ORIENT ET MÉDITERRANÉE (UMR 8167) / MONDE BYZANTIN
COLLÈGE DE FRANCE / INSTITUT D'ÉTUDES BYZANTINES

TRAVAUX ET MÉMOIRES

– publication annuelle paraissant en un ou deux fascicules –

ISBN 978-2-916716-63-3
ISSN 0577-1471

COLLÈGE DE FRANCE – CNRS
CENTRE DE RECHERCHE D'HISTOIRE
ET CIVILISATION DE BYZANCE

TRAVAUX ET MÉMOIRES
21/1

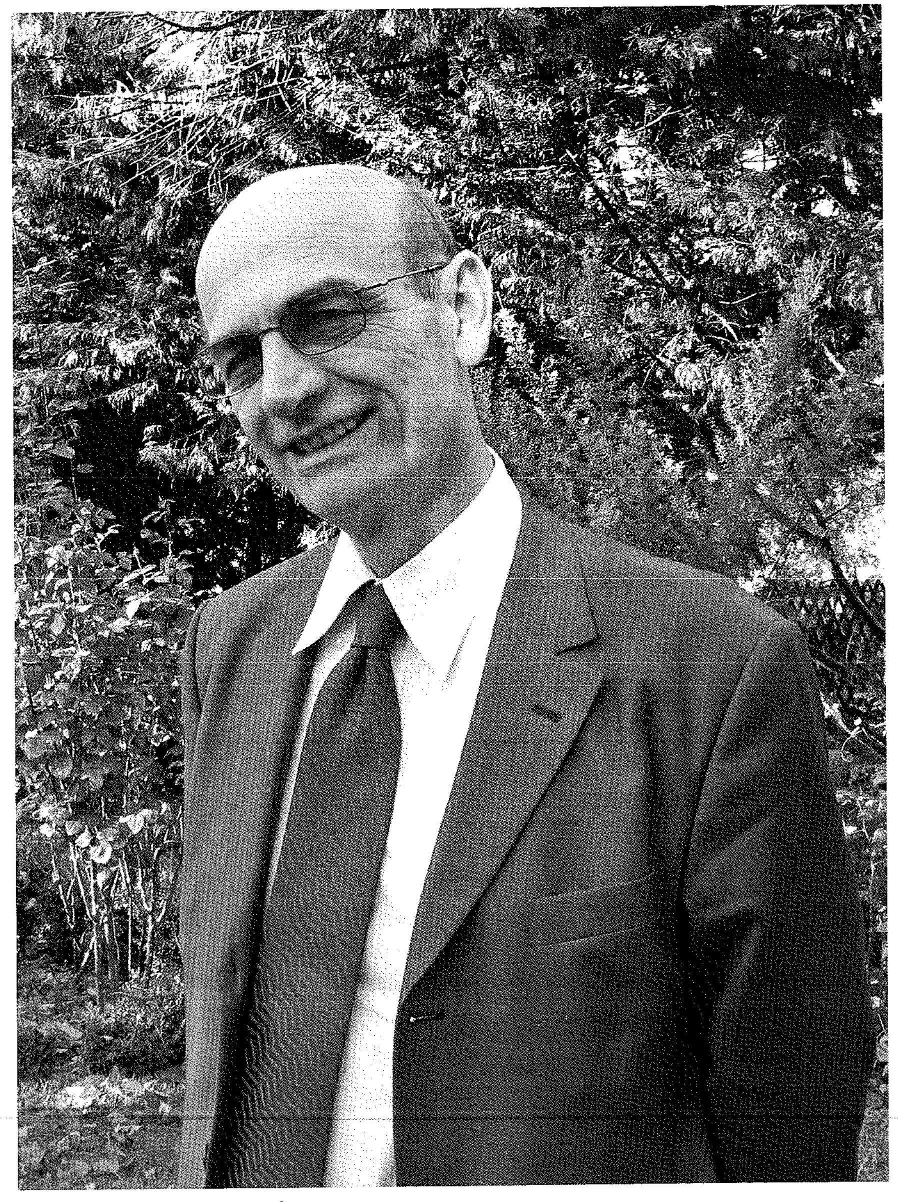
Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει

MÉLANGES
JEAN-CLAUDE CHEYNET

édités par
Béatrice CASEAU,
Vivien PRIGENT
&
Alessio SOPRACASA

Ouvrage publié avec le concours
de l'université Paris-Sorbonne

Association des Amis du Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance
52, rue du Cardinal-Lemoine – 75005 Paris
2017



© Artyom Ter-Markosyan Vardanyan

J.-C. Cheynet

PRÉFACE

Pour leur savoir et leur enseignement, nous louons toujours les maîtres ; mais qui dira ce que les maîtres doivent à leurs disciples ? Dois-je avouer que je suis fière parce que mon premier élève en Sorbonne (c'était en 1967) fut Jean-Claude Cheynet ? À propos des mouvements de sédition fomentés par des étrangers, je lui avais alors demandé de traduire et de commenter le terme « ethnikos » mentionné dans le Stratégikon *de Kékaumenos. Qui aurait pu prévoir, quelques années plus tard, quand Jean-Claude Cheynet commençait sa thèse d'État sur « Milieux et foyers de perturbations dans l'Empire byzantin (963-1210) », qu'il deviendrait le spécialiste incontesté de l'histoire mouvementée de la société byzantine, ainsi que le meilleur connaisseur de l'administration complexe mais efficace de l'Empire de Byzance ? Il y a réussi en se penchant sur la source quasi unique qui permet de connaître et d'éclairer cette question : les sceaux byzantins. Jean-Claude Cheynet, qui a succédé au maître incomparable de cette discipline, Nicolas Oikonomidès, reste aujourd'hui l'un des très rares défricheurs des secrets de la sigillographie byzantine. Mais pourquoi parler seulement de l'apport de Jean-Claude Cheynet à la connaissance de la société byzantine et de son évolution, quand l'étendue de ses travaux (près de deux cents titres de livres et d'articles) montre l'éventail impressionnant de ses intérêts ? Ceux-ci concernent tous les aspects de la vie de Byzance et cela pendant toute la durée de cet empire millénaire.*

Jean-Claude Cheynet fait ainsi partie d'une espèce rare, celle des « byzantinistes complets ». Il connaît Byzance comme l'on connaît une personne aimée que l'on a fréquentée longtemps sans jamais être déçu. Il sait les rouages de l'administration, les méthodes de la diplomatie, les attitudes des dirigeants comme celles des simples citoyens du menu peuple ; il déchiffre les enjeux et les dangers de la politique étrangère, les relations avec l'Église et avec son clergé supérieur ; bref, il connaît Byzance de l'intérieur comme s'il y avait vécu. L'Empire byzantin n'a pas de secrets pour cet érudit passionné et passionnant. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il ait su transmettre cette passion aux nombreux élèves qu'il a eus pendant sa longue et fructueuse carrière de professeur à la Sorbonne. Il est aussi symptomatique que Jean-Claude Cheynet n'ait pas hésité à consacrer du temps et des efforts continus au service de la byzantinologie. Il assura la direction de laboratoires scientifiques dépendant du CNRS ; il supervisa des éditions de documents, des études relatives aux sources historiques et fut responsable de revue ; enfin, il dirigea les thèses de jeunes byzantinistes qui continuent aujourd'hui son œuvre. En un mot, c'est un collègue estimé, un maître aimé et un savant accompli. La place de Jean-Claude Cheynet dans la hiérarchie du petit monde des byzantinistes (Roberto S. Lopez nous estimait un millier dans le monde) se trouve au sommet et y restera longtemps.

Hélène Ahrweiler

TABVLA GRATVLATORIA

Hélène Ahrweiler
Aleksandr Aibabin
Nikolaj Alekseenko
Luisa Andriollo
Fedir Androshchuk
Theodora Antonopoulou
Chrysavgi Athanasiou
Isabelle Augé

Elka Bakalova
Dominique Barthélemy
Jacques Beauseroy
Biblioteca Apostolica Vaticana
André Binggeli
Marie-Hélène Blanchet
Patricia Boisson
Sulamith Brodbeck
Numa Buchs

Maria Campagnolo-Pothitou
Emmanuelle Capet
Béatrice Caseau
Matthieu Cassin
Elisabeth Chatziantoniou
Marie-Hélène Congourdeau
Salvatore Cosentino

John Cotsonis
Élisabeth Crouzet-Pavan

Olivier Delouis
Vincent Déroche
Marina Detoraki
Nicolas Drocourt
Jannic Durand

Stéphanos Efthymiadès

Denis Feissel
Bernard Flusin
Christian Förstel
Jean-Luc Fournet

Thierry Ganchou
Maria Gerolymatou
Andreas Gkoutzioukostas
Romain Goudjil
Michael Grünbart
Marie Guérin

John Haldon
Lucile Hermay
James Howard-Johnston

Tawfiq IBRAHIM
Istituto siciliano di studi bizantini e neoellenici « Bruno Lavagnini »

Catherine JOLIVET-LÉVY
Ivan JORDANOV
Corinne JOUANNO

Anthony KALDELLIS
Michel KAPLAN
Vassilis KATSAROS
Michel KAZANSKI
Ioanna KOLTSIDA-MAKRE

Anna LAMPADARIDI
Avshalom LANIADO
Maximilian LAU
Stavros LAZARIS
Audren LE COZ
Marina LOUKAKI

Paul MAGDALINO
Jean-Pierre MAHÉ
Maison française d'Oxford
Élisabeth MALAMUT
Triantafyllitsa MANIATI-KOKKINI
Marie-Christine MARCELLESI
Smilja MARJANOVIĆ-DUŠANIĆ
Athanasios MARKOPOULOS
Jean-Marie MARTIN
Bernadette MARTIN-HISARD
Marielle MARTINIANI-REBER
Lucas MCMAHON
Charis MESSIS

Sophie MÉTIVIER
Brigitte MONDRAIN
Dominic MOREAU
Rosemary MORRIS
Cécile MORRISSON
Benjamin MOULET
Koji MURATA

Andrea NANETTI
John NESBITT
Ilias NESSERIS

Paolo ODORICO

Paule PAGÈS
Johannes PAHLITZSCH
Annick PETERS-CUSTOT
Brigitte PITARAKIS
Mihailo St. POPOVIĆ
Vivien PRIGENT
Günter PRINZING
Vincent PUECH

Eric RACINEUX
Efi RAGIA
Claudia RAPP
Andreas RHOBY
Antonio RIGO
Cristina ROGNONI
Jack ROSKILLY

Guillaume SAINT-GUILLAIN
Werner SEIBT
Lara SELS

Philippe SÉNAC
Christian SETTIPANI
Jonathan SHEPARD
Oleksii SHEREMETIEV
Christina SIDERI
Société des Bollandistes
Jean-Pierre SODINI
Alessio SOPRACASA
Michel SOT
Christos STAVRAKOS
Valery STEPANENKO

Elena STEPANOVA

Vera TCHENTSOVA
Artyom TER-MARKOSYAN VARDANYAN

Jean-François VANNIER

Alexandra WASSILIOU-SEIBT
Mark WHITTOW

Zhenya ZHEKOVA
Constantin ZUCKERMAN

ABRÉVIATIONS

AASS	*Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur quae ex latinis et graecis, aliarumque gentium antiquis monumentis*, collegit, digessit, notis illustrauit J. Bollandus, operam et studium contulit G. Henschenius, Antuerpiae – Bruxellis 1643-1940.
ACO	*Acta conciliorum oecumenicorum*, ed. instituit E. Schwartz, continuavit J. Straub, Berlin 1914-1940.
ACO, ser. sec.	*Acta conciliorum oecumenicorum. Series secunda*, Berlin 1984-.
ADSV	*Античная древность и средние века*. Свердловск.
AIIN	*Annali dell'Istituto italiano di numismatica Roma*. Roma.
AnBoll	*Analecta Bollandiana*. Bruxelles.
Annae Comnenae Alexias	*Annae Comnenae Alexias*, rec. D. R. Reinsch et A. Kambylis (CFHB 40), Berolini 2001.
Anne Comnène, *Alexiade*	Anne Comnène, *Alexiade, règne de l'empereur Alexis I Comnène (1081-1118)*, texte établi et trad. par B. Leib (Collection byzantine), 4 vol., Paris 1937-1976.
Annales ESC	*Annales, économie, sociétés, civilisations*. Paris.
AnTard	*Antiquité tardive*. Turnhout.
AOC	Archives de l'Orient chrétien. Paris.
Aristakès, *Récit*	Aristakès de Lastivert, *Récit des malheurs de la nation arménienne*, trad. française avec une introd. et commentaire par M. Canard et H. Berbérian d'après l'éd. et la trad. russe de K. Yuzbashian (Bibliothèque de *Byzantion* 5), Bruxelles 1973.
BCH	*Bulletin de correspondance hellénique*. Paris.
BGU	*Aegyptische Urkunden aus den Königlichen (Staatlichen) Museen zu Berlin, Griechische Urkunden*. Berlin.
BHG, BHG[3]	*Bibliotheca hagiographica Graeca*, 3e éd. mise à jour et considérablement augmentée, Bruxelles 1957.
BHL	*Bibliotheca hagiographica Latina antiquae et mediae aetatis*, ed. Socii Bollandiani, Bruxellis 1898-1986.
BMGS	*Byzantine and modern Greek studies*. Leeds.
Bryennios, *Histoire*	Nicéphore Bryennios, *Histoire*, introd., texte, trad. et notes par P. Gautier (CFHB 9), Bruxelles 1975.
BSFN	*Bulletin de la Société française de numismatique*. Paris.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. XI-XIX.

BSl. *Byzantinoslavica : revue internationale des études byzantines.* Praha.

Byz. *Byzantion : revue internationale des études byzantines.* Wetteren.

Byz. Forsch. *Byzantinische Forschungen : internationale Zeitschrift für Byzantinistik.* Amsterdam.

BZ *Byzantinische Zeitschrift.* Berlin.

Campagnolo & Cheynet, *Zacos* M. Campagnolo-Pothitou, J.-C. Cheynet, *Sceaux de la collection George Zacos au Musée d'art et d'histoire de Genève* (Collections byzantines du MAH-Genève 5), Milan – Genève – Paris.

CArch *Cahiers archéologiques.* Paris.

CCCM Corpus christianorum. Continuatio mediaevalis. Turnhout.

CCSG Corpus christianorum. Series Graeca. Turnhout.

CEFR Collection de l'École française de Rome. Rome.

CFHB Corpus fontium historiae Byzantinae.

Cheynet, *Byzantine aristocracy* J.-C. Cheynet, *The Byzantine aristocracy and its military function* (Variorum CS 859), Aldershot 2006.

Cheynet, *Pouvoir et contestations* J.-C. Cheynet, *Pouvoir et contestations à Byzance : 963-1210* (Byzantina Sorbonensia 9), Paris 1990.

Cheynet, *Société* J.-C. Cheynet, *La société byzantine : l'apport des sceaux* (Bilans de recherche 3), Paris 2008.

Cheynet, *Zacos* J.-C. Cheynet, *Sceaux de la collection Zacos (Bibliothèque nationale de France) se rapportant aux provinces orientales de l'Empire byzantin,* Paris 2001.

Cheynet & Théodoridis J.-C. Cheynet et D. Théodoridis, *Sceaux byzantins de la collection D. Théodoridis. Les sceaux patronymiques* (MTM 33), Paris 2010.

Cheynet & Vannier, *Études prosopographiques* J.-C. Cheynet, J.-F. Vannier, *Études prosopographiques* (Byzantina Sorbonensia 5), Paris 1986.

Cheynet *et al.*, *Istanbul* J.-C. Cheynet, T. Gökyildirim, V. Bulgurlu, *Les sceaux byzantins du musée archéologique d'Istanbul* (Publications de Institut de recherche d'Istanbul 21. Série spéciale 4), Istanbul 2012.

Cheynet *et al.*, *Seyrig* J.-C. Cheynet, C. Morrisson, W. Seibt, *Les sceaux byzantins de la collection Henri Seyrig,* Paris 1991.

Chron. Paschale *Chronicon Paschale,* rec. L. Dindorfius, Bonnae 1832.

CIL *Corpus inscriptionum Latinarum.* Berlin 1963-.

CJ *Corpus iuris civilis. 2, Codex Justinianus,* rec. P. Krüger, Berlin 1877.

CPG *Clavis patrum Graecorum.* Turnhout 1974-2003.

CPR *Corpus Papyrorum Raineri.* Wien 1895-.

CRAI *Comptes rendus. Académie des inscriptions et belles-lettres.* Paris.

CSCO Corpus scriptorum christianorum orientalium. Louvain.

CSHB Corpus scriptorum historiae Byzantinae. Bonn.

CUF Collection des universités de France. Paris.

DAI Constantine Porphyrogenitus, *De administrando imperio,* Greek text ed. by Gy. Moravcsik; English transl. by R. J. H. Jenkins (CFHB 1), Washington DC 1967²; *2, Commentary,* ed. by R. J. H. Jenkins, London 1962.

DChAE *Δελτίον τῆς Χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας.* Athènes.

De cer. *Constantini Porphyrogeniti imperatoris De cerimoniis aulae Byzantinae libri duo,* e rec. J. J. Reiskii (CSHB), Bonnae 1829-1830.

Dionysiou *Actes de Dionysiou,* éd. diplomatique par N. Oikonomidès (Archives de l'Athos 4), Paris 1968.

DOC 2, 1 et 2 Ph. Grierson, *Catalogue of the Byzantine coins in the Dumbarton Oaks collection and in the Whittemore collection. 2, Phocas to Theodosius III, 602-717. 1, Phocas and Heraclius, 602-641; 2, Heraclius Constantine to Theodosius III, 641-717,* Washington DC 1973.

DOC 3, 1 Ph. Grierson, *Catalogue of the Byzantine coins in the Dumbarton Oaks collection and in the Whittemore collection. 3, Leo III to Nicephorus III, 717-1081. 1, Leo III to Michael III, 717-867,* Washington DC 1973.

DOC 4, 1 et 2 M. Hendy, *Catalogue of the Byzantine coins in the Dumbarton Oaks collection and in the Whittemore collection. 4, Alexius I to Michael VIII, 1081-1261. 1, Alexius I to Alexius V (1081-1204); 2, The emperors of Nicaea and their contemporaries (1204-1261),* Washington DC 1999.

DOC 5 Ph. Grierson, *Catalogue of the Byzantine coins in the Dumbarton Oaks collection and in the Whittemore collection. 5, Michael VIII to Constantine XI, 1258-1453,* Washington DC 1999.

DOP *Dumbarton Oaks papers.* Washington.

DOS Dumbarton Oaks studies. Cambridge Mass.

DOSeals 1-6 *Catalogue of Byzantine seals at Dumbarton Oaks and in the Fogg Museum of Art. 1, Italy, North of the Balkans, North of the Black Sea,* ed. by J. Nesbitt and N. Oikonomides, Washington DC 1991; *2, South of the Balkans, the Islands, South of Asia Minor,* ed. by J. Nesbitt and N. Oikonomides, Washington DC 1994; *3, West, Northwest, and Central Asia Minor and the Orient,* ed. by J. Nesbitt and N. Oikonomides, Washington DC 1996; *4, The East,* ed. by E. McGeer, J. Nesbitt and N. Oikonomides, Washington DC 2001; *5, The East (continued), Constantinople and environs, unknown locations, addenda, uncertain readings,* ed. by E. McGeer, J. Nesbitt and N. Oikonomides, Washington DC 2005; *6, Emperors, patriarchs of Constantinople, addenda,* ed. by J. Nesbitt, Washington DC 2009.

EEBS *Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν σπουδῶν.* Ἀθῆνα.

EHB *The economic history of Byzantium : from the seventh through the fifteenth century,* A. E. Laiou, ed.-in-chief (DOS 39), Washington DC 2002.

EI² *Encyclopédie de l'Islam, nouvelle édition,* Leiden – Paris 1954-2009.

ÉO *Échos d'Orient : revue d'histoire, de géographie et de liturgie orientales.* Bucarest.

ΕΦΣ *Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος Κωνσταντινουπόλεως.*

GRBS *Greek, Roman and Byzantine studies.* Durham.

IRAIK — *Известия Русского археологического института в Константинополе.* Одесса, София.

Iviron 1-2 — *Actes d'Iviron. 1, Des origines au milieu du XIe siècle*, éd. diplomatique par J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, avec la collab. de H. Métrévéli (Archives de l'Athos 14), Paris 1985.

Actes d'Iviron. 2, Du milieu du XIe siècle à 1204, éd. diplomatique par J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, avec la collab. de V. Kravari et de H. Métrévéli (Archives de l'Athos 16), Paris 1990.

JAC — *Jahrbuch für Antike und Christentum.* Münster.

Janin, *Géographie* 1, 3 — R. Janin, *La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin. 1, Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique. 3, Les églises et les monastères*, Paris 1953, 1969[2].

JESHO — *Journal of the economic and social history of the Orient.* Leiden.

JJP — *Journal of juristic papyrology.* Warszawa.

JHS — *The journal of Hellenic studies.* London.

JÖB — *Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik.* Wien.

Jordanov, *Corpus* 1, 2, 3 — I. Jordanov, *Corpus of Byzantine seals from Bulgaria. 1, Byzantine seals with geographical names*, Sofia 2003; *2, Byzantine seals with family names*, Sofia 2006; *3*, Sofia 2009.

JRS — *The journal of Roman studies.* London.

Kinnamos — *Ioannis Cinnami Epitome rerum ab Ioanne et Alexio Comnenis gestarum*, rec. A. Meineke (CSHB), Bonnae 1836.

Koltsida-Makri, *Μολυβδόβουλλα* — I. Κολτσιδα-Μακρη, *Βυζαντινά μολυβδόβουλλα συλλογής Ορφανίδη-Νικολαΐδη Νομισματικού Μουσείου Αθηνών*, Αθήνα 1996.

Konstantopoulos, *Μολυβδόβουλλα* — K. Κωνσταντοπουλος, *Βυζαντιακὰ μολυβδόβουλλα τοῦ ἐν Ἀθήναις Ἐθνικοῦ νομισματικοῦ μουσείου*, Ἀθῆναι 1917.

Lampe — *Greek patristic lexicon*, ed. by G. W. H. Lampe, Oxford 1961.

Laurent, *Corpus* 2 et 5 — V. Laurent, *Le corpus des sceaux de l'Empire byzantin. 2, L'administration centrale*, Paris 1981.

V. Laurent, *Le corpus des sceaux de l'Empire byzantin. 5, L'Église. 1-3*, Paris 1963-1972.

Laurent, *Orghidan* — *Documents de sigillographie byzantine : la collection C. Orghidan* (Bibliothèque Byzantine. Documents 1), Paris 1952.

Laurent, *Vatican* — V. Laurent, *Les sceaux byzantins du Médaillier vatican* (Medagliere della Biblioteca vaticana 1), Vatican 1962.

Lavra 1 — *Actes de Lavra. 1, Des origines à 1204*, éd. diplomatique par P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, avec la collab. de D. Papachryssanthou (Archives de l'Athos 5), Paris 1970.

Leo Diaconus — *Leonis Diaconi caloensis Historiae libri decem; Liber de velitatione bellica Nicephori Augusti*, e rec. C. B. Hasii; accedunt *Theodosii acroases de Creta capta* e rec. F. Jacobsii et *Luitprandi legatio cum aliis libellis qui Nicephori Phocae et Joannis Tzimiscius Historiam illustrant* (CSHB 11), Bonnae 1828.

Léon le Diacre, *Empereurs du Xe siècle*, présentation, trad. et notes par R. Bondoux et J.-P. Grélois (MTM 40), Paris 2014.

Lihačev, *Vostok* — Н. П. Лихачев, *Моливдовулы греческого Востока*, сост. и авт. коммент. В. С. Шандровская (Научное наследство 19), Москва 1991.

LP — *Le Liber pontificalis*, texte, introd. et commentaire par L. Duchesne, 2 vol., Paris 1886 et 1892; III avec additions et corrections de L. Duchesne, C. Vogel éd., Paris 1955-1957.

LSJ (& *Rev. suppl.*) — *A Greek-English lexicon with a revised supplement*, comp. by H. G. Liddell & R. Scott, rev. and augm. throughout by H. S. Jones, Oxford 1996.

Malalas — *Ioannis Malalae Chronographia*, rec. I. Thurn (CFHB 35), Berolini 2000.

Mauricii Strategicon = *Das Strategikon des Maurikios*, ed. et introd. instruxit G. T. Dennis, germanice vertit E. Gamillscheg (CFHB 17), Wien 1981.

MB 1- — *Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη ἢ Συλλογὴ ἀνεκδότων μνημείων τῆς Ἑλληνικῆς ἱστορίας*, ἐπιστασία Κ. Ν. Σαθα [éd. K. N. Sathas], Βενετία 1872-1894.

MEC — Ph. Grierson and M. Blackburn, *Medieval European coinage : with a catalogue of the coins in the Fitzwilliam Museum, Cambridge. 1, The early Middle Ages (5th-10th centuries)*, Cambridge 1986. Ph. Grierson, L. Travaini, *Medieval European coinage. 14, Italy. 3, South Italy, Sardinia, Sicily*, Cambridge 1998.

MEFR — *Mélanges de l'École française de Rome.* Rome.

MEFRM — *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge.* Rome – Paris.

MGH — Monumenta Germaniae historica. Berlin. SS : Scriptores. Ep. : Epistolae.

MIB 3 — W. Hahn, *Moneta Imperii Byzantini. 3, Von Heraclius bis Leo III./Alleinregierung (610-720), mit Nachträgen zum 1. und 2. Band* (Veröffentlichungen der numismatischen Kommission 10), Wien 1981.

Michaelis Attaliatæ Historia, rec. E. Th. Tsolakis (CFHB 50), Athenis 2011.

Michael Attaleiates, *The history*, transl. by A. Kaldellis and D. Krallis (Dumbarton Oaks medieval library 16), Cambridge – London 2012.

Michel Psellos, *Chronographie* — Michel Psellos, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance : (976-1077)*, texte établi et trad. par É. Renauld (Les Belles Lettres. Collection byzantine), Paris 1926-1928.

Michaelis Pselli Chronographia — *Michaelis Pselli Chronographia*, hrsg. von D. R. Reinsch (Millennium Studien 51), Berlin – Boston 2014.

Michel le Syrien — *Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199)*, éd. et trad. par J.-B. Chabot, *1, Traduction livres I-VII; 2, Traduction livres VIII-XI; 3, Traduction livres XII-XXI; 4, Texte syriaque*, Paris 1899–1924 (réimpr. Bruxelles 1963).

Miguel Ataliates, *Historia* — Miguel Ataliates, *Historia*, introd., ed., trad. y commentario de I. Pérez Martín (Nueva Roma 15), Madrid 2002.

MM 1-6 *Acta et diplomata graeca medii aevi sacra et profana collecta*, ed. F. Miklosich et J. Müller, 6 vol., Vindobonae 1860-1890, réimpr. Aalen 1968.

MTM Monographies de *Travaux & mémoires*. Paris.

MUSJ *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*. Beyrouth.

NAC *Quaderni ticinesi di numismatica e antichità classiche*. Lugano.

NC *The Numismatic chronicle*. London.

NCirc *Numismatic circular*. London.

Niceph., *Breviarium* = *Ἱστορία σύντομος* Nikephoros, patriarch of Constantinople, *Short history*, text, transl. and commentary by C. Mango (CFHB 13), Washington DC 1990.

Nicetae Choniatae Historia, rec. I. A. van Dieten (CFHB 11), Berolini – Novi Eboraci 1975.

Nov. *Corpus iuris civilis. 3, Novellae*, rec. R. Schoell, absolvit G. Kroll, Berolini 1895 (repr. Hildesheim 1993, 2005).

NP *Brill's encyclopaedia of the ancient world, New Pauly*, Leiden – Boston, 2002-.

OCA Orientalia Christiana analecta. Roma.

OCP *Orientalia Christiana periodica : commentarii de re orientali aetatis christianae sacra et profana*. Roma.

ODB *Oxford dictionary of Byzantium*, A. P. Kazhdan ed. in chief, New York 1991.

Oikonomides, *Dated seals* N. Oikonomides, *A collection of dated Byzantine lead seals*, Washington DC 1986.

Oikonomides, *Lead seals* N. Oikonomides, *Byzantine lead seals* (Dumbarton Oaks Byzantine collection publications 7), Washington DC 1985.

Oikonomidès, *Listes* N. Oikonomidès, *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles : introduction, texte, traduction et commentaire* (Le monde byzantin 4), Paris 1972.

Patmos 1-3 *Βυζαντινὰ ἔγγραφα τῆς μονῆς Πάτμου. Α΄, Αὐτοκρατορικά*, γενική εισαγωγή, ευρετήρια, πίνακες υπό Ε. Λ. Βρανούση [ed. E. L. Vranousse] (Εθνικό Ίδρυμα ερευνών. Κέντρο Βυζαντινών ερευνών), Αθήνα 1980.

Βυζαντινὰ ἔγγραφα τῆς μονῆς Πάτμου. Β΄, Δημοσίων λειτουργῶν, διπλωματική έκδοσις Μ. Νυσταζοπούλου-Πελεκίδου [ed. M. Nystazopoulou-Pelekidou] (Εθνικό Ίδρυμα ερευνών. Κέντρο Βυζαντινών ερευνών), Αθήνα 1980.

Βυζαντινὰ ἔγγραφα τῆς μονῆς Πάτμου. Γ΄, Πατριαρχικά, ἱστορικὴ εἰσαγωγή, διπλωματικὴ ἔκδοση, Μ. Γερολυματου [ed. M. Gerolymatou], Αθήνα 2016.

PBW M. Jeffreys *et al.*, *Prosopography of the Byzantine world*, <http://pbw.kcl.ac.uk>

PBE *Prosopography of the Byzantine Empire. 1, 614-867*, ed. by J. R. Martindale, Aldershot 2001. <http://www.pbe.kcl.ac.uk>

Peira *Πεῖρα ἤγουν διδασκαλία ἐκ τῶν πράξεων τοῦ μεγάλου κυροῦ Εὐσταθίου τοῦ Ῥωμαίου* = *JGR. 4, Practica ex actis Eustathii Romani : epitome legum*, ex ed. C. E. Zachariae a Lingenthal, ἐπιμ. Ἰ. Δ. Ζέπου, Athenis 1931.

PG *Patrologiae cursus completus. Series graeca*, accur. J.-P. Migne, Paris 1856-1866.

PL *Patrologiae cursus completus. Series latina*, accur. J.-P. Migne, Paris 1844-1865.

PLP *Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit*, erstellt von E. Trapp, unter Mitarbeit von R. Walther und H.-V. Beyer; mit einem Vorwort von H. Hunger. Wien 1976-1996.

PLRE *The prosopography of the later Roman Empire*, by A. H. M. Jones, J. R. Martindale & J. Morris, Cambridge 1971-1992.

PmbZ *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit*, nach Vorarbeiten F. Winkelmanns erstellt von R.-J. Lilie *et al.*, Berlin 1998-2000.

PO Patrologia Orientalis. Paris.

Prôtaton *Actes du Prôtaton*, éd. diplomatique par D. Papachryssanthou (Archives de l'Athos 7), Paris 1975.

Ps.-Symeon Magister *Theophanes continuatus, Ioannes Cameniata, Symeon Magister, Georgius Monachus*, ex rec. I. Bekkeri (CSHB 31), Bonnae 1838, p. 601-760.

RA *Revue archéologique*. Paris.

Rallès & Potlès 1-6 *Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων*, ὑπὸ Γ. Α. Ῥάλλη καὶ Μ. Ποτλῆ, ἐν Ἀθήναις 1852-1859.

REArm *Revue des études arméniennes*. Paris.

REB *Revue des études byzantines*. Paris.

Regesten 1-5 F. Dölger & P. Wirth, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches von 565-1453. 1, Regesten von 565-1025; 2, Regesten von 1025-1204; 3, Regesten von 1204-1282; 4, Regesten von 1282-1341; 5, Regesten von 1341-1453*, (1-3 : zweite, erweiterte und verbesserte Auflage), München 1960-2009.

Regestes 2-7 V. Grumel, *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople. 1, Les actes des patriarches. 2-3, Les regestes de 715 à 1206*, 2e éd. revue et corrigée par J. Darrouzès, Paris 1989; *Les regestes de 1208 à 1309*, par V. Laurent, Paris 1971; *Les regestes de 1310 à 1376*, par J. Darrouzès, Paris 1977; *7, Les regestes de 1410 à 1453*, par J. Darrouzès, Paris 1991.

RN *Revue numismatique*. Paris.

ROC *Revue de l'Orient chrétien*. Paris.

RSBN *Rivista di studi bizantini e neoellenici*. Roma.

SBS *Studies in Byzantine sigillography*.

SC Sources chrétiennes. Paris.

Scylitzes *Ioannis Scylitzae Synopsis historiarum*, rec. I. Thurn (CFHB. Series Berolinensis 5), Berlin – New York 1973.

Scylitzes continuatus *Ἡ συνέχεια τῆς Χρονογραφίας τοῦ Ἰωάννου Σκυλίτση (Ioannes Skylitzes continuatus)*, εκδ. Ε. Θ. Τσολάκης [E. Th. Tsolakis] (Ἵδρυμα μελετῶν Χερσονήσου τοῦ Αἵμου 105), Θεσσαλονίκη 1968.

SEG *Supplementum epigraphicum Graecum*.

Seibt, *Bleisiegel* 1 W. Seibt, *Die byzantinischen Bleisiegel in Österreich. 1, Kaiserhof*, Wien 1978.

Skoulatos, *Personnages* B. Skoulatos, *Les personnages byzantins de l'Alexiade : analyse prosopographique et synthèse* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6ᵉ sér., fasc. 20), Louvain-la-Neuve 1980.

Skylitzès, *Empereurs* Jean Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, texte trad. par B. Flusin et annoté par J.-C. Cheynet (Réalités byzantines 8), Paris 2003.

Stavrakos, *Kophopoulos* C. Stavrakos, *Die byzantinischen Bleisiegel der Sammlung Savvas Kophopoulos : eine Siegelsammlung auf der Insel Lesbos. 1*, Turnhout 2010.

StT Studi e testi. Biblioteca Apostolica Vaticana, Città del Vaticano.

Symeon Magister, *Chronicon* *Symeonis Magistri et Logothetae Chronicon*, rec. S. Wahlgren (CFHB 44, 1), Berolini – Novi Eboraci 2006.

Syn. CP *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae e codice Sirmondiano nunc Berolinensi, adiectis synaxariis selectis : Propylaeum ad Acta sanctorum Novembris*, opera et studio H. Delehaye, Bruxelles 1902.

Teubner Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana.

Theophanes *Theophanis Chronographia*, rec. C. de Boor (Teubner), Lipsiae 1883-1885 [réimpr. Hildesheim – New York 1980].

Theophanes continuatus, ed. Bekker *Theophanes continuatus, Ioannes Cameniata, Symeon Magister, Georgius Monachus*, ex rec. I. Bekkeri (CSHB 31), Bonnae 1838.

Theophanes continuatus, ed. Featherstone & Signes *Chronographiae quae Theophanis Continuati nomine fertur libri I-IV*, rec., anglice verterunt, indicibus instruxerunt M. Featherstone et J. Signes-Codoñer, nuper repertis schedis C. de Boor adiuvantibus (CFHB 53), Boston – Berlin 2015.

Theoph. Sim. *Theophylacti Simocattae Historiae*, ed. C. de Boor, ed. correctiorem cur. P. Wirth, Stutgardiae 1972.

TIB Tabula Imperii Byzantini. Wien.

TIB 1 : J. Koder & F. Hild, Register von P. Soustal, *Hellas und Thessalia*, Wien 1976.

TIB 2 : F. Hild & M. Restle, *Kappadokien (Kappadokia, Charsianon, Sebasteia und Lykandos)*, Wien 1981.

TIB 6 : P. Soustal, *Thrakien (Thrakē, Rodopē und Haimimontos)*, Wien 1991.

TIB 7 : K. Belke, N. Mersich, *Phrygien und Pisidien*, Wien 1990.

TIB 8 : H. Hellenkemper & F. Hild, *Lykien und Pamphylien*, Wien 2004.

TIB 12 : A. Külzer, *Ostthrakien (Eurōpē)*, Wien 2008.

TIB 15 : K.-P. Todt & B. A. Vest, *Syria (Syria Prōtē, Syria Deutera, Syria Euphratēsia)*, 3 vol., Wien 2014.

TLG *Thesaurus linguae Graecae.*

TM *Travaux & mémoires.* Paris.

Variorum CS Variorum collected studies series. London – Aldershot.

Vatopédi 1 *Actes de Vatopédi. 1, Des origines à 1329*, éd. diplomatique par J. Bompaire, J. Lefort, V. Kravari, C. Giros (Archives de l'Athos 21), Paris 2001.

Vita Basilii *Chronographiae quae Theophanis Continuati nomine fertur liber quo Vita Basilii imperatoris amplectitur*, rec. Anglice vertit indicibus instruxit I. Ševčenko nuper repertus schedis C. de Boor adiuvantibus (CFHB 42), Berlin 2011.

Vita Euthymii *Vita Euthymii patriarchae CP*, text, transl., introd. and commentary by P. Karlin-Hayter (Bibliothèque de *Byzantion* 3), Bruxelles 1970.

VTIB Veröffentlichungen der Kommission für die Tabula Imperii Byzantini. Wien.

VV *Византийский временник.* Москва.

Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2 A.-K. Wassiliou & W. Seibt, *Die byzantinischen Bleisiegel in Österreich. 2, Zentral- und Provinzialverwaltung* (Veröffentlichungen der Kommission für Byzantinistik 2, 1), Wien 2004.

WBS Wiener byzantinistische Studien. Wien.

Zacos & Veglery G. Zacos & A. Veglery, *Byzantine lead seals. 1*, Basel 1972.

Zacos 2 G. Zacos, *Byzantine lead seals. 2*, compiled and ed. by J. W. Nesbitt, Berne 1984-1985.

Zepos *Jus Graecoromanum*, cur. J. et P. Zepos, Athenis 1931.

Zepos 1 : *1, Novellae et aureae bullae imperatorum post Justinianum.*

Zonaras *Ioannis Zonarae Epitomae historiarum. 3, Libri 13-18*, ed. T. Büttner-Wobst ex rec. M. Pinderi (CSHB), Bonnae 1897.

ZPE *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik.* Bonn.

ZRVI *Зборник радова Византолошког института.* Београд.

BIBLIOGRAPHIE DE JEAN-CLAUDE CHEYNET JUSQU'EN 2017

Ouvrages

1. *Paysages de Macédoine : leurs caractères, leur évolution à travers les documents et les récits des voyageurs*, Paul Bellier, René-Claude Bondoux, Jean-Claude Cheynet, Bernard Geyer, Jean-Pierre Grélois, Vassiliki Kravari, présenté par Jacques Lefort, Paris 1986.
2. *Études prosopographiques*, Jean-Claude Cheynet, Jean-François Vannier (Byzantina Sorbonensia 5), Paris 1986.
3. *Pouvoir et contestations à Byzance (963-1210)*, (Byzantina Sorbonensia 9), Paris 1990 [publication de la thèse d'État *Milieux et foyers de perturbation dans l'Empire byzantin de 963 à 1204*, soutenue en janvier 1987 à l'université Paris-1] (prix Charles et Marguerite Diehl de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)
4. *Géométries du fisc byzantin*, éd., trad., commentaire par Jacques Lefort, René-Claude Bondoux, Jean-Claude Cheynet, Jean-Pierre Grélois, Vassali Kravari avec la collab. de Jean-Marie Martin (Réalités byzantines 4), Paris 1991.
5. *Les sceaux de la collection Henri Seyrig, Bibliothèque nationale*, Jean-Claude Cheynet, Cécile Morrisson et Werner Seibt Paris 1991 (prix Schlumberger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et prix Delepierre de l'Association pour l'encouragement des études grecques.)
6. *Chrétientés médiévales* viie-xie *siècle*, Dominique Alibert, Jean-Claude Cheynet, Catherine de Firmas, Bruno Saint-Sorny, Vivien Prigent, Paris 1997 (coordination de l'ouvrage et rédaction de la majeure partie sur les chrétiens d'Orient).
7. *Sceaux de la collection Zacos (Bibliothèque nationale de France) se rapportant aux provinces orientales de l'Empire byzantin*, Paris 2001.
8. *Trois donations byzantines au Cabinet des médailles : Froehner (1925), Schlumberger (1929), Zacos (1998)*, Denis Feissel, Cécile Morrisson et Jean-Claude Cheynet, avec la collab. de Brigitte Pitarakis, Paris 2001 (catalogue de l'exposition organisée à l'occasion du XXe congrès international des études byzantines, Bibliothèque nationale de France, 16 juillet – 14 octobre 2001).

Oὖ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. XXI-XXXVI.

9. *Byzance : l'Empire romain d'Orient* (Cursus. Histoire), Paris 2001, 4e éd. augmentée en 2015.
10. Jean Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, texte trad. par Bernard Flusin et annoté par Jean-Claude Cheynet (Réalités byzantines 8), Paris 2003.
Trad. anglaise remaniée : John Skylitzes, *A synopsis of Byzantine history, 811-1057*, with introd. by Jean-Claude Cheynet and Bernard Flusin and notes by Jean-Claude Cheynet ; introd., text and notes transl. by John Wortley, Cambridge 2010.
11. *The Byzantine seals of Cyprus*, David Michael Metcalf, editorial panel Jean-Claude Cheynet D. M. Metcalf and Andreas G. Pitsillides, 2 vol. (Texts and studies of the history of Cyprus 47 & 73), Nicosia 2004 & 2014.
12. *Histoire de Byzance* (Que sais-je ?), Paris 2005, 5e éd. mise à jour en 2017.
Traduction en grec (2007), en arabe, en turc (2008).
13. *The Byzantine aristocracy and its military function* (Variorum CS 859), Aldershot 2006.
14. *Le monde byzantin. 2, L'Empire byzantin, 641-1204*, sous la dir. de Jean-Claude Cheynet, avec la collab. de Béatrice Caseau, Marie-Hélène Congourdeau, Bernard Flusin *et al.* (La Nouvelle Clio), Paris 2006, 4e tirage en 2015.
Traduction en italien (*Il mondo bizantino. L'impero bizantino, 641-1204*, Torino 2008), en polonais (2011), en grec (2012).
15. *La société byzantine : l'apport des sceaux* (Bilans de recherche 3), 2 vol., Paris 2008.
16. *Sceaux byzantins de la collection D. Theodoridis. Les sceaux patronymiques*, Jean-Claude Cheynet, Dimitri Theodoridis (MTM 32), Paris 2010.
17. *Les sceaux byzantins du musée archéologique d'Istanbul*, Jean-Claude Cheynet, Turan Gökyıldırım, Vera Bulgurlu (Publications de l'Institut de recherche d'Istanbul 21. Série spéciale 4), Istanbul 2012 (prix Schlumberger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)
18. *Sceaux de la collection George Zacos au musée d'Art et d'Histoire de Genève*, Maria Campagnolo-Pothitou, Jean-Claude Cheynet, Genève 2016.

Éditions de livres ou revues

19. Éditeur de la *Revue des études byzantines* de 1996 à 2005 (dix volumes).
20. Éditeur, en collab. avec Claudia Sode, des *Studies in Byzantine sigillography* (volumes 8 à 12, 2003-2016).
21. *Pèlerinages et lieux saints dans l'Antiquité et le Moyen Âge : mélanges offerts à Pierre Maraval*, éd. par Béatrice Caseau, Jean-Claude Cheynet et Vincent Déroche (MTM 23), Paris 2006.
22. *Guerre et société au Moyen Âge : Byzance – Occident (VIIIe-XIIIe siècle)*, éd. par Dominique Barthélemy et Jean-Claude Cheynet (MTM 31), Paris 2010.
23. Coéditeur, en collab. avec Vincent Déroche, Denis Feissel, Bernard Flusin, Constantin Zuckerman, des *TM* 16 (*Mélanges Cécile Morrisson*), Paris 2011.

24. Éditeur du dossier « Études sur le XIe siècle » des *TM* 21, 2 (*Autour du* Premier humanisme byzantin *et des* Cinq études sur le XIe siècle, *quarante ans après Paul Lemerle*, éd. par B. Flusin & J.-C. Cheynet, Paris 2017), p. 417-808.

Articles ou contributions à des ouvrages*

* *La bibliographie ne comprend pas les comptes rendus ni les articles de vulgarisation.*

1980

25. Mantzikert : un désastre militaire ?, *Byz.* 50, p. 410-438.

1981

26. Nouvelle hypothèse à propos du domestique d'Occident cité sur une croix du musée de Genève, *BSl.* 52, p. 197-202.

1983

27. Dévaluation des dignités et dévaluation monétaire dans la seconde moitié du XIe siècle, *Byz.* 53, p. 453-477.

1984

28. L'éparque : correctifs et additifs, *BSl.* 45, 1, p. 50-54.
29. Philadelphie, un quart de siècle de dissidence, 1182-1206, dans *Philadelphie et autres études* (Byzantina Sorbonensia 5), Paris, p. 39-54.
30. Toparque et topotèrètès à la fin du XIe siècle, *REB* 42, p. 215-224.
31. Le sceau de Thierry de Barneville, duc d'Antioche, *RN* 26, p. 223-228.

1985

32. Un exemple d'utilisation de l'informatique appliquée à la sigillographie byzantine, dans *Informatique et prosopographie : actes de la Table Ronde du CNRS, Paris, 25-26 octobre 1984*, textes réunis par H. Millet, Paris, p. 195-207.
33. Du stratège de thème au duc : chronologie de l'évolution au cours du XIe siècle, *TM* 9, p. 181-194.
34. Une utilisation de la micro-informatique en épigraphie grecque, *Méthodologie-informatique-philosophie* 1, p. 39-50.

1986

35. Note sur l'axiarque et le taxiarque, *REB* 44, p. 233-235.
36. Les Phocas, dans *Le traité sur la guérilla de l'empereur Nicéphore Phocas*, texte établi par G. Dagron et H. Mihaescu, trad. et commentaire par G. Dagron, Paris, appendice p. 289-315.

Republié dans *La société byzantine : l'apport des sceaux* (Bilans de recherche 3), Paris 2008, vol. 2, p. 473-497, accompagné de deux compléments inédits : Liste des sceaux pouvant être attribués aux Phocas et à leurs proches, p. 499-509 ; Les Maleïnoi, p. 511-524.

37. Notes arabo-byzantines, dans *Αφιέρωμα στον Νίκο Σβορώνο*, εκδ. επιτροπή Β. Κρεμμυδάς, Χ. Μαλτέζου, Ν. Μ. Παναγιωτάκης, Ρέθυμνο, p. 145-152.

1987

38. Du prénom au patronyme : les étrangers à Byzance (x^{e}-xiie siècles), *SBS* 1, p. 57-66.

1988

39. Des traces de dictature à l'époque méso-byzantine, dans *Dictatures : actes de la table ronde réunie à Paris les 27 et 28 février 1984*, éd. par F. Hinard, Paris, p. 117-122.

1990

40. Thathoul, archonte des archontes, *REB* 48, p. 233-242.

41. Du monastère Ta Kathara à Thessalonique : Théodore Stoudite sur la route de l'exil, *REB* 48, p. 193-211 (en collab. avec Bernard Flusin).

42. Lieux de trouvaille et circulation des sceaux, *SBS* 2, p. 105-136 (en collab. avec Cécile Morrisson).

1991

43. Les sceaux du musée d'Iznik, *REB* 49, p. 219-235, 4 pl.

44. Fortune et puissance de l'aristocratie (x^{e}-xiie siècle), dans *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin. 2, viiie-xve siècle*, éd. par V. Kravari, J. Lefort et C. Morrisson (Réalités byzantines 3), Paris, p. 199-213.

45. Prix et salaires dans les sources byzantines (x^{e}-xve siècle), dans *Hommes et richesses. 2*, p. 339-374 (en collab. avec E. Malamut et C. Morrisson).

46. La politique militaire de Basile II à Alexis Comnène, *ZRVI* 29-30, p. 61-74.

1992

47. Quelques remarques sur le culte de la croix en Asie Mineure au xe siècle, dans *Histoire et culture chrétienne : hommage à Monseigneur Yves Marchasson*, sous la dir. de Y. Ledure (Cultures & christianisme 1), Paris, p. 67-78.

1993

48. Byzantine seals published between 1986 and 1991/2. Scholarly articles, *SBS* 3, p. 143-179 (en collab.).

49. Byzantine seals published between 1986 and 1991/2. Catalogues of auctions, *SBS* 3, 1993, p. 179-208 (en collab.).

50. Point de vue sur l'efficacité de l'administration byzantine entre les xe et xiie siècles, dans *XVIIIth international congress of Byzantine studies, Mocsow, 8-15 August, 1992 : round table sessions on 8 and 12 August, Byzantine bureaucracy and specific features of Byzantine state structure*, ed. by W. E. Kaegi (= *Byz. Forsch.* 19), Amsterdam, p. 7-16.

51. Le rôle de l'aristocratie locale (x^{e}-xiie siècle), dans *XVIIIth international congress of Byzantine studies, Mocsow, 8-15 August, 1992 : round table sessions on 8 and 12 August, Byzantine bureaucracy and specific features of Byzantine state structure*, ed. by W. E. Kaegi (= *Byz. Forsch.* 19), Amsterdam, p. 105-112.

1994

52. Sceaux byzantins des musées d'Antioche et de Tarse, *TM* 12, p. 391-478, 16 pl.

1995

53. Texte et image sur les sceaux byzantins : les raisons d'un choix iconographique, *SBS* 4, p. 9-32 (en collab. avec Cécile Morrisson).

54. Chypre à la veille de la conquête franque, dans *Les Lusignans et l'Outre-Mer : actes du colloque, Poitiers-Lusignan, 20-24 octobre 1993, auditorium du Musée Sainte-Croix, Poitiers*, Poitiers, p. 67-77.

55. Le patriarche « tyrannos » : le cas Cérulaire, dans *Ordnung und Aufruhr im Mittelalter : historische und juristische Studien zur Rebellion*, hrsg. von M.-Th. Fögen, Frankfurt am Main, p. 1-16.

56. Les Nestongoi, un exemple d'assimilation réussie, dans *1100 godini Veliki Preslav = 1100 Jahre Veliki Preslav*, otgovoren redaktor T. Totev, Šumen, p. 261-270.

57. L'apport arabe à l'aristocratie byzantine des xe-xie siècles, dans *Stephanos : studia Byzantina ac slavica, Vladimíro Vavřínek ad annum sexagesimum quintum dedicata*, ed. R. Dostálová *et al.* (= *BSl.* 56), p. 137-146.

58. Les effectifs de l'armée byzantine (x^{e}-xiie s.), *Cahiers de civilisation médiévale* 38, 4, 1995, p. 319-335.

59. Revolte. 2, Byzantinisches Reich, dans *Lexikon des Mittelalters. 7, Planudes bis Stadt (Rus')*, München, col. 775-776.

1996

60. Partis et contestations : une vie politique ?, dans *Constantinople 1054-1261 : tête de la chrétienté, proie des Latins, capitale grecque*, dirigé par A. Ducellier et M. Balard, Paris, p. 71-83.

61. Sceaux de plomb du musée d'Hatay (Antioche), *REB* 54, p. 249-270.

62. Les Arméniens de l'Empire en Orient de Constantin X à Alexis Comnène, dans *L'Arménie et Byzance : histoire et culture* (Byzantina Sorbonensia 12), Paris, p. 67-78.

63. L'anthroponymie aristocratique à Byzance, dans *L'anthroponymie, document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux : actes du colloque international organisé par l'École française de Rome, 6-8 octobre 1994*, recueillis par M. Bourin, J.-M. Martin et F. Menant (CEFR 226), Rome, p. 267-294.

Traduction anglaise dans *The Byzantine aristocracy and its military function* (Variorum CS 859), Aldershot 2006, n° III, sous le titre Aristocratic anthroponimy [sic] in Byzantium.

1997

64. Le rôle des Occidentaux dans l'armée byzantine avant la première croisade, dans *Byzanz und das Abendland im 10. und 11. Jahrhundert*, hrsg. von E. Konstantinou, Köln, p. 111-128.

65. Vingt et un articles pour le *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, sous la dir. de A. Vauchez, Paris.
Traduction en anglais (2000) et en italien (1998-1999).

66. Byzantine seals, dans *7000 years of Seals*, ed. by D. Collon, London, p. 107-123.

67. L'usage des sceaux à Byzance, dans *Sceaux d'Orient et leur emploi*, textes réunis par R. Gyselen (= *Res orientales* 10), Bures-sur-Yvette, p. 23-40.

68. Les nouvelles chrétientés vues de Byzance aux IXe et Xe siècles, dans *Early Christianity in central and east Europe*, ed., P. Urbańczyk, Warszawa, p. 21-22.

1998

69. L'armée byzantine : du soldat-paysan au militaire professionnel, dans *Aux armes, citoyens ! : conscription et armée de métier des Grecs à nos jours*, sous la dir. de M. Vaïsse, Paris, p. 42-60.

70. Aristocratie et héritage (XIe-XIIe s.), dans *La transmission du patrimoine : Byzance et l'aire méditerranéenne*, éd. par J. Beaucamp et G. Dagron, Paris, p. 53-80.
Traduction anglaise dans *The Byzantine aristocracy and its military function* (Variorum CS 859), Aldershot 2006, n° IV, sous le titre Aristocracy and inheritance (11th-13th centuries).

71. La résistance aux Turcs en Asie Mineure entre Mantzikert et la première croisade, dans *Εὐψυχία : mélanges offerts à Hélène Ahrweiler* (Byzantina Sorbonensia 16), Paris, p. 131-147.

72. Seals published 1931-1986. Scholarly articles, *SBS* 5, p. 43-201 (en collab. : publications en France, Grande-Bretagne et Italie).

73. *Byzantine seals from the collection of George Zacos. 1, London, Wednesday 7 October 1998* (Spink. Auction 127), London.

74. Les sceaux byzantins du musée de Manisa, *REB* 56, p. 261-267.

75. Théophile, Théophobe et les Perses, dans *Η Βυζαντινή Μικρά Ασία, 6ος-12ος αι. = Byzantine Asia Minor, 6th-12th cent.*, Αθήνα, p. 39-50.

1999

76. L'Asie Mineure d'après la correspondance de Psellos, *Byz. Forsch.* 25, p. 233-242.

77. Catalogue de vente de la collection Zacos, dans *Byzantine seals from the collection of George Zacos. 2, With ancient and Gaulish coins, London, Tuesday 25 May 1999* (Spink. Auction 132), London.

78. Catalogue de vente de la collection Zacos, dans *Byzantine seals from the collection of George Zacos. 3, With ancient and Islamic coins, London, Wednesday, 6 October 1999* (Spink. Auction 135), London, p. 39-77.

79. Recruter les officiers à Byzance, dans *Les serviteurs de l'État au Moyen Âge : XXIXe congrès de la SHMES (Pau, mai 1998)*, Paris, p. 21-31.

80. Un aspect du ravitaillement de Constantinople aux Xe/XIe siècles d'après quelques sceaux d'*hôrreiarioi*, *SBS* 6, p. 1-26.

81. Seals published 1991-1996, *SBS* 6, p. 71-114 (en collab.)

82. Auctions 1991-1996, *SBS* 6, p. 115-159 (en collab.).

83. Les sceaux byzantins du musée de Selçuk (Éphèse), *RN* 155, p. 317-352, 5 pl.

2000

84. Ж.-Кл. Шене, Поздний архонт на примере Херсона [Un archonte tardif : l'exemple de Cherson], *Материалы по археологии, истории и этнографии Таврии* 7 (Simferopol), p. 310-317 (en russe).

85. Théoriciens byzantins, dans *Dictionnaire de stratégie*, publié sous la dir. de Th. de Montbrial et J. Klein, Paris, p. 70-73 (en collab. avec C. Zuckerman).

86. La patricienne à ceinture une femme de qualité, dans *Au cloître et dans le monde : femmes, hommes et sociétés (IXe-XVe siècle) : mélanges en l'honneur de Paulette L'Hermite-Leclercq*, textes réunis par P. Henriet et A.-M. Legras, Paris, p. 179-187.

87. L'aristocratie byzantine (VIIIe-XIIIe siècle), *Journal des savants*, juillet-décembre, p. 281-322.
Traduction anglaise dans *The Byzantine aristocracy and its military function* (Variorum CS 859), Aldershot 2006, n° I, sous le titre The Byzantine aristocracy (8th-13th centuries).

2001

88. La conception militaire de la frontière orientale (IXe-XIIIe s.), dans *Eastern approaches to Byzantium : papers from the thirty-third Spring Symposium of Byzantine studies, University of Warwick, Coventry, March 1999*, ed. by A. Eastmond, Aldershot, p. 57-69.

89. Les ducs d'Antioche sous Michel IV et Constantin IX, dans *Novum Millenium : studies on Byzantine history and culture dedicated to Paul Speck*, ed. by C. Sode, S. Takács, Aldershot, p. 53-64.

90. Une famille méconnue : les Kratéroi, *REB* 59, p. 225-238.

91. La colère du peuple à Byzance (X^{e}-XIIe s.), *Histoire urbaine* 3, juin, p. 25-38.

92. *Instrumenta studiorum* : la sigillographie, dans *XXe congrès des études byzantines de Paris (août 2001). Séances plénières. Préactes. 1*, Paris, p. 363-372.

93. De saintes reliques sous la mer : le pape Clément à Cherson, dans *Sous la mer : le Sixième continent : actes du colloque international, Institut catholique de Paris, 8-10 décembre 1999*, textes réunis sous la dir. de Ch. Buchet, Paris, p. 49-56.

94. L'aristocrazia bizantina nei secoli X-XII : a proposito del libro di A. Kazhdan e S. Ronchey, *Rivista storica italiana* 113, 2, p. 413-440.
Traduction anglaise dans *The Byzantine aristocracy and its military function* (Variorum CS 859), Aldershot 2006, n° II, sous le titre The Byzantine aristocracy in the 10th-12th centuries.

2002

95. La Pisidie entre Byzance et les Turcs seldjoukides, dans *Actes du Ier congrès international sur Antioche de Pisidie*, textes réunis par T. Drew-Bear, M. Taşlıalan et Ch. M. Thomas, Paris, p. 447-457.

96. L'implantation des Latins en Asie Mineure avant la première croisade, dans *Migrations et diasporas méditerranéennes (Xe-XVIe siècles) : actes du colloque de Conques (octobre 1999)*, réunis par M. Balard et A. Ducellier (Byzantina Sorbonensia 19), Paris, p. 115-124.

97. Prices and wages in the Byzantine world, dans *The economic history of Byzantium : from the seventh through the fifteenth century*, A. E. Laiou, ed.-in-chief (DOS 39), Washington DC, p. 815-878 (en collab. avec Cécile Morrisson).

98. *Episkeptitai* et autres gestionnaires des biens publics (d'après les sceaux de l'IFEB), *SBS* 7, p. 87-117.

99. Par saint Georges, par saint Michel, dans *Mélanges Gilbert Dagron* (= *TM* 14), Paris, p. 115-134.

100. Les limites du pouvoir à Byzance : une forme de tolérance ?, dans *Toleration and repression in the Middle Ages*, ed. by K. Nikolaou, Αθήνα, p. 15-28.

101. L'Empire byzantin et la Hongrie dans la seconde moitié du XIe siècle, *Acta historiae artium Academiae scientiarum Hungaricae* 43, p. 5-13.

102. La Bithynie de l'époque protobyzantine aux Paléologues, dans *La Bithynie au Moyen Âge*, éd. par B. Geyer et J. Lefort (Réalités byzantines 9), Paris, p. 311-350.

2003

103. Basil II and Asia Minor, dans *Byzantium in the year 1000*, ed. by P. Magdalino (The medieval Mediterranean : peoples, economies and cultures 45), Leiden – Boston, p. 71-108.

104. Le culte de saint Théodore chez les officiers de l'armée d'Orient, dans *Βυζάντιο : κράτος και κοινωνία : μνήμη Νίκου Οικονομίδη = Byzantium state and society : in memory of Nikos Oikonomides*, ed. by A. Avramea, A. Laiou, E. Chrystos, Athens, p. 137-154.

105. Grandeur et décadence des Diogénai, dans *Η αυτοκρατορία σε κρίση(;) : το Βυζάντιο τον 11ο αιώνα (1025-1081) = The Empire in crisis (?) : Byzantium in the 11th century (1025-1081)*, Αθήνα, p. 119-138.

106. Les transferts de population sous la contrainte à Byzance, dans *Les déplacements contraints de population* (= *Travaux et recherches de l'UMLV : littératures, sciences humaines*), Marne-la-Vallée, p. 45-70.

107. Official power and non-official power, dans *Fifty years of prosopography : the later Roman Empire, Byzantium and beyond*, ed. by Av. Cameron (Proceedings of the British Academy 118), London, p. 137-151.

108. Les sceaux byzantins de Londres, *SBS* 8, p. 85-100.
Traduction en anglais dans *La société byzantine : l'apport des sceaux* (Bilans de recherche 3), Paris 2008, vol. 1, p. 145-159, sous le titre The London Byzantine seals.

109. L'apport de la sigillographie aux études byzantines, *VV* 62 (87), p. 47-58.

110. Les Argyroi, *ZRVI* 40, p. 57-90 (en collab. avec Jean-François Vannier).

111. Sceaux de la collection Khoury, *RN* 159, p. 419-456.

112. La guérilla à Byzance : Byzance sous le choc des invasions, dans le dossier « Les petites guerres », *Revue historique des armées* 231, p. 13-22.

2004

113. Le culte de saint Jean-Baptiste en Cilicie et en Syrie, dans *Byzance et ses périphéries (mondes grec, balkanique et musulman) : hommage à Alain Ducellier*, études réunies par B. Doumerc et Ch. Picard (Méridiennes), Toulouse, p. 57-66.

114. Byzance, Venise et Gênes, dans *La puissance maritime : actes du colloque international tenu à l'Institut catholique de Paris (13-15 décembre 2001)*, sous la dir. de Ch. Buchet, J. Meyer et J.-P. Poussou, Paris, p. 157-170.

115. Le rôle des femmes de l'aristocratie d'après les sceaux, dans *Сфрагистика и история культуры : сборник научных трудов, посвященный юбилею В. С. Шандровской [Mélanges V. Šandrovskaja]*, Санкт-Петербург, p. 30-49.

116. Byzance et l'Orient latin : le legs de Manuel Comnène, dans *Chemins d'outre-mer : études sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard*, textes réunis par D. Coulon *et al.* (Byzantina Sorbonensia 20), Paris, p. 115-125.

117. Une inscription d'Akroïnos datant de Constantin Porphyrogénète, *REB* 62, p. 215-228 (en collab. avec Thomas Drew Bear).

2005

118. Le gouvernement des marches de l'Empire byzantin, dans *Le pouvoir au Moyen Âge : idéologies, pratiques, représentations*, sous la dir. de C. Carozzi et H. Taviani-Carozzi, Aix-en-Provence, p. 103-121.

119. Note sur le comte et le *paraphylax* d'Abydos (VIe-VIIIe s.), dans *Famille, violence et christianisation au Moyen Âge : mélanges offerts à Michel Rouche*, études réunies par M. Aurell et Th. Deswarte (Cultures et civilisations médiévales 31), Paris, p. 377-386.

120. L'iconographie des sceaux des Comnènes, dans *Siegel und Siegler : Akten des 8. internationalen Symposions für byzantinische Sigillographie*, C. Ludwig (Hrsg.), (Berliner byzantinistische Studien 7) Frankfurt am Main – Berlin, p. 53-67.

121. Note sur l'*épi tou koitônos*, dans *Zwischen Polis, Provinz und Peripherie : Beiträge zur byzantinischen Geschichte und Kultur*, hrsg. von L. M. Hoffman (Mainzer Veröffentlichungen zur Byzantinistik 7), Wiesbaden, p. 215-225.

122. Les États grecs après la chute de Constantinople, *Revue française d'héraldique et de sigillographie* 73-75, 2003-2005, p. 121-127.

123. La valeur marchande des produits alimentaires dans l'Empire byzantin, dans *Βυζαντινών διατροφή και μαγειρείαι : πρακτικά : ημερίδας « Περί της διατροφής στο Βυζάντιο », Θεσσαλονίκη, Μουσείο Βυζαντινού Πολιτισμού, 4 Νοεμβρίου 2001*, επιστ. επιμ. Δ. Παπανικόλα-Μπακιρτζή, Αθήνα, p. 31-46.

124. L'armée byzantine, comparée aux armées médiévales de l'Occident chrétien (VIIe-XIIe s.), eut-elle un statut particulier ?, dans *The eastern Roman Empire and the birth of the idea of state of Europe*, ed. by S. Flogaitis and A. Pantélis (European public law series 80), London, p. 103-117.

2006

125. Les sceaux des impératrices à Byzance, dans *Auctoritas : mélanges offerts à Olivier Guillot*, G. Constable et M. Rouche, dir. (Cultures et civilisations médiévales 33), Paris, p. 397-408.

126. La communion du soldat et les rites religieux sur le champ de bataille, dans *Pèlerinages et lieux saints dans l'Antiquité et le Moyen Âge : mélanges offerts à Pierre Maraval*, éd. par B. Caseau, J.-C. Cheynet et V. Déroche (MTM 23), Paris, p. 101-119 (en collab. avec Béatrice Caseau).

127. The Duchy of Antioch during the second period of Byzantine rule, dans *East and West in the medieval Eastern Mediterranean. 1, Antioch from the Byzantine reconquest until the end of the crusader principality : acta of the congress held at Hernen Castle in May 2003*, ed. by K. Ciggaar et M. Metcalf (Orientalia Lovaniensia analecta 147), Louvain, p. 1-16.

128. De Tziliapert à Sébastè, *SBS* 9, p. 213-226.

129. Capitales d'Empire : rapport introductif, dans *Les villes capitales au Moyen Âge : XXXVIe congrès de la SHMES (Istanbul, 1er-6 juin 2005)*, Paris, p. 189-201.

130. La guerre sainte à Byzance au Moyen Âge : un malentendu, dans *Regards croisés sur la guerre sainte : guerre, religion et idéologie dans l'espace méditerranéen latin (XIe-XIIIe siècle) : actes du Colloque international tenu à la Casa de Velázquez (Madrid) du 11 au 13 avril 2005*, D. Baloup et Ph. Josserand éd. (Méridiennes), Toulouse, p. 13-32.

131. La politique byzantine de Léon IX, dans *Léon IX et son temps : actes du colloque international organisé par l'institut d'histoire médiévale de l'université Marc-Bloch, Strasbourg-Eguisheim, 20-22 juin 2002*, éd. par G. Bischoff et B.-M. Tock, Turnhout, p. 259-272.

132. Chapitres I, Byzance sur la défensive : la stabilisation des frontières (du VIIe s. au milieu du IXe s.), p. 3-22 ; II, L'expansion byzantine durant la dynastie macédonienne (867-1057), p. 23-42 ; III, Byzance entre les Turcs et les Croisés, p. 43-65 ; IV, L'empereur et le Palais, p. 69-87 ; VI, L'administration impériale, p. 125-150 ; VII, L'armée et la marine, p. 151-174 ; VIII, Les classes dirigeantes de l'Empire, p. 175-200 ; XVII, Les Balkans, p. 443-471, dans *Le monde byzantin. 2, L'Empire byzantin, 641-1204*, sous la dir. de J.-C. Cheynet (La Nouvelle Clio), Paris 2006.

2007

133. Le schisme de 1054 : un non-événement ?, dans *Faire l'événement au Moyen Âge*, sous la dir. de C. Carozzi et H. Taviani-Carozzi, Aix-en-Provence, p. 299-312.

134. Les biens de l'Église latine de Constantinople en Asie Mineure, dans *L'Église dans le monde byzantin de la IVe croisade (1204) à la chute de Constantinople (1453) : VIIIe Symposion Byzantinon, Strasbourg, 7, 8 et 9 novembre 2002*, textes réunis par A. Argyriou, C. Otten-Froux et P. Racine (= *Byz. Forsch.* 29), Amsterdam, p. 155-173.

135. La place des catépans d'Italie dans la hiérarchie militaire et sociale de Byzance, *Νέα Ῥώμη : rivista di ricerche bizantinistiche* 4, p. 143-161.

136. Quatorze notices dans *Économie et société à Byzance (VIIIe-XIIe siècles) : textes et documents*, sous la dir. de S. Métivier (Byzantina Sorbonensia 24), Paris.

137. Vocation impériale ou fatalité diasporique : les Arméniens à Byzance (IVe-XIe siècle), dans *Histoire du peuple arménien*, sous la dir. de G. Dédéyan, Toulouse, p. 297-326 (en collab. avec Gérard Dédéyan).

2008

138. Les sceaux de la famille Sklèros de la collection Zacos à la Bibliothèque nationale de France, dans *Hypermachos : Studien zu Byzantinistik, Armenologie und Georgistik : Festschrift für Werner Seibt zum 65. Geburtstag*, hrsg. von Ch. Stavrakos, A.-K. Wassiliou, M. K. Krikorian, Wien, p. 1-14, 2 pl.

139. Se révolter légitimement contre le *basileus* ?, dans *Revolte und Sozialstatus von der Spätantike bis zur Frühen Neuzeit = Révolte et statut social de l'Antiquité tardive aux Temps modernes*, hrsg. von Ph. Depreux, München, p. 57-73.

140. L'Empire byzantin, dans *Les Empires : Antiquité et Moyen Âge : analyse comparée*, sous la dir. de F. Hurlet, Rennes, p. 125-143.

141. La place de la Serbie dans la diplomatie byzantine à la fin du XIe siècle, *ZRVI* 45, p. 89-97.

142. L'aristocratie byzantine en Bulgarie, principalement d'après les sceaux (XIe-XIIe siècle), dans *Сто години от рождението на д-р Васил Хараланов, 1907-2007 : юбилеен сборник [Mélanges Vassil Kharalanov]*, Шумен, p. 123-132.

143. Bureaucracy and aristocracies, dans *The Oxford handbook of Byzantine studies*, ed. by E. Jeffreys, with J. Haldon and R. Cormack, Oxford, p. 518-526.

144. Foi et conjuration à Byzance, dans *Oralité et lien social au Moyen Âge (Occident, Byzance, Islam) : parole donnée, foi jurée, serment*, éd. par M.-F. Auzepy et G. Saint-Guillain (MTM 29), Paris, p. 265-279.

145. L'« homme » du *basileus*, dans *Puer Apuliae : mélanges offerts à Jean-Martin*, éd. par E. Cuozzo, V. Déroche, A. Peters-Custot et V. Prigent (MTM 30), Paris, p. 139-154.

2009

146. Les sceaux de la famille Doukas provenant de l'ancienne collection Zacos, dans *Captain and scholar : papers in memory of Demetrios I. Polemis*, ed. by E. Chrysos and E. Zachariadou, Andros, p. 35-62.

147. Le rôle de la bourgeoisie constantinopolitaine : xie-xiie siècle, *ZRVI* 46, p. 89-106.

148. Les Xylinitai, dans *Studia in honorem professoris Ivan Jordanov* (= *Нумизматика, сфрагистика и епиграфика* 5), София, p. 191-200.

149. Légitimer la guerre à Byzance, *Mélanges de l'université Saint-Joseph* 62, p. 233-252.

2010

150. Constantinople byzantine, dans *Istanbul : histoire, promenades, anthologie & dictionnaire*, édition établie sous la dir. de N. Monceau, Paris, p. 25-93 (en collab. avec Béatrice Caseau).

151. La mise en place des thèmes d'après les sceaux : les stratèges, *SBS* 10, p. 1-14.

152. Un nouveau *boullôtèrion* découvert en Turquie, *SBS* 10, p. 97-98.

153. Les noms des fonctionnaires civils appartenant aux familles de Constantinople durant les 11e et 12e siècles d'après la sigillographie, dans *On ikinci ve on üçüncü yüzyıllarda Bizans dünyasında değişim : 1. uluslararasi Sevgi Gönül Bizans arastirmalari sempozyumu, Istanbul, 25-28 haziran 2007 = Change in the Byzantine world in the twefth and thirteenth centuries : first international Sevgi Gönül Byzantine studies symposium, Istanbul 25-28 June 2007*, ed. A. Ödekan, E. Akyürek, N. Necipoğlu, Istanbul, p. 164-177.

154. Les structures administratives de l'Empire byzantin aux xe-xiie siècles, dans *Handelsgüter und Verkehrswege : Aspekte der Warenversorgung im östlichen Mittelmeerraum (4. bis 15. Jahrhundert) : Akten des internationalen Symposions Wien, 19. - 22. Oktober 2005*, hrsg. von E. Kislinger, J. Koder und A. Kultzer (Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-Historische Klasse. Denkschriften 388 – Veröffentlichungen zur Byzanzforschung 18), Wien, p. 59-70.

155. Les officiers étrangers dans l'armée byzantine aux xe-xiie siècle, dans *Guerre et société : Byzance – Occident, (viiie-xiiie siècle)*, éd. par D. Barthélemy et J.-C. Cheynet (MTM 31), Paris, p. 43-62.

156. Les gestionnaires des biens impériaux : étude sociale (xe-xiie siècle), dans *Mélanges Cécile Morrisson* (= *TM* 16), Paris, p. 163-204.

2011

157. Jean Skylitzès, lecteur des chroniqueurs du xe siècle, dans *Remanier, métaphraser : fonctions et techniques de la réécriture dans le monde byzantin*, éd. par S. Marjanović-Dušanić et B. Flusin, Belgrade, p. 111-129.

158. Bizans mühürleri, bir toplumun görüntüleri [Sceaux byzantins : images d'une société], dans *Bizans : yapılar, meydanlar, yaşamlar [Byzance : édifices, places, vies]*, ed. A. Pralong, Istanbul, p. 319-336.

2012

159. L'Empire byzantin et les grandes puissances musulmanes, dans *L'Islam au carrefour des civilisations médiévales*, D. Barthélemy et M. Sot, dir. (Cultures et civilisations médiévales 55), Paris, p. 115-133.

160. Le contrôle de la Syrie du Nord à la fin de la seconde occupation byzantine (seconde moitié du xie siècle), dans *Bisanzio e le periferie dell'impero : atti del convegno internazionale nell'ambito delle celebrazioni del millenario della fondazione dell'Abbazia di San Nilo a Grottaferrata (Catania, 26-28 novembre 2007)*, a cura di R. Gentile Messina, Acireale, p. 41-57.

161. Les Xèroi, administrateurs de l'Empire, *SBS* 11, p. 1-34.

162. Les Choirosphaktai, *SBS* 11, p. 89-110.

163. La forteresse de Soublaion en Phrygie (1070-1071), *REB* 70, p. 209-220 (en collab. avec Thomas Drew-Bear).

164. Sealing practices in the Byzantine administration, dans *Seals and sealing practices in the Near East : development in administration and magic from Prehistory to the Islamic period : proceedings of an international workshop at the Netherlands-Flemish Institute in Cairo on December 2-3, 2009*, ed. by I. Regulski, K. Duistermaat and P. Verkinderen (Orientalia Lovaniensia analecta 219), Leuven, p. 133-148 (en collab. avec Béatrice Caseau).

165. Le déclin social à Byzance (xe-xive siècle), dans *Les réseaux familiaux : Antiquité tardive et Moyen Âge : in memoriam A. Laiou et É. Patlagean*, éd. par B. Caseau (MTM 37), Paris, p. 333-351.

2013

166. Réflexions sur le « pacifisme byzantin », dans *Pour l'amour de Byzance : hommage à Paolo Odorico*, éd. par Ch. Gastgeber, Ch. Messis, D. I. Muresan et Ph. Ronconi (Eastern and Central European studies 3), Frankfurt am Main, p. 63-71.

167. Le monastère impérial de Lakapè, dans *Ολοκότινον : σπουδές στη βυζαντινή νομισματογραφία και τη σφραγίδα στη μνήμη του Πέτρου Πρωτονοταρίου = Studies in Byzantine numismatics and sigillography in memory of Petros Protonotarios*, Αθήνα, p. 173-179.

168. Patriarches et empereurs : de l'opposition à la révolte ouverte, dans *Zwei Sonnen am Goldenen Horn? : kaiserliche und patriarchale Macht im byzantinischen Mittelalter : Akten der internationalen Tagung des Exzellenzclusters „Religion und Politik", Münster, 03.-05. November 2010*, M. Grünbart, L. Rickelt und M. Marko Vučetić (Hrsg.), Berlin, p. 1-18.

169. Byzance et ses voisins musulmans (xe-xie s.), dans *Byzantium and the Arab world : encounter of civilizations : proceedings of the international symposium (Thessaloniki, 16-18 December 2011)*, ed. by A. Kralides and A. Gkoutzioukostas, Thessaloniki, p. 33-44.

170. Le poids politique des marins et marchands byzantins, dans *Gens de mer : ports et cités aux époques ancienne, médiévale et moderne*, sous la dir. de E. Guerber et G. Le Bouëdec, Rennes, p. 129-143.

171. Michel Psellos et Antioche, dans *Mélanges Ljubomir Maksimović* (= *ZRVI* 50), Beograd, p. 411-422.

2014

172. Constantinople, les armées de la première croisade et Alexis Comnène : comment construire une coalition entre Latins et Grecs en 1096, dans *Négociations d'hier, leçons pour aujourd'hui*, sous la dir. de E. Vivet, Paris, p. 41-50.

173. Les Arméniens dans l'armée byzantine au xe siècle, dans *Mélanges Jean-Pierre Mahé* (= *TM* 18), Paris, p. 175-192.

174. Les conflits d'héritage d'après les tribunaux ecclésiastiques (xie-xve s.), dans *Inheritance, law and religions in the ancient and mediaeval worlds*, ed. by B. Caseau & S. Huebner (MTM 45), Paris, p. 159-176.

175. La diplomatie byzantine, dans *Byzantine culture : papers from the conference "Byzantine days of Istanbul, May 21-23 2010"*, ed. by D. Sakel, Ankara, p. 317-330.

176. La place de Smyrne dans le thème des Thracésiens, dans *Aureus : τόμος αφιερωμένος στον καθηγητή Ευάγγελο Χρυσό = Aureus : volume dedicated to professor Evangelos K. Chryssos*, ed. T. G. Kolias, K. G. Pitsakis, Αθήνα, p. 89-112.

177. La pensée stratégique byzantine, dans *Penseurs de la stratégie*, sous la dir. de J. Baechler et J. Holeindre (L'homme et la guerre), Paris, p. 45-58.

178. La redistribution des libéralités impériales, *Saeculum* 64, 2, p. 241-255.

179. The seals of Theodosios, dans *The world in the Viking age*, ed. by S. M. Sindbæk & A. Trakadas, Roskilde, p. 88-89.

2015

180. Les Génésioi, dans *Myriobiblos : essays on Byzantine literature and culture* [Mélanges A. Markopoulos], ed. by Th. Antonopoulou, S. Kotzabassi and M. Loukaki (Byzantinisches Archiv 29), Boston – Berlin, p. 71-83.

181. L'usage des langues à Byzance : le témoignage des sceaux, dans *Byzantine and Rus' seals : proceedings of the international colloquium on Rus'-Byzantine sigillography (Kyiv, Ukraine, 13-16 September 2013)*, ed. by H. Ivakin, N. Khrapunov, W. Seibt, Kyiv, p. 107-124.

182. Byzantium, dans *The Cambridge world history. 5, Expanding webs of exchange and conflicts, 500 CE-1500 CE*, ed. by B. Z. Kedar and M. E. Wienser-Hanks, Cambridge, p. 559-585.

183. Les généraux byzantins face aux Bulgares au temps de Basile II et le destin de leurs familles, dans *Европейският югоизток през втората половина на X-началото на XI век : история и култура : международна конференция, София, 6-8 октомври, 2014 г. = South-Eastern Europe of the second half of the 10th-beginning of the 11th centuries : history and culture*, съставители акад. В. Гюзелев, доц. Г. Н. Николов, София, p. 344-365.

184. La défense de l'Empire romain d'Orient lors de la quatrième croisade, dans *La Grèce et la guerre : actes*, Ph. Contamine, J. Jouanna et M. Zink éd., Paris, p. 171-192.

185. Les Tzintziloukai, dans *Περίβολος : зборник у част Мирјане Живојиновић = mélanges offerts à Mirjana Živojinović*, уредници Б. Миљковић, Д. Џелебџић, Beograd, p. 61-71.

186. Le culte de saint Nicolas dans l'Empire d'Orient, d'après les sceaux, dans *En Orient et en Occident, le culte de saint Nicolas en Europe (xe-xxie siècle) : actes du colloque de Lunéville et Saint-Nicolas-de-Port, 5-7 décembre 2013*, sous la dir. de V. Gazeau, C. Guyon et C. Vincent, Paris, p. 57-74.

2016

187. La perte de l'Asie Mineure a-t-elle laissé des traces dans l'anthroponymie familiale ? *SBS* 12, p. 1-12.

188. Les sceaux byzantins d'Adıyaman, *SBS* 12, p. 93-140 (en collab. avec Esra Erdoğan et Vivien Prigent).

189. Les droits concédés par les empereurs aux populations urbaines (xe-xive siècle), dans *Städte im lateinischen Westen und im griechischen Osten zwischen Spätantike und Früher Neuzeit : Topographie, Recht, Religion*, hrsg. von E. Gruber, M. Popović, M. Scheutz, H. Weigl, Wien, p. 149-164.

190. Quelques nouveaux sceaux de commerciaires, dans *Trade in Byzantium : papers from the third international Sevgi Gonul Byzantine studies symposium*, ed. by P. Magdalino, N. Necipoglu, Istanbul, p. 25-54.

191. Intrigues à la cour de Constantinople : le délitement d'une faction (1057-1081), dans *Le saint, le moine et le paysan : mélanges d'histoire byzantine offerts à Michel Kaplan*, éd. par O. Delouis, S. Métivier et P. Pagès (Byzantina Sorbonensia 29), Paris, p. 71-84.

192. L'Empire romain d'Orient et la recherche de la paix, dans *Imaginer la paix en Europe : de la* pax romana *à l'Union européenne*, sous la dir. de J.-L. Liez & Th. Nicklas, Reims, p. 47-62.

193. Kaiser, Elite und Untertanen, dans *Der Neue Pauly. Supplemente. 11, Byzanz*, hrsg. von F. Daim, Stuttgart, col. 271-285.

194. Sceaux des musées de la Turquie orientale : Karaman, Nevşehir, Malatya, Maraş, *REB* 74, p. 287-326 (en collab. avec Esra Erdoğan et Vivien Prigent).

2017

195. L'administration provinciale dans la correspondance de Michel Psellos, dans *Byzantium in the eleventh century*, ed. by M. Lauxterman & M. Whittow (Society for the Promotion of Byzantine studies 19), Oxford 2017, p. 45-59.

196. Les sceaux byzantins, sources de l'histoire de Tyr, dans *Sources de l'histoire de Tyr. 2, Textes et images de l'Antiquité et du Moyen Âge*, éd. P.-L. Gatier, J. Aliquot & L. Nordiguian, éd., Beyrouth, p. 101-116.

197. Les sceaux de Michel Psellos, *REB* 75, p. 313-319.

198. La société urbaine, dans *Autour du* Premier humanisme byzantin *et des* Cinq études sur le XIe siècle, *quarante ans après Paul Lemerle*, éd. par B. Flusin & J.-C. Cheynet (= *TM* 21, 2), Paris, p. 449-482.

LE CHARME DU REBELLE MALHEUREUX : GEORGES MANIAKÈS DANS LES SOURCES GRECQUES DU XIe SIÈCLE

par Luisa Andriollo

Moi, Maniakès, je m'adresse du tombeau à tous les hommes :
je n'ai pas laissé le courage sur la terre, mais sous terre,
en m'en allant, je l'ai enseveli, je l'ai enterré avec moi.
Il ne gît pas près de mes membres, comme un autre cadavre,
mais, s'accrochant aux nerfs de mes bras,
il ne veut pas remonter de sous terre sans moi.
Christophore Mytilénaios[1]

L'étude de la pratique de la révolte contre l'autorité impériale et de ses fondements idéologiques et sociaux a été, pour ainsi dire, le « moteur premier » des recherches de Jean-Claude Cheynet. C'est en effet des interrogations liées à cette thématique que découlent sa recherche sur les liens entre individus, familles et territoires et son travail pionnier sur les sources sigillographiques, dont il a montré toute l'importance pour l'étude de la société et de la vie politique à Byzance[2]. Dans ma contribution, j'essayerai de reprendre cette enquête, en examinant les réactions à l'échec et à la répression des révoltes. Mon intention n'est pas de passer en revue les issues possibles des mouvements de contestations, ni de me concentrer sur leurs conséquences dans le cadre de l'histoire politique, sociale et institutionnelle de l'Empire, des questions qui ont déjà été abordées

1. *Épigramme pour le tombeau de Maniakès. Vers héroïques*, dans *Christophori Mitylenaii versuum variorum collectio cryptensis*, ed. a M. De Groote (CCSG 74), Turnhout 2012, p. 59 (n° 65) : Ἐπίγραμμα εἰς τὸν τάφον τοῦ [αὐτοῦ] Μανιάκου δι' ἡρωϊκοῦ: Μανιάκης λαλέω ἀπὸ τύμβου ἀνδράσι πᾶσιν | οὐ λίπον ἠνορέην ἐπὶ γαίης, ἀλλ' ὑπὸ γαῖαν | οἰχόμενος κατέχωσα, ἐμοὶ δ' ἅμα συγκατέθαψα. | Κεῖται δ' οὐχὶ πέλας μελέων μου ὡς δέμας ἄλλο, βραχιόνων δὲ μάλιστα ἐμῶν περὶ νεῦρα μένουσα, | οὐκ ἐθέλει ἀναβῆναι ἀπὸ χθονὸς ἄτερ ἐμεῖο (trad. L. Andriollo).

2. Cheynet, *Pouvoir et contestations*; voir aussi les études réunies dans Id., *Byzantine aristocracy* et Id., *Société*.

Οὐ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 1-12.

par Jean-Claude Cheynet et par d'autres historiens après lui[3]. Je voudrais davantage attirer l'attention sur la formation d'une mémoire littéraire autour de ces événements et de leurs protagonistes, et chercher à en éclairer les caractéristiques, les sources et les implications idéologiques.

Si l'on passe en revue la littérature byzantine du xe et du xie siècle, on y rencontre nombre de rebelles malheureux, à l'allure redoutable mais héroïque, comme Constantin Doukas, Bardas Phocas et Bardas Sklèros ou Bardas Phocas au Col Tors, pour ne mentionner que les plus célèbres. L'insubordination et l'opposition violente au pouvoir légitime ne semblent pas avoir réussi à noircir complètement leur souvenir, encore moins à l'effacer ; bien au contraire, leur image finit par prendre souvent des traits épiques et légendaires[4]. Pourquoi à l'échec politique, habituellement sanctionné par la mort ou la mutilation, ne fait donc pas suite la censure ou l'oblitération de la mémoire ? Je vais aborder cette question à partir de l'étude d'un cas spécifique, qui me paraît particulièrement significatif, celui de Georges Maniakès.

L'histoire de ce personnage – stratège victorieux en Orient pendant les années 1030, artisan de la reconquête partielle de la Sicile en 1038-1041, accusé d'aspirer à l'Empire et emprisonné par ordre de Michel IV, puis libéré et renvoyé en Italie par l'impératrice Zoè, enfin protagoniste en 1042-1043 d'une usurpation malheureuse contre Constantin IX Monomaque – est bien connue et il n'y a pas besoin de la rappeler dans les détails[5]. Ce qui a attiré l'attention de plusieurs commentateurs, c'est le fait que ce rebelle semble avoir joui de la sympathie unanime des écrivains byzantins. Jean-Claude Cheynet a reconnu dans cette attitude un reflet des arguments qui, dans l'idéologie politique byzantine, justifiaient l'opposition à l'empereur en place et l'alternance politique, même violente, c'est-à-dire la critique de l'injustice et de l'ingratitude impériale[6]. Par la suite, d'autres historiens, comme Anthony Kaldellis et Frederick Lauritzen, se sont intéressés à la place occupée

3. Voir, entre autres, C. Holmes, *Basil II and the governance of the empire* (Oxford studies in Byzantium), Oxford 2005, p. 450-475 ; *Power and subversion in Byzantium : papers from the forty-third Spring Symposium of Byzantine studies, University of Birmingham, March 2010*, ed. by D. Angelov & M. Saxby (Society for the promotion of Byzantine studies publications 17), Farnham – Burlington 2013 ; A. Kaldellis, *The Byzantine Republic : people and power in New Rome*, Cambridge MA – London 2015.

4. L. Andriollo, *Constantinople et les provinces d'Asie Mineure, ixe-xie siècle : administration impériale, sociétés locales et rôle de l'aristocratie* (MTM 52), Leuven – Paris 2017, p. 377-378.

5. Sur Maniakès et sur sa révolte, voir : V. von Falkenhausen, *La dominazione bizantina nell'Italia meridionale dal IX all'XI secolo*, Bari 1978, p. 95-96 ; Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 48-49, 57-58 et *passim* ; E. Merendino, La spedizione di Maniace in Sicilia nel *bios* di San Filareto di Calabria, *Νέα Ῥώμη* 1, 2004, p. 135-141 ; A. Σαββιδης [A. Savvidis], *Γεώργιος Μανιάκης, Κατακτήσεις και υπονόμευση στο Βυζάντιο του ενδέκατου αιώνα (1030-1043 μ. Χ.)*, Αθήνα 2004 ; A. Jacob, Le topotérète de la flotte Constantin et la révolte de Georges Maniakès en 1042 dans une inscription inédite de terre d'Otrante, *Νέα Ῥώμη* 4, 2007, p. 163-176.

6. J.-C. Cheynet, Se révolter légitimement contre le « basileus » ?, dans *Revolte und sozialstatus von der Spätantike bis zur Frühen Neuzeit = Révolte et statut social de l'Antiquité tardive aux Temps modernes*, hrsg. von Ph. Depreux (Pariser historische Studien), München 2008, p. 57-71. Ailleurs, J.-C. Cheynet a aussi mis en relief les circonstances qui poussèrent Maniakès à la révolte, ainsi que les facteurs qui expliquent que sa rébellion se soit étiolée rapidement après sa mort, sans arriver à représenter une menace réelle pour l'empereur (Id., *Pouvoir et contestations*, p. 292, 338). Précédemment, Paul Lemerle avait donné une lecture politique de cette rébellion : elle exprimerait l'hostilité du parti militaire, en particulier de l'armée d'Orient, envers la stratégie défensive de Monomaque ; ce dernier aurait privilégié, en politique étrangère et notamment en Italie, l'action diplomatique et la négociation

par la figure de Maniakès dans la littérature byzantine du xie siècle, en particulier dans la *Chronographie* de Michel Psellos[7]. Pour ma part, je chercherai à reconnaître les éléments constitutifs d'une tradition narrative concernant ce personnage, qui semble parcourir les sources littéraires byzantines du xie siècle. Pour ce faire, j'examinerai les traits physiques et moraux attribués au personnage de Maniakès, la structure des récits qui concernent ce personnage, leur contenu et leur intégration dans le cadre des narrations historiques de portée plus large (histoires ou chroniques), ainsi que le jugement porté sur la figure du rebelle et sur ses actions. Je me bornerai ici à prendre en considération la littérature produite à Constantinople au xie siècle, en laissant de côté d'autres sources, comme les vies de saints italo-grecs ou les sources non grecques, notamment latines et orientales, qui, tout en fournissant des informations intéressantes pour la reconstruction historique, sortent du domaine de ma recherche.

Les auteurs contemporains, témoins de la révolte de 1042-1043, dont ils suivirent le déroulement depuis l'observatoire privilégié de la cour, tendent à se concentrer sur les dernières étapes de la vie de Maniakès, notamment ses campagnes en Italie méridionale et sa mort, plutôt que sur sa carrière précédente. On peut ranger dans cette catégorie le témoignage de Michel Psellos, celui plus concis de Michel Attaliatès, une épigramme de Christophore Mytilénaios[8] et un poème en hexamètres homérisants sur la mort de Maniakès, attribué par le passé au même Christophore Mytilénaios mais dont l'auteur demeure incertain (εἰς τὸν Μανιάκην περὶ τοῦ μούλτου ἡρωϊκά)[9]. C'est seulement dans l'œuvre de Jean Skylitzès, rédigée vers la fin du siècle, qu'on trouve une reconstruction plus détaillée de la carrière de ce personnage, à partir de ses exploits en Orient jusqu'aux campagnes en Sicile et en Italie méridionale. Les informations rapportées par les sources du xie siècle furent ensuite réunies et synthétisées au siècle suivant par des écrivains comme Zonaras et Constantin Manassès.

Michel Psellos traita de la rébellion de Maniakès dans sa *Chronographie* et dans un panégyrique pour Constantin IX Monomaque, daté du printemps 1043 par George T. Dennis[10]. Ce dernier texte, composé immédiatement après la répression de la révolte, est le seul qui contient une critique dure et explicite du rebelle : évidemment, un éloge adressé à l'empereur ne pouvait pas faire place à un portrait positif de l'usurpateur vaincu. Cependant, cette condamnation n'est pas sans ambiguïté. Le discours insiste, certes, sur

par rapport aux interventions militaires (P. Lemerle, *Cinq études sur le xie siècle* [Le monde byzantin], Paris 1977, p. 257).

7. A. Kaldellis, *The argument of Psellos'* Chronographia (Studien und Texte zur Geistesgeschichte des Mittelalters 68), Leiden 1999, p. 108, 183, 197 ; F. Lauritzen, *The depiction of character in the* Chronographia *of Michael Psellos* (Byzantios : studies in Byzantine history and civilization 7), Turnhout 2013, p. 175-180.

8. Voir plus haut, n. 1.

9. M. Broggini, Il carme εἰς τὸν Μανιάκην περὶ τοῦ μούλτου attribuito a Cristoforo Mitileneo, *Porphyra* 15, 2011, p. 13-34, http://www.porphyra.it/Porphyra15-1.pdf, page consultée le 30 mars 2016 ; F. Lauritzen, Achilles at the battle of Ostrovo : George Maniakes and the reception of *Iliad*, *BSl.* 74, 2014, p. 171-187 ; E. Magnelli, Due integrazioni al carme sulla morte di Giorgio Maniace, *Νέα Ῥώμη* 11, 2014, p. 145-149.

10. *Michaelis Pselli Orationes panegyricae*, ed. G. T. Dennis (Teubner), Stutgardiæ – Lipsiæ 1994, p. 18-50 (*oratio* n° 2).

l'impiété de Maniakès, en jouant sur l'antithèse entre l'Orient, d'où il vient et d'où la lumière se lève, et l'obscurité de son esprit, et en opposant à son arrogance la bienveillance montrée par le *basileus*. Toutefois, Psellos souligne aussi le charisme du personnage, son succès auprès des soldats, sa bravoure lors du dernier combat, son expérience et son habileté tant comme guerrier que comme commandant. La valeur de cet officier ressort plus clairement par contraste avec la lâcheté mal dissimulée du chef des impériaux, l'eunuque Étienne. La mort de l'usurpateur n'est pas le résultat de la supériorité des troupes du *basileus* : elle relève du prodige. Même révolté, c'est à Maniakès qu'est associé l'attribut – impérial – de la victoire.

Ces caractéristiques – la force, la valeur militaire, l'expérience et l'habilité stratégique de Maniakès d'un côté, et l'inaptitude des commandants qui lui sont opposés par le pouvoir impérial de l'autre – reviennent dans les récits de la carrière et de la rébellion de ce général. On les trouve en premier lieu dans la *Chronographie* du même Psellos : dans son récit historique, cet auteur stigmatise plus clairement l'incapacité des hommes de Constantin IX, d'abord l'ambassadeur envoyé à Maniakès en Italie, puis l'eunuque mis à la tête des troupes impériales pour combattre l'usurpateur[11]. Attaliatès, en traitant brièvement de la campagne de Maniakès en Sicile (1038-1041), avance également que, si l'on n'avait pas accusé Maniakès d'aspirer au trône et si on ne l'avait destitué de son commandement, les Romains auraient pu maintenir le contrôle de l'île, qui fut perdue à cause de la conduite honteuse et lâche des commandants envoyés le remplacer[12]. Les mêmes critiques sont répétées dans le récit de Jean Skylitzès. À chaque étape de la carrière de Maniakès, cet auteur souligne le rôle déterminant joué par la personnalité et l'habileté de ce commandant, capable de s'imposer sur ses subordonnés et de consolider ses conquêtes par la crainte qu'il inspirait. Le manque de compétence et d'autorité de ceux qui le remplacèrent, à Édesse d'abord, puis en Sicile et en Italie, fait ressortir plus clairement sa valeur, et est présenté comme une cause de la détérioration de la situation politique et militaire de l'Empire[13].

Un trait récurrent de la description de Georges Maniakès, qu'on retrouve notamment dans la *Chronographie* de Psellos et dans les textes poétiques consacrés à la mort du rebelle, est le recours à l'arsenal rhétorique et lexical propre à la tradition épique et homérique. Il a été observé que la description de Maniakès dans la *Chronographie* de Psellos rappelle de près celles des guerriers de l'*Iliade* : comme Achille, Hector ou Ajax jadis, Maniakès se distingue par sa taille impressionnante, atteignant les dix pieds (par rapport aux autres hommes, il est dit être comme une colline ou le sommet d'une montagne), par sa voix de tonnerre, par la force de ses mains et par la violence de son élan, qui égale celle d'un ouragan ou d'un lion[14]. Aussi, en ouvrant la description de la bataille décisive contre

11. Michel Psellos, *Chronographie* VI.80-81, 83, vol. 2, p. 3-4.
12. *Michaelis Attaliatæ Historia*, p. 7.
13. Scylitzes, p. 397 et 399-400 (Maniakès est envoyé au Vaspourakan et Léon Lépendrènos prend le commandement d'Édesse ; attaque des émirs de Mésopotamie contre la ville, qui faillit être prise), p. 406 (perte des conquêtes en Sicile), p. 425-426 (révolte des soldats francs contre Michel Dokeianos, qui remplace Maniakès en Italie du sud).
14. Michel Psellos, *Chronographie* VI.77, vol. 2, p. 2 ; Lauritzen, *The depiction of character* (cité n. 7), p. 175-178. Attaliatès aussi décrit Maniakès comme « indomptable et inflexible, grand et aux larges épaules, terrible à voir et qui excellait en astuce » (*Attaliatæ Historia*, p. 15 ; trad. L. Andriollo).

les impériaux, Psellos prévient le lecteur que ces derniers furent « des spectateurs de sa valeur beaucoup plutôt que des adversaires »[15] : les actions de Maniakès à Ostrovo sont présentées comme une véritable *aristeia*, avec le héros qui avance animé d'une fureur extraordinaire, massacrant et mettant en déroute les adversaires[16]. La description de la bataille fournie par Attaliatès suit elle aussi, dans sa brièveté, ce modèle : l'élan de Maniakès, « homme sanguinaire et brave » (ἀνὴρ αἱμοχαρὴς καὶ γενναῖος), est irrésistible, il se bat de ses propres mains, au premier rang, en massacrant les ennemis[17]. Le motif de l'*aristeia* est développé plus amplement dans les vers fortement homérisants du poème εἰς τὸν Μανιάκην περὶ τοῦ μούλτου, qui reprend la structure narrative de l'épopée homérique avec ses temps forts, y compris la retraite et le repos du guerrier et les combats singuliers, décrits avec abondance de détails sanglants[18].

Mais, à la différence des héros homériques, Maniakès ne bénéficie pas de la protection divine ; bien au contraire, dans le récit de Psellos, tout comme dans celui d'Attaliatès et dans le poème εἰς τὸν Μανιάκην περὶ τοῦ μούλτου, c'est la main de Dieu qui se charge d'arrêter son élan invincible[19]. Dans la *Chronographie* de Psellos, cette intervention divine est connotée comme inexplicable et presque injustifiée. Anthony Kaldellis a observé que c'est ici l'un des rares cas où Psellos fait appel à la Providence pour éclairer des événements humains[20], et en effet le recours à une telle justification paraît ambigu. Ailleurs dans la *Chronographie*, Psellos déclare « attribuer à la divine Providence le règlement des choses de quelque importance [...] si toutefois notre état naturel n'est pas corrompu »[21] : or, par cette même clause, il semble soustraire au contrôle divin les actions produites par les passions humaines et leurs excès. D'autre part, le scepticisme exprimé à plusieurs reprises envers la foi superstitieuse de personnages comme l'impératrice Zoé ou le même Constantin Monomaque, attitudes que Psellos présente comme irrationnelles et risibles[22], jette une ombre aussi sur la valeur de l'aide divine comme preuve de légitimité et d'aptitude à la fonction impériale.

De plus, dans le centon homérique sur la mort de Maniakès, l'accumulation des réminiscences homériques aboutit à une superposition littéraire des figures de l'usurpateur et d'Achille[23], dont on reconnaît un reflet aussi dans Psellos. Ce rapprochement n'est pas sans signification. Dans l'*Iliade*, la fureur et les *aristeiai* d'Achille sont le produit de l'ἄχος, une douleur sourde et chargée de rancœur, provoquée par une injustice (l'enlèvement de Briséis) ou par une perte irréparable (la mort de Patrocle). Lorsqu'il prend les armes contre l'empereur, l'esprit de Maniakès est opprimé par une douleur semblable (θυμὸν ἄχει μεγάλῳ βεβαρημένος, v. 1)[24]. Ainsi, tout en reprochant à l'usurpateur sa folie, son

15. Michel Psellos, *Chronographie* VI.84, vol. 2, p. 5.
16. A. Camerotto, *Aristeia*, azioni e tratti tematici dell'eroe in battaglia, *Aevum antiquum* NS 1, 2011, p. 263-308 (en particulier p. 274-283).
17. *Attaliatæ Historia*, p. 15.
18. Lauritzen, Achilles at the battle (cité n. 9), v. 40-44 ; 49-74.
19. Michel Psellos, *Chronographie* VI.84, vol. 2, p. 5 ; *Attaliatæ Historia*, p. 15-16 ; Lauritzen, Achilles at the battle (cité n. 9), v. 79-80.
20. Kaldellis, *The argument* (cité n. 7), p. 108.
21. Michel Psellos, *Chronographie* IV.30, vol. 1, p. 71 ; Kaldellis, *The argument* (cité n. 7), p. 105.
22. Kaldellis, *The argument* (cité n. 7), p. 106-109.
23. Lauritzen, Achilles at the battle (cité n. 9), p. 177-180.
24. Broggini, Il carme (cité n. 9), p. 18-19.

impiété et son caractère sauvage, les choix lexicaux et la formulation des vers dans leur ensemble suggèrent une justification implicite de ses actions, et en même temps ils laissent paraître l'admiration pour son courage et sa force. Le modèle homérique constitue donc un premier point de référence littéraire, qui participe à la caractérisation héroïque du personnage et à l'organisation narrative du récit, et en même temps fournit au lecteur avisé une clef d'interprétation des événements. Si le jugement sur les faits transparaît de façon allusive dans ce poème, la *Chronographie* de Psellos l'exprime ouvertement, dans le long préambule qui précède la narration de la révolte de Maniakès. Psellos y dénonce l'envie suscitée par les « natures admirables » même auprès des empereurs, qui préfèrent « mourir sans avoir le secours de quelques personnes que de devenir forts par elles »[25]. Maniakès est explicitement présenté comme un modèle de bravoure et d'expérience militaire et comme l'archétype de la victime d'un traitement injuste et de la jalousie impériale. Victorieux, il ne reçoit ni prix, ni couronnes; au contraire, il est chargé de chaînes et jeté en prison. Psellos critique ainsi ouvertement l'incapacité des *basileis* à profiter des talents de leurs sujets pour le bien de l'État et leur crainte envers tous ceux qui pourraient leur faire de l'ombre[26].

Un autre élément caractéristique, qui se rencontre tant dans les récits de Psellos et d'Attaliatès que dans le poème sur la mort de Maniakès et qui contribue à donner une stature héroïque au personnage, est la place, visuelle et narrative, occupée par le cadavre du rebelle et par la réaction des ennemis à sa vue. Psellos observe que, une fois Maniakès tombé à terre, les adversaires n'osaient pas s'approcher, de peur qu'il ne s'agisse d'une ruse; ayant enfin trouvé le courage de l'observer de près, ils admiraient sa taille et l'espace couvert par son corps[27]. Psellos rapporte aussi que, la première surprise passée, plusieurs soldats s'attribuaient le mérite d'avoir tué le rebelle, tandis que des histoires légendaires commençaient à circuler à ce propos. Étant donné l'arsenal de références classiques déployées dans la description de cet épisode, on ne peut s'empêcher de penser à un fragment célèbre d'Archiloque, avec ses sept cadavres à terre, dont mille proclament être les tueurs[28] : encore une fois, un regard ironique est porté sur les partisans de l'empereur légitime. Le poème εἰς τὸν Μανιάκην περὶ τοῦ μούλτου reprend les mêmes thèmes : le cadavre de Maniakès, allongé « grand et imposant » par terre, est comparé à un taureau, à un ours ou à un chêne abattu; il inspire plus d'effroi mort que vivant; les soldats s'enfuient devant lui, « craignant même la cendre silencieuse de Maniakès »[29].

La présence du corps de Maniakès, évoqué jusque dans le détail des tendons de ses bras, est centrale aussi dans la brève épigramme funéraire que lui dédia Christophore Mytilénaios[30]. Cette épitaphe à la première personne se construit sur l'interaction de deux figures rhétoriques, l'éthopée, par laquelle le poète donne la parole au mort même, et la personnification d'une idée abstraite, le courage (ἠνορέη), présentée comme

25. Michel Psellos, *Chronographie* VI.74, vol. 1, p. 153.
26. *Ibid.*, VI.75-76.
27. *Ibid.*, VI.85. Attaliatès rapporte la même version des faits : *Attaliatæ Historia*, p. 16.
28. Archiloque, fr. 101 W, dans *Greek iambic poetry*, ed. and transl. by D. E. Gerber (Loeb classical library 259), Cambridge MA – London 1999, p. 142-143.
29. Lauritzen, Achilles at the battle (cité n. 9), v. 94-100.
30. Voir plus haut, n. 1.

une figure douée d'une volonté et d'un comportement propre, presque un double du défunt. L'emploi de ces artifices rhétoriques n'était pas nouveau dans le genre de la poésie funéraire à Byzance : à la fin du xe siècle, on en trouve des exemples intéressant dans l'œuvre de Jean Géomètre. Ce poète avait composé des épitaphes impériales à la première personne, où il évoquait, sur un ton à la fois héroïque et tragique, les exploits de Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès[31]. Une autre épitaphe du même auteur, dédié au questeur et magistre Théodore Dékapolitès, met en scène la personnification d'une vertu – la justice : elle aussi, après avoir accompagné le défunt fidèlement durant sa vie sur terre, refuse de l'abandonner dans le sépulcre; « sur sa tombe, assise auprès de lui » elle est présentée dans l'acte d'en chanter l'élégie[32]. C'est peut-être avec ces modèles à l'esprit que Christophore Mytilénaios composa ses vers; le choix du mètre (l'hexamètre dactylique) et la valeur homérisante qui y était associée contribuent à souligner la stature héroïque du défunt, sa valeur de modèle, projetant en même temps une critique implicite sur les commandants qui lui survécurent.

À l'influence indéniable du modèle homérique semblent donc s'ajouter d'autres réminiscences appartenant à la tradition littéraire byzantine, qui interviennent eux aussi dans la création du portrait héroïque de Maniakès. Dans les chroniques du xe siècle, notamment dans la *Continuation de Théophane*, des qualités physiques et morales semblables à celles attribuées à cet usurpateur sont associées aussi à des personnages comme Nicéphore Phocas l'Ancien et ses deux petits-fils, Léon et le futur empereur Nicéphore, ainsi qu'aux premiers représentants des Argyroi, Eustathe et Léon, et des Kourkouas, le domestique des Scholes Jean et son frère Théophile[33]. Tous ces généraux sont dits être excellents stratèges, vigilants et infatigables. De Nicéphore Phocas le Vieux, les chroniques soulignent l'astuce et la force du bras[34], tandis que ses petits-fils, Nicéphore et Léon, sont décrits mettant en déroute des ennemis incapables de résister à leur élan et en les taillant en pièces[35]. Eustathe et Léon Argyroi sont décrits eux aussi comme des guerriers sans égaux, dont le nom, prononcé ou entendu, suffit à faire trembler leurs

31. Jean Géomètre, *Poèmes en hexamètres et en distiques élégiaques*, éd., trad., commentaire par E. M. van Opstall (The medieval Mediterranean 75), Leiden – Boston 2008, n° 61; *Anecdota Graeca e codd. manuscriptis Bibliothecae Regiae Parisiensis*, IV, ed. J. A. Cramer, Oxonii 1841, p. 290, v. 1-13 et p. 267, v. 22-269, v. 19. Voir aussi L. Andriollo, Aristocracy and literary production in the 10th century, dans *The author in middle Byzantine literature : modes, functions and identities*, ed. by A. Pizzone (Byzantinisches Archiv 28), Boston – Berlin 2014, p. 119-138 (en particulier p. 121-125).
32. Jean Géomètre, *Poèmes* (cité n. 31), n° 96.
33. Andriollo, Aristocracy and literary production (cité n. 31), p. 126-129.
34. Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 313 : ἀνὴρ ἐπιμελής τε καὶ ἄγρυπνος καὶ κατὰ χεῖρά τε καὶ βουλὴν γενναῖός τε καὶ συνετός. La force du bras de Maniakès est un élément caractéristique de sa description, comme nous l'avons vu, chez Attaliatès comme chez Psellos; par exemple, traitant de son intervention militaire en Italie méridionale en 1042, il dit que, faute d'autre rempart, il allait opposer son bras aux attaques des ennemis (Michel Psellos, *Chronographie* VI.78, vol. 2, p. 2 : τὴν δὲ αὐτοῦ χεῖρα ἀντ' ἄλλου τινὸς ἐρύματος ἀντιστήσων ταῖς ἐκείνων ἐπιδρομαῖς).
35. Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 460 (καὶ ἦν ἰδεῖν θάμβος καὶ ἔκπληξιν τοῖς ὁρῶσιν τὸν νικητὴν Νικηφόρον τὰς παρατάξεις καὶ δυνάμεις καὶ τὰ φοῦλκα τοῦ ἀθέου Χαμβδᾶ συγκόπτοντα καὶ ἀπορραπίζοντα) et 462 (καὶ ἦν ἰδεῖν τοὺς αὐταδέλφους ὑπὲρ τῶν Χριστιανῶν ἀγωνιζομένους, καὶ πρὸς τοὺς πολεμίους χωροῦντας καὶ κατασφάττοντας, καὶ τὴν αὐτῶν ὁρμὴν μὴ φέροντας).

ennemis[36]. Une telle remarque rappelle le passage dans lequel Psellos souligne que les barbares étaient effrayés par Maniakès, pour l'avoir vu en action ou pour en avoir entendu parler; au moment de sa traversée de l'Adriatique, « nul de ceux qui furent envoyés à sa rencontre n'osa faire front contre lui, mais tous, dans la terreur qu'il leur inspirait, se tinrent loin de lui »[37]. Enfin, si on se tourne vers le récit de Skylitzès, on constate que le *modus operandi* de Maniakès en Orient n'est pas sans rappeler celui de Jean Kourkouas : le célèbre domestique des Scholes reprit Mélitène aux Arabes en 934, tandis qu'un siècle plus tard Maniakès reconquiert la ville célèbre d'Édesse; tous deux s'emparent de reliques précieuses (le *mandylion* pour Kourkouas, la lettre du Christ à Abgar pour Maniakès) qu'ils envoient à Constantinople accompagnées de grands honneurs[38].

Le personnage de Maniakès présente aussi des similarités avec deux autres rebelles célèbres, Bardas Sklèros et Bardas Phocas, tels que décrits dans la *Chronographie* de Psellos et dans la *Synopsis historiôn* de Skylitzès. C'est en particulier Bardas Phocas le Jeune qui émerge dans ces récits comme un personnage héroïque et presque légendaire. Dans Skylitzès, il est le protagoniste de plusieurs combats singuliers, autant de *monomachiai* à la couleur épique : traqué ou en condition d'infériorité, il préfère risquer une mort honorable plutôt que de survivre à une défaite honteuse; il s'avance sur le champ de bataille combattant avec ses hommes, au premier rang, défiant ses adversaires et les massacrant avec sa masse[39]. Chez Psellos comme chez Skylitzès, l'épisode du combat singulier entre les deux Bardas est décrit comme un spectacle beau et terrible qui, en accord avec la tradition homérique, entraîne une suspension de la bataille[40]. Les points de contact avec l'*aristeia* de Maniakès dans ses diverses versions, en prose et en poésie, sont évidents, en ce qui concerne les modèles littéraires évoqués et l'organisation narrative. Le Bardas Phocas de Psellos ressemble à son Maniakès aussi pour d'autres aspects : homme vigilant et expert de la guerre dans toutes ses formes, il est doué d'une force extraordinaire, au point que « quiconque avait reçu de lui une blessure était un homme mort », tandis que son cri de guerre était capable de bouleverser une armée[41]. Comme Maniakès, les Ibères qui forment la garde de Bardas Phocas atteignent les dix pieds de haut et ont un sourcil fier et tendu; lors de la bataille fatale contre les troupes de Basile II, Phocas s'élance avec eux contre l'empereur, semant le trouble dans le champ de bataille, jusqu'au moment où, soudainement, il tombe à terre[42].

La figure de Maniakès en tant que personnage littéraire se construit donc à travers la superposition de références à la tradition épique homérique d'un côté et à la tradition

36. *Ibid.*, p. 363 (Εὐστάθιον Ἀργυρὸν οἱ Ἀγαρηνοὶ ἐδεδίεσαν, ὡς τὸ τούτου ὄνομα ἔκπληξιν καὶ φόβον αὐτοῖς λέγεσθαι), p. 374 (Léon Argyros : καὶ γὰρ τοιοῦτος ἦν ὁ ἀνὴρ οἷος ἕτερος ἐπὶ Μιχαὴλ βασιλέως οὐχ εὑρέθη στρατιώτης, ὡς πολλάκις τοῖς Ἀγαρηνοῖς τῆς Τεφρικῆς μετὰ τοὺς ἀνθρώπους αὐτοῦ μιγνύμενον εἰς τροπὴν καὶ φροῦδον καὶ ἀπώλειαν παρέχειν καὶ τὸ ὄνομα αὐτοῦ φημιζόμενον καταπτήσσειν καὶ τρέμειν).

37. Michel Psellos, *Chronographie* VI.82, vol. 2, p. 4.

38. Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 415-417; Scylitzes, p. 224-225, 387.

39. *Ibid.*, p. 293-294 (lutte avec Constantin Charôn), p. 325 (lutte avec Constantin Gabras), p. 226-227 (duel des deux Bardas).

40. Michel Psellos, *Chronographie* I.8, vol. 1, p. 6; Scylitzes, p. 226-227.

41. Michel Psellos, *Chronographie* I.7, vol. 1, p. 5-6.

42. *Ibid.* I.10 et 15, vol. 1, p. 7 et 9-10.

historiographique et poétique byzantine du xe siècle de l'autre; cette dernière s'était déjà approprié en partie ce langage littéraire épique, en l'adaptant à des sujets contemporains. L'adhésion à ces modèles paraît avoir des conséquences aussi sur l'organisation du récit des aventures de Maniakès qui, dans ses diverses versions, tend à maintenir les moments forts de l'*aristeia* du héros. La présence d'éléments récurrents et quelque peu stéréotypés dans la caractérisation du personnage et dans la structure narrative pourrait indiquer qu'on est en présence d'une tradition cohérente liée au personnage de Maniakès, dont on trouverait des reflets dans un ensemble de textes divers, composés pendant la deuxième moitié du xie siècle. En examinant les passages des continuateurs de Théophane et de Skylitzès mentionnés plus haut, où les exploits des grands généraux aristocrates du xe siècle sont racontés sur un ton élogieux, j'ai eu l'occasion de souligner des traits stylistiques semblables et de proposer d'y voir les traces de matériaux narratifs externes incorporés dans les récits des chroniqueurs. Bien qu'il soit impossible de préciser la nature de ces sources externes, on peut supposer l'existence d'au moins deux catégories de sources : des récits des exploits des chefs célèbres, relevant d'une tradition populaire, éventuellement transmise par voie orale, et une littérature familiale plus formalisée, qui pourrait s'être exprimée dans les genres du traité, du mémoire ou de la biographie[43]. L'existence de cette littérature, aujourd'hui largement perdue, est confirmée par des références explicites dans les sources, qui mentionnent par exemple l'existence de chansons célébrant les gestes des premiers Doukas ou d'une œuvre en huit livres consacrée aux exploits du domestique Jean Kourkouas[44]. Quelques traités composés dans le milieu de familles aristocratiques bien connues, tels le *De velitatione* attribué à Nicéphore Phocas ou les *Récits et conseils* de Kékauménos, pourraient aussi fournir des exemples de cette production littéraire familiale et aristocratique[45].

Peut-on supposer l'existence de matériaux littéraires de ce genre en ce qui concerne la figure de Georges Maniakès et sa révolte malheureuse? Si les traits formels mis en évidence dans cette analyse semblent supporter une telle hypothèse, la nature hétérogène des textes examinés (allant de la poésie épique et funéraire à l'historiographie et aux chroniques) pose problème. Aussi, leur date de composition – assez proches des événements traités – inviterait à les situer dans le cadre de la formation d'une tradition, plutôt que dans celui de la réception de matériaux narratifs déjà existants. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de Psellos, un auteur qui ne se limite pas à collecter et synthétiser des sources antérieures; au contraire, il fut témoin de la révolte de Maniakès, qu'il précise avoir connu et admiré de ses yeux[46]. Et pourtant la structure même de sa narration suggère que des récits sur les faits qu'il relate circulaient et qu'ils étaient connus des lecteurs

43. Andriollo, Aristocracy and literary production (cité n. 31), p. 126-131; Ead., *Constantinople et les provinces* (cité n. 4), p. 376-379.

44. H.-G. Beck, *Geschichte der byzantinischen Volksliteratur*, München 1971, p. 50-51; Theophanes continuatus, p. 428; Andriollo, *Constantinople et les provinces* (cité n. 4), p. 377-378.

45. *Le traité sur la guerilla (De velitatione) de l'empereur Nicéphore Phocas (963-969)*, texte établi par G. Dagron et H. Mihaescu, trad. et commentaire par G. Dagron (Le monde byzantin), Paris 1986; Cecaumeno, *Raccomandazioni e consigli di un galantuomo*, testo critico, trad. e note a cura di M. D. Spadaro (Hellenica 2), Alessandria 1998.

46. Τοῦτον ἐγὼ τὸν ἄνδρα καὶ τεθέαμαι καὶ τεθαύμακα : Michel Psellos, *Chronographie* VI.77, vol. 2, p. 1-2.

potentiels de la *Chronographie*. C'est ce même Psellos qui en donne la confirmation, en faisant mention des histoires légendaires relatives à la mort de Maniakès qui semblent s'être formées sur le champ de bataille d'Ostrovos même[47]. Aussi, le prologue par lequel il introduit la description de Maniakès et le récit de sa rébellion est allusif et elliptique : on y présente l'histoire de l'homme dans son ensemble, on anticipe que sa carrière avait été longue et remarquable par son alternance de succès et disgrâces, on fait allusion à la reconquête d'Édesse et à l'expédition de 1038-1041 en Sicile; mais ces aventures ne sont pas racontées par la suite[48]. Psellos ne tient pas ce qu'il promet : il se concentre seulement sur la dernière campagne de Maniakès en Italie et sur sa rébellion, considérant comme acquise la connaissance des autres exploits de ce général, déjà célèbres. Même si Psellos n'écrit pas une chronique et s'il donne une vision très personnelle des événements qu'il relate, le haut niveau d'élaboration rhétorique de son œuvre, riche en allusions littéraires et intertextuelles, n'exclut pas la référence, éventuellement elliptique, altérée ou contaminée par d'autres modèles littéraires, à des récits et matériaux narratifs qui pouvaient circuler par ailleurs. En revanche, les pamphlets concernant la carrière de Maniakès pourraient avoir laissé un signe plus visible dans la *Synopsis historiôn* de Jean Skylitzès, dont ce général est l'un des héros les plus remarquables[49]. Cela ne serait pas surprenant et s'accorderait avec l'usage que cet auteur semble faire de sources concernant d'autres personnages saillants de son œuvre, comme Bardas Sklèros et Bardas Phocas ou Katakalôn Kékauménos[50].

Les sources littéraires examinées permettent donc d'entrevoir la formation d'une mémoire et d'une tradition littéraire relatives à la figure de Georges Maniakès, qui semble se former immédiatement après sa mort, pendant la deuxième moitié du XIe siècle. On ne saurait préciser quelles formes prirent les récits qui circulaient sur son compte, et on ne peut même pas exclure qu'il y en ait eu plusieurs, en vers ou en prose, selon les milieux où ils circulèrent, le public auquel ils s'adressèrent et le contexte de composition. Dans les sources à notre disposition, le personnage de Maniakès se caractérise par des traits physiques et moraux récurrents et quelque peu stéréotypés, déjà propres aux héros homériques et aux stratèges célèbres de l'histoire byzantine. L'ensemble de ces résonances littéraires contribue à créer une image héroïque du rebelle vaincu et à le présenter comme un véritable modèle de vertu, héritier des grands généraux du Xe siècle. Il est légitime de se demander comment et pourquoi une telle glorification de l'usurpateur malheureux trouva tant d'espace dans la haute littérature constantinopolitaine. Pour cela, il convient

47. *Ibid.* VI.85, vol. 2, p. 5-6.
48. *Ibid.* VI.76, vol. 2, p. 1-2.
49. J. Shepard, Byzantium's last Sicilian expedition : Scylitzes' testimony, *RSBN* NS 14-16, 1977-1979, p. 145-159. Skylitzès rend compte de la carrière de Maniakès en détail, décrivant aussi ses exploits en Orient, lorsqu'il était stratège de Telouch et des villes pareuphratiques, décrivant les astuces et les stratagèmes qu'il déploya contre les Arabes (Scylitzes, p. 381-382, 387, 397); il donne aussi des détails sur la vie familiale du personnage, mentionnant son père Goudélios Maniakès (*ibid.*, p. 387), ses domaines dans le thème des Anatoliques et ses relations avec Romain Sklèros, auxquelles on attribue sa disgrâce (*ibid.*, p. 427).
50. Holmes, *Basil II* (cité n. 3), p. 255-298; J. Shepard, A suspected source of Skylitzès' *Synopsis Historion* : the great Catacalon Cecaumenos, *BMGS* 16, 1992, p. 171-181.

de s'interroger sur l'identité des auteurs de ces textes, sur leurs destinataires et sur leur fonction.

Par analogie avec les exemples des grands lignages du Xe siècle, on pourrait considérer d'abord le rôle joué par le milieu familial dans la formation et la circulation de ces traditions. Psellos rapporte que, après la mort de Maniakès, la majeure partie des troupes qui avaient suivi l'usurpateur rejoignit les impériaux; Constantin IX organisa un triomphe pour célébrer la victoire et les partisans du rebelle eurent à subir la parade ridicule, comme il était coutume, mais après cela l'empereur se conduisit avec sa modération habituelle[51]. Il ne semble donc pas y avoir eu de répression sanglante et des représentants de la famille Maniakès sont connus pendant la deuxième moitié du XIe siècle : un Théophylacte Maniakès est mentionné par Skylitzès parmi les officiers fidèles à Michel VI lors de l'usurpation d'Isaac Comnène[52]; un Joseph Maniakès, tourmarque de Mogléna, est connu par son sceau[53]; un Constantin Maniakès, sébaste, participa au synode des Blachernes en 1094[54]. Même si le titre de ce dernier personnage pourrait indiquer que les Maniakai avaient réussi l'alliance avec la nouvelle dynastie des Comnènes, les fonctions et les titres des autres membres de la famille à cette époque montrent qu'elle n'était pas en position de nourrir de hautes ambitions, ni d'exercer une influence significative[55]. Après l'accession d'Alexis Comnène, les Maniakai pourraient avoir voulu rehausser leur éclat, mais il ne paraît pas que la consécration littéraire de la mémoire familiale ait soutenu des aspirations politiques, comme ce fut le cas des Kourkouas et des Phocas au Xe siècle ou des Doukas au XIe. C'est donc vers les auteurs des textes analysés et leurs interlocuteurs qu'il convient de se tourner.

Ce qui surprend, au premier abord, c'est le fait qu'un chef militaire ait été si apprécié par des intellectuels et fonctionnaires de l'administration civile, comme l'étaient Michel Psellos, Christophore Mytilénaios et Michel Attaliatès. Le jugement positif porté sur le rebelle se retrouve chez tous ces auteurs, même s'ils ne semblent pas avoir partagé une position politique commune[56] et même si, pour des raisons d'opportunité politique, à un moment ou à un autre, ils firent l'éloge de l'empereur légitime, comme le montrent les discours de Psellos ou les épigrammes de Christophore Mytilénaios pour Constantin IX. Cela confirme, si besoin était, que l'interprétation du comportement politique des élites

51. Michel Psellos, *Chronographie* VI.86-88, vol. 2, p. 5-6.
52. Scylitzes, p. 492.
53. Jordanov, *Corpus* 2, n° 421, p. 273-274.
54. G. Gautier, Le synode des Blachernes (fin 1094) : étude prosopographique, *REB* 29, 1971, p. 213-284, en particulier p. 217, l. 11.
55. Pour un aperçu de la prosopographie de la famille voir : Ch. Stavrakos, Unpublizierte Bleisiegel der Familie Maniakes : der Fall Georgios Maniakes, *SBS* 8, 2003, p. 101-111 ; Jordanov, *Corpus* 2, nos 422, 422A.
56. Récemment, Floris Bernard a suggéré que le silence de Psellos et Christophore Mytilénaios l'un à propos de l'autre, alors qu'ils étaient contemporains et qu'ils devaient sans doute se connaître, serait lié au soutien montré par Mytilénaios au parti de Maniakès, dont l'épitaphe qu'il lui dédia serait une preuve. Sur les relations entre Psellos et Christophore Mytilénaios et sur leurs réseaux respectifs, voir F. Bernard, *Writing and reading Byzantine secular poetry, 1025-1081* (Oxford studies in Byzantium), Oxford 2014, p. 185-187. Sur les divergences entre Psellos et Attaliatès, notamment sur la générosité impériale et la distribution des titres sous Constantin IX et Constantin X, voir J.-C. Cheynet, Le rôle de la « bourgeoisie » constantinopolitaine (XIe-XIIe siècle), *ZRVI* 46, 2009, p. 89-106.

byzantines est plus complexe que ce que l'opposition traditionnelle entre *politikon* et *stratiotikon* ne laisse entendre et que des communautés d'intérêts ou, au contraire, des hostilités inattendues pouvaient survenir. La caractérisation positive de ce rebelle est précisément un élément qui rapproche, au moins sur le plan littéraire, des personnalités comme Psellos, Mytilénaios et Attaliatès, de même que, par voie de conséquence, la critique subtile de certaines pratiques du pouvoir qui avaient poussé l'usurpateur à la révolte.

Dans un article récent, Margaret Mullett a esquissé une série d'options qui rendaient possible, sur le plan littéraire et rhétorique, une critique du *laudandus*, et notamment de l'empereur, dans un état autocratique comme Byzance[57]. Le traitement de la figure de Georges Maniakès par les sources contemporaines, tout en appliquant certaines des stratégies qu'elle décrit, met en place une autre forme de subversion littéraire du discours politique : la critique du pouvoir en place à travers la glorification de son adversaire. Que l'usurpateur ait été battu et que ses proches n'aient plus été en mesure de nuire semble avoir rendu possible et même largement acceptable la conservation d'une mémoire héroïque du rebelle. On peut également imaginer que la formalisation littéraire des récits soit intervenue quelque temps après l'échec de la révolte de Maniakès, voire même à distance de plusieurs années; ceci semble être le cas de la *Chronographie* de Psellos, dont la rédaction fut achevée, selon toute probabilité, pendant les années 1060, sous Constantin X Doukas[58]. Mais derrière le voile de la distance temporelle et de l'échec politique, la présentation héroïque du rebelle malheureux, qui incarne un mode de relation négatif entre l'empereur et ses sujets, maintient sa valeur de critique de tout comportement impérial injuste, son caractère exemplaire et son pouvoir subtilement subversif.

Otto-Friedrich-Universität Bamberg

57. M. Mullett, How to criticize the *laudandus*, dans *Power and subversion in Byzantium* (cité n. 3), p. 247-262.

58. W. Treadgold, *The middle Byzantine historians*, Basingstoke 2013, p. 289-296.

LE SIRE DE COUCY À LA BATAILLE DE BOUVINES (1214-1274)

par Dominique Barthélemy

Pour rendre hommage à Jean-Claude Cheynet, dont j'admire beaucoup l'œuvre puissante et novatrice, je n'ai pas trouvé mieux qu'un petit exercice d'histoire critique à propos d'une des légendes de Bouvines. J'espère qu'il me pardonnera, du fait que j'ai choisi pour lui un guerrier qui n'a pas attaqué l'Empire byzantin en 1204, et dont la carrière et la légende auront peut-être de quoi l'amuser.

Il n'est pas rare que, dans les récits de batailles, les mérites reconnus à tel chevalier, à tel baron, dépendent beaucoup de leur comportement ultérieur, en des circonstances très différentes. Les seigneurs d'Île-de-France se voient félicités ou fustigés par Suger, pour leur vaillance ou leur couardise à la première croisade (1097-1099), selon qu'ils ont été des vassaux fidèles ou difficiles pour les Capétiens, entre 1100 et 1119[1]. D'avoir prêté refuge, en l'un de ses châteaux, aux meurtriers de l'évêque Gaudri de Laon (1112), vaut à Thomas de Marle d'être rayé de l'histoire de cette même croisade par Guibert de Nogent, et oblige ses descendants à sponsoriser un jongleur pour qu'il devienne le premier croisé à entrer dans Jérusalem (15 juillet 1099)[2]. En quoi Thomas de Marle rivalise avec d'autres chevaliers glauques, en mal de rédemption, tel le Chartrain Raimbaud Creton[3]. On en vient presque à se demander, pour chacun des prétendants à ce mérite de premier entrant dans la ville sainte, quel très mauvais coup il a pu faire à une église en France !

C'est la même question, à peu près, que je voudrais poser ici à propos d'un arrière-petit-fils de Thomas de Marle : Enguerran III, sire de Coucy de 1130 à 1242, après son père Raoul Ier et avant ses fils Raoul II (1242-1250) et Enguerran IV (1250-1311). Peu remarqué dans les récits écrits immédiatement après la bataille de Bouvines (1214), il en devient le grand ou l'un des grands héros français dans deux narrations proches de 1260, l'une et l'autre marquées du sceau de la légende : la Chronique dite du « Ménestrel de Reims » et celle d'un moine bénédictin des Vosges, Richer de Senones. Pour le

1. Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, éd. et trad. Henri Waquet, Paris 1929, p. 36, 38, 44.

2. S. Duparc-Quioc, *Le cycle de la croisade* (Bibliothèque de l'École pratique des hautes études. Sciences historiques et philologiques 305), Paris 1955, p. 39-44.

3. Il a mutilé un moine, et l'évêque Yves de Chartres écrit une lettre pour éviter qu'il ne s'en sorte avec une pénitence trop légère, tout en reconnaissant sa belle conduite au siège de Jérusalem : *PL* 162, col. 135.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 13-19.

« Ménestrel », il est le premier à affirmer sa fidélité au roi Philippe Auguste, à l'instant solennel d'avant le combat, en mangeant la tranche de pain trempée de vin que le roi tend à ses barons comme le Christ à ses disciples, lors de la Cène[4]. Richer de Senones nous montre, lui, le sire de Coucy à la pointe de l'attaque contre l'empereur Otton de Brunswick[5], dans le rôle généralement attribué à des garçons de moindre parage, dont la chevalerie excède la noblesse : Guillaume des Barres ou Gérard la Truie.

Nous avons de la bataille de Bouvines un admirable récit en prose latine (dans les *Gesta Philippi*), particulièrement dense et vivant, dû à Guillaume le Breton, un des chapelains de Philippe Auguste. J'ai expliqué ailleurs[6] pourquoi, en notre époque d'un antipositivisme souvent affiché, je persiste à le prendre comme guide et à trouver son auteur particulièrement fiable. N'atteste-t-il pas du fait qu'en une bataille comme celle-ci (événement rare), l'élément déterminant est dans la coordination, la complémentarité entre les chevaliers de haut rang, lourdement armés, et les autres combattants (sergents à cheval, piétons) ? De sorte qu'aucune classe sociale ne peut prétendre objectivement à un mérite particulier. Pour autant, il nous faut prendre garde au fait que Guillaume le Breton ne dit pas tout et que, comme tout narrateur, il sélectionne, qualifie et enchaîne les choses à sa façon. Il n'échappe même pas entièrement à certain soupçon de partialité, étant enclin, par exemple, à souligner le rôle de Frère Guérin, l'évêque élu de Senlis, dont il est lui-même, chanoine de Senlis, un client, et intéressé avant tout aux performances des chevaliers de la maisnie royale. Les barons loyaux au roi ne jouent donc dans le récit de Guillaume le Breton qu'un rôle relativement limité. On a presque l'impression qu'il ne s'attache qu'à ceux qu'il importe de disculper d'un soupçon de trahison (Gaucher de Saint-Pol) ou de mollesse (le duc Eudes de Bourgogne), à moins qu'il ne s'agisse d'un avoué d'Église qui professe l'amour des lettres (Thomas de Saint-Valery)[7] – par où nous devons probablement comprendre qu'il a marqué de l'intérêt pour le travail d'écriture de Guillaume le Breton ! Pierre de Courtenay, enfin, qui partira bientôt régner à Constantinople, a droit à une brève attestation de belligérance, tant la présence de l'un de ses fils dans le camp adverse[8] pourrait faire douter de son propre engagement ! D'une certaine manière, le silence fait sur Enguerran de Coucy et ses deux frères plaide pour eux, s'il signifie qu'on ne les a soupçonnés ni d'intelligence avec l'ennemi ni de mollesse. L'Anonyme de Béthune, qui est l'une des meilleures contre-épreuves du récit de Guillaume le Breton, va bientôt nous rassurer : parmi les « hauts hommes » qui « firent bien » à Bouvines le 27 juillet 1214, figurent chez lui, en bonne place, les trois frères de Coucy[9].

4. *Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle*, publiés par N. de Wailly, Paris 1876, 280-283, p. 146-148. Traduction et commentaire de M.-G. Grossel, *Les récits d'un ménestrel de Reims*, Valenciennes 2002, p. 187-199. Œuvre datée d'environ 1260.

5. *Richeri Gesta Senoniensis ecclesiae*, éd. G. Waitz (MGH. SS 25), Hannover 1880, p. 295 (avec *Agerrannus*, comme *Anjorran* dans la *Geste des Lorrains*). Chronique rédigée entre 1254 et 1264.

6. D. Barthélemy, Le récit canonique de Bouvines (Guillaume le Breton, *Gesta*, 181-203) à l'épreuve des autres sources, *Journal des savants*, 5e série, 2015, 2, p. 207-239.

7. Guillaume le Breton, *Gesta Philippi*, dans *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, publiées par H.-F. Delaborde, Paris 1882, I, p. 276 et 279-280 (Gaucher), 279 (Eudes), 285 et 289 (Thomas).

8. *Ibid.*, p. 286.

9. *Chronique française des rois de France* (Recueil des historiens des Gaules et de la France 24), Paris 1904, p. 768. De fait, Enguerran III figure parmi les chevaliers bannerets dans une liste de *milites* *regni Francie* de 1207/1208 : *Les registres de Philippe Auguste*, publiés par J. Baldwin *et al.*, Paris 1992, vol. 1, p. 317 (avec 30 chevaliers).

Bien entendu, une des données essentielles de la bataille de Bouvines comme de toutes celles des guerres féodales, relativement rares et presque hors de propos, est l'existence de connexions diverses entre des nobles des deux camps, d'autant plus fortes que ces nobles étaient de plus haut rang. Le cas le plus spectaculaire est ici celui du duc de Louvain, gendre de Philippe Auguste et beau-père d'Otton, amené comme prince d'empire à suivre ce dernier, mais prompt à fuir et même, dit-on[10], à adresser ses félicitations au Capétien vainqueur.

Enguerran III de Coucy a lui aussi quelques connexions en face, et on le verra, en 1215, se porter caution d'un chevalier vaincu et rançonné, Eustache de Rœulx[11]. Mais c'est une forme normale de sociabilité entre adversaires nobles, comme d'éviter de se tuer au cours de la bataille, et rien n'a dû porter le sire de Coucy à la nonchalance, lors du dimanche de Bouvines. En face de lui et de tout le lignage de Dreux se trouvait le comte de Boulogne, Renaud de Dammartin, grand ennemi de ce lignage qui n'a pas peu fait pour sa brouille avec Philippe Auguste. D'autre part, Enguerran III avait essayé d'obtenir la main de Jeanne, comtesse héritière de la Flandre, en 1211, payant fort cher le roi pour cela, mais écarté, selon Philippe Mousket, car les Flamands le haïssaient[12]. Plus acceptable à ces derniers s'est avéré Ferran de Portugal, d'autant plus qu'il a très vite pris fait et cause pour eux contre le roi de France. D'où Bouvines, dont il est sorti vaincu, captif et brocardé. De voir Ferran ferré[13], cela n'a pas forcément déplu à Enguerran de Coucy, même si l'espèce de revanche sociale du bon peuple devant ce comte humilié a pu aussi lui paraître une faute de goût.

En tout cas, l'année suivante (1215), Enguerran de Coucy se rue en Angleterre pour y défendre la revendication de Louis de France à la couronne, et il s'avère un proche compagnon de ce prince, devenu en 1223 le roi Louis VIII, jusqu'aux jours de sa mort, en novembre 1226, où il prête et respecte, avec d'autres, le serment de faire rapidement couronner son fils Louis IX[14].

En dehors de l'Anonyme de Béthune, de Guillaume le Breton et de Philippe Mousket[15], les narrateurs de Bouvines citent peu de combattants, même nobles. Il ne faut donc peut-être pas surinterpréter leurs silences. Mais il demeure possible que Guillaume le Breton, chanoine de Senlis, ait occulté Enguerran de Coucy volontairement, du fait du vif conflit de ce dernier avec le chapitre cathédral de Laon, entre 1215 et 1219, dont se sont

10. Aubri de Trois-Fontaines, dont la Chronique emprunte au récit de Guillaume le Breton, en coupant beaucoup et en interpolant un peu, y ajoute ce trait : *Albrici monachi Triumfontium Chronicon*, éd. P. Scheffer-Boichorst (MGH. SS 23), Hannover 1874, p. 902.

11. *Les registres de Philippe Auguste* (cité n. 9), p. 416.

12. D. Barthélemy, *Les deux âges de la seigneurie banale : pouvoir et société dans la terre des sires de Coucy, milieu XIe-milieu XIIIe siècle*, Paris 1984, p. 415.

13. Guillaume le Breton, *Gesta Philippi* (cité n. 7), p. 296-297.

14. Barthélemy, *Les deux âges* (cité n. 12), p. 422-426.

15. *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, publiée par F. de Reiffenberg, Bruxelles 1838, vol. 2, p. 348-376.

montrés solidaires d'autres chapitres, comme celui de Senlis, publiant l'excommunication d'Enguerran et aggravant la lutte liturgique par des rites d'humiliation des reliques[16].

Toutefois, ce qui aurait pu valoir le plus logiquement à Enguerran de Coucy d'être rayé des parchemins sur lesquels on narrait Bouvines, n'est-ce pas sa participation à la fronde baronniale de 1228-1230, puis à la manœuvre de 1236 tendant à rapprocher Thibaud de Champagne de Pierre Mauclerc[17]? Il semble même avoir fait l'objet d'une rumeur hostile sûrement calomnieuse : on lui a prêté, selon le Ménestrel de Reims, de s'être fait préparer une couronne[18], comme s'il avait voulu évincer le jeune Louis IX et aussi Philippe Hurepel, oncle de celui-ci. Mais les grands textes de Guillaume le Breton, *Gesta Philippi* et *Philippide*, sont antérieurs à 1228. Si cet auteur a passé sous silence Enguerran de Coucy (ainsi que ses frères), c'est sans doute à la fois qu'il n'était pas incontournable, et qu'en chanoine de Senlis, Guillaume ne tenait pas à mettre en valeur le fléau des chanoines de Laon – pas davantage qu'à la génération suivante le Flamand Philippe Mousket, dont la sympathie pour le roi de France ne s'étend pas à n'importe quel baron français.

Mais voici qu'à partir de 1226 au plus tard, le baronnage prend du poids dans le royaume, par un contrecoup assez logique de l'expansion royale, philippe-augustéenne, qui l'a regroupé autour du roi. Il est frappant de voir comment, à moyen terme, pour cette raison ou par l'effet d'un paradigme très répandu, celui même des chansons de geste, les barons français dans plus d'un récit bénéficient de distorsions ou d'inventions qui leur sont favorables[19]. Et Primat, traducteur infidèle de Guillaume le Breton, met « les barons » pour *exercitus* (l'armée, l'ost dans son ensemble), et les introduit dans les interstices du texte, à chaque instant[20]. Ainsi les textes du Ménestrel de Reims et de Richer de Senones représentent-ils le paroxysme d'une tendance nette, à défaut d'être vraiment générale, lorsqu'ils développent de manière inédite les harangues et effusions initiales[21] : jusqu'ici c'était la grande scène entre le roi et les chevaliers de son hôtel[22], désormais c'est une scène avec les barons du royaume, dont l'enjeu est beaucoup plus politique, si politique

16. Voir Barthélemy, *Les deux âges* (cité n. 12), p. 454-465 (spécialement p. 459). C'est un adversaire de ces libertés ecclésiastiques que Philippe Auguste, selon Guillaume le Breton, défend à Bouvines. Mais Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, qu'il cite en passant, ne l'est pas moins, en attendant de devenir empereur de Constantinople.

17. *Ibid.*, p. 426-432.

18. *Récits d'un ménestrel* (cité n. 4), 347, p. 179 (et p. 229 de la traduction Grossel [citée n. 4]). Au début de sa chronique le « ménestrel » a mis un récit légendaire sur le déshéritement par les barons d'un fils aîné de roi : Robert, aïeul du comte de Dreux (et par sa fille Alix, d'Enguerran III de Coucy), au profit de son frère cadet Louis, jugé plus apte – d'où une revendication persistante du lignage de Dreux.

19. Voir mon étude sous presse : D. Barthélemy, Le baronnage français dans les récits de la bataille de Bouvines, dans *Communitas regni : la « communauté de royaume » (Angleterre, Écosse, France, Empire, Scandinavie) de la fin du xe siècle au début du xive siècle, théories et pratiques*, éd. par D. Barthélemy, I. Guyot-Bachy, F. Lachaud et J.-M. Mœglin, Paris 2016.

20. *Les grandes chroniques de France. 6, Louis VII le jeune et Philippe II Auguste*, publiées par J. Viard, Paris 1930, p. 326-362. Cf. Barthélemy, Le récit canonique de Bouvines (cité n. 6), p. 208, n. 5, et B. Guenée, *Comment on écrit l'histoire au xiiie siècle : Primat et le Roman aux Roys*, Paris 2016, p. 41.

21. Richer de Senones associe les barons *(primates terre)* à la joie finale (*Richeri Gesta* [cité n. 5], p. 296), alors que Guillaume le Breton y voyait une joie populaire teintée de revanche sociale (*Gesta Philippi*, p. 296-297).

22. Guillaume le Breton, *Gesta Philippi* (cité n. 7), p. 273 (harangue et bénédiction) ; *Chronique de Philippe Mouskes* (cité n. 15), p. 356, 357, 359.

que Richer de Senones munit le roi d'une couronne à leur tendre à tous en leur disant qu'ils sont « tous rois »[23]. Si ce geste et cette parole avaient été dans le réel de l'histoire, nous pourrions à la rigueur souligner l'habileté manœuvrière du Capétien : Philippe Auguste parlerait de se démettre[24] pour qu'on le supplie de rester, en sachant bien qu'on l'en priera et qu'il en sera renforcé. C'est bien ce qui arrive dans la légende : l'humilité théâtrale du roi y galvanise les barons. Mais pour le lecteur ou l'auditeur du xiiie siècle, qui n'ignore pas la suite, il me paraît clair (en dépit de Georges Duby[25]) que l'impression dominante est d'un roi qui n'aurait rien pu sans ses barons, et qui l'a lui-même admis, dans un moment grave.

Contemporains (tout près de 1260) d'un saint Louis à l'autorité réformatrice lourde, par instants, et dont on raconte à l'envi la belle conduite à la septième croisade, exposant sa personne lors de l'assaut de Damiette[26] et dans le temps de sa captivité, ces deux textes font éclipser son aïeul par des barons dans le temps du combat de Bouvines. Le Ménestrel de Reims n'a d'yeux que pour la lutte à mort, faidale, entre Renaud de Boulogne et Gaucher de Saint-Pol, et il donne le sentiment que ce dernier en fait presque autant pour le roi Philippe que Guillaume d'Orange pour Louis dans la fiction épique[27]. Quant à Richer de Senones, il donne les deux grands rôles guerriers à Galon de Montigny, qui personnifie la bonne noblesse appauvrie, et... à Enguerran de Coucy! Et ce, en choisissant, des deux versions du désarçonnement de Philippe Auguste, celle qui ne le grandit pas, et dans laquelle, même, il frise le ridicule. C'est un cafouillage entre les Français, une bousculade idiote autour du roi, qui fait tomber son cheval, jette l'alarme dans tout l'ost, et arrête dans leur élan les plus vaillants des Français, parmi lesquels notre sire de Coucy, qui vient juste de désarçonner l'empereur. Il est ensuite trop tard pour s'emparer de ce dernier[28].

Le Ménestrel de Reims a réservé, de son côté, à Enguerran de Coucy une place d'honneur dans la scène principale d'avant la bataille, scène qui n'est pas pour lui l'abdication du bout des lèvres du roi, mais, avant elle (et l'affaiblissant) l'appel du roi, au sortir de la messe, à la fidélité de ses barons. Philippe Auguste partage une collation de « soupes » (bouchées de pain trempées de vin) en une scène d'inspiration christologique[29] avec ces barons auxquels il dit d'en prendre s'ils lui sont loyaux. Or c'est Enguerran de Coucy qui s'avance le premier, devançant dans son intrépidité les comtes de Saint-Pol

23. *Richeri Gesta* (cité n. 5), p. 294, l. 35 : *Ecce volo vos omnes reges esse.*

24. Expressément mais un peu tard, dans le Ménestrel. Richer suggérerait plutôt une royauté collégiale.

25. G. Duby, *Le dimanche de Bouvines*, Paris 1973, p. 213.

26. On se souvient de la page fameuse de Jean de Joinville, *Vie de saint Louis* 162, texte établi, trad., annot. et présenté par J. Monfrin, Paris 1995, p. 242 (il aurait chargé en personne, si on ne l'avait retenu). Voir aussi la lettre citée dans *Matthaei Parisiensis Chronica majora. 6, Additamenta*, ed. by H. R. Luard, London 1882, p. 156.

27. *Le couronnement de Louis : chanson de geste du xiie siècle*, éd. par E. Langlois, 2e éd. revue, Paris 1961, p. 83 (vers 2645, Guillaume couronne Louis au nom des barons français).

28. *Richeri Gesta* (cité n. 5), p. 295-296. En fait, selon les récits plus historiques, de vaillants vassaux ont couvert sa fuite, et Philippe Auguste a implicitement empêché qu'on le poursuive : Otton n'aurait-il pas été pour lui un prisonnier encombrant?

29. *Récits d'un ménestrel* (cité n. 4), 280 (p. 147) ; p. 194-195 de la traduction de Marie-Geneviève Grossel (citée n. 4). De toute manière le Christ fait référence pour la royauté, dans la pensée chrétienne du temps.

et de Sancerre. Faut-il penser à la bouchée de Judas (Jean 13,26-27) pour cette sorte d'épreuve de l'hostie, d'un archaïsme anachronique ? Dans le cas du Ménestrel, c'est très douteux, puisqu'aussi bien il n'y a pas de traître effectif envers le roi, en pleine bataille de Bouvines.

La place éminente d'un Enguerran de Coucy en ces textes de Champagne et de Lorraine est certainement rendue crédible par le fait que son nom déjà résonne dans les altercations et les combats de la *Geste des Lorrains*[30], mais parmi bien d'autres. Pourquoi donc, tout près de 1260, cette remarquable promotion d'un « Enguerran de Coucy » dans le légendaire de Bouvines ?

Je crois qu'il n'y a aucun doute. C'est par l'effet d'une réaction baronniale, orchestrée en une campagne de récits, contre le dur procès, les menaces de mort et d'humiliation, la lourde amende enfin que saint Louis a infligés en 1259 à Enguerran IV de Coucy, deuxième fils et deuxième successeur d'Enguerran III, coupable seulement de ce que ses agents avaient pendu trois braconniers, dont un parent du connétable hennuyer, Gilles le Brun, qui tenait alors le roi sous son emprise pieuse, dans la ligne des frères mendiants[31]. Nous avons plusieurs récits suggestifs, quoiqu'assez brefs, de ce procès retentissant; et ils attestent bien que tout le baronnage avait pris fait et cause pour Enguerran IV, se heurtant à un roi très remonté, moins comédien à mon avis que ne le pensait Jacques Le Goff[32]. Bien entendu Louis IX se devait de ne pas appliquer au jeune sire de Coucy la peine du talion. Mais il l'a fait arrêter et détenir plus durement, plus longtemps que tout ce qu'on avait pu imaginer. Et l'affaire a laissé des traces : il existe une chanson protestataire, en faveur des *Gens de France*, c'est-à-dire des barons qui sont la France – ou le pensent, du moins – et qui se voient tout « ébahis » d'être « par enquête jugés »[33]. Ce procès retentissant a dû cristalliser une certaine réaction contre les réformes judiciaires de saint Louis, et l'influence sur lui des ordres mendiants – dont même un moine noir (bénédictin) comme l'est Richer de Senones sur la ligne bleue des Vosges peut prendre ombrage.

Si pour finir le gouvernement de saint Louis n'a pas un bilan antibaronnial, comme l'a montré Jean Richard dans son admirable biographie de ce roi[34], c'est que la résistance baronniale a rencontré un certain succès. Si elle a eu cet effet, c'est qu'elle a eu un peu d'ampleur, une ampleur dont témoigne, si on veut bien me suivre, le rôle d'Enguerran III de Coucy dans les textes de Richer et du Ménestrel.

30. *Anjorran de Couci* apparaît régulièrement dans *Garin le Lorrain*, chanson de geste très diffusée à partir des abords de l'an 1200, mais dans un groupe lignager et vassalique de la première moitié du XIIe siècle, et dans un rôle assez peu valorisé : *Garin le Loherenc*, éd. par A. Iker-Gittleman, Paris 1997, vol. 3, index, p. 780 et P. Taylor et J. Zezula, La Geste des Lorrains et les Coucy, dans *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier* (Publications romanes et françaises 112) Genève 1970, vol. 2, p. 1019-1030.

31. Voir D. Barthélemy, L'affaire Enguerran de Coucy (1259), dans *Affaires, scandales et grandes causes : de Socrate à Pinochet*, éd. sous la dir. de L. Boltanski *et al.*, Paris 2007, p. 59-77. Et en dernier lieu Guenée, *Comment on écrit l'histoire* (cité n. 20), p. 238-249.

32. J. Le Goff, *Saint Louis*, Paris, p. 242 (le commentaire de l'affaire repose ici sur Guillaume de Nangis, oubliant le témoignage le plus détaillé, qui est celui de Guillaume de Saint-Pathus).

33. A. Le Roux De Lincy, Chansons historiques des XIIIe, XIVe et XVe siècles, *Bibliothèque de l'école des chartes* 1, 1840, p. 372 : « Gens de France, moult estes esbahis ! ».

34. J. Richard, *Saint Louis*, Paris 1983, p. 376-383.

Nous avons assez d'entrefilets sur le procès de 1259, pour savoir que le rang même d'Enguerran IV de Coucy et le passé de sa lignée ont fait débat. Ce qui fait comprendre l'intérêt qu'il y avait à célébrer (avec quel retard !) le rôle de son père en 1214, donc la dette royale envers lui.

Un indice, même, de l'impact de ces récits proches de 1260 est dans le contre-feu que représenterait, à mon avis, le récit d'un franciscain italien, écrit en 1274 au plus tard. Ce frère mineur, Thomas de Pavie, ne nomme pas le sire de Coucy, mais parle d'un baron qui, quoique premier à se proclamer tel, n'était pas plus fidèle que les autres[35]. C'est à croire qu'on aurait riposté à la scène du Ménestrel de Reims[36], en déclarant suspect l'empressement d'Enguerran : le Judas de Philippe Auguste, n'était-ce pas lui ?

Université Paris-Sorbonne

35. *Thomae Tusci Gesta imperatorum et pontificum*, éd. E. Ehrenfeuchter (MGH. SS 22), Hannover 1872, p. 510.

36. Lui-même n'y entendait probablement pas malice, même s'il avait commencé sa piquante chronique en évoquant la revendication de royauté des Dreux (*Récits d'un ménestrel* [cité n. 4] 2 à 6).

L'USAGE DE LA CENSURE DANS L'EXERCICE DU POUVOIR IMPÉRIAL À L'ÉPOQUE PALÉOLOGUE : LA POLITIQUE ECCLÉSIASTIQUE

par Marie-Hélène BLANCHET

Parmi les divers moyens de pression qui étaient à la disposition des empereurs byzantins, outre la banale répression par la force, se trouvaient aussi des techniques de gouvernement plus subtiles, telles que la flatterie ou, au contraire, l'intimidation. Jean-Claude Cheynet a bien montré le savant équilibre que les empereurs se sont efforcés de maintenir avec leurs sujets, même contestataires, afin de préserver ou de regagner autant que possible leur loyauté. Ces modes de contrôle politique qui ne reposent pas seulement sur l'emploi de la force sont d'autant plus nécessaires lorsque le rapport de pouvoir entre l'empereur et les élites se fonde sur un lien personnel, comme c'est le cas durant la période paléologue. La limitation de la liberté d'expression, qui s'assimile à une forme de censure, même si cette notion n'existe pas en tant que telle à Byzance, est l'une des modalités que prend cet usage feutré de l'intimidation : visant à restreindre la liberté de parole, la censure – au sens où le terme sera utilisé dans cet article – s'exerce non seulement sur les écrits, mais aussi sur les discours prononcés oralement dans le cadre de toute réunion publique où l'empereur est présent.

Le domaine de la politique ecclésiastique, et plus précisément la question de l'Union des Églises, est un champ d'investigation particulièrement approprié pour examiner le fonctionnement de cette forme de censure dans l'Empire byzantin à l'époque paléologue. Les empereurs des XIVe et XVe siècles, qui ont tous mené à un moment ou à un autre des négociations d'Union avec la papauté, ont dû trouver des parades à l'hostilité d'une partie de la population : il fallait notamment éviter les conséquences dramatiques de l'Union de Lyon de 1274, qui avait abouti à une répression violente par Michel VIII Paléologue atteignant jusqu'au sommet de l'aristocratie byzantine, y compris la famille impériale. Chaque projet d'Union postérieur a dû s'en démarquer, se présenter sous un jour acceptable, et les empereurs ont cherché à anticiper le plus possible les prévisibles réactions d'opposition, en pratiquant une politique de dissuasion qui ne permette rien de plus que l'expression d'une contestation mesurée.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 21-30.

Face à ces procédés d'encadrement de la parole, les clercs et les moines hostiles à l'Union revendiquent traditionnellement leur liberté d'expression (παρρησία), cette notion éminemment byzantine qui prend sa source dans le christianisme ancien. L'affirmation positive de l'existence d'une parole libre est couramment désignée par ce terme dans les textes byzantins, tandis que son interdiction, comme on l'a vu, n'est pas exprimée par un mot particulier et n'est conçue finalement que comme une privation de παρρησία. Les clercs se réfèrent par ce terme au modèle de Jésus et de ses apôtres, ainsi que de tous ceux qui ont bravé les autorités pour proclamer leur foi[1]. Les antiunionistes de la période paléologue, malgré leur exaltation du courage intrinsèque du fidèle orthodoxe face au pouvoir, et ce jusqu'au martyre si nécessaire, ne font pas toujours le choix de s'exposer frontalement à la colère impériale, si bien qu'on peut repérer dans les textes des phénomènes d'intériorisation de l'interdit qui produisent d'une part de l'autocensure, et nourrissent d'autre part une littérature plus ou moins clandestine violemment antilatine.

Le contrôle impérial de la parole

Un passage de Pachymérès offre un bon point de départ à cette analyse dans la mesure où il offre le contre-exemple d'une tentative d'intimidation manquée de la part de l'empereur Michel VIII[2]. Pachymérès rapporte les débats d'une séance synodale en 1273 lors de laquelle une pression contradictoire a été exercée, d'un côté par l'empereur et de l'autre par le patriarche, sur Jean Bekkos, alors grand chartophylax, avant son ralliement à la politique unioniste de Michel VIII et son accession au patriarcat. Le chroniqueur explique que, durant cette réunion, l'empereur avait plaidé en faveur de l'Union en en minimisant les enjeux spirituels, de manière à obtenir l'assentiment de l'Église; le seul capable de contredire Michel VIII était Bekkos, que le patriarche Joseph I[er] a alors menacé d'excommunication s'il ne donnait pas son avis. D'après Pachymérès, le patriarche a sciemment utilisé Bekkos pour « échapper à la violence (βίας) exercée par l'empereur » et l'a sommé de s'exprimer. La réponse de Bekkos, subtilement formulée, consiste alors à réaffirmer le point de vue de l'Église, à savoir que les Latins sont bien des hérétiques – ce qui par définition interdit toute tentative d'Union avec eux[3]. Pachymérès conclut à l'échec de Michel VIII en cette circonstance : « en effet, le gibier avait dès lors échappé à l'empereur, et il ne trouva rien à dire, car, sous la contrainte (ἀνάγκης), le chartophylax semblait bien dire la vérité. »[4] De fait, après cet épisode d'expression ouverte d'opposition,

1. Ce sont surtout les figures de Jésus (Jn 7,4 et 26) et de Paul (Ac 28,31 et Ep 6,19-20) qui sont associées à la notion de παρρησία dans le Nouveau Testament. Cette notion, largement développée dans la pensée patristique et très liée à celle du martyre, est devenue un cliché à l'époque byzantine, particulièrement à partir de l'époque iconoclaste : l'usage qu'en a fait Théodore Stoudite a été étudié par P. Hatlie, The politics of salvation : Theodore of Stoudios on martyrdom *(Martyrion)* and speaking out *(Parrhesia)*, *DOP* 50, 1996, p. 263-287, en particulier p. 272-275.

2. Voir Georges Pachymérès, *Relations historiques. 2, Livres 4-6*, éd., introd. et notes par A. Failler, trad. par V. Laurent (CFHB 24, 2), Paris 1984, V.12, p. 478-483.

3. *Ibid.*, p. 480-481, l. 21-24 : « pour une chose donnée, les uns ont et la qualité et l'appellation, d'autres n'ont ni la qualité ni l'appellation, d'autres ont l'appellation mais non la qualité, d'autres au contraire ont la qualité mais non l'appellation; c'est parmi ces derniers qu'il faut ranger les Italiens : ils n'ont pas l'appellation, mais ils ont la qualité de coupables d'hérésie ».

4. *Ibid.*, p. 482-483, l. 1-2.

Michel VIII en vient à prendre des mesures répressives à l'encontre de Bekkos et à le faire emprisonner[5] : la dissuasion, qui était bien l'objectif recherché par l'empereur, a été insuffisante[6].

Comment s'y prennent donc les empereurs suivants pour éviter ce type de surenchère coercitive? La première et la plus efficace des solutions consiste à ne pas demander publiquement l'avis des opposants présumés et donc à les exclure des débats ou de la procédure. Sylvestre Syropoulos relate plusieurs cas semblables dans son récit de la préparation et du déroulement du concile de Ferrare-Florence (1438-1439). Ainsi, en 1437, au moment de la constitution de la délégation byzantine destinée à représenter l'Église orthodoxe en Italie, on suggère à Jean VIII Paléologue d'y inclure le moine Nil Tarchaniotès, mais l'empereur accueille défavorablement cette proposition en émettant des craintes sur les positions antiunionistes prévisibles du personnage[7]. De fait, Nil Tarchaniotès ne participera pas au concile de Ferrare-Florence, signe que Jean VIII évite délibérément d'intégrer à la délégation des éléments incontrôlables.

Un autre épisode, celui des votes exprimés sur la question du *Filioque*, est longuement commenté par Syropoulos, tandis qu'il est très rapidement évoqué dans l'autre source sur le concile que sont les *Actes grecs*, rédigés par un auteur plutôt favorable à l'Union, contrairement à Syropoulos[8]. Au début du mois de juin 1439 à Florence, alors que les séances conciliaires sont dans l'impasse, l'empereur décide de faire voter les membres de la délégation byzantine sur l'équivalence entre la formule latine de la procession de l'Esprit *e Filio*, soit ἐκ τοῦ υἱοῦ, et la formule de certains Pères grecs διὰ τοῦ υἱοῦ[9]. Alors

5. *Ibid.*, p. 484-485, l. 8-13.

6. De la même manière, avant la conclusion de l'Union de Lyon, en 1273, l'empereur ordonne dans un chrysobulle « de s'en tenir pour tout le reste sans changement à nos dogmes et à nos coutumes », c'est-à-dire de ne pas discuter les questions théologiques posées par la réconciliation avec l'Église romaine : voir V. Laurent et J. Darrouzès, *Dossier grec de l'Union de Lyon 1273-1277* (AOC 16), Paris 1976, p. 318-319. C'est à nouveau Bekkos qui transgresse un peu plus tard cet interdit et ouvre le débat théologique : voir E. Ragia, Confessions of an ingenious man : the confessions of faith of John XI Bekkos in their social, political and theological background, dans *L'Union à l'épreuve du formulaire : professions de foi entre Églises d'Orient et d'Occident (XIII[e]-XVIII[e] s.)*, éd. par M.-H. Blanchet et F. Gabriel (MTM 51), Paris 2016, p. 39-75.

7. Voir *Les « Mémoires » du Grand Ecclésiarque de l'Église de Constantinople, Sylvestre Syropoulos, sur le concile de Florence (1438-1439)*, [éd. et trad.] V. Laurent (Concilium Florentinum. Documenta et scriptores 9), Rome – Paris 1971, p. 172, l. 2-3 – 173. Les paroles de l'empereur telles qu'elles sont rapportées par Syropoulos sont les suivantes : « J'ai peur qu'on ait trouvé là une sorte de moinillon pour lancer là-bas quelque propos qui nous causerait grand dommage! ». Sur Nil Tarchaniotès, voir *PLP* 27506.

8. *Quae supersunt actorum Graecorum concilii Florentini*, ed. I. Gill (Concilium Florentinum. Documenta et scriptores 5), Roma 1953. Sur la valeur respective de ces deux sources, voir J. Gill, The *Acta* and the *Memoirs* of Syropoulus as history, dans Id., *Personalities of the Council of Florence and other essays*, Oxford 1964, p. 144-177, et les remarques de V. Laurent dans l'introduction et l'annotation de l'édition des *Mémoires* de Syropoulos (cité n. 7).

9. Pour le contexte de ce vote et le récit qu'en donnent les deux sources, voir J. Gill, *Le concile de Florence*, Paris – Tournai 1964 (trad. de *The Council of Florence*, Cambridge 1959), p. 234-240; S. Kolditz, *Johannes VIII. Palaiologos und das Konzil von Ferrara-Florenz (1438/39) : das byzantinische Kaisertum im Dialog mit dem Westen*, Stuttgart 2013, vol. I, p. 395-400, en particulier p. 395 n. 59. Selon les *Actes grecs*, trois votes ont été demandés aux membres de la délégation byzantine à Florence : l'un le 28 mai 1439 sur la reconnaissance de l'autorité des Pères latins, les deux autres les 30 mai et

que tous les membres de la délégation byzantine sans exception devaient à cette occasion exprimer leur avis devant l'empereur, Syropoulos affirme que les archontes du patriarcat, dont il faisait partie, ont été exclus de ce vote interne[10], de même que les higoumènes[11], si bien que seuls les métropolites et les laïcs non-moines ont pu donner leur opinion. Syropoulos dénonce cette manœuvre impériale comme une censure manifeste, puisque les archontes et les higoumènes étaient très majoritairement opposés à l'Union et n'auraient certainement pas entériné cette équivalence entre les deux formules théologiques. De leur côté, les *Actes grecs* ne font état d'aucune mise à l'écart à l'occasion de ce vote, et mentionnent même « parmi les higoumènes » le moine Pachôme comme ayant voté en faveur de l'équivalence entre « ek » et « dia »[12]. En revanche, ils ne signalent la présence des archontes stavrophores qu'une fois que les avis ont été donnés, ce qui peut laisser entendre que ces derniers n'ont pas pris part au vote[13]. Il est difficile de trancher entre ces deux versions d'un même événement : à la lecture des *Actes grecs*, la procédure semble parfaitement correcte, et l'empereur est présenté comme légitime à se ranger du côté du vote majoritaire ; si l'on suit Syropoulos en revanche, l'ensemble du dispositif est biaisé et ne vise qu'à aboutir à l'adoption de l'Union, selon la volonté de l'empereur. Si censure il y a eu, la source favorable à l'empereur la passe sous silence, tandis que Syropoulos, qui en aurait été lui-même victime, la met en scène pour dénoncer l'arbitraire impérial.

Une autre affirmation de Syropoulos est plus aisément vérifiable : il explique que, dans le cadre des ambassades préparatoires au concile, en 1431, il a eu l'occasion de voir « le patriarche apparemment fâché d'être contraint d'envoyer des lettres de même teneur que celles de l'empereur, mais les écrivant tout de même et se mettant à sa remorque »[14]. Dans les cas où les lettres parallèles du patriarche Joseph II et de l'empereur Jean VIII ont été conservées[15], on constate en effet que le contenu en est quasi identique : sur la question de l'Union, le patriarche ne pouvait en aucun cas entretenir une diplomatie indépendante, distincte de celle de l'empereur[16].

3/4 juin sur l'acceptation de la doctrine du *Filioque*. Selon Syropoulos, le premier vote avait eu lieu plus tôt en mai, et les deux votes sur le *Filioque* ont été demandés les 30 mai et 2 juin.

10. *Mémoires* (cité n. 7), p. 442-443.

11. *Ibid.*, p. 454-455.

12. *Actes grecs* (cité n. 8), p. 436, l. 12-13 : καὶ ἀπὸ τῶν ἡγουμένων, ὁ ἐν ἱερομονάχοις κύρις Παχώμιος. Sur Pachôme d'Amasée, unioniste bien connu, voir *PLP* 22216 et 22221, les deux entrées étant à rapprocher comme l'a montré K. Hajdú, Pachomios, Metropolit von Amaseia, als Handschriftenschreiber : seine Schrift und die Identität von PLP 22216 und PLP 22221, *BZ* 94, 2001, p. 564-579.

13. *Actes grecs* (cité n. 8), p. 437, l. 28.

14. *Mémoires* (cité n. 7), p. 120, l. 3-5 – 121.

15. Voir *Regestes* 7 et *Regesten* 5. Les lettres parallèles sont les suivantes : *Regestes* 7, n° 3342 et *Regesten* 5, n° 3439 ; *Regestes* 7, n° 3346 et *Regesten* 5, n° 3448 ; *Regestes* 7, n° 3347 et *Regesten* 5, n° 3451 ; *Regestes* 7, n° 3348 et *Regesten* 5, n° 3449 ; *Regestes* 7, n° 3349 et *Regesten* 5, n° 3450 ; *Regestes* 7, n° 3350 et *Regesten* 5, n° 3452 ; *Regestes* 7, n° 3360 et *Regesten* 5, n° 3470.

16. Le seul cas où un patriarche ait pris l'initiative de mener des négociations d'Union est celui de Germain II, qui, en 1232, avec l'aval de l'empereur Jean III Vatatzès, entame une correspondance avec le pape Grégoire IX et les cardinaux (voir *Regestes* 4, nos 1256 et 1257. Il existe désormais une édition critique de la lettre aux cardinaux : voir Χ. Α. Αραμπατζησ [Ch. A. Arampatzes], Ἀνέκδοτη ἐπιστολὴ τοῦ πατριάρχη Κωνσταντινουπόλεως Γερμανοῦ Β΄ πρὸς τοὺς Καρδιναλίους τῆς Ρώμης (1232), *EEBS* 52, 2004-2006, p. 363-378). Les discussions qui s'ensuivent à Nymphée en 1234 aboutissent à un échec

Il arrive même que des patriarches ne soient pas associés du tout à des négociations d'Union, par exemple dans la seconde moitié du XIVe siècle Kallistos Ier (1350-1353 ; 1355-1364[17]) et Philothée Kokkinos (1353-1354 ; 1364-1376), tous deux personnellement de tendance antiunioniste. Pour la période comprise entre 1347 – date de la prise du pouvoir par Jean VI Cantacuzène – et 1369 – date de la conversion personnelle de Jean V à la foi romaine –, années pour lesquelles le registre patriarcal est conservé, l'analyse des regestes du patriarcat de Constantinople permet de recenser seulement un acte attestant l'implication d'un patriarche dans un projet d'Union : en 1367, à l'issue de discussions avec le patriarche latin de Constantinople Paul de Smyrne, envoyé par le pape Urbain V, la tenue d'un concile d'Union à Constantinople est décidée et prévue pour 1369 ; le patriarche Philothée y convoque par lettre l'archevêque d'Ohrid[18]. C'est la seule et unique référence directe[19] que fournit le registre patriarcal pour ces vingt années où l'Union est pourtant au centre de l'actualité : Jean VI mène des pourparlers autour de l'Union en 1347 puis à nouveau en 1350 ; après lui, Jean V prépare un projet élaboré d'Union en 1355, avant les échanges de 1367 avec le légat Paul[20]. À l'exception de ce projet de concile de 1367, toutes ces tractations sont donc demeurées secrètes et menées uniquement par l'empereur et son entourage, sans consultation des dignitaires ecclésiastiques.

Les patriarches successifs ne protestent guère face à l'évincement dont ils font l'objet : ils peuvent mettre en garde le souverain, comme le fait Kallistos en 1361[21], ou exprimer leur amertume, comme Joseph II lorsque les suppléants des patriarches orientaux sont choisis sans que son avis soit sollicité[22]. Pour faire taire ces récriminations, l'empereur est amené à répliquer lui-même et à rappeler son interlocuteur à ses devoirs, ainsi que le fait Jean VIII dans la scène en question rapportée par Syropoulos. Mais il peut aussi avoir recours à des tierces personnes de son entourage qui interviennent à sa place et lui évitent de devoir s'abaisser à exercer lui-même une pression, ainsi que l'a récemment

complet. Lorsque Jean III Vatatzès envisage à nouveau de réaliser l'Union dans les années 1250, il reprend lui-même le contrôle des échanges diplomatiques, comme en témoignent les lettres respectives du patriarche Manuel II (*Regestes* 4, n° 1319) et de l'empereur (*Regesten* 3, n° 1812).

17. J'adopte ici la chronologie établie par V. Gjuzelev, Der letzte bulgarisch-byzantinische Krieg (1364), dans *Geschichte und Kultur der Palaiologenzeit : Referate des internationalen Symposions zu Ehren von Herbert Hunger (Wien, 30. November bis 3. Dezember 1994)*, hrsg. von W. Seibt, Wien 1996, p. 29-34. Je remercie Raúl Estangüi Gómez pour cette référence.

18. Cette lettre est conservée, voir *Regestes* 5, n° 2524 ; MM 1, n° 234, p. 491-493.

19. Il est bien question d'Union dans certains autres actes patriarcaux, mais pour en rejeter la perspective : ainsi en 1361, dans sa lettre à l'empereur, le patriarche Kallistos écarte toute négociation d'Union (*Regestes* 5, n° 2437 ; texte édité dans *Das Register des Patriarchats von Konstantinopel. 3, 1350-1363*, hrsg. von J. Koder, M. Hinterberger und O. Kresten, Wien 2001, n° 260, p. 538-543) ; en 1361/1362, le même patriarche exhorte le clergé chypriote à ne pas accepter l'Union proposée par le légat pontifical Pierre Thomas envoyé par le pape Innocent VI (*Regestes* 5, n° 2443).

20. La meilleure synthèse sur le sujet demeure O. Halecki, *Un empereur de Byzance à Rome : vingt ans de travail pour l'Union des Églises et pour la défense de l'Empire d'Orient, 1355-1375*, Warszawa 1930.

21. Voir *supra* n. 19.

22. *Mémoires* (cité n. 7), p. 164-165 et 598-599. Le terme que Syropoulos met dans la bouche du patriarche pour exprimer la mise à l'écart dont il est victime est « méprisé » (περιφρονούμενον, καταφρονοῦμαι).

fait remarquer M. Angold[23]. Celui-ci relève deux épisodes relatés encore une fois dans les *Mémoires* de Syropoulos, lors desquels la censure impériale est prise en charge par un proche de l'empereur, de manière à empêcher un opposant d'exprimer son point de vue. Dans un cas, c'est le conseiller personnel de Jean VIII, Georges Amiroutzès, qui intervient brutalement contre Gémistos Pléthon au moment où celui-ci veut apporter son soutien à l'opinion de Marc d'Éphèse[24] : Syropoulos note que « tous s'étonnaient de ce que l'empereur ne blâmât pas l'impudence d'Amiroutzès et ne dît mot pour le soulagement de l'excellent Gémistos ». À en croire Syropoulos, Amiroutzès agissait donc en l'occurrence avec l'approbation, voire la délégation impériale. De la même façon, le prôtosyncelle Grégoire Mammas intervient lors d'une réunion pour couper la parole au métropolite d'Héraclée et l'empêcher de lire publiquement un passage du tomos synodal de 1285 de Grégoire de Chypre contre Bekkos[25]. Alors même que le métropolite d'Héraclée s'adressait directement à l'empereur avec déférence, Mammas évite à ce dernier de devoir répondre en invectivant lui-même le métropolite. Ces algarades appartiennent au fonctionnement usuel de la cour impériale, mais elles permettent effectivement à l'empereur de susciter des manœuvres indirectes d'intimidation qui se révèlent efficaces.

Le contrôle de la parole des antiunionistes est donc bien réel, et il est clairement utilisé comme une arme politique contre eux : il fait peser une menace tacite contre certains propos trop ouvertement hostiles à la politique de rapprochement avec les Latins menée par les empereurs de l'époque paléologue. Les opposants à l'Union tiennent compte de cet interdit et le transgressent rarement, s'employant plutôt à demeurer dans la limite du discours acceptable, et donc expurgé.

Traces repérables d'autocensure

La *Réponse* du patriarche Joseph I[er] au projet d'Union préparé par Michel VIII en 1273[26] permet d'identifier les sujets sur lesquels l'autocensure devrait être de rigueur, dans la mesure où ce texte en révèle et en expose lui-même les mécanismes. Le patriarche ne juge en effet pas nécessaire de dissimuler son opposition à l'Union, tout en évitant d'offenser personnellement l'empereur[27]. Mais il fait surtout une distinction claire entre les arguments qu'il lui est loisible d'invoquer et ceux dont il sait qu'ils sont théoriquement indicibles. Son discours commence par un long développement sur l'« économie » pratiquée envers les Latins, c'est-à-dire une forme de tolérance exceptionnelle et dérogatoire au droit canon[28]

23. M. Angold, The political arts at the late Palaiologan court (1402-1453), dans *Power and subversion in Byzantium : papers from the 43rd Spring symposium of Byzantine studies, Birmingham, March 2010*, ed. by D. Angelov and M. Saxby, Farnham 2013, p. 83-102, ici p. 84-87.

24. *Mémoires* (cité n. 7), p. 446, l. 16-21 – 447.

25. *Ibid.*, p. 442, l. 25-34 – 443.

26. *Dossier grec* (cité n. 6), p. 1-15 et 134-301. Cette *Réponse* à l'empereur a été rédigée au moins en partie par un conseiller du patriarche, un moine du nom de Job Iasitès.

27. Le texte est directement adressé à l'empereur : dès l'exorde, il est évident que Joseph I[er] cherche à ménager Michel VIII et s'emploie à ce que « notre contradiction passe pour dirigée non contre une déclaration impériale, mais contre l'hypothèse » (*ibid.*, p. 136-137, l. 26-27).

28. Sur la notion d'économie, voir G. Dagron, La règle et l'exception : analyse de la notion d'économie, dans *Religiöse Devianz, Untersuchungen zu sozialen, rechtlichen und theologischen Reaktionen auf religiöse Abweichung im westlichen und östlichen Mittelalter*, hrsg. von D. Simon, Frankfurt 1990,

qui s'applique aux relations des Byzantins avec les Latins : compte tenu de leur doctrine erronée, ceux-ci devraient être rejetés et déclarés hérétiques[29], mais, par économie, l'Église byzantine s'abstient de les condamner. Joseph I[er] explicite la position de compromis qui lui est assignée :

> *Pour nous-mêmes il serait bon et très avantageux* [...] *d'observer un silence calculé* (τὴν οἰκονομικὴν σιωπὴν τηρεῖν) *et de nous en tenir à l'égard des Italiens à la même conduite et au même jugement que nos pères : éviter de se soumettre entièrement à eux pour l'union, afin de ne pas être accusés avec eux d'accepter n'importe quelle unité; éviter par contre de les rejeter totalement et de les anathématiser comme hérétiques, afin de ne pas susciter une inimitié sans trêve et une guerre sans merci, mais, par un moyen terme entre la rupture et la communion, leur offrir à la fois une occasion de paix et une invitation non négligeable à la conversion, s'ils consentaient à réapprendre la vérité et à suivre avec nous la voie des Pères.* [30]

Ce qui doit être censuré n'a donc pas trait à l'Union elle-même, sujet dont il est légitime de discuter tant l'opportunité que les modalités; l'interdit porte sur la qualification des Latins en droit canon, le terme irrecevable étant celui d'« hérétiques »[31]. La *Réponse* de Joseph I[er] échappe à l'autocensure, puisque son auteur dévoile à la fois la position qui serait attendue de lui par le pouvoir – l'indulgence envers les Latins – et celle qu'il revendique en réalité – leur condamnation pour hérésie : ce texte témoigne encore une fois de ce que le débat a échappé à Michel VIII au moment de l'Union de Lyon.

Les antiunionistes des périodes ultérieures sont pris dans les mêmes enjeux, mais se montrent beaucoup plus prudents et se soumettent à l'interdit tacite de toute condamnation radicale des Latins. On peut repérer l'autocensure à l'œuvre par la comparaison entre le discours officiel et l'expression privée, voire destinée à n'être diffusée que clandestinement. Les « silences calculés » motivés par l'économie, selon la formule de Joseph I[er], doivent dans ce cas être analysés comme relevant du choix délibéré de ne pas évoquer une question sensible.

Un exemple intéressant, car inattendu, est celui de Marc d'Éphèse, porte-parole des adversaires de l'Union lors du concile de Florence, célèbre pour n'avoir pas signé le décret d'Union en juillet 1439. Ce personnage est généralement considéré comme un opposant

p. 1-18; H. Alivizatos, *Die Oikonomia nach dem kanonischen Recht der Orthodoxen Kirche*, hrsg. von A. Belliger, Frankfurt 1998; sur son usage politique, voir D. J. Geanakoplos, Church and state in the Byzantine Empire : a reconsideration of the problem of caesaropapism, *Church history* 34, 1965, p. 381-403 (repris dans Id., *Byzantine East and Latin West*, Oxford 1966, p. 55-83). Le recours à l'économie en matière de foi, en particulier à propos de l'Union, est presque unanimement condamné par les auteurs byzantins; sur l'usage de l'économie dans les relations avec les Latins, voir E. Morini, L'Union vue par les « antiunionistes » : l'orthodoxie ecclésiologique et l'incohérence de l'orthodoxie de Lyon à Florence, dans *Réduire le schisme? Ecclésiologies et politiques de l'Union entre Orient et Occident (XIIIe-XVIIIe siècle)*, éd. par M.-H. Blanchet et F. Gabriel (MTM 39), Paris 2013, p. 13-39, ici p. 23-24.

29. Cette position est bien celle qui est exprimée dans la *Réponse* de Joseph I[er] : voir *Dossier grec* (cité n. 6), p. 140-141, l. 131-133 : « car la suite de l'exposé le montrera clairement, ils méritaient bien l'anathème à titre d'hérétiques, même si de notre côté nous les épargnons. »

30. *Ibid.*, p. 138-139, l. 11-19.

31. Voir l'épisode mentionné ci-dessus mettant en scène Jean Bekkos. Voir aussi M.-H. Blanchet, « Schismatiques » ou « hérétiques » ? Les qualifications appliquées aux Latins à Byzance, dans *De l'Église aux Églises : réflexions sur le schisme aux Temps modernes*, dossier dirigé par A. Girard et B. Schmitz, *MEFR. Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* 126, 2, 2014, p. 239-250.

notoire, l'archétype du moine qui exprime son opinion en matière de foi quelle que soit la contrainte qu'on fait peser sur lui. On possède plusieurs textes de lui écrits pendant et juste après le concile, or la comparaison entre eux permet d'observer un écart important entre ce qu'il adresse publiquement à l'empereur et ses textes de propagande antiunioniste. Sa profession de foi, rédigée à Florence et énoncée devant toute la délégation byzantine peu avant la fin du concile, est conservée[32] : il y exprime son rejet de la doctrine latine de la double procession de l'Esprit en développant une argumentation théologique fondée sur des citations patristiques. Mais à aucun moment dans cette profession de foi Marc n'en vient à affirmer que, du fait de leur doctrine pneumatologique, les Latins sont hérétiques : tout au plus sont-ils désignés par euphémisme comme « ceux qui pensent différemment ». Le passage final où il formule son refus de l'Union reste sobre :

> *Tous les docteurs de l'Église, tous les conciles et toutes les divines Écritures incitent à fuir ceux qui pensent différemment* (ἑτερόφρονας) *et à se séparer de leur communion. Est-ce que moi, en méprisant tout cela, je vais suivre ceux qui ordonnent d'être unis en un semblant de paix contrefaite? ceux qui falsifient le sacré et divin Symbole et qui introduisent le Fils comme seconde cause du Saint-Esprit? Je laisse à présent de côté le reste de leurs absurdités* (ἀτοπημάτων) *dont une seule aurait suffi à nous séparer d'eux. Que cela ne m'arrive jamais, bon Paraclet, et que je n'en vienne pas à tomber ainsi hors de moi-même et de ce qu'il faut penser; attaché à ton enseignement et aux bienheureux inspirés par toi, puissé-je m'ajouter à mes pères en apportant ici, sinon autre chose, au moins ceci : la piété* (εὐσέβειαν).[33]

Au contraire, dans son *Encyclique à tous les chrétiens orthodoxes*, qui constitue une sorte de manifeste de l'antiunionisme datant de 1440[34], Marc s'étend longuement sur les origines du schisme : selon lui, c'est bien à cause de leur doctrine hérétique que les Latins ont été retranchés de l'Église universelle, et il ne se prive pas de répéter le terme :

> *Donc nous nous sommes détournés d'eux en tant qu'ils sont hérétiques, et à cause de cela nous nous sommes séparés d'eux. Or pour quelle autre raison? Les lois pieuses disent en effet : « Est hérétique et passible des lois contre les hérétiques celui qui dévie ne serait-ce qu'un peu de la foi droite. » Si donc les Latins ne dévient en rien de la foi droite, c'est inutilement, à ce qu'il semble, que nous les avons retranchés; mais s'ils dévient complètement, et cela à propos de la théologie du Saint-Esprit, sujet sur lequel blasphémer est le plus grand des dangers, alors ils sont hérétiques et c'est en tant qu'hérétiques que nous les avons retranchés. Or pourquoi oignons-nous de myron ceux d'entre eux qui viennent à nous? N'est-il pas évident que c'est parce qu'ils sont hérétiques?*[35]

32. *Marci Eugenici metropolitae Ephesi opera antiunionistica*, ed. L. Petit (Concilium Florentinum. Documenta et scriptores 10, 2), Roma 1977, p. 127-134 (éd. originale dans PO 17, Paris 1923, p. 435-442). Sur Marc d'Éphèse, voir *PLP* 6193; sur cette profession de foi, voir M.-H. Blanchet, Le rejet de l'Union de Florence (1439) dans les professions de foi antiunionistes, dans *L'Union à l'épreuve du formulaire* (cité n. 6), p. 191-206.

33. *Marci Eugenici opera antiunionistica* (cité n. 32), p. 134, l. 2-19.

34. *Ibid.*, p. 141-151. Le patriarche unioniste Grégoire III Mammas a par la suite rédigé une réfutation de ce texte de Marc d'Éphèse : Grégoire Mammas, *Réponse à la lettre encyclique de Marc d'Éphèse*, *PG* 160, col. 111-204.

35. *Marci Eugenici opera antiunionistica* (cité n. 32), p. 144, l. 22-35.

L'attaque antilatine est beaucoup plus virulente dans cette *Encyclique* : les reproches faits aux Latins sont ici formulés très explicitement, en particulier l'idée que la doctrine latine du *Filioque* constitue un blasphème irrémissible contre l'Esprit[36], qui les fait basculer du côté de l'hérésie. Il ne faut voir là ni une évolution de la pensée de Marc entre juin 1439 et mi-1440, ni un flottement dans sa position à l'égard des Latins, mais bien une ellipse volontaire dans sa profession de foi. On ne doit donc pas le croire sur parole lorsqu'il affirme dans son *Récit des actes accomplis par lui au concile de Florence* qu'il a « librement (παρρησίᾳ) donné son propre avis par oral »[37]. Il a certes exprimé son désaccord personnel avec le projet d'Union, mais, en ne dénonçant pas l'hérésie des Latins, il n'a pas remis en cause la légitimité même de la réunion des Églises et a donc sacrifié en partie sa liberté d'expression au profit de la prudence – très loin de l'idéal du martyre pour la défense de la foi traditionnellement associé à la notion de παρρησία. Plusieurs sources soulignent du reste la protection personnelle dont Marc d'Éphèse a joui de la part de Jean VIII pendant et juste après le concile : elle était très certainement subordonnée à une certaine réserve exigée en contrepartie par l'empereur[38].

L'usage partiel de la censure en matière de politique ecclésiastique est sans doute l'un des moyens qui ont permis aux empereurs byzantins, depuis Andronic III jusqu'à Jean VIII Paléologue, de poursuivre des négociations d'Union sans rencontrer une trop forte opposition interne. L'erreur de Michel VIII avait été de vouloir obtenir l'assentiment explicite de l'Église byzantine pour réaliser l'Union de Lyon : il avait ainsi amené certains ecclésiastiques à exprimer ouvertement leur désaccord et à exposer leurs arguments. Après lui, les empereurs évitent la plupart du temps de consulter les hommes d'Église sur cette question, ne cherchant généralement pas à les faire adhérer à ce projet et leur imposant une réserve, par mesure d'« économie », dans l'expression de leur critique des Latins. Jean VIII semble avoir été particulièrement habile dans le contrôle de la parole des clercs : il a réussi à écarter les antiunionistes les plus virulents, à circonvenir le patriarche et à isoler un opposant tel que Marc d'Éphèse, qui en a été réduit à ne présenter son refus de l'Union que comme une opinion personnelle.

Ces mécanismes d'intimidation politique doivent être pris en compte dans l'analyse des textes byzantins liés à la controverse antilatine. La majorité des théologiens pratiquent le double discours à l'égard des Latins : ils les considèrent comme hérétiques, mais ne peuvent jamais énoncer ce jugement parce qu'il viendrait contrecarrer la politique impériale. L'autocensure est donc largement répandue sur ce sujet, et probablement sous-estimée par les historiens. Les auteurs byzantins qui n'expriment pas dans leurs

36. Cf. Mt 12,31-32 et Mc 3,28-29 : ces citations sont très courantes dans la littérature antiunioniste.

37. *Marci Eugenici opera antiunionistica* (cité n. 32), p. 140, l. 28-29 : διὰ στόματος μέντοι τὴν ἐμαυτοῦ γνώμην ἐδήλωσα παρρησίᾳ.

38. Sur la protection accordée par Jean VIII à Marc d'Éphèse, voir le témoignage de Syropoulos dans *Mémoires* (cité n. 7), p. 484, l. 7-10 – 485 et p. 524, l. 27-30 – 525; voir aussi l'éloge funèbre de Marc par Georges Gennadios Scholarios, dans *Œuvres complètes de Gennade Scholarios*, publ. par L. Petit, X. Sidéridès, M. Jugie, vol. 1, Paris 1928, p. 252, l. 27-29 (« il aurait affronté plus de difficultés, si la bonté de l'empereur ne l'avait protégé, admirateur s'il en fut de la vertu et de la sagesse de cet homme »). Marc perd temporairement cette protection à partir du moment où il s'enfuit de Constantinople et passe dans la clandestinité; il est alors exilé par l'empereur sur l'île de Lemnos : voir L. Petit, Note sur l'exil de Marc d'Éphèse à Lemnos, *ROC* 23, 1922-1923, p. 414-415.

écrits un jugement sévère contre les Latins ne font peut-être parfois que masquer leur opinion sur un sujet particulièrement dangereux : lorsque leur ton est mesuré, il ne faut pas nécessairement l'interpréter comme un signe authentique de modération, mais parfois plutôt comme une soumission tacite à la volonté impériale.

CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée

L'EXERCICE DE LA CHARITÉ À BYZANCE D'APRÈS LES SCEAUX ET LES TESSÈRES (V^{e}-XIIe SIÈCLE)

par Béatrice CASEAU

Cet article s'intéresse à l'histoire sociale et institutionnelle des distributions charitables, en s'appuyant sur les objets qui ont pu être en relation avec l'exercice de la charité : les tessères dites de charité et certains sceaux, des objets auxquels Jean-Claude Cheynet a consacré une part très importante de son travail scientifique, en montrant comment cette source peut servir à écrire une nouvelle histoire de la société byzantine et plus particulièrement de son aristocratie. Le but est ici plus modeste mais il s'agit à travers le témoignage de ces objets de retracer sur une assez longue période l'évolution des pratiques de charité du côté des donateurs plutôt que de celui des bénéficiaires. Le devoir de charité à l'égard des pauvres a en effet entraîné la mise en place d'un partage alimentaire dès l'époque de l'Église ancienne qui se poursuit à l'époque byzantine mais dont les modalités ont changé.

Suivant les recommandations du Nouveau Testament, la pratique de la charité, par le partage du pain ou d'autres nécessités et par les soins aux malades, devient un devoir pour les chrétiens et ce principe reste une constante tout au cours de l'histoire du monde byzantin car c'est l'une des conditions du salut pour tout chrétien que d'exercer la charité. La méthode la plus commune est le partage alimentaire. Si le principe est valable pour tous, il est entendu qu'il doit s'exercer à la mesure des ressources de chacun, et aller des plus riches vers les plus pauvres. Il s'agit cependant d'un échange qui comporte trois acteurs : le donateur qui secourt le pauvre matériellement pour soulager sa misère, le pauvre qui prie Dieu en remerciement pour ce qu'il a reçu, et Dieu qui écoute la prière du pauvre et enregistre le geste du donateur. On a donc un triangle qui est compris et exprimé sur certaines tessères avec des formules qui s'inspirent du verset du livre des Proverbes 19,17 : « Celui qui a pitié du pauvre prête à Dieu qui lui rendra selon son œuvre. »[1]

On trouve aussi des expressions comme : « Donne aux pauvres et fais de Dieu ton débiteur » ; « qui fait l'aumône aux pauvres prête à Dieu. »[2] Il s'agit donc bien d'un échange, et d'une forme de prêt qui doit être remboursé au centuple selon la promesse que ceux qui abandonnent famille et biens pour suivre le Christ recevront au centuple (Mc 10,30 ;

1. δανίζει θεῷ ὁ ἐλεῶν πτωχόν, κατὰ δὲ τὸ δόμα αὐτοῦ ἀνταποδώσει αὐτῷ.
2. G. DAGRON, Héritier de soi-même, dans *La transmission du patrimoine : Byzance et l'aire méditerranéenne*, éd. par J. Beaucamp & G. Dagron (MTM 11), Paris 1998, p. 81-99, ici p. 85.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 31-52.

Mt 19,29) ou encore que celui qui sème récolte au centuple avec la bénédiction divine (Gn 26,12). Le rendu au centuple peut avoir lieu sur terre du vivant du donateur, sous forme de bénédictions, mais le plus souvent, il est entendu qu'il aura lieu dans l'au-delà.




Σισίν(ν)ιος μάγιστρος ὁ Χ(ριστο)ῦ λάτρης. Ἔθρεψε Χ(ριστὸ)ν τοὺς πένητας ὁ τρέφω(ν).
Sisinnios magistre, adorateur du Christ *Celui qui nourrit les pauvres nourrit le Christ*[3].

Pour que cet échange ait lieu, il faut postuler une relation privilégiée entre les pauvres et Dieu. La prière des pauvres est en effet davantage écoutée de Dieu et lorsque ces derniers prient Dieu en remerciement pour ceux qui leur ont apporté un soulagement dans leur misère, ils contribuent à assurer le salut des plus riches. Cette complémentarité des riches et des pauvres est l'une des clés de compréhension, voire de justification de l'injustice dans le monde et de l'inégale répartition de toutes choses dans les sociétés chrétiennes : cette inégalité a une fonction, puisqu'elle permet que les uns fassent vivre les autres et que tous obtiennent ainsi leur salut. Selon ce schéma, le pauvre est un élément permanent de la société : Vous aurez toujours des pauvres avec vous dit le Christ dans l'Évangile (Jn 12,8 ; Mt 26,11...). Pour le pauvre, l'avantage à être nourri peut faire la différence entre la vie et la mort, la santé et la maladie. Pour le riche, le salut est plus difficile à atteindre et le fait de nourrir le pauvre par son don est un élément compensatoire essentiel pour lui dans l'au-delà[4]. On trouve donc, dans ce triangle du riche, du pauvre et de Dieu, une structure stable d'échanges profitables qui explique la naissance d'institutions permettant une redistribution limitée mais réelle des biens, qu'il s'agisse de nourriture ou de soins[5].

Pour attirer les dons des plus aisés de la société, il faut changer le cadre mental. Au lieu que ce soit la cité qui protège ses citoyens les plus pauvres par des distributions et des banquets sacrificiels, en s'appuyant sur l'évergétisme des plus riches, c'est désormais l'Église qui cherche à concentrer les dons et par la médiation cléricale à leur donner une portée religieuse ayant un impact pour l'éternité[6]. La prédication chrétienne réorganise la manière de penser la société autour de ces deux pôles de la pauvreté et de la richesse qui

3. Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, n° 398. © Musées d'art et d'histoire, Ville de Genève, n° inv. CdN 2004-0312. Tous les sceaux présentés dans cet article sont illustrés par une image de 4 cm, quelque soit la taille réelle de la pièce pour les rendre plus facilement lisibles.

4. Mc 10,25 : « Il est plus facile à un chameau de passer par le chas de l'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu. »

5. S. Holman, *The hungry are dying : beggars and bishops in Roman Cappadocia*, Oxford 2001 ; Ch. Freu, *Les figures du pauvre dans les sources italiennes de l'Antiquité tardive*, Paris 2007.

6. P. R. L. Brown, *Poverty and leadership in the later Roman Empire*, Hanover NH 2002.

doivent procéder à un échange bénéfique dont la valeur dépasse le moment présent[7]. Le partage charitable voit sa valeur religieuse amplifiée par une rhétorique qui en projette le bénéfice dans l'au-delà pour le riche[8]. Le don alimentaire acquiert une place centrale dans la pratique religieuse des fidèles auxquels les clercs expliquent que leur salut individuel passe par l'exercice de ce type de charité envers les plus pauvres. Comme ni la richesse ni la pauvreté ne sont définies, il y a quasiment toujours un plus pauvre que soi, et le don concerne donc une majorité des fidèles. C'est dans ce cadre mental que l'organisation des distributions charitables de nourriture et d'autres ressources se met en place.

Nous verrons dans un premier temps comment les Églises, par la voix de leur clergé, ont sollicité la charité des laïcs et cherché à regrouper les dons alimentaires pour en assurer la redistribution. On voit apparaître durant le haut Moyen Âge des listes de pauvres bénéficiaires de la charité (les matricules des pauvres) et des institutions charitables de redistribution (les diaconies). Dans certaines grandes villes, comme Constantinople, ces diaconies sont en particulier chargées de la collecte et de la redistribution des dons alimentaires. Elles sont dotées en biens immobiliers et en personnel, et certaines ont laissé des sceaux. Dans un second temps, nous pourrons montrer qu'une autre catégorie d'objets, les tessères, révèle aussi une probable évolution dans les pratiques de la charité. À côté des monastères et des diaconies qui ont continué à organiser leurs propres distributions alimentaires, la haute aristocratie byzantine semble vouloir assurer ses propres distributions et s'assurer ainsi que les prières d'action de grâce des pauvres mentionnent le nom du donateur plutôt que celui d'une institution religieuse. Grâce à ces objets, il est possible d'esquisser une évolution dans l'exercice de la charité qui recoupe l'histoire sociale et religieuse des élites byzantines, autre thème de prédilection des recherches de Jean-Claude Cheynet.

La centralisation des ressources pour les redistribuer est commentée dans le livre des Actes des Apôtres, intégré au Nouveau Testament, à propos des disciples de Jésus, pour illustrer la vie de la première communauté chrétienne à Jérusalem[9]. Le devoir de partage entre membres de la communauté et de charité à l'égard des pauvres a entraîné la mise en place d'un partage alimentaire dès le premier siècle, qui se tourne en particulier vers les veuves[10], selon une tradition juive[11]. Plusieurs autres textes du Nouveau Testament

7. M. Grundeken, Charity as pious duty in the self-interest of the giver, dans Id., *Community building in the* Shepherd of Hermas *: a critical study of some key aspects*, Leiden 1984, p. 115-127 ; Ch. Pietri, Les pauvres et la pauvreté dans l'Italie de l'Empire chrétien (ive siècle), dans *Miscellanea historiae ecclesiasticae. 6*, Bruxelles 1983, p. 267-300.

8. Brown, *Poverty and leadership* (cité n. 6) ; Ch. Freu, Rhétorique chrétienne et rhétorique de chancellerie : à propos des « riches » et des « pauvres » dans certaines constitutions du livre XVI du Code Théodosien, dans *Empire chrétien et Église aux ive et ve siècles : intégration ou concordat ? Le témoignage du Code Théodosien*, textes rassemblés et éd. par J.-N. Guinot & F. Richard, Paris 2008, p. 173-193.

9. J. Lieu, Charity in early Christian thought & practice, dans *The kindness of strangers : charity in the pre-modern Mediterranean*, ed. by D. Stathakopoulos, London 2007, p. 13-20 ; G. Theissen, *Social reality and the early Christians : theology, ethics, and the world of the New Testament*, Edinburgh 1993 ; M.-O. Boulnois, La communauté chrétienne primitive d'Actes 2, 44-47 chez les Pères grecs : un modèle en question, dans *Actes 2, 44-47 : la communauté des biens*, publié sous la dir. de M. Arnold, G. Dahan et A. Noblesse-Rocher, Paris 2015, p. 53-98.

10. Ac 6,2.

11. P. Hanson, The Ancient Near Eastern roots of social welfare, dans *Through the eye of a needle : Judeo-Christian roots of social welfare*, ed. by E. Albu Hanawalt & C. Lindberg, Kirksville 1994, p. 7-28.

mettent en exergue le souci des pauvres et l'importance du partage alimentaire comme un devoir religieux, en soulignant que Jésus lui-même a promis le Paradis à ceux qui s'y conforment : « Venez les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la création du monde. Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire. [...] Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites. »[12]

Dans le livre des Actes des Apôtres, on constate que des repas communautaires, parfois appelés agapes[13], ont lieu et que ce partage alimentaire suppose une mise en commun des ressources. L'épisode tragique de Saphira et Ananie montre qu'un partage intégral fondé sur la vente des propriétés n'était pas du goût de tous les disciples et il est clair que par la suite, seules les communautés religieuses, monastiques ou cléricales pourront parfois exiger de leurs membres une vente ou une mise en commun de leurs propriétés. Ce bref éclairage sur les ressources permettant des repas communautaires ne vaut que pour la communauté de Jérusalem. Les contours de l'organisation du partage alimentaire sont moins connus pour les autres communautés chrétiennes de la même époque. La tradition de manger ensemble entre membres d'une même communauté semble s'être établie, le repas rituel faisant suite à ce repas festif, mais Paul incite les Corinthiens à manger chez eux plutôt que de venir faire la fête à l'église et d'être ensuite ivres pour le repas rituel[14]. La tradition d'un repas impliquant toute la communauté, ou les membres de la communauté les plus faibles économiquement, commence donc à se perdre mais le principe du partage avec eux demeure.

Au second siècle, les recommandations du Pasteur d'Hermas montrent à la fois une forme de permanence dans l'idée de partage et déjà une évolution dans la manière de procéder. Au lieu d'un partage quotidien comme celui qui est présenté dans le livre des Actes des Apôtres, se met en place l'idée de lier jeûne et partage : « Le jour où tu jeûneras, tu ne prendras rien, sauf du pain et de l'eau, et tu calculeras le prix des aliments que tu aurais pu manger ce jour-là et tu le mettras de côté pour le donner à une veuve, à un orphelin, ou à un indigent. »[15] Ce thème du lien entre jeûne et charité est promis à un bel avenir puisqu'il a été repris ensuite par les prédicateurs de l'époque protobyzantine qui, dans les sermons, rappellent aux fidèles que leur devoir de nourrir les pauvres passe par des dons, alimentaires ou autres[16].

12. Mt 25,34-35 et 40.

13. A. McGowan, Naming the feast : the agape and the diversity of early Christian ritual meals, *Studia patristica* 30, 1997, p. 314-318 ; H. Leclercq, Agape, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie. 1*, Paris 1907, col. 775-848 ; M. Metzger, Incidences de la Paix de l'Église sur les assemblées liturgiques, dans *Pèlerinages et lieux saints dans l'Antiquité et le Moyen Âge : mélanges offerts à Pierre Maraval*, éd. par B. Caseau, J-C. Cheynet et V. Déroche (MTM 23), Paris 2006, p. 281-290.

14. 1 Co 11,20-22 et 28-29 ; G. Hallbäck, Sacred meal and social meeting : Paul's argument in 1 Cor. 11. 17-34, dans *Meals in a social context : aspects of the communal meal in the Hellenistic and Roman world*, ed. by I. Nielsen & A. Sigismund Nielsen, Aarhus 1998, p. 167-175.

15. Hermas, *Le Pasteur*, introd., texte critique et notes par R. Joly, Paris 1997 (réimpr. de l'éd. de 1968), 56 (Sim. V, 3, 7) p. 230-232.

16. B. Leyerle, John Chrysostom on almsgiving and the use of money, *Harvard theological review* 87 1994, p. 29-47 ; S. R. Holman, Constructed and consumed : the everyday life of the poor in 4th-century Cappadocia, dans *Social and political life in late antiquity*, ed. by W. Bowden, A. Gutteridge

Il est assez peu probable que les jeûnes hebdomadaires aient engendré des flux importants de dons. De même, on voit dans le livre des comptes agricoles de Kellis qu'une faible part des récoltes est destinée à la charité, organisée dans le cadre de repas encore appelés agapes[17]. Davantage de dons étaient probablement collectés lors des longues périodes de jeûnes qui se mettent en place avant les grandes fêtes comme Pâques et l'Épiphanie, mais nous avons seulement les recommandations des prédicateurs à ce sujet, et non les listes de dons et de donateurs. En fait, le jeûne n'a pas encore de forme très précise, et peut comporter une restriction du bol alimentaire, ou bien un déplacement de l'heure du repas ou encore l'élimination de certains aliments, et dans ce dernier cas le pain n'est pas concerné[18]. Or c'est le pain qui est l'aliment le plus partagé, pour des raisons de conservation d'un côté et symbolique de l'autre.

Pour que des aliments soient effectivement et régulièrement déposés à l'église qui puissent être redistribués ensuite par les diacres ou des membres du clergé, il a donc fallu développer une autre approche[19]. L'eucharistie a fourni la raison et l'occasion de cette contribution volontaire de la part des fidèles qui ont été invités à apporter du pain et du vin pour la consécration eucharistique, sur une base régulière, avant la célébration le dimanche. Les prédicateurs insistent sur le fait qu'il n'est pas correct de communier du pain apporté par un autre plus pauvre que soi, qu'il y a pour les chrétiens riches un devoir à l'égard des pauvres[20]. La pratique de faire porter du pain à l'église pour la *prosphora* chaque semaine s'est ainsi mise en place[21]. Un flux régulier de dons alimentaires a ainsi rejoint les églises. Si dans la plupart des églises rurales, les dons étaient probablement juste suffisants pour la *prosphora*, et pour apporter un complément aux clercs et à leur famille des clercs, cela laissait très peu de ressources pour une redistribution ponctuelle à quelques pauvres malades, à des veuves ou à orphelins de la communauté, repérés par le diacre. Dans les espaces urbains, où l'on pouvait trouver tout à la fois davantage de riches et un plus grand nombre de nécessiteux, l'arrivée à l'église de dons en plus grand nombre et la pression des pauvres a rendu nécessaire la création d'un véritable service de redistribution. Il y a une double nécessité pour les membres du clergé : organiser la collecte et la redistribution, d'un

& C. Machado, Leiden 2006, p. 441-464 ; B. Caseau, Les chrétiens et la pratique du jeûne durant l'Antiquité et les débuts du Moyen Âge, *Communio* 39, 2014 (= *Jeûne et eucharistie*), p. 47-58.

17. R. S. Bagnall, *The Kellis agricultural account book*, Oxford 1997. Une remarque aussi présente dans C. Sotinel, Le don chrétien et ses retombées sur l'économie, *AnTard* 14, 2006, p. 105-116, ici p. 108 ; E. Wipszycka, *Les ressources et les activités économiques des églises en Égypte du IVe au VIIIe siècle*, Bruxelles 1972. Les dons des Appions à l'Église d'Oxyrhynchos sont modestes, malgré leur très grande fortune.

18. B. Caseau, *Nourritures terrestres, nourritures célestes : la culture alimentaire à Byzance* (MTM 46), Paris 2015, p. 174-185.

19. *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge)*, dir. éd. par N. Bériou, B. Caseau et D. Rigaux (Collection des *Études augustiniennes*. Moyen Âge et Temps Modernes 45-46), Paris 2009 ; G. Ganz, Giving to God in the mass : the experience of the offertory, dans *The languages of gift in the early Middle Ages*, ed. by W. Davies & P. Fouracre, Cambridge 2010, p. 18-32.

20. B. Caseau, L'Eucharistie au centre de la vie religieuse des communautés chrétiennes (fin 4e s.-10e s.), dans *Eucharistia*, sous la dir. de P. Brouard, Paris 2002, p. 125-143.

21. J. Ph. Thomas, *Private religious foundations in the Byzantine Empire* (Dumbarton Oaks research library and collection), Washington 1987, p. 76-80 ; Wipszycka, *Les ressources* (cité n. 17), p. 78 : P.Cairo Masp. II 67138 du VIe s.

côté, faire face à la pression d'un nombre important de demandeurs de secours alimentaires. La nécessité est encore plus grande quand des troubles font affluer des réfugiés ou quand l'interruption de l'annone accroît le nombre de demandeurs de pain[22]. Un service de « diaconie », c'est-à-dire de service des pauvres est ainsi mis en place[23]. Il faut toutefois faire attention que ce service n'est pas un équivalent des diaconies du haut Moyen âge qui sont des institutions dotées et qui ont leur propre fonctionnement, indépendant du service de redistribution mis en place par les diacres des églises.

Pour les chrétiens du monde byzantin, il y a donc plusieurs manières de répondre à ce devoir religieux de la charité. Ils peuvent exercer la charité directement en donnant aux mendiants, à la porte des églises, ou pour les plus fortunés, devant leur maison, ou en organisant des banquets pour les pauvres. Ils peuvent aussi l'exercer en donnant post mortem une partie de leurs biens. Enfin, et cette méthode est encouragée par le clergé, ils peuvent apporter leurs prémices, et leurs dons alimentaires aux églises que les diacres se chargeront de redistribuer, non sans les avoir préalablement bénis[24].

On trouve ces diverses formes d'exercice de la charité en concurrence les unes avec les autres. Le devoir de nourrir les pauvres a donc conduit à une multiplication des dons privés, qui peuvent être réguliers ou ponctuels, très simples ou parfois spectaculaires. On en trouve alors un écho dans la littérature religieuse qui ne manque pas de louer les généreux donateurs. Ainsi en fut-il pour Pammachius, un aristocrate romain du IVe siècle qui avait d'excellentes relations avec l'évêque de Rome, Sirice, qui lui permit d'exercer sa charité en organisant un repas pour les pauvres dans la basilique Saint-Pierre. Cette collaboration entre aristocrate et évêque est applaudie par Paulin de Nole qui décrit la scène : « Je les vois, une fois rassemblés, répartis avec ordre par tables et rassasiés tous d'une copieuse nourriture, si bien que j'ai devant les yeux l'abondance de la bénédiction évangélique. »[25] Mais la question se pose de savoir pour qui les pauvres vont prier et qui de l'évêque et de l'aristocrate, tous deux des riches, tirera profit pour son salut de cette collaboration, car l'évêque aussi doit penser à son salut, soigner sa réputation et apparaître comme le nourricier des pauvres.

Il n'était pas très difficile au clergé de convaincre les fidèles ordinaires, qui avaient assez pour se nourrir et pour pouvoir partager quelque peu, d'apporter un peu de pain et de vin ou d'autres aliments et de les placer dans les mains des clercs, car ils y gagnaient une place potentielle au Paradis, mais il était plus difficile de persuader les aristocrates de renoncer à nourrir les pauvres par eux-mêmes, sans la médiation cléricale, car les textes du Nouveau Testament étaient clairs sur la difficulté pour le riche à gagner le Paradis et sur la manière d'exercer la charité, sans que cette notion d'intermédiaire nécessaire ne soit clairement exprimée. Il a fallu donc pour les convaincre recourir au modèle de la

22. Sur l'annone, B. SIRKS, *Food for Rome*, Amsterdam 1991 ; C. ZUCKERMAN, Le cirque, l'argent et le peuple, *REB* 58, 2000, p. 69-96, ici p. 83.

23. Sur les différents sens du mot diaconie, D. CANER, Charitable ministrations (diakoniai), monasticism, and the social aesthetic of sixth-century Byzantium, dans *Charity and giving in monotheistic religions*, ed. by M. Frenkel & Y. Lev, Berlin – New York 2009, p. 45-73.

24. *Constitutions apostoliques* II, 34, 5-6 : *Les Constitutions apostoliques. Livres I et II*, introd., texte critique, trad. et notes par M. Metzger (SC 320), Paris 1985, p. 257.

25. Paulin de Nole, ep. 13, 11, trad. dans P. FABRE, *Saint Paulin de Nole et l'amitié chrétienne*, Paris 1949, p. 123-124.

médiation cléricale telle qu'il apparaît dans l'Ancien Testament et les menacer de la faible valeur religieuse d'un don qui n'aurait pas bénéficié du pouvoir de bénédiction du clergé.

Entre l'aristocratie chrétienne et les évêques, il y a une concurrence pour savoir qui sera le plus actif dans le domaine de la charité et qui en contrôlera l'exercice. Des évêques mettent en place une matricule des pauvres, c'est-à-dire une liste des pauvres qui pourront solliciter et bénéficier de la charité donnée sur les ressources de l'Église. D'un autre côté, les moines, parce qu'ils ont renoncé à leurs biens, sont souvent choisis par les laïcs pour être les récipiendaires de dons à redistribuer, en raison de la sainteté de leur démarche mais aussi dans le cas des cénobites, de la stabilité de leurs institutions et donc de leur capacité d'organiser une distribution[26]. Dans cette concurrence, les évêques disposent d'un atout puissant : ils peuvent promettre aux donateurs par la bénédiction cléricale de leur don de transformer un geste de bienfaisance en une démarche salvatrice. Ils assurent les donateurs d'une récompense dans l'au-delà, et même d'une récompense au centuple de leur don présent, comme nous l'avons vu. Les autorités ecclésiastiques, tout en encourageant le fait de donner, ont progressivement découragé les initiatives individuelles et les dons personnels que pouvaient faire les chrétiens directement aux pauvres. Elles les poussent au contraire à déposer leurs dons auprès des clercs, lors de leur venue à l'église. Elles exposent plusieurs motifs de désapprobation face aux dons directs. L'un des principaux est l'injustice de la répartition dans le cas des dons directs à la sortie de l'église ou dans un cadre privé : certains des pauvres plus habiles reçoivent plus que d'autres qui sont davantage dans le besoin. Les pauvres ne se limitent pas aux mendiants qui se tiennent à la porte des églises. Les diacres connaissent la situation des familles et les besoins des fidèles. Ils sont les plus à même de diriger les dons vers les besoins réels. Ils sont aussi en mesure de favoriser certains plutôt que d'autres.

Ce pouvoir de répartition des dons alimentaires est donc très important et il correspond à l'ambition des évêques d'être la source de la charité pour les pauvres, en utilisant une partie des ressources de leur Église et l'argent et les dons des fidèles. Les évêques tirent du titre de nourricier des pauvres, *ptochotropheus*[27], prestige et influence sur la société. Cette concentration des donations alimentaires en leurs mains leur permet en effet de s'assurer la fidélité d'un groupe non négligeable de fidèles nécessiteux qui bénéficient de la charité sous la forme de distribution de pain ou d'autres aliments[28].

La littérature canonico-liturgique qui émane des milieux ecclésiastiques, aux IIIe-IVe siècles, illustre ce propos : elle cherche à attirer les dons des fidèles, en insistant sur l'importance de la médiation cléricale qui fournit au don sa dimension religieuse. On peut y lire que le don est important, aussi petit soit-il, ce qui vise les fidèles ordinaires. On perçoit aussi une tendance à concentrer dans les mains des clercs les dons des plus riches. Les *Constitutions apostoliques* condamnent les fidèles qui tenteraient de donner directement aux pauvres, sans confier leurs offrandes au clergé : « Tout laïc qui accomplit quelque chose sans le prêtre agit en vain ! Tout comme le roi Ozias, qui sans être prêtre

26. R. FINN, *Almsgiving in the later Roman Empire : Christian promotion and practice*, Oxford 2006.

27. C. RAPP, *Holy bishops in late antiquity : the nature of Christian leadership in an age of transition*, Berkeley 2005.

28. B. CASEAU, Autour de l'autel : le contrôle des donateurs et des donations alimentaires, dans *Donation et donateurs dans le monde byzantin : actes du colloque international de l'université de Fribourg (13-15 mars 2008)*, éd. par J.-M. Spieser et E. Yota, Paris 2012, p. 47-73.

avait accompli ce qui revient aux prêtres, fut atteint de la lèpre à cause de sa transgression, de même ne restera-t-il pas impuni le laïc qui aura méprisé Dieu, outragé ses prêtres, et se sera attribué cette dignité! [...] Vous aussi, frères, vous devez donc présenter vos sacrifices ou vos offrandes à l'évêque, en tant que pontife, soit par vous-mêmes soit par le diacre. En outre, apportez-lui les prémices, les dîmes et les offrandes volontaires, car il sait exactement quels sont les malheureux et il donne à chacun ce qui convient, pour que personne ne reçoive deux fois le même jour ou la même semaine, et un autre rien du tout. »[29] Ces mises en garde montrent que la concentration de l'activité charitable dans les mains du clergé ne s'est pas imposée facilement et pour l'imposer, certains auteurs ecclésiastiques n'ont pas hésité à menacer les fidèles des pires châtiments. On voit aussi développé l'argument que le clergé connaît, mieux que le laïc, le pauvre ou les familles dans le besoin, car le diacre rend visite aux membres de la communauté. Il y a donc tout à la fois un souci d'efficacité, de justice et de contrôle dans ces exigences. Le chapitre suivant révèle qu'il y a aussi un intérêt économique à cette concentration des dons aux mains des clercs. On trouve de nouveau un triangle, mais il est constitué du laïc donateur, du pauvre et du clerc : « Quelqu'un envisage-t-il d'inviter les femmes âgées à l'agape, ou banquet comme l'a appelé le Seigneur, que les diacres y envoient le plus souvent celles qu'ils savent être dans le malheur. »[30] On a donc l'organisation par un ou des laïcs de repas auxquels des pauvres sont conviés, en l'occurrence des femmes âgées, et c'est aux diacres que revient le choix des invitées. Enfin, dernier trait important souligné par les *Constitutions apostoliques* : lors de ces banquets, une partie des dons doit revenir aux membres du clergé. « Dans un banquet, qu'on mette de côté ce qui revient légitimement au pasteur, en tant que prêtre – je parle certes des prémices – même s'il n'est pas présent au banquet, pour l'honneur de Dieu qui lui a confié le sacerdoce. Le double que ce qu'on donne à chacune des femmes âgées sera donné aux diacres, en l'honneur du Christ. »[31] Donc les laïcs veulent organiser un repas pour les pauvres, mais ce sont les membres du clergé qui en seront les principaux bénéficiaires : outre l'évêque et les diacres, la liste de ceux qui doivent recevoir plus que les pauvres femmes inclut les prêtres, le lecteur, le chantre et le portier. Cette section des *Constitutions apostoliques* remonte probablement au IIIe siècle et elle n'a pas perdu de sa pertinence à la fin du IVe siècle qui est l'époque probable de la compilation[32]. Elle montre comment le secours des pauvres par les laïcs, auxquels on faisait miroiter la difficulté du salut sans des œuvres de charité, s'est progressivement transformé en secours du pauvre et soutien du clergé. Dans la répartition des dons alimentaires, la part des pauvres a diminué et celle des clercs a augmenté.

C'est peut-être cette évolution qui explique la naissance des diaconies, qui sont des institutions qui ont pu être mises sur pied par des laïcs pour le secours des pauvres, et non pour le soutien des clercs. On aurait donc à une date difficile à déterminer mais peut-être dès le Ve siècle[33], d'un côté la mise en place dans certaines Églises, en particulier

29. *Constitutions apostoliques* (cité n. 24) II, 27, 3-4 et 6, p. 240-243.
30. *Ibid.* II, 28, 1, p. 244-245.
31. *Ibid.* II, 28, 2-3, p. 244-245.
32. *Ibid.*, Introduction par M. METZGER, p. 61.
33. Deux passages de la Vie grecque de Mélanie la Jeune font référence à un don d'une importante quantité d'or à la « diaconie des pauvres et des saints » à Rome ou à la « diaconie des pauvres » en Afrique : *Vie de sainte Mélanie*, texte grec, introd., trad. et notes par D. Gorce (SC 90), Paris 1962,

en Occident, de listes de pauvres qui sont des ayants droit des distributions de l'Église, la matricule des pauvres, et de l'autre des initiatives de laïcs qui se présentent comme une diaconie des pauvres, c'est-à-dire le souci de soulager la misère et qui donnent naissance à de véritables institutions dotées de biens peut-être dès le VIe et en tout cas au VIIe siècle.

L'origine des diaconies du haut Moyen Âge est quelque peu débattue, mais on s'accorde volontiers à considérer qu'elles ont pu naître sur le modèle des grands sanctuaires palestiniens ou sur le modèle de l'hospitalité monastique égyptienne et palestinienne[34]. La question d'une origine monastique, cléricale ou laïque dépend en fait des régions et de la date des diaconies considérées[35]. Sans entrer dans le débat sur l'origine des diaconies, que H.-I. Marrou voulait monastique[36] et que E. Patlagean voyait plutôt comme des « associations de laïcs à but charitable »[37], en s'appuyant sur Jean d'Éphèse, on comprend qu'il existait différents groupes de personnes investis dans la tâche de soulager la misère des pauvres ou de prendre en charge certaines catégories de personnes (veuves, orphelins). À côté de la charité épiscopale sur le modèle de Basile de Césarée[38] ou de Rabbula d'Édesse[39], se construit une charité monastique qui accueille et nourrit les visiteurs et une charité organisée par les laïcs[40]. Jean d'Éphèse nous apprend qu'à Constantinople, les milieux monophysites laïcs ont mis sur pied des diaconies pour soulager les pauvres de cette confession, qui ne trouvaient sans doute pas à son époque un accueil chaleureux dans les églises chalcédoniennes. Cela ne signifie pas que seuls les monophysites exerçaient la charité de cette manière mais son propos est de retracer l'histoire des persécutions dont ce groupe de chrétiens a été l'objet à l'époque de l'empereur Justin II et Sophie : il évoque donc les œuvres de bienfaisance de ces chrétiens qui rejettent le dogme christologique du concile de Chalcédoine. Jean d'Éphèse considère que les diaconies établies à Constantinople au

§ 17 et 20, p. 160 et 170. Comme on sait que Mélanie confiait son argent à distribuer, M. ROUCHE a pensé qu'il s'agissait déjà d'une diaconie institutionnelle dans : La matricule des pauvres : évolution d'une institution de charité du Bas Empire jusqu'à la fin du Haut Moyen Âge, dans *Études sur l'histoire de la pauvreté*, sous la dir. de M. Mollat, Paris 1974, p. 83-110, ici p. 95. Toutefois, *diakonia* peut aussi signifier le service et être compris comme se mettre au service des pauvres en distribuant de l'argent, et la Vie latine l'a compris ainsi en utilisant les mots suivants : *ad consolationem sanctorum et pauperum*, Gerontius : *La Vie latine de sainte Mélanie*, éd.critique, trad. et commentaire par P. Laurence, Jérusalem 2002, p. 186. M. de Waha critique vivement la lecture de M. Rouche : M. de WAHA, À propos d'un article récent, quelques réflexions sur la matricule des pauvres, *Byz.* 46, 1976, p. 354-367. Le texte original de la Vie n'est pas conservé, le texte latin et le texte grec parlent de 45 000 pièces d'or.
34. CANER, Charitable ministrations (cité n. 23).
35. On a le témoignage du *Liber pontificalis ecclesiae Romanae* sur l'implication épiscopale pour les diaconies romaines du haut Moyen Âge; O. BERTOLINI, Per la storia delle *diaconiae* romane dalle origine alla fine del secolo VIII, *Archivio della Società romana di storia patria* 70, 1947, p. 1-145.
36. H.-I. MARROU, L'origine orientale des diaconies romaines, *MEFR* 57, 1940, p. 95-142.
37. E. PATLAGEAN, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance, 4e-7e siècles*, Paris 1977, p. 192.
38. HOLMAN, *The hungry are dying* (cité n. 5) ; P. J. FEDWICK, *Basil of Caesarea : Christian, humanist, ascetic*, Toronto 1981 ; J. R. POUCHET, Basile de Césarée, éducateur de la foi et promoteur de la charité, d'après sa correspondance, *Revue d'histoire ecclésiastique* 102, 1, 2007, p. 5-46.
39. S. ASHBROOK HARVEY, The holy and the poor : models from early Syriac Christianity, dans *Through the eye of a needle* (cité n. 11), p. 43-66.
40. R. JORDAN, Greek monastic charity : "... to one of the least of these my brothers...", dans *The kindness of strangers* (cité n. 9), p. 37-48 ; D. CONSTANTELOS, *Byzantine philanthropy and social welfare*, New Brunswick 1968.

VI[e] siècle sont des institutions qui s'occupent des malades et des pauvres[41]. Il les distingue des hôpitaux tenus par des membres du clergé, des moines ou des religieuses. Il explique que les diaconies fournissent aux pieux laïcs l'occasion d'exercer la charité. Les femmes et les hommes y sont traités séparément et les pieuses dames laïques s'occupent de la misère des femmes, tandis que les messieurs s'occupent de celle des hommes. Ces pieuses personnes donnent de leur temps et de leur argent, pour attirer d'autres dons et pour assurer la redistribution ou bien pour accueillir des pauvres pour les nourrir. Jean d'Éphèse cite une diaconie dirigée par un notable du nom de Thallos et une autre dirigée par un clerc du nom de Komitas, expulsé du clergé de Sainte-Marie-des-Blachernes en raison de sa foi monophysite et devenu moine. La diaconie de Thallos regroupe des moines et des membres du clergé et leur point commun, outre l'exercice de la charité, est d'être des monophysites. Ces diaconies disposent de locaux, ce qui leur permet non seulement de nourrir les pauvres mais aussi d'organiser la liturgie et de distribuer la communion. La diaconie de Komitas fonctionne donc comme une sorte d'église souterraine, et on peut considérer que la collaboration de clercs, de moines et des laïcs est dans ce cas particulier liée à la marginalisation des hérétiques qui trouvent ainsi un moyen de se regrouper. Le fait d'organiser des réunions liturgiques et une eucharistie non autorisée a permis aux autorités de faire fermer le lieu et de le confisquer, tout en exilant Komitas sur une île où il fut sans doute emprisonné. Jean d'Éphèse ne manque pas de souligner que participent au fonctionnement des diaconies monophysites des citoyens riches, des clercs et des moines, montrant ainsi l'importance de la communauté des personnes qui rejettent le dogme du concile de Chalcédoine[42].

Ce qui est dit de l'action des laïcs pour les diaconies monophysites peut être probablement étendu aux diaconies chalcédoniennes dont on apprend l'existence notamment par les sceaux qu'elles ont laissés. Avec la création de diaconies qui organisent différentes formes de secours pour les pauvres, en particulier des distributions alimentaires charitables, les laïcs s'engagent soit par le don soit par le temps donné soit par les deux. Cela n'exclut pas la présence cléricale mais on voit que la dynamique de ces fondations ne vient pas des évêques, mais correspond plutôt à un élan des laïcs qui forment des sortes de confréries[43]. Un changement s'est donc produit vers la fin de l'Antiquité, alors que les repas communautaires avaient largement cessé de se tenir, que les dons alimentaires apportés à l'église servaient désormais principalement à nourrir les clercs et non plus les pauvres. Certains pauvres continuaient à être bénéficiaires de la charité ecclésiastique s'ils étaient enregistrés comme pieux nécessiteux. C'est en particulier vrai pour les veuves qui en échange chantent dans les églises. Mais sans qu'il soit possible de le quantifier, il apparaît que les Églises remplissent moins ce rôle de secourir les pauvres « sans domicile fixe », dirions-nous aujourd'hui, au point qu'un évêque comme Jean l'Aumônier se taille une réputation de sainteté pour avoir nourri des pauvres, au-delà ce qu'on pouvait attendre d'un évêque[44]. À un moment où les

41. Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique* III, chap. II, 14-16 : *The third part of the Ecclesiastical history of John of Ephesus*, transl. by R. Payne Smith, Oxford 1860, p. 113-115.
42. J. J. van Ginkel, *John of Ephesus : a monophysite historian in sixth-century Byzantium*, Gröningen 1995.
43. E. Wipszycka, Les confréries dans la vie religieuse de l'Égypte chrétienne, dans Ead., *Études sur le christianisme dans l'Égypte de l'Antiquité tardive*, Rome 1996, p. 257-278.
44. Léonce de Néapolis, *Une vie inédite de saint Jean l'Aumônier*, [éd.] H. Delehaye, Bruxelles 1927.

Églises limitent à un petit nombre d'ayants droit leur aide matérielle, en établissant des listes de pauvres, comme le phénomène des matricules des pauvres l'atteste, d'autres institutions se mettent en place. Les pauvres trouvent un secours ponctuel lors des distributions à la porte des monastères, dans les *xenodocheia* et les autres institutions charitables comme les diaconies qui leur fournissent un ou des repas à partir du VI[e] ou VII[e] siècle.

Il existe des diaconies à Alexandrie en 527, à Gérasa en 565, et à Constantinople vers la même époque, puis en Italie, à Naples et à Rome par exemple[45]. On en trouve encore en Syrie, à Antioche[46]. Elles n'ont pas nécessairement la même forme ou le même fonctionnement partout. Elles disposent de locaux pour stocker les provisions alimentaires ou organiser des repas, mais elles peuvent aussi disposer d'un lieu de culte ou être associées à une église. Enfin parmi les services rendus aux pauvres, il faut noter celui d'ouvrir et de faire fonctionner les bains[47]. Les diaconies sont progressivement dotées de biens leur assurant des revenus et s'institutionnalisent, ce pourquoi nous avons des sceaux de *prôtos* de diaconie[48] ou de la diaconie elle-même[49].

Si dans un premier temps les diaconies semblent se former à l'initiative d'un ou plusieurs laïcs, qui peuvent avoir été des personnes fortunées et appartenant à l'aristocratie, certaines diaconies sont attachées à un monastère. Le monastère du Christ Sauveur Pantocrator reçoit ainsi parmi les biens que lui donne l'empereur Jean II Comnène la diaconie de Krambéas, peut-être localisée à Thessalonique, avec ses deux bains, ses maisons de rapport et ses autres droits[50].

Paul Magdalino avait étudié, pour le colloque *Church and people in Byzantium* qui s'était tenu à Manchester en 1986, les diaconies de Constantinople, et souligné l'importance de ces institutions de charité, dont il date l'apparition formelle du VI[e] siècle, même s'il existait déjà auparavant des confréries pieuses de laïcs cherchant à secourir les pauvres[51]. Il a dressé un tableau qui relève vingt-deux diaconies, dont sept sont connues uniquement par des sceaux. Le fait que les diaconies aient possédé des sceaux révèle leur importance sociale et financière. En effet, les sceaux sont une catégorie d'objet qui est utilisé pour les correspondances officielles, en particulier dans la gestion des domaines. Les ordres donnés aux gestionnaires des domaines étaient écrits et scellés pour permettre d'identifier le donneur d'ordre. Ils servaient à sécuriser le courrier, non pas comme les sceaux en cire qui pouvaient fermer un document en collant les pages repliées, mais en permettant de reconnaître par le sceau la provenance du document.

45. Laurent, *Corpus* 5, 2, p. 125-127.
46. Paul d'Antioche comme organisateur de diaconies à Antioche puis à Constantinople : Vie de Paul d'Antioche dans Jean d'Éphèse, *Vies des saints orientaux* : John of Ephesus, *Lives of the Eastern saints. 2*, Syriac texts ed. and transl. by E. W. Brooks (PO 18), Paris 1924, p. 672-673 ; l'argyroprate Andronic et son épouse Athanasie s'occupent du bain pour les pauvres plusieurs jours par semaine : elle s'occupe des femmes, et lui des hommes, avec d'autres amis du Christ, *philochristoi*, L. Clugnet, Vie et récits de l'abbé Daniel de Scété, *ROC* 5, 1900, p. 50-73, 254-271, 370-391, ici p. 370-371.
47. Laurent, *Corpus* 5, 2, n[os] 1222 et 1223, sceaux de diaconies de bains.
48. *Ibid.*, n° 1217, *prôtos* Eustathe de la diaconie de Pierre.
49. *Ibid.*, n[os] 1219, 1220 diaconie de la Théotokos; n° 1212, diaconie des domaines d'Eugène.
50. P. Gautier, Le Typikon du Christ Sauveur Pantocrator, *REB* 32, 1974, p. 1-145, ici p. 121.
51. P. Magdalino, Church, bath and diaconia in medieval Constantinople, dans *Church and people in Byzantium*, ed. by R. Morris, Birmingham 1990, p. 165-188 ; Id., *Constantinople médiévale : études sur l'évolution des structures urbaines* (MTM 9), Paris 1996, p. 93-95.

Il est possible d'allonger cette liste grâce à un sceau nouveau, conservé à la Bibliothèque nationale de France. Il fait partie de l'ancienne collection Zacos[52]. Il est endommagé mais on peut lire d'un côté : Διακόνιας τοῦ Κυρίου

Sur l'autre face, on peut restituer : δόσις τῶν Πατέρων (si la lettre manquante est bien un C). Donc on peut comprendre que c'est le sceau d'une « diaconie du Seigneur, don des Pères ».




La question qui se pose est la suivante : est-ce une nouvelle diaconie qui serait liée à l'un des nombreux monastères ou sanctuaires du Christ?

Faut-il au contraire considérer que c'est un autre sceau de la diaconie des saints Pères du quartier de Botreppiô[53] dont Vitalien Laurent a publié le sceau conservé à l'IFEB[54]?

Au droit, se trouve l'effigie de saint Spyridon, rarement représenté sur des bulles, et au revers, la légende : Διακόνια τῶν Ἁγίων Πατέρων ἐν τῷ Βοτρεππίῳ.




IFEB 0707

Ces saints Pères, explique Vitalien Laurent, sont ceux du concile de Nicée, les 318 pères dont le culte se développe après le concile de Nicée II. Il préfère cette hypothèse à celle des 630 pères du concile de Chalcédoine, car Spyridon évêque chypriote de Trimithonte avait participé au concile de 325. Mais il n'est pas nécessaire de choisir un seul groupe de « pères » car selon un ménologe édité par Morcelli[55] et cité par S. Salaville, la fête célébrée le 16 juillet comprenait une commémoraison de différents pères réunis en concile, et

52. BnF 2179.
53. Le quartier de Botreppiô n'est pas attesté par ailleurs.
54. Laurent, *Corpus* 5, 2, n° 1216 (IFEB 0707).
55. *Kalendarium ecclesiae Constantinopolitanae : M annorum vetustate insigne primitus e Bibliotheca Romana Albanorum in lucem editum, et veterum monumentorum comparatione diurnisque commentariis illustratum*, cura A. Morcelli, Romae 1788.

fêtait tout autant Nicée que Chalcédoine[56]. On ne connaît pas d'église ou de monastère dédié aux saints Pères de Nicée, mais il a pu en exister un soit à Constantinople soit en Bithynie ou en Thrace, non loin de Constantinople.

Faut-il plutôt chercher du côté de saint Spyridon? Ce saint chypriote reçoit un culte à Constantinople car ses reliques sont réparties dans plusieurs églises de la ville. P. Van den Ven propose que le culte soit lié à une translation du corps à Constantinople au VIIe siècle, peut-être en 691, lors du transfert d'une partie de la population de l'île. Il précise que le saint était vénéré dans la capitale à l'époque médiobyzantine puisque le Synaxaire de la Grande Église mentionne sa fête à la date du 12 décembre[57]. Il aurait été célébré dans une chapelle de saint Pierre, contiguë à Sainte-Sophie, mais aussi dans un couvent de femmes proche du monastère du Christ Philanthrope et à l'église des Saints-Apôtres[58]. Il est donc difficile d'utiliser le culte de saint Spyridon pour localiser la diaconie, car les reliques ont été dispersées en différents lieux de la capitale. On pourrait penser aux Saints-Apôtres, à cause de la mention des Pères mais Vitalien Laurent met en garde de ne pas considérer que les saints Pères mentionnés sur le sceau soient les apôtres car ils ont droit à leur propre titulature, distinctive.

Il ne semble donc pas qu'il faille considérer que les deux sceaux proviennent de la même diaconie. Si en effet, il y avait un attachement à saint Spyridon au Xe s. dans la diaconie des Saints-Pères, on voit mal pourquoi il aurait disparu au XIe. Or il n'y a aucune image ni mention de saint Spyridon sur le sceau de la BnF.

De surcroît la face B du sceau de la BnF ne parle pas de saints Pères mais simplement de pères. La diaconie du seigneur serait un don des pères, qui peuvent être des moines ou des membres du clergé. Il faudrait donc trouver un monastère dédié au Christ et il n'en manque pas à Constantinople et dans sa région. À défaut de pouvoir identifier ledit monastère, il est possible d'ajouter un numéro à la liste des diaconies déjà connues avec cette diaconie du Seigneur.

Les sceaux ne sont pas les seuls objets qui révèlent le fonctionnement et l'importance sociale des institutions charitables. Il existe en effet une catégorie d'objets, les tessères, qui relève aussi de ce sujet des distributions de nourriture et surtout de pain. Elles proviennent parfois des diaconies, parfois de riches particuliers et correspondent au besoin d'identifier les bénéficiaires des distributions charitables. Les diaconies comme certains monastères ou maisons aristocratiques avaient des habitués qui formaient un groupe d'ayants droit. Ils étaient recensés comme nécessiteux bénéficiant de la charité. Ces pauvres recevaient une tessère et pouvaient venir retirer de la nourriture lors des distributions de charité. Il s'agissait le plus souvent de distributions de pain, mais du vin ou d'autres aliments, ou encore d'un vrai repas pouvaient être fournis. Les tessères portent des formules inspirées du Nouveau Testament comme « celui qui est généreux avec les pauvres prête au Seigneur » (Pr 17,19) Certaines font une référence à un mois. Les tessères

56. S. Salaville, La fête du concile de Nicée et les fêtes de conciles dans le rite byzantin, *ÉO* 24, n° 140, 1925, p. 445-470, ici p. 449; Id., L'iconographie des « sept conciles œcuméniques », *ÉO* 25, n° 142, 1926, p. 144-176.
57. *Syn. CP*, col. 303, l. 24-27 et 43-45.
58. P. Van den Ven, *La légende de saint Spyridon, évêque de Trimithonte*, Louvain 1953, p. 145*-146*.

supposent une charité organisée avec une liste de bénéficiaires. Certaines sont oblitérées ou marquées d'un signe probablement quand le donateur est mort[59]. On a l'exemple des tessères oblitérées de Marie la sébaste, qui peut être identifiée à Marie Sklèraina, qui reçoit le titre de sébaste au plus tôt en juin 1042, quand Constantin Monomaque son compagnon devient empereur, et qui est décédée vers 1044/1045. La marque la plus spectaculaire est fournie par une tessère conservée à l'IFEB[60].




IFEB 1358

Paul Magdalino avait attiré notre attention sur le fait que les diaconies pouvaient inclure un bain et que le service était alors de rendre ce bain accessible aux pauvres. Loin de condamner l'hygiène, les monastères possédaient souvent des bains auxquels ils donnaient accès moyennant finance. Cet accès était gratuit dans le cadre des diaconies.

Parmi les diaconies de bain connues, on peut citer le sceau du bain du kathigoumène Sabas[61].




La légende se lit : Σφράγισμα λούτρου Σάβα καθηγουμένου.

Laurent commente cette tessère qu'il date du xie siècle, en précisant qu'il y avait eu un higoumène du nom de Sabas, au milieu du xie siècle, qui dirigeait un monastère du Prodrome, que Laurent identifie volontiers avec le Stoudios. Ce Sabas a apposé sa signature sur un manuscrit. Le nom de Sabas est un nom monastique, et il y a déjà eu dans le passé un higoumène de ce nom cité dans la *Vie de saint Nicolas Stoudite*[62].

59. La marque d'oblitération peut signifier soit la fin de la distribution, soit la mort du donateur, selon Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, p. 455. On a vu la réutilisation des tessères à la cour, on peut penser donc que la seconde option est la plus probable.

60. IFEB 1358. Pour un commentaire sur cette tessère cf. *infra*.

61. Laurent, *Corpus* 5, 2, n° 1223.

Une tessère inédite (Zacos, BnF 2275), qui pourrait remonter au viie ou au viiie siècle, permet en effet de dire que le monastère de Stoudios avait effectivement un bain qui était utilisé comme diaconie, au service des pauvres. La légende se lit : λοῦτρον Στουδίου.




Zacos, Bnf 2275

Si les deux objets appartiennent à la même diaconie du bain du monastère du Stoudios, on ne peut que noter le changement dans l'intitulé. On est en effet passé d'un service fourni par le monastère à un service fourni par l'higoumène, un trait qui n'est pas sans rappeler l'évolution vers une personnalisation de la charité.

Ce que les tessères du xe-xiie siècle révèlent par leur existence est le souhait de la haute aristocratie de faire des dons qui soient personnalisés. Plutôt que de donner à l'évêque ou au monastère – même s'ils en sont aussi les fondateurs –, les aristocrates souhaitent faire des distributions directes en leur nom propre. Par cette personnalisation de la charité, ils espèrent que les pauvres dont Dieu apprécie la prière prient pour eux nominalement et rendent grâce pour eux et non pas pour l'Église, le monastère ou la diaconie. Or si la tessère du kathigoumène Sabas provient bien du Stoudios, on doit constater que les moines eux-mêmes n'échappaient pas à cette tendance, ce qui est conforme aux pratiques de leur milieu d'origine puisqu'un grand nombre d'entre eux était de parenté aristocratique.

Les tessères sont donc un type d'objets très révélateurs des changements dans l'exercice de la charité et en particulier dans le fonctionnement des distributions de pains à la période médiobyzantine. Elles permettent de connaître non seulement le nom de diaconies mais aussi celui des généreux donateurs ou donatrices et de faire une histoire des pratiques de la charité dans la haute société constantinopolitaine à l'époque médiobyzantine. On voit en effet des membres de la famille ou de l'entourage impérial faire frapper des tessères à distribuer à des pauvres.

La philanthropie est une valeur largement applaudie dans la société byzantine[63] et c'est l'une des qualités requises des empereurs. La générosité impériale faisait partie des valeurs attendues de longue date et l'habitude de manifester cette philanthropie par des

62. *Vita S. Nicolai Studitae*, *PG* 105, col. 912 ; Raymond Janin fournit une liste des higoumènes connus mais n'utilise pas ce sceau, Janin, *Géographie* 1, 3, p. 433.

63. Constantelos, *Byzantine philanthropy* (cité n. 40), p. 61.

largesses est un héritage du monde romain qui se poursuit dans l'Empire byzantin[64]. Sans entrer dans la question des largesses, des annones et de leur mode de distribution, on peut souligner à la suite de J. Nesbitt que les tessères portant le nom des empereurs byzantins étaient en usage dès le Ve siècle[65]. Les empereurs ont utilisé des tessères pour les distributions alimentaires ponctuelles comme à Édesse au VIe siècle lors d'une famine[66]. Une tessère des VIe-VIIe siècles, inscrite avec le message δια δόσεως, était peut-être à utiliser comme un jeton pour obtenir en échange une somme d'argent. Elle a été publiée avec la collection des sceaux du musée d'Adıyaman[67]. D'autres ont été trouvées en Syrie[68].




Adıyaman

À l'époque médiobyzantine, l'usage de tessères impériales est signalé par le *taktikon* de Philothée : elles avaient comme fonction de permettre à des moines ou à des pauvres de venir dîner au Palais. Les listes de préséances mentionnent les *sphragidia* qui étaient remis aux invités et que ces derniers devaient sans doute présenter une fois sur place pour justifier leur présence et bénéficier du don d'une pièce d'or qui leur était remise. Ainsi pour le sixième jour après la fête de la Nativité, le *Kleterologion* de Philothée précise que pour ce dîner de fête : « il vous faut inviter les moines recensés dans les divers monastères, c'est-à-dire ceux qui ont reçu de nous les *sphragidia*, au nombre de 216. »[69]

Les pauvres étaient aussi invités à la table impériale pour certaines fêtes, en un nombre fixé à l'avance. Une tessère datant du règne de Constantin V a été retrouvée[70]. Elle fait référence à la salle des 19 lits, qui était l'une des salles à manger du Grand Palais. De nouveau, la tessère était échangée contre une pièce d'or, don illustrant la munificence et la générosité impériales. Les tessères étaient donc récupérées et pouvaient resservir plusieurs fois. On doit supposer qu'un fonctionnaire impérial était chargé de cette tâche.

64. C. Rapp, Charity and piety as episcopal and imperial virtues in late antiquity, dans *Charity and giving* (cité n. 23), p. 75-87 ; Brown, *Poverty and leadership* (cité n. 6) ; G. Downey, Philanthropia in religion and statecraft in the fourth century after Christ, *Historia* 4, 1955, p. 199-208.

65. *Code théodosien* 14, 26, 5 (décret de 432 signé de Théodose II et Valentinien).

66. *The Chronicle of pseudo Joshua the Stylite*, transl. with notes and introd. by F. R. Trombley & J. W. Watts, Liverpool 2000, § 268, p. 43.

67. Tessère publiée dans J.-C. Cheynet, E. Erdoğan, V. Prigent, Les sceaux byzantins du musée d'Adıyaman, *SBS* 12, 2016, p. 93-140, ici p. 139. Inv. : E.No.1886, diamètre : 16,8 mm.

68. C. Morrisson, Les usages monétaires du plus vil des métaux : le plomb, *Rivista italiana di numismatica* 95, 1993, p. 79-101, ici p. 91-92 et fig. 1-3.

69. Oikonomidès, *Listes*, p. 176-177.

70. S. Bendall & J. W. Nesbitt, A "poor" token from the reign of Constantine V, *Byz.* 60, 1990, p. 432-435.

Le sceau d'un *diadochos*, de la seconde moitié du XIe siècle, publié avec la collection des sceaux du musée d'Art et d'Histoire de Genève, a fait penser à ses deux éditeurs, à titre d'hypothèse sur le sens de cette fonction inédite, qu'il pouvait s'agir d'un fonctionnaire chargé des distributions impériales[71].

La haute aristocratie imite la charité impériale. Un fonctionnement similaire mais à une moindre échelle se met donc en place au niveau de l'aristocratie qui organise soit des repas pour les pauvres, soit des distributions charitables sur le modèle impérial. À la différence des diaconies ou des monastères qui avaient aussi leurs propres tessères, celles de l'aristocratie donnent le nom du donateur particulier. On y retrouve des membres de la famille impériale et des plus hautes lignées, le plus souvent alliées à la famille impériale. En effet, on ne faisait sans doute pas frapper de tessères pour des distributions modestes. Parmi les donateurs, on trouve un nombre non négligeable de femmes de l'aristocratie qui sont liées à la famille impériale et dont les tessères illustrent cette personnalisation de la charité et ce souci de voir son nom inscrit sur les objets qui servaient dans ce cadre. Voici trois exemples de ces femmes entre le Xe et le XIe siècle.




L'impératrice Eudocie (1059-1071), épouse de Constantin X et de Romain IV.

Cette tessère bilatérale est conservée au musée d'Art et d'Histoire de Genève[72] : + Θεοτόκε βοήθει Εὐδοκίᾳ αὐγούστᾳ.

Il s'agit d'Eudocie Makrembolitissa, l'épouse de Constantin X Doukas. Elle met le titre d'*augusta* dessus mais elle semble agir en tant que personne privée pour exercer la charité directement et bénéficier des prières des pauvres. Les impératrices disposaient de propriétés personnelles, héritées de leur famille d'un côté et données par l'empereur de l'autre. Ces revenus permettaient de faire fonctionner la maison de l'impératrice, puisqu'il y a une cour des femmes de l'aristocratie parallèle à celle des hommes. Cette tessère d'une impératrice est très rare, car si les impératrices étaient investies de longue date dans les activités charitables, nous avons surtout connaissance de leurs fondations religieuses et monastiques[73]. Il est possible qu'il y ait eu lors des repas de la cour des femmes des invitées pauvres sur le modèle de ce qui se faisait à la table de l'empereur pour certaines

71. Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, n° 191.

72. *Ibid.*, n° 395. © Musées d'art et d'histoire, Ville de Genève, n° inv. CdN 2004-0200.

73. L. Garland, *Byzantine empresses : women and power in Byzantium AD 527-1204*, London 1999 ; J. Herrin, *Women in purple : rulers of medieval Byzantium*, London 2001 : Ead., *Unrivalled influence :*

fêtes religieuses. L'autre hypothèse est qu'il s'agit d'une distribution à titre personnel pour assurer son salut.




Marie la sébaste (1042-1044)[74].

Cette tessère bilatérale est conservée au musée d'Art et d'Histoire de Genève[75] : + Τροφὴ πενήτων τῆς σεβαστῆς Μαρίας.

Marie la sébaste appartenait à la grande famille aristocratique des Skléroi. Elle aurait pu faire un grand mariage, mais elle choisit de suivre Constantin Monomaque alors même que ce dernier était exilé dans l'île de Chios. Elle est donc considérée comme la maîtresse de Constantin Monomaque et il négocia de la faire venir à Constantinople, alors même que ce dernier était devenu empereur par mariage avec l'impératrice Zoè. Il lui fit donner le titre de sébaste[76] et c'est alors qu'elle put organiser des distributions charitables, ayant désormais des revenus considérables à sa disposition. Elle dirigeait en effet la maison pieuse Saint-Georges-des-Manganes[77]. Cette fondation charitable avait reçu de l'empereur Constantin Monomaque d'importantes ressources et assurait sans doute aussi des repas pour les pauvres et des distributions charitables[78]. Le fait que Marie ait fait établir des tessères à son nom et non pas à celui de la fondation qu'elle dirigeait est d'autant plus significatif de cette personnalisation de la charité et de cette affirmation de l'individu face à l'institution qu'avait déjà repérées A. Kazhdan[79].

women and empire in Byzantium, Princeton 2013 ; *Female founders in Byzantium and beyond*, ed. by L. Theis, M. Mullett and M. Grünbart, Wien 2014.

74. W. Seibt, *Die Skleroi : eine prosopographisch-sigillographische Studie* (Byzantina Vindobonensia 9), Wien 1976, p. 70-76. © Musées d'art et d'histoire, Ville de Genève, n° inv. CdN 2004-0482.

75. Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, n° 399.

76. Michel Psellos, *Chronographie*, § 59 et 61, p. 145-146.

77. Oikonomides, *Dated seals*, n° 86.

78. N. Oikonomides, Saint Georges of Mangana, Maria Skleraina, and the "Malyj Sion" of Novgorod, *DOP* 34-35, 1980-1981, p. 239-246.

79. A. Kazhdan & G. Constable, *People and power in Byzantium : an introduction to modern Byzantine studies*, Washington 1982 ; A. P. Kazhdan & A. W. Epstein, *Change in Byzantine culture in the eleventh and twelfth centuries*, Berkeley 1985.




Sophia, la fille du magistre Michael, x[e] s.[80].

Au droit saint Nicolas et au revers la légende : + Σοφήα θυγάτηρ Μιχαὴλ μαγίστρου.

Arrière-petite-fille de l'empereur Romain Lécapène. Elle a épousé un membre de la famille Radènos. Son père, un porphyrogénète, fils de Christophore, était magistre et recteur. Elle appartenait donc à la famille impériale et disposait d'une fortune pour exercer la charité. Cette tessère permet de faire remonter déjà au x[e] siècle le phénomène de personnalisation de la charité et de quête du salut par la prière des pauvres.

La présence de noms féminins sur les tessères peut être mise en relation aussi avec l'évolution de la société qui voit davantage de femmes de l'aristocratie apparaître sur le devant de la scène. On les sait actives dans la fondation de monastères, d'églises et d'institutions charitables, qui est l'une des formes de dépenses socialement acceptables pour le milieu féminin[81]. Certaines héritières sans enfant ont de longue date utilisé leur héritage pour faire des donations aux monastères ou des œuvres de bienfaisance[82]. Elles laissent ainsi leur trace sur terre et bénéficient des prières de commémoraison des moines et moniales qui ont pu bénéficier de leur fortune. Toutefois, leur présence sur les tessères indique tout autant sinon plus une affirmation de soi. Elles s'y présentent dans toute leur gloire sociale, comme *augusta*, sébaste… On est très loin des recommandations de faire la charité en toute discrétion[83]. Le côté ostentatoire est patent, peut-être plus encore que lors de la fondation d'un monastère, à moins d'y être représenté à l'entrée. Les deux phénomènes relèvent d'une même démarche qui est de s'assurer des prières d'autrui – les pauvres par état et les pauvres par choix que sont les moines et moniales – pour s'assurer du salut et montrer aussi sa grande piété. Car ces formes ostentatoires d'œuvres de

80. *PmbZ* 27155. © Musées d'art et d'histoire, Ville de Genève, n° inv. CdN 2004-0313.

81. *Female founders* (cité n. 73) ; J.-C. Cheynet, Le rôle des femmes de l'aristocratie d'après les sceaux, dans *Mélanges V. Sandrovskaja*, Saint-Pétersbourg 2004, p. 30-49.

82. A. M. Talbot, Une riche veuve de la fin du xi[e] siècle : le testament de Kalè Pakourianè, dans *Impératrices, princesses, aristocrates et saintes souveraines : de l'Orient chrétien et musulman au Moyen Âge et au début des Temps Modernes*, sous la dir. de É. Malamut & A. Nicolaïdes, Aix-en-Provence 2014, p. 201-215 ; J.-C. Cheynet, Les conflits d'héritage d'après les tribunaux ecclésiastiques (xi[e]-xv[e] s.), dans *Inheritance, law and religious in the ancient and mediaeval worlds*, ed. by B. Caseau & S. Huebner (MTM 45), Paris 2014, p. 159-176.

83. Mt 6,2-4 : « Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être glorifiés par les hommes. Je vous le dis en vérité, ils reçoivent leur récompense. Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite, afin que ton aumône se fasse en secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. »

bienfaisance ne passent pas inaperçues dans la société et valent à celles qui s'y adonnent une grande réputation.

Si l'on regarde du côté des hommes, on trouve une évolution assez similaire dans l'exercice de la charité, avec une affirmation de soi et un individualisme croissant. De nouveau, si l'on parcourt la société de haut en bas, on repère des phénomènes similaires pour tous les niveaux sociaux à même de faire faire des tessères, ce qui limite aux franges les plus élevées de la société byzantine. Commençons par les empereurs. On trouve en effet une tessère de cuivre de l'empereur Manuel Comnène[84], qui a fait couler beaucoup d'encre. Elle a été publiée par G. Zacos et A. Veglery, qui ont traduit le texte de la manière suivante :

Copper is the seal for gold nomismata.
And here is a sale of a heavenly lot.
And who is the merchant? Manuel, the Emperor.
The seal is venerable; Christ is the seller.

\+ σφραγὶς ὁ χαλκός χρυσέων νομισμάτων κἀνταῦθα πρᾶσις οὐρανῶν κληρουχίας ὁ δ' ἔμπορος τίς; Μανουὴλ αὐτοκράτωρ. Ἡ σφραγὶς αἰδέσιμος. Ὁ Χριστὸς πράτης.

G. Zacos a repoussé l'idée de Vitalien Laurent, qui avait publié un objet similaire et formulé une hypothèse sur son usage, qu'il s'agissait d'un jeton monétaire de 4 *nomismata* qui aurait été échangé contre du numéraire par les moines du monastère de Kataskepe[85]. L'objection vient de ce que son exemplaire est d'un poids supérieur et il propose plutôt que cet objet pût servir au clergé de Sainte-Sophie et être échangé contre un *apokombion*, dont la remise par l'empereur est illustrée dans la galerie supérieure de la cathédrale. Mais cette idée est difficilement recevable dans le contexte très cérémoniel des liturgies auxquelles l'empereur participe à la cathédrale : selon le *Livre des cérémonies*, il venait avec de l'argent à distribuer sous forme d'*apokombia* et non avec des tessères, qui restent des objets peu glorieux. De surcroît, la formule utilisée sur la tessère fait allusion au fait qu'il est possible d'échanger du cuivre contre de l'or, or cet échange est très précisément ce qui est décrit dans le *Kleterologion* de Philothée. Cet objet serait donc de même type que les tessères remises aux moines ou aux pauvres lorsqu'ils étaient invités à participer à un banquet au Palais, selon l'ancienne tradition.

Ce qui est intéressant toutefois dans cet objet est le fait que l'empereur se mette en avant dans le triangle que nous avons présenté au début de cet article entre le donateur, le pauvre et le Christ. Si cette lecture est bonne, la tessère illustre dans ce cas, encore une fois, le souci personnel du salut qui passe par un exercice direct de la charité, même pour un empereur. En d'autres termes, ce n'est pas la fonction impériale qui est mise en avant mais bien la personne de Manuel qui cherche le salut par la prière des pauvres et attend de sa générosité personnelle une récompense auprès du Christ.

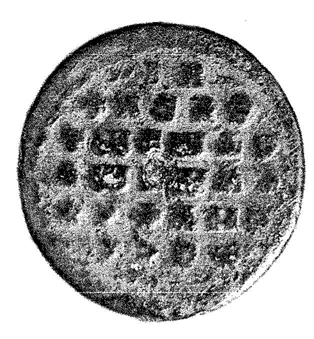
Cette même analyse peut être proposée pour d'autres tessères portant un nom personnel, car l'on constate que ces hommes de la haute aristocratie, même s'ils sont

84. Zacos & Veglery, n° 2727.

85. V. Laurent, Un poids monétaire inédit de l'empereur Manuel Comnène et sa politique monastique, dans *Congresso internazionale di numismatica, Roma, 11-16 settembre 1961. 2, Atti*, Roma 1965, p. 531-540.

en charge d'institutions charitables, ou fondateurs de monastères, organisent cependant des distributions de tessères à échanger contre de la nourriture ou peut-être de l'argent. Par ces tessères, ils nous fournissent la preuve qu'ils font établir ces distributions en leur nom propre et non ès fonctions.

Prenons quelques exemples de ces personnages de premier plan :

Tessère de Jean l'orphanotrophe, frère de l'empereur Michel IV, conservée à Dumbarton Oaks[86].

Au droit saint Nicolas et au revers, légende :
Κύριε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ Ἰωάννῃ μοναχῷ καὶ ὀρφανοτρόφῳ

La tessère a été oblitérée. Il s'agit ici d'un personnage très important, frère de l'empereur Michel IV, une figure centrale du gouvernement impérial, à la tête de l'*orphanotropheion*, l'une des institutions charitables les plus puissantes de l'Empire[87]. Il est donc intéressant de constater qu'il existe une tessère personnelle, sur laquelle se trouve inscrite une demande de prière pour Jean, moine et orphanotrophe[88].

Un second exemple de tessère peut illustrer ce souci de faire des distributions personnelles. Il s'agit de la tessère d'Épiphane Kamatèros, éparque de Constantinople dans le dernier tiers du XIe siècle. L'éparque, premier fonctionnaire civil de l'Empire, supervisait non seulement les marchés, et les poids et mesures[89], mais aussi l'ordre public. Il lui importait qu'il n'y ait pas d'émeute de la faim dans la ville. Toutefois, les tessères que nous avons avec le nom de différents éparques, comme Sisinnios, Nicolas, Léon Hikanatos ou Épiphane Kamatéros, relèvent encore une fois un souci d'exercer personnellement la charité et de le faire savoir[90].

86. DO.1951.31.5.2967.

87. T. S. Miller, The orphanotropheion of Constantinople, dans *Through the eye of a needle* (cité n. 11), p. 83-104 ; Id., *The birth of the hospital in the Byzantine Empire*, Baltimore 1985, p. 89-140.

88. Zacos & Veglery, n° 2677bis (a).

89. J. Koder, The authority of the eparchos in the markets of Constantinople (according to the *Book of the Eparch*), dans *Authority in Byzantium*, ed. by P. Armstrong, London 2013, p. 83-108.

90. J.-C. Cheynet, Le choix des éparques de Constantinople de la mort de Basile II à la prise de Constantinople par les croisés, dans *Constantinople : queen of cities*, ed. by D. Smythe, Sh. Tougher (à paraître) ; les tessères de ces éparques sont publiées dans Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, n[os] 398, 397, 396 et dans J. Nesbitt, Byzantine copper tokens, *SBS* 1, 1987, p. 67-75, ici p. 74 pour Léon Hikanatos.




Tessère d'Épiphane Kamatèros[91].

Au droit, buste de la Vierge, orante, portant le médaillon de l'Enfant, et au revers la légende métrique : + Ἔπαρχον, Ἁγνή, Καματηρόν με σκέποις.

Il ne s'agit que de quelques exemples mais ils sont significatifs et il suffira de renvoyer aux éditions de tessères, pour que ces mêmes indications apparaissent. Une majorité de ces tessères datent du XIe siècle, et cette concentration montre le souci de nombre de membres de l'aristocratie byzantine de cette époque d'exercer directement la charité et de demander des prières pour leur personne. Le temps où il suffisait de reconnaître Jésus comme fils de Dieu pour entrer au Paradis comme le bon larron est bel et bien passé. Les aristocrates du monde byzantin savent que les riches ont des devoirs de philanthropie à l'égard des pauvres s'ils veulent entrer aussi au Paradis. Ce que les sceaux et les tessères révèlent est donc une évolution dans les manières d'exercer cette philanthropie. Après une époque de mise en commun des biens, qui n'a perduré que dans les milieux monastiques, les prédicateurs chrétiens ont cherché à convaincre les fidèles qu'il fallait apporter à l'église leurs dons et passer par le clergé pour les distributions aux pauvres. Il était plus difficile de convaincre les plus riches de ne pas donner directement, et il est probable que les premières diaconies institutionnelles (dotées de biens) ont été créées à l'initiative de riches laïcs, et fonctionnèrent de manière parallèle au service des pauvres dont les diacres étaient chargés. À partir du Xe siècle et plus encore au XIe siècle, il semble que l'aristocratie byzantine ait eu le souci de reprendre les distributions charitables sans passer par la médiation cléricale. À cette date, il est vrai, les églises utilisent les dons des fidèles pour nourrir les clercs et leurs familles plutôt que les pauvres, même s'il existe encore certainement des distributions des églises aux pauvres. Surtout, c'est un même milieu qui fournit pour les églises les échelons les plus élevés du clergé, et pour les services de l'État les fonctionnaires, une même aristocratie dont les valeurs ne sont pas différentes, qu'ils soient ou non dans le clergé. Toutefois, ce qui ressort de ces tessères est la conscience de l'individualité du salut. Ces objets révèlent à la fois la haute conscience de leur statut par ces aristocrates et l'envie de voir les prières des pauvres monter au ciel en leur faveur, à titre personnel car ils sont conscients que le salut est une affaire personnelle et que leur salut, parce qu'ils sont riches, est en jeu.

Université Paris-Sorbonne, Sorbonne Universités, Labex RESMED, UMR 8167

91. Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, n° 396. © Musées d'art et d'histoire, Ville de Genève, n° inv. CdN 2004-0463.

CHOIRED SAINTS ON BYZANTINE LEAD SEALS & THEIR SIGNIFICANCE (SIXTH–TWELFTH CENTURIES): A PRELIMINARY STUDY*

by John Cotsonis

I am very pleased to contribute to this volume dedicated to the scholarship of Jean-Claude Cheynet that has greatly enhanced Byzantine studies, especially the field of sigillography. Much of his sphragistic research has been dedicated to images of saints on lead seals. My essay is offered as a tribute to such work as well as an acknowledgement of his generous helpfulness and enthusiasm for collegial endeavors.

Byzantine lead seals survive in the thousands and range in date from the sixth through the fifteenth centuries. Many of these specimens bear religious figural images: those of Christ, the Virgin, various saints, and narrative scenes depicting events from the life of Christ and of the Virgin. From the major published sigillographic collections I have created a database of 11,506 seals bearing such religious imagery. This study will focus on those seals that depict more than one holy figure, hereby referred to as "choired" saints, either unilaterally or bilaterally, i.e. obverse and/or reverse, and are assigned to the sixth through twelfth centuries, a span of time representing the largest number of surviving lead seals (fig. 1 and fig. 2).[1] The investigation will discuss the chronological frequencies of such seals as well as attempt to identify trends in the grouping of types of saints. In addition, since many of these seals bear the names and honorary titles or offices of their owners, this inquiry will further undertake an examination of the clientele who make use of such imagery as means of expressing their personal piety.

Of the 10,930 seals dating from the sixth through twelfth centuries and bearing religious figural imagery, 889, or 8.1%, display more than one saintly person.[2] This

* I wish to thank John Nesbitt for reading an earlier draft of this paper and for offering his insightful comments for its improvement.

1. For a discussion of the relative chronological frequencies of religious figural seals, see J. Cotsonis, The contribution of Byzantine lead seals to the study of the cult of the saints (sixth-twelfth century), *Byz.* 75, 2005, pp. 383–497, here pp. 385–90.

2. This number does not take into account the 145 seals that have just narrative scenes depicting events from the life of Christ and of the Virgin which naturally have more than one person included

Οὐ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet, éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 53-66.




Fig. 1 – Virgin holding a medallion with the bust of Christ, Andrew, lead seal of Theodore, metropolitan of Patras, 12th century, Washington DC, Dumbarton Oaks 55.1.5035, scale 1.5:1 (photo: © Dumbarton Oaks, Byzantine collection, Washington DC).



Fig. 2 – Obv: Demetrios; Rev: Virgin and Christ Child enthroned, lead seal of John, metropolitan of Thessalonike, ca. 1198, Washington DC, Dumbarton Oaks 58.106.10, scale 1.5:1 (photo: © Dumbarton Oaks, Byzantine collection, Washington DC).

ratio indicates that representations of choired saints on seals was a limited, selective practice. The relatively small size of seals, most commonly ranging in diameter from

in the image. For a discussion of such seals, see J. Cotsonis, Narrative scenes on Byzantine lead seals (sixth-twelfth centuries) : frequency, iconography, and clientele, *Gesta* 48, 1, 2009, pp. 55–86.

1.5 to 4.5 centimeters,[3] cannot be the only explanation for the low value since there are examples of densely populated Christological scenes found on seals, such as those depicting the Nativity and the Dormition.[4]

General chronological trends

Graph I presents the chronological frequency of all seals with an image of choired saints. A more meaningful distribution is provided by Graph II in which the varying chronological percentages of seals bearing an image of choired saints compared to the total number of seals bearing religious figural imagery are seen. Graph II demonstrates that at no time did seals bearing images of choired saints ever reach a value of 20%.

For the pre-Iconoclastic period, the highest ratio of seals bearing an image of choired saints, 16.8%, occurs at the seventh/eighth century. This is also when images of saints, including single images of saints, on lead seals in general reaches its highest percentile value for the pre-Iconoclastic period: 63 seals of 101, or 62.4%, of the religious figural iconographic seals. These were the years that witnessed the disruption of the Byzantine Empire through the Arab and Bulgar raids. In addition, it has been characterized as a time of turning away from the received wisdom of the classical past and seeking instead the certainty found in religion and the cult of saints.[5] Within this context of cultural anxiety there arose a greater interest in the writing of hagiography and the collection of miracle-stories of saints, such as those of Artemios, and works like the *Questions and answers* of Anastasios of Sinai. Following the periods of internal conflicts due to the Christological controversies of the fourth through sixth centuries and confronted by the rise of the new religion and power of Islam, Byzantine Christians were faced with a new and troubled reality.[6] Claudia Rapp describes the seventh century not only as an early period of gathering and collecting of saints' lives but also as a time of early literary reworking or *metaphraseis* of older hagiographic texts.[7] The need for authentic and accurate *Vitae* was likewise addressed by the fathers of the Quinisext Council in 692 who denounced those

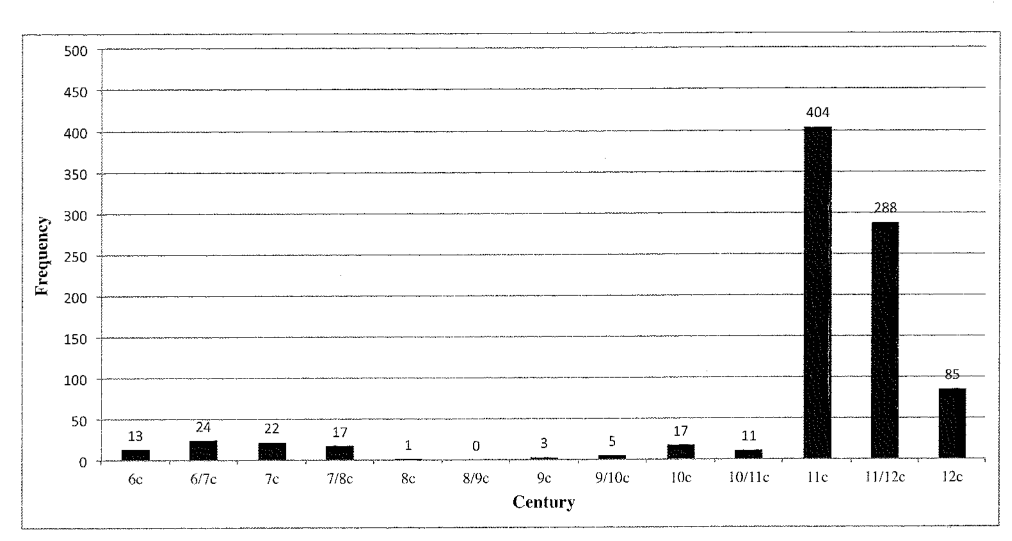
3. Oikonomides, *Lead seals*, p. 5. See also *ODB* 3, p. 1859, where the most common range of diameters cited is between 2.3 and 2.8 centimeters.

4. For example, see Cotsonis, Narrative scenes (quoted n. 2), pp. 66, 70.

5. G. Dagron, L'ombre d'un doute : l'hagiographie en question, vi^{e}-xie siècle, *DOP* 46, 1992, pp. 59–68; C. Rapp, Byzantine hagiographers as antiquarians, seventh to tenth centuries, *Byz. Forsch.* 21, 1995, pp. 31–44, here pp. 34 and 44; S. Efthymiadis with V. Déroche, Greek hagiography in late antiquity (fourth–seventh centuries), in *The Ashgate research companion to Byzantine hagiography. 1, Periods and places*, ed. S. Efthymiadis, Farnham 2011, pp. 35–94, here pp. 78–9; and L. Brubaker & J. Haldon, *Byzantium in the iconoclast era, c. 680-850. A history*, Cambridge 2011, pp. 15, 18–9, 21, 23, 60–72, 457–8, 538–43, 777–82.

6. Av. Cameron, New themes and styles in Greek literature : seventh-eighth centuries, in *The Byzantine and early Islamic Near East. 1, Problems in the literary source material*, ed. by Av. Cameron and L. Conrad, Princeton 1992, pp. 81–105, here pp. 82–5, 90, 101–2; J. Haldon, The works of Anastasius of Sinai : a key source for the history of seventh-century East Mediterranean society and belief, *ibid.*, pp. 102–47, here pp. 142–7; and Id., Supplementary essay, in *The miracles of St. Artemios : a collection of miracle stories by an anonymous author of seventh-century Byzantium*, by V. Crisafulli and J. Nesbitt, Leiden 1997, pp. 33–73.

7. Rapp, Byzantine hagiographers as antiquarians (quoted n. 5), pp. 34–44.



Graph I – Frequency of iconographic seals with more than one holy figure or "choired saints."

who produced false or dubious accounts of the lives of the martyrs.[8] Given this world-view it is not surprising to find a stronger preference among seal owners of the seventh/eighth century for placing choired images of saints on their seals. The visual message claims an intensified saintly protection and intercession on behalf of those who issued such seals.

The second chronological highpoint in Graph II is the eleventh/twelfth century. The Komnenian period has been understood as a time when holy men and hagiography were out of favor.[9] Yet more recent overviews of this period have placed hagiographical literature in a more positive light.[10] Although the celebrated *Menologion* of Symeon Metaphrastes was compiled in the tenth century, its publication occurred from the middle of the eleventh century through the early twelfth and the illustrated versions were produced in the second half of the eleventh century and into the very early years of the twelfth.[11] At least from the middle of the eleventh century, the Metaphrastian text was employed for the reading of a saint's life for the celebrated day in the *orthros* as confirmed by the liturgical *typikon* of 1054 of the Constantinopolitan *Evergetes* monastery, and the Metaphrastian text was employed in later monastic *typika* as well.[12]

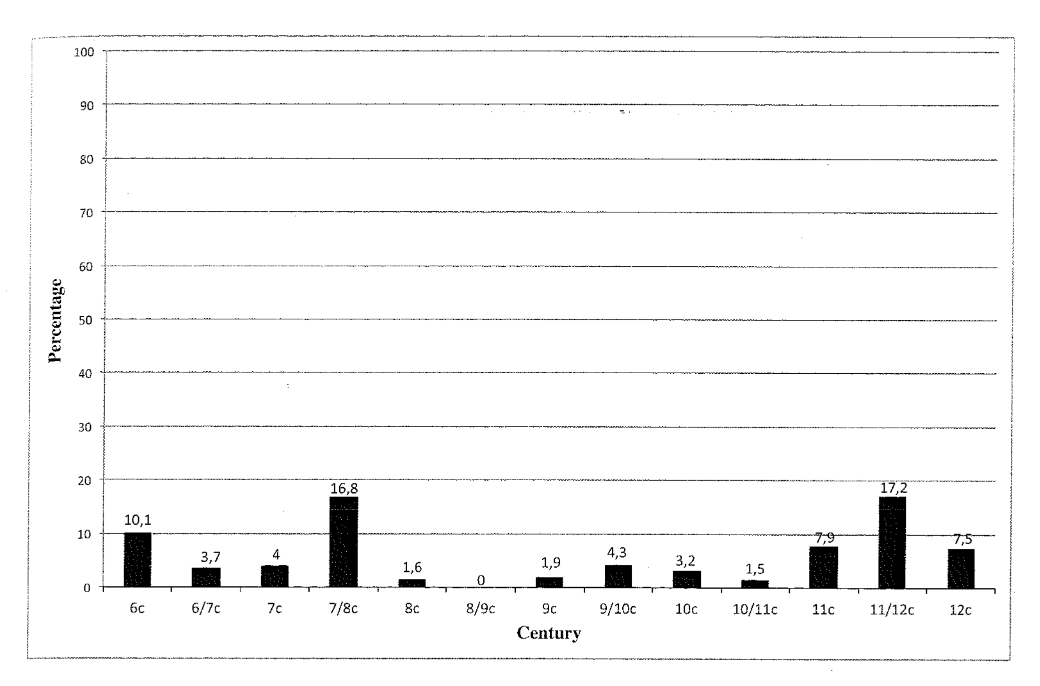
8. *Concilium Constantinopolitanum a. 691/2 in Trullo habitum (Concilium Quinisextum)*, ed. H. Ohme (*ACO, ser. sec.* 2, 4), Berlin – Boston 2013, p. 48, can. 63. See also Rapp, Byzantine hagiographers as antiquarians (quoted n. 5), pp. 37–8.

9. P. Magdalino, The Byzantine holy man in the twelfth century, in *The Byzantine saint*, ed. by S. Hackel, London 1981 [repr. in Id., *Tradition and transformation in medieval Byzantium*, Aldershot 1991, no. vii], pp. 51–66.

10. S. Paschalidis, The hagiography of the eleventh and twelfth centuries, in *Ashgate research companion to Byzantine hagiography. 1* (quoted n. 5), pp. 143–71.

11. N. Ševčenko, *Illustrated manuscripts of the Metaphrastian Menologion*, Chicago 1990, pp. 3 and 6–7; and C. Høgel, *Symeon Metaphrastes : rewriting and canonization*, Copenhagen 2002, pp. 127–34, 150–6.

12. Ševčenko, *Illustrated manuscripts of the Metaphrastian menologion* (quoted n. 11), p. 3; Ead., The Evergetis *Synaxarion* and the celebration of a saint in twelfth-century art and liturgy, in *Work and worship at the Theotokos Evergetis 1050–1200*, ed. by M. Mullett and A. Kirby, Belfast 1997, pp. 386–99; and Høgel, *Symeon Metaphrastes* (quoted n. 11), p. 152.



Graph II – Percentage of iconographic seals with more than one holy figure or "choired saints."

In addition, during the second half of the eleventh century there occurred controversial debates concerning saints and their miraculous powers. On one hand were the heretical teachings of the philosopher John Italos, who espoused the view that it was no longer possible to become a saint, as well as those who questioned the miracles attributed to the saints. On the other hand were John the Deacon and *Maistor* and Niketas Stethatos who defended the cult of the saints and their efficaciousness even after death.[13] Also, throughout the eleventh century important hagiographic texts continued to be composed; such as the *vita* of Symeon the New Theologian by Niketas Stethatos[14] and the *vita* of Lazaros of Mount Galesion;[15] and the celebrated intellectual, Michael Psellos, wrote saints' lives and *enkomia*, the most significant of which were his *akolouthia* and *enkomion* of

13. For the text of John the Deacon and *Maistor* and its analysis, see J. Gouillard, Léthargie des âmes et culte des saints : un plaidoyer inédit de Jean Diacre et Maïstôr, *TM* 8, 1981, pp. 171–86. For the text of Niketas Stethatos' defense of the saints and the eleventh-century context, see S. Paschalides, Ὁ Ἀνέκδοτος Λόγος τοῦ Νικήτα Στηθάτου κατὰ Ἁγιοκατηγόρων καὶ ἡ Ἀμφισβήτηση τῆς Ἁγιότητος στὸ Βυζάντιο κατὰ τὸν 11ο Αἰῶνα, in *The heroes of the Orthodox Church : the new saints, 8th-16th c.*, ἐπιμ. Ε. Κουντούρα-Γαλάκη [ed. by E. Kountoura-Galake], Ἀθήνα 2004, pp. 493–518.

14. For the *vita*, see Niketas Stethatos, *The Life of Saint Symeon the New Theologian*, transl. by R. P. H. Greenfield, Washington DC 2013.

15. For the *vita*, see *AASS Novembris* 3, pp. 508–88. For discussion of the Saint, the *vita* and an English translation, see *The life of Lazaros of Mt. Galesion : an eleventh-century pillar saint*, introd., transl., and notes by R. P. H. Greenfield, Washington DC 2000.

Symeon Metaphrastes.[16] In the twelfth century various high-ranking churchmen, such as Eustathios, metropolitan of Thessalonike, Michael Choniates, metropolitan of Athens, and the canonist John Zonaras produced hagiographic works.[17]

The sphragistic high-point of the eleventh/twelfth century parallels the proliferation of saints' images in other media. In her catalogue of 671 Byzantine bronze pectoral cross-reliquaries, Brigitte Pitarakis includes 111 pieces, or 16.5%, that include depictions of saints in addition to those customarily found on such objects such as Christ, the Virgin, or busts of the four Evangelists.[18] Of these 111, the two largest chronological groups are those assigned to the eleventh and eleventh/twelfth centuries: 16 and 80, respectively. Of the 238 steatite carvings catalogued by Ioli Kalavrezou, 31, or 13%, include pieces that depict more than one saint together either unilaterally or bilaterally, i.e. obverse and/or reverse.[19] The largest chronological grouping, 10, are those assigned to the twelfth century.

The realm of painted objects reflects a similar trend. As Nancy Ševčenko observed, the monthly calendar icon panels at Mount Sinai that depict rows of densely crowded saintly figures belong to the late eleventh and twelfth centuries.[20] Elsewhere Ševčenko has outlined the eleventh- and twelfth-century development of a new aesthetic expressed by the growing complexity of the elements of liturgical celebrations of saints' commemorations echoed also in decorations of church interiors by the preference for a dense array of differing types of holy figures and scenes.[21] It is within this aesthetic current that Ševčenko also assigns the birth of the decorated and *vita* icons that include additional figures and scenes in the surrounding frames of panel icons that add to the hagiographic density of the icon panel.[22] In her recent study of *vita* icons, Paroma Chatterjee describes how, as textual hagiography diminished in the eleventh century, images of saints increased in number from portraits to including scenes of their lives.[23] Although the choired saints'

16. *Michaelis Pselli Scripta minora. 1, Orationes et dissertationes*, ed. recognovitque E. Kurtz, Milano 1936, pp. 94–119 and *Michaelis Pselli Orationes hagiographicae*, ed. E. A. Fisher, Stutgardiae 1994, pp. 267–88. For discussion of Michael Psellos as a hagiographer, see Høgel, *Symeon Metaphrastes* (quoted n. 11), pp. 66–8, 154–6; Id., Psellus hagiographus : contradictio in adjecto?, in *Les vies des saints à Byzance : genre littéraire ou biographie historique?*, sous la dir. de P. Odorico et P. A. Agapitos, Paris 2004, pp. 191–200; E. A. Fisher, Michael Psellos in a hagiographical landscape : the Life of St. Auxentios and the encomium of Symeon the Metaphrast, in *Reading Michael Psellos*, ed. by Ch. Barber and D. Jenkins, Leiden 2006, pp. 57–71; and Paschalidis, The hagiography of the eleventh and twelfth centuries (quoted n. 10), pp. 153–4.

17. See Paschalidis, The hagiography of the eleventh and twelfth centuries (quoted n. 10), pp. 156–9.

18. B. Pitarakis, *Les croix-reliquaires pectorales byzantines en bronze*, Paris 2006.

19. I. Kalavrezou-Maxeiner, *Byzantine icons in steatite*, Wien 1985. These counts do not include those pieces that depict scenes from the life of Christ or the Virgin.

20. N. Ševčenko, Marking holy time : the Byzantine calendar icons, in *Byzantine icons : art, technique and technology*, επιμ. Μ. Βασιλάκη [ed. by M. Vassilaki], Ηράκλειο 2002, pp. 51–62 (repr. in her *The celebration of the saints in Byzantine art and liturgy*, Farnham 2013).

21. N. Ševčenko, The Evergetis *Synaxarion* (quoted n. 12).

22. *Ibid.*, p. 398. See also Ead., Vita icons and "decorated" icons of the Komnenian period, in *Four icons in the Menil Collection*, ed. by B. Davezac, Houston 1992, pp. 56–69, and Ead., The *Vita* icon and the painter as hagiographer, *DOP* 53, 1999, pp. 149–65. Both of these articles are reprinted in Ead., *The celebration of the saints* (quoted n. 20).

23. P. Chatterjee, *The living icon in Byzantium and Italy : the* Vita *image, eleventh to thirteenth centuries*, Ann Arbor 2014, pp. 69, 73.

images on seals are not narratives, they do reflect the *au courant* taste for denser visual hagiographic depictions.

Another observable trend provided by the seals bearing images of choired saints is that concerning the placing of all the figures either unilaterally or bilaterally, i.e. either on the obverse alone or on both the obverse and reverse. Among the pre-Iconoclastic group, the majority of seals with choired saints present the figures on one side: 55 of the 77, or 71.4%. Yet there is a gradual shift from the sixth through the seventh/eighth centuries in favor of bilateral representation. Although the number of seals from each period is small, the overall trend is revealing: from 12 of 13, or 92.3%, with images of saints only on the obverse in the sixth century to nine of 17, or 52.9%, in the seventh/eighth century. This trend in the increased iconicity of the seals' surfaces parallels the growing preference for religious iconographic seals in general as well as the rise in the broader use of sacred figures within the culture until the outbreak of Iconoclasm.[24]

During the century and a half after Iconoclasm, among the few seals representing these years, there is only a slight preference for a return to a unilateral representation; 5 out of 8 specimens, yet this is not a dependable indicator since three of the seals were issued by the same individual. By the tenth century the specimens are almost evenly divided between unilateral or bilateral representation: 8 and 9 out of 17, respectively. Beginning with the tenth/eleventh century there is an increasingly greater number of bilateral representations, so much so that by the eleventh/twelfth century the vast majority of seals are produced in this manner: 261 of 288, or 90.6%. Again, the growing preference for bilateral iconicity mirrors the overall general bias for seals with religious figural images and the cultural trend for an increasing use of images in devotional life, a practice elsewhere identified as iconification.[25]

With the twelfth century, however, there is a reversal whereby the majority of seals with choired saints are shown unilaterally: 51 of 84, or 60.7%. Among the eleventh-century specimens, 203 of the 404, or 50.2%, have inscriptions that do not include their owners' family names or their titles or offices. For those of the eleventh/twelfth century, the ratio is 233 of 288, or 80.9%, while for the twelfth century it is 36 of 84, or 42.9%. With more frequent inclusion of family names and strings of *cursus honorum* in sphragistic inscriptions in the twelfth century, then naturally the space intended for saintly images would yield to text. The greater frequency of twelfth-century seals, including family names and titles/offices has been explained elsewhere as a means of employing sphragistic inscriptions as social calling cards announcing their owners' connections to imperial families and/or social positions as the years of the Komnenian dynasty played out.[26]

24. Cotsonis, The contribution of Byzantine lead seals (quoted n. 1), pp. 391, 398–402; Id., Narrative scenes (quoted n. 2), p. 57; and Brubaker & Haldon, *Byzantium in the iconoclast era* (quoted n. 5), pp. 32–66.

25. Cotsonis, The contribution of Byzantine lead seals (quoted n. 1), pp. 391, 410–2. For the use of the term "iconification," see R. Cormack, *Painting the soul : icons, death masks and shrouds*, London 1997, p. 159.

26. H. Hunger, Der *homo byzantinus* und das Bleisiegel, *DOP* 46, 1992, pp. 120–1. For literature devoted to the appearance of family names on seals as an indication of aristocratic and social prestige, see J. Cotsonis, Onomastics, gender, office and images on Byzantine lead seals : a means of investigating personal piety, *BMGS* 32, 1, 2008, pp. 1–37, here p. 21, nn. 67–9.

Pre-Iconoclastic choired saints and seal owners

The seals depicting choired saints and belonging to the sixth through eighth centuries number 77 specimens, representing 73 individuals. The most frequently grouped holy figures are Peter and Paul: 37 of 77 seals, or 48.1%. The next largest group is that of the image of the Virgin with at least one other figure: 21 examples. Among these the Virgin is grouped with various types of saintly figures. The image of the Theotokos is ubiquitous on seals from all periods and it appears from the data that her great intercessory role can be aligned with different types of saints indicating a multivalent aspect to her status. Christ appears on just three examples. His figure plays only a limited role for sphragistic iconography in this period and throughout the Byzantine centuries, being most commonly employed for imperial seals.[27]

For the majority of the seal-owners from this period, the sphragistic inscriptions either do not include their title/office or they are illegible: 51 of 77, or 66.2%. Of those that are known, most are from the ranks of the clergy: 13, while seven are from the civil administration. Of the clergy, nine are from hierarchs. Among these only three inscriptions include the names of their ecclesiastical jurisdictions. Two hierarchs placed the images of Peter and Paul on their seals as a reference to Paul representing the local saint's cult as in the case of an unknown metropolitan of Ankyra.[28] Of the 46 seals that have legible names of their owners, just three included the image of their homonymous saint, indicating that homonymity was not a significant factor in sphragistic iconographic selection.[29] Four seals (three individuals) have images of saints that are homonymous with the owners' affiliated institution.

Ninth- through tenth/eleventh-century choired saints and seal owners

From the liquidation of Iconoclasm in 843 through the late tenth/early eleventh century, 36 seals (representing 34 individuals) bear images of choired saints. During the Iconoclastic controversy, the most frequently encountered image found on seals was that of the Virgin.[30] Her image proved to be the Iconophile image *par excellence*. It has been shown that saints' images did not become common on seals until the tenth century, paralleling the broader rise in hagiographic interests exemplified by the Metaphrastian *menologion*.[31] The predominant use of Marian imagery on seals after Iconoclasm therefore continues as the legacy of the Iconophile victory as well as a practice for employing single depictions of saints on seals. Since an outcome of the liquidation of Iconoclasm was the formalization of the Church's understanding of the icon as an intercessory connection with the holy and as the directed focus of one's prayers on behalf of the believer,[32] possibly the custom of portraying a single figure per icon/seal reflected this desire to focus an encounter on one saint's intercessory powers.

The most frequently seen image for this period is that of the Virgin with at least one other saint: 11 examples. Among these she is depicted with a variety of different types of saints. She appears with Nicholas on four different seals, pairing most frequently the two most popular saints in Byzantine devotional life. Independently, their sphragistic images are the two highest in frequency indicating their special status as the preeminent intercessors.[33] The sphragistic linking prefigures the common pairing of the images of the Virgin and Nicholas on bilateral icons that are known from the late Byzantine period.[34]

A few seals depict saints that are usually paired based upon hagiographic tradition, such as Kosmas and Damian. There is one example of joining saints based upon their homonymity, such as the seal bearing the images of Luke the Evangelist and Luke the Stylite, issued by a monk named Luke.[35] But there are numerous examples of choired saints whose associations are not clearly understood, such as a seal with paired images of Matthew and Basil.[36]

Twenty-four of these 34 seal-owners include their title/office within their inscriptions. During this period a wider group of individuals employed choired saints' images: nine from the ecclesiastical administration; 12 from the civil bureaucracy; and three belonged to men from the military. Five of the Church officials were hierarchs. Among the 12 civil officials, five held positions of importance while the remainder occupied mid- to lower-level offices. The three military officials were all of high-ranking positions.

Of the 24 individuals, five employed an image of a homonymous saint for one of the holy figures on their seals. Five individuals chose for their seals an image of one of the saints who was the local cult figure. Two individuals employed at least one of the saints who is the patron of the institution they represent.

Eleventh-century choired saints and seal owners

There are 404 eleventh-century seals bearing images of choired saints that represent 323 individuals. As before, the image of the Virgin appears most frequently: on 194 specimens, or 48% of the group. Likewise, her image most frequently occurs with that of Nicholas: 53 examples (fig. 3); followed by that with an image of Michael the Archangel: 31 examples. Next in frequency is the image of the Theotokos paired with

27. For a discussion of the relative low frequency of the image of Christ on lead seals and its primary association with imperial seals, see J. Cotsonis, To invoke or not to invoke the image of Christ on Byzantine lead seals : that is the question, *RN* 170, 2013, pp. 549–82.

28. *DOSeals* 4.2.4. For the practice of hierarchs employing the image of the local saint for their seals, see J. Cotsonis, Saints and cult centers : a geographic and administrative perspective in light of Byzantine lead seals, *SBS* 8, 2003, pp. 9–26.

29. For discussion of the insignificance of homonymity for sphragistic imagery, see Cotsonis, Onomastics, gender, office and images (quoted n. 26), pp. 5–10.

30. Cotsonis, The contribution of Byzantine lead seals (quoted n. 1), pp. 403–5.

31. *Ibid.*, pp. 406–7.

32. For a discussion of the chronological development of the theological understanding and devotional use of icons, see Brubaker & Haldon, *Byzantium in the iconoclast era* (quoted n. 5), pp. 32–68, 782–99.

33. Cotsonis, The contribution of Byzantine lead seals (quoted n. 1), pp. 434–7, and E. Stepanova, The image of St. Nicholas on Byzantine lead seals, *SBS* 9, 2006, pp. 185–95, who also indicates the large number of seals pairing the Virgin with Nicholas in general. For Nicholas as the most powerful intercessor, after the Virgin, and the popularity of his images, see N. Ševčenko, *The life of Saint Nicholas in Byzantine art*, Torino 1983, pp. 161–2, 172–3.

34. G. Stričević, Double-sided icons of the Virgin and St. Nicholas, in *Sixteenth annual Byzantine studies conference, abstracts of papers*, Baltimore 1990, pp. 24–5.

35. Laurent, *Corpus* 5, 2, no. 1409.

36. Laurent, *Orghidan*, no. 664bis.





Fig. 3 – Obv: Virgin orans with a medallion with bust of Christ;
Rev: Nicholas, lead seal of Michael Charsianites (?), 11th century,
Cambridge MA, Harvard University Art Museum, Fogg 3397, scale 1.5:1
(photo: © Dumbarton Oaks, Byzantine collection, Washington DC).

the most popular military saints: Demetrios: 18; George: 13; and Theodore: 8. Of the total number of iconographic seals in the database, among the military saints the relative ranking by highest frequency is Michael, Theodore, George, and Demetrios. Yet when the figures appear with the Mother of God, a different hierarchy of popularity is found: Michael (fig. 4), Demetrios, George, and lastly Theodore. It seems that when a figure is associated with the Theotokos a different valence is acquired for the saint. One wonders if the beardless, youthful, androgynous physiognomies of Michael, Demetrios, and George are perceived as virginal in nature and therefore closer in character to the Virgin herself than to a bearded military figure such as Theodore. This sphragistic association echoes observations made by Myrto Hatzaki who noted that the youthful, beardless beauty of male saints, especially military saints, often connoted a spiritual purity and power not unlike that associated with the Mother of God.[37] Could it be that the "dangerous beauty" and military ardor of youthful, beardless soldier saints, as referred to by Hatzaki,[38] is kept in check by the virginal aspects of the Mother of God?

There are 12 examples on which the Theotokos is grouped with an image of John the Baptist. Here one recalls images of the "conventional" *Deesis* as the two intercessors flank an image of Christ.[39] But as the sphragistic data demonstrate, these pairings are not as popular as those seals displaying images of the Virgin with either Nicholas or the military saints. The evidence from the seals confirms Anthony Cutler's observation on the great mutability of *Deesis* iconography as well as his cautionary remarks against prioritizing the Virgin and the Baptist as the preferred intercessors of the Byzantines.[40]

37. M. Hatzaki, *Beauty and the male body in Byzantium : perceptions and representations in art and text*, Basingstoke 2009, pp. 78–9, 95, 101, 104, 116–35.
38. *Ibid.*, pp. 124–9.
39. For a discussion of a group of seals depicting a *Deesis* in which the Virgin is flanked by various saints, see V. Šandrovskaja, Deesis-Kompositionen auf Siegeln der Ermitage, *SBS* 9, 2006, pp. 159–67.
40. A. Cutler, Under the sign of the Deesis : on the question of representativeness in medieval art and literature, *DOP* 41, 1987, pp. 145–54 (repr. in Id., *Byzantium, Italy and the North : papers*





Fig. 4 – Obv: Virgin holding Christ Child before her;
Rev: Michael, lead seal of the Church of the Kyriotissa (?), 11th century,
Washington DC, Dumbarton Oaks 47.2.17, scale 1.5:1
(photo: © Dumbarton Oaks, Byzantine collection, Washington DC).

Of the 404 seals, 167, or 41.3%, bear identifying information representing 130 different individuals. The majority of these seal owners belong to the civil bureaucracy: 76, or 58.5%; followed by members of the clergy: 41, or 31.5%; and thirdly by those of the military: 13, or 10%. With the expansion of the civil administration in the eleventh century, iconographic trends initiated by the clergy in earlier periods are now taken up by civil officials in a "democratization" of sphragistic iconographic or devotional practices.

Among the clergy, the majority of the seals were issued by hierarchs: 22 of 41, or 53.7%. Monks and monastic houses form the second largest group from the Church: 11, or 26.8%. The remainder belonged to individuals from various clerical ranks.

Of the 76 individuals from the civil bureaucracy, there are four with high titles or offices, such as John Doukas, *sebastos*.[41] The remainder of these civil officials represents middle- to lower-level title-holders or officials. Among the 13 military officials, the majority, 9, held important administrative offices such as John, *nobelissimos protovestiarios megas domestikos* of the *Scholon* of the East.[42]

Of the 323 individuals from this period, 37, or 11.5%, selected an image of their homonymous saint for one of the figures for their seals: 10 from the Church; 14 of the civil administration; 2 from the military; and 11 of unknown rank. Thirteen individuals included the figure of the saint of the local cult: 11 from the Church and two from the civil administration. Seven seals have one of their holy figures homonymous with the institution that issued them: six were from monastic houses and one from a church. All 11 of those who held military offices have at least one military saint depicted on their seals, and of these, nine have seals where more than one figure is a military saint.

on cultural relations, London 2000, pp. 46–64), who also draws attention (p. 147) to the great variety of different choired saints found on seals. See also M. I. Καζαμια-Τσερνου [M. Kazamia-Tsernou], Ἱστορώντας τή "Δέηση" στίς Βυζαντινές Ἐκκλησίες τῆς Ἑλλάδος, Θεσσαλονίκη 2005, pp. 37–8, 160, 225–31, 258–83.
41. Seibt, *Bleisiegel* 1, no. 39, and Jordanov, *Corpus* 2, no. 200.
42. *DOSeals* 3.99.7.

Eleventh/twelfth-century choired saints and seal owners

For the eleventh/twelfth century there are 288 seals with choired saints' images representing 276 different individuals for certain. Like the previous centuries, the image of the Virgin with at least one other saintly figure is the most frequent. Again, she is most often accompanied by Nicholas: 33 examples. After Nicholas, she is seen most often with one of the military saints. The next largest group is the choiring of military saints in various combinations. Beyond these groupings there are only very few examples of military figures with other saints.

After the military figures, the pairing of Peter and Paul occurs most frequently: 12 examples. There follows a wide variety of paired saints of various types but represented by only one or few specimens each. Some groupings are straightforward: John Chrysostom and Basil, as authors of the two Byzantine liturgies. For others the motive of pairing is not easily determined, such as John the Theologian and the military saint Prokopios.[43] There are five examples where a saint or saints is/are grouped with a narrative scene, such as the seal depicting the Annunciation and Nicholas.[44] There are three examples on which the identical saint is paired with himself as in the case of the seal with bilateral images of John the Baptist.[45]

The majority of the eleventh/twelfth-century seals have no inscriptions that include either their owners' names or titles/offices: 224 seals of the 288, or 77.8%. Here the images are placed bilaterally. This type of seal has been termed an "anonymous" seal.[46] Among the 64 seals that do have identifying inscriptions, 27 bear just the owners' names without titles/offices while 37 have a title/office and/or a name. Among the seals that bear their owners' names, 32, representing 28 individuals among 54 named individuals, or 51.9%, were issued by members of imperial families, such as the seals of Adrian Dalassenos.[47] There is one seal issued by a woman: Helen, a nun (fig. 5).[48]

Of the 28 individuals whose sphragistic inscriptions include either their title or their office, 10 are from the Church; 15 from the civil administration; and three from the military. Seven of the ecclesiastical officials are from the upper echelons of the clergy. Among the 15 civil administrators, seven were issued by individuals with high-ranking dignities or offices. The three military officials were also of high rank.

Although many of the seals in this group bear no identifying inscriptions, of the 54 named individuals, 10, or 18.5%, selected a homonymous saint for their seals. But this is 10 of the total 276 individuals, representing just 3.6% of the group for which there is any certainty. Only four employed an image of the local cult figure. Just three seals indicate a military office, and here all three have at least one image of a military saint.

43. Jordanov, *Corpus* 3, no. 2555.
44. Stavrakos, *Kophopoulos*, no. 2.1.11.1.
45. Konstantopoulos, *Μολυβδόβουλλα*, no. 749.
46. Oikonomides, *Lead seals*, p. 10.
47. Cheynet & Vannier, *Études prosopographiques*, Dalassènoi no. 24.
48. Laurent, *Corpus* 5, 3, no. 2014bis. I wish to thank Jonathan Shea for the corrected reading of this seal's inscription.




Fig. 5 – Obv: Virgin orans with bust of Christ;
Rev: Thomas, lead seal of Helen, nun, 11th/12th century,
Washington DC, Dumbarton Oaks 1958.106.20, scale 1.5:1
(photo: © Dumbarton Oaks, Byzantine collection, Washington DC).

Twelfth-century choired saints and seal owners

The 85 seals for this period represent 67 different individuals. Here, too, the image of the Virgin occurs with another figure most frequently: 33 seals, or 38.8% of the group. Again, her figure is associated most often with military figures and then with Nicholas. Following these groupings, there is a more even hagiographic distribution among types of saints and the Virgin.

The next most popular depictions are groupings of military figures. Following these, Peter and Paul are most common: six examples. The remainder of the specimens is scattered pairings of various types of saints. Some are not readily discernible as to their associations, such as a seal bearing the images of George and Stephen.[49] One seal unites a narrative scene with a saint: the Anastasis with that of Auxentios.[50]

Of the 85 seals 32, or 37.6%, do not have an inscription with either their owners' names or titles/offices. Of the 37 different named individuals in this group, at least 17, or 45.9%, were from high-ranking or imperial families.

Thirty-one individuals have seals that include their title/office in their inscriptions: 18 are from the ranks of the Church while 13 belong to the civil administration. None were issued by the military. Of the ecclesiastical realm, 11 were issued by hierarchs. Of the civil officials, nine were owned by high-ranking individuals.

From the total of 67 different individuals, 32 have no identifying inscription. Of the 37 identified individuals, four, or 10.8%, selected at least one image of a homonymous saint for their seals. Four seals employed at least one image of their homonymous institution, and these were all monastic houses. Five seals employed at least one image of the local saint of their owners' jurisdictions, and these were all hierarchs.

49. I. Λεοντιαδης [I. Leontiades], *Μολυβδόβουλλα τοῦ Μουσείου Βυζαντινοῦ Πολιτισμοῦ Θεσσαλονίκης*, Θεσσαλονίκη 2006, no. 54.
50. Cheynet *et al.*, *Istanbul*, no. 6.95, where the editors suggest that this seal was issued by the monastery of the Anastasis in Constantinople that also possessed the relics of Saint Auxentios.

Conclusion

This investigation has shown that throughout the Byzantine period the use of choired saints' images on seals was never a dominant practice employed by seal owners. Only during the years of the seventh/eighth century and then again in the eleventh/twelfth were there significant increases in such sphragistic imagery. These periods parallel chronological increased interest in hagiographical literature, hagiographic imagery, and theological debates concerning the role and power of saints within society. The sphragistic trends also corresponded to a similar phenomenon in other contemporary media.

Another observation is the tracking of the unilateral and bilateral disposition of the figures. The pre-Iconoclastic period began with a stronger unilateral presentation, but with time there was a growing desire for bilaterality and iconicity reflecting the contemporaneous growth in the cult of images until the outbreak of Iconoclasm. Immediately following the Iconophile victory, there was a preference for single images, mostly Marian, reflecting the legacy of Iconophile thought and sphragistic imagery developed during the conflict. With the passing of time, greater sphragistic iconicity, expressed through bilateral imagery, eventually became the norm, peaking in the eleventh/twelfth century, reflecting wider cultural iconification. The twelfth century witnessed a significant decline in bilateral imagery in response to the greater significance of including family names and titles/offices in sphragistic inscriptions as a means of announcing one's prestigious relations and social standing in Komnenian society.

Unsurprisingly, the image of the Virgin with at least one other figure was the most popular visual offering. She is acknowledged at once as the most powerful of intercessors and as a multivalent figure associated with a variety of saints. She is most often grouped with images of Nicholas and the military figures, and each of these soldier saints in turn are among the most frequently choired holy personages. The sphragistic observations further reinforce our understanding that the *Deesis* image should not be defined so narrowly but rather testify to the rich variety of choired saintly figures the Byzantines called upon for divine assistance.

Motives for the grouping and selecting of such holy figures were complex. Some groupings were easily understood, such as those saints who shared a hagiographic tradition. Other cases may never be determined. In the pre-Iconoclastic period the majority of such seals were issued by Church hierarchs, sometimes selecting saintly figures associated with their local cult or institutional affiliation. Homonymity with the seal owner was never a dominant factor in image selection throughout the Byzantine period.

After Iconoclasm there was a gradual wider social use, or "democratization," of the sphragistic use of choired saints' images. But within the ecclesiastical, civil, and military administrations, there is a clear tendency for choired saints to be strongly favored among the higher echelons of these bureaucracies. Another consistent trend is for military officials to select at least one military figure for their seals. Here one observes the strongest identification of owners' offices and corresponding similitude with a saintly type.

Possibly these general observations will differ as more collections of seals are published. But until then, this investigation has shown that a study of the choired saints on seals is another valid means of investigating personal piety and the wider devotional practices of Byzantine culture.

The Archbishop Iakovos Library. Holy Cross Greek Orthodox School of Theology

LA *COLLECTION CANONIQUE* DU HIÉROMOINE MACAIRE RETROUVÉE À ORLÉANS (*olim Mikulov* I 136, *nunc Parisinus Suppl. gr.* 1394)

par Olivier Delouis

Alors que je parcourais les étals des bouquinistes réunis chaque vendredi sur la place du Martroi à Orléans, autour de la célèbre statue de Jeanne d'Arc, un libraire de ma connaissance me retint il y a déjà quelques années, le 21 décembre 2012, pour me présenter un ouvrage grec acquis de façon fortuite, dont il ne savait que penser. Dès l'abord, une reliure de style byzantin et une élégante décoration des tranches auguraient d'une provenance orientale. À l'intérieur, un manuscrit de belle facture, du début du XVI[e] siècle, contenait une collection canonique attribuée à un certain Macaire. Un *ex libris*, collé au revers du premier plat, portait le nom de Ferdinand Hoffmann (1540-1607) et une cote moderne était préservée sur le dos (I 136). Après quelques vérifications, je compris que la *Collection canonique* du hiéromoine Macaire, autrefois conservée dans la bibliothèque du château de Nikolsburg en Moravie – aujourd'hui Mikulov, en République tchèque – et disparue après la vente en 1933 de la bibliothèque du prince Alexander von Dietrichstein à Lucerne, venait, par le plus étonnant des hasards, d'être retrouvée.

Ce manuscrit est important pour plusieurs raisons. Il s'agit d'un autographe de 233 folios préservé dans un rare état de fraîcheur qui n'avait été décrit jusqu'ici que très sommairement. Son histoire complète celle du fonds des manuscrits grecs rassemblés par Ferdinand Hoffmann, qui fit carrière au service de l'empereur Rodolphe II (1576-1612). Surtout, le canoniste Macaire était devenu une figure fantôme de la littérature canonique, ayant suscité toutes sortes d'hypothèses téméraires fondées sur la datation fautive d'un ou deux siècles du manuscrit. L'œuvre enfin retrouvée et précisément datée, il est aujourd'hui possible de reprendre le portrait de Macaire, de cerner son originalité, et de reconnaître en lui un maillon de l'histoire du droit canon, entre Matthieu Blastarès († 1350), dont il remanie la *Collection canonique*, et Manuel Malaxos qui suit dans son *Nomocanon* (*ca* 1561) une logique similaire de classement.

La présente étude comprendra trois parties : la description codicologique du manuscrit et l'analyse détaillée de son contenu, le récit de son histoire moderne, puis une évaluation de son importance au sein des recueils juridiques de même nature. On éditera à cette occasion la courte préface ou *prothéôria* de Macaire, où l'auteur explique clairement son projet.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 67-108.

Peu après cette découverte, le même libraire orléanais accepta à notre suggestion de présenter le manuscrit à la Bibliothèque nationale de France qui s'en porta acquéreur, de sorte que l'ancien *Nikolsburgensis* ou *Mikulov* I 136 est aujourd'hui le *Parisinus Suppl. gr.* 1394[1].

1. Description du manuscrit

Hiéromoine Macaire, *Syntagma* ou *Collection canonique*. 1525/26. Papier, ff. 233, 212 × 150 mm, 24 lignes.

1.1. Description codicologique

Matière : Papier principal aux ff. 2-5, 8-226. Les ff. 2 et 8 sont blancs. Papier laiteux et brillant, traces de lissage horizontal. Vergeures verticales : 15 mm par groupe de 20 ; écartement des fils de chaîne : 30 mm. Deux filigranes de même motif : chapeau ecclésiastique surmonté d'une étoile à six branches aux extrémités arrondies, cordons stylisés courbés et symétriques, sans contremarque. Type Piccard-Online, n[os] 32160-63, 32165-68 (par exemple : Insbruck 1523 ; Neusiedl 1528 ; Prague 1528)[2]. « Marque [...] exclusivement vénitienne » au xvi[e] siècle[3]. – Papier secondaire utilisé pour compléter le premier cahier et former le dernier, aux ff. [0], 1, 6-7, 227-233, [234], tous laissés blancs. Vergeures verticales : 25 mm par groupe de 20 ; écartement des fils de chaîne : 30 mm. Deux filigranes de même motif : ancre aux traits simples inscrite dans un cercle surmonté d'une feuille trilobée. Contremarque au f. 229 : trois lettres S[c]C, type exact de Mošin, n° 2409, Belgrade 1590/1600[4]. Papier vénitien[5].

Foliotation : La foliotation moderne, à la mine de plomb, de 1 à 233, est discontinue mais correcte. Des fautes ont été relevées puis corrigées d'une autre main par gommage ou superposition, toujours à la mine de plomb.

Cahiers : Le manuscrit comprend 30 cahiers : 1 × 8 ([0], 1-7), 2 × 8 (8-23) , 1 × 8–1 (24-30), 3 × 8 (31-54), 1 × 6 (55-60), 15 × 8 (61-180), 1 × 8–1 (181-187), 1 × 8–1 (188-194), 4 × 8 (195-226), 1 × 8 (227-233, [234]). Les ff. [0], 1-7 forment un cahier réalisé au moment de la reliure, dont seuls les bifeuillets centraux (ff. 2-5) sont d'un papier plus ancien (voir *supra*). Les ff. 227-233, [234] forment un cahier de garde entièrement blanc. Les ff. 39, 46, 55, 60, 195 et 202 ont été recollés sur onglet. Deux folios ont été découpés par le copiste, l'un entre les ff. 183 et 184 et l'autre entre les ff. 191 et 192, sans perte de texte[6]. En revanche, un folio a été arraché entre les ff. 30 et 31 ; le texte est ici perdu.

Signatures : Les deux premiers et le dernier cahier du manuscrit ne sont pas signés. Les 27 cahiers contenant la *Collection canonique*, allant des ff. 16 à 226, sont signés à l'encre noire au milieu de la marge inférieure de la main du copiste en première et dernière page de chaque cahier, de α´ à κζ´. Le cahier contenant la *prothéôria* et le *pinax*, de la main du copiste principal, n'est pas signé (ff. 8-15) ; la mention α´ au début du premier cahier signé (f. 16) semble effacée ou n'a pas été portée ; la signature qui figurait au verso du folio perdu, entre les actuels ff. 30 et 31, est forcément manquante ; enfin la dernière page du dernier cahier de la *Collection* (f. 226[v]) n'est pas signée.

Mise en page : Surface écrite : 135 × 90 mm, 24 lignes (pl. 1). Réglure Leroy C24C1o.

Écriture : Une seule main très soignée du copiste Macaire pour l'ensemble du volume, datée de *ca* 1525/26 (voir *infra*). Écriture archaïsante droite et serrée, aux ligatures et abréviations fréquentes, d'un module très petit, de 1 à 1,5 mm (pl. 2).

Souscription : Au f. 226[r], souscription non datée en trimètres iambiques du copiste Macaire, ornée de majuscules rubriquées et de points rouges (pl. 3b) :

> Γραφὴ πέφηκεν, | ἡ βίβλος Μακαρίου· | Χ(ριστὸ)ν σέβοντος, πλὴν ἀσέμνου τὸν βίον· | Φυλάττοις Χ(ριστ)έ, ταύτην τῷ κεκτημένῳ· | Σῴζοις δὲ καμέ, | τοῖς σοφοῖς κρίμασί σου. « Ce livre a été produit de la main de Macaire, respectueux du Christ, mais à la vie indigne. Garde ce livre ô Christ à son propriétaire, et sauve-moi aussi par tes jugements sages. »

Décoration : Les titres, les lettrines et les indications marginales sont à l'encre rouge. Les initiales rubriquées au trait sont dessinées avec finesse. On relève peu de motifs décoratifs : une croix entrelacée (f. 3), trois bandeaux à décors géométriques différents (ff. 9 , 10 et 16), deux petits motifs en chaînons (f. 226).

Reliure : Ais de 8 mm mesurant 145 × 210 mm. Rainure continue s'interrompant à 7 mm des coins. Couvrure de cuir bordeaux. Divisions par filets triples. Dans l'espace central, rectangle de 145 × 85 mm, bordure intérieure de 14 mm au décor végétal. Utilisation de trois fers : anneaux à la marguerite aux intersections des filets et au milieu des côtés intérieurs du cadre ; fleurs de lotus de part et d'autre des anneaux, dans les coins ou au milieu des côtés ; pour les bandeaux, fers à feuille de chêne et décor végétal. Chacun des deux fermoirs est formé de trois lanières de cuir tressées. Trois trous pour chaque fermoir dans le contreplat inférieur ; l'attache et le piton métallique, ce dernier fixé dans la rainure, sont conservés pour le fermoir supérieur, mais sont perdus pour le fermoir inférieur (pl. 4).

1. Notre travail a été rendu possible grâce à Francis Tariel (librairie « Au Cœur du Monde », Orléans) qui nous a permis d'examiner longuement le manuscrit. Cette découverte a été présentée successivement au séminaire de Jean-Claude Cheynet (Université Paris-Sorbonne), à celui de Brigitte Mondrain (EPHE), et a donné lieu à une communication au 23[e] congrès international des études byzantines à Belgrade en août 2016. – Par convention, nous désignerons les anciens manuscrits grecs de Mikulov en utilisant le nom actuel de cette ville, négligeant celui plus ancien de Nikolsburg. Quelques abréviations sont définies ci-après n. 15.

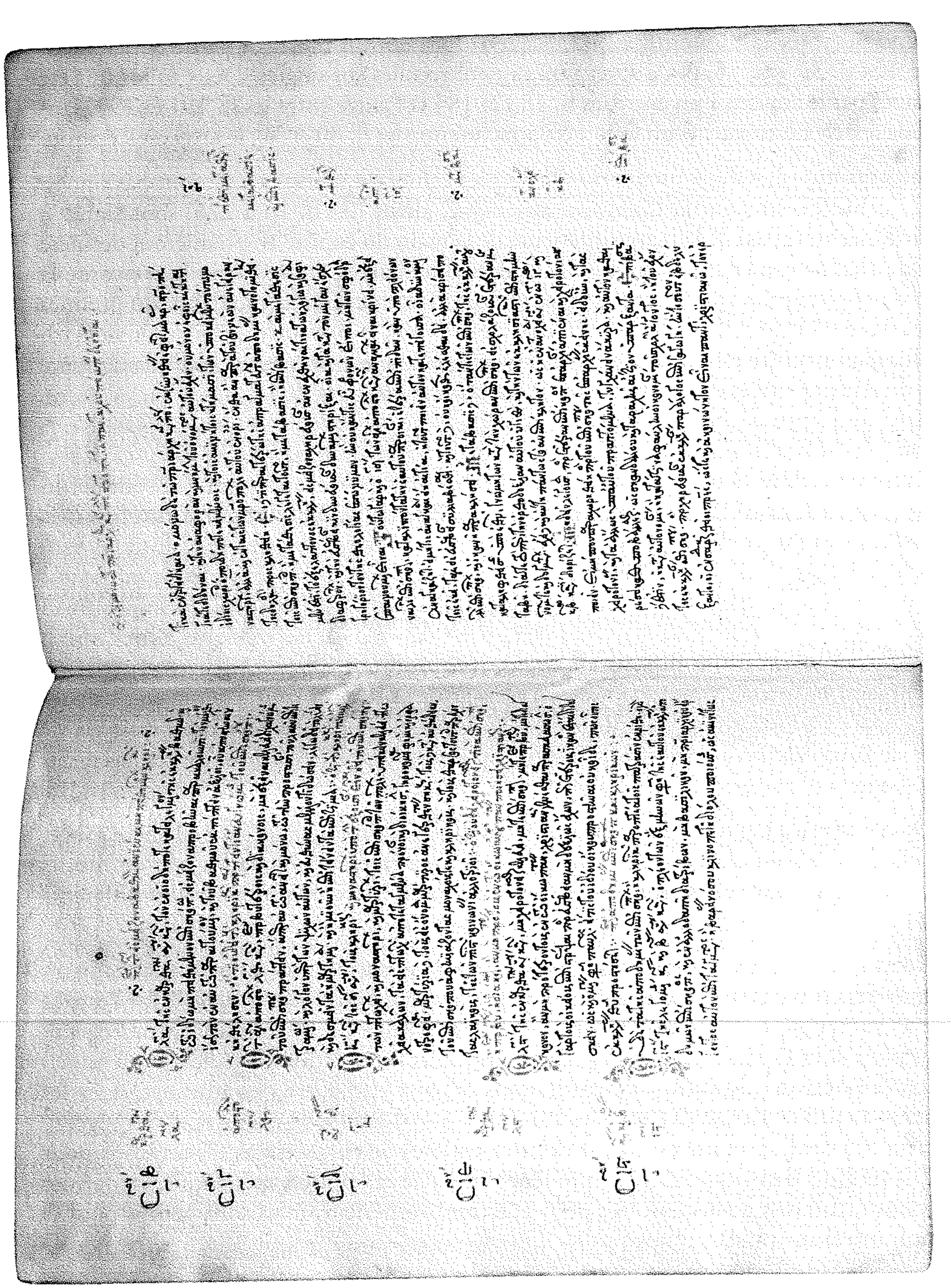
2. Hauptstaatsarchiv Stuttgart, www.piccard-online.de, aux numéros cités (consulté en juillet 2017) ; nous excluons le n° 32164, Linz 1529 (étoile aux extrémités pointues), et les n[os] 32167-68, Artegna 1548 (pour des raisons chronologiques, voir *infra*).

3. C.-M. Briquet, *Les filigranes : dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600. 1, A-Ch*, Leipzig 1923[2], réimpr. Hildesheim – New York 1977, p. 222-223 (sans type parallèle au nôtre, sinon le n° 3419, étoile aux extrémités pointues, Innsbruck 1524, et le n° 3454, avec contremarque au trèfle, Salo 1534).

4. V. Mošin, *Anchor watermarks* (Monumenta chartae papyraceae historiam illustrantia 13), Amsterdam 1973, n° 2409.

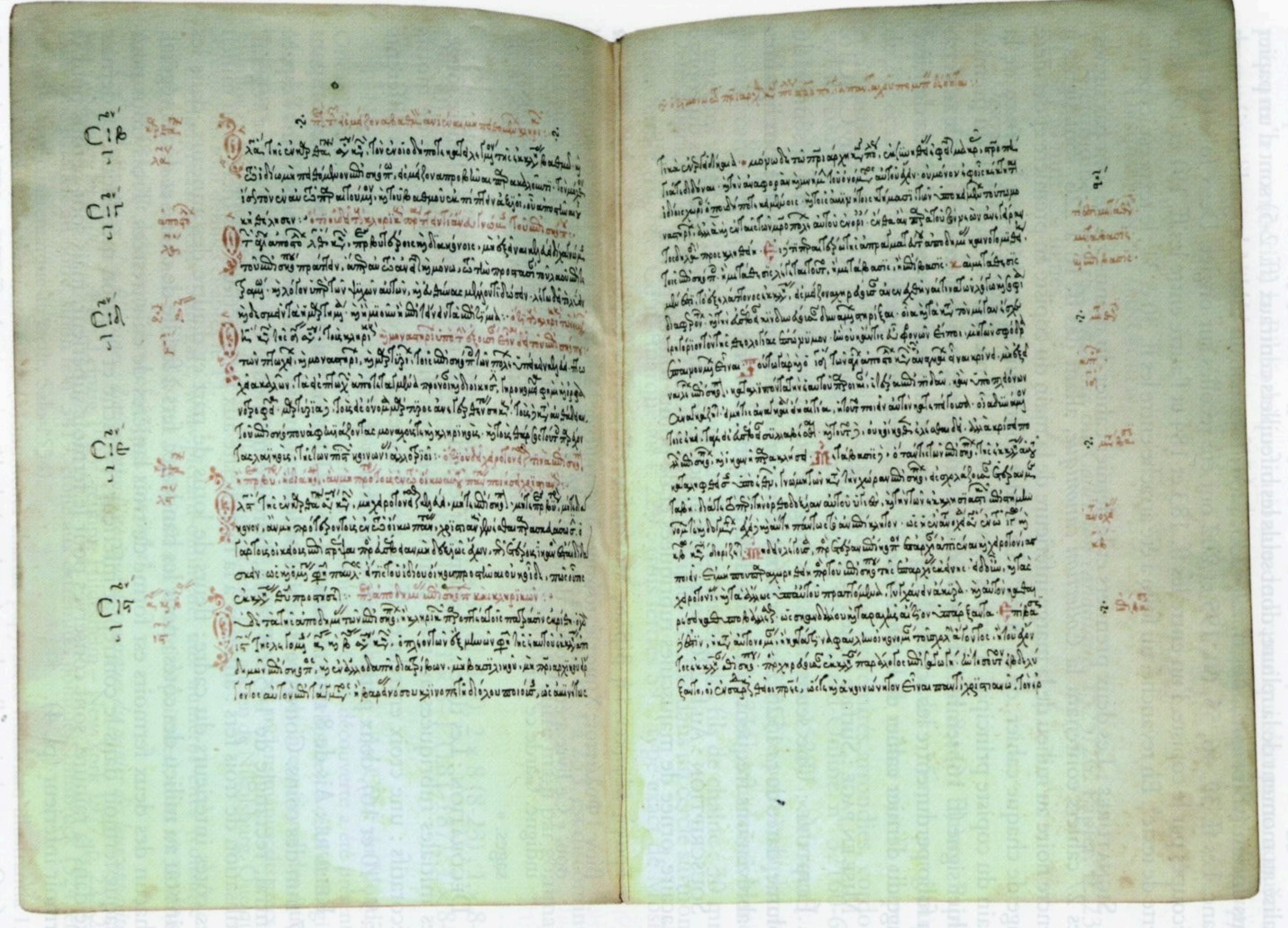
5. Briquet, *Les filigranes*, I (cité n. 3), p. 41.

6. On note ainsi sur l'onglet préservé après la découpe, entre les ff. 191 et 192, la trace de la majuscule que le copiste a recopiée au même endroit au f. 192[r].



Pl. 1 – Paris, BnF, *Suppl. gr.* 1394, ff. 183^{v}-184^{r}.

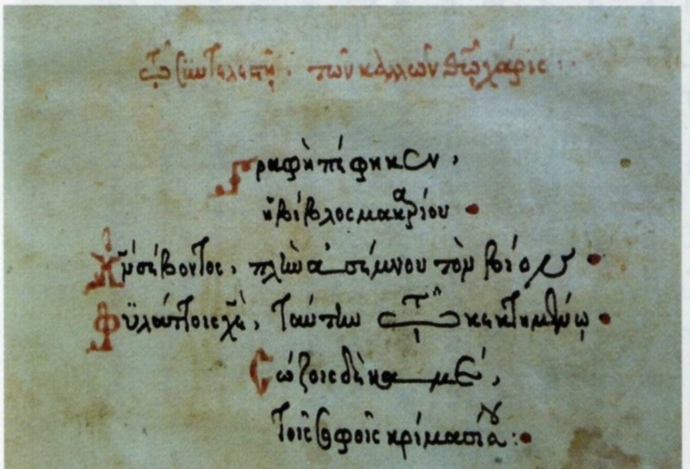
Pl. 2 – Paris, BnF, *Suppl. gr.* 1394, f. 114^{r}, détail.



Pl. 1 – Paris, BnF, *Suppl. gr.* 1394, ff. 183v-184r.

Pl. 2 – Paris, BnF, *Suppl. gr.* 1394, f. 114r, détail.

a



b

EX
BIBLIOTHECA
ILLVSTRIS AC GENEROSI
DOMINI DNI.
FERDINANDI HOFFMAN.
LIBERI BARONIS IN GRVN-
PVHEL ET STRECHAV, DO-
MINI IN GREVENSTAIN
ET IANOWITZ, SVPREMI
HÆREDITARII CVRIÆ
MAGISTRI DVCATVS
STYRIÆ ET
SVPREMI MARSALCI,
ARCHIDVCATVS AVSTRIÆ
SACRATISS.mae CÆS.ae ET
REGIÆ MAIESTATIS
CONSILIARII ET
CAMERÆ AVLICÆ
PRÆFECTI. etc.

c

Pl. 3 – Paris, BnF, *Suppl. gr.* 1394, a. titre (f. 9r) ; b. souscription (f. 226r) ; c. *ex libris* de Ferdinand Hoffmann.



Pl. 4 – Paris, BnF, *Suppl. gr.* 1394, reliure et tranches.

Cette reliure est contemporaine du papier récent ajouté en début et fin du manuscrit, daté de *ca* 1590/1600 ; elle est antérieure à 1607, date de la mort de Ferdinand Hoffmann, propriétaire de l'*ex libris* décrit ci-après. Par son style, elle se rapproche des reliures athonites du *Coislin* 20 (Lavra)[7], du *Parisinus gr.* 376 (Kastamonitou)[8], toutes deux du XVIe siècle[9], mais aussi des reliures des manuscrits athonites de Dionysiou (par exemple les *Dionysiou* L273=M142, L167=M59, L481=M565) datées de la première moitié du XVIIe siècle[10]. Les bandeaux végétaux et les fleurs de lotus procurent des parallèles très nets et l'origine athonite de la reliure est une hypothèse envisageable.

On relève un autre élément décoratif rare : les tranches sont entièrement dessinées à l'encre noire et peintes d'une couleur rouge bordeaux. L'iconographie associe des bandeaux de fleurs stylisées et d'entrelacs qui appartiennent à l'art ottoman du temps, illustré en particulier par les céramiques d'Iznik du XVIe siècle[11].

L'*ex libris* collé au dos du premier plat (130 × 82 mm) est une œuvre de Matthias Gundelach († 1653) gravée par Lukas Kilian (1579-1637) ; c'est l'un des quatre *ex libris* utilisés par Ferdinand Hoffmann pour marquer sa bibliothèque (pl. 3c)[12]. Dans les coins supérieurs, deux angelots entourent dans les airs un blason ovale et invitent à lire, d'un regard porté vers le bas, le texte situé au centre. En bas, de part et d'autre, deux enfants, portant chacun une palme dans une main, soutiennent de l'autre une vasque décorée d'une tête de *putto*. Au-dessus de ce bénitier baroque et coiffé par le blason, occupant la plus grande partie du champ, le cartouche, telle une inscription lapidaire en capitales

7. R. DEVREESSE, *Bibliothèque nationale, département des manuscrits. Catalogue des manuscrits grecs. 2, Le fonds Coislin*, Paris 1945, p. 16-17 (reliure vue sur place).

8. D. GROSDIDIER DE MATONS & P. HOFFMANN, Un groupe de reliures byzantines provenant du monastère athonite de Kastamonitou, dans *La legatura dei libri antichi tra conoscenza, valorizzazione e tutela, convegno internazionale, Parma 16-18 nov. 1989*, a cura di A. Di Febo, M. L. Putti, Parma 1994 (= *Bollettino dell'Istituto centrale per la patologia del libro* 44-45, 1990-1991), p. 327-402 (reliure vue sur place) ; comparer également le fer n° 2, p. 366.

9. Je remercie François Vinourd (Centre de conservation du livre, Arles) qui a procédé à ces deux rapprochements et Christian Förstel grâce auquel j'ai pu examiner ces reliures.

10. M. CACOUROS, Ignatios de Chio bibliothécaire, relieur et restaurateur à Dionysiou (Athos), ses collaborateurs et le fonctionnement de l'atelier de reliure à Dionysiou au XVIIe siècle, dans *Actes du VIe congrès international de paléographie grecque (Drama, 21-27 septembre 2003)*, éd. par B. Atsalos & N. Tsironi, Athènes 2010, vol. 1, p. 387-426, et vol. 3, p. 1121-1135, ici pl. 1, 12 et 13. Manque toutefois, parmi les fers de Dionysiou, celui de la marguerite dans un cercle (pl. 5). Nous utilisons les cotes données par M. Cacouros.

11. Le motif n'est pas sans parallèle avec les bordures de ces faïences : voir H. BILGI, *Dance of fire : Iznik tiles and ceramics in the Sadberk Hanım Museum and Ömer M. Koç collections*, Istanbul 2009, n°s 5-6, p. 50-53.

12. Sur les *ex libris* de Ferdinand Hoffmann, voir la base *Provenio*, http://opac.nm.cz/authorities/30572 (consultée en juillet 2017), et en dernier lieu K. HAUSNEROVÁ, *Ferdinand Hoffmann z Grünbüchlu (1540-1607) : knihovna zapomenutého sběratele Rudolfovy doby* [*Ferdinand Hoffmann de Grünbühl (1540-1607) : bibliothèque d'un collectionneur oublié de l'époque de Rodolphe*], mémoire de l'université Palacký d'Olomouc, 2012, p. 80-81 (http://theses.cz/id/j1gh16, consulté en juillet 2017) ; J.-M. OLIVIER & M.-A. MONÉGIER DU SORBIER, *Manuscrits grecs récemment découverts en République tchèque : supplément au Catalogue des manuscrits grecs de Tchécoslovaquie* (Documents, études et répertoires – Institut de recherche et d'histoire des textes 76), Paris 2006, p. 8-9, ont rassemblé la bibliographie antérieure ; on ajoutera K. F. STOCK, *Steirische Exlibris gestern und heute* (Veröffentlichungen der Steiermärkischen Landesbibliothek 34), Graz 2010, p. 205-206.

romaines, porte le texte latin que nous traduisons : « De la bibliothèque du glorieux et noble seigneur, Messire Ferdinand Hoffmann, baron de Grünbüchel et Strechau, seigneur de Grevenstein et Janovice, grand maître héréditaire de la cour du duché de Styrie et grand maréchal de l'archiduché d'Autriche, conseiller de sa très sainte majesté impériale et royale et préfet de la chambre aulique, etc. »[13].

Enfin, une étiquette à l'écriture de style *Fraktur* ou gothique, collée sur le haut du dos, conserve sur quatre lignes un titre latin aujourd'hui illisible[14]. Une autre étiquette au milieu du dos, plus récente, porte « 136. I. », à savoir la cote « I 136 » de la bibliothèque Dietrichstein. Signalons encore qu'au premier contreplat, le chiffre 413 porté à la mine de plomb correspond au numéro du manuscrit lors de sa vente publique en novembre 1933 (voir *infra*).

1.2. Description et analyse du contenu[15]

- ff. 1-2 : blancs
- ff. 3-6 : *Office de réconciliation des apostats*

Tit. : Εὐχὴ ἱλασμοῦ ἐπὶ τῶν ἀρνησαμένων τὸν Χριστὸν καὶ πάλι ἐπιστρεφομένων. « Prière d'expiation pour ceux qui ont renié le Christ et qui reviennent à nouveau [à lui]. »

1. f. 3^{r2-v3} : Première prière. *Inc.* Δίκαιος εἶ Κύριε καὶ εὐθεῖς αἱ κρίσεις σου (ARRANZ, p. 293-297 [D1] ; *EM*, p. 592-593). **2.** f. 3^{v4-14} : Deuxième prière. *Inc.* Δέσποτα Κύριε ὁ Θεὸς ἡμῶν ὁ τὰς κλεῖς τῆς βασιλείας σου (ARRANZ, p. 298 [D2] ; *EM*, p. 593-594). **3.** f. 3^{v14-19} : Renonciations à Satan (comparables aux renonciations de l'office du baptême ; cf. *EM*, p. 134-135, avec des variantes). Par deux fois, on a corrigé d'une autre main τὸν ἀσεβῆ par-dessus τὸν Σατανᾶ. **4.** ff. 3^{v20}-4^{r12} : Troisième prière. *Inc.* Κύριε, Κύριε, ὁ τῶν ἁπάντων ποιητής, ἡ πηγὴ τῆς ἀγαθότητος (ARRANZ, p. 301-309 [D3] ; *EM*, p. 594-595). **5.** f. 4^{r13-v4} : Quatrième prière. *Inc.* Κύριε, ὁ Θεὸς ὁ παντοκράτωρ, ὁ Πατὴρ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ θέλων πάντας ἀνθρώπους σωθῆναι (ARRANZ, p. 304-308 [D4] ; *EM*, p. 595-596). **6.** f. 4^{v5-12} : Cinquième prière. *Inc.* Ὁ κλίνας οὐρανοὺς καὶ καταβὰς ἐπὶ σωτηρίᾳ τοῦ γένους τῶν ἀνθρώπων (ARRANZ, p. 309-311 [D5] ; *EM*, p. 596). **7.** f. 4^{v13-14} : Rite de l'onction : front, yeux, nez, oreilles, bouche, poitrine, mains (cf. ARRANZ, p. 311-313 [liste différente des types Dd1 à Dd5] ; cf. *EM*, p. 596). **8.** f. 4^{v15-21} : Prière après l'onction. *Inc.* Κύριε, ὁ Θεὸς ὁ παντοκράτωρ, ὁ διὰ τῆς ἀποστολῆς τοῦ παναγίου πνεύματος (ARRANZ, p. 313-315 [D6] ; *EM*, p. 596-597). **9.** f. 4^{v22}-5^{r14} : Prière inconnue. *Inc.* Ὁ ὢν δέσποτα παντοκράτωρ, ὕψιστε βασιλεῦ, ἀόρατε, ἀκατάληπτε, ἀνυπέρβλητε, εὐπερινόητε, εὔσπλαγχνε, φιλάνθρωπε, ἐλεήμων, μακρόθυμε, ἀνεξίκακε Κύριε ὁ Θεὸς ἡμῶν. **10.** f. 5^{r15-v7} : Prière inconnue. *Inc.* Εὐχαριστοῦμεν σοι Χριστέ, ὁ Θεὸς ἡμῶν, τῷ συγγνώμην τοσαύτην τοῖς μετανοοῦσι παρασχόντι.

13. *Ex bibliotheca illustris ac generosi Domini D(omi)ni Ferdinandi Hoffman, liberi baronis in Grünpühel et Strechau, domini in Grevenstain et Ianowitz, supremi haereditarii curiae magistri ducatus Styriae et supremi marsalci, archiducatus Austriae, Sacratiss(im)ae Caes(are)ae et Regiae Maiestatis consiliarii et camerae aulicae praefecti, etc.*

14. On devine peut-être : Ma[cariu]s O | .im vita et ori[...] [?] | Graecor[um] schismatico[rum].

15. L'orthographe du manuscrit a été reproduite sauf indication contraire. On utilisera les abréviations suivantes : ARRANZ = M. ARRANZ, Les sacrements de la restauration de l'ancien euchologe constantinopolitain. 2, 1, La « Diataxis » du patriarche Méthode pour la réconciliation des apostats, *OCP* 56, 1990, p. 283-322 ; *EM* = *Εὐχολόγιον τὸ Μέγα*, Βενετίᾳ 1862, réimpr. Ἀθῆναι (éd. Ἀστήρ) 1992 ; *RGK* = *Repertorium der griechischen Kopisten, 800-600*, Wien 1980-1997.

Cet office, copié aux ff. 3-5 de la même main que le reste du manuscrit et selon la même mise en page, forme une unité codicologique indépendante. Cependant, des taches d'humidité symétriques aux ff. 5^{v} et 8 montrent que ces feuillets figurèrent tôt en tête de la *Collection canonique*, avant d'être replacés au centre d'un nouveau cahier (ff. [0]-7) lors de la confection de la reliure actuelle. On relève, par rapport aux *Euchologes* imprimés, l'insertion d'une renonciation à Satan comparable à celle de l'office du baptême et l'ajout de deux prières inconnues. La présence de ce texte en tête du manuscrit n'est pas expliquée.

Dans les *Euchologes* de l'Église grecque, la liturgie de réconciliation est d'ordinaire précédée de la version brève de la *diataxis* ou *Décret sur les apostats* du patriarche Méthode (843-847)[16]. Si ce décret est ici absent, Macaire insère en revanche aux ff. 19^{v}-20^{r} de sa *Collection canonique* la version longue de la *diataxis* transmise sous le nom de Matthieu Blastarès (*Sur les canons pénitentiels de Jean le Jeûneur*, *CPG* 7560) que les manuscrits conservent d'ordinaire à la suite du *Syntagma* du même auteur[17].

- ff. 7-8 : blancs
- f. 9 : *Titre* et *Préface* du hiéromoine Macaire (pl. 3a)

1. f. 9^{r} : Invocation. Ἰ(ησ)οῦ, ἡγοῦ. « Jésus, guide ! »

2. Titre : Σύνταγμα ἐν ἐπιτόμῳ τῶν ἐμπεριειλημμένων ἁπασῶν ὑποθέσεων τοῖς θείοις καὶ ἱεροῖς κανόσι, πονηθέν τε ἅμα καὶ συντεθὲν τῷ ἐν ἱερομονάχοις ἐλαχίστῳ Μακαρίῳ. « Collection canonique [contenant] en abrégé toutes les matières comprises dans les divins et saints canons, réalisée et mise en ordre par le plus humble des hiéromoines, Macaire. »

Le titre reprend celui du recueil de Matthieu Blastarès, à peine modifié, lequel porte : « Collection canonique *par ordre alphabétique* de toutes les matières comprises dans les *saints et divins* canons, réalisée et mise en ordre par le plus humble des hiéromoines, Matthieu. »[18]

3. Dodécasyllabe. Οἰκτροῦ μοναστῶν σύνταγμα Μακαρίου. « Du misérable moine Macaire, collection canonique. »

4. f. 9^{r-v} : Hiéromoine Macaire, Προθεωρία. « Préface. »

Macaire donne à son introduction le titre de *prothéôria* qui est d'usage dans les recueils juridiques, et répond spécifiquement à la *prothéôria* de son modèle, Matthieu Blastarès[19]. Nous présentons plus bas une édition de ce texte et reviendrons sur son contenu dans notre commentaire.

- ff. 10-15^{v} : *Pinax*

16. Éd. ARRANZ, p. 289-293 ; *EM*, p. 591-592 ; cf. *Regestes* 2-3, n° 430, p. 75-76. Les *Regestes* considèrent que les prières « sont probablement de Méthode lui-même » : faut-il en dire autant des deux prières inconnues ici relevées ?

17. Ἐκ τοῦ Κανονικοῦ τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Νηστευτοῦ, dans RALLÈS & POTLÈS 4, ici p. 433-434. Sur la faveur de la législation de Méthode sur les apostats aux XIIIe et XIVe siècles, voir N. OIKONOMIDÈS, La brebis égarée et retrouvée : l'apostat et son retour, dans *Religiöse Devianz : Untersuchungen zu sozialen, rechtlichen und theologischen Reaktionen auf religiöse Abweichung im westlichen und östlichen Mittelalter*, hrsg. von D. Simon (Studien zur Europäischen Rechtsgeschichte 48), Frankfurt am Main 1990, p. 142-157, ici p. 152.

18. RALLÈS & POTLÈS 6, p. 1 : Σύνταγμα κατὰ στοιχείων τῶν ἐμπεριειλημμένων ἁπασῶν ὑποθέσεων τοῖς ἱεροῖς καὶ θείοις κανόσι, πονηθέν τε ἅμα καὶ συντεθὲν τῷ ἐν ἱερομονάχοις ἐλαχίστῳ Ματθαίῳ.

19. RALLÈS & POTLÈS 6, p. 1-6.

1. f. 10^{r} : Vers politique. Μακάριος ἐν μοναχοῖς πίνακα τοῦτον πλέκει. « Le moine Macaire a dressé cette table. »

La *Collection canonique de* Matthieu Blastarès porte avant le *pinax* une formule similaire : « Matthieu misérable parmi les moines et prêtre a arrangé cette table des canons. »[20]

2. ff. 10^{r}-15^{v} : Ὁ πίναξ τῶν κεφαλαίων. « Table des chapitres. »

Les majuscules sont rubriquées, chaque titre est suivi du mot κε(φάλαιο)ν puis reçoit un numéro allant de 1 (α´) à 236 (σλς´). Le *pinax* est de la main de Macaire, mais celui-ci n'a pas hésité à modifier les titres des chapitres qu'il recopiait : nous donnerons les variantes du *pinax* après la table des matières que nous reconstituons d'après le manuscrit ci-après.

- ff. 16-226 : *Syntagma* ou *Collection canonique* du hiéromoine Macaire

1. f. 16^{r} : Dodécasyllabes : Οὕσπερ πρὶν συνέτεμε Ματθαῖος νόμους, νῦν Μακάριος κατέστρωσεν εἰς πλάτος. « Ces lois qu'auparavant Matthieu a abrégées, Macaire les a maintenant exposées *in extenso*. »

2. ff. 16^{r}-226^{r} : Hiéromoine Macaire, *Syntagma* ou *Collection canonique*.

Les titres des chapitres de la collection canonique sont écrits en rouge. Les majuscules des chapitres, de même couleur, sont finement dessinées dans la marge. Au sein des chapitres, chaque canon est indiqué d'une majuscule historiée dans le corps du paragraphe. La source des canons est indiquée en rouge dans les marges latérales, de façon généralement abrégée. Les numéros des chapitres ont été portés par la même main en noir, probablement à l'achèvement du *pinax*, dans les marges latérales des feuillets, du f. 16^{r} (chapitre α´) jusqu'au f. 214^{v} (σλς´).

Nous donnons ci-après la table des matières de la collection compilée d'après l'analyse détaillée du manuscrit et non d'après le *pinax* qui présente, comme on a dit, des variations mineures mais nombreuses (voir *infra*). L'orthographe a été corrigée si nécessaire.

1. Περὶ τῆς ὀρθοδόξου πίστεως (ff. 16-17)
2. Περὶ χριστιανισμοῦ καὶ τί ἐστι χριστιανός (f. 17^{r-v})
3. Περὶ τοῦ τριμεροῦς τῆς ψυχῆς (ff. 17^{v}-18)
4. Περὶ τῶν ἀρνησαμένων τὸν Χριστὸν ἑκουσίως ἢ ἀκουσίως (ff. 18-21^{v})
5. Περὶ αἱρετικῶν καὶ ὅπως χρὴ δέχεσθαι τοὺς ἐξ αἱρέσεων ἐπιστρέφοντας (ff. 21^{v}-29)
6. Περὶ μιαροφαγησάντων (f. 29)
7. Περὶ τοῦ μὴ ἔχειν κοινωνίαν ὅλως μετὰ ἰουδαίων ἢ ἐθνικῶν συνεσθίειν (ff. 29-30^{v})
8. Περὶ τῶν συνευξαμένων αἱρετικοῖς (f. 30^{v}-*lac. in ms.*)
9. [Περὶ ἐξ ἰουδαίων] (*lac. in ms.*)[21]
10. [Περὶ λατίνων] (*lac. in ms.*)
11. Περὶ πῶς δεῖ ποιεῖν τὰς λεγομένας ἀγάπας ἤτοι τὰ συμπόσια (f. 31^{r-v})

20. RALLÈS & POTLÈS 6, p. 31 : Ματθαῖος οἰκτρὸς ἐν μονασταῖς καὶ θύτης, πίνακα τοῦτον ὀργανοῖ τῶν κανόνων (avec des variantes en notes). L'adjectif οἰκτρός est utilisé par Macaire dans son dodécasyllabe du f. 9^{r}.

21. Les chapitres 9 et 10, qui figuraient sur un folio arraché entre les ff. 30 et 31, sont perdus : nous indiquons les titres d'après le *pinax*.

12. Περὶ τῆς ἡλικίας τῶν ἐξομολογουμένων (f. 31^{v})
13. Περὶ ἐντρεπομένων ἐξομολογεῖσθαι (f. 31^{v})
14. Ὅτι τοὺς μετανοοῦντας οὐ δεῖ ἀποβάλλεσθαι (f. 32)
15. Ὅτι κατὰ τὴν τῶν μετανοούντων διάθεσιν, ἔξεστι τῷ ἐπισκόπῳ ἢ ἀνεῖναι ἢ ἐπιτεῖναι τούτοις τὰ ἐπιτίμια (ff. 32-35)
16. Ὅτι τῶν μετανοούντων τοὺς λογισμοὺς δέχεσθαι καὶ λύειν καὶ δεσμεῖν τοῖς ἐπισκόποις ἐδόθη κατ' ἐπιτροπὴν δὲ τούτοις καὶ τοῖς πρεσβυτέροις (f. 35^{r-v})
17. Περὶ τοῦ μὴ ἐξαγορεύεσθαι εἰς ἀγράμματον ἢ φανερεῖν [*sic*] τοῖς πᾶσι, εἰ μὴ τοῖς δυναμένοις θεραπεῦσαι (ff. 35^{v}-36)
18. Περὶ τοῦ μὴ ἐξαγορεύεσθαι τὰ πρώην ἐξομολογούμενα (f. 36^{r-v})
19. Περὶ τοῦ μὴ κατακρίνειν ἢ δημοσιεύειν τὸν ἐξομολογούμενον (f. 36^{v})
20. Περὶ τοῦ γηράσαντος ἐν ἁμαρτίαις καὶ οὐ δύναται τὶ ἀγαθὸν ποιῆσαι (ff. 36^{v}-37)
21. Περὶ ἐνυπνιασμοῦ (ff. 37-38^{v})
22. Περὶ μαλακίας (ff. 38^{v}-39)
23. Περὶ τῶν κωλυομένων εἰς τοὺς μηροὺς καὶ ποιούντων ῥεύσεις (f. 39)
24. Περὶ τοῦ πορνεῦσαι ἐπιθυμήσαντος καὶ μὴ πράξαντος (ff. 39-40^{v})
25. Περὶ πορνοβοσκῶν (f. 40^{v})
26. Περὶ τῶν συνεπισταμένων κληρικοῖς ἁμαρτήματα καὶ μὴ ὁμολογούντων (ff. 40^{v}-41)
27. Περὶ πορνείας (ff. 41-43^{v})
28. Περὶ τῶν γυναῖκας παρθένους βιαζομένων (ff. 43^{v}-44)
29. Περὶ γυναικῶν μεμνηστευμένων, ἐν ᾧ καὶ περὶ μνηστείας (ff. 44-47)
30. Περὶ τῶν ἁρπαζόντων ἐπὶ γάμῳ γυναῖκας (ff. 47-48^{v})
31. Περὶ τῶν ἐπὶ γάμῳ λαμβανόντων τὰς τῷ Θεῷ ἀφιερωμένας (ff. 48^{v}-49)
32. Ἔτι καὶ περὶ γυναικῶν διακόνων καὶ χηρῶν (ff. 49-50^{v})
33. Περὶ τοῦ μὴ γίνεσθαι γυναῖκας πρεσβύτιδας (f. 50^{v})
34. Περὶ συναφείας αἱρετικῶν μετὰ ὀρθοδόξων (ff. 50^{v}-51^{v})
35. Περὶ τῶν γαμουμένων παρθένων γυναικῶν παρὰ γνώμην τῶν οἰκείων γονέων (ff. 51^{v}-52)
36. Περὶ διγάμων, τριγάμων καὶ πολυγάμων (ff. 52-55)
37. Περὶ τῆς εἰς δεύτερον ἐλθούσης γάμον βουλομένης γυναικὸς ἐν ἀποδημίᾳ ἢ στρατείᾳ τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς ἀφανισθέντος (f. 55^{r-v})
38. Περὶ ἀνδρὸς ἔχοντος παλλακήν (ff. 55^{v}-56)
39. Περὶ γάμων ἐπιτετραμμένων καὶ κεκωλυμένων (ff. 56-57)
40. Περὶ γάμων παρανόμων καὶ ἀθεμίτων συγγενικῶν (ff. 57^{r}-59)
41. Περὶ τῶν βαθμῶν τοῦ γάμου (ff. 59-63^{v})
42. Περὶ ἀδελφοποιΐας (f. 63^{v})
43. Περὶ υἱοθεσίας (ff. 63^{v}-64)
44. Περὶ συντεκνείας (ff. 64-65)
45. Περὶ τῶν κωλυομένων γάμων καὶ χωρὶς συγγενείας (ff. 65-66)
46. Ὅτι τοὺς εἰς γάμον ἀπιόντας χριστιανοὺς οὐ δεῖ παιγνίοις προσέχειν (f. 66)
47. Περὶ λύσεως γάμων (ff. 66-67^{v})
48. Περὶ αἰχμαλώτων (ff. 67^{v}-68)
49. Περὶ τοῦ γυναῖκα ἔχοντος δαιμονῶσαν (f. 68)

50. Περὶ τοῦ καταλιπόντος τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα καὶ ἑτέραν ἀγομένου [ἀγόμενος ms.] (ff. 68-69^{v})
51. Περὶ τῶν τὰς ἰδίας γυναῖκας προφάσει εὐλαβείας ἐκβαλλόντων κληρικῶν (f. 69^{v})
52. Ὅτι τῶν ἰδίων γυναικῶν χωρίζεσθαι δεῖ τοὺς ἐπισκόπους (ff. 69^{v}-70)
53. Ὅτι δεῖ ἀποκαρῆναι τὴν χωρισθεῖσαν τοῦ ἐπισκόπου γυναῖκα (f. 70^{r-v})
54. Ὅτι τῶν ἰδίων γυναικῶν δεῖ τοὺς ἱερωμένους ἐγκρατεύεσθαι, ὅτε τὰ ἅγια μεταχειρισθῆναι μέλλουσιν (ff. 70^{v}-71)
55. Περὶ λαϊκῶν ἐχόντων τὴν σύμβιον αὐτοῦ [*sic*], χρὴ μεταλαβεῖν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ (f. 71)
56. Περὶ τῶν βδελυσσομένων τοὺς ἐν νόμῳ γάμους, τὸν οἶνον, τὰ κρέα, καὶ ἕτερα (ff. 71^{v}-72^{r})
57. Περὶ τῶν γυναικῶν συνεισάκτους ἐχόντων ἐπισκόπων ἢ κληρικῶν (ff. 72^{v}-73^{v})
58. Περὶ τοῦ μὴ εἶναι διπλοῦν μοναστήριον (ff. 73^{v}-74^{v})
59. Περὶ τῶν γυναιξὶ συνεστιασθέντων [συνεσθιαθέντων ms.] ἢ κατὰ μόνας ὁμιλούντων μοναχῶν ἢ κληρικῶν (ff. 74^{v}-75)
60. Περὶ τῶν γυναιξὶ συλλουομένων (f. 75^{r-v})
61. Περὶ εὐνούχων (ff. 75^{v}-76^{v})
62. Περὶ τῶν εὐθετιζόντων τὰς τρίχας τῆς κεφαλῆς πρὸς λύμην τῶν ὁρώντων (f. 76^{v})
63. Περὶ δανειστῶν, καὶ δανείου καὶ ἐνεχύρων (ff. 76^{v}-77^{v})
64. Περὶ προικῴων πραγμάτων (ff. 77^{v}-78^{v})
65. Περὶ ὑποβόλου (f. 78^{v})
66. Περὶ φαλκιδίου (f. 78^{v})
67. Περὶ κληρονομίας καὶ ἀποκλήρων υἱῶν ἢ γονέων (ff. 78^{v}-81)
68. Περὶ διαθήκης (f. 81^{r-v})
69. Περὶ κωδικέλλου (ff. 81^{v}-82)
70. Περὶ τῶν τοῦ ἐπισκόπου ἰδικῶν πραγμάτων καὶ ὅπως δεῖ τὰ τῆς ἐκκλησίας διοικεῖν αὐτόν (ff. 82-83)
71. Ὅτι τοῦ ἐπισκόπου τελευτήσαντος οὐ χρὴ τὰ τούτου πράγματα ὑπὸ τῶν κληρικῶν αὐτοῦ ἢ τοῦ μητροπολίτου ἁρπάζεσθαι ἀλλὰ φυλάσσεσθαι τῷ χειροτονηθήσεσθαι μέλλοντι (f. 83)
72. Ὅτι οὐ δεῖ τὸν ἐπίσκοπον μοναστήριον κτίζειν ἐπὶ λύμῃ τῶν τῆς ἐκκλησίας αὐτοῦ πραγμάτων[22] (f. 83^{r-v})
73. Ὅτι τὰ τῶν ἐκκλησιῶν πράγματα ἀνεκποίητα εἶναι δεῖ καὶ ὅπως δεῖ τοὺς ἐπισκόπους ταῦτα διοικεῖν (ff. 83^{v}-85)
74. Ὅτι δεῖ τὸν ἐπίσκοπον χορηγεῖν τοῖς ἐνδεῶς ἔχουσι τῶν κληρικῶν (f. 85^{r-v})
75. Ὅτι τὸν ἐπίσκοπον καὶ οἰκονόμον ἔχειν δεῖ ἐκ τῶν τῆς ἐκκλησίας πραγμάτων (ff. 85^{v}-86)
76. Περὶ ἱερῶν σκευῶν καὶ ἱεροσυλίας (ff. 86-87^{v})
77. Περὶ δαιμονώντων ἢ δαιμονᾶν ὑπονοουμένων [ὑπονομένων ms.] (ff. 87^{v}-89)
78. Περὶ μοιχείας (ff. 89-91^{v})
79. Περὶ αἱμομιξίας (ff. 91^{v}-92)
80. Περὶ ἀρρενομανίας (f. 92)
81. Περὶ ἀλογευσαμένων, ἤτοι ζωοφθόρων (f. 92^{v})
82. Περὶ κλοπῆς (ff. 92^{v}-93^{v})
83. Περὶ πλεονεξίας καὶ ἁρπαγῆς (ff. 93^{v}-95)

22. Ce chapitre se trouve en double : voir le chap. 172.

84. Περὶ παρακαταθήκης (f. 95)
85. Περὶ ληστῶν μετανοούντων (f. 95)
86. Περὶ τυμβωρύχων (f. 95r-v)
87. Περὶ ψεύδους (ff. 95v-96)
88. Περὶ ἐπιορκίας (ff. 96-98v)
89. Περὶ μνησικακίας (f. 98v)
90. Περὶ ἑκουσίου καὶ ἀκουσίου φόνου (ff. 98v-101)
91. Περὶ τῶν ἐν πολέμοις φόνων (ff. 101-103)
92. Περὶ τῶν ληστὰς ἀναιρούντων (ff. 103-104)
93. Περὶ βιοθανῶν, ἤτοι τῶν ἑαυτοὺς ἀναιρούντων (f. 104)
94. Περὶ γυναικῶν δεχομένων φάρμακα πρὸς τὸ ἀμβλῶσαι (f. 104r-v)
95. Περὶ γυναικὸς ἀμελούσης περὶ τὸ κύημα ἢ ἐκτιθεμένης (ff. 104v-105)
96. Περὶ κοιμήσεως νηπίων (f. 105)
97. Περὶ τῶν ἐν ἀφέδρῳ γυναικῶν (ff. 105-106)
98. Περὶ μάγων, μαθηματικῶν, μάντεων, ἀστρολόγων, ἐπαοιδῶν, γοητειῶν, φαρμακείων καὶ περιάπτων (ff. 106-108v)
99. Περὶ θεάτρων, θυμελικῶν καὶ διαφόρων παιγνίων (ff. 108v-110v)
100. Περὶ γυναικὸς ἀνδρικὴν περιβεβλημένης στολήν (f. 110v)
101. Περὶ μίμων καὶ σκηνικῶν (ff. 110v-111v)
102. Περὶ τῶν κύβοις καὶ μέθαις σχολαζόντων (f. 111v)
103. Περὶ τῶν εἰς καπηλεῖον ἐσθιόντων κληρικῶν (ff. 111v-112)
104. Περὶ ἐνδυμάτων ἁρμοδίων τοῖς ἱερωμένοις (f. 112r-v)
105. Περὶ κληρικῶν κοσμικὰς φροντίδας ἐχόντων (ff. 112v-113v)
106. Περὶ ἐπιτρόπων καὶ κουρατόρων (ff. 113v-114v)
107. Περὶ ἐγγύης (ff. 114v-115)
108. Περὶ τόκων (ff. 115-116v)
109. Περὶ ὕβρεων (ff. 116v-117)
110. Περὶ τυπτόντων κληρικῶν (ff. 117-118)
111. Περὶ προδοτῶν (f. 118)
112. Περὶ τῶν συνωμοσίας ἢ φατρίας ἢ στάσεις ποιούντων (f. 118r-v)
113. Περὶ σχισματικῶν (ff. 118v-120v)
114. Περὶ δικαιοσύνης (f. 120v)
115. Περὶ δικαστηρίων καὶ τῶν δίκας ἐχόντων κληρικῶν τε καὶ λαϊκῶν (ff. 120v-125)
116. Περὶ κατηγορίας ἐπισκόπων καὶ κληρικῶν καὶ τίνες εἰς κατηγορίαν δεκτέοι καὶ τίνες ἄδεκτοι (ff. 125-126v)
117. Περὶ τῶν ἐν τοῖς δικαστηρίοις μαρτύρων (ff. 126v-128)
118. Περὶ ἀφορισμοῦ (ff. 128-130)
119. Περὶ τῶν ἐνδίκως καθαιρεθέντων ἐπισκόπων καὶ κληρικῶν, καὶ ὑπὸ πόσων ἐπισκόπων καθαιροῦνται (ff. 130-131)
120. Ὅτι δὶς ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἐκδικεῖν οὐ χρή (ff. 131-132)
121. Ὅτι οὐ δεῖ κρίνειν τοὺς ἱερεῖς ἢ ἐξετάζειν αὐτοὺς κἂν καὶ δικαίως, ἀλλ' ὑπὸ τοῦ ἀρχιερέως, καὶ ὅτι οὐ χρὴ σκανδαλίζεσθαι τὸν λαὸν εἰς τὰ τελούμενα διὰ τῶν τούτων φαυλοτάτων (f. 132r-v)

122. Περὶ τῶν ἐνεργούντων ἀναξίως (ff. 132v-133)
123. Περὶ τῶν ἐν ἐκκλησίᾳ προσφύγων (f. 133r-v)
124. Περὶ τῶν ἐν φυλακαῖς κατακρίτων (ff. 133v-134)
125. Περὶ ποινῶν (f. 134r-v)
126. Περὶ ἀφηλίκων (ff. 134v-135)
127. Περὶ ἀγορᾶς καὶ πράσεως (f. 135r-v)
128. Περὶ ἀρχόντων, ὁποίους δεῖ εἶναι τούτους (ff. 135v-136)
129. Περὶ βασιλέως (f. 136)
130. Πότε ὁ βασιλεὺς εἰς τὸ ἅγιον εἴσεισι θυσιαστήριον (f. 136r-v)
131. Ὅτι οὐ δεῖ γυναῖκας εἰσέρχεσθαι εἰς τὸ ἅγιον θυσιαστήριον (f. 136v)
132. Περὶ ἐθῶν τῆς ἐκκλησίας ἀγράφων (ff. 136v-137v)
133. Περὶ βιβλίων τῆς θείας γραφῆς γνησίων καὶ νόθων (ff. 138-139v)
134. Περὶ κανόνων ἐκκλησιαστικῶν καὶ πόσους δεῖ κανόνας κρατεῖν (ff. 139v-141)
135. Περὶ εἰκόνων ἁγίων (ff. 141-142)
136. Περὶ ζωγραφίας (f. 142)
137. Περὶ τῶν ἐν ἐδάφει σταυρῶν (f. 142r-v)
138. Περὶ ξοάνων καθαιρέσεως (f. 142v)
139. Περὶ κατηχουμένων (ff. 142v-143)
140. Περὶ τοῦ ἁγίου βαπτίσματος (ff. 143-146)
141. Περὶ βαπτίσεως ἀπίστου καὶ διακρινομένου (f. 146)
142. Περὶ τῶν ἀμφιβαλλομένων εἰ ἐβαπτίσθησαν (f. 146r-v)
143. Περὶ τῶν βαπτιζομένων νηπίων τῶν Ἀγαρηνῶν (f. 146v)
144. Περὶ τῶν βαπτιζομένων παρὰ ἀνιέρων (ff. 146v-147)
145. Περὶ νηπίων ἀβαπτίστων (f. 147r-v)
146. Ὅτι οὐ δεῖ κοινωνίας διδόναι τοῖς σώμασι τῶν ἤδη τελευτησάντων (ff. 147v-148)
147. Περὶ κοινωνίας δαιμονιζομένων (f. 148)
148. Περὶ κοινωνίας ἐπιτιμωμένων (ff. 148-149)
149. Ὅτι τῆς θείας κοινωνίας χάριν οὐ δεῖ λαμβάνειν (f. 149)
150. Περὶ τῆς ἐν κοινωνίᾳ εὐταξίας πρεσβυτέρων καὶ λαϊκῶν (f. 149r-v)
151. Περὶ τῶν μὴ κοινωνούντων τῆς ἱερᾶς τελουμένης λειτουργίας ἢ τὴν κοινωνίαν ἐπὶ τρεῖς Κυριακὰς ἀναβαλλομένων (ff. 149v-150v)
152. Περὶ τοῦ κοινωνήσαντος καὶ ἐμέσαντος [ἐμέσης ms.] (f. 150v)
153. Περὶ ἁγίων δώρων χυθέντων (f. 150v)
154. Περὶ τῶν προηγιασμένων ἄρτων (ff. 150v-151)
155. Περὶ καρποφορίας τῆς εἰς τοὺς θείους ναούς (ff. 151-152v)
156. Περὶ εὐχῶν εὐταξίας (ff. 152v-154)
157. Περὶ τῶν ἐξερχομένων πρὶν τῆς ἀπολύσεως (f. 154v)
158. Περὶ ἱερέως ἢ λαϊκοῦ ἐὰν λουσθῇ, οὐ δύναται κατ' αὐτὴν τὴν ἡμέραν τῶν θείων ἅψασθαι μυστηρίων (f. 154v)
159. Περὶ ἐθῶν πολιτικῶν (ff. 154v-155)
160. Περὶ νόμου (f. 155)
161. Περὶ νομῆς (f. 155)

162. Περὶ καινοτομιῶν (ff. 155-156)
163. Περὶ ἐμπρησμοῦ (f. 156^{r-v})
164. Περὶ μισθώσεως (f. 156^{v})
165. Περὶ ἐμφυτεύσεως (ff. 156^{v}-157)
166. Περὶ συμβολαίων καὶ συμφωνιῶν (f. 157)
167. Περὶ δωρεῶν (f. 157)
168. Περὶ δούλων ἐλευθερίας καὶ κληρώσεως (ff. 157^{v}-158)
169. Ὅτι οὐ δεῖ πνικτὰ ζῷα ἐσθίειν (f. 158^{r-v})
170. Περὶ ἀκαθάρτων πεσόντων εἰς φρέαρ ἢ ἐν ἑτέρῳ ἀγγείῳ (f. 158^{v})
171. Περὶ νεῶν οἰκοδομῆς καὶ καθιερώσεως (ff. 158^{v}-159^{v})
172. Ὅτι οὐ δεῖ τὸν ἐπίσκοπον μοναστήριον κτίζειν ἐπὶ λύμῃ τῶν τῆς ἐκκλησίας πραγμάτων[23] (ff. 159^{v}-160)
173. Περὶ ἀντιμινσίων (f. 160)
174. Περὶ τοῦ ἁγίου μύρου (f. 160^{r-v})
175. Περὶ ταφῆς (f. 160^{v})
176. Ὅτι τὰς γυναῖκας δεῖ ἐν ἐκκλησίᾳ σιγᾶν (f. 160^{v})
177. Περὶ τῶν τέκνων τῶν κληρικῶν (ff. 160^{v}-161)
178. Περὶ ἀναγνωστῶν (f. 161^{r-v})
179. Περὶ ὑπηρετῶν ἤτοι ὑποδιακόνων (f. 161^{v})
180. Περὶ τῆς ἡλικίας τῶν χειροτονουμένων κληρικῶν (f. 162)
181. Περὶ διακόνων (ff. 162-163)
182. Περὶ τῆς τάξεως τῶν κληρικῶν (f. 163^{r-v})
183. Τίνας δεῖ ὠράριον φορεῖν (f. 163^{v})
184. Περὶ πατριάρχου (ff. 163^{v}-164^{v})
185. Περὶ ἐπισκόπων (f. 164^{v})
186. Πῶς δεῖ διδάσκειν τὸν λαὸν τοὺς ἐπισκόπους καὶ πρεσβυτέρους (ff. 164^{v}-165^{v})
187. Περὶ χωρεπισκόπων (ff. 165^{v}-166)
188. Περὶ τῶν ἐχόντων τοὺς ἱεροὺς τόπους ὡς κοινὰ καταγώγια (f. 166^{r-v})
189. Περὶ ὧν ἔχουσιν αἱ ἐκκλησίαι καὶ οἱ ἐπίσκοποι πρεσβείων καὶ προνομίων (ff. 166^{v}-171^{v})
190. Περὶ τῶν ἁρπαζόντων ἐπισκόπων τὰς μὴ ἀνηκούσας αὐτοῖς ἐκκλησίας (ff. 171^{v}-172)
191. Περὶ ἐπισκόπων λαμβανόντων ἐκκλησίας διὰ προστασίας ἀρχόντων (f. 172)
192. Περὶ ψήφου καὶ χειροτονίας ἐπισκόπων (ff. 172-173^{v})
193. Ὅτι τὰς τῶν χειροτονουμένων ψήφους οὔτε παρὰ ἀρχόντων οὔτε παρὰ τοῦ δήμου γίνεσθαι χρή (f. 173^{v})
194. Περὶ τοῦ χρόνου οὗ ἐντὸς δεῖ τοὺς ἐπισκόπους χειροτονεῖσθαι (ff. 173^{v}-174)
195. Ὁποίους εἶναι δεῖ τοὺς χειροτονουμένους ἐπισκόπους καὶ τίνα δεῖ πρὸ πάντων γινώσκειν (f. 174^{r-v})
196. Ὑπὸ πόσων ἐπισκόπων χειροτονοῦνται ἐπίσκοποι καὶ λοιποὶ κληρικοί (f. 174^{v})
197. Περὶ τῶν ἀπὸ λαϊκῶν γενομένων ἐπισκόπων (ff. 174^{v}-175^{v})
198. Ὅτι οὐ δεῖ γίνεσθαι ἀναχειροτονήσεις (f. 175^{v})

23. Ce chapitre se trouve en double : voir le chap. 72.

199. Περὶ τοῦ ὑποκειμένου ἁμαρτήμασι καὶ χειροτονηθέντος (ff. 175^{v}-176)
200. Ὅτι κληροῦσθαι δεῖ καὶ τοὺς μὴ ἐκ γένους ἀλλὰ τοὺς ἀξίους (f. 176)
201. Περὶ ἑτεροφθάλμων καὶ ἑτέρων (f. 176^{r-v})
202. Περὶ τῶν χειροτονουμένων ἐπὶ χρήμασι (ff. 176^{v}-178^{v})
203. Περὶ κανονικοῦ καὶ τῶν ὑπὲρ χειροτονίας διδομένων (ff. 178^{v}-179)
204. Περὶ τῶν χειροτονούντων παρ' ἐνορίας (f. 179^{r-v})
205. Περὶ τῶν χειροτονούντων κληρικοὺς ἑτέρας ἐνορίας (f. 179^{v})
206. Τίσι τῶν ἐπισκόπων δέδοται ἀλλοτρίους λαμβάνειν κληρικοὺς καὶ χειροτονεῖν ἐν ταῖς ὑπ' αὐτῶν ἐκκλησίαις (ff. 179^{v}-180)
207. Ὅτι οὐδὲ οἱ κληρικοὶ ἀπολελυμένως ἐχειροτονοῦντο (f. 180)
208. Ὅτι οὐ δεῖ ἐν ἐκκλησίαις πόλεων ἕνα εἶναι κληρικόν (f. 180^{r-v})
209. Ὅτι οὐ δεῖ γίνεσθαι ἐπίσκοπον ἐν κώμῃ ἢ πόλει μικρᾷ (ff. 180^{v}-181)
210. Περὶ ἐπισκόπου χειροτονηθέντος καὶ μὴ καταδεχομένου ἀπελθεῖν εἰς τὴν λαχοῦσαν αὐτῷ ἐκκλησίαν, ἢ ἀπελθόντος καὶ μὴ δεχθέντος, ἢ μὴ δυνηθέντος ἀπελθεῖν τῷ ὑπὸ ἐθνῶν τὴν ἐκκλησίαν κατέχεσθαι (f. 181^{r-v})
211. Περὶ ἐπισκοπῶν μητροπόλεων γινομένων καὶ ὅτι οὐ δεῖ ἐν μιᾷ ἐπαρχίᾳ δύο εἶναι μητροπολίτας (ff. 181^{v}-183)
212. Περὶ τῶν εἰς μείζονα βαθμὸν ἀνιέναι μὴ πειθομένων κληρικῶν (f. 183^{v})
213. Ὅτι οὐ δεῖ τοὺς κληρικοὺς πράττειν τι ἄνευ γνώμης τοῦ ἐπισκόπου (f. 183^{v})
214. Ὅτι τοὺς κληρικοὺς τῶν ἐκκλησιῶν καὶ μοναστηρίων ὑπὸ τὴν ἐξουσίαν εἶναι δεῖ τοῦ ἐπισκόπου (f. 183^{v})
215. Ὅτι οὐ δεῖ χειροτονεῖσθαι τινὰ ἐπίσκοπον ἢ πρεσβύτερον ἂν μὴ πρότερον τοὺς ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ πάντας ποιήσει χριστιανούς (f. 183^{v})
216. Περὶ ἀποδημίας ἐπισκόπων καὶ κληρικῶν (ff. 183^{v}-186^{v})
217. Περὶ τῶν διδομένων τοῖς ἀποδημοῦσι κληρικοῖς παρὰ τῶν ἐπισκόπων συστατικῶν, ἀπολυτικῶν, καὶ εἰρηνικῶν (ff. 186^{v}-189)
218. Ὅτι οὐ δεῖ κοινωνεῖν τῷ ἀκοινωνήτῳ (f. 189)
219. Ὅτι οὐ δεῖ τὸν ἐπίσκοπον εἰς πρεσβυτέρου κατιέναι βαθμόν (ff. 189-190^{v})
219bis. Περὶ παραιτήσεως ἐπισκόπου (ff. 189^{v}-190^{v})[24]
220. Ὅτι ὁ ἐπίσκοπος κατὰ μοναχοὺς ἀποκαρεὶς τῆς ἱερωσύνης ἐκπίπτει (f. 190^{v})
221. Ὅτι οὐ δεῖ τὸν τελευτῶντα ἐπίσκοπον χειροτονεῖν ἕτερον ἀντ' αὐτοῦ (ff. 190^{v}-191)
222. Περὶ συνόδων ἐτησίων γινομένων (ff. 191-192)
223. Περὶ τῶν θελόντων μονάσαι (ff. 192-196)
224. Περὶ τῶν καταλιπόντων τὰ τέκνα προφάσει ἀσκήσεως (f. 196^{r-v})
225. Περὶ τῶν καταλιπόντων τὰ ἑαυτῶν μοναστήρια (ff. 196^{v}-197)
226. Περὶ ἡγουμένων (f. 197^{r-v})
227. Περὶ ἀντιλογουμένων τῷ προεστῶτι καὶ μὴ ἐχόντων ὑπακοὴν ἢ προσευχομένων ἀφ' ἑαυτῶν (ff. 197^{v}-198)
228. Περὶ μοναχῶν ῥιψάντων τὸ σχῆμα (f. 198)
229. Περὶ βισέκστου (f. 198^{r-v})
230. Περὶ τοῦ τῆς ἡμέρας διαστήματος (f. 198^{v})

24. Ce chapitre n'a pas de numérotation dans le manuscrit ni dans la table des matières, où il est cependant enregistré avec la mention : κεφάλαιον τὸ αὐτό, qui renvoie au chapitre précédent.

231. Περὶ τῶν ἐργαζομένων ἐν Κυριακῇ (ff. 198v-199)
232. Ὅτι οὐ δεῖ κλίνειν γόνυ ἐν Κυριακῇ (f. 199)
233. Ὅτι οὐ δεῖ νηστεύειν ἐν Σαββάτῳ ἢ Κυριακῇ (ff. 199-200)
234. Περὶ νηστείας καὶ καταλύσεως καὶ περὶ ἑορτῶν (ff. 200-205)
235. Περὶ τῆς ἁγίας Τεσσαρακοστῆς καὶ τῶν ἐν αὐτῇ τελουμένων ἐθῶν (ff. 205-214v)
236. Περὶ τοῦ ἁγίου Πάσχα (ff. 214v-226)

Nous indiquons les variantes du *pinax* (ff. 10r-15v, désigné par le sigle Π) que nous avons collationné avec les titres donnés par le corps du manuscrit : puisque cette table est de la main de l'auteur, elle démontre une certaine liberté de Macaire face à son texte. Les numéros sont ceux des chapitres.

2. καὶ τί ἐστι χριστιανός om. Π ‖ 4. ἑκουσίως ἢ ἀκουσίως om. Π ‖ 5. τοὺς ἐξ αἱρέσεων ἐπιστρέφοντας : τούτους Π ‖ 7. ἐθνικῶν συνεσθίειν : αἱρετικῶν Π ‖ 8. τῶν om. Π ‖ 11. Περὶ, λεγομένας om. Π ‖ 16. δέχεσθαι om. Π ‖ 17. ἐξαγορεύεσθαι εἰς ἀγράμματον ἢ φανερεῖν : ἐξαγορεύειν Π ‖ θεραπεῦσαι om. Π ‖ 20. οὐ δύναται : μὴ δυναμένου Π ‖ 24. καὶ μὴ πράξαντος om. Π ‖ 29. γυναικῶν μεμνηστευμένων, ἐν ᾧ καὶ περὶ om. Π ‖ 30. ἐπὶ γάμῳ om. Π ‖ 32. Ἔτι καὶ om. Π ‖ 35. τῶν¹ om. Π ‖ 37. τῆς εἰς δεύτερον ἐλθούσης γάμον βουλομένης γυναικὸς : τῶν εἰς δεύτερον γάμον ἐλθεῖν βουλομένων γυναικῶν Π ‖ αὐτῆς om. Π ‖ 38. παλλακὴν post ἀνδρὸς transp. Π ‖ 45. καὶ om. Π ‖ 46. χριστιανοὺς om. Π ‖ 51. κληρικῶν om. Π ‖ 53. χωρισθεῖσαν om. Π ‖ 55. οὐ ante χρὴ add. Π ‖ τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ : κατ' ἐκείνην τὴν ἡμέραν Π ‖ 57. Περὶ τῶν γυναικῶν συνεισάκτους ἐχόντων ἐπισκόπων ἢ κληρικῶν : Περὶ ἐπεισάκτων Π ‖ 59. μοναχῶν ἢ om. Π ‖ 63. καὶ¹ om. Π ‖ 71. αὐτοῦ et ἀλλὰ – μέλλοντα om. Π ‖ 73. καὶ – διοικεῖν om. Π ‖ 74. καὶ post χορηγεῖν add. Π ‖ 75. ἐκ om. Π ‖ δεῖ post ὅτι transp. Π ‖ 77. ὑπονοουμένων : ὑποκρινομένων Π ‖ 81. ἀλογευσαμένων, ἤτοι om. Π ‖ 98. ἐπαοιδῶν, γοητειῶν, φαρμακείων καὶ περιάπτων : καὶ ἑτέρων Π ‖ 100. περιβεβλημένης : βεβλημένης Π ‖ 115. τε καὶ λαϊκῶν om. Π ‖ 116. καὶ τίνες εἰς κατηγορίαν δεκτέοι καὶ τίνες ἄδεκτοι om. Π ‖ 117. τῶν ἐν τοῖς δικαστρηρίοις om. Π ‖ 121. post ἀρχιερέως μόνον add. Π ‖ καὶ ὅτι – φαυλοτάτων om. Π ‖ 131. εἰσέρχεσθαι post ἅγιον transp. Π ‖ 134. καὶ πόσους δεῖ κανόνας κρατεῖν om. Π ‖ 149. χάριν post δεῖ transp. Π ‖ 150. πρεσβυτέρων καὶ λαϊκῶν om. Π ‖ 152. ἐμέσης : ξηράσι Π ‖ 157. τῶν om. Π ‖ 158. καὶ post ἢ add. Π ‖ 170. ζῴων post περὶ add. Π ‖ ἐν ἑτέρῳ ἀγείῳ : εἰς ἀγγίον ἕτερον Π ‖ 179. ὑπηρετῶν ἤτοι om. Π ‖ 186. καὶ πρεσβυτέρους om. Π ‖ τὸν λαόν post ἐπισκόπους transp. Π ‖ 188. ἐχόντων et ὡς κοινὰ καταγώγια om. Π ‖ κοινοποιούντων post τόπους add. Π ‖ 189. οἱ et καὶ προνομίων om. Π ‖ 191. ἐπισκόπων om. Π ‖ 201. καὶ ἑτέρων om. Π ‖ 214. ἐπισκόπου : ἀρχιερέως Π ‖ 217. τῶν διδομένων – συστατικῶν om. Π ‖ γραμμάτων post εἰρηνικῶν add. Π ‖ 219bis. ἐπισκόπου om. Π ‖ 225. τῶν om. Π ‖ 227. καὶ post ἢ add. Π ‖ 229. καὶ καλάνδων post βισέκστου add. Π ‖ 232. κλίνειν post γόνυ transp. Π.

3. f. 226r : *Liste des* offikia *de la Grande Église*.

Τὰ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας ὀφφίκια. [α'] Ὁ μέγας οἰκονόμος, ὁ μέγας σακελλάριος, ὁ μέγας σκευοφύλαξ, ὁ χαρτοφύλαξ, ὁ σακελλίου, καὶ ὁ πρωτέκδικος [προ- ms.]. [β'] Ὁ πρωτονοτάριος, ὁ λογοθέτης, ὁ κανστρήσιος, ὁ ῥαιφενδάριος, καὶ ὁ ὑπομνηματογράφων. [γ'] Ὁ ἱερομνήμων, ὁ ὑπομιμήσκων, ὁ διδάσκαλος τοῦ Εὐαγγελίου, ὁ διδάσκαλος τοῦ Ἀποστόλου, καὶ ὁ διδάσκαλος τοῦ Ψαλτῆρος. [δ'] Ὁ ἐπὶ τῶν γονάτων, ὁ ἐπὶ τῶν κρίσεων, ὁ ἐπὶ τῶν δεήσεων, ὁ ἐπὶ τῆς ἱερᾶς καταστάσεως, καὶ ὁ ἐπὶ τῶν σεκρέτων. [ε'] Ὁ ἄρχων τῶν μοναστηρίων, ὁ ἄρχων τῶν ἐκκλησιῶν, ὁ ἄρχων τοῦ Εὐαγγελίου, ὁ ἄρχων τῶν ἀντιμινσίων, καὶ ὁ ἄρχων τῶν φώτων. [ς'] Ὁ ῥήτωρ, ὁ πρῶτος ὀστιάριος, ὁ δεύτερος ὀστιάριος, ὁ νουμοδότης, καὶ [ὁ] πριμμικήριος τῶν πατριαρχικῶν νοταρίων.

Cette liste est d'un type communément répandu à partir du XIVe siècle dans les manuels de Blastarès et d'Harménopoulos : liste L dans la classification de Jean Darrouzès,

catégorie A (finale πριμικήριος τῶν πατριαρχικῶν νοταρίων). Éléments distinctifs : numération en pentades de 1 à 6 dans la marge, coordination par καί du dernier de chaque groupe, chartophylax indiqué sans *mégas*, article ὁ rubriqué devenant une majuscule en tête des groupes, πριμμικήριος avec deux μ[25].

- f. 226r : Conclusion (pl. 3b)
  1. Dodécasyllabe. Τῷ συντελεστῇ τῶν καλλῶν [*lege* καλῶν] Θεῷ χάρις. « Grâce à Dieu qui accomplit tout bien. »
  2. Souscription du copiste Macaire, éditée ci-dessus.
- ff. 226v-233v : blancs

1.3. Date et caractère autographe

Notre recueil est donc l'œuvre d'un hiéromoine Macaire qui se présente comme auteur et copiste à de nombreuses reprises : dans le titre de l'œuvre, dans deux dodécasyllabes, dans le *pinax*, dans la souscription et dans sa *prothéôria* (ff. 9r-v, 10r, 16r, 226r). Aucune date n'étant donnée au lecteur, le seul *terminus post quem* explicitement fourni par Macaire est la mention de « feu » (ἐκεῖνος) Matthieu Blastarès (f. 9r), dont la *Collection canonique* est datée par son auteur de 6843, soit 1334/35[26], et dont la mort est souvent placée vers 1350[27]. Une datation plus précise de l'œuvre de Macaire peut toutefois être établie grâce à une lecture attentive du long chapitre 236 qui concerne le comput pascal (ff. 214r-226r).

La solution ne vient pas des tables de calcul que Blastarès avait préparées jusqu'aux années 6859 (1350/51) ou 6856 (1347/48)[28] : en effet, Macaire les a recopiées fidèlement aux ff. 221r et 224r, sans modifier les bornes chronologiques de son modèle, rendant au passage inutiles les solutions proposées. Mais ailleurs, détaillant cette fois les cycles de la lune et du soleil, Blastarès avait cité en deux endroits « l'année présente » ou « en cours » 6843 (1334/35) et, un peu plus loin, l'année « d'aujourd'hui », à savoir 6845 (1336/37)[29]. Macaire n'a réutilisé que les deux premiers des trois passages cités, et il a

25. J. DARROUZÈS, *Recherches sur les ὀφφίκια de l'Église byzantine* (AOC 11), Paris 1970, éd. p. 563-564, commentaire et manuscrits cités p. 242-248.

26. La date, formulée de façon un peu inhabituelle (« l'année six fois mille et huit fois cent et trois et quarante »), est néanmoins claire ; RALLÈS & POTLÈS 6, p. 27 : ... ὃς ὑπ' αὐγὰς ἡλίου τὰ τῆς πραγματείας προήνεγκε ταυτησί, μετὰ τὴν ἑξαπλῆν τῶν ἐτῶν χιλιάδα, καὶ τὴν ὀκταπλῆν αὖθις ἑκατοντάδα, τρίτον καὶ τεσσαρακοστὸν ἔτος.

27. Sur Matthieu Blastarès, voir par exemple Σ. Ν. ΤΡΩΙΑΝΟΣ [S. N. TROÏANOS], *Οι πηγές του βυζαντινού δικαίου*, Ἀθήνα-Κομοτηνή 2011³, p. 400-404 ; S. N. TROÏANOS, Byzantine canon law from the twelfth to the fifteenth centuries, dans *The history of Byzantine and Eastern canon law to 1500*, ed. by W. Hartmann & K. Pennington, Washington DC 2012, p. 170-214, ici p. 185-187.

28. RALLÈS & POTLÈS 6, tables entre les p. 420 et 421 [entre les p. 416-417 de la réimpression de 1966] et p. 424.

29. Pour les deux premières mentions, voir RALLÈS & POTLÈS 6, p. 414 : Πῶς ὁ τῆς σελήνης εὑρίσκεται κύκλος; [...] Κείσθω δὴ τὸ ἐφ' ἡμῶν ,ϛωμγ'... (= 6843, 1334/5) ; *ibid.*, p. 415 : Πῶς οἱ τοῦ ἡλίου κύκλοι εὑρίσκονται; [...] κράτησον ταῖς χερσὶ τὸ τρέχον ἀρτίως ,ϛωμγ' ἔτος... (= 6843, 1334/5). Pour la troisième date, *ibid.*, p. 416 : Ἑτέρως [sous entendu, « méthode de calcul »] [...] πρὸς τὸ σήμερον τυχὸν ,ϛωμε' ἔτος... (= 6845, 1336/7). Relevons toutefois que cette deuxième date diffère selon les manuscrits de Blastarès : nous avons consulté deux manuscrits du XVe siècle, les *Parisinus gr.* 1337 (f. 152v, l. 2) et *Parisinus gr.* 1374 (f. 248v, l. 8-9), qui donnent ,ϛωμϛ', soit 1337/8. – Signalons ici un imbroglio de la recherche autour de la date du *Syntagma* de Matthieu Blastarès. En 1905 et

cette fois procédé à une mise à jour : il recommande en effet de prendre comme point de départ des computs lunaire et solaire τὸ ἐφ’ ἡμῶν ,ζλδ´ et, plus loin, τὸ τρέχον ἀρτίως ,ζλδ´ ἔτος (ff. 218ᵛ et 219ʳ), soit l'année 7034, à savoir 1525/26.

Nous avions relevé ci-dessus que le papier principal de notre manuscrit était largement attesté dans les années 1520. La chronologie de l'œuvre et celle de sa copie concordent donc exactement. Ainsi, la *Collection canonique* du hiéromoine Macaire date de 1525/26 et l'exemplaire que nous étudions, qui en est une copie autographe mise au propre, a été réalisé très peu de temps, sinon immédiatement après son achèvement.

2. Histoire du manuscrit

Après avoir établi deux premières étapes chronologiques, la production de l'œuvre (1525/26) et sa reliure (1590/1600), et avant d'aborder la figure de l'auteur-copiste Macaire et son œuvre, voici l'histoire du manuscrit telle qu'elle peut être retracée jusqu'à nos jours.

2.1. La bibliothèque de Ferdinand Hoffmann

Grâce à son *ex libris*, nous savons que ce codex devint très vite la propriété de Ferdinand Hoffmann (1540-1607). La famille des barons (Freiherren) Hoffmann zu Gruenpüchel und Strechau, originaire de Bavière, est attestée dès 1407 dans le duché autrichien de Styrie, où elle fournit des juges et des gouverneurs[30]. Participant à toutes les campagnes des empereurs Frédéric III et Maximilien Iᵉʳ, Maximilien Hoffmann ouvre la voie à l'ascension de ses fils : si le cadet Andreas tombe face aux Turcs en 1539, son aîné, Hanns Hoffmann (*ca* 1492-1564), fait une carrière exceptionnelle au service de l'empereur Ferdinand Iᵉʳ, dont il devient le trésorier général et l'un des quatre conseillers privés en 1528. Il est récompensé de ses services par les titres héréditaires de comte (Burggraf) en 1533, puis de baron (Freiherr) zu Gruenpüchel und Strechau en 1545[31], de sorte que, en quarante ans, Hanns Hoffmann parvint à établir sa famille au tout premier rang de la noblesse autrichienne. Il embrasse enfin le protestantisme à la fin de sa vie et appuie sa diffusion en Styrie.

Ferdinand, fils cadet de Hanns, est le bibliophile qui nous intéresse. Filleul de l'empereur Ferdinand Iᵉʳ, il est envoyé étudier à Padoue à 13 ans, devient à 18 ans l'échanson du prince Rodolphe II et fait carrière ensuite à la cour de Prague dans l'administration impériale. Non seulement Ferdinand réussit à préserver la fortune paternelle, mais il l'augmente considérablement : en 1582, il achète la seigneurie gagée de Janovice où il réorganise entièrement le système d'exploitation des mines de fer au point de faire de son fief, avec l'aide de son fils Andreas, l'un des plus rentables de Moravie. Luthérien actif, il entretient au moins 10 églises et autant de pasteurs en Styrie, en Autriche et en Moravie. Le choix de cette dernière région pour ses investissements est habile : dans le contexte de la Contre-Réforme, la Moravie offre une liberté religieuse plus rassurante que la très catholique Styrie où Ferdinand doit mettre ses biens en vente en 1594. Le château de Janovice devient bientôt sa résidence principale, après qu'il eut démissionné quelques années plus tard de ses fonctions à la cour de Rodolphe II, où sa confession n'était plus tolérée.

C'est à Janovice qu'il regroupa sa riche bibliothèque, dont plusieurs sources peuvent être distinguées : l'héritage familial venu de Strechau, les achats par Ferdinand de livres imprimés – dont une collection presque systématique de Bibles anciennes –, et surtout son acquisition de la bibliothèque du maire de Nuremberg Hieronymus Holzschuher (1469-1529), qui lui-même avait recueilli les livres de son beau-père, le célèbre humaniste et géographe Hieronymus Münzer (1437/47-1508)[32]. À la mort de Ferdinand, cette bibliothèque passa à ses descendants, son fils Andreas Wolfgang, mort dès 1617, son petit-fils Wolfgang (1607-1641) et son arrière-petit-fils Wolfgang Friedrich (1634-1664). Celui-ci, à l'occasion de son mariage en 1655 avec Maria Magdalena de Losenstein, rompit avec la tradition familiale et se convertit solennellement à Rome au catholicisme. Le couple, emporté par une épidémie en 1664, laissa deux mineures orphelines, Johanna Maria Xaviera († 1706) et Maria Elisabeth († 1705).

2.2. La bibliothèque des Dietrichstein

Les descendantes de Ferdinand furent placées sous le tutorat du prince Ferdinand Josef von Dietrichstein (1636-1698), lequel unit la première orpheline à l'un de ses neveux et

1907, B. K. Stéphanidès publia en deux livraisons le catalogue succint des manuscrits du *gymnasion* d'Édirne/Hadrianopolis (B. K. Στεφανιδης [B. K. Stéphanidès], Οἱ κώδικες τῆς Ἀδριανουπόλεως, *BZ* 14, 1905, p. 588-611 ; 16, 1907, p. 266-284), manuscrits qui devaient en 1922 être dispersés en Grèce. Le ms. 129, un volume de miscellanées contenant plusieurs textes copiés au xviiᵉ siècle, présentait (texte 38 du catalogue, p. 280) un texte de Matthieu Blastarès sous le titre : *Περὶ τοῦ νομικοῦ πάσχα καὶ περὶ τῆς πανσελήνου διαφωνίας*, inc. Ἄριστα μὲν πάντων. Au début du texte, un commentaire portait : + ὁ Βλάσταρις Ματθαῖος ἱερομόναχος Θεσσαλονικεύς, συγγραφεὺς τῆς νομικῆς ἐπιτομῆς· ἤκμαζε δὲ ἐν ἔτει ,ςωμγ´, ὡς φαίνεται ἐξ ὧν αὐτὸς γράφει περὶ τοῦ ἁγίου πάσχα. Une erreur de conversion conduisit Γ. Ι. Θεοχαριδης [G. I. Théocharidès], Ὁ Ματθαῖος Βλάσταρις καὶ ἡ μονὴ τοῦ κὺρ Ἰσαὰκ ἐν Θεσσαλονίκῃ, *Byz.* 40, 1970, p. 437-459, ici p. 441 (et *passim*), à lire pour ,ςωμγ´ la date de 1355 comme année de rédaction du *Syntagma*, au lieu de 1335. Cette nouveauté fut contestée à juste titre par I. Medvedev, La date du *Syntagma* de Mathieu Blastarès, *Byz.* 50, 1, 1980, p. 338-339, mais le savant russe crut à tort que la date de 1355 était bien présente dans le manuscrit d'Hadrianopolis et qu'elle concernait l'œuvre de Blastarès transmise par ce codex, œuvre qu'il prit donc pour un texte indépendant. C. G. Pitsakis, De nouveau sur la date du *Syntagma* de Matthieu Blastarès, *Byz.* 51, 2, 1980, p. 638-639, corrigea la démonstration de Medvedev : Théocharidès n'avait commis qu'un *lapsus calami*, ce pour quoi la littérature spécialisée n'avait pas retenu sa proposition. Et voici notre contribution à ce débat : le manuscrit d'Hadrianopolis n'a transmis aucune œuvre indépendante de Blastarès. Le passage cité sous le titre *Περὶ τοῦ νομικοῦ πάσχα* est un simple extrait du *Syntagma* (Rallès & Potlès 6, Π,7, p. 419-420) et la remarque du scholiaste (ὡς φαίνεται [*sc.* la date de 1335] ἐξ ὧν αὐτὸς γράφει περὶ τοῦ ἁγίου πάσχα) est correcte : c'est non dans l'introduction mais dans les deux passages sur les cycles lunaire et solaire cités ci-dessus, qui se trouvent en effet dans la section consacrée par Blastarès à Pâques, que le commentateur a relevé cette exacte datation.

30. Un récit très complet de la saga de la famille des Hoffmann, sur lequel nous nous appuierons très largement ici, est donné par E. Ehrlicher, Ein steirisches Adelsgeschlecht in Böhmen und Mähren : Hoffmann Freiherren zu Gruenpüchel und Strechau, *Bohemia* 21, 1981, p. 59-83.

31. Sur le père de Ferdinand, voir aussi H. von Zeissberg, Hofmann [*sic*], Johann H., Freih. zu Grünbüchel und Strechau, *Allgemeine deutsche Biographie* 12, 1880, p. 629-630 ; A. Wandruszka, Hoffmann, Freiherr zu Gruenpüchel und Strechau, Hanns, *Neue deutsche Biographie* 12, 1972, p. 454. Ces notices, ainsi que celles citées ci-après, sont également disponibles en ligne (https://www.deutsche-biographie.de/).

32. U. Knefelkamp, Münzer, Hieronymus, *Neue deutsche Biographie* 18, 1997, p. 557-558.

la seconde à son demi-frère. La famille Dietrichstein avait connu une élévation parallèle à celle des Hoffmann : Adam (1527-1590), serviteur de Ferdinand I[er] puis de Maximilien II et précepteur de l'empereur Rodolphe II, était un contemporain de notre bibliophile; son fils Franz (1570-1636), cardinal-évêque d'Olmütz (1599), président du Conseil privé de Rodolphe II, fut une figure de la Contre-Réforme[33]. Sa bibliothèque, installée au château de Nikolsburg en Moravie, riche de manuscrits de toutes langues, y compris le grec, fut saisie après sa mort durant la guerre de Trente Ans, lors d'un raid suédois en 1646; elle rejoignit la bibliothèque de Christine de Suède à Stockholm puis intégra en 1689 le fonds des *codices Reginenses* du Vatican. En 1679, pour ses services rendus et grâce aux alliances familiales qu'il avait conclues entre les descendantes des Hoffmann et sa famille, le prince Ferdinand Josef se vit attribuer les livres et manuscrits de Janovice[34].

La mention des *codices* grecs de Ferdinand figurait peut-être dans un premier catalogue manuscrit signalé au XIX[e] siècle sous le titre de *Catalogus bibliothecae Hoffmanianae* et daté d'après 1638, mais ce document – s'il est encore conservé – est resté à ce jour inédit. Il indiquait en tout cas que la bibliothèque des Hoffmann, avant de passer aux Dietrichstein, comptait près de 4 000 livres et 440 manuscrits[35]. Lors du transfert de propriété entre les deux familles, 842 volumes furent retirés du fonds par les jésuites qui jugèrent hérétiques certains livres rassemblés par des protestants et les déposèrent à Brno[36]. Le reste du fonds fut déplacé de Janovice vers le château des Dietrichstein à Nikolsburg.

Jusque-là, l'exploration scientifique du fonds grec des Hoffmann, intégré à une bibliothèque Dietrichstein en somme reconstituée et qui avait continué de s'agrandir[37], était demeurée inexistante. À la mort du prince Moritz von Dietrichstein (1775-1864), dernier héritier mâle de la famille, et à l'invitation de la comtesse Alexandrine von Mensdorff-Pouilly, née Dietrichstein, un inventaire des manuscrits de la bibliothèque de Nikolsburg/Mikulov fut réalisé à l'été 1865 par Beda Dudík (1815-1890), savant

33. H. von ZEISSBERG, Dietrichstein, Franz Fürst von, *Allgemeine deutsche Biographie* 5, 1877, p. 199-203; K. EDER, Dietrichstein, Franz Fürst von, *Neue deutsche Biographie* 3, 1957, p. 701.

34. La bibliographie sur l'histoire de la bibliothèque des Dietrichstein est rassemblée par OLIVIER & MONÉGIER DU SORBIER, *Manuscrits grecs* (cité n. 12), p. 9-10, et par P. DIVIZIA, Una lettera in lingua italiana di Ferdinand Hoffmann von Gruenpüchel und Strechau, *Études romanes de Brno* 37, 2007 (Sborník prací Filozofické fakulty brnenské univerzity = Studia minora facultatis philosophicae Universitatis Brunensis 56. L, Řada romanistická = Series romanica 28), p. 159-165, ici p. 159 n. 1. L'étude la plus importante demeure celle de V. DOKOUPIL, *Soupisy rukopisných fondů Universitní knihovny v Brně = Catalogi codicum manu scriptorum in Bibliotheca Universitatis Brunensis asservatorum. 2, Catalogus codicum manu scriptorum Bibliothecae Dietrichsteinianae Nicolspurgensis*, Praha 1958, notamment p. 5-22; nous utilisons et citerons également B. DUDÍK, Handschriften der Fürstlich Dietrichstein'chen Bibliothek zu Nikolsburg in Mähren, *Archiv für österreichische Geschichte* 39, 1868, p. 417-534, ici p. 419-434.

35. Catalogue décrit par DUDÍK, Handschriften (cité n. 34), p. 423-424, sous la cote I 211.

36. *Ibid.*, p. 422; DOKOUPIL, *Catalogus* (cité n. 34), p. 9.

37. Signalons deux grands enrichissements : la bibliothèque de la famille des comtes de Prószków/Proskau de Silésie obtenue en 1769 (*ca* 6 500 volumes), et celle du philosophe et théologien Vincenc Weintridt (1778-1849, *ca* 1 200 volumes) à sa mort; voir DUDÍK, Handschriften (cité n. 34), p. 424, et récemment M. KOUDELA, Weintridtova knihovna, *RegioM : sborník Regionálního muzea v Mikulově* 2009, p. 38-51.

bénédictin et historiographe officiel de la Moravie[38]. Dans son catalogue paru trois ans plus tard, Dudík limita sa description aux manuscrits tchèques, latins et allemands et ne donna qu'un aperçu sommaire des *codices* écrits en d'autres langues : il décrivit pour la première fois en quelques mots le manuscrit de Macaire, releva son intérêt (« sehr zu beachten » !) et le data avec hésitation du XIV[e] siècle[39].

Un second érudit, le paléographe Eduard Gollob (1856-1922), se chargea, une génération plus tard, de réaliser un inventaire plus ambitieux, celui des manuscrits grecs d'Autriche-Hongrie conservés hors de Vienne, qu'il publia en 1903[40]. Il mena son enquête dans 197 bibliothèques de l'Empire dont 15 livrèrent des manuscrits grecs pour la plupart inconnus ou mal décrits : c'est ce reproche qu'il adresse précisément à Dudík qui manqua de comprendre, selon lui, l'intérêt des 20 manuscrits grecs de Nikolsburg[41]. Parmi ceux-ci, la *Collection canonique* de Macaire recevait toute son attention : il la plaça au premier rang des résultats de son enquête, la mettant en exergue dès son introduction[42]. Mais il data à tort le manuscrit du XV[e] siècle et prit le support de papier lissé pour du parchemin. Sa description trop rapide fut, jusqu'à nos jours, le fondement de nombreuses erreurs sur lesquelles nous reviendrons[43].

Au début des années 1930, cette exceptionnelle bibliothèque patiemment assemblée depuis la Renaissance fut hélas dispersée par le dernier prince Dietrichstein, Alexander von Mensdorff-Pouilly-Dietrichstein (1899-1964), dont le grand-père Alexander von Mensdorff-Pouilly avait, en 1869, fait relever par sa femme Alexandrine, déjà citée, le titre princier des Dietrichstein éteint par les hommes. La vente eut lieu chez un antiquaire

38. Sur son œuvre prolixe (dans laquelle on relèvera une monumentale *Histoire générale de la Moravie* en 12 volumes publiée entre 1860 à 1889) et sur ses liens avec la famille impériale (il servit les princes Maximilien, Albert et l'empereur François-Joseph), voir par exemple R. AUBERT, Dudík (Beda-Franz), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques. 14*, Paris 1960, col. 987-988.

39. DUDÍK, Handschriften (cité n. 34), p. 430 : « I. 136. Magarius, Ius divinum canonicum ecclesiae graecae schismaticae. Cod. memb. saecul. XIV (?). Sehr zu beachten. Auf einem prachtvollen Seidenpapier kalligraphisch von einer Hand geschrieben. Der griechische Original-Einband mag aus dem XVI. Jahrhundert stammen. » Dudík signale aussi l'existence d'un inventaire des manuscrits anciens réalisé en 1809, apparemment sommaire, et resté lui aussi manuscrit (*ibid.*, p. 425).

40. E. GOLLOB, *Verzeichnis der griechischen Handschriften in Österreich außerhalb Wiens* (Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-historische Klasse 146, n° 7), Wien 1903. Gollob expose dans une courte introduction à son catalogue (p. 8-12) sa méthode qui se distingue par la description précoce des filigranes : voir l'inventaire donné aux pages 144-161 et les 11 planches en fin d'ouvrage.

41. *Ibid.*, p. 1 : « So enthielt der Katalog einer großen Privatbibliothek [à savoir celle de Nikolsburg] als Inhaltsangabe der griechischen Handschriften ganz andere Schriftsteller und Werke, als in den leicht lesbaren Handschriften tatsächlich enthalten sind, und diese ganze verfehlte Inhaltsangabe ist obendrein von Forschern ohne jede Richtigstellung vertrauensvoll publiziert worden (vgl. B. Dudík, Archiv f. österr. Geschichte, Wien 1868, 39. Band, p. 429 und 430). » Les manuscrits Dietrichstein sont étudiés aux p. 57-88 (« Nikolsburg. Fürstlich Dietrichsteinsche Schloßbibliothek »).

42. *Ibid.*, p. 11 : « Unter den mannigfachen Ergebnissen der Arbeit sei hier nur noch hervorgehoben, daß einzelne Handschriften Werke enthalten, von denen bisher nur der Name oder überhaupt nichts bekannt war, so des Makarius Bearbeitung der Kanones des Matthäus Blastares (in Nikolsburg, Sign. I. 136) [...] »

43. *Ibid.*, p. 75-76. C'est parce qu'il croit à tort le manuscrit de parchemin que l'auteur n'a pas relevé les filigranes du codex (voir aussi p. 148).

de Lucerne, Gilhofer & Ranschburg, en novembre 1933 (795 lots) et juin 1934 (644)[44]. L'essentiel de la bibliothèque passa dans des mains privées mais l'État tchécoslovaque acquit 117 manuscrits d'intérêt national et 208 incunables, qui furent confiés à la bibliothèque universitaire de Brno en 1944[45]. Des manuscrits grecs de Mikulov, 18 sur les 20 décrits par Gollob furent proposés à la vente (17 en 1933, un en 1934). La plupart furent achetés par un seul antiquaire de Brno, Fritz Brecher, qui revendit en mars 1935 et en juin 1936 à la Bibliothèque nationale autrichienne à Vienne les *Mikulov* I 24, 25, 40, 133, 139, 140, 141, 142, 167, 171 et II 221, qui devinrent respectivement les *Vindobonenses Suppl. gr.* 168, 167, 166, 173, 169, 172, 171, 170, 177, 178 et 176[46]. Le *Mikulov* I 120, également proposé à la vente en 1933, peut-être invendu, fit l'objet d'un échange avec le prince Dietrichstein dès novembre 1934, toujours au bénéfice de la Bibliothèque de Vienne (auj. *Suppl. gr.* 164)[47]. Quant aux autres manuscrits, le *Mikulov* I 131 fut acheté par Imre de Vegh qui le vendit en 1947 à la Harvard College Library où il porte aujourd'hui la cote Cambridge, The Houghton Library, gr. 19[48]; le *Mikulov* I 138, acquis par E. P. Goldschmitt, puis revendu à George A. Plimpton, est désormais le New York, Columbia Plimpton, Add. 6[49]; le *Mikulov* I 151 appartint un temps à Acton Griscom et fut acheté en 1953 auprès de la société Lathrop C. Harper Inc. de New York par la Duke University Library : c'est aujourd'hui le Durham (NC), Duke University Library, Rubenstein, Greek MS 21[50]; le *Mikulov* II 241, vendu en 1934 à

44. H. Gilhofer & H. Ranschburg Aktiengesellschaft [catalogue de vente], *Bibliothek Alexander Fürst Dietrichstein, Schloß Nikolsburg, Č.S.R. 1, Bestehend aus den Sammlungen des Nürnberger Humanisten und Stadtarztes Hieronymus Münzer (Monetarius), 1440-1508, dessen Schwiegersohn und Erbe Hieronymus Holzschuher, Freund Albrecht Dürer's (1469-1529), und des Ferdinand Hoffman, Freiher auf Grünpühel und Strechau (1540-1607) : Versteigerung in Luzern : Dienstag, den 21., und Mittwoch, den 22. November 1933 (Katalog Nr. 11)*, Luzern 1933. Ce catalogue de 1933, que nous citerons ci-après, et celui de 1934, sont disponibles en ligne sur le site de la bibliothèque de l'Université de Heidelberg (http://digi.ub.uni-heidelberg.de, consulté en juillet 2017).

45. Divizia, Una lettera in lingua italiana di Ferdinand Hoffmann (cité n. 34), p. 161 ; cette bibliothèque est aujourd'hui la Moravska Zemska Knihovna.

46. Ces informations proviennent de H. Hunger & C. Hannick, *Katalog der griechischen Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek. 4, Supplementum graecum* (Museion. 4, Veröffentlichungen der Handschriftensammlung), Wien 1994, aux n[os] des mss correspondants.

47. *Ibid.*, p. 279.

48. N. Kavrus-Hoffmann, Catalogue of Greek medieval and Renaissance manuscripts in the collections of the United States of America. 5, 2, Harvard University, The Houghton Library, *Manuscripta* 54, 2, 2010, p. 207-274, ici p. 227-231.

49. N. Kavrus-Hoffmann, Catalogue of Greek Medieval and Renaissance Manuscripts in the Collections of the United States of America. 1, Columbia University, Rare Book and Manuscript Library, *Manuscripta* 49, 2, 2005, p. 165-245, ici p. 214-215 (nous faisons le rapprochement avec la collection de Mikulov, que n'a pas signalé l'auteur).

50. Sur ce manuscrit, voir http://search.library.duke.edu (octobre 2017, *s.v.* Greek MS 21) ; K. W. Clark, Greek manuscripts in the Duke University Library, *Library notes* 34, juin 1959, p. 1-10, ici p. 5-6, pl. p. [7] ; J. L. Sharpe, *An exhibition of Greek manuscripts from the Kenneth Willis Clark Collection : Perkins Library, Duke University, March 1999*, Durham NC 1999, p. 60. Il faut compléter ici la liste de P. Moore, *Iter psellianum : a detailed listing of manuscript sources for all works attributed to Michael Psellos, including a comprehensive bibliography* (Subsidia mediaevalia 26), Toronto 2005, p. 472, n° 21. Je remercie Pierre Augustin de l'IRHT qui a opéré ce rapprochement.

Lucerne, est maintenant le London, Wellcome Library for the history of medicine, 498[51]. Ajoutons que deux manuscrits non proposés à la vente sont encore connus : le *Mikulov* I 121 fut acquis à Londres en 1987 par la Bibliothèque nationale autrichienne (aujourd'hui *Vindobonensis Suppl. gr.* 201)[52] ; le I 124 se trouve quant à lui toujours au château de Mikulov où il réchappa de l'incendie qui affecta l'édifice lors de la retraite nazie à la fin de la seconde guerre mondiale (*Mikulov*, Dietrichsteinká knihovna, 6370)[53]. Avec la découverte d'Orléans le compte est donc bon et tous les *codices* de Ferdinand Hoffmann sont désormais localisés.

L'histoire du manuscrit de Macaire après 1933 était restée jusqu'ici inconnue. Grâce à l'obligeance de la maison de vente Gilhofer & Ranschburg, toujours active à Lucerne, le nom de son acquéreur nous fut communiqué lors de notre enquête[54], à savoir celui d'Ernst Kyriss (1881-1974), spécialiste de la reliure gothique et collectionneur d'incunables[55]. Cette provenance me fut confirmée par cinq imprimés anciens provenant du même lot chez notre libraire orléanais, dont l'un portait l'*ex libris* « EK » au tampon rouge qui s'ajoutait d'ailleurs à un *ex libris* manuscrit de Markus Fugger (1529-1597)[56]. En 1960/61, Kyriss avait fait acheter par la bibliothèque du Land de Bade-Wurtemberg à Stuttgart son imposante collection de frottis de reliures puis, en 1962, sa collection qui ne comprenait pas moins de 131 incunables[57]. Quelques exemplaires – peut-être des doublons pour la bibliothèque de Stuttgart, ou des ouvrages tel le nôtre n'intéressant pas directement cette institution – restèrent sans doute dans sa bibliothèque : on peut supposer qu'ils furent vendus au plus tard après sa mort en 1974. Mais, à notre grand regret, notre enquête a dû s'arrêter là : nous ignorons comment notre manuscrit a fini par échouer en France en Sologne, à Lamotte-Beuvron (département du Loir-et-Cher), chez un grossiste de livres d'occasion (décédé depuis), lequel, ignorant la valeur de ces ouvrages, les revendit à bas prix à un libraire professionnel d'Orléans.

51. P. Bouras-Vallianatos, Greek manuscripts at the Wellcome Library in London : a descriptive catalogue, *Medical history* 59, 2015, p. 275-326, ici p. 321-324.

52. Hunger & Hannick, *Katalog* (cité n. 46), p. 366-367.

53. Olivier & Monégier du Sorbier, *Manuscrits grecs* (cité n. 12), p. 5-10.

54. Je remercie Axel Erdmann de Gilhofer & Ranschburg GmbH à Lucerne pour ses précieuses informations sur cette vente.

55. Ernst Kyriss est notamment l'auteur d'un outil de travail indispensable pour décrire les reliures des imprimés de la fin du xv[e] et du xvi[e] siècle : E. Kyriss, *Verzierte gotische Einbände im alten deutschen Sprachgebiet*, Stuttgart 1951-1958, 4 vol. Ses données, dont il n'avait publié qu'un choix réduit, sont aujourd'hui disponibles sous forme d'une base de données en ligne : www.hist-einband.de. Pour sa biographie, voir www.hist-einband.de/kyriss_vita.shtml (consulté en juillet 2017) et H. Knaus, Kyriß, Ernst, *Neue deutsche Biographie* 13, 1982, p. 357.

56. En voici les titres : *Oratio Hermolay Barbari laureati poete ad Federicum et Maximilianum principes. Cum gratulatione Ludouici Bruni laureati poete de regis Romanorum coronatione*, [Nuremberg 1490] ; *Thesaurus spiritualis cum psalterio*, Lugduni 1515 ; *Cl. Galeni Pergameni Ars medica, quae et ars parva dicitur, Martino Acakia Catalaunensi Doctore medico interprete, & enarratore*, Lugduni 1548 [tampon « EK »] ; *Sex. Aurelii Victoris Historiae romanae Breviarium, a Iano et Saturno, urbeque condita, usque ad consulatum X Constantii Aug. et Iuliani Caesaris III*, Antverpiae 1579.

57. G. Giertz, Die „Sammlung Kyriss" in der Württembergischen Landesbibliothek und ihre Präsentation in der Einband-Datenbank : ein DFG-gefördertes Erschließungsprojekt, *Bibliotheksdienst* 38, 2004, p. 863-871 ; pour la chronologie : www.hist-einband.de (consulté en juillet 2017). Je remercie Christian Herrmann de la Württembergische Landesbibliothek pour ses indications.

TABLE RÉCAPITULATIVE DES MANUSCRITS GRECS DE NIKOLSBURG/MIKULOV

Cote Mikulov	Cote Gollob	Catalogue de vente [1933]	Cote actuelle
I 24	1	415	ÖNB, *Suppl. gr.* 168
I 25	2	417	ÖNB, *Suppl. gr.* 167
I 40	3	416	ÖNB, *Suppl. gr.* 166
I 120	4	408	ÖNB, *Suppl. gr.* 164
I 121	5	Non proposé	ÖNB, *Suppl. gr.* 201
I 124	6	Non proposé	Mikulov, Dietrichsteinká knihovna, 6370
I 131	7	420	Harvard College Library, The Houghton Libr., gr. 19
I 132	8	418	ÖNB, *Suppl. gr.* 174
I 133	9	421	ÖNB, *Suppl. gr.* 173
I 136	10	413	Paris, BnF, *Suppl. gr.* 1394
I 138	11	409	New York, Columbia Plimpton, Add. 6
I 139	12	411	ÖNB, *Suppl. gr.* 169
I 140	13	419	ÖNB, *Suppl. gr.* 172
I 141	14	405	ÖNB, *Suppl. gr.* 171
I 142	15	406	ÖNB, *Suppl. gr.* 170
I 151	16	414	Durham (NC), Duke Univ. Libr., Rubenstein, Greek MS 21
I 167	17	407	ÖNB, *Suppl. gr.* 177
I 171	18	410	ÖNB, *Suppl. gr.* 178
II 221	19	412	ÖNB, *Suppl. gr.* 176
II 241	20	352 [1934]	London, Wellcome Library, 498

2.3. L'origine des manuscrits de Ferdinand Hoffmann

Un retour en arrière est maintenant nécessaire : tous les manuscrits grecs du fonds Dietrichstein n'ont pas été acquis par Ferdinand Hoffmann, ou du moins les preuves font défaut. Seuls les *ex libris* et les *supra libros* aux armes de la famille nous indiquent clairement les achats du baron de Styrie et une étude d'Ernst Gamillscheg a déjà éclairci le dossier sur ce point, que l'on peut compléter sur quelques détails[58]. Les *Mikulov* I 121, 124, 131, 132, 133, 151, portent sur le premier plat un médaillon ovale au blason des Hoffmann et ont tous bénéficié d'une reliure occidentale en 1588, date qui fournit un terminus *ante quem* pour leur achat[59] ; ils forment peut-être un lot. Les *Mikulov* I 120 (reliure byzantine), 136 (notre manuscrit, reliure d'époque ottomane), II 221 (reliure byzantine) et 241 (reliure d'époque ottomane), portent un *ex libris* Hoffmann et leur

58. E. GAMILLSCHEG, Konstantinos Rhesinos und die Handschriften aus dem Besitz des Freiherrn Hoffmann von Strechau, *Biblos* 43, 1994, p. 27-32, repris dans *Codices manuscripti* 31, 2010 (Supplementum 3), p. 238-243.

59. Voir *ibid.*, p. 254, pl. 24, pour une photographie de ce blason.

date d'acquisition est inconnue. Quant aux 10 autres manuscrits, qui ne portent pas de signe les rattachant directement à Ferdinand, leur origine est incertaine : ils peuvent soit n'avoir jamais été marqués, soit avoir appartenu aux Dietrichstein et avoir échappé à la saisie de la guerre de Trente Ans, soit avoir été acquis par la suite.

Peut-on maintenant connaître les canaux grâce auxquels Hoffmann a acquis ses *codices* grecs ? Précisons d'abord leurs origines. Le *Mikulov* I 121 est de la main de Constantin Rhésinos, originaire de Corinthe et œuvrant à Rome au milieu du XVIe siècle[60]. Le *Mikulov* II 221 a été copié à Constantinople par Théodosios Zygomalas (1544-1607)[61] et le *Mikulov* I 131 a été écrit dans la même ville par Jean Malaxos, copiste actif dans le troisième quart du XVIe siècle[62]. L'une des mains du *Mikulov* II 241 serait celle du théologien Manuel Korinthios, grand rhéteur et archiviste de la Grande Église, chancelier du patriarche de Constantinople, attesté entre 1481 et 1507[63]. Le *Mikulov* I 132, copié par Jean de Coron dans la deuxième moitié du XVe siècle, a quant à lui appartenu au monastère de la Sainte-Trinité sur l'île de Chalki et porte mention du patriarche de Constantinople Métrophane III (1565-1572, 1579-1580), refondateur du monastère[64]. Les *Mikulov* I 24 et 141, sans signes distinctifs de propriété, ont tout comme le *Mikulov* II 221 été (partiellement) copiés par Théodosios Zygomalas, sans doute à Constantinople : ont-ils également appartenu à Ferdinand Hoffmann[65] ? La collection est en tout cas essentiellement d'origine constantinopolitaine.

Relevons maintenant que le *Mikulov* I 121 a appartenu à Daniele Barbaro (1514-1570), patriarche élu d'Aquilée, dont la propriété est attestée par un inventaire ancien de ses livres grecs publié par Paul Canart[66]. Le *Mikulov* II 221 a été acheté à Constantinople en 1573 par Karel Rijm van Eeckenbeke (1533-1584), un Flamand catholique originaire de Gand, ambassadeur de l'Empire des Habsbourg dans la capitale ottomane de 1570 à 1574 : Ferdinand l'aura, comme le précédent, acquis en Occident[67]. On trouve surtout mention

60. HUNGER & HANNICK, *Katalog* (cité n. 46), p. 366-377. Sur Constantin Rhésinos : *RGK* 1, 227 ; 2, 317 ; 3, 365 ; voir aussi GAMILLSCHEG, Konstantinos Rhesinos (cité n. 58).

61. HUNGER & HANNICK, *Katalog* (cité n. 46), p. 304. Sur ce copiste : *RGK* 1, 120 ; 2, 159 ; 3, 202 ; voir aussi le recueil *Ιωάννης και Θεοδόσιος Ζυγομαλάς : πατριαρχείο, θεσμοί, χειρόγραφα*, επιμ., Σ. Περεντίδης [S. Perentidis] – Γ. Στείρης [G. Steiris], Αθήνα 2009.

62. KAVRUS-HOFFMANN, Catalogue (cité n. 48), p. 227-228. Sur ce copiste : *RGK* 1, 170 ; 2, 226 ; 3, 282 ; voir aussi G. DE GREGORIO, Studi su copisti greci del tardo cinquecento. 2, Ioannes Malaxos e Theodosios Zygomalas, *Römische historische Mitteilungen* 38, 1996, p. 189-268.

63. BOURAS-VALLIANATOS, Greek manuscripts (cité n. 51), p. 323, d'après R. STEFEC, Zwischen Urkundenpaläographie und Handschriftenforschung : Kopisten am Patriarchat von Konstantinopel im späten 15. und frühen 16. Jahrhundert, *RSBN* 50, 2013, p. 303-326, ici p. 313-318 et pl. 6.

64. HUNGER & HANNICK, *Katalog* (cité n. 46), p. 299. Pour Jean de Coron : *RGK* 1, 203 ; 2, 279 ; 3, 336.

65. Hypothèse formulée par R. H. W. STICHEL, Zu den verschollenen griechischen Handschriften des kaiserlichen Botschafters bei der Hohen Pforte Karel Rijm (1533-1584), *Museum Helveticum* 47, 1990, p. 235-248, ici p. 243, et par GAMILLSCHEG, Konstantinos Rhesinos (cité n. 58), p. 240.

66. P. CANART, Reliures et codicologie : les manuscrits grecs de la famille Barbaro, dans ID., *Études de paléographie et de codicologie* (StT 450), Città del Vaticano 2008, p. 817-830, ici p. 823 ; l'identification a été proposée par GAMILLSCHEG, Konstantinos Rhesinos (cité n. 58), p. 238. Sur Barbaro, voir G. ALBERIGO, Barbaro, Daniele Matteo Alvise, *Dizionario biografico degli Italiani. 6*, Roma 1964, p. 89-95.

67. HUNGER & HANNICK, *Katalog* (cité n. 46), p. 320-323 ; sur le personnage, voir STICHEL, Zu den verschollenen griechischen Handschriften (cité n. 65), notamment p. 238 n. 19.

en 1586 d'une mission du frère aîné de Ferdinand, Hans Friedrich Hoffmann (1530/35-1589), venu à Constantinople offrir le cadeau diplomatique annuel des Habsbourg et recevoir en réponse une lettre du sultan traitant des activités militaires autrichiennes dans les Balkans. Or les reliures du lot déjà cité de 6 *codices* sont toutes datées de 1588, deux ans seulement après ce voyage : il est évidemment tentant d'envisager qu'Hans Friedrich ait été, pour le compte de son frère, l'acheteur sur place de ces manuscrits[68].

Les informations sur la provenance du manuscrit de Macaire sont indirectes et autorisent de maigres hypothèses. Il existe à Rome un volume de miscellanées, le *Vaticanus graecus* 1759, où cinq folios copiés à la fin du XVIe siècle contiennent les cinq premiers chapitres de la *Collection canonique* de Macaire, sans *prothéôria* ni *pinax* (ff. 226-230)[69] : c'est à notre connaissance l'unique copie, limitée à quelques feuillets, de la *Collection* de Macaire. Or ce manuscrit vatican rassemble des dossiers grecs ayant appartenu à Alvise Lollino (*ca* 1552-1625), évêque de Belluno en Vénétie à partir de 1596, qui furent reliés en un seul codex après l'entrée de sa collection à la Bibliothèque apostolique vaticane en 1625[70]. La copie de ces quelques canons s'interrompt au bas d'un recto et est suivie de 2 folios blancs appartenant à la même unité codicologique (ff. 230v-232v) : la suite n'est donc pas manquante, elle n'a simplement pas été copiée. Le dossier figure dans le deuxième inventaire autographe des manuscrits grecs dressé par Lollino lui-même, peu après 1591 : « Epitome perbreuis sacrorum canonum autore Macario hieromonacho fine carens. »[71] Paul Canart a montré que Lollino s'approvisionnait aux meilleures sources, soit qu'il copiât lui-même ses dossiers grecs sur des manuscrits mis à sa disposition, soit qu'il les fît copier par un cercle de correspondants en Italie, en Crète ou en Grèce. On peut donc supposer que cet échantillon a été réalisé dans le but d'intéresser un éventuel acheteur au moment où le manuscrit fut mis sur le marché[72]. Dès lors, deux hypothèses sont envisageables : soit le manuscrit a transité par l'Italie et y fut brièvement copié pour Lollino avant son achat par Hoffmann, soit cette copie partielle a été réalisée par un correspondant de Lollino en Orient; l'érudit n'ayant pas souhaité acquérir le livre, le volume aurait trouvé une autre route vers l'Europe centrale. Relevons la belle coïncidence des dates : la reliure, réalisée vers 1590/1600 en Orient, semble avoir été conçue spécialement pour la mise en circulation de l'ouvrage.

In fine, le mode d'acquisition de ses manuscrits grecs par Ferdinand Hoffmann ne diffère pas de celui des humanistes de son temps : le marché italien, peut-être vénitien, les ambassades à Constantinople, les copistes grecs contemporains d'Occident et surtout d'Orient, lesquels sont actifs dans l'entourage du patriarcat de Constantinople et nourrissent la curiosité des amateurs occidentaux, tous ces éléments suffisent à expliquer comment le baron styrien a mené ses acquisitions.

Le contenu de ces *codices* est également conforme aux goûts du temps. E. Gamillscheg a relevé la prédilection d'Hoffmann pour les Écritures et la théologie : un Nouveau Testament (ÖNB, *Suppl. gr.* 164, a. 1109), des chaînes sur l'Octateuque (ÖNB, *Suppl. gr.* 176, *ca* 1100); une chaîne sur le Cantique des Cantiques attribuée à Théodoret de Cyr (ÖNB, *Suppl. gr.* 201, milieu du XVIe s.); les Questions sur l'Octateuque et celles sur les Livres des Rois et les Paralipomènes du même Théodoret de Cyr (The Houghton Libr. gr. 19, XVIe s.); un commentaire de Michel Psellos à nouveau sur le Cantique des Cantiques (Duke Univ. Libr., Rubenstein, Greek MS 21, XVe-XVIe s.); une chaîne sur l'Évangile de Jean de Nicétas d'Héraclée (Mikulov 6370, XIVe s.). Parmi les textes profanes, nous trouvons des traités grammaticaux (ÖNB, *Suppl. gr.* 173, *ca* 1500), les tables astronomiques de Michel Chrysokokkès (Wellcome Library 498, *ca* 1492), la chronique de Constantin Manassès, entre autres extraits antiques et textes patriographiques, associée cependant à des auteurs ecclésiastiques comme Jean Bekkos et Nil Kabasilas (ÖNB, *Suppl. gr.* 174, deuxième moitié du XVe s.).

Dans cet ensemble, la collection canonique de Macaire occupe une place singulière : c'est là l'unique recueil juridique et il est d'un prix tout particulier puisqu'il est une création nouvelle et qu'il ne procède pas de l'activité de copistes travaillant à la demande. Hoffmann en aura-t-il compris la valeur ? Il eût fallu pour cela déjà connaître le *Syntagma* de Matthieu Blastarès, qu'il avait sans doute simplement cherché à acquérir. S'il n'a pas mesuré l'apport de Macaire, son acquisition témoignerait du moins de l'intérêt d'un protestant lettré pour le droit orthodoxe, intérêt qu'il faut inscrire dans le contexte plus large du dialogue initié entre 1573 et 1582 par les théologiens luthériens de Tübingen avec le patriarche de Constantinople Jérémie II Tranos autour de la confession d'Augsbourg[73].

68. Sur sa présence à Constantinople, voir J. von Hammer-Purgstall, *Geschichte des osmanischen Reiches, grossentheils aus bisher unbenützten Handschriften und Archiven. 4*, Pest 1829, p. 147 (« Hans Friederich Hof[f]mann, Freyherr in Grünbüchel und Strechard [*sic*], Erblandhofmeister in Steymark und Günstling Erzherzog Carl's ») ; B. Spuler, Die europäische Diplomatie in Konstantinopel bis zum Frieden von Belgrad (1739). 3, *Jahrbücher für Kultur und Geschichte der Slaven* 11, 1935, p. 313-366, ici p. 328, citant le précédent. Stichel, Zu den verschollenen griechischen Handschriften (cité n. 65), p. 242 et n. 37, a bien relevé cette mission diplomatique mais en se trompant sur l'identité de ce Hoffmann (donnant le prénom de Johann et datant sa mort de 1617, prise sur celle d'un homonyme). Stichel a rapproché ce lot de la mort de Karel Rijm en 1584, supposant une acquisition groupée réalisée par Ferdinand Hoffmann après le décès de l'ancien amabassadeur (*ibid.*, p. 241-242) : sans être impossible, ce n'est pas la solution la plus facile et les sources attestant l'existence d'une telle collection chez Stichel comme d'un tel achat par Hoffmann font pour l'instant défaut.

69. À savoir : 1. Περὶ τῆς ὀρθοδόξου πίστεως ; 2. Περὶ χριστιανισμοῦ καὶ τί ἐστι χριστιανός ; 3. Περὶ τοῦ τριμεροῦς τῆς ψυχῆς ; 4. Περὶ τῶν ἀρνησαμένων τὸν Χριστὸν ἑκουσίως ἢ ἀκουσίως ; 5. Περὶ αἱρετικῶν καὶ ὅπως χρὴ δέχεσθαι τοὺς ἐξ αἱρέσεων ἐπιστρέφοντας. Nous reprenons ici la description de P. Canart, *Codices Vaticani Graeci. Codices 1745-1962. 1, Codicum enarrationes*, [Città del Vaticano] 1970, p. 71.

70. P. Canart, *Les* Vaticani graeci 1487-1962 *: notes et documents pour l'histoire d'un fonds de manuscrits de la Bibliothèque vaticane* (StT 284), Città del Vaticano 1979, chapitre III, « Les manuscrits de Lollino », p. 41-78 ; pour le ms. 1759, voir p. 71-73.

71. *Ibid.*, p. 226 ; sur l'inventaire lui-même, voir p. 44-45 et pl. 18.

72. Selon Canart, *Codices Vaticani Graeci* (cité n. 69), p. 71, cette partie du manuscrit serait datée du XVIe ou XVIIe siècle. Cependant, le filigrane en ancre inscrite dans un cercle surmonté d'une étoile à six branches à la contremarque S°C (*ibid.*, p. 76) correspond au type Briquet 563, attesté en 1583 (Briquet, *Les filigranes. 1* [cité n. 3], p. 44), ce qui permet de placer sa production à la fin du XVIe siècle. Relevons la coïncidence de la contremarque identique, rencontrée d'une part dans le papier de garde ajouté au manuscrit de Mikulov au moment de sa reliure (voir *supra*, en 1590/1600, mais l'ancre est surmontée d'une feuille trilobée), et de l'autre dans les feuillets de cette copie partielle (étoile à six branches). La copie des extraits et la reliure auraient-elles eu lieu au même endroit ?

73. Les pièces de ces échanges sont rassemblées dans les *Acta et scripta theologorum Wirtembergensium, et patriarchae Constantinopolitani D. Hieremiae : quae utrique ab anno M.D.LXXVI. usque ad annum M.D.LXXXI. de Augustana Confessione inter se miserunt : Graece & Latine ab iisdem theologis edita*, Witebergae 1583. Sur le patriarche Jérémie, voir en dernier lieu C. Hannick & K.-P. Todt, Jérémie II Tranos, dans *La théologie byzantine et sa tradition. 2, XIIIe-XIXe s.*, sous la dir. de C. G. Conticello & V. Conticello (Corpus christianorum), Turnhout 2002, p. 551-612.

3. Le canoniste Macaire

À la parution du catalogue de Gollob en 1903, le manuscrit de Mikulov ne reçut guère de publicité : Karl Krumbacher releva en 1904 le nom de Macaire, « jusqu'ici inconnu », au détour d'un compte rendu, et Macaire intégra, quelques années plus tard, le répertoire des copistes grecs de Marie Vogel et Viktor Gardthausen[74]. Ce n'est qu'en 1927, dans une notice posthume du *Dictionnaire de théologie catholique*, que l'assomptionniste Louis Petit (1867-1927), n'ayant pu examiner le codex et induit en erreur par l'analyse de Gollob – qu'il jugeait, à juste titre, « bon paléographe » –, érigea Macaire au titre de « canoniste grec » qui « ne saurait être postérieur au xve siècle »[75]. Quant au catalogue de vente de 1933 de la maison Gilhofer & Ranschburg, il ne semble pas avoir atteint le monde savant : vendu sous le nom de Matthieu Blastarès, peut-être pour en appeler à un public d'acheteurs plus large, le manuscrit y était encore daté du xve siècle ; la notice insistait sur la « reliure grecque très bien conservée et contemporaine » et ne corrigeait valablement qu'un point, celui du support, reconnu comme étant de papier[76].

Les débats passés sur l'identité de Macaire semblent aujourd'hui bien vains à la lumière de la datation de l'œuvre en 1525/26 : Louis Petit avait suggéré en effet de reconnaître en notre auteur Macaire Chrysoképhalos, mort en 1382[77], tandis que Vitalien Laurent proposa plus tard de l'identifier au métropolite Macaire d'Ancyre, actif au début du xve siècle[78], autant d'hypothèses qui aujourd'hui s'effondrent. Spryridon Troïanos, qui rassembla ces propositions en 1995, ne put, en l'absence du témoin manuscrit, corriger l'erreur de Gollob, et Macaire est ainsi demeuré jusqu'à ce jour dans les outils spécialisés comme les histoires du droit canon un canoniste byzantin du xive-xve siècle[79].

74. Compte rendu de Gollob, *Verzeichnis* (cité n. 40) par K. Krumbacher, *BZ* 13, 1904, p. 591-592, ici p. 592 : « Bisher unbekannt waren, wie es scheint, eine von einem gewissen Makarios abgefaßte Bearbeitung der Kanones des Matthaios Blastares und eine astronomische Schrift eines Michael Chrysokokkes » ; M. Vogel und V. Gardthausen, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance* (Zentralblatt für Bibliothekswesen. Beiheft 33), Leipzig 1909, p. 272.

75. L. Petit, Macaire le hiéromoine, *Dictionnaire de théologie catholique. 9*, Paris 1927, col. 1455-1456.

76. *Bibliothek Alexander Fürst Dietrichstein* (cité n. 44), p. 84, n° 413 : « Mattheos Blastares. Canones. Griechisch. (Migne, P.G. 144). In der Bearbeitung eines sonst unbekannten Makarios, der den Codex auch selbst geschrieben hat, wie aus der Schreibersubskription am Ende des Textes hervorgeht. »

77. Petit, Macaire le hiéromoine (cité n. 75), col. 1455.

78. V. Laurent, Le trisépiscopat du patriarche Matthieu Ier (1397-1410) : un grand procès canonique à Byzance au début du xve siècle, *REB* 30, 1972, p. 5-166, ici p. 31.

79. Σ. Ν. Τρωιανος [S. N. Troïanos], Περί το «Σύνταγμα» του ιερομονάχου Μακαρίου, *Βυζαντιακά* 15, 1995, p. 4756. L'hypothèse exprimée par l'auteur que le manuscrit ait enrichi une collection privée s'est finalement avérée correcte (p. 56). Voir également, découlant du même article : Id., *Οι πηγές του βυζαντινού δικαίου* (cité n. 27), p. 404-405 ; Id., Byzantine canon law (cité n. 27), p. 187-188. D'autres outils mentionnent Macaire : H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich* (Handbuch der Altertumswissenschaft 12, 2, 1), München 1959, p. 787 ; S. Pérentidis, Droit canonique, canonistes, dans *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, sous la dir. de A. Vauchez, avec la collab. de C. Vincent, Paris 1997, p. 484.

3.1. Un copiste encore méconnu

Qui est donc le « nouveau » Macaire du xvie siècle ? À part ce qu'il confie dans sa préface sur son activité de canoniste et son irritation contre Blastarès, il reste à ce jour un parfait inconnu. Nous ne pouvons que lui prêter une double formation de clerc et de juriste, sans oublier une belle qualité de copiste. Les répertoires de copistes justement, les catalogues de manuscrits et les articles spécialisés sur les manuscrits grecs du xvie siècle ne nous ont pas permis à ce jour de retrouver un copiste Macaire qui eût la même écriture[80]. Il semble sur ce point qu'il faille attendre un rapprochement fortuit entre notre manuscrit et une page anonyme pour élargir notre connaissance de ses travaux. Et vouloir étendre l'enquête à l'ensemble des Macaire savants s'est avéré compliqué : le nom monastique de Macaire est si répandu au xvie siècle qu'il est illusoire de prétendre soumettre chacun des moines lettrés portant ce nom à la question ; qui plus est, les outils prosopographiques pour cette période font à peu près défaut[81].

L'existence d'un homonyme du xvie siècle, lui aussi réformateur de Blastarès, a cependant permis de soulever une hypothèse séduisante dont on doit faire rapidement état pour mieux l'écarter. En 1523, un certain Macaire est higoumène du monastère de Neamţu, l'un des établissements les plus vénérables de Moldavie, situé dans le diocèse de Roman, diocèse dont ce même Macaire devient l'évêque en 1531[82]. Dans sa ville, il restaure avec munificence de 1542 à 1550 l'église épiscopale dédiée à sainte Parascève, qu'il orne d'une inscription soignée[83]. Dans le cadre de ses fonctions d'évêque – et dans celui plus large du protectorat du mont Athos assumé alors par les Principautés roumaines –, il finance en 1539 à Karyès la construction d'un *kellion* pour le monastère de Xèropotamou et contribue peut-être à celle d'une chapelle des Saints-Anargyres au monastère de Dionysiou[84]. Historiographe au service de Pierre Rareş, voivoïde de Moldavie (1527-1538 et 1541-1546), Macaire laisse surtout une chronique de grande valeur, commencée dès 1530[85]. C'est en 1556, après un voyage diplomatique à Constantinople en 1555 et

80. Nous songeons d'abord aux volumes du *RGK* et à un certain nombre d'études spécialisées contenant des informations sur le premier xvie siècle (par exemple Canart, *Études de paléographie et de codicologie* [cité n. 66] ; E. Gamillscheg, Zu Kopisten des 16. Jahrhunderts, *JÖB* 29, 1980, p. 279-292 ; B. Mondrain, Copistes et collectionneurs de manuscrits grecs au milieu du xvie siècle : le cas de Johann Jakob Fugger d'Augsbourg, *BZ* 84-85, 1994 [1991-1992], p. 354-390 – parmi une bibliographie toujours croissante), ainsi qu'un grand nombre de planches de catalogues examinées sans succès.

81. À titre d'exemple, une histoire du monastère athonite de Chilandar du xve au xviie siècle ne répertorie pas moins de 22 moines du nom de Macaire : А. Фотић [A. Fotić], *Света Гора и Хиландар у Османском царству (XV-XVII век)* (Балканолошки институт, Посебна издања 74), Београд 2000, p. 485. Pour de nombreux autres monastères, les éditions de sources manquent pour mener une recherche sérieuse.

82. Sur le personnage, voir par exemple E. Turdeanu, L'activité littéraire en Moldavie de 1504 à 1552, *Revue des études roumaines* 9-10, 1965, p. 97-142, repris dans Id., *Études de littérature roumaine et d'écrits slaves et grecs des Principautés roumaines*, Leiden 1985, p. 161-208, ici p. 173-177.

83. D. I. Mureşan, Autour de l'élément politique du culte de sainte Parascève la Jeune en Moldavie, dans *L'empereur hagiographe : culte des saints et monarchie byzantine et post-byzantine*, textes réunis et présenté par P. Guran, Bucarest 2001, p. 249-280, ici p. 261.

84. P. Ş. Năsturel, *Le mont Athos et les Roumains : recherches sur leurs relations du milieu du xive siècle à 1654* (OCA 227), Roma 1986, p. 153, 299.

85. D. I. Mureşan, Rêver Byzance : le dessein du prince Pierre Rareş de Moldavie pour libérer Constantinople, *Études byzantines et post-byzantines* 4, 2001, p. 207-265.

deux ans avant sa mort, qu'il remanie le *Syntagma* de Matthieu Blastarès[86]. Ce manuscrit, aujourd'hui conservé au Musée historique d'État de Moscou (GIM Barsov 152) est bien sûr en slavon, mais nous aurions pu supposer, dans le milieu fortement hellénisé de l'Église roumaine où nombre de cadres étaient Grecs de naissance ou bien parfaitement éduqués aux lettres grecques[87], que le manuscrit grec de Mikulov eût été la première étape d'une reformulation du *Syntagma* de Blastarès par le hiéromoine Macaire, avant sa traduction slavone par le même homme devenu évêque ou par son entourage. Il n'en est rien : dans un colophon inséré après la *prothéôria* de Blastarès, Macaire de Roman précise avoir travaillé à la demande du prince de Moldavie Alexandru IV Lăpușneanu et du métropolite Grégoire Roșca ; une autre note postérieure datée de 1561 précise que le manuscrit fut plus tard envoyé au tsar de Russie Ivan IV[88]. Quant au remaniement de Blastarès, il s'agissait simplement de ranger les canons « selon les lettres qui s'utilisent chez nous », ainsi qu'il l'écrit dans sa préface, et le résultat est donc un nouveau *Syntagma* alphabétique selon l'alphabet cyrillique, et non un *Syntagma* thématique slavon fondé sur un précédent grec.

3.2. Le but du canoniste

Notre auteur reste donc à ce jour l'homme d'un seul livre et il est temps de rendre compte de sa méthode, qu'il a exposée en introduction de son ouvrage. Nous éditons ci-après la *prothéôria* ou préface de Macaire, en l'accompagnant d'une traduction.

Προθεωρία (*Parisinus Suppl. gr.* 1394, f. 9[r-v])

Ἰστέον ὡς ὁ μὲν μακάριος ἐν μοναχοῖς Ματθαῖος ἐκεῖνος, ἐν τῷ συντάττειν τῶν φιλευσεβῶν τουτὶ νόμων βιβλίον τῶν κεφαλαίων ἅπερ ἔνια διαφόρους ὑποθέσεις ἐμπεριέχουσιν – εἰσὶ γὰρ τοιαῦτα πολλὰ καταστρωννύειν ἐφεξῆς –, ἐν ἁπάσῃ ζητήσει τῇ ἐν τῷ πίνακι ἀπηνήνατο, ἀλλὰ πέμπων τὸν ἡστινοσοῦν ὑποθέσεως χρήζοντα ἐπὶ τὸ προτεθὲν ἐπὶ ἑτέρᾳ ὑποθέσει κεφάλαιον, ζητεῖν ἐπὶ τὸ δεῖνα στοιχεῖον ἐκεῖνο παρακελεύεται, ὡς ἐν αὐτῷ εὑρεθησομένου τοῦ ζητουμένου, καθὰ δῆτα καὶ εὑρίσκεται τῇ ὑπ' αὐτοῦ ἐντεθείσῃ καὶ τάξει καὶ ὑποθημοσύνῃ χρωμένοις ἡμῖν, ἐξαρκοῦντος τοῦ αὐτοῦ πολλάκις κανόνος ἐπὶ πολλαῖς καὶ διαφόροις ταῖς ὑποθέσεσιν. Οὕτω μὲν οὖν ἐκεῖνος, ἀπειρηκὼς τῷ πονεῖν ἴσως· καὶ γὰρ ἐπεπονήκει τῷ ὄντι πολλὰ ἐπὶ τῷ συντεταχέναι τε καὶ συντετμηκέναι, ὡς αὐτὸς οὗτος ἐν προοιμίοις φησί, τούς τε τῶν κανόνων [f. 9v] ἐξώρους καὶ τὰ μὴ χρειώδη τῶν κεφαλαίων.

Ἐγὼ δὲ εἰς ἀντιγραφὰς τοῦ βιβλίου χωρήσας, ἵνα ᾖ κτῆμα ἐμὸν ἐσαεί, οὐ γὰρ ἐμίσθωσα ἐμαυτὸν εἰς τοῦτο τινί, καὶ μᾶλλον τοῦ χρόνου φεισάμενος ἢ τοῦ πόνου, οὗ καὶ πλέον φείδεσθαι δεῖν οἱ πλείονα εἰδότες φασί, καὶ τὴν ἐναντίαν ἐκείνῳ ἰών, ἑξῆς κατὰ τὴν τοῦ πίνακος ζήτησιν ὁλογράφως τὰ κεφάλαια πάντα κατέστρωσα. Καὶ τὸ πρᾶγμα οὐ πόνος ἐμοὶ οὐδὲ χρόνου τριβή, ἀλλ' ἄνεσις μᾶλλον ἔδοξε καὶ συντομία μετ' εὐχερείας ὅ,τι πολλῆς. Πλείων γὰρ ἡ χρονοτριβία καὶ μετὰ πόνου πλείονος γίνεται ἐν τῷ πλεῖστα τῶν φύλλων ἐπανελίττειν εἰς τὴν τοῦ ζητουμένου εὕρεσιν, ἢ εὑρεθέντος ἤδη ἐπὶ τῷ ἀπ' ἀρχῆς ἄχρι τέλους ἐπαναλέγεσθαι τὸ κεφάλαιον. Εἰ δὲ καὶ κόπον ὑπέστην πλείονα ἤπερ ὁ θαυμάσιος ἐκεῖνος ἀνήρ, ἀλλ' οἱ ἐντευξόμενοι εὐγνωμόνως ἀντιχορηγήσουσιν ἐμοὶ τὰς εὐχὰς καὶ πλείονας, ὡς ῥᾴονος καὶ εὐχερεστέρας τῆς ὁδοῦ ἐντυγχάνοντες.

Préface

Il faut savoir que le bienheureux parmi les moines feu Matthieu [Blastarès], *en assemblant ce livre des pieuses lois en chapitres, lesquels, pour certains, contiennent différents sujets – ils sont nombreux en effet à être rangés à la suite –, a empêché toute requête par la table des matières, mais en renvoyant celui qui a besoin d'un sujet quelconque au chapitre consacré à un autre sujet, il le conduit à chercher ce dont il a besoin à telle lettre [de l'alphabet] pour y trouver ce qu'il demande – et on le trouve en effet en utilisant à la fois l'ordre qu'il a établi et ses recommandations, le même canon étant souvent valable pour plusieurs sujets variés. Ainsi a-t-il procédé, découragé peut-être par la fatigue ; car il a beaucoup peiné pour rassembler et abréger, comme il le dit lui-même dans son introduction*[a], *les canons* [f. 9v] *périmés et les chapitres qui n'étaient pas indispensables.*

Mais moi, ayant procédé à la copie de ce livre, afin qu'il soit toujours en ma possession, je n'ai travaillé pour personne d'autre que moi-même, ayant moins épargné la fatigue que le temps – lequel doit être épargné davantage, comme le disent les gens instruits – et suivant une voie inverse à lui, j'ai réparti tous les chapitres à la suite d'après la table des matières en les donnant exhaustivement. Ce travail n'était pour moi ni une peine ni une perte de temps, mais, me sembla-t-il, plutôt un repos et un expédient très commode. Car on perd plus de temps et on se fatigue davantage en feuilletant sans cesse un grand nombre de pages pour trouver ce que l'on cherche, qu'en relisant un chapitre d'un bout à l'autre une fois qu'on l'a trouvé. Et même si j'ai éprouvé plus de peine que cet homme merveilleux, ceux qui feront usage [de ce livre] me le rendront avec reconnaissance par leurs bonnes prières et davantage encore, car ils suivent une voie plus facile et plus praticable.

86. Voir en dernier lieu : V. Alexandrov, *The Syntagma of Matthew Blastares : the destiny of a Byzantine legal code among the Orthodox Slavs and Romanians, 14-17 centuries* (Forschungen zur byzantinischen Rechtsgeschichte 29), Frankfurt am Main 2012, p. 105-108 ; D. P. Bogdan, Le syntagme de Blastarès dans la version du chroniqueur roumain Macaire, dans *Actes du premier congrès international d'études balkaniques et sud-est européennes. 7, Littérature, ethnographie, folklore*, Sofia 1971, p. 187-191 ; voir aussi Mureșan, Rêver Byzance (cité n. 85), p. 214-216.

87. Indiquons par exemple les propos de A. Pippidi, Entre héritage et imitation : la tradition byzantine dans les Pays roumains : nouvelles réflexions, vingt ans après, dans *Relations gréco-roumaines : interculturalité et identité nationale*, sous la dir. de P. M. Kitromilidès & A. Tampaki, Athènes 2004, p. 22-37, et ceux de M. Nystazopoulou-Pélékidou, La tradition post-byzantine et la présence de l'Hellénisme dans les Principautés danubiennes, *ibid.*, p. 39-57.

88. Alexandrov, *The Syntagma of Matthew Blastares* (cité n. 86), p. 107-108 ; D. I. Mureșan, De la place du *Syntagma* de Matthieu Blastarès dans le *Méga Nomimon* du patriarcat de Constantinople, dans *Le patriarcat œcuménique de Constantinople aux XIVe-XVIe siècles : rupture et continuité : actes du colloque international, Rome, 5-6-7 décembre 2005* (Dossiers byzantins 7), Paris 2007, p. 429-469, en particulier p. 462-463 (l'auteur considère les raisons politiques de la diffusion rapide du *Syntagma* de Blastarès, à savoir l'appui du patriarcat de Constantinople).

a. Cf. Rallès & Potlès 6, p. 5.

Macaire adresse ici plusieurs reproches à Matthieu Blastarès : un rangement malcommode que la table des matières ne suffit pas à expliquer et le caractère abrévié des canons. Blastarès a réparti, comme on sait, la matière de son recueil canonique en 24 sections, suivant les lettres de l'alphabet. Au sein de ces sections, 303 chapitres présentent les dispositions afférentes aux sujets traités selon le droit canon tout d'abord, puis selon le droit civil (sous le nom de νόμοι). Justifiant sa démarche dans sa *prothéôria*, Blastarès déclare donner les canons et leurs commentaires dans une forme abréviée (ἐν εἴδει ἐπιτεμών), mais sans rien leur faire perdre de leur substance, afin de donner à sa « collection » *(syntagma)* les traits d'un « manuel » *(procheiron)*[89]. Les reproches de Macaire ne sont pas sans fondements : qui désire, par exemple, se renseigner sur la pratique du testament, se rendra chez Blastarès au 4e titre de la lettre δ (Περὶ διαθήκης, RALLÈS & POTLÈS 6, Δ,4, p. 206-208), mais pour s'informer sur un codicille, le même lecteur devra trouver le 38e et dernier titre de la lettre κ (Περὶ κωδικέλλου, RALLÈS & POTLÈS 6, K,38, p. 349). Logiquement, Macaire rapproche testament et codicille dans ses chapitres 68 et 69 (ff. 81-82).

La réponse thématique de Macaire est-elle vraiment originale ? L'histoire des collections de droit canon est rythmée par les réarrangements de matières plus anciennes[90]. Pour s'en tenir à un contemporain de Blastarès, que l'on songe à Constantin Harménopoulos qui applique une première fois cette démarche dans sa compilation civile en six livres, l'*Hexabiblos*, datée de 1344/45, puis dans son *Épitomè des saints canons*, achevé en 1346, où le droit ecclésiastique est réparti en six livres traitant respectivement des évêques, des prêtres, diacres et sous-diacres, des clercs, des moines et des monastères, des laïcs et des femmes[91]. Dans sa propre *prothéôria*, Harménopoulos donne d'abord la liste exhaustive de ses sources et précise, comme Blastarès, qu'il traitera des canons « en abrégé » (ἐν ἐπιτομῇ) et que chaque section présentera des titres partiels (ἐπιγραφὰς μερικάς) « pour

89. RALLÈS & POTLÈS 6, p. 5 : Ἐγὼ γοῦν τοὺς ἐπὶ βεβαιώσει τοῦ σωτηρίου δόγματος, καὶ χρηστῇ πάντων ἀνθρώπων, ὡς εἴρηται, διδασκαλίᾳ, θεοπρεπεῖς σύμπαντας κανόνας ἀθροίσας, καὶ τούτων τὸν νοῦν, ἅμα δὲ καὶ τῶν αὐτοὺς φιλοθέῳ γνώμῃ ἑρμηνευσάντων, ὡς οἷόν τε, περιφράσεως ἐν εἴδει ἐπιτεμών, μηδὲν μέντοι παραλελοιπέναι τῆς αὐτῶν διανοίας, τό γε εἰς ἡμᾶς ἧκον φροντίσας, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὅσα τοῖς τούτων ἐξηγηταῖς ἔσθ' ὅπη παρεῖται, ἡμῖν δὲ ἐπὶ νοῦν συνέβη πεσεῖν, ἀναγκαῖα οἶμαι, καὶ φιλοθέων ψυχαῖς περιμάχητα, τοῖς ἐντυγχάνουσι μὴ φθονήσαντες, πρόχειρον κατὰ τὴν ἡμετέραν δύναμιν πεποιήκαμεν σύνταγμα. Au même endroit, Blastarès justifie son choix du rangement alphabétique.

90. On pensera, parmi d'autres, aux évolutions entre la *Collectio LX titulorum* et la *Collectio L titulorum* de Jean le Scholastique (VIe s.), entre le *Syntagma canonum* dit d'Eutychios et le *Nomocanon XIV titulorum* dit d'Énantiophane ou la *Synopsis canonum* (VIe-VIIe s.), etc. ; voir N. van der WAL & J. H. A. LOKIN, *Historiae iuris graeco-romani delineatio : les sources du droit byzantin de 300 à 1453*, Groningen 1985, p. 52-54, 60-70.

91. L'œuvre est éditée par S. PÉRENTIDIS, *Édition critique et commentaire de l'*Épitomè des saints canons *de Constantin Harménopoulos*, thèse de doctorat de l'université Paris-Sorbonne (Paris-4), 1980-1981 ; éd. ancienne de J. Leunclavius dans *Juris graeco-romani tam canonici quam civilis tomi duo*, Francofurti 1596, vol. 1, p. 1-71 (= *PG* 150, col. 45-168) ; voir TROIANOS, *Οι πηγές του βυζαντινού δικαίου* (cité n. 27), p. 406-407 ; TROIANOS, Byzantine canon law (cité n. 27), p. 188-190.

que l'on trouve plus rapidement et plus clairement ce que l'on cherche »[92]. Le classement thématique et la facilité d'usage président donc déjà à sa démarche[93].

Les critiques contre le maniement difficile de ces épais recueils de droit semblent en fait récurrentes et il faudrait un jour en dresser une liste. Il est presque troublant de trouver au f. 141r du *Vindobonensis iur.* 6 (XVe s.), dans la préface d'une édition augmentée de l'*Épitomè des saints canons*, une critique contre Harménopoulos fort similaire à celle faite par le hiéromoine Macaire à Matthieu Blastarès[94] :

> Ἐπιτομὴ τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων. Γέγονε δὲ καὶ αὕτη παρὰ τοῦ αὐτοῦ πανσεβάστου νομοφύλακος καὶ κριτοῦ Θεσσαλονίκης Κωνσταντίνου τοῦ Ἀρμενοπούλου. | Ἰστέον ὅτι ὁ νομοφύλαξ ἐκεῖνος, ὁ τὸ βιβλίον τοῦτο συντεταχώς, τοὺς ἱεροὺς κανόνας λίαν συντόμως ἢ μᾶλλον εἰπεῖν ἐπιτόμως ἐξέθετο, διὰ τοῦτο καὶ οὐ ῥᾳδίως τοῖς πολλοῖς εὑρίσκεται τὸ ζητούμενον. Τὴν σύνταξιν ἐκείνου ἡμεῖς ἀκολουθήσαντες, τοὺς κανόνας πλατύτερον ἐξεθέμεθα, ὡσὰν καὶ σαφέστερον τοῖς ζητοῦσιν εὑρίσκεται, ἐν πολλοῖς δὲ καὶ τὴν τῶν κανόνων πᾶσαν ὑπόθεσιν ἐθήκαμεν, αὐταῖς λέξεσιν ὡς ἐκείνοις διείληπται, ὡς ἀναγκαῖαν οὖσαν.
>
> Épitomè des divins et sacrés canons. *Ce* [livre] *aussi* [en plus de l'*Hexabiblos* présent dans le même manuscrit] *a été fait par le pansébaste,* nomophylax *et juge de Thessalonique Constantin Harménopoulos.* | *Il faut savoir que feu ce* nomophylax, *qui a rédigé ce livre, a exposé les canons sacrés très brièvement ou pour mieux dire de façon résumée et que pour cela la plupart* [des lecteurs] *n'y trouvent pas facilement la chose recherchée. Ayant donc suivi sa composition, nous avons développé les canons dans leur longueur de sorte que ce qu'on cherche puisse être trouvé plus clairement ; nous avons à de nombreux endroits placé la matière complète des canons ; elle est répartie avec les mêmes mots* [qui furent] *les leurs, comme cela est nécessaire.*

Le vocabulaire est proche de celui de la *prothéôria* de Macaire, certes plus bavarde[95]. Macaire devait connaître l'œuvre d'Harménopoulos, mais avait-il lu ce manuscrit viennois[96] ? Il suffit pour l'instant de replacer l'activité de Macaire dans un mouvement

92. Τούτων τοίνυν ἡμεῖς τὴν ὑποθέσιν ἐν ἐπιτομῇ νῦν ἐνταῦθα διαλαμβάνομεν [...] Ἕκαστον δὲ τῶν τμημάτων ἐπιγραφὰς πάλιν κέκτηται μερικάς, εἰς συντομωτέραν ἅμα καὶ σαφεστέραν τοῦ ζητουμένου, éd. PÉRENTIDIS (cité n. 91), p. 5 (= *PG* 150, col. 49-50).

93. Voir sur cette préface S. PÉRENTIDIS, Constantin Harménopoulos et les saints canons : son classement thématique et l'inviolabilité du texte canonique, dans *Σύμμεικτα προς τιμήν Παναγιώτη Δ. Δημάκη : αρχαία δίκαια και κοινωνία = Mélanges en l'honneur [de] Panayotis D. Dimakis : droits antiques et société*, Αθήνα 2002, p. 501-512.

94. Il revient à PÉRENTIDIS, Édition critique (cité n. 90), p. XXXIX, et ID., Constantin Harménopoulos (cité n. 93), p. 511, d'avoir édité et traduit ce texte (traduction que nous adaptons). Sur le manuscrit, voir H. HUNGER & O. KRESTEN, *Katalog der griechischen Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek. 2, Codices juridici. Codices medici*, Wien 1969, p. 11-13.

95. On rapprochera les expressions : Ἰστέον ὅτι ὁ νομοφύλαξ ἐκεῖνος (*Vind. iur.* 6), pour Ἰστέον ὡς ὁ μὲν μακάριος ἐν μοναχοῖς Ματθαῖος ἐκεῖνος (Macaire, *Prothéôria*) ; ὁ τὸ βιβλίον τοῦτο συντεταχώς (*Vind. iur.* 6), pour ἐν τῷ συντάττειν τῶν φιλευσεβῶν τουτὶ νόμων βιβλίον (Macaire) ; τοὺς κανόνας πλατύτερον ἐξεθέμεθα (*Vind. iur.* 6), pour τὰ κεφάλαια πάντα κατέστρωσα (Macaire).

96. Nous avons vérifié le microfilm du manuscrit de Vienne : la révision d'Harménopoulos n'est pas de la main de notre Macaire (hypothèse somme toute envisageable puisqu'on trouve au f. 202v de ce manuscrit la date de 1491) et que notre manuscrit n'est postérieur que d'une trentaine d'années.

soutenu de révision des compilations juridiques au xvie siècle. Son initiative nous paraît individuelle, ainsi qu'il l'affirme dans sa préface, et répondre à des préoccupations pratiques. Rien n'indique qu'elle procède d'une demande officielle venue, par exemple, du patriarcat de Constantinople. Celui-ci retiendra en effet, dans sa compilation canonique officielle mise en place au xvie siècle, le *Méga nomimon* ou *Grand livre juridique*, un *Syntagma* alphabétique de Blastarès augmenté de commentaires canoniques de Zonaras et Balsamon, qu'on a appelé *Syntagma auctum*. Si la date de l'assemblage du *Nomimon* est complexe à fixer, la version du *Syntagma auctum* qui y est insérée aurait été composée dès la fin du xive siècle par l'archevêque de Thessalonique Isidore Glabas (1380-1384, 1386-1396) ou par son entourage[97].

3.3. *L'originalité de Macaire*

Il est maintenant temps d'apprécier l'originalité du contenu de ce manuscrit par rapport à son modèle. Comme tout lecteur qui ouvre l'œuvre imprimée de Matthieu Blastarès, il faut toutefois faire une réserve d'usage, mais de taille : l'absence regrettable de toute édition fiable du *Syntagma* : celle due à Georges A. Rallès, de 1859, est confuse et doit être refaite[98]. Elle repose sur trois manuscrits parisiens dont le plus ancien, le *Paris. gr.* 1375, a été copié par le métropolite Cyrille de Naupacte en 1540/41, soit près de deux siècles après l'achèvement de l'œuvre de Blastarès et quinze ans après le remaniement de Macaire[99]. Le second témoin, le *Paris. Suppl. gr.* 406, est un projet d'édition du *Syntagma* par l'érudit Jacques Goar (1601-1653), éditeur célèbre de l'*Euchologe* grec (1647), dont le travail est accompagné d'une traduction latine conservée sous la même cote[100]. Le troisième, le *Paris. gr.* 1340, n'est autre qu'une copie de 1680 faite par Jean-Baptiste Cotelier (1629-1686), éditeur connu de textes canoniques et qui préparait très probablement la publication du *Syntagma*, mais dont on ignore le modèle[101]. Par ailleurs en 1672 parut à Londres

Relevons d'après le catalogue cité à la note précédente que le manuscrit fut acheté à Constantinople par Ogier Ghislain de Busbecq (1522-1592), ambassadeur du Saint-Empire entre 1555 et 1562.

97. Selon Δ. Γ. Αποστολοπουλος [D. G. Apostolopoulos], « Σύνταγμα κατὰ στοιχεῖον auctum » (1400 ci.) : ἕνα χειρόγραφο ἀντίγραφο στὴν Κωνσταντινούπολη στὸ δεύτερο μισὸ τοῦ 16ου αἰώνα, dans *Αντικήνσωρ : τιμητικός τόμος Σπύρου Τρωιάνου για τα ογδοηκοστά γενέθλιά του = Antecessor : Festschrift für Spyros N. Troianos zum 80. Geburtstag*, Αθήνα 2013, p. 71-81, notamment p. 72 n. 2 pour l'attribution à Glabas.

98. Elle occupe comme on sait le tome 6 de la collection de G. Rallès et M. Potlès (Rallès & Potlès 6). La chose est souvent relevée mais la tâche difficile à entreprendre puisqu'il existerait environ 150 manuscrits grecs complets datant du xive au xviie siècle ; voir par exemple Alexandrov, *The Syntagma of Matthew Blastares* (cité n. 86), p. 43-44.

99. H. Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale. 2*, Paris 1888, p. 31-32.

100. Id., *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale. 3*, Paris 1888, p. 259 ; voir R. Coulon, Jacques Goar, *Dictionnaire de théologie catholique. 6*, Paris 1920, col. 1467-1469 (compléments dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques. 21*, Paris 1986, p. 335). Le titre de la traduction latine est le suivant : *Collectio elementaris materiarum omnium sacris et divinis canonibus contentarum a minimo sacerdote et monacho Matthaeo Blastare elucubrata simul et compacta.*

101. Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale. 2* (cité n. 99), p. 18 ; la date de 1680 est donnée par Rallès & Potlès 6, p. δ'. Sur Cotelier, compagnon de Du Cange à la bibliothèque royale, voir par exemple J.-B. Martin, Jean-Baptiste Cotelier, *Dictionnaire de théologie catholique. 3*, Paris 1923, col. 1922-1924.

la première édition complète du recueil de Blastarès due à William Beveridge (1637-1708), un événement qui devait éteindre le projet d'édition français[102]. L'un des deux manuscrits utilisés par Beveridge lui fut communiqué par Isaac Vossius (1618-1689) : la bibliothèque de ce dernier étant passée à Leyde, il ne peut s'agir que du *Leidensis Voss. gr.* F° 24, daté de 1612[103]. Le second témoin de Beveridge, « vetustum fatis et eleganter scriptum », appartenait à la bibliothèque bodléienne d'Oxford : celle-ci compte à ce jour plusieurs manuscrits complets de Blastarès mais le *Barocci* 158 devait être le seul présent au xviie siècle[104]. Enfin, pour ajouter à la confusion, Rallès, qui trouve les copies modernes des *Paris. gr.* 1340 et 1375 plus exactes[105], fait figurer dans son apparat les leçons de Goar aux côtés de celle de Beveridge, et il ajoute encore celles prises sur quatre manuscrits de Vienne que lui communique M. Potlès !

Il est donc difficile de se fier à l'édition imprimée pour collationner Macaire avec sa source. Mais la chose dite, il n'est tout de même pas impossible de tirer quelques leçons assez sûres du travail de notre canoniste. Pour l'essentiel, le *Syntagma* de Macaire se contente, conformément à sa promesse, d'offrir un réarrangement des canons de Blastarès. On trouve cependant un nombre important d'ajouts qui, selon toute vraisemblance, doivent faire défaut à l'œuvre de Matthieu Blastarès, aussi bien manuscrite qu'imprimée. Les exemples qui suivent n'épuisent certes pas l'analyse : une enquête valable ne pourra procéder que d'une édition de la *Collection* de Macaire, laquelle attendra sans doute.

Voici d'abord quelques éléments concernant la chronologie. Sur l'empêchement du mariage par consanguinité au septième degré (Περὶ τοῦ ἐξ αἵματος ἑβδόμου βαθμοῦ, Rallès & Potlès 6, B,8, p. 128), l'édition imprimée du *Syntagma* de Blastarès ne donne ni l'auteur ni la date du canon cité ; Macaire indique en revanche le nom du patriarche, Alexis Stoudite, et la date, 6546, soit 1038 (,ςφμς', f. 60r), comme d'autres sources le confirment par ailleurs[106]. Plus bas, sur les enfants nés de relations consanguines (Περὶ τῶν ἐξ ἀγχιστείας, Rallès & Potlès 6, B,8, p. 130), Blastarès cite le *tomos* de Sisinnios II sur le mariage, sans en donner la date, mais Macaire donne celle de 6499, soit 990/91 (,ςυϟθ', f. 61r), date qui pose d'ailleurs problème car elle correspond au patriarcat de Nicolas II Chrysobergès (980-992), tandis que le tome synodique sur les empêchements de mariage de Sisinnios est daté de 997[107] – on sait combien la chronologie du patriarcat à la fin du xe siècle est heurtée, ce qui a pu égarer notre auteur ou sa source[108]. Sur le sixième degré d'empêchement, Blastarès cite une décision *(psèphisma)* de l'évêque de Thessalonique Michel Choumnos (Rallès & Potlès 6, B,8, p. 130) : Macaire, contrairement au

102. G. Beveregius [W. Beveridge], *Codex canonum Ecclesiae primitivae vindicatus ac illustratus. 2, 2*, Londini 1678, p. 1-272.

103. K. A. De Meyier, *Codices Vossiani Graeci et miscellanei* (Codices manuscripti 6), Lugduni Batavorum 1955, p. 27.

104. H. O. Coxe, *Bodleian Library. Quarto catalogues. 1, Greek manuscripts*, Oxford 1853, réimpr. 1969, col. 268-272. Les *Holkham gr.* 13 et *Auct. T. 3.* 05 (Misc. 222) contenant la même œuvre de Blastarès sont des acquisitions plus récentes.

105. Rallès & Potlès 6, p. θ'.

106. *Regestes* 2-3, n° 844, p. 347-348.

107. *Ibid.*, n° 804, p. 318-319.

108. J. Darrouzès, Sur la chronologie du patriarche Antoine III Stoudite, *REB* 46, 1988, p. 55-60 (article qui concerne la période 970-996).

Blastarès imprimé, donne encore la date de cette décision : 6636, soit 1127/28 (,ϛχλϛ', f. 61^{v}) ; à notre connaissance, cette date était jusqu'ici inconnue[109].

Il y a surtout ces références neuves rencontrées un peu au hasard de la lecture, d'après les indications en rouge portées dans les marges. Dans les chapitres 77 (f. 89^{r}) sur les possédés et 147 (f. 148^{r}) sur leur communion, Macaire insère un extrait des *Conférences* de Jean Cassien : l'épisode est pris de la 7e conférence de l'abbé Serenus/Serinos (notamment : « ne donnez pas ce qui est saint aux chiens et ne jetez pas les perles aux pourceaux », chap. 19)[110] ; or le nom de Cassien n'apparaît pas dans le Blastarès imprimé. Certains chapitres du recueil sont propres à notre canoniste : le titre 89 sur la rancune (Περὶ μνησικακίας, f. 98^{v}) présente un texte « d'Anastase et Isidore » qui est en fait la question 59 des *Questions-Réponses* d'Anastase le Sinaïte, transmise soit par une copie de l'œuvre originale soit par une anthologie[111]. Justement, dans le chapitre 121 concernant les prêtres, plusieurs passages sont extraits du *Thesaurus* de Théognoste (ff. 132^{v}-133^{r}) et il est certain que ce recueil du XIIIe siècle est l'une des sources des citations ajoutées par Macaire, mais ignorées de Blastarès[112]. Les canons attribués au patriarche Nicéphore rencontrés fréquemment ne figurent pas non plus chez le modèle de Macaire, mais se rencontrent aux ff. 136^{v}, 149^{r}, 160^{r}, 176^{r}, 198^{v}, 204^{v}, peut-être ailleurs encore[113]. Dans le chapitre 211 sur les métropolites, notre canoniste recopie la glose d'un acte commun au synode de Constantinople et au tribunal impérial de 1173 à propos d'un métropolite d'Athènes, Nicolas Hagiothéodôritès, qui voulut s'arroger le titre d'*hypertimos* (f. 182^{r-v})[114] ; le texte est suivi du chrysobulle de l'empereur Constantin X Doukas sur les métropolites syncelles et protosyncelles de mai 1065, qui fut opposé au métropolite pour rabaisser ses ambitions (ff. 182^{v}-183^{r})[115]. Cet ensemble remarquable manque au même endroit chez Blastarès (Rallès & Potlès 6, E,21, p. 275). Aux ff. 192^{r}-193^{r}, c'est le chapitre 32 de l'*Histoire lausiaque*, à savoir la règle de

109. Sur cet évêque de Thessalonique (1122-1133), auparavant *nomophylax* et *chartophylax* de Sainte-Sophie, voir V. Laurent, Choumnos (Michel), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques. 12*, Paris 1953, col. 764-765 ; voir aussi Troïanos, Byzantine canon law (cité n. 27), p. 205.

110. Voir le texte latin dans Jean Cassien, *Conférences I-VII*, introd., texte latin, trad. et notes par Dom E. Pichéry (SC 42), Paris 1955, p. 271 ; le même extrait est répété au chap. 147 de Macaire sur la communion des possédés (f. 148) ; Cassien est encore cité au f. 202^{v}. Notons que les *conlationes* VII et VIII de Sérinos recueillies par Cassien ont été diffusées séparément en grec : la base *Pinakes* de l'IRHT en signale six manuscrits du Xe au XVe siècle (en 2017). Si Jean Cassien est connu du monde grec, c'est toutefois davantage pour ses *Institutions* que pour ses *Conférences* : voir P. Tzamalikos, *The Real Cassian revisited : monastic life, Greek paideia, and Origenism in the sixth century* (Supplements to *Vigiliae christianae* 112), Leiden 2012, p. 433-436.

111. *Anastasii Sinaitae Quaestiones et responsiones*, ed. M. Richard et J. A. Munitiz (CCSG 59), Turnhout 2006, p. 110.

112. *Theognosti Thesaurus*, cuius editionem principem cur. J. A. Munitiz (CCSG 5), Turnhout 1979. Par exemple, à un autre endroit mentionnant Anastase (f. 132^{v}, sur la communion du prêtre lépreux), nous relevons un extrait du Pseudo-Anastase (Appendice 17, *Anastasius Sinaita*, ed. Munitiz et Richard [cité n. 111], p. 192), dont les variantes montrent qu'il s'agit en fait d'un extrait de Théognoste (*Theognosti Thesaurus*, p. 180).

113. Rallès & Potlès 4, p. 428-430 ; nous avons trouvé cités les canons 1, 7, 9, 14, 15, 22, 23, 25, 32, 34. Rappelons que ceux-ci sont d'authenticité douteuse : sur une possible datation au Xe-XIe siècle, voir *Regestes* 2-3, n° 406, p. 52.

114. *Regestes* 2-3, n° 1127, p. 555.

115. Voir leur édition dans Rallès & Potlès 5, p. 275-276. Cf. *Regesten* 2, n° 961, p. 50, avec la bibliographie antérieure.

l'ange reçue par Pachôme[116], qu'indique la mention *Palladiou* en marge du texte : encore un ajout monastique étranger au contenu du prototype. Signalons enfin Jean de Kitros, cité à de nombreuses reprises, dont les *Réponses canoniques* circulent d'ordinaire dans les manuscrits à la suite du *Syntagma* de Blastarès et sont utilisées fréquemment par Macaire dans le corps de son recueil (ff. 71^{r}, 86^{v}, 201^{r}, 203^{v}, etc.)[117].

Ces sondages suffisent, d'après nous, à comprendre comment Macaire a travaillé et quelle est la vraie nature de son œuvre. Celui-ci, en toute vraisemblance, n'a pas été chercher très loin les compléments qu'il a apportés au *Syntagma* de Blastarès. Le résultat de notre enquête pointe vers ces épaisses collections canoniques portant en tête l'œuvre de Blastarès et complétées d'autres textes juridiques et d'anthologies, comme nous en connaissons de nombreux exemplaires. Relevons par exemple la rareté de la tradition manuscrite du chrysobulle de Constantin X Doukas de mai 1065 ; le seul codex connu à ce jour qui le contienne est une collection canonique, le *Vindobonensis hist. gr.* 34, daté de 1430[118] : c'est un très bon exemple de recueil étendu qui contient notamment le *Syntagma* de Matthieu Blastarès, la liste habituelle d'*offikia*, les canons de Jean le Jeûneur, les canons du patriarche Nicéphore, les *Réponses* de Jean de Kitros, le *Tome d'Union* de 920, etc. Selon nous, le travail de Macaire aura consisté à faire la synthèse d'un matériau juridique comparable, déjà rassemblé dans un ou deux *codices*, synthèse fondue dans le *Syntagma* de Blastarès, auquel il aura ajouté quelques *exempla* qui trahissent son goût pour les histoires édifiantes et sa culture monastique.

3.4. La postérité de Macaire

L'écho du travail de Macaire fut, semble-t-il, assez faible et on en cherche difficilement la trace. Leo Allatius (1586-1669), dans une étude sur Syméon Métaphraste parue en 1664, cite un passage « du canon 104 de la *Collection canonique* du hiéromoine Macaire »[119]. Or, si le texte grec qu'il rapporte se trouve en effet dans notre manuscrit et mentionne Syméon, c'est sous un autre numéro, à savoir le canon 133 (f. 139)[120]. Ceci

116. Palladio, *La storia Lausiaca*, introd. di C. Mohrmann, testo critico e commento a cura di G. J. M. Bartelink, trad. di M. Barchiesi (Vite dei santi 2), Milano 1974, par. 32, p. 150-161.

117. J. Darrouzès, Les réponses canoniques de Jean de Kitros, *REB* 31, 1973, p. 319334.

118. H. Hunger, *Katalog der griechischen Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek. 1, Codices historici. Codices philosophici et philologici* (Museion. 4, Veröffentlichungen der Handschriften-sammlung 1), Wien 1961, p. 35-38 ; le chrysobulle et le document qui le précède se trouvent au f. 174^{r-v}. Ce codex fut acheté à Constantinople par l'ambassadeur Ogier Ghislain de Busbecq entre 1555 et 1562 (voir déjà *supra* n. 96 pour le *Vindobonensis iur.* 6), ce qui laisse envisager une origine constantinopolitaine des sources de Macaire.

119. L. Allatius, *De Symeonum scripstit diatriba...*, Parisiis 1664, p. 35, repris dans *PG* 114, col. 30 : « Macarius Hieromonachus in collectione canonum cap. 104 », suivi du texte grec, inc. Πόσου τοίνυν ἄξιος ἂν εἴη (= Rallès & Potlès 6, B,11, p. 147). Le témoignage d'Allatius a été rapporté par C. Oudinus, *Commentarius de scriptoribus Ecclesiae antiquis. 3*, Lipsiae 1722, col. 609, mais on ne sait pourquoi Petit, Macaire le hiéromoine (cité n. 75), col. 1456, a cru pourvoir écrire qu'Oudin avait localisé le manuscrit de l'*Expositio canonum* (Oudin parle de la *Collectio canonum*) en Angleterre. La mention est reproduite par Τρωιανος, Περί το «Σύνταγμα» του ιερομονάχου Μακαρίου (cité n. 79), p. 51.

120. Le titre du canon n'est pas donné par Allatius. Il s'agit dans notre manuscrit du chap. 133, ff. 138-139^{v} : Περὶ βιβλίων τῆς θείας γραφῆς γνησίων καὶ νόθων ; un sous-titre indique en haut du f. 139^{r} : Περὶ τοῦ Μεταφραστοῦ.

démontrerait que l'érudit romain, qui ne pouvait avoir en main le codex des Hoffmann de Janovice, en connaissait une copie remaniée, différente du *Vaticanus graecus* 1759 déjà cité qui ne contient que 5 canons.

L'enquête sur la source d'Allatius nous conduit en fait vers trois manuscrits canoniques qui peuvent être rattachés à un hiéromoine Macaire : il s'agit, à la Bibliothèque apostolique vaticane, du *Borgianus* 13, de la fin du XVIe siècle[121], et sur le mont Athos du *Lavra* K 14 (Eustratiadès 1301), daté de l'année 1600[122], et du *Docheiariou* 293 (Lampros 2967), de 1617[123]. K. E. Zachariae von Lingenthal avait, le premier, rapproché le contenu des deux manuscrits athonites[124], tandis que V. N. Beneševič avait rajouté à cette courte liste le manuscrit vatican[125]. Ce sont, d'après les catalogues, des nomocanons à la structure similaire, en quatre livres[126] : le premier, précédé d'un *pinax* et d'une introduction, rassemble 231 canons apostoliques, conciliaires et patristiques (pour 236 chez notre Macaire) ; le second, précédé d'un *pinax* seul, comprend 82 ou 83 canons et n'est consacré qu'aux clercs ; le troisième livre, avec *pinax* également, est dédié aux moines (38 canons). On trouve ensuite en guise de quatrième livre, dans les manuscrits de Lavra et de Docheiariou, un nomocanon avec *pinax* (de 229 canons dans le manuscrit de Lavra), tandis que cette dernière partie est fortement abrégée dans le manuscrit vatican[127]. Grâce à Beneševič, nous connaissons les sept premiers canons du premier livre de cet assemblage[128] : à nouveau, leur numérotation ne correspond pas à celle des canons classés par notre Macaire. Sans avoir eu accès à ces manuscrits, nous ne pouvons dire si le

121. P. Franchi de' Cavalieri, *Codices Graeci Chisiani et Borgiani*, Romae 1927, p. 126-128.

122. В. Н. Бенешевичъ [V. N. Beneševič], *Свѣдѣнія о греческихъ рукописяхъ каноническаго содержанія въ библіотекахъ монастырей Ватопеда и Лавры св. Афанасія на Аѳонѣ* (Византійскій временникъ, Приложеніе къ 11, 2), Санктпетербургъ 1904, p. 65-67 (description la plus complète) ; Σπυρίδων Λαυριώτης [Spyridon Lavriotès], Σ. Εὐστρατιάδης [S. Eustratiadès], *Κατάλογος τῶν κωδίκων τῆς μεγίστης Λαύρας (τῆς ἐν Ἁγίῳ Ὄρει)* (Ἁγιορειτικὴ βιβλιοθήκη 2-3), Paris 1925, p. 217.

123. Σ. Λάμπρος [S. Lampros], *Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων. 1*, Cambridge 1895, p. 267.

124. K. E. Zachariae von Lingenthal, Die Handbücher des geistlichen Rechts aus den Zeiten des untergehenden byzantinischen Reiches und der türkischen Herrschaft [= Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, 7e série, 28, 7, Saint-Pétersbourg 1881], dans Id., *Kleine Schriften zur römischen und byzantinischen Rechtsgeschichte. 2, 1880-1884* (Opuscula 4, 2), Leipzig 1973, p. 15-59, ici p. 24-25 (« Verschiedene Kanonaria »).

125. Бенешевичъ, *Свѣдѣнія о греческихъ рукописяхъ* (cité n. 122), p. 65 n. 1.

126. N'ayant pu y avoir accès ni en consulter de microfilms, nous nous appuyons sur les catalogues cités *supra* ; relevons seulement que Lampros, à propos du manuscrit de *Docheiariou*, s'avère très insuffisant.

127. La présence du rituel de la confession (ἀκολουθία τῆς ἐξομολογήσεως) dans le manuscrit de Lavra (f. 273^v) et dans le manuscrit Borgia (f. 164, où suivent des catéchèses ou prières de réconciliation), ainsi qu'une partie du titre du manuscrit de Lavra (κεφάλαια διάφορα καὶ ἀναγκαῖα πρὸς τοὺς δεσμεῖν καὶ λύειν ἐξουσίαν εἰληφότας, f. 9^r), indique que ces collections canoniques servaient aussi de pénitentiels. Un tel usage, encore trop peu étudié, est bien attesté dans le monde slave : voir Alexandrov, *The Syntagma of Matthew Blastares* (cité n. 86), p. 26-27.

128. Бенешевичъ, *Свѣдѣнія о греческихъ рукописяхъ* (cité n. 122), p. 65 : 1. Περὶ τῶν ἀρνηθέντων τὸν Χριστὸν ἑκουσίως ἢ ἀκουσίως ; 2. Περὶ τῶν αἱρετικῶν ὑποστρεφόντων ; 3. Περὶ αἱρετικῶν ; 4. Περὶ λατίνων ; 5. Περὶ ἱερέων ἐχόντων γυναῖκας, χρὴ δέχεσθαι τὰς ἐξομολογήσεις ; 6. Περὶ μοναχῶν δεχομένων τὰς ἐξομολογήσεις ; 7. Περὶ πόσων χρόνων ὀφείλει ἐξομολογεῖσθαι ὁ ἄνθρωπος. Le dernier canon est le suivant : 231. Περὶ μελλόντων χειροτονηθῆναι κεφάλαια διάφορα.

canon 104 cité par Allatius appartenait à la première partie de ces trois *codices*, mais c'est une hypothèse assez probable.

Ce qui retient l'attention est surtout l'invocation du nom du hiéromoine Macaire dans la préface d'un, peut-être deux de ces trois nomocanons. Après une liste de sources – les apôtres, dix conciles successifs, Basile le Grand, Jean le Jeûneur et d'autres saints Pères – l'introduction du manuscrit de Lavra donne le texte suivant[129] :

> Εἰκότως δὲ διὰ τοῦτο σποράδην ὑπ' αὐτῶν, ὡς ἀπῄτει τὰ κατὰ χρόνους ἀναφυόμενα, καὶ οὐ τάξει τινὶ πραγμάτων, ὡς ἐν κεφαλαίοις διῃρημένων, οἱ κανόνες ἐγράφησαν, ὡς ἐκ τούτου δυσεύρετον τὸ πρός τινων ἀθρόως ἐπιζητούμενον κεφάλαιον. Καὶ διὰ τοῦτο, χάριτι τοῦ Κυρίου καὶ Θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, τὰ σποράδην ὑπ' αὐτῶν ὁρισθέντα κατὰ καιροὺς [κ. κ. om. L.] εἰς ἓν ἡμεῖς συναθροῖσαι σπουδάσομεν καὶ ταῦτα διελθόντες, Μακάριος ἱερομόναχος, ἐκτεθείκαμεν ἕνα ἕκαστον κεφάλαιον τῶν αὐτῶν ἁγίων εἰς τὴν αὐτὴν ὑπόθεσιν ὁμοῦ ὡς ἂν [ὅσα ἂν L.] εὑρεθῶσι τῆς μιᾶς ὑποθέσεως ζητούμενα πρὸς τὸ ἀνοχλήτως καὶ ἀνεμποδίστως εὑρίσκειν εὐθὺς τοὺς τῶν ψυχῶν [τῆς ψυχῆς L.] οἰκονόμους.
>
> *Il était normal que les canons écrits par ceux-ci l'aient été de façon dispersée, comme l'exigeait leur apparition à travers le temps, et non pas dans l'ordre des sujets, divisés en chapitres, de sorte qu'un chapitre, recherché par certains avec application, était difficile à trouver. Pour cette raison, avec la grâce du seigneur Dieu notre sauveur Jésus Christ, ces [canons] qui ont été édictés par eux de façon dispersée et à des époques variées, nous allons tenter de les rassembler en un* [volume] *et, après les avoir parcourus,* [nous] *le hiéromoine Macaire, nous avons regroupé ensemble chaque chapitre de ces saints relatifs au même sujet, pour que se trouvent* [ensemble] *ceux qu'on cherche à propos d'un même sujet, afin que ceux qui ont charge d'âmes* [les] *trouvent tout de suite sans problème et sans empêchement.*

Nous commençons à bien connaître ces protestations contre le difficile usage des textes canoniques. Mais ici le texte est fort maladroitement formulé, comme paraît curieuse et artificielle la brusque apposition du nom de Macaire au nominatif. Si l'on soupçonne un artifice, il faut reconnaître que la démarche prêtée au compilateur est exactement celle de Macaire dans sa *Collection canonique*, telle qu'il l'a exposée dans sa *prothéôria*, à savoir : pour qu'un recueil canonique soit d'usage commode, il faut en ranger les canons thématiquement. Dans ces trois *nomocanons* recopiés à la fin du XVIe ou au début du XVIIe siècle et placés sous le nom du hiéromoine Macaire, nous proposons donc de voir, puisque les canons ne suivent pas l'ordre de l'autographe de Mikulov, non pas une postérité directe mais le souvenir de la méthode de Macaire, demeuré attaché à la rédaction de la *Collection canonique* que nous avons présentée ici.

129. Seule la préface du *Lavra* K 14 a été éditée par Бенешевичъ, *Свѣдѣнія о греческихъ рукописяхъ* (cité n. 122), p. 65 ; elle est donnée de façon incomplète chez Λάμπρος, *Κατάλογος* (cité n. 123), p. 267 (cité ici L.). Franchi de' Cavalieri, *Codices graeci Chisiani et Borgiani* (cité n. 121), p. 126, nous assure que le nom de Macaire est également donné dans celle du *Borgianus* 13 au f. 7^v ; rien n'est dit par Lampros de cette préface pour le *Docheiariou* 293.

Conclusion

Il est temps de rassembler notre recherche. La *Collection canonique* du hiéromoine Macaire est une œuvre datée de 1525/26 qui fut immédiatement copiée par son auteur sur un beau manuscrit de papier laiteux de 233 feuillets. Contenant 236 canons, elle offre un remaniement thématique du *Syntagma* alphabétique de Matthieu Blastarès enrichi de sources extérieures, souvent transmises par les compilations juridiques en annexe de ce célèbre recueil du XIVe siècle. Si une édition permettra seule de comprendre l'importance des additions de Macaire, on a relevé que le souci d'exhaustivité de l'auteur l'avait conduit à enrichir ses canons d'éléments puisés dans des anthologies et dans une littérature d'édification. Macaire demeure un travailleur solitaire, qui prétend n'avoir œuvré que pour lui-même – c'est donc qu'il avait usage d'une telle *Collection* –, mais il admet aussi paradoxalement dans sa *prothéôria* avoir construit un outil dont tous pourront le remercier – c'est donc qu'il espérait le voir diffusé. Sa main archaïsante, fort soignée, sera, nous l'espérons, retrouvée dans d'autres *codices* : à ce jour, Macaire demeure en effet l'auteur d'un seul livre et le copiste d'un seul manuscrit.

Le codex ne voyagea pas vers l'Occident avant la fin du XVIe siècle. Nous avons placé sa reliure vers 1590 ; présentant nombre de traits communs avec les reliures athonites, accompagnée d'une rare décoration des tranches dans l'esprit de l'art ottoman du temps, elle est orientale et l'on n'exclura pas qu'elle ait été réalisée sur la Sainte Montagne. Le manuscrit passa ensuite, probablement par l'intermédiaire du marché constantinopolitain, dans les mains du protestant Ferdinand Hoffmann, membre de l'une des familles les plus illustres de l'Empire des Habsbourg et amateur de manuscrits grecs. Au sein de sa collection principalement religieuse, cette *Collection canonique* témoigne d'un intérêt pour le droit orthodoxe que l'on pourrait relier aux conflits religieux du temps. Conservé successivement dans deux villes de Moravie, à Janovice dans le château des Hoffmann puis à Nikolsburg dans celui des Dietrichstein, le manuscrit de Macaire disparut à la faveur d'une vente en 1933 dans une collection privée, avant d'avoir été sérieusement étudié. Les spécialistes de droit canon, privés de tout support et trompés par un catalogue vieilli, firent de Macaire un canoniste des XIVe-XVe siècles, lequel n'a pas existé.

Une bonne fortune, qui restera inexpliquée, a fait réapparaître l'œuvre à Orléans. Le *Mikulov* I 136, heureusement devenu le *Parisinus Suppl. gr.* 1394, apporte à la Bibliothèque nationale de France un *unicum* juridique postbyzantin de grand intérêt et un peu de cette histoire d'Europe centrale au XVIe siècle dont la Bibliothèque nationale autrichienne de Vienne a l'habitude de recueillir les reliques.

CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée

DES MIRACLES POUR LA BONNE SOCIÉTÉ : LA *VIE DE SAMPSON* PAR SYMÉON MÉTAPHRASTE

par Vincent Déroche

Les recueils de miracles constituent pour l'historien une source décisive, mais difficile à interpréter[1]. L'un des points les plus fascinants est leur aspect sociologique : à la haute époque, si un recueil savant comme celui des *Miracles de Cyr et Jean* par Sophrône[2] paraît plutôt indifférent à la place des miraculés dans la société, parce que Sophrône s'intéresse surtout à l'aspect confessionnel des miracles (les saints punissent les cryptopaïens, les monophysites, etc.) et aux origines géographiques des miraculés, les *Miracles d'Artémios*[3] et ceux de Côme et Damien[4] sont plus sensibles au positionnement social et au vécu des miraculés ; dans un effet-miroir évident, la plupart de ces miraculés appartiennent majoritairement à ce qu'on peut appeler une classe moyenne inférieure, qui fournit sans doute aussi le gros des troupes des dévots enrôlés dans la confrérie du sanctuaire d'Artémios à l'Oxia ou assidus à la veillée de Côme et Damien, et très probablement les auteurs des recueils eux-mêmes (clercs de grade inférieur, boutiquiers, artisans...). Pour des raisons évidentes, les auteurs sont néanmoins très contents d'afficher la présence de patients plus distingués, mais cela n'empêche pas d'inclure des très pauvres comme la veuve dont Artémios guérit le fils en échange d'une promesse d'assiduité à vie à la veillée

1. Voir M. Heinzelmann, Une source de base de la littérature hagiographique latine : le recueil de miracles, dans *Hagiographie, cultures et sociétés, IVe-XIIe siècles : actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris, mai 2-5, 1979* (Études augustiniennes), Paris 1981, p. 235-259.

2. *Miracula Cyri et Johannis, BHG* 477-479, édités dans *Los «Thaumata» de Sofronio : contribución al estudio de la «incubatio» cristiana*, por N. Fernandez Marcos, Madrid 1975 ; cette édition étant notoirement insuffisante, le lecteur se reportera avec profit à Sophrone de Jérusalem, *Miracles des saints Cyr et Jean : BHG I 477-479*, trad. commentée par J. Gascou (Études d'archéologie et d'histoire ancienne), Paris 2006.

3. *Miracula Artemii, BHG* 173a, réédités et traduits dans *The miracles of St. Artemios : a collection of miracle stories by an anonymous author of seventh-century Byzantium*, by V. S. Crisafulli & J. W. Nesbitt, supplemented by a reprinted Greek text and an essay by J. F. Haldon (The medieval Mediterranean 13), Leiden – New York – Köln 1997 ; voir mon compte rendu : V. Déroche, c.r. de *id.*, *REB* 56, 1998, p. 286-289.

4. *Miracula Cosmae et Damiani, BHG* 385 à 390, édités dans *Kosmas und Damian*, Texte und Einleitung von L. Deubner, Leipzig – Berlin 1907 ; version parallèle monophysite : *BHG* 373b, éditée dans *Cosmae et Damiani sanctorum medicorum vitam et miracula e codice Londinensi*, ed. E. Rupprecht (Neue deutsche Forschungen 20), Berlin 1935.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 109-122.

hebdomadaire[5] : les sanctuaires guérisseurs sont l'un des rares espaces à Byzance où règne non pas bien sûr une égalité démocratique, mais une collaboration relativement harmonieuse entre des individus de milieux sociaux très différents, certains apportant plutôt de l'argent, d'autres du travail ou de l'assiduité[6], tous réunis autour du saint guérisseur, et l'échantillon sociologique que constituent les miraculés est sans doute alors assez représentatif du milieu qui fréquente le sanctuaire. La forte présence des clercs du sanctuaire saute aux yeux, qu'il s'agisse de les guérir et protéger, eux ou leurs proches, ou au contraire de les rappeler à la loyauté qu'ils doivent au saint[7].

Certains recueils mésobyzantins restent dans la ligne de ce relatif égalitarisme, comme les *Miracles d'Isaïe*[8] ou le recueil rajouté à la *Vita retractata* de Pierre d'Atroa[9] ; dans ces deux cas, l'objectif est clairement de faire nombre, de citer le plus de miracles possible. Mais d'autres, comme les *Miracles de la Pègè*[10], font le choix inverse, ne mentionner pratiquement que des miraculés de statut social élevé. C'est aussi le cas de la *Vie* de Sampson le xénodoque, mais pour des raisons très particulières qui tiennent au statut exceptionnel de son auteur, Syméon Métaphraste[11]. Comme d'habitude, Syméon a travaillé sur une *Vie* antérieure bien identifiée et déjà légendaire, puisqu'elle plaçait hardiment sous le règne de Justinien ce clerc du IVe siècle[12] ; ensuite, ce texte de Syméon

5. Par exemple, le recueil des *Miracula Artemii* mentionne les visites du parent d'un sénateur, et d'une dame Sergia, « du nombre des grands dans le palais » : *Miracula Artemii* (cité n. 3), mir. 17 et 31, p. 108 et 162 ; on peut ajouter le *subadjuva* Théophylacte qui apparaît dans le mir. 18 (*ibid.*, p. 121), qui n'est pas un miraculé, mais un assidu à la veillée qui connaît le bénéficiaire de ce miracle ; mais la grande majorité sont d'un rang social moyen ou humble : des marins, un tanneur, un fabricant d'arc, des moines, un bronzier, un nauclère... ; la mère du miraculé du mir. 36 (*ibid.*, p. 188), est explicitement présentée comme quasi indigente, et « paie » le miracle par une assiduité à vie à la veillée, tandis que son fils, le bénéficiaire direct, se rend utile pour les petites corvées de l'église pendant le temps de son incubation.

6. Voir V. DÉROCHE, Vraiment anargyres ? Don et contredon dans les recueils de miracles protobyzantins, dans *Pèlerinages et lieux saints dans l'Antiquité et le Moyen Âge : mélanges offerts à Pierre Maraval*, éd. par B. Caseau, J.-C. Cheynet et V. Déroche (MTM 23), Paris 2006, p. 153-158.

7. Par exemple, Artémios rappelle à l'ordre le prêtre de l'Oxia qui confie sa hernie à des médecins alors que c'est la spécialité d'Artémios : *Miracula Artemii* (cité n. 3), mir. 23, éd. *The miracles of St. Artemios* (cité n. 3), p. 136.

8. *BHG* 958f, édité dans H. DELEHAYE, Synaxarium et Miracula s. Isaiae prophetae, *AnBoll* 42, 1924, p. 257-265.

9. *BHG* 2365, édité dans *La Vita retractata et les miracles posthumes de saint Pierre d'Atroa*, texte grec éd., trad. et commenté par V. Laurent (Subsidia hagiographica 31), Bruxelles 1958.

10. *BHG* 1072, *AASS Novembris* 3, p. 878-889, trad. dans *Anonymous miracles of the Pege*, [transl. by] A.-M. Talbot, dans *Miracle tales from Byzantium*, transl. by A.-M. Talbot & S. F. Johnson (Dumbarton Oaks medieval library 12), Cambridge Mass – London 2012 ; voir en dernier lieu A.-M. TALBOT, The anonymous Miracula of the Pege shrine in Constantinople, dans *Χρυσαῖ Πύλαι – Златая врата : essays presented to Ihor Ševčenko on his eightieth birthday by his colleagues and students* ed. by P. Schreiner & O. Strakov (= *Palaeoslavica* 10, 1-2), Cambridge Mass. 2002, p. 222-228, et S. EFTHYMIADIS, Le monastère de la Source à Constantinople et ses deux recueils de miracles : entre hagiographie et patriographie, *REB* 64-65, 2007, p. 283-309.

11. *BHG* 1615, édité dans *PG* 115, col. 277-308. Commentaire rapide mais très pertinent de Ch. HØGEL, *Symeon Metaphrastes : rewriting and canonization*, Copenhagen 2002, p. 63-64.

12. *BHG* 1614z, édité par F. HALKIN, St Sampson le Xénodoque de Constantinople : VIe siècle, *RSBN* 14-16, 1977-1979, p. 5-17 ; pour le Sampson historique, voir T. S. MILLER, The Sampson hospital of Constantinople, *Byz. Forsch.* 15, 1990, p. 101-135.

de la fin du Xe siècle a été repris sous une forme abrégée dans le ménologe du XIe siècle édité par Latyšev : ce dernier avatar n'apporte rigoureusement aucune information supplémentaire, mais confirme certains détails lorsque l'édition du texte de Syméon dans la *Patrologia* est défectueuse[13]. Le texte de Syméon devient intéressant lorsqu'il cesse de recopier son modèle ancien et passe à des miracles vraiment récents, avec souvent comme protagonistes des personnages qu'il a lui-même connus ; bien que la langue reste puriste comme à l'accoutumée, cela donne à son texte une saveur concrète qu'on ne trouve guère dans le reste de son œuvre[14]. Syméon s'est focalisé d'abord sur les miraculés qu'il connaît bien et qui lui ressemblent, d'autres hauts fonctionnaires[15].

La continuité du texte n'est pourtant pas d'abord celle de l'ordre hiérarchique, mais de la narration : Syméon présente d'abord le spatharocubiculaire Théodoret (*PmbZ* 27609), qui est de toute évidence un dévot du sanctuaire, le bénéficiaire du premier miracle, sans doute le narrateur de divers miracles qui sont arrivés à des personnes de sa connaissance, et celui qui a une vision décisive du saint dans le deuxième miracle[16]. Or, celui-ci a comme bénéficiaire le dignitaire le plus titré du recueil, Léon préposite et patrice, drongaire de la flotte puis logothète du drome (*PmbZ* 24518)[17], « patron » de Théodoret et d'un autre haut fonctionnaire, lui aussi du nom de Léon, protospathaire *épi tou Manglaviou* (*PmbZ* 24436), et c'est ensuite Léon préposite qui assure la continuité. En effet, au miracle 1, Léon protospathaire tombe en disgrâce auprès de Léon préposite ; Théodoret plaide pour son ami avec succès et va le lui annoncer, mais dans sa hâte il fait une chute dans l'escalier et se casse l'astragale ; Syméon attribue à Sampson le mérite de sa guérison, mais sans doute aussi celui de la réconciliation. Au miracle 2, c'est Léon préposite qui a le pied et la jambe abîmés dans un accident de cheval ; alors que ses médecins se préparent à l'amputer, Théodoret a une vision de trois hommes (manifestement Sampson avec Côme et Damien) qui lui annoncent qu'ils vont visiter Léon et qu'on ne fasse rien avant cela ;

13. *BHG* 1615a, édité dans *Menologii anonymi Byzantini saeculi X quae supersunt : sumptibus Caesareae Academiae scientiarum e codice Mosquensi 376 Vlad.*, ed. V. V. Latyšev (Subsidia Byzantina lucis ope iterata 12), vol. 2, Leipzig 1970, p. 105-112.

14. C'est en fait un nouveau recueil qui s'ouvre ainsi à la col. 293 de l'édition Migne ; nous numérotons donc les miracles à partir de ce point, tout en reproduisant les numérotations des paragraphes de l'édition Migne. Le seul commentaire détaillé du texte à ma connaissance est celui de MILLER, The Sampson hospital (cité n. 12).

15. Ces personnes bien réelles sont peut-être connues par ailleurs par des sceaux, mais nous suivrons ici habituellement la prudence de la *PmbZ* qui ne tente pas d'identification de ce type.

16. Mir. 2. Théodoret est ainsi l'équivalent fonctionnel des dévots, paramonaires et clercs des recueils de la haute époque qui dispensent à foison conseils et interprétations aux malades pendant leur incubation, donnant du sens aux moindres faits et rassurant les patients sur l'issue finale. Il pourrait être le Théodoret recensé en *PmbZ* 27610, protospathaire, *épi tou Chrysotriklinou*, *megas kouratôr* de *Ta Éleuthériou*.

17. Les hautes fonctions qu'il a assumées conduisent à chercher d'autres attestations. V. Prigent a bien voulu me signaler le sceau d'un Léon, Κύριε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ Λέοντι πατρικίῳ (?)/ πραιποσίτῳ βέστῃ καὶ δρουγγαρίῳ τοῦ βασιλικοῦ πλοΐμου, ZACOS 2, n° 998, que je n'ai pas su retrouver dans la *PmbZ* ; on citera encore *PmbZ* 24493, *anthypatos*, patrice, *basilikos protospatharios* et logothète du drome. L'identifier au Léon patrice et drongaire des *plôïma*, fidèle de Jean Tzimiskès, attesté par Léon le Diacre, Skylitzès et la correspondance de Nicéphore Ouranos (*PmbZ* 24532) ferait descendre la chronologie entre 998 et 1007 (dates possibles du décès), bien tard pour Syméon Métaphraste, mais comme la date du décès de ce dernier reste inconnue on ne peut l'exclure.

Théodoret fait annuler l'opération et Léon guérit miraculeusement. Le miracle 3 est le premier à être situé chronologiquement, sous le règne de Jean Tzimiskès : Léon préposite a les genoux bloqués, jusqu'à l'intervention du saint; cette guérison amène Léon à demander à Jean Tzimiskès la *prostasia*[18] de l'hospice de saint Sampson, auquel il procure des revenus suffisants. Le même Léon préposite est le bénéficiaire du miracle 4 : alors qu'une plaie oculaire n'arrivait pas à se refermer après une opération manquée, l'application du myron[19] du saint permet de le guérir. Le miracle 5 est une sanction contre un clerc négligent de l'hospice, Génésios (*PmbZ* 22704), miracle que Léon préposite comprend comme une injonction du saint mécontent de l'état de sa « maison »; Léon préposite « transforme » donc cette maison en église, ce qui signifie sans doute qu'il ajoute une église à l'hospice – le vrai enjeu de ce récit où Génésios ne sert qu'à amener cette information. Au miracle 6, le bénéficiaire est Eustratios (*PmbZ* 21895), ami de Léon protospathaire et du même grade que lui. Au miracle 7, le bénéficiaire est Bardas protospathaire (*PmbZ* 20790), dont le frère Jean (*PmbZ* 23104) était patrice en Macédoine sous l'empereur Romain II; notons que Bardas est alors *xenodochos* de l'hospice *(xenôn)* de saint Sampson, autrement dit le directeur; pendant sa maladie, il reçoit des visites de clercs, liés sans doute de près ou de loin à l'hospice, mais aussi de chartulaires, sans doute de l'administration impériale[20] : il a ses entrées dans deux mondes. Dans les derniers miracles, nous revenons à des personnages plus modestes : au miracle 8, le serviteur hydropisique d'un hiéromoine, et, au miracle 9, la femme hydropisique d'un des clercs de l'église – donc un lien direct avec le sanctuaire.

Le recueil met donc en scène au fil de sept récits un patrice préposite (Léon), trois protospathaires et un spatharocubiculaire, et fait allusion à un autre patrice, Jean, plus des chartulaires anonymes (sauf un, Michel ostiaire au miracle 7) et d'un rang de loin inférieur. Pour apprécier l'éclat de cet échantillon, il faut se rappeler qu'à cette époque les protospathaires étaient couramment gouverneurs de thèmes[21], et que les patrices détenaient une dignité associée souvent à des postes qui seraient aujourd'hui ceux de ministres – et de fait Léon préposite fut logothète du drome. Il est d'autant plus frappant de voir à quel point ce milieu est très hiérarchisé. La plupart des récits tournent autour de Léon préposite et de la coterie de hauts fonctionnaires qui se sont attachés à lui, pour la bonne raison que Léon, miraculé plusieurs fois, a rétabli le patrimoine de l'hospice et y a ajouté une église; Léon ne peut cependant être le commanditaire du recueil, puisqu'il est décédé au moment de la rédaction (miracle 1). Il reste donc à expliquer pourquoi Syméon a rédigé de sa propre initiative ce recueil alors qu'il ne se voit pas lui-même comme un miraculé et que ses liens avec le culte de Sampson ne sont pas explicités. Ch. Høgel a rappelé que Syméon a été logothète du drome à son tour, comme Léon, et qu'il a donc pu hériter de la *prostasia* de l'église et de l'hospice en quelque sorte ès fonctions[22]. Cette

18. Miller, The Sampson hospital (cité n. 12), p. 122, l'interprète comme un *charistikion*, ce qui paraît impossible puisque l'hospice n'est pas encore un monastère.

19. Le texte de l'édition Migne (col. 300) est évidemment incomplet; le parallèle du ménologe permet de rétablir τῷ αὐτοῦ μύρῳ (*Menologii anonymi Byzantini* [cité n. 13], p. 109).

20. Voir Miller, The Sampson hospital (cité n. 12), p. 126 sur ces chartulaires, qui hésite entre administration impériale et administration patriarcale affectée à l'hospice de saint Sampson.

21. Voir sur l'importance de cette fonction N. Oikonomidès, Pour une nouvelle lecture des inscriptions de Skripou en Béotie, *TM* 12, 1994, p. 479-493.

22. Høgel, *Symeon Metaphrastes* (cité n. 11), p. 63-64.

hypothèse se heurte à l'absence de parallèles d'une telle transmission ès fonctions, hors la volonté d'un fondateur comme dans le cas du monastère de Nikon Métanoïte[23], mais elle touche un point important, l'évidente proximité de Syméon avec le milieu décrit : de par sa carrière, Syméon, même avant de devenir logothète du drome, a dû connaître de près les protagonistes de ces récits de miracles; il raconte lui-même (miracle 1) avoir été témoin de la disgrâce de Léon protospathaire, et même avoir plaidé en sa faveur auprès de Léon préposite dont il était proche, et il était visiblement proche du spatharocubiculaire Théodoret qui a sûrement été une de ses sources d'information; il était donc aussi ami de Léon protospathaire, sans qui il n'aurait pu connaître le miracle 6. Syméon a donc pu vouloir ajouter un nouveau chapitre à la *Vie* ancienne de saint Sampson à l'occasion de sa grande entreprise de métaphrase tout simplement parce que plusieurs de ses relations amicales étaient directement impliquées dans le culte, dont certaines encore vivantes comme Eustratios (miracle 6). Cette implication directe de l'ego de l'hagiographe est d'ailleurs unique à ma connaissance chez Syméon, à qui les modernes reprochent souvent à juste titre une narration désincarnée.

Quand a-t-il écrit et quand ont pu se passer les faits qu'il rapporte? Le *terminus post quem* évident est la mort de Jean Tzimiskès en 976, mentionné au miracle 3 comme « l'empereur au pouvoir alors », donc défunt lors de la rédaction; le *terminus ante quem* est le premier manuscrit daté contenant des métaphrases de Syméon en 1004, et c'est un grand maximum au vu de la carrière de Syméon, né sous le règne de Léon VI, donc en 912 au plus tard. Un indice pour la date des miracles est que Léon préposite y est toujours mentionné comme drongaire (*scil.* de la flotte) et non comme logothète du drome, fonction qu'il occupait à sa mort; il était donc toujours drongaire à un moment du règne de Jean Tzimiskès (miracle 3), et sans doute au-delà si l'ordre des récits de miracles liés à un même personnage est l'ordre chronologique, comme souvent – Léon est toujours drongaire au miracle 5. Il y a donc une certaine épaisseur chronologique dans les miracles, confirmée par le fait qu'au miracle 6 Léon protospathaire détient la *prostasia* sur l'hospice alors qu'au miracle 7 Bardas protospathaire est xénodoque de l'hospice, ce qui était sans doute une seule et même chose; Bardas semble néanmoins pouvoir être situé sous le règne de Romain II, bien antérieur aux miracles liés à Léon préposite : le recueil ne suit pas toujours l'ordre chronologique. Il est donc vraisemblable que les miracles sont en partie postérieurs au règne de Jean Tzimiskès, comme bien sûr la rédaction.

Ce petit milieu élitiste de liens amicaux croisés est aussi potentiellement le lieu de conflits violents, comme en témoigne le miracle 1 : la disgrâce de Léon protospathaire auprès de Léon patrice est assez grave et longue pour que le protospathaire tombe plus ou moins malade, sans doute de ce que les modernes appelleraient une dépression nerveuse, au point que son ami Théodoret redoute un suicide; Théodoret a besoin de temps pour persuader Léon patrice de revenir sur sa décision, et Syméon ajoute un commentaire surprenant sur le caractère cassant et dur envers ses subordonnés de Léon patrice, qui était

23. Nikon dans son testament dispose en effet que le stratège d'Hellade du moment sera l'un des éphores de son monastère, évidemment pour garantir une puissante protection permanente à ce dernier; voir M. Kaplan, La fondation de Nikôn le Métanoeite à Sparte : un monastère urbain, sa ville et sa campagne, dans Id., *Pouvoirs, Église et sainteté : essais sur la société byzantine : recueil d'articles publiés de 1990 à 2010*, Paris 2011, p. 565-579. L'hospice de saint Sampson n'en avait sans doute pas besoin après les legs de Léon préposite.

pourtant de ses amis (la franchise de Syméon est bien sûr possible parce que Léon patrice est décédé au moment de la rédaction). La réconciliation est réelle, puisque le miracle 6 nous apprend que Léon protospathaire a reçu de son supérieur la charge de la *prostasia* sur l'hospice, un investissement considérable de Léon patrice qui y tenait certainement beaucoup; d'ailleurs, dès son entrée en scène, Léon protospathaire est présenté comme un intime (ἰδιώτης) de son supérieur (miracle 1). Ensuite, la nature même des relations entre Léon patrice et ses subordonnés est surprenante au premier abord : ces derniers reçoivent des qualificatifs inattendus pour des personnes du rang de protospathaire ou équivalent; Théodoret est dit serviteur (ὑπηρέτης) de Léon patrice (miracle 1), Léon protospathaire est dit servir (ὑπηρεῖσθαι) le même Léon (miracle 6) tout comme un simple médecin, Nicolas (miracle 2), qui fait partie de la maison de Léon préposite, tandis que ce dernier est décrit comme un maître (κύριος, miracle 2) pour eux[24]. Cette forte subordination s'accompagne (quand tout va bien) d'un haut degré de confiance : Léon protospathaire se voit confier la charge de l'hospice du saint, Théodoret peut prendre sur lui de congédier au nom du saint les médecins qui viennent opérer son « maître » (miracle 2). Il s'agit bien non pas de rapports de service entre fonctionnaires d'une même administration, mais de rapports entre patron et clients dans un groupe de l'élite; le modèle évident de leurs relations est celui de l'empereur avec ses dignitaires, et la maison de Léon préposite vit comme une miniature de cour impériale où alternent la faveur et la disgrâce, où chacun des proches du maître est engagé dans une relation d'interdépendance étroite et vitale avec lui. On notera au passage le caractère privé et resserré du cadre des scènes, typique de la période : les épisodes vraiment importants n'ont plus lieu sur la place publique, mais dans l'intimité des grands *oikoi*. Tous ces types de liens sont bien connus par d'autres sources, mais il est rare qu'une source décrive aussi clairement leur vécu subjectif par les partenaires. La proximité avec l'événement se retrouve aussi dans plusieurs caractéristiques des récits de miracles, qui doivent suivre de près les récits oraux par les miraculés eux-mêmes : des passages comme la perplexité de Théodoret guéri au miracle 1 (il tâte le pied guéri, puis le pied resté sain pour vérifier la réalité de la guérison) ou le récit par Bardas de sa réaction devant sa propre guérison ne peuvent s'expliquer autrement, et l'aspect parfois heurté de la narration et le niveau de langue des dialogues s'expliquent sans doute de même[25].

Le fonctionnement du culte est assez clair : le tombeau du saint à l'église Saint-Mokios (miracle 7) permet l'incubation, décrite d'une façon particulièrement claire au miracle 8[26]. Celle-ci peut durer longtemps – trop longtemps justement aux yeux du patient du miracle 8 ; tout le monde ne peut pas y passer tant de temps, et Léon patrice, trop pris par ses hautes fonctions, se contente de venir y prier et d'enduire la partie souffrante (ses genoux) du myron qui sort du tombeau (miracle 3) ; le saint tient compte de sa condition et lui accorde la guérison, le « serviteur » du miracle 8 devra patienter davantage – mais, comme souvent dans le marchandage implicite entre le fidèle et le saint

24. MILLER, The Sampson hospital (cité n. 12), p. 121, a bien identifié ces rapports : c'est une ἑταίρεια au sens des sources de l'époque.

25. Dans les recueils de la haute époque, c'est celui d'Artémios qui met en scène le plus vivement les phases de perplexité des miraculés et leurs réflexions intimes.

26. En effet, avant la construction d'une église par Léon préposite (miracle 5), il n'y avait pas à l'hospice de sanctuaire pouvant accueillir la relique.

(ou le clergé ?) qu'on devine à l'arrière-fond de ces récits, il est récompensé d'un acte de foi, être revenu après un abandon de l'incubation. L'avant-dernier paragraphe nous explique que ce myron (curieusement appelé νάμα) jaillit du tombeau peu avant la fête annuelle du saint et dure au-delà de celle-ci, croissant puis décroissant progressivement; comme dans tous les cultes de myroblytes, en particulier saint Démétrius à Thessalonique, c'est visiblement le vecteur privilégié de la guérison; au miracle 4, c'est encore lui qui guérit l'œil de Léon patrice, et probablement aussi le serviteur Georges au miracle 8, même si la formulation est ambiguë (ἐλαίῳ, qu'on utilise habituellement plutôt pour désigner le reliquat de l'huile de la lampe brûlant devant les reliques d'un saint). Le saint est aussi honoré par une veillée annuelle la nuit qui précède sa fête, comme d'usage (miracle 7), auprès de son tombeau à l'église Saint-Mokios. Le saint est reconnaissable (sans doute d'après des icônes), parfois en tenue ordinaire de « Romain » (miracle 2), parfois en costume monastique (miracle 7) malgré les indications de sa *Vie*; il apparaît en rêve au malade, le guérit sur le champ ou annonce sa guérison; la façon dont il rend visite aux malades et les interroge est implicitement celle d'un médecin en tournée, comme dans les recueils de la haute époque. Autant en effet le milieu social décrit a changé depuis la haute époque, autant les pratiques du culte et la représentation collective de la thaumaturgie sont restées stables dans l'ensemble, sauf la nouveauté du myron typique de cette époque en lieu et place du cérat. Sampson, parfois flanqué de Côme et Damien, est devenu une sorte de médecin généraliste – c'est sans doute un hasard et non une spécialisation s'il y a deux malades des yeux et deux cas d'hydropisie; la présence de deux miracles de sanction (lourde au miracle 5, simple mise en demeure au miracle 6) est normale, mais sans doute révélatrice d'une volonté de défendre les intérêts matériels de l'hospice.

Nous donnons ci-dessous la traduction de ce petit recueil, en laissant le dernier paragraphe du texte de la *Patrologia* qui sert de conclusion à la *Vie* dans son ensemble.

Traduction

XII. Miracle 1. Ajoutons encore d'autres miracles, non ceux survenus longtemps auparavant, par manque de miracles nouveaux et récents (car ils ne font pas défaut jusqu'aujourd'hui, imitant les flots incessants des fleuves), mais ceux qui se sont produits il y a peu, afin qu'ils soient davantage crus puisqu'ils ont pour les raconter pour les uns ceux-là mêmes qui en ont reçu la grâce, des bouches amies de la vérité et haïssant en tout le mensonge, pour les autres leurs parents par le sang, leurs serviteurs, ou encore d'autres qui ont été familiers, d'une manière ou d'une autre, de ceux qui ont fait l'expérience du miracle. Voici donc que Théodoret, qui brille dans le corps des spatharocubiculaires, à qui on reconnaît une grande vertu d'honnêteté, de la sincérité et une grande modération. Il était le subordonné, et le plus familier de ces derniers, de Léon, je veux dire celui qui faisait partie du chœur des patrices et préposites[27], qui obtint la charge de drongaire de la flotte, puis celle de logothète du drome, dans laquelle il est décédé pas plus de cinq mois après la mort de l'autre[28]. Ce Théodoret avait comme ami un autre des subordonnés du glorieux

27. Le texte de la *PG* lui attribue ici à tort la dignité de cubiculaire, corrigée d'après Latyšev (cité n. 13), p. 117.

28. Le texte n'est pas parfaitement clair, mais dans le contexte « l'autre » doit être Théodoret.

Léon qui étaient familiers et intimes – il était en effet protospathaire, *épi tou Manglaviou* comme il est d'usage de le dire – très ami de Théodoret et compagnon de cœur avec lui son collègue. Or, le drongaire s'irrita pour quelque raison contre ce Léon[29], le chassa de sa vue et lui retira sa familiarité dont il avait l'habitude, pendant un temps non petit. Je suis moi aussi témoin de cette irritation de notre homme contre Léon, et je connais cette disgrâce et cet exil prolongé. Et moi-même, étant ami et familier du drongaire, j'ai plaidé en faveur de Léon. Léon était donc très affligé et saisi de découragement, plein d'un chagrin qui lui prenait jusqu'aux os et à la moelle et les rongeait. Ce chagrin ne frappait pas seulement Léon, mais aussi Théodoret qui partageait le même joug dans son esprit, souffrait et compatissait avec lui, cédant à la loi de l'affection humaine, car il était son ami et son collègue comme l'histoire vient de le rapporter.

XIII. Ainsi, ne supportant plus de voir Léon souffrir ainsi, il fit preuve d'audace et s'exposa au danger en parlant à leur maître (car celui-ci était difficile d'accès et difficile dans la conversation, surtout pour ses subordonnés), et il présenta pour l'autre une demande d'une façon sensée, disant : « Léon dépérit, il dépérit ! Il est à craindre même qu'il ne commette quelque acte grave, ce que nous ne voulons absolument pas[30] ; ne nous rendons pas responsables de sa mort ! Car l'infortuné a dépéri et s'est déjà consumé, ne supportant pas que tu le rejettes, et il est presque sur le point de rendre l'esprit. » Disant cela non une seule fois mais plusieurs, par sa constance et son adresse il emporte la conviction et obtient de belle manière la réconciliation pour Léon. Il reçoit la consigne d'amener Léon en présence (du drongaire), mais, emporté par l'excès de sa joie alors qu'il descendait un escalier, entravé dans son élan, il[31] se luxe et déboîte l'articulation du pied. Et le voilà muet et incapable de bouger, abattu par l'excès de sa douleur, confiné au lit où on le transporta non sans peine. Trois jours passèrent et il restait ainsi, prostré, sans voix et sans sommeil, bouche bée sans manger, sans même boire de l'eau ni faire le moindre mouvement, comme cloué au lit et ne différant en rien d'un être inanimé. Néanmoins, même sans parler il supplie le saint, et le voit se tenir au pied de son lit, saisissant le talon du pied atteint et lui disant : « Lève-toi, tu n'as absolument aucun mal. » Aussitôt qu'il eut dit cela, il disparut, sous le regard de Théodoret, dont la bouche ne pouvait proférer un seul son. Une fois le grand (saint) disparu, Théodoret revient à lui, reprend pour ainsi dire vie et redevient semblable en tout à un être animé. Il avait l'usage de sa voix et de sa bouche comme auparavant, glorifiant Dieu d'une voix joyeuse, comme en chuchotant : « C'est saint Sampson ! ». Aussitôt il dit à son serviteur : « Basile (c'était son nom), donne-moi mon manteau que je l'enfile. » Et en même temps il toucha son pied ; voyant qu'il était sain, il tâta l'autre, celui qui était intact depuis le début : le côté extraordinaire de l'affaire lui faisait presque perdre son bon sens, c'était comme s'il avait oublié qui il était, il restait hésitant et semblait interloqué. Car une grande joie et un bonheur inattendu ont coutume de troubler fortement les esprits. Lorsqu'il se fut assuré que les deux pieds étaient sains, empressé il courut avec empressement vers le tombeau

29. Évidemment Léon protospathaire *épi tou Manglaviou*, que Syméon n'avait pas encore nommé ; l'édition de la *Patrologia* rétablit sans nécessité au début de la phrase Λέων τοὔνομα.

30. Allusion détournée à une tentative de suicide, phénomène très rare à Byzance – au moins dans les sources.

31. Malgré la *PmbZ*, il s'agit bien de Théodoret et non de Léon.

de celui qui l'avait guéri, reconnaît le bienfait reçu, et rend grâce pieusement comme sait le faire une âme reconnaissante.

XIV. Miracle 2. Il arriva au même Théodoret d'être l'agent d'un autre miracle qui bénéficia à son patron (on sait déjà qui est ce dernier) ; mais comment cela arriva-t-il ? Alors que le drongaire Léon allait à cheval, il arriva que son cheval projeta sa jambe contre un mur et lui fit grand dommage. Sa jambe était donc en mauvais état, non pour une petite durée, mais pour plusieurs jours. Puis il se montra aux médecins dans cet état, et leur enjoignit vigoureusement de procéder à l'incision et à la chirurgie[32]. C'était le mercredi lorsque les médecins prirent cette décision, et Nicolas (il était lui-même l'un d'eux, au service du drongaire et faisant partie du personnel de sa maison) avait été désigné pour procéder lui-même à l'opération[33]. Cette nuit-là, Théodoret a la vision de trois hommes qui entrent dans la maison du drongaire, des Byzantins d'après leur allure et leur tenue[34]. Allant à leur rencontre, il leur demanda : « Où allez-vous ? »[35] ; ils répondirent aussitôt d'une voix douce et avec un doux regard : « Nous allons auprès de ton maître qui est ici. » Il vint à l'esprit de Théodoret de répondre : « Mais, mes maîtres, ignorez-vous quelle affliction accable le drongaire pour le moment, et que demain les médecins doivent procéder à l'amputation de sa jambe ? » Eux répondent : « Il n'en ira pas ainsi, et toi, ne va pas le croire. Nous lui rendrons en effet visite le vendredi et nous l'examinerons. »[36] Donc, à l'aube, quand les médecins voulurent se mettre à leur tâche et couper la jambe, Théodoret, se rappelant aussitôt la vision, les en empêcha et leur expliqua la situation ; apprenant cela, ils jugèrent pieusement qu'il ne fallait pas négliger la vision et s'abstinrent. Lorsqu'arriva le vendredi (ô Christ, tes miracles ! Dieu, comme tu es admirable à travers tes saints !), la jambe était telle qu'avant l'accident, intacte et parfaitement saine, n'ayant nul besoin d'opération ni même de tout autre soin.

XV. Miracle 3. Cet illustre Léon ne bénéficia pas seulement de ce miracle du saint, mais encore d'un autre. Saisi en effet par une maladie des plus lourdes, il avait tous les membres du corps frappés de faiblesse, mais surtout les genoux quasi inutilisables, ne s'acquittant plus de leur office. Dans un lieu plat et sans obstacle, il ne lui était sans doute

32. L'expression est vague et pourrait désigner simplement une incision pour ouvrir l'abcès, mais la suite du texte impose de comprendre que cela désigne l'amputation.

33. Intéressante mention d'un médecin privé qui fait partie de l'*oikos* d'un grand personnage. C'est évidemment parce que c'est un homme de confiance qu'il est chargé de l'opération, les autres médecins étant sans doute simplement venus en consultation pour confirmer le diagnostic.

34. Litt. « des Romains » (Ῥωμαῖοι), mais c'est l'autodésignation habituelle des Byzantins, et il n'y a pas ici de volonté explicite de rattacher ces personnages à l'ancienne Rome ; l'autre possibilité est que ces trois saints apparaissent en rêve dans la tenue qu'ils ont sur leurs icônes, donc une tenue « antique » fixée par l'iconographie. D'après le parallèle du mir. 9, ce sont presque certainement Côme et Damien ; le scénario rappelle d'ailleurs celui du mir. 27 de Côme et Damien : *Kosmas und Damian* (cité n. 4), p. 168-170.

35. Litt. « où est le terme (de votre déplacement) ? ».

36. Là encore, la langue de Syméon rend la compréhension délicate. Dans la *Patrologie* (avec son accentuation !), les saints répondent Οἱ δὲ, Οὔ, φασὶν, ce qui signifierait « Ils disent : Non (nous ne l'ignorons pas) » ; en réalité il faut lire : Οἱ δὲ οὐ φασὶν, hors style direct, « Ils disent que non (cela ne se passera pas ainsi) ». Le style direct commence avec l'apostrophe à Théodoret, ἀλλὰ τοῦτο… Ensuite, le verbe ἐποψόμεθα n'a évidemment pas ici le sens d'une simple visite de politesse, mais celui d'une visite médicale (plutôt désignée par ἐπισκέπτεσθαι dans l'Antiquité tardive).

pas impossible de marcher à son gré, mais monter un escalier ou gravir une pente était pour lui une entreprise digne des travaux d'Hercule. Les médecins et les autres recours lui firent des promesses, mais il n'eut rien de plus que les promesses et dut se contenter de ses espoirs. Puis le souvenir du saint lui revint, il conçoit un projet plus pieux et plus fiable pour la guérison, négligeant toutes les autres solutions comme insensées il va au tombeau du saint; une fois arrivé, il ne se livre pas à certaines pratiques ni non plus à une incubation prolongée, mais se contente de la seule prière et d'enduire ses genoux malades du myron qui jaillissait du tombeau. Ceci fait, il rejette bien vite les entraves de la maladie et reçoit dans ses jambes une vigueur extrême. Puis il s'en retourne chez lui, le corps entièrement sain et l'âme en joie. Mais il voulut montrer que ce bienfait n'avait pas été accordé à une âme négligente envers les faveurs, mais au contraire reconnaissante et prête à servir; comme la demeure[37] de ce divin saint Sampson était alors à la peine et ployait tant pour les revenus que pour les dépenses nécessaires, il demanda au bon Jean (Tzimiskès) – car c'était l'empereur au pouvoir alors – qu'on lui confie la protection de cette maison[38]. L'empereur le lui accorda, connaissant le grand soin de cet homme, et lui, le recevant, ne cessa de se démener, comme dit le proverbe, et d'y mettre tout son zèle jusqu'à ce qu'il ait redressé la maison et fait en sorte qu'elle puisse elle-même suffire à son entretien.

Miracle 4. Il ne convient pas non plus de délaisser ce récit qui met en valeur et celui qui a guéri et celui qui l'a été, l'un étant l'illustre Léon, l'autre le divin Sampson. Le hyélops[39] est une de ces maladies qui oppressent les yeux des humains; s'étant établi dans le globe oculaire, il y exerçait une forte pression. Un médecin fit une incision, mais fit plus de dommage que de bien, et on ne peut lui en tenir rigueur que parce que c'est involontairement qu'il causa un dommage; l'incision s'élargit extrêmement et devint très dangereuse, mais le divin Sampson la guérit par l'application fréquente de son onguent; il ne restait qu'un orifice très petit, et même là par providence et pour aider (le patient). Car il suintait par là une humeur qui en fin de compte aida et les yeux et la tête.

37. Le mot οἶκος est ambigu : il ne désigne pas seulement l'édifice, mais l'institution avec son personnel, ses structures et surtout ses finances.

38. La *Patrologia* (curieusement suivie par la *PmbZ*) propose de restituer Constantin Porphyrogénète alors que l'abréviation du manuscrit et les parallèles du ménologe (*Menologii anonymi byzantini* [cité n. 13], p. 109) et de manuscrits du texte signalés par A. Ehrhard, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Kirche von den Anfängen bis zum Ende des 16. Jahrhunderts* (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur 50-52), 2, Leipzig 1938, p. 309, n. 2, imposent de rétablir le nom de Jean Tzimiskès, parfaitement cohérent avec la carrière de Syméon. La προστασία de l'église que demande le patrice Léon est l'équivalent de l'ἐφορεία.

39. Litt. « apparence vitreuse » : une substance opaque se développe dans l'œil et exerce une pression douloureuse, qu'un médecin essaie de soigner par une incision, mais cette incision s'élargit (sans doute sous l'effet de la pression). Syméon présente ce terme comme un terme médical technique, mais il est absent des dictionnaires; en tout cas, la formation du mot est corroborée par une publication sur les termes médicaux en -ωψ, J. Jouanna, Histoire du mot αἱμάλωψ d'Hippocrate à Galien et à la médecine tardive, *Revue des études grecques* 114, 2001, p. 1-23 (je remercie A. Guardasole pour cette référence). Ce mir. 4 et le mir. 6 portent sur des maladies oculaires; or, les *Miracles d'Artémios* attestent qu'il y avait service consacré à ces maladies à l'hospice de saint Sampson : *Miracula Artemii* (cité n. 3), mir. 21, p. 126-127.

XVII. Miracle 5. Ajoutons encore aux autres miracles du saint celui de Génésios. Car, à côté de son aspect effrayant, il comporte aussi de l'agrément et mérite tout à fait d'être entendu. Ce Génésios était un des clercs et travailla de nombreuses années aux tâches de cet hospice : son temps de service ne dura pas moins de trente ans[40]. Il se trouvait qu'il était négligent et très nonchalant dans son service. De ce fait, une nuit, le saint lui apparut et lui infligea de nombreux coups en disant : « Pourquoi ne fournis-tu pas ce dont les malades ont besoin? Pourquoi es-tu négligent dans ta diaconie? » Cela ne se passait pas en rêve, ou dans une simple imagination, et la démonstration fut manifeste par les faits eux-mêmes : le matin, la langue de Génésios était sans voix, des traînées noires et des cicatrices bien visibles sur son corps rapportaient les événements mieux qu'une langue. Quand on lui demanda ce qui lui était arrivé, il fut incapable de l'expliquer; on lui donna un papier et il y écrit comment cela s'était passé. Trois jours passèrent, et il restait muet; comme l'affaire était déjà venue aux oreilles du drongaire, fidèle à lui-même il ne put être retenu et se rendit aussitôt à la sainte maison. Il brûlait d'entendre un récit plus clair des faits par questions et réponses, mais démuni face aux entraves qui pesaient encore sur la langue de la victime, il s'en remit à la prière pour cette affaire, en disant : « Saint de Dieu, si tu te rends compte de la grandeur de ma foi en toi, et du grand zèle que je mets à accomplir ma tâche, accorde-moi que Génésios puisse me rapporter avec sa langue ce qui lui est arrivé. » Ayant prié ainsi, il ne fut pas déçu dans sa demande, et quand il interrogea Génésios, celui-ci d'abord bégaya, murmurant faiblement et de façon heurtée, tenant des propos incompréhensibles; puis, l'usage de la langue lui revenant peu à peu, il explique tout, ajoutant ce qui concernait la maison du grand (saint). Car la colère (du saint) portait plutôt sur elle, qui du vivant du saint, tant qu'il était de ce monde, était en piteux état et largement méprisée, mais qui, après son départ vers Dieu, quand sa sainteté fut dès lors manifestée, aurait dû de toute façon être honorée et considérée comme sa maison[41] – ce qui d'ailleurs s'est produit par piété et amour de Dieu. Elle a en effet été transformée en église et reçoit la vénération qui convient.

XVIII. Miracle 6. Mais le miracle arrivé à Eustratios, qui est de la liste des protospathaires (il est encore vivant et on peut le voir), n'est pas non plus médiocre, banal ou indigne d'être rapporté. Il souffrait en effet d'un des yeux, et très fortement; il avait comme ami et familier le protospathaire Léon dont nous avons déjà dit qu'il était au service du drongaire Léon, et à qui ce dernier avait confié la curatelle de l'hospice; celui-ci, le voyant ainsi frappé de douleurs à son œil, lui dit : « Cher Eustratios, si tu fais ce que je vais te proposer, tu n'auras rien qui t'empêche d'avoir ton œil guéri[42]. » Comme Eustratios lui demande : « Que dois-je donc faire? », l'autre dit : « L'hospice a besoin d'huile, et si tu subviens à ses besoins, sans aucun doute tu guériras; cependant, si tu veux, je t'en fournirai les preuves écrites. » Ainsi parla-t-il, et les discours n'en restèrent pas au stade

40. Il devait donc détenir une des fonctions subalternes de direction, sans être le directeur qui est un dignitaire laïc comme le protospathaire Bardas au mir. 7.

41. Syméon utilise ici le terme οἰκία et non οἶκος comme plus haut, parce qu'il veut souligner que cela a été concrètement l'habitation de saint Sampson.

42. La tournure du texte grec peut surprendre, mais, comme d'autres auteurs de recueils de miracles, Syméon s'attache ici à reproduire du grec parlé et renonce pour une fois à son purisme : le lecteur doit avoir l'impression d'assister à la vraie conversation.

de discours, mais bientôt débouchèrent sur des actes; ayant confiance dans le pouvoir du grand (saint) et dans les miracles qu'il le voit accomplir, Léon donne à Eustratios une garantie écrite libellée ainsi : « Moi Léon, confiant dans le pouvoir du saint et dans la foi que j'ai fermement en lui, je te garantis à toi, Eustratios, que si tu fournis l'huile dont a besoin l'hospice, le grand (saint) te procurera la miséricorde[43] de Dieu et tu n'auras plus mal à ton œil. » Le saint devança son offrande en accomplissant le don promis par Léon, et Eustratios eut l'œil sans dommage ni souffrance. Mais lui, comme le dit le proverbe, dès qu'il reçut miséricorde, sa reconnaissance disparut. Il négligea ses promesses après avoir obtenu ce qu'il voulait de façon tout à fait indigne et erronée, et ne fournit pas même en faible quantité l'huile due à la sainte maison. Mais le saint lui apparaît une nuit et lui dit (il faut utiliser ses propres termes) : « Tu te moques de moi? » Cette apparition véridique rend la sagesse à Eustratios et le remplit de crainte; dès l'aube il envoie toute l'huile à Léon et lui dit : « Je me suis désormais acquitté de ma dette envers toi; de ton côté, intercède auprès du saint pour moi, car je ne peux supporter ses menaces. »

XIX. Miracle 7. Ce qui est arrivé au protospathaire Bardas défie presque la foi[44]. Il se trouvait être le frère de Jean, je veux dire le patrice qui tire son origine de la Macédoine; celui-ci avait une grande familiarité avec l'excellent et clément empereur Romain[45], dont tous savent qu'il était le fils de Constantin le très impérial, pour résumer en un mot. Ce Bardas tomba malade au côté d'un mal très pénible (celui que les médecins appellent anthrax) qui recouvrait presque tout son côté; percé de cinq orifices, il procurait des douleurs intolérables au patient. Et le dommage de la maladie n'en resta pas là : il s'étendit du côté jusqu'au sein, où s'installa une autre extension très agressive du mal qui boursoufla grandement le sein. Et le mal allait croissant et était fort, si bien que les médecins pensaient qu'il l'emportait sur la cure et qu'il lui fallait renoncer à l'espoir de la cure. Comme la fête du saint approchait, tous les médecins, ceux qu'on appelle les chartulaires et tous les autres[46] qui devaient le lendemain, à leur habitude, se rendre à l'église du glorieux martyr Mokios et accomplir la veillée habituelle, ce soir le quittèrent dans un état déjà jugé désespéré et dépourvu de perspectives de salut, et partirent. À l'aube, il fait venir un des chartulaires (c'était l'ostiaire Michel) qui me fit le récit suivant[47]. Il se trouvait que Bardas, celui qui était affligé de ce mal, était alors le xénodoque. Lorsque l'autre arriva près de Bardas, il le trouva debout, habillé de vêtements propres et en bonne santé; en le voyant ainsi, il fut rempli d'effroi, pensant que l'autre était devenu fou et hors de lui, et dit : « Malheur à moi! Que t'est-il arrivé? » Et l'autre de repartir : « Mais toi, au lieu de rendre gloire à Dieu comme il conviendrait, tu préfères te lamenter et crier comme les gens en deuil? » Mais Michel, encore davantage effaré par ce spectacle inattendu, l'interrogea et se renseigna soigneusement, car il était avide de savoir ce qui s'était passé.

43. Jeu de mots facile et traditionnel entre ἔλεον (miséricorde) et ἔλαιον (huile).
44. Litt. « est, pour un peu, plus fort que la foi ».
45. Donc Romain II, fils de Constantin VII.
46. « Tous les autres » du petit groupe de connaissances du malade qui lui rendaient visite.
47. Le texte continue au style direct pour une seule phrase, que nous avons transposée au style indirect pour ménager les apostrophes suivantes au style direct; là et en d'autres endroits du texte, Syméon écrit visiblement très vite et n'a pas pris le temps d'harmoniser.

L'autre répondit d'une voix nette et solennelle : « Voici vraiment ce qu'est une joie hors de la norme. »

XX. « Quand, dit-il, vous m'avez laissé dans cet état pour rentrer chez vous, moi, accablé par les douleurs de mon mal, vaincu par le découragement puisqu'il ne me restait plus d'espoir de vivre, et d'autant plus que je n'avais pas été jugé digne d'aller moi aussi au tombeau du saint et de participer à sa fête, je passai toute la nuit sans sommeil. Couché ainsi, je vois sortir de l'église de ma maison[48] un vieillard, qui avait l'apparence d'un moine; il vint se placer au milieu de cette maison et se tourna vers moi : "Je te le dis, lève-toi." Comme je lui rétorque : "Comment peux-tu dire cela? Je ne le peux pas", il répéta une deuxième et une troisième fois la même parole. Il dit enfin : "Je te le dis, lève-toi et va au plus vite au tombeau de saint Sampson." Sur ces mots, je me redressai un peu sur mon lit, et je le vis retourner dans l'église d'où il m'avait semblé venir, puis enfin il disparut. Alors je me levai pour de bon, et j'avais l'impression d'être délivré de toute douleur; pressant alors de mes deux mains mon sein, je sentis un souffle sortir de mon côté vers l'arrière. Alors, j'appelai avec joie mon épouse et lui dis : "Il me semble que je n'ai plus du tout mal; défais donc doucement les pansements qui recouvrent ma plaie." Elle le fit, mais un grand dégoût la tenait : "Oh! quel est ce champignon sur la plaie?" C'était de la chair pourrie qui s'était détachée, partie avec les linges. Guéri ainsi et ragaillardi mystérieusement, je ne peux plus me retenir : pour obéir à l'injonction de celui qui m'a guéri, je vais aller à son tombeau célébrer sa fête avec les autres. » Sur ces paroles, il agit aussitôt ainsi et alla plein de plaisir et de joie vers le saint, mais pour ceux qu'il croisait la chose était incroyable et le spectacle invraisemblable.

XXI. Miracle 8. Rangeons avec les précédents aussi le miracle de Georges, car il n'est ni médiocre ni banal, ni tel qu'il soit juste de le négliger. Il se trouvait être le serviteur d'un moine et prêtre du nom d'Ephraïm[49]. Atteint du mal de l'hydropisie, il vint incuber à la sainte demeure du grand (saint); puis, ne supportant pas la longueur de son incubation, il quitte la sainte demeure et s'en va à celle de son maître. Celui-ci ne cesse pas de l'encourager et de lui proposer de retourner à la demeure du saint et d'y incuber; comme l'autre ne se laissait pas persuader (en effet, le moine ne recourait pas à des paroles plus rudes à cause de la gravité de la maladie), il lui dit : « Entre au moins dans l'église pour vénérer l'icône du saint, puis prends de son huile, enduis-en toi sur ta couche et allonge-toi »; Georges suivit ses instructions. Lorsque ce fut le jour, son maître lui recommanda d'agir de nouveau de même, mais il répondit : « Mais je suis guéri, et grâce à la puissance du saint je jouis d'une parfaite santé; cette nuit, le saint m'est apparu, a touché mon ventre et m'a dit : "Pars en bonne santé, plus aucun mal ne t'importune". » Cela ne suffit pas pour persuader le maître : il voulut faire l'épreuve et examina le visage, le ventre, les jambes et le reste des membres, et comme il ne vit aucune

48. L'expression est surprenante; il s'agit sans doute d'une chapelle privée dans la maison de Bardas, puisque le saint se déplace uniquement à l'intérieur de cette maison. Sampson est présenté implicitement comme un moine dans son dossier hagiographique : MILLER, The Sampson hospital (cité n 12), p. 111.
49. Le point est doublement intéressant : d'une part, il confirme que souvent les moines de milieu aisé conservent une fortune personnelle, d'autre part il semble bien que le « serviteur » (οἰκέτης) soit en fait un esclave.

trace ni marque de la maladie, et rendit gloire à Dieu et grâces au saint, ayant trouvé un médecin authentique et gratuit, et voyant son serviteur guéri.

XXII. Miracle 9. La maladie d'Irène était de même nature : c'était l'hydropisie, le mal le plus redoutable, qui obtint guérison d'une façon plaisante et merveilleuse. Irène était la femme d'un des clercs qui servaient au saint sanctuaire ; elle y fit l'incubation, comme les médecins avaient renoncé à la guérir. Le saint se présenta de nuit avec deux autres personnes avec qui il apparaît le plus souvent (on dit que ce sont les divins Anargyres Côme et Damien) ; le saint lui demanda d'abord de quoi elle souffrait. Il lui sembla qu'elle le lui montrait, et le saint s'adressant à l'un des deux hommes le lui montra et dit : « Il faut lui faire une incision[50] à la cuisse », et l'autre s'exécuta. Elle, sentant comme une douleur, s'éveilla, et ne reconnut rien de ce qu'elle avait ressenti. Quand ce fut le jour, sa servante vint la trouver, et voyant de l'eau écoulée sous la couche, elle crut, comme c'est logique, que c'était de l'urine ; elle reprocha à Irène cette indécence et cette vraie honte, qu'elle ne s'était pas levée ni n'avait appelé une des servantes, mais avait ainsi souillé ses vêtements et sa couche. L'autre niait avoir fait quoi que ce soit de tel, disant : « Pas du tout ! » Puis, comme elle relevait sa tunique, l'incision apparut avec le liquide qui en coulait ; on comprit qui était le médecin, elle se révéla guérie et revint chez elle en bonne santé.

XXIII. Il suffit de ces échantillons pour connaître toute la grâce du grand (saint). Pourquoi donc, faudrait-il, comme dans la tragédie, énumérer l'infini ? Car ces miracles ne cessent de se produire, se comportant comme les flots des fleuves ; d'ailleurs un d'entre eux suffit pour tous, je veux dire le courant divin qui provient du tombeau et y trouve son origine et sa source ; il ne coule pas sans cesse, mais quelques jours avant la fête du thaumaturge il apparaît comme un filet, puis augmente quelque peu et persiste après la fête, coulant ainsi jusqu'à ce que quelques jours passent, puis cesse. Mais je crois que c'est plus digne d'admiration et plus vénérable que s'il coulait continûment et sans cesse ; car conserver ainsi sans faute ni erreur le temps de l'apparition du flux puis celui de sa disparition, j'affirme que c'est plus admirable et plus charmant, voire plus vénérable ; car la continuité peut créer la satiété, et la satiété peut porter au mépris.

CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée

50. C'est alors le remède médical normal de l'hydropisie, une ou plusieurs incisions superficielles pour faire s'écouler l'excédent d'eau.

PORTRAITS DES SAINTS DANS L'HAGIOGRAPHIE BYZANTINE : DU PORTRAIT THÉOLOGIQUE À L'EXALTATION DE LA BEAUTÉ PHYSIQUE

par Marina DETORAKI

Le choix du portrait comme lieu pour observer l'évolution des valeurs philosophiques, religieuses et esthétiques pourra surprendre. Et pourtant, nous pensons qu'une série de portraits de saints, choisis dans la littérature hagiographique et patristique de Byzance[1] sur une durée de sept siècles, du IVe au Xe siècle, et considérés pour eux-mêmes comme objet littéraire, en les isolant de la narration et donc en les débarrassant de leur rôle secondaire comme « *ancilla narrationis* »[2], permet une série d'observations fécondes.

QUEL PORTRAIT ?

Les descriptions des personnages, dans la littérature, peuvent se rapprocher tantôt de la catégorie des représentations littéraires, des « portraits »[3] à proprement parler, ou se focaliser plutôt sur les particularités psychologiques ou morales du héros de l'œuvre littéraire[4]. Les descriptions du premier genre – les portraits – se caractérisent par leur autonomie à l'intérieur de l'œuvre plus vaste où elles prennent place. Elles paraissent interrompre le cours du récit et se détacher du contexte narratif, créant ainsi dans l'œuvre

1. Sur la place de la littérature patristique dans l'hagiographie voir P. HADOT, *Études de patristique et d'histoire des concepts*, Paris 2010, p. 49 et selon la tradition bollandiste : voir M. VAN UYTFANGHE, L'hagiographie : un genre chrétien ou antique tardif?, *AnBoll* 111, 1993, p. 135-188. Voir aussi S. EFTHYMIADIS, Introduction, dans *The Ashgate research companion to Byzantine hagiography. 2, Genres and contexts*, ed. by S. Efthymiadis, Farnham – Burlington 2014, p. 1-21, ici p. 6 ; voir aussi M. HINTERBERGER, Byzantine hagiography and its literary genres : some critical observations, *ibid.*, p. 25-60, ici p. 36-38.

2. G. GENETTE, *Figures III*, Paris 1972, p. 133-138.

3. Voir p. ex. Théon, *Progymnasmata*, dans *Rhetores Graeci*, ex rec. L. Spengel (Teubner), vol. 2, Leipzig 1854, p. 118 : Ἔκφρασις ἐστι λόγος περιηγηματικὸς ἐναργῶς ὑπ' ὄψιν ἄγων τὸ δηλούμενον.

4. Nous suivons en réalité la division proposée par Ph. HAMON, *Du descriptif*, Paris 1993, p. 11 : le terme « portrait » comme description de l'aspect physique d'une personne mais aussi de son identité morale est différent de *prosopographie* conçue comme description exclusivement de son aspect physique. Voir aussi J.-Ph. MIRAUX, *Le portrait littéraire*, Paris 2003.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 123-138.

une suspension temporelle[5]. Ces descriptions capturent réellement un instant où le personnage, qu'elles décrivent avec la force et la clarté d'un cliché photographique[6], s'immobilise. Elles visent ainsi à donner une image intemporelle du personnage qu'elles figent dans une continuité. Il s'agit en fait de la représentation littéraire du personnage projeté pour un instant en avant de la scène de l'œuvre littéraire, ou plutôt, comme nous allons le voir, affranchi totalement du cours du récit.

En tant que représentations des personnages, ces portraits visent à mettre sous les yeux du lecteur avec *enargeia* – « l'évidence d'une apparition », dit Gilbert Dagron[7] – celui qu'elles décrivent et tout particulièrement, à provoquer chez le lecteur « la charge émotionnelle et la surprise d'un spectacle »[8], qu'accompagne une surprise pouvant aller jusqu'à l'extase. Sous cet aspect, ces représentations littéraires se rapprochent de la forme rhétorique de l'*ekphrasis*, qui est connue en particulier dans la tradition des *progymnasmata*[9]. Comme dans les *ekphraseis*, elles présentent la caractéristique d'être précédées d'une courte phrase ou d'une formule d'introduction – souvent une exclamation, ou une expression dans la tonalité de l'éloge – par laquelle l'auteur éveille la curiosité du lecteur pour la description qui va suivre, créant ainsi ce qu'on appellera un horizon d'attente[10]. Cependant, il est difficile de faire entrer pleinement les descriptions dont nous allons parler dans la catégorie des *ekphraseis* telles que les définissent les histoires de la littérature[11] dans la mesure où elles ne prennent que rarement la forme de textes autonomes, et surtout, parce qu'elles se soumettent assez peu aux règles d'un genre où la recherche esthétique conduit à rivaliser avec la statuaire ou avec la peinture : elles sont beaucoup plus brèves, accordent moins d'importance à la virtuosité rhétorique, insistent davantage sur le fond théologique qui forme leur arrière-plan, et ne visent pas à produire, comme résultat de la description, une œuvre d'art comme l'est une statue ou un tableau[12].

Les descriptions du deuxième type que nous avons distingué visent le caractère et l'*èthos* du personnage. Tissées dans le cours de la narration, elles s'enrichissent progressivement et

5. Π. Αγαπητος [P. Agapitos] & M. Hinterberger, *Εἰκὼν καὶ λόγος : ἕξι βυζαντινές περιγραφές ἔργων τέχνης*, Αθήνα 2006, p 6.

6. « la précision d'un tracé » : G. Dagron, *Décrire et peindre : essai sur le portrait iconique*, Paris 2007, p. 91. Sur la *saphèneia* et *enargeia* comme caractéristiques de la description depuis l'Antiquité voir C. Calame, Quand dire c'est faire voir : l'évidence dans la rhétorique antique, *Études de lettres : revue de l'université de Lausanne* 4, 1991, p. 3-22.

7. Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 91. Sur l'*enargeia* dans l'*ekphrasis* byzantine, voir S. Papaioannou, Byzantine enargeia and theories of representations, *BSl.* 69, 3, 2011, p. 48-60.

8. Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 91. Voir aussi Αγαπητος & Hinterberger, *Εἰκὼν καὶ λόγος* (cité n. 5), p. 31.

9. H. Hunger, *Βυζαντινή λογοτεχνία : η λόγια κοσμική γραμματεία των Βυζαντινών*, Αθήνα 2001[3] [= *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner*], I, p. 263-286 ; Αγαπητος & Hinterberger, *Εἰκὼν καὶ λόγος* (cité n. 5) suivi d'une annexe bibliographique très riche. Voir aussi Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 83-86.

10. Αγαπητος & Hinterberger, *Εἰκὼν καὶ λόγος* (cité n. 5), p. 17-18.

11. On note que Hunger n'inclut pas de descriptions de personnes dans son histoire de littérature byzantine : Hunger, *Βυζαντινή λογοτεχνία* (cité n. 9), bien que les textes de rhétorique ancienne les citent explicitement ; par ex. Théon, *Progymnasmata* (cité n. 3), p. 118 : γίνεται δὲ προσώπων τε ἔκφρασις καὶ πραγμάτων καὶ τόπων καὶ χρόνων.

12. λαλοῦσα ζωγραφία ou ὁμιλῶσα εἰκών : Αγαπητος & Hinterberger, *Εἰκὼν καὶ λόγος* (cité n. 5), p. 15-17 ; Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 83-86.

se complètent à travers les décisions, les actions et les paroles du héros, avec le secours des adjectifs et des précisions qu'ajoute l'auteur. Bien souvent, elles sont liées organiquement au reste de l'œuvre et, si elles visent à donner une image corporelle, spirituelle et morale du héros, dans la réalité, il s'agit souvent de présenter des modèles, et ces descriptions physiques et/ou morales, dépassent les limites de l'image instantanée, de la prise de vue photographique dont nous avons parlé plus haut à propos des représentations littéraires (portraits). Dans les descriptions de ce deuxième type, la proportion des notations physiques et morales peut varier selon les œuvres. Les héros homériques, pour prendre cet exemple classique de descriptions tissées dans la narration, sont les archétypes littéraires de *virtus et pulchritudo*, avec un aspect physique et moral idéalisé[13]. Dans certains cas, ces descriptions s'attachent principalement à l'aspect moral[14].

En fait, il ne s'agit pas de pures *ekphraseis* des héros, mais d'esquisses qui sont construites progressivement tout au long du récit. Ces descriptions ne forment pas une section bien définie de l'œuvre, comme c'est le cas pour les portraits, et elles ne sont pas introduites par une expression qui crée l'attente du lecteur – comme nous l'avons dit plus haut pour les portraits –, lecteur qui veut « voir » le personnage littéraire. À nos yeux, ce critère de l'attente provoquée par l'expression introductive constitue le moyen le plus sûr pour distinguer les « portraits » des personnages des simples descriptions morales ou psychologiques, parce que la phrase ou l'expression introductive ouvre aussitôt sur un autre niveau narratif, au-delà de la narration principale : une sorte de *métalepse*[15], ou de digression[16]. Ainsi donc, c'est sur ce type de portrait littéraire, plus rare, à l'exclusion des notations psychologiques ou morales dispersées au fil de la narration, que nous concentrerons notre étude, afin de dépister les options littéraires et religieuses qui se manifestent chez tel auteur ou à telle époque. C'est avec cette intention que nous relèverons et évaluerons littérairement certains de ces portraits qui nous ont paru importants et significatifs.

L'hagiographie et le portrait

Dans la vaste littérature hagiographique, nous rechercherons donc des portraits de saints qui apparaissent comme une image dans le texte, comme un tableau révélant l'intention qu'a l'auteur de capturer un moment, ou mieux, de sortir un instant de la temporalité de la narration. Ce ne sont pas les *ekphraseis* rhétoriques autonomes, telles que l'on vient de les décrire plus haut, qui intéressent cette recherche et qui, du reste, comme l'a fait remarquer Delehaye dès 1920[17], sont très peu nombreuses. Nous n'en

13. V. Neri, *La bellezza del corpo nella società tardoantica : rappresentazioni visive e valutazioni estetiche tra cultura classica e cristianesimo* (Studi di storia 10), Bologna 2004, p. 111. Sur le langage typique de descriptions chez Homère : G. Nagy, *The ancient Greek hero in 24 hours*, Harvard University press 2013, p. 48-71.

14. C'est le cas des *Caractères* de Théophraste et de La Bruyère, ou du *De viris illustribus* de Jérôme ou de Pétrarque ou encore de la *Vie d'Apollonius de Tyana* de Philostrate et des *Vies de sophistes* d'Eunape.

15. Genette, *Figures III* (cité n. 2), p. 243.

16. Αγαπητος & Hinterberger, *Εἰκὼν καὶ λόγος* (cité n. 5), p. 20.

17. H. Delehaye, *Les passions des martyrs et les genres littéraires* (Subsidia hagiographica 13B), Bruxelles 1966, p. 154-155.

avons trouvé que huit dans la *Bibliotheca hagiographica Graeca* et, pour la plupart, il s'agit d'œuvres de l'époque des Paléologues, dont nous ne traiterons pas ici[18]. Nous limiterons notre recherche à la période qui va du IVe au Xe s., à savoir depuis la littérature patristique de la première période byzantine jusqu'à la renaissance macédonienne, qui représente un tournant important dans l'histoire littéraire de Byzance, en particulier dans le domaine de l'hagiographie. Le corpus des textes que nous avons examinés comprend des Vies, des Passions, des Oraisons funèbres, des Éloges et des notices de synaxaires. Le modeste échantillon que nous présenterons ici concerne en conséquence différents types de sainteté : des martyrs, des ascètes et des moines, et même un ange. De ce fait on peut se demander si la recherche d'une évolution du portrait littéraire des saints ne risque pas d'être entravée par cette diversité des types de sainteté. La réponse, dans un premier temps, paraît positive, mais la difficulté ne nous a pas paru cependant insurmontable, notre but étant à la fois de distinguer des catégories plus fines de portraits hagiographiques et de montrer qu'on peut en effet, en tenant compte des différents types de saints, dessiner une évolution, liée aux changements qui affectent la littérature, mais aussi l'image dominante de la sainteté et tout particulièrement celle du corps du saint. Le portrait hagiographique, comme nous le verrons, même s'il est fortement marqué par la tradition, en vient à se dégager des conceptions théologiques qui étaient apparues à la période protobyzantine.

Degrés zéro : le rejet de la description physique

Comme point zéro, comme premier degré de la représentation littéraire du saint, nous trouvons le rejet absolu de la description physique des personnages. Le refus de décrire le corps, parce qu'il est soumis à la corruption, est aisément observable et compréhensible chez les Pères de l'Église. Parce qu'ils sont les héritiers directs du stoïcisme de l'époque précédente ou du néoplatonisme qui lui a succédé, ces Pères, parce qu'ils étaient des théologiens, ce qui les intéresse, c'est de peindre un portrait moral, et non de décrire les caractères physiques d'un personnage. C'est ainsi que Grégoire de Nazianze, dans l'oraison funèbre qu'il consacre à Basile, nous dit qu'il laisse le soin de décrire l'apparence physique du saint à ceux que cela intéresse : « Sa beauté, sa force, sa grandeur, choses auxquelles je vois que la plupart des gens prennent plaisir, nous les laisserons à ceux qui veulent s'en occuper. »[19]

18. Selon la *BHG* les *ekphraseis [descriptiones]* autonomes sont les suivantes : 1) sainte Anne : Descriptio s. Annae a. Theodoro Hyrtaceno (*BHG* 134), 2) Efraim le Syrien : Descriptio a. Marco Eugenico (*BHG* 592i), 3) sainte Euphémie : Descriptio picturae a. Asterio Amaseno (*BHG* 623), 4) saint Grégoire le théologien : Effigies a. Olympio Romano (*BHG* 730p), 5) Les trois hiérarques : Formae corporalis descriptio (*BHG* 746z), 6) saint Marc : De forma corporis eius (*BHG* 1038f), 7) Théotokos : Ecphrasis a. Ioanne Eugenico (*BHG* 1049g), 8) Tous saints : Descriptio imaginis a. Marco Eugenico (*BHG* Auct. 1191t).

19. Oraison 43, Pour le grand Basile, oraison funèbre : Grégoire de Nazianze, *Discours 42-43*, introd., texte critique, trad. et notes par J. Bernardi (SC 384), Paris 1992, p. 136 : Κάλλους μὲν δὴ καὶ ῥώμης καὶ μεγέθους, οἷς τοὺς πολλοὺς ὁρῶ χαίροντας, τοῖς βουλομένοις παραχωρήσομεν. De la même façon dans son *Oraison funèbre pour son frère Césaire*, il définira son discours comme un tableau mettant son portrait en évidence : Τὸ δὲ ἐμὸν δῶρον λόγος, [...] πινάκων ἐναργεστέραν προτιθεὶς τὴν εἰκόνα τοῦ ποθουμένου : Oraison 7, Grégoire de Nazianze, *Discours 6-12*, introd., texte critique, trad. et notes par M.-A. Calvet-Sebasti (SC 405), Paris 1995, p. 220.

Cependant, dans son Éloge de saint Cyprien, Grégoire décrit Justine, une sainte appartenant à un passé déjà éloigné, en empruntant ses mots aux psaumes ou au Cantique des Cantiques : « Il y avait une jeune fille d'une remarquable beauté, patricienne et vertueuse, qui était dans la fleur de sa jeunesse et d'une conduite exemplaire. Son physique était séduisant et ses vertus morales attiraient la sympathie. Tout le monde en parlait et cela bouleversait le jeune homme qui avait sous les yeux sa beauté exceptionnelle et, dans les oreilles, l'éloge de sa conduite qu'on vantait à l'envi. Écoutez, jeunes filles, et partagez notre joie, et vous toutes plus encore, femmes mariées, qui êtes vertueuses et prudes ! En effet, le récit vous met les unes et les autres également en valeur. Cette jeune fille était fort jolie. Que le divin David chante avec nous en son honneur, disant : "Toute la gloire de la fille du Roi est intérieure." Véritable fiancée du Christ. Beauté discrète. Statue animée. Offrande inviolable. Sanctuaire inaccessible. Jardin clos. Fontaine scellée. — Oui, que Salomon aussi chante quelque chose en son honneur ! – Réservée exclusivement au Christ. D'où vient-il et comment se fait-il ? Je l'ignore. Le grand Cyprien s'éprit de cette personne tout à fait prudente et vertueuse : car des yeux se posent, pleins de convoitise, même sur des objets interdits ; c'est le plus primesautier et le plus insatiable des organes ! Et Cyprien ne se contenta pas d'être épris, mais il entreprit même de la séduire. »[20]

L'autorité du texte biblique assure la légitimité de cette description d'une beauté plutôt évoquée que dépeinte, l'auteur se concentrant bien vite sur la beauté intérieure de Justine, et surtout sur sa virginité. La phrase κοινὸν γὰρ ἀμφοτέραις καλλώπισμα τὸ διήγημα (« le récit vous met les unes et les autres également en valeur ») a les mêmes fonctions que les formules d'introduction signalées plus haut et vise à créer chez le lecteur un horizon d'attente. On notera surtout l'usage du terme « récit », διήγημα, usuel dans les traités de rhétorique[21], et qui montre que, pour Grégoire, l'aspect narratif l'emporte sur la description. Et la suite du texte montre bien tous les dangers que recèle la beauté féminine, même quand on la croit cachée et inaccessible : le regard, incontrôlable et insatiable, s'insinue partout, la concupiscence du « grand Cyprien » est éveillée et, séduit, il entreprend de séduire. Ici encore, la réticence devant le corps et sa beauté est sensible et affecte la description, sévèrement contrôlée et réduite à ce qui est licite ou sans danger.

20. Ἀκούετε, παρθένοι, καὶ συναγάλλεσθε, μᾶλλον δὲ καὶ τῶν ὑπὸ ζυγὸν ὅσαι σώφρονές τε καὶ φιλοσώφρονες· κοινὸν γὰρ ἀμφοτέραις καλλώπισμα τὸ διήγημα. Καὶ ἡ παρθένος καλὴ τῷ εἴδει σφόδρα· προσᾳδέτω ταύτῃ μεθ' ἡμῶν ὁ θεῖος Δαβὶδ, Πᾶσα ἡ δόξα, λέγων, τῆς θυγατρὸς τοῦ βασιλέως ἔσωθεν, νύμφη Χριστοῦ γνησία, κάλλος ἀπόθετον, ἄγαλμα ἔμψυχον, ἀνάθημα ἄσυλον, τέμενος ἀνεπίβατον, κῆπος κεκλεισμένος, πηγὴ ἐσφραγισμένη (προσᾳδέτω γάρ τι καὶ Σολομὼν), μόνῳ Χριστῷ τηρουμένη. Ταύτης ὁ μέγας ἥλω Κυπριανὸς, οὐκ οἶδ' ὅθεν καὶ ὅπως, τῆς πάντα ἀσφαλοῦς καὶ κοσμίας. Ψαύουσι γὰρ ὀφθαλμοὶ λίχνοι καὶ τῶν ἀψαύστων, τὸ προχειρότατον ὀργάνων καὶ ἀπληστότατον. Καὶ οὐχ ἥλω μόνον, ἀλλὰ καὶ ἐπείρα : Grégoire de Nazianze, *Discours 24-26*, introd., texte critique, trad. et notes par J. Mossay (SC 284), Paris 1981, p. 56-57.

21. Par exemple, Aphthonius, *Progymnasmata* : *Rhetores Graeci. 10, Aphthonii progymnasmata*, ed. H. Rabe (Teubner) Leipzig 1926, p. 2 : *Διήγημά ἐστιν ἔκθεσις πράγματος γεγονότος ἢ ὡς γεγονότος.* Voir aussi M. Detoraki, Récits édifiants et hagiographie : le cas du *Pré spirituel*, dans *Byzantine hagiography : texts, themes and projects*, ed. by A. Rigo, M. Trizio, E. Despotakis, Turnhout 2017 [sous presse].

Le portrait ascétique et le conformisme théologique

Il faut maintenant nous tourner vers le premier grand texte, le modèle des biographies monastiques, la *Vie d'Antoine* par Athanase d'Alexandrie, afin de comprendre comment l'auteur s'engage dans la description de l'ascète qui est l'objet de sa narration. Cette description se trouve à un point nodal de la narration, et ce n'est bien sûr pas un hasard. Antoine, après s'être enfermé seul pendant vingt ans dans un fortin où il a combattu les démons, réapparaît devant les hommes, prêt à accomplir envers eux sa mission apostolique et à assumer le rôle d'intermédiaire entre Dieu et les hommes, conformément à ce qui sera de règle dans ce type de textes[22]. Ce n'est pas Antoine qui revient vers les hommes, mais c'est eux qui viennent le trouver dans le tombeau où il s'est isolé, et qu'Athanase compare à un *adyton* : ils en forcent la porte, et c'est alors qu'Antoine sort et vient vers eux « comme un myste après l'initiation, inspiré d'un souffle divin, μεμυσταγωγημένος καὶ θεοφορούμενος »[23]. C'est avec ces deux termes nettement néoplatoniciens que l'auteur désigne l'arrivée du saint à la perfection, son accomplissement comme *théios anèr*[24], et la description de l'apparence extérieure du saint vient tout de suite après cette notation : « C'est alors que, pour la première fois, il sortit du fort et se fit voir à ceux qui venaient à lui. Quand ils le virent, ils furent dans l'admiration de voir que son corps avait gardé le même état[25] : ni empâté par le manque d'exercice physique, ni amaigri par les jeûnes et la lutte contre les démons, mais tel qu'on l'avait connu avant qu'il fît retraite. Quant à son âme, elle était dans un état de pureté. Elle n'était ni resserrée par la tristesse, ni relâchée par le plaisir, ni sujette au rire ou au chagrin. Quand il avait vu la foule, il n'avait pas été troublé, et quand tant de gens le saluaient, il ne s'était pas réjoui, mais il était resté parfaitement égal à lui-même, comme quelqu'un que gouverne la raison et qui se trouve dans son état naturel. »[26]

La description d'Antoine sortant de son « adyton » est un portrait moral, surtout dans sa dernière partie, mais elle se réfère tout d'abord à l'état (ἕξις) de son corps. De ce fait, nous avons ici un développement par rapport au point zéro de la première étape dont nous avons parlé plus haut. Cependant, si nous examinons la substance de la description du corps d'Antoine, nous voyons clairement qu'il s'agit d'un passage qu'inspirent des vues théologiques beaucoup plus que d'une libre création littéraire ou d'un portrait rendant des traits individuels. Le caractère théologique du passage réside dans la conception d'une nature inaltérée, d'un corps inchangé, d'un état qui annonce l'*ataraxia* ou même

22. Εἴκοσι τοίνυν ἐγγὺς ἔτη διετέλεσεν οὕτω καθ' ἑαυτὸν ἀσκούμενος, οὔτε προϊὼν οὔτε παρά τινων συνεχῶς βλεπόμενος : Athanase d'Alexandrie, *Vie d'Antoine*, introd., texte critique, trad., notes et index par G. J. M. Bartelink (SC 400), Paris 1994, p. 172-174. Voir B. Flusin, *Miracle et histoire dans l'œuvre de Cyrille de Scythopolis*, Paris 1983, p. 119-131.

23. Μετὰ δὲ ταῦτα, πολλῶν ποθούντων καὶ ζηλῶσαι θελόντων τὴν ἄσκησιν αὐτοῦ, ἄλλων τε γνωρίμων ἐλθόντων καὶ βίᾳ τὴν θύραν καταβαλόντων καὶ ἐξεωσάντων, προῆλθεν ὁ Ἀντώνιος ὥσπερ ἔκ τινος ἀδύτου μεμυσταγωγημένος καὶ θεοφορούμενος, *Vie d'Antoine* (cité n. 22), p. 172.

24. Th. Pratsch, *Der hagiographische Topos : griechische Heiligenviten in mittelbyzantinischer Zeit*, (Millennium Studien 6), Berlin – New York 2005, p. 400.

25. ἐθαύμαζον ὁρῶντες αὐτοῦ τό τε σῶμα τὴν αὐτὴν ἕξιν ἔχον, καὶ μήτε πιανθὲν ὡς ἀγύμναστον, μήτε ἰσχνωθὲν ὡς ἀπὸ νηστειῶν καὶ μάχης δαιμόνων, *Vie d'Antoine* (cité n. 22), p. 172. La phrase, comme une sorte d'introduction à la description, éveille la curiosité du lecteur, créant ainsi un horizon d'attente (voir plus haut, p. 124).

26. *Vie d'Antoine* (cité n. 22), p. 173.

l'*apatheia* dont il sera question dans d'autres textes ascétiques[27]. La *téléiôsis*, l'arrivée à la perfection, ramène Antoine à l'état adamique, d'où est exclue toute idée de corruption ou d'affection, tant pour le corps que pour l'âme[28]. La description est construite sur un parallèle entre le corps et l'âme et elle présente ainsi au lecteur « une figure sublime, où l'âme s'extériorise en apparaissant lumineusement sur le visage. L'intériorité s'exprime et se montre ainsi comme dans un miroir »[29]. La phrase « il était resté parfaitement égal à lui-même, comme quelqu'un que gouverne la raison » est une définition frappante de la perfection ascétique qui s'imposera dans le monde protobyzantin[30]. Le portrait d'Antoine est dominé par ces considérations théologiques, par cette vision mystique de la perfection ascétique, qui semble occuper toute la description sans laisser de place à des notations plus personnelles. C'est là ce que nous appelons le conformisme théologique, auquel le portrait se soumet.

Alors que le portrait d'Antoine accepte le corps, mais uniquement dans son état adamique, inaltérable et pacifié, un autre type de portrait marqué théologiquement surgit lui aussi à l'époque protobyzantine. Il est caractérisé par la négation complète de la chair mortelle. Nous en citerons deux exemples, qui nous ont paru caractéristiques de l'image de l'ascète qui se répand dans le monde byzantin, et que nous empruntons à deux textes influents, la *Vie de S. Onuphre* (*BHG* 1378) et celle de *Marie l'Égyptienne* (*BHG* 1041z).

Dans le premier de ces textes, le narrateur, Paphnuce, raconte comment il est parvenu à apercevoir, au fond du désert, le grand ascète qui s'y était retiré et caché : « Lorsque je fus parvenu au plus profond du désert, je vis de loin un homme d'aspect effrayant, à la pilosité épaisse, noir de corps, les reins entourés de feuillage. Car il était nu, et c'est par ce moyen qu'il cachait les parties du corps qui doivent l'être. Quand je le vis venir à moi, je pris peur et je montai sur un haut rocher pour m'y tenir, parce que je pensais qu'il était quelque bête sauvage [...] Il avait la chevelure et la barbe toutes blanches et il était tout affecté par la vieillesse et le grand manque de nourriture. »[31]

Dans la *Vie de Marie l'Égyptienne*, la mise en scène est analogue. Le narrateur, qui est cette fois le saint moine Zosime, s'est retiré dans le désert près du Jourdain pour y passer le Carême et, cette fois, ce n'est pas un homme, mais une femme qui se présente à ses regards : « Brûlant du désir d'aller de plus en plus loin dans de désert [...] il [Zosime] vit,

27. *La Vie d'Antoine* (cité n. 22), p. 235, n. 1.

28. Flusin, *Miracle et histoire* (cité n. 22), p. 127 ; Voir aussi B. Flusin, L'essor du monachisme oriental, dans *Histoire du christianisme des origines à nos jours. 3, Les Églises d'Orient et d'Occident*, sous la dir. de J. M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez et M. Venard, Paris 1998, p. 588-604. Voir aussi Neri, *La bellezza del corpo* (cité n. 13), p. 186-190.

29. Σ. Ράμφος [S. Ramphos], Ἀνέσπεροι ἐν τάφῳ, dans *Από τα πορτραίτα του Φαγιούμ στις απαρχές της τέχνης των βυζαντινών εικόνων*, επιμ. Ε. Δοξιάδη, Ηράκλειο 1998, p. 31.

30. À propos de λόγος, nous aurions opté pour éditer Λόγος. Bartelink du reste laisse la trace de son doute : « La formule être gouverné par la raison est stoïcienne ; tout comme la suivante (se trouver dans son état naturel). Mais on peut supposer ici une allusion sous-jacente au Logos chrétien. » : *Vie d'Antoine* (cité n. 22), p. 175, n. 1.

31. *Vita S. Onuphrii*, dans *Hagiographica inedita decem*, e codicibus eruit F. Halkin (CCSG 21), Turnhout – Louvain 1989, p. 79 : ὡς δὲ τὴν ἐσωτέραν κατέλαβον ἔρημον, ἐθεασάμην ἄνδραν φοβερὸν τῷ εἴδει, δασὺν ταῖς θριξὶν καὶ τὸ σῶμα μέλαν, καὶ φύλλον βοτάνης περιβεβλημένον ἐν τῇ ὀσφύι αὐτοῦ· γυμνὸς γὰρ ἦν καὶ ἐσκέπετο ὑπ' αὐτοῦ τὰ ἀναγκαῖα τοῦ σώματος. Ὡς δὲ εἶδον αὐτὸν ἐρχόμενον πρός με ἐδειλίασα· καὶ ἀνελθὼν ἔστην ἐπάνω ὑψηλῆς πέτρας, δοκῶν θηρίον τι εἶναι αὐτόν.[...] Ἦν δὲ ὁλοπόλιος, τεταλαιπωρημένος πάνυ ἐκ τοῦ γήρους καὶ τῆς πολλῆς ἀσιτίας.

à droite de l'éminence sur laquelle il se trouvait, se profiler comme l'ombre d'un corps humain. D'abord, il pensa être victime d'une vision démoniaque et sursauta même. Mais, s'étant signé pour chasser sa frayeur [...], il tourna son regard et vit, en effet, un être s'avancer en direction du sud. Cet être était nu, noir de corps comme s'il avait été brûlé par l'ardeur du soleil; ses cheveux étaient blancs comme du lin et courts, ne descendant pas au-delà du cou. »[32]

Les deux descriptions se développent dans le cadre d'un désert lointain et profond (ἐσωτέραν ἔρημον – ἐνδότερον ἔρημον) et dans la solitude absolue. Les deux saints sont aperçus pour la première fois de loin, d'une certaine distance, détail qui crée chez le lecteur l'impression d'une image floue et en même temps l'attente de la rencontre. Les deux saints inspirent la frayeur aux narrateurs : Paphnuce a eu peur (ἐδειλίασα) et Zosime fait le signe de la croix pour se protéger (γέγονε σύντρομος τῷ δὲ σημείῳ τοῦ σταυροῦ σφραγισάμενος καὶ τὸν φόβον ἀποσεισάμενος). L'idée d'un être inconnu et mystérieux naît des deux descriptions : Onuphre apparaît comme « un homme d'aspect effrayant » et comme une bête sauvage (δοκῶν θηρίον τι εἶναι αὐτόν), par sa figure, sa chevelure dense, sa peau noire, sa nudité à peine dissimulée. Pour Marie, également, le texte parle d'une ombre ἀποσκίασμα et d'une vision démonique φάσμα δαιμονικὸν, et semble insister sur le caractère neutre, sexuellement indéfinissable de cet être cette fois entièrement nu : l'auteur emploie constamment le neutre pour les substantifs désignant Marie, il note qu'elle a des cheveux courts « n'allant pas au-delà des épaules ». Pour Marie, il est clair que la description vise à supprimer toute trace de féminité[33]. Enfin, les deux descriptions convergent pour faire contraster le corps amaigri et noir des deux saints avec leur chevelure toute blanche. On notera, dans la *Vie d'Onuphre*, la notation explicite que la vieillesse et l'ascèse (la privation volontaire de nourriture) ont profondément marqué le corps du saint. C'est ainsi qu'Onuphre et Marie l'Égyptienne fondent une nouvelle tradition d'iconographie ascétique par opposition à l'image adamique d'Antoine que nous avons relevée plus haut. Mais cette nouvelle image a elle aussi un arrière-plan idéologique : l'ascèse, le renoncement total à la chair, réduit le corps humain et lui confère la maigreur fantomatique d'un être qui, comme le fait Marie, flotte au-dessus de la terre.

« Eikonismos » : le portrait iconique

Maintenant, après le portrait moral que nous avons noté chez Grégoire de Nazianze, la description d'Antoine, lourde de conventions théologiques, et celles d'Onuphre et de Marie l'Égyptienne, nous allons nous tourner vers un troisième mode de la description

32. *Vita S. Mariae Aegyptiae*, *PG* 87, 3, col. 3704 : Εἰς ἐπιθυμίαν δὲ ἦλθεν, ὡς ἔλεγε, γενέσθαι κατὰ τὴν [ἐνδότερον] ἔρημον [...], ὁρᾷ ἐκ δεξιοῦ κλίτους, ἐν ᾧ ἑστὼς τὴν ἕκτην προσηύχετο, ἀποσκίασμα φανὲν ὡς ἀνθρωπίνου σώματος. Καὶ τὰ πρῶτα μὲν ἐταράττετο, φάσμα δαιμονικὸν ὑποπτεύων ὁρᾶν, καὶ γέγονε σύντρομος τῷ δὲ σημείῳ τοῦ σταυροῦ σφραγισάμενος (καὶ τὸν φόβον ἀποσεισάμενος) [...] ἐπιστρέψας τὸ ὄμμα, ὁρᾷ τινα κατὰ ἀλήθειαν πρὸς μεσημβρίαν βαδίζοντα γυμνὸν δὲ ἦν τὸ ὁρώμενον, τῷ σώματι, ὡς ἐξ ἡλιακῆς φλογὸς μέλαν γενόμενον, καὶ τρίχας ἔχοντα ἐν τῇ κεφαλῇ [λευκὰς] ὡσεὶ ἔριον, ὀλίγας δὲ καὶ αὐτάς, ὡς μὴ πλέον τοῦ τραχήλου τοῦ σώματος καταφέρεσθαι.

33. D. Mariani, La chevelure de sainte Marie l'Égyptienne d'après Rutebeuf : contraste des sources et de la tradition iconographique, dans *Texte et image au Moyen Âge : nouvelles perspectives critiques* (= *Perspectives médiévales* 38, 2017), http://peme.revues.org/12698.

littéraire des personnages, bien représenté à Byzance, outre dans l'hagiographie, dans la tradition des chronographies : celui des portraits physionomiques dont G. Dagron a longuement traité sous le terme *eikonismos*[34].

Si nous remontons dans le temps, nous pourrons nous rappeler que le portrait, dans le monde grec, tendait vers une idéalisation des formes, tandis que, dans le monde romain (le terme portrait, comme on sait, vient du latin *protrahere*), il penchait vers un réalisme qui laissait apparaître aussi le caractère du personnage représenté. Dans l'Égypte hellénistique et romaine, les artistes entreprenaient de conserver les morts en vie pour toujours. Les images funéraires représentent des personnages vivants, que ce soit dans le temps de leur existence ou hors de ce temps, créant ainsi ce que Ramphos appelle « les mondes sans crépuscule des tombeaux »[35]. Les Romains eux-mêmes faisaient réaliser des bustes de leurs ancêtres en insistant sur le rendu exact des traits individuels[36]. Les portraits physionomiques de la littérature byzantine, se situant dans la tradition de ces statues et de ces peintures, cherchent à exprimer par le langage la forme de chaque personnage, sans chercher à l'idéaliser, mais plutôt pour en fixer le souvenir pour le temps à venir. Dagron parle de ces *eikonismoi* comme de portraits précédant la peinture : « ces mots sont censés préparer les traits et les couleurs de ce qui deviendra ou pourrait devenir une image, au point qu'on est souvent tenté d'interpréter ce genre de notices comme des recettes destinées aux peintres d'icônes. »[37] Nous rencontrons des portraits de ce genre par exemple dans la *Chronographie* de Jean Malalas, où ils sont réservés à trois genres seulement de personnages : les héros homériques, les apôtres et certains empereurs[38]. Ils avaient visiblement pour fonction d'illustrer le texte[39]. Il faut prêter attention à leur place dans le texte, au début ou à la fin du récit concernant les personnages qui font l'objet de ces portraits, qui n'ont absolument aucun lien organique avec le contexte. Ils forment une sorte de texte d'accompagnement, avec une phraséologie stéréotypée et caractéristique : une phrase ou quelques mots introductifs (« il était... » ou bien une expression analogue, comme « pour l'apparence, pour l'aspect, il était... »), puis une accumulation d'adjectifs rares, souvent homériques[40]. On retrouve des portraits de ce genre dans les textes hagiographiques, en particulier dans le Synaxaire de Constantinople, où ils sont présents au nombre remarquablement élevé de cinquante-trois[41]. Dans un précédent travail, nous avions réparti les saints ainsi représentés entre plusieurs catégories différentes : les prophètes (treize) ; les Apôtres et les évangélistes (trois) ; les martyrs (quatorze) ; les Pères

34. Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 155-178.
35. Ραμφος, Ἀνέσπεροι ἐν τάφῳ (cité n. 29), p. 30.
36. *Ibid.*, p. 30-31.
37. Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 88.
38. Voir Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 124-135 ; E. Jeffreys, Malalas sources, dans *Studies in John Malalas*, ed. E. Jeffreys *et al.* (Byzantina Australensia 6), Sydney 1990, p. 167-216 et dans le même volume E. Jeffreys, M. Jeffreys, Language of Malalas, p. 231-244.
39. Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 124 : « L'envie de voir [...] »
40. À propos de ce langage très particulier voir aussi X. Χαραλαμπακης [Ch. Charalampakis], Παρατηρήσεις αναφερόμεναι εις τον σχηματισμόν των επιθέτων κατά την περιγραφήν προσώπων εις την χρονογραφίαν του Μαλάλα, *Λεξικογραφικόν δελτίον* 13, 1978, p. 21-42.
41. Voir Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 155 ; M. Detoraki, Portraits de saints dans le Synaxaire de Constantinople, *EEBS* 53, 2009, p. 211-232.

et les hiérarques (onze) ; les ascètes et les moines (neuf)[42]. La tradition de ces portraits remonte selon toute vraisemblance aux *eikonismoi* de ce type dont bénéficient les apôtres dans les textes apocryphes[43]. En ligne avec cette tradition de l'*eikonismoi*, le portrait de saint Euthyme par Cyrille de Scythopolis retient l'attention. Ce portrait se situe à la fin de la vie du saint dans cette longue biographie, entre la mort et les funérailles[44], juste avant les indications chronologiques détaillées données[45] : là aussi, comme chez Malalas, ce portrait trouve place en dehors du fil du récit, mais sa situation après la mort du saint n'est pas sans signification.

On dit à son propos qu'il avait l'air d'un ange. Son attitude n'avait rien d'affecté et il était très doux de caractère. Pour l'apparence physique, il avait le visage rond, brillant et blanc, avec de grands yeux. Par la taille, il était tout petit, avec des cheveux tout blancs et une grande barbe descendant jusqu'à son ventre. Tous ses membres étaient intacts : ni ses yeux, ni ses dents n'étaient aucunement gâtés, mais il était plein de force et d'allant quand il mourut.[46]

Ce portrait physique et moral, avec son aspect immobile et achronique, se passe de tout fond ou de toute mise en scène, ou de l'accompagnement d'autres personnages. Après quelques notations psychologiques, il se focalise sur la figure du saint moine et vise à révéler son aspect physique avec réalisme (visage rond, de peau blanche et avec de grands yeux, de stature médiocre, tout blanc de chevelure avec une longue barbe), notant même la très courte taille d'Euthyme. Il ne néglige pourtant pas d'insérer les traits du portrait « théologique » dans la tradition d'Antoine : preuve de la *teleiôsis*, de la perfection qu'avait atteinte le saint, ses membres, ses yeux et ses dents étaient restés intacts. La référence, toutefois, n'est plus le corps adamique, mais, avec l'adjectif qui complète la formule habituelle précédant un *eikonismos* – *angélikon* – le corps subtil des anges.

Un certain conformisme théologique est donc là, présent mais dans une description qui ne renonce pas pour autant aux caractéristiques corporelles et individuelles. Ainsi, son image gelée et définitive accompagne le saint comme un symbole fixé pour l'éternité[47].

42. Detoraki, Portraits de saints (cité n. 41), p. 213-215.
43. Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 151-155.
44. Flusin, *Miracle et histoire* (cité n. 22), p. 132, n. 230.
45. *Das Leben des Euthymios*, dans *Kyrillos von Skythopolis*, hrsg. von E. Schwartz (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur 49), Leipzig 1939, p. 59-60 : ἡ δὲ τελείωσις αὐτοῦ γέγονεν κατὰ τὴν εἰκάδα τοῦ Ἰαννουαρίου μηνὸς τῆς ἑνδεκάτης ἰνδικτιόνος ἀπὸ μὲν κτίσεως κόσμου, ἀφ' οὗπερ χρόνος ἤρξατο τῆι τοῦ ἡλίου φορᾶι μετρεῖσθαι, ἔτους πέμπτου ἑξηκοστοῦ ἐνακοσιοστοῦ πεντακισχιλιοστοῦ, ἀπὸ δὲ τῆς τοῦ θεοῦ λόγου ἐκ παρθένου ἐνανθρωπήσεως καὶ κατὰ σάρκα γεννήσεως ἔτους πέμπτου ἑξηκοστοῦ τετρακοσιοστοῦ κατὰ τοὺς συγγραφέντας χρόνους ὑπὸ τῶν ἁγίων πατέρων Ἱππολύτου τε τοῦ παλαιοῦ καὶ γνωρίμου τῶν ἀποστόλων καὶ Ἐπιφανίου τοῦ Κυπριώτου καὶ Ἥρωνος τοῦ φιλοσόφου καὶ ὁμολογητοῦ.
46. *Ibid.*, p. 59 : Λέγεται δὲ περὶ αὐτοῦ ὅτι ἦν τὸ εἶδος αὐτοῦ ἀγγελικόν, ἡ ἕξις ἄπλαστος, τὸ ἦθος πραΰτατον. ἡ δὲ φαινομένη τοῦ σώματος αὐτοῦ ὄψις στρογγυλοειδής τε ὑπῆρχεν καὶ φαιδρὰ καὶ λευκὴ καὶ εὐόμματος· ἦν δὲ ὑποκόλοβος τὴν ἡλικίαν καὶ ὁλοπόλιος ἔχων τὸν πώγωνα μέγαν καὶ φθάνοντα ἕως τῆς κοιλίας καὶ ἀσινῆ πάντα τὰ μέλη αὐτοῦ. οὔτε γὰρ οἱ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ ἢ οἱ ὀδόντες τὸ παράπαν ἐβλάβησαν, ἀλλὰ στερρός τε καὶ πρόθυμος ὢν ἐτελειώθη, [...].
47. Pour une définition byzantine de l'image comme moyen de mémoire, voir Nicéphore le Patriarche, *Sancti Nicephori Antirrheticus liber quartus. 1, Eusebii Caesariensis confutatio*, dans *Spicilegium Solesmense. 1*, ed. I. B. Pitra, Paris 1852, p. 411-412 : ἔχουσι νῦν αἱ γραφαί, οὐχ ὅπως κατὰ τὸ μέλλον

Le portrait exégétique : le portrait d'un *asômatos*

L'auteur anonyme de la Vie de saint Marcel l'Acémète, du nom d'un monastère proche de Constantinople, nous a laissé une description digne de commentaires[48]. Il y relate une vision qui ne peut qu'évoquer un σημεῖον divin : la figure d'un jeune homme qui n'était « visible qu'à ceux qui sont capables de la voir ». Alors que le signe divin est un topos hagiographique[49], la description littéraire de la vision d'un *asômatos*, ange divin ou même le Christ, est rare dans l'hagiographie[50]. Loin des précédents exemples d'*eikonismos*, le portrait dont nous parlons s'intègre pleinement dans une narration qui introduit le lecteur dans l'ambiance de l'hippodrome de Constantinople rempli par la foule. Marcel, le saint higoumène des Acémètes, y pénètre pour soutenir l'empereur face à une émeute provoquée par la rivalité entre le général arien Aspar et l'orthodoxe empereur Léon[51]. C'est dans ce contexte d'agitation, de bruit et de fureur qu'apparaît la figure d'un jeune homme aux côtés du vieil higoumène : « Alors qu'ils franchissaient la porte de l'hippodrome, bien des gens – tous ceux qui sont dignes de voir de telles choses – aperçurent un jeune homme dont la beauté et la taille étaient surhumaines. Il avait sur la tête une chevelure d'or, était ceint d'une ceinture d'or. Son corps était plus blanc que neige et il rayonnait, comme d'une lumière, d'une rougeur justement mesurée. Il était vêtu d'un manteau de laine et d'une tunique eux aussi plus blancs que neige. Ceux qui en étaient dignes virent ce jeune homme marcher à gauche de Marcel, donnant son appui au vieillard, le soutenant comme un bon enfant le fait pour son père, et lui prodiguant ses soins. Il y avait autour du patriarche une foule de clercs, autour de l'archimandrite une foule de moines, ainsi qu'une autre foule innombrable : mais tous, en toutes choses, étaient dépassés par la très

ἕξουσι μεταβαλλόμενα, καὶ οὐχ ὁποῖός τις ἔσεσθαι μέλλοι, γράφεται, ἀλλ' ὁποῖος νῦν ἐστιν· ὥσπερ οὐδὲ εἰ τεθναίη τις, ἤδη καὶ τὴν τοῦ εἴδους τοῦ τεθνηκότος φήσει τὴν εἰκόνα ὁ σωφρονῶν συντεθνάναι καὶ συνοίχεσθαι· διασεσῶσθαι γὰρ μᾶλλον ὡς ἀπ' αὐτῆς τὴν μνήμην τοῦ κατοιχομένου καὶ τὸ εἶδος, παρ' οἷς τοῦτο ἐσπούδασται, ὡς τὸ εἰκὸς διαμένον συντηρηθήσεσθαι.
48. G. Dagron, La Vie ancienne de saint Marcel l'Acémète, *AnBoll* 86, 1968, p. 271-321 ; Dagron date la Vie du VIe s. (p. 277-279) ; Voir aussi Flusin, L'essor du monachisme oriental (cité n. 28), p. 602-604.
49. Lieu commun de récits hagiographiques évoquant la présence d'un signe divin qui apparaît à la fois comme soutien et gloire du saint, souvent sous la forme d'une voix ou d'une lumière céleste ou bien du Christ même : M. Detoraki, Greek Passions of the martyrs in Byzantium, dans *The Ashgate research companion to Byzantine hagiography* (cité n. 1), p. 61-101, ici p. 70 ; Pratsch, *Der hagiographische Topos* (cité n. 24), p. 213-214 [Licht] ; 218-219 [Stimme von Oben].
50. Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 181-201. On signalera encore un exemple remarquable d'apparition littéraire du Christ, dans la passion métaphrastique de saint Anastase le Perse (*BHG* 85). Dans cet exemple, le Métaphraste décrit le Christ en termes platoniques : νεανίας τις τό τε εἶδος καὶ τὸ κάλλος ἀμήχανος [ἀμήχανον κάλλος : Platon, *Res publica* 509a]. Les Actes anciens ne contiennent aucune trace de description : *Vie de saint Anastase le Perse*, éd. et trad. dans B. Flusin, *Saint Anastase le Perse et l'histoire de la Palestine au début du VIIe siècle. 1, Les textes* (Éditions du CNRS), Paris 1992, p. 69 et 335. La mise en scène du martyr entouré des anges avec le Christ qui l'encense est remarquable : au milieu de la nuit le martyr prend sa place sans un chœur d'anges, quand « voici qu'un jeune homme d'un aspect et d'une beauté incroyables, tenant de sa main droite un encensoir, dans toute la gloire des anges qui l'entouraient, se tenait devant le martyr et l'encensait » (*Vie de saint Anastase le Perse*, trad. B. Flusin, p. 334).
51. Dagron, Marcel l'Acémète (cité n. 48), p. 277.

haute taille, la très grande beauté, le rayonnement surhumainement lumineux qui étaient ceux du jeune homme, de l'incorporel soutenant Marcel. »[52]

Plus grand et plus beau que tout autre homme, splendide dans sa tenue blanche (χλαίνη et χιτών), ses cheveux dorés, son teint vermeil, sa ceinture dorée, entouré tout entier d'une blancheur éclatante comme la neige, le « jeune homme » accompagne tendrement le vieux moine « comme un fils accompagne son père ». Le portrait fait émerger dans un mélange inséparable l'aspect terrestre, humain, et surhumain de cet être explicitement qualifié d'*asômatos*. Il s'agit d'un portrait exégétique, d'origine néotestamentaire.[53] Mais on remarquera un degré d'originalité littéraire remarquable – les anges, d'habitude, ne sont pas décrits avec tant de détails –, comprenant à la fois des notations vestimentaires et physionomiques, ainsi que des réminiscences de certains anciens *eikonismoi* du Christ : la haute taille[54] la jeunesse[55], l'aura de lumière, avec ses vêtements blancs comme la lumière[56]. Dans le même sens, on soulignera son attitude pleine d'humanité, de philanthropie à l'égard de l'higoumène, qui s'harmonise avec l'aspect presque divin sous lequel il se manifeste. Pourtant l'emploi du mot ἀσώματος à la fin de la description semble destiner à souligner l'essence spirituelle de cet être. On notera aussi que l'ange est aux côtés du saint archimandrite et des moines, non pas du patriarche et des clercs, signe de la protection divine dont jouit de façon privilégiée l'ordre monastique. Cette description fait mieux comprendre certains traits de la description, chez Cyrille de Scythopolis, de saint Euthyme, à l'aspect angélique[57] : le corps, blanc et lumineux, du saint ascète atteint dès ce monde un statut qui le rapproche du corps lumineux des anges incorporels, ou déjà du corps ressuscité et glorieux[58].

La beauté du martyr : du conformisme théologique à l'exaltation du corps nu

Le thème de la beauté des martyrs parcourt la tradition hagiographique tout entière depuis les *eikonismoi* byzantins dont nous avons parlé plus haut[59], jusqu'aux textes qui

52. Εἰσιόντων δὲ τὴν πύλην τοῦ ἱπποδρόμου ἐθεάσαντο πολλοί, καὶ ὅσοι ἄξιοι τὰ τοιαῦτα θεάσασθαι, νεανίσκον τινὰ κάλλει καὶ μεγέθει ὑπὲρ τοὺς ἄλλους ἀνθρώπους, χρυσῆν ἔχοντα τὴν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς κόμην, ζώνῃ ἐζωσμένον χρυσῇ, λευκότερον μὲν χιόνος τὸ σῶμα, ἐρυθήματι δὲ συμμέτρῳ καθάπερ φωτὶ ἐξαστράπτοντα, χλαίνην ἠμφιεσμένον καὶ χιτῶνα καὶ αὐτὰ χιόνος λευκότερα. Τοῦτον ὁρῶσι τὸν νεανίσκον οἱ ἄξιοι τοῦ ὁρᾶν ὅτι ἐβάδιζεν ἐξ ἀριστερᾶς τοῦ Μαρκέλλου, καὶ ὑπεστήριζεν τὸν πρεσβύτην, καὶ – ὡς πατέρα παῖς ἀγαθός – ἀνεῖχεν καὶ ἐθεράπευεν. Καὶ ἦν περὶ μὲν τὸν πατριάρχην πλῆθος κληρικῶν, περὶ δὲ τὸν ἀρχιμανδρίτην πλῆθος μοναχῶν, καὶ τοῦ ἄλλου δὲ πλήθους ἀνεξεύρητος ὁ ἀριθμός, πάντων δὲ ἐν ἅπασιν ὑψηλότατος καὶ εὐπρεπέστατος καὶ λάμπων ὑπὲρ ἀνθρώπων φύσιν ὁ τὸν Μάρκελλον ὑποστηρίζων ἀσώματος νεανίσκος : Dagron, Marcel l'Acémète (cité n. 48), p. 317.

53. Par exemple Mt 28,2-3 : ἄγγελος γὰρ κυρίου καταβὰς ἐξ οὐρανοῦ καὶ προσελθὼν ἀπεκύλισεν τὸν λίθον καὶ ἐκάθητο ἐπάνω αὐτοῦ. ἦν δὲ ἡ εἰδέα αὐτοῦ ὡς ἀστραπὴ καὶ τὸ ἔνδυμα αὐτοῦ λευκὸν ὡς χιών.

54. Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 196.

55. *Ibid.*, p. 184.

56. *Ibid.*, p. 184.

57. Voir plus haut, p. 132.

58. Sur cet aspect d'angélologie dans l'art byzantin, voir G. Peers, *Subtle bodies : representing angels in Byzantium*, Berkeley – London 2001, p. 54-55.

59. Voir p. 131. Voir aussi, Detoraki, Portraits de saints (cité n. 41), p. 230-231.

se répandent dans toute l'Europe, ou même aux traditions orales[60]. Héritiers du modèle maccabéen, les martyrs, hommes et femmes, sont beaux par leur virilité *(masculinitas)* et leur noblesse *(nobilitas)*[61]. Mais les descriptions réservent des qualificatifs de beauté plus explicites aux jeunes soldats ou cavaliers[62] qui se présentent également avec un corps d'une beauté lumineuse, angélique[63] et glorieuse. L'oxymore est très parlant : le corps, qui sera torturé et défiguré dans le martyre, se dépasse en atteignant une beauté glorieuse qui se manifeste avant même l'épreuve et se poursuivra dans l'éternité. Pourtant, même pour le portrait des martyrs, dont la beauté est toujours présente, on relève des différences notables entre la période protobyzantine et l'époque macédonienne. Elles révèlent selon nous une évolution, depuis des textes anciens, à visée théologique et exégétique, et d'autres plus récents où apparaît une écriture plus littéraire, plus libre et originale.

Nous avons dit plus haut que le thème de la beauté des martyrs était particulièrement développé dans les textes écrits en l'honneur des saints militaires. Nous commencerons donc par l'un d'entre eux, saint Mercure. Dans la Passion *BHG* 1275 que Delehaye juge la plus ancienne, sans qu'on puisse précisément la dater, mais qui pourrait remonter à l'époque protobyzantine[64], la beauté de Mercure est évoquée brièvement à l'occasion d'une scène où le saint confesse son christianisme devant l'empereur Decius et renonce au grade de stratélate que celui-ci lui avait conféré. Voici le passage : « (Mercure) retira sa chlamyde et, détachant sa ceinture, la jeta aux pieds de l'empereur en criant ces mots : "Je suis chrétien..." Alors Decius, très courroucé mais, en même temps, plein d'admiration pour sa noble franchise et frappé par sa beauté et sa grande taille, ordonna qu'on le jette en prison. »[65]

La beauté du martyr est indiquée brièvement, et l'étonnement de l'empereur relevé sans que l'auteur s'attarde, comme un simple fait qui n'implique, de la part de Decius, aucun sentiment répréhensible. À la fin du xe siècle, sous la plume de Syméon Métaphraste

60. Neri, *La bellezza del corpo* (cité n. 13), p. 258-269 [Il corpo dei martiri]. Cf. l'expression « beau comme un saint Georges » probablement par analogie à « beau comme Apollon ».

61. Detoraki, Greek Passions (cité n. 49), p. 65 ; voir aussi M. Detoraki, *Le martyre de saint Aréthas et de ses compagnons (*BHG *166)* (MTM 27), Paris 2007, p. 67. Pour un exemple excellent de ces deux vertus chez une femme martyre, voir l'*ekphrasis* du tableau du martyre de sainte Euphémie par Astérius : Κεκραμένον τῆς παρθένου τὸ εἶδος αἰδοῖ καὶ στερρότητι· νεύει μὲν γὰρ εἰς γῆν ὥσπερ ἐρυθριῶσα τὰς ὄψεις τῶν ἀρρένων, ἕστηκε δὲ ἀκατάπληκτος οὐδὲν πάσχουσα πρὸς τὸν ἀγῶνα δειλόν [...], αἰδῶ τε ὁμοῦ καὶ ἀνδρείαν κεράσας, πάθη κατὰ φύσιν μαχόμενα, dans Asterius of Amasea, *Homilies I-XIV*, text, introd. and notes by C. Datema, Leiden 1970, p. 154.

62. Par exemple saint Alexandre (*Syn. CP*, col. 681) : καὶ γὰρ πρώην ἦν ὡραῖος τὴν ὄψιν ἀγγέλῳ προσεοικώς ; saint Mercure (col. 259) : Ἠν δὲ ὅτε τοὺς ἀγῶνας διήθλησεν ἐτῶν κε´, μέγεθος ἔχων σώματος, τὴν ὄψιν διαπρεπής, τὴν κόμην ξανθός, συνεπιπρέποντος αὐτῷ τοῦ κατὰ τὰς παρειὰς ἐρυθήματος ; ou encore le remarquable portait du martyr Sabas (col. 627) : Ἐπέπρεπε δὲ αὐτῷ ἐν τῇ τῆς ἡλικίας ἀκμῇ λευκότης σώματος καὶ παρειῶν ἐρύθημα, καὶ ἐν τῇ κεφαλῇ καὶ τῷ πώγωνι οἱονεὶ χρυσίζουσαι τρίχες καὶ διαλάμπουσαι. Αἱ δὲ τῶν ὀφθαλμῶν βολαὶ τὸ βλοσυρὸν καὶ καταπληκτικὸν ἔχουσαι τὸν ἄνδρα καὶ στρατιώτην ἄκρως ὑπέφαινον.

63. Neri, *La bellezza del corpo* (cité n. 13), p. 248-249 [La bellezza degli angeli].

64. H. Delehaye, *Les légendes grecques des saints militaires*, Paris 1909, p. 92-93.

65. *Passion de S. Mercure* (*BHG* 1275), éd. dans Delehaye, *Les légendes grecques* (cité n. 64), p. 238 : Καὶ ἀποδυσάμενος τὴν χλαμύδα καὶ λύσας τὴν ζώνην ἔρριψεν εἰς τοὺς πόδας τοῦ βασιλέως κράζων καὶ λέγων· "Χριστιανός εἰμι [...]" Τότε ὁ Δέκιος χολέσας πάνυ, ἅμα δὲ καὶ θαυμάσας τὴν παρρησίαν αὐτοῦ καὶ ἐπὶ τῷ κάλλει καὶ μεγέθει αὐτοῦ ἐκπλαγεὶς ἐκέλευσεν αὐτὸν βληθῆναι εἰς τὴν φυλακήν.

qui travaille sans doute à partir de la Passion ancienne que nous venons de citer, la description de la scène change de façon significative : « Après que le martyr eut rejeté sa ceinture et déposé sa chlamyde près du trône de l'empereur, on le vit alors découvert et presque nu, et il parut admirable à ceux qu'on avait admis à écouter l'interrogatoire. Dès qu'il vit cette beauté, Decius en fut frappé – car Mercure était splendide par son corps et par l'harmonie de ses membres – et il ne pouvait détacher ses yeux de ce spectacle, ni les diriger ailleurs, alors que beaucoup cherchaient à le tirer dans la direction contraire. »[66]

La différence est manifeste. Mercure qui, comme le note sobrement la Passion ancienne, a simplement retiré sa chlamyde et défait sa ceinture, apparaît « presque nu » sous la plume de Syméon. Sa beauté, tout juste nommée dans le texte ancien, est décrite avec plus de complaisance dans la métaphrase, qui évoque le corps splendide de Mercure et ses membres harmonieux. Surtout, le texte s'attarde longuement sur l'effet produit sur l'empereur. Que les yeux de Decius s'attardent sur la beauté et la nudité du martyr, comme, sous la plume de Grégoire de Nazianze, les yeux s'attardaient sur la beauté de Justine, cela ne saurait surprendre : le persécuteur païen est victime de sa sensualité. Mais la scène n'est-elle pas décrite avec un peu de complaisance ? Entre la retenue de la Passion ancienne et les développements de la métaphrase d'époque macédonienne, il y a en tout cas une différence évidente.

On peut relever une opposition semblable si l'on met en parallèle deux textes, l'un du IVe siècle, le second des environs de 900, qui s'en est inspiré. Il s'agit d'une part de l'Éloge de saint Gordius par Basile de Césarée[67], d'autre part d'un Éloge de saint Démétrius que Grégoire le Référendaire a prononcé à Constantinople devant Léon VI peu après 904[68]. Basile de Césarée met en scène Gordius qui, après une longue retraite dans la montagne, vient affronter la persécution et entre dans l'hippodrome de Césarée attirant sur lui les regards de la foule qui se détourne du spectacle des courses de chars[69].

66. *Syméon Métaphraste, Passion de S. Mercure* (*BHG* 1276), éd. dans Delehaye, *Les légendes grecques* (cité n. 64), p. 251-252 : Μετὰ δὴ τὸ τὴν ζώνην μὲν ἀπορρίψαι, τὴν χλαμύδα δὲ καταθεῖναι παρὰ τῷ βασιλικῷ θρόνῳ τὸν μάρτυρα, τότε μᾶλλον αὐτὸς ἀπερίσκευός τε καὶ μικροῦ γυμνὸς ὁραθεὶς : θαυμάσιος ἔδοξε τὴν μορφὴν τοῖς εἰς τὴν ἀκρόασιν παρειλημμένοις τῆς ἐξετάσεως· εὐθὺς δὲ τὴν ὥραν ὡς εἶδε, καταπλαγεὶς Δέκιος, διαπρεπὴς γὰρ εἰ καί τις τῷ σώματι καὶ τῇ τῶν μελῶν εὐρυθμίᾳ Μερκούριος, οὐκ εἶχε τῆς θέας ἀποσπάσαι τοὺς ὀφθαλμοὺς οὐδὲ ἄλλοθί που πολλῶν ἀνθελκόντων μεταγαγεῖν.

67. Basile de Césarée, *Homilia in Gordium martyrem*, *PG* 31, col. 489-598.

68. M. Detoraki, L'éloge de saint Dèmètrius par Grégoire le Référendaire (*BHG* 544), *REB* 73, 2015, p. 5-55, ici p. 18-20 ; l'éloge est daté de peu après la conquête de Thessalonique par les Arabes de Léon Tripolite en 904.

69. Εὐθὺς μὲν οὖν ἐπέστρεφε τὸ θέατρον τῷ παραδόξῳ τῆς θέας, ἀνὴρ ἀπηγριωμένος τὴν ὄψιν, διὰ τὴν χρονίαν ἐν τοῖς ὄρεσι δίαιταν αὐχμηρὰν ἔχων τὴν κεφαλὴν, βαθὺς τὴν ὑπήνην, τὴν ἐσθῆτα ῥυπῶν, κατεσκληκὼς ἅπαν τὸ σῶμα, βακτηρίαν φέρων, καὶ πήραν ἐνημμένος· οἷς πᾶσιν ἐπέπρεπέ τις χάρις, ἐκ τοῦ ἀφανοῦς αὐτὸν περιλάμπουσα. Ὡς δ' οὖν ἐγνώσθ ὅστις ἐστὶν, εὐθὺς βοὴ συμμιγὴς παρὰ πάντων ἤρθη· τῶν μὲν οἰκείων τῆς πίστεως ὑπὸ περιχαρείας κροτούντων, τῶν δὲ πολεμούντων τῇ ἀληθείᾳ εἰς τὸν κατ' αὐτοῦ φόνον τὸν δικαστὴν παρορμώντων, καὶ προκαταδικαζόντων εἰς θάνατον. Πάντα δ' οὖν βοῆς καὶ θορύβου πεπλήρωτο· παρώφθησαν μὲν ἵπποι, παρώφθησαν δὲ ἡνίοχοι· ἡ δὲ τῶν ἁρμάτων ἐπίδειξις ψόφος μάταιος ἦν. Οὐδενὸς γὰρ ἐσχόλαζεν ὀφθαλμὸς ἄλλο τι βλέπειν ἢ Γόρδιον, οὔτε τις ἀκοὴ ἄλλο τι ἠνείχετο ἀκούειν ἢ τὰ ἐκείνου ῥήματα. Καὶ θροῦς τις ἄσημος, οἷον αὔρα, διὰ παντὸς τοῦ θεάτρου διεξιὼν, τὸν ἱππόδρομον ὑπερήχει. Ἐπεὶ δὲ διὰ τῶν κηρύκων σιωπὴ τῷ δήμῳ ὑπεσημάνθη, ἐκοιμήθησαν μὲν αὐλοὶ, κατεσιγάσθησαν δὲ ὄργανα πολυαρμόνια· ἠκούετο Γόρδιος, ἐθεωρεῖτο Γόρδιος. Καὶ εὐθὺς

Grégoire le Référendaire montre semblablement le jeune Nestor dans l'amphithéâtre de Thessalonique[70].

Nous avons ainsi la chance d'avoir la source et son dérivé, six siècles plus tard[71]. Les deux descriptions des martyrs, d'abord de Gordius puis de Nestor, sont situées dans l'ambiance bruyante et populaire de l'hippodrome pour le premier, d'un théâtre pour le second. Rappelons l'attitude très négative des Pères de l'Église vis-à-vis de la représentation corporelle, exposée plus haut[72], car elle aide à comprendre le choix surprenant de Basile de représenter son martyr au moment où il entre dans l'hippodrome comme un ascète[73] : amaigri, sale, austère. Et pourtant cette figure peu séduisante, parce qu'elle est éclairée par une grâce venue du ciel, capture le regard de tous les spectateurs, fait taire la musique, les instruments. S'il y a une beauté, elle est d'ordre mystique, et le passage est dominé par les conceptions théologiques que Basile veut exprimer.

Chez Grégoire le Référendaire, la même idée est reprise : le martyr Nestor entre dans l'hippodrome et attire sur lui tous les regards de la foule, faisant cesser par sa beauté tous les sons et tous les mouvements : la musique, les hérauts, les courses s'arrêtent. Cette magnifique *ekphrasis* recourt à toutes les ressources de l'art. Grégoire, en particulier, sait faire appel à tous les sens chez le lecteur, qui regarde en *slow motion* la scène sur laquelle l'orateur, comme un réalisateur cinématographique, focalise l'attention. L'hippodrome retrouve son ancienne fonction de lieu de spectacle où la nudité théâtrale[74], explicitement soulignée dans le texte, est exposée à l'admiration des spectateurs : « C'est ainsi que Nestor [...] se présente vaillamment dans le théâtre et, après avoir rejeté au loin sa tunique, se tient nu, bien en évidence. »[75] Contrairement à sa source, qui, conformément à ses conceptions théologiques, privilégie le corps ascétique, à l'aspect peu engageant, Grégoire semble ne s'intéresser qu'à mettre en valeur la beauté physique du corps nu : « Un jeune homme charmant par l'or éclatant de sa chevelure, par son œil plein d'étoiles, tout rayonnant, tel un soleil, de la rougeur de ses joues, se préparant à lutter contre un Briarée meurtrier, tourne vers lui les spectateurs, réduit au silence le chant des instruments, fait cesser les cris des hérauts, rend vaines les épreuves spectaculaires du pentathlon, la lutte, le saut, la course, le disque, le javelot. Il n'y avait d'autre plaisir que lui, d'autre jouissance inépuisable que lui. »[76]

ἀνάρπαστος ἦν πρὸς τὸν ἄρχοντα αὐτοῦ που καθήμενον, καὶ τὸν ἀγῶνα διατιθέντα. Basile de Césarée, *Homilia in Gordium martyrem*, *PG* 31, col. 497-499.

70. Οὕτως ὁ Νέστωρ ἐκεῖθεν θωρακισάμενος, γενναίως τῷ θεάτρῳ μολεῖ καὶ σφενδονήσας πόῤῥω που τὸ χιτώνιον εἰς προὖπτον ἔστη γυμνός. Ἦν οὖν ἰδεῖν ἐκπλήξεως θέαμα. Νέος ἡδύς, χρυσαυγείᾳ τριχῶν, ἀστερόεντι ὀφθαλμῷ, ἐρυθήματι παρειῶν ἡλιοβολῶν, Βριάρεω φωνῇ ἀντικοντιζόμενος, στρέφει τὸ θέατρον ἐπ' αὐτόν, σιγᾷ τὸ τῶν ὀργάνων μελῴδημα, παύει τὰς τῶν κηρύκων φωνάς, ἀργὰ τὰ τοῦ πεντάθλου περίοπτα καθιστᾷ, τὴν πάλην, τὸ ἅλμα, τὸν δρόμον, τὸν δίσκον, τὸ σίγυμνον· μόνος ἦν ἡδονή, μόνος τέρψις ἀκόρεστος : Detoraki, Grégoire le Référendaire (cité n. 68), p. 39, 41.

71. La parenté des deux textes nous a échappé lors de l'édition de texte parue en 2015.

72. Voi p. 126.

73. Voir Delehaye, *Les passions des martyrs* (cité n. 17), p. 155-156. Voir aussi Neri, *La bellezza del corpo* (cité n. 13), p. 188 et Dagron, *Décrire et peindre* (cité n. 6), p. 86-87.

74. Neri, *La bellezza del corpo* (cité n. 13), p. 31-33 [La nudità teatrale].

75. Detoraki, Grégoire le Référendaire (cité n. 68), p. 38 [trad. B. Flusin].

76. *Ibid.*, p. 38-40 [trad. B. Flusin].

La culture classique de l'auteur laisse son empreinte sur ce passage[77]. Des signes de la connaissance profonde des règles de la rhétorique ancienne sont manifestes dans la phrase d'introduction, qui provoque l'attente du lecteur et le prédispose à l'étonnement, l'ἔκπληξις. On notera aussi la phrase elliptique sur laquelle s'achève le passage et qui, avec ses asyndètes, marque le point culminant auquel on parvient au terme d'une *emphasis* graduelle : μόνος ἦν ἡδονή, μόνος τέρψις ἀκόρεστος. Les *topoi* sur la beauté, issus des romans érotiques des premiers siècles, et qui parcourent la littérature byzantine jusqu'à la renaissance du genre romanesque au XIIe siècle[78], sont rendus ici avec un vocabulaire recherché et élégant. La référence à Briarée évoque le monde classique, comme les *ekphraseis* aiment tant le faire[79]. La description entière tourne à la louange du corps, et du corps nu, et un discours érotique allusif conduit le lecteur bien loin des conventions théologiques. On sent qu'il y a là les signes d'un nouveau souffle, non seulement littéraire, mais plus largement, esthétique et peut-être religieux. Avec Grégoire le Référendaire et le portrait de Nestor, nous arrivons au terme du parcours que nous avons cru pouvoir retracer, et qui conduit depuis des textes marqués par un conformisme théologique jusqu'à une écriture certes classicisante, mais plus libre.

Département de philologie, Université de Crète

77. Grégoire, issu du milieu de Léon VI, fait preuve de sa culture par le style haut et l'élégance de son discours, ainsi que par la présence dans son œuvre des auteurs classiques naturellement employés et assimilés. On y repère de l'Homère, du Platon et du Lucien : Detoraki, Grégoire le Référendaire (cité n. 68), p. 20-23 [La culture de l'auteur].
78. Αγαπητος & Hinterberger, *Εἰκὼν καὶ λόγος* (cité n. 5), p. 117-118.
79. Nous pensons par exemple à la comparaison de sainte Euphémie à Médée, que propose Astérius d'Amasée dans sa fameuse *ekphrasis* : *Asterius of Amasea* (cité n. 61), p. 154.

DÉCLASSICISER POUR ÉDIFIER ? REMARQUES ET RÉFLEXIONS À PROPOS DE LA MÉTAPHRASE DE L'*ALEXIADE* D'ANNE COMNÈNE*

par Stéphanos Efthymiadès

Σεμνὸς δὲ λόγος ὄνομα ὀνόματι καλλύνων·
εἰ γὰρ τὴν πόρνην φήσειας ἑταῖραν μεταλλάξας,
τὴν κλῆσιν ἀπεσέμνυνας τεχνικῶς μεταφράσας.[1]

Une grande partie du corpus de la littérature byzantine est sans doute composée de réécritures, à savoir de textes qui dérivent d'un ou plusieurs textes antérieurs transformés par l'application de procédés oratoires et linguistiques. Bien que dans les cas de l'hagiographie et de l'hymnographie la rédaction d'un nouveau texte à partir d'un autre fût une pratique littéraire très répandue à Byzance, les réécritures n'ont pas manqué également dans les domaines de l'historiographie, genre profane et fortement marqué par la personnalité de ses pratiquants, de l'historiographie ecclésiastique, dont la floraison se place durant l'Antiquité tardive, et de la chronographie, largement pratiquée à Byzance et d'inspiration multiple. À la différence de l'historiographie ecclésiastique et de la chronographie, l'historiographie profane ne présente pas une réelle homogénéité de composition, pas plus qu'elle ne se caractérise par sa destination à un large public[2].

* Je tiens à remercier mon collègue et ami Charis Messis (EHESS, Paris) pour sa lecture critique de ces pages. Je voudrais aussi remercier Vivien Prigent (CNRS, Paris) et Alessio Sopracasa (université Paris-Sorbonne) pour leur lecture attentive de ce texte.
1. « Un discours respectueux est celui qui rend beau un mot par un autre mot ; ainsi, si tu appelles [une femme] courtisane au lieu de "prostituée", tu as rendu ingénieusement imposante sa désignation par ce procédé de métaphrase. » : Michel Psellos, Σύνοψις τῆς ῥητορικῆς διὰ στίχων ὁμοίων πρὸς τὸν αὐτὸν βασιλέα, dans *Michaelis Pselli poemata*, rec. L. G. Westerink (Teubner), Stutgardiae – Lipsiae 1992, v. 340-342, p. 115.
2. Voir, en dernier lieu, B. Croke, Uncovering Byzantium's historiographical audience, dans *History as literature in Byzantium*, ed. by R. Macrides (Society for the promotion of Byzantine studies publications 15), Farnham – Burlington 2010, p. 25-53 ; et dans un cadre plus précis D. R. Reinsch, Wer waren die Leser und Hörer der *Chronographia* des Michael Psellos?, *ZRVI* 50, 2013, p. 389-398

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 139-150.

Autrement dit, à la différence de l'hagiographie et l'hymnographie, dont les réécritures se justifiaient en grande partie par les besoins liturgiques et cultuels qui suscitaient une multiplication des textes, les réécritures historiographiques obéissaient à une vaste gamme de priorités, reflétant la nature même de leurs hypotextes et les contextes sociohistoriques de leur composition.

Or, l'analyse des réécritures historiographiques (y compris l'historiographie ecclésiastique et la chronographie) demande d'emblée d'établir une distinction entre deux pratiques différentes. Même s'ils partagent quelques procédés littéraires essentiels, ces deux types de réécriture historiographique se distinguent par leur point de départ comme par leurs enjeux littéraires et politiques. On sait qu'une pléiade d'historiographes et de chroniqueurs byzantins se sont servis des textes antérieurs pour reconstruire l'histoire des ères antérieures à leur propre époque. Dans de tels cas, leurs hypotextes ne constituaient que des sources à dépouiller soit servilement et quasiment à la lettre soit sélectivement et dans un esprit critique pour qu'une œuvre nouvelle soit rédigée et assumée par son auteur. La différence entre ces deux pratiques ressort nettement, par exemple, d'une comparaison de Georges Kedrènos et de Jean Skylitzès, bien analysés par Jean-Claude Cheynet. Skylitzès, auteur de la *Synopsis historiarum*, suit Théophane Continué de très près sans toutefois le plagier mot-à-mot, à la différence de Kedrènos qui copie fidèlement ses sources, dont Skylitzès lui-même. Le traitement des sources tel qu'effectué par Skylitzès cache un goût et une prédilection pour un certain type de narration, laquelle détermine pour l'emploi de textes préexistants une réécriture non dépourvue de créativité[3].

Cette réécriture, on le sait, caractérise aussi bien d'autres historiographes et chroniqueurs qui puisèrent plus ou moins largement chez leurs prédécesseurs ou s'en inspirèrent. Tous les érudits qui se sont penchés sur les textes historiographiques byzantins (y compris les chroniques) pour mener à bien une *Quellenforschung* ou en proposer une analyse littéraire, savent combien toute l'historiographie byzantine peut être présentée comme un relais d'auteurs et de textes constitués en une chaîne d'intertextualités successives[4]. D'ailleurs, l'intérêt que ce champ d'études suscite chez les byzantinistes modernes tient à ce jeu de miroir qui reflète l'identité et la capacité des historiographes et des chroniqueurs à « remployer » un texte. À un niveau secondaire, cette intertextualité témoigne de la circulation et de la popularité des textes et, dans les cas où cela peut être vérifié, de l'appréciation ou de la désapprobation de leur forme et contenu par tel ou tel milieu.

et A. Markopoulos, Le public des textes historiographiques à l'époque macédonienne, *Parekbolai* 5, 2015, p. 53-74.

3. Voir les remarques et l'analyse par J.-C. Cheynet, Jean Skylitzès, lecteur des chroniqueurs du x[e] siècle, dans *Remanier, métaphraser : fonctions et techniques de la réécriture dans le monde byzantin*, éd. par S. Marjanović-Dušanić et B. Flusin, Belgrade 2011, p. 111-129.

4. Cf. R. Macrides, The historian in the history, dans *Φιλέλλην : studies in honour of Robert Browning*, ed. by C. N. Constantinides *et al.* (Istituto ellenico di studi bizantini et postbizantini di Venezia, Bibliotheke 17), Venice 1996, p. 205-224 ; aussi A. Kaldellis, The corpus of Byzantine historiography : an interpretive essay, dans *The Byzantine world*, ed. by P. Stephenson, London – New York 2010, p. 211-222 et S. Efthymiadis, Byzantine history-writers and their representation of history, dans *Chronicon : medieval narrative sources : a chronological guide with introductory essays*, J. M. Bak & I. Jurković ed. (Brepols essays in European culture 5), Turnhout 2013, p. 69-79. Voir aussi la discussion sur l'historiographie byzantine initiée par J. Ljubarskij, *Quellenforschung* and/or literary criticism : narrative structures in Byzantine historical writings, *Symbolae Osloenses* 73, 1998, p. 5-73.

À la marge de cette catégorie des textes, l'historiographie byzantine offre des réécritures qui ne constituaient que de simples métaphrases, paraphrases ou versions abrégées d'une pièce originale[5]. Leurs rédacteurs ne prétendaient pas écrire une histoire nouvelle puisant à des sources diverses, mais tout simplement visaient à fournir un remaniement du même texte par le biais de retouches, notamment linguistiques et stylistiques. Ce type de réécriture historiographique naît au xiii[e] siècle, sous les premiers Paléologues, et concerne des œuvres classicisantes au style d'expression savant. Les ouvrages d'Anne Comnène, de Constantin Manassès, de Nicétas Choniatès, de Georges Acropolitès et de Georges Pachymère commencent alors à être remaniés pour favoriser leur accès au moyen d'une langue plus simple et d'une forme plus brève. On peut raisonnablement associer ce « courant » littéraire avec l'introduction de la langue vulgaire sur la scène littéraire byzantine à partir du xii[e] siècle[6] ; aussi ne faut-il pas négliger l'intérêt montré, entre le xi[e] et le xiv[e] siècle, pour les exercices « linguistiques » tels que la schédographie[7]. De surcroît, l'âge des premiers Paléologues se caractérisa notamment par l'importance du genre historiographique, dont les productions étaient normalement destinées à des cercles restreints. En premier lieu, cet intérêt se reflète dans le nombre de manuscrits qui conservent des œuvres historiographiques récentes. Signalons, à titre d'exemple, que la *Chronikè diègesis* de Choniatès nous est parvenue dans plus d'une douzaine de témoins, le texte complet de l'*Histoire* versifiée de Constantin Manassès au moins dans treize, celui de l'*Histoire* de Georges Acropolitès dans quatorze témoins et celui des *Relations historiques* de Georges Pachymère dans trois[8]. En second lieu, c'est vers la même époque (la première moitié du xiv[e] siècle) que se manifesta une tendance « métaphrastique » visant à apporter des modifications tant qualitatives, c'est-à-dire stylistiques et linguistiques, que « quantitatives » aux œuvres historiographiques tout juste mentionnées en raison de la personnalité et du haut niveau culturel de leurs auteurs[9].

5. Sur ces termes on consultera, en dernier lieu, D. D. Resh, Toward a Byzantine definition of metaphrasis, *GRBS* 55, 2015, p. 754-787.

6. Pour le passage d'un registre linguistique élevé à un autre plus proche de la langue courante durant cette période, voir R. Beaton, *The medieval Greek romance*, London – New York 1996², p. 13-15 ; aussi M. Hinterberger, Δημώδης και λόγια λογοτεχνία : Διαχωριστικές γραμμές και συνδετικοί κρίκοι, dans *Pour une « nouvelle » histoire de la littérature byzantine : problèmes, méthodes, approches, propositions*, sous la dir. de P. Odorico & P. A. Agapitos (Dossiers byzantins 1), Paris 2002, p. 153-165 ; et Id., How should we define vernacular literature, dans *Unlocking the potential of texts : interdisciplinary perspectives on medieval Greek*, Cambridge 2006 (http://www.mml.cam.ac.uk/greek/grammarofmedievalgreek/unlocking/Hinterberger.pdf).

7. Cf., entre autres études, I. Πολεμης [I. Polemis], Προβλήματα της βυζαντινής σχεδογραφίας, *Hellenika* 45, 1995, p. 277-302 et plus récemment P. Agapitos, New genres in the twelfth century : the *schedourgia* of Theodore Prodromos, *Medioevo greco* 15, 2015, p. 1-41 ; Id., Literary *haute cuisine* and its dangers : Eustathios of Thessalonike on schedography and everyday language, *DOP* 69, 2015, p. 225-241.

8. Pour la tradition manuscrite de ces œuvres voir A. J. Simpson, Before and after 1204 : the versions of Niketas Choniates' *Historia*, *DOP* 60, 2006, p. 189-221 ; *Constantini Manassis Breviarium chronicum*, rec. O. Lampsides (CFHB 36, 1), Athenis 1996, p. lxxvi-cxlii ; Georges Acropolitès, *Historia*, dans *Georgii Acropolitae opera*, rec. A. Heisenberg (Teubner), Leipzig 1978², p. iv-xxii ; A. Failler, La tradition manuscrite de l'*Histoire* de Georges Pachymère (Livres I-VI), *REB* 37, 1979, p. 123-220.

9. Cf. A. Simpson, *Niketas Choniates : a historiographical study*, Oxford 2013, p. 105-107.

Systématique pour certains textes, occasionnelle pour d'autres, la recherche sur ces versions « métaphrastiques » des textes historiographiques du XIIe-XIVe siècle a été notamment motivée par l'intérêt philologique de ces versions. De fait, elle s'est concentrée sur les procédés de réécriture appliqués par leurs rédacteurs, tels que le passage d'un style recherché à un niveau de langue plus accessible, l'appropriation du vocabulaire et des formes syntaxiques propres à la langue courante et la contraction du texte originel. C'est à Herbert Hunger qu'on doit la première étude systématique dans ce domaine, dédiée à la *métaphrase* de l'*Alexiade* dont une courte section est conservée dans 34 folios d'un manuscrit de Leyde (*Gronovius* 26 [61])[10]; Albert Failler a creusé à son tour ce sillon pour la *Version brève* de l'*Histoire* de Pachymère que, par prudence, il a évité d'appeler « métaphrase »; suite aux travaux de J. L. van Dieten parus en marge de son édition majeure de l'*Histoire* de Nicétas Choniatès, John Davis s'est largement occupé de la réécriture de ce texte qu'il a qualifiée de « métaphrase »[11]; enfin, d'autres études, beaucoup plus courtes que les précédentes, sont également parues, traitant de la langue de la « métaphrase » de la *Chronikè synopsis* de Constantin Manassès[12]. Ce dernier cas témoigne d'une réécriture qui fait dans un premier temps appel à une *prosification*, pour ensuite adapter le texte à un registre linguistique plus proche de la langue parlée[13].

Les études précédemment citées, accompagnées souvent d'une édition critique du texte « métaphrastique », se sont principalement concentrées sur les modifications morphologiques et quantitatives que les réécritures apportent à leurs modèles : transtylisation, simplification ou, quelquefois, mise à jour, notamment par le biais de nouvelles désignations ethniques ou toponymiques. Cependant, d'autres facettes de ces réécritures historiographiques présentent un intérêt certain, notamment lorsqu'elles offrent l'opportunité de remettre en cause les raisons attribuées à leur composition. Notre propos est de rouvrir cette question en nous concentrant sur l'exemple spécifique de l'*Alexiade*

10. Il s'agit des ff. 217r-242v et 243r-250v de ce manuscrit, qui correspondent aux chapitres XII.1,1 – XIII.12,15 et XI.7,3 – XI.12,16 du texte d'Anne Comnène. Sur ce manuscrit copié à Rome en 1641 d'après un apographe de la Vaticane, voir H. HUNGER, *Anonyme Metaphrase zu Anna Komnene, Alexias XI-XIII* (WBS 15), Wien 1981, p. 13-18. Voir aussi *Annae Comnenae Alexias*, p. 20*-21* et 26*-28* (avec p. 28 la place de la métaphrase dans le *stemma codicum* de l'*Alexiade*) et A. ΚΑΡΠΟΖΗΛΟΣ [A. KARPOZILOS], *Βυζαντινοὶ ἱστορικοὶ καὶ χρονογράφοι. 3, 11ος-12ος αἰ.*, Αθήνα 2009, p. 418-419.

11. J. DAVIS, *Η μετάφραση της Χρονικῆς διηγήσεως του Νικήτα Χωνιάτη*, 2 vol., thèse de doctorat, université de Ioannina, 2004; ID., A passage of the "Barbarograeca" metaphrase of Niketas Choniates' *Chronike diegesis* : retranslated or revised?, *Symmeikta* 10, 1996, p. 127-142; ID., The *History metaphrased* : changing readership in the fourteenth century, dans *Niketas Choniates : a historian and a writer*, A. Simpson & S. Efthymiadis [ed.], Genève 2009, p. 145-163; ID., Anna Komnene and Niketas Choniates "translated" : the fourteenth-century Byzantine metaphrases, dans *History as literature in Byzantium* (cité n. 2), p. 55-70. Une nouvelle édition critique de cette version « métaphrastique » est en cours de préparation par John Davis même et Martin Hinterberger.

12. N. GENOVA, Vorläufige Bemerkungen über eine anonyme Prosaparaphrase der Verschronik des Konstantinos Manasses, dans *Origini della letteratura neograeca : atti del secondo congresso internazionale Neograeca Medii Aevi (Venezia, 7-10 novembre 1991)*, a cura di N. M. Panayotakis, Venezia 1993, vol. 2, p. 545-550; A. GIUSTI, La metafrasi della Χρονικὴ σύνοψις di Costantino Manasse : osservazioni sulla lingua, *Acme* 48, 2, 1995, p. 23-42.

13. On trouve ce terme de *prosification* chez G. GENETTE, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, Paris 1982, p. 303.

d'Anne Comnène, mais sans négliger les données et l'apport d'autres textes classés dans la même catégorie littéraire.

En confrontant les extraits de cette version métaphrastique du texte d'Anne Comnène, conservée dans le manuscrit de Leyde, avec l'original, transmis par le *Coislin* 311 (XIVe siècle), Herbert Hunger a montré que les divergences entre *hypertexte* et *hypotexte* concernaient avant tout le niveau linguistique. En fait, se reflète avant tout le passage d'un registre que le savant autrichien qualifie de *Hochsprache* à celui qu'il appelle *Umgangsprache*[14]. En outre, le remanieur supprima tout ce qu'il considérait superflu, notamment les tournures rhétoriques de la savante princesse. Plus récemment, sous d'autres prétextes mais dans le même esprit, deux autres érudits ont entrepris d'étudier en détail la méthode de travail des responsables de la métaphrase de l'*Alexiade*. Ils ont ainsi analysé quelques aspects de la technique utilisée et des priorités qui l'ont dictée. Dans deux exposés qui mettent en parallèle la métaphrase de l'*Alexiade* et l'adaptation en ancien français de l'œuvre historique latine de Guillaume de Tyr sur la première croisade, Tivadar Palágyi a examiné les indices d'oralité dans la transformation du texte original d'Anne en une version simplifiée, accessible à un public plus large[15]. De son côté, Martin Hinterberger a examiné cette même métaphrase de l'*Alexiade* dans un article qui traite plus globalement de cette pratique à Byzance[16].

Dans son appendice, Hunger a présenté une liste exhaustive des changements de vocabulaire démontrant la nature délibérée, consciencieuse et minutieuse du travail effectué par un ou plusieurs érudits. Il souligne que le remanieur de l'*Alexiade* était obsédé par l'usage du verbe οἰκονομέω qui remplace plusieurs mots d'Anne Comnène et peut donc avoir quatre sens différents : a) préparer *(vorbereiten)*; b) ménager/se charger de *(zubereiten/behandeln)*; c) mettre en œuvre/organiser *(einrichten/organisieren)*; d) régler *(regeln/erledigen)*. Pourtant, on le sait, le verbe οἰκονομέω et ses dérivés disposent aussi d'un usage ecclésiastique qui renvoie soit à la prévoyance de la providence divine pour les choses humaines, soit à la flexibilité des clercs dans l'approche des questions de droit canonique[17].

14. Sur cette distinction, voir HUNGER, *Anonyme Metaphrase* (cité n. 10), p. 18 et DAVIS, Anna Komnene and Niketas Choniates "translated" (cité n. 11), p. 58-59. Sur la même distinction, voir également le compte-rendu du livre de Hunger par H. EIDENEIER dans *Südostforschungen* 41, 1982, p. 589-590 qui fait usage du terme *Schriftskoine* pour désigner la langue écrite du palais impérial; de même ID., Die Metaphrase als Wechsel der Stilstufe in byzantinischen und postbyzantinischen Texten, *Göttinger Beiträge zur byzantinischen und neugriechischen Philologie* 1, 2001, p. 29-30.

15. T. PALÁGYI, Métaphrase et mise en roman : étude comparée des indices d'oralité chez Anne Comnène et Guillaume de Tyr, dans *Homo legens : styles et pratiques de lecture : analyses comparées des traditions orales et écrites au Moyen Âge*, sous la dir. de S. Loutchitsky & M.-C. Varol (Utrecht studies in medieval literacy 25), Turnhout 2010, p. 25-88. Voir aussi ID., Métaphraser et mettre en roman : diglossie et bilinguisme à Byzance et en France au XIIIe siècle, dans *Les situations de plurilinguisme en Europe comme objet de l'histoire*, sous la dir. de P. Renaud (Cahiers de la Nouvelle Europe 11), Paris 2014, p. 25-37.

16. M. HINTERBERGER, Between simplification and elaboration : Byzantine metaphraseis compared, dans *Textual transmission in Byzantium : between textual criticism and Quellenforschung*, ed. by J. Signes Codoñer, I. Pérez Martín (Lectio : studies in the transmission of texts and ideas 2), Turnhout 2014, p. 39-43.

17. HUNGER, *Anonyme Metaphrase* (cité n. 10), p. 259-262. Cf. LAMPE, *s.v.* οἰκονομέω, οἰκονομία. Aussi, plus généralement, G. RICHTER, *Oikonomia : der Gebrauch des Wortes Oikonomia im Neuen*

Selon Hunger, ce *Lieblingswort* (mot favori) des rédacteurs-métaphrastes n'avait pas forcément une signification théologique[18].

Cependant, si l'usage répétitif de ce verbe ne constitue pas en lui-même une preuve suffisante d'une telle inclination chez les individus responsables de la réécriture, les extraits conservés de cette métaphrase nous fournissent d'autres indices susceptibles de confirmer leur attachement à la cause de l'Église. En premier lieu, Hunger et tous ceux qui ont examiné après lui cette version ont omis d'observer que le métaphraste de l'*Alexiade* n'était pas du tout favorable au profil classicisant d'Anne. Les trois premiers exemples qui figurent dans le tableau suivant illustrent la tendance du métaphraste à épurer le texte original de toute allusion aux divinités païennes. Ainsi, les métaphores qui renvoient au dieu Arès (Mars) sont supprimées sans qu'y soit substitué quelque terme issu d'un registre de langue moins recherché.

Annae Comnenae Alexias XI.9,2, p. 349,50-53 : … δυνάμεις τοίνυν πολλὰς μετὰ τοῦ Βουτουμίτου κατὰ τῆς Κιλικίας ἐξέπεμψε καὶ τὸ ἐλλογιμώτατον τοῦ στρατιωτικοῦ καταλόγου, *ἄνδρας μαχιμωτάτους καὶ Ἄρεως ὑπασπιστὰς ἅπαντας*, καὶ αὐτὸν δὴ τὸν Βάρδαν…	*Anonyme Metaphrase*, p. 39 – n° 50 : … τὰ στρατεύματα γοῦν περισυνάξας καὶ ὅσον ἦν κρεῖττον ἀπὸ τοῦ στρατοῦ τῷ Βουτουμίτῃ παραδοὺς κατὰ τῆς Ἀρμενίας ἐξέπεμψε. Δέδωκε δὲ αὐτῷ καὶ τὸν Βάρδαν…
Annae Comnenae Alexias XI.12,6, p. 358,77-81 : εἰ γὰρ τὴν ἀντιπέραν ἤπειρον καταλάβοιμι καὶ Λογγιβάρδους καὶ πάντας Λατίνους καὶ Γερμανοὺς καὶ τοὺς καθ' ἡμᾶς Φράγγους ὀψαίμην, *ἄνδρας Ἄρεως μνήμονας*, πολλῶν φόνων καὶ πολλῶν αἱμάτων τὰς σὰς ἐμπλήσω καὶ πόλεις καὶ χώρας…	*Anonyme Metaphrase*, p. 55 – n° 115 : ἐνταῦθα γὰρ ἐλθὼν πᾶσαν τὴν Λογγιβαρδίαν καὶ τοὺς Νορμάνους καὶ τοὺς Φράγγους καὶ Ἀλαμάνους κατὰ σοῦ καὶ τῶν σῶν χωρῶν κινήσω…
Annae Comnenae Alexias XII.2,3, p. 362,16-17 : … καίτοι ἀνδρικώτατός τε ἦν *καὶ Ἄρεως* ὑπασπιστὴς γενναιότατος…	*Anonyme Metaphrase*, p. 61 – n° 137 : … καὶ ταῦτα πρώην ἀνδρειότατος ὢν καὶ *πολεμιστὴς* ἄριστος…

De même, les adjectifs qui ont comme première composante le nom du même dieu sont transformés en leur équivalent dans un registre beaucoup plus simple : ἀρειμάνιος (littéralement, « passionné pour Arès ») est devenu πολεμιστής et ἀρηίφιλος (mot homérique signifiant « aimé d'Arès ») a été rendu par ἀνδρεῖος.

Annae Comnenae Alexias XIII.7,1, p. 403,26-27 : Κωνσταντῖνον τὸν Γαβράν, ἄνδρα *ἀρηίφιλον* καὶ πῦρ κατὰ τῶν ἐναντίων πνέοντα, …	*Anonyme Metaphrase*, p. 125 – n° 371 : Κωνσταντῖνον τὸν Γαβρᾶν, ἄνδρα *ἀνδρεῖον*, …
Annae Comnenae Alexias XIII.7,1, p. 403,33-34 : τὸν ἐπ' ἀδελφῇ γαμβρὸν τοὐμοῦ καίσαρος, ἄνδρα *ἀρειμάνιον* καὶ διὰ πολλῶν ἀνδραγαθημάτων τοῦτο παραστησάμενον…	*Anonyme Metaphrase*, p. 125 – n° 372 : τὸν ἐπὶ τῇ ἀδελφῇ γαμβρὸν τοῦ ἐμοῦ Καίσαρος γαμβρόν, ἄνδρα *πολεμιστὴν* καὶ διὰ πολλῶν ἀνδραγαθημάτων τὴν ἀνδρείαν αὐτοῦ ὑποδείξαντα…

A priori ces changements ne s'appliquent toutefois pas à l'ensemble de la version métaphrastique, car en deux autres endroits le rédacteur ne remplace ni ne supprime les noms d'Athéna, d'Hadès ou d'Hercule malgré leur connotation païenne « gênante ». Cependant, si l'on examine de plus près ces trois cas, on constatera que leur usage est

Testament, bei den Kirchenvätern und in der theologischen Literatur bis ins 20. Jahrhundert (Arbeiten zur Kunstgeschichte 90), Berlin – New York 2005.

18. Hunger, *Anonyme Metaphrase* (cité n. 10), p. 259-260.

plutôt proverbial et s'inscrit donc dans un contexte tout à fait différent. Dans le premier passage, Anne tisse l'éloge des qualités morales de sa mère Irène Doukaina et met en exergue son désir d'accompagner son époux Alexis Comnène dans sa campagne contre Bohémond[19]. Son ambition, précise sa fille, n'était pas de se mêler au combat contre les barbares, car elle n'était armée ni de la lance d'Athéna ni de la nuée d'Hadès. Ses motivations étaient le zèle pour les affaires publiques, la lutte contre les passions et une foi réelle. Le métaphraste reprend tout ce passage quasiment intact d'autant plus volontiers que par le biais de ce proverbe les figures mythologiques sont traitées d'une façon plutôt méprisante, au profit des valeurs de la foi chrétienne.

Annae Comnenae Alexias XII.3,8, p. 367,54-59 : … καὶ ἄλλως ἐξώπλιστο, ἀλλ' οὐ τῷ τῆς Ἀθηνᾶς δόρατι οὐδὲ τῇ κυνέῃ τοῦ Ἄιδος· ἀλλ' ἀσπὶς μὲν ἐκείνῃ καὶ θυρεὸς καὶ ξίφος τὸ πρὸς τὰς συμφορὰς καλῶς ἀντιπαρατάττεσθαι καὶ τὰς τοῦ βίου ἐπαναστάσεις, ἃς οἶδεν ἡ βασιλεία τοῖς βασιλεῦσιν ἐπικειμένας, ἡ περὶ τὰ πράγματα δραστηριότης καὶ τὸ κατὰ τῶν παθῶν ἐπιπληκτικώτατον *καὶ ἡ ἀνυπόκριτος πίστις*, ὡς Σολομῶντι δοκεῖ.	*Anonyme Metaphrase*, p. 69 – n° 171 : καὶ οὔτε τῆς Ἀθηνᾶς τὸ κοντάριν εἶχεν οὔτε τὴν περικεφαλαίαν τοῦ Ἄιδος, ἀλλὰ δι' αὐτὴν τὴν ἀλήθειαν σκουτάριν καὶ ἅρμα καὶ ξίφος ἐκείνης τὸ καλῶς πρὸς τὰς ἐπερχομένας συμφορὰς ἀντιπαρατάσσεσθαι ἦσαν, ἥ τε περὶ τῶν πραγμάτων δραστηριότης καὶ αἱ τοῦ βίου τούτου ἐπαναστάσεις, ἃς γινώσκει ἡ βασίλεια ὅτι ἐπέρχονται αὐτῇ, *καὶ ἡ πρὸς Θεὸν ἣν εἶχεν ἀνυπόκριτος πίστις*.

On signalera ici qu'en dépit de son attirance pour les passages bibliques, le remanieur cite le proverbe sans mentionner expressément le nom de Solomon. Cette omission peut s'expliquer soit par le fait que le métaphraste aura trouvé « gênante » l'expression classicisante d'Anne (ὡς Σολομῶντι δοκεῖ), soit par sa tendance à masquer les tournures proverbiales présentes dans l'original.

Ainsi, le métaphraste ne considère pas nécessaire d'intervenir quand il est confronté à un autre proverbe, faisant référence au héros païen Hercule. Ayant pour mission la garde des détroits entre l'Italie méridionale et l'Illyrie, Isaac Kontostéphanos n'arrivait pas à affronter à la fois les Celtes (c'est-à-dire les Normands) et le vent adverse, un exploit qui aurait été impossible même pour Hercule[20]. On signalera ici que, contrairement à son habitude, le rédacteur de la métaphrase amplifie et glose au lieu d'abréger son modèle. Là où Anne se contente de citer le proverbe en quelques mots, son métaphraste « déforme » celui-ci par un procédé d'amplification que Hunger qualifia d'*Abundanz*[21]. Ainsi, le caractère proverbial de la référence à Hercule n'apparaît plus dans la métaphrase.

Annae Comnenae Alexias XIII.7,3, p. 404,67-69 : … οὐχ' οἷος τε ἦν πρὸς τοὺς Κελτοὺς ἅμα καὶ τοὺς ἀνέμους ἀπομάχεσθαι κατὰ πρῴραν τοῦ πνεύματος ἱσταμένου· οὐδὲ γὰρ τὸν Ἡρακλέα πρὸς δύο φασί.	*Anonyme Metaphrase*, p. 127, n° 377 : οὗτος μὴ δυνάμενος καὶ πρὸς τὸν ἄνεμον καὶ πρὸς τοὺς Ἀλαμάνους μάχεσθαι κατὰ πρώραν τοῦ ἀνέμου ὄντος, ἐστρέφετο ἀπὸ τῆς βίας τοῦ ἀνέμου καὶ μὴ βουλόμενος. καὶ γὰρ οὐδὲ τὸν Ἡρακλέα τὸν ἀνδρεῖον, λέγουσι, δυνατόν ἐστιν ἕνα πρὸς δύο μάχεσθαι.

19. Cette campagne date de septembre 1105. Sur le personnage d'Irène Comnène, voir le site de la *PBW*, Eirene 61 ; D. I. Polemis, *The Doukai : a contribution to Byzantine prosopography* (University of London historical studies 22), London 1968, p. 70-74 ; aussi Skoulatos, *Personnages*, p. 119-124 (n° 83) et L. Garland, *Byzantine empresses : women and power in Byzantium, AD 527-1204*, London – New York 1999, p. 193-198.

20. Cette campagne date de 1107/1108. Sur ce personnage voir le site de la *PBW*, Isaakios 101 ; aussi Skoulatos, *Personnages*, p. 131-132 (n° 85).

21. Hunger, *Anonyme Metaphrase* (cité n. 10), p. 232-234.

On notera une déformation similaire du texte lorsqu'Anne relate la réaction de son père face au mauvais présage que représentait la chute de l'ancienne statue d'Apollon que Constantin, le fondateur de Constantinople, avait identifié à sa propre personne. Dans les paroles qu'Anne met dans la bouche de son père, Alexis Comnène exprime sa défiance envers ce présage en confessant sa foi de deux façons complémentaires : en premier lieu, en énonçant sa foi dans le Seigneur comme seul détenteur du pouvoir sur la vie et la mort ; en second lieu, en citant à cet effet un proverbe tiré du Deutéronome (32,19). En cette occasion, Alexis a recours, quoiqu'en dénigrant quelque peu les premiers, à une comparaison entre les sculpteurs de l'Antiquité, fameux pour leur capacité à éveiller la vie dans leurs créations, et le Dieu chrétien. Face à ce mélange de citations bibliques et de réminiscences antiques, le métaphraste épure le passage, le dépouillant de sa parure classicisante et de son ton allusif et supprimant la référence au sculpteur Phidias et aux idoles « animées » pour réorienter le récit vers une formulation nettement plus pieuse que celle de l'original. La double déclaration de la foi chrétienne d'Alexis, sur laquelle est construit le passage d'Anne Comnène, s'avère beaucoup plus nette et explicite dans la version métaphrastique.

Annae Comnenae Alexias XII.4,5, p. 370,60-67 : … ὁ δὲ « ζωῆς καὶ θανάτου ἕνα κύριον ἐπίσταμαι », ἔλεγε, « πτώσεις δὲ εἰδώλων θάνατον ἐπάγειν οὐδόλως πιστεύειν ἔχω. ὁπηνίκα γὰρ Φειδίας τις, φέρε εἰπεῖν, ἢ τίς τῶν λιθοξόων λίθον ἀποξέσας εἴδωλον ἀπεργάσοιτο, ἀναστήσει μὲν καὶ νεκρούς, παράξει δὲ καὶ ἔμψυχα; καὶ εἰ ταῦτα, τῷ τῶν ἁπάντων δημιουργῷ τί καταλειφθήσεται; "ἀποκτενῶ· γὰρ καὶ ζῆν ἐγὼ ποιήσω", φησί, καὶ οὐχὶ τοῦδε ἢ τοῦδε εἰδώλου πτῶσις ἢ ἀνέγερσις ». καὶ γὰρ τὰ πάντα τῇ μεγίστῃ τοῦ Θεοῦ ἀνετίθει προνοίᾳ.	*Anonyme Metaphrase*, p. 74 – n[os] 199-200 : ὁ βασιλεὺς δὲ ταῦτα ἀκούσας εἶπεν· « ἐγὼ ἕνα Θεὸν γινώσκω, τὸν καὶ θανάτου καὶ ζωῆς ἐξουσίαν ἔχοντα· πτώσεις δὲ ἀνδριάντων καὶ στηλῶν θάνατον βασιλέων σημαίνειν οὐ πιστεύω τοῦτο. ἐὰν γὰρ ὁ λαξεύων τὸ μάρμαρον καὶ ποιῶν τὴν στήλην ἔχῃ ἐξουσίαν καὶ νεκροὺς ἀνιστᾷν καὶ ἀποκτείνειν ζῶντας, τῷ τῶν ὅλων Θεῷ καὶ Δημιουργῷ τί νὰ εἴπωμεν ἐξουσίαν ἔχει; διὰ τοῦτο καὶ τὰ πάντα πρὸς τὸν Θεὸν ἀνετίθην αὐτὸν λέγοντα διὰ τοῦ προφήτου· ἐγὼ ἀποκτενῶ καὶ ζῆν ποιήσω ».

Ces réticences, dont découlent des retouches pieuses, sont également visibles dans d'autres passages où Anne Comnène met en scène son récit sur un arrière-fond biblique. Par exemple, la décimation de l'armée normande en raison d'une intoxication alimentaire, qu'Anne attribue à la colère de Dieu, est décrite en termes plus hostiles chez le métaphraste. L'ajout de l'adjectif « manifeste » (φανερά) intensifie notamment le regard négatif posé sur les Normands.

Annae Comnenae Alexias XIII.3,4, p. 389,71-75 : προσεπετέθη δὲ τῷ βαρβαρικῷ τούτῳ στρατεύματι καὶ κοιλιακή τις διάθεσις τῷ μὲν δοκεῖν ἀπό τινος ἀπροσφόρου σιτήσεως, φημὶ δὴ τῆς κέγχρου, τὸ δ' ἀληθὲς μήνιμα Θεοῦ κατὰ τοσούτου ἀναριθμήτου στρατεύματος καὶ ἀνυποίστου κατασκῆψαν ἐπαλλήλους θανάτους εἰργάσατο.	*Anonyme Metaphrase*, p. 105 – n° 324 : ἐγένετο δὲ εἰς τὸ στράτευμα αὐτοῦ καὶ νόσος τις κοιλιακή, τὸ μὲν φαινόμενον ἀπὸ τῆς παρηλλαγμένης τροφῆς τοῦ κεχρίου οὗ ἔτρωγον, κατὰ δὲ τὴν ἀλήθειαν *φανερὰ* ὀργὴ Θεοῦ ἐπέπεσεν εἰς αὐτοὺς καὶ πολλοὺς ἐθανάτωσεν.

À ces suppressions et interventions, font, dans une certaine mesure, contrepoids les amplifications et les additions. Le rédacteur ne cache pas sa propension à amplifier les passages à portée morale. La lettre qu'Alexis Comnène envoie à Bohémond est pleine de références au nom de Dieu et à l'autorité de l'évangile et le remanieur s'est donc contenté de renforcer l'impression produite par un procédé d'amplification : dans sa métaphrase, la lettre impériale comprend 54 mots, onze de plus que ceux utilisés par Anne.

Annae Comnenae Alexias XIII.8,7, p. 407,70-77 : διὰ ταῦτα αὐτὸς μὲν αὐτοῦ που προσέμενεν ἀντικαθιστάμενος πρὸς ἄμφω τὰ μέρη, τῷ δὲ δουκὶ Δυρραχίου τοιαῦτα πρὸς τὸν Βαϊμοῦντον εἰπεῖν διὰ γραμμάτων ἐπέσκηψεν· « οἶσθα πάντως ὁσάκις ἠπάτημαι πιστεύειν τοῖς σοῖς ὅρκοις καὶ ῥήμασιν, καὶ εἰ μὴ ὁ τοῦ εὐαγγελίου θεῖος νόμος Χριστιανοῖς ἅπαντα συγχωρεῖν ἀλλήλοις παρεκελεύετο, οὐκ ἂν πρὸς τοὺς σοὺς λόγους τὰ ὦτα ἀνέῳξα. βέλτιον δὲ ὅμως ἀπατᾶσθαι ἢ προσκεκρουκέναι Θεῷ καὶ θείους παραβαίνειν νόμους.	*Anonyme Metaphrase*, p. 131 – n° 389 : ὅθεν μὲν ὁ βασιλεὺς ἐκεῖσε ἐκαρτέρει, ἔγραψε δὲ πρὸς τὸν δοῦκαν Δυρραχίου τοιαῦτα τῷ Βοϊμούντῳ εἰπεῖν· « γινώσκεις πάντως ὅσας φοράς με ἠπάτησας πιστεύων σε διὰ τοὺς ὅρκους οὓς ὤμνυες· καὶ εἰ μὴ ὁ τοῦ εὐαγγελίου ὁ θεῖος νόμος τοὺς Χριστιανοὺς ἀλλήλους συγχωρεῖν τὰ πάντα ὥριζεν, οὐκ ἂν ἤνοιξα τὰ ἐμὰ ὦτα πρὸς τὸ ἀκοῦσαί σε. ὅμως κάλλιον ἡγοῦμαι ἵνα ἀπατῶμαι, παρὸ ἵνα προσκρούσω τῷ Θεῷ καὶ παραβῶ τοὺς αὐτοῦ θείους νόμους.

Un autre passage permet d'identifier une autre caractéristique de l'identité du rédacteur. Anne fait mention du serment prêté par Alexis Comnène de respecter tous les peuples, même ceux n'ayant jamais été soumis à la Romanie, qu'il s'agisse de Turcs ou d'Arméniens ou encore de païens ou de chrétiens (παγανικαὶ ἢ χριστιανικαί). Le remanieur supprime cette deuxième distinction, lui substituant, à côté du premier couple (Turcs-Arméniens), un troisième exemple, apparemment plus pertinent pour son époque, « les Francs hérétiques de notre temps ».

Annae Comnenae Alexias XIII.12,11, p. 416,10-417,18 : περὶ δὲ τῶν μηδέπω δεδουλευκότων τῇ Ῥωμανίᾳ, ταῦτα ἐνόρκως κατεπαγγέλλομαι, ὡς ἵνα τάς τε προσερχομένας μοι χώρας ἄνευ πολέμου ἢ καὶ μετὰ πολέμου καὶ μάχης καὶ ταύτας ἁπάσας ὡς ἀπὸ τῆς ὑμετέρας βασιλείας λογίζωμαι, εἴτε τουρκικαί εἰσιν εἴτε ἀρμενικαὶ καί, ὡς ἄν τις εἴποι τῶν τὴν ἡμετέραν ἐπισταμένων φωνήν, *παγανικαὶ ἢ χριστιανικαί*, τούς τε ἀπὸ τῶν ἐθνῶν προσιόντας μοι καὶ δουλεύειν ἐμοὶ βουλομένους οὕτως ἵνα τούτους παραδέχωμαι ὡς εἶναι καὶ αὐτοὺς μέλλοντας ἀνθρώπους τῆς βασιλείας ὑμῶν.	*Anonyme Metaphrase*, p. 147 – n° 435 : περὶ δὲ τῶν χωρῶν τῶν μηδέποτε δεδουλευκότων τὴν τῶν Ῥωμαίων βασιλείαν ταῦτα μετὰ ὅρκου ὑπόσχομαι ὡς ἵνα τὰς ἐλθούσας χώρας ἄνευ πολέμου ἢ καὶ μετὰ πολέμου καὶ μάχης καὶ ταύτας ἁπάσας ὡς ἀπὸ τῆς ὑμετέρας βασιλείας λογίζωμαι ἔχειν, κἄν τε Τούρκων εἰσί, κἄν τε Ἀρμενίων, κἄν τε *ἀπὸ τῶν ἡμετέρων Φράγγων αἱρετικῶν* ἢ ἀπὸ τῶν ἐξ ἐθνῶν ἐρχομένων καὶ ἐμοὶ δουλεύειν θελόντων, ἵνα καὶ τούτους παραδέχωμαι μὲν ὡς ἄνθρωπος τῆς ὑμῶν βασιλείας.

Ainsi que le remarquait Hunger au terme de son ouvrage, le rédacteur n'était pas un ami des Latins. Outre ces sentiments antilatins, le docte byzantiniste autrichien notait aussi que le métaphraste ne saurait être un homme de la bureaucratie byzantine, car quelques-uns des mots qu'il utilise révèlent une certaine méconnaissance des titres en usage dans l'Empire[22].

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, ces passages révèlent sans laisser de place au doute que le remanieur de l'*Alexiade* rédigea sa métaphrase avec un double objectif : tout d'abord procurer à son public un texte plus simple ; ensuite le purger autant que possible de ce qu'il considérait comme un classicisme excessif, et ce afin de le rapprocher d'un mode d'expression et de pensée plus conforme aux valeurs de l'Église.

22. Hunger, *Anonyme Metaphrase* (cité n. 10), p. 255.

Ces traces d'une « déclassicisation » moralisante se laissent voir également dans d'autres métaphrases datées de la même période[23]. Il en est ainsi de la métaphrase de la *Chronikè diégesis* de Nicétas Choniatès, laquelle nous est parvenue dans quatre manuscrits dont le plus ancien (*Monacensis gr.* 450) remonte aux années 1330-1350. Contrairement à celui de l'*Alexiade*, la métaphrase qui nous a été transmise correspond à une partie considérable du texte de Choniatès, ce qui permet de multiplier les exemples montrant que le remanieur tend à dénuder son récit de son classicisme excessif. Entre autres exemples, John Davis, à qui l'on doit une analyse détaillée des procédés linguistiques et stylistiques de cette métaphrase, a justement attiré l'attention sur un passage relatif à un Sarrasin qui offrit en 1162 à l'hippodrome de Constantinople, devant Manuel Ier Comnène, le sultan turc Kiliç Arslan et la foule excitée, une démonstration d'un appareil volant de son invention[24]. Comparé par Choniatès à Icare, ce prétentieux pionnier de l'aviation partagea le sort de son modèle mythique. Le métaphraste non seulement désavoue cette référence mais il dépouille tout ce passage de l'ironie classicisante typique du style de Nicétas. En revanche, il truffe son texte de qualificatifs négatifs à l'encontre de cet « infidèle audacieux ». Ce Sarrasin désigné chez Nicétas comme un homme qui court à travers les cieux (οὐρανοδρόμος), plus pitoyable qu'Icare, devient tout simplement un être « qui a violemment perdu son âme lamentable ».

Nicetae Choniatae Historia, p. 120,76-85 : ... ἐπεὶ δέ ποτε φορὸν παρεῖναι καὶ οὔριον δέδοκτο, διατινάσσεται πτηνοῦ δίκην, ἀεροβατεῖν οἰηθείς. Ἀλλ' ἦν οὐρανοδρόμος Ἰκάρου ἐλεεινότερος, καὶ ὡς σῶμα κεντροβαρὲς χαμαιρριφής, οὐχ ὡς κοῦφος ἱπτάμενος, τέλος δὲ καταπεσὼν διέρρηξε τὴν ψυχήν, γαστροκνημῖδας καὶ χεῖρας καὶ ὅσα τοῦ σώματος ὀστώδη διαθρυβείς.	Métaphrase de la *Chronikè diégesis*, éd. Davis, *Η μετάφραση* (cité n. 11), vol 2, p. 76* : ἐπεὶ δὲ ἔδοξε τούτῳ ποτὲ ἄνεμον περισυνάξαι πολύν, πέτεται ὡς πτηνόν, ὑπολαβὼν ὑπὸ τοῦ ἀέρος βαστάζεσθαι, ἀλλ' ἐπεὶ σώματος βάρους ἔφερε, καὶ μὴ ἔχων πτερά, εἰς γῆν πεσών, χεῖρας καὶ πόδας συντριβείς, βιαίως τὴν ψυχὴν αὐτοῦ *τὴν ἐλεεινὴν* διέρρηξε.

* Ce parallèle est cité en entier dans DAVIS, The *History metaphrased* (cité n. 11), p. 156-157.

John Davis voit dans ce passage un exemple typique des efforts du métaphraste pour éliminer les procédés littéraires élaborés et les digressions, mais n'insiste sans doute pas assez sur la dimension religieuse de son intervention[25].

En une autre occasion, Davis a bien souligné les caractéristiques que les métaphrases historiographiques de l'*Alexiade* et de la *Chronikè diégesis* partagent avec celle de la *Statue impériale* de Nicéphore Blemmydès[26]. Cette dernière nous étant parvenue dans son intégralité, on en connaît les deux rédacteurs, Georges Galésiotès, diacre et sacellaire *(de sakelliou)* de Sainte-Sophie, et Georges Oinéotès, savants dont les noms et les fonctions sont mentionnés dans le titre : τοῦ σοφωτάτου κυροῦ Νικηφόρου τοῦ Βλεμμύδου λόγος περὶ βασιλείας μεταφρασθεὶς πρὸς τὸ σαφέστερον παρὰ τοῦ σακελλίου τῆς μεγάλης

23. J'emprunte ce terme de *déclassicisation* (declassicization) à R. BROWNING, A fourteenth-century prose version of the *Odyssey*, *DOP* 46, 1992, p. 27-36, ici p. 29-30. Il est à noter que dans cette même étude ce savant a désigné les réécritures historiographiques comme « declassicized versions ».
24. DAVIS, The *History metaphrased* (cité n. 11), p. 156-157.
25. *Ibid.*, p. 158-159.
26. H. HUNGER, I. ŠEVČENKO, *Des Nikephoros Blemmydes Βασιλικὸς ἀνδριάς und dessen Metaphrase von Georgios Galesiotes und Georgios Oinaiotes : ein weiterer Beitrag zum Verständnis der byzantinischen Schrift-Koine* (WBS 18), Wien 1986.

ἐκκλησίας διακόνου κυροῦ Γεωργίου τοῦ Γαλησιώτου καὶ τοῦ Οἰναιώτου κυροῦ Γεωργίου τῶν λογιωτάτων ἀνδρῶν καὶ ῥητόρων[27].

Une lecture attentive de cette métaphrase d'un texte également marqué par un classicisme certain nous amène à conforter les positions de Davis. Les changements que les remanieurs ont apportés à leur modèle sont dictés par les mêmes considérations : a) tendance à « reformuler » les passages où des figures de la mythologie grecque sont mentionnées ; b) insistance sur la dimension moralisante du langage ; c) amplification des passages d'inspiration biblique.

À titre d'exemple, on citera ici trois passages qui reflètent ce type d'intervention de la part des deux métaphrastes :

HUNGER, ŠEVČENKO, *Des Nikephoros Blemmydes Βασιλικὸς ἀνδριάς*, p. 52 (nº 32) : *οἷα δὲ τῶν τῆς Κύπριδος τὰ σπουδάσματα, τοῖα καὶ τὰ τῆς εὐεξίας αὐτοῖς·* ὀνείρων ἀποσκιάσματα. τὸ τῆς ζωῆς γὰρ κεφάλαιον τῆς ἀνθρωπίνης διέφθορεν...	*Métaphrase, ibid.*, p. 53 : *οἷα δὲ τὰ σπουδάσματα τῆς πορνικῆς ἐργασίας*, τοιαῦτα καὶ τὰ τῆς ὑγείας τῆς ἐξ αὐτῆς ὀνείρου παντὸς ἀσθενέστερα· φθείρει γὰρ τὴν ζωὴν καὶ τὸν τῆς ἀνδρείας θέμεθλον ἀνατρέπει...
HUNGER, ŠEVČENKO, *Des Nikephoros*, p. 49 (nº 24) : πάντως ἐκ τοῦ ἐκκεκαῦσθαι ταῖς ἐπιθυμίαις αὐτοῦ, πάντως ἐκ τῆς οἰκείας θηλύτητος, ἣ καὶ τὸν στρατὸν ἐξενεύρισε· παθούσης γὰρ κατάκρως τῆς κεφαλῆς, τὸ συνημμένον σῶμα τις μηχανὴ μὴ παθεῖν;	*Métaphrase, ibid.*, p. 50 : πάντως ἀπὸ τοῦ ἐκμανῆναι ταῖς *αἰσχίσταις* ἐπιθυμίαις ἐκ τῆς οἰκείας δειλίας καὶ γυναικώδους ψυχῆς, ἥτις ἄνανδρον ἐποίησε καὶ τὸ στράτευμα· τῆς γὰρ κεφαλῆς παθαινομένης ἀνάγκη καὶ τὸ λοιπὸν σῶμα συμπάσχειν...
HUNGER, ŠEVČENKO, *Des Nikephoros*, p. 56 (nº 41) : *εἰ δ' οὐ παρὰ πόδας τἀντίποινα, κατὰ καιροὺς οὓς οὐκ εἴσεται·* μαρτυρεῖ πρὸς ἑτέροις πολλοῖς ὁ ὑπὲρ τῶν Γαβαωνιτῶν λιμός, ὡς ἐν ἄλλοις πταίοντες καιροῖς ἐν ἄλλοις ἀπολαμβάνομεν.	*Métaphrase, ibid.*, p. 57 : Εἰ δὲ τὰ τῆς δίκης οὐ παρευθύς, *ἀλλὰ δώσει τιμωρίαν καθ' ὃν οὐ γινώσκει καιρόν, ὥσπερ ἐν τοῖς θείοις καὶ ἱεροῖς λογίοις* ἀκούομεν καὶ διδασκόμεθα, ὅτι ἐν ἄλλοις πταίομεν <καιροῖς> καὶ ἐν ἄλλοις ἀπολαμβάνομεν, ὥσπερ οἴδαμεν ὑπὸ λιμοῦ παθόντας καὶ τοὺς Γαβαωνίτας.

Comme dans les cas précédents, on remarquera à l'examen des passages mis en exergue par l'italique, que le ton polémique et didactique est poussé à l'extrême. Ceux qui ont entrepris cette « traduction intralingue »[28] visaient à une réorientation de leur original non seulement πρὸς τὸ σαφέστερον, c'est-à-dire vers un texte plus compréhensible, comme l'affirme le titre même de leur version, mais aussi vers une rédaction moralisante se donnant pour double but de censurer le contenu du texte originel et d'en altérer la réception. Cette prédilection pour les réflexions moralisantes sur l'action des hommes et les malheurs du temps est aussi notable chez l'abréviateur des *Relations historiques* de Georges Pachymère. Albert Failler, de son côté, a mis en avant l'appartenance du remanieur aux milieux ecclésiastiques et monastiques plutôt qu'à celui des rhéteurs[29].

Il convient donc de reconnaître dans toutes ces réécritures une entreprise systématique de conversion des grandes œuvres historiographiques d'auteurs de sensibilité profane, à

27. *Ibid.*, p. 45.
28. Formule, somme toute strictement équivalente au terme même de métaphrase.
29. A. FAILLER, *La version brève des* Relations historiques *de Georges Pachymérès. 3, Index : concordances lexicales, lexique grec et citations* (AOC 19), Paris 2004, p. 27-29. Pour un examen de l'identité possible de son rédacteur, voir H.-V. BEYER, Über die wahrscheinliche Identität des Autors der « Version brève des Relations historiques de Georges Pachymeres » mit Manuel Philes, *ADSV* 37, 2006, p. 269-306.

un langage conforme à la « morale ecclésiastique ». Un rôle majeur, bien entendu, doit être assigné à Georges Galésiotès et à Georges Oinéotès, savants qui, comme le signalait à raison John Davis, se cachent derrière la métaphrase de l'*Alexiade* d'Anne Comnène et celle de la *Chronikè diégesis* de Nicétas Choniatès[30]. Georges Galésiotès, beaucoup mieux connu que son collègue Oinéotès, était un érudit également attesté par son activité de copiste[31]. Son appartenance au clergé de Sainte-Sophie et ses compétences philologiques, qui transparaissent de ses lettres parvenues jusqu'à nous, dressent de lui un profil très proche de celui du/des remanieur(s) des textes historiographiques discutés ici. Selon Davis, l'élaboration des métaphrases doit être comprise dans le cadre de l'éducation du jeune prince Jean V Paléologue qui, dans les années 1340, devait être initié aux affaires politiques de l'Empire[32]. Autrement dit, ces réécritures seraient une sorte de *Bildungslektüren ad usum delphini*[33]. Toutefois, la dimension moralisante de ces textes soulignée ici incite à se tourner vers une autre direction : un cercle « conservateur » au sein de l'Église, lequel se caractériserait par son esprit antilatin et son hostilité envers les séductions profanes des historiographes savants actifs entre le XIIe et le XIVe siècle. Ce penchant, soulignons-le, fleurit évidemment particulièrement sous les premiers Paléologues, époque de renaissance culturelle. Identifier plus précisément ce cercle « réactionnaire » et enquêter sur ses activités exigera évidemment une étude plus développée.

Open University of Cyprus

30. DAVIS, Anna Komnene and Niketas Choniates "translated" (cité n. 11), p. 68-69.

31. Pour une esquisse biographique de Galésiotès, voir *PLP* 3528 ; Σ. Ἰ. ΚΟΥΡΟΥΣΗΣ [S. I. KOUROUSES], Ἡ πρώτη ἡλικία καὶ ἡ πρώιμος σταδιοδρομία τοῦ πρωτεκδίκου καὶ εἶτα σακελλίου τῆς Μεγάλης Ἐκκλησίας Γεωργίου Γαλησιώτου (1278/80-1357/;), *Athena* 75, 1974-1975, p. 335-374 ; HUNGER & ŠEVČENKO, *Des Nikephoros Blemmydes Βασιλικὸς ἀνδριάς* (cité n. 26), p. 31-35. Sur son activité de copiste voir, entre autres, Σ. Ἰ. ΚΟΥΡΟΥΣΗΣ [S. I. KOUROUSES], Αἱ περὶ βαθμῶν συγγενείας καὶ γάμων νομικαὶ διατάξεις τοῦ κωδ. Par. gr. 1372 καὶ ὁ γραφεὺς Γεώργιος Γαλησιώτης (1278/80-1357;), *EEBS* 44, 1979-1980, p. 377-386 ; I. PÉREZ-MARTÍN, El Vaticanus gr. 112 y la evolución e la grafia de Jorge Galesiotes, *Scriptorium* 49, 1995, p. 42-59 ; et plus récemment, P. CANART, Additions et corrections au *Repertorium der griechischen Kopisten 800-1600, 3*[I], dans *Vaticana et medievalia : études en l'honneur de Louis Duval-Arnould*, réunies par J.-M. Martin, B. Martin-Hisard & A. Paravicini-Bagliani, Firenze 2008, p. 41-64, ici p. 45. Sur Georges Oinéotès on consultera le *PLP* 21026 et Σ. Ἰ. ΚΟΥΡΟΥΣΗΣ [S. I. KOUROUSES], *Μανουὴλ Γαβαλᾶς εἶτα Ματθαῖος μητροπολίτης Ἐφέσου (1271/2-1355/60). Α΄, Τὰ βιογραφικά*, Ἀθῆνα 1972, p. 107-121.

32. DAVIS, Anna Komnene and Niketas Choniates "translated" (cité n. 11), p. 69-70 ; et ID., The *History metaphrased* (cité n. 11), p. 162-163.

33. Paraphrase du terme *Bildungsroman ad usum delphini* employé par GENETTE, *Palimpsestes* (cité n. 13), p. 251 et 330-331, pour désigner des œuvres à fonction moralisante ou édifiante qui dérivent d'une autre et qui visent à la formation d'un jeune prince.

REMARQUES SUR LA DATE DE RÉDACTION DU *DE CERIMONIIS*

par Bernard FLUSIN

Le *De cerimoniis* est une source souvent citée par les historiens de Byzance et de ses institutions, et, à ce titre, il n'est pas inopportun de présenter, dans ce volume en hommage à Jean-Claude Cheynet, quelques remarques sur ce grand traité, encore opaque à plusieurs égards. La question que j'examinerai ici est celle, assez peu débattue, de la date de rédaction. Elle n'est pas sans incidence sur la fonction qu'il faut assigner à l'œuvre de Constantin VII ni sur l'esprit dans lequel elle a été écrite, et elle donne l'occasion de revenir sur certains événements du règne de cet empereur.

LA FIN DU RÈGNE DE CONSTANTIN VII ?

Tout le monde admet aujourd'hui que le traité auquel nous donnons le titre conventionnel de *De cerimoniis*[1] a été composé par Constantin VII. La préface du Livre I ne se comprend bien que si elle a été rédigée par cet empereur durant son règne personnel (945-959) qui entend réunir, relativement à la *taxis* impériale, « tout ce qui avait été inventé par les Anciens, transmis par ceux qui l'avaient vu, observé par nous-même et mis en pratique de notre temps »[2], et qui, sans le nommer, critique violemment son prédécesseur Romain Ier, coupable d'avoir laissé dépérir cette *taxis*[3]. Quand il s'agit d'être plus précis, des hésitations apparaissent. Rambaud situait la rédaction de ce

1. Pour ce traité, l'édition de Bonn (*De cer.*) fournit la référence la plus commode. Elle a été reproduite récemment en accompagnement de la traduction anglaise : Constantine Porphyrogennetos, *The Book of ceremonies*, transl. by A. Moffatt and M. Tall, with the Greek edition of the Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae (Bonn, 1829), Canberra 2012. Pour le premier livre, elle a cependant l'inconvénient de donner, à partir de la deuxième partie du chapitre 9, des numéros de chapitres artificiels, décalés par rapport à ceux du témoin principal du texte, le *Lipsiensis* Rep. I, 17. L'édition de Vogt (Constantin VII Porphyrogénète, *Le Livre des cérémonies. 1, Texte. 1, Livre I, chapitres 1-46 (37) ; 2, Livre I, chapitres 47 (38)-92 (83)*, établi et trad. par A. Vogt, Paris 1935-1939 (2e tirage, Paris 1967) : désormais, *De cer.*, Vogt) corrige ce défaut. Nous renverrons ici, pour le Livre I, à l'édition Vogt avec, entre parenthèses, la référence à l'édition de Bonn ; pour le Livre II, à l'édition de Bonn.

2. *De cer.* I, préface, Vogt, vol. 1, p. 2, l. 3-5 (= Bonn, p. 4, l. 14-16).

3. *De cer.* I, préface, Vogt, vol. 1, p. 1, l. 11-13 (= Bonn, p. 4, l. 5-7).

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 151-168.

qu'il considérait comme le noyau initial du traité – les chapitres 1-83 du premier livre, selon la numérotation de l'édition de Bonn – entre le tout début du règne personnel de Constantin pour les chapitres où il est question d'un seul empereur, et plus tard pour ceux qui envisagent plusieurs souverains ou pour les acclamations mentionnant plusieurs *augoustai*, qui peuvent avoir été Hélène et Bertha, ou Hélène et Théophanô[4]. Une autre datation, plus ferme, a été proposée tout d'abord par Beljaev[5], puis par Bury[6], pour qui l'œuvre a été écrite à la fin du règne de Constantin, entre 956 et 959, et c'est elle qui est généralement admise : on la retrouve par exemple dans l'ouvrage si influent de Paul Lemerle sur le premier humanisme byzantin[7] ou, plus récemment, dans l'*Oxford dictionary of Byzantium*[8]. Les auteurs de la récente traduction anglaise ne s'engagent pas sur ce point et adoptent une formulation prudente : Constantin VII « s'intéressait encore à ce projet » dans les dernières années de sa vie[9]. Ils introduisent ainsi une distinction utile entre la date d'achèvement de l'œuvre et la période d'élaboration.

Les principaux arguments en faveur d'une datation basse ont été exposés il y a plus d'un siècle. Beljaev, en 1891, développant sur la genèse du *De cerimoniis* des vues différentes de celles, trop simples, qu'avait exprimées Rambaud, distinguait, pour les chapitres du Livre I consacrés aux cérémonies religieuses, deux séries : l'une, ancienne, décrit des usages dont certains sont abolis, tandis que l'autre, comprenant principalement les chapitres I, 1-9, reflète l'usage contemporain de Constantin VII[10]. Pour préciser la date de rédaction du Livre I du *De cerimoniis*, Beljaev tire argument d'une note finale du chapitre I, 37 (= I, 28, Bonn), qui, mentionnant au passé le patriarche Théophylacte, a été rédigée entre 956 et 959[11]. La même date vaut pour l'ensemble du Livre I ainsi que pour le Livre II, qui, comme le montre sa préface, est postérieur au Livre I.

Ces conclusions ont été reprises par Bury, dont l'article classique, paru en 1907, a pour propos essentiel de dater certains chapitres du *De cerimoniis*, mais où Bury indique que, pour lui aussi, ce traité a été rédigé durant les dernières années du Porphyrogénète : le Livre I après 956, date de la mort de Théophylacte, tandis que le Livre II a été terminé après 957, date, pour Bury, de la visite d'Olga à Constantinople[12].

4. A. Rambaud, *L'Empire grec au dixième siècle : Constantin Porphyrogénète*, Paris 1870 (réimpr. Burt Franklin, Research and source works series 42, New York, sans date), p. 385-387.

5. Д. Ф. Беляев, *Byzantina : очерки, материалы и заметки по византийским древностям. 1-2*, Санкт-Петербург 1891-1893 : ici, vol. 1, p. xl (la rédaction des notices les plus récentes du Livre I du *De cer.* est à dater entre la mort du patriarche Théophylacte en 956 et celle de Constantin VII en 959).

6. J. B. Bury, The Ceremonial book of Constantine Porphyrogenetos, *The English historical review* 22, 86, avril 1907, p. 209-227 ; 22, 87, juillet 1907, p. 417-439 : ici, p. 222.

7. P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin : notes et remarques sur enseignement et culture à Byzance des origines au xe siècle*, Paris 1971, p. 274-280 (« L'encyclopédie impériale ») et spécialement, pour le *De cer.*, p. 275-277.

8. M. McCormick, *De cerimoniis*, dans *ODB* 1, p. 595-597.

9. « Internal references indicate that Constantine was still concerned with this project in what proved to be the last years of his life », Constantine Porphyrogennetos, *The Book of ceremonies* (cité n. 1), p. xxv.

10. Беляев, *Byzantina* (cité n. 5), vol. 1, p. xxxvii-xl.

11. *Ibid.*, p. xl (la mention de Théophylacte se trouve dans le chapitre sur le dimanche de l'Orthodoxie : *De cer.* I, 37, Vogt, vol. 1, p. 158, l. 19-25 = I, 28, Bonn, p. 160. Voir ci-dessous, p. 162).

12. Bury, The Ceremonial book (cité n. 6), p. 222.

Cette datation doit être reliée à la conception d'ensemble que Bury se fait du *De cerimoniis*. Mieux que ses prédécesseurs, il distingue, dans le traité, ce qui est dû à l'auteur, Constantin VII, et ce qui revient à l'éditeur médiéval du traité, qu'il faut situer sous le règne de Nicéphore Phocas[13]. Bury oppose aussi le Livre I, achevé, où seuls les deux chapitres finaux sont une addition, et le Livre II, qui est postérieur au Livre I, et dont la rédaction n'avait pas été envisagée alors que Constantin travaillait à ce premier livre[14]. Tandis que le Livre I a une construction claire, le Livre II est inachevé. Pour Bury, en effet, seuls les chapitres II, 1-39 répondent au projet initial de Constantin VII tel qu'il est exposé dans sa préface : II, 1-25 sont les chapitres annoncés par l'auteur dans cette préface, tandis que II, 26-39 constituent un appendice historique, selon une composition parallèle à celle du Livre I, où les chapitres empruntés à Pierre le Patrice figuraient à la fin. Quant aux autres chapitres du Livre II (II, 40-57), leur présence est en fait accidentelle : ils ont été adjoints au *De cerimoniis* de façon « purement mécanique » par l'éditeur actif sous Nicéphore Phocas, qui, ayant trouvé ces chapitres avec l'ébauche du Livre II dans les papiers de Constantin VII bien après la mort de celui-ci, les a joints, sans discernement, au traité. La nature mécanique du procédé ressort de la table des matières, où l'on voit qu'étaient joints à cet ensemble des textes aussi divers que le *Roman d'Alexandre* ou le *Physiologus*. En fait, pour Bury, dans cette dernière partie, on trouve divers matériaux : des chapitres ou des documents que Constantin VII prévoyait peut-être d'adjoindre au *De cerimoniis*, mais d'autres aussi qu'il préparait sans doute pour d'autres ouvrages, comme les documents se rapportant aux expéditions de Crète ou de Longobardie, sans doute préparés pour un traité militaire[15]. Sur ces chapitres, Bury fait en particulier deux observations importantes : à part des interpolations limitées comme la mention en II, 43 de la tombe de Constantin VII, tout peut être rapporté à cet empereur, qu'il s'agisse de documents antérieurs qu'il avait réunis ou de chapitres nouveaux qu'il avait rédigés ou fait rédiger[16] ; deuxièmement, II, 50 est le dernier chapitre où l'on puisse repérer une intervention éditoriale de Constantin VII dans les documents qu'il faisait recopier, tandis qu'on ne trouve nulle trace d'un travail semblable dans les chapitres II, 51 (Pierre le Patrice) et II, 52-54 (*Klètorologion* de Philothée). On peut de ce fait se demander si le traité de Philothée faisait partie du *De cerimoniis* tel que Constantin VII l'avait conçu[17].

Pour en revenir à la date de rédaction proposée par Bury, elle repose, comme nous l'avons signalé, pour le Livre I, sur la note finale du chapitre I, 37 (= I, 28, Bonn) où le patriarche Théophylacte est évoqué au passé et pour le Livre II, sur la partie finale de II, 15, qui relate la visite à Constantinople de l'*archontissa* des Rôs Olga, visite qui, pour Bury, date de 957. À ces deux arguments s'en ajoute un troisième. Dans la plus récente série de chapitres relatifs aux fêtes religieuses dans le Livre I (Bury reprend ici les résultats de Beljaev), il est question de plusieurs empereurs et, dans les *acta* appartenant

13. Voir en particulier *ibid.*, I, p. 221 : Le *Livre des cérémonies*, tel qu'il nous est parvenu, date du règne de Nicéphore. Dans le Livre I, seuls I, 96-97 (Bonn) datent de ce règne ; dans le Livre II, il y a quelques interpolations de cette époque, mais aucun chapitre entier.

14. Bury, The Ceremonial book (cité n. 6), p. 210 : analyse des deux préfaces. Pour la structure et le contenu du Livre I, *ibid.*, p. 211-213.

15. *Ibid.*, p. 223.

16. *Ibid.*, p. 221.

17. *Ibid.*, p. 226-227.

à cette série, de plusieurs *augoustai* et de plusieurs porphyrogénètes. Les *augoustai*, pour Bury, sont Hélène et Théophanô, les épouses de Constantin VII et de Romain II, et les porphyrogénètes sont les filles de Constantin et d'Hélène, auxquelles il faut adjoindre, tout à la fin du règne, le futur Basile II, fils de Romain et de Théophanô[18]. L'ensemble des éléments que Bury a ainsi réunis forme donc un ensemble cohérent.

Plus récemment, McCormick a proposé un rapprochement nouveau allant dans le même sens. En 1986, il identifie les cérémonies décrites dans les chapitres II, 19 et 20 avec des triomphes mentionnés dans les chroniques : datés de 956 et de 958-959, ils inaugurent à ses yeux les quinze années (956-971) où les cérémonies de ce genre sont les plus nombreuses[19]. Quant aux auteurs de la traduction anglaise du *Livre des cérémonies*, ils reprennent dans leur introduction les arguments que nous venons d'exposer : le chapitre II, 19 se référerait au triomphe de 956 ; à la fin de I, 37, le patriarche Théophylacte est évoqué au passé ; la visite d'Olga rapportée en II, 15 pourrait dater de 957 plutôt que de 946, et il y aurait là un argument supplémentaire pour situer, sinon le traité, du moins l'étape ultime de sa rédaction, à la fin du règne[20].

Nous ajouterons un détail. Au chapitre II, 43, il est fait mention de l'invention de vêtements des apôtres dans un monastère ou une église de Constantinople[21]. D'après le Ps.-Syméon, cette invention serait à situer après l'avènement du patriarche Polyeucte, c'est-à-dire après 956[22]. Tout semble donc converger pour montrer un empereur travaillant à rédiger le *De cer.* dans les deux ou trois années qui ont précédé sa mort.

Un traité achevé

Les arguments que nous venons d'exposer n'ont pas tous le même poids ni la même pertinence. Mais avant de les examiner, il convient de dire un mot des limites du *De cerimoniis*. Pour le Livre I, la situation est assez claire. Les deux chapitres finaux, dont l'un raconte le couronnement de Nicéphore Phocas et le second décrit la promotion d'un proèdre, une dignité créée par Nicéphore pour Basile le Parakimomène, ne peuvent évidemment avoir été écrits par Constantin VII : ils ont été intégrés au traité à l'instigation du Parakimomène, qui se révèle ainsi être le premier éditeur du *De cerimoniis*, à l'œuvre sous Nicéphore II[23]. Pour les chapitres repris de Pierre le Patrice, l'hésitation est permise : ils peuvent avoir formé un appendice au Livre I dès Constantin VII, ou avoir été ajoutés par Basile. La première solution est la plus vraisemblable, puisque Constantin VII utilise

18. *Ibid.*, p. 419.
19. M. McCormick, *Eternal victory : triumphal rulership in late antiquity : Byzantium, and the early medieval West*, Cambridge – Paris 1986.
20. Constantine Porphyrogennetos, *The Book of ceremonies* (cité n. 1), p. xxv, n. 3.
21. *De cer.* II, 43, Bonn, p. 643.
22. Ps.-Syméon, *Constantin Porph.*, § 6 : Ps.-Symeon Magister, p. 755, l. 5-10. Sur cette invention, voir *Syn. CP*, col. 759.
23. *De cer.* I, 96-97, Bonn, p. 433-443 ; O. Kresten avait insisté dès 1981, au XVI[e] congrès international des études byzantines, sur le rôle de Basile le Parakimomène dans l'édition posthume du *De cer.* : I. Ševčenko, Re-reading Constantine Porphyrogenitus, dans *Byzantine diplomacy*, ed. by J. Shepard & S. Franklin, Aldershot 1992, p. 167-195, ici p. 185, n. 47 ; voir maintenant O. Kresten, Sprachliche und inhaltliche Beobachtungen zu Kapitel I 96 des sogenannten „Zeremonienbuches", *BZ* 93, 2000, p. 474-489, ici p. 474.

la même œuvre de Pierre dans son traité sur les expéditions militaires[24], et que nous en retrouvons un chapitre aussi à la fin du Livre II du *De cerimoniis*[25]. Quant aux chapitres du Livre I précédant les extraits de Pierre le Patrice, ils peuvent tous être considérés comme authentiques et l'on n'y décèle aucune intervention postérieure à Constantin VII.

La situation est différente pour le Livre II. Deux points de vue s'opposent. Le premier est celui de Bury, exposé plus haut : seuls les chapitres II, 1-39 font véritablement partie du traité ; à partir de II, 40, sont repris des documents, parfois annotés par Constantin VII, ou des textes, dont certains n'ont pas de relation avec le *De cerimoniis* (ainsi pour le *Roman d'Alexandre* ou le *Physiologus*, qui, d'après la table de ce livre dans le *Lipsiensis*, formaient les chapitres 56 et 57 du même livre dans ce manuscrit). Pour Bury, nous l'avons dit, à la mort de Constantin VII, le Livre II était inachevé, et c'est l'éditeur du traité qui a joint à ce livre les documents qu'il trouvait avec l'œuvre qu'il éditait. Le deuxième point de vue, plus récent, est celui d'Ann Moffatt[26] : le Livre II, si l'on veut bien se départir des idées préconçues qui naissent du titre conventionnel du traité, n'a rien de particulièrement composite. La présence du *Klètorologion* n'est pas surprenante et il est probable que le *De cerimoniis* comprenait dès l'origine les chapitres II, 1-54. L'image qui est donnée du traité diffère alors de celle qu'avait Bury. Au lieu d'une œuvre inachevée, dont la rédaction aurait été interrompue par la mort de l'auteur, nous avons un traité cohérent et complet.

Ce point de vue nous paraît simple et convaincant. Il est compatible avec la nature du principal témoin du *De cerimoniis*, le *Lipsiensis* Rep. I, 17 (L), dont J. Irigoin a bien montré le caractère presque officiel, qui s'accorderait mal avec un contenu disparate[27]. Il est renforcé par le témoignage du second témoin du livre, le palimpseste identifié par C. Mango et I. Ševčenko pour une part, par O. Kresten pour une autre[28]. Ce second témoin, en effet, comprend à la fin du Livre II le *Klètorologion* de Philothée, et contenait aussi – à en juger d'après la table du Livre II – le chapitre II, 55 de L, et même un chapitre supplémentaire sur la *roga* du sénat[29], sans doute absent de L. Ni le *Roman d'Alexandre*, ni le *Physiologus* ou les autres textes indiqués à la fin de la table de L ne sont mentionnés dans celle du palimpseste et il y a là un argument pour penser qu'il s'agit d'additions

24. Constantin Porphyrogénète, *Les expéditions impériales*, dans Constantine Porphyrogenitus, *Three treatises on imperial military expeditions*, introd., ed., transl. and commentary by J. Haldon (CFHB 28), Wien 1990, p. 138-140, l. 707-723. Haldon, *ibid.*, p. 57, reste réservé sur l'attribution à Pierre le Patrice.
25. *De cer.* II, 51, Bonn, p. 699-701.
26. Voir A. Moffatt, The master of ceremonies' bottom drawer, the unfinished state of the *De ceremoniis* of Constantine Porphyrogennetos, dans *Στέφανος : studia byzantina ac slavica Vladimiro Vavrinek ad annum sexagesimum quintum dedicata*, Praha 1995, p. 377-388.
27. J. Irigoin, Pour une étude des centres de copie byzantins. 2, *Scriptorium* 13, 1959, p. 177-180.
28. C. Mango, I. Ševčenko, A new manuscript of the *De cerimoniis*, *DOP* 14, 1960, p. 247-249 ; pour l'identification du ms. de Vatopédi, voir O. Kresten, „Staatsempfänge" im Kaiserpalast von Konstantinopel um die Mitte des 10. Jahrhunderts : Beobachtungen zu Kapitel II 15 des sogenannten „Zeremonienbuches", Wien 2000, p. 144, n. 117 ; M. Featherstone, J. Gruskova, O. Kresten, Studien zu den Palimpsestfragmenten des sogenannten „Zeremonienbuches". 1, Prolegomena, *BZ* 98, 2005, p. 423-430.
29. Voir J. M. Featherstone, Basileios Nothos as compiler : the *De cerimoniis* and *Theophanes Continuatus*, dans *Textual transmission in Byzantium : between textual criticism and Quellenforschung*, ed. by J. Signes Codoñer, I. Pérez-Martín (Lectio 2), Turnhout 2014, p. 353-372, ici p. 359.

propres à L, même si le regroupement opéré dans ce manuscrit nous paraît concerté plutôt qu'accidentel.

Si nous laissons de côté les chapitres finaux (après II, 55), le traité dont nous cherchons à préciser la date de rédaction est clairement défini : il comprend l'ensemble du Livre I, sauf les deux derniers chapitres, et l'ensemble du Livre II tel qu'il est conservé, jusqu'au chapitre II, 55 compris, en tenant compte bien sûr des quelques interpolations qu'on peut déceler dans les chapitres II, 42 et 43[30]. Le grand traité que nous appelons le *De cerimoniis* rentre ainsi dans la norme : il s'agit d'un traité achevé et cohérent. Mais on remarquera que son titre conventionnel est inadéquat. Déjà, dans le Livre I, certains chapitres sur l'hippodrome n'avaient qu'un rapport distant avec ce qu'on attend d'un cérémonial. Dans le Livre II, les chapitres sur les rétributions des stratèges et des cleisourarques, ou sur les expéditions de Crète, sont encore plus éloignés de ce qu'annonce le titre traditionnel du traité. Sans doute convient-il de changer le regard que nous portons sur cet ouvrage qui, comme l'annonce sa préface, porte plus généralement sur la *taxis* impériale. En ce sens, le titre grec traditionnellement reçu, créé par Classen pour l'édition de Bonn, est plus satisfaisant : Περὶ βασιλείου τάξεως.

Cinq arguments revisités

Nous reviendrons ici sur les indices qui ont conduit à dater le *De cerimoniis* de la fin du règne de Constantin VII, après la mort de Théophylacte (956) et le mariage de Romain II et de Théophanô (957).

La visite d'Olga et la réception des Espagnols

Pour la datation du Livre II, l'argument le plus fort, pour Bury, était fourni par la longue partie finale du chapitre II, 15[31], relative à la réception à Constantinople de l'*archontissa* des Rôs Olga, qu'il datait (comme Beljaev) de 957. Cette datation n'est plus acceptable et Constantin Zuckerman a bien montré qu'elle devait être abandonnée, au profit de la date que d'autres auteurs avaient déjà proposée : septembre et octobre 946[32]. Secondairement, dans le même chapitre, l'ambassade espagnole mentionnée à deux reprises, doit être datée de 946 et non, comme l'avaient proposé certains, de 949[33]. On voit dès lors que l'ensemble de ce grand chapitre, qui réunit les protocoles de sept réceptions diplomatiques, a dû être rédigé par Constantin VII, ou sous sa supervision, peu après 946. Ces perspectives nouvelles conduisent à rouvrir la question de la date de

30. Pour II, 43, il s'agit de la mention de la sépulture de Constantin VII (Bonn, p. 643, l. 7-8). Le chapitre II, 42 a disparu du *Lipsiensis*, mais nous savons par le palimpseste d'Istanbul qu'il s'achevait par deux notices sur les règnes de Constantin VII et de Romain II.

31. *De cer.* II, 15, Bonn, p. 594-598.

32. C. Zuckerman, Le voyage d'Olga et la première ambassade espagnole à Constantinople en 946, *TM* 13, 2000, p. 647-672, ici, p. 648-654.

33. *Ibid.*, p. 654-660, établit bien que dans *De cer.* II, 15, il n'est pas question de l'ambassade espagnole de 949, mais d'une première ambassade envoyée à l'initiative du calife de Cordoue, la cohérence du chapitre II, 15 conduisant à préférer, pour cette première réception des Espagnols, la date de 946 plutôt que de 947.

rédaction du traité et à réexaminer les autres arguments qu'on peut invoquer pour dater le *De cerimoniis* de la fin du règne de Constantin.

Les triomphes

Pour le Livre II, comme nous l'avons vu, McCormick propose de considérer que les chapitres II, 19 et 20[34] dépendent des comptes rendus de triomphes datés de 956 et de 958-959[35]. Cette proposition joue un rôle important dans le panorama que l'auteur retrace de l'histoire du triomphe sous les Macédoniens. Pour lui, les triomphes sont rares sous Romain Ier et dans toute la première décennie du règne personnel de Constantin. Ce n'est qu'à partir de 956 que cet empereur peut célébrer des victoires, et c'est à partir de cette date que commence, pour les cérémonies triomphales à Constantinople, une époque de hautes eaux : « High Tide of Triumph[36] ». McCormick utilise en outre II, 19-20 pour décrire l'évolution du rituel de ces célébrations.

C'est dans cette perspective qu'il faut resituer l'identification des événements qui seraient à la base de ces chapitres. Pour II, 19, on voit bien quels sont les présupposés dont part McCormick. À la suite de Diehl, d'Ostrogorsky et de Stein, il admet que tout protocole du *De cerimoniis* repose sur le compte rendu de la dernière exécution du rituel décrit précédant la compilation du traité[37]. D'autre part, il retient, pour la rédaction de l'œuvre, la date habituelle. Pour l'identification du triomphe que décrirait *De cer.* II, 19, il peut donc raisonner ainsi : « Book 2, chapter 19 of the Ceremony Book describes a ritual attested only once in the seven hundred years surveyed here : the *calcatio* of a captive Arab emir. Furthermore, this section of the Ceremony Book was compiled between 957 and 959 [...] The conclusion is inescapable : *De cerimoniis* 2, 19 is based on this event[38]. »

Mais ni la date de rédaction du *De cerimoniis* n'est aussi assurée, ni la méthode de rédaction des chapitres aussi simple que McCormick semble l'admettre. D'autre part, si l'on compare le chapitre II, 19 avec ce qui est dit dans les chroniques du triomphe de Léon Phocas, des doutes peuvent apparaître. Voici ce qu'on lit chez Skylitzès : « Alors qu'Apolasaeir, un homme en vue, parent de Hambdan, avait attaqué les Romains avec une armée immense, Léon le mit en déroute et, s'étant emparé de lui, l'envoya à Constantinople après avoir tué une partie de ses troupes dans le choc de la bataille et fait le reste prisonnier. Quand on l'eut amené dans la Ville reine, Constantin, célébrant un triomphe, lui mit le pied sur le cou ; puis il le gratifia d'honneurs et de présents. »[39]

La description est brève. On admettra que la cérémonie se déroule au Forum, bien que cela ne soit pas précisé. Le rite de la *calcatio* est noté mais, même si sa mention explicite est exceptionnelle, il n'est pas certain qu'il le soit aussi. Surtout, en II, 19, le rédacteur

34. *De cer.* II, 19-20, Bonn, p. 607-615.

35. McCormick, *Eternal victory* (cité n. 19), p. 159-161.

36. *Ibid.*, p. 159-177.

37. « From the most recent performance of a rite prior to the work's compilation », *ibid.*, p. 160.

38. *Ibid.*, p. 161.

39. Ὁ δὲ Λέων Ἀπολασαεὶρ, ἐπίσημον ἄνδρα καὶ τοῦ Χαμβδᾶν συγγενῆ, σὺν ἀπείρῳ πλήθει κατὰ Ῥωμαίων ἐξελθόντα τρεψάμενος, καὶ κατασχὼν ἐν Κωνσταντινουπόλει ἀπέστειλε, τοῦ ἄλλου πλήθους τὸ μὲν ἐν τῇ τοῦ πολέμου προσβολῇ κατακτείνας, τὸ δὲ ζωγρήσας. ὃν ἀχθέντα πρὸς τὴν βασιλίδα ὁ βασιλεὺς Κωνσταντῖνος θρίαμβον ποιήσας καὶ κατὰ τοῦ τραχήλου πατήσας τιμαῖς τε καὶ δωρεαῖς ἐφιλοφρονήσατο : Scylitzes, p. 241, l. 18-22.

envisage, comme chef de l'armée victorieuse et comme officiers l'accompagnant, plusieurs possibilités : « le domestique des scholes et les stratèges qui ont participé à l'expédition, ou bien le drongaire de la flotte, les stratèges de la flotte et les officiers supérieurs de la flotte ou bien encore les stratèges – ceux qui ont fait l'expédition – avec leurs tourmarques et les officiers supérieurs de leurs thèmes. »[40] Il n'est plus question ensuite que du domestique des scholes, avec cependant la réserve « si c'est bien ce dernier qui a fait l'expédition »[41]. En 956, lors de sa victoire, Léon Phocas est stratège des Anatoliques, et l'on peut s'étonner que son cas (celui d'un stratège de thème) ne soit pas mieux mis en valeur.

Pour la cérémonie décrite en II, 20, McCormick propose deux possibilités : le triomphe que célèbre le stratège des Cibyrrhéotes Basile Hexamilitès après une victoire navale en octobre 956, ou celui de Basile le Parakimomène en 957. Ici encore, les renseignements qu'on trouve dans la continuation de Théophane pour Hexamilitès[42] et pour Basile[43] sont succincts. Les deux passages précisent que le triomphe a eu lieu à l'Hippodrome, et c'est sur cette base que McCormick propose le rapprochement. Mais ici encore, on peut douter que ce qui est dit en II, 20 des chefs de l'expédition victorieuse s'applique aisément à Hexamilitès ou à Basile. Le rédacteur envisage plusieurs cas possibles, l'armée ayant pu être commandée par « le domestique des scholes, si c'est lui qui a fait l'expédition [...] avec les stratèges et les cleisourarques, ou bien le drongaire de la flotte, avec les stratèges de la flotte et les officiers supérieurs de la flotte »[44]. Mais Basile n'est pas domestique des scholes, ni Hexamilitès drongaire de la flotte.

Les réserves que nous venons de formuler ne suffisent pas à faire rejeter avec certitude les identifications proposées par McCormick. Mais on remarquera à quel point celles-ci sont liées à un postulat implicite chez cet auteur – tout triomphe a laissé des traces chez les chroniqueurs – et à sa thèse générale : grande rareté des triomphes sous Romain Ier et durant les dix premières années du règne personnel de Constantin VII, multiplication ensuite. En fait, cette thèse ne correspond guère à la tonalité des chapitres II, 19 et II, 20, où les triomphes au Forum ou à l'Hippodrome, avec les multiples variantes évoquées, n'apparaissent pas comme exceptionnels. On peut lire aussi certains passages, chez les chroniqueurs, dans le même sens. Ainsi, pour le règne de Romain Ier, où McCormick ne signale que deux triomphes[45], on peut interpréter différemment de lui ce que dit Syméon Logothète à propos de victoires remportées conjointement par les Byzantins de

40. *De cer.* II, 19, Bonn, p. 610.

41. *Ibid.*, p. 610.

42. Basile Hexamilitès, stratège des Cibyrrhéotes, remporte une victoire sur une flotte venue de Tarse. Les chefs sont capturés : καὶ τούτους ἐπὶ τῆς πόλεως πρὸς τὸν εὐτυχῆ βασιλέα Κωνσταντῖνον ἐξαπέστειλεν καὶ ἐν τῷ ἱππικῷ ἐθριάμβευσεν (Theophanes continuatus, ed. Bekker, VI, *Constantin VII*, 29, p. 453, l. 18-19).

43. Basile le Parakimomène est envoyé contre Hamdan ; il assiège Samosate ; bataille et victoire des Romains : τότε σκυλεύονται μὲν οἱ νεκροί, δεσμοῦνται δὲ καὶ οἱ ζωγρηθέντες, καὶ λαφύρων πολλὴ γίνεται συναγωγή· καὶ ἅπαντα τὸ κοινὸν θέατρον καὶ ὁ θρίαμβος τοῦ ἱπποδρομίου ὑπεδέξατο (*ibid.*, p. 462, l. 2-4).

44. *De cer.* II, 20, Bonn, p. 613.

45. Le second concerne Théophane, après sa victoire sur les Rôs (Θεοφάνης δὲ ὁ πατρίκιος μετὰ νίκης λαμπρᾶς καὶ μεγίστων ὑποστρέψας τροπαίων ἐντίμως καὶ μεγαλοπρεπῶς ὑπεδέχθη καὶ παρακοιμώμενος ἐτιμήθη (Symeon Magister, *Chronicon*, p. 337 : 136, 75 = Theophanes continuatus, ed. Bekker, VI, *Romain Ier*, 39, p. 425, l. 23 – 426, l. 2).

Jean Kourkouas et les Arabes de Mélitène avec lesquels, vers 931, ils venaient de conclure une alliance : « et dès lors, ils [*scil.* : les Arabes de Mélitène] faisaient campagne avec les Romains contre les Agarènes leurs congénères et, lors des cérémonies célébrant les victoires (ἔν τε τοῖς ἐπινικίοις), ils venaient dans la Ville avec les Romains, menant des captifs agarènes. C'était une chose admirable et paradoxale, qui montrait bien l'infortune des Agarènes impies. »[46] Le terme d'ἐπινίκια désigne bien des triomphes, et la mention d'Arabes menant, à Constantinople, d'autres Arabes faits captifs le confirme. On notera que, pour le chroniqueur, ces célébrations de victoires ont eu lieu plusieurs fois.

Sous Constantin VII, les trois triomphes relevés par McCormick ne sont pas non plus les seuls. Le continuateur de Théophane note en effet que Nicéphore Phocas, nommé domestique des scholes en remplacement de son père Bardas, avait remporté de nombreux succès contre Hamdan : « si bien qu'il réduisit en cendres en les incendiant les villes, bourgs et villages, et qu'il amenait des captifs et offrait à l'Empire des Romains de nouveaux tributaires. Et donc, à son arrivée auprès du loyal Constantin, il obtint des éloges et des honneurs tels que, dans l'ancien temps, en avaient acquis les généraux des Romains. »[47] Ici encore, ces honneurs que Constantin attribue à Nicéphore devenu domestique des scholes (en 954) et qu'avaient obtenus, dans l'Antiquité, les généraux romains ne peuvent guère être que ceux du triomphe. La courbe dessinée par McCormick demande donc à être retouchée. Même si l'on s'en tient à ceux que mentionnent les chroniqueurs, les triomphes sont plus nombreux que ne le dit cet auteur : c'est le cas sous Romain Ier ; sous Constantin VII, au moins un autre triomphe est mentionné dans la continuation de Théophane, il est vrai lui aussi après 954. Si l'on admet que les triomphes ne sont pas exceptionnels, il faut s'interroger sur la possibilité que tous n'aient pas été mentionnés. Établir une statistique en se fondant exclusivement sur les mentions de triomphes peut paraître risqué.

Les chapitres II, 19-20 sont étroitement associés. Écrits dans le même style – le rédacteur rapporte l'action à un seul *basileus* – il est probable qu'ils ne décrivent pas (ou pas seulement) deux types différents de triomphe, l'un au Forum avec *calcatio*, l'autre à l'Hippodrome, mais plutôt les deux temps d'une même cérémonie. Leur date est difficile à fixer. Pour l'essentiel, ils décrivent le rituel accompli par un seul *basileus* et peuvent être considérés comme anciens. En I, 19 cependant, en deux endroits, il est question de plusieurs souverains *(despotai)* : la première occurrence peut être une addition qui clarifie la rédaction[48] ; le deuxième passage introduit les acclamations, où

46. Ἔκτοτε δὲ συνεξεστράτευον τοῖς Ῥωμαίοις κατὰ τῶν ὁμοφύλων Ἀγαρηνῶν ἔν τε τοῖς ἐπινικίοις συνεισήρχοντο τοῖς Ῥωμαίοις ἐν τῇ πόλει αἰχμαλώτους ἄγοντες Ἀγαρηνούς, ὅπερ ἦν θαυμαστὸν καὶ παράδοξον καὶ δεῖγμα τῆς τῶν ἀθέων Ἀγαρηνῶν δυστυχίας (Theophanes continuatus, ed. Bekker, VI, *Romain Ier*, 27, p. 416, l. 9-12). On notera aussi qu'après sa victoire sur les Russes, le patrice Théophane est accueilli par Romain « avec honneure et magnificence » (Symeon Magister, *Chronicon*, p. 337, l. 584-585) : on peut là aussi penser à un triomphe.

47. ὡς τὰς πόλεις καὶ κώμας καὶ χώρας πυρὶ κατατεφρῶσαι καὶ αἰχμαλώτους ἄγειν καὶ ὑποσπόνδους τῇ βασιλείᾳ Ῥωμαίων προσφέρειν. καὶ δὴ πρὸς τὸν πιστὸν Κωνσταντῖνον ἀφικόμενος ἐπαίνων καὶ τιμῶν παρ᾽αὐτοῦ ἠξιώθη, οἷον ἐν τοῖς πάλαι χρόνοις οἱ Ῥωμαίων στρατηγοὶ ἂν ἐκτήσαντο [lire : ἀνεκτήσαντο] (Theophanes continuatus, ed. Bekker, VI, *Constantin VII*, 41, p. 460, l. 18-22).

48. *De cer.* II, 19, Bonn, p. 608, l. 11, καὶ πάλιν προσκυνοῦσιν τοὺς δεσπότας (précédemment, p. 608, l. 6, le verbe προσκυνοῦσιν n'avait pas de complément d'objet).

il est question d'au moins deux empereurs *(basileis)*[49]. En II, 20, un seul *basileus* est mentionné, mais le rédacteur renvoie à II, 19 pour les acclamations[50]. Les références au rituel de l'Hippodrome pourraient conduire à supposer que, pour son fonds ancien, II, 20 (et donc II, 19) pourrait être de la même époque que I, 78, peut-être sous le règne de Michel III, alors seul empereur. Mais il est question en II, 19 de l'église de la Théotokos du Forum, construite par Basile Ier[51]. Comme souvent dans le *De cerimoniis*, il est difficile d'assigner une date précise à la rédaction de ces chapitres. Plutôt qu'une rédaction en deux étapes (description d'une cérémonie précise, puis protocole généralisant), on pourra, en s'inspirant des analyses de Bury pour d'autres chapitres[52], proposer une évolution en plusieurs étapes : protocole ancien (déjà sous Michel III, ou plutôt sous Basile Ier), réactualisé ensuite, avec l'insertion des acclamations, cette réactualisation pouvant avoir eu lieu avant la rédaction du *De cerimoniis*, qui est la dernière étape. Rien n'impose un lien particulier avec les triomphes de la fin du règne de Constantin VII, qui doivent avoir respecté des usages établis dès le IXe siècle et reproduit des rites exécutés à plusieurs reprises sous les premiers Macédoniens et sous Romain Ier. Pour une éventuelle évolution du rituel, la construction proposée par McCormick paraît également peu probable et, pour la question qui nous occupe, celle de la rédaction du *De cerimoniis*, on ne peut guère tirer un *terminus post quem* clair de ces deux chapitres.

Les vêtements des apôtres

L'invention des vêtements des apôtres est un autre indice qui peut inciter à dater la rédaction du Livre II des dernières années de Constantin VII. À propos du sarcophage de Michel III, que l'empereur Léon aurait fait venir du monastère de l'Augousta, le rédacteur de II, 43 note ceci : « Il faut savoir que ce sarcophage, celui de l'empereur Michel, est celui de Justinien le Grand. Il se trouvait au monastère de l'Augousta, en contrebas de Saint-Thomas-l'Apôtre, dans lequel on a trouvé les vêtements des apôtres. Messire Léon, l'empereur, le prit. »[53]

On sait que le chapitre II, 43 contient au moins une interpolation due au réviseur actif sous le règne de Nicéphore Phocas[54] et l'on peut se demander si cette notice sur les vêtements des apôtres date de l'époque de Constantin VII et appartient à l'état initial du chapitre, ou s'il s'agit là aussi d'un élément interpolé. Le fait que la note commençant par Ἰστέον ὅτι peut faire pencher pour la première solution, puisqu'on sait que, d'après Bury, de telles notes peuvent souvent être rapportées à cet empereur[55]. Mais plusieurs

49. ἀντικρὺ τῶν δεσποτῶν, *De cer.* II, 19, Bonn, p. 611, l. 13 ; voir aussi 611, l. 14-15. Dans les acclamations elles-mêmes, on trouve le pluriel βασιλέων : Bonn, p. 611, l. 17 – 612, l. 11.

50. *De cer.* II, 20, Bonn, p. 614, l. 20-21.

51. *De cer.* II, 19, Bonn, p. 612, l. 14-15.

52. Voir l'analyse qu'il fait des chapitres II, 39 et 41 (Bury, The Ceremonial book [cité n. 6], p. 429).

53. Ἰστέον δὲ ὅτι ὁ τοιοῦτος λάρναξ Μιχαὴλ τοῦ βασιλέως, Ἰουστινιανοῦ ἐστιν τοῦ Μεγάλου. Ἔκειτο δὲ ἐν τῷ μοναστηρίῳ τῆς Αὐγούστης, ὑποκάτω τοῦ Ἁγίου Ἀποστόλου Θωμᾶ, ἐν ᾧ καὶ αἱ στολαὶ τῶν ἀποστόλων εὑρέθησαν. ἔλαβεν δὲ αὐτὸν ὁ κύρις Λέων ὁ βασιλεύς : *De cer.* II, 43, Bonn, p. 642, l. 18 – 643, l. 2.

54. *De cer.* II, 43, Bonn, p. 643, l. 7-8.

55. Bury, The Ceremonial book (cité n. 6), p. 428 (§ 30).

détails méritent d'être signalés. Premièrement, l'empereur Léon est appelé ὁ κύρις Λέων ὁ βασιλεύς[56]. Cette façon de désigner Léon VI, dans le *De cerimoniis*, est isolée, le nom du père de Constantin VII étant accompagné habituellement d'une épithète honorifique : ici même, dans le chapitre II, 43, on trouvera Λέων ὁ ἀοίδιμος et, peu après, τοῦ μακαρίου Λέοντος[57]. Deuxièmement, on note l'erreur que comporte la note (Justinien au lieu de Justin), alors que plus loin dans le chapitre, il est question, cette fois-ci correctement, de la sépulture de Justin[58]. Troisièmement, on trouve dans une partie de la tradition du Ps.-Syméon, à propos de Justin Ier, la notice suivante : καὶ ἐτέθη τὸ σῶμα αὐτοῦ ἐν τῇ μονῇ τῆς Αὐγούστης, ἐν λάρνακι πρασίνῃ, μετὰ καὶ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ Εὐφημίας, <u>*ἐν ᾧ*</u> [sic] <u>*καὶ αἱ στολαὶ τῶν ἁγίων Ἀποστόλων εὑρέθησαν*</u>[59]. Les mots que nous avons soulignés sont communs à cette source et au *De cerimoniis*. Comme nous ne connaissons pas d'exemple d'un texte qui aurait utilisé comme source le *De cerimoniis*, nous supposons une source commune, que le rédacteur de II, 43 recopie ici. Ce dernier fait est difficile à interpréter, mais il semble montrer que cette note n'est pas un souvenir personnel de Constantin VII, ou une addition orale faite au moment de la découverte, mais appartenait déjà au document recopié.

Venons-en à l'événement lui-même. Il est commémoré dans le Synaxaire de Constantinople le 20 juin, sans que rien dans cette source permette de proposer une date[60]. La même invention est rapportée par le Ps.-Syméon tout de suite après la mort du patriarche Théophylacte et l'ordination de son successeur, Polyeucte : « C'est alors que l'empereur bénéficia de la découverte des vêtements des apôtres, cachés dans un coin de la Ville. Il les fit enlever avec tous les honneurs et toutes les glorifications et les entreposa dans la grande église des Saints-Apôtres. »[61] Les vêtements des apôtres auraient donc été trouvés peu après le 3 avril 956, date à laquelle Polyeucte devient patriarche de Constantinople. Mais on doit noter que, tout de suite après, la même chronique mentionne la déposition à Constantinople des reliques de Grégoire de Nazianze[62], qu'il faudrait donc dater après 956, alors que nous savons par ailleurs que ce second événement s'est produit au début du règne personnel de Constantin[63]. L'ensemble du passage, dans le Ps.-Syméon, montre du reste une faiblesse chronologique : seule l'ordination de

56. *De cer.* II, 43, Bonn, p. 643, l. 2 ; cf. n. 53.

57. *Ibid.*, p. 643, l. 7, 11.

58. *Ibid.*, p. 646, l. 13-16.

59. « Son corps fut déposé au monastère de l'Augousta, dans un sarcophage vert, avec sa femme Euphémie, (monastère) dans lequel ont été trouvés les vêtements des saints Apôtre. » *Paris. gr.* 1712, f. 126v = Symeon Magister, *Chronicon*, p. 138, l. 32, app., mss PHK.

60. Καὶ ἡ εὕρεσις καὶ μετάθεσις τῶν χιτώνων καὶ περιβολαίων τῶν ἁγίων ἀποστόλων καὶ εὐαγγελιστῶν Ἰωάννου καὶ Λουκᾶ, Ἀνδρέου καὶ Θωμᾶ, Ἐλισσαίου τοῦ προφήτου καὶ Λαζάρου μάρτυρος, ἅτινα κατετέθησαν ἐν τῷ ναῷ τῶν ἁγίων Ἀποστόλων τῶν μεγάλων (*Syn. CP*, col. 759-760 ; la notice se trouve dans les mss Sa, N [*Paris. gr.* 1617, a. 1071], Mc [*Coislin.* 223, a. 1301].

61. Τότε καὶ ἀποστολικῶν ἐσθήτων ἀποκεκρυμμένων ἔν τινι γωνίᾳ τῆς πόλεως δηλωθεισῶν τῷ βασιλεῖ, μετὰ πάσης τιμῆς καὶ δοξολογίας ἀνελόμενος αὐτάς, τῷ μεγάλῳ τῶν ἁγίων ἀποστόλων ἀπεθησαύρισε ναῷ (Ps.-Syméon, *De Constantino Porphyrogenneto*, § 6, dans Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 755, l. 5-10).

62. Καὶ τὰ λείψανα τοῦ θεολόγου Γρηγορίου, ἃ καὶ μερισθέντα τὰ μὲν ἐν τῷ σηκῷ τῶν ἁγίων ἀποστόλων ἐτέθησαν, τὰ δὲ ἐν τῷ ναῷ τῆς ἁγίας μάρτυρος Ἀναστασίας, *ibid.*

63. B. Flusin, Le Panégyrique de Constantin VII Porphyrogénète pour la translation des reliques de Grégoire le Théologien (BHG 728), *REB* 57, 1999. p. 5-97.

Polyeucte est datée, les événements rapportés ensuite – dont la nomination de Nicéphore Phocas comme domestique des scholes, datable de 954 – ne l'étant pas. Au total, il est difficile d'assigner une date à l'invention des vêtements des apôtres, ainsi qu'à la note qui la mentionne, et il serait aventureux de prendre appui sur cette note pour dater le chapitre II, 43, à plus forte raison l'ensemble du Livre II.

Théophylacte

À la fin du chapitre I, 37, sur la fête de l'Orthodoxie, on peut lire ceci : « À noter que les magistres, préposites et patrices reçoivent des cierges de l'économat ; sous messire Théophylacte, également des parfums de bonne odeur. D'autre part, messire Théophylacte le patriarche offrait des douceurs du côté de l'oratoire Saint-Théophylacte, et les souverains, avec les magistres, les préposites et tous ceux aussi qu'ils avaient requis, goûtaient de ces douceurs. »[64]

Le patriarche Théophylacte étant évoqué au passé (ἀπήλαυον), la note est à dater après sa mort, survenue en 956. Rien n'indique qu'elle ne soit pas due à Constantin VII lui-même. La tonalité de souvenir personnel est même assez présente dans ce qui paraît être la description d'un usage lié à la personne de Théophylacte – qui rendait hommage ce jour-là à un saint confesseur des images ayant même nom que lui – plus que la mention d'un nouveau rite appelé à se perpétuer. On prendra garde à la construction du chapitre : dans sa partie principale, il enregistre un protocole ancien – le rédacteur rapportant l'action à un *basileus* ; puis, une première note, qui commence dans le même style avant de parler de plusieurs souverains *(despotai)*, décrit ce qui est présenté comme l'usage actuel ; vient enfin la note où il est question de Théophylacte. Cette note est elle-même divisée en deux parties : le rédacteur enregistre tout d'abord, au présent, une règle (les cierges sont fournis par l'économat de la Grande Église), puis rappelle deux usages observés seulement sous Théophylacte, le second étant évoqué au passé. C'est cette dernière partie de la note qu'on doit dater d'après 956. On peut en conclure sans doute que Constantin VII annotait encore le *De cerimoniis* à la fin de sa vie, et que les deux manuscrits qui nous sont parvenus descendent de l'exemplaire qu'il conservait auprès de lui. Il est plus risqué, à partir des derniers mots d'une note à la fin d'un chapitre, de porter un jugement sur la date de rédaction de l'ensemble du traité.

Les augoustai

Les indices de datation évoqués jusqu'à présent sont ponctuels. Il en va différemment de l'argument que tire Bury du nombre des empereurs et du nombre des *augoustai* mentionnés dans les protocoles de cérémonies ou les acclamations. Ici, c'est un ensemble de chapitres qui est en cause, et c'est bien le corps du traité qui pourrait ainsi être daté. Pour les empereurs, la mention de plusieurs souverains sans autre précision n'est guère discriminante : à l'exception de l'année 945 presque entière et du début de 946, il y

64. Ἰστέον δὲ ὅτι καὶ κηρία ἐκ τοῦ οἰκονομείου λαμβάνουσιν οἵ τε μάγιστροι καὶ πραιπόσιτοι καὶ πατρίκιοι, ἐπὶ δὲ τοῦ κυροῦ Θεοφυλάκτου καὶ θυμιάματα εὔοσμα. Ἀλλ' οὖν καὶ δούλκιν ἐποίει ὁ κύρις Θεοφύλακτος ὁ πατριάρχης ἐπὶ τὸ μέρος τοῦ εὐκτηρίου τοῦ Ἁγίου Θεοφυλάκτου, καὶ οἱ δεσπόται ἀπήλαυον τοῦ δουλκίου μετὰ τῶν μαγίστρων καὶ τῶν πραιποσίτων καὶ λοιπῶν, ὧν ἐκέλευσαν : *De cer.* I, 37, Vogt, p. 148, l. 19-25 (= *De cer.* I, 28, Bonn, p. 160, l. 19-25).

a en effet plusieurs empereurs sous Romain I[er] puis sous Constantin VII. La mention de plusieurs *augoustai* retient au contraire l'attention : pour Bury, les acclamations qui s'adressent, au pluriel, aux souverains, aux *augoustai* et aux porphyrogénètes « sont appropriées » aux années qui suivent le mariage de Romain II et de Théophanô et le couronnement de cette dernière, et c'est ce qui le conduit à dater des années 957-959 toute une série de chapitres du Livre I, en particulier le chapitre I, 1 et les chapitres d'*acta* I, 2-9[65].

L'observation de Bury est juste mais elle n'est pas décisive. Outre qu'il peut s'agir, dans les acclamations, d'une simple formule que les dèmes se chargeaient d'adapter, il n'est pas sûr que la mention de plusieurs *augoustai* renvoie nécessairement à la période suivant le deuxième mariage de Romain II. Sous Romain I[er], il y a assez vite, en tout cas avant 931, plusieurs *augoustai*. La mère de Constantin, Zoé, était *augousta* mais il est possible qu'elle ait perdu son titre quand elle fut chassée du palais après avoir, dit-on, voulu empoisonner Romain I[er] : dans un document datable entre 928 et 931, elle n'est pas acclamée[66]. À une date inconnue, mais peut-être dès son mariage et en tout cas avant 930, Hélène, que Constantin épouse en 919, est couronnée *augousta*[67]. Romain, pour sa part, fait couronner comme *augousta* son épouse Théodora puis, après la mort de celle-ci, sa belle-fille Sophia[68], épouse de l'empereur Christophe son fils : Sophia est même acclamée avant Hélène dans le document cité plus haut. Romain fait couronner aussi Anna[69], l'épouse de l'empereur Étienne, un autre de ses fils. Sophia se retire au monastère après la mort de Christophe, mais rien n'oblige à penser qu'elle ait alors perdu son titre. Elle est citée encore comme *augousta* dans la continuation de Théophane à propos d'un événement datant de 959[70]. O. Kresten et A. Müller, dans un article important pour la prosopographie et la chronologie du règne de Romain, admettent qu'elle n'a pas cessé d'être *augousta*, même si elle a été rétrogradée dans les acclamations après la mort de Christophe[71]. On ne voit pas pourquoi, alors qu'elle ne représentait pour lui aucun

65. « On the other hand, series 1 represents the actual practice of Constantine's time; there are no mentions of alteration in procedure. All the chapters of this series are appropriate to the last years of Constantine's reign. The acta in cc. 2 *sqq.* contemplate more than one Augusta (Helena and Theophano) and the princesses, Constantine's daughters (τὰ πορφυρογέννητα) », BURY, The Book of ceremonies (cité n. 6), p. 419.

66. Cf. O. KRESTEN, A. MÜLLER, *Samtherrschaft : Legitimationsprinzip und kaiserlicher Urkundentitel in Byzanz in der ersten Hälfte des 10. Jahrhunderts* (Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-Historiche Klasse, Sitzungsberichte 630), Wien 1995, p. 29, qui citent un *polychronion* dans un manuscrit du *Tomus Unionis* de 920 (Σοφίας καὶ Ἑλένης τῶν εὐσεβεστάτων αὐγουστῶν, πολλὰ τὰ ἔτη, Nicolas I[er], op. 70 [Tomus Unionis], dans *Nicolai I CP Patriarchae opuscula diversa*, ed., anglice vertit, et adnotavit L. G. Westerink (CFHB 20), Washingtoniae DC 1981, p. 70, D I, 5). On notera bien sûr que la nature du document explique que Zoé, dont le mariage était condamné, n'ait pu être acclamée.

67. Voir ci-dessus, n. 66.

68. *PmbZ* 27152. Sophia est couronnée Augousta après la mort de Théodora, femme de Romain I[er] : peut-être le 24 février 922 (cf. KRESTEN, MÜLLER, *Samtherrschaft* [cité n. 66], p. 16, n. 29).

69. Anna (*PmbZ* 20431) est couronnée *augousta* à l'occasion de son mariage avec Étienne Lécapène en 934.

70. Theophanes continuatus, ed. Bekker, VI, *Romain II*, 3, p. 471, l. 12-14.

71. KRESTEN, MÜLLER, *Samtherrschaft* (cité n. 66), p. 82 (où les auteurs citent la *Vie de Basile le Jeune* dans l'édition des *Acta sanctorum* : αὐτὴ δὲ ἡ αὐγούστα Ἑλένη πρώτη τῶν ἄλλων βασιλίδων

danger, Constantin VII, en 946, aurait privé de son titre celle qui était la belle-mère du tsar de Bulgarie. Nous n'avons pas de renseignements sur Anna, mais il est légitime de penser qu'il y avait en 946 au moins deux *augoustai* en titre : Hélène et Sophia. Elles pouvaient être toutes deux acclamées, même si Hélène était seule à intervenir dans le cérémonial[72]. On ne peut donc tirer argument de la mention des *augoustai* au pluriel pour dater des acclamations de la fin du règne de Constantin VII, après le mariage et le couronnement de Théophanô.

Une œuvre du début du règne ?

Comme nous venons de le voir, la date proposée traditionnellement pour le *De cerimoniis* est compatible avec diverses données. Elle est possible, mais n'a pour la recommander spécialement qu'un indice, la mention au passé du patriarche Théophylacte, et cet indice se trouve à la fin de la note finale d'un chapitre. Nous voudrions montrer maintenant que plusieurs arguments forts plaident pour une datation haute de la rédaction du traité. Il faut pour cela considérer l'œuvre dans son ensemble.

L'examen du Livre II permet quelques observations. On sait que ce livre a été composé dans un deuxième temps : la préface en tête du Livre I n'en fait pas mention et c'est quand il reprend son travail pour le compléter que, dans une nouvelle préface, Constantin fait mention des deux livres de son grand traité. Il oppose alors au « présent livre » « le livre précédent », qu'il considère comme achevé, et dont rien n'indique qu'il l'ait retouché à cette occasion[73].

Dans le Livre II, le dernier document sûrement datable est la liste des équipements pour l'expédition de Crète qui forme le chapitre II, 45[74] : cette expédition a eu lieu en 949. L'analyse des chapitres II, 47-48, sur les formules utilisées dans les échanges diplomatiques, conduit, pour leur rédaction, vers la même date. Il semble en effet qu'il faille distinguer, dans cet ensemble documentaire, deux couches : l'une ancienne, remontant au règne de Romain Ier Lécapène, vers 930, l'autre plus récente, à dater du règne commun de Constantin VII et de Romain II, dont le nom figure dans les suscriptions d'actes officiels[75]. On notera que la chancellerie impériale ne semble pas avoir établi encore de relations suivies avec Cordoue : s'il est bien question, en II, 15, de la réception en 946

ἦν· ἡ γὰρ δευτέρα σύμβιος τοῦ πατρὸς αὐτῆς Ῥωμανοῦ, Θεοδώρα, τελευτήσασα ἦν, ἥ τε Σοφία, ἡ τοῦ Χριστοφόρου, ἐκείνου τελευτήσαντος κατηνέχθη τῆς βασιλείας.) et p. 86 et n. 305, où ils discutent le sens de l'expression κατηνέχθη τῆς βασιλείας (« Das κατηνέχθη τῆς βασιλείας bedeutet wohl nicht, dass sie den Titel einer Augusta abzulegen hatte, sondern ist wohl zu interpretieren, dass sie unter den Gemahlinnen der Mitkaiser Rhomanos' I. der Lakapenin Helene den Vorrang geben musste. »).

72. Les mentions du rôle de l'*augousta* dans les cérémonies sont assez rares. Elle apparaît toujours au singulier : c'est le cas en particulier en *De cer.* II, 15 (Bonn, p. 596), pour la réception d'Olga à l'automne 946, et en II, 18, à propos des Brumalies (*De cer.* II, 18, Bonn, p. 599-607).

73. *De cer.* II, préface, Bonn p. 516, l. 9-12.

74. Nous laissons ici de côté la question spéciale que pose le chapitre II, 55, avec la mention du préposite « Joseph le Vieux », que certains auteurs proposent d'identifier avec Joseph Bringas. Si cette identification devait être retenue, il faudrait supposer soit que le passage est interpolé, soit que le chapitre II, 55, ou sa deuxième partie, est une addition postérieure au règne de Constantin VII. L'existence d'un préposite Joseph différent de Bringas nous paraît plus probable.

75. Par exemple, *De cer.* II, 48, Bonn, p. 686, l. 23-687, l. 1; p. 688, l. 5-6; p. 689, l. 2-3.

d'ambassadeurs espagnols[76], rien, dans les chapitres II, 46-47, ne se réfère à l'envoi en Espagne d'un ambassadeur constantinopolitain, l'eunuque Salomon, à l'été 948, ni à la réception à Constantinople en 949 d'une ambassade venue de Cordoue, de sorte que la rédaction de ces deux chapitres reflète une situation diplomatique qu'on peut dater avant 949[77]. Rien, dans les autres dossiers diplomatiques, n'implique une date postérieure[78].

On peut être frappé aussi, dans la première partie du Livre II, par la présence de comptes rendus se référant à des événements sûrement datés de 946. C'est le cas du très long chapitre II, 15, dont C. Zuckerman a bien montré la cohérence chronologique, et qui enregistre, avec des dates précises, plusieurs réceptions diplomatiques importantes : celle « des ambassadeurs des croyants venus de Tarse » depuis le dimanche 31 mai de la 4e indiction (31 mai 946) jusqu'au 6 août de la même indiction (6 août 946) ; la réception de l'émir d'Amida le 30 août (946) ; la réception d'Olga et des Rôs le 9 septembre et le 18 octobre (946) ; la réception des Espagnols le 24 octobre (946) qui fait l'objet de deux notes insérées dans la description de celle des envoyés de Tarse[79]. La chronologie des événements mentionnés dans ce chapitre est évidemment d'une importance particulière pour une datation d'ensemble du *De cerimoniis*, mais on notera aussi que le couronnement de Romain II, en mars 946[80], faisait l'objet du chapitre II, 17, accidentellement disparu du manuscrit de Leipzig[81]. Accessoirement, le chapitre II, 18, sur la fête des Brumalies, a de bonnes chances de dater du début du règne personnel de Constantin VII, après le couronnement de Romain II : Constantin vibre d'indignation quand il reproche à son prédécesseur d'avoir supprimé cette fête et l'on n'imaginera pas qu'il ait attendu longtemps pour la rétablir avec une munificence qui a retenu l'attention des chroniqueurs[82].

Les données nouvelles dont nous disposons maintenant, comme nous l'avons vu plus haut, interdisent de retenir le scénario qu'avait imaginé Bury pour la rédaction du Livre II. Mais la remarque de cet auteur sur la préface du Livre II, qui ne se comprend qu'avec la première partie de ce livre, reste juste. Constantin VII, en effet, présente de façon précise le contenu de ce qu'il va écrire : « tout ce que contient le présent livre, personne ne s'est avisé de le consigner par écrit, soit en raison de la négligence des gens d'autrefois, soit peut-être faute de compétence en la matière. »[83] Même si l'on doit rester prudent devant les préfaces, le contraste entre ce qui est annoncé ici et le contenu du Livre II à partir du chapitre II, 40 est frappant et l'on admettra l'analyse de Bury : la préface ne se comprend qu'avec les chapitres II, 1-25, auxquels on peut adjoindre les chapitres II, 26-39, qui forment un appendice historique. Ensuite, le Livre II change de nature.

Une remarque peut venir renforcer l'analyse de Bury. Selon lui, la première partie du Livre II – seule conforme au projet de l'empereur – comprendrait deux sections : II, 1-25,

76. *De cer.* II, 15, Bonn, p. 571, l. 11-16 et p. 580, l. 9-15.

77. Voir Zuckerman, Le voyage d'Olga (cité n. 32), p. 655-660.

78. Le changement de titre du souverain bulgare, appelé d'abord « archonte du peuple très chrétien des Bulgares » (cf. *De cer.* II, 48, Bonn, p. 690, l. 11-12), puis « basileus de Bulgarie » (*ibid.*, p. 690, l. 15-16) peut avoir eu lieu au début du règne personnel de Constantin VII.

79. Zuckerman, Le voyage d'Olga (cité n. 32), en particulier p. 647-648.

80. Pour la date du couronnement de Romain II, le 22 mars 946, voir *ibid.*, p. 669-670.

81. *De cer.* II, Bonn, p. 599, l. 22.

82. *De cer.* II, 18, Bonn, p. 599-607 ; pour la restauration des Brumalies par Constantin Porphyrogénète, cf. Theophanes continuatus, ed. Bekker, VI, *Constantin VII*, 35, p. 456-457.

83. *De cer.* II, préface, Bonn, p. 516, l. 11-14.

formé essentiellement de chapitres originaux, et II, 26-39. Le titre de II, 26 nous paraît aller dans ce sens. En tête d'un des chapitres les plus courts du recueil, il est embarrassé et complexe : « Sur ce qui survint en différentes circonstances. Au sujet de l'ancienne coutume observée à la Grande Église (Περὶ τῶν κατὰ διαφόρους καιροὺς συμβάντων γενέσθαι, περὶ τῆς παλαιᾶς συνηθείας τῆς τελουμένης ἐν τῇ Μεγάλῃ Ἐκκλησίᾳ). » Disproportionné par rapport au très court chapitre II, 26, et partiellement inadéquat, ce titre ne s'explique que si l'on admet qu'il est double. Seule sa deuxième partie constitue le titre du chapitre; quant à la première, elle annonce en fait toute la section historique du Livre II (II, 26-39), qui commence avec un récit sur Théodose le Grand, comprend des chapitres sur Héraclius et Michel III, et s'achève, ou presque, sous Romain Ier avec le chapitre II, 38 et l'ordination du patriarche Théophylacte[84]. On voit ainsi que la première partie du Livre II a été clairement structurée : ses trente-neuf premiers chapitres ont été répartis nettement en deux sections, dont la deuxième, historique, est annoncée par un sous-titre qui lui est propre. Cette structure a été ensuite perdue de vue : le copiste du *Lipsiensis* ne la comprend plus et, tant dans sa table que dans le texte, considère le titre qu'il reproduit avant II, 26 comme annonçant seulement ce chapitre.

Sans doute les nombreux chapitres ajoutés après II, 39, qui forment la deuxième partie du Livre II, ont-ils contribué à faire perdre de vue la structure, pourtant claire, que nous venons de dégager. Cette observation, jointe au fait qu'à partir de II, 40 le traité change d'aspect – il s'agit désormais, pour l'essentiel, de documents ou de textes recopiés – nous conduisent à supposer que le Livre II a été composé en deux temps et, compte tenu de ce que nous avons noté plus haut sur les dates des chapitres contenus dans chacune de ces deux parties, à proposer la construction suivante : la première partie du Livre II (II, 1-39), avec la préface qui l'annonce, a été rédigée en 947 ou peu après; la deuxième partie (II, 1-40-55) a été rédigée et ajoutée au traité en 949 ou peu après.

Un détail mérite encore de retenir l'attention. Le chapitre II, 44 est consacré pour l'essentiel, comme l'annonce son titre, à l'expédition contre la Crète organisée par Léon VI en 910-911[85]. Mais à la fin de ce chapitre, on trouve la copie d'un autre document, consacré cette fois à l'expédition envoyée en Longobardie par Romain Ier (« messire » Romain) en 935[86]. C. Zuckerman, dans une conversation, m'a fait remarquer que nous avions là une partie d'un document dont une autre partie se retrouve dans le *De administrando imperio*, où elle forme le court chapitre 52, qui donne la liste des chevaux fournis par le Péloponnèse précisément pour cette même expédition de 935. Les travaux de Jenkins et de Moravcsik ont montré que le *De administrando imperio* avait connu une longue élaboration, qui s'achevait en 951-952, les chapitres 51 et 52 appartenant plutôt à la dernière phase de cette élaboration[87]. On peut penser que c'est à la même date que

84. Le chapitre II, 39, Bonn, p. 637, est une note sur le fait que, sous Héraclius, le patriarche avait un préposite. Sa place peut s'expliquer, puisque II, 38 est consacré à l'élection du patriarche; sa source peut être la même que celle de II, 26-30.

85. *De cer.* II, 44, Bonn, p. 651.

86. *Ibid.*, p. 661-662.

87. *DAI*, vol. 2, commentaire, p. 6. On notera cependant les réserves de P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin*, Paris 1971, p. 277-278, vis-à-vis de la chronologie proposée par Jenkins et Moravcsik.

le même document a été utilisé par les rédacteurs du *De administrando imperio* et du *De cer.* II, 44.

Au total, nous pensons que la rédaction du Livre II a eu lieu en deux temps : commencé en 946 ou 947 (II, 1-39), ce livre a été augmenté des chapitres II, 40-55 en 949, ou peu après. Rien n'incite à dépasser cette date. Le Livre I, antérieur, peut être daté pour sa part de 945-946. Ainsi s'expliquerait que les événements qui ont marqué l'année 946 – réceptions d'ambassades, couronnement de Romain II – ne soient pas mentionnés dans ce livre. Certains indices conduisent à penser cependant que la rédaction finale du Livre I a été achevée après le couronnement de Romain II : ainsi, le pluriel employé pour « les souverains » dans divers chapitres, dont le chapitre I, 1, ou une retouche apportée à un passage du chapitre qui porte dans les éditions de Bonn et de Vogt le numéro I, 9[88]. Accessoirement, le passage de la préface du Livre I que nous avons cité plus haut (« tout ce qui avait été [...] mis en pratique de notre temps »[89]) s'explique peut-être plus naturellement si, quand il écrit ces lignes, Constantin VII a déjà eu le temps de faire célébrer des cérémonies. Enfin, rappelons que la mention du tombeau de Grégoire de Nazianze qu'on lit en I, 19 (= Bonn, I, 10) fournit peut-être un *terminus post quem* pour la rédaction de ce chapitre et du livre, les reliques de Grégoire ayant été rapportées à Constantinople au tout début du règne de Constantin VII[90].

De forts arguments conduisent ainsi à remonter la date de rédaction du *Livre des cérémonies* et à la rapprocher du début du règne personnel de Constantin VII. C'est dans l'atmosphère de ces premières années de pouvoir que le grand traité prend tout son sens. Au lieu d'être une œuvre d'érudition, composée à froid dix ans après la fin du règne de Romain Ier, il prend, comme d'autres œuvres de Constantin VII, un aspect plus pratique, lié à l'actualité politique. On voit, avec le transfert des reliques de Grégoire le Théologien, que Constantin organise quand il devient seul empereur, qu'il a eu soin de manifester sa légitimité par les grandes cérémonies qu'il a organisées[91]. Le renouveau de l'activité diplomatique, en 946, explique aussi l'intérêt porté au cérémonial. Dans le détail, on notera que, lors de la quatrième indiction (945-946), il avait fait restaurer douze équipements de porte-enseignes[92], et que, sans doute à la même époque, il avait fait fabriquer une grande croix processionnelle[93].

Surtout, la date haute que nous proposons pour la rédaction du Livre I du *De cerimoniis* donne plus de sens et de relief à ce que Constantin lui-même écrit dans la préface de son grand traité : « En effet, la longueur du temps conduit bien des choses à leur fin parce qu'elles se produisent en lui et qu'il les consume, et c'est le cas aussi de ce grand et précieux trésor : l'exposé en grandes lignes de la *taxis* impériale qui, après avoir été négligée, était

88. *De cer.* I, 9, Vogt, p. 62, l. 18-26 (= *De cer.* I, 9, Bonn, p. 68, l. 22 – 69, l. 3). Il s'agit en fait du dix-neuvième chapitre du Livre I. Dans le passage auquel nous renvoyons, il est question d'un grand et d'un petit empereur alors qu'ailleurs dans le chapitre, il n'est question que d'un empereur, Une réactualisation partielle de la rédaction nous paraît probable.

89. *De cer.* I, préface, Vogt, vol. 1, p. 2, l. 3-5 (= Bonn, p. 4, l. 14-16). Voir plus haut, p. 151.

90. *De cer.* I, 10, Vogt I, p. 69, l. 23; Bonn, p. 76-77. Pour la date de ce retour Flusin, Le Panégyrique de Constantin VII Porphyrogénète (cité n. 63).

91. *Ibid.*

92. *De cer.* II, 40, Bonn, p. 641, l. 3-4.

93. *Ibid.*, p. 640, l. 3-4.

morte, pour ainsi dire, de sorte qu'on pouvait voir l'empire privé de sa parure et défiguré. »[94] La critique, violente bien qu'implicite, du règne de Romain Ier rejoint ce que nous avions noté pour la restauration des Brumalies. Il n'est guère concevable que Constantin VII ait attendu la fin de son règne pour rétablir la *taxis* qu'il avait trouvée morte quand il avait enfin recouvré le trône de ses pères. Devenant seul empereur, il travaille au *De cerimoniis*, parce qu'il saisit le pouvoir et réforme l'État.

Université Paris-Sorbonne – École pratique des hautes études, section des sciences religieuses – PSL

94. *De cer.* I, préface, Vogt, vol. 1, p. 1, l. 7-13 (= Bonn, p. 4, l. 2-7).

« LA TOUR D'IRÈNE » (EIRENE KULESI) À ISTANBUL : LE PALAIS DE LOUKAS NOTARAS?

par Thierry GANCHOU

En 1858, l'orientaliste Andreas David Mordtmann se trouvait en poste à Istanbul depuis une bonne dizaine d'années, chargé d'affaires des villes hanséatiques auprès de la Sublime Porte[1]. Moins prenante qu'il n'y paraît, cette fonction lui laissait le loisir de s'adonner aux recherches nécessaires à l'élaboration du livre qu'il projetait sur la chute de Constantinople en 1453, qui parut cette année-là[2]. Outre les récits du Pseudo-Sphrantzès, Doukas, Chalkokondylès, Isidore de Kiev et Leonardo de Chio[3], principales sources depuis longtemps disponibles en éditions, Mordtmann avait pu *in extremis* mettre à contribution pour son ouvrage celui, primordial pour l'enchaînement des faits, du diariste vénitien Nicolò Barbaro, qui venait tout juste d'être publié[4]. Toutefois, la véritable valeur ajoutée de son livre – première monographie scientifique consacrée à cet événement de portée mondiale – tenait surtout à sa connaissance de la topographie et de la géographie de l'ancienne capitale byzantine, qu'il avait pu sillonner en tous sens durant les années précédentes, portant un soin tout particulier à l'examen de ses murailles. Âgé d'une quarantaine d'années et peu sportif lui-même, Mordtmann se faisait seconder par son serviteur Géôrgios Philippidès, un jeune Grec de l'île d'Andros qu'il avait converti à ses intérêts historiques, lorsque l'examen de certaines inscriptions requérait de l'agilité sinon une escalade périlleuse. Aussi est-ce en termes chaleureux qu'il évoquait dans son ouvrage son zélé collaborateur, tout particulièrement à propos d'une inscription dont la découverte était entièrement due au jeune homme[5].

1. Voir H. G. MAYER, Mordtmann, Andreas David, dans *Neue deutsche Biographie. 18, Moller-Nausea*, Berlin 1997, p. 92-93.
2. A. D. MORDTMANN, *Belagerung und Eroberung Constantinopels durch die Türken in Jahre 1453, nach den Originalquellen bearbeitet*, Stuttgart 1858.
3. Lui manquait le récit de Kritoboulos d'Imbros, alors inconnu, et qui devait être publié douze ans plus tard : *Critobuli Imbriotae libri quinque de rebus gestis Mechemetis II*, dans *Fragmenta historicorum Graecorum. 5, 1*, ed., prolegomenis, annotatione, indicibus instruxit C. Müller, Parisiis 1870, p. 40-161.
4. *Giornale dell'assedio di Costantinopoli 1453 di Nicolò Barbaro P. V. corredato di note e documenti per E. Cornet*, Vienna 1856.
5. MORDTMANN, *Belagerung* (cité n. 2), p. 143 : « Diese bisher wie es scheint unedierte Inschrift wurde von meinem Bedienten Georg Philippides aus Andro entdeckt, der mir überhaupt bei meinen

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 169-256.

Cette inscription se trouvait « sur la muraille de la ville du côté de la mer de Marmara, à proximité immédiate du Boukoléôn et entre les actuelles portes Çatladı kapı et Ahır kapı, sous une maison de bois turque perchée sur cette muraille »[6]. Ce faisant Mordtmann n'était guère précis, puisque la distance qui sépare les portes Ahır kapı et Çatladı kapı est tout de même de près de 900 m : si le palais du Boukoléôn se trouve bien entre ces deux portes, on ne saurait donc dire si l'inscription en question était située à l'est ou à l'ouest du vieux palais impérial du xe siècle. Or l'imprécision est fâcheuse, car cette inscription n'a jamais été repérée depuis.

En fait Mordtmann ne fut pas le premier savant à la voir, puisque l'honneur en revient au philologue et byzantiniste français Emmanuel Miller, qui la signala en 1843[7]. Néanmoins il fut semble-t-il le dernier à l'avoir lue – lui ou son jeune aide qui lui en aura dicté la teneur –, et surtout à en avoir publié le texte, la fin de la première ligne se trouvant dissimulée sous une charpente de bois[8] :

+ ΛΟΥΚ..
ΝΟΤΑΡΑΣ
ΔΙΕΡΜΗΝΕΥΤΟΥ

Mordtmann en retirait deux informations. La première était qu'avant d'être revêtu du titre aulique de *mégas doux*, Loukas Notaras l'avait été de celui de *diermeneutès*, c'est-à-dire

diesmaligen Excursionen in Constantinopel durch seine körperliche Gewandtheit und durch sein lebhaftes Interesse an den christlichen Alterthümern seiner Glaubensgenossen sehr erspriessliche Dienste leistete, und manche mir unzugängliche Inschrift von einer schwindelnden Höhe herab diktierte. » L'archéologue écossais George Finlay, qui inspectait à la même époque la citadelle de Trébizonde, ne disposait pas d'un serviteur aussi agile et zélé. Aussi dut-il renoncer, en 1850, à contrôler *in situ* la lecture que Jakob Philipp Fallmerayer avait donnée en 1842 d'une inscription très haut placée sur une tour – aujourd'hui détruite – de la citadelle pontique. L'archéologue allemand n'avait pu la lire qu'à l'aide d'une longue-vue, un jour de beau temps; mais son collègue écossais « had no telescope » et, confessait-il, « my sight is bad ». Pour les références, voir Th. Ganchou, La date de la mort du basileus Jean IV Komnènos de Trébizonde, *BZ* 93, 2000, p. 113-124, ici p. 114, n. 9.

6. Mordtmann, *Belagerung* (cité n. 2), p. 142 : « An der Stadtmauer auf der Seite des Marmara-Meeres in der unmittelbaren Nähe des Bukoleon, zwischen den heutigen Thoren Tschatlady Kapu und Achyr Kapussi unmittelbar unterhalb eines türkischen Holzhauses, welches oben auf der Mauer steht. »

7. En effet, dans la *Revue de bibliographie analytique* qu'il fonda à Paris avec Joseph Adolphe Aubenas en 1840, Emmanuel Miller la mentionne *en passant* dans un très long compte rendu qu'il écrivit, dans le numéro de 1843, à propos d'un ouvrage publié l'année précédente à Londres. Il y rapporte en effet « qu'en faisant le tour de l'enceinte de Constantinople, du côté de la Thrace, de loin en loin, sur la vieille muraille que les Turcs ont respectée, dans les espaces que ne recouvre pas encore la sombre tapisserie du lierre, vous apercevez de courtes inscriptions en caractères noirs, encadrées d'un rectangle de fer. Presque partout, c'est le nom d'un Paléologue, ou bien : "Triomphe la fortune de Constantin le pieux, notre maître". Ailleurs, et du côté que baigne la mer de Marmara, un peu avant le palais de Théodose le Jeune, une autre pierre vous jette, comme une plainte funèbre, le nom de Lucas Notaras, qui fut décapité peu de jours après la prise de la ville, avec deux de ses fils, devant Mahomet II. » Voir E. Miller, c.r. de *Greece as a kingdom, or a statistical description of that country, from the arrival of the king Otho in 1833, down to the present time... by Fr. Strong*, *Revue de bibliographie analytique* 4, 1843, p. 405-465, ici p. 457. C'est lors d'un séjour à Constantinople que l'on doit situer dans la décennie 1830 que le jeune philologue – il était né en 1811 – dut voir cette inscription, qu'il fut capable de lire visiblement sans problème; parce que sa jeunesse lui permit une agilité égale à celle du jeune collaborateur grec de Mordtmann vingt ans plus tard, ou parce qu'il disposait d'une longue-vue?

8. Mordtmann, *Belagerung* (cité n. 2), p. 143 : « [...] durch ein hölzernes Gerüst verdeckt ».

d'interprète de la cour. Maintenant que la biographie du personnage est mieux connue, on peut même avancer qu'il obtint ce titre en 1423, date à laquelle son père Nikolaos, qui le détenait jusque-là, mourut[9]; et c'est en 1449 qu'il l'échangea contre celui, bien plus prestigieux, de *mégas doux*, qui lui fut octroyé par le dernier *basileus* Constantin XI[10]. En revanche, la seconde information que Mordtmann croyait tirer de cette inscription est plus surprenante : « elle nous apprend où se trouvait la maison de cet homme d'État »[11].

Imagine-t-on cependant Loukas Notaras habiter un palais juché sur les remparts de Constantinople, et surtout, faire placer sur la façade de cette demeure une inscription libellée « [maison] de Loukas Notaras, interprète » ? L'idée était saugrenue, et de fait, dès 1889, dans sa belle étude sur les murailles de Constantinople, Alexander van Millingen ne s'y trompa pas : mentionnant cette inscription trouvée dans l'ouvrage de Mordtmann, il décréta, sans même faire référence à l'interprétation erronée que ce dernier en avait donnée, qu'elle témoignait de « repairs made on the fortifications beside the Sea of Marmora »[12]. C'était là en effet la seule analyse vraiment autorisée, à laquelle se sont ralliés ceux qui s'en sont occupés depuis[13], à une exception près[14] : l'inscription témoignait en réalité de réparations financées sur ce secteur de la muraille de la mer de Marmara par Loukas Notaras. Et comme ce dernier avait alors le titre de *diermeneutès*, ces réparations

9. *PLP* 20733, entrée Νοταρᾶς Νικόλαος. Pour la date de sa mort : Th. Ganchou, Le rachat des Notaras après la chute de Constantinople, ou Les relations étrangères de l'élite byzantine au xve siècle, dans *Migrations et diasporas méditerranéennes (x^e-xvie siècles) : actes du colloque de Conques (octobre 1999)*, réunis par M. Balard et A. Ducellier (Byzantina Sorbonensia 19), Paris 2002, p. 149-229, ici p. 165, et n. 66.

10. *PLP* 20730, entrée Νοταρᾶς Λουκᾶς. Il est possible que Loukas ait aussi hérité dès 1423 de la charge politique de second *mésazôn* que son père occupait au moment de sa mort. Voir Th. Ganchou, Nikolaos Notaras, *mésengyos tôn Ausonôn*, et le *mésastikion* à Byzance au xve siècle, *Bizantinistica* 14, 2012, p. 151-181.

11. Mordtmann, *Belagerung* (cité n. 2), p. 143 : « Wir lernen aus dieser höchst interessanten Inschrift [...] wo das Haus dieser Staatsmannes war. »

12. A. Van Millingen, *Byzantine Constantinople : the walls of the city and adjoining historical sites*, London 1899, p. 192.

13. Ils ont toutefois été peu nombreux. Seuls la citent, en suivant l'interprétation de Van Millingen, C. Mango, The Byzantine inscriptions of Constantinople : a bibliographical survey, *American journal of archaeology* 55, 1, 1951, p. 52-66, ici p. 55, n. 14; C. Barsanti, Costantinopoli e l'Egeo nei primi decenni del XV secolo : la testimonianza di Cristoforo Buondelmonti, *Rivista dell'Istituto nazionale d'archeologia e storia dell'arte* 56, 2001, p. 83-253, ici p. 233, n. 546; A. Effenberger, Die Illustrationen : topographische Untersuchungen : Konstantinopel/Istanbul und ägäische Örtlichkeiten, dans Cristoforo Buondelmonti, *Liber insularum Archipelagi : Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf Ms. G. 13, Faksimile*, hrsg. von I. Siebert und M. Plassmann, mit Beitr. von A. Effenberger, M. Plassmann, F. Rijkers (Schriften der Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf 38), Wiesbaden 2005, p. 13-89, ici p. 41, n. 581, et J. Harris, *The end of Byzantium*, New Haven – London 2010, p. 112. Quant aux ouvrages classiques sur la topographie de Constantinople à l'époque byzantine que sont B. Meyer-Plath & A. M. Schneider, *Die Landmauer von Konstantinopel. 2, Aufnahme, Beschreibung und Geschichte*, Berlin 1943, et R. Janin, *Constantinople byzantine : développement urbain et répertoire topographique* (AOC 4A), Paris 1964², ils ignorent l'inscription.

14. M. Philippides & W. K. Hanak, *The siege and the fall of Constantinople in 1453 : historiography, topography, and military studies*, Farnham 2011, p. 363, n. 15, en sont restés en effet à l'interprétation ingénue de Mordtmann. Sur ce livre indigeste à l'érudition scientifique souvent dépassée, voir la recension qu'en a donnée, en juillet 2011, Michael Angold dans *Reviews in history*, www.history.ac.uk/reviews/review/1101, page consultée le 30 mai 2017. Voir aussi *infra*, n. 128.

furent effectuées entre 1423 et 1449 : probablement en 1435, mais cette question n'intéresse pas ici[15].

Rien ne vient en tout cas accréditer sérieusement l'idée que la maison familiale Notaras à Constantinople ait pu être située sur les rives de la Marmara, comme l'a popularisée le Finnois Mika Waltari, qui avait sélectionné l'ouvrage de Mordtmann parmi le matériel littéraire réuni pour son fameux roman *Les amants de Byzance*[16]. Il se trouve surtout que plusieurs indices, que l'on se propose d'examiner dans les lignes qui suivent, tendent en fait à privilégier une tout autre localisation : du côté de la Corne d'Or.

Parmi les sources contemporaines qui évoquent la demeure de Loukas Notaras, au moins permettent d'appréhender sa localisation[17]. La première de ces sources est littéraire,

15. Van Millingen, *Byzantine Constantinople* (cité n. 12), p. 192, datait ces réparations financées par Loukas Notaras du côté de la Marmara « when Constantinople trembled before the Ottoman power ». En réalité, elles furent une réponse aux dégradations provoquées à l'été 1434 par les Génois sur ce secteur – dégradations que ce même auteur évoquait précisément en détail au paragraphe précédent –, lors du siège auquel ils soumirent alors Constantinople. Il se serait agi de la part de Loukas Notaras, détenteur de la citoyenneté génoise tout en étant le second *mésazôn* de l'Empire, de se faire pardonner auprès de l'opinion publique byzantine des accointances qu'elle tolérait volontiers en temps de paix mais devait juger plus durement en temps de guerre.

16. Traduit en vingt langues et régulièrement réédité, ce roman à succès a paru pour la première fois en 1952, en finnois, sous le titre *Johannes Angelos*, puis sous celui de *The Dark Angel* pour sa traduction anglaise en 1953, devenant *Les amants de Byzance* à l'occasion de sa traduction en français, en 1981. Sur fond de siège puis de chute de Constantinople, il narre les amours contrariées d'Anna Notaras, fille de Loukas, et d'un jeune prétendant à la couronne impériale depuis peu revenu d'Italie pour réclamer ses droits. Ignorant encore son identité il raccompagne la jeune fille chez elle. Le couple se dirige depuis Sainte-Sophie vers la mer de Marmara, longe les arcades de l'hippodrome et s'approche du port du Boukôléon. Près de là, « à côté du mur maritime, se trouvait sa maison [...] un imposant et beau bâtiment de pierre » : M. Waltari, *Les amants de Byzance*, Paris 2014, p. 82. L'année même de la parution de son roman, Waltari profita d'un séjour à Venise pour aller consulter à la bibliothèque Marcienne le manuscrit original du *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), comme le prouve la feuille de consultation de ce manuscrit : « 1952 11 7. Mika Waltari ; Helsinki ».

17. Mais la plupart des mentions textuelles de la demeure Notaras ne servent à rien pour établir sa localisation. Dans son oraison funèbre de Loukas, Iôannès Moschos rapporte que ἐν τοῖς οἴκοις ἐκείνου avaient lieu des « soirées » au cours desquelles ses hôtes, choisis parmi ce que la Ville comptait de plus brillant, étaient invités à disputer de questions théologiques et philosophiques, à disserter sur les œuvres historiques des Grecs et des Romains anciens, mais aussi sur celles des auteurs plus récents. Voir É. Legrand, Ἰωάννου τοῦ Μόσχου λόγος ἐπιτάφιος ἐπὶ τῷ Λουκᾷ Νοταρᾷ, *Δελτίον τῆς Ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρείας* 2, 1885, p. 413-424, ici p. 418, l. 33 – 419, l. 3, et *infra*, n. 304. Géôrgios Scholarios, dans une lettre adressée à Loukas en 1451/52, confirme le fait, puisqu'il lui rappelle que εἰς τὴν σὴν οἰκίαν se réunissaient chaque jour des lettrés. Voir *Œuvres complètes de Gennade Scholarios. 4, Polémique contre Pléthon ; Œuvres pastorales, ascétiques, liturgiques, poétiques ; Correspondance ; Chronographie*, publiées pour la première fois par L. Petit, X. A. Sidéridès, M. Jugie, Paris 1935, lettre V, p. 495, l. 31-34. Enfin, la remise en gage du rubis balais de Constantin XI à un consortium de bourgeois génois de Péra contre un prêt pour servir au financement de la défense de Constantinople en janvier ou février 1453 eut lieu « in domo quondam domini Luce Natara in Constantinopoli », sans plus de précision. Voir A. Roccatagliata, Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Pera (1453), *Atti della società ligure di storia patria*, NS 39, 1999, p. 101-160, ici doc. 12, p. 145-148 ; traduction française et commentaire de cet acte notarié dans Lorenzo Calvi, *Témoignage à propos d'un prêt à Constantin XI pour la défense de Constantinople* – Péra, le 7 août 1453, trad., introd. et notes de Th. Ganchou, dans *Constantinople 1453 : des Byzantins aux Ottomans : textes et documents*, réunis, trad. et présentés sous la dir. de V. Déroche et N. Vatin, Toulouse 2016, p. 657-665. Tout en citant entre guillemets les

et elle émane de l'historien Doukas. La seconde – évidemment la plus importante pour la localisation précise de cette demeure à Constantinople – est cartographique : une vue de Constantinople contenue dans un manuscrit du *Liber insularum Archipelagi* de Cristoforo Buondelmonti.

La première version de la capture de Notaras d'après Doukas et la question des Portes impériales de la Corne d'Or

Commençons par le témoignage de Doukas, considéré à juste titre comme l'un des auteurs grecs les mieux renseignés sur la chute de Constantinople. Il rapporte deux versions des circonstances de la capture de Loukas Notaras et de sa famille par les Ottomans, le 29 mai 1453. Voici la première, qui est aussi la plus connue :

« Quand le *mégas doux* eut vu que les Turcs étaient entrés à l'endroit où il se tenait – il surveillait la Porte impériale (τὴν Βασιλικὴν πύλην) avec cinq cents hommes – il cessa de garder cette porte et se replia en direction de sa propre demeure (πρὸς τὸν ἴδιον οἶκον), avec quelques hommes. Tout le monde commençait à se disperser et les uns, avant même d'arriver chez eux, étaient faits prisonniers. D'autres arrivés à leur maison, la voyaient dévastée : plus d'enfants, plus de femme, plus aucune affaire, et eux-mêmes, avant d'avoir pu gémir et pleurer, se retrouvaient attachés les mains dans le dos. D'autres, arrivant chez eux, et voyant leur femme et leurs enfants qu'on emmenait déjà, étaient liés et enchaînés avec leurs enfants chéris et leur épouse. Le *mégas doux* trouva donc ses filles, ses fils et sa femme, qui était malade, enfermés dans la tour (ἐν τῷ πύργῳ), où ils s'efforçaient d'empêcher les Turcs d'entrer. Il fut lui-même arrêté, avec ceux qui l'accompagnaient. Alors le tyran [Mehmed II] envoya des hommes pour le garder, lui et sa maison. »[18]

Que cette « Porte impériale » défendue par Loukas Notaras et ses hommes ait été située sur la Corne d'Or est certain : les témoins du siège Ubertino Posculo, Nicolò Barbaro et Leonardo de Chio confirment que le secteur défendu par le *mégas doux* était bien « le port » de Constantinople, ce qui pour eux signifiait sans équivoque la Corne d'Or. Kritoboulos d'Imbros l'atteste également[19]. En outre, Posculo précise comme Doukas que

traductions de ce volume afin que le lecteur puisse s'orienter, j'ai parfois été amené à les modifier très légèrement sans en faire état, sauf quand cela était nécessaire à la démonstration.

18. Ducas, *Istoria turco-bizantină, 1341-1462*, ed. critica de V. Grecu, Bucarest 1958, p. 371, l. 5-19. Nous reproduisons ici, avec quelques menus changements, la traduction française offerte dans Doukas, *Histoire turcobyzantine*, trad. et introd. de B. Flusin, notes de G. Saint-Guillain, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 105-186, ici p. 165-166.

19. Pour Ubertino Posculo, voir la note suivante. Leonardo de Chio, *Lettre au pape Nicolas V* – Chio, le 16 août 1453, trad. de C. Gadrat-Ouerfelli revue par V. Déroche et G. Saint-Guillain, introd. de Th. Ganchou, notes de Th. Ganchou et G. Saint-Guillain, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 681-728, ici p. 712-713 : « Kyr Lucas veillait à la protection et à la défense du port et de toute la zone maritime » ; pour le texte original de Leonardo, voir *Leonardi Chiensis de expugnatione Constantinopolis*, *PG* 159, col. 935a. Nicolò Barbaro, *Journal du siège de Constantinople*, trad., introd. et notes de A. Sopracasa, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 455-502, ici p. 474-475 : « Le mégaduc, l'homme le plus important de Constantinople après l'empereur, était chargé de la surveillance du rivage du côté du port [...] ». Pour le texte original, voir *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 19. Kritoboulos, *Histoires*, trad., introd. et notes de V. Déroche, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 241-322, ici p. 283 : « Les défenseurs des cargos avaient été préparés à ce combat [contre une prétendue tentative d'intrusion de la flotte ottomane stationnée au Diplokiônion dans la Corne d'Or le 16 ou 17 avril] par le

dans ce secteur Notaras défendait bien la « Porte impériale » *(Basilicam* [...] *portam)*[20]. Cette information pose toutefois un problème de topographie constantinopolitaine sur lequel il convient de s'attarder au préalable.

L'historiographie s'est accordée avec le temps à comptabiliser pas moins de trois Portes impériales le long du rivage de la Corne d'Or, non sans avoir longtemps fluctué quant à l'identification de certaines d'entre elles avec les portes modernes[21]. Comme on sait, l'exercice est en effet rendu délicat en raison des noms alternatifs donnés concomitamment aux portes de Constantinople par les contemporains avant 1453, chaque auteur manifestant ses préférences en la matière. Pourquoi plusieurs portes dites impériales sur la Corne d'Or? Leur multiplication est postérieure à la fin du XIe siècle, à partir du moment où la dynastie Comnène transféra la résidence impériale du Grand Palais, situé dans le vieux cœur politique de la ville, à la pointe nord-ouest de la capitale, aux Blachernes, un transfert définitivement consacré par les Paléologues. La conséquence en fut l'abandon des voies traditionnelles utilisées pour les processions impériales vers Sainte-Sophie ou l'Hippodrome. Désormais l'empereur, pour rejoindre le point de départ de la procession, prenait le bateau à partir d'une porte de la Corne d'Or située au plus près de sa résidence des Blachernes, porte désormais qualifiée « d'impériale », tandis que celle devant laquelle il débarquait plus au sud, pour rejoindre le vieux centre politique et religieux de la ville, se voyait attribuer la même épithète[22]. Mais pour les processions

mégas doux, qui était affecté là, responsable de la défense sur mer » (pour le texte original, voir *Critobuli Imbriotae Historiae*, rec. D. R. Reinsch [CFHB 22], Berolini et Novi Eboraci 1983, p. 51, l. 12-14).

20. Voir la traduction française dans Ubertino Posculo, *Constantinopolis*, trad. de V. Déroche, introd. et notes de V. Déroche et Th. Ganchou, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 359-398, ici p. 370 : « Et toi, Luc Notaras, tu protèges activement la porte Impériale qui t'a été confiée. » Pour le texte original, voir *infra* n. 25.

21. Le premier spécialiste à avoir suggéré l'existence de plusieurs « Portes impériales » sur la Corne d'Or est VAN MILLINGEN, *Byzantine Constantinople* (cité n. 12), p. 230-240, l'une à Balat kapı, l'autre à la pointe du Sérail. J. PARGOIRE, Constantinople : la porte Basilikè, *EO* 9, 1906, p. 30-32, en postula une troisième située à peu près à égale distance des deux premières, qu'il proposa d'identifier avec Zindan kapı. Critiquant Pargoire, S. SALAVILLE, Note de topographie constantinopolitaine : la porte Basilikè, *EO* 12, 1909, p. 262-264, contesta cette identification pour la deuxième Porte impériale du Zeugma et lui préféra Ayazma kapı, une hypothèse à laquelle s'est rallié JANIN, *Constantinople byzantine* (cité n. 13), p. 290-291. Or cette identification est impossible : l'Ayazma kapı n'est autre en effet que la Μικρὰ Πύλη/*Porta Parva* des sources médiévales. Murée à l'époque ottomane, cette « Petite Porte » se vit substituée peu avant 1578, à quelques mètres de son emplacement initial, par celle d'Ayazma kapı, située entre Unkapanı kapı et Odun kapı. Voir Th. GANCHOU, L'ultime testament de Géôrgios Goudélès, homme d'affaires, *mésazôn* de Jean V et *ktètôr* (Constantinople, 4 mars 1421), *TM* 16, Paris 2010 (= *Mélanges Cécile Morrisson*), p. 277-359, ici p. 332-333, et n. 174. Sa qualité même de « petite » exclut évidemment de voir en elle une « Porte impériale ». L'étude classique de A. M. SCHNEIDER, Mauern und Tore am Goldenen Horn zu Konstantinopel, *Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, philologisch-historische Klasse* 5, 1950, p. 65-107, sur le rivage de la Corne d'Or, n'est guère éclairante sur la question de ses Portes impériales. Il ignore en effet les travaux antérieurs de Pargoire et de Salaville et, s'il connaît l'ouvrage de Van Millingen, il ne l'exploite pas, se contentant de noter une seule Porte impériale, la première, près des Blachernes (*ibid.*, p. 68).

22. Sur cette question, voir P. MAGDALINO, *The empire of Manuel I Komnenos, 1143-1180*, Cambridge 1993, p. 116-119, et surtout A. BERGER, Imperial and ecclesiastical processions in Constantinople, *Byzantine Constantinople : monuments, topography and everyday life*, ed. by N. Necipoğlu, Leiden – Boston – Köln 2001, p. 73-87, ici p. 83-85, ainsi que l'étude du même auteur citée à la note suivante. Le palais impérial en usage aux XIVe-XVe siècles – et donc le *palacii* de

religieuses auxquelles le souverain prenait part, à l'occasion de fêtes sacrées spécifiques, vers des sanctuaires situés au nord-ouest du vieux centre, tels les monastères des Saints-Apôtres, du Pantokratôr ou de Lips, il n'avait pas besoin de débarquer jusqu'au sud de la Corne d'Or, mais quelque part vers le milieu de cette dernière : d'où l'apparition d'une Porte impériale supplémentaire – plusieurs? – dans cette zone.

L'étude consacrée en 1995 à la topographie de la rive de la Corne d'Or par Albrecht Berger a fixé précisément la localisation de ces trois Portes impériales repérées depuis longtemps par la recherche, une localisation avalisée depuis par Arne Effenberger : d'est en ouest, Balat kapı (Porte de Saint-Jean Prodromos), Unkapanı kapı (Porte de Platéa), et Yalıköşkü kapı (Porte d'Eugène) (fig. 1)[23]. En privilégiant la candidature d'Unkapanı kapı pour la Porte impériale centrale, au Zeugma – soit entre les actuels ponts d'Atatürk et de Galata –, Albrecht Berger rejetait par la même occasion celle, proche, de Zindan kapı au Pérama, postulée par George P. Majeska en 1984[24].

Il apparaît cependant que pour son étude Berger a exclu totalement de son corpus de textes les sources relatives à la chute de Constantinople en 1453. Or, lorsque Posculo rapporte, comme Doukas, que Notaras défendait la Porte impériale, c'est dans le cadre d'une liste qu'il donne des combattants pour quelques portes sur la Corne d'Or, une liste parfaitement ordonnée, puisque dressée dans la direction ouest-est. Il commence en effet par la Xyloporta *(Xilina)* « qui est proche du port », puis il évoque la Porte du Kynègos (*Cynagon*/Küngöz kapı), la Porte du Phare (*portam Phari*/Phanarion/Fener kapı), la Porte de Sainte-Théodosie (*Theodosia* [...] *portam*/Ayakapı), la Porte des puits (Ispigas/*Putea*/Cibali kapı), la Porte Platéa (*Platea*/Unkapanı kapı), et enfin la Porte impériale défendue par Notaras[25]. Ensuite, l'humaniste brescian se contente de signaler

la vue de Buondelmonti examinée *infra*, n. 104 – n'était déjà plus celui du complexe principal des Blachernes édifié par Manuel Ier Komnènos, mais une construction annexe plus modeste, située un peu plus au sud, aujourd'hui connue sous le nom de Tekfur Sarayı. Voir N. ASUTAY-EFFENBERGER, The Blachernai Palace and its defense, dans *Cities and citadels in Turkey : from the Iron Age to the Seljuks*, ed. by S. Redford & N. Ergin (Ancient Near Eastern studies 40), Leuven – Paris – Walpole Ma 2013, p. 253-277, ici, p. 274 : « The long history of the Byzantine emperors, beginning in the fourth century in the Great Palace on the shore of the Sea of Marmara and continuing in the Blachernai Palace, ended in this small structure next to the walls of Manuel [I Komnenos]. »

23. A. BERGER, Zur Topographie der Ufergegend am Goldenen Horn in der byzantinischen Zeit, *Istanbuler Mitteilungen* 45, 1995, p. 149-165, ici p. 152-156; EFFENBERGER, Die Illustrationen (cité n. 13), ici « Tabelle III : Tore am Goldenen Horn », p. 76, n° 3B (Balat kapı); p. 77, n° 8 (Unkapanı kapı); p. 78, n° 13 (Yalıköşkü kapı). La base de travail qui a servi à l'élaboration de cette carte, ainsi que la suivante, est disponible en licence Cc-by-sa-3.0 sur https://de.m.wikipedia.org/wiki/Datei:Byzantine_Constantinople-de.svg.

24. G. P. MAJESKA, *Russian travelers to Constantinople in the fourteenth and fifteenth centuries* (DOS 19), Washington DC 1984, p. 353.

25. Ubertino Posculo, *Constantinopolis*, trad. Déroche (cité n. 20), p. 369-370; *Ubertini Pusculi Brixiensis Constantinopoleos Libri IV*, IV, « Anhang » dans *Analekten der mittel- und neugriechischen Literatur. 3, Anecdota graecobarbara*, hrsg. von A. Ellissen, Leipzig 1857, p. 64, l. 179-65, l. 194 : *Ast Xilina tenes, regis de gente vetusta* | *Paleologe, prope est portum quae limina portea* | *Emmanuel. Longe haud succedit proxima, Graii* | *quam dicunt Cynagon, Gabriel Trivisanus habebat* | *cui geminae Venetum parebant forte triremes.* | [...] *Hunc delecta manus iuvenum stipabat et ingens* | *murorum tractum ad litus complexa tenebat.* | *Ad portam Phari custos Alexius, idem* | *Disypatus. Tibi diva tuam Theodosia servat* | *Bamblacus portam. Puteae Metochitus adstans* | *Paleologus habet. Platea Philanthropus. Ac tu* |

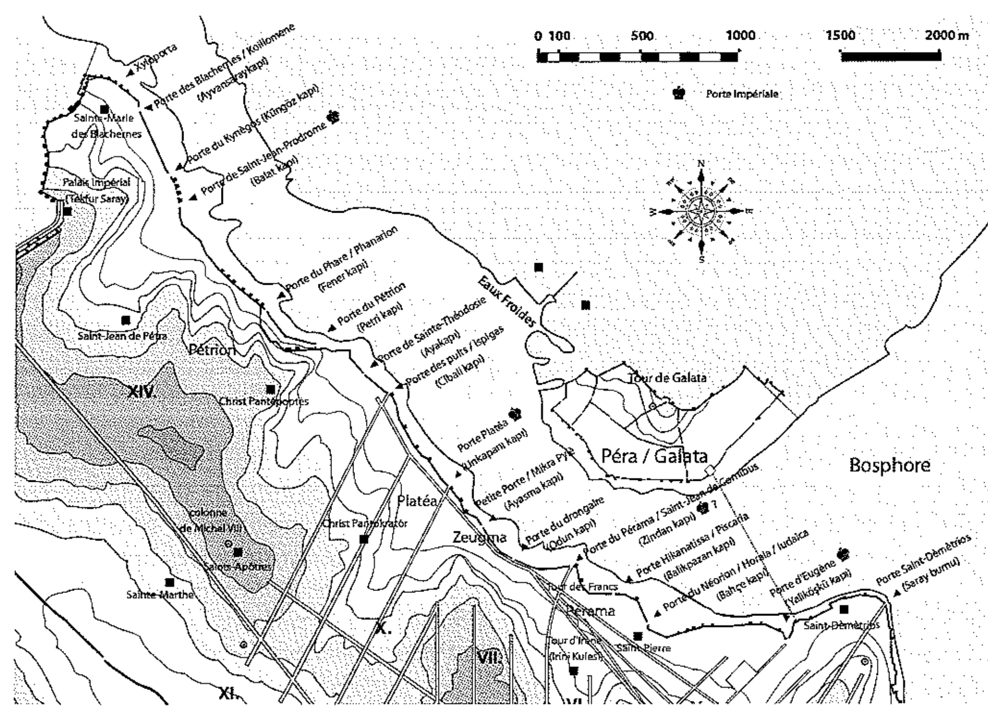


Fig. 1 – Carte des portes de la Corne d'Or.

que, « pour les autres portes du rivage qui regardent la mer, furent désignées par le sort d'autres personnes [...] »[26]. Doit-on en déduire qu'il se serait arrêté à mi-parcours dans son énumération, la limitant à la partie nord-ouest de la rive de la Corne d'Or? Il semble bien que ce soit le cas, d'autant que c'est aussi ce que l'on constate dans l'énumération donnée par Leonardo de Chio[27].

Basileam, Luca, portam tibi, Notare, custos | commissam servas. Alias quae littora circum | aequoris aspiciunt portas diversas virorum | corpora sorte legunt vicina et moenia servant. C'est par commodité que nous donnons ici le texte de l'édition Ellissen, assez médiocre, l'autre édition – *Ubertini Pusculi Brixiensis Constantinopoleos Libri IV*, accurante Ph. Ant. Dethiero, dans *Monumenta Hungariae historica. 22, Documenta obsidionis Constantinopolitanis AD 1453. 1, A,* Budae [s.d., vers 1872], n° VIII, p. 102-261 – n'étant guère meilleure. Le passage correspondant contenu dans un manuscrit non consulté par ces deux éditeurs (Padoue, Biblioteca del Seminario Vescovile 125, f. 44r) offre des leçons plus satisfaisantes. Ainsi, entre autres, *Zamblacus* [pour Tzamplakôn] au lieu de *Bamblacus*, et surtout, pour la porte défendue par Loukas Notaras : *Ac tu | Basilicam, Luca, portam tibi, Notare, custos | commissam servas.* Je remercie Niccolò Zorzi d'avoir eu la gentillesse de me procurer une photographie de ce folio. La mise en lumière récente de l'intérêt exceptionnel que présente ce manuscrit, qui contient d'autres œuvres de Posculo et constitue un maillon essentiel pour la tradition manuscrite des œuvres de cet auteur, revient à E. Valseriati, Ubertino Pusculo tra Brescia e Costantinopoli, dans *Profili di umanisti bresciani*, a cura di C. M. Monti, Brescia 2012, p. 163-230, ici p. 177.

26. Ubertino Posculo, *Constantinopolis*, trad. Déroche (cité n. 20), p. 370; *Ubertini Pusculi Brixiensis Constantinopoleos Libri IV*, ed. Ellissen (cité n. 25), p. 65, l. 194-196.

27. Leonardo de Chio, *Lettre au pape Nicolas V* (cité n. 19), p. 712-713; *Leonardi Chiensis de expugnatione Constantinopolis* (cité n. 19), col. 935 : les Génois Girolamo Italiano et Leonardo di

En effet, s'il avait pensé à la Porte impériale la plus au sud, soit la Porte d'Eugène (Yalıköşkü kapı), cela signifierait qu'entre la Porte Platéa et la Porte d'Eugène, il aurait ignoré les combattants défendant quelque cinq portes intermédiaires de première importance, de surcroît sur une longueur de plus de 2 km. Il faut surtout avoir à l'esprit que, d'un point de vue stratégique, il n'y avait aucune nécessité de défendre la Porte d'Eugène, puisqu'elle était située tout près de la fameuse chaîne qui bloquait l'entrée du port et empêchait l'incursion de la flotte ottomane, chaîne derrière laquelle s'était massée la flotte chrétienne. Enfin, force est de constater que la zone de la Corne d'Or dont il fallait assurer la défense en priorité était bien la partie nord-ouest de la rive depuis que, le 23 avril, Mehmed II avait introduit dans la Corne d'Or, en les faisant passer par-dessus la colline de Péra/Galata, une soixantaine de bateaux qui mouillaient désormais, menaçants, à l'ouest de Péra, aux « Eaux Froides » *(Psychra hydata)*[28]. En raison de l'intrusion inopinée de cette flottille ottomane, les assiégés avaient dû dans l'urgence revoir complètement leur système de défense, « car jusqu'alors ils n'avaient pas de garde sur le mur de la Corne d'Or, d'environ 30 stades », seule étant gardée la muraille terrestre[29]. C'est donc à partir du 23 avril qu'avaient été assignés à ses différentes portes les défenseurs dont Posculo nous donne la liste. Loukas Notaras, qui surveillait déjà auparavant avec ses hommes *toute* la rive de la Corne d'Or[30], se réserva alors la défense de la seule Porte impériale.

Si de simples raisons stratégiques permettent donc d'écarter, au sud-est, la candidature de la Porte d'Eugène (Yalıköşkü kapı), l'énumération de Posculo permet aussi d'exclure la Porte impériale du nord-ouest, la Porte de Balat kapı (Porte de Saint-Jean Prodromos), celle par laquelle l'empereur s'embarquait depuis les Blachernes pour descendre la Corne d'Or. En effet, cette dernière se trouve entre la Porte du Kynègos – qu'elle suit immédiatement – et la Porte du Phare (Fener kapı), toutes deux citées par Posculo[31].

Langasco défendent la jonction de la muraille terrestre et de la muraille maritime jusqu'à la Xyloporta avec de nombreux hommes, le Vénitien Gabriele Trevisan défend la zone allant de la Porte du Kynègos (Küngoz kapı) jusqu'à la Porte du Phare (Fener kapı) avec 400 hommes, tandis que ses compatriotes, les frères Lodovico et Antonio Bembo, sont postés à partir de cette Porte du Phare jusqu'à la Porte impériale avec 150 hommes. Puis Leonardo de Chio évoque, à l'extrémité sud-est de la Corne d'Or, la Porte de Saint-Dèmètrios – par-delà la chaîne – défendue par le cardinal Isidore de Kiev : *quid*, là encore, de l'importante zone intermédiaire comprenant cinq à six portes, celles les plus proches de la chaîne?

28. Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 288; *Critobuli Imbriotae Historiae* (cité n. 19), p. 56, l. 32-33.

29. Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 288; *Critobuli Imbriotae Historiae* (cité n. 19), p. 57, l. 5-6.

30. Voir le témoignage de Kritoboulos d'Imbros *supra*, n. 19.

31. Effenberger, Die Illustrationen (cité n. 13), « Tabelle III : Tore am Goldenen Horn », p. 76, n° 3B, située entre « pylē tou Kynēgou/Kynegion/Küngözkapı » (3A) et « Fener Kapı/Porta Phani (4) ». Une mention supplémentaire de la Porte impériale dans le récit de Doukas permet également d'éliminer la candidature de Balat kapı. Il nous dit en effet que « de la Porte impériale jusqu'au Kynègion, c'étaient les Vénitiens, aux côtés des Romains [Byzantins], qui combattaient les Turcs » (Doukas, *Histoire turcobyzantine* [cité n. 18], p. 151; Ducas, *Istoria turco-bizantină* [cité n. 18], p. 345, l. 5-6). La Porte impériale n° 1 (Balat kapı) suivant immédiatement la Porte du Kynègion (Küngöz kapı), il ne peut s'agir d'elle, la distance entre les deux étant dérisoire : Doukas entend clairement signifier ici une large portion de la Corne d'Or, sinon toute la zone de ce que l'on considérait alors comme « le port », c'est-à-dire le nord de la Corne d'Or jusqu'au Pérama. Il faut donc lui préférer là encore l'une des « Portes impériales » suivantes, et constater que, contrairement à Posculo, Doukas raisonne ici d'est en ouest. Bien des historiens ont identifié la Porte impériale défendue par Loukas Notaras avec

Ne resterait donc envisageable que la candidature de la Porte impériale du milieu de la Corne d'Or, soit Unkapanı kapı. Or Unkapanı kapı s'identifie avec la Porte Platéa, une identification qui ne laisse aucun doute[32]; et Posculo montre cette Porte Platéa, qu'il dit défendue par un membre de la famille Philanthropènos, *précéder* la Porte impériale défendue par Notaras!

Doit-on postuler une erreur de Posculo, due à sa méconnaissance de la topographie de la capitale byzantine, qu'il habitait pourtant depuis quelques années? On ne saurait cependant retenir cette hypothèse, car l'on constate que Doukas évoque également, dans son récit du siège, la [Porte] Platéa[33], ce qui prouve qu'il la distinguait lui aussi de cette Porte impériale qu'il évoquait à propos de Notaras.

Il ne saurait s'agir de remettre complètement en question ici l'identification proposée par Berger en 1995 des trois portes impériales de la Corne d'Or, et en particulier celle de la Porte Platéa/Unkapanı kapı, qui paraît solidement établie[34]. Mais force est de reconnaître déjà que ce nombre de trois n'est nullement inscrit dans le marbre[35]. Il y a deux solutions. Soit les témoignages de Doukas et de Posculo invitent à postuler l'existence d'une quatrième Porte impériale, située au sud du Zeugma, et à l'identifier avec Zindan kapı, ou Porte du Pérama[36], comme Majeska l'avait avancé en 1984; moyennant quoi on aurait eu dans la zone Platéa-Zeugma-Perama deux Portes impériales relativement proches l'une de l'autre, puisque distantes de 800 m environ, Unkapanı kapı à l'ouest et Zindan kapı à l'est, encadrées par Ayazma kapı[37] et Odun kapı (Porte du drongaire/de la Bigla). Soit il faut admettre que durant le dernier siècle de l'Empire byzantin, la Porte impériale du Zeugma aurait migré d'Unkapanı kapı à Zindan kapı, au Pérama : un fait qui ne serait pas, après tout, si étonnant, puisque c'était à Zindan kapı que se trouvait l'embarcadère pour Péra/Galata, l'endroit le plus étroit de la Corne d'Or[38].

Balat kapı; ainsi SALAVILLE, Note de topographie (cité n. 21), p. 264; A. J. MORDTMANN, *Esquisse topographique de Constantinople*, Lille 1892, p. 41; C. BARSANTI, Un panorama di Costantinopoli dal *Liber insularum Archipelagi* di Cristoforo Buondelmonti, dans *L'arte di Bisanzio e l'Italia al tempo dei Paleologi 1261-1453,* a cura di A. Iacobini e M. Della Valle (Million 4), Roma 1999, p. 35-54, ici p. 37. Sur le quartier de la Corne d'Or du Kynègion, voir l'étude récente citée *infra*, n. 61

32. BERGER, Zur Topographie (cité n. 23), p. 154 et n. 28; 163; EFFENBERGER, Die Illustrationen (cité n. 13), « Tabelle III : Tore am Goldenen Horn », p. 77, n° 8 (Unkapanı kapı/porta plateia/ basilikē pylē).

33. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 156; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 355, l. 3.

34. Les éditeurs de *Constantinople 1453* (cité n. 17), dont l'auteur de ces lignes, ont choisi délibérément de ne pas ouvrir cette discussion et de s'en tenir à l'état le plus récent de la bibliographie. L'identification de la Porte impériale défendue par Notaras y est donc tout du long et sans réserve celle donnée par BERGER, Zur Topographie (cité n. 23), à savoir Unkapanı kapı. Voir les notes offertes à Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 151, n. 194, p. 156, n. 209.

35. En effet, aucun texte byzantin ne donne le chiffre exact des Portes impériales de la Corne d'Or, et ce n'est que la recherche historique qui a déterminé qu'il y en aurait trois.

36. Pour Zindan kapı, voir BERGER, Zur Topographie (cité n. 23), p. 163, et EFFENBERGER, Die Illustrationen (cité n. 13), « Tabelle III : Tore am Goldenen Horn », p. 77, n° 10.

37. Sur Ayazma kapı, voir *supra*, n. 21.

38. Comme le reconnaît lui-même BERGER, Zur Topographie (cité n. 23), p. 157 : « Die Anlegestelle lag in der Osmanenzeit an der engsten Stelle des Goldenen Hornes beim Zindan kapı und befindet sich auch heute noch dort, und es gibt keinen Grund, warum dies in früheren Jahrhunderten anders gewesen sein sollte. »

Un passage de Kritoboulos d'Imbros relatif à un autre épisode du siège de 1453 est-il en mesure de privilégier la première option, celle de deux Portes impériales dans cette zone? Ce chroniqueur rapporte que le 29 mai 1453, constatant que la ville était déjà tombée et que son pillage commençait, l'amiral Hamza Bey, qui commandait la flotte ottomane stationnée au Diplokiônion (auj. Beşiktaş), mit le cap sur la chaîne barrant l'entrée de la Corne d'Or, la brisa et fit pénétrer sa flotte dans le port. Les bateaux italiens ayant déjà pris la fuite, il coula les bateaux byzantins qui se trouvaient là, et ceux dont il s'empara il les fit remorquer « jusqu'aux portes appelées impériales (ταῖς Βασιλικαῖς καλουμέναις Πύλαις) » qu'il trouva encore fermées : faisant alors sauter leurs serrures et abattant leurs verrous, il pénétra avec ses hommes dans la ville, où il trouva là un bon nombre de Rhômaioi rassemblés et prêts au combat. En effet, « l'armée de terre, qui pillait le reste de la Ville n'était pas encore arrivée à cet endroit »[39]. Comme l'a justement relevé Agostino Pertusi[40], ce récit est parfaitement fantaisiste. Ce furent en réalité les équipages des navires italiens qui rompirent la chaîne du port pour permettre la fuite de la flotte latine, en début d'après-midi, comme le rapporte le diariste Nicolò Barbaro qui faisait partie de ces équipages[41]. Et s'il est vrai que la flotte de Hamza Bey se présenta bien devant la chaîne le 29 mai « une heure avant le jour » pour y engager bataille, l'amiral ottoman préféra finalement, comme le rapporte aussi Barbaro, ne pas affronter la flotte alliée massée derrière cette chaîne et mettre le cap sur la côte de la Propontide, du côté de Vlanga, où ses équipages débarquèrent[42]. Si l'épisode rapporté par Kritoboulos est donc erroné[43] – et on verra qu'il a tout simplement confondu deux flottes ottomanes, celle déjà présente dans la Corne d'Or et celle stationnée au Diplokiônion –, cela n'handicape pas pour autant sa connaissance de la géographie constantinopolitaine. Or, il évoque à cette occasion *les* Portes impériales de la Corne d'Or, manifestement proches l'une de l'autre.

39. Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 302-303; *Critobuli Imbriotae Historiae* (cité n. 19), p. 74, l. 5-16.

40. A. PERTUSI, *La caduta di Costantinopoli. 2, L'eco nel mondo,* Milano 1976, p. 462, n. 9 (une remarque capitale qui n'est cependant pas relayée par les éditeurs de *Constantinople 1453* [cité n. 17]). C'est aussi ce qu'avait conclu R. GUILLAND, La chaîne de la Corne d'Or, *EEBS* 25, 1955, p. 88-120, ici p. 119-120, au terme d'une étude par ailleurs des plus confuses.

41. Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 501; *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 58. Doukas (Doukas, *Histoire turcobyzantine* [cité n. 18], p. 168; Ducas, *Istoria turco-bizantină* [cité n. 18], p. 375, l. 5-6), dit que les événements écoulés entre l'irruption des Turcs dans la ville par la Porte Saint-Romain et la fuite des nefs italiennes de la Corne d'Or (rapportée *ibid.*, p. 373, l. 26-32) eurent lieu « depuis la première heure du jour jusqu'à la huitième », soit entre sept heures du matin et deux heures de l'après-midi.

42. Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 498-499; *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 56.

43. Postuler que Kritoboulos aurait pu se tromper seulement sur le moment de l'épisode, qui se serait déroulé en réalité dans l'après-midi après le départ des grandes nefs latines, n'est pas pertinent : à ce moment-là la flotte d'Hamza Bey ne pouvait absolument pas manœuvrer, faute de marins, qui avaient tous débarqué depuis le matin sur la côte de la Marmara pour se livrer au pillage. Elle n'entra donc jamais dans la Corne d'Or le 29 mai 1453. Tout aussi faux est par ailleurs un autre épisode rapporté par Kritoboulos d'Imbros, celui concernant une attaque précédente contre la chaîne par cette même flotte ottomane du Diplokiônion – alors commandée par l'amiral Baltaoğlu –, qui serait survenue le 16 ou le 17 avril (voir références *supra*, n. 19). Non seulement aucune autre source ne rapporte un tel fait, mais Barbaro est catégorique sur ce point : « Jamais cette flotte n'est venue attaquer, mais elle nous a quand même obligés, par crainte, à rester en armes du 12 avril jusqu'au 29 mai, jour et nuit » : Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 477-478; *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 22.

Il semble toutefois qu'il ne faille pas faire grand cas de ce pluriel, car on constate que, de manière étrange, Kritoboulos alterne dans son récit les dénominations des portes de la capitale byzantine au pluriel et au singulier[44].

La seconde version de la capture de Notaras d'après Doukas : la *turris Francorum*

Quoi qu'il en soit, un autre élément permettrait de privilégier Zindan kapı par rapport à Unkapanı kapı pour la candidature de la Porte impériale défendue par Notaras : la version alternative de la capture du personnage rapportée également par Doukas quelques pages après la première. « Selon d'autres », nous dit-il, ce n'est pas devant sa demeure que le *mégas doux* aurait été fait prisonnier, mais alors qu'il se trouvait, avec d'autres nobles dignitaires byzantins et le prétendant ottoman Orhan, défendre « la tour du château des Francs » (ou « des Français » : ἐν τῷ πύργῳ τῷ τοῦ καστελίου τῶν Φραντζεζίδων)[45]. C'est là l'unique référence à cette tour livrée par un texte byzantin. Cependant, une vue de Constantinople déjà ottomane figurant dans l'un des nombreux manuscrits de Buondelmonti, celui dit de Düsseldorf réalisé vers 1485/90, fait bel et bien figurer une *tur-ris francorum* (« tour des Francs ») sur la Corne d'Or (fig. 2)[46]. Dans son étude sur cette vue, Arne Effenberger s'est attaché à préciser la localisation de cette *turris francorum*, au terme d'une analyse dans laquelle la mention de cette tour chez Doukas n'est d'ailleurs pas convoquée, l'auteur ne la connaissant visiblement pas. C'est donc seulement à partir d'une comparaison de la vue de Düsseldorf avec la feuille 9 du fameux panorama de Constantinople de Melchior Lorichs de 1559 – sur laquelle on reviendra –, qu'il a finalement établi que cette « tour des Francs » devait s'identifier avec la tour dite de « la prison de l'impératrice » (« Der Kayserin gefangene Thurm ») de ce panorama de Lorichs, elle-même qualifiée par Stefan Gerlach, en 1578, de « tour du sel »[47]. Or il la situe entre Zindan kapı (Porte du Pérama) et la porte suivante, celle de Balıkpazarı kapı *(porta Piscaria* ou *Hikanatissa)*[48], ce qui implique une distance très réduite entre Zindan kapı

44. S'il évoque la Porte de bois (τῆς Ξυλίνης Πύλης) et la Porte de Charisios (τὴς Πύλης τῆς Χαρισοῦς), la Porte Dorée (τὴς Χρυσέας) est aussi nommée les Portes Dorées (τῶν τὴς Χρυσέας Πυλῶν), tandis que la Porte d'Eugène est désignée exclusivement comme les Portes d'Eugène (τῶν Εὐγενίου Πυλῶν) de même que la Porte de Saint-Romain, qualifiée de Portes de Saint-Romain (ταῖς καλουμέναις Πύλαις τοῦ Ῥωμανοῦ). Voir respectivement Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 275, 276, 317, 270, 272, et *Critobuli Imbriotae Historiae* (cité n. 19), p. 42, l. 14 et 20 ; p. 42, l. 22 ; p. 43, l. 7 ; p. 90, l. 15 ; p. 37, l. 27 ; p. 39, l. 31-32. D. R. Reinsch comprend au singulier la référence aux Portes impériales, qu'il place également au Zeugma : « Das "Kaisertor" ist schwer zu identifizieren, da es mehrere Tore dieses namens gab [...]. Wahrscheinlich lag es nicht allzu weit innerhalb der Hafensperre etwa in Höhe des Stadtviertels Zeugma », D. R. Reinsch, *Mehmet II. erobert Konstantinopel : die ersten Regierungsjahre des Sultans Mehmet Fatih, des Eroberers von Konstantinopel (1453) : das Geschichtswerk des Kritobulos von Imbros*, Graz – Wien – Köln 1986, p. 311, n. 74/1.

45. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 170 et n. 260 pour le commentaire; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 379, l. 1-2.

46. Ms. G 13 de l'Universitäts- und Landesbibliothek de Düsseldorf, f. 54r. Sur Cristoforo Buondelmonti et la riche tradition manuscrite de son *Liber insularum Archipelagi*, voir *infra*, n. 83.

47. Effenberger, Die Illustrationen (cité n. 13), p. 38-39. Voir *infra* fig. 9 et 18, et p. 254-255.

48. *Ibid.*, « Tabelle III : Tore am Goldenen Horn » : « Frankenturm (Lorichs, Blatt 8 : fälschlich als "Gefängnis der Kaiserin" bezeichnet, Gerlach : Salzthurn) », après Zindan kapı (*ibid.*, p. 77, n° 10)

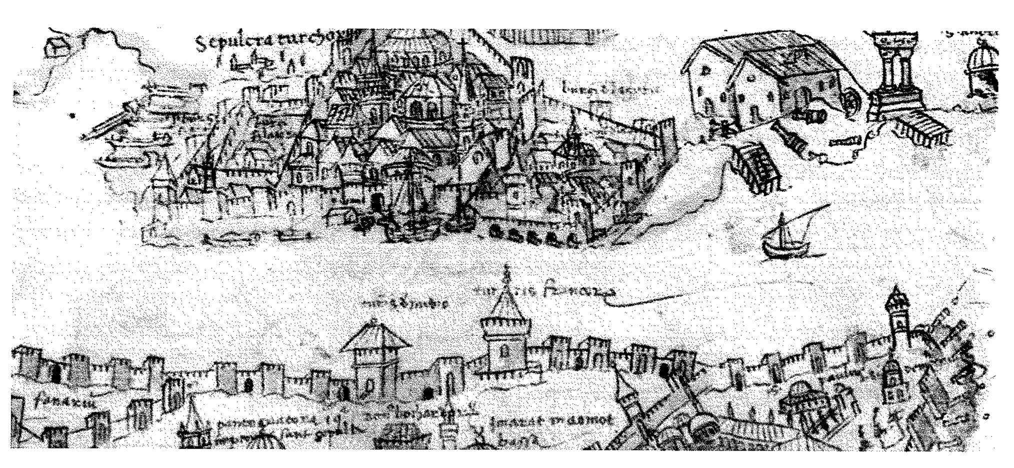


Fig. 2 – La tour des Francs, ms. G 13 de Düsseldorf.

et cette tour : une centaine de mètres au maximum. Signalons que nous nous trouvons là immédiatement à l'est de la colonie vénitienne de la capitale byzantine, qui s'étendait sur la rive de la Corne d'Or sur 400 m de long, jusqu'à Zindan kapı[49].

Dans sa version alternative de la capture de Notaras, Doukas signale quels furent et d'où venaient les combattants ottomans auxquels Notaras, Orhan et leurs compagnons, « voyant qu'ils ne pouvaient résister davantage aux Turcs, se rendirent ». Doukas les qualifie de « ceux des bateaux » (οἱ τῶν πλοίων), et effectivement il montre ensuite Notaras et Orhan – ce dernier, reconnu et dénoncé, étant immédiatement exécuté –, jetés avec les autres captifs dans un bateau commandé par un capitaine (ναύαρχος)[50]. Or, cette flotte ottomane ne peut qu'être celle qui avait pénétré le 23 avril précédent dans la Corne d'Or, et qui, ancrée depuis aux « Eaux Froides », attendait le moment propice pour passer à l'attaque[51] ; celle-là même dont Kritoboulos, dans son récit mentionné plus haut, a confondu l'action le 29 mai avec celle de la flotte extérieure ancrée au Diplokiônion commandée par Hamza Bey[52]. Doukas confirme d'ailleurs le fait quelques

et avant Balıkpazarı kapı (*ibid.*, p. 78, n° 11), cette dernière porte étant aussi identifiée avec la *porta Piscaria* et l'*Hikanatissa* d'après Berger, Zur Topographie (cité n. 23), p. 163.

49. Sur les limites de la colonie vénitienne, voir Berger, Zur Topographie (cité n. 23), p. 156-160, qui contredit (*ibid.*, p. 157) l'identification traditionnelle entre la Porte du Pérama et Balıkpazarı kapı (sur laquelle voir encore *I trattati con Bisanzio, 1265-1285*, a cura di M. Pozza, G. Ravegnani [Pacta veneta 6], Venezia 1996, p. 87) : « Das weiter östlich liegende Balıkpazar kapı, das oft für das Perama-Tor gehalten worden ist, hat mit diesem deshalb gar nichts zu tun. »

50. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 170 ; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 379, l. 6 ; 379, l. 11.

51. Pas plus que la flotte du Diplokiônion, dont Barbaro nous dit qu'elle n'attaqua jamais avant le 29 mai (voir *supra*, n. 43), celle qui avait pénétré dans la Corne d'Or le 23 avril n'entra en action. Elle ne le fit qu'à l'occasion de l'ultime assaut ottoman. Barbaro rapporte ainsi que les défenseurs de la Corne d'Or, dont il était, craignirent qu'elle ne le fît lors de l'assaut général précédent, celui du 7 mai. Mais tandis que la bataille faisait rage du côté terrestre, il rapporte que « la flotte turque n'afficha pas l'intention de bouger, car elle avait peur de notre flotte, qui se trouvait à la chaîne prête à l'attendre ». Voir Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 488 ; *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 37.

52. Voir *supra*, p. 179.

Il semble toutefois qu'il ne faille pas faire grand cas de ce pluriel, car on constate que, de manière étrange, Kritoboulos alterne dans son récit les dénominations des portes de la capitale byzantine au pluriel et au singulier[44].

La seconde version de la capture de Notaras d'après Doukas : la *turris Francorum*

Quoi qu'il en soit, un autre élément permettrait de privilégier Zindan kapı par rapport à Unkapanı kapı pour la candidature de la Porte impériale défendue par Notaras : la version alternative de la capture du personnage rapportée également par Doukas quelques pages après la première. « Selon d'autres », nous dit-il, ce n'est pas devant sa demeure que le *mégas doux* aurait été fait prisonnier, mais alors qu'il se trouvait, avec d'autres nobles dignitaires byzantins et le prétendant ottoman Orhan, défendre « la tour du château des Francs » (ou « des Français » : ἐν τῷ πύργῳ τῷ τοῦ καστελίου τῶν Φραντζεζίδων)[45]. C'est là l'unique référence à cette tour livrée par un texte byzantin. Cependant, une vue de Constantinople déjà ottomane figurant dans l'un des nombreux manuscrits de Buondelmonti, celui dit de Düsseldorf réalisé vers 1485/90, fait bel et bien figurer une *tur-ris francorum* (« tour des Francs ») sur la Corne d'Or (fig. 2)[46]. Dans son étude sur cette vue, Arne Effenberger s'est attaché à préciser la localisation de cette *turris francorum*, au terme d'une analyse dans laquelle la mention de cette tour chez Doukas n'est d'ailleurs pas convoquée, l'auteur ne la connaissant visiblement pas. C'est donc seulement à partir d'une comparaison de la vue de Düsseldorf avec la feuille 9 du fameux panorama de Constantinople de Melchior Lorichs de 1559 – sur laquelle on reviendra –, qu'il a finalement établi que cette « tour des Francs » devait s'identifier avec la tour dite de « la prison de l'impératrice » (« Der Kayserin gefangene Thurm ») de ce panorama de Lorichs, elle-même qualifiée par Stefan Gerlach, en 1578, de « tour du sel »[47]. Or il la situe entre Zindan kapı (Porte du Pérama) et la porte suivante, celle de Balıkpazarı kapı *(porta Piscaria* ou *Hikanatissa)*[48], ce qui implique une distance très réduite entre Zindan kapı

44. S'il évoque la Porte de bois (τῆς Ξυλίνης Πύλης) et la Porte de Charisios (τῆς Πύλης τῆς Χαρισοῦς), la Porte Dorée (τὴς Χρυσέας) est aussi nommée les Portes Dorées (τῶν τὴς Χρυσέας Πυλῶν), tandis que la Porte d'Eugène est désignée exclusivement comme les Portes d'Eugène (τῶν Εὐγενίου Πυλῶν) de même que la Porte de Saint-Romain, qualifiée de Portes de Saint-Romain (ταῖς καλουμέναις Πύλαις τοῦ Ῥωμανοῦ). Voir respectivement Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 275, 276, 317, 270, 272, et *Critobuli Imbriotae Historiae* (cité n. 19), p. 42, l. 14 et 20 ; p. 42, l. 22 ; p. 43, l. 7 ; p. 90, l. 15 ; p. 37, l. 27 ; p. 39, l. 31-32. D. R. Reinsch comprend au singulier la référence aux Portes impériales, qu'il place également au Zeugma : « Das "Kaisertor" ist schwer zu identifizieren, da es mehrere Tore dieses namens gab […]. Wahrscheinlich lag es nicht allzu weit innerhalb der Hafensperre etwa in Höhe des Stadtviertels Zeugma », D. R. Reinsch, *Mehmet II. erobert Konstantinopel : die ersten Regierungsjahre des Sultans Mehmet Fatih, des Eroberers von Konstantinopel (1453) : das Geschichtswerk des Kritobulos von Imbros*, Graz – Wien – Köln 1986, p. 311, n. 74/1.

45. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 170 et n. 260 pour le commentaire; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 379, l. 1-2.

46. Ms. G 13 de l'Universitäts- und Landesbibliothek de Düsseldorf, f. 54r. Sur Cristoforo Buondelmonti et la riche tradition manuscrite de son *Liber insularum Archipelagi*, voir *infra*, n. 83.

47. Effenberger, Die Illustrationen (cité n. 13), p. 38-39. Voir *infra* fig. 9 et 18, et p. 254-255.

48. *Ibid.*, « Tabelle III : Tore am Goldenen Horn » : « Frankenturm (Lorichs, Blatt 8 : fälschlich als "Gefängnis der Kaiserin" bezeichnet, Gerlach : Salzthurn) », après Zindan kapı (*ibid.*, p. 77, nº 10)



Fig. 2 – La tour des Francs, ms. G 13 de Düsseldorf.

et cette tour : une centaine de mètres au maximum. Signalons que nous nous trouvons là immédiatement à l'est de la colonie vénitienne de la capitale byzantine, qui s'étendait sur la rive de la Corne d'Or sur 400 m de long, jusqu'à Zindan kapı[49]

Dans sa version alternative de la capture de Notaras, Doukas signale quels furent et d'où venaient les combattants ottomans auxquels Notaras, Orhan et leurs compagnons, « voyant qu'ils ne pouvaient résister davantage aux Turcs, se rendirent ». Doukas les qualifie de « ceux des bateaux » (οἱ τῶν πλοίων), et effectivement il montre ensuite Notaras et Orhan – ce dernier, reconnu et dénoncé, étant immédiatement exécuté –, jetés avec les autres captifs dans un bateau commandé par un capitaine (ναύαρχος)[50]. Or, cette flotte ottomane ne peut qu'être celle qui avait pénétré le 23 avril précédent dans la Corne d'Or, et qui, ancrée depuis aux « Eaux Froides », attendait le moment propice pour passer à l'attaque[51] ; celle-là même dont Kritoboulos, dans son récit mentionné plus haut, a confondu l'action le 29 mai avec celle de la flotte extérieure ancrée au Diplokiônion commandée par Hamza Bey[52]. Doukas confirme d'ailleurs le fait quelques

et avant Balıkpazarı kapı (*ibid.*, p. 78, nº 11), cette dernière porte étant aussi identifiée avec la *porta Piscaria* et l'*Hikanatissa* d'après Berger, Zur Topographie (cité n. 23), p. 163.

49. Sur les limites de la colonie vénitienne, voir Berger, Zur Topographie (cité n. 23), p. 156-160, qui contredit (*ibid.*, p. 157) l'identification traditionnelle entre la Porte du Pérama et Balıkpazarı kapı (sur laquelle voir encore *I trattati con Bisanzio, 1265-1285*, a cura di M. Pozza, G. Ravegnani [Pacta veneta 6], Venezia 1996, p. 87) : « Das weiter östlich liegende Balıkpazar kapı, das oft für das Perama-Tor gehalten worden ist, hat mit diesem deshalb gar nichts zu tun. »

50. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 170 ; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 379, l. 6 ; 379, l. 11.

51. Pas plus que la flotte du Diplokiônion, dont Barbaro nous dit qu'elle n'attaqua jamais avant le 29 mai (voir *supra*, n. 43), celle qui avait pénétré dans la Corne d'Or le 23 avril n'entra en action. Elle ne le fit qu'à l'occasion de l'ultime assaut ottoman. Barbaro rapporte ainsi que les défenseurs de la Corne d'Or, dont il était, craignirent qu'elle ne le fît lors de l'assaut général précédent, celui du 7 mai. Mais tandis que la bataille faisait rage du côté terrestre, il rapporte que « la flotte turque n'afficha pas l'intention de bouger, car elle avait peur de notre flotte, qui se trouvait à la chaîne prête à l'attendre ». Voir Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 488 ; *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 37.

52. Voir *supra*, p. 179.

pages auparavant, ainsi que Barbaro dans son journal du siège : commandée, elle, par Zaganos Paşa, cette flotte entra en action dès les premières heures du 29 mai, peu après le début de l'assaut terrestre[53]. Les soixante-dix fustes qui la composaient « se dirigèrent toutes en même temps à un endroit de la ville appelé Phanarion »[54], c'est-à-dire vers le quartier situé en haut de la Corne d'Or, à l'ouest de la Porte du Phare (*portam Phari*/Fener kapı). Mais leurs assauts furent repoussés avec succès ; il fut impossible aux équipages turcs d'appuyer leurs échelles sur les remparts, et ils durent refluer. Précision importante : Doukas ajoute que les défenseurs de la Corne d'Or résistèrent ainsi victorieusement jusqu'à la troisième heure[55], soit jusqu'à neuf heures du matin environ. Tout changea en effet lorsque les Turcs de cette flotte surent que leurs compagnons de l'armée terrestre avaient réussi à pénétrer dans la ville – un événement qui était intervenu « à la première heure du jour »[56], c'est-à-dire vers sept heures du matin –, et que celle-ci était désormais leur. Barbaro et Doukas divergent sur la façon dont ces assaillants turcs de la Corne d'Or apprirent la victoire de leurs congénères. D'après Barbaro, ils le surent parce qu'ils virent, sur la tour qui se trouvait sur « la place » – la Chalkè donnant sur l'Augustéon ? –, l'étendard du sultan que les Turcs, entrés par la Porte Saint-Romain du côté terrestre, y avaient hissé pour remplacer les bannières vénitiennes et byzantines, jetées à bas[57]. Selon Doukas, ils l'apprirent parce que ces mêmes Turcs déjà dans la ville, « lorsqu'ils virent les Rhômaioi combattre ceux des leurs qui étaient hors les murs, criant de toutes leurs forces, montèrent en courant au sommet du rempart » afin de les alerter. Si bien que « ceux des

53. Tandis que la flotte du Diplokiônion s'était ébranlée elle aussi, « une heure avant le jour » selon Barbaro : Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 498 ; *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 56. Mais on a vu qu'elle renonça à attaquer le port de la Corne d'Or et chercha à accoster du côté des remparts de la Marmara (voir *supra*, n. 43).

54. Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 499 ; *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 56.

55. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 165 ; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 369, l. 21-24.

56. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 160 ; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 361, l. 8-9.

57. Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 498 ; *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 55-56. Quoique Barbaro l'appelle simplement « la piaza » comme s'il était inutile d'en dire plus pour être compris, l'identification de cette place – dont il nous dit aussi qu'elle était distante de la Porte Saint-Romain de cinq milles – est tout sauf évidente. Dernièrement (sur une suggestion de J.-P. Grélois), A. Sopracasa (Nicolò Barbaro, *Journal du siège*, p. 498, n. 164) a proposé de manière convaincante d'identifier la « tore » donnant sur la « piaza » avec la porte monumentale du Grand Palais, la Chalkè, au sommet de laquelle était perchée l'église du Christ Sauveur rebâtie par l'empereur Jean Tzimiskès au xe siècle (N. Asutay-Effenberger, A. Effenberger, Zur Kirche auf einem Kupferstich von Gugas İnciciyan und zum Standort der Chalke-Kirche, *BZ* 97, 2004, p. 51-94). Cette construction monumentale, qui donnait sur la place de l'Augustéon, s'apparentait assez en effet à une tour : portées sur de hauts mâts, des bannières hissées à son sommet pouvaient certainement être visibles de la Corne d'Or. En parlant simplement de la « piaza », Barbaro aura ainsi voulu désigner le vieux cœur politique de la capitale byzantine, l'Augustéon se trouvant à l'articulation des restes du Grand Palais (Chalkè), du Million, du Dihippion – aux *carceres* de l'Hippodrome –, du Sénat et de Sainte-Sophie. Ce forum Augustéon, où se dressait la colonne de Justinien, gardait toujours à la fin de l'Empire un aspect grandiose en dépit des dégradations, et on ne sache pas qu'il ait été envahi de constructions parasites. En outre, il servait encore de marché alimentaire, ce qui en faisait un lieu de rassemblement quotidien. En évaluant la distance entre la Porte Saint-Romain et la « piaza » à cinq milles, Barbaro s'égare de toute façon puisque, à raison de 1 738 m par mille vénitien, une longueur de 8,69 km excède déjà largement les dimensions de la ville elle-même. La distance entre la Porte Saint-Romain et la porte de la Chalkè est d'environ 4,3 km.

bateaux, voyant les Turcs dans les murs, surent que la Ville avait été prise. Plaçant alors bien vite leurs échelles, ils montèrent à l'intérieur des remparts, brisèrent les portes et entrèrent tous dans la Ville »[58]. On verra ce qu'il faut en penser.

Il est probable en tout cas que ce débarquement de « tous les équipages des soixante-dix fustes qui descendirent alors à terre »[59] ne se soit pas borné comme précédemment à la seule zone du Phanarion, mais qu'il ait eu lieu de manière uniforme tout au long de la côte jusqu'au Pérama ; guère plus à l'est cependant, tant la crainte d'une possible riposte des formidables nefs italiennes, alignées le long de la chaîne, animait toujours Zaganos Paşa. Un indice pourrait même laisser penser que leur attaque aurait plutôt porté frontalement sur la zone de la muraille allant de la Porte des Puits/Ispigas (Cibali kapı) à la Porte Platéa (Unkapanı kapı)/Porte impériale, donc à la Platéa : le sort différencié des chefs de la défense de la Corne d'Or à l'issue de l'attaque, entre ceux qui y laissèrent la vie, et ceux qui furent faits prisonniers. On constate en effet que les défenseurs italiens des murailles au nord-ouest de la Corne d'Or cités par Leonardo de Chio[60] furent seulement capturés : ainsi Girolamo Italiano et Leonardo di Langasco à la Xyloporta, Gabriele Trevisan entre la Porte du Kynègos (Küngoz Kapı) et celle du Phare (Fener Kapı), et les frères Antonio et Lodisio Bembo qui commandaient quelque part entre cette dernière porte et la Porte impériale (Porte Platéa/Unkapanı kapı)[61]. On ne sait rien en revanche, certes, du sort ultérieur des combattants byzantins de la zone négligés par Leonardo de Chio mais cités par Posculo[62], tels que Manouèl Palaiologos à la Xyloporta – trop d'homonymes contemporains pour permettre une identification assurée –, Alexios Dishypatos à la Porte du Phare (Fener kapı), ou ce Tzamplakôn anonyme à la Porte Théodosia (Ayakapı). En revanche, le Métochitès Palaiologos qui gardait la Porte des Puits (Cibali kapı) est certainement le co-gouverneur de Constantinople Dèmètrios Palaiologos Métochitès, dont Chalkokondylès nous dit qu'il « périt au combat » avec ses deux fils[63]. Quant au Philanthrôpènos anonyme de la Porte

58. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 164 ; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 369, l. 24-371, l. 4. L'histoire des portes brisées de Doukas rappelle étonnamment celle des portes de la même zone dont, selon Kritoboulos, les Turcs « firent sauter les serrures et abattre les verrous » pour pénétrer à l'intérieur de la ville.

59. Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 499 ; *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 56.

60. Voir *supra*, n. 27. Du côté ottoman, au xviie siècle, les auteurs Evliya Çelebi et Müneccimbaşı ont cru pouvoir donner les noms des « cheikhs » appartenant à différentes confréries auxquels, selon eux, fut dévolue une porte de la Corne d'Or à attaquer. Il n'y a cependant rien là d'historique, les noms de ces personnalités n'étant que le fruit de rapprochements homophoniques avec le nom ottoman de chaque porte. Voir la traduction du récit d'Evliya Çelebi dans M. Balivet, Entre mythes et histoire : les narrations tardives de la conquête d'Istanbul, d'après trois auteurs ottomans du xviie siècle : Solakzade (mort vers 1657), Evliya Çelebi (mort vers 1683), Müneccimbaşi (mort vers 1702), dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 1227-1242, ici p. 1227-1234.

61. Sur leur sort, voir le témoignage de Barbaro dans *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 62 et les informations annexes évoquées par les auteurs de l'apparat critique dans Leonardo de Chio, *Lettre au pape Nicolas V* (cité n. 19), p. 713, n. 130-131. Sur le quartier du Kynégion donnant sur la porte de même nom, voir N. Asutay-Effenberger, Zum Stadtteil Kynegion und seinem Hafen in spätbyzantinischer und osmanischer Zeit, dans *Die byzantinischen Häfen Konstantinopels*, F. Daim (Hrsg.) (Byzanz zwischen Orient und Okzident 4), Mainz 2016, p. 109-118.

62. Voir *supra*, n. 25.

63. Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques*, trad., introd. et notes de A. Papaconstantinou dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 323-342, ici p. 337 et n. 33 ; *Laonici*

Platéa (Unkapanı kapı), s'il s'agit bien, comme je crois, de Manouèl Philanthrôpènos, on sait « qu'il combattit vaillamment pour la patrie, pour la foi et pour la liberté » mais que « le cours de ses jours se trouva interrompu par un glaive ennemi »[64].

C'est à ce moment-là en tout cas – peu après la troisième heure selon Doukas, comme on l'a vu –, que Notaras, à la Porte impériale/Zindan kapı ou à la tour des Francs, voyant sur sa gauche les portes tomber les unes après les autres et dans son dos l'étendard du sultan flotter déjà sur la ville, aurait compris que toute résistance était inutile. Il se serait alors replié avec sa suite jusqu'à sa maison, ou bien il aurait fait sa reddition sur place avec ses compagnons, parmi lesquels le prétendant Orhan. Or, de ces deux versions données par Doukas, la seconde est également rapportée par Laonikos Chalkokondylès, qui affirme narrer pour sa part, quoique plus laconiquement, « ce qui se passa, selon les Grecs eux-mêmes ». En effet, pour Chalkokondylès, Notaras, voyant la ville prise, abandonne son poste de combat – non précisé – pour se retirer avec Orhan « dans une des tours de la Ville » – sans en préciser non plus la localisation – « afin d'y décider vers quel lieu ils devaient s'enfuir ». Mais il était trop tard : assiégés dans cette tour, Notaras et son entourage sont faits prisonniers, « vers l'heure à laquelle la place publique est pleine de monde » (περὶ πλήθουσαν ἀγοράν)[65]. Pour ce féru des *Histoires* d'Hérodote[66], à qui Chalkokondylès aura emprunté en priorité cette expression proverbiale, cela signifiait autour de la troisième heure du jour[67], ce qui confirme pleinement la donnée temporelle fournie par Doukas[68], c'est-à-dire peu après neuf heures du matin.

Il est bien entendu paradoxal que Chalkokondylès ait été seul à rapporter une version réputée véhiculée par « les Grecs eux-mêmes ». On peut cependant assurer qu'il disait vrai, attendu que l'on retrouve à Vienne en 1460, dans ces grandes lignes, le même récit sous

Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2. Pars posterior libros VIII-X et indices continens, rec., emendavit, annotationibusque criticis instruxit E. Darkó, Budapestini 1927, p. 161, l. 20-21.

64. Manuel Paléologue Iagaris, *Supplique à Callixte III* – Rome, le 20 juin 1457, trad., introd. et notes de Th. Ganchou, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 847-852, ici p. 850-851, éditée par V. Laurent, Un agent efficace de l'unité de l'Église à Florence : Georges Philanthropène, *REB* 17, 1959, p. 190-195, ici p. 194-195.

65. Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques* (cité n. 63), p. 337 ; *Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2* (cité n. 63), p. 162, l. 3-11.

66. Voir dernièrement à ce propos A. Kaldellis, *A new Herodotos : Laonikos Chalkokondyles on the Ottoman Empire, the fall of Byzantium, and the emergence of the West* (Supplements to Dumbarton Oaks medieval library), Washington DC 2014, en particulier p. 23-48, 63-70.

67. Et non vers midi, comme signalé dans Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques* (cité n. 63), p. 337, n. 35. Voir P.-H. Larcher, *Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un essai sur la chronologie d'Hérodote et une table géographique. 2*, Paris 1786, p. 511 : « à l'heure où la place est pleine. [...] περί πλήθουσαν ἀγοράν, le milieu de la matinée, c'est-à-dire, la troisième heure » ; *ibid. 5*, Paris 1786, p. 402 ; *Thucydidis de bello Peloponnesiaco libri octo. 1*, ex rec. I. Bekkeri, Berolini 1821, p. 269-270, n. 13, et *Thesaurus graecae linguae ab Henrico Stephano constructus. 1*, Parisiis 1830, p. 410 : « Suid. exponit ὥραν τρίτην » ; J. Planche, *Dictionnaire grec-français, composé sur le* Thesaurus Linguae Graecae *de Henri Estienne*, Paris 1843, p. 10 : « Ἀγορὰ πλήθουσα *ou* ἀγορᾶς πληθώρα, *Herodt.* heure où le marché *ou* la place publique est rempli de monde ; la troisième heure du jour, le milieu de la matinée ». A. Kaldellis, dans Laonikos Chalkokondyles, *The Histories. 2, Books 6-10*, transl. by A. Kaldellis (Dumbarton Oaks medieval library 34), Cambridge Mass. – London 2014, p. 199, traduit περὶ πλήθουσαν ἀγοράν par « around the time when the market would have been busiest in the morning », sans proposer d'heure précise.

68. Voir *supra*, n. 55.

la plume du chroniqueur autrichien Thomas Ebendörfer. Ce dernier avait bien entendu déjà mentionné la chute de Constantinople dans sa *Chronica regum Romanorum*, sous l'année 1453[69]. Or voilà qu'il éprouva en 1460 le besoin d'y revenir, insérant dans son compte rendu des événements de cette année-là un nouveau récit circonstancié de la chute de la capitale byzantine, étonnamment centré cette fois sur le sort de Notaras et des siens, qu'il n'avait pas évoqués précédemment. La raison de ce soudain et anachronique intérêt est cependant facile à découvrir : la présence concomitante du cardinal et légat pontifical Bessarion à Vienne – une étape importante de la légation allemande de ce dernier puisqu'il demeura près de dix-sept mois dans la ville[70] –, flanqué d'une suite nombreuse. C'est manifestement de l'un des membres de cette suite qu'Ebendörfer recueillit ce nouveau témoignage. À cette date, cela faisait en effet à peine six mois que Iakôbos Notaras, le dernier fils du défunt *mégas doux*, échappé du sérail d'Andrinople, était protégé personnellement par le cardinal[71]. Ebendörfer rapporte que durant le siège de Constantinople Loukas s'était chargé avec « les siens » de la défense d'une tour en particulier, défense qu'il assuma un temps virilement. Puis tout changea ; le chroniqueur n'en donne pas la raison, mais ce changement d'attitude est évidemment à mettre en rapport avec le fait que l'assaut des Turcs ayant réussi, Notaras vit que tout était perdu désormais. Alors, se sachant connu des Ottomans pour avoir autrefois servi d'intermédiaire pour conclure la paix avec eux, après avoir reçu des assurances de leur part, il abandonna la défense de ladite tour et capitula[72].

Si les choses ne se passèrent pas exactement de cette façon, la mention de cette tour dans le récit du chroniqueur autrichien, ignoré jusqu'ici, conforte singulièrement la version de Chalkokondylès.

69. *Thomas Ebendorfers Chronica regum Romanorum*, Kritisch erörtet und hrsg. von A. F. Pribram, dans *Mitteilungen des Instituts für oesterreichische Geschichtsforschung. 3*, Innsbruck 1890-1894, p. 38-223, ici p. 147-148.

70. *Ibid.*, p. 176-179 et surtout p. 185-186, où Ebendörfer se fait l'écho de la présence du cardinal dans sa ville. Bessarion arriva à Vienne le 4 mai 1460 et n'en repartit que le 10 septembre 1461. Voir E. Meuthen, Zum Itinerar der deutschen Legation Bessarions (1460-1461), *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 37, 1957, p. 328-333.

71. Sur la fuite de Iakôbos Notaras de l'Empire ottoman et son arrivée inopinée à Mantoue, en plein congrès du même nom, voir Th. Ganchou, Les tribulations vénitiennes de la Ca' Notara (1460/1490) : à la recherche du Plutarque d'Anna, dans *Manuscripta graeca et orientalia : mélanges monastiques et patristiques en l'honneur de Paul Géhin*, éd. par A. Binggeli, A. Boud'hors et M. Cassin (Orientalia Loveniensia analecta 243), Leuven 2016, p. 383-442, ici p. 392-393. Revenu à la foi chrétienne grâce aux bons offices de Bessarion, Iakôbos y fut élevé le 9 novembre 1459 à la dignité d'écuyer d'honneur par le pape Pie II. Après la clôture du congrès de Mantoue, s'apprêtant à passer en Allemagne pour sa légation, Bessarion prit Iakôbos avec lui, et il s'arrêta en chemin à Venise pour le mettre en présence de sa sœur Anna, obligeant cette dernière à consentir à un partage équitable des biens paternels entre eux, par un accord qui fut stipulé devant la curie patriarcale de Venise le 18 janvier 1460. Le 1er février suivant Bessarion quittait la cité de la lagune, empruntant de col du Brenner vers l'Allemagne. Avait-il encore Iakôbos dans sa suite et ce dernier l'accompagna-t-il lors de son séjour en terre germanique ? On ne peut l'assurer, d'autant qu'il est surprenant qu'Ebendörfer, si bien renseigné sur le sort des Notaras au moment de la chute, ignore le destin de prisonnier du sultan de l'adolescent. Voir *infra*, n. 289.

72. *Thomas Ebendorfers Chronica* (cité n. 69), p. 159 : *Lucas vero prenominatus cum suis quandam turrem in suam defensionem accepit, a qua viriliter pugnavit ad tempus, sed post, ut non ignotus Teucris et ut pacis sequester priscis diebus cum eisdem receptis dextris, turrim prefatam relinquens deditioni abscessit.* La traduction du passage n'est toutefois pas aisée, et dépend en particulier de la virgule dans la seconde partie de la phrase, que l'on placerait plutôt entre *diebus* et *cum*.

Doukas signale aussi que lorsque les Turcs avaient pénétré dans Sainte-Sophie, « la première heure n'était pas encore achevée ». Il n'était donc pas encore huit heures du matin[73]. Compte tenu de ce que, toujours selon lui, l'irruption des Turcs par la Porte Saint-Romain aurait eu lieu à sept heures[74], cela donne une idée de la fulgurance de la progression des envahisseurs vers le cœur de la ville. Mais est-il concevable qu'il s'en soit déjà trouvé pour pousser jusqu'aux remparts de la Corne d'Or, les escalader et alerter ainsi de la prise de la ville les équipages qui assaillaient ces murailles maritimes, comme, on l'a vu plus haut, le signale ce même chroniqueur ? Il est permis d'en douter ; en premier lieu parce que ce secteur des remparts étant fermement tenu par les défenseurs, il n'aurait pas été possible aux Turcs de les escalader par l'arrière ; en second lieu parce qu'à ce moment-là, ces Turcs étaient surtout trop occupés à piller le vieux cœur de la capitale et en particulier Sainte-Sophie, réduisant également en esclavage les nombreux malheureux qui avait choisi de s'y réfugier.

C'est pourquoi le renseignement de Barbaro selon lequel ces équipages auraient su la victoire ottomane en voyant simplement depuis la Corne d'Or la bannière du sultan sur l'église de la Chalkè (?), toute proche de Sainte-Sophie[75], est plus crédible. C'est au reste l'enseignement à tirer également du témoignage, certes délicat à manipuler, de Kritoboulos d'Imbros, dont on a vu cependant qu'il fonctionne si l'on remplace « flotte du Diplokiônion commandée par Hamza Bey » par « flotte de la Corne d'Or commandée par Zaganos Paşa »[76]. Au moment où ce dernier – puisqu'il s'agit en réalité de lui – pénétra dans la ville avec ses équipages après avoir fait sauter les verrous des portes de la Corne d'Or, il se trouva face à « un bon nombre de Rhômaioi rassemblés et prêts au combat », c'est-à-dire sur le pied de guerre et n'ayant pas encore vu de Turcs à affronter. « En effet », nous dit-il, « l'armée de terre qui pillait le reste de la Ville n'était pas encore arrivée à cet endroit »[77]. En réalité, Doukas s'est égaré, et c'est forcément sur les murailles de la Propontide que se passa l'épisode qu'il narre, comme le rapporte cette fois correctement Kritoboulos d'Imbros. Assiégés par les équipages de la flotte du Diplokiônion d'Hamza Bey – dont Barbaro situe le débarquement du côté de la *Giudecca*, à Vlanga, au même moment que le débarquement de celle de la Corne d'Or[78] –, les défenseurs de la zone, nous dit Kritoboulos, « luttaient avec vaillance, repoussant avec vigueur leurs assaillants et refoulant de haute lutte ceux qui tentaient d'escalader les murailles », jusqu'à ce « qu'ils virent les ennemis dans leur dos qui leur tiraient dessus de

73. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 163 ; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 365, l. 31-33.

74. Voir *supra*, n. 41.

75. Voir *supra*, n. 57.

76. Voir *supra*, p. 179 et 182.

77. Voir *supra*, p. 179.

78. Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 499 : « Mais quand cette flotte [de la Corne d'Or] vit de ses propres yeux que les chrétiens avaient perdu Constantinople et que le drapeau du Turc Mehmed Bey avait été hissé sur la tour principale de la ville, et que le drapeau de Saint Marc et celui de l'empereur avaient été coupés et rabattus, à ce moment-là tous les équipages des soixante-dix fustes descendirent à terre, et ceux de la flotte qui se trouvait du côté des Dardanelles firent de même, en laissant les bateaux sur la rive sans personne à l'intérieur, et ceci pour courir furieusement à terre comme des chiens et chercher de l'or, des pierres précieuses et d'autres richesses, ainsi que pour faire prisonniers des marchands » ; *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 56.

l'intérieur de la ville ». Désespérés, ils se livrèrent alors sans résistance à l'ennemi, certains se jetant du haut des remparts plutôt que de se rendre[79]. Chalkokondylès raconte à leur propos un épisode de peu antérieur : les Grecs en fuite devant la progression des Turcs voulaient accéder aux ports vers les navires pour se sauver, mais les gardiens des portes de la muraille maritime refusèrent de les laisser passer, pensant que si l'accès leur était interdit, ils seraient obligés de revenir sur leurs pas pour se défendre. C'est qu'ils accordaient foi à une vieille prophétie selon laquelle une fois les ennemis parvenus au Forum Tauri, les Constantinopolitains se défendraient par nécessité et l'emporteraient finalement. Les gardiens des portes seraient même allés dans ce but jusqu'à « jeter les clefs par-dessus la muraille »[80]. Il est au reste logique que tout cela ait concerné les gardiens et défenseurs des portes et murailles de la Propontide/Marmara, et non ceux de la Corne d'Or. La zone de la Propontide, et donc de Vlanga, était en effet à mi-chemin plus au sud de la trajectoire empruntée par les Turcs entrés par la Porte Saint-Romain pour atteindre le cœur de la ville.

Discussion sur les deux versions de la capture de Notaras chez Doukas

Selon la première version de la capture du *mégas doux* donnée par Doukas, il aurait abandonné son poste de combat à la Porte impériale – pour échapper à sa prise du fait des équipages de la flotte de la Corne d'Or, même si cela n'est pas dit clairement – et se serait replié avec une suite réduite vers son palais fortifié, en tout cas muni d'une tour, où était retranchée sa famille. Mais à peine arrivé devant sa demeure, la trouvant déjà assiégée, il aurait été fait prisonnier par les Turcs. Il s'agissait à l'évidence cette fois non pas des Turcs des équipages, qui l'auraient poursuivi, mais assurément de ces Turcs entrés par la Porte Saint-Romain qui s'étaient longtemps attardés au pillage de Sainte-Sophie et donc Doukas nous dit maintenant qu'ils commençaient à s'éparpiller dans toute la ville, occupés à la piller et à faire des prisonniers tous azimuts. Selon sa deuxième version en revanche, Notaras, assiégé par les équipages de la Corne d'Or dans la tour des Francs avec le prétendant Orhan et voyant que toute résistance était inutile, aurait fait sa reddition sur place. Cette seconde version a toutes les chances d'être plus proche de la vérité historique, puisqu'elle est également rapportée – du moins dans ses grandes lignes – par Chalkokondylès et Ebendörfer. Si l'on combine les témoignages de Doukas et Chalkokondylès – qui ont travaillé absolument indépendamment l'un de l'autre[81] –, le scénario est le suivant : Notaras, constatant que la ville venait de tomber – sans doute lui aussi par la vision de la bannière du sultan flottant déjà sur la Chalkè (?) – et par ailleurs déjà assiégé par les équipages de la flotte ottomane qui, enhardis, escaladaient désormais

79. Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 302 ; *Critobuli Imbriotae Historiae* (cité n. 19), p. 73, l. 14-25.

80. Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques*, p. 336-337 ; *Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2* (cité n. 63), p. 160, l. 16 – 161, l. 7.

81. On sait que Doukas rédigea sa chronique à Mytilène, déposant la plume en 1462, tandis que Chalkokondylès, qui élaborait la sienne, semble-t-il, à Constantinople/Istanbul, termina son œuvre en 1464. Or Chalkokondylès ne put avoir accès à l'œuvre de Doukas, resté confidentielle jusqu'au XVI[e] siècle au moins. Voir en dernier lieu Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 107-108, 321-322.

avec succès les murailles de la Corne d'Or, quitte avec Orhan et ses compagnons son poste de la Porte impériale/Zindan kapı, désormais indéfendable. Ils se barricadent dans un lieu mieux fortifié à l'est, la tour du château des Francs, distante d'à peine une cinquantaine de mètres peut-être, le temps « d'y décider vers quel lieu ils devaient s'enfuir ». Mais la tour des Francs se trouvant elle aussi très vite investie, ils doivent se rendre et sont conduits prisonniers sur les bateaux. Selon Doukas, reconnu aussitôt, Orhan est décapité sur place; tandis que d'après Chalkokondylès, sachant le sort qui l'attendait, le prétendant ottoman aurait préféré se jeter de la tour avant sa capture.

Il s'agit là incontestablement du scénario le plus vraisemblable de la capture de Notaras. Et ce qui doit finir d'emporter l'adhésion sur ce point, c'est précisément le fait que Doukas se soit senti le devoir de le rapporter, quelques pages seulement après avoir rédigé sa première version. Manifestement, cet historien scrupuleux avait conscience de ce que son récit de l'événement n'était pas celui privilégié « par les Grecs (sc. les Byzantins) eux-mêmes », comme le dit Chalkokondylès, qui s'est fait l'écho de cette version canonique. D'où Doukas aura-t-il tiré sa première version, qu'il est seul à rapporter? Sans doute d'un témoignage oral, peut-être celui de cette noble dame byzantine anonyme capturée par les Turcs avec laquelle il rapporte s'être entretenu après les événements[82]. Quoi qu'il en soit, les points communs entre ces deux versions sautent aux yeux : dans les deux cas, Notaras doit faire sa reddition aux Turcs avec ses compagnons, et cette reddition est chaque fois liée à l'évocation d'une tour, celle de sa zone de combat dans un cas, celle de sa demeure dans l'autre. En définitive, le plus troublant est que Doukas, pourtant au fait de la version « officielle » d'une capture survenue sur les remparts de la Corne d'Or, ait choisi d'accorder plus de crédit à celle, moins convaincante, selon laquelle Notaras aurait été capturé devant sa demeure. Pour admettre qu'il ait pu croire à sa vraisemblance au point de lui donner la prééminence, il faut que deux conditions au moins soient réunies.

La première condition voudrait bien entendu que le palais Notaras ait été muni d'une tour. La seconde condition impliquerait que ce palais n'ait pas été trop éloigné de la zone de combat du *mégas doux* sur la muraille de la Corne d'Or – dont on a vu qu'il faut la situer entre Zindan kapı et Balıkpazarı kapı, au Pérama, selon que l'on se trouve à la Porte impériale ou à la tour des Francs. Doukas nous dit en effet que lorsque Notaras arriva avec ses compagnons devant sa demeure, les Turcs étaient déjà là, puisqu'ils tentaient de pénétrer dans la tour où sa femme et ses enfants s'étaient retranchés. Or il était, on l'a vu, neuf heures du matin environ, soit à un moment où les Turcs, entrés par la Porte Saint-Romain et concentrés jusqu'ici dans les alentours de Sainte-Sophie, commençaient à peine à se répandre au-delà de cette zone. Dans ces conditions, surtout si Notaras et ses compagnons purent éventuellement faire rapidement la distance à cheval – en effet Doukas ne dit rien à ce propos –, cela signifierait que sa demeure ne devait pas être située dans la zone nord-ouest de la ville, forcément atteinte par les envahisseurs plus tard dans la matinée. Autrement dit, cela milite pour que le palais Notaras se soit trouvé en priorité quelque part entre le quartier du Pérama sur la Corne d'Or et le vieux cœur de la capitale, et de préférence relativement proche du Pérama.

82. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 136-137; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 323, l. 23-27.

Le palais Notaras dans la vue de Constantinople du Buondelmonti BnF, *NAL* 2383

Or il se trouve que ces deux conditions sont remplies dans la représentation du palais Notaras sur une vue de Constantinople/Péra qui figure dans l'un des nombreux manuscrits – une soixantaine, de tailles et de factures variables – à avoir conservé le *Liber insularum Archipelagi* du voyageur florentin Cristoforo Buondelmonti : celle contenue dans le manuscrit BnF *NAL* 2383 (au f. 34v), rapporté d'Istanbul en France vers 1857 par l'orientaliste Charles Schefer[83]. La datation exacte de cette vue de la capitale byzantine et de la colonie génoise, célèbre entre toutes et maintes fois reproduite, a fait couler beaucoup d'encre. Une étude circonstanciée lui a été récemment consacrée par Arne Effenberger. Elle avalise la conclusion traditionnellement admise, à savoir que cette vue refléterait une Constantinople ottomane de peu postérieure à 1457-1458. Effenberger place ainsi sa date d'élaboration entre 1457 et 1463, toujours sous le règne de Mehmed II[84]. Or l'argumentation de l'auteur pour aboutir à une telle datation n'est pas pertinente; en réalité

83. Sur le *Liber insularum Archipelagi*, sa traduction manuscrite complexe, sa diffusion ainsi que son auteur, voir la synthèse récente d'E. Vagnon, *Cartographie et représentations de l'Orient méditerranéen en Occident (du milieu du XIIIe à la fin du XVe siècle)* (Terrarum Orbis 11), Turnhout 2013, p. 273-304. Cristoforo Buondelmonti le composa entre 1420 et 1430, mais en livra déjà plusieurs versions. Après sa mort, survenue à la fin de 1430 ou en 1431 dans l'île de Rhodes (voir maintenant J.-M. Roger, Christophe Buondelmonti, doyen de l'église cathédrale de Rhodes, 1430, *Byz.* 82, 2012, p. 323-346), les manuscrits ultérieurs comportent également des variantes iconographiques dans ses cartes, qui reflètent des additions propres aux différents copistes et cartographes, soucieux de les actualiser, surtout lorsqu'ils étaient eux-mêmes familiers sinon originaires des lieux de Romanie décrits par Buondelmonti. Pour l'histoire et la description du manuscrit BnF, *N(ouvelles) A(quisitions) L(atines)* 2383, voir sa notice, rédigée en 2004 : E. Vagnon et M.-P. Lafitte, *NAL* 2383, http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc705961, page consultée le 31 mai 2017. Pour une synthèse sur les représentations les plus anciennes de Constantinople, de Buondelmonti à Hartmann Schedel en passant par Vavassore, voir désormais A. Effenberger, Konstantinopel/İstanbul : die frühen bildlichen Zeugnisse, dans *Die byzantinischen Häfen Konstantinopels* (cité n. 61), p. 19-31.

84. A. Effenberger, Polichnion oder Yedikule? Zur Datierung einer Stadtansicht von Konstantinopel in Paris, dans *Fund-Stücke, Spuren-Suche*, hrsg. von A. Boschetti-Maradi *et al.*, Berlin 2011, p. 115-127. L'auteur a donné un tour biaisé à son argumentation en raison d'un postulat de départ que, en dépit du titre au mode interrogatif de son étude, il ne consent pas vraiment à remettre en question : sa conviction que la forteresse représentée en arrière de la *porta chrisee* est celle de Yedikule, bâtie par Mehmed II en 1457-1458, partagée avant lui par A. Berger & J. Bardill, The representations of Constantinople in Hartmann Schedel's *World chronicle*, and Related Pictures, *BMGS* 22, 1998, p. 2-37, ici p. 9; Barsanti, Un panorama di Costantinopoli (cité n. 31) p. 36; Barsanti, Costantinopoli e l'Egeo (cité n. 13), p. 230. Non seulement cette forteresse anonyme proche de la Porte Dorée *(porta chrisee)* est bien en réalité le Polichnion de Jean V Palaiologos, élevé dans les années 1380-1390, mais le fait est que rien, dans cette vue où églises et monastères sont toujours surmontés de croix, ne permet de déceler le moindre signe d'une présence ottomane sur la ville. Aucun minaret nulle part, et le seul croissant que l'on distingue – non relevé par A. Effenberger ni par aucun des auteurs cités ci-dessus – surmonte, comme de juste, un bâtiment situé à l'extérieur de la capitale byzantine et qui se trouvait aux mains des Ottomans longtemps avant 1453 : la tour-phare de Léandre (Kız Kulesi), correctement désignée comme *arcla* – d'après son nom grec Arkla –, à hauteur de l'embouchure du Bosphore et au large de Scutari. Assuré à partir du traité de 1424, son contrôle par les Ottomans était même certainement antérieur. Voir J.-P. Grélois, Batılı Seyyahların gözünden Hippodrom/Atmeydanı : gerçekler ve efsaneler (onbeşinci-onyedinci yüzyıllar)/Western travelers' perspectives on the Hippodrome/Atmeydani : realities and legends (fifteenth-seventeenth centuries),

la vue en question reflète encore une image de Constantinople byzantine, correspondant aux toutes dernières années de l'empire byzantin, *ca* 1445-1453[85].

Au reste, cette question importe assez peu pour ce qui nous occupe ici : l'intérêt exceptionnel de cette vue de Constantinople réside surtout dans le fait qu'elle est la seule à offrir, sur la soixantaine de ces consœurs « buondelmontiennes », des représentations de demeures privées à côté des habituelles représentations de bâtiments officiels, églises, monastères, palais impériaux, etc. Elles sont au nombre de trois.

À l'intérieur de Constantinople est figuré le *palatium chir Luca*, et que ce simple *chir Luca*, du grec « kyr Loukas », ait concerné le *mégas doux*/*mésazôn* Loukas Notaras ne souffre aucun doute. En effet, c'est ainsi que le désigne toujours, dans son récit en latin de la chute de Constantinople, l'archevêque de Mytilène d'origine génoise Leonardo de Chio, témoin de l'événement : *Chirluca*, sans patronyme[86]. Il en est de même dans les récits de la conquête de la capitale byzantine que nous ont laissés, du côté turc, Aşıkpaşazade[87], Enveri[88], Neşri[89] et Hoca Sadeddin : *Kir Luka*[90]. Ajoutons que le chevalier bourguignon Valéran de Wavrin, qui fut en contact avec le *mésazôn* en 1445, le désigne aussi simplement, en français, comme « cary Lucas, gendre et message de l'empreur »[91].

À l'ouest des murailles de la colonie génoise de Péra/Galata sont représentées les résidences campagnardes de Francesco Draperio *(francisci de draperiis)* et de Paolo Vegio

dans *Hippodrom/Atmeydanı : İstanbul'un Tarih Sahnesi = Hippodrome/Atmeydanı : a stage for Istanbul's history. 1*, ed. B. Pitarakis, Istanbul 2010, p. 213-239, ici p. 214.

85. Voir note précédente. Le dossier est certes complexe, car cela ne signifie pas que le manuscrit qui contient cette vue soit antérieur à 1453 : l'examen de ses filigranes – conduit dans le cadre d'une étude que je prépare avec Jean-Pierre Grélois –, montre sans conteste qu'il fut confectionné vers 1463-1465. Il faut en conclure que, pour sa vue de Constantinople au moins, le dessinateur aura copié, sans en rien modifier, une vue contenue dans un manuscrit antérieur aujourd'hui disparu. C'est également l'avis de Vagnon, *Cartographie* (cité n. 83), p. 292 et n. 91.

86. Leonardo de Chio, *Lettre au pape Nicolas V* (cité n. 19), p. 702, 712-713, 715, 726 ; *Leonardi Chiensis de expugnatione Constantinopolis* (cité n. 19), col. 930, 935, 936, 942, 943. Pour Nikolaos Sékoundinos, qui raconte sa fin tragique, il est simplement *Luca*. Voir Leonardo de Chio, *Lettre au pape Nicolas V*, p. 794-795 ; *Ad serenissimum principem et invictissimum regem Alphonsum Nicolai Sagundini oratio*, introd., testo critico, commento a cura di C. Caselli (Fonti per la storia dell'Italia medievale. Antiquitates 39), Roma 2012, p. 3-20, ici p. 10-11. De même que pour Thomas Ebendörfer, voir *supra*, n. 72.

87. Aşıkpaşazade, *Tevarih-i al-i Osman*, trad., introd. et notes de N. Vatin, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 343-350, ici p. 346 ; Âşık Paşazade, *Osmanoğulları'nın tarihi. Çeviri ve Günümüz Diline Aktarim*, hazırlayanlar K. Yavuz, M. A. Yekta Saraç, Istanbul 2003, p. 218 (« Kerluka »).

88. Enveri, *Düsturname*, trad., introd. et notes de N. Vatin, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 351-358, ici p. 355 ; *Fatih Devri Kaynaklarından Düstûrnâme-i Enverî. Osmanlı Tarihi Kısmı (1299-1466)*, hazırlayanlar N. Öztürk, Istanbul 2003, p. 49, vers 538 (« Kir-Lika »).

89. Neşri, *Kitab-i Cihannüma*, trad., introd. et notes de N. Vatin, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 1077-1086, ici p. 1081 ; 1083 ; 1084 ; *Mevlâna Mehmed Neşrî, Cihânnümâ [Osmanlı Tarihi (1288-1485)]*, hazırlayanlar N. Öztürk, Istanbul 2008, p. 310 ; 313 (« Kir-Luka »).

90. Hoca Sadeddin, *Tacü-t-tevarih*, trad. de A. Galland transcrite par A. Berthier, introd. et notes de N. Vatin, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 1213-1226, ici p. 1218, 1224 ; *Hoca Sadeddin Efendi, Tacü't-tevârih. 2*, hazırlayanlar I. Parmaksizoglu, Istanbul 1974, p. 272 , 286 (« Kir Lika »).

91. Lille, Archives départementales du Nord, Série B, n. 1984, pièce n. 59234 (s.l. n.d.) : « gendre et message de l'empreur », soit *gambros* et *mésazôn* de Jean VIII. Voir Ganchou, Nikolaos Notaras, *mésengyos* (cité n. 10), p. 161.

(pauli vegii), encadrées par un cours d'eau qui ne peut être que le Meizôn (Kozluca Deresi), qualifié « d'eau douce »[92]. Loukas Notaras et le bourgeois de Péra Francesco Draperio étaient l'un et l'autre deux personnalités de premier plan sur les rives du Bosphore, jouissant dans les années 1440 d'un grand poids économique et d'un prestige politique et social de premier ordre[93]. Or il n'en était pas de même de l'autre propriétaire évoqué, Paolo Vegio. Que le nom de ce Génois d'envergure modeste – qui habitait Péra dans les années 1440-1450 et dont l'identité est restée longtemps mystérieuse[94] –, puisse figurer sur

92. Au contraire de la demeure Notaras, qualifiée de *palatium* de Loukas, celles de Draperio et Vegio ne sont pas spécifiquement définies, leurs légendes présentant seulement les noms de leurs propriétaires au génitif. Contrairement à ce que pense Barsanti, Costantinopoli e l'Egeo (cité n. 13), p. 235, ce n'était pas les demeures principales de ces deux personnages, qui se trouvaient comme il est naturel à l'intérieur des remparts de Péra-Galata ; voir ainsi, pour celle de Francesco Draperio habitée en son absence par son gendre Tommaso Spinola durant le siège de 1453, A. Roccatagliata, *Notai genovesi in oltremare : atti rogati a Pera e Mitilene. 2, Pera (1408-1490)*, Genova 1982, doc. 57, p. 145. Il s'agissait de leurs résidences secondaires, des villégiatures campagnardes situées dans une zone qui présentait toutefois l'avantage, pour des raisons évidentes de sécurité, d'être proche des remparts de la colonie génoise. Le nom du cours d'eau qui les sépare n'est pas écrit *aque dulci*, comme l'a lu Barsanti, Un panorama di Costantinopoli (cité n. 31), p. 37, et Barsanti, Costantinopoli e l'Egeo (cité n. 13), p. 235, mais *aqua dulce*, donc au singulier, comme l'avait transcrit en son temps G. Gerola, Le vedute di Costantinopoli di Cristoforo Buondelmonti, *Studi bizantini e neoellenici* 3, 1931, p. 249-279, ici p. 267. L'erreur a conduit l'historienne italienne à y voir les fameuses « Eaux Douces d'Europe » chères aux voyageurs de l'époque moderne, c'est-à-dire les antiques Barbyzès (Kağıthane deresi) et Kydaros (Ali Bey deresi). Mais ces derniers étant situés plus au fond de la Corne d'Or, il s'agit forcément du Meizôn (Kozluca Deresi), le cours d'eau qui était le plus proche de la muraille occidentale de Péra, aujourd'hui un égout, sur lequel voir Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins*, introd., trad. et notes de J.-P. Grélois (MTM 28), Paris 2007, p. 122, n. 633. Effenberger, Polichnion oder Yedikule? (cité n. 84), p. 6, désigne forcément lui aussi le Meizôn lorsqu'il identifie cette *aqua dulce* au ruisseau « der bei Kâsimpaşa in das Goldene Horn mündete ».

93. Affermeur de la fameuse société de l'alun de Grèce et de Turquie grâce à une concession du sultan Murad II, considéré comme le plus grand marchand oriental de son temps, Francesco Draperio dispose d'une abondante bibliographie. Voir en particulier M. Balard, Drap(p)erio, Francesco, dans *Lexikon des Mittelalters. 3*, München 1995, col. 1368 ; L. Balletto, Draperio, Francesco, dans *Dizionario biografico degli Italiani. 41*, Roma 1992, p. 681-684, et *PLP* 5824, entrée Δραπέριος Φραντζῆσκος. On savait que ce Pérote de naissance était petit-fils d'une Byzantine, kyra Palaiologina Libadaria (Th. Ganchou, Autonomie locale et relations avec les Latins à Byzance au xive siècle : Iôannès Limpidarios/Libadarios, Ainos et les Draperio de Péra, dans *Chemins d'outre-mer : études d'histoire sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard. 1*, textes réunis par D. Coulon *et al.* [Byzantina Sorbonensia 20], Paris 2004, p. 353-374). On sait désormais que sa mère était elle aussi une aristocrate byzantine, fille du célèbre Géôrgios Goudélès : Ganchou, L'ultime testament de Géôrgios Goudélès (cité n. 21), p. 277-358. Si la date de la mort de Draperio n'est pas précisément connue, elle fut de peu postérieure à 1456.

94. Gerola, Le vedute (cité n. 92), p. 267, avait en effet transcrit erronément son nom en *pauli regii*, une lecture acceptée à sa suite par ses continuateurs, contraints de ce fait à de multiples acrobaties pour accréditer l'existence d'un improbable « Paolo Reggio » contemporain de Notaras et Draperio sur les rives du Bosphore. Voir ainsi Barsanti, Un panorama di Costantinopoli (cité n. 31), p. 38. Alors que l'étude postérieure du même auteur, Barsanti, Costantinopoli e l'Egeo (cité n. 13), p. 237 et n. 574, était au stade des épreuves, nous lui avons signalé l'erreur de lecture, *vegii* au lieu de *regii*, lui fournissant par ailleurs les documents des archives génoises, édités comme inédits, rendant compte de l'activité du personnage ; voir depuis Vagnon, *Cartographie* (cité n. 83), p. 292, n. 90, et Effenberger, Polichnion oder Yedikule? (cité n. 84), p. 6 ; 14, n. 36 (quoique ce dernier auteur extrapole quelque peu les informations génoises sur Vegio relayées d'après nous par Barsanti, Costantinopoli e l'Egeo

cette vue à parité avec de si hauts personnages que Notaras et Draperio, intrigue, et incline décidément à voir en lui soit un ami du cartographe, soit peut-être le commanditaire du manuscrit. L'établissement de la date à laquelle, dans l'histoire de ce manuscrit, ont été apposées les légendes en alphabet arabe écrites à l'encre rouge qui figurent sur toutes les vues, pourrait à ce titre apporter quelques éclaircissements[95]. D'évidence, l'importance accordée dans cette vue à la représentation de la colonie génoise, très détaillée – où par exemple les légendes des églises et monastères sont seulement indiquées par leurs initiales comme s'il était inutile d'en dire plus pour les identifier clairement –, et la mise en valeur singulière de deux de ses habitants, dont l'un de notoriété toute relative, militent pour une confection génoise du manuscrit, sinon pérote.

Quoi qu'il en soit de cette question, c'est bien en premier lieu l'image de Constantinople qu'offre cette vue qui intéresse ici, et en particulier la physionomie du palais Notaras qu'elle, et elle seule, nous donne à voir. Disons tout de suite que cette représentation de la capitale byzantine à la veille de sa chute est remarquable, et reflète une connaissance exceptionnelle, de la part du cartographe, de la topographie de la ville impériale et de ses monuments, qui sont disposés les uns par rapport aux autres avec une exactitude assez satisfaisante au regard des techniques cartographiques de l'époque. Deux exemples éloquents suffiront à cet égard. Si on savait par les textes l'église-monastère de Sainte-Marie Hodigitria *(digitria)*, ou des Hodèges, située près des remparts maritimes de la Propontide/Marmara, on la plaçait traditionnellement au nord-est de Sainte-Sophie[96]; en reprenant plus attentivement les témoignages, Albrecht Berger a montré dès 1988 qu'elle devait se trouver en réalité au sud-est de la basilique, toujours près du rempart maritime, certes, mais plutôt à hauteur du Grand Palais[97]. Or la vue du BnF *NAL* 2383

[cité n. 13], p. 237). Au stade actuel de notre documentation, Paolo Vegio est attesté à Péra en 1442, 1443 et 1453. On ignore la date exacte de sa mort. On sait seulement qu'elle était antérieure à avril 1473 – époque où l'on trouve cité son fils, le bourgeois de Chio Enrico Vegio *quondam Pauli* –, et postérieure à août 1453 : Roccatagliata, Notai genovesi (cité n. 17), doc. 12, p. 148.

95. Les commentateurs de cette vue précédemment cités ont considéré que ces légendes en écriture arabe, essentiellement des traductions des points cardinaux et des titres des vues, furent apposées dans un second temps indéfini pour l'usage d'un possesseur ottoman ultérieur ; voir dernièrement Barsanti, Costantinopoli e l'Egeo (cité n. 13), p. 230, Effenberger, Polichnion oder Yedikule? (cité n. 84), p. 11, et Vagnon, *Cartographie* (cité n. 83), p. 292, n. 91. Je n'en suis pas si sûr, mais au stade actuel de l'enquête sur le manuscrit, il est encore difficile de parvenir à une conclusion définitive. On conçoit cependant que l'enjeu n'est pas mince : s'il y avait en réalité concomitance entre l'écriture du texte latin et celle de ces légendes arabes, la candidature de Paolo Vegio comme commanditaire du manuscrit serait à abandonner au profit de la première option – simple ami du cartographe –, et du coup l'identité de l'éventuel commanditaire ottoman pourrait se révéler assez troublante. Sur cette vue, les légendes en écriture arabe à l'encre rouge, outre la traduction des directions, offrent les mots « Galata » au-dessus de la représentation de Péra à droite, et « al Qustantiniyya » au-dessus de celle de Constantinople.

96. Voir Janin, *Géographie* 1, 3, p. 206, et la carte n° I de Janin, *Constantinople byzantine* (cité n. 13), I 7 ; voir de même les cartes figurant dans Majeska, *Russian travelers* (cité n. 24), p. [464, 467] (« Monastery of the Virgin Hodegetria », n° 59), et V. Kidonopoulos, *Bauten in Konstantinopel 1204-1328 : Verfall und Zerstörung, Restaurierung, Umbau und Neubau von Profan- und Sakralbauten*, Wiesbaden 1994, p. 289 (Karte II, Klöster ; « Hodēgētria », n° 29).

97. A. Berger, *Untersuchungen zu den Patria Konstantinupoleos* (Ποικίλα Βυζαντινά 8), Bonn 1988, p. 377-378. Cette nouvelle localisation est entérinée sur les cartes de Constantinople qui figurent dans P. Magdalino, *Constantinople médiévale : études sur l'évolution des structures urbaines* (MTM 9), Paris 1996, p. 106, et dans Id., Medieval Constantinople, dans Id., *Studies on the history and topography*

place bien *digitria* en dessous de Sainte-Sophie, entre cette dernière et l'Hippodrome[98]. Quant au monastère du Christ Pantépoptès, il a été longtemps identifié avec Eski İmaret Camii, sur les pentes de la quatrième colline[99], avant que Cyril Mango, en 1998, ne prouve qu'il se trouvait en réalité sur celles de la cinquième colline, à l'emplacement de l'actuelle Yavuz Sultan Selim Camii[100]. Là encore, la localisation de l'église-monastère *pandapofti* offerte par notre vue, que Mango n'avait pas mis à l'époque à contribution pour sa démonstration, confirme pleinement cette conclusion[101].

Afin de mettre mieux en évidence la précision de cette vue médiévale de Constantinople/Péra, le choix a été fait de lui opposer en regard une carte topographique actuelle, sur laquelle ont été placés les monuments – légendés ou non – et les lieux qui y figurent, en modifiant son orientation de 35° environ vers la gauche pour que les deux puissent être confrontées plus aisément (fig. 3-4)[102]. Cette modification d'orientation fait apparaître d'emblée une erreur du cartographe – assez commune cependant à nombre d'autres vues « buondelmontiennes » de la capitale – : le port de Vlanga *(portus velange)* est à placer en réalité à l'endroit où est dessiné le port Julien/Sophien/Kontoskalion *(condoscali)*, qui aurait dû légender, en remontant vers le nord de la Marmara, l'échelle suivante qui ne porte pas de didascalie, tandis que l'échelle qui suit cette dernière est correctement désignée *portus ollim palacii imperatoris*, soit le port du vieux palais du Boukoléôn[103]. Mais

of Byzantine Constantinople (Variorum CS 855), Aldershot 2007, n° 1, p. 1-111, ici p. 2 (« Monastery of the Hodegoi », n° 9).

98. Si la vue du BnF, *NAL* 2383 est largement commentée par Berger & Bardill, The representations of Constantinople (cité n. 84), les auteurs ne semblent pas s'être aperçus qu'elle confirmait la localisation de l'Hodigitria selon Berger, *Untersuchungen zu den Patria* (cité n. 97).

99. L'identification entre le monastère du Pantépoptès et Eski İmaret Camii remontait à A. van Millingen, *Byzantine churches in Constantinople*, London 1912, p. 212. Voir aussi Janin, *Géographie* 1, 3, p. 514-515, et la carte n° I de Janin, *Constantinople byzantine* (cité n. 13), E 5, celle de Kidonopoulos, *Bauten* (cité n. 96), p. 289 (Karte II, Klöster ; « Christos Pantepoptes », n° 10), et celle de Magdalino, *Constantinople médiévale* (cité n. 97), p. 106 (« Monastère du Christ Pantépoptès », n° 45).

100. C. Mango, Where at Constantinople was the monastery of Christos Pantepoptes?, *DChAE* 52, 1998, p. 87-88.

101. Cette nouvelle localisation du Pantépoptès se lit sur la carte de Magdalino, Medieval Constantinople (cité n. 97), p. 2 (« Monastery of Christ Pantepoptes », n° 45 : une localisation qui a donc « migré » par rapport à la carte de Id., *Constantinople médiévale* [cité n. 97], p. 106). La confirmation de la démonstration de C. Mango dans la vue de Constantinople du BnF, *NAL* 2383, a été soulignée par N. Asutay-Effenberger & A. Effenberger, Eski İmaret Camii, Bonoszisterne und Konstantinsmauer, *JÖB* 58, 2008, p. 13-44, ici p. 14-15. Le lecteur trouvera dans leur étude la reproduction des plans donnant les emplacements respectifs d'Eski İmaret Camii et de Yavuz Sultan Selim Camii, en particulier le n° 5, p. 43. Voir aussi la carte générale de W. Müller-Wiener, *Bildlexikon zur Topographie Istanbuls*, Tübingen 1977 (Suriçi Istanbul, Galata ve Pera Tarihi Anıtlarını Gösteren Plan), D 4/10 (Eski İmaret Camii) et D 3/9 (Sultan Selim Camii).

102. En effet, outre qu'elle ne respecte pas la disproportion d'échelle existant entre Péra/Galata et Constantinople – la colonie génoise étant en réalité de proportions bien plus modestes que la capitale byzantine –, la vue a imprimé à la capitale byzantine une rotation à 35° à gauche.

103. Il en ressort que le « port » légendé par erreur *portus velange* doit désigner l'embarcadère qui était associé au Polichinion, la forteresse de Jean V figurée sur la gauche, devant l'actuelle Mermerkule. Sur le port Julien/Sophien/Kontoskalion, voir désormais D. Heher, Julianoshafen, Sophienhafen, Kontoskalion, dans *Die byzantinischen Häfen Konstantinopels* (cité n. 61), p. 51-66. Sur le port du Boukoléôn, voir Id., Der Palasthafen des Bukoleon, *ibid.*, p. 67-90.

hormis cette erreur, et sans doute aussi l'orientation aberrante donnée à l'Hippodrome, la superposition des monuments et lieux sur une carte moderne offre une belle coïncidence qui permet d'apprécier assez exactement l'emplacement du *palatium chir Luca*. Sont figurés en gras les lieux et monuments légendés[104], en casse normale les monuments non légendés mais identifiables par ailleurs[105], et en italique les lieux et monuments qui ne sont pas figurés sur la vue, mais dont il est question dans la présente étude[106]. N'ont pu toutefois figurer sur cette carte les lieux mentionnés sur la vue qui en outrepassent largement les limites[107].

104. Pour Péra/Galata, en partant de la gauche : *francisci de draperiis* = villa de Francesco Draperio; *aqua dulce* = Meizôn; *pauli vegii* = villa de Paolo Vegio. Pour Constantinople, de gauche à droite : *porta messis* = Porte Platéa (Unkapanı Kapı) Porte impériale; *piscaria* = Porte Hikanatissa/Piscaria (Balıkpasarı Kapı); *iudeica* = Porte du Néorion/Horaia/Iudaica (Bahçe Kapı); *sanctus Demetrius* = Saint-Dèmètrios; *vlacherna* = Sainte-Marie des Blachernes; *palacii* = Palais impérial (Tekfur Sarayı; voir *supra*, n. 22); *panda-pofti* = Christ Pantépoptès; *palatium chir Luca* = Tour d'Irène (Eirene Kulesi) palais Notaras?; *sanctus petrus* = Saint-Pierre; *sanctus georgius de mangana* = Saint-Georges des Manganes; *sanctus Iohannes de petra* = Saint-Jean de Petra; *hic constantinus genuflexo ante angelum* = colonne de Michel VIII; *pando-cratora* = Christ Pantokratôr; *colona crucis* = colonne de Constantin; *colona Iustiniani* = colonne de Justinien; *sancta soffia* = Sainte-Sophie; *sanctus Romano* = Porte Saint-Romain; *apostoli* = Saints-Apôtres; *ipodromos* = Hippodrome; *digitria* = Sainte-Marie Hodigitria; *sancta marta* = Sainte-Marthe; *perilepto* = Sainte-Marie Péribleptos; *portus ollim palacii imperatoris* = Port du palais du Boukoléôn; *sanctus Iohannes de studio* = Saint-Jean-Baptiste de Stoudios; *condoscali* = Port Julien/Sophien/Kontoskalion (en réalité port de Vlanga); *porta chrisee* = Porte Dorée; *portus Velange* = Port de Vlanga (en réalité port du Polichnion de Jean V/Mermerkule).

105. Ainsi l'imposant bâtiment à coupole de forme circulaire que semblent enserrer les deux bras de l'Hippodrome n'est autre que l'église Saint-Jean du Dihippion, effectivement située à l'extrémité nord-est de l'Hippodrome (voir en dernier lieu J.-P. Grélois, Note sur la disparition de Saint-Jean au Dihippion, *REB* 64-65, 2006-2007, p. 369-372). La colonne curieusement légendée *hic constantinus genuflexo ante angelum*, au-dessus à gauche de l'église des Saints-Apôtres, est en réalité celle, élevée dans les années 1270 devant cette église par Michel VIII Palaiologos, qui s'est fait représenter à son sommet agenouillé devant l'archange saint Michel, tandis que les deux colonnes de part et d'autre d'un Lykos montré à tort débouchant dans le port du Kontoskalion *(condoscali)* – en réalité celui de Vlanga –, sont respectivement la colonne d'Arcadius au forum homonyme et la colonne de Théodose au Forum Tauri. Si le Lykos ne finissait pas dans le port du Kondoskalion mais dans celui de Vlanga, le Kontoskalion avait bien une église sur sa droite, comme le montre la vue : celle des Saints-Serge-et-Bacchus. Enfin, l'église située à gauche entre Sainte-Marie Péribleptos *(perilepto)* et Saint-Jean-Baptiste de Stoudios *(sanctus Iohannes de studio)* est forcément celle de Saint-André en Krisei. Les villas de Draperio et Vegio de part et d'autre du Meizôn sont bien entendu placées approximativement. Pour des doutes concernant l'emplacement exact de Sainte-Marthe *(sancta marta)*, voir *infra*, n. 133.

106. La Chalkè et l'Augustéon entre l'Hippodrome et Sainte-Sophie; la région de Vlanga; le Lykos; la tour des Francs sur la muraille de la Corne d'Or – dont la localisation est approximativement fixée entre Zindan kapı et Balıkpazarı kapı; la Bigla à l'intérieur de ces murailles dans le prolongement de la Porte de la Bigla/du drongaire; les « Eaux Froides » dans cette même Corne d'Or; le Kosmidion à l'extérieur des murailles terrestres à hauteur des Blachernes.

107. Il s'agit avant tout de lieux mentionnés de part et d'autre de Péra : à l'ouest de la colonie, le *molendino de la grafo*, devant un cours d'eau – que traverse un pont – qui est le Barbyzès, en turc Kağıthane deresi, qui signifie justement ruisseau du moulin à papier (ou de la papeterie), et est distant d'une dizaine de km de Constantinople; à l'ouest de Péra, les églises de *sanctus constantinus grecorum* et de *sanctus focha*. Saint-Constantin des Grecs (voir *infra*, p. 230-232) outrepasse certes de peu les limites de la carte, puisqu'elle se trouvait dans le quartier de Tophane (Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* [cité n. 92], p. 125, n. 658), la seconde plus largement, puisque située à Ortaköy (*ibid.*, p. 134, n. 708). Il en est de même de *diplochioni* (Diplokiônion), lieu des « doubles colonnes » figurées graphiquement par

Le *palatium chir Luca* apparaît comme une belle bâtisse surmontée d'un toit simple à deux pans (fig. 5). Elle comporte deux niveaux, et l'étage supérieur offre quatre larges fenêtres, à moins qu'il ne s'agisse d'une galerie à arcades. Toutefois, il serait certainement illusoire de prétendre restituer la physionomie réelle du palais Notaras à partir de cette représentation, qui a toutes les chances d'être stéréotypée, comme invite à le penser d'ailleurs une comparaison avec la résidence de villégiature de Francesco Draperio, qui offre les mêmes caractéristiques. En revanche, il est un élément remarquable de ce palais Notaras qui le distingue résolument de la demeure Draperio : l'imposante tour qui le flanque à gauche.

Autant que l'on puisse en juger à la lumière de nos sources, l'adjonction d'une tour n'avait jamais été une caractéristique architecturale traditionnelle dans les demeures aristocratiques constantinopolitaines. Hormis le témoignage de Doukas sur le palais Notaras, confirmé par la vue parisienne de Constantinople, aucune source littéraire n'en mentionne. Il est vrai cependant que lorsque ces sources évoquent des demeures aristocratiques, elles se contentent encore sous les Paléologues de véhiculer le *topos* consistant seulement à leur donner trois étages, symbole de richesse ancien[108], sans plus de détails[109]. Mais au fond, la

le cartographe, et situé à Beşiktaş (*ibid.*, p. 129). Enfin, la tour d'Arkla *(arcla)*, parce que plus proche de Scutari que de la capitale byzantine (voir *supra* n. 84), n'a pu elle aussi y figurer.

108. En 1348, le comble de l'insolence est pour Nikèphôros Grègoras le fait qu'à Péra/Galata, les riches bourgeois génois, non contents de détourner de la capitale byzantine vers leur colonie les flux commerciaux et donc le revenu des taxes qui y étaient associées, s'y faisaient construire maintenant des maisons à deux et trois étages : *Nicephori Gregorae Byzantina historia. 2*, cura L. Schopeni (CSHB), Bonnae 1830, p. 842, l. 6. Grègoras reproche ainsi aux riches Génois du lieu d'adopter les standards aristocratiques byzantins en matière d'habitation : en réalité, ils ne faisaient que reproduire la mode en vigueur dans leur métropole, Gênes, où les immeubles, de hauteur vertigineuse, avaient même plutôt à l'époque cinq à six étages voire plus! Alexios Makrembolitès, dans son dialogue entre les riches et les pauvres rédigé vers 1350, ironise sur la propension des aristocrates constantinopolitains à rechercher, durant la belle saison, le bon air que l'on respire au troisième étage de leurs demeures urbaines : I. Ševčenko, Alexios Makrembolites and his "Dialogue between the Rich and the Poor", *ZRVI* 6, 1960, p. 187-228, ici p. 209, l. 19-20 (texte), p. 221 (traduction). En 1415, le prédicateur de la cour impériale Iosèph Bryennios les exhorte à participer par leurs dons au financement de la restauration des murailles de la capitale, les invitant à considérer combien Constantinople ne serait pas mieux protégée si seulement les cent plus riches d'entre eux avaient consacré depuis trente ans à ses fortifications, indispensables à la sécurité de tous, l'argent qu'ils avaient employé à la construction de leurs demeures privées à trois étages : Θ. Μανδακασης [Th. Mandakakis], *Ἰωσὴφ μοναχοῦ τοῦ Βρυεννίου, Τὰ Παραλειπόμενα. Γ*, ἐν Λειψίᾳ τῆς Σαξονίας 1784, p. 280; K. P. Matschke, *Die Schlacht bei Ankara und das Schicksal von Byzanz. Studien zur spätbyzantinischen Geschichte zwischen 1402 und 1422* (Forschungen zur mittelalterlichen Geschichte 29), Weimar 1981, p. 80, n. 228. Dans son *Discours aux Thessaloniciens pour les engager à pratiquer la justice*, composé entre 1310 et 1315, leur ancien gouverneur Nikèphôros Choumnos avait aussi dénoncé un égoïsme social qui s'incarnait dans leurs demeures à deux et trois étages : Νικηφόρου τοῦ Χούμνου Θεσσαλονικεῦσι συμβουλευτικός, dans *Anecdota Graeca e codicibus regiis. 2*, descripsit annotatione illustravit J. Fr. Boissonade, Hildesheim 1962, p. 137-187, ici p. 169.

109. On a bien pour les années 1405-1410 la description versifiée, due à Iôannès Chortasménos, d'un palais récemment construit à Constantinople, celui d'un oncle de Manuel II, Théodôros Palaiologos Kantakouzènos : H. Hunger, *Johannes Chortasmenos (ca. 1370-ca. 1436/37) : Briefe, Gedichte und kleine Schriften, Einleitung, Regesten, Prosopographie, Text* (WBS 7), Wien 1969, p. 190-191. Décoré de belles colonnes de marbre qui supportaient une structure en forme de coupole, orné de panneaux de marbre et de diverses essences de bois précieux, il était situé sur une haute colline. Sa situation géographique de même que l'absence d'évocation d'une tour interdit de voir dans ce palais, dont

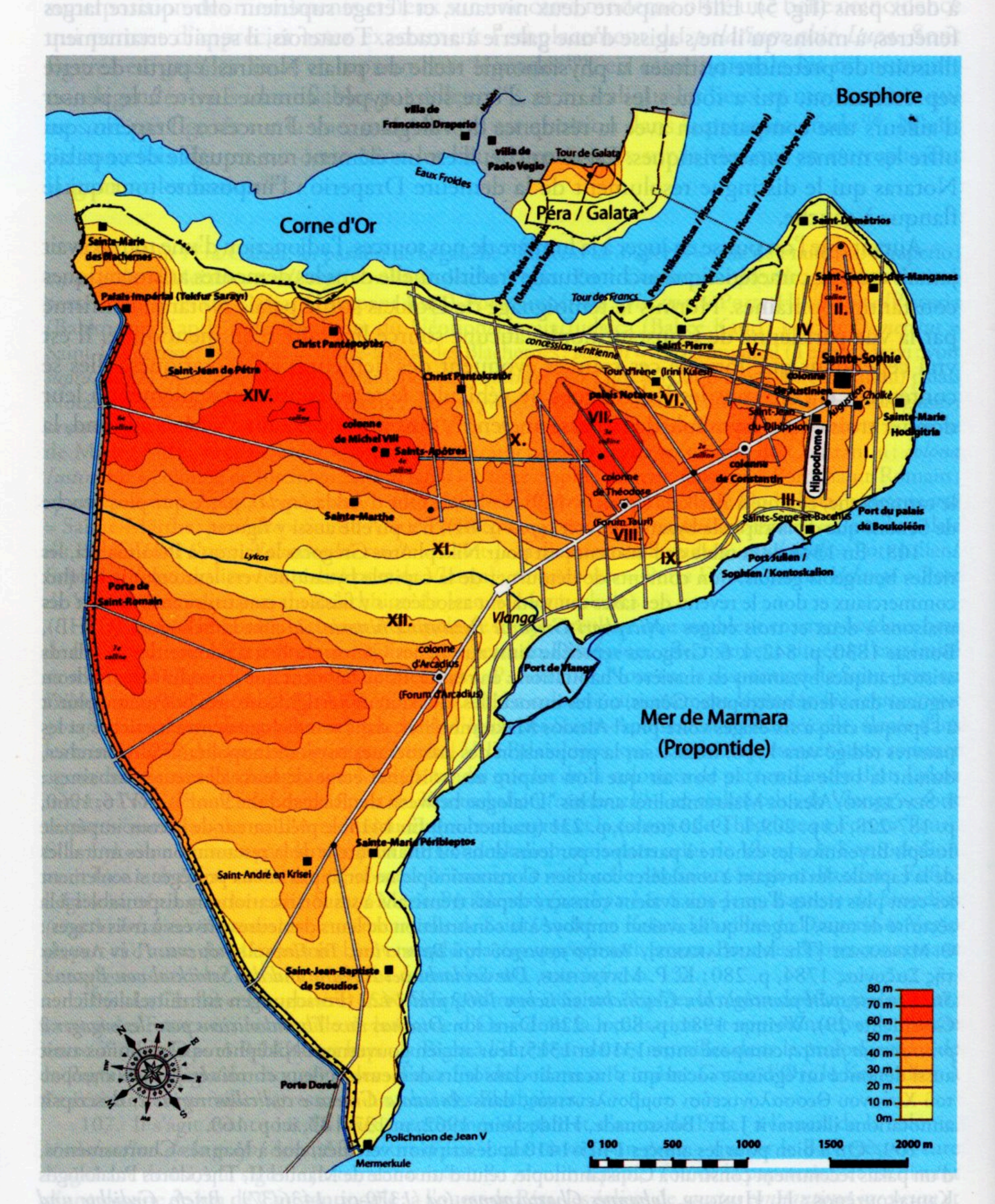


Fig. 3 – Carte de Constantinople au xve s.

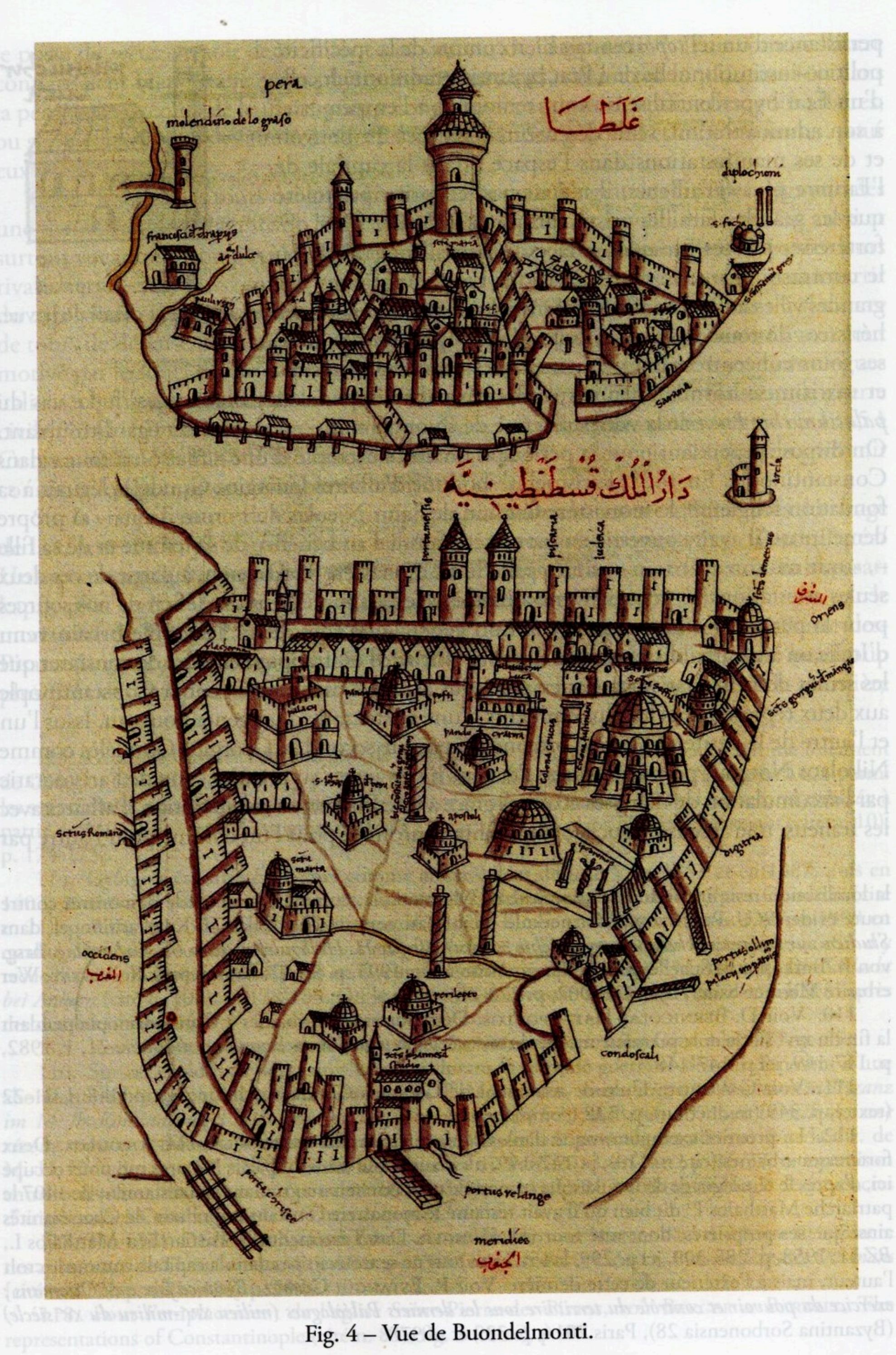


Fig. 4 – Vue de Buondelmonti.

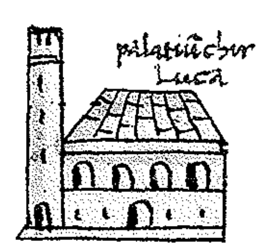


Fig. 5 – Le palais Notaras ; détail de la vue.

persistance d'un tel *topos* rendait bien compte de la spécificité politico-institutionnelle de l'État byzantin traditionnel, celle d'un État hypercentralisé où tout remontait à l'empereur et à son administration, seuls détenteurs légitimes du pouvoir et de ses manifestations dans l'espace : dans la capitale de l'Empire plus qu'ailleurs, il n'était pas, en principe, toléré que les grandes familles aristocratiques s'y fassent bâtir des forteresses privées presque en face du palais impérial. D'où le contraste entre les représentations contemporaines des grandes villes italiennes aux fortes institutions urbaines, toutes hérissées de tours privées, et celles de Constantinople, avec ses tours concentrées uniquement sur les murailles terrestres et maritimes, hormis, bien sûr, celles du palais impérial des Blachernes[110]. Le cas du *palatium chir Luca* de la vue parisienne de Buondelmonti est donc à cet égard troublant. On dispose cependant pour la période d'un autre exemple d'une « maison à tour » dans Constantinople. En 1421, l'aristocrate-homme d'affaires Géôrgios Goudélès léguait à sa fondation religieuse, le monastère féminin de Saint-Nicolas du Forum Tauri – sa propre demeure qu'il avait convertie en monastère familial au bénéfice de sa femme et de sa fille –, « une maison avec tour », située près dudit monastère[111]. Doit-on, à partir de ces deux seules attestations[112] – qui peuvent toutefois relever simplement du déficit de nos sources pour la période – induire une évolution générale récente due à l'exemple urbain venu d'Italie ou à un affaiblissement de l'État byzantin ? Il est frappant en effet de constater que les seules demeures aristocratiques avec tour attestées aient appartenu à Constantinople aux deux représentants les plus éminents d'une aristocratie d'un genre nouveau. Issus l'un et l'autre de la petite noblesse – provinciale pour le second –, Géôrgios Goudélès comme Nikolaos Notaras, père de Loukas, s'étaient hissés jusqu'au premier rang de l'aristocratie par l'accumulation de richesses acquises grâce à une fructueuse collaboration d'affaires avec les Italiens, une ascension sociale fulgurante couronnée pour l'un comme pour l'autre par

la localisation reste inconnue, le complexe de Mermerkule, comme a tenté de le démontrer contre toute évidence U. PESCHLOW, Mermerkule – ein spätbyzantinischer Palast in Konstantinopel, dans *Studien zur byzantinischen Kunstgeschichte : Festschrift für H. Hallensleben zum 65. Geburtstag*, hrsg. von B. Borkopp, B. Schellewald, L. Theis, Amsterdam 1995, p. 93-97. Voir depuis N. ASUTAY, Wer erbaute Mermer-Kule?, *Byz.* 72, 2002, p. 270-275.

110. Voir D. BERNICOLAS-HATZOPOULOS, Deux forteresses urbaines à Constantinople pendant la fin du XIVe siècle et la première moitié du XVe siècle, *Revue d'études roumaines d'histoire* 21, 1, 1982, p. 147-149, ici p. 147-148.

111. Voir GANCHOU, L'ultime testament de Géôrgios Goudélès (cité n. 21), p. 348, l. 21-22 (texte), p. 349 (traduction), p. 328 (commentaire).

112. Le premier exemple évoqué dans sa courte étude par BERNICOLAS-HATZOPOULOS, Deux forteresses urbaines (cité n. 110), p. 147-149, n'est autre que celui du palais Notaras qui nous occupe ici, d'après le témoignage de Doukas. Le second ne peut être retenu : si, dans son testament de 1407 le patriarche Matthaios Ier dit bien qu'il avait restauré le monastère constantinopolitain de Charséianitès ainsi que ses propriétés, dont une tour (H. HUNGER, Das Testament des Patriarchen Matthaios I., *BZ* 51, 1958, p. 288-309, ici p. 299, l. 15), cette tour ne se trouvait pas dans la capitale comme le croit l'auteur, mais à l'extérieur de cette dernière. Voir R. ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans : exercice du pouvoir et contrôle du territoire sous les derniers Paléologues (milieu XIVe-milieu du XVe siècle)* (Byzantina Sorbonensia 28), Paris 2014, p. 339 et n. 978.

le poste de *mésazôn*, soit de premier collaborateur de l'empereur[113]. L'un comme l'autre connaissaient bien l'Italie et ses physionomies urbaines, s'étant rendu plusieurs fois dans la péninsule au cours de leur vie, pour y conduire des ambassades officielles, pour affaires, ou simplement pour s'y faire accorder les naturalisations génoises et/ou vénitiennes, pour eux et leurs fils[114].

Or en Italie, si les tours urbaines constituaient pour les grandes familles seigneuriales une manifestation éclatante de leur contrôle sur l'espace de la ville, elles avaient aussi et surtout vocation « non pas à défendre la ville mais à se défendre en ville »[115], contre leurs rivales certes, mais aussi contre le peuple et ses révoltes, nombreuses et régulières à partir du XIIIe siècle. Il est possible qu'à Constantinople le phénomène consistant à flanquer de tours de défense les demeures aristocratiques, apparemment récent, ait été avant tout motivé par le souci des aristocrates byzantins de se prémunir, comme leurs homologues italiens, contre des révoltes urbaines qui avaient vu, en particulier durant la seconde guerre civile (1341-1354), le *dèmos* massacrer les *dynatoi* et piller leurs palais – ainsi en 1345 à Constantinople et l'année suivante à Thessalonique[116] –, des épisodes dont le souvenir constitua longtemps un véritable traumatisme pour les *aristoi*[117].

Sur la vue parisienne de Constantinople, le *palatium chir Luca* est figuré près du rivage de la Corne d'Or, plus précisément en dessous et entre les portes *messis* (Porte Platéa/Unkapanı kapı/Porte impériale n° 2) et *piscaria* (Porte Hikanatissa/Piscaria/Balıkpasarı kapı), plus légèrement décalé vers cette dernière porte. Il est encadré à gauche par le monastère du Christ Pantépoptès *(panda-pofti)*, et à droite par l'église Saint-Pierre-des-Pisans *(sanctus petrus)*, représentée toutefois très au-dessus de lui, et donc beaucoup plus près des remparts maritimes[118]. En 1995, Albrecht Berger avait pour la première

113. Géôrgios Goudélès fut *mésazôn* de 1386 à 1391 au moins : GANCHOU, L'ultime testament de Géôrgios Goudélès (cité n. 21), p. 290-294. Quant à Nikolaos Notaras, qui figure en 1421 parmi les sept témoins du testament de son ancien mentor en affaires (*ibid.*, p. 352), il fut second *mésazôn* à partir de 1406/1409, jusqu'à sa mort en 1423 : GANCHOU, Nikolaos Notaras, *mésengyos* (cité n. 10), p. 174-175.

114. Géôrgios est attesté à Gênes comme ambassadeur de Jean V en 1383 et en 1387, puis en 1402, année où il passe aussi à Venise : GANCHOU, L'ultime testament de Géôrgios Goudélès (cité n. 21), p. 285, 291, 303. Quant à Nikolaos, il sillonne l'Italie continûment entre 1397 et 1399 en qualité d'ambassadeur de Manuel II – Venise, Florence et Sienne sont des étapes sûres – afin d'y recueillir les indulgences pontificales en faveur de Constantinople assiégée : MATSCHKE, *Die Schlacht bei Ankara* (cité n. 108), p. 178-183. On le trouve de nouveau à Gênes et à Venise en 1403 (d'après des documents inédits).

115. Voir Y. BAREL, *La ville médiévale : système social, système urbain*, Grenoble 1977, p. 65.

116. Sur ces explosions populaires urbaines durant la seconde guerre civile, qui disposent d'une abondante bibliographie, citons simplement K. P. MATSCHKE, *Fortschritt und Reaktion in Byzanz im 14. Jh. Konstantinopel in der Bürgerkriegsperiode von 1341-1354*, Berlin 1971, et *Les zélotes : une révolte urbaine à Thessalonique au 14e siècle : le dossier des sources*, trad. des sources sous la dir. de M.-H. Congourdeau (Textes, Dossiers, Documents 18), Paris 2013, en part., p. 16-27 (comparaison entre les révoltes urbaines en Europe occidentale et à Byzance) et p. 167-168 (chronologie des massacres d'aristocrates à Constantinople et Thessalonique).

117. Fin 1371, Dèmètrios Kydônès faisait encore allusion avec horreur dans une lettre au massacre des aristocrates de Thessalonique du printemps 1346 (voir ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans* [cité n. 112], p. 48 n. 184 ; p. 549).

118. Pour l'emplacement de l'église Saint-Pierre-des-Pisans, voir BERGER & BARDILL, The representations of Constantinople (cité n. 84), fig. 2 (carte), p. 27.

fois remarqué que l'emplacement, sur cette vue « buondelmontienne », de ce *palatium chir Luca* flanqué d'une tour, correspondait assez étonnamment à celui de la seule tour urbaine byzantine encore existante à Istanbul : la tour d'Irène[119] (fig. 6)[120]. Cette proposition d'identification[121] a suscité l'intérêt des byzantinistes, qui l'ont accueilli certes prudemment, mais avec une indéniable bienveillance[122].

La tour d'Irène (Eirene Kulesi) versus le *palatium chir Luca*

En sa qualité de construction toujours en place à Istanbul mais remontant indiscutablement à l'époque byzantine, la tour d'Irène, en turc *Eirene Kulesi* (ou *Irini Kulesi*), a eu droit à une entrée spécifique en 1977, dans le monumental *Bildlexikon zur Topographie Istanbuls* de Wolfgang Müller-Wiener. Mais cette entrée figure dans la section « Anonyme Bauten » de l'ouvrage[123] ; on ignore en effet tout de l'histoire byzantine du bâtiment, dont il n'est question dans aucune source. *Eirene Kulesi* se trouve dans l'actuel district d'Istanbul de Fatih, à Eminönü, plus précisément dans le quartier de Mercan[124]. Depuis 1651 au moins – et plus probablement depuis une date comprise entre 1623 et 1640 – cette tour se trouve intégrée dans le Büyük Valide Han (« le grand han de la Validé ») – un imposant caravansérail dont la construction fut ordonnée par Kösem Mahpeyker Sultan, mère des sultans Mehmed IV et Ibrahim[125]. Elle est située à l'angle

119. Berger, Zur Topographie (cité n. 23), p. 158.
120. Photographie de l'auteur (mai 2009).
121. Il est de nouveau question en 1998 du *palatium chir Luca* dans Berger & Bardill, The representations of Constantinople (cité n. 84), p. 9, mais sans que soit évoquée cette fois son identification probable avec la tour d'Irène, quoiqu'il y soit fait mention de Berger, Zur Topographie (*ibid.*, p. 9, n. 17). Les auteurs suggèrent (*ibid.*, p. 9, n. 16) que le palais Notaras du BnF, *NAL* 2383 « se verrait mieux » dans la vue de Constantinople selon Buondelmonti contenue dans le *Vat. Urb.* 277a, f. 131v. Le bâtiment non légendé sur cette vue représente bien une « maison » flanquée d'une tour à gauche, mais la ressemblance n'est guère frappante. La tour est surmontée d'un clocher pointu et fait plutôt penser à une église occidentale campagnarde. Pour une photographie de cette vue, voir Gerola, Le vedute (cité n. 92), entre les p. 250 et 251, Barsanti, Un panorama di Costantinopoli (cité n. 31), fig. 62, p. 185, et Ch. Smith, Cyriacus of Ancona's seven drawings of Hagia Sophia, *The art bulletin* 69, 1, 1987, p. 16-32, ici fig. 15, p. 28.
122. Voir K.-P. Matschke, Der Fall von Konstantinopel 1453 in den Rechnungsbüchern der genuesischen Staatschuldenverwaltung, dans *Πολυπλεύρος νοῦς : miscellanea für Peter Schreiner zu seinem 60. Geburtstag*, hrsg. von C. Scholz & G. Makris (Byzantinisches Archiv 19), Leipzig 2000, p. 204-220, ici p. 215, n. 50 ; Barsanti, Costantinopoli e l'Egeo (cité n. 13), p. 234 et n. 557 ; Effenberger, Die Illustrationen (cité n. 13), p. 41 ; Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 295, n. 2223 ; Ganchou, L'ultime testament de Géôrgios Goudélès (cité n. 21), p. 328-329 ; Effenberger, Polichnion oder Yedikule? (cité n. 84), p. 4 et n. 21 ; Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 166, n. 247 ; Lorenzo Calvi, *Témoignage à propos d'un prêt à Constantin XI pour la défense de Constantinople* – Péra, le 7 août 1453, trad., introd. et notes de Th. Ganchou, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 657-666, ici p. 660, n. 11 et 665, n. 27.
123. Müller-Wiener, *Bildlexikon* (cité n. 101), p. 45 et fig. 21. Ceci étant, A.-M. Schneider lui avait consacré une note circonstanciée dès 1944/45 (voir *infra*, p. 211, n. 147).
124. Pour cette localisation, voir Müller-Wiener, *Bildlexikon* (cité n. 101), carte générale, F 6/10.
125. Si la date précise de la construction du Büyük Valide Han n'est pas connue, elle serait intervenue d'après G. Cantay, Valide Hanı, dans *Dünden bugüne İstanbul ansiklopedisi. 7, Sin-Zül*, Istanbul 1994, p. 362-363, alors que Kösem Mahpeyker Sultan († 1651) détenait le pouvoir sous le règne de son premier fils, Murad IV (1623-1640) de préférence aux périodes où elle l'exerça encore,



Fig. 6 – Eirene Kulesı.

nord-est du complexe, dans la troisième cour occupée par le Sagir Han (fig. 7-8)[126]. On admet généralement que le Büyük Valide Han fut construit sur les restes d'un ancien palais qui avait été édifié vers 1575-1590 par le grand vizir Cerrah Mehmed Paşa : la tour d'Irène aurait été, semble-t-il, intégrée à ce palais avant de l'être dans le Valide Han qui lui succéda[127].

Si la tour d'Irène s'identifie au *palatium chir Luca* de la vue du BnF *NAL* 2383, on comprend maintenant que Doukas ait pu si facilement valider le scénario d'un Loukas Notaras quittant précipitamment sa zone de combat de la Corne d'Or pour rejoindre sa

sous le règne de son second fils, Ibrahim (1640-1648), ou sous celui de son petit-fils Mehmed IV, de 1648 à 1651.
126. Ce plan est reproduit d'après G. Goodwin, *A history of Ottoman architecture*, London 1987², fig. 358, p. 360, orienté au nord, face à la Corne d'Or.
127. D'après le témoignage du xviie siècle d'Evliya Çelebi. Voir *Evliya Çelebi seyahatnamesi, cild. 1-2*, Istanbul 1986, p. 247 : « Kösem Vâlide Sultan hanı ; Bu han önceden Cerrah Mehmed Paşa'nin sarayı idi. Zaman geçip de yıkılınca Kösem Vâlide Sultan altlı üstlü üçyüz odalı, sağlam bir han yaptırmıştır ki İstanbul'da Mahmud Paşa hanı ile bundan başka büyük han yoktur. Bir tarafından dört köşe göklere yükselen bir kulesi vardır » (« Le han de Kösem Valide Sultan. Ce han était autrefois le palais de Cerrah Mehmed Paşa. Lorsque le temps eût passé et qu'il fut détruit, Kösem Valide Sultan construisit un solide han de 300 pièces, et à Istanbul il n'y en a pas de plus grand avec celui de Mahmud Paşa. Sur un côté du han une tour rectangulaire se dresse jusqu'au ciel »). Voir Goodwin, *A history of Ottoman architecture* (cité n. 126), p. 359 ; Cantay, Valide Hanı (cité n. 125), p. 363, et S. Eyice, *Istanbul : petit guide à travers les monuments byzantins et turcs, avec trois plans et 26 planches hors-texte*, Istanbul 1955, p. 26, n° 28 « Han de la Sultane mère ».

demeure fortifiée dans la matinée du 29 mai 1453. En effet, de la Porte impériale/Zindan kapı jusqu'à la tour d'Irène, située dans la VIe région, sur le flanc est de la troisième colline, la distance est à peine de 500 m ![128] Le palais de Loukas Notaras aurait donc été situé au sud-est de la concession vénitienne, qui s'étendait d'ouest en est sur la rive de la Corne d'Or jusqu'à la Porte du Pérama (Zindan kapı), sur 400 m de long, et, dans sa partie la plus large, sur 200 m environ, pour un périmètre englobant à peu près 50 000 m²[129]. Par la même occasion ce palais se serait trouvé également en face de la colonie génoise de Péra/Galata, ce qui ne manque pas d'intérêt au vu du *pedigree* familial des Notaras. Non seulement Loukas avait hérité de son père Nikolaos, outre la citoyenneté génoise, des entrepôts et d'autres biens immobiliers sis dans cette colonie génoise – sans oublier des parts importantes dans la banque publique de cette dernière –, mais il y était né au début des années 1390, époque où sa famille vivait dans le quartier pérote de Lagirio[130]. En janvier/février 1453, le *basileus* Constantin XI, au lieu de recevoir aux Blachernes un consortium de bourgeois génois de Péra auxquels il devait remettre en gage un rubis balais contre un prêt important visant à financer la mise en défense de la ville impériale, le confia à Notaras pour qu'il organise la transaction dans sa propre demeure. La proximité géographique entre le palais de Notaras et la colonie génoise, bien plus éloignée des Blachernes, aurait-elle été l'une des raisons d'un tel choix[131] ?

La localisation, sur la vue de Buondelmonti, d'un *palatium chir Luca* qui correspondrait à l'emplacement de la tour d'Irène est satisfaisante, on l'a vu plus haut, par rapport à la partie supérieure de cette vue, que ce soit en fonction des portes de la Corne d'Or qui l'encadrent au nord que des monuments qui l'enserrent à l'ouest comme à l'est, sur une ligne en forme de croissant descendant jusqu'au palais Notaras depuis Sainte-Marie des Vlachernes *(vlacherna)* jusqu'au Christ Pantépoptès *(panda-pofti)*, puis remontant de Saint-Pierre *(sanctus Petrus)* jusqu'à Saint-Dèmètrios *(sanctus demetrius)*. Au sud-est du *palatium chir Luca*, elle se trouve également justifiée par rapport à Sainte-Sophie – quoique cette dernière soit montrée en dessous du *palatium* Notaras alors qu'avec une orientation de 35° l'un et l'autre sont sur une même ligne –, mais aussi par rapport aux deux colonnes qui figurent entre le palais Notaras et la basilique, celles de Constantin

128. PHILIPPIDES et HANAK, *The Siege* (cité n. 14), p. 259, sont d'une opinion similaire : « it becomes understandable how Notaras was able to reach his house during the sack. He had been in charge of the sea walls and his house was in the same distric. » À ceci près que pour eux, les « sea walls » sont ceux de la mer de Marmara/Propontide, alors qu'ils signalent bien ailleurs (*ibid.*, p. 268) que Notaras était en charge « of the Imperial Gate ». En effet, ne connaissant pas la vue du BnF *NAL* 2383 qui figure le palais Notaras près de la Corne d'Or, ils en sont restés à la bévue de Mordtmann qui le situait sur les remparts de la Marmara (voir *supra*, n. 11 et 14). Cela montre néanmoins qu'ils croient à l'existence d'une Porte impériale sur la Marmara, non attestée par ailleurs, tout en signalant *aussi*, dans leur liste des défenseurs (*ibid.*, p. 574), une « Imperial Gate » sur la Corne d'Or, entre « Phanarion Gate » et « Hagia Theodosia Gate », ce qui est de toute façon exclu. Il est vrai que dans un ouvrage qui se présente comme une somme sur la chute de Constantinople de 1453, on ne trouve aucun essai d'identification entre portes byzantines et portes ottomanes.

129. Voir *supra*, n. 49, d'après BERGER, Zur Topographie (cité n. 23), p. 159.

130. Voir en dernier lieu GANCHOU, Le rachat des Notaras (cité n. 9), p. 162-164, et ID., Nikolaos Notaras, *mésengyos* (cité n. 10), p. 179. L'information selon laquelle Loukas serait né à Péra et non à Constantinople provient d'un document génois inédit.

131. Voir références *supra*, n. 17.

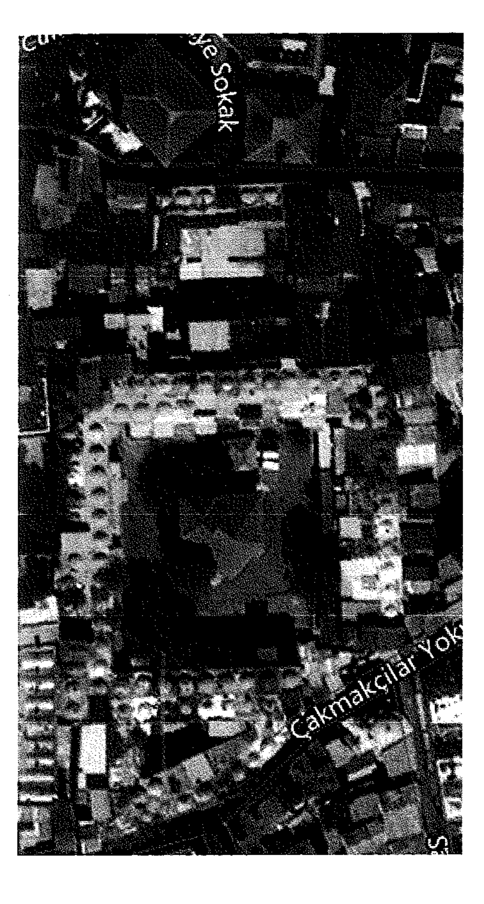


Fig. 7 – Google earth, Valide Han.

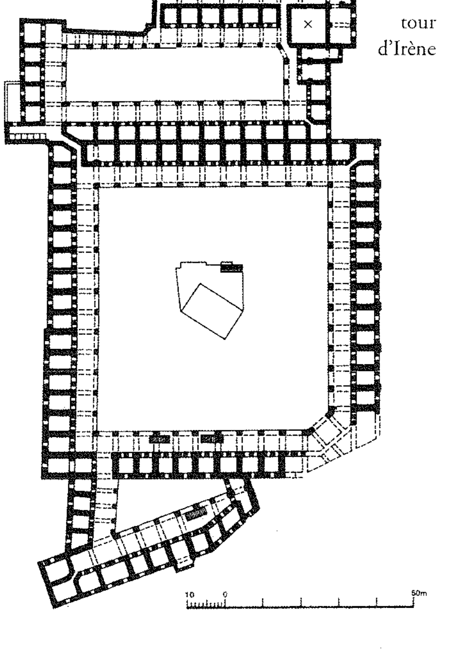


Fig. 8 – Plan du Büyük Valide Han.

(colona crucis) et de Justinien *(colona Iustiniani)*, qui sont effectivement toutes les deux au sud-est de la tour d'Irène. Au sud-ouest du *palatium chir Luca*, le Christ Pantokratôr *(pando-cratora)* est bien figuré en dessous de ce dernier, légèrement décalé à l'ouest. Cependant, ce monastère est considérablement plus décalé à l'ouest de la tour d'Irène, puisque 1,2 km environ les sépare ! Il est évident que le dessinateur a rencontré quelques difficultés à placer les monuments les uns par rapport aux autres dans la zone considérée.

Si l'on compare, sur la vue et sur la carte moderne qui lui correspond – c'est-à-dire orientée à 35° vers la droite –, le quadrilatère formé par le Pantépoptès, Saint-Jean de Pétra *(s. Iohannes de petra)*, les Saints-Apôtres *(apostoli)* et le Pantokratôr, on se rend compte que Saint-Jean-de-Pétra, effectivement situé au sud-est de Tekfur Sarayı *(palacii)*, au sud-ouest du Pantépoptès, et au nord-ouest des Saints-Apôtres, était aussi nettement au nord-ouest du Pantokratôr, et non au sud-ouest, comme le montre la vue. La forme stéréotypée de Constantinople qu'imposaient au dessinateur ses modèles « buondelmontiens », celle d'un triangle déjà trop étroit en largeur au nord et se rétrécissant encore progressivement vers le sud, l'obligeait de toute façon à de sérieuses distorsions. Il pouvait par exemple

placer correctement sur la vue quatre ou cinq monuments les uns par rapport aux autres, à gauche, et faire de même à droite, mais ces deux ensembles distincts ne se trouvaient plus ensuite forcément en perspective l'un par rapport à l'autre. Ainsi l'orientation erronée qu'il a donnée à l'Hippodrome l'a-t-elle obligé à placer Saint-Jean du Dihippion – par ailleurs surdimensionné – exagérément proche à l'est du Pantokratôr et des Saints-Apôtres – tout en étant correctement figuré aux *carceres* de l'Hippodrome –, alors qu'il se trouvait respectivement à 2,2 km du Pantokratôr et à 2,7 km des Saints-Apôtres[132]. Au reste, le choix très naturel de représenter le plus possible de monuments du vieux centre politique de la capitale autour de Sainte-Sophie et de l'Hippodrome, avec la figuration des colonnes honorifiques de Constantin et de Justinien ainsi que Saint-Jean du Dihippion, obligeait nécessairement le dessinateur à hypertrophier la représentation de cet ensemble. En largeur, de la Porte Saint-Romain, sur la muraille terrestre, aux remparts maritimes de la Marmara à hauteur de l'Hodigitria *(digitria)*, la distance était de 5,7 km et le centre historique, entre la colonne de Constantin et les remparts maritimes de la Marmara, n'en occupait à l'est que 1,1 km, soit un peu moins de 20 %. Or on constate sur la vue que, du Dihippion à l'Hodigitria et aux murailles maritimes, ce centre politique occupe près de la moitié de la largeur de la ville.

Ces distorsions sont également très manifestes vers le bas du triangle de la vue. Le dessinateur a figuré Sainte-Marthe *(sancta marta)* certes au sud-ouest de la Porte Saint-Romain, mais beaucoup trop proche de la muraille terrestre, puisqu'elle en était tout de même distante de 1,6 km environ[133]. Il la montre assez proche également du triangle que forment trois établissements religieux de la pointe sud de la ville, Saint-André-en-Krisei, Sainte-Marie Péribleptos *(perilepto)* et Saint-Jean-Baptiste de Stoudios *(sanctus Iohannes de studio)*. Or Sainte-Marthe était tout de même distante de la Péribleptos de quelque 2,2 km. Quant aux deux colonnes anonymes de part et d'autre du Lykos, celles d'Arcadius et de Théodose, qui répondent aux deux colonnes au nord-est de Constantin *(colona crucis)* et Justinien *(colona Iustiniani)*, si le cartographe a eu le souci de leur donner un espacement supérieur à celui qui sépare les deux premières (respectivement 1,6 km et 600 m), la distance entre la colonne d'Arcadius et la Péribleptos, qui apparaît si courte sur la vue, est en réalité de 1,2 km, une distance égale par ailleurs à celle qui sépare la colonne de Théodose des Saints-Serge-et-Bacchus. Enfin, ayant tenu à faire figurer la colonne de Michel VIII *(hic constantinus genuflexo ante angelum)*[134], édifiée devant les Saints-Apôtres, il lui donne des dimensions si imposantes que, au lieu de la « coller » au plus près de ce monastère comme de juste, il en fait un monument à égale distance entre Pantépoptès,

132. Sur ce monument non légendé, voir *supra*, n. 105. En toute rigueur, le dessinateur aurait dû le figurer entre la colonne de Constantin et celle de Justinien.

133. Ceci dit, si l'emplacement de Sainte-Marthe a pu être déterminé grâce aux témoignages des voyageurs russes – par rapport aux établissements voisins des Saints-Apôtres et de Lips –, il ne peut l'être que de manière assez approximative. Voir V. Laurent, Kyra Martha : essai de topographie byzantine, *ÉO* 38, 1939, p. 296-320, ici p. 311-320 ; Majeska, *Russian travelers* (cité n. 24), p. 306-307, et carte p. [464 ; 467] (« Convent of Kyra Martha », n° 33) ; Kidonopoulos, *Bauten* (cité n. 96), p. 289 (Karte II, Klöster ; « d. Kyra Martha », n° 19). Il est à cet égard pour le moins curieux que le dessinateur de la vue ait choisi de placer *sancta marta* à hauteur du Lykos alors que l'on considère que ce monastère en était distant de 400 m au moins au nord-est, l'établissement religieux de plus proche du Lykos étant plutôt celui de Lips, non représenté sur la vue.

134. Voir *supra*, n. 105.

Pantokratôr, Saints-Apôtres, Saint-Jean de Pétra – qui plus est au-dessus de ce dernier, alors qu'elle aurait dû être figurée en dessous. Or cette colonne était respectivement distante de ces trois derniers monastères de 700 m, 500 m et 1,2 km.

Ces quelques exemples, s'ils donnent la mesure des difficultés rencontrées par un dessinateur contraint au cadre formaté des vues de Constantinople « buondelmontiennes » traditionnelles, invitent à ne pas se montrer trop sourcilleux quant à une parfaite superposition de la Tour d'Irène et du *palatium chir Luca*. La distance entre le Pantokratôr et la tour d'Irène, certes très notable en comparaison de celle que la vue offre entre ce même monastère et le palais Notaras, ne saurait à cet égard constituer un argument sérieux pour rejeter l'identification proposée par Albrecht Berger.

Eirene Kulesi : la tour d'Irène depuis l'époque ottomane

La première mention que nous ayons de la tour d'Irène est fort tardive, puisqu'elle date selon toute vraisemblance de 1550/51, du second séjour que fit, dans la capitale ottomane de Soliman le Magnifique, le voyageur et philologue français Pierre Gilles (1489-1555) :

Puis j'aperçus une tour élevée [...] *située sur le flanc de la troisième colline qui penche au nord-est, carrée, que l'on appelle encore communément Irène.*[135]

À l'époque où Pierre Gilles vit la tour d'Irène, elle se trouvait isolée : elle n'était alors ni accolée, ni encore englobée dans un autre bâtiment, puisque le palais du grand vizir Cerrah Mehmed Paşa, antérieur au Valide Han, ne fut construit qu'entre 1575 et 1590 environ. Il faut donc en conclure que si elle s'identifie bien à l'ancienne tour du palais Notaras, ce dernier avait été entre-temps rasé. Le voyageur français décrit la tour non seulement de forme carrée, mais comme étant particulièrement « élevée » *(turrim excelsam)*. Nous avons la chance de pouvoir nous en assurer grâce à une représentation graphique contemporaine d'une qualité exceptionnelle : la feuille 9 du célèbre panorama de Constantinople dû au graveur et peintre dano-germanique Melchior Lorichs, dessiné en 1559 à partir de Péra/Galata[136]. La minutie, la précision de détails avec laquelle ce peintre a représenté structures

135. Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 397, d'après *Petri Gylli de topographia Constantinopoleos et de illius antiquitatibus libri quatuor, ad reverendiss. et illustriss. D. Georgium Cardinalem Armaïgnacum*, Lugduni 1561, p. 164 : *deinde adverti turrim excelsam* [...] *sitam in latere tertii collis vergente ad ortum aestiuum, quadratam, Hyrenem etiamnum vulgo appellatam*. Il est délicat de dater précisément la vision de la tour d'Irène par Pierre Gilles, car il fut à Istanbul deux fois, entre la fin de 1544 et le début de 1548, puis de l'automne 1550 à la fin de 1551.

136. De dimensions imposantes (1145 × 45 cm), ce panorama est dessiné sur vingt et une feuilles à l'encre brune et noire et à l'aquarelle. Melchior Lorichs (ou Lorck) le mit au point dès son retour en Europe occidentale, probablement à Vienne – il est actuellement conservé à l'université de Leyde – après un séjour de trois années et demie passé à Istanbul, où il était attaché à l'ambassade de l'Empire germanique. Pour des fac-similés de son panorama, depuis l'édition vieillie de E. Oberhummer, *Konstantinopel unter Sultan Suleiman dem Grossen, aufgenommen im Jahre 1559 durch Melchior Lorichs aus Flensburg, mit 22 Tafeln in Lichtdrick und 17 Textbildern*, München 1902, voir celle, luxueuse mais rare, de S. Yerasimos & C. Mango, *Melchior Lorichs' panorama of Istanbul, 1559*, Bern 1999. On trouvera également les reproductions de ses vingt et une feuilles dans Cristoforo Buondelmonti, *Liber insularum Archipelagi* (cité n. 13), p. [96]-[100]. Sur l'élaboration même du panorama par Lorichs, on dispose de l'impressionnante étude de N. Westbrook, K. R. Dark, R. Van Meeuwen,

byzantines anciennes et structures ottomanes contemporaines sur son panorama, ainsi que son souci de restituer leurs justes proportions, permettent ainsi de disposer d'une illustration saisissante de la tour d'Irène telle que la vit et la décrivit Pierre Gilles.

Cette feuille 9 présente, vue de Péra, la section de la Corne d'Or allant approximativement de Balıkpazarı kapı à Zindan kapı (fig. 9)[137]. Quatre monuments proches les uns des autres se distinguent particulièrement. À l'extrémité gauche, sur la muraille maritime, on distingue la grande tour carrée qui porte l'insolite inscription « der Kayserin gefangene Thurm », dont on a vu qu'elle s'identifie à la tour des Francs[138], celle-là même où, selon la seconde version de Doukas, Notaras se serait réfugié avec Orhan avant de se rendre à ses assaillants. Juste au-dessus, sans inscription, se dresse la tour d'Irène, elle aussi carrée. Effectivement elle apparaît très élevée, comme l'a rapporté Pierre Gilles, et surmontée d'un court toit pointu. À sa droite, on reconnaît dans le bâtiment surmonté d'un impressionnant toit pyramidal irrégulier la mosquée d'Atik İbrahim Paşa, édifiée entre 1492 et 1494, tandis qu'au fond se profile la massive silhouette de la mosquée de Bayezid.

Le panorama d'Istanbul dessiné par Lorichs est considéré comme la représentation graphique de la ville la plus précise avant l'invention du panorama photographique. À ce titre il est intéressant de confronter sa feuille 9 avec la section correspondante du panorama photographique de la capitale ottomane réalisé par le fameux photographe français d'origine syrienne Pascal Sebah, entre 1872 et 1875 (fig. 10)[139]. À l'exception de la tour des Francs de la muraille maritime, entre-temps disparue, on y reconnaît sans peine, au fond, Bayezid Camii, absolument identique, et au premier plan la tour d'Irène ainsi qu'Atik İbrahim Paşa Camii, avec, entre les deux, le Valide Han, qui masque désormais la base de la tour. On constate toutefois que tour d'Irène et Atik İbrahim Paşa Camii ont quelque peu changé d'aspect en plus de trois siècles. La mosquée n'est plus surmontée de son spectaculaire toit pyramidal irrégulier, mais désormais d'un toit bas plus traditionnel, à quatre pentes – qui est toujours le sien aujourd'hui[140] –, tandis que la tour d'Irène semble avoir perdu pour le moins près de la moitié de sa hauteur. Cependant, force est de constater que dans les deux images, la taille respective de ces deux bâtiments présente le même différentiel très net en faveur de la tour d'Irène. Est-ce à dire que Lorichs aurait exagéré considérablement à la fois la hauteur de la tour d'Irène

Constructing Melchior Lorichs's "Panorama of Constantinople", *Journal of the Society of architectural historians* 69, 1, 2010, p. 62-87.

137. L'image de cette feuille 9 provient du site internet *Constructing Melchior Lorichs's Panorama of Istanbul, 1559* : https://get.google.com/albumarchive/101885177289635488458/album/AF1QipO4j6VUpOF7c3qv82TwFMWPTGAdNsYrhKSZcWgX, page consultée le 8 juin 2017. Outre les ouvrages cités à la note précédente, le lecteur la trouvera reproduite dans W. Müller-Wiener, *Die Häfen von Byzantion, Konstantinupolis, Istanbul*, Tübingen 1994, p. 59, fig. 39, et surtout, en grand format, dans *From Byzantion to Istanbul : 8000 years of a Capital, June 5 - September 4, 2010*, scientific ed. of catalog R. Cormack, K. Durak, B. Pitarakis, Istanbul 2010, ill. nº 468, p. 422 ; Cristoforo Buondelmonti, *Liber insularum Archipelagi* (cité n. 13), p. [99], ill. 20.

138. Voir *supra*, n. 46-47, et fig. 2 montrant la *turris francorum* du Buondelmonti de Düsseldorf.

139. P. Sébah, Panorama de Constantinople pris de la tour de Galata (détail), dans *Collections numérisées de la Bibliothèque de l'INHA. Collections : Photographies, Fonds Pascal Sébah (1823-1886)*, http://bibliotheque-numerique.inha.fr/viewer/18018/?offset=7#page=6&viewer=picture, page consultée le 8 juin 2017.

140. Voir *supra*, fig. 7, et *infra*, fig. 14.

et l'ampleur du toit d'Atik İbrahim Paşa Camii ? Ou doit-on admettre que la tour et le toit de la mosquée auraient entre-temps rapetissé dans les mêmes proportions ? Ce que l'on a dit du souci de Lorichs de restituer les justes proportions des bâtiments invite déjà à préférer cette seconde solution. Mais il faut surtout prendre en compte l'aspect de la façade de la mosquée entre 1559 et 1875. Si le toit d'Atik İbrahim Paşa Camii a pu subir des modifications – et de fait il en a subi car l'histoire de cette mosquée, assez bien connue, a été émaillée de nombre d'incendies, aussi fréquents et réguliers, qui ont nécessité des remaniements périodiques[141] –, il n'en a pas été de même de la hauteur de sa façade, qui, elle, est restée inchangée. Or, en traçant sur la vue de Lorichs une ligne partant de la naissance du toit de la mosquée et rejoignant la tour d'Irène, ligne correspondant sur la photographie à la couverture du Valide Han, on peut effectivement constater que la tour a perdu notablement en hauteur.

Lorichs n'a de toute façon nullement exagéré l'aspect pyramidal du toit d'Atik İbrahim Paşa Camii. On en veut pour preuve un détail de la feuille I d'un autre panorama, anonyme celui-là, réalisé postérieurement à celui de Lorichs, puisque daté, sans plus de précision, du dernier tiers du xvie siècle (fig. 11)[142]. Si la façade de la mosquée présente toujours, dans la partie droite, le corps avancé caractéristique déjà remarqué dans le dessin de Lorichs – quoique les poutres qui soutenaient là cette portion du toit, ici en encorbellement, aient déjà disparu –, le toit lui-même conserve le même aspect pyramidal très élevé. Surtout, il en est de même pour la tour d'Irène, identique dans sa hauteur à sa représentation dans le dessin de Lorichs, jusque dans le modeste toit pointu qui la couronne. Seul changement notable, la base de la tour est cette fois masquée par un ensemble de nouveaux bâtiments dans lequel on doit forcément reconnaître le palais du grand vizir Cerrah Mehmed Paşa, bâti entre 1575 et 1590 et rasé lors de la construction du Valide Han, entre 1623 et 1640[143]. Notons à ce propos que ce palais, imposant, dépassait en élévation le Valide Han qui devait lui succéder.

141. Müller-Wiener, *Bildlexikon* (cité n. 101), p. 376-377. L'auteur cite les incendies répertoriés formellement en 1660, 1688, 1718 et peut-être 1726, mais ils frappèrent aussi la mosquée dès le xvie siècle. Voir İ. Aydın Yüksel, Çandarlı İbrahim Paşa camii ve medresesi, dans *Dünden bugüne İstanbul ansiklopedisi. 2, Bak-Dar*, Istanbul 1994, p. 468. Son bâtisseur, le grand vizir İbrahim Paşa († 1499), de son nom complet Çandarlı İbrahim Paşa, dit « le jeune », était le fils du célèbre grand vizir Çandarlı Halil Paşa, exécuté par Mehmed II à l'issue de la prise de Constantinople en juin 1453.

142. BnF, Estampes B 10, Réserve, rouleau. Image reproduite d'après *Byzance retrouvée : érudits et voyageurs français (xvie-xviiie siècles) : chapelle de la Sorbonne, Paris, 13 août-2 septembre, 2001*, sous la dir. de M.-F. Auzépy et J.-P. Grélois, Paris 2001, fig. 1, p. 22 (planche I). Voir la reproduction des 5 feuilles constituant ce panorama, dans *ibid.*, section des planches, p. II-III.

143. La représentation du palais de Cerrah Mehmed Paşa († 1604) confirmerait donc la datation de ce panorama « du dernier tiers du xvie siècle ». Un autre élément permettait déjà d'en placer l'exécution postérieurement à 1564, puisqu'y figure Rüstem Paşa Camii (indiquée par la lettre O), qui fut achevée cette année-là, trois ans après la mort de son commanditaire (D. Kuban, Rüstem Paşa Camii, dans *Dünden bugüne İstanbul ansiklopedisi. 6, Mut-Sin*, Istanbul 1994, p. 371-373 ; Müller-Wiener, *Bildlexikon* [cité n. 101], p. 454-455). La présence de ces deux bâtiments interdit de considérer ce panorama anonyme comme dépendant de celui de Lorichs – dont on peut douter d'ailleurs qu'il ait été connu avant d'être redécouvert à l'université de Leyde. Il émane sans doute d'un dessinateur français, à une époque où exécuter un panorama depuis les hauteurs de Péra était un *topos* pour les artistes occidentaux : peintres et dessinateurs attachés aux diverses légations n'avaient qu'à se poster sur les toits des ambassades pour croquer la Corne d'Or.

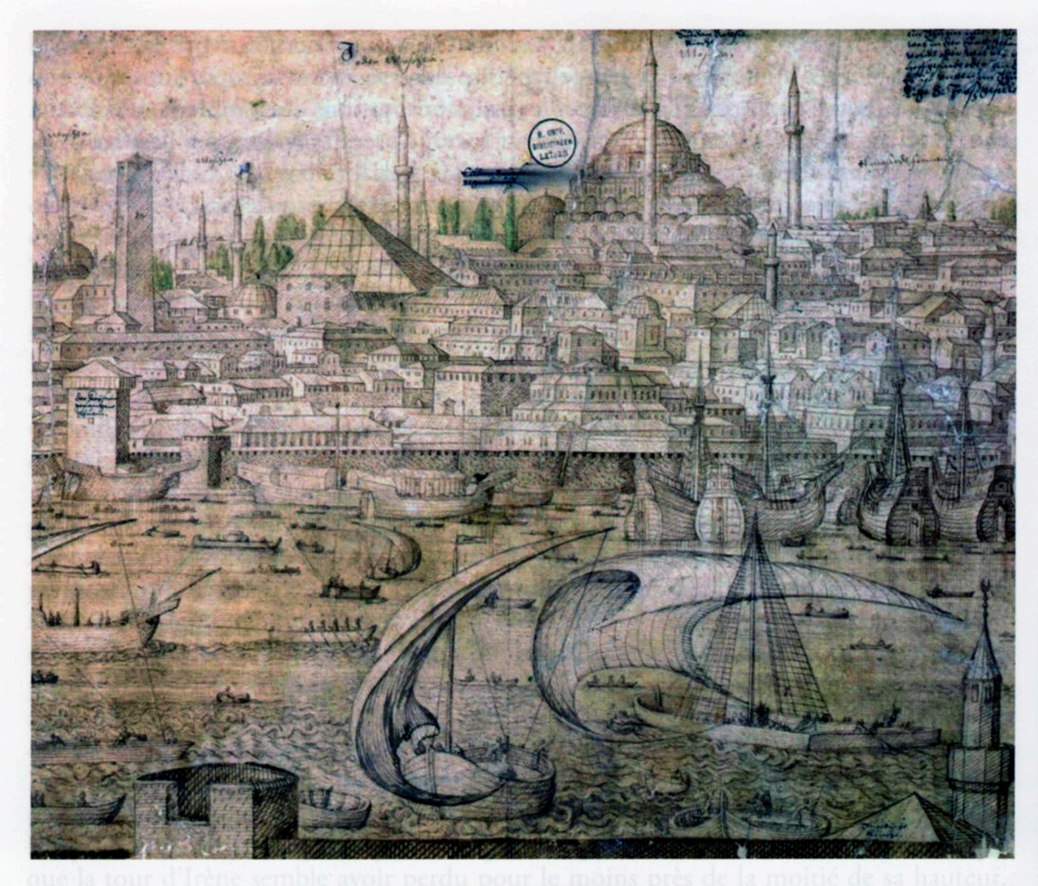


Fig. 9 – Détail panorama Lorichs.

Du côté ottoman, on dispose aussi d'une représentation ancienne de la tour d'Irène. Elle est même de vingt années antérieure au panorama de Lorichs, puisqu'elle date de 1537. Il s'agit de la célèbre miniature d'Istanbul réalisée par Matrakçı Nasuh (fig. 12-13) [144]. On y voit distinctement la tour, avec à sa gauche Atik İbrahim Paşa Camii. Comme chez Lorichs, la tour est isolée et sans adjonction d'un bâtiment annexe, et elle est coiffée du même petit toit pointu. Quant à Atik İbrahim Paşa Camii, elle est également surmontée de son imposant toit pyramidal. Bien entendu, même si la tour d'Irène dépasse là encore en hauteur la mosquée, on ne saurait se fier à cette représentation – qui n'a pas la prétention à une restitution « photographique » des bâtiments d'Istanbul – pour se faire une idée satisfaisante de son élévation.

Sur ce point, cependant, la comparaison des panoramas de Lorichs et du dessinateur français anonyme avec la photographie de Pascal Sebah est claire : la tour d'Irène a d'évidence été amputée de plusieurs mètres entre le XVII[e] et le XIX[e] siècle, sans qu'il

144. Reproduction d'après *From Byzantion to Istanbul* (cité n. 137), p. 315, fig. 1.



Fig. 10 – Détail Panorama Sebah.

soit possible de fixer plus précisément la date de cette amputation, ni la raison de cette dernière[145]. Est-ce l'action d'un tremblement de terre, ou doit-on penser qu'elle aurait été

145. Peut-être une recherche systématique dans les fonds d'estampes des bibliothèques européennes permettrait-elle de la fixer plus précisément. Cette amputation manifeste de la tour d'Irène est très peu relevée dans l'historiographie. Parmi les byzantinistes, seul Albrecht Berger l'a toujours soutenue, parlant de l'actuelle tour d'Irène comme d'un « Turmstumpf » (Berger, *Untersuchungen zu den Patria* [cité n. 97], p. 506), ou de son « erhaltene Stumpf » (Id., Zur Topographie [cité n. 23], p. 158). Voir aussi Id., Eirene Kulesi, *Dünden bugüne İstanbul ansiklopedisi. 3, Dar-Has*, Istanbul 1994, p. 146 : « Fakat, 1559-1561 arasında Melchior Loch tarafından yapılan panoramik tablodan edinilen izlenime göre, ilk yüksekliğinin daha fazla olduğu düş*ünülmektedir* ». Mais C. Gurlitt, *Die Baukunst Konstantinopels. 1*, Berlin 1912, p. 51, évoquait déjà en son temps « einen mächtigen rechteckigen Turm, der auch auf Lorichs Zeichnung erscheint, dort freilich anscheinend um ein Geschoß höher und daher schlanker ».

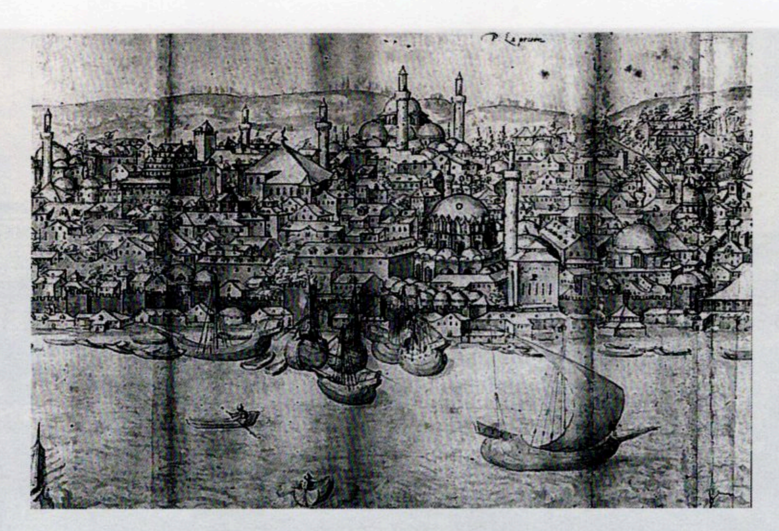


Fig. 11 – Détail panorama anonyme.

« raccourcie » intentionnellement ? Il est possible en effet qu'elle ait fini par menacer ruine et que, lors de la construction du Valide Han entre 1623 et 1640, on jugea préférable de prévenir sa chute en sacrifiant son niveau supérieur, afin qu'il ne s'écroule pas sur la nouvelle construction[146]. C'est en tout cas à cette époque que la coupole à côtes qui couronne encore actuellement la tour aurait été ajoutée, de même que les murs de la salle qu'elle abrite furent alors ornés de motifs floraux peints, ce qui laisse à penser qu'il s'agissait d'une salle d'apparat à l'époque de Kösem Mahpeyker Sultan[147]. Il apparaît que

Pour Goodwin, *A history of Ottoman architecture* (cité n. 126), p. 359, « at its corner is a square Byzantine tower much reduced in height but still large ». S. Ercan, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi : İrene Kulesi [A middle-Byzantine tower in İstanbul : the Irene Tower]*, mémoire de master, université des techniques d'Istanbul (İstanbul Teknik Üniversitesi), 2012, p. 55-57, consacre un long développement un peu tortueux à la question – en comparant également les vues de Lorichs et Matrakçi à des photographies anciennes –, au terme duquel elle finit tout de même par admettre également la possibilité de cette amputation. Parmi les éléments architecturaux qui militeraient en ce sens, deux sont à souligner. Tout d'abord l'interruption brutale de l'escalier ménagé dans l'épaisseur du mur qui assurait la circulation entre les étages : la démolition de la partie supérieure de la tour lui aurait fait perdre son utilité (*ibid.*, p. 37). En second lieu, le fait que si les murs de la tour présentent une alternance régulière de rangées de briques et de rangées de pierre (4 à 5 rangées de pierres et 4 à 5 de briques), la partie haute de la structure, composée d'une rangée de 13 à 18 briques, est précisément la seule où cet ordre est rompu (*ibid.*, p. 73).

146. Ne connaissant pas le panorama anonyme parisien (voir *infra*, n. 189), Ercan, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi* (cité n. 145), p. 53, a proposé de placer cette amputation de la tour dans le cadre de la construction du palais de Cerrah Mehmed Paşa, ce qu'infirme ce panorama.

147. Berger, Eirene Kulesi (cité n. 145), p. 146, avait déjà suggéré que la coupole à côtes devait dater de la construction du Valide Han : « Kubbesel çati kemeri, büyük olasılıkla, kule Valide Hanı'nın içine alındıktan sonra eklemiştir », de même avant lui A. M. Schneider, Byzantinische Zeit. İstanbul und Umgebung, col. 71-81, dans Fund- und Forschungsbericht Türkei 1943, *Archäologischer Anzeiger* 59/60, 1944/45, col. 33-81, ici col. 78 : « Das Turminnnere ist in türkischer Zeit als Kuppelsaal eingerichtet worden. » Sur des bases stylistiques, Ercan, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi* (cité n. 145), p. 87 et p. 90, a confirmé cette datation, en comparant coupoles à côtes paléologues – telle

Fig. 12 – Miniature de Matrakçı.



Fig. 13 – Détail de la tour.

la Validé cachait ses trésors dans le han : il est fort probable qu'elle les ait fait garder plus précisément dans la tour d'Irène[148].

celle de Saint-Sauveur-in-Chora – et coupoles à côtes ottomanes. Le dôme d'Eirene Kulesi n'est pas visible de l'extérieur : son extrados est surmonté d'un remplissage de terre et les murs périmétriques s'élèvent bien au-dessus, rendant indécelable sa forme hémisphérique. Voir une photographie de cette coupole, découpée en 24 côtes (*ibid.*, p. 24, fig. 2.25) et le tracé de son emplacement au sommet de la tour (*ibid.*, p. 81, fig. 4.9). Elle a un diamètre de 7,35 m et sa hauteur est de 3,70 m (*ibid.*, p. 22-23). Pour l'ornementation à motifs floraux de cette salle à coupole et sa datation, voir *ibid.*, p. 87-88 (et photographie p. 38, fig. 2.43 et 2.44). Pour sa fonction d'apparat, voir *ibid.*, p. 93.

148. *Ibid.*, p. 54, 85 et 93 (d'après le témoignage du contemporain Mustafa Naima, auteur d'annales de l'Empire ottoman de 1591 à 1659).

L'aspect d'*Eirene Kulesi* a peu changé depuis l'érection du Valide Han, comme en témoignent nombre de photographies du XIXe siècle, telle ce détail d'un panorama réalisé en 1854 par le Britannique James Robertson sur papier salé[149] (fig. 14). Au cours de cette période, le Valide Han a cependant enregistré un net déclin dans sa fonction de caravansérail, au point que le Sagir Han, qui enserre la tour, était totalement désaffecté dans les dernières décennies de l'Empire ottoman. Une photographie anonyme prise autour de 1900 témoigne de cet abandon[150] (fig. 15). Dans son dépouillement, elle permet néanmoins d'apprécier l'articulation entre la structure de cette tour byzantine et celle du han qui l'étreint, mieux en tout cas qu'on ne peut le faire actuellement. En effet, depuis les années 1950 l'activité économique a certes repris au Valide Han, avec la vente progressive des cellules de l'ancien caravansérail à des particuliers ; mais les marchands et les magasins de jadis ont été remplacés par des artisans et des ateliers, en une occupation anarchique et sauvage qui a profondément dénaturé cet ensemble historique et le détériore chaque jour davantage, en raison notamment d'une multiplication alarmante des constructions illégales[151]. La zone de la troisième cour, celle du Sagir Han et de la tour d'Irène, est de surcroît la plus gangrenée par ces constructions parasites (fig. 16[152] ; fig. 17[153]).

La tour d'Irène : une construction d'époque médiobyzantine

Dans ces conditions, on n'en mesure que mieux les difficultés rencontrées par Sevcan Ercan pour l'élaboration du remarquable mémoire d'histoire de l'architecture qu'elle a

149. Reproduction d'après B. Öztuncay, *The photographers of Constantinople : pioneers, studios and artists from 19th-century Istanbul. 1*, Istanbul 2003, p. 127, fig. 112 (Galata Bride section of a 12-frame Istanbul Panorama taken from Beyazit Tower in May 1854. James Robertson, salt print). On distingue, à gauche de la tour, la mosquée d'Atik İbrahim Paşa et son minaret.

150. Reproduction tirée du site : The Byzantine Legacy, http://www.thebyzantinelegacy.com/eirene-tower (troisième photo), page consultée le 8 juin 2017.

151. Ercan, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi* (cité n. 145), p. 60, p. 92-93. L'auteur ne manque pas de remercier le contremaître en charge de l'atelier de fabrication installé dans la tour d'Irène, pour lui en avoir facilité l'accès (*ibid.*, p. VI). En 1998, les étages supérieurs de la tour abritaient un atelier fabriquant des robinets. Dès 1955, Eyice, *Istanbul : petit guide* (cité n. 127), p. 26 (nº 28 « Han de la Sultane mère »), déplorait que « des constructions parasites d'un aspect hideux cachent la disposition architecturale de Valide Han ». Pourtant, dès 1951 et l'établissement d'un haut conseil pour la supervision des sites et monuments historiques d'Istanbul, la tour d'Irène et le complexe du Büyük Valide Han ont été placés sous protection, et classés monuments historiques le 10 avril 1982 : *The history of the hans & BVH*, dans *Büyük Valide Han : a study of place-making on Istanbul*, http://buyukvalidehan.yildiz.edu.tr/thehistory.html, page consultée le 8 juin 2017.

152. Reproduction d'une photographie de C. Cangül, *St Irene Kulesi*, https://www.flickr.com/photos/caner/15399069737, page consultée le 8 juin 2017.

153. Reproduction tirée du site de P. Van der Gaauw, *Buyuk Valide Han : historic heritage as an urban regenerator*, 2013, uuid:7b163803-f05b-4916-8141-d96ec1161410, presentation_p5.pdf, p. 12, page consultée le 8 juin 2017. Il s'agit d'un projet de restructuration urbanistique du Valide Han qui fait toutefois peu de cas de sa conservation patrimoniale. Les projets du genre fleurissent ces dernières années. Il est vrai que les toits du Valide Han, en raison de la vue unique qu'ils offrent sur la Corne d'Or et le Bosphore, sont devenus très prisés des jeunes Stambouliotes, l'endroit où se faire photographier. Au premier plan de la vue panoramique, la mosquée Valide Han Iranlihar Mescidi, récente, dans la 2e cour.



Fig. 14 – Détail Robertson.

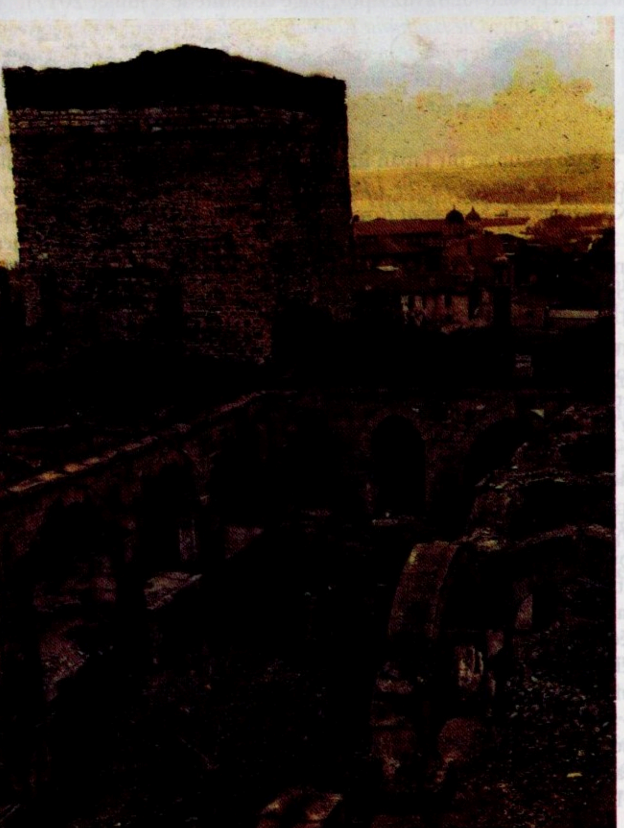


Fig. 15 – Sagir Han désaffecté 1900.

récemment consacré à la tour d'Irène[154]. Ce n'est pas, par exemple, le moindre mérite de ce travail que de nous donner enfin les dimensions exactes de la tour. Traditionnellement créditée de 27 m de haut pour 12 m de côté[155], elle mesure en réalité 17 m environ – 16,86 m précisément – et se présente sous la forme d'un quadrilatère de 10,16 m de côté, soit un périmètre de 40,64 m. L'intérieur de la tour mesure 7 × 7 m, avec une épaisseur des murs de 1,50 m[156].

La datation de l'époque byzantine, puis progressivement médiobyzantine, de la tour d'Irène, a toujours fait l'objet d'un consensus, sur la base de sa technique de maçonnerie caractéristique alternant assises de pierres équarries et assises de briques[157]. L'étude de Sevcan Ercan confirme pleinement cette datation, au terme d'une analyse minutieuse et d'une grande technicité dont on ne peut donner ici que les résultats principaux. Assises de pierres et de briques se succèdent horizontalement sur les murs, généralement 4 rangées de

154. Ercan, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi* (cité n. 145). Il va de soi que les aspects forcément très techniques de ce travail lié à sa spécialisation n'ont pas été repris en détail dans la présente étude, d'autant que notre approche est différente. Le lecteur intéressé la trouvera disponible en ligne : 12724pdf, à l'adresse https://polen.itu.edu.tr/handle/11527/3298. Signalons également un court article de l'auteur récemment paru sous le même titre : S. Ercan, İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi : İrene Kulesi, *Toplumsal Tarih* 277, ocak 2017, p. 12-17 (http://www.arkeologlardernegist.org/assest/images/TT%20277_Arkeologlar%20Dernegi%20%282%29.pdf, page consulté le 6 juillet 2017).

155. Notons cependant qu'en 1912, Gurlitt, *Die Baukunst Konstantinopels. 1* (cité n. 145), écrivait que « heute dürfte der Turm noch eine Höhe von etwa 25 m haben », de même que E. Mamboury, *Istanbul touristique*, Galata-Istanbul 1951, p. 361 : « une grande tour carrée haute de 25 m ». Mais le chiffre change à partir de Eyice, *Istanbul : petit guide* (cité n. 127) : « Dans la dernière cour [du Valide Han] s'élève une imposante tour carrée de 27 m de haut qui domine l'édifice » ; Berger, Eirene Kulesi (cité n. 145), p. 146 : « Kare şeklinde bir taban üzerinde yükselen kule bugün yaklaşık 27 m boyundadır », et M. Gharipour, *The bazaar in the Islamic city : design, culture and history*, Cairo – New York 2012, p. 234 : « Known as the "*Tower of Eirene*," it measures about 12 × 12 meters and is estimated to have stood some 27 meters high. » Ces dimensions erronées largement répandues proviennent de Schneider, Byzantinische Zeit. İstanbul und Umgebung (cité n. 147), col. 77 : « Auf der großen Stadtansicht des Melchior Lorichs […] sieht man einen hohen Turm, mit dem man sich bisher kaum beschäftigt hat, obwohl er heute noch 27 m hoch erhalten ist. » On ignore la façon dont Schneider s'y est pris pour aboutir à un tel chiffre, et s'il donne plus de détails en note sur les mesures de la tour (*ibid.*, n. 3), sa formulation laisse dubitatif : « Die untere Seitenlänge des Turmes beträgt 11 m und verjüngt sich nach oben etwa 7 m. »

156. Ercan, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi* (cité n. 145), p. 6, et les fig. 2.2 et 2.3, p. 7. La tour est divisée en trois niveaux, séparés par des planchers en béton armé. Le premier niveau est à 1,43 m, le deuxième à 4,35 m, tandis que le troisième, clos par la coupole qui culmine à 15,25 m, est à 6,83 m.

157. Gurlitt, *Die Baukunst Konstantinopels. 1* (cité n. 145), p. 51 : « Aus der Art, wie die Flächen durch Ziegelschichten belebt sind, möchte ich darauf schließen, daß er noch byzantinischen Ursprung ist. » Schneider, Byzantinische Zeit. İstanbul und Umgebung (cité n. 147), col. 77 : « Mauertechnik und Fenstertypus machen es gewiß, daß der Turm der mittel- oder spätbyzantinischen Zeit angehört », une opinion précisée dans Schneider, Mauern und Tore am Goldenen Horn (cité n. 21), p. 86 : « Innerhalb des heutigen Valide Han […] sieht man nämlich einen riesigen Turm mittelbyzantinischer Zeit herausragend » ; Müller-Wiener, *Bildlexikon* (cité n. 101), p. 45 : « stammt wohl aus mittelbyzantinischer Zeit » ; Berger, Eirene Kulesi (cité n. 145), p. 146 : « büyük ihtimalle Bizans orta dönemine aittir » ; Matschke, Der Fall von Konstantinopel (cité n. 122), p. 215, n. 50 : « Der Turm ist vermutlich mittelbyzantinischen Ursprungs » ; A. Berger, Streets and public spaces in Constantinople, *DOP* 54, 2000, p. 161-172, ici p. 166 : « the so-called Tower of Eirene, a building of middle Byzantine date. »



Fig. 16 – Eirene Kulesi et le Sagir Han.



Fig. 17 – Vue panoramique du Valide Han.

pierres pour 4 rangées de briques, parfois 5 rangées de pierres pour 5 rangées de briques. L'épaisseur du mortier est de 4 centimètres. Toutes les briques utilisées dans la structure ont approximativement les mêmes dimensions, une longueur de 35 centimètres et une épaisseur de 3,5 à 4 centimètres. Disposées horizontalement, les pierres ne sont pas coupées toujours régulièrement, avec une longueur comprise entre 20 et 65 centimètres, et une épaisseur qui varie de 18 à 30 centimètres[158]. Ces caractéristiques ont été comparées à celles présentées par les tours de défense des murailles de la ville dont la date de construction est précisément connue[159]. Il en ressort que les rangées de briques et de pierres et leurs combinaisons, ainsi que les dimensions de ces matériaux dans les tours élevées entre le IXe et le XIIe siècle s'apparentent plus à celles qui caractérisent la tour d'Irène

158. Ercan, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi* (cité n. 145), p. 12-13. Pour la technique de maçonnerie alternant assises de pierres et assises de briques et son évolution durant l'Empire byzantin, outre le classique C. Mango, *Architecture byzantine*, Paris 1981, p. 14-20, voir dernièrement J. Bardill, *Brickstamps of Constantinople*, 2 vol., Oxford – New York 2004.

159. Voir à ce propos la typologie présentée par Ercan, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi* (cité n. 145), p. 69-73, et N. Asutay-Effenberger, *Die Landmauer von Konstantinopel-İstanbul : historisch-topographische und baugeschichtliche Untersuchungen* (Millenium-Studien 18), Berlin – New York 2007, p. 147-181, en particulier p. 171-173.

que celles des tours érigées à d'autres époques[160]. Une distinction notable est cependant à relever concernant les fenêtres. Si leurs contours extérieurs sont uniformément en briques disposées en forme d'arcs en berceau, les embrasures de la tour d'Irène sont nettement plus larges et plus hautes que les fenêtres des tours de défense des murailles[161]. Cette différence de dimensions de fenêtres semble exclure que la tour d'Irène ait pu être érigée dans un but défensif, et de ce point de vue, cette originalité structurelle de la tour ne vient que confirmer opportunément la conclusion qu'imposait déjà sa seule localisation. En effet, on voit mal l'intérêt qu'il y aurait eu à ériger une tour de défense à 500 m de la Corne d'Or et de sa muraille déjà hérissée de tours, d'autant que la Corne d'Or étant naturellement protégée, et de surcroît susceptible d'être fermée par une chaîne en cas d'attaque, il n'avait même pas été jugé nécessaire de la munir de fortifications aussi formidables que du côté terrestre. Mais si elle ne fut pas érigée dans un but défensif, dans quel but le fut-elle, et par qui ? Force est de constater qu'on se perd en conjectures à ce propos.

Selon la théorie élaborée par Alfons Maria Schneider en 1950, la tour d'Irène aurait été élevée comme poste d'observation destiné à la surveillance des ports de la zone de la Corne d'Or. Schneider voyait en effet en elle le lieu-dit Bigla (ou Vigla), désigné par les traités byzantino-vénitiens comme la limite sud de la concession vénitienne, sur les pentes de la colline en arrière du Pérama. Il faisait ainsi de la tour d'Irène la « tour de la Bigla », la résidence, le « bureau » du drongaire de la veille (Δρουγγάριος τῆς Βίγλας). Cette théorie s'appuyait également sur le fait que non loin de là, sur les murailles de la Corne d'Or, existait justement une porte appelée Porte du drongaire, ou de la Bigla, qui avait reçu à l'évidence ce nom alternatif en raison de la proximité de ce toponyme. Schneider se basait également sur l'évocation d'un cours d'eau signalé entre ce lieu Bigla et la Corne d'Or et qui, selon lui, ne pouvait que descendre de la tour d'Irène à travers la dépression, jusqu'à Zindan kapı[162]. En 1988, Albrecht Berger s'est rallié à cette identification (tour de la) Bigla/tour d'Irène[163]. Puis il s'est ravisé en 1994 : en réalité, rien dans les textes ne prouve qu'il y ait jamais eu une tour à Bigla ; de plus, la porte du drongaire/de la Bigla ne s'identifie pas à Zindan kapı, comme le croyait Schneider[164], mais à Odun kapı. Enfin, l'argumentation de Schneider concernant le cours d'eau était certes probante pour un cours d'eau naturel, mais pas pour un canal d'égout, qui se révèle être en fait la véritable

160. Ercan, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi* (cité n. 145), p. 61-79, en particulier p. 65, avec de nombreuses photographies des tours de défense répertoriées.

161. Pour les fenêtres de la tour d'Irène et leurs caractéristiques, voir *ibid.*, p. 9-18 ; 24-33, et par exemple fig. 2.26, p. 26.

162. Schneider, Mauern und Tore am Goldenen Horn (cité n. 21), p. 85-87. Il va de soi que c'est la résidence du drongaire de la veille qui aura donné son nom à la porte de la Corne d'or située non loin d'elle, et non l'inverse. Voir Janin, *Constantinople byzantine* (cité n. 13), p. 346. Mamboury, *Istanbul touristique* (cité n. 155), p. 361, assure, on ne sait sur quelle base, que la tour « appartenait au prétoire construit par Arcadius près du Makros Embolos ».

163. Berger, *Untersuchungen zu den Patria* (cité n. 97), p. 506 : « Die gängige Paretymologie von *ta Biglentias* nach einer *Bigla* hat also offenbar sogar zur Folge gehabt, dass hier der *drungarios tes Biglas* seinen Amtssitz aufschlug. Nach den Angaben der verschiedenen Dokumente lässt sich der Platz der *bigla* und damit *ta Biglentias* ziemlich genau festlegen. Ein rest der *bigla* ist wahrscheinlich der Turmstumpf im Gebiet der heutigen istanbuler Universität. Der Turm war noch im sechzehnten Jahrhundert erhalten: westliche Reisende nennen ihn Turm der Eirene. »

164. Schneider, Mauern und Tore am Goldenen Horn (cité n. 21), p. 85-86.

nature du cours d'eau évoqué par les sources. Fort d'arguments supplémentaires liés à la toponymie qu'il n'est pas question d'énumérer ici, Berger est surtout parvenu à proposer une localisation plus convaincante de ce lieu Bigla, qui se serait trouvé non sur les pentes de la sixième colline comme la tour d'Irène, mais sur celles de la septième colline, à 400 m au nord-ouest de la tour d'Irène, et à seulement un peu plus de 200 m d'Odun kapı[165].

La théorie de Schneider se trouvant donc infirmée, reste bien entendu toujours envisageable l'idée que la tour d'Irène ait pu être conçue comme une tour d'observation isolée afin de surveiller en premier lieu le trafic commercial et naval sur la Corne d'Or, une activité de surveillance que les tours des murailles de ce secteur, qui n'excédaient pas une hauteur de 10 m, ne pouvaient assurer ni permettre d'embrasser dans son étendue maximale. Telle est la théorie alternative envisagée récemment par Sevcan Ercan[166]. Il est indéniable que la vue unique sur la Corne d'Or qu'offre encore aujourd'hui la tour en dépit du raccourcissement qu'elle a subi, invite à ne pas négliger cette éventualité. Si l'on considère qu'elle dut perdre à cette occasion jusqu'à un tiers de son élévation d'origine, ce que semble accréditer sa représentation dans les panoramas de Lorichs et de l'anonyme français, elle devait mesurer à l'origine aux alentours de 22 m, ce qui assurait un point de vue exceptionnel sur la Corne d'Or, surtout depuis l'endroit qui avait été choisi pour la jucher, le flanc est de la troisième colline.

Une autre éventualité voudrait que la tour n'ait pas été conçue isolément, mais qu'elle ait fait partie d'un complexe palatial. Certains ont cru possible une identification de la tour d'Irène avec un vestige de l'imposant palais dit de Botanéiatès ou de Kalamanos[167], du nom des deux familles aristocratiques qui l'avaient habité avant qu'Isaac II Ange en fasse don aux Génois, en 1192. Paul Magdalino pense qu'il avait été bâti au xe siècle par Romain Ier Lékapènos, drongaire de la flotte avant de devenir *basileus*[168]. Mais outre que traditionnellement on plaçait de toute façon ce palais à environ 300 m à l'est de la tour d'Irène[169], cette localisation s'est révélée erronée. Le texte de sa concession aux Génois indique en effet que le palais de Botanéiatès/Kalamanos avait pour limite le monastère Saint-Dèmètrios ; or il ne peut s'agir que du monastère sous ce vocable bien connu situé sur l'acropole[170], ce qui reporte ce palais à près d'1,4 km à l'est de notre tour.

165. Berger, Zur Topographie (cité n. 23), p. 154 et n. 28, et carte 1, p. 151. Voir aussi Berger, Eirene Kulesi (cité n. 145), p. 146 : « Bazı tarihçiler (Schneider) tarafından, Biglentias [...] (veya Bigla) ile kurulmaya çalışılan ilgi, topografik nedenlerden dolayı imkânsız görülmektedir ». La théorie de Schneider est commentée par Ercan, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi* (cité n. 145), p. 50-51.

166. *Ibid.*, p. 46-49 ; 92-93.

167. Ainsi Barsanti, Costantinopoli e l'Egeo (cité n. 13), p. 234.

168. Magdalino, *Constantinople médiévale* (cité n. 97), p. 83-84 ; Id., Medieval Constantinople (cité n. 97), p. 93-94.

169. D'après une hypothèse de Mordtmann, *Esquisse* (cité n. 31), n° 84, p. 48 : « sur l'emplacement de l'ancien ministère de la police ». Voir aussi Janin, *Constantinople byzantine* (cité n. 13), p. 251, 326, et carte n° I, G 6.

170. Berger, *Untersuchungen zu den Patria* (cité n. 97), p. 385-386 et Id., Zur Topographie (cité n. 23), p. 162, d'après une localisation déjà avancée à son époque par Schneider, Mauern und Tore am Goldenen Horn (cité n. 21), p. 94. Voir depuis P. Magdalino, Constantinopolitana, dans *Aetos : studies in honour of Cyril Mango presented to him on April 14, 1998*, ed. by I. Ševčenko & I. Hutter, Stuttgart – Leipzig 1998, p. 220-232, ici p. 226, n. 32. Pour la localisation du monastère Saint-Dèmètrios à la pointe du Sérail, confirmée par la vue parisienne de Buondelmonti, voir *supra*, fig. 1 et fig. 2.

Un autre palais, dont on apprend l'existence en 1155 dans le cadre de négociations passées entre Manuel I[er] Komnènos et Gênes, pourrait retenir l'attention. Les Génois demandaient à l'empereur la concession d'échelles sur la Corne d'Or entre l'embolos des Vénitiens et le palais du despote Angélos *(inter embolum Venetorum et palacium Angeli despoto)*[171]. Les sources byzantines sont muettes sur ce palais, qui ne peut, à une date aussi haute, avoir appartenu qu'à Kônstantinos Angélos, l'ancêtre de la dynastie des Anges, gendre d'Alexis I[er][172]. Cependant, si la tour d'Irène se trouve à l'est de l'ancienne concession vénitienne, on ne peut assurer que c'était également le cas de ce palais inconnu, qui a tout aussi bien pu se trouver à l'ouest de cette concession. Paul Magdalino est d'ailleurs d'avis qu'il devait plutôt se trouver à l'ouest de l'embolos vénitien, arguant de ce qu'on n'a pas d'attestation de palais aristocratiques d'importance si près de la côte dans cette zone de la Corne d'Or[173].

Les sources italiennes évoqueraient encore deux autres palais tout aussi inconnus des sources byzantines que le précédent. Le premier, le palais de Alanissa ou Lanissa, attesté en 1252, aurait appartenu, selon Magdalino, soit à la princesse d'Alanie anonyme qui fut l'une des maîtresses de Constantin IX Monomachos (1042-1055), soit à Marie d'Alanie, épouse successive de Michel VII Doukas (1071) et de Nicéphore III Botanéiatès (1078)[174]. Mais le document qui en révèle l'existence précise aussi qu'il était situé dans la zone du Diumachelli, dans laquelle on voit traditionnellement le Leomakellon/Leomakellion ou Dimakelin, la place du marché sise au niveau de la Porte Platéa/Unkapanı kapı/Porte

171. A. Sanguineti & G. Bertolotto, Nuova serie du documenti sulle relazioni di Genova coll'Impero bizantino, *Atti della società ligure di storia patria* 28, 2, 1897, p. 339-573, ici doc. i, p. 346.

172. Voir Magdalino, *Constantinople médiévale* (cité n. 97), p. 80-83 et n. 181 ; Id., Medieval Constantinople (cité n. 97), p. 89-90 et n. 198 ; Id., The maritime neighbourhoods of Constantinople : commercial and residential functions, sixth to twelfth centuries, *DOP* 54, 2000, p. 209-226, ici p. 221-222. Les sources byzantines donnant traditionnellement à Kônstantinos Angélos le titre de *pansébastohypertatos*, il faut considérer que le mot despote (seigneur, maître) est ici simplement employé comme une épithète appropriée à son titre aulique. Cf. le sceau du « despote Kônstantin *pansébastohypertatos* » dans Zacos & Veglery, n° 2719 bis, et commentaire sur l'appellation *despotes*, p. 1485, § (c). Un autre document génois de 1175 le cite encore comme « le despote Angélos *(Angelum despotum)* », gouvernant la Crète par l'intermédiaire de son représentant Apokaukos : Sanguineti & Bertolotto, Nuova serie (cité n. 171), doc. v, p. 400. Voir aussi Magdalino, *The empire of Manuel I Komnenos* (cité n. 22), p. 221, n. 127.

173. Magdalino, The maritime neighbourhoods (cité n. 172), p. 222 : « It is therefore likely to have been west of the Venetian quarter. This likelihood is strengthened by the consideration that there is no evidence for large aristocratic palaces on the coast in the lower Golden Horn area. »

174. Magdalino, Medieval Constantinople (cité n. 97), p. 90, et n. 201. L'auteur conteste l'analyse du découvreur du document inédit qui contient l'information sur ce palais inconnu par ailleurs, D. Jacoby, The Venetian quarter of Constantinople from 1082 to 1261 : topographical considerations, dans *Novum Millenium : studies on Byzantine history and culture dedicated to Paul Speck*, ed. by C. Sode & S. Tahács, Aldershot 2001, p. 166, pour lequel le terme *palacium* serait ici à comprendre selon la signification du mot « palazzo » en italien – simple immeuble à plusieurs niveaux dépourvu de toute connotation « impériale » –, et qui propose en outre de rapprocher le mot Alanissa non de l'Alanie et des Alains, mais du toponyme Ἀλωνὶτζιον. Qu'il faille y voir plutôt, comme le pense Magdalino, une allusion à une princesse alaine, semble en effet plus convaincant, ce qui rendrait du même coup au mot palacium qui lui est accolé son sens plus classique.

impériale n° 2[175], donc à 1,1 km de la tour d'Irène[176]. D'après une source byzantine, c'est également dans le voisinage du Leomakellon que s'élevait la demeure d'un cousin de Constantin IX Monomachos, le *proèdros* Théodosios, qui y résidait en 1056[177].

Quant au palais supplémentaire évoqué par les sources italiennes, on n'est de toute façon pas si sûr qu'il s'agisse vraiment d'un palais. Le document vénitien de 1207 qui le met en scène évoque un simple mur, le *murum qui fuit Sevastocratoris*, qui sert tout du long à délimiter une série de propriétés. Est ainsi mentionnée par exemple la rue qui mène de ce mur à la porta Ebrayky, soit jusqu'à la Porte du Néorion/Horaia/Iudaica (Bahçe Kapı), distante de la tour d'Irène d'à peine 400 m[178]. Mais une édition antérieure de ce document donne la leçon *murum qui fuit Sevastocratorise*[179], ce qui a conduit Magdalino à penser qu'il pourrait finalement s'agir du mur d'enceinte d'un monastère fondé par une *sébastokratorissa*, en l'occurrence l'épouse du *sébastokratôr* Iôannès Doukas[180].

On a laissé pour la fin l'évocation du palais qui offre sans doute la candidature, proposée par Albrecht Berger, la plus plausible pour l'identification de la tour d'Irène : la maison *ta Dareiou*[181]. Évoquée par les *Patria Constantinopoleos*, elle semble avoir traversé les siècles. Ce recueil de récits fondateurs élaboré vers 990 en fait à l'origine la fondation d'un certain Daréios, un *patrikios* qui depuis Rome serait venu s'installer à Constantinople avec le grand Constantin, donc dès le iv[e] siècle[182]. À l'époque de la rédaction du recueil, la demeure était celle d'une *Hikanatissa tou Sklérou*[183]. Comme il n'était pas alors d'usage que les femmes prennent le nom de leur époux, il faut sans doute privilégier l'idée que

175. *Ibid.*, p. 166 ; Berger, Zur Topographie (cité n. 23), p. 152-155, en part. p. 152, n. 13, et carte 1, p. 151.

176. Jacoby, The Venetian quarter of Constantinople (cité n. 174), assure qu'il s'agissait d'un *Diumachelli* forcément distinct puisque le document inédit en question – qu'il n'a pas publié – permettrait de le situer au sud de l'aqueduc au Forum Tauri, où se serait trouvée une section appelée Alonitzion. S'il a raison, on serait encore loin de la tour d'Irène, à 800 m au sud-ouest.

177. Magdalino, The maritime neighbourhoods (cité n. 172), p. 222, d'après Scylitzes, p. 481, l. 41-50. Mais le texte de Skylitzès ne parle pas d'un παλάτιον à propos de la demeure du *proèdros*, mais d'une simple οἰκία (*ibid.*, p. 481, l. 50) ; dans Skylitzès, *Empereurs*, p. 397, le mot est effectivement traduit en « maison » (ceci étant, c'est également le mot οἰκία qu'emploie Doukas pour parler du palais Notaras). Notons que contrairement à Magdalino (voir *supra*), et comme Jacoby, The Venetian quarter of Constantinople (voir *supra* n. 176), les auteurs suivent Janin, *Constantinople byzantine* (cité n. 13), p. 379-380, qui situait le Léomakellion non sur la Corne d'Or mais « sur la Marmara au sud du Forum de Théodose » (Skylitzès, *Empereurs*, p. 397, n. 1).

178. *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig, mit besonderer Beziehung auf Byzanz und die Levante, von Neunten bis zum Ausgang des fünfzehnten Jahrhunderts. 2, (1205-1255)*, hrsg. von G. L. F. Tafel & G. M. Thomas, Wien 1856, doc. clxiv (03/1278), p. 5.

179. *Ecclesiae Venetae antiquis monumentis nunc etiam primum editis illustratae ac in decades distributae, authore Flaminio Cornelio, senatore Veneto, decas quarta et quinta*, Venetiis 1749, p. 86-87 ; Ch. Maltezou, Il quartiere veneziano di Costantinopoli (scali marittimi), *Θησαυρίσματα* 15, 1978, p. 30-61, ici doc. 24, p. 48-49.

180. Magdalino, Medieval Constantinople (cité n. 97), p. 90, et n. 200. L'auteur évoquait encore le « palace of a *sebastokrator* » dans Id., The maritime neighbourhoods (cité n. 172), p. 222.

181. Berger, Zur Topographie (cité n. 23), p. 161.

182. Πάτρια Κωνσταντινουπόλεως, dans *Scriptores originum Constantinopolitanarum. 2, Ps.-Codini origines*, rec. Th. Preger, Lipsiae 1907, p. 146, l. 12.

183. *Ibid.*, p. 148, l. 1-5 : Ὁ Δαρεῖος ἔκτισεν οἶκον τῆς Ἱκανατίσσης τοῦ Σκληροῦ. Voir Berger, *Untersuchungen zu den Patria* (cité n. 97), p. 435.

cette dame Hikanatissa avait été la fille d'un *hikanatos* et l'épouse d'un Skléros[184]. Il est indéniable que la demeure de l'aristocrate *Hikanatissa tou Sklérou* donna son nom à la Porte Hikanatissa/Piscaria (Balıkpasarı Kapı) – de la même façon que la Porte de Bigla/du drongaire (Odun kapı) avait reçu le sien du lieu Bigla –, ce qui inviterait à localiser pareillement cette propriété non loin de la côte de la Corne d'Or, sur une pente[185]. Or cette demeure τῆς Ἰκανατίσσης ou τοῦ Ἰκανάτου est encore évoquée, en même temps que la πόρτη τῆς Ἰκανατίσσης, dans le traité byzantino-pisan de 1192, époque où elle faisait partie de la concession des Amalfitains[186].

Topographiquement, l'hypothèse de son identification avec la tour d'Irène pourrait assurément convenir, et on aurait même là une filiation impressionnante dans le temps, de l'*oikos ta Dareiou* du IVe siècle à l'*oikos tès Ikanatissès* du Xe siècle devenu, au XVe siècle, le *palatium chir Luca*, puis, après la chute de l'Empire byzantin, le palais de Cerrah Mehmed Paşa au XVIe siècle, avant que la tour résiduelle ne finisse au XVIIe siècle par être intégrée dans le caravansérail de Kösem Valide Sultan. Ceci impliquerait cependant que, puisque la tour fut bâtie indiscutablement à la période médiobyzantine, ses bâtisseurs auraient été en priorité le Skléros anonyme et/ou son épouse Hikanatissa. Il est certes vrai que le Xe siècle constitua sans aucun doute l'apogée, en puissance et en richesse, de la famille Skléros, originaire de Petite Arménie. Ne vit-on pas, en 976-979, Bardas Skléros, qui avait par ailleurs du sang impérial du côté maternel, aller jusqu'à se rebeller contre Basile II et prétendre usurper le trône ? Les Skléroi avaient donc assurément le poids

184. C'est donc à tort que JANIN, *Constantinople byzantine* (cité n. 13), p. 357, aurait opté pour « femme de nom inconnu, épouse d'un hikanatos ». Bien entendu, il est plus délicat de déterminer si elle était fille d'un militaire appartenant au tagma des *hikanatoi*, un corps de cavalerie d'élite constitué au IXe siècle, ou bien si son père portait déjà le patronyme Hikanatos issu de ce terme militaire : BERGER, *Untersuchungen zu den Patria* (cité n. 97), p. 225. Il semble cependant que le patronyme Hikanatos ne se soit vraiment imposé qu'à partir du XIe siècle, « borne by high-ranking military officials no doubt », soit parmi les commandants du tagma, les domestiques des *hikanatoi*. Voir A. G. C. SAVVIDES, Prosopographical note the Hikanatoi of Byzantium : from military term to family surname, *BMGS* 25, 2001, p. 221-229, ici p. 226. Une Hikanatissa plus tardive est mentionnée dans une lettre de Psellos écrite à un juge vers 1060, comme ayant été la mère d'un *patrikios*, qualifié de personnage de noble naissance issu d'une lignée des plus opulentes. Voir *MB* 5, Μιχαήλ Ψελλού ιστορικοί λόγοι, επιστολαί και άλλα ανέκδοτα, Lettre n° 138, p. 381 (ὁ Πατρίκιος ὁ τῆς Ἰκανατίσσης υἱός [...] εὐγενὴς ὁ Πατρίκιος, καὶ τῆς εὐδαιμονεστέρας σειρᾶς ἄνωθεν). Pour le commentaire et la date de cette lettre envoyée à un *kritès*, voir *The letters of Psellos : cultural networks and historical realities : papers presented at a workshop held in Oxford on 6-7 November 2010*, ed. by M. Jeffreys & M. D. Lauxtermann, Oxford 2017, p. 377. Cette Hikanatissa mère d'un *patrikios* ou *Patrikios* est répertoriée dans la liste des membres de la famille dressée par SAVVIDES, Prosopographical note (cité plus haut), n° iii., p. 227. Était-ce Maria Hikanatissa, dont on a un sceau daté des alentours de 1100 ? Voir à ce propos CHEYNET *et al.*, *Seyrig*, p. 199, et J.-C. CHEYNET, Le rôle des femmes de l'aristocratie d'après les sceaux, dans *Сфрагистика и история культуры : сборник научных трудов, посвященный юбилею В. С. Шандровской*, [научный ред. Е. В. Степанова], Санкт-Петербург 2004, p. 30-49, ici p. 34 et n. 45.

185. BERGER, Zur Topographie (cité n. 23), p. 161.

186. G. MÜLLER, *Documenti sulle relazioni delle città toscane coll'Oriente cristiano e coi Turchi fino all'anno MDXXXI*, Firenze 1879, doc. XXXIV, p. 40-58, ici col. 1, p. 46 (ἐν τῇ τοποθεσίᾳ τῆς Ἰκανατίσσης) ; col. 2 et 3, p. 47 ; col. 1, p. 48 ; col. 1, p. 49 (version grecque) ; col. 1, p. 55 *(in situ loci Icanatissae)* ; col. 1 et 2, p. 56 ; col. 1, p. 57 ; col. 1, p. 58 (version latine). Voir BERGER, Zur Topographie (cité n. 23), p. 161. Curieusement, si SAVVIDES, Prosopographical note (cité n. 184), n° vii., p. 228, recense *Na. Hikanatissa* qui donna son nom à la Porte Hikanatissa d'après le traité de 1192, il ignore l'Hikanatissa épouse Skléros des *Patria*.

social, politique et économique suffisant pour se faire bâtir un palais, même muni d'une tour assez spectaculaire pour porter ombrage au pouvoir impérial, puisqu'ils n'hésitaient à le défier à l'occasion. Toutefois on est là dans le domaine de la pure spéculation, sans parler du fait qu'à aucun moment il n'est vraiment question d'un *palacium* à son propos.

On voit en tout cas que l'état de nos sources ne permet pas de répondre de manière satisfaisante à la question de savoir dans quel but exactement la tour d'Irène fut construite, ni par qui[187]. La vision de cette tour, à la fois massive et élancée de quelque 22 m de haut, de surcroît juchée sur une éminence naturelle, avait tout pour impressionner, dans un environnement urbain médiéval où des bâtiments d'une telle hauteur restaient somme toute chose rare. Pourtant, elle n'a pas été jugée digne d'une seule mention dans la documentation produite entre l'époque de sa construction (IXe-XIIe siècle) et la fin de l'Empire byzantin, et on a quelque peine à concevoir ce silence des sources à son égard. Seuls deux éléments paraissent assurés : elle fut érigée à l'époque médiobyzantine, et elle ne le fut pas dans un but défensif.

Si, comme l'a proposé Albrecht Berger[188], elle s'identifie bien à la tour du *palatium chir Luca* de la vue de Constantinople du BnF *NAL* 2383, cela signifierait que Loukas Notaras, ou son père Nikolaos avant lui, avait soit construit son palais autour d'elle – dans l'hypothèse qui la voudrait conçue à l'origine comme une tour d'observation isolée –, soit avait restauré pour son compte les ruines d'un palais ancien dont elle faisait partie dès le début. Un tel choix, on l'a dit, a pu être motivé par le souci de se garantir une zone de repli et de sécurité en cas d'émeute populaire, une menace devenue prégnante pour l'aristocratie de la capitale depuis les troubles des guerres civiles du XIVe siècle. Il a été montré plus haut combien le récit de Doukas sur les circonstances de la capture de Loukas Notaras le 29 mai 1453 pouvait s'accorder avec la localisation de son palais à la tour d'Irène, une localisation que suggère fortement la vue du manuscrit de Paris[189]. Il serait évidemment bienvenu de pouvoir apporter à ce dossier sinon des preuves plus tangibles,

187. BERGER, Eirene Kulesi (cité n. 145), p. 146 : « Ne amaçla yapıldığı ve tarihçesi hakkında bilgiler bulunmamakla birlikte [Eirene Kulesi]. » Voir aussi *infra*, n. 188. SCHNEIDER, Byzantinische Zeit. İstanbul und Umgebung (cité n. 147), col. 77, faisait déjà en 1945 le même constat : « Freilich finde ich ihn nirgends in den byzantinischen Quellen erwähnt. »

188. BERGER, Zur Topographie (cité n. 23), p. 158 : « Über den sogenannten Eirenenturm gibt es keine byzantinischen Quellen. Vielleicht ist er aber mit dem Turm identisch, der in der Handschrift Par. Bibl. Nat. 2383 auf der Stadtansicht von Cristoforo Buondelmonti neben einen als *palatium chir Luca* bezeichneten Haus steht. *Kyr Lukas* (Herr Lukas) ist Lukas Notaras. »

189. L'avatar Notaras possible de la tour d'Irène n'est pas discuté dans ERCAN, *İstanbul'da bir orta Bizans dönemi kulesi* (cité n. 145), du fait que manque précisément dans sa bibliographie (*ibid.*, p. 95-99) l'étude de BERGER, Zur Topographie (cité n. 23), qui l'a porté. L'auteur ne connaît pas non plus la vue « buondelmontienne » de Constantinople du BnF *NAL* 2383, où figure le *palatium chir Luca*, celle qu'elle a choisie pour illustrer son paragraphe sur la cartographie ancienne de Constantinople étant tirée d'un autre manuscrit parisien, le BnF, Cartes et Plans, Rés., *Ge FF.* 9351, f. 37r (*ibid.*, fig. 3.1, p. 43). Il est vrai qu'elle considère qu'il s'agit là de la *seule* vue de Constantinople livrée par la tradition manuscrite « buondelmontienne », puisqu'elle assure que « il n'y a pas de dessin d'une quelconque structure dans la zone où est située la tour d'Irène dans la carte dressée par Buondelmonti, qui est la carte datée la plus ancienne d'Istanbul » (*ibid.*, p. 44 : « İstanbul ile ilgili günümüze ulaşmış en eski tarihli harita olan ve Buondelmonti tarafından çizilen haritada, İrene Kulesi'nin olduğu bölgede herhangi bir yapıya dair bir çizim bulunmamaktadır »). Il s'agit cependant là des seules réserves à avancer sur un travail par ailleurs de grande qualité.

du moins des indices supplémentaires susceptibles de renforcer cette identification sur d'autres bases. Reste en effet un aspect important de la question qui n'a pas été abordé jusqu'ici : une explication à propos de l'appellation « tour d'Irène ».

Eirene Kulesi dans la mémoire turque (xvie-xxe siècle)

La première mention de la « tour d'Irène » est fort tardive puisqu'elle date on l'a vu de 1550/51 environ, et émane de Pierre Gilles. Cette tour, nous dit-il, « on l'appelle encore communément Irène »[190]. Il tenait cette dénomination de ces « vieux Constantinopolitains »[191] dont, lors de ces pérégrinations dans Istanbul, il sollicitait la mémoire afin de vérifier *in situ* la localisation des monuments que lui procuraient ses lectures, tant des *scriptores antiqui* voire *antiquissimi* que des *recentes* – les œuvres des écrivains byzantins –, en une démarche toujours dictée par le même postulat de départ, à savoir que l'exploration sur le terrain ne valait que si elle trouvait sa confirmation dans les livres[192]. C'est ainsi que sa découverte de la tour d'Irène eut pour origine le souci de localiser en premier lieu une église disparue de Sainte-Irène – ainsi que celle de Sainte-Anastasie. La *Notitia*, qu'il appelle « l'antique *Description* », lui apprenait que ces deux églises se trouvaient dans la viie région, « mais sans préciser dans quelle partie »[193]. Il s'agissait donc pour la première église de celle, aujourd'hui bien identifiée, de Sainte-Irène au Pérama, ou Sainte-Irène la Nouvelle, pour la différencier de Sainte-Irène la Vieille, près de Sainte-Sophie. Heureusement, sa lecture de Nikètas Chôniatès – qualifié de « une *Histoire* »[194] –, lui avait également appris que lors d'un épisode laconiquement survenu le 19 août 1203, « les Francs et les Vénitiens » avaient causé l'incendie qui ravagea « la mosquée des Sarrasins dans la partie qui s'incline vers la mer et est tournée vers le nord, près de l'église Sainte-Irène ». Les mentions, dans l'épisode narré par Chôniatès, de la mer toute proche et, surtout, celle du Pérama, avaient en effet de quoi éclairer[195].

190. Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 397. Voir le texte latin *supra*, n. 135.

191. *Ibid.*, p. 394 ; *Petri Gylli de topographia* (cité n. 135), p. 161 : *Constantinopolitanus senex mihi narrabat etiam sua aetate.* Voir aussi Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins*, p. 393 ; *Petri Gylli de topographia*, p. 160 : *tandem a paucis accepi, iisque senibus*, ou encore Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins*, p. 275 ; *Petri Gylli de topographia*, p. 14 : *Constantinopolitani cives huius aetatis dictitant.*

192. *Ibid.*, p. 32-33.

193. En effet, dans la *Regio septima* la *Notitia urbis Constantinopolitanae* se contente d'énumérer : *Ecclesia tres, hoc est : Irenen, Anastasiam et sancti Pauli.* Voir *Notitia dignitatum accedunt notitia urbis Constantinopolitanae et latercula provinciarum*, ed. O. Seeck, Berolini 1876, p. 235. Pierre Gilles eut apparemment accès au texte, qui ne fut édité à Bâle qu'en 1552, avant même son premier départ à Istanbul en 1544, grâce sans doute à ses relations bâloises. Voir Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 32, n. 87 ; 391, n. 2174.

194. L'œuvre de Nikètas Chôniatès n'ayant pas encore été publiée, Gilles l'avait consultée sur manuscrit : *ibid.*, p. 34.

195. *Ibid.*, p. 397 ; *Petri Gylli de topographia* (cité n. 135), p. 164. Voir *Nicetae Choniatae Historia*, p. 554 : Ἤρξατο μὲν οὖν ἡ πρώτη τοῦ πυρὸς ἀφὴ ἀπὸ τοῦ συναγωγίου τῶν Σαρακηνῶν (τὸ δέ ἐστι κατὰ τὸ πρὸς θάλασσαν ἐπικλινὲς καὶ βόρειον μέρος τῆς πόλεως καὶ τῷ τεμένει ἐγγίζον, ὃ ἐπ' ὀνόματι τῆς ἁγίας Εἰρήνης ἵδρυται), καὶ πρὸς μὲν ἕω κατὰ εὖρος ἐλώφησεν ἐς τὸν νεὼν τὸν παμμέγιστον, κατὰ δ' ἑσπέραν ἐς τὸ λεγόμενον Πέραμα ἐξεμηκίσθη, καὶ διερρύη ἔκτοτε τοῦ πλάτους λαβόμενον τῆς πόλεως καὶ πέρας ἔθετο τῆς ὁρμῆς τὰ νότια τείχη τῆς πόλεως, ἢ μᾶλλον τὸ καινότατον, καὶ ταῦτα κατ' ἐπίβασιν ὥσπερ ὑπεραλάμενον τὰς ἔξωθεν οἰκήσεις κατενεμήσατο καὶ νῆα περιπλέουσαν ἄνθρακες ἐκτιναχθέντες κατέφλεξαν. Sur cette mosquée (συναγώγιον), voir Janin, *Constantinople byzantine* (cité n. 13), p. 258. Magdalino, *Constantinople médiévale* (cité n. 97), p. 88, et Id., Medieval Constantinople (cité n. 97), p. 98, est d'avis que cette mosquée aurait été en réalité un caravansérail.

C'est alors qu'il fut induit en erreur par « je ne sais quels vieillards », qui l'assurèrent que cette église « s'était trouvée à l'intérieur du sérail des femmes », donc sur la troisième colline[196]. Il faut comprendre à l'intérieur de l'enceinte du premier *saray* (Eski Saray), que Mehmed II s'était fait construire sur l'emplacement de l'ancien Forum Tauri entre 1454 et 1458, et qui, suite à son déménagement, vers 1465, dans son second *saray* (l'actuel Topkapı Saray), érigé sur l'ancienne acropole de Byzance, fut désormais dévolu à la résidence des femmes « de réforme » du sultan[197]. Peu convaincu par l'affirmation de ces vieillards quant à la localisation de cette église Sainte-Irène, Pierre Gilles en était là de ses réflexions lorsqu'un jour, alors qu'il devait se trouver justement en exploration près d'Eski Saray, « j'aperçus une tour élevée hors de ce sérail, située sur le flanc de la troisième colline qui penche au nord-est, carrée, que l'on appelle encore communément Irène ; d'après l'église Sainte-Irène, ou d'après une impératrice Irène, je l'ignore »[198]. Cette découverte acheva de le convaincre que l'église en question s'était bien située, comme on le lui avait affirmé, sur cette même troisième colline dans l'enceinte d'Eski Saray, proche de ladite tour. En quoi il avait tort, puisque Sainte-Irène au Pérama, détruite au xiie siècle, s'était trouvée en réalité à 800 m au nord du Forum Tauri (site d'Eski Saray), à l'extérieur des murailles maritimes de la Corne d'Or, sur le rivage, à hauteur de la porte du Pérama (Zindan kapı), comme le récit de Chôniatès invitait au reste à le penser[199]. Il est surtout étonnant que ce bon connaisseur de la géographie historique de la cité impériale n'ait pas réalisé que si la tour d'Irène se trouvait bien « sur le flanc de la troisième colline qui penche au nord-est », elle était située dans la vi^e région, tandis que l'église Sainte-Irène dont il s'occupait s'était trouvée, elle, dans la viie région ; ce qu'il savait pourtant également, on l'a vu, par la *Notitia.*

Quoi qu'il en soit, ces vieillards dont il mettait en doute le bien-fondé des renseignements, et qui, en effet, l'ont fourvoyé sur ce point, surent lui donner le nom de cette tour, puisque c'est celui sous lequel elle est toujours connue aujourd'hui à Istanbul. Mais doit-on admettre pour autant que ce nom d'*Eirene Kulesi* ait vraiment été aussi « communément » *(vulgo)* diffusé, pour les générations de Stambouliotes qui se sont succédé jusqu'à nos jours, qu'il l'était du temps de Gilles selon son propre témoignage ? Il est permis d'en douter, tant il est frappant de constater qu'aussi loin que l'on remonte dans l'historiographie, il

196. Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 397 ; *Petri Gylli de topographia* (cité n. 135), p. 164 : *Id fuisse intra septum regiarum mulierum primo intellexi a senibus nescio quibus* [...].

197. Voir en dernier lieu G. Necipoğlu, *Architecture, ceremonial and power : the Topkapı Palace in the fifteenth and sixteenth centuries*, Cambridge – London 1991, p. 3-4.

198. Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 397 ; *Petri Gylli de topographia* (cité n. 135), p. 164 : *deinde adverti turrim excelsam extra claustrum mulierum, sitam in latere tertii collis vergente ad ortum aestiuum, quadratam, Hyrenem etiamnum vulgo appellatam, nescio an ab aede divae Hirenae, an a regina Hirene.*

199. Voir en dernier lieu, outre Janin, *Géographie* 1, 3, p. 106-107 ; Berger, *Untersuchungen zu den Patria* (cité n. 97), p. 447-449 ; Id., Zur Topographie (cité n. 23), p. 149 et carte 1, p. 151 ; Id., Regionen und Straßen im frühen Konstantinopel, *Istanbuler Mitteilungen* 47, 1997, p. 349-414, ici p. 365 ; D. Feissel, De Sainte-Irène au domaine de Rufin, *TM* 15, 2005 (= *Mélanges Jean-Pierre Sodini*), p. 245-260, ici p. 247-250.

est toujours question à son propos d'une simple tour carrée anonyme. Il est ainsi troublant qu'au XVIIe siècle, soit à peine un siècle après Gilles, décrivant le Valide Han Evliya, Çelebi la signale seulement comme une « tour rectangulaire qui se dresse jusqu'au ciel »[200]. De même, lorsqu'en 1912, Cornelius Gurlitt, le premier historien de l'art à s'être intéressé à elle, l'évoque, il en parle comme d'une « puissante tour rectangulaire » mais n'en semble pas connaître le nom, qui ne lui était effectivement pas fourni par l'unique source qu'il cite à son propos, le panorama de Lorichs, qui l'avait dessinée sans la nommer[201]. Il faut attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour qu'une note scientifique lui redonne son identité. C'est en effet sous le titre « Der Turm der Irene » que Alfons Maria Schneider lui consacre enfin, en 1944/45, une vingtaine de lignes, dans lesquelles il fait référence, outre au panorama de Lorichs, à Pierre Gilles[202]. Ce n'est évidemment pas par hasard, et lorsqu'en 1950 il a l'occasion de revenir sur la « Turm der Irene », il souligne explicitement cette fois que c'est Pierre Gilles qui l'a nommée ainsi[203]. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que la tour s'est imposée dans l'historiographie spécialisée sous le nom de tour d'Irène, un nom qui s'est diffusé d'abord lentement[204], puis de plus en plus largement au fur et à mesure que cette historiographie imprégnait les guides touristiques de la fin du XXe siècle et, évidemment, les sites internet contemporains. Autrement dit, il serait erroné d'imaginer que les Stambouliotes aient pu préserver pieusement, de génération en génération, la mémoire de la « tour d'Irène ». En réalité, cela ne fait qu'un quart de siècle tout au plus qu'ils sont conscients de l'existence, dans le riche patrimoine historique de leur ville, d'*Eirene Kulesi*, simple traduction en turc de l'allemand « Turm der Eirene » ou « Eirenenturm », puisque c'est en définitive par l'historiographie allemande du XXe siècle qu'a transitée la précieuse information, longtemps passée inaperçue, qu'avait livrée le voyageur français – et peut-être un petit peu espion... – Pierre Gilles[205].

200. Voir *supra*, n. 127.
201. Voir *supra*, n. 155.
202. Schneider, Byzantinische Zeit. İstanbul und Umgebung (cité n. 147), col. 77 : « Auf der großen Stadtansicht des Melchior Lorichs [...] sieht man einen hohen Turm [...] erst Gyllius beschreibt ihn. » Suit l'extrait du passage en latin correspondant dans « (de Topogr. 3,6) ».
203. Schneider, Mauern und Tore am Goldenen Horn (cité n. 21), p. 86 : « einen riesigen Turm mittelbyzantinischer Zeit herausragend, den Gyllius als Turm der Irene bezeichnet. »
204. On constate ainsi qu'en 1955, quoiqu'il cite les deux articles de Schneider, Eyice, *Istanbul : petit guide* (cité n. 127), p. 26, continue à la mentionner anonymement. Voir *supra*, n. 155.
205. Il est sûr que la popularité de la tour à Istanbul a vraiment commencé avec la publication, en 1994, de l'article de Berger, Eirene Kulesi (cité n. 145), publié dans l'encyclopédie largement diffusée *Dünden bugüne İstanbul ansiklopedisi*. Mais le moment précis où l'historiographie turque a traduit pour la première fois dans cette langue la « Turm der Eirene » ou « Eirenenturm » remonte à 1956, avec l'ouvrage sur les murailles de la Corne d'Or avant 1453 de F. Dirimtekin, *Fetihten önce Haliç surları*, Istanbul 1956, p. 20, très dépendant pour l'arrière-plan byzantin de l'étude de Schneider, Mauern und Tore am Goldenen Horn (cité n. 21), parue six ans plus tôt : « M. Lorich plânı tetkik edirlise, bu kapının gerisindeki yükseklikte bulunması lâzım gelen Viglae'nin yerinde de, (Orta Bisans Çağı inşaatı olan ve P. Gyllius tarafından Ste. İrène kulesi diye isimlendirilen) Nusretiye hanının yüksek burcu vardır. » Jusque-là, la seule *Eirene Kulesi* vraiment connue en Turquie était celle de Trabzon, toujours debout aujourd'hui et également appelée *Fatih Kulesi*. Elle passe pour avoir été construite au XIVe siècle par l'impératrice Irène de Trébizonde (*PLP* 12060). Au sein du monde orthodoxe, on trouve une autre tour d'Irène, *Jerinina Kula*, en Serbie, dans la forteresse de Smederovo édifiée au XVe siècle par le despote Branković Djuradj, du nom de son épouse, la basilissa d'origine byzantine Jerina Kantakouzènè (*PLP* 5970).

On n'en mesure que mieux par conséquent ce que l'on doit à ce dernier; sans son témoignage, on ne connaîtrait absolument pas le nom de cette tour[206], c'est-à-dire le seul élément peut-être susceptible de nous livrer une partie de son histoire. On peut toutefois formuler un regret : que Pierre Gilles ne lui ait pas témoigné le même intérêt passionné qu'il a montré, par exemple, pour la colonne d'Arcadius, au point de trouver moyen de s'y introduire afin d'en mesurer de façon maniaque chaque bloc et chaque marche[207] ! Mais l'érudit-voyageur ne vibrait vraiment que pour les édifices byzantins insignes dont il trouvait la mention et la description dans ses chers « monuments littéraires »; or cette tour n'y était nullement évoquée.

S'il apprit donc d'un vieux Stambouliote – assurément un Grec[208] – le nom de cette tour, il n'en tira manifestement rien sur la raison d'une telle appellation, puisqu'il en était réduit à élaborer ses propres hypothèses. Comme il fallait s'y attendre, celles-ci tournaient autour des deux éventualités les plus logiques : la proximité d'une église dédiée à sainte Irène, ou un rapport de cette tour avec une impératrice de ce nom. Sans doute ses savantes lectures lui auraient-elles permis de formuler quelques suggestions quant à l'identité possible de cette impératrice Irène, mais sa conviction que seule était pertinente la seconde éventualité, celle de la proximité avec une église Sainte-Irène qu'il situait malencontreusement sur la troisième colline comme la tour, l'emporta[209].

Bien entendu, le fait que l'église Sainte-Irène du Pérama se soit trouvée en réalité à 600 m au nord de la tour et, qui plus est, qu'elles aient été séparées l'une de l'autre par la muraille de la Corne d'Or[210], interdit d'envisager que la tour ait pu tenir son nom d'elle. Vaut-il pour autant la peine d'examiner sérieusement l'autre éventualité, formulée mais finalement négligée par Gilles, celle de l'implication de l'une des nombreuses impératrices prénommées Irène – on en recense pas moins de neuf, entre souveraines régnantes et consorts – qui ont jalonné l'histoire byzantine? Que ce prénom chrétien d'Irène ait fait allusion au passé byzantin de la capitale impériale, il n'y a pas matière à en douter,

206. On a bien repéré une référence supplémentaire, puisqu'il est question aussi de « la Tour d'Irene » sur la troisième colline de Constantinople, dans *Observations curieuses sur le voyage du Levant fait en M.DC.XXX par messieurs Fermanel, conseiller au Parlement de Normandie, Favvel, maistre des comptes, Baudoin, sieur de Launay, Stochhove, sieur de Sainte Catherine, gentilhomme flamand* [...], Rouen 1668, p. 351. Mais l'auteur principal, Gilles Fermanel, ne s'en cache pas : « Il y avoit quantité d'autres raretez dans cette ville [Constantinople] que j'obmets, m'estant contenté de remarquer celles qui sont les plus considerées; les curieux pourront voir les autres dans Gyllius qui en a fait un traité particulier » (*ibid.*, p. 353). Autrement dit, Fermanel a largement pillé l'ouvrage de Pierre Gilles pour élaborer son chapitre constantinopolitain, et sa mention de la tour d'Irène doit tout simplement faire partie de ces emprunts.
207. Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 435-436. En effet, la tour était alors encore – ou de nouveau – un bâtiment isolé, et dans son élévation intégrale. Une exploration aurait donc pu être l'occasion pour Gilles de nous livrer d'autres renseignements précieux.
208. Voir *infra*, n. 211.
209. Il préféra donc faire la preuve de son érudition à propos des multiples églises de ce vocable dont il savait Constantinople pourvue à l'époque byzantine, « selon les monuments littéraires ». Il en citait trois, celle de la VIIe région – dont la recherche l'avait précisément amené à s'intéresser à la tour éponyme mais sur la localisation de laquelle il commettait une lourde erreur –, celle près de Sainte-Sophie, et celle sise à Sykai, plus tard Galata (*ibid.*, p. 397). Voir Janin, *Géographie* 1, 3, p. 108, qui rappelle les errements de Gilles à propos de l'église Sainte-Irène, et le rapprochement qu'il fit avec le nom d'une certaine « tour carrée ».
210. Pour sa localisation exacte, voir la carte 1 de Berger, Zur Topographie (cité n. 23), p. 151.

et Gilles n'en doutait pas non plus ; mais il ne semble ni fondé, ni bien raisonnable à la réflexion, de prétendre remonter très haut dans l'histoire de l'Empire byzantin pour éclairer l'identité de cette mystérieuse Irène, et même postuler qu'il se serait forcément agi d'une souveraine. Comme on l'a vu, la tradition populaire qui, du temps de Pierre Gilles, donnait toujours son nom à la tour, semble s'être éteinte très rapidement, et le voyageur français était parfaitement conscient, pour sa part, de la fragilité et de la fugacité de la mémoire des habitants d'Istanbul.

C'est en effet en termes fort amers qu'il clôturait son récit de voyage, fustigeant des Stambouliotes « tout à faits étrangers à toute antiquité », « au point que je n'osais rien mesurer, rien demander franchement, non seulement aux Barbares (*sc.* les Turcs), mais même aux Grecs »[211]. À cela s'ajoutait la fièvre de construction, et donc de destruction, des Ottomans de l'époque, qui donnait, disait-il, la mesure de tout ce qui avait pu être démoli depuis 1453[212]. Désabusé, il notait que « tout a été si bouleversé, que non seulement nous pouvons dire antique ce qui va au-delà de la mémoire des contemporains, mais que même ce qui dépasse chacun des âges de la vie peut se dire antique. Tels sont les ravages quotidiens qu'un vieillard ne sait plus ce qu'il a vu enfant, et que non seulement se sont perdus des édifices antiques détruits, mais aussi le nom des lieux où ils se sont trouvés. »[213] Dans ces conditions, tout ce qu'il avait tenté de faire dans son ouvrage, c'était rechercher « de pauvres traces, bien sûr, dans la mémoire des hommes », et dont « le souvenir aussi se dissipera bientôt », s'efforçant inlassablement « de sauver de l'oubli ce qui va bientôt disparaître »[214].

En dépit des doutes exprimés par Gilles, c'est bien évidemment la population grecque d'Istanbul qui était la plus susceptible de perpétuer les souvenirs du passé byzantin de la ville et de ses toponymes anciens. Mais quelle était encore au XVIe siècle, en son sein, la proportion de descendants d'habitants d'avant 1453 vraiment capable d'assurer une telle continuité mémorielle ? Elle était forcément très faible, au regard du brassage extraordinaire de populations diverses qu'avait connu Istanbul depuis la conquête ottomane, avec les déplacements forcés de groupes ethniques entiers, dont grecs, ordonnés par Mehmed II et ses successeurs pour la repeupler. Peu de Constantinopolitains faits prisonniers en 1453 étaient revenus s'y installer une fois leur libération obtenue, et pour ceux qui avaient fait ce choix, cela signifia être confronté à la rupture brutale des structures et des réseaux

211. Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 461. Il poursuivait dans la même veine : « Rien de plus étranger aux lettres qu'eux, rien de plus hostile au nom de Latin, pour eux synonymes de chien, qu'ils déchirent à belles dents canines, qu'ils détestent, qu'ils exècrent. Nul appât ne peut même les amadouer, sinon force jus de la treille. À supposer qu'on les en gorge, si l'on n'a pas multiplié les invitations à boire, si l'on n'a pas proclamé que l'on boit à la grecque, on aura gâché ses efforts et son vin, et l'on n'en rapportera pourtant rien, sinon quelques bagatelles et la coutume de boire, la seule qu'ils aient gardée des antiques Byzantins. »

212. *Ibid.* : « Et l'on démolit de fond en comble, non seulement la base des murs qui dépassent du sol, mais même les substructions les plus profondément enterrées, après les avoir très soigneusement recherchées. Et si je n'avais vu, durant tout le temps que je passai moi-même à Byzance détruire si complètement bon nombre d'églises et palais, y compris leurs fondations, et y substituer ensuite des constructions turques, au point de ne pouvoir reconnaître leur emplacement d'origine, je n'aurais pu évaluer si aisément ce que l'on a pu démolir depuis la prise de la ville. »

213. *Ibid.*, p. 462.

214. *Ibid.*

traditionnels fondés sur les relations de proximité, de solidarité et de voisinage, sans lesquelles il ne saurait y avoir vraiment survivance mémorielle. Ainsi, de retour à Istanbul après son rachat dès la fin de 1453, Théodôros Agallianos confiait dix ans plus tard son désarroi d'habiter désormais en étranger sa ville d'origine, devenue une véritable tour de Babel, peuplée de gens parlant tous des langues différentes, et où personne ne connaissait plus son voisin[215]. Dans ces conditions, il est déjà tout à fait exceptionnel que cent ans après la chute de l'Empire byzantin, un « vieillard » grec d'Istanbul ait été en mesure de connaître et de pouvoir encore transmettre le nom byzantin de cette tour. Pour cette raison, il serait inopportun de rechercher le moment de cette dénomination très en deçà de l'événement lui-même, dans les tréfonds de l'histoire de Byzance. Le baptême de la tour devait être relativement récent, et pour tout dire, c'est dans les séquelles du traumatisme causé aux Grecs par la chute de Constantinople en 1453, en tout cas des lendemains immédiats de l'événement, que l'on doit chercher en priorité l'origine de cette dénomination[216].

La tour d'Irène : une dénomination liée à la chute de Constantinople, ou « Dame Irène dans sa tour prisonnière »

Pierre Gilles nous en est garant, la dénomination « tour d'Irène » était véhiculée par la tradition populaire. Or, c'est également d'une tradition populaire que nous vient le texte qu'il convient maintenant d'examiner, et qui n'a jamais été porté au présent débat. Il appartient en effet au genre de la monodie, de la lamentation liée à l'écho douloureux provoqué par la chute de la capitale byzantine dans le monde orthodoxe. On le sait, ce genre a produit un ample corpus de textes en langue démotique, qui, lorsqu'ils étaient versifiés surtout, sont devenus partie intégrante d'une culture grecque populaire souvent extérieure à l'Empire ottoman, qui gardait la nostalgie de l'ancienne capitale d'un Empire désormais idéalisé. On le sait aussi, ces thrènes en vers se sont longtemps transmis oralement d'une génération l'autre, sous forme chantée, avant que l'on se soit soucié de les mettre par écrit. Aussi est-on souvent en peine de pouvoir en dater la composition de manière précise, puisqu'elle a pu intervenir parfois des siècles avant la version qui s'en est conservée dans les manuscrits[217]. Autre phénomène inhérent à toute œuvre uniquement transmise par voie orale des générations durant, un même poème peut présenter des

215. Χ. Γ. Πατρινελης [Ch. G. Patrinelis], *Ὁ Θεόδωρος Ἀγαλλιανὸς ταυτιζόμενος πρὸς τὸν Θεοφάνην Μηδείας καὶ οἱ ἀνέκδοτοι λόγοι του : μια νέα ιστορική πηγή περί του Παρτιαρχείου Κωνσταντινουπόλεως κατά τους πρώτους μετά την άλωσιν χρόνους*, Αθῆναι 1966, p. 133, l. 1523-1525, cité par M.-H. Blanchet, *Georges Gennadios Scholarios (vers 1400-vers 1472) : un intellectuel orthodoxe face à la disparition de l'Empire byzantin* (AOC 20), Paris 2008, p. 141-142, n. 27.

216. Telle est aussi l'opinion de Matschke, Der Fall von Konstantinopel (cité n. 122), p. 215, n. 50 : « Der Turm ist vermutlich mittelbyzantinischen Ursprungs, erhält seinen Namen aber möglicherweise erst in nachbyzantinischer Zeit. »

217. Publiant un autre thrène tiré d'un manuscrit d'Alexandrie (de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle), et constatant que son auteur y faisait une allusion assez transparente au fait qu'il était contemporain de l'événement, D. Michailidis, Un lamento inedito sulla caduta di Costantinopoli (Cod. Alexandr., Bibl. patr. 30 [361], ff. 149mv-150m), *BZ* 65, 1972, p. 303-326, ici p. 305, soulignait combien il s'agissait d'une « costatazione che non è di scarsa importanza, dato che di nessun altro lamento sulla caduta di Costantinopoli si è potuto fissare l'esatta cronologia e si suole semplicemente situarla verso la fine del s. XV, con un largo margine di approssimazione ».

variations notables selon les manuscrits, en fonction de l'espace linguistique du groupe au sein duquel il se sera diffusé et qui se le sera approprié. Enfin, il se présente bien souvent sous une forme linguistique extrêmement variable, sans homogénéité ni du point de vue morphologique, ni lexical, si bien qu'il devient impossible de distinguer ce qui revient à l'auteur et ce qui est dû à la négligence du scribe. Le thrène de Constantinople dont il est question ici échappe heureusement à plusieurs de ces caractéristiques.

La tradition manuscrite n'en est pas simple. Il a été préservé dans trois manuscrits : un de la Bibliothèque nationale d'Athènes daté du XVIe siècle[218], qui présente une recension distincte de celle offerte par les deux manuscrits suivants, du XVIIe siècle, l'un de la Bibliothèque patriarcale de Jérusalem[219], l'autre conservé à Bucarest[220]. Géôrgios Th. Zôras a édité les deux recensions[221], mais c'est la deuxième, celle due à la plume du métropolite de Gaza puis de Jérusalem Païsios Ligaridès, réputée meilleure, qui a été privilégiée par l'historiographie[222]. Or la version athénienne, copiée au XVIe siècle, donc plus anciennement, offre l'avantage de présenter non seulement des variantes textuelles et des vers supplémentaires, mais une langue démotique moins artificielle que celle de la version donnée par le lettré métropolite, un peu trop tenté d'en corriger les aspérités. On ne saurait donc la négliger.

La valeur littéraire et la beauté de ce thrène, formé de 128 vers pentadécasyllabiques, sont remarquables. Plusieurs indices invitent à postuler que son auteur anonyme était non seulement contemporain de l'événement, mais qu'il a pu s'agir d'un sujet byzantin désormais condamné à l'exil. En effet, après avoir, dans son prologue, appelé les astres et tous les éléments de la nature à pleurer la perte de Constantinople, il ajoute en effet : « Et nous, pauvres Romains, nous avons beaucoup perdu en perdant cette Ville. »[223] Bien entendu, on objectera qu'un Grec de l'Empire ottoman pouvait se dire *Rhômaios* durant

218. Athèna, Ethnikè Bibliothèkè tès Hellados (EBE), *gr.* 3113, ff. 262r-263v. Ce manuscrit faisant partie d'une tranche non comprise dans les catalogues imprimés de cette bibliothèque, on a eu recours à une traduction française du catalogue dactylographié de L. POLITIS, *Catalogus codicum Bibliothecae nationalis Atheniensis, nos. 1857-3121*, (s.l. n.d.), disponible à la section grecque de l'IRHT, sous la cote R(III) 446c. Il y est attribué au XVIe siècle.

219. Hierosol. Bibl. Patr., Panaghiou Taphou, *gr.* 160, ff. 179v-181v. Voir A. ΠΑΠΑΔΟΠΟΥΛΟΣ-ΚΕΡΑΜΕΥΣ [A. PAPADOPOULOS-KERAMEUS], *Ἱεροσολυμιτική βιβλιοθήκη, ἤτοι Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ ἁγιωτάτου ἀποστολικοῦ τε καί καθολικοῦ ὀρθοδόξου πατριαρχικοῦ θρόνου τῶν Ἱεροσολύμων καὶ πάσης Παλαιστίνης ἀποκειμένων ἑλληνικῶν κωδίκων. 1*, ἐν Πετρουπολει 1891, n° 160, p. 255-257. Il y est daté de 1656.

220. Bucureşti, Bibliotaca academiei Române (BAR), *gr.* 688 (Litzica 279). Voir C. LITZICA, *Catalogul manuscriptelor greceşti*, Bucureşti 1909, n° 279 (688), p. 143. Il y est daté de 1610.

221. Γ. Θ. ΖΩΡΑΣ [G. Th. ZORAS], *Περὶ τὴν ἅλωσιν τῆς Κωνσταντινουπόλεως*, Αθήναι 1959, p. 241-245 (recension 1, manuscrit d'Athènes, intitulée Θρῆνος τῆς Κωνσταντινουπόλεως. Διάλογος Ἑνετίας καὶ Κωνσταντινουπόλεως) ; 250-253 (recension 2, manuscrit de Jérusalem, intitulée Θρῆνος τῆς Κωνσταντινουπόλεως. Ἀνωνύμου ποιητοῦ).

222. Voir ΠΑΠΑΔΟΠΟΥΛΟΣ-ΚΕΡΑΜΕΥΣ, *Ἱεροσολυμιτική βιβλιοθήκη. 1* (cité n. 219), p. 255-256 (avec souscription de Ligaridès). Ainsi est-ce cette seconde recension que PERTUSI, *La caduta di Costantinopoli. 2* (cité n. 40), p. 378-387, a choisi de publier dans sa collection de textes sur 1453, de même que V. Déroche l'a privilégiée pour sa traduction française du thrène dans *Les thrènes anonymes sur la chute de Constantinople*, trad., introd. et notes de V. Déroche, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 941-948, ici p. 945-948.

223. ΖΩΡΑΣ, *Περὶ τὴν ἅλωσιν* (cité n. 221), p. 250, vers 10-11 : Καὶ μεῖς πολλὰ ἐχάσαμεν οἱ ἄθλιοι Ρωμαῖοι | αὐτὴν τὴν Πόλιν χάνοντες.

toute la Turcocratie, puisque les Ottomans, le ramenant avant tout à sa confession orthodoxe, le qualifiaient de *Rum* – et cela qu'il ait été originaire des territoires byzantins seulement conquis par eux en 1453 comme des ex-provinces arrachées à l'Empire depuis bien longtemps, en Asie Mineure ou dans les Balkans. Mais deux faits sont à souligner. Tout d'abord, comme le thème de cette lamentation, un émouvant dialogue entre Venise et Constantinople, l'indique assez, l'auteur n'était pas un sujet ottoman. Il vivait manifestement en territoire vénitien, ainsi que l'auditoire auquel il s'adressait[224]. Il n'avait donc aucune raison de se dire *Rhômaios* s'il n'avait pas été un sujet de l'empereur Constantin XI, qu'il désigne bien par ailleurs comme le *basileus tôn Rhômaiôn*[225]. Ce serait donc à ces rescapés d'un monde perdu que s'adresserait l'auteur, s'incluant dans le nombre, et c'est également ce que laisse penser le fait qu'il met particulièrement en évidence le sort de ceux qui n'ayant pas été tués, « sont voués à l'errance comme étrangers, à endurer l'outrage et de grands affronts, à verser beaucoup de larmes en terre étrangère »[226], une conséquence de la catastrophe rarement déplorée dans les autres thrènes poétiques. À l'époque, vivre en territoire vénitien signifiait s'être réfugié après la catastrophe, en Crète ou dans les places de Coron, Modon et Nauplie au Péloponnèse, à Corfou après 1460 – suite à la chute du despotat de Morée –, moins vraisemblablement en Chypre, qui ne devint vénitienne qu'à partir de 1489, et, bien entendu, à Venise même[227]. Au reste, les Byzantins qui firent le choix de l'exil se retirèrent en priorité dans les possessions vénitiennes de Romanie[228].

L'auteur du thrène évoque peu de toponymes de la capitale impériale, mais, hormis l'inévitable Sainte-Sophie, les rares qu'ils citent sont en rapport avec les opérations ottomanes du siège, et ils témoignent d'une connaissance assez surprenante des lieux. Pour exprimer le fait que l'armée ottomane se déployait tout le long de la muraille terrestre du nord au sud, il dit que le dragon « exhibait cinq têtes comme le font les serpents et faisait tourner ses anneaux et remplissait les fossés, posant sa tête face au Kosmidion et déployant sa queue à la Porte Dorée »[229]. De fait, le Kosmidion et la Porte Dorée sont aussi les deux

224. *Les thrènes anonymes sur la chute de Constantinople* (cité n. 222), p. 945 (introduction de V. Déroche) : « Il est probable qu'il a été écrit par un Grec en territoire vénitien [qui] exprime sa double loyauté aux deux villes. »

225. Il dit en effet que si les quatre patriarcats rendaient hommage à Constantinople, c'est parce qu'elle avait pour empereur un *Rhômaios* (ΖΩΡΑΣ, *Περὶ τὴν ἅλωσιν* [cité n. 221], version de Jérusalem, p. 250, vers 28-29 : νἄχουν Ρωμαῖον βασιλὲ ; version d'Athènes, p. 241, vers 30-31 : νά 'χουν Ρωμαῖον ἀφέντη).

226. *Ibid.*, version de Jérusalem, p. 250, vers 20-22 : καὶ τοὺς ἀπομονάμενους νὰ πορπατοῦν ὡς ξένοι, | νὰ ἔχουν πολὺ ὄνειδος, ἀποκρουσμοὺς μεγάλους, | νὰ χύνουν πολλὰ δάκρυα εἰς ἀλλοτρίους τόπους ; version d'Athènes, p. 241, vers 20-23 : καὶ τοὺς ἀπομενάμενους ἄρατους νὰ τοὺς ποίσουν, | νὰ περπατοῦν, νὰ διακονοῦν εἰς τοὺς ἀλλότριους κόσμους, νά 'χουν ὀνειδισιὲς πολλὲς καὶ ἀποκρουσμοὺς μεγάλους, | νὰ χύνουν δάκρυα πύρινα, πικρὰ φαρμακωμένα. Parmi ces terres d'errance, outre Venise et son empire, sont citées « Gênes et l'Allemagne » (τὴν Γένουβαν καὶ τὴν Ἀλαμανίαν) : *ibid.*, p. 250, l. 26 ; 241, l. 27.

227. En effet, on peut penser que si l'auteur avait vécu et écrit son thrène au sein de la communauté grecque de Venise, la tradition manuscrite de son œuvre aurait été moins « orientale ».

228. En particulier parmi les rhéteurs et les intellectuels, citons au moins Michaèl Apostolès en Crète, et, à partir des années 1460 Andronikos Éparchos et Iôannès Moschos à Corfou ; l'un et l'autre s'étaient réfugiés après 1453 dans le Péloponnèse, à Coron et Modon.

229. ΖΩΡΑΣ, *Περὶ τὴν ἅλωσιν* (cité n. 221), version de Jérusalem, p. 252, vers 85-88 : ἔδειξε πέντε κεφαλές, ὡς τῶν φιδιῶν τὸ γένος | ἐγύρισε τὲς δίπλες του καὶ γέμισε τὲς σοῦδες, | ἔθηκε τὸ κεφάλι του

limites données par Doukas – dont notre auteur n'a pas pu connaître le texte[230] –, pour évoquer ce déploiement de l'armée ottomane devant les murailles[231], Doukas étant par ailleurs le seul des chroniqueurs du siège à évoquer le monastère du Kosmidion, puisqu'il nous dit que c'est également là que Loukas Notaras fut amené après sa capture – selon sa seconde version – devant Mehmed II, qui y avait installé son quartier général au moment de l'assaut final[232]. Plus surprenant encore se révèle le passage où notre anonyme évoque le spectaculaire transfert de la flotte ottomane par voie de terre, au-dessus des collines de Péra/Galata, pour aller mouiller dans le bassin de la Corne d'Or : « [Qui a vu] que les galères passent dans les vallons de Galata, face à Scutari, près de Saint-Constantin ? Elles sont apparues de tous côtés, comme des vipères dans un pré. »[233] Pour la plupart des chroniqueurs du siège, le point de départ, à l'ouest, du trajet de cette « flotte terrestre » vers la Corne d'Or était une zone située près ou un peu plus bas que le Diplokiônion (Beşiktaş)[234] ; pour l'auteur du thrène, il s'agissait de la zone de l'église Saint-Constantin. Dans sa *Géographie ecclésiastique*, Raymond Janin a consacré une entrée à cette église[235], mais à partir d'un seul texte, ce qui donne déjà la mesure de la rareté des informations dont nous disposons sur elle. En outre, ce texte n'est autre que le Pseudo-Sphrantzès, élaboré à Naples dans les années 1570 par le faussaire Makarios Mélissourgos/Mélissènos. On y trouve l'étonnante information que durant le siège de 1453 la zone de mouillage de la flotte ottomane au Bosphore aurait été « un peu en dessous de Diplokiônion jusqu'au niveau de l'église Saint-Constantin »[236]. Janin en a déduit que l'église devait en réalité s'être trouvée

ἄντικρυ 'ς τὸ Κοσμίδι | καὶ τὴν οὐράν του ἥπλωσεν εἰς τὴν Χρυσέαν πύλην ; version d'Athènes, p. 243, vers 86-89 : ἔδειξεν πέντε κεφαλὰς, ὡς τῶν φιδιῶν τὸ γένος | ἐγύρισεν τὶς δίπλες του κ' ἐγέμισεν τὰς σούδας, | κ' ἔθεκεν τὸ κεφάλιν του ἀντικρυ 'ς τὸ Κοσμίδι | καὶ τὴν οὐράν του ἥπλωσεν ὡς τὴν Χρυσέαν τὴν πόρταν.

230. Voir *supra*, n. 81.

231. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 139 ; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 327, l. 7-8.

232. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 170 ; Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 379, l. 13-14. Le Kosmidion était un monastère situé à l'extérieur de la muraille terrestre à hauteur des Blachernes, dédié aux saints anargyres, Côme et Damien, d'où son nom. Voir JANIN, *Constantinople byzantine* (cité n. 13), p. 461-462 ; MAGDALINO, Medieval Constantinople (cité n. 97), carte p. 2 (« Monastery of SS Cosmas and Damian, or Kosmidion », n° 63), et G. SIMEONOV, Die Anlegestellen beim Kosmidion, dans *Die byzantinischen Häfen Konstantinopels* (cité n. 61), p. 147-159.

233. ΖΩΡΑΣ, *Περὶ τὴν ἅλωσιν* (cité n. 221), version de Jérusalem, p. 252, vers 85-88 : νὰ περπατοῦν τὰ κάτεργα 'ς τοῦ Γαλατᾶ τοὺς κάμπους | ἀγνάντια εἰς τὸ Σκούταρι, 'ς τὸν Ἅγιον Κωνσταντῖνον ; | Τριγύρω ἐφανίσθησαν, ὡς φίδια 'ς τὸ λιβάδι ; version d'Athènes, p. 244, vers 106-108 : νὰ περπατοῦν τὰ κάτεργα 'ς τοῦ Γαλατᾶ τοὺς κάμπους | ἀγνάντια εἰς τὸ Σκούταρι, εἰς τὸν Ἅγιον Κωνσταντῖνο ; | Τριγύρο μου ἐσκομίσθησαν, ὡς φίδια εἰς τὸ λιβάδι.

234. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 146 ; Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 287 ; Ubertino Posculo, *Constantinopolis* (cité n. 20), p. 380 ; Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 482.

235. JANIN, *Géographie* 1, 3, p. 297-298, notice 9° Κωνσταντῖνος (Ἀγ.) τοῦ Στενοῦ.

236. Voir *Pseudo-Phrantzes : Macarie Melissenos Cronica, 1258-1481*, dans Georgios Sphrantzes, *Memorii 1401-1477*, ed. critica de V. Grecu, București 1966, p. 150-591, ici p. 384, l. 31-34 : Ἐλθόντες ἐκ τῆς ἑῴων περαίας κάτωθεν ὀλίγον τι τοῦ Διπλοῦ Κίονος καὶ μέχρι τῆς ἐκκλησίας τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου ἐγγὺς τὴν στάσιν μετά ἀγκύρων ἐποίησαν. Voir Pseudo-Sphrantzès (Makarios Mélissènos), *Chronique*, trad., introd. et notes de M.-H. Blanchet, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 1167-1212, ici p. 1174. BARSANTI, Costantinopoli e l'Egeo (cité n. 13), p. 238, assure que « dalle cronache contemporanee si apprende infatti che la flotta turca si era imboscata lungo la costa europea

plus haut que le Diplokiônion[237], mais il avait tort, comme deux sources supplémentaires ignorées de lui, outre le thrène qui nous occupe, le montrent. L'église est bien représentée en dessous du Diplokiônion dans la vue de Constantinople du BnF *NAL* 2383 des années 1440 (*sanctus constantinus grecorum*[238]), et c'est également ce que confirme Pierre Gilles au XVIe siècle, dans sa description de la zone allant de Tophane kapı jusqu'au Diplokiônion. Le voyageur français parle seulement de son emplacement, signalant qu'il « y eut là jadis l'église Saint-Constantin, dont rien ne subsiste en élévation », remplacée maintenant par un *hagiasma*, celui « de Constantin », où les Grecs descendaient par un escalier de pierre jusque dans un souterrain voûté pour boire[239]. Jean-Pierre Grélois propose de placer le site dans l'actuel quartier de Tophane, aux environs de la mosquée moderne Nusretiye[240]. Quant au Diplokiônion, certains historiens ont proposé de le situer, dans le quartier de Beşiktaş, plus précisément à l'emplacement de l'actuel palais de Dolmabahçe[241] : la distance entre la mosquée Nusretiye et le palais de Dolmabahçe est de 2 km.

Aucune des nombreuses sources contemporaines relatives au siège de Constantinople de 1453 ne signale l'église Saint-Constantin. Cela signifie que Makarios Mélissénos n'en a pas trouvé mention dans ce corpus, et notamment dans les textes de Sphrantzès, Leonardo de Chio et Chalkokondylès qu'il a copieusement plagiés pour bâtir son propre récit du siège. D'où l'aura-t-il donc tirée ? En l'état actuel de notre documentation, la conclusion s'impose d'elle-même : cette mention de l'église Saint-Constantin, l'ancien métropolite de Monembasia Mélissènos a dû tout simplement la trouver dans le thrène qui nous occupe, devenu très populaire au XVIe siècle. Quant à déterminer qui a raison sur l'endroit exact de la rive européenne du Bosphore d'où Mehmed II fit transférer sa flotte dans la Corne d'Or – de l'auteur de notre thrène qui le place au niveau de l'église de Saint-Constantin, ou de la plupart des autres qui le placent quelque part sous le Diplokiônion –, la question est délicate à résoudre[242]. Reste qu'il est difficile de concevoir que les toponymes évoqués

del Bosforo, un po' più in basso del Διπλοχιώνιον fino alla Chiesa di S. Constantino ». En réalité, « ces chroniques contemporaines » se résument au seul Pseudo-Sphrantzès, puisqu'aucune source du siège ne donne ce renseignement (voir *supra*, n. 234) et cette œuvre, parce que rédigée au XVIe siècle, ne saurait être considérée comme un texte contemporain !

237. JANIN, *Géographie* 1, 3, p. 298.

238. C'est par erreur que GEROLA, Le vedute (cité n. 92), p. 267, a lu « S. constantinus grecus », une lecture reprise par BARSANTI, Costantinopoli e l'Egeo (cité n. 13), p. 238 et Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 125, n. 658. La vue porte bien *s(anctus) Constantinus grecor(um)* ; voir fig. 4.

239. Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 125 ; *Petri Gyllii de Bosporo Thracio Libri 3*, Lugduni 1561, p. 83 : [...] *in qua olim aedes divi Constantini, cuius superficies nunc non extat. Duntaxat gradibus lapideis in fornicem subterraneam Graeci descendunt ad potionem aquae fontanae Constantino sacrae*.

240. Pierre Gilles, *Itinéraires byzantins* (cité n. 92), p. 125, n. 658.

241. Citons simplement VAN MILLINGEN, *Byzantine Constantinople* (cité n. 12), p. 243 ; E. PEARS, *The destruction of the Greek Empire and the story of the capture of Constantinople by the Turks*, London – New York – Bombay 1903, p. 233 ; 445 ; G. SCHLUMBERGER, *Le siège, la prise et le sac de Constantinople par les Turcs en 1453*, Paris 1914, p. 154 ; BARSANTI, Costantinopoli e l'Egeo (cité n. 13), p. 238, n. 580.

242. Elle a passionné en tout cas les historiens du siège du XIXe et début du XXe siècle (cités *supra*, n. 241), qui se sont partagés entre les quatre vallées possibles, du sud au nord : Tophane, Sali Bazaar, Dolmabahçe et Beşiktaş. VAN MILLINGEN, *Byzantine Constantinople* (cité n. 12), p. 241-247, a consacré ainsi un chapitre entier à la question (« The Route taken in carrying the Turkish Ships across the Hills from the Bosporus to the Golden Horn »).

par ce thrène, tels que le Kosmidion et surtout l'église Saint-Constantin, si peu connue[243], n'aient pas émané d'un auteur contemporain familier des lieux.

La conviction que ce texte avait dû être rédigé à une époque tardive au sein d'un milieu « populaire » et peu érudit était renforcée par l'existence de quelques termes jugés incompréhensibles parce que trop corrompus. Ainsi du mot κατουνοτόπι/κατουνοτόπιον, dont on a voulu faire un toponyme[244], alors qu'il s'agit d'un mot grec attesté dans la meilleure littérature byzantine, par Nikètas Chôniatès au XIIᵉ siècle comme par le Pseudo-Kodinos au XIVᵉ siècle, et qui signifie « campement militaire », ici le campement ottoman[245]. Le cas du mot suivant, en fait un couple de mots, est plus délicat. Dans un vers où l'auteur évoque le refus de Dieu, outré de leurs péchés, d'exaucer les supplications des chrétiens en frappant de la foudre ou du tonnerre les blasphémateurs de la croix « dans le monde entier », il désigne ces blasphémateurs, dans le manuscrit de Jérusalem, comme « les ἄβυχοι Ἀράπηδες, les destructeurs de forteresses »[246]. Cette lecture Ἀράπηδες, « Arabes », a conduit à proposer une correction de ἄβυχοι en Ἄβυλλοι, sur la foi de Stéphanos de Byzance, qui désignait par ce mot une ethnie de la vallée du Nil[247]. Mais le manuscrit d'Athènes propose une leçon différente : ἀζάπηδες au lieu de Ἀράπηδες[248], et au vu du contexte, cette leçon ἀζάπηδες est évidemment celle qu'il convient de privilégier. En effet, les azapes (ou *azab*/*azap*), mot dérivé de l'arabe *'azab* (« vierge », « célibataire »), formaient dans l'armée ottomane la part la plus importante de l'infanterie, et la transcription grecque ἀζάπηδες (sgl. ἀζάπης) est employée couramment dans les sources byzantines du XVᵉ siècle[249]. Il s'agissait de troupes irrégulières de fantassins et d'archers qui servaient sur terre et sur mer, recrutés province par province parmi les

243. D'autant que si Mélisséños a vraiment trouvé la mention de cette église dans le thrène, ne restent plus en lice que le texte de ce dernier, la vue du BnF *NAL* 2383 et le témoignage de Pierre Gilles.

244. Ζωρασ, *Περὶ τὴν ἅλωσιν* (cité n. 221), même texte dans les deux versions (*ibid.*, p. 244, vers 127 ; p. 253, vers 120) : ὅταν τὴν ἐξεζώνασιν εἰς τὸ Κατουνοτόπι. Une occurrence supplémentaire du mot apparaît dans un vers seulement présent dans la version d'Athènes : *ibid.*, p. 243, vers 83 : πόσες τεντίτζες ἔστησεν, τόσα κατουνοτόπια. Dans la traduction de la version de Jérusalem, Pertusi, *La caduta di Costantinopoli. 2* (cité n. 40), p. 387 (qui signale, p. 365, que sa traduction italienne est due à Massimo Peri), a traduit le vers 120 en « quando la discingevano presso Catunotopi », et V. Déroche (*Les thrènes anonymes sur la chute de Constantinople* [cité n. 222], p. 948) en « quand ils la traînèrent jusqu'à Katounotopi ».

245. Voir *Lexikon zur byzantinischen Gräzität besonders des 9.-12. Jahrhunderts. 4*, erstellt von E. Trapp, Wien 2001, p. 812 ; E. Κριαρασ [E. Kriaras], *Λεξικό της μεσαιωνικής ελληνικής δημώδους γραμματείας, 1100-1669. Η'*, Θεσσαλονίκη 1982, p. 107.

246. Ζωρασ, *Περὶ τὴν ἅλωσιν* (cité n. 221), p. 252, vers 99 : οἱ ἄβυχοι Ἀράπηδες, οἱ καστροτρυπητάδες.

247. Voir *Néos Hell.* 6, 1909, p. 116 ; E. Κριαρασ, *Λεξικό της μεσαιωνικής ελληνικής δημώδους γραμματείας, 1100-1669. Α'*, Θεσσαλονίκη 1980, p. 10.

248. Ζωρασ, *Περὶ τὴν ἅλωσιν* (cité n. 221), p. 243, vers 103 : οἱ ἄβυχοι ἀζάπηδες καὶ οἱ καστροτρυπητάδες. Pertusi, *La caduta di Costantinopoli. 2* (cité n. 40), p. 387, a traduit le vers 99 de la façon suivante : « gli Avili (?) d'Arabia, che diroccano le forteze » ; dans *Les thrènes anonymes sur la chute de Constantinople* (cité n. 222), p. 948, V. Déroche propose de traduire par « les Avili d'Arabie, les destructeurs de forteresses ».

249. Ainsi chez Doukas et Chalkokondylès. Voir Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 337, l. 12 ; 363, l. 1, et quelques références dans *Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2* (cité n. 63), p. 5, l. 1 ; p. 10, l. 7-8 ; p. 183, l. 15. Voir G. Moravcsik, *Byzantinoturcica. 2, Sprachreste der Türkvölker in den byzantinischen Quellen*, Berlin 1958, p. 56 ; Κριαρασ, *Λεξικό. Α'* (cité n. 247), p. 107-108.

paysans turcs pour les besoins ponctuels d'une campagne militaire : nullement d'un corps militaire constitué sur une base ethnique[250]. C'est l'association ἄβυχοι/Ἀράπηδες qui a incité à proposer la correction d'ἄβυχοι en Ἄβυλλοι, mais puisqu'il faut privilégier l'association ἄβυχοι/ἀζάπηδες, il n'est plus nécessaire de penser que le mot ἄβυχοι cacherait une ethnie ou relèverait forcément du vocabulaire militaire ottoman. Il s'agit plus vraisemblablement d'une épithète caractérisant ces ἀζάπηδες, que l'on imagine dépréciative, sans être en mesure d'en découvrir pour le moment le sens[251].

Tout concourt en définitive à situer la rédaction de ce thrène versifié peu de temps après la chute de Constantinople, par un Grec réfugié sur un territoire de la Romanie vénitienne, et en particulier un ex-Byzantin. Il offre, on l'a dit, un émouvant dialogue entre Venise et Constantinople, la cité de la lagune prenant sa part du malheur advenu à la Ville aux sept collines, l'interpellant aussitôt après avoir reçu les « noirs messages » par lesquels elle a appris la terrible nouvelle de sa chute[252], car « ce que tu souffres je le souffre, tes peines sont les miennes »[253]. Le prologue qui ouvre ce dialogue entre les deux cités rappelle le drame dans ses grandes lignes : « Dame aux sept collines, les bêtes fauves t'ont attaquée et t'ont condamnée à mort, sur toi ont fondu des armées innombrables, comme des sauterelles féroces, comme des guêpes venimeuses. Ces chiens de janissaires ont tué l'empereur, son sang a coulé avec celui de la foule. Ils ont tué les nobles aux riches émoluments, et ceux qui restent sont voués à l'errance comme étrangers. »[254] Il revient ensuite à Constantinople, dans sa réponse à la première interpellation de Venise, d'évoquer son vainqueur Mehmed II en une longue tirade contre ce « chien d'Agarène, un gamin effronté, un rejeton de Mahomet » se finissant sur l'extraordinaire image du dragon à cinq têtes « faisant tourner ses anneaux comme le font les serpents »[255]. Comme protagonistes, seuls l'empereur et le sultan sont donc évoqués, auxquels vient se joindre

250. Voir H. Bowen, 'azab, dans *EI*² 1, p. 830.

251. Dans cette optique, on s'orienterait toutefois en priorité vers un mot commençant par un ἀ privatif ; quelque chose du genre ἄβουλος (« irréfléchi, imprudent ») entre autres exemples possibles.

252. Seule la version de Jérusalem comporte l'allusion aux « noirs messages ». Voir Ζωρασ, *Περὶ τὴν ἅλωσιν* (cité n. 221), p. 250, vers 32-33 : ἄκουσε τί ἐμήνυσεν ἡ Βενετιὰ τῆς Πόλης, | ὅταν ἐκαλογροικισε τά μαῦρά της μαντᾶτα. Celle d'Athènes, p. 242, vers 34, offre seulement : Καί ἄκουσε τί ἐμήνυσεν ἡ Βενετιὰ τὴν Πόλην.

253. Πόλη, τὸ πάσχεις πάσχω το, καὶ τὸ πονεῖς πονῶ το. Le texte est le même dans les deux versions, le vers revenant cependant deux fois dans la version de Jérusalem. Voir Ζωρασ, *Περὶ τὴν ἅλωσιν* (cité n. 221), version d'Athènes, p. 242, vers 35 ; version de Jérusalem, p. 250, vers 34 et p. 251, vers 50.

254. *Ibid.*, version de Jérusalem, p. 250, vers 13-22 : Σὲ ἐκαταπολέμησαν, Ἑπτάλόφε Κυρία, | καὶ σὲ ἐκατεδίκασαν τὰ ἄγρια θηρία, | ἀπάνω σου ἐπέσασιν ἀμέτρητα φουσσᾶτα, | ὡσὰν ἀκρίδες ἄγριοι, σφῆκες φαρμακεμένες. | Ἐσκότωσαν τὸν βασιλέ οἱ σκύλοι γιανιτζάροι, | ἀνεκατώθη τὸ αἷμα του μὲ τῶν πολλῶν τὸ αἷμα. | Ἐφόνευσαν τοὺς ἄρχοντας τοὺς βαρυρογεμένους | καὶ τοὺς ἀπομονάμενους νὰ πορπατοῦν ὡς ξένοι ; version d'Athènes, p. 241, vers 11-21 : Τὴν ἐκατεπολέμησαν τὴν δόλιαν Ἑπταλόφον | καὶ τὴν ἐκατεδίκασεν θηρίον δεινὸν καὶ μέγα | καὶ τὴν ἐπαρατέσασιν ἀμέτρητα φουσσᾶτα, | καὶ τὴν ἐκληρονόμησαν τὸ Ἀγαρηνὸ τὸ γένος· | τοὺς ἐσπαθοκατέλυσαν οἱ σκύλοι οἱ γιανιτζάροι, | ἐσκότωσαν τὸν βασιλιὰ ὅσα καὶ ἂν ἀντρειωνέτον, | καὶ ἀνεκατώθην τὸ αἷμα του μὲ τῶν πολλῶν τὸ αἷμα· | κ'ἐσκότωσαν τοὺς ἄρχοντες τοὺς βαρυρογεμένους | καὶ τοὺς ἀπομενάμενους ἄρατους νὰ τοὺς ποίσουν, | νὰ περπατοῦν, νὰ διακονοῦν εἰς τοὺς ἀλλότριους κόσμους.

255. *Ibid.*, version de Jérusalem, p. 251, vers 72-73 : ἕνα σκυλλὶ Ἀγαρηνόν, ἀδιάντροπον κοπέλι | τοῦ Μεχεμὲτ ἀπόγονον… Cette algarade ne figure pas dans la version d'Athènes, où la description de Mehmed II commence directement par ces mots (p. 243, vers 84) : Κ' ἐκεῖνος ὁ παράνομος ὡς δράκος ἐμορφώθη…

plus bas le « perfide canonnier, traître qui livre son âme, perte des chrétiens, le Charon des nobles, celui qui a produit la terrible bombarde »[256], une allusion assez transparente au fameux ingénieur hongrois ou transylvain Urban, passé du service de l'empereur au service ottoman pour le plus grand malheur des assiégés[257]. À peine trois protagonistes historiques du siège sont donc évoqués, mais certes pas des moindres. Or, le thrène se clôt sur un quatrième protagoniste, féminin celui-là et non identifié. Voici l'extrait qui concerne le personnage, par la voix de Constantinople, d'abord dans la version hiérosolymitaine[258] :

Ὅταν οἱ Τοῦρκοι ἐμπαιναν ᾿ς τ᾿ ἀρχοντικὰ τὰ σπίτια,	Lorsque les Turcs entrèrent dans les maisons nobles,
τὰ παραθύρια ἐτζάκιζαν, τὲς πόρτες ἐχαλοῦσαν	ils enfoncèrent les fenêtres, brisèrent les portes
καὶ ἀπὸ τὰ κοινόβια ἐξέβαζαν ἐγκλεῖστρες,	et des couvents firent sortir les recluses,
ἀπὸ τὰ μοναστήρια ἀρχοντοθυγατέρες.	des monastères les filles nobles.
Τί πίκραν, πόσην συμφορὰν εἶχεν ἡ Τρίτ᾿ ἐκείνη,	Quel amer, quel grand malheur réserva ce mardi-là,
τὶ θλῖψιν καὶ ἀδημονιὰν εἶχεν ἡ κυρὰ Εἰρήνη,	quelle affliction et quelle tristesse éprouva dame Irène,
ὅταν τὴν ἐκατέβαζαν Τοῦρκοι ἀπὸ τὸν πύργον,	quand les Turcs la firent descendre de la tour,
ὅταν τὴν ἐκατάσυρναν ἔσω ἀπὸ τὸ κάστρον,	quand ils l'entraînèrent hors des murailles,
ὅταν τὴν ἐξεζώνασιν εἰς τὸ κατουνοτόπι,	quand ils lui ôtèrent la ceinture dans le campement,
ὅταν τὴν ἐξεγύμνωναν, κ᾿ ἤσουν νὰ τὴν ὑβρίσουν.	quand ils la dépouillèrent et se mirent à l'outrager !

Puis, dans la version athénienne :

Ὅταν οἱ Τοῦρκοι ἐνέβαιναν ᾿ς τὰ ἀρχοντικὰ τὰ σπίτια,	Lorsque les Turcs entrèrent dans les maisons nobles,
τὰ παραθύρια ἐτζάκιζαν, τὶς πόρτες ἐχαλοῦσαν,	ils enfoncèrent les fenêtres, brisèrent les portes
καὶ ἀπ᾿ τὰ κοινόβια ἐξέβαζαν καὶ ἀπὲ τὰ μοναστήρια	et des couvents firent sortir les recluses et des monastères
ἀρχοντισσες εὐγενικὲς, εὐχίστρες, μετανοίστριες,	les dames bien nées vouées aux prières et aux génuflexions,
καλογριοποῦλες τρυφερές, ἀρχόντων θυγατέρες.	ainsi que les tendres novices filles d'archontes.
Ἔδε πικριὰν καὶ συμφορὰν τὴν εἶχε ἡ Τρίτη ἐκείνη·	Vois l'amertume et le malheur que réserva ce mardi-là,
ἔδε πικριὰν καὶ ἔρωταν τὴν εἶχε ἡ κερὰ Ρήνη,	vois l'amertume et la passion érotique que subit dame Irène,
ὅταν τὴν ἐκατέβαζαν οἱ Τοῦρκοι ἀπὸ τὸν πύργον,	quand les Turcs la firent descendre de la tour,
ὅταν τὴν ἐκατέσυρναν ἀπέσω ἀπὸ τὸ κάστρον,	quand ils la traînèrent hors des murailles,
ὅταν τὴν ἐξεζώνασιν εἰς τὸ κατουνοτόπι,	quand ils lui ôtèrent sa ceinture dans le campement,
ὅταν τὴν ἐξηγύμνωναν, καὶ πᾶν νὰ ντὴν πωλήσουν·	quand ils la dépouillèrent et allèrent la vendre !

256. *Ibid.*, version de Jérusalem, p. 252, vers 104-106 : Δολίος ὁ σκευγάτορας, ὁ ψυκοπαραδότης, | ὁ χαλασμὸς τῶν χριστιανῶν, ὁ Χάρος τῶν ἀρχόντων, | αὐτὸς ὁπού κατάδειξεν τὴν τρομερὴν λομπάρδαν ; version d'Athènes, p. 244, vers 110-112 : ὁ δολίος ὁ σκευγάτορας, ὁ ψυκοπαραδότης, | ὁ χαλασμὸς τῶν χριστιανῶν καὶ Χάρος τῶν ἀρχόντων, | αὐτὸς ὁπού ἐκατάδειξεν τὴν δόλιαν τὴν λουπάρδα.

257. Sur le canonnier Urban, voir N. Asutay-Effenberger, Mehmets Kanonenmeister Urban und sein Riesengeschütz vor der Landmauer von Konstantinopel (1453), dans *Sultan Mehmet II. : Eroberer Konstantinopels, Patron der Künste*, hrsg. von N. Asutay-Effenberger & U. Rehm, Köln – Weimar – Wien 2009, p. 211-225.

258. *Les thrènes anonymes sur la chute de Constantinople* (cité n. 222), p. 948 (traduction inspirée de celle de V. Déroche).

Après avoir évoqué de manière générique la mort des archontes tués avec l'empereur, ainsi que le cruel exil des survivants, l'auteur du thrène se penche en conclusion sur le sort qui fut celui des femmes byzantines, mais seulement de celles qui s'étaient vouées à Dieu et peuplaient les monastères de la capitale, d'abord les simples recluses, puis les moniales d'âge mûr issues de l'aristocratie, et enfin, toujours dans cette même catégorie sociale supérieure, les novices. Ce n'est qu'ensuite que survient l'évocation d'un destin individuel, celui d'une certaine κυρὰ Εἰρήνη. Cette fois on a clairement affaire à une laïque, et assurément à une grande dame ; à tout le moins est-il toujours question d'une femme issue de l'aristocratie, puisque son prénom est précédé de κυρὰ (« la dame »), et qu'elle habite une tour. Curieusement, il n'est pas question d'un père ou d'un époux à ses côtés, mais il semble clair qu'il ne s'agissait pas d'une jeune fille comme les « tendres novices » mentionnées au vers précédent, même s'il n'est pas plus fait mention d'enfants à ses côtés. Les deux versions présentent quelques nuances à propos du sort que lui ont réservé les Turcs. Une fois tirée de sa tour, elle est conduite brutalement hors des murailles de la ville – le seul sens à accorder ici au mot κάστρον (« forteresse ») – jusque dans le campement ottoman, où sa ceinture est dénouée et où elle se voit dépouillée de ses vêtements. Dans la version de Jérusalem, ce serait pour l'« outrager », selon la version d'Athènes, simplement pour la mettre en vente. La version athénienne qui offre l'alternative de la simple vente semble toutefois comporter elle aussi une connotation sexuelle puisqu'elle évoque, en préambule, « la passion érotique que subit dame Irène » ce mardi 29 mai. On aurait certainement tort cependant de penser à un viol au sens physique du terme. Le fait d'être contraint de dénouer sa ceinture pour une femme bien née de l'époque, en exposant sa nudité fut-ce seulement de manière partielle, suffit à justifier la notion de « passion érotique » subie par elle. De plus, le verbe ὑβρίζω privilégié par la version hiérosolymitaine, s'il signifie bien « outrager », « maltraiter », « insulter », ne va pas jusqu'à impliquer la notion de viol physique. En fin de compte, le vocabulaire choisi, la ceinture que l'on dénoue, la nudité que l'on dévoile, constituent déjà en soi l'outrage et la maltraitance consubstantiels à la mise en vente de la femme prisonnière : tout cela évoque les usages du marché aux esclaves de sexe féminin *(avret pazarı)*, que décrivent complaisamment les voyageurs dans l'Empire ottoman jusqu'au XIXe siècle. Mais est-ce à dire que « dame Irène » ne serait qu'un personnage de fiction destinée à illustrer le sort qui fut commun à toutes ces dames de l'aristocratie byzantine à l'issue du 29 mai 1453 ? Le fait que les seules individualités évoquées jusque-là par le thrène soient des personnages historiques – Constantin XI, Mehmed II, le canonnier Urban –, incite peu à le penser. Et puis il y a bien sûr cette curieuse mention de la tour (ἀπὸ τὸν πύργον) dont les Turcs la firent descendre. On a vu en effet combien l'existence de tours dans les demeures aristocratiques de Constantinople était chose rare. L'association entre une « kyra Eirènè » (κυρὰ Εἰρήνη) et « une tour » fait évidemment beaucoup penser à l'actuelle tour d'Irène. Or le fait que cette « kyra Eirènè » s'était retranchée dans sa tour et que, après l'avoir investie, les Turcs l'en firent descendre, rappelle également le sort qui fut celui de la *mégalè doukaina* Notaras, l'épouse de « kyr Loukas » (κύρ Λουκᾶς)[259].

259. S'interrogeant sur l'identité possible de cette « signora Irene », Pertusi, *La caduta di Costantinopoli. 2* (cité n. 40), p. 487, n. 21, s'était demandé s'il pouvait s'agir de la « bella Irene della cui celebre storia parla Gian Maria Angiolello, amato poi follemente da Mehmed [II] ». M. Popović,

La tour d'Irène : [Eirènè] Palaiologina, *mégalè doukaina* et épouse de Loukas Notaras ?

L'entrée réservée par le *Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit* à Loukas Notaras le signale comme fils de Nikolaos Notaras et d'Euprépéia, frère de Iôannès et père d'au moins sept enfants, dont quatre sont nommés. Il n'est en revanche nullement question de la mère de ces sept enfants, son épouse[260]. Cet anonymat est dû au fait que les trois seules sources dignes de foi qui évoquent la *mégalè doukaina* Notara, dont Doukas et Chalkokondylès, la présentent uniquement comme l'épouse de Loukas (ἡ γυνή αὐτοῦ), de la même façon qu'ils évoquent les enfants de ce dernier, fils et filles, sans donner leurs prénoms[261], tandis que Iôannès Moschos se contente de nous dire qu'elle était « la fille d'un personnage des mieux nés et remarquable par sa richesse »[262].

Heureusement, un certain nombre de considérations permettent avec quelque vraisemblance de restituer peut-être non seulement le nom de la grande maison aristocratique dont était issue la *mégalè doukaina* Notara, mais même de formuler une hypothèse assez crédible pour l'identité de son père. À la faveur de son mariage avec elle, Loukas acquit le titre convoité de *gambros* de l'empereur – un lien de parenté institutionnalisé sous les Comnènes –, que lui accordent unanimement les sources du temps[263]. Comme l'a établi Stéphane Binon, « on tenait à Byzance pour γαμβρός, non seulement le mari de la sœur ou de la fille – cette acception était la plus courante –, mais tout étranger épousant une proche parente, petite-fille, nièce ou petite-nièce, cousine ou petite-cousine [de l'empereur] »[264]. Manuel II et Jean VII, les deux empereurs de l'époque – puisqu'on le verra le mariage de Loukas eut lieu forcément dans les années 1420 –,

Eirēnē – Gefangene und Geliebte Sultan Mehmeds II. nach dem Fall Konstantinopels, *JÖB* 57, 2007, p. 215-224, ici p. 223, a repris cette hypothèse à son compte en convoquant pour l'étayer un certain nombre de sources annexes. Le résultat est cependant loin d'être convaincant : ces sources supplémentaires convoquées, qui en disent surtout long sur les fantasmes italiens les plus éculés sur Mehmed II, sont très disparates entre elles, et l'auteur ne s'est soucié ni de les hiérarchiser, ni de les replacer dans leur contexte, quand il n'a pas tout simplement échoué à les traduire correctement, ainsi d'un passage de Chalkokondylès. Voir Th. Ganchou, Le *prôtogéros* de Constantinople Laskaris Kanabès (1454) : à propos d'une institution ottomane méconnue, *REB* 71, 2013, p. 209-258, ici p. 26, n. 80 et n. 81.

260. *PLP* 20730, entrée Νοταρᾶς Λουκᾶς. Euprépéia était le prénom monastique de sa mère, qui dut porter celui d'Hélènè dans le monde, compte tenu à la fois de la coutume qui voulait que l'on choisisse un prénom monastique commençant par la même lettre que son prénom mondain, et l'identité de l'aînée de ses petites-filles, Hélènè Gateliousaina. Voir *infra*.

261. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 371, l. 16-17 : τὰς θυγατέρας αὐτοῦ καὶ τοὺς υἱοὺς καὶ τὴν γυναῖκα; p. 379, l. 16-17 : τῶν παίδων καὶ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ; p. 381, l. 4 : ἡ γυνὴ αὐτοῦ; p. 381, l. 33-34 : τὰ τέκνα αὐτοῦ καὶ τὴν γυναῖκα; p. 395, l. 3-5 : Ἡ δὲ τοῦ μεγάλου δουκὸς γύνη. *Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2* (cité n. 63), p. 165, l. 12 : καὶ γυναῖκα καὶ παῖδας. Même anonymat dans le témoignage si peu fiable d'Adamo de Montaldo (voir *infra* n. 290).

262. Legrand, Ἰωάννου τοῦ Μόσχου λόγος (cité n. 17), p. 416, [l. 17-18] : γήμας τῶν εὖ γεγονότων θυγατέρα τινὸς καὶ πλούτῳ θαυμαζομένου.

263. Ainsi dans la correspondance échangée avec Scholarios (voir *supra*, n. 17), dans les traités byzantino-vénitiens (Ganchou, Nikolaos Notaras, *mésengyos* [cité n. 10], p. 14-15), quelques actes impériaux, et autres témoignages.

264. St. Binon, À propos d'un prostagma inédit d'Andronic III Paléologue, *BZ* 38, 1938, p. 377-407, ici p. 391.

n'ayant eu aucune fille qui ait jamais atteint l'âge de convoler[265], c'est bien du côté d'une de leurs nièces ou petites-nièces, cousines ou petites-cousines qu'il faut chercher, c'est-à-dire dans le cercle de la parenté impériale relativement large. À Venise, la fille de Loukas, Anna Notara, se disait souvent *Anna Paleologina*[266], et ce patronyme qui confirmait sa parenté impériale, elle ne pouvait le tenir que de sa mère. À cette époque, les grandes familles aristocratiques avaient généralement deux patronymes, le nom de famille final étant celui du père tandis que celui qui le précédait exprimait soit directement l'ascendance maternelle, soit une alliance avec la dynastie obtenue par ascendance maternelle, ce qui était à la fin de l'Empire le plus répandu[267]. Il en résulte que l'épouse de Loukas Notaras devait avoir comme patronyme secondaire Palaiologina – exprimé en première position –, son patronyme principal – en seconde position – étant forcément illustre puisque le lien de parenté de son père avec le *basileus* était assez important pour permettre plus tard à son gendre Loukas d'arborer le titre prestigieux de *gambros* du souverain. Ce père, dont Moschos nous confirme qu'il était « un personnage des mieux nés », devait donc avoir été en priorité soit un *exadelphos* (cousin), soit plus vraisemblablement un *théios* (oncle) de Manuel II. Or les deux familles les plus étroitement apparentées à la dynastie et qui de ce fait collectionnaient les titres d'*exadelphos* et de *théios* étaient alors les Palaiologoi Kantakouzènoi et les Palaiologoi Asanai[268], et il est possible de les départager : à Venise, Anna Palaiologina Notara et son frère Iakôbos comptaient dans leur entourage un Dèmètrios Asanès qu'ils qualifiaient d'oncle[269]. Il y a en conséquence de fortes probabilités que le beau-père de Loukas ait été un Palaiologos Asanès.

Trois Palaiologoi Asanai parents de l'empereur sont à considérer : un *exadelphos*, Andréas[270], et deux *théioi*, Kônstantinos[271] et Isaakios[272]. Or lorsque l'on examine la liste des fils du couple Notaras, c'est assurément Isaakios Palaiologos Asanès qui apparaît comme le meilleur candidat. Quatre fils sortirent du mariage de Loukas Notaras. L'aîné, Nikolaos,

265. Voir *PLP* 21513 (Manuel II). C'est ainsi à tort que St. Runciman, Lucas Notaras, γαμβρός τοῦ βασιλέως, dans *Polychronion : Festschrift Franz Dölger zum 75. Geburtstag*, Heidelberg 1966, p. 447-449, avait postulé qu'elle puisse être une fille de Jean VII (*PLP* 21480).

266. *PLP* 91222, et *infra*, p. 252-253.

267. Voir en dernier lieu V. Laurent, Le dernier gouverneur byzantin de Constantinople : Démétrius Paléologue, grand stratopédarque († 1453), *REB* 15, 1957, p. 196-206, ici p. 200-201.

268. Les Asanai, autrefois famille régnante en Bulgarie, s'étaient alliés aux Palaiologoi à l'occasion du mariage d'une fille de Michel VIII avec le tsar détrôné Ivan III Asen, réfugié ensuite à Byzance. Quant aux Palaiologoi Kantakouzènoi, ils descendaient à la fois du mariage de Jean VI Kantakouzènos et d'Eirènè Palaiologina Asanina, et de l'union entre Jean V Palaiologos et une fille du couple précédent.

269. Sur le personnage, voir dernièrement Ganchou, Les tribulations vénitiennes de la Ca' Notara (cité n. 71), p. 412-413 ; 441. Kritoboulos d'Imbros dit que fin 1455, Hélénè Gateliousaina, la fille aînée de Loukas, désireuse de récupérer sa principauté d'Ainos, adressa au sultan son « oncle maternel » (« μητρὸς θεῖον αὐτῇ ») : *Critobuli Imbriotae Historiae* (cité n. 19), p. 102, l. 28-30 ; Th. Ganchou, Héléna Notara Gateliousaina d'Ainos et le *Sankt Peterburg Bibl. Publ. gr. 243*, *REB* 56, 1998, p. 141-168, ici p. 160, n. 68. Rien ne permet toutefois d'affirmer qu'il s'agisse de la même personne.

270. *PLP* 1486 ; Th. Ganchou, À propos d'un cheval de race : un dynaste de Trébizonde en exil à Constantinople au début du xve siècle, dans *Море и берега : К 60-летию Сергея Павловича Карпова от коллег и учеников = Mare e litora : essays presented to Sergei Karpov for his 60th birthday*, ответственный ред. Р. М. Шукуров, Москва 2009, p. 553-574, ici p. 540, n. 40.

271. *PLP* 1503.

272. *PLP* 1493.

attesté en 1438-1439 par une correspondance[273], tenait selon la coutume son prénom de son grand-père paternel, Nikolaos Notaras. Il semble qu'il mourut prématurément avant 1453, car au moment du siège seuls trois fils de Loukas sont mentionnés, et on connaît leurs prénoms par ailleurs. Ils sont livrés en effet dans une copie du XVI[e] siècle des *Histoires* de Chalkokondylès, le *Vat. gr.* 1732, par une glose marginale au récit de l'exécution des Notaras : Isaakios, Iôannès, Iakôbos[274]. S'il s'agit donc d'un renseignement tardif, il n'en est pas moins digne de confiance, car l'auteur de cette glose l'aura trouvé d'évidence dans une source latine de peu postérieure à la chute de Constantinople : le long discours que depuis Milan l'humaniste Francesco Filelfo adressa le 15 mars 1464 au nouveau doge de Venise Cristoforo Marcello, afin de l'inciter à poursuivre la lutte de Venise contre les Ottomans et à mettre fin à la tyrannie de Mehmed II[275].

Selon la coutume de transmission des prénoms alors en vigueur, si le fils aîné recevait le prénom de son grand-père paternel, au second était dévolu celui du grand-père maternel, tandis que pour les fils suivants les parents avaient en revanche une plus grande liberté de choix, incluant souvent toutefois les prénoms d'oncles et de grands-oncles[276]. L'ordre dans lequel se trouvent énumérés les fils Notaras a toutes les chances d'être bel et bien celui de leur naissance, tant ces prénoms satisfont parfaitement à cette règle. Si Nikolaos tenait son prénom de son grand-père paternel, le troisième fils, Iôannès, reçut forcément le sien de son oncle Iôannès Notaras, en hommage rendu par Loukas à ce frère aîné tombé en héros lors du siège de Constantinople de 1411[277]. Il en résulte que le prénom du grand-père maternel des fils de Loukas ne peut que se retrouver, comme de juste, dans son second fils, Isaakios, d'autant qu'Isaakios était un prénom relativement peu usité dans le monde[278].

273. *PLP* 20732.

274. *Vat. gr.* 1732, f. 305[r] : Οἱ παῖδες Νοταρᾶ· Ἰσαάκιος, Ἰωάννης, Ἰάκοβος. Le renseignement provient de A. Sideras, *Die byzantinischen Grabreden : Prosopographie, Datierung, Überlieferung* (WBS 19), Wien 1994, p. 391, n. 17.

275. *Francesci Philelphi viri grece et latine eruditissimi epistolarum familiarium libri XXXVII ex eius exemplari transsumpti, ex quibus ultimi XXI novissime reperti fuere et impressorie traditi officine*, Venetiis 1502, lib. XXXI, ff. 143[r]-149[r]. Filelfo énumère les crimes commis par Mehmed II depuis le début de son règne et commence cette longue litanie par le sort des Notaras, f. 145[r] : *Quid meminero fortem illum atque constantem virum Lucam Notaram, quem idcirco, una cum filiis duobus Isahacio et Ioanne, illustri probitate adolescentibus, obtruncari iussit tyrannus perditissimus, quoniam supplici voce humilique fletu ab eo rogatus esset, ne castum atque pudicum puerum Iacobum, quem abominabilis raptor, spurcissimae suae libidini destinarat, a paternis complexibus avelleret? At erat et captivus et christianus.* Après la chute de Constantinople, Filelfo, qui y avait vécu dans les années 1420 et avait épousé une aristocratique byzantine, fut à Milan l'intermédiaire privilégié des réfugiés byzantins en quête de lettres d'introduction auprès des autorités européennes, ce qui explique qu'il ait pu disposer d'informations de premier ordre. On sait par ailleurs qu'un Isaakios figurait bien dans la liste des fils Notaras. En effet, évoquant le sort de Iakôbos, l'*Ekthésis chronikè* lui donne par erreur le prénom d'Isaakios. Voir *Ecthesis Chronica and Chronicon Athenarum*, ed. with critical notes and indices by S. P. Lambros, London 1902, p. 17, l. 3.

276. Voir J.-C. Cheynet, L'anthroponymie aristocratique à Byzance, dans *L'anthroponymie document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux : actes du colloque international : Rome, octobre 6-8, 1994*, recueillis par M. Bourin, J.-M. Martin, F. Menant (CEFR 226), Rome 1996, p. 267-294, ici p. 282.

277. *PLP* 20729 ; A. Acconcia Longo, Versi di Ioasaf ieromonaco e grande protosincello in morte de Giovanni Notaras, *RSBN* 14-16, 1977-1979, p. 249-279.

278. Il en était de même du prénom du dernier de la fratrie, Iakôbos (*PLP* 94334). La consultation du *PLP* montre en effet que ce prénom était porté à Byzance – lorsque la qualité des porteurs est connue – exclusivement par des religieux, moines, hiéromoines, abbés, métropolites, etc. On ignore ce qui motiva le choix d'un tel prénom chez ses parents.

Si l'épouse de Loukas Notaras fut bien, comme on le propose ici, une fille du *théios* de Manuel II Isaakios Palaiologos Asanès, elle avait au moins une sœur, qui fut donnée en mariage à Géôrgios Philanthrôpènos, fils d'un *exadelphos* de Manuel II et neveu d'une impératrice de Trébizonde[279].

L'époque de ce mariage peut aussi être circonscrite assez précisément. Iôannès Moschos dit que Loukas se maria lorsqu'il « eut avancé en âge, au moment opportun »[280], ce qui est certes vague, mais doit signifier qu'il avait alors atteint sinon dépassé de peu l'âge de vingt-cinq ans. Comme il naquit aux alentours de 1395, on se situerait par conséquent entre 1420 et 1425 environ[281]. La titulature de son père Nikolaos dans la documentation permet de conforter cette datation. En 1409, il était *sympenthéros* de Manuel II[282], un terme qui désignait à Byzance le lien familial unissant deux personnages depuis le mariage de leurs enfants, soit les beaux-parents entre eux[283]. Ce statut de parent de l'empereur, Nikolaos le devait alors à son fils aîné Iôannès, qui, avant Loukas, avait lui aussi épousé une parente impériale, y gagnant également le titre de *gambros* de l'empereur[284]. Ce statut de *sympenthéros* du *basileus*, Nikolaos le perdit après 1411 à l'occasion de la mort de Iôannès, ce qui explique que lorsqu'il signa le traité byzantino-vénitien de 1418 en qualité de second *mésazôn*, il figure seulement comme *diermeneutès* et simple *oikéios* (familier) de l'empereur[285]. Or lorsqu'en mars 1421 Nikolaos signe le testament de Géôrgios Goudélès, il n'accompagne toujours pas son titre aulique de *diermeneutès* du statut de *sympenthéros* de l'empereur, ce qui laisse clairement entendre que le mariage de Loukas n'était pas encore célébré à cette date[286]. Les dates de naissance présumées des enfants de Loukas viennent aussi à l'appui d'une union célébrée entre 1420 et 1425. Trois des quatre filles Notaras[287], Hélénè, Maria et Théodôra, étaient mariées en 1453, l'aînée Héléna Gateliousaina étant même déjà veuve depuis 1449 et mère d'au moins

279. *PLP* 29760 ; V. Laurent, Un agent efficace de l'Unité de l'Église à Florence, Georges Philanthropène, *REB* 17, 1959, p. 190-195, ici p. 193, n. 21, et depuis Ganchou, À propos d'un cheval de race (cité n. 270), p. 531 ; 537-538, et tableau généalogique, p. 544-545.

280. Legrand, Ἰωάννου τοῦ Μόσχου λόγος (cité n. 17), p. 416, [l. 16-18] : Ἤδη δὲ καὶ πρὸς τελειοτέραν ἡλικίαν προβάς, καὶ τοῦ καιροῦ καλοῦντος, γήμας τῶν εὖ γεγονότων θυγατέρα τινὸς καὶ πλούτῳ θαυμαζομένου.

281. Le premier document qui le met en scène remonte au 15 novembre 1414. Voir A. Sopracasa, *Costantinopoli e il Levante negli atti del notaio veneziano Giacomo dalla Torre (1414-1416)*, Venezia 2016, doc. 28, p. 232-233.

282. V. Laurent, Le trisépiscopat du patriarche Mathieu I[er], *REB* 30, 1972, p. 5-166, ici p. 134, l. 255-256 ; Ganchou, Nikolaos Notaras, *mésengyos* (cité n. 10), p. 166, n. 62.

283. En revanche, ce lien d'affinité (en latin *consocer*) n'a pas connu une diffusion comparable en Occident, à l'exception de l'Italie, où sont toujours couramment usités les termes de « consuocero » et « consuocera ».

284. Acconcia Longo, Versi di Ioasaf (cité n. 277), p. 278, l. 56. L'épouse de Iôannès Notaras est inconnue.

285. Ganchou, Nikolaos Notaras, *mésengyos* (cité n. 10), p. 166-167, n. 63.

286. Ganchou, L'ultime testament de Géôrgios Goudélès (cité n. 21), p. 352.

287. Elles sont citées par leur sœur Anna (*PLP* 91222) lors d'un procès qui se tint à Gênes en septembre 1459 : Ganchou, Héléna Notara Gateliousaina (cité n. 269), p. 145, n. 13 ; 168, et Id., Le rachat des Notaras (cité n. 9), p. 154, n. 23. Avec quatre fils et quatre filles, le nombre des enfants du couple s'établissait donc à huit, et non à sept, comme il est dit dans le *PLP* (voir *supra*, n. 260). Hélénè

deux enfants[288]. Quant à Iakôbos, le dernier fils, il était né en 1441, ayant à peine douze ans en 1453[289] : lors de sa naissance sa mère pouvait donc difficilement avoir dépassé de beaucoup une quarantaine d'années.

Née probablement entre 1400 et 1405, la *mégalè doukaina* Palaiologina Notara avait donc en 1453 autour de cinquante ans, et selon les critères du temps, il s'agissait d'une femme déjà âgée. C'est pourquoi il était nécessaire, si l'on se propose de l'identifier avec la « kyra Eirènè » (κυρὰ Εἰρήνη) du thrène anonyme, d'épurer au préalable ce texte de ses apparentes connotations d'agression sexuelle : cette dernière fut certes extraite de sa tour, traînée jusqu'au campement ottoman et humiliée par les Turcs qui la dépouillèrent de ses *vêtements de prix*, mais il n'est pas vraisemblable qu'elle ait pu être, en prime, violée par les vainqueurs[290].

Grande dame de l'aristocratie constantinopolitaine de par sa naissance et par son mariage, l'épouse de Loukas porta durant de longues années le titre de *diermeneutissa* qui, lors des cérémonies officielles, ne la plaçait parmi les dames de la cour qu'au 55e rang d'une hiérarchie aulique qui comptait 91 titres[291]. Avec l'accession au trône de Constantin XI en 1449, tout changea. À l'occasion de la promotion de son époux à la dignité de *mégas doux*, qui venait récompenser le fait qu'en qualité de second *mésazôn* il avait garanti le succès du nouvel empereur pour la confiscation du trône, elle se retrouva propulsée au 2e rang de la hiérarchie, entre la *mégalè domestikissa* et la *prôtostratorissa*[292]. En outre, le premier *mésazôn* Dèmètrios Palaiologos Kantakouzènos, avec lequel Loukas avait

Gateliousaina y dispose de deux entrées également fautives : *PLP* 3581 ; 30187. Pour Théodôra, voir *PLP* 91993. Maria en est dépourvue.

288. Ganchou, Héléna Notara Gateliousaina (cité n. 269), p. 143-144 ; 152.

289. Doukas dit que Iakôbos avait quatorze ans en 1453 (Ducas, *Istoria turco-bizantină* [cité n. 18], p. 381, l. 20-21), tandis que Chalkokondylès le crédite de douze années (*Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2* [cité n. 63], p. 165, l. 18-19). Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 172 et Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques* (cité n. 63), p. 340. C'est Chalkokondylès qui est dans le vrai car le pape Pie II, dans sa bulle inédite de Mantoue du 9 novembre 1459 – par laquelle il nommait Iakôbos *scutifer honoris* (voir *supra*, n. 71) –, dit également qu'en 1453 il était « *duodecim annorum puer* ». Si le chroniqueur autrichien Ebendörfer ne donne pas les prénoms des fils Notaras, il prétend connaître leur âge au moment de la catastrophe. Voir *Thomas Ebendorfers Chronica* (cité n. 69), p. 159 : « tres filios, quorum mayor natu XXVI, medius vero XXI et novissimus XVIII annum agebant, in suo conspectu [crudelis iste Teucorum Rex] peciit obtruncari ». Le problème c'est que seuls deux fils furent décapités – Isaakios et Iôannès – tandis que le fils *novissimus* – Iakôbos – ne fut pas exécuté mais mis au sérail ; de plus il avait douze ans, et non dix-huit. Ces deux erreurs le concernant incitent peu à se fier aux données d'Ebendörfer sur l'âge de ses frères aînés.

290. Le seul écrivain à évoquer une épouse de Loukas promise à la « prostitution » est Adamo di Montaldo : *Uxorem eius, cum pro vilipendio prostituendam praecepisset, desperatione consciam praecipitu mortem tulisse ferunt* (Della conquista di Costantinopoli per Maometto II nel MCCCCLIII, opuscolo di Adamo di Montaldo, ripubblicato con introduzione ed avvertenze dal socio C. Desimoni, *Atti della società ligure di storia patria* 10, 3, 1874, p. 289-350, ici p. 341). Cependant, le récit de cet augustinien génois, rédigé après 1475 et dénué de valeur du point de vue historique, ne mérite aucune créance. Voir A. Pertusi, *Testi inediti e poco noti sulla caduta di Costantinopoli*, ed. postuma a cura di A. Carile, Bologna 1983, p. 188-189.

291. Voir Pseudo-Kodinos, *Traité des offices*, introd., texte et trad. par J. Verpeaux (Le monde byzantin 1), Paris 1966, p. 301-302.

292. Avant ces offices proprement dits, figuraient bien sûr les cinq dignités sans fonction qu'étaient le despote, le *sébastokratôr*, le césar, le *panhypersébastos* et le *prôtobestiarios*. Il semble que seule celle de despote, réservée aux frères de l'empereur, ait été pourvue de titulaires à l'époque. Voir Th. Ganchou,

partagé un quart de siècle durant la charge du *mésastikion*, étant mort sur ces entrefaites, le nouvel empereur éleva alors son époux à la position du défunt, et ne nomma aucun second *mésazôn* pour le seconder.

De 1450 environ jusqu'à la fin de l'Empire, Loukas assuma donc la plus haute charge de l'État byzantin, sans partage[293]. Ainsi la *mégalè doukaina* Palaiologina Notara était-elle devenue la femme de « l'homme le plus important de Constantinople après l'empereur », selon les mots de Nicolò Barbaro[294]. Durant l'hiver 1450-1451, si l'on en croit Sphrantzès – mais il détestait le trop puissant *mégas doux*/premier *mésazôn* –, Constantin XI avait bien tenté d'obtenir la démission de Notaras, lui proposant d'échanger cette charge contre la présidence du Conseil privé et du Sénat[295]. Mais ce dernier aurait exigé plutôt l'attribution, pour ces deux fils aînés, des titres auliques alors disponibles de *mégas logothétès* (4e rang) et de *mégas kontostablos* (5e rang), ce qui fut jugé excessif par l'empereur qui avait une piètre opinion des jeunes Isaakios et Iôannès ; il les qualifiait en privé de « jeunes veaux »[296]. On apprend en tout cas à cette occasion que Iôannès, le deuxième fils du couple, assumait le commandement militaire sur le corps prestigieux des mercenaires[297]. Quant à leur fille aînée, Hélènè Gateliousaina, elle avait rang de souveraine, ayant été mariée à l'héritier de la principauté génoise d'Ainos dont elle avait eu des enfants. Certes elle était veuve depuis 1449, mais Loukas avait obtenu du père du défunt, le souverain de la ville Palamede Gattilusio, qu'après la mort de ce dernier, le pouvoir sur la principauté reviendrait en premier lieu à ses petits-enfants et à sa fille Hélènè, leur mère, et en second lieu seulement au fils survivant de Palamede[298]. Quant à leurs autres filles, Maria et Théodôra, elles avaient épousé respectivement un Manouèl Palaiologos difficile à identifier et Théodôros, fils du *mégas domestikos* (1er rang) et cousin de l'empereur

Le mésazon Démétrius Paléologue Cantacuzène a-t-il figuré au siège de Constantinople (29 mai 1453) ?, *REB* 52, 1994, p. 245-272, ici p. 252, n. 18.

293. *Ibid.*, p. 263-264, 271.

294. *Giornale dell'assedio* (cité n. 4), p. 19 : « El mega duca, el qual sono el prinzipal homo de Costantinopoli da l'Imperador in fuora » ; Nicolò Barbaro, *Journal du siège* (cité n. 19), p. 474. Kritoboulos d'Imbros, dans l'hommage qu'il lui rend, va jusqu'à assurer « qu'arrivé au faîte de la gloire et de la richesse, il avait le premier rang non seulement chez les Rhômaioi, mais encore dans beaucoup d'autres peuples étrangers » (*Critobuli Imbriotae Historiae* [cité n. 19], p. 84, l. 19-21 : ἐπὶ μέγα δόξης ἤρθη καὶ πλούτου τὰ πρῶτα φέρων οὐ μόνον παρὰ Ῥωμαίοις, ἀλλὰ δὴ καὶ πολλοῖς τῶν ἔξω γενῶν). Voir Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 313. Pour le chancelier génois Giacomo Bracelli, *Lucam Nataram* était *virum primarium inter proceres*. Voir *infra*, n. 315.

295. Giorgio Sfranze, *Cronaca*, a cura di R. Maisano (CFHB 29), Roma 1990, p. 120, l. 12-17.

296. *Ibid.*, p. 128, l. 3-6 : [...] ἐπεὶ ἐζήτησεν ἵνα τιμήσωμεν τὰ μουσκαράκιά του, ζητεῖ ἵνα ποιήσωμεν τὸν πρῶτον μέγαν λογοθέτην καὶ τὸν δεύτερον μέγαν κοντόσταβλον, ἐπεὶ καὶ τοὺς ῥογατόρους νῦν ἐκεῖνος ἄρχει, ὅπερ ἔνι ὑπηρεσία τοῦ αὐτοῦ ὀφφικίου. Voir Ganchou, Le mésazon (cité n. 292), p. 272 et n. 72.

297. Voir note précédente. C'est précisément parce que ce commandement relevait traditionnellement de l'office de *mégas kontostablos* que Loukas justifiait son attribution à son fils Iôannès. En effet, on lit dans Pseudo-Kodinos (cité n. 291), p. 175, l. 12-14 : Ὁ μέγας κονοσταῦλος εὑρίσκεται κεφαλὴ τῶν ῥογατόρων φράγγων.

298. Ganchou, Héléna Notara Gateliousaina (cité n. 269), p. 143 (d'après le témoignage de Kritoboulos). C'est en fin de compte le non-respect du testament de Palamede, disparu en 1455, par son second fils Dorino Gattilusio, qui fut à l'origine d'une crise de succession sur Ainos qui devait se terminer en janvier 1456 par la conquête de la ville par Mehmed II.

Andronikos Palaiologos Kantakouzènos[299]. Le plus beau destin était cependant réservé à la dernière de leurs filles, Anna, pressentie pour devenir impératrice de Constantinople en épousant Constantin XI. S'il réussit à conserver jusqu'au bout sa charge de premier *mésazôn*, Loukas dut cependant renoncer à cette ultime et assez démesurée ambition, forcé sans doute de s'incliner devant la raison d'État, qui commandait à un empereur de plus en plus inquiet par la menace ottomane une union matrimoniale avec une maison souveraine étrangère susceptible de venir à la rescousse de Constantinople[300]. Si l'affaire se solda finalement par des fiançailles rompues, elle en dit long toutefois sur l'exceptionnelle position de la famille à Constantinople à la veille de sa chute et sur ses prétentions. Loukas était l'homme le plus puissant après l'empereur. Quant à son épouse, si protocolairement elle passait derrière la *mégalè domestikissa*, la charge de premier *mésazôn* de son mari en faisait en réalité la première dame de la capitale, surtout à partir du 23 mars 1450, lorsque mourut l'impératrice-mère Hélènè[301], la très influente veuve de Manuel II. Comme on a vu, l'empereur régnant Constantin XI n'était pas marié, et la cour ne comptait alors aucune princesse impériale susceptible de prendre le pas sur elle[302].

Surtout, la *mégalè doukaina* n'était pas célèbre à Constantinople seulement en raison du statut de son époux et de celui, réel ou ambitionné, de ses enfants, et bien sûr de la fortune familiale. Le témoignage de Doukas est essentiel à cet égard. En guise d'oraison funèbre, il lui rend en effet un hommage appuyé, rappelant qu'elle « était une femme célèbre pour ses aumônes et ses œuvres de compassion pour les pauvres ». Et il ajoute qu'elle « était sage et maîtrisait les diverses passions qui affectent l'âme »[303].

De telles qualités morales et intellectuelles devaient lui permettre de seconder avantageusement son époux lors des célèbres soirées données par ce dernier au palais Notaras « lorsque rien d'indispensable ne survenait ou que l'hiver l'empêchait de se rendre au palais impérial », des soirées où se pressait tout le gratin lettré de la capitale pour discuter philosophie, littérature, théologie ou histoire, tandis que les plus jeunes se divertissaient en jouant au trictrac[304]. Cependant ces qualités privées ne pouvaient

299. Voir références *supra*, n. 287.

300. Le projet de mariage impérial conçu pour Anna par son père se déduit du fait qu'en Italie, cette dernière se qualifie parfois dans les documents officiels de *olim (de)sponsa serenissimi quondam domini imperatoris Constantinopolitani*. C'est à tort que certains ont considéré ce projet de mariage comme invraisemblable (ainsi S. RONCHEY, Un'aristocratica bizantina in fuga : Anna Notaras Paleologina, dans *Donne a Venezia*, a cura di S. Winter, Roma 2004, p. 23-42, ici p. 33). Voir en dernier lieu GANCHOU, Les tribulations vénitiennes de la Ca' Notara (cité n. 71), p. 387, n. 8. Selon Sphrantzès, le mariage princier géorgien finalement choisi par l'empereur ne se trouva complètement négocié qu'à peine quelques mois avant le siège. La précipitation des événements explique que, pris au dépourvu par le refus de Constantin XI, Notaras n'ait pas eu le temps de trouver une union de rechange pour Anna.

301. *PLP* 21366.

302. En effet les *basilissai* Théodôra (*PLP* 91379) et Aikatérina (*PLP* 21342), les épouses respectives des deux frères de l'empereur, les despotes Dèmètrios et Thomas, vivaient alors en Morée auprès d'eux.

303. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 395, l. 4-5 : γυναῖκα περιβόητον ἐν ἐλεημοσύναις καὶ πενήτων οἰκτιρμοῖς· σώφρων, ἐγκρατευομένη παντοίων ψυχικῶν παθῶν ; Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 179.

304. LEGRAND, Ἰωάννου τοῦ Μόσχου λόγος (cité n. 17), p. 418, l. 33-419, l. 3 : Πολλάκις δὲ ἢ μηδενὸς ἀναγκαίου παρεκπεσόντος, ἢ καὶ τοῦ χειμῶνος κωλύοντος αὐτὸν τοῖς βασιλείοις φοιτᾶν, ἦν συλλόγους ὁρᾶν ἐν τοῖς οἴκοις ἐκείνου, ἀνδρῶν οὐκ ὀλίγων συνερχομένων μέρος τι τῶν ἐπιτεταμένων νυκτῶν αὐτῷ συνδιάγοντας· ὧν οἱ μὲν περὶ δογμάτων θεολογικῶν ἐποιοῦντο τὸ λόγον, καὶ τοῖς τοιούτοις προσεῖχον τὸν νοῦν· οἱ δὲ φιλοσόφων ἥπτοντο ζητημάτων τε καὶ θεωριῶν· ἄλλοι δὲ τὰς ἱστορικὰς μετῄεσαν βίβλους, τά τε τῶν Ἑλλήνων ἔργα καὶ τῶν Ῥωμαίων σκεπτόμενοι· ὅσοι δὲ νεώτεροι καὶ πεττοῖς πρὸς ψυχαγωγίαν ἐχρῶντο.

assurer sa réputation qu'au sein d'un petit cercle de privilégiés de la capitale. En revanche, l'œuvre caritative apparemment de grande ampleur mise en place par la *mégalè doukaina*, la compassion dont elle faisait preuve pour les pauvres et les déshérités de la Ville, était susceptible de lui assurer une belle renommée personnelle auprès d'une audience beaucoup plus large : l'ensemble du petit peuple constantinopolitain[305].

Nous l'avons laissée, au matin du 29 mai 1453, dans la tour de son palais, où elle se serait enfermée avec ses filles et ses fils, s'efforçant d'en empêcher l'accès aux Turcs. Doukas précise qu'elle était alors malade[306]. Arrivé sur les lieux après avoir abandonné son poste de combat de la Corne d'Or, Loukas fut aussitôt arrêté avec ceux qui l'accompagnaient. Doukas poursuit en racontant que Mehmed II « envoya alors des hommes qui le gardèrent, lui et sa maison », et donna beaucoup d'argent en compensation « aux Turcs qui l'avaient capturé et qui avaient encerclé sa demeure ». Et il conclut : « C'est ainsi qu'il fut gardé avec toute sa maisonnée. »[307]

On a vu que Doukas croyait si peu à cette version des faits qu'il s'est empressé de corriger le tir en rapportant celle qui était la plus répandue, et dont il devinait qu'elle était assurément la version authentique : en réalité Loukas fit sa reddition aux Turcs à la tour des Francs, et le retour de Loukas dans sa demeure, où il fut gardé par les Turcs avec les siens, intervint plus tard et dans un tout autre contexte. On voit mal au demeurant comment, depuis son campement, Mehmed II aurait pu être informé de l'arrestation du *mégas doux* aussi rapidement au point d'envoyer immédiatement des hommes pour le garder sur place. D'après la seconde version de Doukas, après s'être rendu au capitaine de l'un des bateaux qui venaient d'assaillir la muraille de la Corne d'Or, Loukas fut embarqué par lui avec ses hommes et d'autres captifs et conduit au Kosmidion pour être mis en présence de Mehmed II[308].

Le sultan « ordonna au *mégas doux* de s'asseoir, le consola, et décréta qu'on fît des proclamations dans le camp et dans les bateaux pour retrouver les enfants et la femme du *mégas doux*. On les amena aussitôt. Alors le souverain, donnant mille aspres par tête, les libéra tous et les renvoya chez eux avec le *mégas doux* lui-même qu'il réconforta et consola en lui disant : "je vais te confier cette ville afin que tu en aies soin entièrement, et je t'établirai dans une position plus glorieuse que celle que tu avais au temps de l'empereur.

305. Doit-on voir également dans cette charité de l'épouse, sans doute sincère mais visiblement très ostensible, un partage subtil des rôles au sein du couple Notaras à destination de l'opinion publique, visant à contrebalancer la toute-puissance de l'époux dans la sphère politique et son insolente richesse, dans un contexte d'appauvrissement généralisé et de tensions sociales ? Voir aussi *supra*, n. 15.

306. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 371, l. 16-18 : Ὁ δὲ μέγας δοὺξ εὑρὼν τὰς θυγατέρας αὐτοῦ καὶ τοὺς υἱοὺς καὶ τὴν γυναῖκα, ἦν γὰρ ἀσθενοῦσα, ἐν τῷ πύργῳ κεκλεισμένους καὶ κωλύοντας τοῖς Τούρκοις τὴν εἴσοδον.

307. *Ibid.*, p. 371, l. 18-22 : αὐτὸς μὲν συνελήφθη σὺν τοῖς ὑπακολουθοῦσιν αὐτῷ· ὁ δὲ τύραννος πέμψας τινάς, ἐφύλαττον καὶ αὐτὸν καὶ πάντα τὸν οἶκον αὐτοῦ. Τοὺς δὲ κατακαβόντας καὶ περικυκλώσαντας τὸν οἶκον αὐτοῦ Τούρκους, ἔδωκεν ἱκανὰ ἐργύρια, ὥστε δοκεῖν ἐξαγοράζειν αὐτοὺς διὰ τὸν ὅρκον· ἐφυλάττετο οὖν πανοικί. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 166.

308. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 379, l. 7-14 ; Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 170.

Aussi ne sois pas abattu." Et donc, le *mégas doux* le remercia, lui baisa la main et partit chez lui. »[309]

Ces faits sont confirmés par Chalkokondylès. Selon lui, Notaras défendait bien une tour de la Corne d'Or lorsqu'il se rendit, « avec ses fils »[310], précise-t-il, et il fut ensuite « racheté par le sultan lui-même avec sa femme et ses enfants »[311]. Si Mehmed II fit rechercher partout, dans le campement comme sur les bateaux, la femme de Loukas et leurs enfants, c'est donc que la défense de la tour de leur palais où ils s'étaient enfermés n'avait pas été efficace : ils furent obligés de se rendre aux Turcs, qui les emmenèrent prisonniers. Ce fut ainsi la première fois que la *mégalè doukaina* Notara, toute malade qu'elle ait été, fut forcée de descendre de sa tour.

C'est après cette première entrevue, au terme duquel Mehmed II, ayant réuni la famille de Notaras en rachetant ses membres un à un à ses soldats, leur permit de retourner chez eux, qu'il « envoya alors des hommes qui gardèrent [le *mégas doux*], lui et sa maison ». Doukas signale toutefois qu'avant d'inviter Notaras et sa famille à regagner leur palais, « le tyran s'était informé auprès de lui des noms des aristocrates qui s'étaient illustrés comme officiers au palais [impérial], et il fit dresser la liste de tous leurs noms. Il les fit tous collecter sur les bateaux et dans les tentes et les racheta en donnant aux Turcs mille aspres par tête. »[312]

Qu'il en fut bien ainsi est confirmé tant par Kritoboulos que par Chalkokondylès. Le premier dit que, outre la part d'esclaves lui revenant de droit – un cinquième des captifs – qu'il préleva, le sultan racheta à ses soldats « certains des hommes de haut rang dont il avait appris qu'ils se distinguaient par la naissance, l'intelligence et la valeur, et en particulier Notaras ». Il ajoute qu'il « l'honora d'une entrevue, lui adressa des paroles flatteuses et lui fit nourrir de beaux espoirs non seulement pour lui, mais encore pour

309. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 379, l. 15-23 : Τὸν δὲ μέγα δοῦκα ἐκέλευσε καθίσαι καὶ παρηγορήσας αὐτόν, ὥρισε διαλαληθῆναι ἐν τῷ φωσάτῳ καὶ ἐν τοῖς πλοίοις διὰ τῶν παίδων καὶ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ· καὶ παρευθὺς συνήχθησαν. Τότε ὁ ἡγεμῶν δοὺς ἀνὰ χιλίων ἀσπρῶν κατὰ κεφαλήν, ἀπέλυσε πάντας ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ καὶ αὐτὸν τὸν μέγα δοῦκα, θαῤῥύνας αὐτὸν καὶ παρηγορήσας τὰ πλεῖστα, εἰπὼν αὐτῷ, ὅτι· "Τὴν πόλιν ταύτην σοὶ μέλλω παρακαταθέσθαι τοῦ ἔχειν τὴν ἅπασαν αὐτῆς φροντίδα· καὶ ποιήσω τε εἰς κρειττοτέραν δόξαν, παρ' ἣν εἶχες ἐν τῷ καιρῷ τοῦ βασιλέως· καὶ μὴ ἀθύμει." Εὐχαριστήσας οὖν καὶ ἀσπασάμενος τὴν αὐτοῦ χεῖρα ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 170-171.

310. *Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2* (cité n. 63), p. 162, l. 11 : ἀυτός τε ἅμα καὶ οἱ παῖδες αὐτοῦ. Voir Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques* (cité n. 63), p. 337. La mention de « ces fils » combattant avec leur père sur une tour de la Corne d'Or contredit les dires de Doukas, qui ne parle d'eux qu'à propos de la défense de la tour du palais familial. Mais là encore c'est le témoignage de Chalkokondylès qui doit l'emporter : les fils aînés Isaakios et Iôannès – d'autant que ce dernier jouissait déjà d'un commandement militaire (voir *supra*, n. 297) –, devaient être effectivement auprès de leur père à son poste de combat, seul le jeune Iakôbos se trouvant avec ses sœurs dans le palais familial.

311. *Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2* (cité n. 63), p. 165, l. 11-12 : Νοταρᾶν δὲ τὸν βασιλέως Ἑλλήνων πρύτανον αὐτός τε ὁ βασιλεὺς ἐξωνησάμενος καὶ γυναῖκα καὶ παῖδας. Voir Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques* (cité n. 63), p. 339.

312. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 379, l. 23-26 : Μαθὼν δὲ παρ' αὐτοῦ τὰ ὀνόματα τῶν εὐγενῶν τῶν ἐν τῷ παλατίῳ διαπρεψάντων ὀφφικιαλίων, πάντων τὰ ὀνόματα κατέγραψεν· καὶ ἐν τοῖς πλοίοις καὶ ἐν ταῖς σκηναῖς συναθροίσας οὖν πάντας ἐξηγόρασεν, ἀνὰ χιλίων ἀσπρῶν δοὺς τοῖς Τούρκοις. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 171.

tous les siens. »[313] Le second rapporte qu'avec Notaras, d'autres « Grecs illustres » furent eux aussi rachetés par le sultan « et qu'après avoir été libérés ils se réunirent de nouveau dans la ville de Byzance »[314]. Un témoignage génois jusqu'ici négligé, basé sur un rapport anonyme rédigé sur place au plus tard le 1er ou le 2 juin, s'émerveillait de ce que « le roi des Turcs, après s'être emparé d'une ville si célèbre ait fait, dit-on, un usage indulgent de sa victoire. Ainsi, à la permission de piller la Ville qu'il avait promise à ses soldats, il a mis un terme dès le deuxième jour ; quant à Loukas Notaras, le premier parmi les grands de la cour, il l'a restauré dans sa dignité. Le souverain a également racheté à ses propres frais des citoyens qui avaient été capturés en vertu du droit de la guerre, et il les a fait rassembler de tous côtés avec grande diligence, en sorte qu'il a paru s'attacher non seulement à la conservation de la Ville, mais aussi à son agrandissement »[315].

Si Chalkokondylès rapporte également que le sultan témoigna à Notaras « du respect et le prit dans son entourage pendant un certain temps »[316], il ne dit cependant rien de la teneur de leurs entretiens. De son côté Kritoboulos confirme pleinement le récit de Doukas. Selon lui, Mehmed II « envisageait de faire de Notaras l'administrateur de la ville qui mettrait en œuvre son repeuplement, et il l'avait déjà pris comme conseiller à ce sujet »[317].

313. *Critobuli Imbriotae Historiae* (cité n. 19), p. 82, l. 17-23 : ἐκλέγεται δὲ καὶ τῶν ἐπιφανῶν ἀνδρῶν, οὓς ἐμάνθανε γένει τε καὶ φρονήσει καὶ ἀρετῇ διαφέρειν τῶν ἄλλων καὶ δὴ καὶ Νοταρᾶν αὐτὸν [...] καὶ τιμᾷ τοῦτον τῇ εἰσόδῳ τῇ παρ' αὐτὸν καὶ λόγων μεταδίδωσι μειλιχίων καὶ χρησταῖς ἀνακτᾶται ταῖς ἐλπίσιν οὐ μόνον αὐτόν, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς μετ' αὐτοῦ. Voir Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 310.

314. *Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2* (cité n. 63), p. 165, l. 10-11 : τοὺς ἐπιφανεῖς μάλιστα [Ἑλλήνων] αὐτῶν καὶ ἄλλοι μὲν οὕτως ἐλευθεροῦντο ; l. 15-17 : Καὶ Ἑλλήνων ὅσοι ἠλευθέρωντο, συνελέγοντο αὖθις ἐς τὴν Βυζαντίου πόλιν, τούς τε προσήκοντας αὐτῶν ἐλευθεροῦντες καὶ ἐπιτηδείους. Voir Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques* (cité n. 63), p. 339-340.

315. G. Balbi, *L'epistolario di Iacopo Bracelli* (Collana storica di fonti e studi 2), Genova 1969, lettre 48, p. 103-104 : *Rex enim Turcorum, tam preclara urbe potitus, miti sane victoria usus esse dicitur ; nam et diripiende urbis licentiam, quam militi promiserat, die secunda inhibuit ; Lucam Nataram virum primarium inter proceres aule dignitati restituit ; cives iure belli captos magna diligentia conquisitos propriis rex peccuniis redemit, ita ut videatur non incolumitati tamen, sed amplificationi quoque civitatis studere.* Pour la traduction et le commentaire de cette lettre datée de Gênes du 16 août 1453, voir Giacomo Bracelli, *Lettre à Cipriano de' Mari* – Gênes, le 16 août 1453, trad., introd. et notes de Th. Ganchou, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 677-680. Dans les jours qui suivirent, Bracelli devait recevoir à Gênes d'autres missives d'Orient nettement moins enthousiastes.

316. *Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2* (cité n. 63), p. 165, l. 10-11 : ἔτιμα τε καὶ συνεγένετο χρόνον τινα. Voir Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques* (cité n. 63), p. 339.

317. *Critobuli Imbriotae Historiae* (cité n. 19), p. 83, l. 21-23 : Τὸν δέ γε Νοταρᾶν καὶ τῆς πόλεως ἐπιστάτην ἐσκόπει καταστῆσαι καὶ τοῦ συνοικισμοῦ ταύτης κύριον συμβούλῳ χρησάμενος αὐτῷ πρότερον περὶ τούτου. Voir Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 311. Dans son oraison funèbre du *mégas doux*, Iôannès Moschos se contente de rapporter que le sultan « lui adressa des paroles de réconfort ainsi que de nombreux dons et de très grandes promesses qui frappèrent les barbares eux-mêmes ». Voir Legrand, Ἰωάννου τοῦ Μόσχου λόγος (cité n. 17), p. 423, l. 7-9 : προσηνέσι λόγοις ἐχρῆτο καὶ δωρεαῖς πρὸς αὐτὸν οὐκ ὀλίγαις, καὶ ἐπαγγελίαις μεγίσταις, αἳ καὶ αὐτοὺς βαρβάρους ἐξέπληξαν. La détermination de Mehmed II de travailler au repeuplement de la ville dès le lendemain de sa conquête est attestée tant par les sources byzantines (Kritoboulos d'Imbros, Doukas, Chalkokondylès Agallianos) que turques, en particulier par Tursun Beg et Aşıkpāşāzāde. Notaras constituait une pièce maîtresse dans le dispositif destiné à servir son dessein. En restaurant à la tête de la Ville l'ancien ministre de leur défunt empereur,

Doukas raconte ainsi qu'une seconde entrevue entre les deux hommes aurait eu lieu sans tarder, et cela dans le palais même de Notaras. « Le lendemain matin, quand fut passé ce premier jour, ce jour sombre qui vit la ruine complète de notre race, le tyran entra dans la Ville et vint à la demeure du *mégas doux*, qui sortit à sa rencontre et se prosterna devant lui. Le tyran entra. L'épouse du *mégas doux*, malade, était alitée. Alors, ce loup déguisé en mouton, approchant de sa couche, et s'adressant à elle, lui dit : "Salut, mère! Ne t'afflige pas de tes malheurs! Que la volonté du Seigneur s'accomplisse! Je te donnerai plus encore que tu n'as perdu. Soucie-toi seulement de recouvrer la santé." Les enfants du *mégas doux* entrèrent, se prosternèrent devant lui et, quand ils l'eurent remercié, il s'en alla visiter la Ville. »[318]

Le palais Notaras a-t-il vraiment été le théâtre d'une scène aussi extraordinaire, et si magistralement campée par son auteur? Ou doit-elle tout au seul talent dramatique de Doukas, qui l'aura ciselée avec délectation, afin d'en rajouter encore sur l'hypocrisie et la perfidie du sultan, sa « bête noire »[319], qui serait allé jusqu'à se pencher avec bienveillance et humanité sur la couche d'une femme affaiblie alors qu'il prévoyait déjà de porter les coups les plus cruels tant à l'épouse qu'à la mère?

La suite du récit de Doukas permet en effet de nourrir de sérieux doutes sur l'authenticité de cette scène. C'est en effet avec une parfaite mauvaise foi qu'il peint sur ces entrefaites Mehmed II sous les traits d'un satrape lubrique fêtant sa victoire lors d'un banquet organisé dans l'un des bâtiments du complexe palatial des Blachernes[320], c'est-à-dire environ à 3,5 km à l'ouest de la tour d'Irène. Pris d'ivresse, il charge subitement son grand eunuque d'aller « dans la maison du *mégas doux* » pour lui transmettre l'ordre suivant : l'envoi au banquet de son fils le plus jeune[321]. Notaras ne pouvait se méprendre sur la finalité d'une telle demande, d'autant que Doukas prend soin de préciser que Iakôbos « était un bel adolescent », ce dont il avait permis très opportunément au sultan

le sultan entendait rassurer les Constantinopolitains et éviter que ces derniers, une fois leurs rançons payées, ne quittent l'Empire ottoman et, en particulier, se refusent à revenir habiter Constantinople. Voir GANCHOU, Le *prôtogéros* (cité n. 259), p. 232-233.

318. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 381, l. 1-9 : Πρωΐας δὲ γενομένος παρελθούσης ἐκείνης τῆς πρώτης καὶ ζοφερᾶς ἡμέρας, ἐν ᾗ ἐγένετο ἡ πανωλεθρία τοῦ γένους ἡμῶν, εἰσελθὼν ἐν τῇ πόλει ὁ τύραννος καὶ εἰς τοὺς οἴκους τοῦ μεγάλου δουκὸς ἐλθών, ἐξελθὼν δὲ εἰς συνάντησιν αὐτοῦ καὶ προσκυνήσας αὐτόν, εἰσῆλθεν ἐντὸς. Ἦν δὲ ἡ γυνὴ αὐτοῦ ἀσθενοῦσα κλινήρης. Τότε ὁ προβατόσχημος λύκος ἐγγίσας τῇ κλίνῃ, ἔφη προσαγορεύσας αὐτῇ· "Χαῖρε, ὦ μῆτερ· μή λυποῦ ἐπὶ τοῖς συμβεβηκόσι. Τὸ θέλημα τοῦ Κυρίου γενέσθω· Ἔχω ἔτι πλείονα, παρ' ὧν ἀπώλεκας, τοῦ δοῦναί σοι, μόνον ὑγίαινε." Ἐλθόντες δὲ οἱ παῖδες αὐτοῦ προσεκύνησαν αὐτῷ· καὶ εὐχαριστήσαντες αὐτόν, ἐξῆλθε περιοδεύων τήν Πόλιν. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 171.

319. L'expression est de D. R. REINSCH, Mehmed der Eroberer in der Darstellung der zeitgenössischen byzantinischen Geschichtschreiber, dans *Sultan Mehmet II.* (cité n. 257), p. 15-30, ici p. 20, qui souligne combien l'attitude très hostile et foncièrement diffamante de Doukas vis-à-vis de Mehmed II rend son témoignage toujours sujet à caution quand sa personne est en cause.

320. Doukas indique simplement le lieu de ce banquet comme πρὸς τοῖς τοῦ παλατίου μέρεσι (Ducas, *Istoria turco-bizantină* [cité n. 18], p. 381, l. 16-17), littéralement « dans les parties du palais ». Il s'agit à l'évidence du complexe impérial des Blachernes et non des restes du vieux palais impérial. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 171, n. 262.

321. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 381, l. 18-20 : Ἄπελθε ἐν τῷ οἴκῳ τοῦ μεγάλου δουκὸς καὶ εἰπὲ αὐτῷ· ὁρίζει ὁ ἡγεμών, ἵνα στείλης τὸν υἱόν σου τὸν νεώτερον ἐν τῷ συμποσίῳ. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 171-172.

de se rendre compte en mettant en scène sa prétendue visite précédente au palais Notaras. La suite est célèbre : le visage altéré, Notaras s'indigne et répond aussitôt au grand eunuque qu'il n'est pas dans ses mœurs de livrer son enfant de ses propres mains pour qu'il soit souillé par le tyran, et qu'il eût mieux valu que ce dernier envoie directement le bourreau enlever sa propre tête[322]. En dépit des mises en garde du grand eunuque sur les conséquences d'un tel refus, Notaras le réitère hautement, si bien que le grand eunuque s'en retourne seul pour en informer le sultan. Ce dernier, au plus fort de son banquet, ivre de colère, lui ordonne alors de retourner immédiatement chez Notaras pour récupérer l'adolescent et le lui livrer, et de se faire accompagner du bourreau, qui ramènerait Notaras et ses fils aînés[323]. « Quand le *mégas doux* eut pris connaissance de cet ordre, il embrassa ses enfants et sa femme et partit avec le bourreau » et ses fils aînés, tandis que Iakôbos suivait sous la garde du grand eunuque[324].

Doukas est resté étonnamment sobre à propos de cette scène d'adieux, pourtant parfaitement authentique et qui dut être déchirante. Il devait toutefois se rattraper avec le récit de l'exécution de Notaras et de ses fils, ordonnée par le sultan dès que ce dernier sut leur arrivée « à la porte du palais », et qui eut lieu aussitôt, « un peu à l'écart » du bâtiment[325]. Le long discours qu'il prête au père exhortant ses deux fils à accepter la mort, sa demande au bourreau d'être décapité après eux afin de s'assurer qu'ils ne soient pas tentés, lui mort, de sauver leur vie en abjurant la foi chrétienne, tout cela est bien connu et rapporté par tant de sources par ailleurs que l'on ne peut douter, cette fois-ci, de l'historicité de l'épisode[326].

322. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 381, l. 22-25 : Οὐκ ἔστι τοῦτο ἐν τῇ ἡμετέρᾳ διαγωγῇ τοῦ παραθοῦναι τὸ ἐμὸν παιδίον οἰκείαις χερσὶν μιανθῆναι παρ' αὐτοῦ. Κρεῖττον ἂν ἦν μοι τοῦ στεῖλαι δήμιον καὶ λαβεῖν τὴν κεφαλὴν μου ἀπ' ἐμοῦ. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 172.

323. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 381, l. 25-32. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 172.

324. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 381, l. 33-34 : Τότε ἐλθόντες καὶ μαθὼν τὸ μήνυμα ὁ δούξ, ἠσπάσατο τὰ τέκνα αὐτοῦ καὶ τὴν γυναῖκα καὶ ἐπορεύετο σὺν τῷ δημίῳ. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 172. Doukas signale ensuite que Notaras suivit le bourreau avec « son fils et son gendre Kantakouzènos » (αὐτὸς καὶ ὁ υἱὸς αὐτοῦ καὶ ὁ γαμβρὸς αὑτοῦ ὁ Καντακουζηνός), au lieu de ses deux fils Isaakios et Iôannès. Doukas s'est tout simplement fourvoyé en s'inspirant par trop du récit de l'exécution des Notaras contenu dans le discours composé en 1454 par Nikolaos Sékoundinos pour le roi Alphonse d'Aragon, dans lequel il est question en fait de *duobus filiis generoque*. Sachant que seuls deux jeunes gens avaient été décapités avec Loukas, Doukas a supprimé un des fils et ajouté le nom de ce gendre tu par Sékoundinos, [Théodôros Palaiologos] Kantakouzènos. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 108; 172, n. 265 et n. 266; 173, n. 268; Nicolas Sékoundinos, *Discours à Alphonse V d'Aragon* – Naples, le 25 janvier 1454, trad. de C. Gadrat-Ouerfelli, introd. et notes de Th. Ganchou, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 783-805, ici p. 787, n. 22; 794, n. 40 et n. 41.

325. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 383, l. 2-5 : Εἰσελθὼν οὖν καὶ δείξας τὸ παιδίον τῷ ἡγεμόνι, τοὺς δὲ λοιποὺς μαθὼν ἐν τῇ πύλῃ τοῦ παλατίου ἱσταμένους, ὥρισε τῷ δημίῳ ξίφει τὰς κεφαλὰς αὐτῶν ἀποτμηθῆναι. Τότε λαβὼν αὐτοὺς μικρὸν κάτωθεν τοῦ παλατίου, εἶπεν αὐτοῖς ὁ δήμιος τὴν ἀπόφασιν. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 172.

326. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 383, l. 5-30 – p. 385, l. 1-2. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 172-174, et Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 31; Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques* (cité n. 63), p. 340; Ubertino Posculo, *Constantinopolis* (cité n. 20), p. 394; Isidore de Kiev, *Lettre au cardinal Bessarion* – Candie, le 6 juillet 1453, trad. de C. Gadrat-Ouerfelli, introd. et notes de Th. Ganchou, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17),

Il n'empêche que les circonstances de la demande de Mehmed II concernant le jeune Iakôbos, l'histoire du banquet, l'ivresse du sultan et son désir charnel de l'adolescent, ne sont que des inventions malveillantes de Doukas, dans le seul but de noircir la réputation du souverain ottoman. En réalité, comme on l'a montré ailleurs, le dernier fils Notaras fut tout simplement réclamé pour son sérail par Mehmed II comme un gage de bonne foi exigé du *mégas doux* pour sceller l'accord passé entre eux. En effet cet accord ne prévoyait rien de moins que le sultan laissât, fût-ce sous surveillance, l'ennemi d'hier à la tête de sa nouvelle conquête tandis que lui-même débandait son armée et s'en retournait à Andrinople ; une situation potentiellement dangereuse alors que la flotte vénitienne patrouillait en mer Égée. Justifiée par les circonstances et au reste parfaitement conforme aux usages politiques du temps – la conclusion d'accords diplomatiques s'accompagnait généralement de la remise d'otages –, une telle demande n'en impliquait pas moins, avec le placement de Iakôbos au sérail, non seulement qu'il y subisse le conditionnement destiné à le transformer en futur cadre de l'administration ottomane, mais sa conversion à l'islam. Il ne s'agissait donc pas d'un gage anodin, et en conseillant au sultan d'exiger pareil test de loyauté de Notaras vis-à-vis du nouveau régime, l'entourage de Mehmed II, d'entrée hostile à sa nomination – comme le laisse entendre Kritoboulos d'Imbros –, devait avoir quelque idée de la façon dont Notaras réagirait. Sans surprise, ce dernier opposa un refus catégorique, ce qui contribua à précipiter les choses dans le sens désiré par l'entourage sultanien[327].

En effet ce ne furent pas seulement Notaras et ses fils qui furent mis à mort. Selon Doukas le sultan « envoya de la même façon son bourreau exécuter tous les grands du palais qu'il avait rachetés, nobles et détenteurs des principaux offices »[328]. Pour Chalkokondylès, « après l'avoir tué, lui [Notaras] et son entourage, le sultan ordonna aussitôt que les autres Grecs qui se trouvaient libérés à Byzance soient emmenés et égorgés »[329]. Seul Kritoboulos

p. 579-596, ici p. 595 ; Leonardo de Chio, *Lettre au pape Nicolas V* (cité n. 19), p. 726-727 ; Thomas Éparque et Georges Diplovatatzès, *Récit sur la prise de Constantinople – ca.* 1453-1455, trad., introd. et notes de J.-P. Grélois, dans *Constantinople 1453* (cité n. 17), p. 761-770, ici p. 767 ; Nicolas Sékoundinos, *Discours à Alphonse V d'Aragon* (cité n. 324), p. 794-796 (Doukas s'est largement inspiré de ce texte). Voir aussi Legrand, Ἰωάννου τοῦ Μόσχου λόγος (cité n. 17), p. 423-424, et *Ecthesis Chronica* (cité n. 275), p. 17.

327. Ganchou, Le *prôtogéros* (cité n. 259), p. 233-235, où sont discutées les versions différentes de Doukas, Kritoboulos d'Imbros et Chalkokondylès. Reinsch, *Mehmet II. erobert Konstantinopel* (cité n. 44), p. 313, n. 84, avait émis dès 1986 l'idée que la version d'une « politische Intrigue » « scheint eher der Wahrheit zu entsprechen als die etwa bei Dukas [...] und Chalk. [...] zu lesende Kolportage-Version », soulignant à juste titre que cette « Lust-Version » était privilégiée par l'historiographie traditionnelle « obwohl diese keineswegs erklären kann, warum Mehmet dann gleich insgesamt neun weitere griechische Notabeln umbringen läßt. Dahinter liegen wohl vielmehr die politischen Antagonismen, die Kritoboulos andeutet. » Bon connaisseur des Ottomans, Doukas savait parfaitement leurs usages en matière d'otages ; sa mauvaise foi est donc indiscutable. Pour N. Vatin (N. Vatin, Le sort des vaincus, dans *Constantinople 1453* [cité n. 17], p. 1248), en refusant d'envoyer son fils au sérail après avoir été racheté et affranchi avec les siens par Mehmed II, Notaras ainsi que les siens s'étaient « rendus coupable de rébellion et étaient par là sortis du statut protecteur de *zimmi* ». Voir aussi *ibid.*, p. 1249.

328. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 385, l. 3-4 : Ὁμοίως καὶ ὅσους τῶν εὐγενῶν καὶ ὀφφικιαλίων τοῦ παλατίου μεγιστᾶνας ἐξηγόρασε πάντας, στείλας τὸν σπεκουλάτορα, κατέσφαξεν. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 174.

329. *Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes. 2* (cité n. 63), p. 166, l. 13-15 : Ὡς δὲ τοῦτόν τε καὶ τοὺς περὶ αὐτὸν ἀνεῖλεν ὁ βασιλεύς, αὐτίκα ἐκέλευσε καὶ τῶν Ἑλλήνων τοὺς ἄλλους,

donne l'explication la plus crédible de ce massacre : « Certains personnages très puissants [de l'entourage de Mehmed II], poussés je ne sais pourquoi par l'envie et par la haine contre ces hommes, persuadèrent le souverain de les éliminer, disant que non seulement des Rhômaioi, et a fortiori des notables, ne devaient pas habiter dans cette Ville ni être dignes d'une quelconque bienveillance, mais ils disaient : "Ils ne doivent même plus vivre du tout, ni circuler librement dans tes États : car si leur est laissée la moindre licence, une fois affranchis de la servitude ils ne demeureront plus en repos, mais aspirant à leurs propres intérêts et à ce qu'ils avaient possédé auparavant, et en particulier à leur liberté, ils entreprendront tout contre la Ville, et cela qu'ils désertent au profit de nos ennemis ou qu'ils y restent". »[330]

L'exécution des Notaras puis celle des autres aristocrates eurent lieu entre le 1er et le 3 juin. Qu'advint-il alors de leurs femmes et de leurs enfants? Chalkokondylès et Kritoboulos n'en disent rien ; en revanche Doukas rapporte que « pour leurs femmes et leurs enfants, le sultan fit un tri. Les jolies jeunes filles, les beaux garçons, il les mit à la garde du grand eunuque. Quant aux autres captifs, il les confia à d'autres personnes pour qu'ils s'en occupent jusqu'à ce qu'on les ait conduits à Babylone, c'est-à-dire Andrinople »[331].

Le jeune Iakôbos, on l'a vu, fut immédiatement contraint d'embrasser l'islam et intégré dans les rangs des pages impériaux *(iç oğlan)*. Mais qu'en fut-il de ses sœurs et de sa mère? Les époux de ses sœurs Maria et Théodôra avaient été parmi les victimes de l'exécution collective des grands aristocrates ; on ignore si elles se trouvaient à ce moment-là avec leur mère au palais Notaras, de même pour la sœur aînée, Hélénè Gateliousaina d'Ainos ; seule la présence auprès d'elle de la dernière, Anna, semble pouvoir être assurée : sans doute fut-elle alors arrachée à sa mère et « confiée à d'autres personnes »[332]. Il devait s'écouler

ὅσοι παρῆσαν ἐν Βυζαντίῳ ἐλευθερωμένοι, ἀπαγαγόντες καὶ τούτους ἀπέσφαξαν. Voir Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques* (cité n. 63), p. 340.

330. *Critobuli Imbriotae Historiae* (cité n. 19), p. 83, l. 26-34 : τῶν γὰρ μέγα δυναμένων ἔνιοι, οὐκ οἶδ' ὅθεν, φθόνῳ δὲ καὶ μίσει τῷ πρὸς τοὺς ἄνδρας φερόμενοι ἀναπείθουσι τὸν κρατοῦντα τούτους ἐκ μέσου ποιῆσαι μὴ δεῖν λέγοντες ἄνδρας Ῥωμαίους καὶ τῶν ἐπιφανῶν μὴ ὅτι γε κατοικεῖν ἐν τῇ πόλει ταύτῃ καὶ προνοίας ἡστινοσοῦν ἠξιῶσθαι, ἀλλ' οὐδὲ ζῆν ὅλως καὶ περινοστεῖν ἐν τῷ τόπῳ τῷ σῷ· ἀνεθέντας γὰρ μικρὸν καὶ τῆς δουλείας ἀπαλλαγέντας οὐκ ἀτρεμήσειν ἔτι, ἀλλὰ τῶν ἰδίων καλῶν καὶ ὧν πρόσθεν εἶχον ἐπιθυμήσαντας καὶ δὴ καὶ ἐλευθερίας πάντα πράξειν κατὰ τῆς πόλεως ἢ αὐτομολήσαντας πρὸς τοὺς ἡμῖν ἐναντίους ἢ αὐτοῦ μένοντας. Voir Kritoboulos, *Histoires* (cité n. 19), p. 311-312. Il donne le chiffre de neuf archontes (*ibid.*, p. 313), tandis que l'*Ecthesis Chronica* (cité n. 275), p. 16-17, en cite nommément plusieurs. Voir Ganchou, Le mésazon (cité n. 292), p. 253. Pour l'implication probable dans ce massacre, selon Chalkokondylès, d'un Grec de l'entourage sultanien (Laonikos Chalkokondylès, *Démonstrations historiques* [cité n. 63], p. 340), et son identification possible avec un certain Laskaris Kanabès que Mehmed II nomma *prôtogéros* de Constantinople en remplacement de Notaras, voir Ganchou, Le *prôtogéros* (cité n. 259), p. 237-240.

331. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 385, l. 4-7 : Τὰς δὲ γυναῖκας καὶ παῖδας αὐτῶν ἐξελέξατο, τὰς ὡραίας κόρας καὶ εὐειδῆ ἄῤῥενα, καὶ παρέδωκε τῷ ἀρχιευνούχῳ τοῦ τηρεῖσθαι ὑπ' αὐτοῦ. Τὴν δὲ λοιπὴν αἰχμαλωσίαν παρέδωκεν ἄλλοις τοῦ φροντίζεσθαι ὑπ' αὐτῶν, ἄρχις οὗ εἰσαχθῶσιν εἰς Βαβυλῶνα τὴν Ἀδριανοῦ. Voir Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 174.

332. Contrairement à ce que j'avais conclu en 2002 sur la foi d'une documentation ambiguë, dans Ganchou, Le rachat des Notaras (cité n. 9), p. 156-158, les quatre filles Notaras furent bien prisonnières à l'issue de la chute de Constantinople, et non les seules Maria et Théodôra. Voir désormais Ganchou, Les tribulations vénitiennes de la Ca' Notara (cité n. 71), p. 387-389, et n. 13. Reste que le fait qu'après 1449 et la mort de son mari Giorgio Gattilusio d'Ainos, Hélénè soit retournée à

cependant une quinzaine de jours avant que mère et filles soient réunies pour figurer dans le pitoyable cortège des captives qui suivait en une longue colonne le Conquérant de retour à Andrinople, « sur des chariots ou des chevaux »[333]. La *mégalè doukaina* Notara fut-elle traînée hors de sa tour dès l'exécution de son époux et de ses fils, ou bien, eu égard pour son état de santé, la laissa-t-on gisante dans son palais jusqu'au grand départ pour Andrinople? Le fait est que, considérablement affaiblie, elle ne survécut pas aux rigueurs du voyage : « la femme du *mégas doux* mourut en route, près du bourg qu'on appelle Mésènè, où on l'enterra »[334].

À la réflexion, il semble plus vraisemblable que dans l'intervalle elle ait été laissée seule quinze jours durant dans la tour de son palais, prisonnière, sa demeure étant gardée par des soldats turcs en faction. Cela expliquerait pourquoi l'auteur du thrène anonyme évoque l'extraction solitaire de « dame Eirènè » de sa tour, sans doute à la veille du départ du sultan pour Andrinople. Ajoutons que ces quinze jours de détention de la veuve de Loukas Notaras dans sa propre demeure après le drame inouï survenu aux siens, un temps relativement long, avaient de quoi frapper l'imagination des Constantinopolitains asservis qui furent témoins de l'événement, assez en tout cas pour que le souvenir s'en soit conservé dans la mémoire collective. Il s'était agi de la première dame de la ville, l'épouse du plus puissant serviteur de l'empereur, et son sort de prisonnière solitaire et humiliée, durement meurtrie dans ses affections et très affaiblie, était le symbole même de ce que venait de connaître la capitale impériale profanée. Il s'agissait surtout d'une personnalité très aimée de la population constantinopolitaine, en raison de sa réputation de sagesse et surtout de ses charités inépuisables vis-à-vis des pauvres de la ville. Sa popularité avait-elle

Constantinople – pour se retirer dans un monastère de la capitale? avec ou sans ses enfants? –, au point de s'y laisser piéger en 1453, est des plus surprenant. Quant à Anna, seuls Philippides et Hanak, *The Siege* (cité n. 14), p. 41, et p. 259, n. 190, pensent encore qu'elle aurait été envoyée en Italie par son père avant 1453 avec ses sœurs.

333. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 395, l. 1-3 : Ἐξῆλθεν οὖν ἐκ τῆς Πόλεως τῇ ιη τοῦ Ἰουνίου μηνός, πάσας τὰς εὐγενίδας καὶ τὰς αὐτῶν θυγατέρας ἄγων ἐν τοῖς ἅρμασι καὶ ἐν ταῖς ἱππηλασίαις. Doukas, *Histoire turcobyzantine* (cité n. 18), p. 179. Tandis que Doukas donne le 18 juin comme date de départ de Mehmed II pour Andrinople, dans sa lettre du 23 juin 1453 le podestat de Péra Angelo Giovanni Lomellino affirme qu'il intervint la nuit précédente, soit la nuit du 22 au 23 juin. Voir *ibid.*, p. 530, n. 53. Si entre le 3 et le 18 juin les quatre filles Notaras durent être confiées à différentes personnes de l'entourage sultanien, elles restèrent propriétés personnelles du sultan à Andrinople. Une correspondance grecque qui peut être datée de septembre 1453 nous apprend qu'une fille du *mégas doux* (εἰς τοῦ μεγάλου δουκὸς τὴν θυγατέραν) s'occupait du rachat de prisonniers précisément à Andrinople, « des fillettes » pour lesquelles elle devait « donner l'argent » : J. Darrouzès, Lettres de 1453, *REB* 12, 1964, p. 72-127, ici lettre 8, p. 101 ; Ganchou, Le rachat des Notaras (cité n. 9), p. 152; 176. On pense en premier lieu à Hélènè Gateliousaina, dont le beau-père Palamede, maître d'Ainos, dut obtenir de Mehmed II – ne serait-ce que pour des raisons diplomatiques –, sinon son rachat à cette date, du moins une certaine liberté de mouvement. Dès 1454, une action de grande envergure concertée entre Gênes, Venise et Rome, visa à obtenir de Mehmed II qu'il permît enfin leur libération : il y consentit, et les filles Notaras furent rachetées – sur les intérêts annuels produits par les capitaux Notaras déposées à Gênes et à Venise – et libres de quitter enfin l'Empire ottoman en juin 1456 (*ibid.*, p. 184-218).

334. Ducas, *Istoria turco-bizantină* (cité n. 18), p. 395, l. 3-4 : Ἡ δὲ τοῦ μεγάλου δουκὸς γύνη ἐν ὁδῷ ἐτεθνήκει πλησίον κώμεως Μεσηνῆς λεγομένης καὶ ἔθαψαν αὐτὴν ἐκεῖ. Le bourg de Mésènè, aujourd'hui Misinli, est à 145 km d'Istanbul et à 113 km d'Edirne (Andrinople). Voir A. Külzer, *Osttrakien (Eurōpē)* (TIB 12), Wien 2008, p. 530-532 (Mesēnē).

été suffisante pour être familièrement désignée par les Constantinopolitains comme κυρὰ Εἰρήνη, de la même façon que son époux était assez connu pour être simplement appelé κύρ Λουκᾶς[335] ?

On a vu que les trois autres personnalités évoquées par le thrène anonyme étant historiques, on comprendrait mal que ce ne fût pas également le cas de la quatrième : « dame Eirènè dans sa tour prisonnière ». Bien entendu, l'identification de cette dernière avec la *mégalè doukaina* Palaiologina Notara ne vaut qu'à la condition que la veuve de Loukas Notaras se soit prénommée Eirènè.

Venise, le 2 mai 1515 : *quondam domina Enrine*

Lorsque parvint à Venise la nouvelle de l'exécution de Loukas Notaras et de la réduction en esclavage de ses héritiers, la Sérénissime, se souvenant qu'il avait été citoyen vénitien, fit bénéficier sa *commissaria*, c'est-à-dire la gestion de son héritage à Venise, des dispositions prévues par l'État vénitien pour ses citoyens morts intestats et la tutelle des orphelins qu'ils avaient laissés : elle fut confiée à la plus haute magistrature après celle du dogat, celle des Procurateurs de Saint-Marc, dès 1454. Or, une fois que cet héritage – constitué d'emprunts d'États achetés à partir des années 1390 par le grand-père Nikolaos Notaras dans la *camera dei prestiti* (ou imprestiti) de Venise – fut entré en possession d'Anna et Iakôbos Notaras – et de leurs sœurs – en 1460, ces derniers, quoiqu'établis à Venise, choisirent de reconduire les Procurateurs dans leur gestion, désormais à leur bénéfice. Si bien que lorsque le dernier membre de la famille, Anna, mourut sans héritiers directs à Venise en 1507[336], l'administration de la *commissaria* Notara par les Procurateurs de Saint-Marc s'étant prolongée sur plus d'un demi-siècle, elle avait produit une impressionnante masse documentaire, puisque le dossier d'une *commissaria* de la « Procuratia di San Marco » se composait de multiples documents regardant cette gestion, accumulés au cours du temps : copies de registres comptables, d'actes notariés, de testaments, mais aussi de protocoles d'accords, sentences judiciaires, témoignages, ducales, etc. Malheureusement, cette *commissaria* Notaras, ce volumineux dossier qui eût permis une reconstitution circonstanciée – et aisée – de l'histoire de la famille après 1453, mais qui eût pu aussi livrer rétrospectivement des informations inédites sur elle avant 1453, s'est entièrement perdu. Si l'on y ajoute la disparition, à la faveur de plusieurs incendies à l'époque moderne, de l'écrasante majorité des protocoles des notaires vénitiens de la période, sans parler de l'état de conservation très parcellaire des archives judiciaires,

335. Voir *supra*, p. 190.

336. Iakôbos était mort en 1485 à Filotranno, dans les Marches, à 32 km au sud-ouest d'Ancône, où il exerçait alors la profession de docteur en loi, ayant eu le temps de tester le 31 octobre, devant le notaire Paolo di Giovanni di Filottrano, un testament conservé aux archives d'Ancône (Ganchou, Les tribulations vénitiennes de la Ca' Notara [cité n. 71], p. 404 et n. 47), et qui vient d'être publié par P. Clarke & E. Giuffrida, Aggiornamenti su Anna Notara e sulla sua famiglia a Venezia, *Θησαυρίσματα* 44, 2014 (parution effective : octobre 2016), p. 109-150, ici p. 149. Marié en 1474 à Zampéta, fille du *prôtostratôr* Isaakios Paraspondylos de Morée, il n'en avait pas eu d'enfants. Voir Ganchou, Les tribulations vénitiennes de la Ca' Notara (cité n. 71), p. 396-404. Sur les relations complexes qu'il entretenait à Venise avec sa sœur dominatrice Anna, faite de soumission et de rébellions sporadiques, ainsi que sur les procès qui, après sa mort, déchirèrent les deux belles-sœurs autour de son héritage, voir *ibid.*, p. 404-414.

l'historien de la famille est condamné à une recherche longue et parfaitement hasardeuse dans les fonds les plus variés afin d'espérer glaner ici ou là quelques bribes d'informations : il n'est plus question alors de compétence ou d'expérience particulière des fonds d'archives vénitiens pour s'orienter efficacement, mais tout simplement de chance, et bien sûr d'obstination.

En 1991, Peter Schreiner a publié des notes financières d'un banquier grec anonyme de Venise qui avait pour clients Anna et Iakôbos, entre 1470 et 1471. Une note en particulier a beaucoup intrigué. Le 11 mars 1471, conformément à un jugement de la « Chambre des prêts », la somme de 5 florins et 22 sous était dépensée pour des frais de transfert de « prestiti » (emprunts d'État) qui, jusqu'ici mis au nom « du *mégas doux* Loukas Notaras et de la tutelle des pupilles de ce *mégas doux* », étaient désormais inscrits aux noms de ces enfants *madona* Anna Palaiologina et *miser* Iakôbos Notaras, et cela « pour la part de la dot » (διὰ τὴν μέρος τῆς προικὸς)[337]. Effectivement, lorsqu'en 1454 les Procurateurs de Saint-Marc *de Supra* avaient été chargés de la gestion de la *commissaria* Notaras et donc des *prestiti* du défunt *mégas doux*, c'est en qualité de « tuteurs des pupilles du défunt Loukas ». Or en 1471, Hélènè et Maria, sœurs d'Anna et de Iakôbos, encore en vie en 1459, étaient mortes entre-temps sans descendance, tandis que Théodôra, devenue moniale à Corfou sous le nom de Théodosia, avait renoncé à son héritage[338]. Le transfert de l'héritage Notaras de la « Chambre des Prêts » aux seuls noms d'Anna et de Iakôbos avait donc sa logique. Mais pourquoi « pour la part de la dot »[339] ?

L'explication est donnée par un document récemment découvert, daté du 2 mai 1515, soit sept ans après la mort d'Anna et l'extinction de la *commissaria* Notaras ! À cette époque, le Crétois Nikolaos Blastos, bien connu des spécialistes de l'imprimerie grecque à Venise, passait le plus clair de son temps, en sa qualité d'exécuteur testamentaire et d'héritier résiduaire d'Anna[340], en procès contre les Procurateurs de Saint-Marc *de Supra*, remettant en cause leur gestion passée de la *commissaria* Notaras et faisant casser toute une série de décrets anciens pris par eux. Or dans cette liste de mai 1515 de décrets cassés est évoquée une quittance du 23 février 1471 émise à l'époque par les Juges du Procurateur

337. P. Schreiner, *Texte zur spätbyzantinischen Finanz- und Wirtschaftsgeschichte in Handschriften der Biblioteca Vaticana* (StT 344), Città del Vaticano 1991, Text 4, p. 107-123, ici p. 117, § 62 (lecture revue sur l'original, le *Vat. Pal. gr.* 236, f. 3v) : ‚αυοα', ἡμέρα β', εἰς τὰς ια' τοῦ μαρτίου εἰς τὴν Κάμαρ(αν) τ(ῶν) Πρεστάδ(ων) ἔδωκα | διὰ δίκαιον τῆς Κάμαρ(ας) τῶ μισὲρ Δονάδ(ω) Τριβϊζὰν διότ(ι) | ἐτρανσλατάρησσ(α) τὰ πρεστάδ(α) ἀπὸ τοῦ ὀνόματος τοῦ Λουκᾶ | τοῦ Νοτ(α)ρ(ᾶ) τοῦ Μεγ(ά)λ(ου) Δουκός ~~εἰς τ~~ κ(αὶ) τὴν τουτορὶ(αν) εἰς τοὺς πουπίλλας | αὐτοῦ τοῦ Μεγ(α)λ(ου) Δουκός, τὴν μαδόνα Ἄννα Παλαιολογίν(ην) κ(αὶ) μϊσὲρ Ἴακωβον Νοτ(α)ρ(ᾶ) διὰ τὴν μέρος τῆς προικὸς : φλουρία | πέντ(ε) κ(αὶ) σόλδ(ια) κβ'. Huit florins supplémentaires étaient versés aux Juges du procurateur, par l'intermédiaire de leur notaire, le prêtre et plébain de l'église Santa Maria Nuova Marco dei Marchetti, plus un demi-florin à ce même notaire pour son travail de rédaction.

338. Voir Ganchou, Héléna Notara Gateliousaina (cité n. 269), p. 167, n. 80 ; 168, n. 85 ; Id., Les tribulations vénitiennes de la Ca' Notara (cité n. 71), p. 394.

339. Dans son commentaire, Schreiner, *Texte* (cité n. 337), § 62, p. 122, n'en dit rien – seulement que « das paläographisch deutliche διὰ τ(ὴν) μέρος bedeutet διὰ τι μέρος ». K.-P. Matschke, The Notaras Family and Its Italian Connections, *DOP* 49, 1995, p. 59-73, ici p. 67-68, et Clarke, Giuffrida, Aggiornamenti (cité n. 336), p. 122, n. 54, se montrent perplexes.

340. Pour le rôle de Nikolaos Blastos, le fameux co-éditeur de *l'Etymologicum magnum*, de chargé d'affaires et de représentant d'Anna Notaras des années durant, je renvoie simplement à Ganchou, Les tribulations vénitiennes de la Ca' Notara (cité n. 71), p. 420-421.

en faveur des fonctionnaires de la « Chambre des prêts », pour avoir transféré 607 livres en monnaie de *prestiti*, jusque-là inscrites aux noms « des enfants et de la tutelle du défunt seigneur Loukas Notaras autrefois *mégas doux* de Constantinople », aux noms « du noble seigneur Iakôbos Notaras et de l'illustrissime dame Anna Palaiologina, enfants du défunt seigneur Loukas et de la défunte dame Eirènè *(Henrine)* auxquels revient la dot de ladite défunte dame Eirènè leur mère, comme il appert du *vadimonium* de ladite défunte dame Eirènè, un instrument public établi de la main du prêtre-notaire de la cour du Procurateur et plébain de l'église San Tommaso Andrea *de Ingeneriis*, le millésime et le jour de l'établissement de cet instrument étant contenu dans ce dernier »[341].

Il en ressort qu'Anna et Iakôbos avaient mis à profit une spécificité du droit vénitien qui prévoyait que lorsque le père mourait avant la mère, cette dernière avait le droit de récupérer sa dot, dont le montant devait revenir après sa propre mort à ses enfants et héritiers. Encore fallait-il établir quel avait été le montant de la dot en question, et présenter la documentation afférente aux Juges du Proprio pour l'établissement du *vadimonium*. Or dans le cas présent, il n'était évidemment pas question de fournir la documentation relative à un contrat de mariage établi à Constantinople dans les années 1420. On eut donc forcément recours à un certain nombre de témoins[342], assurément en majorité des anciens Byzantins, qui furent invités à déposer sous serment et à corroborer les affirmations d'Anna et de Iakôbos, en y ajoutant des informations tirées de leur mémoire qui furent jugées suffisamment crédibles pour que le précieux *vadimonium* fût finalement établi. Le montant de la dot qu'avait versée quelque trente-cinq plus tôt leur grand-père maternel fut ainsi évalué à 607 livres en monnaie de *prestiti*, ce qui correspondait à environ 6070 ducats d'or vénitiens, puisque 1 livre équivalait à *ca* 10 ducats[343]. À raison de *ca* 3 hyperpères de Constantinople pour 1 ducat vénitien[344], la dot d'Eirènè Palaiologina Notara aurait donc avoisiné les 18 200 hyperpères[345].

341. Archivio di Stato di Venezia, *Avogaria di Comun, Intromissione*, reg. 3378, f. 113v : *MDXV, indictione III, die 2do maii. [...] necnon instrumentum securitatis factum sub die XXIII mensis februarii 1470, per quod spectabiles domini tunc iudices Procuratorum officialibus tunc Camere Imprestitorum et eorum successoribus plenam et irrevocabilem securitatis cartam faciunt de libris 607 monete imprestitorum existentibus ad Cameram Imprestitorum, scriptis ad nomen sive in nomine filiorum et tutorie quondam spectabilis domini Luce Notara olim megaduche Constantinopolitani, quam translatationem fecerunt, vigore eorum officii, nobilibus domino Iacobo Notara et illustrissime domine Anne Paleologine, filiis quondam domini Luce et quondam domine Henrine, uti quibus spectat dos predicte quondam domine Henrine, matris sue, prout de vadimonio ipsius domine Henrine patet publico instrumento manu presbiteri Andree de Ingeneriis, plebani Sancti Thome et Curie Procuratorum notarii, die et millesimo in eo contentis* [...].

342. Sur la loi vénitienne concernant la restitution de la dot à la veuve, ainsi que la procédure du *vadimonium* – de *vadia*, la demande de restitution –, voir en dernier lieu A. Bellavitis, *Identité, mariage, mobilité sociale : citoyennes et citoyens à Venise au XVIe* siècle (CEFR 282), Rome 2001, p. 147-148 : « Pour prouver la valeur de sa dot, une femme avait cinq possibilités : présenter l'inventaire de sa dot, ou son contrat de mariage, ou bien des témoins, ou des parents, ou encore un écrit du mari. »

343. Voir F. C. Lane & R. C. Mueller, *Money and banking in medieval and Renaissance Venice. 1, Coins and moneys of account*, Baltimore – London 1985, p. 291.

344. C. Morrisson, Coin usage and exchange rates in Badoer's Libro dei Conti, *DOP* 55, 2001, p. 217-245, ici p. 220-227 ; Ganchou, Le rachat des Notaras (cité n. 9), p. 164, n. 62.

345. Soit très probablement 20 000 hyperpères, le montant que Loukas Notaras débourse lui-même pour chacune de ses trois filles lors de leurs mariages dans les années 1440, selon le témoignage fourni à Gênes par Anna en 1459. Voir Ganchou, Héléna Notara Gateliousaina (cité n. 269), p. 151 ; Id., Le rachat des Notaras (cité n. 9), p. 157, n. 33 ; 164.

Les témoins durent aussi détailler le drame vécu par chacun des membres de la famille Notaras dans les jours qui suivirent la chute de Constantinople, certifier que la *mégalè doukaina* Eirènè Palaiologina Notara mourut bien après son mari, donner sans doute des précisions sur les circonstances de sa mort, peut-être aussi sur celles qui présidèrent à la longue détention préalable de cette femme malade dans la tour de son palais, sinon narrer les circonstances qui virent *domina Henrine*/κυρὰ Εἰρήνη forcée de descendre de cette tour pour être conduite au campement ottoman et y être dépouillée de ses atours, à la veille du départ pour Andrinople[346].

Il convient pour finir de s'interroger sur l'insolite didascalie en allemand qui figure, dans la feuille 9 du panorama de Lorichs, directement sur la façade de la grosse tour carrée de la muraille de la Corne d'Or, identifiée avec la tour des Francs rendue aux Ottomans par Loukas Notaras : « Der Kayserin gefangene Thurm » (fig. 18). L'expression est grammaticalement incorrecte. Littéralement, cela signifie « la tour prisonnière de l'impératrice », ce qui ne veut rien dire. S'il fallait comprendre « la tour des prisonniers de l'impératrice », on devrait avoir « Der Kayserin Gefangener Thurm », tandis que, pour « la tour de l'impératrice prisonnière », il eût fallu « Der gefangenen Kayserin Thurm ». Le Dano-germanique Lorichs a-t-il commis une faute d'accord, écrivant *-gene* au lieu de *-genen*? Il s'agit aussi d'allemand du XVI[e] siècle, et paléographiquement, le déchiffrement n'est pas si aisé : il peut subsister un léger doute quant aux lettres finales, *-gene* ou *-genen*. En tout cas, c'est bien l'interprétation *Der gefangenen Kayserin Thurm*, soit « la tour de l'impératrice prisonnière », qui est de loin la plus convaincante.

Or cette tour se trouve représentée précisément dans l'axe d'*Eirene kulesi* qui, elle, ne dispose pas de didascalie. Ne pourrait-on envisager que, une fois n'est pas coutume, Lorichs ait pu placer sur la tour des Francs une didascalie qui en réalité concernait la tour d'Irène à l'arrière-plan[347]? Arne Effenberger a également pensé à cette éventualité, pour finalement l'exclure. Mais il est tout aussi en peine de proposer une identité à cette mystérieuse impératrice byzantine[348], puisqu'il n'y a pas à douter, en effet, que le mot *Kayserin*/*Kaiserin* ait désigné une impératrice byzantine plutôt qu'une sultane ottomane[349]. Lorsqu'en 1550/1551 Pierre Gilles s'enquit auprès d'un Constantinopolitain du nom de la haute tour byzantine distante de la muraille de la Corne d'Or de 500 m, on lui répondit

346. Ce dossier de témoignages exceptionnels, recueillis devant la magistrature des Juges du Proprio, devait figurer également en copie dans la *commissaria* Notara. Sa disparition dans ces deux fonds est vraiment dommageable.

347. On peut considérer par exemple que par manque de place pour écrire sa légende sur la tour d'Irène elle-même, trop mince, il l'aura figurée dans le bâtiment situé juste au-dessous, plus large. Il y a peut-être également à prendre en compte des différences d'encre, qui pourraient trahir des didascalies portées à différentes époques, ou à tout le moins par d'autres que Lorichs, fût-ce selon ses instructions. Sur ces feuilles alternent en effet didascalies écrites à l'encre brune et d'autres à l'encre noire. C'est à l'encre noire qu'est portée la légende *Der Kayserin gefangene Thurm*.

348. Effenberger, Die Illustrationen (cité n. 13), p. 38 : « Unterhalb des Eireneturms ist ein großer Turm auf quadratischen Grundriß mit Wehrumgang und Satteldach sowie der Aufschrift „der Kaiserin gefangene Thurm" plaziert. Welche Kaiserin hier gemeint sein könnte, ist unklar. Da sich die Beischrift auf dem Turm befindet, scheidet ein Bezug auf den Eireneturm aus. »

349. Contrairement à ce qu'a compris S. Eyice, Baba cafer Zindanı, dans *Dünden bugüne İstanbul ansiklopedisi. 1, Ab-Bak*, Istanbul 1993, p. 516 : « "Kayserin gefangene Thurm" (sultanın hapishane kulesi). »

qu'elle s'appelait « la tour d'Irène ». Or comme on l'a vu, il pensa spontanément à une possible impératrice Irène[350]. Il est également envisageable qu'en 1559, à peine huit à neuf plus tard, à la même question posé par Lorichs à un autre habitant de la capitale ottomane à propos de cette tour, ce dernier se soit entendu répondre que c'était là « la tour de l'impératrice prisonnière », ou plus exactement « la tour de la dame (κυρὰ) prisonnière ». En aurait-il déduit, lui aussi, que cette *kyra* ne pouvait qu'avoir été une souveraine? Ou bien doit-on penser que l'informateur de Lorichs croyait de bonne foi que l'Eirènè associée à cette tour dans la mémoire collective avait été une impératrice byzantine, parlant à son propos de δέσποινα?

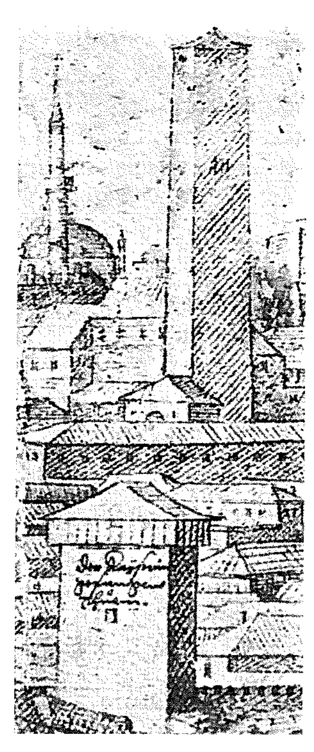


Fig. 18 – Détail feuille 9 Lorichs.

Au terme de cette étude, que retenir? Au moins aura-t-elle été l'occasion de porter peut-être l'attention des chercheurs sur ce monument byzantin singulier et largement méconnu d'Istanbul, car il faut bien reconnaître qu'elle laisse nombre d'interrogations en suspens à propos d'*Eirènè kulesi*. Il est ainsi à souhaiter que l'excellente étude d'histoire de l'architecture que lui a consacrée récemment Sevcan Ercan soit le prélude à une véritable étude archéologique de cette tour byzantine. Une telle étude confirmerait certainement l'époque de son érection, entre le IX[e] et le XI[e] siècle, et permettrait peut-être d'en circonscrire plus précisément la date. Sans doute permettrait-elle également de mieux savoir dans quel but exactement elle fut érigée. Cependant une étude archéologique même la plus complète possible ne pourrait confirmer le fait que cette tour fit partie au XV[e] siècle du palais Notaras. De ce point de vue, l'historien ne peut qu'aligner une série d'indices convergents tirés d'une documentation cartographique, mais aussi littéraire, chronistique, archivistique, voire photographique. Buondelmonti fournit l'emplacement approximatif du palais Notaras muni d'une tour dans sa vue de Constantinople; Doukas confirme l'existence d'une tour dans ce palais, et sa première version de la capture de Loukas Notaras le jour de l'*Halôsis* montre que sa demeure ne pouvait être guère éloignée de la zone de combat du *mégas doux* sur la Corne d'Or; un document notarié pérote donne également à penser que son palais était relativement proche de la colonie génoise de Péra/Galata; le voyageur Pierre Gilles a livré le nom de la tour en question, « tour d'Irène », et il se trouve que ce nom rappelle étrangement la destinée d'une « kyra Eirènè dans sa tour prisonnière » que met en scène un thrène de peu postérieur à la chute de Constantinople; or la destinée de cette dame Irène « à la tour » s'accorde avec ce que fut le sort de l'épouse du *mégas doux* Loukas dans les jours qui suivirent la mise à mort de ce dernier; enfin, la *mégalè doukaina* Notara, on le sait maintenant, répondait bien au prénom d'Eirènè. Certes il s'agit là d'un faisceau

350. Voir *supra*, n. 198.

d'indices concordants, mais non d'une preuve irréfutable. Peut-on espérer la découvrir un jour ? On peut légitimement en douter, tout au plus peut-on s'attendre à ce que la découverte d'un nouveau document fournisse, sur l'emplacement de ce palais Notaras, quelques renseignements supplémentaires susceptibles soit de confirmer l'hypothèse ici présentée, soit de l'infirmer[351].

CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée

351. On pense en premier lieu à la découverte toujours possible, dans les archives occidentales, d'un acte notarié vénitien ou génois directement instrumenté au palais Notaras, et qui donnerait au moins le nom du quartier de Constantinople où il était situé. Ainsi de l'acte du 19 avril 1395 : *actum Constantinopoli in domo habitationis nobilis domine Herini dicte Axanee, filie quondam ser Alexandri Asani et relicta quondam nobilis viri ser Pauli de Bernardo, civis Veneciarum, situata in partibus Chynigo in territorio quondam potentis domini chyr Dimitri magni dispotis*; voir B. Krekić, Contribution à l'étude des Asanès à Byzance, *TM* 5, 1973, p. 347-355, ici p. 353.

VIVRE AVEC LES PIRATES AUX XIIe-XIIIe SIÈCLES : L'EXEMPLE DE PATMOS

par Maria Gerolymatou

La mer Égée fut le théâtre d'activité de pirates dès l'âge du Bronze[1]. Des îles égéennes, comme Skyros au ve siècle av. J.-C.[2], offraient en effet des points de refuge idéaux pour les bandits de la mer. Le problème empira à l'époque hellénistique, lorsque les côtes orientales de la Crète devinrent le nid de pirates redoutables qui ne furent éliminés que par Rome au ier siècle av. J.-C.[3].

De la fin du xie au xiiie siècle

La piraterie fut également une plaie pour la mer Égée à l'époque médiévale. Mettant de côté les incursions arabes des ixe-xe siècles, qui ont laissé de nombreuses traces dans les sources écrites[4], on se concentrera ici sur les xiie-xiiie siècles en adoptant pour *case study* le monastère de Patmos. L'*Hypotypôsis* de saint Christodule, sorte de brève autobiographie du fondateur, est le premier document qu'il convient d'aborder. Ce texte explique que Patmos fut choisie par le saint, entre autres, parce qu'elle n'était pas fréquentée par les navires de commerce (ἔρημος μὲν ἀνθρώπων ἡ ἐσχατιά, ἀθόρυβος δὲ ἡ διαμονὴ καὶ ἀπαρόδευτος ἡμέροις πλοίοις ἡ ἐλλιμένισις)[5]. En cela, saint Christodule méconnaissait

1. Pour un regard rapide sur le phénomène de la piraterie, voir A. Konstam, *Piracy : the complete history*, Oxford – New York 2008. L'opinion selon laquelle la notion de la piraterie avait déjà émergé à l'âge du Bronze n'est pas partagée par tous les chercheurs, puisqu'il est très difficile de distinguer la guerre maritime de la piraterie. À cet effet, voir P. de Souza, *Piracy in the Graeco-Roman world*, Cambridge 1999, p. 15-31, qui soutient que la différence entre guerre et piraterie fut perçue seulement à la période archaïque, c'est-à-dire à partir du viiie siècle av. J.-C.

2. Plutarque, *Vie de Cimon*, dans *Plutarch's Lives in eleven volumes. 2, Themistocles and Camillus ; Aristides and Cato Major ; Cimon and Lucullus*, with an English transl. by B. Perrin, Cambridge Mass. 1990², chap. 8.3-5.

3. La piraterie est l'un des thèmes dominants du roman hellénistique, lequel le transmet au roman byzantin. Voir Eustathius Macrembolites, *De Hysmines et Hysminiae amoribus libri XI*, ed. M. Marcovich, Leipzig 2001, livre 8 (particulièrement 8.7) ; Nicetas Eugenianus, *De Drosillae et Chariclis amoribus*, ed. G. Conca, Amsterdam 1990, livre 4.19-25.

4. G. Miles, Byzantium and the Arabs : relations in Crete and the Aegean area, *DOP* 18, 1964, p. 1-32.

5. MM 6, p. 64.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 257-265.

une réalité dont l'impact sur sa fondation se révélerait non négligeable dans l'avenir. Que Patmos n'était pas une base navale et n'attirait pas les bateaux de commerce n'avait pas échappé aux pirates soucieux de discrétion. Le cas n'était pas unique. À la fin du XIIe siècle, le métropolite d'Athènes Michel Chôniatès était sur le point d'évacuer les moines du couvent de Saint-Georges, situé sur l'îlot autrement inhabité de Makrè, tout près des côtes de l'Attique, parce que les pirates avaient transformé l'îlot de μοναχικὸν en πειρατικὸν ἐνδιαίτημα[6].

En 1094, Théodose tou Kastrèsiou, choisi par saint Christodule pour lui succéder à la tête de sa fondation, renonça à son héritage en déclarant que Patmos se trouvait très loin de Constantinople où il jouissait d'une charge confortable de notaire patriarcal et qu'il avait peur des Turcs, des navires ennemis et des corsaires (τὰ ἐκεῖσε ἐξερχόμενα πολεμικὰ καὶ τοὺς Τούρκους, ἔτι δὲ καὶ τοὺς κουρσαρίους). Il ajoutait que l'île était difficilement accessible, déserte et que la construction du monastère n'était pas encore achevée[7]. Saint Christodule lui-même s'était plaint en effet que ses moines ne voulaient pas rester à Patmos parce que l'île était exposée aux Arabes, aux Turcs et aux corsaires[8].

Le texte de l'abdication de Théodose tou Kastrèsiou est intéressant pour se faire une idée de ce qu'était Patmos aux yeux des contemporains : un lieu désert et sans attraits où un habitué de la capitale, tel Théodose, n'avait la moindre envie de se rendre. Il met aussi en avant des réalités concrètes. La distance qui séparait Constantinople de Patmos n'était pas négligeable, étant donné les conditions de transport de l'époque et, en outre, les voyages maritimes étaient rendus dangereux par la présence des Turcs, lesquels infestaient à cette époque le littoral oriental de la mer Égée et les îles voisines[9], et des corsaires. Quant à la mention des ἐκεῖσε ἐξερχόμενα πολεμικὰ, elle se réfère probablement aux bateaux de guerre impériaux qui pouvaient s'attaquer, semble-t-il, à d'autres navires, surtout étrangers, en cas de besoin.

On notera tout d'abord que les termes κουρσάριος et πειρατὴς s'utilisent à peu près comme des synonymes dans les sources grecques du XIe et du XIIe siècle[10]. C'est au cours des siècles suivants que le terme πειρατὴς commença à désigner le brigand de la mer, alors que le terme κουρσάριος signifiait plutôt l'agresseur qui agissait de façon organisée en se mettant au service d'une autorité publique[11]. L'origine des corsaires qui suscitaient les réticences de l'héritier présomptif de saint Christodule à l'idée d'entreprendre le voyage à Patmos n'est pas précisée. On peut penser à des insulaires comme à des habitants du littoral devenus brigands sur mer, à des individus poussés au crime par les persécutions des autorités, mais aussi à des étrangers. Un demi-siècle plus tard, Théoctistos, higoumène de Patmos de 1127 à 1157, racontait dans son testament les dangers auxquels le monastère avait dû faire face durant son higouménat. Il parle notamment d'un raid des Arabes

6. *Michaelis Choniatae Epistulae*, rec. F. Kolovou (CFHB 41), Berolini 2001, n° 116, l. 30-33, 63-65 ; cf. TIB 1, p. 83.
7. MM 6, p. 91.
8. MM 6, p. 88.
9. H. Ahrweiler, *Byzance et la mer : la marine de guerre, la politique et les institutions maritimes de Byzance aux VIIe-XVe siècles* (Bibliothèque byzantine. Études 5), Paris 1966, p. 184-186.
10. Les textes qui suivent en témoignent.
11. M. Mollat, De la piraterie sauvage à la course réglementée, *MEFRM* 87, 1975, p. 7-25, ici p. 7-8.

d'Andalousie (τῆς τῶν Σαρακηνῶν ἐφόδου τῶν ἐξ Ἰσπανίας) et des corsaires qui exigeaient des moines une grande variété d'articles et s'emparaient de tout ce qu'ils pouvaient trouver dans le monastère : κουρσάριοι ποικίλας καὶ ματαίας ἀγωγὰς ἐπεγείροντες [...] τὰ περιόντα τῇ μονῇ προσαφήρπαζον[12]. Théoctistos insiste sur le vol du numéraire et son objectif évident était de se justifier de n'avoir pas pu conserver intactes les liquidités du monastère. Au moment de la rédaction de son testament, le capital de Patmos en liquide s'élevait seulement à deux cent deux χιᾶτα et à six τρικέφαλα[13].

Si l'on croit Théoctistos, le plus redoutable des corsaires qui menacèrent le monastère était un certain Ἰεφραί. L'identité de ce personnage, apparemment un étranger, est inconnue. On a suggéré qu'il puisse être à identifier avec le corsaire génois Cafforio (le Καφούρης de Nicétas Chôniatès) qui ravagea les littoraux égéens et les îles sous le règne d'Isaac II Ange[14]. Toutefois, Théoctistos se réfère à des événements datés des années 1140 et 1150. Il est donc peu probable que Cafforio ait été actif pendant plus d'un demi-siècle. Il se peut aussi qu'il s'agisse d'un dérivé du Geoffroy. Quoi qu'il en soit, il semble que Théoctistos ait pensé à un étranger, éventuellement un Génois, qui s'adonnait à la piraterie, sans que l'on puisse exclure toutefois des actes hostiles organisés par un sujet byzantin.

En plus du numéraire et des objets précieux, quelles étaient les demandes des pirates ? D'abord, ils avaient besoin des victuailles et, certainement, d'eau potable. Autour des années 1160-1170, un autre higoumène de Patmos, Léontios, futur patriarche de Jérusalem, fournissait *volontiers* aux pirates (θαλαττοπειραταὶ) τὰ συνήθη τοῖς βαρβάροις, c'est-à-dire du vin et de la viande salée (ὄια ἐσφαγμένα)[15]. Toutefois, ceux-ci ne se contentaient pas toujours de la fourniture de provisions et exigeaient de l'argent liquide pour laisser les moines tranquilles. Le refus de ces derniers de satisfaire les exigences des agresseurs menait à des actes de violence[16].

Le XIIIe siècle vit l'intensification du phénomène de la piraterie. Dans les années 1230, des Vénitiens furent poursuivis pour avoir vendu sur le marché de Modon des objets issus du butin d'un raid contre le monastère de Patmos[17]. À côté des razzias des brigands et des délinquants habituels aussi bien Byzantins qu'étrangers, qui se contentaient du vol d'argent et de denrées, vinrent s'ajouter les expéditions des Latins installés en Romanie

12. MM 6, p. 107.
13. *Ibid.*, p. 108. L'identité des χιᾶτα demeure un mystère. La dernière tentative d'interprétation du terme l'associe à une classe des ἱστάμενα de Nicéphore III : P. Papadopoulou, Le *chichaton* et les noms de monnaies à la fin du XIe siècle, *TM* 16, 2011 (= *Mélanges Cécile Morrisson*), p. 649-662. Les τρικέφαλα équivalaient à un tiers de l'hyperpère (C. Morrisson, Byzantine money : its production and circulation, dans *EHB* 3, p. 924 table n° 4).
14. *Nicetae Choniatae Historia*, p. 481, l. 2 – 483, l. 34 ; *Patmos* 1, p. *75.
15. L'été venu, les moines égorgeaient le bétail sur un petit îlot en face de Patmos et par la suite salaient et séchaient la viande au soleil (*The life of Leontios patriarch of Jerusalem*, text, transl., commentary by D. Tsougarakis, Leiden – New York – Köln 1993, § 39).
16. *Ibid.*, § 44, l. 1-17. Le refus de Léontios de leur céder les liquidités du monastère eut pour résultat l'incendie d'un bateau du couvent.
17. G. Saint-Guillain, L'Apocalypse et le sens des affaires : les moines de Saint-Jean de Patmos, leurs activités économiques et leurs relations avec les Latins (XIIIe et XIVe siècles), dans *Chemins d'outre-mer : études d'histoire sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard. 2*, textes réunis par D. Coulon, C. Otten-Froux, P. Pagès, D. Valérian (Byzantina Sorbonensia 20), Paris 2004, p. 765-790, ici p. 769-770.

après 1204[18]. Durant la décennie 1260-1270, les seigneurs tierciers de l'île d'Eubée lancèrent des razzias contre les îles de l'Archipel, atteignant la côte de l'Asie Mineure. À proximité d'Éphèse, la région d'Anaia, qui servait de port d'embarquement à Éphèse[19], fut la cible d'une telle incursion, laquelle assura un riche butin à ceux qui y participèrent[20]. On constate ici la transformation de la piraterie en une véritable guerre de course ayant pour objectif la prise de butin et de captifs, vendus par la suite sur les marchés d'esclaves de l'Asie Mineure et de la Crète[21]. Il va de soi que la piraterie dans sa forme primitive n'a pas cessé. C'est probablement à ce double aspect que fait allusion un acte patriarcal daté des années 1259-1262. Ce document mentionne en effet les attaques des pirates aussi bien sur mer que sur terre (τῶν τε κατὰ θάλατταν πειρατῶν, τῶν τε κατὰ γῆν)[22].

C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut replacer l'incursion que lança Marco Ghisi, seigneur d'Amorgos[23], contre l'île de Patmos dans les années 1260-1270. Marco Ghisi assiégea le monastère (πολιορκία)[24] et fit des captifs parmi les habitants. La rançon fut fixée à mille *nomismata* dont la moitié fut payée par le monastère alors que l'autre moitié fut rassemblée par les laïcs. À en croire l'higoumène Germanos (1258-*post* 1280), le monastère se trouva sans argent à la suite de cette affaire[25].

La piraterie « officielle »

En avril 1201, Alexis III Ange protesta auprès des autorités génoises que πλοῖα καὶ κάτεργα κουρσαρικὰ γεννουϊτικὰ [...] φρονοῦντα κατὰ τῶν χωρῶν τῆς βασιλείας μου καὶ τῆς Ῥωμανίας faisaient voile de la Sicile contre son Empire. Pendant cette période, les empereurs répondirent à ce type de menaces en louant les services d'autres corsaires. Les relations ambiguës qu'entretenaient les États médiévaux avec les corsaires ont déjà fait l'objet d'autres travaux[26]. Ici, on se contentera d'aborder un aspect particulier de ces

18. Sur la piraterie à l'époque tardive, voir G. Makris, *Studien zur spätbyzantinischen Schiffahrt* (Collana storica di fonti e studi 52), Genova 1988, p. 195-206.

19. M. Angold, *A Byzantine government in exile : government and society under the Laskarids of Nicaea, 1204-1261*, Oxford 1975, p. 113.

20. Μαρίνος Σανούδος Τορσέλλο, *Ιστορία της Ρωμανίας = Istoria di Romania*, introd., ed.-transl., commentary E. Papadopoulou (Ινστιτούτο βυζαντινών ερευνών, Εθνικό ίδρυμα ερευνών, Πηγές 5), Αθήνα 2000, p. 131, l. 27 – 133, l. 3, 143, l. 6-7 : « perché l'isola di Negroponte mandava ogn'anno fuori in corso a dannegiar quel d'altri ben cento legni, e anco molti di terra ferma davan recapito a corsari. »

21. E. A. Zachariadou, *Trade and crusade : Venetian Crete and the Emirates of Menteshe and Aydin*, Venice 1983, p. 160-163.

22. *Patmos* 3, n° 7, l. 11 et p. 190.

23. L'identité de Marco Ghisi fait l'objet de spéculations. Voir M. Angold, Michael VIII Palaiologos and the Aegean, dans *Liquid & multiple : individuals & identities in the thirteenth-century Aegean*, ed. by G. Saint-Guillain & D. Stathakopoulos (MTM 35), Paris 2012, p. 27-44, ici p. 31-32 ; G. Saint-Guillain, Amorgos au xive siècle : une seigneurie insulaire entre Cyclades féodales et Crète vénitienne, *BZ* 94, 2001, p. 62-189, ici p. 127-128.

24. Dans un autre passage de son testament, Germanos se rappelle tout ce que le monastère subit des assaillants (τὰς δὲ ἀπειλὰς αὐτῶν καὶ μάχας [...] καὶ βέλη [...] αἱ πόρται τὰ βέλη αὐτῶν κατετιτρώσκοντο).

25. MM 6, p. 230.

26. MM 3, p. 48-49. Mollat, De la piraterie sauvage (cité n. 11); Ahrweiler, *Byzance et la mer* (cité n. 9), p. 288-292.

relations. Le testament de Théoctistos évoque les exactions du *praktôr*, c'est-à-dire du percepteur d'impôts, du thème de Samos, un membre de la famille Pégonitès[27]. Celui-ci, muni d'un *prostagma* impérial, se serait rendu au monastère et y aurait saisi tout ce qu'il y trouva[28]. Ce témoignage est confirmé par la requête soumise en 1158 par le successeur de Théoctistos, Léontios, à l'empereur Manuel Ier Comnène. Les moines s'y plaignaient que, suivant l'exemple de Pégonitès, les *praktores* qui lui succédèrent dans sa charge accablèrent le monastère des mêmes impôts. Intéressant pour notre recherche est le fait que Pégonitès ne se limitait pas à se rendre au monastère pour en retirer de l'argent, mais qu'il menait une guerre de course avec des bateaux de guerre et des bateaux à rames contre les îlots appartenant au monastère (τὰ ὑφ' ἡμᾶς νησίδια κουρσεύων διὰ κατέργων ἰδίων καὶ ἐξελαστικῶν), c'est-à-dire contre Leipsoi et Agathonèsi[29]. L'adjectif ἰδίων sous-entend des bateaux appartenant à des particuliers, et donc sans doute des corsaires. Pégonitès agissait pour son compte, mais il savait certainement que plus il récolterait d'argent, plus il pourrait verser au fisc et donc pérenniser sa position. La collaboration de Pégonitès, fonctionnaire au service de l'État, avec les corsaires sous-entend une communauté d'intérêts entre un représentant de l'État et des particuliers impliqués dans des menées agressives au sein de l'espace insulaire. Ce phénomène s'amplifia aux siècles suivants, lorsque Byzance cessa d'être en mesure d'entretenir une flotte.

Τοὺς πειρατὰς θεραπεύειν ou comment faire face aux pirates

Les Patmiotes s'étaient vite aperçus qu'il était vain d'essayer de se débarrasser des corsaires. Ils adoptèrent donc dès le xiie siècle une politique de compromis avec ces derniers. Le testament de Théoctistos permet déjà de supposer que les moines se pliaient bon gré, mal gré aux exigences des pirates. Quant à Léontios, il fit, semble-t-il, un pas supplémentaire. Son biographe nous informe qu'il avait l'habitude de faire bon accueil aux pirates (προσδεχθέντες [les pirates] παρὰ τοῦ μεγάλου ἡμέρως ἅμα καὶ προσηνῶς)[30].

Les higoumènes qui lui succédèrent continuèrent sur la même ligne. Germanos (1258-*post* 1280) raconte avec émotion les difficultés qu'il dut surmonter pendant son long mandat afin de protéger le monastère contre les raids pirates qui s'étaient faits, si l'on en croit, routiniers. À côté des denrées alimentaires (βρώματα) et du vin qu'il devait leur fournir régulièrement, il ajoute les chaussures (ὑποδήματα), les clous (ἀξούγκια), les tissus de chanvre (στυππία) et la poix (πισσογρ...ων), matériaux nécessaires au calfatage des bateaux[31]. Les Patmiotes disposaient eux-mêmes d'une flottille qui assurait la communication entre la fondation-mère et ses *metochia* dispersés sur Léros, Côs, en

27. Pégonitès était membre d'une famille assez connue aux xie-xiie siècles qui donna des fonctionnaires civiles et militaires. Un Pégonitès était même *doux* de Thessalonique dans les années quarante ou cinquante du xiiie siècle (A.-K. Wassiliou-Seibt, Der Familienname Pegonites auf byzantinischen Siegeln und in anderen schriftlichen Quellen, dans *Realia Byzantina*, hrsg. von S. Kotzabassi und G. Mavromatis [Byzantinisches Archiv 22], Berlin – New York 2009, p. 303-320, ici p. 314-315).

28. MM 6, p. 107-108.

29. *Patmos* 1, n° 20, l. 17-28.

30. *The life of Leontios* (cité n. 15), § 44, l. 1-5.

31. MM 6, p. 230. Sur le vocabulaire, voir Makris, *Studien zur spätbyzantinischen Schiffahrt* (cité n. 18), p. 159 et n. 16.

Crète, ainsi que sur la côte occidentale de l'Asie Mineure[32]. Les corsaires savaient donc que le monastère disposait de tout ce dont ils avaient besoin pour l'entretien et le calfatage de leurs bateaux. Germanos raconte qu'il négligea son propre bien-être et lutta constamment pour assurer l'approvisionnement du monastère par les bateaux de la fondation (ἐμπορικῶς διὰ πλοιαρίων ἀναζητεῖν τὰ τῆς μονῆς χρειώδη). La phrase implique que la production des domaines de Patmos n'était pas suffisante et que le monastère était obligé d'acheter une partie des denrées dont il avait besoin. Il lui fallait également veiller à ce que les denrées suffisent non seulement à l'entretien des moines, mais aussi aux pirates (τοὺς πειρατὰς θεραπεύειν). Cet aveu révèle le souci de l'higoumène de satisfaire les pirates et il donne la mesure du fardeau que ceux-ci représentaient pour la fondation. Il est significatif qu'ils n'aient pas seulement exigé les victuailles immédiatement disponibles, mais également celles que le monastère allait acquérir dans l'avenir (τὰ νῦν δυνάμενα ἢ ἐχόμενα ἐπιζητεῖν βρώματα)[33].

Toutefois, la sécurité du monastère n'était pas la seule raison pour laquelle les moines devaient tolérer la présence des corsaires et subvenir à leurs besoins. Comme évoqué plus haut, Patmos dépendait pour ses approvisionnements non seulement de la production de ses domaines, mais aussi des victuailles que les moines achetaient sur les marchés micrasiatiques. En témoignent les ὁρισμοὶ par lesquels l'empereur Michel VIII Paléologue et son épouse Théodora accordèrent une exemption fiscale totale (καθολικὴ ἐξκουσσεία) pour quatre des embarcations de Patmos, renouvelant ainsi des privilèges octroyés par les Comnènes, les Anges et les Lascarides[34]. Il est également possible que, dès cette époque, les bateaux du monastère aient transporté non seulement les cargaisons lui appartenant, mais également des biens appartenant à des tiers, comme ce fut certainement le cas au XIVe siècle[35]. En effet, les Patmiotes passaient une bonne partie de leur vie sur mer ou dans leur métoques et l'on évoquera ici les mots touchants de Germanos au sujet des moines morts loin du monastère, dans les métoques ou ἐν διακονίαις πλοιαρίων, c'est-à-dire dans des naufrages[36]. La navigation n'était et n'est jamais sans périls. En plus des dangers naturels, les marins risquaient de tomber victimes des corsaires et Germanos souligne que quinze embarcations du monastère chargées de victuailles, qui plus est nouvellement lancées, furent détruites sous son higouménat. On comprend donc que le monastère ait été dans l'obligation de rester en bons termes avec les pirates pour s'assurer que ceux-ci épargnent ses embarcations.

La politique de compromis avec les pirates, mise en œuvre dès le XIIe siècle, était connue à Constantinople et, apparemment, posait problème aux autorités ecclésiastiques. En témoigne un document patmiote daté de la seconde moitié du XIIe ou des premières décennies du XIIIe siècle. Il s'agit d'une liste de documents considérés comme inutiles

32. M. Νυσταζοπουλου-Πελεκιδου [M. Nystazopoulou-Pélékidou], Τὰ πλοῖα τῆς μονῆς Πάτμου (11ος-13ος αἰώνας), dans *Ἱ. Μονὴ Ἁγ. Ἰωάννου Θεολόγου. 900 χρόνια ἱστορικῆς μαρτυρίας (1088-1988)*, Ἀθήνα 1989, p. 93-114.
33. MM 6, p. 232.
34. *Patmos* 1, nos 7 ; 9 ; 23 ; 24 ; 36, l. 1-5 ; 40, l. 1-3.
35. Sur l'activité maritime des Patmiotes au XIVe siècle, voir Saint-Guillain, L'Apocalypse (cité n. 17). Pour la période ottomane, voir E. Zachariadou, Monks and sailors under the Ottoman sultans, *Oriente moderno* NS 20, 2001, p. 139-147.
36. MM 6, p. 233.

à l'époque de sa rédaction (χαρτία ἄχρηστα), comme des contrats venus à expiration et des titres de propriété de biens que le monastère n'avait plus en sa possession. Les moines décidèrent de mettre de l'ordre dans leurs papiers et dans le cadre de ce travail de classement mirent à part ces documents, qu'ils prirent toutefois soin de décrire brièvement dans cette sorte d'inventaire[37]. Parmi ces documents, dont le nombre s'élevait à plus de deux cents, se trouvait une ὑπόμνησις καὶ λύσις πατριαρχικὴ τοῦ μὴ φιληθῆναι μετὰ τῶν κουρσαρίων[38]. On en déduit qu'une question (ὑπόμνησις) avait été soumise au patriarche, laquelle devait porter sur la possibilité pour les moines d'entretenir des rapports amicaux avec les corsaires, et que la réponse (λύσις) avait été négative[39]. La question avait sans doute été posée soit par des moines éprouvant des scrupules à entretenir des rapports avec les corsaires, soit par un évêque ou un ἔξαρχος patriarcal, et ce malgré le fait que le monastère n'ait été soumis à aucune autorité civile ou ecclésiastique[40]. Toutefois, le fait que le document contenant la question et la réponse négative du patriarche ait été à un certain moment considéré comme inutile suggère que, malgré les objections patriarcales, le monastère jugea que le réalisme imposait de rester en bons termes avec les pirates.

La politique de conciliation avec les corsaires se reflète également dans d'autres cas pendant la même période. Sous le patriarcat de Léon Stypès (1134-1143), le synode patriarcal se réunit pour discuter des accusations portées par certains évêques contre les moines athonites. Entre autres, ceux-ci étaient accusés de maintenir de bons rapports avec les corsaires (ἀποδέχονται τοὺς κουρσαρίους)[41]. Ce témoignage confirme qu'au milieu du XIIe siècle certains monastères finirent par accueillir les pirates afin de se protéger contre leurs attaques. En 1154, le couvent de Philothéou choisit d'échanger avec Lavra le lieu appelé « tou Kalyka » contre l'*agros* dit « tou Chaldou », parce que le premier se trouvait loin du monastère de Philothéou et, en outre, se situant tout près de la mer, il était la proie des corsaires (τοὺς πολεμοῦντας ἡμᾶς κουρσαρίους) qui y faisaient des incursions et faisaient main basse sur tout ce qu'ils y trouvaient[42]. Les Athonites poursuivirent la politique de conciliation au cours des siècles suivants[43]. Au début du XVIe siècle encore, le cartographe Piri Reis remarquait que les Athonites ne dénonçaient pas les pirates et leur fournissaient des vivres, comme ils le faisaient d'ailleurs pour les équipages des bateaux

37. E. Βρανουση [E. Vranoussi], Ἀνέκδοτος κατάλογος ἐγγράφων τῆς ἐν Πάτμῳ Μονῆς (ΙΒ΄-ΙΓ΄ αἰ.), *Symmeikta* 1, 1966, p. 137-162.
38. *Ibid.*, p. 138, l. 6.
39. Les termes de *hypomnèsis (dèèsis)* ou de *lysis* renvoient à des types de document assez bien connus. La requête était présentée à l'autorité civile ou ecclésiastique. La réponse était inscrite sur le verso du même document. Dans les archives de Patmos sont conservés au moins deux autres exemples de tels documents (*Regestes* 2-3, n° 912 : apologie de saint Christodule au patriarche et réponse de ce dernier ; *Patmos* 1, n° 20 : requête [δέησις] de l'higoumène Léontios à l'empereur Manuel Ier et réponse (λύσις) de ce dernier). Un autre exemple – une requête au patriarche Charitôn Ier et la réponse de celui, daté de 1178-1179, est conservé dans les archives du Prôtaton (*Prôtaton*, n° 10).
40. *Patmos* 3, n° 2, l. ιθ΄-κ΄, 23-30.
41. *Regestes* 3, n° 1008 ; *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster*, hrsg. und mit Einl. vers. von P. Mayer Leipzig 1894, p. 181, l. 11.
42. *Lavra* 1, n° 63.21-33.
43. Σ. Μεργιαλη-Σαχα [S. Mergiali-Sacha], Πειρατές και ασκητές : το φαινόμενο της πειρατείας μέσα από τα αγιολογικά κείμενα της παλαιολόγειας εποχής, *Ιόνιος λόγος* 2, 2010, p. 221-234, ici p. 228-234.

corsaires turques[44]. On le voit, les moines étaient soucieux de préserver de bonnes relations avec tous les agresseurs potentiels.

Une même politique de conciliation, voire même de collaboration, avec les corsaires fut adoptée par les habitants d'autres îles de la mer Égée. Égine, petite île proche du littoral de l'Attique, fut un nid de pirates à la fin du XIIe siècle. La plupart de ses habitants souffrant des abus et des exactions se virent obligés de fuir l'île. Ceux qui y restèrent nouèrent avec les pirates des alliances matrimoniales (ὅσοι ἐμίγησαν τοῖς πειρατικοῖς ἔθνεσι δι' ἐπιγαμιῶν). La formule utilisée laisse d'ailleurs penser que les occupants ainsi intégrés à la société locale étaient d'origine étrangère. Les insulaires participèrent à terme à l'activité des nouveaux venus, s'adonnant eux aussi à la course (ἔμαθον τὰ ἔργα αὐτῶν)[45]. Il est probable que les habitants d'autres petites îles, ainsi que ceux des régions côtières où la vie était très dure faute de ressources et de sécurité, choisirent la collaboration avec les pirates. À ce titre, il est significatif qu'au début du XIIIe siècle les habitants de l'Attique aient fourni des renseignements aux corsaires, allant jusqu'à les inviter à mettre à sac le monastère des Hagioi Homologètai[46].

Patmos développa toutefois d'autres stratégies, plus subtiles, pour faire face aux menaces[47]. Une collection de miracles posthumes de saint Christodule contient un récit qui suggère que les moines surent se montrer fins diplomates. En 1186-1187, la flotte normande patrouillait dans les eaux de la Méditerranée orientale, surveillant les mouvements des Byzantins, soutenant en Chypre le rebelle Isaac Comnène contre l'empereur Isaac II Ange et défendant les intérêts normands sur la côte orientale de la Méditerranée. Les chefs de la flotte normande débarquèrent à Patmos et essayèrent d'obtenir coûte que coûte le corps de saint Christodule[48]. Au cours de l'entrevue avec l'higoumène (à cette époque sans doute Arsène), Margaritone, ancien pirate au service du roi de Sicile Guillaume II, raconta que quelques années auparavant l'higoumène Léontios lui avait fait cadeau d'une relique. Ignorant à quel saint ou martyr la relique appartenait, Margaritone s'en informa auprès du nouvel higoumène et apprit de celui-ci qu'il s'agissait d'un fragment des reliques du martyr Théagène[49].

L'activité navale des Normands est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'y insister[50]. Qu'il suffise de rappeler que le sac de Thessalonique fut le résultat d'une action coordonnée de la flotte du roi de Sicile et de corsaires qui agissaient pour leur

44. N. Vatin, *L'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, l'Empire ottoman et la Méditerranée orientale entre les deux sièges de Rhodes (1480-1552)*, Louvain – Paris 1994, p. 113-114 (cité par Zachariadou, Monks and sailors [cité n. 35], p. 145).

45. *Michaelis Choniatae Epistulae* (cité n. 6), n°s 27, l. 63-65 ; 46, l. 30-35.

46. *Ibid.*, n° 126, l. 7-8. Sur la localisation du monastère, voir TIB 1, p. 173.

47. M. Gerolymatou, D'Artemis à saint Christodule : le pèlerinage à Patmos (XIIe-XVe siècles), dans *For the sake of salvation and happiness in life : studies of Byzantine pilgrimage and its origins*, ed. D. Ariantzi (sous presse).

48. *Θεοδοσίου μοναχοῦ Βυζαντίου ἐγκώμιον εἰς τὸν ὅσιον πατέρα ἡμῶν Χριστόδουλον* [*BHG* 305], dans *Ἀκολουθία ἱερὰ τοῦ ὁσίου καὶ θεοφόρου πατρὸς ἡμῶν Χριστοδούλου τοῦ θαυματουργοῦ τοῦ καὶ κτήτορος τῆς ἐν τῇ νήσῳ Πάτμῳ περιωνύμου βασιλικῆς καὶ αὐτοκρατορικῆς μονῆς τοῦ ἁγίου ἀποστόλου καὶ εὐαγγελιστοῦ Ἰωάννου τοῦ Θεολόγου*, ἐκδ. Κ. Βοΐνης [ed. K. Voinès], Ἀθήνησι 1884, p. 163-208, ici p. 176-202.

49. *Ibid.*, p. 183-184.

50. Ahrweiler, *Byzance et la mer* (cité n. 9), p. 240-243 ; 283-288.

propre compte[51]. Évidemment, cette visite du chef de la flotte normande dut inquiéter vivement l'higoumène d'un monastère aussi isolé et exposé aux pirates que Patmos. Léontios s'était empressé d'offrir à Margaritone une relique, espérant ainsi épargner le pire à sa communauté. En effet, Patmos disposait d'une belle collection de reliques, comme le révèle un document de la fin du XIIe siècle[52]. Il semble que le monastère se soit servi ponctuellement de ce capital afin d'apaiser de potentiels agresseurs. L'intérêt du chef normand pour les reliques n'était d'ailleurs pas seulement le reflet de sa piété personnelle, le commerce de reliques étant une activité profitable en Occident pendant cette période[53]. Il est probable que cette activité ait été en partie alimentée par le butin pirate. La translation du corps de saint Nicolas de Myre montre que les Normands étaient intéressés à l'acquisition de reliques depuis le XIe siècle[54] et leur exigence outrageante au sujet du corps de saint Christodule révèle la continuité de leurs ambitions en ce domaine[55].

La mise en œuvre de cette politique de conciliation envers les corsaires révèle le pragmatisme des moines comme des laïcs et leur capacité à s'adapter aux situations les plus difficiles. Privés de la protection de l'État, il leur fallait trouver un *modus vivendi* avec ces prédateurs. Dans la mesure où ils firent le choix de ne pas quitter leurs îles, à l'instar, par exemple, des habitants d'Égine, les moines ne pouvaient qu'essayer de demeurer en bons termes avec les corsaires et autres agresseurs venus de la mer. Leur fournir des vivres, leur offrir refuge, les aider à réparer leurs bateaux, leur donner des reliques – ce qui assurait aux corsaires la protection divine et une source potentielle de revenus – étaient quelques-uns des moyens dont ils se servaient. Au cours des XIVe-XVIe siècles, les Patmiotes firent preuve de la même capacité d'adaptation lorsqu'ils eurent affaire aux nouveaux maîtres du sud-est de la mer Égée : les Hospitaliers, puis les Ottomans[56].

National Hellenic Research Foundation

51. Eustazio di Tessalonica, *La espugnazione di Tessalonica*, testo critico, introd., annotazioni di S. Kyriakidis, proemio di B. Lavagnini, versione italiana di V. Rotolo (Istituto Siciliano di studi bizantini e neoellenici, Testi e monumenti. Testi 5), Palermo 1961, p. 108.

52. Ch. Astruc, L'inventaire dressé en septembre 1200 du trésor et de la bibliothèque de Patmos : édition diplomatique, *TM* 8, 1981, p. 21, l. 19-29.

53. P. Geary, *Furta sacra : thefts of relics in the central Middle Ages*, Princeton 2011, p. 44-55.

54. *Monachi anonymi littorensis Historiae de translatione sanctorum magni Nicolai, terra marique miraculis gloriosi, ejusdem avunculi alterius Nicolai, Theodorique, martyris pretiosi, de civitate Mirea in monasterium S. Nicolai de Littore Venetiarum*, dans *Recueil des historiens des croisades. 1, Historiens occidentaux. 5*, Paris 1895, p. 253-292, ici p. 260-270.

55. Voir ci-dessus.

56. Zachariadou, Monks and sailors (cité n. 35), p. 143-145.

ADMINISTRATION OF JUSTICE IN THE GEOGRAPHICAL AREA OF BYZANTINE MACEDONIA (10th–11th C.): WAS THERE A CONTINUATION OR SURVIVAL OF THE ROMAN *CONVENTUS*?

by Andreas Gkoutzioukostas

It is known that the Roman governors and their legates did not administer justice only in the capital of their province, but also heard cases at privileged towns—assize centres (*conventus*, διοικήσεις)—in the framework of a scheduled annual circuit in the area of their jurisdiction.[1] It has been recently argued that a similar practice continued or survived in the 10th and 11th centuries, since regular judicial circuits that were still taking place can be traced in the documents of Athonite monasteries for the geographical area of Macedonia.[2] The aim of this paper is to re-examine these testimonies and to conclude whether or not there was indeed such a practice in Byzantium following the Roman model.

First of all it should be pointed out that the reforms in the provincial administration, begun by Diocletian and completed by Constantine the Great, changed the regional structures of the Roman Empire and therefore the system of administration of justice. A uniform model for all regions outside the capital was adopted, aimed at ensuring the effective control and enforcement of central power over the provinces and the local elites. The number of provinces was more than doubled, limiting the power of their new

1. G. P. Burton, Proconsuls, assizes and the administration of justice under the empire, *JRS* 65, 1975, pp. 92–106. See also M. Strothmann, *Conventus*, in *NP* 3, pp. 759–60; S. Ando, The administration of provinces, in *A companion to the Roman Empire*, ed. by D. S. Potter, Cambridge 2006, pp. 177–92, here pp. 190–1, with further bibliography; E. A. Meyer, The justice of the Roman governor and the performance of prestige, in *Herrschaftsstrukturen und Herrschaftspraxis : Konzepte, Prinzipien und Strategien der Administration im römischen Kaiserreich : Akten der Tagung an der Universität Zürich, 18-20.10.2004*, hrsg. von A. Kolb, Berlin 2006, pp. 167–80; J. Richardson, Roman law in the provinces, in *The Cambridge companion to Roman law*, ed. by D. Johnston, Cambridge 2015, pp. 51–4.

2. R. Morris, Travelling judges in Byzantine Macedonia, *ZRVI* 50, 1, 2013 (= *Mélanges Ljubomir Maksimović*), pp. 335–45.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 267-275.

political governors *(praesides, consulares, correctores* and *proconsules)* to smaller regions, and therefore de facto reducing the need of judicial circuits, which ceased to exist.[3] In addition, twelve larger administrative units, called *dioceses* and comprising several provinces, were introduced in 314, while during the reign of Constantine's successor the empire was gradually divided into still larger administrative circumscriptions, the *prefectures*, which included several *dioceses*.[4] The heads of these new units, the *vicarii* and the *praefecti praetorio* respectively, also performed judicial duties, trying appeals against the decisions of the provincial governors. Under this hierarchical and centralised system of administration, the provincial centres of the administration of justice were identified with the seats of the provincial governors, the *vicarii* and the *praefecti praetorio*. Litigants had to travel to the capital of the province, *diocese* or *prefecture* in order to have their disputes heard, while there is no indication that the Roman judicial circuits continued to take place. The new situation is also described by the *antecessor* Theodoros (6[th] c.), who notes the difference between the assize courts of the Roman period and the standing courts of his own time, which had obviously replaced them.[5] It is of course true that the provincial governors, who were in charge not only of the administration of justice and internal security but also of the collection of taxes and the construction and maintenance of public works, could travel in their province to perform their duties, as prescribed in Justinian's *Novels*; there is no suggestion, however, that they made a judicial circuit.[6]

3. See L. Wenger, *Institutes of the Roman law of civil procedure*, revised ed., transl. by O. H. Fisk, New York 1940, p. 78; N. Lewis, A. Schiller, Another "narratio" document, in *Daube Noster : essays in legal history for David Daube*, ed. by A. Watson, Edinburgh 1974, pp. 187–200, here p. 195; J. Wiewiorowski, *Comes Hispaniarum Octavianus* : the special envoy of Constantine the Great (some remarks), *Gerión* 24, 2006, pp. 325–40, here p. 338. Cf. also J.-M. Carrié, Le gouverneur romain à l'époque tardive : les directions possibles de l'enquête, *AnTard* 6, 1998, pp. 17–30, especially pp. 21–2 and in the same volume Ch. Roueché, The functions of the governor in late antiquity : some observations, pp. 31–6, here p. 32.

4. For the above changes see A. Gkoutzioukostas, The reforms of Constantine the Great in the provincial administration : a critical approach to the conclusions of modern research, in *International conference dedicated to Constantine the Great on the occasion of the 1700[th] anniversary of the Edict of Milan (313–2013), 4[th]–6[th] December, 2013*, Thessaloniki (= forthcoming *Βυζαντινά* 34, 2015–2016).

5. *Theophili Antecessoris Paraphrasis Institutionum*, ed. J. H. A. Lokin *et al.*, with a transl. by A. F. Murison, Groningen 2010, III.12 pr., p. 596, l. 4–7: […] οἷον ἡ BONORUM EMPTION, ἥτις ἐπὶ τοῖς πιπρασκομένοις πράγμασιν ἐγίνετο τοῦ DEBITOROS, διὰ πολλῶν κύκλων καὶ πολλῶν περιόδων γινομένη, τότε χώραν ἔχουσα ἡνίκα τὰ δικαστήρια ὀρδινάρια ἦν, τουτέστιν ἡνίκα ἐκινοῦντο ἐν μόνῳ τῷ καιρῷ τοῦ CONUENTU […] σήμερον δὲ τῶν δικαστηρίων EXTRAORDINARION ὄντων καὶ ἐν παντὶ καιρῷ γυμναζομένων εἰκότως αἱ BONORUM UENDITIONES εἰσὶν ἐν ἀχρησίᾳ […] ("for example the *bonorum emptio* [purchase of the estate], which took place in the matter of the selling-up of the estate of the debtor and involved many indirect and circuitous proceedings. It applied in the days when the ordinary system of procedure [*iudicia ordinaria*] prevailed, that is to say, when actions were brought only at the time of the assizes [*conventus*] […] nowadays, when the extraordinary system prevails and actions are tried at all the times, the *bonorum venditiones* have naturally fallen into desuetude", *ibid.*, p. 597). See also Burton, Proconsuls (quoted n. 1), p. 99, where he, correctly in our view, remarks: "[…] in the pre-Diocletianic period there were courts held at regular or customary times *(ordinaria)*, in fact at assizes, but that as a result of Diocletian's reforms new standing courts were introduced which were called extraordinary […] Theophilus is merely pointing to a distinction of organization between the early and later empire."

6. See for example *Nov.* XVII.9 (Mandata principis) (535): […] Αὐτοῦ τούτου φυλαττομένου κἂν εἰ μὴ ὑπερόριος γένοιο, ἀλλὰ τὰς τῆς ἐπαρχίας διά τινα πρόφασιν ἀναγκαίαν περινοστοίης πόλεις. In this

Besides, the testimonies of the *Digesta* on *conventus* are anachronistic and do not prove the existence of judicial circuits in the sixth century.[7]

The administration of justice in the periphery changed radically during the middle Byzantine period, after the gradual shaping of the new military and administrative units, the *themata*.[8] The *krites of the thema* took over the administration of justice and during the late 10[th] century became the most prominent civil functionary of the *thema*, since the emperor increased the powers of the office as a counterweight to the power of the *strategos* of the *thema*.[9] The *krites* became the real governor of the *thema* and performed judicial and financial duties as well, supervising the imposition and collection of taxes

Novel, where the duties of the provincial governor are analytically described, it is mentioned that he could visit the cities of his province for some necessary reason (διὰ τινα πρόφασιν ἀναγκαίαν), but there is no hint of a regular judicial circuit. The provincial governor shall appoint no deputies in the cities, but shall himself visit them. See *Nov.* XXVIII.4–5 (Περὶ τοῦ μοδεράτωρος Ἑλενοπόντου) (535): Ὁ δὲ τὴν ἀρχὴν ἔχων τοποτηρητὰς μὲν κατὰ τὰς πόλεις οὐκ ἐκπέμψει […] αὐτὸς δὲ περινοστήσει τὰς πόλεις ὑπ' οὐδενὸς νόμου τυχὸν ἢ θείου πραγματικοῦ κωλυόμενος τύπου, κἂν εἴ τι τοιοῦτον ὁ πρότερος ἐπέταττε χρόνος. Καὶ ἔσται καὶ ἐπὶ τῶν μητροπόλεων καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων, ἔνθα ἂν τοῦτο συνίδοι (εἴπερ ὅλως ἡ πόλις αὐτάρκης ἐστὶ πρὸς τὴν ὑποδοχὴν τὴν αὐτοῦ), παντὸς μέντοι κέρδους ἀπεχόμενος καὶ ζημίας ἁπάσης χωρίς. οὐκ αὐτὸς γάρ, οὐ ταξεώτης, οὐ στρατιώτης ἑπόμενος αὐτῷ λήψεταί τι παρὰ τῶν συντελῶν, ἢ δαπανήσει προῖκα καὶ ἢ τοὺς συντελεῖς τοὺς ἡμετέρους ἐπιτρίψει ἢ τοῖς ἑπομένοις αὐτῷ στρατιώταις αὐτὸ τοῦτο πράττειν ἐφήσει (καὶ γὰρ δὴ καὶ τοῦτο [τὸ] μέρος τῶν θείων ἡμῶν παραγγελμάτων ἐστίν) […] καὶ τῶν ἰδίᾳ λημμάτων ἀπέχεσθαι καὶ ταῖς πόλεσι κοινῇ τε καὶ ἰδίᾳ βραβεύειν τὰ δίκαια περινοστεῖν τε αὐτὰς καὶ ἰᾶσθαι, καὶ κέρδους ἕνεκα μηδ' ὁτιοῦν πράττειν μήτε ἔλαττον μήτε μεῖζον […], and XXIX.2–3 (Περὶ τοῦ πραίτωρος Παφλαγονίας) (535): Ὁ δὲ τὴν ἀρχὴν ἔχων τῆς ἐπαρχίας πάσης […] τάς τε πόλεις περινοστήσει […] τοποτηρητὰς μέντοι ταῖς πόλεσιν οὐκ ἐκπέμπων […] ἀλλ' αὐτὸς ἅπαντα διοικήσει τά τε δημόσια εἰσπράξει σὺν πάσῃ προθυμίᾳ, μήτε ὑπερπράττων μήτε ἐλαττῶν, ἀλλὰ τῆς κατὰ δικαιοσύνην ἰσότητος ἀντεχόμενος, τιθέμενός τε πρόνοιαν τοῦ κἂν εἴ τι βέβλαπται τὸ δημόσιον τοῦτο ἐπανορθοῦν, τὰς πόλεις τε φυλάττων ἀζημίους κοινῇ τε καὶ ἰδίᾳ […] ὥστε νέμειν τοῖς ἡμετέροις ὑπηκόοις ἰσότητά τε καὶ δικαιοσύνην ἔν τε τοῖς δημοσίοις ἔν τε τοῖς συμβάλλουσιν ἔν τε τοῖς δικαζομένοις πρὸς ἀλλήλους. περινοστήσει δὲ ἀζημίως τὰς πόλεις, ὥστε μήτε αὐτὸν μήτε τὸν πάρεδρον μήτε τὴν ἑπομένην αὐτῷ θεραπείαν εἴτε στρατιωτῶν εἴτε ταξεωτῶν εἴτε οἰκετῶν τι κερδαίνειν ἢ προῖκα δαπανᾶν. There is no evidence that any of the above officers established by Justinian travelled to the cities of his province on tour of assize, although he could also try cases. See also *ibid.*, Ed. VIII (Περὶ τοῦ βικαρίου Ποντικῆς) (548), who could travel in the provinces of the *dioceses of Pontus*, but again not in the framework of a judicial circuit. Cf. A. E. Γκουτζιουκωστας & Ξ. Μ. Μονιαρος [A. E. Gkoutzioukostas & X. M. Moniaros], *Η περιφερειακή διοικητική αναδιοργάνωση της Βυζαντινής Αυτοκρατορίας από τον Ιουστινιανό Α΄(525–565) : η περίπτωση της quaestura Iustiniana exercitus* (Εταιρεία Βυζαντινών ερευνών 22), Θεσσαλονίκη 2009, pp. 16, 31–4, 41–2, 58–60.

7. See Burton, Proconsuls (quoted n. 1), pp. 97–8. Cf. Morris, Travelling judges (quoted n. 2), p. 336.

8. C. Zuckerman, Learning from the enemy and more : studies in "Dark centuries" Byzantium, *Millenium* 2, 2005, pp. 79–135, especially pp. 125 ff.; J.-C. Cheynet, La mise en place des thèmes d'après les sceaux : les stratèges, *SBS* 10, 2010, pp. 1–14.

9. See A. Γκουτζιουκωστας [A. Gkoutzioukostas], *Η απονομή δικαιοσύνης στο Βυζάντιο (9ος–12ος αι.) : τα δικαιοδοτικά όργανα και δικαστήρια της πρωτεύουσας* (Βυζαντινά κείμενα και μελέται 37), Θεσσαλονίκη 2004, pp. 287–9, with the previous bibliography. See also: Αι. Χριστοφιλοπουλου [Ai. Christophilopoulou], *Το πολίτευμα και οι θεσμοί της βυζαντινής αυτοκρατορίας 324–1204 : κράτος, διοίκηση, οικονομία, κοινωνία*, Αθήνα 2004, p. 242; B. Krsmanović, *The Byzantine province in change, on the threshold between the 10[th] and the 11[th] century* (Institute for Byzantine studies, Monographs 37 – Institute for Byzantine research, Monographs 14), Belgrade – Athens 2008, pp. 206–7.

in his province and often assuming the office of *anagrapheus*, according to testimonies of the 11[th] century.[10] The *krites* had his seat in the capital of the *thema*.

In the geographical region of Macedonia, which we are considering, the *krites of Thessaloniki*, or from the first half of the 11[th] century the *krites* of the broader judicial and financial unit comprising the *themata of Boleron, Strymon and Thessaloniki*,[11] resided in Thessaloniki, where litigants were expected to come to have their cases heard. It is true, however, that in only a few cases can the venue of each hearing be traced in the Athonite documents from which we draw our information about the judicial activity of the *krites of the thema*.[12] For example, according to the documents of the Prôtaton monastery dated before the middle of the 10[th] century, the Athonites petitioned the *strategos of the thema*, the archbishop of Thessaloniki, the *protospatharios* Thomas, the *krites of Thessaloniki* and the *epoptes* Thomas to define the borders between the lands of the monasteries and those of the inhabitants of the neighbouring *kastron* of Hierissos; delegations from both sides arrived in Thessaloniki and agreed that the *epoptes* Thomas would arrange their borders.[13] Eventually, the *strategos of Thessaloniki*, the archbishop of the city and the *krites of the thema* went, at the command of the emperor, to Hierissos,

10. See Gkoutzioukostas, *Η απονομή δικαιοσύνης* (quoted n. 9), pp. 289–90 with the relevant sources.

11. A. Gkoutzioukostas, "Judges of the Velum" and "judges of the Hippodrome" in Thessaloniki (11[th] c.), *Βυζαντινά σύμμεικτα* 20, 2010, pp. 67–84, here p. 67, n. 1, with bibliography; B. Krsmanović, Das Problem der sogenannten zusammengesetzten Bezirke auf dem Balkan im 11. Jahrhundert : zwei Fallbeispiele, *ZRVI* 46, 2009, pp. 65–87, here p. 76; Ε. Χατζηαντωνιου [E. Chatziantoniou], Παρατηρήσεις σχετικά με την οικονομική διοίκηση του θέματος Βολερού, Στρυμόνος και Θεσσαλονίκης (11ος αι.), *Βυζαντιακά* 30, 2012–13, pp. 140–93, here pp. 150, 182, n. 114; A. Gkoutzioukostas, Remarks on the krites and the judicial and fiscal units of Boleron, Strymon and Thessaloniki (11[th] c.), in *Lire les Archives de l'Athos : colloque dédié au 70[e] anniversaire de la collection "Archives de l'Athos, Paris, 1945-2015"* (forthcoming).

12. Morris, Travelling judges (quoted n. 2), p. 337.

13. *Prôtaton*, no. 4, l. 3–15 (May 942): Ημις οι προγεγραμενοι, οι (καὶ) τοὺς τημιους (καὶ) ζωοποιους στ(αυ)ρους ηδιοχ(είρως) πηξαντες, την παρουσαν εγγραφο(ν) ασφαλ(ειαν) και τεληαν διαλοισην ποιουμεν ης οιμας Θωμα(ν) βα(σιλικὸν) (πρωτο)σπαθα(ριον) (καὶ) ασηκριτ(ην) (καὶ) επωπτ(ην) Θεσσαλονι(κης), ημῆς μεν οι ηγουμενοι μετα τον χωρηατον υπερ πασης της κοινοτητος της χωρας, ημης δε οι μοναχοι Αθωνιτε οιπερ παντον τῶν μωναχων του Αθωνος του ορους […] εισηλθομεν εν Θεσσαλονι(κη) (καὶ) ενοπ(ιον) του πανευφημου στρατ(η)λ(ά)τ(ου) Κατακαλων, και Γρηγωριου του αγιοτατ(ου) ημῶν αρχιεπισκοπ(ου), Θωμα βα(σιλικοῦ) (πρωτο)σπαθα(ρίου) του Τζουλα, και Ζωητου βα(σιλικοῦ) (πρωτο)σπαθα(ρίου) (καὶ) κριτ(οῦ), και σου του πρωηρημενου εποπτου, εγκλησιν εποιεισαμεθ(α) επιζητουντες χωρισθηνε τα του Αθωνος απω της διαπραθεισ(ης) γης, and *ibid.*, no. 5.15–36 (between May 942-August 943): Αποστηλαντες ουν μετα τουτω οι μοναχοι του Αθωνος εδεειθησαν τους βασηλις ημον τους αγιους, (καὶ) εδεξατω ο τε στρατηγω(ς) και ο Τζουλας ηνα διαχωρισοσην τα δηκεα αυτον απω τον οικειτώρον του κάστρου, απετισοσην δε (καὶ) εγγραφο(ν) ασφαλιαν τους αυτους οικητωρας εις το μηκετη παρενωχλεισην τηνὰ επαγην τοις μοναχοις. (Καὶ) αποστηλαντες ηγαγον τους οικητωρας του Ερισου (καὶ) ενοπειον αμφω(τέρων) ημον εστησαν μετα τον μοναχον […] του δε στρατηγοῦ (καὶ) του Τζουλα, ου μὴν αλλα (καὶ) του αρχιεπισκοπ(ου), κρατησαντον με του γενεσθε επητοπειος και δηαχωρισε αυτους καθὸς (καὶ) ηρεσθεισαν[…]. See also Morris, Travelling judges (quoted n. 2), p. 337, who believes that this case was tried in Thessaloniki because it concerned an important matter, as indicated by the participation of the *strategos of the thema* and the city's archbishop.

in order to establish the boundaries between the lands belonging to the monks of Athos and the inhabitants of the *kastron* of Hierissos.[14]

It seems that persons wanting to take a matter to the court of the *krites of the thema* had to go to Thessaloniki and that the case was normally tried there,[15] unless an examination on the spot was necessary or was ordered by the emperor, as we will also see below.[16] In any case, the testimonies of the sources referring to the hearing of a dispute at specific towns of the *thema of Thessaloniki* or *Boleron, Strymon and Thessaloniki* should be re-examined, in order to find out if judicial circuits on the Roman model took place in the 10[th] and 11[th] centuries, despite there having been a hiatus of centuries in this practice.

According to the first attestation (November 996), the *protospatharios and krites of Strymon, Thessaloniki and Drougoubiteia* Nikolaos examined in Kassandreia of Chalkidiki a dispute concerning lands at Polygyros. Nikolaos was accompanied by the *protospatharios and basilikos episkeptites*[17] Basileios, in order to investigate whether certain lands of the monastery of Iviron had been granted to the "tourmarches of the Bulgars" Basileios by another *basilikos episkeptites and protospatharios*, Stephanos. It seems that Nikolaos was

14. *Prôtaton*, no. 6 (August 943): ✠ Κατακαλων βα(σιλικὸς) (πρωτο)σπαθα(ριος) (καὶ) στρατηγος Θεσσαλονικης. Καθως (καὶ) δια [τιμίου προστάγματος] των βασιλεων ημων των αγιων ἐδεξαμεθα ινα, αμμα Γρηγορι[ου ἀρχιεπισκόπου] Θεσσαλονικης (καὶ) Ζωητου βα(σιλικοῦ) <πρωτο>σπαθα(ρίου) (καὶ) επι τ(ῶν) οικει(α)(κῶν) (καὶ) κριτου του θεματος, εξελθ[ωμεν ἐπιτοπίως], [ἤγ]ουν εν τη ενορια του Ερισου, και διαχωρησωμεν την γη των τ[ε μοναχῶν] [τῶν ἐν] τω Αθωνι προσκαρτερουντων και των οικητορων τ[οῦ κάστρου] [Ἐρισοῦ, κατὰ τὴν] πραξιν Θωμα βα(σιλικοῦ) (πρωτο)σπαθα(ρίου) και εποπτου του [Μωροκουμούλου], και ενδον αποσταλειση<ς> προς ημας της ψηφου Κοσμα τ[οῦ πανευφήμου] μαγιστρου.

15. See also *Iviron* 1, no. 34, l. 12 ff. (August 1062): […] θείας (καὶ) βασι(λικὰς) σὺν δικαστικῇ ψήφω κομίζουσι συλλαβὰς (καὶ) ὅπερ εἶχον χαρτῶα κατὰ δικαστήριον προΐσχονται δικαιώμ(α)τ(α), τήν τε ὑστέρησιν τῶν αὐτοῖς διαφερόντων ἐπιβοώμ(εν)οι καὶ τὴν μετ' ἀλαζονείας τοῦ ἀρχ[ι]ερέως κατάσχεσιν αὐτῶν διηγούμενοι. Πέφθακε τοίνυν καὶ ἡ τ(ο)ῦ ὑπερλάμπρου προέδρου καὶ δουκὸς Θεσσαλονίκης τ(ο)ῦ Βοτανειάτ(ου) γνώμη, δι'ἀποστολ(ῆς) Γεωργ(ίου) νοταρ(ίου) τοῦ αὐτῶ καθυπηρετουμέν(ου), τὰ τῆς δίκης διαιτῆσαι ἡμ(ᾶς) ἑπομένου καὶ αὐτοῦ (καὶ) συστοιχοῦντος τῇ τε κρίσει ἡμ(ῶν) (καὶ) ἀποφά(σει) […] (καὶ) ἤδη ἀποφά(σει) ἡμῶν δι' ἀποστολ(ῆς) Πέτ[ρ(ου)] ἀσηκ(ρῆ)τ(ις) τοῦ ἡμῖν καθυπηρετουμένου (καὶ) παραγωγ(ῆς) ἀξιοπίστ(ων) ἀνδρῶν διαιρεθ(έν)τ(ων) μετὰ τοῦ ζωοποιοῦ σημείου καὶ τοῦ θείου εὐαγγελίου, ὡς τὸ ἐκτεθὲν πρακτ(ικὸν) τῆς τε διαιρέσεως (καὶ) παραδόσε(ως) διατρανοῖ σαφέστερον. It seems that the *judge of the theme* Nikolas Serblias heard the case in Thessaloniki, and then sent his subordinate *asecretis* Petros to the disputed lands to execute his decision (see *ibid.*, no. 35 [August 1062]). Cf. also *ibid.*, no. 33 (December 1062), where the *doux of Thessaloniki* Nikephoros Botaneiates, who tried the case, apparently in the city, send his *spatharokandidatos* Michael to execute his decision.

16. See also *ibid.*, no. 9, l. 26–8 (December 995): Ἐθορύβει δὲ τὸ πληθο(ς) λέγων "καὶ δὴ τὴν καθ' ὑμᾶς μονὴν τὸ μετόχ(ιον) καὶ τὴν Ἄνω Ἀρσινι(κειαν) εχειν ...10.. καὶ οὐ τὴν Κάτω ὑποκειμένην διαφόροις τὲ ὀνόμασι προσαγορευομένη<ν>, καθ' ἣν (καὶ) ὑδρομύλους πήξαντες ἀνεγείρατε, κήπους τε καὶ παραδείσους φυτουργήσαντες, τὸ κοινὸν ὅλον στενώσαντες ἐλωβήσατε ὁρατὰ δὲ ταῦτα πάντα οὕτως ἔχειν, αὐτοῦ ἐκείνου τοῦ δικαστοῦ ἐξελθοντο(ς) καὶ περισκοποῦ[ν]τος ἕκαστα τούτων." According to the passage, one of those who examined the case at an earlier stage, probably the *strategos of Thessaloniki* Nikephoros Hexakionites, before the final decision by the *krites of Strymon and Thessaloniki* Nikolaos in 995, had himself visited and examined each of the disputed places. Cf. Morris, Travelling judges (quoted n. 2), p. 337, n. 6, who speculates that Nikolaos heard the case at Hierissos; Ead., Communal legal activity in the Athos region in the tenth century, in *Law, custom and justice in late antiquity and the early Middle Ages*, ed. by A. Rio, London 2011, pp. 63–76, with an English translation of the document.

17. For this office see J.-C. Cheynet, Episkeptitai et autres gestionnaires des biens publics (d'après les sceaux de l'IFEB), *SBS* 7, 2002, pp. 87–117, especially pp. 87–91, 98–117; Π. Κατσωνη & Μ. Γρηγοριου-Ιωαννιδου [P. Katsoni & M. Gregoriou-Ioannidou], *Λεξικό βυζαντινής ορολογίας : οικονομικοί όροι. 2*, Θεσσαλονίκη 2015, pp. 225–7.

in Thessaloniki, when the monks gave him an imperial *pittakion* of Basil II (976–1025) requiring the case to be examined on the spot;[18] the judge then duly went to Kassandreia,[19] some distance away from the disputed lands but the nearest sizeable town, according to R. Morris.[20] Undoubtedly, this testimony shows that the *krites* could travel far from his seat in order to hold judicial sessions; but in the case of Nikolaos, this movement took place by imperial order, to investigate the conflict ad loc. and not in the framework of a judicial circuit, although the *krites* was in the end unable to go and inspect the site for himself because the region was too difficult of access.[21]

The second testimony for a *krites* who administered justice outside his seat is dated nearly half of a century later, in 1042, when the monks of the Iviron monastery appealed to the *spatharokandidatos and krites of Boleron, Strymon and Thessaloniki* Ioannes against the monastery of Lavra in a land dispute at Debelikeia, northwest of Hierissos.[22] Ioannes went to Hierissos to try the case. The representative of the Lavra monastery, a monk called Loukas asked for a few days grace (προθεσμία) in order to fetch the title deeds of the lands that he claimed belonged to the Lavra monastery. The *krites* gave him a deadline of five days, but after waiting for him in vain, since he never returned, he proceeded with the examination of the case.[23] In this instance the movement of the *krites* to Hierissos came after the monks' appeal to him in Thessaloniki, as is also mentioned by the editors of the document.[24] Nor in this case is there any evidence of a scheduled assize in Hierissos, nor was this town one of the stations of the *krites* on such a tour. Ioannes went to Hierissos to examine a conflict *in situ*, that is to hear a specific case in a particular place.[25]

18. *Iviron* 1, no. 10, l. 1–6 (November 996): + Ὁ εὐλαβέστ[ατος μοναχὸς Ἰωάννης ὁ Ἴβηρ πιττά]κιον τοῦ κραταιοῦ καὶ ἁγίου ημῶν βασιλέ(ως) επεκόμισε προς Νικόλα(ον) (πρωτο)σπαθά(ριον) (καὶ) κριτ(ὴν) Στρυμό(νος), [Θεσσαλονίκης καὶ Δρουγουβιτίας ἔχον οὕτως˙ "Ὁ μον]αχὸ(ς) Ἰω(άννης) ὁ Ἴβηρ προσῆλθε τῇ βασιλεια μου διεγκαλῶν (καὶ) λέγων ὡς ο μοναχὸ(ς) Φώτιος κ(αὶ) [ἐπισκεπτίτης ἐδέξατο παρὰ τῆς] βασιλείας μου πιττά(κιον) τοῦ δοῦναι Βασιλείῳ τινὶ τουρμάρχῃ τ(ῶν) Βουλγά(ρων) γῆν ἀπὸ τῶν κτημάτ(ων) Π[αύλου το]ῦ Θεσσαλο(νικέως). Ὁ[ὗτος δὲ ἀπὸ τ]ῆς ἐπιδοθείσης ἡμῖν πατριαρχ(ικῆς) μο(νῆς) του Πολυγύρου ἀποσπάσας γην πολλήν, δεδωκε τῷ [ῥηθέντι Βασιλείῳ] καὶ τὴν μο(νὴν) [ἡμῶν ἠδίκη]σε'˙ διὰ ταῦτα κελεύει σοι ἡ βασιλεια μου ἑνωθῆν(αι) τῷ (πρωτο)σπαθα(ρίῳ) Στεφά(νῳ) καὶ ἐπισκ[επτ]ήτ(ῃ) των βασιλι(κῶν) κ[τημάτων καὶ αὐτοῦ] δεξαμένου σ[οι ἐν]ωθῆν[αι καὶ] επὶ τ(οῦ) τόπ(ου) γενόμενοι, ἀκριβῆ ποιήσατε ζητησιν˙ […]". See also Morris, Travelling judges (quoted n. 2), p. 337.
19. *Iviron* 1, no. 10, l. 9: Οὕτως οὖν τοῦ βασιλι(κοῦ) πιττ(ακίου) διαλαμβάνοντο(ς), ἑ[νω]θέντες [μετὰ] τοῦ βασιλ(ικοῦ) ἐπισκεπτ(ί)τ(ου), παρεγενόμεθα ἐν τῷ πολιχνίῳ Κασσανδρείας.
20. Morris, Travelling judges (quoted n. 2), p. 337.
21. *Iviron* 1, no. 10, l. 34: Βουλόμενο(ς) δὲ ὁ δικαστὴς ἀκριβεστερον διαγνῶν(αι) τὰ τῆς ὑποθέ(σεως), αὐτοψεὶ μὲν [ἰδεῖν] τοὺς εἰρημέ(νους) ὅρους οὐκ ἠδύνατο διὰ τὸ δύσβατον τοῦ τόπου ἀπέστειλεν δὲ.
22. *Ibid.*, no. 27, l. 1–3: […] οἱ (μον)αχ(οὶ) τ(ῆς) μον(ῆς) τ(ῶν) Ἰβίρον… εγκλησιν εποιεισαν προ<ς> τ(ων) πανεύφιμ(ων) σπαθ(αρο)κανδ(ι)δ(ᾶ)τ(ον) Ιωάνιν (καὶ) κριτ(ὴν) Βολερ(οῦ) Στρυμό(νος) (καὶ) Θεσαλον(ίκης) [κα]τα τ(ῶν) (μον)αχ(ῶν) τ(ῆς) λα(ύρας) του κυ(ροῦ) Αθανασιου […]. See also Morris, Travelling judges (quoted n. 2), p. 338.
23. *Iviron* 1, no. 27, l. 8–10: (καὶ) δὴ προθεσμίας δοθεῖσ[ης] αυτῦς ἀχρη πένται ημερ(ῶν), (καὶ) του δικαστοῦ τῷ κάστρῳ Ιερησσου προσκαρτεροῦντο(ς) (καὶ) χρωνοτριβοῦντο(ς), τ(ῶν) (δὲ) (μον)αχ(ῶν)τ(ῆς) λαύρ(ας) του κυ(ροῦ) Αθανασίου μῆτε δικεωματ(ων) εμφανίαν πο[ιου]μένων μήτε τ(ων) ει<ς> προσωπ(ον) τ(ῆς) αυτ(ῶν) μον(ῆς) απολογησώμενον παραπεμποντ(ων), απεστάλην εγὼ Στέφα(νος) νοτ(ά)ρ(ιος) ο Ανθειμηότ(ῆς) μετὰ (καὶ) του νοτ(α)ρ(ίου) Εὐστρατ(ίου), κ(αὶ) αυτοῦ {του} Ανθειμειοτ(ου), (καὶ) συμπαραλαβωτ(ες) μεθ' εαυτ(ῶν) άνδρας λογαδας του κάστρου Ιερησου.
24. *Ibid.*, p. 244.
25. Cf. Morris, Travelling judges (quoted n. 2), p. 343.

The third and most interesting case, as correctly observed by R. Morris,[26] is that of the *krites of Boleron, Strymon and Thessaloniki* Leon Thylakas in 1056. The Iviron monastery claimed from the heirs of the *strategos of Hellas* Kontoleon Tornikios, who later became a monk with the name Kosmas, some land in the *metochion* of Melissourgeion on the borders of Mount Athos, where in the meantime a monastery had been established.[27] The *krites* was delegated by the empress Theodora (1055–6) to examine the case. According to the Athonite document, the *krites* was in Philippi, and he summoned the monks of the Melissourgeion monastery to him there.[28]

It has been argued that Leon Thylakas was travelling from Constantinople, probably to Thessaloniki, via Philippi, on the Via Egnatia, since the *court of the Velon* was based in the capital and Leon's order came from the empress Theodora.[29] However, apart from the fact that such a court did not exist, but only *kritai of the velum* who performed their duties in Constantinople,[30] Leon Thylakas in our opinion followed the reverse itinerary, from Thessaloniki to Philippi, since his quality of *krites of the velum* does not mean that he was then in Constantinople, but that he had previously served as *krites* in the capital before being appointed *krites of Boleron, Strymon and Thessaloniki*, as was usual for most of the *krites* who served in Thessaloniki[31] and in other *themata* as well. Because he was staying at Philippi for some days, Leon Thylakas summoned the monks of Melissourgeion there. The monks argued that the *epitropoi* of Kontoleon held the titles of ownership, which was actually an act of exchange concerning the contested lands, and then the *krites* gave them two weeks (from 9th–24th of June) to produce the document.[32] The *epitropoi* of Kontoleon and other monks and *hegoumenoi* arrived at the *kathisma of Serron*, the capital of the *Strymon theme*, where the *krites* had moved in the interim.[33]

The *(basilikon) kathisma* was a building located in towns and on private estates, also lands belonging to monasteries, where the *krites* and other officials acting in a *thema* could stay during their travels in the region in the performance of their duties. The provision of a *kathisma* normally included feeding the officials and their suite at the expense of the

26. *Ibid.*, pp. 338–40.
27. *Iviron* 1, no. 31 (September 1056): + Ἐπεὶ τιμίαν καὶ προσκυνητὴν γρα(φὴν) ἐδεξάμεθ(α) τῆ[ς] κραταιᾶς (καὶ) ἁγί(ας) ἡμῶ[ν] δεσποίν(ης) περὶ τοῦ μετοχ(ίου) τοῦ Μελισσουργείου […] Ὅθεν κε[λεύει] σοι ἡ βα(σιλεία) μου ἵνα τὰ ἤδη κεκριμμένα ἐν ζωῇ τοῦ μοναχοῦ Κοσμᾶ τοῦ Κοντολέ(ον)τ(ος) αὐτὸ(ς) ἐκβιβάσ(ῃς) καὶ ζήτησιν ἀκριβεστάτην θήσεις τῆς τῶν τοιούτ(ων) ἐγγράφων βεβαιώσε(ως). *Regesten* 2, p. 38, no. 931a.
28. *Iviron* 1, no. 31, l. 13: ἐν τῇ μ(ητ)ροπόλει Φιλίππων ἀχθέντες οἱ μοναχοὶ τοῦ Μελισσουργείου.
29. Morris, Travelling judges (quoted n. 2), p. 339.
30. Gkoutzioukostas, *Η απονομή δικαιοσύνης* (quoted n. 9), pp. 141, 163, 312–3.
31. A. Gkoutzioukostas, Judges of the velum (quoted n. 11), pp. 79–83.
32. *Iviron* 1, no. 31, l. 15–6: καὶ ἐδόθη αὐτοῖς προθεσμία ἀπὸ τ(ῆς) ἐνάτ(ης) τοῦ Ἰουνίου μηνὸ(ς) ἄχρι τῆς εἰκάδο(ς) τετάρτ(ης) τοῦ αὐτοῦ μη(νὸς) προκομίσ(αι) (καὶ) ἐμφανίσ(αι) τὴν ἀνταλλαγήν.
33. *Ibid.*, no. 31, l. 16 ff.: Καὶ διὰ τῆς εἰρημένης προθεσμί(ας) κατέλαβον ἐν τῶι καθίσματι τῶν Σερρῶν ὅ τε (μον)αχ(ὸς) Ἱλαρίων (καὶ) πρῶτο(ς) τοῦ ὄρους τοῦ Ἄθου […]. Cf. Morris, Travelling judges (quoted n. 2), p. 339, who translated the passage as follows: "During the prothesmia, there caught up with [the judge] while he was in session in Serres, the Protos Hilarion of Mount Athos […]," although there is no indication that the *krites* was in any session, but merely that the *epitropoi* and the others arrived at the *kathisma of Serres*, where obviously the *krites* was.

local taxpayers.[34] The *kathisma* was at the disposition not only of the *krites of the thema* but also of other state officials, mainly financial dignitaries, as revealed by the evidence of the documents.[35] Imperial laws were also proclaimed in the *kathismata*, as is indicated by an imperial *prostagma* of Alexios I Komnenos (1082), according to which the *krites of Macedonia and Thrace* and *exisotes* Michael Skleros had to read out the imperial order in all the *kathismata* of his *thema*.[36] Although the *kathismata* were used as centres where the promulgation of laws could take place and the *krites* heard cases, there is no clear evidence that they should be considered, either in the case of Leon Thylakas or in general, as assize centres of a regularly scheduled judicial circuit.

The *krites* could travel within his *thema* for other reasons as well, since he also had financial duties, as mentioned above, and in this period he frequently performed the duties of *anagrapheus* as well.[37] Consequently, he could move to various places in his *thema* to regulate financial matters. Leon Thylakas could have been travelling from Thessaloniki to Philippi and then to Serres, probably to settle issues of this kind concerning the *theme of Strymon*, one part of the complex unit of *Boleron, Strymon and Thessaloniki*.[38] This might explain his summoning of the monks of Melissourgeion to Philippi and not, for example, to Hierissos, which was nearer to them and where another case (mentioned above) was heard in 1042, since Hierissos would have certainly been one of the stations on an assize circuit in Leon's *thema*. Besides, it is not attested that Leon was in a judicial

34. N. OIKONOMIDÈS, *Fiscalité et exemption fiscale à Byzance (IXe-XIe s.)* (Fondation nationale de la recherche scientifique, Institut de recherches byzantines, Monographies 2), Athènes 1996, pp. 94–6.

35. See for example *Patmos* 1, no. 1, l. 44–6 (1073): καθίσματος τ(ῶν) ἐν ὑπεροχ(ῆ) ἀρχόντ(ων), δουκ(ῶν), κατεπάν(ων), στρατιγ(ῶν), κριτ(ῶν), ἐπόπτων, ὀρθωτ(ῶν), ἀναγραφέ(ων) καὶ λοιπ(ῶν) ἁπάντ(ων) ἀπαιτητ(ῶν) ἢ ἑτέρ(ων) τῶν δημοσι(ακῶν) πραγμ(ά)τ(ων) ἔρευναν ἐπὶτετραμ(ένων), no. 2, l. 10–1 (1079), no. 3, l. 42–4 (1079), no. 5, l. 70 (1087), no. 6, l. 58–62 (1088). See also *Iviron* 1, no. 41, l. 86–8 (1079); *Lavra* 1, no. 38, l. 45–6 (1079), no. 48, l. 43–4 (1086); *Vatopédi* 1, no. 10, l. 50–2 (1080), no. 11, l. 53–6 (1082). See also J. DARROUZÈS, *Épistoliers byzantins du Xe siècle* (AOC 6), Paris 1960, pp. 358–62, nos. 22, 23 and 24, where it is stated that a tax collector, as the editor also believes, rather than a *krites* (MORRIS, Travelling judges [quoted n. 2], p. 341) overstayed in the *kathisma* and imposed heavy burdens on the ecclesiastical property, and for this reason was expelled by the local *despotes*; the official denied any excess demand and excused his longer stay because of the delay of the tax payers.

36. ZEPOS 1, p. 296–7: [...] ἐπανάγνωθι τὴν παροῦσαν πρόσταξιν τῆς βασιλείας ἡμῶν ἐν τοῖς καθίσμασι τοῦ ὑπό σε θέματος [...]. *Regesten* 2, pp. 95–6, no. 1083; A. GKOUTZIOUKOSTAS, The judges of the Macedonia theme (9th–12th c.), *JÖB* 63, 2013, pp. 113–26, here p. 125. Cf. MORRIS, Travelling judges (quoted n. 2), p. 340, n. 25. Of course, it was not necessary for the *krites* himself to visit all the *kathismata* of his *thema*, in order to proclaim the imperial order; that could be done by his subalterns. See for them GKOUTZIOUKOSTAS, *Η απονομή δικαιοσύνης* (quoted n. 9), pp. 289–91.

37. CHATZIANTONIOU, Παρατηρήσεις (quoted n. 11), pp. 160 ff.

38. According to CHATZIANTONIOU, Παρατηρήσεις (quoted n. 11), pp. 166 and 185, Leon Thylakas was *krites* and at the same time *anagrapheus of Boleron, Strymon and Thessaloniki*, as in his possible second term of service in the *thema* as *krites and anagrapheus* ten years later (see GKOUTZIOUKOSTAS, Judges of the Velum, pp. 72–4, where the possible identifications of Leon Thylakas with other officers are examined). This is, however, only an assumption, since Leon performed only the duties of *krites* according to the evidence of the documents. See also *Dionysiou*, no. 1 (August 1056): Ὥστε καὶ εἰς Λέοντ(α) τὸν περίβλεπτον ὕπατ(ον), κριτ(ὴν) τοῦ βίλου τοῦ ἱπποδρ(όμου) Βολερ(οῦ), Στρυ(μόνος) καὶ Θε(σσαλονίκης) τὴν ἔγκλησιν μὲν ἐποιησάμην καὶ τὰ ἑκάτερα μέρει ἐδικάσθημεν, οὔπω δὲ ἀπηρτήσθη παραυτοῦ ἡ ὑπόθεσις.

session in Serres, when the monks arrived there.[39] The last episodes in this long dispute took place in Thessaloniki, when Leon returned from Serres.

Consequently, despite the fact that there were *kathismata* in Kassandreia, in Hierissos, in Philippi and in Serres,[40] this does not signify that the *krites of Boleron, Strymon and Thessaloniki* made a regular fixed judicial circuit or that some regions had obtained the privilege of an assize centre according to the model of the Roman *conventus*. It should also be noted that the towns in the Roman era made efforts to be part of the governor's circuit,[41] whereas the *kathisma* was felt by the local people to be a burden.[42]

In conclusion, the evidence of Athonite documents is that litigants normally appealed to the *krites*, who sat in the capital of his *thema*, but who could hear cases elsewhere, at a *kathisma*, when it was necessary to examine a land dispute *in situ*, usually by imperial order, or when he was performing financial or other duties in a town near the contested lands, and not because the tradition of the court circuit system of the Roman era continued to exist in the 10th or 11th centuries in the geographical area of Macedonia or elsewhere.

Aristotle University of Thessaloniki

39. See n. 33.
40. MORRIS, Travelling judges (quoted n. 2), p. 342.
41. See n. 1.
42. See n. 35. Cf. MORRIS, Travelling judges (quoted n. 2), pp. 342–3.

LES MOINES RÉVOLTÉS À BYZANCE (843-1204)

par Lucile HERMAY

Il est de coutume de souligner qu'en raison de leurs aspirations et de leur mode de vie dédié au renoncement et à la prière les moines assumaient un rôle privilégié d'intercesseur ou de conseiller spirituel au sein de la société byzantine[1]. Cependant, les sources révèlent que certains d'entre eux pouvaient sortir du cadre strict de leur fonction religieuse et spirituelle pour participer activement à la vie politique profane. De fait, l'historien contemporain ne peut que constater la diversité de l'activité des moines durant la période médiobyzantine. Ce contournement de l'idéal monastique de détachement semblait néanmoins répondre à certaines attentes sociales vis-à-vis des moines et fut ainsi parfois revendiqué par ceux-ci. Plus précisément, les accointances entre élites sociopolitiques et monastiques de l'Empire impliquaient nécessairement ces dernières dans les mécanismes d'acquisition et d'exercice du pouvoir, dans la construction du prestige social et dans les processus de légitimation propres à l'aristocratie byzantine. Toutefois, leur rôle politique ne se limitait pas à servir l'empereur ou divers puissants dans le respect du pouvoir établi. Les sources, et particulièrement les chroniques, attestent que les moines pouvaient aussi, à titre personnel, se retourner contre le pouvoir en place. Leur opposition allait de la simple transgression à l'ordre impérial, comme le moine Euthyme, qui selon son hagiographe, refusa à plusieurs reprises de se rendre au palais impérial[2], à la participation à des révoltes politiques. Si les textes relèvent que nombre d'entre eux jouèrent un rôle important par le biais de leur don dioratique, émettre une prophétie ne faisait pas d'eux des moines révoltés contre le pouvoir en place[3]. Plus que faire du saint-moine un personnage politique, celui-ci n'encourant pas de sanction, ces visions

1. R. MORRIS, Spiritual fathers and temporal patrons : logic and contradiction in Byzantine mMonasticism in the tenth century, *Revue bénédictine* 103, 1993, p. 273-288 ; EAD., The political saint in Byzantium in the tenth and eleventh centuries, dans *Politik und Heiligenverehrung im Hochmittelalter*, hrsg. von J. Petersohn (Vorträge und Forschungen 42), Sigmaringen 1994, p. 385-402 ; EAD., *Monks and laymen in Byzantium (843-1118)*, Cambridge 1995, p. 90-109.

2. *Vita Euthymii*, III, p. 16-19 ; IX, p. 57 ; X, p. 60.

3. Aussi, les prophéties sont plus révélatrices des liens spirituels qu'entretenaient moines et laïcs que de solidarités aristocratiques maintenues entre ces deux groupes. R. MORRIS, The Byzantine aristocracy and the monasteries, dans *The Byzantine aristocracy, IX to XIII centuries*, ed. by M. Angold (BAR International series 221), Oxford 1984, p. 115-116 ; MORRIS, *Monks and laymen* (cité n. 1)

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 277-284.

visaient surtout à légitimer a posteriori celui qui avait les reçues[4]. Toutefois, certains moines audacieux, même s'ils ne pouvaient briguer la fonction suprême, s'impliquèrent directement dans des entreprises collectives de contestation de l'ordre impérial, bravant ainsi l'interdit canonique de participation à des conjurations[5] et risquant l'anathème[6]. Appliquant la méthode de l'analyse prosopographique, démarche fondatrice de *Pouvoir et contestations à Byzance*, à l'étude de ces conjurés quelque peu particuliers, nous étudierons donc la place et le rôle, spécifique ou non, de ces moines qui prirent part à titre personnel aux « troubles politiques et sociaux qui perturbèrent la *taxis* »[7].

Le 31 juillet 1201[8], Jean Comnène Axouch, un arrière-petit-fils de Jean II Comnène, fomenta une insurrection contre l'empereur Alexis III Ange[9]. Les conspirateurs, soutenus par une partie de la population de Constantinople, s'enfermèrent dans l'église Sainte-Sophie[10] et prêtèrent ensemble le serment de restaurer l'Empire dans ses anciennes frontières. Selon Nicolas Mésaritès, un contemporain resté fidèle au pouvoir en place, un « naziréen », probablement un moine réputé pour son zèle religieux[11], couronna alors Jean (ὁ γεννάδας ἐκεῖνος ὑπὸ τοιούτου Ναζιραίου στεφανωθεὶς)[12] dans le sanctuaire avant que celui-ci ne se lance à l'assaut du Grand Palais. La mention et le rôle de ce personnage lors de cette révolte sont très instructifs : un moine pouvait donc rejoindre des groupes de conjurés, participer à des complots politiques armés et servir les opposants au pouvoir en place. La contribution de ce « naziréen », qui n'est ensuite plus mentionné dans le récit de la révolte et qui ne semble donc pas avoir pris part aux combats, visait certainement à confirmer et à sacraliser les revendications impériales de Jean Comnène Axouch. Toutefois, ce recours au charisme religieux d'un moine, qui s'exprime ici par

p. 101-106 ; voir aussi l'ouvrage d'Andrei Timotin, *Visions, prophéties et pouvoir à Byzance : étude sur l'hagiographie méso-byzantine (IXe-XIe siècle)* (Dossiers byzantins 10), Paris 2010.

4. Timotin, *Visions, prophéties et pouvoir à Byzance* (cité n. 3), p. 66-90.

5. Le canon 18 du concile de Chalcédoine interdit aux moines la participation à des conjurations, à des sociétés secrètes et à des machinations contre leur évêque, P.-P. Jouannou, *Discipline générale antique. 1, 1, Les canons des conciles œcuméniques (IIe-IXe s.)*, Grottaferrata 1962-1964, p. 83-84.

6. En juillet 1026, l'empereur Constantin VIII, dans une novelle contresignée par le patriarche et le synode, fit porter l'anathème sur tous ceux qui se révolteraient contre l'Empereur, ainsi que sur leurs complices, Zepos 1, p. 273-274 ; *Regesten* 1, 2, p. 1, n° 823 ; *Regestes* 2-3, p. 338, n° 830.

7. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 13.

8. Sur la dation de cette révolte voir Ch. W. Brand, *Byzantium confronts the West, 1180-1204*, Cambridge 1968, p. 122-123 ; Cheynet, *Pouvoir et contestations*, 1990, p. 137.

9. Brand, *Byzantium confronts the West* (cité n. 8), p. 122-124 ; K. Βαρζος [K. Barzos], Σπουδὴ βυζαντινῶν προσωπογραφιῶν : Ἀλέξιος Κομνηνός, Εἰρήνη ἡ Ρωσικὴ καὶ οἱ ἄτυχοι ἀπογονοί τους, *Βυζαντινά* 7, 1975, p. 129-176, ici p. 162-172 ; Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 136-137, n° 195 et p. 445.

10. Se confiner dans cet édifice permettait certainement aux conjurés de s'assurer une certaine sécurité et peut-être de reproduire le coup mené par Isaac Ange en 1185. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 119, n° 163.

11. Sur l'emploi du terme « naziréen » pour désigner un moine zélé, voir *Suidae Lexicon. 3, K-O*, ed. A. Adler, Lipsiae 1933, réimpr. Stuttgart 1967, p. 434 ; Michel Psellos, *Chronographie* II, p. 80-81 ; F. Lauritzen, Psellos and the Nazireans, *REB* 64-65, 2007, p. 359-364.

12. Pendant ce temps, le patriarche Jean Kamatèros, qui avait refusé de prendre part à la révolte, s'était enfermé dans une pièce dépourvue d'ouverture. Nikolaos Mesarites, *Die Palastrevolution des Johannes Komnenos*, von A. Heisenberg, Würzburg 1907, 5, p. 22-23 ; Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 315-316. Sur le rôle souvent effacé du patriarche lors des révoltes voir *ibid.*, p. 313-316.

une action symbolique, tangible voire contraignante, pour légitimer des prétentions impériales apparaît bien comme une exception.

Néanmoins, les chroniques de l'époque médiobyzantine montrent que les moines s'impliquaient dans les révoltes, jouant un rôle politique quasi comparable à celui des laïcs. Peu après la mort d'Alexandre en 913, Constantin Éladikos[13] participa à la révolte du domestique des Scholes Constantin Doukas[14]. Ce dernier disposait du soutien de sa famille, de ses amis (γράμμασι τῶν ἐν τῇ βασιλίδι φίλων καὶ συγγενῶν αὐτοῦ παρακινηθείς[15]) mais aussi de l'armée qu'il avait menée contre les Bulgares et du patriarche Nicolas Mystikos[16]. Pour mener à bien cette révolte, Constantin Doukas avait rallié des soutiens politiques de poids, notamment constantinopolitains, dont, précisément, Constantin Éladikos. Titulaire de la dignité de patrice, très importante au début du Xe siècle, ce personnage était un représentant de l'élite de l'Empire[17], mais l'on ne saurait affirmer qu'il ait été apparenté à Nicétas Éladikos, protovestiaire et proche de Léon VI[18]. Selon Jean Skylitzès, au moment de la révolte, Constantin avait déjà embrassé la vie monastique (τῷ πατρικίῳ Κωνσταντίνῳ τῷ Ἐλαδικῷ τυγχάνοντι μοναχῷ)[19]. Il est très probable que, comme nombre de grands aristocrates byzantins, il se soit retiré au monastère à la fin de sa carrière[20] tout en conservant des liens avec la haute aristocratie de la capitale et notamment avec la puissante famille des Doukai. Il était en effet proche du conjuré puisque, selon les chroniqueurs, il fut appelé à ses côtés par l'*asekretis* Nicétas et y passa la nuit précédant l'acclamation de Constantin[21]. Les sources ne mentionnent pas d'actions spécifiques menées par ce moine, nous ignorons donc si son aide spirituelle fut

13. *PmbZ*, Konstantinos Helladikos 23822.

14. Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 382-382 ; Scylitzes, p. 198-199 ; Symeon Magister, *Chronicon*, § 135, p. 298 ; *Leonis Grammatici Chronographia*, ex rec. I. Bekkeri, Bonnae 1842, p. 289-290 ; Ps.-Symeon Magister, p. 719. Sur ce personnage voir aussi D. Polemis, *The Doukai : a contribution to Byzantine prosopography*, London 1968, p. 21-25.

15. Scylitzes, p. 197-198. L'auteur de la *Vie de Basile le Jeune* rapporte que Constantin Doukas jouissait d'une grande popularité à Constantinople. De plus, plusieurs signes divins avaient annoncé sa future accession au pouvoir. *The Life of Saint Basil the Younger*, critical ed. and annotated transl. of the Moscow version [by] D. F. Sullivan, A.-M. Talbot, S. McGrath (DOS 45), Washington DC 2014, I.14-19, p. 91-105. Ce texte est en effet très favorable à ce personnage, si bien que Ch. Messis l'interprète comme une « réhabilitation morale de la révolte avortée de Constantin Doukas » : Ch. Messis, La famille et ses enjeux dans l'organisation de la cité idéale chrétienne : le cas des *Lois* des « Homérites », dans *Les réseaux familiaux : Antiquité tardive et Moyen Âge*, éd. par B. Caseau (MTM 37), Paris 2012, p. 207-240, ici p. 211. Sur l'image favorable de Constantin Doukas dans ce texte, voir aussi Polemis, *Doukai* (cité n. 14), p. 22-23 et *Vita Euthymii*, p. 227-228.

16. Le soutien du patriarche à cette révolte est exceptionnel. Selon les auteurs de la *Vie du patriarche Euthyme* et de la *Vie de Basile le Jeune*, c'est Nicolas Mystikos lui-même qui appela Constantin Doukas à se rebeller. Avant même la mort d'Alexandre, le patriarche lui envoyait des lettres le poussant à la révolte, *Vita Euthymii*, XXI, p. 131. Le soutien de l'ecclésiastique fut toutefois assez éphémère et il s'opposa très rapidement au révolté.

17. Oikonomidès, *Listes*, p. 294-295.

18. *PmbZ*, Niketas 25714. C'était un fidèle de cet empereur puisque lorsque Léon VI fut écarté du pouvoir par son père, il fut battu par les hommes de Basile. Symeon Magister, *Chronicon*, § 132, p. 268.

19. La question de savoir s'il était moine au moment de la révolte ou s'il prit l'habit à la suite de l'échec de cette révolte est posée par les éditeurs de la *PmbZ*.

20. A.-M. Talbot, Old age in Byzantium, *BZ* 77, 1984, p. 267-278, ici p. 275.

21. Scylitzes, p. 198.

sollicitée. Toutefois, sa participation semble difficilement pouvoir s'expliquer simplement par la nécessité de faire bénéficier le prétendant au trône de son charisme religieux. Au contraire, son implication précoce suggère une participation égale à celle des laïcs, octroyant peut-être des conseils stratégiques au conjuré. L'implication de Constantin Éladikos dans ce complot est donc plus révélatrice de son intégration à une faction politique. Elle montre qu'un haut dignitaire même tonsuré pouvait être sollicité par des laïcs avec qui il avait certainement gardé des liens.

Un rapide examen prosopographique des moines impliqués dans des conjurations montre d'ailleurs que ces liens maintenus entre les moines et les futurs révoltés étaient essentiellement horizontaux et distincts de la parenté spirituelle. En 1026, le moine Zacharie[22], parent de Théodatos, un géorgien qui s'était rallié à Basile II[23], eut la langue coupée sur ordre de l'empereur Constantin VIII[24]. Certainement d'origine ibère, tout comme l'était Théodatos, ce moine fut identifié par Jean-Claude Cheynet à Zacharie, fils de Mithridate, un proche de l'higoumène d'Iviron Georges Barasbatzè, personnage sur lequel nous reviendrons. Dans leur édition de la chronique d'Aristakès de Lastivert, Marius Canard et Hayk Berbérian proposent quant à eux d'identifier ce moine à Zak'aria, évêque de Valaršakert[25]. Selon le chroniqueur arménien, ce personnage aurait conseillé Basile II lors d'une expédition dans le Tayk'. Il fut aussi envoyé comme représentant de l'empereur auprès du roi géorgien Gēorgi pour négocier la remise de terres. Cette mission se solda par un échec et il fut envoyé à Constantinople où on lui arracha la langue[26]. Si la fonction du personnage et la chronologie des événements ne sont pas sans poser des difficultés, l'origine du personnage et son châtiment laissent toutefois envisager une identification avec le moine rebelle. Ainsi, selon Jean Skylitzès, seul historien à évoquer cette cabale, ce moine fut condamné en même temps que Romain Kourkouas, Bogdanos, Glabas et Goudélios[27]. Ils formaient certainement tous un même parti. Ces différents personnages, qui s'étaient illustrés sous le règne de Basile II[28], appartenaient à l'élite bulgare et géorgienne. Ils avaient noué entre eux des alliances matrimoniales, Romain Kourkouas avait notamment épousé une Bulgare, la sœur de Prousianos[29]. Ce dernier, fort de cet appui géorgien, avait pris les armes contre Basile Skléros et avait été exilé puis rappelé par le même Constantin VIII[30]. Ainsi, comme le précise Jean-Claude Cheynet, « les alliances des princes bulgares qui excluaient les familles européennes, notamment macédoniennes, renforçaient les liens déjà complexes du réseau que ces familles orientales avaient tissé et autorisent à considérer les anciens souverains bulgares comme des membres

22. *PmbZ*, Zacharias 28493 ; *PBW*, Zacharias 101, url : http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/108512.

23. Il fut patrice sous le règne de Basile II et vestès sous celui de Constantin VIII, Scylitzes, p. 356, p. 372 ; *PmbZ* 2 Theudatos 28276.

24. Scylitzes, p. 372 ; Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 40, n° 28.

25. Aristakès, *Récit*, p. 22, n. 1.

26. Aristakès, *Récit*, II, p. 11-12 ; IV, p. 21-22.

27. *PmbZ*, Romanos Kurkuas 26878 ; *PmbZ*, Bogdanos 21186 ; *PmbZ*, Glabas 21027A ; *PmbZ*, Gudelios 22514.

28. Aristakès, *Récit*, II, p. 11-12 ; IV, p. 21-22.

29. Scylitzes, p. 372.

30. Scylitzes, p. 372 ; Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 39-40.

de l'aristocratie orientale, dès la seconde génération »[31]. La compromission de ce moine géorgien apparaît fondée sur ces liens sociaux horizontaux et peut-être même familiaux.

En effet, les liens familiaux induisirent de très fortes solidarités en cas de révolte, peut-être même les plus fortes. En 1029, le troisième higoumène du monastère d'Iviron, Georges Barasbatzè[32], participa à un complot contre l'empereur Romain III[33]. La conjuration était fomentée et menée par Constantin Diogène, personnage qui exerça une série de hauts commandements dans les régions occidentales de l'Empire[34]. Sous le règne de Basile II, il avait été nommé duc de Thessalonique[35], puis gouverneur de Sirmium. Plus tard, l'empereur Constantin VIII le nomma duc de Bulgarie[36]. En poste à l'ouest de l'Empire, Diogène s'était ainsi certainement allié à l'élite balkanique et notamment aux higoumènes de la Sainte Montagne. De plus les Diogénai, sa propre famille, avaient accédé sous le règne de Basile II aux premiers rangs de l'aristocratie. Deux sceaux datés du milieu du XIe siècle attestent en outre que la famille avait noué des alliances matrimoniales avec des membres de la haute aristocratie géorgienne. Ces bulles portent au droit une représentation en buste de saint Michel et au revers l'inscription suivante : + Κ(ύρι)ε β(οή)θ(ει) [Π]ανκρατ(ίῳ) [(πρωτο)]σπαθ(αρίῳ) (καὶ) σ[τρ]ατ(ηγῷ) Καπ[π]αδ(οκίας) τῷ Δ(ι)ογέν(ῃ). Comme le souligne Jean-Claude Cheynet, le nom de Pankratios permet de supposer que ce personnage était d'ascendance géorgienne, peut-être le fils d'un Diogène et d'une descendante des Bagratides géorgiens[37]. D'après la datation du sceau, cette alliance matrimoniale aurait été scellée aux alentours des années 1020, époque où Constantin Diogène poursuivait sa carrière. Ce double ancrage à la fois géographique et familial du meneur permet certainement d'expliquer l'implication de l'higoumène du monastère géorgien de l'Athos dans cette entreprise politique. Cette révolte, qui fut menée à la suite de celle de Prousianos[38], fut un échec. En représailles à la participation de Georges, des biens du monastère furent confisqués par l'empereur[39], ce qui n'était justifiable ni du point de vue du droit canon, ni au regard du droit civil. Cette sentence infligée à l'ensemble de la communauté demeure une exception et pose la question du rôle exact joué par l'établissement monastique, voire par la communauté géorgienne d'Iviron, ce d'autant plus que quelques années auparavant l'un des proches de l'higoumène, le moine géorgien Zacharias, avait lui aussi été compromis dans une

31. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 279.

32. *PmbZ*, Georgios I 22180 ; *PBW*, Georgios 104, url : http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/107108

33. *Iviron* 1, p. 42 et 33, p. 86 ; B. MartinHisard, La *Vie de Jean et d'Euthyme* et le statut du monastère des Ibères sur l'Athos, *REB* 49, 1991, p. 67-142, ici 80, p. 126-127 et 81, p. 127 ; Scylitzes, p. 376-377.

34. *PBW*, Konstantinos 101, url : http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/107534 ; J.-C. Cheynet, Grandeur et décadence des Diogenai, dans *The empire in crisis (?) : Byzantium in the 11th century (1025-1081)*, ed. V. N. Vlyssidou, Athens 2003, p. 119-137, repris dans Id., *Société*, p. 563-597, ici p. 567-570.

35. Scylitzes, p. 352 ; Cheynet, Diogenai (cité n. 34), p. 567.

36. Scylitzes, p 373.

37. Cheynet, Diogenai (cité n. 34), p. 572-573 ; *PBW*, Pankratios 20101 url : http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/155357.

38. Après avoir été un temps enfermés, ces deux conjurés se firent volontairement tonsurer, la même année entre septembre 1030 et août 1031 : Scylitzes, p. 384.

39. *Iviron* 1, p. 45, 49 ; *Vie de Jean et d'Euthyme* (cité n. 33), 81, p. 128.

cabale. En effet, les implications des moines dans des révoltes étaient essentiellement individuelles, les châtiments leur étaient spécifiques. Si l'on en revient à la révolte de Constantin Doukas, on notera que son échec se solda par l'exil, l'aveuglement ou la décollation de certains conspirateurs ; d'autres furent enfermés dans le monastère de Saint-Jean-Baptiste du Stoudios. Constantin Éladikos, quant à lui, fut fouetté avec un nerf de bœuf, promené à travers la ville et enfermé au monastère constantinopolitain de Dalmatou, établissement qui recélait certainement un lieu dédié à l'emprisonnement (ἐν τῇ τοῦ Δαλμάτου ἀπαγαγόντες μονῇ ἐγκατάκλειστον τῇ καταδίκῃ πεποιήκασιν)[40]. Un tel défilé pouvait s'apparenter à un « triomphe ridicule » brocardant ainsi ses ambitions politiques contraires à son état de moine. Ces sentences, même lorsqu'elles frappent des moines, visaient clairement à démanteler les solidarités aristocratiques.

Un dernier exemple illustrera à quel point certains moines impliqués dans les révoltes n'agissaient pas différemment des laïcs, allant jusqu'à rejeter l'habit monastique, pratique pourtant réprouvée par la législation impériale[41]. Étienne[42], fils de Romain Ier Lécapène, tenta de prendre le pouvoir en 944. Il organisa une conjuration à laquelle fut associé le moine Marianos, membre de la puissante famille des Argyroi[43]. On ignore les circonstances exactes de la prise d'habit de ce personnage. Certes, dans la première moitié du IXe siècle, Léon Argyros avait fondé un monastère dédié à sainte Élisabeth à Charsianon, d'où était originaire la famille. Il y fut très probablement enterré[44]. Une cinquantaine d'années plus tard, son fils, Eustathe Argyros fut, après avoir été empoisonné, enterré par ses fils Pothos et Léon dans ce même monastère[45]. Cet établissement disposait donc d'un mausolée familial. Toutefois, il est peu probable que Marianos ait été moine au sein de cet établissement fondé par son arrière-grand-père car il semblait bien être à Constantinople dans les années 940. De plus, il était rare à l'époque médiobyzantine qu'au sein d'une grande famille aristocratique un fils se fasse moine sans avoir préalablement fait carrière ou sans y avoir été contraint[46]. L'implication de ce personnage dans cette cabale était

40. Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 384 ; Janin, *Géographie* 1, 3, p. 277 ; R. Benoit-Meggenis, *L'empereur et le moine : recherches sur les relations entre le pouvoir impérial et les monastères à Byzance, du IXe siècle à 1204*, thèse de doctorat inédite, université Lumière-Lyon 2, 2010, p. 256.
41. *Nov.* 42, p. 623 ; *Les novelles de Léon VI le sage*, éd. et trad. française P. Noailles et A. Dain, Paris 1944, VIII, p. 41.
42. *PmbZ*, Stephanos 27251.
43. Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 435-436 ; Scylitzes, p. 235-236 ; Léon le grammairien (cité n. 14), p. 328 ; Ps.-Symeon Magister, p. 752 ; Symeon Magister, *Chronicon*, § 136-137, p. 340-341 ; A. Markopoulos, Le témoignage du *Vaticanus gr.* 163 pour la période entre 945-963, *Symmeikta* 3, 1979, p. 83-119, repris dans Id., *History and literature of Byzantium in the 9th-10th centuries*, Aldershot 2004, IV, ici p. 91. Sur cette famille, voir J.-F. Vannier, *Familles byzantines : les Argyroi, IXe-XIIe siècle*, (Byzantina Sorbonensia 1), Paris 1975, p. 30-32, complété par J.-C. Cheynet & J. F. Vannier, Les Argyroi, *ZRVI* 40, 2003, p. 57-90, repris dans Id., *Société*, p. 525-562, ici p. 530-531.
44. Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 374 ; *PmbZ*, Leon 4506 ; Vannier, *Argyroi* (cité n. 43), p. 29 ; Cheynet & Vannier, Argyroi (cité n. 43), p. 58.
45. Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 374 ; *PmbZ*, Eusthatios Argyros 21828 ; Vannier, *Argyroi* (cité n. 43), p. 23 ; Cheynet & Vannier, Argyroi (cité n. 43), p. 60.
46. L'exemple de Michel Maléïnos semble être à ce titre une exception et montre la réticence des grandes familles aristocratiques vis-à-vis de la carrière monastique. Ce saint était membre d'une des plus grandes familles de l'Empire au Xe siècle et était promis à un avenir brillant. Il fit le choix de devenir moine et fuit à l'Olympe. Quelque temps plus tard, son père apprenant ce qu'il était devenu,

certainement due aux liens familiaux qu'avaient noués les Lécapènes et les Argyroi. Le frère de Marianos, Romain Argyros, avait épousé Agathe[47], une des sœurs d'Étienne Lécapène. Par ailleurs, comme l'a démontré Jean-François Vannier, si ce personnage était effectivement moine au moment de la révolte d'Étienne au début des années 940, il rejeta ensuite son habit monastique[48]. Il participa à la prise de pouvoir de Constantin VII[49], cette fois-ci contre les Lécapènes mais aux côtés des Tornikoi et des Phocas[50]. Encore moine, il retira alors son habit et fut nommé comte de l'écurie par le nouvel empereur en guise de reconnaissance pour son soutien : « Il [Constantin VII] fit de Marianos, de la famille des Argyres, qui avait retiré l'habit monastique, un patrice et comte de l'écurie » (Τῶν δὲ τοῦ γένους τῶν Ἀργυρῶν Μαριανὸν τὰ μοναχικὰ ἀποδύσας πατρικίον καὶ κόμητα τοῦ στάβλου πεποίηκεν[51]). Aussi, ce changement d'habit lui valut le surnom d'Apambas, « ὁ Ἀπαββᾶς » c'est-à-dire « l'ancien moine »[52], mentionné dans la chronique de Syméon magistre et logothète conservée dans le *Cod. Vat. gr.* 163. Ainsi, c'est certainement bien plus à la manière d'un laïc que Marianos s'engagea, puisqu'il en retrouva le statut à l'issue de ces révoltes. De plus, son cas illustre que l'état de moine, du moins pour l'aristocratie, n'était pas aussi définitif qu'on l'imaginerait et qu'un solide réseau de relations sociales pouvait amener, voire contraindre, celui qui s'était retiré du monde à y retourner pour servir les siens.

En conclusion, on rappellera, à la suite de Jean-Claude Cheynet, que les révoltes politiques et la contestation du pouvoir reposaient en premier sur des solidarités au sein des réseaux aristocratiques dont elles révèlent l'importance[53]. Les moines n'échappaient pas à ces logiques, même s'il faut bien souligner la relative rareté de leur participation à des révoltes : les quelques cas étudiés ici sont finalement les seuls mentionnés dans les sources pour la période médiobyzantine.

Il demeure que ces personnages apparaissent comme des acteurs stratégiques et que leur rôle atteste moins d'un besoin de légitimation du révolté par le recours à un supposé charisme religieux que de la force des liens sociaux qu'ils avaient conservés. Certaines solidarités, notamment familiales, survivaient donc à la prise de l'habit monastique. Toutefois, si celles-ci sont souvent envisagées comme des réseaux d'entre-aide, on

se lamenta comme s'il était mort. Les parents de Michel cherchèrent à lui faire abandonner l'habit monastique mais celui-ci resta fidèle à sa vocation et repartit peu après au Mont Kyminas. Édition du texte dans L. Petit, Vie de saint Michel Maléinos, *ROC* 7, 1902, p. 543-594, réimpression *Vie et office de Michel Maléinos*, texte grec publ. par L. Petit (Bibliothèque hagiographique orientale 4), Paris 1903, 7, p. 11 et 9, p. 13-14.
47. *PmbZ*, Romanos 26739 ; *PmbZ*, Agathe 20168 ; Vannier, *Argyroi* (cité n. 43), p. 33 et p. 54 complété par Cheynet & Vannier, Argyroi (cité n. 43), p. 531-532 ; Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 269.
48. Vannier, *Argyroi* (cité n. 43), p. 30.
49. Symeon Magister, *Chronicon*, § 2, 137, p. 341 ; Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 436 ; Scylitzes, p. 238.
50. Il n'y a pas d'alliance connue entre les Argyroi et les Phocas : Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 270. Cheynet & Vannier, Argyroi (cité n. 43), p. 560.
51. Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 436.
52. Notamment dans le *De ceremoniis*, lors du récit de la révolte de Nicéphore Phokas : *De cer.*, I, 96, p. 435.
53. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 157-158.

pourrait se demander dans quelle mesure elles représentaient parfois une contrainte pour ces aristocrates qui après s'être retirés du monde étaient rappelés pour des entreprises finalement périlleuses et à l'issue parfois malheureuse.

Université Paris-Sorbonne

MILITARY AND PROVINCIAL REFORM IN THE EAST IN THE TENTH CENTURY

by James HOWARD-JOHNSTON

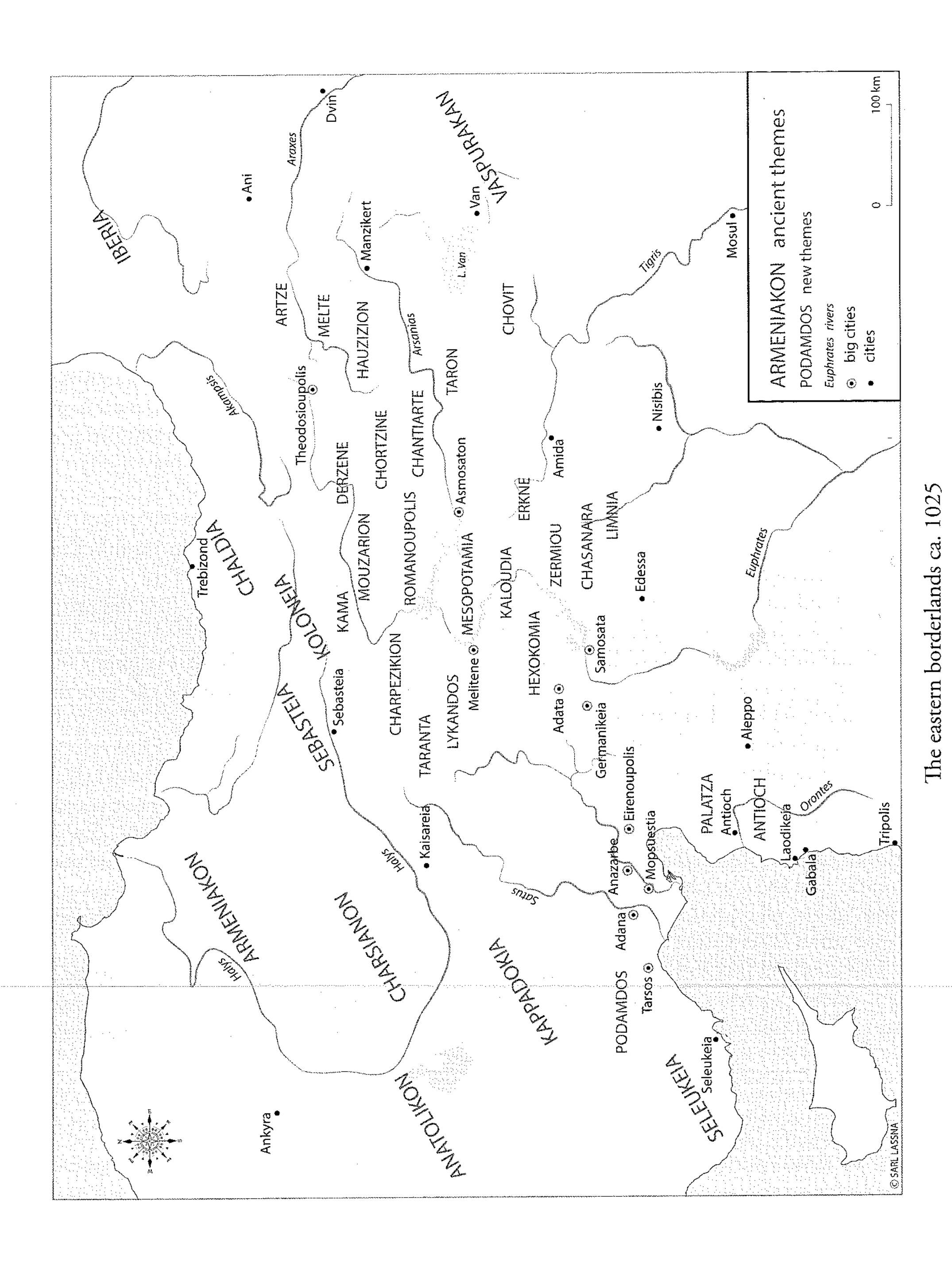
Continuity and stability were hallmarks of Byzantium in the minds of its governing elite. It was the *Roman* empire. It derived its language, culture, religion, law, currency, system of communications, constitution and institutions from the empire in its late antique form. Its claims to special, superordinate status in the world relied on the hegemony in west Eurasia achieved by its late antique predecessor in the fourth-sixth centuries, when emperors *were* God's agents on earth. It was surely their special relationship with God, as a latter-day Chosen People, which, in Byzantine minds, had ensured their survival in the seventh and eighth centuries, when the other great powers succumbed, first the Turkish khaganate, then the Sasanian empire and finally, after the Battle of Talas in 751, the early Tang empire in China. Byzantium was an anomaly in the early medieval world, a bit of late antiquity, conscious of lost imperial status, hoping against hope that it might be recovered, and saddled with a constitution (an elective monarchy) which did not accord with reality, where blood ties and military backing mattered most.[1]

Change could not, of course, be kept completely at bay in a world of flux. Diplomacy had to be flexible, ready to adapt to changing circumstances, ready to acknowledge alterations in the world order. At the same time the whole apparatus of government could not remain fixed in its late antique form, as the threat from without changed—Slavs infiltrating into the Balkans, Bulgars establishing a small aggressive state south of the Danube, and the Caliphate emerging as a religiously driven hegemonic power in the east. It was, above all, the threat from the all-conquering Muslim community which thrust change upon Byzantium.[2]

The essential features of the Byzantine state were laid down in the era of prolonged crisis, extending from the seventh to the middle of the ninth century, when Byzantine forces confronted and held off those of the immeasurably superior Caliphate. They may

1. G. DAGRON, *Empereur et prêtre : étude sur le « césaropapisme » byzantin*, Paris 1996, chap. 1; M. T. G. HUMPHREYS, *Law, power and imperial ideology in the iconoclast era, c. 680–850*, Oxford 2015, pp. 11–105, 249–72.
2. M. WHITTOW, *The making of Orthodox Byzantium, 600–1025*, London 1996, pp. 82–181.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 285-309.



The eastern borderlands ca. 1025

be summarised as (1) a lean managerial system at the centre, (2) a fiscal system reaching down to the level of the individual household, and (3) relatively large units of local government which doubled as regional army or navy commands and were designated *thema (plur. themata)*.[3] The Byzantine state of the dark age was militarised (as well as ruralised), but not to such an extent that the army dominated government, either at the centre or in the provinces. The senior ranking figure in the theme was the military or naval commander, who could take charge in emergencies, but in normal times senior civilian officials reported directly to the relevant ministries in Constantinople—the treasury *(Sakellion)* in the case of the head of the civil administration (the *Protonotarios* from the second half of the ninth century), the revenue department *(Genikon)* in the case of tax collectors and inspectors, the army department *(Stratiotikon)* as well as the regional commander in the case of the keeper of the military rolls *(chartoularios)*, and finally the appeal court of the *Quaestor* in the case of the theme judge.[4]

The great majority of Byzantium's fighting manpower (some 100,000 men in the middle of the ninth century) came from the themes, infantrymen and oarsmen being conscripted from peasant villagers, seamen and townsmen, cavalrymen and marines from better-off families who could afford the higher cost of equipment (and mount for the cavalry).[5] There was no intermediate tier of authority between the theme and the centre, no Byzantine analogue to the diocese or praetorian prefecture of the late Roman Empire. The empire had shrunk and could be managed directly from the capital. This was true of the army and the navy, the senior commanders at the centre, the Domestic of the Scholai and the Drungar of the Fleet, having authority over theme commanders and being responsible for welding regional forces together into a single, effective fighting whole for major defensive or offensive operations by land or sea. Each had men under his direct command, guardsmen cantoned outside Constantinople on both sides of the Bosporus, constituting four cavalry regiments *(tagmata)*, each with a paper strength of around 1,000 men, under the Domestic, and some 12,000 sailors serving on the metropolitan fleet under the Drungar.[6]

The evidence for Byzantine institutions and agencies, including the armed forces, at the centre and in the provinces has to be gathered in bits and pieces from different types of source. Histories and chronicles provide basic material about the organisation and functioning of the army and navy (in the course of campaign narratives), as well as much

3. J. B. Bury, *The imperial administrative system in the ninth century*, London 1911; G. Ostrogorsky, *History of the Byzantine state*, Oxford 1968, pp. 95–100 (viewed as a top-down reform programme, initiated by Heraclius—in reality the outcome of a series of *ad hoc* changes spread over many decades, mid 7th–mid 8th century); N. Oikonomidès, *Fiscalité et exemption fiscale à Byzance (IXe-XIe s.)* (Fondation nationale de la recherche scientifique. Institut de recherches byzantines, Monographies 2), Athènes 1996, pp. 24–84.

4. *Leonis VI tactica* IV, 33: *The Taktika of Leo VI*, text, transl. and commentary by G. T. Dennis (CFHB 49), Washington DC 2014[2]; Philotheos, *Kletorologion*, ed. and transl. in Oikonomidès, *Listes*, pp. 65–235, at p. 109; l. 21, p. 113, ll. 30 and 33; p. 115, ll. 1 and 15; p. 121, l. 6.

5. Numbers: W. Treadgold, *Byzantium and its army, 284–1081*, Stanford CA 1995, pp. 64–75; J. Haldon, *Warfare, state and society in the Byzantine world, 565–1204*, London 1999, pp. 101–3.

6. *Tagmata*: J. F. Haldon, Theory and practice in tenth-century military administration : chapters II, 44 and 45 of the *Book of ceremonies*, *TM* 13, 2000, pp. 201–352, at pp. 330–3. Imperial fleet: *De Ceremoniis* II, 44 (line 6), ed. and transl. in Haldon, Theory and practice, pp. 202–3.

incidental information about civilian institutions of government (in accounts of political crises, whether conspiracies, purges or successful *coups d'État*). Valuable supplementary material can be culled from the lead seals used to secure official correspondence and to authenticate documents. When aggregated, the specific data which they supply about posts and individual postholders, have enabled sigillographic pioneers, like Jean-Claude Cheynet, to subject the armature of Byzantine government to much closer scrutiny than before, as well as to track individuals' careers and to discern power groupings in the official classes. But no source can match the official list of ranks *(taktikon)*—a typical bureaucratic product of Byzantium—for range and precision of information. So it is that J. B. Bury's book of 1911, based on the most comprehensive of the extant *taktika*, remains an essential guide to the institutions of government as they had evolved by the ninth century.

It was the tidy-mindedness of the second emperor of the Macedonian dynasty, Leo VI (886–912), which was responsible for the production of Bury's *taktikon*. Among Leo's many codification projects, which covered law, tactics, foreign relations, church organisation and the commercial life of the capital, not the least important was the so-called *Kletorologion* put together in 899 by a senior court official, Philotheos.[7] This was a hierarchical list of ranks, compiled for the information of palace officials and probably officialdom at large. The object was to determine precedence for seating at state dinners. The church, the civilian apparatus of government, the armed forces and court officialdom were represented. With the aid of the *Kletorologion,* the guests could be assigned their proper places without dispute, ranging from senior clergy, civilian chief officers, generals, admirals and senior courtiers down to members of guards regiments. Philotheos explained that there were two distinct hierarchies, one of court titles and the other of posts of all sorts, and that normally title trumped office, individual being ranked first by their position at court and second by the seniority of their post.[8] He also included a list of the senior staff of chief officers, from which it is possible to define the functions of the main departments of state.[9]

A very few similar but more skeletal lists of rank cast light on central government (much changed, as already noted, in the era of defeat and retraction in the seventh and early eighth centuries), the organisation of the army and navy, and the provincial administrative system in the middle Byzantine period. They provide a series of snapshots of the apparatus of government at given dates—first in the middle of the ninth century (the *Taktikon Uspensky* [842–3]), then in 899 (the *Kletorologion*), in 932 (the *Taktikon*

7. Philotheos, *Kletorologion* (quoted n. 4). Leo VI's projects: P. Magdalino, The non-juridical legislation of Leo VI, in *Analecta Atheniensia ad ius Byzantinum spectantia*, hrsg. von S. Troianos (Forschungen zur byzantinischen Rechtsgeschichte 10), Athen 1997, pp. 169–82; J. Howard-Johnston, The *De Administrando Imperio* : a re-examination of the text and a re-evaluation of its evidence about the Rus, in *Les centres proto-urbains russes entre Scandinavie, Byzance et Orient*, éd. par M. Kazanski, A. Nercessian et C. Zuckerman, Paris 2000, pp. 301–36, at pp. 314–28.

8. Philotheos, *Kletorologion* (quoted n. 4), pp. 85, l. 27 – 99, l. 3; pp. 141, l. 18 – 143, l. 3; p. 161, l. 23–6, with commentary of Oikonomidès, *Listes*, pp. 281–90.

9. Philotheos, *Kletorologion* (quoted n. 4), pp. 109, l. 11 – 125, l. 12.

Beneševič) and in the 970s (the *Escorial Taktikon*).[10] They enable us to trace some of the ways in which inherited institutions were adapted to changing circumstances over more than a century. The last of these lists of rank was discovered in 1959 by the late Nicolas Oikonomides in the library of the Escorial. It was included in a luxury manuscript of the *Synopsis Major of the Basilica*, the legal manual in common use in the tenth century.[11]

The *Escorial Taktikon* is well worth examining closely. For it documents major changes in the organisation of the army and in the provincial administrative system. Byzantium had moved on to the offensive (in the later decades of the ninth century) and was beginning to extend its authority to neighbouring regions in the Islamic world. The changes marked a return to Roman practice—above all with respect to the re-emergence of the judiciary as executive head of government in the provinces. But the driving force behind the changes was the need to adapt institutions developed by a guerrilla state fighting for its life to a new grander mode of existence as a pre-eminent power in the Middle East.

Within the century or so of Byzantine expansion covered in this paper, particular attention is given to the period between the start of a cautious, carefully targeted offensive with a pronounced guerrilla tinge in the 920s, on the one hand, and a discernible slowing in the pace of advance in the 950s, on the other, when the Arab marches were united under the rule of a charismatic Hamdanid emir and his forces were able, for a decade, to trade blows with Byzantium on virtually equal terms. These three decades saw the foundations laid of the new system, namely (1) a shift from large to small, sometimes very small themes in the annexed borderlands, (2) the continuous presence in the East of a large field army of *tagma* troops under the command of the Domestic of the Scholai, and (3) the appropriation by the Crown of lands abandoned by their Muslim owners and their re-organisation into regional *kouratoriai.*

The examination of the new system put in place in the eastern frontier regions, as revealed in the *Escorial Taktikon* takes place in four stages. First the system of army commands and the administrative articulation of the large cordon of annexed territory in the East are analysed, key features being defined and explanations offered. A revised dating to the early years of Basil II's reign is proposed, the *Taktikon* offering a glimpse of a system at a specific moment in its evolution, the presumption being that much might have changed over the following decades of Basil II's reign. Second, a close look is taken at the formative three decades (early 920s–early 950s), when it is possible to trace the general movements of Byzantine forces and to define the territory gained, which included the important former *jihad* bases at Melitene and Theodosioupolis (Arab Qaliqala). The process of incremental expansion is reconstructed directly from the primary sources, for lack of a satisfactory modern account of the critical decade (the 930s). Crucial evidence that a new system was taking shape is provided by a securely dated, authoritative text, the misnamed *De administrando imperio* which was presented by the emperor Constantine Porphyrogenitus to his young son Romanos in 951–2.

10. Oikonomidès, *Listes*, pp. 41–63 (*T.Usp.*), pp. 237–53 (*T.Ben.*), pp. 255–77 (*T.Esc.*). Dating: *T.Usp.*, pp. 45–7; *Kletorologion*, pp. 65–6; *T.Esc.*, pp. 258–61; *T.Ben.*, C. Zuckerman, Squabbling *Protospatharioi*, *REB* 72, 2014, pp. 193–233, at pp. 218–23.

11. Oikonomidès, *Listes*, pp. 256–8.

Military and naval operations over the next twenty-five years (to the death of John Tzimiskes late in 976) are treated more cursorily in the third section, since good modern analyses are available and our prime concern is with results—territories gained, their re-organisation into themes, and the two-tier system of frontier commands which was instituted by the time that the *Escorial Taktikon* was written. Finally, we take a look forwards—across the reign of Basil II (relatively ill covered by Byzantine historians) and into the eleventh century, when the essential features of the new system devised in the 930s can be seen to be still in place, and when a little more light is cast on civilian government in the annexed territories of the East.[12]

For the convenience of readers, conclusions about successive stages in the incremental development of Byzantine administration in the east and south-east (covered in sections II and III below) are picked out in italics.

I

The Byzantium represented in the *Escorial Taktikon* had acquired a broad outer zone of land in the east and south-east, as a shield for its old heartland in Asia Minor. Byzantine authority had been projected effectively by a combination of force of arms, diplomacy, client-management and propaganda. The three Arab *jihad* bases, which had posed a continuing threat through the eighth and ninth centuries, had been annexed—Tarsos south of the Taurus (capitulated late 965), Melitene on the eastern edge of the Anti-Taurus (capitulated May 934), and Theodosioupolis (captured 949) on the upper Euphrates, well to the north of the Armenian Taurus. The whole of western Armenia was now under Byzantine control together with Cilicia, the great city of Antioch (capitulated 969), and bridgeheads in northern Syria and across the Euphrates in northern Mesopotamia. All the passes across the Taurus, Anti-Taurus and Armenian Taurus ranges were also in Byzantine hands. In effect Byzantium had reasserted itself and achieved a commanding position in the Middle East. The only serious challenge came from Egypt, after its conquest by the Fatimids in 969.

Mention of Antioch as a Byzantine base provides a *terminus post quem* of 969 for the *Taktikon*. This can be brought forward to 972 or 973, because of the inclusion of a number of small Balkan themes which were established to manage the territory in east Bulgaria annexed after John Tzimiskes' successful campaign to expel the Rus' from the Balkans in 971. A year or two should be allowed for the devising and setting up of the new system of provincial government. If the first higher-tier, regional military commanders (given the old Roman title of *dux*, duke) who are mentioned as taking up their posts in Mesopotamia and at Antioch were the very first to the appointed to those commands, then the *terminus post quem* can be pushed forward to the beginning of the reign of Basil II in 976. A *terminus ante quem* of 979 can be fixed, since that was the year when Basil II handed over Theodosioupolis, which features in the list of themes, to David Curopalate of Iberia for his lifetime. The absence of Laodikeia and Gabala, over which Tzimiskes probably reasserted authority on his march north up the Syrian coast in 975 and which are known to have become themes, is a weak argument of silence. As in the Balkans, it probably took a year or two for the Byzantine authorities to integrate peripheral territories into the regular system of provincial government.[13]

Throughout the heterogeneous peripheral zone conquered piecemeal over the previous fifty years, a new regime of small themes was established, each headed by a *strategos* who was paired, we may conjecture, with a miniature version of the traditional local civilian administration. Of the latter we hear nothing. It is only the *strategoi* who feature in the *Escorial Taktikon*. Their numbers are impressive: sixteen in western Armenia together with the former emirate of Melitene;[14] eight in the mountains separating Asia Minor and Transcaucasia from the lowlands to the south;[15] and eleven in those lowlands.[16] The rationale behind this shift to small units of local government is not hard to guess—to get a firm grip on the localities which had been acquired. This was likely to be a challenging task in the mountains and rolling uplands of western Armenia, where the formidable ranges of the Munzur Dağ and Şeytan Dağları separate the valleys of the upper Euphrates and Arsanias rivers, and even more so in the Armenian Taurus which runs east from the Euphrates a little to the south of Melitene to Lake Van. The Armenian population of such naturally refractory regions could only be managed effectively if the unit of local government corresponded to what was already in place, namely one or more of the two hundred or so districts *(gawark')*, into which Armenia was divided, Armenia being a land which was fractured by the annual onset of winter into its constituent localities.

Similar considerations probably governed policy towards the annexed lowlands to the south of the Taurus, Anti-Taurus and Armenian Taurus ranges. It was sensible to adapt the provincial system developed in Asia Minor in the era of defensive warfare to the very different, much more urbanised world of the Arab marches. Byzantium's tasks of providing vital services, extracting revenue and ensuring security would be facilitated if it operated through existing local institutions, namely those of the city. It followed that the new themes established in Cilicia and northern Syria should comprise one or more cities and their territories. What was of less concern to the Byzantine authorities in the lowlands than to those in the Armenian highlands was recruitment into Byzantium's armed forces. At least there is no evidence there of the intensive recruitment attested for one very small Armenian theme, that of Charpezikion (on the right bank of the

12. This contribution to Jean-Claude's *Festschrift* should be viewed as a very belated prequel to what he wrote over thirty years ago: Du stratège de thème au duc : chronologie de l'évolution au cours du XIe siècle, *TM* 9, 1985, pp. 181–94. It is intended to add some nuances to N. Oikonomidès, L'organisation de la frontière orientale de Byzance aux Xe-XIe siècles et le *Taktikon* de l'Escorial, in *Actes du XIVe congrès des études byzantines*, 3 vols., Bucureşti 1974–6, vol. 1, pp. 285–302 (repr. in N. Oikonomidès, *Documents et études sur les institutions de Byzance, VIIe-XVe s.* [Variorum CS], London 1976, no. 24) and to provide a fuller historical context for the changes which Oikonomidès documents.

13. Oikonomidès, *Listes*, pp. 258–61.

14. *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 265, ll. 12, 19–21; p. 267, ll. 12–7, 27, 30; p. 269, ll. 2, 10, 13, 15: Mesopotamia, Theodosioupolis, Taron, Melitene, Derzene, Tephrike/Leontokome, Charpezikion, Romanoupolis, Chozanon, Chortzine, Kama, Hauzizion (Havjij), Mouzarion (Munzur Dağ), Melte, Artze, Chantiarte.

15. *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 265, l. 14; p. 267, ll. 20, 22, 25–6; p. 269, ll. 1, 6, 14: Lykandos, Taranta, Kaloudia, Hexakomia, Podandos, Zermiou, Chovit, Erkne.

16. *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 265, ll. 15, 22; p. 267, ll. 18, 21, 24, 28, 33; p. 269, ll. 5, 7–8, 11: Tarsos, Anabarze, Adat, Mopsouestia, Samosata, Germanikeia, Limnia, Palatza, Chasanara, Eirenoupolis, Artach.

Euphrates south of Tephrike and north of Melitene), which contributed 705 cavalrymen to the expeditionary force sent against Crete in 949.[17] If, as seems probable, the same policy was applied throughout western Armenia and in the Armenian Taurus, a total of 20,000 cavalry or so could be raised, roughly doubling the cavalry strength of the empire.

One of the principal advantages of Byzantium's push into Transcaucasia was the opportunity to co-opt its Christian inhabitants, principally the Armenians, into the grand project of reviving the Christian Roman Empire in the Middle East. Every effort was made to avoid antagonising local princes, but rather to entice them into active co-operation with Byzantine forces, with the ultimate aim of their ceding their lands in return for honours and property in Byzantium.[18] John Tzimiskes was, we know, careful to keep the leading Bagratid prince informed about the achievements of his 975 expedition in Syria and northern Palestine.[19] It was in keeping with this grand design that the small themes were created, perhaps with the prime function of acting as agencies to mobilise the local populations for what can be seen as the prototype of a Christian analogue to *jihad*.

A multitude of small commands, at the furthest eastern reaches of Byzantine territory, could not possibly be managed from the centre. An intermediate authority was required and, in the military sphere, was vested in three regional commanders who were designated *doukes*, in what was surely a deliberate allusion to the Roman imperial past. The commands of these Middle Byzantine dukes were larger than those of their Roman predecessors.[20] Western Armenia was divided between two, the Dukes of Chaldia and Mesopotamia, on either side of the central mountain spine. A third, the Duke of Antioch, was responsible for the defence of the former Arab marches in the lowlands to the south, which now formed the south-eastern buffer of Byzantine Asia Minor.[21] It fell to them to mobilise theme forces, probably around a nucleus of *tagma* soldiers under their direct command, and, to take charge of operations, in effect treating theme generals *(strategoi)* as senior officers, analogous to the *tourmarchai* or counts of the old themes. Such, at least, is the scenario suggested by the bare list of commands given by the *Escorial Taktikon*.[22] The annexation of what became known as the Armenian themes would have served little

17. *De cer.* II, 45 (lines 59–62), ed. and transl. HALDON, Theory and practice (quoted n. 6), pp. 220–1. Cf. OIKONOMIDÈS, L'organisation (quoted n. 12), p. 237, n. 7.

18. See, for example, the careful handling of the princes of Taron, as documented in Constantinus Porphyrogenitus, *DAI* 43. Cf. J.-C. CHEYNET, Les Arméniens dans l'armée byzantine au xe siècle, *TM* 18, 2014, pp. 175–92, at pp. 176–8.

19. Matthew of Edessa, *Chronographia*: Մատթէոս Ուռհայեցի, *Ժամանակագրութիւն*, Հրատ. Մ. Մելիք-Ադամեան, Ն. Տէր-Միքայէլեան [ed. M. Melik-Adamian, N. Ter-Mik'alyelian], Վաղարշապատ [Vałarshapat] 1898, pp. 19, l. 27 – 28, l. 2; *Armenia and the Crusades : the Chronicle of Matthew of Edessa*, transl. from the orig. Armenian with a commentary and introd. by A. E. Dostourian, Lanham NY 1993, pp. 29–33.

20. G. GREATREX, Dukes of the eastern Frontier, in *Wolf Liebeschuetz reflected*, ed. by J. Drinkwater, B. Salway (Bulletin of the Institute of classical studies, Supplement 91), London 2007, pp. 87–98.

21. Philotheos, *Kletorologion* (quoted n. 4), p. 263, ll. 28–30, with commentary of OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 354.

22. The first record of *tagma* troops assigned to a frontier force appears in a dossier of documents about a punitive expedition against Crete in 949. They were designated the *tagmata* of the East. A thousand Armenians, recently added to the payroll, served on the Cretan expedition (*De cer.* II, 45 [lines 46–7], ed. and transl. HALDON, Theory and practice [quoted n. 6], pp. 220–1).

purpose, if the two northern dukes had not been given authority to deploy the fighting men which they generated in an effective, co-ordinated manner.[23]

What though of civil government? It is unlikely that local theme officials were left to fend for themselves, only answerable to distant ministries in Constantinople. While the need was not as pressing as in the military sphere, an upper-tier authority, acting as intermediary between the centre and theme, would greatly simplify the task of ensuring that local administrations operated efficiently within the law. These higher civilian authorities, like other important managerial figures serving in the east and south-east, do not figure in the *Escorial Taktikon*. We are left guessing whether or not their spheres of government corresponded to ducal commands, whether there were perhaps more than three of them with circumscriptions entirely independent of the commands. The only telling pieces of evidence, supplied mainly by the lead seals affixed to official correspondence, come from the late tenth and eleventh centuries. An attempt will be made to identify some of the key intermediaries in the civilian administration in section IV below.

II

So much for the basic shape of the military and administrative system in the East in the 970s which was replicated in the Bulgar heartland in the north-east Balkans after the expulsion of the Rus' in 971 and which acted as the template for future developments in the late tenth and eleventh centuries. Those future developments should be tracked, but first we should retrace our steps and try to understand how events on the ground helped to determine the particular characteristics of the new system.[24]

There had been harbingers of change before the era of Byzantine revival. The cavalry *tagmata* of Constantinople began their move into the provinces, in the first instance those adjoining the metropolitan area (Thrace, Macedonia and across the Bosphorus), when a new regiment of palace guards, the Hetaireia (Companion Guard), was created by Theophilos (829–42). They would in due course provide the core of the frontier field armies commanded by regional dukes. A trend towards smaller provinces was also inaugurated as early as the middle of the eighth century. The original four regional army commands—Anatolikon, Armeniakon, Opsikion and Thrakesion—which between them and a first naval command—the Karavisianoi—covered the whole of Asia Minor began to be broken up in into smaller, less dangerous but still massive themes. This process led on to the creation of new commands to secure strategic frontier zones *(kleisourai)*, which were hived off existing themes. Six such *kleisourai*—Charsianon, Seleukeia, Koloneia, Sebasteia, Lykandos and Tephrike (renamed Leontokome after Leo VI)—were established in the course of the ninth and very early tenth century. They were more compact than the eight themes into which the Anatolian interior was divided by then, but much larger

23. Cf. H.-J. KÜHN, *Die byzantinische Armee im 10. und 11. Jahrhundert : Studien zur Organisation der Tagmata*, Wien 1991, pp. 163–4, and L. ANDRIOLLO, *Constantinople et les provinces d'Asie Mineure, IXe-XIe siècle : administration impériale, sociétés locales et role de l'aristocratie*, Leuven 2017, p. 250 for subordination of *strategoi* of the new small themes to regional dukes and katepans.

24. ANDRIOLLO, *Constantinople et les provinces d'Asie Mineure* (quoted n. 23), pp. 241–52 for a recent overview of Byzantium's expansion into western Armenia and subsequent administrative arrangements.

than the new borderland themes of the tenth century. All of them were upgraded later to theme status.[25]

The new small themes were born out of the changed geopolitical position of Byzantium, which followed on the neutralisation of Melitene after the annihilation of the emir's raiding army in 863. There was a delay before the resurgence of Byzantium gathered way. For the war of reconquest launched by Basil I in the 870s was halted by the folly of Leo the Wise (886–912). He provoked a violent Arab riposte through his encouragement of Smbat Bagratuni's adventurism. Smbat (890–914), son and successor of Ashot the Great, who had created the semblance of a kingdom embracing much of Armenia (as the favoured client of the Arabs), set out to consolidate and extend his authority, posing a direct challenge to the principal Arab emirate in Transcaucasia, that of the Sajids based in Azerbaijan. The Sajid counteroffensive from the late 890s caused widespread devastation and culminated in the capture and execution of Smbat in 914 and a subsequent concerted effort to break the power of the second-ranking princely family of Armenia, that of the Artsrunis of Vaspurakan.[26]

Smbat's son, Ashot II Erkat' ("Iron Man"), travelled to Constantinople in 914 to ask for help.[27] Little, though, could be done in the immediate future, because of the demands of the war in the Balkans against Symeon of Bulgaria. Then, in the early 920s, Byzantium began flexing its muscles in the East, where the young Domestic of the Scholai, John Kourkouas, was put in charge of operations. He signalled his aggressive intentions with an attack on Dvin, the principal Arab centre in Transcaucasia, in 922.[28] Thereafter he reverted to a more cautious strategy, targeting Melitene, the Arab base closest to Byzantine territory. Over a nine year period (926–34), Melitene was subjected to increasing military pressure, which took many different forms after an opening demonstration of force. There was an attempt to smuggle a force into the city in the guise of building workers. A successful attack was made on one of the principal cities to its rear (Samosata) from which help and provisions might be supplied. There were three sweeping raids through western Armenia. Melitene's own territory was raided, the pressure being maintained throughout the year by Armenian forces based in Lykandos

25. Oikonomidès, *Listes*, pp. 348–50.

26. Յովհաննէս Դրասխանակերտցի, *Պատմութիւն Հայոց*, հրատ. Մ. Էմին [Yovhannes Draskhanakerts'i, *History of Armenia*, ed. M. Emin], Թիֆլիս 1912 (repr. Delmar NY 1980), pp. 142–265, transl. K. H. Maksoudian, *History of Armenia* (Scholars press occasional papers and proceedings 3), Atlanta GA 1987, pp. 130-189; Թովմա Արծրունի, *Պատմութիւն տանն Արծրունեաց*, բնագիրը Ք. Պատկանեան [T'ovmay Arcruni, *History of the Arcruni House*, ed. K'. Patkanean], Санкт-Петербург 1887, pp. 239–61, 273–7, 282–6; Thomas Artsruni, *History of the House of the Artsrunik'*, transl. and commentary by R. W. Thomson, Detroit 1985, pp. 302–24, 335–9, 345–8. Cf. A. Ter-Ghewondyan, *The Arab emirates in Bagratid Armenia*, Lisbon 1976, pp. 60–7.

27. Symeon Magister, *Chronicon* 135, 15, p. 303; Yovhannes Draskhanakerts'i (quoted n. 26), chap. 55, 1–6 (transl. pp. 197–9).

28. Ստեփանոս Տարաւնեցի Ասողիկ, *Պատմութիւն տիեզերական*, աշխատասիրութեամբ եւ առաջաբանով Գ. Մանուկեանի, *Մատենագիրք Հայոց ԺԵ. Հատոր Ժ. Դար Գիրք Բ* [Step'anos Tarōnec'i Asołik, *Universal history*, ed. and introd. by G. Manukyan, in *Matenagirk' Hayoc'. 15, 10th century, Book 2*], Երեւան 2011, III, 6, 7–8, p. 748; *The Universal history of Step'anos Taronec'i*, introd., transl. and commentary [by] T. W. Greenwood, Oxford 2017. Cf. B. Martin-Hisard, Constantinople et les archontes caucasiens dans le *Livre des cérémonies*, II, 48, *TM* 13, 2000, pp. 359–530, at p. 382 and pp. 417–8.

and Tzamandos, two aggressively positioned fortresses on the two main roads from the west built of characteristic polychrome masonry by Melias, an Armenian war-leader, in Leo VI's reign. In 929, the emir yielded and agreed to become a client, paying a state visit to Constantinople. Two years later, the approach of a force sent by the Hamdanid, the rising power in the Arab marches, prompted the hasty departure of the Byzantine military mission, but the relief was only momentary. The emir was forced to capitulate on 19th May 934.[29]

A great deal of organisational effort was needed to integrate this once powerful emirate into the Byzantine Empire. The first task was to winnow out the convinced Muslims in the population, and to oversee their departure (probably taking their chattels with them, but leaving behind their houses and lands). The remaining inhabitants, including some members of the old elite, were to be baptised and formally received into the church. Estates and plots of land now denuded of their owners could be reallocated. Nothing is known about this process, save that much of it, surely including land formerly owned by the emirs, was appropriated by the crown. It was organised as an independently managed *kouratoreia*, which, we are told, yielded a substantial revenue.[30] There is no information about the origins of the agricultural labour force, which generated this revenue—but it was probably drawn from peasants who stayed put, supplemented by Armenian immigrants.[31]

The installation of the various branches of local government, military, fiscal, general administrative and judicial, also doubtless took time. The major western part of the emirate which had been conquered was broken up into two components: Melitene and its plain was designated a theme; the hill country to the north up to the border of the theme of Leontokome (the former Paulician stronghold of Tephrike and its territory) was hived off as the theme of Charpezikion.[32] Hanzit (classical Anzitene) on the east bank of the Euphrates, an integral part of the emirate, remained for the moment out of Byzantium's grasp. The uplands of western Hanzit and the plain in the east dominated by the fortress of Hisn Ziyad (classical Ziata, modern Harput) would be Kourkouas' next targets.[33]

29. Symeon Magister, *Chronicon* 135, 52–3, pp. 329–30; *DAI*, chap. 50, ll. 152–66; ابن الأثير، الكامل في التاريخ, [Ibn al-Athīr, *al-Kāmil fī al-tārīkh*], in *Ibn-el-Athiri Chronicon quod perfectissimum inscribitur*, ed. C. J. Tornberg, 12 vols., Lugduni Batavorum 1851–71, VIII, p. 167, ll. 7–12, p. 169, ll. 4–8, pp. 177, l. 5 – 178, l. 3, pp. 198, l. 14 – 199, l. 6, p. 213, ll. 11–15, pp. 234, l. 7 – 235, l. 12, p. 296, ll. 8–9, 13–14, transl. M. Canard, in A. A. Vasiliev, *Byzance et les Arabes. 2, La dynastie macédonienne. 2, Extraits des sources arabes* (Corpus Bruxellense historiae Byzantinae. Forma imperii Byzantini 1), Bruxelles 1968, pp. 149–54. Cf. Vasiliev, *Byzance et les Arabes. 2, La dynastie macédonienne. 1, Les relations politiques de Byzance et des Arabes à l'époque de la dynastie macédonienne. Première période : de 867 à 959* (Corpus Bruxellense historiae Byzantinae. Forma imperii Byzantini 1), Bruxelles 1968, pp. 257–70.

30. Ibn al-Athīr (quoted n. 29), VIII, p. 296, ll. 9–13, transl. Canard, dans Vasiliev, *Byzance et les Arabes. 2, 2* (quoted n. 29), p. 154; Symeon Magister, *Chronicon* 135, 53, p. 330.

31. A later influx of Syrians, encouraged by Nikephoros Phokas (963–9), swamped this conjectured first wave of Armenian migrants: G. Dagron, Minorités ethniques et religieuses dans l'Orient byzantin à la fin du xe et au xie siècles : l'immigration syrienne, *TM* 6, 1976, pp. 177–216, repr. in Id., *La romanité chrétienne en Orient* (Variorum CS), London 1984, no. x, at pp. 186–95.

32. *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 265, l. 21; p. 267, l. 14.

33. *Contra* J. Howard-Johnston, Byzantine Anzitene, in *Armies and frontiers in Roman and Byzantine Anatolia*, ed. by S. Mitchell (BAR IS 156), Oxford 1983, pp. 239–88, repr. in J. Howard-

Melitene and Charpezikion were the first of the new, small Armenian themes to be created in the course of the tenth century.

Byzantium's temporary military advantage over its Muslim adversaries was increased substantially in the course of AH 323 (11 December 934 – 29 November 935) when a large component of the Banu Habib, a tribe which had been worsted by the Hamdanids as they extended their authority into the Jazira, migrated across the frontier, apostasised from Islam, swore loyalty to the emperor and, in return, were given fertile lands and fine presents. They added greatly to the cavalry strength of Byzantine forces in the East and provided the Byzantine high command with valuable intelligence about the Arab marches.[34] His forces thus boosted, Kourkouas launched a spectacular campaign into northern Syria in 936. His target was Samosata, which commanded an important Euphrates crossing. Ali, the younger Hamdanid, evidently feared that he might press on into the Jazira. He responded by advancing to protect Amida and sending emergency food supplies to Samosata. He was then distracted by the revolt of a Daylamite emir in the upper Tigris basin. Left to its fate, Samosata was captured, the walls razed and the population expelled. This was probably the year when the Banu Habib, operating in conjunction with Kourkouas, captured Hisn Mansur, a key fortress on the route from Melitene to Samosata.[35] The successes achieved, the display of Byzantine military power and aggressive intent, the evident vulnerability of the whole of the Jazira must have shocked and depressed the watching Muslim world. The campaign southeast may also have served the practical purpose of misleading the Muslims about the likely direction of the Byzantine offensive in the following years.

In 937 Kourkouas launched an offensive push into western Armenia which was to last for four years. He seems to have had four objectives in mind—(1) Hanzit, (2) Asmosaton (Arab Šimšat), the small emirate commanding the Arsanias valley between Hanzit and Taron, (3) the large Qaysite emirate of Manzikert beyond Taron, and (4) Theodosioupolis (Arab Qaliqala), the one time *jihad*-base commanding the head of the upper Euphrates valley. If, as in 936, the Banu Habib were operating as an independent force, within the field of vision of Kourkouas and subject to his instructions, we may locate their operations south of the Arsanias and date their capture of Hisn Ziyad, the second of their gains, to this year.[36] With the fall of Hisn Ziyad, Kourkouas completed the conquest of the emirate of Melitene and was able to create a comparatively large new theme on the east, left bank of the Euphrates.

The pre-existing theme of Mesopotamia, comprising the districts of Kamacha (hived off from Koloneia), Keltzene (hived off from Chaldia) and the principality of Tekes (ceded to Leo VI), was now extended to incorporate the emirate's territory both north of the Arsanias around Romanoupolis (so named after the reigning emperor, Romanos Lekapenos) and south in Hanzit.[37] It probably extended south to the strategic Ergani pass controlling access to the upper basin of the Tigris.[38] This new, enlarged Mesopotamia, straddled the upper Euphrates and Arsanias rivers. Its function, we may infer, was to act as a base area for the *tagmata* of the East and the rest of Kourkouas' field army. From Mesopotamia, he could choose between three lines of advance—(1) up the upper Euphrates valley from Keltzene, (2) over the hill country to the south of the Mouzouron mountain range (from Tekes and Romanoupolis) and (3) up the Arsanias valley (from Hanzit). It looks as if Mesopotamia was enlarged so as to act as the base area for future campaigns into western Armenia.

Mesopotamia (T.Esc., p. 265, l. 12) was anomalous. It was unnaturally large, designed apparently to act as the base from which Kourkouas could move east towards Chozanon and beyond, as well as providing the administrative framework for the consolidation of Byzantine authority in and around Hanzit.

There is a fair amount of conjecture in this reconstruction of events in 937. More is required to make sense of the snippets of information provided about the following three years. For the only historical narrative covering the period, the Logothete's chronicle (probably written towards the end of the century), leaps forward from one success, the subjugation of Melitene in 934, to another, the extraction by force of the Mandylion, a precious relic of Christ's Passion, from the great city of Edessa in 944 and its triumphal entry into Constantinople and attendant ceremonies.[39] It is just possible to piece together a coherent picture of what happened from disconnected notices in the Arab sources and from the summary of Byzantine diplomatic dealings with rival princes of Taron presented in chapter 43 of the diplomatic handbook, dating from 951–2 and known misleadingly as the *De administrando imperio*.[40]

Kourkouas' initial objective was the city of Asmosaton (ancient Arsamosata, Arab Šimšat) on the Arsanias, to the east of Hanzit.[41] At the same time, he had to fend off counterattacks from Ali, the brilliant younger brother of Nasir, Hamdanid emir of Mosul. Asmosaton, probably subject to guerrilla harassment by Byzantine forces from soon after the capitulation of Melitene, succumbed by the end of 938 or early 939 at the latest. The efforts of Ali in autumn 938 to relieve the pressure and to raid Hanzit (where he managed briefly to recover Hisn Ziyad) were nullified by Byzantine diplomacy. The two leading princes of Taron agreed to cede Oulnoutin, in lieu of the lands which their cousin Tornik had bequeathed to Byzantium.[42] Kourkouas acquired thereby a

JOHNSTON, *East Rome, Sasanian Persia and the end of antiquity*, Aldershot 2006, no. III, who (p. 240) has Byzantium annex western Hanzit and Romanoupolis in 934.

34. Ibn Hawqal, in *Opus geographicum auctore Ibn Ḥaukal*, ed. J. H. Kramers, Lugduni Batavorum 1939, pp. 211, l. 17 – 213, l. 5, transl. CANARD, in VASILIEV, *Byzance et les Arabes. 2, 2* (quoted n. 29), pp. 419–21. Cf. VASILIEV, *Byzance et les Arabes. 2, 1* (quoted n. 29), pp. 270–3.

35. Hisn Mansur, modern Adıyaman (Turkey): Ibn Hawqal (quoted n. 34), p. 212, ll. 14–15, transl. CANARD, in VASILIEV, *Byzance et les Arabes. 2, 2* (quoted n. 29), p. 421.

36. *Ibid.*

37. *DAI*, chap. 50, ll. 113–7, 126–32. Identification of Romanoupolis with modern Çemişkezek: HOWARD-JOHNSTON, Byzantine Anzitene (quoted n. 33), p. 256 (*contra* OIKONOMIDÈS, L'organisation [quoted n. 12], p. 292, n. 44).

38. A tightly delimited theme of Erkne is listed at *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 269, l. 14. It was probably created when the theme of Mesopotamia was broken up, in the late 960s or early 970s (see below p. 303).

39. Symeon Magister, *Chronicon*, 135, 80–1, pp. 338–9.

40. J. HOWARD-JOHNSTON, The Byzantine conquest of Western Armenia in the 930s (forthcoming).

41. OIKONOMIDÈS, L'organisation (quoted n. 12), p. 287.

42. Ibn Zafir, transl. Canard (from BL Ms. Or. 3685), in VASILIEV, *Byzance et les Arabes. 2, 2* (quoted n. 29), pp. 121–2; *DAI*, chap. 43, ll. 163–88. Cf. VASILIEV, *Byzance et les Arabes. 2, 2*, pp. 282–4.

base on the upper Goynük Su, from which to intensify the pressure on Asmosaton and from which to push forward to the western edge of the great mass of the Bingöl Dağ. There, at Hauzizion (Arab Havjij), a site which has not yet been located, a garrison was installed, within striking distance of Theodosioupolis (Arab Qaliqala, Armenian Karin). Theodosioupolis which had been subjected to repeated raiding expeditions by Kourkouas' brother Theophilos, operating from Chaldia (immediately to the north and northeast of the theme of Mesopotamia), was the next target for Kourkouas' field army.[43]

Kourkouas was not deterred from closing in and besieging Theodosioupolis by a swift counter-raid of Ali's in late autumn 939, which forced the Byzantine troops out of Hauzizion. Judging Theodosioupolis to be ripe for the taking, he laid siege to it in 940. Ali's spectacular diversionary campaign that year, in the course of which he gained the formal submission of a majority of west Armenian rulers and then struck west, capturing Muš, capital of Taron, raiding Chaldia and Koloneia, did not have its intended effect. Kourkouas stayed put throughout the summer, only abandoning the siege after seven months.[44] The successful resistance of Theodosioupolis, which clearly surprised Kourkouas, is probably to be attributed partly to the failure of the Byzantines to acquire a base from which to prevent supplies reaching the city and to maintain the pressure throughout the year.[45] However, in due course, local harassment and increasing isolation took their toll, without the involvement of the field army which was summoned west to counter Rus' raiders in 941 and was redirected south of the Armenian Taurus in 942–4 for more orthodox operations which culminated in the handing-over the Mandylion by the governing elite of Edessa in late summer 944.[46]

The spotlight in 949 was (1) on operations carried out by Ali, now bearer of the honorific title, Sayf al-Dawla ("Sword of State"), (2) on the successful defence by Byzantine forces of the Bitlis pass, and (3) on a punitive Byzantine raid on Crete.[47] It is only thanks to a brief notice in the history of Step'anos Tarōnets'i that we can date the final submission of Theodosioupolis to this year.[48] With its fall, Byzantium secured its hold on the whole of the upper valley of the Euphrates, the mountain spine of western Armenia (modern Munzur Dağ and Şeytan Dağları), the rolling uplands to the south and the valley of the Arsanias as far as the border of the Armenian principality of Taron. Most of the old Roman province of Armenia IV was now back in Byzantine hands. The Byzantine frontier now ran in a diagonal from the Bingöl Dağ, the huge flattened volcano to the south of Theodosioupolis where the Araxes gathers its headwaters, southwest to the Arsanias just west of Taron.

43. Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 428, ll. 3–15.
44. Ibn Zafir, transl. Canard, in Vasiliev, *Byzance et les Arabes. 2, 2* (quoted n. 29), pp. 122–3; Ibn al-Azraq, transl. Canard (from BL Ms. Or. 5803), in Vasiliev, *Byzance et les Arabes. 2, 2*, p. 115; *DAI*, chap. 45, ll. 143–5.
45. *DAI*, chap. 45, ll. 67–94, pp. 142–56.
46. Vasiliev, *Byzance et les Arabes. 2, 1* (quoted n. 29), pp. 290–306.
47. *Ibid.*, pp. 318–9.
48. Step'anos Tarōnec'i Asołik, *Universal history* (quoted n. 28), III, 7, 62–3, p. 754; *Histoire de Yahya-ibn-Sa'id d'Antioche. 1–2*, éd. et trad. par I. Kratchkovsky et A. Vasiliev (PO 18, 5 & 23, 3), Paris 1957 & Turnhout 1976, vol. 1, pp. 699–833, at p. 768, ll. 1–2; vol. 2, pp. 345–520.

This large chunk of territory was divided into a number of new themes within a year or two of the fall of Theodosioupolis, to judge by the mention of three (Chozanon, Asmosaton and Theodosioupolis) in the De administrando imperio *which was completed in 951–2: Mouzarion (Munzur Dağ), Chozanon (the swathe of uplands around modern Hozat), Asmosaton, Chortzine (the uplands to the east of Chozanon, between the Şeytan Dağları and the Arsanias), Hauzizion, Derzene (the western approaches to Theodosioupolis along the upper Euphrates valley) and Theodosioupolis.*[49]

III

The geopolitical balance shifted in 945, the first year of the personal rule of Constantine Porphyrogenitus. He seems to have been keen to assert himself in ways different from Romanos Lekapenos, pursuing diplomatic openings in the North (where he sought to contain the Rus') and in the far West (negotiating an alliance with the Umayyads of Spain against the Fatimids of North Africa). Meanwhile in the Middle East, the Hamdanids, having intervened in Baghdad but failed to keep out the Buyids, turned their attention to Syria and Cilicia. The younger of the brothers, Sayf al-Dawla, seized Aleppo, successfully fought the Ikshidids of Egypt for control of northern Syria, and created a large emirate of his own. This comprised all the marcher lands facing Byzantium, namely the Jazira (Roman Mesopotamia), northern Syria and Cilicia. Able to draw on the resources of this large sector of the Fertile Crescent, as well as on Bedouin from the desert and Kurds from the mountains, Sayf was a more redoubtable opponent than the local emirs whom Byzantine armies had faced hitherto. His military power was enhanced by the reputation which he cultivated as a *jihad*-leader, a reputation which was broadcast far and wide by the poets attracted to his court, of whom the most notable was Ibn Mutanabbi.[50]

Sayf led a series of bold raids into Byzantine territory which were lauded by his poets. His principal targets were the central Anti-Taurus and the upper Halys region to the north (950, 951, 956), the eastern Anti-Taurus to the southwest and south of Melitene (953), Hanzit across the Euphrates from Melitene (951, 953, 956, 960), and the southern segment of the Anatolian plateau (960). The indications are that he was seeking to soften up the districts surrounding Melitene in preparation for a campaign to recover the lost *jihad*-city. He suffered losses when caught by Byzantine ambushes in the frontier mountains as he returned from his expeditions in 950, 953 and 956, but his reputation was, if anything, enhanced by the feats of valour displayed on those occasions. Byzantine forces launched raids of their own—into the Antioch region (953), the upper Tigris basin (952, 956, 958, 959), the Edessa region (952), and Cilicia (956 [a naval attack], 959).

49. Mouzarion: *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 269, l. 2. Chozanon: *DAI*, chap. 50, ll. 111–2; *T.Esc.*, p. 267, l. 16. Asmosaton: *DAI*, chap. 50, ll. 112–3; not in *T.Esc.*, perhaps because renamed or merged with Chantiarte (*T.Esc.*, p. 269, l. 15). Chortzine: *T.Esc.*, p. 267, l. 17. Hauzizion: *T.Esc.*, p. 267, l. 30. Derzene: *T.Esc.*, p. 267, l. 12. Theodosioupolis: *DAI*, chap. 45, l. 134; *T.Esc.*, p. 265, l. 19. Cf. Oikonomidès, L'organisation (quoted n. 12), p. 287 and pp. 292–3 (with an alternative identification of Mouzarion as Hisn al-Minshar in Hanzit, at p. 292, n. 43); Howard-Johnston, Byzantine Anzitene (quoted n. 33), pp. 247–8 (Asmosaton), p. 257 (Chozanon).
50. M. Canard, *Histoire de la dynastie des H'amdanides de Jazira et de Syrie*, Paris 1953, pp. 579–94; Th. Bianquis, Sayf al-Dawla, in *EI*² 9, pp. 103–4.

They too met with reverses, which seem to have been more serious—the senior general, the Domestic of the Scholai, Bardas Phokas, was defeated near Germanikeia (Arab Maraş) in 953 and again near Adata (Arab Hadat) in 954. Bardas was dismissed and replaced as Domestic of the Scholai by his eldest son, Nikephoros.

It was a war of movement, of raid and counter-raid, in which the opposing forces were evenly matched. It looks at first glance as if the Byzantines had abandoned their policy of designating a key target and preparing it for assault with sweeping raids on its territory and the territories of cities to its rear. But on closer inspection, it can be seen that this strategy of patient, incremental advance was still being pursued. For Adata, a city commanding the southern entry into the relatively easy pass leading northeast to Sozopetra (Arab Zibatra) and Melitene, was subject to repeated raiding attacks (950, 954, 955), as was the city of Germanikeia on the northern edge of the Fertile Crescent, the most likely source of reinforcements (951, 953). Both had submitted briefly in the late 940s, when Sayf was busy consolidating his position in northern Syria. Thereafter they became valuable Hamdanid bastions, barring access to the north Syrian plain and the eastern approaches to Cilicia. Adata was finally bludgeoned into submission in 957, when its walls were razed and the population was expelled in the direction of Aleppo.[51]

The theme of Adata was probably founded in 958, to hold the pass leading northeast.[52] There was little danger of Hamdanid intervention that year, since Sayf had to go to the aid of his brother, Nasir ad-Dawla, who was forced by the Buyids temporarily to abandon his capital Mosul. The attention of his leading lieutenant, the Circassian Naja, was distracted by the masking operations of a large field army under the joint command of the parakoimomenos Basil (natural son of Romanos Lekapenos) and John Tzimiskes (nephew of John Kourkouas) which raided the upper Tigris basin, captured Samosata on the Euphrates and defeated both Naja and Sayf in open battles.[53]

The initiative lay with the Hamdanids in 960. Naja attacked Hanzit, while Sayf led a large raiding army deep into Asia Minor. Byzantine defences were in the hands of Nikephoros Phokas' brother Leo, as Nikephoros had been put in charge of planning and then directing a campaign to recover Crete, which involved a large naval and military task force. The different outcomes of Nikephoros' and Sayf's campaigns opened a new phase in the fighting, in which the balance swung back in the Byzantines' favour. Operations on Crete which began in summer 960 went well, complete success being achieved, when the Arab capital, Chandax, fell, after a siege of several months, on 7th March 961. Sayf's campaign, on the other hand, ended in disaster in the difficult country of Rough Cilicia, fissured by ravines and steep-sided valleys. Leo sprang the most effective of all Byzantine ambushes near Adrassos on 8th November 960. Only a few of the raiding soldiers escaped along with Sayf himself.[54]

This was not yet the end of the emirate's resistance. Hanzit, Theodosioupolis and Melitene were raided by Naja between 961 and 963, while the Tarsiots reached Iconium

51. Canard, *Histoire de la dynastie des H'amdanides* (quoted n. 50), pp. 763–96; Vasiliev, *Byzance et les Arabes. 2, 1* (quoted n. 29), pp. 341–65.

52. *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 267, l. 18.

53. Canard, *Histoire de la dynastie des H'amdanides* (quoted n. 50), pp. 795–96; Vasiliev, *Byzance et les Arabes. 2, 1* (quoted n. 29), pp. 362–4.

54. Canard, *Histoire de la dynastie des H'amdanides* (quoted n. 50), pp. 797–804.

in autumn 963. But the Byzantine field army, back to full strength and once again under the command of Nikephoros Phokas, was able to range where it would in the Fertile Crescent. Germanikeia and two nearby cities were raided in spring 962. The capture of Aleppo, Sayf's capital, the following December dealt his reputation a devastating blow, and distracted attention from the principal Byzantine objective which was the great plain of Cilicia. Byzantine offensive strokes were concentrated against the central sector of the plain. Anazarbe was captured in early in 962, its population, like that of Adata in 957, being forcibly evacuated (so as to increase the pressure on food supplies in neighbouring cities). Expeditions in the winters of 963–4 and 964–5 demonstrated Byzantium's superiority in the field over the forces of Tarsos (defeated outside Adana by the first expedition) and Mopsouestia (penned behind the walls on both occasions).

The Byzantine strategy was to gain control of the bridges to the east (over the Pyramis, modern Ceyhan, by Mopsouestia) and to the west (over the Saros, modern Seyhan, by Adana), and thus to secure a firm grip over the central sector of the plain. As a result, Tarsos, the most dangerous of the *jihad*-cities, would be cut off from the Arab Middle East and could be blockaded into submission. Nikephoros, emperor since 963, took personal charge of the second winter campaign (964–5) with his brother Leo. Adana was abandoned, its inhabitants taking refuge in Mopsouestia. The Byzantine field army laid siege to Mopsouestia, which had been subjected to a token siege a year earlier, but was forced to break off after fifty days, when supplies ran short. It returned, again under the emperor Nikephoros' command, to deliver the final blows in July. Mopsouestia was sacked. Tarsos was now doomed as Nikephoros turned against it. With little prospect of relief by land or sea (Cyprus had been taken into full Byzantine control earlier that summer), Tarsos capitulated on 16th August. A relief convoy bringing food supplies from Egypt did manage to evade the Byzantine fleet but was prevented from landing when it arrived three days later. The defenders had insisted on one face-saving concession: the right of the *jihad*-soldiers to leave unmolested and bearing their weapons. When that operation was carried out without incident, under tight security, all three sectors of the Cilician plain could be incorporated into the Byzantine state.[55]

Three themes were created corresponding to the three sectors of the Cilician plain and named after the three principal cities—Tarsos in the west, Anazarbe in the centre, and Mopsouestia on the edge of the east sector, which is separated by a range of low hills from the other two. In contrast, the two large Mediterranean islands conquered in the early 960s were not divided up. Unitary themes of Crete and Cyprus, of the traditional sort, were established.[56] *There were innovations at the level of the high command. In 960, the senior field army command, that of the Domestic of the Scholai, was split between the Phokas brothers, when Nikephoros commanded the Cretan expedition and Leo took charge of the forces left in the East; that was probably the occasion for the*

55. Canard, *Histoire de la dynastie des H'amdanides* (quoted n. 50), pp. 805–23; W. Garrood, The Byzantine conquest of Cilicia and the Hamdanids of Aleppo, 959–965, *Anatolian Studies* 58, 2008, pp. 127–40.

56. *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 265, ll. 15 (Tarsos), 22 (Anazarbe), 26 (Cyprus), 27 (Crete); p. 267, l. 21 (Mopsouestia). Cf. Oikonomidès, L'organisation (quoted n. 12), pp. 288–9.

similar division of the Exkoubitoi guards command.[57] *Towards the end of the decade, when pressure was being applied on Antioch in the east but more troops were needed in the Balkans to deal with the Rus' in Bulgaria, two new posts were created, both with archaising titles. A capable eunuch general, Peter, a Phokas client, was left in charge of the eastern field army in winter 968–9, when Nikephoros Phokas returned to Constantinople, with the title Stratopedarch (his first task was to arrange for the billeting and provisioning of the army in Cilicia that winter—thereafter his primary function was probably to organise the army's logistics).*[58] *Bardas Skleros was appointed Stratelates (Magister Militum) of the eastern forces transferred to the Balkans for the 971 campaign against the Rus', and retained the post when he returned to the east.*[59]

Byzantium's next target was the great city of Antioch. It took three years of offensive action—after a pause for two exchanges of prisoners in the first half of 966—to force its capitulation. Familiar tactics were used—shows of force before the city (966 and 968) after sweeping autumn raids over its hinterlands to the east (966, 968 and 969—the last secured the formal submission of the emirate of Aleppo) and to the south (968), and continuous harassment from winter 968–9 by a guerrilla force installed in a nearby stronghold (Bagras on the Amanus mountains to the west).[60] The customary patience was shown by the Byzantine high command. The pressure would eventually tell. In the meantime, the Byzantines proceeded to annex the large Armenian principality of Taron in 966, on the death of its leading prince. This was followed up by an attack in force in 968 on the emirate of Manzikert in 968, evidently to deter the emir from intervening in Taron. Manzikert was captured and had its walls razed.[61]

Taron was not broken up into smaller components when it was annexed. As in Cilicia, the Byzantine authorities were making use of existing links, in this case not between city and territory, but between lowlands (the great plain at the centre of Taron) and the mountains of Sasun to the south.[62] *The creation of a large regional command to the northwest, commensurate in size with the new theme, should probably be viewed as a precautionary measure to ensure the continued submission of Taron. If so, the appointment of Bardas Phokas as duke of the combined themes of Chaldia and Koloneia should be dated to 966.*[63]

Nikephoros clearly hoped to take Antioch when he returned to the east in autumn 968, after more than a year's absence to deal with Balkans affairs. But his expedition in force,

57. Commands of Nikephoros and Leo Phokas in 960: Scylitzes, p. 249, ll. 24–30, p. 250, ll. 47–52, transl. Skylitzès, *Empereurs*, pp. 210–1. *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 263, ll. 23–4 (Domestics of Scholai), p. 265, ll. 16–7 (Domestics of Exkoubitoi).

58. Scylitzes, p. 272, ll. 79–83 (transl. Skylitzès, *Empereurs*, p. 228).

59. Scylitzes, p. 288, ll. 10–4, p. 314, ll. 59–69 (transl. Skylitzès, *Empereurs*, pp. 242–3, p. 263).

60. Canard, *Histoire de la dynastie des H'amdanides* (quoted n. 50), pp. 823–7, 831–2.

61. Step'anos Taronets'i (quoted n. 28), III, 8, 26–8 (p. 757); Scylitzes, p. 279, ll. 82–5 (transl. Skylitzès, *Empereurs*, pp. 234–5). Cf. K. N. Yuzbashian, L'administration byzantine en Arménie aux xe-xie siècles, *REArm* NS 10, 1973–4, pp. 139–83, at pp. 140–8.

62. *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 265, l. 20.

63. Scylitzes, p. 284, ll. 13–4 (transl. Skylitzès, *Empereurs*, p. 239) records his dismissal and exile to Amaseia at the outset of John Tzimiskes' reign. Cf. C. Holmes, *Basil II and the governance of empire (976–1025)*, Oxford 2005, pp. 313–6.

first east, then south, failed to net Antioch when he re-appeared before the city. Its capitulation took place in autumn 969, on 28th October, and Byzantine control was not secure, until a formidable Fatimid counter-attack, which culminated in a siege of five months (970–1), was fended off. John Tzimiskes, who had launched a successful coup against Nikephoros Phokas late in 969, then set about establishing *cordons sanitaires* to the east and south of the city. This he achieved by two further sweeping campaigns to the east in 972 and 974 (the second to avenge the defeat of the Domestic Melias operating out of Mesopotamia in 973 and his subsequent death in captivity) and by a brilliant strike south in 975, in the course of which he captured Baalbek and Byblos, secured the submission of Damascus, Beirut and Sidon, defeated one Fatimid force from Tiberias and besieged another in Tripoli. He thus destroyed Fatimid hopes of recovering the old marcher lands, and agreed a partition of Syria with them.[64]

Over the following year or two, the final components of the defensive system revealed by the Escorial Taktikon were put in place—two small themes, Palatza and Artach, controlling the mountainous terrain on either side of the Orontes to the south of Antioch, and five, Eirenoupolis, Germanikeia, Samosata, Chasanara and Limnia in an arc in the open country to the west, north and east.[65] *The single high level command held by Bardas Skleros as Stratelates in the east was split three ways on the accession of the young Basil II in January 976: Bardas was appointed Duke of the* tagmata *in Mesopotamia; Michael Bourtzes was appointed Duke of Antioch; Peter the Stratopedarch was made commander-in-chief, to keep watch on the two new dukes.*[66]

A number of other changes are documented in the Escorial Taktikon. The strategos *of Mauron Oros, based on the fortress of Bagras (appointed late in 968) does not appear in the list—the command was presumably abolished a year on when Antioch fell, to be revived later (in the late eleventh century).*[67] *Asmosaton too is missing from the list of small themes, merged perhaps with Chantiarte once it was created to watch over newly annexed Taron from the north and west. Rather more significant was the breakdown of the large theme of Mesopotamia into its constituent parts—Kamacha*[68] *in the north (probably including Keltzene), the western end of the Munzur Dağ (probably incorporated into neighbouring Mouzarion), the uplands on the north bank of the Arsanias (a new theme of Romanoupolis), the core of the theme in Hanzit, south of the Arsanias (Mesopotamia in its new, reduced guise), and the strategic Ergani pass which leads down to the upper Tigris basin (a new theme of Erkne).*[69]

Finally there is a puzzling reference to a theme of Tziliapert (modern Üçyol) in DAI, *chap. 53, ll. 510–1. It was in Iberia, inland from the Black Sea coast, well beyond*

64. Canard, *Histoire de la dynastie des H'amdanides* (quoted n. 50), pp. 829–44; P. E. Walker, The "Crusade" of John Tzimisces in the light of new Arabic evidence, *Byz.* 47, 1977, pp. 301–27.

65. *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 267, ll. 24 (Samosata), 28 (Germanikeia), 33 (Limnia), p. 269, ll. 5 (Palatza), 7 (Chasanara), 8 (Eirenoupolis), 11 (Artach). Cf. Oikonomidès, L'organisation (quoted n. 12), p. 289, p. 291.

66. Scylitzes, pp. 314, l. 59 – 315, l. 80 (transl. Skylitzès, *Empereurs*, pp. 263–4). Cf. Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 322–8, 330–40.

67. *Ibid.*, pp. 359–60.

68. Surely to be identified with Kamacha (Arab Kemah), *contra* Oikonomidès, L'organisation (quoted n. 12), p. 292, n. 47 who places it south of Derzene in the district of Mananali.

69. *T.Esc.* (quoted n. 10), p. 269, l. 14.

the outermost limit of Byzantine control in 951–2. It does not feature in the Escorial Taktikon. *Its existence first as a* kleisoura *(in the second half of the tenth century), later as a theme, is corroborated by two seals.*[70] *Its creation should probably be placed early in the reign of Basil II, and its elevation to theme status after his year 1000 progress through Iberia. It follows that the section of intelligence about naphtha wells in Transcaucasia (*DAI, *chap. 53, ll. 493–511), like the following three notes about Cherson (chap. 53, ll. 512–38), should be viewed as a a* scholium *added by a later owner of the manuscript, possibly the Caesar John Doukas in the second half of the eleventh century.*

IV

We must not be misled by the neat tabulation of commands in the *Escorial Taktikon* into assuming that the military organisation of the eastern frontier zone would not continue to evolve in response to changing circumstances both at home (where a need might arise, as in 976, to balance powerful interests) and abroad (with the waxing and waning of threats from the Fatimids in Egypt, Buyids in Iraq, and Georgian rulers in Iberia).[71] This is made very evident at the highest level of command. Bardas Skleros was the first and last senior general to be given the archaising title of Stratelates (Magister Militum) of the East in 970. Nothing more is heard of it after his appointment as Duke of the *tagmata* in Mesopotamia early in 976, a demotion which precipitated his rebellion that year.[72] The same is true of the post of Stratopedarch held by the eunuch Peter from late 968 to his death in battle against the rebel forces of Bardas Skleros in 977.[73]

Very few developments can be picked up at the level of the small theme. They were not newsworthy, so unlikely to catch the attention of a metropolitan observer. Themes might be paired for civil administration.[74] Otherwise, what can be discerned has already been noted—the creation of a theme of Tziliapert and the revival of a theme of Mauron Oros. There were probably several other new creations both in the far Northeast and south of Antioch, not to forget the proliferation of small themes in the central and western Balkans after the final defeat of the Bulgars. More can be seen at the intermediate level of the regional command (headed by a duke or katepan—the titles seem to have been interchangeable). Significant extensions of Byzantine authority—northeast over Iberia after the death of the Curopalate David in 1000 and east beyond Lake Van when the Artsruni ruler ceded his principality to Byzantium in 1022—led to the creation of new regional commands in Iberia and Vaspurakan.[75] There was likewise a reorganisation of regional commands in the Balkans after the elimination of the last centres of Bulgar resistance in 1018.[76]

But the fundamental principle of division between higher ducal and lower theme commands continued to determine the basic shape of the system. So too did realities on the ground, namely the geographical configuration of western Transcaucasia and northern Syria. The great mountain spine of the Munzur Dağ, Şeytan Dağları and Bingöl Dağ which ran from west to east between the valleys of the upper Euphrates and Arsanias rivers created two natural theatres of operations in western Armenia, which dictated a division into northern and southern commands—those of the dukes of Chaldia and Mesopotamia. Further south the even more formidable barrier of the Armenian Taurus separated the Transcaucasian uplands from the lowlands of northern Syria. It was quite natural then for the Byzantines to designate the great city of Antioch the command centre in the south, looking east towards Aleppo and its territory (now a client emirate) and south towards Damascus, Baalbek and the coastal cities over which a loose suzerainty had been cast by John Tzimiskes.

Whether or not the ducal posts were filled depended on circumstances.[77] In the first place, at times when major offensive operations were planned, the presence of a field army under its own commander would obviate the need for a regional commander, as was the case in Mesopotamia in 973, when it was the base area from which the Domestic of the Scholai Melias launched his ill-fated campaign into the upper Tigris basin.[78] There was nothing to be gained by duplicating the high command, given that there was a theme *strategos* in place who could manage local affairs. In the second place, regional commanders were needed mainly to counter threats from without and to mount smaller-scale raiding operations. If there were no current threats and no regional offensive operations in prospect, a post might be left vacant. This has been convincingly argued by Catherine Holmes for all three commands during the reign of Basil II, but especially the two covering western Armenia.[79] There is still the possibility that some of the vacancies are optical illusions, produced by paucity of source material and distance from the organising centre of the empire. For a regional authority was still needed to oversee the basic units of military organisation and local government, the new small themes, and to act as intermediary between the imperial centre and the localities, at times of peace and stability in the East.

We come now to the question of local, civil administration.[80] There is no question but that it was left in the hands of city notables where they had stayed put and that the institutions and procedures of city administrations were kept going under the new Byzantine dispensation. Co-option and continuity were preferable to the imposition of new elites and wholesale reform. A few individuals from among the old notables are picked out in the sources, because of the prominent roles as imperial agents *(basilikoi)*

70. Oikonomidès, L'organisation (quoted n. 12), pp. 287–8; J.-C. Cheynet, De Tziliapert à Sébastè, *SBS* 9, 2006, pp. 213–26, at pp. 213–5.
71. Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 302–13.
72. Scylitzes, p. 288, ll. 10-4, pp. 300, l. 80 – 301, l. 81, p. 314, ll. 60–7 (transl. Skylitzès, *Empereurs*, pp. 242–3, 252, 263).
73. *Histoire de Yahya-ibn-Sa'id d'Antioche. 2* (quoted n. 48), p. 374, ll. 3–5; Scylitzes, p. 272, ll. 79–83, p. 315, ll. 76–80, p. 317, ll. 41–3, p. 319, ll. 90–3 (transl. Skylitzès, *Empereurs*, pp. 228, 264, 266–7).
74. Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 317–8.
75. Yuzbashian, L'administration (quoted n. 61), pp. 148–68; Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 360–7.
76. Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 420–5.
77. Lists of military postholders: Kühn, *Die byzantinische Armee* (quoted n. 23), pp. 170–87; Andriollo, *Constantinople et les provinces d'Asie Mineure* (quoted n. 23), pp. 286–91.
78. *Histoire de Yahya-ibn-Sa'id d'Antioche. 2* (quoted n. 48), pp. 353, l. 7 – 354, l. 2. Cf. Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 308, 326.
79. Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 316–319, pp. 328–330.
80. Cf. Andriollo, *Constantinople et les provinces d'Asie Mineure* (quoted n. 23), pp. 254–8.

which they played in managing key cities (Antioch, Tarsos, Melitene).[81] There were doubtless others. Their remits varied according to circumstance, sometimes primarily fiscal, at others diplomatic and administrative. In the annexed emirates, local influence was also doubtless exercised by the managers *(kouratores)* of the imperial states formed out of abandoned lands, who were parachuted in from elsewhere.[82] But what of the regular, humdrum business of local government in the annexed lands of western Armenia where city institutions were not as well rooted? It is likely that the local *strategos* exercised plenipotentiary authority at the outset, when Byzantine authority was being imposed on highlanders and lowlanders, and that he continued to manage the civil administration thereafter, there being little need for a division of powers inside a theme when power was disseminated among so many of them.

Where, though, lay the authority for supervising and co-ordinating this multitude of local administrations? Was it vested in the duke, who would therefore have differed fundamentally from his late Roman predecessor in combining civil and military powers? Surely not, unless the long vacancies between appointments are optical illusions. Since the key intermediaries between the localities and the centre undoubtedly communicated with the metropolitan authorities, it is to the vestiges of their correspondence that we should look, namely to the lead seals which once secured and authenticated their letters. The regional authorities must have left their mark on the sigillographic record.

On this reasoning, there can be little doubt that regional oversight of local theme administrations lay with the judiciary in most of the annexed lands.[83] The administration seems to have been divided into six jurisdictions, which corresponded to distinct geographical regions: (1) the Anti-Taurus, the judge being based in the central basin, in the theme of Lykandos (six judges, late tenth–eleventh century);[84] (2) Melitene (five judges in the eleventh century, of whom one doubled as *kourator*, another as grand *kourator*, and a third as *anagrapheus* [a high fiscal official] and *kourator*);[85] (3) Mesopotamia (seven judges of the late tenth–eleventh century, one doubling as *anagrapheus*, another as katepan);[86] (4) the Armenian themes, *i.e.* western Armenia south of the upper Euphrates valley (thirteen judges and one *praitor*, late tenth-eleventh century);[87] (5) Chaldia or Chaldia and Derzene, *i.e.* the upper Euphrates valley (six judges of Chaldia [late tenth–eleventh century], five of Chaldia and Derzene [eleventh century] of whom one also served as *anagrapheus*);[88] (6) Seleukeia, with a jurisdiction probably embracing the whole Cilician hinterland of Antioch (fifteen judges, including one who specifies that his jurisdiction covered Tarsos, and seven who also served as curators of Tarsos, late tenth–eleventh century).[89]

There is a striking dearth of seals from judges at Antioch. So far we know only of a single high ranking *praitor* (John Katotikos, Patrician, Anthypatos, Vestes and Judge of the Velon), who looks like a special judicial emissary, sent perhaps to deal with a particularly difficult case or cases in the second or third quarter of the eleventh century.[90] It is hard to explain this virtual void in our evidence. There was undoubtedly a great deal of correspondence between the capital of the eastern frontier region and Constantinople, in which one would expect the city's judge to have featured prominently.[91] It looks very much as if ultimate authority over the courts and the administration of northern Syria lay with the senior military commander based in Antioch, save for exceptional circumstances such as those which led to the dispatch of John Katotikos. This is explicable if the Antioch command was regarded as too important, exposed as it was to pressure from greater and smaller Muslim powers, to allow for any split in authority. A traditional principle could come into play, the principle that military authority should override civil when necessary. It was probably regarded as applying to Antioch at all times, not just at times of crisis.

The civil functions of the governor of Antioch required the continuous presence of a post-holder of some sort. Apparent gaps in the sequence of military commanders/governors are probably attributable to gaps in Yahya's coverage. The notices which he does include make it plain that there were no long vacancies as there were in Mesopotamia and Chaldia. They also reveal that the military governors could bear different titles. These variations should be related to the scale of the military presence in Antioch. A powerful, trusted figure like the eunuch Nikephoros Ouranos, who was based at Antioch and exercised vice-regal powers for several years after 1000, was simply known by his high court title of *Magistros*.[92] If the forces to hand were substantial but not of full field army strength and the post-holder had not been given delegated authority over regional foreign relations (as had Ouranos), he might be designated *Duke of the East*. This was the title created for Bardas Phokas, after the transfer of much of the field army to the Balkans in 986, and later bestowed on Damian Dalassenos (995–8) who was charged with offensive operations against important target cities (Tripoli and Apamea).[93] A plain *Duke of Antioch*, who was limited to the military manpower generated within his command, would not be

81. Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 376–81.

82. J. D. Howard-Johnston, Crown lands and the defence of imperial authority in the tenth and eleventh centuries, *Byz. Forsch.* 21, 1995, pp. 75–100.

83. Cf. Yuzbashian, L'administration (quote n. 59), pp. 175–6.

84. J.-C. Cheynet, Sceaux de la collection Khoury, *RN* 159, 2003, pp. 419–56, at pp. 429–30. I exclude Basil Machetaris, Katepan of Melitene in the second half of the eleventh century, who doubled as judge of Melitene and Lykandos (*DOSeals* 4.53.5, pp. 132–3). One of the six judges specifies that his jurisdiction included Sebasteia (far to the north) as well as Lykandos (Zacos 2, no. 803, p. 372).

85. *DOSeals* 4.68.2–3, 6, pp. 158–9; Cheynet, *Zacos*, no. 42, pp. 82–3; Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2, no. 197, p. 199.

86. *DOSeals* 4.55.3–7, pp. 136–8; Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2, nos. 198–9 pp. 200–1.

87. Zacos 2, no. 503, p. 265; *DOSeals* 4.56.4–12, pp. 144–7; Cheynet, *Zacos*, nos. 17–20, pp. 39–45; Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2, nos. 176–7, pp. 182–3. Cf. W. Seibt, Ἀρμενικὰ θέματα als terminus technicus der byzantinischen Verwaltungsgeschichte des 11. Jahrhunderts, *Bsl.* 54, 1993, pp. 134–41.

88. Chaldia: *DOSeals* 4.32.6, 9–1,3 pp. 86–8. Chaldia and Derzene: list of four in Cheynet, *Zacos*, p. 55, to which should be added a fifth whose seal is in Geneva (no. 124 in Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, no 146).

89. Cheynet & Théodoridis, pp. 11–3. One of the judges who doubled as *kourator* of Tarsos had Podandos in his jurisdiction; another also served as *anagrapheus* of Tarsos.

90. Cheynet *et al.*, *Seyrig*, no. 163, p. 120.

91. Cf. TIB 15, p. 223. J.-C. Cheynet, Michel Psellos et Antioche, *ZRVI* 50, 2013, pp. 411–22.

92. *Histoire de Yahya-ibn-Sa'id d'Antioche. 3*, éd. critique du texte arabe préparée par I. Kratchkovsky et trad. française annotée par F. Micheau et G. Troupeau (PO 47, 4), Turnhout 1997, p. 459, l. 10; Scylitzes, p. 345, ll. 34–43 (transl. Skylitzès, *Empereurs*, pp. 288–9). Cf. Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 349–52.

93. *Histoire de Yahya-ibn-Sa'id d'Antioche. 2* (quoted n. 48), p. 417, ll. 8–9, pp. 443, l. 10 – 444, l. 1. Cf. Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 342–3, 347–9.

expected to do more than carry out raiding forays beyond the frontier. Four such plain dukes are named by Yahya as serving under Basil II.[94]

The origin of the two-tier system of army command and provincial government can be traced with confidence back to the 930s, to decisions taken in the years following conquest of the emirate of Melitene in 934 and, three years later, of its territory on the left bank of the Euphrates. It is therefore to John Kourkouas, field army commander in the East at the time, and to the reigning emperor Romanos Lekapenos, that the initiative to abandon unitary authorities and to adopt a new organising principle for provincial government and army commands should be credited. Small units of local government, which, in western Armenia, could double as efficient recruiting agencies, were preferred, above all because they would give the Byzantine authorities, remote and nearer at hand, a firmer grip on potentially refractory localities, where existing power structures were left in place. Initially the co-ordinating role, played later by ducal commands and regional judicial authorities, was exercised by John Kourkouas as field army commander and by the authorities, civilian as well as military, established in his base area, the theme of Mesopotamia in its first extended form. After the military successes achieved in Cilicia and northern Syria in the 960s, as well as the annexation of Taron, this managerial role could no longer be handled by a single intermediary authority. In its place, a framework of three regional commands was created, which, like the system of small themes, was tailored to reality, the geographical reality of three distinct theatres of war. The posts of duke/katepan (the titles were interchangeable) might not be filled at times, but they existed as potential commands. Around them, Byzantium's forces could be mobilised and articulated at times of crisis.

The binary system of command and administration was not, however, introduced into the large territories annexed in the second half of Basil II's reign. Iberia and Vaspurakan were made into regional commands, headed by dukes/katepans, but there is no trace of lower-tier thematic commands—with the single exception of Tziliapert, on the northern edge of Iberia. It seems as if the Byzantine authorities were for the moment limiting their intrusion to the minimum and were relying on existing institutional and social structures to generate military manpower for them.[95] Those two highland areas, with clear, distinct identities of their own, had to be handled with special care. Elsewhere the new organising principle was maintained. The judge who had charge of the East in 1057 was surely the judge of the Armenian themes. His administrative capital was the fortified town of Hauzizion (Havjij) on the western flank of the Bingöl Dağ. It was there that he is reported to have stored "the immense treasure and the horses and mules," which he had amassed during his tenure.[96] Far away in the west, the system devised in the early-middle tenth century was introduced into the last regions of the Balkans to be brought

94. Leo Melissenos (985–6), Michael Bourtzes (992–4), Michael Koitonites (1011), Constantine Dalassenos (Katepan 1024): *Histoire de Yahya-ibn-Sa'id d'Antioche. 2* (quoted n. 48), p. 416, ll. 8–9; p. 438, ll. 1–2; pp. 440, l. 2 – 441, l. 7; p. 501, l. 7, *Histoire de Yahya-ibn-Sa'id d'Antioche. 3* (quoted n. 92), p. 476, ll. 1-2. Cf. Holmes, *Basil II* (quoted n. 63), pp. 342, 346–7, 352–4.

95. Cf. W. Danny, *Society and the state in Byzantium 1025–1071* (D.Phil.), Oxford 2007, chap. 2.

96. Aristakes Lastiverts'i: *Պատմութիւն Արիստակիսի Լաստիվերտցւոյ*, Կ. Ն. Յուզբաշյան [*The History of Aristakēs of Lastivert*, ed. K. Yuzbašyan], Երևան 1963, p. 106, ll. 8–14, transl.: Aristakès, *Récit*, pp. 97–8.

under effective Byzantine rule in 1018. It can be shown to have retained its essential characteristic, a combination of lower theme and higher ducal commands, deep into the eleventh century. For at least seven theme armies, led by their *strategoi*, were under the command of a newly-created ducal post, in Dyrrachion, and took part in a disastrous counter-insurgency campaign led by the duke in 1042.[97]

The military organisation devised in the East in the 930s proved effective in the middle of the eleventh century in the East, where a series of senior military commanders, holding a variety of posts, stemmed for a while the advance of Turks and Turkomen, despite the almost fatal combination of guerrilla raiding and high-speed orthodox warfare which they brought to bear. But it really proved its worth in the Balkans, where Byzantine authority emerged from the crises of the 1070s, 1080s and 1090s relatively unscathed. It was because of its two-tier defensive system that Byzantium was able to conserve a large Balkan resource-base, and because of that resource-base that it remained a force to reckon with in the eastern Mediterranean in the twelfth century.

Corpus Christi College, Oxford

97. Scylitzes, pp. 424, l. 62 – 425, l. 97 (transl. Skylitzès, *Empereurs*, pp. 352–3). Cf. Cheynet, Du stratège de thème au duc (quoted n. 12), p. 192.

POUVOIR DES FONDATEURS ET POUVOIR DES HIGOUMÈNES DANS LES MONASTÈRES BYZANTINS, X^e^-XIIe SIÈCLE

par Michel Kaplan

Fondateur et higoumène peuvent être la même personne, quand le fondateur est lui-même devenu le chef de la communauté qu'il a fondée. Mais, même dans ce cas, celui-ci est bien obligé d'envisager sa propre succession et donc la façon dont ses volontés primitives seront exécutées. Dans la documentation qui nous est parvenue, toutefois, faites de testaments, de *typika*, *diataxeis*, *dia-* ou *hypotypôseis*, le cas de l'higoumène fondateur est largement minoritaire et l'essentiel des textes ont eu pour commanditaire un puissant personnage qui ne visait pas à entrer dans son propre monastère, encore moins à en devenir l'higoumène, mais à s'assurer que les moines de l'établissement qu'il fondait prient pour lui, pour sa famille ou d'autres personnes désignées jusqu'au « jour redoutable du jugement »[1]. La prière des moines était en effet supposée pouvoir faire pencher la balance du bon côté pour le salut de la personne ainsi évoquée jour après jour. Encore fallait-il que le monastère se maintînt jusqu'à la fin du monde, et donc le doter à suffisance et organiser la gestion de biens, autant que d'en assurer éventuellement la protection par des personnages eux-mêmes puissants. La dialectique n'est donc pas limitée

1. ἐν τῇ φοβερᾷ ἡμέρᾳ τῆς κρίσεως, *Typikon de Pakourianos*, éd. P. Gautier, Le typikon du sébaste Grégoire Pakourianos, *REB* 42, 1984, p. 5-145, ici p. 119, l. 1668. Le *typikon* se termine alors immédiatement ainsi : « puissions-nous tous éviter alors la condamnation et le châtiment et avoir part éternellement aux biens éternels dans le Christ Jésus notre Seigneur, à qui soit la gloire dans les siècles des siècles, amen ! » Le but du fondateur est clair. Pour les motivations des fondations à cette époque, voir M. Kaplan, Why were monasteries founded?, dans *Founders and refounders of Byzantine monasteries*, ed. by M. Mullet (Belfast Byzantine texts and translations 6, 3), Belfast 2007, p. 28-42 (repris en français dans M. Kaplan, *Pouvoirs, Église et sainteté : essais sur la société byzantine* [Les classiques de la Sorbonne 3], Paris 2011, p. 533-547) ; Id., Why were monasteries founded in the Byzantine world in the 12th and 13th centuries?, dans *Change in the Byzantine world in the twelfth and thirteenth centuries : first international Sevgi Gönül Byzantine studies symposium*, ed. by A. Ödekan, E. Akyürek, N. Necipoğlu, Istanbul 2010, p. 408-413 (repris dans Id., *Pouvoirs, Église et sainteté*, p. 549-563). Principal ouvrage sur les rapports entre moines et laïcs à Byzance : R. Morris, *Monks and laymen in Byzantium, 843-1118*, Cambridge 1995, qui utilise une partie des documents analysés ici.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 311-324.

aux rapports du fondateur avec l'higoumène, mais s'étend au protecteur éventuellement fourni par l'un ou trouvé par l'autre.

On en trouvera une confirmation immédiate en se penchant sur le cas de la première grande fondation athonite, Lavra, de surcroît abondamment documentée par trois écrits de son cofondateur et premier higoumène, Athanase, une *hypotypôsis* peut-être rédigée dès 963, mais sans doute modifiée par la suite, un *typikon* de 973-975 et un testament datant d'après 993[2], mais aussi de plusieurs documents des archives athonites. Fondé par Athanase et par Nicéphore Phocas avant son accession au trône sur les crédits donnés par ce dernier, qui est donc le cofondateur, Lavra devient dès l'accession au trône un monastère impérial. Certes, le *typikon* mentionne que, après la mort des deux fondateurs, Lavra « ne pourra être donnée à aucune personne laïque ou ecclésiastique, ni même à un moine ni être placée sous la dépendance d'un autre monastère, mais restera libre et autodespote (ἐλευθέραν εἶναι καὶ αὐτοδέσποτον) »[3]. Cette dernière mention, qui fait de Lavra son propre propriétaire, est à l'évidence une interpolation[4] qui déporte sur Lavra en 973-975 un statut plus tardif.

Après la mort de Nicéphore Phocas en 969, c'est Athanase qui nommera son propre successeur. Après la mort d'Athanase, ce successeur désignera son propre successeur[5], mais avec l'assentiment des moines les plus éminents[6]. S'il meurt sans avoir procédé ainsi, c'est l'assemblée des moines les plus éminents qui choisit, parmi les moines déjà membres du monastère, et cela depuis au moins deux ou trois ans[7]. C'est Nicéphore Phocas lui-même qui, par des chrysobulles non parvenus mais cités en deux occasions[8], s'était défait de cette autorité habituelle du fondateur. Si le monastère pourtant impérial échappe ainsi à l'autorité de l'empereur, Athanase juge utile de trouver des protecteurs (ἐπίτροποι), ce qu'il fait dans son testament. Sur le plan spirituel, il s'adresse à l'higoumène d'Iviron, Jean l'Ibère à qui succédera le fils de ce dernier, Euthyme[9]. Pour la protection matérielle du monastère, Athanase a demandé à Basile II, qui a refusé. Il laisse donc Nicéphore (Ouranos), le très glorieux patrice et *épi tou kanikleiou* comme ἐπίτροπος, patron (προστάτης) et avocat (ἀντιλήπτωρ). Il agira avec Jean et procurera au monastère

2. Édition de ces trois documents dans P. Meyer, *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster*, Leipzig 1894 (réimprimé par Adamant Media Corporation, 2005), p. 102-140.
3. *Ibid.*, p. 106-107.
4. Voir M. Kaplan, Monasteries : institutionalisation and organisation of space in the Byzantine world until the end of the 12th century, dans *Diverging paths? The shapes of power and institutions in mediaeval Christendom and Islam*, ed. by J. Hudson, A. Rodríguez (The medieval Mediterranean 101), Leiden – Boston 2014, p. 321-350, ici p. 345 et n. 103, où je pense avoir démontré qu'aucun document antérieur à 1204 ne reconnaît le statut d'autodespote à Lavra, contrairement à Iviron, dont le statut d'autodespote est reconnu par un chrysobulle de Nicéphore III Botaniate daté de juillet 1079 (*Iviron* 2, n° 41, p. 133. L'acte suivant qualifie Iviron de monastère impérial).
5. Meyer, *Die Haupturkunden* (cité n. 2), p. 108.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*, p. 110.
8. *Ibid.*, p. 106-107, 109.
9. *Ibid.*, p. 124.

les choses temporaires et périssables de cette vie[10]. L'*épitropos* spirituel est chargé de veiller à la bonne élection de l'higoumène et de remplacer un higoumène de mauvaise qualité[11].

Un chrysobulle de Constantin Monomaque de juin 1052 montre l'importance de l'épitrope et en quoi être un monastère impérial peut être utile. En voici l'analyse[12]. Le fondateur du monastère, feu saint Athanase, avait avec raison confié celui-ci au *magistros* et *épi tou kanikleiou* Nicéphore, tout puissant auprès de l'empereur ; et le monastère s'en était fort bien trouvé (l. 11-21). Mais, après la mort de Nicéphore, des changements dans la conjoncture, les vexations des archontes locaux, que personne n'avait plus le pouvoir d'empêcher, enfin les désordres et l'indiscipline des moines, renversèrent cette situation (l. 21-27). Informé par l'higoumène lui-même et les moines anciens, l'empereur n'a pas voulu abandonner au déclin un monastère qui éclipse tous les autres par le nombre et la vertu de ses moines (l. 27-38). Il a décidé de le confier au préposite Jean, ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος καὶ ἐπὶ τοῦ κανικλείου, à qui sa loyauté et ses mérites ont valu la confiance de l'empereur, qui occupe un rang éminent semblable à celui qu'occupait l'homme à qui le κτήτωρ [fondateur] du monastère avait confié le patronage (προστασία) du monastère, et qui se distingue par sa culture et sa vertu (l. 39-46). Ainsi ceux qui voudraient faire injustement tort au monastère en seront empêchés par la force de ses protecteurs (ἐφορῶν) successifs de même que les moines indisciplinés qui mépriseraient l'autorité de leur higoumène, et le monastère prospérera matériellement et spirituellement, les moines remerciant Dieu et sa majesté impériale (l. 46-55). L'actuelle disposition qui confie la protection de Lavra à l'*épi tou kanikleiou* sera observée à l'avenir, les titulaires de cette charge, en même temps qu'ils recevront le cinabre, recevant aussi ce privilège de leur charge (l. 55-59). Car la charge (ὀφφίκιον) d'*épi tou kanikleiou* est des plus intimes et son titulaire est toujours dans l'intimité (οἰκειότης) de l'empereur, en sorte qu'en lui confiant Lavra, sa majesté impériale reste fidèle aux intentions du saint (Athanase) et assure la sauvegarde du monastère (l. 59-66). Et pour que les moines aient une preuve concrète du patronage de leur protecteur, sa majesté impériale les exempte par le présent chrysobulle des obligations que les fonctionnaires pourraient exiger d'eux (l. 66-77).

Athanase, lui-même d'origine aristocratique, avait des amis haut placés, et ses successeurs surent utiliser le statut de monastère impérial et l'accès au souverain qu'il procurait. Ce n'est pas le cas de deux établissements fondés à Sparte peu avant et peu après l'an mil. Le premier est dû à Nikon le Métanoeite, dont nous avons le testament[13] ; celui-ci comporte une partie qui ressemble fort à un *typikon*. Encore qu'il soit difficile de

10. *Ibid.*, p. 125.
11. *Ibid.*, p. 128-129.
12. *Lavra* 1, n° 31, p. 191-192. Nous adoptons l'analyse de l'édition.
13. Voir en dernier lieu M. Kaplan, La fondation de Nikôn le Métanoeite à Sparte : un monastère urbain, sa ville et sa campagne, dans *Puer Apuliae : mélanges offerts à Jean-Marie Martin*, éd. par E. Cuozzo, V. Déroche, A. Peters-Custot et V. Prigent (MTM 30), Paris 2009, vol. 2, p. 383-393 (repris dans Kaplan, *Pouvoirs, Église et sainteté* [cité n. 1], p. 565-579), avec la bibliographie. Voir aussi P. Armstrong, The monasteries of saint Nikon : the Amyklaion, Sparta and Laconia, dans *Dioskouroi : studies presented to W. G. Cavanagh and C. B. Mee on the anniversary of their 30-year joint contribution to Aegean archaeology*, ed. by C. Gallou, M. Georgiadis, G. M. Muskett (BAR International series 1889), Oxford 2008, p. 352-369. Édition du testament : O. Λαμψίδης [O. Lampsides], *Ὁ ἐκ Πόντου Ὅσιος Νίκων ὁ Μετανοεῖτε*, Αθήνα 1982, p. 251-256.

savoir si le saint voulait au départ fonder une église ou un monastère; mais, à sa mort, son successeur sera un higoumène. Les relations de Nikon avec l'évêque de Sparte ont toujours été difficiles[14]. Il s'agit donc de trouver un protecteur en dehors de la hiérarchie ecclésiastique. « Je veux que cette église, après ma mort, soit placée sous l'autorité (ἐξουσία) du stratège et du *kritès* en fonction [...] Car j'ai construit cette église avec l'aide des stratèges, des soldats du thème et des *kritai.* »[15] L'empereur, le stratège et le *kritès* bénéficient de la commémoraison, ainsi que Basile Apokaukos[16]. Le stratège et le *kritès* sont chargés de veiller sur la qualité des prêtres et moines qu'abrite la fondation; ils nomment l'higoumène[17]. Le tout est couronné par la conclusion du testament, qui est remis au protospathaire impérial (non précisé? le stratège?) et au protospathaire *kyr* Dèmètrios, chargés de le sceller de plomb.

Toujours à Sparte, le moine Nicodème a érigé un pont, et, pour le protéger, une église, bâtie sous Constantin VIII (1025-1028), dont il fait graver la διατύπωσις le 1er mai 1027. « Que d'abord son αὐτεξούσιον relève de l'empereur, qu'elle soit inspectée (ἐπισκέπτεσθαι) et entretenue (ἐπιμελῆσται) par le *kritès* et le stratège qui sont en fonction dans le thème et qu'il ne soit pas permis à l'évêque de cette ville avec son clergé d'empiéter fût-ce d'un pas dans l'autorité dans cette église. Qu'après ma mort, le monastère (ἡ μονή) soit gouverné et dirigé par les autorités susmentionnées, qu'ils décident ensemble – ou même un seul, celui des deux qui se trouvera sur place – du choix d'un higoumène capable parmi les moines se trouvant dans le monastère. »[18] Ce sont donc les pouvoirs laïques, empereur et fonctionnaires locaux de l'administration impériale, qui garantissent l'indépendance du monastère, évidemment par rapport à l'évêque, décidément mal vu des fondateurs lacédémoniens.

Dans tous les cas que nous venons d'examiner, le fondateur est aussi membre du monastère qu'il a fondé, même si, dans les deux derniers, il s'agit de petits établissements et que le fondateur n'a pas pris le titre d'higoumène. Bien que se situant à une époque postérieure, celle des monastères autodespotes, la position de Christodoulos de Patmos est assez semblable. Après une longue histoire, Christodoulos se fait donner l'île de Patmos où il fonde un monastère dédié à saint Jean-le-Théologien; il en écrit l'*hypotypôsis* en mai 1091; mais, face à la menace turque, il se réfugie en Eubée, où il rédige un testament le

14. Voir un résumé du conflit dans M. KAPLAN, Le saint, le village et la cité, dans *Les saints et leur sanctuaire à Byzance : textes, images et monuments*, publ. par C. Jolivet-Lévy, M. Kaplan, J.-P. Sodini (Byzantina Sorbonensia 11), Paris 1993, p. 81-94, ici p. 89-90 (repris dans KAPLAN, *Pouvoirs, Église et sainteté* [cité n. 1], p. 284-286).
15. *Testament de Nikôn* (*BHG* 1368), édité dans ΛΑΜΨΙΔΗΣ, *Ὁ ἐκ Πόντου Ὅσιος Νίκων* (cité n. 13), chap. 2, p. 254.
16. *Ibid.*, p. 255. D'après la *Vie de Nikôn*, il a donné un domaine. D'après la *Vie* (*BHG* 1366), *The Life of Saint Nikon*, text, transl. and commentary by D. F. Sullivan, Brookline Mass. 1987, chap. 40, p. 140, il a été stratège du Péloponnèse, qu'il a défendu contre les Bulgares.
17. *Testament de Nikôn* (cité n. 15), chap. 12 et 13, p. 255-256.
18. D. FEISSEL et A. PHILIPPIDIS-BRAAT, Inventaire en vue d'un recueil des inscriptions historiques de Byzance. 3, Inscriptions du Péloponnèse du IXe au XVe siècle, *TM* 9, 1985, p. 267-395, ici n° 43, p. 301, l. 16-29.

10 mars 1093, suivi d'un codicille le 15 mars, la veille de sa mort[19]. Le monastère est alors vraiment menacé de disparition. Le principe était simple. « Ce monastère de l'Évangéliste et Théologien, avec toutes ses possessions actuelles et celles qui viendront les accroître et seront acquises en outre, sera libre et indépendant (ἐλευθέρα καὶ αὐτεξούσιος), sujet à propriété ni impériale ni ecclésiastique, et ne tombera d'aucune façon entre les mains d'une personne privée ou d'un archonte, même sous forme d'*éphoreia*, mais restera à jamais complètement αὐτοδέσποτος. Personne au monde n'aura le pouvoir ni d'abolir la vie cénobitique, ni de tenter, pour quelque cause ou raison, d'asservir le monastère ni aucune de ses dépendances [...]. »[20] Cénobitique, le monastère sera gouverné par un higoumène « élu par consensus, par le vote des frères éminents, à vrai dire toute la communauté de notre saint monastère »[21]. Apparemment, Christodoulos n'envisage pas que ce soit lui. Il prévoit que l'higoumène puisse ne pas se montrer un bon pasteur, écorner les revenus du monastère ou même voler; alors, les frères les plus éminents, l'économe, l'ecclésiarque et les prêtres tenteront de le ramener à la raison; s'ils n'y parviennent pas, l'higoumène sera révoqué et remplacé par un autre élu de façon semblable. Mais le fondateur ne nomme aucun garant de ces accomplissements[22]. C'est l'higoumène qui nomme à tous les offices.

Cette vision idyllique ne survit pas aux difficultés politiques, comme le montrent le testament et son codicille. Dans son testament[23], Christodoulos laisse « le moine de Jérusalem Arsénios Skénourios à [s]a place comme maître et détenteur du pouvoir dans le modeste monastère du vénérable et bien aimé Théologien sur l'île de Patmos, avec tout ce qui lui appartient, conformément à ce qui est listé dans le chrysobulle sacré et vénérable de notre puissant et saint empereur »[24]. Skénourios l'avait accueilli à Kos avant qu'il ne s'installe à Patmos[25]. Christodoulos pense prudent de prévoir le cas où Skénourios refuse de devenir higoumène ou soit mort. En ce cas, il « laisse le monastère à [s]on fils spirituel, le chartulaire et notaire patriarcal *kyr* Théodosios, neveu de feu Basile le *kastrisios*, qui viendra au dit saint monastère, y sera tonsuré et en deviendra le chef et higoumène, commandant à tous les moines, sans avoir le droit de laisser aucun de ses parents entrer au monastère »[26]. Si Skénourios vient, Théodosios sera son second. Sinon, Théodosios aura la pleine autorité sur le monastère comme l'avait Christodoulos. Il choisira un moine pour l'instruire. Il ne rencontrera aucune opposition des moines ni de son instructeur, mais aura tous les droits (πᾶσαν τὴν ἐξουσίαν καὶ κυριότητα καὶ ἀναφαίρετον δεσποτείαν).

Dans le testament, Théodosios est appelé charisticaire[27]. Celui-ci, quoi qu'il fasse ou propose, « ne rencontrera aucun obstacle de qui que ce soit [...] Il disposera de

19. *Ὑποτύποσις*, dans MM 6, p. 59-80 (appelée *diataxis* dans la signature de Christodoulos); *Testament*, *ibid.*, p. 81-85; *Codicille*, *ibid.*, p. 85-90.
20. *Ὑποτύποσις*, MM 6, chap. 16, p. 69.
21. *Ibid.*, chap. 18, p. 71.
22. *Ibid.*, chap. 20, p. 73.
23. *Testament*, MM 6, p. 82.
24. *Patmos* 1, n° 6, p. 59-63; *Regesten* 2, n° 1147, avril 1088. Sur le patronage de Patmos, voir MORRIS, *Monks and laymen* (cité n. 1), p. 161.
25. *Ὑποτύποσις*, MM 6, chap. 6, p. 62.
26. *Testament*, MM 6, p. 82.
27. Sans doute comme équivalent d'*éphoros* : H. AHRWEILER, Charisticariat et autres formes d'attribution de fondations pieuses aux Xe-XIe siècles, *ZRVI* 10, 1967, p. 1-27, ici p. 3, 5, n. 31, repris

tout dans le monastère sans obstacle, augmentant sa valeur en construisant autant que possible, avec les mêmes autorité et pouvoir, tout au long de sa vie, que ceux que je détenais dans le dit monastère, grâce à la protection de notre puissant et saint empereur. »[28] Dans le codicille, cinq jours plus tard, Christodoulos prescrit « que mon charisticaire *kyr* Théodosios, neveu du *kastrisios* Basile, reçoi[ve] le pouvoir de diriger les moines et gérer, à la place [de Skénourios], tout ce qui concerne le monastère [...]. Je laisse comme caissier de notre monastère le moine Néophyte, pour gérer et contrôler toutes les possessions ; il sera parfaitement soumis à mon charisticaire, *kyr* Théodosios [...]. Il [l'higoumène] reconnaîtra l'autorité du charisticaire, car j'ai institué ce charisticaire maître et αὐτεξούσιος de mon monastère. Tout dépend de lui, sans compte à rendre à personne, comme je l'ai gouverné durant ma vie, grâce à notre très puissant et saint empereur ; en conséquence, l'higoumène n'aura pas le pouvoir de faire quoi que ce soit du tout de ce qui concerne le monastère à l'insu et sans le consentement du charisticaire, mais devra faire tout ce qu'il voudra. »[29] Il a même le droit d'expulser l'higoumène et d'en faire nommer un autre. Cette nécessité du charisticaire est sans doute due à la crainte des Turcs qui a fait fuir Christodoulos de Patmos. Mais le charisticaire est ici un moine ; il n'a, du moins en apparence, aucun lien avec des personnes liées à Christodoulos.

Le cas, si souvent mis en avant, du monastère de la Théotokos Évergétis, fondé par un nommé Paul sur un *proasteion* familial de la banlieue de Constantinople en 1048 ou 1049, considéré par certains comme à la base d'une réforme du monachisme byzantin, ne nous retiendra pas longtemps pour notre sujet ; en effet, le *typikon*[30], rédigé par son successeur Timothée, qui a fait de l'Évergétis un établissement riche et puissant, contient certes des règles pour la nomination de l'higoumène, mais ne contient aucune allusion à la famille ni du fondateur ni de Timothée, considéré comme le second fondateur, sauf à évoquer l'éventualité qu'un higoumène favorise sa parenté, sans autre sanction que spirituelle[31].

Nous nous pencherons maintenant sur les fondations dont l'auteur n'a pas l'intention de se retirer dans le monastère en question. Le but spirituel est de s'assurer la prière des moines pour aider à son salut et, éventuellement, de mettre à l'abri une partie de son patrimoine. Tous ces fondateurs ont les moyens de cet objectif et appartiennent donc à l'aristocratie, même s'il n'y a pas grand-chose de commun entre un empereur et l'évêque de Stroumitza[32].

dans Ead., *Études sur les structures administratives et sociales de Byzance* (Variorum CS 5), London 1971, VII.

28. *Testament*, MM 6, p. 82-83.

29. *Codicille*, MM 6, p. 86.

30. Éd. et trad. dans P. Gautier, Le typikon de la Théotokos Évergétis, *REB* 40, 1982, p. 5-101. La date exacte de rédaction du *typikon* est difficile à déterminer. Le commanditaire était encore vivant en février 1067.

31. *Ibid.*, chap. 18, p. 61-63. Sur l'Évergétis, la bibliographie est surabondante. Voir en dernier lieu *The Hypotyposis of the monastery of the Theotokos Evergetis, Constantinople (11th-12th centuries)*, introd., transl. and commentary, R. H. Jordan and R. Morris, Farnham 2012, qui reprend et complète les études menées dans le cadre de la Queen's University de Belfast.

32. La distinction établie par C. Galatariotou, Byzantine *ktetorika typika* : a comparative study, *REB* 45, 1987, p. 77-138, entre *typika* aristocratiques et *typika* non aristocratiques ne nous semble donc pas pertinente.

Nous commencerons par la fondation de Michel Attaliate, connue par sa *diataxis* de mars 1077[33]. Il n'est pas question de revenir sur la magnifique étude de Paul Lemerle[34], notamment sur l'organisation réglementaire et économique de l'ensemble formé par l'hospice (πτωχοτροφεῖον) de Raidestos, avec son annexe de Constantinople, et le petit monastère de la capitale qui lui est rattaché. Attaliate met en avant deux préoccupations : l'accomplissement des œuvres pies pour le salut de son âme, les *psychika* en faveur des pauvres (le terme apparaît vingt-cinq fois dans la *diataxis*) et la sauvegarde de revenus en faveur de ses héritiers en ligne directe. Le document est fort mal rédigé, Attaliate revenant à plusieurs reprises sur les mêmes points ; une certaine confusion semble régner, mais le but poursuivi est extrêmement clair. En effet, la fondation n'est pas faite faute d'héritier : « j'ai un fils légitime, le mystographe et notaire impérial *kyr* Théodore[35] » et il s'agit de préserver ses intérêts, afin que l'héritage ne tombe pas entre des mains publiques ou ecclésiastiques de tout niveau. L'établissement fondé n'a même pas besoin d'un éphore en dehors de la famille, puisqu'il y a un héritier : « j'institue héritier, maître et administrateur non-soumis-à-rendre-compte et absolument inamovible de ce divin héritage, après notre Seigneur et Dieu Jésus-Christ, mon bien-aimé fils légitime, le mystographe et notaire impérial *kyr* Théodore, et ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants issus de lui en ligne directe, et les successeurs en ligne directe à perpétuité. »[36] L'ordre de succession sera la primogéniture mâle, mais, par défaut, les filles en exerceront la tâche en personne, non par un conjoint ou un serviteur. Si un de ces héritiers ne se comporte pas bien, notamment pour l'accomplissement des *psychika*, « il sera privé de son droit d'éphore, de maître et de curateur... et il sera remplacé dans l'ordre de primogéniture par un autre parent [...] Mais mon fils *kyr* Théodore ne pourra pas être expulsé [...] Mes descendants en ligne directe et ceux de mon fils participeront au droit de seigneurie à perpétuité. En revanche, aucun de mes descendants en ligne collatérale n'aura un droit de copropriété ou la charge d'éphore ou une autorité quelconque sur mon hospice. »[37] Quant aux desservants du πτωχοτροφεῖον, ce seront des moines, avec à leur tête un économe et un ecclésiarque. « Tous les moines sans exception seront soumis à mon héritier, qui devra aussi être appelé *ptôchotrophos*, et ils lui obéiront, comme s'il était éphore, intendant et propriétaire de cette vénérable maison, tant de celle de Raidestos que de celle de la capitale, car à mes yeux elles ne font qu'un seul établissement. »[38] S'il n'y a plus d'héritier en ligne directe, l'économe deviendra higoumène, qui n'existe pas sans cela. Le plus digne des collatéraux par ordre de primogéniture deviendra l'éphore du monastère et collaborera avec l'higoumène pour l'exécution des *psychika*[39]. Quel que soit le régime d'administration, l'hospice et le monastère qui lui est subordonné seront autodespotes et indépendants (αὐτοδέσποτα καὶ

33. Éd. et trad. dans P. Gautier, La Diataxis de Michel Attaliate, *REB* 39, 1981, p. 5-143.

34. P. Lemerle, *Cinq études sur le XIe siècle byzantin* (Le monde byzantin), Paris 1977, p. 65-112. Nous avons également abordé brièvement la question économique dans M. Kaplan, *Les hommes et la terre à Byzance du VIe au XIe siècle : propriété et exploitation du sol* (Byzantina Sorbonensia 10), Paris 1992, p. 336-337.

35. *Diataxis de Michel Attaliate* (cité n. 33), p. 29.

36. *Ibid.*, p. 35.

37. *Ibid.*, p. 37.

38. *Ibid.*, p. 39.

39. *Ibid.*

αὐτεξούσια)[40]. Tous les revenus des biens fonciers seront consignés dans un petit registre au *ptôchotropheion* de Raidestos. « On lui fournira ce qu'il faut pour les dépenses que j'ai fixées, tandis que le reste sera transporté de là dans la Ville. Et on prélèvera sur cela ce qu'exigent la distribution des *psychika* et les autres dépenses faites par mes héritiers, en collaboration avec l'économe du monastère, si mon héritier refuse la présence d'un higoumène, et au su des autres moines [...]. Les dépenses prescrites une fois faites, ce qui se trouverait en excédent sera pour un tiers déposé dans la caisse, pour deux tiers remis en pleine propriété à mon bien-aimé fils légitime, le mystographe *kyr* Théodore, que je laisse comme héritier, propriétaire et administrateur non-soumis-à-rendre-compte ni à enquête de ce divin héritage [...]. »[41]

Si l'héritier institue un higoumène, ce à quoi il ne sera pas obligé, celui-ci sera nommé par la volonté de l'héritier. Les moines choisiront le plus pieux et le présenteront à l'héritier qui présidera à l'élection. Si deux postulants sont à égalité, on procédera par tirage au sort[42]. Mais, on le voit, c'est l'héritier qui, de fait, a barre sur l'higoumène. S'il n'y a plus d'héritier, le monastère et hospice – on voit que l'ordre est ici changé –, devenu alors autodespote[43], les moines choisiront, avec un éventuel tirage au sort, l'higoumène, qui sera béni par celui du monastère de Stoudios, sans que cela confère à ce dernier aucun privilège[44]. L'éparque de la Ville aura le rôle de défenseur dans les affaires de justice où le monastère sera impliqué, notamment si l'higoumène du Stoudios outrepasse ses droits; il se substituera alors à lui pour la désignation de l'higoumène de l'établissement fondé par Attaliate[45].

Pour résumer, l'hospice et monastère fondé par Attaliate est un établissement familial. Les droits des héritiers en ligne directe sont garantis avec force : ils en sont propriétaires, choisissent l'économe ou, s'ils décident d'en créer un, l'higoumène; ils touchent les deux tiers des surplus dégagés par les domaines d'Attaliate consacrés à sa fondation et qui sont loin de constituer toute sa fortune. Fonder un établissement religieux pour assurer le salut de son âme, oui; dépouiller ses héritiers, non. Ce monastère est essentiellement une propriété familiale, dépendant entièrement de la famille, soigneusement abrité de toutes les revendications de l'administration impériale et de l'administration ecclésiastique.

C'est différent pour le monastère fondé à Stroumitza (Tibérioupolis) par l'évêque Manuel, dont l'inscription dédicatoire gravée à l'entrée de l'église date de 1080 et dont un dossier documentaire a été conservé[46]. Manuel, dans son *typikon*, non daté, mais de peu postérieur au chrysobulle émis en faveur du monastère par Alexis Comnène en juillet 1085[47], affirme *ad nauseam* qu'il a fondé son monastère sur son argent propre et que cet établissement est sa propriété privée (ἰδιόκτητος). Il s'agit évidemment d'éviter toute tentative de prise en main par ses successeurs à l'évêché de Stroumitza. Naturellement, c'est Manuel qui a choisi l'higoumène, Élias. « J'ai prescrit aussi, par un *sigillion* que j'ai donné, que serait votre higoumène ainsi que celui de ce monastère qui est ma propriété privée le très honorable moine *kyr* Élias, que je lui ai aussi délégué ma vie durant mes prérogatives[48] sur ce monastère et ce qui s'y trouve, ainsi que sur vous mes frères dans le Seigneur, les moines, prérogatives qui sont les suivantes : jusqu'à la fin de sa vie, il sera l'higoumène de ce monastère qui est ma propriété privée, il n'en sera chassé par quelque personne que ce soit, un mien parent ou une personne qui me soit étrangère; il jouira de ce qui s'y trouve selon son bon vouloir et comme un propriétaire et aura le droit de tonsurer dans ce monastère ceux qu'il choisira et, à l'inverse, de chasser de ce monastère [...] ceux d'entre vous, les moines, qui pourraient s'être montrés séditieux et désobéissants envers les instructions qu'il vous aura données. »[49]

Par la suite, l'higoumène devra choisir son propre successeur en tenant compte des qualités spirituelles et intellectuelles (« qu'ils soient réputés pour leur intelligence, la beauté de leur esprit et une vie irréprochable, mais encore soient capables d'enseigner et de gouverner les moines qui se trouveront dans le monastère »), mais aussi de gestionnaire (« mais aussi capables de gérer de façon compétente ce qui en relève, donc ayant une expérience suffisante des affaires »)[50]. L'élection se fera par l'higoumène et les moines les plus éminents, avec l'approbation des autres moines; l'évêque de Stroumitza l'intronisera du signe de croix, moyennant trois *nomismata*. Mais attention : « que l'évêque de Stroumitza très aimé de Dieu ne prenne pas cette bénédiction comme une marque de prérogative ou de pouvoir sur ce monastère qui est ma propriété privée. Car ce n'est pas comme éphore ou détenteur de l'autorité qu'il doit accomplir cette bénédiction et recevoir ces trois *nomismata*, comme expliqué, mais comme évêque du lieu, selon ce qu'ont disposé les saints canons. »[51] Le chrysobulle d'Alexis Comnène avait conféré le statut d'autodespote, et le *typikon* insiste : « qu'il ne soit soumis à aucune personne ecclésiastique ou détenant un pouvoir, mais seulement à la Mère de Dieu. Je l'ai d'ailleurs instituée mon héritier et, à travers elle, le susmentionné très honorable kathigoumène *kyr* Élias et ceux qui seront après lui kathigoumène à la fois de ce monastère et des biens que je lui ai consacrés [...]. »[52] L'immunité du monastère est valable non seulement vis-à-vis des fonctionnaires du fisc, mais aussi de l'évêque de Stroumitza et de l'archevêque de Bulgarie. Bien entendu, vu l'époque, il faut aussi éviter toutes sortes d'autres soumissions : « À toi, le très honorable kathigoumène de ce monastère qui est ma propriété privée et aux kathigoumènes qui devront après toi diriger celui-ci, et encore aux moines de ce monastère, ainsi qu'à l'évêque [...], je prescris également qu'aucun d'entre vous ne

40. *Ibid.*, p. 41.
41. *Ibid.*, p. 53.
42. *Ibid.*, p. 57.
43. Ce statut évoqué plus haut n'est donc valable que s'il n'y a plus d'héritier en ligne directe.
44. *Diataxis de Michel Attaliate* (cité n. 33), p. 73-75.
45. L'éparque apparaît à six reprises dans ce rôle de garant, *ibid.*, p. 69 (quatre fois) et ici p. 75 (deux fois). Le texte n'est pas clair, car il s'agit bien de choisir l'higoumène et pas de la simple intronisation accordée normalement à l'higoumène de Stoudios.
46. Voir en dernier lieu M. Kaplan, Retour sur le dossier du monastère de la Théotokos Éléousa à Stroumitza, *ZRVI* 50, 2013 (= *Mélanges Maximović*), p. 479-492.

47. *Regesten* 2, n° 1124. L'édition du dossier du monastère est due à L. Petit, Le monastère de Notre-Dame de Pitié en Macédoine, *IRAIK* 6, 1900, p. 1-153; le chrysobulle de 1085 se trouve à la p. 26.
48. Celles de propriétaire.
49. Petit, Le monastère de Notre-Dame de Pitié (cité n. 47), chap. 11, p. 81-82.
50. *Ibid.*, chap. 15, p. 87.
51. *Ibid.*, chap. 16, p. 88-89.
52. *Ibid.*, chap. 18, p. 90-91.

transfère ce monastère par voie de donation ou d'*épidosis* (δωρέας τρόπῳ καὶ ἐπιδόσεως), ni ne cède rien de ce que je lui ai assigné, ni encore n'aliène par donation [provisoire?] (ἐκδοτικῶς... ἐκδοῦναι) à personne quoi que ce soit des biens immeubles de ce monastère, ni ne fasse don d'aucune autre façon d'aucune chose à laquelle j'aie travaillé. »[53]

Le *typikon* ne fait qu'une allusion très discrète à la famille du fondateur, bien que celle-ci existe, puisque l'higoumène devra pouvoir chasser tout moine impénitent « même s'il s'agit de personnes qui seraient mes parents par la chair »[54], que des parents pourraient tenter de chasser l'higoumène Élias[55] et que l'estimation des biens du monastère à la mort de Manuel se fera en présence de sa parenté. Avant de devenir évêque de Tibérioupolis, Manuel était moine au monastère de Saint-Auxence[56], sur le mont Skopas; comme il a édifié le monastère sur ses propres deniers, un jour ou l'autre hérités de sa famille, cela signifie qu'il n'avait pas tout donné au monastère où il était entré, ou qu'il avait reçu par la suite un héritage qu'il avait conservé. Il veut éviter que le monastère ne devienne un monastère familial, au sens de celui fondé par Attaliate, qui, pourtant, était lui aussi autodespote; mais cette allusion familiale reste discrète et la menace ne devait pas être forte. Nous avons donc ici un monastère fondé avant tout pour prier pour le salut de l'âme du fondateur et qui semble avoir réussi à conserver son autonomie jusqu'à la première moitié du XIIIe siècle[57].

Avec le monastère de la Théotokos de Pétritzos[58], nous changeons complètement d'échelle. Le fondateur, Grégoire Pakourianos, aristocrate géorgien venu combattre dans l'armée byzantine avec sa propre troupe, devenu grand domestique des scholes d'Occident, a acquis une immense richesse, à laquelle s'est ajoutée celle de son frère Apasios, mort comme lui sans héritiers. Il y a bien des branches collatérales, mais Grégoire a pris soin de les désintéresser sans doute par un testament touchant d'autres biens. En tout cas, il les dédommage sommairement s'ils viennent à réclamer : « Si un de nos parents est resté hors de l'héritage par oubli ou pour une autre raison et qu'il se démène pour recevoir une part, nous le mettons résolument en garde contre cette mauvaise démarche, et nous ordonnons qu'il reçoive de nos épitropes à titre d'héritage seulement douze *folleis*, et qu'il renonce à

53. *Ibid.*, chap. 21, p. 92. C'est ici que la question de la donation du monastère à une personne privée (δώρεα) ou à un autre monastère (ἐπίδοσις) est abordée, précisant ainsi les interdits du chap. 18. Cette précision indique que la menace est réelle, même si elle ne se concrétisera qu'un siècle et demi après, au bénéfice d'Iviron, ce qui nous a d'ailleurs valu la conservation du cartulaire. Le terme δώρεα implique qu'elle ne soit que provisoire, puisqu'il faut la spécifier, alors que toute aliénation de biens monastiques est interdite par la loi; cela peut donc être une allusion à la *charistikè*.
54. *Ibid.*, chap. 16, p. 89, l. 9.
55. *Ibid.*, chap. 11, p. 81.
56. Sur ce monastère, voir M.-F. Auzépy, Les Vies d'Auxence et le monachisme « auxentien », *REB* 53, 1995, p. 205-235.
57. Voir M. Kaplan, Les moyens d'existence d'un petit monastère de Macédoine : la Théotokos Éléousa de Stroumitza (XIe-XIIe siècle), dans *L'argent des dieux*, colloque d'octobre 2014, sous presse.
58. Voir n. 1 pour la référence et le but assigné par le fondateur. Il n'est pas non plus question de refaire l'étude de Lemerle, *Cinq études* (cité n. 34), p. 113-191; nous en avons examiné l'économie dans Kaplan, *Les hommes et la terre* (cité n. 34), p. 336-337 et plus généralement dans les articles cités n. 1. Voir aussi J.-C. Cheynet, Fortune et puissance de l'aristocratie, dans *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin. 2, VIIIe-XVe siècle*, éd. par V. Kravari, J. Lefort et C. Morrisson (Réalités byzantines 3), Paris 1991, p. 202-205, repris dans Cheynet, *Byzantine aristocracy*, V.

cette honteuse convoitise. »[59] Pakourianos a obtenu de l'empereur Alexis Comnène un chrysobulle rendant le monastère autodespote et le protégeant, outre des fonctionnaires, du métropolite de Philippoupolis[60]. Évidemment, il prend un soin particulier au choix de l'higoumène. Tant que Grégoire vivra (il meurt au combat en 1086), c'est lui qui le nommera. Sinon, l'higoumène sentant sa mort venir nommera son successeur après choix par la communauté des moines qu'il doit approuver. Si l'higoumène meurt inopinément, le choix du successeur revient « aux frères les meilleurs, les plus vertueux et les plus savants »[61]. Mais l'higoumène ne devra pas être muni d'une nombreuse parenté, pour éviter qu'il ne la favorise[62]. Il y a bien des épitropes, mais ce sont des moines responsables de la gestion d'ensembles géographiques de biens; il n'y a pas d'éphores. Comme Attaliate, Pakourianos prévoit que le monastère produise un surplus. La moitié sera distribuée aux pauvres ainsi qu'aux salariés et parèques du monastère. Le reste sera affecté à la réserve du monastère dans la limite de dix livres; au-delà, on achètera d'autres terres, elles-mêmes productives de revenus[63]. Donc, l'higoumène dépend du fondateur tant qu'il vit; après sa mort, les higoumènes successifs sont totalement indépendants, protégés de l'ingérence du corps épiscopal comme des fonctionnaires et autres puissants personnages. C'est d'ailleurs une magnifique réussite puisque le monastère continue de fonctionner aujourd'hui, à Bačkovo en Bulgarie, et que les moines prient toujours pour le salut de Grégoire et Apasios Pakourianos.

À ce même niveau se situe le monastère de la Théotokos Kosmosôteira, fondé à Phérai par Isaac Comnène, fils d'Alexis Ier, révolté impénitent contre son frère Jean II et son neveu Manuel Ier, finalement pardonné par ce dernier, qui lui a donné des terres fiscales, sans doute en complément de celles qu'il possédait encore, à proximité du passage de la Via Egnatia sur l'Hèbre[64]; le *typikon* date de 1152[65]. Isaac avait quatre enfants, dont le futur Andronic Ier Comnène, mariés pour la plupart; il avait donc une descendance assurée, dont il n'est pas fait mention dans son *typikon*. Il garde, sa vie durant, le pouvoir de nommer l'higoumène[66]; par la suite, ce seront les moines. La consécration sera effectuée par le métropolite de Traïanoupolis, mais c'est son seul pouvoir, car tous les arbitrages au sein du monastère sont transférés au patriarche de Constantinople[67]. Isaac interdit toute *éphoreia*. Il faut attendre le chap. 31 pour voir affirmer le statut d'autodespote : le monastère sera « libre par rapport à tous, αὐτοδέσποτος et ἰδιοδέσποτος, et non soumis à des droits qu'ils soient impériaux, ecclésiastiques ou privés, qu'il s'agisse d'archontes ou de simples particuliers, et qu'il ne soit soumis ou accordé (χαρίζεσθαι) en donation

59. *Typikon de Pakourianos* (cité n. 1) (décembre 1083), chap. 18, p. 89.
60. *Ibid.*, chap. 3, p. 45.
61. *Ibid.*, chap. 5, p. 53-55.
62. *Ibid.*, p. 57.
63. *Ibid.*, chap. 27, p. 107-109.
64. Sur cette fondation, voir en dernier lieu M. Kaplan, L'économie du monastère de la Kosmosôteira fondé par Isaac Comnène (1152) d'après le *typikon*, *TM* 16, 2011 (= *Mélanges Cécile Morrisson*), p. 455-485, avec la bibliographie.
65. *Typikon de la Kosmosôteira*, dernière édition Γ. Παπαζογλου [G. Papazoglou], *Τυπικόν Ισαακίου Αλεξίου Κομνηνού τής μονής Θεοτόκου τής Κοσμοσωτείρας (1151/52)*, Κομοτηνή 1994.
66. *Ibid.*, chap. 12, p. 49.
67. *Ibid.*, chap. 4, p. 38-39.

(δωρέα)[68], en *épidosis*, en *éphoreia*, en gestion (οἰκονομία) ou à quelque autre titre à aucune personne, monastère, institution charitable (εὐαγεῖ οἴκῳ), bureau, ou hospice (ξενῶν) »[69]. Les quelques serviteurs qu'il laissera à sa mort et à qui il attribue un certain rôle ne seront pas en mesure de protéger cette puissante fondation de convoitises éventuelles. Sans doute confisqué sous la dynastie des Anges, le monastère, devenu impérial, existait encore lorsque les Ottomans conquirent la région vers 1370.

On change encore d'échelle lorsqu'on passe aux fondations impériales, surtout celles pratiquées à Constantinople. Que les fondations des Comnènes reçoivent le qualificatif d'autodespote signifie sans doute qu'elles sont à l'abri des interventions des fonctionnaires et de la hiérarchie ecclésiastique, mais évidemment pas de la tutelle de l'empereur et de sa famille.

Irène Doukas dote sa fondation de la Théotokos Kécharitôménè d'un *typikon* qu'elle modifie par la suite, sans que cela change grand-chose pour notre sujet[70]. L'éditeur date le texte primitif des environs de 1110 et renonce à dater les remaniements finaux[71]. Dès le premier chapitre, Irène précise qu'elle gouverne le monastère de son vivant et que, après sa mort, il sera libre et autodespote et soustrait à toute mainmise ou possession[72]. Après la mort d'Irène et de son mari Alexis Ier, il sera sous le patronage de sa troisième fille, Eudocie, puis de celles qu'Irène aura désignées de son vivant ou par testament, qui ne nous est pas parvenu[73]. Eudocie étant décédée avant elle, Irène dispose alors que le patronage sera assuré par sa fille aînée, Anne, puis, en cas de décès de celle-ci, conjointement par sa deuxième fille, Marie, et sa petite-fille, Irène, fille de Anne. « Car ma Majesté impériale veut que ses filles, petites-filles, arrière-petites-filles, etc., aussi longtemps que subsistera sa lignée du sexe féminin, assument le patronage du monastère de ma Théotokos Pleine-de-Grâce, j'entends celle qui sera l'aînée parmi elles. Quand la lignée de sexe féminin issue de la porphyrogénète *kyra* Anne souvent mentionnée sera éteinte, la protection de ce monastère reviendra, en vertu du présent décret écrit de ma Majesté impériale, à l'une des épouses de l'un des descendants de la porphyrogénète, savoir celle du descendant le plus âgé, et cette disposition sera respectée jusqu'à ce que les brus fassent défaut [...]. Quand toutes celles-ci feront à leur tour défaut, le patronage reviendra à la femme la plus illustre de notre famille, non pas à la plus âgée, mais à celle que les sœurs qui vivront alors dans ce monastère choisiront avec leur supérieure. Et cette disposition sera respectée à perpétuité [...]. »[74] Ajoutons que le caractère familial est encore affirmé par

68. Il s'agit de la *charistikè*, cf. M. Kaplan, Les monastères et le siècle à Byzance : les investissements des laïques au XIe siècle, *Cahiers de civilisation médiévale* 27, 1984, p. 71-83, repris dans Id., *Byzance : villes et campagnes* (Les médiévistes français 7), Paris 2006, p. 123-137, où l'on trouvera la bibliographie antérieure.

69. *Typikon de la Kosmosôteira* (cité n. 65), chap. 31, p. 67-68 (= L. Petit, Typikon du monastère de la Kosmosotira près d'Aenos [1152], *IRAIK* 13, 1908, p. 17-77, ici p. 37). Le chapitre est partiellement copié sur un passage de l'Évergétis. Il serait fastidieux de citer tous les autres *typika* comportant une clause du même type.

70. Éd. et trad. dans P. Gautier, Le typikon de la Théotokos Kécharitôménè, *REB* 43, 1985, p. 5-165.

71. *Ibid.*, p. 12-14.

72. *Ibid.*, chap. 1, p. 29.

73. *Ibid.*, chap. 3, p. 33.

74. *Ibid.*, chap. 80, p. 145.

la place assignée aux petites-filles devenues moniales avec dérogations à la règle[75] et par les clauses, ajoutées elles aussi, qui concernent la résidence somptueuse de la patronne Eudocie, qui n'est donc pas moniale, résidence qui passera ensuite à Anne et à Irène, la fille susnommée de celle-ci, avec droit de la transmettre à leur descendance féminine ou, à défaut, à des brus[76]. De son vivant, c'est Irène qui nomme la supérieure; après sa mort, c'est la patronne qui préside à la désignation de la nouvelle supérieure à travers un système compliqué de pré-désignation par les sœurs et elle-même et de tirage au sort par le prêtre officiant. Encore faut-il trouver trois sœurs, ou à défaut deux qui permettent ce tirage au sort; s'il ne s'en trouve qu'une, la patronne ira chercher une autre moniale dans un autre monastère. Conclusion lourde de sens : « Ainsi sera élue celle qui lui [la patronne] paraît et qui s'est révélée digne du supériorat. » Bref, la supérieure est entièrement dans la main de la fondatrice et de ses descendantes. Voilà qui devait permettre de cacher la véritable spéculation foncière à laquelle s'était livrée Irène autour de ses deux monastères de la Kécharitôménè et du Christ Philanthrope[77].

Passons au fils d'Irène, Jean II, qui acheva la fondation commencée avec son épouse, fille du roi de Hongrie et renommée elle aussi Irène après la mort de celle-ci, la plus impressionnante de toutes, celle du Pantokratôr, vaste complexe dont le *typikon* date d'octobre 1136[78]. Le caractère familial du monastère est très fort, puisqu'il doit servir de sépulture aux Comnènes. Le statut le confirme : « Puisque le monastère est entièrement libre, qu'il n'est soumis à aucune autorité, qu'il n'a aucun détenteur, qu'il est autodespote et autonome (αὐτοδέσποτος, αὐτεξούσιος), qu'il ne relève et ne dépend que de lui-même, qu'il n'est pas placé sous une autorité ecclésiastique, princière ou archontale, qu'il est seul à disposer de ses biens, qu'il use de tout à sa discrétion et souverainement, la clause de l'inaliénabilité étant observée [...], je veux qu'il soit patronné, défendu et aidé d'abord par mon très cher fils, le basileus *kyr* Alexis, ensuite par le membre le plus en vue de notre famille, afin que ceux-ci, loin de soustraire quoi que ce soit au monastère, chassent les exacteurs venus du dehors, enrichissant le Sauveur qui rétribue généreusement pareilles actions, lui qui [...], devant son tribunal à venir, les récompensera au centuple. »[79] Du vivant de Jean, c'est lui qui nomme l'higoumène. Celui qui sera en fonction après sa mort organisera sa succession par un système complexe d'un choix de trois noms parmi les moines du Pantokratôr et des monastères à lui rattachés suivi d'un tirage au sort après la mort de l'higoumène. Mais s'il apparaît qu'un moine méritant a été omis de ce choix, l'empereur en sera informé pour qu'il corrige cette erreur[80]. Les choses sont donc claires : on ne saurait écarter le candidat de l'empereur!

Les commémoraisons prévues avec un luxe de détail touchent avant tout la famille impériale. La liste la plus longue du *typikon* comprend dix-neuf noms. Mais c'est moins

75. *Ibid.*, chap. 4, p. 37-39.

76. *Ibid.*, chap. 79, p. 137-143.

77. Kaplan, Why were monasteries founded in the Byzantine world (cité n. 1), p. 412 (repris dans Id., *Pouvoirs, Église et sainteté* [cité n. 1], p. 560-561).

78. Éd. et trad. dans P. Gautier, Le typikon du Christ Sauveur Pantocrator, *REB* 32, 1974, p. 1-145.

79. *Ibid.*, p. 127-129.

80. *Ibid.*, p. 67-69.

que dans l'obituaire du Pantokratôr connu par ailleurs[81], qui comporte vingt-sept noms de membres de la famille. Dans le *typikon*, Jean et ses huit enfants feront l'objet d'une commémoraison quotidienne. Au centre du monastère doté d'une église triple, celle du milieu, consacrée à saint Michel, sert de sépulture à Irène, femme de Jean, à Jean lui-même, peut-être à Alexis, l'aîné mort en 1142 dont le *typikon* prévoit la sépulture en ce lieu « s'il tient à être enterré avec moi »[82], à Berthe de Sulzbach, première épouse de Manuel Ier en 1158 et à ce dernier en 1180.

La première préoccupation du fondateur, en plus d'assurer la prière pérenne des moines, est d'écarter l'autorité de l'évêque et donc le danger d'absorption par le patrimoine épiscopal. Le second est d'assurer la protection du monastère, le plus souvent par des laïcs : patron ou protecteur sont bien présents à l'arrière-plan. Qu'ils soient de la famille du fondateur ou non dépend de la présence d'héritiers. Même Lavra n'échappe pas à cette nécessité. Bref, au bout du compte, les higoumènes, dont le choix sera étroitement surveillé, n'ont de pouvoir, en règle générale, qu'autant que le fondateur veut bien leur en conférer.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – UMR 8167 Orient & Méditerranée

81. P. Gautier, L'obituaire du typikon du Pantokrator, *REB* 27, 1969, p. 235-262.
82. *Typikon du Christ Sauveur Pantocrator* (cité n. 78), p. 83.

PHILARETOS BRACHAMIOS, PORTRAIT OF A BYZANTINE OFFICIAL: AN UNPUBLISHED LEAD SEAL IN THE BYZANTINE MUSEUM OF PHTHIOTIS (GREECE)[1]

by Ioanna Koltsida-Makre

In 2007 an important Byzantine lead seal (fig. 1–3) was donated to the Byzantine Museum of Phthiotis (fig. 4) in the city of Hypate in Central Greece.[2] The seal belonged to Philaretos Brachamios, a very well-known high-ranking official mentioned in many medieval chronicles.[3] The seal is in fair condition with some deteriorations and slight deformations and weights 10,9 gr. On the obverse, the diameter is 2,2 cm; the left part of the surface is largely lost and the image worn out. The blank of the reverse is smaller than that of the obverse (2 cm). Furthermore, the engraving of the seal shows another peculiarity: the engraving of the image is inverted, i.e. its left part is depicted on the right and vice versa.[4] Thus Saint Theodore seems to hold his spear in his left hand.

1. Many thanks to Anna Lambropoulou for useful advice during text processing.
Photos taken according to no. 257157/151237/7608/436/2-11-2015 decision—editing permission of the Greek Ministry of Culture (General Directorate of Antiquities and Cultural Heritage).
2. The seal (inventory no. ΦΘ Ν 52) was donated by Mr. Constantine Kotsiles, coin enthusiast and antiquarian, who has been the driving force in the foundation of the Phthiotis Museum at Hypate. The Museum is housed in the old barracks of King Otto, built in 1836. The building was donated to the Greek Ministry of Culture by the Municipality of Hypate. The restoration works were completed in the 1990s. The organization of the museum began in 1997 by the then 7th Ephorate of Byzantine Antiquities, and functioned properly in January of 2007. Today it is within the competence of the Ephorate of Phthiotis and Eurytania. Mr. Kotsiles donated all his collection, consisting of 3,000 ancient coins, to the museum. The Kotsiles collection is one of the most important exhibits of the museum.
3. *Michaelis Attaliotae Historia*, rec. I. Bekkerus (CSHB), Bonnae 1853, pp. 132 and 300–1; *Annae Comnenae Alexias. 1*, pp. 186–7; Michel le Syrien, pp. 173–4; Zonaras, pp. 692–3; Scylitzes continuatus, pp. 136 and 184.
4. Many thanks to Alexandra-Kyriake Wassiliou-Seibt for pointing this fact to me.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 325-332.

Obverse: Saint Theodore standing in military costume, holding spear in his left hand.[5] In the field, vertical inscription: .Θ|ЄΟ|ΔΟ|Ρ. : [Ὁ (ἅγιος)] Θεόδορ(ος).

Reverse: metrical inscription of seven lines, the first almost missing; however, the lower part of the letters Α and Ρ can be deciphered. There are some letters off flan due to the small blank. In the last line the upper part of the letters Ι Κ Ω can be identified:

.ẠP̣...
.ЄRACT...
ΦΙΛΑΡЄ....
ΚΑCΑΝΑΤ...
ΠΑΡΑCΧЄΤ.
ΔΟΜЄCΤ
ỊḲΩ̣

[Μ]άρ[τυς σ]εβαστ[ῷ τῷ] Φιλαρέ[τῳ νί]κας Ἀνατ[ολῆ(ς)] παράσχε τ[ῷ] δομεστίκῳ




Fig. 1–2 – The obverse and reverse of the seal (scale 1,5/1).

Two more similar lead seals, with the image of Saint Theodore on the obverse and the same metrical inscription on the reverse, are known; one is kept in the Tarsus Museum (Turkey), the other in the former Zacos collection.[6] The inscription is divided in the same way on the three seals. The transcription offered here can thus lean on these parallels.

Many lead seals of Philaretos are kept in various museums and private collections giving evidence of his brilliant career as a very active military commander of Armenian

5. The shield on which he would rest the other hand, according to the traditional depiction of Saint Theodore, is worn out in the corroded part of the field. Due to the inverted engraving, the image is rather misleading, because, at first glance, the Saint seems to touch his left shoulder with the right hand. However, there is no such iconographic type for the military saints. In the collection of the Athens Numismatic Museum, there is another anonymous seal (Konstantopoulos, *Μολυβδόβουλλα*, no. 754a) depicting the busts of St. Peter and St. Theodore on either side. The image of St. Theodore is also here inverted; he is holding the spear in the left hand. I have to thank Archimandrite Joachim Cotsonis for this precious information.

6. J.-C. Cheynet, Sceaux byzantins des musées d'Antioche et de Tarse, *TM* 12, 1994, pp. 391–478, no. 56, with corrected reading following Seibt's suggestion in Id., *Société*, vol. 2, pp. 377–412, here pp. 401–2. For the Zacos seal, see *Byzantine seals from the collection of George Zacos. 2, With ancient and Gaulish coins, London, Tuesday 25 May 1999* (Spink. Auction 132), London 1999, no. 123. Three more specimens belong to the Theodoridis collection: Cheynet & Theodoridis, no. 40a-c.

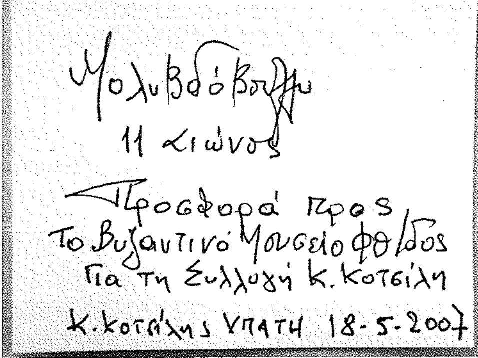
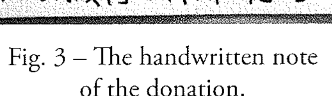



Fig. 3 – The handwritten note of the donation.



Fig. 4 – The Byzantine Museum of Phthiotis at Hypate.

origin.[7] They bring to light the titles and dignities he received during his eventful life, giving us the opportunity to outline his powerful personality.

In most cases the officials of high rank used more than one *boulloteria* to strike their seals in the course of their career, changing their seal whenever they received a new dignity or were appointed to new office. Usually they kept the same iconography on the obverse, whether the patron saint, the Virgin or the personal of familial palladium.[8] However, sometimes they modified their initial choice for personal reasons usually connected with their promotions in the administration. Several lead seals belonging to the same person show different effigies on the obverse. Philaretos is one of them.

In the early years of his career he used the effigy of Saint Demetrios as patron saint on the obverse of his seals. Later on he replaced Saint Demetrios with Saint Theodore, patron saint of the Eastern armies, and kept this depiction to the end of his military career. The shift to Saint Theodore occurred when Philaretos was charged with important duties in the Eastern armed forces, at the beginning of Romanos IV's reign.[9] Recently a curious exception has come to light in the collection of the museum of Maraş with a seal of Philaretos, *magistros* and *doux*, displaying Saint John Stratelates.[10] As this seal was struck

7. Cheynet & Vannier, *Études prosopographiques*, no. 13, pp. 66–73, Cheynet, *Société*, pp. 390–410; N. Adontz, Notes arméno-byzantines, *Byz.* 10, 1934–1935, pp. 377–82, reprinted in Id., *Études arméno-byzantines*, Lisbonne 1965, pp. 137–95; Laurent, *Orghidan*, pp. 116–9; W. Seibt, Philaretos Brachamios : General, Rebell, Vasall?, in *Captain and scholar : papers in memory of Demetrios I. Polemis*, ed. by E. Chrysos and E. Zachariadou, Andros 2009, pp. 281–95; Skoulatos, *Personnages*, pp. 263–5; Σ. Γ. Γεωργιου [S. G. Georgiou], Η χρονολόγηση της υπηρεσίας του δούκα Κύπρου Ελπιδίου Βραχαμίου, *Βυζαντιακά* 13, 2014, pp. 145–154, here pp. 147, 151–2.

8. J.-C. Cheynet, C. Morrisson, Texte et image sur les sceaux byzantins : les raisons d'un choix iconographique, *SBS* 4, 1995, pp. 9–32, now in Cheynet, *Société*, pp. 113–32.

9. *Ibid.*, p. 395.

10. J.-C. Cheynet, E. Erdoğan, V. Prigent, Sceaux des musées de la Turquie orientale : Karaman, Nevşehir, Malatya, Maraş, *REB* 74, 2016, pp. 287–326, no. 8. This representation of Saint John stratelates is a *unicum*.

at the crucial point of Philaretos' career,[11] it could mirror a hesitation before the final choice of the more famous Theodore or be linked with some more personal devotion.

On the reverse of his seals Philaretos stated his identity: name, dignities and titles, with either a simple or metrical inscription. He had a different *boulloterion* engraved whenever he received a new title to point out the change in rank and office. It resulted in a really impressive series of preserved lead seals, with various iconographic types and inscriptions simple, invocative or metrical, revealing all stages of his brilliant career in the Byzantine army.

These seals are briefly registered in the following list:[12]

Without titles and dignities (one seal)[13]

Saint Demetrios / invocative inscription: Ἅγιε Δημήτριε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ Φιλαρέτῳ τῷ Βραχαμίῳ.

Taxiarches (one seal)[14]

Bilateral invocative inscription: Κύριε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ Φιλαρέτῳ καὶ ταξιάρχῃ τῷ Βραχαμίῳ.

Protospatharios and topoteretes of Cappadocians tagmata (two seals)[15]

Saint Demetrios / inscription: Φιλάρετος πρωτοσπαθάριος, ὕπατος καὶ τοποτηρητὴς τῶν Καππαδοκῶν ὁ Βραχάμιος. This seal precedes the reign of Romanos IV Diogenes, who very much favored Philaretos.

Magistros and doux (eight seals)[16]

Saint Demetrios on the left and Saint Theodore on the right / invocative inscription: Κύριε βοήθει Φιλαρέτῳ μαγίστρῳ καὶ δουκὶ τῷ Βραχαμίῳ. This type accounts for a very significant share of the total of Philaretos' seals, because it was struck just at the beginning of the reign of Romanos IV Diogenes, when Philaretos was invested with important responsibilities in the East and received the title of *magistros* at the same time. Slightly after he replaced the effigy of his old patron, St. Demetrios, with that of St. Theodore, patron saint of the Eastern armies.

11. As demonstrated by the title of *magistros* which Philaretos held when the transition from Demetrios to Theodoros occurred, see below.

12. The seals of Philaretos are very well studied and have been published by distinguished sigillographers, therefore the list offered here is based on: a) Cheynet & Vannier, *Études prosopographiques*, no. 13, pp. 66–73; b), Cheynet, *Société*, no. 13, pp. 390–410; c) Seibt, Philaretos (quoted n. 7), pp. 281–95; d) Cheynet & Theodoridis, nos. 36 à 43; and ultimately Cheynet, Erdoğan, Prigent, Turquie orientale (quoted n. 10), no. 8 and Eid., Les sceaux byzantins du musée d'Adıyaman, *SBS* 12, 2016, pp. 93–140, here pp. 122–3. All necessary bibliography will be found in these essays. In what follows, the inscriptions have been corrected to fit standard classical Greek grammar and spelling.

13. Hermitage M 8002, Cheynet, *Société*, p. 391.

14. DO 58.106.5670, *ibid.*, p. 392.

15. Hermitage M 5515 // Hecht collection, *ibid.*, p. 392 and J. Nesbitt, A.-K. Wassiliou-Seibt and W. Seibt, *Highlights from the Robert Hecht, Jr., collection of Byzantine seals*, Thessaloniki 2009, no 12.

16. Hermitage M 6696, Brussels, Zarnitz (Münich no. 575), Istanbul 122 and 852, DO 55.1.3396, Zacos (BnF) 633, Cheynet & Theodoridis, no. 36; Cheynet, *Société*, p. 393.

The eighth seal offers the same legend, but displays Saint John stratelates.[17]

Kouropalates and doux (two seals)[18]

Saint Theodore / inscription: Φιλάρετος, κουροπαλάτης δοὺξ ὁ Βραχάμιος.

Kouropalates and stratopedarches ton Anatolikon or Anatolis (five seals)[19]

Saint Theodore / inscription: Φιλάρετος κουροπαλάτης καὶ στρατοπεδάρχης τῶν Ἀνατολικῶν ὁ Βραχάμιος. W. Seibt and J.-C. Cheynet prefer to read πάσης Ἀνατολῆς.[20]

Kouropalates and doux of Antioch (one seal)[21]

Saint Theodore / inscription: Κύριε βοήθει Φιλαρέτῳ κουροπαλάτῃ καὶ δουκὶ Ἀντιοχείας τῷ Βραχαμίῳ.

Kouropalates and domestikos of the East[22]

Protokouropalates and domestikos ton Scholon of the East (eleven seals from different *boulloteria*)[23]

Saint Theodore / inscription: Φιλάρετος πρωτοκουροπαλάτης καὶ δομέστικος τῶν σχολῶν τῆς Ἀνατολῆς ὁ Βραχάμιος.

Kouropalates or protokouropalates and megas domestikos (one seal)[24]

Saint Theodore / invocative inscription: Κύριε βοήθει Φιλαρέτῳ κουροπαλάτῃ καὶ μεγάλῳ δομεστίκῳ τῷ Βραχαμίῳ. Werner Seibt prefers to read σεβαστῷ instead of κουροπαλάτῃ.

Protokouropalates and megas domestikos (three seals)[25]

Saint Theodore / inscription: Φιλάρετος πρωτοκουροπαλάτης καὶ μέγας δομέστικος ὁ Βραχάμιος.

Sebastos and megas domestikos (five seals)[26]

Saint Theodore / inscription: Φιλαρέτῳ σεβαστῷ καὶ μεγάλῳ δομεστίκῳ τῷ Βραχαμίῳ.

17. Cheynet, Erdoğan, Prigent, Turquie orientale (quoted n. 10), no. 8.

18. Athens 387γ // Hermitage M 3090, Cheynet, *Société*, p. 395.

19. IFEB 764, Zacos collection, *ibid.*, p. 397 and Seibt, Philaretos (quoted n. 7), p. 286. Cheynet, & Theodoridis, no. 37a-c.

20. See the comment by Cheynet in Cheynet, & Theodoridis, p. 50.

21. Royal Library of Belgium, Cheynet, *Société*, p. 397.

22. Unpublished seal from an entry of V. Laurent of the Diamanti collection no. 12, *ibid.*, p. 398.

23. Zacos (BnF) 632, Hermitage M 9916, Vatican museum (two pieces), auction Peuss 29 (29 March 2003) 1388, auction Sternberg 26 (1992) no. 506, auction Lanz 64 (June 1993) no. 1013, auction Münz 81 (March-April 1995) no. 1522, *ibid.*, p. 399. Cheynet & Theodoridis, no. 38a-b; Cheynet, Erdoğan, Prigent, Turquie orientale (quoted n. 10), no. 9.

24. Zarnitz 406, Cheynet, *Société*, p. 399 and Seibt, Philaretos (quoted n. 7), p. 290.

25. Zacos (BnF) 631 // Haluk Perk collection (Istanbul), Cheynet & Theodoridis, no. 39; Cheynet, *Société*, p. 401.

26. Auction Sternberg 26 (1992) no. 507, auction Münz 81 (March-April 1995) no. 1526, auction Essen (Shenk-Behrens), 4–6.5.1998, no. 636, auction Peuss (29–30.10.2003) no. 1388, Seibt, Philaretos (quoted n. 7), p. 290. Cheynet & Theodoridis, no. 41.

Sebastos and domestikos of the East (six seals, counting the specimen edited here)[27]
Saint Theodore / metrical invocative inscription: Μάρτυς σεβαστῷ τῷ Φιλαρέτῳ νίκας Ἀνατολῆς παράσχε τῷ δομεστίκῳ.

Protosebastos, no function (one seal)[28]
Saint Theodore / inscription: Κύριε βοήθει Φιλαρέτῳ πρωτοσεβαστῷ τῷ Βραχαμίῳ.

Protosebastos and domestikos of the East (ten seals)[29]
Saint Theodore (either with spear and shield or spear and sword) / metrical invocative inscription: Δομέστικον 'Εῴας ἀθλήτα σκέποις πρῶτον σεβαστῶν Φιλάρετον Βραχάμην.

Protosebastos and megas domestikos (one seal)[30]
Saint Theodore / Φιλάρετος πρωτοσεβαστὸς καὶ μέγας δομέστικος ὁ Βραχάμης

The list presented reveals that Philaretos used eight different types of seals struck by several *boulloteria*, which can be classified as following:

- Saint Demetrios / invocative inscription
- Bilateral invocative inscription
- Saint Demetrios / simple inscription without invocation
- Saint John stratelates / invocative inscription
- Saint Demetrios on the left and Saint Theodore on the right / invocative inscription
- Saint Theodore / simple inscription without invocation
- Saint Theodore / invocative inscription
- Saint Theodore / metrical invocative inscription

Furthermore, our list brings to light that Philaretos received six different dignities (left) and seven high military offices:

1. *protospatharios*	1. *taxiarches*
2. *magistros*	2. *topoteretes of Cappadocians tagmata*
3. *kouropalates*	3. *doux*
4. *protokouropalates*	4. *stratopedarches ton Anatolikon* or *of all the East*
5. *sebastos*	5. *doux of Antioch*
6. *protosebastos*	6. *domestikos of the East / domestikos ton Scholon of the East*
	7. *megas domestikos*

When Romanos IV Diogenes came to the throne, he very much appreciated the capacities of Philaretos; thus he entrusted to him the greatest part of the Byzantine army, with order to oppose the predatory raids of the Turks. Anna Komnene refers to him as *domestikos*[31] and Zonaras as *strategos*.[32] Scylitzes continuatus clarifies that he was *strategos*

27. See here n. 6; add Byzantine Museum of Phthiotis (inv. no. ΦΘ Ν 52).
28. Cheynet, Erdoğan, Prigent, Adıyaman (quoted n. 12), p. 123.
29. The legend can offer the variant Δομέστικον 'Εῴας ἀθλήτα σκέποις πρωτοσεβαστόν Φιλάρετον Βραχάμην. BnF 646, Sofia private collection, Zacos (BnF) 1127, 1128, 1139, Spink Auction 132 (quoted n. 6) nos. 124, 125, 126, auction Sternberg 25 (November 1991) no. 505, Tatis collection 2804 (Istanbul), Cheynet, *Société*, pp. 402–5; Cheynet & Theodoridis, no. 42
30. Cheynet & Theodoridis, no. 43.
31. *Annae Comnenae Alexias*, p. 186, l. 67.
32. Zonaras, Book 18, § 12, p. 693.

autokrator, title that seems to be the most accurate.[33] Nevertheless, he is not mentioned as *strategos autokrator* on his lead seals, as this expression doesn't refer to a specific function but to a superior operational command.

Philaretos received the title of *kouropalates* during the reign of Romanos IV and held it till the reign of Nicephoros III Botaneiates. His activities in the crucial years 1071–2 are not known. He is not registered among the *strategoi* who took part in the expedition of Romanos IV, that ended in the defeat of Mantzikert; however, this fact does not mean that he was absent. Philaretos undoubtedly played his personal game, taking advantage of the Eastern armies' disorganisation due to the bloody civil war of 1072 to emancipate himself from the central authority. He certainly became *doux* of Antioch by consent of Botaneiates, and having received this command, key to the control of the East, he was promoted to *domestikos ton Scholon* of the East, with the dignity of *protokouropalates* and later received the highest of court ranks, *sebastos*, a testimony to his great power.[34]

Despite the fact that Botaneiates recognized Philaretos's authority on the territories of Antioch and Edessa, the latter did not manage to keep his sovereignty intact, because he could not count on any help from Constantinople. Both Nicephoros III Botaneiates and Alexios Komnenos were too busy with the defence of the capital to worry about the fate of Antioch. Furthermore, Alexios withdrew all Byzantine troops still in the East to fight against the Normans led by Guiscard.

The collapse of Philaretos power is known in broad lines. While he was in Edessa, he lost Antioch on December the 4th 1084, when the sultan Süleyman, called by the son of Philaretos, invaded the city with 300 men only.[35] Such an easy conquest of one of the strongest fortresses in the East proves how much the majority of the population had come to dislike Philaretos. Subsequently, Philaretos lost Edessa. It is not known exactly when he died; definitely some years after 1086, provided that the cradle of his power, the city of Maraš, was under the control of his sons before the arrival of the Crusaders.[36]

The continued failures of Philaretos, after his initial brilliant successes, did not allow him to establish a dominion he could bequeath to his heirs. Nevertheless, his resistance against the Turks allowed the Armenians to reorganize, while some of his officers benefited from his demise and set up small principalities, which proved more stable than its own.[37]

Having in mind the rich information given by the many surviving lead seals listed above, we shall try to determine approximately the chronology of the career of this important officer of the Byzantine army. It is obvious that he must have served in the army from his youth, and died some years after 1086. He was appointed to the office of *taxiarches* between the years 1050 and 1060 and became commander of the Cappadocian troops before the reign of Romanos IV Diogenes, i.e. before 1068. At the beginning of

33. Scylitzes continuatus, p. 136, l. 18.
34. For a detailed account of the history of Philaretos, see G. Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, musulmans et croisés : étude sur les pouvoirs arméniens dans le Proche-Orient méditerranéen (1068–1150)*, Lisbonne 2003, pp. 5–357.
35. *Armenia and the Crusades, tenth to twelfth centuries : the Chronicle of Matthew of Edessa*, transl. by A. E. Dostourian, Lanham MD 1993, p. 146.
36. Dédéyan, *Les Arméniens* (quoted n. 34), p. 356, dates the death of Philaretos around 1090.
37. The presentation of these small dominions and their leaders occupies most of the second volume of Dédéyan, *Les Arméniens* (quoted n. 34).

the reign of Romanos IV in 1068, he was promoted to the high office of *doux*, that is the military commander of a large district. After Romanos IV's enucleation in 1072, he became independent ruler of Tarsos, Antioch, Edessa, Melitene and some other Eastern centres. Finally, after Nicephoros III's accession to the throne in 1078, he made allegiance to the emperor, became *doux* of Antioch and was proclaimed *kouropalates* and *domestikos ton Scholon* of the East; in 1084 he surrendered Antioch to the Turks.

The seal of the Phthiotis Museum enriches the already large number of surviving lead seals of Philaretos, with the added detail of a *boulloterion* with an inverted engraving of the obverse.

Honorary Director of Antiquities

QUAND L'EMPEREUR BYZANTIN NOMME SON SUCCESSEUR (VI[e]-XII[e] S.) : LE DISCOURS D'INVESTITURE

par Marina Loukaki

La contestation du pouvoir de l'empereur byzantin par des prétendants au trône en rébellion, phénomène assez récurrent dans l'histoire de l'Empire byzantin, est un sujet que connaît fort bien notre cher et sage collègue Jean-Claude Cheynet, auquel ce volume est dédié. L'étude systématique et exhaustive qu'il a consacrée aux mouvements de révolte de la seconde moitié de la période mésobyzantine a abouti à l'édition d'un ouvrage qui, paru en 1990, fait désormais référence sur la question, le célèbre *Pouvoir et contestations à Byzance (963-1210)*. Par ailleurs, il était assez habituel que les empereurs byzantins se préoccupent de leur vivant de régler la question de leur succession de manière à ce qu'après leur mort, le sceptre passe à celui qu'ils auraient choisi et qui était souvent, mais pas obligatoirement, un descendant direct. La désignation du successeur qui se faisait tantôt dans des délais confortables, tantôt dans la précipitation, sous la pression de la mort imminente de l'empereur, du fait d'une maladie ou d'une blessure, était un acte officiel, aux allures de cérémonial et est attestée dès les origines de l'Empire byzantin[1]. Que cette procédure ait pris place à Constantinople au Palais, ou là où ses devoirs avaient conduit l'empereur moribond ou affaibli, celui-ci désignait son successeur officiellement, en prenant la parole[2] personnellement ou par la bouche d'un représentant, devant un

1. Αι. Χριστοφιλοπουλου [Ai. Christophilopoulou], *Ἐκλογή, ἀναγόρευσις καὶ στέψις τοῦ Βυζαντινοῦ αὐτοκράτορος* (Πραγματεῖαι τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν 22, 2), ἐν Ἀθήναις 1956.

2. Dans le *De ceremoniis* I, 52 (43), au chapitre sur la promotion au rang de césar, protocole d'investiture des césars Christophoros et Nicéphore, fils de l'empereur Constantin V (sur cette identification : Constantin VII Porphyrogénète, *Le livre des cérémonies. 2, Commentaire*, par A. Vogt [Collection byzantine], Paris 1940, p. 47) on peut lire : καὶ ὀψικεύοντες τοὺς δεσπότας ἐξέρχονται ἐν τῷ Τριβουναλίῳ, καὶ ἵστανται οἱ πατρίκιοι εἰς τὰ γραδήλια ἔνθεν κἀκεῖθεν, οἱ δὲ δεσπόται ἀνέρχονται ἐν τῷ ἡλιακῷ μετὰ τοῦ πατριάρχου, καὶ εὐθέως ὁ βασιλεὺς προσομιλεῖ τῷ λαῷ, εἴ τι βούλεται (Constantin VII Porphyrogénète, *Le livre des cérémonies. 1, Texte. 2, Livre I, chapitres 47 (38)-92 (83)*, texte établi et trad. par A. Vogt [Collection byzantine], Paris 1939, p. 27). Toujours dans le même chapitre, un peu plus bas (*ibid.*, p. 30), dans un protocole ultérieur : γένηται τὸ νεῦμα παρὰ τοῦ πραιποσίτου τοῦ σιγῆσαι τὰ μέρη εἰς τὸ λαλῆσαι τὸν βασιλέα πρὸς τὸν λαόν.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet, éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 333-342.

auditoire plus ou moins large selon les circonstances. Aucun discours original d'investiture d'un successeur impérial n'a été conservé ; nous connaissons cependant le contenu de certains d'entre eux, essentiellement grâce aux textes historiographiques. D'ordinaire, les historiographes soit citent quelques extraits du discours de l'empereur dans le passage qu'ils consacrent à l'événement, soit, se conformant aux modèles des historiens classiques, s'efforcent, en s'appuyant sur leurs sources, de restituer les paroles de l'empereur sous la forme d'une harangue publique, qui n'est pas, bien entendu, le discours impérial original. On notera qu'en général, lorsque nous savons grâce à divers témoignages que l'empereur a prononcé un discours, soit conformément à la coutume soit à titre exceptionnel, nous ne disposons que de rares discours impériaux, à quelques exceptions près, notamment sous Léon VI le Sage. Lorsque tel est le cas, il s'agit le plus souvent d'un discours écrit par un lettré distingué issu des dignitaires de la cour, comme, par exemple, Michel Psellos ou Nicétas Choniatès[3], raison pour laquelle le texte a été conservé parmi les écrits de cet auteur. Quoi qu'il en soit, étant donné que l'investiture du successeur constituait un acte impérial officiel, il est certain que des tachygraphes du secrétariat impérial consignaient les paroles prononcées par l'empereur[4].

Théophylacte Simocattès cite dans son *Histoire* deux discours de ce type qui furent prononcés à la fin du VIe siècle. Il s'agit du discours de Justin II lors de la proclamation de Tibère comme césar, le 7 décembre 574 et de celui de Tibère, lors de la proclamation de Maurice comme empereur, le 13 août 582[5]. Le second discours, nous dit l'historien, ne fut pas prononcé personnellement par l'empereur présent à la cérémonie mais gravement

3. Michel Psellos a écrit pour Théodora, Romain IV Diogène, Michel VII Doucas et probablement pour Constantin X Doucas, quatre discours (σελέντια) à l'entrée en Carême, prononcés, selon la coutume, par les empereurs, ainsi que l'annonce de sa proclamation (ἐπαναγνωστικόν) que l'empereur Constantin X Doucas a adressée aux gouverneurs des thèmes : *Michaelis Pselli Oratoria minora*, ed. A. Littlewood (Teubner), Leipzig 1985, p. 1-18, nos 1-5. Nicétas Choniatès a également écrit deux discours pour l'entrée de Carême comme s'ils émanaient de l'empereur Théodore Ier Lascaris (nos 13 et 17). En sa qualité de *basilikos grammatikos*, il a rédigé au nom de l'empereur Isaac II Ange l'annonce de sa victoire sur les Coumans, adressée au patriarche et au sénat (no 2) : *Nicetae Choniatae Orationes et epistulae*, rec. I. A. Van Dieten (CFHB 3), Berolini – Novi Eboraci 1972, p. 6-12, 120-128, 176-185.

4. Voir l'information livrée par Jean d'Éphèse en ce qui concerne le discours prononcé par l'empereur Justin II à la promotion de Tibère au rang de césar. Dans la traduction latine de son *Histoire ecclésiastique* écrite en syriaque (*Iohannis Ephesini Historiae ecclesiasticae pars tertia*, interpretatus est E. W. Brooks [CSCO 106, Scriptores syri 55], Louvain 1936, p. 95, l. 13-16), nous lisons : *Omnia vero quae ab eo dicta sunt a multis statim notis exarabantur, et scriptis tradita sunt. Stabant enim notarii multi, et exscriptum exactum faciebant, quae nos ob multitudinem eorum omisimus et neglеximus.* Voir aussi le témoignage sur le discours coutumier lors de l'entrée en Carême que l'empereur byzantin prononce dans la salle de la Magnaure dans le *De ceremoniis* II, 10 (*De cer.* I, p. 546) : ἵστανται στιχηδὸν οἵ τε ἀσηκρῆται καὶ νοτάριοι μέλλοντες ἐκλαβέσθαι τὰ ὑπὸ τοῦ βασιλέως δημηγορούμενα.

5. Theoph. Sim. III, 11, 8-13, p. 132, l. 26 – 133, l. 22 (Justin II) et I, 1, 5-20, p. 39, l. 17 – 42, l. 11 (Tibère). Pour une traduction annotée en anglais, voir M. et M. Whitby, *The History of Theophylact Simocatta : an English translation with introduction and notes*, Oxford 1986, p. 89-90. Sur ces deux discours comme nouveau type de λόγος historiographique, le discours d'investiture, voir A. M. Taragna, *Logoi historias : discorsi e lettere nella prima storiografia retorica bizantina* (Hellenica 7), Alessandria 2000, p. 202-204 ; D. R. Reinsch, Die Macht der Rede in der *Chronographia* des Michael Psellos, dans *L'écriture de la mémoire : la littérarité de l'historiographie*, sous la dir. de P. Odorico, A. Agapitos, M. Hinterberger (Dossiers byzantins 6), Paris 2006, p. 253-266, ici p. 258-259.

malade ; ce fut le *quaestor* Jean, orateur chevronné et juriste averti[6], qui parla à sa place et formula avec une éloquence remarquable et une majesté toute royale les ordres impériaux. On peut supposer qu'il avait en outre composé lui-même le discours impérial ?

En 574, Justin II, psychiquement malade[7], adopta, à la faveur d'une amélioration passagère de son état, et sur les exhortations de son épouse Sophie, le comte des excubites Tibère. Il l'éleva au rang de césar et le désigna comme son successeur, parlant « ἐν τῇ ὑπαίθρῳ αὐλῇ » du Palais, en présence des membres du sénat réunis, du patriarche Jean III, des hauts dignitaires de l'Église et de l'État et des corps militaires du Palais[8]. Théophylacte Simocattès prétend citer l'empereur *verbatim*, sans déformer ni embellir la forme du discours[9]. Selon l'historien, Justin s'adresse à Tibère à la deuxième personne du singulier et formule des conseils à son successeur sous forme de brèves exhortations et de directives sur la manière de régner[10] ; on est donc en présence d'un « Miroir du prince », analogue à celui du diacre Agapètos[11]. En outre, l'empereur exhorte son successeur à ne prendre modèle ni sur son propre mode de gouvernement, ni sur sa conduite ; il reconnaît ses fautes et ses manquements, pour lesquels il paye déjà de son vivant un lourd tribut.

6. Theoph. Sim. I, 1, 3-4, p. 39, l. 8-13 : αὐτὸς μὲν οὐδέπω τοῖς ἐντυχοῦσι διείλεκται, βασιλέως δὲ γλῶτταν τὸν Ἰωάννην ἐδείκνυεν, ἄνδρα ῥήτορά τε δεινὸν καὶ νόμων Ῥωμαϊκῶν ἐπιστήμονα, ὃς τὰ βασιλέως προστάγματα τῷ διατόρῳ τῆς εὐγλωττίας ἐμεγαληγόρει βασιλικῆς μεγαλοφροσύνης ἐπάξια. τοῦτον ἐπιχωρίῳ Ῥωμαῖοι φωνῇ ἀποκαλοῦσι κυαίστορα. Sur le *quaestor* Ioannes, voir *PLRE* 3A, p. 677-678, Ioannes 94 qui s'identifie probablement avec Ioannes 98 et 105.

7. Sur la maladie de l'empereur Justin II et sa mort des suites d'une opération, voir E. Kislinger, Der kranke Justin II. und die ärztliche Haftung bei Operationen in Byzanz, *JÖB* 36, 1986, p. 39-44.

8. Theoph. Sim. III, 11, 7-8, p. 132, l. 22-26 : τῆς τοίνυν συγκλήτου βουλῆς ἐς ταὐτὸν γενομένης, τοῦ τε ἱερατικοῦ καταλόγου συναθροισθέντος ἅμα τῷ ἐπιστατοῦντι καὶ τὰ τῆς ἐκκλησίας πηδάλια διιθύνοντι, ὁ αὐτοκράτωρ ὥσπερ ἑστὼς ἐπὶ βήματος Τιβερίῳ τάδε παρέθετο. Cf. également le témoignage d'Évagre le Scholastique : *The Ecclesiastical history of Evagrius with the scholia*, ed. with introd., critical notes and indices by J. Bidez & L. Parmentier, London 1898, V, 13, p. 208, l. 26-32 : Ἀθροισθέντων γὰρ ἐν τῇ ὑπαίθρῳ αὐλῇ, ἔνθα παλαιὸν ἔθος λέγει τὰ τοιαῦτα γίνεσθαι, τοῦ τε ἀρχιερέως Ἰωάννου, οὗ πρόσθεν ἐμνήσθημεν, καὶ τῶν ἀμφ' αὐτὸν τῶν τε ἐν ἀξιώσεσι τελούντων καὶ τῶν περὶ τὴν αὐλὴν στρατευομένων, τὸν βασιλικὸν χιτῶνα ἐνδιδύσκων Τιβέριον καὶ τὴν χλαῖναν περιτιθείς, ἀναφανδὸν κεκραγὼς ἐξεῖπεν.

9. Theoph. Sim. III, 11, 5-7, p. 132, l. 15-22 : παραθήσομαι δὲ καὶ τὰς ὑποθήκας τοῦ αὐτοκράτορος, ἃς Τιβερίῳ τῷ Καίσαρι κατὰ τὸν καιρὸν τῆς ἀναρρήσεως δημηγορῶν παραδέδωκεν, οὐ καλλύνων τὸ τῆς λέξεως ἀκαλλὲς οὐδέ τι μεταμορφῶν τὸ μὴ κεκαλλιεπημένον τῆς φράσεως, ἀλλά που γυμνὴν τὴν τῶν ῥημάτων ἔκθεσιν ὑποστορέσω τοῖς ἀφηγήμασιν, ἵνα τῷ ἀναμφιάστῳ καὶ ἀπαραχαράκτῳ τῆς λέξεως, ὡς ἔχει φύσεως, τὸ τῶν παρηκολουθηκότων προέλθοι ἀνόθευτον.

10. Theoph. Sim. III, 11, 8-20, p. 132, l. 26 – 133, l. 22. Le discours de Justin II est aussi cité par d'autres historiens, contemporains et tardifs : Jean d'Éphèse (*Iohannis Ephesini Historiae ecclesiasticae* [cité n. 4], p. 93-95) ; Évagre le Scholastique (*The Ecclesiastical history of Evagrius* V, 13 [cité n. 8], p. 208, l. 32 – 209, l. 6) ; Théophane le Confesseur (Theophanes, p. 248, l. 18 – 249, l. 8), Jean Zônaras (Zonaras, XIV, 10, p. 178, l. 11-17) et Nicéphore Callistou Xanthopoulos, XVII, 40 (*PG* 147, col. 325). Pour le débat autour des versions contemporaines de l'événement, voir A. Cameron, An emperor's abdication, *BSl.* 37, 1976, p. 161-167.

11. Whitby, *The History of Theophylact Simocatta* (cité n. 5), p. 89, n. 51. Voir les commentaires sur les principes et les directives à propos du règne dans le discours de Justin, dans A. Kazhan in collab. with S. Franklin, *Studies on Byzantine literature of the 11th and 12th centuries*, Cambridge – Paris 1984, p. 25-26 et n. 10 ; voir également G. Prinzing, Beobachtungen zu „integrierten" Fürstenspiegeln der Byzantiner, *JÖB* 38, 1986, p. 1-32, ici p. 6-12 ; S. Efthymiadis, A historian and his tragic hero : a literary reading of Theophylact Simokatta's *Ecumenical history*, dans *History as literature in Byzantium : papers from the fortieth Spring symposium of Byzantine studies, University of Birmingham April 2007*, ed. by R. Macrides, Farnham 2010, p. 169-186, ici p. 177-178.

Il souligne, enfin, qu'il a préféré Tibère pour la dignité impériale et décidé d'écarter ses proches parents[12].

Le témoignage d'Évagre le Scholastique sur l'événement est plus bref mais très proche[13]. Avant de citer les paroles de Justin, l'historien résume le contenu de son discours selon trois unités thématiques : la nomination du successeur, la confession par l'empereur de ses propres erreurs et les conseils de bonne gestion du pouvoir impérial qu'il adresse à son successeur[14].

Alors que les historiens plus tardifs se bornent en majeure partie à reproduire le discours de Justin tel que nous le lisons chez Simocattès, Jean d'Éphèse en offre une version plus longue dans son *Histoire de l'Église* rédigée en syriaque. Chez cet auteur, c'est l'apologie de Justin qui domine. L'empereur s'adresse d'abord à Tibère. Il l'invite à prendre la tête du royaume, annonçant ainsi le choix de son successeur, et explique les motifs qui l'ont poussé à prendre une telle décision ; les larmes aux yeux, il avoue avoir perdu la bienveillance divine du fait de ses erreurs. Il se tourne ensuite vers les soldats et les exhorte à accueillir Tibère comme leur chef puisqu'ils voient Justin déchu du trône pour avoir provoqué la colère de Dieu. En d'autres termes, il demande à l'auditoire d'approuver le choix de son successeur. Il se tourne à nouveau vers Tibère et lui conseille de ne pas se laisser entraîner à l'arrogance par l'habit royal, de peur de commettre les fautes qui lui ont valu à lui-même le châtiment de Dieu et mille souffrances. Il souligne qu'il ne parle pas ainsi spontanément mais qu'un ange du Seigneur se tient à ses côtés et lui dicte cette admonestation. C'est sur ces mots que s'achève le discours de Justin[15]. Jean d'Éphèse ajoute cependant que l'adresse de l'empereur se poursuivit mais que, du fait de la longueur du discours, il a omis beaucoup d'autres choses[16]. On peut supposer qu'il fait ici référence aux autres exhortations faites à Tibère, citées par Simocattès et Évagre.

Devant un auditoire de même composition (le patriarche Jean III, les prélats, les dignitaires, les corps militaires du Palais et les officiers civils), quelques années plus tard, en août 582, Tibère malade proclama Maurice empereur[17]. Le discours que prononça à sa place le *quaestor* Jean peut se résumer ainsi. Tout d'abord, l'empereur se présente

12. Theoph. Sim. III, 11, 10, p. 133, l. 12 : οἶδας ὅτι τῶν σπλάγχνων μου προετίμησά σε.

13. *The Ecclesiastical history of Evagrius* V, 13 (cité n. 8), p. 208, l. 21 – 209, l. 8. Voir aussi une étude sur l'auteur et l'œuvre ainsi qu'une traduction du texte en anglais avec des notes dans *The Ecclesiastical history of Evagrius Scholasticus*, transl. with an introd. by M. Whitby (Translated texts for historians 33), Liverpool 2000 (sur l'événement en question, p. 272).

14. *The Ecclesiastical history of Evagrius* V, 13 (cité n. 8), p. 208, l. 21-26 : Καίσαρα Τιβέριον βουλεύμασι Σοφίας Ἰουστῖνος ἀναγορεύει, τοιαῦτα κατὰ τὴν ἀνάρρησιν ἐπιφθεγξάμενος, ἃ πᾶσαν ἐκβέβηκε παλαιάν τε καὶ νέαν ἱστορίαν, τοῦ φιλανθρώπου θεοῦ ἐνδόντος καιρὸν Ἰουστίνῳ τάς τε οἰκείας ἐξειπεῖν ἁμαρτίας τά τε χρηστὰ εἰσηγήσασθαι ὑπὲρ τοῦ τῇ πολιτείᾳ συνοίσοντος.

15. *Iohannis Ephesini Historiae Ecclesiasticae pars tertia* III, 5 (cité n. 4), trad. lat., p. 93, l. 14 – 94, l. 16, p. 95, l. 2-3.

16. *Ibid.*, III, 5, trad. lat., p. 94, l. 17-19 : *Haec igitur et plura, quorum propter multitudinem eorum haec parva excerpta protulimus, sunt quae ab ipso rege dolore ac fletu voce alta coram omnibus dicebantur.*

17. Theoph. Sim. I, 1, 2, p. 38, l. 26 – 39, l. 7 : φοράδην γὰρ ἀχθεὶς ὁ βασιλεὺς Τιβέριος ἐπὶ τὴν ὕπαιθρον τῶν βασιλείων αὐλήν, ἥτις παρήνωται τῇ πολυστιβάδι τῶν ἀνακτόρων οἰκίᾳ προαυλίῳ περιφανεῖ καὶ περιδόξῳ τῷ προσκηνίῳ, τὸν τῆς ἱεραρχικῆς προεστῶτα καθέδρας συγκαλεσάμενος (Ἰωάννης δὲ κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τοὺς τῆς ἐκκλησίας διίθυνεν οἴακας) τόν τε τῶν ἱερῶν ἀξιωμάτων συναθροισάμενος ξύλλογον τούς τε δορυφόρους καὶ φύλακας καὶ πάντας τοὺς ἐς βασιλέως τιμὴν συντεταγμένους, ναὶ μὴν καὶ τοὺς ἐπισημοτέρους τοῦ δήμου.

lui-même comme un prince sage, pleinement conscient de l'immense responsabilité et de la gravité des devoirs vis-à-vis de l'État qu'il a endossés, dès l'instant où il reçut le sceptre. Par ailleurs, il affirme réaliser les risques de déchéance morale qui le guettent du fait du pouvoir immense qui est le sien et de l'impunité que lui a conférée la charge impériale. Il souligne que régner s'accommode mal du goût du souverain pour la jouissance et les plaisirs. Par conséquent, les soucis qui l'accablent en cet instant sont nombreux. Sa mort approche et, mortel, il lui faut se préparer à rendre des comptes à Dieu. En revanche, il lui incombe avant de mourir d'avoir dûment réglé les affaires de ce monde. Il faut, bien sûr, qu'il se préoccupe de mettre en sécurité sa famille, sa femme et sa fille, mais cet aspect des choses est secondaire. Avant tout, il lui faut choisir l'homme adéquat pour lui succéder au pouvoir car l'un des devoirs principaux du prince, outre celui de préserver l'intégrité de l'Empire, est de transmettre sa charge à ses successeurs. Ceux-ci doivent être meilleurs que leur prédécesseur, de manière à corriger les éventuelles erreurs que celui-ci aurait pu commettre, faute de quoi l'État reposerait sur des fondations pourries et c'est tout l'édifice qui menacerait de s'écrouler. C'est en songeant à tout cela, et avec l'aide de la divine Providence, qu'il a décidé de se choisir pour successeur Maurice, un homme efficace qui a déjà largement donné de sa personne pour l'Empire des Romains, ce qui augure favorablement du souci qu'il en aura à l'avenir. Il lui a déjà confié sa fille. Les membres de l'assistance, forts de l'expérience du temps où Tibère tenait les rênes du pouvoir secondé par Maurice, sont certainement en mesure de confirmer qu'il agit justement en choisissant d'unir les destinées de l'État et celles de sa fille. Ensuite, Tibère s'adresse directement à Maurice. Le discours prend alors un caractère parénétique : l'empereur exhorte son successeur à exercer le pouvoir de façon intègre et à gouverner sagement. Les conseils qu'il lui donne sont analogues à ceux que contenait le discours de Justin : faire preuve de modestie, se surveiller en permanence pour se garder de l'arrogance et d'une trop haute idée de soi-même ; rechercher la faveur de ses sujets, se garder de la flatterie et accepter la critique ; faire preuve d'équité dans la récompense des actes ; rester humble et considérer avec philosophie la pourpre et la couronne comme des choses futiles et viles ; voir dans l'exercice du pouvoir une tâche glorieuse ; opposer la charité à la colère mais savoir éduquer par le châtiment quand les circonstances le commandent ; décider enfin avec discernement de l'exercice intègre du pouvoir, de la récompense des vertus et de la stigmatisation de la méchanceté[18].

Comme dans le précédent discours de Justin II que nous reconstituons à partir de Jean d'Éphèse et de Simocattès, on distingue dans celui de Tibère trois unités thématiques. La première concerne l'empereur en exercice, la seconde le choix du successeur et son

18. *Ibid.*, I, 1, 5-20, p. 39, l. 17 – 42, l. 11. Le discours est également livré sous une forme identique par Nicéphore Callistou Xanthopoulos, XVIII 6, *PG* 147, col. 337-341. Des ressemblances de fond concernant la vision du prince idéal et des différences de style entre ce discours et celui de Justin II sont signalées par WHITBY, *The History of Theophylact Simocatta* (cité n. 5), p. 20, n. 10 ; pour une étude comparative des deux discours mettant en lumière les différences, voir PRINZING, Beobachtungen (cité n. 11), p. 8-12. Toutefois, l'auteur a tort de prétendre, il est vrai avec prudence, qu'il n'existe pas d'autres discours impériaux de contenu semblable à des époques ultérieures (*ibid.*, p. 7). Sur l'événement en particulier et l'accession au trône de Maurice, voir également M. WHITBY, *The emperor Maurice and his historian : Theophylact Simocatta on Persian and Balkan warfare* (Oxford historical monographs), Oxford 1988, p. 8.

approbation par les corps constitués réunis dans l'auditoire et la troisième, le successeur lui-même. Au début, l'empereur s'adresse à l'auditoire rassemblé et dresse un bilan de son propre gouvernement. Bien sûr, le discours de Tibère n'a pas le caractère de repentance que présentait celui de Justin. À l'inverse, l'empereur laisse entendre qu'il affronte avec sagacité, prudence et sérieux les problèmes qui découlent de sa charge royale et, sans modestie hypocrite, il estime que, secondé par le successeur pressenti, il a jusqu'à ce jour géré le pouvoir en toute intégrité. N'oublions pas que ce n'est pas lui qui prononce le discours mais le *quaestor* Jean. Tibère est donc présenté comme un prince idéal[19] et c'est précisément à ce point du discours que l'auditoire est appelé à juger le choix impérial en se fondant sur l'expérience qu'il a de la collaboration antérieure des deux hommes. La troisième partie, qui constitue une unité distincte, est consacrée aux conseils donnés au successeur présomptif.

Six siècles plus tard, peu après la Pâques de 1143, l'empereur Jean II Comnène, sentant la fin venir lors d'une expédition en Cilicie, désigna comme successeur son quatrième fils, Manuel. L'investiture du successeur eut lieu dans le camp, au cours d'une cérémonie de fortune. L'empereur, à en croire les témoignages de Jean Kinnamos et de Nicétas Choniatès, réunit tous ses parents, amis, nobles, dignitaires et généraux présents dans le camp et annonça dans un discours public le choix d'élever Manuel à la charge impériale[20]. Si l'on compare les deux versions des historiens, on constate que celle de Choniatès est plus longue. L'empereur s'adresse tout d'abord à l'auditoire rassemblé et commence par évoquer son action militaire, à la fois celle qu'il a accomplie et celle qu'il ambitionnait de réaliser[21]. Il a déjà occupé la Syrie et comptait arriver jusqu'à l'Euphrate et au Tigre, en soumettant ses adversaires, puis se diriger vers la Palestine et reprendre aux infidèles le Tombeau du Christ. Il souligne qu'après avoir reçu le trône des mains de son père, il a réussi à préserver l'intégrité du territoire reçu. Quant à l'évaluation finale de son règne, il en laisse à d'autres le soin. Pour sa part, il est fier de pouvoir affirmer qu'il a passé très peu de temps au Palais mais presque toute sa vie sous la tente, en campagne. Les *moera* d'Orient et d'Occident l'ont connu comme guerrier, il a affronté différents peuples sur les deux continents et assujetti à sa domination de nombreuses villes. Il a bénéficié de la faveur de Dieu qui lui a accordé la victoire, raison pour laquelle Arabes et Perses tremblent devant lui. Dieu, dans ses voies impénétrables, l'arrache à présent à la vie. Il forme pour lui-même le vœu qu'Il lui offre une place au Paradis et continue à apporter Son soutien à ses soldats à la guerre. Pour que ce second souhait puisse se concrétiser, eux, ils doivent être fidèles mais aussi avoir un bon chef, d'une bonne moralité, car c'est avant tout du chef que dépend l'issue heureuse ou malheureuse des affaires de l'État. Or, un bon chef est celui qui ne reste pas claquemuré dans le Palais à s'adonner uniquement

19. I. V. Krivušin, Les personnages dans les *Histoires* de Théophylacte Simocatta, *BSl.* 55, 1994, p. 8-14, ici p. 11 ; Efthymiadis, A historian and his tragic hero (cité n. 11), p. 173.

20. Kinnamos, p. 26, l. 3-5 : παρεῖναι τοὺς ἐν τέλει κελεύσας καὶ ὅσον ἐν μεγιστᾶσι καὶ στρατηγοῖς καὶ ἄλλως ἀπόβλεπτον ἦν, ἔλεξε τοιάδε ; *Nicetae Choniatae Historia* I, p. 41, l. 17-19 : Ἐκκλησιάσας δ' ἔπειτα τὸ συγγενὲς καὶ φίλιον καὶ ὁπόσον ἐν ὑπεροχαῖς τε καὶ ἀξιώμασιν ἦν καὶ παραστησάμενος τὸν ὑστερογενῆ παῖδα τὸν Μανουὴλ τοιάδε ἔλεξεν.

21. *Nicetae Choniatae Historia* I, p. 42, l. 20 – 46, l. 40. On trouvera des commentaires sur ce discours dans A. Bravo Garcia, Politics, history and rhetoric : on the structure of the first book of Nicetas Choniates, *BSl.* 56, 1995, p. 423-428, ici p. 426-427.

aux plaisirs de la bonne chair et de la boisson, et qui n'obéit pas à ses appétits personnels pour gouverner. À ce point du discours, Choniatès présente Jean II tissant son propre éloge, lui-même ayant souligné peu avant que le souverain avait préféré les vicissitudes des campagnes militaires à une vie de plaisir dans le Palais[22].

Le discours de l'empereur aborde alors le second thème, à savoir le choix du successeur. Cette partie est nettement plus longue que dans les discours de Justin II et de Tibère que nous avons vus précédemment. Le texte présente comme une évidence que le choix du nouvel empereur soit une décision appartenant à son prédécesseur, que la succession passe aux descendants de l'empereur régnant, respectant naturellement l'ordre de naissance[23]. Jean envisage toutefois de ne pas se conformer à la tradition concernant le dernier point et de ne pas transmettre le pouvoir à l'aîné de ses deux enfants encore en vie, à savoir Isaac, mais au plus jeune, Manuel. Ce qui l'oblige, dit-il, à justifier sa décision. L'Ancien Testament offre de nombreux exemples du choix divin ne respectant pas le droit d'aînesse en des occasions cruciales (Jacob, Moïse, David), afin de privilégier l'affabilité et la douceur de caractère. Tels sont précisément les critères que retiendra Jean. Ses enfants ont beau être nés du même père, ils ont des caractères différents. Tous deux ont, certes, une noble allure, sont robustes et intelligents. Mais Isaac est irascible, il entre dans des colères effrénées. Un défaut qui conduit même les plus sages à des décisions inconsidérées. Manuel, en revanche, est doux et ignore la méchanceté de cœur. L'empereur invite donc l'assistance à accepter que ce soit à l'avenir Manuel qui règne en tant que prince choisi par Dieu et élu par son père l'empereur. Il développe ensuite d'autres arguments pour étayer son choix. Des présages et des signes précurseurs ont depuis longtemps annoncé l'avènement sur le trône de Manuel. La mort de ses deux frères aînés qu'il avait auparavant choisis comme successeurs, mais aussi l'absence en cet instant d'Isaac, sont autant de signes montrant que Dieu a élu Manuel. Un autre motif encore le rend digne de régner : il est exceptionnellement brave et prêt à courir des risques pour l'intérêt des Romains. Il l'a prouvé par ses hauts faits à Néocésarée : chacun sait que c'est grâce à lui que les choses sont rentrées dans l'ordre pour les Grecs. À ce point du discours, les assistants applaudissent le choix de l'empereur et accueillent Manuel comme leur chef. Jean II s'adresse ensuite à son fils et futur successeur. Choniatès ne rapporte pas ses paroles mais mentionne qu'il s'agit d'admonestations[24].

22. Plus généralement, dans le premier livre de son *Histoire*, Nicétas Choniatès esquisse de manière très flatteuse le portrait de Jean II Comnène comme un souverain idéal et s'inspire vraisemblablement de certains textes panégyriques. Voir S. Efthymiadis, Niketas Choniates : the writer, dans *Niketas Choniates, a historian and a writer*, A. Simpson & S. Efthymiadis [ed.], Geneva 2009, p. 35-58, ici p. 39 ; A. Simpson, *Niketas Choniates, a historiographical study*, Oxford 2013, p. 143, 148, 216-217 ; R.-J. Lilie, Niketas Choniates und Ioannes Kinnamos, dans *Realia Byzantina*, hrsg. von S. Kotzabassi und G. Mavromatis (Byzantinisches Archiv 22), Berlin – New York 2009, p. 89-101, ici p. 96.

23. *Nicetae Choniatae Historia* I, p. 43, l. 71 – 44, l. 79 : Ἐπεὶ δὲ καὶ περὶ τοῦ διαδεξομένου τὴν ἀρχὴν μετὰ τὴν ἐμὴν ἐκβίωσιν, ἥτις δὴ καὶ ἐφέστηκεν ἤδη ἀνυπεξάλυκτος, εἰπεῖν τι προάγομαι, χρεὼν τοῖς εἰρημένοις προσσχεῖν. ὅτι μὲν γὰρ ὡς πατρῷος κλῆρος εἰς ἐμὲ τὸ βασιλεύειν ἐπικαταβέβηκεν, οὐ δέομαι λέγειν, ὡς οὐδέ τις ἕτερος λαμπτῆρα τῆς ἡμέρας ἀποφαίνειν τὸν ἥλιον. ὁρῶν δὲ τὴν ἐπ' ἐμοὶ τηρηθεῖσαν πρὸς πατρὸς τάξιν κἀπὶ τοὺς ἐξ ὀσφύος μου προελθόντας διαβῆναι προθυμουμένους ὑμᾶς καὶ ὑφ' ἑνὸς τῶν ἔτι τῷ βίῳ περιόντων μοι παίδων (Ἰσαάκιος οὗτοι καὶ Μανουήλ) ἄρχεσθαι γλιχομένους καὶ μηδ' αὐτὴν τὴν ἐπιλογὴν ἑαυτοῖς, τῇ δὲ ἐμῇ ψήφῳ ἀνατιθέντας, φημὶ δὴ ὡς ἡ μὲν φύσις τοῖς πρωτοτόκοις παισὶ τῇ τάξει ἐμμένουσα τὰ πρωτεῖα βραβεύειν εἴωθε.

24. *Ibid.*, p. 46, l. 43-44 : ἔπειτα δὲ τὸν λόγον πρὸς τὸν παῖδα μετενεγκὼν ὁ πατὴρ καὶ τούτῳ παραινέσας τὰ σύμφορα ταινίᾳ διαδεῖ τῇ βασιλικῇ.

Jean Kinnamos nous livre une version plus courte du discours de Jean II[25]. Il omet la partie dans laquelle l'empereur se réfère à l'œuvre qu'il a accomplie personnellement. Il passe directement à ce qui est chez Choniatès la seconde partie, dans laquelle l'empereur, s'adressant à la foule rassemblée, évoque la coutume qui consiste à transmettre le pouvoir aux fils, dans le respect en outre du droit d'aînesse. Dans le discours tel que le rapporte Kinnamos, l'empereur affirme qu'il se conformera à la coutume (preuve qu'il avait autrefois désigné comme successeur son fils Alexis entre-temps décédé), mais qu'il n'en respectera pas le second aspect. Soucieux au premier chef de l'intérêt de ses sujets, il est amené à choisir selon le critère de la vertu. Il affirme aimer ses deux enfants, mais préférer Manuel pour la vertu guerrière dont ses hauts faits ont donné la preuve à Néocésarée, ainsi que pour la sagesse de son jugement et sa sagacité, qualités que lui, son père, a pu apprécier du fait des conseils judicieux que lui a donnés son fils dans des circonstances critiques. Des rêves et des prophéties ont par ailleurs prédit le destin impérial de Manuel. Il est intéressant de noter que Kinnamos ne choisit pas de faire mention ici des défauts d'Isaac[26], ni de mettre en exergue la douceur et le tempérament pacifique de Manuel comme étant ses qualités primordiales; il se contente de rappeler les qualités du bon chef militaire, tel que l'incarnera du reste Manuel dans le portrait idéalisé qu'il brossera de lui dans la suite de son *Histoire*[27]. L'historien rapporte que l'auditoire acquiesça à la proposition de l'empereur mais ne précise pas que ce dernier adressa ensuite des conseils à son successeur.

Guillaume de Tyr se réfère également au choix que fit Jean II de Manuel comme successeur; il rappelle lui aussi qu'étaient rassemblés parents, nobles, courtisans et chefs militaires et les réflexions que formula au sujet de sa succession l'empereur moribond. Dans les paroles que l'historien latin attribue à l'empereur est exposé le problème que lui pose le fait de devoir choisir entre son fils aîné et le plus jeune; le dilemme tient plus précisément au fait de savoir s'il obéira aux lois humaines (exactement comme le disent les historiens byzantins) ou s'il fera passer avant celles-ci l'intérêt de son armée afin qu'elle puisse rentrer en sécurité[28]. Certes, Choniatès et Kinnamos ne font pas directement allusion au souci de l'empereur pour le destin de l'armée, laquelle avait besoin d'un bon chef militaire, ni au fait que cette question pesa sur son choix en faveur de Manuel. Toutefois, étant donné qu'ils retiennent pour critère essentiel l'excellence militaire et la bravoure de ce dernier, ils ne se différencient guère sur le fond de la version de Guillaume de Tyr.

Les paroles que citent les historiens Choniatès, Kinnamos et Guillaume de Tyr comme étant celles de l'empereur sont indubitablement des inventions de leurs auteurs, ce qui

25. Kinnamos, p. 26, l. 5 – 28, l. 16. Pour une comparaison des deux discours, cf. également R. Maisano, Tipologia delle fonti di Niceta Coniata (Libri I-VIII), dans *Storia, poesia e pensiero nel mondo Antico : studi in onore di Marcello Gigante*, Napoli 1994, p. 391-405, ici p. 400-401; Simpson, *Niketas Choniates* (cité n. 22), p. 217.

26. Mais il est fait mention un peu plus bas de son caractère querelleur. Kinnamos, p. 29, l. 10-11 : φύσει μὲν καὶ ἄλλως δύσερις ὢν καὶ θυμῷ τὰ πλεῖστα διοικούμενος.

27. Sur l'approche peu objective que propose Kinnamos du règne de Manuel et l'accent mis sur son profil héroïque, cf. Α. Καρποζηλος [A. Karpozilos], *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι. 3, 11ος -12ος αι*, Αθήνα 2009, p. 630-633.

28. *Willelmi Tyrensis archiepiscopi Chronicon*, éd. critique par R. B. C. Huygens (CCCM 63), Turnholti 1986, XV.23, vol. 2, p. 704-706; Lilie, Niketas Choniates und Ioannes Kinnamos (cité n. 22), p. 99.

n'enlève rien à l'authenticité du contenu même du discours ainsi forgé[29]. En admettant même que la mise à l'écart d'Isaac ait été le résultat d'un coup d'État, que ce qui est présenté comme un discours de Jean II ait été inventé à l'instigation de Manuel, ou du moins modifié dans le sens de son intérêt[30], et que le texte original fût un produit de la propagande orchestrée par Manuel, il n'en reste pas moins vrai que les discours d'investiture d'un successeur suivaient plus ou moins une typologie précise.

Des témoignages sporadiques sur les allocutions d'autres empereurs lors de l'investiture de leur successeur à l'époque mésobyzantine peuvent être glanés dans différents textes historiques. On retiendra ici le témoignage intéressant de Génésius sur le discours de l'empereur Théophile : gravement malade, un peu avant de mourir, ce dernier fit une apparition à la Magnaure, parla en public « selon la coutume » et investit comme successeur son fils mineur Michel et l'impératrice-mère Théodora[31]. Génésius rapporte ainsi le discours de l'empereur : Théophile évoque tout d'abord son propre sort, invitant l'auditoire, à savoir les sénateurs, les courtisans et le « peuple », à pleurer la mort imminente et prématurée d'un empereur jeune et heureux qui laisse derrière lui une jeune veuve et un petit enfant, mais aussi à se souvenir de ses dernières paroles et de son gouvernement bénéfique et serein; il leur demande ensuite de montrer envers son épouse et son enfant une bienveillance et une gratitude analogues à celles qu'ils lui ont témoignées[32]. Théophile parle de lui, rappelle l'intégrité de son gouvernement vis-à-vis de ses sujets (μέμνησθε [...] τῆς ἡμετέρας πρὸς ὑμᾶς προμηθείας καὶ γαληνότητος) puis demande à l'auditoire d'accepter les successeurs qu'il s'est choisis. L'événement est mentionné de façon quasiment identique par d'autres historiens[33].

Dans sa *Chronographie*, Michel Psellos se réfère à la transmission du trône par Isaac Comnène mourant à Constantin X Doucas et cite les paroles de l'empereur. Dans le discours tel que le rapporte Psellos, Isaac s'adresse à Constantin. Convaincu que, pour ce qui est du caractère, ce dernier l'emporte sur tous ses parents présents, son frère, son neveu, son épouse et sa fille, il lui confie le royaume et le soin de ses proches parents qui consentent à ce choix. Cette décision paradoxale d'écarter ses parents proches, il ne l'a pas prise maintenant qu'il est malade mais dès le temps où lui-même fut jugé digne de recevoir

29. Cf. également Lilie, Niketas Choniates und Ioannes Kinnamos (cité n. 22), p. 99.

30. *Ibid.*, p. 100.

31. *Iosephi Genesii regum libri quattuor* III, 18, rec. A. Lesmüller-Werner et H. Thurn (CFHB 14), Berolini – Novi Eboraci 1978, p. 51, l. 51-54 : ὡς δὲ ταύτῃ τῇ ἀρρωστίᾳ συντέτηκτο καὶ πρὸς τὰς ἐσχατιὰς τοῦ θανάτου προσέκυπτεν, ἐπὶ κλίνης αἰρόμενος πρὸς τὴν Μαγναύραν ἀπῄει, κἀκεῖσε πάντας ἐκκλησιάσας δημηγορίαν οἰκτρὰν κατὰ τὸ εἰκὸς ἀποφθέγγεται.

32. *Ibid.* III, 18, p. 51, l. 55 – 52, l. 66 : ἐμὲ θρηνησάτω ὁ ἐμὸς ἅπας λαός, ἐπολοφυρέτω με σύγκλητος καὶ σύμπαν τὸ πρὸς θεραπείαν οἰκεῖον ἄθροισμα διολολυξάτω, ὅτι περ κομῶν τῇ νεότητι σὺν εὐδαιμονίᾳ τοσαύτῃ ἄρτι τούτων ἐκτυχισθήσομαι, πολλῷ δὲ μᾶλλον γυναικὸς νεαζούσης καὶ παιδὸς ἀνήβου, ὧν τὴν στέρησιν πάντως καὶ πρὸ τελευτῆς ἀποκλαίομαι, οὐχ ἧττον δὲ τὴν αὐτῶν ἐρημίαν μετά γε τὴν ἐμαυτοῦ ἀποβίωσιν. Διά τοι ταῦτα μέμνησθέ μου, παρακαλῶ, τῶν τοιούτων τελευταίων ῥημάτων καὶ τῆς ἡμετέρας πρὸς ὑμᾶς προμηθείας καὶ γαληνότητος· ὧν ἀντίδοτέ μοι τὴν μετὰ θάνατον εὔνοιαν πρὸς αὐτούς, ὥσπερ καὶ ἐπ' ἐμοὶ τὰ τῆς εὐγνώμονος καὶ ὀρθῆς διαθέσεως διανοούμενοι καὶ καταπραττόμενοι. οὐκέτι γὰρ ὑμᾶς θεάσομαι τοῦ λοιποῦ, οὐ τοιούτοις παρακαλέσομαι ῥήμασιν, οὐ τοσαύταις δυσωπήσομαι παραινέσεσιν, οὐχ ἱκετεύσω σὺν δάκρυσιν.

33. Theophanes continuatus, ed. Featherstone & Signes, p. 198, l. 6-20; Scylitzes, Theophilos 24, p. 79, l. 61-67; Zonaras, XV, 29, p. 380, l. 5-7.

le sceptre : chaque fois qu'il comparait Constantin aux autres, il le jugeait meilleur et plus à même d'assumer la charge suprême. Sa vie touche désormais à sa fin et c'est pourquoi Constantin devra se charger de gouverner et d'administrer comme il se doit les affaires de l'Empire. Il y a longtemps qu'il l'a choisi et l'heure est venue à présent de lui céder le pouvoir et le soin de veiller sur ses proches parents[34]. L'allocution d'Isaac que cite Psellos est brève. Ce qui intéresse d'abord l'auteur, c'est d'exposer l'information essentielle à ses yeux, à savoir qu'Isaac n'a pas respecté la coutume consistant à transmettre le trône à ses parents par le sang mais, obéissant à un choix personnel, a élu Constantin X Doucas pour sa vertu. Bien qu'Isaac fût très gravement malade, l'investiture du successeur eut lieu, selon la coutume, devant un auditoire rassemblé qui accepta, tout comme le nouvel empereur élu, la proposition impériale[35]. Pouvons-nous supposer que Psellos a raccourci l'allocution pour n'en citer que la partie la plus intéressante à ses yeux ? En tout état de cause, comme le fait observer Reinsch, dans la *Chronographie* en général, on repère une centaine de passages qui pourraient être qualifiés de discours au sens large du terme, mais qui, pour la majeure partie, n'excèdent pas les cinq lignes[36].

Dans l'Empire byzantin, le pouvoir trouvait toujours un moyen propice d'exprimer sa puissance par le biais de cérémonies et d'un rituel précis. Dans ce contexte, il est parfaitement logique qu'un discours public de l'empereur, surtout quand il s'inscrit dans le cadre d'une cérémonie soumise à une étiquette bien particulière, comporte certains traits standardisés. L'étude comparée des témoignages indirects dont nous disposons sur les discours des empereurs lors de l'investiture de leur successeur met en lumière un certain nombre de points communs nous permettant de supposer que les discours en question répondaient plus ou moins à une thématique et une typologie données. En fonction des circonstances, l'accent pouvait être mis sur certaines parties, notamment la justification du choix de tel ou tel successeur. Il est certain que leur contenu était rédigé par le secrétariat impérial. On peut se demander si parfois ce n'était pas un rhéteur impérial qui transformait les volontés de l'empereur dans un discours public approprié à la circonstance.

Université nationale et capodistrienne d'Athènes

34. *Michaelis Pselli Chronographia* VII, 89, 5-24, vol. 1, p. 250, l. 4-20 : Τῶν περιεστηκότων, ἔφησε, τουτωνὶ, δείξας τὸ συγγενὲς χειρὶ, ὁ μὲν ἀδελφὸς· ὁ δὲ ἀνεψιὸς· καὶ τούτων δὴ τῶν φιλτάτων ἡ μὲν, ὁμόλεκτρος καὶ βασίλισσα· ἡ δὲ, θυγάτηρ μονογενὴς, οὕτως εἰπεῖν. ἀλλά σε ὁ ἐμὸς τρόπος μᾶλλον αὐτῶν οἰκειοῦται· καὶ ἡ σὴ γνώμη τὴν φύσιν νικᾷ· καί σοι τὴν βασιλείαν καὶ αὐτὰ δὴ τὰ φίλτατα πιστεύω, οὐδὲ τούτων ἀκόντων· ἀλλὰ καὶ πάνυ βεβουλευμένων. τὸ δὲ καινὸν τουτὶ πρᾶγμα, οὐ τήμερον ἤρξατο· οὐδὲ ἡ περίστασις τοῦ νοσήματος εἰς τοῦτό με συνηνάγκασεν· ἀλλὰ καὶ εἰς βασιλείαν κριθεὶς, αὐτόν σε καλλίονα ὑπελάμβανον· καὶ προσήκοντα μᾶλλον τῷ σχήματι. καὶ μετὰ ταῦτα δὲ, τοῖς ἄλλοις σε κατὰ μέρος συγκρίνων, ἀπάσαις ψήφοις τῶν πάντων ἐτίθουν βασιλικώτερον· τὸ μὲν οὖν ἐμὸν ὅπη κατέληξε· καὶ εἰς βραχείας ἀναπνοὰς ἡ ζωὴ περιείληπται, τὸδ' ἐντεῦθεν, σὺ τὲ μεταχειριεῖς τὸ κράτος· καὶ τὰ τῆς ἀρχῆς θήσεις καλῶς, ἄνωθεν μὲν κεκριμένος εἰς τοῦτο· νῦν δὲ τὴν ἡγεμονίαν παρειληφώς. τὴν δέ γε γυναῖκα καὶ τὸ θυγάτριον· τόν τε ἀδελφὸν καὶ τὸν ἀνεψιὸν, τὰς μὲν ἀνέπαφόν σοι παρακαταθήκην πιστεύω· τῶν δὲ ἐγκελεύομαι φροντίζειν τε καὶ ἐπιμελεῖσθαι.

35. *Ibid.*, XVII, 90, p. 250, l. 1-4 : Ἐπὶ τούτοις αἴρεται κρότος δάκρυσι σύμμικτος· καὶ τὸ περιεστηκὸς ἐπευφήμησε· καὶ ὁ πρὸς τὴν βασιλείαν κριθεὶς, ὥσπερ ἐν ἱεροῖς τελούμενος· καὶ μυσταγωγούμενος τὰ θαυμάσια, σὺν αἰδοῖ καὶ κόσμῳ παρειστήκει τῷ αὐτοκράτορι.

36. Reinsch, Die Macht der Rede (cité n. 5), p. 259.

DEUX PRÉCISIONS SUR LA TERMINOLOGIE JURIDIQUE RELATIVE AUX « PAUVRES » AU Xe-XIIe SIÈCLE

par Paul Magdalino

La catégorie sociale des pauvres à Byzance ne manque pas d'imprécision, même quand on fait la distinction entre les πένητες et les πτωχοί[1]. D'après la législation impériale du xe siècle, les « pauvres » du premier groupe, les *pénètes*, se définissent par opposition aux « puissants » (δυνατοί)[2]. Pour l'essentiel, leur pauvreté ne relève pas de leur capacité économique, mais de leur condition de faiblesse envers l'autorité, que celle-ci soit représentée par l'Église ou l'État, que le fonctionnaire qui l'exerce agisse en tant que propriétaire privé ou comme agent du fisc. Face au « puissant » dont le poids économique est tributaire de son poids politique, le « pauvre » se trouve dans une relation de soumission qui ne dépend ni de la nature de son droit sur la terre (propriété ou location) ni de la valeur de ses biens. Ces détails n'ont d'importance que dans la mesure où ils sont inscrits dans les registres du fisc. C'est donc la terminologie fiscale, qui est aussi, à Byzance, une terminologie juridique, qui précise en quelque sorte l'identité sociale des pauvres.

Cette étude propose une relecture de quelques documents du xe et du xiie siècle dont la terminologie concernant les pauvres a été, à mon avis, mal comprise, avec pour conséquence que les interprétations correctes auxquelles elle se prête n'ont pas été formulées.

1. Les πρόσοικοι πένητες du jugement de Samonas (952)

Le quatrième document le plus ancien du dossier de la Grande Laure athonite concerne un bien passé au monastère avec tout le domaine de son ancien propriétaire, le couvent de Péristérai en Chalcidique[3]. Il fut émis par le juge de Thessalonique, Samonas, en faveur

1. E. Patlagean, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance, 4e-7e siècles*, Paris 1977.
2. Voir en général M. Kaplan, *Les hommes et la terre à Byzance du vie au xie siècle* (Byzantina Sorbonensia 10), Paris 1992, p. 375-444.
3. *Lavra* 1, p. 97-102.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 343-348.

de l'higoumène de Péristérai, Stéphanos, pour confirmer la validité de l'acquisition par achat d'une briqueterie, avec laquelle le vendeur, le clerc David, avait cédé en donation des terres arables avec une maison domaniale (καθέδρα) voisine de la mer. La transaction avait été contestée par les propriétaires voisins, notamment l'ex-drongaire Jean, qui avait envahi avec violence la propriété. Comparu avec Stéphanos devant le tribunal, Jean se justifia en prétextant qu'il voulait τὸ βασιλικὸν ἀποκαταστῆσαι – « rétablir le droit [de propriété] impérial », ou « rendre la propriété à son état impérial ». Mais le juge rejeta cet argument, qui ne touchait en rien le droit de David à disposer de son bien comme il l'entendait, étant donné qu'il le détenait en pleine propriété par héritage de sa mère, qui l'avait reçu en dot. Du reste, le prétendu rétablissement du droit impérial n'aurait apporté aucun avantage au fisc et aurait causé de grands dommages « aux pauvres habitants » (τοῖς προσοίκοις πένησι). Les voisins ne peuvent pas bénéficier du droit de préemption : il s'agit de paysans installés par des « puissants » et ne jouissant pas du statut de pauvres. Enfin, la prescription de quatre mois est passée.

Il faut remarquer tout d'abord que cette décision de Samonas est strictement conforme à la nouvelle législation impériale concernant les terres, dont elle se fait l'écho[4]. Non seulement le juge se montre soucieux de respecter le droit de préemption des voisins pauvres, décrété par Romain Ier dans ses novelles de 928 et 934[5], mais il souscrit explicitement à l'intention déclarée de cette législation, qui est de protéger les pauvres dans l'intérêt du fisc. Il est clair que son insistance sur ce point répond à une tentative de la part de l'ex-drongaire Jean d'invoquer l'intérêt du fisc, et probablement la nouvelle loi, pour justifier sa démarche violente envers un propriétaire puissant.

Deux expressions, mal interprétées par les éditeurs du texte, donnent la clé pour comprendre tant le plaidoyer de l'ex-drongaire que la réplique du juge. Premièrement, il y a la déclaration de Jean selon laquelle il a agi par τὸ σπουδάζειν βασιλικὸν ἀποκαταστῆσαι, ce qui se traduit littéralement comme « la tentative de rétablir l'impérial ». Les éditeurs ont suivi l'interprétation de N. Svoronos, d'après laquelle il s'agirait de « rétablir la légalité », autrement dit, d'imposer le droit de préemption prescrit par la législation impériale. Mais le choix des mots n'est pas évident pour exprimer ce sens, qui est, d'ailleurs, en contradiction avec la suite de la phrase : pourquoi le juge aurait-il décidé que le rétablissement de la légalité, revendiqué par l'ex-drongaire, serait inutile pour le fisc et néfaste pour les pauvres ? Pour comprendre correctement l'expression βασιλικὸν ἀποκαταστῆσαι, il faut revenir à la première supposition de Paul Lemerle, qui l'avait interprétée au sens de « restituer les biens en question dans leur statut de bien royal ». Autrement dit, on doit supposer qu'avant de devenir la propriété privée de la mère adoptive de Théodora, mère du clerc David, la briqueterie avec les champs adjacents avait constitué un élément du domaine impérial de la région de Thessalonique, que le gouvernement avait cédé à des particuliers[6]. Bien que le mot *proasteion* ne soit pas employé, je pense qu'il s'agit d'une unité économique « seigneuriale » de ce type. Trois indices confortent cette supposition.

4. Kaplan, *Les hommes et la terre* (cité n. 2), p. 431.
5. *Les novelles des empereurs macédoniens concernant la terre et les stratiotes*, introd., éd., commentaires, N. Svoronos, éd. posthume et index établis par P. Gounaridis, Athènes 1994, p. 47-92.
6. On pourrait penser, comme me le suggère Vivien Prigent, aux terres klasmatiques que Basile Ier avait abandonnées à l'exploitation des voisins, sans les grever de nouvelles charges fiscales : *Vita Basilii*, p. 320-325.

Il y a tout d'abord la présence d'une maison domaniale, la *kathédra*. Deuxièmement, il y a le fait que la propriété est entourée, sur trois côtés, par des exploitations qui semblent être, elles aussi, des *proasteia*, du fait qu'elles sont cultivées par des *proskathèménoi*, c'est-à-dire des paysans installés par des propriétaires « puissants » dont ils dépendent, lesquels, manifestement, ne résident pas sur place. Enfin, le bien qui fait objet du litige est lui-même exploité par des paysans dépendants, car on ne peut interpréter autrement la référence aux προσοίκοις πένησιν.

On en vient avec celle-ci à la deuxième expression mal comprise par les éditeurs du texte. Qui sont ces « pauvres », sinon ceux qui constituent la main-d'œuvre agricole de la propriété ? Il peut difficilement s'agir de ceux qui viennent d'être évoqués, c'est-à-dire des dépendants des propriétaires voisins. Il est encore moins vraisemblable que l'expression désigne « de façon vague » les pauvres non-voisins « des alentours », comme les éditeurs le supposent[7]. Il faut voir, tout simplement, dans *prosoikoi* un synonyme pour *paroikoi*, parèques, l'un et l'autre mot ayant, étymologiquement, une signification identique.

On se demande toujours pourquoi le juge ne prévoyait rien de bon si l'ex-drongaire Jean avait réalisé ses intentions. Pourquoi, si celui-ci avait réussi à « restituer les biens en question dans leur statut de bien royal », les conséquences auraient-elles été néfastes pour les parèques et sans profit pour le fisc impérial ? On doit supposer que le juge pensait aux problèmes de gestion que posaient les propriétés reprises par une administration fiscale incapable d'assurer leur exploitation et la permanence de leur main-d'œuvre agricole.

2. Τάπεινος στίχος : la catégorie des pauvres au XIIe siècle[8]

Lors de sa première visite chez saint Cyrille le Philéote, l'empereur Alexis Ier Comnène, fort impressionné par les paroles édifiantes du saint ascète, change brusquement de sujet et l'interroge au sujet du statut foncier de son monastère. « Ce petit couvent à qui appartient-il, père ? ». Le saint répond que lui et son frère tenaient l'église délabrée de leurs ancêtres, et que le frère l'avait érigée en couvent par ses propres efforts. L'empereur, sentant peut-être une réticence, n'est pas satisfait de la réponse et demande plus de précision : à qui appartient le terrain ? Cyrille insiste toujours que le couvent est le fruit de leurs propres travaux, mais il rajoute : « bien qu'il relève des formules d'enregistrement humbles (πλὴν ἐκ ταπεινῶν στίχων) ». Du coup, tout devient clair : Alexis comprend de ces mots qu'il s'agit d'un bien foncier du fisc (τάχα ὡς λέγεις τοῦ δημοσίου ἐστὶν), et s'empresse généreusement de concéder le droit de propriété au monastère et de libérer celui-ci de toute redevance fiscale[9].

Les chercheurs, à commencer par l'éditeur du texte, ont mal compris le sens exact du passage, parce qu'ils ont interprété l'expression ταπεινοὶ στίχοι comme se référant

7. *Lavra* 1, p. 100.
8. Cette partie de l'article développe un argument que j'ai énoncé il y a plus de vingt ans : P. Magdalino, Justice and finance in the Byzantine state, ninth to twelfth centuries, dans *Law and society in Byzantium, ninth-twelfth centuries*, ed. by A. E. Laiou, D. Simon, Washington DC 1994, p. 103.
9. *La Vie de saint Cyrille le Philéote, moine byzantin († 1110)*, introd., texte critique, trad. et notes par É. Sargologos (Subsidia hagiographica 39), Bruxelles 1962, p. 230-232, 456-457.

à de petites parcelles de terre ; ainsi É. Sargologos la traduit « outre le produit de petits biens imposables »[10]. Mais *stichos* désigne, littéralement, les lignes de l'inscription d'un bien imposable dans le registre fiscal[11] ; d'où il peut s'appliquer également à une unité fiscale comprenant plusieurs lotissements[12], comme à un seul parèque avec la terre qu'il laboure[13]. En tout cas, la qualité du *stichos* dépend du statut du contribuable, qui y est inscrit, aussi bien que de la valeur du bien. Cyrille explique, en effet, que malgré le fait qu'il détient, avec son frère, l'église et les bâtiments du monastère à titre héréditaire, le bien est enregistré comme celui d'un contribuable « humble » *(tapeinos)* et donc locataire du fisc. Il lui suffit de mentionner le terme technique pour mettre les choses au clair.

Que ταπεινὸς στίχος soit un terme technique désignant les petits contribuables, c'est ce qui transparaît de deux autres textes qui utilisent l'expression. Nous la trouvons dans un document de la chancellerie impériale de Manuel Ier Comnène, qui doit être plus ou moins contemporain de la composition de la *Vie de Cyrille le Philéote*[14]. Dans son chrysobulle de 1153 émis en faveur de la Grande Église de Constantinople, Manuel confirme Sainte-Sophie dans tous les droits de propriété et d'exemption que les agents du fisc lui contestent sur la base de diverses ordonnances impériales réglant la transmission et la mutation de biens soumis à une charge fiscale[15]. Parmi les objets de ces ordonnances sont cités « ceux [les biens et/ou les contribuables] des *stichoi* humbles » (τῶν ἀπὸ ταπεινῶν στίχων), et « ceux [plutôt les paysans] qui sont soumis à la corvée monétaire »[16]. Le contexte montre clairement que ce type d'unité fiscale comportait une utilité pour l'État

10. *Ibid.*, p. 457 ; voir aussi M. Kaplan, Les monastères et le siècle à Byzance : les investissements des laïques au XIe siècle, *Cahiers de civilisation médiévale* 27, 1984, p. 71-83, ici p. 75 ; Id., In search of St Cyril's Philea, dans *Work and worship at the Theotokos Evergetis*, ed. by M. Mullett, A. Kirby, Belfast 1997, p. 213-221, ici p. 214-217 ; A. Kazhdan, A. W. Epstein, *Change in Byzantine culture in the eleventh and twelfth centuries*, Berkeley – Los Angeles – London 1985, p. 60.

11. Voir le *Traité fiscal* du *Marc. gr.* 173 et le cadastre de Thèbes, et les explications fournies par les éditeurs des textes : F. Dölger, *Beiträge zur Geschichte der byzantinischen Finanzverwaltung, besonders des 10. und 11. Jahrhunderts* (Byzantinisches Archiv 9), Leipzig – Berlin 1927, p. 107-108, 116-119 ; N. Svoronos, Recherches sur le cadastre byzantin et la fiscalité aux XIe et XIIe siècles : le cadastre de Thèbes, *BCH* 83, 1959, p. 1-145, surtout p. 22-26 ; voir aussi Kaplan, *Les hommes et la terre* (cité n. 2), p. 205-206.

12. C'est le cas de la plupart des *stichoi* dans le cadastre de Thèbes ; voir aussi *Iviron* 1, n° 29, p. 260-261 ; *Peira*, 36, 23, p. 147-148.

13. *Iviron* 1, n° 8, p. 152-154.

14. L'auteur de la *Vie*, Nicolas Kataskèpènos, comme son surnom l'indique, finit ses jours dans le monastère de Kataskèpè, fondé par Manuel : *La Vie de saint Cyrille le Philéote* (cité n. 9), p. 13-15.

15. Zepos 1, p. 378-381. Sur ce document et le contexte de son émission, voir N. Svoronos, Les privilèges de l'Église à l'époque des Comnènes : un rescrit inédit de Manuel Ier Comnène, *TM* 1, 1965, p. 325-391.

16. C'est ainsi qu'il faut comprendre τῶν ὑποκειμένων ταῖς χαραγαῖς, à l'encontre de Svoronos (Les privilèges [cité n. 15], p. 344 ; Recherches sur le cadastre byzantin [cité n. 11], p. 110), qui y voit une référence aux grands contribuables dont les impôts étaient calculés en monnaie d'or (χάραγμα). Il y a une différence entre χαραγὴ et χάραγμα, et les monnayeurs enrôlés de force de la région de Constantinople sont bien attestés à la fin du XIIe siècle : Nicolas Mésaritès, *Die Palastrevolution des Johannes Komnenos*, hrsg. von A. Heisenberg (Programm des königlichen alten Gymnasiums zu Würzburg), Würzburg 1907, p. 25-26. Voir Magdalino, Justice and finance (cité n. 8), et, en dernier lieu, C. Morrisson, P. Papadopoulou, L'atelier monétaire du Grand Palais de Constantinople en 1201, *Bulletin de la Société française de numismatique* 68/10, décembre 2014, p. 320-323.

que l'administration ne voulait pas céder aux grands propriétaires comme le patriarcat de Constantinople ou les monastères de la région de la capitale, qui bénéficièrent également de la générosité de Manuel Ier pendant les années 1150. En effet, l'empereur leur accorda aussi, par un chrysobulle de 1158, la libre possession de toutes leurs propriétés que le fisc pourrait revendiquer de droit, y compris celles provenant « des humbles subsistances imposables », ainsi que « des humbles [subsistances] soustraites à l'impôt »[17].

L'autre texte qui donne le sens précis du terme est le commentaire de droit canonique de Théodore Balsamon, dont l'activité commence vers 1170. À propos du canon 7 du concile in Trullo ou Quinisexte, Balsamon s'oppose à l'idée que les rangs de la hiérarchie ecclésiastique ne sont pas des dignités comme celles de la cour impériale ; « Noter ce canon, qui qualifie vers la fin les rangs ecclésiastiques de dignités. Souvent, en effet, certains hommes ont affirmé devant le tribunal que ni les fonctionnaires de l'Église [patriarcale], ni les métropolites ne doivent être classés avec les dignitaires ; de ce fait, le *stichos* du chambellan ecclésiastique, ou bien de l'évêque, n'est pas puissant, mais humble »[18]. Balsamon déclare qu'il ne souscrit pas à cette casuistique.

Le témoignage de Balsamon confirme ce que la *Vie de Cyrille le Philéote* et le chrysobulle de Manuel Ier laissent déjà supposer : que l'expression ταπεινὸς στίχος était au XIIe siècle un terme technique désignant les petits contribuables. Il permet de préciser encore : le terme n'était pas seulement technique mais aussi juridique, ayant remplacé celui de *pénès* pour définir la catégorie des « pauvres » par rapport aux « puissants ». Il ressort en outre du texte de Balsamon que les « humbles » du XIIe siècle jouissaient des mêmes droits de préemption que les « pauvres » du Xe ; on ne voit pas quel autre avantage les évêques et les archontes ecclésiastiques auraient tiré à renoncer ainsi à leur statut de « puissants ». Le canoniste confirme ainsi que la novelle récente de Manuel Ier visant, entre autres, à renforcer la novelle de Romain Ier sur la préemption, n'était pas restée lettre morte[19].

En général, la fortune de la formule juridique ταπεινὸς στίχος au XIIe siècle montre que la législation des empereurs macédoniens concernant la terre et les stratiôtes restait en vigueur sous les Comnènes, malgré l'octroi massif mais éphémère de privilèges aux églises et aux monastères par le jeune Manuel Comnène[20]. Mais la terminologie avait un peu changé. Au lieu de définir les faibles de la société par leur condition économique, on employait un terme qui les distinguait plus nettement, et logiquement, des puissants. En même temps, on les classait en fonction de leur inscription dans le cadastre fiscal : les désignations de « humble » et « puissant » se rattachaient aux *stichoi*, et non aux personnes, des contribuables. On saurait difficilement se prononcer sur la date et le contexte du

17. Zepos 1, p. 382 : ἢ ἀπὸ ταπεινῶν τελουμένων διαρίων, ἢ ἀπὸ ταπεινῶν κλασματισθέντων. J'ai traduit διάριον par « subsistance » pour indiquer le sens original du mot, qui signifie l'indemnité journalière. Mais ici, comme dans le *Traité fiscal*, le mot est effectivement synonyme de στίχος : Dölger, *Beiträge* (cité n. 11), p. 114, 120-123, 124-125.

18. Rallès & Potlès 2, p. 323 : Σημειῶσαι οὖν τὸν κανόνα, ὀνομάζοντα περὶ τὸ τέλος τοὺς ἐκκλησιαστικοὺς βαθμοὺς ἀξιώματα· πολλάκις γὰρ εἰς τὸ δικαστήριον εἶπόν τινες, μήτε τοὺς ἐκκλησιαστικοὺς ἄρχοντας, μήτε τοὺς μητροπολίτας ἐν ἀξιωματικοῦ μοίρᾳ συντάττεσθαι, καὶ διὰ τοῦτο μηδὲ δυνατὸν εἶναι τὸν στίχον τοῦ ἐκκλησιαστικοῦ κουβουκλεισίου, ἤτοι τοῦ ἐπισκόπου, ἀλλὰ ταπεινόν.

19. Voir R. Macrides, Justice under Manuel I Komnenos : four novels on court business and murder, *FM* 6, 1985, p. 130-132, 172-178.

20. Pour les privilèges et leur abrogation, voir Svoronos, Les privilèges (cité n. 15).

changement. La conversation entre Alexis I[er] et Cyrille le Philéote fournirait un *terminus ante quem* de 1091-1096, si l'on savait si l'auteur, Nicolas Katasképènos, la reproduit fidèlement sans substituer la terminologie devenue courante à son époque. Un meilleur indice est fourni par le chroniqueur Jean Skylitzès, dans sa notice sur l'introduction de l'*allelengyon* par Basile II en 1004 : l'empereur « publia une décision portant que les contributions des [humbles] défaillants seraient payées par les puissants »[21]. Il n'est pas exclu que Skylitzès, lui-même juriste, ait utilisé le vocabulaire du document émis par Basile II ; ce qui est certain, c'est qu'il utilisait les termes juridiques qui lui étaient habituels dans sa capacité de juge, qu'il exerçait pendant les premières années du règne d'Alexis I[er] Comnène[22].

Le témoignage de Skylitzès confirme aussi l'impression que l'on tire des autres sources, à savoir que la nouvelle terminologie est entrée dans l'usage administratif par la législation plutôt que par la pratique fiscale. Les fragments de cadastre conservés, les traités fiscaux, les inventaires et les autres documents des archives ne gardent aucune trace d'un classement des unités fiscales selon le niveau social des contribuables. En revanche, le chrysobulle de 1153 mentionne les *tapeinoi stichoi* parmi une série de sujets traités et réglés par des ordonnances impériales *(prostaxeis)*. N. Svoronos a sans doute raison de supposer que ces ordonnances furent postérieures à la législation macédonienne, dont elles élaboraient les détails, mais déjà en place sous les Comnènes[23]. Il est sûrement significatif que la *Peira* n'en conserve aucune trace, et que le juge Eustathios Romaios, dont la carrière se situe avant 1050, ne parle pas d'« humbles » en tranchant les cas de droit foncier portés à son tribunal[24]. Svoronos signale l'esprit de contrôle fiscal qui marqua la fin du règne de Constantin IX (1045-1055) et les gouvernements d'Isaac I[er] Comnène (1057-1059) et de Michel VII Doukas (1071-1078). Il ne faut pas oublier non plus Constantin X Doukas (1059-1067), qui avait un goût notoire pour les litiges fiscaux[25]. C'est probablement donc dans la période 1050-1078 que l'on doit chercher les débuts du terme *tapeinoi stichoi* qui sera courant devant les tribunaux de l'époque de Balsamon.

University of St Andrews

21. Scylitzes, p. 346 : δόγμα ἐξέθετο, τὰς τῶν ἀπολωλότων ταπεινῶν συντελεῖσθαι παρὰ τῶν δυνατῶν ; trad. Skylitzès, *Empereurs*, p. 290. J'ai ajouté le mot « humbles » à la traduction.
22. Skylitzès, *Empereurs*, p. v-vi.
23. Svoronos, Les privilèges (cité n. 15), p. 338-344.
24. Πείρα Ευσταθίου του Ρωμαίου, dans *Peira*, p. 11-260 ; cf. N. Oikonomidès, The "Peira" of Eustathios Romaios : an abortive attempt to innovate in Byzantine law, *FM* 7, 1986, p. 169-192.
25. Voir *Michaelis Attaliatae Historia*, p. 60-61 ; cf. Magdalino, Justice and finance (cité n. 8), p. 94-95.

LA SAINTE LANCE DES PRINCES PROCHIANTZ[1]

par Jean-Pierre Mahé

En pays de reconquête, la victoire est la condition et l'épreuve du pouvoir. Mais elle ne parvient à le légitimer que si elle produit des gages de sacralité. Car « tout pouvoir de fait ne devient pouvoir de droit qu'en se sacralisant »[2].

C'est pourquoi le prince Hasan Pṙōš[3], qui régna dans le Vayocʿ Jor de 1224 à 1284 et transmit son nom à la lignée, excella par sa valeur militaire et par sa piété. En 1258, il couronna la glorieuse série de ses victoires en recevant, au nom de l'ilkhan mongol Hulagu, la reddition du dernier calife abbaside de Bagdad, al-Muta'sim[4]. En 1270, il consolida sa légitimité religieuse en présidant le synode de Jagavakʿ pour défendre les positions de l'Église arménienne contre l'Église romaine[5]. Deux ans plus tôt, en 1268, il

1. Dans l'Empire russe, le suffixe *-ian* des noms de famille arméniens a été muni de la désinence -cʿ (*-tz*), génitif pluriel, de façon à distinguer le gentilice du patronyme ; par exemple Hakob, fils de Petros de la famille Hovhannissian, était appelé Hakob Petrossian Hovhannissiantz ; aujourd'hui la même personne se nommerait Hakob Petrosi (génitif singulier) Hovhannissian.
2. G. Dagron, *Empereur et prêtre : étude sur le « césaropapisme » byzantin* (Gallimard, Bibliothèque des histoires), Paris 1996, p. 17.
3. Հ. ԱՃԱՌՅԱՆ, *Հայոց անձնանունների բառարան. 4*, Պէյրութ 1972 [H. Ačaṙyan, *Dictionnaire des anthroponymes arméniens*, 5 vol., Beyrouth ; Sevan Press : réimpression de l'édition originale parue à Érévan], vol. 4, p. 268, déclare ne pas connaître l'étymologie de cet anthroponyme, usuel entre le xiii[e] et le xvi[e] siècle. On est pourtant tenté de le rapprocher du nom commun *pṙōš*, donné pour équivalent de « lèvre » dans différentes locutions décrivant des mimiques expressives, par exemple celle d'un enfant qui serre les lèvres pour retenir un sanglot, ou encore des expressions de chagrin, d'étonnement, de regret, d'irritation, etc. ; voir Ս. ՄԱԼԽԱՍԵԱՆՑ, *Հայերէն Բացատրական Բառարան*, 4 vol., Երեւան 1944-1945 (St. Malxaseancʿ, *Dictionnaire explicatif de la langue arménienne*, 4 vol., Érévan), vol. 4, p. 121. Outre son nom arménien, Pṙōš porte aussi un nom arabe, Hasan. Cela n'est pas étonnant dans la haute noblesse de cette époque, où l'élite politique et militaire pratique couramment l'arabe. Les monnaies du royaume de Géorgie ont, sur une face, une légende arabe éventuellement menaçante (par exemple « le sabre du Messie »), et sur l'autre, le nom du souverain en géorgien.
4. Kirakos Ganjakecʿi, chap. 60, voir Կիրակոս Գանձակեցի, *Պատմութիւն Հայոց*, Աշխատասիրությամբ Կ. Ա. Մելիք-Օհանջանյանի, Երեւան 1961 [Kirakos Ganjakecʿi, *Histoire de l'Arménie*, éd. K. Melikʿ-Ōhanǰanyan, Érévan], p. 384.
5. Գարեգին Կաթողիկոս Յովսէփեան, *Խաղբակեանք կամ Պռոշեանք Հայոց Պատմութեան մէջ*, Անթիլիաս 1969[2] [G. Yovsēpʿean, *Les Xałbakean ou Pṙōšean dans l'histoire arménienne*, Antélias], p. 51.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 349-362.

offrit au monastère d'Ayrivank'[6], dont il avait fait sa nécropole dynastique, un somptueux reliquaire contenant la Sainte Lance du Christ. Cette prestigieuse relique changea le nom du sanctuaire, désormais appelé Gełardavank'[7]. Elle demeure jusqu'à ce jour l'un des principaux trésors de l'église catholicossale d'Ējmiacin[8].

L'historien Kirakos, qui connut personnellement Hasan Přoš, le présente comme « fils du pieux Vasak, fils de Xałbak »[9]. C'est pourquoi la dynastie dont il est issu est souvent appelée Xałbakean. Cette lignée est si ancienne que certains généalogistes[10] n'ont pas hésité à la rattacher aux « Haykides » du Siwnik', dont le nom remonterait à Hayk[11], l'ancêtre légendaire[12] des Arméniens. Sans évoquer ces origines fabuleuses, on peut rappeler le colophon d'un Évangile copié en 1232 pour une certaine princesse Vaneni, « fille de Jajuř, fils de Xałbak »[13]. Ses ancêtres prétendaient descendre de Bak[14], l'un des participants à l'insurrection de Vardan Mamikonean contre les Perses en 451. Habitant au Siwnik', dont le seigneur était le prince Vasak Siwni, renégat du Christ, il se serait alors réfugié dans l'Arc'ax[15] pour rejoindre le parti des défenseurs de la foi.

Engagés au service du royaume unifié de Géorgie[16] pour libérer l'Arménie du joug des Seldjouks, Vasak Xałbakean et ses trois fils (Papak', Mkdem, Přoš) jouent un rôle décisif dans la reconquête, sous les ordres de l'atabeg Ivanē[17], général de la reine Tamar (1184-1213). En 1202, Vasak reçoit le titre et la bannière *(drоša)* de « gouverneur » *(kołmnakal)*, c'est-à-dire, en fait, de prince héréditaire d'une partie des territoires reconquis : le Vayoc'

6. Littéralement « Monastère de la grotte » (*ayr* = ἄντρον).

7. On notera que *gełard* ne signifie pas « lance » (qui se dit en arménien *tēg* ou *nizak*), mais « pointe, fer de lance ».

8. La Sainte Lance et son reliquaire ont été exposés au Louvre en 2007 ; cf. *Armenia sacra, mémoire chrétienne des Arméniens (IVe-XVIIIe siècle)*, sous la dir. de J. Durand, I. Rapti, D. Giovanonni, Paris 2007, n° 184, p. 409-411.

9. Kirakos Ganjakec'i, chap. 60 ; cf. Melik' Ōhanjanyan (cité n. 4), p. 384.

10. C. Toumanoff, *Les dynasties de la Caucasie chrétienne de l'Antiquité jusqu'au XIX*e *siècle : tables généalogiques et chronologiques*, Roma 1990 [2e édition revue du *Manuel de généalogie*... paru en 1976], p. 357, n° 44, 7.

11. Movsēs Xorenac'i, I, 10-11 ; voir Moïse de Khorène, *Histoire de l'Arménie*, nouvelle traduction de l'arménien classique par A. et J.-P. Mahé (L'Aube des peuples), Paris 1993, p. 120-123.

12. On évitera l'anglicisme qui transforme Hayk en « ancêtre éponyme des Arméniens ». C'est exactement le contraire. Hayk n'est pas éponyme des Arméniens (Hay au singulier, Hayk' au pluriel), mais ceux-ci le sont de lui, car ils estiment avoir été nommés d'après son nom. L'hypothèse la plus probable est que Hay dérive de Hatti, nom d'une ancienne population micrasiatique, sur la route de la grande migration qui conduisit les ancêtres des Arméniens des Balkans jusqu'au Caucase.

13. *Colophons des manuscrits arméniens du XIII*e *siècle*, éd. A. S. Mat'evosyan, Érévan 1984, n° 138, p. 1231-1232. [Արտաշես Ս. Մաթեւոսյան, *Հայերեն ձեռագրերի հիշատակարաններ: ԺԳ դար*, Երեւան].

14. Ełišē, chap. 6 ; voir R. W. Thomson trad., Elishē, *History of Vardan and the Armenian war*, Cambridge Mass. 1982, p. 174.

15. Le Karabagh actuel.

16. Sakartvelo, réunissant la Géorgie orientale (Kartli) et la Géorgie occidentale (l'ancienne Colchide), entre la fin du xe et le milieu du xve siècle. Après quoi, cet ensemble se morcelle en plusieurs États jusqu'à l'annexion russe à partir de 1802.

17. D'une famille qu'on appelle en géorgien Mq'argrdzeli, et en arménien Erkaynabazuk, c'est-à-dire « Long bras ». Ces valeureux guerriers arméniens d'origine kurde ont été choisis par la reine Tamar pour faire pièce à l'aristocratie géorgienne traditionnelle. Ivanē se convertit à l'orthodoxie géorgienne, tandis que son aîné, Zakarē, reste de confession arménienne.

Jor, le Šapahunik', le Varažnunik', le Kotayk' et une partie de l'Ayrarat. La dynastie s'installe dans le Vayoc' Jor[18].

Quand Vasak meurt vers 1224, il a déjà perdu ses deux aînés, Papak', tué au combat en 1222, puis Mkdem, décédé quelques mois seulement avant son père. Contre toute attente, c'est donc Hasan Přoš qui reçoit le *droša* orné des armoiries familiales, deux lions soutenant une aigle royale[19].

La situation glorieuse du royaume de Géorgie, victorieux sur tous les champs de bataille depuis le règne de David le Constructeur (1089-1125), s'est tragiquement effondrée devant l'expansion mongole. En 1219, les cavaliers des steppes ont fait leur première apparition dans le Caucase, non sans lourdes pertes pour les chrétiens. Puis ils sont repartis comme ils étaient venus. En 1222, Djalal ed-Din, sultan des Khorezmiens, chassé par les conquêtes des Mongols, fait irruption en Atropatène. Trois ans plus tard, il envahit l'Arménie, infligeant à Ivanē une défaite sanglante. Après quoi, il prend Tbilisi, Ganjak et Naxijewan, ravage l'Arménie méridionale et attaque les États musulmans d'Asie Mineure. Vaincu par une coalition réunissant le sultan d'Égypte et les Arméniens de Cilicie, il est tué par hasard en 1232 par un soldat de rencontre.

À peine deux ans plus tard, l'Arménie et la Géorgie, épuisées par dix années de guerre, doivent affronter l'invasion mongole. Incapable de résister, le général en chef Awag, fils d'Ivanē, présente sa soumission. Les princes géorgiens et leurs alliés sont désormais tributaires du grand khan et contraints de participer à toutes les campagnes des Mongols. Ils prennent ainsi Karin (Erzurum), Césarée et Sébaste en 1242-1243. Puis ils achèvent la conquête du Proche-Orient. Vers 1258-1260, Hasan Přoš est reconnu comme le meilleur stratège des contingents chrétiens de l'armée mongole[20]. Ses compatriotes voient en lui un preux légendaire, défenseur de la nation et de l'Église. Dans une *Lamentation sur les princes*[21], le poète Xač'atur Keč'areč'i (1260-1330) célèbre la mémoire de « Paron[22] Přoš, parure des cavaliers, | Qui pulvérisait la Porte de fer | Dextre et bras de la Nouvelle Sion[23], | Ferme assise de la foi arménienne[24] ».

À l'ouest du domaine de Přoš, l'Azat, torrent de montagne de 55 kilomètres de long, descend des monts Gełam. Près du village de Gołt', dans le Kotayk', à 1 600 mètres d'altitude, les parois rocheuses du canyon étaient percées de grottes naturelles ou artificielles, propres à accueillir de nombreux ermites, qui se regroupèrent peu à peu en communauté monastique[25]. Dans la seconde moitié du XIIe siècle, ces religieux ne

18. C. Mutafian, *L'Arménie du Levant, XIe-XIVe siècle*, Paris 2012, vol. 1, p. 308 ; vol. 2, arbre généalogique n° 19.

19. C'est le motif du bas-relief ornant le mausolée de Přoš à Gełardavank'.

20. Yovsēp'ean, *Xałbakean* (cité n. 5), p. 48-49.

21. *Ararat* 1896, p. 278 (revue du Saint-Siège d'Ējmiacin avant 1917).

22. Emprunt au français « baron », titre auréolé d'un grand prestige à l'époque des croisades.

23. L'Église d'Arménie.

24. Devant les Grecs et les Francs.

25. Présentation générale du site par A. Sahinian, A. Manoukian, T. A. Aslanian, *G(h)eghard* (Documenti di architettura armena 6), Milano 1973. Contrairement à la légende qui attribue à saint Grégoire l'Illuminateur au IVe siècle la création de nombreux monastères, le développement du cénobitisme en Arménie n'est guère antérieur à la fin du VIe siècle ; voir N. G. Garsoïan, Introduction to the problem of early Armenian monasticism, *REArm* 30, 2005-2007, p. 177-236. Auparavant, prévalent diverses formes d'érémitisme remontant à un maître syro-mésopotamien de la seconde

disposent que d'une simple chapelle troglodyte, la Sainte-Mère-de-Dieu (Surb Astuacacin), à l'ouest du site, en dehors de l'enceinte actuelle, dont les plus anciennes inscriptions remontent à 1160. En 1215, les princes Zakarē et Ivanē (Mq'argrdzeli/Erkaynabazuk) construisent l'église Kat'ołikē, dont le flanc nord s'adosse aux roches de la montagne. Le *gawit'* (narthex) ajouté à l'ouest date de 1225.

Ce n'est pas avant 1240 que Př̄ōš rachète le monastère à Awag, le fils d'Ivanē, passé à l'orthodoxie géorgienne. Aussitôt, grâce à l'art d'un certain maître, nommé Galjak[26], il fait creuser dans la paroi rocheuse, au nord-est du *gawit'*, une église troglodyte, surmontée à l'intérieur d'une coupole sculptée, percée d'une lucarne : dans la pénombre, on a l'illusion d'une véritable structure architecturale. Dans cette église coule une source sacrée, appelée Hayazma, vestige d'un culte fort ancien.

Une seconde église troglodyte s'ouvre au nord-ouest du *gawit'*. Elle est précédée d'un vestibule abritant le mausolée princier orné d'un décor héraldique. Př̄ōš y fut enterré en 1283, mais c'est probablement lui qui prit l'initiative des travaux quelques années avant sa mort. Dans l'angle nord-est est aménagée une cheminée qui permet de chauffer la salle pendant les commémorations rituelles pour les défunts : semaine, quarantaine et année. Le décor sculpté de l'église, tout en variations sur le signe aniconique de la Croix – chemin du salut, étape obligée sur la voie de la résurrection – est un des plus grands chefs-d'œuvre de l'art arménien du XIIIe siècle. En 1288, Papak', fils de Př̄ōš, creuse une vaste salle funéraire au-dessus de la grotte de la source sacrée.

Cette luxuriante profusion monumentale ne visait pas seulement à rehausser d'un faste particulier la nécropole dynastique des Př̄ōšeanc', mais surtout à entourer d'un cadre d'une exceptionnelle richesse le magnifique écrin dont Hasan Př̄ōš avait doté en 1268 la précieuse relique de la Sainte Lance, joyau du monastère, source inépuisable de salut pour le prince et pour ses États.

Que la Sainte Lance de Gełardavank' fût bien l'arme du Calvaire, dont le soldat avait percé le flanc du Crucifié pour constater sa mort (Jn 19,33) ne faisait aucun doute pour les Arméniens contemporains de Př̄ōš. La meilleure garantie de son authenticité tenait au fait que l'apôtre Thaddée lui-même l'avait apportée en Arménie. Un tropaire *(šarakan)*, transmis dans un manuscrit de 1159, célèbre « le bienheureux martyr | Armé de la lance de la crucifixion, | Qui entra fièrement dans l'arène | Et vainquit le champion du mal, | Tout comme toi, (Seigneur, le vainquis) par le bois de la vie. | C'est pourquoi, par ses prières, | Vivifie-nous, Sauveur ami des hommes »[27].

moitié du IVe siècle, nommé Daniel. *Buzandaran* III, 14 : *The epic histories attributed to P'awstos Buzand (Buzandaran Patmut'iwnk')*, transl. and commentary by N. G. Garsoïan, Cambridge Mass. 1989, p. 86-91. Le cénobitisme, qui se développe du Xe au XVe siècle, est beaucoup moins structuré que ses homologues occidentaux ; voir J.-P. MAHÉ, Érémitisme et cénobitisme en Arménie après l'islam (IXe-XIIIe s.), dans *Saint Grégoire de Narek et la liturgie de l'Église*, actes publiés par J.-P. Mahé, P. Rouhana, B. L. Zekiyan (= *Revue théologique de Kaslik* 3-4, 2009-2010), Kaslik 2010, p. 111-124.

26. C'est-à-dire « Louveteau ».

27. *Շարական*, կազմ. Վ. Ներսիսեան, Գ. Մադոյեան, Անթիլիաս-Լիբանան 2007, *Մատենագիրք Հայոց* [Խմբագիր Զաւէն Եկաւեան] [*Tropologion*, éd. V. Nersisean, G. Madoyean (Matenagirk' Hayoc'), Liban], VIII, p. 500.

Cette caution apostolique réfute les prétentions des reliques concurrentes, notamment de celle qui fut découverte à Antioche[28] en 1098 par un seigneur croisé[29]. La question a été tranchée, dit-on, en présence du pape lui-même, qui a reconnu la prééminence de la relique arménienne[30], tout en constatant les vertus thaumaturgiques de sa réplique antiochienne[31]. La réplique a acquis les mêmes vertus que l'original, à la suite d'une parodie sacrilège de la crucifixion, minutieusement organisée à Tibériade. Terrifiés par les prodiges qui en résultent (éclipse de soleil, tremblement de terre, etc.), les coupables confessent leur crime et se convertissent à la foi.

La présence de la Sainte Lance au monastère d'Ayrivank', devenu Gełardavank', n'est pas antérieure au début du XIIIe siècle. Peut-être était-elle déjà là vers 1240, quand Př̄ōš rachète le saint lieu avec toutes ses richesses. Mais c'est évidemment le reliquaire de 1268 qui en fit la célébrité. Ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie n'est pas arrivé jusqu'à nous. Le reliquaire actuel, daté de 1687 (fig. 1-2), est dû à un évêque Dawit', abbé de Gełardavank', « de la lignée de Xałbak et de Př̄ōš, fils d'Ivanik ». Ce Dawit' était le neveu d'un autre évêque du même nom, de la même ascendance, également abbé de Gełardavank'.

Mort en 1675, Dawit' l'aîné a pour successeur son frère Step'anos, victime du terrible tremblement de terre de 1679 qui détruisit le temple de Gaṙni et dépeupla totalement la région, restée déserte jusqu'au XIXe siècle. À la suite de cette catastrophe, le monastère est en ruines et criblé de dettes. Dawit' le jeune, qui n'est pas encore prêtre, est ordonné en urgence. Aussitôt, il paie les dettes de la communauté, refait la route qui mène au monastère et entame la reconstruction. Consacré abbé en 1683, il décide de mettre en valeur la précieuse relique, source de la richesse et de la notoriété des lieux[32]. Comme l'ancien reliquaire a été retiré des décombres en fort piteux état, il charge les orfèvres Grigor et Sargis d'en fabriquer un autre « encore plus splendide qu'auparavant »[33].

Quand il est fermé, ce précieux écrin, qui épouse la forme étroite et haute de la relique, porte sur ses volets une Annonciation et une Crucifixion, qui laissent pressentir ce qu'il contient : une relique de la Passion. S'y ajoute un majestueux portrait de saint Antoine, maître spirituel des ascètes arméniens. Lorsque les volets sont ouverts, la pointe oxydée du fer de lance contraste avec le décor abstrait qui l'entoure, se détachant sur l'argent doré

28. Voir Kirakos Ganjakec'i, chap. 2 ; voir Melik' Ōhanǰanyan (cité n. 4), p. 150. Vardan, § 24, voir R. W. THOMSON, The historical compilation of Vardan Arewelc'i, *DOP* 43, 1989, p. 125-226, ici p. 199. Matthieu d'Édesse, § 160, voir *Chronique de Matthieu d'Édesse (962-1136), avec la continuation de Grégoire le Prêtre jusqu'en 1162*, dans *Bibliothèque historique arménienne ou choix des principaux historiens arméniens traduits en français…*, par É. Dulaurier, Paris 1858, p. 227. Sur cette œuvre, voir T. L. ANDREWS, *Matt'eos Urhayec'i and his chronicle : history as apocalypse in a crossroads of cultures* (Medieval Mediterranean 108), Leiden – Boston 2017.

29. Apparemment, le comte de Saint-Gilles, dont le nom est altéré dans les manuscrits arméniens.

30. « Je sais, dit le pape, que la vraie lance avait été apportée en Arménie par l'apôtre Thaddée, mais d'où vient celle-ci ? On lui lut alors une histoire […] » ; voir *Chronique de Michel le Grand, patriarche des Syriens jacobites*, trad. sur la version arménienne du prêtre Ischôk par V. Langlois, Venise 1868, p. 104.

31. « À la lecture de cette relation, le pape crut à cette lance, rendit grâce à Dieu et l'honora » : *ibid.*

32. YOVSĒP'EAN, *Xałbakean* (cité n. 5), p. 48-49.

33. D'après l'inscription du reliquaire, l. 32-33 ; voir YOVSĒP'EAN, *Xałbakean* (cité n. 5), p. 304, n° 15. Le texte est donné en continu, sans numérotation de lignes, avec une traduction, dans *Armenia sacra* (cité n. 8), p. 410.



Fig. 1 – Reliquaire de 1687 (fermé) : Annonciation (Gabriel, à gauche ; Marie, à droite), Crucifixion, Saint Antoine. *Trésor de la cathédrale d'Etchmiadzine.*

repoussé : c'est la gloire indicible de Dieu qui se révèle, telle que la célèbre l'inscription gravée au dos du reliquaire.

Le texte est double[34]. Dawit' a joint un humble post-scriptum (l. 29-40) à l'inscription originale qu'il pouvait encore lire sur l'écrin et qu'il a transcrite, mot pour mot (l. 1-28).

34. La disposition originale des lignes est indiquée par YOVSĒP'EAN, *Xalbakean* (cité n. 5), p. 304, nº 15.



Fig. 2 – Reliquaire de 1687 (ouvert) : la Sainte Lance dans la gloire divine.
Trésor de la cathédrale d'Etchmiadzine.

Ces dernières paroles, attribuées au prince Prōš, sont d'un style poétique et savant, qui reflète l'art et la science d'un théologien averti, probablement l'exégète et historien Vardan Arewelcʿi, proche conseiller du commanditaire[35].

35. Par exemple, l'adjectif poétique et rare, *astuacamux* (« trempé en Dieu »), figure dans la notice sur Gełardavankʿ de la *Géographie* de Vardan : « Ayrivankʿ, où se trouve la Lance trempée en Dieu » ; « Ayrivankʿ, où se trouve la Sainte Lance trempée en Dieu, teinte du sang de l'auteur de la Vie » ; voir

Il nous faut déchiffrer cet éloge de la Sainte Lance, non seulement comme un enseignement doctrinal *(vardapetut'iwn)*, un exercice théologique de contemplation spirituelle, mais comme la voix de l'ancien reliquaire, aujourd'hui disparu. Ce précieux écrin a pour but d'exprimer le lien qu'institue la relique entre le temps présent, où vivent les fidèles, et l'éternité bienheureuse, à laquelle ils aspirent. C'est pourquoi, comme l'objet dont elle exprime le message, l'inscription de Vardan, conseiller religieux du prince Přōš, est un véritable triptyque : au centre, le temps de la Passion, produisant les effets surnaturels du sang versé par la Sainte Lance, est encadré par une évocation des fins dernières et la description de l'âge actuel, qui nous en sépare.

Suivons pas à pas le texte (ci-dessous en italiques) pour en faire apparaître l'ordre, la structure et les articulations.

[Fin des temps (eschatologie)]
Ce signe brillant comme le soleil,
Redoutable et divin,

[Temps de la Passion]
[L'exploit de Christ : extermination du Dragon]
Arme invincible, teinte du sang du Fils,
C'est le glaive trempé en Dieu,
Le saint, grand et puissant exterminateur du Dragon,

[Effet salutaire du sang versé]
Qui répandit la rosée du sang incorruptible
Pour le salut du monde.

[Temps présent]
[Rayonnement de la relique]
Cette pointe abritée à l'ombre de la gloire divine,
Stèle de puissante stupeur,
Luminaire dressé pour la gloire du pays d'Arménie,

[Effet sur les fidèles]
Brillante comme le feu, émaillée de fleurs,
Armée et embellie par le sang du Christ,
Diadème de fierté pour l'Église universelle,
Et couronne royale sur la tête des chrétiens,

[Intervention du donateur]
Moi, le prince Přōš, fils de Vasak,
J'ai été jugé digne d'orner cette Lance,
Arme divine, d'un précieux reliquaire,
La prenant pour intercesseur au redoutable tribunal du Christ,
Et je l'ai offerte, avec une grande espérance,
À ce saint monastère d'Ayrivank',

Աշխարհացոյց Վարդանայ Վարդապետի, Հայկ Պէրպէրեան, Բարիզ 1960 (*Géographie du vardapet Vardan*, éd. H. Berbérian [Pērpērean], Paris), p. 11 (rédaction courte) et p. 30 (rédaction longue).

Que j'ai acheté pour dernière demeure,
En mémorial éternel pour moi et pour mes enfants,
Papak', Amir Hasan et Vasak,
Ainsi que pour mon épouse Xut'lu Xat'un,
Décédée dans le Christ,
Et Mkdem et Gohar Xat'un,
Qui ont quitté ce monde au milieu de leurs jours.

[Prières et vœux : retour aux fins dernières]
Puisse la grâce de la miséricorde du Christ
Poindre sur tous ceux-là, vivants et morts,
Toujours et à jamais !
Puisse le Christ, au nom de cette Sainte Lance,
Accorder au pieux prince Přōš
Une tente rayonnante comme le soleil
Et une glorieuse couronne de lumière
Ouvragée de la main de Dieu !

En effet, « le signe brillant comme le soleil » *(arp'iap'ayl nšan)* représenté par la Sainte Lance, est un phénomène céleste qui rappelle les signes de la venue du Fils de l'Homme et de la fin du monde : « Alors paraîtra le signe du Fils de l'Homme dans le ciel [...] et l'on verra le Fils de l'Homme venir sur les nuées du ciel avec puissance et beaucoup de gloire » (Mt 24,30). Comme « le soleil s'obscurcira et que la lune ne donnera pas sa clarté, tandis que les étoiles tomberont du ciel » (Mt 24,29), ce signe miraculeux est voué à prendre la place des luminaires abolis par la fin des temps. Bien entendu, le premier rôle appartient à la Sainte Croix, mais la Sainte Lance est également inséparable du Sauveur, car les impies, confondus de honte, « regarderont celui qu'ils ont transpercé » (Za 12,10 ; Jn 19,37 ; Ap 1,7). C'est pourquoi le signe est « redoutable et divin » comme le Jugement dernier. Car il est la manifestation – différée par la longanimité de la Providence – de la victoire que le Christ a remportée lors de sa Passion. Ce triomphe est à l'inverse des apparences sensibles. À première vue, c'est le Fils qui est transpercé, c'est son sang qui est répandu par la lance du soldat. Mais en réalité, l'arme « trempée » dans le sang de Dieu *(astuacamux)* devient infiniment plus coupante que l'acier. C'est « l'arme invincible », qui « extermine le Dragon ». Et le « sang incorruptible » du Sauveur devient la « rosée » du « salut du monde ».

Vardan christianise le mythe du dragon de l'orage, abattu par l'arme d'éclair de l'Archange[36] ou du Prophète Élie : le sang qui s'écoule du monstre renvoie, sous forme de pluie, toute l'eau qu'il a absorbée pendant la canicule. Son extermination rend ainsi vie au monde entier.

La relecture chrétienne du mythe est classique depuis Grégoire de Narek[37] (xe s.), qui compare (LL 92, 2) la simandre, gong en bois pour appeler à la prière, à l'arme qui

36. Au choix : Gabriel ou Michel ; voir J.-P. Mahé, Échos mythologiques et poésie orale dans l'œuvre de Grigor Narekac'i, *REArm* 17, 1983, p. 249-278, spécialement p. 261 et 264-265.

37. Auteur du *Livre de Lamentation* (LL), vers 1002 : Grégoire de Narek, *Tragédie : Matean olbergut'ean : le Livre de Lamentation*, introd., trad. et notes par A. Mahé et J.-P. Mahé (CSCO 584. Subsidia 106), Louvain 2000.

vainc « le corps monstrueux du Rebelle », lui inflige « d'incurables plaies », et répand sur les hommes « le suave orage » de la tendresse divine. Le même poète mystique a montré comment tous les outrages et supplices de la Passion, particulièrement la Sainte Lance, se retournent en fait contre le Démon : « Si, me blessant à mort, il m'envoie au trépas, | Le voici pourfendu de cette arme puissante, | De la pique perçant le flanc du Créateur d'Adam » (LL 66, 6).

En attendant que la fin des temps révèle dans toute son ampleur la victoire du Christ sur le Dragon, la pointe de la Sainte Lance témoigne de cet événement fondateur. Elle nous met en contact avec la « gloire divine », comme la nuée séparant les Égyptiens et les Hébreux lors du passage de la mer Rouge : tout en « étant ténèbres, elle éclairait la nuit » (Ex 14,20). C'est à la fois une « stèle » commémorative et un « luminaire », que la foi contemple déjà à la place du soleil, comme il adviendra à la fin des temps. Pour le moment, cette lumière ne brille que dans « la maison (Mt 5,15) d'Arménie ». Mais l'Église nationale est en même temps l'Église universelle *(Katʿolikē)*, couronnée avec son conjoint, le Christ, et avec tous les chrétiens.

Ce déroulement linéaire du temps correspond, en quelque sorte, aux portes fermées du reliquaire, c'est-à-dire au cheminement des fidèles ici-bas, depuis le visible vers les fins éternelles invisibles. La contemplation spirituelle de la sainte relique elle-même soulève un coin du voile. C'est probablement ce que Vardan a voulu suggérer par le style poétique de son texte, orné d'adjectifs composés, chargés de mystère, comme *arpʿiapʿayl* (« brillant comme le soleil »), *astuacamux* (« trempé en Dieu »), *astuacašukʿ* (« abrité à l'ombre de la gloire divine »), *hiazōr* (« de puissante stupeur »), *hrapʿayt* (« brillant comme le feu »), *całkankar* (« émaillé de fleurs »).

« Arme » *(zēn)*, « glaive » *(suser)* et « pique » *(gełard)*, la Sainte Lance est « invincible » *(anparteli)*. Elle est à la fois offensive et défensive. Non seulement elle tue *(spaničʿ)* l'Adversaire, mais elle sauve le monde. Ces vertus lui viennent du sang divin qu'elle a répandu. Elle a été « teinte du sang du Fils ». Le verbe *nerkanel* (« teindre ») est l'équivalent littéral de *tinguere* et de βαπτίζειν. Toute teinture (βαφή) est un baptême[38] ; et inversement, le baptême est une teinture qui rend à l'âme ses vraies couleurs altérées par le Démon[39]. Au contraire, le Christ apporte la connaissance des vraies teintures, qui sont les vertus restaurées par le baptême, comme le montre l'histoire du portrait de saint Jean commandité par Lycomède[40].

38. L'art de la teinture est ainsi la βαφικὴ τεχνή (*LSJ* 1996⁹, p. 311, *s.v.* βαφεῖον).

39. Zosime de Panopolis, *Compte final*, § 7 : « Ainsi donc les Démons-surveillants, jadis repoussés par les Puissants d'alors, délibérèrent de s'emparer des teintures naturelles à notre place, afin de ne plus être chassés par les hommes [...]. Ils cachèrent la teinture naturelle et introduisirent à sa place leur propre teinture non naturelle, et ils remirent ces procédés à leurs prêtres et, si les gens du village négligeaient les sacrifices, ils les empêchaient de réussir, même dans la teinture non naturelle » ; voir *La Révélation d'Hermès Trismégiste. 1, L'astrologie et les sciences occultes*, par A.-J. Festugière, Paris 1944, p. 279.

40. *Actes de Jean*, § 27-29 ; voir *Actes de Jean à Rome*, trad. E. Junod, J.-D. Kaestli, dans *Écrits apocryphes chrétiens*, éd. publ. sous la dir. de F. Bovon et P. Geoltrain (Bibliothèque de la Pléiade 442), 2 vol., Paris 1997-2005, vol. 1, p. 992-993 : « Le premier jour, le peintre esquissa les traits (de Jean) et s'en alla. Le lendemain, il ajouta les couleurs et remit ainsi le portrait à Lycomède, qui fut rempli de joie ; celui-ci le suspendit dans sa chambre à coucher et le couronna [...]. Jean, qui savait la chose, lui dit [...] : "Est-ce là mon aspect ? Par ton Seigneur, comment me persuaderas-tu que ce portrait me ressemble ?". Alors Lycomède lui apporta un miroir. Il s'y regarda, puis considéra le portrait et dit :

De même que la trempe divine confère à la Sainte Lance une force offensive irrésistible, ainsi la teinture du sang divin lui donne le pouvoir d'accorder l'immortalité. Ceux qui sont baptisés dans la mort du Christ (Rm 6,3) ne se contentent pas de laver « leurs robes dans le sang de l'Agneau » (Ap 7,14), ils deviennent « incorruptibles » *(anapakan)*. Pourquoi l'incorruptibilité est-elle à ce point liée au sang du Sauveur et à la fréquentation des « mystères[41] » ? Par un jeu de mots sans valeur étymologique[42], une corrélation s'établit, dans la langue arménienne, entre les termes *anapak* (« non trempé d'eau, sans mélange »), qui se dit du vin eucharistique, et *anapakan* (« incorruptible »)[43].

Comme le Christ s'est uni à l'humanité par la Vierge, dans une divinité pure et sans mélange, ainsi on se gardera de mouiller le vin *(anapak)* de l'eucharistie[44]. Et grâce à cette pureté, l'homme mortel recouvrera la vie incorruptible, aussi bien par l'eucharistie que par le baptême. La conception du salut, sous-entendue par l'inscription du reliquaire, est très nettement miaphysite.

Monumentale *(arjan)* et resplendissante comme un luminaire *(lusatu)* céleste, la relique a un double rayonnement, extérieur et intérieur. Elle éclaire le pays d'Arménie et l'Église universelle, mais aussi la conscience de chacun. L'or de la châsse resplendit comme le feu *(hrapʿayl)*. Les rosaces dont elle est décorée rappellent les fleurs et les vertus que la méditation sur le sang versé fait germer dans l'âme des croyants. Dans une célèbre miniature représentant saint Grégoire de Narek en méditation, ces fleurs rouges sortent de la terre noire aux pieds du Veilleur *(hskoł)* en conversation avec le Sauveur[45]. C'est pourquoi la Sainte Lance est dite « émaillée de fleurs » *(całkankar)*.

Après cet éloge des vertus de la puissante relique, Pṙōš mentionne ses humbles mérites et présente ses requêtes personnelles : il a fait fabriquer ce reliquaire et l'a offert au

"Par la vie du Seigneur Jésus Christ, ce portrait me ressemble ; ou plutôt non, mon enfant, pas à moi, mais à mon image charnelle. Car si ce peintre, qui a imité mon apparence, veut me représenter dans un portrait, il n'y parviendra pas avec ces couleurs [...]. Mais toi, Lycomède, sois un bon peintre pour moi [...] ; voici les couleurs avec lesquelles je vais te dire de peindre : la foi en Dieu, la connaissance, la crainte religieuse, l'amitié, la communion, la douceur, la bonté [...]". »

41. C'est-à-dire des sacrements.

42. *Anapak* s'analyse en *an-ap-ak* (préfixe négatif + « eau » + suffixe de dérivation). *An-apakan* est le négatif de *apakan* « corrompu ».

43. La confusion entre les deux mots apparaît clairement dans un des documents du *Livre des Épîtres dogmatiques* des catholicos d'Arménie. Il s'agit d'un apocryphe prétendant reconstituer la longue démonstration que le catholicos Sahak Partʿew aurait prononcée, après l'abolition de la royauté arménienne en 428, pour réfuter « la fausse foi des Grecs » en présence du roi sassanide Vahram et de la haute assemblée de sa cour ; Movsēs Xorenacʿi, III, 65 ; voir Moïse de Khorène, *Histoire de l'Arménie* (cité n. 11), p. 315-317. Le patriarche dit : « On a l'habitude d'appeler "incorruptible" *(anapakan)* le vin qui n'a pas été mélangé avec de l'eau. Quant au vin qui a été trempé, on le nomme "corrompu" » ; pour le *Livre des Épîtres dogmatiques*, voir *Girkʿ Tʿłtʿocʿ (Livre des Lettres)*, Tiflis 1901, p. 478 et la traduction offerte par N. G. Garsoïan, *L'Église arménienne et le grand schisme d'Orient* (CSCO 574), Louvain 1999, p. 411-583. L'auteur de cette lettre ne fait donc plus la distinction entre *anapak* et *anapakan*.

44. Voir N. G. Garsoïan, Le vin pur du calice dans l'Église arménienne, dans Ead., *Studies on the formation of Christian Armenia* (Variorum CS 959), Burlington VT 2010, n° xi, p. 249-271, spécialement p. 261.

45. Folio 55ᵛ du manuscrit *Maténadaran* ms. 1568, enluminé en 1173 par Grigor Mličecʿi (alias Skewṙacʿi) pour Nersēs Lambronacʿi, archevêque de Tarse. Un facsimile de ce manuscrit a été publié en 2004 aux éditions Nairi à Érévan.

monastère d'Ayrivankʻ, qu'il s'est acheté pour « dernière demeure »[46]. On remarquera que le saint lieu n'est alors connu que sous son ancien nom de « couvent de la grotte ». Même si la Sainte Lance s'y trouvait déjà (ce qui n'est pas certain), c'est la confection du reliquaire qui a rendu possible l'ostension de la relique et provoqué les pèlerinages grâce auxquels est apparu le nom de Gełardavankʻ.

Pour prix de sa générosité, Př̄oš prend la Sainte Lance pour « intercesseur *(barexōs)* au redoutable tribunal du Christ ». Dans l'Épître de Jean, c'est Jésus lui-même que nous avons pour « intercesseur auprès de Dieu » (1 Jn 2,1), car il siège désormais « à la droite de Dieu et se fait notre intercesseur » (Rm 8,34). Mais l'Évangile montre le Fils de l'Homme siégeant sur un trône de gloire pour juger toutes les nations (Mt 25,31-32). Qui peut alors servir d'intercesseur? Les gages et les symboles des souffrances de la Passion qui ravivent la compassion du Juge. Car il n'existe pas de peine qu'il n'ait volontairement endurée en lui-même.

Construite vers 1028 par le roi Yovhannēs Smbat, la salle funéraire *(žamatun)* attenante à l'église Surb Yovhannēs du monastère de Hoṙomos, près d'Ani, est éclairée par une tour lanterne octogonale revêtue à l'intérieur de huit dalles sculptées. Celle qui est orientée à l'est représente le Christ Juge entouré d'anges et siégeant sur le trône tétramorphe[47]. De part et d'autre, au nord-est et au sud-est, là où l'on attendrait les intercesseurs habituels de la Déisis – Jean-Baptiste, la Mère de Dieu, les Apôtres et les Archanges – se dressent deux stèles ornées du saint Signe de la Croix[48]. Ce sont elles qui intercèdent pour les défunts gisant sous le pavement de la salle. L'inscription du reliquaire de Gełardavankʻ assigne à la Sainte Lance une place et une fonction analogue.

La conclusion du texte nous ramène donc aux fins dernières évoquées dans les premiers mots. Mais alors que l'exorde avait une dimension universelle, décrivant la relique comme un luminaire de la fin des temps, voici que celle-ci s'intègre maintenant dans une prière personnelle pour Př̄oš et sa famille : Puisse la Sainte Lance leur servir de « mémorial éternel » *(yišatak yawitenakan)*.

À la veille de sa mort, en 1283, Př̄oš fait graver une inscription mémoriale dans l'église principale du monastère, à droite de l'abside[49]. En guise de post-scriptum, les membres de la congrégation ajoutent qu'ils célébreront tous les ans pour lui et pour les siens quarante messes à Pâques. C'est une forme canonique de mémoire perpétuelle. Mais qui sait si cela suffit à effacer tous les péchés de plusieurs existences humaines? « À mes forfaits, compare un tas de sable : | Nombre, poids et mesure y sont plus limités; | Cet immense monceau ne saurait égaler la masse de mes iniquités »[50], confessait Grégoire, le saint moine de Narek. Que dire des péchés d'un prince, constamment engagé dans des combats guerriers?

Dans la mentalité arménienne médiévale, les prières pour les défunts valent moins par leur longueur et leur solennité que par leur fréquence et leur répétition indéfinie.

46. *Gerezmanatun* : composé de *gerezman* « tombeau », et *tun* « maison ».
47. E. Vardanyan, The sculpted dome of Hoṙomos Monastery *žamatun* : an Armenian Apocalypse, dans *Hoṙomos Monastery : art and history*, ed. by E. Vardanyan (MTM 50), Paris 2015, p. 237-300.
48. Composition du type *xačʻkʻar*; voir J.-P. Mahé, Croix et xačʻkʻar de Hoṙomos, dans *Hoṙomos Monastery* (cité n. 47), p. 301-324.
49. Yovsēpʻean, *Xałbakean* (cité n. 5), p. 305, n° 17.
50. LL 6, 3, Grégoire de Narek, *Tragédie* (cité n. 37), p. 241, l. 9-11.

Chaque vœu prononcé pour eux, si bref et si simple qu'il puisse paraître, enlève une des innombrables taches[51] qui empêchent leur âme de resplendir dans la lumière de la divine miséricorde[52]. C'est pourquoi la relique joue un rôle essentiel dans l'économie des prières dont le prince souhaite bénéficier après sa mort.

Tout d'abord parce que la Sainte Lance, revêtue de son reliquaire et des inscriptions qu'il comporte, constitue en elle-même une oraison perpétuelle en faveur du défunt. Une célèbre énigme arménienne fait dire à l'alphabet : « Seul parmi les morts je peux parler, et parmi les inanimés, faire entendre une voix. »[53] L'intercession du reliquaire est d'autant plus efficace qu'elle est automatique, donc ininterrompue, et parfaitement silencieuse, comme la vraie prière du cœur, qui sort « des profondeurs du cœur » *(i xorocʻ srti)*, selon le titre réitéré des quatre-vingt-quinze chapitres du *Livre de Lamentation* de Grégoire de Narek. En outre, les pèlerins qui affluent à Gełardavankʻ pour honorer la Sainte Lance sont religieusement tenus de demander à Dieu lumière et miséricorde[54] pour l'âme de son donateur. S'ils manquaient à cette obligation, ils risqueraient d'être eux-mêmes comptables des péchés du défunt.

En exprimant les vœux du prince Př̄oš, les dernières lignes de l'inscription esquissent l'image qu'on se fait de la béatitude éternelle. C'est d'abord l'aurore de la miséricorde qui point sur le défunt et sur les siens. Dans la Bible, le verbe *cagel* « poindre » s'applique presque toujours au lever du soleil. Toutefois la version arménienne de Ps 36(35),11 énonce : « Fais poindre tes miséricordes sur ceux qui te connaissent, tes justices sur ceux qui sont droits de cœur. » Qui est porteur de ces miséricordes? Évidemment le Christ, Soleil de Justice. Car, selon Ml 4,2, « Que le Soleil de Justice poigne sur vous qui avez la pieuse crainte de son nom! » Voilà pourquoi *cagel* « poindre » entre dans le vocabulaire spécialisé de la Règle de foi pour exprimer la relation d'origine qui unit le Fils au Père[55]. Par conséquent, voir « poindre la grâce de la miséricorde du Christ », c'est être en quelque sorte transporté dans la lumière de la Sainte Trinité. Comme la Toussaint et la Fête des morts n'existent pas dans le calendrier liturgique arménien[56], la vraie fête de la vie éternelle se célèbre au moment de la Transfiguration[57], où Moïse et Élie sont apparus à Pierre, Jacques et Jean, auréolés de gloire et ombragés d'une nuée lumineuse qui leur laisse entrevoir le mystère trinitaire. Pour prolonger ce séjour bienheureux, Pierre propose à Jean

51. En arménien, une prière pour les défunts se dit *anbic* (*an-* privatif et *bic* « tache »), d'après les psaumes qui vantent la béatitude de l'homme immaculé devant Dieu.
52. Մ. Աբեղյան, *Երկեր. 7*, Երևան 1975 [M. Abełyan, *Œuvres. 7*, Érévan), p. 473-475 [le texte cité reproduit la thèse de Leipzig 1899 en allemand].
53. Ա. Ս. Մնացականյան, *Հայ միջնադարյան հանելուկներ*, V-XVIII դդ., Երևան 1980 (A. S. Mnacʻakanyan, *Énigmes arméniennes médiévales du Ve au XVIIIe siècle*, Érévan), p. 172.
54. Par de brèves formules, comme *Astuac ołormi* (« Que Dieu lui fasse miséricorde! »), ou *Astuac ogin lusawori* (« Que Dieu illumine son âme! »).
55. G. Winkler, *Über die Entwicklungsgeschichte des armenischen Symbolums* (OCA 262), Roma 2000, p. 320-323.
56. On se rend au cimetière le lundi matin suivant les cinq plus grandes fêtes de l'année : c'est pour marquer le fait que les défunts sont autorisés à se rendre dans leur famille, du samedi soir au dimanche soir, de façon invisible. La visite au cimetière ne fait que les raccompagner; cf. Abełyan, *Œuvres. 7* (cité n. 52).
57. Voir *Trésor des fêtes : hymnes et odes de Grégoire de Narek*, introd., trad. et notes par A. et J.-P. Mahé, Louvain – Paris 2014, p. 197-208.

de dresser trois tentes *(taławar)* (Mt 17,4). De même Přōš réclame « une tente *(xoran)* rayonnante comme le soleil ». Malgré la différence de vocabulaire, c'est probablement de la même réalité qu'il s'agit. S'y ajoute une « glorieuse couronne » (1 P 5,4) « ouvragée de la main de Dieu ».

*
* *

« La relique, son reliquaire et leur rapport au pouvoir commencent seulement à devenir un sujet historique », écrivait-on[58] au début de ce siècle. Observant qu'un certain nombre de reliquaires sont actuellement conservés « avec leurs reliques, leur décor d'origine, accompagné d'inscriptions poétiques », on pressentait qu'il « suffirait de les replacer dans leur véritable milieu afin qu'ils s'animent d'une vie intense »[59]. C'est ce que nous avons essayé de faire avec la Sainte Lance de Hasan Přōš. Mais au XIIIe siècle, dans cette principauté arménienne du Vayocʿ Jor, reconquise sur les Seldjouks au nom des rois de Géorgie, puis tributaire des khans mongols, les rapports de pouvoir entre le temporel et le spirituel, le centre et les périphéries, ne sont plus aussi clairs que sous la glorieuse dynastie des Porphyrogénètes. Le temps n'est plus où l'empereur byzantin, concentrant à Constantinople les reliques du Christ, en usait pour « se rendre maître de la victoire, de la diplomatie et des serments »[60].

La soumission au khan mongol n'implique aucune obédience religieuse particulière[61]. Elle revient plutôt à s'incliner devant le décret de la Providence. Car, après les invasions successives des Seldjouks et des Khorezmiens, l'irruption soudaine des cavaliers des steppes confirmait les oracles de fin du monde : « Les nations se dresseront les unes contre les autres, royaume contre royaume, et ce sera le début des tourments » (Mt 24,7-8 ; Mc 13,8-9). On se rappelait la prophétie de saint Nersēs le Grand, au milieu du IVe siècle, « que le pays d'Arménie serait ruiné par la race des Archers, ce que nous vîmes de nos propres yeux »[62].

Désormais chaque nation affronte seule l'avènement des fins dernières. C'est pourquoi la Sainte Lance, arme surnaturelle, prend le pas sur les armes humaines. Elle est le véritable gage du salut des Arméniens, et le prince qui la vénère ne la tient d'aucun roi et d'aucun empereur. C'est un don de la Providence, transmis à l'Arménie par l'apôtre Thaddée, envoyé du Christ, le souverain de la fin des temps.

École pratique des hautes études – Membre de l'Institut

58. S. Lerou, L'usage des reliques du Christ par les empereurs aux XIe et XIIe siècles : le saint bois et les saintes pierres, dans *Byzance et les reliques du Christ*, éd. par J. Durand et B. Flusin (MTM 17), Paris 2004, p. 159-182, ici p. 159.
59. Lerou, L'usage des reliques (cité n. 58), s'appuyant sur J. Ebersolt, *Les arts somptuaires de Byzance : études sur l'art impérial à Constantinople*, Paris 1923, p. 2.
60. Lerou, L'usage des reliques (cité n. 58), p. 170.
61. Rappelons qu'avant l'avènement de Gazan khan, en 1295, les Mongols ne sont pas musulmans.
62. Kirakos Ganjakecʿi, chap. 20, voir Melikʿ Ōhanjanyan (cité n. 4), p. 231 ; *The Armenian Apocalyptic tradition : a comparative perspective : essays presented in honor of Professor Robert W. Thomson on the occasion of his eightieth birthday*, ed. by K. B. Bardakjian and S. La Porta, Leyden – Boston 2014, spécialement la contribution de Z. Pogossian, The last emperor or the last Armenian king? Some considerations on Armenian apocalyptic from the Cilician period, p. 457-537.

LES CONCEPTIONS DU CORPS DANS L'HAGIOGRAPHIE SERBE

par Smilja Marjanović-Dušanić

Caractéristiques du portrait hagiographique

Considérer le texte hagiographique dans sa fonction essentielle – celle de servir à la célébration du saint – permet de mettre en valeur sa structure typique, laquelle repose sur deux plans complémentaires. Sur le plan historique, il s'agit de la *vita*, qui relate la vie et l'œuvre du héros. Mais au-delà, le texte célèbre les miracles accomplis du vivant et après la mort du saint, dont la sainteté se manifeste le plus souvent près de sa tombe. Envisagée sous cet angle, l'hagiographie glorifie l'action du héros sur le plan céleste/terrestre, en transmettant la mémoire de ses exploits ou miracles. Dans les deux cas, c'est l'aspect corporel de la sainteté que le texte médiéval met en avant, qu'il s'agisse du rejet et du mépris du corps corruptible et pécheur ou de son exaltation grâce à son action miraculeuse. Le corps du saint – dans les textes, sur les icônes, dans les rêves ou les visions – devient une manifestation évidente de l'au-delà, son lien avec la réalité terrestre des croyants[1]. Nous avons choisi d'analyser la narration hagiographique, dans laquelle l'histoire exemplaire des héros-saints établit les rapports qu'il est possible de reconnaître entre le monde visible et la réalité invisible. La compréhension de ces rapports est cruciale pour analyser la façon dont le texte modèle les jugements portés sur le corps au sein de l'élite sociale dans laquelle se recrutent les auteurs et leur public, ainsi qu'entre celle-ci et le reste de la société impliquée dans la célébration du saint[2].

C'est par cette image même, qu'il s'agisse de la représentation iconographique, de la vision ou de l'image créée par le texte hagiographique, que le monde invisible s'intègre à la société médiévale. Le portrait hagiographique (à l'instar des autres images du corps saint) naît précisément du dessein d'établir une communication entre deux mondes. Dans cette

1. H. Maguire, *The icons of their bodies : saints and their images in Byzantium*, Princeton 1996, p. 3.
2. Pour un aperçu de l'évolution du genre dans la littérature byzantine, avec une bibliographie détaillée, voir M. Hinterberger, Byzantine hagiography and its literary genres : some critical observations, dans *The Ashgate research companion to Byzantine hagiography. 2, Genres and contexts*, ed. by S. Efthymiadis, Farnham 2011, p. 25-60 ; M. Van Uytfanghe, L'origine, l'essor et les fonctions du culte des saints : quelques repères pour un débat rouvert, *Cassiodorus* 2, 1996, p. 143-196.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 363-374.

optique, le texte hagiographique accorde une attention particulière aux *miracula*, puisque la description des miracles et des effets qu'ils produisent sur les fidèles en prière devant le corps du saint (ou bien telle ou telle partie de celui-ci) sert à établir la relation directe existant entre reliques et manifestation de la grâce. La capacité du texte hagiographique à imposer une sorte de contrôle sur l'imaginaire collectif en se servant de *topoi* choisis, comme ceux de la *ressemblance miraculeuse* ou de la *reconnaissance*, est particulièrement importante pour notre analyse[3]. Il permet lors de la célébration du saint de créer un consensus fondamental reposant aussi bien sur la représentation iconographique que sur l'image hagiographique et servant de base à la typologie des idées médiévales sur le corps, établie d'après les textes représentatifs.

Les conceptions du corps exprimées en oppositions binaires (sacré/corruptible, immortel/mortel) font partie des lieux communs de la littérature hagiographique. En partant de ce trope (le plus représentatif et reconnaissable), nous proposerons d'étudier le regard sur le corps dans les hagiographies serbes médiévales, qu'il agisse du corps sacré ou du corps corruptible. Dans les deux cas, la position envers le corps se dégage déjà de la structure même du texte hagiographique : à partir du récit de la vie, depuis la naissance jusqu'à la mort du saint, en passant par l'accent mis sur la privation corporelle et/ou la passion, et au-delà dans le répertoire des miracles post-mortem, l'hagiographie envisage la réalité physique du saint dans un contexte « corporel » spécifique. Se pliant aux exigences du genre, les hagiographes serbes notent d'abord les signes avant-coureurs de la sainteté du héros, identifiables avec différents *topoi* littéraires : sauf rares exceptions, la sainteté future est annoncée par la providence divine dès la naissance, voire la conception ; les hagiographes soulignent la nature exceptionnelle du héros qui le distingue de son entourage, relatent son éducation en mettant en avant sa décision de se faire moine ou de quitter le monde pour se retirer au désert. La plus grande partie d'une vie de saint est consacrée aux descriptions de la pratique ascétique et des exploits spirituels, ainsi que des miracles accomplis du vivant du saint dans le cas des *miracula in vita*. La caractéristique principale du saint est son rapport particulier envers Dieu (la παρρησία ou « libre parole » avec Dieu) dont découlent son don de médiation et, par là même, sa capacité à obtenir/réaliser des miracles. Le saint est également doté d'une « vue intérieure » lui permettant de prévoir son propre trépas, lequel s'accompagne de signes miraculeux tels que l'illumination du visage ou l'apparition du chœur angélique. Comme nous l'avons déjà signalé, la caractéristique spécifique du corps du saint est sa capacité à réaliser des miracles de son

3. G. Dagron, Holy images and likeness, *DOP* 45, 1991, p. 23-33, ici p. 30. Les études sur l'utilisation des *topoi* et de « l'imitation-ressemblance » dans la littérature hagiographique ont abouti à des résultats exhaustifs : cf. T. Pratsch, *Der hagiographische Topos : griechische Heiligenviten in mittelbyzantinischer Zeit*, Berlin – New York 2005 ; A. Cutler, The idea of likeness in Byzantium, dans *Wonderful things : Byzantium through its art*, ed. by A. Eastmond and L James, Farnham 2013, p. 261-281. Pour l'étude de la *mimèsis* dans la littérature byzantine, voir le très utile recueil *History as literature in Byzantium : papers from the fortieth Spring symposium of Byzantine studies, University of Birmingham April 2007*, ed. by R. Macrides, Farnham 2010 (particulièrement les travaux de M. Hinterberger, Envy and Nemesis in the *Vita Basilii* and Leo the Diacon : literary mimesis or something more?, p. 187-203 ; A. Simpson, From the workshop of Niketas Choniates : the authority of tradition and literary mimesis, dans *Authority in Byzantium*, ed. by P. Armstrong, Farnham 2013, p. 259-268).

vivant ou après la mort[4]. Du fait même de la nature du genre littéraire en question, le corps saint figure au centre des considérations des auteurs[5].

Dans le corpus hagiographique serbe, on peut discerner plusieurs types de sainteté et la typologie que nous proposons repose sur le rapport que les hagiographies établissent avec le corps du saint. En effet, le regard sur le corps varie d'un auteur à l'autre, suivant le type de sainteté qu'il vise à glorifier. On peut suivre l'évolution de ce regard à travers les descriptions du corps des saints martyrs et ascètes, auxquels s'ajoute celui du saint souverain propre aux hagiographies serbes, ainsi que par le biais de la typologie du miraculeux mise en avant par ces textes. Les descriptions des miracles sont ainsi divisées en *miracula in vita* et *miracula post mortem*. L'introduction de cette typologie semble indispensable, vu la fonction distinctive de la dimension corporelle : tandis que le premier type de miracles est accompli généralement par le contact direct (moins souvent par l'invocation du nom du saint[6]), le second illustre la célébration du culte des saintes reliques et leurs effets sur la pratique religieuse. Les hagiographies serbes insistent particulièrement sur le phénomène de myroblitie, évoquant les guérisons qui se produisent par l'onction des organes sensoriels par le saint *myron*. En outre, la croyance en l'effet miraculeux induit par le fait de toucher physiquement la relique, ainsi que la pratique de l'incubation, assurait aux croyants un contact direct avec la sainteté[7]. Dans le cas des hagiographies serbes, il convient de souligner la spécificité de la célébration commune des deux premiers saints, Syméon et Sava ; les métaphrases des premières *Vies* qui suivent la fusion de leurs cultes en un seul et unique culte du protecteur de la patrie – *le culte du couple saint* – témoignent du fait que leurs auteurs ont hérité des premiers hagiographes un large éventail de représentations du corps. Leurs significations deviennent plus claires lorsqu'on les envisage dans le contexte du récit hagiographique développé, incluant les descriptions des guérisons, des résurrections et des translations de corps saint.

C'est bien avant ces témoignages hagiographiques serbes que le système de la perception du corps s'est mis en place, autant dans les pratiques catholiques qu'orthodoxes. L'acceptation de modèles littéraires cautionnés par une longue tradition devient

4. Sur les répertoires de miracles, voir A.-M. Talbot, Old wine in new bottles : the rewriting of saints' lives in the Palaeologan period, dans *The twilight of Byzantium : aspects of cultural and religious history in the late Byzantine Empire*, ed. by S. Ćurčić and D. Mouriki, Princeton 1999, p. 15-26 ; A.-M. Talbot, Hagiography in late Byzantium (1204-1453), dans *The Ashgate research companion to Byzantine hagiography. 1, Periods and places*, ed. by S. Efthymiadis, Farnham 2011, p. 173-180 (avec les sources et la bibliographie) ; M. Kaplan, Les normes de la sainteté à Byzance (vi[e]-xi[e] siècle), *Mentalités* 4, 1990, p. 15-34 (repris dans Id., *Pouvoirs, église et sainteté : essais sur la société byzantine*, Paris 2011, p. 53-73).

5. Sur la question du genre littéraire, M. Van Uytfanghe, L'hagiographie : un « genre » chrétien ou antique tardif?, *AnBoll* 111, 1993, p. 135-188, spécialement p. 148-149 ; G. Philippart, L'hagiographie comme littérature : concept récent et nouveaux programmes ?, dans *L'hagiographie*, textes réunis par E. Gaucher et J. Dufournet, dans *Revue des sciences humaines* 251, 1998, p. 11-39.

6. Ce phénomène est noté dans de nombreuses descriptions des actions miraculeuses de saint Sava (« et il fit maints miracles [...] non seulement par lui-même mais par son nom aussi ») : Теодосије, *Житије светог Саве* [Théodose, *Vie de saint Sava*], dans Доментијан [= Теодосије], *Живот светог Саве* [*Vie de saint Sava*], изд. Ђ. Даничић [Đ. Daničić], Београд 1860 ; en serbe : Теодосије, *Житија* [Théodose, *Vies*], изд. Д. Богдановић [D. Bogdanović], Београд 1988.

7. Pour des parallèles, Ch. Freeman, *Holy bones, holy dust : how relics shaped the history of medieval Europe*, Yale 2011.

particulièrement visible dans le choix des modèles façonnant l'idéal ascétique selon les exigences et les règles du genre hagiographique. En adoptant ces conventions littéraires, les Serbes acceptaient une tradition déjà bien établie et profondément enracinée. L'appréciation du corps dans les sources hagiographiques serbes puise directement dans la tradition chrétienne, et notamment dans les traductions d'œuvres des débuts de la littérature chrétienne, byzantine, ainsi que, dans une moindre mesure, de la littérature chevaleresque. L'évolution des jugements portés sur le corps indique que celui-ci a été soit méprisé soit glorifié, mais n'a jamais représenté un objet neutre. Lors de l'étude du rôle assigné aux représentations corporelles des héros dans les hagiographies, nous avons pu relever certaines images caractéristiques : le premier type met en scène les qualités miraculeuses du corps du saint (ses reliques), ainsi que ses qualités « victorieuses » de guerrier défenseur de la patrie ; le deuxième décrit le corps de l'ascète ; le troisième valorise un modèle hagiographique de la plus haute importance, à savoir le corps du martyr, qui revêt une fonction particulière au sein de la piété du bas Moyen Âge.

Les modèles de vision du corps voient le jour dès les premiers textes hagiographiques destinés à la célébration du premier saint souverain. Le syntagme « dobropobedno telo » (« le corps qui apporte la victoire »), qui figure dans *La Vie de Saint Syméon* du grand *joupan* Stefan, se rapporte au corps du fondateur de la dynastie princière[8]. Il recouvre plusieurs niveaux d'interprétation, une suite de métaphores corporelles illustrant la proximité entre modèles monastique et ascétique. Le canon du règne idéal de la sainte dynastie est forgé par ces premières hagiographies princières qui célèbrent le fondateur de la dynastie[9]. Indépendamment des modifications opérées au cours des époques ultérieures ou à l'occasion de changements dynastiques, ce modèle est demeuré le cadre inébranlable de la célébration du règne idéal de la « sainte lignée ». Ces cadres de perception du corps, définis dans les premiers écrits de célébration, vont servir de point de départ essentiel pour l'établissement des modèles ultérieurs. La conception du corporel qui s'y exprime découle directement de la nature du genre hagiographique. Elles sont en outre conditionnées par la personnalité du héros du récit, à laquelle participe évidemment sa position sociale (ermite, haut ecclésiastique, « ancien roi »). Dans le cas de la sainteté princière, c'est notamment la position intermédiaire du souverain entre les sphères terrestre et céleste qui s'impose au premier plan.

Après cette série de représentations qui façonnent la notion complexe de « corps du fondateur dynastique », protecteur de la patrie et porteur de la victoire, l'hagiographie serbe commence à développer d'autres archétypes de sainteté qui contribuent à produire des représentations spécifiques du corps. Le fait que, dès les premiers récits hagiographiques, le modèle ascétique ait été placé très haut sur l'échelle des vertus, explique l'exaltation du corps en tant que vecteur, et par extension symbole, de la privation des plaisirs charnels. On peut suivre l'évolution du modèle de sainteté des textes serbes, cruciale pour la définition littéraire des héros, à travers les nombreux motifs hagiographiques qui offrent des variations sur le thème des privations corporelles, jeûnes et prières exemplaires,

8. Sur le sujet, voir S. Marjanović-Dušanić, Le don des larmes et la piété tactile dans l'hagiographie serbe (à paraître).
9. С. Марјановић-Душанић [S. Marjanović-Dušanić], *Владарска идеологија Немањића : Дипломатичка студија [Idéologie princière des Némanides : étude diplomatique]*, Београд 1997, p. 274-286.

actions charitables. Les *Vies* de saints composées dans l'ancienne langue serbe reflètent différentes époques de composition et, par là même, l'évolution du jugement porté sur le corps et le lien de celle-ci avec la transformation des idéaux de piété. L'un des traits particuliers des écrits tardifs, surtout de ceux qui célèbrent les cultes des néomartyrs (tels que *La Vie de Stefan de Dečani* de Grégoire Camblak), est la mise en exergue du corps ; on le constate jusque dans les descriptions stéréotypées des actes de charité comme la fondation de monastères ou d'hôpitaux (« en se prosternant, il étreignait doucement ces corps usés, les embrassant de ses larmes [...] »[10]).

Le motif de l'abstinence – essentiel à l'image idéale du corps du saint – apparaît comme un trait caractéristique des hagiographies consacrées aux archevêques serbes, dans lesquelles l'on rencontre l'expression « bogoljubivo telo » (« le corps qui vénère Dieu »[11]). Ce syntagme englobe plusieurs expériences corporelles, se référant aussi bien aux expériences érémitiques et aux pratiques ascétiques de l'élite du clergé qu'au respect du principe ascétique essentiel et indispensable que l'on rencontre sans exception dans toutes les hagiographies serbes célébrant les membres de la dynastie princière. Ainsi, l'expression « le corps qui vénère Dieu » résume au mieux l'évolution dynamique du modèle accepté du corps saint qui se profile dans les descriptions des exploits ascétiques de saint Syméon dans le monastère de Studenica comme au mont Athos. Outre le répertoire figé des descriptions des exploits dans les textes célébrant le type ascétique de la sainteté, c'est sans nul doute avec *La Vie de saint Pierre de Koriša* de Théodose que s'est consolidé le canon du saint ascète dans les pays serbes. Au fond, il fallait souligner que le saint, puisqu'élu de Dieu, possède des capacités miraculeuses, et les représenter de manière reconnaissable pour les élites cultivées médiévales qui ont forgé leur « mémoire collective » en référence aux antétypes bibliques[12]. Les allusions aux prototypes des Saintes Écritures sont l'un des procédés principaux du récit hagiographique : c'est une façon traditionnelle d'introduire dans le texte le monde de la communauté monastique – aussi bien celui au sein duquel se déroule l'action du récit que celui auquel le récit s'adresse directement. L'enchevêtrement des références aux archétypes et des descriptions de miracles a pour but de raviver l'histoire biblique aux yeux du public et de la rendre présente dans sa réalité quotidienne.

À l'opposé du corps du saint, les textes médiévaux mettent en scène le corps périssable, corruptible[13]. Cette grande catégorie ne comprend pas uniquement le corps du pécheur, mais également celui du corps de l'ennemi en tant qu'image inversée de celui du saint ; les auteurs des hagiographies médiévales et des textes de célébration liturgique sont constamment conscients de la corruptibilité des chairs, pendant nécessaire de l'impérissable qu'ils exaltent. En ce sens, une description laisse une impression particulièrement frappante : il s'agit de l'épisode au cours duquel le violent Junac profane la fondation

10. Dans *Стара српска књижевност [Littérature serbe ancienne]*, Београд 1989, vol. 3, p. 154.
11. Ainsi, dans la *Vie* de l'archevêque Arsenije, Daniel II décrit son corps comme « le corps qui vénère Dieu » : Данило Други, *Животи краљева и архиепископа српских. Службе* [Daniel II, *Vies des rois et archevêques serbes. Offices*], изд. Г. Мак Данијел, Д. Петровић [G. MacDaniel, D. Petrović], Београд 1988, p. 43-212.
12. C. Barber, Writing on the body : memory, desire and the holy in iconoclasm, dans *Desire and denial in Byzantium : papers from the thirty-first Spring symposium of Byzantine studies, University of Sussex*, ed. by L. James, Farnham 1999, p. 111-120, ici p. 112.
13. J. Le Goff et N. Truong, *Une histoire du corps au Moyen Âge*, Paris 2003, p. 11.

pieuse du prince, le monastère de Dečani. L'image de sa dégradation corporelle est un signe évident du péché dans la *Vie de Stefan de Dečani* de Camblak (« car il n'a pas rendu l'âme avant que le corps ne se détériore, comme il en va naturellement ; c'est le corps qui s'est d'abord décomposé de manière étrange et épouvantable, alors que l'âme est restée dedans de force, en guise de leçon pour les autres »[14]).

Outre l'image du pécheur justement puni, particulièrement frappante dans les miracles, les hagiographies serbes, surtout dans les récits des batailles, livre une autre description marquante, celle de l'ennemi désireux de nuire à la patrie à l'instigation du diable. Son image sert de contrepoint à celle du juste, héros du récit. Le portrait hagiographique du prince défait met en relief les aspects corporels de la défaite par le biais de la mise en scène du corps vaincu et mort. Ce choix hagiographique suggère une autre réalité suprême de la victoire qui, en opposition avec le corps corruptible du pécheur vaincu, sublime le sort des armes en couronne de gloire impérissable. Un exemple, modèle classique de la littérature serbe, en est offert par la description de la défaite de l'empereur bulgare près de Velbujd en 1330, chez le Continuateur de Daniel[15]. Stefan de Dečani, le roi serbe vainqueur, y résume toute une gamme de motifs littéraires hagiographiques, citations des psaumes et autres schémas bibliques ayant pour but d'opposer le corps invincible du futur saint guerrier à la dégradation des serviteurs du diable malveillant : « Voulant t'acquérir le bien d'autrui par force, à cause de ton cœur impénitent, te voilà privé de ce qui t'appartient ».

Parmi les conceptions cruciales pour la formation du rapport de la société serbe médiévale avec le corps se dégage le *topos* du corps « invincible ». L'introduction de cette notion dans le récit hagiographique témoigne du processus de création d'un concept chevaleresque du héros, perceptible dans d'autres types de sources historiques. Tous ces textes reflètent le contexte symbolique et idéologique dans lequel s'est modelé l'idéal du guerrier invincible, le futur saint[16]. Quant aux hagiographies serbes, c'est avec la rédaction des *Vies des rois et archevêques serbes* par l'archevêque Daniel II que se met en place non seulement un nouveau volet du panthéon serbe, la « synaxe des saints serbes », mais aussi un modèle hagiographique spécifique de la vie des saints rois. Celui-ci a vu le jour sous l'influence des traductions du roman chevaleresque médiéval, qui devient populaire dans les milieux serbes avec l'adaptation du *Roman d'Alexandre*. *La Vie du roi Milutin* de Daniel II est considérée comme le texte fondateur de l'établissement du canon chevaleresque dans l'hagiographie serbe, quoique le motif de l'*invictissimus rex*, célébrant les qualités guerrières du prince, soit présent déjà dans les premières *Vies* serbes. Ce corpus célébrant la sainteté dynastique a permis l'intégration de l'idéal du corps guerrier aux modèles qui façonnèrent l'histoire du regard sur le corps dans les textes hagiographiques serbes.

14. *Стара српска књижевност* (cité n. 10), vol. 3, p. 165.

15. Данило II, Животи краљева и архиепископа српских [Daniel II, *Vies des rois et archevêques serbes*], dans *Животи краљева и архиепископа српских [Vies des rois et archevêques serbes écrites par l'archevêque Daniel et al.]*, изд. Ђ. Даничић, Загреб 1866 ; en serbe : voir n. 11.

16. Sur le concept du corps invincible, voir nos considérations dans l'article : С. Марјановић-Душанић, Краљево тело у српској хагиографији и настанак концепта негативног јунака [S. Marjanović-Dušanić, Le corps du roi dans l'hagiographie serbe et la création du concept du héros invincible], *ZRVI* 50, 2013, p. 693-704.

Au-delà des conceptions du corps du saint déjà mentionnées (« le corps qui apporte la victoire » du fondateur dynastique, « le corps qui vénère Dieu » de l'ascète, « le corps souffrant » du martyr et « le corps invincible » du guerrier) et du « corps corruptible » du pécheur et de l'ennemi, le matériel hagiographique serbe offre encore un exemple particulièrement intéressant, celui des jugements sur le corps à la lumière du *topos* de la fugacité de la vie et de la formation de la mémoire collective. Celui-ci trouve peut-être sa meilleure illustration dans la louange du roi Stefan de Dečani par Grégoire Camblak. À la fin de l'ouvrage, l'hagiographe déclare : « [...] son âme sainte trouva sa demeure dans la gloire sans pareille et son corps saint fut laissé en héritage précieux à sa patrie. »[17] Ces mots témoignent explicitement du lien entre la sainteté du corps qui devient une relique guérisseuse et le rapport particulier des Serbes envers la sainteté dynastique. Le corps souffrant du martyr devient « l'héritage précieux » pour la patrie entière et sera plus tard – dans le cas du prince martyr Lazar – le médiateur essentiel entre les plans terrestre et céleste.

Charisme et autorité

Notre essai de classification des représentations du corps dans les hagiographies serbes se heurte aux obstacles qui surgissent face à toute tentative pour réduire le phénomène complexe de la vision du monde de l'homme médiéval, telle qu'elle se reflète dans des sources très variées, à quelques modèles clairement définis. Outre la sainteté du souverain dont le corps *regnans* annonce celui du futur saint, une autre spécificité du corpus hagiographique serbe transparaît dans le modèle du saint archevêque. Elle comprend les représentations du corps du moine et la célébration du type spécifique du corps de l'ascète ; malgré la multiplication de tels portraits dans les *Vies des rois et archevêques serbes* de Daniel II, c'est avec le personnage littéraire complexe de saint Sava dans l'œuvre des moines Domentian et Théodose que commence à se développer un schéma qui, malgré le caractère exceptionnel de saint Sava, demeurera le modèle des représentations du corps du saint thaumaturge et du « bon berger » du peuple élu.

Afin de compléter, même provisoirement, notre typologie du rapport au corps dans les hagiographies serbes, il convient d'analyser le personnage littéraire de saint Sava pour en mettre en lumière les traits fondamentaux utiles à la compréhension du concept de corps charismatique. Au fond, ce concept va se perpétuer tout au long de l'histoire du genre hagiographique dans la littérature serbe, où le personnage de saint Sava figure de diverses manières et revêt des fonctions variées. Les transformations du rôle de ce saint peuvent s'expliquer par le fait que Sava, non content d'être lui-même à la fois l'auteur et l'objet de textes hagiographiques, contribua activement au triomphe de l'idéal de sainteté dynastique. Dans ce rôle pluriel, le personnage littéraire de saint Sava s'avère être de première importance pour la compréhension des conceptions du corporel dans

17. Dans *Стара српска књижевност* (cité n. 10), vol. 3, p. 161.

la littérature serbe. Il se forme d'abord dans les hagiographies et autres récits à fonction liturgique pour s'introduire ensuite dans les représentations populaires[18].

Le portrait hagiographique de Sava s'inspire du modèle du saint thaumaturge. Les auteurs des *vies* de Sava glorifient deux types de pouvoirs chez leur héros, lesquels correspondent à ses deux fonctions : celle de moine et celle d'archevêque. Cette double fonction du personnage de Sava se révèle particulièrement intéressante pour l'analyse des représentations du corps dans le récit hagiographique quand elle est considérée à la lumière du don miraculeux du saint, qui se manifeste par le toucher et par la prière. L'image idéale de Sava contient toutes ces « facettes » du héros. L'analyse des *Vies* de Domentian et Théodose révèle deux phénomènes parallèles cruciaux pour la compréhension de ce personnage complexe, de son charisme de saint et de son autorité de « bon berger ». Le premier concerne les vertus, c'est-à-dire le rapport particulier que Sava entretenait avec Dieu comme source de ses charismes. Cette relation avec l'au-delà alimente les descriptions de la personnalité de Sava et de ses actions tout au long des hagiographies, mais se réfère aussi dans une large mesure à sa capacité à accomplir des miracles autant de son vivant qu'après sa mort, et cela auprès des deux tombes où son corps gisait. Le second phénomène important pour l'analyse de la représentation littéraire de Sava est son autorité individuelle de chef agissant en accord avec l'autorité de l'institution à la tête de laquelle il se trouvait. Toute une série de descriptions hagiographiques aborde son rôle dans la liturgie, l'organisation institutionnelle, les cérémonies et les gestes accompagnant ses activités de leader chrétien. Les deux types d'autorité – que l'on nommera charismatique et institutionnelle – s'entremêlent dans le personnage de Sava, tout en gardant leurs traits distinctifs.

Le terme de charisme, utilisé pour un saint, est à comprendre dans le contexte des pouvoirs dont celui-ci fait preuve, ainsi que de son rôle de médiateur ; ainsi défini, le charisme devient progressivement représentatif, se déplaçant de l'individu élu à l'ensemble de la communauté[19]. Selon P. Brown, il ne faut pas le considérer comme un phénomène exceptionnel, inattendu, ayant lieu en dehors de la société : le charisme est plutôt une action intense et efficace dans le contexte d'un événement, d'une institution ou d'un individu, le sens suprême de l'ordre et de la finalité des choses[20]. L'ascétisme des membres de l'élite sociale (et notamment de la dynastie princière) à laquelle l'individu charismatique appartient renforce davantage encore l'idéologie traditionnelle et le prestige des classes sociales supérieures. Sur un plan plus large, envisagé dans l'optique de la longue pratique de l'ascétisme dans les cercles de l'élite spirituelle et sociale, il est difficile de retrouver une *Vie* ou inscription funéraire de saint archevêque qui ne souligne pas le dédain des désirs charnels et l'humilité, au point que l'on peut considérer la *stylisation ascétique* comme l'un des traits essentiels de ce type de textes[21]. L'autorité du grand prêtre n'incluait pas en

18. Nous avons analysé ce concept dans С. Марјановић-Душанић, Харизма и ауторитет. Скица за хагиографски портрет светог Саве [S. Marjanović-Dušanić, Charisme and authority : toward a hagiographic portrait of St. Sava], *ZRVI* 52, 2016, p. 277-289.
19. R. Markus, *The end of ancient Christianity,* Cambridge 1991, p. 25, 193.
20. P. Brown, The saint as exemplar in late antiquity, *Representations* 1983, 2, p. 1-25 ; cf. E. Shils, *The centre and the periphery : essays in macrosociology*, Chicago 1972, p. 188.
21. Markus, *The end of ancient Christianity* (cité n. 19), p. 201. Cf. M. Heinzelmann, *Bischofsherrschaft in Gallien* (Beihefte der Francia 5), München 1976, p. 235.

soi de don charismatique, mais l'image idéale du saint pouvait englober ces deux qualités de manière complémentaire.

Tel fut indubitablement le cas de saint Sava dans l'hagiographie serbe. En dressant le catalogue de ses miracles, elle en confirme les vertus *(virtutes)* choisies. L'acte même de la rédaction de l'hagiographie confirme le charisme du saint, lui-même sceau de ses capacités extraordinaires ; son don miraculeux se trouve « figé dans l'éternité » et peut être indéfiniment réactualisé et réactivé par les prières et les récits de célébration. Tout en se pliant aux exigences traditionnelles du genre, les hagiographes de Sava déploient un procédé particulier : ils ajoutent à la narration une description physique du héros, notamment de son visage, qui permet de révéler « les secrets cachés à l'intérieur du corps »[22]. Le « corps hagiographique » de Sava est annoncé dans la première *Louange à Syméon et Sava*, où Domentian souligne que « ces habitants célestes, s'étant débarrassés de la matière périssable sur terre, vont de l'Est vers l'Ouest pareils aux anges par leur corps même »[23].

Les *Vies* de saint Sava mettent en lumière deux axes principaux – la confirmation du charisme personnel du saint et la construction de son autorité. Ce portrait particulier n'a jamais pu servir de véritable *exemplum* pour les autres personnages du patrimoine hagiographique serbe, du fait de son caractère unique et inimitable, devenu par conséquent un concept composite en soi. Pour cette raison – surtout si l'on tient compte du rapport qu'entretiennent les hagiographes avec le corps du saint auquel ils attribuent un rôle complexe dans leur récit –, il convient d'éclairer les techniques de création du personnage hagiographique de Sava. Les procédés mimétiques susmentionnés, à savoir la comparaison du héros avec les modèles bibliques, les récits de ses miracles vus comme la répétition des miracles du Christ et des plus grands saints, constituent le fondement du répertoire de stratégies narratives mis au service de la construction du portrait de Sava en tant que figure charismatique.

Outre les procédés évoqués, cette image fait appel au motif principal des épisodes narratifs relatant la vie monastique de Sava, à savoir son élection divine. Cette qualité est omniprésente, depuis sa première jeunesse, et se manifeste en premier lieu par l'évocation des qualités miraculeuses de la personnalité de Sava. La confiance absolue du saint envers son Créateur est ainsi soulignée à loisir : « Avec cette même foi il croyait que Dieu lui accorderait tout ce qu'il aurait demandé, et, tout comme l'accomplissement des miracles et l'écoulement du *myron* au Mont Athos ont glorifié son père dans ses qualités de thaumaturge et myroblite, il espérait audacieusement que dans sa patrie, devant ses fils et son peuple, Dieu le rendrait célèbre de nouveau et inspirerait ses miracles. »[24]

22. G. Frank, *The memory of the eyes : pilgrims to living saints in Christian late antiquity*, Berkeley 2000, p. 168 et n. 117. Cf. J.-M. Fontanier, Sur une image hiéronymienne : le visage sidéral de Jésus, *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 75, 1991, p. 251-256.
23. Дометнијан, *Житије Светога Саве* [Domentian, *La vie de Saint Sava*], изд. Љ. Јухас-Георгиевска & Т. Јовановић [Lj. Juhas-Georgievska & T. Jovanović], Београд 2001, p. 145, 147.
24. Théodose, *Vie de saint Sava*, ed. Bogdanović (cité n. 6), p. 81, p. 161 dans la version en serbe moderne ; Д. Поповић, Чудотворења светог Саве Српског [D. Popović, Les miracles de saint Sava de Serbie], dans *Под окриљем светости : култ светих владара и реликвија у средњовековној Србији [Sous les auspices de la sainteté : le culte de saints souverains et des reliques dans la Serbie médiévale]*, Београд 2006, p. 97-118, ici p. 98.

Un autre trait caractéristique de l'activité charismatique de Sava peut se résumer par le syntagme de *homo viator*, le modèle du saint pèlerin étant très fréquent dans les représentations hagiographiques des exploits des moines. Pour l'étude de l'image du corps dans l'hagiographie serbe, il est important de souligner le rôle des miracles intervenant sur la route des pèlerinages, c'est-à-dire dans le cadre d'une piété intimement liée à la recherche d'un contact physique avec la grâce par le truchement des reliques.

Tout comme son modèle, saint Sabas de Jérusalem, saint Sava de Serbie consacra une grande partie de sa vie à l'organisation d'institutions monastiques[25]. Il est essentiel de comprendre cette double légitimité reposant à la fois sur le pouvoir institutionnel (l'higoumènat) et sur l'autorité du grand prêtre obtenue après l'élévation au rang d'archevêque. Dans l'univers de Sava, autorité charismatique et pouvoir institutionnel se surimposent car son autorité personnelle se voit renforcée par celle de l'institution à la tête de laquelle Dieu l'a placé[26]. De surcroît, il faut ajouter une autre composante à cette double légitimité du moine et du grand prêtre : en tant que fondateur d'institutions monastiques, auteur/traducteur de règles et champion contre l'hérésie, Sava incarne un ensemble de valeurs complémentaires qui assure son statut unique dans le christianisme serbe et particulièrement son monachisme. Théodose accorde une attention particulière à ses vertus d'élu de Dieu, comme l'illustre notamment sa description de saint Sava « parcourant en personne le pays entier de son peuple, consolidant et prêchant la foi orthodoxe, leur transmettant les vertus et les bonnes coutumes [...]. Dans les monastères, il rassemblait les moines en conseil et leur enseignait les actes législatifs et les offices. »[27] Une dimension essentielle du personnage de Sava, dans sa fonction d'évêque, réside dans son lien direct avec la sagesse divine, laquelle se manifeste comme « l'inépuisable amour de Dieu envers les êtres humains, veillant sur nous [...] [par lequel Dieu] lui [Sava] préparait l'ascension », c'est-à-dire par lequel le Créateur avait conçu l'arrivée de Sava dans sa patrie afin « qu'il reprenne le grand chandelier pour éclairer son peuple »[28].

C'est précisément dans les épisodes relatant l'activité institutionnelle de Sava que l'on peut identifier de nombreux parallèles entre la *Vie de saint Sava* de Théodose et celle de son modèle hagiographique, la *Vie de saint Sabas de Jérusalem* de Cyrille de Scythopolis. Tout comme son homonyme palestinien, Sava de Serbie quitte son entourage à plusieurs reprises. Ce schéma narratif remonte à la littérature patristique, la « fuite du monde » recouvrant tout à la fois l'appel à se retirer au désert et l'appel au pèlerinage. Lors de l'un de ces « déplacements », le moine palestinien s'était érigé une tour du haut de laquelle contempler l'office divin[29]. Il y avait installé sa cellule et s'y consacrait aux affaires administratives de la laure. Cette tour constituait, bien entendu, le symbole de son autorité sur la communauté monastique et le cœur de la vie de la laure, saint

25. B. Flusin, *Miracle et histoire dans l'œuvre de Cyrille de Scythopolis*, Paris 1983, p. 137-153.
26. Sur la question de la double autorité du saint chez Cyrille de Scythopolis, voir B. Flusin, Saint Sabas : un leader monastique à l'autorité contestée, dans *Foundations of power and conflicts of authority in late antique monasticism : proceedings of the international seminar Turin, December 2-4, 2004*, ed. by A. Camplani, G. Filoramo, Leuven – Paris – Dudley 2007, p. 195-216, ici p. 206.
27. Théodose, *Vie de saint Sava*, ed. Bogdanović (cité n. 6), p. 213.
28. *Ibid.*, p. 171.
29. *Vita sancti Sabae*, dans E. Schwartz, *Kyrillos von Skythopolis* (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur 49, 2), Leipzig 1939, p. 102.

Sabas surveillant ses disciples et le bon déroulement de l'office depuis son sommet. Le rapprochement avec « le lieu élevé » d'où saint Sava de Serbie contemple l'office dans l'église du Saint-Sauveur de Žiča, ainsi que le rôle de Sava dans l'organisation de la vie de l'église archiépiscopale et du monastère s'impose de lui-même. De même, les descriptions de Cyrille de Scythopolis mettent en scène un saint Sabas bâtisseur de monastères et organisateur de la vie communautaire; il érige des abris, des boulangeries, des chambres pour les invités, des *coenobia* pour les novices[30]. Le parallèle s'étend à la mise en œuvre des charismes surnaturels : saint Sabas de Jérusalem, thaumaturge doté d'un charisme et d'une intimité particulière avec Dieu, se rend célèbre comme faiseur de pluie[31], tandis que saint Sava de Serbie accomplit des miracles avec la glace[32].

Les deux saints sont par ailleurs des diplomates de renom dans leurs milieux respectifs et accomplissent leur mission sur terre par le truchement d'ambassades : le premier en tant que représentant de l'Église de Jérusalem devant l'empereur à Constantinople, le second dans sa fonction d'ambassadeur de sa patrie face aux dignitaires laïques et ecclésiastiques étrangers. L'habileté diplomatique du saint, renforcée par ses charismes, assure la prospérité de l'État et/ou de l'Église. Il n'est donc pas étonnant que Théodose, en décrivant le premier pèlerinage de saint Sava en Terre Sainte, insiste sur la visite de l'archevêque serbe à la Grande Laure de saint Sabas de Jérusalem, ainsi qu'à la grotte et aux autres endroits sacrés où ce dernier vécut au désert. Sava y rencontra des pères « menant une vie presque immatérielle »[33]. Les qualités exceptionnelles des deux saints sont soutenues par les pouvoirs institutionnels qu'ils incarnent. Enfin, les deux auteurs – Cyrille de Scythopolis et Théodose – soulignent le lien irrévocable entre l'orthodoxie et l'autorité de chacun des héros[34]. Ces parallèles, représentatifs des procédés de définition et d'affirmation parallèle de l'autorité, témoignent du rapport étroit que le portrait du saint serbe entretient avec son prototype.

Dans les deux hagiographies, d'un chapitre à l'autre, saint Sava s'élève sur l'échelle des vertus qui mènent à la sainteté. Les épisodes monastiques de sa biographie marquent sa progression vers la perfection spirituelle et l'obtention des charismes qui en découle. Les sources de son autorité personnelle sont nombreuses. Après l'appel de Dieu, il se décide à poursuivre son chemin et, fils de saint Syméon, hérite de l'élection de ce dernier. Le chemin de vie monastique commun renforce donc le lien biologique entre les deux Némanides, dont le charisme spécifique est établi par la célébration liturgique du culte commun. Grâce à sa fuite « au désert », Sava gagne le prestige de l'ermite et de l'anachorète – « homme saint » qui lors de sa « fuite hors du monde » surmonte les épreuves et triomphe des démons. Son autorité se renforce à deux reprises d'une caution institutionnelle : tout d'abord l'élévation au rang d'higoumène, puis la consécration comme archevêque. Alimenté par l'amour pour la patrie qui guide Sava dans les grandes tâches qu'il s'impose, son engagement « dans le monde » est magnifié par l'image d'autorité mise en scène par le récit hagiographique. Il va de soi que cette image s'entremêle avec celle de guide charismatique.

30. *Ibid.*, p. 110, 112, 113, 115-116.
31. *Ibid.*, p. 168-169.
32. Théodose, *Vie de saint Sava*, ed. Bogdanović (cité n. 6), p. 214-216.
33. *Ibid.*, p. 225.
34. *Vita sancti Sabae* (cité n. 29), p. 144; cf. Flusin, Saint Sabas (cité n. 26), p. 216.

Les exemples choisis servent à éclairer, partiellement, le processus de cristallisation d'un composé unique de charisme et d'autorité institutionnelle dans le portrait hagiographique de saint Sava. Nous les avons retenus pour mener à bien l'analyse des représentations du corps en relation aux actions, et donc aux fonctions, du héros. De fait, les deux hagiographies offrent un exemple unique de saint dont les *miracula in vita*, qui procèdent du corps, influent sur son propre entourage. L'imbrication des *topoi* hagiographiques et de l'action thaumaturgique permet la fusion des deux fonctions principales du saint dans un portrait hagiographique unifié. Nonobstant l'existence au sein de la « légende dorée » du christianisme de nombreux personnages dotés de charismes miraculeux, de vertus anachorétiques, de capacités organisationnelles hors du commun ou d'un aplomb inébranlable spectaculaire face à l'autorité suprême, le personnage de saint Sava forgé par Domentian et Théodose demeure un cas de figure unique à plusieurs titres, échappant à la typologie usuelle des conceptions corporelles.

L'éclat de la littérature serbe de la deuxième moitié du XIII[e] siècle et du début du XIV[e] siècle ne se manifeste sans doute pas avec plus d'éclat que dans l'union réussie au sein des *Vies* de Sava entre les emprunts aux œuvres fondatrices de la grande tradition hagiographique chrétienne et la composition d'un portrait de saint aussi complexe et original.

Faculté de philosophie, département d'histoire, Université de Belgrade

L'ASSASSINAT DE NICÉPHORE PHOKAS ET « LA MORT DES PERSÉCUTEURS » CHEZ LÉON LE DIACRE*

par Athanasios MARKOPOULOS

I

Les spécialistes connaissent bien le récit tragique de l'assassinat de l'empereur Nicéphore Phokas (963-969), meurtre perpétré dans la nuit du 10 au 11 décembre 969 au palais de Boukoléon par Jean Tzimiskès (969-976) et ses complices, un groupe de fidèles partisans[1] introduits en secret dans le palais grâce à la diligence discrète de l'impératrice Théophanô. L'élégance du style, alliée à la verve narrative de Léon le Diacre, nous a laissé un texte pour ainsi dire unique, tant par l'aspect saisissant de la scène en soi que par sa force d'expression. La façon dont les personnages sont rendus, le détail minutieux de la succession des faits – il n'est pas jusqu'aux éléments naturels qui ne jouent un rôle dans cet événement sinistre – et, point culminant, la victoire du mal absolu concrétisée par la fin lamentable de Phokas, tout souligne de la manière la plus claire la portée littéraire souvent négligée de l'historiographie byzantine : Οἱ δὲ πρὸς τῆς αὐγούστης ὑποδεχθέντες ὑπηρέται τοῦ Ἰωάννου [*sc.* Jean Tzimiskès], τοῦ δωματίου ξιφήρεις ἐκπηδήσαντες, τὴν ἐκείνου ἄφιξιν προσεδέχοντο [...] πέμπτην τῆς νυκτὸς ὥραν ὁ γνώμων ἤδη κατεπηγγέλλετο· δριμεῖα δέ τις βορέου αὔρα τὸ τοῦ ἀέρος ἐπεῖχε κατάστημα, καὶ χιὼν ἐχεῖτο πολλή· καὶ ὁ Ἰωάννης ἀφῖκτο [ἀφίκετο Hase] μετὰ τῶν συνωμοτῶν, ἐπὶ λέμβου τὸν αἰγιαλὸν παραπλέων, καὶ τῆς ἠπείρου προσεπιβαίνων, ἵνα ὁ λίθινος λέων τὸν ταῦρον ζωγρεῖ (Βουκολέοντα τὸν τόπον κέκληκεν ἡ συνήθεια)· [...] ἀνελθόντες οὖν [*sc.* les conspirateurs] [...] καὶ τὰ ξίφη γυμνώσαντες, εἰς τὸν βασιλικὸν εἰσελαύνουσι θάλαμον, καὶ τὴν κλίνην κατειληφότες, καὶ ταύτην εὑρόντες κενὴν [...] ἐπεπήγεσαν ἀπὸ τοῦ δέους [...] ἀλλ' ἀνδράριόν τι τῶν ἐκ

* Les références au texte de Léon suivent l'édition Hase. En cas de différence entre l'édition Hase et celle que je prépare depuis longtemps à partir du matériel laissé par N. M. Panagiotakes, elle est signalée dans le texte.

1. Sur le groupe de conjurés, voir CHEYNET, *Pouvoir et contestations*, p. 22-23, 326-328 et *passim* ; cf. aussi K. A. ΜΠΟΥΡΔΑΡΑ [K. A. BOURDARA], *Καθοσίωσις και τυραννίς κατά τους μέσους βυζαντινούς χρόνους. Μακεδονική δυναστεία (867-1056)*, Αθήναι 1981, p. 86-87.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 375-384.

τῆς γυναικωνίτιδος ἱταμὸν [ἱταμῶν Hase][2] [...] ὑποδεικνύει τὸν βασιλέα [*sc.* Nicéphore Phokas] καθεύδοντα..διυπνυσθέντα δὲ τοῦτον καὶ τὴν κεφαλὴν ἐπ' ἀγκῶνος ἐρείσαντα, ξίφει βιαίως παίει Λέων ὁ Βαλάντης ὀνομαζόμενος. ὁ δὲ περιαλγήσας τῷ τραύματι [...] "Θεοτόκε βοήθει", ἐκέκραγεν γεγωνοτέρᾳ φωνῇ [...] ὁ δὲ Ἰωάννης, ἐπὶ τῆς βασιλικῆς καθίσας στρωμνῆς [...] ἀνηρώτα τοῦτον μετὰ ἀπειλῶν [...] ὁ δὲ βασιλεύς, λειποθυμῶν ἤδη [...] τὴν Θεοτόκον ἐκάλει ἐπίκουρον. Ἰωάννης δὲ τὸν πώγωνα τούτου δραξάμενος ἀνηλεῶς ἔτιλλε, καὶ οἱ συνωμόται ταῖς λαβαῖς τῶν ξιφῶν τὰς αὐτοῦ σιαγόνας ὠμῶς καὶ ἀφιλανθρώπως ἔνυττον [...] κατὰ τῶν στέρνων ὁ Ἰωάννης παίει ποδί [...] πλήττειν τὸν ἄνδρα καὶ τοῖς ἄλλοις ἐγκελευσάμενος [...] οἱ δὲ κατεσπάθιζον τοῦτον ἀνηλεῶς [...] τοιαύτην μὲν δὴ Νικηφόρος ὁ αὐτοκράτωρ τὴν τοῦ βίου εὗρε καταστροφήν[3].

La description circonstanciée que nous livre Léon de l'assassinat d'un empereur en fonction, dans le cas de Phokas[4], en l'émaillant de maintes observations éventuellement

2. Il s'agit d'un eunuque : cf. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 23. Signalons au passage que Léon avait des eunuques une opinion tout à fait négative : voir A. Μαρκόπουλος [A. Markopoulos], Ζητήματα κοινωνικού φύλου στον Λέοντα τον Διάκονο, dans *Ἐνθύμησις Νικολάου Μ. Παναγιωτάκη*, ἐκδ. ἐπιτρ. Σ. Κακλαμάνης, Α. Μαρκόπουλος, Γ. Μαυρομάτης [ed. S. Kaklamanis *et al.*], Ἡράκλειο 2000, p. 475-493, ici p. 490-492 (Id., *History and literature of Byzantium in the 9th-10th centuries*, Aldershot 2004, n° xxiii [traduction anglaise]) ; Léon le Diacre, *Empereurs*, p. 33-34, mais surtout Ch. Messis, *Les eunuques à Byzance, entre réalité et imaginaire* (Dossiers byzantins 14), Paris 2014, p. 274-280 et *passim*; tout dernièrement Id., Régions, politique et rhétorique dans la première moitié du 10e siècle : le cas des Paphlagoniens, *REB* 73, 2015, p. 99-122, ici p. 107-112.

3. Leo Diaconus V, 7-8, p. 87, l. 1 – 89, l. 13. Cf. la récente traduction française : Léon le Diacre, *Empereurs*, p. 122-124; voir aussi la traduction anglaise : *The History of Leo the Deacon : Byzantine military expansion in the tenth century*, introd., transl. and annotations by A.-M. Talbot and D. F. Sullivan with the assistance of G. T. Dennis and St. McGrath, Washington DC 2005, p. 137-139. En tout état de cause, comme l'a souligné très récemment et à juste titre Éric Limousin (*L'empereur et ses assassins à Byzance*, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01247431, p. 1-10, ici p. 1 et n. 1, page consultée le 30 août 2016), la popularité particulière de la scène de l'assassinat de Phokas est à mettre au crédit de la plume de G. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle*, Paris 1896, p. 755-756, qui a en croqué une image extrêmement parlante en se fondant exclusivement sur le témoignage de Léon. Sur l'assassinat de Phokas, voir la vision globale de A. Καρπόζηλος [A. Karpozilos], *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι. 2*, Αθήνα 2002, p. 509-525. Cet événement tragique a été présenté très récemment de manière assez détaillée par R.-J. Lilie, Reality and invention : reflections on Byzantine historiography, *DOP* 68, 2014, p. 157-210, ici p. 177-178 et n. 68. Voir aussi *infra*, p. 383-384. Sur les à-côtés de l'assassinat de Phokas, qui ne nous occuperont toutefois qu'occasionnellement dans la suite, voir G. Dagron, *Empereur et prêtre* (Bibliothèque des histoires), Paris 1996, p. 162-163; voir aussi A. Kazhdan, *A history of Byzantine literature (850-1000)*, ed. by Chr. Angelidi, Athens 2006, p. 287-289, avec toute la bibliographie antérieure, et tout dernièrement M. Riedel, Nikephoros II Phokas and orthodox military martyrs, *Journal of medieval religious cultures* 41, 2015, p. 121-147. J'ajouterai pour terminer que la description de l'assassinat de Phokas peut certainement être mise en parallèle avec un récit antérieur comparable, celui de l'assassinat non moins abominable du dernier rejeton de la dynastie d'Amorion, Michel III (842-867), par Basile Ier (867-886), relaté de manière particulièrement détaillée par Syméon Logothète : voir Symeon Magister, *Chronicon*, p. 257,466 – 258,485. Cf. P. Karlin-Hayter, L'enjeu d'une rumeur, *JÖB* 41, 1991, p. 85-111, ici p. 98, n. 34 (avec toutefois des appréciations quelque peu excessives) ; voir aussi *infra*, p. 383.

4. La bibliographie relative à l'assassinat de l'empereur byzantin a souligné principalement les bouleversements provoqués par cet événement ainsi que les paramètres idéologiques et sociaux qui le gouvernent. Indubitablement, le caractère « sacré » du personnage assassiné, l'empereur en l'occurrence, reçoit un coup fatal; le personnage se trouve démythifié par sa fin dramatique : chef tout-puissant quelques instants auparavant, il est subitement transformé en victime tragique, dans la dimension

hétéroclites mais qui finissent par composer, tels des tessons assemblés, une mosaïque parfaite et assez atroce en raison de son net penchant naturaliste[5], a incité de nombreux chercheurs à tenter de découvrir à première lecture des corrélations avec des scènes similaires de la vie ordinaire, comme la chasse[6], ou chez des auteurs de l'envergure d'un Shakespeare, comme l'a très finement suggéré Ljubarskij, profond connaisseur des textes[7]. D'un autre côté toutefois, il me semble ne faire aucun doute que l'ensemble du cadre narratif de Léon concernant le terrible forfait commis au palais doive être mis en relation avec l'idée générale que se fait l'historien du cours des choses humaines. Persuadé que le devenir historique est purement une affaire d'hommes qui *doit* principalement se dérouler sur les champs de bataille et non dans les salles d'un palais ou la couche conjugale, il se sent manifestement incommodé – et il ne le cache pas – quand il réalise que des facteurs extérieurs tels que *le hasard* ou *l'envie*, voire même la mort violente complotée par un esprit humain, contribuent de manière décisive à modifier cruellement les données historiques : [...] ἐγὼ δέ φημι, ὡς εἰ μή τις κατὰ ῥοῦν φερομένοις τοῖς πράγμασιν βάσκανος νεμεσήσασα τύχη τὸν ἄνδρα τοῦτον [*sc.* Nicéphore Phokas] ταχὺ τοῦ βίου ἀπήγαγε, μεγίστην ἂν ἡ τῶν Ῥωμαίων ἡγεμονία καὶ οἵαν οὐκ ἄλλοτε τὴν [τὴν *om.* Hase] εὔκλειαν ἀπηνέγκατο. ἀλλὰ γὰρ ἡ πρόνοια, τὰ σκληρὰ καὶ ὑπέραυχα τῶν ἀνθρώπων ἀποστυγοῦσα φρονήματα, κολούει τε καὶ περιστέλλει καὶ εἰς τὸ μηδὲν συνωθεῖ, οἷς οἶδεν ἀνεφίκτοις κρίμασι πρὸς

typiquement humaine, désormais, du terme. Voir à ce propos D. R. Reinsch, Der Tod byzantinischer Kaiser in Historiographie und Sage, *Rechtshistorisches Journal* 13, 1994, p. 247-267, ici p. 257-258 et *passim*, avec la bibliographie sur le sujet de la mort en général; voir aussi la contribution de C. Rapp, Death at the Byzantine court :the emperor and his family, dans *Death at court*, ed. by K. H. Spieß & I. Warntjes, Wiesbaden 2012, p. 267-286; plus spécialement voir Dagron, *Empereur* (cité n. 3), p. 162-163, et surtout E. Patlagean, Le basileus assassiné et la sainteté impériale, dans Ead., *Figures du pouvoir à Byzance*, Spoleto 2001, p. 53-71, ici p. 54-55, 58, 60-63, 70 et *passim*. Patlagean, comme Dagron mais dans une moindre mesure, après avoir exploité la tradition hagiologique ultérieure produite essentiellement au Mont Athos afin d'exalter la nature religieuse de Phokas qui, on le sait, caractérisait par excellence cet empereur (voir ici la contribution classique de L. Petit, Office inédit en l'honneur de Nicéphore Phocas, *BZ* 13, 1904, p. 398-420), ne s'est pas tant penchée sur *l'empereur* assassiné Nicéphore Phokas que sur le *martyr* et le *saint* Nicéphore Phokas. Par conséquent, il ne s'agit plus simplement de l'assassinat d'un prince byzantin, et cela à l'intérieur du palais, lieu où s'accomplit l'alternance du pouvoir dans l'Empire, mais de l'assassinat d'un saint, et cela dans des conditions extrêmement humiliantes. Certains jugements largement axiomatiques de cet auteur sont sans doute excessifs, mais je ne pense pas que la critique exercée en l'occurrence par P. Karlin-Hayter (L'adieu à l'empereur, *Byz.* 61, 1991, p. 112-155, ici p. 150-152) soit solidement fondée. Voir aussi Kazhdan, *A history* (cité n. 3), p. 287-288. L'étude plus générale de Π. Α. Αγαπητός [P. A. Agapitos], Ο θάνατος στο Βυζάντιο : αποσπασματικές εικόνες ενός άγνωστου κόσμου, *Νέα Εστία* 150, 2001, p. 269-286, est utile. Sur la question de la *bonne mort* et de la *mauvaise mort* en relation avec la mort de Phokas, voir *infra*, p. 381-383.

5. H. Hunger, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner. 1*, München 1978, p. 370.

6. Voir R. Morris, Succession and usurpation : politics and rhetoric in the late tenth century, dans *New Constantines : the rhythm of imperial renewal in Byzantium, 4th-13th centuries*, ed. by P. Magdalino, Aldershot 1994, p. 199-214, ici p. 210 et n. 41.

7. Я. Н. Любарский [Ja. N. Ljubarskij], Замечания об образах и художественной природе «Истории» Льва Диакона, *Византийские очерки* 1991, p. 150-162, ici p. 160-162 (Id., *Византийские историки и писатели*, Санкт-Петербург 1999, p. 149-160). Notons ici que I. Dobcheva, *Constructing imperial honour in the History of Leo the Deacon*, www.etd.ceu.hu/2009/dobcheva_ivana.pdf, MA thesis, Central European University, Budapest 2009, p. 62 (page consultée le 30 août 2016), estime que le récit de Léon se situait entre l'historiographie et le roman historique. Voir aussi *infra*, p. 380-381.

τὸ συμφέρον τὸ τοῦ βίου πορθμεῖον εὐθύνουσα[8]. En outre, Léon est fortement convaincu, dans la lignée de la tradition de l'historiographie classique, que l'histoire doit tenir un rôle éducatif et instruire le lecteur (ou l'auditeur) en lui permettant de puiser dans l'ouvrage de l'historien des exemples pertinents de morale et de vie[9]. J'estime que c'est sous cet angle qu'il convient de comprendre le choix narratif – novateur, assurément – qu'a fait Léon de mettre en avant dans son ouvrage historique, quasiment au niveau de modèle mais non d'ἀνδριάς (pour employer la terminologie de la *Vie de Basile*, certainement pertinente à cette époque[10]), trois personnages concrets et particulièrement renommés, les empereurs Nicéphore Phokas et Jean Tzimiskès ainsi que le prince russe Svjatoslav, ce dernier choix scellant en fait une coupure dans l'historiographie byzantine[11]. C'est aussi sous ce même angle de vue qu'il nous faudra évaluer et interpréter non seulement la présence de nombreux « portraits » dont l'historien agrémente son récit quand il décrit les

8. Leo Diaconus V, 8, p. 90,5-11. Traduction française : Léon le Diacre, *Empereurs*, p. 124-125 ; traduction anglaise : *The History of Leo the Deacon* (cité n. 3), p. 140. Voir MARKOPOULOS, Ζητήματα κοινωνικού φύλου (cité n. 2), p. 481-482, 492 et *passim*. Sur la jalousie et l'envie telles qu'elles se manifestent dans la *Vie de Basile* mais aussi chez Léon, voir M. HINTERBERGER, Envy and nemesis in the *Vita Basilii* and Leo the Deacon : literary mimesis or something more?, dans *History as literature in Byzantium*, ed. by R. Macrides, Farnham 2010, p. 187-203, ici p. 189-195 et *passim*. Relevons également la mélancolie très nette qui distingue l'historien et qui a depuis longtemps été mise en relation par les spécialistes, de manière assez convaincante, avec le moment où l'*Histoire* a été rédigée, situé communément vers l'an Mil, et avec les nombreuses prophéties qui circulaient à l'époque sur la fin imminente du monde. Voir P. MAGDALINO, The year 1000 in Byzantium, dans *Byzantium in the year 1000*, ed. by P. Magdalino (The medieval Mediterranean 45), Leiden – Boston 2003, p. 233-270, ici p. 260-261 et *passim* ; voir aussi I. ŠEVČENKO, Unpublished Byzantine texts on the End of the World about the year 1000 AD, *TM* 14, 2002 (= *Mélanges Gilbert Dagron*), p. 561-578, ici p. 572. On a aussi proposé l'année 990 comme date de rédaction de l'*Histoire* (*The History of Leo the Deacon* [cité n. 3], p. 10), et KAZHDAN, *A history* (cité n. 3), p. 282, suppose que l'année 994 peut être considérée comme *terminus post quem*. La question reste ouverte. Quoi qu'il en soit en tout cas, il est plus que certain que Léon composa son texte au moment de l'apogée de la puissance de la grande aristocratie militaire, qui domine l'Empire au cours de la seconde moitié du xᵉ siècle. Voir L. ANDRIOLLO, Aristocracy and literary production in the 10th century, dans *The author in middle Byzantine literature*, ed. by A. Pizzone (Byzantinisches Archiv 28), Boston – Berlin 2014, p. 119-138, ici p. 127. Voir aussi *infra*, p. 380-381.

9. Εἴπερ ἄλλο τι τῶν ἀγαθῶν τὸν βίον ὀνίνησι, τοῦτον [τούτου Hase] οὐχ ἧσσον, ἀλλὰ καὶ μᾶλλον ἡ ἱστορία, ἐπωφελές τι πρᾶγμα πεφυκὸς καὶ λυσιτελές. ποικίλας γὰρ καὶ παντοδαπὰς ἀπαγγέλλουσα πράξεις [...] τὰς μὲν ἀσπάζεσθαι καὶ ζηλοῦν τοῖς ἀνθρώποις νομοθετεῖ, τὰς δὲ ἀποδιοπομπεῖσθαι καὶ ἀποτρέπεσθαι [...] ἔδοξέ μοι, μὴ οὕτω φρίκης μεστὰ καὶ θαύματος ἄξια πράγματα σιγῇ παραδραμεῖν, ἀλλ' εἰς τοὐμφανὲς ἀνειπεῖν, ὡς εἶναι παίδευμα [souligné par moi] καὶ τοῖς ὕστερον ; Leo Diaconus I, 1, p. 3, l. 1-4, p. 4, l. 2-3 et 17-19. Traduction française : Léon le Diacre, *Empereurs*, p. 47 ; traduction anglaise : *The History of Leo the Deacon* (cité n. 3), p. 55. Cf. aussi MARKOPOULOS, Ζητήματα κοινωνικού φύλου (cité n. 2), p. 477-478.

10. [...] ὁ πρὸς ἀρετὴν κανών τε καὶ ἀνδριὰς καὶ τὸ ἀρχέτυπον τῆς μιμήσεως ; *Vita Basilii* 1, 17-18, p. 10. Rappelons que la différence entre les deux termes se situe dans le fait que Basile est campé sans aucun défaut, contrairement aux héros de Léon, animés de nombreuses faiblesses typiquement humaines. Voir A. MARKOPOULOS, From narrative historiography to historical biography : new trends in Byzantine historical writing in the 10th-11th centuries, *BZ* 102, 2009, p. 697-715, ici p. 706.

11. MARKOPOULOS, Ζητήματα κοινωνικού φύλου (cité n. 2), p. 481-482 et *passim* ; ID., From narrative historiography (cité n. 10), p. 705-707 ; KAZHDAN, *A history* (cité n. 3), p. 283-286. Notons que l'idéal byzantin de force impériale spécifiquement évoqué par LILIE, Reality and invention (cité n. 3), p. 174, reste valable, si l'on songe simplement à Basile Iᵉʳ, mais ne suffit pas à faire du prince un modèle idéal à imiter.

exploits de ses héros[12], mais aussi et principalement, dans la mesure du possible comme nous allons le voir, les sources où il puise ses informations et surtout les multiples images qui viennent renforcer sa narration[13]. En tout état de cause, aucun passage de l'*Histoire* ne nous autorise à penser que l'ascension de Léon et le fait qu'il se soit gagné la bienveillance impériale furent ses seules incitations à la rédiger comme le prétend un peu à la légère Treadgold, qui estime que l'historien avait pour priorité absolue la volonté de faire avancer sa carrière. Ce même chercheur prétend également que Léon avait choisi pour modèle Agathias et non Procope précisément parce qu'il avait relégué au second plan ses prétentions d'auteur et que Procope, en tant qu'écrivain, était largement supérieur à l'historien natif de Myrina : par conséquent, le prendre pour modèle eût exigé de Léon beaucoup plus de travail pour la rédaction de cet ouvrage historique de circonstance (?)[14]. À mon sens, *pace* Treadgold, ces arguments manquent manifestement de fondement et ne sauraient emporter la conviction. La structure moderne de l'*Histoire* aurait dû, à elle seule, faire réaliser au chercheur américain les priorités et prétentions que Léon avait privilégiées dans son existence[15].

Une revue générale des sources de Léon dépasserait largement les ambitions de la présente étude. Comme on le sait en tout cas, notre historien ne mentionne nulle part dans son ouvrage les sources dont il s'est inspiré ; au contraire, il prend grand soin de souligner qu'il a l'intention d'écrire ce qu'il a vu lui-même ou a pu se faire confirmer par des témoins oculaires[16]. Néanmoins, de nombreux chercheurs ont tenté d'identifier ces sources, au-delà de l'influence incontestée d'Agathias comme modèle textuel de Léon[17] : Sjuzjumov, par exemple, fut naguère le premier à parler d'écrits favorables ou défavorables à la famille des Phokas utilisés par Léon mais aussi par Skylitzès un peu plus tard[18], tandis que Kazhdan, dans la seconde moitié du xxᵉ siècle, a reproduit presque

12. MARKOPOULOS, Ζητήματα κοινωνικού φύλου (cité n. 2), p. 482-488 et *passim* ; voir aussi Léon le Diacre, *Empereurs*, p. 30-34. Rappelons l'abondance des références indirectes à l'épopée homérique qui viennent compléter le cadre iconographique de tout héros : cf. I. DOBCHEVA, Patterns of interdependence : author and audience in the *History* of Leo the Deacon, *Annual of medieval studies at CEU* 16, 2010, p. 62-76, ici p. 63-65 et *passim* (il s'agit en fait d'un résumé de la thèse de master de l'auteur citée n. 7). Voir aussi K. J. SINCLAIR, *War writing in middle Byzantine historiography : sources, influences and trends*, PhD, University of Birmingham 2012, p. 290, 322, 325, 328 et *passim*.

13. Voir Léon le Diacre, *Empereurs*, p. 37-38, 40-42.

14. W. TREADGOLD, *The middle Byzantine historians*, Basingstoke – New York 2013, p 237, 246.

15. С. А. ИВАНОВ [S. A. IVANOV], Полемическая направленность «Истории» Льва Диакона, *VV* 43, 1982, p. 74-80, ici p. 79-80, a formulé l'hypothèse de travail que le mode d'écriture de l'*Histoire* aurait été une manière pour Léon de protester contre la falsification consciente de l'histoire observée à l'époque de Basile II (976-1025). Cependant, les preuves qu'il invoque ne suffisent pas à fonder tant soit peu cette opinion ; cf. aussi KARPOZILOS, *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι* (cité n. 3), p. 480.

16. Leo Diaconus I, 1, p. 5, l. 19-22 ; traduction française : Léon le Diacre, *Empereurs*, p. 48 ; traduction anglaise : *The History of Leo the Deacon* (cité n. 3), p. 58. C'est peut-être ce qui explique d'ailleurs le ton très personnel de l'*Histoire* ; voir LJUBARSKIJ, Замечания об образах (cité n. 7), p. 151.

17. KARPOZILOS, *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι* (cité n. 3), p. 492-501. Il convient de signaler ici l'observation de A. KALDELLIS, The historical and religious views of Agathias : a reinterpretation, *Byz.* 69, 1999, p. 206-252, ici p. 229 et n. 51, selon laquelle Léon avait étudié minutieusement Agathias avant de décider de l'utiliser.

18. М. Я. СЮЗЮМОВ [M. Ja. SJUZJUMOV], Об источниках Льва Дьякона и Скилицы, *Византийское обозрение* 2, 1916, p. 106-166.

telles quelles les thèses de Sjuzjumov[19]. Bien que certaines sources nouvelles ou inconnues n'aient pas manqué d'être attribuées, de façon parfois inventive d'ailleurs[20], à Léon, les conclusions de la recherche contemporaine ont sensiblement modifié l'image qui s'était formée jusqu'alors sur la question. Il est plus qu'évident – surtout quand l'examen du texte est effectué à l'aide du *TLG* – que nombre de scènes de guerre, essentiellement, décrites par Léon avec, comme toujours, force détails ne se sont sans doute pas passées ainsi[21] ou bien « servent » des objectifs précis – comme les scènes de combat singulier, visiblement destinées à mettre en valeur l'esprit héroïque des protagonistes[22] – ou encore sont empruntées à des scènes antérieures similaires figurant chez Procope, Agathias[23] ou même dans des manuels de stratégie, et sont « transposées » telles quelles quatre siècles plus tard sans référence explicite[24] – car même l'emploi du verbe λέγεται par Léon ne signifie pas forcément qu'il utilise un matériel recueilli oralement[25]. Par conséquent, nous avons

19. А. П. Каждан [A. P. Kazhdan], Из истории византийской хронографии X в. 2, Источники Льва Диакона и Скилицы для истории третьей четверти X столетия, *VV* 20, 1961, p. 106-128 ; voir aussi A. Markopoulos, Zu den Biographien des Nikephoros Phokas, *JÖB* 38, 1988, p. 225-233 (Id., *History and literature of Byzantium* [cité n. 2], n° xiii). Pour un examen critique des positions de Sjuzjumov et de Kazhdan, voir Markopoulos, From narrative historiography (cité n. 10), p. 706-707 et n. 39. Voir aussi la note suivante.

20. Voir à titre d'exemple A. Kaldellis, The original source for Tzimiskes' Balkan campaign (971 ad) and the emperor's classicizing propaganda, *BMGS* 37, 2013, p. 1-18 ; Id., The Byzantine conquest of Crete (961 ad), Prokopios' *Vandal war*, and the Continuator of the *Chronicle* of Symeon, *BMGS* 39, 2015, p. 302-311. Bien que notable et intéressant, l'article de K. Marinow ne tient finalement pas les promesses annoncées par son titre : Hémos comme barrière militaire : l'analyse des écrits historiques de Léon le Diacre et de Jean Skylitzès au sujet de la campagne de guerre des empereurs byzantins Nicéphore II Phocas en 967 et de Jean I Tzymiscès (sic!) en 971, *Bulgaria mediaevalis* 2, 2011, p. 433-466. Les deux articles suivants présentent un intérêt indirect : W. Garrood, The illusion of continuity : Nikephoros Phokas, John Tzimiskes and the eastern border, *BMGS* 37, 2013, p. 20-34, et A. Kaldellis, Did Ioannes I Tzimiskes campaign in the East in 974? *Byz.* 84, 2014, p. 235-240. Enfin, la théorie de Treadgold, *The middle Byzantine historians* (cité n. 14), p. 237-240 et *passim*, qui estime que Léon puisa du matériau chez le diacre Nicéphore le Phrygien – connu, soit dit en passant, uniquement par le prologue de Skylitzès – ou dans les dires d'un haut fonctionnaire de l'époque, ne me semble guère susceptible d'emporter l'adhésion.

21. Je pense que la remarque faite par D. Tsougarakis, *Byzantine Crete : from the 5th century to the Venetian conquest* (Historical monographs 4), Athens 1988, p. 60, est pertinente ici. Cf. aussi Sinclair, *War writing* (cité n. 12), p. 57-60, qui soutient que pour Léon, la notion de témoignage oculaire n'a pas vraiment de sens.

22. Voir J. Haldon, *Warfare, state and society in the Byzantine world, 565-1204*, London 1999, p. 244 ; aussi Dobcheva, Patterns of interdependence (cité n. 12), p. 65-66 et *passim*.

23. Kaldellis, The Byzantine conquest of Crete (cité n. 20), p. 310-311.

24. Voir à titre d'exemple D. Sullivan, Tenth century Byzantine offensive siege warfare : instructional prescriptions and historical practice, dans *Byzantium at war, 9th-12th c.*, Αθήνα 1997, p. 179-200, *passim* ; Id., *Siegecraft : two tenth-century instructional manuals by "Heron of Byzantium"* (DOS 36), Washington DC 2000, p. 18 et *passim*. L'autre article du même auteur intitulé Siege warfare, Nikephoros II Phokas, relics and personal piety, dans *Byzantine religious culture : studies in honor of Alice-Mary Talbot*, ed. by D. Sullivan, E. Fisher, S. Papaioannou (The medieval Mediterranean 92), Leiden – Boston 2012, p. 395-409, n'a pas de rapport, malgré ce titre, avec ce qui nous occupe ici.

25. Sinclair, *War writing* (cité n. 12), p. 47-50.

affaire à un historien qui exprime consciemment une « aristocratic warrior culture »[26], qui s'intéresse surtout à présenter des faits « ciselés » avec une grande habileté technique de sorte qu'ils correspondent incontestablement à sa propre vision de l'histoire[27], sans souci de la façon dont ils se sont réellement déroulés. Cette constatation, qui impose de considérer l'*Histoire* de Léon sous un tout autre angle de vue, éventuellement comme un texte dénué de toute valeur historique en soi[28], n'abolit toutefois pas son importance, en raison justement de la présence dans cette œuvre de sources perdues et quasiment impossibles aujourd'hui à restituer. En particulier, il est significatif que la recherche menée il y a quelques années par Ljubarskij dans le but de déterminer le soubassement textuel de la description de l'assassinat de Phokas tant chez Léon que chez trois autres auteurs, Michel Psellos, Jean Skylitzès et Jean Zonaras, n'ait pas abouti à des conclusions sûres, puisque les recoupements constatés sont loin de garantir en toute certitude l'existence d'une source concrète, favorable à Phokas en l'occurrence, d'où Léon et les autres historiens auraient extrait leur matériau[29].

II

Le topos littéraire de la mort des persécuteurs *(mors persecutorum)* est familier aux spécialistes. Il provient certainement du texte de Lactance (250-325) ainsi intitulé et sans doute rédigé vers 315[30], un texte extrêmement polémique dans lequel il essaie de prouver que le divin était du côté des chrétiens, malgré les persécutions continuelles lancées contre eux par les empereurs romains. Selon Lactance toujours, la colère divine avait finalement réservé aux empereurs qui avaient persécuté le christianisme une mort *mauvaise* et particulièrement *douloureuse* que l'écrivain, manipulant le latin à la perfection, décrit de manière édifiante, fournissant en général les détails les plus minutieux, les plus précis et les plus tragiques. Bien que ce topos renvoie, comme on a pu le dire, au deuxième livre des Maccabées de l'Ancien Testament (9,1 – 10,9)[31], c'était manifestement une nouveauté à l'époque et il fut presque immédiatement exploité par la littérature chrétienne – Eusèbe de Césarée en est un exemple indicatif[32] – à des fins idéologiques évidentes[33]. Le topos resservit largement par la suite, notamment dans

26. Andriollo, Aristocracy and literary production (cité n. 8), p. 126-131. Sinclair, *War writing* (cité n. 12), p. 324, emploie l'expression « heroic historiography », tandis que Kazhdan, *A history* (cité n. 3), p. 273-294, parlait de « chivalresque historiography ».

27. Voir *supra*, p. 377-378.

28. En tout état de cause, je m'accorde pleinement à dire avec Sinclair, *War writing* (cité n. 12), p. 57, que les sources de Léon resteront toujours du domaine de l'hypothèse et de l'incertitude.

29. J. Ljubarskij, Nikephoros Phokas in Byzantine historical writings : trace of the secular biography in Byzantium, *BSl.* 54, 1993, p. 245-253. Voir Ει.-Σ. Κιαπιδου [I.-S. Kiapidou], *Η Σύνοψη Ιστοριών του Ιωάννη Σκυλίτζη και οι πηγές της (811-1057)* (Μελέτες Βυζαντινής γραμματείας 9), Αθήνα 2010, p. 346 et n. 65.

30. B. Bleckmann, Sources for the history of Constantine, dans *The Cambridge companion to the age of Constantine*, ed. by N. Lenski, Cambridge 2006, p. 14-31, ici p. 24.

31. B. Baldwin, Lactantius, dans *ODB* 2, p. 1168. Cf. aussi *infra*, p. 384.

32. *Eusebius Werke. 1, 1, Über das Leben des Kaisers Konstantin,* hrsg. von F. Winkelmann, Berlin 1991, 2. durchgesehene Aufl., II, 28, 1, p. 60, l. 1-4 et *passim.*

33. Voir Π. Α. Αγαπητος [P. A. Agapitos], Ο λογοτεχνικός θάνατος των εχθρών στην «Αυτοβιογραφία» του Νικηφόρου Βλεμμύδη, *Ελληνικά* 48, 1, 1998, p. 29-46, ici p. 35-38 et *passim.*

l'historiographie, où les exemples abondent, toujours avec le même contenu spécifique : la mort douloureuse d'un persécuteur du christianisme[34]. Le cas le plus emblématique peut-être de description de mauvaise mort d'un persécuteur, les persécutés étant cette fois, selon l'évolution du cours de l'histoire, les iconophiles, est celui de la mort horrible de Constantin V (741-775) telle que Théophane la décrit de manière aussi détaillée que cynique : Τούτῳ τῷ ἔτει [...] ἐξῆλθεν ὁ βασιλεὺς Κωνσταντῖνος κατὰ Βουλγάρων. καὶ δεινῶς κατὰ τῶν σκελῶν θεηλάτῳ πληγῇ ἀνθρακωθεὶς κἀντεῦθεν πυρετῷ σφοδροτάτῳ καὶ ἰατροῖς ἀγνώστῳ δι' ὑπερβάλλουσαν ἔκκαυσιν συσχεθεὶς κατὰ τὴν Ἀρκαδιούπολιν ὑπέστρεψεν [...] καὶ ἐλθὼν ἐν Σηλυμβρίᾳ καὶ ἐμπλωίσας [...] φθάσας ἐν τῷ Στρογγύλῳ καστελλίῳ οἰκτρῶς ἐν τῷ χελανδίῳ θνήσκει βοῶν καὶ λέγων, ὅτι "ζῶν ἔτι πυρὶ ἀσβέστῳ παρεδόθην", τήν τε ἁγίαν παρθένον καὶ θεοτόκον ὑμνῆσθαι ἐξαιτῶν ὁ ἄσπονδος αὐτῆς ἐχθρός [...] καὶ οὕτω κατέλυσε τὸν βίον αἵμασι πολλοῖς Χριστιανῶν μεμολυσμένος καὶ δαιμόνων ἐπικλήσεσι [...] καὶ παντοίοις ὑπερακμάσας κακοῖς οὐχ ἧττον Διοκλητιανοῦ καὶ τῶν πάλαι τυράννων[35].

Il semble qu'après la fin de la Querelle des images (843), un « usage » différent de ce topos se soit imposé en pratique : il ne fait pas de doute que certains indices du contenu nouveau qu'il allait acquérir avaient déjà fait leur apparition, par exemple dans les accusations portées par Théophane contre Nicéphore Ier (802-811) – mais cela s'explique aisément par la polémique suscitée par cet empereur en raison de la multitude de mesures fiscales prises au détriment de l'Église[36]. Dorénavant, les mauvaises morts ne sont plus réservées aux persécuteurs du christianisme, qui ont disparu, mais à tous ceux qui, dépassant les bornes, commettent des actes meurtriers contre des individus pour leur profit personnel[37] ou pour « faciliter » des écarts de conduite politique violents. Ainsi la mort des persécuteurs acquiert-elle *également* une facette politique, un fait à souligner, certainement, mais aussi à dissocier de la mort rituelle, bonne ou mauvaise

Sur Lactance spécialement, outre la bibliographie indicative notée par Baldwin et Agapitos, ajoutons, toujours à titre purement indicatif : *Lactantius : eine Auswahl aus der Epitome, De ira dei und De mortibus persecutorum*, bearb. von G. Crone, Padernborn 1990 ; J. Bryce, *The library of Lactantius*, New York 1990 ; El. DePalma Digeser, *The making of a Christian empire : Lactantius and Rome*, Ithaca 2012, et très récemment B. Colot, *Lactance : penser la conversion de Rome au temps de Constantin*, Firenze 2016 ; voir aussi Ead., Historiographie chrétienne et romanesque : le *De mortibus persecutorum* de Lactance (250-325), *Vigiliae Christianae* 59, 2005, p. 35-51, et de même l'article devenu classique de T. D. Barnes, Lactantius and Constantine, *JRS* 63, 1973, p. 29-46. La meilleure édition de l'œuvre reste celle de J. Moreau : Lactance, *De la mort des persécuteurs*, introd., texte critique, trad. et commentaires de J. Moreau, Paris 1954, 2 vol. (rééd. 2006), avec une introduction exemplaire.

34. Voir Reinsch, Der Tod byzantinischer Kaiser (cité n. 4), p. 251-257 et *passim*, avec de nombreuses références.

35. Theophanes, p. 448, l. 11-28 ; cf. aussi Agapitos, Ο λογοτεχνικός θάνατος (cité n. 33), p. 37-38. Georges le Moine donne un texte assez proche : voir *Georgii Monachi Chronicon*, II, ed. C. de Boor, Lipsiae 1904, p. 764, l. 14 – 765, l. 6. Signalons que la description de la mort de l'empereur Léon V (813-820) dans la Continuation de Théophane ainsi que le traitement infamant réservé ensuite à sa dépouille pourraient entrer dans le même cadre narratif. Voir Theophanes continuatus, ed. Featherstone & Signes, I.25 – II.1, p. 60-64.

36. Theophanes, p. 488, l. 8 – 489, l. 17.

37. Comme on l'observe par exemple dans le cas de Blemmyde analysé par Agapitos, Ο λογοτεχνικός θάνατος (cité n. 33), p. 39-46 ; voir aussi Id., Ο θάνατος στο Βυζάντιο (cité n. 4), p. 280-286, avec des exemples supplémentaires.

(spécialement pour les dirigeants), dont les Byzantins avaient, on le sait, une approche très particulière[38]. Les deux premiers passages qui contiennent le topos en question dans sa dimension désormais politique proviennent de la *Chronographie* de Syméon Logothète (seconde moitié du xe siècle) : le premier, le moins connu peut-être, évoque la mauvaise mort réservée à certains des assassins du césar Bardas, mais sans détails similaires à ceux que nous trouvons chez Lactance et Théophane[39] ; le second passage est beaucoup plus connu : dans une digression, le Logothète décrit minutieusement la mort peu glorieuse que connurent sans exception tous les assassins de Michel III, dont certains, comme Jean Chaldos, avaient d'ailleurs auparavant pris une part active à l'assassinat de Bardas[40]. Les assassins, dépeints de manière univoque, totalement négative et sans le moindre bémol sentimental, périssent chacun d'une mort différente et souvent dans des conditions qui renvoient à la tradition de douleur véhiculée antérieurement par le topos, comme pour le fameux Iakovitzès, que [...] ὁ ἵππος διέσυρεν [...] καὶ εἰς φάραγγας καὶ βοθύνους διελθὼν τοῦτον μεληδὸν διέσπασεν ou encore Marianos, frère de Basile, qui, [...] τὸν πόδα συντριβεὶς ἐκ τοῦ ἵππου πεσὼν καὶ τοῦ ποδὸς αὐτοῦ διασαπέντος σκώληξι τελευτᾷ [...][41].

L'*Histoire* de Léon nous transmet le troisième cas de mort des persécuteurs, dans sa version politique. Il s'agit d'un passage assez court qui, dans le récit des événements, vient juste après l'ensevelissement de Phokas. À l'instar du Logothète auparavant[42], Léon exprime dans une digression sa profonde répulsion envers les assassins de l'empereur en attirant l'attention sur le fait que la misère et une mort mauvaise les attendaient : [...] ἀλλὰ γὰρ οὐκ ἐπενύσταξεν ἡ δίκη τῇ μιαιφονίᾳ τῶν ἀλαστόρων ἐκείνων ἀνδρῶν, μετῆλθε δὲ πάντας ποινηλατοῦσα μετέπειτα, καὶ δημευθέντες, κατὰ τὰ ἔσχατα πενητεύσαντες, κακηγκάκως [κακοὶ κακῶς Hase] τοῦ ζῆν ἀπηλλάγησαν, ὅσοι τῆς ἐκείνου σφαγῆς αὐτόχειρες ἐξεγένοντο[43]. Alors que ce passage donne l'impression de livrer de simples généralités, il contient en réalité les éléments clés de la mort avilissante qui attendait les conjurés, avec leur ruine sociale progressive et l'intervention de la justice divine jusqu'à ce que κακηγκάκως τοῦ ζῆν ἀπηλλάγησαν. Mais d'un autre côté, aucun passage de l'*Histoire* n'évoque globalement le sort des assassins après l'avènement au trône de Jean Tzimiskès ; seul Léon Balantès est mentionné, quand Tzimiskès le dénonce comme étant l'assassin de Phokas auprès du patriarche Polyeucte qui l'interrogeait à ce sujet : [...] καὶ Λέοντα τὸν Βαλάντην καθυπεδείκνυεν, αὐτόχειρα τοῦ Νικηφόρου καὶ αὐθέντην πεφηνέναι τοῦτον, οὐκ ἄλλον, ἰσχυριζόμενος[44]. Cependant, d'après les sources, comme l'a souligné

38. Reinsch, Der Tod byzantinischer Kaiser (cité n. 4), p. 265-267 ; Agapitos, Ο θάνατος στο Βυζάντιο (cité n. 4), p. 271-273 et *passim*.

39. Symeon Magister, *Chronicon* 131, 37, p. 250, l. 339 – 251, l. 351/352, assassinat de Bardas ; *ibid.*, 131, 42-43, p. 253, l. 392 – 255, l. 418, mort de certains des assassins de Bardas.

40. *Ibid.*, 132, 2, p. 260, l. 5 – 261, l. 22.

41. *Ibid.*, 132, 2, p. 260, l. 7-11/12, Iakovitzès, et *ibid.*, 132, 2, p. 261, l. 20/21-22, Marianos.

42. Voir ci-dessus.

43. Leo Diaconus V, 9, p. 91, l. 13-17 ; traduction française : Léon le Diacre, *Empereurs*, p. 126 ; traduction anglaise : *The History of Leo the Deacon* (cité n. 3), p. 141.

44. Leo Diaconus VI, 4, p. 99, l. 7-9 ; traduction française : Léon le Diacre, *Empereurs*, p. 133 ; traduction anglaise : *The History of Leo the Deacon* (cité n. 3), p. 148. Pour Léon Balantès, voir maintenant *PmbZ* 24516. Il n'est pas question de la fin douloureuse que connut par la suite un autre des conjurés, Atzypothéodôros, pourtant connue des sources ultérieures. Voir *PmbZ* 20699.

la recherche, ce groupe de conspirateurs, exception faite de ceux qui ont été mentionnés, n'eut pas de problèmes particuliers par la suite et ne connut pas de mort mauvaise[45].

Ces observations ne sont pas sans atténuer la signification du topos chez Léon, sans toutefois la réduire à néant. En tout état de cause, il est très difficile, voire impossible, de nous représenter quelle fut éventuellement la source de notre historien concernant la *mors persecutorum*. Homme d'Église particulièrement cultivé, Léon devait connaître parfaitement l'Ancien Testament ; mais le passage du deuxième livre des Maccabées qui décrit la mort d'Antiochos IV Épiphane (164 av. J.-C.), considéré comme la première apparition du topos[46], se situe aux antipodes du passage de l'*Histoire*. La comparaison de ce passage de Léon avec les passages similaires du Logothète et des autres historiens mentionnés plus haut nous mène à la même conclusion[47]. Il ne nous reste donc plus qu'à supposer qu'il connaissait le topos mais ignorait en fait le sort des conjurés. Raison pour laquelle il préféra se taire, à juste titre sans doute.

Université nationale et capodistrienne d'Athènes

45. Voir les observations bien fondées de Morris, Succession and usurpation (cité n. 6), p. 212 ; cf. aussi *The History of Leo the Deacon* (cité n. 3), p. 141 et n. 86.
46. Voir *supra*, p. 381.
47. Voir *supra*, p. 382-383.

À PROPOS DES CHRYSOBULLES, ARGYROBULLES ET AUTRES USAGES BYZANTINS DANS L'ITALIE NORMANDE

par Jean-Marie Martin

Les Normands qui ont conquis l'Italie méridionale et la Sicile au XIe siècle n'avaient pas de traditions diplomatiques propres. Ils venaient de régions ignorant le notariat public et, en outre, n'appartenaient pas, au départ, au monde des dirigeants souverains. On a repéré[1] un seul cas de persistance avérée, mais provisoire, d'usages normands : un acte de donation, établi en 1079 par le seigneur de Spinazzola (province de Bari) en faveur du monastère du Vulture (près de Melfi, province de Potenza), est validé par la seule présence de quelques souscriptions et sceaux prestigieux, selon la pratique de la France du Nord ; mais, moins de deux ans plus tard, on l'a fait réécrire par un notaire. Dans le domaine des actes privés, la continuité du notariat public – dans les zones latines comme dans les zones grecques du Midi – a assuré la continuité des usages diplomatiques, qui ne se modifient guère (et ne tendent pas à s'unifier) avant le XIIIe siècle.

Mais, en ce qui concerne les actes publics, émanant d'autorités plus ou moins reconnues, les Normands ont trouvé dans les diverses régions qu'ils ont conquises des usages d'une extrême diversité. Les princes lombards de Salerne conservaient les usages assez simples établis dans la principauté de Bénévent à la fin du VIIIe siècle ; ceux de Capoue et de Bénévent avaient adopté une diplomatique plus sophistiquée, d'origine occidentale, au début du Xe siècle et l'avaient depuis lors conservée[2]. Passons rapidement sur les pratiques des duchés tyrrhéniens, où les actes publics ne se distinguent que tardivement des actes privés[3] : ils sont écrits par les mêmes *curiales*, scribes ou notaires. Laissons de côté la tradition islamique de Sicile, qui ne semble pas avoir laissé de traces directes[4].

1. J.-M. Martin, *La Pouille du VIe au XIIe* siècle (CEFR 179), Rome 1993, p. 55-56.
2. K. Voigt, *Beiträge zur Diplomatik der langobardischen Fürsten von Benevent, Capua und Salerno (seit 774)*, Göttingen 1902.
3. J.-M. Martin, Les documents de Naples, Amalfi, Gaète (IXe-XIIe siècle) : écriture, diplomatique, notariat, dans *L'héritage byzantin en Italie (VIIIe-XIIe siècle). 1, La fabrique documentaire*, études réunies par J.-M. Martin, A. Peters-Custot, V. Prigent (CEFR 449), Rome 2011, p. 51-85, ici p. 64-65, 76.
4. Sur les actes arabes des rois normands, voir A. Noth, Die arabischen Dokumente Rogers II., dans C. Brühl, *Urkunden und Kanzlei König Rogers II. von Sizilien* (Beihefte zum « Codex diplomaticus regni Siciliae » 1), Köln – Wien 1978, p. 217-261.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 385-397.

Reste le modèle byzantin, sans doute bien représenté, même dans les régions lombardes – on va y revenir. *A priori*, il n'est pas facile à imiter, pour deux raisons principales. En premier lieu, les actes publics byzantins sont généralement écrits en grec (avec parfois une traduction latine, généralement malhabile[5]) ; or la majorité des dirigeants normands (à la notable exception des comtes et du premier roi de Sicile) ont une production majoritairement latine. Le second problème, bien mis en lumière par Gastone Breccia[6], tient à la forme même du gouvernement : le système seigneurial mis en place par les Normands rend poreuse la frontière entre actes publics et privés ; aussi évoque-t-il, à propos du σιγίλλιον normand, une catégorie d'actes « semi-publics » ; la notion de souveraineté n'a pas disparu, mais s'est partiellement diluée et un certain nombre de seigneurs hésitent à donner à leurs actes une forme publique ou privée.

On sait que la conquête normande, avant l'unification monarchique proclamée à Noël 1130 et réalisée une dizaine d'années plus tard, a créé trois entités politiques : au nord-ouest, la principauté de Capoue, où les princes normands ont remplacé les princes lombards ; le duché de Pouille, qui couvre théoriquement tout le reste de l'Italie méridionale, des Abruzzes adriatiques à la Sicile[7] ; enfin, le comté de Sicile et Calabre, fondé par le grand comte Roger Ier, frère de Robert Guiscard, dépendant théoriquement du duché, en fait indépendant – et beaucoup plus fermement administré – qui couvre toute la Sicile et la Calabre méridionale.

La principauté de Capoue n'a jamais connu la domination byzantine, même si elle a entretenu, à l'époque lombarde, des relations avec l'Empire[8] ; elle n'abrite aucune

5. On peut citer trois actes bilingues de catépans d'Italie en faveur du Mont-Cassin (monastère latin situé dans le territoire de la principauté lombarde de Capoue) :
- acte du catépan Grégoire Tarchaneiotès (février 1000), original conservé aux archives du Mont-Cassin (aula II, caps. XVIII, I, 5), partie latine copiée dans le *Registrum Petri Diaconi* : *Registrum Petri Diaconi (Montecassino, archivio dell'abbazia, Reg. 3)*, ed. e commento a cura di J.-M. Martin, P. Chastang, E. Cuozzo, L. Feller, G. Orofino, A. Thomas, M. Villani (Sources et documents publiés par l'École française de Rome 4 – Fonti per la storia dell'Italia medievale. Antiquitates 45), Rome 2015, 4 vol., n° 141 ; *Syllabus Graecarum membranarum*, [ed.] F. Trinchera, Neapoli 1865, n° 12 ; regeste dans V. von Falkenhausen, *La dominazione bizantina nell'Italia meridionale dal IX all'XI secolo*, Bari 1978, n° 30, p. 188-189 ;
- acte du catépan Basile Mésardonitès (octobre 1011), partie latine copiée dans le *Registrum Petri Diaconi*, n° 112, *Syllabus*, n° 14, regeste dans Falkenhausen, *La dominazione*, n° 38, p. 192 ;
- acte du catépan Pothos Argyros (mars 1032), original aux archives du Mont-Cassin (aula II, caps. XVIII, I, 9), partie latine copiée dans le *Registrum Petri Diaconi*, n° 142, *Syllabus*, n° 23, regeste dans Falkenhausen, *La dominazione*, n° 53 p. 202.

6. G. Breccia, Il σιγίλλιον nella prima età normanna : documento pubblico e semipubblico nel Mezzogiorno ellenofono (1070-1127), *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 79, 1999, p. 1-27. Id., Il σιγίλλιον italogreco nell'età del regno normanno : documento pubblico e semipubblico nel Mezzogiorno ellenofono (1130-1189), *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 80, 2000, p. 1-29.

7. J.-M. Martin, Les institutions liées à la conquête : le duché, dans *I caratteri originari della conquista normanna. Diversità e identità nel Mezzogiorno (1030-1130) : atti delle sedicesime Giornate normanno-sveve (Bari, 5-8 ottobre 2004)*, a cura di R. Licinio, F. Violante, Bari 2006, p. 305-333, rééd. dans Id., *Byzance et l'Italie méridionale* (Bilans de recherche 9), Paris 2014, p. 481-501.

8. J.-M. Martin, L'Occident chrétien dans le *Livre des Cérémonies*, II, 48, *TM* 13, 2000, p. 617-646, ici p. 619-624, rééd. dans Id., *Byzance et l'Italie méridionale* (cité n. 7), p. 93-122, ici p. 95-99.

population hellénophone. Le duché de Pouille s'étend, notamment, sur l'ancien catépanat d'Italie et le nord du thème de Calabre – mais aussi sur l'ancienne principauté de Salerne et une bonne partie de celle de Bénévent ; la population grecque, minoritaire, y est principalement concentrée dans le Salento méridional, la Basilicate méridionale et la Calabre du Nord. Le comté de Sicile et Calabre, enfin, occupe le cœur de l'ancienne Calabre byzantine, de population grecque, et la Sicile, peuplée d'arabophones et de Grecs.

Or les antécédents politiques et la langue de la population influent évidemment sur les choix des dirigeants dans le domaine de la diplomatique. Dans la principauté de Capoue, les princes normands n'ont pratiquement rien changé dans les pratiques de leurs prédécesseurs lombards, comme en témoignent les nombreux préceptes princiers conservés notamment aux archives du Mont-Cassin. Seule nouveauté apparente : alors que les princes lombards utilisaient de larges sceaux de cire, leurs successeurs normands ont introduit, dès 1063, la bulle de plomb (d'un diamètre d'environ 6 cm, bien supérieur à celui des sceaux byzantins)[9] ; on peut sans doute attribuer cette introduction à l'influence pontificale (le prince de Capoue, comme le duc de Pouille, est vassal du Saint-Siège) plutôt qu'à une imitation des pratiques impériales ; toutefois, sans doute sous l'influence des ducs de Pouille, les princes de Capoue ont utilisé – rarement – des bulles faites de métal précieux : on y reviendra.

L'influence byzantine est, évidemment, beaucoup plus forte dans les régions qui ont appartenu à l'Empire, et surtout dans les zones de population grecque, c'est-à-dire d'abord dans le comté de Sicile et Calabre, puis dans les territoires dominés par Bohémond, enfin, à un moindre degré, dans le duché de Pouille. La chancellerie de Roger II, dernier comte et premier roi de Sicile, était essentiellement grecque[10] : des 166 actes conservés de Roger II, 50 sont écrits en grec ; si on y ajoute les actes grecs conservés en traduction latine, on atteint 53 % de l'ensemble et on peut estimer que, en réalité, les actes grecs constituaient 75 à 80 % de sa production[11]. La proportion des actes grecs diminue ensuite : la chancellerie de Frédéric II n'emploie plus que quelques rares notaires grecs[12]. Mais nous ne nous attacherons pas ici à la forme des actes comtaux et royaux en grec, qui posent d'énormes problèmes quand ils ne sont conservés qu'en traduction latine (favorable aux falsifications)[13], et dont la diplomatique a déjà été étudiée[14].

9. G. A. Loud, A calendar of the diplomas of the Norman princes of Capua, *Papers of the British School at Rome* 49, 1981, p. 99-143, ici p. 107, réimpr. dans Id., *Conquerors and churchmen in Norman Italy*, Aldershot 1999.

10. Brühl, *Urkunden und Kanzlei* (cité n. 4), p. 37 : « Bevor Roger auch das Herzogtum Apulien an sich brachte (1127), hat er nur höchst selten lateinische Urkunden ausgestellet » ; on ne connaît que trois actes latins de la régente Adelasia, sa mère.

11. *Ibid.*, p. 22.

12. J.-M. Martin, La *curia regis* et l'organisation de l'État, dans *Un regno nell'impero : i caratteri originari del regno normanno nell'età sveva : persistenze e differenze (1194-1266) : atti delle diciottesime giornate normanno-sveve, Barletta-Bari-Dubrovnik, 14-17 ottobre 2008*, a cura di P. Cordasco e F. Violante, Bari 2010, p. 121-159, ici p. 146.

13. Voir en dernier lieu A. Peters-Custot, *Bruno en Calabre : histoire d'une fondation monastique de l'Italie normande : S. Maria de Turri et S. Stefano del Bosco* (CEFR 489), Rome 2014, p. 117-132.

14. Voir notamment V. von Falkenhausen, I diplomi dei re normanni in lingua greca, dans *Documenti medievali greci e latini : studi comparativi (atti del seminario di Erice, 23-29 ottobre 1995)*, a cura di G. De Gregorio e O. Kresten, Spoleto 1998, p. 253-308.

Les exemples byzantins concrets ne manquaient pas dans les archives de l'Italie méridionale (même dans les anciennes principautés lombardes) pour qui voulait reprendre, en grec ou en latin, des éléments de la tradition impériale. Vera von Falkenhausen a dressé la liste des actes conservés (ou mentionnés) des stratèges de Longobardie et catépans d'Italie[15], qui concernent surtout, mais pas seulement, les régions intégrées à l'Empire : on en compte 72 ; ces actes ont souvent la forme du σιγίλλιον (environ la moitié), parfois de l'ἔνταλμα (à la fin du IXe-début du Xe siècle) ou de l'ὑπόμνημα (d'autres ne sont pas précisément caractérisés). Certains sont bilingues : ainsi les trois actes faits en faveur du Mont-Cassin déjà signalés.

Les actes impériaux, même les plus solennels, devaient se trouver facilement, même dans les principautés lombardes. Ainsi, dans un acte établi en août 899, le prince de Salerne Guaimar Ier expose qu'il a reçu le gouvernement de sa principauté des empereurs Léon VI et Alexandre « per berbum et firmissimum preceptum bulla aurea sigillatum »[16] ; selon Constantin Zuckerman, il s'agit de la plus ancienne mention d'un chrysobulle impérial. On a encore conservé la traduction latine d'un chrysobulle de Michel VII pour le Mont-Cassin[17]. Le *Chronicon Vulturnense* affirme que S. Vincenzo possédait trois chrysobulles impériaux byzantins (de Constantin VII, de Romain III Argyre et de Romain Diogène)[18]. Dans le catépanat, en novembre 999, le catépan Grégoire Tarchaneiotès, concédant (par σιγίλλιον) au spatharocandidat Christophe Bochomakè le monastère tarentin de S. Pietro Imperiale en une sorte de *charistikè*, promet de demander à l'empereur un chrysobulle (χρυσουσύλλειαν) de confirmation[19]. On sait encore que le fondateur d'une église grecque de Bari avait reçu « aliquod instrumentum domini Constantini [VIII ?] olim imperatoris Grecis litteris et stilo conscriptum et sigillo aureo roboratum »[20]. On pourrait sans doute multiplier de tels exemples. Rappelons enfin qu'en août 1074 Michel VII a fait en faveur de Robert Guiscard un chrysobulle lui accordant des dignités à distribuer[21]. Les modèles d'actes publics byzantins ne manquent donc pas en Italie méridionale après la conquête normande.

15. Falkenhausen, *La dominazione* (cité n. 5), p. 176-209.
16. *Codex diplomaticus Cavensis. 1*, cur. M. Morcaldi, M. Schiani, S. De Stephano, Neapoli 1873, n° 111 ; voir Martin, L'Occident chrétien (cité n. 8), p. 622 (p. 97).
17. *Syllabus* (cité n. 5), n° 47 (avril 1076).
18. *Chronicon Vulturnense del monaco Giovanni*, a cura di V. Federici (Fonti per la storia d'Italia 58-60), Roma 1925-1938, vol. 1, p. 65 ; la formule utilisée est : *Iste preceptum fecit Sancto Vincencio cum bulla aurea.* Cette référence est indiquée par F. Bougard, Tesori e *mobilia* italiani nell'alto medioevo, dans *Tesori : forme di accumulazione della ricchezza nell'alto medioevo (secoli V-XI)*, a cura di S. Gelichi e C. La Rocca, Roma 2004, p. 69-122, ici p. 76. Il ajoute que l'abbaye de Farfa avait versé dans son trésor une bulle d'or de l'empereur Henri IV : voir *Il regesto di Farfa, compilato da Gregorio di Catino e pubblicato dalla Società romana di storia patria*, a cura di I. Giorgi e U. Balzani, Roma 1879-1914, vol. 2, p. 292.
19. *Syllabus* (cité n. 5), n° 10.
20. G. B. Nitto de Rossi, F. Nitti, *Codice diplomatico barese. 1, Le pergamene del duomo di Bari (952-1264)*, Bari 1897, réimpr. anast. Trani 1964, n° 72 (avril 1202) ; voir L.-R. Ménager, *Recueil des actes des ducs normands d'Italie (1046-1127). 1, Les premiers ducs (1046-1087)* (Società di Storia patria per la Puglia. Documenti e monografie 45), Bari 1981, n° III, p. 153-154.
21. H. Bibicou, Une page d'histoire diplomatique de Byzance au XIe siècle : Michel VII Doukas, Robert Guiscard et la pension des dignitaires, *Byz.* 29-30, 1959-1960 (= *Hommage à la mémoire de Ciro Giannelli*), p. 43-75.

Ajoutons encore un exemple de bulle d'argent, repéré autrefois par Bresslau[22] : elle aurait scellé un acte d'Argyros, duc d'Italie, de Calabre, de Sicile et de Paphlagonie, pour l'abbaye de Farfa, qui n'est conservé que dans une version latine copiée dans les années 1090 par Grégoire de Catino dans le *Regestum Farfense*[23]. Vera von Falkenhausen, qui l'a inclus dans ses regestes, doute qu'il ait été scellé d'argent et non de plomb[24]. Or la titulature du duc s'y présente sous sa forme normale[25] ; quant au sceau d'argent (un *hapax* dans l'Italie byzantine), il peut, à notre sens, s'expliquer. Nous ne croyons pas à une erreur de lecture du passage « et bullare fecimus vulla argentea », le texte ayant été copié (plutôt que traduit) une quarantaine d'années seulement après son expédition : la bulle devait encore être attachée à l'acte. On peut en revanche supposer que l'auteur de cet acte de donation fait pour un monastère situé en territoire romain, dans la zone occidentale où circule la monnaie d'argent, ait préféré ce métal – qui en outre traduit matériellement son nom personnel – pour afficher la solennité de la transaction. Certes, les fonctionnaires impériaux n'ont normalement droit qu'au sceau de plomb ; mais on sait que les catépans d'Italie disposaient, en matière fiscale, d'une autonomie supérieure à celle des gouverneurs du centre de l'Empire[26] ; en outre, à cette date, pendant la conquête normande, le duc Argyros (ancien rebelle) a pu empiéter sur un domaine normalement réservé au souverain non seulement dans la forme, mais aussi dans le fond : l'acte a en effet pour objet l'offrande à l'abbaye de 6000 sous et d'un tissu de soie tissée avec de l'or et valant plus de cent livres d'argent ; cette offrande est comparable à celle que, en avril 1076, l'empereur Michel VII devait faire au Mont-Cassin d'une rente annuelle de 24 livres d'or et quatre *pallia*, la scellant d'une bulle d'or[27]. Que l'argyrobulle du duc Argyros constitue une rareté sigillographique et une aberration administrative est certain ; mais ces anomalies peuvent, selon nous, s'expliquer, d'autant que la bulle d'argent, signalée par un copiste dont on connaît la fiabilité, était aussi une rareté en Occident : parmi les actes des empereurs occidentaux, si les bulles d'or sont rarissimes, celles d'argent ne sont pas du tout documentées[28] ; en outre, l'usage de la bulle d'argent est attesté, on va le voir, à l'époque normande[29].

L'imitation de certains usages diplomatiques byzantins, en Occident, n'est pas tout à fait une exclusivité de l'Italie méridionale. D'après le *Liber pontificalis*, le roi lombard

22. H. Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre für Deutschland und Italien*, Leipzig 1912-1931, vol. 2, p. 558 *sq.*
23. *Il regesto di Farfa* (cité n. 18), vol. 5, n° 1261, p. 238-239 (1057).
24. Falkenhausen, *La dominazione* (cité n. 5), n° 69, p. 208 : « si deve però trattare di un errore di traduzione, poiché i sigilli dei funzionari bizantini sono di piombo » ; mais rien ne dit que le texte original n'ait pas été latin.
25. Voir Martin, *La Pouille* (cité n. 1), p. 704.
26. N. Oikonomidès, *Fiscalité et exemption fiscale à Byzance (IXe-XIe s.)* (Fondation nationale de la recherche scientifique. Institut de recherches byzantines. Monographies 2), Athènes 1996, p. 284-289.
27. *Syllabus* (cité n. 5), n° 47.
28. Bresslau, *Handbuch* (cité n. 22), vol. 2, p. 509-511.
29. Un *boullochytès*, matrice métallique destinée à la production des flans à sceller, a été publié par G. Manganaro ; les alvéoles du moule présentent des traces d'argent, qui laissent à penser que l'objet pouvait produire des bulles plaquées argent : G. Manganaro, Sigilli e graffiti su *solidi* nella Sicilia bizantina, dans *Byzantino-Sicula. 3, Miscellanea di scritti in memoria di Bruno Lavagnini* (Quaderni dell'Istituto siciliano di studi bizantini e neoellenici 14), Palermo 2000, p. 203-212, ici p. 207. Je remercie Vivien Prigent, qui m'a fourni cette référence.

Aripert aurait restitué au pape Jean VII (705-707) le patrimoine des Alpes Cottiennes par un précepte écrit en lettres d'or[30]; cette pratique est ensuite reprise par Otton Ier dans le privilège pour l'Église romaine, puis dans l'acte d'établissement de la dot de Théophanô[31]. Rappelons enfin que les papes n'ont cessé d'utiliser des bulles de plomb et que les empereurs germaniques n'ont pas totalement ignoré la bulle d'or. L'Italie normande tient toutefois la première place pour de telles imitations.

On ne possède pas de catalogue complet des actes des souverains normands de l'Italie méridionale. Graham Loud a établi un catalogue des actes des princes normands de Capoue[32]; Léon-Robert Ménager a publié les actes des ducs de Pouille jusqu'en 1087[33]; en revanche les dernières années du duc Roger et le règne du duc Guillaume ne sont pas couverts, non plus que les actes de Bohémond, son épouse et son fils qui ont dominé le sud du duché. Récemment, Julia Becker a publié les actes du grand comte Roger Ier[34]. Pour l'époque monarchique, ont été publiés les actes latins de Roger II, de Guillaume Ier, de Tancrède[35] (et de Constance, que nous ne prenons pas en compte, car elle était aussi impératrice), mais pas ceux de Guillaume II (1166-1189)[36]. On voit que la recherche se heurte à quelques lacunes. Quant aux études sur la diplomatique et la sigillographie de l'Italie normande, elles existent, mais sont souvent anciennes[37].

L'un des emprunts faits par les dirigeants normands de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile est l'usage du σιγίλλιον. Nous n'avons que quelques réflexions marginales à ajouter aux bonnes études que lui a consacrées Gastone Breccia[38]. Cette forme d'acte, qui correspond fréquemment à un mandement, utilisée notamment par les catépans d'Italie, a été reprise principalement dans les zones hellénophones de l'Italie normande par le comte de Sicile et Calabre Roger Ier, son épouse Adelasia, son fils Roger II, mais aussi par le duc de Pouille Guillaume (1111-1127) et par son épouse Gaitelgrima (dont Breccia publie un acte); elle est encore utilisée par Bohémond, et par quelques seigneurs théoriquement

30. *LP* 1, p. 385.
31. Bresslau, *Handbuch* (cité n. 22), p. 507-511.
32. Loud, A calendar (cité n. 9).
33. Ménager, *Recueil des actes des ducs* (cité n. 20).
34. *Documenti latini e greci del conte Ruggero I di Calabria e Sicilia*, a cura di J. Becker (Ricerche dell'Istituto storico germanico di Roma 9), Roma 2013.
35. *Codex diplomaticus regni Siciliae. 1, 2, 1, Rogerii II regis diplomata Latina*, ed. C. Brühl, Köln – Wien 1987. *Codex diplomaticus regni Siciliae. 1, 3, Guillelmi I regis diplomata*, ed. H. Enzensberger, Köln – Weimar 1996. *Codex diplomaticus regni Siciliae. 1, 5, Tancredi et Willelmi III regum diplomata*, ed. H. Zielinski, Köln – Wien 1982.
36. On peut toutefois se reporter à H. Enzensberger, *Beiträge zum Kanzlei- und Urkundenwesen der normannischen Herrscher Unteritaliens und Siziliens* (Münchener historische Studien. Geschichtl. Hilfswissenschaften 9), Kallmünz 1971.
37. F. Chalandon, La diplomatique des Normands de Sicile et de l'Italie méridionale, *MEFR* 20, 1900, p. 155-197. K. A. Kehr, *Die Urkunden der normannisch-sicilischen Könige : eine diplomatische Untersuchung*, Innsbruck 1902. A. Engel, *Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands de Sicile et d'Italie*, Paris 1882. On a déjà cité les recherches, plus récentes, de Brühl, *Urkunden und Kanzlei* (cité n. 4), de Breccia, Il σιγίλλιον et Id., Il σιγίλλιον italogreco (cités n. 6), de Falkenhausen, I diplomi dei re (cité n. 14). Ajoutons encore deux études particulières : M. Inguanez, *Diplomi cassinesi con sigillo d'oro* (Miscellanea Cassinese 7), Montecassino 1930; la liste, p. 5-9, comprend 11 éléments. P. Kehr, Diploma purpureo di re Roggero II per la casa Pierleoni, *Archivio della Società romana di storia patria* 24, 1901, p. 253-259.
38. Voir également Chalandon, La diplomatique (cité n. 37), p. 162-164.

soumis au duc : le seigneur de Tarsia (province de Cosenza) Guillaume Karvouniri en 1112, Alexandre et Richard de Chiaromonte. Ajoutons qu'au xiie siècle, alors que le souverain l'a transformée et rendue plus solennelle, elle est encore épisodiquement utilisée par quelques seigneurs et un archevêque calabrais[39] : le comte Geoffroy de Loritello, seigneur de Catanzaro[40], Mauger de Hauteville[41], Roger archevêque (évidemment latin) de Reggio[42], Jean seigneur d'Aieta (province de Cosenza)[43], Bohémond de Padula[44] : manifestement, le prestige du σιγίλλιον baisse rapidement au xiie siècle.

Breccia a bien montré, d'autre part, que la forme canonique du σιγίλλιον subissait de nombreuses altérations. Ajoutons qu'un acte bilingue de Roger Ier[45] est à la fois qualifié de σιγίλλιον et de χρυσοβούλλη. Enfin, le mot latin *sigillum* – sans perdre son sens primitif – a aussi pris le sens de « document », du moins pendant la première époque normande : ainsi, dans un acte fait en 1089 par un seigneur de Rutigliano (province de Bari), on affirme que la transaction est faite *per fustem et per hoc sigillum*[46]. À l'inverse, un acte grec qui s'inspire maladroitement du σιγίλλιον, fait en 1121 par un seigneur de Caggiano (province de Salerne), est qualifié, à la manière occidentale, de *praeceptum* (πρικέπτιον), terme normalement réservé à l'autorité souveraine[47].

Autre pratique diplomatique empruntée à la chancellerie impériale : l'usage de lettres d'or (chrysographie) sur un support teint en pourpre. Il semble que de tels actes, qui requéraient évidemment des disponibilités financières et un savoir-faire précis, n'ont été émis que par l'autorité souveraine et, plus particulièrement, par Roger II, dont on en a conservé deux : un pour la famille romaine des Pierleoni (celle de l'antipape Anaclet II), sur parchemin[48], et un pour la chapelle palatine de Palerme, écrit sur une feuille de papier épaisse[49]; l'un et l'autre étaient munis d'une bulle d'or. Mais c'est un autre caractère externe, la *rota*, empruntée à la chancellerie pontificale, qui distingue ensuite les actes royaux jusqu'au règne de Guillaume II (elle est encore reprise par Guillaume III)[50].

Le scellement des actes publics est évidemment plus facile à imiter que les caractères proprement diplomatiques. Dans ce domaine, les Normands ont hérité de traditions diverses : le sceau de cire de type occidental, régulièrement utilisé par les princes lombards; la bulle de plomb, qu'on trouvait suspendue aussi bien aux actes des fonctionnaires byzantins qu'à ceux du pape : on pense que les deux influences ont joué, la première à

39. Voir la liste dressée par Breccia, Il σιγίλλιον italogreco (cité n. 6), p. 22-27.
40. *Syllabus* (cité n. 5), n° 111 (octobre 1131).
41. *Ibid.*, n° 137 (15 juin 1145).
42. *Ibid.*, n° 175 (mai 1170).
43. *Ibid.*, n° 243 (mars 1198).
44. S. G. Mercati, C. Giannelli, A. Guillou, *Saint-Jean Théristès (1054-1264)* (Corpus des actes grecs d'Italie et de Sicile 5), Città del Vaticano 1980, n° 40 (7 octobre 1186).
45. Becker, *Documenti latini e greci* (cité n. 34), n° 10 (1086).
46. F. Nitti, *Codice diplomatico Barese. 5, Le pergamene di S. Nicola di Bari. Periodo normanno (1075-1194)*, Bari 1902, réimpr. Bari 1968, n° 12; voir encore *ibid.*, nos 15 (1090), 22 (1096), 51, 52 (1108), 54 (1109), 56 (1111). G. Beltrani, *Codice diplomatico Barese. 9, I documenti storici di Corato (1046-1327)*, Bari 1923, réimpr. Cassano Murge 1985, nos 62 (1107), 81 (1134).
47. *Syllabus* (cité n. 5), n° 90 : † Πρικέπτιον γενάμενον. Ἐγὼ Ρουμυέρτος αὐθέντας τοῦ Κακιάνου…
48. *Rogerii II. regis diplomata* (cité n. 35), n° 35 (1134).
49. *Ibid.*, n° 48 (1140).
50. Th. Kölzer, *Urkunden und Kanzlei der Kaiserin Konstanze Königin von Sizilien (1195-1198)* (Beihefte zum « Codex diplomaticus regni Siciliae » 2), Köln – Wien 1983, p. 81.

Capoue, la seconde en Pouille, Calabre et Sicile (où les bulles sont souvent munies de légendes grecques et où le σιγίλλιον en est normalement pourvu) ; enfin, les bulles de métal précieux sont évidemment d'inspiration byzantine.

Il faudrait une recherche assez longue pour déterminer les critères qui font utiliser de préférence le sceau de cire ou la bulle de plomb : bien des seigneurs normands utilisent des bulles de plomb[51], mais aussi des sceaux de cire. Certains agents ducaux ont aussi des bulles de plomb : ainsi les juges de Bari (successeurs du *kritès Italias*)[52], le catépan de Bohémond à Bari[53] ; à l'inverse, les souverains ne dédaignent pas complètement la cire[54]. En revanche, les simples dignitaires n'ont pas toujours de quoi sceller : en 1089[55], *David filio Mauro de civitate Cupersano imperialis spatharius kandidatus et critis* ne semble pas avoir de sceau.

Il semble toutefois qu'une hiérarchie implicite s'impose entre le métal (évidemment plus précieux et plus durable) et la cire ; c'est ce que note bien Bohémond dans un σιγίλλιον repéré par Breccia[56] : en 1087, confirmant une donation faite par un particulier, il scelle son acte d'un sceau de cire, mais s'en excuse : τοῦτο δὲ ἐποιησάμην διὰ τὸ μὴ ἔχειν ὧδε τὸ ἐκ μολίυδου σφράγισμα. Enfin, l'usage des bulles d'or est réservé à l'élite des dirigeants, essentiellement aux vrais souverains : le seul cas aberrant connu est celui d'un acte conservé au Mont-Cassin, qui aurait été scellé d'une bulle d'or par un certain *Rao f. Rahelis Thianae civitatis dominus* (seigneur de Teano) en mars 1140[57] ; il a pu se livrer à cette quasi-usurpation à l'extrême fin de la période des révoltes contre l'autorité de Roger II ; l'attribution me semble toutefois douteuse. Inguanez pense encore qu'un privilège de Guaimar IV, prince de Capoue, aurait été muni d'une bulle d'or ; de fait,

51. Engel, *Recherches* (cité n. 37), n[os] 91 *sq*. Un acte du comte de Monte Sant'Angelo, fait en novembre 1098, conservé au Mont-Cassin (archivio di Montecassino, aula III, XI, 40) et copié dans le *Registrum Petri Diaconi* (cité n. 5), n° 520, est muni à la fois d'un sceau de cire et d'une bulle de plomb : T. Leccisotti, *Le colonie cassinesi in Capitanata. 2, Il Gargano* (Miscellanea cassinese 15), Montecassino 1938, n° 1.

52. Engel, *Recherches* (cité n. 37), n° 104.

53. Nitti, *Le pergamene di S. Nicola di Bari. Periodo normanno* (cité n. 46), n[os] 18-20 (1094) ; voir Engel, *Recherches* (cité n. 37), n° 105.

54. Kehr, *Die Urkunden* (cité n. 37), p. 190.

55. G. Coniglio, *Codice diplomatico Pugliese. 20, Le pergamene di Conversano. 1, (901-1265)*, Bari 1975, n° 50.

56. Breccia, Il σιγίλλιον (cité n. 6), p. 10, note 16. *Syllabus* (cité n. 5), n° 50.

57. Inguanez, *Diplomi* (cité n. 37), n° 10 : archivio di Montecassino, aula III, XII, 35, éd. E. Gattola, *Historia abbatiae Cassinensis*, Venetiis 1733, vol. 1, p. 395 ; L. A. Muratori, *Antiquitates Italicae Medii Ævi. 4*, Mediolani 1741, col. 811-812 ; voir *Abbazia di Montecassino : i regesti dell'Archivio. 2, Aula III : capsule VIII-XXIII*, a cura di T. Leccisotti (Pubblicazioni degli Archivi di Stato 56), Roma 1965, p. 98. Cet acte, daté par les seules années de l'Incarnation, aurait, selon Leccisotti, été muni d'une bulle d'or (que le texte de l'acte ne cite pas). Sur Rao f. Rahelis, qui a usurpé et restitué des biens du Mont-Cassin et s'est rangé en 1137 au côté du prince de Capoue et de l'empereur, puis a souscrit un précepte de Roger II en novembre 1143, voir *Chronica monasterii Casinensis* (MGH. SS 34), hrsg. von H. Hoffmann, Hannover 1980, IV, 44, p. 512-513, 75, p. 540-541, 90, p. 551, 92, p. 553, 105, p. 567 ; *Catalogus baronum. 2, Commentario*, a cura di E. Cuozzo (Fonti per la storia d'Italia 101*), Roma 1984, § 851**-860, 920 ; il avait pour gendre Geoffroy *de Aquila*, comte de Fondi. Le *Registrum Petri Diaconi* (cité n. 5), n° 632 A, contient un serment qu'il a prêté au Mont-Cassin, s'engageant à ne pas faire de tort à l'abbaye et à protéger ses biens, sauf contre ses seigneurs le prince Robert I[er] et le comte Robert de Caiazzo et Alife.

l'incision pratiquée dans le parchemin n'a pas reçu le sceau plaqué prévu, remplacé par un sceau pendant sur lacs de soie blanche et rouge, aujourd'hui perdu. Ce personnage, prince de Salerne, investi par l'empereur de la principauté de Capoue et devenu plus tard duc d'Amalfi et de Sorrente, a fini par prendre le titre de duc de Pouille et de Calabre : c'est un précurseur de Robert Guiscard[58].

Au contraire, tous les comtes et rois de Sicile jusqu'à Tancrède, les ducs de Pouille et Bohémond ont utilisé la bulle d'or pour solenniser certains de leurs actes en faveur de destinataires qu'ils voulaient honorer (ou intimider).

Commençons par les ducs de Pouille. Dans l'édition de Ménager, on ne trouve qu'un acte scellé d'une bulle d'or : la donation au Mont-Cassin du monastère impérial (passé dans le domaine ducal) de S. Pietro de Tarente en juin 1080[59]. Ensuite, on peut citer quelques chrysobulles des derniers ducs : le *Registrum Petri Diaconi* contient les copies de chrysobulles du duc Roger, de Bohémond I[er], du duc Guillaume, de Roger II duc[60].

Du grand comte de Sicile Roger I[er], l'édition de Julia Becker signale deux chrysobulles[61].

Des princes de Capoue, on ne connaît pas de bulle d'or. Certes, selon une notice contemporaine, « dominus Oderisius abbas habet preceptum Iordani principis de Sancto Angelo de Forma [Sant'Angelo in Formis] cum duobus sigillis de auro et aliud de plumbo »[62], alors que les copies de cet acte[63] ne comportent que la mention « et meo sigillo feci decorare » ; on se demande en outre de qui serait le second sceau d'or : l'acte est fait par un seul prince.

À l'époque monarchique, l'usage du chrysobulle, devenu monopole royal, persiste avec discrétion. Horst Enzensberger en a dressé une liste[64] ; on en compte 6 de Roger II (dont les deux actes chrysographes), 5 de Guillaume I[er], 11 de Guillaume II ; il faut y ajouter deux actes de Tancrède[65]. Les bulles d'or scellent des actes destinés à des personnes ou institutions extérieures au royaume : l'Église romaine[66], la famille Pierleoni[67], l'abbaye

58. Inguanez, *Diplomi* (cité n. 37), n° 5 : archivio di Montecassino, aula III, XII, 13 (12 juin 1040), copie dans le *Registrum Petri Diaconi* (cité n. 5), n° 363. Le sceau perdu (qui n'est pas décrit comme un sceau d'or) est reproduit dans *Ad historiam abbatiae Cassinensis accessiones*, cura E. Gattola, Venetiis 1734, vol. 1, p. 140 ; on y voit d'un côté le buste du prince, barbu, une couronne sur la tête, le sceptre dans la main droite, la main gauche levée et, au revers, une main levée dont deux doigts sont croisés ; des deux côtés, autour de l'image, la même légende circulaire : + GVAIMARIVS PRINCES *(sic)*. Sur Guaimar IV, voir Martin, Les institutions liées à la conquête (cité n. 7), p. 312.

59. Ménager, *Recueil des actes des ducs* (cité n. 20), n° 31.

60. *Registrum Petri Diaconi* (cité n. 5), n[os] 512 (1090), 515 (1090), 574 (1114), 602 (1129).

61. *Documenti latini e greci* (cité n. 34), n[os] 10 (octobre 1086, bilingue), 15 (février 1091, acte grec conservé en traduction latine).

62. E. Sthamer, Das Chartular von Sant'Angelo in Formis, *Quellen und Forschungen aus Italienischen Archiven und Bibliotheken* 22, 1930-1931, p. 1-30, ici p. 9. Loud, A calendar (cité n. 9), p. 107.

63. M. Inguanez, *Regesto di S. Angelo in Formis*, Montecassino 1925, n° 20, p. 56-59 ; l'acte est également reproduit dans le *Registrum Petri Diaconi* (cité n. 5), n° 509.

64. Enzensberger, *Beiträge* (cité n. 36), p. 91-92.

65. *Tancredi et Willelmi III regum diplomata* (cité n. 35), n[os] 25 (juin 1192) et 35 (juillet 1193).

66. *Guillelmi I regis diplomata* (cité n. 35), n° 12 ; *Tancredi et Willelmi III regum diplomata* (cité n. 35), n° 25.

67. *Rogerii II regis diplomata Latina* (cité n. 35), n° 35.

de Grottaferrata[68], Gênes, Venise, Jeanne d'Angleterre qui doit épouser Guillaume II, l'enclave pontificale de Bénévent[69] ; elles sont utilisées aussi pour des privilèges destinés à la chapelle palatine, à la cathédrale de Palerme, à des monastères du royaume (grecs, comme le Patir, S. Salvatore de Messine, et latins : Cava, Banzi, le Mont-Cassin), enfin, sous Guillaume II, à des villes (Salerne, Anglona, Palerme, Bovino).

Des bulles d'or, il reste, apparemment, deux exemplaires, ainsi que deux dessins d'un autre (faits au XVIIIe siècle). Commençons par ces reproductions (pratiquement identiques)[70] d'une bulle d'or qui était attachée à un acte de Roger II duc de Pouille fait à Palerme le 30 décembre 1129 (fig. 1)[71]. On y voit d'un côté l'image de la Théotokos Dexiokratoussa[72] avec l'inscription Μ(ητη)Ρ Θ(εο)V ; de l'autre, l'inscription : + | ΡΟΓΕΡΙΟ|C ΕΝ Χ(ριστ)Ω ΤΩ Θ(ε)Ω | ΚΡΑΤΑΙΟC Δ[ουξ] | ΚΑΙ ΒΟΗΘΟC | ΤΩΝ ΧΡΙCΤΙ|ΑΝΩΝ +.

La seconde bulle d'or de Roger II, conservée à l'abbaye de Cava, est attachée à un acte de peu postérieur au couronnement royal (février 1131 ; fig. 2)[73]. On y voit d'un côté le Christ assis bénissant, la main apparemment écartée, avec l'inscription : I(ησου)C X(ριστο)C, de l'autre le roi debout, de face, en costume apparemment impérial, *kamélaukion* sur la tête, tenant le *labarum* de la main gauche et le globe de la main droite, flanqué des deux côtés de l'inscription : ΙΟ|ΙΕ|ΡΙΟ|C Κ|ΡΑ̅ ||ΑΙ|ΟC | ΒV|ΒΒΙC | ΡΙC (Ρογέριος κραταιὸς ἐυσεβὴς ῥήξ) ; le diamètre est d'environ 25 mm. Elle se distingue des bulles d'or byzantines contemporaines par son caractère massif.

Enfin, on a (ou on avait) conservé une bulle d'or de Guillaume II au Museo Nazionale de Naples, dans la collection Santangelo[74]. Elle a un diamètre d'environ 30 mm ; son iconographie semble en tout point semblable à celle de la bulle royale de Roger II ; mais les inscriptions, en latin, reproduisent, des deux côtés, la titulature royale : *W(illelmus) Dei gratia rex Sicilie, ducatus Apulie et principatus Capue*.

On a encore conservé la description de celle qui était appendue, par des fils de soie rouge, à l'acte de Roger II pour Grottaferrata : elle correspond bien à celle de Cava, avec une légende plus longue[75].

On peut penser, à partir de ces exemples, que l'accession au trône royal a poussé Roger II à remplacer la simple inscription de la bulle ducale par la figure du roi en costume

68. Voir E. Follieri, Il crisobollo di Ruggero II re di Sicilia per la Badia di Grottaferrata (aprile 1131), *Bollettino della Badia Greca di Grottaferrata* 42, 1988, p. 49-81.
69. *Tancredi et Willelmi III regum diplomata* (cité n. 35), n° 35.
70. L'un est imprimé dans *Ad historiam abbatiae Cassinensis accessiones* (cité n. 58), vol. 1, tav. VIII et dans L. A. Muratori, *Antiquitates Italicae Medii Ævi. 3*, Mediolani 1740, col. 111-112 ; l'autre est reproduit à la plume dans un manuscrit conservé à l'Archivio di Montecassino et fait en 1780 par Alessandro Castriota : *Codex diplomaticus Casinensis seu Exemplar bullarum, diplomatum aliarumque membranarum plurium quae asservantur in Tabulario Montis Casini*, II, f. 65^r^-66^v^.
71. *Rogerii II regis diplomata Latina* (cité n. 35), n° 14.
72. Je remercie Vivien Prigent pour cette identification.
73. L'acte (archives de l'abbaye de Cava, F 49) et la bulle sont reproduits dans *Archivio paleografico italiano*, vol. 14, fasc. 61, Roma 1954, n°s 18-19 ; voir Engel, *Recherches* (cité n. 37), n° 85, p. 13 ; Kehr, *Die Urkunden* (cité n. 37), p. 198.
74. Engel, *Recherches* (cité n. 37), n° 86, p. 18 ; Kehr, *Die Urkunden* (cité n. 37), p. 221. Je n'en ai pas trouvé de reproduction.
75. Follieri, Il crisobollo di Ruggero II (cité n. 68), p. 53-54 (en traduction latine) : *Rogerius pius et potens in Christo, Christianorum adiutor* : ainsi, la même année (au tout début de son règne), Roger II aurait disposé de deux modèles de bulles presque semblables.



Fig. 1 – Dessin d'une bulle d'or de Roger II duc de Pouille (1129) dans le *Codex diplomaticus Casinensis seu Exemplar bullarum* (cité n. 70).

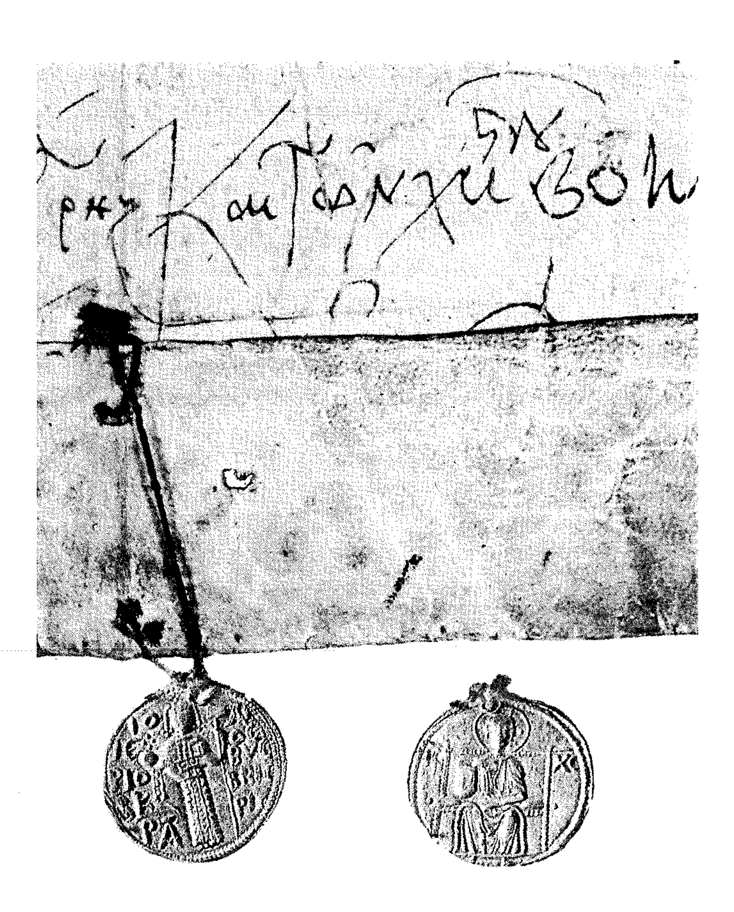


Fig. 2 – Bulle d'or de Roger II roi de Sicile appendue à un acte de février 1131 conservé dans les archives de l'abbaye de Cava sous la cote F 49 (voir n. 73).

impérial (et la Vierge par le Christ) et que ce type a été conservé par ses successeurs, avec le simple passage du grec au latin de l'inscription d'accompagnement.

L'Italie normande a encore produit quelques rares bulles d'argent, dont l'existence, à mon avis, rend plus plausible l'antécédent d'Argyros. Je n'en connais que trois cas, dont un douteux.

Un précepte de concession et de confirmation de Robert II, prince de Capoue (mars 1128), conservé en original au Mont-Cassin et copié dans le *Registrum Petri Diaconi*[76], a perdu son sceau, mais un morceau de parchemin mis à sa place porte, écrit d'une écriture gothique à l'encre rouge : *Istud sigillum argenteum non dissolvatur, quia filum eius* [une cordelette rouge et blanche] *unde pendet est fragile et vetustate attritum*; il était encore en place au XVIIe siècle[77]; le texte du précepte évoque simplement un *sigillum*. Robert II, prince de Capoue depuis 1127, est devenu en 1129 le principal vassal de Roger II (c'est lui qui lui a remis la couronne royale en 1130, avant de se révolter); ses prédécesseurs étaient déjà vassaux des ducs de Pouille depuis 1098[78] : le sceau d'argent convenait parfaitement à un souverain qui ne l'était plus tout à fait, mais continuait à agir comme tel.

Le second exemple, fourni par Engel[79], est une matrice de sceau d'argent de la reine Jeanne, fille d'Henri II d'Angleterre et épouse de Guillaume II de Sicile, de forme « ogivale », haute de 75 mm, qui porte l'inscription : + S(igillum) REGINE IOH(ann)E' FILIE QVONDAM H(enrici) REGIS ANGLORVM : il s'agit encore d'une personne dont l'état est très proche de celui de souverain, mais qui n'en a pas le pouvoir[80].

Le troisième sceau d'argent, perdu, mais repéré par Karl Andreas Kehr[81], aurait été attaché à un acte du comte Robert de Conversano et Loritello concédant à la cathédrale de Chieti, en 1157, la dîme des revenus de son domaine[82]; selon l'éditeur, « extat sigillum argenteum cum effigie sanctissimae Virginis cum Filio, et ab altera parte ROBERTUS COMES LORETELLI ». Le meilleur spécialiste du personnage doute de la véracité de cette notice[83], qui n'a toutefois rien d'aberrant : Robert de Vassonville, cousin germain de Guillaume Ier, comte de Conversano en Pouille et aussi de Loritello dans le Molise depuis 1154, a été l'un des instigateurs de la révolte de 1155-1156 qui a favorisé l'invasion de la Pouille par Manuel Comnène[84]; en 1157, il était donc en état de rébellion et pouvait se prendre pour un quasi-souverain.

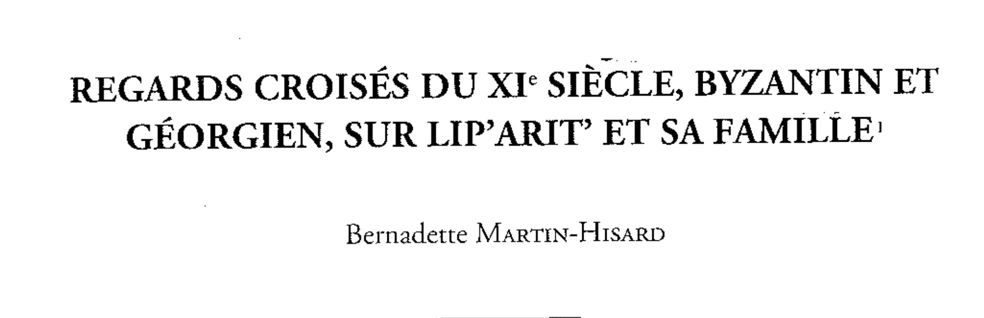
76. Archivio di Montecassino, aula III, XII, 11. *Registrum Petri Diaconi* (cité n. 5), n° 603.
77. Inguanez, *Diplomi* (cité n. 37), n° 11 et p. 10.
78. F. Chalandon, *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*, Paris 1907, vol. 1, p. 303.
79. Engel, *Recherches* (cité n. 37), n° 87.
80. On connaît de même, dans le monde byzantin, des argyrobulles de despotes du XIIIe siècle; voir, par exemple, la bulle d'argent du despote Michel Comnènodoukas appendue à un document de 1251 conservé aux archives de Dubrovnik : Oikonomides, *Lead seals*, p. 6, fig. 9; je remercie Vivien Prigent pour cette référence.
81. Kehr, *Die Urkunden* (cité n. 37), p. 193.
82. F. Ughelli, *Italia sacra. 6*, Venetiis 1720, col. 706-707.
83. A. Petrucci, Note di diplomatica normanna. 1, I documenti di Roberto di « Basunvilla » II conte di Conversano e III conte di Loritello, *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il medio evo* 71, 1959, p. 113-140, ici p. 117, n. 1.
84. Martin, *La Pouille* (cité n. 1), p. 773.

Quoi qu'il en soit de ce dernier cas, il semble bien que, à la fin de la domination byzantine (Argyros) comme après la conquête normande, quelques très hauts personnages ont utilisé, de manière plus ou moins légitime, des bulles d'argent qui manifestaient leur puissance, sans toutefois oser utiliser l'or.

Conclusion

Au total, le prestige attaché à certains usages de la diplomatique et de la sigillographie de l'empereur et de ses représentants a suffi pour que ces usages franchissent le double obstacle constitué par le changement de régime et par l'abandon progressif de la langue grecque. Ces pratiques ne dépassent pas, chez les Normands, le cercle étroit des dirigeants – souverains, quasi-souverains et, au début, quelques seigneurs, rois presque exclusivement ensuite. La première époque normande est marquée par la reprise du σιγίλλιον, le large usage de la bulle de plomb qui l'accompagne (et tend à reléguer au second plan le sceau de cire), enfin par l'usage de la bulle d'or par les ducs de Pouille, Bohémond et les comtes de Sicile. Après la fondation de la monarchie, la chrysographie et, surtout, l'usage du chrysobulle deviennent l'un des attributs de la puissance royale; la représentation du roi en *basileus* est manifestement celle que préféraient Roger II et ses successeurs. Après avoir servi la décentralisation du pouvoir, la diplomatique et la sigillographie de type byzantin exaltent le pouvoir royal, alors que le sceau d'argent reste sans doute lié à sa contestation.

CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée



REGARDS CROISÉS DU XI[e] SIÈCLE, BYZANTIN ET GÉORGIEN, SUR LIP'ARIT' ET SA FAMILLE[1]

Bernadette MARTIN-HISARD

Les premières mentions, dans les sources byzantines, d'un membre de la famille dite des Liparitides datent de la seconde moitié du XI[e] siècle et proviennent de Jean Skylitzès[2], puis, à un moindre degré, de Michel Attaliate[3]. Elles apparaissent dans le contexte des événements survenus sur les frontières orientales de l'Empire, d'abord dans le cadre de la politique déployée par Basile II depuis l'an 1000 pour récupérer l'héritage du curopalate ibère David, puis dans celui de la résistance byzantine face aux invasions turques sous Constantin Monomaque en 1048. Ces événements mirent les empereurs en rapports étroits avec des souverains désignés dans les sources géorgiennes comme rois des Apxazes et des Kartvéliens et relevant de la lignée des Bagratides[4] ; le terme de Géorgie *(Sakartvelo)* n'étant pas encore en usage sur le plan politique au XI[e] siècle, on parlera de ces rois comme de rois géorgiens, mais non comme de rois de la Géorgie[5] ; en effet l'autorité des rois

1. En l'absence d'un système uniformisé de translittération du géorgien on adopte dans cet article le système de la *Revue des études géorgiennes et caucasiennes*, conservé dans la *Revue des études arméniennes*, mais en l'adaptant à des lecteurs peu familiers de cette langue et de sa prononciation ; on respecte toutefois les graphies des références bibliographiques : ა/a ; ბ/b ; გ/g ; დ/d ; ე/e ; ვ/v ; ზ/z ; ჱ/ē ; თ/t ; ი/i ; კ/k' ; ლ/ l ; მ/m ; ნ/n ; ჲ/y ; ო/o ; პ/p' ; ჟ/zh (parfois transcrit ž) ; რ/r ; ს/s ; ტ/t' ; ჳ/w ; უ/u ; ფ/p ; ქ/k ; ღ/gh (parfois transcrit ł) ; ყ/q' ; შ/sh (parfois š) ; ჩ/tch (parfois č) ; ც/c ; ძ/dz (parfois j) ; წ/c' ; ჭ/tch' (parfois č') ; ხ/x ; ჴ/q ; ჯ/dzh (parfois dž ou dj) ; ჰ/h. Il n'y a pas de majuscules en géorgien.

2. Scylitzes. Sauf exception, on le citera dans la traduction Skylitzès, *Empereurs*.

3. Miguel Ataliates, *Historia*. Nous n'avons pris en compte que ponctuellement les sources arméniennes (et encore seulement en traduction) : Aristakès, *Récit*, ainsi que Matthieu d'Édesse, *Chronique (962-1136) avec la Continuation de Grégoire le Prêtre jusqu'en 1162*, trad. É. Dulaurier, Paris 1858.

4. C'est-à-dire pour les Byzantins rois des Abasges et des Ibères ; le Kartli des Géorgiens correspond à l'Ibérie des Byzantins, l'Apxazeti à l'Abasgie. Les rois bagratides sont souvent indiqués avec une double numérotation qui indique leur place d'abord dans la série des rois des Kartvéliens, puis dans celle des rois des Apxazes : ainsi Bagrat' II/III (978/1008-1014) et Bagrat' III/IV (1027-1072).

5. Le terme *sakartvelo* qui désigne la Géorgie, le territoire de la langue géorgienne, n'est attesté dans les sources géorgiennes qu'au début du XII[e] siècle dans la titulature des catholicos, puis au XIII[e] siècle dans celle des rois bagratides ; il y remplace alors la référence à la série des peuples que ceux-ci avaient fini par commander (Apxazes, Kartvéliens, K'axes, Hères). La date de 1008, sans aucun doute importante dans l'histoire de la formation de la Géorgie médiévale, est encore loin de lui donner naissance : E. VAN ELVERDINGHE, Les Géorgiens dans les textes byzantins jusqu'à l'an mille : approche lexicale, *Byz.* 84, 2014, p. 433-483.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 399-450.

bagratides à cette époque ne s'étend pas à tout le territoire géorgien où l'on trouve encore, en dehors d'un émirat à Tbilisi, des rois des K'axes et des Hères[6].

Skylitzès cite pour la première fois un membre de la famille des Liparitides à l'occasion de sa mort au cours d'une guerre opposant Basile II au roi géorgien Georges I[er] (1014-1027) ; appelé simplement Liparitès (forme grecque du géorgien Lip'arit') et qualifié d'*archistratègos* du roi Georges, il serait mort selon l'historien byzantin en septembre 1022 :

> *L'empereur [...] attaqua les Abasges. Beaucoup de Romains tombèrent. Cependant les deux armées se débandèrent et la victoire resta incertaine. Il y eut ensuite une deuxième rencontre le 11 septembre de la sixième indiction, en l'an 6531, au cours de laquelle mourut Liparitès qui était le général en chef* [ἀρχιστράτηγος] *de Georges, ainsi que toute l'élite des Abasges* [τὸ κρατιστεῦον ἐν τοῖς Ἀβασγοῖς]. *Georges s'enfuit dans les montagnes à l'intérieur de l'Ibérie. Peu après il envoya une ambassade [...] et fit la paix.*[7]

Skylitzès cite un peu plus loin ce même Liparitès, cette fois sous le nom d'Horatios Liparitès et comme le père d'un autre Liparitès qu'il met en scène ensuite, dans deux passages distincts :

> *<Ce Liparitès> était le fils d'Horace Liparitès qui avait été tué à l'époque de l'empereur Basile lors de la guerre contre Georges.*[8]

Un premier passage place ce second Liparitès au centre d'un violent affrontement qui l'oppose, sans précision de date, à son souverain, l'*archègos* des Abasges Pankratios, c'est-à-dire le roi Bagrat' III/IV, fils du précédent roi géorgien Georges I[er9]. La révolte que Liparitès aurait commencée pour des raisons strictement personnelles[10] se développa en une guerre qui conduisit de fait à une véritable partition du royaume, Bagrat' étant repoussé « dans le Caucase et à l'intérieur de l'Abasgie » et Liparitès devenant « le maître absolu de l'Ibérie (τῶν ὅλων τῆς Ἰβηρίας πραγμάτων κύριος) » ; ce dernier ayant alors écrit à Constantin IX pour demander à devenir « ami et allié des Romains (φίλος καὶ σύμμαχος Ῥωμαίων) », l'empereur, ayant reçu son ambassade, traita (κοινοπραγεῖ) avec lui. Quelque temps après (μετὰ δέ τινα χρόνον), Bagrat' qui s'était rendu à Constantinople alla y reprocher à Constantin IX d'avoir adopté le parti « d'un simple particulier, d'un esclave, d'un rebelle (ἀνδρὶ ἰδιώτῃ καὶ δούλῳ καὶ ἀποστάτῃ) », lui rappela un précédent engagement de l'Empire à son égard[11] et demanda sa médiation en vue de sa réconciliation avec Liparitès. Au terme d'un compromis négocié entre les deux parties sous les auspices de l'empereur, Bagrat' fut reconnu « maître et prince de toute l'Ibérie et de l'Abasgie (τὸν

6. Voir plus bas n. 47-48.

7. Skylitzès, *Empereurs*, p. 305. Sur cet événement : W. Felix, *Byzanz und die islamische Welt im früheren 11. Jahrhundert : Geschichte des politischen Beziehungen von 1001 bis 1055*, Wien 1981, p. 136-137 et n. 17. J.-C. Cheynet, Basil II and Asia Minor, dans *Byzantium in the year 1000*, ed. by P. Magdalino, Leiden 2003, p. 71-108, ici p. 100 et n. 33-34, repr. Cheynet, *Byzantine aristocracy*, VIII.

8. Skylitzès, *Empereurs*, p. 372 ; Horatios est la forme grecque du géorgien Rat'.

9. *Ibid.*

10. Selon Skylitzès, Bagrat' aurait « insulté la couche de Liparitès » qui, en représailles, « viola sa souveraine, la mère de Bagrat' », c'est-à-dire la reine Marie, fille de Senécherim, roi du Vaspurakan, qui avait émigré en 1021 dans l'Empire. Voir plus bas n. 189.

11. Le traité qu'il invoque est celui qui avait été signé en 1031 sous Romain Argyre : Skylitzès, *Empereurs*, p. 313 ; voir plus bas, n. 160-161.

μὲν Παγκράτιον κύριον εἶναι καὶ ἀρχηγὸν πάσης τῆς Ἰβηρίας καὶ Ἀβασγίας) » tandis que « Lip'arit' serait à vie archonte d'une partie de la Meschie tout en ayant Pankratios pour seigneur et pour roi (αὐτὸν δὲ μέρους ἄρχοντα τῆς Μεσχίας διὰ βίου κύριον ἐκεῖνον ἔχειν καὶ βασιλέα) »[12]. L'historien byzantin, indiquant alors que tel fut le résultat de ce qu'il appelle « les affaires d'Abasgie (τὰ μὲν κατὰ τὴν Ἀβασγίαν) », passe alors à un autre sujet, comme le souligne dès la phrase suivante la particule δὲ qui fait écho au μὲν précédent.

Skylitzès n'a donné aucune indication qui permette de dater la révolte de Lip'arit', le voyage de Bagrat' à Constantinople et le jugement impérial précisant les titres respectifs et la nature des relations entre les deux belligérants. Mais comme ces faits sont racontés avant le récit de l'attaque turque de 1048 dans laquelle Lip'arit' fut impliqué, on aurait donc tendance à les considérer comme antérieurs.

La seconde mention de Liparitès chez Skylitzès intervient après le récit d'événements survenus en 1047-1048 en Arménie et la défaite d'une armée turque qui détermina le sultan à une seconde attaque, dont la responsabilité fut confiée à Ibrāhīm Īnal. 1048 correspond donc à sa participation au sein des forces byzantines à la guerre contre les armées turques d'Ibrāhīm Īnal, à sa capture à Kaputru le 18 septembre de cette même année, à sa remise au sultan Toghrīl Beg alors au Khurasan et à sa libération contre une forte rançon versée par Constantin Monomaque[13] : autant d'épisodes dont l'écho fut grand en Orient[14] et qu'évoque également Michel Attaliate[15].

À l'évidence ce second Liparitès n'était pas le premier venu : ayant « grande réputation de sagesse et de courage (ἐπὶ συνέσει τε καὶ ἀνδρείᾳ βεβοήμενος) »[16], « nanti après Bagrat d'une grande puissance chez les Ibères (μεγάλα μετὰ τὸν Παγκράτιον δυνάμενος ἐν τοῖς Ἴβηρσιν) »[17], butin de premier choix pour les Turcs[18], émerveillant et préoccupant tout à la fois par sa valeur militaire le sultan qui lui fit prendre l'engagement de ne plus attaquer les Turcs, indispensable apparemment à Monomaque prêt à toutes les dépenses pour le racheter, il était encore issu, selon Attaliate, d'un *genos* célèbre dont la seule évocation impressionna le sultan[19]. Rien toutefois ne nous permet d'identifier cette famille, de comprendre son importance, encore moins de localiser le centre de son pouvoir et ses bases territoriales sinon

12. Voir plus bas n. 253. La Meschie des Byzantins correspond plus ou moins au Samcxe des Géorgiens qui constitue un véritable carrefour, au pied d'un chaînon du Caucase qui la sépare de l'Apxazeti au nord, elle se trouve en Ibérie méridionale bagratide, entre le K'lardzheti et la ville d'Art'anudzhi au sud, le Trialeti et le Dzhavaxeti à l'est ; la région d'Atch'ara la sépare de la mer Noire. On se reportera pour la localisation géographique des toponymes et autres noms de région cités dans cet article à la carte TAVO B VII 16, *Armenien und Georgien im 10. und 11. Jahrhundert*, établie par R. Hewsen et éditée en feuillet séparé dans le *Tübinger Atlas des Vorderen Orients* (TAVO), Wiesbaden 1988.

13. Skylitzès, *Empereurs*, p. 373-377, avec datation de la bataille de Kaputru, p. 375, n. 138 ; le texte ne permet pas de dater la libération de Liparitès.

14. Voir *Regesten* 2, 890a et b ; Felix, *Byzanz* (cité n. 7), p. 166-171.

15. Miguel Ataliates, *Historia*, p. 34-35.

16. *Ibid.* Voir aussi plus bas n. 244.

17. Skylitzès, *Empereurs*, p. 372.

18. *Ibid.*, p. 376. Ibrāhīm Īnal, heureux de cette arrestation, jugeait « que ce coup de chance faisait de lui le plus heureux des hommes » ; à rapprocher de Miguel Ataliates, *Historia*, p. 34, l. 16-17 : ὡς θήραμά τι τῶν μεγίστων.

19. Miguel Ataliates, *Historia*, p. 34, l. 18-20 : « Quand il le vit et eut découvert sa famille (τὸ γένος τούτου μεμαθηκώς), car le renom de la bravoure de l'homme l'avait précédé, il lui demanda comment il fallait à son avis le traiter ; "royalement (βασιλικῶς)", dit-il. »

à travers l'expression « chez les Ibères ». D'autre part ces mentions plutôt flatteuses de Liparitès rendent plus étonnante sa disparition chez Skylitzès après son retour de captivité, alors que la *Synopsis* couvre encore les années 1049-1057. Ce retour au néant surprend tout comme la rareté des traces ultérieures de sa famille qui ne dépassent pas le XIIe siècle[20].

Il y a déjà dix ans, les origines et la généalogie de cette famille que C. Toumanoff appelle les « Liparitides dits Baghvaschides »[21] avaient attiré mon attention, de même que les recoupements possibles entre les mentions de Skylitzès que l'on vient d'évoquer et les sources géorgiennes parallèles[22]. Une très belle occasion m'est ici offerte de proposer le résultat de ce croisement d'informations à Jean-Claude Cheynet, l'ami de longue date et le spécialiste de l'aristocratie byzantine, de la contestation du pouvoir et de Skylitzès.

On se propose donc ici d'éclairer et d'analyser les références ponctuelles faites par Skylitzès à Horatios et à Liparitès en les replaçant dans l'histoire de leur famille qui apparaît dans les sources géorgiennes vers 880 et que l'on suivra jusqu'à la date probable de la mort de Liparitès vers 1064/1065. Les sources géorgiennes sont le matériau principal de ce travail, et tout particulièrement une source narrative[23], la *Chronique du Kartli*, écrite

20. Voir А. П. Каждан, Византийские Липариты [A. Každan, Les Liparites byzantins], dans თ. ვ. გამყრელიძე, ბიზანტინოლოგიური ეტიუდები [T. V. Gamq'relidze, Études de byzantinologie], dans *Византиноведческие этюды*, Тбилиси 1978, p. 91-92 ; Id., Liparites, *ODB* 2, p. 1232 ; W. Seibt, Liparites als „Byzantinischer" Familienname in der Komnenenzeit, dans *Dedicatio :* ისტორიულ- ფილოლოგიური ძიებანი *(Mélanges Mariam Lortkipanidze)*, თბილისი 2001, p. 123-131. On y ajoutera, grâce à Vivien Prigent, les compléments offerts dans Jordanov, *Corpus* 2, n° 401, ainsi que Cheynet & Théodoridis, n° 122, et la bulle de Niania Liparitès (Σῴζοις Νάνην με τὸν Λιπαρίτην, μάρτυς, seconde moitié du XIIe siècle, vente aux enchères Gorny & Mosch, Sale 191 [October 11-12, 201], 2686 ; la forme du prénom est sans doute dictée par les nécessités de la métrique), qui concernent une période postérieure à celle qui nous intéresse ici.

21. C. Toumanoff, *Manuel de généalogie et de chronologie pour l'histoire de la Caucasie chrétienne (Arménie, Géorgie, Albanie)*, Rome 1976 ; rééd. : *Les dynasties de la Caucasie chrétienne de l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle. Tables généalogiques et chronologiques*, Rome 1990. Entre les deux éditions la pagination a changé, mais non la numérotation des tableaux consacrés aux familles ; l'ouvrage, quelle que soit l'édition retenue, est donc cité Toumanoff, suivi de *Table* ou de *Tables* et du numéro de la table ou des tables concernée(s). Sur les « Liparitides dits Baghvaschides » : voir Toumanoff, *Table* 74. Toumanoff voit en eux une branche de la famille arménienne des Mamikonians.

22. B. Martin-Hisard, La *Vie de Georges l'Hagiorite* (1009/1010-29 juin 1065) : introduction, traduction du texte géorgien, notes et éclaircissements, *REB* 64-65, 2006-2007, p. 5-204, ici p. 23, n. 148-149.

23. Les principales sources narratives géorgiennes sont éditées dans le corpus intitulé ქართლის ცხოვრება, ტექსტი დადგენილი ყველა ძირითადი ხელნაწერის მიხედვით ს. ყაუხჩიშვილის მიერ I-II/*kartlis cxovreba. t'ekst'i dadgenili q'vela dziritadi xelnac'erit mixedvit s. qauxčišvilis mier. 1-2* [*La Vie du Kartli* : texte établi d'après tous les principaux manuscrits par S. Q'auxchishvili, 2 vol.], თბილისი 1955-1959 : ouvrage cité *Kartlis Cxovreba.* Presque tous les textes contenus dans le premier volume ont été traduits en anglais par R. W. Thomson, *Rewriting Caucasian history : the Medieval Armenian adaptation of the Georgian chronicles : the original Georgian texts and the Armenian adaptation* (Oxford Oriental monographs), Oxford 1996. Les nombreux noms de lieu cités dans *Kartlis Cxovreba* ont fait l'objet d'un ouvrage récent et précieux : ქართლის ცხოვრების ტოპოარქეოლოგიური ლექსიკონი, გ. გამყრელიძე, დ. მინდორაშვილი, ზ. ბრაგვაძე, მ. კვაჭაძე/*kartlis cxovrebis t'op'oarkeologiuri leksik'oni* [*Dictionnaire topoarchéologique de Kartlis Cxovreba*, éd. G. Gamq'relidze, D. Mindorashvili, Z. Bragvadze, M. K'vatch'adze], თბილისი 2013.

à la fin du XIe siècle par un auteur anonyme[24]. La *Chronique* retrace l'histoire du monde géorgien depuis la fin du VIIIe siècle[25] jusqu'aux années 1072-1076 au tout début du règne du roi bagratide Georges II, seul régnant à partir de 1072[26]. Ainsi l'auteur de la *Chronique* et celui de la *Synopsis* sont-ils plus ou moins des contemporains qui se sont intéressés en gros à des périodes identiques[27]. La *Chronique* recoupe sur une trentaine d'années une seconde source géorgienne, la *Vie et histoire des Bagratides*, écrite dans le second quart du XIe siècle et précieuse pour ses dates[28]. À ces deux sources narratives, ponctuellement complétées par des textes hagiographiques et des monuments de l'histoire de l'art, s'ajoutent des inscriptions[29] ainsi que les colophons de quatre manuscrits géorgiens, copiés dans le troisième tiers du XIe siècle : trois, commandités par Liparitès lui-même, furent copiés en Ibérie méridionale en 1047, 1048 et 1053 et donnés plus tard par lui après 1057 à l'église de son patrimoine ; le quatrième fut écrit entre 1052 et 1057 dans la région d'Antioche et donné en 1059 à cette même église par un fils de Lip'arit'[30].

Les sources géorgiennes médiévales ne connaissent pas les noms de famille, à l'exception de celui de la famille royale des Bagratides[31] ; il n'y est donc pas question de « Liparitides » en tant que tels ; mais on les devine au XIIe siècle dans l'expression « maison des Baghvashni »[32]

24. მატიანე ქართლისა/*mat'iane kartlisa* [*Chronique du Kartli*] : éd. *Kartlis Cxovreba. 1* (cité n. 23), p. 249-317 ; trad. Thomson, *Rewriting* (cité n. 23), p. 255-308.

25. Ce début correspond à la fin de la dynastie chosroïde qui fut la première lignée royale chrétienne, son premier roi Mirian s'étant converti au christianisme au IVe siècle. La dynastie des Chosroïdes succéda à la dynastie des Parnavazides dont l'éponyme, Parnavaz, fonda le royaume d'Ibérie aux lendemains de la conquête d'Alexandre et eut pour capitale dans la région dite du Kartli intérieur la forteresse d'Armazi (*Harmozica* de Strabon et autres auteurs grecs), puis Mcxeta, au confluent de la Kura et de l'Aragvi. Tbilisi n'apparaissant qu'au Ve siècle.

26. Les derniers événements rapportés sont la reprise d'Anak'op'i aux Byzantins en 1072 et celle de Kars sur les Turcs en 1076 à l'époque du sultan Malik-shāh. L'auteur de la *Chronique* a dû mourir vers 1080.

27. Skylitzès qui était né vers 1050 était encore en vie en 1093 et son *Abrégé historique*, écrit dans sa forme initiale probablement dans les années 1080, couvre les années 811-1057, une continuation la prolongeant jusqu'en 1079 : voir Skylitzès, *Empereurs*, p. XXI-XXII.

28. ცხოვრება და უწყება ბაგრატონიანთა/*cxovreba da uc'q'eba bagrat'onianta* [*Vie et histoire des Bagratides*] : éd. *Kartlis Cxovreba. 1* (cité n. 23), p. 372-386 ; non traduite par Thomson, *Rewriting* (cité n. 23) ; trad. angl. : S. H. Rapp, *Studies in medieval Georgian historiography : early texts and Eurasian contexts* (CSCO 601. Subsidia 113), Lovanii 2003, p. 350-368. Dans la *Vie et histoire des Bagratides* les dates sont données dans le comput géorgien dit du *kronik'oni* qui indique la place des années à l'intérieur de cycles, reposant sur le cycle pascal de 532 ans, et dont le treizième couvre la période 780-1312 ; l'année géorgienne de la Création du monde est 5604 (douze fois un cycle pascal).

29. Les inscriptions sont éditées dans les deux volumes du ქართული ლაპიდარული წარწერების კორპუსი/*kartuli lapidaruli c'arc'erebis k'orp'usi* [*Corpus des inscriptions lapidaires géorgiennes*] ; voir notamment le vol. 1 : ნ. შოშიაშვილი, აღმოსავლეთ და სამხრეთ საქართველო V-X სს/*aghmosavlet da samxret sakartvelo V-X ss* [N. Šošiašvili, *Géorgie orientale et méridionale. V^e^-Xe s.*], თბილისი 1980 ; cité Šošiašvili, *CILG* 1. Le volume 2 de ce corpus m'est resté inaccessible : ვ. სილოგავა, დასავლეთ საქართველოს წარწერები. 1, IX-XII სს/*dasavlet sakartvelos c'arcerebi. 1, IX-XII ss* [V. Silogava, *Inscriptions de Géorgie occidentale. 1, Xe-XIIIe* s.], თბილისი 1980 ; cité Silogava, *CILG* 2.

30. Renvoyons plus bas aux p. 442-450 où ces manuscrits sont présentés et leurs colophons traduits.

31. B. Martin-Hisard, Note sur l'onomastique géorgienne médiévale, dans *L'anthroponymie document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux* (CEFR 226), Rome 1996, p. 241-253.

32. Au XIIe siècle l'auteur anonyme de la *Vie du roi des rois David* (ცხოვრება მეფეთ-მეფეთა დავითისი/*cxovreba mepet-mepeta davitisi*) salue dans la mort en 1103 de l'arrière-petit-fils de

tandis qu'une source du XIII[e] siècle montre que Baghvashi renvoie sans aucun doute possible à l'adversaire du roi Bagrat' III/IV, c'est-à-dire au Liparitès de Skylitzès[33]. Autant que l'étymologie donnée à la fin du XVII[e] siècle par Sulkhan-Saba Orbeliani le laisse comprendre, *baghvashi* est un qualificatif ou un surnom, signifiant révolté, rebelle, insoumis, séparatiste, sécessionniste, qui fut donné à l'adversaire du roi Bagrat' III/IV et désigna ensuite sa descendance[34], du moins dans les annales royales probagratides qui vouent sa famille à la *damnatio memoriae.* On a vu plus haut que, d'après Skylitzès, le roi Bagrat' III/IV traitait lui-même Liparitès de rebelle en 1047/1048[35].

C'est dans la seconde moitié du IX[e] siècle qu'un Lip'arit' est mentionné pour la première fois dans les sources géorgiennes, alors que les territoires géorgiens connaissent un grand mouvement de recomposition politique au lendemain de la grande campagne d'origine califale que le Turc Bughā avait menée dans les régions caucasiennes en 852-853[36]. Cette campagne de Bughā avait principalement visé dans le monde géorgien l'émir de Tiflīs Ishāk b. Ismā'īl en raison de la trop grande liberté avec laquelle il exerçait sa domination sur les terres dites soumises ; dès son époque des familles avaient pu commencer à s'affirmer sur les marges les plus lointaines de l'émirat et moins faciles à contrôler par lui ; en revanche aucune n'avait encore pu vraiment émerger dans le cœur historique du monde géorgien, encore dit Kartli intérieur, trop proche du pouvoir arabe et qui restait émietté. Les coups portés par Bughā à l'émirat furent décisifs pour l'émergence de trois principautés, celles des Apxazes à l'ouest, des Kartvéliens au sud et des K'axes à l'est, chacune ambitionnant d'annexer l'émirat de Tiflīs et de dominer le Kartli intérieur.

Quelques données relatives à la géographie historique du monde géorgien ne seront pas superflues[37]. Ce qui a fini par être désigné, au XII[e] siècle et surtout au XIII[e], dans les

Liparitès, Rat' fils de Lip'arit', en 1103, l'extinction de « la maison (სახლი/*saxli*) des Baghvashni (ou des Baghvivashni) », qualifiée de « maison de fauteurs d'amertume » (სახლი განმამწარებელთა/*saxli ganmamc'arebelta*) : éd. *Kartlis Cxovreba. 1* (cité n. 23), p. 318-364, ici p. 326, l. 10; trad. THOMSON, *Rewriting* (cité n. 23), p. 318 : « the house of those who brought bitterness » ; Rat' lui-même est qualifié de « fils de vipère » (ნაშობი იქედნესი/*nashobi ikednesi*).

33. Au XIII[e] siècle les *Histoires et louanges des souverains* (ისტორიანი და აზმანი შარავანდედთანი/*istoriani da azmani sharavandedtani*) évoquent la loyauté dont fit preuve un certain Sula envers Bagrat' [III/IV] dans sa lutte contre Baghvashi : éd. *Kartlis Cxovreba. 2* (cité n. 23), p. 49[10] ; le texte parle encore de la mort sous David VI (1245-1293), d'un K'axaberi K'axaberidze « qui était d'une méchante race (თესლით ბოროტი/*teslit borot'i*) comme le Livre des Rois nous l'a appris à propos de Baghvashi et de ses descendants [...] » (*ibid.*, p. 268, l. 18) et l'auteur salue alors l'extinction de la lignée de K'axaberi et de sa mémoire (*ibid.*, p. 275, l. 21-22).

34. Voir სულხან-საბა ორბელიანი, ლექსიკონი ქართული, რედ. ი. აბულაძე/*Leksik'oni kartuli* [Sulkhan-Saba ORBELIANI, *Dictionnaire géorgien*, éd. I. Abuladze], თბილისი 1991, p. 97, *s.v.* ბაღვა/*baghva* et ბაღვივაშნი/*baghvivashni* : *baghvashi*/*baghvivashi* provient du terme ancien *baghva*, « arracher, déchirer », et fut appliqué à une lignée ainsi dite de « perturbateurs » ; *baghvashi* a ainsi le sens de séparatiste ou encore de seigneur féodal déloyal : voir D. RAYFIELD *et al.*, *A comprehensive Georgian-English dictionary*, London 2006, vol. 1, p. 165, *s.v.* ბაღვაში/*baghvashi.*

35. Voir plus haut p. 400.

36. V. MINORSKY – [C. E. BOSWORTH], al-Kurdj, dans *EI*[2] 5, p. 489-500, ici p. 491. Sur l'importance de cette campagne dans le monde géorgien : B. MARTIN-HISARD, Constantinople et les archontes du monde caucasien dans le *Livre des cérémonies*, II, 48, *TM* 13, 2000, p. 359-530, ici p. 362-363.

37. Voir la carte TAVO B VII 16 (cité n. 12).

sources comme la Géorgie, le *sakartvelo*[38], comprend géographiquement deux parties inégales séparées par l'arc des monts Lixi (ou chaîne de Surami) qui se détache du Caucase vers le sud-ouest et dont le prolongement, constitué par les monts Ghado, s'étire jusqu'à la mer Noire.

À l'ouest des monts Lixi, en Géorgie occidentale, l'ancienne Lazique byzantine ou Egrisi des Géorgiens, passa avec ses annexes à la fin du VIII[e] siècle ou au début du IX[e] sous l'autorité de rois issus d'une famille originaire de l'ancienne Abasgie byzantine ; ces rois fondèrent alors, en prenant le titre de rois des Apxazes, un royaume à double base territoriale dont la capitale fut établie en Egrisi, à Kutaisi, sur la vallée du Rioni (ancien Phasis des Byzantins)[39]. Les émirs de Tiflīs n'exercèrent jamais un grand contrôle sur eux. À Léon I[er], le fondateur, succédèrent ses trois fils, Théodose I[er], Démétrius I[er] et Georges I[er], puis, après une période d'usurpation, son petit-fils Bagrat' I[er], dont les dates de règne sont aussi mal assurées que celles de ses prédécesseurs mais qui était assurément au pouvoir un an ou deux avant 885[40]. Le terme d'Apxazeti a ainsi une double acception : étroite, elle renvoie plus ou moins au territoire de l'ancienne Abasgie byzantine ; large, elle renvoie au royaume.

À l'est des monts Lixi et au sud des Ghado, la Géorgie orientale et méridionale, que traverse sur toute sa longueur le cours supérieur et moyen de la Kura *(mt'k'vari)*, forme au sens large le Kartli ou Ibérie qui s'étend en direction de la mer Caspienne jusqu'à la vallée de l'Iori et ses confins avec l'antique Albanie du Caucase[41]. Dans des limites qui, au sud comme à l'est, n'ont cessé de varier, deux principautés se formèrent dans le courant du IX[e] siècle. L'une naquit en Ibérie méridionale, au sud de la chaîne des Ghado et aux confins nord-orientaux du monde byzantin, entre le plateau arménien et les massifs montagneux du sud-ouest, que drainent le Tchorokh et la Kura supérieure[42]. Là, dans ce que la *Chronique du Kartli* appellera le Pays d'En haut, les émirs de Tiflīs avaient progressivement renoncé depuis le début du IX[e] siècle à contrôler une série de régions, dont certaines encore récemment byzantines. La branche géorgienne de la famille des Bagratides y assit son autorité avec la bénédiction de Constantinople pour qui les Bagratides devaient normalement veiller aux intérêts, voire à l'expansion de l'Empire, et qui allait donc couvrir ses membres de dignités, notamment celle de curopalate. Le fondateur de la principauté, Ashot' I[er] († 826), s'installa dans le K'lardzheti, à Art'anudzhi ; ce premier noyau s'agrandit ensuite jusqu'à englober, sous l'impulsion des trois fils d'Ashot' I[er], au sud le T'ao et au nord le Shavsheti et le Samcxe[43] ; les Bagratides s'étendirent aussi vers le Dzhavaxeti plus à l'est et même vers le Trialeti qui confinait à l'émirat de Tiflīs[44].

38. Voir plus haut n. 5.

39. Voir MARTIN-HISARD, *Constantinople* (cité n. 36), p. 459-466 et carte p. 530.

40. La lignée des rois apxazes à partir du fondateur Léon I[er] jusqu'à Bagrat' III en 978 est connue par le *Divan des rois*, court texte dont l'auteur serait ce roi Bagrat' III ; il donne une liste de 21 noms dont les onze derniers, à partir de Léon I[er], sont assortis d'une durée de règne : voir trad. angl. : RAPP, *Studies* (cité n. 28), p. 482-484, qui reprend les dates de règne proposées par TOUMANOFF (cité n. 21), *Tables* 3.11-17 et 20.10. Sur Bagrat' I[er], voir plus bas n. 53 et 86.

41. Voir plus bas n. 46.

42. Voir MARTIN-HISARD, *Constantinople* (cité n. 36), p. 429-433 et carte p. 530.

43. Voir plus haut n. 12.

44. MARTIN-HISARD, *Constantinople* (cité n. 36), p. 428-458, avec carte p. 530.

Une seconde principauté naquit en Géorgie orientale, à l'est de l'Aragvi et au-delà de l'émirat. Là l'émirat de Tiflis avait dû composer avec ses voisins géorgiens les plus orientaux, les K'axes[45], qui, depuis leurs bases caucasiennes, tendaient à envelopper l'émirat par le nord et par le sud tout en résistant eux-mêmes à la pression de populations encore plus orientales, appelées *Ranni* ou *Herni* en géorgien, *Aluank'* en arménien, ou encore *Albanoi*[46]. Une principauté de K'axeti dont le centre politique se fixa à Botchorma sur le cours de l'Iori prit corps au IXe siècle; à la fin de ce même siècle les premiers princes k'axes sont cités dans une charte géorgienne avec le titre royal : Padla Ier (± 881-± 893) et son fils Cyriaque Ier (± 893-918)[47]; on suit dès lors la lignée dite des Cyriacides en droite ligne jusque vers 1039, puis dans une branche collatérale celle des rois dits des K'axes et des Hères, après annexion de la principauté du Hereti dans la vallée de l'Alazani[48].

Entre ces principautés, immédiatement à l'est des monts Lixi et sur la boucle même de la Kura jusqu'à son confluent avec l'Aragvi, le Kartli intérieur (parfois appelé Kartli tout court), trop proche de l'émirat, resta en dehors de ces constructions politiques. Or, en dehors de l'importance stratégique et économique que lui donnait sa position de carrefour[49], le Kartli intérieur était doté d'une forte valeur nationale et idéologique en tant que cœur historique des anciens royaumes d'Ibérie et qu'assise principale de l'Église géorgienne dont le siège catholical était toujours à Mcxeta[50]. Les K'axes comme les Apxazes avaient commencé très tôt à y pénétrer. Cependant quand le prince des Bagratides et curopalate Adarnase prit au début du Xe siècle le titre de roi des Ibères, il entérinait par là un fait partiellement acquis puisque les Bagratides dominaient l'Ibérie méridionale, mais il définissait aussi un programme qui allait rester celui de ses successeurs : s'imposer dans tout le Kartli, Kartli intérieur compris, reprendre les capitales historiques de Mcxeta et Tbilisi et reconstituer à terme le grand Kartli idéal des Parnavazides d'antan, K'axeti et Hereti inclus; ce programme ne fut pas réalisé avant le XIIe siècle; mais, à la différence des lignées royales apxazes et k'axes, les Bagratides géorgiens surent accompagner et conforter leurs ambitions politiques en se forgeant une généalogie qui faisait d'eux les descendants du roi biblique David et les qualifiait par excellence pour l'exercice du pouvoir royal[51].

C'est à l'intérieur de ce cadre géographique et idéologique et dans le contexte de reconstruction politique qui s'amorce dans la seconde moitié du IXe siècle que l'on trouve

45. Les sources byzantines en connaissent le chef qu'elles appellent au début du Xe siècle archonte de *Tzanaria* : *ibid.*, p. 488-489.
46. *Ibid.*, p. 489-503.
47. *Ibid.*, p. 460 et n. 685, 493 n. 907.
48. TOUMANOFF (cité n. 21), *Tables* 32 et 19; voir aussi plus bas, n. 170.
49. Entre la chaîne du Trialeti sur la rive droite, les pentes du Caucase sur la rive gauche et le cours de l'Aragvi à l'est, le Kartli intérieur constituait effectivement un carrefour entre l'Apxazeti, les territoires bagratides, l'émirat et le K'axeti; il contrôlait également le principal défilé permettant de franchir le Caucase (Darial ou Passe des Alains) : MARTIN-HISARD, *Constantinople* (cité n. 36), p. 466-479.
50. Voir plus haut n. 25 : au souvenir du grand royaume des Parnavazides s'ajoutait celui de la conversion de Mirian dont Mcxeta était la capitale; la ville devint et resta la capitale religieuse de l'Église d'Ibérie même lorsque Tbilisi, plus en aval sur la Kura, en devint la capitale politique au VIe siècle.
51. La forme la plus accomplie de l'affirmation de cette origine davique est représentée au début du XIe siècle par la *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28) : B. MARTIN-HISARD, L'aristocratie géorgienne et son passé : tradition épique et références bibliques (VIIIe-XIe siècles), *Bedi Kartlisa : revue de kartvélologie* 42, 1984, p. 13-34. On trouve déjà cette idéologie bien formulée au milieu du Xe siècle dans la *Vie du moine Grigol de Xancta* (voir plus bas, n. 71).

la première mention d'un Liparitide dans la *Chronique du Kartli* à propos d'événements intervenus vers 880. Par la suite et jusqu'en 1065 (date probable de la mort de Liparitès), on rencontre, principalement dans la *Chronique*, les noms de douze Liparitides, répartis sur sept générations, dans un espace de temps d'environ 185 ans, ce qui autorise à retenir des générations de trente ans maximum dans la construction du *stemma* de la famille que nous proposons et qui ne recoupe pas complètement celui de Cyril Toumanoff. La première partie de cette étude est consacrée aux sept Liparitides attestés entre 880 et 1021; elle est l'arrière-plan indispensable pour comprendre les faits et gestes du huitième Liparitide et de ses proches, exposés dans la seconde partie; de longues pages ont été consacrées par l'auteur de la *Chronique du Kartli* à ce Liparitide qui, sous le nom de *Liparitès*, est le premier à apparaître dans les sources byzantines, et notamment Skylitzès[52]. On a réservé la troisième partie en forme d'Appendice à la présentation des manuscrits et à la traduction de leurs colophons dont le témoignage aide à interpréter et comprendre certaines affirmations univoques de la *Synopsis*, mais pourtant conciliables malgré les apparences avec le récit du chroniqueur géorgien.

I. Les sept premiers Liparitides (v. 880-1021)

Les sept Liparitides que les sources permettent de connaître au cours de la période 880-1021 sont quatre Lip'arit', deux Rat' et un moine.

No 1. Lip'arit' Ier (né v. 850)

Immédiatement après un passage consacré aux troubles intérieurs qui secouèrent le royaume des Apxazes entre 877/878 et 885[53], la *Chronique du Kartli* dit laconiquement :

Lip'arit' s'empara des terres du Trialeti, érigea la forteresse de K'ldek'ari et reconnut pour seigneur David, fils de Bagrat'.[54]

Ces événements sont antérieurs à 881, date de la mort de David[55]. Le texte ne dit pas d'où était parti ce premier Lip'arit', mais comme la mention de son opération de conquête suit immédiatement le récit de la crise de succession en Apxazeti, on peut penser qu'il était parti de ce royaume pour aller faire fortune dans le Trialeti et ce, d'autant plus que, dans la phrase qui suit, Lip'arit' apparaît aux côtés de son seigneur David comme

52. Par convention et pour éviter les confusions nées de l'homonymie, on réserve désormais les formes *Horatios* et *Liparitès* en italiques aux deux Liparitides connus de Skylitzès : celui qui mourut en 1021/1022 et celui qui fut l'adversaire de Bagrat' III/IV.
53. Voir plus haut n. 40. À la mort du roi Georges Ier en 877/878, son héritier aurait dû être son petit-fils Tinine, fils aîné de Démétrius Ier, alors éristav (c'est-à-dire duc) de Tchixa en Argueti; mais sa veuve le fit assassiner et favorisa l'avènement d'Ivane Shavliani auquel succéda en <879> son fils Adarnase : *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 258, l. 6-13. Le second fils de Démétrius, le futur Bagrat' Ier, qui avait échappé à la mort en se réfugiant à Constantinople, revint et réussit à reprendre le pouvoir avec l'aide des Byzantins (*ibid.* p. 261, l. 5-8) à une date antérieure à 885 : après son retour il avait en effet fait revenir d'un exil commencé en 881 le bagratide Nasra fils de Guaram qui fut finalement tué en 885 (*kronik'oni* 105) : *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28), p. 379, l. 14.
54. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 258, l. 13-14.
55. Après son arrivée dans le Trialeti Lip'arit' fut impliqué dans l'histoire d'un bagratide David qui fut tué en 881 : *ibid.*, p. 259, l. 1; *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28), p. 378, l. 26-27.

un adversaire des Apxazes qui lorgnaient vers le Kartli intérieur ; enfin un siècle plus tard et au XIe siècle encore, c'est bien dans le royaume des Apxazes, plus précisément dans la région d'Argueti, que le patrimoine des Liparitides est localisé[56].

Autrefois partie constitutive de l'ancienne province de Lazique, à l'ouest de la capitale du nouveau royaume d'Apxazeti, Kutaisi, et proche du Ratch'a au nord, l'Argueti était une région montagneuse détenant plusieurs forteresses, telle Tchixa au nord ou encore Skanda et Shorapani/Sarapana au sud qui commandaient deux routes permettant de franchir les monts Lixi qui flanquaient l'Argueti à l'ouest et d'accéder ainsi à la vallée de la Kura, c'est-à-dire au Kartli intérieur[57] ; tout à fait au sud la région était encore longée par une route venant de Kutaisi et qui, à travers les monts Ghado, s'en allait gagner le Samcxe et l'Ibérie bagratide. Nous ignorons tout alors du patrimoine des Liparitides dont on peut seulement supposer l'existence à partir de ses mentions ultérieures. Il devait être déjà lié au village de K'acxi, célèbre pour son haut pilier rocheux naturel (en géorgien კაცხი/*k'acxi*) sur lequel une église, à usage probablement monastique, existait depuis le Ve-VIe siècle probablement[58] ; c'est là en tout cas que s'éleva au début du XIe siècle la nouvelle et grande église des Liparitides[59].

Goût de l'aventure ou repli prudent en période d'usurpation, les raisons du départ de Lip'arit' Ier peuvent avoir été multiples, même si l'on privilégie plutôt la prise de distance[60]. Mais la région dans laquelle il arriva et dont il prit le contrôle, le Trialeti, allait devenir et rester pour longtemps, avec la forteresse de K'ldek'ari qu'il construisit, le noyau dur de la puissance des Liparitides en Ibérie, sans entraîner pour autant l'abandon des racines familiales en Apxazeti. Pour parvenir dans le Trialeti, Lip'arit' avait dû suivre l'une des routes qui traversent les monts Lixi, longer la Kura sur l'une ou l'autre rive, puis obliquer vers le sud pour remonter l'une des rivières, comme le Tedzami ou le Tana, échappées des contreforts montagneux de la longue chaîne du Trialeti qui domine le Kartli intérieur et donne son nom à la région dont Lip'arit' s'empara.

La fertile région montagneuse du Trialeti correspond au bassin de la vallée supérieure de la rivière Kcia (ou Xrami), avec son lac près duquel se trouve la ville de C'alk'a. Ce cours supérieur est enserré entre la chaîne du Trialeti au nord et les massifs du Dzhavaxeti au sud. La région du Trialeti dessine ainsi une sorte de triangle dont la pointe occidentale, à la jonction des deux lignes de hauteurs, culmine à plus de 2 800 m ; à l'inverse du Dzhavaxeti bagratide orienté vers l'ouest par son hydrographie[61], le Trialeti tend plus naturellement vers l'est, c'est-à-dire au IXe siècle vers l'émirat de Tiflīs, grâce aux rivières qui le traversent et vont se jeter dans la Kura au sud de Tbilisi ou à Tbilisi même : le Kcia

56. Voir plus bas n. 98.
57. Ces routes étaient déjà connues de Strabon et de Procope.
58. *The arts of ancient Georgia*, ed. by R. Mepisašvili and V. Tsintsadze, London 1979, p. 42 ; *Art and architecture in medieval Georgia*, ed. by A. Alpago-Novello, V. Beridze, J. Lafontaine-Dosogne, Louvain-la-Neuve 1980, p. 253, ill. 298a.
59. Voir plus bas n. 108.
60. C'est ce que suggère le fait, signalé plus haut, que Lip'arit' est rangé par la *Chronique* parmi les adversaires du roi des Apxazes.
61. Le Dzhavaxeti, drainé vers l'ouest par la rivière d'Axalkalaki, affluent de la Kura supérieure, est orienté vers les zones bagratides du Samcxe et du K'lardzheti, tout en offrant aussi un accès aux hauts plateaux arméniens.

qui s'en va traverser Samshvilde[62], l'Algeti qui lui est globalement parallèle au nord et la courte rivière de Vere qui traverse Manglisi avant de confluer avec la Kura pratiquement à Tbilisi[63]. C'est sur un défilé du cours supérieur de l'Algeti que Lip'arit' érigea au sommet d'un rocher sa forteresse au nom significatif, K'ldek'ari, « la porte du rocher »[64] : une « porte » qui s'ouvrait ou se fermait au nord sur le Kartli intérieur, au sud vers la route de C'alk'a qui conduisait vers l'émirat à l'est ou vers le Dzhavaxeti et la ville d'Axalkalaki au sud ; on peut placer sa construction en 880 ou plus tôt, avant la mort en 881 de David, seigneur de Lip'arit'.

Le choix du Trialeti par Lip'arit' semble avoir résulté plus des circonstances que d'un choix prémédité. La campagne de Bughā en 852 avait laissé une situation confuse dans le Kartli intérieur où s'affrontaient Apxazes, K'axes et même Arméniens et l'on comprend que Lip'arit' ne s'y soit pas installé. Les opportunités étaient meilleures à la charnière des terres bagratides et de l'émirat : toujours maîtres du K'lardzheti, les trois fils d'Ashot' Ier peinaient à reconstituer autour du K'lardzheti le patrimoine repris par les Arabes après la mort de leur père en 826[65] ; le troisième fils Guaram († 882) avait bien conquis sur eux le Trialeti et le Dzhavaxeti, mais avec des lendemains incertains[66]. Le texte de la *Chronique* ne précise pas aux dépens de qui Lip'arit' fit son coup de force ; peut-être bénéficia-t-il, entre 878 et 880, de la situation de vide ou d'instabilité née de ces guerres récurrentes entre Arabes et Bagratides ; mais la conquête du Trialeti par Lip'arit', qui ne devait tout de même pas disposer d'une puissance militaire considérable, encore que l'on n'en sache rien, fut probablement d'abord et avant tout la fondation d'un nid d'aigle, K'ldek'ari, à partir duquel il s'imposa dans la région. Lip'arit' cependant s'empressa de se placer sous l'autorité d'un seigneur (პატრონი/*p'at'roni*), en l'occurrence le prince bagratide qui détenait alors la dignité de curopalate[67] et dont Lip'arit' devint ce qu'on appellera ensuite un éristav, un duc[68].

On ne sait plus grand-chose ensuite de Lip'arit' Ier, en dehors de son implication, très allusivement signalée à deux reprises par la *Chronique*, dans des guerres « pour le Kartli » où se mesuraient Apxazes, Bagratides, Arméniens et Saracènes[69]. Peu de choses donc, assez cependant pour constater que l'émigré ou l'aventurier venu d'Apxazeti sut se faire une place dans le Kartli. On ignore l'âge de Lip'arit' quand il se lança dans l'aventure, avant

62. Voir plus bas, n. 170.
63. Sur Manglisi et le Vere, voir plus bas n. 94 et 95.
64. *Dictionnaire topoarchéologique* (cité n. 23), p. 296-297.
65. *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28), p. 378 ; *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 254, l. 1.
66. *Ibid.*, p. 257, l. 14-15 : « Guaram et les Saracènes gagnaient à tour de rôle » ; le texte dit plus loin et de manière vague que Guaram avait partagé ses conquêtes entre ses deux frères.
67. *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28), p. 378 : après la mort d'Ashot' Ier, ses trois fils avaient reconnu comme chef de la lignée le second d'entre eux, Bagrat', qui reçut à une date inconnue la dignité de curopalate ; à sa mort en 876, la fonction et la dignité passèrent à son fils David, que Lip'arit' prit pour seigneur. Sur *p'at'roni*, voir note suivante.
68. Le titre ერისთავი/*eristavi*, dans lequel *tavi* signifie tête, peut se traduire par duc (littéralement : chef de peuple, d'armée) ; il a une connotation militaire et implique normalement un état de dépendance envers une autorité supérieure reconnue (qui peut être qualifiée de *p'at'roni*, seigneur) ; il est difficile de dire à quel moment il est devenu, dans le cadre d'un royaume, un terme administratif précis, suivi non plus par le nom d'un groupe humain (éristav des Apxazes ou des Ossètes) mais par le nom d'un territoire (éristav du Kartli) ou d'une forteresse (Tchixa, voir n. 53 ; K'ldek'ari).
69. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 259-260, notamment p. 259, l. 2.

881 : une trentaine d'années, peut-être moins ; par hypothèse on placera sa naissance vers 850 ou 855. On ignore s'il était encore en vie au moment de la dernière grande opération musulmane, menée en Géorgie méridionale par le gouverneur Yūsuf b. Abī l'Sādj en 901[70].

À l'évidence l'auteur de la *Chronique du Kartli* n'a pas trouvé grand-chose à dire sur Lip'arit' Ier : à peine deux lignes. Mais il est probable que s'il a choisi de les écrire, c'est qu'à son époque, à la fin du XIe siècle, l'histoire du Kartli et de ses rois bagratides qu'il racontait ne pouvait se concevoir sans les Liparitides, tant ceux-ci avaient fait courir un péril mortel à la puissance bagratide. L'auteur se devait donc d'évoquer celui qui avait été à l'origine de leur puissance et donna le ton à leur lignée : indépendance, conquête, guerre, libre choix politique, intérêts partagés entre l'Argueti apxaze et le Trialeti ibère.

N°s 2 et 3. Lip'arit' II fils de Lip'arit' Ier (v. 880/885) et son fils l'higoumène de Shat'berd Grégoire (v. 910/915)

Après la première mention par le chroniqueur géorgien d'un Lip'arit' vers 880, cent ans vont s'écouler, jusqu'en 988/989, avant que le chroniqueur ne s'intéresse de nouveau à la famille ou, plutôt, n'ait trouvé quelque chose à dire à son sujet. Ce silence ou cette ignorance est heureusement, mais ponctuellement seulement, compensé par un texte hagiographique, la *Vie de saint Grégoire de Xancta* († 861), saint fondateur des grands monastères de Xancta et de Shat'berd dans le Shavsheti, région proche du K'lardzheti à l'époque des premiers Bagratides[71]. La date de rédaction du texte – 951 – est explicitement indiquée par l'hagiographe, lui-même alors moine à Xancta[72], qui la confirme en donnant les noms de personnages importants qui vivaient à cette date ; il dit ainsi :

À cette époque [...] *les abbés des monastères fondés par le bienheureux père Grégoire étaient par leur origine des fils de grands aznaurs* (აზნაურთა/aznaurta) *: à Xancta le père Théodore* [...], *à Shat'berd le père Grégoire, fils de Lip'arit', orné du nom du grand-père Grégoire*[73].

Le monastère de Shat'berd avait été fondé en terre bagratide vers le milieu du IXe siècle par le moine Grégoire et sa fondation devait beaucoup au fils et successeur d'Ashot' Ier, Bagrat' († 876), depuis peu curopalate[74] ; Bagrat' avait plus tard choisi le moine Grégoire comme parrain de son fils David, celui-là même que Lip'arit' Ier retint comme seigneur et qui fut tué en 881[75]. Des liens avaient donc pu se tisser entre les maîtres liparitides du Trialeti et le monastère de Shat'berd, dont l'higoumène en 951 était donc un « fils de Lip'arit' » prénommé Grégoire, ce qui est certainement son nom monastique et nous laisse ignorer son nom personnel ; nous ne savons pas quand ce Grégoire était devenu

70. C. E. Bosworth, Sādjides, *EI*² 8, p. 766-767. L'opération ne semble cependant pas avoir touché le Trialeti.

71. Voir B. Martin-Hisard, Moines et monastères géorgiens du 9e siècle : la *Vie de saint Grigol de Xancta* : introduction et traduction, *REB* 59, 2001, p. 5-95 ; Ead., *Caucasia monastica* : ermites, stylites et moines géorgiens (V^e^-début XIIe siècles), dans *Monachesimi d'Oriente e d'Occidente nell'alto medioevo : Spoleto 31 marzo-6 aprile 2016* (CISAM 64), Spoleto 2017, p. 235-287, ici p. 237, 270-272.

72. Martin-Hisard, *Vie de Grigol* (cité n. 71), p. 89, l. 2600-2611.

73. *Ibid.*, p. 89, l. 2613-2617.

74. *Ibid.*, chap. 24-25, p. 46-48.

75. *Ibid.*, p. 51, l. 1059-1060. Sur Bagrat', voir n. 67.

moine à Shat'berd ; mais il pourrait être le second successeur d'un higoumène Sophrone, attesté cinquante ans plus tôt, en 897, et particulièrement connu pour s'être efficacement employé à la restauration de l'église de Shat'berd[76] et avoir donné au *scriptorium* du monastère une impulsion qui ne se démentit pas[77]. Toute considération spirituelle mise à part, un higoumène de Shat'berd avait certainement une position sociale importante.

À moins d'avoir été un très jeune higoumène, Grégoire, fils de Lip'arit', pouvait avoir une quarantaine d'années en 951, ce qui placerait sa naissance vers 910/915, un peu tard pour en faire le fils de Lip'arit' Ier ; son père était donc plutôt un fils de celui-ci, un Lip'arit' II[78], né dans les années qui suivirent la fondation de K'ldek'ari, vers 880-885[79] et qui pouvait fort bien avoir un fils, le futur Grégoire, né vers 910/915. Ce Lip'arit' II, père de l'abbé de Shat'berd Grégoire, en 951 peut être ou avoir été un aristocrate de haut rang, comme l'indique la qualification de « grand aznaur » qui lui attribue le texte hagiographique plus haut cité[80]. Rien ne permet d'en conclure que Lip'arit' II dont nous ne savons rien d'autre était devenu, après son père, le châtelain de K'ldek'ari, mais cela est probable, car nous trouverons plus loin un autre de ses fils et son petit-fils éristavs de K'ldek'ari[81]. On peut seulement dire que, puisque considéré comme un « grand aznaur », Lip'arit' II était plutôt haut placé dans l'échelle sociale de son temps et qu'il avait donc probablement gardé entre ses mains quelque chose de la puissance régionale acquise par son père et put la transmettre à sa descendance. En tout cas le choix qui fut fait de son fils comme higoumène d'un monastère cher aux Bagratides, récemment restauré et assez riche pour entretenir un *scriptorium* actif, est sans doute dû aux qualités personnelles de ce fils, mais il donne aussi la mesure de l'influence ou du renom acquis par la famille en quelques décennies à l'extérieur du Trialeti, en terre décidément bagratide.

Ainsi, au tournant du IXe et du Xe siècle, Lip'arit' II et son fils, le père Grégoire, semblent bien la preuve d'une insertion sociale et régionale réussie de la descendance du fondateur de K'ldek'ari, Lip'arit' Ier ; ils indiquent aussi par là même la formation en cours d'une lignée.

N°s 4 et 5. Lip'arit' III (v. 910/915), fils de Lip'arit' II et père de Rat' Ier (v. 940/945)

Après ce témoignage hagiographique daté de 951, il faut attendre un peu plus de trente ans pour trouver attestée en 988/989, sous le roi des Apxazes Bagrat' III, dans la *Chronique du Kartli*, l'existence de deux nouveaux Liparitides : un Rat' éristav de

76. *Ibid.*, p. 67, l. 1722-1723.

77. Sur le *scriptorium* : ღ. მენაბდე, ძველი ქართული მწერლობის კერები/*dzveli kartuli mc'erlobis k'erebi* [Gh. Menabde, *Les foyers de la littérature en géorgien ancien*], vol. 1, 2, თბილისი 1962, p. 412-423 ; W. Z. Djobadze, *Early medieval Georgian monasteries in historic Tao, Klarjet'i, and Šavšet'i* (Forschungen zur Kunstgeschichte und christlichen Archäologie 17), Stuttgart 1992, p. 40-44 ; voir aussi Martin-Hisard, *Vie de Grigol* (cité n. 71), p. 67, l. 1720-1721. En 897 Sophrone avait fait copier pour Shat'berd le Tétraévangile d'Adishi ; en 936 fut copié le Tétraévangile de Djrushi (H 1660), en 973 celui de Parxali (A 1453) et dans les années 973-976 le très célèbre Recueil de Shat'berd.

78. Voir de même Toumanoff (cité n. 21), *Table* 74.5 et 6.

79. On imagine mal que Lip'arit' Ier soit parti à l'aventure avec femme et enfant.

80. Voir plus haut n. 73. Le terme *aznauri*, à connotation sociale, combine les notions de liberté et de supériorité, ce que soulignent souvent les qualificatifs de grand (დიდი/*didi*), noble (დიდებული/*didebuli*) et même éminent (წარჩინებული/*c'artchinebuli*) ; il renvoie donc à un aristocrate.

81. Voir plus bas n. 101.

K'ldek'ari et son fils Lip'arit' ; leur existence est encore confirmée par des inscriptions qui donnent en outre le nom et le titre du père de ce Rat', Lip'arit'.

Le contexte correspondant à ces mentions est bien différent de celui qui avait présidé à l'installation de Lip'arit' Ier dans le Trialeti, un siècle auparavant. Il s'est simplifié, stabilisé et même apaisé, ce qu'il doit en partie à l'évolution des émirs de Tiflīs, plus intéressés sous les Dja'farides, attestés depuis 912, par le commerce que par la guerre[82] et moins soucieux à partir des années 970 des principautés géorgiennes que de leurs nouveaux voisins musulmans, les Shaddādides établis en 971 à Gandja, au sud de l'émirat[83]. Durant ce même siècle d'autre part les divisions s'étaient réduites chez les Bagratides[84] dont les patrimoines s'étaient également précisés[85]. L'efficace lutte des rois des Apxazes contre les K'axes leur avait permis de s'imposer dans le Kartli intérieur au nord de la Kura jusqu'à la rive droite du Ksani, non loin de Mcxeta, et leur domination y était garantie par la forteresse d'Upliscixe sur la Kura, au nord et pratiquement en face de K'ldek'ari ; leur autorité avait d'ailleurs gagné la rive droite de la Kura et les premières pentes de la chaîne du Trialeti que dominait la forteresse liparitide. Enfin un rapprochement s'était amorcé par le biais matrimonial entre les lignées ibères et apxaze[86] et un processus d'unification

82. Minorsky – [Bosworth], al-Kurdj (cité n. 36).

83. La petite dynastie kurde des Shaddādides, établie d'abord et brièvement en 952 à Dvin (le temps de conduire le roi arménien Ashot III à s'installer à Ani en 961) s'imposa en 971 à Gandja avec al-Lashkarī († 978/979), puis son fils al-Fadl Ier (985-1031) qui en fit une principauté indépendante étendue en 993 jusqu'à Bardha'a/Partav. Voir V. Minorsky, *Studies in Caucasian history. 1, New light on the Shaddādids of Ganja*, London 1953, p. 1-77 ; C. E. Bosworth, Shaddādides, *EI*^{2} 9, p. 174-175 ; W. Madelung, The minor dynasties of Northern Iran, dans *The period from Arab invasion to the Saljuqs*, ed.by R. N. Frye (Cambridge history of Iran 4), Cambridge 1978, p. 239-243 ; A. Ter-Ghewondyan, *The Arab Emirates in Bagratid Armenia*, transl. by N. G. Garsoïan, Lisbon 1976, p. 119-124. Voir aussi plus bas n. 113 et 169.

84. Des trois lignées issues des fils d'Ashot' Ier, la troisième (issue de Guaram) s'était éteinte en 885 avec Nasra (voir plus haut n. 53). La première (issue d'Adarnase), dont le chef portait le titre de მამფალი, *mampali* (de მამა/*mama*, père et უფალი/*upali*, seigneur, κύριος), ne comptait plus que trois membres en 988, un David qui mourut en 993 et ses deux neveux Sumbat' et Gurgen (voir Toumanoff [cité n. 21], *Table* 21.4 et 5). Seule la seconde lignée issue de Bagrat' (voir n. 67) s'était étoffée en se divisant en deux branches à l'intérieur desquelles se transmettaient depuis 954 la dignité de curopalate tenue de Constantinople dans l'une, le titre de roi des Ibères dans l'autre : Martin-Hisard, *Constantinople* (cité n. 36), p. 428-458. Depuis 975 *(de facto)* et 994 *(de jure)* le roi des Ibères était Gurgen Ier ; le chef de la seconde branche était depuis 961 son cousin David, dit le Grand, curopalate probablement depuis 990, qui depuis une date imprécise avait adopté et élevé le propre fils et héritier du roi Gurgen, Bagrat', le futur roi Bagrat' II/III.

85. Le patrimoine des *mampalni* correspondait au bassin inférieur du Tchorokh (à l'exception du littoral resté byzantin) ; centré sur le K'lardzheti (avec Art'anudzhi) il s'étendait au nord sur le Shavsheti. Le patrimoine de la lignée des curopalates, globalement situé au sud et voisin du thème de Chaldie, correspondait au T'ao, c'est-à-dire au bassin moyen du Tchorokh : formé initialement du seul T'ao dit d'en-bas ou occidental, où se trouvait Oshki, il s'était accru en 964 du T'ao d'en haut ou oriental, de tradition arménienne, avec Bana et Oltisi : *ibid.*, p. 433-434 et carte p. 530. Moins net à définir, le patrimoine du roi Gurgen correspondait en pratique à la vallée supérieure de la Kura où se trouvaient le K'ola, l'Art'aani et en aval le Dzhavaxeti (avec Axalkalaki) et le Samcxe (avec Ac'quri).

86. Voir Toumanoff (cité n. 21), *Table* 3.13-16. À Bagrat' Ier († 899 ; voir n. 40 et 53), avaient succédé son fils Constantin III et surtout son petit-fils Georges II (915-959/960), suivis de ses trois fils, Léon II, Démétrius II et Théodose II qui fut détrôné en 978. Le roi des Ibères Gurgen Ier avait épousé une fille du roi des Apxazes Georges II, Guaranduxt', et en avait eu un fils, Bagrat'.

dynastique se dessinait autour de la personne de Bagrat', petit-fils du roi des Apxazes Georges II, fils et héritier du roi des Ibères Gurgen, fils adoptif du curopalate d'Ibérie David le Grand et héritier de son patrimoine[87].

Sollicité dès 976/977 de monter sur le trône apxaze par le puissant éristav du Kartli, Jean Marushisdze[88], Bagrat' devint en 978 roi des Apxazes, le troisième de ce nom, et, une fois vaincue la fronde de quelques aznaurs indépendantistes du nord du Kartli intérieur, il s'établit en Apxazeti qu'il administra avec bonheur « pendant quelques années »[89]. Dix ans plus tard on le retrouve aux prises avec l'un de ses sujets nommé Rat' :

> *À cette époque Rat' était éristav de K'ldek'ari ; il possédait la forteresse d'At'eni et aussi toute la partie du Kartli* [intérieur] *au sud de la Kura, le Trialeti, le qevi* (ხევი) *de Manglisi et le Sk'vireti ; il n'obéissait pas bien au roi Bagrat'. Le roi Bagrat' rassembla en secret toute son armée et se rendit au Kartli dans l'intention d'arrêter l'éristav Rat'.*[90]

La puissance de Rat' reposait, comme autrefois celle de Lip'arit' Ier, sur la forteresse de K'ldek'ari qui lui permettait de contrôler le Trialeti, ce que confirme une inscription, trouvée près de C'alk'a, au cœur de cette région, dans l'église de Šep'iak'i dont le constructeur Qarvetchin dit avoir travaillé

> *sous la domination* (ზეობა/zeoba) *de Rat' éristav en prière de longue vie et pour son âme et en prière de longue vie pour son fils Lip'arit' éristav.*[91]

Le titre d'éristav, mentionné dans la *Chronique*, est ici réaffirmé[92], tandis que le nom du fils de Rat', Lip'arit', lui aussi qualifié d'éristav, confirme ce dont on se doutait : Rat' est un liparitide, le premier de ce nom que nous connaissions, un Rat' Ier. Toutefois, à la différence de son ancêtre Lip'arit' Ier, on ne le trouve plus dans la dépendance d'un prince bagratide aux pouvoirs encore restreints, mais dans celle du roi des Apxazes, ce qui correspond bien à l'étendue de l'autorité de ce dernier, hors des frontières de la seule Apxazeti, mais une autorité qui se heurtait alors à un ambitieux et indocile éristav qui était censé « obéir » mais ne le faisait « pas bien ».

La puissance de l'éristav Rat' Ier s'exerçait en effet bien au nord de K'ldek'ari, dans le Katli Intérieur ; sur ce point le texte du chroniqueur est confirmé par une autre inscription provenant de la petite église à coupole d'At'eni, au sud de la Kura, à peu de distance d'Upliscixe ; outre Rat' Ier elle mentionne son père, un « Lip'arit' éristav » :

87. Voir n. 84. En dehors de son patrimoine, David tenait depuis 979, de Basile II et à titre viager, des territoires arméniens, à savoir le Basean avec Karin/Théodosioupolis jusqu'au lac de Van, avec Mantzikert.

88. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 272, l. 9 et 18. L'éristav du Kartli avait autorité sur les territoires tenus par le roi dans le Kartli intérieur. Sur cet éristav Jean, voir plus bas, n. 118 et 143.

89. *Ibid.*, p. 276, l. 12-16.

90. *Ibid.*, p. 276, l. 16-19.

91. L'inscription, maintenant disparue, se trouvait dans une église du village de Šepiaki, près de C'alk'a (voir p. 408) : Šošiašvili, *CILG* 1 (cité n. 29) : inscription n° 124, p. 236-238. Deux datations sont possibles : la période 1014-1027 (pour laquelle est attesté un Rat' II) ne semble pas pouvoir être retenue à la fois pour des critères paléographiques et parce que le Rat' II n'est jamais cité avec un fils du nom de Lip'arit' ; la seconde moitié du xe siècle est mieux justifiée par la paléographie et la *Chronique du Kartli* confirme l'existence dans ces années d'un fils de Rat' Ier, nommé Lip'arit' (voir plus bas n. 97).

92. Sur ce titre voir plus haut, n. 68.

Christ, exalte en ses deux vies, ici selon la chair et devant toi selon l'esprit, Rat' éristav, fils de Lip'arit' éristav, qui a construit cette demeure de Dieu et porte des cieux, cette sainte église, en prière pour son âme. [93]

D'après la *Chronique* le maître de K'ldek'ari faisait également sentir son autorité vers l'est, mais cette fois aux dépens de l'émir de Tiflīs; dans des circonstances que nous ignorons, Rat', son père ou l'un de leurs prédécesseurs avait pris le contrôle du *qevi* de Manglisi ainsi que du Sk'vireti, bassin de la rivière Vere sur laquelle se trouvait Manglisi [94]. Avec cette dernière ville Rat' Ier pouvait s'enorgueillir de détenir un des grands lieux saints du christianisme géorgien [95] et d'avoir Tiflīs/Tbilisi à portée de main. En revanche l'expansion des Liparitides ne semble pas s'être exercée du côté des régions sous contrôle bagratide, solidement tenues, il est vrai, par le roi Gurgen et par le curopalate David.

La présence du Liparitide Rat' Ier dans le Trialeti et à K'ldek'ari conforte en tout cas l'hypothèse de la permanence de la famille dans la région depuis Lip'arit' Ier et Lip'arit' II.

De quelque manière que se soit manifesté le peu d'obéissance de l'éristav Rat', au demeurant peu apprécié de ses voisins [96], le roi s'en inquiéta au point d'agir, par surprise, durant l'hiver 988/989 :

Quand l'hiver fut venu, il alla avec toute son armée assiéger K'ldek'ari. Rat' sortit, en emmenant son fils Lip'arit' avec lui; il implora Bagrat', roi des Apxazes, et livra sa forteresse à Bagrat'. Lui-même s'établit dans son patrimoine d'Argueti. [97]

Nous ignorons la durée du siège, mais Rat' Ier ne paraît pas avoir opposé une longue résistance à l'armée royale; il n'est même pas certain qu'il y ait eu un véritable affrontement en plein hiver. La sanction infligée par le souverain semble avoir simplement consisté à priver Rat' de sa forteresse, et donc de sa fonction d'éristav dans la région, et à le renvoyer avec son fils dans la terre de ses ancêtres, son patrimoine d'Argueti, mentionné ici comme tel pour la première fois [98]. Nous ignorons à qui furent confiés K'ldek'ari, le Trialeti et ses extensions, notamment celles qui avaient été faites aux dépens de l'émirat; nous ignorons de même ce qu'il en fut des terres et autres biens propres que les Liparitides avaient certainement fait passer dans leur patrimoine dans et autour de leur éristavat [99].

93. *Ibid.* : inscription n° 109, p. 201-203, photo 72.

94. Le terme *qevi* (littéralement vallée) désigne une unité administrative centrée sur une agglomération. Sur le Vere et Manglisi, voir plus haut n. 63.

95. Manglisi possédait la première église construite par des prêtres grecs après la conversion du roi Mirian pour abriter une relique de la Croix envoyée par l'empereur Constantin. Les Liparitides ne pouvaient ignorer cette tradition, la Croix de Manglisi faisant l'objet d'un pèlerinage attesté dès le VIIe siècle avec une fête inscrite à la date du 20 mai dans le calendrier liturgique géorgien. La ville avait été l'un des premiers sièges épiscopaux du royaume d'Ibérie.

96. L'action de Bagrat' a laissé une trace indirecte dans l'historiographie arménienne chez Step'anos Asołik de Tarōn qui fait état de ses relations avec ses voisins et date la campagne du roi Bagrat' de 437 de l'ère arménienne, soit mars 988/mars 989 : voir Étienne Açogh'ig de Daron, *Histoire universelle. 2, Livre III (888?-1004?)*, trad. de l'arménien et annotée par F. Macler, Paris 1917, p. 134-135.

97. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 277, l. 18-278, l. 2.

98. Voir plus haut n. 56.

99. En 1057, d'après la *Chronique*, p. 305, l. 20-21, le patrimoine des Liparitides se trouvait « en Argueti et dans le Kartli » : voir plus bas n. 267.

On ne peut que supposer l'âge de Rat' Ier en 989. Son père dont il n'est pas question dans le texte relatif à 989 devait être mort; quant à son fils, auquel l'inscription de C'alka donne le titre d'éristav, il pouvait avoir une vingtaine d'années au moins et être né vers 970/975; Rat' Ier lui-même aurait donc pu naître vers 940/945 et avoir ainsi environ cinquante ans lorsqu'il abandonna le Trialeti. Même si ce sont là des hypothèses, il semble en tout cas difficile de voir dans le Lip'arit' père de Rat' Ier le « grand aznaur » Lip'arit' II, père de l'higoumène Grégoire, dont nous avons placé, par hypothèse, la naissance vers 880/885 [100]. Le père de Rat' Ier serait plutôt un autre Lip'arit', possiblement né une trentaine d'années avant lui, vers 910/915 : ce pourrait donc être un Lip'arit' III, frère de l'higoumène Grégoire, dont nous avons placé la naissance dans cette fourchette [101]. Que Grégoire ait eu un frère est vraisemblable et même probable : l'entrée au monastère de Shat'berd du fils du « grand aznaur » Lip'arit' II avait dû être subordonnée à l'existence d'un autre fils, aîné ou cadet, susceptible de relever l'héritage paternel, au Trialeti comme en Argueti [102]. Ce Lip'arit' III est mentionné sur l'inscription d'At'eni avec le titre d'éristav [103], titre qui n'a pas laissé de trace dans les sources narratives et qu'il porta donc avant son fils Rat' Ier. Quant au fils de ce dernier, éristav lui aussi, il est ainsi un Lip'arit' IV.

Nous ignorons ce qu'il advint de Rat' Ier après son retour en Argueti en 989; alors âgé d'environ cinquante ans, il a pu vivre encore une bonne dizaine d'années et voir le début du siècle suivant. C'est avec lui en tout cas que commence la mémoire familiale de *Liparitès*, attestée dans les colophons 3, 7 et 11 des manuscrits qu'il commandita en 1047, 1048 et 1053 : Rat' Ier, qui y est qualifié d'éristav, est en effet son grand-père [104].

N° 6. Lip'arit' IV (v. 970/975) fils de Rat' Ier.

Nous avons déjà rencontré le fils de Rat' Ier, Lip'arit', quatrième du nom dans notre *stemma*, et qualifié d'éristav sur une inscription antérieure à 988/989 [105]. Mais dans les trente ans qui suivirent le repli des Liparitides en Argueti, lui et son père sont absents des sources narratives géorgiennes. Ce que nous savons d'eux et de leur famille repose d'abord sur les témoignages architecturaux livrés par deux églises dont la construction était achevée en 1014, l'une au cœur du patrimoine liparitide à K'acxi, l'autre plus au nord à Nik'ortsminda dans le Ratch'a [106]; mais on n'insistera pas sur cette dernière, faute de bibliographie [107].

100. Voir plus haut n. 79. Selon Toumanoff (cité n. 21), *Table* 74.6.5, le père de Rat Ier est Lip'arit' II et Rat' est donc le frère de l'higoumène Grégoire.

101. Voir plus haut p. 411.

102. Le nom prémonastique de l'higoumène Grégoire pourrait avoir été Rat'. Grégoire figure plus bas sur le *stemma* de la famille en position de frère aîné de Lip'arit' III, mais ce n'est qu'une hypothèse que nuance l'attribution à tous les deux de la même période de naissance.

103. Voir plus haut n. 93.

104. Voir les colophons 3, 7 et 11, p. 444, 446 et 448.

105. Voir plus haut n. 91.

106. Sur l'église de Nik'ortsminda : *Die Baukunst des Mittelalters in Georgien von 4. bis zum 18. Jahrhundert*, hrsg. von W. Beridse, E. Neubauer, K. Beyer, Berlin 1980, p. 120-122, ill. 107-117; *Art and architecture* (cité n. 58), p. 411-415.

107. J'ignore si le Ratch'a, au nord de l'Argueti, était déjà dans la mouvance liparitide, comme il le sera plus tard; si c'est le cas une inscription de la façade ouest de l'église pourrait renvoyer à une fille de Rat Ier, Euphémie; mais je n'ai pu avoir accès à Silogava, *CILG* 2 (cité n. 29) et je ne connais que

On ne s'attardera pas à décrire la nouvelle église de K'acxi, ce qu'elle mériterait pourtant bien tant le caractère novateur de son architecture et sa splendeur mettent en évidence l'importance et la richesse de la famille, vingt ans après son repli[108]. On s'arrêtera seulement sur la grande inscription circulaire, à la gloire du roi Bagrat', qui orne le tympan de l'entrée sud-est de l'église et permet d'en dater la construction ; la titulature qui y est accordée au souverain entérine en effet l'évolution de son pouvoir depuis l'an 1000 et les résultats de la politique extérieure qu'il mena après 1010 :

Sainte Trinité, exalte celui que tu as affermi, Bagrat', roi des Apxazes et des Ibères, grand curopalate du T'ao, et des Hères et des K'axes et de tout l'Orient.[109]

Le Bagrat' qui avait fait rentrer Rat' Ier et son fils dans son obéissance en 989 n'était que Bagrat' III roi des Apxazes. Mais, dix ans plus tard, en 1000/1001, il avait hérité du patrimoine et de la dignité de son père adoptif le curopalate David ; en 1008, la mort de son père, le roi Gurgen, avait fait de lui Bagrat' II roi des Ibères ; en 1011, il avait éliminé ses derniers cousins bagratides, les *mampalni* d'Art'anudzhi[110]. Le roi des Apxazes Bagrat' était ainsi devenu en l'espace de dix ans le chef unique des Bagratides, à la fois roi des Ibères et curopalate, maître de tout leur patrimoine, depuis le T'ao au sud jusqu'au Samcxe au nord en passant par le K'lardzheti et le Dzhavaxeti. Il disposait dès lors d'une puissante armée[111] grâce à laquelle il mena entre 1010 et 1014 jusque dans le K'axeti, le Hereti et au-delà une série de fructueuses campagnes militaires[112], allant jusqu'à impressionner le puissant émir shaddādide de Gandja, al-Fadl Ier (986-1031), au point de l'amener à conclure la paix[113]. Sans doute les titres donnés à Bagrat' II/III par la grande inscription de l'église de K'acxi ne correspondent-ils pas tous à des changements durables[114] ; mais les bases, la nature de son pouvoir et sa puissance n'en furent pas moins profondément transformées.

la vieille transcription faite par M.-F. BROSSET, *Rapports sur un voyage archéologique dans la Géorgie et dans l'Arménie : exécuté en 1847-1848 sous les auspices du prince Vorontzof, lieutenant du Caucase*, Saint-Pétersbourg 1849-1850, 12e rapport, p. 59 : « Saint Nicolas [...] intercède pour la reine des reines Euphémie, fille de l'éristav Rat', spirituellement béni. » Une autre inscription permet de dater l'église : voir n. 109.

108. Sur cette église à coupole sur plan hexagonal avec six absides inscrites dans un dodécagone, l'une des absides constituant le sanctuaire qui est lui-même entouré de chapelles à usage, au moins partiellement, funéraire, voir *Die Baukunst des Mittelalters* (cité n. 106), p. 124 et ill. 120-121 ; *The arts of ancient Georgia* (cité n. 58), p. 42 et 70-71, p. 109 et plan p. 111 ; *Art and architecture* (cité n. 58) p. 253, ill. 298a, et p. 351, ill. 384b.

109. Une inscription presque similaire, mais avec une titulature réduite, se trouve à Nikortsminda : « Fils de Dieu, exalte en santé et longévité Bagrat' couronné par toi, roi des Apxazes et des *Ranni* et curopalate des Ibères et fais grandir son fils Georges... » Elle est reproduite dans *Altgeorgisch-Deutsches Wörterbuch*, hrsg. von S. Sardshweladse und H. Fähnrich (Handbuch der Orientalistik 12), Leiden – Boston 2005, p. 117 *s.v. gazrda*.

110. Voir *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28), p. 381-382, et plus haut, n. 84-85.

111. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 278, l. 18 : « Grâce à lui, l'armée fut plus nombreuse qu'elle ne l'avait jamais été. »

112. *Ibid.*, p. 278-280.

113. Voir plus haut n. 83 et notamment MINORSKY, *Studies* (cité n. 83), p. 40-46. En 1022, al-Fadl s'était emparé de Dvin d'où il attaquait Arméniens et Géorgiens et en 1027 il avait battu le roi des Apxazes Georges Ier.

114. On connaît les limitations territoriales imposées par l'empereur Basile II en 1020/1021 et ratifiées en 1031 par Romain Argyre ; quant aux rois des K'axes, puis des K'axes et des Hères, leur

Le silence de la *Chronique du Kartli* sur Rat' Ier et Lip'arit' IV peut ainsi apparaître comme la preuve indirecte de leur ralliement au pouvoir royal dont l'évolution intervint en grande partie de leur vivant. L'église elle-même est un témoignage de ce ralliement. Elle fut achevée du vivant du roi, lequel mourut le 7 mai 1014[115], et se dressait au cœur même du patrimoine liparitide ; sa grande inscription, gravée à la vue de tous et à jamais dans la pierre, ne pouvait donc que manifester leur pleine et entière adhésion à l'autorité souveraine de Bagrat' par les Liparitides. Ils reconnaissaient aussi celle de son fils auquel est consacrée une seconde inscription, sur le tympan de la porte nord, plus modeste et non dénuée d'une nuance d'inquiétude, peut-être inspirée par la jeunesse ou la santé du futur roi Georges Ier[116] :

Sainte Trinité, aie pitié du glorieux roi Georges.[117]

On ne peut exclure que Bagrat' II/III ait associé les Liparitides, et singulièrement Lip'arit' IV, au pouvoir accru dont il disposait. Lip'arit' IV en effet n'est autre que le père de *Liparitès* qui le qualifie, dans les colophons 3, 7 et 11 des manuscrits déjà cités, d'éristav des éristavs, titre qu'il porte aussi lui-même. Ce titre est mentionné pour la première fois dans la *Chronique* au moment de la mort du roi en 1014 à propos d'un certain Zviad[118]. De prime abord on verra dans ce titre celui d'une charge de nature plutôt militaire : éristav des éristavs, souvent traduit par duc des ducs, pourrait désigner le commandant en chef des armées, ou l'un de ces commandants[119]. Mais la *Vie et histoire des Bagratides* suggère une autre hypothèse. Attentif à bien rendre compte de la progressive différenciation des Bagratides au fur et à mesure que lignées et sous-lignées se détachèrent de l'ancêtre commun à partir du début du IXe siècle et jusqu'en 1031, l'auteur indique et nomme soigneusement ceux qui furent curopalates, ceux qui furent rois mais aussi ceux qui furent éristavs des éristavs, autant de titres transmis le plus souvent de manière héréditaire mais, à défaut, au terme d'une désignation imprécise dans sa formulation : « On établit *(dasues)*

existence indépendante est encore durablement attestée jusqu'au début du XIIe siècle ; voir ELVERDINGHE, Les Géorgiens (cité n. 5).

115. *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28), p. 383, l. 2 ; *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 283, l. 20.

116. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 284, l. 3 : Georges, à la mort de son père, « n'était qu'un enfant et un adolescent », âgé, selon les manuscrits, de douze ou de dix-sept ans, plus vraisemblablement de dix-huit ans selon la *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28), p. 383, l. 1-2 ; il était donc né vers 996 et il mourut jeune en 1027, à 31 ans (*Chronique du Kartli*, p. 291, l. 4-5). De sa mère on sait seulement qu'elle s'appelait Marthe, d'après une inscription située sur la partie inférieure de la croix de Bret'i, faite entre 994 et 1001 : *Arts of ancient Georgia* (cité n. 58), p. 256-257 ; C. TOUMANOFF, The Bagratids of Iberia, *Le Museon* 74, 1961, p. 5-52, ici p. 41.

117. SILOGAVA, *CILG* 2 (cité n. 29), no 37, p. 56-58 et pl. 35.

118. Selon la *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 283, l. 21-22, l'éristav des éristavs Zviad emporta en Apxazeti le corps de Bagrat' II/III mort dans le Trialeti et fit procéder à son enterrement dans l'église de Bédia. Zviad pouvait être un Marushisdze, comme Jean cité n. 88 ; voir aussi plus bas, p. 422.

119. Rien ne permet de dire *a priori* s'il correspondait à une fonction essentiellement militaire (commandant en chef des armées royales par exemple) ou impliquait une compétence plus large, s'il pouvait être attribué à plusieurs personnes en même temps, pour une durée limitée ou permanente ni s'il concernait l'ensemble des territoires relevant du roi ou seulement l'un de ses deux grands royaumes, celui des Apxazes et celui des Ibères.

un Tel curopalate, roi ou éristav des éristavs. »[120] L'apparition de ces titres correspond en effet à la consolidation d'une lignée ou d'une sous-lignée et en distingue les chefs. Ainsi, la lignée 3 des Bagratides ayant disparu en 888, les deux premiers de ces titres, curopalate et roi, sont le propre des deux branches issues de la lignée 2, tandis que le troisième, éristav des éristavs, semble l'apanage de la lignée 1, essentiellement implantée dans le K'lardzheti et à ses marges septentrionales et dont huit titulaires sont cités entre 891 et 988[121].

Ainsi en usage dans la famille bagratide dès 891, le titre d'éristav des éristavs a donc précédé celui de roi, d'origine interne, apparu seulement en 923 au bénéfice d'une personne déjà nantie du titre de curopalate qui dépendait de Constantinople; les deux titres furent dissociés en 958, tout en restant dans la même lignée et sous-lignée, mais une hiérarchie de fait plaçait officiellement le roi au-dessus du curopalate, indépendamment de leur pouvoir réel. L'apparition du titre d'éristav des éristavs en Ibérie méridionale à la fin du IXe siècle conduit à se demander s'il n'est pas l'équivalent ou l'héritier d'un autre titre mentionné bien des siècles auparavant, dans une des premières œuvres transmises par *Kartlis Cxovreba*, la *Vie du roi Vaxt'ang Gorgasal*[122], à propos d'événements remontant l'un au début du Ve siècle, l'autre au début du VIIe. Dans le premier cas il est question des demi-frères d'un roi chosroïde des Ibères, qui, ayant reçu en apanage l'Ibérie méridionale et notamment le Samcxe et le Dzhavaxeti, « ne furent pas appelés rois, mais mtavars des éristavs »[123]. Dans le second cas, au moment de la disparition du royaume des Chosroïdes, à l'époque de l'empereur Maurice (582-602) et de l'empereur sassanide Khusrau II, on apprend que « le fils <de Guaram> St'epanoz siégea; il n'osa pas <prendre> le nom royal par peur des Perses et des Grecs, mais ils l'appelèrent mtavar des éristavs »[124].

Héritier universel des titres et biens des Bagratides, Bagrat' II/III aurait ainsi trouvé dans son héritage ce titre d'éristav des éristavs, inférieur à ceux de roi et de curopalate, mais impliquant un haut niveau de prestige et d'autorité pour son détenteur. En somme l'éristav des éristavs serait le second du royaume par les honneurs auxquels il aurait droit (et ce serait une dignité) et/ou par le pouvoir qui lui serait reconnu (et ce serait une fonction). Venu en dernier lieu des Bagratides d'Ibérie méridionale, le titre d'éristav des éristavs a pu impliquer un rapport spécifique avec l'Ibérie méridionale ou telle de ses régions.

On ne peut dire quand Lip'arit' IV reçut le titre d'éristav des éristavs que Zviad portait en 1014 et son fils Lip'arit' V en 1028. Mais comme, à la différence de Zviad, Lip'arit' IV est totalement absent des événements qui se déroulèrent en Ibérie méridionale en 1021 et dans les années suivantes, on supposera qu'il fut éristav des éristavs avant Zviad et peut-être même le nouveau titulaire de ce titre, vacant depuis 988, cette nomination

120. *Dasues* (littéralement : ils établirent) vient de *dadeba* qui signifie établir : RAYFIELD, *Dictionary* (cité n. 34), p. 482.

121. Le premier cité, en 891, est un Ashot' fils du curopalate Gurgen mort à cette date (*Vie et histoire des Bagratides*, cité n. 28, p. 379, l. 31). Le dernier nommé est un Smbat († 988) fils d'un seigneur d'Art'anudzhi (*ibid.*, p. 381, l. 30).

122. Je n'entrerai pas ici dans le vieux débat historiographique concernant la définition exacte de la *Vie des rois kartvéliens* et son rapport avec sa continuation, la *Vie de Vaxt'ang Gorgasal*, elle-même prolongée par une autre continuation.

123. *Vie du roi Vaxt'ang*, dans *Kartlis Cxovreba* (cité n. 23), p. 139-244, ici p. 205, l. 2. Le roi Datch'i descend de l'épouse perse du roi Vaxt'ang, ses deux frères de son épouse grecque.

124. *Ibid.*, p. 222, l. 12-13. *Mtavar*, dans lequel on retrouve la composante *tavi*, tête, de *eristav*, signifie le premier, donc le prince, le chef; voir plus haut n. 68.

concrétisant en somme le retour en grâces de la famille, et ce à un très haut niveau. La nomination de Zviad aurait suivi la mort de Lip'arit' IV, qui était donc déjà décédé en 1014. D'après les colophons 3, 7 et 11, Lip'arit' IV eut en effet au moins trois fils Rat' [II], Lip'arit' [V] *alias Liparitès* et Ivane [Ier], nés d'une « dame des dames Cxovreba » (colophons 1 et 7), morte bien après son époux entre 1047 et 1048[125]; son prénom, dont je ne connais pas d'autre attestation, signifie « vie », Zoé en grec, et peut laisser supposer qu'elle était d'origine grecque.

Ce sont là beaucoup d'hypothèses sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Ce que l'on peut dire plus sûrement c'est que l'avenir de la famille liparitide semblait bien assuré à l'aube du XIe siècle et que la mésaventure de Rat' Ier et de son fils en 988/989 ne fut sans doute qu'un rappel à l'ordre du roi, alors simplement Bagrat' III. En 1014 les Liparitides n'hésitaient pas en tout cas à « donner à voir » leur ralliement au roi infiniment plus puissant qu'il était devenu en tant que Bagrat' II/III; sans ce ralliement, qui pourrait être lié au titre d'éristav des éristavs relevé par le souverain au bénéfice du chef de leur lignée, on ne comprendrait pas le rôle que les Liparitides allaient jouer dans la première moitié du XIe siècle en Ibérie et même dans l'ensemble du royaume des Apxazes et des Ibères.

No 7. RAT' II († 1021) fils de Lip'arit' IV et frère de Lip'arit' V

Entre les dernières décennies du IXe siècle et les premières du XIe, malgré l'intérêt gardé par l'Empire byzantin pour des territoires autrefois plus ou moins soumis à son autorité et dont témoigne le *Livre des cérémonies*, chapitre II, 48, dans la première moitié du Xe siècle[126], et quelle que soit l'aide fournie par lui ponctuellement aux Bagratides et aux Apxazes[127], aucun des six premiers Liparitides mentionnés par les sources géorgiennes n'a attiré l'attention de Constantinople au point d'apparaître dans les sources grecques. Les choses changent avec le septième Liparitide, mentionné par la *Chronique du Kartli* et les colophons sous le nom de Rat' fils de Lip'arit' : Rat' II fils de Lip'arit' IV. Comme on l'a dit en commençant, sa mort au cours d'une guerre déclenchée par les Byzantins contre le roi géorgien Georges Ier a été notée par Skylitzès qui l'appelle *Horatios Liparitès* ou simplement *Liparitès*, en fait un *archistrategos* dont il date la mort de 1022 et qui voit encore en lui le père d'un autre *Liparitès* qui s'illustra contre les Turcs en 1048[128].

La guerre dans laquelle Rat' II trouva la mort est le dernier avatar du long règlement de la succession du curopalate ibère David le Grand († 1000) qui opposa Byzantins et Géorgiens à propos de la dévolution des biens non patrimoniaux antérieurement confiés par Basile II au curopalate David[129]. Les premières dispositions, prises sans doute dès 1001, en tout cas à l'époque du roi des Ibères Gurgen, avaient abouti à la création du duché d'Ibérie[130]. Une dizaine d'années plus tard, les relations entre Basile II et les

125. Vivante en 1047 (colophon 1) elle est mentionnée parmi les défunts en 1048 (colophon 7). Voir plus bas p. 431 et n. 213.

126. MARTIN-HISARD, *Constantinople* (cité n. 36), p. 437-458.

127. *Ibid.*

128. Voir plus haut n. 7 et 8.

129. Voir plus haut n. 85. Sur la politique de Basile II dans cette question que nous n'entendons pas aborder ici, voir CHEYNET, Basil and Asia Minor (cité n. 7) avec bibliographie.

130. Ce règlement et cette création ne sont pas évoqués dans la *Chronique du Kartli* qui parle fort peu du roi Gurgen, père de Bagrat' II/III.

Ibères s'étaient tendues après l'avènement en 1014 du jeune roi Georges Ier qui semble avoir entrepris de revenir sur les clauses de l'accord de 1001 en reprenant certaines des forteresses et régions antérieurement concédées. La *Chronique* fait un récit circonstancié de la guerre que l'empereur Basile II finit par déclencher « dans la septième année du règne de Georges »[131], soit en 1021[132] et qui allait durer deux ans[133]. Elle comporta deux phases distinctes, séparées par une pause hivernale que l'empereur Basile II, alors préoccupé par la révolte de Nicéphore Xiphias et de Nicéphore Phocas, passa à Trébizonde; la guerre s'acheva en 1022 par une paix négociée, à la suite de quoi Basile rentra à Constantinople en emmenant comme otage pour trois ans le fils de Georges, le jeune Bagrat'[134]. Bagrat' regagna effectivement l'Apxazeti « en *kronik'oni* 245 », soit en 1025[135].

On retiendra du récit du chroniqueur, dont on peut tenir pour fiables les datations, les deux seuls passages susceptibles d'intéresser les Liparitides.

Le premier nous fait retrouver l'*Horatios Liparitès* de Skylitzès, encore appelé simplement *Liparitès*, avec la qualité de « grand éristav ». Après des mouvements d'armée dans le Basean, non loin de Théodosioupolis, la mort de Rat' est intervenue au tout début de la guerre, donc en 1021, au cours d'une bataille livrée au nord-est du duché d'Oltisi, près du village de Shirimni, dans la région du K'ola, c'est-à-dire sur le cours supérieur de la Kura :

> *La septième année du règne <du roi Georges>, Basile, roi des Grecs, marcha contre lui avec toute une armée de Grèce et d'innombrables peuples étrangers et le roi Georges marcha contre lui avec une grande armée; tous deux campèrent pendant de nombreux jours dans la région du Basean sans faire mouvement l'un contre l'autre pour se battre. Le roi Georges s'éloigna et alla incendier la ville d'Oltisi. De là il gagna le K'ola. Basile, roi des Grecs, s'attachant à ses pas, le suivit. L'arrière-garde de Georges et l'avant-garde de Basile se rejoignirent et il y eut une grande bataille dans le village qui s'appelle Shirimni*[136]*. Beaucoup tombèrent des deux côtés; de grands éristavs furent tués : Rat' fils de Lip'arit' et Xursi.*[137]

Le chroniqueur raconte alors comment, à la suite de cette bataille, limitée à deux contingents, Basile II et le roi Georges, arrivés peu après avec leurs armées, s'affrontèrent violemment dans une autre bataille qui aurait tourné à l'avantage des Géorgiens si ceux-ci, impatients, n'avaient fini par quitter le théâtre des opérations, pourchassés par les Grecs qui tuaient, incendiaient et pillaient. Une longue fuite mena alors le roi loin au nord-est,

131. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 284, l. 9.
132. Sur le roi Georges, voir plus haut, n. 116.
133. *Ibid.*, p. 284, l. 9 – 289, l. 1; très proche de *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28), p. 383, l. 7 – 385, l. 3.
134. En 1017 Georges avait épousé la fille du roi arménien du Vaspurakan, Marie, dont il avait eu un fils, le futur Bagrat' III/IV, né en 1018, et trois filles (Guaranduxt', K'ata et Marthe); mais Georges eut aussi une concubine, Alda, fille du roi des Alains, dont il eut un second fils, Demet're/Démétrius.
135. *Ibid.*, p. 290, l. 11-12; *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28), p. 385, l. 15-16.
136. Shirimni, dans l'actuelle Turquie, près du lac Tchaldir-göl, est situé dans le K'ola, et non dans le Vanand ou l'Arsarunik sur un affluent de l'Araxe supérieur, comme le proposait E. Honigmann, *Die Ostgrenze des Byzantinischen Reiches von 363 bis 1071 nach griechischen, arabischen, syrischen und armenischen Quellen* (Corpus Bruxellense historiae byzantinae 3), Bruxelles 1961, p. 163 n. 8 et carte IV.
137. *Vie et histoire des Bagratides* (cité n. 28), p. 383, l. 7-15; *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 284, l. 9-17.

jusque dans le Trialeti où il reçut le renfort des K'axes et des Hères, ce qui détermina Basile II à faire demi-tour pour aller hiverner à Trébizonde. Le récit est, on le voit, particulièrement circonstancié.

Pour des raisons chronologiques, le grand éristav Rat' fils de Lip'arit', mort à Shirimni en 1021, ne saurait être l'éristav Rat' Ier fils de Lip'arit' III, replié en 989 en Argueti avec son fils Lip'arit' IV[138]. Ce dernier, en revanche, dont les colophons nous ont appris plus haut qu'il avait un fils du nom de Rat', peut et doit être le père du « grand éristav » : né selon toute vraisemblance vers 970/975, il pouvait avoir en 1021 un fils en âge de se battre; Rat' II pouvait en effet être né vers 1000, voire 995, et avoir ainsi entre 20 et 25 ans en 1021; aucun titre spécifique ne lui est donné par le chroniqueur qui se contente de le ranger parmi d'autres « grands éristavs » qui moururent en même temps que lui, comme ce Xursi dont nous ignorons tout. L'importance de Rat' II, et surtout de sa mort qui fit assez de bruit pour que Skylitzès l'ait relevée, vient donc moins peut-être de son titre, non noté, que de sa filiation à l'égard de Lip'arit' IV qui n'avait pas été un personnage de second plan : la mort du fils d'un éristav des éristavs valait d'être notée. Rat' II a peut-être pourtant lui-même porté ce titre si c'est bien lui qui est ainsi désigné par deux courtes inscriptions de l'église Saint-Georges de Dashba, près de C'alk'a, dans le Trialeti, que leur éditeur date du tournant des xe et xie siècles[139] : à cette époque et dans cette région, on ne voit pas de quel autre Rat' il aurait pu s'agir.

Un second passage de la *Chronique* peut permettre d'y voir plus clair. Il concerne un épisode de la deuxième phase de la guerre en 1022. Le roi Georges avait alors reçu des offres de paix de la part de Basile II, installé après la fin de l'hiver dans la région du Basean, à l'est de Théodosioupolis. Georges était alors tout disposé à les accepter pourvu qu'elles soient sincères et il dépêcha en avant-garde l'éristav Zviad avec une armée et la mission « pendant les offres de paix de tenir quelque temps l'endroit »[140], lui-même arrivant par-derrière. Une attaque contre les Grecs n'en eut pas moins lieu, sciemment lancée « par ceux à qui il ne plaisait pas de faire la paix ». Les Byzantins l'emportèrent et se livrèrent à un nouveau massacre des Géorgiens, faisant force prisonniers et riche butin; la paix finit cependant par être conclue. Bien que la *Chronique* ne le dise pas clairement, il ressort de ce passage que l'éristav Zviad, sciemment ou par négligence, n'avait pas vraiment dû respecter les consignes reçues et qu'il avait même peut-être fait partie des bellicistes.

On identifiera en effet cet éristav à un Zviad dont le nom apparaît sur une inscription provenant de l'église de la Mère de Dieu, à Didi Gomareti, près de Manglisi. Une pierre de fondation date en effet le début de la construction de l'époque du roi Georges († août 1027) en se référant à un fait qui eut manifestement un grand écho local ou régional :

138. Il aurait eu près de 80 ans en 1021.
139. Šošiašvili, *CILG* 1 (cité n. 29), p. 244, inscriptions nº 129 : « Par la grâce de Dieu, Christ, exalte Rat' éristav des éristavs » et nº 130 : « Christ, exalte Rat' éristav des éristavs. »
140. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 287, l. 6-7 : ზავის მიპყრობითა მცირედ-ხან დაიმჭირა ადგილსა/*zavis mip'q'robita mc'ired-xan daimtch'irva adgilsa*. Thomson, *Rewriting* (cité n. 23), p. 283-284, comprend ce passage de la même manière.

Au nom de Dieu, à l'époque (ჟამსა/zhamsa) *où le puissant et invincible Georges, roi des Apxazes, arrêta Zviad Marushiani, le chef des maçons Michel posa cette pierre de fondation* (ბალავარი/balavari) *pour cette église.* [141]

On ne croit pas se tromper en voyant dans ce Zviad celui dont le comportement, peu clair, en 1022, faillit détruire les chances de paix et la fit en tout cas conclure dans des conditions plutôt mauvaises pour le roi : la pierre pourrait ainsi prouver sa punition. Et puisque l'arrestation de Zviad a ainsi marqué les esprits au point de servir de repère chronologique pour dater la fondation d'une église, c'est que le personnage devait avoir eu une réelle importance.

On pense donc que ce Zviad Marushiani n'est autre que l'éristav des éristavs Zviad, ainsi explicitement désigné par la *Chronique*, dont le rôle de premier plan aux côtés de Bagrat' II/III avait été évident au moment de la mort de celui-ci en 1014 et qui devait appartenir à la famille qui avait joué un grand rôle en 976/977 dans la désignation de Bagrat' comme roi des Apxazes[142]. En 1022, sous Georges Ier, et s'il s'agit bien de la même personne, la *Chronique du Kartli* le connaît simplement comme éristav : ce peut être un pur hasard d'écriture comme cela peut traduire un changement de statut. Pour que la pierre de fondation d'une petite église d'un simple village du Trialeti ait enregistré son arrestation, c'est peut-être que Zviad et/ou sa famille avait disposé d'un certain pouvoir dans cette région[143] dont nous ne savons plus grand-chose depuis sa remise entre les mains royales par les Liparitides en 989. Les rois la fréquentaient[144] et Georges la considérait comme suffisamment sûre pour s'y replier et y chercher refuge et alliés en 1021[145]. On se demandera donc si l'avènement de Georges Ier n'a pas été accompagné d'une sorte de *spoil system* dont Zviad aurait fait les frais.

Ni la *Chronique* ni les colophons de Lip'arit' V ne désignent Rat' II comme éristav des éristavs, ce que fait en revanche, quoiqu'hypothétiquement, le graveur des inscriptions de l'église de C'alk'a, plus haut citées; c'est là une source bien fragile pour être objectée au silence des deux précédentes. Pourtant Skylitzès, en le désignant comme *archistratègos*, semble l'avoir placé à un haut niveau hiérarchique. En outre, sa mort a été considérée dans l'Empire byzantin, et même dans le monde arménien[146], comme un véritable événement, suffisamment remarquable et notable pour que Skylitzès en ait gardé la mémoire au point même de transmettre le nom du défunt avec une relative exactitude[147] : l'*archistratègos* pouvait donc être plus qu'un simple « duc », peut-être un éristav des éristavs, peut-être

141. *Dictionnaire topoarchéologique* (cité n. 23), p. 152. L'inscription de la pierre, au-dessus de la porte sud de l'église, date la construction d'une période (ჟამი/*zhami*) et non d'une année (წელი/*c'eli*).
142. Voir plus haut n. 88 et 118.
143. Le roi Bagrat' a pu récompenser le rôle joué par les Marushiani dans sa promotion en 976/977 par des avantages dans le Trialeti après le départ des Liparitides en 988/989.
144. Au point d'y mourir ! Bagrat' II/III en 1014 (voir plus haut n. 118) et Georges Ier lui-même en 1027 (*Chronique du Kartli*, cité n. 24, p. 291, l. 1-2).
145. Voir plus haut, p. 421.
146. Ainsi chez Aristakès, *Récit*, qui l'appelle Ǝṙat.
147. *Horatios Liparitès* correspond à *Horatios* <fils de> *Liparitès*; il l'appelle aussi par son patronyme, *Liparitès*, comme plus tard, et par exemple, Alexis Comnène peut être simplement appelé Comnène dans les sources.

le successeur de Zviad dans ce titre, nommé par le nouveau roi Georges Ier[148], peut-être aussi son successeur dans le Trialeti, ainsi rétabli dans les anciens domaines de sa famille. Hypothèses ? Certes, mais on verra qu'elles semblent trouver leur confirmation, plus tard sous Lip'arit' V.

Skylitzès s'est trompé en revanche sur la date de la mort de Rat' et sur son lien familial avec celui qu'il appelle *Liparitès*. Rat'/*Horatios* n'est pas son père, mais son frère, comme le démontre amplement la *Chronique du Kartli* qui attribue par la suite à Lip'arit' V fils de Lip'arit' IV ce dont Skylitzès a crédité *Liparitès* fils d'*Horatios*; le témoignage des colophons va dans le même sens.

Frère de Rat' II, *Liparitès* est donc comme lui fils de Lip'arit' IV; Rat' et lui avaient, on l'a dit plus haut, un autre frère, Ivane Ier, duquel nous ne savons rien sinon, par le colophon 3, qu'il était déjà mort en 1047. L'ordre de naissance des frères étant inconnu et dans l'ignorance des principes qui régissaient alors la dévolution des prénoms familiaux d'une génération à l'autre, nous ne savons pas qui, de Rat' II ou de Lip'arit' V, était l'aîné ; nous faisons de Rat' le septième Liparitide parce que les textes narratifs parlent de lui en premier; mais nous avons préféré placer leur naissance dans une même fourchette, 995/1000.

Ainsi et au total ce que l'on sait des premiers Liparitides peut ne pas sembler considérable : des noms (sept), un point de départ (la fin du IXe siècle), un cadre géographique (le *Sakartvelo*), deux bases (Argueti et Trialeti), l'appartenance au monde des libres et de l'aristocratie *(aznauri)* et à une lignée (fils de...), une situation sociale de dépendance à l'égard d'un supérieur *(pat'roni)*, le service surtout militaire *(eristavi)* d'un roi et sa possible récompense (éristav des éristavs), une liberté de comportement qui peut toucher à l'insubordination, la vie militaire (Rat' II), mais aussi parfois l'engagement religieux (Grégoire). Un patchwork de sources géorgiennes disparates donne ainsi une petite et néanmoins certaine épaisseur historique aux quelques personnes dont les noms ont échappé à l'oubli, mais sans franchir cependant, sauf un, les frontières du monde géorgien, sauf ponctuellement en Arménie.

II. Lip'arit' V fils de Lip'arit' IV

Le huitième Liparitide, Lip'arit' V fils de Lip'arit' IV, est beaucoup mieux connu, l'auteur de la *Chronique du Kartli*, lui ayant consacré une place importante dans les longues pages dévolues à Bagrat' III/IV (1027-1072) sous lequel se déroula toute sa carrière[149]. De cette carrière Skylitzès a retenu deux moments : celui d'un conflit armé direct avec le roi, clos par une médiation de Constantin IX Monomaque, qui est évoqué sans le moindre élément de datation, celui de son rôle dans la guerre turque de 1048. À la lumière de la *Chronique*, on essaiera de suivre l'ensemble de cette carrière pour essayer de comprendre pourquoi Skylitzès a gardé la mémoire de ces deux seuls moments, sans bien les analyser ni en comprendre les liens ni la portée.

148. Ce qui pourrait expliquer que Zviad n'ait pas été parfaitement loyal à Georges Ier.
149. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 291, l. 12 – 315, l. 8.

1. 1027-1035 : les années de fidélité

Bagrat' III/IV, né en 1018, était encore mineur lorsqu'il succéda à son père Georges comme roi des Apxazes et des Ibères en 1027[150]; la régence fut assurée par sa mère, l'arménienne reine Marie, épouse du défunt Georges Ier[151], jusque vers la seizième ou dix-septième année de son fils, dans les années 1034/1035. Lip'arit' avait autour de trente ans au moment de l'avènement de Bagrat', vingt à vingt-cinq ans environ de plus que celui-ci qui en avait neuf. Cette différence est presque celle d'une génération.

L'avènement du roi avait commencé sous de mauvais augures, marqué dès l'année mars 1027-mars 1028 par les défections de nombreux aznaurs des confins byzantino-géorgiens[152] et la dévastation de plusieurs régions d'Ibérie méridionale par une armée envoyée par l'empereur Constantin VIII et qui prit le contrôle d'un certain nombre de forteresses[153]. Lip'arit' V, totalement absent de la guerre byzantino-géorgienne de 1021-1022, apparaît ici, pour la première fois, dans la *Chronique* comme détenteur (au sens de possesseur) de la forteresse de K'ldek'ari dans le Trialeti, point extrême de l'avancée de l'armée :

> *Le parakoimomène alla dans le Trialeti sous la forteresse de K'ldek'ari; elle était alors détenue* (ჰქონდეს/hkondes) *par l'éristav des éristavs Lip'arit' fils de Lip'arit'; il rassembla encore d'autres aznaurs, ils s'établirent à Gandza et se battirent au pied de la forteresse. Voyant qu'il ne lui infligeait aucun dommage, le parakoimomène fit demi-tour.* [154]

On ne voit pas qui d'autre pourrait être ce Lip'arit' de 1028 sinon Lip'arit' V, fils de Lip'arit' IV et frère de Rat' II, ainsi seul, apparemment, parmi d'autres châtelains, à tenir tête avec l'aide de l'aristocratie locale des aznaurs, à l'envahisseur, contraint à se retirer. Le passage est doublement instructif.

En premier lieu on voit que Lip'arit' V avec son titre d'éristav des éristavs et sa forteresse de K'ldek'ari détenait déjà en 1028, et donc probablement depuis quelque temps, une autorité dont on a pensé pouvoir créditer son frère Rat' en 1021. L'église de la Mère de Dieu, dont la fondation à Didi Gomareti entre 1023 et 1027 a été évoquée plus haut[155], garde une inscription, nécessairement gravée au moment de l'achèvement de la construction (1027/1028 ? plus tard ?), qui ne peut se rapporter qu'à Lip'arit' V :

> *Christ glorifie Lip'arit' éristav des éristavs et ses enfants.* [156]

150. *Ibid.*, p. 292, l. 7-9.
151. Voir plus haut n. 134.
152. Aristakès, *Récit*, p. 27.
153. *Chronique du Kartli* (cité n. 24) p. 291, l. 15 – 292, l. 2, L'armée était sous les ordres d'un parakoimomène dont l'identité reste discutée et elle se serait employée à ravager les régions déjà frappées par Basile II en 1021. Parmi les forteresses livrées aux Grecs par leurs détenteurs, l'une était dans le Shavsheti, l'autre dans l'Art'aani.
154. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 292, l. 2-3. *Hkondes* vient de ქონება/*koneba* qui signifie avoir, posséder. Gandza (ici *Gandzani*) sur lequel je n'ai rien trouvé qui permette de le localiser, doit être un toponyme près de K'ldek'ari.
155. Voir plus haut p. 422.
156. *Dictionnaire topoarchéologique* (cité n. 23), p. 152. On apprendra plus tard par les colophons 3, 6 et 10 que Lip'arit' eut trois enfants, dont certains, sinon tous, pouvaient fort bien être déjà nés.

Trois inscriptions en onciales au-dessus de l'entrée sud de l'église de la Trinité, construite elle aussi à Didi Gomareti, mais à partir de 1034, se rapportent également à lui :

> *1. Christ glorifie l'âme du grand Lip'arit' éristav des éristavs.*
>
> *2. Christ, Seigneur de gloire, glorifie Lip'arit' éristav des éristavs et ses enfants.*
>
> *3. Au nom de Dieu cette pierre de fondation* (ბალავარი/balavari) *a été posée, que Dieu soit glorifié! sous la domination* (უფლებასა/uplebasa) *de l'éristav des éristavs Lip'arit'; le* kronik'oni *était 254.* [157]

En second lieu, on voit encore qu'à la différence d'un certain nombre d'autres aristocrates, Lip'arit' V, à l'heure de la minorité du roi, était un de ses fidèles et peut-être même le plus important, avec un certain Ivane Abazasdze, éristav du Kartli, qui contrôlait le Kartli intérieur[158]. La situation politique du royaume était alors incertaine, tant dans sa partie ibère (le Pays d'En haut) que dans sa partie apxaze (le Pays d'En bas). En Ibérie, on le voit en 1028, un certain nombre de seigneurs ou aznaurs, apparemment séduits par l'Empire et peut-être à la suite de l'accord intervenu en 1021, faisaient défection en livrant leurs forteresses aux Byzantins; en Apxazeti en raison de la présence dans le port et forteresse apxaze d'Anak'op'i de la seconde épouse du roi Georges Ier, Alda, fille d'un anonyme roi des Ossètes, et de son fils Demet're[159] : Alda avait manifestement reçu des droits sur ce port qui commandait une route vers le royaume de son père, l'Alanie, alors grand fournisseur de mercenaires.

On comprend ainsi que la reine Marie, lucide, se soit rendue à Constantinople dès 1031 avec son fils Bagrat' pour signer avec le nouvel empereur Romain Argyre un traité de paix mettant un terme définitif aux guerres frontalières nées de l'héritage contesté du curopalate David († 1000) ; « alliance et amitié » furent ainsi établies entre l'empereur et Bagrat' qui fut promu de magistre à curopalate et devint parent de l'empereur en épousant sa nièce, Hélène (1033 ?)[160].

Il n'est pas exclu que Lip'arit', peut-être déjà auréolé d'une belle victoire militaire, ait fait partie de la délégation qui se rendit en 1031 à Constantinople : le chroniqueur Yahyā d'Antioche qui solennise la conclusion du traité souligne que la reine Marie était venue avec « le catholicos [...], à savoir le chef des prêtres dans son pays, ainsi qu'un certain nombre de chefs des Abhāz. »[161] Si le fait était avéré, il permettrait de penser que Lip'arit' put dès ce moment nouer des relations dans les cercles byzantins du pouvoir.

157. Texte dans *Dictionnaire topoarchéologique* (cité n. 23), p. 152.
158. Voir plus haut n. 88.
159. Voir plus haut n. 134.
160. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 294, l. 4-7 et 11-14; Skylitzès, *Empereurs*, p. 313. Bagrat' était magistre depuis 1022 (*ibid.*, p. 305). Le mariage de Bagrat' et d'Hélène Argyre fut célébré au T'ao, à Bana (*Chronique du Kartli*, p. 295, l. 1-2) ; on admettra que Bagrat' devait avoir environ 15 ans. Sur le contexte militaire dont l'éclat rejaillissait sur Lip'arit', voir plus bas n. 172.
161. Yahyā ibn Sa'īd d'Antioche, *Histoire*, éd. critique du texte arabe préparée par I. Kratchkovsky et trad. française annotée par F. Micheau et G. Troupeau (PO 47, 4, n° 212), Turnhout 1997, p. 385-539, ici p. 489.

Bagrat', rapidement veuf (1034 ?), devait épouser « peu après » (1035 ? 1036 ?) Borena, fille du roi des Ossètes Urdure, dont il eut un fils Georges et une fille Marthe[162] : ce second mariage était susceptible de neutraliser le danger que représentaient Alda et Demet're[163]. À une date que l'on pourrait fixer à 1035/1036, la minorité de Bagrat' ayant sans doute pris fin, en tout cas après le mariage de Bagrat' avec Borena[164], un complot se noua en Apxazeti entre Alda « et les principaux grands du royaume », visant à proclamer roi le demi-frère de Bagrat', Demet're[165] ; mais celui-ci étant bloqué dans Anak'opi, Alda préféra partir se réfugier avec son fils à Constantinople auprès d'un empereur qui devait être déjà Michel IV (1034-1041) ; celui-ci conféra la dignité de magistre à Demet're et reçut en échange Anak'opi[166].

La paix de 1031 qui faisait officiellement de Bagrat' un allié de l'empereur, puis le départ de Demet're, potentiel rival du roi, que l'on tend à placer en 1034/1035, semblent avoir stabilisé le royaume. La *Chronique* conclut en effet : « Après cela, Bagrat' devint puissant et domina son patrimoine d'En haut et d'En bas »[167] ; la formule laisse entendre, comme on l'avait supposé, que la minorité de Bagrat' avait pris fin et qu'il tenait maintenant personnellement en mains les rênes du pouvoir sur l'ensemble de son royaume. En 1034/1035, Bagrat' avait 16 ou 17 ans.

De la minorité du roi la *Chronique* n'a retenu que deux épisodes et ils impliquent tous les deux Lip'arit'.

« Alors que Bagrat' était encore un enfant »[168], une profonde incursion d'al-Fadl Ier, émir de Gandja et de Dvin[169], en territoire géorgien avait provoqué en réaction une campagne qui associait Lip'arit' à la tête des armées de Bagrat', avec l'éristav du Kartli Ivane Abazasdze à ses côtés, et le roi des K'axes, Cyriaque III le Grand, aidé de son beau-frère David, roi arménien du Tashir[170] ; Lip'arit' remporta sur l'émir une brillante

162. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 295, l. 3-5. Voir aussi plus bas n. 235 où l'on propose de dater la naissance de Georges de 1037/1038.

163. Alda et Borena étaient toutes deux filles d'un roi des Ossètes ; Urdure, père de Borena, était peut-être le successeur du père d'Alda (à moins qu'elles n'aient été sœurs ?) Le mariage de Bagrat' avec Borena garantissait de toute façon ses relations avec les Alains.

164. C'est du moins ce qui ressort de l'enchaînement des faits dans la *Chronique*.

165. Rien ne permet de dire que Lip'arit' ait fait partie du complot.

166. *Ibid.*, p. 295, l. 6-12 ; Skylitzès, *Empereurs*, p. 322. On mettra ces faits en relation avec l'hostilité manifestée par Bagrat' au nouvel empereur Michel IV, impliqué dans la mort de son beau-père Romain Argyre, *ibid.*, p. 328 : Bagrat' serait ainsi revenu dès son avènement sur la paix conclue en 1031 avec Romain ; semblable attitude est également évoquée en 1037 : *ibid.*, p. 333. On ne trouve pas trace de cette hostilité dans la *Chronique*. Je remercie Vivien Prigent d'avoir attiré mon attention sur ces faits.

167. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 296, l. 1-2.

168. *Ibid.* p. 296, l. 21.

169. Sur al-Fadl, voir plus haut n. 83 et 113.

170. Le royaume de Tashir-Dzoraget, encore dit royaume de Lori, avec Samshvilde pour forteresse principale (voir plus haut n. 62), est un royaume détaché vers 972 du royaume arménien des Bagratides d'Ani au profit d'une branche cadette, représentée par un certain Gurgēn ; celui-ci eut pour fils et héritier David Anholin (v. 991-1048) qui avait épousé la sœur du roi des K'axes et des Hères, Cyriaque/K'virik'e III le Grand (1010-1039) ; ce dernier adopta le fils de David, Gagik, qui lui succéda comme roi des K'axes et des Hères (1039-1058) ; voir plus haut n. 48. Voir N. Garsoïan, L'indépendance retrouvée : le royaume du Nord, dans *Histoire du peuple arménien*, sous la dir. de G. Dédéyan, Toulouse 2007, p. 243-274, ici p. 271-272 ; Toumanoff (cité n. 21), *Tables* 18.2 et 3.32.5.

et décisive victoire qui a pu être datée de 1030[171]. L'opération avait répondu à une urgence, mais la victoire de Lip'arit' contribua certainement beaucoup à son renom dans le royaume et aux alentours[172].

« Toujours pendant la jeunesse de Bagrat' »[173] un second épisode vit Lip'arit' fils de Lip'arit', toujours secondé par l'éristav Ivane Abazasdze, attaquer l'émir de Tbilisi, Dja'far, le faire prisonnier et lui enlever une forteresse toute proche de K'ldek'ari[174]. L'opération semble ici résulter d'une initiative personnelle de Lip'arit' qui renouait ainsi avec des ambitions anciennes de la famille[175], sans qu'aucune agressivité de l'émir Dja'far ait été notée. C'est alors que la première faille apparut dans les rapports entre le roi et son chef militaire, le roi le contraignant « par pitié » à relâcher l'émir[176]. L'expression « la jeunesse de Bagrat' » laissant penser que celui-ci était encore mineur, l'épisode qui n'est pas daté pourrait se situer entre 1030 (épisode précédent daté) et 1034/1035.

2. 1035-1040 : de la déception aux « perfides manœuvres »

La faille qui venait d'apparaître se creusa dans les années suivantes, Tbilisi en étant encore la cause. « Peu après » l'épisode précédent, le roi Bagrat', suivant un conseil de Lip'arit', lança ses armées contre Tbilisi dans une opération de siège qui dura deux ans et à laquelle le roi des K'axes et des Hères Gagik Ier participa activement[177]. Bagrat' que l'on voit prendre des initiatives n'est plus à considérer comme mineur ; quant au roi Gagik, il a succédé au roi des K'axes, Cyriaque, dont la mort est traditionnellement fixée en 1038/1039. Le siège aurait donc commencé à cette date, se poursuivant jusqu'en 1040 environ. L'émir perdit bientôt deux forteresses, sans doute au bénéfice de Lip'arit', et la ville affamée était au bord de la reddition tandis que l'émir préparait déjà sa fuite par voie fluviale vers Gandja. L'attaque, qu'avait conseillée Lip'arit', semblait donc tourner dans le sens qu'il recherchait dans l'épisode précédemment évoqué. Mais alors, « à l'insu de Lip'arit' », le roi Bagrat', sur le conseil de nobles apxazes, choisit de maintenir l'émir en place et de conclure la paix avec lui[178], avant de se retourner, durement, contre les K'axes, sans doute pour des raisons privées[179], mais ceux-ci n'en étaient pas moins les principaux alliés de Lip'arit'.

Tout n'est pas clair alors dans la politique des uns et des autres ; mais ce qui est sûr c'est que l'hostilité de Lip'arit' envers le roi Bagrat' semble être née ou du moins s'être développée à partir de ce qu'il pouvait considérer comme son second échec devant Tbilisi ; l'auteur de la *Chronique* fait en effet état de l'inimitié (ქუეგამხედვარი/*kuegamxedvari*)

171. Bosworth, Shaddâdides (cité n. 83), p. 175.

172. Elle a pu aussi inciter Romain Argyre à signer la paix avec le roi Bagrat'.

173. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 296, l. 27.

174. *Ibid.*, p. 296, l. 28-29 ; il s'agit de la forteresse de Birtvisi, sur l'Algeti, qui devait rester dans le domaine de Lip'arit'.

175. Voir plus haut p. 414.

176. *Ibid.*, p. 297, l. 1-2.

177. Voir plus haut, n. 170.

178. *Ibid.*, p. 297, l. 18 – 298, l. 1.

179. Le précédent roi des K'axes, Cyriaque III, avait tué au cours d'une guerre le roi des Alains qui n'était autre que le beau-père de Bagrat'.

de Lip'arit' à l'égard de son seigneur, et de ses desseins ou manœuvres perfides (საურავთა გუერდქცეულთა/*sauravta guerdktseulta*)[180].

3. 1041-avant septembre 1048 : inimitié et perfidie

Par perfides manœuvres ou desseins tortueux, l'auteur de la *Chronique* entend les tentatives auxquelles se livra Lip'arit' pendant près de sept ans pour faire éclater le royaume ou plutôt les royaumes de Bagrat' et cantonner celui-ci à l'Apxazeti, soit d'abord en lui opposant un autre roi, en l'occurrence son demi-frère Demet're, fils d'Alda, soit ensuite en prenant lui-même le contrôle du Pays d'En haut. Il impliqua dans cette aventure l'Empire byzantin et notamment, dès son arrivée au pouvoir, Constantin Monomaque, dont la sympathie pour le *baghvashi* semble avoir été forte.

Une première tentative de Lip'arit', interrompue par l'hiver, fut de courte durée, moins d'un an, en 1043 ou 1044[181]. Elle avait été indiscutablement précédée de contacts et de discussions avec le nouvel empereur, Constantin Monomaque, puisque Lip'arit' obtint cette année-là l'envoi d'une armée grecque dans le Pays d'En haut avec Demet're; elle rallia un certain nombre de « grands et d'aznaurs » avant de gagner le Kartli intérieur qu'elle ravagea et incendia, en assiégeant des forteresses, le tout avec l'aide des K'axes. L'armée byzantine, se heurtant à la fidélité des Ibères pour Bagrat', revint dans le Pays d'En haut où elle rallia quelques villes, notamment dans le Dzhavaxeti où Lip'arit' fortifia Axalkalaki, clef de l'Ibérie bagratide et porte du Trialeti[182]. Mais, l'hiver approchant et les Grecs voulant repartir avec Demet're,

Lip'arit' fit la paix avec le roi des Apxazes; le roi lui concéda la fonction d'éristav du Kartli.[183]

Le jeune roi avait dû être assez effrayé pour consentir à une telle concession qui étendait le pouvoir de Lip'arit' V, bien au-delà du Trialeti, dans le Kartli intérieur, aux portes de l'Apxazeti[184]; mais Lip'arit' avait dû laisser son fils Ivane en otage entre les mains du roi[185] et ce dernier gardait donc autorité pleine et entière sur les deux Pays, notamment le Pays d'En haut. C'est ce qui lui permit peu après, dans des circonstances mal éclairées et encore plus mal datées par la *Chronique*, de prendre pied à Ani dont il suivait de près les événements, sa mère étant arménienne[186]; la ville n'était donc pas encore totalement sous contrôle byzantin, ce qui permet de dater les faits précédemment rapportés de 1043/1044.

En envoyant une armée chargée manifestement d'opposer au roi Bagrat' son demi-frère Demet're, Monomaque avait clairement choisi le parti de Lip'arit' contre celui du roi, ce qui explique la tension, voire le quasi-état de guerre, qui se manifesta un an plus tard entre l'empereur et le roi : Bagrat' entreprit en effet d'assiéger Anak'opi au printemps d'une année que l'on peut dater de 1046; en effet un événement imprévu et assez mal connu mais généralement daté de cette année 1046 se produisit au moment du siège : la mort de l'émir Dja'far qui détermina les « anciens *(berni)* » de Tbilisi, c'est-à-dire les *shaykh*-s (ou *shuyūkh*), à venir offrir les clefs de la ville à Bagrat'; le roi laissa alors une armée devant Anak'opi pour aller occuper une partie de la ville émirale dans une atmosphère de « stupéfiante liesse »[187]. On peut concevoir la frustration de Lip'arit' devant l'installation de Bagrat' à Tbilisi, ville que manifestement il convoitait, et ce d'autant plus que le roi en profita pour sceller la paix avec l'ancien et principal allié de Lip'arit', le roi des K'axes.

Lip'arit' recommença donc immédiatement à la fin du printemps d'une année qui peut être déjà 1047 « ses cruelles manigances (ფიცხელთა საურავთა/*picxelta sauravta*) »[188] : une opération menée sur Ani visa la reine Marie et lui permit d'arrêter les éristavs, tous des Ibères, qui l'assistaient[189]. Une véritable guerre éclata alors avec Bagrat', qui se développa dans les deux années précédant l'arrivée des Turcs[190] et vit Lip'arit' remporter deux éclatantes victoires sur le roi, l'une dans le Kartli intérieur à Sasireti, l'autre à Arq'iscixe dans le Pays d'En haut, ceci d'après le récit du chroniqueur.

Dès l'attaque de Lip'arit' sur Ani, Bagrat' avait quitté Tbilisi pour le Pays d'En haut et principalement le Dzhavaxeti, alors plutôt favorable au roi, et chacun des deux camps s'employa, une année durant, à rallier les principales forteresses du Pays, notamment Ac'q'uri au Samcxe[191]. L'évêque d'Ac'q'uri finalement passé dans le camp de Lip'arit'[192], le roi préféra gagner le Kartli intérieur tandis qu'une nouvelle fois, et encore avec la complicité et l'aide financière et matérielle de l'empereur Constantin Monomaque, Lip'arit' essayait d'opposer au roi son demi-frère Demet're, provoquant ainsi une division des « gens du royaume, les uns suivant Demet're, les autres demeurant fidèles à Bagrat' »[193]. Au milieu de « manigances »[194] généralisées qui permirent à Lip'arit' de récupérer son fils Ivane[195], la guerre gagna le Kartli intérieur; c'est là que Lip'arit', allié aux K'axes, à des

180. *Ibid.*, p. 298, l. 3-4, 10-11.
181. *Ibid.*, p. 298, l. 12-22.
182. Voir plus haut p. 409. L'armée grecque qui appuya Lip'arit' pourrait avoir été, selon Vivien Prigent et d'après le témoignage des sceaux, celle du duché d'Ibérie, alors tenu par Isaac Comnène (précédemment duc du Vaspurakan) entre les deux mandats de Michel Iasitès.
183. *Ibid.*, p. 298, l. 20-22.
184. Voir plus haut p. 413.
185. Voir plus bas, n. 195.
186. *Ibid.* p. 299, l. 3-5 et 300, l. 7-11 : les habitants d'Ani auraient livré la ville (probablement plutôt l'une de ses forteresses) à la reine Marie qui s'y installa avec un certain nombre d'éristavs.

187. *Ibid.*, p. 299, l. 7-8, 12-22. L'histoire de Tbilisi n'étant pratiquement pas documentée dans cette période, on ignore les ressorts et la date exacte de ce changement lié à la mort de Dja'far que Madelung, Minor dynasties (cité n. 83), p. 241, date pour sa part de 1046, ce que l'on retient ici.
188. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 300, l. 7-8.
189. *Ibid.*, p. 300, l. 7-12. Si l'on tient pour vraies ou partiellement vraies les allégations de Skylitzès sur l'origine du conflit entre Bagrat' et Lip'arit' (voir plus haut n. 10) cet épisode fut peut-être le cadre des représailles exercées par Lip'arit' contre Bagrat' et surtout sa mère. Comme me l'a fait justement remarquer Vivien Prigent, et je l'en remercie, on replacera cette attaque dans le contexte de la politique de Constantinople dont l'autorité sur Ani n'était pas encore pleinement établie et était notamment contrariée par les Shaddâdides de Dvin : Skylitzès, *Empereurs*, p. 363 sq.; voir encore plus bas, n. 205
190. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 300-302, et notamment 302, l. 7-8.
191. La ville d'Ac'q'uri, évêché de la Mescheti, c'est-à-dire du Samcxe, joue alors un rôle déterminant lié à sa position sur la Kura qui fait d'elle la clef des communications entre le Trialeti, le Samcxe et le Dzhavaxeti ainsi que, plus largement, entre le Pays d'En haut et le Kartli intérieur. Voir *Dictionnaire topoarchéologique* (cité n. 23), p. 69-71.
192. L'évêque, désigné dans le texte comme le *mac'q'ureli*, « l'homme ou le chef d'Acq'uri » (forme classique qui consiste à désigner l'évêque par son siège), peut être l'évêque Arsène, de la famille Dzhaq'eli, mentionné en 1053 dans le colophon 11; voir plus bas n. 336.
193. *Ibid.*, p. 300, l. 17-20.
194. *Ibid.*, p. 301, l. 2.
195. *Ibid.*, p. 300, l. 20-21. Voir plus haut, n. 185.

Arméniens mais aussi à des Varègues (ვარანგნი/*Varangni*[196]) opportunément survenus, remporta, en 1047 vraisemblablement, une première et écrasante victoire à Sasireti[197], non loin d'Upliscixe et de K'ldek'ari.

Entre-temps Demet're était mort[198], privant Lip'arit' d'un atout précieux. Bagrat' n'en fut peut-être pas informé, mais comme il avait apparemment aussi perdu à ce moment tout contrôle sur Tbilisi[199],

> *après sa déroute* [...] *Bagrat' craignit le démembrement de son royaume et de son patrimoine* [...], *il se mit à supplier Lip'arit' qui ne le reçut pas et le roi gagna l'Apxazeti.*[200]

Bagrat' gardait pourtant encore des appuis dans le Pays d'En haut, ainsi à K'almaxi[201] ou encore à Art'anudzhi dans le K'lardzheti, dont les chefs rallièrent alors à leur cause une partie du Samcxe ; c'est là, à Arq'iscixe[202], que Bagrat', venu rejoindre ses derniers soutiens, affronta une coalition de Grecs, d'Arméniens et de K'axes rassemblée par Lip'arit' : celui-ci y remporta sa seconde victoire et le roi battit en retraite (გააქცია/*gaaktcia*). Lip'arit' arrêta les principaux rebelles non sans faire preuve de cruauté[203], « il se fortifia dans le Pays d'En haut, s'empara des forteresses et s'en attacha les chefs ou les autorités (თავადნი კაცნი/*tavadni k'acni*). »[204] Sans davantage parler du roi Bagrat' que l'on imagine replié en Apxazeti, la *Chronique* prolonge immédiatement le récit de ces événements en montrant Lip'arit' conduisant son armée à l'attaque de Dvin, « pour le compte du roi des Grecs » : on est alors en 1047 puisque c'est « après le passage d'une année » que les Turcs d'Ibrāhīm Īnal firent irruption dans la région du Basean, irruption datée généralement de 1048[205].

On retrouve assurément dans la *Chronique* un écho du passage où Skylitzès évoque la guerre qui opposa *Liparitès* à *Pankratios* et conduisit à une partition du royaume telle que le roi fut repoussé en Apxazeti. Mais les recoupements ou rapprochements cessent ensuite. La *Chronique* ne parle pas de tractations entre Lip'arit' et l'empereur après sa

196. *Ibid.*, p. 301, l. 4. Sur l'expédition de ces Varègues inattendus qui ont été parfois rattachés à la *Saga d'Yngvarr le grand voyageur* et à son voyage attesté par des pierres runiques trouvées en Suède, voir J. Shepard, Yngvarr's expedition to the East and a Russian inscribed stone cross, *Saga-Book* 31, 3-4, 1984-1985, p. 222-292 ; M. G. Larrsson, Yngvarr's Expedition and the *Georgian Chronicle*, *Saga-Book* 22, 2, 1986-1989, p. 98-103.

197. Sur Sasireti : *Dictionnaire topoarchéologique* (cité n. 23), p. 449-450.

198. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 301, l. 9.

199. Voir plus bas n. 223.

200. *Ibid.*, p. 301, l. 9-13.

201. *Dictionnaire topoarchéologique* (cité n. 23), p. 280-281.

202. *Ibid.*, p. 59.

203. Ce fut le cas de Sula, chef de la forteresse de K'almaxi, qui fut durement torturé mais ne livra pas la forteresse, ou encore de Grigol d'Art'anudzhi : voir *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 302, l. 1-3 ; voir aussi plus bas n. 260.

204. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 302, l. 3-5 ; on comprend par là « les gens qui comptent » et qui ne sont pas forcément les aznaurs.

205. *Ibid.*, p 302, l. 4-6. Dvin était alors aux mains de l'émir shaddādide de Gandja, al-Lashkarī, fils d'al-Fadl Ier (1034-1049), voir n. 169 et 189 ; voir Madelung, Minor dynasties (cité n. 83), p. 241-242, selon lequel les attaquants furent repoussés avec de lourdes pertes. La date de 1047 pour l'attaque contre Dvin est encore confirmée par la mention chez Skylitzès, *Empereurs*, p. 363, d'une expédition montée contre Dvin par Monomaque avec participation d'une armée ibère ; merci à Vivien Prigent de m'avoir apporté cette précision.

victoire militaire ni d'un voyage du roi à Constantinople, pourtant confirmé par une autre source[206], ni d'une médiation de Monomaque instamment sollicitée par le roi, ni des résultats de cette médiation : reconnaissance par Lip'arit' de l'autorité royale de Bagrat' sur toute l'Ibérie et l'Abasgie, reconnaissance à Lip'arit' d'un contrôle sur le Samcxe (Meschie). En somme il y a discordance dans la fin des deux récits, l'un et l'autre ne semblant pas avoir tout dit. C'est là un point qu'il faudra bien éclaircir.

Que Lip'arit' ait été en excellentes relations avec Monomaque semble confirmé par les colophons des deux manuscrits de Kutaisi copiés en 1047 et avant septembre 1048, colophons qui attestent qu'en ces années-là Lip'arit' V portait la dignité de magistre[207]. Même si elle n'était plus, comme avant la fin du IXe siècle, le titre le plus élevé, dérivant de l'ancien *magister officiorum*, elle était encore la cinquième dans l'ordre hiérarchique au Xe siècle, le nombre de ses détenteurs s'était certes accru parmi les chefs militaires et les grands fonctionnaires, mais elle marquait encore sous Basile II la fin d'une bonne carrière et restait portée au XIe par un certain nombre de ducs et de stratèges[208]. En tant qu'éristav des éristavs, Lip'arit' relevait de cette catégorie. Rien ne prouve que la dignité de magistre ait été donnée à Lip'arit' par Constantin IX sous lequel elle est attestée, mais tout le laisse penser compte tenu de ce que la *Chronique* nous a révélé de leur complicité et du fait que Lip'arit' ne semble pas avoir eu de rapports personnels avec un autre empereur avant lui.

Les colophons 3, 7 et 11 permettent de mieux cerner ce que Lip'arit' appelle alors sa « maison » *(saxli)*[209] et qui commence pour lui à son grand-père, feu l'éristav Rat' [Ier][210]. C'est pour cette maison que Lip'arit' fit agrandir, à peu près dans ces années-là, l'église de K'acxi, dont la construction avait été menée à son terme par son père feu Lip'arit' IV : un déambulatoire fut ajouté autour de l'église et sur trois côtés, destiné à servir de lieu de sépulture comme les chapelles funéraires du sanctuaire[211]. C'est peut-être déjà là, dans « la sépulture familiale de l'église de K'acxi »[212], que sa mère Cxovreba fut ensevelie après sa mort en 1047-1048[213]. Lip'arit' V dont les deux frères étaient morts[214] avaient en 1047 trois fils vivants, Rat' III, Ivane II et Niania Ier, tous trois encore attestés comme tels en 1053.

206. Voir la *Vie du moine Georges l'Hagiorite*, qui ne fait toutefois aucune allusion aux raisons de la venue du roi ni à une médiation qui y fut négociée : Martin-Hisard, *Vie de Georges* (cité n. 22), p. 22-24, 60-61 et 148-153, 158-159. Georges, alors higoumène d'Iviron, aurait rencontré à Constantinople en 1047 le roi et sa mère grâce auxquels il obtint un chrysobulle de l'empereur.

207. Colophons 3, 5 et 7 ; plus bas, p. 445 (et n. 310) et 446.

208. J.-C. Cheynet, Du stratège de thème au duc : chronologie de l'évolution au cours du XIe siècle, *TM* 9, 1985, p. 181-194, ici p. 186 ; rééd. Id., *Byzantine aristocracy*, XI. La dignité de magistre ne disparut pas avant le milieu du XIIe siècle.

209. Voir leurs traductions plus bas p. 445 et 448.

210. Voir plus haut p. 415.

211. Voir plus haut n. 108. Sur la datation de cette addition et son attribution à Lip'arit' V, voir *Die Baukunst des Mittelalters* (cité n. 106), p. 124-125, ill. 120-121, d'après une inscription mentionnant des membres de la famille, mais dont je ne connais pas le texte. Parmi les décorations, une imposante composition représentait l'exaltation de la Croix (en géorgien *k'acxi*) : T. Velmans, A. Alpago-Novello, *Miroir de l'invisible : peintures murales et architecture de la Géorgie*, Paris 1996, pl. 41, p. 44.

212. Elle est ainsi désignée dans le colophon 15.

213. Voir plus haut n. 125.

214. L'un, Rat' II, est mort, on l'a vu, en 1021 ; l'autre, Ivane Ier, est cité dans le *memento* des défunts du colophon 3 en 1047. Selon Matthieu d'Édesse, *Chronique* (cité n. 3), p. 87-88, les frères

4. 1048-1050/1051 : les années turques

Le récit des victoires de Lip'arit' sur Bagrat' III/IV et de sa campagne contre Dvin[215] est immédiatement suivi dans la *Chronique* par celui de sa participation à la campagne contre les Turcs d'Ibrāhīm Īnal et de sa défaite au service des Grecs en septembre 1048 ; ce dernier récit, sans la moindre date, est limité à quelques lignes qui sont une simple évocation de la capture de Lip'arit' et de sa détention par le sultan au Khurasan[216]. Sa libération est ensuite signalée laconiquement sans qu'il ait été fait allusion ni aux négociations qui la précédèrent ni au versement de la rançon dont elle fit l'objet[217].

Deux ans ont bien dû s'écouler avant le retour de Lip'arit' que l'on situera donc dans le courant de l'année 1050[218], ce qui permit apparemment à Bagrat' de profiter de l'inquiétude qui s'était répandue. Selon la *Chronique*,

> *les grands* (დიდებულთა/didebulta) *du royaume et les fils de Lip'arit', Ivane et Niania, cherchèrent la sécurité* (უშიშოება/ushishoeba) *et firent revenir* (გამოიყვანეს/gamoiq'vanes) *le roi comme roi.*[219]

Le texte est peu précis dans la mesure où l'on ne sait d'où venait le roi dont la *Chronique* a seulement dit précédemment qu'il avait battu en retraite après sa défaite à Arq'iscixe[220]. On proposera plus bas de comprendre qu'il était alors à Constantinople et en revint, en profitant de la situation pour arrêter les deux frères avant de libérer Ivane[221]. Les Byzantins pour leur part s'adressèrent aussi à Bagrat', cette fois pour aider à dégager Gandja d'une menace turque[222] et c'est encore lui que les habitants de Tbilisi vinrent chercher[223].

Ce retour de fortune fut de courte durée : en 1050 ou seulement en 1051, dès la libération de Lip'arit' qui se rendit alors à Ani, Bagrat' préféra quitter Tbilisi[224] pour gagner une région du Pays d'En haut moins exposée et plus sûre[225], pleinement conscient

de Lip'arit' s'appelaient Rat et Zviad et il aurait eu également une sœur, anonyme, dont le fils nommé Tchortvanel, donc un neveu de Lip'arit', aurait été tué par une flèche à Kaputru ; mais on ne peut recouper ces assertions.

215. Voir n. 205.
216. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 302, l. 7-12. Voir plus haut p. 401 et n. 13.
217. *Ibid.*, p. 303, l. 1.
218. *Ibid.*, p. 302, l. 12 ; d'après M. Canard, dans son commentaire d'Aristakès, *Récit*, p. 71 (pour la p. 563), la date retenue par Ibn al-Athīr pour cette libération est 441 H, soit 1050.
219. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 302, l. 12-13.
220. Voir plus haut p. 430.
221. Sur sa présence à Constantinople, voir plus bas p. 447 et n. 257. *Ibid.*, p. 302, l. 12-15. Il semble les avoir arrêtés pour leur faire rendre des forteresses ; c'est en effet le cas d'Ivane qui détenait la forteresse d'Upliscixe et que Bagrat' libéra probablement après avoir pris la ville comme cela est mentionné aux l. 14-15.
222. *Ibid.*, p. 302, l. 16-20 : Gandja qui dépendait normalement du Shaddādide al-Lashkarī, (voir n. 205) fut assiégée par des Turcomans Oghuz pendant un an et demi et dégagée par une armée byzantine assistée d'une armée du roi Bagrat'. On sait d'autre part qu'al-Lashkarī qui mourut en 1049 ou 1050 dut reconnaître l'autorité byzantine : voir Madelung, Minor dynasties (cité n. 83), p. 241-242 ; Bosworth, Shaddādides (cité n. 83).
223. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 302, l. 20-21. Voir plus haut, n. 199.
224. La ville était un peu plus tard aux mains de l'un des fils de l'ancien émir Dja'far.
225. En l'occurrence le Dzhavaxeti comme en 1047 : voir plus haut, n. 191.

que Lip'arit' libéré était d'autant plus redoutable qu'« il avait été fait prisonnier pour le service du roi des Grecs »[226].

5. 1051/1052-1057 : une double conciliation

Et de fait, Lip'arit', ayant rejoint Constantinople, se vit confier par l'empereur une armée à laquelle Bagrat' ne put résister. Laissant l'Apxazeti à son jeune fils Georges[227], il gagna alors à son tour la capitale impériale où « régnait alors Monomaque »[228] et il dut à Lip'arit' d'y rester trois ans :

> *De par la volonté de Lip'arit', Bagrat' ne put rentrer rapidement dans son patrimoine et il resta là trois ans, entouré de gloire et d'honneur.*[229]

Le colophon 14, provenant du manuscrit A 484, confirme et permet de dater ce second séjour constantinopolitain de Bagrat'[230]. Il autorise en effet un croisement de datations qui montre qu'il fut copié entre août 1052 et janvier 1055, et notamment

> *pendant le séjour de Bagrat' roi des Apxazes, nobilissime, dans la Ville royale*[231]

Puisque, d'après la *Vie de Georges l'Hagiorite*, ce séjour avait déjà pris fin en août 1056[232] et que la *Chronique* le fait en effet coïncider avec le règne du seul Monomaque, on le datera donc de la période 1052-janvier 1055. C'est dans ces quelques années où il fut « entouré de gloire et d'honneur » qu'il doit avoir reçu la dignité de nobilissime, mentionnée par le colophon, qui remplaça celle de curopalate, reçue en 1031, et qui passa probablement à son fils Georges lorsqu'il fut couronné roi[233].

« Pendant que Bagrat' était en Grèce »[234] Lip'arit' se montra étonnamment respectueux de l'institution royale. Georges qui la représentait avait dû atteindre sa majorité ou être sur le point de l'atteindre à une date que l'on pense être 1054[235] lorsque Lip'arit' demanda à sa mère Borena et aux grands du royaume « de le lui donner comme roi »[236], montrant

226. *Ibid.*, p. 303, l. 3.
227. Georges est le fils de la princesse alaine Borena (voir plus haut n. 163) ; né après 1034/1035, il était encore mineur.
228. *Ibid.*, p. 303, l. 6-8. Constantin IX mourut en janvier 1055. Pas plus que Thomson, *The original Georgian texts* (cité n. 23), p. 295 et n. 19, on ne retient ici une interpolation tardive qui introduit après la mention de Monomaque le nom de Michel (VI Stratiôtikos, août 1056-août 1057), sans tenir compte du règne de Théodora (janvier 1055-août 1056).
229. *Ibid.*, p. 303, l. 9-10.
230. Voir plus bas p. 449.
231. Sous l'empereur Constantin Monomaque (juin 1042-janvier 1055) et le patriarche d'Antioche Pierre III (août 1052-juillet 1057) : voir plus bas n. 344-346.
232. Peu avant la mort de Théodora (août 1056), Bagrat' lui avait envoyé depuis la Géorgie sa fille Marthe qu'elle voulait élever : Martin-Hisard, *Vie de Georges* (cité n. 22) p. 64, l. 813-816 et n. 637.
233. À sa mort, en 1072, Bagrat' était sébaste et son fils Georges curopalate d'après la *Chronique du Kartli* (cité n. 23), p. 314, l. 7, qui précise plus loin (p. 315, l. 4) : « Bagrat' avait d'abord été curopalate, puis nobilissime et enfin sébaste. »
234. *Ibid.*, p. 304, l. 5.
235. On ignore la date de naissance de Georges, fils de Borena que Bagrat' avait épousée à une date imprécise (vers 1035/1036 ?, voir plus haut n. 163). S'il atteignit sa majorité (16 ans ?) en 1054, il serait né en 1038.
236. *Ibid.*, l. 6.

par là sa parfaite reconnaissance et acceptation de la royauté bagratide. Georges reçut la bénédiction royale dans le Kartli intérieur au siège épiscopal de Ruisi, bénédiction que Constantinople doubla vraisemblablement par la collation de la dignité de curopalate[237]. Et la *Chronique* précise que Georges qui résidait à Kutaisi en Apxazeti eut pour « seigneur » *(p'at'roni)* sa tante Guaranduxt', sœur de Bagrat', Lip'arit' en étant l'« éducateur » (მზრდელი/*mzrdeli*)[238].

Le choix de la date de 1054 pour le couronnement du roi peut être justifié par le fait que dans le manuscrit K 21 copié en 1053 à Ac'q'uri, ville dont Lip'arit' avait pris le contrôle en 1046[239], le colophon 11 ne mentionne plus *in fine* la dignité de magistre que portait Lip'arit' dans les colophons parallèles 3 et 7 des manuscrits de 1047 et 1048 ; il ne mentionne même aucune autre dignité. En revanche dans les colophons 15 et 16 du manuscrit A 484 copié en 1059 Lip'arit' porte deux titres nouveaux, proèdre et *protarchon*, évidemment conférés antérieurement. Lip'arit' aurait donc bénéficié d'une promotion dans les années qui virent Bagrat', encore à Constantinople, devenir nobilissime. En effet, bien que Lip'arit' soit cité comme proèdre en 1059 seulement, il n'a pu recevoir cette dignité après 1057 qui marque le début probable de son exil comme on le verra plus loin ; on en attribuera donc l'octroi à Constantin IX plutôt qu'à Michel VI qui n'est pas connu pour avoir eu des liens particuliers avec Lip'arit' durant son très court règne (août 1056-août 1057). Le fils de Lip'arit', Ivane, également cité comme proèdre en 1059, devait, lui, cette dignité plutôt à Isaac Ier Comnène (juin 1057-décembre 1059) qu'il avait soutenu contre Michel VI.

La dignité de proèdre impliquait un haut degré d'honneur consenti à celui qui en bénéficiait, en l'occurrence Lip'arit'. Cette dignité, créée dans la seconde moitié du xe siècle pour le parakoimomène Basile et portée ensuite simultanément par plusieurs personnes, toutes eunuques, sous Constantin VIII, avait vu s'élargir aux barbus le domaine de ses bénéficiaires sous Constantin IX : à la fin du règne de celui-ci elle occupait la quatrième place dans l'échelle hiérarchique[240] et ses titulaires, environ six ou sept, avaient droit à une *roga* élevée, pouvant atteindre 28 livres[241]. À la liste des premiers proèdres barbus connus jusqu'à présent, on ajoutera donc Lip'arit' V, qui en fut peut-être le premier (avant Théodose Monomaque nommé par son cousin Constantin IX).

Quant au titre de *protarchon* (პროტარხონ/*p'rot'arxon*) reconnu à Lip'arit' dans les colophons 15 et 16, mais pas à son fils Ivane, je n'en connais pas d'autre attestation. La forme du nom peut poser problème, car elle évoque l'addition du préfixe *prôto-* à une dignité pour en marquer un échelon supérieur, addition que l'on attribue à Constantin X

237. Voir plus haut n. 233.

238. *Chronique du Kartli* (cité n. 24) p. 304, l. 7-8. La pratique qui consiste à confier l'éducation d'un jeune aristocrate au chef d'une autre lignée est bien attestée à cette époque en Géorgie. Voir plus bas n. 267

239. Voir plus haut n. 191-192.

240. Voir Oikonomidès, *Listes*, p. 299 ; voir aussi J.-C. Cheynet, L'empereur et le Palais, dans *Le monde byzantin. 2, L'Empire byzantin, 641-1204*, sous la dir. de J.-C. Cheynet, Paris 2006, p. 69-87, ici p. 82 qui la situe vers 1060-1070 après césar, nobilissime, curopalate et protoproèdre (cette dignité étant postérieure au règne de Monomaque).

241. J.-C. Cheynet, Dévaluation des dignités et dévaluation monétaire dans la seconde moitié du xie siècle, *Byz.* 53, 1983, p. 453-477, notamment p. 470-471 ; repr. Id., *Byzantine aristocracy* VI. Il est cité par Skylitzès, *Empereurs*, p. 396.

dont le règne commença en novembre 1059[242] ; or d'une part les deux colophons qui mentionnent le titre de *protarchon* évoquent des situations antérieures à avril 1059 et d'autre part et surtout Lip'arit' est déjà crédité de la dignité de proèdre. *Protarchon* n'est donc pas une dignité, mais une charge, mentionnée après la dignité comme il est habituel dans les titulatures. Le *p'rot'arxon* géorgien peut correspondre à une forme grecque qui serait πρωτάρχων, protarchonte en somme. Je ne connais aucune charge de ce nom dans l'Empire byzantin. En revanche le titre d'archonte est employé par la chancellerie byzantine pour désigner des autorités politiques dont le pouvoir, tenu pour inférieur à celui d'un roi ou d'un duc, s'exerçait dans des territoires anciennement byzantins : ainsi en Italie du Sud, à Amalfi et Gaète, et en Ibérie méridionale dont Constantinople avait connu et distingué les archontes au xe siècle[243]. À l'heure où le pouvoir du roi Bagrat', consacré par la dignité de nobilissime, était reconnu à Constantinople où il venait de se réfugier, le fait pour Lip'arit' d'accepter la charge de protarchonte, peut-être créée en cette circonstance et assortie de la dignité de proèdre, impliquait de sa part la reconnaissance d'une position en second après le roi ; le territoire sur lequel Lip'arit' se vit reconnaître et consentir une autorité n'est pas spécifié, mais ce ne pouvait être que l'Ibérie méridionale dont il coiffait les archontes comme premier d'entre eux. Même si l'on en ignore les modalités, on peut donc parler d'une conciliation ou d'une réconciliation réussie entre les deux anciens protagonistes. Lip'arit' qui était en position de force dut y être pour beaucoup ; c'est peut-être ce qui lui valut la grande réputation de sagesse, ou plutôt d'intelligente sagacité, et pas seulement de courage, que lui attribue Skylitzès[244].

Peu après le couronnement de Georges, Monomaque laissa Bagrat' en effet repartir en Apxazeti, sans aucune opposition de la part de Lip'arit'[245]. Le tableau que brosse alors la *Chronique* confirme le changement radical intervenu dans les relations entre le Bagratide et le Liparitide et concrétisé par la titulature que leur reconnaissait Constantinople :

> *Lip'arit' disposait d'une puissance sans limite dans le Pays d'En haut. Il avait pour amis le sultan Toghrïl Beg au Khurasan et le roi des Grecs en Grèce. Il élevait le jeune fils de Bagrat', Georges, roi nominalement. Quant à Bagrat' il tenait dans l'ordre le Pays d'En bas par rapport au Lixi.*[246]

Entre sultan et *basileus*, la puissance de Lip'arit' semblait donc à son apogée en 1055 et sans doute aussi dans les deux années qui suivirent et sur lesquelles il y a peu à dire. Côté byzantin, c'est Lip'arit' ou peut-être plutôt son fils Ivane que l'on voit intervenir en 1057 dans les affaires de l'Empire pour soutenir la révolte d'Isaac Comnène contre Michel VI

242. N. Oikonomidès, L'évolution de l'organisation administrative de l'Empire byzantin au xie siècle (1025-1118), *TM* 6, 1976, p. 125-152, ici p. 126, attribue l'addition de prôto- à certaines dignités à Constantin X.

243. Martin-Hisard, *Constantinople* (cité n. 36) p. 428-458.

244. Voir plus haut n. 16. σύνεσις est moins la sagesse que le discernement ou la capacité à comprendre tous les éléments d'une situation. On pourrait penser que *protarchon* est la traduction grecque d'éristav des éristavs (qui renverrait à archonte des archontes), mais le colophon 15 montre que les deux expressions sont distinctes.

245. *Chronique du Kartli* (cité n. 24) p. 304, l. 9-13.

246. *Ibid.*, l. 14-17 ; « roi des Grecs » renvoie moins à Théodora qu'à Michel VI (août 1056-août 1057) ou déjà à Isaac Comnène (voir plus bas n. 225).

qui fut déposé le 31 août de cette année[247]. Quant à Toghrīl Beg, devenu protecteur du calife et émir de l'est et de l'ouest depuis son entrée à Bagdad en décembre 1055, il était alors trop préoccupé à consolider son pouvoir en Iran et en Arménie orientale pour troubler la relative tranquillité de la Géorgie, du moins jusqu'en 1059[248].

On est en droit de se demander si la situation qui ressort du témoignage de la *Chronique* sur les années qui furent celles d'un séjour de Bagrat' à Constantinople n'est pas celle dont Skylitzès semble avoir fait le résultat d'une autre médiation impériale entre le roi battu et son sujet triomphant[249], intervenue celle-là sept ans plus tôt, en 1047, avant la guerre turque, durant un autre séjour du roi à Constantinople, médiation ignorée à cette date par le chroniqueur géorgien[250]. On a noté plus haut la discordance entre le récit de Skylitzès et celui du chroniqueur géorgien[251].

Cette discordance tombe immédiatement si l'on organise différemment les pages dans lesquelles Skylitzès parle de *Liparitès* et si l'on se souvient que l'objet de la *Synopsis* est de mettre en lumière le rôle central du pouvoir impérial à travers une succession de récits, plus ou moins bien individualisés[252]. Dans le récit consacré aux « Affaires d'Abasgie » et qui commence par l'exposé des causes et des conséquences d'une guerre, Skylitzès a fait état d'une lettre que le vainqueur Liparitès fit porter à l'empereur pour demander à être l'ami et l'allié des Romains, ce qui déboucha sur une tractation ou une négociation entre l'empereur et les ambassadeurs. Comme on l'a noté plus haut[253], la phrase qui suit et qui commence par un vague « quelque temps après », raconte la venue de Pankratios à Constantinople et le résultat de la médiation négociée entre lui et son sujet.

On peut se demander si, dans un exposé rigoureusement chronologique, ce n'est pas avant la charnière marquée par « quelque temps après » qu'il faudrait placer le début du récit de l'offensive turque[254] et la demande d'intervention adressée par l'empereur à Liparitès « s'il voulait justifier sa qualité d'allié et d'ami des Romains »[255]. Dès lors il faudrait comprendre dans le « quelque temps après » plutôt « quelques années après », c'est-à-dire après la guerre turque et la libération de *Liparitès*. La fin du récit de Skylitzès se rapporterait ainsi à la médiation intervenue à la suite de celle-ci entre 1052 et le début de l'année 1055. Le chroniqueur a dû juger le premier séjour, bien réel cependant, du roi à Constantinople en 1047, comme sans importance[256], mais c'est ce séjour – non

247. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 68-69. On ne peut exclure que l'intervention ait été le fait de son fils Ivane, qui est mentionné explicitement par Aristakès, *Récit*, p. 96-102 à l'époque du conflit entre Michel VI et Isaac; voir *ibid.*, p. 98 n. 2. Sur les rapports, anciens, des Liparitides avec Isaac Comnène, voir plus haut n. 182.

248. Voir C. Cahen, La première pénétration turque en Asie Mineure, *Byz.* 18, 1946-1948, p. 5-67, ici p. 18-22; rééd. Id., *Turcobyzantina et Oriens Christianus* (Variorum reprints), London 1974 (n° I).

249. Voir plus haut n. 12.

250. Voir plus haut p. 430 et n. 206.

251. Voir plus haut p. 431.

252. Skylitzès, *Empereurs*, p. XIX-XX.

253. Voir plus haut, p. 400.

254. On a souligné plus haut, p. 401, le jeu syntaxique des conjonctions μὲν - δὲ qui oppose et distingue le récit relatif à l'Abasgie du récit relatif à l'offensive turque.

255. Skylitzès, *Empereurs*, p. 374.

256. Voir plus haut n. 206 : le seul résultat tangible qu'on lui connaisse est un chrysobulle...

mentionné – qui permet d'interpréter la formule de la *Chronique* restée imprécise sur le « rappel » de Bagrat' par les grands et les propres fils de Lip'arit' en 1048 ou 1049 : le roi pouvait être encore à Constantinople quand Lip'arit' tomba aux mains des Turcs[257]. Le partage ou plutôt la répartition des fonctions et des territoires, placée par Skylitzès en 1047 et par le chroniqueur en 1054, est bien la même en tout cas : un roi sur l'ensemble des territoires et, en dessous de lui et dépendant de lui, un protarchonte sur une partie de ceux-ci; au roi le Pays d'En haut ou Apxazeti, à Lip'arit' le Pays d'En bas, ou Ibérie, réduit chez l'historien byzantin à la Meschie *(pars pro toto sed pars melior)*[258]. Les deux sources sont donc ainsi tout à fait conciliables.

6. 1057/1058-1064 : de Lip'arit' au père Antoine

Rien n'affleure chez Skylitzès dont l'œuvre s'arrête avec la fin du règne de Michel VI en août 1057 sur les dernières années de la vie de Lip'arit'. On en dira cependant quelques mots qui éclairent son rapport aux manuscrits dont on a plusieurs fois parlé.

La chute du proèdre et protarchonte fut brutale. Le roi, en apparence, n'y fut pour rien, puisqu'elle résulta, selon la *Chronique,* d'une « révolte des grands du royaume <qui> se lassèrent de la domination (პატრონობა/*p'at'ronoba*) de Lip'arit' »[259]. Mais, d'après les lieux et forteresses qui y furent impliqués, on comprend que la révolte mobilisa principalement au début des éristavs de K'lardzheti et du Samcxe, de ces fidèles du roi que la répression de Lip'arit' avait durement touchés en 1047 après sa victoire d'Arq'iscixe[260]. La révolte se développa ensuite en direction des terres liparitides par excellence : Lip'arit' fut arrêté avec son fils Ivane dans le Dzhavaxeti; son second fils, Niania, interdit d'entrée à K'ldek'ari, trouva refuge à Ani auprès des Grecs. Lip'arit' et Ivane furent ensuite livrés à Bagrat' par Sula et le roi reprit possession d'un certain nombre de forteresses du K'lardzheti, du Samcxe ainsi que du Kartli intérieur[261]. Seule la longue résistance de K'ldek'ari permit à Lip'arit' et à son fils d'avoir la vie sauve[262]. Là prit fin toutefois la vie militaire de l'éristav des éristavs Lip'arit' V :

> *Il prit ce qui lui appartenait et revêtit l'habit monastique; il confia son fils Ivane au roi; Ivane garda son patrimoine en Argueti. Lip'arit' s'engagea par serment envers le roi à ne plus l'offenser; il fut libéré et le roi partit dans son royaume.*[263]

Bien que non datée précisément par la *Chronique,* la chute de Lip'arit' peut être située dans la période qui va de 1057 au plus tôt à juin 1059 au plus tard : 1057 puisque

257. Voir plus haut n. 220-221.

258. Voir plus haut n. 12 : à partir du Samcxe Lip'arit' pouvait exercer son autorité sur l'ensemble du Pays d'En haut, une emprise qui s'étendait aussi en 1054 sur une partie du Kartli intérieur et notamment la rive droite de la Kura jusqu'au fleuve si l'on en juge par les forteresses qui lui furent plus tard enlevées.

259. *Chronique du Kartli* (cité n. 24), p. 304, l. 18-19.

260. Sula de K'almaxi en fut un des principaux meneurs : voir plus haut n. 203; c'est lui qui arrêta Lip'arit' et son fils Ivane.

261. *Ibid.*, p. 304, l. 20 – 305, l. 8.

262. *Ibid.*, p. 305, l. 8-13. La garnison de K'ldek'ari n'accepta de livrer la ville que contre la libération de Lip'arit' et de son fils qui avaient été exposés, mis en croix, sous les murailles pour être exécutés.

263. *Ibid.*, p. 305, l. 14-16.

Lip'arit' et/ou son fils Ivane étaient encore impliqués au milieu de cette année-là dans la rébellion d'Isaac Comnène contre Michel VI[264]; juin 1059 puisque Lip'arit' devenu moine eut le temps de connaître dans la région d'Antioche Georges l'Hagiorite qui y séjourna jusqu'à cette date[265]. La seconde moitié de l'année 1057 ou le début de l'année 1058 semble plausible comme date de la chute de Lip'arit'.

La *Chronique* n'a retenu des dernières années de la vie de Lip'arit', devenu moine, que ce qui pouvait servir à l'histoire de son vainqueur, le roi Bagrat' III/IV :

Peu après Ivane s'en alla en cachette et partit en Grèce où il demeura plusieurs années. Niania mourut à Ani au service des Grecs. Le sort d'Ivane fut réglé par son père avec Bagrat' : Bagrat' lui-même le rappela et le fit venir dans son royaume ; il lui concéda son patrimoine d'Argueti et du Kartli et <Ivane> le servit loyalement et il fut prince (თავადი/tavadi) *avec les princes du royaume et un* sp'asalar (სპასალარი) *de qualité*[266]. *Quant à Lip'arit', il mourut en Grèce dans la ville royale de Constantinople. En grande pompe ses fidèles et ceux qu'il avait élevés* (გაზრდილთა/gazrdilta) *l'emportèrent et allèrent l'enterrer à K'acxi dans la sépulture de ses pères.*[267]

Tout ceci est donné sans la moindre indication chronologique, mais permet au chroniqueur, en quelque sorte rassuré, d'affirmer :

Bagrat' développa sa puissance et sa gloire plus qu'aucun roi de ce pays.[268]

Deux textes géorgiens, la *Vie de Georges l'Hagiorite* et le *Synodikon d'Iviron*, ainsi que certains colophons des manuscrits dont on a déjà parlé permettent d'en savoir un peu plus sur les dernières années vécues par Lip'arit' V sous l'habit monastique.

Selon la *Vie de Georges l'Hagiorite*, Lip'arit' sous le nom monastique d'Antoine se fixa à un certain moment dans la région d'Antioche où il entretint d'excellents rapports avec Georges l'Hagiorite qui, après s'être démis de sa charge d'higoumène d'Iviron, avait lui-même gagné la région d'Antioche et le monastère Saint-Syméon, au plus tard au début de l'année 1055[269]; Georges s'y fixa et y poursuivit son travail de traducteur jusqu'en juin 1059, date de son retour en Géorgie[270]. Le père Antoine fut de ceux qui se préoccupèrent alors de la diffusion des traductions de Georges l'Hagiorite et l'hagiographe le cite en termes particulièrement élogieux[271] :

264. Voir plus haut n. 247.
265. Voir plus bas n. 270.
266. En tant que *sp'asalar*, terme d'origine arménienne, il devait être général en chef des armées; en revanche le sens de l'expression « prince avec les princes » qui apparaît ici dans les sources narratives pour la première (et unique?) fois n'est pas claire; Ivane n'est plus mentionné ensuite, au service de Bagrat', que comme ambassadeur auprès du sultan Alp Arslan et dans le contexte d'une guerre contre le Shaddādide al-Fadl II : *ibid.*, p. 309-310. Il devait ultérieurement se révolter à trois reprises sous le roi Georges II.
267. *Ibid.*, p. 305, l. 17-306, l. 3. Sur les *gazrdilni*, voir plus haut, n. 238.
268. *Ibid.*, p. 306, l. 4.
269. Martin-Hisard, *Vie de Georges* (cité n. 22), p. 66, l. 853-859, p. 145 et 156.
270. *Ibid.*, p. 174.
271. Voir plus haut n. 251.

Les églises de la Montagne Noire étaient irriguées du fleuve des <livres divins traduits par Georges> et, plus que tous, Antoine, autrefois Lip'arit', à l'âme bénie, travailla grandement et les copia pour son monastère de Saint-Barlaam; il tenait le saint géronte en grand honneur; il lui assura une ration alimentaire (ნუგეშინის-სცა/nugeshinis-sca)[272] *et lui attribua une participation aux revenus* (გაკუეთილი/gak'uetili)[273] *de son propre monastère et il lui en fit par écrit et en main propre une confirmation* (სიმტკიცე/simt'kice)[274] *dans laquelle il fit une belle louange et glorification de ses combats et de ses peines.*[275]

Antoine eut donc un lien personnel avec le monastère Saint-Barlaam, alors bien connu dans l'Antiochène méridionale[276] et que l'hagiographe considère comme « son » monastère; peut-être en était-il devenu l'higoumène, ce qui expliquerait la possibilité évoquée dans ce dernier texte de subvenir en partie aux besoins alimentaires et matériels de Georges en l'associant d'une certaine manière à son propre monastère et sur la base d'une sorte de document juridique[277]; Antoine en tout cas semble avoir disposé d'une certaine aisance que l'on trouvera confirmée plus loin. L'hagiographe souligne à cette occasion qu'Antoine écrivit, dans le cadre de ce document, des paroles élogieuses sur la vie antérieure de Georges l'Hagiorite, ce qui ne signifie évidemment pas une composition hagiographique en bonne et due forme qui aurait été bien prématurée. On hésitera encore à lui attribuer la paternité d'un court texte, intitulé « De l'orthodoxie et de l'hérésie » copié en 1053 dans le manuscrit K 21, à la suite du colophon 11[278]. On se gardera également de conclure du texte de l'hagiographe que le père Antoine fut lui-même un copiste de manuscrits : dire de Lip'arit' qu'il « copia » les textes traduits par Georges peut et doit même simplement signifier qu'il les « fit copier », comme c'est le cas des manuscrits présentés plus bas et dont les colophons disent qu'ils furent « copiés » par Lip'arit', tout en donnant par ailleurs le nom de leur copiste[279].

272. *Nugeshinis-sca*, littéralement « réconfort », renvoie généralement dans le vocabulaire monastique à une certaine quantité de vivres et de boisson allouée à chaque moine.
273. *Gak'uetili* ou *gak'vetili*, littéralement « portion, part », renvoie normalement aussi à une portion alimentaire, mais correspond plutôt ici à la somme allouée à chaque moine, en fonction de sa dignité, pour subvenir à certains besoins matériels, notamment vestimentaires.
274. Je comprends ici qu'Antoine a enregistré par écrit les privilèges, à la fois matériels et financiers, qu'il accordait à Georges.
275. Martin-Hisard, *Vie de Georges* (cité n. 22), p. 77, l. 1101-1107.
276. Voir W. Djobadze, *Materials for the study of Georgian monasteries in the western environs of Antioch on the Orontes* (CSCO 372. Subsidia 48), Louvain 1976, p. 90; Id., *Archaeological investigations in the region west of Antioch on-the-Orontes* (Forschungen zur Kunstgeschichte und Christliche Archaeologie 13), Stuttgart 1986, p. 3-54, 206-210; J. Lafontaine-Dosogne avec la collaboration de B. Orgels, *Itinéraires archéologiques dans la région d'Antioche : recherches sur le monastère et sur l'iconographie de S. Syméon Stylite le Jeune* (Bibliothèque de *Byzantion* 4), Bruxelles 1967, p. 57; Menabde, *Les foyers* (cité n. 77), vol. 2, p. 152, 160-161.
277. Cela sous réserve d'une bonne compréhension du texte de ma part.
278. *Ibid.*, p. 547, qui renvoie à un article introuvable de მ. კახაძე, ლიპარიტ ლიპარიტისძე და მისი ახლად აღმოჩენილი თხზულება, ენიმკის მოამბე/Lip'arit' Lip'arit'isje da misi axlad aghmochenili txzuleba, *enimk'is moambe* [M. K'axadze, Lip'arit' Lip'arit'isdze et son œuvre récemment découverte], ენიმკის მოამბე/*Enimk'is Moambe* 14, 1944, p. 73-91, qui en contient peut-être l'édition.
279. Voir plus bas les colophons 3, 7, 11.

On ne transformera donc pas Lip'arit' au soir de sa vie en un hagiographe et un copiste. Quant à son intérêt pour les traductions de Georges l'Hagiorite, il participe de l'intérêt qu'il avait manifesté, plusieurs années auparavant, pour les traductions faites par Euthyme l'Hagiorite. On n'oubliera pas que les fondateurs du monastère d'Iviron provenaient d'Ibérie méridionale et que leur rôle de passeur de textes entre les patrimoines de l'Église grecque et de l'Église géorgienne y fut connu dès l'époque du curopalate David († 1000). L'éristav des éristavs Lip'arit' lui-même en avait entendu parler et le fait ne l'avait pas laissé indifférent, soit qu'il ait vu dans la diffusion des manuscrits une œuvre salutaire pour son âme et celle de sa famille, soit qu'il ait eu le souci de l'Église catholicale de Géorgie[280]. Les manuscrits, que l'on présentera plus bas, qu'il fit copier en 1047, 1048 et 1053, à partir d'originaux dont nous ignorons où ils étaient conservés (le monastère de Shat'berd ? celui de Xaxuli ?), étaient toujours entre ses mains lorsqu'il devint le moine Antoine : d'après trois de leurs colophons presque identiques (n°s 4, 8 et 13), « Antoine autrefois Lip'arit' fils de Lip'arit' » fit don de ces manuscrits à l'église familiale de K'acxi, avec cette précision du colophon 4 « lorsque nous sommes partis à Jérusalem » ; comme nous ignorons quand eut lieu ce pèlerinage, avant ou après l'installation de Lip'arit' à Saint-Barlaam, on ne peut donc dater cette donation que de manière aléatoire entre l'exil de 1057 et la mort de Lip'arit' (vers 1064 ?) : on retiendra volontiers le départ en exil comme date du pèlerinage et donc de la donation.

Cette date est en tout cas aussi celle à laquelle Ivane fils de Lip'arit' donna lui-même le manuscrit A 484 à l'église de K'acxi[281]. Ce manuscrit, copié d'après son premier colophon (n° 14) dans la région d'Antioche au monastère de K'alip'o entre 1052 et 1054/début 1055[282], avait en effet pour possesseur en 1059 le fils de Lip'arit', Ivane, alors gracié par le roi Bagrat' et rappelé à son service, qui alla personnellement remettre ce manuscrit, ainsi que d'autres objets précieux, à l'église et au monastère de K'acxi (colophon n° 15) à une date précisément indiquée par l'higoumène qui en reçut la donation, le 10 avril 1059 (n° 16).

D'après le texte de la *Chronique* cité plus haut, Ivane avait été gracié, rappelé de Constantinople et rétabli dans son double patrimoine « plusieurs années » après sa fuite dans l'Empire, soit entre fin 1057 et avril 1059. La donation de A 484 et autres objets à l'église de K'acxi solennisa manifestement la récupération par les Liparitides de leurs biens patrimoniaux[283]. On ignore tout en revanche des circonstances, modalités et clauses de la négociation qui eut lieu aux dires de la *Chronique* entre Bagrat' et Lip'arit' et déboucha sur la grâce d'Ivane, au plus tard dans le premier trimestre 1059.

Le *Synodikon d'Iviron* apporte un dernier éclairage sur les dernières années de Lip'arit'/Antoine. Composé et complété à partir de 1074, ce livre enregistre les commémoraisons

280. Dans un passage original du préambule du colophon 11, le commanditaire Lip'arit' évoque ou implore à la fin « la grâce et la foi de la sainte église catholique ». Il fait également référence à « la croix du catholicos du Kartli » dans ses colophons de donation (n°s 4, 13 et 8).

281. Voir plus bas, p. 449-450.

282. Voir plus bas colophon n° 14.

283. Ce qui explique le colophon de l'higoumène et sa précision chronologique.

instituées dans le monastère pour ses principaux bienfaiteurs et inscrites selon l'ordre du calendrier liturgique[284].

Lip'arit' y figure dès la première rédaction du *Synodikon* en 1074[285] sous le n° 34 et à la date du 17 janvier :

> *Le 17 janvier la fête de saint Antoine a été instituée comme commémoraison pour Lip'arit', car il est venu dans ce saint monastère et a offert à la sainte église de la Mère de Dieu 100 pièces d'or* (დრაჰკანი/drahk'ani) *sous l'higouménat du père Théodore, et il a donné à toute notre fraternité* (ძმაობა/dzmaoba) *56* [lire 96] *autres pièces d'or, une pour trois frères, 300 personnes. Et lorsqu'il mourut, nous avons institué la fête du saint père Antoine en mémoire et prière pour son âme. Qu'elle soit accomplie avec le même zèle que pour les fondateurs, et il avait pour nom monastique Antoine. Que le Christ rende son âme bienheureuse. Amen.*[286]

En le plaçant au même rang que les fondateurs d'Iviron, à commencer par Tornik' dont la commémoration sous le nom de Jean le Syncelle, le 15 décembre, ouvre le *Synodikon*, l'agape qui lui est consacrée met en évidence l'importance du père Antoine ; il est impossible de dire si cette importance est liée au montant de la donation ou à la qualité du donateur qui est d'abord identifié comme Lip'arit'.

Le passage de Lip'arit' à Iviron est daté de l'higouménat de Théodore, dont on sait seulement qu'il détenait cette charge en tout cas en décembre 1061, peut-être dès après 1059, et qu'il l'a exercée jusqu'en 1064/1065. Lip'arit' est donc venu à Iviron entre 1060 et 1064/1065, c'est-à-dire après le départ de Georges l'Hagiorite pour le royaume des Apxazes en juin 1059, mais aussi après celui de son fils Ivane avant le mois d'avril de la même année. On ne peut pas davantage dater par rapport à son passage à Iviron le pèlerinage qu'il effectua à Jérusalem et avant lequel il donna ses manuscrits à K'acxi (colophons 4, 8 et 13). En revanche c'est avant ce passage que le moine Antoine avait réglé avec Bagrat' le sort d'Ivane que l'on trouve en Géorgie en avril 1059. Rien ne permet de dire si Antoine avait alors quitté son monastère Saint-Barlaam et s'il s'était établi à Constantinople où il mourut. Enfin aucune source, à ma connaissance, ne précise la

284. ე. მეტრეველი, ათონის ქართველთა მონასტრის სააღაპე წიგნის/*atonis kartvelta monast'ris saaghap'e c'igni* [E. Met'reveli, *Le livre des commémoraisons du monastère d'Iviron sur l'Athos*], თბილისი 1998, ouvrage majeur sur le *Synodikon d'Iviron*, comprenant l'édition critique du texte et un commentaire suivi de précieux glossaires, ainsi que la reproduction d'articles antérieurs de l'auteur sur ce sujet. Ce livre est resté malheureusement introuvable. J'ai donc utilisé pour le citer la vieille édition de 1901, à travers une photocopie que m'en avait donnée autrefois H. Met'reveli : ათონის ივერიის მონასტრის 1074 წ ხელთნაწერი აღაპებით საიუბილეო გამოცემა საეკლესიო მუზეუმისა/*atonis iveriis monast'ris 1074 c'xeltnac'eri aghap'ebit saiubileio gamocema saek'lesio muzeumis* [*Le manuscrit de l'année 1074 du monastère athonite d'Iviron avec les commémoraisons; édition jubilaire du Musée Ecclésiastique*], თბილისი 1901, p. 216-277. აღაპი/*aghap'i*, « agape », équivaut à commémoraison.

285. Sur la composition du *Synodikon*, voir H. Métrévéli, Note sur le *Synodikon d'Iviron*, dans *Iviron* 2, p. 12-17.

286. Éd. *atonis iveriis* (cité n. 284), p. 224 ; voir aussi *Iviron* 2, p. 5 et p. 18 n. 13, avec renvoi à la *Chronique*, et encore p. 25, où les auteurs disent qu'il vint à l'Athos « à l'époque où il résidait à Constantinople, vers 1062-1064 » (p. 18), sans autre justification.

date de sa mort ; elle est traditionnellement placée en 1064/1065, peut-être parce qu'on considère que son agape fut instituée par l'higoumène Théodore[287].

On sait donc assez peu de choses sur le père Antoine, suffisamment pour dire que si, en tant que Lip'arit', il continua à garder un œil attentif sur la carrière de son fils et l'avenir de son patrimoine, il sut accepter sa défaite avant de retrouver *post mortem* ses racines familiales à K'acxi. Entre impératifs apxazes, fiertés bagratides, rivalités ibères, appétits byzantins, reconstructions arméniennes, proximités arabes et surgissement turc, Lip'arit' V fils de Lip'arit' IV n'eut de cesse, comme ses ancêtres avant lui, d'assurer la permanence de sa « maison » et de lui trouver les bases géographiques d'un essor nouveau. C'est ce dont témoignent en tout cas sources byzantines et sources géorgiennes, une fois croisées, confrontées et conciliées.

III. Les colophons des quatre manuscrits des Liparitides

L'existence de manuscrits du XIe siècle qui constituent une source importante pour la connaissance des Liparitides, en particulier à cause de leurs colophons, a déjà été soulignée.

Lip'arit' V fut le possesseur de trois de ces manuscrits dont il avait personnellement commandité la copie et son fils Ivane en posséda le quatrième. Ces manuscrits se trouvent actuellement soit dans la collection du Musée d'État de Kutaisi, dite K, pour les trois premiers soit au Musée d'État de Géorgie, à Tbilisi, dans l'actuelle collection A qui regroupe les manuscrits de l'ancienne collection du Musée ecclésiastique de Tiflis. Les catalogues de ces collections qui permettent de mieux connaître ces quatre manuscrits donnent en outre l'édition des seize colophons écrits au XIe siècle qu'ils contiennent et qui ont contribué, plus haut, à préciser ou affiner notre connaissance de la famille des Liparitides. On trouvera ici la traduction annotée de ces colophons, numérotés de 1 à 16 pour faciliter les renvois que l'on peut y faire et que l'on a déjà faits.

L'histoire des trois premiers manuscrits est mal connue mais semble simple. Propriétés de leur commanditaire Lip'arit' V, ils furent donnés par celui-ci à K'acxi à une date inconnue au moment où, ayant déjà pris en 1057 l'habit monastique sous le nom d'Antoine, il partit en pèlerinage à Jérusalem à une date que l'on n'a pu préciser[288]. À une date que nous ignorons ces manuscrits sont passés au monastère de Gelati, fondé au début du XIIe siècle par le roi bagratide David, petit-fils du roi Bagrat' III/IV, à partir du patrimoine des Liparitides tombé en déshérence[289]. De là et toujours à une date non précisée, ils sont passés au Musée d'État de Kutaisi, où ils se trouvent toujours sous les cotes K 19, 20 et 21[290].

287. M. F. Brosset, *Additions et éclaircissements à l'histoire de la Géorgie depuis l'Antiquité jusqu'en 1469 de J.-C.*, Saint-Pétersbourg 1851, p. 125 et 350, propose comme fourchette de datation entre 1062 et 1064.

288. Voir p. 440 et 446 et n. 316.

289. *Vie du roi des rois David* (cité n. 32), p. 330-331.

290. Voir ქუთაისის სახელმწიფო ისტორიული მუზეუმის ხელნაწერთა აღწერილობა, რედ. ი. ე. ნიკოლაძე/*kutaisis saxelmc'ipo ist'oriuli muzeumis xelnac'erta aghc'eriloba* [*Description des manuscrits du musée historique d'État de Kutaisi*, éd. I. Nik'oladze], თბილისი, vol. 1, 1953, p. 92-94 (K 19), 95-99 (K 20), 99-101 (K 21). La description des manuscrits est relativement succincte dans ce catalogue déjà ancien.

Ces trois manuscrits sont l'œuvre d'un même copiste, Gabriel K'ota, défini à la fin des colophons 3, 7, et 11 comme un « prisonnier » de Lip'arit' ; la date et le lieu de réalisation de chacun d'eux sont précisés : 1047 et 1048 (avant septembre)[291] pour K 19 et K 20 copiés à Manglisi, 1053 pour K 21 copié à Ac'q'uri. Ils sont tous trois consacrés à deux œuvres de Jean Chrysostome dans la traduction qu'en effectua très tôt Euthyme l'Hagiorite dans le monastère d'Iviron : K 19 et 20 forment une paire qui contient la traduction des *Homélies sur l'Évangile de Matthieu* de Jean Chrysostome (*CPG* 4424)[292] ; K 21 est consacré aux *Homélies sur l'Évangile de Jean* du même Chrysostome (*CPG* 4425)[293]. Ces trois manuscrits répondent à un même projet, comme le souligne dans K 21 le colophon n° 12 qui entérine explicitement la fin de la copie de ces trois volumes en 1053.

Ces manuscrits sont écrits sur parchemin et sur deux colonnes de 29 lignes (28 à 30 pour le dernier) et le texte qu'ils reproduisent est coupé par quatre colophons pour les deux premiers, cinq pour le dernier. Deux colophons de chaque manuscrit (n°s 1-2, 5-6, 9-10) sont des colophons du copiste, l'un, placé immédiatement après le titre de l'œuvre traduite et recopiée, marque le début de sa copie, l'autre en marque la fin. Un troisième colophon (n°s 3, 7, 11) particulièrement long, suit le colophon de début de copie ; il se présente comme un colophon du commanditaire Lip'arit' V qui énumère, après un préambule de nature religieuse, les membres de sa famille, lui compris, pour lesquels il a fait procéder à cette copie dont il précise en terminant le lieu, l'auteur et la date. Le quatrième colophon (n°s 4, 8, 13), écrit d'une autre main que le précédent, est le colophon de donation. Le manuscrit K 21 présente un colophon supplémentaire (n° 12) dans lequel le commanditaire indique la fin et la date de la copie des trois manuscrits.

Le quatrième manuscrit est bien différent des précédents. Il est actuellement conservé sous la cote A 484 à Tbilisi où il est parvenu à une date et dans des circonstances que j'ignore[294] ; il a été écrit pour un commanditaire inconnu, entre 1052 et le début de l'année 1055, dans la région d'Antioche, dans le monastère de K'alip'o[295], et il a été donné en 1059 à l'église de K'acxi par son possesseur Ivane [II] fils de Lip'arit' dans des conditions que l'on a exposées plus haut[296] ; je ne connais pas l'histoire ultérieure de ce manuscrit. Ses 324 folios écrits sur parchemin contiennent un Tétraévangile (ოთხთავი/*otxtavi*) dans une recension que, compte tenu de la date de la copie, Georges l'Hagiorite effectua à Iviron[297]. Ce manuscrit, particulièrement célèbre pour ses miniatures, a fait

291. Le manuscrit fut réalisé avant que Lip'arit' ait été fait prisonnier par les Turcs en septembre 1048.

292. Voir B. Martin-Hisard, La *Vie de Jean et Euthyme* et le statut du monastère des Ibères sur l'Athos, *REB* 49, 1991, p. 67-142, ici p. 106, l. 592 et n. 118.

293. *Ibid.*, p. 103, l. 552 et n. 86.

294. ქართულ ხელნაწერთა აღწერილობა ყოფილი საეკლესიო მუზეუმის (A) კოლექციისა, რედ. ე. მეტრეველი/*kartul xelnac'erta aghc'eriloba q'opili saek'lesio muzeumis (A) kolekciisa* [*Description des manuscrits géorgiens de la collection A de l'ancien Musée ecclésiastique*, éd. E. Met'reveli], A II_1 თბილისი 1986, p. 210-216.

295. Voir plus bas n. 343.

296. Voir p. 440.

297. Pour la recension du Tétraévangile contenu dans ce manuscrit et connu comme le Tétraévangile d'Alaverdi, voir D. Tvaltvadze, The manuscripts of Georgian translations of the Gospels from the Black Mountain, dans *Recherches textuelles sur les psaumes et les évangiles*, éd. par Ch.-B. Amphoux, J. K. Elliott, B. Outtier, Leiden 2012, p. 213-231.

surtout l'objet d'une grande attention du point de vue artistique[298]. Cependant les trois colophons qu'il contient ne manquent pas non plus d'intérêt pour les historiens, comme on a déjà eu l'occasion de le montrer[299] ; il s'agit d'un colophon des copistes, précieux pour la datation de la copie et le contexte dans lequel elle eut lieu (n° 14), du très long colophon de donation d'Ivane dont on n'a retenu qu'une partie (n° 15) et du colophon de réception par l'higoumène de K'acxi du manuscrit apporté par Ivane à une date précisément indiquée : en 1059, le premier dimanche après Pâques (n° 16).

Les colophons de K 19

Colophon 1 (colophon de début de copie), écrit en 1047[300]

Priez pour le puissant éristav des éristavs Lip'arit' [V], *saints de Dieu.*

Colophon 2 (colophon de fin de copie), écrit en 1047[301]

Gloire à notre Dieu, éternellement et dans l'éternité d'éternité. Sainte Mère de Dieu, Dame (დედოფალი/dedopali), intercède dans les deux vies devant ton Fils Jésus-Christ pour la dame des dames Cxovreba, mère de l'éristav des éristavs Lip'arit' [V] *; Amen!*

Colophon 3 (colophon du commanditaire), écrit en 1047[302]

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, connus comme triple hypostase (სამგუამოვნებით/samguamovnebit) *et adorés comme Divinité une* (ერთღუთეებით/ertghuteebit) *par les croyants, par la grâce et l'intercession de la sainte Mère de Dieu par laquelle nous avons été réconciliés avec Dieu, par la puissance de la vénérable croix vivifiante par laquelle le Christ a détruit la puissance de l'enfer et nous a rétablis <nous> les fils d'Adam dans <notre> dignité et sainteté premières, par la grâce et l'intercession de saint Jean le Baptiste[303], des prophètes et des patriarches, des saints apôtres et des évangélistes et des saints martyrs et des dignes pontifes et des bienheureux pères et de tous ses saints qui de siècle en siècle ont plu à notre Seigneur Jésus-Christ et des saintes puissances du ciel, archanges, anges, séraphins et chérubins, par la grâce et l'assistance d'eux tous,*

j'ai mérité moi Lip'arit' [V] *éristav des éristavs, Lip'arit'* [V] *fils de Lip'arit'* [IV] *fils du béni Rat'* [Ier] *éristav, d'écrire[304] ce saint livre du commentaire* (წიგნი თარგმანებული/c'igni targmanebuli) *du saint Évangile,*

298. Voir la description du *Catalogue* (cité n. 294), p. 211 et Ш. Я. Амиранашвили, *Грузинская миниатюра* [Š. Amiranašvili, *La miniature géorgienne*], Москва 1966, p. 20 et ill. 20-24.
299. Voir p. 434-435.
300. La date de la copie figure dans le colophon 3. Cette incitation à la prière suit immédiatement au f. 1^r (éd. p. 93) le titre de l'œuvre copiée et précède un passage dont le contenu est celui du début de l'Homélie 1 : « Il nous faut, frères, ne pas mépriser l'aide qui nous vient des écrits. »
301. Écrit au f. 550^r (éd. p. 93), en *asomtavruli* (écriture capitale) après le texte du *Commentaire.*
302. Ce long colophon, écrit aux ff. 550^r-551^r (éd. p. 93-94), en *asomtavruli*, suit immédiatement le colophon 3. Son texte se retrouve presque identique dans le colophon 7 (K 20), avec quelques variantes indiquées ici en notes; il présente en revanche des différences avec le colophon 11 (K 21) notamment dans le préambule.
303. Dans le colophon 7 : « de saint Jean le Précurseur et le Baptiste ».
304. C'est-à-dire « de faire écrire » : voir plus haut p. 439 et n. 279.

– d'abord en prière et à la gloire de moi-même et pour mes fils : pour Rat' [III], *pour Ivane* [II] *et pour Niania* [Ier] *et pour tous les vivants de notre famille* (ცხოველთა და სახლეულთა ჩუენთა/cxovelta da saxleulta tchuenta),

– en prière et à la mémoire de l'âme de mes parents (მშობელთა/mšobelta)[305] *: Rat'* [Ier] *éristav, Lip'arit'* [IV] *mon père* (მამისა/mamisa) *béni[306],*

– en prière et à la mémoire de l'âme de mes frères Rat' [II] *et Ivane* [Ier],

– en prière et à la mémoire de l'âme de tous les défunts de notre maison (სახლისა/saxlisa).

C'est pourquoi avec assiduité j'ai écrit avec zèle ce saint livre du commentaire de notre saint père Jean Chrysostome qui a irrigué par des flots d'or les esprits des croyants, et mon esprit a pris plaisir à ses doux enseignements et à ses consolations qui combattent et expulsent des hommes toute erreur, passion, maladie et infirmité et corruption.

Saints de Dieu, prêtres et diacres et vous tous qui serez jugés dignes de lire ce saint livre qui illumine les âmes, souvenez-vous de nous dans vos saintes prières afin que le Christ nous juge dignes, vous et nous ensemble, d'entrer dans son paradis par sa miséricorde[307].

Ce saint livre a été écrit sur mon ordre à Manglisi, demeure du Bois de Vie revêtu de victoire[308], sous le pontificat d'Ant'oni évêque fils de Tula[309] et il a été relié par la main de Nik'ola, diacre de Mcxeta : que Dieu lui accorde la récompense de son travail.

Seigneur, aie pitié de tous les éristavs et aznaurs, les prêtres et tous les serviteurs (msaxurni) *de l'éristav des éristavs* magistros (მაგისტროზისა/magist'rozisa) *Lip'arit'* [V] *et garde-les[310]. Le* k'oronikoni [sic] *était 267* [= 1047].[311]

Ce livre a été écrit de la main de mon prisonnier (საპყრისა/sap'q'risa) *Gabriel K'ot'a.*

Pardonnez-moi.

Colophon 4 (colophon de donation), écrit entre 1057/1058 et 1064[312]

✛ *Au nom de Dieu, moi Ant'oni, autrefois Lip'arit'* [V], *fils de Lip'arit'* [IV] *éristav des éristavs, j'ai écrit et j'ai offert le* Commentaire de l'Évangile de Matthieu[313] *à K'acxi, notre sainte église ossuaire* (საჯუალესა/sajualesa)[314] *de la sainte Trinité. Quiconque enlèvera ces livres à l'église de K'acxi, que ce soit mon enfant, un grand ou un petit ou*

305. *Mšobelni* désigne les ascendants, les géniteurs, *mama* étant le père à proprement parler.
306. Voir plus bas la variante du colophon 7.
307. Dans le colophon 7 : « dignes d'entendre la voix du béni Fils de Dieu qui dit : "Venez les bénis de mon père et habitez le royaume qui a été préparé pour vous" et puissions-nous être dignes d'y avoir part. »
308. Dans le colophon 7 : « dans le glorieux siège de Manglisi ». Sur Manglisi, voir n. 95.
309. Évêque non identifié.
310. Colophon 7 : « Seigneur Jésus Christ, prends en pitié et garde tous les éristavs et aznaurs, les prêtres et les diacres, les serviteurs et, pour ne pas multiplier les mots, tous les éristavs. Que Dieu exalte [le nom] du puissant éristav des éristavs et *magistros* Lip'arit' [V]. »
311. Colophon 7 : « Le *k'oronikoni* [sic] était 268 [= 1048]. »
312. Écrit au f. 551 (éd. p. 94), d'une autre main et en *nusxuri* (écriture minuscule qui apparaît au IXe siècle), à la suite du précédent. Ce colophon se retrouve identique dans les colophons 8 et 13.
313. Dans le colophon 13 du troisième manuscrit (consacré à l'Évangile de saint Jean) le scribe a gardé la référence à l'Évangile de saint Matthieu.
314. Rayfield, *Dictionary* (cité n. 34), *s.v. sajvale*, « ossuary ».

qui que ce soit[315], *ou quiconque en fera don ou le volera, sera lié d'abord par le Verbe de Dieu, par la croix de l'apôtre Pierre et la grâce de tous les saints, par la croix du catholicos du Kartli et par la grâce de tous ceux qui font la volonté du Christ. Quiconque enlèvera ce livre de quelque manière que ce soit à l'église de K'acxi, que son âme soit alors maudite ici et en ce siècle avec Judas et tous les hérétiques et avec ceux qui ont renié le Christ. Ceci a été écrit de la main de Georges Mc'irveli, lorsque nous sommes partis à Jérusalem*[316]. *Quiconque voudra connaître le contenu de ce livre, lisez le colophon ci-dessus*[317] *et vous l'apprendrez par lui.*

Les colophons de K 20

Colophon 5 (colophon de début de copie), écrit en 1048[318]

Nous avons commencé à copier aussi le second livre du Commentaire du saint Évangile, *par la puissance et avec l'aide du Père miséricordieux sans commencement et du Fils monogène et de l'Esprit saint qui vivifie tout être, et sur ordre, avec zèle et soin. Que Dieu glorifie dans les deux vies <et> que puissent être gardés en une longue vie Lip'arit'* [V] *éristav des éristavs et* magistros, *et ses fils Rat'* [III], *Ivane* [II] *et Niania* [Ier]*; Christ, dans ta miséricorde garde-les dans l'unité* (ertobit), *amen!*

Colophon 6 (colophon de fin de copie), écrit en 1048[319]

Gloire à toi, sainte Trinité, Divinité une, Essence une, auteur de tous les biens, qui m'as rendu digne, moi Lip'arit' [V] *éristav des éristavs et* magistros, *d'accomplir le désir et l'aspiration de mon âme, le* Commentaire du saint Évangile. *Saints évangélistes et saint Jean Chrysostome, soyez les intercesseurs, les gardiens et les protecteurs devant le Seigneur de Lip'arit'* [V] *éristav des éristavs et de ses fils Rat'* [III], *Ivane* [II] *et Niania* [Ier].

Colophon 7 (colophon du commanditaire) écrit en 1048[320]

Le texte est celui du colophon 3 avec des variantes non significatives, indiquées plus haut en notes[321]. Deux changements cependant sont notables. L'un concerne la date : K 20 a été copié un an après K 19, en 1048[322]. L'autre enregistre dans la commémoration des défunts la mère de Lip'arit', Cxovreba, qui était encore en vie en 1047 où elle faisait l'objet du colophon 2 ; ainsi la formule de K 19 (en prière et à la mémoire de l'âme de mes parents : Rat' [Ier] éristav, Lip'arit' [IV] mon père béni) est-elle devenue dans K 20 :

315. Dans les colophons 8 et 13, le texte s'interrompt ici.
316. Sur la date de ce départ, qui a pu coïncider avec le début de l'exil, voir p. 440.
317. Allusion à une table des matières non signalée dans le *Catalogue*.
318. Écrit au f. 1v (éd. p. 95), en *asomtavruli*.
319. Écrit au f. 515v (éd. p. 95) en *asomtavruli* après le texte du *Commentaire*. Il est suivi de la copie d'un colophon qui provient du modèle utilisé par le copiste et qui accompagne toujours (ou presque) dans les manuscrits la traduction originale faite par Euthyme du vivant de son père ; il est dû au père d'Euthyme, Jean (d'où son nom de Testament de Jean).
320. Ce colophon est écrit en *asomtavruli* (éd. p. 98-99) à la suite de la copie du Testament de Jean. L'auteur du *Catalogue* qui n'a pas repéré le Testament n'indique pas à quel folio commence ce nouveau colophon.
321. Voir n. 303, 307, 308, 310, 311.
322. Voir n. 311.

[...] *en prière et à la mémoire de l'âme de Rat'* [Ier] *éristav, en prière et à la mémoire de l'âme de mes parents bénis, de Lip'arit'* [IV] *éristav des éristavs, en prière et à la mémoire de l'âme de ma mère Cxovreba, dame des dames* (დედოფალთა დედოფლისა/ dedopalta dedoplisa).

Colophon 8 (colophon de donation) écrit entre 1057/1058 et 1064[323]

Le texte est identique à celui du colophon 4 (K 19), mais il est mutilé à la fin[324].

Les colophons de K 21

Colophon 9 (colophon de début de copie) écrit en 1053[325]

Seigneur Jésus-Christ, qui a été envoyé d'en-haut par le Père humblement pour sauver les fils d'Adam, par l'intercession de saint Jean l'Évangéliste et de saint Jean Chrysostome, exalte en une longue vie et garde en ces deux règnes l'éristav des éristavs Lip'arit' [V], *rempli d'un amour assidu pour (ces) livres divins. Christ, exalte et garde en une longue vie les fils du puissant éristav des éristavs Lip'arit'* [V], *Rat'* [III], *Ivane* [II] *et Niania* [Ier]. *Saint Jean l'Évangéliste et saint Jean Chrysostome, soyez <leurs> gardiens et protecteurs.*

Colophon 10 (colophon de fin de copie), écrit en 1053[326]

Gloire à toi, sainte Trinité, cause de tous les biens, inlassable dispensatrice de tes dons divins, par ton aide ce saint livre qui illumine l'âme a été achevé pour la glorification de ton saint nom. Amen.

Colophon 11 (colophon du commanditaire), écrit en 1053[327]

Par l'aide de Dieu, père de tout souverain, par la puissance de son Fils monogène, par la grâce du très saint Esprit de bonté, de la sainte Trinité sans mélange quant aux hypostases et sans division quant à l'Unicité divine[328], *par la volonté, l'ordre et l'intercession de la très glorieuse et plus que bénie sainte Mère de Dieu, la toujours vierge Marie, par la grâce du saint et glorieux Jean le Précurseur et Baptiste, par la puissance de la vénérable croix vivifiante, par la supplication des saints et glorieux archanges et de toutes les armées célestes et rangées en ordre des veilleurs*[329], *par la prière et la supplication des glorieux saints apôtres, par l'intercession des dignes saints pontifes, des bienheureux et théophores pères, par l'intercession des saints, victorieux, vaillants et valeureux martyrs, par la grâce et la*

323. Écrit d'une autre main au f. 524v (éd. p. 99) et privé de sa fin.
324. Voir n. 315.
325. Écrit au f. 1v (éd. p. 100).
326. Écrit au f. 482 (éd. p. 100-101), après la copie du texte. On le traduit bien qu'il ne mentionne aucun Liparitide, car il correspond aux colophons 2 et 6.
327. L'édition, p. 100-101, donne le texte de ce colophon, copié au f. 482, immédiatement à la suite du précédent, comme s'ils ne faisaient qu'un. On le rapprochera des colophons 3 et 7, dont il se sépare cependant par son préambule.
328. À rapprocher du texte du colophon 3.
329. Les ordres angéliques, ici désignés comme « ceux qui veillent », les « veilleurs », sont nommés dans le colophon 3 : archanges, anges, séraphins et chérubins.

foi de la sainte église catholique[330] *et par l'intercession de tous les saints qui de génération en génération ont plu à Dieu,*

moi, Lip'arit' [V] *éristav des éristavs, [fils] de Lip'arit'* [IV] *éristav des éristavs fils de Rat'* [Ier] *éristav*[331], *j'ai été jugé digne de copier le* Commentaire des Évangiles *des quatre évangélistes, commenté par saint Jean Chrysostome*[332],

– d'abord à la gloire et en prière et à la mémoire de moi-même, à la gloire et en prière pour mes fils : pour Rat' [III], *pour Ivane* [II] *et pour Niania* [Ier], *en prière et pour le soulagement et à la mémoire de tous nos vivants,*

– en prière et à la mémoire de tous les défunts de notre maison[333], *à l'âme de Rat'* [Ier] *éristav,*

– pour l'âme de mon père Lip'arit' [IV] *éristav des éristavs*[334],

– en prière pour l'âme de mes frères Rat' [II] *et Ivane* [Ier],

– en prière et à la mémoire de l'âme de ma mère Cxovreba et de tous les défunts de notre maison.

Ce saint livre a été écrit dans le glorieux siège d'Ac'q'uri, en la demeure de la sainte Mère de Dieu, de la main de mon prisonnier le copiste Gabriel K'ot'ai, sous le pontificat de l'évêque Arsène, fils du marzap'ni (მარზპანისა)[335] *Boco Dzhaq'eli*[336]. *Le* koronik'oni [sic] *était 273* [1053].

À la suite de ce colophon deux folios (483^r-484^v) contiennent un traité « à caractère théologique » selon le catalogue, p. 101 : intitulé « De l'orthodoxie et de l'hérésie » il est considéré comme une œuvre de Lip'arit'[337].

Colophon 12 (colophon de fin de copie des trois manuscrits des *Commentaires sur Matthieu et sur Jean*), écrit en 1053[338]

Moi, Lip'arit' [V] *fils du béni seigneur Liparit'* [IV] *éristav des éristavs, avec l'aide de Dieu et l'intercession des très saints apôtres, avec zèle j'ai copié ces saints livres du* Commentaire des Évangiles *en trois volumes, en prière pour mon âme, en prière pour les âmes de*

330. Ce qui désigne l'Église du catholicos de Mcxeta.
331. La formulation de la généalogie est aussi complexe que dans le colophon 3.
332. Jean Chrysostome n'a commenté que les deux Évangiles de Matthieu et Jean.
333. Déplacé par rapport au colophon 3.
334. Précieuse addition de ce colophon qui précise sans aucune ambiguïté que le père de Lip'arit' était lui aussi éristav des éristavs.
335. Ce terme, généralement traduit par marzban, désignait à l'époque sassanide un gouverneur provincial; on peut le considérer comme un équivalent d'éristav, mais son emploi, fort rare à cette époque, est surprenant.
336. Les Dzhaq'elni représentent une famille importante d'Ibérie méridionale. Le fils du marzban Boco Dzhaq'eli [Ier], attesté dans la seconde moitié du XIe siècle, doit être l'évêque, désigné comme le *mac'q'uereli*, qui se rallia en 1053 à Lip'arit' (voir plus haut, n. 186); en 1053 il pourrait être le frère de Beshken [I] éristav de Tuxarisi mentionné vers 1027-1045 (*Chronique du Kartli*, cité n. 24, p. 298, l. 18); on connaît encore en 1068 un Murvan Dzhaq'eli, éristav de la ville de Q'ueli dans le Samcxe (*ibid.*, p. 310, l. 21) et en 1111 un Beshken [II] Dzhaq'eli tué par les Turcs dans le Dzhavaxeti (*ibid.*, p. 334, l. 17). Voir Toumanoff (cité n. 21), *Table* 38.
337. Voir plus haut n. 278.
338. Écrit au f. 484^v (éd. p. 101).

mes parents et en longue vie pour mes fils. Maintenant vous qui lirez ces saints livres, souvenez-vous de nous dans vos saintes prières afin que le Seigneur vous accorde votre récompense/salaire. Le koronik'oni [sic] *était deux cent soixante-treize*[339] [1053].

Colophon 13 (colophon de donation) écrit entre 1057/1058 et 1064[340]

Le corps du texte est identique à celui des colophons 4 et 8; il est mutilé à la fin comme ce dernier mais un mot plus loin[341].

Les colophons de A 484

Fin du colophon 14 (colophon des copistes) : entre 1052 et 1054/début 1055[342]

[...] *<Ce livre> a été écrit à K'alip'o dans la laure de la sainte Mère de Dieu*[343], *sous le règne de Constantin Monomaque*[344], *sous le patriarcat de Pierre à Antioche*[345] *et pendant le séjour de Bagrat'* [III/IV] *roi des Apxazes nobilissime dans la Ville royale*[346]. *Priez pour les pauvres Michel et Georges. Jésus-Christ, pardonnez-leur, amen. Le* koronik'oni *était* [blanc].

Extrait du colophon 15 (colophon du donateur Ivane [II])[347]

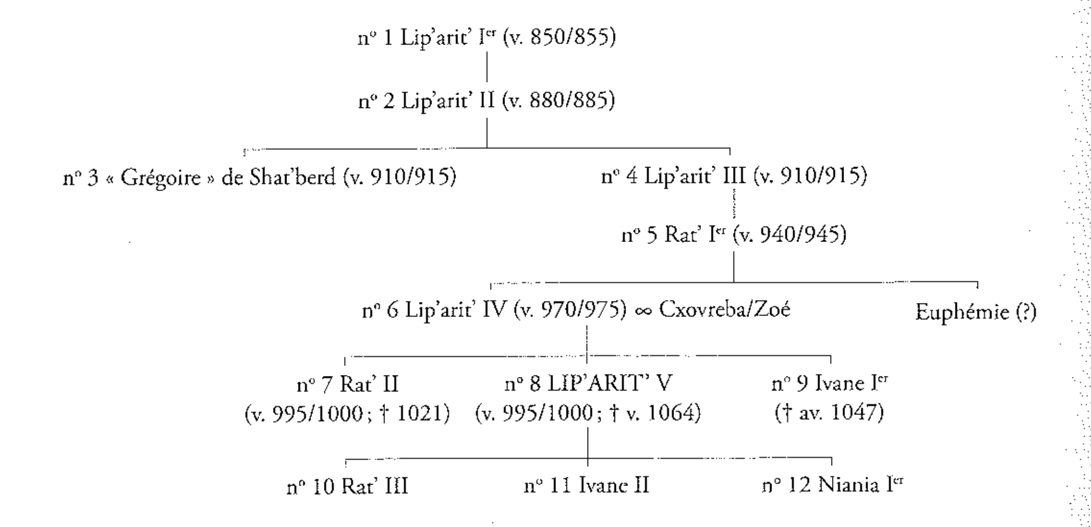
Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, par l'intercession [...] *moi Ivane proèdre* (პროედროსმან/p'roedrosman), *fils de Lip'arit' éristav des éristavs, proèdre et* protarchon (პროტარხონისამან/p'rot'arxonisaman), *j'ai écrit ce colophon à l'époque où – que Dieu l'exalte ! – le puissant roi des Apxazes et des Kartvéliens et nobilissime de tout l'Orient m'a fait revenir de Constantinople*[348], *et je suis allé à K'acxi, notre patrimoine, j'ai déposé au monastère de la sainte Mère de Dieu, lieu de nos sépultures* (სამარხავსა/samarxavsa), *une icône d'or du saint archimartyr Georges avec des émaux* [...] *Et j'ai offert un Tétraévangile complet* [...] *et un lourd encensoir d'argent doré* [...] [349].

339. Le chiffre est écrit en toutes lettres.
340. Écrit au f. 484^v (éd. p. 101).
341. Voir colophons 4 et 8, et n. 315. On notera que le copiste de ce colophon a si bien recopié les colophons 4 et 8 qu'il a omis de remplacer saint Matthieu par saint Jean (voir plus haut n. 313).
342. De ce long colophon, copié aux ff. 311^v-314^v (édité par le *Catalogue* [cité n. 294] sous le n° 5, p. 212-213), on ne retient que la partie finale (éd., p. 213) qui a laissé en blanc la datation (éd., p. 213).
343. Sur K'alip'o où Georges l'Hagiorite résida et effectua des traductions : Martin-Hisard, *Vie de Georges* (cité n. 22), p. 69, l. 923 et p. 71, l. 959; Menabde, *Foyers* (cité n. 77), II, p. 158-159; Djobadze, *Materials* (cité n. 276), p. 97-100; TIB 15.
344. Juin 1042-janvier 1055.
345. Août 1052-juillet 1057 : B. Martin-Hisard, Le patriarche Pierre III d'Antioche (1052-1057), son pseudo-successeur Jean IV/Denys et le Géorgien Georges l'Hagiorite († 1065), *Νέα Ῥώμη* 4, 2007, p. 177-215.
346. Entre 1052 et janvier 1055 : voir plus haut p. 433.
347. Écrit aux ff. 314^v-316^r (éd. comme colophon 7, p. 213-214).
348. Ivane se trouvait apparemment dans l'Empire en 1057 (voir plus haut p. 438).
349. Ivane dit avoir déposé à K'acxi une icône d'or de saint Georges, dont il énumère les pierres qui l'ornent, et ce Tétraévangile, dont il décrit la décoration.

Colophon 16 (colophon de réception du manuscrit)[350]

✣ *Que Dieu exalte le puissant et invincible Bagrat'* [III/IV] *roi des Apxazes et des Kartvéliens et nobilissime de tout l'Orient : il a fait revenir de Constantinople Ivane proèdre, fils de Lip'arit' éristav des éristavs, proèdre et* protarchon, *et il est venu à K'acxi, leur église, le 10 du mois d'avril, jour d'*axalk'viriak'e (ღღესა ახალკჳრიაკესა)[351]. *Que par Dieu sa gloire soit entière jusqu'à la fin des temps. Que sur nous parvienne la miséricorde de Dieu, nous, ses serviteurs, en l'higouménat du pauvre Kardila. Le* koronik'oni [sic] *était 279* [1059].

UMR 8167 Orient & Méditerranée



Stemma des premiers Liparitides avec dates de naissance supposées.

350. Écrit au f. 324r.
351. C'est-à-dire le premier dimanche après Pâques.

MICHEL MALÉINOS, UN SAINT DES PHOCAS ?

par Sophie Métivier

Dans son article consacré à la famille des Maléinoi, Jean-Claude Cheynet note qu'« elle est [...] singulière, puisqu'elle a fourni parmi ses membres deux saints, Eudocime et Michel »[1]. Le premier est connu pour avoir exercé une fonction de commandement militaire sous le règne du dernier empereur iconoclaste Théophile (829-842), le second comme le fondateur de la laure du mont Kyminas dans la première moitié du xe siècle. Le culte d'Eudokimos est attesté dès les années 880, même si nous ne le connaissons que par le biais d'une *Vie* du ménologe métaphrastique dont on est presqu'entièrement dépendant (*BHG* 607)[2]. Sa création peut être interprétée comme une tentative de réhabilitation de sa famille engagée au service des empereurs iconoclastes[3]. Pour les Maléinoi, il représente encore, dans la seconde moitié du xe siècle, un intérêt, une source de prestige supplémentaire, puisque Eudokimos est intégré au tableau de la parenté dressé précisément dans la *Vie de Michel Maléinos* (*BHG* 1295)[4], où il est désigné comme « le divin Eudokimos, celui que l'on célèbre avec éclat dans la ville reine et qui illumine la terre par de nombreux miracles ». Par ces mêmes lignes l'auteur achève de présenter les illustres ancêtres de Michel Maléinos, grands-parents, parents, frère, sœur et beau-frère, neveux enfin[5]. Cette énumération,

1. J.-C. Cheynet, Les Maléïnoi, dans Id., *Société*, p. 511-524, ici p. 511.
2. Voir S. Métivier, Aristocrate et saint, le cas d'Eudokimos, dans *Les réseaux familiaux : Antiquité tardive et Moyen Âge*, éd. par B. Caseau (MTM 37), Paris 2012, p. 95-112 (avec la bibliographie antérieure). Voir aussi I. Taxidis, L'éloge de saint Eudocime par Constantin Acropolite (*BHG* 606), *Parekbolai* 3, 2013, p. 5-44 ; M. Gérolymatou, Le culte de saint Eudokimos, *DChAE*, Δ', 34, 2013, p. 79-90. Le canon composé par Joseph l'hymnographe donne cependant une esquisse du portrait d'Eudokimos. Voir Métivier, Aristocrate et saint, le cas d'Eudokimos, p. 98. À l'analyse du dossier que j'ai présentée dans cet article, on peut ajouter un élément : supposer qu'il existait, au plus tard à la fin du ixe siècle, un épitomé de la Vie ancienne d'Eudokimos, dont l'*incipit* a été conservé dans le *Patmiacus* 266, si, du moins, l'on accepte la démonstration proposée dans A. Luzzi, Il *Patmiacus* 266 : un testimone dell'utilizzo liturgico delle epitomi premetafrastiche, *RSBN* NS 49, 2014, p. 239-261.
3. Voir Métivier, Aristocrate et saint, le cas d'Eudokimos (cité n. 2), p. 98-100.
4. *Vie de Michel Maléinos* 3, dans *Vie et office de Michel le Maléinote, suivis du traité ascétique de Basile le Maléinote*, texte grec publié et annoté par L. Petit, *ROC* 7, 1902, p. 543-603, ici p. 551, l. 18-21.
5. *Ibid.* : « Ses ancêtres étaient illustres par leur richesse, leur dignité, leur gloire et avaient à un degré exceptionnel le plus beau de tous les biens et le plus estimable, la piété. En effet, qui, en les voyant, n'aurait pas admiré et, en les admirant, n'aurait pas aimé son grand-père paternel, cet Eustathe qui acquit un grand nom parmi les patrices et qui se distingua brillamment dans les stratégies, et encore son grand-père

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet, éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 451-458.

inusuelle par sa longueur – l'auteur ne mentionne pas moins de onze parents –, a sans doute incité à croire que la sainteté et le culte de Michel pouvaient être conçus eux aussi comme une illustration des familles des Maléinoi et des Phocas. La parenté qui unissait les deux familles est précisément exposée dans ce passage de la *Vie* : la sœur de saint Michel avait épousé Bardas Phocas et le couple enfanta l'empereur Nicéphore et Léon. Les liens sont à ce point forts que les Maléinoi sont systématiquement présentés comme la famille alliée par excellence des Phocas. Citons Jean-Claude Cheynet : « Le destin des Maléïnoi fut intimement lié à celui des Phocas. Issus du même milieu guerrier, alliés par le sang, ils leur furent indéfectiblement fidèles. »[6] Au vu de ces liens, tout discours susceptible d'alimenter la gloire des premiers pourrait être interprété comme ayant bénéficié aux seconds, voire comme ayant eu pour fonction de servir, *in fine*, les intérêts de ces derniers et c'est dans cette perspective que la *Vie de Michel Maléinos* a été analysée. Michel Maléinos doit-il être considéré comme un saint des Phocas, dont la Vie aurait eu pour fonction, entre autres, de conforter le prestige de l'empereur Nicéphore et de ses parents ?

Le dossier de Michel Maléinos est bien connu des byzantinistes, même s'il n'a fait l'objet que d'études ponctuelles[7]. Il l'était sans doute moins des Byzantins. On dispose

maternel, Adralestos, qui a été honoré de cette même dignité de patrice, stratélate de toute l'Anatolie parce qu'il l'emportait en courage et en intelligence ? Ou qui ignora sa grand-mère qui était de sang impérial ? En effet elle se distinguait par sa parenté avec le très grand empereur Romain. Qui ne loua ni n'admira aussi ses parents selon la chair, je veux parler du très fameux Eudokimos et d'Anastasô, ornée de toutes les [vertus], grâce à la prière desquels cet homme admirable est venu au monde merveilleusement, comme la suite le montrera clairement. Ce privilège d'avoir des enfants excellents ne se restreignit pas à un seul enfant mais la famille se déploya en plusieurs rameaux car cet homme que nous célébrons avait aussi pour frère le grand Constantin, membre du sénat (qui lui aussi était compté au nombre des patrices) et stratège de Cappadoce pendant de très nombreuses années, pour que sa patrie jouissant de ses bienfaits puisse en recevoir la récompense d'avoir nourri [son enfance] et surabonder en tout. Cet homme qui a été chanté et connu de tous et qui a été très habile en tout, sa sœur s'est efforcée de le surpasser dans la mesure du possible par la vertu, comme elle avait acquis avec facilité et comme elle conserva jusqu'à la fin tout ce qu'il y a d'excellent parmi les hommes. Uni à elle, Bardas le très heureux césar engendra avec bonheur Nicéphore, l'empereur couronné par Dieu, le vainqueur de ses passions autant que des Barbares, et Léon le très magnifique curopalate ; et il serait trop long d'énumérer un à un ceux qui lui sont apparentés. Par un examen plus soigné, chacun trouvera aussi le divin Eudokimos, celui que l'on célèbre avec éclat dans la ville reine et qui illumine la terre par de nombreux miracles, un parent de ce grand [saint]. »

6. Cheynet, Les Maléïnoi (cité n. 1), p. 523. Voir également Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 268 (tableau généalogique des « Phocas – Maléïnoi »), p. 272-273. L'idée a été récemment remise en cause par V. N. Vlyssidou, Relativement à la nomination d'Eustathe Maléïnos comme stratège d'Antioche et de Lykandos, *ZRVI* 50, 2013, p. 347-355, qui souligne au contraire les tensions, voire les conflits existant entre les deux familles (p. 348 : « leurs aspirations politiques n'étaient pas identiques à toutes les époques de leur action »). Son propos porte sur le règne de Nicéphore Phocas, et non sur les décennies précédentes.

7. Voir, sur le saint, *PmbZ* 2, 25124. Sur la *Vie* et le culte, A. E. Laiou, The general and the saint : Michael Maleinos and Nikephoros Phokas, dans *Εὐψυχία : mélanges offerts à Hélène Ahrweiler. 2* (Byzantina Sorbonensia 16), Paris 1998, p. 399-412 ; E. Patlagean, Sainteté et pouvoir, dans *The Byzantine saint : University of Birmingham fourteenth symposium of Byzantine studies*, ed. by S. Hackel (Studies supplementary to *Sobornost* 5), London 1981, p. 88-105, repris dans Ead., *Figures du pouvoir à Byzance (IXe-XIIe siècle)* (Collectanea 13), Spoleto 2001, p. 173-195 ; V. N. Vlyssidou, Quelques remarques concernant les activités de saint Michel Maléïnos, *BSl.* 59, 1998, p. 46-51 ; Ead., Remarques sur les relations de saint Michel Maléïnos avec Nicéphore Phocas et saint Athanase l'Athonite, *Byzantina* 21, 2000, p. 189-198 ; T. Creazzo, Agiografia e potere politico nel IX-X secolo : il *Bios*

d'une *Vie*, composée par un disciple, qui n'a été conservée que dans des manuscrits tardifs, à une exception près[8], et d'un office. Son culte ne fait l'objet d'aucune mention dans les synaxaires anciens. On ne connaît aucune métaphrase de la *Vie* et aucune icône dédiée au saint à l'époque médiévale[9] ; les sceaux des Maléinoi n'y font pas référence[10]. Lorsque Jean Géomètre compose une épigramme en l'honneur de Michel, il ne le qualifie pas de saint[11]. La faible visibilité du culte est d'autant plus surprenante que la laure de Maléinos est bien attestée, notamment par un règlement rédigé par l'un de ses moines nommé Basile[12] et quelques sceaux qui témoignent de l'existence du monastère au XIe siècle ou, pour reprendre la dénomination qu'ils emploient, de « la laure impériale de Maléinos »[13].

Les historiens n'en ont pas moins noté l'importance de la *Vie de Michel Maléinos* comme source historique. Outre qu'elle évoque avec détails la parenté du saint, elle mentionne trois événements politiques ou militaires de la première moitié du Xe siècle : la mort de Léon VI, la défaite des armées byzantines face aux Bulgares en 917, l'éviction des Lécapènes[14]. Placée dans le cadre de l'histoire d'une famille de l'aristocratie, organisée en une chronologie précise, que Louis Petit a établie dès l'édition du texte[15], la *Vie* a donc été interprétée à la lumière des enjeux politiques du règne de Constantin VII par Angeliki Laiou, puis par Vassiliki Vlyssidou. La première défend implicitement l'idée que la *Vie de Michel* a servi les intérêts de la famille des Phocas. Elle suppose en effet l'intervention de ces derniers à plusieurs moments, lorsque Michel est interrogé en 917 sur l'issue de la campagne militaire organisée par les Byzantins contre les Bulgares, et peu avant la mise à l'écart des Lécapènes. Alors que la *Vie* s'abstient de préciser l'identité des individus qui viennent consulter Michel – elle mentionne « des hommes amis de Dieu », « des hommes amis du Christ »[16] –, Laiou suggère qu'il ait pu s'agir, dans le premier cas, de Léon Phocas et de son frère Bardas (beau-frère de Michel), dans le second, des Phocas[17]. Les événements

di Michele Maleino, *Bizantinistica* 11, 2009, p. 111-124 ; Vlyssidou, Relativement à la nomination d'Eustathe Maléïnos (cité n. 6).

8. *Vie de Michel Maléinos* (cité n. 4), p. 546-548 : sur les onze manuscrits inventoriés dans la base de données BHGms (voir n. 48), un seul est antérieur au XIIIe siècle : c'est un *codex* de Lavra daté du XIe siècle (K 122 B [2060]).

9. *Ibid.*, p. 544, Louis Petit écrit que « [les Grecs] ont traité Maléïnos avec une discrétion rare ».

10. Voir J. Cotsonis, The contribution of Byzantine lead seals to the study of the cult of the saints (sixth-twelfth century), *Byz.* 75, 2005, p. 383-497. Cheynet, Les Maléïnoi (cité n. 1). Leurs sceaux ont pourtant une iconographie variée.

11. Jean Géomètre, *Épigramme sur Michel Maléinos*, dans *Anecdota Graeca e codd. manuscriptis Bibliothecae regiae Parisiensis. 4*, ed. J. A. Cramer, Oxonii 1841, p. 299, v. 1-4 (= *PG* 106, col. 936, n° 72).

12. Voir *Traité ascétique de Basile Maléinos*, dans *Vie et office de Michel le Maléinote* (cité n. 4), p. 595-603. Le monastère est sans doute également mentionné dans la *Vie de Marie la Jeune* : les confusions de la formulation indiquent qu'il était en fait question du monastère fondé par Michel. Sur cette mention de Kyminas, voir *Life of Mary the Younger*, transl. by A. E. Laiou, dans *Holy women of Byzantium : ten saints' lives in English translation*, ed. by A.-M. Talbot (Byzantine saints' lives in translation 1), Washington DC 1996, p. 239-289, ici p. 244-245.

13. *DOSeals* 3.56.1 (= Laurent, *Corpus* 5, 2, n° 185). Voir R. Janin, *Les églises et les monastères des grands centres byzantins* (Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin 2), Paris 1975, p. 115-118.

14. *Vie de Michel Maléinos* (cité n. 4) 5, p. 552 ; 20, p. 563-564 ; 23, p. 565-566.

15. *Ibid.*, p. 591-592.

16. *Ibid.* 20, p. 563, l. 31 ; 23, p. 565, l. 29-30.

17. Laiou, The general and the saint (cité n. 7), p. 405-406.

historiques de la *Vie* sont donc interprétés à la lumière du conflit entre les Phocas et les Lécapènes[18]. Ainsi, lorsque l'auteur évoque les démons que Michel a dû vaincre à l'occasion de la fondation de sa laure (conformément au schéma de toute hagiographie qui fait de la sainteté un combat contre le malin), Laiou les associe à l'hostilité supposée de Romain Ier contre Michel Maléinos[19], ou encore elle interprète la prophétie délivrée par Michel Maléinos en 944 contre les Lécapènes comme « the most important intervention of St. Michael in the affairs of the Phokas family »[20]. Pourtant l'historienne ne manque pas de remarquer qu'il n'est jamais question des Phocas dans la *Vie*, hormis dans la présentation initiale des parents du saint. Consciente de ce que l'omission des relations de Michel avec les Phocas est en contradiction avec son interprétation, elle propose plusieurs hypothèses pour expliquer ce silence de l'hagiographe. Se fondant sur les Vies d'Athanase l'Athonite, qui précisément décrivent les liens entre Athanase, Michel Maléinos, Nicéphore et Léon Phocas, elle invoque l'existence d'une rivalité ou d'un conflit entre Michel et les moines du mont Kyminas d'une part, Athanase l'Athonite d'autre part[21], voire des dissensions entre la communauté du mont Kyminas et l'empereur Nicéphore.

Au même moment qu'Angeliki Laiou, Vassiliki Vlyssidou a élaboré une analyse du dossier commandée elle aussi par une perspective politique. Manuel/Michel choisit de se retirer après la mort de Léon VI, en raison de « la destitution, voire persécution » des serviteurs de l'empereur défunt[22]. Elle reconnaît aussi dans la mission du moine Agapios de Kyminas en Ibérie, signalée dans le *De administrando imperio*, une initiative des Phocas et des Maléinoi[23]. Dans un second article, elle argue, comme Laiou, d'un conflit entre Michel et son neveu Nicéphore à la source duquel il y aurait eu leur divergence d'attitude envers Constantin VII : fidélité au porphyrogénète dans le cas du moine, ressentiment à son égard dans le cas du général[24].

De l'ensemble de ces analyses de la *Vie de Michel*, je retiens la force des liens conservés par le saint avec sa famille, l'affichage de sa fidélité à Constantin VII et de son hostilité aux Lécapènes. L'hagiographe indique explicitement que Michel choisit de céder la moitié de ses biens immobiliers à son frère, que Michel a comme disciple un parent nommé Agapios[25]. Quant à sa loyauté envers les Macédoniens, elle est suggérée à deux moments, lorsque Manuel/Michel est bouleversé par la mort de Léon VI, lorsqu'il redonne confiance et courage à Constantin VII en prédisant l'éviction des Lécapènes. La ligne de clivage politique que la *Vie* met en œuvre oppose les Lécapènes aux Macédoniens. Dans l'interprétation de la *Vie de Michel* deux autres éléments doivent être privilégiés : le modèle de sainteté que le texte hagiographique expose – une sainteté monastique – et la parenté entre les Maléinoi et les Lécapènes.

18. Voir aussi CREAZZO, Agiografia e potere politico (cité n. 7), p. 123.
19. LAIOU, The general and the saint (cité n. 7), p. 405.
20. *Ibid.*, p. 412, 406.
21. *Ibid.*, p. 410.
22. VLYSSIDOU, Quelques remarques (cité n. 7), p. 48.
23. *Ibid.*, p. 50-51.
24. VLYSSIDOU, Remarques sur les relations (cité n. 7). Aussi Nicéphore aurait-il choisi Athanase comme directeur spirituel plutôt que son oncle, un Athanase qui, par l'intermédiaire de son protecteur, Zéphinézer, aurait été attaché aux Lécapènes au moment de son séjour à Constantinople.
25. *Vie de Michel Maléinos* (cité n. 4) 11, p. 558; 13-15, p. 558-559.

L'auteur de la Vie ne mentionne aucun événement après l'élimination des Lécapènes par Constantin VII en 945, alors même que l'on sait par ailleurs que Maléinos était lié à Romain II[26]. Le récit se concentre sur les débuts de la carrière monastique de Michel, de sa décision, en 912, de se faire moine à la fondation de sa laure au mont Kyminas en 925 et à son ordination comme prêtre. S'il fait allusion à un événement postérieur, l'éviction des Lécapènes en 944-945, c'est dans une deuxième partie de la *Vie* consacrée aux miracles du saint. La *Vie* est organisée en effet en trois séquences, une biographie du saint (chapitres 2-16), un inventaire de ses miracles (chapitres 17-23)[27], enfin une synthèse et conclusion sur ses vertus monastiques (chapitres 24-25). Cet agencement de la *Vie* explique son désordre chronologique apparent : la prédiction concernant la défaite des Byzantins en 917, introduite dans la deuxième séquence, est racontée après la fondation de la laure en 925, qui trouve sa place dans la première[28] – les miracles sont en revanche ordonnés chronologiquement autant que l'on puisse en juger. L'hagiographe, en conduisant ainsi son propos, finit par ne plus considérer que ce qui est spirituel, la sainteté par l'ascèse de Michel.

Conçue comme la *Vie* d'un moine et higoumène, rédigée par un disciple, dans le cadre, sans doute, du monastère fondé par le saint[29], la *Vie* n'en renferme pas moins un enjeu politique qui concerne non les Phocas, mais la laure elle-même, fondée pendant le règne de Romain Ier, de même que la première communauté monastique organisée par Michel dans la région de Prousias. À l'instar de toute *Vie* monastique, celle de Michel Maléinos a son monastère pour horizon. Les moines du Kyminas, comme ceux de l'Olympe et d'autres fondations, ont bénéficié des largesses de l'empereur Lécapène[30]. Parce que la loyauté de Michel envers Constantin VII n'a pas été exemplaire ou peut être suspectée, en raison de la bienveillance accordée par Romain Lécapène à ses fondations, la *Vie* la fait précisément valoir.

Tout en la notant, les historiens ont accordé peu d'attention à la parenté de Michel avec les Lécapènes. L'hagiographe précise en effet, dans sa notice introductive, que la grand-mère maternelle de Michel était « de sang impérial », apparentée à l'empereur Romain[31]. Ce lien est, sans aucun doute, actif pendant le règne de ce dernier puisque le grand-père maternel de Michel précisément, Adralestos, que la *Vie* désigne comme patrice et « stratélate de tout l'Orient », est connu comme domestique des scholes au début du

26. En témoigne une lettre de Romain II rédigée par Théodore de Cyzique et adressée à Michel Maléinos : Σ. Π. ΛΑΜΠΡΟΣ [S. P. LAMPROS], Ἐπιστολαὶ ἐκ τοῦ Βιενναίου κώδικος Phil. gr. 342, *Νέος Ἑλληνομνήμων* 19, 4, 1925, p. 269-296, ici p. 277-279; voir aussi J. DARROUZÈS, Inventaire des épistoliers byzantins du Xe siècle, *REB* 18, 1960, p. 109-135, en particulier p. 130, 132. Aucune référence n'est faite à cette lettre dans les différentes notices consacrées à Michel Maléinos, notamment pas dans la *PmbZ*.
27. L'auteur introduit cet inventaire au chapitre 16 : Michel était capable de faire des prédictions et d'opérer des miracles.
28. Cette structure de la *Vie* a induit en erreur Rosemary Morris, qui, faute de l'avoir repérée, date en conséquence la fondation de la laure antérieurement à la révolte de Léon Phocas. Voir R. MORRIS, *Monks and laymen in Byzantium 843-1118*, Cambridge 1995, p. 40, n. 27.
29. Sur l'identification, proposée, de manière convaincante, par Louis Petit, de l'hagiographe avec le disciple Théophanès, évoqué dans l'avant-dernier chapitre de la *Vie*, voir M. HINTERBERGER, Autobiography and hagiography in Byzantium, *Symbolae Osloenses* 75, 2000, p. 139-164, ici p. 156.
30. Theophanes continuatus, ed. Bekker, VI 27, p. 418-419; 44, p. 430. Symeon Magister, *Chronicon* 136, 59, p. 331-332.
31. *Vie de Michel Maléinos* (cité n. 4) 3, p. 550, l. 30 – p. 551, l. 1. Voir n. 5.

règne de Romain Lécapène[32], soit aux lendemains de la répression de la révolte de Léon Phocas. On peine à définir, et ce, de manière uniforme, la position des Maléinoi dans le paysage politique, après, comme avant, la mort de Léon VI. On ignore en effet les fonctions exercées par le père de Michel, Eudokimos Maléinos, qui n'est connu que par la *Vie de Michel*. Du grand-père paternel, Eustathe Maléinos, on sait seulement qu'il fut stratège. L'hagiographe fait allusion en revanche à deux alliances matrimoniales, conclues d'une part entre Eudokimos Maléinos et Anastasô, fille d'Adralestos, apparentée aux Lécapènes, à la génération précédente[33], d'autre part entre Bardas Phocas et la sœur de Michel et Constantin Maléinos, antérieurement à 912, année de la naissance de Nicéphore Phocas, fils du couple[34]. Les Maléinoi sont donc apparentés aux deux hommes qui s'opposent, à la fin des années 910, pour la conquête du pouvoir, Léon Phocas et Romain Lécapène[35]. De la fonction exercée, au début du règne de Romain Ier, par le grand-père maternel de Michel Maléinos, Adralestos, fonction de domestique des scholes, dont Léon Phocas a précisément été démis en 919, on doit déduire qu'il a gagné le parti de Romain, et non celui de Léon, le beau-frère de sa petite-fille, dont le Lécapène a maté la révolte et qu'il a fait aveugler. On sait d'ailleurs que ce dernier écrasa la rébellion grâce au ralliement de plusieurs partisans de Léon Phocas[36].

La *Vie de Michel* livre un autre indice de la probable collaboration des Maléinoi et de leurs parents avec les Lécapènes. Comme Vassiliki Vlyssidou l'a remarqué, Constantin VII présente dans le *De administrando imperio* l'action en Orient du moine Agapios de Kyminas, que l'historienne a proposé d'identifier, de manière convaincante, avec le disciple et parent homonyme de Michel en compagnie duquel ce dernier se retira pendant deux ans sur le mont Kyminas à la fin des années 910[37]. Suivant les termes du traité, Agapios fut chargé par le souverain du Klardžet'i de transmettre à l'empereur Romain une demande d'aide militaire ainsi que l'offre de remise à l'Empire de la forteresse d'Artanudž.

32. Scylitzes, p. 214; Skylitzès, *Empereurs*, p. 180 : « À la mort du domestique des scholes Adralestos, ce fut Pothos Argyros qui fut promu à sa place [...]. » Voir *PmbZ* 1, 87; *PmbZ* 2, 20115; Cheynet, Les Maléinoi (cité n. 1), p. 512. Les auteurs de la *PmbZ* 2 refusent d'identifier les deux homonymes pour des raisons chronologiques. Elles ne nous semblent pas dirimantes, d'autant que l'Adralestos domestique des scholes en 920-921 décède à ce moment-là. Dans tous les cas, les deux hommes seraient apparentés étant donné la rareté du nom.

33. Sur Anastasô, hypocoristique d'Anastasia, voir *PmbZ* 2, 20343 et J.-C. Cheynet, La patricienne à ceinture : une femme de qualité, dans Id., *Société*, p. 163-173, ici p. 165-166. Elle peut être identifiée avec l'Anastasia de la *Vie de Basile le Jeune*, patricienne à ceinture, proche des Lécapènes (*PmbZ* 2, 20282) : *The Life of Saint Basil the Younger : critical edition and annotated translation of the Moscow version*, ed. and transl. by F. Sullivan, A.-M. Talbot, S. McGrath (DOS 45), Washington DC 2014, I 27, 30-31, p. 120-123, 128-131.

34. Voir Cheynet, Les Phocas, dans Id., *Société*, p. 473-497, ici p. 474-475, 483 : Leo Diaconus, V 8, p. 89.

35. L'identification proposée par Creazzo, Agiografia e potere politico (cité n. 7), p. 120, de Léon Phocas avec le frère de l'empereur Nicéphore Phocas est erronée; il s'agit de son oncle. Sur ce dernier, voir Cheynet, Les Phocas (cité n. 34), p. 474-475, 480-481.

36. *Ibid.*, p. 480-481. On peut imaginer un basculement similaire de Michel Maléinos et de ses parents du parti des Lécapènes à celui de Constantin VII dans les dernières années du règne de Romain Ier.

37. *DAI* 46, p. 216-220. *Vie de Michel Maléinos* (cité n. 4) 13, p. 558; 15, p. 559. Sur l'Agapios mentionné dans le traité, voir *PmbZ* 2, 20163. Sur Agapios, compagnon et parent de Michel, voir *PmbZ* 2, 20162. Les deux homonymes ne sont pas identifiés dans la *PmbZ*. *Contra*, Vlyssidou, Quelques remarques (cité n. 7), p. 50-51.

L'alliance conclue par les Maléinoi avec les Phocas dès le règne de Léon VI n'a donc pas empêché tout lien des premiers avec les empereurs Lécapènes et elle n'a été privilégiée par les parents du saint qu'à partir du second règne de Constantin VII, sous Romain II et ses successeurs[38]. D'ailleurs la présentation de la prédiction par Michel de la défaite des armées de Léon Phocas face aux Bulgares ne peut valoir comme une défense ou une déculpabilisation de ce dernier, dont l'échec est ainsi rappelé[39]. La *Vie de Michel Maléinos*, qui minore les liens du saint, de sa communauté et de sa famille avec les Lécapènes sans pour autant les occulter, a d'abord et avant tout pour fonction de garantir les intérêts des Maléinoi et des fondations monastiques de Michel. Elle ne constitue pas à proprement parler une défense et illustration des Phocas.

Les historiens contemporains ont associé de si près le saint aux Phocas en raison de la place que les deux Vies d'Athanase l'Athonite ont accordée à Michel et à ses neveux, Nicéphore et Léon Phocas. Suivant l'une et l'autre, Abraamios/Athanase fit la rencontre, à Constantinople, de Michel Maléinos (ainsi que de Nicéphore Phocas), une rencontre qui le décida à gagner le mont Kyminas où il prit l'habit monastique[40]. Dans le cadre de la laure et à la demande de Michel il rencontra de nouveau Nicéphore (ainsi que son frère Léon) dont il devint le directeur spirituel[41]. Désigné par Michel comme son successeur, confronté aux sollicitations des moines, Athanase s'enfuit[42]. À l'instar du *typikon* rédigé par Athanase, les deux Vies font du fondateur de la Grande Laure un disciple de Michel, de Michel un précurseur d'Athanase. Dans son *typikon*, Athanase établit, implicitement, un autre parallélisme entre la laure du mont Kyminas et la Grande Laure du mont Athos : Nicéphore Phocas a doté la première (et le mont Olympe) comme il a financé la construction de la seconde[43]. Laiou n'a pas manqué de relever les approximations

38. Constantin Maléinos est patrice et stratège de Cappadoce au moment de la victoire remportée par les armées byzantines en novembre 960 sur Sayf ad-Dawla : voir Theophanes continuatus, ed. Bekker, p. 479. Il conserva longtemps cette fonction si l'on en croit la *Vie de Michel Maléinos* et le préambule du *Traité sur la guérilla (De velitatione) de l'empereur Nicéphore Phocas, 963-969*, texte établi par G. Dagron et H. Mihaescu, trad. et commentaire par G. Dagron (Le monde byzantin), Paris 1986, p. 35, l. 31-33 (« [...] le patrice Constantin, Maléinos de son nom, qui fut pendant de très nombreuses années stratège de Cappadoce, eut à son actif des succès non négligeables »). Comme le suppose Cheynet, Les Phocas (cité n. 34), p. 95-96, le thème, commandé de 945 à 955 par Léon Phocas, l'a sans doute été, par la suite, par Constantin Maléinos.

39. Pour une interprétation un peu différente de la prophétie de Michel par rapport à celle proposée par Petit et adoptée par la suite, voir Creazzo, Agiografia e potere politico (cité n. 7), p. 121 : elle aurait pu concerner les événements de 917 ainsi que ceux du début du règne de Romain Lécapène. La faute que la défaite sanctionnerait résiderait dans la promotion par Romain Ier de ses fils. Cette dernière hypothèse est gratuite.

40. *Vie A d'Athanase l'Athonite* 19-23, dans *Vitae duae antiquae sancti Athanasii Athonitae*, ed. a J. Noret (CCSG 9), Turnhout – Leuven 1982, p. 11-13; *Vie B d'Athanase l'Athonite* 8-9, *ibid.*, p. 134-136.

41. *Vie A d'Athanase l'Athonite* (cité n. 40) 28-33, p. 15-16 – le texte ne précise pas que Michel confie ses deux neveux à Athanase; *Vie B d'Athanase l'Athonite* (cité n. 40) 11, p. 136-137.

42. *Vie A d'Athanase l'Athonite* (cité n. 40) 35-37, p. 16-18; *Vie B d'Athanase l'Athonite* (cité n. 40) 12, p. 138-139.

43. Athanase l'Athonite, *Typikon*, dans *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster*, grösstentheils zum ersten Male hrsg. und mit Einl. versehen von Ph. Meyer, Leipzig 1894, p. 102, l. 19-27 : Nicéphore a fondé de nombreux centres d'ascétisme sur le mont Kyminas grâce à ses fonds

de cette affirmation[44]. Sans en discuter la justesse, on peut au moins y reconnaître une élaboration propre à Athanase et à sa communauté monastique, soucieux, sans doute, de justifier et de défendre à la fois la forme de la nouvelle fondation athonite, une laure[45], et, surtout, les soutiens dont celle-ci a bénéficié, notamment les dotations impériales. Le lien entre Michel Maléinos et ses deux neveux est valorisé exclusivement dans ces documents concernant Lavra et son fondateur parce que l'enjeu en était propre au monastère athonite. Il est donc inutile de supposer l'existence d'un conflit entre Michel et Nicéphore pour expliquer l'absence de presque toute mention du second dans la *Vie* du premier[46].

La communauté de Lavra, en s'inscrivant au moins symboliquement dans la continuité de la laure de Maléinos et des monastères du mont Kyminas[47], a sans doute donné une ampleur et une inflexion nouvelles au culte de saint Michel[48]. Aussi est-il nécessaire de considérer séparément la *Vie de Michel Maléinos* et d'éviter de la lire à la seule lumière des documents concernant Athanase, même si celui-ci désigne bien l'higoumène du mont Kyminas comme son père spirituel.

De même que la *Vie de Michel Maléinos* ne témoigne pas, à proprement parler, de la fidélité des Maléinoi aux Phocas, de même elle laisse entrevoir, à travers l'exemple des Maléinoi liés, au même moment, aux Phocas et aux Lécapènes, la multiplicité et la complexité des alliances contractées par les familles de l'aristocratie, destinées, entre autres, à les prémunir de tout revers de fortune, comme l'a souligné Jean-Claude Cheynet. Dans la première moitié du xᵉ siècle, les Maléinoi, loin de constituer d'ores et déjà les alliés par excellence des Phocas, ont soutenu les Lécapènes, puis les Macédoniens, suivant une stratégie adoptée par d'autres familles de l'aristocratie, les Argyroi par exemple[49].

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – UMR 8167 Orient & Méditerranée

propres et grâce aux empereurs qu'il a sollicités; il a également fait des donations en faveur du mont Olympe.

44. Laiou, The general and the saint (cité n. 7), p. 406. Ces dotations ne peuvent avoir eu lieu au moment de l'édification de la laure par Michel en raison du jeune âge de Nicéphore à cette époque-là.

45. Sur l'organisation d'une communauté monastique en laure, voir Morris, *Monks and laymen* (cité n. 28), p. 34-63.

46. L'analyse de Rosemary Morris me semble juste : voir *ibid.*, p. 71 : « the writer wish to concentrate on Michael's monastic achievments and his own communities. »

47. Sur ce qui sépare la fondation d'Athanase de la laure de Michel Maléinos, voir J. Leroy, La conversion de S. Athanase l'Athonite à l'idéal cénobitique et l'influence studite, dans *Le millénaire du Mont Athos. 1*, Chevetogne 1963, p. 101-120, repris dans Id., *Études sur le monachisme byzantin*, textes rassemblés et présentés par O. Delouis (Spiritualité orientale 85), Bégrolles-en-Mauges 2007, p. 247-270.

48. Notons que le plus ancien manuscrit dans lequel a été copiée la *Vie de Michel Maléinos* est un manuscrit de Lavra, qui comprend en outre différents documents concernant celle-ci, le *Typikon* (*BHG* 190), le *Testament* (*BHG* 191) et la *Vie B d'Athanase l'Athonite* (*BHG* 188). Voir BHGms 28431 : *Pinakes*, http://pinakes.irht.cnrs.fr/notices/cote/28431/ (page consultée le 20 septembre 2017).

49. Voir J.-C. Cheynet & J.-F. Vannier, Les Argyroi, dans Id., *Société*, p. 525-561, ici p. 560 (« [s]ans doute les Argyroi avaient-ils soutenu l'usurpation de Romain Lécapène mais, par cette union [entre Agathe Lécapène et Romain Argyros], ils se liaient aussi par le sang à la famille macédonienne, qu'ils rallièrent apparemment lorsque Constantin VII chassa Romain Lécapène, puis ses fils »). Jean-François Vannier attire mon attention sur une possible parenté entre les Maléinoi et les Argyroi : des membres des deux premières familles portent le nom d'Eustathe.

LE MONOGRAMME D'UN CERTAIN ABRAMIOS DANS LES MANUSCRITS

par Brigitte Mondrain

Les monogrammes permettent d'écrire des mots d'une manière dense en les insérant dans un espace réduit; ils notent en règle générale un nom de famille de manière plus ou moins aisément lisible, dans la mesure où les lettres qui les composent, écrites le plus souvent en majuscule, ne sont pas systématiquement toutes notées et où leur agencement correspond à une combinaison subtile de la mise en espace des caractères avec une certaine recherche esthétique. La présence d'un monogramme, si elle ne surprend pas sur un sceau, est moins attendue dans un manuscrit. Dans cet ouvrage qui réunit des contributions écrites en l'honneur de Jean-Claude Cheynet, c'est à l'un d'eux que je voudrais consacrer un bref développement.

Dans les livres byzantins, les monogrammes sont relativement peu nombreux : les copistes qui indiquent leur identité à l'issue de leur travail écrivent leur nom dans le cadre d'une souscription, c'est-à-dire dans une phrase à la rédaction plus ou moins stéréotypée; le nom peut être abrégé, il peut être écrit en monocondyles, dans ce jeu qui consiste à lier les lettres sans relever le calame, ou même il peut être noté en cryptographie mais les scribes ne dessinent pas un monogramme pour indiquer leur nom. Il est vrai aussi que l'usage du monogramme apparaît le plus souvent réservé à une catégorie sociale élevée. Si les copistes n'y recourent pas, les possesseurs des manuscrits, eux, sont susceptibles d'avoir un monogramme et de l'employer pour marquer leur propriété sur un volume. Ce n'est néanmoins pas fréquent et les cas sont tardifs : un exemple qui vient spontanément à l'esprit est celui de Janus Lascaris qui, au début du xvɪᵉ siècle, a noté lui-même dans plusieurs de ses manuscrits son monogramme qui est sobre, composé de deux lettres seulement, ce qui permet de le tracer rapidement, Λσ, le *lambda* initial de son nom en majuscule et un *sigma* écrit en minuscule (qui peut correspondre sans doute au *sigma* final mais pourrait aussi bien être celui de la première syllabe du nom).

Un autre exemple, de nature différente, est celui du monogramme des Paléologues, bien connu par ailleurs, qui a été repéré jusqu'à présent sur une quinzaine de reliures byzantines de manuscrits datables entre le milieu du xɪvᵉ et le xvᵉ siècle. Il ne s'agit pas là d'une marque uniforme : de formes diverses, constituant de petits fers ronds ou carrés qui sont intégrés dans la reliure sur les plats des livres, il témoigne du lien que ces

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 459-469.

manuscrits ont d'une façon ou d'une autre avec un membre de la grande famille impériale des Paléologues, mais la relation exacte n'a pas été encore déterminée pour tous[1].

Le monogramme auquel je souhaite m'attacher est lui aussi une marque de possession notée par un collectionneur de manuscrits. Il n'est pas présent dans un très grand nombre de livres, on peut le repérer dans cinq manuscrits jusqu'à maintenant[2] mais le contexte dans lequel il se situe en fait un élément déterminant pour aider à circonscrire l'activité et la personnalité scientifiques de son auteur : ce personnage, qui est pour le moment à peu près inconnu, se révèle jouer un rôle de jalon essentiel à la fois pour l'histoire de la transmission de livres et de textes importants et pour la reconstruction de l'histoire culturelle grecque à la fin du XVe siècle et au cours de la première moitié du XVIe siècle, entre anciens territoires byzantins et Occident latin, et en particulier Venise. Le dossier que l'on peut mettre en relation avec lui est riche, tant en sources documentaires que manuscrites et il donnera lieu prochainement à une étude de plus grande ampleur que je souhaite conduire de manière approfondie sur ces différents plans. La manière dont l'étude matérielle (paléographique et codicologique) et historique des manuscrits qu'on peut lui attribuer permet de mettre en évidence ce rôle qu'il a joué constituera l'angle d'approche ici adopté.

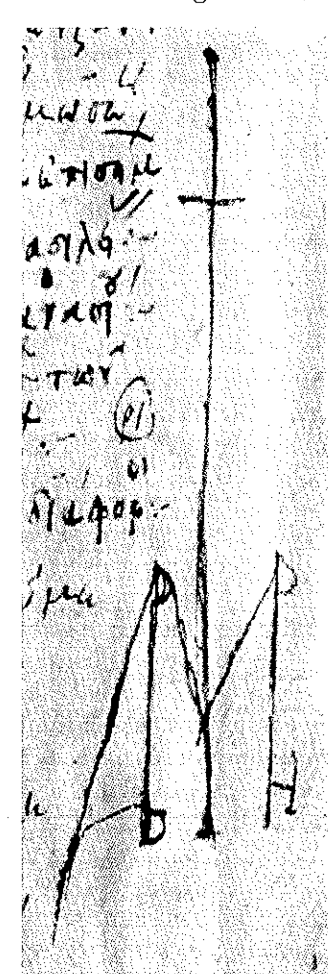
Ce personnage s'appelle <Jean> Abramios ou Avrami. Le monogramme qu'il trace n'est pas de lecture complexe car la combinaison des lettres est effectuée sur un même niveau, une ligne sur laquelle les caractères sont liés mais se suivent sans se superposer, sans se chevaucher – un chevauchement obligerait à déterminer la place respective de chacun dans le nom à reconstituer. Le dessin est composé d'un *mu* central précédé de deux lettres, qui s'appuient sur le pilier que forme sa première barre verticale, et suivi de deux autres lettres, qui sont elles aussi en ligature avec la seconde barre verticale du *mu*; la barre verticale sert donc à chaque fois comme base pour le tracé de trois lettres, *alpha*, *bêta* et *mu* à gauche, *mu*, *rhô*, *êta* à droite. L'architecture du monogramme est ainsi fondée sur la charpente qu'offre le tracé du *mu*. Il reste bien entendu à établir l'ordre définitif des lettres : si *alpha* – *bêta* commencent bien le mot, le caractère suivant est le *rhô* et la voyelle *êta* doit en fait être lue après le *mu*. On peut ainsi lire le nom ABP(A)MH dans lequel toutes les lettres sont écrites à l'exception de l'*alpha* intérieur. De plus, un long trait vertical qui monte à partir du monogramme et qui se termine en croix, coupe le *mu* en son centre; peut-être peut-on y rechercher l'*iota* initial du prénom du personnage, ἰωάννης, Jean, ce

1. Un état de la question, tenant compte des travaux antérieurs, a été dressé par Paul Canart qui s'est attaché plus en détail à certains de ces manuscrits : P. Canart, Les reliures au monogramme des Paléologues : état de la question, dans *La reliure médiévale : pour une description normalisée (actes du colloque de Paris, 22-24 mai 2003)*, éd. par G. Lanoë avec la collab. de G. Grand, Turnhout 2008, p. 155-181.

2. À part l'un d'entre eux, ils ont déjà été mentionnés, souvent brièvement, dans quelques contributions : M. Manfredini, Osservazioni su codici plutarchei, *Annali della Scuola normale di Pisa* 20, 1990, p. 797-829 puis, plus en détail, B. Markesinis, Janos Lascaris, la bibliothèque d'Avramis à Corfou et le Paris. gr. 854, *Scriptorium* 54, 2000, p. 302-306 (qui a étudié spécifiquement le monogramme), D. Jackson, Janus Lascaris on the island of Corfu in AD 1491, *Scriptorium* 57, 2003, p. 137-139 et D. Muratore, *La biblioteca del cardinale Niccolò Ridolfi*, vol. 2, Alessandria 2009, p. 306 (à propos du *Parisinus gr.* 854). Mais la justesse de l'attribution de l'un de ces dessins de monogramme à l'humaniste qui est étudié ici peut, à mon avis, être mise en doute.

n'est néanmoins pas certain, comme le suggère, dans un des cinq témoins, l'attribution vraisemblable du monogramme à un autre membre de sa famille.

Le monogramme a été repéré par Mario Manfredini[3], qui a consacré de nombreuses études à la tradition manuscrite des *Vies parallèles* et des *Moralia* de Plutarque, dans deux manuscrits parisiens des *Vies parallèles* : les *Parisini gr.* 1679 et 1677 se complètent et ne faisaient initialement qu'un livre, copié au XIVe siècle avec un complément de près de 70 folios (ff. 77r-145v du *Parisinus gr.* 1677) ajouté au début du XVIe siècle et dû à Jean Sévère de Lacédémone, un scribe actif en particulier dans les années 1510-1520. Le monogramme est dessiné dans la marge supérieure au f. 5v du *Parisinus gr.* 1679 (les *Vies* de Plutarque commencent au f. 5r, on est donc au début du texte) et au f. 147v (dernier folio du livre) du *Parisinus gr.* 1677, ces emplacements correspondent au début et à la fin de l'ensemble. Comme l'a montré Davide Muratore dans son étude de la bibliothèque du cardinal Ridolfi[4], le contenu des volumes incite à les identifier comme des manuscrits provenant de la collection de ce prélat, entrée à la fin du XVIe siècle dans les collections françaises par l'intermédiaire de Catherine de Médicis, même s'ils ne portent pas la cote notée dans la plupart des livres de ce fonds; il y a en effet une correspondance précise avec la description que donne un inventaire de la collection. Le monogramme a dans ce cas clairement valeur de marque de possession et il rapproche les deux volumes.



Parisinus gr. 854, contreplat supérieur, détail.

C'est le même principe qui préside manifestement au dessin du monogramme noté cette fois à la fin d'un manuscrit vatican, au bas du f. 297v du *Vaticanus gr.* 985. Copié vers le milieu du XVe siècle par un copiste dont l'écriture un peu raide trahit le travail d'un Occidental, il contient la *Cyropédie* de Xénophon puis les différentes œuvres de Pindare. Il s'agit là encore d'une marque de possession, notée à la fin d'un livre. Mais le tracé en est un peu plus soigné et plus contourné que dans les quatre autres exemples, en particulier pour le haut de la croix qui descend jusqu'à la barre centrale du *mu* d'Abr(a)mi(os); les extrémités des branches s'y terminent en pointe retournée. Or ce folio 297v, qui était initialement blanc, comporte également dans la partie supérieure une note de possession écrite en grec moderne par un certain Antoine Abrami(o)s, le *bêta* étant d'ailleurs ici remplacé par un *upsilon*, la prononciation étant bien « Avrami ». Il me semble

3. Manfredini, Osservazioni su codici plutarchei (cité n. 2).

4. Muratore, *La biblioteca del cardinale Niccolò Ridolfi* (cité n. 2), p. 289-290.

donc que ce possesseur, qui est manifestement un parent du personnage auquel nous nous attachons, est lui-même le responsable du monogramme. Est-ce à dire que le livre aurait appartenu antérieurement à Jean Abramios ou qu'Antoine utilise simplement un monogramme de la famille, ainsi que le font différents membres de la large famille des Paléologues sur des reliures? Je n'ai pas noté dans ce manuscrit d'autres éléments qui le rapprochent explicitement de Jean Abramios.

Les deux derniers exemples sont les plus significatifs : le premier est celui du *Parisinus gr.* 854, de la seconde moitié du XIIIᵉ siècle. C'est un manuscrit fort important pour la tradition manuscrite des textes qu'il renferme, il est même pour plusieurs d'entre eux le meilleur témoin ou le témoin unique. Le contenu de ce recueil de miscellanées de 424 folios est avant tout théologico-dogmatique mais également profane. À côté de nombre de textes sous forme d'extraits assez courts, on y trouve en particulier le *De thematibus* de Constantin Porphyrogénète dans une version qui comporte un second livre non transmis par le reste de la tradition, la *Chronique* de Syméon Logothète dans la meilleure rédaction ou des poèmes de Théodore Prodrome présents dans ce seul manuscrit. Il a de plus une reliure byzantine d'un type particulier et rare. Or, dès que l'on ouvre le *Parisinus gr.* 854, la première chose que l'on voit est le monogramme d'Abramios dessiné, près du milieu de la page, sur une feuille de papier collée sur le contreplat supérieur de la reliure[5]; cette feuille du contreplat a en même temps été le lieu pour la copie d'un pinax dans lequel un scribe du début du XVIᵉ siècle récapitule la longue liste des ouvrages contenus dans le volume. Le monogramme avait manifestement été tracé avant que la table des matières ne soit notée car les lignes de texte sont plus courtes au niveau du dessin, ne franchissant pas la frontière que constitue le monogramme. La constatation est aisée à faire et elle l'a déjà été[6] mais il est possible de formuler à partir de cette page une hypothèse qui ne l'avait pas été jusqu'alors par les chercheurs : étant donné que la couleur de l'encre et l'épaisseur du trait sont les mêmes dans le dessin du monogramme et dans le long pinax, il est tentant de penser que l'Abramios qui a mis sa marque de possession pourrait être celui qui a écrit le texte. Un nouveau scribe serait ainsi susceptible d'être identifié.

C'est un second manuscrit, de contenu médical du XIVᵉ siècle (témoin important d'œuvres de Galien et de Jean Zacharias Actouarios), le *Parisinus gr.* 2270, qui permet de confirmer la supposition. Comme le *Parisinus gr.* 854, le livre est arrivé dans les collections royales françaises à la fin du XVIᵉ siècle en venant de la bibliothèque du cardinal Ridolfi, ce qui était déjà le cas, nous l'avons vu, des *Parisini gr.* 1679 et 1677. Comme ce manuscrit, il présente une reliure byzantine particulière, à laquelle je n'ai trouvé aucun autre correspondant et qui sera étudiée dans un autre contexte. Comme le *Parisinus gr.* 854, il présente sur une feuille de papier collée sur le premier contreplat de la reliure un pinax détaillé du contenu du volume; or le scribe qui a établi cette table des matières est celui qui avait effectué le même travail dans le *Parisinus gr.* 854. Il n'y a pas de monogramme d'Abramios sur cette page ni ailleurs dans le manuscrit. Mais on peut le

5. Ce monogramme a retenu l'attention de Basile Markesinis, qui a étudié précisément le dossier d'Abramios dans MARKESINIS, Janos Lascaris, la bibliothèque d'Avramis (cité n. 2).

6. Basile Markesinis écrit (*ibid.* p. 304, note 13) : « Le fait que le pinax forme une courbe autour du monogramme montre que ce dernier, probablement antérieur, est au moins contemporain du pinax. ».

trouver en un lieu où il n'avait pas attiré l'attention : le monogramme d'Abramios a été dessiné sur la tranche du livre! Son tracé est parfaitement conforme à celui du *Parisinus gr.* 854. La mise en relation du nom Abramios avec l'écriture du copiste du pinax devient alors pertinente, l'on peut d'ailleurs penser qu'il a été lui-même à l'origine de cette reliure singulière.

Sur la base du nom de famille que nous livre un monogramme et d'une écriture dans laquelle certains tracés assez caractéristiques doivent aider à la reconnaître dans des contextes autres que la copie d'un pinax, il est possible de constituer et de faire grossir peu à peu ce dossier qui jette un jour nouveau sur certains aspects de la circulation des hommes et des livres grecs dans la Renaissance italienne et sur le rôle éminent que certains intellectuels grecs ont joué dans ce processus. Seul le nom d'Abramios est explicite dans le monogramme mais d'autres indices permettent d'établir qui il est précisément et de reconstruire des pans non négligeables de son activité[7]. De fait, il m'a été possible de retrouver son écriture dans un grand nombre de manuscrits, dans lesquels il peut être lecteur, annotateur, également restaurateur de parties mutilées quelquefois, voire aussi copiste lui-même. J'ai jusqu'à présent repéré sa main dans une trentaine de manuscrits, qui sont majoritairement, aujourd'hui, dans le fonds grec de la Bibliothèque nationale de France à Paris.

Que notre Abramios se prénomme Jean a été suggéré par Basile Markesinis qui a effectué avec raison le rapprochement entre le monogramme qu'il avait trouvé dans le *Parisinus gr.* 854 et différentes mentions faites antérieurement d'un Jean Abramios attesté à la fin du XVᵉ et au XVIᵉ siècle. Il a en particulier rappelé qu'Aubrey Diller, dans son histoire du texte de Strabon[8], avait en étudiant le *Parisinus gr.* 1396, qui contient la *Géographie* dans son intégralité (sigle t), noté la marque de possession suivante, écrite sur le folio de garde IVʳ : « Hic liber est D(omi)ni Joannis Aurami Civis Corcyraei. » Mais si la confrontation de diverses mentions d'un Abramios collectionneur de manuscrits est judicieuse, elle ne constitue pas une démonstration véritable que c'est bien Jean qui dessine un monogramme – comme nous l'avons vu, un autre Abramios, Antoine, a possédé au moins un manuscrit et recourt accessoirement au même monogramme.

C'est là que le repérage de son écriture permet d'aller plus loin et offre un argument objectif pour confirmer l'identité du personnage : la présence effective de Jean Abramios dans le *Parisinus gr.* 1396 va bien au delà de cette mention en latin, écrite de sa main, qui témoigne de sa maîtrise de cette langue et prouve qu'il se trouve dans un milieu latin. L'on retrouve en effet dans le manuscrit des interventions en grec dues au scribe responsable des pinax dans les *Parisini gr.* 854 et 2270 : notre copiste a écrit quelques notes marginales à l'encre rouge, aujourd'hui un peu passée, en regard du texte de Strabon; il a, surtout, noté un titre courant en haut des pages, à l'encre rouge également : στράβωνος γεωγραφικὸν sur les pages de gauche, les verso, et βιβλίον avec le numéro d'ordre du livre de la *Géographie* sur les pages de droite, les recto qui leur font face dans le livre ouvert.

7. Thierry Ganchou m'a permis tout récemment d'enrichir encore le dossier grâce à un document inédit qu'il a découvert et m'a généreusement communiqué; j'en tirerai parti très prochainement.

8. A. DILLER, *The textual tradition of Strabo's Geography with appendix, The manuscripts of Eustathius' commentary on Dionysius Periegetes*, Amsterdam 1975, p. 157.

Il s'agit d'une pratique originale : même à la Renaissance, les manuscrits n'ont en règle générale jamais de titre courant et c'est dans les livres imprimés que l'usage s'en développe peu à peu. C'est en même temps une caractéristique pertinente pour repérer qu'un manuscrit est passé entre les mains d'Abramios car il a noté un titre courant dans plusieurs livres qui ne comportent pas (ou à peu près pas) d'annotations de lui et qui peuvent lui être attribués grâce à cette intervention de sa part[9]. Un exemple en est offert par le *Parisinus gr.* 1689, qui donne les livres XXXVI à LVIII de l'*Histoire romaine* de Cassius Dion et où, en dehors d'un seul mot écrit en note, sa présence dans le livre et, par conséquent, le fait qu'il possède le manuscrit sont attestés par les titres courants à l'encre rouge passée. Ces deux manuscrits qui ont appartenu à Abramios sont d'autre part réunis par d'autres éléments communs. Leur confection, en premier lieu : ils ont tous deux été copiés par Georges Moschos, copiste et érudit qui, à la fin du xve et dans le xvie siècle, a vécu à Corfou où il a enseigné la médecine et la rhétorique, puis a été actif auprès d'Alde Manuce à Venise ; son écriture permet de le reconnaître. Et leur histoire ultérieure : ils se sont retrouvés tous deux incorporés dans la Bibliothèque du roi de France à Fontainebleau et ont une reliure aux armes d'Henri II.

Il faut ajouter que le manuscrit de Strabon *Parisinus gr.* 1396 a aussi appartenu à Antoine Éparque. Cet humaniste corfiote, collectionneur et marchand de manuscrits grecs à Venise depuis 1537 jusqu'à sa mort en 1571, a possédé le livre, comme il l'écrit, trois folios après Jean Abramios, sur le folio de garde VII^v^ du *Parisinus gr.* 1689. Il précise qu'« il l'a offert en signe de reconnaissance au remarquable François, le puissant roi des Français »[10] ; le manuscrit d'Abramios a donc fait partie ultérieurement du lot de manuscrits grecs qu'Antoine Éparque donna en cadeau au roi François Ier en 1540, ce qui assura son renom dans le milieu des diplomates et des intellectuels à Venise.

Ce lien qui peut exister avec des livres d'Antoine Éparque est un jalon qui est essentiel dans la reconstitution de la bibliothèque d'Abramios et sur lequel l'étude projetée reviendra plus en détail[11]. Il ne concerne d'ailleurs pas que la collection de la Bibliothèque nationale de France. Par exemple, un autre manuscrit d'historien copié également, pour une bonne part, par Georges Moschos est passé entre les mains d'Abramios, le *Monacensis gr.* 388 de Polybe. Il fait partie de la belle collection de manuscrits qu'Antoine Éparque vendit à la ville d'Empire d'Augsbourg en 1544. Or l'histoire de ce volume est particulièrement significative puisque, ainsi que j'avais pu le montrer[12], un second copiste qui est intervenu

9. Ce détail n'a pourtant pas retenu l'attention des spécialistes des manuscrits. En dehors de l'exemple mentionné dans le *Parisinus gr.* 1396 (qui réunit auteur et œuvre d'un côté et en dissocie le livre avec son numéro), le titre courant est écrit avec le nom de l'auteur sur la page de gauche et le titre de l'œuvre, plus la précision du livre le cas échéant, sur la page de droite, ce qui correspond de nos jours encore à la pratique des imprimeurs.

10. κτῆμα ἀντωνίου τοῦ ἐπάρχου, ὃ δέδωκεν εἰς σημεῖον εὐχαριστίας τῷ ἐπιφανεστάτ(ῳ) φραγκίσκ(ῳ) τῷ κραταιῷ βασιλεῖ κελτῶν.

11. Un des manuscrits dont la signification est particulièrement pertinente en ce sens est le *Parisinus gr.* 1774, qui fait également partie du lot offert par Antoine Éparque à François Ier, puisqu'il fait intervenir Jean Abramios comme copiste dans un livre annoté aussi par le grand-père d'Antoine, Andronic Éparque ; il a été étudié dans le cadre du séminaire de l'EPHE et est présenté dans l'*Annuaire des conférences* – sous presse.

12. B. Mondrain, Lettrés et copistes à Corfou au xve et au xvie siècle, in *Puer Apuliae : mélanges offerts à Jean-Marie Martin*, éd. par E. Cuozzo *et al.* (MTM 30), Paris 2009, p. 463-476, ici p. 473.

dans le corps du texte sur une quinzaine de folios peut être identifié comme Antoine Éparque jeune (son écriture diffère de ce qu'elle sera plus tard) ; le travail a sans doute été effectué à Corfou, peut-être pour Jean Abramios. Ce dernier a écrit le titre courant dans les marges supérieures, il a aussi rédigé quelques notes marginales. Mais ce qui est remarquable est que, ultérieurement, Antoine Éparque a à son tour écrit des notes en marge, de sa petite écriture rapide et élégante ; il a donc possédé après Abramios ce manuscrit qu'il avait contribué à réaliser, c'est un indice sur le destin d'une partie au moins de cette collection.

Deux autres manuscrits possédés par un Jean Abramios sont mentionnés par Aubrey Diller dans la même étude : « Joannes Abrames (or Abramius) was an owner of codices Paris. gr. 1711 (Theophanes) and Marc. Gr. VII 8 (Diodorus) »[13] ; B. Markesinis reprend sans l'analyser plus la mention du *Parisinus gr.* 1711 mais hésite à retenir l'attribution au même Jean Abramios du *Marcianus gr.* VII 8. Avant d'examiner mieux ces deux livres, l'on peut noter qu'il s'agit encore une fois de manuscrits au contenu historique ; d'après la liste de ses livres que j'ai pu reconstituer jusqu'à présent, il est manifeste que ce collectionneur s'intéresse tout particulièrement à l'histoire et que sa bibliothèque est riche en ouvrages relevant de ce domaine ; c'est donc, en faveur de l'identité du personnage, un indice pertinent auquel s'ajoute la datation explicite ou approximative des annotations, qui les situe au début du xvie siècle. Ces deux manuscrits ne comportent néanmoins pas d'intervention personnelle de Jean Abramios dont le nom est, dans les deux cas, évoqué par un tiers : pour le *Parisinus gr.* 1711, le manuscrit lui a été acheté ; pour le *Marcianus gr.* VII 8, il lui est offert.

Le *Marcianus gr.* VII 8 est un manuscrit de parchemin de grand format, c'est un livre de luxe comme en témoignent non seulement la matière utilisée pour le réaliser mais aussi le fait qu'il a de très grandes marges (pour un format de 310 × 220 mm, la surface écrite est de 198 × 118 mm) ; il comprend 414 folios dus à un scribe qui a signé son travail à la fin du texte, au f. 414^r^, César Stratégos, originaire de Sparte, « Lacédémone » comme il l'écrit, copiste bien connu, actif à la fin du xve siècle et qui a, comme il le précise, achevé la copie de ce livre à Florence (la philologie a montré que le manuscrit utilisé comme modèle était un manuscrit qu'avait acquis Janus Lascaris pour la bibliothèque de Laurent de Médicis)[14]. Son contenu est constitué par les livres XI-XX de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile. Sur un folio de garde en tête du volume, du même parchemin que celui utilisé pour la copie du texte, figure la note suivante : τῷ ἐν ἀχαιῶν υἱοῖς γενναίῳ[15] καὶ φιλοκάλῳ κυρίῳ, ἰωάννῃ τῷ ἀβράμῃ[16]. Le livre est donc offert à Jean Abramios par

13. Diller, *The textual tradition of Strabo's Geography* (cité n. 8), p. 157.

14. Comme le *Marcianus gr.* VII 7, copié par le même scribe et qui contient les livres I–V de la *Bibliothèque historique*, le manuscrit a tout d'abord appartenu au dominicain Gioachino della Torre, qui a pu en être le commanditaire et qui est mort en 1500. Voir D. Speranzi, *Marco Musuro : libri e scrittura* (Supplemento al *Bollettino dei classici* 27), Roma 2013, p. 250-251.

15. Qu'il soit désigné comme « noble parmi les fils d'Achéens » ne signifie pas qu'il est athénien, comme il a pu être écrit.

16. Dans son catalogue des manuscrits vénitiens, Elpidio Mioni (*Codices graeci manuscripti Bibliothecae Divi Marci Venetiarum. 2, Codices qui in sextam, septimam atque octavam classem includuntur continens*, rec. E. Mioni [Indici e cataloghi. Nuova serie 6], Roma 1960, p. 24) avait par erreur écrit que la dédicace du volume due à Marc Mousouros avait disparu : « Olim praebebat graecam nuncupationem

celui qui écrit cette dédicace et dont la main a été anciennement identifiée comme celle du célèbre Marc Mousouros[17], qui a en particulier œuvré auprès de l'imprimeur Alde Manuce à Venise et est mort en 1517. Cette note donne ainsi une information intéressante dans la reconstruction de la biographie de Jean Abramios.

Le *Parisinus gr.* 1711, qui a une reliure Henri IV et provient de la collection du cardinal Ridolfi, présente un cas différent. C'est un manuscrit de parchemin ancien, à la différence du *Marcianus gr.* VII 8, il remonte essentiellement au XIe siècle (deux cahiers sont à attribuer au XIIe siècle, contenant Nicéphore et Théophane)[18] et est très important par les textes historiques qu'il renferme, qu'il s'agisse du *Breviarium* de Nicéphore ou de la *Chronographie* de Georges le Syncelle et de sa suite par Théophane ; c'est aussi le témoin unique du *Scriptor incertus* (*de Leone Armenio*), il contient une partie de la *Chronique* de Syméon Métaphraste et c'est également un bon témoin d'une des recensions du *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène. Son format de 310 × 230 mm est comparable à celui du *Marcianus gr.* VII 8. En tête du livre, des folios de garde ont été utilisés pour diverses notes portées par plusieurs mains postérieurement, des « chroniques brèves ». Et au f. Ar se lit la note suivante : ἡ παροῦσα βίβλος ἐπριάθη παρὰ ἰω(άννου) ἀβραμ(ί)ου ἐν κορών(ῃ) πελοποννήσου ἐν ἔτει ,αφζ΄ νοεβρίῳ μηνὶ κοσμικῷ ἔτει ζ15. Contrairement à la lecture et à l'interprétation qui en ont été données encore dans l'étude la plus récente consacrée au manuscrit, la note ne signifie pas que Jean Abram(ios) (et non Abraam) a acheté le présent livre mais que le livre lui a été acheté. Cette vente a eu lieu « à Coron (ce n'est pas Corinthe, comme une lecture un peu trop rapide a pu le faire croire) dans le Péloponnèse, en novembre 1507, soit en l'année du monde 6015 » (le copiste s'est trompé : on aurait attendu la mention « 6016 »).

Nous avons ainsi dans les manuscrits une première date précise concernant Jean Abramios, novembre 1507 ; elle est cohérente par rapport aux autres témoignages qui ont déjà été réunis sur lui. Quant à la ville, Coron dans le sud du Péloponnèse, la mention en est intéressante car, comme Corfou, c'est un lieu qui unit la famille Moschos et la famille Éparque, avec lesquelles nous avons vu qu'Abramios a manifestement des liens personnels qui doivent aller au delà de l'acquisition de manuscrits ; avant qu'il ne s'installe à Corfou, qui est en quelque sorte la partie la plus occidentale de l'ancien Empire byzantin avant l'Italie, Coron a été une étape vers l'ouest pour Andronic Éparque, le grand-père d'Antoine, qui est attesté un peu avant 1453 à Constantinople ; son fils Georges Éparque, le père d'Antoine, avait d'ailleurs épousé la sœur de Georges et Démétrios Moschos, dont le propre père, Jean Moschos, originaire du Péloponnèse, a vécu à Coron où il a copié plusieurs manuscrits.

[...] nunc inscriptio ob integumentum incaute deletum ac substitutum omnino effluxit » ; cette information a été reprise à tort dans des travaux récents.

17. Sur Marcos Mousouros dans ce manuscrit, voir en dernier lieu L. Ferreri, *L'Italia degli umanisti. Marco Musuro* (Europa humanistica 17), Turnhout 2014, p. 603-604 et aussi Speranzi, *Marco Musuro* (cité n. 14), p. 251.

18. Voir l'étude récente, en particulier paléographique et codicologique, de F. Ronconi, Juxtaposition/assemblage de textes et histoire de la tradition : le cas du Paris. gr. 1711, dans *The legacy of Bernard de Montfaucon : three hundred years of studies on Greek handwriting : proceedings of the seventh international colloquium of Greek palaeography (Madrid-Salamanca, 15-20 September 2008)*, ed. by A. Bravo García & I. Pérez Martín with the assistance of J. Signes Codoñer (Bibliologia 31), Turnhout 2010, p. 503-520.

Ces données tirées des manuscrits permettent d'ores et déjà de déterminer certains contours de la biographie de Jean Abramios. Son rapport avec Corfou est étroit : il se définit, ainsi que nous l'avons vu, comme « Civis Corcyraeus » et des documents d'archives, en 1503 et 1506, témoignent de son appartenance au Conseil des 150 de Corfou[19]. Une autre source manuscrite met en évidence son installation dans l'île un peu plus tôt : le petit carnet de voyage autographe que conserve le *Vaticanus gr.* 1412 et dans lequel Janus Lascaris note le contenu de manuscrits qu'il a vus dans diverses bibliothèques privées en 1490-1491[20], lorsqu'il effectue un périple à la recherche de livres pour la bibliothèque de Laurent de Médicis. Au cours de son voyage en Grèce, Lascaris est passé par Corfou et il y évoque trois bibliothèques, à commencer au f. 55v par celle d'Abramios dont il mentionne plusieurs manuscrits qu'il y a repérés : ἐν κερκύρᾳ ἐν τοῖς τοῦ ἀβραμίου. Dans l'édition qu'il a donnée de ce texte[21], Karl Konrad Müller s'est efforcé d'identifier les livres avec des manuscrits aujourd'hui présents dans la Biblioteca Laurenziana de Florence, en considérant que les volumes devaient être entrés dans la bibliothèque de Laurent de Médicis. Mais Janus Lascaris n'avait pas acquis tous ces manuscrits dont le contenu lui paraissait intéressant et ils n'ont donc pas été transférés à Florence. Basile Markesinis a tenté à son tour de reconnaître certains des manuscrits vus chez Abramios, identifications que Donald Jackson a ensuite contestées assez systématiquement[22]. La mise en évidence de l'écriture de Jean Abramios permet d'apporter des corrections ou précisions et d'effectuer de nouvelles identifications par rapport à ces études. Je mentionnerai ici le cas du second livre noté chez Abramios dans la liste de Janus Lascaris, le *De bello gothico* de Procope de Césarée : προκοπίου γοτθικὴ ἱστορία, qui peut être reconnu avec certitude dans le *Parisinus gr.* 1703[23] – le manuscrit présente une reliure François Ier et a donc fait partie du fonds le plus ancien de la bibliothèque royale. Copié au XVe siècle (par le scribe Théodore pour la première moitié du volume), c'est un livre dans lequel Jean Abramios a, conformément à sa pratique fréquente, écrit un titre courant dans les marges supérieures. Mais il l'a aussi lu avec beaucoup d'attention, comme en témoignent ses nombreuses notes marginales. On retrouve les mêmes caractéristiques, titres courants et notes de lecture nombreuses de la main d'Abramios, dans le *Parisinus gr.* 1702, un manuscrit du XIVe siècle du *De bello persico* et du *De bello vandalico* de Procope, également entré dans la bibliothèque de François Ier, et qui doit pouvoir correspondre aussi à un manuscrit signalé par Janus Lascaris (καὶ ἑτέρα λιβυκή). L'intérêt que Jean Abramios portait à ces ouvrages faisait qu'il n'avait certainement pas eu l'intention de s'en dessaisir au profit de Janus Lascaris.

19. Sur ce conseil, voir E. Γιωτοπουλου-Σισιλιανου [H. Giotopoulou-Sisilianou], *Ἀντώνιος ὁ Ἔπαρχος ἕνας Κερκυραῖος οὑμανίστης τοῦ ιστ΄ αἰῶνα*, Αθήνα 1978, p. 101 n. 2 et N. Karapidakis, *Civis fidelis : l'avènement et l'affirmation de la citoyenneté corfiote (XVIe-XVIIe siècles)*, Francfort – Berne – New York – Paris 1992. On reviendra ailleurs sur ces éléments.

20. Basile Markesinis a attiré lui-même l'attention sur le témoignage de Janus Lascaris.

21. K. K. Müller, Neue Mittheilungen über Janos Laskaris und die Mediceische Bibliothek, *Centralblatt für Bibliothekswesen* 1, 1884, p. 333-412, ici p. 389-390.

22. Markesinis, Janos Lascaris, la bibliothèque d'Avramis (cité n. 2), p. 304 n. 15 et Jackson, Janus Lascaris (cité n. 2).

23. Cette identification n'avait pas été proposée jusqu'à présent – alors que celle du *Parisinus gr.* 1702 l'a été, mais a été contestée par D. Jackson.

Dans le *Parisinus gr.* 1702, un autre point mérite d'être noté ici : le manuscrit, qui était mutilé, a été restauré par l'insertion de quelques folios (11 en tout) en divers points du livre. Le copiste qui a réalisé la réfection est Christophe Auer, un scribe professionnel prolifique d'origine germanique, surtout connu pour l'activité qu'il a eue à Rome et qui est attestée à partir de la fin des années 1530[24]. Or le titre courant porté par Jean Abramios se trouve également sur les pages qu'il a copiées, prouvant qu'Abramios a gardé longtemps le manuscrit mais aussi qu'il faut sans doute préciser les étapes anciennes de la carrière d'Auer, auxquelles doit remonter ce travail précis. Cet exemple peut être mis en parallèle du cas du *Parisinus gr.* 1677 contenant les *Vies* de Plutarque et mentionné plus haut, qui a été complété par Jean Sévère; il témoigne qu'Abramios lisait et relisait ses livres en différents moments.

Les manuscrits que j'ai cités jusqu'à présent contribuent à cerner un peu plus précisément qui était Jean Abramios. En attendant d'effectuer une étude plus systématique, je terminerai cette brève contribution en mentionnant quelques autres livres qui ont appartenu à sa bibliothèque et qui, comme le *Parisinus gr.* 854 ou le *Parisinus gr.* 1711, attestent son flair pour rassembler des manuscrits d'une qualité exceptionnelle, tant sur le plan philologique qu'historique. Je me limiterai ici à des manuscrits de contenu historique, l'histoire apparaissant comme le domaine le mieux représenté dans sa bibliothèque, même s'il avait d'autres centres d'intérêt, tels que la médecine.

Je commencerai par un témoin fameux de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, le *Vaticanus gr.* 130 (sigle C), auquel des travaux importants ont été consacrés ces dernières décennies, qui ont montré en particulier qu'il avait été lu par Nicétas Choniatès[25]. Ce manuscrit de grand format (356 × 265 mm, 310 folios) du milieu du Xe siècle n'a pas donné lieu textuellement à une grande descendance mais il a donc été beaucoup lu et annoté au fil des siècles. Il a été en particulier au XIVe siècle entre les mains de Nicéphore Grégoras, qui a ajouté en tête du livre le chapitre 70 de la *Bibliothèque* de Photius[26]. Jean Abramios a pour sa part non seulement noté un titre courant au-dessus du texte (διοδώρου à gauche, ἱστοριῶν à droite), il l'a beaucoup lu et annoté tout au long et, manifestement, à différents moments, en différentes étapes, comme en témoignent les variations de la couleur de l'encre. Abramios a donc eu accès à des manuscrits qu'avait possédés Grégoras ; l'on peut d'ailleurs en mentionner un autre, le *Parisinus gr.* 1423, un manuscrit du XIIe siècle de la *Guerre des Juifs* de Flavius Josèphe, qui comporte la marque de possession de Nicéphore Grégoras écrite en monocondyles sur le folio de garde Ar et qu'il a, là encore, beaucoup annoté (ce manuscrit a ensuite fait partie de la Bibliothèque de Fontainebleau, il a une reliure François Ier).

24. L'étude la plus complète qui lui ait été consacrée est celle de C. Samaran & M.-L. Concasty, Christophe Auer, copiste de grec et de latin au XVIe siècle, *Scriptorium* 23, 1969, p. 199-214. Son intervention dans le *Paris. gr.* 1702 a été reconnue dans le *Repertorium der griechischen Kopisten. 2.*

25. Voir C. M. Mazzucchi, Leggere i classici durante la catastrofe (Costantinopoli, maggio-agosto 1203) : le note marginali al Diodoro Siculo Vaticano gr. 130, *Aevum* 68, 1994, p. 164-218 et *Aevum* 69, 1995, p. 200-258.

26. En dernier lieu, après A. Diller, Photius' Bibliotheca in Byzantine literature, *DOP* 16, 1962, p. 389-396, ici p. 393, qui avait attiré l'attention sur ce témoignage, voir M. Losacco, Niceforo Gregora lettore di Fozio, dans *Storia della scrittura e altre storie*, a cura di D. Bianconi (Supplemento al *Bollettino dei classici* 29), Roma 2014, p. 53-100, ici p. 54-56, qui en a repris l'étude à nouveaux frais.

Jean Abramios a aussi possédé le manuscrit le plus ancien (XIe siècle) et le plus important du *De administrando imperio* de Constantin Porphyrogénète, le *Parisinus gr.* 2009, auquel j'avais eu l'occasion de m'attacher dans un autre volume de mélanges, en signalant qu'Abramios a apposé dans les marges de nombreuses manchettes à l'encre rouge[27]. Il vaut la peine de rapprocher ce manuscrit du *Parisinus gr.* 854, qui avait initialement, en raison de la présence du monogramme, attiré mon attention sur ce scribe, comme elle l'a fait pour B. Markesinis et qui, comme ce manuscrit, a appartenu au cardinal Niccolò Ridolfi avant d'entrer dans les collections royales françaises.

Abramios s'intéresse en fait à l'histoire et aux ouvrages historiques qui ont été rédigés à toutes les époques. C'est ainsi qu'il a possédé le *Palatinus Vaticanus gr.* 84 de Thucydide ; ce manuscrit a essentiellement été copié par Jean Moschos de Coron, le père de Georges, ses premiers folios avec le *De Thucydidis idiomatibus* de Denys d'Halicarnasse sont dus à Michel Lygizos[28]. Jean Abramios est intervenu en écrivant un titre courant et en portant quelques notes au début du livre. Ce manuscrit a le mérite de nous resituer dans le milieu originaire du Péloponnèse auquel était lié Abramios. Mais son goût le porte aussi à se procurer des ouvrages concernant l'histoire contemporaine. L'on peut reconnaître sa main dans des notes qui sont portées dans les marges d'un des deux manuscrits les plus importants pour la tradition des *Mémoires* du grand ecclésiarque Sylvestre Syropoulos sur le concile de Florence de 1438-1439 : le *Parisinus gr.* 427, copié par Théodore Agallianos et dans lequel Démétrios Angelos, qui était proche des protagonistes et qui a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ce texte, a écrit une note au f. 384v[29] ; la constatation est importante : Abramios a de fait possédé plusieurs manuscrits copiés ou possédés par Démétrios Angelos (le *Parisinus gr.* 2270 qui offre le monogramme d'Abramios sur la tranche est un de ceux-là), c'est un aspect de ce dossier que je traiterai ailleurs. Le *Parisinus gr.* 427 est lui aussi passé ultérieurement par la collection de Ridolfi.

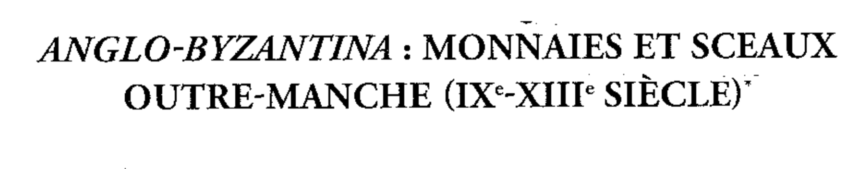
Par l'étude des manuscrits, il s'est révélé possible de donner une certaine « épaisseur » à un personnage, Jean Abramios, trop longtemps resté dans l'obscurité, en le replaçant dans son milieu intellectuel, en une époque où les livres grecs sont très recherchés et l'objet d'échanges multiples ; une étude complète permettra d'enrichir la reconstruction de sa biographie et de sa bibliothèque, grâce à l'examen de documents qui dévoilent d'autres facettes et que je me promets d'analyser prochainement.

École pratique des hautes études – Université Paris Sciences & Lettres

27. B. Mondrain, La lecture du *De administrando imperio* à Byzance au cours des siècles, dans *Mélanges Gilbert Dagron*, éd. par V. Déroche *et al.* (= *TM* 14), Paris 2002, p. 485-498, ici p. 498.

28. L'écriture de Jean Moschos dans ce manuscrit a aussi été repérée par R. Stefec, Die Handschriften der Sophistenviten Philostrats, *Römische historische Mitteilungen* 56, 2014, p. 137-206, ici p. 189.

29. Voir B. Mondrain, Jean Argyropoulos professeur à Constantinople et ses auditeurs médecins, d'Andronic Éparque à Démétrios Angelos, dans *Πολύπλευρος νοῦς : miscellanea für Peter Schreiner zu seinem 60. Geburtstag*, mit einem Geleitwort von H. Hunger, hrsg. von C. Scholz und G. Makris (Byzantinisches Archiv 19), München – Leipzig, 2000, p. 223-250, ici p. 240.



ANGLO-BYZANTINA : MONNAIES ET SCEAUX OUTRE-MANCHE (IXᵉ-XIIIᵉ SIÈCLE)*

par Cécile MORRISSON

L'Angleterre, on le sait, ne suit que rarement les rythmes de la conjoncture européenne. Son « siècle obscur » est plus ancien (une grande partie du vᵉ siècle à la suite du départ des armées romaines en 407) que sur le continent et l'affecte plus profondément. Ses rapports politiques ou religieux avec Byzance sont au contraire plus récents qu'en Gaule; l'arrivée de Théodore de Tarse, via Rome, en 668 – après la mission grégorienne d'Augustin en 597 – en est une date marquante. Dans le même temps les rapports commerciaux directs ou indirects – par l'intermédiaire mérovingien – sont attestés par la documentation archéologique (céramiques et monnaies) dès le vɪᵉ siècle et jusqu'au début du vɪɪɪᵉ siècle [1]. Ce n'est pas avant le xᵉ siècle que l'on retrouve quelques traces de contacts avec l'Empire, traces qui se multiplient au xɪᵉ.

Tout en effet s'accélère avec le développement des pèlerinages anglo-saxons au-delà de Rome à partir du xɪᵉ siècle, les croisades et la première révolution commerciale. Sur cette seconde période des rapports anglo-byzantins, à la différence de la première, les textes ne manquent pas, tant à Byzance qu'en Occident. Les premières études qui leur ont été consacrées par Vasiliev, Dawkins, Nicol entre 1937 et 1974 ont souligné le rôle des mercenaires « anglo-varanges » dans l'armée byzantine et dans la garde impériale en particulier et le cadre ainsi tracé n'a cessé d'être affiné. Les récits de miracles ou de pèlerinages notamment, excellemment exploités par Krijnie Ciggaar, sont venus éclairer des relations remontant au règne d'Édouard le Confesseur (1042-1066) [2]. De son côté

* Je remercie Jonathan Shepard pour les commentaires et compléments qu'il a bien voulu apporter au présent texte, les erreurs subsistant restant de ma responsabilité. De même, Vivien Prigent m'a fourni de précieuses indications sur les sceaux des Varanges anglais des xɪᵉ-xɪɪᵉ siècles et leur contexte.

1. Pour une mise au point sur les trouvailles de monnaies byzantines du vᵉ-vɪɪɪᵉ siècle avec références à l'abondante bibliographie antérieure, voir C. MORRISSON, Byzantine coins in early medieval Britain : a Byzantinist's assessment, dans *Early medieval monetary history : studies in memory of Mark Blackburn*, ed. by M. Allen, R. Naismith, E. Screen (Studies in early medieval Britain and Ireland), Farnham – Burlington VT 2014, p. 207-242.

2. K. CIGGAAR, L'émigration anglaise à Byzance après 1066, *REB* 32, 1974, p. 301-342; EAD., England and Byzantium on the eve of the Norman conquest, *Anglo-Norman studies* 5, 1981, p. 78-96 et surtout EAD., *Western travellers to Constantinople : the West and Byzantium, 962-1204 : cultural and*

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 471-486.

Jonathan Shepard a analysé avec finesse les témoignages des sources normandes (Orderic Vital et Guillaume de Poitiers) et ceux des sources byzantines pour dater l'arrivée d'exilés opposants à Guillaume, non pas immédiatement après 1066 mais un peu plus tard dans les années 1070, avec un apogée au début du règne d'Alexis I[er] Comnène, sous lequel ils participèrent à la bataille de Dyrrachium, si l'on en croit le témoignage de Malaterra éclairant celui d'Anne Comnène, et avec lequel ils entretinrent des relations privilégiées[3]. L'empereur appréciait sans doute cette proverbiale loyauté dont se fait l'écho sa fille : « Quant à ceux qui portent l'arme sur l'épaule (les Varanges de Thulé), ils se passent les uns aux autres comme une tradition ancestrale, comme un dépôt héréditaire, la fidélité envers les autocrators et la protection de leurs personnes ; ils conservent inviolable cette foi envers l'empereur et ne souffriront certainement pas la plus petite allusion à une trahison. »[4]

Ce rôle est confirmé par la présence des *Igglino-Baraggoi* dans les listes d'exemption à partir de 1080[5] et illustré par le sceau de Sven, patrice et *diermeneutès* des Anglais à la légende K(ύρι)ε β(οή)θ(ει) Σφένι π(ατ)ρι(κίῳ) κ(αὶ) δορμινευτῇ τ(ῶν) Ἐνκλίνω(ν) que son titre de patrice incite à dater de la fin du XI[e] siècle[6] ou par celui du grand interprète des Varanges contemporain, Michel[7]. À la lumière du premier de ces sceaux, Shchvalev revient à la lecture primitive du passage du Discours à l'empereur de Kékauménos, recommandant de ne pas conférer de hautes dignités aux *ethnikoi* sinon de race princière et ajoutant : « Quand tu nommes un étranger qui arrive de chez les Angles (τὸν ἐξαγγέλοις ἐλθόντα, corr. en ἐξ Ἀγγέλης par Wassiliewsky et Jernstedt) primicier ou stratège, quelle dignité militaire donneras-tu au Romain ? ». Notons que la sigillographie semble bien militer contre le jugement de Lemerle qui déclarait la correction « où l'on voudrait voir la preuve de la présence d'une garde anglo-saxonne à la cour de Byzance » « inadmissible » et suggérait de rétablir « probablement » ἐξ ἀγέλης « du commun, du vulgaire », par opposition au ἀπὸ τοῦ βασιλικοῦ γένους du début du passage[8]. Parmi d'autres sceaux d'interprètes Valentina Shandrovskaja est récemment revenue sur celui du sébaste Constantin Kourtikès, σεβαστὸς καὶ διερμηνευτὴς τῶν πιστοτάτων Ἰγγλίνων Κωνσταντῖνος ὁ Κουρτίκης de la seconde moitié du XII[e] siècle qui confirme la confiance placée dans la garde anglaise[9].

Jean-Claude Cheynet n'ignore pas ces sources matérielles : après avoir étudié le rôle des Occidentaux en général dans l'armée byzantine[10], il s'est consacré aux sceaux byzantins trouvés dans les fouilles de la City ou dans les déblais des travaux dans au bord de la Tamise, que lui avait communiqués Geoff Egan et les a savamment commentés[11]. Cette dizaine de plombs venait s'ajouter à l'unique sceau byzantin connu jusque-là en Angleterre, celui de Jean [Raphaël] protospathaire et *ek prosôpou* du Panthéon trouvé à Winchester en même temps qu'un sceau du patriarche Sophronios II de Jérusalem, et publié par le père Laurent[12]. Ces sceaux avaient été mis au jour au cours de fouilles dans des couches de la fin du XI[e] ou du début du XII[e] siècle dans des maisons médiévales de la ville qui ont également livré un follis anonyme A2 dans un contexte analogue[13]. Il reste impossible de déterminer, comme le remarquait Grierson, si le second de ces sceaux parvint à Winchester avant ou après la conquête normande de 1066. En revanche, le sceau de Jean [Raphaël] doit être antérieur à 1046, date à laquelle il commandait à Bari. On a envisagé qu'il soit venu en Angleterre recruter les troupes qu'il mena en Italie[14]. On ignore si ce sceau parvint en Angleterre dans le cadre d'une mission de son propriétaire ou dans les bagages d'un mercenaire, mais il est tentant d'évoquer l'adoption presque simultanée (vers 1050) par le roi anglo-saxon d'un sceau bilatéral, sans équivalent en Occident, à la

political relations, Leiden – New York – Köln 1996, chap. IX « Britain », p. 129-159. Pour une vue d'ensemble, voir également M. LAPIDGE, Byzantium, Rome and England in the early Middle Ages, dans *Roma fra Oriente e Occidente, Spoleto 19-24 aprile 2001* (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo 49), Spoleto 2002, p. 363-400.

3. J. SHEPARD, The English and Byzantium : a study of their role in the Byzantine army in the later eleventh century, *Traditio* 29, 1973, p. 53-92. Il offre une analyse détaillée du débat antérieur entre Vasiliev et Dölger.

4. Οἱ δέ γε [ἐκ τῆς Θούλης Βαράγγοι] ἐπὶ τῶν ὤμων τὰ ξίφη κραδαίνοντες πάτριον παράδοσιν καὶ οἷον παρακαταθήκην τινὰ καὶ κλῆρον τὴν εἰς τοὺς αὐτοκράτορας πίστιν καὶ τὴν τῶν σωμάτων αὐτῶν φυλακὴν ἄλλος ἐξ ἄλλου διαδεχόμενοι τὴν πρὸς αὐτὸν πίστιν ἀκράδαντον διατηροῦσι [...] ; Anne Comnène, *Alexiade*, t. 1, p. 92.

5. N. OIKONOMIDÈS, *Fiscalité et exemption à Byzance (IX[e]-XI[e] s.)* (Institut de recherches byzantines. Monographies 2), Athènes 1996, p. 279. Voir également les sources citées dans C. N. CONSTANTINIDES, A marginal note on Britain and the Britons in an Athonite manuscript of Michael Glykas, dans *Hypermachos : Studien zur Byzantinistik, Armenologie und Georgistik : Festschrift für Werner Seibt zum 65. Geburtstag*, hrsg. von Ch. Stavrakos, A.-K. Wassiliou, M. K. Krikorian, Wiesbaden 2008, p. 15-22, ici p. 16 n. 3.

6. ZACOS 2, p. 337, n° 706. Al. SHCHAVELEV, A seal of Byzantine "translator of the English" Patrikios Sphen : its date and socio-cultural context, dans *Byzantine and Rus seals : proceedings of the international colloquium on Rus'-Byzantine sigillography : Kyiv, Ukraine, 13-16 September, 2013*, ed. by H. Ivakin, N. Khrapunov, W. Seibt, Kyiv 2015, p. 193-198.

7. V. SHANDROVSKAYA, The seal of Michael, Grand Interpreter of the Varangians, dans *Byzantium and the Viking world*, ed. by F. Androshchuk, J. Shepard, M. White (Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Byzantina Upsaliensia 16), Uppsala 2016, p. 305-312.

8. P. LEMERLE, *Prolégomènes à une édition critique et commentée des « Conseils et Récits » de Kékauménos*, Bruxelles 1960, p. 6. Voir déjà, mais sans l'appui des sceaux, les objections formulées à la position de Lemerle par SHEPARD, The English and Byzantium (cité n. 3).

9. *Byzantine seals : the Zacos Collection. Auction catalogue. 3, with Ancient and Islamic coins*, Spink 135, 6 october 1999, London 1999, n° 250. В. С. ШАНДРОВСКАЯ, Печати византийских переводчиков [V. S. ŠANDROVSKAJA, Sceaux d'interprètes byzantins], dans *Albo dies notanda lapillo : коллеги и ученики : Г. Е. Лебедевой*, Санкт-Петербург 2005, p. 109-115, ici p. 112-113.

10. J.-C. CHEYNET, Le rôle des Occidentaux dans l'armée byzantine avant la Première Croisade, dans *Byzanz und das Abendland im 10. und 11. Jahrhundert*, hrsg. von E. Konstantinou, Köln – Wien 1997, p. 111-128 ; ID., Les officiers étrangers dans l'armée byzantine aux X[e]-XII[e] siècles, dans *Guerre et société au Moyen Âge : Byzance-Occident (VIII[e]-XIII[e] siècle)*, éd. par D. Barthélemy et J.-C. Cheynet (MTM 31), Paris 2010, p. 42-60.

11. J.-C. CHEYNET, Les sceaux byzantins de Londres, *SBS* 8, 2003, p. 85-100, repris en anglais en 2008 : J.-C. CHEYNET, The London Byzantine seals, dans ID., *Société*, p. 145-159.

12. V. LAURENT, Byzance et l'Angleterre au lendemain de la conquête normande, *NCirc* 71, 5, 1963, p. 93-96. Le père Laurent, suivi par la plupart des auteurs, a identifié ce Jean avec Jean Raphaël (futur catépan attesté à Bari en 1046) par analogie avec un autre sceau, qui serait antérieur dans sa carrière, le qualifiant aussi d'*épi tou Panthéou*. Werner Seibt (*per epist.* 2015) ne considère pas cette identification comme assurée étant donné notamment l'incertitude dans la lecture des deux dernières lignes du sceau.

13. E. GEORGANTELI, Byzantine coins, dans *The Winchester mint : and coins and related finds from the excavations of 1961-71*, ed. by M. Biddle (Winchester studies 8), Oxford 2012, p. 669-679 ; dans le même volume, M. BIDDLE, Byzantine and Eastern finds from Winchester : chronology, stratification and social context, p. 665-668 et P. GRIERSON†, Byzantine seals, p. 680-688.

14. *Ibid.*, p. 683-684 et 687-688.

légende *Sigillum Adewardi Anglorum basilei* qui pourrait s'expliquer par des contacts plus officiels[15]. On ne peut pas davantage déterminer avec certitude le chemin qu'empruntaient les porteurs de ces sceaux mais le fait que le patrice « interprète des Varanges » déjà cité porte le prénom nordique de Sven éclaire, avec d'autres témoignages rassemblés par Jonathan Shepard, le rôle que jouait encore au tournant du XIe et du XIIe siècle la route russe des Varègues aux Grecs[16].

À ces témoignages, je souhaite ajouter en hommage au collègue, co-auteur et ami, compagnon et successeur émérite en bien des entreprises byzantines, à qui notre communauté doit tant, celui de la numismatique. Il ne l'avait certes pas négligé dans son étude de 2003 et l'avait rapproché de celui des sceaux[17] mais cette documentation, trop longtemps regardée avec suspicion et souvent considérée comme des souvenirs de voyageurs modernes, a connu depuis un accroissement notable sous l'influence notamment des données recouvrées par le Portable Antiquities Scheme (ci-après PAS) qui en renouvelle la perspective[18].

La confrontation de ces données et de leur répartition spatio-temporelle autorise quelques observations. Les tableaux ci-dessous (tableaux 1 et 2 – voir p. 484 la note commune aux deux tableaux) rassemblent le matériel parvenu à ma connaissance soit 40 monnaies et 14 sceaux dont la carte (fig. 1) résume les provenances connues.

15. J. Shepard, From the Bosporus to the British Isles : the way from the Greeks to the Varangians, dans *Древнейшие государства Восточной Европы. 2009 год. Трансконтинентальные и локальные пути как социокультурный феномен : памяти Игоря Сергеевича Чичурова*, отв. ред. Т. Н. Джаксон, Москва 2010, p. 36. Voir aussi ci-dessous n. 15.

16. J. Shepard, Things, persons and practices in circulation Between Byzantium and the British Isles in the Viking Age : a role for Rus?, à paraître dans un ouvrage de Mélanges offerts à l'archéologue russe N. Makarov que je remercie Jonathan Shepard de m'avoir communiqué avant parution. Sur la situation au nord de la mer Noire à cette époque, on consultera également la contribution de Jonathan Shepard dans le présent ouvrage.

17. Cheynet, The London Byzantine seals (cité n. 11), p. 156 d'après G. Egan, Byzantium in London? New archaeological evidence for 11th-century links between England and the Byzantine world, in *Material culture and well-being in Byzantium (400-1453) : proceedings of the International Conference, Cambridge, 8-10 September, 2001*, ed. by M. Grünbart *et al.*, Wien 2007, p. 111-118.

18. Sur le PAS et l'accroissement de la documentation ainsi recueillie, voir R. Bland, The Treasure Act and Portable Antiquities Scheme in England and Wales, *American numismatic society magazine* 10, 4, 2011, p. 28-33 ; Id., Le *Treasure Act* et le *Portable Antiquities Scheme* en Angleterre et au Pays de Galles, *BSFN* 66, 10, 2011, p. 270-276. Je remercie Sam Moorhead, Finds Advisor for Iron Age and Roman coins, Department of Portable Antiquities and Treasure, British Museum, de m'avoir communiqué ces données, accessibles sur https ://finds.org.uk/database/search/results/q/byzantine+coin, page consultée le 17 juillet 2016.



Fig. 1 – Carte des provenances connues des monnaies et sceaux.

Tableau 1 – Monnaies byzantines du IXe-début XIVe siècle trouvées en Grande-Bretagne.

N°	Empereur	Date émission (ou sinon règne) à réviser pour ém	Atelier	Métal	Dénomination	Référence de la monnaie (cpr)	Lieu de découverte	Comté	Nature de la découverte	Contexte	Commentaire	Référence de la trouvaille
1	Michel Ier	811	Syracuse	Ae	Follis	DOC 9	Caerwent	Monmouthshire, Pays de Galles			identifié d'après l'illustration par C. M.	Boon 1958, n° 9 ; Morrisson 1998, p. 320
2	Léon V	813-820	Syracuse	Ae	Follis	DOC 19	Caerwent	Monmouthshire, Pays de Galles			identifié d'après l'illustration par C. M.	Boon 1958, n° 10 ; Morrisson 1998, p. 320
3	Michel II	820-829	Syracuse	Ae	Follis		Great Missenden	Buckhingamshire			3,78 g	PAS : BUC-22C364
4	Michel II	820-829	Syracuse	Ae	Follis	DOC 21	Caerwent	Monmouthshire, Pays de Galles			identifié d'après l'illustration par C. M.	Boon 1958, n° 9 ; Morrisson 1998, p. 320
5	Michel II	820-829	Syracuse	Ae	Follis	DOC 21	Caerwent	Monmouthshire, Pays de Galles			identifié d'après l'illustration par C. M.	Boon 1958, n° 9 ; Morrisson 1998, p. 320
6	Basile Ier	868-870	Cple	Ae	Follis	DOC 9	Winchester	Hampshire		« Found in the garden of a house built in 1979, close to the Roman road to Silchester »	5,8 g 25 mm	W. n° 4
7	Léon VI	886-912	Cple	Ae	Follis	Sear 1730. DOC 6	Tarrant Launceston	Dorset (North Dorset)			Léon VI et Alexandre	PAS : DOR-0F5696
8	Léon VI	886-912	Cple	Ae	Follis		Wedmore	Somerset	Trouvaille fortuite lors de jardinage	Considéré comme un souvenir de voyage perdu au cours des 150 dernières années	Léon VI seul	PAS : GLO-D4B576
9	Constantin VII et Romain Ier	931-944	Cple	Ae	Follis	DOC 25	Non précisé	East Sussex		« Found in a garden. No ancient patina. Probably modern loss »		PAS : SUSS-940F95
10	Jean Ier Tzimiskès	969-976	Cple	Ar	Miliarèsion (rogné et percé à 1 h au droit)		Londres, « City Hoard » conservé au Guildhall Museum			Dans un trésor de milliers de deniers anglo-saxons d'Æthelred II à Guillaume I, enfoui v. 1070		Whitting 1961, p. 33 et pl. III, 18 (la pièce n'est pas citée dans la descr. du trésor par Thompson)
11	Anonyme classe A2 (Basile II, puis Constantin VIII)	976-1034	Cple	Ae	Follis			East Cambridgeshire area				PAS : CAM-064213
12	Anonyme classe A2	976-1034	Cple	Ae	Follis	DOC A21.4b, BNC 12	Winchester	Hampshire	Fouilles. Dans une couche datée fin XIe, début XIIe s	1970 fouilles de Lower Brook Street, maison IX/X		W. n° 5
13	Anonyme classe A2	976-1034	Cple	Ae	Follis	DOC A21.4b, BNC 12	Winchester	Hampshire	Trouvaille fortuite par un ouvrier ayant fait des travaux dans la ville			W. n° 6

N°	Empereur	Date émission (ou sinon règne) à réviser pour ém	Atelier	Métal	Dénomination	Référence de la monnaie (cpr)	Lieu de découverte	Comté	Nature de la découverte	Contexte	Commentaire	Référence de la trouvaille
14	Anonyme classe B (Romain III)	1028-1034	Cple	Ae	Follis		Broxtowe district (Nottingham)	Nottinghamshire				PAS : DENO-482D97
15	Anonyme classe B	1028-1034	Cple	Ae	Follis	DOC 67-85	Ropley	Hampshire (East H.)				PAS : HAMP-D09423
16	Anonyme classe B	1028-1034	Cple	Ae	Follis		Melton district	Leicestershire				PAS : LEIC-135137
17	Anonyme classe B (?)	1028-1034	Cple	Ae	Follis		Winchester	Hampshire	De la collection Stopher	Peut-être une imitation selon Georganteli 2012. Paraît rognée (taillée polygonale) 8,91 g 25 mm		W. n° 7
18	Anonyme classe C (Michel IV)	1034-1041	Cple	Ae	Follis		Brinton	North Norfolk				PAS : NMS-26FAC5
19	Anonyme classe C	1034-1041	Cple	Ae	Follis		Cheshire Norley	Chester West and Cheshire		Au détecteur sur un terrain cultivé		PAS : LVPL1883
20	Anonyme classe C	1034-1041	Cple	Ae	Follis			no data				PAS : LVPL1589
21	Anonyme classe C	1034-1041	Cple	Ae	Follis		Mortlach	Banffshire (Scotland)		« traveller's keepsake » « contemporary? Not sure » (Metcalf)		Metcalf 1960, p. 114, n° 121
22	Anonyme classe D (Constantin IX)	1042-1055	Cple	Ae	Follis		Wingerworth area	Derbyshire				PAS : DENO-426C9D
23	Anonyme classe E (Isaac Ier)	1057-1059	Cple	Ae	Follis		West Clandon (Guildford District)	Surrey				PAS : SUR-5B70C4
24	Isaac Ier	1057-1059	Cple	Ar	⅔ miliarèsion		Mid-Suffolk district	Suffolk				PAS : SF-3175A4
25	Anonyme classe F (Constantin X)	1059-1067	Cple	Ae	Follis		BUF 90 <Reg. n° 1090> [Context 2994. Group 45.2	Londres, Thames waterfront (Bull Wharf Lane)	Museum of London			Egan 2007, n° 2. BUF 90 <Reg. n° 1090> [Context 2994] (Group 45.2)
26	Constantin X	1059-1067	Cple	Ar	⅔ miliarèsion			Londres, Thames Exchange waterfront		Retrouvé dans les déblais apportés dans le Kent		Curtis 1989, p. 116
27	Constantin X	1059-1067	Cple	Ae	Follis	Constantin X & Eudocie	Itchen Valley (Winchester)	Hampshire		Trouvé sur le site d'un pub. Considéré comme un souvenir de voyage par le PAS		PAS : HAMP-AFE522
28	Constantin X	1059-1067	Cple	Ae	Follis	type non précisé	Stafford	Staffordshire				Ciggaar 1981, p. 88, n. 63 (information de G. C. Boon)
29	Constantin X	1059-1067	Cple	Ae	Follis	type non précisé	près d'Exeter					Ciggaar 1981, p. 88, n. 43 (information de G. C. Boon)

Nº	Empereur	Date émission (ou sinon règne) à réviser pour ém	Atelier	Métal	Dénomination	Référence de la monnaie (cpr)	Lieu de découverte	Comté	Nature de la découverte	Contexte	Commentaire	Référence de la trouvaille
30	Anonyme classe G (Romain IV)	1068-1071	Cple	Ae	Follis		Londres, VRY89 lorryload <V1074> site dating ? c. 1060-80	Londres, Thames waterfront (Vintry, 66-89 Upper Thames Street)	Museum of London	site dating ? c. 1060-80		Egan 2007, nº 1. VRY89 lorryload <V1074> site dating ? c. 1060-80
31	Michel VII	1071-1078	Cple	Au	Nom. histaménon		Bedale area (Hambleton district)	North Yorkshire		Déclaré « treasure », acquis par un musée local	Percé à 12 h au-dessus de l'effigie de l'empereur	PAS : DUR-7D8726
32	Anonyme classe K	1087-1092	Cple	Ae	Follis		Bromley (Penge and Cator)	Greater London area (sud-est)				PAS : SUR-8206C4
33	Alexis Ier	1092-1117 env. ?	indét.	Ae	Tétartèron		South Tyneside district	South Tyneside	Détecteur		Imitation style curieux mais probablement d'époque 4 g 20-22 mm	PAS : NCL-3300B0
34	Indéterminé	1100-1200 ?	indét.	Ae	Tétartèron		Mildenhall	Suffolk			0,69 g 14-16 mm en partie plié	PAS : SF-0BF1DE
35	Indéterminé	1100-1200 ?	indét.	Ae	Tétartèron	imitation d'un tétartèron post réforme d'Alexis Ier ; cf. Hendy 1969, pl. 8, 7-9	Londres, Thames waterfront (Bull Wharf Lane, dans déblais provenant de Vintry)	Museum of London		Résiduel dans un dépôt daté de 1158-1200		Egan 2007, nº 3. BUF 90 <690> [2636] (Group 49.4).
36	Indéterminé	1100-1200 ?	indét.	Ae	Tétartèron	imitation d'un tetartèron post réforme d'Alexis Ier ; cf. Hendy 1969, pl. 8,12	Londres, Thames waterfront (Bull Wharf Lane)	Museum of London		Dans un dépôt daté de 1158-1200		Egan 2007, nº 4. BUF 90 <823> [2722] (Group 45.5). Mais Egan dit aussi « from spoil removed from the VRY 89 site »
38	Imitation latine	1240-1261	Cple	Ae	Staménon	Buste Christ nimbé/Arch. Michel debout DOC 16.1	Normandy (Guildford district)	Surrey				PAS : SUR-F1AD16
37	Andronic II ?	1282-1293	Cple ?	Ae	Tétartèron	Buste de saint Démétrius en martyr au droit/Andronic debout vêtu du *lôros*, avec le globe crucigère en m. droite et le labarum en m. gauche	Mistley (District Tendring)	Essex		1,63 g 16,67 mm		PAS : ESS-9CB575
39	Andronic II et Michel IX	1294-1320	Cple	Au	Hyperpère	DOC 452-454	Abbess Beauchamp and Berners Roding (Epping Forest district)	Essex				PAS : ESS-9516D4
40	Andronic II et Michel IX	1294-1320	Thessalonique	Ae	Staménon	Sear 2458 ; DOC 778	Thorpe in the Glebe (Rushcliffe district)	Nottinghamshire				PAS : LEIC-E7975

Tableau 2 – Sceaux byzantins du xe-xiiie siècle trouvés en Grande-Bretagne.

N°	Titulaire	Dates approchées	Nature de la découverte	Lieu de découverte	Comté	Contexte	Réf.	Commentaire	Référence de la trouvaille
1	Leo, *anthypatos, patrikios* et logothète du *génikon*	996-1025	fouilles	Londres		« in rubble during building work at Thames Exchange »		Musée de Londres	Cheynet 2008, n° 1
2	Jean [Raphaël] *epi tou theophylaktou koitonos kai ekprosopou tou Pantheou*	v. 1030-1040	fouilles	Winchester	Hampshire	Dans les fouilles de la maison I sur Lower Brooke Street ; contexte fin xie, début du xiie s.		La datation vers 1030-1040 repose sur l'identification de ce Jean avec Jean Raphaël, attesté comme catépan à Bari en 1040	Biddle 1964, p. 195 ; Cheynet 2008
3	Sophronios II, patriarche de Jérusalem	v. 1036-1076/1083	fouilles	Winchester	Hampshire	Dans le comblement du « pit No. 1 » de la maison III de Gar Street ; contexte du début du xiie s.			Biddle 1964, p. 197 ; Laurent 1964 ; Cheynet 2008 ; W. sceau n° 2
4	Stephanos, juge et *antiprosôpon* du *génikon logothèsion*	1030-1040	fouilles	Londres		« in rubble during building work at Thames Exchange »		Musée de Londres	Cheynet 2008, n° 2
5	Théodore (?), protospathaire, *hypatos, epi tou koitonos* et protonotaire du *génikon logothèsion*	1050-1075	fouilles	Londres		« in rubble during building work at Thames Exchange »		Musée de Londres	Cheynet 2008, n° 3
6	N., *anthypatos, patrikios* et juge	1050-1100	fouilles	Londres ?		« in rubble during building work at Thames Exchange »		Musée de Londres	Cheynet 2008, n° 4
7	N., *anthypatos* et *antiprosôpon* (?)	1050-1100	dans déblais ?	Londres ?		Écrasé (crushed)		Musée de Londres, don Simon Bendall	Cheynet 2008, n° 5
8	*Antiprosôpon* d'un bureau non identifié. Probablement Basile Xèros. Avec buste de saint Marc, comparable au numéro 8 (Cheynet 2003, n° 5)	vers 1080		Londres		Écrasé (crushed) et contremarqué B, pour *vestiarion* (?)			Cheynet 2008, p. 158 (information de M. Whittow)
9	Alexis Ier Comnène	1081-1117		Torksey	Lincolnshire		Z.-V. 102d		Cheynet 2009, note 10 ; De Jersey 1996
10	Étienne (Xèros), vestarque, juge du Velum et logothète du *génikon*.	1075-1100		Londres, Guildhall		Écrasé (crushed) et contremarqué B, pour *vestiarion* (?)		Musée de Londres	Cheynet 2008, n° 6
11	N., proèdre et logothète du *génikon*	1060-1118		Londres		Écrasé (crushed) et contremarqué B, pour *vestiarion* (?)		Musée de Londres	Cheynet 2008, n° 7
12	Fonctionnaire non identifié du *génikon* (?)	1100-1200		Londres		Contremarqué B, pour *vestiarion* (?)			Cheynet 2008, n° 8 (d'après Bateman 2000, p. 61)
13	Sceau corrodé présentant un buste au droit	1100-1200		Londres					Cheynet 2008, n° 9 (d'après Bateman 2000, p. 61)
14	Euthymios, patriarche d'Antioche	1257-1274		Portsmouth	Hampshire				Bendall 1994

Notes communes aux deux tableaux (sources) :
Bateman 2000 : N. Bateman, *Gladiators at the Guildhall : the story of London's Roman amphitheatre and medieval Guildhall*, London 2000 ;
Bendall 1994 : S. Bendall, A thirteenth century Byzantine seal found in England, *NCirc* 102, 1994, p. 356-357 ;
Biddle 1964 : M. Biddle, Excavations at Winchester. Second interim report, *Antiquaries journal* 44, 1964, p. 188-219 ;
Boon 1958 : G. C. Boon, A note on the Byzantine AE coins said to have been found at Caerwent, *Bulletin of the board of Celtic studies* 17, 4, 1958, p. 316-319 ;
Cheynet 2008 : Cheynet, The London Byzantine seals (cité n. 11) ;
Ciggaar 1981 : K. Ciggaar, England and Byzantium (cité n. 2) ;
Curtis 1989 : Th. Curtis, CONST.X ON LUND? A Byzantine coin with a London provenance, *NCirc* 97, 4, 1989, p. 116 ;
De Jersey 1996 : P. de Jersey, An imperial Byzantine seal from Lincolnshire, *Oxford journal of archaeology* 15, 3, 1996, p. 349-351 ;
Egan 2007 : Egan, Byzantium in London? (cité n. 17) ;
Hendy 1969 : M. F. Hendy, *Coinage and money in the Byzantine Empire, 1081-1261* (DOS 12), Washington DC 1969 ;
Laurent 1964 : V. Laurent, Un sceau inédit du patriarche de Jérusalem Sophrone II trouvé à Winchester, *NCirc* 73, 3, 1964, p. 49-50 ;
Metcalf 1960 : Some finds of medieval coins from Scotland and the north of England, *British numismatic journal* 30, 1960-1961), p. 88-123 ;
Morrisson 1998 : C. Morrisson, La Sicile byzantine : une lueur dans les siècles obscurs, *NAC* 27, 1998, p. 307-334 ;
Whitting 1961 : P. D. Whitting, The Byzantine Empire and the coinage of the Anglo-Saxons, dans *Anglo-Saxon coins : studies presented to F. M. Stenton on the occasion of his 80th birthday, 17 May 1960*, ed. by R. H. M. Dolley, London 1961, p. 23-38 ;
W. : Winchester, monnaies : E. Georganteli, Byzantine coins, dans *The Winchester mint* (cité n. 13), p. 669-679 ; Winchester, sceaux : P. Grierson†, Byzantine seals, dans *The Winchester mint* (cité n. 13), p. 680-688.

L'unique monnaie du IXe siècle signalée sur le site du PAS, un follis de Michel II (820-829), vient sans surprise de Syracuse et s'inscrit dans la diffusion ténue des monnaies siciliennes vers l'Europe du Nord attestée dans le dépôt de l'île de Fehmarn près d'Oldenburg sur la Baltique clos par un follis de Michel II et Théophile et un autre de Théophile et Michel III[19]. Elle poursuit le courant documenté au tournant du VIIe siècle à Caerwent au pays de Galles, si l'on veut bien ne pas écarter péremptoirement ce lot donné au musée local vers 1920 par Lord Tredegar et supposer qu'il ait été découvert fortuitement sur sa propriété[20]. Les trouvailles du Xe siècle sont extrêmement rares, quatre monnaies seulement : deux folles de Léon VI (886-912), un autre de Constantin VII et Romain Ier (931-944) et un miliarèsion de Jean Ier Tzimiskès (969-976)[21]. Toutefois c'est au cours du Xe siècle, semble-t-il, que les contacts entre Byzance et l'Angleterre ont commencé à se faire plus étroits et, à partir du règne d'Æthelstan (924-939), les rois anglo-saxons se parent du titre de *basileus* dans leurs chartes[22].

19. C. Morrisson, La Sicile byzantine : une lueur dans les siècles obscurs, *NAC* 27, 1998, p. 307-334, ici p. 315, 318.

20. Morrisson, Byzantine coins in early medieval Britain (cité n. 1), p. 213 avec les références.

21. Je n'ai pas tenu compte bien entendu d'un follis anonyme A1 (PAS : LEIC-187C40) déclaré par un militaire ayant participé à la bataille du mont Cassin et ayant combattu en Italie du Nord, en France et en Grèce.

22. Shepard, From the Bosporus to the British Isles (cité n. 15) p. 23-24. Le plus ancien exemple date de 935. Sous Edgar (959-975), le titre entre dans les souscriptions royales. La *Prosopography of Anglo-Saxon England* relève 53 attestations du titre de *basileus* sous le règne d'Æthelred II (978-1016), ce qui laisse loin derrière les autres titres utilisés par le roi, à l'exception bien évidemment de celui de *rex* (http://www.pase.ac.uk/jsp/DisplayPerson.jsp?personKey=-7748&pr13=1#pr13 ; consulté le 29-5-2017).

Le rythme ne s'accélère vraiment qu'avec le long XIe siècle qui livre l'essentiel des trouvailles (55 % des 40 ou 39 monnaies recensées)[23] : 22 exemplaires d'une série qui s'ouvre avec trois anonymes A2 et se clôt avec un histaménon de Michel VII (1071-1078) et un follis anonyme classe K de 1087-1092. La répartition des pièces au sein de cette période est d'ailleurs plus ou moins proportionnelle à l'écoulement du temps : près de deux-tiers de 1000 environ à 1059 et un peu plus d'un tiers entre 1059 et 1092. S'agissant de dates d'émission et rien de plus puisque les pièces peuvent être arrivées en Angleterre peu après leur mise en circulation ou avoir été acquises à Byzance quelque temps après, cette répartition ne peut informer avec précision sur l'évolution des contacts entre les Îles britanniques et l'Empire. Mais il faut bien constater que cette prédominance est aussi celle qui se dégage de la répartition des sceaux dont la durée d'usage est plus courte : dix au moins du XIe siècle par rapport aux quatre suivants, trois que l'on peut dater du XIIe siècle et le sceau du patriarche d'Antioche, Euthyme (1257-1294). Cet apogée est celui des relations entre l'Empire et les Anglo-Saxons qui furent peut-être plus continues qu'avec les élites anglo-normandes par la suite. Au cours du XIIe siècle, on cite surtout l'arrivée entre 1101 et 1116 auprès d'Henri Ier d'un envoyé d'Alexis Ier, nommé Ulfric, originaire de l'ancien Danelaw, chargé de reliques dont un bras de saint Jean Chrysostome déposé au monastère d'Abingdon[24] et l'épisode bien connu de l'ambassade de Manuel à Henri II Plantagenet[25]. La coïncidence dans la répartition chronologique des monnaies et des sceaux, l'origine de ces derniers, la plupart associés au *génikon* ou au *vestiarion* et probablement liés au recrutement de militaires[26], conduisent à attribuer un rôle essentiel dans cette transmission aux mercenaires saxons enrôlés à Byzance dans la seconde moitié du XIe siècle.

La faiblesse des attestations pour la période suivante, onze pièces émises de 1092 à 1300 environ, surprend. Certes on peut invoquer le fait que les Saxons partis à Byzance dans les années 1070 suivant la conquête, fuyant le pouvoir normand qui les dépossédait peu à peu[27], s'étaient établis en Orient sans espoir de retour, soit à Constantinople où leur fidélité à l'empereur devint proverbiale, voire en des avant-postes plus lointains encore comme en cette colonie de la mer Noire identifiée par Jonathan Shepard[28]. Il est aussi patent que la participation des Anglais aux croisades qui empruntèrent la voie terrestre et traversèrent l'Empire fut assez limitée et plus le fait de la chevalerie normande du continent que de celle de l'île. Mais ce déclin de la diffusion des monnaies byzantines

23. 39 si l'on élimine le n° 27 trouvé sur le site d'un *pub* et qui pourrait être, selon les éditeurs du site, un souvenir de touriste (s.-ent. moderne).

24. J. Shepard, The English and Byzantium (cité n. 3), p. 79 et n. 157 citant l'histoire de ce monastère d'après l'édition de 1858, désormais rééditée dans *The history of the church in Abingdon*, ed. and transl. by J. Hudson, Oxford 2002, vol. 2, p. 68-69.

25. A. Vasiliev, Manuel Comnenus and Henry Plantagenet, *BZ* 29, 1929-1930, p. 233-244 ; Id., The opening stages of the Anglo-Saxon immigration to Byzantium in the eleventh century, *Seminarium Kondakovianum* 9, 1937, p. 39-70.

26. Cheynet, The London Byzantine seals (cité n. 11), p. 157-158.

27. Shepard, The English and Byzantium (cité n. 3), p. 53-58.

28. J. Shepard, Another New England?, *Byzantine studies* 1, 1974, p. 18-39.

du XIIe siècle par rapport à celles du XIe siècle s'observe aussi en France[29] et doit avoir d'autres causes qu'on peine à imaginer. Les staména concaves, mal frappés ou les tétartèra n'avaient plus le même prestige ni la même valeur religieuse et culturelle que les folles anonymes avec l'effigie du Christ ou leurs diverses croix ou que certains miliarèsia. Il n'est pas fortuit que l'une des deux monnaies d'argent de la liste, un miliarèsion de Jean Ier Tzimiskès (n° 10) soit en effet percée à 1 h au droit, de façon donc à présenter à la vue la croix croisetée ornée du buste impérial au centre. Les contacts croissants entre l'extrême Occident et l'Orient byzantin deviennent alors, par un renversement de la documentation archéologique, plus évidents dans l'Empire où se multiplient les trouvailles de deniers sur les différents itinéraires des croisades (Serbie, Albanie, Grèce continentale et insulaire, Asie Mineure) jusqu'à ce que l'*esterlin* devienne même monnaie courante dans la Morée franque de la première moitié du XIIe siècle[30].

Enfin, si l'on compare la répartition géographique avec celle du haut Moyen Âge, on constate que le Kent a perdu la position dominante que lui valait le commerce mérovingien, au profit de Londres et de sa région qui ont livré six des quarante monnaies (15 %) depuis le miliarèsion de Tzimiskès jusqu'à l'hyperpère d'Andronic II et Michel IX (n° 39)[31]. Cependant le Hampshire avec Winchester, capitale religieuse du royaume de Wessex et le Sussex ou le Surrey voisins qui en dépendaient, restent la voie d'accès au sud. L'Est Anglie du Danelaw, où les fouilles ont révélé le développement de nombreux wiks à partir du Xe siècle[32], abrite encore une part non négligeable des trouvailles, qui y parviennent peut-être par l'intermédiaire viking. Enfin au nord, l'aire concernée se décale vers le sud, passant du Yorkshire vers un axe Lincolnshire, Leicestershire, Staffordshire.

De nouvelles découvertes du PAS permettront sans doute aux historiens mieux avertis du contexte britannique d'y voir plus clair. Malgré sa modestie, ce matériel numismatique relativement bien contextualisé demeure un exemple de plus du rayonnement byzantin au XIe siècle.

Institut de France – CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée

29. Si j'en crois ma documentation personnelle.

30. D. M. Metcalf, *Coinage of the Crusades and the Latin East in the Ashmolean Museum Oxford*, London 1995, p. 3-11.

31. On serait tenté, comme me le suggère J. Shepard, de mettre celui-ci en relation indirecte avec l'épisode signalé par J. Harris, Edward II, Andronicus II and Giles d'Argenteim : an unnoticed episode in Anglo-Byzantine relations, dans *Porphyrogenita : essays on the history and literature of Byzantium and the Latin East in honour of Julian Chrysostomides*, ed. by C. Dendrinos *et al.* (Publications of the King's College London. Centre for Hellenic studies), Aldershot 2003, p. 77-84, une lettre du 12 octobre 1313 demandant à l'empereur d'obtenir la libération de Giles d'Argenteim, un chevalier anglais capturé à Rhodes et retenu par ses ravisseurs à Thessalonique. Les copies adressées à des Gênois proches de la cour d'Angleterre attestent le rôle de ces derniers dans les relations commerciales ou diplomatiques avec Constantinople.

32. C. Loveluck, Central places, exchange and maritime-oriented identity around the North Sea and Western Baltic, AD 600-1100, dans *From one sea to another : trading places in the European and Mediterranean Early Middle Ages : proceedings of the international conference, Comacchio, 27th-29th March, 2009 = Da un mare all'altro : luoghi di scambio nell'Alto Medioevo europeo e mediterraneo : atti del Seminario Internazionale, Comacchio, 27-29 marzo, 2009*, ed. by S. Gelichi and R. Hodges (Seminari del Centro interuniversitario per la storia e l'archeologia dell'alto medioevo 3), Turnhout 2012, p. 123-165.

BLACHERNITES THE ENTHUSIAST

by John Nesbitt

Admittedly the name Theodore Blachernites does not loom large in the annals of Byzantine history. But the career of this late eleventh-century churchman—the little that we know of it—illustrates some points about historiography and religious currents of the period. For these reasons I have chosen to write a short note on Theodore's modest activities and in the process comment on chronology.

The main literary reference to Theodore is found in the opening section of Book X of Anna Komnena's *Alexias,* a narrative in which the imperial daughter alludes to two events that roiled the state's serenity during the early years of her father's reign.[1] The first, occurring soon after the condemnation of John Italos' doctrines in 1082, was the advent of a certain ascetic named Neilos. Anna asserts that she has no knowledge of his origins, implying that he was a provincial and of inferior lineage. According to Anna, he was untutored in Greek culture and theology and knew primarily the lives of the saints. But he lived an austere life and for this reason came to be accepted as a teacher (διδάσκαλος) into the best households (ἐν μεγάλαις οἰκίαις) of Constantinople. In this role he was in a position to spread false doctrines about Christ's assumption of human nature. Anna maintains that he made contact with groups of Armenians and began to assume a position of leadership among them. This tidbit of information suggests that Neilos may have been promoting a form of monophysitism. Her father, the emperor Alexios, attempted to dissuade Neilos by argument, but, meeting opposition, Alexios proposed an assembly to discuss the matter. As Anna relates the episode, a synod was convened and in the presence of Patriarch Nicholas III Grammatikos (1084–1111), and the higher clergy, a sentence of anathema was pronounced against him and the hypostatic union was emphatically reaffirmed.[2] At the beginning of her narrative about Neilos Anna adopts a sneering tone and maintains it throughout her reconstruction of events, an attitude she can well afford to pursue since her subject is a man of no social significance.

1. For what follows see *Annae Comnenae Alexias*, X.I, l. 1-56.

2. For earlier bibliography and fuller discussion of Neilos' place in Constantinopolitan heretical circles see Skoulatos, *Personnages*, no. 162, pp. 257–9.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 487-491.

About the same time that the Neilos affair was current, the Church, Anna asserts, also moved against a certain "priest (ἱερωμένος)" named Blachernites, a man who would have belonged to a well-known Byzantine family. One cannot help noting that in contrast to Neilos, Anna speaks of Blachernites and his activities in a civil voice. She implies that he was an innocent dupe whose principal fault stemmed from associating with the Enthusiasts (ἐνθουσιασταῖς), sympathizing with their ideas, and spreading their teachings among the great houses of the capital. Although Anna's father, Emperor Alexios, attempted personally to correct his errors, Blachernites remained obdurate and in the end the Church condemned him and his teachings to perpetual anathema. In sum, one has the impression that Anna withholds her scorn because the condemned was decently educated and a man of some social standing. He was educated, but it was his misfortune in life to be naïve and easily influenced.

Since Anna uses the term "Enthusiast" once, it is by no means obvious what she means by it. Indeed it is by no means obvious if even she knew what she meant by it since she fails to frame a clear statement of where Blachernites, whose teachings she characterizes as pernicious, went wrong in his thinking. I will eventually enter into discussion of the matter, but we will first examine a corroborative text and clarify a few parts of Anna's summary. The second source to which I refer is a treatise on heresiarchs written by Niketas of Herakleia.[3] Niketas writes that "we have three synodal acts (πράξεις)": the first relating to Italos and the second to Neilos and his colleagues (ἀδελφοῖς). According to Niketas, Neilos and his associates admitted that they had strayed and requested forgiveness at the feet of the Patriarch and bishops, but they could not wholly escape chastisement, since Niketas specifically mentions in closing the penalty of "removal (καθαίρεσιν)." As Darrouzès observes, such a punishment would be appropriate for persons attached to the priesthood or the order of deacons.[4] The passage implies that Neilos was a member of the clergy and perhaps not as ignorant of theology as Anna paints him. The third act concerns Blachernites. Since Niketas is as much interested in people as in theology we learn that Blachernites' first name was Theodore. Niketas further specifies that Theodore suffered two types of punishment. He was under no circumstance to serve in "the clergy of the diaconate (τὸν δὲ κλῆρον τῆς διακονίας)" and additionally he was excommunicated for a period of years. We note that Niketas alludes to the Enthusiasts indirectly by a play on the word "enthusiasm" when describing how the synod felt in imposing punishment. Thanks to Niketas we know that Blachernites' Christian name was Theodore and that he held the rank of deacon. He could also have been a member of the clergy attached to an (institutional) diakonia, the type of religious structure that would have offered a perfect focus for a fringe devotional group. We also learn that Theodore's punishment was not so severe as Anna would lead us to believe. He was excommunicated, but he did not suffer perpetual excommunication. He was only excommunicated for some indefinite number of years, suggesting that his sentence was open to review. This would lead me to conclude that Theodore's teachings did not involve anything grievous or outrageous.

3. *Documents inédits d'ecclésiologie byzantine*, textes éd., trad. et annotés par J. Darrouzès (AOC 10), Paris 1966, p. 304, especially lines 4–27. See also Skoulatos, *Personnages*, no. 199, p. 294.
4. *Regestes* 2–3, no. 960 [945].

It is clear that the assembly called to inquire about Neilos and his teachings took place in or after 1084 because Patriarch Nicholas III was present at the synod that condemned them. If we accept Anna's relative chronology, then it is equally clear that Blachernites was excommunicated after Neilos' recantation: that is, in or after 1084. The *Prosopography of the Byzantine world* dates these two synods to the year 1087.[5] This is the date that Grumel assigned in his 1947 edition of *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople*. In the second edition of 1989 Darrouzès changed the dates to 1094–5. In justifying his dates Darrouzès speaks vaguely of "l'ordre du récit d'Anne Comnène." But it is difficult to see what he had in mind and indeed it would appear that his reasoning was faulty. After her narration about Blachernites Anna turns to a Pseudo-Diogenes who attempted to pass himself off as a son of Emperor Romanos IV. He was exiled to Cherson and spent some years there before returning to the empire at the time of an attack by the Cumans in 1095.[6] Anna states quite clearly that Neilos came to prominence after the condemnation of Italos' teachings in 1082. Obviously the Church exercised some patience because it did not proceed against him until after the enthronement of Patriarch Nicholas III in 1084. But it is unlikely that it waited a decade before convoking a synod and trying him and his associates. It seems to me that Grumel's date of 1087 is altogether acceptable. Anna is also clear that Blachernites' condemnation occurred soon after this event, an added reason why Grumel's date of 1087 should be allowed to stand.

Let us now turn to the matter of Blachernites' rank in the Church and his family name. As noted, Anna Komnene describes him as ἱερωμένος, a term that Reinsch and Kambylis gloss in the *Indices* to their edition of the *Alexias* as "ἱερεύς: *sacerdos*" and Dawes renders in her English translation as "ordained priest."[7] I am inclined to use the translation "ordained person" and avoid the word "priest," as it could be misleading. Theodore had indeed undergone ordination, but, as we know from Niketas of Herakleia, he held the inferior rank of deacon.

It would appear that the Blachernites family was well established in the imperial bureaucracy before Theodore's disgrace. Stavrakos has published a seal from the Athens collection on which appears the name John Blachernites and the titles in transcription: πρωτοσπαθαρίῳ ἐπὶ τοῦ Χρυσοτρικλίνου κὲ μυστολέκτῃ.[8] Stavrakos dates the specimen

5. See http://db.pbw.kcl.ac.uk, "Theodoros 237" and "Neilos 15001."
6. For bibliography and discussion see Cheynet, *Pouvoir et contestations*, no. 129 (pp. 99–100).
7. *Annae Comnenae Alexias, pars altera. Indices*, p. 145, *sub* ἱερωμένος and *The Alexiad of the princess Anna Comnena*, transl. by E. A. S. Dawes, Cambridge Ontario 2000, p. 168.
8. The seal is in the Athens collection and is published with full transcription and a photograph in C. Stavrakos, *Die byzantinischen Bleisiegel mit Familiennamen aus der Sammlung des Numismatischen Museums Athen*, Wiesbaden 2000, no. 40. Stavrakos also publishes from the Athens collection the seal of a Nikephoros Blachernites, a specimen that he dates to the end of the 12th century or the early 13th century. He further references several seals in the Dumbarton Oaks Collection. The first is the seal of a Symeon Blachernites (DO 58.106.4203), dated to the turn of the late 11th/early 12th century. The specimen bears a representation of a standing St. Theodore. Stavrakos also lists the seal of a certain Theodore Blachernites with the title of protospatharios (11th century, second half). He gives the accession number as 55.63.8-2393. Read instead: DO 55.1.2957. The seal that he cites of a Michael Blachernites (late 11th/early 12th century) is not DO 48.106.2467, but DO 58.106.2467. As for the clergy, G. Millet, Plombs byzantins, *BCH* 17 1893, p. 75, references a John Blachernites, protosynkellos and metropolitan of Athens, mentioned in an epitaph carved in 1086, on a Parthenon column.

between 1033 and 1066, that is, well before Blachernites was condemned. The duties of a mystolektes are unclear. Gkoutzioukostas has examined the question in detail and concluded that this official had knowledge of the law and could if necessary preside as judge, but in his opinion the primary function of a mystolektes was that of messenger—a confidential agent of the throne who transmitted "the secret decisions or orders of the emperor."[9] In any case, Theodore Blachernites was the member of a family that enjoyed imperial favour and it is likely that it is against this background that he enjoyed acceptance among the more distinguished families of the capital. One could believe that the Blachernitai derived their name from one of the capital's most celebrated sanctuaries, the Blachernae, but one cannot be sure, as Cheynet notes, of the exact "kind of link associating a family with a place of worship." It might be attachment of a family to a particular cult or it might arise simply from geographical proximity to a family's house.[10] I would now like to turn to a simple, but intriguing question: what does Anna mean by the term "Enthusiasts (ἐνθουσιασταί)?"

An early and well-known use of the term occurs in the acts of the Council of Ephesos (431). We are informed in a "definition against impious Messalians or Euchites" that the bishops Valerian and Amphilochius conducted an enquiry "about the so called Messalians (μεσσαλιανιτῶν) or Euchites (εὐχιτῶν) or Enthusiasts (ἐνθουσιαστῶν), or whatever name this appalling heresy goes under, who dwell in the region of Pamphylia."[11] Whoever signs the anathemas promulgated in a prior synod shall enjoy the following privileges: clergy will continue in office and laity will remain in communion. The name εὐχιτῶν is of course related to the Greek εὔχομαι and refers to people who pray (εὐχῆται or εὐχῖται), as does μεσσαλιανιτῶν, a name of Syriac origin. The "Prayers" espoused the idea that by focusing on prayer one could achieve release from worldly attachment and attain a state of perfection that was unrealizable through the Church and its sacraments. In what way the "Enthusiasts" of the eleventh century came to be identified with the "Prayer movement" of earlier times is uncertain, although the name's etymology offers a suggestion (cf. ἐνθουσιάζω/ἐνθουσιάω). They would seem to believe that they could realize an indwelling of the Holy Spirit or divine possession and so by pursuing a certain (unspecified) approach to spirituality could be inspired.

I think that we can dismiss any notion that Theodore and his followers denied the centrality of the sacraments and the institutions of the Orthodox Church in attaining

9. A. Gkoutzioukostas, Remarks on *mystographos* and *mystolektes*, in *Ἠπειρόνδε : proceedings of the 10th international symposium of Byzantine sigillography, Ioannina, 1–3 October 2009*, ed. by Ch. Stavrakos and B. Papadopoulou, Wiesbaden 2011, pp. 191–220, here at p. 204.

10. Some years ago J.-C. Cheynet published an article in which he examined Byzantine first names, nicknames and family names. Cheynet's observations about the "formulation" of family names first appeared in an article in French entitled L'anthroponymie aristocratique à Byzance, in *L'anthroponymie, document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux : actes du colloque international organisé par l'École française de Rome*, recueillis par M. Bourin, J.-M. Martin et F. Menant (CEFR 226), Rome 1996, pp. 267–94. The article was subsequently translated into English, a version that was published as J.-C. Cheynet, Aristocratic anthroponymy in Byzantium, in Id., *Byzantine aristocracy*, III, pp. 1–30. The quote above will be conveniently found in the English version, pp. 16–7.

11. For the Greek text I have used the one printed in *Decrees of the ecumenical councils. 1, Nicaea I to Lateran V*, ed. N. Tanner, London – Washington DC 1990, pp. 66–7. The English translation is Tanner's.

salvation. If Theodore had insisted that his approach to spirituality was the only true and correct one, he would have clashed with Church authorities far sooner than he did. Theodore was simply a mystic whose teachings were probably nothing more than an amplification of the writings of the greatest of mystics of his own century, namely Symeon the New Theologian. Symeon spoke of the appearance to him of divine light and fire, but he managed to avoid condemnation.[12] It is likely that Theodore's teachings also involved a vision of the divine, but in his case a theological line was crossed—a line that was probably no more than a hair's breadth and may have involved nothing more than emphasis.

In my opinion Blachernites' teachings amounted to little more than an extension of the mystical tradition embodied in the works of Symeon the New Theologian. He erred in some regard, but in what precise way we will probably never know. But in the process of reaching this conclusion we have had the opportunity to reaffirm Grumel's chronology of events and to point out several inconsistencies and prejudices in Anna Komnena's reconstruction of ecclesiastical history. It is apparent from Anna's narration that the wealthier members of Constantinopolitan society felt religiously unsatisfied and were open to teachings that offered them a more personal connection with the divine.

Dumbarton Oaks research Library

12. For the saint's teachings, see the remarks of H. Alfeyev, *St. Symeon the New Theologian and Orthodox tradition*, Oxford 2000, p. 221.

EUSTATHE DE THESSALONIQUE ET LE DIFFICILE EXERCICE DU POUVOIR

par Paolo Odorico

Qu'Eustathe de Thessalonique fût une personnalité d'importance dans le cadre du XII[e] siècle byzantin, et l'un des écrivains les plus intéressants de la littérature grecque médiévale, est un fait acquis depuis longtemps[1]. Cerner son tempérament, en revanche, est une entreprise difficile et, au fond, dépourvue de tout intérêt : les traces personnelles que nous laissons de notre passage sur terre ne concernent que nos proches ou tout au plus nos contemporains. Le culte du génie appartient à une tradition romantique que notre discipline devrait enfin oublier, et l'étude des comportements, qui en est en

1. La bibliographie sur la vie d'Eustathe n'est pas très riche, car en général les savants se sont occupés davantage de ses *Commentaires* que de sa personnalité. Le récent *Eustathii Thessalonicensis Exegesis in canonem iambicum pentecostalem*, rec. P. Cesaretti, S. Ronchey (Supplementa Byzantina 10), Berlin – München – Boston 2014, fait le point sur sa vie, sur les études les plus récentes et contient une bibliographie à laquelle je renvoie pour toute référence. Parmi les études les plus importantes qui traitent de sa biographie, je signale notamment : P. Wirth, *Untersuchungen zur byzantinischen Rhetorik des zwölften Jahrhunderts*, München 1960 (voir aussi Id., *Eustathiana : gesammelte Aufsätze zu Leben und Werk des Metropoliten Eustathios von Thessalonike*, Amsterdam 1980) ; Eustazio di Tessalonica, *La espugnazione di Tessalonica*, testo critico, introd., annotazioni di S. Kyriakidis, proemio di B. Lavagnini, versione italiana di V. Rotolo (Istituto Siciliano di studi bizantini e neoellenici, Testi e monumenti. Testi 5), Palermo 1961 ; A. Kazhdan, Eustathius of Thessalonica : the life and opinions of a twelfth-century Byzantin rhetor, dans Id., in collab. with S. Franklin, *Studies on Byzantine literature of the eleventh and twelfth centuries*, Cambridge – Paris 1984, p. 115-195 ; M. Angold, *Church and society in Byzantium under the Comneni, 1081-1261*, Cambridge 1995, notamment p. 179-196 ; P. Magdalino, Eustathius and Thessalonica, dans *Φιλέλλην : studies in honour of Robert Browning*, ed. by C. N. Constantinides *et al.* (Istituto ellenico di studi bizantini et postbizantini di Venezia, Bibliotheke 17), Venice 1996, p. 225-238 ; A. F. Stone, The grand hetaireiarch John Doukas : the career of a twelfth-century soldier and diplomat, *Byz.* 69, 1999, p. 145-164 ; Id., Eustathian panegyrics as a historical source, *JÖB* 51, 2001, p. 225-258 ; Id., Stemming the Turkish tide : Eustathios of Thessalonica and the Seljuk Turks, *BSl.* 52, 2004, p. 25-142 ; S. Schönauer, Zum Eustathios-Codex *Basileensis* A. III. 20, *JÖB* 50, 2000, p. 231-241 ; Ead., Eusthatios von Thessalonike : ein "Fahrender Scholiast"?, *BZ* 97, 2004, p. 143-151 ; Ead., Flucht vor den Gläubigen? Abenteuerliches aus dem Leben des Eustathios von Thessalonike, dans *Zwischen Polis, Provinz und Peripherie : Beiträge zur byzantinischen Geschichte und Kultur*, hrsg. von I. M. Hoffmann unter Mitarb. von A. Monchizaden, Wiesbaden 2005, p 705-717 ; K. Metzler, *Eustathios von Thessalonike und das Mönchtum : Untersuchungen und Kommentar zur Schrift De emendanda vita monachica* (Supplementa Byzantina 9), Berlin – New York 2006, Introduction.

Οὖ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 493-506.

quelque sorte un corollaire, n'a d'importance que dans la mesure où elle nous permet de mieux cerner les mécanismes sociétaux. Le tribunal de l'histoire doit cesser toute activité et l'historien n'être appelé qu'à exposer les faits. Enfin, même l'examen de la sainteté, qui dans le domaine théologique recouvre un quelque relief, ne saurait être séparé des contraintes anthropologiques et sociales de chaque époque.

En ce qui concerne Eustathe, il faut d'abord débarrasser notre terrain d'enquête de deux tendances susceptibles de fausser le portrait que nous essayons d'esquisser. En effet, d'un côté les philologues classiques trouvent en Eustathe un précieux allié dans l'étude des textes anciens, grâce à ses nombreux *Commentaires*, dont ceux dédiés à l'*Iliade* et à l'*Odyssée* sont les plus connus, mais qui en côtoient d'autres consacrés à Denys le Périégète et à Pindare. Néanmoins, pour ces philologues, Eustathe est en quelque sorte un modèle de professeur *libris incumbens* qui suscite leur sympathie pour ses attitudes littéraires et sa façon d'écrire, toujours empesée de citations et de références à l'Antiquité, au point qu'ils font de lui l'un de leurs prédécesseurs. D'un autre côté, c'est bien la sainteté (quoique tardive) d'Eustathe qui suscite un certain respect de la part de ceux qui sont plus sensibles aux valeurs religieuses. Toutefois, le métropolite de Thessalonique n'a été reconnu saint par le patriarcat œcuménique de l'Église orthodoxe qu'en 1988, un point qui appelle quelques précisions.

Les Byzantins, certainement au moins jusqu'à l'époque d'Eustathe et donc avant que des modèles occidentaux fassent leur timide entrée dans la mentalité orthodoxe, connaissaient une sainteté qui répondait au concept de *vox populi, vox Dei*[2] : le saint n'était pas reconnu comme tel sur la base d'une déclaration centralisée de sainteté, confiée par exemple au patriarcat, mais sa vénération répondait aux exigences de communautés locales qui reconnaissaient le caractère extraordinaire de tel ou tel défunt, auquel elles vouaient un culte. Certes, il y eut des moments où l'on voulut mettre de l'ordre dans la foule des saints, en fixant par exemple les commémorations : c'est le cas de la période féconde des IXe et Xe siècles, marquée par la compilation de plusieurs synaxaires. C'est ainsi qu'un grand nombre de saints, qui n'avaient pas bénéficié d'un culte local, mais dont les noms étaient cités dans divers récits, entra dans les commémorations, sans qu'à leur nom ne corresponde une véritable ferveur populaire sanctionnée par une liturgie. Parmi les caractères de la sainteté, la production littéraire, surtout si elle était liée à la vie religieuse, pouvait être prise en compte[3]. En revanche, les saints « récents », notamment, se voyaient reconnaître ce statut en raison du souvenir de leurs exploits, conservé et diffusé en premier lieu par le monastère où le saint avait vécu ou à l'initiative d'une famille avec laquelle le saint était en relation, qu'il y ait appartenu ou en ait été une sorte de père spirituel. Le véritable culte avait surtout pour cadre la communauté locale : une ville, certes, mais beaucoup plus fréquemment un monastère. L'archevêque avait donc

2. J'emprunte cette définition au livre classique de H. Delehaye, *Sanctus : essai sur le culte des saints dans l'Antiquité*, Bruxelles 1927.

3. J'ai déjà fait référence à cet aspect dans un article concernant Antiochos de Saint-Sabas : P. Odorico, La sanzione del poeta : Antioco di S. Saba e un nuovo carme di Arsenio di Pantelleria, *BSl* 49, 1988, p. 1-21 ; et de même dans une autre étude dédiée aux synaxaires : Id., Idéologie politique, production littéraire et patronage au 10e siècle : l'empereur Constantin VII et le synaxariste Évariste, *Medioevo greco* 1, 2001, p. 199-219.

de bonnes chances d'entrer dans la foule des saints, autant pour son rôle d'archevêque que pour sa renommée de savant et pour ses liens avec d'autres personnages importants.

Cependant Eustathe ne fait nullement partie de ces cas : s'il advenait qu'un personnage vénéré ait derrière lui une communauté prête à promouvoir sa sainteté en composant des hymnes, une vie ou une akolouthie, rien de tel ne s'est produit pour notre écrivain. Malgré le nombre d'illustres élèves et d'admirateurs qui auraient pu promouvoir son culte et chez lesquels le souvenir savant aurait pu susciter le désir de produire des textes commémoratifs, aucun culte ne naquit. Tout au plus certains disciples composèrent-ils des discours funèbres pour célébrer sa mémoire : c'est ce que firent Michel Choniatès et Euthyme Malakès[4]. Des mentions élogieuses de ce grand savant se trouvent éparpillées dans les œuvres d'autres auteurs, comme Nicétas Choniatès. Cependant, faute de preuves indiscutables, rien ne nous autorise à affirmer avec certitude qu'Eustathe ait été commémoré comme saint par la communauté chrétienne de Thessalonique[5].

Après ces quelques remarques préliminaires, je tâcherai de comprendre le comportement d'Eustathe par rapport aux événements troubles et troublants que connut son époque et plus encore la ville dont il assuma la direction spirituelle, Thessalonique, ainsi que sa position très délicate en tant qu'archevêque. Les chercheurs, en s'appuyant sur les notes autobiographiques d'Eustathe, ont depuis longtemps souligné le fait que Thessalonique n'aima guère son pasteur, conséquence logique des mauvais rapports qu'il avait entretenus avec une grande partie de ses ouailles. Nous ne sommes que très peu renseignés sur les contours des différentes affaires qui affectèrent son exercice de la fonction d'archevêque, mais il est certain qu'il fut forcé de quitter son siège durant un temps. On a aussi parlé d'exil volontaire mais cela ne change pas la donne : Eustathe, en tant que pasteur de la ville, était bien mal aimé. En outre, nous ne connaissons même pas la chronologie des problèmes qui caractérisèrent son mandat et nous ne saurions dire s'il s'agit d'une seule affaire aux rebondissements plus ou moins multiples ou d'une série de conflits qui l'opposèrent à des membres influents de la communauté chrétienne de Thessalonique, sans pour autant qu'il existât de liens entre eux[6].

4. Michel Choniatès, *Monodia in Eustathium Thessalonicensem*, dans *Μιχαὴλ Ἀκομινάτου τοῦ Χωνιάτου τὰ σῳζόμενα*, ὑπὸ Σ. Π. Λάμπρου [éd. par S. P. Lampros], vol. 1, ἐν Ἀθήναις 1879, p. 283-306 ; Euthyme Malakès, *Monodia in Eustathium Thessalonicensem*, dans *Εὐθυμίου τοῦ Μαλάκη τὰ σῳζόμενα*, ὑπὸ Κ. Γ. Μπόνη [éd. par K. G. Bonis], ἐν Ἀθήναις 1937, p. 68-69, 75-76, 78-83. Voir A. Sideras, *Die byzantinischen Grabreden* (WBS 19), Wien 1994.

5. Une partie des chercheurs ont tendance à soutenir la présence d'un culte d'Eustathe établi à la fin du XIIe siècle. Ainsi a-t-il été proposé qu'un tombeau découvert après le tremblement de terre de 1978 soit celui de notre métropolite, sans certitudes. Mais l'élément le plus important de cette prétendue canonisation d'Eustathe serait constitué par deux fresques qui le représentent, l'une dans l'église de l'Annonciation près de Gračanica, l'autre dans le katholikon du monastère de Vatopédi sur le mont Athos : les deux fresques datent respectivement de 1321 et 1312. Toutefois, ces deux portraits doivent être insérés dans le cadre de la politique du XIVe siècle, notamment de Stéphanos Uroš Milutin, et replacés dans un contexte totalement différent, lequel ne peut être pris en compte ici. On trouvera une bonne esquisse de la question de la reconnaissance par l'Église orthodoxe de la sainteté d'Eustathe en 1988, avec renvois bibliographiques, dans *Eustathii Thessalonicensis Exegesis* (cité n. 1), p. 15*-17*.

6. Pour la discussion des événements et de leur chronologie, voir notamment V. Grumel, Sur la fuite et le retour de l'archevêque Eustathe de Thessalonique, *REB* 20, 1962, p. 221-224 ; Kazhdan, Eustathius of Thessalonica (cité n. 1), p. 134-140 ; Magdalino, Eustathius and Thessalonica (cité

Nous n'avons comme sources que les œuvres d'Eustathe lui-même, et ce que nous pouvons en tirer ne sont que ses allégations. Cependant, si nous considérons sa production littéraire au-delà de son immense activité de commentateur et philologue, nous pouvons observer que deux ouvrages de grande ampleur, le *Récit de la prise de Thessalonique par les Latins* et le traité *Sur la réforme de la vie monastique*, parlent de façon assez claire de ses sentiments face à ces faits troubles. Ce qu'il faut remarquer est que les deux écrits se présentent pour ce qu'ils ne sont pas, ou plutôt, la forme qu'ils ont aujourd'hui ne correspond pas à leur genèse et à leur fonction ; cependant, cette particularité permet précisément de les utiliser de façon à ce qu'ils s'éclaircissent l'un, l'autre : je m'explique en essayant d'analyser certains points.

Le *Récit de la prise de Thessalonique par les Latins* commence par une dissertation sur les diverses façons d'écrire l'histoire : en apparence, il s'agit d'une chronique, dont l'auteur est non seulement le narrateur, mais aussi l'une des sources, en tant qu'un témoin oculaire et, en partie, l'un des acteurs majeurs des événements relatés[7]. Mais vers la fin du récit, une affirmation jette le trouble : Eustathe nous dit que cette œuvre « n'a pas été lue et diffusée à un moment quelconque, mais lorsque sont prononcés les prêches de la période du saint carême » ; et il précise que le récit « finira sous la forme d'un sermon ecclésiastique »[8].

Même en imaginant que le discours prononcé n'ait pas eu les finesses rhétoriques du texte écrit, ni la forme savantissime que notre auteur lui a donnée, il nous est difficile d'imaginer une lecture publique du récit, même répartie sur plusieurs séances : le texte est extrêmement long, s'étendant sur plus d'une centaine de pages dans les éditions modernes. D'autre part, nous n'avons aucune raison de douter de son affirmation : à l'évidence, il avait prononcé un discours en public pour appeler les fidèles à la prière et au repentir après les épreuves qu'ils avaient endurées en raison, certes, de la violence normande, mais aussi de leurs péchés qui avaient provoqué l'ire de Dieu. La partie finale du texte se prête notamment à un tel exercice de discours pénitentiel, comme le dit Eustathe. Pouvons-nous penser qu'il s'agisse du développement d'une oraison prononcée lors du Carême ? Cela trouverait confirmation dans la structure du récit, lequel s'éloigne souvent beaucoup de la narration, ce qui oblige l'auteur à revenir en arrière et à résumer certains points restés en suspens.

De fait, plusieurs lignes discursives s'entremêlent, donnant un caractère complexe au texte. Il y a en premier lieu, bien sûr, la narration de la prise de la ville et des dégâts que celle-ci subit, ainsi que le récit des souffrances de la population, dues à la sauvagerie des Normands. Dans tout ce discours, le motif idéologique de la supériorité culturelle

n. 1) ; Schönauer, Flucht vor den Gläubigen? (cité n. 1) ; Ead., Zum Eustathios-Codex *Basileensis* (cité n. 1) ; Metzler, *Eustathios von Thessalonike und das Mönchtum* (cité n. 1), p. 12-22.

7. J'ai déjà traité ce texte et mon analyse sera donc rapide ; voir *Thessalonique : chroniques d'une ville prise*, textes réunis et traduits par P. Odorico, Toulouse 2005 ; Id., Les trois visages de la même violence, dans *L'écriture de la mémoire : la littérarité de l'historiographie*, sous la dir. de P. Odorico et P. A. Agapitos (Dossiers byzantins 6), Paris 2006, p. 147-179, où on trouvera la bibliographie antérieure. Voir aussi V. Katsaros, Τὸ δραματικὸ στοιχεῖο στὰ ἱστοριογραφικὰ ἔργα τοῦ 11ου και 12ου αἰώνα (Μιχαὴλ Ἀτταλιάτης, Μιχαὴλ Ψελλός, Εὐστάθιος Θεσσαλονίκης, Νικήτας Χωνιάτης), *ibid.*, p. 281-316.

8. Eustathe de Thessalonique, *Relation sur la dernière – plaise à Dieu – prise de Thessalonique*, dans *Thessalonique : chroniques d'une ville prise* (cité n. 7), p. 143-144.

du peuple byzantin sur ses ennemis est amplement développé. Mais il coexiste avec une veine plus proprement historique, qui recherche les causes de la catastrophe, et pour ce faire l'auteur remonte le temps jusqu'aux événements intervenus dans le passé à Constantinople et aux luttes dynastiques à l'origine de la faiblesse et de la désagrégation du tissu social de l'Empire. Cet ensemble permet à l'auteur de parler simultanément des différents protagonistes de la vie publique, des empereurs et du stratège de la ville, ce David Comnène contre lequel il dirige ses attaques. Mais on trouve parallèlement un autre discours, autobiographique, qui sert à introduire son propre personnage. C'est là que nous trouvons le sens même du récit, la justification de son action et la récusation de toutes les critiques qui lui ont été adressées. Enfin, il y a la partie plus proprement « pénitentielle », non dépourvue de menaces à l'encontre de qui voudrait l'attaquer pour son comportement, Eustathe ayant été accusé de collusion avec l'occupant.

Eustathe met toute son habilité au service de sa propre cause. Oui, il avait été proche de David Comnène, lorsque ce dernier était arrivé en ville, mais par la suite il l'a critiqué[9] ; oui, au moment de sa captivité, il avait été emmené sur un cheval, mais la bête était toute petite, une sorte de rat ; oui, à la selle était attaché un carquois, mais il était vide[10] ; oui, il avait reçu des cadeaux de la part du chef de l'armée normande, avec lequel il s'était entretenu plusieurs fois, mais il avait partiellement redistribué ces cadeaux, qu'il ne pouvait pas refuser[11]. Et la série des justifications pourrait continuer. Comme on le voit, il s'agit d'une réponse de l'archevêque à des reproches que les habitants de Thessalonique, ou du moins certains groupes d'habitants de la ville, lui avaient adressés. Des reproches lourds, car il s'agissait bien de l'accuser de collusion avec l'ennemi et de connivence avec le pouvoir qui avait causé la perte de la ville.

Plus étonnante encore est la suite du discours. Vers la fin, Eustathe affirme que la faute de ce qui s'était passé n'incombe qu'à deux personnes : « par un effet de l'inimitié personnelle de deux hommes l'un envers l'autre, l'empereur Andronic et le stratège David, une catastrophe collective s'abattit sur toute la ville. »[12] Cet acte d'accusation ne lui coûtait pas cher, puisque Andronic avait été déposé et massacré et que David était tombé en disgrâce. Ensuite Eustathe, prêt à se reconnaître des péchés sans les préciser (« Moi le premier, j'ai devant les yeux la liste de mes péchés »[13]), cherche les causes des malheurs subis par la ville et trouve dans les fautes des habitants qui ont poussé Dieu à les punir. Le catalogue qu'il en dresse est très intéressant[14]. Essayons d'entrer dans le détail.

Parmi ces péchés, certains sont de caractère général, comme la jalousie, l'orgueil, la trahison de l'amitié, l'oubli des bienfaits reçus, l'ingratitude. Mais ensuite les choses se précisent : « les calomnies, qui ont dressé contre nous des flèches mortelles ; [...] le mensonge éhonté [...] ; l'avidité ». Il revient tout de suite sur ces affirmations en les détaillant : « les calomnies portées devant les tribunaux [...] les intérêts disproportionnés et lourds sur de petits emprunts [...] ». Or, comme nous verrons par la suite, dans son discours *Sur la réforme de la vie monastique*, il est justement question de « calomnies »

9. *Ibid.*, p. 149-150.
10. *Ibid.*, p. 219.
11. *Ibid.*, p. 233.
12. *Ibid.*, p. 245.
13. *Ibid.*, p. 251.
14. *Ibid.*, p. 252-254.

portées à son encontre et l'ayant mené devant le tribunal. Mais le catalogue des péchés des Thessaloniciens se précise encore davantage : « les offenses portées à notre protecteur le Myroblyte [...] de cette impudence témoignent incontestablement les splendides portes qui montrent de profondes entailles laissées par les haches [...] les étranges réunions et les incursions qui eurent lieu l'été de l'année précédente ». Enfin, « les médisances des uns sur les autres [...] la soustraction des biens déposés [...] le désaveu des lettres de reconnaissance de dettes ».

Malheureusement, la chronologie des événements nous échappe et nous ne pouvons avancer que des hypothèses. Il me semble évident que durant l'été qui précéda la prise de la ville (1185) un mouvement d'opposition au métropolite s'était mis en place. Ce mouvement avait comporté des réunions secrètes (en 1185 ou, au plus tôt, en été 1184) et débouché sur une plainte déposée contre Eustathe, plainte suivie d'un procès, sur fond de crime économique impliquant la prévarication de biens et la contestation de dettes. Eustathe arriva probablement à Thessalonique en 1180[15] : la crise explosa sans tarder et les incompréhensions avec un groupe de notables se manifestèrent avec violence. Reste à savoir si la révolte armée d'une partie de la population, comportant une attaque avec des haches contre l'église de Saint-Démétrius, eut lieu avant ou après la conquête normande, mais on ne saurait douter que ces faits se produisirent en lien avec la vague de mécontentement contre l'archevêque au sein de la population.

Pendant l'occupation, le comportement d'Eustathe avait choqué ses ouailles : non seulement il fut accusé de connivence avec David Comnène et l'empereur Andronic, détestés par les habitants, ce dont Eustathe se justifie, mais aussi de collusion avec les Normands, puisqu'il est contraint d'expliquer la nature de ses rapports avec le chef normand Alduin dont il avait reçu des cadeaux. Preuve évidente de cette entente avec l'occupant pour ses adversaires était le fait qu'on l'avait fait « prisonnier » en le transportant sur un cheval, qui plus est armé !

Le comportement des citoyens de Thessalonique lors de l'occupation n'avait pas davantage été irréprochable aux yeux d'Eustathe, lequel conclut son discours par des menaces : « est-ce que je ne connais pas ceux qui ont volé des objets sacrés, qu'ils ont gardés comme leur propriété ? »[16] En résumé, « si quelqu'un veut me contredire, alors je ne serai retenu de parler ni par mon âge avancé ni par ma dignité d'évêque : je contesterai ces affirmations, prêt à me battre, et je ne lancerai pas loin de la cible la flèche de ma rhétorique. »[17] C'est exactement ce qu'il fait : au moins en cela, il fut homme de parole.

Si nous tournons notre regard vers le deuxième ouvrage, le traité *Sur la réforme de la vie monastique*[18], nous respirons un air semblable et certains traits se précisent. Certes,

15. La date est très incertaine : une partie des chercheurs pensent qu'Eustathe a été nommé archevêque de la ville en 1175, d'autre vers 1180. On trouvera un état de la question dans Metzler, *Eustathios von Thessalonike und das Mönchtum* (cité n. 1), notamment p. 10.

16. Eustathe de Thessalonique, *Relation* (cité n. 7), p. 253.

17. *Ibid.*, p. 251.

18. Le texte a été étudié et édité récemment : *Eustathii Thessalonicensis De emendanda vita monachica*, rec. et germanice vertit K. Metzler (CFHB 45), Berolini – Novi Eboraci 2006 ; Metzler, *Eustathios von Thessalonike und das Mönchtum* (cité n. 1) ; une bonne traduction en grec moderne est fournie par F. Kalaïtzakis, *Τι φλυαρεί ο μέγας παπάς; Ευσταθίου Θεσσαλονίκης Επίσκεψις βίου μοναχικού*, επιμ. Φ. Καλαϊτζάκης [introd., texte, trad. en grec moderne et commentaire], Αθήνα 2003.

officiellement, il s'agit d'un traité sur le comportement à adopter par un moine dont la progression spirituelle a fait un « mégaloschèmos ». Tout l'ouvrage est adressé aux moines qui ont brisé le serment prononcé au moment de prendre l'habit. À première vue, nous sommes en présence d'une critique de ces religieux qui ont pris des engagements qu'ils n'ont pas tenus et qui se comportent non comme des hommes qui ont renoncé au monde pour ressembler aux anges, mais comme des personnes attachées aux biens matériels et portées à la prévarication et au mensonge. Eustathe prend son temps pour expliquer la signification des vœux, nous offrant une source précieuse pour comprendre le rituel de la tonsure. Son prêche est certainement juste et apparemment motivé par un profond sens de sa mission d'évêque, laquelle recouvre bien le contrôle et la direction spirituelle des monastères placés sous sa juridiction : le traité devrait donc être considéré comme un manuel adressé aux moines pour les aider dans leur cheminement spirituel.

Mais voilà que le ton est souvent dur, âpre, et que les exemples choisis semblent trop ponctuels pour appartenir à une œuvre à portée générale. De fait, nous comprenons tout de suite que nous ne sommes pas en présence d'un traité de spiritualité, censé éclairer les moines quant au rôle et au comportement qu'ils se doivent de respecter, mais bien d'un pamphlet qui attaque avec violence et indignation des moines dont l'archevêque tait le nom, mais qui devaient être bien connus de ses contemporains. Au fil des pages, nous découvrons des affirmations bien étonnantes : la cible d'Eustathe n'est pas les moines dont le comportement est indigne de leur choix de vie, mais plus spécifiquement les moines de Thessalonique ou certains d'entre eux. Tout comme le *Récit de la prise de Thessalonique par les Latins*, ce texte n'est pas ce qu'il déclare être, mais semble bien résulter de la compression de deux textes différents : une défense face à des accusations devenue, par le biais d'un discours plus général et plus étoffé, un traité sur la vie monastique. C'est ainsi que l'auteur fait une distinction entre les méchants moines de Thessalonique qui ont choisi une vie séculière au lieu de s'adonner à la perfection morale et ceux de Constantinople, exemples de vertu dont la vie monastique peut s'enorgueillir. Cette attaque contre ses détracteurs répond bien, comme l'a déjà dit Metzler[19], à une poursuite en justice entamée contre lui par ses ennemis.

Nous découvrons ainsi les traces de cette construction. Tout d'abord, il se peut que lecture de l'œuvre ait été donnée aux alentours de la capitale ; mais, ce qui est plus important, il est évident qu'Eustathe s'adresse à l'empereur, car au beau milieu du texte, il s'exclame « j'espère que tu écoutes de moi la vérité, très saint empereur »[20]. En effet il est, comme il le dit, « chassé et poursuivi » par les moines, guidés par l'un d'entre eux qui s'acharne contre lui : ὦ ἅγιε μοναχέ, εἰ δὲ ὁ ἐπίσκοπος διωκόμενος καὶ φεύγων μνησικακεῖ, σὺ ὁ ἀναιτίως αὐτὸν διώκων [...][21]. Enfin, à plusieurs reprises il s'adresse à ce moine dont il censure le comportement d'une façon très directe : évidemment, nous pourrions interpréter ces passages comme une admonestation générique, mais la lecture du texte nous révèle qu'il s'agit d'un moine bien précis, à la tête d'un groupe de frères, qu'Eustathe accuse de comportement immoral et de médisances. Encore une

19. Metzler, *Eustathios von Thessalonike und das Mönchtum* (cité n. 1), p. 19-22.

20. *Eustathii Thessalonicensis De emendanda vita monachica* (cité n. 18), § 115, 4, p. 126 : ἀκούοις δέ μου τῆς ἀληθείας, ὦ ἁγιώτατε ἰσαπόστολε βασιλεῦ.

21. *Ibid.*, § 188, 1-2, p. 214.

fois, il semble qu'un discours prononcé en une occasion ponctuelle soit à l'origine d'un développement systématique, permettant ainsi à un discours de circonstance de devenir un traité de morale (monastique en ce cas). Il semblerait bien qu'Eustathe mette en pratique ce qu'il avait menacé de faire en conclusion de son *Récit de la prise de Thessalonique par les Latins* : « prêt à me battre, [...] je ne lancerai pas loin de la cible la flèche de ma rhétorique. »[22]

Certes, en parcourant le texte, il est toujours difficile de comprendre quand l'auteur se réfère à des situations topiques et quand en réalité il parle d'une situation bien précise, d'une accusation portée contre lui ou d'une accusation qu'il porte lui-même à l'encontre de ses adversaires. Selon Karin Metzler[23], qui a étudié avec grande attention le texte, Eustathe répondrait aux imputations de *mnèsikakia* (rancune) que des ennemis lui auraient adressées, ce qui représenterait le point central des accusations. D'ailleurs, dans d'autres traités, il revient sur ce concept, affirmant avoir été accusé de ce travers. En effet, un autre petit ouvrage d'Eustathe nous apprend qu'une caricature circulait à Thessalonique, le représentant avec la peu plaisante inscription de « rancunier »[24]. Mais il ne s'agit pas uniquement d'être éventuellement rancunier : l'opposition porte aussi et surtout sur la gestion des biens matériels, auxquels Eustathe était certainement attaché. Devant le tribunal, ce sont bien des questions administratives qui constituent l'objet du différend.

En effet, l'archevêque parle à plusieurs reprises de la gestion des biens monastiques et de la rapacité de certains moines qui veulent s'assurer le contrôle des surfaces agricoles exploitables. Les circonstances sont très précises et on peut fortement douter qu'il s'agisse d'un exemple fictif, comme lorsque Eustathe cite le cas d'un homme pauvre devenu moine[25], qui possède une habitation qui ressemble à une cabane (οἴκημα καλυβίῳ παρεοικὸς ὕπεστιν ἐκείνῳ) : l'higoumène essaye de le convaincre de la céder au monastère par le biais d'un harcèlement constant ; ensuite il force la main aux autres propriétaires qui ont des biens dans les alentours, de façon à constituer un domaine exploitable qui a grande valeur. Eustathe cite également un autre cas, très ponctuel[26] : le même higoumène désire s'emparer de vignes appartenant à l'archevêché et il y laisse paître ses animaux de façon à détruire la récolte. Ensuite, il met le feu aux bois et bloque l'accès aux points d'eau sous prétexte que les propriétés limitrophes appartiennent au monastère. Les propriétés de l'Église sont ainsi isolées et on ne peut pas ramener le blé pour le moudre. Ces circonstances sont trop spécifiques pour laisser penser à un exemple fictif.

Si nous lisons le texte pour ce qu'il est, une autodéfense devenue un pamphlet contre un higoumène ou un groupe bien défini de moines de Thessalonique, et non comme un traité qui se propose de corriger la vie monastique – d'ailleurs cette volonté ne concernerait que les monastères de Thessalonique, car ceux de Constantinople sont loués pour la vie irréprochable de leurs habitants –, nous comprenons mieux l'ensemble de l'essai, même dans des références qui semblent avoir un caractère général, mais qui ne sont que des

22. Eustathe de Thessalonique, *Relation* (cité n. 7), p. 251.
23. Metzler, *Eustathios von Thessalonike und das Mönchtum* (cité n. 1), p. 19-22.
24. Eustathe de Thessalonique, *Πρὸς τοὺς ἐπεγκαλοῦντας αὐτῷ μνησικακίαν*, dans *Eustathii metropolitae Thessalonicensis opuscula*, ed. Th. L. F. Tafel, Francofurti ad Mœnum 1832, p. 98, § 3.
25. *Eustathii Thessalonicensis De emendanda vita monachica* (cité n. 18), § 123, p. 136-138.
26. *Ibid.*, § 184, p. 210.

attaques bien ciblées par lesquelles Eustathe – pour reprendre ses mots – a lancé non loin de la cible la flèche de sa rhétorique.

Il en est ainsi même lorsqu'il décrit les mœurs de certains moines, qui, peu de temps après être entrés au monastère, s'en vont deux à deux et – il précise – non comme les deux fils de Moliôn qui étaient attachés par les hanches, dont le ἀνδρικὸ σθένος leur restait inaccessible, ou comme l'homme double de Platon[27] : il me semble évident qu'il fait référence à des mœurs sexuelles en contradiction avec la vie monastique choisie par les moines. On voit clairement que les attaques d'Eustathe n'ont pas pour objet génériquement les religieux mais bien des moines précis et que son attaque est menée à bon escient.

Une partie assez développée de ses réponses musclées aux accusations dont il était la cible porte sur l'ignorance de ses adversaires : ils lui avaient reproché d'être attaché à ses études, à sa culture livresque qui était pour lui le sens même de sa vie. Eustathe, maître de rhétorique et détenteur d'un savoir hors pair, a jeu facile à les terrasser, tout en ajoutant que leur ignorance, dont ils font la preuve tous les jours, est même dangereuse pour la foi. Évidemment, parmi les critiques avancées par ses adversaires vient en bonne place la passion du savant archevêque pour les lectures et les commentaires, pour le savoir en général et, fort probablement, pour son goût de la littérature profane en particulier ; d'ailleurs, il énonce clairement que son accusateur l'appelait, avec grande ironie, « grammairien » : ἐν ὕβρει μεγίστῃ τιθεὶς τὸ γραμματικέ[28].

Néanmoins, une grande partie des reproches qu'Eustathe fait à son ou ses adversaires porte sur des questions économiques et de gestion des biens, ce qui rentre très bien dans le cadre d'un procès. La langue et le style artificiels de notre savant auteur ne nous permettent pas d'en connaître les détails. Il semblerait que l'archevêque accuse certains moines de ne pas gérer correctement le patrimoine, d'être rapaces et de refuser le contrôle de l'Église. De là à l'accusation de « profanation » ou de « sacrilège », le pas est vite franchi. Il insiste en outre sur le fait que, si l'higoumène n'est pas capable de veiller à la gestion économique d'un monastère, il convient qu'il laisse cette tâche à des gens compétents, référence probable au système de la χαριστικὴ δωρεά : les moines doivent s'adonner à la vie spirituelle et non songer aux questions économiques, lesquelles peuvent être gérées par quelqu'un s'y connaissant[29]. Dans le cas contraire, il faut que le moine qui gère les biens ait bien fait son apprentissage[30].

Faut-il lire derrière cette affirmation la volonté de l'archevêque d'imposer (directement ou par le biais d'un particulier) un contrôle sur les biens des monastères qui – et il insiste sur ce point à plusieurs reprises – sont confiés à l'autorité suprême de l'évêque ? En réalité,

27. *Ibid.*, § 25, p. 32 : καὶ αὐτὸ οὐ κατὰ τοὺς διφυεῖς Μολιονίδας, ὧν τὸ κατ' ἀνδρίαν σθένος ἀπροσπέλαστον, οὐδὲ μὴν κατὰ τὸν Πλατωνικὸν διπλοῦν ἄνθρωπον, οὗπερ ἀπόστροφος ὁ δυασμὸς πέπλασται κατανωτιζομένων ἄλληλα τῶν συμφυῶν· τῷ παντὶ δὲ μᾶλλον οὐδὲ κατὰ τὸν περιᾳδόμενον Ἴαννον, ὃς προσώποις μόνοις ἐδυάζετο.
28. *Ibid.*, § 132, p. 148.
29. *Ibid.*, § 124, p. 138. Il est à remarquer que l'Église n'était pas favorable à la politique de « privatisation » voulue par Alexis Ier Comnène, et le patriarche d'Antioche Jean V l'Oxite avait adressé un pamphlet à l'empereur : voir M. Kaplan, Les monastères et le siècle à Byzance : les investissements des laïques au XIe siècle, dans *L'Église et le siècle de l'an mil au début du XIIe siècle : actes du quatorzième congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Poitiers 1984, p. 71-83.
30. *Eustathii Thessalonicensis De emendanda vita monachica* (cité n. 18), § 54, p. 64.

le point essentiel de la critique d'Eustathe, au moins dans la partie qui semble refléter davantage l'autodéfense, concerne les rapports entre l'archevêque et les higoumènes, derrière lesquels se rangent tous les tenants de la vie monastique, des novices aux mégaloschèmoi. Il faut signaler également que ces observations sont cantonnées dans la partie finale du traité, tout comme dans le *Récit de la prise de Thessalonique par les Latins* les questions pratiques et les messages contenus dans le texte trouvent leur place à la fin du discours : il semble qu'Eustathe procède par touches successives, dans un crescendo qui, une fois le champ débarrassé de plusieurs sujets fâcheux, devient un véritable feu d'artifice d'accusations et de mises en garde. Voyons donc ces attaques du métropolite contre ses adversaires, attaques qui nous révèlent quelles difficultés un chef de l'Église devait affronter pour exercer son mandat.

Tout d'abord, Eustathe veut souligner son rôle de chef : puisque c'est lui qui a été chargé de diriger l'Église de Thessalonique, c'est à lui que tous doivent obéir, selon la décision des conciles, donc du droit canon. C'est à l'évêque qu'il incombe de juger et il est pris par les soucis de sa gestion ; il serait bien inutile, l'évêque qui se renferme dans son palais, sans se soucier de son troupeau (Δικάζειν ἐκεῖνος ὥρισται, καί που δι' αὐτὸ καὶ τυρβάζει, ἐπιστατῶν πραγματικαῖς ὀχλήσεσι καὶ ἐριθείαις [...] ἐκδικεῖν τέτακται, παρρησιάζεται, ἄσχολός ἐστι κατά τι ἐργῶδες, ἐν καιρῷ διορθούμενος, εἴ τί που καὶ κατ' ἀγορὰν στρεβλοῦται τοῖς ἐν τῷ βίῳ. Τὸ πᾶν εἰπεῖν· φαῦλος ἐπίσκοπος, ὅς ἐγκλείσας ἑαυτὸν, καὶ οὕτω μονάσας καθεδεῖται μηδενὸς τῶν ἐν τῷ κοινῷ ἐπιστρεφόμενος[31]). L'évêque a la responsabilité pastorale de ses ouailles, et là où il n'exerce pas sa direction, même Dieu ne pallie pas son absence (τοὺς τόπους οὓς οὐκ ἐπισκοπεῖ ὁ ἔμφυτος ἀρχιερεύς, ὅν ἐστιν εἰπεῖν καὶ ἐγκάθετον καὶ ἀποστολικῶς αὐτοφυῆ καὶ γνήσιον κατὰ τὴν ἀνέκαθεν παράδοσιν [...] οὐδὲ ὁ κύριος ἐπισκοπεῖ[32]). Mais lui, l'archevêque de Thessalonique, ne peut trouver dans sa région aucun moine qui lui obéisse (ἔγωγ' οὖν οὐδὲ ἕνα τοιοῦτον ἀριθμὸν πληρέστατον εἶναι οἶδα ἐν τοῖς ἡμετέροις[33]). En revanche, si l'on posait la même question à Constantinople, la réponse serait complètement différente (εἰ καὶ ἐν τοῖς μεγαλοπολίταις ἀνάπαλίν ἐστι καὶ ἐρωτῆσαι καὶ ἐξευρεῖν[34]). La désobéissance des moines de Thessalonique va jusqu'au refus de commémorer l'archevêque dans la liturgie (ὀκνοῦσι καὶ αὐτὸς καὶ οἱ ἀμφ' αὐτὸν τὴν ἀρχιερατικὴν ἀναφοράν[35] ; τὸν ὑπὲρ πάντων μέν, καὶ αὐτῶν τῶν ἐχθῶν, ὀφείλοντα εὔχεσθαι, μόνῳ δὲ τῷ ἀρχιερεῖ καὶ τὴν δι' ἀναφορᾶς μνήμην ἐκκλείοντα[36]).

« Ils devraient être "mes hommes"[37], en tant qu'ils sont confiés à mon autorité », déclare-t-il. Mais certains refusent de se plier à son autorité, comme ils l'avaient promis au moment de revêtir l'habit monacal[38] ; ils vont même jusqu'à appliquer des peines contre les pêcheurs, tâche qui ne doit revenir qu'à l'évêque. Ils ont même l'arrogance de

31. *Ibid.*, § 134, p. 152.
32. *Ibid.*, § 186, p. 212-214.
33. *Ibid.*, § 189, p. 216.
34. *Ibid.*
35. *Ibid.*, § 185, p. 210.
36. *Ibid.*, § 140, p. 158.
37. *Ibid.*, § 115, p. 126.
38. *Ibid.*, § 133, p. 150.

dire : « qu'est-ce qu'il a à faire parmi nous l'évêque ? » (τί μετέχει ἐν ἡμῖν ὁ ἐπίσκοπος;[39]). C'est pourquoi ils se refusent de commémorer l'évêque comme ils sont tenus de le faire, et essaient de trouver une autre autorité ecclésiastique qui leur convient (σπεύδεις αὐτὸν μὲν ἀφιέναι, ἀντεπιλέγεσθαι δέ, ὃν ἂν προέλῃ[40]). Mais l'évêque représente Dieu, et c'est à lui qu'il faut obéir[41]. Au lieu de cela, les moines de Thessalonique (et l'indication est précieuse) en arrivent même à menacer physiquement l'archevêque « et leur âme ne trouve pas la paix, s'ils ne l'ont pas mis à mort » (οὐ μὴ γὰρ φείσωνται ψυχαὶ τοιαῦται, εἰ μὴ καὶ θανατώσουσιν[42]) : c'est une véritable armée de moines qui se dresse contre lui : ces mots ne sont pas sans rappeler les haches qui ont laissé l'empreinte de leur fer sur les portes de l'église de Saint-Démétrius. Ce sont d'abord les higoumènes qui dirigent la lutte contre l'évêque et à leur suite tous les moines de Thessalonique.

La désobéissance envers l'archevêque est citée continuellement jusqu'au point où Eustathe s'adresse directement à son adversaire : « mais quoi, tu ne réponds pas à ton évêque ? » (ἀλλὰ τί οὕτως οὐκ ἀποκρίνῃ τῷ ἀρχιερεῖ;[43]), prise à partie qui semble vraiment tirée de la réalité d'une audience de justice, les deux parties devant s'expliquer face à un tribunal.

Qu'Eustathe ait eu gain de cause ne saurait étonner : le pouvoir a toujours tendance à se défendre et à protéger ceux qui appartiennent à ses réseaux. Ce qu'il faut souligner au contraire est précisément la lutte qui s'engagea entre d'un côté les moines d'une cité périphérique, en l'espèce Thessalonique, et les représentants du pouvoir, jugés incapables par les religieux locaux et apparemment imposés par le pouvoir sans respect pour les réalités des provinces qu'ils devraient gérer. Ces moines cherchent des appuis pour contrer l'autorité de l'archevêque, dont ils dénoncent l'ingérence dans les affaires ecclésiastiques locales et apportent des témoins pour avoir des soutiens extérieurs (καὶ προσελθὼν τῷ τοιούτῳ ἐπισκόπῳ παριστᾷ καὶ μαρτυρικοὺς ἄνδρας[44]).

Il est intéressant de noter qu'Eustathe, tout en opposant aux comportements hideux des moines de Thessalonique la religiosité des moines de Constantinople et leur âme simple, cultivée et prompte à l'obéissance, signale le refus de toute la partie occidentale de l'Empire d'obéir au pouvoir central. Voici ce que nous dit le savant archevêque : « Cette fureur a fait tomber dans le mal notre région, ensuite, prenant son départ depuis ici, elle s'est diffusée jusqu'au golfe Myrtoos et au golfe du cap Malée, et de là encore plus loin, jusqu'à la mer Ionienne, et ainsi elle a serré tout l'Occident » (Οὕτως ὁ ζῆλος ὁ εἰς κακὸν ἐξώλεσε τὰ ἐν ἡμῖν, εἶτε ἐντεῦθεν ἀρξάμενος καὶ διαδοθεὶς ἕως καὶ εἰς Μυρτῷον αὐτὸν κόλπον καὶ τὸν ἐπέκεινα Μαλειακὸν καὶ τὸν ἔτι πορρωτέρω Ἰόνιον καὶ οὕτω τὰ ἑσπέρια[45]).

Cette affirmation d'Eustathe peut être comprise dans le sens d'un avertissement au tribunal devant lequel il avait été convoqué : déjà d'autres moines ont rejoint un mouvement qui, depuis Thessalonique, se développe dans toute la partie occidentale de

39. *Ibid.*, § 136, p. 154.
40. *Ibid.*, § 138, p. 156.
41. *Ibid.*, § 155, p. 172.
42. *Ibid.*, § 167, p. 184.
43. *Ibid.*, § 189, p. 216.
44. *Ibid.*, § 185, p. 212.
45. *Ibid.*, § 167, p. 184.

l'Empire dont Thessalonique est la clé. « Si vous me condamnez – semble dire Eustathe – vous donnerez raison à tous ceux qui refusent une autorité ecclésiastique imposée par la capitale. » Il semble bien qu'un sentiment d'opposition à ce pouvoir constantinopolitain ait connu un certain essor. Mais à quoi Eustathe fait-il référence ? Quelle est cette contestation qui s'est répandue dans toute la partie occidentale de l'Empire et qui semble causer des problèmes au pouvoir ? Peut-on penser à l'hérésie bogomile, qui dans les sources était justement qualifiée d'hérésie occidentale[46] ?

Quoi qu'il en soit, un contraste entre les moines des provinces et la hiérarchie ecclésiastique sortie des rangs des fonctionnaires constantinopolitains existait bel et bien. Parmi les innombrables différends, les questions économiques certainement primaient, ainsi qu'un désir d'autonomie des provinces qui devrait faire l'objet d'études plus poussées[47]. Une figure comme celle d'Eustathe, qui pouvait paraître plus attachée à ses livres et à ses études qu'à son devoir de berger du troupeau chrétien, qui était prêt à plier pour plaire à tous les pouvoirs en place, ne pouvait pas attirer les sympathies de ses ouailles et notamment des moines, si proches de la population et avec laquelle ils entretenaient des rapports étroits. Eustathe le reproche d'ailleurs à ses détracteurs en leur disant qu'ils passent bien trop de temps hors du monastère, en visitant les maisons des particuliers pour soutirer aux habitants de l'argent. L'opposition des moines dépourvus de la culture d'Eustathe et qui accordaient plus d'importance à la pratique de la spiritualité qu'aux lectures savantes – ce qu'Eustathe souligne à plusieurs reprises – était probablement ancienne : elle éclate avec cet archevêque détesté, mais connaîtra des moments forts lors de la querelle hésychaste, pour se fondre ensuite dans le mouvement des zélotes au XIV[e] siècle. Mais à l'époque d'Eustathe, la lutte oppose d'abord un pouvoir qui veut tout centraliser et tout contrôler à des résistances locales désireuses d'une gestion plus autonome et moins dirigiste.

Certes, il serait intéressant de pouvoir dater le traité *Sur la réforme de la vie monastique*. Qu'il y ait une correspondance entre celui-ci et le *Récit de la prise de Thessalonique par les Latins* me semble évident, surtout dans la déclaration d'Eustathe à propos de la révolte qui aurait laissé la marque des coups des haches sur les portes de la basilique de Saint-Démétrius. L'accusation portée contre ses ennemis de ne pas savoir trouver de paix tant qu'il serait en vie semble liée à ces événements. Comme le *Récit de la prise de Thessalonique* peut être daté de 1186 et que l'on fait référence à « d'étranges réunions » qui eurent lieu « l'année précédente », nous pouvons envisager que les deux ouvrages puissent dater de la même période, postérieure à la prise de la ville par les Normands, laquelle aurait eu comme conséquence la dénonciation d'Eustathe par les moines de la ville. Mais comme les hostilités étaient certainement plus anciennes, rien ne nous

46. Sur la diffusion en « Occident » du bogomilisme et sur les sources qui permettent de l'étudier, voir tout récemment A. RIGO, Les premières sources byzantines sur le bogomilisme et les œuvres contre les Phoundagiagites d'Euthyme de la Péribleptos, dans *South-Eastern Europe of the second half of the 10[th]-the beginning of the 11[th] centuries : history and culture*, съставители В. Гюзелев, доц. Г. Н. Николов [éd. par B. Giuzelev et G. Nikolov], София 2015, p. 528-551.

47. Sur le sujet s'est penché récemment Γ. ΜΕΡΙΑΝΟΣ [G. MERIANOS], *Οικονομικές ιδέες στο Βυζάντιο τον 12ο αιώνα. Οι περὶ οικονομίας απόψεις του Ευσταθίου Θεσσαλονίκης* (Εθνικό Ἵδρυμα Ερευνών – Ινστιτούτο Βυζαντινών Σπουδών, Μονογραφίες 13), Αθήνα 2008. Voir aussi ANGOLD, *Church and society* (cité n. 1).

empêche de dater le traité *Sur la réforme de la vie monastique* d'une époque quelque peu antérieure. La période dut néanmoins être rude pour l'archevêque : deux autres traités, malheureusement perdus, car conservés exclusivement dans un manuscrit ayant péri dans l'incendie de la bibliothèque de l'Escorial en 1671, portaient respectivement les titres suivants : Περὶ ἀγάπης καὶ ἀνάμνησις προσφάτου δεινῆς ἀταξίας καὶ περὶ ἀκακίας et Ἐπιτομὴ τῶν κατὰ τὸν ἀρχιερέαν εἰς ἔνδειξιν τοῦ μὴ χρῆναι ἀτιμοῦσθαι αὐτὸν μάτην ὡς τὸν τυχόντα ἄνθρωπον καὶ μάλιστα. On voit bien que la situation était délicate pour lui et l'obligeait à prendre souvent la plume pour se défendre, réclamer ses droits, s'affirmer dans son rôle de chef.

Venons-en donc à la conclusion, qui peut être multiple. D'abord, nous ne saurions nous étonner du fait qu'Eustathe dut attendre la fin du XX[e] siècle pour être jugé digne des autels, étant donné les différends qu'il eut avec ses ouailles. Nous pourrions aussi ajouter des considérations sur sa personne : ce typique représentant de l'aristocratie constantinopolitaine, gonflé d'orgueil pour ses capacités littéraires et savantes, désireux d'imposer sa volonté à sa congrégation constituée d'ignorants qui ne pouvaient pas rivaliser avec son grand savoir, se trouvait à l'aise dans les milieux de la cour sophistiquée de la capitale au sein de laquelle il pouvait goûter les délices d'une vie raffinée. Il devait être bien malheureux dans une ville, certes importante, mais dépourvue des plaisirs auxquels il était habitué. Parmi les accusations qu'il porte à ses ennemis, se trouve le fait d'aimer le luxe, ce que lui-même probablement cultivait. En confrontant les deux textes, nous voyons la contradiction entre deux discours. Il est surprenant de lire ses critiques de la vie trop séculière de ses adversaires, alors que lui, devenu archevêque, accuse les Normands d'avoir saccagé la ville et d'avoir constaté que « les rues de la ville étaient remplies de différents produits, d'onguents, de liquides ou poudres parfumées, de produits médicamenteux, alimentaires, cosmétiques, et de tout ce qui assure une vie correcte ; s'ils [les Normands] trouvaient un morceau de bois parfumé, ils croyaient qu'il ne s'agissait que d'un éclat de bois coupé à la hache [...] »[48]. Ce d'autant plus que dans ses reproches aux moines il ne s'abstient pas de qualifier de « dignes de larmes » tous les objets qu'on utilise dans la vie quotidienne, ainsi que les biens de luxe auxquels il réserve une attention particulière dans un autre contexte. Mais passons sur ces détails ou plutôt ces incongruités : la rage dévoile parfois des aspects du caractère que dans les autres circonstances nous essayons de cacher. Par ailleurs, dans la représentation et dans la fonction utilitaire propres à la littérature byzantine, chaque ouvrage est indépendant, et l'auteur peut soutenir son point de vue, même s'il entre en contradiction avec lui-même.

L'hostilité envers la personne d'Eustathe est plus compréhensible encore si l'on songe à son comportement pour le moins douteux lorsqu'il s'agit de plier l'échine devant toute autorité, devant tout pouvoir, pour conserver des privilèges et pour assurer sa propre aisance, attitude considérée comme typique d'un homme dont la vanité n'a d'égale que l'orgueil.

Mais avec ces observations, nous sortons du rôle de l'historien, pour devenir des accusateurs devant le tribunal de l'histoire, et cela est bien un comportement que nous devons éviter soigneusement. Limitons-nous donc à constater que juste avant la catastrophe

48. Eustathe de Thessalonique, *Relation* (cité n. 7), p. 250.

qui détruisit l'Empire sous les coups portés par les Croisés en 1204, un mécontentement très fort existait dans la seconde ville byzantine et que ce mécontentement ne lui était pas spécifique, mais reflétait un sentiment diffusé dans tout l'Occident, si l'on en croit Eustathe. Le fait que l'opposition qu'il rencontra l'ait contraint à quitter Thessalonique (ou qu'il ait été chassé de la ville comme on le pense parfois) et qu'il ait dû revenir sous escorte militaire dans la ville dont il était l'archevêque est ici frappant et la forme de ce retour ne résolut certainement pas les problèmes. Une fracture était apparue comme le témoignage d'Eustathe sur les événements qui marquèrent sa vie le démontre. Parfois le reflet d'une existence individuelle, dont je parlais au début, devient celui de la vie collective. Et, pour sa défense, nous pouvons dire que la fonction d'évêque constituait certainement un exercice difficile.

École des hautes études en sciences sociales – Université Paris Sciences & Lettres

PETITE NOTE SUR UN *REVIVAL* AUX MULTIPLES FACETTES : LE *MAGISTER MILITUM* DANS LES SOURCES LATINES DU XI[e] SIÈCLE

par Annick PETERS-CUSTOT

Cette contribution se propose d'analyser, dans certaines de ses manifestations, une résurgence lexicale rare, mais spécifique : celle de *magister militum*, qui apparaît dans certaines sources de l'Occident latin qui, au XI[e] siècle, et encore au XII[e] siècle, présentent des acteurs ou des contextes de composition liés, de près ou de loin, à l'Italie. Pourtant, comme le montrent les quelques lignes qui vont suivre, ces témoignages presque contemporains n'ont rien à voir entre eux, ni, du reste, avec l'institution que cette expression décrit jusqu'au VIII[e] siècle. On ne trouvera donc pas ici une interprétation unique des renaissances d'une expression assortie de sens variables, et dont les manifestations furent variées : c'est même la pluralité des interprétations d'un même fait qui constitue l'intérêt majeur de cette étude. Il ne s'agit donc à l'évidence pas d'histoire byzantine ici mais, dans certains cas, d'une des nombreuses expressions de la fascination que l'Occident du XI[e] siècle nourrissait moins à l'égard de l'Empire byzantin que de l'incarnation la plus élevée du rêve impérial chrétien : l'Empire romain de Constantin à Justinien.

C'est pourquoi je ne me permettrai pas de revenir sur la réalité et le contenu du titre de *magister militum*, sinon pour souligner que, progressivement confondu dans la pratique avec celui de *dux*[1], il avait pour équivalent en grec le terme de *stratèlatès*[2] et qu'il désignait une fonction militaire de haut rang. Utilisé dans l'Empire romain à partir des réformes

1. C. ZUCKERMAN, Sur le dispositif frontalier en Arménie, le *limes*, et son évolution, sous le Bas-Empire, *Historia* 47, 1998, p. 108-128. Dans les faits, un individu revêtu de la fonction de *dux* obtenait, en usant du titre honoraire de *magister militum*, un titre plus élevé (celui de *gloriosus*) que celui auquel la fonction de *dux* lui permettait d'aspirer *(spectabilis)*. Je dois ces précisions à Vivien Prigent, qui a élaboré une mise au point sur le sujet pour le *Brill companion to Byzantine Italy*, dirigé par Salvatore Cosentino (sous presse) – on trouvera également des éléments précieux à ce sujet dans V. PRIGENT, *Spernentes ordinationem exarchi, sibi omnes ubique in Italia duces elegerunt* : deux bulles de ducs italiens du haut Moyen Âge, *AIIN* 60, 2014, p. 265-298, ici p. 273. Je me permets également de renvoyer à la contribution de A.-K. WASSILIOU dans ce même volume, *From* magister militum *to* strategos*: the evolution of the highest military commands in early Byzantium (5[th]–7[th] c.)*, p. 789-802.

2. J. DURLIAT, *Magister militum – stratèlatès* – dans l'Empire byzantin (VI[e]-VIII[e] siècles), *BZ* 72, 1979, p. 306-320. Voir aussi *ODB*, *s.v. Magister militum*, p. 1266-1267.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 507-517.

de Constantin, il est notamment connu dans l'Italie de Grégoire le Grand, à Rome en particulier comme dans l'exarchat de Ravenne où, visiblement encore au VIIIe siècle, ce titre désigne une fonction effective[3]. Dans le reste de l'Empire byzantin, le *stratèlatès* dut disparaître dans les faits avant le Xe siècle, puisqu'il est absent des *taktika* de cette époque[4]. Il s'agit, comme tant d'autres exemples, d'une continuité du lexique du droit issu de Justinien (traduit en grec)[5] qui ne signale pas uniquement, ainsi que l'indique Oikonomidès « un simple goût d'archaïsme »[6].

Nous allons évoquer ici trois cas de résurgence de ce titre à partir du début du XIe siècle, dans des sources latines fort éloignées du contexte byzantin (ce qui n'étonne pas puisque le titre a disparu depuis plus d'un siècle à ce moment) et qui ne doivent donc rien à un « héritage byzantin » direct, mais qui toutefois relèvent d'un réseau de scripturalité occidentale qui, en particulier par le biais de l'Italie, porte moins la marque ou l'influence, que le souvenir de l'Empire romain d'Orient.

Le premier cas est connu, car il a été mis en lumière, il y a peu, par Jean-Marie Martin, qui en a étudié les ressorts à propos du duché de Naples, où se manifeste cette renaissance lexicale dans plusieurs documents des années 1044-1053, pour désigner le duc de Naples, à côté et en plus des titres officiels habituels de *consul* et *dux*[7]. Jean-Marie Martin, contextualisant cette nouveauté, la rattache à l'arrivée de la *militia* normande dans le duché, dans les années 1030. Dans le même temps en effet, Serge IV, duc de Naples, revenu d'exil, avait fait fortifier la ville nouvelle d'Aversa et l'avait concédée, avec une bonne partie de la Liburie, au chef de bande normand Rainolf, qu'il maria à sa sœur, la veuve du duc de Gaète. C'est à ce moment que le duc prit le titre de *magister militum*, abandonné depuis des décennies – si on admet que la glose de Constantin VII sur le μαστρομίλης/*mastromilis* porte sur un usage réel du titre à Naples au milieu du Xe siècle[8]. Le duc de Naples voudrait par ce biais se proclamer chef suprême de cette *militia*

3. A. Carile, Terre militari, funzioni e titoli bizantini nel « Breviarium », dans A. Vasina *et al.*, *Ricerche e studi sul Breviarium Ecclesiae Ravennatis (Codice Bavaro)* (Studi storici 148-149), Roma 1985, p. 81-94, ici p. 86.

4. Oikonomidès, *Listes*, p. 284 n. 13, et p. 332. La complexité de ces évolutions s'enrichit de ce que, vers 970, un nouveau titre de stratélate apparaît pour désigner de grands commandements opérationnels, d'abord en Orient seulement, puis en Orient et en Occident; et que ce même terme est utilisé pour les membres d'une troupe d'élite, le *tagma* des *stratèlatai*. Voir Id., L'évolution de l'organisation administrative de l'Empire byzantin au XIe siècle, *TM* 6, 1976, p. 126-152.

5. À ce titre il convient de citer la célèbre glose de Constantin VII dans le *DAI* 27, p. 116, glose insérée entre la description de l'Italie méridionale, et celle de Venise : Ἰστέον, ὅτι μαστρομίλης ἑρμηνεύεται τῇ Ῥωμαίων διαλέκτῳ 'κατεπάνω τοῦ στρατοῦ' (« *Mastromilis* signifie, dans le dialecte romain, catépan de l'armée »). Cette glose se rapporte probablement à Naples, tout juste évoquée avec son *dux* (ὁ δοὺξ Νεαπόλεως) que vise, très vraisemblablement, cette glose.

6. Oikonomidès, *Listes*, p. 284.

7. J.-M. Martin, *Guerre, accords et frontières en Italie méridionale pendant le haut Moyen Âge : Pacta de Liburia, Divisio Principatus Beneventani *et autres actes* (Sources et documents d'histoire du Moyen Âge publiés par l'École française de Rome 7), Rome 2005, p. 94 et note 103. La démonstration est reprise dans J.-M. Martin, Les aristocraties des duchés tyrrhéniens, dans *L'héritage byzantin en Italie. 2, Les cadres juridiques et sociaux et les institutions publiques*, études réunies par J.-M. Martin, A. Peters-Custot et V. Prigent (CEFR 461), Rome 2012, p. 585-604, ici p. 587 et n. 13. Voir aussi A. Feniello, Poteri pubblici nei ducati tirrenici, *ibid.*, p. 325-342.

8. Cf. *supra* note 5.

normande nouvelle, féodale, mais qui à Naples assumait certains traits (notamment de solidarité horizontale) de l'ancienne *militia* napolitaine de tradition byzantine : de fait, à l'époque de Grégoire le Grand, le chef militaire suprême à Naples portait parfois ce titre de *magister militum*, qui le rattachait directement à la *militia*[9]. La résurgence du titre vaut comme rattachement à ce passé, toujours partiellement en acte, d'une *militia* combinant des traits innovants à partir des années 970 – quand apparaissent des comtés territoriaux et que la *militia* recrute exclusivement dans les rangs des *nobiles* locaux – et une résistance sur le long terme de traits anciens, tels que le service du *publicum* : ces chevaliers normands font en effet toujours la guerre pour le duc, ce qui explique la durable autonomie du duché, jusque dans les années 1130[10].

Cette première renaissance du *magister militum* est donc liée à des évolutions et des adaptations politiques et sociales réelles, mais au sein desquelles affleurent les réminiscences d'un lointain passé impérial, dans cette portion si particulière de l'Italie méridionale latine, le duché napolitain des Xe-XIe siècles, où se pratique le droit romano-justinien et où les élites cultivent un pseudo-hellénisme qui joue comme identifiant social[11]. Ce dernier trait unit d'un certain point de vue Naples et Ravenne, où le maintien assez tardif, jusqu'au Xe siècle, du titre de *magister militum*, survit à titre honorifique pour rappeler le prestigieux souvenir romain que représente l'époque justinienne[12].

9. Martin, *Guerre, accords et frontières* (cité n. 7), p. 41. Le titre avait resurgi au IXe siècle pour André II (834-840) comme équivalent de duc, puis avait disparu, *ibid.*, p. 185, *praeceptum* daté du 4 juillet [836]. Les *Gesta episcoporum Neapolitanorum* utilisent également ce titre pour désigner un officier impérial envoyé, peu de temps auparavant, depuis la Sicile pour gouverner Naples à l'appel de l'aristocratie locale, afin d'éviter les luttes pour le titre ducal – une sorte de podestat avant l'heure : *Gesta episcoporum Neapolitanorum* (MGH. Scriptores rerum langobardicarum et italicarum saec. VI-IX), ed. G. Waitz, Hannoverae 1878, p. 428, l. 19-24 : *Cum autem haec gererentur, defunctus est Anthimus consul, et Neapoleos consulatus est orta seditio, cupientibus quidem multis honorem ducatus arripere. Tunc Neapolitani cupientes magis extraneo quam talibus suis subesse, miserunt Siciliam et inde advectum quendam Theoctistum sibi magistrum militum statuerunt. Cui, aliquantis decursis temporibus, ut Graecorum moris est, successit Theodorus protospatharius.*

10. Martin, Les aristocraties des duchés tyrrhéniens (cité n. 7), p. 592-594. Le dernier duc de Naples, Serge VII (1123-1137), porte la titulature *eminentissimus consul et dux atque Domini gratia magister militum* dans deux documents datés respectivement de 1127 et 1131 : *Monumenta ad Neapoli Ducatus historiam pertinentia*, cura et studio B. Capasso, Neapoli 1822, II, 2 (rééd. R. Pilone, vol. 3), acte n° 25 p. 75-80 (6 février 1127) ; et *Regii Neapolitani archivi monumenta. 6, 1115-1130*, Neapoli 1861, n° 612, repris dans *Monumenta ad Neapoli Ducatus historiam*, vol. 3 n° 26 (20 juillet 1131).

11. J.-M. Martin, Hellénisme politique, hellénisme religieux et pseudo-hellénisme à Naples (VIIe-XIIe siècle), *Νέα Ῥώμη* 2, 2005 (= *Ἀμπελοκήπιον : studi di amici e colleghi in onore di Vera von Falkenhausen*), p. 59-77 ; Th. Granier, Les moines « grecs » de Saints-Serge-et-Bacchus et Saints-Théodore-et-Sébastien dans la société napolitaine des VIIe-XIIe siècles, dans *Vivre en société au Moyen Âge, Occident chrétien, VIe-XVe siècle*, sous la dir. de C. Carozzi *et al.*, Aix-en-Provence 2008, p. 197-218.

12. Carile, Terre militari, funzioni e titoli bizantini (cité n. 3), p. 84, à propos de l'attestation d'un *magister militum*, Pierre, au temps de Dominicus (889-898) – alors que le titre ne correspond plus à une fonction : « Siamo di fronte non tanto ad una conoscenza del greco quanto al perdurare di un uso burocratico ancorato certamente negli usi catastali degli antichi *chartularii* esarcali. » Le milieu dirigeant se pare donc de titres impériaux désuets, qui sont probablement en voie de patrimonialisation, si on en croit l'usage de l'expression *ex stirpe*/*ex genere magistri militum* dans le *Breviarium Ecclesiae Ravennatis* (*Breviarium Ecclesiae Ravennatis [Codice Bavaro], secc. VII-X*, a cura di G. Rabotti [Fonti per la storia d'Italia 110], Roma 1985, III, 121 et III, 126). Le *Breviarium Ecclesiae Ravennatis* contient au total neuf mentions de *magister militum*, dont certaines sont associées à l'épithète *gloriosus*, qui était le prédicat

Toute autre est la mention d'un *magister militum* dans la *Vie de Syméon de Mantoue*, qui relate la vie d'un saint d'origine arménienne, né probablement au milieu du xᵉ siècle, et mort au monastère de Polirone, vers Mantoue, en 1016[13]. Ce saint moine pérégrinant, comme l'Occident en voit arriver en nombre croissant au xɪᵉ siècle, est bénéficiaire d'une hagiographie latine, composée peu après au monastère, et fut même parmi les premiers saints à bénéficier d'une canonisation dûment pilotée par le pape[14]. Contrairement à bien des saints orientaux de cette époque, connus uniquement par une *Vie* latine et dont l'existence même peut être objet de doute, Syméon a sans doute réellement existé – il a même survécu au regard critique acerbe de Ralph-Johannes Lilie[15]. Syméon relève du type du saint homme errant : fuyant les projets de mariage fomentés par ses parents, le saint entra au monastère, pratiqua l'ascèse anachorétique, puis partit à Jérusalem, fréquenta Rome, remonta l'Italie, se rendit à Compostelle, puis en Angleterre, à Tours, enfin à Mantoue où il acheva sa vie auprès d'une abbaye où était observée la règle de saint Benoît. Conformément à son type de sainteté, Syméon entretint les meilleures relations avec les autorités locales, et notamment, à la fin de sa vie, avec la famille ducale de Canossa. Mort le 26 juillet 1016, il fut, comme on l'a dit, canonisé par Benoît VIII. Ce n'est toutefois pas sa vie qui nous intéresse pour le moment, mais ses origines. L'hagiographe prétend en effet à son sujet, dans le chapitre 1 : *Ex clara nobilium stirpe prodiens, magistri militum filius fuit.*

On l'a dit, ce titre avait disparu depuis longtemps au xᵉ siècle des usages administratifs orientaux[16], au moment où est censé vivre le père de Syméon. De toute façon, il y a peu de chance que l'hagiographe latin de Syméon ait possédé une quelconque connaissance, même minime, des subtilités et évolutions de l'administration militaire et/ou provinciale byzantine[17]. On peut donc aisément en déduire que ce titre ne transmet pas une réalité historique byzantine concernant le père du saint, ce serait anachronique, mais bien une reconstruction liée à l'Italie du xɪᵉ siècle : son insertion dans la *Vie* de Syméon est une

habituel du titre au vɪᵉ siècle. Le même document atteste la permanence d'une anthroponymie encore largement grecque ou « byzantine ». De nombreux cas sont recensés dans l'appendice prosopographique de l'ouvrage de Giorgio Vespignani, *La Romània italiana dall'esarcato al patrimonium : il Codex Parisinus (BNP, NAL, 2573) testimone della formazione di società locali nei secoli IX e X*, Spoleto 2001, p. 170-173. Le témoignage le plus tardif date de 1003 (mais l'individu muni de ce titre est mentionné par ses héritiers).

13. *BHL* 7952-7954. Le texte de la *Vie* a été édité : *Vita sancti Simeone monaco*, ed. P. Golinelli, *Studi medievali*, 3ᵉ série, 20, 1979, p. 734-740 (texte p. 745-788).

14. R.-J. Lilie, Sonderbare Heilige : zur Präsenz orthodoxer Heiliger im Westen während des 11. Jahrhunderts, *Millenium : Jahrbuch zu Kultur und Geschichte des erstens Jahrtausends n. Chr.* 5, 2008, p. 225-259, ici p. 225 et note 3, et p. 230.

15. *Ibid.*, p. 229-234.

16. Cf. *supra* note 4.

17. Soulignons que le saint, fils du *magister militum*, est né *in partibus Armeniae*. Outre que l'Arménie est un terroir de choix pour les saints orientaux valorisés en Occident – probablement parce qu'elle associe l'exotisme oriental et la réminiscence biblique, qui est un label d'antiquité véridique – il convient de mentionner qu'au moment où l'hagiographie est composée, aucun stratège des Arméniaques n'est plus attesté. Sur ce sujet, voir J.-C. Cheynet, Du stratège de thème au duc : chronologie de l'évolution au cours du xɪᵉ siècle, *TM* 9, 1985, p. 181-194. Soulignons pour finir que les Arméniaques ont peu à voir avec l'Arménie, qui constitue encore un ensemble politique indépendant avant son annexion par l'Empire byzantin.

invention italienne. Je ne suis pas à même de déterminer l'origine de l'usage, par le moine de Mantoue, de ce terme : est-ce une résurgence liée à sa propre formation ? La proximité relative de Ravenne peut-elle l'expliquer ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce ne peut être la parole du saint sur sa propre ascendance, qui est à l'origine de cette mention. On peut probablement miser, là encore, sur les souvenirs d'un Empire romain chrétien dont l'Empire byzantin reste pour l'Occident, malgré la restauration ottonienne (laquelle a fortement modifié ses prémisses idéologiques depuis la mort d'Otton III). Il convient surtout de mettre la rédaction de ce récit en contexte : d'un côté, celui de la vision occidentale du saint moine oriental, qui se définit de manière de plus en plus précise à cette époque, avec des *topoi* qui l'inscrivent dans une tradition ascétique antique, de glorieuse origine, mais que l'Occident à la fois admire et dont il se refuse à faire le modèle principal de ses propres moines (l'anachorèse, l'ascèse extrême, la pérégrination). D'un autre côté, il faut aussi considérer le contexte plus serré de la création à l'échelle locale, sur la base des saints corps orientaux laissés aux communautés de l'Occident latin, d'une sainteté « civique » ou du moins fondatrice d'une « communauté de foi ». Je pense notamment à David de Lucques (*BHL* 2114), saint oriental mort en 1050 à Lucques, sur le chemin de Compostelle, et devenu un saint civique de la ville alors même qu'il n'y est resté que pendant les cinq mois de maladie qui ont précédé sa mort ; à Nicolas le Pèlerin (*BHL* 6223), qui joua le même rôle peu après et dans les mêmes conditions, pour Trani en Pouille, où ce saint grec, dernier des Mohicans de la tribu des saints *saloi*, mourut peu après son arrivée en 1094[18] ; à Nicolas de Myre, illustre prédécesseur et homonyme de Nicolas de Trani, volé par des marins et rapatrié à Bari en 1087, dont le corps bénéficia de l'érection immédiate d'une basilique consacrée par le pape en septembre 1089, et qui devint le saint de la cité[19] ; à Syméon de Trèves, enfin (*BHL* 7963), autre exemplaire du saint oriental pérégrinant, né à Syracuse à la fin du xᵉ siècle, et mort en reclus dans la Porta Nigra de Trèves, en 1035 : sa *Vie*, rédigée par Eberwinus, abbé de Saint-Martin de Trèves, fit la promotion d'un saint, de reliques et d'un culte civiques pour la vieille cité romaine[20], une sainteté rapidement reconnue, là aussi, par le pape (Benoît IX).

18. La *Vie* de Nicolas le Pèlerin a été éditée (O. Limone, Le tre « vite » di S. Nicola Pellegrino, dans Id., *Santi monaci e santi eremiti : alla ricerca di un modello di perfezione nella letteratura agiografica dell'Apulia normanna*, Galatina 1988) et les études à son sujet se sont multipliées : voir notamment G. Cioffari, Nicola Pellegrino, un santo greco nella Puglia del xɪ secolo, dans *Nicolaus, studi storici : rivista del Centro di studi nicolaiani* 5, 1994, p. 5-70 ; V. Déroche, Les variantes italiques de la folie en Christ, *Νέα Ῥώμη* 2, 2005, p. 193-203 ; S. A. Ivanov, *Holy fools in Byzantium and beyond* (Oxford studies in Byzantium), Oxford 2006, p. 196-200 ; S. Efthymiadès, D'Orient en Occident mais étranger aux deux mondes : messages et renseignements tirés de la *Vie* de saint Nicolas le Pèlerin (BHL 6223), dans *Puer Apuliae : mélanges offerts à Jean-Marie Martin*, éd. par E. Cuozzo, V. Déroche, A. Peters-Custot et V. Prigent (MTM 30), Paris 2008, vol. 1, p. 207-223 ; et en dernier lieu A. Peters-Custot, La vita di san Nicola di Trani, o la sintesi della santità nell'XI secolo, dans *Bizantini, Longobardi e Arabi in Puglia nell'alto medioevo : atti del XX Congresso internazionale di studio sull'alto medioevo (Savelletri di Fasano, 3-6 novembre 2011)* (Centro italiano di studi sull'alto Medioevo), Spoleto 2012, p. 433-453.

19. À son sujet la bibliographie est infinie, d'autant qu'une revue est entièrement consacrée au saint et à son culte (*Nicolaus, studi storici : rivista del Centro di studi nicolaiani*). Je me contenterai de mentionner *Alle origini dell'Europa : il culto di San Nicola tra Oriente e Occidente, Italia-Francia : atti del convegno, Bari, 2-4 dicembre 2010*, a cura di G. Cioffari e A. Laghezza, Bari 2011.

20. La *Vie* de Syméon de Trèves a été éditée dans les *Acta sanctorum* (*AASS Iunii* 1, p. 87-92). À son sujet, voir notamment J.-M. Sansterre, Témoignages des textes latins du haut Moyen Âge sur

Les quelques exemples cités sont très similaires dans la structure des récits, dans le type de sainteté, dans la finalité locale, celle de la promotion d'une « communauté de culte ». Ces saints orientaux aux trajets héroïques, dont l'héroïcité relève du reste surtout de leurs séjours en Orient (en Terre sainte en particulier), ne peuvent devenir les modèles pratiques des chrétiens, moines ou non, édifiés par la lecture de ces hagiographies, mais constituent plutôt des sortes de figures emblématiques protectrices des communautés, dont ils alimentent les dévotions par leur stature de représentants d'un ordre ancien, celui de la chrétienté des origines, dont ils sont les dernières incarnations : c'est peut-être ce qui explique que leur canonisation ait été prise en main par les papes (c'est du moins le cas des deux Syméon et de Nicolas de Trani – celui de Bari n'en avait guère besoin...). Ces exemples attestent aussi la force des doublons, c'est-à-dire des saints homonymes aux cursus semblables. Le fait est patent dans le cas de Nicolas de Bari/Nicolas de Trani : l'exploitation locale de l'arrivée providentielle d'un Nicolas grec à Trani, sept années après le transport triomphal des reliques de Nicolas de Myre dans la cité voisine et concurrente de Bari, relève de la compétition dans la sainteté civique. Moins évidente dans sa finalité est la similitude entre la *Vie* de Syméon de Trèves et celle de Syméon de Polirone (ou de Mantoue) : les hagiographies sont très différentes, et celle de Syméon de Mantoue est nettement moins précise et intéressante. Toutefois, outre l'homonymie, ce sont tous deux des saints qui ont une origine aristocratique dans le monde byzantin, et en particulier un père agent militaire de l'Empire ; ils connaissent tous deux des divagations dans l'espace oriental et occidental, et une mort édifiante quelque part dans le monde latin ; ils ont tous deux des relations avec saint Martin *via* le monastère de Marmoutiers de Tours, mais également avec une sainte orientale plus ou moins mythique, dont ils rapportent les reliques en Occident (Catherine pour Syméon de Trèves, Christine pour Syméon de Mantoue). Ces deux textes construisent donc tous deux, de manière parallèle et cohérente, un type de vie de saint moine oriental dont les caractéristiques relèvent de l'image que l'Occident d'alors se faisait de l'Orient. À ce titre, la fonction exercée par le père de chacun relève d'une construction latine sur l'aristocratie byzantine.

On l'a vu, le père de Syméon de Mantoue est *magister militum*. L'autre Syméon, lui, naît à Syracuse d'une mère calabraise et d'un père « grec »[21]. Ce dernier est *militaturus*. D'après Lilie, *militaturus* signifie que le père de Syméon était officier et qu'il souhaitait, en allant à Constantinople, entrer au service direct de l'empereur[22]. Toutefois, que le terme de *militaturus* désigne un haut gradé de l'armée byzantine ne s'impose pourtant pas de manière évidente. Quoi qu'il en soit, la *Vie* de Syméon de Trèves expose que le

le monachisme oriental et des textes byzantins sur le monachisme occidental, dans *Le monachisme à Byzance et en Occident du VIIIe au Xe siècle : aspects internes et relations avec la société*, éd. par A. Dierkens *et al.*, Maredsous 1993 (= *Revue bénédictine* 103, 1993), p. 12-30, ici p. 25-26 et LILIE, Sonderbare Heilige (cité n. 14), p. 235-242. A. HAVERKAMP, Der heilige Simeon (gest. 1035), Grieche im fatimidischen Orient und im lateinischen Okzident : Geschichten und Geschichte, *Historische Zeitschrift* 290, 1, 2010, p. 1-51.

21. *Igitur vir Dei Symeon, patre Graeco, Antonio dicto, matre Calabrica, in Sicilia civitate Syracusane progenitus, a nobilissimis et Christianis parentibus Christianiter est educatus.* Pour Lilie, l'union d'une Calabraise et d'un Grec de Sicile au milieu du Xe siècle n'est pas plausible. Je n'en vois pas la raison, étant donné ce qu'on sait des migrations permanentes et échanges entre Sicile et Calabre, quelle que soit la situation politique. Le détroit de Messine ne sépare pas beaucoup les deux régions.

22. LILIE, Sonderbare Heilige (cité n. 14), p. 238.

héros et son père sont restés sept années à Syracuse avant de partir à Constantinople. Qu'un soldat byzantin reste sept ans, à la fin du Xe siècle, dans une ville placée sous domination islamique, ne laisse pas d'étonner. Vivien Prigent propose l'hypothèse que le terme de *militaturus* ne renvoie pas du tout à une fonction militaire du père de Syméon, mais plutôt à la vocation monastique à laquelle ce géniteur a pu ensuite se soumettre[23]. Pour Ralph-Johannes Lilie, le fait que perdurent dans la Sicile désormais islamique (Syracuse est tombée en 878) des institutions militaires byzantines, relève également de l'incongruité chronologique[24] et atteste la méconnaissance que l'auteur de la *Vie* a des réalités siciliennes[25]. Je ne pense pas qu'on puisse être aussi affirmatif, quand on considère la difficulté réelle qu'eut le pouvoir islamique pour maîtriser entièrement l'île et notamment sa partie orientale, encore au Xe siècle. Par ailleurs, Syracuse était réellement la capitale de la Sicile byzantine : l'origine syracusaine de Syméon, fils d'un soldat de l'Empire byzantin, est plus plausible que ne l'aurait été, par exemple, une origine palermitaine, alors même qu'au XIe siècle, lorsqu'écrit Eberwinus, la capitale de la Sicile est Palerme. Je pense donc qu'on peut estimer que le terme de *militaturus*, associé à Syracuse, tout comme l'usage tardif de *magister militum* dans les sources latines, relève d'une réminiscence occidentale, plus ou moins imaginaire désormais, et fondé sur une réalité devenue anachronique, de l'Empire romain d'Orient.

Ce qui paraît intéressant, et que met en évidence le parallèle entre les deux Syméon, c'est que, pour un clerc relativement cultivé de l'Occident latin au XIe siècle, rien n'est un meilleur signe des origines élevées d'un héros byzantin (la noble naissance étant un lieu commun rarement omis dans les hagiographies) que l'appartenance au corps des officiers de l'armée byzantine. Ces textes renvoient donc l'image que l'Occident a de l'élite byzantine aux Xe-XIe siècles : c'est une élite militaire au service de l'autorité publique. C'est du reste la même image que renvoie le duc de Naples en s'ajoutant le titre de *magister militum*. On devine peut-être, derrière ces usages désuets, la nostalgie d'un ordre impérial, et la force d'un imaginaire de l'Empire romain chrétien, dans lequel les officiers de l'empereur donnent des fils qui combattent le mal au sein d'une *militia Christi* monastique. On perçoit, au-delà des stéréotypes, des spécificités qui remontent à l'Antiquité tardive, au siècle de Constantin et de Théodose, et à cette chrétienté dont les moines orientaux paraissent être les résidus errants, conservés dans le formol.

Encore différente est la mention d'un *magister militum* normand, compagnon de Tancrède et de Bohémond de Tarente, de la famille des Hauteville, à la fois princes

23. V. PRIGENT, La politique sicilienne de Romain Ier Lécapène, dans *Guerre et société au Moyen Âge : Byzance-Occident (VIIIe-XIIIe siècle)*, éd. par D. Barthélemy et J.-C. Cheynet (MTM 31), Paris 2010, p. 63-84, ici p. 65-66.

24. LILIE, Sonderbare Heilige (cité n. 14), p. 238.

25. « Man gewinnt den Eindruck, dass der Autor der Vita nicht gewusst hat, dass Syrakus nicht (mehr) zum byzantinischen Reich gehörte, und daher einfach davon ausging, dass Symeon und sein Vater aus einer Provinzstadt in die Hauptstadt reisten, wo der Vater Karriere machen wollte. » L'auteur de la *Vie* de Syméon écrit après 1035. Il est peu probable qu'il n'ait pas conscience, même depuis l'espace germanique, que l'île était passée sous la domination islamique. Lilie estime impossible que des chrétiens aient continué de vivre dans la Sicile islamique. Pourtant, contrairement à ce qu'il affirme un peu vite, tous n'étaient pas éliminés, massacrés ou transformés en esclaves. Ceci dit, l'auteur de l'hagiographie a pu vouloir masquer une fuite vers Constantinople derrière un désir d'ascension familiale.

de l'Italie méridionale et chevaliers de la première croisade. C'est inséré dans ces deux situations qu'apparaît un certain Ilger, Normand d'origine, comme on le verra, et assorti, dans l'une de ses apparitions documentaires, du *cognomen* Bigod[26] : c'est en effet ainsi qu'Orderic Vital, narrant dans le livre IX de son *Histoire ecclésiastique* le siège et la prise de Jérusalem par les croisés en juillet 1099, évoque un chevalier dont l'apparition fait l'objet d'une petite digression dans le cours des événements[27]. Tancrède de Hauteville, constatant que les armées croisées étaient sur le point d'entrer, prévint ses hommes de ne pas toucher aux chrétiens venus prier au Saint-Sépulcre. Puis,

> *Tunc insignis athleta Ilgerium Bigodum principem militiae suae cum cc militibus illic dimisit, eumque custodem loci ne gentiles ulterius illuc intrarent constituit. Ipse uero cum reliquis cuneis ad expugnandas munitiones alias accessit, et socios per urbem discurrentes et allophilos necando laborantes adiuuit.*

Ainsi, Ilgerius est le chef des chevaliers de Tancrède *(princeps militiae suae)*, et probablement un homme de confiance et de grande importance – même si son intervention dans le cours des événements est unique chez Orderic Vital et ne se retrouve pas dans les autres chroniques de la première croisade. Toujours est-il que, les croisés ayant massivement pénétré dans la ville, et pendant que Tancrède y tue les Sarrasins par poignées, les chrétiens amassés au Saint-Sépulcre guident Ilger vers les objets saints et sacrés qu'ils ont cachés par peur des infidèles : notamment des cheveux de Marie, que la Vierge se serait arrachés au moment de la Passion et qui auraient été recueillis par les saintes femmes, puis par Jean l'Évangéliste[28], et conservés tout ce temps au cœur du Saint-Sépulcre, dans une cachette. Ilger, rentré en France avec les précieuses reliques, les distribua avec générosité dans divers lieux de culte. C'est à ce point du récit qu'Orderic, pour une fois dans ce récit de croisade qu'il ne connaît en général que de seconde main, précise sa source :

26. Nous avons vérifié dans le recueil prosopographique des « Normands » d'Italie, dressé par Léon-Robert Ménager : aucun individu possédant ce *cognomen* n'y est fait mention. Voir L.-R. MÉNAGER, Pesanteur et étiologie de la colonisation normande d'Italie, dans *Roberto Il Guiscardo e il suo tempo : atti delle prime giornate normanno-sveve : 28-29 maggio 1973*, Bari 1975, p. 203-229 et p. 279-410 (appendice prosopographique), repris dans ID., *Hommes et institutions de l'Italie normande*, London 1981 (Variorum CS).

27. *The Ecclesiastical history of Orderic Vitalis*, ed. and transl. by M. Chibnall, Oxford 1969-1980, vol. 5, p. 169-171. Les livres IX et X racontent l'histoire des Normands et de l'Église depuis le concile de Clermont en 1095, jusqu'à l'accession au trône d'Angleterre de Henri Ier. D'après Marjorie Chibnall (Introduction, p. XI-XII), ce livre a été rédigé en 1135, et révisé en 1139. La source principale d'Orderic Vital sur les événements de cette *via Ierosolimitana* est l'*Historia Ierosolimitana* de Baudry de Bourgueil, archevêque de Dol (*ibid.*, p. XIII-XIX), à laquelle s'ajoutent des sources orales et diverses sources de seconde main, rarement citées sauf, précisément, dans le cas de l'histoire concernant Ilgerius, que ce dernier aurait racontée lui-même au moine Arnauld de Tilleul, à Maule, nom d'un prieuré de la célèbre abbaye normande de Saint-Evroult (*ibid.*, p. XVII). L'histoire d'Ilgerius n'apparaît pas chez Baudry de Bourgueil.

28. Orderic Vital nomme le saint avec son épithète orientale, le Théologien.

> *Haec iccirco huic operi calamus noster inseruit, quia prefatus Ilgerius Ernaldo monacho consobrino suo apud Carnotum de sacris capillis duos dedit quos ille Manliensi aecclesiae ubi multae sanationes aegrotis per illos contigerunt exhibuit.*[29]

D'après Marjorie Chibnall, Ilger Bigod est probablement de la famille de Robert Bigod, qu'Orderic Vital relie à la parenté de Guillaume Werlenc, comte de Mortain[30]. Il est également très certainement à identifier avec un autre Ilger, mentionné dans l'*Histoire* qu'Eadmer, disciple et hagiographe d'Anselme de Canterbury, rédigea peu après la mort du saint, qui eut lieu le 21 avril 1109[31]. L'homonymie n'est pas suffisante pour opérer cette identification, mais c'est le lien aux reliques de la Vierge et à leur circulation de Terre sainte en Normandie, qui la justifie pleinement.

C'est lorsqu'il est mentionné dans l'*Histoire* d'Eadmer qu'Ilger revêt le titre de *magister militum*, cette fois-ci au service de Bohémond, lequel, au printemps 1106, passa à Rouen. Ilger, connu depuis sa jeunesse d'Anselme, lui narra avec force détail et complicité les événements qu'il avait vécus lors de la *via Ierosolimitana*. Il se glorifiait particulièrement d'avoir rapporté les précieux cheveux de la Vierge, que lui avait donnés le patriarche d'Antioche, et qu'il souhaitait placer dans sa patrie[32].

> *His diebus* [printemps 1106] *venit Rotomagum Boemundus, unus de nominatissimis Ierosolimitanae viae principibus, habens in comitatu suo quendam Romanae ecclesiae cardinalem, nomine Brunonem. Huic erat* ***magister militum Ilgyrus*** *nomine, vir strenuus et non ignobilis famae inter suos. Hic ab adolescentia sua notus Anselmo multa fuerat ejus beneficia consecutus. Familiariter itaque cum eo agens, inter plurima quae ipsi de superatis bellis, de urbibus captis, de situ locorum, aliisque nonnullis quae in expeditione Ierosolimitana acceperat, delectabili allocutione disseruit; quod multas sanctorum reliquias haberet, quoque modo eas adeptus fuerit, aperuit. In quibus, immo super omnibus quas habebat, praecipue gloriatus est de capillis Beatae Matris Dei Mariae, quorum aliquos sibi datos ferebat a patriarcha Antiocheno,* ***ubi ipse magistratum militum*** *sub Boemondo agebat. Et ad haec intulit : « Hos capillos, fateor, suscipere ausus non fuissem, si me amor patriae istius in qua natus fui et educatus ad hoc non animasset. Sperabam enim me huc quandoque perventurum, et ipsis hanc meam patriam sublimaturum. Quoniam igitur illa spe, protegente Deo, fraudatus non sum, duos ex ipsis huic ecclesiae, quae totius Normanniae principatum obtinet Christianitatis dare disposui, duos abbatiae Beati Petri et Sancti Audoeni, duos monasterio ejusdem Virginis virginum, in quo sub tuo patrocinio ad aetatem hominis provectus sum, et duos tibi. Duodecim enim numero de illis mihi praefatus episcopus dedit, contestans illos ab ipsa Domina sibimet avulsos, cum, juxta crucem Filii sui stans, gladius animam ejus pertransivit, secundum quod in antiquarum monimentis litterarum, quae magnae auctoritatis apud illos habebantur, et in archivis ecclesiae cui praesidebat servabantur, sicut astruebat, scriptum repperit. » Et haec ille. Super quibus Anselmus admodum exhilaratus, actis cum pontifice Rotomagensi*

29. *The Ecclesiastical history of Orderic Vitalis* (cité n. 27), p. 170. La *Manliensi aecclesia* correspond à Notre-Dame de Maule, prieuré de Saint-Evroult, fondé en 1076 par Pierre de Maule (actuelles Yvelines).

30. *The Ecclesiastical history of Orderic Vitalis* (cité n. 27), p. 170 note 1.

31. *Eadmeri Historia novorum in Anglia et opuscula duo, de vita sancti Anselmi et quibusdam miraculis ejus*, ed. by M. Rule, London 1884.

32. *Ibid.*, p. 179-180.

et Boemundo ac Ierosolimitanis quae videbantur agenda, Beccum revertitur. At crines de quibus praedictus miles locutus fuerat, quoniam Carnoti, ubi familia et pene tota supellex Boemundi reditum ejus praestolabatur, remanserant, missi ab archiepiscopo Rotomagensi at abbate Beccensi religiosi ordinis viri sunt qui illos deferrent. Et factum est.

Ce récit n'est pas entièrement compatible avec le précédent, en particulier sur l'origine des cheveux de la Vierge. On y retrouve toutefois bien des aspects narratifs cohérents avec le premier texte, notamment sur les circonstances dans lesquelles la Vierge se serait arraché les cheveux, lors de la Passion. On peut imaginer que, pris au Saint-Sépulcre, les précieux cheveux furent apportés à Antioche une fois Jérusalem prise, et entreposés le temps que Bohémond organise son séjour en Occident, où il put monnayer l'aide qu'il demandait en échange de quelques reliques mariales.

En tout état de cause, Ilger, qui avait été le chef des chevaliers de Tancrède, au moment de l'assaut à Jérusalem à l'été 1099, était devenu *magister militum* à Antioche, ainsi que l'indique le texte d'Eadmer *(a patriarcha Antiocheno, ubi ipse magistratum militum sub Boemondo agebat)*. Il est possible de supposer qu'*Ilger*, toujours au service de Tancrède après la prise de Jérusalem, l'accompagna à Antioche à partir de 1100, lorsque Tancrède dut assumer la régence au nom de son oncle Bohémond, retenu prisonnier entre 1100 et 1103. *Princeps militum* en 1099, Ilger devint donc, à Antioche, autour de 1100, par la volonté de Tancrède, *magister militum*. Visiblement, Ilger est resté *magister militum* après le retour de Bohémond, puisqu'il est présenté avec ce même titre en accompagnant Bohémond dans son périple occidental. L'expression utilisée par Eadmer laisse entendre que le titre recoupe une vraie fonction, sinon une magistrature. Que cette fonction ait peu de rapport avec celle du *magister militum* dans l'Empire romain du ve-viiie siècle, la chose est évidente. On peut penser qu'Ilger, *princeps militiae* ou *magister militum*, coordonne les chevaliers de son seigneur le prince d'Antioche, au service des guerres que mène ce dernier, tel une sorte de connétable de prince. C'est probablement à ce titre qu'il accompagne Bohémond, venu chercher des renforts militaires – notamment en Normandie – ce qui nécessitait le concours du spécialiste des forces armées de la principauté d'Antioche qu'était devenu Ilger.

On aimerait associer le titre qu'Ilger reçut à Antioche avec l'organisation hiérarchique militaire de l'Empire byzantin qu'Antioche, au fond, avait quitté depuis peu (1084) lorsqu'en 1098 les croisés la capturèrent à leur compte. Il n'est pas interdit d'en faire la supposition, puisque précisément existe, à la fin du xie siècle, un *stratèlatès* d'Anatolie dont un des titulaires fut justement un Normand, Hervé le Francopoule (Ὁ Φραγγόπουλος)[33]. Il faudrait toutefois que l'équivalence entre le latin *magister militum* et le grec *stratèlatès* soit restée une évidence au xie siècle byzantin : et même si cette équivalence s'était maintenue dans le monde byzantin, il est fort probable qu'elle soit inconnue dans le monde occidental latin de l'époque, qui devait probablement se référer au *magister militum* des siècles précédents, et non en fonction de son équivalence byzantine plus tardive avec le *stratèlatès*.

33. Signalons un Nicéphore Mousaraph, magistre, *vestès*, vestarque et *stratèlatès* d'Anatolie (ou des Anatoliques, ce qui est sans doute équivalent) attesté par deux sceaux du dernier tiers du xie siècle : voir J.-C. Cheynet, L'apport arabe à l'aristocratie byzantine des xe-xie siècles, *BSl.* 56, 1995 (= *Στέφανος : studia Byzantina ac Slavica Vladimiro Vavřínek ad annum sexagesimum quintum dedicata*), p. 137-146, repris dans Id., *La société byzantine : l'apport des sceaux* (Bilans de recherche 3), Paris, 2008, vol. 2, p. 636 et son sceau issu de la collection Zacos dans A.-K. Wassiliou & W. Seibt, *Die byzantinischen Bleisiegel in Österreich. 2, Zentral- und Provinzialverwaltung* (Veröffentlichungen der Kommission für Byzantinistik 2, 1), Wien 2004, p. 260, n. 137.

Nous avons considéré trois cas très divers de résurgence du *magister militum* dans les sources occidentales du xie siècle. La première est assez proche du modèle de l'Empire romain, d'Orient ou d'Occident, en ce qu'elle émerge dans un duché qui s'est toujours affilié, extérieurement, à cet Empire et n'a cessé d'en proclamer la marque ; en ce que, également, l'usage de ce titre servait une démonstration d'adaptation des *milites* napolitains, marqués par l'institution féodale, mais fidèles au service des guerres publiques. La troisième est aussi une expression ambivalente d'une périphérie mixte de l'Empire, où se mêlent les structures féodales et les réminiscences de l'organisation impériale, peut-être réappropriée par le biais des Normands, mais même antérieurement aux croisades, et donc par deux canaux possibles : soit l'institution napolitaine récupérée par les Normands (le *magister militum* serait le chef du corps des chevaliers normands de Bohémond) ; soit par l'entremise des Normands au service des armées byzantines comme chefs de *tagmata*. La seconde résurgence documentaire du *magister militum* tranche un peu dans ce panorama : moins soucieuse des réalités de l'organisation politico-militaire, elle exprime un imaginaire occidental du monde byzantin, dans lequel se mêlent la vision des saints anachorètes gyrovagues, conservateurs de la gloire des origines du monachisme, et la projection d'une aristocratie militaire, au service de son empereur et du bien commun. Il n'en reste pas moins que la réminiscence en Occident, en plein xie siècle, du *magister militum*, reflète dans les trois cas la fixation d'un apogée imaginaire et idéal de l'Empire romain, en Italie, en Sicile, en Syrie, à Constantinople ou ailleurs.

Université de Nantes, Centre de recherches en histoire internationale et atlantique, EA 1163

« ET IL Y EUT GUERRE DANS LE CIEL » (AP 12,7)
À PROPOS D'UNE AMULETTE EN OR PALÉOCHRÉTIENNE AU DÉCOR FIGURÉ DE LA COLLECTION SCHLUMBERGER AU CABINET DES MÉDAILLES*

par Brigitte PITARAKIS

Le cavalier triomphant est une image générique à forte valeur symbolique dont les origines, l'évolution et l'assimilation à des saints chrétiens ont été bien étudiées[1]. Une version inhabituelle de cette image au revers d'une amulette en or inédite de l'ancienne collection Schlumberger au Cabinet des médailles (numéro d'inventaire Schl. 81), appariée aux Jeunes Hébreux sur la face antérieure, va nous permettre d'explorer sa signification sur les amulettes chrétiennes (fig. 1). Ce petit bijou est le seul exemplaire en or que nous connaissions d'une importante production d'amulettes en bronze du VIe-VIIe siècle autour des sanctuaires de pèlerinage de Syrie et Palestine[2]. Les prototypes viennent d'une production d'intailles ovales en hématite de la fin IVe ou du Ve siècle, qui présentent à l'avers un cavalier qui ne porte pas de costume militaire et est identifié à

* Mes remerciements les plus sincères s'adressent à Mathilde Broustet pour sa disponibilité et son aide lors de mon étude des amulettes du Cabinet des médailles. Je tiens également à remercier Anastasia Drandaki, Catherine Jolivet-Lévy, Joel Kalvesmaki, Georges Kiourtzian, Cécile Morrisson, Vivien Prigent, Jean-Michel Spieser et Mara Verykokou.

1. Voir C. WALTER, *The warrior saints in the Byzantine art and tradition*, Aldershot – Burlington 2003, p. 44-66 (avec la bibliographie antérieure). Voir aussi la mise au point de C. JOLIVET-LÉVY, Saint Théodore et le dragon : nouvelles données, dans *Puer Apuliae : mélanges offerts à Jean-Marie Martin*, éd. par E. Cuozzo *et al.* (MTM 30), Paris 2008, vol. 1, p. 357-371, ici p. 362-365.

2. Voir C. BONNER, *Studies in magical amulets chiefly Graeco-Egyptian*, Ann Arbor 1950, n°s 298-319, 324-326, pl. XIV-XVII. Pour des mises au point plus récentes, voir : V. A. FOSKOLOU, The magic of the written word : the evidence of inscriptions on Byzantine magical amulets, *DchAE* 35, 2014, p. 329-348 ; B. PITARAKIS, Magie, santé, piété privée : les vertus du motif du lion sur les amulettes paléobyzantines, dans *Les savoirs magiques et leur transmission de l'Antiquité à la Renaissance*, textes réunis et éd. par V. Dasen, J.-M. Spieser (Micrologus' library 60), Firenze 2014, p. 371-396 ; T. MATANTSEVA, Les amulettes byzantines contre le Mauvais Œil du Cabinet des médailles, *JAC* 37, 1994, p. 110-120 ; J. SPIER, Medieval Byzantine magical amulets and their tradition, *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes* 56, 1993, p. 25-62, ici p. 61-62 ; ID., An antique magical book used for making sixth-century Byzantine amulets, dans *Les savoirs magiques*, p. 43-66 (p. 44-45 à propos des ateliers).

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 519-536.

Salomon, tandis que l'inscription *sphragis theou* occupe habituellement le revers[3]. Dans la lignée des *sphragides* (collyres estampillés) de la médecine antique, le sceau de Salomon put ainsi servir à désigner le pouvoir de guérison de Dieu[4]. Le répertoire des signes ou motifs qui accompagnent cette formule sur les intailles inclut une clé, qui dérive probablement de la clé de la matrice des gemmes utérines magiques du IIe-IVe siècle[5]. L'occurrence sur les versions en bronze de la formule « sceau du Dieu vivant » (Apocalypse 7,2 et 9,4) introduit conjointement une dimension chrétienne : on pense notamment à la clé de l'ange qui descend du ciel pour incarcérer Satan (Apocalypse 20,1-3)[6]. Le décor de cette amulette en or va nous permettre d'illustrer comment, à travers un réseau de métaphores, les pratiques de guérison chrétiennes ont adopté le sceau de Salomon et, l'associant à la croix, s'en sont servies pour illustrer le combat de l'Éternel contre Satan. Nous proposons d'explorer les différents niveaux de significations qui se superposent dans son décor à la lumière de sa fonction et de son contexte d'usage.

L'amulette en or du Cabinet des médailles dans son contexte de croyances

Les Jeunes Hébreux et le cavalier triomphant

L'amulette en or de forme oblongue est pourvue d'un élément de suspension orné d'un fleuron trilobé. De petite taille, elle mesure 2,9 cm de haut (avec l'élément de suspension) et 2,2 cm de large. Son décor bilatéral issu de la coulée dans un moule est rehaussé par gravure. À l'avers, les Jeunes Hébreux debout dans les flammes sont dans l'attitude de l'oraison (Daniel 3,24). Nimbés et coiffés d'un boîtier cylindrique *(tefillin)*

3. Voir C. Walter, Some unpublished intaglios of Solomon in the British Museum, London, dans *Θυμίαμα στη μνήμη της Λασκαρίνας Μπούρα*, Αθήνα 1994, p. 365-368, ici p. 367 (réimpr. dans Id., *Pictures as language : how the Byzantines exploited them*, London 2000, n° XXIV, p. 415-424) ; Id., The intaglio of Solomon in the Benaki Museum and the origins of the iconography of the warrior saints, *DchAE* 15, 1989-1990, p. 33-42 (réimpr. dans Id., *Pictures as language*, n° XXIII, p. 397-414). Pour la vaste collection d'intailles de Salomon au British Museum, voir S. Michel, *Die magischen Gemmen im Britischen Museum*, London 2001, nos 430-448, p. 268-279. Deux exemples de la collection du Cabinet des médailles sont étudiés dans *Life is short, art long : the art of healing in Byzantium* [catalogue d'exposition], ed. B. Pitarakis, Istanbul 2015, nos 29-30, p. 243-244.

4. Voir V. Dasen, Magic and medicine :gems and the power of seals, dans *Gems of Heaven : recent research on engraved gemstones in late antiquity, c. AD 200-600*, ed. by C. Entwistle, N. Adams, London 2011, p. 69-74. Au sujet des collyres estampillés *(sphragides)* de la médecine antique, voir aussi M. Pardon-Labonnelie, Du κολλύριον au « collyre », dans *La coupe d'Hygie : médecine et chimie dans l'Antiquité*, textes réunis par M. Pardon-Labonnelie, Dijon 2013, p. 33-49, ici p. 38 ; D. Gourevitch, *Pour une archéologie de la médecine romaine*, Paris 2011, p. 131-135. À propos de l'usage du terme *sphragis* dans les récits de miracles dans les sanctuaires de guérison, voir G. Vikan, Two unpublished pilgrim tokens in the Benaki Museum and the group to which they belong, dans *Θυμίαμα στη μνήμη της Λασκαρίνας Μπούρα* (cité n. 3), p. 341-346, ici p. 344 et n. 17.

5. Voir J.-J. Aubert, Threatened wombs : aspects of ancient uterine magic, *GRBS* 30, 3, 1989, p. 421-449, ici p. 446. Voir aussi V. Dasen, Représentations de la vie utérine sur les gemmes magiques gréco-romaines : voir l'invisible, *La Revue du praticien* 55, 2005, p. 574-577 ; Id., Le secret d'Omphale, *RA* 46, 2, 2008, p. 265-281, ici p. 271. De nombreux exemples sont dans A. Mastrocinque, *Les intailles magiques du département des Monnaies, Médailles et Antiques*, Paris 2014, p. 83-85.

6. Voir le médaillon de la collection Schlumberger (Schlum. 67) au Cabinet des médailles : Pitarakis, Magie, santé, piété privée (cité n. 2), p. 388 ; *Life is short, art long* (cité n. 3), n° 32, p. 247.

duquel s'échappe une paire de lanières ondulées[7], ils sont vêtus du costume traditionnel persan : de longs pantalons *(anaxyrides)*, une tunique courte ceinturée à la taille, un manteau *(lacerna)* retenu par une agrafe circulaire. Une inscription grecque en petites capitales gravées en intaille court à la base de l'amulette. Les lettres sont empattées. Aux deux premières lignes on lit : ANANIAC, AZAPIAC, MICAHΛ. Les rhô et iôta du nom Azarias sont tronquées. Une autre lettre tronquée, après Misaël, rejoint une troisième ligne très estompée. Comme hypothèse de travail on pourrait proposer de lire : ẸṆ TO (au lieu du datif τῷ) [ΠΥΡΙ] .

Les Jeunes Hébreux sont un paradigme du salut et des martyrs chrétiens[8]. Dans l'art du IVe siècle, ils sont traditionnellement incorporés au sein de cycles iconographiques à connotation funéraire. Le développement d'un culte personnalisé semble avoir pour origine la présence de leurs reliques à Ctésiphon dès le Ve siècle au moins. Des récits géorgiens de cette époque placent ces reliques dans le palais de Nabuchodosonor où elles opéraient des miracles[9]. Une petite icône de la collection du monastère Sainte-Catherine du Sinaï, datée du VIIe siècle, les montre vêtus de l'*analabos* monastique[10], tandis qu'un panneau de stuc du VIe-VIIe siècle du monastère d'Apa Thomas à Wadi Sarga, au sud de Lykopolis (aujourd'hui Asyut), les associe aux saints médecins Cosme et Damien avec leurs trois frères Anthèmos, Léontios et Euprepios[11]. Les Jeunes Hébreux sont également introduits dans l'agencement iconographique du diptyque en ivoire de Murano de la première moitié du VIe siècle, conservé au musée national de Ravenne, qui développe un cycle des Miracles de guérison du Christ. Le Christ juvénile trônant entre Pierre et Paul, entouré des Miracles de guérison (l'aveugle, le démoniaque, le paralytique et la Résurrection de Lazare), pose les pieds sur un escabeau au-dessous duquel figure la scène des Hébreux dans la Fournaise. Celle-ci introduit l'Ange qui baisse une croix hastée dans

7. Leur forme évoque les bouts flottants du ruban du diadème des archanges, emprunté à l'iconographie impériale. Voir les archanges qui accompagnent le Christ dans les mosaïques absidales de Saint-Apollinaire in Classe et de San Michele in Affricesco à Ravenne. Commentaire de A. Grabar, Un médaillon en or provenant de Mersin en Cilicie, *DOP* 6, 1951, p. 25-49. Une version plus sommaire de cette iconographie est attestée sur un sceau de la fin VIIe-début du VIIIe siècle de la collection Zacos qui a pu s'inspirer d'une amulette de ce type. Voir Zacos & Veglery, n° 1239. Pour les rapports entre amulettes et sceaux, voir J. W. Nesbitt, Apotropaic devices on Byzantine lead seals and tokens in the collections of Dumbarton Oaks and the Fogg Museum of Art, dans *Through a glass brightly : studies in Byzantine and medieval art and archaeology presented to David Buckton*, ed. by C. Entwistle, Oxford 2003, p. 107-113.

8. Voir M. Dulaey, Les trois Hébreux dans la fournaise (Dn 3) dans l'interprétation symbolique de l'Église ancienne, *Revue des sciences religieuses* 71, 1, 1997, p. 33-59.

9. G. Garitte, L'Invention géorgienne des trois enfants de Babylone, *Le Muséon* 72, 1959, p. 69-100, ici p. 70, 72-73, 94-95 ; Id., Le texte arménien de l'Invention des trois enfants de Babylone, *Le Muséon* 74, 1961, p. 91-108. Textes réunis dans M. von Esbroeck, Three Hebrews, *The Coptic encyclopedia*, A. S. Atiya ed. in chief, New York 1991, vol. 7, p. 2257-2259 ; K. Corrigan, The Three Hebrews in the Fiery Furnace : an early Byzantine icon at Mt. Sinai, dans *Ἀναθήματα ἑορτικά : studies in honor of Thomas F. Mathews*, ed. by J. D. Alchermes, Mainz 2009, p. 91-101, ici p. 96.

10. Dimensions de l'icône : H 35,5 ; l. 49,6 cm. Voir Corrigan, The Three Hebrews (cité n. 9) ; *Byzantium and Islam : age of transition, 7th-9th century*, ed. by H. C. Evans with B. Ratliff, New York 2012, n° 26, p. 54-55.

11. British Museum, n° d'inv. EA73139. N. Strudwick, *Masterpieces of ancient Egypt*, London 2006, p. 324-325 ; *Egypt : faith after the Pharaohs* [catalogue d'exposition], ed. by C. Fluck, G. Helmecke, E. R. O'Connell, London 2015, p. 172-173.

les flammes. La croix hastée est aussi l'attribut du Christ dans les miracles de guérison au registre supérieur du feuillet[12].

L'usure de la face appariée de l'amulette, vraisemblablement due à un frottement prolongé sur la peau ou le vêtement du détenteur, permet de la définir comme le revers. Le cavalier nimbé anonyme est armé d'un *labarum* qu'il brandit de manière oblique au-dessus d'un démon hybride, femme-serpent, étendu sous les pattes du cheval galopant. Un croisillon s'inscrit sur l'étoffe rectangulaire du *labarum*, alors que deux bannières sinueuses s'échappent de la lance. Un grand croissant de lune en avant du cavalier fait pendant au croisillon qui, très vraisemblablement, représente le soleil. Le X apparié au sigma lunaire formé par le croissant de lune pourrait aussi suggérer l'abréviation X(ριστό)C. La démone, étendue sur le dos avec les deux mains nouées sur le ventre, se transforme en serpent à hauteur de ses parties génitales. Les contours des seins clairement dessinés soulignent sa féminité. Une petite croix finement gravée dans le champ au-dessus de la démone définit l'axe vertical de la composition. Plutôt qu'une croix matérielle, ce motif semble évoquer le signe que l'on effectue dans les rituels ecclésiastiques ou les exorcismes. Une autre croix placée immédiatement à l'arrière du cavalier marque l'axe horizontal de la composition. Un rhô surdimensionné évoquant un christogramme termine la haste de la croix, alors que le bras horizontal est accosté d'un lambda à droite et, à gauche, d'une lettre exécutée de façon sommaire que des parallèles plus précis, sur lesquels on va revenir, suggèrent de lire comme un stigma ou un stigma souscrit. Il est possible que le graveur n'ait pas su reconnaître clairement cette lettre numérale (,ϛPΛ). Probablement en raison d'un défaut de circulation du métal dans le moule, l'inscription qui entoure la composition n'a pas de bordure. Les lettres sont tronquées et ne sont pas empâtées comme à l'avers. La gravure moins soignée de cette face est peut-être due au fait qu'elle était cachée sous les vêtements du détenteur. À la lumière des parallèles dans le corpus d'amulettes en bronze, il est possible de restituer : E[IC] [ΘEOC O] NHKON TA KAKA, « [Il n'y a qu']Un seul Dieu vainqueur du mal », et [O KA]TYKON EN BOHΘI TOY YΨICTE CKEΠH TO[Y] Θ[EO]Y, dérivé de « Ὁ κατοικῶν ἐν βοηθείᾳ τοῦ ὑψίστου, ἐν σκέπῃ τοῦ θεοῦ τοῦ οὐρανοῦ αὐλισθήσεται », « Celui qui s'abrite tout près du Très-Haut repose en lieu sûr, à l'ombre du Tout-Puissant ». La combinaison de la formule victorieuse et du début du psaume 91(90) sur la même face est rare. Habituellement ces deux inscriptions se répartissent sur les deux faces des amulettes. Le texte d'ouverture du psaume 91(90) est aussi attesté de façon habituelle sur le jonc plat de bracelets en argent et en bronze composés d'un ou plusieurs médaillons décorés d'images et d'inscriptions apotropaïques[13].

12. *Age of spirituality : late antique and early Christian art, third to seventh century* [catalogue d'exposition], ed. by K. Weitzmann, New York 1979, fig. 59, p. 403 ; *Avori bizantini e medievali nel Museo nazionale di Ravenna*, a cura di L. Martini e C. Rizzardi, Ravenna 1990, n° 2, p. 62-65.

13. Voir T. J. Kraus, He that dwelleth in the help of the Highest : Septuagint Psalm 90 and the iconographic program on Byzantine armbands, dans *Jewish and Christian scripture as artifact and canon*, ed. by C. A. Evans and H. D. Zacharias (Studies in scripture in early Judaism and Christianity 13), London – New York 2009, p. 137-147 ; G. Vikan, Two Byzantine amuletic armbands and the group to which they belong, *Journal of the Walters Art Gallery* 49-50, 1991-1992, p. 33-51 (réimpr. dans Id., *Sacred images and sacred power in Byzantium*, Aldershot 2003, n° xi) ; D. Feissel, Notes d'épigraphie chrétienne. 7, *BCH* 108, 1984, p. 545-579, ici p. 571-579. Un bracelet fragmentaire qui porte le début du texte du Psaume 91(90) inscrit KATYKON fait partie des trouvailles issues des boutiques mises au jour à l'entrée du sanctuaire de Qal'at Sem'an. Voir D. Pieri, Saint-Syméon-le-Stylite (Syrie du Nord) :



Fig. 1 – Amulette en or, VIe ou début du VIIe siècle. BnF, département des Monnaies, médailles et antiques, n° d'inv. Schl. 81 (clichés : Serge Oboukhoff ; crédits : BnF-CNRS-Maison archéologie & ethnologie, René-Ginouvès).
a – Avers : Jeunes Hébreux dans la Fournaise.
b – Revers : cavalier triomphant.

L'orthographe KATYKON (pour κατοικῶν) est habituelle dans ce groupe d'amulettes, de même qu'OMONYA (au lieu de ὁμόνοια), qui est de coutume sur les bijoux de mariage en or de la même période[14].

L'arme conventionnelle du cavalier sur les amulettes en bronze est la lance cruciforme. Le choix du *labarum* renforce la connotation de victoire de l'image tout en lui conférant un caractère impérial. Les prototypes peuvent être recherchés dans l'iconographie numismatique. Relevons le *labarum* à l'extrémité ornée d'un grand chrisme qui perce le corps d'un long serpent sinueux sur les revers des *nummi* constantinopolitains frappés vers 327 pour célébrer les victoires danubiennes de Constantin ou les monnaies d'or des empereurs d'Occident du Ve siècle, représentés en pied transperçant de leur lance

les bâtiments d'accueil et les boutiques à l'entrée du sanctuaire, *CRAI* novembre-décembre 2009, p. 1395-1420, ici fig. 19, p. 1416. Voir aussi J. Aliquot, Une nouvelle citation du Psaume 90 sur un bracelet de la région de Gabala (Jablé), *Syria* 87, 2010, p. 277-279.

14. Voir *Byzantine women and their world* [catalogue d'exposition], ed. I. Kalavrezou, New Haven – London 2003, nos 130-131, p. 227-230 ; A. Gonosová and C. Kondoleon, *Art of late Rome and Byzantium in the Virginia Museum of Fine Arts*, Richmond 1994, n° 8, p. 48-49.

les flammes. La croix hastée est aussi l'attribut du Christ dans les miracles de guérison au registre supérieur du feuillet[12].

L'usure de la face appariée de l'amulette, vraisemblablement due à un frottement prolongé sur la peau ou le vêtement du détenteur, permet de la définir comme le revers. Le cavalier nimbé anonyme est armé d'un *labarum* qu'il brandit de manière oblique au-dessus d'un démon hybride, femme-serpent, étendu sous les pattes du cheval galopant. Un croisillon s'inscrit sur l'étoffe rectangulaire du *labarum*, alors que deux bannières sinueuses s'échappent de la lance. Un grand croissant de lune en avant du cavalier fait pendant au croisillon qui, très vraisemblablement, représente le soleil. Le X apparié au sigma lunaire formé par le croissant de lune pourrait aussi suggérer l'abréviation X(ριστό)C. La démone, étendue sur le dos avec les deux mains nouées sur le ventre, se transforme en serpent à hauteur de ses parties génitales. Les contours des seins clairement dessinés soulignent sa féminité. Une petite croix finement gravée dans le champ au-dessus de la démone définit l'axe vertical de la composition. Plutôt qu'une croix matérielle, ce motif semble évoquer le signe que l'on effectue dans les rituels ecclésiastiques ou les exorcismes. Une autre croix placée immédiatement à l'arrière du cavalier marque l'axe horizontal de la composition. Un rhô surdimensionné évoquant un christogramme termine la haste de la croix, alors que le bras horizontal est accosté d'un lambda à droite et, à gauche, d'une lettre exécutée de façon sommaire que des parallèles plus précis, sur lesquels on va revenir, suggèrent de lire comme un stigma ou un stigma souscrit. Il est possible que le graveur n'ait pas su reconnaître clairement cette lettre numérale (͵ϛΡΛ). Probablement en raison d'un défaut de circulation du métal dans le moule, l'inscription qui entoure la composition n'a pas de bordure. Les lettres sont tronquées et ne sont pas empâtées comme à l'avers. La gravure moins soignée de cette face est peut-être due au fait qu'elle était cachée sous les vêtements du détenteur. À la lumière des parallèles dans le corpus d'amulettes en bronze, il est possible de restituer : E[IC] [ΘΕΟC O] NHKON TA KAKA, « [Il n'y a qu']Un seul Dieu vainqueur du mal », et [O KA]TYKON EN BOHΘI TOY YΨICTE CKEΠH TO[Y] Θ[EO]Y, dérivé de « Ὁ κατοικῶν ἐν βοηθείᾳ τοῦ ὑψίστου, ἐν σκέπῃ τοῦ θεοῦ τοῦ οὐρανοῦ αὐλισθήσεται », « Celui qui s'abrite tout près du Très-Haut repose en lieu sûr, à l'ombre du Tout-Puissant ». La combinaison de la formule victorieuse et du début du psaume 91(90) sur la même face est rare. Habituellement ces deux inscriptions se répartissent sur les deux faces des amulettes. Le texte d'ouverture du psaume 91(90) est aussi attesté de façon habituelle sur le jonc plat de bracelets en argent et en bronze composés d'un ou plusieurs médaillons décorés d'images et d'inscriptions apotropaïques[13].

12. *Age of spirituality : late antique and early Christian art, third to seventh century* [catalogue d'exposition], ed. by K. Weitzmann, New York 1979, fig. 59, p. 403; *Avori bizantini e medievali nel Museo nazionale di Ravenna*, a cura di L. Martini e C. Rizzardi, Ravenna 1990, nº 2, p. 62-65.

13. Voir T. J. Kraus, He that dwelleth in the help of the Highest : Septuagint Psalm 90 and the iconographic program on Byzantine armbands, dans *Jewish and Christian scripture as artifact and canon*, ed. by C. A. Evans and H. D. Zacharias (Studies in scripture in early Judaism and Christianity 13), London – New York 2009, p. 137-147 ; G. Vikan, Two Byzantine amuletic armbands and the group to which they belong, *Journal of the Walters Art Gallery* 49-50, 1991-1992, p. 33-51 (réimpr. dans Id., *Sacred images and sacred power in Byzantium,* Aldershot 2003, nº xi) ; D. Feissel, Notes d'épigraphie chrétienne. 7, *BCH* 108, 1984, p. 545-579, ici p. 571-579. Un bracelet fragmentaire qui porte le début du texte du Psaume 91(90) inscrit KATYKON fait partie des trouvailles issues des boutiques mises au jour à l'entrée du sanctuaire de Qal'at Sem'an. Voir D. Pieri, Saint-Syméon-le-Stylite (Syrie du Nord) :



Fig. 1 – Amulette en or, VIe ou début du VIIe siècle. BnF, département des Monnaies, médailles et antiques, no d'inv. Schl. 81 (clichés : Serge Oboukhoff ; crédits : BnF-CNRS-Maison archéologie & ethnologie, René-Ginouvès).
a – Avers : Jeunes Hébreux dans la Fournaise.
b – Revers : cavalier triomphant.

L'orthographe KATYKON (pour κατοικῶν) est habituelle dans ce groupe d'amulettes, de même qu'OMONYA (au lieu de ὁμόνοια), qui est de coutume sur les bijoux de mariage en or de la même période[14].

L'arme conventionnelle du cavalier sur les amulettes en bronze est la lance cruciforme. Le choix du *labarum* renforce la connotation de victoire de l'image tout en lui conférant un caractère impérial. Les prototypes peuvent être recherchés dans l'iconographie numismatique. Relevons le *labarum* à l'extrémité ornée d'un grand chrisme qui perce le corps d'un long serpent sinueux sur les revers des *nummi* constantinopolitains frappés vers 327 pour célébrer les victoires danubiennes de Constantin ou les monnaies d'or des empereurs d'Occident du Ve siècle, représentés en pied transperçant de leur lance

les bâtiments d'accueil et les boutiques à l'entrée du sanctuaire, *CRAI* novembre-décembre 2009, p. 1395-1420, ici fig. 19, p. 1416. Voir aussi J. Aliquot, Une nouvelle citation du Psaume 90 sur un bracelet de la région de Gabala (Jablé), *Syria* 87, 2010, p. 277-279.

14. Voir *Byzantine women and their world* [catalogue d'exposition], ed. I. Kalavrezou, New Haven – London 2003, nos 130-131, p. 227-230 ; A. Gonosová and C. Kondoleon, *Art of late Rome and Byzantium in the Virginia Museum of Fine Arts*, Richmond 1994, no 8, p. 48-49.

cruciforme un lion ou un serpent[15]. Un cavalier nimbé anonyme tenant un *labarum* vertical sommé d'une petite croix, qu'il pose sur la tête anthropomorphe d'un serpent apparaît sur le médaillon central d'un plat en argent du VIIe siècle censément trouvé à Homs, l'ancienne Émèse[16]. Aux VIe-VIIe siècles, le *labarum* comme insigne de victoire s'associe aussi à l'iconographie des archanges[17]. Un ange debout, de trois-quarts, tenant un *labarum* marqué d'un croisillon est attesté sur une gemme du VIe-VIIe siècle qui nous est parvenue dans sa monture originale en or ajouré, enrichie de sa chaîne, actuellement conservée au Metropolitan Museum of Art de New York[18]. À la même époque, le *labarum* est aussi attesté sur un type de reliefs sculptés des stèles arméniennes en tuf, où il semble se substituer à la croix en tant que signe de victoire symbolisant l'Église[19].

Le cavalier triomphant, Salomon et la sphragis chrétienne

L'image du saint cavalier sur les amulettes dérive d'une combinaison de références à un vaste corpus d'*historiolae* autour d'un démon femelle nommé Gylou dont les victimes attitrées étaient les femmes enceintes et les nouveau-nés. Selon deux traditions différentes, la démone est combattue par saint Sisinnios et ses deux frères ou par l'archange Michel[20]. Dans le *Testament de Salomon*, le texte magique le plus populaire de l'Antiquité tardive, la démone en question se nomme Obyzouth[21]. Le choix des Jeunes Hébreux à l'avers de l'amulette pourrait aussi peut-être trouver pour origine un texte magique. Dans le

15. E. DEMOUGEOT, La symbolique du lion et du serpent sur les solidi des empereurs d'Occident de la première moitié du Ve siècle, *RN* 28, 1986, p. 94-118, ici p. 96. Voir aussi J. BARDILL, *Constantine : divine emperor of the Christian golden age*, Cambridge 2012, p. 143.

16. *East Christian art : a 12th anniversary exhibition*, ed. Y. Petsopoulos, London 1987, n° 5, p. 20-22. *Chrétiens d'Orient : 2000 ans d'histoire*, ouvrage publié sous la dir. de R. Ziadé, responsable de l'édition É. Bouffard, Paris 2017, p. 16 et 201 (suggère d'identifier le cavalier à saint Julien ou Mar Elian [?], protecteur de la ville d'Émèse). Le plat s'apparente à un bol en argent issu du premier trésor de Chypre, qui porte des poinçons probablement frappés à Tarse entre 641 et 651, dont le médaillon central porte un saint militaire anonyme en buste frontal à la chevelure bouclée, peut-être saint Serge, tenant une grande croix hastée de la main droite ; voir *Byzantium : treasures of Byzantine art and culture* [catalogue d'exposition], ed. by D. Buckton, London 1994, n° 135, p. 120-121 ; *Byzantium 330-1453* [catalogue d'exposition], ed. by R. Cormack and M Vassilaki, London 2008, n° 45, p. 388-389.

17. Voir les archanges Michel et Gabriel tenant le *labarum* inscrit du triple Hagios dans la partie inférieure de l'arc triomphal de l'abside de Saint-Apollinaire in Classe à Ravenne (vers 549) : A. MICHAEL, *Das Apsismosaik von S. Apollinare in Classe : seine Deutung im Kontext der Liturgie*, Frankfurt am Main – Bern – Bruxelles 2005, p. 189-229.

18. Metropolitan Museum of Art, n° d'inv. 58.43. Le nom MATAΘIA en deux colonnes est gravé de part et d'autre de la lance du *labarum*. Voir Ai. GEROULANOU, *Diatrita : gold pierced-work jewellery from the 3rd to the 7th century*, Athens 1999, p. 38, 118-120, fig. 215 et n° 18, p. 205.

19. *Armenia sacra, mémoire chrétienne des Arméniens (IVe-XVIIIe siècle)*, sous la dir. de J. Durand, I. Rapti, D. Giovanonni, Paris 2007, n° 2, p. 29-30.

20. Voir M. PATERA, Gylou, démon et sorcière du monde byzantin au monde néogrec, *REB* 64-65, 2007, p. 311-327 et plus récemment ID., *Figures grecques de l'épouvante de l'Antiquité au présent : peurs enfantines et adultes*, Leiden – Boston 2015, p. 185-202 ; I. SORLIN, Striges et Géloudes : histoire d'une croyance et d'une tradition, *TM* 11, 1991, p. 411-436 ; R. P. H. GREENFIELD, Saint Sisinnios, the Archangel Michael and the female demon Gylou : the typology of the Greek literary stories, *Byzantina* 15, 1989, p. 83-142.

21. C. C. MCCOWN, *The Testament of Solomon* (Untersuchungen zum Neuen Testaments 9), Leipzig 1922, chap. 13, p. 43*-44* ; trad. et commentaire par D. D. DULING, Testament of

répertoire des inscriptions des bols à incantation araméens, par exemple, à côté de la place accordée à un démon femelle qui dérive de la Lilith biblique[22], on trouve une *historiola* qui parle de trois vieillards assis dans la fournaise[23]. L'idée de jeunes gens enchaînés dans une fournaise puis délivrés de leurs liens est en elle-même particulièrement adaptée au contexte de la magie (Daniel 3,21, 24-25). Une autre scène biblique attestée dans le répertoire des amulettes en alliage cuivreux est celle du sacrifice d'Isaac, lequel avait été également ligoté[24]. Le propre de l'opération magique est en effet de dénouer un lien entravant le déroulement harmonieux de la vie[25]. Cette idée est omniprésente dans le texte du *Testament de Salomon* au témoignage duquel, par l'intermédiaire de l'archange Michel, le roi biblique avait reçu le sceau de Dieu lui conférant un pouvoir sur tous les démons. Certains textes d'exorcismes indiquent que le sceau de Salomon renfermait le tétragramme[26]. Sur les amulettes en bronze, la désignation Σφραγὶς Σολομῶνος est utilisée de façon interchangeable avec Σφραγὶς τοῦ ζῶντος θεοῦ, « sceau du Dieu vivant » (Apocalypse 7,2), tandis qu'une petite croix précède systématiquement ces formules. Chez les auteurs chrétiens, les termes *sphragis* et *sèmeion* sont utilisés invariablement pour désigner le signe de la croix considéré comme l'arme la plus redoutable contre les démons[27]. En situation de combat, le signe de la croix pouvait remplacer l'arme elle-même. Dans *l'Histoire des moines de Syrie* de Théodoret de Cyr, Jacques et Marcien terrassent un dragon en traçant le signe de la croix[28]. Sur une amulette en bronze conservée

Solomon, dans *The Old Testament pseudepigrapha. 1, Apocalyptic literature and testaments*, ed. by R. H. Charlesworth, Garden City 1983, p. 936-987, ici p. 973-974.

22. M. DELCOR, B. AGGOULA, Une coupe mandéenne inédite du musée du Louvre, *CRAI* 130e année, n° 2, 1986, p. 262-289, ici p. 272, 274-275 ; S. SHAKED, Form and purpose in Aramaic spells : some Jewish themes [The poetics of magic texts], dans *Officina magica : essays on the practice of magic in antiquity*, ed. by Sh. Shaked (IJS studies in Judaica), Leiden – Boston 2005, p. 1-30 ; M. G. GELLER, Tablets and magic bowls, *ibid.*, p. 53-72, ici p. 63-70.

23. D. LEVENE, *Jewish Aramaic curse texts from late-antique Mesopotamia : may these curses go out and flee* (Magical and religious literature of late antiquity 2), Leiden 2013, p. 39, n° VA2423. Selon une version du paragraphe final du texte du *Testament de Salomon*, habituellement considérée comme plus tardive mais qui pourrait dériver d'un texte plus ancien, nous apprenons que nous devons être préparés à lutter contre les démons que Salomon avait jadis réussi à capturer dans des bouteilles enfouies sous le Temple. Les démons auraient été libérés par les Babyloniens auxquels le roi Nabuchodonosor avait ordonné de détruire le Temple. Pensant que les bouteilles contenaient de l'or, ils les avaient ouvertes (Voir S. ILES JOHNSTON, The *Testament of Solomon* from late antiquity to the Renaissance, dans *The metamorphosis of magic from late antiquity to the early modern period*, ed. by J. N. Bremmer and J. R. Veenstra, Leuven 2000, p. 35-49, ici p. 36).

24. E. LÄSSIG, Ein Amulett mit Reiterdarstellung und Opferung des Isaak : Papyrussammlung der Österreichischen Nationalbibliothek, Privatsammlung Tamerit, M. 63, dans *Realia Coptica : Festgabe zum 60. Geburtstag von Hermann Harrauer*, hrsg. von U. Horak, Wien 2001, p. 55-62.

25. Pour une discussion sur le processus de dénouement des liens, voir M. W. DICKIE, Bonds and headless demons in Greco-Roman magic, *GRBS* 40, 1999, p. 99-104.

26. Voir D. R. JORDAN, R. D. KOTANSKY, A Solomonic exorcism, dans *Kölner Papyri (P. Köln). 8*, bearb. von M. Gronewald *et al.* (Abhandlungen der Nordrhein-Westfälischen Akademie der Wissenschaften, Sonderreihe, Papyrologica Coloniensia 7, 8), Opladen 1997, p. 53-69, ici p. 65.

27. Voir S. KAUFFMANN, Obtenir son salut : quel objet choisir? La réponse du christianisme, dans *Objets sacrés, objets magiques de l'Antiquité au Moyen Âge*, textes réunis par Ch. Delattre, Paris 2007, p. 117-140, ici p. 131-132.

28. Théodoret de Cyr, *Histoire des moines de Syrie. 1*, introd., texte critique, trad., notes par P. Canivet et A. Leroy-Molinghen (SC 234), Paris 1977, chap. II, 6, l. 48-49 et chap. III, 7, l. 9-10.

à Munich, le motif de la croix est entouré d'une inscription invoquant la protection du sceau de Salomon[29]. Le rapprochement entre le sceau de Salomon et la croix dans le décor des amulettes trouve pour origine des pratiques de vénération au Saint-Sépulcre. D'après le témoignage d'Égérie, au IVe siècle, les fragments de la Vraie Croix avaient été regroupés avec le *titulus*, un anneau dit de Salomon et l'ampoule servant à l'onction des rois d'Israël[30]. De façon métaphorique, le sceau de Salomon a pu contribuer à souligner la valeur de la croix en tant qu'instrument ayant permis de sceller la nouvelle Alliance (voir Hébreux 9,15-20)[31].

La victoire sur le Mal, le baptême et le symbolisme de l'union nuptiale

Une croix monogrammatique : entre isopséphie et numérologie chrétienne

L'intérêt porté au symbolisme de la *sphragis* dans le répertoire iconographique de ces amulettes va nous amener maintenant à explorer la signification de la croix accostée du cryptogramme ͵ϛΡΛ. Notre étude sur les amulettes à décor figuré des VIe-VIIe siècles, probablement issues d'ateliers syro-palestiniens, révèle que cette croix n'est pas un hapax. Nous l'avons identifiée sur un petit groupe de médaillons en bronze qui montrent le cavalier triomphant assisté de l'ange Araph[32]. Sur un exemplaire du Cabinet des médailles (fig. 2), l'inscription qui entoure le cavalier invoque le sceau de Salomon pour la protection de ceux qui portent l'amulette : CΦΡΑΓΙC CΟΛΟΜΟΝΟC ΒΟΗΘΙ ΤΟΥC ΦΟΡΟΥΝΤΑC. La croix accostée du ͵ϛΡΛ est placée dans le champ en avant du cavalier. Elle fait pendant à un signe issu du répertoire conventionnel des *charakteres* au-dessus de son manteau flottant[33]. Une autre occurrence de cette croix est attestée sur le chaton ovale d'une

29. *Die Welt von Byzanz : Europas östliches Erbe : Glanz, Krisen und Fortleben einer tausendjährigen Kultur*, hrsg. von L. Wamser, München 2004, n° 583, p. 316-317. Voir le commentaire de J.-M. Spieser, Christianisme et magie du IIIe au VIIe siècle, dans *Les savoirs magiques et leur transmission* (cité n. 2), p. 333-351, ici p. 349-350.

30. P. Maraval, *Les lieux saints et pèlerinages d'Orient : histoire et géographie : des origines à la conquête arabe*, Paris, 1985, p. 253.

31. Dans la Bible grecque, le mot hébreu alliance *(berit)* est traduit par celui de *diathèkè*, qui avait couramment le sens de testament. Il n'est peut-être pas fortuit que ce même terme ait servi de titre au texte du *Testament de Salomon*, qui fut initialement rédigé en grec dans un milieu chrétien, probablement aux alentours du IIIe-IVe siècle (voir par ex. Iles Johnston, The *Testament of Solomon* [cité n. 23], p. 36). L'usage exclusif de l'hématite, pierre connue pour ses qualités styptiques, pour la confection des gemmes magiques qui se réfèrent au sceau de Salomon, est un autre élément qui pourrait être mis en rapport avec le sang du sacrifice qui a permis de sceller la Nouvelle Alliance.

32. Relevons deux exemplaires conservés au Cabinet des médailles à Paris : *Life is short, art long* (cité n. 3), nos 32-33, p. 246-249 ; Pitarakis, Magie, santé, piété privée (cité n. 2), p. 385-391. Un troisième exemplaire est conservé au musée Bénaki : Foskolou, The magic of the written word (cité n. 2), p. 339, fig. 10.

33. La bibliographie sur les *charakteres* est vaste. Voir A. Mastrocinque, Les *charaktêres*, formes des dieux d'après les papyri et les gemmes magiques, dans *La raison des signes : présages, rites, destin dans les sociétés de la Méditerranée ancienne*, sous la dir. de S. Georgoudi, R. Koch Piettre, F. Schmidt, Leiden – Boston, 2012, p. 538-546. Voir aussi R. Mártin-Hernández, Reading magical drawings in Greek magical papyri, dans *Actes du 26e congrès de papyrologie, Genève, 16-20 août 2010*, textes réunis par P. Schubert (Recherches et rencontres : publications de la faculté des lettres de l'université de Genève 30), Genève 2012, p. 496-497 ; R. Gordon, Signa nova et inaudita : the theory and





Fig. 2 – Amulette en bronze, VIe ou début du VIIe siècle.
BnF, Département des monnaies, médailles et antiques (crédits : BnF).
a – Avers : cavalier triomphant.
b – Revers : l'ange Araph transperce la démone avec la croix.

bague en bronze de la collection Christian Schmidt à Munich, qui est dotée d'un anneau octogonal[34]. On la retrouve dans le décor d'un bracelet amulétique en alliage cuivreux composé de quatre médaillons alignés sur un jonc plat, qui fut mis à jour lors des fouilles d'une tombe collective isolée à al-Thawra (ou Khirbet al-Merdassiyé), localité située dans la montagne près de Jablé, l'antique ville de Gabala en Syrie, datée du Ve ou du VIe siècle (fig. 3). Les médaillons qui l'entourent portent respectivement une invocation du Christ pour la protection d'une certaine Euphémie, le texte du début du psaume 91(90), et le motif stylisé du Golgotha sommé d'une croix inscrite dans un cercle et entouré du nom Salomon[35].

Le ͵ϛΡΛ seul sans la croix, disposé horizontalement, apparaît aussi sur la tranche du chaton d'une bague en or niellé du musée Bénaki d'Athènes, où il s'oppose au XMΓ[36]

practice of invented signs (charaktêres) in Graeco-Egyptian magical texts, *MHNH : revista internacional de investigación sobre magia y astrología antiguas* 11, 2011, p. 15-44 ; B. Grévin, J. Véronèse, Les « caractères » magiques au Moyen Âge (XIIe-XIVe siècle), *Bibliothèque de l'École des chartes* 162, 2004, p. 305-379 ; D. Frankfurter, The magic of writing and the writing of magic : the power of the word in Egyptian and Greek traditions, *Helios* 21, 2, 1994, p. 205-211.

34. *Byzanz : das Licht aus dem Osten : Kult und Alltag im byzantinischen Reich vom 4. bis 15. Jahrhundert : Katalog der Ausstellung im Erzbischöflichen Diözesanmuseum Paderborn, Paderborn 2001*, hrsg. von Ch. Stiegemann, Mainz 2001, n° IV.55, p. 325-326. Gary Vikan mentionne la présence du cryptogramme ͵ϛΡΛ sur une bague à anneau octogonal de la collection Clemens à Cologne (Kunstgewerbemuseum n° G 848) qui porte le motif de la tête de méduse (ou *chnoubis*). La bague serait originaire de Sicile. G. Vikan, Art, medicine, and magic in early Byzantium, *DOP* 38, 1984, p. 65-86 (réimpr. dans *Sacred images and sacred power* [cité n. 13], n° IX, p. 84, n. 124).

35. Aliquot, Une nouvelle citation du Psaume 90 (cité n. 13), p. 278 et fig. 5.

36. Le XMΓ a reçu des interprétations multiples qui semblent avoir coexisté. La plus courante y voit un acrostiche. On pense à une abréviation de Χ(ριστὸν) Μ(αρία) γ(εννᾷ) ou Χ(ριστὸς ὁ ἐκ) Μ(αρίας) Γ(εννηθείς), mais la lecture Χ(ριστὸς) Μ(ιχαὴλ) Γ(αβριὴλ) est aussi acceptée. D'autres y voient un isopséphisme. Sa valeur numérique (643) est équivalente à θεὸς βοηθός. Voir B. Nongbri, The



Fig. 3 – Bracelet de la région de Gabala, Croix agrémentée d'un cryptogramme.
D'après ALIQUOT, Une nouvelle citation du Psaume 90 (cité n. 13), fig. 5.

(fig. 4). La bague est dotée d'un chaton mobile de forme octogonale aux côtés concaves, qui associe sainte Thècle orante entre deux petites croix et deux lions stylisés, sur une face, à l'archange Michel tenant le sceptre et le globe, sur l'autre[37]. Un autre exemple de bijou qui porte la croix accostée du ,ϛPΛ est offert par une petite capsule octogonale en or niellé du VI[e] siècle, de provenance constantinopolitaine, conservée au British Museum. L'inscription qui court sur la tranche de l'objet (τῶν ἁγίων Κοσμᾶ καὶ Δαμιανοῦ), suggère qu'il était destiné à renfermer une relique des saints anargyres ou plus probablement le baume thérapeutique *(kérôtè)* distribué à leur sanctuaire du Kosmidion. Des restes de baume desséché sont encore préservés dans le boîtier. Son décor, avec les deux scènes de la Nativité et de l'Adoration des Mages, sur deux registres superposés, à l'avers, a servi de fondement à Cyril Mango (1994) dans sa démonstration sur la proximité topographique entre le sanctuaire des Blachernes et le Kosmidion[38]. Au revers, une croix monogrammatique sur degrés présente le cryptogramme que nous étudions, encadré d'une

Lord's prayer and XMΓ : two Christian papyrus amulets, *The Harvard theological review* 104, 1, 2011, p. 59-68. Voir aussi S. R. LLEWELLYN, The Christian symbol XMΓ, an acrostic or an isopsephism?, dans *New documents illustrating early Christianity. 8, A review of the Greek inscriptions and papyri published 1984-85*, Cambridge 1997, p. 156-168 ; J. DERDA, Some remarks on the Christian symbol XMΓ, *JJP* 22, 1992, p. 21-27 ; A. BLANCHARD, Sur quelques interprétations de XMΓ, dans *Proceedings of the 14th international congress of papyrologists*, London 1975, p. 19-24. J. O. TJÄDER, Christ Our Lord, Born of the Virgin Mary, *Eranos* 68, 1970, p. 148-190. Pour la pséphie de ces lettres, voir M. CHOAT, *Belief and cult in fourth-century papyri*, Turnhout 2006, p. 115 (avec la bibliographie antérieure).

37. Voir *Age of spirituality* (cité n. 12), n° 305, p. 326-327 ; *Gold of Greece : jewelry and ornaments from the Benaki Museum*, revised text, A. R. Bromberg, Dallas 1990, p. 75, pl. 58 ; I. BALDINI LIPPOLIS, *L'oreficeria nell'imperio di Costantinopoli tra IV e VII secolo*, Bari 1999, n° 39, p. 202 ; *Byzantium 330-1453* (cité n. 16), n° 149, p. 185 et p. 416.

38. C. MANGO, On the cult of Saint Cosmas and Damian at Constantinople, dans *Θυμίαμα στη μνήμη της Λασκαρίνας Μπούρα* (cité n. 3), p. 189-192. Pour cette capsule, voir aussi VIKAN, Art, medicine, and magic (cité n. 34), p. 84 et pl. IX, fig. 27 ; *Treasures of Heaven : saints, relics, and devotion in medieval Europe* [catalogue d'exposition], ed. by M. Bagnoli *et al.*, New Haven – London 2010, n° 33, p. 50, l'objet y est daté du X[e]-XI[e] siècle d'après O. M. DALTON, *Catalogue of early Christian antiquities and objects from the Christian East in the Department of British and mediaeval antiquities and ethnography of the British Museum*, London 1901, n° 284 ; B. PITARAKIS, Light, water, and wondrous creatures : supernatural forces for healing, dans *Life is short, art long* (cité n. 3), p. 43-63, ici p. 55 et fig. 5 à la page 52.



Fig. 4 – Bague en or à chaton mobile, VI[e] ou début du VII[e] siècle. Musée Bénaki, n° d'inv. 2107 (crédits : musée Bénaki).
a – Face 1 : sainte Thècle.
b – Face 2 : archange Michel.
c – Cryptogramme sur la tranche du chaton : ,ϛPΛ.
d – Cryptogramme sur la tranche du chaton : XMΓ.



Fig. 4 – Bague en or à chaton mobile, VIe ou début du VIIe siècle. Musée Bénaki, nº d'inv. 2107 (crédits : musée Bénaki).

a – Face 1 : sainte Thècle.

b – Face 2 : archange Michel.

c – Cryptogramme sur la tranche du chaton : ϛΡΛ.

d – Cryptogramme sur la tranche du chaton : ΧΜΓ.

inscription apotropaïque logée dans les huit segments de l'octogone. On lit : Ἡ βεβαία σωτηρία καὶ ἀποστροφὴ πάντων τῶν κακῶν, « Le salut assuré et l'éloignement de tous les maux » (fig. 5)[39]. De façon intéressante, la somme de chacune des lettres qui composent cette inscription est équivalente à la valeur numérique du cryptogramme ͵ϛΡΛ (= 6130). La forme octogonale du boîtier, la croix sur degrés, et l'isopséphisme superposent leurs pouvoirs respectifs pour renforcer et mettre en valeur celui du contenu. Cette isopséphie a jadis été remarquée par Venance Grumel (1947), qui, comme Mango, cite aussi l'exemple de la bague en or du musée Bénaki d'Athènes[40]. Quelques années avant Grumel, Manolis




Fig. 5 – Capsule en or, vie ou début du viie siècle.
British Museum, no d'inv. AF. 354 (cliché : Brigitte Pitarakis).
a – Avers : Nativité et Adoration des Mages.
b – Revers : croix sur degrés accostée du ͵ϛΡΛ.

39. Le type de la croix sur degrés apparaît pour la première fois sur les émissions monétaires de Tibère II (578-582) et se répand sur les émissions d'Héraclius. Voir *DOC* 2, 1, p. 109-114, 223-225, 244-245, 266-267, 281 ; C. Morrisson, *Byzance et sa monnaie (ive-xve siècle)* (Réalités byzantines 15), Paris 2015, p. 124.

40. Grumel suggère une autre isopséphie avec le *trisagion* monophysite, voir V. Grumel, Isopséphies de ͵ϛΡΛ, *OCP* 13, 1947, p. 512-521. Pour une autre inscription isopséphique du vie siècle, voir J. Kalvesmaki, Isopsephic inscriptions from Iasos (Inschriften von Iasos 419) and Shnān (IGLS 1403), *ZPE* 161, 2007, p. 261-268.

inscription apotropaïque logée dans les huit segments de l'octogone. On lit : Ἡ βεβαία σωτηρία καὶ ἀποστροφὴ πάντων τῶν κακῶν, « Le salut assuré et l'éloignement de tous les maux » (fig. 5)[39]. De façon intéressante, la somme de chacune des lettres qui composent cette inscription est équivalente à la valeur numérique du cryptogramme ͵ϛΡΛ (= 6130). La forme octogonale du boîtier, la croix sur degrés, et l'isopséphisme superposent leurs pouvoirs respectifs pour renforcer et mettre en valeur celui du contenu. Cette isopséphie a jadis été remarquée par Venance Grumel (1947), qui, comme Mango, cite aussi l'exemple de la bague en or du musée Bénaki d'Athènes[40]. Quelques années avant Grumel, Manolis



Fig. 5 – Capsule en or, VIe ou début du VIIe siècle.
British Museum, no d'inv. AF. 354 (cliché : Brigitte Pitarakis).
a – Avers : Nativité et Adoration des Mages.
b – Revers : croix sur degrés accostée du ͵ϛΡΛ.

39. Le type de la croix sur degrés apparaît pour la première fois sur les émissions monétaires de Tibère II (578-582) et se répand sur les émissions d'Héraclius. Voir *DOC* 2, 1, p. 109-114, 223-225, 244-245, 266-267, 281 ; C. Morrisson, *Byzance et sa monnaie (IVe-XVe siècle)* (Réalités byzantines 15), Paris 2015, p. 124.

40. Grumel suggère une autre isopséphie avec le *trisagion* monophysite, voir V. Grumel, Isopséphies de ͵ϛΡΛ, *OCP* 13, 1947, p. 512-521. Pour une autre inscription isopséphique du VIe siècle, voir J. Kalvesmaki, Isopsephic inscriptions from Iasos (Inschriften von Iasos 419) and Shnān (IGLS 1403), *ZPE* 161, 2007, p. 261-268.

Hadzidakis (1944) avait proposé de lire dans le cryptogramme de la bague une date qui, selon l'ère alexandrine (réductible par 5492), serait 638/639[41]. La destruction du sanctuaire des saints Cosme et Damien lors du siège avare de 626 fournit néanmoins un *terminus ante quem* pour la capsule du British Museum conduisant à écarter cette hypothèse. La réduction avec l'ère de Byzance (soit 621-622) aurait été possible dans ce cas, mais au-delà de la forte incertitude quant à l'usage de ce système de datation à une si haute époque, le contexte archéologique du bracelet en bronze de la région de Gabala en Syrie, conforte pour cette croix monogrammatique une date antérieure au VIIe siècle. Dans sa notice consacrée à cette bague, parue dans le catalogue des bijoux en or du musée Bénaki, Cyril Mango (1999) a privilégié la signification apotropaïque du cryptogramme soulignant l'isopséphie, qui ne saurait être une simple coïncidence, avec la formule de la capsule du British Museum[42].

La prédilection pour la forme octogonale sur les objets qui servent de support au ͵ϛΡΛ, rapproché du ΧΜΓ sur la tranche de la bague du musée Bénaki, nous incite à nous demander si, au-delà de l'isopséphie à des fins apotropaïques, les trois chiffres pris individuellement ne seraient pas également investis d'un symbolisme chrétien autonome, qui contribuerait à renforcer le message salvifique de la croix. La boucle surdimensionnée du rhô sur notre amulette en or offre des parentés stylistiques avec le sceptre de l'ange debout de face sur le *solidus* de Justinien Ier frappé à Constantinople en 542-565[43], et présente des ressemblances avec le chrisme flanqué de l'alpha et l'oméga[44]. L'usage par les auteurs chrétiens du comput digital, bien connu dans la tradition platonicienne, pour développer une symbolique à visée exégétique, pourrait nous aider à élucider le mystère de ces trois nombres. Les computations permettaient d'identifier dans les Écritures l'annonce de la venue du Sauveur. Le nombre cent, qui se confond avec le rhô du chrisme, se réfère à la rédemption en Christ et à la restauration de l'unité qui est Dieu[45]. Il sert à illustrer le passage du péché à la grâce, de l'erreur à la vérité. Abraham, par exemple, était âgé de cent ans quand lui naquit son fils Isaac (Genèse 21,5). Dans une explication du symbole de la croix flanquée de l'alpha et l'oméga avec le rhô au sommet, Ephrem de Nisibe interprète le rhô comme le nombre cent qui par isopséphie signifie βοήθεια[46]. Dans son hymne VII sur la Crucifixion, qui se présente comme un chant de victoire, Ephrem poursuit son éloge du nombre cent auquel il ajoute la perfection du six :

41. Voir M. Hadzidakis, Un anneau byzantin du musée Benaki, *Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher* 17, 1939-1943 [Athen 1944], p. 174-206.

42. *Greek jewellery from the Benaki Museum collection*, Athens 1999, no 117, p. 116-117.

43. *Heaven and earth : art of Byzantium from Greek collections* [catalogue d'exposition], ed. by A. Drandaki, D. Papanikola-Bakirtzi, A. Tourta, Athens 2013, no 20, p. 85.

44. Dans sa notice sur la bague du musée Bénaki, Mango note l'occurrence sur la languette d'une boucle de ceinturon en or, dans une collection privée, d'une croix accostée d'un cryptogramme similaire où néanmoins le lambda du quadrant de droite est remplacé par un alpha. Voir *Greek jewellery* (cité n. 42), p. 316-317.

45. Au sujet des nombres parfaits, voir J. Kalvesmaki, *The theology of arithmetic : number symbolism in Platonism and early Christianity*, Washington DC 2013, p. 58, n. 78.

46. *Sancti Ephraem Syri opera omnia quae exstant, graece, syriace, latine*, vol. 3, Romae 1746, p. 477C (το δέ ἐπάνω Ρ σημαίνει βοήθεια, ψηφιζόμενον ἑκατόν). Les isopséphies attestées du nombre 100 incluent aussi ἐπ' ἀγαθά. Voir F. J. Dölger, *Sol salutis : Gebet und Gesang im christlichen Altertum*, Münster 1972[3] [1925], p. 74, n. 2.

Au Né du Sixième Âge, merci de tous côtés!
Parfait, le nombre six : il n'a rien qui lui manque;
Couronne en la main droite : telle est le nombre cent.
En guise de couronne, notre droite offre des hymnes!
De sénestre, par son symbole, sauve-nous,
Et par ce qu'il représente conduis-nous à la dextre,
Là où le nombre cent en guirlande est tressé![47]

Le stigma souscrit à gauche offre un renvoi intéressant à l'analogie chrétienne entre les six jours de la création et les six mille années des âges du monde, sans oublier que dans les écrits gnostiques le signe numéral six, appelé *episèmon*, équivaut à Jésus lui-même dont le nom Ἰησοῦς est composé de six lettres. Le stigma pourrait donc évoquer ici la venue du Christ au sixième âge[48]. À moins d'y voir une évocation du Logos, le lambda à droite est plus difficile à interpréter. L'idée de la perfection de la Création, transmise par les deux autres nombres, invite cependant à un rapprochement avec l'âge parfait de la vie de l'homme[49]. Trente est, en effet, l'âge communément admis où le Christ a reçu le Baptême (Luc 3,23). Le Baptême porte le Christ vers la réalisation publique de sa vocation de messie royal; il inaugure le Royaume des cieux sur la terre (donc une nouvelle création) en révélant aux hommes son mystère. La connotation baptismale/salvifique vient aussi expliquer la préférence pour la forme octogonale des bijoux qui servent de support au ͵ϚΡΛ. L'octogone se réfère au huitième jour, celui du repos éternel quand l'œuvre de la création est achevée et représente la forme privilégiée des baptistères paléochrétiens[50]. L'association conventionnelle de la croix accostée du cryptogramme ͵ϚΡΛ à l'ange Araph sur les médaillons en bronze pourrait suggérer un renvoi au signe (σημεῖον) que l'ange est invité à placer sur le front des justes (Ézéchiel 9,4, LXX), mais aussi à la *sphragis* du baptême (Jean 6,27, Éphésiens 1,13 et 4,30)[51]. Sur notre amulette en or, le pouvoir

47. Ephrem de Nisibe, *Hymnes pascales*, introd., trad. du syriaque et notes par F. Cassingena-Trévedy (SC 502), Paris 2006, *Sur la Crucifixion* VII, 12, p. 253-258. Voir P.-H. Poirier, *L'Évangile de Vérité* : Ephrem le Syrien et le comput digital, *Revue des études augustiniennes* 25, 1979, p. 27-34. Pour la perfection du nombre six, voir Philon d'Alexandrie, *De opificio mundi* 13-14 : *Les œuvres de Philon d'Alexandrie. 1, Introduction générale; De opificio mundi*, introd., trad. et notes par R. Arnaldez Paris 1961, p. 148-151.

48. Dans leurs calculs, les Pères de l'Église se fondent sur les paroles de saint Pierre : devant le Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans comme un jour (2 Pierre 3,2). Pour les écrits gnostiques, voir discussion dans A. Mastrocinque, *From Jewish magic to gnosticism* (Studien und Texte zu Antike und Christentum 24), Tübingen 2005, p. 183. Voir aussi C. Bandt, *Der Traktat „Vom Mysterium der Buchstaben" : kritischer Text mit Einführung, Übersetzung und Kommentar*, Berlin 2007, chap. 26-34, p. 36-37, 40-41, 109, 173, 175, 177, 181.

49. Voir Jérôme, Homélie 84 sur Marc 13,32-33 et 14,3-6 : *The Homilies of Saint Jerome. 2, Homilies 60-96*, transl. by M. Liguori Ewald (Fathers of the Church 57), Washington DC 1966, p. 192. Voir aussi Lettre 82, 8 à Théophile d'Alexandrie : Saint Jérôme, *Correspondance. 4, Lettres LXXI-XCV*, texte établi et trad. par J. Labourt (CUF 142), Paris 2002 (1re éd. 1954), p. 119.

50. A. Sharf, The eighth day of the week, dans *Καθηγήτρια : essays presented to Joan Hussey for her 80th birthday*, Camberley, Surrey, 1988, p. 27-50; P. Underwood, The fountain of life in manuscripts of the Gospels, *DOP* 5, 1950, p. 43-138, ici p. 80-87. Voir aussi la discussion dans Pitarakis, Light, water, and wondrous creatures (cité n. 37), p. 50-52.

51. Le message de la croix monogrammatique qui est habituellement associée à l'ange Araph pourrait être rapproché de celui du globe, attribut traditionnel des archanges. Pour le globe, voir le commentaire de C. Mango, St. Michael and Attis, *DChAE* 30, 1986, p. 39-62, ici p. 43-44.

du cryptogramme est accentué par le X inscrit sur le *labarum* qui fait pendant au C du croissant de lune. Chez les théologiens, la première lettre du nom Χριστός en vint à désigner la *sphragis*, laquelle représentait également le corps du Christ étendu sur la croix[52].

La victoire sur le démon femelle et les luminaires

La destruction de la démone qui hante les femmes enceintes est une image à fort caractère symbolique qui, dans le répertoire iconographique des amulettes, fut également mise en rapport avec le miracle de l'Incarnation. Sur un médaillon en bronze du Sackler Museum, Harvard University, l'image du cavalier transperçant la démone, sur une face, est associée, sur l'autre face, à la Vierge trônant avec le Christ inscrit dans une mandorle, flanquée de deux anges en adoration. L'inscription « Melisia », gravée au-dessus du cavalier fait probablement allusion à la Mélissène (ou Mélitène) des légendes populaires, sœur de saint Sisinnios, qui était poursuivie par la démone Gylou[53]. Le décor d'un bracelet amulétique en argent du VIe siècle, conservé à Toronto, composé de quatre médaillons alignés sur un jonc plat qui porte le texte du début du psaume 91(90), apporte un témoignage supplémentaire sur la relation qui se noue entre l'image de la Vierge trônant à l'Enfant dans une mandorle ovale et le cavalier triomphant[54]. La détentrice du bracelet a choisi cette image de la Théotokos, sur l'un des médaillons, pour faire graver sa prière. On lit : Θεοτόκε βοήθει Ἄννα, χάρις, « Théotokos, viens en aide à Anne, grâce ». Le médaillon apparié porte le motif du cavalier sur une monture en parade. Selon le même schéma que notre amulette en or, le croissant de lune se trouve dans le champ en avant de l'image triomphale, créant un parallèle cette fois-ci avec le X formé par la croix hastée oblique[55]. L'inscription ΥΓΙΑ, « Santé », placée en exergue au-dessous de la ligne du sol, fait écho aux bijoux de mariage de la fin VIe-début du VIIe siècle, qui montrent le couple marié en buste de part et d'autre de la croix. Sur ces bijoux, l'inscription ΥΓΙΑ, parfois associée à ΧΑΡΙC, se trouve à la base de la croix hastée[56]. Les messages de santé utérine et de fécondité sont ainsi doublés d'une portée plus étendue ayant trait à l'œuvre du Salut[57].

52. Voir B. Pentcheva, *The sensual icon : space, ritual and the senses in Byzantium*, University Park 2010, p. 28-33 et plus particulièrement p. 29.

53. *Byzantine women and their world* (cité n. 14), n° 169, p. 288.

54. Voir Vikan, Art, medicine, and magic (cité n. 34), p. 74-75, fig. 10; Id., Two amuletic armbands (cité n. 13), n° 5a; *Cradle of Christianity* [catalogue d'exposition], ed. by Y. Israeli and D. Mevorah, Jerusalem 2000, p. 162-163; M. Mundell Mango, *Silver from early Byzantium : the Kaper Koraon and related treasures*, Baltimore 1986, n° 94, p. 266-267.

55. Il s'agit d'un procédé stéréotypé dans l'iconographie du cavalier triomphant que l'on retrouve, par exemple, sur une amulette conservée à Munich : *Rom und Byzanz : archäologische Kostbarkeiten aus Bayern* [catalogue d'exposition], hrsg. von L. Wamser und G. Zahlhaas, München 1998, n° 309, p. 211-212.

56. Voir par exemple, les petits médaillons en or qui composent la chaîne du médaillon de Mersin, conservé à l'Ermitage : G. Vikan, Art and marriage in early Byzantium, *DOP* 44, 1990, p. 145-163, ici p. 155 et fig. 18 (reproduit dans Id., *Sacred images and sacred power* [cité n. 13], n° x). Voir aussi le chaton d'une bague de mariage en laiton qui fut mis au jour dans un contexte funéraire à Gush Halav (El-Jish), Israël : L. Y. Rahmani, On some Byzantine brass rings in the state collections, *Atiqot English series* 17, 1985, p. 168-181, ici n° 1, p. 168.

57. Selon des croyances anciennes, la lune gouverne le cycle menstruel de la femme et ses fonctions reproductives. Voir Aubert, *Threatened wombs* (cité n. 5), p. 446. Dans le contexte de production de ces amulettes, le message de fécondité du croissant de lune se reflète aussi dans l'usage de cette forme

Dans un contexte ayant trait à la bénédiction du mariage, la protection cosmique exprimée par les astres pourrait être également comprise à la lumière de l'union mystique du Christ avec l'Église qui, de façon symbolique, intervient au moment du baptême[58]. En tant que métaphore de la seconde naissance dans l'Esprit, le baptême fut également investi d'une connotation utérine[59]. Un Hexaméron faussement attribué à Anastase le Sinaïte, dont la date n'est pas établie, compare la piscine baptismale à l'utérus de la lune dans laquelle descend la semence du soleil pour dire que le Christ féconde l'Église pour faire naître l'individu au christianisme (ὥσπερ σπόρον ἀνδρὸς τὸ ἑαυτοῦ φῶς ἐν τῇ μήτρᾳ τῆς κολυμβήθρας τῇ ἑαυτοῦ συμβίῳ σελήνῃ ἐκκλήσιᾳ τοῦ ἡλίου παρεχομένου)[60]. Dans le prolongement de cette idée, la destruction de la démone qui attaque les femmes en couches dans le décor des amulettes pourrait s'appliquer à la métaphore de la délivrance messianique (Apocalypse 12,1-6) qui autorise la Fille de Sion à produire la semence promise en vue de l'accomplissement de la nouvelle Alliance (Isaïe 54,1 et 8).

Ces hypothèses de lecture ouvrent des pistes séduisantes quant au message de l'assimilation du cavalier triomphant à Salomon. Outre l'allusion évidente à la *sphragis*, on pourrait supposer un renvoi au *Cantique des cantiques* que les Pères de l'Église ont interprété comme une allégorie de l'amour du Christ pour son Église[61]. Le texte célèbre les vertus de l'amour entre un mari et sa femme en présentant le mariage comme le plan de Dieu. Le parallèle entre Salomon et Ecclesia dans la célèbre miniature de la Bible syriaque de Paris (BnF, syriaque 341, f. 118r), au frontispice des livres sapientiaux qui précède les Proverbes, la Sagesse, l'Ecclésiaste et le Cantique des cantiques, est un témoignage évocateur[62]. Ici, Salomon, source de sagesse, introduit la généalogie davidique

pour un type de marqueur en bronze qui porte l'inscription ΥΓΙΑ ou ΒΟΗΘΙ. Voir S. D. Campbell, *The Malcove Collection : a catalogue of the objects in the Lillian Malcove Collection of the University of Toronto*, Toronto – Buffalo – London 1985, n° 78, p. 66 ; E. Dauterman Maguire, H. Maguire, The pleasures of life, dans *Heaven and earth* (cité n. 43), p. 209, fig. 85.

58. Voir entre autres M. Tait, *Jesus the divine bridegroom in Mark 2:18-22 : Mark's Christology upgraded* (Analecta biblica 185), Roma 2010 ; H. Crouzel, Le Christ sauveur selon Origène, *Studia Missionalia* 30, 1981, p. 63-88, ici p. 83 ; A. C. Rush, Death as spiritual marriage : individual and ecclesiastical eschatology, *Vigiliae Christianae* 26, 1972, p. 81-101. Une hypothèse séduisante émise par Kantorowicz à propos du décor des bijoux de mariage paléobyzantins est de voir, en réponse à l'épître de Paul aux Éphésiens (Éphésiens 5,25), un lien typologique entre le couple terrestre et la concorde du Roi et de la Reine des Cieux. E. H. Kantorowicz, On the gold marriage belt and the marriage rings of Dumbarton Oaks Collection, *DOP* 14, 1960, p. 1-16, ici p. 11. Gary Vikan remet en question la nature de la *mimesis* qui s'opère dans ce contexte et pense, de son côté, que l'impact textuel et iconographique de l'épître du mariage à l'époque paléobyzantine nécessite plus de preuves. Vikan, Art and marriage (cité n. 56), p. 160, n. 117.

59. Voir à titre d'exemple, S. Brock, St. Ephrem on Christ as light in Mary and in the Jordan : H.de Eccl.36, *Eastern Churches review* 7, 1975, p. 137-144.

60. Anastasius of Sinai, *Hexaemeron*, ed. and transl. by C. Kuehn and J. Baggarly (OCA 278), Roma 2007, livre IV, VIII. 2, p. 128, l. 665-668. Voir discussion dans J.-M. Spieser, *Les images du Christ. Des catacombes aux lendemains de l'iconoclasme*, Genève 2015, p. 132 ; J. Baggarly, *The conjugates Christ-Church in the "Hexaemeron" of Ps.-Anastasius of Sinai : textual foundations and theological context*, Roma 1974.

61. Dans l'interprétation rabbinique Salomon représente Dieu et l'épouse représente la maison d'Israël. Voir le commentaire de Bonner, *Studies in magical amulets* (cité n. 2), p. 210-211.

62. Voir la discussion dans H. L. Kessler, The word made flesh in early decorated bibles, dans *Picturing the Bible : the earliest Christian art* [catalogue d'exposition], ed. by J. Spier, New Haven –

du Christ, alors que l'Église est dépositaire de la sagesse du Nouveau Testament[63]. Une lecture horizontale avec le passage de l'ancienne loi à la nouvelle à travers la Vierge de l'Incarnation est également possible. Salomon comme Ecclesia tiennent tous deux un livre de la main gauche. Au milieu, la Théotokos à l'Enfant debout sur son sein inscrit dans une mandorle, une variante de la Vierge trônant des amulettes, sert de métaphore à l'Église[64].

La production des amulettes d'orfèvrerie des VIe-VIIe siècles se place donc dans la continuité des intailles utérines du IIe-IVe siècle, qui furent enrichies du message chrétien de guérison du corps et de l'âme. En s'associant à la notion de *sphragis* dans le Nouveau Testament[65], le sceau de Salomon a servi de lien privilégié entre les pratiques de magie médicale et l'exorcisme chrétien qui trouve son fondement dans le sacrement du baptême. Selon Grégoire de Nazianze, celui qui porte la *sphragis* est marqué d'un signe en son âme et en son corps par l'onction et par l'Esprit et il est ainsi protégé de toute puissance diabolique adverse[66]. En tant qu'empreinte assurant la reconnaissance de ses fidèles par Dieu, la *sphragis* s'inscrit également dans une perspective eschatologique. Le cavalier triomphant des amulettes ressort ainsi comme une image hautement symbolique renvoyant autant à Salomon et à son sceau qu'à l'*adventus Christi* dans la Jérusalem éternelle. Une victoire fondamentale qui semble pouvoir lui être associée est celle, évoquée par Jean Chrysostome, que les époux remportent au moment de l'imposition des couronnes nuptiales[67]. Pour le Père de l'Église, la succession d'enfants, garantie par le mariage, est une image de résurrection (εἰκόνα ἀναστάσεως)[68]. Les inscriptions et les symboles qui entourent le cavalier sur notre amulette en or mettent en évidence la participation cosmique à son triomphe, alors que les Jeunes Hébreux, à l'avers, servent de métaphore à la délivrance

London, 2007, p. 141-168, ici p. 150-152 ; J. Meyendorff, L'iconographie de la Sagesse divine dans la tradition byzantine, *CArch* 10, 1959, p. 259-277, ici p. 262-263. Pour le manuscrit, voir R. Sörries, *Die syrische Bibel von Paris : Paris, Bibliothèque Nationale syr. 341 : eine frühchristliche Bilderhandschrift aus dem 6. Jahrhundert*, Wiesbaden 1991, p. 33-36, fig. 8 (f. 118r). Le décor de ce manuscrit fait actuellement l'objet d'une nouvelle étude menée par François Miran (doctorant Labex RESMED - EPHE). Voir F. Miran, La plus ancienne Bible illustrée : le manuscrit syriaque de la BnF, *Les Dossiers d'archéologie*, hors série n° 33, septembre 2017, p. 30-33.

63. Voir D. C. Duling, Solomon, exorcism, and the Son of David, *The Harvard theological review* 68, 3-4, 1975, p. 235-252. Voir aussi H. D. Zacharias, *Matthew's presentation of the Son of David : Davidic tradition and typology in the Gospel of Matthew*, London – New York 2017, surtout p. 89-91.

64. Sur une croix processionnelle en bronze du VIe-VIIe siècle, originaire de Syrie-Palestine, conservée au Royal Ontario Museum, le motif de la Vierge trônant avec l'Enfant inscrit dans une mandorle sur la poitrine est placé à la croisée des bras, alors que l'inscription dédicatoire qui occupe le quadrant inférieur est une invocation d'Ecclesia. Voir J. Cotsonis, *Byzantine figural processional crosses* [catalogue d'exposition], Washington DC 1994, n° 10, p. 96-97.

65. Voir surtout les épîtres de Paul : Rm 4,11, Ep 1,14, 2 Cor 1,21-22.

66. Grégoire de Nazianze, *In Sanctum Baptisma (orat. 40)*, *PG* 36, col. 377a-b.

67. Διὰ τοῦτο στέφανοι ταῖς κεφαλαῖς ἐπιτίθενται, σύμβολον τῆς νίκης, ὅτι ἀήττητοι γενόμενοι, οὕτω προσέρχονται τῇ εὐνῇ, ὅτι μὴ κατηγωνίσθησαν ὑπὸ τῆς ἡδονῆς. Jean Chrysostome, *In epistolam primam ad Timotheum commentarius*, Homélie 9, *PG* 62, col. 546 ; Saint Jean Chrysostome, *Dialogue sur le sacerdoce ; Discours sur le mariage ; Lettres à une jeune veuve*, trad. nouvelle avec introd., préf. et notes par l'abbé F. Martin, Paris 1912, p. 139. Voir la discussion de J. Meyendorff, Christian marriage in Byzantium : the canonical and liturgical tradition, *DOP* 44, 1990, p. 99-107, ici p. 104-105.

68. *In Gen. Hom.* 18, 4, *PG* 53, col. 153-154.

des liens tout en rappelant la généalogie davidique du Christ. Le rapprochement de cette amulette en or avec les médaillons en bronze, d'une part, et les bijoux en or niellé, de l'autre, soulève enfin la question de son origine géographique. Si une origine dans la région de la Syrie du Nord, la Cilicie ou l'Isaurie paraît assez vraisemblable, l'attribution à un atelier constantinopolitain du VIe ou du début du VIIe siècle ne saurait être exclue pour autant. Les découvertes récentes de bijoux en or à Istanbul lors des travaux de construction de nouvelles stations de métro, notamment celle de Yenikapı sur le site du port de Théodose, viennent enrichir considérablement nos connaissances sur les productions des orfèvres de la capitale à cette époque[69].

Des pistes de recherche nouvelles s'ouvrent donc à l'issue de l'étude de ce petit objet d'or qui, au travers de la guerre spirituelle contre le mal, évoquée par son décor, entraîne différents niveaux de lecture possibles témoignant de la variété de circonstances, dont la bataille matérielle au sein de troupes armées, où il pouvait servir.

CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée

69. Une sélection de bijoux en or issus des fouilles des stations de métro de Yenikapı et de Vezneciler dans les années 2004-2013 est actuellement sous presse dans un article par Gülbahar Baran Çelik et Emir Son, conservateurs responsables de la section des objets métalliques et bijoux (Maden ve Hulliyat Eserleri Koleksiyonu) du musée archéologique d'Istanbul, qui paraîtra dans un volume consacré aux fouilles en question, G. Baran Çelik & E. Son, İstanbul metro kazıları buluntularından Konstantinopolis kuyumculuğu ürünlerine örnekler, sous presse. Pour les fibules en or issues de ces fouilles, voir G. Baran Çelik, Yenikapı Theodosius Limanı kazısı zemberek biçimli fibulaları, dans *Trade in Byzantium : papers from the third international Sevgi Gönül Byzantine studies symposium*, ed. by P. Magdalino, N. Necipoğlu, Istanbul 2016, p. 431-444. Voir aussi le catalogue d'exposition *Stories from the hidden harbor : shipwrecks of Yenikapı*, Istanbul 2013, nos 72-79, p. 127-132.

THE "MEDIEVAL SERBIAN OECUMENE" AND ITS BORDERZONES IN BYZANTINE MACEDONIA

by Mihailo St. Popović

Introduction

In 1969 Francis W. Carter (1938-2001) published an article entitled "An analysis of the medieval Serbian oecumene : a theoretical approach."[1] Through the application of graph theoretical methods to the field of historical geography Carter suggested from the viewpoint of mathematics that the Serbian rulers had chosen with the town of Skoplje the "wrong" capital for their kingdom/empire in the middle of the 14th century: "Skoplje was not the ideal site, in terms of linkage, for [sc. King Stefan Uroš IV] Dušan to have had as his capital, Priština or Prizren would have been better."[2]

The research question which shall be addressed in the following does not envisage a discourse on the potential usefulness of graph theoretical methods in the historical geography of Byzantium, but shall focus on the very terminology of the title of the present article. An investigation of the usage of this expression "medieval Serbian oecumene" based on internet search engines in the internet reveals that in his article Carter has applied this term for the first and the last time. Thus, it has never been taken into account by any other scholar for a further interpretation from the viewpoint of Byzantine and Serbian studies.

The "Byzantine oecumene"

Before going into detail on the properness of the formula "medieval Serbian oecumene" regarding the political, diplomatic, economic, ecclesiastical, religious and cultural realities of Byzantium and medieval Serbia, I shall give a short overview of the meaning and

1. F. W. Carter, An analysis of the medieval Serbian oecumene : a theoretical approach, *Geografiska Annaler. Series B, Human geography* 51, 1, 1969, pp. 39–56. This article is based on scholarly results deriving from the author's projects "Macedonia, Northern Part" (TIB 16; http://tib.oeaw.ac.at/index.php?seite=status&submenu=tib16) and "Digitising Patterns of Power (DPP): Peripherical Mountains in the Medieval World" (DH 2014/10; http://dpp.oeaw.ac.at/) at the Austrian Academy of Sciences (Vienna). I thank Dr. Nikola Popović (Edinburgh) for his helpful linguistic comments.

2. Carter, An analysis (quoted n. 1), p. 53.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 537-552.

interpretations of the term "oecumene" in Byzantine studies. The term οἰκουμένη derives from the Greek word οἶκος for "house". Therefore, οἰκουμένη has a fundamental meaning for the study of settlements, of settlement patterns and finally for the historical geography of Byzantium. Johannes Koder has interpreted the οἰκουμένη as "den von Menschen besiedelten Raum" and "die von Menschen bewohnte Landschaft" in his various publications on this topic.[3] As a consequence, the settlement of such an "oecumene" was undertaken by a group of people, who had specific characteristics uniting them. The word οἰκουμένη is not solely a Greek word, but also and in particular a Greek concept. The Greek οἰκουμένη corresponds to the Latin word *orbis* (in the meaning of "globe" and "orb"), which is used in late antique Roman imperial inscriptions. Around 400 AD the Roman emperors Theodosios I, Honorios and Arkadios were addressed as δεσπόται τῆς οἰκουμένης, i.e. the "rulers of the oecumene." The definition and understanding of the Romano-Byzantine oecumene was established by the Greek historian and geographer Strabon (ca. 63 BC–ca. 23 AD). Strabon defined the limits of the "oecumene": it ranged from Spain in the West to Armenia in the East. What lay outside of the borders of the Roman "oecumene," was not an integral part of the *pax Romana* of the emperor Augustus. Following the military campaigns and the expansion of the Roman Empire, which defined the framework of the "oecumene," the late antique and Byzantine literature describes the turning-point from the state of war to the state of peace. In this respect the famous Church Father John Chrysostom writes: νῦν δὲ τὸ πλέον τῆς οἰκουμένης ἐν εἰρήνῃ, πάντων ἐν ἀδείᾳ καὶ τέχνας μετιόντων καὶ γῆν ἐργαζομένων καὶ θάλατταν πλεόντων[4] ("Now the major part of the oecumene is living in peace, all can devote themselves unimpededly to their handicraft, work the fields or sail the seas."). The Byzantine Empire was for the duration of about 1,500 years the essence of the "οἰκουμένη," i.e. of the settled, known world of the Mediterranean. One might expect to find as a counterpart of the term οἰκουμένη the term ἀνοικουμένη—in the sense of "non-oecumene"—in the Byzantine written sources. But the early Church Fathers preferred to contrast οἰκουμένη with the term ἔρημος ("desert"), which does not mean automatically that such an area was unproductive, arid and inhospitable, but that it was an uninhabited or scarcely inhabited zone, even if it could be used for agricultural purposes. While the "desert" was perceived as infinite, the "oecumene" was finite and distinct. The *pax Romana* of the emperor Augustus was perpetuated by the Christian emperor Constantine the Great. Therefore, the Byzantine author Alexandros Monachos reports on the state of the "oecumene" under the emperor Constantine as follows: μονοκράτορος γεγονότος τοῦ μεγάλου Κωνσταντίνου

3. J. KODER, Die räumlichen Vorstellungen der Byzantiner von der Ökumene (4. bis 12. Jahrhundert), *Anzeiger der philosophisch-historischen Klasse der Österreichischen Akademie der Wissenschaften* 137, 2, 2002, pp. 15–34, here p. 16; further fundamental secondary literature on this issue is: J. KODER, Zu den Folgen der Gründung einer zweiten Reichshauptstadt an der „Peripherie" des römischen Reiches am Übergang von der Antike zum Mittelalter, *Südost-Forschungen* 48, 1989, pp. 1–18; G. SCHMALZBAUER, Überlegungen zur Idee der Oikumene in Byzanz, in *Wiener Byzantinistik und Neogräzistik : Beiträge zum Symposion Vierzig Jahre Institut für Byzantinistik und Neogräzistik der Universität Wien im Gedenken an Herbert Hunger (Wien, 4.–7. Dezember 2002)*, hrsg. von W. Hörandner *et al.* (Byzantina et Neograeca Vindobonensia 24), Wien 2004, pp. 408–19. Cf. also the following volume of Proceedings : *Το Βυζάντιο ως Οικουμένη : πρακτικά του 16ου διεθνούς συμποσίου*, εκδ. Ε. Χρυσός, Αθήνα 2005.

4. S. Joannes Chrysostomus, *Expositio in Psalmos*, *PG* 55, col. 207.

ἐν βαθείᾳ εἰρήνῃ ὑπῆρχεν ἡ οἰκουμένη[5] ("When the Great Constantine was autocrat, the oecumene was in the state of utmost peace"). Constantine the Great was perceived to have accomplished what had been initiated by Julius Caesar, Augustus and Trajan.[6]

THE "BYZANTINE COMMONWEALTH"

At this point it has to be stressed that the expression "Byzantine oecumene" has not been universally accepted within the field of Byzantine studies, but that it has been for example reshaped by Dimitri Obolensky (1918–2001) into "Byzantine commonwealth".[7] Obolensky extracted several elements, which according to him were adopted by the ruling and educated classes of the East European peoples and which led to a common cultural tradition. These elements were as follows:

- a common profession of Eastern Christianity;
- the recognition of the primacy of the Constantinopolitan Church;
- the acknowledgement that the Byzantine emperor was endowed with a measure of authority over the whole of Orthodox Christendom;
- the acceptance of the norms of Romano-Byzantine law;
- the belief that the Byzantine literary standards and artistic techniques were of universal validity and worthy of imitation.[8]

Furthermore, Obolensky understood the bonds between the Byzantine Empire and the neighbouring peoples under its political, diplomatic, economic, ecclesiastical, religious and cultural influence as promoting "a single international community." As a consequence, he introduced the term "Byzantine commonwealth," which he based on Byzantium's religious and cultural supremacy and its Roman tradition of universality.[9] Although Obolensky emphasized that his use of the term "commonwealth" did not have the purpose to suggest any modern parallel,[10] I would be strongly inclined to suppose so, since Obolensky was a child of his time and a contemporary witness to the establishment (since 1931) and development of the (British) Commonwealth of Nations.[11] In my opinion the five aforesaid characteristics put forward by Obolensky are true both for the "Byzantine oecumene" and for the "Byzantine commonwealth". But it was Obolensky himself who—subconsciously and unintentionally—paved the way for a recent critique of both terms by Anthony Kaldellis by stating: "With characteristic semantic ambiguity, the Byzantines applied the terms used to describe their own state—*basileia* ("empire"), *oikoumene* ("the inhabited universe"), *politeuma* ("government, community")—to the group of nations over which they claimed sovereignty."[12]

5. Alexander Monachus, *De inventione vivificae crucis*, *PG* 87, 3, col. 4057a.
6. KODER, Die räumlichen Vorstellungen (quoted n. 3), pp. 15–34.
7. D. OBOLENSKY, *The Byzantine commonwealth : eastern Europe, 500–1453*, London 1974.
8. *Ibid.*, p. 13.
9. *Ibid.*, pp. 13–6.
10. *Ibid.*, p. 15.
11. M. MAURER, *Kleine Geschichte Englands* (Bundeszentrale für politische Bildung. Schriftenreihe 528), Bonn 2005, pp. 431–2.
12. OBOLENSKY, *The Byzantine commonwealth* (quoted n. 7), p. 15.

The Byzantine *politeia*

In his most recent monograph entitled *The Byzantine republic : people and power in New Rome*,[13] Kaldellis argues that Byzantium must be understood as a republic in the Roman tradition and that the Byzantine *politeia* was the continuation of the ancient *res publica*.[14] Therefore, he states that the theological dimension of the imperial office should be minored and proposes "that Byzantium had a complex political culture in which different ideological systems were superimposed, one Roman, republican, and secular and the other late Roman, metaphysical, and eventually Christian, and they occupied different sites of the political sphere."[15] Kaldellis emphasizes the Roman component of the Byzantine Empire and refutes clearly Obolensky's terminology. His line of thought focuses on the term *politeia* which he translates as "polity" or "republic," and not as "state."[16]

So, while the discourse on the political, diplomatic, economic, ecclesiastical, religious and cultural sphere of Byzantium is evolving anew, I would like to leave aside the terms "Byzantine commonwealth" and *politeia* and focus on the "Byzantine oecumene."

The "medieval Serbian oecumene"

The crucial question at this point and, specifically, on the macro-level of historical geography is, whether the existence of the "Byzantine oecumene" would exclude the existence of any other "oecumene" in Byzantium's (former) sphere of influence? Would Byzantium's universality render the "medieval Serbian oecumene" impossible from the start?

Firstly, this question shall be approached from a geographical point of view. Carter states on this issue: "In terms of the medieval period, with which we are primarily concerned in this article, this [sc. oecumene] means a fertile soil, well cultivated within the limits of contemporary technology, a population dense enough to derive maximum advantage from local resources and generally a long distance commerce to enable it to obtain materials not locally available."[17] And he continues: "[...] such an area must have considerable advantages in order to permit it to perform within itself against encroachment and conquest from neighbouring areas and it must have been capable at an early date of generating a surplus income above the subsistence level, necessary to equip armies and to play the role in contemporary power politics that territorial expansion necessarily predicates."[18] This should not be confused with the narrower concept of a "core-area," which is defined as an area in which a state originates.[19]

13. A. Kaldellis, *The Byzantine republic : people and power in New Rome*, Cambridge MA – London 2015.
14. *Ibid.*, p. ix.
15. *Ibid.*, p. xii.
16. *Ibid.*, pp. xiii–xiv. Cf. also: J. Haldon, Res publica Byzantina? State formation and issues of identity in medieval East Rome, *BMGS* 40, 1, 2016, pp. 4–16.
17. Carter, An analysis (quoted n. 1), p. 40.
18. *Ibid.*, p. 40.
19. *Ibid.*, p. 39.

In accordance with the aforesaid definition of an "oecumene" we shall analyse in the following if the medieval Serbian Kingdom fulfilled the elaborated criteria. An assessment of this question is envisaged on the basis of selected medieval written sources and the related historic facts. A useful starting point for this line of thought is the Serbian conquest of Byzantine Macedonia, which according to Ljubomir Maksimović, was accomplished in four systematic phases in the period spanning from the early 13th century to the middle of the 14th century.[20]

The first of the four phases of the Serbian Kingdom's expansion towards Byzantine Macedonia[21] began at the beginning of the 13th century. It was at that time that the first Serbian king Stefan (1197–ca. 1228) and his brother Saint Sava (1219–33) established diplomatic contacts in the region.[22] Maksimović places the second phase of the Serbian policy in the middle of the 13th century. Starting in 1257 the Serbian king Stefan Uroš I (1243–76) launched selective attacks to the south against the Byzantine Empire and succeeded in conquering the towns of Skoplje, Kičevo and Prilep. But, in the aftermath of the victory of the Empire of Nicaea in the battle of Pelagonia in 1259, the Serbian king lost all of these territorial gains.[23] The third phase of the policy of the Serbian Kingdom towards Byzantine Macedonia can be observed during the reign of King Stefan Uroš II Milutin (1282–1321). From 1282/83 until 1298 the Serbian conquest of most of Byzantine Macedonia took place, resulting in a frontier which followed a line connecting the towns and fortresses of Kruja, Ohrid, Prilep, Prosek and Štip.[24] In the year 1332 King Stefan Uroš IV Dušan (1331–55) initiated the fourth phase of the aforesaid Serbian policy by conquering the valley of the river Strumica between the towns of Štip and Melnik and by expanding further to the south.[25]

In the following I will argue that the third and the fourth phase of the Serbian conquest of Byzantine Macedonia were of paramount importance for the shaping of the

20. Љ. Максимовић [Lj. Maksimović], Македонија у политици средњовековне Србије, *Глас Српске академије наука и уметности* 404, Одељење историјских наука књ. 13, 2006, pp. 29–50; the same article was published in Modern Greek: Λ. Μαξιμοβιτς, Η βυζαντινή Μακεδονία στην πολιτική της μεσαιωνικής Σερβίας, *Πρακτικά της Ακαδημίας Αθηνών* 85, 2, 2010, pp. 261–85.
21. On the definition of Byzantine Macedonia: J. Koder, Macedonians and Macedonia in Byzantine spatial thinking, in *Byzantine Macedonia : identity, image and history : papers from the Melbourne conference July 1995*, ed. by J. Burke and R. Scott (Byzantina Australiensia 13), Melbourne 2000, pp. 12–28.
22. Максимовић, Македонија (quoted n. 20), pp. 31–3.
23. *Ibid.*, pp. 33–5.
24. *Ibid.*, pp. 36–9. The exact course of the Byzantino-Serbian border has been the subject of several comprehensive publications: М. Динић [M. Dinić], За хронологију Душанових освајања византиских градова, *ZRVI* 4, 1956, pp. 1–11; Е. П. Наумов [E. P. Naumov], К истории сербо-византийской границы во второй половине XIV в., *VV* 25, 1964, pp. 231–4; Г. А. Шкриванић [G. A. Škrivanić], О јужним и југоисточним границама српске државе за време цара Душана и после његове смрти, *Историјски часопис* 11, 1960, pp. 1–15; Т. Томоски [T. Tomoski], Исправки и дополненија на некои карти од средновековната историја на Македонија, *Годишен зборник Филозофски факултет на универзитетот Скопје* 7, 1954, pp. 111–22; M. Živojinović, La frontière serbobyzantine dans les premières décennies du xive siècle, in *Byzantium and Serbia in the 14th century* (Institute for Byzantine research, International symposium 3), Αθήνα 1996, pp. 57–66 and in the same volume M. Popović, Les forteresses dans les régions des conflits byzantino-serbes au xive siècle, pp. 67–87.
25. Максимовић, Македонија (quoted n. 20), pp. 38–9.

"medieval Serbian oecumene." At this point I would like to approach the topic of this enquiry from textual evidence and to offer an analysis of the expressions and concepts used in selected Serbian medieval sources, not from the point of view of political and military history or to tackle the exact dating of events related to Byzantino-Serbian relations, but to highlight their presentation of the Serbian territory and its ideological meaning. *The Lives of the Serbian kings and archbishops*, Serbian medieval sources written by Archbishop Danilo II (ca. 1270–1337) and his disciples, offer us the opportunity to challenge and evaluate the aforesaid theoretical approach provided by Carter. In the *vita* of the Serbian king Stefan Uroš II Milutin, Danilo II describes how the Byzantine Empire posed a political and military threat to the Serbian Kingdom and how King Milutin succeeded in expanding his sphere of control.[26]

What we find in this quotation is an obvious hint at a clear delimitation between the Byzantine Empire and the Serbian Kingdom, between the "sphere of rule of the Greek Empire" (дрьжава бо царьства грьчьскааго) stretching to the place of Lipljan (до мѣста глаголемаaго Липлıана) in Kosovo and the "fatherland" (отьчьствиıа ıего) of the Serbian king. This "fatherland" has to be understood as the "core-area" defined by Carter which is an area in which a state originates (see above). This notion becomes evident by the introductory remark of Danilo II that "God wanted to spread the rule of his [sc. Milutin's] fatherland" (вьсхотѣ прѣблагыи богь оупространити дрьжавоу отьчьствиıа ıего) to new territories.[27] The "core-area" of the Serbian king, which is at the same time the "fatherland," constitutes the nucleus for the expansion of the Serbian Kingdom at the expense of the "Byzantine oecumene."

Is the "Byzantine oecumene" perceived as "oecumene" at all by Danilo II? The answer to this question lies—in my opinion—in the title of the Byzantine emperor as reflected in the *The Lives of the Serbian kings and archbishops*. Danilo II uses several times the expression "vĭseljenĭskyi carĭ" (i.e. "Emperor of the oecumene"/"Weltenkaiser")[28] for the Byzantine emperor Andronikos II Palaiologos (1282–1328) (светомоу и вьселıеньскомоу цароу кирь Аньдроникоу[29]), whose title bears witness to the fact that the Serbian side was well aware of the position of the emperor in Constantinople within the original "Byzantine oecumene." Furthermore, he is addressed as "Emperor of the

26. "So, fürwahr, wollte der gütige Gott die Herrschaft über sein Vaterland ausbreiten, (wie es bis heute allen sichtbar ist). Es begab sich, daß sich in jenen Tagen das serbische Land in arger Bedrängnis (und Erniedrigung) befand. Denn der Machtbereich des griechischen Kaisertums reichte bis zum Ort Lipljan, und die Gewalttätigkeiten dieses Reiches mehrten sich, als wollte es die Herrschaft über das ganze Land dieses Christusliebenden ausdehnen und sogar ihn selbst [sc. Stefan Uroš II Milutin] in die Rolle eines gehorsamen Knechtes zwingen." German translation in S. Hafner, *Serbisches Mittelalter : altserbische Herrscherbiographien. 2, Danilo II. und sein Schüler : die Königsbiographien* (Slavische Geschichtsschreiber 9), Graz – Wien – Köln 1976, p. 150. In Serbian translation: Г. Мак Данијел, Д. Петровић [G. McDaniel, D. Petrović], *Данило Други, Животи краљева и архиепископа српских. Службе* (Стара српска књижевност), Београд 2008 [1988], p. 138.

27. Cf. on the original quotations from the source: *Животи краљева и архиепископа српских написао архиепископ Данило и други*, ed. Ђ. Даничић, Загреб 1866, p. 107.

28. Hafner, *Serbisches Mittelalter* (quoted n. 26), p. 169, also cf. pp. 189, 207, 211. On the hierarchy of rulers in medieval Europe the old, partly outdated, but still fascinating study by: F. Dölger, Die „Familie der Könige" im Mittelalter, *Historisches Jahrbuch* 60, 1940, pp. 397–420.

29. *Животи краљева и архиепископа српских* (quoted n. 27), p. 126, also cf. pp. 146, 164, 168.

oecumene, of the New Rome, Constantinople, Kyr Andronikos"/"Weltenkaiser des Neuen Rom, Konstantinopels, Kir Andronikos"[30] (вьселıеньскыимь царемь новаго Рима Коньстаньтинополıа кирь Аньдроникомь[31]) and "Emperor of the oecumene, of the Greeks, Kyr Andronikos"/"Weltenkaiser der Griechen, Kir Andronikos"[32] (вьселıеньскыи царь грьскомь кирь Аньдроникь[33]).

As stated above, the term "fatherland" designates the "core-area" of the Serbian Kingdom, which can regularly be found in the work of Danilo II and his disciples starting with the *vita* of the Serbian king Stefan Uroš I and leading up to that of Stefan Uroš IV Dušan.[34] By reading *The Lives of the Serbian kings and archbishops* carefully and by examining the context of the source, it becomes obvious that the expression "Serbian land and the coastland"[35] is a synonym for "fatherland" and hence for "core-area."

Crucial for our topic is to identify the date when the "fatherland" of the Serbian kings no longer referred to the "core-area" of their state, but came to designate, through territorial acquisitions, the "medieval Serbian oecumene" according to Carters' definition of such a reality.

From my point of view Danilo II describes this very process in the *vita* of King Milutin, when the Serbian ruler conquered the regions of Polog, Ovče Polje, Zletovo, Pijanec and the town of Skoplje[36] and added them to the domain of his fatherland.[37]

Formulas like "he added them [sc. the newly conquered territories] to the domain of his fatherland" (и приложи ихь кь дрьжавѣ отьчьствиıа своıего[38]) or "after having pacified all places and bringing them to one single unity" (оумиривь же вьса мѣста та вь ıедино сьвькоуплıение[39]) clearly mirror the forging of a "medieval Serbian oecumene." Indeed, King Milutin had started to push into new territories offering considerable assets, able to protect the core-area against encroachment and conquest from neighbouring areas,

30. Hafner, *Serbisches Mittelalter* (quoted n. 26), p. 184.

31. *Животи краљева и архиепископа српских* (quoted n. 27), p. 141.

32. Hafner, *Serbisches Mittelalter* (quoted n. 26), p. 191.

33. *Животи краљева и архиепископа српских* (quoted n. 27), p. 148.

34. Since this article is focusing on the 13th and 14th centuries, because of the Serbian expansion in Byzantine Macedonia and the periodisation provided by Ljubomir Maksimović, research has been undertaken on the period since the reign of Stefan Uroš I (1243–76). Cf. Hafner, *Serbisches Mittelalter* (quoted n. 26), pp. 54, 56–8, 62, 64, 71, 74, 84, 87, 94-96, 147–8, 150–1, 153, 155–6, 160, 163–6, 171, 173–4, 183, 187, 191–2, 195–6, 213, 215, 221–7, 229–35, 240–4, 251, 256–7, 259–67, 269, 271, 273–4.

35. *Ibid.*, pp. 51, 54–57, 63, 67, 71, 147–8, 150, 162, 165, 186, 193, 195, 197, 199, 213, 215, 217, 219–20, 224–5, 230, 233–5, 240, 242, 249, 259, 261–2, 265, 267.

36. *Ibid.*, p. 152.

37. "Aller dieser Gebiete bemächtigte er sich beim ersten Einmarsch, legte sie zum Herrschaftsbereich seines Vaterlandes hinzu und verwandelte den Ruhm und den Reichtum dieser Länder in seinen Reichtum und Ruhm seiner Mächtigen und seines Gefolges. [...] Nachdem er alle Gebiete zu einer Einheit zusammengefaßt und befriedet und auch alle jene, die Unruhe und Aufruhr stiften, vertrieben hatte, kehrte er in sein Land auf seinen Thron, den ihm Gott geschenkt, zurück und freute sich im Herrn mit Leib und Seele." German translation in: Hafner, *Serbisches Mittelalter* (quoted n. 26), p. 152. In Serbian translation: Мак Данијел, Петровић, *Данило Други* (quoted n. 26), p. 139.

38. *Животи краљева и архиепископа српских* (quoted n. 27), p. 109.

39. *Ibid.*

to generate a surplus income above the subsistence level[40] and thus to insure the upkeep of new armed forces. As such these conquests were able to modify the existing political balance and have an impact on contemporary power politics, thus creating a proper Serbian "oecumene" according to Carter's definition of this concept. After the conquest of this part of Byzantine Macedonia a significant modification of the local elites took place,[41] which is attested by Danilo II in his work.[42]

King Stefan Uroš II Milutin continued his advance into Byzantine Macedonia by conquering the regions of Debar, Kičevo and Poreč, which he incorporated into his "oecumene."[43]

Based on the quoted sources I would argue strongly that the "medieval Serbian oecumene" had started to take shape during the rule of King Milutin. His policy was continued by his son and successor Stefan Uroš III Dečanski (1321–31), who expanded his father's "oecumene" by winning over the Byzantine elite in Byzantine Macedonia or by empowering his noblemen, on which *The Lives of the Serbian kings and archbishops* report.[44]

40. "In the late Byzantine period, and especially during the reign of the Palaiologan dynasty, we observe an increase in the importance of Macedonia for the Byzantine Empire. This increase begins already as early as the end of the eleventh century when, as an aftermath of the battle of Mantzikert (1071), the first (though temporary) loss of great parts of Asia Minor to the new Seljuq states causes a significant loss of grain cultivating areas. As a consequence the capital accommodated itself, after some difficult years of famine, to new production- and market-areas in the European parts of the empire." (Koder, Macedonians and Macedonia [quoted n. 21], p. 23).

41. Cf. the following selected bibliography on this issue: M. Bartusis, The settlement of Serbs in Macedonia in the era of Dušan's conquests, in *Studies on the internal diaspora of the Byzantine Empire*, ed. by H. Ahrweiler and A. E. Laiou, Washington DC 1998, pp. 151–9; M. Bartusis, *Land and privilege in Byzantium : the institution of pronoia*, Cambridge 2012; G. Ostrogorskij, *Pour l'histoire de la féodalité byzantine*, trad. française de H. Grégoire, publiée avec la collab. de P. Lemerle (Corpus Bruxellense historiae Byzantinae. Subsidia 1), Bruxelles 1954, p. 205 [in Serbian: Г. Острогорски, *Пронија : прилог историји феудализма у Византији и у јужнословенским земљама* (Српска академија наука, Посебна издања 176. Византолошки институт 1), Београд 1951, pp. 138–9]; G. Ostrogorskij, Étienne Dušan et la noblesse serbe dans la lutte contre Byzance, *Byz.* 22, 1952, pp. 151–9 [in Serbian: Г. Острогорски, Душан и његова властела у борби против Византије, in *Зборник у част шесте стогодишњице Законика цара Душана*, Београд 1951, pp. 79–86]; M. St. Popović, *Historische Geographie und Digital Humanities : eine Fallstudie zum spätbyzantinischen und osmanischen Makedonien* (Peleus : Studien zur Archäologie und Geschichte Griechenlands und Zyperns 61), Mainz – Ruhpolding – Wiesbaden 2014, pp. 66–7, 72; M. St. Popović, Le changement des élites en Macédoine face à l'expansion serbe : le cas de Skopje et ses environs au 14e siècle, in *Actes du colloque international Byzance et ses voisins, XIIIe-XVe siècle : art, identité, pouvoir*, Paris [in press].

42. "Und jene übelgesinnten und arglistigen Träger der griechischen Macht, von meinem Herrn aus diesen Gebieten, die er einnahm, vertrieben, begaben sich gedemütigt in die heilige und ruhmreiche Stadt Konstantinopel, (genannt Carigrad), zum damals dort regierenden Kaiser Paläologos [...]" German translation in: Hafner, *Serbisches Mittelalter* (quoted n. 26), p. 152. In Serbian translation: Мак Данијел, Петровић, *Данило Други* (quoted n. 26), pp. 139–40.

43. "Die Herrschaftsbereiche dieser Länder [sc. of Debar, Kičevo and Poreč] legte er zur Herrschaft seines Vaterlandes dazu." German translation in: Hafner, *Serbisches Mittelalter* (quoted n. 26), p. 157. In Serbian translation: Мак Данијел, Петровић, *Данило Други* (quoted n. 26), p. 144.

44. "Während dies geschah, gingen viele bedeutende Männer Griechenlands zum Herrn und König [sc. Stefan Uroš III Dečanski] über, und sie unterstellten sich ihm mit ihren Herrschaftsgebieten, und jene Burgen, die dieser Herr und mein christusliebender König samt ihrem Herrschaftsgebiet, ihrem Ruhm und Reichtum eingenommen hatte, übergab er einigen Vertrauensleuten, damit sie mit seinen Streitkräften diese nach dem Befehle des allerhöchsten Königs in Botmäßigkeit und Tributpflicht hielten." German translation in: Hafner, *Serbisches Mittelalter* (quoted n. 26), p. 243. In Serbian translation: Г. Мак Данијел [G. McDaniel], *Данилови настављачи : Данилов Ученик, други настављачи Даниловог зборника* (Стара српска књижевност), Београд 1989, p. 54.

Having in mind the reign of Stefan Uroš IV Dušan, both of his predecessors, Stefan Uroš II Milutin and Stefan Uroš III Dečanski, were establishing their own "small Serbian oecumene" besides the "huge Byzantine oecumene," in which I discern a parallel local concept and not an attempt to substitute the universal Byzantine concept.

In my opinion King Dušan gave a new quality to the described Serbian policy, because he used the newly established "medieval Serbian oecumene" in the power politics of his time with the clear aim to take over the "Byzantine oecumene" and replace the emperor in Constantinople as emperor of Serbs and Greeks. Again we can resort to *The Lives of the Serbian kings and archbishops* which report on the reign of King Dušan.[45]

King Dušan reached out for the "Byzantine oecumene,"[46] but his attempt failed due to his unexpected death in 1355. What followed was not only a weakening of the dynamic of the Serbian expansion against the Byzantine Empire and a fragmentation of the Serbian Empire, but also a disintegration of the "medieval Serbian oecumene" into confined local dominions. Neither were the local Serbian rulers and noblemen able to sustain the borders of Dušan's empire, nor did they succeed in preserving the core of the "medieval Serbian oecumene."

Finally, I would like to shift our point of view from the macro-level of the definition of "oecumene" to the micro-level and the question of the way in which we could determine the extent of the "medieval Serbian oecumene" on the ground, in Byzantine Macedonia.

As first parameter on the micro-level I would like to introduce the venues of the Serbian state councils as markers of the extension of the "medieval Serbian oecumene." A succinct overview of this topic was given by Miloš Blagojević (1930–2012) and Dejan Medaković (1922–2008).[47] They list the locations of all state councils in the medieval Serbian Kingdom/Empire, as reported on the map in fig. 1. The challenge here lies in the fact that secondary literature offers substantially different interpretations as to which of the recorded gatherings should be interpreted as state councils, rather than church, military or local councils.[48]

45. "Dieser allerhöchste und fromme König zog die gesamte in seinem Vaterlande vorhandene Heeresmacht zusammen und marschierte in das Innere des griechischen Kaisertums, eroberte zahlreiche Burgen dieses Kaiserreiches, plünderte viele Gebiete dieses Staates und legte ihren Reichtum und Ruhm zum Reichtum und Ruhm seines Vaterlandes hinzu zu Ehren seiner Magnaten und seiner Leute." German translation in: Hafner, *Serbisches Mittelalter* (quoted n. 26), p. 266. In Serbian translation: Мак Данијел, *Данилови настављачи* (quoted n. 44), p. 72.

46. "[...] wollte er [sc. Stefan Uroš IV Dušan] diesen Kaiser [sc. Andronikos III Palaiologos (1328–41)], der ihm feindlich gesinnt war, aus dem Kaisertum seines griechischen Landes vertreiben." German translation in: Hafner, *Serbisches Mittelalter* (quoted n. 26), p. 266. In Serbian translation: Мак Данијел, *Данилови настављачи* (quoted n. 44), p. 72.

47. М. Благојевић, Д. Медаковић [M. Blagojević, D. Medaković], *Историја српске државности. 1, Од настанка првих држава до почетка српске националне револуције*, Нови Сад 2000, pp. 177–85.

48. Cf. on this quite complicated issue of interpretation: Н. Радојчић [N. Radojčić], *Српски државни сабори у средњем веку* (Српска краљевска академија, Посебна издања, књ. CXXX, Друштвени и историјски списи 54), Београд 1940, pp. 83–157; С. Ћирковић, М. Благојевић [S. Ćirković, M. Blagojević], Збор, in *Лексикон српског средњег века*, eds. С. Ћирковић, Р. Михаљчић, Београд

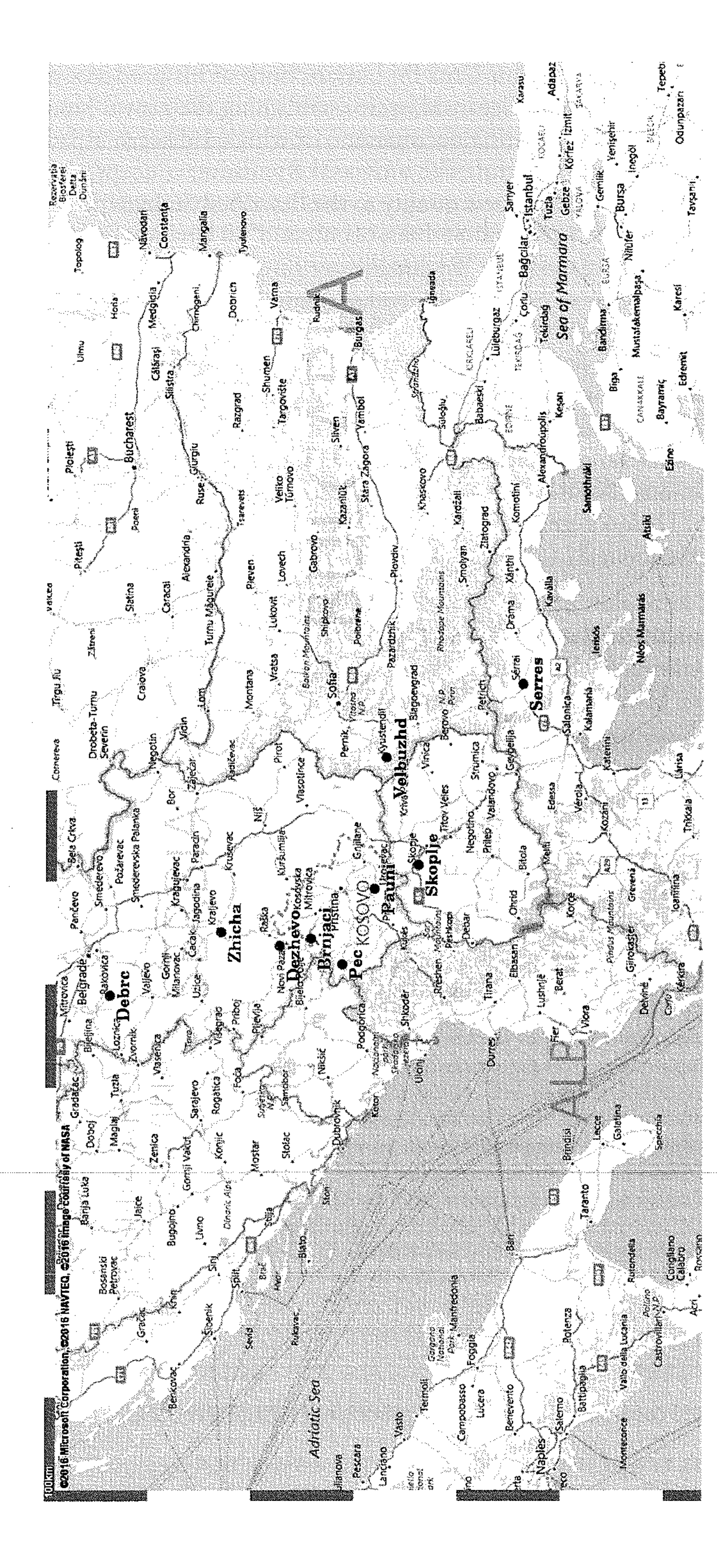


Fig. 1 – Venues of the Serbian state councils as markers of the extension of the "medieval Serbian oecumene."

As second parameter we could consider the locations where the Serbian rulers issued their charters. In this respect the reign of Stefan Uroš IV Dušan provides a very vivid example of the potential of this approach, as sixteen different places are mentioned in the sources (fig. 2).[49] In both cases the available data helps us to shape our picture of the extent of the "medieval Serbian oecumene" by introducing places as "Signs of power," which will be further enhanced in the near future as a methodological approach within the project "Digitising Patterns of Power (DPP): Peripherical Mountains in the Medieval World" of the Austrian Academy of Sciences (cf. footnote no. 1 and http://dpp.oeaw.ac.at/).

After reviewing the sources and the bibliography on the "Byzantine oecumene" and the "medieval Serbian oecumene," it becomes quite clear that one would be unthinkable without the other, and *vice versa*. Although it could be perceived as a cliché, one could even resort to the parable of the "big" and the "small brother," which is also mirrored in the duration of their existence.

The nodes-and-corridor model

Based on scholarly results of Monica L. Smith I would like to expand a little further on the micro-level and try to trace the expansion of the "medieval Serbian oecumene" in Byzantine Macedonia through the looking glass of settlement patterns and their potential evolution. Smith has developed a theory of a biological model for the premodern state.[50] She elaborates that: "States expand when they create new networks and when they take over networks created by others and collapse when their networks of interaction are broken."[51] Following this line of thought and the aforesaid medieval sources evidence I would argue that the "medieval Serbian oecumene" under the rule of the kings Milutin and Stefan Dečanski actually created new networks in Byzantine Macedonia and in doing so broke the Byzantine networks in the region, thus facilitating its take-over.

Moreover, Smith explains that "Animal studies show that territories are not used as whole entities, but instead consist of networks of corridors that link nodes of resource interest."[52] She continues to state that "Movement requires the use of pathways, or corridors, [...] Corridors can be naturally defined, for example, stream courses [...] Corridors also can be created by humans seeking to mitigate habitat loss [...]"[53] "As a

1999, pp. 222–8; М. Лукић Крстановић [M. Lukić Krstanović], Научна тумачења сабора, in *Зборник Етнографског музеја у Београду* 1901–2001, Београд 2001, pp. 131–40; М. Благојевић [M. Blagojević], Српски сабори и сабори отачаства Немањића и Лазаревића, *Глас Српске академије наука и уметности* 410, *Одељење историјских наука књ.* 14, 2008, pp. 1-40.

49. Based on: Л. Славева, В. Мошин [L. Slaveva, V. Mošin], *Српски грамоти од Душаново време* (Институт за истражување на старословенската култура – Прилеп, Посебни изданија 4), Прилеп 1988.

50. M. L. Smith, Territories, corridors and networks : a biological model for the premodern state, *Complexity* 12, 2007, pp. 28–35; Id., Networks, territories, and the cartography of ancient states, *Annals of the Society of American geographers* 95, 4, 2005, pp. 832–49.

51. Smith, Networks, territories (quoted n. 50), p. 838.

52. Smith, Territories, corridors and networks (quoted n. 50), p. 29.

53. *Ibid.*, p. 29.

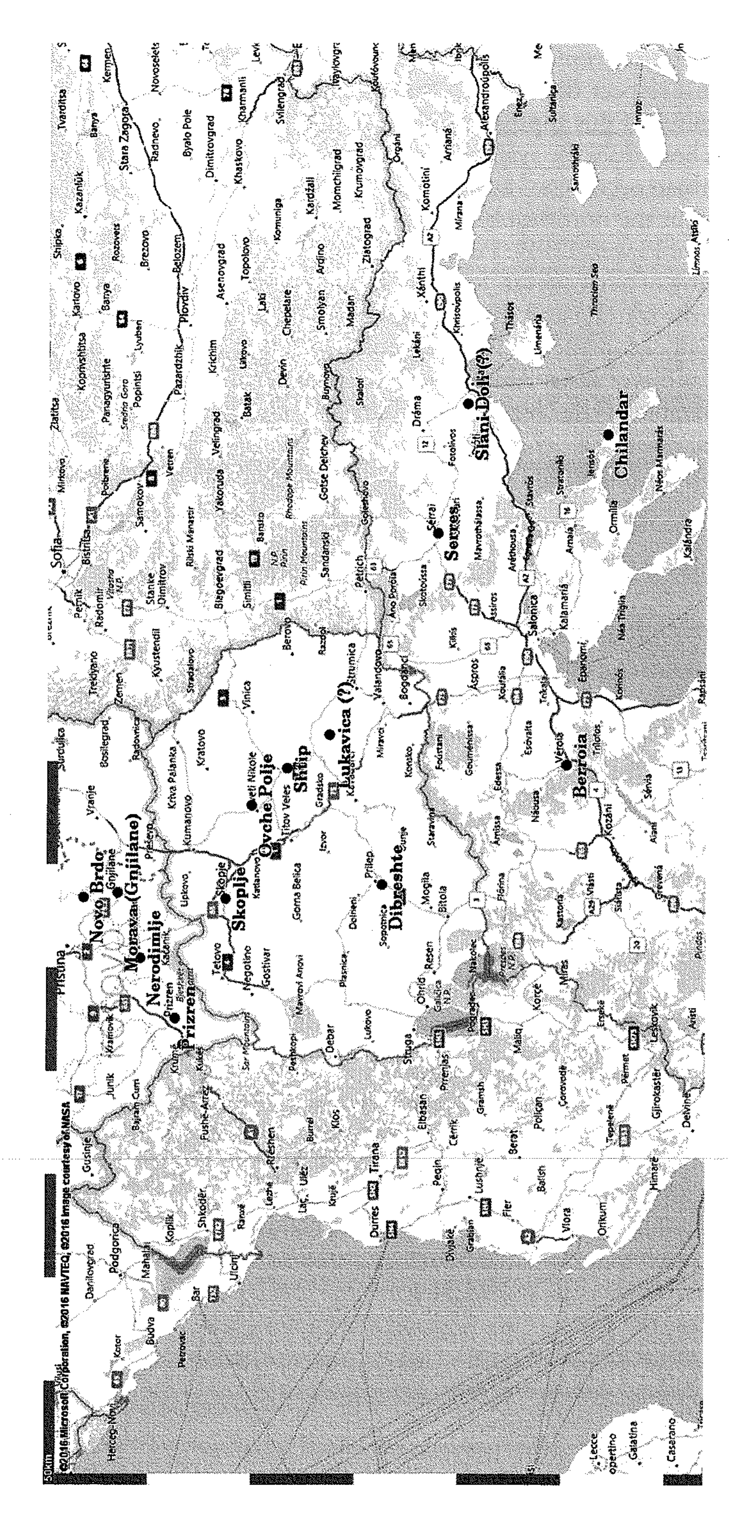


Fig. 2 – Places where Stefan Uroš IV Dušan issued his charters.

result, 'territory' is conditioned by interactions as much as by the presence or absence of resources [...]"[54]

This means that with regard to settlement patterns "Even among sedentary agricultural groups, the concept of flexible access and porous boundaries prevails. [...] State growth through the conquest and absorption of another state's domains is not a matter of one homogeneous 'blob' annexing another blob, but control of critical corridors and nodes that then knit the two systems together."[55] Finally, Smith elaborates that "Leaders of expanding complex societies generally extend their control over the most important resources first, leaving some areas out of control or even out of contact (a situation that persists even in modern nation-states with regard to pastoral or nomadic populations, for example)."[56]

In my opinion the nodes-and-corridor model by Smith can be very well applied for a better and more profound understanding of the Serbian conquest of Byzantine Macedonia. The correlation between dynamics of settlement patterns and changing borders is evident. As already stated above,[57] several scholars tried to reconstruct the course of the frontier dividing the Serbian Kingdom/Empire from the Byzantine Empire on a macro-level for the whole of Byzantine Macedonia. However, these approaches have so far neglected to use data on the development (e.g. from hamlet to village) or on the degradation (e.g. from village to deserted village) of settlements deriving from medieval Byzantine and Serbian Slavonic charters in order to comprehend the dynamics of the respective borders on a micro-level.[58] Moreover, a very vivid evidence of the transformation of Byzantine Macedonia's elites, i.e. the flight or the expropriation of the Byzantine nobility and the establishment of the Serbian nobility, which is described in *The Lives of the Serbian kings and archbishops* (see above), is the term of *exaleimma* (in Greek ἐξάλειμμα, in Slavonic єѯалимо) in the Byzantine and Serbian Slavonic charters. According to Mark Bartusis *exaleimma* indicates "ruined properties," and he explains the term as follows: "[...] an *exaleimma* was an escheated property, which reverted to the owner's lord (a private landlord or the state in its role as a landlord) as a result of the death or flight of its owner (usually a *paroikos*) without leaving a proper heir."[59]

My research dedicated to identify and interpret settlement patterns—and specifically deserted villages (*selišta*[60]) and *exaleimmata* as traces of destructions and expropriations in

54. *Ibid.*, p. 30.
55. *Ibid.*, pp. 31–2.
56. *Ibid.*, p. 33.
57. Cf. n. 24.
58. Cf. on the respective borders on a micro-level my extensive research in Popović, *Historische Geographie und Digital Humanities* (quoted n. 41).
59. M. C. Bartusis, Exaleimma, in *ODB* 2, p. 766. Also cf. Id., 'Εξάλειμμα : escheat in Byzantium, *DOP* 40, 1986, pp. 55–81; Id., *Land and privilege* (quoted n. 41), pp. 376–9, 492–4; А. Соловјев, V. Мошин [A. Soloviev, V. Mošin], *Грчке повеље српских владара* (Српска Краљевска Академија, Зборник за историју, језик и књижевност српског народа 3, 7, Извори за историју Јужних Словена, Извори на грчком језику 1), Београд 1936, p. 432.
60. Cf. on this issue: V. Kravari, L'habitat rural en Macédoine occidentale (xiii[e]-xiv[e] siècles), in *Byzanz als Raum : zu Methoden und Inhalten der historischen Geographie des östlichen Mittelmeerraumes*, hrsg. von K. Belke *et al.* (VTIB 7), Wien 2000, pp. 83–94; Р. Михаљчић [R. Mihaljčić], Селишта : прилог историји насеља у средњовековној српској држави, *Зборник Филозофског Факултета* 9, 1,

the wake of the Serbian conquest of Byzantine Macedonia[61]—and the recently published monograph by Boban Petrovski[62] on the historical region of Polog allow to map nodes of change (fig. 3) and corridors of expansion as identified (fig. 4) by Smith's model. A provisional result of this approach is shown on the maps in fig. 3 and fig. 4. Each node or dot in fig. 3 indicates an abandoned or deserted settlement place. When we connect these nodes, we are able to visualise the corridors of movement of the Serbian armies and the related horizon of destruction of settlements in the region during the Serbian expansion (fig. 4).

Conclusion

What has been clearly shown in this contribution are two crucial aspects of the Serbian conquest of Byzantine Macedonia. The thorough analysis of *The Lives of the Serbian kings and archbishops* has helped us to shape the notion of the "medieval Serbian oecumene" and its relation to the "Byzantine oecumene." According to the sources evaluated so far, the Serbian kings Stefan Uroš II Milutin and Stefan Uroš III Dečanski established their own "small Serbian oecumene" besides the "huge Byzantine oecumene." In my opinion, we can discern a parallel local concept and not an attempt to substitute the universal Byzantine concept. As the "medieval Serbian oecumene" reached out towards the Byzantine Empire on the macro-level, it had a direct impact on Byzantine Macedonia on the micro-level. Byzantine and Serbian Slavonic charters indicate a flight of Byzantine noblemen and landowners from their landed properties in the wake of the Serbian expansion and a re-distribution of abandoned land and privileges to Serbian noblemen by the Serbian rulers. What is more, *selišta* and *exaleimmata* appear as points in the landscape and allow us to read them as individual steps of the Serbian expansion on the ground. Connecting the nodes highlights the two main corridors of expansion so far. What shall be addressed in the near future is the question of the extant of the aforesaid Serbian kings' control over the most important resources along these corridors of movement in Byzantine Macedonia from 1282 until 1331. Did they leave some areas intentionally or unintentionally out of control? Was it up to Stefan Uroš IV Dušan to integrate the untouched territories of this first wave of expansion by Stefan Uroš II Milutin and Stefan Uroš III Dečanski into his empire?

Austrian Academy of Sciences, Institute for medieval research

Београд 1967, pp. 173–224; Id., Селиште, in *Лексикон* (quoted n. 48), pp. 664–5; F. Sauerwein, Historisch-geographische Methoden zur Wüstungsforschung in Griechenland : ihre Realisierung am Beispiel von Ost-Lokris, *Orbis terrarum* 1, 1995, pp. 91–108; Id., Wüstung, in *Mensch und Landschaft in der Antike : Lexikon der historischen Geographie*, hrsg. von H. Sonnabend, Stuttgart – Weimar 2006, pp. 621–3; M. Born, Wüstungen und Sozialbrache, *Erdkunde, Archiv für wissenschaftliche Geographie* 22, 1968, pp. 145–51.

61. Popović, *Historische Geographie und Digital Humanities* (quoted n. 41), pp. 59–65.

62. Б. Петровски [B. Petrovski], *Средновековни населби и патишта во Полог*, Скопје 2015, pp. 137–8, 162–3, 176–8.

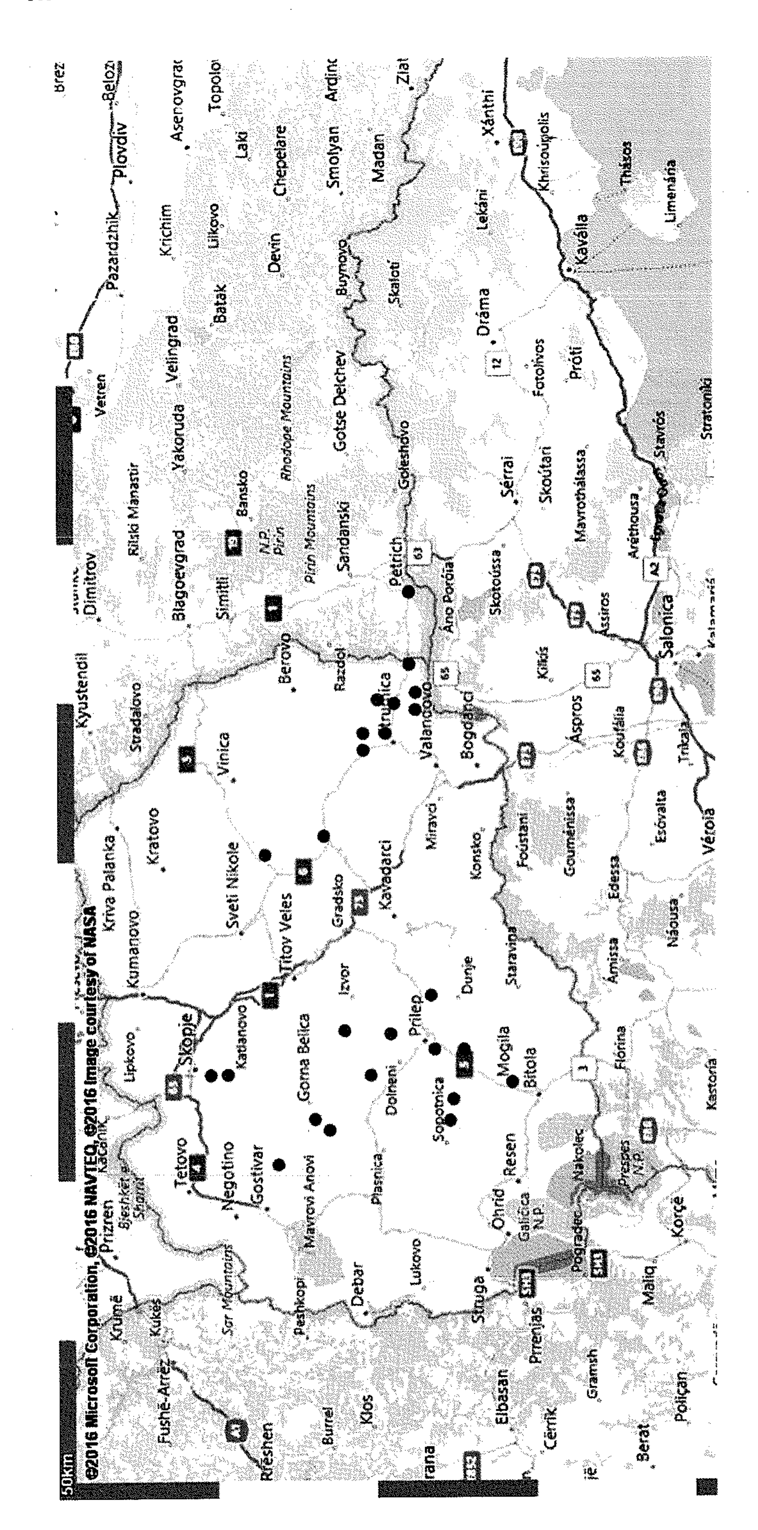


Fig. 3 – Nodes of change in Byzantine Macedonia.

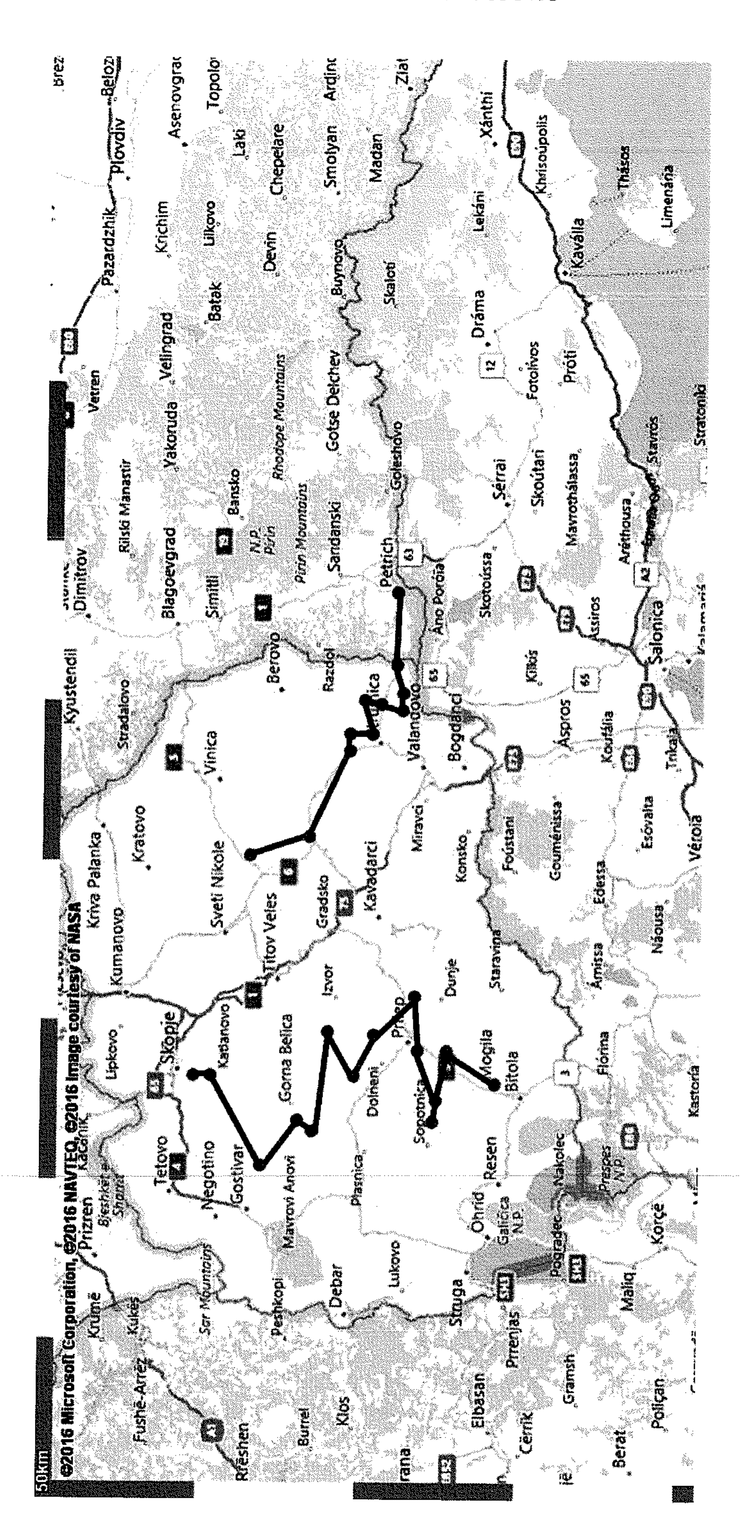


Fig. 4 – Corridors of expansion in Byzantine Macedonia.

SIX ANATHÈMES, L'ANGE AMEN ET UNE LISTE D'HÉRÉTIQUES « MANICHÉENS » DU Xe SIÈCLE

par Antonio Rigo

Les anathèmes dont je traiterai ici sont déjà connus depuis les éditions de F. Uspenskij (1893) fondées sur le manuscrit Wien ÖNB *theol. gr.* 307[1] et d'A. Dmitrievskij (1901) qui publia le Paris BnF Coislin 213[2]. Connaissant seulement la première édition, Henri-Charles Puech (1945) remarquait que les anathèmes étaient de date incertaine et, « d'ailleurs, d'une extrême banalité »[3]. Venance Grumel (1948), en se basant sur l'édition Uspenskij, renvoyait au Wien ÖNB *theol. gr.* 307 (et à tort au El Escorial Real Biblioteca Y. III. 10) et rappelait que les « articles antibogomiliques [...] sont au nombre de cinq, le dernier concernant les images. Ils rapportent les principales erreurs de la secte, surtout celles qui montrent son analogie avec celle des Pauliciens et des Manichéens ». Grumel reliait enfin les anathèmes au procès du bogomile Basile (vers 1099)[4]. Par la suite, Jean Gouillard (1965), faisant fond sur la date du manuscrit Paris BnF Coislin 213, observait que « ces anathèmes sont beaucoup plus anciens » et pensait qu'ils visaient « une ramification du mouvement paulicien »[5]. Dans les années suivantes, Gouillard publia deux fois les anathèmes : dans son édition du *Synodikon* de l'Orthodoxie (1967)[6] et parmi les formules d'abjuration pour les pauliciens (1970)[7]. Le savant observait que les

1. Ф. Успенский [F. Uspenskij], *Синодик в неделю православия : сводный текст с приложениями*, Одесса 1893, p. 19-20.
2. А. Дмитриевский [A. Dmitrievskij], *Описание литургических рукописей хранящихся в библиотеках Православного Востока. 2, Εὐχολόγια*, Кіевъ 1901, p. 1025-1026.
3. H-Ch. Puech & A. Vaillant, *Le Traité contre les Bogomiles de Cosmas le prêtre* (Travaux publiés par l'Institut d'études slaves 21), Paris 1945, p. 138-139.
4. V. Grumel, Remarques sur le synodikon d'une église de Grèce, *REB* 6, 1948, p. 67-73, ici p. 72.
5. J. Gouillard, L'hérésie dans l'empire byzantin jusqu'au XIIe siècle, *TM* 1, 1965, p. 299-324, ici p. 313-314.
6. J. Gouillard, Le Synodikon de l'Orthodoxie : édition et commentaire, *TM* 2, 1967, p. 1-316, ici p. 61-63 (l. 250-276) et cf. p. 230-232.
7. J. Gouillard, Les formules d'abjuration, dans Ch. Astruc, W. Conus-Wolska, J. Gouillard, P. Lemerle, D. Papachryssanthou & J. Paramelle, Les sources grecques pour l'histoire des Pauliciens d'Asie Mineure : texte critique et traduction, *TM* 4, 1970, p. 185-207, ici p. 201-203 (l. 61-89) et cf. p. 187.

Οὐ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 553-559.

anathèmes sont conservés au nombre de cinq par le *Synodikon* Cb mais sont associés à un article supplémentaire dans l'euchologe du Paris BnF Coisl. 213. Jean Gouillard évoquait à ce propos des « dualistes inconnus du xe-xie siècle (?) », dont la doctrine « appartient au fonds commun du paulicianisme et du bogomilisme » et concluait que « les anathèmes ont pu être élaborés, au cours du xe siècle, contre une des sectes dualistes dispersées à travers l'empire ». Dans sa seconde contribution, il reprenait ses observations initiales et évoquait « une branche paulicienne ». Ses conclusions ont été reprises par Milan Loos (1974), selon lequel les articles sont adressés « to an independent branch of the Paulicians, or to a related dualist sect. In any case the views listed in them could as well be Bogomil as Paulician beliefs »[8]. Dans une communication précédente, le même chercheur avait souligné l'importance des anathèmes et avait promis de consacrer une étude spécifique au sujet[9] mais cette contribution n'a jamais été publiée. Plus récemment, Janet et Bernard Hamilton (1998) ont inséré, sans faire aucune observation ultérieure, les anathèmes dans leur chapitre « The *Synodikon* of Orthodoxy: clauses about Bogomils »[10]. L'analyse de Jean Gouillard, qui a été la base des études successives, sera aussi notre point de départ.

Un réexamen des articles, de leur contenu doctrinal et des personnages condamnés doit nécessairement commencer par une présentation des manuscrits qui les contiennent.

Le manuscrit Paris BnF Coislin 213 est un *Euchologe* copié en 1027 par Stratègios, prêtre de la Grande Église et des oratoires patriarcaux à Constantinople[11]. Dans la section *Sur les hérésies* (Περὶ αἱρέσεων) (ff. 121^{v}-164^{r}), on retrouve au n° 2 la formule longue d'abjuration du manichéisme (ff. 124^{r}-130^{v}). Les anathèmes 1-25a (Βαραίαν), qui contiennent une intention antimanichéenne (tous avec l'incipit Ἀναθεματίζω), sont dérivés des *Chapitres* de Zacharias de Mélitène[12], tandis que les n°s 25b (καὶ προσέτι) – 34 (προσδέξομαι), tous avec l'incipit Ἀνάθεμα, visent les pauliciens[13]. Le dernier article (n° 35) vient aussi de Zacharias[14] et est suivi par les indications liturgiques qui résument le

8. M. Loos, *Dualist heresy in the Middle Ages*, Praha 1974, p. 61-62.

9. M. Loos, La question de l'origine du Bogomilisme (Bulgarie ou Byzance ?), dans *Actes du premier congrès international des études balkaniques et sud-est européennes. 3, Histoire*, Sofia 1969, p. 268-269.

10. J. Hamilton & B. Hamilton, *Christian dualist heresies in the Byzantine world c. 650-c. 1405*, Manchester 1998, p. 134-136.

11. Дмитриевский, *Описание литургических рукописей* (cité n. 2), p. 993-1052 ; R. Devreesse, *Catalogue des manuscrits grecs. 2, Le fonds Coislin*, Paris 1945, p. 194-195 ; J. Duncan, *Coisl. 213 : Euchologe de la Grande Église*, Roma 1978 (Diss. P. I. O.) ; E. Gamillscheg & D. Harlfinger, *Repertorium der griechischen Kopisten 800-1600. 2, Frankreich* (Veröffentlichungen der Kommission für Byzantinistik 3, 2), Wien 1989, n° 504e ; P. Eleuteri & A. Rigo, *Eretici, dissidenti, Musulmani ed Ebrei a Bisanzio : una raccolta eresiologica del XII secolo*, Venezia 1993, p. 31-32.

12. *PG* 1, col. 1461-1468b11 ; *Iohannis Caesariensis presbyteri et grammatici opera quae supersunt*, ed. M. Richard (CCSG 1), Turnhout – Leuven 1977, p. xxxiii-xxxix, cf. aussi p. xxxii ; voir S. N. Lieu, An early Byzantine formula for the renunciation of Manichaeism : the Capita VII contra Manichaeos of <Zacharias of Mitylene>, *JAC* 26, 1983, p. 152-218.

13. *PG* 1, col. 1468b11-1469d5 ; Gouillard, Les formules d'abjuration (cité n. 7), p. 199-201 (n°s 1-10).

14. *Iohannis Caesariensis opera* (cité n. 12), p. xxxix (l. 234-238). L'article n'est pas un anathème, mais une malédiction qu'on retrouve en conclusion d'autres formules d'abjuration : cf. Eleuteri & Rigo, *Eretici, dissidenti, Musulmani ed Ebrei* (cité n. 11), p. 41, 43-44, 48, 53.

rituel pour les manichéens[15]. La mention du paulicien Chrysocheir[16], mort vers 872/3 (?), dans la deuxième partie constitue le *terminus post quem* pour la rédaction de la formule d'abjuration. Le Coisl. 213, à la différence de toutes les autres attestations manuscrites que je connais de cette formule, insère après la malédiction finale (n° 35) (f. 129^{v}) et avant la section liturgique (Ταῦτα τοῦ προσερχομένου λέγοντος ἐπ' ἐκκλησίας, f. 130^{v}) les six anathèmes :

1-5 Εἴ τις οὐχ ὁμολογεῖ/οὐ προσκυνεῖ … ἀνάθεμα ἔστω.

6 Ἀνάθεμα …

Il est évident que les six articles sont une insertion postérieure que je daterais du xe siècle (en tout cas après 872/3 et avant 1027). Nous ne pouvons pas savoir si la rédaction des articles fut contemporaine à l'insertion dans la formule ou d'une époque antérieure. Je suis plutôt enclin à la première hypothèse.

Un *Synodikon* de l'Orthodoxie de la métropole d'Ainos (Wien ÖNB *theol. gr.* 307, ff. 100^{r}-105^{r}, Torino Biblioteca nazionale universitaria B. IV. 22 [olim b. III. 11, gr. 200], ff. 305^{r}-311^{r}, un peu postérieur à la moitié du xiie siècle[17]) contient seulement les cinq premiers anathèmes après les articles contre Nil (condamné en 1094-1095) et avant les anathématismes pour Eustrate de Nicée (1117) :

1-5 Τοῖς οὐχ ὁμολογοῦσι/προσκυνοῦσι … ἀνάθεμα.

Il faut remarquer que l'anathème n° 6 du Coislin 213 est ici absent et que l'incipit des anathèmes (Τοῖς …) est identique aux articles précédents et successifs du *Synodikon*[18].

À propos de ces anathèmes conservés dans l'*Euchologe* et dans le *Synodikon*, Jean Gouillard affirmait : « les deux rédactions divergent par des variantes mineures, mais il est évident qu'elles dérivent d'une source commune. »[19] La forme des anathèmes dans le *Synodikon* Cb est évidemment uniformisée par le rédacteur avec celle des anathèmes suivants et successifs contre Nil et Eustrate. Les articles insérés dans la formule longue pour le manichéisme du Coislin 213 apparaissent au contraire comme un corps étranger, d'après leur incipit, dans les deux séries d'anathèmes antipauliciens et antimanichéens. Il faut donc conclure que l'*Euchologe* du manuscrit Coislin conserve la forme primitive des anathématismes. Originalement la série consistait en six articles (le dernier est omis dans le *Synodikon* Cb). L'incipit différent du n° 6 (Ἀνάθεμα …) ne fait pas difficulté, la suite (τῆς νέας ταύτης αἱρέσεως) constituant un renvoi évident aux anathèmes précédents.

Je vais donc commencer mon analyse, dans laquelle je mettrai l'accent sur les anathèmes n°s 1 et 6, lesquels contiennent les informations les plus intéressantes, le contenu des autres s'avérant, dès la première lecture, assez banal. Il n'y a ici rien de spécifique : on retrouve les doctrines mentionnées, souvent dans le même ordre, dans bien d'autres séries d'anathèmes contre les pauliciens aux ixe et xe siècles et, plus tard, contre les bogomiles :

15. *PG* 1, col. 1471d11-1472a = *PG* 100, col. 1325b-c.

16. Voir la notice consacrée à ce personnage dans *PmbZ* 21340.

17. Eleuteri & Rigo, *Eretici, dissidenti, Musulmani ed Ebrei* (cité n. 11), p. 74-75.

18. Gouillard, Le Synodikon (cité n. 6), p. 61 (l. 248-249), 69-71 (l. 391-403).

19. *Ibid.*, p. 230.

(n° 2) dualisme cosmique, principe mauvais créateur du monde et de l'homme, (n° 3) Incarnation, communion, (n° 4) croix, (n° 5) icônes[20].

L'anathème n° 1, au contraire, mérite une attention particulière :

1 Εἴ τις οὐχ ὁμολογεῖ μιᾶς φύσεως τὴν ἁγίαν καὶ ὁμοούσιον καὶ ἀδιαίρετον Τριάδα, τὸν Πατέρα καὶ τὸν Υἱὸν καὶ τὸ ἅγιον Πνεῦμα, ἀλλ' ἐπείσακτον τινὰ ἄγγελον Ἀμὴν λεγόμενον τὸν Υἱόν, καὶ ἐξ ἑτέρας πάλιν ἐλάττονος φύσεως τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον τὸ ὁμοδύναμον Πατρὸς καὶ Υἱοῦ, ἀνάθεμα ἔστω.

Si quelqu'un ne confesse pas la nature une de la sainte, consubstantielle et indivisible Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, mais un ange adoptif, dénommé Amen, comme Fils, et d'une autre nature encore moindre le Saint-Esprit, égal en puissance au Père et au Fils, qu'il soit anathème.[21]

La doctrine ici condamnée est caractérisée par un subordinationisme trinitaire, pour lequel on utilise un terme (ἐπείσακτος) fixé par la tradition après l'arianisme et la polémique contre Eunome[22]. Selon les sectaires, le Verbe est un ange et le Saint-Esprit (un autre ange ?) est inférieur au Père et au Fils. Des christologies angélomorphiques sont bien attestées depuis les premiers siècles chrétiens, caractérisées notamment par l'identification du Christ avec Michel (ou Gabriel)[23].

Selon l'anathème, le Christ était l'ange Amen. Venons-en donc au nom de cet ange. À ce propos, Henri-Charles Puech observait : « "Amen" étant ici le nom, mal lu par le scribe, du fils aîné de Dieu, Samaël, plutôt qu'une désignation mystique du Christ (cf. *Apocal.* 3, 14) que l'on retrouve bien chez certains Novatiens[24], mais qui n'est nulle part attestée dans le reste de la documentation relative aux Bogomiles. »[25] Par la suite, le savant a renoncé à corriger le nom « Amen » en Samaël et J. Gouillard a repris ses données et ses conclusions, en écrivant : « quant à la désignation Amen, constatée chez les Novatiens, on ne la rencontre dans aucune source relative à des sectaires des IXe-XIIIe siècles. »[26]

Cette assimilation du Christ à un ange en milieu novatien était ancienne comme le révèle une inscription du IVe siècle, découverte à Laodicée de Pisidie et publiée par Henri Grégoire : « Je chanterai d'abord Dieu qui regarde partout. En second lieu, je chanterai le premier ange OCTICAITPCIN [= AMEN] » (Πρῶτον μὲν ὑμνήσω Θεὸν τὸν

20. Pour les pauliciens voir *Formule* I.1-6 ; *Formule* II.1-2, 5, 7, *Formule* III.4-6 : Astruc *et al.*, Les sources grecques (cité n. 7), p. 191-193, 195-197, 199-201 ; pour les bogomiles voir, *e.g.*, les anathèmes nos 1-2, 7-8 : J. Gouillard, Une source grecque du Sinodik de Boril : la lettre inédite du patriarche Cosmas, *TM* 4, 1970, p. 361-374, ici p. 371.

21. Traduction de Gouillard, Les formules d'abjuration (cité n. 7), p. 200 légèrement modifiée.

22. Cf. *e.g.* Lampe *s.v.* et le *TLG* en ligne.

23. Cf. en premier lieu D. D. Hannah, *Michael and Christ : Michael traditions and angel Christology in early Christianity* (Wissenschaftliche Untersuchungen zum Neuen Testament 2, 109), Tübingen 1999.

24. H. Ch. Puech renvoyait ici à l'article de H. Grégoire, Un nom mystique du Christ dans une inscription de Pisidie, *Byz.* 2, 1925, p. 449-453 ; cf. aussi plus bas.

25. Puech & Vaillant, *Le Traité contre les Bogomiles de Cosmas le prêtre* (cité n. 3), p. 180, n. 2.

26. Gouillard, Le Synodikon (cité n. 6), p. 231.

πάντῃ ὁρόωντα· δεύτερον ὑμνήσω πρῶτον ἄγγελον OCTICAITPCIN)[27]. Le premier ange, c'est-à-dire le Christ, s'appelle Amen sur la base d'un verset de l'Apocalypse : « Écris à l'ange de l'Église de Laodicée : Voici ce que dit l'Amen, le témoin fidèle et véritable, le commencement de la création de Dieu (ὁ ἀμήν, ὁ μάρτυς ὁ πιστὸς καὶ ἀληθινός, ἡ ἀρχὴ τῆς κτίσεως τοῦ Θεοῦ) » (3,14 ; et cf. Isaïe 65,16). Nous avons ici affaire à l'idée bien diffusée pendant les premiers siècles chrétiens du Christ ange, nommé ici Amen.

Les attestations pour l'ange Amen ne manquent pas[28], parmi lesquelles certaines ont quelque intérêt. En premier lieu, il faut rappeler les témoignages qui proviennent des milieux gnostiques.

Je commence par un passage d'Hippolyte, *Refutatio omnium haeresium (Philosophoumena)*, dans lequel, traitant du *Livre de Baruch*, l'auteur parle de deux principes nommés Elohim et Eden. Après l'union d'Elohim avec Éden (aussi nommée Israël), elle produit vingt-quatre anges, identifiés aux arbres du paradis d'Éden. Parmi les douze anges « paternels », qui ressemblaient à leur père Elohim, cinq noms sont mentionnés : Michel, Amen, Baruch, Gabriel et Essadaios[29].

Dans la notice sur les Serpentaires du *Livre des scolies* de Théodore Bar Koni (fin du VIIIe siècle), on retrouve quatre ministres : Michel, « le deuxième, Amen, qui est également appelé Sceau Saint », Yah le Grand et Gabriel[30].

Il faut aussi mentionner la section de l'*Apocryphon Johannis* qui traite de la création du corps humain et des anges créateurs des différentes parties, dans laquelle l'ange Amen fabrique les dents[31], et la *Pistis Sophia*, où sont nommés souvent parmi les éons les trois et les sept Amen[32].

Ces différents textes attestent donc d'une certaine présence de l'ange Amen parmi les gnostiques. Mais les témoignages qui proviennent du manichéisme sont pour nous encore plus importants, en particulier deux sections du psautier manichéen : l'hymne de l'Amen qui clôt les *Psaumes des errants* (Ψαλμοὶ Σαρακωτῶν)[33], où Amen est attribué aux

27. Grégoire, Un nom mystique du Christ (cité n. 24), p. 449 d'après W. M. Calder, The epigraphy of the Anatolian heresies, dans *Anatolian studies presented to Sir William Mitchell Ramsay*, ed. by W. H. Buckler & W. M. Calder (Publications of the University of Manchester 160), Manchester 1923, p. 59-91, ici p. 76-79. La correspondance du mot araméen et du mot grec est fondée sur la même valeur isopséphique, cf. ainsi C. Wessely, *Les plus anciens monuments du christianisme écrits sur papyrus. 2* (PO 18, 3), Paris 1924, p. 397 ; et, dans un contexte gnostique, Irénée de Lyon, *Adversus Haereses* I.16, 1-2 : Irénée de Lyon, *Contre les hérésies : texte et traduction. 1, 2*, éd. critique par A. Rousseau & L. Doutreleau (SC 264), Paris 1979, p. 252-260.

28. Sur lequel il n'y a pas d'études spécifiques, à l'exception des livres *new age* de Nicholas P. Ginex.

29. 26.3 : Hippolytus, *Refutatio omnium haeresium*, ed. by M. Marcovich (Patristische Texte und Studien 25), Berlin 1986, p. 201.

30. XI.78 : Théodore Bar Koni, *Livre des scolies (recension de Séert). 1, Mimrè I-V*, trad. par R. Hespel & R. Draguet (CSCO 431. Scriptores syri 187), Lovanii 1981, p. 250.

31. II.16, 1-2 : *The Apocryphon of John : synopsis of Nag Hammadi Codices II, 1, III, 1, IV, 1 with BG 8502, 2*, ed. by M. Waldstein & F. Wisse (Nag Hammadi and Manichaean studies 33), Leiden 1995, p. 95.

32. *Pistis Sophia*, text ed. by C. Schmidt, transl. and notes by V. Macdermot, (Nag Hammadi studies 9), Leiden 1978, p. 3, 18, 193, 194, 197, 217, 231.

33. *A Manichaean psalm-book. 2*, ed. by C. R. C. Allberry (Manichaean manuscripts in the Chester Beatty collection 2), Stuttgart 1938, p. 185-186 ; cf. A. Villey, *Psaumes des errants : écrits manichéens*

trois personnes de la Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, et le IV[e] psaume du deuxième groupe des *Psaumes d'Héraclide*, dans lequel l'Amen est le Logos divin[34].

J'en viens maintenant au dernier article, l'anathème n° 6.

6 Ἀνάθεμα Παύλῳ τῷ Σαμουσαταίῳ καὶ Λουκᾷ καὶ Βλασίῳ καὶ Βαρνάβᾳ καὶ Ἀντωνίῳ, καὶ Ῥοδινάκῃ καὶ Ἄνθῃ καὶ Νικολάῳ καὶ Λέοντι καὶ Πέτρῳ καὶ τοῖς λοιποῖς ἅπασι τοῖς τρισκαταράτοις διδασκάλοις τῆς νέας ταύτης αἱρέσεως καὶ προδρόμοις τοῦ Ἀντιχρίστου καὶ τοῦ Σατανᾶ πλάσματα, ἀνάθεμα αὐτούς.

Anathème sur Paul de Samosate, Luc, Blaise, Barnabé, Antoine, Rodinakès, Anthès, Nicolas, Léon et Pierre et sur tous les autres didascales trois fois maudits de cette nouvelle hérésie, prodromes de l'Antéchrist et anathèmes sur eux, créatures de Satan.[35]

L'étude prosopographique de la liste des didascales[36] ne donne pas de résultats satisfaisants. Je laisse pour le moment de côté le premier, Paul de Samosate, pour souligner qu'une identification, hypothétique, ne semble possible que pour le seul Antoine[37]. La *Vie* d'Euthyme le Jeune rappelle que vers 875 (?) le disciple du saint, Basile, avait détruit par le feu à Thessalonique le livre manichéen du moine Antoine de Kranéa, intitulé « Les secrets de l'Évangile »[38]. Je signale aussi que dans le *Synodik* de Boril on retrouve deux

du Fayyūm (Sources gnostiques et manichéennes 4), Paris 1994, p. 471-475 ; voir aussi A. Böhlig, Ja und Amen in manichäischer Deutung, *ZPE* 58, 1985, p. 59-70.

34. *A Manichaean psalm-book* (cité n. 33), p. 189, l. 30-191, l. 17 ; S. G. Richter, *The Manichaean Coptic papyri in the Chester Beatty Library. Psalm book. 2, 2, Die Herakleides-Psalmen* (Corpus fontium Manichaeorum. Series coptica 1), Turnhout 1998, p. 62-66.

35. Traduction de Gouillard, Les formules d'abjuration (cité n. 7), p. 200 légèrement modifiée.

36. Cf. les identifications proposées par Gouillard, L'hérésie (cité n. 5), p. 317-318. Les éditeurs de la *PmbZ* n'ont pas pris en considération la liste pour laquelle, à cause de la présence de Paul de Samosate, ils proposent une datation au III[e] siècle ! (*PmbZ* 20486).

37. L'identification de Gouillard, L'hérésie (cité n. 5), du Pierre de l'anathème avec le Pierre Lykopétros d'Euthyme de la Péribleptos et du *Synodikon* de l'Hellade n'est pas acceptable parce que dans l'anathème Pierre est à la dernière place, tandis que le personnage évoqué est normalement considéré comme un des hérésiarques les plus importants, sinon le principal. Pour cette raison, je pense qu'il ne pouvait pas être mentionné à la dernière place. Il faut aussi remarquer que la chronologie fait aussi difficulté. Ne me semble pas non plus fondée l'identification du Léon de l'anathème avec Léon Montanos (*PmbZ* 4436) auquel le paulicien Sergios adresse une lettre (Pierre de Sicile, *Histoire* 166 dans Astruc *et al.*, Les sources grecques [cité n. 7], p. 63, l. 4 ; voir aussi § 163, l. 19). Il faut rappeler aussi que l'interpolation dans l'ouvrage d'Euthyme de la Péribleptos (XI[e] siècle) mentionne « un autre Nicolas » : G. Ficker, *Die Phundagiagiten : ein Beitrag zur Ketzergeschichte des byzantinischen Mittelalters*, Leipzig 1908, p. 42, l. 19.

38. [...] τὴν μανιχαϊκὴν βίβλον Ἀντωνίου τοῦ ἐν Κρανέαις πεπλανημένου μοναχοῦ [...] πυρὶ καύσαντες ἐφανίσαμεν, ἣ Τὰ ἀπόκρυφα μὲν τοῦ Εὐαγγελίου ἐπεγέγραπτο, πᾶσαν δὲ βλασημίαν καὶ πᾶσαν αἱρέσεως ἀπαρχὴν ἐν ἑαυτῇ ἐπεφέρετο, 34 : *Vie et office de saint Euthyme le Jeune*, texte grec publié par L. Petit (Bibliothèque hagiographique orientale 5), Paris 1904, p. 46, l. 10-14 ; cf. D. Papachryssanthou, La Vie de saint Euthyme le Jeune et la métropole de Thessalonique à la fin du IX[e] et au début du X[e] siècle, *REB* 32, 1974, p. 225-245, ici p. 232-233. L'identification d'Antoine avec l'homonyme mentionné par Théodore Stoudite proposée par Gouillard, L'hérésie (cité n. 5), p. 317-318, n'est pas soutenable pour des raisons chronologiques.

noms de la liste (mais il pourrait s'agir d'homonymes) : Pierre de Cappadoce *dĕdĭcĭ* de Srĕdec (Sardica/Sofia) et Luc[39].

La série commence avec le nom de Paul de Samosate, initiateur légendaire du paulicianisme selon la littérature hérésiologique[40]. Évidemment, les rédacteurs des six anathèmes relient les sectaires en question aux pauliciens, ou, selon le vocabulaire de l'époque, aux « manichéens », et, pour cette raison, mentionnent au début de la liste le maître éponyme et légendaire du paulicianisme.

Le dernier anathème nous informe que les personnages mentionnés (selon un ordre hiérarchique plutôt que chronologique) étaient les didascales d'une hérésie récente (τῆς νέας ταύτης αἱρέσεως), que l'on rattachait au paulicianisme/« manichéisme ». Nous avons donc affaire à un groupe condamné entre la fin du IX[e] et la fin du X[e] siècle, mais les personnages et les lieux restent inconnus, ce qui ne permet aucune analyse (seul Antoine de Kranéa, déjà mentionné, pourrait être identifié avec un des didascales anathematisés).

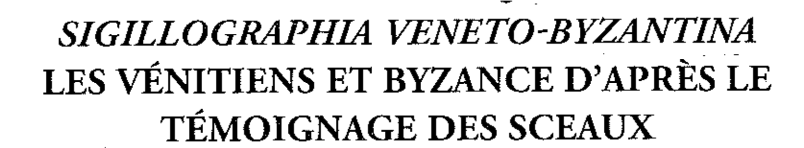
L'accusation de « manichéisme » adressée aux personnages nous oblige à quelques réflexions inspirées par les observations effectuées sur les doctrines et en particulier sur l'anathème n° 1. La datation au X[e] siècle des anathèmes semble exclure évidemment la possibilité de les rattacher au bogomilisme, tandis que le groupe d'hérétiques est clairement relié au paulicianisme, c'est-à-dire au manichéisme, selon l'assimilation hérésiologique alors courante, par les accusateurs, qui de cette manière rattachent les sectaires du X[e] siècle au fondateur légendaire du paulicianisme, Paul de Samosate. L'insertion successive de six articles dans la formule « longue » antimanichéenne appartient toujours à la même logique. Le rapprochement avec le paulicianisme/manichéisme est d'origine hérésiologique, mais en réalité il nous apparaît dépourvu de tout fondement.

En laissant de côté les articles n[os] 2-5, assez banals, l'anathème n° 1 nous semble au contraire central. En général, la doctrine ici envisagée, celle du *Christos Angelos*, eut une grande fortune dans les premiers siècles et en particulier au sein des milieux judéo-chrétiens. Elle était destinée à réapparaître à Byzance avec les bogomiles décrits par Euthyme Zigabène (début du XII[e] siècle). Il faut de plus ajouter que le Saint-Esprit mentionné dans l'anathème semble aussi être un ange. Dans ce contexte général, l'article contient un élément spécifique concret, le nom de l'ange Amen identifié avec le Verbe. Nous avons vu que cet ange était bien attesté à une époque plus ancienne dans les textes gnostiques tout comme dans les hymnes manichéens, qui nous semblent un précédent clair de l'anathème. L'ange Amen de ce groupe de sectaires au X[e] siècle byzantin était évidemment une sorte de fossile des premiers siècles, conservé dans quelque texte perdu ou pour nous inconnu.

Università Ca' Foscari, Venezia

39. 23a : И. Божилов, А. Тотоманова, И. Билярски [I. Božilov, A. Totomanova, I. Biljarski], *Борилов синодик : издание и превод*, София 2012, p. 141, l. 14-16.

40. Pierre de Sicile, *Histoire* 15, 85, 93, 112 dans Astruc *et al.*, Les sources grecques (cité n. 7), p. 13, l. 2 ; p. 37, l. 31 ; p. 41, l. 9 ; p. 47, l. 19-20 ; Pierre l'higoumène, *Précis* 1, 3, 6 : *ibid.*, p. 80, 81, 83 ; Photius, *Récit* 2, 4, 9, 10, 55 : p. 121, 123, 139 ; *Formule* II.12 : p. 129, l. 38 ; *Formule* III.1, 5 : p. 199, l. 2 et 32 ; § 8 : p. 201, l. 45 ; *Formule* IV.6, 9, 12 : p. 205, l. 16, 30 ; p. 205, l. 38-39. Cf. aussi le témoignage plus tardif d'Euthyme de la Péribleptos (XI[e] siècle) : Ficker, *Die Phundagiagiten* (cité n. 37), p. 42, l. 6-8 ; p. 58, l. 27-28 ; p. 62, l. 19.



SIGILLOGRAPHIA VENETO-BYZANTINA LES VÉNITIENS ET BYZANCE D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DES SCEAUX

par Guillaume Saint-Guillain & Vivien Prigent

L'usage des sceaux de métaux et en particulier des bulles de plomb comme moyen d'authentification et de validation des actes administratifs et juridiques, mais aussi de la correspondance (officielle autant que privée), caractérise l'Empire byzantin pendant presque toute son existence millénaire, même si le champ s'en réduit considérablement durant ses deux derniers siècles et demi, après 1204. Il n'est donc pas étonnant que, depuis déjà quelques décennies, les sceaux soient devenus une source majeure de l'histoire politique et sociale de l'Empire particulièrement mise en valeur par les travaux de Jean-Claude Cheynet[1].

L'influence byzantine, relayée par celle des cités italiennes qui avaient dépendu de l'Empire, a en outre contribué à diffuser également cette pratique dans certaines régions de l'Occident latin[2]. Certes, le sceau de cire y a toujours été plus fréquent : d'abord exclusivement royal et lointainement hérité des usages de l'Antiquité tardive, puis diffusé à l'ensemble de la société avec l'émiettement de l'autorité publique aux XIe-XIIe siècles, sa domination s'est encore nettement accentuée au bas Moyen Âge[3]. Néanmoins, en Occident aussi rois, évêques, princes et même simples seigneurs ou particuliers ont pu avoir recours au sceau de plomb, occasionnellement ou de manière plus systématique, surtout avant le XIVe siècle. Peu avant la révolution russe de 1917, qui mit fin à ce projet, le grand collectionneur Nikolaj Likhačev (1862-1936) préparait une exposition dédiée

1. J.-C. Cheynet, Introduction à la sigillographie byzantine, dans Id., *Société*, p. 1-82.

2. Sur la diffusion de la bulle de plomb en Occident, voir R.-H. Bautier, Le cheminement du sceau et de la bulle des origines mésopotamiennes au XIIIe siècle occidental, *Revue française d'héraldique et de siglillographie* 54-59, 1984-1989, p. 41-84, ici p. 53-58, repris dans Id., *Chartes, sceaux et chancelleries : études de diplomatique et de sigillographie médiévales* (Mémoires et documents de l'École des chartes 34), Paris 1990, p. 123-166, ici p. 136-140 ; J. Mª de Francisco Olmos, F. Novoa Portela, *Historia y evolución del sello de plomo : la colección sigilográfica del Museo Cerralbo*, Madrid 2008, p. 36-39.

3. Bautier, Le cheminement du sceau et de la bulle (cité n. 2), p. 59-74 (repris dans Id., *Chartes, sceaux et chancelleries* [cité n. 2], p. 141-156) ; M. Pastoureau, *Les sceaux* (Typologie des sources du Moyen Âge occidental 36), Turnhout 1981, p. 26-31.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 561-636.

précisément à cet usage et le matériel alors rassemblé demeura oublié dans les archives de la filiale pétropolitaine de l'Académie russe des sciences (section de l'Europe occidentale) jusqu'à ce que Lev Klimanov en publie en 1999 un catalogue d'une richesse méconnue comme nous espérons le montrer ici[4]. C'est à partir de certaines pièces de cette collection mais aussi de quelques autres que nous nous proposons de réexaminer la question des débuts de la sigillographie vénitienne et de la place qu'y tiennent les plombs.

En Occident, les seules institutions à avoir fait un emploi continu de la bulle de plomb sur plus d'un demi-millénaire ont été la papauté, qui le perpétue jusqu'à nos jours, les doges de Venise, qui ont bullé de plomb sans interruption du XIIe au XVIIIe siècle, et dans une moindre mesure les rois de Castille et d'Aragon, puis d'Espagne, qui, à côté des sceaux de cire, ont eux aussi employé le plomb pour certains actes du XIIe au XVIIIe et même jusqu'au début du XIXe siècle[5], ainsi que les grands maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem qui ont conservé la bulle de plomb jusqu'à leur expulsion de Malte en 1798[6]. La bulle de plomb s'étant trouvée associée en Occident à l'autorité pontificale en même temps qu'aux nostalgies impériales[7], ce mode de scellement y a même acquis une sorte de prestige symbolique qu'il n'avait certainement pas à l'origine. Son usage par les doges était donc devenu dès le XIVe siècle une exception qu'il fallait expliquer. C'est ainsi que l'on en vint à l'attribuer à un privilège extraordinaire à eux concédé par le pape Alexandre III en gratitude de leur médiation lors de la Paix de Venise (1177). Au début du XVe siècle les Florentins s'en montrèrent jaloux au point d'en réclamer en vain du Saint-Siège autant pour eux-mêmes[8], ce qui souligne combien une pratique jadis banale apparaissait désormais singulière mais aussi à quel point la légende de ses origines était maintenant bien ancrée dans les esprits et participait efficacement à la construction du mythe politique de l'excellence vénitienne[9]. Il semble pourtant qu'elle soit née sous

4. Λ. Г. Климанов [L. G. Klimanov], *Византийские отражения в сфрагистике : коллекция металлических печатей VII-XX веков Н. П. Лихачева в Западноевропейской секции Архива СПб ФИРИ РАН* (Византийская библиотека. Исследования), Санкт-Петербург 1999.

5. Francisco Olmos, Novoa Portela, *Historia y evolución del sello de plomo* (cité n. 2), p. 69-132. Ferdinand VII (1808-1833) fut le dernier roi d'Espagne et probablement le dernier souverain laïc à sceller de plomb.

6. J. Delaville Le Roulx, Note sur les sceaux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France* 41, 5e série, 1, 1880, p. 52-85, ici p. 56-75, repris dans Id., *Mélanges sur l'Ordre de S. Jean de Jérusalem*, Paris 1910, article IV ; G. Schlumberger, F. Chalandon, A. Blanchet, *Sigillographie de l'Orient latin* (Bibliothèque archéologique et historique 37), Paris 1943, p. 232-245 ; G. C. Bascapé, *Sigillografia : il sigillo nella diplomatica, nel diritto, nella storia, nell'arte. 2, Sigillografia ecclesiastica*, Milano 1978, p. 251-260. Il s'agit dans ce cas d'une survivance des usages en vigueur dans les États croisés de Terre-Sainte où le sceau de plomb avait dominé et où son usage était strictement réglementé et limité aux feudataires et au haut clergé : [F.] Chandon de Briailles, Le droit de « coins » dans le royaume de Jérusalem, *Syria* 23, 1942, p. 244-257 ; H. E. Mayer, *Das Siegelwesen in den Kreuzfahrerstaaten* (Bayerische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. Abhandlungen NS 83), München 1978, p. 59-71.

7. Robert-Henri Bautier a pu écrire qu'elle était devenue un élément du « mythe impérial ».

8. Ils revinrent plus tard à la charge et obtinrent finalement gain de cause en 1515.

9. En réalité, à leurs débuts au XIIe siècle, bien des communes italiennes avaient bullé de plomb ; la pratique était ensuite presque partout tombée en désuétude : G. C. Bascapé, I sigilli dei comuni italiani, dans *Studi di paleografia, diplomatica, storia e araldica in onore di Cesare Manaresi*, Milano 1953, p. 63-123, ici p. 68-69, repris dans Id., *Sigillografia : il sigillo nella diplomatica, nel diritto, nella storia, nell'arte. 1, Sigillografia generale, i sigilli pubblici e quelli privati*, Milano 1969, p. 187-188 ; Id., Sigilli

la plume de deux auteurs étrangers entrés au service de Venise, deux de ces notaires italiens servant dans la chancellerie ducale, Bonincontro dei Bovi († 1347/48), d'origine mantouane, auteur d'une histoire de la Paix de Venise de 1177, et Castellano da Basano (vers 1270-après 1333) qui s'en inspira pour composer un poème en hexamètres latins sur le même sujet[10] : dans leur réécriture de l'événement, ces auteurs attribuèrent au pape Alexandre III la concession de certains insignes de souveraineté au doge et en particulier du droit de buller de plomb comme les papes[11]. Cette pure et simple mystification devint désormais l'un des lieux communs de l'historiographie et de la louange de Venise, mais aussi de l'art officiel et le mensonge s'étale encore au mépris des incendies successifs sur l'un des murs de la salle du Grand Conseil au Palais des Doges. La concession du sceau de plomb n'en était que l'un des composants, mais probablement non des moindres puisque la bulle de plomb du doge, dont l'existence était connue de tous, se trouvait ainsi glorieusement expliquée. Nous citerons simplement à titre d'exemple l'évêque de Jesolo Pietro de' Natali, qui composa en italien vers le milieu du XIVe siècle un long poème sur la Paix de Venise (largement plagié sur celui de Castellano da Basano) dont le huitième chant est tout entier consacré à l'ambassade du doge à l'empereur pour préparer la paix « et à la bulle de plomb »[12] :

Alora, dolze pistole veraze	Alors, une missive et douce et véridique
scrivendo, il duze la paze dimanda	pour demander la paix le doge composa,
e soleni legati ordena e faze;	il créa et nomma de solennels légats
E che lor vada a Federico comanda;	leur enjoignant d'aller auprès de Frédéric ;
ma come il savio Alexandro presente	mais voilà qu'au très sage Alexandre on soumet
le pie litere, che Venegia manda,	la missive pieuse et que Venise envoie,
Al bon voler di lor viazo consente	par bienveillance envers l'ambassade il admet
e comando che 'l sia apesa nel spago	et veut que soit fixée tout au bout du cordon
di quela letera una bolla pendente	de cette lettre même une bulle pendante
di piombo fussa, che porti l'imago	de plomb fondu et qui arborât une image
de san Marcho e del duze d'una parte,	de saint Marc et du doge en l'un de ses côtés
l'altra di quelo il nome e la propago,	et de l'autre côté son nom et son lignage,

della repubblica di Venezia : le bolle dei dogi, i sigilli di uffici e di magistrature, dans *Studi in onore di Amintore Fanfani. 1, Antichità e alto medioevo*, Milano 1962, p. 93-103, ici p. 94, repris modifié dans Id., *Sigillografia. 1*, p. 245-258, ici p. 246 ; A. Pertusi, «Quedam regalia insignia» : ricerche sulle insegne del potere ducale a Venezia durante il Medioevo, *Studi veneziani* 7, 1965, p. 3-123, ici p. 19-20.

10. Sur ces deux auteurs, voir en dernier lieu M. Zabbia, *I notai e la cronachistica cittadina italiana nel Trecento* (Nuovi studi storici 49), Roma 1999, p. 199-210.

11. A. Pertusi, La presunta concessione di alcune insegne regali al doge di Venezia da parte del papa Alessandro III, *Ateneo Veneto* NS 15, 1977, p. 133-155, en particulier p. 146-147 ; voir aussi G. Fasoli, Nascita di un mito, dans *Studi in onore di Gioacchino Volpe per il suo 80o compleanno*, Firenze 1958, p. 447-479, en particulier p. 473-477, repris dans Ead., *Scritti di storia medievale*, Bologna 1974, p. 445-472, en particulier p. 467-470 (mais sans mention du sceau !) ; A. Martindale, The Venetian Sala del Gran Consiglio and its fourteenth-century decoration, *The antiquaries journal* 73, 1993, p. 76-124, en particulier p. 97-103, repris dans Id., *Painting the palace : studies in the history of medieval secular painting*, London 1995, p. 144-192, en particulier p. 165-171.

12. Édition partielle : *Il poemetto di Pietro de' Natali sulla pace tra Alessandro III e Federico Barbarossa*, dans Marin Sanudo, *Vite dei dogi. 1*, a cura di G. Monticolo (Rerum Italicarum scriptores. Nuova edizione 22, 4), Città di Castello 1900, p. 520-572, ici p. 529-530.

Dizendo al doze : « Ormai voglio donarte
che sempre segni de sinbolo tale
tute tuo letere, previlegii e carte,
A quisa dela mia bola papale,
che nelo filo de canepo pende
da le epistole nostre e dicretale. »
Di tanto dono il duze gratia rende,
cosi di piombo so letera segna
cole figure che 'l stampir ostende.
Cosi quel padre per sua gratia degna
per ogno tempo al duca conzese
che tal sigello di piombo ritegna.
Hogni mandato che mandar dovese,
azio che fose nota soa clemenza
per si solemne epigramata mese.
Per tal autor la ducal excelentia
non sugiella mai con zera molla.
come dimostra la chiara videnza.
Ma, sempre usando la piombata bolla,
per suo honor, servando questa forma,
a suo scriture tal sigillo acolla.

lui disant : « Désormais je veux te concéder
de marquer à jamais d'un semblable symbole
tes lettres et tes privilèges et tes chartes
à la manière même de ma papale bulle
suspendue tout au bout de la corde de chanvre
de Nos lettres ainsi que de Nos décrétales. »
D'un pareil don, le doge alors lui rendit grâce
et ainsi il scella de plomb toutes ses lettres
de ces images-là qu'y montre l'impression.
Ainsi donc ce saint père par cette grâce insigne
au doge a concédé pour tous les temps futurs
de conserver l'emploi de pareil sceau de plomb.
Et tous les mandements qu'il lui faut expédier,
de manière que soit éprouvée sa clémence,
sont marqués d'une si solennelle inscription.
Grâce à ce bienfaiteur la ducale excellence
n'a jamais dû sceller avec la cire molle,
comme il est démontré par la claire évidence
mais toujours en usant de la bulle plombée,
ainsi pour son honneur, employant ce moyen
au bas de ses écrits elle accroche ce sceau.

Cette sorte d'équivalent vénitien de la Donation de Constantin fut mise en doute dès le XIVe siècle, au moins dans sa partie sigillaire, mais étonnamment les premiers soupçons vinrent d'un autre bâtisseur autorisé du mythe de la Sérénissime, le doge Andrea Dandolo[13]. Avec une méthode digne de l'*ars diplomatica*, il mentionne dans sa chronique le privilège concédé en 1166 par le doge Vitale II Michiel aux habitants d'Arbe, scellé d'un sceau de plomb quoiqu'antérieur de onze ans à la Paix de Venise, et remarque : « Cela démontre manifestement l'erreur de ceux qui affirment que le pape Alexandre conféra ce droit au doge Sebastiano [Ziani], car il ne le concéda pas souverainement, mais, s'étant vu montrer les lettres qui devaient être envoyées à l'empereur, munies de la bulle ducale de plomb, il les loua et les approuva. »[14] En fonction de cette démarche critique, et tout en utilisant lui aussi le poème de Castellano da Bassano, il amende donc sa propre reconstitution de la paix de 1177[15]. Ce n'est pourtant pas cette version qui triompha dans l'historiographie officielle et, quatre siècles plus tard, les érudits de la fin de l'époque moderne, désormais formés aux méthodes de la diplomatique, s'interrogeant

13. Voir en particulier Pertusi, La presunta concessione (cité n. 11), p. 147; M. Rosada, «Sigillum Sancti Marci» : bolle e sigilli di Venezia, dans *Il sigillo nella storia e nella cultura*, a cura di S. Ricci, Roma 1985, p. 109-148, ici p. 111; Zabbia, *I notai e la cronachistica* (cité n. 10), p. 205.

14. *Andreae Danduli ducis Venetiarum Chronica per extensum descripta aa. 46-1280 d. C.*, a cura di E. Pastorello, dans *Rerum Italicarum scriptores. Nuova edizione. 12, 1*, Bologna 1938-1958, p. 1-327, ici p. 248-249 : *quod illorum errorem, qui asserunt Alexandrum papam hanc auctoritatem Sebastiano duci contulise, manifeste confundit, cum hoc principaliter non concesserit, sed monstratas literas imperatori mitendas, bula ducali plumbea comunitas, laudavit et aprobavit.*

15. *Ibid.*, p. 263 : *Dux itaque imperatori legatos mictit et dulcia epygramata, solita bulla plumbea communita, que Alexander conspiciens laudavit, et ducem suas literas taliter sigilare aprobavit.*

à leur tour sur les plus anciennes bulles vénitiennes, s'appuieront sur l'observation de Dandolo tout en l'approfondissant[16].

Les origines réelles des sceaux de plomb vénitiens ne sont en effet pas moins intrigantes que la légende créée autour d'elles et à certains égards elles apparaissent assez paradoxales. Tout d'abord, il faut remarquer que, bien qu'ils aient été à l'origine des fonctionnaires impériaux byzantins, les doges de Venise n'ont pourtant commencé à sceller de plomb de manière systématique qu'assez tardivement, au XIIe siècle, à l'époque où justement cette pratique amorçait déjà doucement un lent recul dans l'Empire lui-même. Le plus ancien sceau ducal vénitien désormais connu est, il est vrai, nettement plus précoce : il a été tout récemment publié par Michele Asolati[17] (fig. 1) et cette belle découverte appelle quelques remarques. La bulle porte au revers la légende +VRS | VSDVX | VE(NE)ICI | ARUM[18]. Au droit, l'auteur propose de lire *DE(us) SALVA VE(ne)CIAS, D(omin)E SALVA VE(ne)CIAS* puis s'arrête sur *XPE SA(lva VE)(ne)CIAS* (sic)[19]. Il écarte en revanche explicitement *DE(u)S A(di)UVA VE(ne)CIAS* qui aurait pourtant notre préférence. L'imitation étroite des prototypes byzantins rend en effet nécessaire de maintenir la croisette et de ne pas en faire une lettre[20]. Sur la photographie offerte, l'abréviation est clairement après le V et, les lettres se touchant presque dans la légende, il en faut deux pour occuper la lacune entre A et V, ce qui amène à rejeter *salva*. En outre *adiuva* est la traduction normale pour rendre la formule grecque βοήθει du prototype byzantin. Enfin la ligature AL supposée n'est pas pertinente puisque sur la bulle, on a clairement deux caractères proches mais distincts. En écartant ces dernières objections, on pourrait malgré tout admettre *Domine salva*, mais *Christe salva* est hors de question. On insistera sur ce point car il contribue à fonder la datation de l'éditeur qui établit un rapprochement entre des monnaies anonymes marquées de cette formule et la bulle[21]. L'éditeur choisit en effet d'attribuer celle-ci au doge Orso auquel l'historiographie vénitienne ultérieure attribue le patronyme de Particiaco ou Partecipazio et qui régna de




Fig. 1 – Sceau du doge Orso Ier.

16. Voir *infra*, p. 620, 623-625, 627-628, 631-632.

17. M. Asolati, Una bolla plumbea del doge Orso I Particiaco (864-881), *Rivista italiana di numismatica* 117, 2016, p. 35-54.

18. VENEICI (au lieu de *Veneci-*) est un apax orthographique; le mot comporte une ligature du N et du second E, si bien que l'on peut envisager que le graveur ait d'abord écrit VENICI, puis ait maladroitement corrigé en transformant la hampe droite du N en E.

19. *Ibid.*, p. 39-40, à développer en *XP(ιστ)E*.

20. Sur le parallèle monétaire invoqué, le XPE est bien précédé de la croisette, celle-ci surmontant l'édifice religieux figuré au centre du champ, voir *ibid.*, p. 52, pl. 1, n° 5.

21. On notera que là encore XPE est précédé de la croisette, celle-ci surmontant élégamment l'édifice religieux figuré au centre du champ (*ibid.*, p. 52, pl. 1, n° 5).

864 à 881. À nouveau, on éprouvera quelques difficultés à suivre son argumentation. Établir un parallèle avec les bulles impériales nous semble pour le moins osé[22]. Venise est à l'époque un État encore tout à fait mineur et il est impensable que le doge ait copié le sceau du *basileus*. Le prototype ici n'est pas à rechercher parmi les sceaux impériaux : il s'agit d'une composition introduite pour les monnaies de l'empereur Théophile[23] et qui s'est ensuite imposée comme le motif dominant des sceaux entre le dernier tiers du IXe siècle et le début du XIe siècle. Cela suffit à écarter le doge Orso Ipato (VIIIe siècle) sans avoir à entrer dans le détail des parallèles monétaires. Il est ensuite très difficile de trancher entre Orso Ier (864-881)[24] et Orso II Partecipazio (ou Paureta) (911-931)[25]. L'éditeur fonde son choix sur le rapprochement avec un type monétaire dont la légende invoque le Christ : daté de la fin du règne de Louis le Pieux, il serait plus proche d'Orso Ier que de son successeur homonyme. Toutefois, nous l'avons dit, la lecture du droit du sceau, pour commode qu'elle soit, ne peut être retenue. Par ailleurs, l'élimination du second candidat fondée sur l'examen des parallèles monétaires peine également à remporter l'adhésion puisque du temps d'Orso Ier Venise ne frappe pas monnaie. Or le changement de module des lettres que constate l'éditeur à Venise au début du Xe siècle[26] s'observe déjà dans les ateliers d'Italie du Nord qui frappèrent monnaie au temps d'Orso Ier[27]. Il ne semble donc pas possible par cette approche stylistique de trancher entre les deux candidats à l'attribution du sceau. Un point essentiel doit en revanche être souligné : tant Orso Ier que son successeur Orso II furent honorés par Byzance du protospatharat, dignité que la légende passe sous silence alors même que la reprise du type sigillographique démontre le souci de se placer dans le sillage de l'Empire. On pourrait, sur ce critère, trancher en faveur d'Orso Ier. En effet, Orso II envoya dès son avènement son fils Pierre à la cour byzantine où Léon VI lui octroya le titre de protospathaire[28]. Il en allait de même très certainement pour son père, selon

22. *Ibid.*, p. 41 avec un exemple d'époque iconoclaste en figure 5.
23. *DOC* 3, 1, p. 411 et 424, Theophilus n° 1a.
24. Pour le personnage, voir *PmbZ*, n° 28413 ; M. Pozza, Particiaco, Orso I, dans *Dizionario biografico degli Italiani. 81*, Roma 2014, p. 472-474 ; L. A. Berto, *In search of the first Venetians : prosopography of the early medieval Venice* (Studies in the early Middle Ages 41), Turnhout 2014, p. 326-330, n° 20.
25. *PmbZ*, n° 28414 ; M. Pozza, Particiaco, Orso II, dans *Dizionario biografico degli Italiani. 81* (cité n. 24), p. 474-475 ; Berto, *In search of the first Venetians* (cité n. 24), p. 334-335, n° 24.
26. Les nos 11 et 12 des planches données « Venezia (?) » sont « de zecca indeterminata » dans le catalogue cité, avec en note la mention de leur attribution à Milan dans le *CNI*. On n'insistera évidemment pas sur ce dernier point vu les erreurs dans le catalogue (voir à ce sujet le bel article de A. Saccocci, La collezione reale e gli studi sulla monetazione medievale italiana, dans *La collezione di Vittorio Emanuele III e gli studi di storia monetaria*, Roma 2012 [= *Bollettino di numismatica* 54, 2010], p. 199-213). La même planche indique une attribution à Bérenger Ier et Lothaire III, mais la source mentionne Louis le Pieux. Il faut ici prendre en compte l'hypothèse formulée en 1978 par Philip Grierson (P. Grierson, M. Blackburn, *Medieval European coinage with a catalogue of the coins in the Fitzwilliam Museum. 1, The early Middle Ages [5th-10th centuries]*, Cambridge 1986, p. 252-253) et récemment retenue par A. Saccocci dans W. R. Day Jr., M. Matzke, A. Saccocci, *Medieval European coinage with a catalogue of the coins in the Fitzwilliam Museum. 12, Italy. 1, Northern Italy*, Cambridge 2016, p. 60-61.
27. Grierson, Blackburn, *Medieval European coinage* (cité n. 26), pl. 46.
28. Pour les sources, voir la bibliographie citée *supra*, note 25.

une pratique bien établie[29]. Dans ce cas, Orso II fut protospathaire dès le début de son règne[30]. En revanche, Orso Ier dut attendre la fin du sien pour recevoir cet honneur, que lui conféra finalement un ambassadeur byzantin en 878-879[31]. Il demeura donc quinze ans sans dignité aulique, ce qui permettrait de comprendre le paradoxe de cette bulle de doge d'inspiration clairement « byzantine » mais qui ne mentionne pourtant aucun titre impérial. L'argument se renforce d'ailleurs si l'on accepte de voir dans la bulle libellée en latin d'un *Ursus protospatharius*, retrouvée en Bulgarie et publiée par N. Banescu, un petit monument attribuable à Orso II qui négocia la libération de son fils Pierre, prisonnier du tsar bulgare Syméon[32].

Quoi qu'il en soit, ces cas précoces semblent tout à fait isolés et sans lendemain ; le type employé est d'ailleurs totalement différent de celui des bulles ducales ultérieures. Ce n'est en effet qu'au XIIe siècle qu'en débute la série continue, avec le sceau de Domenico Michiel (1118-1130) (fig. 2)[33]. C'est également alors qu'apparaît le type sigillaire qui leur est désormais propre et qui demeure ensuite pratiquement inchangé, à quelques détails près, jusqu'en 1797[34]. Le modèle en est globalement byzantin (en même temps que pontifical), puisqu'il associe à l'avers la représentation d'un saint protecteur et au revers une légende disposée horizontalement et déroulant la titulature du propriétaire du sceau. Toutefois,




Fig. 2 – Sceau du doge Domenico Michiel.

29. J.-M. Martin, De l'usage des dignités impériales en Italie (fin du VIIIe-début du XIIe siècle), dans *Mélanges Cécile Morrisson* (= *Travaux et mémoires* 16, 2011), p. 533-548. Soulignons que la double concession n'est toutefois pas explicitement mentionnée, mais il est difficile d'imaginer l'empereur conférant au fils du doge un statut supérieur à celui de son père.
30. Que son fils ait été capturé sur la route du retour ne change rien à l'affaire.
31. D'après le témoignage de l'*Istoria Veneticorum* de Giovanni Diacono. Voir la bibliographie citée *supra*, note 24.
32. N. Banescu, O colectie de sigilii bizantine inedite, *Memoriile de Academia romana. Sectiunii istorice*, 3e série 20, 5, 1938, p. 115-126, n° 4.
33. Pour le sceau de Domenico Michiel, voir *Byzantine seals from the collection of George Zacos. 2, with ancient and Gaulish coins, London, Tuesday 25 May 1999* (Spink, auction 132), London 1999, p. 27, n° 165 ; Климанов, *Византийские отражения в сфрагистике* (cité n. 4), p. 138, n° 1.
34. Sur l'évolution du sceau ducal vénitien, voir Bascapé, Sigilli della repubblica di Venezia (cité n. 9), p. 93-99, repris modifié dans Id., *Sigillografia. 1* (cité n. 9), p. 245-253, et surtout Pertusi, «Quedam regalia insignia» (cité n. 9), p. 19-34 (sur la planche IV, les sceaux de Pietro Ziani et Marino Morosini sont intervertis), et Rosada, «Sigillum Sancti Marci» (cité n. 13), p. 119-141. Outre les variations dans la titulature du doge, les changements ne concernent guère que des détails vestimentaires et la position des deux protagonistes, saint Marc étant représenté debout et non plus trônant à partir des années 1260 et passant de gauche à droite en 1130, puis à nouveau à gauche à partir de 1476 alors que le doge se retrouve désormais à droite.

l'iconographie choisie n'est pas, comme à Byzance, une simple icône du saint ou même une scène hagiographique ou purement dévotionnelle, mais la représentation symbolique de l'investiture du sigillant par le saint. On y voit en effet saint Marc remettant au doge le gonfanon, évocation de la cérémonie qui se déroulait effectivement dans la chapelle ducale, l'actuelle basilique Saint-Marc, et au cours de laquelle le nouveau doge à peine élu recevait cet emblème de son pouvoir[35]. L'image associe donc la représentation du saint à celle du sigillant, ce qui est pratiquement inconnu dans la sigillographie byzantine, où d'ordinaire le sigillant n'est jamais représenté, exception faite des sceaux impériaux[36]. Le rapprochement le plus évident est avec les bulles pontificales du troisième quart du XIe siècle, où figure au revers la *manus Dei* tendant les clefs à saint Pierre[37], sinon bien sûr que dans ce cas c'est le saint et non le sigillant lui-même qui fait l'objet d'une investiture surnaturelle[38]. Des scènes équivalentes ne se rencontrent pas non plus sur les sceaux de

35. Sur cette cérémonie et son évolution voir notamment PERTUSI, «Quedam regalia insignia» (cité n. 9), p. 74-79 et 114-121 (voir aussi p. 88-91 sur le gonfanon). Ses conclusions doivent toutefois être révisées en tenant compte du renouvellement des données sigillographiques : l'iconographie de l'investiture par le gonfanon étant déjà présente sur le sceau de Domenico Michiel, il faut supposer que ce rite remonte au moins au règne de ce dernier et non pas à celui de son successeur Pietro Polani ; le lien avec l'émergence des institutions communales ne s'impose donc pas par la simple évidence des synchronismes postulés par Pertusi. L'évolution des relations avec Byzance semble un facteur autrement plus déterminant.

36. CHEYNET, Introduction à la sigillographie (cité n. 1), p. 54, n. 219. Il y a bien sûr quelques exceptions, en général dévotionnelles, comme le sceau de Kônstantinos Mésopotamitès, archevêque de Thessalonique (1196-1197 et 1225-1227), représenté en proskynèse devant saint Dèmètrios (LAURENT, *Corpus* 5, p. 338-339, n° 464, et volume de planches, p. 63, n° 464 ; voir A. CUTLER, *Transfigurations : studies in the dynamics of Byzantine iconography*, Philadelphia 1975, p. 74-75), ou celui d'Andronikos Rogérios qui le montre en donateur, offrant à la Vierge une maquette du couvent de la Chrysokamariotissa, qu'il avait fondé (V. LAURENT, Andronic Rogérios, fondateur du couvent de la Théotokos Chrysokamariotissa et son sceau inédit au type de l'offrande, *Académie roumaine. Bulletin de la section historique* 27, 1946, p. 73-84 ; voir récemment, J. NESBITT, Some observations about the Roger family, *Νέα Ῥώμη* 1, 2004 [= *Ἀμπελοκήπιον : studi di amici e colleghi in onore di Vera von Falkenhausen*], p. 209-217, ici p. 214-216). On peut encore citer une bulle représentant au droit le sigillant aux pieds de l'archange saint Michel : A. ALFOROV, A seal of Michael, archon and doux of Matracha and All Khazaria (in Oleksii Sheremetiev's collection), dans *Byzantine and Rus' seals : proceedings of the international colloquium on Rus'-Byzantine sigillography (Kyiv, Ukraine, 13-16 September 2013)*, ed. by H. Ivakin *et al.*, Kyiv 2015, p. 97-106.

37. L'avers de la bulle porte la titulature du pape et, comme le revers des bulles impériales occidentales, une représentation de la ville de Rome. Ce type est adopté par Victor II (1055-1057) et se maintient plus ou moins jusqu'à celui d'Alexandre II (1061-1073) ; ensuite, avec quelques tâtonnements de Grégoire VII (1073-1085) à Pascal II (1099-1118), s'impose le type définitif associant à l'avers la représentation de saint Pierre et saint Paul et au revers le nom du pape. Th. FRENZ, *I documenti pontifici nel medioevo e nell'età moderna*, seconda ed. italiana a cura di S. Pagano (Littera antiqua 6), Città del Vaticano 1998, p. 48-49 ; B. BARBICHE, Bulle, dans *Dictionnaire historique de la papauté*, sous la dir. de Ph. Levillain, Paris 1994, p. 239-240.

38. Il va de soi que, à Byzance comme en Occident, de telles scènes d'investiture existent en revanche sur d'autres supports que les sceaux, en particuliers monétaires, et elles n'ont pas manqué d'être rapprochées de celle figurant sur les bulles des doges. Voir en particulier PERTUSI, «Quedam regalia insignia» (cité n. 9), p. 34-36. Plus généralement, A. TORNO GINNASI, *L'incoronazione celeste nel mondo bizantino : politica, cerimoniale, numismatice e arti figurative*, Oxford 2014. On y trouvera aussi signalés quelques exemples sigillographiques mais d'une époque antérieure à celle qui nous occupe (le sceau, ou plutôt la tessère, représentant le couronnement de Jean Tzimiskès par la Vierge [p. 100 fig. 130], celui montrant le couronnement de Constantin X par le Christ [p. 122 fig. 158] et celui offrant la même scène pour la famille de Romain IV et Eudocie Makrembolitissa [p. 125 fig. 161 et 162]).

l'Occident, du moins à haute époque : les portraits de saints à la byzantine n'y sont pas inconnus, particulièrement bien sûr pour les sceaux ecclésiastiques, et on trouve également sur ce type de sceaux des scènes de dévotion, mais le plus souvent c'est le sigillant qui est figuré, et généralement lui seul. Les scènes d'investiture y paraissent donc fort rares : les parallèles les plus proches auxquels nous puissions songer dans la sigillographie occidentale et dans celle de l'Orient latin sont les scènes de prestation d'hommage du vassal à son suzerain figurant sur quelques sceaux des XIIe et XIIIe siècles[39], et surtout l'investiture de l'abbé par saint Étienne sur le sceau de l'abbaye de Saint-Étienne et Sainte-Marie-Latine à Jérusalem, mais qui n'est attesté qu'à la fin du XIIe siècle[40]. L'iconographie des sceaux ducaux vénitiens était donc remarquablement originale au moment de son adoption, probablement dans les années 1120, et, comme Vera von Falkenhausen l'a récemment souligné, ce n'est probablement pas par hasard que celle-ci se produit au moment où Venise s'affranchit de plus en plus nettement de l'autorité impériale et où les doges abandonnent définitivement les dignités byzantines dans leur titulature officielle[41].

Le second paradoxe de la sigillographie vénitienne est que, si les doges ont employé jusqu'au seuil de l'époque contemporaine le sceau de plomb, tel n'a pas été apparemment le cas des autres Vénitiens et en particulier des très nombreux fonctionnaires et administrateurs coloniaux au service de la république marchande. Le « sceau de saint Marc » utilisé par ces derniers au bas Moyen Âge et à l'époque moderne est en effet toujours un sceau de cire, portant une représentation du lion de saint Marc, dont on conserve d'ailleurs assez peu d'exemples[42] ; la bulle de plomb que Giacomo Gradenigo, podestat vénitien d'une Padoue il est vrai encore indépendante, employa en 1392 apparaît à cet égard tout à fait exceptionnelle, y compris par la place qu'elle accorde aux emblèmes

39. Ainsi la fameuse matrice de sceau de Raymond de Mondragon conservée à la Bibliothèque nationale de France : voir en dernier lieu A. VILAIN, *Matrices de sceaux du Moyen Âge : Département des monnaies, médailles et antiques*, Paris 2014, p. 123-124, n° 354 (avec bibliographie).

40. L'abbé, identifié par les lettres ABAS, est représenté agenouillé et recevant la crosse de la main de saint Étienne sur une bulle de plomb appendue à un acte de 1267 publié par J. DELAVILLE LE ROULX, Les sceaux des archives de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte, *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France* 47, 1887 p. 225-247, ici p. 243-245, n° XII, repris dans ID., *Mélanges sur l'Ordre de S. Jean* (cité n. 6), article VIII. Toutefois, le type était déjà en usage en 1160 et des empreintes détachées similaires mais ne provenant pas du même *boullotèrion* sont connues et pourraient être plus anciennes : J. GERMER-DURAND, Sceau de Sainte-Marie Latine et de Saint-Étienne à Jérusalem, *ÉO* 3, 1900, p. 203 ; G. SCHLUMBERGER, Quelques sceaux de l'Orient latin au Moyen Âge, *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France* 64, 7e série, 4, 1905, p. 253-273, ici p. 260-261, n° 8 ; SCHLUMBERGER, CHALANDON, BLANCHET, *Sigillographie de l'Orient latin* (cité n. 6), p. 123-124, nos 134-137.

41. V. von FALKENHAUSEN, Venezia e Bisanzio : titoli aulici e sigilli di piombo, dans *Γαληνοτάτη : τιμή στη Χρύσα Μαλτέζου*, επιμ. Γ. Κ. Βαρζελιώτη, Κ. Γ. Τσικνάκης, Αθήνα 2013, p. 821-832, ici p. 831-832. Voir aussi ROSADA, «Sigillum Sancti Marci» (cité n. 13), p. 114.

42. Pour quelques éléments à ce propos, voir G. MAJER, Sigilli di baili veneziani in Oriente, *Archivio veneto* 5e série 29, 1941, p. 103-124 ; EAD., Sigilli e medaglie di duchi e rettori veneziani del regno di Candia, *Bollettino del Circolo numismatico napoletano* 37, 1952, p. 83-97 ; ROSADA, «Sigillum Sancti Marci» (cité n. 13), p. 116-117 et 142-148 (mais tous les exemples sont tardifs). Pour les sceaux des podestats vénitiens de Constantinople, voir *infra*, p. 615-619.

familiaux et par son absence de légende identifiant le sigillant[43]. De même, dans les documents vénitiens du XIIIe-XVe siècle on trouve parfois mention de « bulles » utilisées par des personnes privées pour fermer leur correspondance, mais aussi pour d'autres usages en rapport avec les activités commerciales, sans que l'on puisse toujours déterminer si ces bulles sont de cire ou de plomb ; en revanche, il n'est pas question de leur utilisation pour valider des documents juridiques. Il est vrai que l'omniprésence du notariat dans la société vénitienne rendait superflu dans ce domaine l'usage d'un sceau personnel : seuls y avaient éventuellement recours les citoyens vénitiens qui se trouvaient posséder par ailleurs une seigneurie relevant d'un autre pouvoir et qui suivaient donc en cette qualité les pratiques féodales auxquelles le sceau se trouvait associé. C'était le cas notamment, à partir du XIIIe siècle, de certains seigneurs vénitiens des îles de la Grèce latine[44].

Il existe toutefois un petit ensemble de sceaux de plomb médiévaux que leurs légendes permettent sans aucun doute d'attribuer à des particuliers vénitiens, sur la base de l'anthroponymie. En effet, l'anthroponymie vénitienne présente l'originalité d'avoir adopté très tôt, au moins dès le début du IXe siècle dans les milieux aristocratiques, un système binominal associant un nom personnel (généralement un nom de baptême) et un nom héréditaire[45] : ces noms héréditaires, et même certains noms personnels qui leur sont associés, sont assez caractéristiques pour assurer l'identité vénitienne de leurs porteurs. À notre connaissance, la cohérence de ce corpus sigillographique n'a jamais été signalée jusqu'à présent et les spécialistes ont au contraire souligné l'absence ou la rareté extrême des sceaux vénitiens en dehors de ceux des doges[46] : seuls les exemplaires de ceux-ci, plus aisément identifiables, ont été repérés dans les collections des musées et bibliothèques et ont fait l'objet d'éditions[47]. Ce modeste corpus pourrait d'ailleurs sans doute être enrichi

43. Elle représentait sur une face la croix des armoiries de Padoue et sur l'autre les armoiries des Gradenigo (une bande denchée vers le haut : les armoiries sont parlantes car la bande denchée en haut est blasonnée « gradinata » en italien). Cette pièce a été gravée et décrite par G. BRUNACCI, *Chartarum coenobii S. Justinae explicatio*, Patavii 1763, p. I et X ; sur l'auteur voir *infra*, p. 624, 627 et 631. Voir aussi BASCAPÉ, I sigilli dei comuni italiani (cité n. 9), p. 68, repris dans ID., *Sigillografia. 1* (cité n. 9), p. 187.

44. G. SAINT-GUILLAIN, Venetian archival documents and the prosopography of the thirteenth-century Byzantine world : tracing individuals through the archives of a diaspora, dans *Union in separation : diasporic groups and identities in the Eastern Mediterranean (1100-1800)*, eds. G. Christ *et al.* (Viella historical research 1), Roma 2015, p. 37-79, ici p. 46-47.

45. G. FOLENA, Gli antichi nomi di persona e la storia civile di Venezia, *Atti dell'Istituto veneto di scienze, lettere ed arti* 129, 1971, p. 445-484, repris dans ID., *Culture e lingue del Veneto medievale*, Padova 1990, p. 175-209 (cité d'après cette réimpression), ici p. 179-182.

46. BASCAPÉ, *Sigillografia. 1* (cité n. 9), p. 381-408, ne mentionne rien de semblable dans son chapitre sur les sceaux des personnes privées ; il est vrai que pour l'Italie du Nord l'essentiel de ses exemples semble concerner le bas Moyen Âge. Les éditeurs de *DOSeals* 5, p. 144, notent que « non-ducal seals of Venice tend to be rare » et ne mentionnent que celui de Leone Magno (voir *infra*, notre n° 1). Dans une étude récente sur les dignités byzantines conférées à des Vénitiens, Vera von Falkenhausen a pris en considération trois sceaux qui en faisaient ou non mention, ceux de Vitale Marcello, Andrea Michiel et P. Falier, qui font partie de ceux examinés ci-après (nos 3, 4 et 7) : FALKENHAUSEN, Venezia e Bisanzio (cité n. 41), p. 829-830.

47. Voir par exemple Th. GRAFF, Eine Sammlung venezianischer Bleibullen, *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung* 73, 1965, p. 362-365 (sceaux ducaux vénitiens du musée de Graz, dont deux faux) ; В. ИВАНИШЕВИЋ [V. IVANIŠEVIĆ], Венецијански печати из збирке Народног музеја у Београду, *Нумизматичар* 30, 2012, p. 257-264 (série de sceaux de doges des XVIe-XVIIe siècles conservés au musée national de Belgrade).

d'autres exemples déjà publiés qui nous ont échappé. Tel que nous le présentons ici, il autorise toutefois déjà d'intéressantes conclusions.

En raison de la nouveauté même de ce regroupement, la datation des bulles demeure délicate, seuls les quatre sceaux ecclésiastiques offrant une chronologie sûre. Nous avons donc opté pour un classement reposant sur la composition. En effet, deux grands systèmes s'opposent : iconographie au droit et légende linaire au revers d'une part, iconographie au droit et légende circulaire associée à un motif de type monogrammatique de champ au revers. Au sein de chacun de ces deux grands types nous avons distingué les bulles ne faisant usage que du latin de celles intégrant des éléments grecs. Nous disposons d'identifications raisonnablement sûres pour les titulaires de deux bulles du premier type, ce qui permet d'ancrer leur datation au tournant des XIe et XIIe siècles. Ce type serait donc le premier. À partir de la seconde moitié du XIIe siècle, un certain nombre de bulles byzantines présentent un droit iconographique et un revers associant une légende circulaire à un monogramme patronymique de champ[48]. Ce schéma est très proche de celui des bulles vénitiennes de type 2, ce qui offre un indice de datation. Le problème demeure de la possible coexistence des deux modèles de composition. Enfin, nous avons regroupé à part à la fin les bulles épiscopales.

À la suite de la description de chaque sceau, nous donnons un rapide profil social de la famille, puis des éléments sur ses relations éventuelles avec l'Empire byzantin et enfin les mentions se rapportant à des individus qui pourraient, à des degrés divers de probabilité, s'identifier avec le propriétaire du sceau[49] ; dans quelques cas, on a donné aussi des indications sur d'autres membres de la famille dont on possède également un sceau.

1. Leone Magno

Lieu de conservation : collection privée.
Édition antérieure : CALLEGHER, Sceaux byzantins (cité n. 52), p. 417-418, n° 6.
Provenance : Jesolo.
Diamètre[50] : 18 mm.
Date : XIIe siècle.

48. Un petit groupe est ainsi rassemblé dans le catalogue Spink, auction 135, *Byzantine seals from the collection of George Zacos. 3, With ancient and Islamic coins, London, 6 October 1999*, London 1999, p. 63, n° 287 (Jean Gabras, sébaste, seconde moitié du XIIe siècle), *ibid.*, n° 288 (Katakalôn Gabras, seconde moitié du XIIe siècle), p. 64, n° 292 (Manuel Raoul, XIIe-XIIIe siècle), p. 62, n° 285 (Théodore Doukas Synadènos, XIIIe siècle), p. 65, n° 293 (Manuel Skoutariôtès, XIIIe siècle). On peut y ajouter le sceau bien connu du césar Andronic Rogérios (XIIe siècle) : voir LAURENT, Andronic Rogérios (cité n. 36). Pour un exemple plus tardif, voir la bulle datée du XIVe siècle de Joseph Batatzès publiée par E. B. СТЕПАНОВА [E. V. STEPANOVA], Печати с монограммами X-XIV веков из собрания Эрмитажа, dans *Византийская идея : Византия в эпоху Комнинов и Палеологов : Сборник научных трудов к XXI Международному конгрессу византинистов, Лондон, 21-26 августа 2006 года*, Санкт-Петербург 2006, p. 176 et p. 177 n° 13.

49. Nous nous sommes limités pour l'essentiel aux sources publiées, avec quelques très rares recours aux documents des archives de Venise encore inédits ou imparfaitement édités. Des recherches plus poussées dans ces archives permettraient probablement des identifications plus précises.

50. Dans ce qui suit, on entend par diamètre la mesure du champ inscrit puisqu'un même *boullotèrion* pouvait servir avec des flancs très différents.





Comme expliqué plus avant, nous pensons nécessaire d'intervertir ici l'ordre de lecture, le « droit » constituant le complément syntaxique de la légende de revers. Puisque l'on doit maintenir une part d'hypothèse, nous laissons toutefois l'ordre « classique » dans l'édition qui suit.

Avers : bordure linéaire. Buste de saint Jean Baptiste portant en travers de la poitrine une longue croix. De part et d'autre de la figure, inscription en deux colonnes :

Ṣ T
I I
ḄẠ S
T
A

S(anctus) I(ohannis) Ba[p]tista.

Revers : bordure linéaire. Légende latine sur quatre lignes :

+LEO
MAGNO
DECON
FINIO

Leo Magno de confinio.

La forme ablative du nom de famille est normale à Venise à cette époque[51]. L'éditeur du sceau suggère de rapprocher son iconographie de l'existence à Jesolo, non loin du lieu de la trouvaille, d'un monastère disparu dédié jadis à saint Jean-Baptiste. Par conséquent, il interprète également le mot *confinium* comme un toponyme local. Le propriétaire du sceau serait donc selon lui « originaire de Confinio » et « peut-être un fonctionnaire ou un prêtre de l'église de Saint-Jean-Baptiste à Equilium » (Jesolo)[52]. Une autre interprétation nous paraît préférable, qui détacherait le sceau d'un contexte purement local que la confrontation avec les autres sceaux présentés ici rend peu probable : dans les documents vénitiens, le mot *confinium* est un nom commun dont le sens premier est celui de « paroisse », et à partir des années 1080 dans l'intitulation des individus il

51. FOLENA, Gli antichi nomi di persona (cité n. 45), p. 183.
52. B. CALLEGHER, Sceaux byzantins et vénitiens découverts aux environs de Venise, *RN* 6e série 152, 1997, p. 409-420, ici p. 418.

est normalement suivi du nom de celle-ci. Cet hagiotoponyme manque ici au revers du sceau, où se trouve la légende, mais figure à l'avers à la fois sous forme iconographique et textuelle. Il faut donc comprendre : « Leone Magno de la paroisse de San Giovanni Battista », en inversant l'ordre de lecture habituel de l'avers et du revers.

Une famille portant le nom de Magno *(Magno, Magnus)*, il est vrai fort banal, est attestée à Venise dès le xe siècle (un Marco Magno est mentionné en 978/9 et Domenico Magno fait partie des nombreux souscripteurs de la charte de fondation du monastère de San Giorgio Maggiore le 20 décembre 982[53]). Les Magno paraissent pourtant y avoir joué un rôle politique relativement mineur durant les deux siècles suivants et leur présence est plutôt rare lors de la souscription des actes officiels[54]. Cela ne les empêcha pas de prendre part assez tôt aux échanges commerciaux avec l'Empire byzantin puisqu'un Giovanni Magno est déjà témoin d'un acte rédigé à Corinthe en février 1093[55]. Près d'un siècle plus tard un Giovanni Magno est encore témoin d'une quittance dressée à Constantinople en décembre 1192[56]. Après la quatrième croisade, on retrouve aussi des membres de la famille à Constantinople : un Pietro Magno de la paroisse de Sant'Aponal y fait son testament en décembre 1227[57].

Pour la période concernée, presque tous les Magno dont nous avons trouvé la résidence indiquée dans les documents publiés sont de cette paroisse de Sant'Aponal (Saint-Apollinaire) : citons par exemple un Giovanni Magno de Sant'Aponal à qui l'évêque de Castello délivre quittance en janvier 1197 pour la dîme due par son défunt père

53. *S. Giorgio Maggiore. 2, Documenti 982-1159*, a cura di L. Lanfranchi, Venezia 1968, p. 15-26, no 1 ; BERTO, *In search of the first Venetians* (cité n. 24), p. 164.
54. Un Gregorio Magno figure en juillet 1090 parmi les souscripteurs de la fameuse ducale de Vitale Falier concédant au monastère de San Giorgio Maggiore des biens à Constantinople (la plus ancienne conservée en original) : plusieurs éditions dont en dernier lieu *S. Giorgio Maggiore. 2* (cité n. 53), p. 168-175, no 69 ; *Gli atti originali della cancelleria veneziana. 1, 1090-1198*, a cura di M. Pozza, Venezia 1994, p. 31-36, no 1. En mai 1122, deux personnages du nom de Pietro Magno *(Petrus Magnus)* font partie des plus de 350 souscripteurs du pacte avec Bari (peut-être ceux qui avaient pris la croix et partirent à l'été à bord de la flotte conduite en Orient par le doge Domenico Michiel) : G. MONTICOLO, Il testo del patto giurato dal doge Domenico Michiel al comune di Bari, *Nuovo archivio veneto* 18, 1899, p. 96-156, ici p. 155 ; voir aussi l'édition de la liste des témoins dans Marin Sanudo, *Vite dei dogi. 1* (cité n. 12), p. 200-216, ici p. 204 et 212. Enrico et Pietro Magno souscrivent en janvier 1152 un acte du doge Domenico Morosini édité *ibid.*, p. 238-256 (copie de 1377), ici p. 246 et 254. Voir aussi tableau dans G. RÖSCH, *Der venezianische Adel bis zur Schließung des Großen Rats : zur Genese einer Führungsschicht* (Kieler historische Studien 33), Sigmaringen 1989, p. 67, mais sans indication des sources.
55. *S. Giovanni Ev. di Torcello*, a cura di L. Lanfranchi, Venezia [1948], p. 17-19, no 8. Étonnamment, l'acte concerne la donation d'une terre située à Torcello, dont on peut penser qu'elle servait de monnaie d'échange dans le cadre de négociations commerciales en Grèce.
56. *Documenti del commercio veneziano nei secoli XI-XIII*, a cura di R. Morozzo della Rocca, A. Lombardo (Documenti per la storia del commercio e del diritto comerciale italiano 19-20 ; Regesta chartarum Italiae 28-29), 2 vol., Torino 1940, vol. 1, p. 404-405, no 413, et *S. Giorgio Maggiore. 3, Documenti 1160-1199 e notizie di documenti*, a cura di L. Lanfranchi, Venezia 1986, p. 372-373, no 560. Peut-être est-ce le même Giovanni Magno qui fait partie des souscripteurs d'un emprunt levé par les capitaines de la flotte vénitienne en mars 1196 à Abydos : *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig*, hrsg. von G. L. F. Tafel, G. M. Thomas (Fontes rerum Austriacarum. 2, Diplomata et acta 12-14), 3 vol., Wien 1856-1857, vol. 1, p. 216-225, no LXXIX, ici p. 219.
57. Archivio di Stato di Venezia, S. Lorenzo, busta 21.

Pietro Magno (évidemment un autre que celui de 1227)[58] et qui, en juin 1198, fait lui-même quittance à des partenaires commerciaux pour une affaire sur Alexandrie[59]. Il n'y a cependant rien d'impossible à ce que l'un d'entre eux ait franchi le Grand Canal pour s'établir à San Giovanni in Bragora (dont la dédicace est à saint Jean-Baptiste), comme ce sceau paraît l'attester. Nous n'avons pas trouvé de mention de Magno portant le prénom Leone à cette époque.

Notons enfin que l'on doit peut-être attribuer à un autre membre de cette famille deux autres sceaux, certainement un peu plus tardifs et à légende purement grecque. Ils sont au nom d'un certain Dominikos Manios (Δομίνικος Μάνιος) : un premier sceau, au type de la Vierge orante à l'avers, le qualifie au revers seulement d'éparque (de Constantinople)[60] ; un deuxième sceau, portant au droit l'image de saint Marcien en tenue ecclésiastique, est décrit au revers comme le sceau « de l'éparque Dominikos Manios, questeur et éphore avec d'autres (charges) » (ἐπάρχου Δομινίκου Μανίου κοιαίστορος καὶ σὺν ἄλλοι[ς] ἐφόρου) (fig. 3)[61]. Le fait que le mètre de la légende soit bancal et la différence du module des lettres de la première et de la dernière ligne d'une part et des quatre lignes intermédiaires d'autre part autorisent en outre à envisager que ces dernières aient été regravées afin de modifier la titulature, peut-être pour introduire la curieuse mention καὶ σὺν ἄλλοι[ς] qui semble valoir comme un *et cætera*. Après avoir écarté une datation plus tardive, Vitalien Laurent attribua d'abord ces sceaux à l'époque de Manuel Ier Komnènos, puis au règne d'Alexis III Angélos, datation acceptée par Herbert Hunger qui parle de la fin du XIIe siècle (Alexandra-Kyriaki Wassiliou-Seibt opte en revanche pour une date plus haute – deuxième/troisième quart du XIIe siècle – mais sans fournir d'argument explicite).




Fig. 3 – Sceau de Dominikos Manios, éparque, questeur et, avec d'autres (offices), éphore.

58. *S. Lorenzo*, a cura di F. Gaeta, Venezia 1959, p. 52-53, nº 31.
59. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 431-432, nº 439.
60. Laurent, *Corpus* 2, p. 576, nº 1044, et pl. 41.
61. V. Laurent, *Les bulles métriques dans la sigillographie byzantine* (AOC 2), Athènes – Paris 1932, p. 229, nº 681 (avec datation trop tardive aux XIIIe-XIVe siècles) ; Id., *Vatican*, p. 78-80, nº 88, et pl. XII ; Id., *Corpus des sceaux* 2, p. 575, nº 1043, et pl. 41 ; H. Hunger, Die metrischen Siegellegenden der Byzantiner : Inhalt und Form, *Österreichische Akademie der Wissenschaften Anzeiger der Philosophisch-Historischen Klasse* 125, 2, 1988, p. 1-16, ici p. 8 et pl. II, nº 2 ; A.-K. Wassiliou-Seibt, *Corpus der byzantinischen Siegel mit metrischen Legenden. 2, Siegellegenden von Ny bis inklusive Sphragis* (WBS 28, 2), Wien 2016, p. 488-489, nº 2431. Le dernier auteur propose un rapprochement avec le sceau, du XIe siècle, d'un Andronikos, spatharocubiculaire et notaire impérial, dont elle propose de lire le nom « Manios », mais l'examen de la pièce (IFEB 384) invalide cette hypothèse : bien que la fin de la légende soit endommagée, l'espace disponible montre clairement que les deux premières lettres du nom, MA-, sont suivies de quatre lettres, ce qui exclut une lecture MANIΩ.

Le nom est évidemment latin, mais la présence à l'avers du second sceau d'une représentation de saint Marcien, un cas unique dans la sigillographie byzantine, a conduit les commentateurs à supposer au sigillant une origine sicilienne puisque le saint martyr Marcien est particulièrement vénéré à Syracuse, ville dont il était réputé avoir été le premier évêque[62]. Toutefois, Vitalien Laurent a finalement favorisé une autre identification en reconnaissant plutôt ici saint Marcien, économe et prêtre de Sainte-Sophie associé à la fondation de plusieurs sanctuaires de la capitale et protecteur bienvenu pour un administrateur financier. La question ne peut évidemment être considérée comme tranchée. Un élément que Laurent n'a pas invoqué pourrait conforter l'identification avec l'économe constantinopolitain. Le personnage représenté est qualifié par l'inscription de « bienheureux » (ὅσιος) et non de « saint » (ἅγιος). Les épithètes sont bien évidemment dans une large mesure interchangeables mais le choix pourrait ne pas être anodin puisque ὅσιος n'est pratiquement jamais utilisé sur les sceaux. Or on le retrouve bien en usage pour l'économe de Sainte-Sophie dans les *Patria* qui se font l'écho de ses activités, manifestant son association intime à la Ville. Dans le cas de l'évêque de Syracuse, le qualificatif ὅσιος n'apparaît que dans l'*enkomion* qui lui est dédié, mais ce texte ne semble pas s'être diffusé en Orient, comme l'indique le fait que les informations relatives à saint Marcien dans le synaxaire de la Grande Église proviennent de la *Vie de saint Pancrace de Taormina*, source qui ne fait en revanche usage que des qualificatifs μακάριος et ἁγιώτατος pour qualifier le fondateur de l'Église de Syracuse. Celui-ci est d'ailleurs une figure mal définie dans le synaxaire, mentionnée à deux reprises, le 31 octobre et le 9 février, en cette occasion sous le nom de Markellos. Or dans les deux cas, c'est bien à nouveau le qualificatif ἅγιος, plus en accord avec son statut de martyr, qui est employé pour ce saint dont la gloire n'avait manifestement pas conquis la piété constantinopolitaine[63]. On notera également, sans que l'argument soit absolu, que le saint représenté sur le sceau ne porte pas d'*omophorion*, pièce

62. Cette identification a été favorisée et continue de l'être par certains chercheurs parce qu'elle permet le rapprochement avec un autre sceau arborant une titulature similaire (éparque σὺν ἄλλις ὀφφικίοις) et appartenant à un certain Michel Syrakousios : il était tentant de faire de lui un Sicilien et de Manios son compatriote. À moins de supposer qu'une clique de Siciliens ait pris durablement le contrôle de la préfecture, le rapprochement ne nous semble pourtant pas donner réellement substance à l'hypothèse d'une origine syracusaine de Manios car le sceau de Michel ne porte pas saint Marcien mais, plus banalement, Théodore et Georges, et Syrakousios n'est très probablement ici qu'un simple patronyme qui ne permet pas de préjuger de liens directs avec la Sicile à la génération de Michel.

63. Pour Marcien l'Économe, *Accounts of medieval Constantinople : the Patria*, transl. by A. Berger (Dumbarton Oaks medieval library 24), Cambridge Mass. – London 2013, p. 164 (livre III, 44-44) et p. 216 (livre III, 187). La datation traditionnelle de l'*enkomion* de saint Marcien de Syracuse au VIIIe siècle (A. Amore, *San Marciano di Siracusa : studio archeologico-agiografico* [Spicilegium Pontificii Athenaei Antoniani 12], Città del Vaticano 1958) a été remise en cause par Aldo Messina qui a proposé d'en faire une œuvre d'époque normande (A. Messina, L'encomio di S. Marciano [BHG 1030] e la basilica di S. Giovanni Enagelista a Siracusa, *Byz.* 65, 1995, p. 17-23). Toutefois, cette hypothèse n'a pas résisté à son examen critique par Augusta Acconcia Longo (A. Acconcia Longo, L'encomio per s. Marciano di Siracusa (BHG 1030) : un'opera di età normanna?, *RSBN* NS 33, 1996, p. 3-12.). Pour la presence du saint sicilien dans le synaxaire, voir E. Morini, Sicilia, Roma e Italia suburbicaria nelle tradizioni del sinassario costantinopolitano, dans *Sicilia e Italia suburbicaria tra IV e VIII secolo : atti del convegno di studi (Catania, 24-27 ottobre 1989)*, a cura di S. Pricoco *et al.*, Soveria Mannelli 1991, p. 129-184, ici p. 144-149 et dans *Syn. CP*, col. 179-181 (31 octobre) et 454 (9 février). Le 8 juillet, Marcien est également mentionné dans une notice consacrée à saint Pancrace de Taormina sans même être identifié à un saint.

caractéristique du costume épiscopal. La différence d'iconographie entre les deux sceaux de Dominikos Manios invite enfin à penser que la représentation de saint Marcien n'est pas en lien avec ses origines personnelles mais que c'est plutôt l'adjonction de ses autres fonctions à celle d'éparque ou leur perte qui ont justifié soit l'adoption soit l'abandon de ce saint sur son sceau. Les qualités de gestionnaire de Marcien l'économe conviendrait particulièrement au saint protecteur d'un éphore. Aucun de ces indices n'est à lui seul probant, mais ils concordent pour souligner le peu de substance de l'hypothèse sicilienne.

Nous ajouterons que le grec Μάνιος semble une transcription phonétique du nom *Magno* et celui-ci évoque une origine vénitienne, au reste bien plus probable pour un Latin occupant une haute fonction à Constantinople à l'époque comnène qu'une extraction sicilienne. On sait que certains Vénitiens – comme, il est vrai, d'autres Latins – s'étaient liés par des mariages à des familles byzantines influentes et occupaient des positions en vue au service de l'empereur, jouissant ainsi des avantages d'une sorte de double nationalité, auxquels Manuel Ier voulut mettre un terme en 1171. Le prénom Domenico, qui est fort loin d'être rare chez les Vénitiens en général[64], paraît d'ailleurs assez fréquent dans la famille Magno : outre le souscripteur de la fin du xe siècle mentionné plus haut, un second Domenico Magno apparaît comme témoin d'un acte notarié de mars 1102 à Venise et fait partie des souscripteurs d'une ducale en 1107[65], un troisième était prêtre et notaire, rédigea un témoignage notarié en septembre 1165[66] et pourrait être le même que celui qui était évêque de Cittanova (Héraclée) en mars 1173[67]. Quoi qu'il en soit de l'identité de leur propriétaire (probablement un Vénitien ayant fait une brillante carrière en Orient dans un contexte et à un moment du xiie siècle difficiles à préciser), par leur typologie purement grecque les sceaux de « Dominikos Manios » n'entrent pas réellement dans la série considérée ici[68]. Cette absence de tout élément latin est aussi un indice qui invite à suivre Laurent lorsqu'il excluait de dater ces sceaux après 1204[69].

64. Folena, Gli antichi nomi di persona (cité n. 45), p. 184 et 193 : dans la plus ancienne ducale conservée en original, de 1090 (voir *supra*, note 54), sur 127 souscripteurs, pas moins de 24 se prénomment Domenico. On en verra un autre exemple plus loin, où il paraît aussi s'agir d'un prénom familial : voir *infra*, n° 5. On rappellera aussi ici le cas du Vénitien Domenico, négociant en vin, habitant de Constantinople et ami de Nikètas Chôniatès qui l'avait protégé des Byzantins latinophobes et qui à son tour protégea et recueillit ce dernier lors de la prise de Constantinople par les croisés en 1204 : *Nicetae Choniatae Historia*, p. 588. Le prénom ne figure que dans certaines versions du texte transmis (dont aucune ne donne hélas le nom de famille). Voir aussi D. Jacoby, Migrations familiales et stratégies commerciales vénitiennes aux xiie et xiiie siècles, dans *Migrations et diasporas méditerranéennes, x^e-xvie siècles : actes du colloque de Conques (octobre 1999)*, réunis par M. Balard et A. Ducellier, Paris 2002, p. 355-373, ici p. 359.

65. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 31-32, n° 29 ; *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig. 1* (cité n. 56), p. 67-74, n° XXXII, ici p. 69 : le second acte est une donation de biens à Constantinople en faveur du patriarcat de Grado. Il paraît probable que le Domenico Magno qui souscrit ces deux documents soit le même.

66. L. Lanfranchi, Documenti dei secoli xi e xii relativi all'episcopato equilense, *Atti del R. Istituto veneto di scienze, lettere ed arti* 104, 1944-1945, p. 891-926, ici p. 909, n° 20.

67. P. F. Kehr, Rom und Venedig bis ins 12. Jahrhundert, *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 19, 1927, p. 1-180, ici p. 179-180, document E.

68. Voir cependant plus loin notre n° 3bis, le sceau purement grec de Vitale Marcello, qui est un double de son sceau latin. Mais dans ce dernier cas, le titulaire n'exerçait aucune fonction publique.

69. Comparer avec les sceaux d'Egidio Querini et de Filocalo Navigaioso, deux dignitaires vénitiens de l'Empire latin : ils associent éléments grecs et éléments latins (voir *infra*, p. 592, 603 et 615-619).

2. Orso Badoer Noel

Lieu de conservation : BnF – Cabinet des médailles n° 631.
Édition antérieure : Cheynet *et al.*, *Seyrig*, p. 245-246, n° 383.
Provenance : inconnue, mais la collection Seyrig fut constituée presque entièrement d'achats effectués en Syrie-Palestine.
Diamètre : 14 mm.
Date : fin xie – début xiie siècle.





Avers : bordure de grènetis. Saint Marc en pied, tenant l'Évangile. Dans le champ, de part et d'autre, légende verticale latine :

S̤ C
M V
A S
R

S(anctus) Marcus.

Revers : bordure de grènetis. Légende latine sur cinq lignes :

+VṚ..
NISBẠDO
VẠRIINO
ЄḶ..IGI
.LUM

+ *Ur[so]nis Badovarii Noel[i s]igi[l]lum.*

Les éditeurs ont lu le premier mot *Ursini*, ont interprété son *S* final comme un *et* abrégé et en ont donc déduit que ce sceau appartenait à deux individus distincts, Ursinus et Badoarius[70], qui seraient qualifiés de « nobles » (en lisant NOBI[L] au lieu de NOEL[I] et en supposant une abréviation pour *nobilium*). Ils ont en revanche bien vu que la présence de saint Marc à l'avers du sceau orientait vers un propriétaire vénitien[71]. La lecture *Ursini* serait

Les seuls sceaux purement grecs de la période de l'Empire latin semblent appartenir à des individus d'origine byzantine ralliés au nouveau régime.

70. *Badovarius* est effectivement utilisé aussi comme prénom, y compris à Venise. Les éditeurs font le lien avec les Badoer de Venise, mais les disent seulement « attestés dès le xiiie siècle » ; ils rapprochent en outre *Ursinus* de la famille vénitienne Orseolo : Cheynet *et al.*, *Seyrig*, p. 245-246, n° 383.

71. *Ibid.* : « La lecture proposée reste conjecturale. La présence de saint Marc au droit suggère que nous avons affaire à des Vénitiens. »

a priori possible : le prénom Orso *(Ursus)* est en effet très fréquent chez les Badoer, peut-être en souvenir de leur parenté prétendue avec le doge Orso II Partecipazio[72], dont le fils est appelé Pietro Badoer dans l'historiographie médiévale ; Orsino *(Ursinus)* pourrait être un diminutif d'Orso. Toutefois, le génitif serait alors *Ursini* et le S final incompréhensible. Il faut donc lire ici non *Ursinus* mais l'autre forme latine d'Orso, *Urso*, dont le génitif est *Ursonis*, et qui est fort bien attestée dans les documents vénitiens.

La famille Badoer (*Baduarius, Baduario, Badovarius, Badovario*, etc.) est particulièrement ancienne puisqu'un de ses membres figure déjà comme témoin du privilège du doge Pietro Tribuno en faveur du monastère de Santo Stefano d'Altino en 900[73] ; les premières listes de familles vénitiennes, datant du xe siècle, assimilent les Badoer aux Particiaco ou Partecipazio *(Particiaci, qui Badovarii apelati sunt)*, ce qui les rattacherait à l'une des familles ducales du IXe siècle ; cette filiation est toutefois incertaine[74]. En tout cas, les Badoer continuent d'occuper une position importante durant la période qui nous intéresse et se sont très tôt divisés en plusieurs branches, dont l'une porte, selon un schéma anthroponymique commun à plusieurs grandes familles de cette époque, le double patronyme « Badoer Noel » *(Badovarius Noeli)*[75]. Malheureusement, le second patronyme n'est pas toujours indiqué si bien que l'on ignore par exemple à quelle branche appartient Orso Badoer témoin d'un privilège ducal en 1094 et d'un accord commercial avec Imola en 1099[76]. En revanche, Orso Badoer Noel, évêque de Torcello de 1062/3 à 1090/1, était bien issu de celle qui nous intéresse, même si son statut clérical exclut probablement qu'il soit le propriétaire de ce sceau[77].

Les Badoer sont aussi présents sur les marchés byzantins[78]. En 1110, lorsqu'un navire vénitien rapportant de Constantinople le corps de saint Étienne dut affronter une tempête, les passagers et l'équipage s'engagèrent par un vœu à l'égard du protomartyr : la liste en a été conservée et fournit un irremplaçable témoignage sur les acteurs des relations entre Venise et Byzance à cette époque[79]. Elle comporte 72 noms, parmi lesquels figure

72. Sur ce doge et son fils, voir *supra*, p. 566-567.

73. Les Badoer sont l'une des seules familles vénitiennes à avoir fait l'objet d'une monographie : M. Pozza, *I Badoer : una famiglia veneziana dal X al XIII secolo*, Abano Terme 1982. Voir aussi Rösch, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 21-22, 25, 27-28, 74, 122, 188, et tableaux p. 65, 103, 127 ; A. Castagnetti, *La società veneziana nel Medioevo. 1, Dai tribuni ai giudici*, Verona 1992, p. 64-65, 70, 73, 80-81, 85, 107, 110-116, 119, 125, 128, 131-132 ; Id., Il primo comune, dans *Storia di Venezia dalle origini alla caduta della Serenissima. 1, Origini-Età ducale*, a cura di L. Cracco Ruggini *et al.*, Roma 1992, p. 81-130, ici p. 95, 108, 114, 116-117, 120-121 ; Id., Famiglie e affermazione politica, *ibid.*, p. 613-644, ici p. 615, 617, 619, 624, 627, 633, 635-636, 641 notes 56 et 68 ; Berto, *In search of the first Venetians* (cité n. 24), p. 46-49.

74. Pozza, *I Badoer* (cité n. 73), p. 9-11 ; Berto, *In search of the first Venetians* (cité n. 24), p. 18-20.

75. Pozza, *I Badoer* (cité n. 73), p. 13-15 ; une autre branche est désignée comme Badoer da Spinale (c'est-à-dire de la Giudecca).

76. *Ibid.*, p. 16-17.

77. *Ibid.*, p. 21 et p. 37, note 85.

78. Voir en général *Ibid.*, p. 23-27.

79. S. Borsari, *Venezia e Bisanzio nel XII secolo : i rapporti economici* (Miscellanea du studi e memorie 26), Venezia 1988, p. 5-6 et 65-68 (analyse de la liste). Sur cette source extraordinaire, voir aussi récemment F. Veronese, Una devozione nata sul mare : la *translatio* di santo Stefano da Costantinopoli a Venezia, dans *Dio, il mare e gli uomini* (Quaderni di storia religiosa 15), Caselle di

précisément celui d'un Orso Badoer, pour lequel, il est vrai, le patronyme annexe Noel n'est pas mentionné mais qui ferait néanmoins un candidat sérieux à la propriété de ce sceau. En juillet 1132, un Pietro Badoer se trouve à Panormos, sur la Propontide, lorsque l'un de ses compatriotes, Enrico Zusto, dicte son testament[80]. Le testament de Giovanni Badoer, rédigé en mai 1148 à Constantinople, démontre son implication dans le commerce oriental, mentionnant les marchandises qu'il s'apprêtait à expédier à Venise et l'argent qu'il avait déposé à l'église Saint-Nicolas de l'Embolos, à laquelle il laissait un legs ainsi qu'aux trois autres églises du quartier vénitien[81].

Dans les documents d'archives, le double patronyme « Badoer Noel » n'est pas attesté avant 1051 et ne l'est plus après 1118, les différentes branches de la famille se distinguant désormais par l'indication de leur paroisse de résidence. On peut donc dater avec un bon degré de certitude ce sceau du dernier quart du XIe siècle ou du premier quart du XIIe siècle.

3. V(itale) Marcello, protonobellissime impérial

Lieu de conservation : Musée de l'Ermitage M-11383.

Édition antérieure : Е. В. Степанова [E. V. Stepanova], Образы восточнохристианских святых на печатях Италии XI-XIII веков, dans *Пилигримы : историко-культурная роль паломничества : сборник научных трудов. К XX Международному конгрессу византинистов, Париж, 19-25 августа 2001 года*, Санкт-Петербург 2001, p. 60-69, ici p. 62, n° 9.

Provenance : inconnue.

Diamètre : 14 mm.

Date : tournant des XIe et XIIe siècles.





Avers : bordure de grènetis. Vierge en buste, médaillon sur la poitrine, les bras en oraison, selon le type iconographique dit Blachernitissa[82] qui se diffuse sur les sceaux au XIe siècle après la redécouverte de l'icône miraculeuse du sanctuaire des Blachernes sous Romain III Argyre. Inscription flanquant de part et d'autre le buste :

Sommacampagna 2008, p. 123-154, en particulier p. 137-141 sur la liste (dont l'auteur suggère que, dans son état actuel, elle serait un peu postérieure et daterait des années 1120).

80. *Famiglia Zusto*, a cura di L. Lanfranchi, Venezia 1955, p. 30-32, n° 10 ; Pozza, *I Badoer* (cité n. 73), p. 24. Plutôt qu'un obscur lieu de ce nom en Achaïe, ce Panormos est celui situé sur la Propontide, dont l'importance économique est bien connue : J.-C. Cheynet, Un aspect du ravitaillement de Constantinople aux Xe-XIe siècles d'après quelques sceaux d'hôrreiarioi, *SBS* 6, 1999, p. 1-26, ici p. 16-19, repris dans Id., *Société*, vol. 1, p. 209-236, ici p. 226-228.

81. Pozza, *I Badoer* (cité n. 73), p. 26-27.

82. On préférera conserver le vocable Épiskepsis pour le même type mais représenté en pied.

. R
MA IA
[S(ancta)] Maria.

Revers : bordure de grènetis. Légende sur six lignes :

•+•V·
MARCELLO
IMꝐ.IAŁ
PTONOBI
LISSIM
O

V(italis) Marcello imp(er)ial(is) p(ro)tonobilissimo.

À la droite de la première lettre devait se trouver une autre perle, sur le modèle de notre n° 4. Le P de quatrième ligne a un appendice horizontal sous la boucle à gauche. On retrouve le même caractère sur notre n° 4. La forme évoque l'abréviation paléographique standard pour « pro ». Sur la troisième ligne, en raison de l'espace disponible entre le Ꝑ et le I, une perle s'intercalait probablement entre ces deux caractères, comme sur notre n° 4. La légende doit bien être lue au nominatif, la forme *protonobilissimo* n'étant pas ici un ablatif[83]. Le prénom peut être développé par comparaison avec le sceau suivant (n° 3 bis).

La famille, qui paraît originaire de Torcello[84], joue un rôle dans les affaires publiques vénitiennes depuis la fin du XIe siècle avec un Pietro Marcello, *gastaldo* de Torcello. On apprend d'un acte rédigé en novembre 1096, précisément à Torcello, que ce personnage visiblement assez éminent avait été envoyé par le doge Vitale Falier (1084-1096) en mission diplomatique à Constantinople, si bien que la fonction de *gastaldo* de Torcello avait dû être temporairement confiée pendant son absence au juge Badoario Orio, de Burano[85]. Pietro rentra vivant de sa mission puisqu'il confirma par la suite une sentence de son suppléant[86], mais il était très probablement déjà mort lorsque le document de

83. Comparer avec la souscription du propriétaire du sceau citée *infra*, note 97.

84. Dans la plus ancienne liste des familles vénitiennes, remontant probablement au milieu du Xe siècle, on trouve mention des *Macigni, qui Marcelli apelati sunt* : *Origo civitatum Italiae seu Venetiarum (Chronicon Altinate et Chronicon Gradense)*, a cura di R. Cessi (Fonti per la storia d'Italia pubblicate dall'Istituto storico italiano 73), Roma 1933, p. 46 ; pour une liste un peu plus tardive voir *ibid.*, p. 151 (ils sont ici assimilés aussi au *Storculissi*), 158 et 159. Soit il y a eu invention d'une filiation avec un lignage disparu, soit il s'agit d'une autre famille.

85. Publié avec quelques erreurs de lecture par M. Roberti, *Le magistrature giudiziarie veneziane e i loro capitolari fino al 1300. 1*, Padova 1907, p. 148-149, n° IV. Nous citons d'après le document manuscrit, Archivio di Stato di Venezia, Miscellanea ducali ed atti diplomatici, busta 4 (copie notariée de 1131) : *Recordacionem facio ego quidem Bonus Aurio de Constanciaco, Torcellensis gastaldius, quia in eo tempore quando Petrus Marcello gastaldius ad Constantinopolim erat missus a domno Vitale Faletro Dodoni duce et seniore nostro tunc gastaldatus Torcellensis comissus erat ad regendum ad Baduario Aurio de Buriano iudici.*

86. *Ibid.* : *Unde eciam ille Dominicus Quirino fidemiussor exinde breve testatum et roboratum factum habuit in quo tes[tificavit] Badoario Aurio iudex et Petrus Marcello gastaldius et alii plures homines ibi scripserunt et adscripti sunt et ego istud breve fieri rogavi.*

novembre 1096 fut rédigé[87]. En effet, celui-ci est délivré par Bono Orio, de Costanziaco, *gastaldo* de Torcello, qui avait donc succédé à Pietro dans cette fonction. Par ailleurs, on conserve un acte de vente délivré un an auparavant, en novembre 1095, par lequel Oria, veuve de Pietro Marcello de Torcello, ses fils Giovanni, Pietro et Vitale et sa fille la moniale Armisenda cédaient une vigne à Torcello et des terres à Altino au monastère des Santi Felice e Fortunato d'Ammiana[88]. Par conséquent, ce ne doit pas être le *gastaldo* Pietro Marcello mais son fils homonyme qui apparaît ensuite comme juge de 1099 à 1107[89]. Vitale, un autre de ses fils cités en 1095, doit être le propriétaire de ce sceau.

L'ambassade de Pietro Marcello à Byzance avait certainement eu lieu en 1091 ou peu auparavant : en effet, le *Chronicon Altinate* rapporte que le patriarche de Grado de l'époque, Pietro Savonario, mourut à Constantinople, d'où son corps fut renvoyé dans un cercueil[90]. La source n'indique pas de date pour ce décès, mais le successeur de ce patriarche, Pietro Badoer Noel[91], est attesté dès octobre 1091[92] et sa promotion devait être alors encore assez récente. Au moment de sa mort, le patriarche Giovanni Savonario devait se trouver sur le Bosphore en mission diplomatique – comme son successeur Giovanni Gradenigo s'y rendra deux décennies plus tard[93] – et partager avec Pietro Marcello la direction de l'ambassade[94]. Il est probable que l'un des motifs de celle-ci ait

87. A. Castagnetti, Insediamenti e «populi», dans *Storia di Venezia dalle origini. 1* (cité n. 73), p. 577-612, ici p. 595, écrit que le « breve » fut souscrit par le gastaldo Pietro Marcello, mais il s'agit du *breve testatum et roboratum* qui fut produit après son retour. Il ne se confond pas avec le document conservé, l'attestation du gastaldo Bono Orio, qui est encore postérieure et seule datée : Pietro Marcello ne figure pas parmi les souscripteurs de ce document qui sont Gimarco Guillari, Domenico *Uguilari* ou Vilari, Domenico Grosso et, comme témoins, Giorgio Donzorzi, Costantino Donato et Vitale Caraciacanape.

88. Archivio di Stato di Venezia, Cancelleria inferiore, notai, busta 1 : *cum Iohanne, Petro et Vita[le] [... ... ...] et cum Armisenda devota monacha filia et sorore nostra, cum nostris he(redibus)...* Le document – probablement une copie partielle – est en mauvais état et en partie illisible, surtout en haut et à gauche. On en trouve une transcription incomplète dans *Le carte del mille e del millecento che si conservano nel R. Archivio notarile di Venezia*, trascritte da A. Baracchi, Venezia 1882, p. 32-33, n° VI (d'abord paru dans *Archivio veneto* 4, 1874, p. 80-98, ici p. 83-84, n° VI), mais l'éditeur n'a pas pu déchiffrer certains noms et en particulier le nom de famille d'Oria et de ses enfants.

89. Voir Rösch, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 22, 60 et tableau p. 65 ; Castagnetti, *La società veneziana* (cité n. 73), p. 111-113, 130, 132 ; Id., Insediamenti e «populi» (cité n. 87), p. 595 et 604 (l'auteur identifie au contraire le *gastaldo* Pietro au juge de même nom). Un Pietro Marcello de Torcello qui peut être le même que le juge avait pour épouse Maria Giovardo, laquelle délivra avec sa mère un acte à Torcello en octobre 1125, souscrit par son époux : *S. Lorenzo di Ammiana*, a cura di L. Lanfranchi, Venezia 1947, p. 5-8, n° 1. Elle lui survécut et mourut avant décembre 1166 : *ibid.*, p. 23, n° 15.

90. *Origo civitatum* (cité n. 84), p. 127 : *et defunctus est apud urbem Constantinopolim et a Veneticis negociatoribus in capsa Venecias eius corpus deductum est.* Cet état de la liste épiscopale doit être de très peu postérieur à l'événement ; il s'agit donc d'une source contemporaine.

91. Sur les patriarches Pietro Savonario et Pietro Badoer, voir Pozza, *I Badoer* (cité n. 73), p. 37-38, note 90 ; D. Rando, *Una Chiesa di frontiera : le istituzioni ecclesiastiche veneziane nei secoli VI-XII*, Bologna 1994, p. 144-148 et 168-169, qui renvoie aux sources et à la bibliographie antérieure.

92. S. Perini, *Chioggia medievale : documenti dal secolo XI al XV*, Sottomarina 2006, vol. 2, 1, p. 13-14, n° 13 : donation de biens à Chioggia au patriarche Pietro et à son Église.

93. Voir *infra*, p. 587.

94. En dépit des débats qu'ont suscités les ambassades vénitiennes des années 1080-1090 (surtout en lien avec la question de la datation du fameux chrysobulle d'Alexis Ier en faveur des Vénitiens), le seul

été d'obtenir la reconnaissance par Byzance de la domination vénitienne en Adriatique et du titre de « duc de Croatie » pour le doge : en effet, la *Chronica per extensum descripta* du doge-historien Andrea Dandolo, rédigée au XIVe siècle mais en usant parfois de documents d'archives, pour certains perdus, parle d'une ambassade envoyée au début du règne de Vitale Falier (donc vers 1085) qui aurait obtenu de l'empereur Alexis Ier Komnènos un chrysobulle conférant au doge les titres de duc de Croatie et de protosébaste impérial[95]. Le chrysobulle en question ne s'est pas conservé et ce récit confus mélange peut-être des éléments relatifs à plusieurs ambassades, mais sa chronologie est en tout cas impossible. Le doge était en effet déjà protosébaste, tout comme son prédécesseur : la seule modification de la titulature ducale qui se produise à cette époque concerne bien l'ajout du titre de duc de Croatie, mais elle survient un peu plus tard, entre 1090 et 1094[96]. Elle pourrait donc être une conséquence de l'ambassade de 1091.

Pour des raisons chronologiques, il faut sans doute aussi mettre cette mission diplomatique directement en rapport avec la concession de la dignité byzantine de protonobellissime au possesseur de ce sceau. Vera von Falkenhausen l'a en effet déjà identifié avec un souscripteur de même nom qui arbore la même dignité au bas d'une quittance en latin délivrée à Constantinople en septembre 1111 par un Byzantin, Kalopétros Xanthos, en faveur du Vénitien Enrico Zusto[97]. Comme Vivien Prigent, elle a également rapproché ce sceau d'un autre appartenant au même sigillant, semblable à celui-ci mais à légende grecque (voir la notice suivante). On peut à présent l'identifier plus précisément à Vitale Marcello, fils de l'ambassadeur, qui est mentionné (sans son titre il est vrai[98]) dans le document de 1095.

Les liens de la famille Marcello avec Byzance furent durables puisqu'un Vitale Marcello qui n'est évidemment pas le même mais probablement un descendant (peut-être un petit-fils) est témoin d'une autre quittance délivrée à Constantinople un demi-siècle plus tard, en mai 1165[99] ; il mourut peu après s'il est bien le Vitale Marcello dont la fille fit

auteur à avoir correctement reconstitué celle-ci est R. CESSI, *Venezia ducale. 2, 1, Commune Venetiarum*, Venezia 1965, p. 161-162 en particulier p. 161 note 3 (voir aussi *ibid.*, p. 148 et 169, mais avec une datation différente à 1095) ; ID., Politica, economia, religione, dans *Storia di Venezia. 2, Dalle origini del ducato alla IV crociata*, Venezia 1958, p. 69-476, ici p. 161-162. Il ignore toutefois la mention du patriarche Pietro Badoer dès 1091, ce qui le conduit à dater l'ambassade de 1092 (voire 1095).

95. *Andreae Danduli Chronica* (cité n. 14), p. 217 : *Qui, augusti ortacione, Andream Michaelem, Dominicum Dandulo et Iacobum Aurio legatos Constantinopolim missit, ut iurisdiciones Dalmacie et Choracie, sibi ab incolis traditas, optineret* [...] *Euntes autem legati, ab Alexio alacriter vissi, crusobolium Dalmacie et Chroacie et sedis prothosevastos optinuerunt, quibus postea reversis, dux suo adidit titulo : atque Chroacie et imperialis prothosevastos.*

96. V. LAZZARINI, I titoli dei dogi di Venezia, *Nuovo archivio veneto* NS 5, 1903, p. 271-313, ici p. 284-288, repris dans ID., *Scritti di paleografia e diplomatica*, seconda ed. ampliata con sei saggi, Padova 1969, p. 195-226, ici p. 205-207. Le document de 1094 n'est transmis que par une copie du XIIIe siècle.

97. *Famiglia Zusto* (cité n. 80), p. 23-24, n° 6 (le premier des trois témoins signe *Ego Vitalis Marcello et imperialis protonobilissimo rogatus testis subscripsi*) ; voir FALKENHAUSEN, Venezia e Bisanzio (cité n. 41), p. 829. Voir aussi BORSARI, *Venezia e Bisanzio* (cité n. 79), p. 105-106 ; CASTAGNETTI, Insediamenti e «populi» (cité n. 87), p. 604.

98. À moins que celui-ci ne figure dans les quelques mots illisibles suivant son prénom, mots que nous n'avons pu déchiffrer.

99. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 163-164, n° 166 (*Ego Vitalis Marcello testis subscripsi*).

une donation au monastère de San Giovanni Evangelista de Torcello en mai 1171[100]. En octobre 1170, un Giacomo Marcello est également présent dans la capitale byzantine[101], et s'y trouve à nouveau vingt ans après en 1191[102]. Plus tard, à l'époque de l'Empire latin, un Marino Marcello établit là son domicile[103]. Le choix du prénom Vitale pour au moins deux membres du lignage est peut-être dû au lieu de résidence de la famille à Venise, après son transfert depuis Torcello, puisqu'on trouve mention en 1180 d'un Pietro Marcello de la paroisse de San Vidal (Saint-Vital), qui mandate son fils Filippo, alors en Égypte, pour recouvrer son avoir en son nom[104], et qui est à nouveau cité en 1184[105]. En septembre 1259 encore, on a un Giovanni Marcello *de confinio Sancti Vitalis*[106]. Toutefois, d'autres membres de la famille habitent aussi d'autres paroisses.

En ce qui concerne la présence de la Vierge Blachernitissa sur le sceau de Vitale Marcello, on peut rappeler – sans pouvoir assurer qu'il y ait un lien – que la cathédrale de Torcello, d'où la famille était originaire et où elle résida longtemps, est dédiée à l'Assomption de la Vierge.

3bis. Vitale Marcello, protonobellissime impérial

Conservation : Musée d'art et d'histoire de Genève. Cabinet de numismatique 2004-508.
Éditions antérieures : A.-K. WASSILIOU, Einige bisher unbekannte Namen auf byzantinischen Siegeln, *SBS* 9, 2006, p. 78 ; CAMPAGNOLO & CHEYNET, *Zacos*, p. 209, n° 184.
Provenance : inconnue.
Diamètre : 26 mm.
Date : tournant des XIe et XIIe siècles.

Avers : bordure de grènetis. Vierge Blachernitissa (voir le sceau précédent) flanquée du sigle habituel Μ(ήτη)ρ Θ(εο)ῦ.

100. *S. Giovanni Ev. di Torcello* (cité n. 55), p. 88-90, n° 58 (copie notariée de 1311) : donation de Rosanea, veuve de Michele Michiel Bava et fille de feu Vitale Marcello de Torcello (*filia quondam Vitalis Marçello de Torçello*) donne au monastère pour le salut de son âme et de celles de son père et de son frère Giovanni Marcello une maison et un terrain situés à Pino, ayant appartenu à son père, à son frère et *a tota eorum progenie de Marcello*.

101. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 226-227, n° 231 : *Iacobus Marcello* est l'un des deux témoins de cette quittance.

102. *Ibid.*, p. 393-394, n° 401 (Venise, octobre 1191), nouvelle édition dans *S. Giorgio Maggiore. 3* (cité n. 56), p. 352-353, n° 543 : Filippo Marcello fait quittance d'une *colleganza* (d'août 1189) à Pietro Tiepolo, ce dernier s'étant acquitté à Constantinople auprès de son frère Giacomo (*rationem fecisti in Constantinopoli ad Iacobum Marcellum fratrem meum)*.

103. *Documenti del commercio. 2* (cité n. 56), p. 200-201, n° 662 (Constantinople, mars 1232) : *Marino Marcello de confinio Sancti Basilii modo vero habitatore in Constantinopoli* ; il prête 16 hyperpères à Marco Romano, lui aussi habitant de Constantinople, pour trafiquer en mer Noire.

104. *Ibid.*, vol. 1, p. 318-319 (Venise, août 1180). Deux mois plus tard, en exécution de ce mandat, *Philippus Marcello filius Petri Marcello de confinio Sancti Vitalis* fait quittance au célèbre Romano Mairano et à Guglielmo Scribano de Zebeleto : *ibid.*, p. 319-320, n° 323 (Alexandrie, octobre 1180). Une décennie plus tard toutefois on rencontre un Filippo Marcello, peut-être le même, et frère du Giacomo mentionné plus haut, qui réside à San Bartolomeo : *ibid.*, p. 393-394, n° 401 (Venise, octobre 1191) et p. 396-397, n° 404 (Venise, avril 1192).

105. *Ibid.*, vol. 1, p. 341-342, n° 345 (Venise, février 1184).

106. *Ibid.*, vol. 2, p. 377-379, n° 852 (Venise, 10 septembre 1259).




Revers : bordure de grènetis. Légende sur cinq lignes :

ΚЄR,Θ,
RΗΤΑΛΗ
ΜΑΡΖΤЄΛ
ÂΝΟRЄΛΛ
.CΙΜω

Κ(ύρι)ε β(οή)θ(ει) Βητάλη Μαρζτέλ(λῳ) (πρωτο)νοβελλ[ι]σίμῳ.

Comme Vivien Prigent et Vera von Falkenhausen l'ont déjà relevé[107], le possesseur de ce sceau ne fait qu'un avec celui du sceau précédent, dont celui-ci est une sorte de doublon grec. D'autres sceaux de notre corpus manifestent des signes de bilinguisme, mais il s'agit du seul cas franchement diglossique où l'on ait deux sceaux jumeaux, l'un latin et l'autre grec.

4. A(ndrea) Michiel protonobellissime impérial

Lieu de conservation : Spb FIRI RAN[108] ; anciennement paquet « L'Empire latin et les croisades » n° 6, à présent, collection 54, inventaire 4, n° 33.
Éditions antérieures : Schlumberger, *Sigillographie de l'Empire byzantin* (cité n. 111), p. 549-550, n° 6[109] ; Климанов, *Византийские отражения в сфрагистике* (cité n. 4), p. 235-236, n° 33.
Parallèle : Collection privée, voir dans ce volume A. Sopracasa, V. Prigent, Sceaux byzantins de la collection Sopracasa, p. 732-735, n° 26.
Provenance : Schlumberger écrit que la bulle lui a été donnée par Mordtmann. Selon les notes de Likhačev, Schlumberger avait acheté la bulle à Mordtmann lequel l'avait obtenue à Constantinople.

107. V. Prigent, Notes sur la tradition sigillographique byzantine dans le royaume normand de Sicile, dans *L'héritage byzantin en Italie (VIIIe-XIIe siècle). 2, Les cadres juridiques et sociaux et les institutions publiques*, études réunies par J.-M. Martin, A. Peters-Custot et V. Prigent (CEFR 461), Rome 2012, p. 605-641, ici p. 625 ; Falkenhausen, Venezia e Bisanzio (cité n. 41), p. 829.
108. Западноевропейская секция Архива Санкт-Петербургского филиала Института российской истории Российской Академии наук.
109. Le dessin donné par Schlumberger semblerait plaider en faveur d'une pièce parallèle car le contour du flan n'est pas le même que sur la photo Klimanov. Toutefois, les papiers de Likhačev confirment qu'il acheta la bulle à Schlumberger. La différence de profil est donc le fait du dessinateur.

Diamètre : 20 mm.
Date : tournant des XIe et XIIe siècles.




Avers : bordure linéaire. Buste de saint Jean Chrysostome en costume épiscopal. Le saint bénit de la main droite et tient de la gauche l'Évangile. Inscription en colonne de part et d'autre du buste :

S̄	SO
Ī	STO
CH	MO
RV	S
S	

S(anctus) I(ohannes) Chrussostomos.

Revers : bordure linéaire. Légende sur six lignes :

+•A•
MICHAЄL
IMꝑ.IAŁ
ꝑTONOBI
LISSIM
O

+ *A(ndreas) Michael imp(er)ial(is) p(ro)tonobilissimo.*

Le P de quatrième ligne a un appendice horizontal sous la boucle à gauche. On retrouve le même caractère sur notre n° 3. En dépit de la terminaison de *protonobilissimo*, il faut lire la légende au nominatif[110].

L'exemplaire provient de la collection de Gustave Schlumberger à qui il avait été donné par Johann Heinrich Mordtmann (1852-1932) ; ce dernier l'avait acquis à Constantinople. Schlumberger interprétait *Michael* comme un prénom et développait le *A.* initial en *Adiuva*, voyant (à bon droit) dans cette formule latine « la traduction latine exacte de l'expression traditionnelle βοήθει ». Tout en considérant l'épigraphie comme étant du XIe ou XIIe siècle, il suggérait de l'attribuer soit à un haut dignitaire de l'Empire latin soit à « quelque baile ou envoyé génois ou vénitien décoré par le *basileus* de ce titre »[111]. Sur ce dernier point, il n'était probablement pas trop loin de la vérité.

Les Michiel *(Michael)* étaient l'une des principales familles de l'élite vénitienne à cette époque, attestée dans la documentation publique à partir de 997. Ils sont toutefois absents

110. Voir *supra*, p. 580.
111. G. Schlumberger, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris 1884, p. 550.

des plus anciennes listes des familles nobles vénitiennes, compilées au xe siècle[112], et ne jouent un rôle politique de premier plan qu'à la fin du xie et au xiie siècle : trois d'entre eux occupent alors la charge de doge et plusieurs branches du lignage, d'ailleurs assez prolifique, sont actives dans la vie publique[113]. Leur investissement dans les échanges commerciaux avec Byzance est tout aussi bien attesté à cette époque : il n'y a pas moins de huit Michiel en 1110 parmi les 72 passagers du navire qui rapporte de Constantinople à Venise le corps de saint Étienne[114], ce qui en fait le groupe familial le mieux représenté dans cette source.

Comme l'a aussi noté Vera von Falkenhausen[115], le possesseur de ce sceau est le protonobellissime Andrea Michiel, mentionné en avril 1119 dans le testament de son parent et homonyme le juge Andrea Michiel, lequel s'apprêtait alors à partir en ambassade en Hongrie : ce dernier précise que le protonobellissime lui devait 240 livres et il l'appelle son *nepos*, terme qui peut désigner en latin soit un neveu soit un petit-fils[116]. Il paraît toutefois improbable qu'un petit-fils de l'ambassadeur ait été en âge de recevoir une si haute dignité et que le testateur ne précise pas duquel de ses fils il serait né, alors qu'il les mentionne par ailleurs : on préférera donc ici le sens de « neveu »[117].

On a vu que la tardive *Chronica per extensum descripta* d'Andrea Dandolo mentionne une ambassade composée d'Andrea Michiel, Domenico Dandolo[118] et Giacomo Orio qui aurait été envoyée en 1085 à Constantinople par le doge Vitale Falier (1084-1096) et aurait obtenu en faveur de ce dernier de l'empereur Alexis Ier le titre de duc de Croatie[119] ; l'ambassade qui négocia cette concession doit toutefois être celle de 1091 et les noms des ambassadeurs ne correspondent pas plus que la date. Pour autant, les noms mentionnés ici par la chronique sont crédibles pour l'époque[120]. Il n'est pas impossible que le chroniqueur ait confondu deux ambassades distinctes envoyées par le doge Vitale Falier. Dans cette hypothèse, l'obtention de la dignité de protonobellissime par le propriétaire de ce sceau pourrait être également liée à cette mission diplomatique. Il faut aussi noter que l'on

112. Rösch, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 29 et 33. Les listes compilées plus tard, à partir du xiiie siècle, leur inventeront une origine romaine, les faisant descendre de la *gens Mutia* : voir *Venetiarum historia vulgo Petro Iustiniano Iustiniani filio adiudicata*, a cura di R. Cessi e F. Bennato (Deputazione di storia patria per le Venezie. Monumenti storici NS 18), Venezia 1964, p. 256 : *Michaeles de urbe Romana venerunt, ex nobilissimo sanguine, scilicet Mutio, antiquitus procreati*... Ils sont alors considérés comme appartenant aux douze plus nobles familles de Venise : *ibid.*, p. 276.

113. Rösch, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 86-87, 91, 103, 105, 109 note 211, tableaux p. 60, 65, 94, 103 ; Castagnetti, *La società veneziana* (cité n. 73), p. 55, 81, 101-102, 111-118, 128, 131, 132 ; Id., Il primo comune (cité n. 73), p. 91-92, 106, 114 et 128 ; Id., Famiglie e affermazione politica (cité n. 73), p. 633-636.

114. Voir *supra*, note 79.

115. Falkenhausen, Venezia e Bisanzio (cité n. 41), p. 829-830.

116. M. Pozza, Il testamento di Andrea Michiel, ambasciatore veneziano in Ungheria, *Studi veneziani* 7, 1983, p. 223-232, ici p. 230 : *volo ut predicta uxor mea recipiat libras denariorum ducentas quadraginta ab Andrea Michaele et imperiali protonobilissimo nepoti meo in ista prima ventura festivitate Sancti Petri, sicut ille iamdictus Andreas michi obligatus est dare.*

117. *Ibid.*, p. 228, n. 20, paraît conclure que la dignité de protonobellissime implique pour son détenteur une parenté proche avec le doge Domenico Michiel, dont le juge serait donc également parent. Notons que le père du doge s'appelait probablement Pietro ; c'est aussi le prénom du fils aîné du juge Andrea.

118. Le grand-père du doge Enrico Dandolo.

119. Voir *supra*, p. 562.

120. Castagnetti, *La società veneziana* (cité n. 73), p. 101-102.

sait par un document d'archives incontestable qu'en novembre 1112 le juge Andrea Michiel s'était bel et bien rendu à Constantinople à la tête d'une flotte vénitienne de quatorze galères qui amenait en Orient comme ambassadeur le patriarche de Grado Giovanni Gradenigo[121]. On peut supposer que, comme celle de 1091, cette ambassade était conduite par un ecclésiastique et un laïc issu des cercles dirigeants. Remarquons à ce propos que parmi les huit Michiel mentionnés en 1110 lors du transfert des reliques de saint Étienne figurent un *Andreas Michael de capite rivi Sancti Pauli* et un *Michael filius Andree Michaelis de rivo Sancti Pauli*. Si cet Andrea était le nôtre, il faudrait admettre qu'il n'ait reçu la dignité de protonobellissime qu'entre 1110 et 1119, puisque ce titre est absent de ce document où il est en revanche mentionné pour Domenico Polani. Nous pensons toutefois qu'il s'agit d'un personnage différent, en raison de la mention de sa résidence sur le rio de San Polo.

Certes, la paroisse de résidence du protonobellissime n'est pas indiquée dans le testament du juge Andrea, qui réside lui-même à San Zulian en 1119 et dont les fils habitent à Santa Sofia en 1125[122], tandis que la branche du doge Domenico paraît avoir été domiciliée à San Cassian. On trouve des Michiel dans plusieurs paroisses de Venise, mais notamment, au moins dans la deuxième moitié du xiie siècle, une branche établie à San Giovanni Grisostomo (Saint-Jean Chrysostome)[123]. Mentionnons en particulier un Vitale Michiel, fils de feu Andrea, *de confinio Sancti Iohannis Grisostomi*, qui se trouvait à Constantinople en novembre 1170, où il emprunta 450 hyperpères à Sebastiano Ziani, le futur doge, à peine quatre mois avant l'arrestation des Vénitiens par l'empereur Manuel : certainement victime, comme beaucoup d'autres, de cette rupture aussi brusque que dramatique des relations entre Byzance et Venise, il ne put jamais rembourser l'emprunt[124]. Il paraît chronologiquement difficile de reconnaître son père Andrea comme notre protonobellissime, mais on peut se demander s'il ne s'agissait pas d'un petit-fils homonyme de ce dernier[125]. Il faudrait alors rapprocher également la

121. Pozza, Il testamento di Andrea Michiel (cité n. 116), p. 226. Voir dernière édition du document dans *Gli atti originali. 1* (cité n. 54), p. 45-49, n° 5 : une partie de l'argent nécessaire pour couvrir ces frais avait été empruntée par la commune à la famille Baseggio, sur laquelle voir *infra*, n° 12.

122. *SS. Trinità e S. Michele Arcangelo di Brondolo. 2, Documenti 800-1199*, a cura di B. Lanfranchi Strina, Venezia 1981, p. 137-139, n° 67, p. 140-143, n° 69 ; en août 1142, un de ses fils, Domenico, réside à Santa Sofia et un autre, Marino, à San Zulian : *ibid.*, p. 189-194, n° 98.

123. Voir par exemple *S. Giorgio Maggiore. 3* (cité n. 56), p. 18-20, n° 291 (mai 1160), p. 34-35, n° 300, p. 58-59, n° 318, p. 129, n° 371, p. 277-278, n° 486 (octobre 1187).

124. Voir *Nuovi documenti del commercio veneto dei sec. XI-XIII*, a cura di A. Lombardo e R. Morozzo della Rocca (Monumenti storici NS 7), Venezia 1953, p. 32-33, n° 30, et *S. Giorgio Maggiore. 3* (cité n. 56), p. 156-157, n° 389 ; voir aussi *ibid.*, p. 556, n° CCCXXVI, et p. 559, n° CCCXLI. Ce document daté de Venise en mars 1178 rappelle le prêt, qui était remboursable sous trois ans, et le fait qu'en juin 1173 Sebastiano Ziani, désormais doge, avait transmis la créance à ses fils. À présent ceux-ci prenaient possession des propriétés de Vitale Michiel à San Zulian. Le doge devait mourir le mois suivant. Sur cette affaire, élément d'une stratégie à long terme de Ziani pour acquérir les propriétés des Michiel à San Zulian, voir I. Fees, *Ricchezza e potenza nella Venezia medioevale : la famiglia Ziani*, Roma 2005, p. 193-196, 218 et 273-275 : il ressort de ce dossier que Vitale, mort en 1175, avait un frère, Enrico, que leur mère se nommait Possola et que leur père Andrea avait dû mourir peu avant 1164 (plus précisément entre juin 1160 et août 1164, ce qui semble un peu trop tard pour en faire le protonobellissime).

125. Ce serait un indice pour rattacher le protonobellissime à la branche ducale de la famille, où le prénom Vitale est employé.

paroisse de résidence de Vitale du choix iconographique du sceau d'Andrea qui montre saint Jean Chrysostome à l'avers.

Pour la mention du sceau d'un autre Michiel, voir *infra*, p. 628.

5. D(omenico) Navigaioso

Lieu de conservation : Spb FIRI RAN ; anciennement paquet « [Sceaux] latins, médiévaux » n° 10, à présent, collection 54, inventaire 4, n° 46.
Édition antérieure : Климанов, *Византийские отражения в сфрагистике* (cité n. 4), p. 244-245 n° 46.
Provenance : peut-être ancienne collection Schlumberger.
Diamètre : 19 mm.
Date : milieu du xiie siècle.





Avers : dans un cercle de grènetis résiduel, belle représentation de la chasse de saint Eustache de Rome[126]. Le saint chevauche vers la gauche, son manteau déployé derrière lui, tandis que lui fait face le cerf au-dessus des bois duquel apparaît en médaillon le Christ, censé représenter la voix divine qui interpelle le général romain. Le saint tend la main vers le visage du Christ qui semble orienté vers lui. À la circonférence, épigraphie de petit module :

ЄṾϹΤΑΘΙΟϹ

Εὐστάθιος.

La lecture est raisonnablement sûre mais on note l'absence d'article et d'épithète. Le traitement stylistique du manteau évoque celui qu'on trouve sur les icônes du saint et peut laisser supposer un modèle pictural.

Revers : double frappe. Bordure de grènetis serré. Légende sur quatre lignes :

+S • D
NAVẠ
ϚAIOS
O

+S(igillum) D(...) Navagaioso.

126. On peut écarter sans regret l'identification avec saint Hubert, proposée par Klimanov d'après une note manuscrite de Likhačev. L'épisode du cerf n'a en effet été annexé à la légende d'Hubert qu'à la fin du Moyen Âge.

En début de première ligne, le S est barré. La dernière lettre de la deuxième ligne pourrait être un I mais il semble qu'une partie de la lettre à gauche soit écrasée. En début de troisième ligne, ce qui semble un S de grand module est en réalité un G que nous avons rendu avec le caractère le plus proche dont nous disposions pour bien marquer sa différence avec le S.

On trouve la souscription des Navigaioso (*Navigaiosus*, *Navigaioso*, *Navagoso*, *Navaçoso*, etc.)[127] au bas des actes des doges depuis le xe siècle[128], mais ils ne paraissent pas avoir jamais été très nombreux ni s'être divisés en plusieurs branches comme d'autres familles (ce qui limite pour nous les risques d'homonymie). Les membres du lignage ayant joué le rôle politique le plus important dans la période qui nous intéresse paraissent avoir été d'une part Enrico Navigaioso († apr. 1212), homme d'affaires[129], avocat de la commune puis conseiller ducal, envoyé deux fois comme ambassadeur à la cour de Constantinople, une première fois en 1174 avec Vitale Dandolo (père du doge Enrico) et une seconde fois vingt-deux ans plus tard en 1196/1197 avec Andrea Donato[130], et d'autre part Leonardo Navigaioso († apr. 1229[131]), neveu du doge Enrico Dandolo, qui fut juge[132], participa avec son oncle à la quatrième croisade, puis servit comme administrateur colonial[133], militaire[134] et diplomate (négociant en particulier l'accord de septembre 1209 entre Venise et Geoffroy de Villehardouin, futur prince de Morée[135]). Un autre Navigaioso, Marino, prit certainement aussi part à la quatrième croisade[136].

Au xiie siècle, les Navigaioso s'impliquèrent activement dans le commerce vénitien à Byzance : en 1110, un Enrico Navigaioso est l'un des 72 passagers du navire qui rapporte

127. Pour l'étymologie du nom, voir Folena, Gli antichi nomi di persona (cité n. 45), p. 183.

128. Rösch, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 33, 78-79, 107, et tableaux p. 67, 103, 121 ; Castagnetti, Il primo commune (cité n. 73), p. 114, 116-117 et 120-121, 130 ; Id., Famiglie e affermazione politica (cité n. 73), p. 626.

129. En août 1204, il investit 1 500 livres vénitiennes dans une société pour l'exploitation de la canne à sucre à Tyr : *Nuovi documenti* (cité n. 124), p. 102-104, n° 90 (11 juillet 1240), ici p. 103.

130. Sur Enrico Navigaioso, voir notamment Fees, *Ricchezza e potenza* (cité n. 124), p. 197, 218 et 351 ; Castagnetti, Il primo commune (cité n. 73), p. 117 et 120 ; Th. F. Madden, *Enrico Dandolo and the rise of Venice*, Baltimore – London 2003, p. 61, 68 et 114. Il est avocat de la commune en 1179, conseiller du doge en 1183 et 1187.

131. Il aurait fait partie des 40 électeurs du doge Giacomo Tiepolo en mars 1229 : *Venetiarum historia* (cité n. 112), p. 154. Les listes d'électeurs des doges antérieures au milieu du xiie siècle doivent toutefois être considérées avec prudence.

132. Il est attesté comme juge de 1197 à 1203 : Castagnetti, Il primo commune (cité n. 73), p. 114.

133. Il est attesté comme conseiller du podestat de Constantinople en mars 1209 : R. L. Wolff, A new document from the period of the Latin Empire of Constantinople : the oath of the Venetian podestà, *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves* 12, 1953, p. 539-573, repris dans Id., *Studies in the Latin Empire of Constantinople* (Variorum CS 55), London 1976, étude VI, ici p. 570.

134. Avec Giacomo Longo, il aurait commandé en 1209 une flotte qui conduisirent à leur poste le premier duc de Crète et le premier administrateur vénitien de Coron et Modon : *Venetiarum historia* (cité n. 112), p. 148.

135. Il en est du moins l'un des souscripteurs vénitiens. Dernière édition : *Il patto con Geoffroy de Villehardouin per il Peloponneso, 1209*, a cura di A. Nanetti (Pacta Veneta 13), Roma 2009.

136. Attesté à Constantinople le 2 septembre 1205 ; Wolff, A new document (cité n. 133), p. 572.

de Constantinople à Venise le corps de saint Étienne[137]. En février 1119 à Bari, Vitale Navigaioso est nocher d'une nef en partance de là pour Damiette puis Constantinople[138]. Un Giovanni Navigaioso souscrivit le pacte conclu par le doge Domenico Michiel avec les habitants de Bari en 1122, quelques mois avant le départ de la grande expédition que ce doge conduisit en Orient[139]. En mars 1120, Orio Navigaioso, de la paroisse de Sant'Isaia, est à Constantinople où il fait quittance d'une *colleganza* sur Acre[140]. Cet Orio Navigaioso, fils de Giovanni[141], finit sa carrière comme juge en 1144[142] et mourut avant août 1155, date à laquelle son propre fils, Giovanni Navigaioso, de la paroisse de Santa Maria Maddalena, reçut procuration pour recouvrer des créances exprimées en hyperpères, donc aussi en rapport avec le commerce oriental[143], ce qu'il fit à Constantinople en octobre suivant[144]. Il est encore à Constantinople en mai et juin 1156 et toujours en avril 1157[145], si bien qu'on peut le considérer comme un résident au moins temporaire du quartier vénitien de la capitale byzantine[146]. En mars 1155, toujours à Constantinople, un autre Vénitien, Enrico Zusto fit son testament où il précise avoir remis à son cousin *(consobrinum)* Domenico Navigaioso une livre d'hyperpères pour qu'il l'apporte à sa maison, ce qui veut dire que ce dernier devait être reparti récemment pour Venise[147]. Trois ans plus tôt, en mai 1152 à Venise, un Domenico Navigaioso – évidemment le même –

137. Voir *supra*, note 79.

138. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 43-44, n° 41. Vitale est aussi témoin de l'acte. Sur ce document voir MONTICOLO, Il testo del patto (cité n. 54), p. 122-123. On peut l'identifier au Vitale Navigaioso qui fait déjà partie des témoins d'une ducale du doge Vitale Falier en octobre 1094 : *Venetiarum historia* (cité n. 112), p. 81-85.

139. Voir *infra*, note 153.

140. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 47-48, n° 45 ; voir BORSARI, *Venezia e Bisanzio* (cité n. 79), p. 17.

141. On identifiera en effet ce personnage à Orio Navigaioso, fils de feu Giovanni Navigaioso il Grande *(Iohannis Navigaioso Maioris de confinio aeclessiae Sancti Ysayae)*, mentionné avec son frère Stefano et sa mère Nella dans un acte de décembre 1104 à propos du legs d'une vigne au monastère de San Giorgio Maggior : *S. Giorgio Maggiore. 2* (cité n. 53), p. 211-214, n° 90 (à noter parmi les témoins la présence de Domenico et Vitale Dandolo, grand-père et père du doge Enrico). Son père Giovanni Navigaioso doit être celui qui souscrit la ducale de Vitale Falier de juillet 1090 : voir *supra*, note 54. Le Giovanni mentionné en 1122 pourrait en revanche être le fils d'Orio.

142. On trouve sa souscription sur une ducale d'Ordelafo Falier de septembre 1112 (*Gli atti originali. 1* [cité n. 54], p. 45-49, n° 5) et sur une autre de Pietro Polani d'avril 1144 (*ibid.*, p. 57-58, n° 9, et PERINI, *Chioggia medievale. 2, 1* [cité n. 92], p. 44-45, n° 53). En dépit de l'écart de près de 32 ans, ce peut être le même individu en début et en fin de carrière.

143. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 113-114, n° 113.

144. *Ibid.*, p. 116-117, n° 116. Le créancier n'est autre que Romano Mairano. Bien que la procuration citée note précédente soit rédigée à Venise, Navigaioso se trouvait déjà à Constantinople en août : la quittance précise que la procuration lui a été envoyée *(cartula quam ipse suprascriptus Walpertus michi misit facta Venecia)*.

145. *Ibid.*, p. 121, n° 121, et p. 122, n° 122 (dans ces actes, il est encore en affaire avec Romano Mairano, auquel il a accordé des prêts, notamment pour un voyage à Smyrne) et p. 128-129, n° 128 (il n'est que témoin de cet acte concernant encore Romano Mairano). Sur ces documents voir BORSARI, *Venezia e Bisanzio* (cité n. 79), p. 118-119.

146. Il avait dû y arriver après 1151 puisqu'en octobre de cette année il est témoin d'un document à Venise : *Nuovi documenti* (cité n. 124), p. 14, n° 11.

147. *Famiglia Zusto* (cité n. 80), p. 50-52, n° 22. On identifiera aussi ce Domenico avec celui témoin d'un acte à Venise en août 1146 : *S. Giorgio Maggiore. 2* (cité n. 53), p. 444-446, n° 220.

avait été témoin du testament de Pietro Zusto, père d'Enrico Zusto, qui y mentionne entre autres un legs « à Flandina, épouse de Giovanni Navigaioso, ma belle-sœur » *(Flandine uxor Iohanni Navigaiosi cognate mee)*[148] : ce Domenico était donc fils d'un Giovanni Navigaioso[149] et de Flandina, fille de Domenico Ardizzone[150], dont il a peut-être hérité le nom de baptême, quoi qu'en réalité celui-ci soit traditionnel dans sa famille.

Le seul prénom commençant par D attesté pour ce lignage avant le XIIIe siècle est en effet Domenico ; celui-ci revient même avec une belle régularité qui en fait certainement un prénom familial. Dès juillet 971, un Domenico Navigaioso souscrit le fameux décret du doge Pietro IV Candiano par lequel les Vénitiens se soumettent à l'interdiction du commerce avec les musulmans imposée par le gouvernement byzantin[151]. Un Domenico Navigaioso peut-être identique au précédent est mentionné comme déjà défunt dans une quittance datée seulement par le mois d'avril et la cinquième indiction : les éditeurs la placent en 1022 mais elle pourrait être aussi bien de 992 ou 1007[152]. Un siècle plus tard un autre Domenico Navigaioso est témoin du pacte conclu par le doge Domenico Michiel avec les habitants de Bari, en mai 1122, et il est donc envisageable qu'il ait été l'un des Vénitiens qui avaient pris la croix et suivirent le doge en août suivant lors de sa grande expédition en Terre Sainte et en Grèce (1122-1225), qui bouleversa les rapports de Venise avec l'Empire byzantin[153]. Un dernier porteur de ce nom est le fils de Giovanni Navigaioso, cité dans les années 1150, dont il a été question au paragraphe précédent. Nous attribuons à l'un des deux derniers (qui sont peut-être un seul et même individu) la propriété de notre sceau.

Dès le milieu du XIIe et au XIIIe siècle, on trouve des Navigaioso établis surtout dans la paroisse de Santa Maria Maddalena[154]. Toutefois, avant cela les premières mentions

148. *Famiglia Zusto* (cité n. 80), p. 45-47, n° 20. Notons que le prêtre et notaire rédacteur de l'acte est de la famille puisqu'il s'agit d'Enrico Navigaioso, pléban de San Giovanni e Giacomo et archiprêtre de Castello.

149. Rien n'assure que ce Giovanni soit le fils d'Orio Navigaioso. En janvier 1152, un Giovanni Navigaioso souscrit un acte du doge Domenico Morosini, édité dans Marin Sanudo, *Vite dei dogi. 1* (cité n. 12), p. 238-256 (copie de 1377), ici p. 249. Il peut s'identifier à l'un des précédents, voire aux deux. En revanche, celui qui aurait fait partie des électeurs du doge Enrico Dandolo en juin 1192 (*Venetiarum historia* [cité n. 112], p. 132) doit être un autre, plus jeune.

150. Dans son testament, Pietro Zusto mentionne son beau-père, qui est aussi celui de Giovanni Navigaioso. Domenico Ardizzone, fils de Domenico, est lui aussi attesté à Constantinople, en janvier 1120 : *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 44-45, n° 42.

151. *Documenti relativi alla storia di Venezia anteriori al mille. 1-2*, a cura di R. Cessi, vol. 2, Padova 1942, p. 87-88, n° 49 ; BERTO, *In search of the first Venetians* (cité n. 24), p. 190. Sur le prénom Domenico chez les Vénitiens voir *supra*, note 64.

152. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 2-3, n° 3. Le document mentionne sa veuve Feliverga et ses filles Bassilia et Dominicia (on notera l'équivalence de ces deux prénoms en grec et en latin), cette dernière épouse de Mengono Olivado. Pour la date voir M. POZZA, Gli usi cronologici nei più antichi documenti veneziani (secoli IX-XI), dans *Studi in memoria di Giorgio Costamagna* (Atti della Società ligure di storia patria NS 43), Genova 2003, p. 801-848, ici p. 839, n° 35.

153. MONTICOLO, Il testo del patto (cité n. 54), p. 155 ; voir aussi l'édition de la liste des témoins dans Marin Sanudo, *Vite dei dogi. 1* (cité n. 12), p. 200-216, ici p. 212 et 215. Comme on l'a vu plus haut, son parent Giovanni Navigaioso est aussi présent.

154. C'est la paroisse de Giovanni fils d'Orio (voir *supra*, note 141), celle aussi d'Enrico Navigaioso : *S. Giorgio Maggiore. 3* (cité n. 56), p. 129-130, n° 372. Une propriété de la famille Navigaioso est signalée dans cette paroisse en mars 1226 : *Documenti del commercio. 2* (cité n. 56), p. 163-164, n° 625.

les voient domiciliés de l'autre côté du Grand Canal, dans la paroisse de San Stae, c'est-à-dire Saint-Eustache. Certes, en 1120 Orio Navigaioso est dit résider à Sant'Isaia, mais il s'agit bien de la même paroisse, dans laquelle le culte du martyr romain a fini par supplanter complètement celui du prophète biblique : à partir de 1127 au moins, les deux appellations sont un temps concurrentes, mais après 1146, il n'est plus question que du *confinium Sancti Eustadii* et Isaïe disparaît totalement de la toponymie comme des dévotions vénitiennes[155]. En septembre 1171, on trouve par exemple un Marco Navigaioso habitant de San Stae *(de confinio Sancti Eustadii)*[156]. Nous considérons donc que l'iconographie exceptionnelle de ce sceau est une référence à la paroisse de résidence du lignage. Cela invite à ne pas placer l'objet avant les années 1120, datation qui cadre avec l'identification de son propriétaire proposée plus haut.

Les liens de la famille avec la Romanie ont été très durables. Au XIIIᵉ siècle, plusieurs Navigaioso occupent des fonctions dans l'administration des nouvelles colonies ou même s'y établissent : on a signalé plus haut le rôle de Leonardo dans l'instauration de la domination vénitienne en Grèce; Paolo s'installe à Constantinople entre 1223 et 1245[157]; Nicolò est duc de Crète de 1261 à 1263[158], puis châtelain de Coron et Modon[159], probablement de 1266 à 1268. Enfin et surtout, Filocalo Navigaioso fut nommé mégaduc de l'Empire avant 1210, voire avant 1206, et ce titre ainsi que la seigneurie de l'île de Lemnos au nord de l'Égée furent détenus par ses descendants jusqu'à la fin des années 1270[160]. On conserve son sceau de plomb, qui présente comme ceux que nous examinons – et comme les sceaux byzantins – à l'avers le portrait d'un saint (Nicolas en l'occurrence) accompagné de son nom en grec et au revers le nom et le titre du sigillant dans une légende latine, qui est ici circulaire, entourant ses armoiries, inscrites dans un écu et flanquées des deux parties du titre mégaduc, cette fois en grec, ὁ μέγας δούξ[161].

155. A. Nieri, Culto dei santi dell'antico testamento, dans *Culto dei santi a Venezia*, a cura di S. Tramontin (Biblioteca agiografica veneziana 2), Venezia 1965, p. 155-180, ici p. 167, estime que l'évolution du nom de la paroisse n'implique pas nécessairement qu'il n'y ait pas eu à l'origine deux églises distinctes, mais voisines. Il faut rappeler que, bien qu'il soit considéré comme un martyr romain, le culte, l'hagiographie et même l'iconographie de saint Eustache sont en réalité d'origine orientale : N. Thierry, Le culte du cerf en Anatolie et la Vision de saint Eustathe, *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot* 72, 1991, p. 33-100.

156. Il fait une donation à San Giorgio Maggiore : *S. Giorgio Maggiore. 3* (cité n. 56), p. 80-81, nᵒ 333.

157. D. Jacoby, Venetian settlers in Latin Constantinople (1204-1261) : rich or poor?, dans *Πρακτικὰ Διεθνοῦς Συμποσίου : πλούσιοι καὶ φτωχοὶ στὴν κοινωνία τῆς Ἑλληνολατινικῆς Ἀνατολῆς*, ἐπιμ. Χ. Α. Μαλτέζου, Βενετία 1998, p. 181-204, repris dans Id., *Byzantium, Latin Romania and the Mediterranean* (Variorum CS 703), Aldershot 2001, étude VII, ici p. 186.

158. S. Borsari, *Il dominio veneziano a Creta nel XIII secolo*, Napoli 1963, p. 129.

159. *Venetiarum historia* (cité n. 112), p. 314.

160. Sur Filocalo, ses descendants et son sceau voir G. Saint-Guillain, Deux îles grecques au temps de l'Empire latin : Andros et Lemnos au XIIIᵉ siècle, *MEFRM* 113, 2001, p. 579-620, ici pp. 603-615; Id., Les conquérants de l'Archipel : l'Empire latin de Constantinople, Venise et les premiers seigneurs des Cyclades, dans *Quarta crociata : Venezia, Bisanzio, Impero latino. 1-2*, a cura di Gh. Ortalli, G. Ravegnani, P. Schreiner, Venezia 2006, vol. 1, p. 125-237, ici p. 180-181 et 222-224.

161. Voir la reproduction du sceau *ibid.*, p. 234.

6. P(aolo) Sagredo

Lieu de conservation : Spb FIRI RAN ; anciennement paquet « [Sceaux] latins, médiévaux » nᵒ 7, à présent, collection 54, inventaire 4, nᵒ 17.
Édition antérieure : Климанов, *Византийские отражения в сфрагистике* (cité n. 4), p. 225 nᵒ 17.
Provenance : acheté par Likhačev à l'antiquaire Noury; trouvé en Asie Mineure.
Diamètre : 13,5 mm.
Date : fin du XIIᵉ siècle, début du XIIIᵉ siècle.




Avers : bordure de grènetis serré. Buste de saint Marc tenant l'Évangile, flanqué d'une inscription en deux colonnes :

S̄ C
m̄ V
S

S(anctus) M(ar)cus.

Revers : bordure de gros grènetis. Légende sur trois lignes :

+P·SE
CRE
TUS

+ *P(…) Secretus.*

Les Sagredo *(Secretus, Secreto, Segredo)* sont attestés dès le Xᵉ siècle, même si l'appartenance à cette famille du deuxième abbé de San Giorgio Maggiore et son identification à saint Gérard de Hongrie († 1046) sont des inventions tardives[162]. Leur rôle politique semble très mineur à cette époque. Leurs activités dans le commerce oriental sont tout aussi discrètes. La seule figure de quelque relief paraît être un Domenico Sagredo, de la paroisse de la Sainte-Trinité, qui souscrit une ducale du doge Sebastiano Ziani en juin 1175[163], se trouve à Saint-Jean-d'Acre en avril 1167[164], délivre une quittance de juillet 1170 pour un prêt, une autre de février 1175 pour un autre prêt consenti en mai précédent en vue d'un voyage commercial en Égypte et qui en février 1184 prête de l'argent en vue d'un autre voyage à Alexandrie ou dans l'Empire byzantin (dans le premier cas l'emprunt serait à rembourser sous forme de 105 qantars d'alun, dans le second par

162. Rösch, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 23, et tableaux *ibid.*, p. 66, 104, 130; Berto, *In search of the first Venetians* (cité n. 24), p. 215.

163. *Gli atti originali. 1* (cité n. 54), p. 81-84, nᵒ 18.

164. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 182-183, nᵒ 182.

350 hyperpères)[165]. Il vivait encore en août 1183, lorsque sa fille Maria épousa Enrico Zorzi[166].

Plus directement intéressant pour notre propos est le moine Paolo Sagredo, prieur de Saint-Marc de Constantinople, mentionné dans un document rédigé le 15 octobre 1195 dans la capitale byzantine[167]. Ce texte est remarquable car il s'agit de l'un des rares actes notariés vénitiens de la période dont l'auteur (au sens diplomatique) soit un Grec[168]. Iôannès « de la Cretiky » (c'est-à-dire certainement ὁ τῆς Κρητικῆς), Grec habitant Constantinople, s'y engage auprès de l'abbé de San Giorgio Maggiore à payer, à partir de septembre suivant, 10 hyperpères de loyer annuel pour une maison située dans le quartier vénitien, que lui a louée pour treize ans le moine Paolo Sagredo; par un autre acte, l'abbé avait en effet nommé Sagredo prieur de l'église Saint-Marc de Constantinople, avec pouvoir d'administrer les biens de San Giorgio dans tout l'Empire[169].

Compte tenu de la présence très discrète de la famille Sagredo dans les sources de cette époque, nous proposerons d'identifier le propriétaire du sceau au moine Paolo Sagredo, prieur de Saint-Marc de Constantinople. Cette fonction expliquerait parfaitement l'iconographie de l'avers. Paolo n'ayant pas été nommé prieur avant août 1193[170], le sceau peut probablement être daté de la toute fin du XIIe siècle ou des premières années du XIIIe siècle. La provenance orientale de cet exemplaire, trouvé en Asie Mineure, confirme d'ailleurs la présence de son propriétaire dans l'Empire byzantin. Il faut toutefois relever deux objections à cette identification, pourtant très séduisante. Tout d'abord, il est peut-être un peu étonnant que le sceau s'abstienne de toute référence explicite au statut monastique de Sagredo (voir au contraire *infra*, n° 8). Par ailleurs, ce sceau relève du même type de composition que ceux des protonobelissimes Marcello et Michiel et d'Urso

165. *Nuovi documenti* (cité n. 124), p. 27-28, n° 25; *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 259-260, n° 265, et *ibid.*, p. 341-342, n° 345 (l'emprunteur est encore Romano Mairano). Nous considérons que ces mentions se rapportent toutes au même individu, précisément compte tenu de la discrétion de la famille à cette époque.

166. La quittance remise par le couple pour la dot est mentionnée dans un document de mars 1227 : *Deliberazioni del Maggior Consiglio di Venezia. 1-3*, per cura di R. Cessi, Bologna 1931-1950, vol. 1 (1950), p. 176-177, n° 34.

167. *S. Giorgio Maggiore. 3* (cité n. 56), p. 399-401, n° 581 (copie notariée de 1196); sur ce document voir Ch. A. MALTÉZOU, Il quartiere veneziano di Costantinopoli (Scali marittimi), *Θησαυρίσματα* 15, 1978, p. 30-61, ici p. 40 et p. 46, n° 16; EAD., Les Italiens propriétaires « terrarum et casarum » à Byzance, *Byz. Forsch.* 22, 1996, p. 177-191; BORSARI, *Venezia e Bisanzio* (cité n. 79), p. 39 et 48; D. JACOBY, The Greeks of Constantinople under Latin rule, 1204-1261, dans *The Fourth Crusade : event, aftermath, and perceptions*, ed. by Th. F. Madden (Crusades. Subsidia 2), Aldershot 2008, p. 53-73, repris dans ID., *Travellers, merchants and settlers in the Eastern Mediterranean, 11th-14th centuries* (Variorum CS 1045), Farnham 2014, article IX, ici p. 67.

168. Pour un autre cas, voir *supra*, note 97. Les deux témoins du document de 1195 sont également des Grecs, Géôrgios Spanos et Nikolaos Skoulikas, *Osculicas*, c'est-à-dire ὁ Σκουλικᾶς : pour le sens de ce nom (« éleveur de vers à soie »), voir A. AVRAMÉA, Manuel Ducas Comnène Gavras de Troade. À propos de CIG IV 2, n° 8763, dans *Geographica Byzantina* (Byzantina Sorbonensia 3), Paris 1981, p. 37-41, ici p. 40. La remarque du notaire selon laquelle les témoins ne savent pas écrire *(nesciencium scribere)* veut peut-être simplement dire qu'ils ne savent pas écrire en caractères latins.

169. [...] *per virtutem unius cartule concessionis et commissionis, quam illi fecistis, per quam fecistis ipsum priorem ecclesie Beati Marci de Constantinopoli et dedistis illi potestatem de cunctis vestris possessionibus dandi et concedendi per totam Romaniam.*

170. *S. Giorgio Maggiore. 3* (cité n. 56), p. 593-594, n° CDLXXVII.

Badoer Noel, les seuls de notre échantillon dont les datations soient à peu près sûres au début du XIIe siècle : comme elles, il comporte une légende linéaire au revers, et non une légende circulaire entourant un élément monogrammatique comme les sceaux que nous considérons comme plus tardifs. On peut éventuellement envisager que, utilisant ce sceau dans le cadre de sa fonction de prieur, Sagredo ait repris un type plus ancien, déjà utilisé par ses prédécesseurs et familier à ses correspondants. Le sceau de l'évêque Giovanni Falier (n° 18), sûrement daté du début de la deuxième moitié du XIIe siècle et qui présente également une légende linéaire au revers, prouve du reste que ce premier type n'était pas abandonné alors, même en dehors des sceaux des doges.

7. P(ietro) ou P(aolo) Falier

Lieu de conservation : Spb FIRI RAN; anciennement paquet « [Sceaux] latins, médiévaux » n° 9, à présent, collection 54, inventaire 4, n° 27.

Éditions antérieures : SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'Empire byzantin* (cité n. 111), Paris 1884, p. 74, note 1; КЛИМАНОВ, *Византийские отражения в сфрагистике* (cité n. 4), p. 231 n° 27.

Parallèles : *Byzantine seals* (Spink, auction 132; cité note 33), p. 27, n. 165. Également, de même matrice, В. Н Чхаидзе [V. Chkhaidze], *Византийские печати из Тамани*, Москва 2015, p. 52-53, n° 17, pièce découverte en fouille à Taman, dans la péninsule du même nom à l'est de la Crimée. Sur cette bulle, voir également, ID., Печати П. Фалетро Сан Томе, dans *VI Международный Византийский семинар ΧΕΡΣΩΝΟΣ ΘΕΜΑΤΑ : «империя» и «полис»*, Севастополь 2014, p. 44-45.

Provenance : Constantinople[171].

Diamètre : 16 mm.

Date : fin XIIe – début XIIIe siècle.





Avers : saint cavalier chevauchant vers la gauche. Le bras dressé indique qu'il devait frapper de sa lance un adversaire au sol mais aucune trace de ce dernier n'est visible. Dans le champ droit, légende grecque en colonne :

Ⓐ
ΓΕ
ѠΡ
Γ
Ι

ὁ (ἅγιος) Γεώργι(ος).

171. Le dessin de l'édition Schlumberger laisse peu de doute sur le fait que la pièce éditée par Klimanov ait appartenu au savant français. Dans sa *Sigillographie de l'Empire byzantin* (cité n. 111), p. 74, ce dernier précise la provenance constantinopolitaine du sceau.

Revers : bordure de grènetis serré. Légende latine sur quatre lignes :

+P·FA
LЄTRO
S·THO
MЄ

+P(...) Faletro S(ancti) Thom(a)e.

Schlumberger lisait cette « légende bizarre » en la coupant mal (P. FALETROS THOME). On rejettera également sans hésitation la lecture proposée par Wladimiro Dorigo qui veut voir dans le S un signe pour la préposition issue du grec *cata* (κατά) utilisé dans les plus anciens documents vénitiens en référence à un lieu ou à une ascendance[172]. L. Klimanov propose un rapprochement avec une autre bulle mentionnant un *Sergius Sancti Thomae*. Il faut abandonner ce rapprochement, une bulle parallèle conservée au musée de Naples permettant de rétablir la lecture *servus sancti Thomae*[173].

Par ailleurs, la découverte récente d'un exemplaire de ce sceau en Crimée fournit également un indice chronologique. De nombreux chercheurs ont admis que la mer Noire était restée fermée au commerce vénitien jusqu'en 1204. David Jacoby a récemment réexaminé la question et conclu qu'aucune interdiction de ce genre n'avait probablement existé, mais aussi que la rareté des références aux régions pontiques dans les sources du XIIe siècle s'expliquait par le faible intérêt qu'y portaient alors les Italiens et en particulier les Vénitiens (les marchandises de la mer Noire leur étant accessibles à Constantinople), en même temps que par la nature de la documentation préservée[174]. On ne peut suivre l'éditeur de l'exemplaire criméen, V. Chkhaidze, qui met la découverte de la bulle en relation avec le développement d'un comptoir génois à Matracha au début du XIVe siècle et veut donc dater la pièce de la fin XIIIe siècle ou du début XIVe siècle, car les contacts des Italiens avec ce port sont bien plus anciens et la date serait trop basse par rapport aux autres sceaux vénitiens. En revanche, si l'on ne peut exclure une date antérieure à 1204, on ne remontera pas pour autant trop haut dans le XIIe siècle et on privilegiera plutôt le début du XIIIe siècle.

Les Falier *(Faletrus, Phaletrus, Faletro, Falero)* sont attestés à Venise dès 864, lorsque l'un d'entre eux participe à une conspiration, et ils apparaissent régulièrement dans les actes publics à partir de 971 ; ils ont donné deux doges dans la période concernée,

172. Le dessin de l'édition Schlumberger laisse peu de doute sur le fait que la pièce éditée par Klimanov ait appartenu au savant français. Dans sa *Sigillographie de l'Empire byzantin* (cité n. 111), p. 74, ce dernier précise la provenance constantinopolitaine du sceau.

173. W. Dorigo, Due bolle plumbee bizantine nella Venezia esarcale, dans *Studi in memoria di Giuseppe Bovini*, Ravenna 1989, vol. 1, p. 223-235, ici p. 233-234. Sur le sens de *cata* voir Folena, Gli antichi nomi di persona (cité n. 45), p. 181 ; Berto, *In search of the first Venetians* (cité n. 24), p. 23-24.

174. La lecture a été assurée par un examen direct de la bulle, mais voir déjà J.-P. Kirsch, Altchristiliche Bleisiegel des Museo Nazionale zu Neapel, *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und für Kirchengeschichte* 6, 1892, p. 310-338, ici p. 315 n° 2 ; G. Bascapé, Lineamenti di sigillografia ecclesiastica, dans *Scritti storici e giuridici in memoria di Alessandro Visconti*, Milano 1955, p. 53-144, ici p. 94, repris et modifié dans Id., *Sigillografia. 2* (cité n. 6), p. 17-141, ici p. 19-20. Cette bulle a été attribuée, sur la base d'indices assez faibles, à un évêque d'Amalfi.

Vitale Falier Dedoni (1084-1095) et Ordelafo Falier (1102-1118)[175]. Nombreux sont les documents attestant leurs relations avec Byzance : pas moins de trois Falier sont à bord de la nef rapportant les reliques de saint Étienne en 1110, Leone, fils du juge Giovanni Falier, Giovanni fils de Martino Falier et un Falier précisément résidant de la paroisse de San Tomà ([...] *Phaletrus de confinio Sancti Thome*) dont le prénom a malheureusement disparu dans une lacune du document[176].

L'identification du propriétaire du sceau est *a priori* simplifiée par la référence à cette paroisse San Tomà à Venise. Une branche des Falier y était effectivement établie au Moyen Âge, mais les références à son propos ne sont pas si nombreuses pour notre période. Outre le Falier de San Tomà sans prénom de 1110, nous n'en avons trouvé que deux. En 1170, un Viviano Falier de San Tomà se trouvait dans l'Empire, probablement à Lacédémone, puisqu'après la mort en ce lieu d'Efraim Gradenigo, un témoin attesta que ce dernier avait confié sur son lit de mort ses biens à trois Vénitiens, dont Viviano, pour que ceux-ci les remettent à son frère[177]. Le membre le moins mal connu de cette branche est Filippo Falier de San Tomà († v. 1190), une relation du doge Enrico Dandolo : il échappa de justesse à la capture des Vénitiens à Constantinople en 1171, ayant quitté la ville peu avant, fut camérier puis avocat de la commune et finalement conseiller[178].

Faute de mieux, on identifiera le *P.* Falier possesseur de ce sceau à l'un de leurs parents prénommé probablement Pietro ou Paolo (nous excluons que *P.* puisse être mis pour *Philippus*, qui serait très certainement abrégé *Ph.*). La découverte de deux exemplaires de son sceau l'un à Constantinople et l'autre en Crimée permet de se faire une idée de l'envergure géographique de ses activités. L'iconographie de saint Georges cavalier à

175. D. Jacoby, Byzantium, the Italian maritime powers, and the Black Sea before 1204, *BZ* 100, 2007, p. 677-699, en particulier p. 684-688 (l'auteur souligne notamment que Venise ne réclama rien en mer Noire lors du partage de l'Empire byzantin entre les croisés en 1204, alors qu'elle l'aurait évidemment pu) ; voir *ibid.*, p. 678, note 9, pour la bibliographie antérieure sur la question. Voir aussi *ibid.*, p. 688, pour des marchands italiens commerçant avec Matracha dès les années 1210 ; le port avait été fermé aux navires génois à partir de 1169, ce qui suppose qu'ils y commerçaient précédemment.

176. Rösch, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 20, 22, 25, 74-75, 78-79, 122, 125, et les tableaux *ibid.*, p. 65, 103 et 127 ; Castagnetti, *La società* (cité n. 73), p. 85, 87, 106-107, 113-114, 116, 132 ; Id., Il primo comune (cité n. 73), p. 108, 114, 116-118, 120-121 ; Id., Famiglie e affermazione politica (cité n. 73), p. 618-619, 625, 629, 631-633, 638 ; Berto, *In search of the first Venetians* (cité n. 24), p. 116-117 ; voir aussi les profils biographiques des principaux membres du lignage par I. Fees, Falier, Benedetto, patriarca di Grado, dans *Dizionario biografico degli Italiani. 44*, Roma 1994, p. 420-422 ; Ead., Falier, Bonifacio, vescovo di Castello, *ibid.*, p. 422-423 ; Ead., Falier, Ordelaffo, doge di Venezia, *ibid.*, p. 420-449 ; Ead., Falier, Vitale, doge di Venezia, *ibid.*, p. 449-451 ; Ead., Falier, Vitale, ambasciatore di Venezia da Federico Barbarossa, *ibid.*, p. 451-452.

177. Voir *supra*, note 79.

178. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 228, n° 233. On peut toutefois se demander s'il n'y a pas confusion, car on connaît à la même époque un autre Viviano Falier, fils d'Ottone, de la paroisse de San Pantaleone ou de San Samuele, qui trafique également dans l'Empire et précisément à Lacédémone. Il fut mis à l'amende pour avoir refusé d'obéir à l'ordre du doge de mars 1158 qui rappelait à Venise tous les Vénitiens présents dans l'Empire et en Syrie (*Gli atti originali. 1* [cité n. 54], p. 65-66, n° 13 ; voir Borsari, *Venezia e Bisanzio* [cité n. 79], p. 119-120, n. 70, Maltézou, Les Italiens propriétaires [cité n. 167], p. 177), et fit partie des Vénitiens arrêtés par les Byzantins en 1171 : Th. F. Madden, Venice's hostage crisis : diplomatic efforts to secure peace with Byzantium between 1171 and 1184, dans *Medieval and Renaissance Venice*, ed. by E. E. Kittell & Th. F. Madden, Urbana – Chicago 1999, p. 96-108, ici p. 102.

l'avers, inhabituelle sur les sceaux byzantins alors que la légende qui l'accompagne est pourtant en grec, n'est pas en adéquation avec la mention de la paroisse San Tomà : elle peut s'expliquer tout simplement par un choix de dévotion personnel, ou peut-être plutôt par un lien avec le monastère de San Giorgio Maggiore, dont on sait qu'il avait des propriétés dans l'Empire et y jouait un rôle important pour la communauté vénitienne, avant et après 1204 (voir *supra,* n° 6).

Pour le sceau d'un autre membre de la famille Falier, voir *infra,* n° 18.

8. Giovanni (?) Maristeno, prêtre

Lieu de conservation : Musée de l'Ermitage M-3428.
Édition antérieure : Степанова, Образы восточнохристианских святых (cité sous notre n° 2), p. 64.
Provenance : inconnue.
Diamètre : 13,5 mm.
Date : xiie-xiiie siècle.





Avers : double frappe. Bordure de grènetis serré. Buste de saint Nicolas tenant l'Évangile. Inscription sur deux colonnes flanquant le buste.

Θ K
N O
I Λ

(ὁ ἅγιος) Νικόλ(αος).

Revers : légende sur trois lignes, les trois dernières lettres de la première ligne sont surlignées :

•I•PBR
MARI
STENO

I(ohannes) presbyter Maristeno.

À la suite d'Elena Stepanova, on abandonnera sans remords l'audacieuse lecture de Panchenko – *praefecto praetorio et magistero* – pour retenir sa lecture du titre *presbyter.* On y ajoutera l'identification de la famille vénitienne Maristeno. Il s'agit de notre seule pièce mentionnant une fonction en dehors des sceaux épiscopaux et de celui du podestat de Constantinople. On notera la façon dont celle-ci s'intercale entre le prénom et le nom de famille sur le modèle des légendes sigillographiques et des titulatures byzantines.

Le nom de cette famille est associé à Chioggia, où il est bien attesté, mais les Maristeno occupent une position sociale plutôt modeste et, contrairement aux détenteurs des autres

sceaux examinés ici, n'appartiennent pas à l'élite dirigeante vénitienne. C'est donc certainement son statut clérical qui explique la possession d'un sceau par ce Giovanni Maristeno.

Un personnage de ce nom *(Iohannes Maristenus)* est témoin d'une location de saline rédigée à Chioggia en août 1131[179]. En mai 1196, toujours à Chioggia, Giovanni fils de Steno Maristeno « de Chioggia Maggiore » et ses frères prennent en location deux salines du monastère de la Sainte-Trinité de Brondolo[180]. Toutefois, aucun de ces deux individus ne semble revêtu du sacerdoce et le propriétaire de ce sceau n'est donc qu'un homonyme et probable parent. À titre de pure hypothèse, on peut rappeler que l'une des églises du quartier vénitien de Constantinople était dédiée à saint Nicolas et était une dépendance de San Nicolò du Lido à Venise, régie par un prieur[181] : la présence d'une image de ce saint accompagnée d'une légende grecque et non latine à l'avers de ce sceau se justifierait fort bien si le prêtre Giovanni Maristeno avait été le prieur de cette église.

9. P(ietro) Vidolo

Lieu de conservation : Spb FIRI RAN. Collection 54, inventaire 4, n° 16.
Éditions antérieures : Климанов, *Византийские отражения в сфрагистике* (cité n. 4), p. 224-225, n° 16.
Provenance : inconnue.
Diamètre : 14 mm.
Date : début du xiie siècle.





Avers : buste de saint Marc bénissant de la main droite et tenant l'Évangile de la gauche. À droite dans le champ légende verticale grecque : MAPK pour (ὁ ἅγιος) Μάρκ(ος).

Revers : légende sur trois lignes :

+•P•
U•Ib
ULO•

+ P(...) Vidulo.

179. *S. Giorgio Maggiore. 2* (cité n. 53), p 353-354, n° 165.

180. *SS. Trinità e S. Michele Arcangelo. 2* (cité n. 122), p. 499-502, nos 310-311 : *nos quidem Henricus et Alexander atque Iohannes filii quondam Steni Maristeno de Clugia Maiori.*

181. Voir Borsari, *Venezia e Bisanzio* (cité n. 79), p. 32-33, 36-37 et 39 ; on conserve les noms de quelques-uns des prieurs de Saint-Nicolas de l'Embolos : Domenico Baffo (attesté en mars 1184) ; Giovanni Balbo (mai 1185) ; Giovanni Signolo (décembre 1199).

Une note manuscrite de Likhačev, reproduite par Klimanov, indique que ce savant envisageait de lire la fonction *baiulus* en lieu et place du patronyme.

En 1110, Pietro Vidolo *(Petrus Vidolo)* figure dans la liste des 72 passagers du navire qui rapporta à Venise les reliques de saint Étienne[182]. La présence de saint Marc sur ce sceau confirme que le propriétaire en est selon toute probabilité un Vénitien. Aussi, compte tenu du fait que les porteurs de ce nom de famille semblent extrêmement rares dans la documentation vénitienne[183], nous considérons comme très probable son identification à l'individu de la liste de 1110.

10. Vitale Doro

Lieu de conservation : Bibliothèque nationale de France – Cabinet des médailles, numéro d'inventaire actuel inconnu.
Éditions antérieures : G. Schlumberger, Neuf sceaux de l'orient latin, *Revue de l'Orient latin* 2, 1894, p. 177-182 ici p. 181-182, n° 8, et pl. II n° 8 ; Schlumberger, Chalandon & Blanchet, *Sigillographie de l'Orient latin* (cité n. 6), p. 68-69, n° 162.
Provenance : collection Schlumberger, bulle acquise à Tyr.
Diamètre : inconnu (nous ne connaissons la pièce que par la photographie donnée ici).
Date : xiie-xiiie siècle.





Avers : bordure linaire (?). Buste de saint tenant peut-être un objet devant sa poitrine (une croisette ?) mais l'échancrure du canal rend impossible la vérification. De part et d'autre, épigraphie en deux colonnes :

S	·
A	A
N	CO
C	BU
T	S
U	
S	

Sanctus [I]acobus.

182. Voir *supra*, note 79.
183. Le nom est absent du recueil de documents commerciaux réunis par R. Morozzo della Rocca et A. Lombardo. Nous n'avons trouvé que la mention en septembre 1307 d'un Bartolomeo Vidolo de Santa Croce : *Codex publicorum (Codice del Piovego)*, a cura di B. Lanfranchi Strina, vol. 2, Venezia 2006, p. 432.

Une trace à la droite de la deuxième lettre du prénom permet d'envisager une erreur de graveur avec un redoublement du C.

Revers : bordure indistincte. Légende circulaire :

+ SIGILLVMVITALISDAVRO

Sigillum Vitalis Dauro.

Il faut préférer la lecture « Dauro » à celle proposée par Schlumberger (« Druro »)[184].

Dans le champ, monogramme difficile à résoudre. Schlumberger proposait d'y voir les lettres grecques ΝΩΙΛ, ce qui est possible mais improbable. Il ne semble concevable d'y lire ni le nom de famille ni une référence à un emblème héraldique, sur le modèle du sceau d'Enrico Polani (*infra*, n° 11). On peut penser à un seing notarial ou, de façon bien plus probable, à une « marque de marchand » telle que celles reproduites au xive siècle dans la correspondance de Pignol Zucchelo (fig. 4)[185]. D'éventuels parallèles sont offerts par nos numéros 12 et 13.

La famille Doro *(Dauro, de Auro)* appartient à l'élite politique vénitienne et quelques-uns de ses membres souscrivent les actes publics depuis 997, mais elle n'occupe pas une position dominante ; le personnage le plus éminent du lignage est le juge puis conseiller ducal Orio Doro *(Aurius Dauro)*, actif dans les années 1144-1187, qui fut ambassadeur en Sicile en 1175[186]. La famille ne paraît pas très nombreuse à cette époque à en juger par sa présence dans la documentation.

Un Vitale Doro est justement l'un des deux premiers membres de la famille attestés dans la documentation publique : il souscrit un acte

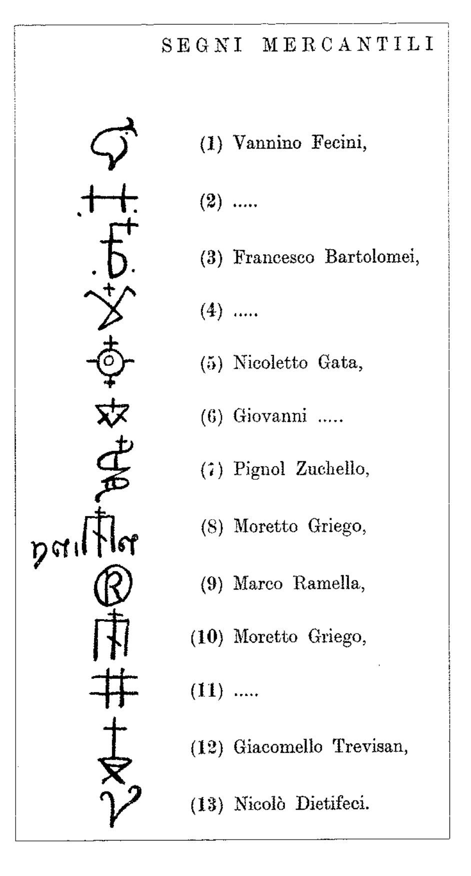


Fig. 4 – Marques de marchand reproduites dans la correspondance de Pignol Zucchelo (xive s.).

184. En revanche, Schlumberger avait certainement vu juste en supposant qu'il s'agissait « de quelque négociant italien, peut-être bien vénitien, établi à Tyr ou dans quelque autre ville des côtes de Syrie ».
185. *Lettere di mercanti a Pignol Zucchello, 1336-1350*, a cura di R. Morozzo della Rocca, Venezia 1957, p. 4. Nous reproduisons à titre d'exemples ces marques telles que les a données l'éditeur (voir fig. 4).
186. Rösch, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 72, 78, 145, et tableaux p. 65, 68, 103 et 128 ; Castagnetti, Il primo comune (cité n. 73), p. 114, 116, 120-121 ; Id., Famiglie e affermazione politica (cité n. 73), p. 635.

du doge Pietro II Orseolo en février 997[187]. Un Pietro fils de Vitale Doro, de Torcello *(Petrus filius Vitalis Dauro de Torcello)*, figure parmi les 72 Vénitiens embarqués dans le navire qui rapporta à Venise les reliques de saint Étienne en 1110[188]. Un Vitale Doro – qui peut être le même que le père de Pietro, bien qu'un peu âgé alors – fait partie des 33 souscripteurs d'une donation du doge Pietro Polani en avril 1144[189]. Nous lui attribuerons ce sceau, dont le lieu de découverte prouve l'implication de son propriétaire dans les trafics orientaux et confirme la datation : à partir de son annexion au royaume croisé de Jérusalem en 1124, Tyr devint une place marchande importante pour les Latins, tout particulièrement les Vénitiens. Ayant contribué à sa conquête, ils y détenaient en conséquence d'importants privilèges et contrôlaient un tiers de la ville et de la seigneurie de Tyr, ce qui y entraîna le développement d'une colonie vénitienne[190]. Notons qu'un Michele Doro fut baile des Vénitiens à Acre et dans le royaume de Jérusalem en 1264-1269[191], donc probablement trop tard pour supposer un rapport direct avec ce sceau.

D'autres membres de la famille furent actifs en Grèce : en mars 1221, Pancrazio Doro avait en location des étals et des biens dépendants de l'église vénitienne de Sainte-Marie de l'Embolos à Constantinople[192]. En 1257, Giacomo Doro commanda une flotte de dix galères en mer Noire et prit Messembrie, d'où il emporta le corps de saint Théodore Martyr, que son parent *(consanguineus)* Marco Doro rapporta plus tard à Venise[193]. Un Doro épousa Maria, sœur de Marino Dandolo, seigneur vénitien de l'île d'Andros dans laquelle celle-ci possédait des biens[194].

187. *Documenti relativi alla storia di Venezia. 2* (cité n. 151), p. 161-162, n° 81 (un Domenico Doro figure aussi dans cette liste) ; voir aussi BERTO, *In search of the first Venetians* (cité n. 24), p. 99 ; pour la date correcte (997 et non 998) voir POZZA, Gli usi cronologici (cité n. 152), p. 832, n° 18.
188. Voir *supra*, note 79.
189. *Gli atti originali. 1* (cité n. 54), p. 57-58, n° 9.
190. D. JACOBY, The expansion of Venetian government in the Eastern Mediterranean until the late thirteenth century, dans *Il Commonwealth veneziano tra 1204 e la fine della Repubblica : identità e peculiarità*, a cura di Gh. Ortalli, O. J. Schmitt, E. Orlando, Venezia 2015, p. 73-106, ici p. 87-96.
191. D. JACOBY, L'expansion occidentale dans le Levant : les Vénitiens à Acre dans la seconde moitié du treizième siècle, *Journal of medieval history* 3, 1977, p. 225-264, repris dans ID., *Recherches sur la Méditerranée orientale du XIIe au XVe siècle : peuples, sociétés, économies* (Variorum CS 105), London 1979, étude VII, ici p. 229, 242, 251, et p. 257, note 47.
192. Document résumé par E. ORLANDO, *«Ad profectum patrie» : la proprietà ecclesiastica veneziana in Romània dopo la IV crociata* (Nuovi studi storici 68), Roma 2005, p. 141-142, n° 33.
193. *Translatio corporis beatissimi Theodori martyris cum multis miraculis* dans F. CORNER, *Ecclesiae Venetae antiquis monumentis nunc etiam primum editis illustratae ac in decades distributae. 1-13*, Venetiis 1749, vol. 2, p. 258-266, texte reproduit par P. RIANT, *Exuviae sacrae Constantinopolitanae. 1*, Genevae 1876, p. 156-163 n° V, ici p. 157-158 ; le récit de la *Translatio* est résumé par Andrea Dandolo, *Chronica* (cité n. 14), p. 308 ; voir V. GJUZELEV, La Bulgarie, Venise et l'Empire latin de Constantinople au milieu du XIIIe siècle, *Bulgarian historical review* 3/4, 1975, p. 38-49, repris dans ID., *Medieval Bulgaria, Byzantine Empire, Black Sea, Venice, Genoa*, Villach 1988, p. 277-288.
194. R.-J. LOENERTZ, Marino Dandolo, seigneur d'Andros, et son conflit avec l'évêque Jean, 1225-1238, *OCP* 35, 1959, p. 165-181, ici p. 172 et 175, repris dans ID., *Byzantina et Franco-Graeca : articles parus de 1935 à 1966* (Raccolta di studi e testi 118), Roma 1970, p. 399-419, ici p. 406 et 408.

11. Enrico Polani

Lieu de conservation : Spb FIRI RAN ; anciennement paquet « L'Empire latin et les croisades » n° 9, à présent, collection 54, inventaire 4, n° 32.
Édition antérieure : KAHMAHOB, *Византийские отражения в сфрагистике* (cité n. 4), p. 234 n° 32.
Provenance : acheté à Constantinople.
Diamètre : 14 mm.
Date : fin XIIe ou début XIIIe siècle.




Avers : bordure de grènetis serré. Saint Barthélémy en pied tenant peut-être l'Évangile. De part et d'autre de la figure, inscription en deux colonnes :

S̄ O
BA LO
RT m
h S

Sanctus Bartholom(eu)s.

Revers : double bordure de grènetis enserrant une légende circulaire :

+HENRICVSPOLANVS

+ *Henricus Polanus.*

Le N et le V sont en ligature, selon un système semblable à celui observable pour le A et le V sur le sceau de Giovanni Falier, évêque de Chioggia (voir *infra*, n° 17). Au centre du champ, figure délicate à interpréter. On pourrait vouloir y lire les lettres majuscules AE en ligature, avec le A curieusement fermé en bas, mais tout bien considéré le trait séparant les deux lettres adossées n'est probablement qu'une déformation due au canal sous-jacent où passait l'attache du sceau. Les seuls éléments constitutifs sont donc en réalité trois barres horizontales. Nous y verrions volontiers une attestation précoce des armoiries des Polani, lesquels portaient d'après les armoriaux du XIVe au XVIe siècle un écu *tiercé en fasce d'or, d'azur et d'argent*[195] (voir fig. 5). Ce sceau offrirait donc probablement l'un des plus anciens exemples conservés d'armoiries d'une famille vénitienne, mais son cas n'est pas

195. Voir l'armorial des *Proles Venetorum* (XIVe siècle) en annexe à la *Venetiarum historia* (cité n. 112), p. 256 et planche entre les pages 256 et 257, n° 7. Il est vrai que les mêmes armoriaux affirment aussi que les Polani auraient initialement porté des armoiries différentes (un *parti d'or plain et fascé-ondé d'azur et d'argent)*, mais en auraient changé pour adopter le tiercé en fasce. Ces récits de mutation d'armoiries, fréquents dans l'héraldique vénitienne, sont toutefois légendaires. Les *Proles Venetorum* situaient ce prétendu changement d'armoiries en 1270 ; à une époque bien plus tardive, il sera lié au transport du corps de saint Marc à Venise : M. POPOFF, *Répertoire d'héraldique italienne. 4, Venise*, Paris 2010, p. 167-168, n° 696 (XVIe siècle).

totalement isolé puisqu'au début du XIIIe siècle le sceau d'un autre Vénitien, le mégaduc de l'Empire latin Filocalo Navigaioso, porte également des armoiries. Au bas Moyen Âge, l'héraldique est en effet omniprésente dans la société vénitienne et le point de départ de ce phénomène paraît se situer au XIIIe siècle, époque à laquelle les élites vénitiennes adoptèrent avec enthousiasme les armoiries qui devinrent un signe d'appartenance mais aussi de ralliement potentiellement factieux à un lignage : les autorités durent réagir contre ce pullulement emblématique en interdisant sous peine d'amende en octobre 1266 aux particuliers de garder à l'avenir chez eux des bannières, écus, cuirasses ou autre aux armes d'aucun grand de la cité *(arma alicuius magni hominis de Veneciis)* et en ordonnant la destruction des objets existants[196].

Les Polani *(Paulani, Polanus, Polani)* seraient prétendument originaires de Pola, en Istrie, mais il s'agit selon toute apparence d'une simple justification étiologique du nom, comme on en trouve à peu près systématiquement pour toutes les familles vénitiennes[197]. On les rencontre d'abord établis dès le XIe siècle à Chioggia[198] où leurs propriétés sont ensuite bien attestées[199], mais la sépulture ancestrale se trouvait au monastère de San Cipriano à Murano[200]. Ils apparaissent au sein des élites vénitiennes à partir de 1074 seulement. Pietro Polani, gendre et successeur du doge Domenico Michiel, devient – peut-être en partie du fait de cette alliance – doge de Venise de 1129 à 1148. Sous son règne, le siège épiscopal de Castello (c'est-à-dire de Venise) fut aussi détenu par l'un de ses proches parents, Giovanni Polani (1133-1164)[201]. Le père du doge Pietro, Domenico Polani,

196. Le décret de 1266 a été publié notamment par V. LAZZARINI, Le insegne antiche dei Querini e dei Tiepolo, *Nuovo archivio Veneto* 9, 1895, p. 221-231, ici p. 228, n° I, repris dans ID., *Scritti di paleografia e diplomatica* (cité n. 96), p. 245-252, ici p. 250, n° I. À ce sujet voir plus généralement et pour une époque plus tardive É. CROUZET-PAVAN, *« Sopra le acque salse » : espace, pouvoir et société à Venise à la fin du Moyen Âge* (CEFR 156), Rome 1992, vol. 1, p. 401-408, en particulier p. 407.

197. Sur ce phénomène voir RÖSCH, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 25 et 33. Les listes de familles du bas Moyen Âge transformeront Pola en Pologne, faisant descendre les Polani d'un lignage royal. Voir *Venetiarum historia* (cité n. 112), p. 256 : *Polani, qui dudum regali fungebantur honore, de Polana parte venerunt...* et RÖSCH, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 33, n. 81.

198. En février 1053, Pietro fils de Giovanni Polani *(Paulani)*, de Chioggia Minore, vend une terre à l'abbé de la Sainte Trinité et San Michele de Brondolo (copie de décembre 1151) : E. SIMONSFELD, Documenti del sec. XI relativi a Brondolo e a Chioggia, *Archivio veneto* 32, 1886, p. 111-131, ici p. 119-121, n° III ; *SS. Trinità e S. Michele Arcangelo. 2* (cité n. 122), p. 50-51, n° 14.

199. Sur le doge Pietro et sa famille voir RÖSCH, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 20, 64, 72, 74-75, 78, 82-83, 86, 90, 107, 125, 188-189, et tableaux p. 65, 127 ; CASTAGNETTI, *La società veneziana* (cité n. 73), p. 107-110 ; ID., Il primo comune (cité n. 73), p. 81, 84, 86-87, 110 ; ID., Famiglie e affermazione politica (cité n. 73), p. 635-637 ; MADDEN, *Enrico Dandolo* (cité n. 130), p. 20, 213, n. 4, 222, n. 2 ; E. ORLANDO, Polani, Pietro, dans *Dizionario biografico degli Italiani. 84*, Roma 2015, p. 512-515 (mais il faut placer la naissance du doge dans les années 1080 plutôt qu'en 1098).

200. L'*Historia ducum Venetorum* (L. A. BERTO, *Testi storici veneziani [XI-XIII secolo]*, Padova 1999 [Medioevo europeo 1], p. 1-83, ici p. 12, § 8) rapporte que le doge Pietro fut inhumé à San Cipriano auprès de ses ancêtres : *Cuius corpus in Venecia reductum apud Sanctum Cyprianum cum patribus in pace positum fuit.*

201. Avec le soutien du doge Pietro, Giovanni Polani s'opposa violemment à son ordinaire, le patriarche de Grado Enrico Dandolo. Sur ce prélat voir RANDO, *Una Chiesa di frontiera* (cité n. 91), notamment p. 61-62, 175-181, 200-201, 228 et 230-231 (mais rien ne prouve que l'évêque ait été le fils du doge), et MADDEN, *Enrico Dandolo* (cité n. 130), p. 26-28. Sur le sceau de l'évêque Giovanni Polani, voir *infra*, p. 628.

peut-être celui qui figure comme juge dès 1088[202], s'était vraisemblablement enrichi en commerçant à Constantinople. Il fit en tout cas partie de ces quelques Vénitiens honorés de la dignité byzantine de protonobélissime : père et fils figurent en tête de la liste des 72 passagers du navire qui rapporta de Constantinople en 1110 les reliques de saint Étienne (juste après la mention du pilote et de l'officier de poupe)[203]. Proche des Michiel grâce au mariage du doge Pietro, la famille sut aussi s'allier avec certains des nouveaux lignages ascendants, puisqu'en 1150/1151 une nièce de ce dernier épousa le frère du futur doge Enrico Dandolo (1192-1205)[204]. Toutefois, après le règne de Pietro, ses descendants n'apparaissent plus parmi les membres de l'entourage ducal jusqu'au début du XIIIe siècle.

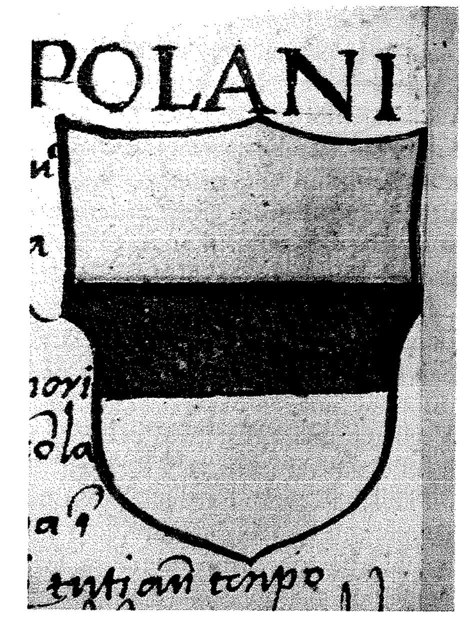


Fig. 5 – Armoiries de la famille Polani. Armorial du XVIe siècle, BnF, département des manuscrits, Français 32884, p. 214.

Un Enrico Polani est contemporain du doge Pietro : il souscrit comme témoin une location de saline en décembre 1128, et en avril 1144 un acte de son parent le doge[205]. C'est certainement lui Enrico Polani fils de Giovanni « de la paroisse de San Bartolomeo » *(de confinio Sancti Bartholomei)* qui, avec Giovanni et Pietro Dolfin, acheta en août 1137 les trois quarts de la tour des Bebbe *(turris Babiarum)*, poste stratégique situé près de Chioggia, aux confins du duché de Venise[206]. Un autre Enrico Polani, lui fils de feu Leone, de Chioggia Maggiore, est mentionné en novembre 1159 à propos d'une affaire déjà ancienne qui l'avait opposé avec sa mère au patriarcat de Grado[207] ; il doit être cet « Enrico Polani de Chioggia » témoin d'un acte rédigé à Chioggia en mars 1153[208]. En mai 1172, un Enrico Polani aurait fait partie des

202. *S. Giorgio Maggiore. 2* (cité n. 53), p. 159-162, n° 65 (janvier 1088) : parmi les témoins, *Dominicus Paulani iudex*. En 1092, Domenico et son fils Pietro sont témoins d'un autre acte, mais le premier n'est plus juge : *ibid.*, p. 197-199, n° 80.

203. Voir *supra*, note 79. Voir aussi FALKENHAUSEN, Venezia e Bisanzio (cité n. 41), p. 823 et 828.

204. Primera, fille de son frère Giovanni Polani, mariée à Andrea Dandolo : MADDEN, *Enrico Dandolo* (cité n. 130), p. 221, n. 117. Ce mariage scellait la fin de la querelle entre les deux familles.

205. PERINI, *Chioggia medievale. 2, 1* (cité n. 92), p. 22-23, n° 23 ; *Gli atti originali. 1* (cité n. 54), p. 57-58, n° 9, aussi édité par PERINI, *Chioggia medievale*, p. 44-45, n° 53 : le document est une grande ducale et comporte la signature de 34 témoins.

206. G. MONTICOLO, I manoscritti e le fonti della cronaca del diacono Giovanni, *Bullettino dell'Istituto storico italiano* 9, 1890, p. 37-328, ici p. 286, n° 6 (d'après le *Liber pactorum* I), et p. 295, n° 8 (d'après le *Codex Trevisaneus*) ; voir RÖSCH, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 74.

207. ROBERTI, *Le magistrature giudiziarie* (cité n. 85), p. 157, n° XV ; PERINI, *Chioggia medievale. 2, 1* (cité n. 92), p. 77, n° 96 (mal daté de février 1160).

208. *S. Giorgio Maggiore. 2* (cité n. 53), p. 512-514, n° 260.

peut-être celui qui figure comme juge dès 1088[202], s'était vraisemblablement enrichi en commerçant à Constantinople. Il fit en tout cas partie de ces quelques Vénitiens honorés de la dignité byzantine de protonobélissime : père et fils figurent en tête de la liste des 72 passagers du navire qui rapporta de Constantinople en 1110 les reliques de saint Étienne (juste après la mention du pilote et de l'officier de poupe)[203]. Proche des Michiel grâce au mariage du doge Pietro, la famille sut aussi s'allier avec certains des nouveaux lignages ascendants, puisqu'en 1150/1151 une nièce de ce dernier épousa le frère du futur doge Enrico Dandolo (1192-1205)[204]. Toutefois, après le règne de Pietro, ses descendants n'apparaissent plus parmi les membres de l'entourage ducal jusqu'au début du XIIIe siècle.

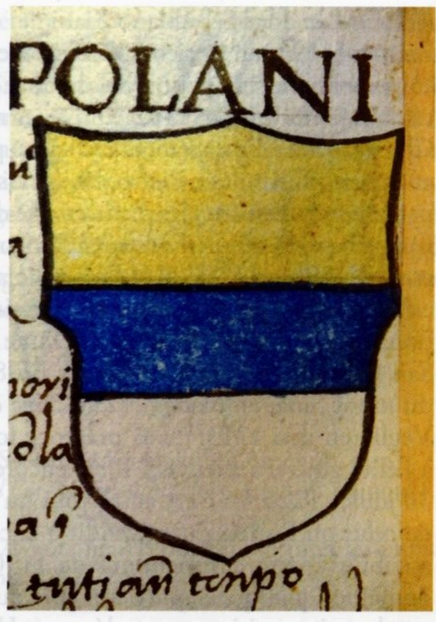


Fig. 5 – Armoiries de la famille Polani. Armorial du XVIe siècle, BnF, département des manuscrits, Français 32884, p. 214.

Un Enrico Polani est contemporain du doge Pietro : il souscrit comme témoin une location de saline en décembre 1128, et en avril 1144 un acte de son parent le doge[205]. C'est certainement lui Enrico Polani fils de Giovanni « de la paroisse de San Bartolomeo » *(de confinio Sancti Bartholomei)* qui, avec Giovanni et Pietro Dolfin, acheta en août 1137 les trois quarts de la tour des Bebbe *(turris Babiarum)*, poste stratégique situé près de Chioggia, aux confins du duché de Venise[206]. Un autre Enrico Polani, lui fils de feu Leone, de Chioggia Maggiore, est mentionné en novembre 1159 à propos d'une affaire déjà ancienne qui l'avait opposé avec sa mère au patriarcat de Grado[207] ; il doit être cet « Enrico Polani de Chioggia » témoin d'un acte rédigé à Chioggia en mars 1153[208]. En mai 1172, un Enrico Polani aurait fait partie des

202. *S. Giorgio Maggiore. 2* (cité n. 53), p. 159-162, nº 65 (janvier 1088) : parmi les témoins, *Dominicus Paulani iudex*. En 1092, Domenico et son fils Pietro sont témoins d'un autre acte, mais le premier n'est plus juge : *ibid.*, p. 197-199, nº 80.

203. Voir *supra*, note 79. Voir aussi FALKENHAUSEN, Venezia e Bisanzio (cité n. 41), p. 823 et 828.

204. Primera, fille de son frère Giovanni Polani, mariée à Andrea Dandolo : MADDEN, *Enrico Dandolo* (cité n. 130), p. 221, n. 117. Ce mariage scellait la fin de la querelle entre les deux familles.

205. PERINI, *Chioggia medievale. 2, 1* (cité n. 92), p. 22-23, nº 23 ; *Gli atti originali. 1* (cité n. 54), p. 57-58, nº 9, aussi édité par PERINI, *Chioggia medievale*, p. 44-45, nº 53 : le document est une grande ducale et comporte la signature de 34 témoins.

206. G. MONTICOLO, I manoscritti e le fonti della cronaca del diacono Giovanni, *Bullettino dell'Istituto storico italiano* 9, 1890, p. 37-328, ici p. 286, nº 6 (d'après le *Liber pactorum* I), et p. 295, nº 8 (d'après le *Codex Trevisaneus*) ; voir RÖSCH, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 74.

207. ROBERTI, *Le magistrature giudiziarie* (cité n. 85), p. 157, nº XV ; PERINI, *Chioggia medievale. 2, 1* (cité n. 92), p. 77, nº 96 (mal daté de février 1160).

208. *S. Giorgio Maggiore. 2* (cité n. 53), p. 512-514, nº 260.

électeurs du doge Sebastiano Ziani[209] : on l'identifiera plutôt au précédent qu'au suivant. En mars 1190, un Enrico Polani est mentionné comme voisin d'une saline appartenant à Imperatrice Polani, petite-fille du doge Pietro, et le même probablement souscrit comme témoin en novembre 1192 cinq actes notariés qui sont tous des donations de salines de Chioggia à des établissements religieux par Giacomo Ziani, fils du défunt doge Sebastiano et frère du futur doge Pietro, lequel assurait ainsi le salut de son âme en distribuant une partie de ses biens en legs pieux en vue de sa mort prochaine (survenue le mois suivant)[210]. On peut envisager qu'il soit aussi Enrico Polani de Chioggia Minore cité en janvier 1182[211] et en décembre 1185[212]. Un Enrico Polani est mentionné comme camérier de la commune en décembre 1205[213] et le même certainement fait partie des nombreux témoins de deux donations du doge Pietro Ziani, l'une de biens à Constantinople pour le monastère de San Giorgio Maggiore en février 1208 et l'autre de biens en Crète pour le monastère du mont Sinaï en mars 1212[214], ainsi que d'une quittance du même doge au comte de Veglia en mai 1213[215] : sa présence lors de ces divers actes indique son appartenance à l'élite gouvernementale. Il est encore témoin de deux actes de garantie les 26 juin et 30 juillet 1225[216]; c'est aussi à lui qu'on identifiera le propriétaire d'un terrain voisin de celui qu'Enrico Zusto vendit à la commune en septembre 1222[217]. On tendra à lui attribuer toutes ces mentions de 1190 à 1225 : en effet, dans l'acte de location d'un domaine aquatique *(aqua)* situé près du monastère de San Giorgio in Alga en mars 1192, un domaine voisin est appelé *aqua Henrici Polani*[218], alors que dans un autre acte de juin 1235 relatif au même domaine en juin 1235, il est désigné comme l'*aqua que fuit*

209. *Venetiarum historia* (cité n. 112), p. 122; Madden, *Enrico Dandolo* (cité n. 130), p. 222, n. 2.

210. Perini, *Chioggia medievale. 2, 1* (cité n. 92), p. 181-182, n° 249 (copie de 1283; voir autre copie de 1243 insérée dans un acte de 1266 *ibid.*, p. 513), p. 182, n° 250, et p. 182-183, n° 251 (le nom est orthographié *Polini* dans ce dernier document); *SS. Secondo ed Erasmo*, a cura di E. Malipiero Ucropina, Venezia 1958, p. 88-89, n° 58; *Benedittini in S. Daniele (1046-1198)*, a cura di E. Santschi, Venezia 1989, p. 126-127, n° 94. On doit en déduire qu'Enrico Polani devait être un proche de Giacomo Ziani, comme l'était l'autre témoin de ces actes, Marco Barozzi; sur Giacomo Ziani et ses donations *in articulo mortis* voir Fees, *Ricchezza e potenza* (cité n. 124), p. 37-38 et *passim*; voir aussi *ibid.*, p. 57, sur Marco Barozzi.

211. *SS. Trinità e S. Michele Arcangelo. 2* (cité n. 122), p. 357-358, n° 212 (janvier 1182, Chioggia) : *pecia de terra firmat uno capite in vestra terra* [...] *alio in Enricus Polani de headem Clugia* [...]

212. *S. Giovanni Ev. di Torcello* (cité n. 55), p. 115-116, n° 79 : d'après cet acte rédigé à Chioggia, il avait à une date inconnue remis en gage une terre au père de Stefano Cortese.

213. *Nuovi documenti* (cité n. 124), p. 69-70, n° 63; *Gli atti originali della cancelleria veneziana*, vol. 2, *1205-1227*, a cura di M. Pozza, Venezia 1994, p. 23-24, n° 1. Il s'agit d'un acte du doge Pietro Ziani que le camérier souscrit avec deux juges, un conseiller et un avocat de la commune.

214. *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig. 2* (cité n. 56), p. 47-49, n° CLXXIX; p. 146-150, n° CCXXXIII.

215. *Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium. 1*, ed. S. Ljubić, Zagrabiae 1868, p. 28, n° XXXVII.

216. *Deliberazioni del Maggior Consiglio. 1* (cité n. 166), p. 32-33, n[os] 121 et 123.

217. K.-E. Lupprian, Zur Entstehung des Fondaco dei Tedeschi in Venedig, dans *Grundwissenschaften und Geschichte : Festschrift für Peter Acht*, hrsg. von W. Schlögl und P. Herde (Münchener historische Studien. Abt. Geschichtl. Hilfswissenschaften 15), Kallmünz 1976, p. 128-134.

218. Le document est résumé dans une sentence de 1293 elle-même conservée dans une copie moderne : *SS. Ilario e Benedetto e S. Gregorio*, a cura di L. Lanfranchi e B. Strina, Venezia 1965, p. 150-151, n° LXIX.

Henrici Polani, ce qui indique que l'ancien propriétaire était décédé, probablement depuis assez peu de temps puisque son nom restait encore attaché au lieu[219]. On l'identifiera donc aussi à cet Enrico Polani de la paroisse de San Bartolomeo déjà défunt lorsque son fils, Andrea, apparaît comme son exécuteur testamentaire dans un acte d'août 1231[220].

L'association avec saint Barthélémy inciterait à privilégier une identification du propriétaire du sceau avec le premier ou le dernier de ces trois ou quatre homonymes, domiciliés dans la paroisse placée sous le patronage de ce saint, et la présence d'un insigne héraldique avec le plus récent d'entre eux, déjà actif à la fin du XII[e] siècle et mort entre 1225 et 1231. Toutefois, l'ancrage durable du lignage dans la paroisse San Bartolomeo invite à la prudence en raison de la possible existence d'homonymes.

Pour le sceau d'un autre Polani, voir *infra*, p. 628.

12. Giacomo Baseggio

Lieu de conservation : anciennement au musée de la Société archéologique d'Athènes.
Éditions antérieures : Schlumberger, *Sigillographie de l'Empire byzantin* (cité n. 111), p. 74, note 1.
Provenance : Thèbes.
Diamètre : inconnu, à en juger par la gravure environ 25 mm, mais la comparaison avec les autres sceaux, de module plus réduit, incite ici à la prudence.
Date : XII[e]-XIII[e] siècle.





Avers : bordure de gros grènetis. Buste de saint Jean Chrysostome en vêtement épiscopal tenant l'Évangile de la main gauche et une croisette de la main droite. Nimbe de grènetis. Inscription en colonne flanquant le buste :

O
Θ ☧
ΙΩ ΜΟ
C

ὁ ἅγιος Ἰω(άννης) ὁ (Χρυσόστο)μος.

Revers : bordure de grènetis. Légende circulaire :

• + • SIGILLIACOBIBASILII

Sigill(um) Iacobi Basilii.

219. Le document de 1235 est résumé dans une sentence de 1328 : *Codex publicorum. 2* (cité n. 183), p. 573-578, n° 74, ici p. 574.

220. Perini, *Chioggia medievale. 2, 1* (cité n. 92), p. 330-331, n° 457. L'année comporte *centesimo* mais l'indiction quatre confirme qu'il s'agit bien d'une erreur pour *ducentesimo*.

Dans le champ, un monogramme. On ne peut se fier qu'au dessin et celui-ci évoque un monogramme compact archaïque avec des lettres grecques Θ Ρ Η et une sorte de Π inversé. Il est clair que ce dessin ne reflète que ce que Schlumberger pensait voir. Nous le rapprocherions plutôt des monogrammes ou marques « mercantiles » déjà repérées sur d'autres bulles présentées ici (voir n°s 10 et 13).

D'entrée relativement tardive au sein de l'élite politique vénitienne, les Baseggio (*Basilius*, *Basilio*, *Baxeio*, etc.) apparaissent dans les actes publics seulement à la fin du XIe siècle, bien qu'ils se singularisent ensuite par un civisme des plus actifs : ils prêtent une somme importante à la commune dès 1112 pour couvrir des dépenses publiques, comptent dans leurs rangs un juge dès 1121, ainsi que le premier procurateur de Saint-Marc mentionné dans les sources en 1152, Ottone Baseggio, et peuvent même s'enorgueillir d'avoir fait édifier le premier campanile de la basilique Saint-Marc[221]. Dans les années 1230, l'auteur de l'*Histoire des doges des Vénitiens* exalte « la noble et très distinguée dogaresse Maria, de la maison des Baseggio »[222], mais il est vrai que c'est surtout parce qu'elle est l'épouse de son héros, le doge Pietro Ziani.

Les Baseggio sont aussi fort présents à cette époque à Byzance, et l'on doit penser que c'est justement du commerce avec l'Empire que provient la richesse qui leur permet de s'illustrer ainsi en métropole et d'y conforter leur position sociale : deux frères de cette famille, Vitale et Ottone Baseggio *(Vitalis Basilius cum Othone fratre)*, sont déjà dès 1110 à bord du navire rapportant de Constantinople les reliques de saint Étienne[223], et on trouve par la suite quelques Baseggio actifs et même établis à demeure dans l'Empire. À Constantinople en mai 1119, Basilio Baseggio, de la paroisse de San Giovanni Grisostomo, prête à Enrico Zusto 25 hyperpères, lesquels sont investis immédiatement dans un voyage commercial jusqu'à Alexandrie à bord de la nef des Amalfitains[224]. En mars 1155, le même Enrico Zusto mentionne dans son testament rédigé à Constantinople

221. Rösch, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 32-33, 74, 79, et tableaux *ibid.*, p. 65, 103 et 127 ; Fees, *Ricchezza e potenza* (cité n. 124), p. 56, 67 (avec tableau généalogique), 180-181, 233-234 ; Castagnetti, Il primo comune (cité n. 73), p. 116-117. Sur le prêt de 2000 livres à la commune en 1112, voir *supra*, note 121. Document important de janvier 1152 sur la famille et sur le campanile édité dans Marin Sanudo, *Vite dei dogi. 1* (cité n. 12), p. 238-256 ; sur ce document voir D. Rando, Nel nome del patrono, al servizio della comunità : l'opus e i Procuratori di S. Marco di Venezia nei secoli XII-XIV, dans *Opera : carattere e ruolo delle fabbriche cittadine fino all'inizio dell'Età moderna : atti della tavola rotonda, Villa I Tatti, Firenze, 3 aprile 1991*, a cura di M. Haines e L. Ricetti, Firenze 1996, p. 71-115, ici p. 81-83. Pour la résidence à San Giovanni Grisostomo, voir par exemple déjà Roberti, *Le magistrature giudiziarie* (cité n. 85), p. 153, n° X (juin 1134) : quittance délivrée par Biagio fils de feu Domenico Baseggio *de confinio Sancti Iohannis Grisostomi*, mentionnant aussi son frère Domenico. Voir le tableau généalogique fig. 6.

222. *Historia ducum* (cité n. 200), p. 80 : [...] *nobilis et decora nimis Maria dukissa, de domo Basiliorum*. Passage repris presque tel quel dans la *Venetiarum historia* (cité n. 112), p. 150.

223. Voir *supra*, note 79. Ottone Baseggio est certainement le procurateur de Saint-Marc de ce nom attesté en 1152 (voir *supra*, note 221).

224. Cité dans un document de janvier 1144 : *Famiglia Zusto* (cité n. 80), p. 37-40, n° 16, ici p. 38 ; voir aussi *ibid.*, p. 64, n° VI, et p. 66, n° XIV. Vu la date, Basilio Baseggio est le frère de Vitale et d'Ottone (plutôt que son propre fils homonyme) : voir tableau généalogique fig. 6. Concurrents mais aussi à l'occasion partenaires commerciaux des Vénitiens, les Amalfitains n'avaient pas disparu des marchés orientaux : V. von Falkenhausen, Il commercio di Amalfi con Costantinopoli e il Levante nel secolo XII, dans *Amalfi, Genova, Pisa e Venezia : il commercio con Costantinopoli e il vicino Oriente nel secolo XII*, a cura di O. Banti (Biblioteca del Bollettino storico pisano 46), Pisa 1998, p. 19-38.

qu'il a cent livres d'indigo déposées dans la maison de Filippo Baseggio, qui se trouve donc dans cette ville[225]. C'est peut-être le même Filippo Baseggio qui est témoin d'une autre quittance à Constantinople trente-cinq ans plus tard, en juillet 1190[226]. Un Omodeo Baseggio, « habitant de Constantinople », délivre dans cette même ville en mai 1169 une quittance dont un Biagio Baseggio est également témoin[227] ; l'acte fait mention d'un autre délivré par Omodeo en mars 1159, ce qui suppose dix ans de résidence au moins dans la capitale byzantine. Giovanni Baseggio, fils de Basilio Baseggio, perdit beaucoup d'argent en 1171 lorsque l'empereur Manuel Ier Komnènos confisqua les biens de tous les Vénitiens se trouvant dans l'Empire et fit arrêter ceux d'entre eux qui ne purent s'échapper : il y fait allusion dans son testament de mai 1183, qu'il rédigea alors qu'il était en bonne santé mais néanmoins décidé à quitter le monde pour entrer au monastère[228]. Il espérait encore récupérer ce que lui avaient pris les Byzantins douze ans plus tôt (de fait, des négociations étaient alors sur le point d'aboutir avec le nouvel empereur Andronic Ier pour obtenir le remboursement des dommages subits) ; il en disposait donc par avance en legs divers à l'attention de membres de sa famille, d'établissements pieux et de religieux, et ces legs permettent d'évaluer le montant total des avoirs perdus en 1171 entre 700 et 800 hyperpères[229]. Après la quatrième croisade, au moment de l'expansion territoriale vénitienne en Grèce, Tommaso Baseggio participa à la conquête de la Crète et à un certain moment entre 1207 et 1211 fut brièvement châtelain de Katô Sybritos où il se comporta de manière despotique[230] ; peu après un Domenico Baseggio fit partie des premiers colons

225. *Famiglia Zusto* (cité n. 80), p. 50-52, n° 22.

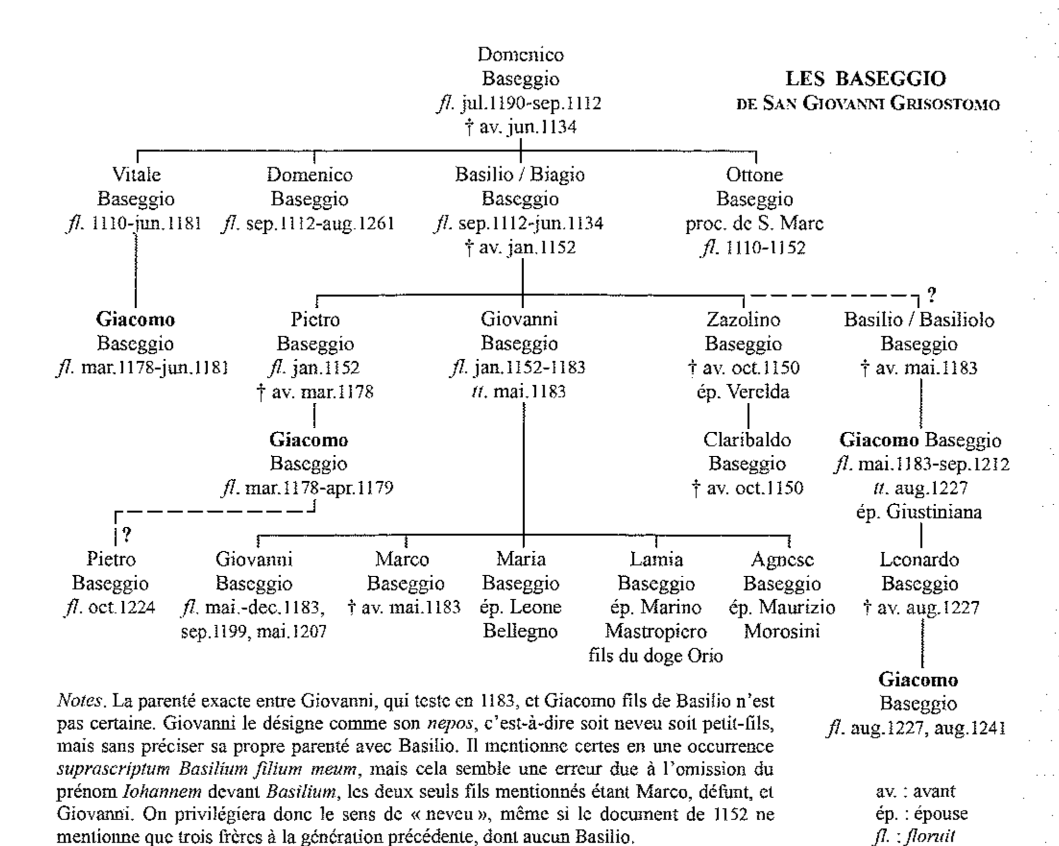
226. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 380-381, n° 387.

227. *Nuovi documenti* (cité n. 124), p. 26-27, n° 24 (mai 1169) ; nouvelle édition dans *S. Giorgio Maggiore. 3* (cité n. 56), p. 62-63, n° 321 ; voir Borsari, *Venezia e Bisanzio* (cité n. 79), p. 52. Ce Biagio est peut-être Basilio frère de Giovanni et fils du Basilio de 1119, dont le fils est à Constantinople quatorze ans plus tard : voir tableau généalogique fig. 6.

228. *Le carte del mille e del millecento* (cité n. 88), p. 99-102, n° LXV (d'abord paru dans *Archivio veneto* 5, 1875, p. 332-351, ici p. 332-335, n° LXV) ; texte en partie lacunaire : [...] *de meo abere quod dominus Emanuel Constantinopolitanus imperator* [...].

229. Le testament divise l'argent à recouvrer des Byzantins en quatre parts égales. La quatrième se répartit en un legs de 100 hyperpères et divers legs plus petits totalisant 105 livres et 40 sous véronais, eux-mêmes équivalant à une somme comprise entre 72,75 et 93,63 hyperpères selon les divers taux de conversion attestés à l'époque : P. Spufford, *Handbook of medieval exchange* (Royal historical society guides & handbooks 13), London 1986, p. 286. Un reste substantiel est cependant espéré sur cette part, à distribuer en legs pieux. Cela situerait la somme totale au moins entre 691 et 774,5 hyperpères, mais probablement davantage. Les négociations avec Andronic aboutirent à un accord à l'été ou l'automne 1183, mais sa déposition en 1185 vint tout remettre en cause : Borsari, *Venezia e Bisanzio* (cité n. 79), p. 24-25. Notons au passage que le gendre de Giovanni, Marino Mastropiero, fut ambassadeur auprès de la cour de Constantinople quatorze ans plus tard, en 1197.

230. G. Cervellini, *Documento inedito veneto-cretese del dugento*, Padova 1906, document p. 13-23, ici p. 15-16 (*Et Tomas Basilii fuit castellanus de Captosivria* [...]) ; voir D. Jacoby, La colonisation militaire vénitienne de la Crète au XIIIe siècle : une nouvelle approche, dans *Le partage du monde : échanges et colonisation dans la Méditerranée médiévale* (Byzantina Sorbonensia 17), sous la dir. de M. Balard & A. Ducellier, Paris 1998, p. 297-313, ici p. 307, n. 45, repris dans Id., *Latins, Greeks and Muslims : encounters in the Eastern Mediterranean, 10th-15th centuries* (Variorum CS 914), Aldershot 2009, étude IV ; pour la date du document (vers 1210 et non vers 1224/1225), voir G. Saint-Guillain, *Ex insita animi levitate rebelles*? Date, causes et conséquences de la révolte d'Hagiostéphanitès contre la domination vénitienne en Crète, dans *Ministerium historiae : τιμή στον π. Μάρκο Φώσκολο*, επιμ. Κ. Α. Δανούσης, Κ. Γ. Τσικνάκης, Τήνος 2017, p. 507-542, en particulier p. 535-541.



Notes. La parenté exacte entre Giovanni, qui teste en 1183, et Giacomo fils de Basilio n'est pas certaine. Giovanni le désigne comme son *nepos*, c'est-à-dire soit neveu soit petit-fils, mais sans préciser sa propre parenté avec Basilio. Il mentionne certes en une occurrence *suprascriptum Basilium filium meum*, mais cela semble une erreur due à l'omission du prénom *Iohannem* devant *Basilium*, les deux seuls fils mentionnés étant Marco, défunt, et Giovanni. On privilégiera donc le sens de « neveu », même si le document de 1152 ne mentionne que trois frères à la génération précédente, dont aucun Basilio.

Par ailleurs, l'identification entre ce Giacomo et le testateur de 1227, père de Leonardo et grand-père d'un autre Giacomo, n'est pas démontrée, mais semble très probable.

Fig. 6 – Arbre généalogique des Baseggio.

vénitiens de l'île, établis en 1211, mais vendit dès octobre 1216 à Candie les deux fiefs qu'il y avait acquis et mourut peu après[231]. Un Nicolò Baseggio était encore habitant de Constantinople en avril 1255, six ans avant la prise de la ville par les Grecs, lorsqu'il prit en location un terrain appartenant au patriarcat de Grado[232].

Plusieurs personnages portent aux XII[e] et XIII[e] siècles le nom de notre sigillant. Un Giacomo Baseggio est ainsi témoin d'une procuration délivrée à Constantinople en janvier 1168[233]. Il est délicat de préciser l'identité de ce marchand vénitien à Byzance en raison de l'existence d'au moins deux homonymes à cette époque, Giacomo Baseggio fils

231. Sa mère et exécutrice testamentaire Vidota en fit quittance à l'acheteur en mai 1218 à Venise : *Documenti del commercio. 2* (cité n. 56), p. 116-117, n° 574 ; JACOBY, La colonisation militaire vénitienne (cite n. 230), p. 506-507.

232. CORNER, *Ecclesiae Venetae. 3* (cité n. 193), p. 108 ; *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig. 2* (cité n. 56), p. 493-495, n° CCCXXIX ; résumé par ORLANDO, «*Ad profectum patrie*» (cité n. 192), p. 158-159, n° 70.

233. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 192, n° 192.

de feu Pietro et Giacomo Baseggio fils de Vitale, tous deux de la paroisse de San Giovanni Grisostomo, mais l'hésitation est de peu d'importance dans la mesure où ils étaient parents et de surcroît compères en affaires[234]. Quoi qu'il en soit, il est probablement à distinguer en revanche d'un Giacomo Baseggio fils de feu « Basiliolo » Baseggio, de la paroisse de San Giovanni Grisostomo : à Constantinople en décembre 1183, avec Giovanni Baseggio fils de Giovanni, ils prirent en location pour dix ans un terrain non construit situé dans cette ville et appartenant au monastère vénitien de San Giorgio Maggiore ; toutefois, à peine un an et demi plus tard, en mai 1185 à Venise, ils résilièrent cette location[235]. Il s'agit de Giacomo fils de Basilio Baseggio, connu par ailleurs et proche parent des deux homonymes que l'on vient de rencontrer[236]. On le trouve encore mentionné en septembre 1212, lorsque Giovanni Badoer lui remet six documents[237].

Il n'est pas aisé de déterminer auxquels de ces personnages il faut attribuer le brillant *cursus honorum* d'un Giacomo Baseggio qui prit part à la quatrième croisade aux côtés du doge Enrico Dandolo[238], aurait fait ensuite partie des électeurs du doge Pietro Ziani en août 1205[239], figure comme conseiller ducal en juillet 1206[240], souscrit une ducale du même Pietro Ziani en mai 1207[241] et est membre du Grand Conseil en septembre 1211[242]. Il y a quelque vraisemblance à voir en lui également le Giacomo Baseggio qui aurait été l'un des capitaines d'une flotte de vingt et une galères conduite jusque dans les eaux crétoises en 1207, au début de l'expansion vénitienne en Grèce[243], et celui qui fut podestat

234. Les deux Giacomo Baseggio firent en mars 1178 à Venise un prêt à Giovanni Calbo et Giovanni Viglione pour la construction d'une galère ; un an plus tard en avril 1179 ceux-ci leur versèrent en règlement la somme de 400 hyperpères d'or : *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 299-300, n° 304. Giacomo Baseggio fils de Vitale, de San Giovanni Grisostomo, assiste à une investiture de propriété à Venise en juin 1181 : PERINI, *Chioggia medievale. 2, 1* (cité n. 92), p. 137-138, n° 190. Vitale, père de l'un, est l'oncle de Pietro, père de l'autre : voir tableau généalogique.

235. *San Giorgio Maggiore. 3* (cité n. 56), p. 232-233, n° 455 ; voir aussi p. 572, n° CCCLXXXVIII.

236. Le Giovanni Baseggio fils de Giovanni qui apparaît comme son partenaire en affaires dans cet acte est son cousin germain. Giacomo fils de Vitale doit être le cousin germain de son père, et Giacomo fils de Pietro un autre de ses cousins germains.

237. La quittance délivrée par Giacomo Baseggio à Badoer pour ces documents est mentionnée dans un procès de 1337 : *Codex Publicorum (Codice del Piovego). 2* (cité n. 183), p. 735-743, n° 138, ici p. 738-739 *(Iacobus Basilio filius condam Basilioli Basilio)*.

238. Le 26 octobre 1202 à Trieste, il fait partie des témoins vénitiens de l'acte de soumission des habitants de cette cité envers le doge et sa flotte partant pour la croisade : *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig. 1* (cité n. 56), p. 386-396, n° XCVI, ici p. 396.

239. *Venetiarum historia* (cité n. 112), p. 145. La prudence dans les identifications est de mise quand on voit qu'un Giacomo Baseggio apparaît aussi parmi les électeurs de Giacomo Tiepolo en 1229, parmi ceux de Marino Morosini en 1244 et en tête de ceux de Lorenzo Tiepolo en 1268 (*ibid.*, p. 154, 163 et 179). On a visiblement affaire à une succession d'homonymes (ou à des listes d'électeurs trafiquées).

240. *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig. 2* (cité n. 56), p. 15-17, n° CLXVIII ; *Deliberazioni del Maggior Consiglio. 1* (cité n. 166), p. 259-260, n° XXIII ; *Gli atti originali. 2* (cité n. 213), p. 25-27, n° 2.

241. *Ibid.*, p. 33-35, n° 5.

242. *Ibid.*, p. 43-44, n° 9 : *Ego Iacobus Basilio de maiore consilio.*

243. *Venetiarum historia* (cité n. 112), p. 147. Voir JACOBY, La colonisation militaire vénitienne (cité n. 230), p. 507, note 45. En revanche, aucun crédit n'est à accorder *a priori* aux traditions bien postérieures selon lesquelles le traité entre Venise et le seigneur génois de Crète, Enrico Pescatore, visant à faire déguerpir ce dernier de l'île, aurait impliqué un mariage entre le neveu de Pescatore et une fille de Baseggio.

de Chioggia en 1215[244]. C'est certainement lui enfin le Giacomo Baseggio l'Ancien, de la paroisse de San Giovanni Grisostomo *(Iacobus Basilio senior de confinio Sancti Iohannis Grisostomi)*, qui fit son testament à Venise en août 1227 en désignant comme son légataire principal un petit-fils homonyme, né de son défunt fils Leonardo[245]. Ce petit-fils doit être à son tour le Giacomo Baseggio de San Giovanni Grisostomo qui, en août 1241, représentait avec d'autres à Venise le comte et la commune de Raguse[246]. En revanche, la mention de la paroisse indique que l'on a affaire à un personnage différent, appartenant certainement à une autre branche, en la personne de Giacomo Baseggio, de San Moisè, qui prêta en février 1217 à Constantinople 25 hyperpères pour commercer jusqu'en Syrie[247]. Il est difficile de dire si l'un des deux derniers personnages s'identifie à celui qui fut podestat des Vénitiens à Constantinople vers 1243-1246[248], car on ignore sa paroisse d'origine, mais le premier semble un peu jeune pour ce rôle.

Dans ce pullulement d'homonymes, bien caractéristique de la prosopographie vénitienne, il est délicat de retrouver le propriétaire de notre sceau dont le lieu de découverte atteste les contacts avec Thèbes d'où les Latins exportaient notamment la soie. Du moins l'avers est-il une claire référence à cette paroisse de San Giovanni Grisostomo où l'on a vu résider plusieurs membres de ce lignage qui y est attesté dès le début du XII[e] siècle, ce qui permet d'écarter d'autres homonymes.

13. Tommaso Martinacio

Lieu de conservation : Spb FIRI RAN ; anciennement paquet « L'Empire latin et les croisades » n° 7, à présent, collection 54, inventaire 4, n° 13.
Édition antérieure : Климанов, *Византийские отражения в сфрагистике* (cité n. 4), p. 222 n° 13.
Provenance : Constantinople selon les notes manuscrites de Likhačev.
Diamètre : 17,5 mm.
Date : XII[e] siècle.

Avers : bordure de grènetis serré. Buste de saint Pierre tenant dans sa main droite une longue haste surmontée d'une croix. La main droite n'est pas visible. De part et d'autre du buste inscription en deux colonnes :

244. *Andreae Danduli Chronica* (cité n. 14), p. 286. Il se trouvait à la tête des habitants de Chioggia lorsque ceux-ci se comportèrent vaillamment face aux Trévisans, ce qui leur valut d'être libérés du tribut annuel de trois poules qu'ils acquittaient jusqu'alors au doge.

245. Testament mentionné dans une sentence de mars 1234 : Archivio di Stato di Venezia, Procuratori di S. Marco, Misti, miscellanea pergamene, busta 2. Giacomo Baseggio l'Ancien laissait la gestion de ses biens à sa femme Giustiniana jusqu'à ce que son petit-fils ait atteint quinze ans. Ce dernier, né vers 1218, est trop jeune pour avoir pris part aux élections ducales de 1229 et même 1244. Il nous paraît en revanche probable que Giacomo Baseggio l'Ancien soit le même que Giacomo Baseggio fils de Basilio.

246. *Codex diplomaticus regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae. 4, Diplomata annorum 1236-1255 continens*, collegit T. Smičiklas, Zagrabrae 1906, p. 132-133, n° 122.

247. L'emprunteur, Pietro Vitaliano, le remboursa à Venise en septembre suivant : *Documenti del commercio. 2* (cité n. 56), p. 111-112, n° 568.

248. D. Jacoby, The Venetian government and administration in Latin Constantinople, 1204-1261 : a state within a state, dans *Quarta crociata. 1* (cité n. 160), p. 19-79, repris dans Id., *Travellers, merchants and settlers* (cité n. 167), étude VIII, ici p. 75-76, n° 14, et *ibid.*, note 310, pour une discussion des homonymes dans la première moitié du XIII[e] siècle.




O T
ΠЄ PO
C

ὁ (ἅγιος) Πέτρος.

Revers : double bordure de grènetis enserrant une légende circulaire :

+ThOMASMARTINACIO

Thomas Martinacio.

Dans le champ, monogramme écrasé de lecture difficile. Si l'on accepte d'y voir du grec, on pourrait identifier un P flanqué gauche d'un Λ. En latin, seul un P serait clairement visible, que compléterait un jambage à gauche (pour *pro*?). Aucune de ces deux lectures ne permet de rattacher le monogramme au patronyme, à la façon des bulles byzantines contemporaines qui associent une légende circulaire mentionnant le nom de famille à une forme monogrammatique de celui-ci dans le champ[249]. On pense donc, par comparaison avec les bulles de Vitale Doro et Giacomo Baseggio (nos n° 10 et n° 13), à une marque de marchand.

Les Martinacio ou Martinazo font une entrée tardive et discrète dans les cercles du pouvoir vénitiens : quelques-uns souscrivent des actes ducaux à partir de 1190, un Marco Martinacio est avocat de la commune en 1187, un Giovanni Martinacio en 1212 et (d'après une source très tardive) un Pancrazio Martinacio conseiller ducal en 1183[250].

Il y a quelques témoignages de leur implication dans le commerce oriental. Un Giovanni Martinacio se trouvait à Alexandrie en 1072, d'où il envoya un chargement d'alun dont la propriété fit ensuite l'objet d'un litige[251] : c'est peut-être le Giovanni Martinacio fils de Pietro, de Castello, qui fit quittance d'un prêt en septembre 1100[252]. Un Ottaviano Martinacio est témoin de deux documents rédigés à Constantinople en décembre 1150[253] et Marco Martinacio remplit les fonctions de juge des Vénitiens à Constantinople *(iudex*

249. Voir ci-dessus p. 571 et n. 48.

250. Rösch, *Der venezianische Adel* (cité n. 54), p. 42, 78, 79, 100, 102, et tableaux *ibid.*, p. 67 et 103 ; Castagnetti, Il primo comune (cité n. 73), p. 117 et 130. On trouve, de manière tout à fait isolée, un Giovanni Martinacio *(Martinatius)* souscrivant un acte ducal dès 997 : voir *supra*, note 187 pour les références.

251. *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 10-11, n° 11.

252. *Ibid.*, p. 29-30, n° 27.

253. *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig. 1* (cité n. 56), p. 125-127, n° LII, ici p. 127, et *ibid.*, p. 127-130, n° LIII, ici p. 129.

in Constantinopoli) en avril et mai 1189[254]. Pietro Martinacio est à Constantinople en janvier 1190 lorsqu'il souscrit un acte comme témoin[255]. En mars 1196, à Abydos, sur la rive asiatique des Dardanelles, Giovanni Martinacio souscrit pour dix hyperpères à l'emprunt levé par les capitaines de la flotte vénitienne en Romanie[256]. Après la quatrième croisade, un Giovanni Martinacio qui peut être le même est à Constantinople en juin 1205 et plus tard camérier du podestat de Constantinople en mars 1209[257]. Il est certainement aussi le Giovanni Martinacio fils de feu Marco, de Castello, qui prêta 36 hyperpères à Constantinople en février 1211 pour un voyage commercial en Eubée[258] et prit en location pour treize ans un portique de l'église de Sainte-Marie de l'Embolos à Constantinople appartenant au monastère de San Felice et Fortunato d'Ammiana[259]. On verra en lui surtout le Giovanni Martinacio de Castello qui fit son testament à Venise en mars 1232 : il y mentionne une maison de pierre qu'il possède à Constantinople dans l'*embolos* du quartier vénitien et qu'il souhaite voir vendue après sa mort[260].

Nous n'avons pas trouvé mention d'un Tommaso Martinacio pour cette époque dans la documentation accessible. Toutefois, on notera que, même si l'on en trouve quelques autres résidant dans la paroisse de la Sainte-Trinité, la plupart des Martinacio mentionnés dans les sources de cette époque ont leur résidence à Castello, où se trouve le siège de l'évêché de Castello, c'est-à-dire de Venise. Or, la cathédrale de Castello est dédiée à saint Pierre[261] : nous expliquerons volontiers par cette circonstance le choix iconographique de ce sceau.

254. *S. Giorgio Maggiore. 3* (cité n. 53), p. 242-244, n° 462, p. 271-273, n° 483, p. 294-296, n° 500 (ce dernier aussi édité dans *Nuovi documenti* [cité n. 124], p. 45-47, n° 40), p. 311-314, n° 514. Voir Borsari, *Venezia e Bisanzio* (cité n. 79), p. 59-61, qui mentionne ces documents et discute la fonction de ces juges, probablement institués en 1185.

255. *Le carte del mille e del millecento* (cité n. 88), p. 125, n° LXXXVI (d'abord paru dans *Archivio veneto* 10, 1880, p. 51-80, ici p. 57, n° LXXXVI) ; *Documenti del commercio. 1* (cité n. 56), p. 268-269, n° 375.

256. *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig. 1* (cité n. 56), p. 216-225, n° LXXIX, ici p. 222. C'est peut-être le personnage de ce nom qui apparaît comme témoin d'une série d'actes à Venise dix-sept ans plus tôt, en mars 1179 : *S. Lorenzo di Ammiana* (cité n. 89), p. 39-41, nos 31-33, et *ibid.*, p. 44-46, nos 37-38.

257. Wolff, A new document (cité n. 133), p. 571. Il doit être aussi celui qui prêta en avril 1207 deux mille livres à la commune, remboursables à Constantinople dans le mois suivant l'arrivée du nouveau podestat Ottaviano Querini : *Documenti del commercio. 2* (cité n. 56), p. 23-26, n° 485.

258. *Ibid.*, vol. 2, p. 701-71, n° 530.

259. Le document est résumé d'après une copie contemporaine par Orlando, *«Ad profectum patrie»* (cité n. 192), p. 138, n° 26. Sur ce Giovanni Martinacio voir *ibid.*, p. 48-49, et Jacoby, Venetian settlers (cité n. 57), p. 183.

260. *Documenti del commercio. 2* (cité n. 56), p. 198-200, n° 661.

261. Pour l'image sigillaire de saint Pierre dans ce contexte, voir la belle matrice – il est vrai beaucoup plus tardive (XIVe-XVe siècle) – du sceau du chapitre cathédral de Castello, le sceau de la cour épiscopale de Castello (1399) et celui de l'évêque Lorenzo Giustinian (1442) avec saint Pierre trônant en pontife suprême dans F. Cavazzana Romanelli, Il settimo sigillo : figure e simboli della sfragistica ecclesiastica, dans *Il sigillo nella storia e nella cultura* (cité n. 34), p. 149-198, ici p. 177-178, nos 183-184. Pour les bulles de plomb des évêques de Castello au XIIe siècle, voir notre n° 17.

14. E(gidio) Querini, podestat et despote de l'Empire

Lieu de conservation : Bibliothèque nationale de France – Cabinet des médailles. Numéro d'inventaire actuel inconnu.

Éditions antérieures : Schlumberger, Quelques sceaux de l'Orient latin (cité n. 40), p. 272-273, n° 18 ; Schlumberger, Chalandon, Blanchet, *Sigillographie de l'Orient latin* (cité n. 6), p. 200-201, n° 94.

Provenance : inconnue.

Diamètre : inconnu, nous ne connaissons la pièce que par la photographie donnée ici.

Date : XIIIe siècle (entre 1207 et 1248, mais très certainement 1245-1248).





Avers : bordure de gros grènetis. Légende à circonférence, deux groupes de lettres sont bien distincts, entre 8.00 et 10.00, puis entre 14.00 et 16.00, mais constituent un tout :

+ЄΔЄC || ΠΟΤΗC

+ Ἐ(γίδιος) δεσπότης.

Dans le champ, saint Marc trônant sur un *thokos* (trône sans dossier) similaire à celui observable sur divers sceaux et monnaies byzantins ; les pieds reposent sur un *suppédion*. Le saint bénit de la main droite et tient l'Évangile de la gauche. L'image est flanquée d'une inscription en deux colonnes :

Ṣ	.
Ạ	A
Ṇ	R
Ɔ	C
T	Ṿ
U	S
?̣	

Sanctus Marcus.

Revers : bordure de gros grènetis. Légende sur cinq lignes, la première perdue :

. . . . . .
QVIRINO
POTЄSTAS
ЄTDЄSPOTIS
IMPЄRII

[......] Quirino potestas et despotis imperii.

Il n'est pas possible de proposer une reconstitution de la première ligne même si l'identité du sigillant ne fait pour nous guère de doute : le prénom pouvait être clairement donné ou limité à sa seule initiale flanquée de perles ou de croisettes.

On peut rapprocher le droit de notre bulle de l'adoption d'une figuration frontale de saint Marc trônant sur les bulles des doges à partir de Giacomo Tiepolo (1229-1249), voire peut-être de Pietro Ziani (1205-1229) (fig. 7)[262]. *A contrario*, la réforme iconographique introduite en 1261 par Ranieri Zeno (saint Marc debout et mitré) fixerait *un terminus ante quem*[263]. On notera toutefois que notre sceau fait usage d'un *thokos*, abandonné sur les sceaux des doges précisément avec l'adoption de la figuration frontale. Cet apparent conservatisme pourrait ici avoir été dicté par la présence d'un trône sur les sceaux des empereurs latins, d'abord sous la forme d'une chaise curule imitée des sceaux royaux français puis, avec Baudouin II, d'un véritable *thokos*[264]. Sans doute plus utile pour dater ce plomb est la comparaison du lettrage au revers avec celui d'autres sceaux. La très grande régularité des lettres laisse à penser que la légende aura pu être réalisée sur la matrice avec des poinçons, selon un procédé en usage pour les monnaies. La comparaison avec les bulles des doges indique une ressemblance maximale avec le lettrage de la bulle de Giacomo Tiepolo (1229-1249). Les Є notamment se substituent aux E utilisés sur les bulles des précédents doges[265], tandis que les lettres du sceau de Ranieri Zeno (1253-1268) sont d'un profil moins élancé. L'exercice a toutefois ses limites puisque les ⋒ et ∩ ne se retrouvent pas sur les monnaies vénitiennes du temps. En revanche, ces deux lettres figurent sur la bulle de l'empereur latin Baudoin II[266], tout en étant absentes des sceaux de ses prédécesseurs[267]. Les bulles de ce souverain étant nécessairement postérieures à 1240 (date de son couronnement,





Fig. 7 – Sceau du doge Pietro Ziani.

262. Rosada, «Sigillum Sancti Marci» (cité n. 13), p. 123-124, n°s 118 et 119a; pour le sceau de Pietro Ziani, voir un exemplaire de bonne qualité dans Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, p. 474-475, n°s 477A et 477B. Voir au contraire les sceaux antérieurs : Rosada, «Sigillum Sancti Marci» (cité n. 13), p. 121-123, n°s 115-117 (noter les pieds orientés vers la gauche).

263. *Ibid.*, n° 119b. Il va de soi que de toute façon un sceau de podestat vénitien est nécessairement antérieur à 1261.

264. Zacos & Veglery, vol. 1, p. 102-104, n°s 112-114b et pl. 28.

265. Rosada, «Sigillum Sancti Marci» (cité n. 13), p. 121-123, n°s 115-117.

266. Zacos & Veglery, n°s 112^c^-113b.

267. *Ibid.*, n°s 114. Notons que l'on n'a pas de sceau impérial conservé pour Jean de Brienne (1231-1237).

avant lequel il ne se titre pas encore empereur), on placerait donc idéalement la bulle du podestat Querini vers la fin du règne du doge Giacomo Tiepolo, disons entre 1240 et 1249.

La famille Querini apparaît dans les actes publics à la fin du xie siècle mais ses membres ne deviennent nombreux à jouer un rôle institutionnel qu'à partir du milieu du xiie siècle[268]. Elle a fourni quatre podestats des Vénitiens à Constantinople[269] : Ottaviano (1207-1209), Giovanni (1227-1229), Romeo (1229-1231) et Egidio (1245-1248)[270]. Au vu des indices stylistiques, ce dernier serait le meilleur candidat comme propriétaire de ce sceau. Cette identification est confirmée par la présence d'un epsilon avant le titre de despote figurant en grec à l'avers : nous proposons d'y lire, comme sur plusieurs des sceaux vénitiens considérés jusqu'ici, le prénom du sigillant réduit à son initiale, Ἐ(γιδιός), pour Αἰγιδιός.

Contrairement aux cas précédents (à l'exception peut-être du n° 6), il s'agit non pas d'un sceau personnel mais d'un sceau de fonction, le seul actuellement connu pour un podestat vénitien de Constantinople. La présence de saint Marc en majesté à l'avers s'explique donc sans aucun doute par son rôle de patron de l'État vénitien, comme sur les sceaux des doges, et non par un choix individuel du sigillant.

Le sceau porte à la fois le titre de podestat et celui de « despote de l'Empire » *(despotis imperii)* qui est également répété, cette fois en grec, à l'avers de la bulle (δεσπότης). Comme Guillaume Saint-Guillain l'a noté[271], ce dispositif rappelle les sceaux des empereurs latins portant à l'avers la titulature en latin dans une légende circulaire et au revers, également dans une légende circulaire, leur seul prénom suivi du titre « despote », le tout en grec, et on peut aussi le rapprocher de celui d'un autre Vénitien, le mégaduc de l'Empire latin au début du xiiie siècle, Filocalo Navigaioso (voir ci-dessus notre n° 5) : le revers porte en légende circulaire son titre en latin, mais le titre figure aussi en grec dans le champ[272]. Il faut voir dans cet emploi du titre despotique, ainsi que l'a souligné David Jacoby, un rappel de la position éminente du podestat et des Vénitiens au sein de la structure politique de l'Empire latin, née des conditions de la conquête, sans qu'il s'agisse en aucune façon d'un geste d'indépendance à l'égard de la métropole[273]. Toutefois, force est de constater aussi que tous les podestats n'arborèrent pas cette dignité de despote; on ne saurait donc en expliquer l'emploi comme un simple équivalent du titre de « seigneur *(dominus)* du quart et demi de l'Empire », pas plus que comme un expédient ornemental destiné à rehausser le prestige diplomatique du podestat dans ses relations avec des puissances extérieures,

268. Castagnetti, Il primo comune (cité n. 73), p. 114, 116, 120; Id., Insediamenti e «populi» (cité n. 87), p. 604-605.

269. On écartera bien sûr l'identification suggérée par Adrien Blanchet dans Schlumberger, Chalandon, Blanchet, *Sigillographie de l'Orient latin* (cité n. 6), p. 282, avec Nicolò Querini, le marchand vénitien à qui fut engagée la Sainte Couronne, ce personnage n'ayant, pour autant qu'on sache, jamais été podestat de Constantinople.

270. Notices prosopographiques dans Jacoby, The Venetian government (cité n. 248), p. 67-68, n° 2, p. 71-72, n°s 9-10, p. 76, n° 15.

271. Saint-Guillain, Deux îles grecques (cité n. 161), p. 606, note 94.

272. Voir *supra*, p. 592.

273. Jacoby, The Venetian government (cité n. 248), p. 61-62; Id., The Venetian presence in the Latin Empire of Constantinople (1204-1261) : the challenge of feudalism and the Byzantine inheritance, *JÖB* 43, 1993, p. 141-201, ici p. 147-149 et 193-196, repris dans Id., *Byzantium, Latin Romania and the Mediterranean* (cité n. 157), étude VI.

puisqu'on le voit figurer à l'occasion dans des documents parfaitement ordinaires[274]. Or, parmi les trois seuls podestats dont on possède des actes employant effectivement le titre de despote figure précisément Egidio Querini[275], ce qui justifie encore davantage de lui attribuer ce sceau, comme nous l'avons proposé plus haut sur la base de critères stylistiques et d'une réinterprétation de la légende grecque de l'avers. Il n'est d'ailleurs pas impensable que cette légende circulaire, qui occupe assez curieusement l'espace laissé libre par la figure du saint, au point de diviser en deux le mot δεσπότης, ait été ajoutée après coup afin de conserver la matrice de l'avers tout en y insérant le nouveau titre (la matrice du revers étant alors intégralement changée, opération plus simple que pour l'avers puisqu'elle ne comporte que du texte).

Quoi qu'il en soit de la nature individuelle du titre de despote, il n'en reste pas moins que sa mention en grec sur l'avers du sceau est évidemment surtout destinée aux sujets grecs de l'Empire et aux souverains étrangers accoutumés aux usages diplomatiques de Byzance : c'est dans ce contexte d'une revendication symbolique impériale qu'il faut comprendre certaines pratiques de la chancellerie podestariale, comme l'emploi de la souscription à l'encre de cinabre et l'usage même d'une bulle, voire d'une bulle d'or dont on ne conserve aucun exemplaire mais que l'on sait avoir été employée au moins une fois par un podestat vénitien de Constantinople, dans un traité rédigé à l'origine en grec et conclu en 1220 avec le sultan seldjoukide[276]. L'usage du sceau d'or était imposé dans ce cas par la nécessité de placer à parité les deux contractants, mais comme le podestat d'alors

274. Par exemple, le podestat Antonio Soranzo se titre despote de l'Empire dans un acte tout à fait quelconque où il n'agit même pas *ex officio* mais à titre de simple mandataire du patriarche de Grado, lorsqu'il donne quittance le 12 décembre 1253 à un habitant de Constantinople, Vitale Venier, de neuf hyperpères d'or constituant la moitié du loyer annuel de biens du patriarcat situés dans cette ville : Archivio di Stato di Venezia, Cancelleria inferiore, notai, busta 8 ; résumé par ORLANDO, *«Ad profectum patrie»* (cité n. 192), p. 157-158, n° 68.

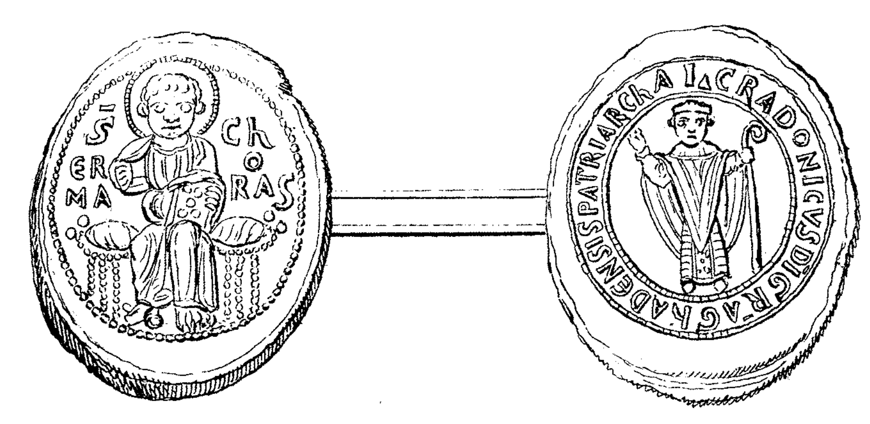
275. Dans un acte du 4 avril 1247, émis conjointement par le bail de l'Empire et le podestat, ce dernier s'intitule *nos Egidius Quirinus de mandato preclarissimi domini nostri tunc Venet(orum) pot(estas) in Constantinopoli et despot(a) imperii Roman(ie) eiusdemque imperii quarte partis et dimidie vice sui dominator* : E. TISSERANT, La légation en Orient du franciscain Dominique d'Aragon (1245-1247), *ROC* 24, 1924, p. 336-353, ici p. 340 ; sur le manuscript conservant ce document, réalisé en 1369, voir maintenant K. BORCHARDT, Reg. Vat. 62 : ein päpstliches Dossier zur Politik gegenüber Ungläubigen und Schismatikern aus dem Jahre 1369, *Quellen und Forschungen aus italienischen Bibliotheken und Archiven* 76, 1996, p. 147-217, avec nouvelle edition du document p. 209-211, n° 189.

276. S. BORSARI, *Studi sulle colonie veneziane in Romania nel XIII secolo*, Napoli 1966, p. 89-91 ; M. E. MARTIN, The Venetian-Seljuk treaty of 1220, *The English historical review* 95, 1980, p. 321-330, ici p. 322 et 323-324 ; JACOBY, The Venetian presence (cité n. 273), p. 195 ; *I patti con l'impero latino di Costantinopoli, 1205-1231*, a cura di M. Pozza (Pacta Veneta 10), Roma 2004, p. 69. Dans le traité, défini comme « chrysobulle » *(chrusobolo)* et conservé seulement en copie et en traduction, édité dans *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig. 2* (cité n. 56), p. 221-225, n° CCLVIII, le titre de despote est clairement distinct de ceux de podestat et de seigneur du quart et demi de l'Empire ; le podestat Giacomo Tiepolo s'y désigne lui-même comme *meus dispotatus* (c'est-à-dire ἡ Δεσποτεία μου dans la version originale de l'acte, non conservée). L'acte original était scellé de son sceau d'or fixé par des lacs de soie rouge *(et forma sigilli nostri aurei inposita est, et sanguineo sirico sigillato)*. Les doges eux-mêmes avaient commencé à avoir recours à la bulle d'or au début du XIIIe siècle, dès 1210, et en conservèrent ensuite l'usage pour certains types d'actes : V. LAZZARINI, Una bolla d'oro di Michele Steno, *Nuovo archivio veneto* 14, 1897, p. 366-370, repris dans ID., *Scritti di paleografia e diplomatica* (cité n. 96), p. 227-230.

ne s'est probablement pas fait fabriquer un *boullotèrion* pour cette unique occasion, on peut penser qu'il employait lui aussi le sceau de plomb pour des usages moins solennels, comme son successeur Egidio Querini un quart de siècle plus tard. Les podestats eurent peut-être aussi recours, outre aux bulles de plomb, aux sceaux de cire[277].

15. Giovanni Gradenigo, patriarche de Grado

Lieu de conservation : autrefois appendu à un acte dans les archives du monastère de San Cipriano de Murano. Aujourd'hui manquant.
Éditions antérieures : CORNER, *Ecclesiae Torcellanae. 2* (cité n. 282), p. 159 (gravure).
Provenance : Venise.
Diamètre : inconnu ; sur la gravure, champ inscrit de 24 mm.
Date : 1108.



Avers : bordure de grènetis. Dans le champ saint Hermagore, en tenue épiscopale, trônant sur une banquette et levant la main droite peut-être dans un geste de bénédiction ; le saint est flanqué à gauche et à droite des lettres de son nom :

S Ch
ER O
MA RAS
S(anctus) Ermachoras.

Revers : légende circulaire entre deux traits :

I • CRADONICVSƏIGRĀGRADENSISPATRIARChA
I(ohannes) Cradonicus Dei gratia Gradensis patriarcha.

Comme dans plusieurs des sceaux examinés précédemment, le prénom – dont l'abréviation est clairement indiquée par un point – est réduit à l'initiale. Dans le champ,

277. Le document de 1247 mentionné plus haut (voir n. 275) n'est conservé qu'en copie, mais un inventaire de 1339 précisait que l'original était alors scellé *cum XII sigillis cereis* : TISSERANT, La légation en Orient (cité n. 275), p. 341 ; BORCHARDT, Reg. Vat. 62 (cité n. 275), p. 211. Toutefois, il avait dû comporter à l'origine treize sceaux et non douze, et il n'est pas exclu que celui qui manquait en 1339 ait été précisément celui du podestat et ait été de plomb.

le patriarche debout, tête nue[278] mais revêtu des vêtements épiscopaux et levant les mains dont la gauche tient la crosse tournée vers l'extérieur et la droite esquisse probablement un geste de bénédiction.

Dans le corpus examiné jusqu'ici, l'Église n'est guère représentée que par un ou peut-être deux sceaux (nos 5 et 8). Même si l'on en conserve fort peu d'exemples aujourd'hui, les bulles des prélats vénitiens ont pourtant grandement intéressé les érudits du XVIIIe siècle qui redécouvraient le passé médiéval de Venise et, pour beaucoup d'entre eux, étaient eux-mêmes des ecclésiastiques souvent issus des ordres réguliers[279]. Ils ont confirmé que les patriarches de Grado, chefs de l'Église vénitienne, avaient bien scellé de plomb au XIIe siècle : le sceau du patriarche Giovanni Gradenigo (1104/5-1129)[280] a été signalé par le grand historien de l'Église vénitienne Flaminio Corner (1693-1778)[281]. Corner en a donné une gravure (reproduite ci-dessus) d'après un exemplaire encore appendu de son temps par une cordelette de soie rouge à un acte de ce patriarche du 23 septembre 1108 en faveur du monastère San Cipriano de Murano[282]. L'acte est toujours conservé[283] et l'attache de soie subsiste, mais le sceau lui-même en a disparu et il y manquait déjà au début du siècle dernier, comme le confirme une lettre de l'archiviste Roberto Predelli à Likhačev[284].

À l'avers, le saint représenté est Hermagore, le fondateur ou du moins le premier évêque de l'Église d'Aquilée, dont celle de Grado se voulait la seule héritière légitime. Même si l'absence de saint Marc est ici assez étonnante et mérite d'être relevée[285], le choix iconographique n'est pas pour autant surprenant, mais la représentation du saint en majesté l'est un peu plus puisque, dans la sigillographie byzantine tout au moins, elle paraît réservée au Christ et à la Vierge. Le revers est bien plus remarquable encore : la légende circulaire comme la représentation du prélat en pied rappellent cette fois les canons de la sigillographie épiscopale occidentale qui se sont précisément mis en place

278. BASCAPÉ, Lineamenti di sigillografia ecclesiastica (cité n. 173), p. 94, repris et modifié dans ID., *Sigillografia. 2* (cité n. 6), p. 44, le prétend « col capo coperto da una bassa mitra », mais nous ne voyons rien de tel dans le dessin de Corner. Il en va de même pour la présence d'une croix initiale dans la légende circulaire.

279. A. BARZAZI, *Gli affanni dell'erudizione : studi e organizzazione culturale degli ordini religiosi a Venezia tra Sei e Settecento*, Venezia 2004.

280. On a vu que ce prélat fut ambassadeur à Constantinople en 1112 : voir *supra*, p. 587.

281. Cornaro était lui un laïc et un membre de l'élite patricienne de la République. Voir en synthèse P. PRETO, Corner, Flaminio, dans *Dizionario biografico degli Italiani. 29*, Roma 1983, p. 191-193.

282. F. CORNER, *Ecclesiae Torcellanae antiquis monumentis nunc etiam primum editis illustratae. 1-3*, Venetiis 1749, vol. 2, p. 159; le document lui-même est édité *ibid.*, p. 193 : il ne comporte pas d'annonce du sceau. Voir aussi ID., *Notizie storiche delle chiese e monasteri di Venezia e di Torcello tratte dalle chiese Veneziane e Torcellane illustrate*, Padova 1758, p. 631, et BASCAPÉ, Lineamenti di sigillografia ecclesiastica (cité n. 173), p. 94, repris et modifié dans ID., *Sigillografia. 2* (cité n. 6), p. 44.

283. Archivio di Stato di Venezia, Mensa patriarcale, busta 90.

284. КАНМАНОВ, *Византийские отражения в сфрагистике* (cité n. 4), p. 327-328, n° 4. La lettre (Venise, 23 août 1907) cite le passage des *Ecclesiae Venetae* de Corner relatif aux sceaux patriarcaux dont nous tirons également l'essentiel de notre information.

285. Selon la version officielle des origines évangéliques de l'Église d'Aquilée, en circulation depuis le VIIIe siècle au moins, saint Marc en aurait été le fondateur et aurait envoyé Hermagore à saint Pierre pour recevoir des mains de ce dernier l'ordination épiscopale. L'acquisition des reliques de saint Marc au IXe siècle paraît avoir eu pour but de renforcer les droits du siège de Grado Nouvelle Aquilée à cette succession, face à la concurrence victorieuse de l'ancienne Aquilée. On voit pourtant que le sceau du patriarche ne connaît qu'Hermagore.

durant le siècle précédent. Rappelons qu'en Occident les premiers sceaux non-royaux – presque toujours de cire bien sûr – ont précisément été des sceaux épiscopaux ; encore assez rares dans l'Empire occidental durant la deuxième moitié du Xe siècle, ils se diffusent ensuite à l'ensemble de l'Allemagne puis, à partir du milieu du XIe siècle à la France du Nord et à la fin du même siècle, timidement, en Italie du Nord[286]. La plupart de ces sceaux appartiennent au « type sacerdotal », c'est-à-dire qu'ils offrent la représentation de la personne du sigillant revêtue des insignes de sa charge, au point que le terme « image » *(imago)* peut alors désigner par métonymie le sceau lui-même[287]. On peut confronter notre sceau avec celui du rival historique du patriarche de Grado, le patriarche d'Aquilée, qui, en bon prélat d'Empire, adopte ce modèle[288].

La bulle de plomb de Giovanni Gradenigo suit donc la disposition générale des sceaux byzantins – type hagiologique à l'avers et identification du sigillant au revers – tout en remplaçant toutefois le revers purement épigraphique de ces derniers par le type iconographique « sacerdotal » en passe de s'imposer définitivement en Occident pour les sceaux épiscopaux[289].

16. Enrico Dandolo, patriarche de Grado

Lieu de conservation : British Library, Detached Seal xlix.125 (original) ; *ibid.*, Detached Seal cxvi.88 et Detached Seal cxvi.89 (moulages de l'avers et du revers).

Éditions antérieures : W. de G. BIRCH, *Catalogue of seals in the Department of manuscripts in the British Museum. 6*, London 1900, p. 401, n° 22,330 (sans illustration et description inversée en miroir).

Provenance : inconnue.

Diamètre : 32 mm.

Date : 1133/4-1190.

286. BAUTIER, Le cheminement du sceau et de la bulle (cité n. 2), p. 59-62 (repris dans ID., *Chartes, sceaux et chancelleries* [cité n. 2], p. 141-144) ; en Italie du Nord, le plus ancien sceau épiscopal en cire conservé est celui de Viberto, évêque de Turin, en 1098. En dehors même des sceaux proprement byzantins, il y a toutefois quelques exemples d'emploi de la bulle de plomb, essentiellement dans le domaine méditerranéen. En Italie du Nord, citons par exemple une bulle de l'évêché de Milan, sans doute des VIIe-VIIIe siècles : V. PRIGENT, Une bulle de plomb à l'effigie de saint Ambroise, dans *La mémoire d'Ambroise de Milan : usages politiques d'une autorité patristique en Italie (Ve-XVIIIe siècle)*, sous la dir. de P. Boucheron & S. Gioanni, Paris 2015, p. 121-128. Ce n'est pas à proprement parler un sceau d'évêque, contrairement peut-être à une bulle portant la légende *Fortunatus Mediolanensis* et qu'on serait tenté d'attribuer à un archevêque Fortunat inconnu par ailleurs : KIRSCH, Altchristiliche Bleisiegel (cité n. 173), p. 329 n° 22 (lecture également assurée sur la pièce). On peut également citer les bulles des archevêques de Ravenne Damien (688-705), Felix (705-723), Serge (748-769) et Valère (806-810) : *ibid.*, p. 317 n° 5 ; mais on est là à la limite du domaine proprement byzantin. Quoi qu'il en soit, ces tentatives d'adoption de la bulle de plomb byzantine par l'épiscopat du nord de la péninsule ne semblent pas s'être enracinées et sont antérieures à la période qui nous retient.

287. A. COULON, Éléments de sigillographie ecclésiastique française, *Revue d'histoire de l'Église de France* 18, 1932, p. 30-59, en particulier p. 44-49.

288. Voir par exemple le sceau de cire appendu à un document de 1136 du patriarche d'Aquilée Pellegrino Ier de Povo dans CAVAZZANA ROMANELLI, Il settimo sigillo (cité n. 261), p. 166, n° 169. Il tient la crosse de la main droite et l'Évangile de la gauche.

289. BASCAPÉ, Lineamenti di sigillografia ecclesiastica (cité n. 173), p. 94, repris et modifié dans ID., *Sigillografia. 2* (cité n. 6), p. 44, mentionne un arrangement similaire de l'avers et du revers dans la bulle de l'archevêque Enrico de Bénévent, mais celle-ci est d'un demi-siècle postérieure.



Avers : dans le champ à droite, saint Hermagore, en tenue épiscopale, la tête nimbée de face, trônant de trois quarts sur un siège carré vu de profil et tenant l'Évangile de la main gauche, remet de l'autre une crosse à un prélat revêtu du pallium qui se tient debout à gauche du champ, saisit la crosse de la main gauche et lève la main droite dans un geste de bénédiction ; le saint est entouré d'une légende qui commence à gauche de sa tête et se poursuit à droite de sa tête et de son buste :

S̄
ЄR MẠẠ
C̣ḤỌ
ṚẠṢ

S(anctus) Ermachoras.

Le prélat debout est accompagné à gauche d'une inscription dont la première lettre est au niveau de sa tête et qui se poursuit en dessous de son bras bénissant :

H
.A
T

H. [p]at(riarcha).

Seuls le H et le A sont parfaitement lisible, mais nous préférons la lecture *[P]AT(riarcha)* à celle suggérée par Birch, *[D]AN(dulo)*. Il est en effet improbable que le patronyme soit si radicalement abrégé.

Revers : légende horizontale sur cinq lignes :

·✚·
· H · DANDV
LOD̂IGRÂ
G̑DENSIS
PATĤA

H(enricus) Dandulo D(e)i gra(tia) G(ra)densis pat(riarc)ha.

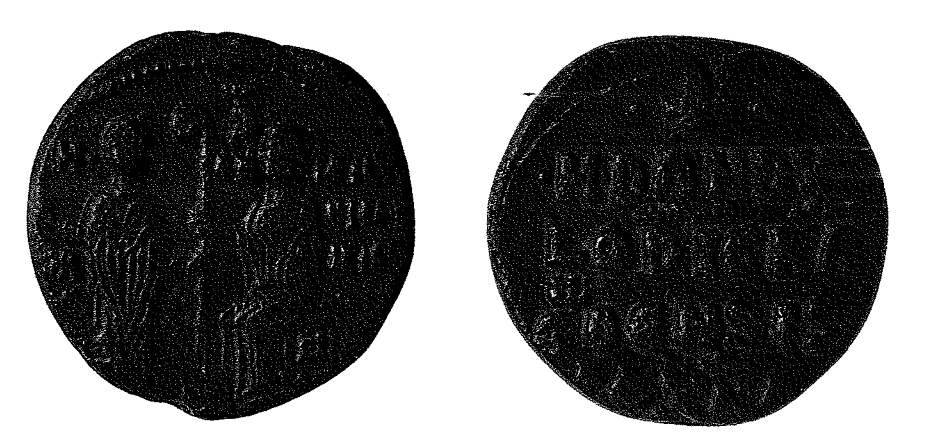


Fig. 8 – Moulage du sceau d'Enrico Dandolo, patriarche de Grado.

Lorsqu'il établit son catalogue des sceaux du British Museum, Walter de Gray Birch considérait le plomb comme en bon état mais y constatait un début de corrosion. En un siècle, celle-ci a fait son œuvre et l'empreinte est désormais brisée en deux et en partie illisible. Fort heureusement, un moulage électrotypique de l'avers et du revers réalisé au XIXe siècle et également conservé à la British Library préserve l'aspect de l'objet dans l'état où il se trouvait alors (fig. 8).

Par rapport à la bulle de son prédécesseur Gradenigo, dont elle conserve certains éléments, celle du patriarche Enrico Dandolo (1133/4-1190) innove notablement. L'avers présente toujours le saint évêque Hermagore trônant en majesté, mais celui-ci est désormais accompagné de la représentation du sigillant lui-même, qui est ainsi passée du revers à l'avers, et qui reçoit de ses mains l'insigne même de sa charge. L'influence des sceaux des doges, où ces derniers reçoivent l'investiture de saint Marc, est évidente dans cette nouvelle iconographie. C'est probablement aussi à l'influence du modèle ducal qu'il faut attribuer l'abandon d'un revers iconographique au profit d'un revers purement épigraphique. Quoique plus récente, dans sa composition générale la bulle d'Enrico Dandolo se trouve ainsi paradoxalement plus en accord que celle de son prédécesseur Gradenigo avec les normes traditionnelles de la sigillographie byzantine.

Bien que l'exemplaire de Londres ait échappé jusqu'ici à l'attention des historiens de Venise, l'existence d'une bulle du patriarche Enrico Dandolo ne leur était pas tout à fait inconnue. Ils le devaient à nouveau à Flaminio Corner qui avait notamment signalé la description du sceau de ce patriarche figurant dans la copie notariée d'un acte de janvier 1153[290]. En septembre 1294, le notaire Gerardino *de Vidice*[291] qui authentifia cette copie (elle-même, on va le voir, connue seulement par une copie encore plus tardive) avait

290. L'acte a été édité, mais sans les authentifications notariales des copies, par F. UGHELLI, *Italia sacra sive De episcopis Italiae et insularum adjacentium. Tomus quintus complectens patriarchales in Italia singularis dignitatis Ecclesias, earumque suffraganeos episcopatus, qui in Foro-Julii, Venetorumque dominio enumerantur*, 2e éd., Venetiis 1720, col. 1371-1377 ; ces authentifications ont en revanche été partiellement reproduites et commentées par Bernardo Maria de Rubeis (voir *infra*, note 294).

291. Ainsi les érudits vénitiens qui mentionnent ce document ont-ils tous interprété le nom du notaire ; on peut cependant se demander s'il ne s'agit pas d'une erreur de lecture ou de copie pour *de Iudice*.

en effet pris le soin de préciser que l'original était « bullé d'une bulle de plomb gravée sur une face de deux figures, à savoir les saints Hermagore et Fortunat, et sur l'autre face ornée des lettres : *H. Dandulo Dei gratia Gradensis patriarcha*, et (fixée) par une cordelette de soie rouge »[292]. Il se trouve que précisément à l'époque de la publication des *Ecclesiae Venetae* de Corner ce document avait suscité un intérêt tout particulier parmi les érudits vénitiens parce que, en raison de sa transmission tortueuse à travers une série de copies, la question de son authenticité s'était trouvée en 1749 au centre d'un procès tenu devant l'Avogaria di Comun, qui avait appelé à se prononcer sur le sujet une commission de spécialistes de la diplomatique et de l'histoire vénitienne, formée de l'homme de lettres et érudit Apostolo Zeno, du camaldule Agostino Costadoni, du franciscain observant Giovanni Degli Agostini et du dominicain observant Bernardo Maria de Rubeis (1687-1775)[293] : ce dernier publia cette année même un opuscule sur le sujet, dédié et adressé précisément à Flaminio Corner[294].

Corner connaissait donc la bulle d'Enrico Dandolo par cette description médiévale mais, dans un autre volume de ses *Ecclesiae Venetae*, il en signale également un exemplaire détaché conservé dans une collection privée et un autre toujours attaché à un document dans les archives du monastère de San Salvatore, et il déclare en avoir fait faire une gravure destinée à être incluse dans les addenda de son œuvre[295]. Cela ne semble malheureusement pas avoir été le cas. Toutefois, le premier de ces deux exemplaires, qui se trouvait alors dans le médailler de l'abbé Giovanni Brunacci (1711-1772), fameux historien, numismate et collectionneur padouan, fut aussi examiné par un autre érudit vénitien, le chanoine régulier Angelo Maria Duse († 1789), natif de Chioggia. Duse en a reproduit la légende de revers de manière plus précise que ne l'avait fait le notaire du XIIIe siècle, en indiquant les abréviations : H • DANDVLO D̅I̅ G̅R̅A̅ GRADENSIS P̅A̅T̅A̅[296]. Tous ces éléments permettent de se faire une idée de l'aspect général de cette pièce. Son avers aurait représenté le saint évêque Hermagore dans une pose plus ordinaire, debout plutôt qu'assis, et non plus seul mais flanqué de son diacre Fortunat, censé avoir connu le martyre avec lui sous Néron ; le revers en aurait été purement épigraphique. On peut toutefois se demander s'il s'agit vraiment d'une bulle différente de celle de Londres ou bien si les notaires médiévaux et, sous leur influence, les érudits vénitiens modernes n'ont pas simplement mal interprété l'iconographie d'un exemplaire de la même bulle. Il est bien difficile de trancher, surtout en l'absence du dessin promis par Corner. La transcription de la légende

292. CORNER, *Ecclesiae Torcellanae. 2* (cité n. 282), p. 159 : *bullatum bulla plumbea sculpta ex una parte cum duabus figuris scilicet sanctorum Hermacore et Fortunati, ex alia parte litteris insignio* [sic] *H. Dandulo Dei gratia Gradensi patriarcha, et filo rubro serico.*

293. BARZAZI, *Gli affanni dell'erudizione* (cité n. 279), p. 297-298 ; sur la carrière de Bernardo Maria de Rubeis, voir *ibid.*, p. 197-213.

294. *Discorso istorico-cronologico diplomatico di F. Bernardo Maria de Rubeis, dell'Ordine de' Predicatori, sopra una pergamena antica veneziana*, Venetiis 1749.

295. CORNER, *Ecclesiae Venetae. 13* (cité n. 193), p. 23 : *Bullam plumbeam Henrici Patriarchae Gradensis asservat Clar. Vir Joannes Abbas Brunatius, eique similis asservatur in Archivio S. Salvatoris Venetiarum, quarum exemplum in aes exprimi curavimus, ut inter addenda ad Ecclesias Venetas suo tempore prodeat.*

296. *Chronicon monasterii S. Salvatoris Venetiarum, auctore Francisco de Gratia, nunc primum editum*, a cura di A. M. Duse, Venetiis 1766, p. 23-25, note a. Cette note est consacrée à la question de l'origine du sceau de plomb à Venise.

du revers donnée par Duse, où les abréviations ne correspondent pas exactement à celles de l'exemplaire de Londres, plaiderait en faveur de deux matrices distinctes, et il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que, au cours d'un épiscopat de plus d'un demi-siècle, le patriarche Enrico en ait utilisé plus d'une. Toutefois, la transcription peut aussi être erronée et un notaire d'un siècle postérieur aurait pu prendre pour saint Fortunat le patriarche figurant à l'avers à côté d'Hermagore, fourvoyant ainsi les érudits modernes qui examinaient une pièce où les inscriptions de l'avers étaient peut-être déjà très effacées (comme c'est aujourd'hui le cas sur l'exemplaire de Londres).

En dépit de sa connaissance incomparable des archives ecclésiastiques vénitiennes, Corner n'a pas été en mesure de trouver trace d'une bulle de plomb d'un patriarche de Grado postérieure à celle d'Enrico Dandolo. La copie notariée de l'acte de 1153 fut elle-même délivrée en septembre 1294 sur l'ordre du patriarche d'alors, Lorenzo, qui la scella de son propre sceau. Ce document n'est à son tour connu que par une copie notariée de 1419, qui en est la seule version conservée et dont le rédacteur a également décrit les caractères externes et en particulier le sceau pendant à l'acte qu'il retranscrivait, mais avec encore moins de bonheur que son prédécesseur du XIIIe siècle : ce sceau avait d'après lui en son centre « l'image ou la figure de notre révérend seigneur Enrico Dandolo, de bonne mémoire, patriarche de Grado, de grande taille, assis sur un trône, la main droite faisant le signe de croix, la gauche tenant la croix, sur un côté de cette bulle »[297]. Il comportait en outre un contre-sceau où figurait aussi l'image d'un prélat, mais plus petite que celle de l'avers[298]. La référence à Enrico Dandolo a embarrassé les érudits vénitiens du XVIIIe siècle : Flaminio Corner a considéré qu'il devait s'agir d'un sceau représentant la dignité patriarcale, distinct du sceau personnel du titulaire de l'époque[299], tandis que Bernardo Maria de Rubeis a suggéré que le patriarche du XIIe siècle était représenté sur ce sceau de la fin du XIIIe « en hommage et en remerciement à l'auteur de la sentence », alors que seul le contre-sceau aurait constitué le sceau propre du patriarche Lorenzo[300]. Aucune de ces deux explications n'est satisfaisante et il est plus simple d'admettre une erreur du notaire de 1419, qui ne donne aucune indication sur la légende du sceau qu'il décrivait et sur les raisons de son identification du personnage représenté à l'avers[301].

297. CORNER, *Ecclesiae Torcellanae. 2* (cité n. 282), p. 160 : *bullatum bulla cerea alba, in cuius medio est sculpta imago seu figura bonae memoriae rev. D. N. Henrici Danduli patriarchae Gradensis in statura magna sedens super trono manu dextera crucis signaculum faciens, sinistra vero crucem gestans a parte una dictae bullae litteris circumspectis in cera rubra.* Voir aussi BASCAPÉ, Lineamenti di sigillografia ecclesiastica (cité n. 173), p. 94, repris dans ID., *Sigillografia. 2* (cité n. 6), p. 42.

298. Cette partie de la description du document de 1294 par le notaire en 1419 n'a pas été éditée par Corner, mais DE RUBEIS, *Discorso istorico-cronologico diplomatico* (cité n. 294), p. 59, l'a résumée : « rende conto del sigillo cereo, con cui fu munito il transunto del notaio de Vidice, il quale rappresentava in una parte l'effigie di Enrico Dandolo patriarca, in segno e grazia dell'autore della sentenza ; e nell'altra, che può dirsi contrassigillo, effigie di statura minore, che sarà stato il sigillo del patriarca Lorenzo. »

299. CORNER, *Ecclesiae Torcellanae. 2* (cité n. 282), p. 160 : « siquidem non sigillum patriarchale, sed patriarcalis dignitatis exprimitur. » Mais l'explication de Corner est erronée sur plusieurs points, car il a confondu l'acte et le patriarche de 1419 avec ceux de 1294.

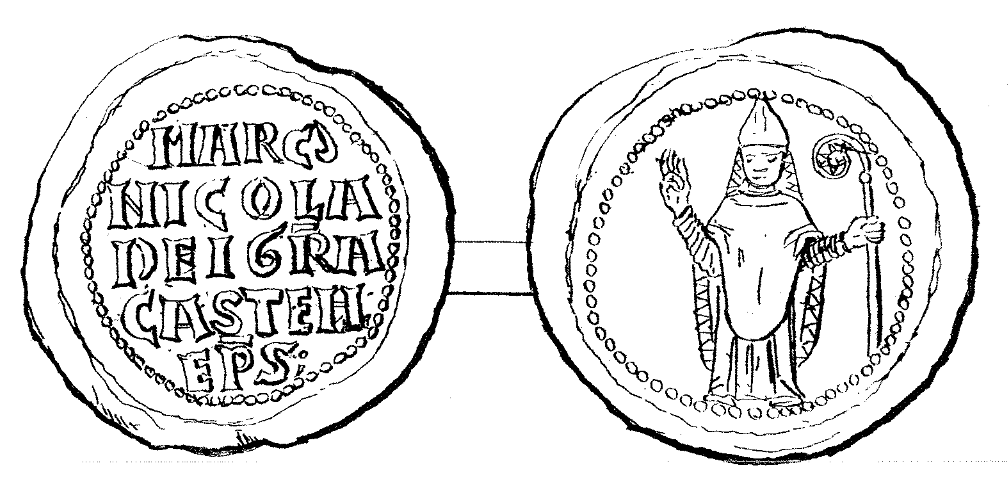
300. DE RUBEIS, *Discorso istorico-cronologico diplomatico* (cité n. 294), p. 59 ; voir citation du passage *supra*, note 298.

301. Il se pourrait tout simplement que le notaire distrait ait perdu de vue que le document qu'il recopiait était lui-même une copie et qu'il ait donc attribué mécaniquement le sceau qui y pendait à

Bien que de manière moins précise que pour le sceau précédent, on peut déduire de tout cela au moins l'allure générale du sceau du patriarche Lorenzo en 1294. Il comportait à l'avers l'image d'un prélat trônant que le notaire de 1419 a interprété, certainement à tort, comme étant celle du patriarche Enrico Dandolo, et au revers une autre image de prélat, plus petite que l'autre et celle-là debout. On reconnaîtra là sans peine le même dispositif iconographique que sur la bulle de Giovanni Gradenigo : le personnage à l'avers doit donc être saint Hermagore tandis que celui du revers est le sigillant, c'est-à-dire le patriarche Lorenzo. On observe ainsi l'abandon du type sigillaire introduit par Enrico Dandolo et inspiré de la bulle ducale, au profit d'un retour à un modèle apparu probablement au début du XIe siècle avec le patriarche Gradenigo, à ceci près – et c'est pour nous le plus important – que, en dépit même de cette continuité visuelle, le sceau est désormais de cire : les patriarches de Grado ont alors renoncé définitivement à la bulle de plomb.

17. Marco Nicola, évêque de Castello

Lieu de conservation : au XVIIIe siècle dans la collection de Giovanni Brunacci à Padoue. Perdu?
Éditions antérieures : Corner, *Ecclesiae Venetae. 13* (cité n. 193), p. 23 (gravure).
Provenance : inconnue.
Diamètre : inconnu; sur la gravure, celui du cercle de grènetis est de 29 mm.
Date : 1181-1225.



Avers : bordure de grènetis. Évêque debout, en tenue sacerdotale, mitré, bénissant de la main droite et tenant de la gauche une crosse tournée vers l'intérieur. La gravure ne porte aucune inscription pour cette face[302]. Corner ou son graveur ont considéré l'avers comme étant le revers.

Revers : bordure de grènetis. Légende latine horizontale sur cinq lignes :

l'auteur de l'acte original plutôt qu'au patriarche qui avait ordonné d'en faire lever une première copie notariée.

302. Sur ce point voir aussi *infra*, note 329.

MARCꝯ

NICOLA

DEI GR̄A

CASTELL

EP̄S

Marc(us) Nicola Dei gra(tia) Castell(anus) ep(iscopu)s.

Le principal problème posé par ce sceau réside dans l'identité de la figure de l'avers, qui n'est précisée par aucune inscription dans la gravure, ce qui ne signifie pas qu'une telle inscription n'ait pas existé. On s'attendrait à trouver ici le patron de l'Église de Castello, saint Pierre, qui figure bien sur les sceaux de cire des évêques de Castello au bas Moyen Âge[303]. En lieu et place, on trouve la représentation d'un évêque; en raison de sa position à l'avers de la légende, nous sommes réticents à l'identifier au sigillant lui-même qui occuperait alors les deux faces d'un sceau dépourvu de toute référence hagiographique[304]. Il est plus raisonnable d'y voir un saint évêque, soit Marc soit Nicolas, qui rappellerait l'un le prénom et l'autre le patronyme de notre prélat. Cette référence personnelle n'en est pas moins étonnante par rapport aux bulles des patriarches de Grado considérées plus haut.

On voit en tout cas que les patriarches n'avaient pas été les seuls prélats vénitiens à recourir au sceau de plomb : ils avaient été imités en cela par leurs suffragants, à commencer par le premier d'entre eux, l'évêque de Castello. Au XIVe siècle, Andrea Dandolo, dont on a vu plus haut l'intérêt pour cette question sigillographique, attribuait l'introduction et même l'exclusivité de l'emploi de la bulle de plomb à Castello à l'évêque Marco Nicola (1181-1225)[305]. Le doge historien écrivait en effet sous l'année 1181/1182 :

> *L'évêque Filippo Casiolo étant mort, Marco Nicola, pléban de San Silvestro, homme d'une vie vraiment digne d'éloge, est promu au siège de Castello. J'ai vu de lui plusieurs privilèges munis d'une bulle de plomb ; mais à quel titre il faisait cela, j'en suis incertain, car ses prédécesseurs comme ses successeurs n'en firent pas usage.*[306]

La perplexité de Dandolo quant au droit de l'évêque Marco Nicola à buller de plomb doit se comprendre par rapport à sa position à propos de la bulle du doge, dont il rejette l'origine papale[307]. Comme il l'a constaté, celle de cet évêque a bel et bien existé : un exemplaire, apparemment détaché, figurait lui aussi au XVIIIe siècle dans la collection de Giovanni Brunacci et Flaminio Corner en tira une gravure[308] qui donne une idée de

303. Voir *supra*, p. 614 et n. 261.

304. C'est pourtant bien ainsi qu'un érudit du XVIe siècle interprétait l'image : voir *infra*, note 310.

305. Sur cette figure importante de l'Église vénitienne au tournant des XIIe et XIIIe siècles, voir Rando, *Una Chiesa di frontiera* (cité n. 91), p. 228-229 et 266.

306. *Andreae Danduli Chronica* (cité n. 14), p. 268 : *Mortuo Philipo Casiolo episcopo, Marcus Nichola sancti Silvestri plebanus, vir vite utique laudabilis, Castelane sedi preficitur, cuius plura privilegia vidi plumbea bulla conmunita ; sed, quo titulo hec ageret, hesito, cum predecesores et sucessores sui ea ussi non sint.*

307. Voir *supra*, p. 564-565.

308. Corner, *Ecclesiae Venetae. 13* (cité n. 193), p. 23 ; l'exposé de Corner part d'une discussion du passage de Dandolo que nous avons cité plus haut. Voir aussi la note dans *Chronicon monasterii S. Salvatoris* (cité n. 296), p. 24.

son aspect général et que nous reproduisons (illustration ci-dessus). L'évêque l'employa bien pour sceller ses actes, ainsi que l'affirme Dandolo, comme le prouve par exemple l'annonce des signes de validations dans un document de novembre 1184[309]. Un autre exemplaire provenant très probablement du même *boullotèrion* que le sceau dont Corner fit graver l'image pendait à un acte de cet évêque du 31 juillet 1224 : il se trouvait au début du XVIe siècle dans les archives du patriarcat de Venise, où le vit l'érudit et juriste d'origine byzantine Tommaso Diplovatazio (1468-1541)[310].

Au XVIIIe siècle, un autre érudit vénitien, Angelo Maria Duse, a en outre relevé que, contrairement à ce qu'avait affirmé Dandolo quatre cents ans plus tôt, Marco Nicola n'était nullement le premier évêque de Castello à avoir bullé de plomb[311] : il mentionne à ce propos un privilège de Giovanni Polani, évêque de Castello (1133-1164), d'avril 1153[312], à nouveau connu à travers une copie dont l'authentification par un notaire du XVe siècle signale la bulle de plomb, alors intacte, mais cette fois malheureusement sans la décrire[313]. Marco Nicola ne fut pas davantage le dernier évêque de Castello à faire usage d'un tel mode de scellement : le 22 septembre 1233, son successeur immédiat Marco Michiel (1225-1235) concéda à des augustiniens l'îlot de Santa Elena[314] par un acte qui, d'après une description ancienne[315], était lui aussi scellé de plomb. À Castello, l'usage du sceau de plomb remontait donc peut-être au moins aux années 1130 (début de l'épiscopat de Giovanni Polani), en tout cas au milieu du XIIe siècle, et il se serait perpétué jusqu'à la fin du premier tiers du siècle suivant, voire davantage.

309. CORNER, *Ecclesiae Venetae. 3* (cité n. 193), p. 78-79 : *propria eam subscriptione roborare et sigilli nostri impressione munire curavimus.*

310. E. BESTA, Tomaso Diplovataccio (1468-1541) e l'opera sua, *Nuovo archivio veneto* NS 6, 1903, p. 261-361, ici p. 288, note 2 : l'acte était une location contre cens perpétuel en faveur de Calandrina, abbesse de San Zaccaria, « in quo erat insignitum sigillo plumbeo ubi ab uno latere erat figura ipsius episcopi, ab alio infrascripta verba : *d. Marcus Nicholas Dei gratia episcopus castellanus*, et est in praesentiarum in palatio patriarchali ». La légende paraît différente de celle de notre sceau, mais il n'y a pas lieu de supposer pour autant une matrice distincte car cette lecture est certainement erronée : le « d. » de *dominus* en tête paraît improbable, mais on peut envisager la mauvaise interprétation d'une croix. La forme *Nicholas* est exclue car l'évêque souscrivait bien de sa main ses actes avec la forme *Nicola* pour son nom de famille. On notera que Diplovatazio considère que l'image de l'avers représente le sigillant et que pas davantage que le graveur de Corner il n'y a vu d'inscription.

311. Corner avait déjà noté l'existence d'autres sceaux de plomb, mais en ne mentionnant pas d'exemple à Castello.

312. Le texte du privilège proprement dit est édité dans *Chronicon monasterii S. Salvatoris* (cité n. 296), p. 9.

313. *Ibid.*, p. 24-25, en note. L'authentification du notaire Filippo di Tomeo dei Camozzi *(de Camuciis)* décrit les *literarum originalium reverendi in Christo patris et domini domini Iohannis Polani episcopi Castellani sanarum quidem et integrarum, bulla quidem plumbea ad cordulam crocei serici more ipsius curie solito impendenti munitarum, sana quidem et integra.*

314. CORNER, *Ecclesiae Venetae. 9* (cité n. 193), p. 195-196, document B.

315. Le document fut invoqué en 1407, lorsque le monastère passa aux camaldules, pour en définir les confins. Voir *ibid.*, p. 184 : « uno privilegio dato e concesso gia per anticho a i nostri antecessori canonici regolari dal vescovo Marco de voluntade e consentimento del so capitolo de Castello, el quale è bolato con bolla di piombo, che fo dato nel 1233. »

18. Giovanni Falier, évêque de Chioggia

Lieu de conservation : Dumbarton Oaks museum, Fogg 2972.
Éditions antérieures : NESBITT, A lead seal of Iohannes Faletrus (cité n. 323) ; *DOSeals* 5.103.1, p. 144.
Provenance : inconnue.
Diamètre : 37 mm.
Date : 1153/57-1164.





Avers : dans une bordure, la Vierge trônant au centre, portant un Christ enfant de grande taille sur son genou gauche, à droite de l'image. La Vierge constituant l'axe de symétrie de l'image, il faut supposer la présence à sa droite (à gauche du spectateur) d'un élément trop indistinct pour être interprété : il pourrait s'agir d'un personnage, peut-être agenouillé. À l'extrême droite, près du Christ, peut-être des lettres très effacées.

Revers : bordure de grènetis. Légende latine horizontale sur cinq lignes :

IOHS̩

FALETRO̩

D̄IGR̄AME

TAMA/ΓEN

ᔕISEP̄ᔕ

Ioh(anne)s Faletro D(e)i gra(tia) Metamaucensis ep(iscopu)s.

Le C de *Metamaucensis* a à première vue la forme d'un L. Toutefois, la forme *Metamaulensis* n'étant pas attestée, on préférera avec le premier éditeur y voir un C carré. L'éditeur suggère également que les S initial et final de la dernière ligne serait gravés allongés afin de rappeler visuellement les tildes horizontaux entourant les lettres de la ligne finale des légendes sigillographiques byzantines. La forme toutefois n'est pas si rare sur les bulles de plomb en latin.

Comme le même éditeur de ce sceau l'a noté, bien que l'évêché de Malamocco ait été officiellement transféré à Chioggia dès 1110, il n'y a rien d'impossible à ce qu'un de ses titulaires ait néanmoins utilisé la désignation archaïque *Metamaucensis* sur son sceau bien des décennies plus tard. Précisons d'ailleurs que la dernière apparition de cette désignation dans un document d'archives date seulement de novembre 1139, lorsqu'un acte rédigé pourtant à Chioggia est souscrit par Domenico Villari, « évêque de Malamocco »[316], voire d'août 1150 lorsque, le même évêque s'étant opposé à celui de Castello à propos de la juridiction sur le monastère bénédictin de San Servolo, le conflit fut réglé par l'intervention du patriarche Enrico Dandolo et d'autres évêques qui tranchèrent en faveur du second[317]. À l'inverse, on ne trouve pas d'acte mentionnant un évêque « de Chioggia » avant 1162, mis à part une vente de juillet 1122 qui juxtapose seulement la nouvelle désignation à l'ancienne en appelant l'évêque « Stefano, par la miséricorde de Dieu évêque de l'Église de Sainte-Marie de Malamocco et de Chioggia »[318].

On admettra donc sans aucune réticence l'identification proposée par l'éditeur entre le propriétaire de ce sceau et Giovanni Falier[319], évêque de Chioggia *(Iohannes Faletrus Dei gratia Cluiensis episcopus)*, qui en octobre 1162 concède un terrain appartenant à son évêché contre une rente perpétuelle[320]. Le personnage apparaît d'abord comme archidiacre de Castello dès juin 1138[321], à nouveau en février 1143[322] et encore dix ans plus tard en janvier 1153 lorsqu'il assista au synode provincial réuni à Venise par Enrico Dandolo, patriarche de Grado[323]. Il devint évêque de Chioggia probablement entre janvier 1153

316. G. VIANELLI, *Nuova serie de' vescovi di Malamocco e di Chioggia accresciuta e con documenti in gran parte ora sol pubblicati. 1*, Venetiis 1790, p. 93-94 (et voir aussi *ibid.*, p. 96-97) ; PERINI, *Chioggia medievale. 2, 1* (cité n. 92), p. 29-30, n° 34 : *Ego Dominicus Guillari Dei gratia humilis Metamaucensis episcopus manu mea subscripsi.*

317. VIANELLI, *Nuova serie de' vescovi* (cité n. 316), p. 95 : les moniales avaient résidé à l'origine à Malamocco mais s'étaient ensuite transportées à San Servolo, qui dépendait de la juridiction de Castello. La sentence patriarcale n'est connue que par un résumé d'époque moderne, mais qui semble fondé sur un document original. Toutefois, la date est contradictoire puisque août 1150 ne correspond pas à la onzième mais à la treizième indiction. Voir aussi CORNER, *Notizie storiche* (cité n. 282), p. 490.

318. VIANELLI, *Nuova serie de' vescovi* (cité n. 316), p. 88-90 (d'après une copie notariée de 1242) : *vobis domino Stephano per Dei misericordiam Sancte Marie Methamaucensis et Clugiensis ecclesie episcopo* [...] De plus, l'évêque n'est pas ici l'auteur de l'acte mais son bénéficiaire et ce n'est donc pas lui qui s'exprime.

319. Notice *ibid.*, p. 101.

320. UGHELLI, *Italia sacra. 5* (cité n. 290), col. 1349 ; *S. Giovanni Ev. di Torcello* (cité n. 55), p. 59-61, n° 35 ; la souscription de l'évêque n'est pas autographe. Voir aussi VIANELLI, *Nuova serie de' vescovi* (cité n. 316), p. 101.

321. UGHELLI, *Italia sacra. 5* (cité n. 290), col. 1242-1243 ; CORNER, *Ecclesiae Venetae. 4* (cité n. 193), p. 185-186 ; *Benedittini in S. Daniele* (cité n. 209), p. 24-25, n° 13.

322. UGHELLI, *Italia sacra. 5* (cité n. 290), col. 1243-1244 (avec fausse date) ; G. MONTICOLO, La costituzione del doge Pietro Polani (febbraio 1143, 1142 *more veneto*) circa la *Processio scolarum*, *Rendiconti della R. accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche* 9, 1900, p. 91-133, ici p. 124-128, n° I ; l'archidiacre fait partie des souscripteurs de cet acte fameux du doge Pietro Polani.

323. UGHELLI, *Italia sacra. 5* (cité n. 290), col. 1371-1377 : *Ego Iohannes Fallerius Dei gratia Castellanus archidiaconus* (le *Dei gratia* est plutôt inattendu pour un simple archidiacre) ; J. NESBITT, A lead seal of Iohannes Faletrus, bishop of Malamocco/Chioggia (ca. 1162), *Θησαυρίσματα* 30, 2000, p. 21-23, ici p. 23, note 8, indique à tort 1152 au lieu de 1153. Sur ce synode, voir MADDEN, *Enrico Dandolo* (cité n. 130), p. 35-36.

et juillet 1157, mais plutôt peu avant cette dernière date puisqu'un nouvel archidiacre de Castello était alors tout juste désigné[324]. Il fut donc probablement le successeur immédiat de Domenico Villari[325]. Bien que l'on ne puisse préciser sa parenté, on constate qu'il appartenait à une famille occupant à cette période plusieurs positions importantes dans l'Église vénitienne[326]. Il était déjà défunt en janvier 1165 lorsqu'un acte de son propre successeur Marino Ruibolo mentionne une donation contre cens perpétuel qu'il avait jadis accordée[327]. Nous daterons donc ce sceau entre 1153 et 1164 mais plus probablement entre 1157 et 1164.

La cathédrale de Chioggia était consacrée à la Vierge Mère de Dieu, comme le montre l'acte de 1162 de l'évêque Giovanni Falier qui mentionne un don à *nostra Dei mater ecclesia* et un cens annuel à verser *nobis et nostris successoribus vel in predicta nostra Dei mater ecclesia*[328]. L'iconographie de l'avers du sceau est donc à nouveau une référence à la patronne de l'église cathédrale. S'il faut bien supposer sur cette image très détériorée la présence d'un personnage agenouillé ou incliné à gauche, on pourra y voir en outre un dispositif iconographique peut-être inspiré des bulles des doges où ceux-ci apparaissent à cette époque à gauche tandis que saint Marc est à droite, mais aussi par celle de la bulle d'Enrico Dandolo, le contemporain et ordinaire de Falier, qui avait adopté peu auparavant une disposition similaire. Il se peut toutefois que les traces visibles sur cette bulle correspondent plutôt à une épigraphie effacée et dont l'absence surprend[329].

Le plus important pour notre propos est de constater que l'usage du sceau de plomb ne fut pas limité aux patriarches de Grado ou à leurs principaux suffragants les évêques de Castello, mais qu'il fut aussi adopté par les modestes évêques de Chioggia, et également par d'autres prélats mineurs de l'Église vénitienne. En effet, Angelo Maria Duse signale également la présence dans le cabinet de Giovanni Brunacci d'une sentence originale de janvier 1173 de l'évêque de Caorle, Domenico, agissant comme juge pontifical délégué, à laquelle pendait encore une bulle de plomb portant l'inscription CAPLAN̄S̄ЄP̄S, c'est-à-dire *Caprulanus episcopus*[330] : Duse n'a pas dû remarquer l'initiale du prénom

324. Voir VIANELLI, *Nuova serie de' vescovi* (cité n. 316), p. 101 ; l'acte est édité par CORNER, *Ecclesiae Venetae. 13* (cité n. 193), p. 221-222. Dans cet acte de l'évêque de Castello Giovanni Polani, l'archidiacre, premier des souscripteurs, se qualifie d'« archidiacre élu » *(Ego Vitalis Michael Castellane Ecclesie electus archidiaconus)*.

325. On a vu que ce dernier vivait probablement encore en août 1150. Un évêque Felice dont on place l'épiscopat entre celui de Domenico et celui de Giovanni n'est qu'un fantôme né de la mention dans deux documents de la fin du XIVe siècle d'un Felice ayant initié une certaine coutume suivie *a tempore quo non extat memoria* : VIANELLI, *Nuova serie de' vescovi* (cité n. 316), p. 99-100. Son assignation au XIIe siècle est arbitraire : il s'agit sans aucun doute de l'évêque Felice attesté en 1218-1228 (*ibid.*, p. 121-131).

326. RANDO, *Una chiesa di frontiera* (cité n. 91), p. 206 (où curieusement notre personnage n'est mentionné que comme archidiacre de Castello et non comme évêque de Chioggia).

327. UGHELLI, *Italia sacra. 5* (cité n. 290), col. 1349-1350 ; *S. Giovanni Ev. di Torcello* (cité n. 55), p. 69-70, n° 43 (voir aussi *ibid.*, p. 165, n° XV) : *Quam peciam de terra dedit Iohanni Faletri bone memorie episcopus antecessor meus* [...] Voir VIANELLI, *Nuova serie de' vescovi* (cité n. 316), p. 102.

328. UGHELLI, *Italia sacra. 5* (cité n. 290), col. 1349 ; *S. Giovanni Ev. di Torcello* (cité n. 55), p. 59-61, n° 35. Voir aussi *supra*, p. 630 la façon dont l'évêque Stefano est désigné en 1122.

329. Comparer toutefois avec le sceau de l'évêque Marco Nicola, *supra*, n° 17.

330. *Chronicon monasterii S. Salvatoris* (cité n. 296), p. 24 en note. Le document lui-même est édité d'après une copie de Brunacci par P. SAMBIN, *Nuovi documenti padovani dei sec. XI-XII* (Monumenti

D(ominicus) qui devait probablement figurer au début de la légende, et il n'a pas non plus évoqué l'iconographie de ce sceau. Cet évêque de Caorle faisait d'ailleurs déjà usage d'un sceau qu'on doit supposer être la même bulle de plomb en août de l'année précédente[331]. Au siècle suivant toutefois, le sceau de plomb semble également abandonné par les titulaires des petits diocèses vénitiens : ainsi en 1273, l'évêque de Cittanova, Bartolomeo, utilise un sceau de cire[332], et en 1292, frère Guglielmo, évêque de Jesolo, et Agostino, évêque de Cittanova, apposent tous deux à une copie de document leurs sceaux certainement de cire[333].

En dehors de ces quelques sceaux épiscopaux, on peut aussi mentionner parmi les sceaux « ecclésiastiques » vénitiens celui de l'œuvre de Saint-Marc, qui porte au revers la légende horizontale sur quatre lignes *Sigillum operis Sancti Marci*. À l'avers, saint Marc, en pied, bénit un personnage situé à gauche, sans doute agenouillé ; à droite, un autre individu, debout, porte devant lui un objet rectangulaire fort allongé très certainement à identifier avec un drap de soie brodé destiné à l'autel de la basilique. On proposera d'interpréter la scène comme l'investiture symbolique par saint Marc d'un vassal de la commune de Venise après que celui-ci a offert à la basilique le tribut de draps d'or exigé par les accords passés au début du XIIIe siècle entre divers potentats orientaux et Venise[334]. Bien que l'existence de ce sceau soit évidemment liée au développement de l'*opus Sancti Marci* et de la fonction de procurateur de Saint-Marc au XIIIe siècle et à leur rôle croissant dans la société vénitienne, contrairement aux autres pièces du dossier que nous avons présenté, il ne s'agit pas d'un sceau individuel mais de celui d'une institution.

*

* *

Les éditeurs du catalogue des sceaux byzantins de Dumbarton Oaks ont résumé une opinion largement admise en affirmant que l'usage du sceau de plomb chez les Vénitiens était apparu avec celui des doges et ne s'était jamais diffusé bien au-delà d'eux[335]. Le dossier que nous avons présenté tendrait toutefois à montrer qu'il s'agit peut-être d'une erreur de perspective et que les choses ne se sont vraisemblablement pas passées ainsi. En premier lieu, les Vénitiens paraissent avoir commencé à faire un usage il est vrai toujours limité du sceau de plomb dès le tout début du XIIe siècle, sinon même un peu avant, c'est-à-dire précisément au moment du développement spectaculaire de leurs relations politiques

storici NS 8), Venezia 1965, p. 61-62, n° 42 (mais l'année est 1173 n.s. en tenant compte à la fois de l'indiction et du style vénitien).

331. CORNER, *Ecclesiae Torcellanae. 2* (cité n. 282), p. 92-97, document G (août 1172), ici p. 97. La souscription de l'évêque, agissant déjà comme juge délégué du pape, précise : « j'ai souscrit et validé avec mon propre sceau » *(subscripsi ac proprio sigillo firmavi)*.

332. CORNER, *Ecclesiae Torcellanae. 3* (cité n. 282), p. 240-241, document OO (vidimus, Trévise, 21 avril 1273) : *sigillo ipsius domini Bartholomei cereo sigillatas* [...]

333. LANFRANCHI, Documenti dei secoli XI e XII (cité n. 66), p. 897-901, n° 4 : *et ad fidem plenariam faciendam dicti domni episcopi fecerunt suorum sigillorum appensione muniri.*

334. CAMPAGNOLO & CHEYNET, *Zacos*, p. 477, n° 419 ; ce sceau fera l'objet d'une présentation spéciale dans V. PRIGENT, Nouveaux témoignages sphragistiques pour l'histoire de l'Église latine en Orient, à paraître dans la *RN* 2018.

335. *DOSeals* 5, p. 144 : « Venetian lead seals seem to have originated among the doges [...] ».

et économiques avec l'Empire byzantin[336]. Qu'il y ait une corrélation entre les deux phénomènes nous semble confirmé par l'ensemble du corpus, où les liens avec Byzance sont évidents : si l'on met à part les sceaux épiscopaux, sur quatorze pièces, trois portent des dignités byzantines dont une a en outre été trouvée à Constantinople ; une origine orientale est également attestée pour six autres plombs (provenant de Constantinople dans trois cas et respectivement de Thèbes, d'Asie Mineure et de Tyr dans trois autres ; il faut y ajouter un exemplaire trouvé en Crimée de l'un des sceaux provenant de Constantinople). Parmi ces six, trois comportent de surcroît à l'avers l'identification du saint en grec, ce qui est aussi le cas de trois autres plombs dont la provenance n'est pas connue[337]. En définitive, il n'y a guère que deux sceaux sur quatorze que l'on ne peut rattacher d'une manière ou d'une autre à l'Orient, peut-être simplement du fait de notre ignorance de l'identité exacte de leur propriétaire ou des circonstances de leur découverte[338]. Nous avons pu montrer en outre les liens étroits avec Byzance des familles des sigillants et dans quelques cas des sigillants eux-mêmes.

Tout nous ramène donc à Byzance : les lieux de trouvaille bien sûr, mais aussi la composition générale des types sigillaires employés (avers hagiologiques, revers purement ou essentiellement textuels, souvent avec légendes horizontales), ainsi que le parallélisme de composition entre le type au revers à légende circulaire entourant un monogramme et certains sceaux byzantins contemporains[339] (l'influence pouvant d'ailleurs s'être exercée dans un sens ou dans un autre) et surtout la présence de légendes hagiographiques grecques et non latines sur plusieurs de ces sceaux pourtant latins, difficilement justifiable sans un usage et une circulation de ceux-ci en milieu byzantin[340]. Cette porosité des pratiques documentaires ne doit pas surprendre à une époque où bien des actes vénitiens étaient produits par des notaires latins actifs en territoire byzantin et où bon nombre d'actes byzantins – au premier rang desquels les fameux chrysobulles impériaux concédant des privilèges commerciaux – devaient parvenir à Venise[341]. En effet, bien que l'on ne puisse exclure que ces sceaux aient servi aussi à des usages non-documentaires, leur similitude même avec les bulles byzantines et le cas des bulles épiscopales montrent que leur objet

336. Le premier patriarche de Grado dont on possède le sceau, Giovanni Gradenigo, appartient également à cette période charnière, et c'est aussi durant son pontificat que le patriarcat de Grado reçut de la commune la concession de biens importants situés dans le quartier vénitien de Constantinople, notamment l'église Saint-Akyndinos.

337. À ces six sceaux à légende hagiographique grecque, il faut bien sûr ajouter le sceau du podestat Querini, qui porte à l'avers son titre de despote en grec, et le second sceau de Vitale Marcello, entièrement en grec. Le phénomène est d'autant plus notable que le bilinguisme grec-latin est en général rare sur les sceaux byzantins du XIIe siècle : J.-C. CHEYNET, L'usage des langues sur les sceaux byzantins, dans *Byzantine and Rus' seals* (cité n. 36), p. 107-124, ici p. 119-120.

338. On ne connaît pas la provenance du sceau d'Orso Badoer, mais il a dû être acquis en Orient, comme la plupart des sceaux de la collection Seyrig.

339. Voir *supra*, p. 571 et n. 48.

340. On n'insistera pas ici sur le cas probablement exceptionnel de Vitale Marcello, qui possède un sceau différent *in utraque lingua*.

341. Signalons à ce propos la découverte récente lors de fouilles dans le château d'Attimis, dans le Frioul, durant l'été 2008, d'une bulle d'or de l'empereur Alexis Ier, désormais l'un des cinq exemplaires connus : M. BUORA, Attimis (UD). Scavi nel castello superiore : rinvenimento di un sigillo dell'imperatore d'Oriente Alessio Comneno I, *Notiziario della Soprintendenza per i beni archeologici del Friuli Venezia Giulia* 3, 2008, p. 225-228.

principal restait certainement d'authentifier ou d'identifier des documents. Leur absence des archives vénitiennes doit donc s'expliquer par une raison simple : les documents qui s'y sont conservés pour cette période – essentiellement les actes notariés latins – n'étaient pas ceux auxquels ces sceaux étaient appendus. Il est bien connu que la documentation préservée constitue juste un échantillon de ce qui a été produit, partiel non seulement quantitativement mais aussi qualitativement[342]. Il suffit de rappeler par exemple que l'on ne conserve à notre connaissance aucune lettre de marchand vénitienne antérieure aux années 1280, alors que ce type de documents est très abondant pour les deux derniers siècles du Moyen Âge et a certainement existé bien plus tôt.

Par ailleurs, du point de vue des choix iconographiques, les sceaux vénitiens paraissent accentuer certaines tendances perceptibles, mais de manière nettement moins systématique, dans les sceaux byzantins. La présence de saint Marc, saint « national », semble aller de soi et jusqu'ici on s'était d'ailleurs fondé parfois sur ce seul indice pour attribuer certains de ces sceaux à des Vénitiens; encore convient-il d'être prudent en la matière et de ne pas déduire trop vite du saint une origine géographique. Ainsi, un sceau latin trouvé à Sidon (Saïda) a été attribué par son éditeur à « un inconnu, peut-être Vénitien »[343] parce qu'il porte à l'avers saint Marc en pied, nimbé, de face, dans une représentation que l'on a pu juger fort semblable à celle figurant sur le sceau d'Orso Badoer Noel (notre n° 2)[344]. Il peut sembler par ailleurs, dans sa composition générale, très proche de certains des sceaux que nous avons présentés; mais la légende circulaire entourant une croix latine à double traverse au revers de ce sceau doit se lire +SIGILRVBALCONA, soit + *Sigil(lum) Rubal(di) Cona*, et en réalité son propriétaire n'est pas Vénitien mais probablement... Génois! Un Robaldo Cona *(Rubaldus Cona)* est en effet au nombre des citoyens d'Alessandria qui souscrivent l'accord conclu entre leur cité et Gênes le 14 février 1192[345] et un *Rubaldus Cana* (ou *de Cana*) qui a des chances d'être le même avait été témoin de plusieurs actes notariés à Gênes deux ans plus tôt, en 1190[346]. Qu'il ait été piémontais ou ligure, c'est certainement par une voie génoise qu'il faut expliquer la présence de son sceau en Terre Sainte. Bien sûr, saint Marc n'est pas non plus complètement absent des sceaux purement byzantins, même s'il y semble assez rare en dehors des sceaux de la famille Xéros qui paraît en avoir fait un patron familial[347].

342. Sur ce processus de sélection, voir en synthèse pour le XIIIe siècle SAINT-GUILLAIN, Venetian archival documents (cité n. 44), où on trouvera une bibliographie plus détaillée sur la question.

343. [F.] CHANDON DE BRIAILLES, Bulles de l'Orient latin, *Syria* 27, 1950, p. 284-300, ici p. 298, n° XXI.

344. CHEYNET *et al.*, *Seyrig*, p. 246 (« Un autre sceau provenant de Saïda porte le même motif »).

345. *I Libri iurium della Repubblica di Genova. 1, 3*, a cura di D. Puncuh (Fonti per la storia della Liguria 10), Genova 1998, p. 474-478, n° 651, ici p. 476.

346. *Oberto Scriba de Mercato (1190)*, a cura di M. Chiaudano e R. Morozzo della Rocca (Notai liguri del sec. XII 1), Torino 1938, p. 17, n° 41 (23 janvier 1190), p. 65, n° 161 (19 février 1190), p. 66, n° 162 (19 février 1190), p. 70, n° 174 (22 février 1190).

347. B. CASEAU, Saint Mark, a family saint? The iconography of the Xeroi's seals, dans *Ἤπειρόνδε : proceedings of the 10th international symposium of Byzantine Sigillography (Ioannina, 1-3 October 2009)*, ed. by Ch. Stavrakos and B. Papadopoulou, Wiesbaden 2011, p. 81-109. L'auteur nous semble toutefois s'avancer beaucoup lorsqu'elle affirme que « even anonymous seals could be connected to the Xeros family, if they bear the image of Saint Mark ». Elle envisage la possibilité que cette adoption de la figure de saint Marc découle d'une origine vénitienne des Xéroi avant de préférer finalement une autre explication : l'hypothèse nous paraît en effet complètement exclue.

Sur les sceaux privés vénitiens, la représentation de saint Marc ne s'écarte guère de ce que l'on pourrait trouver sur des sceaux byzantins. On a déjà relevé en revanche l'originalité de son iconographie telle qu'elle figure sur les sceaux des doges (et telle qu'on la retrouve aussi plus tard sur celui du podestat de Constantinople); toutefois, on peut souligner à présent que l'idée d'« introniser » le saint protecteur dans une posture que la sigillographie byzantine réservait au Christ et à sa Mère paraît en réalité empruntée au sceau du patriarche de Grado, là encore précurseur, où elle est appliquée à saint Hermagore avec une bonne décennie d'avance au moins sur les sceaux ducaux conservés. Les doges n'ont donc probablement fait que l'imiter, en remplaçant Hermagore, patron du patriarcat de Grado, par Marc, hiérarchiquement supérieur et dont l'État vénitien avait désormais fait le sien. Inversement, un peu plus tard le patriarche Enrico Dandolo leur a vraisemblablement emprunté l'idée d'associer à l'avers le sigillant au saint en majesté dans une scène d'investiture.

Quoi qu'il en soit, l'iconographie de notre corpus est bien plus intéressante et moins monotone qu'une galerie de « sceaux de saint Marc ». On sait qu'à Byzance les évêques choisissaient souvent de faire figurer à l'avers de leur bulle le saint de leur cathédrale ou bien celui dont les reliques faisaient l'objet d'un pèlerinage local important[348]. On observe le même phénomène pour les quelques bulles ecclésiastiques vénitiennes connues, mais aussi pour les laïcs : dans un nombre significatif de cas (6 sur 13 en excluant le sceau de fonction du podestat et ceux des prélats), le saint représenté peut être mis en rapport avec la paroisse probable de résidence à Venise; le phénomène est plus évident encore si l'on excepte le choix éventuel de saint Marc, désormais patron incontesté de tous les Vénitiens[349]. Dans un cas seulement, la paroisse est mentionnée explicitement au revers, peut-être précisément parce qu'il n'est pas possible d'en faire figurer le saint à l'avers, la place étant déjà prise par un autre[350]. Dans un autre cas, au sein d'une expression qui rappelle l'identification des individus dans les actes notariés, le terme désignant la paroisse *(confinium)* apparaît bien, mais le nom même de celle-ci doit se déduire, comme dans la plupart des autres cas, de l'image du saint figurant sur l'autre face du sceau[351]. Cette spécificité des sceaux vénitiens – qui nous vaut par exemple la représentation de saint Eustache, exceptionnelle en sigillographie[352] – est à mettre en rapport avec le rôle joué par la paroisse à la fois dans l'encadrement de la population de la cité lagunaire et dans les processus d'identification des individus, où sa mention vient généralement compléter le nom, notamment afin de distinguer les nombreux homonymes[353]. En revanche, et contrairement à une pratique qui n'est pas rare à Byzance, le saint représenté n'est jamais celui dont le sigillant a reçu le nom au baptême. Il faut remarquer d'ailleurs la relative discrétion du nom de baptême, réduit dans au moins huit cas sur dix-huit à une simple initiale.

348. CHEYNET, Introduction à la sigillographie (cité n. 1), p. 20; J. COTSONIS, Saints and cult centers : a geographic and administrative perspective in light of Byzantine lead seal, *SBS* 8, 2003, p. 9-26.

349. Mais le choix de saint Marc pourrait somme toute aussi s'expliquer au moins dans certains cas par une résidence dans le *confinium Sancti Marci*. Le phénomène est aussi connu pour d'autres Latins établis à Byzance, qui placent sur leur sceau le saint patron de leur cité d'origine, comme le mégaduc Landulphe Butromiles, un Salernitain; mais ils ne descendent pas d'ordinaire jusqu'au niveau de la paroisse.

350. Voir n° 7 (P. Falier).

351. Voir n° 1 (Leone Magno).

352. Voir n° 5 (Domenico Navigaioso).

353. On sait qu'à Byzance aussi l'iconographie des sceaux peut remplir ce rôle.

Le sigillant lui-même occupe toujours ce que nous considérons comme le revers, même s'il n'est pas certain que l'ordre de lecture ne soit pas parfois inversé, comme on l'a vu dans le cas de Leone Magno (n° 1). Sauf dans le cas des sceaux des patriarches Gradenigo et Dandolo et dans ceux des doges (peut-être aussi dans celui de l'évêque de Chioggia), ce sigillant n'est jamais présent par son image mais seulement à travers la mention de son nom, le plus souvent dans la majesté du nominatif mais dans quatre cas au génitif, identifié alors comme propriétaire de l'objet défini comme un sceau *(sigillum)*, conformément au modèle des légendes des sceaux occidentaux non royaux. Le nom peut être encore rappelé par un élément graphique sans doute à identifier avec une marque de marchand, voire, dans un cas peut-être, par des armoiries[354].

Enfin, cette adoption du sceau de plomb par les particuliers et les prélats vénitiens doit être considérée – en l'état actuel des connaissances – comme antérieure à son adoption par les doges eux-mêmes[355], qui ne sont en définitive remarquables que par le type choisi et surtout par la longévité exceptionnelle de cette pratique de leur part, au point que cet arbre a jusqu'ici caché la forêt (ou du moins le bosquet) de la sigillographie vénitienne[356]. En effet, à en juger d'après l'échantillon dont nous disposons, hormis chez les doges la pratique ne paraît guère survivre longtemps à la quatrième croisade : si l'on excepte deux évêques de Castello et le sceau de l'œuvre de Saint-Marc, les seuls exemples que l'on peut assigner sans hésitation à la première moitié du XIIIe siècle concernent des Vénitiens revêtus d'une dignité ou d'une charge dans l'Empire latin de Romanie, à savoir le podestat et despote Egidio Querini et le mégaduc Filocalo Navigaioso, et leurs sceaux s'éloignent justement de la typologie décrite pour le siècle précédent (leur diamètre en particulier est nettement plus important et les rapproche d'autres sceaux, eux à légendes grecques, qui peuvent aussi être assignés à l'époque de l'Empire latin)[357]. Lorsqu'on retrouve plus tard des Vénitiens établis en Grèce usant de sceaux, il s'agit de sceaux de cire, sous l'influence des nouveaux seigneurs francs. La disparition du sceau de plomb paraît avoir été tout aussi rapide et radicale dans le clergé vénitien. On doit probablement voir dans ce phénomène un signe de l'occidentalisation de Venise au XIIIe siècle.

L'âge d'or de la sigillographie vénitienne semble donc avoir été très bref et cela explique qu'elle ait jusqu'à présent échappé à l'attention et que le corpus en soit apparemment si réduit. Nous sommes cependant certains que des découvertes futures viendront l'enrichir.

Université de Picardie *CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée – Maison française d'Oxford*

354. Le type héraldique deviendra l'un des plus communs dans la sigillographie occidentale à partir du XIIIe siècle.

355. Nous laissons ici de côté les cas des doges Orso Ier et – peut-être – Orso II, dont l'exemple fut sans lendemain : voir *supra*, p. 565-567.

356. On ne suivra donc pas NESBITT, A lead seal of Iohannes Faletrus (cité n. 323), p. 23, lorsqu'il postule qu'il serait « improbable that a bishop of the lagoon was using lead seals before they were adopted by the doges, beginning in 1130 ». On a vu que la bulle de plomb d'un patriarche de Grado était attestée dès 1108, au moins une décennie avant son adoption par le doge Domenico Morosini (certainement dans les années 1120 et non en 1130).

357. On y ajoutera, mais avec un degré de certitude moindre, le sceau d'Enrico Polani, où la présence probable d'armoiries invite à préférer le XIIIe siècle au XIIe, celui d'Enrico Baseggio en raison de sa taille et des indices prosopographiques et peut-être celui de P. Falier en raison de la découverte d'un exemplaire en Crimée. Dans tous ces cas toutefois, il n'est pas besoin d'aller très avant dans le XIIIe siècle.

ROMAN MILITARY PRESENCE ON THE GEORGIAN COAST FROM THE THIRD TO THE FIFTH CENTURY

WITH AN APPENDIX ON THE *ALA ABASGORUM*

by Werner SEIBT

The *Notitia dignitatum*, the most important source for the administration of the later Roman Empire, still poses many problems of interpretation.[1] The luxurious archetype of the preserved manuscripts, written and illuminated on purple parchment,[2] was clearly produced for a high-ranking official, possibly a member of the imperial family. This could not be, as some scholars erroneously suggested, a working exemplar in the office of the *primicerius notariorum*, the head of the imperial notaries. Since the book did not have a title, scholars used the description of this official's duties to create a substitute one, *Notitia dignitatum omnium, tam civilium quam militarium, in partibus Orientis et Occidentis*, in short *Notitia dignitatum*.

Military data in particular show at least two chronological strata: they predominantly display the situation of the western empire shortly after the great invasion of Vandals, Alans and *Suebi* in 406/407, but some important parts, especially the *distributio numerorum* (regional distribution of western *comitatenses*), are datable some years later, to about 413–6. A small number of later additions hint at the 420's.

Given that most data belong to the military sphere and that some details point to Stilicho, the *magister peditum* of the western empire, I have suggested, in an article of 2004, that it was he who initiated the production of the codex by his *officium*, no doubt with the help of the *primicerius notariorum* in charge of similar, less sumptuous lists.[3] So the *Notitia* represents the state of information that Stilicho and his *officium* disposed of

1. C. NEIRA FALEIRO, *La Notitia dignitatum : nueva edición crítica y comentario histórico* (Nueva Roma 25), Madrid 2005.

2. See P. C. BERGER, *The insignia of the Notitia dignitatum*, New York – London 1981, esp. p. 172.

3. W. SEIBT, Notitia dignitatum, in *Reallexikon zur byzantinischen Kunst* 7, 2004, col. 1030–46; cf. W. SEIBT, Wurde die notitia dignitatum 408 von Stilicho in Auftrag gegeben?, *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung* 90, 1982, pp. 339–46.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 637-643.

in 408. They were possibly not aware of some recent changes in the East, as the relations between the two *partes imperii* were often tense. Constantin Zuckerman has argued convincingly that the short period of harmony between the centers of power in East and West around 401 was the best time for notifying the partner about administrative changes.[4]

When the senior Augustus, Arcadius, died in Constantinople on May 1st, 408, Stilicho, the all-powerful Generalissimo of the western empire, was destined by Honorius to become the regent of the Eastern empire for the youthful Theodosius II. Perhaps the codex was conceived as a present for the young emperor? It could have also been useful as the base for reforms aimed at rebuilding the unity of the empire since Stilicho did indeed have such plans. However within four months, on August 22, Stilicho was killed, before he had left Italy. This would explain why the project of the *Notitia* was never achieved; neither the text nor the illuminations were executed fully, and there is no need to argue that some parts were lost through the passage of time. The folia left in the *magister peditum* office were discovered by Flavius Constantius, the *magister peditum* ca. 410, who added some lists, such as the *distributio numerorum* and the *praeposituræ magistri militum praesentalis a parte peditum*, but without any illuminations. Later, Fl. Constantius' widow, the Augusta Galla Placidia, "inherited" the codex and ordered minor *addenda* and *corrigenda* referring to her and to her son.

The army of the Eastern empire counted five high-ranking generals, *magistri militum* of the rank of *viri illustres*: two *in praesenti* (in the emperor's presence) or *praesentales*, normally stationed near the capital, and three more for *Oriens*, *Thracia* and *Illyricum*. The *magister militum per Orientem* was responsible for eastern Anatolia (Or. VII). In his insignia[5] we find the blue cloth-covered table with the *codicilli* and the imperial portrait. Rows of shields symbolize military units, according to their rank, as in the text of the chapter, often continuing over several pages. The western part of the *Notitia* shows shields of both cavalry and infantry units, but in the Eastern half the painter reduced the program to the shields of infantry only *(auxilia palatina, legiones comitatenses,* and *legiones pseudo comitatenses,* excluding the elite cavalry units of *vexillationes palatinae* and *vexillationes comitatenses)*. Depicted on these shields are weapons, astral symbols, animals, crosses and other geometric forms, heads, victories, and *genii*. Christian symbols are extremely rare. The shields are ordered hierarchically, according to the text, and the name of the unit is written at the top of the shield. The *Notitia* does not indicate where these troops were stationed, as a list like the western *distributio numerorum* does not exist for the East.

The chapters on the *duces*, commanders of one, two, or three border provinces, are more instructive in this respect. The *dux Armeniae* (Or. XXXVIII) is the one pertinent to our topic, as he was also responsible for *Pontus Polemoniacus*. He held the rank of

4. C. Zuckerman, Comtes et ducs en Égypte autour de l'an 400 et la date de la *notitia dignitatum Orientis*, *AnTard* 6, 1998, pp. 137–47, esp. p. 146.

5. The best set of the illuminations of the *Notitia* available is the so-called "second set" in the codex Clm 10291 in Munich, ff. 171–222. They were published in black-and-white by Pamela Berger (Berger, *The insignia* [quoted n. 2]), but are now also available on the Internet: http://daten.digitale-sammlungen.de/~db/bsb00005863/images/. The color plates in the new edition of Concepción Neira Faleiro (Neira Faleiro, *La Notitia dignitatum* [quoted n. 1]) reproduce less authentic copies from the Oxford manuscript.

vir spectabilis.[6] The illumination to the chapter (fig. 1)[7] is divided into two parts, with Armenia on the left and Pontus on the right. It features at the upper left on a square background (not a table!) the *liber mandatorum*, inscribed like that of the *vicarius*, and the *epistola*, with illegible Greek letters. Four symbols of *castella* on the left side represent four higher-ranking *(de maiore laterculo)* units mentioned in the text as stationed in Armenia. Only three *castella* appear on the right side. In the text, however, four higher-ranking units are listed under the heading *in Ponto*, namely the *legio prima Pontica* at Trapezus and three cavalry *alae*. A small castle of Trapezus is found at the bottom on the right, near the schematic drawing of the (Black) sea; above it, there are castles for *ala Theodosiana, apud Auaxam*, and *ala felix Theodosiana, Silvanis*. These units were stationed in Pontus, while the third *ala* was left without a camp, *ala Rizena* in Aladaleariza, seems to be somewhere in Armenia. The lower-ranking *(de minore laterculo)* units are mentioned only in the text, not in the drawing. A list of six *alae* and four *cohortes*, probably stationed in Armenia, is followed by a second list with two *alae* and six *cohortes*, stationed in Pontus. The two Pontic *alae* are *ala prima Iovia felix, Chaszanenica* and *ala prima felix*

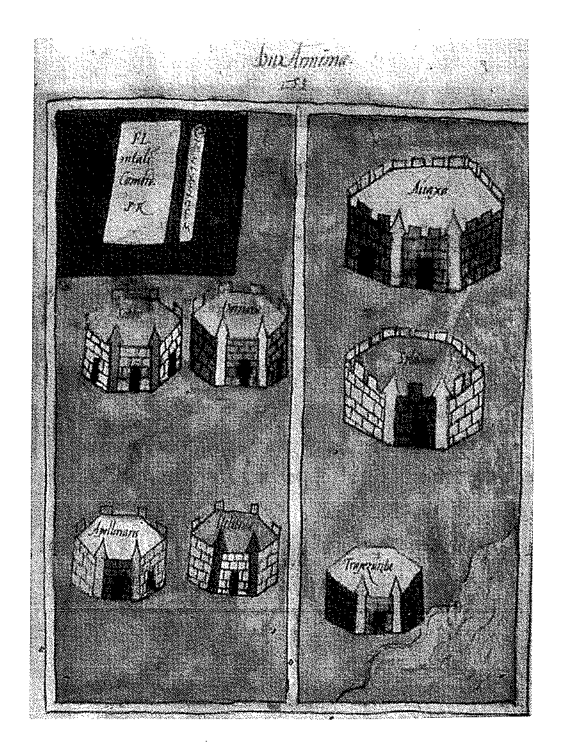


Fig. 1 – The command of the *dux Armeniae*. Bayerische Staatsbibliothek, Clm 10291, f. 196r.

6. Zuckerman, Comtes et duc (quoted n. 4), p. 144 proved that the promotion of the Eastern *duces* from *clarissimi* to *spectabiles* occurred in 398/399.

7. Berger, *The insignia* (quoted n. 2), pl. 37, Neira Faleiro, *La Notitia dignitatum* (quoted n. 1), p. 281.

Theodosiana, Pithiae. The former, created under the Tetrarchy, was stationed about 25 km to the south of Trapezus,[8] the latter, drawn up by Theodosius I, was stationed at Pityus/Bičvinta/Picunda, a city in Abchazia, which housed a Roman garrison from the Principate until at least the middle of the third century, an important commercial center and an eminent early bishopric.[9] At the time of the *Notitia*, in 407, John Chrysostom, the deposed patriarch of Constantinople, was destined for exile at Pityus, described by Theodoret of Cyrrhus as τέρμα δὲ τοῦτο καὶ τοῦ Πόντου καὶ τῆς Ῥωμαίων ἡγεμονίας.[10]

The first cohort in this section is the *cohors prima Theodosiana, Valentia*, established by Theodosios, but where? There are many places that could have taken over for some time the name of the emperor Valens. I agree fully with Constantin Zuckerman, who identified this Valentia with Sebastopolis/Suchumi, an enclave in the country of the Apshilians,[11] and who located Sebastopolis mentioned in the same section of the chapter, where the old *cohors prima Claudia equitata* was stationed, in Sulusaray, south of Amaseia.[12]

Only one other cohort on the list can be localized on the Georgian coast, the *cohors secunda Valentiana, Ziganne*, emperor Valens' creation. Ziganis, later known as a bishopric, modern Gudava,[13] is located ca. 60 km south-east of Sebastopolis/Suchumi, near the mouth of the homonymous river. That means that in the late fourth and early fifth centuries there were three Roman forts in the northern sector of the Georgian coast, then a long line with no presence of Roman soldiers, as far as Καινὴ Παρεμβολή/Caene–Parembole and Ysiporto/Ὕσσου Λιμήν, respectively ca. 60 and 30 km to the east of Trapezus. Places such as Rize, Atina, Apsaros and Phasis had no Roman garrisons at this time.[14]

I see no compelling reason to believe that at the time of the *Notitia* the three strongholds in the north were integrated into the province of *Pontus Polemoniacus*. They rather enjoyed a status similar to the old *civitates liberae et foederatae*. The Roman soldiers, who defended the places and their surroundings, served as conductors of strong imperial influence, while securing the Roman interests, first of all commercial, there and beyond.[15]

8. C. Zuckerman, The early Byzantine strongholds in eastern Pontus, *TM* 11, 1991, pp. 527–53, esp. pp. 530 f., and the map p. 539.

9. Cf. e.g. W. Seibt, Westgeorgien (Egrisi, Lazica) in frühchristlicher Zeit, in *Die Schwarzmeerküste in der Spätantike und im frühen Mittelalter*, Hrsg. R. Pillinger, A. Pülz, H. Vetters, Wien 1992, pp. 137–44, esp. pp. 141 f.; Λ. Г. Хрушкова [L. G. Hrushkova], *Раннехристианские памятники Восточного Причерноморья, IV-VII века*, Москва 2002, pp. 67–119; 466–8 (English summary). In Byzantine times it was renamed Soteroupolis.

10. Theodoret, *Eccl. hist.* V, 34 (*PG* 82, col. 1264).

11. D. Braund, *Georgia in antiquity : a history of Colchis and Transcaucasian Iberia 550 BC–AD 562*, Oxford 1994, p. 265 (and others) preferred Apsaros.

12. Zuckerman, The early Byzantine strongholds (quoted n. 8), pp. 531–2, 534–5.

13. Cf. Seibt, Westgeorgien (quoted n. 9), pp. 141 f. and the map, pl. 36; Zuckerman, The early Byzantine strongholds (quoted n. 8), p. 534.

14. Cf. the map in Seibt, Westgeorgien (quoted n. 9), pl. 36.

15. A similar situation can be observed in Crimea. Although it was not a Roman province, it was provided, probably ca. 375, with a Roman garrison of *ballistarii* stationed at Cherson and identified by C. Zuckerman as the legion of the same name listed among the *comitatenses* of the *magister militum* of Thrace, cf. Zuckerman, The early Byzantine strongholds (quoted n. 8), p. 549–52.

Archaeological evidence points to Roman efforts to win over the tribes in the hinterland of these strongholds as *foederati*.[16] The Lazic kingdom, which gradually became the dominant power in western Georgia, was also included within the system of *foederati*, although the empire's friendship with Lazica was not unclouded in the fifth and the sixth centuries. Historical maps may be misleading.[17] The Roman province of *Pontus Polemoniacus* surely did not comprise the entire Georgian seashore as far as Pityus, whereas the three northern forts with Roman garrisons were not an integral part of the Lazic kingdom in the fifth century. Conditions heavily changed in the next century during the Lazic wars.

The *Notitia* reflects a reorganisation of the Roman military presence along the northern part of the Georgian coast under Valens and Theodosius I that needs to be seen in the greater context of the Roman-Sasanian power struggle in the southern Caucasus, ending with the formal partition of Armenia under Theodosius and with Iberia falling under Sasanian rule. As it became crucial for the Empire to enforce its hegemony over western Georgia, it re-established the key strongholds on the Eastern shore of the Black Sea, thus securing open access to tribes in northwest Caucasus and beyond. Commercial interests also played a role, since Pityus and Sebastopolis were possible terminals on the Great Silk Road, especially when there were problems with other terminals such as Syria or the Crimea.

The question remains, what about the decades before Valens? The sources give the impression, that during the tetrarchy and even after the great victory of 298 the Roman Empire was content with the possession of Pontus extending only to within a few miles east of Trapezus. The *poleis* such as Pityus or Sebastopolis remained autonomous and had to provide for their security by themselves despite continued close contacts with the empire. Possibly, they benefited from the presence of some descendants of former Roman soldiers, or did the Lazic kingdom, which became quite strong in this period, fill the gap?

For the crucial question of when did the strong Roman military presence along the Georgian coast, as documented by Arrian for the second century, end, I would opt for the 250's. Goths and other peoples became the dominant power in the north of the Black Sea at that time, inflicting much hardship on the Eastern provinces of the Roman Empire. In 251, the emperor Decius was killed fighting the Gothic invasion in the Dobroudja. In 253 Valerian became emperor and took over the task of defending the eastern provinces, notably against the Sasanians. In 256[18] Boranoi (Βορανοί), probably a tribe of Sarmatian origin,[19] perhaps together with other "barbarians" forced the navy of the Bosporean kingdom to ship them to Pityus. When besieging Pityus, the barbarians feared the relief of the town by soldiers from other fortresses (ἐν τοῖς ἄλλοις φρουρίοις)—no doubt,

16. Cf. M. Kazanski, Contribution à l'histoire de la défense de la frontière pontique au Bas-Empire, *TM* 11, 1991, pp. 487–526, esp. pp. 487–93; 506–8.

17. Cf. e.g. the map in the important book by D. Hoffmann, *Das spätrömische Bewegungsheer und die Notitia Dignitatum* (Epigraphische Studien 7/1), Düsseldorf 1969.

18. The wrong date of 225 is occasionally cited, e. g. Хрушкова, *Раннехристианские памятники* (quoted n. 9), p. 67.

19. They were probably not a Germanic tribe, cf. H. Reichert, *Lexikon der altgermanischen Namen. 1, Text* (Thesaurus Palaeogermanicus 1), Wien 1987, p. 146, s.v. Boran. Gregorios Thaumaturgos calls this people in canon V *Boradoi*.

primarily Sebastopolis—and by Abasgian *foederati*. However they were overcome and put to flight with heavy losses by Successianus (Σουκεσσιανός), the commander of the Roman garrison in Pityus. Valerianus, proud of Successianus' success, promoted him to the high position of *praefectus praetorio* (ὕπαρχος τῆς αὐλῆς) and sent him to Syria. We do not know if he took a contingent of his former soldiers (and *foederati*?) with him. This could well have happened, but we have no more information about this general.

The barbarians from the north came back the following year, in 257, with reinforcements which included the Goths. First they landed near Phasis, at the mouth of the river Rioni, and tried to pillage the temple of Artemis of Phasis (Kybele). They failed in this attempt, possibly repelled by the Lazic army: there is no mention of Roman soldiers involved. They returned to Pityus, had taken the city with ease and destroyed it; the garrison was annihilated. Admitting that Successianus took the best part of the garrison with him would make it easy to explain this defeat. The barbarians continued their campaign as far as Trapezus, which they conquered.[20] The story told by Zosimus offers only the highlights of these barbarian invasions along the eastern coast of the Black Sea; other places were surely also affected.

Emperor Valerian, faced with the disastrous state of the Empire as a whole, had other more pressing priorities than rebuilding the defense of the Eastern Black Sea coast. He and his leading generals fell into an ambush in 260 set by the Sasanian king Shapur, a huge defeat for the Roman Empire. So it can well be that from the later 250's up to the time of Valens and Theodosius I there were no regular Roman garrisons along the coast—neither in Pityus nor in Sebastopolis nor in Phasis, although imperial influence remained strong and the tribal alliances continued to function. The Lazic kingdom, also an ally of the empire, became strong enough to guarantee regional safety. The major fortress of Apsaros/Apsarunt/Gonio south of the river Čoroχ seems to have been given up no later than the second half of the 4th century, and archaeologists point to a hiatus until the 6th century.[21]

20. The best source for these invasions is Zosimus, Ἱστορία νέα I 31–33 (Zosime, *Histoire nouvelle. I*, texte établi et trad. par F. Paschoud [CUF], Paris 1971, pp. 30 f.). Cf. V. F. Gajdukevič, *Das Bosporanische Reich*, Berlin – Amsterdam 1971, p. 464–6; E. Olshausen, Die Anfänge der großen Völkerwanderung im 3. Jahrhundert n. Chr. am Schwarzen Meer : zur Frage der inneren Struktur wandernder Stämme, in *Die Schwarzmeerküste* (quoted n. 9), pp. 9–12; A. Schwarcz, Die gotischen Seezüge des 3. Jahrhunderts, *ibid.*, pp. 49–50; H. Wolfram, *Die Goten : von den Anfängen bis zur Mitte des sechsten Jahrhunderts : Entwurf einer historischen Ethnographie*, München 2009⁵, pp. 58–61; Braund, *Georgia* (quoted n. 11), p. 262–3.

21. Cf. A. Plontke-Lüning, Apsaros : Quellen und Geschichte, in *Neue Forschungen in Apsaros (2000-2002)*, hrsg. von A. Geyer, Tbilisi 2003, pp. 13–4; A. Plontke-Lüning, A. Geyer, Archäologische und naturwissenschaftliche Arbeiten in Apsaros in den Jahren 2000–2002, *ibid.* pp. 30–3.

*

* *

The *Notitia dignitatum* (Or. XXXI) mentions an *ala prima Abasgorum, Hibeos–Oaseos maioris* as no. 41[22] the last on the list of the higher ranking units of the *vir spectabilis dux Thebaidos* in Egypt. The same *ala prima Abasgorum, Oasi maiore,* is repeated among the troops *de minore laterculo*, as no. 55.[23] The first mention points probably to a promotion.

Thus, at the beginning of the fifth century, there was an *ala*, originally recruited from Abasgia, in the Hinterland of Pityus, which was stationed in the Egyptian *Oasis maior* (modern el-Kharga), in Hibis. Papyri offer a *terminus ante quem*[24] for the unit's recruitment. Most important is a papyrus from Hibis (el-Nadura) from AD 309, a copy of a receipt provided to an *exactor civitatis*,[25] which mentions in l. 33 [...] εἴλης (πρώτης) Ἀβάσγων ὑπὸ Αὔλου [...] and in l. 17 ὀ]πινιάτωρ ἴλ[η]ς (πρώτης) Ἀ[βάσγων (?)], though the second part of the line is somewhat damaged. A wooden panel with a list of soldiers' pay from Hibis, dated to AD 326, may also belong to this *ala*,[26] as well as two ostraca from Ain Waqfa in the Oasis Maior, dated to the second half of the fourth century.[27]

So we can exclude the hypothesis of A. H. M. Jones, that this *ala* was recruited under Theodosius I.[28] The latest possibility would be under Galerius, when he collected troops for the war against the Persians at the end of the third century, but to my mind it would fit much better if Successianus recruited this *ala* in his neighborhood and took it with him to the eastern front in 256. During the tetrarchy it ended up in Egypt.

Austrian Academy of Sciences

22. So in the old edition of Otto Seeck (1876; reprint Frankfurt am Main 1962), p. 64. Neira Faleiro, *La Notitia dignitatum* (quoted n. 1), p. 253, proposed erroneously: *Hibeos–oaseos*.

23. Neira Faleiro, *La Notitia dignitatum* (quoted n. 1), p. 254; Seeck, p. 65.

24. I thank Bernhard Palme for valuable help with this material.

25. *Sammelbuch griechischer Urkunden in Ägypten. 18, Nr. 13085–14068*, hrsg. von H. A. Rupprecht unter Mitarb. von J. Hengstl, Wiesbaden 1993, no. 13852, pp. 362–4.

26. *Sammelbuch griechischer Urkunden in Ägypten. 20, Nr. 14069–15202*, hrsg. von H. A. Rupprecht unter Mitarb. von J. Hengstl, Wiesbaden 1997, no. 14885, pp. 534–6.

27. H. Cuvigny, *Les ostraca grecs d'Ain Waqfa (Oasis de Kharga)* (Institut français d'archéologie orientale. Documents de fouilles 30), Le Caire 1992, nos. 30 and 35.

28. A. H. M. Jones, *The later Roman Empire : a social, economic and administrative survey (284–602)*, Oxford 1964, p. 360.

NOTES SUR DES SCEAUX DE LA CONQUÊTE OMEYYADE (PREMIÈRE MOITIÉ DU VIIIe SIÈCLE)

par Philippe SÉNAC & Tawfiq IBRAHIM

C'est au cours de l'année 2005, à l'occasion d'une prospection archéologique réalisée sur le site de l'ancien *oppidum* romain puis wisigothique de Ruscino, à quelques kilomètres de Perpignan (Pyrénées-Orientales), que furent mis au jour quarante-deux petits plombs sur les faces desquels figuraient des caractères arabes en écriture coufique. Plusieurs objets du même type avaient déjà été signalés dans la péninsule Ibérique et ces découvertes ont vite suscité un réel engouement et diverses publications[1]. Ces travaux ont révélé qu'il s'agissait de sceaux contemporains de la conquête arabo-berbère de la péninsule Ibérique et des premiers gouverneurs d'al-Andalus. Venant confirmer les données des sources écrites, qu'elles soient arabes ou latines, ces objets constituent les vestiges matériels d'une

1. R. MARICHAL et Ph. SÉNAC, Ruscino : un établissement musulman du VIIIe siècle, dans *Villa. 2, Villes et campagnes de Tarraconaise et d'Al-Andalus, VIe-XIe siècles : la transition*, Ph. Sénac (éd.), Toulouse 2007, p. 67-94 ; Ph. SÉNAC, Nota sobre la conquista musulmana de la Narbonense (siglo VIII), dans *Cristianos y musulmanes en la Península ibérica : la guerra, la frontera y la convivencia, XI Congreso de estudios medievales*, León 2009, p. 163-176 ; ID., al-Andalus (VIIIe siècle) : histoire et archéologie de la conquête de la Tarraconaise orientale et de la Narbonnaise, dans *711 : arqueología e historia entre dos mundos*, coord. científicos, L. A. García Moreno, A. Vigil-Escalera, Alcalá de Henares 2011, vol. 1, p. 177-185 ; ID., *Charlemagne et Mahomet en Espagne (VIIIe-IXe siècles)*, Paris 2015, p. 37-65 ; T. IBRAHIM, Evidencia de precintos y amuletos en al-Andalus, dans *Arqueología medieval española : II congreso*, Madrid 1987, p. 696-710 ; ID., Un precinto a nombre de ʿAbd al-Rahmân I, *Al-Qantara* 16, 1995, p. 143-146 ; ID., Un precinto a nombre de ʿAnbasa ibn Suhaym al-Kalbî, gobernador de al-Andalus, 103-107/721-725, *Al-Qantara* 20, 1999, p. 191-193 ; ID., Notas sobre precintos y ponderales. 1, Varios precintos de *ṣulḥ* a nombre de ʿAbd A̱llâh ibn Malik : correciones y una possible atribución ; 2, Adiciones a "ponderales andalusíes", *Al-Qantara* 27, 2, 2006, p. 329-335 ; ID., Nuevos documentos sobre la conquista Omeya de Hispania : los precintos de plomo, dans *711 : arqueología e historia*, vol. 1, p. 147-161 ; Ph. SÉNAC, Au nord d'al-Andalus : la conquête de la Narbonnaise et de la Tarraconaise (VIIIe siècle), dans *Lo que vino de oriente : horizontes, praxis y dimensión social de los sistemas de dominación fiscal en al-Andalus (s. VII-IX)*, ed., X. Ballestín, E. Pastor (BAR International series 2525), Oxford 2013, p. 122-132. Plus récemment, I. RÉBÉ, C. RAYNAUD et Ph. SÉNAC, *Le premier Moyen Âge à Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales) entre Septimanie et al-Andalus (VIIe-IXe s.)*, Montpellier 2014, et T. IBRAHIM, Additions to the lead seals of the Umayyad conquest of the Iberian Peninsula, dans *Villa. 5, Monnaies du haut Moyen Âge : histoire et archéologie (péninsule Ibérique-Maghreb, VIIe-XIe siècle)*, Ph. Sénac et S. Gasc (éds.), Toulouse 2015, p. 115-132.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 645-656.

époque mal éclairée et sujette à de nombreuses controverses, à savoir l'établissement d'un nouveau pouvoir sur des terres relevant jusque-là de la monarchie de Tolède. La publication exhaustive de ces trouvailles est en cours et les lignes qui suivent n'ont d'autre objectif que d'en proposer une première approche en évoquant rapidement les pistes de recherche qu'elles suggèrent...

1. Le mobilier narbonnais

Comme on vient de le signaler, les découvertes survenues sur le site de Ruscino, à proximité de la voie Domitienne qui reliait le col du Perthus à la cité de Narbonne, ont déjà fait l'objet de diverses études. Les 42 sceaux qui y furent mis au jour se présentent sous la forme de tiges cylindriques écrasées aux deux extrémités et dont le poids oscille entre 2,4 et 16 g. Ils présentent une forme grossièrement circulaire d'un diamètre compris entre 10 et 18 mm. Les inscriptions qui y figurent sont souvent incomplètes, parfois même illisibles du fait de leur mauvais état de conservation ou de la manière dont ces plombs furent gravés. Les légendes que l'on y découvre ne comprennent guère de variantes et si l'on met de côté deux plombs portant seulement un *alif* et un *lâm* (peut-être les premières lettres du mot *Allâh*) la plupart présentent en fait sur deux lignes les mêmes inscriptions, tant sur le droit que sur l'avers. D'un côté l'expression *maghnûm tayyib*, c'est-à-dire « butin licite », et sur l'autre *qusima bi-Arbûnah*, c'est-à-dire « partagé à Narbonne » (fig. 1). L'inscription *qusima bi-Arbûnah* figurait aussi sur un 43[e] plomb découvert en 1991 mais dont on ne conserve plus qu'un cliché, ainsi que sur deux autres trouvés non loin de l'*oppidum*, au quartier Saint-Jacques, portant ainsi le nombre de ces sceaux à 45[2]. Sur ces derniers seulement a pu être déchiffré le mot *qism* (« partage »). Il est permis d'avancer que ces plombs étaient ceints par des fils de métal qui permettaient de fermer des sacs contenant du butin comme l'indique le mot *maghnûm*. Les travaux relatifs à ces objets ont souligné l'importance de ces découvertes, non seulement parce qu'il s'agit de la première mention connue du toponyme *Arbûnah* sur des objets, mais surtout parce que ces objets constituent une preuve irréfutable de la présence arabo-musulmane dans ces régions. De fait, l'ensemble de ce mobilier doit être mis en relation avec les événements qui se produisirent dans la région au début du VIII[e] siècle, lorsque les conquérants de la péninsule wisigothique franchirent les Pyrénées et s'emparèrent de Narbonne peu avant 720, à l'époque du gouverneur al-Samh et du calife omeyyade de Damas 'Umar II (717-720)[3].

2. Un autre plomb portant des caractères coufiques a récemment été mis au jour lors d'un chantier de fouilles archéologiques dirigé par J. Kotarba sur le site du *Camp de la Torre*, au-dessus du col du Perthus (Pyrénées-Orientales) et près de la voie Domitienne.

3. Ph. Sénac, *Les Carolingiens et al-Andalus (VIII[e]-IX[e] siècles)*, Paris 2002, p. 14-17 (traduction espagnole *Los soberanos carolingios y al-Ándalus : siglos VIII-IX*, Grenade 2010) ; P. Chalmeta Gendrón, *Invasión e islamización : la sumisión de Hispania y la formación de al-Andalus*, 2[e] éd., Jaén 2003 ; V. Salvatierra & A. Canto, *Al-Andalus de la invasión al califato de Córdoba*, Madrid 2008 ; E. Manzano Moreno, *Conquistadores, emires y califas : los omeyas y la formación de al-Andalus*, Barcelona 2006. Voir également F. Riess, *Narbonne and its territory in late antiquity : from the Visigoths to the Arabs*, Farnham – Burlington VT 2013, p. 225-228.

2. Les sceaux de la péninsule Ibérique

À la différence des précédents, les sceaux connus en péninsule Ibérique ne proviennent pas de contextes archéologiques mais de découvertes fortuites et, en grande partie, d'une collection particulière présentée sur le site *Tonegawa collection*. Ils présentent surtout une extrême variété et sans prétendre en dresser déjà une typologie définitive dans la mesure où leur nombre ne cesse de croître, on peut toutefois distinguer parmi eux plusieurs types, puisque 48 plombs distincts ont déjà été reconnus tandis que d'autres demeurent encore indéchiffrés.

Certains portent d'abord le nom des émirs d'al-Andalus, qu'il s'agisse de gouverneurs dépendants de Damas ou du premier émir omeyyade d'al-Andalus, 'Abd al-Rahmân I[er] (756-788). Parmi les personnages mentionnés figurent ainsi al-Hurr (97-99/716-718), al-Samh (99-102/718-721), Anbasa b. Suhaym (103-107/721-725) et 'Abd al-Rahmân b. Mu'âwiya (756-788/138-172) [fig. 2]. D'autres sceaux portent la mention du *fay Allâh*, c'est-à-dire de la part du butin revenant à l'État. D'autres encore présentent de brèves légendes évoquant l'impôt de *djizya* avec le nom de la population de la ville concernée, à l'exemple de Séville *(ahl Ishbîliyyah)* ou de Beja, dans le sud du Portugal *(ahl Bâdjah)*.

Sur d'autres plombs figure encore le nom de villes qui se soumirent aux conquérants par capitulation *(sulh, musalaha)*, comme Séville *(Ishbîliyyah)* [fig. 3], Jaén *(Djayyân)*, Sidonia *(Shidhûnah)*, Ilbira *(Ilbîrah)*, Ocsonaba *(Uksûnubah)* [fig. 4], c'est-à-dire Faro. À ce groupe appartiennent également d'autres villes dont le nom demeure encore indéchiffrable, à l'exemple d'un toponyme incomplet figurant dans la légende *khatamâ bi-Wasq* (ou *Wadq*...) et qu'il aurait été tentant de lire *Washqa* (Huesca), l'absence de *shîn* interdisant toutefois cette hypothèse. Plusieurs sceaux portent encore la mention d'éléments partagés, à la manière de lots, précédés des mots *qasm* ou *qism* (de *qasama*, partager), ou encore l'expression d'un fait licite *(bi-ismi Allâh adhâ djawâz min al-Andalus)*. Enfin, quelques plombs se rapportent à des éléments distincts, tels que la mention de vivres provenant de la ville de Beja *(daqîq Bâdjah)*, « farine de Beja », ou la mention d'un *djund* syrien établi en al-Andalus, celui de Homs *(Hums)*, c'est-à-dire à Séville. Fait notoire, l'un de ces sceaux mentionnant le gouverneur al-Hurr fut gravé sur un autre plomb du temps de 'Abd al-'Azîz b. Mûsâ (714-716) portant le mot *al-Andalus*, constituant ainsi le plus ancien témoignage écrit du nom arabe de la péninsule.

En somme, si on associe les sceaux découverts en Narbonnaise à ceux qui ont été répertoriés en péninsule Ibérique, l'ensemble de ces plombs constitue un corpus de près de 150 éléments frappés avec des matrices distinctes, c'est-à-dire la somme la plus importante de plombs connus dans tout le monde arabo-musulman pour des périodes aussi anciennes (fig. 5-6).

3. Les sceaux et la conquête de la péninsule wisigothique

Avant de proposer quelques pistes de recherche concernant ce mobilier, on soulignera d'abord que, jusqu'à une date récente, ces sceaux n'avaient guère retenu l'attention des chercheurs, sans doute à cause de la difficulté de les repérer lors de fouilles archéologiques en l'absence d'un tamisage soigné, mais également du fait de leur rareté comparativement

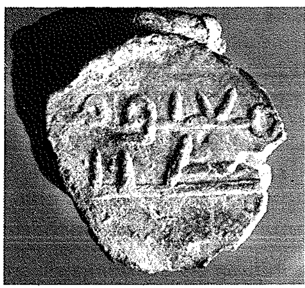
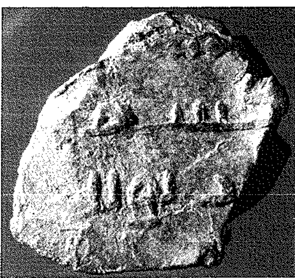



Fig. 1 – Un sceau narbonnais.



Fig. 2 – Un sceau portant le nom de l'émir ʿAbd al-Rahmân b. Muʿâwiya.



بسم
الله



اهل
اشبيلية

Fig. 3 – Un sceau mentionnant la ville de Séville *(ahl Ishbîliyyah).*



اكسونبة



مصَلحة

Fig. 4 – Un sceau portant le nom de la ville de Ocsonaba *(Uksûnubah).*

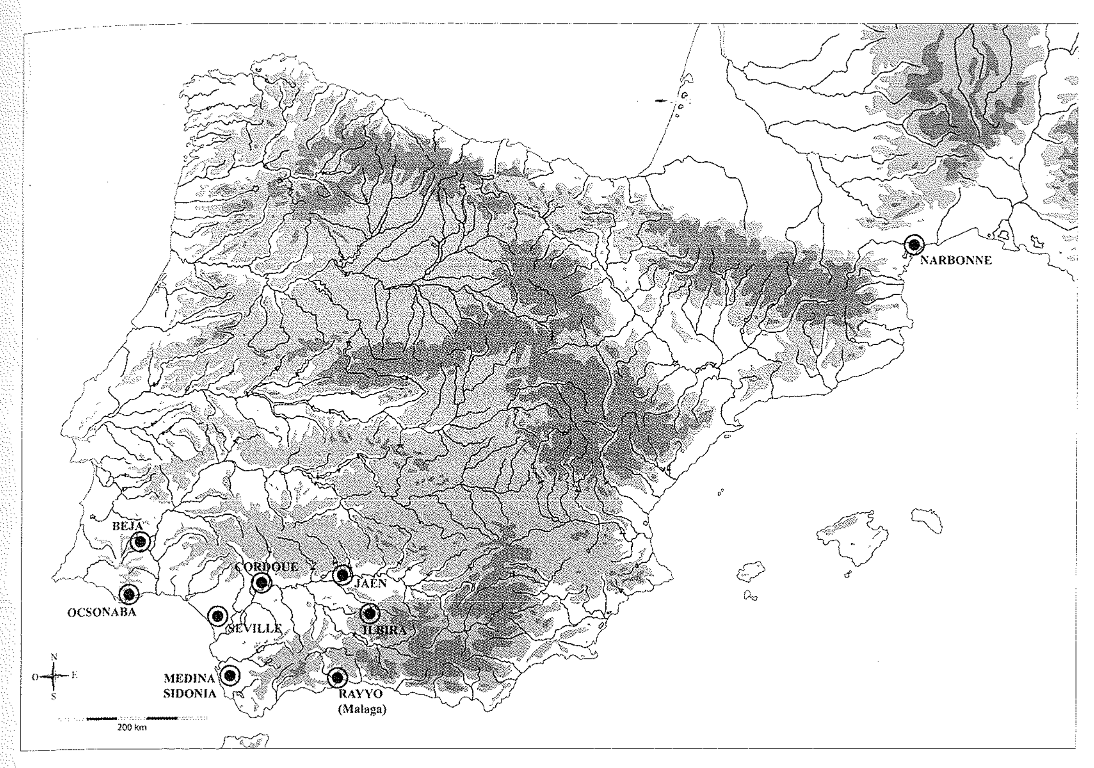


Fig. 5 – Répartition géographique des noms de lieux gravés sur les sceaux.

BEJA	2
CORDOUE	1
ILBIRA	3
JAEN	3
NARBONNE	45

OCSONABA	2
RAYYO	1
SEVILLE	15
SIDONIA	3

Fig. 6 – Répartition par ville des sceaux déjà déchiffrés.

à ceux dont on dispose pour la même époque dans le monde byzantin[4]. Peu nombreux en revanche sont ceux qui ont été publiés à ce jour au Proche-Orient[5] : parmi ces derniers figure ainsi un sceau portant la légende *min ahl Misr* (« des gens de l'Égypte ») et sur

4. À titre d'exemples : Cheynet, *Société*; Cheynet & Théodoridis; Cheynet *et al.*, *Istanbul.* Les collections de sceaux médiévaux de Dumbarton Oaks, Saint-Pétersbourg et Paris comprennent respectivement 17 000, 13 000 et 10 000 exemplaires auxquels il faudrait ajouter, entre autres, celles d'Athènes, de Paris et de Vienne. Selon J.-C. Cheynet, que je remercie pour cette information, le nombre de sceaux datant du VIIIe siècle représenterait environ 10 % de l'ensemble. Pour la série de sceaux datés par indiction, à peu près contemporains de ceux qui nous intéressent ici, voir F. Montinaro, Les premiers commerciaires byzantins, dans *Constructing the seventh century*, ed. by C. Zuckerman (= *TM* 17), Paris 2013, p. 351-538.

5. N. Amitai-Preiss, An Umayyad lead seal with the name of the caliph Marwân b. Muhammad, *Al-Qantara* 18, 1997, p. 233-242.

l'autre face *sanata arba'a wa tis'în* (« année 94/712 ») tandis que d'autres portent les légendes *ard Falastîn*, *ard al-Urdûn*, *ard Ba'albak*, *Hums* et peut-être *Halab* (Alep)[6], l'un d'eux mentionne encore le célèbre gouverneur de l'Iraq, al-Hadjdjâdj b. Yûsuf (694-714). D'autres plombs du VIIIe siècle ont été découverts en Sardaigne[7], mais aucun n'a encore été repéré en Afrique du Nord et en particulier au Maghreb où pourtant les contingents arabes prétendirent appliquer aux Berbères le régime fiscal concernant les populations soumises par la force.

Ces remarques faites, et contrairement à la thèse de Ignacio Olagüe selon lequel « les Arabes n'ont jamais envahi l'Espagne »[8], on soulignera d'abord que ces sceaux constituent une preuve irréfutable de la présence des contingents arabo-musulmans en Gaule méridionale et de leur établissement en péninsule Ibérique. En Narbonnaise en particulier, où la présence musulmane a longtemps été minimisée[9], ils reflètent la brutalité avec laquelle les conquérants s'emparèrent de ces régions et la rapidité avec laquelle les populations vaincues furent soumises à un butin *(ghanima, maghnûm)* ou à des redevances telle que la *djizya*.

Quel que soit le volume des sacs auxquels ces sceaux étaient associés, le corpus établi révèle également l'ampleur du butin réalisé lors de la conquête. Du fait de leur petite dimension, il est permis de supposer qu'ils fermaient des sacs dans lesquels se trouvaient des monnaies, des bijoux ou quelques objets précieux[10]. Les légendes qui y figurent montrent que la conquête permit d'amasser d'immenses richesses et, par la suite, d'importants revenus fiscaux. Clairement établi en Narbonnaise, ce phénomène

6. Le plus ancien de ces sceaux concerne l'Égypte *(Misr)* et date de la période de Qûrra b. Shâriq (90-96/709-714), un gouverneur qui imposa la *djizya* aux nouveaux convertis à l'Islam. On insistera sur l'idée que si on dispose bien de monnaies en Afrique du Nord pour l'époque de la conquête sous la forme de *fulûs* frappés à Qayrawân, Tilimsân et Tanger, en revanche nous ne disposons pas encore de sceaux découverts dans ces régions.

7. P. G. Spanu, R. Zucca, *I sigilli bizantini della Σαρδηνία*, Roma 2004, p. 142-144; P. Fois, *La Sardaigne et l'Islam (VIIe-XIe siècles ap. J.-C.)*, thèse de doctorat inédite, université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2012, p. 354. Plusieurs, plus tardifs, sont également connus en Sicile, voir A. Nef, Le statut des *dimmī*-s dans la Sicile aghlabide (827-910), dans *The legal status of dimmi-s in the Islamic West (second/eighth-ninth/fifteenth centuries)*, Turnhout 2013, p. 112-128.

8. I. Olagüe, *Les Arabes n'ont jamais envahi l'Espagne*, Paris 1969; Id., *La revolución islámica en occidente*, Córdoba 2004. Pour la remise en cause des théories développées dans ces ouvrages voir P. Guichard, Les Arabes ont bien envahi l'Espagne, *Annales ESC*, nov.-déc. 1974, p. 1483-1513 et Id., Retour sur le problème historiographique de la conquête d'al-Andalus, *Arabica* 61, 2014, p. 769-782. Voir également A. García Sanjuán, *La conquista islámica de la península Ibérica y la tergiversación del pasado*, Sevilla 2013 et sa critique de E. González Ferrín, *Historia general de al-Andalus*, Madrid 2006.

9. Telle était par exemple l'opinion de L. Musset dans *Les invasions. Le second assaut contre l'Europe chrétienne (VIIe-XIe siècles)*, Paris 1971, p. 158 : « Il faut rejeter catégoriquement toutes les traditions tardives qui parlent de colonies sarrasines en Gaule. Les musulmans, en Septimanie, ne furent que des cadres, si minces que le gouvernement des principales villes était laissé à des comtes goths. On ne possède aucun vestige architectural des Musulmans en France [...] et l'archéologie ne peut verser dans le débat que quelques monnaies trouvées dans la Narbonnaise. »

10. L'hypothèse selon laquelle il s'agirait de cachets qui servaient à sceller des courriers administratifs ou militaires n'est pas exclue : S. Gilotte, A. Nef, L'apport de l'archéologie, de la numismatique et de la sigillographie à l'histoire de l'islamisation de l'Occident musulman : en guise d'introduction, dans *Islamisation et arabisation de l'Occident musulman médiéval*, éd. par D. Valérian (Bibliothèque historique des pays d'Islam 2), Paris 2011, p. 63-99.

fut particulièrement sensible quelques années plus tôt en péninsule Ibérique à l'occasion des premières offensives. À en croire les sources arabes, le butin obtenu lors de la victoire de Târiq b. Ziyâd à la bataille du río Guadalete (711) fut immense. Selon Ibn 'Idhârî, Târiq b. Ziyâd et les siens firent à cette occasion 10000 prisonniers et la part du butin de chaque guerrier, en or et en argent, se serait élevée à 250 dinars[11]. Mentionnant le célèbre épisode de la table de Tolède, le même auteur insiste sur l'ampleur des richesses dont les conquérants s'emparèrent dans d'autres cités, comme Tolède ou Saragosse[12]. Plus généralement, à lire les chroniqueurs arabes, il est peu de récits d'expéditions qui ne s'achèvent presque systématiquement tout au long de cette période par la mention d'un important butin ou de prisonniers, à plus forte raison sous la plume d'auteurs plus tardifs comme Ibn al-Athîr (m. 1224). Dans son *Kâmil fî al-târîkh*, celui-ci rapporte ainsi à l'occasion du retour de Mûsâ b. Nusayr vers l'Orient (714), que ce dernier « se dirigea sur la Syrie porteur du butin, des trésors et de la table conquis en Espagne, en emmenant avec lui, outre trente mille vierges, filles des rois et des principaux Goths, une quantité innombrable de marchandises et de pierres précieuses »[13].

Il est tout aussi remarquable d'observer que les procédés employés dans ces régions à l'égard des populations soumises furent tout à fait semblables à ceux qui furent utilisés en Orient par les contingents arabes tant en Palestine qu'en Syrie ou qu'en Égypte[14]. Les conditions imposées aux populations étaient étroitement liées à la manière dont elles s'étaient comportées face aux conquérants, le droit en vigueur distinguant soigneusement celles qui s'étaient soumises sans résister à la suite d'un pacte *(sulh)* de celles qui avaient résisté[15]. Nombre de sceaux, tant en Narbonnaise qu'en péninsule Ibérique, se rapportent à ces procédés et témoignent non seulement l'efficacité des mesures appliquées par les conquérants, mais l'homogénéité des comportements fiscaux dans l'ensemble de l'Empire omeyyade. En terre narbonnaise, c'est-à-dire sur les confins septentrionaux d'al-Andalus, la mise en place d'une administration capable de drainer rapidement des richesses est ainsi attestée par le chroniqueur Ahmad b. Muhammad al-Râzî (887-955) selon lequel, dans les premiers temps de la conquête, les redevances versées par les habitants de Narbonne et de Barcelone parvenaient jusqu'à Tarragone où résidait un dignitaire désigné sous le nom de *sâhib al-ard*, Abû 'Uthmân 'Ubayd Allâh b. 'Uthmân[16], et Ibn 'Abd al-Hakam

11. Ibn 'Idhârî, *Al-Bayân al-Mughrib*, trad. par E. Fagnan sous le titre *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne intitulée Al-Bayano'l-Mogrib*, Alger 1904, vol. 2, p. 12.

12. P. Chalmeta, Los primeros 46 años de economía andalusí, *Alhadra* 1, 2015, p. 41-88 : selon cet auteur, les sceaux mentionnant *Ilbîrah*, *Ishbîliyyah*, *Shadûnah*, *Uksûnubah*, *Djayyân* et *Badjâh* seraient contemporains des campagnes menées par Mûsâ b. Nusayr, tandis que nombre d'autres auraient été frappés plus tard, lors des expéditions menées par son fils 'Abd al-'Azîz mais toujours sous le gouvernement de son père. Voir également Id., Derecho y prática fiscal musulmana : el primer siglo y medio, dans *Lo que vino de oriente* (cité n. 1), p. 1-16.

13. Ibn al-Athîr, *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, trad. et annotées par E. Fagnan, Alger 1898, p. 49.

14. A. Fattal, *Le statut légal des non-musulmans en pays d'Islam*, Beyrouth 1995.

15. M. Barceló, La primera organització fiscal d'al-Andalus segons la *Cronica del 754* (95/713-714, 138/755), *Faventia* 1, 2, 1979, p. 231-261.

16. E. Lévi-Provençal, La « description de l'Espagne » d'Ahmad al-Râzî : essai de reconstitution de l'original arabe et traduction française, *Al-Andalus* 18, 1953, p. 51-108 : « La ville de Tarazona fut la résidence des gouverneurs et des généraux dans la zone des marches. Abû 'Uthmân 'Ubayd Allâh ibn 'Uthmân, connu sous le nom de "Seigneur de la (Grande) Terre" *(sâhib al-ard)* la choisit pour

précise encore dans son *Futûh Misr wa-l-Maghreb wa-l-Andalus*, que la correspondance du calife ʿUmar b. ʿAbd al-ʿAzîz (m. 720) parvenait jusqu'à Narbonne[17].

On soulignera encore que les gouverneurs mentionnés sur ces objets sont des personnages dont l'activité militaire fut particulièrement importante, tant en al-Andalus qu'en Gaule méridionale. C'est en effet sous le gouvernement d'al-Hurr b. ʿAbd al-Rahmân al-Thakafî (août 716-mars 718) que, selon la *Chronique mozarabe*, les musulmans parvinrent jusqu'en Gaule Narbonnaise[18]. C'est ensuite sous al-Samh b. Mâlik al-Khawlânî (mars/avril 718-juin 721) que Narbonne fut assiégée puis soumise comme le rapporte la *Chronique de Moissac* en précisant qu'il fit mettre à mort les hommes de cette ville et emmena en Espagne les femmes et les enfants comme captifs[19]. La conquête de Narbonnaise par al-Samh est également évoquée par la *Chronique mozarabe* selon laquelle il tourmenta avec de fréquentes guerres le peuple des Francs et pour protéger ses défenses, il laissa une garnison de Sarrasins dans la cité de Narbonne[20]. Poursuivant ses conquêtes, il s'avança en direction de Toulouse devant les murs de laquelle il mourut en combattant (721)[21]. L'activité militaire de Anbasa Suhaym al-Kalbî n'est pas moins remarquable

résidence, en la préférant aux autres villes des Marches. C'est à lui que parvenaient les dîmes payées par les villes de Narbonne et de Barcelone. » Le fait que le lieu soit placé dans les dépendances de Tudèle et confondu avec Tarazona est expliqué par l'auteur : « À la réflexion, je ne suis pas loin de penser que dans ce passage [al-Râzî] s'est laissé induire en erreur par la ressemblance graphique de Tarasûna-Tarazona et de Tarrakûna-Tarragone. C'est cette dernière ville qui a dû être la résidence du *sâhib al-ard*, plutôt que Tarazona, à cause de la proximité relative de cette ville de Barcelone et de Narbonne, dont il percevait le tribut. »

17. Ibn ʿAbd al-Hakam, *Conquista de Africa del Norte y de España*, introd., trad., notas e índices por E. Vidal Beltrán, Valencia 1966, p. 46.

18. *Crónica mozárabe de 754*, ed. critica y trad. por J. E. López Pereira, Zaragoza 1980, p. 78-80 : *Huius tempore Alaor per Spaniam lacertos iudicum mittit, atque debellando et pacificando pene per tres annos Galliam Narbonensem petit et paulatim Spaniam ulteriorem uectigalia censiendo conponens ad Iberiam citeriorem se subrigit, regnans annos supra scriptos.* D'après cet extrait, c'est donc al-Hurr qui obligea les populations de l'Espagne *ulterior* à s'acquitter de redevances et il est possible que plusieurs sceaux mentionnant des cités méridionales soient datés de son gouvernement.

19. *Chronicon Moissiacense*, rec. G. H. Pertz (MGH. SS 1), Hannover 1826, p. 290 (715) : *Sema, rex Sarracenorum, post nono anno quam in Spania ingressi sunt Sarraceni, Narbonam obsidet, obsessamque capit, virosque civitatis illius gladio perimi iussit : mulieres vero vel parvulos captivos in Spaniam ducunt.* Il n'est pas inutile de rappeler que le mot *maghnûm* gravé sur les sceaux de Narbonnaise pourrait également se rapporter à un butin humain.

20. *Crónica mozárabe de 754* (cité n. 18), p. 84 : *Postremo Narbonensem Galliam suam facit gentemque Francorum frequentibus bellis stimulat et seditas Saracenorum in predictum narbonensem oppidum ad presidia tuenda decenter conlocat, adque inconcurrenti uirtute iam dictus dux Tolosam usque preliando peruenit eamque obsidione cingens fundis et diuersis generum macinis expugnare conabat. Sicque Francorum gentes tali de nuntio certi apud ducem ipsius gentis Eudonem nomine congregantur. Ubi dum apud Tolosam utrique exercitus acies graui dimicatione confligunt, Zama ducem exercitus Sarracenorum cum parte multitudinis congregata occidunt, reliquum exercitum per fuga elabsum secuntur. Quorum Abdorraman suscipit principatum uno per mense, donec a principalia iussa ueniret Ambiza eorum rector.*

21. *Chronicon Moissiacense* (cité n. 19), p. 290 (715) : *Et in ipso anno mense tertio, ad obsidendam Tolosam pergunt. Quam dum obsiderent, exiit obviam eis Eudo, princeps Aquitaniae, cum exercitu Aquitanorum vel Francorum, et commisit cum eis proelium; et dum proeliare coepissent, terga versus est exercitus Sarracenorum, maximaque pars ibi cecidit gladio.* Il n'est pas inutile de rappeler que ce fut le calife ʿUmar b. ʿAbd al-ʿAzîz qui nomma al-Samh b. Malik gouverneur d'al-Andalus avec comme tâche de prélever le quint *(khums)* sur le sol et les immeubles conquis. La province fut alors détachée du gouvernement de l'Ifrîqiyah.

puisque, arrivé au pouvoir en août 721, il mena une expédition victorieuse en Gaule avant de mourir en 107/725-726 sur le chemin du retour[22]. Selon la *Chronique de Moissac*, il soumit Carcassonne et Nîmes sans rencontrer de grande résistance et se fit livrer dans cette dernière ville des otages qu'il envoya à Barcelone, avant de mener des raids dans la vallée du Rhône au cours desquels il amassa beaucoup de butin[23]. Ibn al-Athîr rapporte que, pour obtenir la paix, les habitants de Carcassonne durent lui céder la moitié de leur territoire, livrer les prisonniers musulmans et le butin qu'ils avaient fait, payer tribut, et conclure avec les musulmans une alliance offensive et défensive[24]. Une fois encore, les sceaux de Narbonnaise sont sans aucun doute à mettre en relation avec les événements que l'on vient de mentionner, et plus probablement encore avec les offensives menées par al-Samh si l'on en croit la chronologie des événements et l'obtention d'un butin suite à la résistance opposée par les habitants de Narbonne[25].

On ajoutera encore que les toponymes figurant sur les sceaux correspondent à des lieux où s'établirent des contingents arabes, qu'il s'agisse de Séville, de Sidonia, de Cordoue, ou même de Narbonne, où selon la *Djamharat ansâb al-ʿArab* de Ibn Hazm résidait la tribu des Banû Badjîla et où, quelques années plus tard, s'installèrent plusieurs gouverneurs arabes tels que ʿAbd al-Rahmân b. ʿUqba al-Lakhmî et surtout Yûsuf al-Fihrî qui devait ensuite devenir gouverneur d'al-Andalus de 746 à 756. Ces éléments arabes devaient être en grand nombre si l'on en croit les importantes troupes que cet émir leva pour aller combattre depuis Narbonne son rival ʿAbd al-Rahmân *al-dâkhil* en 755[26]. De manière très révélatrice, l'un des premiers gestes de l'émir ʿAbd al-Rahmân Ier après sa désignation fut de nommer un gouverneur arabe pour cette ville en la personne de ʿAbd al-Rahmân b. ʿUqba al-Lakhmî en plaçant sous son autorité « tout le territoire environnant jusqu'à Turtûshah », c'est-à-dire Tortose[27].

Au-delà de cette hypothèse, l'essentiel à retenir concerne le fait que tous ces sceaux reflètent avant tout le climat de violence qui régnait alors et la mise en place particulièrement

22. *Crónica mozárabe de 754* (cité n. 18), p. 88 : [Ambiza] *Qui et ipse cum gentes Francorum pugnas meditando et per directos satrapes insequendo infeliciter certat.*

23. *Chronicon Moissiacense* (cité n. 19), p. 291 (725) : *Sarraceni Augustudunum civitatem destruxerunt 4. feria 11. Calendas Septembris, thesaurumque civitatis illius capientes, cum praeda magna Spania redeunt.*

24. Ibn al-Athîr, *Annales du Maghreb et de l'Espagne* (cité n. 13), p. 57 ; *Chronicon Moissiacense* (cité n. 19), p. 290 : *Ambisa, rex Sarracenorum, cum ingenti exercitu post quinto anno Gallias aggreditur, Carcassonam expugnat et capit, et usque Nemauso pace conquisivit, et obsides eorum Barchinona transmittit.*

25. Sur ce point, il convient de rejeter l'hypothèse émise par L. Schneider (qu'il considérait lui-même comme « simpliste et imprudente ») selon laquelle le butin mentionné sur les sceaux de Ruscino pourrait provenir de celui réalisé par le général ʿAbd al-Malik b. ʿAbd al-Wâhid b. Mughîth lors du célèbre raid de 177/793 (Rébé, Raynaud, Sénac, *Le premier Moyen Âge à Ruscino* [cité n. 1], p. 329).

26. Il est cependant évident que ces troupes reçurent l'appui de collaborateurs et d'auxiliaires comme en témoigne entre autres la chronique mozarabe en évoquant le gouvernement de Anbasa (passage cité n. 22).

27. Selon Ibn al-Qûtiyyah, celui-ci occupait déjà cette fonction du temps de ʿAbd al-Malik b. Qatan (*Târîkh iftitâh al-Andalus*, éd. A. A. al-Tabbâ, Beyrouth 1993 [en arabe], p. 52). Un autre gouverneur de la ville non mentionné par les sources arabes figure dans un acte de 879 émanant du cartulaire de Saint-André d'Exalada qui évoque la donation d'un *villare* nommé Pauliano *in tempore quod regnavit Aumar, Ibinaumar regente Narbona* (Pierre de Marca, *Marca Hispanica sive Limes Hispanicus*, Parisiis 1688, *Appendix*, p. 809). Il s'agirait ainsi d'un personnage portant le nom de ʿUmar b. ʿUmar.

rapide de structures étatiques capables d'administrer l'ensemble de l'espace dont les conquérants venaient de s'emparer. Dans un contexte historiographique marqué depuis plusieurs années par un regain d'intérêt pour la conquête de la péninsule Ibérique et les premiers temps de la présence musulmane en al-Andalus, comme en témoignent divers colloques ou les travaux de P. Chalmeta, de F. Maíllo Salgado, de A. García Sanjuan et de L. A. García Moreno[28], les objets que l'on vient d'évoquer constituent une preuve matérielle supplémentaire de l'extension des zones soumises tout en montrant qu'il ne s'agissait pas de simples razzias mais d'une véritable guerre de conquête, même si le calife omeyyade songea un moment à rappeler les troupes. Les vides que dessine la carte des lieux mentionnés sur ces sceaux (fig. 5) suggèrent qu'un grand nombre de plombs manquent encore et qu'il serait légitime d'en attendre de nouveaux, en particulier à Tolède, Saragosse et Tarragone, mais également dans l'ensemble de la Carthaginoise et de la Tarraconaise. En revanche, il est moins probable qu'on en découvre en terre asturienne puisque la présence des conquérants dans ces secteurs fut plus brève[29]. En somme, depuis l'Andalousie jusqu'en Gaule méridionale, une nouvelle période débutait et c'est bien en termes de *rupture* qu'il convient de considérer cette époque souvent qualifiée de « transitionnelle », même si certaines élites régionales conservèrent pendant quelques décennies leur autorité sur les populations[30].

*

* *

À l'issue de ce bref tableau, bien d'autres aspects restent encore à défricher, à commencer par une datation plus précise de ces sceaux en relation avec les données des sources écrites concernant cette période. Une approche épigraphique sera également essentielle pour déchiffrer certains mots en comparant les caractères avec d'autres légendes coufiques gravées sur des monnaies, des inscriptions ou encore des textes recueillis par

28. Chalmeta Gendrón, *Invasión e islamización* (cité n. 3) ; L. A. García Moreno, *España 702-719*, Madrid 2013 ; *De Mahoma a Carlomagno : los primeros tiempos, XXXIX Semanas de estudios medievales*, Pamplona 2013 ; F. Maíllo Salgado, *Acerca de la conquista árabe de Hispania*, Gijón 2011 ; Manzano Moreno, *Conquistadores, emires y califas* (cité n. 3) ; *Islamisation et arabisation* (cité n. 10) ; García Sanjuán, *La conquista islámica* (cité n. 8) ; *Villa. 2* (cité n. 1) ; *Villa. 5* (cité n. 1). Voir également *Estudios sobre las fuentes de la conquista islámica. 1, Del Nilo al Ebro*, ed., L. García Moreno, M. J. Viguera, Alcalá de Henares 2009 ; *Estudios sobre las fuentes de la conquista islámica. 2, Del Nilo al Guadalquivir : homenaje al profesor Yves Modéran*, ed., L. García Moreno, E. Sanchez Medina, Madrid 2013.

29. Maíllo Salgado, *Acerca de la conquista árabe* (cité n. 28), p. 120 : « La ocupación musulmana del cuadrante noroeste peninsular nunca se dio y el poblamiento bereber no tuvo apenas consecuencias por su brevedad [...] » ; *ibid.*, p. 124 : « Asturias, por tanto, no estuvo jamás controlada ni regida por ejercitos bereberes (y esto se puede hacer extensivo a la cuenca del Duero), salvo alguna localidad importante, donde se estacionaría quizá alguna guarnición bereber mediante componendas y pactos con los dirigentes del área [...] ».

30. M. Acién Almansa, *Entre el Feudalismo y el Islam : Umar Ibn Hafsún en los historiadores, en las fuentes y en la historia*, Jaén 1994 ; Id., Poblamiento indígena en al-Andalus e indicios del primer poblamiento andalusí, *Al-Qantara* 20, 1999, p. 47-63 ; Id., La herencia del protofeudalismo visigodo frente a la imposición del Estado islámico, dans *Visigodos y omeyas : un debate entre la antigüedad tardía y la alta Edad Media*, Madrid 2000, p. 429-441.

d'autres spécialistes de cette période tels que F. Déroche, F. Imbert ou Y. Ragheb[31]. Dans le cas de l'*oppidum* de Ruscino, il conviendra également de préciser les raisons pour lesquelles le butin partagé *bi-Arbûnah* fut ouvert en ce lieu[32]. Enfin, il sera nécessaire de mettre en relation ces sceaux avec les monnaies provenant des lieux cités sur ces plombs, en particulier les *fulûs* et les dinars, à l'exemple de ceux qui ont été repérés en Narbonnaise[33].

Le chantier, immense et passionnant à la fois, n'en soulève pas moins quelques difficultés dans la mesure où l'interprétation que l'on peut finalement tirer des légendes figurant sur ce mobilier demeure sujette à caution. De fait, si la conquête de la péninsule Ibérique et d'une partie de la Gaule méridionale s'opéra bien dans le prolongement du grand mouvement d'expansion né un siècle plus tôt en Orient, les inscriptions gravées sur ces sceaux tendent à montrer que le premier souci des conquérants fut de s'emparer de richesses et de revenus qui furent parfois dissimulés par les troupes comme en témoignent la *Chronique mozarabe* et plusieurs auteurs arabes accusant principalement de ces méfaits les éléments berbères[34]. On objectera naturellement qu'il s'agit là d'un phénomène commun à toutes les guerres de conquête et que, du fait de la nature « administrative » de ces objets, il est naturel de ne pas y déceler de message religieux ou le témoignage de la foi des combattants. Si cet argument est recevable, il n'empêche qu'en al-Andalus comme en Orient, les préoccupations d'ordre matériel furent omniprésentes. En déduire que l'appât du gain constituait le seul moteur des conquêtes serait toutefois bien excessif. D'abord parce que si ces sceaux traduisent bien la volonté d'amasser et de répartir le butin

31. Voir en particulier, dans *Constructing the seventh century* (cité n. 4), les articles de Y. Ragheb, Les premiers documents arabes de l'ère musulmane, p. 679-729 et de F. Imbert, Graffiti arabes de Cnide et de Kos : premières traces épigraphiques de la conquête musulmane en mer Égée, p. 731-758 ; C. F. Robinson, Neck-sealing in early Islam, *JESHO* 48, 3, 2005, p. 401-441 ; P. Walker, *A catalogue of Arab-Byzantine and post-reform Umaiyad coins*, London 1956. Pour al-Andalus, voir tout récemment *Epigrafía árabe y arqueología medieval*, A. Malpica Cuello, B. Sarr Marroco (eds.), Granada 2015.

32. À cet égard, le nombre de sceaux découverts sur ce même site demeure une source d'interrogation. S'il ne fait guère de doute que cet *oppidum* fut pendant quelques décennies une étape ou un établissement dominant la *Via Domitia*, en revanche, déterminer dans quel contexte les sacs que fermaient ces sceaux furent ouverts demeure une question complexe. En mettant de côté l'hypothèse selon laquelle ce furent les Francs qui s'emparèrent de ce butin lors de leur progression vers le sud dans le troisième quart du VIIIe siècle, deux hypothèses peuvent être avancées : ou bien il faut admettre que des troupes désireuses de profiter de la part de butin qui leur revenait s'établirent dans la région ou bien le site de Ruscino ne constituait qu'un lieu de regroupement passager avant de regagner Gérone ou Barcelone. L'*oppidum* étant cependant éloigné de plus d'une quarantaine de kilomètres du col du Perthus et davantage encore des autres cités situées plus au sud et tenues par les musulmans, une telle opinion paraît peu crédible.

33. Ph. Sénac, S. Gasc, J. Rebière, L. Savarese, Note sur les fulûs de Narbonnaise (VIIIe siècle), *Al-Qantara* 31, 2010, p. 225-243 ; Ph. Sénac, Au nord d'al-Andalus (cité n. 1) ; Ph. Sénac, S. Gasc, P.-Y. Melmoux, L. Savarese, Nouveaux vestiges de la présence musulmane en Narbonnaise au VIIIe siècle, *Al-Qantara* 35, 1, 2014, p. 61-94 ; A. Canto García, Al-Andalus : dinero, monedas y medios de intercambio, dans *Villa. 4, Histoire et archéologie de l'Occident musulman, VIIe-XVe siècles : al-Andalus, Maghreb, Sicile*, Ph. Sénac (éd.), Toulouse 2012, p. 67-79 et Id., Las monedas de la conquista, dans *711 : arqueología e historia* (cité n. 1), vol. 1, p. 132-143 ; R. Frochoso Sánchez, *Los feluses de al-Andalus*, Madrid 2001. Tout récemment, S. Gasc, *Des Wisigoths aux Omeyyades : monnaies et circulation monétaire dans le nord d'al-Andalus*, thèse de doctorat inédite, université de Paris-Sorbonne, 2015.

34. *Crónica mozárabe de 754* (cité n. 18), p. 91.

puis la constitution de revenus, ils révèlent surtout la soumission à des règles imposées par le pouvoir musulman de Damas. D'une certaine manière, ils témoignent même du succès de cette législation et c'est peut-être là que réside l'une des principales causes du dynamisme des combattants et des victoires remportées par les conquérants, à savoir la capacité que l'Islam eut à légaliser l'acquisition d'un butin comme récompense d'un effort mené « dans la voie de Dieu » *fî sabîl Allâh*[35].

Université Paris-Sorbonne *Real Academia de la Historia*

35. À y regarder de près, l'empreinte de la religion n'est d'ailleurs pas absente puisque le nom de Dieu apparaît sur les sceaux portant la mention *fay Allâh* et que l'on y voit figurer à plusieurs reprises la formule *bi-ismi Allâh*. Surtout, s'il est vrai que le mot *djihâd* n'apparaît alors ni dans des textes ou des inscriptions, nombre de monnaies frappées ou circulant à cette date témoignent bien du sens religieux que les autorités entendaient donner au combat, à commencer par des *fulûs* sur lesquels figurent des légendes affirmant l'unicité de Dieu et la mission prophétique de Muhammad. Le phénomène est encore plus évident lorsque l'on observe les légendes figurant sur les dirhams venus de Damas ou de Wâsit, ou encore sur ceux qui furent frappés en al-Andalus du temps des premiers gouverneurs. Outre la *shahâda* et l'affirmation de l'unicité divine, on y voit apparaître des fragments de sourates du Coran, à l'exemple de la sourate 112 *al-Ikhlâs* ou de la sourate 61 *al-Saf.* Comme plusieurs auteurs l'ont déjà souligné, le terme *djihâd* ne figure que dans des textes plus tardifs rédigés pendant la période abbasside, à l'exemple du *Kitâb al-djihâd* de 'Abd Allâh b. al-Mubârak (726-797) pour lequel la défense des frontières était un acte pieux. Il s'agit là du premier texte connu sur le *djihâd*. La version la plus ancienne de son œuvre est andalouse, le « Livre du mérite du djihâd » *(Kitâb fadl al-djihâd)*, et se diffusa dans la péninsule à partir de la deuxième moitié du IXe siècle. Sur ce sujet : M. BONNER, *Le jihad : origines, interprétations, combats*, traduit de l'anglais, Paris 2014 et F. MICHEAU, *Les débuts de l'Islam : jalons pour une nouvelle histoire*, Paris 2012, p. 127-156. L'auteur fournit une excellente synthèse des travaux relatifs à l'interprétation des premières conquêtes « arabes » ou « musulmanes » en soulignant que « ce n'est qu'après les conquêtes, en raison du succès qu'elles ont remporté, mais aussi de la résistance de l'Empire byzantin qui impliquait de maintenir la mobilisation aux frontières, que les musulmans ont donné une portée universelle aux appels coraniques à la lutte et forgé la doctrine du *djihâd* en tant que guerre juste ordonnée par Dieu contre les non-musulmans » (*ibid.*, p. 130). Voir également Ch. DÉCOBERT, *Le mendiant et le combattant : l'institution de l'Islam*, Paris 1991; A. MORABIA, *Le gihâd dans l'Islam médiéval : le combat sacré des origines au XIIe siècle*, Paris 1993; K. Y. BLANKINSHIP, *The end of the Jihâd State : the reign of Hishâm b. 'Abd al-Malik and the collapse of the Umayyads*, Albany 1994; M. BONNER, *Aristocratic violence and Holy War : studies in the jihad and the Arab-Byzantine frontier*, New Haven 1996; ID., *Jihad in Islamic history : doctrines and practice*, Princeton 2006; F. DONNER, *The early Islamic conquests*, Princeton 1981; H. KENNEDY, *The armies of the Caliphs : military and society in the early Islamic state*, London – New York 2001; ID., *The great Arab conquests : how the spread of Islam changed the world we live in*, Philadelphia 2007. Sur la notion de *djihâd* en al-Andalus : Ch. PICARD, Regards croisés sur l'élaboration du jihad entre Occident et Orient musulman (VIIIe-XIIe siècle) : perspectives et réflexions sur une origine commune, dans *Regards croisés sur la guerre sainte : guerre, religion et idéologie dans l'espace méditerranéen latin (XIe-XIIIe siècle)*, D. Baloup et Ph. Josserand (éd.), Toulouse 2006, p. 33-66; C. DE LA PUENTE, El yihâd en el califato omeya de al-Andalus y su culminación bajo Hishâm II, dans *Almanzor y los terrores del milenio*, dir. F. Valdés Fernández, Aguilar de Campoo 1999, p. 224-238.

GÉNÉALOGIE ET RHÉTORIQUE À BYZANCE (XIe-XIIe SIÈCLE)[1]

par Christian SETTIPANI & Jean-François VANNIER

« Le rhéteur au double langage se sert des faits, des noms et de toutes choses pour louer ou condamner selon les besoins de la cause. »
Tzetzès, Chiliades *VII.132*[2]

Héritage des sociétés antiques grecques et romaines, la prétention généalogique, c'est-à-dire « l'affirmation d'une ascendance illustre d'une famille ou d'un personnage qui n'aurait été transmise que par des sources très postérieures ou démontrablement biaisées par des intérêts partisans »[3], fleurit à Byzance dès les débuts de l'Empire. En faisant appel au passé, elle vient justifier le rang social de certaines familles et à plus forte raison la légitimité de la famille qui détient l'autorité suprême[4]. Ce sont des moments historiques

1. Les auteurs tiennent à préciser le plaisir qu'ils ont à honorer ici fort modestement un maître et un ami dont les travaux ont, entre autres, largement contribué au renouvellement de la science prosopographique au sein des études byzantines.
2. *Ioannis Tzetzae Historiae*, rec. P. A. M. Leone, Napoli 1968, VII.132, p. 261.
3. Sur la prétention généalogique de l'Antiquité à la période byzantine voir C. SETTIPANI, *Continuité des élites à Byzance durant les siècles obscurs : les princes caucasiens et l'Empire du VIe au IXe siècle*, Paris 2006, *passim* et plus particulièrement p. 55, pour la définition proposée ici; ID., Les réseaux familiaux dans l'aristocratie byzantine : quelques exemples du VIe au XIe siècle, dans *Les réseaux familiaux, Antiquité tardive et Moyen Âge*, éd. par B. Caseau (MTM 37), Paris 2012, p. 287-306; ID., *Les prétentions généalogiques en Grèce de l'époque byzantine à Homère*, Paris 2017, p. 43-94; O. HEKSTER, *Emperors and ancestors : Roman rulers and the constraints of tradition*, Oxford 2015; B. KRSMANOVIĆ, N. RADOŠEVIĆ, Legendary genealogies of Byzantine emperors and their families (en serbe, avec résumé anglais), *ZRVI* 41, 2004, p. 71-98, posent le problème du choix de l'archétype choisi en fonction des besoins du souverain pour lequel la généalogie a été créée. Voir aussi E. KOYTCHEVA, The Komnenoi "Familia et Domus", *Études balkaniques* (Sofia) 4, 2007, p. 115-122.
4. Des nombreuses études consacrées aux élites et à l'aristocratie de l'époque mésobyzantine, on retiendra : *The Byzantine aristocracy IX to XIII centuries*, ed. by M. Angold (BAR International series 221), Oxford 1984; CHEYNET, *Pouvoir et contestations*; A. P. KAZHDAN, S. RONCHEY, *L'aristocrazia bizantina dal principio dell'XI alla fine del XII secolo*, Palermo 1997; CHEYNET, *Byzantine aristocracy*;

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 657-674.

précis, souvent des moments de rupture, de renouveau ou de bouleversement des élites, qui donnent naissance à de telles prétentions. À Rome, la fin de la période républicaine et le début de l'Empire, puis la fin de cet Empire, ont été autant de moments propices à une floraison de revendications généalogiques de la part des aristocrates, anciens comme nouveaux. La fondation de la Nouvelle Rome par Constantin s'est accompagnée de la translation du pouvoir et des élites venues de l'Ancienne Rome. La figure de l'empereur est rapidement devenue la référence en matière de légitimité et de noblesse : plusieurs empereurs sont qualifiés de « nouveau Constantin » et un nombre encore plus grand prétend rattacher sa lignée au premier empereur chrétien[5]. À notre connaissance, le premier à le revendiquer explicitement comme ancêtre est Basile Ier, pourtant un étranger et un parvenu notoire[6]. À défaut d'une relation agnatique, un cousinage plus lointain ou même un compagnonnage fera l'affaire[7]. Dans cette recherche idéologique de légitimation, Constantin est en concurrence avec d'autres personnages, souvent issus du patriciat romain, dont l'origine rejoint les temps mythiques : c'est la ville de Rome elle-même qui devient alors la référence des familles aristocratiques byzantines[8] et la préférence est

Id., *Société*; M. Grünbart, *Inszenierung und Repräsentation der byzantinischen Aristokratie vom 10. bis zum 13. Jahrhundert*, Paderborn 2015.

5. Sur ce thème, cf. *New Constantines : the rhythm of imperial renewal in Byzantium, 4th-13th centuries*, ed. by P. Magdalino, Cambridge 1994.

6. Sur Basile et sa généalogie, la bibliographie est très importante; voir une synthèse dans Settipani, *Continuité des élites* (cité n. 3), 2006, p. 246-259; également : Krsmanović & Radošević, Legendary genealogies (cité n. 3), p. 77-81.

7. On prétendra même plus tard donner la liste de ces compagnons, au nombre de douze, nombre symbolique s'il en est. Cette liste diffère selon les auteurs : les *Patria* de Constantinople (texte du Xe siècle mis tardivement sous le nom de Georges Kodinos) citent Addas, Protasios, Skrombros, Philoxenos, Domninos, Probos, Dareios, Mauros, Rhodanos, Salloustios, Modestos et Euboulos (*Scriptores originum Constantinopolitanarum*, rec. T. Preger [Teubner], Lipsiae 1901-1907, vol. 2, p. 146), tandis que la *Synopsis chronikè* (texte du XIIIe siècle) énumère Armatios, Olybrios, Bèros, Sévèros, Ourbikios, Isidôros, Eugenios, Euboulos, Stoudios, Phlorentios, Kallistratos et Maurianos (*Ἀνωνύμου Σύνοψις χρονική*, dans *MB* 7, p. 53). Au XVe s. encore, dans l'épitaphe qu'il composa à l'occasion de la mort de Manuel Chrysoloras, décédé à Constance le 15 avril 1415, Pier Paolo Vergerio, rappelle que le défunt, originaire de Constantinople, était issu de ces anciens romains qui avaient émigré avec l'empereur Constantin (L. Thorn-Wickert, *Manuel Chrysoloras (ca. 1350-1415) : eine Biographie des byzantinischen Intellektuellen vor dem Hintergrund der hellenistischen Studien in der italienischen Renaissance*, Frankfurt am Main, etc. 2006, p. 118-119).

8. Pour la référence à l'ancienne Rome, cf. entre autres, F. Dölger, Rom in der Gedankenwelt des Byzantiner, *Zeitschrift für Kirchengeschichte* 56, 1937, p. 1-42, repris dans Id., *Byzanz und die europäische Staatenwelt*, Ettal 1953, p. 70-115 ; J. Burke, Inventing and re-inventing Byzantium, dans *Wanted, Byzantium : the desire for a lost empire*, ed. by I. Nelson and P. Stephenson, p. 9-42, part. p. 25 et *sq*. À cet égard, on peut rappeler que le terme « rhômaios » a évolué du sens de « romain » au sens de « latin » avant de désigner le Grec et plus particulièrement le Byzantin dont le pays s'appelle la Romanie. Sur ce thème, voir les articles récents de C. Malatras, The perception of the Roman heritage in the 12th century Byzantium, *Rosetta* 7-5, 2009, p. 1-8 ; Id., The making of an ethnic group : the Romaioi in the 12th-13th centuries, dans *Ταυτότητες στον ελληνικό κόσμο (από το 1204 έως σήμερα. Δ΄ Ευρωπαϊκό Συνέδριο Νεοελληνικών Σπουδών, Γρανάδα, 9-12 Σεπτεμβρίου 2010*, εκδ. Κ. Α. Διμάδης (Πρακτικά 3), Αθήνα 2010, p. 419-430. De plus, une famille de la moyenne aristocratie byzantine connue des sources littéraires et sigillographiques porte le nom significatif de Rhômaios : ses membres ont été répertoriés par D. Dudek, *« Referendari i a sekretis » : sekretarze rzymskich cesarzy od IV do przelomu XII/XIII wieku*, thèse de doctorat de l'université Adam Mickiewicz de Poznan, 2013, p. 596-599.

donnée au prince troyen Énée, ancêtre supposé des fondateurs de la ville[9]. Pour l'époque des Doukas et des Comnènes, on bénéficie du témoignage d'auteurs polygraphes pour lesquels la rhétorique autorise le recours à des prétentions parfois extravagantes, mais toujours marquées d'une connaissance approfondie de l'hellénisme classique[10]. Il reste à savoir si ces auteurs et les familles ainsi magnifiées accordaient un quelconque crédit à ces reconstructions savantes[11]. Les lignes qui suivent proposent une étude de ce phénomène qui mêle la tradition, le mythe et la réalité[12].

Les prétentions généalogiques à Byzance avant le Xe siècle

Bien entendu, la mode des prétentions généalogiques n'est pas un phénomène qui apparaît seulement au XIe siècle. Le premier empereur « byzantin », Constantin, affichait déjà des prétentions familiales imaginaires en prétendant se rattacher à l'empereur Claude II le Gothique et, peut-être, à travers lui à l'un des trois Gordiens[13]. Dès 324, l'empereur proclame dans ses inscriptions son lien direct avec Claude. La dynastie suivante n'est pas en reste : Théodose était, au dire de ses panégyristes, un digne rejeton des Antonins. Comme Théodose était en effet d'origine sénatoriale et que les descendants authentiques des Antonins sont attestés dans le sénat jusqu'au IVe siècle, on ne saurait prouver qu'il s'agit d'une invention[14]. Mais c'est probablement le cas malgré tout : on ne sait rien des véritables ascendants de Théodose et rien ne permet de suspecter le moindre lien avec des descendants de Marc Aurèle. On croira plutôt que, soucieux de trouver une ascendance glorieuse à l'empereur et d'apporter une légitimité supplémentaire à

9. Bien entendu, la figure d'Énée dépasse largement le cadre de l'histoire byzantine car le personnage se retrouve en compagnie d'autres héros troyens (Anténor, Priam, fils de Politès et petit-fils du roi Priam…) revendiqués comme ancêtres par un nombre sans cesse croissant de nations et de dynasties européennes : M. Tanner, *The last descendant of Aeneas : the Hapsburgs and the mythic image of the emperor*, New Haven – London 1993; P. Bouet, De l'origine troyenne des Normands, *Cahier des Annales de Normandie* 26, 1995, p. 401-413.

10. Sur les rhéteurs et la rhétorique en général : *Rhetoric in Byzantium*, ed. by E. Jeffreys, Aldershot 2003 ; E. Jeffreys, Rhetoric in Byzantium, dans *A companion to Greek rhetoric*, ed. by I. Worthington, Oxford 2010, p. 106-184. Sur l'importance de l'hellénisme et sa contribution à l'évolution de la société et de la culture byzantines, voir A. Kaldellis, *Hellenism in Byzantium : the transformations of Greek identity and the reception of the classical tradition*, Cambridge 2007.

11. Grünbart, *Inszenierung und Repräsentaion* (cité n. 4), p. 41-46.

12. Pour les prétentions de certaines familles à descendre de personnages ayant vécu pendant la « période mythique », C. Settipani, La transition entre mythe et réalité, *Archivum* 37, 1992, p. 27-67, part. p. 35-36 et 40-41, pour les familles byzantines.

13. Pour l'ascendance de Constantin, voir en dernier lieu l'étude très fouillée de F. Chausson, *Stemmata aurea : Constantin, Justine, Théodose : revendications généalogiques et idéologie impériale au IVe siècle ap. J.-C.*, Rome 2007, qui conclut, à l'inverse de la presque totalité de l'historiographie, à un lien authentique, ce qui demeure en réalité peu vraisemblable. Il n'est pas sûr par ailleurs que Constantin ait vraiment revendiqué un lien familial avec les Gordiens, aucun document n'en faisant état. Cette éventualité ne repose que sur une brève mention de l'*Abrégé des Césars*, qui affirme que Claude II était issu d'une liaison contractée dans sa jeunesse par l'un des Gordiens (*Epit. Caes.* 34, 2, dans Pseudo-Aurélius Victor, *Abrégé des Césars*, texte établi, trad. et commenté par M. Festy [CUF 353], Paris 2002, p. 36). Il s'agit d'une invention manifeste : Settipani, *Les prétentions généalogiques* (cité n. 3), p. 300.

14. Ainsi, Chausson, *Stemmata aurea* (cité n. 13), p. 17, n'écarte pas l'idée d'une filiation authentique, mais cela reste une pure conjecture.

sa dynastie, des historiens ont profité de la communauté d'origine géographique entre Théodose et les derniers Antonins, tous originaires d'Espagne, pour imaginer une communauté d'origine familiale.

Il faut ensuite attendre Anastase pour retrouver trace d'une prétention généalogique, le panégyriste de cet empereur le rattachant à Pompée et Héraclès[15]. Très certainement, le nom du père d'Anastase, qui sans doute s'appelait Pompeius, a inspiré l'auteur du panégyrique. Il ne faut pas conclure trop hâtivement qu'aucun empereur entre Théodose et Anastase n'a revendiqué une ascendance prestigieuse, mais l'incurie des sources ne nous permet pas de le savoir. La famille de Maurice serait également, d'après son contemporain Évagre, originaire de l'ancienne Rome[16]. D. Feissel a mis en lumière qu'un des arguments d'une pétition adressée à Maurice en 591 par les évêques des Vénéties et de Rhétie Seconde est que Maurice a pour aïeul l'empereur Marcien. Ici, la prétention est probablement authentique et si les évêques ont jugé bon de la rappeler, c'est que l'empereur lui-même devait s'en prévaloir[17].

Si le cas d'Héraclius n'est pas attesté clairement, il ressort quand même du poème épique que lui consacre le contemporain Georges de Pisidie que l'empereur était officiellement reconnu comme un digne descendant d'Héraclès[18]. La quasi-homonymie entre l'empereur et le demi-dieu rendait le rapprochement inévitable. Héraclius semble appartenir à une ancienne famille sénatoriale d'Édesse, et il serait anormal qu'il n'ait pas revendiqué une origine lointaine et héroïque.

On n'a pas conservé la trace de prétentions pour les Isauriens ou les Amoriens. Mais pour ces dynasties, la plupart des sources ont été rédigées après le conflit autour des images et sont biaisées en conséquence. Peu d'empereurs sont jugés favorablement et il est naturel de n'avoir pas conservé de littérature exaltant leurs ascendants. Pourtant, pour les Amoriens au moins, il est probable qu'il y avait matière, davantage que pour Anastase certainement, à leur trouver des ancêtres valorisants. Par ailleurs, l'empereur Nicéphore Ier était, selon des textes byzantins aujourd'hui disparus mais dont les propos ont été transmis par des auteurs arabes ou syriaques, le descendant du Ghassanide Gabalas[19]. On ne sait

15. Procope de Gaza, *Pan.* 13 : « ton lignage est identique à celui des Corinthiens, ton ambition à celle de Sparte, tu as Héraclès comme aïeul, et par son truchement, Zeus en personne » (Procope de Gaza, *Discours et fragments*, texte établi, introd. et commenté par E. Amato, A. Corcella, G. Ventrella, trad. par P. Maréchaux [CUF], Paris 2014, p. 284). C'est parce qu'Anastase était originaire d'Épidamme, colonie de Corcyre, elle-même colonie de Corinthe, une cité « héraclide », qu'un rhéteur a pu lui attribuer cette généalogie et ne pas hésiter à rattacher un empereur chrétien à Zeus lui-même.

16. Evag. Schol. V, 19 : « Maurice [...] qui tenait son nom et son origine de l'ancienne Rome, mais, qui, pour ce qui touchait à ses parents immédiats, était natif d'Arabissos en Cappadoce. » Pour la famille de Maurice, voir Settipani, *Continuité des élites* (cité n. 3), p. 193-200 et D. Feissel, Trois notes sur l'empereur Maurice, *Mélanges Cécile Morrisson* (= *TM* 16, 2011), p. 253-272, ici p. 253-258.

17. Feissel, *ibid.*, p. 254-255.

18. Georges de Pisidie, *Heraclias*, dans *Georgii Pisidae Expeditio persica, Bellum avaricum, Heraclias*, rec. I. Bekkerus (CSHB 42), Bonnae 1836, p. 69-88.

19. Sur l'origine ghassanide de l'empereur Nicéphore Ier, cf. Settipani, *Continuité des élites* (cité n. 3), p. 69-72. Sur la dynastie, voir maintenant *Les Jafnides, des rois arabes au service de Byzance (VIe siècle de l'ère chrétienne)*, sous la dir. de D. Genequand, C. J. Robin (Orient & Méditerranée 17), Paris 2015; J. Bray, Christian king, Muslim apostate : depictions of Jabala ibn al-Ayham in early Arabic sources, dans *Writing "true stories" : historians and hagiographers in the late antique and medieval Near East*, ed. by A. Papaconstantinou, Turnhout 2010, p. 175-203.

toutefois si cette ascendance était revendiquée par Nicéphore, les Ghassanides étant des princes chrétiens ralliés à l'Empire dès le ve siècle, ou un objet d'opprobre que ses ennemis utilisaient contre lui en lui objectant une origine étrangère. Parce que la prétention pouvait aussi être l'occasion d'une critique. On le voit avec Léon V, apparenté aux Amoriens, dont les adversaires ont détourné, pour le dénigrer encore plus, les prétentions à se rattacher à une grande famille arménienne et à remonter à travers elles aux anciens rois d'Assyrie[20]. La prétention est alors inversée : outil de mise en valeur d'un lignage au départ, elle devient un instrument de critique et de dérision dans les écrits d'ennemis politiques.

Les historiens modernes n'ont pas toujours noté l'ensemble de ces témoignages et plusieurs d'entre eux considèrent que la mode de la prétention généalogique apparaît essentiellement avec l'avènement de la dynastie macédonienne. Il est vrai que c'est à partir des successeurs immédiats du fondateur de la dynastie, Basile Ier, que les textes insistent sur l'illustration de sa généalogie. Léon VI, fils de Basile, déclare dans l'oraison funèbre qu'il rédigea deux ans après la mort de celui-ci, que son père était issu des Arsacides et, à travers eux, des Achéménides[21]. Sous le règne de Constantin VII, fils de Léon VI, Génèsios donne Basile comme le descendant des Arsacides de Parthie et d'Arménie, d'une part, d'Alexandre le Grand et de Philippe de Macédoine, d'autre part. Ce récit est amplifié ou précisé par la continuation de la chronique de Théophane le Confesseur, rédigée sous la direction de Constantin VII, qui expose en détail comment un descendant du prince arsacide Artaban épousa une descendante de Constantin le Grand, tous deux étant issus d'Alexandre le Grand, et qui furent les ancêtres directs de Basile[22].

Le discours rhétorique est donc particulièrement étendu, puisque l'aspect généalogique est intégré au sein de développements qui cherchent à démontrer que dès le début, Basile,

20. Léon V appartenait à la famille princière des Arçrouni, qui prétendait descendre de Sennachérib, roi d'Assyrie, assassiné par ses fils. Les historiens byzantins n'ont retenu que son ascendance parricide (par exemple, le Continuateur de Théophane : « La patrie de Léôn est l'Arménie, mais de son origine il descend en partie des Assyriens et en partie des Arméniens eux-mêmes, qui d'un accord criminel ayant tué leurs propres parents d'une mort ignominieuse, furent contraints de fuir au-delà des frontières, et de là, luttant avec une vie de pauvreté, comme des fuyards, donnèrent le jour à la bête mentionnée », Theophanes continuatus, ed. Featherstone & Signes, p. 13). Voir J. Signes Codoñer, Los origenes del emperador Leon el Armenio (813-820), dans *Mnemosynum C. Codoñer a discipulis oblatum*, ed. a cargo de A. R. Guerreira, Salamanca 1991, p. 309-320; Settipani, *Continuité des élites* (cité n. 3), p. 325-327.

21. *Oraison funèbre de Basile Ier par son fils Léon VI le Sage*, éd. avec introd. et trad. par A. Vogt et I. Hausherr (Orientalia Christiana 77), Roma 1932, p. 45 : « Sa naissance corruptible ici-bas le fait remonter (*scil.* Basile) par son ascendance aux Arsacides [...] eux aussi étaient sortis de souche royale car ils tirent la source de leur sang des veines d'Artaxerxès [...] Longuemain. »

22. *Vita Basilii* 3 : « Le premier Arsakès, qui reçut l'empire des Parthes [...] Parmi ses descendants, Artabanès et Kleinès, furent spoliés de l'empire ancestral, et furent contraints de partir et d'aller dans la région où s'élevait Constantinople, où ils furent accueillis par Léôn le Grand, beau-père de Zénon [...] Un de leurs descendants, Maiktès, de la race des Arsacides, chargé d'une mission, ou pour une autre affaire, arriva à Constantinople. Un heureux hasard lui fit rencontrer un homme de la même race nommé Léôn [...] Celui-ci lui donna finalement une de ses filles. D'eux naquit le père de celui dont nous racontons l'Histoire [Basile]. Il y avait alors à Andrinople une femme noble et belle, qui vivait depuis la mort de son mari dans un veuvage irréprochable. On racontait, non sans raison, qu'elle appartenait à la race de Constantin le Grand. Elle apprécia vivement pour sa prestance le père de Basiléios et lui donna sa fille [...] De cette union naquit Basiléios qui remontait ainsi par son père à Arsakès et par sa mère à Constantin le Grand, et des deux côtés à la fois, il se glorifiait de l'éclat d'Alexandre (le Grand) », p. 18.

pourtant né de parents d'une extrême pauvreté et simples paysans, était, par sa lointaine origine royale et impériale, destiné au trône. C'est le thème bien connu du berger devenu roi, très répandu depuis Sargon jusqu'à Cyrus en passant par David.

Les Phocas

L'importance de la prétention généalogique dans le processus de légitimation de la dynastie macédonienne a influencé de façon marquante et définitive l'usage de cet argument de propagande à Byzance. Si le genre existait certainement depuis longtemps au sein de l'aristocratie, les sources ne s'en faisaient que rarement l'écho, de sorte que nous n'en avons gardé que des traces fugitives. À partir du xie siècle, les prétentions ne sont clairement plus l'apanage des souverains et on voit apparaître à ce moment les premiers témoignages de prétentions formulées par des familles aristocratiques de premier plan. L'une des premières attestations se rencontre sous la plume de Michel Attaliatès, qui évoque l'ascendance glorieuse des Phocas. À la suite du récit de l'avènement de Nicéphore Botaneiatès, descendant des Phocas, suit un long excursus dans lequel les Phocas sont présentés comme issus d'une part des *Fabii* romains[23], et plus précisément de Scipion l'Africain et de Paul Émile, et d'autre part des Ibères, c'est-à-dire des Celtibères d'Espagne installés en Asie par l'empereur Constantin Ier :

> *Ainsi, si on désire remonter à la plus ancienne origine et au commencement des quatre-vingt-douze générations, la totalité de l'étendue des générations qui nous mène jusqu'au règne du bienheureux empereur, le seigneur Nicéphore Phocas, on trouve que les Phocas descendent du trois fois bienheureux Constantin le Grand* [...] *qui, lorsqu'il transporta le siège du pouvoir impérial de l'ancienne Rome à Byzance* [...] *prit avec lui dans la nouvelle Rome les plus notables et honorables patrices* [...] *À partir de ce que dit l'histoire et comme on peut le supposer à partir de la généalogie de la famille, les Phocas sont les descendants de ces très fameux* Fabii, *et tirent d'eux leur gloire et leur vaillance et irrésistible courage ; c'est eux qui sont à la source de leur lignage, comme cela est précisé dans un vieux livre* [...] *D'eux, je veux dire les* Fabii, *descend aussi Scipion Asiaticus, frère de Scipion l'Africain* [...] *et aussi Paul Émile, qui défit Persée, roi des Macédoniens* [...] *Telles sont les glorieux rameaux qui sont issus de la racine des* Fabii, *qui après quelques années, ont donné les Phocas* [...][24]

On soulignera que Michel Attaliatès se garde bien de préciser que son héros, Nicéphore Botaneiatès, se rattachait aux Phocas uniquement en ligne féminine[25]. L'historien introduit

23. Fabius, l'éponyme de la *gens* Fabia et des *Fabii*, passe pour être fils d'Hercule : sa mère est soit une nymphe locale des bords du Tibre soit une fille d'Évandre appelée Vindima. La légende est diversement rapportée avec plus ou moins de détails par les historiens romains (Festus, Juvénal, Silius Italicus, etc.) et par Plutarque dans la *Vie de Fabius Maximus*. Sur Vindima/Vinduna voir F. Muecke, The origins of Vinduna or The curious survival of a fifteenth-century conjecture, *Materiali e discussioni per l'analisi dei testi classici* 51, 2003, p. 253-255.

24. Michael Attaleiates, *The history*, chap. 27, p. 397-403.

25. Pour la généalogie de Nicéphore Botaneiatès, voir Settipani, *Continuité des élites* (cité n. 3), p. 84-86 ; on éliminera toutefois de la liste des membres de la famille Artémôn (Ob)botaniatès, surnommé Kroubélès, connu par une inscription de Synada datée du vi^e siècle, ainsi qu'André, spathaire impérial et *anthypatos*, dont le patronyme lu Botaniatès par Gustave Schlumberger n'est pas assuré, ce qui permet de réhabiliter l'opinion de Psellos (Michel Psellos, *Chronographie*, VII, 18, l. 20-5, p. 183), selon lequel la famille était d'illustration récente. Toute parenté entre les empereurs Nicéphore II Phocas et Nicéphore Botaneiatès est niée par Krsmanović & Radošević, Legendary genealogies (cité n. 3), p. 81-88, qui voient dans l'affirmation du lien généalogique soutenu par Michel Attaleiatès un véritable « tour de force ». Mais ce scepticisme reste gratuit et n'est pas étayé. Sur les Botaneiatai, et plus largement sur l'origine des stratèges sous Basile II, voir maintenant J.-C. Cheynet, Les généraux byzantins face aux Bulgares au temps de Basile II et le destin de leurs familles, dans *Европейският югоизток през втората половина на X-началото на XI век: история и култура : международна конференция, София, 6-8 октомври, 2014 g. = Sud-Est européen du milieu du xe au début du xie siècle : histoire et culture*, съставители акад. В. Гюзелев, доц. Г. Н. Николов, София 2015, p. 344-365.

aussi volontairement une ambiguïté sur la nature du lien des Phocas avec Constantin le Grand, présenté d'abord explicitement comme un ancêtre direct, alors que la suite du récit semble plutôt dire que les Phocas descendaient simplement d'un compagnon du fondateur de Constantinople[26]. Quant à l'information concernant l'origine partiellement ibère, c'est-à-dire géorgienne, des Phocas, elle semble trouver sa justification dans l'usage du prénom Bardas, largement répandu dans la famille[27] ; toutefois, la relation d'Attaliatès sur les vicissitudes des Ibères est dénuée de toute réalité historique et se fonde sur la présence de peuples appelés ibères aux deux confins de l'Empire, à l'est dans le Caucase et à l'ouest en Espagne, censés avoir une origine commune.

Les Doukas

Au début du xiie siècle, l'auteur anonyme de la préface à l'*Histoire* de Nicéphore Bryennios célèbre l'union d'Alexis Comnène et d'Irène Doukaina en soulignant que les deux familles remontaient à la plus haute antiquité. Cependant, négligeant d'apporter plus de détails sur l'origine des Comnènes, il précise à propos des Doukas :

> *Si l'on voulait* [...] *remonter en quelque sorte le cours du temps, on trouverait que la famille des Doukas tire ses premières origines de la race du grand Constantin, car le premier Doukas fut l'un de ceux qui, avec le grand Constantin, quittèrent l'ancienne Rome et émigrèrent dans la nouvelle, et il était apparenté par le sang et par des liens très proches au grand Constantin. Il était, en effet, son cousin et il avait reçu de lui la dignité de duc de Constantinople, et c'est pour cette raison que tous ses descendants ont porté le nom de Doukas.*[28]

Ces quelques lignes qui témoignent de la revendication des Doukas à appartenir à la parenté de Constantin fournissent une explication erronée de leur patronyme, car s'il y eut des ducs de Rome, il n'y eut point de ducs de Constantinople ! On concédera toutefois avec D. Polemis[29] que les liens entre les différents porteurs du nom Doukas ne sont pas

26. De la même façon le discours entretient une confusion voulue entre les différentes branches glorieuses issues des *Fabii*, et les ancêtres directs des Phocas, qui ne pouvaient évidemment descendre à la fois de chacune de ces branches.

27. Sur les origines de la famille et le passage du prénom Phocas au patronyme, voir J.-C. Cheynet, Les Phocas, dans *Le traité sur la guérilla de l'empereur Nicéphore Phocas*, éd. et trad. G. Dagron, H. Mihăescu (Le monde byzantin), Paris 1986, p. 289-315 (= Id., *Société*, p. 473-498, avec compléments, p. 499-510, spéc. p. 473-476, 499).

28. Bryennios, *Histoire*, p. 66 et 68.

29. D. Polemis, *The Doukai : a contribution to Byzantine prosopography*, London 1968, p. 6-8.

fermement établis : trois groupes familiaux appelés Doukas apparaissent successivement à Byzance. Leurs liens précis nous échappent mais ils étaient certainement apparentés, puisqu'ils utilisaient tous le prénom d'Andronic, marqueur important d'appartenance familiale qui sera transmis plus tard à la famille des Comnènes par le mariage d'Irène Doukaina et d'Alexis Ier[30].

L'origine romaine des Doukas se retrouve dans un passage du *Timarion* à propos d'Anne Doukaina, sœur de l'impératrice Irène[31] et épouse de Georges Paléologue : l'auteur, vraisemblablement Nicolas Kalliklès[32], cite un Paléologue, duc de Thessalonique, dont la mère issue du sang impérial est une descendante des fameux Doukas, noble famille venue d'Italie et issue des Aineianes[33]. Comme le remarque l'éditeur, il n'y a pas lieu de corriger Aineianes en Aineiades, les deux formes étant équivalentes et renvoyant l'une et l'autre à l'éponyme Aineias, c'est-à-dire le héros troyen Énée, ancêtre des Romains[34].

Différents témoignages permettent d'affirmer que les Doukas venaient en réalité de la région anatolienne de Paphlagonie. C'est tout d'abord Théophane Continué qui écrit qu'après la révolte et la mort de Constantin Doukas en 913, sa femme fut contrainte de

30. Pour une reconstruction hypothétique de ces liens, voir Settipani, *Continuité des élites* (cité n. 3), p. 158, qui propose un lien en ligne féminine, mais une parenté agnatique n'est pas à exclure. Sur le nom de Doukas devenu à son tour une référence pour nombre de familles aristocratiques y compris celles des empereurs : Krsmanović & Radošević, Legendary genealogies (cité n. 3), p. 88-93.

31. On remarquera toutefois qu'en rapportant les origines de la *basilissa*, le contemporain Michel Italikos ignore l'ascendance romaine et rappelle que les mythes font remonter les familles jusqu'à Pélée et Eaque et de là jusqu'à Zeus, mais qu'il préfère louer en Irène le membre le plus noble de la famille ; sur ce passage et son interprétation, cf. J.-C. Cheynet, The Byzantine aristocracy in the 10th-12th centuries : a review of the book by A. Kazhdan and S. Ronchey, *Rivista storica italiana* 113, 2001, p. 413-440 (= Id., *Byzantine aristocracy*, II), p. 4.

32. Pseudo-Luciano, *Timarione*, testo critico, introd., trad., commentatio e lessico a cura di R. Romano, Napoli 1974, p. 25-31, qui est enclin à attribuer la paternité de l'œuvre à Nicolas Kalliklès ; mais voir aussi M. Alexiou, Literary subversion and aristocracy in twelfth-century Byzantium : a stylistic analysis of the *Timarion* (chs. 6-10), *BMGS* 8, 1982-1983, p. 29-45 ; Ead., *After antiquity : Greek language, myth, and metaphor*, Ithaca – London 2002, p. 100-111.

33. *Timarione* (cité n. 32), p. 56-57. Le Paléologue anonyme duc de Thessalonique a été identifié par K. Βαρζος [K. Barzos], *Ἡ γενεαλογία τῶν Κομνηνῶν*, Θεσσαλονίκη 1984, vol. 1, p. 678 avec Alexis Paléologue, un des fils de Georges Paléologue et d'Anne Doukaina, auquel a été attribué un sceau au nom d'Alexis Paléologue Komnenodoukas, issu des empereurs, *protopansébastos* et *hypertatos*, qui paraît cependant postérieur : E. Μαρκη, Μακεδονία καί Θράκη, *Τό αρχαιολογικό έργο στη Μακεδονία και Θράκη* 4, 1990 (1993), p. 250 (photo p. 256) et I. Γ. Λεοντιαδης [I. G. Leontiadis], *Μολυβδοβουλλα του μουσειου βυζαντινου πολιτισμου Θεσσαλονικης*, Θεσσαλονίκη 2006, p. 84-87, n° 22. J.-F. Vannier, Les premiers Paléologues, dans Cheynet & Vannier, *Études prosopographiques*, p. 147-149, a proposé Andronic Paléologue (notice n° 13).

34. R. Romano (*Timarione* [cité n. 32], p. 133, n. 222) rappelle les auteurs qui posent l'équivalence Aineianes = Latins. On soulignera, toutefois, que l'historiographie a privilégié la forme Aineiades pour désigner les descendants du troyen Énée (Aineias) tandis que la forme Ain(e)ianes désigne le peuple thessalien dont l'ancêtre serait le héros guérisseur Ain(e)ias, frère de Koronis et oncle d'Asklépios ; sur ce héros peu connu voir J. C. Decourt, Caïnis-Caïneus et l'occupation humaine de la plaine orientale de la Thessalie, *REG* 111, 1998, p. 1-41, part. p. 36-37, n. 52, cf. p. 613 (notice n° 225 du *Bulletin épigraphique*, partie consacrée à la Thessalie signée B. Helly et J.-C. Decourt) ; L. Lacroix, Le périple d'Énée de la Troade à la Sicile : thèmes légendaires et réalités géographiques, *L'Antiquité classique* 62, 1993, p. 131-155, part. p. 149, n. 99. Sur le peuple des Ainianes et ses implantations, cf. M. B. Sakellariou, *Ethnè grecs à l'âge du bronze*, Athènes 2009, vol. 1, p. 197-201.

prendre l'habit monacal et renvoyée dans sa maison de Paphlagonie[35]. Puis, Michel Psellos qui dans une lettre adressée au césar Jean Doukas use de la rhétorique pour s'exclamer « Je ne peux croire que ta patrie soit la Paphlagonie, tellement chantée (par les poètes). »[36] Enfin, Michel le Syrien sait qu'en 1059 commença à régner Constantin Doukas qui était de la province de Paphlagonie[37]. L'ancêtre de la famille est un Doukas au prénom incertain (Andronic ?) qui s'illustra dans la lutte contre les pauliciens *circa* 855, sous la régence de la Paphlagonienne Théodora, mère de Michel III[38].

Et les Comnènes ?

L'origine de cette famille, tant géographique qu'agnatique, reste mystérieuse[39]. Les auteurs contemporains et en particulier les poètes de cour qui ont chanté les empereurs de la dynastie et leurs prouesses militaires sont muets sur le sujet[40]. Tout au plus peut-on relever que Constantin Manassès, dans la *Monodie* composée pour Nicéphore Comnène, petit-fils de Nicéphore Bryennios et d'Anne Comnène, exalte les ancêtres du défunt en récusant Pélops et Cécrops qualifiés d'intrus et d'étrangers, sous-entendant par là même que les ancêtres de Nicéphore, à l'évidence les Comnènes et les Doukas et non la lignée agnatique des Bryennioi, comptaient parmi les plus purs des Grecs[41].

Le prologue à l'*Histoire* de Bryennios qui met sur le même plan l'ancienneté des Doukas et celle des Comnènes n'apporte aucune précision relative à l'origine de ces

35. Theophanes continuatus, ed. Bekker, VI, 4, p. 385.

36. *Michaelis Pselli scripta minora, magnam partem adhuc inedita. 2, Epistulae*, ed. recognovitque E. Kurtz, ex schedis eius relictis in lucem emisit F. Drexl (Orbis romanus : Biblioteca di testi medievali 12), Milano 1941, p. 284.

37. Michel le Syrien, XV, 2, p. 165 : « En l'an 1377, commença à régner Constantinus Ducas, qui était de la province de Paphlagonie. »

38. Cf. *PmbZ*, Andronikos 436 ; *PBE*, *s.v.* Andronikos 3, http://www.pbe.kcl.ac.uk/person/p394. Ce personnage a lui-même été considéré comme le descendant d'un autre Andronic, spathaire et tourmarque des Arméniaques, révolté contre Constantin VI en 792 ; voir Settipani, *Continuité des élites* (cité n. 3), p. 81, 156-158.

39. J.-C. Cheynet, Basil II and Asia Minor, dans *Byzantium in the year 1000*, ed. by P. Magdalino, Leiden 2003, p. 71-108, repris dans Id., *Byzantine aristocracy*, VIII, p. 19 écrit : « The origins of the Komnenoi remain mysterious, but Manuel's mother was descended from the Erotikoi. » Cette affirmation qui sous-entend l'identification de Manuel Erôtikos et de Manuel Comnène a été remise en question dans les articles récents de V. Stankovic & A. Berger, The Komnenoi and Constantinople before the building of the Pantokrator complex, dans *The Pantokrator Monastery in Constantinople*, ed. by S. Kotzabassi, Berlin – Boston 2013, p. 3-32, part. p. 6-9 et de E. Koytcheva, The forefather of the Komnenian dynasty : his name and career, dans *Das mittelalterliche Bulgarien, Byzanz und Europa*, A. Schwarcz, P. Soustal, A. Tcholakova (Hg.), Wien 2014, p. 89-98, sans pour autant emporter une conviction absolue.

40. Théodore Prodrome, qui a consacré des centaines de vers à la reprise de Kastamônè sur les Danishmendides par l'empereur Jean II en 1134, ne signale à aucun moment qu'il s'agit de la ville dont serait originaire la famille du Comnène : Theodoros Prodromos, *Historische Gedichte*, W. Hörandner Hrsg. (WBS 11), Wien 1974, p. 191-228 (poésies III, IV, V et VI).

41. Constantin Manassès, *Monodie*, dans Э. Курц [E. Kurtz], Евстафия Фессалоникийского и Константина Манасси монодии на кончину Никифора Комнина, *VV* 17, 1910 (1911), p. 283-322, ici p. 302-322, part. p. 305 ; cf. A. Sideras, *Die byzantinischen Grabrede* (WBS 19), Wien 1994, p. 192-193. Le passage a été relevé par P. Magdalino, Byzantine snobbery, dans *The Byzantine aristocracy* (cité n. 4), p. 58-78, ici p. 69 et Kaldellis, *Hellenism in Byzantium* (cité n. 10), p. 284.

derniers, ce qui n'a pas empêché Du Cange de considérer qu'ils étaient, eux aussi, venus d'Italie avec Constantin le Grand. Pour preuve de leurs racines italiennes, le savant faisait en outre état d'une inscription de l'église de Saint-Secundus à Ameria, petite ville d'Ombrie à environ 100 km au nord de Rome : datée de façon imprécise entre le IIIe et le VIIe siècle, cette liste de noms est d'interprétation difficile, le statut social des Comnènes (Comneno) qui y sont mentionnés est incertain et il serait hasardeux de tirer une conclusion définitive sur la relation entre ces porteurs du nom et leurs homonymes byzantins[42].

La seule certitude, c'est que leur nom se présente comme l'ethnique d'un lieu appelé Komnè, même s'il semble que le patronyme ait accepté diverses graphies, si toutefois le protospathaire et stratège Isaac Kom(i)anos connu par un sceau doit bien être identifié au futur empereur Isaac Ier Comnène, alors au début de sa carrière, comme le proposent les éditeurs[43].

Selon le témoignage contemporain de Michel Psellos, Komnè était la patrie d'Isaac Comnène, le futur empereur, de la même façon que Pella était celle de Philippe (de Macédoine)[44]. Encore faut-il pouvoir localiser cette Komnè. Elle a été identifiée au lieu-dit Kom(n)iana[45], à mi-chemin entre les villes de Panion et Rhaidestos, en Thrace, d'après l'épitaphe d'un certain Astéris, gravée dans l'église de la présentation de la Vierge à Rhaidestos : le défunt est dit originaire du village des Komnéens[46]. À la suite d'une confusion, l'endroit a été rapproché des « prairies de la Comnène » citées par Jean Cantacuzène au XIVe siècle et situées dans la vallée de la Toundja près d'Andrinople[47]. De façon plus assurée, Nicéphore Bryennios et Jean Skylitzès placent la maison familiale *(oikos)* des Comnènes dans la ville de Kastamôn en Paphlagonie. Skylitzès relatant la révolte de 1057 écrit que les conjurés « se rendirent en Paphlagonie à Kastamôn, qui est

42. C. Du Cange, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata prior familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitanorum*..., Lutetiae Parisiorum 1680, p. 169-170. Sur cette inscription, voir *CIL* XI, 4455 (= *Supplementa Italica* 18 [2000], p. 240) et la lecture donnée par G. L. Gregori, E. Grassi, Un nuovo quattuorviro ed un nuovo seviro augustale di Ameria, dans *In memoria di Salvatore Vivona : saggi e studi*, a cura di G. Catanzaro, Assisi 1997, p. 69-79, ici p. 78, n. 18.

43. Cheynet *et al.*, *Istanbul*, n° 2.239, p. 236. Il paraît donc légitime de s'interroger sur les ressemblances verbales, réelles ou fictives, entre le peuple des Coumans (un Comnène aurait été appelé Comanus après avoir remporté une victoire) ou la ville de Komana (de Cappadoce ou du Taurus ?) et le nom de la famille ; de tels rapprochements ont été proposés dès la fin du XVIIe siècle par un auteur qui se réfère à Jean Lascaris et repris au XIXe siècle par le faussaire Constantin Simonidès *alias* Théonas censé être un écrivain trapézontain vivant au XIIIe siècle.

44. Μιχαήλ Ψελλού εκατονταετηρίς Βυζαντινής Ἱστορίας (976-1077), dans *MB* 4, p. 407.

45. Komiana est localisée à environ quatre kilomètres au nord de Panion ; cf. TIB 12, p. 461, *s.v.* Komnè (avec réserve quant au lieu d'origine de la famille Comnène) ; TIB 6, p. 313, *s.v.* Komnena. Voir Koytcheva, The Komnenoi (cité n. 3), p. 118-119.

46. A. Παπαδοπουλος-Κεραμευς [A. Papadopoulos-Kerameus], Ἀρχαιότητες καί ἐπιγραφαί τῆς Θρᾴκης καί Μακεδονίας, συλλεγεῖσαι κατά τό ἔτος 1885, *ΕΦΣ. Παράρτημα* 17, 1886, p. 65-116, spéc. p. 95, n° 31 ; B. Κατσαρος [B. Katsaros], Τὸ πρόβλημα τῆς καταγωνῆς τῶν Κομνηνῶν, *Byzantiaka* 3, 1983, p. 111-123 ; C. Asdracha, *Inscriptions protobyzantines et byzantines de la Thrace orientale et de l'île d'Imbros (IIIe-XVe siècles)*, Athènes 2003, IV, p. 315-316 (inscription datée des IVe-VIe s.) avec références aux travaux de A. Avraméa et de D. Feissel cités *infra*, n. 52.

47. *Ioannis Cantacuzeni eximperatoris Historiarum libri IV*, Graece et Latine cura L. Schopeni (CSHB), 3 vol., Bonnae 1828-1832, vol. 1, p. 508-509.

un domaine du magistre Isaac Comnène »[48] ; quant à Bryennios, qui détaille le périple du stratopédarque Alexis Comnène à travers la Paphlagonie en 1074, il remarque : « Arrivé à Kastamôn, il souhaita voir la maison de son grand-père. Entré dans la demeure qu'il trouva vide de ses habitants, il fondit en larmes et en sanglots au souvenir de ses parents. »[49] Anne Comnène connaît aussi l'épisode, mais se contente d'écrire que son père arriva dans la ville de son grand-père, sans en préciser le nom[50].

Dans ces conditions, les historiens des Comnènes qui se sont interrogés sur le sujet se bornent encore aujourd'hui à poser la question : viennent-ils de Komnè en Thrace ou de Kastamôn en Paphlagonie[51] ? Conscient de ce problème, Paul Magdalino tente de concilier les deux versions en écrivant : « By the mid eleventh century, the Comnenian family home was at Kastamon in Asia Minor, but this is not incompatible with the information of Psellos that the family originated from Komne in Thrace »[52], sauf que Psellos ne dit pas que Komnè est situé en Thrace !

Une troisième voie mérite d'être signalée, initiée avec prudence par Anna Avraméa : elle propose de voir dans le dénommé Astéris un expatrié et de localiser le village des Komnéens en Cappadoce[53]. Une source passée inaperçue pourrait apporter une confirmation à cette opinion quant à l'origine orientale de la famille[54]. D'après le témoignage de Michel Attaliatès, le futur empereur Isaac Comnène était « né d'une famille très illustre d'Anatolie »[55].

Quoi qu'il en soit de leur véritable origine, c'est essentiellement à partir du XVIe siècle que se développe toute une littérature qui attribue aux Comnènes des prétentions démesurées en les rattachant à la *gens* Julia, elle-même issue d'Énée, et par l'intermédiaire de celui-ci permet de considérer qu'ils descendent de Teucer premier roi de Troade !

48. Scylitzes, p. 489 ; Skylitzès, *Empereurs*, p. 403.

49. Bryennios, *Histoire*, p. 196-197.

50. Anne Comnène, *Alexiade*, p. 16 ; *Annae Comnenae Alexias*, p. 17.

51. F. Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis Ier Comnène (1081-1118)*, Paris 1900, p. 21 ; Βαρζος, *Ἡ γενεαλογία* (cité n. 33), vol. 2, p. 25-26 ; Koytcheva, The Komnenoi (cité n. 3), p. 118-119.

52. P. Magdalino, *The empire of Manuel I Komnenos, 1143-1180*, Cambridge 1993, p. 185, n. 13.

53. A. Avraméa, Mort loin de la patrie : l'apport des inscriptions paléochrétiennes, dans *Epigrafia medievale greca e latina : ideologia e funzione, atti del seminario di Erice (12-18 settembre 1991)*, a cura di G. Cavallo, C. Mango, Spoleto 1995, p. 1-65, ici p. 21, n° 16, cf. D. Feissel, Aspect de l'immigration à Constantinople d'après les épitaphes protobyzantines, dans *Constantinople and its hinterland : papers from the twenty-seventh Spring symposium of Byzantine studies, Oxford, April 1993*, ed. by C. Mango and G. Dagron, Aldershot 1995, p. 367-377, part. p. 375-376. Malheureusement, pour renforcer cette origine cappadocienne, il n'est pas possible de solliciter le témoignage d'une dalle funéraire de Soanda où apparaît le nom d'un Komnenos mort en 897 d'après son premier éditeur : en réalité l'inscription, gravée en langue démotique, ne saurait être antérieure au XIVe siècle, voir *Kleinasiatische Denkmäler aus Pisidien, Pamphylien, Kappadokien und Lykien*, darstellender Teil von H. Rott, nebst Beiträgen von K. Michel, L. Messerschmidt, W. Weber, Leipzig 1908, p. 145 ; G. De Jerphanion, *Les églises rupestres de Cappadoce. 2, 1*, Paris 1936, p. 373-374. Nous remercions Catherine Jolivet-Lévy et Georges Kiourtzian pour leurs commentaires sur cette inscription.

54. Le témoignage d'Attaliatès a quand même été relevé par A. Kazhdan, *s.v.* Komnenos, *ODB*, p. 1143.

55. Miguel Ataliates, *Historia*, p. 40 : « un noble miembro de una familia ilustre de Anatolia » ; Michael Attaleiates, *The history*, p. 97 : « one of the notables, well known and highly regarded in the East ».

Hagiothéodoritès

À l'occasion du décès prématuré (*ca* 1173) de l'*épi tôn dèèsèôn* Nicéphore Comnène, petit-fils du césar Nicéphore Bryennios et d'Anne Comnène[56], Constantin Manassès délivra un discours funèbre où il rappelle que le défunt avait pour oncle maternel un logothète descendant d'Énée et issu d'une famille venant de Rome[57]. Ce personnage a été identifié à Michel Hagiothéodoritès qui remplit les fonctions de logothète du drome de 1166 à 1182, et plus précisément au moment de la composition de la monodie[58]. Particulièrement florissante sous Manuel Comnène[59], la famille doit son patronyme au fondateur, bienfaiteur ou propriétaire d'un monastère dédié à saint Théodore vraisemblablement situé à Constantinople[60]. Aucun indice ne va dans le sens d'une origine occidentale de la famille : il s'agit de valoriser un lignage devenu récemment affin de la famille impériale.

Antiochos

Un discours de consolation attribué au Prodrome des Manganes (seconde moitié du XIIe siècle) est adressé à la veuve d'un officier de marine appelé Antiochos qui mourut

56. Pour l'ascendance du pansébaste sébaste et *épi tôn dèèsèôn* Nicéphore Comnène, voir Bapzoz, *Ἡ γενεαλογία* (cité n. 33), vol. 2, p. 87-95, n° 115. Nicéphore est un correspondant d'Eustathe de Thessalonique qui ne lui adresse pas moins de vingt-deux lettres : F. Kolovou, *Die Briefe des Eustathios von Thessalonike*, München – Leipzig 2006, part. la lettre 9 (édition p. 42-45 et commentaire p. 105*-108*) où l'on apprend que Nicéphore résidait alors dans l'île de Kos, après avoir précédemment occupé à Nicomédie la charge ducale.

57. Constantin Manassès, *Monodie* (cité n. 41), p. 302-322.

58. Sur la famille des Hagiothéodoritès, voir les articles de E. Μαδαριαγα [E. Madariaga], Η Βυζαντινή οικογένεια των Αγιοθεοδωριτών. 1, Νικόλαος Αγιοθεοδωρίτης, Πανιερώτατος Μητροπολίτης Αθηνών και Υπέρτιμος, *Byzantina symmeikta* 19, 2009, p. 147-181 et Ead., Η Βυζαντινή οικογένεια των Αγιοθεοδωριτών. 2, Μιχαήλ Αγιοθεοδωρίτης, πρωτονωβελισσιμοϋπέρτατος λογοθέτης του δρόμου και ορφανοτρόφος, *Byzantina symmeikta* 24, 2014, p. 213-246 ; Cheynet *et al.*, *Istanbul*, p. 136-137, n° 2.83 (sceau de l'*épi tou kanikleiou* Michel Hagiothéodôritès) et p. 621-622 n° 6.147 a et b (sceau de Nicolas Hagiothéodôritès, *prôtos*). Bapzoz, *Ἡ γενεαλογία* (cité n. 33), vol. 2, p. 87, a compris que le mot *metropatrôs* employé par Manassès signifiait que le logothète Michel Hagiothéodôritès était le père de la mère (donc le grand-père maternel) de Nicéphore Comnène, ce qui est chronologiquement difficile. Par ailleurs, Madariaga, Η Βυζαντινή οικογένεια των Αγιοθεοδωριτών. 2, p. 223, privilégie le sens d'oncle de la mère. Cette parenté paraît bien lointaine pour être retenue et compte tenu de l'importance des frères de la mère dans l'éducation des fils, on préférera voir dans la mère de Nicéphore Comnène une sœur du logothète alors en poste : le mot *patroos* (cf. le latin *patruus*) ayant évolué du sens d'oncle paternel (frère du père) au sens d'oncle pris indifféremment dans les lignées paternelle ou maternelle, nous avons affaire ici à un oncle du côté maternel, un *metropatrôs*.

59. Sous Manuel Comnène, s'illustre une fratrie composée de trois frères (l'éparque de Constantinople Jean, le logothète du drome Michel, le métropolite d'Athènes Nicolas) et de trois sœurs (l'épouse de Jean Doukas et mère de Nicéphore Comnène, l'épouse de Joseph Balsamôn et Anna, devenue la moniale Xénè).

60. J.-C. Cheynet, Le rôle de la « bourgeoisie » constantinopolitaine (XIe-XIIe siècle), *ZRVI* 46, 2009, p. 89-105, part. p. 94 ; Id., Les noms de fonctionnaires civils issus des familles constantinopolitaines durant les onzième et douzième siècles d'après la sigillographie, dans *Change in the Byzantine world in the twelfth and thirteenth centuries : first international Sevgi Gönül Byzantine studies symposium*, ed. by A. Ödekan, E. Akyürek, N. Necipoğlu, Istanbul 2010, p. 164-177, part. p. 167, 173-174.

d'hydropisie au retour d'une expédition navale à laquelle il avait participé[61]. D'après le poète, la famille avait pour ancêtre l'illustre *(épiphanès)* Antiochos surnommé *Sôter* en raison de son action libératrice envers ceux qui étaient esclaves, « comme il l'a appris des livres de Joseph »[62]. Selon Anne Comnène, qui les cite à l'occasion du complot mené par les quatre frères Anémas contre son père *ca* 1100, les Antiochoi appartenaient à une famille illustre[63]. Par contre, Grégoire Antiochos rappelle à plusieurs reprises que sa famille est de condition humble et modeste[64], mais il s'agit là d'un topos chez un auteur qui veut obtenir les faveurs de l'empereur ou de puissants protecteurs. Outre l'homonymie avec Antiochos, roi de Syrie, la géographie a pu susciter aussi la prétention, les Antiochos byzantins étant peut-être d'origine orientale, éventuellement de la ville d'Antioche.

Cérulaire

Dans le réquisitoire composé en vue du procès de Michel Cérulaire, Michel Psellos écrit[65] que le patriarche aurait pu tracer sa généalogie jusqu'à Kronos et Rhéa, Éricapée appelé aussi Phanès et Nyx (Nuit) ainsi que jusqu'aux Héraclides et aux Pélopides, mais que, peu disert sur son père et sa mère, il considérait que ses ancêtres paternels étaient Cyrus le Perse, Crésus le Lydien, Darius, fils d'Hystaspe, et Arsamès, tandis que du côté maternel il descendait de prêtresses d'Hestia[66].

Cette liste qui mêle des dieux et des héros grecs avec des rois orientaux présente un choix de divinités païennes et de personnalités en rapport avec l'ésotérisme et l'alchimie,

61. Contenue dans le codex *Marcianus* XI 22, ff. 74v-76v, la monodie est inédite dans son ensemble, mais une partie importante est publiée dans l'article de M. Loukaki, Contribution à l'étude de la famille Antiochos, *REB* 50, 1992, p. 185-206, part. p. 195-199, n. 61 à 64, 66 à 70, 72. En l'absence de détails et de données chronologiques, il est impossible de préciser la campagne navale à laquelle prit part Antiochos et donc la date de sa mort. Du riche commentaire prosopographique fourni par les notices 11 à 15, on retiendra que la fille d'Antiochos avait épousé un rejeton des Comnènes, le sébaste Kônstantios (ou Constantin), fils d'Isaac Comnène (issu d'un sébastocrator ou sébastocrator lui-même?). Pour l'identification de ces personnages voir aussi J. Darrouzès, Notice sur Grégoire Antiochos (1160 à 1196), *REB* 20, 1962, p. 61-92, part. p. 76-77 ; Bapzoz, *Ἡ γενεαλογία* (cité n. 33), vol. 1, p. 157-159, n° 27. Sur la famille, cf. Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, p. 192 : commentaire au sceau de Nicéphore Antiochos, magistre et *vestès* (n° 169).

62. Les écrits de Flavius Josèphe concernent essentiellement les actions du roi Antiochos IV Épiphane retenu par K. Barzos comme l'ancêtre de la famille byzantine. On peut néanmoins supposer une confusion et considérer avec Kaldellis, *Hellenism in Byzantium* (cité n. 10), p. 76, que Prodrome veut parler d'Antiochos Ier, fils du fondateur de la dynastie séleucide, surnommé Sôter (Sauveur) pour avoir sauvé l'Asie d'une incursion des Galates (Gaulois).

63. Anne Comnène, *Alexiade*, vol. 3, p. 69 ; *Annae Comnenae Alexias*, p. 372 ; cf. Skoulatos, *Personnages*, p. 200, 309, etc.

64. Darrouzès, Notice sur Grégoire Antiochos (cité n. 61), p. 76 (emploi de l'adjectif *chamaizèlos*)

65. *Michaelis Pselli scripta minora, magnam partem adhuc inedita. 1, Orationes et dissertationes*, ed. recognovitque E. Kurtz, ex schedis eius relictis in lucem emisit F. Drexl (Orbis Romanus : biblioteca di testi medievali), Milano 1936, p. 318-319. Le passage a retenu l'attention de Kazhdan, Ronchey, *L'aristocrazia bizantina* (cité n. 4), p. 94 : « tali affermazioni, in un discorso contro Cerulario, devono essere intese com derisorie, anche se la derisione deve pur avere avuto qualche riferimento a reali prassi encomiastiche. »

66. Hystaspès et Arsamès sont respectivement le père et le grand-père paternel de Darius Ier. Éricapée, Phanès et Nyx sont des divinités de la cosmologie orphique.

chose étonnante pour le chef de l'Église orthodoxe. Elle souligne la malignité et l'ironie de Psellos[67] envers un personnage dont la famille avait pour ancêtre un simple fabricant de bougies. Au début du IXe siècle, le mot *keroularios* désigne encore un cirier comme on le voit par une anecdote hostile à l'empereur Nicéphore Ier datée de 809/810[68]; par contre, dès la seconde moitié du Xe siècle apparaît dans une poésie satirique de Jean Géomètre un stratège pour lequel Kéroularios recouvre un patronyme, même si l'allusion au métier éponyme est présente[69]. Figurant dans un des procès rapportés par la *Peira* qui concerne peut-être le futur patriarche[70], la famille semble d'origine constantinopolitaine[71].

Serblias

Vers 1140 Jean Tzetzès adresse une lettre au *mystikos* Nicéphore Serblias pour lui demander d'améliorer ses conditions de logement[72]. Par un phénomène de parétymologie, il prétend que son correspondant est un descendant des Césars Servilii du temps jadis[73]. Cependant dans le commentaire qu'il compose pour ses *Chiliades*, Tzetzès reconnaît que

67. Sur l'ironie chez Psellos voir : J. Ljubarskij, The Byzantine irony : the case of Michael Psellos, dans *Βυζάντιο : κράτος και κοινωνία : μνήμη Νίκου Οικονομίδη*, επιμ. Α. Αβραμέα, Α. Λάιου, Ε. Χρυσός, Αθήνα 2003, p. 349-360, et surtout E. Braounou, On the issue of irony in Michael Psellos's encomium on Michael Keroularios, *Scandinavian journal of Byzantine and modern Greek studies* 1, 2015, p. 9-24.

68. Theophanes, I, p. 487-488; *The Chronicle of Theophanes Confessor : Byzantine and Near Eastern history AD 284-813*, transl. with introd. and commentary by C. Mango and R. Scott with the assistance of G. Greatrex, Oxford 1997, p. 668-670 et n. 19. L'anecdote rapporte que l'empereur Nicéphore confisque la fortune d'un riche cirier du Forum évaluée à cent livres d'or.

69. Σ. Λαμπρος [S. Lampros], Τὰ ὑπ' ἀριθμὸν ΡΙΖ' καὶ ΡΓ' κατάλοιπα, *Νέος ελληνομνήμων* 16, 1922, p. 45; cf. M. D. Lauxterman, *Byzantine poetry from Pisides to Geometres : texts and contexts. 1*, Wien 2003, p. 302 : Jean Géomètre ironise que si un vendeur de cire a pu devenir général tout est possible et qu'on peut même s'attendre à voir Chambdas (c'est-à-dire l'émir d'Alep Sayf al-Dawla) entrer triomphalement à Constantinople!

70. *Peira*, 2, p. 239-240; cf. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 52 et n. 2. Voir aussi A. Kazhdan, Some notes on the Byzantine prosopography of the ninth through twelfth centuries, *Byz. Forsch.* 12, 1987, p. 65-80, n° 5 (Cerularius), p. 71-72, qui réfute l'identification du Kéroularios cité dans la *Peira* avec le patriarche.

71. Sur la famille, voir J.-F. Vannier, Notes généalogiques byzantino-géorgiennes, dans *Εὐψυχία : mélanges offerts à Hélène Ahrweiler* (Byzantina Sorbonensia 16), Paris 1998, vol. 1, p. 673-683, part. p. 673-676 : « L'épouse du sébaste Constantin »; A.-K. Wassiliou-Seibt, Die Neffen des Patriarchen Michael I. Kerullarios (1043-1058) : Ikonographie als Ausdrucksmittel der Verwandtschaft, *Bulgaria mediaevalis* 2, 2001, p. 107-119. Deux sceaux inédits datés du XIe siècle, l'un au nom de Léon Kéroularios, l'autre au nom de Jean Kéroularios, patrice, juge de l'Hippodrome et de Cappadoce, ont été conservés (DO 58.106.4085 et ancienne collection Zacos respectivement).

72. *Ioannis Tzetzae Epistulae*, rec. P. A. M. Leone (Teubner), Leipzig 1972, n° 18, p. 31-32. Voir M. Grünbart, Prosopographische Beiträge zum Briefcorpus des Ioannes Tzetzes, *JÖB* 46, 1996, p. 175-226, part. p. 187-188. Pour la famille dans son ensemble, voir A.-K. Wassiliou-Seibt, Der Familienname Serblias und seine Träger in Byzanz : eine sigillographisch-prosopographische Studie, *SBS* 11, 2012, p. 35-55.

73. La mention est obscure dans la mesure où aucun Servilius n'est devenu empereur. Faut-il comprendre les Servilii (du temps) des Césars? On se rappelle que la mère du fameux Brutus, maîtresse de César, était une Servilia, issue d'une famille qui a compté de très nombreux consuls à l'époque républicaine : C. Settipani, *Continuité gentilice et continuité familiale dans les familles sénatoriales romaines à l'époque impériale : mythe et réalité* (Prosopographica et genealogica 2), Oxford 2000, p. 73.

cette prétention ne peut être prise au sérieux et qu'il s'agit d'un artifice de rhétorique : le rhéteur utilise les faits, les noms et tout ce qui lui est utile pour louer ou condamner selon les besoins de la cause; d'ailleurs, quelqu'un d'autre verrait en Serblias, un serbe prénommé Elias[74]!

Au *mystikos* Nicéphore Serblias peut être attribuée une série de sceaux dont certains rappellent sa fonction de *kritès*[75]. Le patronyme apparaît dans une glose de Théodore Balsamôn qui à l'occasion d'une décision synodale (de la fin du Xe siècle?) rappelle, pour le blâmer, le mariage de Michel Pleurès et d'Anna Spanopoulina, cousine germaine de son ancienne fiancée Maria, fille d'un Serblias, morte après la bénédiction des fiançailles[76]. L'origine slave et plus particulièrement serbe de la famille peut être retenue si l'on se réfère à un passage de Constantin Porphyrogénète qui appelle Serblia le pays des Serbes[77].

Aristènos

Dans le discours qu'il adressa (vers 1137/38 et antérieurement au règne de Manuel Comnène) au *nomophylax*, *orphanotrophos* et *prôtekdikos* Alexis Aristènos[78], Nicéphore Basilakès insiste sur l'excellence de la famille de celui-ci, son nom même en étant la preuve comme le souligne l'emploi répété du mot *aristos*[79]. Présenté comme descendant d'Énée et issu de Rome[80], Aristènos était sans doute originaire d'Asie Mineure, si son patronyme recouvre bien l'ethnique de la ville d'Aristè (appelée aussi Éristè), localité non identifiée de Bithynie, située près de Nicomédie et érigée en évêché à la fin du VIIIe siècle[81].

74. *Ioannis Tzetzae Historiae* (cité n. 2), VII, 132, p. 261; cf. Magdalino, Byzantine snobbery (cité n. 41), p. 58-71, ici p. 61, qui donne une traduction anglaise du passage.

75. Wassiliou-Seibt, Der Familienname Serblias (cité n. 72), nos 20, 22, 23, 26.

76. Théodore Balsamôn, *Commentaire au nomokanôn du patriarche de Constantinople Photios*, dans Rallès & Potlès 1, p. 291-292.

77. Wassiliou-Seibt, Der Familienname Serblias (cité n. 72), p. 36, avec référence au texte du Porphyrogénète.

78. Alexis Aristènos qui cumula des charges civiles et ecclésiastiques sous les règnes de Jean II et Manuel Comnène est le personnage le mieux connu de la famille : Georges et Dèmètrios Tornikès, *Lettres et discours*, introd., texte, analyses, trad. et notes par J. Darrouzès, Paris 1970, p. 53-57, l. 3. Alexis Aristènos; p. 175-177 (lettre à Aristènos, grand économe et *dikaiodotès*). La famille est bien représentée en sigillographie, cf. Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2, p. 84-85; Jordanov, *Corpus* 2, p. 62-63, part. p. 64, où sont mentionnés les sceaux d'Alexis Aristènos, *nomophylax* et d'Alexis Aristènos, diacre, *nomophylax* et *prôtekdikos* (avec références aux différentes éditions); Cheynet *et al.*, *Istanbul*, p. 473, n° 5.148.

79. A. Garzya, Encomio inedito di Niceforo Basilace per Alessio Aristeno, *Byz. Forsch.* 1, 1966 (= *Polychordia : Festschrift Franz Dölger zum 75. Geburtstag*), p. 92-114; *Nicephori Basilacae Orationes et epistolae*, rec. A. Garzya (Teubner), Leipzig 1984, p. 10-25. Le même jeu de mot sur Aristos/Aristènos se retrouve chez Théodore Laskaris (*Theodori Ducae Lascaris Epistulae CCXVII*, nunc primum ed. N. Festa (Pubblicazioni del R. Istituto di studi superiori pratici e di perfezionamento in Firenze. Sezione di filosofia e lettere), Firenze 1898, p. 12.

80. Garzya, Encomio inedito (cité n. 79), p. 99, l. 118 = *Nicephori Basilacae Orationes et epistolae* (cité n. 79), p. 13, l. 32.

81. Dans une inscription datée du IIe/IIIe siècle, le dédicant, Publius, fils de Publius et de Secunda, est appelé Aristènos : *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien. 33, Die Inschriften von Hadrianoi und Hadrianeia*, hrsg. von E. Schwertheim, Bonn 1987, p. 30, n° 31, p. 145; cf. K. Belke, Bithynien : historische und geographische Beobachtungen zu einer Provinz in byzantinischer Zeit, *Neue Funde*

L'implantation de la famille dans la capitale est néanmoins confirmée par la présence d'un « monastère des Aristènoi », vraisemblablement fondé par les oncles d'Alexis[82] et sans doute identique au « *monydrion* d'Aristénè » signalé en 1158 et qui servit de refuge au patriarche Grégoire II (Georges de Chypre) en 1289[83]; au XIIIe siècle, on la trouve possessionnée dans la région de Smyrne où est signalé un *proasteion* d'Aristènos[84].

Kourkouas

L'accession au trône patriarcal de l'ancien higoumène du monastère d'Oxia Michel Kourkouas fournit à Michel Italikos l'occasion de délivrer un discours en l'honneur du nouveau promu (deuxième semestre 1143)[85]. Italikos reconnaît que la rhétorique lui permet de raconter des merveilles sur l'ascendance du patriarche qui a pour ancêtres les nobles familles des Éacides et des Arsacides[86]. La mention d'Éaque, père de Pélée et de Télamon et grand-père d'Achille et d'Ajax, est un peu surprenante pour un homme d'église, et qui plus est le chef de l'Église orthodoxe, car elle est sert habituellement à mettre en exergue les vertus guerrières des chefs d'armée : sans doute rappelle-t-elle ici les exploits militaires glorieux des Kourkouades des siècles passés[87]. En revanche, les Arsacides

und Forschungen in Bithynien, hrsg. von E. Winter, K. Zimmermann, Bonn 2013, p. 94 (localisation proposée près des ruines de Turnacik). Par contre, А. П. Каждан [A. P. Kazhdan], *Социальный состав господствующего класса Византии XI-XII вв.*, Москва 1974, p. 190, trouve l'origine du nom dans l'Antiquité où il est le plus souvent orthographié Aristainos. Alexis Aristènos est à identifier avec le *dikaiodotès* et orphanotrophe anonyme cité dans un schedos du métropolite Léon de Rhodes, resté longtemps inédit dans le *Vaticanus Palatinus gr.* 92, ff. 207-208 : T. S. Miller, Two teaching texts from the twelfth-century Orphanotropheion, dans *Byzantine authors : literary activities and preoccupations, texts and translations dedicated to the memory of Nicolas Oikonomides*, ed. by J. W. Nesbitt, Leiden – Boston 2003, p. 9-20 (l'identification n'est pas proposée).

82. Sur ces oncles d'Alexis qui avaient acquis la réputation de fondateurs de monastères, on dispose du témoignage de Georges Tornikès (Georges et Dèmètrios Tornikès, *Lettres et discours* [cité n. 78], p. 57, 176); l'auteur souligne que les « oncles d'Alexis étaient plus notables par leur piété que par leur noblesse de race ». Voir aussi Magdalino, *The empire of Manuel I* (cité n. 52), p. 119, 307.

83. Sur ce monastère, proche de celui de Saint-Mamas, et son histoire : Janin, *Géographie* 1, 3, p. 51-52.

84. MM 4, p. 9 et 10 (*perioros* des biens du monastère de Lembos établi par le stratopédarque Michel Phokas en mars 1235), p. 143, 144, 148. Cf. H. Ahrweiler, L'histoire et la géographie de la région de Smyrne entre les deux occupations turques (1081-1317), particulièrement au XIIIe siècle, *TM* 1, 1965, p. 1-204, repris dans Ead., *Byzance : les pays et les territoires* (Variorum CS), London 1976, n° IV, p. 1-204, plus part. p. 18, 64, 178.

85. Michel Italikos, *Lettres et discours*, éd. par P. Gautier (AOC 14), Paris 1972, p. 53-56 (notice n° 15 sur le personnage), 66-80 (analyse et édition du texte). Rappelons que le patronyme de Michel apparaît dans la liste patriarcale due à la plume de Nicéphore Xanthopoulos (*PG* 147, col. 461-462).

86. *Ibid.* p. 72, l. 9-10.

87. Sur la famille des Kourkouas, voir C. Toumanoff, *Les dynasties de la Caucasie chrétienne de l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle : tables généalogiques et chronologiques*, Roma 1990, p. 488, tab. 112; Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 270; Settipani, *Continuité des élites* (cité n. 3), p. 497, n. 1; L. Andriollo, Les Kourkouas (IXe-XIe siècle), *SBS* 11, 2012, p. 57-87. Pour un porteur du nom en Italie du Sud, voir une inscription de Vaste (province de Lecce) datée d'avril 1054 qui commémore la construction d'une église par Michel Korkouas, originaire de Corone, peut-être la ville de Korônè (Coron) en Messénie dans le Péloponnèse : L. Safran, *The medieval Salento, art and identity in Southern Italy*, Philadelphie 2014, p. 23, 24, 95 et 332, n° 154 (avec références aux éditions antérieures).

renvoient sans ambiguïté à une origine caucasienne, ce qui ne saurait surprendre puisqu'il est bien établi que le patronyme Kourkouas traduit le géorgien Gourguen[88].

Notre conclusion fait ressortir que la rhétorique l'emporte largement sur la généalogie; les rhéteurs désirent surtout renforcer l'autorité des familles aristocratiques en liant leur nom à un ancêtre auréolé de gloire : un demi-dieu fondateur de cités (Énée), un général victorieux bâtisseur d'empire (Antiochos Ier, Constantin le Grand) ou, et cela est intéressant pour une société chrétienne, en convoquant les dieux païens et les figures héroïques de l'Antiquité classique. En dehors des familles impériales dont la réussite justifie à elle seule le recours à une prétention généalogique bien définie, on remarquera qu'à l'époque des Comnènes des familles de la moyenne aristocratie sont aussi distinguées : proches du pouvoir et récemment intégrées au réseau familial et politique de la dynastie régnante, elles doivent nécessairement être dotées d'aïeux de prestige. Le plus souvent un nom évocateur suffit et il n'est point utile de détailler les maillons de la chaîne qui relient l'ancêtre supposé et le personnage ainsi honoré. Une exception toutefois mérite d'être relevée, connue par deux témoignages tardifs et apparentés de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle; elle concerne une famille alliée aux Comnènes à l'avènement de la dynastie : celles des Mélissènes[89]. Les auteurs livrent la filiation continue de Nicolas Mélissènos, contemporain de la chute de Constantinople en 1453, depuis le patrice Eugenios, présenté dans la version la plus longue de la généalogie comme l'un des douze *megistanes* qui avaient accompagné l'empereur Constantin de Rome à Constantinople[90]. Pour faire bonne mesure, se réclamant du témoignage de la chronographie d'Eunape de Sardes, il est présenté comme descendant d'Androklos, fils de Kodros, fils de Mélanthos, issu de Nélée; se trouvent ainsi associés la figure historique du fondateur de l'Empire et

88. Andriollo, Les Kourkouas (cité n. 87), p. 58. Michel Italikos, *Lettres et discours* (cité n. 85), p. 53, 72 et n. 17, signale que le patriarche était originaire de l'Orient où l'on place le Paradis, allusion claire à l'Arménie ou la Géorgie.

89. Sur ces textes et leurs auteurs le métropolite Macaire Mélissènos et son neveu Nicéphore, voir Settipani, *Continuité des élites* (cité n. 3), Annexe III, p. 492-500 (avec références aux sources) : l'étude de leur structure fait ressortir qu'ils sont formés de séquences fantaisistes initialement indépendantes mais juxtaposées artificiellement, afin de permettre l'énumération du plus grand nombre possible de noms illustres de l'histoire de Byzance. Une seule de ces séquences fait paradoxalement appel à une famille de moindre renom et de ce fait mérite un examen plus attentif : Jean Comnène, fils du césar Nicéphore Mélissènos, engendre un fils Alexis qui épouse Eudocie, fille d'Alexis, fils de Michel Aspiétès. La mention de la famille Aspiétès dont deux membres se prénomment effectivement Alexis et Michel à l'époque présumée de l'union rapportée (fin XIIe-début XIIIe siècle) est pour le moins intrigante; sur ces personnages, cf. A. G. Savvidès, Notes on the Armeno-Byzantine family of Aspietes (late 11th-early 13th centuries), *BSl.* 52, 1991, p. 70-79, n° 3 (Michael Aspietes) et n° 5 (Alexius Aspietes); voir aussi, A.-K. Wassiliou-Seibt, Kaukasische Aristokraten auf byzantinischer Karriereleiter : eine kritische Nachlese des Quellebefunds zur Familie der Aspietai (1081-1205), *BZ* 108, 2015, p. 207-218. L'*Alexiade* connaît un stratopédarque d'Orient appelé Aspiétès qu'Anne Comnène présente d'abord comme descendant d'une noble famille d'Arménie puis comme chef de la famille des Arsacides, né de sang royal. Pour A.-K. Wassiliou-Seibt, il s'agit d'un topos courant dans les familles aristocratiques byzantines d'origine arméno-géorgienne; de plus, elle identifie cet Aspiétès au signataire des sceaux au nom d'Aspiétès Pakourianos, curopalate puis protonobélissime, le rattachant ainsi au clan des Pakourianos (p. 212, 217).

90. Un Eugenios figure parmi les compagnons de Constantin dans la liste transmise par la *Synopsis chronikè*, voir *supra* n. 7, mais on peut supposer ici un rapprochement fortuit.

des personnages emblématiques de la mythologie porteurs de vertu et de courage : Nélée originaire de Thessalie venu régner à Pylos en Messénie et père du sage Nestor, Mélanthos qui conquiert la royauté d'Athènes sur le dernier théséide et son fils Kodros qui se sacrifie pour sa patrie et enfin Androklos, l'un des chefs de la colonisation ionienne en Asie Mineure. Il est important de ne pas oublier que nombre de familles aristocratiques avaient de solides attaches dans les régions orientales de l'Empire ce qui n'interdit pas au rhéteur de privilégier un personnage lié à la ville occidentale de Rome : d'ailleurs les Mélissènes eux-mêmes ne doivent-ils pas leur nom à une ville de Lydie appelée Mélissa[91] ? Pour toutes ces prétentions généalogiques qui se réfèrent à un ancêtre fictif, « nous sommes dans le domaine de la rhétorique, ce qui ne signifie pas que l'on puisse tout dire, mais que l'on se situe un peu au-delà de la réalité, à un niveau où les mots sont précis, mais ont un sens métaphorique, ou incantatoire, avec souvent une pointe de provocation »[92].

CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée *CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée*

91. Sur le site antique de Mélissa et sa localisation, cf. TIB 7, p. 195, 205, 209, 340. Au XIe siècle, la famille des Mélissènes est possessionnée à Dorylée et dans ses environs, mais son implantation dans la région semble plus ancienne : Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 217.
92. G. Dagron, *Annuaire du Collège de France, 1990-1991, résumé des cours et travaux*, Paris 1991, p. 708. Les auteurs remercient Matthieu Parlier pour cette référence.

POWER-SEEKING ON THE IMPERIAL FRINGES IN THE LATER 11th CENTURY: THE USES OF SEALS

by Jonathan Shepard

Jean-Claude Cheynet's combination of sigillographic expertise with analysis of the socio-political history of the Byzantine world has yielded countless important findings and insights. These include "le principe de territorialité," formulated in a study co-authored with Cécile Morrisson, that the find-spots of lead seals are much more likely than not to occur in the vicinity of where they had been struck (with the exception of imperial seals and examples issued or found in the capital), implying that their circulation was generally quite restricted, whether they belonged to officeholders, churchmen or local notables;[1] the observation that a plethora of seals issued over a short period by the same individual is a likely sign of political turbulence or intensive diplomacy, while more or less independent magnates in borderlands could signal with their seals close ties with the capital or, alternatively, mixed allegiances;[2] and, thirdly, the ambivalence of the term *archōn* in border regions, and its validity for holders of commands in the imperial service and for hereditary dynasts alike.[3] Our aim here is to apply these insights to a couple of scenarios in the later eleventh century, of which one has received full exegesis from Cheynet himself, but the other has not. The upshot should serve to corroborate his theses. Attention will also be drawn to a statement made *en passant* in a charter issued by one of Byzantium's foremost foes. This, it will be suggested, points to a further motivation for recourse to lead seals by those in need of legitimisation for their *nouveaux régimes*.

1. J.-C. Cheynet & C. Morrisson, Lieux de trouvaille et circulation des sceaux, *SBS* 2, 1990, pp. 105–36, repr. in Cheynet, *Société*, vol. 1, pp. 85–112, esp. pp. 93–5. See also J.-C. Cheynet, Les sceaux du musée d'Iznik, *REB* 49, 1991, pp. 219–35, esp. p. 219.
2. Id., Les Arméniens de l'Empire en Orient de Constantin X à Alexis Comnène, in *L'Arménie et Byzance : histoire et culture* (Byzantina Sorbonensia 12), Paris 1996, pp. 67–78; Id., Introduction à la sigillographie byzantine, in Id., *Société*, vol. 1, pp. 1–82, esp. pp. 70–1; Id., Les Brachamioi, repr. in Id., *Société*, vol. 2, pp. 377–412, esp. pp. 390–410.
3. Id., Official power and non-official power, in *Fifty years of prosopography*, ed. by Av. Cameron (Proceedings of the British Academy 118), Oxford 2003, pp. 137–51, esp. pp. 148–50.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 675-689.

If drastic debasement of the *nomisma* is one sign of the Byzantine state's malfunctioning in the 1070s,[4] its attempts to reduce expenditure on borderland defence are another. There are no grounds for rejecting our chronicles' claim that the cessation of payments of their subsidies so exasperated members of the elites in the Lower Danubian towns that they made common cause with Pechenegs in the region. Nestor, sent by the government to take command at Dristra and, as *katepano*, reconcile the inhabitants of Paradounavon, was soon giving leadership to the insurgents.[5] If they proceeded jointly to make a show of force before Constantinople's walls, they were acting from a mixture of opportunism and protest at government policy, not a considered bid for regime-change.[6] Their conduct presupposed continuing engagement with the markets and government of the capital. Such collective reaction to imperial parsimony stands in contrast to the bids made by individual commanders to install themselves on the empire's south-eastern borders and to gain the support of local communities. Here, the outlook for establishing regimes without maintaining close contact with Constantinople could well have looked brighter, for reasons of distance and the self-sufficiency of commercial networks in comparison with those of the Danubian towns, along with widespread desire to check the inroads of the Turks.

In the event, though, the commander who emerged foremost among the opponents of the Turks found it expedient to highlight his alignment with the empire. Having operated independently in the eastern borderlands for several years, Philaretos Brachamios, an erstwhile *doux* and holder of such senior titles as *magistros* and *kouropalatēs*, took over Antioch and affiliated himself with Nikephoros Botaneiates around the time of the latter's accession to the throne. Besides being a culturo-ecclesiastical centre that harboured diverse religious communities, Antioch held the key to dominance over Cilicia and tracts of northern Syria and the Euphrates basin. The city still housed a garrison loyal to Nikephoros' predecessor, judging by Matthew of Edessa's statement that Philaretos put to death 700 "Roman" soldiers upon gaining control of the city in 1078.[7] He does not seem to have had any prior connections with Antioch and presumably saw in an

4. See, e.g., A. E. Laiou and C. Morrisson, *The Byzantine economy*, Cambridge 2007, pp. 149–50.

5. Michael Attaleiates, *The history*, chap. 26, pp. 372–7; Scylitzes continuatus, p. 166. See Cheynet, *Pouvoir et contestations*, no. 102, pp. 81, 390, n. 49; P. Stephenson, *Byzantium's Balkan frontier : a political study of the Northern Balkans, 900–1204*, Cambridge 2000, pp. 98–100; A. Madgearu, *Byzantine military organization on the Danube, 10th–12th centuries*, Leiden 2013, pp. 79–82. On Nestor, see *PBW*, Nestor 101, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/107945, last accessed 29 May 2016.

6. Michael Attaleiates, *The history*, chap. 26, pp. 374–7, 378–83; *Ἡ συνέχεια τῆς Χρονογραφίας τοῦ Ἰωάννου Σκυλίτση* (quoted n. 5), p. 166; Cheynet, *Pouvoir et contestations*, no. 102, pp. 81, 390–1; Stephenson, *Byzantium's Balkan frontier* (quoted n. 5), pp. 99–100; Madgearu, *Byzantine military organization* (quoted n. 5), p. 82.

7. *Armenia and the Crusades, tenth to twelfth centuries : the Chronicle of Matthew of Edessa*, transl. by A. E. Dostourian, Lanham MD 1993, II.66, p. 141; Cheynet, Les Brachamioi (quoted n. 2), p. 408. On Philaretos, see also G. Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, musulmans et croisés : étude sur les pouvoirs arméniens dans le Proche-Orient méditerranéen (1068–1150)*, Lisbonne 2003, vol. 1, pp. 103–7; *PBW*, Philaretos 101, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/108167, last accessed 29 May 2016; in this volume, the contribution of Ioanna Koltsida-Makri. On Antioch's population, many churches and monasteries, and strategic significance, see TIB 15, 1, pp. 189–95, 199–200, 205–9, 216–8, 222–4, 526–7, 565–74, 614–9, 650–5.

alignment with Nikephoros III the best chance of stabilising his hold over the city. Through collating the seals of Philaretos with literary sources, Cheynet has charted his *cursus honorum* during the reign of Nikephoros, who conferred on him in short order the titles of *prōtokouropalatēs* and *sebastos*.[8] After Alexios Komnenos' *coup* Philaretos remained *en poste* as *doux* of Antioch and Domestic of the Schools of the East, and he later gained the still loftier title of *prōtosebastos*. From the time that Philaretos set about establishing himself in the East, his seals depicted St. Theodore on their obverse instead of St. Demetrios, his family's saint of choice. Metrical legends on some of his seals style Philaretos "champion of the Eastern provinces" *(Heōas athlēta)*.[9] By associating himself so closely with this warrior-saint, Philaretos invoked a cult that had enjoyed imperial patronage and extended beyond military circles on the empire's eastern approaches, not least to the citizens of Edessa and Armenians in general.[10] Presumably, he reckoned on broadening support for his regime. Philaretos had engaged the sympathies of Antioch's influential patriarch, Aemilianos, while wresting control over towns in Cilicia.[11] However, neither invocations of St. Theodore nor the grand titles shown on his seals reconciled Antioch's citizens to the heavy exactions Philaretos demanded for campaigning against the Turks, any more than did his alignment with imperial-style Christianity. Their disaffection may well have facilitated the fall of the city in 1084 to the master of Nicaea, Sulayman, while Philaretos was preoccupied in Edessa.[12] Together with Antioch and its lucrative revenues he also lost his geopolitical utility to the emperor, while for Philaretos himself a stance of demonstrative attachment to the imperial cause was losing its lustre. He does not seem to have issued seals with Byzantine designs after the mid-1080s.

The number of titles attested by Philaretos' seals, along with the rate of his successive promotions, evokes comment from Cheynet, as does the sheer number of seals which survive. He attributes this pattern of evidence to a combination of political calculation and practical considerations. Philaretos was, by the time of his rapprochement with the imperial authorities in 1078, acting autonomously, but now he sought to signal both his allegiance and his stock at court by flaunting the seniority of his titles: these could impress upon local notables and aficionados of the empire his capability to call upon its resources and military might, once internal order was restored. Philaretos' expectations

8. Michel le Syrien, vol. 3, p. 173; Cheynet, Les Brachamioi (quoted n. 2), pp. 398–402, 408. See also, on Philaretos' seizure of control at Antioch and his alignment with Nikephoros Botaneiates, W. Seibt, Philaretos Brachamios : General, Rebell, Vasall?, in *Captain and scholar : papers in memory of Demetrios I. Polemis*, ed. by E. Chrysos and E. Zachariadou, Andros 2009, pp. 281–95, esp. pp. 287–9.

9. Cheynet, Les Brachamioi (quoted n. 2), pp. 395–405, esp. pp. 404–5. See now also J.-C. Cheynet, E. Erdoğan, V. Prigent, Les sceaux byzantins du musée d'Adıyaman, *SBS* 12, 2016, pp. 93–140, esp. p. 123.

10. J.-C. Cheynet, Le culte de saint Théodore chez les officiers de l'armée d'Orient, repr. in Id., *Société*, pp. 307–21, esp. pp. 310–1, 315; M. White, *Military saints in Byzantium and Rus, 900–1200*, Cambridge 2013, pp. 72–91. See also Dédéyan, *Les Arméniens* (quoted n. 7), pp. 243–4. For what was probably a Melkite church in twelfth-century Antioch, dedicated to St. Theodore, see TIB 15, p. 463.

11. Bryennios, *Histoire* II, 28, pp. 200–5; Cheynet, Les Brachamioi (quoted n. 2), p. 407. On Philaretos' choice of religious affiliations and his relations with Aemilianos, see Dédéyan, *Les Arméniens* (quoted n. 7), pp. 100–2, 216–24, 240–3.

12. *Armenia and the Crusades* (quoted n. 7), II.78, pp. 147–8; Michel le Syrien, p. 173; Dédéyan, *Les Arméniens* (quoted n. 7), pp. 211–3; Cheynet, Les Brachamioi (quoted n. 2), pp. 409–10.

of a Reconquista were not wholly idiosyncratic, judging by the potent rivals or associates who likewise struck seals with Greek legends and sported their court-titles.[13] At the same time, functional reasons go some way towards explaining the plethora of extant examples of seals, and the distribution-pattern of their find-spots. Philaretos was, after all, engaged in intensive communications with Constantinople—with perhaps even a fleeting personal visit to the capital[14]—and, as Cheynet surmises, two seals of Philaretos found in the southern Balkans may well offer clues as to his despatch of Armenian military units to reinforce Alexios I's campaign against the Norman invaders. Himself hard-pressed, Philaretos would have had every reason to keep abreast of his commanders' fortunes in the West.[15]

Around the time that Philaretos sought imperial endorsement for the lordship he was trying to impose on swathes of territory from Antioch to the Euphrates basin, the Straits of Kerch were in dispute between a medley of Rus princes and their representatives. Tmutarakan', a large fortified town on the Taman' peninsula, was a particular bone of contention. Its geopolitical, cultural and economic background was very different from that of Antioch's hinterland, Cilicia, or the al-Jazira. Looming over the Straits, and at a crossroads of regional and long-distance trade-routes (see map fig. 1), Tmutarakan' was for centuries a forepost of Khazar power in the region, until its destruction at the hands of forces of the Rus prince Sviatoslav in the mid-960s.[16] The state of play at Tmutarakan' over the following decades is unclear. For much of the time a fair degree of power may have rested with the Tzoulases, a family well-established in the Crimea and enjoying sufficient favour at court for its members to hold offices like the governorship of Cherson as well as titles. However, Tmutarakan' became the seat of one of Prince Vladimir Sviatoslavich's sons, Mstislav.[17] Rus traders had long been traversing the Straits *en route* to the Khazars' capital on the Lower Volga, Itil, and beyond. The population of the town was heterogeneous and persons identifiable as "Khazars" seem to have been prominent and influential, alongside Slavonic-speakers. But the importance of

13. Cheynet, Les Arméniens de l'Empire (quoted n. 2), pp. 73–7; Id., Introduction à la sigillographie (quoted n. 2), p. 71; Id., Le culte de saint Théodore (quoted n. 10), pp. 310–2; Id., Les Brachamioi (quoted n. 2), pp. 406–07, 410.

14. Michel le Syrien, p. 173. The historicity of this visit is, however, seriously doubted by Cheynet, Les Brachamioi (quoted n. 2), p. 409, n. 59.

15. Cheynet, Les Brachamioi (quoted n. 2), p. 409.

16. С. А. Плетнёва [S. A. Pletnyeva], Оборонительная стена в Таматархе-Тмутаракани, *Историко-археологический альманах* 6, 2000, pp. 21–8, at p. 24–5; Ead., Города Таманского полуострова в конце VIII–XII веках, in *Крым, Северо-Восточное Причерноморье и Закавказье в эпоху средневековья. IV–XIII века*, под ред. Т. И. Макарова, С. А. Плетнёва, Москва 2003, pp. 171–83, at p. 172; J. Shepard, Closer encounters with the Byzantine world : the Rus at the Straits of Kerch, in *Pre-Modern Russia and its world : essays in honor of Thomas S. Noonan*, ed. by K. L. Reyerson, T. G. Stavrou and J. D. Tracy, Wiesbaden 2006, pp. 15–77 at pp. 26–7.

17. *Ibid.*, pp. 28–9, 31–4. On George Tzoulas, whom Byzantine naval units ousted from "Khazaria" in 1016, acting in liaison with a Rus prince most probably identifiable as Mstislav, see Scylitzes, p. 354. Among the seals of George Tzoulas are six examples that style him "imperial *prōtospatharios* and *stratēgos*": N. Alekseyenko, *L'administration byzantine de Cherson : catalogue des sceaux*, Paris 2012, no. 89, pp. 173–5. On the role in the imperial calculus of members of the Tzoulas family at Cherson and in the Crimea in general, see *ibid.*, pp. 46–8.

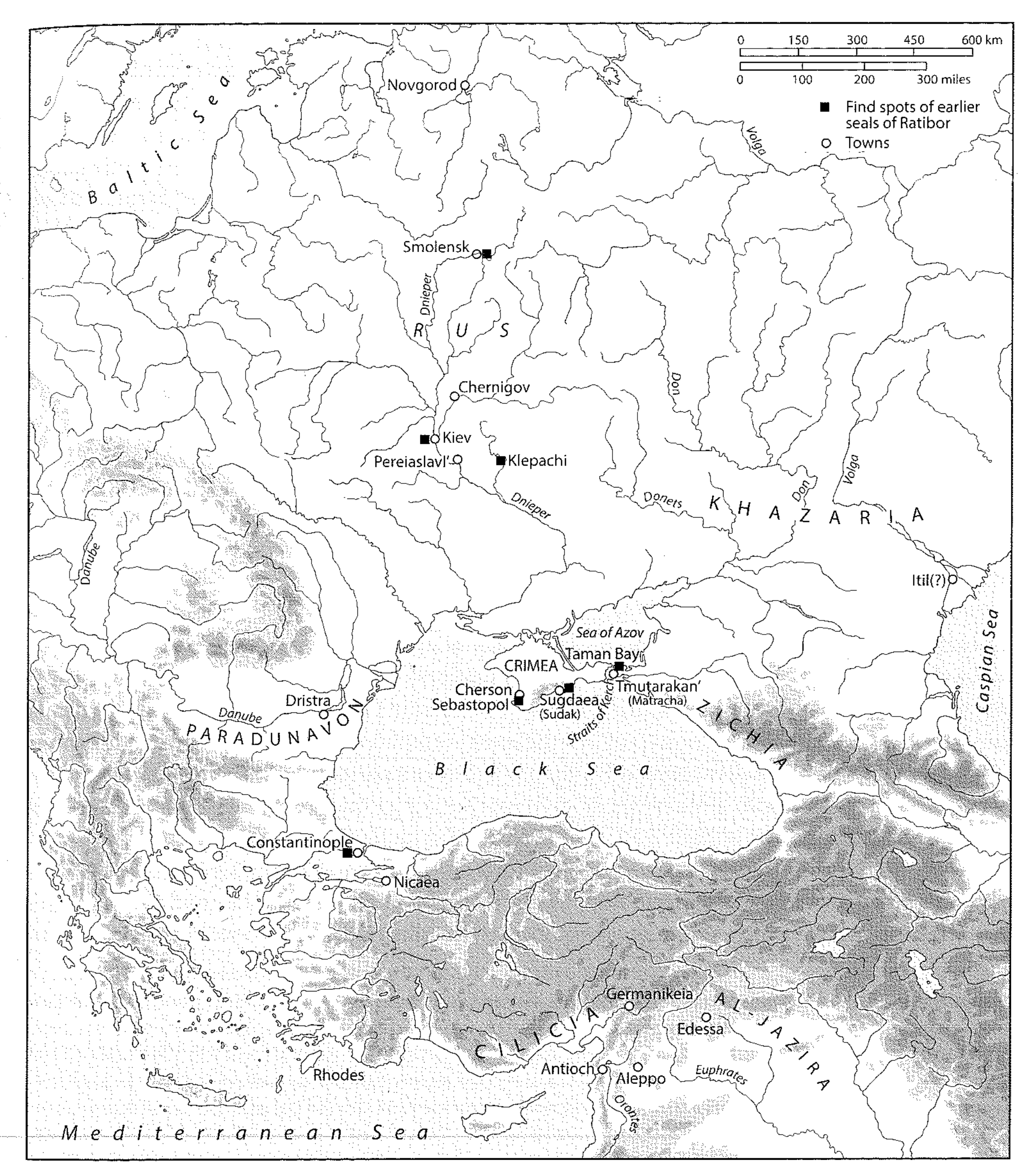


Fig. 1 – The zones of ambition of Philaretos Brachamios, Prince Oleg Sviatoslavich and the governor Ratibor.

commercial ties with the south is signalled by the issue on the Taman' peninsula of many billon and copper imitations of *miliaresia* of John I Tzimiskes and Basil II.[18] And

18. K. Golenko, Die Tamaner Gruppe der Nachahmungen byzantinischer Miliaresia, in *Dona numismatica : Walter Hävernick zum 23. Januar 1965 dargebracht*, hrsg. von P. Berghaus und G. Hatz, Hamburg 1965, pp. 87–94; С. И. Безуглов [S. I. Bezuglov], К характеристике некоторых таманских

the presence of Grecophone monks and churchmen is attested by finds of seals and by inscriptions: the town was encompassed by the ancient ecclesiastical province of Zichia.[19] Moreover, Tmutarakan' adjoined oil-wells yielding the ingredients of Greek Fire, and it was of correspondingly high strategic as well as economic importance to the imperial government. Most probably, Prince Mstislav managed to win control of Tmutarakan' with Byzantine naval support.[20] One mark of imperial concern with the Straits is the reaction of the governor of Cherson to the seizure of Tmutarakan' by a junior Rus prince, Rostislav Vladimirovich. Not long after his arrival, Rostislav received a visit from the governor, whom he treated to a feast. Within a week Rostislav breathed his last, on 3 February 1066, according to the *Rus Primary Chronicle*.[21] The *Chronicle*'s claim that he had fallen victim to poison administered by his guest is questionable. There is, however, no reason to doubt the historicity of the visit or that the governor was stoned to death soon after his return to Cherson, whether or not the citizens blamed him for Rostislav's demise (as the *Primary Chronicle* makes out). Equally, this story of the citizens' sympathies for Rostislav and outrage at his supposed poisoning presupposes active communications between the fortress on the Straits and Cherson, even in winter, besides depicting the Byzantine headquarters as exposed to the vagaries of Chersonite opinions.

If this sketch of a lucrative stronghold on the Straits of Kerch illustrates how much the geopolitical landscape differed from that of Antioch or further east in the Euphrates basin, one should note that one or other of two types of seals with Greek legends of a prince named "George" may be attributable to Rostislav and, in that case, could well date from his spell at Tmutarakan'.[22] And the activities and devices of power-seekers on the Straits in subsequent decades may call to mind those of Philaretos and his associates. In the late 1070s Prince Oleg-Michael, driven by his uncle Vsevolod from his late father Sviatoslav's seat at Chernigov, made Tmutarakan' the base for repeated attempts by himself and his kinsmen to regain this throne-town located in the ancestral heartland of the princely dynasty, the Middle Dnieper region. Although enjoying the sympathies of Chernigov's citizens, Oleg suffered defeat and fled "with only a few retainers" back to Tmutarakan'. An attempt in 1079 to regain a footing on the Middle Dnieper ended in the death and

подражаний византийскому серебру X–XI вв., *Донская археология* 14–15, 2002, pp. 51–8. See also Shepard, Closer encounters (quoted n. 16), p. 33; Id., Mists and portals : the Black Sea's north coast, in *Byzantine trade (4th–12th centuries)*, ed. by M. Mundell Mango, Aldershot 2009, pp. 421–41, at pp. 433–4; И. Леймус [I. Leimus], Уникальнoе подражание византийской монеты в коллекции Тартуского городского музея, *Нумизматический сборник ГИМ* 19, 2012, pp. 43–5.

19. Shepard, Closer encounters (quoted n. 16), pp. 20–1, 37–8, 51–2; V. Chkhaidze, Byzantine lead seals addressed to Matarcha from the sixth to the twelfth century, in *Byzantine and Rus' seals : proceedings of the international colloquium on Rus'-Byzantine sigillography : Kyiv, Ukraine, 13–16 September 2013*, ed. by H. Ivakin, N. Khrapunov and W. Seibt, Kiev 2015, pp. 61–70 at p. 67.

20. Scylitzes, p. 354; Shepard, Closer encounters (quoted n. 16), pp. 24–5, 29–33. See above, n. 17.

21. *Повесть временных лет*, подгот. текста, пер., ст. и коммент. Д. С. Лихачева [D. S. Lichačev], под ред. В. И. Адриановой-Перетц, доп. М. Б. Свердлова, Санкт-Петербург 1996, p. 72.

22. В. Л. Янин [V. L. Ianin], *Актовые печати Древней Руси X–XV вв.*, Москва 1970, vol. 1, nos. 24, 35, pp. 23–4, 30–1 (with discussion of other possible candidates among eleventh-century Rus princes whose Christian name was, or might have been, George). Rostislav may have had a seat in western Rus before his arrival at Tmutarakan', but at the time of his death he was probably barely thirty years old: А. В. Назаренко [A. V. Nazarenko], *Древняя Русь на международных путях*, Москва 2001, pp. 510, 512.

defeat of his brother, Roman. Oleg himself had stayed in Tmutarakan' but, according to the *Primary Chronicle*, he was seized by "the Khazars" who "sent him over the sea to Tsargrad (Constantinople)."[23] His replacement was Ratibor, a close associate of the paramount prince of Rus, Vsevolod. Ratibor took on the role of "governor" *(posadnik)* at Tmutarakan'. One's suspicion that the deportation of Oleg had been pre-concerted by the highly competent Vsevolod and the imperial government is heightened by the fact that Oleg spent some two years on Rhodes, effectively a detainee.[24] In other words, the government of Nikephoros III Botaneiates had probably colluded with Vsevolod, whose dominion from the senior throne-town of Kiev notionally extended across the land of Rus. Such collusion proved insufficient to secure Tmutarakan' for Vsevolod's governor, Ratibor. In 1081, barely two years after arriving, he was ousted by two petty princes, David Igorevich and Volodar' (a son of Rostislav).[25] Quite soon, however, in 1083 Oleg returned "from the Greeks" to Tmutarakan' where, according to the *Primary Chronicle*, he "slaughtered" the Khazars whom he held responsible for the death of his brother Roman and his own deportation.[26] Given the geopolitical significance of the Straits to Byzantium, along with the likelihood that its ships had helped Prince Mstislav to install himself there in 1016, there are grounds for supposing that Oleg's return to rule at Tmutarakan' marks a *volte-face* in imperial policy, and that the government now saw in him a serviceable proxy, regardless of the interests of Vsevolod in Kiev.

This supposition is reinforced by sigillographic evidence, in the form of two examples of seals bearing legends in Greek. They name the issuer, Theophano Mouzalonissa, and term her *archontissa Rhōsias*. In 1894 K. M. Loparev proposed that she was a scion of the Mouzalon family and bride of Oleg, the wedding having probably occurred before his return to Tmutarakan' "from the Greeks."[27] Loparev adduced evidence from a liturgical text that Oleg had a wife bearing the name Theophano.[28] His thesis has withstood the testing of sigillographers and general historians, and it is supported by the resemblance of the seals in size, lettering and design to one type of the seals issued by Oleg himself whilst at Tmutarakan'.[29] In support of the thesis, one might note other instances of the

23. *Повесть временных лет* (quoted n. 21), pp. 86, 87.

24. Игумен Даниил [Daniil], *Хожение*, под ред. М. А. Веневитинова [M. A. Venevitinov], Санкт-Петербург 1883–5; repr. with introd.: Abt Daniil, *Wallfahrtsbericht*, Nachdr. der Ausg. von Venevitinov 1883/85 mit einer Einleitung und bibliogr. Hinweisen von K. D. Seemann, München 1970, pp. 8–9; *Хождение игумена Даниила в Святую Землю*, под ред. E. Löfstrand (Acta Universitatis Stockholmiensis. Stockholm Slavic studies 22), Stockholm 1993, p. 14 verso.

25. *Повесть временных лет* (quoted n. 21), p. 87.

26. *Ibid.*

27. Х. М. Лопарев [K. M. Loparev], Византийская печать с именем русской княгини, *VV* 1, 1894, pp. 159–66. On the Mouzalon family, which seemingly gained prominence in the reign of Alexios I, see А. П. Каждан [A. P. Kazhdan], *Социальный состав господствующего класса Византии XI–XII вв.*, Москва 1974, pp. 177–8, 206. See also below, n. 29.

28. The text, listing members of Chernigov's main princely house worthy of commemoration, survives only in a late manuscript, but there is no reason to doubt the antiquity or accuracy of its contents: Р. В. Зотов [R. V. Zotov], О черниговских князьях по Любецкому синодику, *Летопись занятий археографической комиссии, 1882-1884* гг. 9, Санкт-Петербург 1893, pp. 6–7; 24; Лопарев, Византийская печать (quoted n. 27), p. 160.

29. V. Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel in Osteuropa : die Funde auf dem Territorium Altrusslands*, Wiesbaden 2004, pp. 224–5, 241–4. See also Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), no. 30, pp. 24–6;

government's tendency around this time to despatch brides *de bonne famille* (albeit not the imperial house) to figures of geopolitical consequence. Thus around 1074 a member of the Synadenos family was wedded to the Hungarian ruler Géza.[30] The aim was to form familial ties with lords of key strongholds and regions. Oleg's father Sviatoslav had, one must stress, established himself in Kiev as the paramount Rus prince before his death from a tumour in 1076. In other words, Oleg had fair prospects of eventually returning to Rus and recovering his father's long-term seat of Chernigov, if not of taking the top throne-town, Kiev itself. In 1094, barely a year after Vsevolod's death, he struck, drawing on hosts of Polovtsian steppe-nomads in a bid for mastery of the Middle Dnieper. Oleg eventually settled for Chernigov, establishing a joint-regime there alongside his brothers.[31] The grandiose legend—seven lines long—and the design of his wife's seals express her keen sense of noble status, with St. Theophano and the Mother of God flanking Christ Emanuel in His medallion.[32] The legend's citation of both Theophano's family name and her entitlement *(archontissa Rhōsias)* suggests that the seals were for matters pertaining to the Byzantine state or for validating deeds of legal significance, rather than just for private messaging. The find-spot of both known examples was Constantinople, at least one (and probably both) coming from the imperial archives. This, too, suggests their use in official communications.[33] At the same time, the term *archontissa Rhōsias* evokes the rights of rulership unique to members of the princely house—and extending north from Tmutarakan' beyond the steppes to anywhere, if not everywhere, in the land of Rus.[34]

These issues of Theophano Mouzalonissa prompt three general remarks bearing on the seals of other leading players in the contests waged for mastery over Tmutarakan' and Byzantium's south-eastern approaches in the late eleventh century. Without laying claim to sigillographic expertise, or any attempt at systematic sequencing of the seal-types or reconstruction of the course of events, these remarks tend to corroborate the observations of our volume's honorand. Firstly, one should note that the governor Ratibor issued seals from the Straits of Kerch, as well as Prince Oleg and his wife. The sheer number of examples of Ratibor's seals (fig. 1) aroused comment in the *editio princeps* of the seals of Old Rus. V. L. Ianin saw in them evidence of "especially intensive activity," ascribing the majority to the years after Ratibor's return to Rus. He assigned just two examples—

G. G. Litavrin, À propos de Tmutorokan, *Byz.* 35, 1965, pp. 221–34, esp. pp. 231–4; Id., *Византия, Болгария, Древняя Русь (IX–начало XII в.)*, Санкт-Петербург 2000, pp. 286–91. See also *PBW*, Theophano 20102, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/156058, accessed 30 May 2016. The critique levelled at Loparev's thesis by В. Н. Чхаидзе [V. N. Chkhaidze], Феофано Музалон : архонтисса России (К вопросу об идентификации), *VV* 66 (91), 2007, pp. 155–70 is, in my view, more spirited than compelling.

30. J. Shepard, Byzantium and the steppe-nomads : the Hungarian dimension, in *Byzanz und Ostmitteleuropa 950–1453*, hrsg. von G. Prinzing und M. Salamon (Mainzer Veröffentlichungen zur Byzantinistik 3), Wiesbaden 1999, pp. 55–83, esp. pp. 77–83; J.-C. Cheynet, L'Empire byzantin et la Hongrie dans la seconde moitié du xie siècle, repr. in Id., *Société*, vol. 2, pp. 609–26, esp. pp. 612–6.

31. See *Повесть временных лет* (quoted n. 21), p. 95; Shepard, Closer encounters (quoted n. 16), pp. 47–8.

32. Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel* (quoted n. 29), pp. 241–4; Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), no. 30, pp. 24–5.

33. Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel* (quoted n. 29), p. 225.

34. One type of Oleg's seals styled him ἄρχων τῆς Ῥωσίας: see below, n. 55.

struck from what he took to be the earliest die—to Ratibor's spell at Tmutarakan'.[35] The running total of known examples stands at thirteen, reportedly representing seven variants yet all of one basic type.[36]

Ratibor was active in the Middle Dnieper region in the service of Vsevolod and his son Vladimir Monomakh for over thirty years after his stint at Tmutarakan', and there is no reason why he should not have continued to issue seals then. However, one may question Ianin's disinclination to assign more examples to the years from 1079 to 1081, when Ratibor was governor on the Straits. According to his categorisation, only the earliest variant (no. 67) dates from this time, both examples having been found on the shores of Taman' Bay. The following variants (nos. 68 and 69) resemble this one, save that the first letter of the three-line Slavonic legend on its reverse, giving the Cyrillic "o" correctly, is replaced by a Greek omega, and its quatrefoil dots above and below the legend are lacking.[37] The omega remains in the legend of later variants (in Ianin's sequence), but on these variants the lettering of the garbled Greek legend on the face of the seals has been deliberately altered: two of its letters are replaced by Cyrillic letters, producing what Ianin deems a more correct "Russian" form of the name of St. Clement.[38] Such Russification fits well enough with his thesis that they were manufactured in Rus. However, for the variants nos. 68 and 69, the only substantive reason adduced for dating them after Ratibor's return to the Middle Dnieper is that the sole known example of Variant no. 68 was found in Kiev (fig. 2), while one of the examples of no. 69 was found at Klepachi, a hundred or so kilometres east of Pereiaslavl', Vsevolod's throne-town before his installation at Kiev.[39] Ianin's attempt to dissociate the other example of no. 69 from




Fig. 2 – Seal of Ratibor, found in Kiev, parallel to Янин, Гайдуков, *Актовые печати* (quoted n. 36), no. 68.

35. Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), no. 67, pp. 62–3.

36. В. Л. Янин, П. Г. Гайдуков [V. L. Ianin, P. G. Gaydukov], *Актовые печати Древней Руси. 3, Печати, зарегистрированные в 1970–1996 гг.*, Москва 1998, p. 39 reported that the total had risen to eleven. An update is supplied by Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel* (quoted n. 29), p. 247 and n. 18. An additional seal, of a different type, is attributed to Ratibor by О. А. Алфьоров [O. A. Alf'orov], Нові сфрагістичні дані про Тмутараканського посадника Ратибора (за матеріалами колекції О. Шереметьєва), in *II Международный нумизматический симпозиум "ПриPONTийский меняла : деньги местного рынка", Севастополь, Национальный заповедник "Херсонес Таврический", 14–19 сентября 2012 г., Тезисы докладов и сообщений*, под ред. Н. А. Алексеенко *et al.*, Севастополь 2012, pp. 9–11, at p. 10.

37. Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), nos. 68, 69, pp. 62–3 and n. 10. See also the line-drawings of nos. 68 and 69, on tabl. 7; photos on tabl. 40. The omega forms a ligature with Cyrillic "t" in Variant no. 68, but the two letters are separate in Variant no. 69. These two variants lack the hard sign shown on Variant no. 67 (see fig. 2).

38. Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), p. 62.

39. *Ibid.*, p. 63.

Sebastopol—where it first came to scholarly notice—is strained, being rendered still more so by the find of another of Ratibor's seals on the Crimea, emanating from what seems to have been the imperial authorities' archive at Sugdaea.[40] This example has yet to be edited. Accepting Ianin's system of sequencing, one would expect it to belong to Variant no. 67 or to one of the almost identical subsequent variants, 68 or 69. Thus the distribution-pattern of four examples of what are (by Ianin's own categorisation) the three earliest variants of Ratibor's seals corresponds with where one might expect him to have been at his most active as governor on the Straits. The unearthing of another example of Variant no. 68 at Smolensk[41] does not invalidate this expectation any more than do the forementioned finds of examples of the early variants at Kiev and Klepachi. Ratibor could well have seen fit to communicate not only with his lord, Vsevolod, but also with Vsevolod's elder—and highly peripatetic—son, Vladimir Monomakh. Conversely, it is hard to see what purpose could have been served by sealed messages sent by Ratibor to the Crimea after his return to the Middle Dnieper. His employers, Vsevolod and Vladimir Monomakh, were enemies of the new master of the Straits, Oleg Sviatoslavich, and any sealed communications with the imperial authorities or other notables on the northern Black Sea coast would probably at that time have emanated from them, rather than from their failed governor.[42]

Admittedly, attribution of the three earliest variants (following Ianin's categorisation) to Ratibor's spell at Tmutarakan' entails dating nearly half the current total of examples of his seals to the years 1079–81. But such a frenetic output is plausible, given that Ratibor had good reason to "network" vigorously. The citizens of Cherson seem to have been in close touch with affairs at Tmutarakan' under Rostislav's regime, and a general impression of frequent communications is given by finds on the Taman' peninsula of seals of officials based at Cherson, Sugdaea or the imperial capital.[43] Moreover Prince Oleg, too, issued a fair number of seals with designs and legends in Byzantine style upon returning to Tmutarakan': at least two types can be assigned to the eleven years he spent there from 1083 onwards. Examples of these have been found at Constantinople and Sugdaea, as well as the Straits of Kerch, a distribution-pattern comparable with the finds of Theophano's seals at Constantinople and reminiscent of Ratibor's.[44] For all the

40. This seal was lifted from the seabed of the harbour of Sudak, in the mid-1990s: Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel* (quoted n. 29), p. 247. See Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), no. 69.1, p. 63.

41. Янин, Гайдуков, *Актовые печати* (quoted n. 36), no. 68.2, p. 39. Another newly reported example of Ratibor's seals belongs either to Category no. 69 or to no. 70, being known only from an archival photograph of its reverse: *ibid.*, p. 39. Seemingly it came to light in the region of Kiev, and this would be consistent with the other likely find-spots for examples in Category 69.

42. This is the case even though Ratibor communicated with Constantinople itself, judging by the find in Constantinople of a seal which Ianin categorises as belonging to his last years in the service of Vladimir Monomakh, spent in and around Kiev: Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), no. 71, p. 63; Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel* (quoted n. 29), pp. 225–6, 246–7.

43. Chkhaidze, Byzantine lead seals (quoted n. 19), pp. 61–70.

44. No attempt is made here to delineate all the types of seals (with legends in Slavonic, as well as in Greek) attributable to Oleg. Some have yet to be edited, and the number of types he issued from the Straits of Kerch is open to revision upwards. See Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), no. 29, pp. 26–9; Янин, Гайдуков, *Актовые печати* (quoted n. 36), no. 29a, p. 22; Литаврин, *Византия, Болгария* (quoted n. 29), p. 287; Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel* (quoted n. 29), pp. 222, 224, 232,

differences in governance between Byzantium and Rus, it is worth recalling "le principe de territorialité," that find-spots of seals of Byzantine officials are more likely than not to occur near their place of issue or in the imperial capital. Indeed, if our attribution of the first three variants of Ratibor's seals to his stay at Tmutarakan' holds good, the quantity of his seals struck there at speed accords with what Cheynet observed of Philaretos' output.[45]

Our second general remark follows on from the first. The seals of Ratibor stand out from most other seals of Old Rus because legend states function so clearly, and also because their issuer was not of princely status. The phrasing of their three-line legend, a preposition followed by the sender's name in the genitive—"from Ratibor" *(ot Ratibora)*—leaves no doubt as to their primary purpose: the seals served to authenticate correspondence, signalling the endorsement of commands, reports and other such messages as Ratibor sent.[46] As noted above, the volume of correspondence is indicated by the sheer number of seals struck within a short time, in accordance with Cheynet's proposal that such seal-striking serves as a kind of politico-diplomatic barometer. Also noteworthy is the plain, unadorned nature of the reverses of Ratibor's seals. The legend simply identifies him as the sender, laying no claim to rank or authority, and without any point of geographical reference. Its language is Slavonic, in contrast to what is known of the seals of the Rus princes who sought power at Tmutarakan' in the eleventh century.[47] Such a form of self-identification could well represent improvisation. Seals bearing the names of persons other than princes were highly unusual in Rus, and Ratibor does not seem to have issued any before his arrival on the Straits.[48] Lacking precedents and under pressure to act fast, Ratibor may have hit on a simple means of authenticating all the messages that accompanied his seals, whether they were written or spoken, in Greek or Slavonic. Through identifying himself as the sender in Cyrillic—a script out of the ordinary, yet not utterly alien to townsfolk on the Black Sea coast—Ratibor would have been putting out a recognisable signal: he was the agent of the leading Rus prince to the north, Vsevolod, acting in his own name, but not by his own right.[49] Such a signal would, in effect, have been provisional and although Ratibor continued to strike seals

238–41; A. Alf'orov, A seal of Michael, *archōn* and *doux* of Matracha and all Khazaria, in *Byzantine and Rus' seals* (quoted n. 19), pp. 94–104, esp. pp. 97–101. To assume that both these types belong to Oleg's second stay at Tmutarakan' seems safe, given the brevity of his first stay, and Loparev's thesis that his restored regime had imperial endorsement.

45. See pp. 677–8 above.

46. Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), pp. 60–1; С. М. Каштанов [S. M. Kashtanov], Древнерусские печати (размышления по поводу книги В. А. Янина), *История СССР* 3, 1974, pp. 176–83 at pp. 178, 182.

47. Shepard, Closer encounters (quoted n. 16), p. 49 and n. 159.

48. Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), pp. 62–3.

49. The Greek legends on the seals of Vsevolod mostly invoke divine aid without specifying any location for his dominion, while certain other Rus princes styled themselves *archōn Rhōsias* on their seals: *ibid.*, nos. 15–22, pp. 15–6; nos. 25–28, 31, pp. 16, 20; A. V. Soloviev, *Ἄρχων Ῥωσίας*, *Byz.* 31, 1961, pp. 237–48. However, the legend on one type of Vsevolod's seals styles him grandiosely, "prince of all *Rhōsia*": Id., Un sceau gréco-russe du xi[e] siècle, *Byz.* 40, 1970–71, pp. 435–6; Янин, Гайдуков, *Актовые печати* (quoted n. 36), no. 22a, pp. 20–1; Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel* (quoted n. 29), pp. 222–4, 236–7; Alf'orov, A seal of Michael (quoted n. 44), p. 102. Only one example of this type has been found and, perhaps not coincidentally, the spot was (most probably) Constantinople.

for the rest of his lengthy career, the issuing of seals by governors in their own name did not become habitual in Rus administrative practice.[50]

One may note by way of comparison the stance of the princely couple, Oleg and Theophano, during their stay at Tmutarakan'. Their legends are in Greek, the language of authority in the region, and—somewhat paradoxically—each refers to a level of eminence to which the issuer had risen, rather than gaining it by birth-right. Thus the legend on Theophano's seals calls this Byzantine noblewoman *archontissa Rhōsias*, using terms reminiscent of the designation of Princess Olga in the *De cerimoniis*.[51] And the legend on one type of the seals of Oleg-Michael signals that his authority came beneath the ultimate aegis of the emperor. This type reads: "Lord, help thy servant, Michael, *archōn* and *doux* of Matracha and all Khazaria."[52] It thereby gave territorial bearings to the sphere wherein he claimed to be exercising authority: "Matracha" (the Greek name for Tmutarakan'), and "all Khazaria," an explicitly wide-ranging term that may well have encompassed the Lower Don, besides the eastern Crimea and the environs of Tmutarakan' itself. If *archōn* is the first term employed to designate his status, *doux* was commonly used to denote holders of high commands.[53] Use of this term on the seals of Oleg was scarcely fortuitous, and one may assign this type to the opening years of Oleg's second stay on the Straits, when he was still heavily beholden to the empire. The legend on the other type of Oleg's seals extends his territorial scope beyond "Matracha and all Khazaria" to "Zichia," while designating his status solely by the ambivalent term of *archōn*.[54] Such a circumscription could well register the extension of Oleg's reach after his return, once he had taken control of the Black Sea coastline far to the east of Tmutarakan' and no longer felt inclined to accentuate his deference to the *basileus*. At any rate, he was no more disposed than other Rus princes to sport a court-title: such a title would have appeared superfluous, if not demeaning, to any self-possessed member of the ruling dynasty. In the same spirit, at some stage in his career, Oleg had seals struck styling him simply as *archōn tēs Rhōsias*.[55]

Through designs and legends of this timbre and, indeed, by the very act of issuing seals, Oleg and Theophano were making claims to cultural pre-eminence and political authority, in reasonable expectation that they would resonate with the local populations.

50. An exception is provided by the seals of certain twelfth-century governors of Novgorod: В. Л. Янин [V. L. Ianin], *Новгородские посадники*, Москва 1962, pp. 72–82; Id., *Актовые печати* (quoted n. 22), nos. 123–32, pp. 71–5. A couple of seals of (unnamed) agents of Rus princes have come to light in (probably) Constantinople: Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel* (quoted n. 29), pp. 235, 248–51. See now on the usage of seals in later medieval Novgorod, П. В. Лукин [P. V. Lukin], *Новгородское вече*, Москва 2014, pp. 309, 359, 370–1, 510.

51. *De cer.* II, *pinax*, 15; Constantine Porphyrogennetos, *The Book of Ceremonies*, transl. by A. Moffatt and M. Tall (Byzantina Australiensia 18, 2), Canberra 2012, vol. 2, pp. 511, 594–5.

52. Alf'orov, A seal of Michael (quoted n. 44), p. 98.

53. As, for example, on seals of Philaretos and of other commanders at Antioch: Cheynet, Les Brachamioi (quoted n. 2), p. 397; Id., Les ducs d'Antioche sous Michel IV et Constantin IX, repr. in Id., *Société*, pp. 197–207, esp. pp. 200–3, 205–6.

54. Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), no. 29, pp. 26–9; Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel* (quoted n. 29), pp. 238–40.

55. See И. Жуков [I. Zhukov], Вислые печати князя Олега (Михаила) Святославича, *Нумизматика и фалеристика* 2, 2011, pp. 22–3; Alf'orov, A seal of Michael (quoted n. 44), p. 100. See also Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), no. 37, pp. 30, 81, ascribing the seal to another prince, Sviatopolk Iziaslavich.

Accordingly, their ornate seals had a wider range of application than Ratibor's. But despite their essentially functional role, Ratibor's seals may have carried an additional message, and this prompts a third general remark. On the obverse of the seals is an image of the bust of St. Clement in episcopal garb, flanked by the legend: "the holy Clement."[56] Although the personal name "Kliment" (Clement) was known in Old Rus and could have been Ratibor's Christian name, this is unproven.[57] It is at least as likely that Ratibor had "the holy Clement" depicted on his seals in order to show reverence for the martyred pope. The cult of Clement seems to have been among the attractions bringing pilgrims to the town, and the saint had prominent venerators in eleventh-century Rus. Indeed, according to a note in the "Psalter of Odalric," Prince Iaroslav even told Bishop Roger of Châlons that he had brought the relics of Clement back to Kiev from Cherson. It was, in fact, Iaroslav's father Vladimir who had installed them in his "Tithe-Church."[58] At any rate, Ratibor could fairly have reckoned on earning goodwill among Cherson's citizens by displaying Clement's image on his seals. The Chersonites' alertness to—and interest in—political affairs at Tmutarakan' is apparent from their reaction to the sudden death of Rostislav, as reported by the *Rus Primary Chronicle*. Geopolitical conditions in towns and settlements on the northern Black Sea coast differed markedly from those in Antioch and its hinterland, yet the dynamics of power-seeking through gaining legitimacy in the eyes of local communities were not so very different. The reverse of Ratibor's seals eschewed Byzantine designs and the Greek language, but the legend accompanying Clement's image on the other side was (largely) in Greek. In this respect, Ratibor's apparent espousal of a local cult was not so far-removed from the invocations of St. Theodore on the seals of

56. *Ibid.*, pp. 61–2; Bulgakova, *Byzantinische Bleisiegel* (quoted n. 29), pp. 245–6.

57. Whatever Ratibor's Christian name may have been, one can hardly identify him with the boiar named Kliment in the *Life of Feodosii*, as proposed by Янин, *Актовые печати* (quoted n. 22), p. 63. This boiar is described as a warrior of Iziaslav Iaroslavich, whereas Ratibor was the trusted agent of Iziaslav's brother and rival, Vsevolod: see *Life of Feodosii of the Cave-Monastery*: *Житие Феодосия Печерского*, подготовка текста, перевод и комментарии О. В. Творогов [O. V. Tvorogov], in *Библиотеки литературы Древней Руси. 1, XI–XII вв.*, под ред. Д. С. Лихачев [D. S. Lichačev] *et al.*, Санкт-Петербург 1997, vol. 1, pp. 400–1. The name Kliment was known (in various forms), but was not especially popular in pre-Mongol Rus, judging by the Novgorodian birch-bark letters. See the index to personal names in all the previously published letters: *Новгородские грамоты на бересте*, под ред. В. Л. Янин, А. А. Зализняк [V. L. Ianin, A. A. Zaliznyak], Москва 1986, VIII, s.v. Климят, p. 279.

58. For Vladimir's acquisition of Clement's relics, see *Повесть временных лет* (quoted n. 21), p. 52; for the claim made by Iaroslav, who even showed Roger the head of the saint: B. de Gaiffier, Odalric de Reims, ses manuscrits et les reliques de saint Clément à Cherson, in *Études de civilisation médiévale (IXe-XIIe siècles) : mélanges offerts à Edmond-René Labande,* Poitiers 1974, pp. 315–9, at p. 318. Clement was commemorated in the *Synaxarion* of Constantinople in the tenth century and later, pilgrims visited Cherson in substantial numbers, and western visitors to the Crimea still commented on his shrine there in the later middle ages: Н. М. Богданова [N. M. Bogdanova], Церковь Херсона в X-XV вв., in *Византия, Средиземноморье, Славянский мир : к XVIII Международному конгрессу византинистов*, под ред. Г. Г. Литаврин, В. Г. Карасева, С. П. Карпов, Москва 1991, pp. 19–49, at pp. 39–40; T. Yashaeva, Byzantine archaeology at Tauric Chersonesos, in *Наследие византийского Херсона = The legacy of Byzantine Cherson*, ed. by V. Zalesskaia *et al.*, Sevastopol' – Austin TX 2011, pp. 72–86, at pp. 76–7; S. Albrecht, Odalric von Reims und sein Bericht über die Translation der Reliquien des Hl. Clemens, *BSl.* 68, 2010, pp. 157–71, esp. pp. 157–60; Id., Die Krim der Byzantiner, in *Die Höhensiedlungen im Bergland der Krim*, von S. Albrecht *et al.* Hrsg., Mainz 2013, pp. 101–24, at pp. 111–2.

Philaretos (above, p. 677). And if the sporting of court-titles and Byzantine designs on Philaretos' seals now looks futile, a ruthless power-seeker's adherence to a force almost spent, this was by no means obvious at the time. Indeed, the regime of the *archōn* and *doux* Oleg-Michael and the *archontissa* Theophano at Tmutarakan' heralded a period of somewhat tighter imperial dominion over the Straits of Kerch and the littoral of the Sea of Azov.[59]

These nods towards Byzantine political culture—marks of deference if not outright subordination—betoken a tendency on the part of power-seekers on the imperial periphery to show respect and demonstrate their access to the metropolis, even when the empire's star looked on the wane. The distribution-pattern of their seals also attests a need to communicate with imperial officials in their vicinity and with Constantinople. These tendencies accord with Cheynet's dicta concerning the seals of Philaretos and other power-seekers on Byzantium's south-eastern approaches in the same era. One may add, instead of a conclusion, two general remarks bearing on what is said above. Firstly, lead seals could be of particular utility to prospective figures of authority in regions that had recently been wrested from imperial control, by way of confirming the possessions of significant landowners like monastic houses and churches. Such institutions held lead seals in high esteem, if one may judge from a charter issued by Bohemond in Apulia in 1087. Confirming with a charter in Greek the rights of the monastery of St. Peter at Taranto to property in the town, he concedes—in effect, apologises—that a waxen seal has been used: "We have done this because we do not possess a lead bull."[60] Expectations and unease on the part of persons and establishments of substance may have given arrivistes particular reason to solemnise confirmation of their rights and properties by providing seals that were recognisable, durable—and leaden. Such expectations are likely to have been strongest in places where religious houses abounded, such as Antioch and its hinterland. But Grecophone monasteries were to be found in the environs of Tmutarakan' and on the south coast of the Crimea, too. One cannot rule out the possibility that one of the roles for their seals envisaged by Oleg-Michael and Theophano Mouzalonissa was as a means of confirming deeds for these houses.

A second remark is brief, yet highly speculative. The eleventh century saw a marked increase in the volume of Greek inscriptions. These were made on a wide range of materials and occur in a variety of sociocultural contexts, not only in the imperial capital

59. Аитаврин, *Византия, Болгария* (quoted n. 29), pp. 285, 288–91; Shepard, Closer encounters (quoted n. 16), pp. 61–2.

60. F. Trinchera, *Syllabus graecarum membranarum*, Neapoli 1865, no. 50, p. 66; R. Morris, The Byzantine aristocracy and the monasteries, in *The Byzantine aristocracy, IX to XIII centuries*, ed. by M. Angold, Oxford 1984, pp. 112–37, at pp. 123–4. See now also V. Prigent, Notes sur la tradition sigillographique byzantine dans le royaume normand de Sicile, in *L'héritage byzantin en Italie (VIIIe–XIe siècle). 2, Les cadres juridiques et sociaux et les institutions publiques*, sous la dir. de J.-M. Martin *et al.* (CEFR 461), Rome 2012, pp. 605–41, at p. 607, n. 12. If the number of acts validated by lead bulls in Middle Byzantine Apulia was exiguous (*ibid.*, p. 608), this would make the Norman conquerors' initial recourse to lead bulls for validation of their privileges all the more imposing: *ibid.*, p. 607, n. 12, pp. 609–10, 618–9. On Bohemond's penchant for grandly calling his acts *sigillia* (as in his charter for St. Peter's at Taranto), see J.-M. Martin, *La Pouille du VIe au XIIe siècle* (CEFR 179), Rome 1993, p. 763; Trinchera, *Syllabus graecarum*, no. 50, pp. 65, 66; A. Engel, *Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands de Sicile et d'Italie*, Paris 1882, p. 80.

and most of its provinces but also in Egypt, the Caucasus and other outlying parts of the Byzantine world. Ida Toth has drawn attention to the relative abundance of these inscriptions. She notes that dating is facilitated by a shift in the script of monumental texts towards a more elaborate and decorative style, discernible from around the end of the tenth century onwards.[61] She notes that a feature of "the overall epigraphic habit" in the eleventh century is the sizable quantity of inscriptions from "the context of churches and monasteries."[62] Investigation of this phenomenon is at an early stage, and its nature is still too uncertain to warrant discussion of its distribution-pattern or causes. The setbacks to the Byzantine state in the last decades of eleventh century, and the opportunities arising for politico-military adventurers to fill the power-vacuum, may well suffice to account for all the flurries of seal-striking on the imperial periphery. But it is worth entertaining the possibility that the sigillographic output of the likes of Philaretos, Oleg Sviatoslavich and, indeed, the *posadnik* Ratibor is at once a manifestation of, and a response to, a more general "epigraphic habit" of the eleventh century.

Khalili Research Centre – University of Oxford

61. I. Toth, Epigraphic traditions in eleventh-century Byzantium : general considerations, in *Inscriptions in Byzantium and beyond*, ed. by A. Rhoby, Wien 2015, pp. 203–25, esp. pp. 205, 209, 220. See also C. Mango, Byzantine epigraphy (4th to 10th centuries), in *Paleografia e codicologia greca*, a cura di D. Harlfinger e G. Prato, Alessandria 1991, vol. 1, pp. 235–49. esp. pp. 242, 246–7.

62. Toth, Epigraphic traditions (quoted n. 61), p. 214. Such inscriptions were on different materials from those made on seals, but it has been observed of inscriptions that "they do not exist in splendid isolation, but engage in conversations with other inscriptions": A. Eastmond, Introduction, in *Viewing inscriptions in the late antique and medieval world*, ed. by A. Eastmond, Cambridge 2015, pp. 1–9, at p. 6.

SCEAUX BYZANTINS DE LA COLLECTION SOPRACASA

par Alessio Sopracasa & Vivien Prigent

La collection de bulles byzantines éditées ici a été assemblée après que la rencontre de son propriétaire avec le dédicataire de ce volume a éveillé son intérêt pour les petits monuments dont Jean-Claude Cheynet s'est fait une spécialité. Il nous a donc semblé particulièrement judicieux de lui en dédier l'édition dans ses mélanges en témoignage de reconnaissance pour son enseignement, lequel illustra souvent le fameux adage selon lequel « ce qui ne nous tue pas, nous rend plus fort ».

Sceaux impériaux

1. Justinien I[er]

Date : 527-565.
Inv. : 29.
Dia. : 19 mm.
Des. : état de conservation correct; échancré aux orifices du canal; flan rogné sur une bonne partie du pourtour/frappe non centrée.
Inédit.





À l'avers, dans un cercle de feuillage stylisé, buste de Justinien I[er], de face, nimbé et imberbe; l'empereur est ceint d'un diadème orné d'une aigrette trifide et de *pendilia*; il porte une chlamyde retenue sur l'épaule droite par une fibule circulaire. Au pourtour, inscription circulaire, dont il ne subsiste que la première moitié : *dnivstini - .... D(ominus) n(oster) Iustini[anus p(er)p(etuus) aug(ustus)].*

Οὖ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 691-758.

Au revers, dans un cercle de grènetis, Victoire aux ailes légèrement éployées, avançant de face, vêtue d'un *chiton* ; chacun des bras, dressé, tient une couronne qui ne semble pas ornée de bandelettes. La Victoire est flanquée de chaque côté à mi-hauteur d'un symbole. Celui de gauche semble une croix mais est abîmé ; à droite, il faut sans doute voir un christogramme.

Les bulles de Justin II présentent une césure après IVST, tandis que celles de Justin I[er] sont anépigraphes et offrent un portrait de l'empereur légèrement de trois-quarts, ce qui permet d'attribuer notre sceau à Justinien[1]. Les nombreux sceaux conservés de ce dernier présentent généralement la Victoire tenant des couronnes auxquelles des rubans, généralement trois, sont appendus. Tel n'est pas le cas ici. Si notre identification d'un christogramme dans le champ à droite est correcte, cette pièce s'apparenterait par ailleurs à une bulle de la collection de Dumbarton Oaks caractérisée par ce symbole de champ de chaque côté de la Victoire[2].

2. Constantin IV, Constant II et Anastasie, *basileis* des Romains

Date : VII[e] siècle (668-685).
Inv. : 56.
Dia. : 32 mm.
Des. : bon état de conservation ; large flan rogné sur le pourtour.
Inédit.
// : à strictement parler aucun[3], mais les bulles ZACOS & VEGLERY, n[os] 19a-b sont de même conception. Les trois matrices sont néanmoins différentes. Des différences plus nettes apparaissent avec un quatrième *boullotèrion* : V. LAURENT, Notes de titulature byzantine, *EO* 38, 1939, p. 355-370, ici p. 359 (description de l'effigie et transcription de la légende ; disponible *online* à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/) = V. LAURENT, Βασιλεὺς Ῥωμαίων : l'histoire d'un titre et le témoignage de la numismatique, *Cronica numismatică și arheologică* 15, n° 117-118, 1940, p. 198-217, ici p. 207 (description de l'effigie et transcription de la légende ; disponible *online* à l'adresse suivante : http://www.digibuc.ro/) = BARNEA, Sceau de Constantin IV (cité n. 8), p. 625-628 = I. BARNEA, Sigilii bizantine de la Durostorum-Dorostolon, *Pontica* 15, 1982, p. 201-212, ici n° 4, p. 203-206 = JORDANOV, *Corpus* 3, 1, n° 51.

À l'avers, dans un cercle de feuilles de laurier partiellement conservé et entre deux grandes croix latines, buste de la Vierge, avec nimbe de grènetis, habillée avec *chiton* et *maphorion*, tenant des deux mains devant la poitrine l'Enfant au nimbe de grènetis crucifère, vêtu d'un *himation* et de quatre perles disposées en croix sur la poitrine. Comme le souligne Werner Seibt, l'enfant n'est pas dans le *clipeus* habituel[4].

Au revers, dans un cercle de feuilles de laurier partiellement conservé, légende sur six lignes précédée d'une croisette, les lettres présentant des empattements marqués :

1. *DOSeals* 6.3.1, 7.2 (le 7.1 est frappé sur un flan trop petit pour que l'on puisse juger de la légende).
2. *DOSeals* 6.5.1.
3. Nous considérons comme parallèle strict les sceaux issus d'une même matrice et non ceux qui présentent la même légende avec les mêmes césures. Il n'est toutefois pas toujours permis de trancher en l'absence de photographies ou en raison de leur mauvaise qualité.
4. SEIBT, *Bleisiegel* 1, p. 75.





•+COhST|AhTIḥOS•|COhṢṬẠhT/|SAhASTASL/|ECΘ'bASIL/|ṚỌṂẠỊỌ.

+ Constantinos Constant(inou) (καὶ) Anastasi(a) ec Θ(eu) basil(eis) Romaio[n]

L'absence de représentations impériales sur ce sceau est tout à fait singulière, n'ayant ni précédent, ni postérité avant l'époque iconoclaste. On en connaît deux versions légèrement différentes. Notre pièce se rattache à deux sceaux de l'ancienne collection Zacos, dont les matrices sont néanmoins légèrement différentes. De son côté, Ion Barnea a édité un exemplaire sur lequel la légende se lit CONS|TANTINOS|CONSTANTOS |KEANASTASI.|.ASILISRO.

Zacos et Veglery ont proposé d'attribuer leur pièce à Constans II, mais se sont heurtés au problème de la date du mariage de Constantin IV avec Anastasie, laquelle placerait le sceau dans les toutes dernières années du règne de Constant II, alors que Tibère et Héraclius avaient rejoint le collège impérial. Leur solution – l'adoption du nom d'Anastasie par Fausta, femme de Constant II – peine évidemment à emporter l'adhésion.

I. Barnea, quant à lui, reprit une identification proposée par Vitalien Laurent qui avait opté pour une attribution à Constantin IV. Werner Seibt et Constantin Zuckerman se sont ralliés à cette position avec des divergences dans le détail. Sans éliminer entièrement la possibilité que cette pièce soit à attribuer à Constant II (qui aurait épousé en secondes noces une Anastasie inconnue par ailleurs), le premier se prononcerait plutôt en faveur d'une bulle du début du règne de Constantin IV[5]. Selon C. Zuckerman, en revanche, l'absence des frères de Constantin IV amène à dater la bulle des années postérieures au concile de Constantinople III, qui vit leur déposition et l'affirmation du pouvoir unique de Constantin IV[6].

Une première remarque tient au fait que Constant II ne porta jamais d'autre nom officiel que Constantin après son avènement. Il faut donc sans doute développer le début

5. SEIBT, *Bleisiegel* 1, p. 75-76.
6. C. ZUCKERMAN, On the titles and office of the Byzantine βασιλεύς, *TM* 16, 2010 (= *Mélanges Cécile Morrisson*), p. 865-890, ici p. 882 ; après avoir corrigé de manière substantielle la lecture et l'interprétation du sceau ZACOS & VEGLERY n° 18 (qui ne porte pas le nom d'Anastasie), il conclut que « these specimens from the early 680s represent the first case of the transposition of title *basileus* on the imperial seals ».

de la légende de notre bulle en « Constantinos Constantinou »[7]. Il en va certainement de même pour la bulle découverte sur les bords du Danube et publiée par Barnea[8]. Bien évidemment, cela peut sembler étonnant puisqu'on y lit clairement COhSTAhTO, mais les légendes monétaires du règne de Constantin IV montrent des déformations tout aussi importantes du nom impérial : CONSTATIUS ou CONSTANUS[9].

Le rapprochement de la légende du sceau avec celles des émissions monétaires de Constantin IV est d'un intérêt plus large. En effet, comme l'a souligné le premier H. Goodacre[10], la formule ∂NCONSTATIUSCCOS en usage sur les *solidi* de classe I et une partie des spécimens de la classe II, sans doute les premiers de la série, fait référence à deux Constantin. Plutôt que postuler une erreur de gravure (qui aurait affecté uniformément tous les coins !), il faut sans doute admettre que l'on souhaitait insister sur la légitimité dynastique dont pouvait se prévaloir Constantin IV[11], en raison de l'existence d'un empereur rival en Sicile au début de son règne. Cela incite à dater la bulle de cette période[12].

On connaît par ailleurs une bulle qui ne diffère de la précédente que par l'absence d'Anastasie dans la légende. C. Zuckerman, qui reconnaît qu'une continuité doit exister dans l'utilisation des deux bulles, se voit contraint d'admettre une erreur des plus étonnantes : dans son hypothèse de datation, Constantin IV est seul empereur et le titre impérial libellé au pluriel serait « a residual form » après l'éviction d'Anastasie de la légende[13].

Il existe toutefois une solution qui ne nécessite pas de postuler d'erreur et est parfaitement en accord avec le parallèle des légendes monétaires. Les sceaux ne mentionnant pas Anastasie sont au nom de Constant II et Constantin IV, « basileis rhômaiôn » : sur un exemplaire de la collection Zacos, la conjonction S entre les deux prénoms est clairement visible[14]. Puis, à la mort de Constant II, l'adjonction d'Anastasie s'est accompagnée d'une reformulation du début de la légende en « Constantinos Constantinou », dans

7. Seule la déformation du flan permet d'écrire que « the photograph supports Constantos in line 3 » : Zuckerman, On the titles (cité n. 6), p. 882. La position de la dernière lettre de la deuxième ligne permet de déterminer où s'arrêtait la troisième et il est clair que l'on a la place que pour l'abréviation. De même, on ne peut suivre l'auteur lorsqu'il indique que le sceau Zacos & Veglery 18b ne présente pas le S entre les deux mentions du nom Constantin. L'état de conservation de la bulle ne permet pas de postuler son absence.

8. Comme l'a fait remarquer I. Barnea, Sceau de Constantin IV empereur de Byzance, trouvé à Durostorum, *Revue roumaine d'histoire* 20, 4, 1981, p. 625-628, ici p. 627 ; voir aussi Zuckerman, On the titles (cité n. 6), p. 882.

9. *DOC* 2, 2, n[os] 1 et 12, p. 525 et 530.

10. H. Goodacre, Notes on some Byzantine coins, *NC*[6] 5, 1945, p. 34-40, ici p. 37-38.

11. Zuckerman, On the titles (cité n. 6), p. 883, propose d'interpréter le premier C comme un F pour *filius*, mais les monnaies de Filippicus présentent une forme tout à fait différente de cette lettre.

12. Point souligné par Seibt, *Bleisiegel* 1, p. 76. Voir, en dernier lieu, V. Prigent, Des pères et des fils : note de numismatique sicilienne pour servir à l'histoire du règne de Constantin IV, dans *Le saint, le moine et le paysan : mélanges d'histoire byzantine offerts à Michel Kaplan*, éd. par O. Delouis, S. Métivier et P. Pagès (Byzantina Sorbonensia 29), Paris 2016, p. 589-616.

13. Zuckerman, On the titles (cité n. 6), p. 882.

14. Zacos & Veglery, n° 18a. Le signe d'abréviation en fin de première ligne est clair et on ne saurait admettre qu'il n'est là que pour la seule voyelle U (Constantin[u]s) ; le S est donc bien ici une conjonction.

l'esprit des légendes monétaires contemporaines qui insistent sur la filiation. On a donc simplement transition entre les types Zacos 18 et Zacos 19 d'un règne à l'autre. Si elle invalide une hypothèse de C. Zuckerman, cette reconstruction en confirme une autre. Selon cet auteur, le titre de *basileus* correspond à celui d'*imperator maior* et doit être bien distingué d'*augustus*[15]. En mars 666, seul Constant II en bénéficie, si l'on en croit le fameux privilège concédant l'autocéphalie au siège de Ravenne[16]. En revanche, la bulle Zacos 18 indiquerait que Constantin IV fut promu avant la mort de son père ; elle daterait donc des années 667-668[17]. Ceci confirmerait l'interprétation de la révolte des troupes des Anatoliques sous Constantin IV comme l'expression du désir d'une promotion des cadets au rang de *basileus*, à égalité avec leur aîné[18]. Une lettre pontificale du 23 décembre 673 indique bien que les frères de Constantin IV n'étaient qu'*augusti* et non *basileis*[19]. La revendication de l'armée est d'ailleurs encore plus simple à comprendre si le titre de *basileus* avait déjà cessé d'être l'apanage d'un unique empereur « supérieur » comme l'indique l'attribution de la bulle Zacos 18 à Constans II et Constantin IV. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, Tibère et Héraclius, simples augustes, n'avaient pas à figurer sur les bulles mentionnant ce titre et il n'y a pas lieu d'en tirer argument pour dater la pièce qui nous intéresse ici des années postérieures au concile de Constantinople III. En ce qui concerne les bulles anépigraphes qui représentent les trois frères, deux solutions peuvent être avancées : soit, ces bulles servaient au collège impérial, parallèlement à celle réservée au *basileus*, soit Constantin IV fit usage initialement de la bulle ne mentionnant que lui avant que la grogne autour du statut de ses frères ne l'incite à en changer pour le modèle collégial anépigraphe, qui ne distingue entre le *basileus* et les *augusti* que par les détails du portrait[20]. Notre préférence irait pour cette dernière solution mais rien ne permet de trancher.

Notons que puisque l'absence ou la présence de Tibère et Héraclius n'est plus un critère de datation, on pourrait dater Zacos 19 de la toute fin de règne de Constant II. Constantin IV n'étant pas encore *basileus* en 666, il faudrait toutefois placer les deux

15. Zuckerman, On the titles (cité n. 6), p. 880-881.

16. En dernier lieu, S. Cosentino, Constans II, Ravenna's autocephaly and the panel of the privileges in St. Apollinare in Classe : a reappraisal, dans *Aureus : volume dedicated to professor Evangelos K. Chryssos*, ed. T. G. Kolias, K. G. Pitsakis, Αθήνα 2014, p. 153-169 ; on trouvera le texte accompagné d'une traduction anglaise, p. 167-169.

17. On renoncera donc à voir dans l'inscription de Bizye la première attestation collégiale du titre de *basileus*, Zuckerman, On the titles (cité n. 6), p. 884. Cosentino, Constans II (cité n. 16), p. 161-166, a proposé de lire *Constantinus maior imperator Heraclii et Tiberii imperator(um)* l'inscription reconstruite de San Apollinare in Classe et d'y voir la célébration d'une confirmation par Constantin IV des privilèges octroyés par son père. Néanmoins, comme le souligne l'auteur, toute reconstruction est hypothétique puisque tout repose en réalité sur la version du texte transmise dans le *Liber pontificalis Ecclesiae Ravennatis* d'Agnellus. En effet, à la fin du XVII[e] siècle, il ne restait rien de l'inscription originelle qui a été reconstituée ultérieurement, sans doute à partir de la source littéraire. On n'insistera donc pas trop sur ce document.

18. Theophanes, p. 352.

19. Thomas of Elmhan, *Historia monasterii S. Augustini Cantuariensis*, ed. by Ch. Hardwick, London 1858, p. 244-245.

20. *DOSeals* 6.22.1-3. Sur ces bulles, la hiérarchie n'est indiquée que par le portrait imberbe qui, d'une certaine façon, peut renvoyer visuellement au titre de *novus augustus* dans l'acception grecque de *novus*, *neos*, « jeune ».

modèles de bulles (avec et sans Anastasie) dans l'intervalle courant de mars 666 à l'assassinat de Constant II durant l'été 668. Cela semble moins probable qu'attribuer au seul règne de Constantin IV la bulle mentionnant Anastasie. Seule une bulle présentant cette légende et une conjonction claire entre les deux mentions du prénom Constantin permettrait de trancher définitivement la question en faveur d'une attribution au règne de Constant II.

L'administration centrale

3. Georges, patrice, juge du Velum et grand économe des fondations pieuses

Date : XIe siècle (troisième quart).
Inv. : 55.
Dia. : 23 mm.
Des. : assez bon état de conservation ; frappe légèrement décentrée ; endommagé sur la partie inférieure du revers, avec effacement d'un certain nombre de lettres.
Inédit.
// : Zacos 2, n° 469.





À l'avers, dans un cercle de grènetis serré, dédoublé par une mauvaise frappe, buste de saint Georges avec lance et bouclier d'un beau relief. De part et d'autre, inscription en deux colonnes : ΘΓΕѠΡ-ΓΙΟ̣C pour (Ὁ ἅγιος) Γεώργιος.

Au revers, dans un cercle de grènetis serré, légende sur sept lignes :

+ⲔЄR̄,Θ,|ΓЄѠΡ̣ΓΙѠ|Π̄ΡΪⲔΡΙΤΗ|ΤΟVΡΗΛꙋS|Μ̄ΟΙΚΟΝΟΜ,|ΤѠΝ...|-ΓѠ̣..

+Κ(ύρι)ε β(οή)θ(ει) Γεωργίῳ π(ατ)ρι(κίῳ) κριτῇ τοῦ βήλου (καὶ) μ(ε)γ(άλῳ) οἰκονόμ(ῳ) τῶν [εὐα]γῶ[ν]

Le trait d'abréviation de patrice rebique à la verticale après le iota, selon un modèle classique. Le terme οἶκων est sous-entendu en fin de légende. Cette formulation se retrouve sur les sceaux de deux autres titulaires de la fonction : Jean, protospathaire, *épi tou Chrysotriklinou*[21] et Theodoros Karamallos protospathaire, également *anagrapheus* de Paphlagonie[22]. Les grandes fondations impériales prennent de l'importance comme

21. W. Seibt, M. L. Zarnitz, *Das byzantinische Bleisiegel als Kunstwerk : Katalog zur Ausstellung*, Wien 1997, n° 2.1.7.
22. *DOSeals* 4.11.2.

organismes de gestion dans le courant du Xe siècle et au XIe siècle[23]. Cette évolution est sans doute à mettre en relation avec le tournant pris à l'époque dans la gestion des terres publiques, marquée par la reconstitution d'un important domaine foncier d'État, dont les fondations pieuses gèrent des sous-ensembles de grande envergure[24]. Il est probable que le grand économe, mentionné pour la première fois dans le premier quart du XIe siècle[25], ait été responsable des fondations de second rang, ne disposant pas comme la Néa[26], le Myrelaion[27], les Manganes[28], Éleuthériou[29] ou l'Antiphonète[30], d'administrateurs propres[31]. Dans les années 1070, le service se scinde en maisons pieuses d'Orient et d'Occident, ce qui fournit a priori le *terminus ante quem* pour notre bulle[32].

4. Grègoras (?), spatharocandidat impérial et *topotèrètès* de l'*Arithmos* (?)

Date : IXe siècle (dernier quart).
Inv. : 71.
Dia. : 24 mm.
Des. : bulle brisée dans sa partie supérieure, relief assez faible au droit ; qualité de gravure assez médiocre pour l'époque.
Inédit.





23. N. Oikonomidès, L'évolution de l'organisation administrative de l'Empire byzantin au XIe siècle (1025-1118), dans Id., *Byzantium from the ninth century to the fourth Crusade : studies, texts, monuments* (Variorum CS 369), Hampshire 1992, n° X, p. 125-152, ici p. 138-140.
24. D. Howard-Johnston, Crown lands and the defence of imperial authority in the tenth and eleventh centuries, *Byz. Forsch.* 21, 1995, p. 75-100 ; V. Prigent, The mobilisation of tax resources in the Byzantine Empire (eighth to eleventh centuries), dans *Diverging paths? The shapes of power and institutions in medieval Christendom and Islam*, ed. by J. Hudson, A. Rodriguez, Leiden 2014, p. 182-229, ici p. 225.
25. Entre 1001 et 1019 : Oikonomidès, L'évolution de l'organisation administrative (cité n. 23), p. 140.
26. Voir dans ce volume la contribution de E. Stepanova, Le bullaire de l'église de la Néa, p. 786-787 et la bulle présentée ici même sous le numéro 5.
27. Citons Basile, préposite *épi tou koitônos* et *chartophylax* du *sékréton* du Myrelaion : *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/120208, page consultée le 01 juillet 2017.
28. Par exemple, le protospathaire et juge de l'hippodrome Jean, qui exerçait les fonctions de curateur des Manganes : voir *DOSeals* 5.25.4.
29. Philètos, protospathaire impérial *épi tou Chrysotriklinou* et curateur *tôn Éleuthériou* : *DOSeals* 5.24.1. Associé ensuite aux Manganes.
30. Janin, *Géographie* 1, 3, p. 506-507.
31. Que les grandes fondations soient techniquement considérées comme des services administratifs transparaît également de leur désignation comme *sékréta* ; l'évolution dans la dénomination est déjà entérinée dans le dernier tiers du XIe siècle : voir par exemple le sceau de Constantin, vestarque, juge du Velum and grand curateur du *sékréton* des Manganes (*DOSeals* 5.25.2).
32. Oikonomidès, L'évolution de l'organisation administrative (cité n 23), p. 140.

À l'avers, croix patriarcale simple sur quatre degrés; entre deux bordures de grènetis, invocation circulaire : +KE.........ѠΔ̣ȣΛѠ, +K(ύρ)ιε [βοήθει τῷ σ]ῷ δούλῳ.

Au revers, dans un cercle de grènetis partiellement conservé, inscription sur cinq lignes, avec probablement des éléments décoratifs sur une ligne supérieure et inférieure :
.....|OPAΡϹ̣..|ΘΑΡΟΚΑΝ.|ΙΔϹΤΟΠΟΤ.|Τ.Υ̣ΑΡΙΟΜ

[+ Γρηγ]ορᾷ β(ασιλικῷ) σ[πα]θαροκλν[δ]ιδ(άτῳ) (καὶ) τοποτ(ηρητῇ) τ[ο]ῦ Ἀριομ(οῦ)

à corriger en

+ Γρηγορᾷ βασιλικῷ σπαθαροκανδιδάτῳ καὶ τοποτηρητῇ τοῦ Ἀριθμοῦ

Étant donné la qualité relativement grossière de la gravure et l'erreur manifeste que constitue la présence du λ remplaçant le α en avant-dernière position sur la troisième ligne, on n'hésitera pas trop à lire un Θ en lieu et place du O sur la dernière ligne. En effet, la leçon *ploïmon* est exclue et les *topotèrètai* de villes ont disparu à l'époque de ce sceau[33]. On pourrait aussi admettre Δ̣ΡѠΜ pour τ[ο]ῦ δρωμ(οῦ), mais cela semble plus acrobatique que la leçon *Arithmos*. Grégoras était donc le lieutenant du chef du *tágma* fondé par l'impératrice Irène[34].

5. Michel, vestarque et économe de la Néa

Date : milieu du XIe siècle.
Inv. : 53.
Dia. : 26 mm.
Des. : flan rogné sur le pourtour; abrasion du visage de l'effigie; bon état de conservation du revers.
Inédit.




À l'avers, buste de saint Michel, au nimbe de grènetis, tenant dans la main droite un long sceptre orné de trois boules dans sa section supérieure; de part et d'autre de l'effigie : M - X, M(ι)χ(αήλ).

Au revers, légende sur six lignes précédée d'une croisette :

33. Voir notre n° 13.
34. Sur cette unité et son origine, voir V. Prigent, Byzantine military forces in Sicily : some sigillographic evidence, dans *Byzantine and Rus' seals : proceedings of the international colloquium on Rus'-Byzantine sigillography (Kyiv, Ukraine, 13-16 September 2013)*, ed. by H. Ivakin *et al.*, Kyiv 2015, p. 161-176, ici p. 166-168.

+KER,Θ,|ΜΙΧΑΗΛ|RΕCΤΑΡΧ|.ΟΙΚΟΝΟ|.ΤΗCΝ.|.Ϲ̣

+K(ύρι)ε β(οή)θ(ει) Μιχαὴλ βεστάρχ(ῃ) [(καὶ)] οἰκονό[μ(ῳ)] τῆς Ν[έα]ς

On trouvera dans ce volume un tableau d'ensemble des bulles documentant l'église de la Néa[35]. La collection de Dumbarton Oaks conserve un sceau de Michel magistre et économe de l'église de la Néa, sans iconographie, daté du XIe siècle, qui pourrait avoir appartenu au même individu à un stade ultérieur de sa carrière[36]. La Néa Ekklesia, fondation de Basile Ier, était dédiée, entre autres, à l'archange Michel, ce qui explique, en plus de l'homonymie avec le propriétaire du sceau, le choix iconographique[37]. Cette église, qui faisait partie du Grand Palais impérial mais qui possédait un statut particulier, avait un personnel nombreux et varié, dont une partie était en charge de la gestion de son important patrimoine[38] : tel est le cas de notre Michel[39].

Voir également ci-dessous notre n° 7.

6. Nicétas (?) Sarônitès, *protovestès* (?) et domestique des Excubites

Date : XIe siècle (troisième quart).
Inv. : 20.
Dia. : 23 mm.
Des. : état de conservation bon au droit, moyen au revers; échancrures aux orifices du canal; légende du revers endommagée, en particulier dans sa partie centrale, le long du canal.
Inédit.




À l'avers, dans un cercle de grènetis, saint Théodore en pied en costume militaire avec lance et bouclier. De part et d'autre de l'effigie, inscription en colonne : ΘΘΕ - ѠΔѠ, pour (Ὁ ἅγιος) Θεόδω(ρος).

35. E. Stepanova, Le bullaire de l'église de la Néa, p. 777-787.
36. *DOSeals* 5.48.5; *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/4616, page consultée le 15 juin 2017.
37. V. Laurent a mis en évidence le lien entre les saints auxquels était consacrée l'église et l'iconographie des sceaux des fonctionnaires y travaillant : Laurent, *Corpus* 5, 2, p. 89. L'image permet peut-être de distinguer notre Michel d'un homonyme, vestarque et grand économe du Tropaiophore, qui a choisi saint Georges : on ne peut toutefois pas exclure un changement de saint protecteur à l'occasion du transfert d'un service à un autre (voir *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/499 et éditions signalées, page consultée le 15 juin 2017).
38. Laurent, *Corpus* 5, 2, p. 89.
39. Nous renvoyons à la contribution d'Elena Stepanova dans ce même volume pour une discussion plus approfondie sur cette institution et les sceaux du personnel s'y rapportant.

Au revers, dans un cercle de grènetis, inscription maladroite sur six lignes :
MHK,T|ẠẠRECT̄|SΔ..ЄC̄T̄|ḲЄΞ̄K̄TC|A.ONIT|Ɐ

Μηκ(ή)τα (πρωτο)βέστ(η) (καὶ) δ[ομ]εστ(ί)κ(ῳ) ἐξκ(ουβίτων) τ(οῦ) Σα[ρ]ωνίτου

L'établissement de la légende n'est pas des plus aisées. Le graveur n'était à l'évidence pas des plus expérimentés, comme en témoigne l'usage régulier des abréviations par contraction (tirets suscrits), là où les simples « , » auraient suffi, ou la façon dont certaines lettres mordent sur la bordure. Il commet en outre une erreur patente de cas pour le patronyme. On rencontre un premier problème de lecture avec le prénom. Le début semble se lire Μουκτα, ce qui est pour le moins insatisfaisant, ce d'autant plus que le patronyme ne semble pas faire de doute et que l'on attend d'y voir associé un prénom de bonne romanité. On pense donc à une déformation d'un η en deuxième position, mais le τ en fin de ligne ne permet pas de lire Michel[40]. En définitive, la moins mauvaise solution serait d'admettre une erreur initiale, N pour M, et d'admettre le prénom Nicétas, ce d'autant plus qu'il semble y avoir un signe d'abréviation après le K. L'abréviation de la dignité ne permet pas de trancher entre protovestarque ou *protovestès* en toute certitude. Nous partons ici du principe que s'il avait bénéficié du rang supérieur, le possesseur du sceau aurait tenu à le spécifier clairement et optons donc pour le rang subalterne.

7. Nicétas, ostiaire impérial, *épi tou koitonos*, pincerne de l'*augousta* et xénodoque (?)

Date : xe siècle (deuxième moitié).
Inv. : 1.
Dia. : 25 mm.
Des. : état de conservation correct au droit ; au revers, la partie inférieure est largement écrasée.
Inédit.




À l'avers, croix patriarcale sur quatre degrés, contre-croisée aux bras inférieur et supérieur. Des rinceaux s'élèvent de la base au-delà du bras inférieur de la croix. Inscription circulaire très partiellement conservée : ....ḤΘЄITѠ.ѠΔO... [+Κύριε βο]ήθει τῷ [σ]ῷ δο[ύλῳ].

40. Un Michel Sarônitès est bien connu par ses sceaux mais il y fait figurer saint Michel au droit : J. Nesbitt, The seals of the Saronites family, dans *Siegel und Siegler*, C. Ludwig Hrsg. (Berliner byzantinistische Studien 7), Frankfurt am Main 2005, p. 115-121.

Au revers, dans une bordure de grènetis partiellement conservée, légende sur sept lignes, suivie de trois perles ornementales sur une ligne autonome. Il est probable qu'un élément décoratif surmontait également la première ligne :
+NHḲIT,|R꞉OCTIAP,SЄ|ΠHTOVKOIT,S|ЄΠIKЄPN,THC|.VΓOVCT,Ṣ|.ẸNOḌ...| • NẸ...| ···

+Νηκίτ(ᾳ) β(ασιλικῷ) ὀστιαρ(ίῳ) (καὶ) ἐπὴ τοῦ κοιτ(ῶνος) (καὶ) ἐπι(γ)κέρν(ῃ) τῆς [α]ὐγούστ(ης) (καὶ) [ξ]ενοδ[όχ(ῳ) τ(...)]νε[...]

La lecture du second titre est raisonnablement assurée. La séquence σνοδ ne faisant pas sens, on doit admettre ενοδ, ce qui amène nécessairement à la leçon proposée. Il est difficile de reconstruire la fin de la légende : nous optons pour une abréviation par chute de la dernière lettre par comparaison avec les autres titres. L'abréviation après le o serait en outre très inélégante. La dernière lettre de la sixième ligne était probablement la première lettre de l'article. Le terme manquant identifie sans doute l'institution charitable que dirigeait Nicétas. Si l'on tient compte du fait que le titulaire du sceau occupait une position centrale à la cour, la séquence νε[...] invite évidemment à penser à la Néa, une institution dont dépendaient plusieurs édifices, notamment un bain situé en dehors du palais[41]. Un *xénodocheion* rattaché à cette fondation n'aurait rien d'étonnant, mais aucune source ne le mentionne explicitement. À titre d'hypothèse, on pourrait donc reconstituer la fin de la légende en [ξ]ενοδ[όχ(ῳ) τ(ῆς)] Νέ[ας], suivi de la perle symétrique.

Notre bulle évoque a priori une époque où la cour impériale n'abritait qu'une seule *augousta*. On peut penser à Théophanô, femme de Romain II, après la mort d'Hélène Lécapène (961-969)[42] ou à Théodora (970-976)[43], femme de Jean Tzimiskès. À la mort de cet empereur, Constantin VIII épousa une certaine Hélène qui mourut dans les années 980[44]. On ignore si Théodora regagna son monastère après la mort de Jean Tzimiskès, mais cela est probable. Dans ce cas, Hélène aurait été seule *augousta* après 976 et jusqu'à son décès. On aurait donc ensuite plusieurs décennies sans *augousta* en titre, avant que le mariage de Zoé ne vienne combler ce manque. Toutefois, le bon ordonnancement des cérémonies de cour requérant une *augousta*, on pourrait admettre que Théodora ait joué à nouveau ce rôle après le décès d'Hélène et jusqu'à sa propre mort, dont on ignore la date. En l'état, il n'y a donc pas moyen de trancher l'identification de la souveraine que servit l'échanson Nicétas, même si la solution la plus probable est sans doute Hélène, femme de Constantin VIII.

8. Théodore, *anthypatos*, patrice, protospathaire impérial et logothète du drome

Date : ixe siècle (dernier tiers).
Inv. : 43.
Dia. : 25 mm.

41. P. Magdalino, Observations on the Nea Ekklesia of Basil I, *JÖB* 37, 1987, p. 51-64 et Id., The bath of Leo the Wise and the "Macedonian Renaissance" revisited : topography, iconography, ceremonial, ideology, *DOP* 42, 1988, p. 97-118.
42. *PmbZ*, n° 28125 (Théophanô) ; 22574 (Hélène Lécapène).
43. *PmbZ*, n° 27604. Jean Ier avait tiré Théodora d'un monastère en 970 pour se doter d'un lien dynastique aux Macédoniens.
44. *PmbZ*, n° 22578.

Des. : bon état de conservation ; flan rogné sur le pourtour, en particulier dans la partie inférieure.
Inédit.




À l'avers, croix patriarcale simple sur quatre degrés ; dans une double bordure de grènetis, légende circulaire suivie d'un motif décoratif indistinct et apparemment dépourvue de croisette initiale, ce qui est très irrégulier. Ces deux indices combinés laissent penser à une erreur initiale du graveur, maladroitement compensée : ΚЄΒΟΗΘЄΙΤѠCѠΔΟVΛѠ, Κ(ύρι)ε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ.

Au revers, légende sur cinq lignes précédée d'une ligne décorative portant trois perles :
···|+ΘЄΟΔѠ|ΡѠΑΝΘ/ΠΑ|ΤΡΙΚ/R/Α/CΠΑ|Θ̣/SΛΟΓΟΘ/Τ|ΔΡΟΜΟṾ

+Θεοδώρῳ ἀνθ(υπάτῳ) πατρικ(ίῳ) β(ασιλικῷ) (πρωτο)σπαθ(αρίῳ) (καὶ) λογοθ(έτῃ) τ(οῦ) δρόμου

Ce personnage porte une série de titres très élevés pour la période à laquelle il fut actif. Bien que le logothète du drome ait alors été l'un des plus importants de l'Empire, les titulaires de la fonction n'accédaient généralement pas à de telles dignités. Il semble ne pas être connu des sources littéraires.

Administration provinciale

9. David Tzipourélès, protospathaire et stratège

Date : xie siècle.
Inv. : 19.
Dia. : 22 mm.
Des. : très échancré à l'orifice supérieur du canal ; frappe non centrée ; état de conservation correct. Il est possible que le η final de la légende au revers ait été gravé sur une sixième ligne mais aucune trace ne permet de donner corps à l'hypothèse.
Inédit.




À l'avers, dans un cercle de grènetis partiellement conservé, buste de saint Georges imberbe, de face, aux cheveux bouclés et au nimbe de grènetis ; il porte une tenue militaire et tient de la main gauche un bouclier décoré (le bras droit n'est plus visible). De l'inscription accompagnant l'effigie survit, dans le champ droit, Γ|ΙΟ|C, pour [(Ὁ ἅγιος) Γεώρ]γιος. Les traces visibles et l'iconographie ne permettent pas d'écarter totalement saint Dèmètrios, mais l'autre sceau connu du personnage confirme le choix effectué ici.

Au revers, dans un cercle de grènetis presque entièrement disparu, légende sur cinq lignes précédée par une croisette :
+Κ...|ΔΑΔΑ̣̂...|ΘΑΡ,SCΤ..|ΤΙΓ,ΤѠΤ..|ΠȣΡЄΛ

+Κ[(ύρι)ε β(οή)θ(ει)] Δα(υὶ)δ (πρωτο)[σπα]θαρ(ίῳ) (καὶ) στ[ρα]τιγ(ῷ) τῷ Τ[ζι]πουρέλ(ῃ)

Ce même personnage nous a laissé un autre sceau, daté par ses éditeurs du troisième quart du xie siècle. Cette pièce reprend saint Georges, représenté en pied, et indique que David Tzipourélès obtint une promotion, accédant au patriciat tout en continuant à exercer des fonctions de stratège[45]. Un autre membre de la famille est connu par un sceau daté entre 1040 et 1070 : Georges, protospathaire, *épi tou Chrysotriklinou* et taxiarque, lui aussi fidèle à son saint homonyme[46]. Peu après, un Jean Tzipourélès, simple particulier, adopta deux bulles, dont une métrique, à l'effigie de la Blachernitissa[47]. En 1113, un général expérimenté nommé Tzipourélès perdit la vie face aux Turcs à Akrokos[48]. Nous avons là manifestement une famille intégrée par le métier des armes aux échelons inférieurs de l'aristocratie impériale vers le milieu du xie siècle.

10. Étienne, vestarque et duc d'Antioche

Date : xie siècle (milieu).
Inv. : 50.
Dia. : 22 mm.
Des. : un peu moins d'un tiers du sceau est perdu ; flan rogné sur le pourtour ; frappe non centrée.
Inédit.
// : V. Laurent, La chronologie des gouverneurs d'Antioche sous la seconde domination byzantine, *MUSJ* 38-10, 1962, p. 221-254, ici n° 20, p. 241 ; Cheynet *et al.*, *Seyrig*, n° 157.

45. Seibt, Zarnitz, *Das byzantinische Bleisiegel als Kunstwerk* (cité n. 21), n° 2.3.11 ; l'exemplaire appartient à une collection privée et peut être identifié avec celui qui avait été mis en vente comme lot n° 2560 par le Classical Numismatic Group (enchère 39, de 1996), comme la comparaison avec la photo du catalogue (p. 236) semble montrer (enchère signalée dans *SBS* 6, 1999, p. 118). Le catalogue en question est disponible à l'adresse suivante : http://issuu.com/cngcoins/docs/cng_39, page consultée le 14 juin 2017. Voir aussi la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/778, page consultée le 14 juin 2017.
46. Seibt, Zarnitz, *Das byzantinische Bleisiegel* (cité n. 21), n° 2.3.10. Voir aussi *SBS* 6, 1999, p. 138 ; *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/777, page consultée le 14 juin 2017. Pour quelques informations sur la famille, voir Seibt, Zarnitz, *Das byzantinische Bleisiegel* (cité n. 21), p. 100.
47. Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, n° 379, et Cheynet & Théodoridis, n° 210.
48. Skoulatos, *Personnages*, n° 203, p. 299.




Au droit, légende sur quatre lignes (de la première subsiste seulement la partie inférieure du ρ), suivie d'un ornement constitué d'une croix de Saint-André cantonnée de perles et accostée de tirets :

...Ρ̣.|..CCTḘ|..NȢRḘ|..APXȢ|. ⋇ –

[+Σφ]ρ[αγὶ]ς Στε[φά]νου βε[στ]άρχου

Au revers, suite de la légende sur quatre lignes, vraisemblablement suivie par le même motif qu'au droit :

KẠ.|ΔOVK..|ANT..|XЄ...|–..

κα[ὶ] δουκ[ὸς] Ἀντ[ιο]χε[ίας]

La liste des ducs d'Antioche a été établie par J.-C. Cheynet[49] : notre personnage fut en poste au milieu du xie siècle, avant 1060[50]. Il s'agirait du mari de la sœur de Michel IV, qui fut envoyée en Sicile entre 1037 et 1040 à la tête de la flotte byzantine, avant d'être nommé duc d'Antioche vraisemblablement à la fin du règne de Michel IV[51].

11. Jean (?) Radènos, *anthypatos*, patrice, protospathaire impérial et stratège

Date : x^e^ (fin)-xie siècle (début).
Inv. : 13.
Dia. : 22 mm.
Des. : état de conservation correct; flan d'un diamètre inférieur à la matrice.
Inédit.
// : DO 55.1.3286.

À l'avers, dans un cercle de gros grènetis, croix patriarcale sur trois degrés placés sans doute sur un globe; bras inférieur et supérieur contrecroisés; perles aux extrémités du bras supérieur; rinceaux issant jusqu'au sommet de la croix. Légende circulaire : +KЄRO........ Δ̣Ȣ̣Λ̣Ω̣, +K(ύρι)ε βο[ήθει τῷ σῷ] δούλῳ.

49. Cheynet, *Zacos*, p. 22-23.
50. *Ibid.*, p. 23. Voir la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/513, page consultée le 15 juin 2017. À propos de la datation, voir aussi Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2, p. 263 : « Aus stilistischen Gründen datieren wir ferner die Bulle eines Stephanos βεστάρχης καὶ δοὺξ Ἀντιοχείας eher nach der Regierungszeit Konstantins IX. Monomachos. Sie könnte um 1060 entstanden sein. Eine Identität dieser Person mit dem um wenige Jahre jüngeren Typus eines Stephanos σεβαστοφόρος καὶ δούξ ist wahrscheinlich. »
51. Cheynet *et al.*, *Seyrig*, n° 157.




Au revers, dans un cercle de grènetis très partiellement conservé, légende sur cinq lignes suivie d'une ligne portant un motif décoratif indistinct.

......|.ΠΑΤ,Π.|..IK,R,A⁄CΠΑ.|SCTPATIΓ,T|ΩPẠΔIN⁄

[+Ἰω(άννῃ) ἀνθυ]πάτ(ῳ) π[ατρ]ικ(ίῳ) β(ασιλικῷ) (πρωτο)σπα[θ(αρίῳ)] (καὶ) στρατιγ(ῷ) τῷ Ῥαδιν(ῷ)

La reconstruction repose sur la pièce parallèle conservée à Washington. Les Radènoi nous ont laissé un grand nombre de bulles dont Alexandra et Werner Seibt ont offert une présentation d'ensemble[52]. Ivan Jordanov a offert pour sa part une liste des bulles mentionnant différents Jean Radènos[53]. Le possesseur de notre bulle, actif apparemment durant les guerres bulgares, semble avoir été le fondateur de la famille. Il est également le seul militaire attesté, la famille se spécialisant ensuite dans l'administration civile. Il est très probable que ce personnage soit à identifier avec l'homonyme honoré du même jeu de dignités qui obtint ensuite le commandement de la flotte impériale[54].

12. Jean, protoproèdre et duc d'Antioche

Date : xie siècle (env. 1057-1080).
Inv. : 69.
Dia. : 28 mm.
Des. : flan rogné sur le pourtour; état de conservation correct.
Inédit.
// : Schlumberger, *Sigillographie* (cité n. 89), p. 311, n° 5 (avec commentaire iconographique erroné et fausse attribution à Joseph Tarchaniôtès); Laurent, La chronologie des gouverneurs d'Antioche (cité au n° 10), p. 252-253 (sans image, mais d'un même *boullotèrion* que le sceau Schlumberger, selon Laurent : *ibid.*, p. 252, n. 3); Cheynet *et al.*, *Seyrig*, n° 160.




52. Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2, p. 42-45.
53. Jordanov, *Corpus* 2, p. 353-354.
54. Laurent, *Corpus* 2, n° 966.

À l'avers, dans un cercle de grènetis presque entièrement disparu, saint Théodore debout, en costume militaire, sur un *suppédion*, tenant dans la main droite une lance posée à terre et s'appuyant de la gauche sur un bouclier ; de part et d'autre de l'effigie, O|Ạ|Γ.|..–Θ̣|Ϲ̣|Ọ|ΔѠ|P⁄ : Ὁ ἅγ[ιο(ς)] Θεόδωρ(ος).

Au revers, dans un cercle de grènetis presque entièrement disparu, légende sur cinq lignes surmontée d'une croisette entre deux tirets partiellement perdus :

+̣ -̣ |IѠĀΠPO|ЄΔPO⁄KAI|ΔOYΞ̣..|Ṭ IOX̣Є̣Ị|AC

+Ἰω(άννης) (πρωτο)πρόεδρο(ς) καὶ δοὺξ [Ἀν]τιοχείας

Il a été proposé de voir dans ce personnage Jean Doukas, qui exerça également en Orient un commandement à Édesse (1059). Il serait le premier protoproèdre connu et reçut sans doute cette dignité pour son rôle dans la rébellion d'Isaac Comnène[55].

13. Justinien, *hypatos* et *topotèrètès* de l'Opsikion

Date : VIIIe siècle (début).
Inv. : 28.
Dia. : 26 mm.
Des. : état de conservation correct ; échancré à l'orifice supérieur du canal.
Inédit.





À l'avers, dans une bordure de feuillage stylisée, monogramme invocatif cruciforme de type Zacos XLVI cantonné des syllabes habituelles : .O-CѠ-Δȣ-ΛѠ, (Θεοτόκε βοήθει) [τ]ọ̑ σῷ δούλῳ. La gravure grossière donne des Ѡ proches du « fer à cheval » mais bien évidemment cela ne peut servir ici de critère de datation.

Au revers, dans une bordure de feuillage stylisé, légende sur cinq lignes :

ỊOVCTỊṆ|IANOϹ̣VΠẠ|TOCK⁄TOΠ|OT⁄TȣOψ|IKIOV

Ἰουστινιανὸς ὕπατος κ(αὶ) τοποτ(ηρητὴς) τοῦ Ὀψικίου

Le libellé au nominatif est exceptionnel pour les sceaux de cette époque. Le prénom est également des plus rares. On pourrait envisager que notre *topotèrètès* soit né sous le premier règne de Justinien II, expliquant le choix de ses parents. Notre sceau vient

55. CHEYNET *et al.*, *Seyrig*, p. 118 ; voir aussi la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/515, page consultée le 15 juin 2017.

ajouter son propriétaire, Justinien, à la très courte liste des *topotèrètai* de l'Opsikion déjà connus à haute époque par leurs sceaux, liste qui inclut Sergios[56], Théodore[57] et un anonyme[58], tous les trois spathaires (dont deux impériaux) en fonction au VIIIe siècle[59]. Il est probable que notre pièce date plutôt des premières décennies du VIIIe siècle, époque à laquelle l'hypatat est encore supérieur au spatharat. Justinien fut sans doute un acteur important des nombreuses révoltes des troupes de l'Opsikion durant les deux décennies qui précèdent l'arrivée au pouvoir de Léon III.

Les *topotèrètai* de l'Opsikion disparaissent au IXe siècle lorsqu'apparaissent les tourmarques de ce commandement, reflet de l'unification de la titulature dans l'organisation thématique, laquelle s'opère tant au niveau des gouverneurs (les comtes deviennent des stratèges) qu'à celui de leurs subordonnés, comme les *topotèrètai*[60]. Ils n'ont bien évidemment pas de lien direct avec les *topotèrètai* du XIe siècle, dont l'apparition est liée à l'implantation de *tagmata* en province[61].

14. Léon, *vestès*, patrice et juge des Bucellaires

Date : XIe siècle (milieu).
Inv. : 5.

56. ZACOS & VEGLERY, n° 1762 et n° 3176a = *DOSeals* 3.39.49 ; seconde moitié du VIIIe siècle (voir aussi la *PBE*, http://www.pbe.kcl.ac.uk/person/p6848, entrée Sergios91, page consultée le 15 juin 2017).

57. LAURENT, *Orghidan*, n° 219 : le nom est une hypothèse de l'éditeur, accueillie par V. PRIGENT, Note sur le *topotèrètès* de cité en Italie méridionale durant les siècles obscurs, *SBS* 9, 2006, p. 145-158, ici p. 148 ; daté par son éditeur au IXe-Xe siècle (voir aussi la *PBE*, http://www.pbe.kcl.ac.uk/person/p1263, entrée Anonymus690, page consultée le 15 juin 2017).

58. ZACOS & VEGLERY, n° 2660 ; *DOSeals* 3.39.50. Le nom est perdu ; daté par ses éditeurs à la seconde moitié du VIIIe siècle. Voir aussi *PBE*, http://www.pbe.kcl.ac.uk/person/p1046, entrée Anonymus470, page consultée le 15 juin 2017.

59. Pour la liste et la datation, voir PRIGENT, Note sur le *topotèrètès* de cité (cité n. 57), p. 148. On les distinguera bien du cas de Léon Pérènos, *topotèrètès* de l'Opsikion du XIe siècle (*PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/3381, page consultée le 01 juillet 2017) qui reflète l'implantation des *tagmata* en province avec l'apparition des ducs de thèmes (sur cette réforme voir J.-C. CHEYNET, Du stratège de thème au duc : chronologie de l'évolution au cours du XIe siècle, *TM* 9, 1985, p. 181-194).

60. « Le cas des *topotèrètai* de l'Opsikion ne recouvre donc très probablement qu'une particularité terminologique liée à l'origine et au rôle d'armée de manœuvre, héritière des *magistri militum præsentales*, de ce thème » : PRIGENT, Note sur le *topotèrètès* de cité (cité n. 57), p. 149. Sur ce thème, voir J. HALDON, *Byzantine prætorians : an administrative, institutional and social survey of the Opsikion and Tagmata, c. 580-900* (Ποικίλα βυζαντινά 3), Bonn 1984 ; T. C. LOUNGHIS, *A Deo conservandum imperiale obsequium* : some notes concerning Byzantine field troops during the Dark Ages, *BSl.* 52, 1991, p. 54-60 ; ID., The decline of the Opsikian domesticates and the rise of the domesticate of the Scholae, *Βυζαντινά σύμμεικτα* 10, 1996, p. 27-36 (disponible *online* à l'adresse suivante : http://ejournals.epublishing.ekt.gr/index.php/bz/article/view/3595/3455, page consultée le 01 juillet 2017) ; *DOSeals* 3, p. 55. Plus récemment, Γ. A. ΛΕΒΕΝΙΩΤΗΣ [G. A. LEBENIOTES], Obsequentes, privatum obsequium, Obsequium, Obsequion, Opsicion, Οψίκιον : Η εξέλιξη ενός τεχνικού όρου και η πρώιμη περίοδος του "θέματος" Οψικίου, dans *Philotimia : studies in honour of Alkmene Stavridou-Zafraka*, ed. by Th. Korres *et al.*, Θεσσαλονίκη 2011, p. 361-410.

61. H.-J. KÜHN, *Die byzantinische Armee im 10. und 11. Jahrhundert : Studien zur Organisation der Tagmata*, Wien 1991.

Dia. : 30 mm.
Des. : bon état de conservation; échancré à l'orifice supérieur du canal; plusieurs traces de restauration; frappe légèrement décentrée.
Inédit.
// : Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2, n° 178.




À l'avers, dans un cercle de grènetis serré, légende métrique sur cinq lignes, précédée d'une croisette et surmontée d'un motif décoratif d'une croisette de Saint-André cantonnée de perles et flanquée de tirets :

-⋇-|+CΦPA|ΓICMAREÇ|TЂKPITЂ.|ΠATPIKI|-Ђ-

Σφράγισμα βέστου κριτοῦ [(καὶ)] πατρικίου

Au revers, dans un cercle de grènetis serré, légende métrique sur cinq lignes, surmontée d'un motif décoratif d'une croisette de Saint-André cantonnée de perles et flanquée de tirets :

-⋇-|TOVΔI|KACTOV|ΛEONT,RЂ|KEΛΛAPI|-ωN-

τοῦ δικαστοῦ Λέοντ(ος) Βουκελλαρίων

Pour le milieu du xie siècle, la dignité de *vestès* et patrice est fort élevée pour un juge de thème, ce d'autant plus que les Bucellaires n'étaient sans doute pas un poste des plus importants bien qu'il ait couvert une bonne partie de la Paphlagonie, dont les ressortissants jouissaient d'une forte influence dans les premières décennies du xie siècle[62]. En effet, une lettre de Psellos datée de 1048 révèle qu'il avait exercé cette fonction. Le futur *hypatos* des philosophes étant de retour à Constantinople un peu avant 1042 de cette première phase de carrière en province, il exerça dans les Bucellaires très jeune, alors qu'il ne bénéficiait pas encore de la fameuse influence dont il se vante dans ses écrits[63]. Il s'agissait donc d'un poste de « début de carrière ». Certains hauts fonctionnaires bien en cours exerçaient d'ailleurs sans doute le poste de juge des Bucellaires par procuration, puisque deux bulles mentionnent le cumul de cette fonction avec celle de grand chartulaire[64] et une l'exercice simultané de la charge de katépan des *axiômata*[65]. On connaît par les sources sigillographiques un assez grand nombre de titulaires de la fonction et le protospatharat se révèle une dignité tout à fait standard pour les titulaires du poste aux xe-xie siècles[66]. Nicolas Sklèros fut vestarque mais appartenait à une famille des plus puissantes, tandis que le vestarque Constantin Promoundénos eut à titre personnel une carrière exceptionnelle qui culmina avec la judicature des Thracésiens comme magistre et *vestès*[67]. La titulature de Léon, *vestès* et patrice, est donc exceptionnelle et on datera son mandat assez tard, vers la fin du règne de Constantin X, voir même sous Romain IV Diogène, lorsque le progrès des forces turques put rendre nécessaire de réorganiser la défense. On rappellera à ce titre que c'est bien vers 1070 que s'opère la transition du stratège au duc dans cette province qui couvre les abords de l'hinterland asiatique de Constantinople[68] et contrôle le carrefour stratégique d'Ancyre. Le dernier stratège connu du thème jouissait d'ailleurs de dignités aussi élevées que celle de Romain Diogène qui accède alors à l'Empire et de peu supérieures à celle de notre juge Léon[69].

62. P. Magdalino, Paphlagonians in Byzantine high society, dans *Ἡ Βυζαντινη Μικρα Ασια, 6ος-12ος αι.*, επιμέλεια εκδόσης Σ. Λαμπάκης, Αθηναι 1998, p. 141-150; voir également pour la période immédiatement antérieure, Ch. Messis, Région, politique et rhétorique dans la première moitié du xe siècle : le cas des Paphlagoniens, *REB* 73, 2015, p. 99-122.

63. *Michaelis Pselli scripta minora, magnam partem adhuc inedita. 2, Epistulae*, ed. recognovitque E. Kurtz, ex schedis eius relictis in lucem emisit F. Drexl, Milano 1941, n° 65, p. 99. En dernier lieu sur cette correspondance, *The letters of Psellos : cultural networks and historical realities*, ed. by M. Jeffreys & M. D. Lauxtermann (Oxford studies in Byzantium), Oxford 2017.

15. Léon, protospathaire impérial et stratège de Dyrrachion (?)

Date : viiie siècle
Inv. : 30.
Dia. : 23 mm.
Des. : état de conservation moyen; flan légèrement trop petit pour la matrice.
Inédit.




64. *DOSeals* 4.1.9-10; Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2, p. 189. Les deux personnages pourraient être identiques. Les Xeroi avaient la haute main sur le Génikon au milieu du xie siècle : J.-C. Cheynet, Les Xèroi, administrateurs de l'Empire, *SBS* 11, 2012, p. 1-34.

65. *DOSeals* 4.1.11.

66. Par exemple dans les bulles de la collection de Dumbarton Oaks, huit protospathaires sur les dix titulaires (*DOSeals* 4.1.9-17 et 19).

67. W. Seibt, *Die Skleroi : eine prosopographisch-sigillographische Studie* (Byzantina Vindobonensia 9), Wien 1976, n° 22; *DOSeals* 3.86.25, avec références aux autres bulles jalonnant sa carrière dans les Anatoliques et les Arméniaques.

68. Cheynet, Du stratège de thème au duc (cité n. 59) p. 188.

69. Κύριε βοήθει Λέοντι μαγίστρῳ βέστῃ καὶ στρατηγῷ τῶν Βουκελλαρίων τῷ Ἰασίτῃ : *DOSeals* 4.1.32. Pour sa carrière, Seibt, *Bleisiegel* 1, n° 40. Le premier duc connu, Michel Maurix, était proèdre : *DOSeals* 4.6.

À l'avers, monogramme cruciforme invocatif d'un type impossible à spécifier, cantonné des tétrasyllabes habituelles : ΤѠ-CѠ̣-Δȣ-ΛѠ̣, (Θεοτόκε βοήθει) τῷ σῷ δούλῳ.

Au revers, légende sur cinq lignes commençant par une croisette :

+ΛЄΟΝΤ.|. ⸝Α⸝CΠΑΘΑΡ|.ѠΚΑΙCΤΡΑ̣.|ΗΓ̣ΟVΤΟV.|.Ρ̣Α̣...

+Λέοντ[ι β](ασιλικῷ) (πρωτο)σπαθαρ[ί]ῳ καὶ στρα[τ]ηγοῦ τοῦ [Δυ](ρ)ρα[χίου]

La datation est rendue quelque peu ardue en raison du fait que l'épigraphie n'est pas tout à fait la même au droit et au revers, signe probable d'un *boullotèrion* recomposé. Le droit offre des caractères plus allongés, une ligature ου dont les empattements sont résolument horizontaux et un monogramme dont le Θ présente une barre horizontale décalée vers le haut, tous signes que nous quittons le VIIIe siècle pour entrer dans le suivant.

La reconstruction du commandement repose sur le fait qu'il n'existe à l'époque que trois commandements exigeant un article masculin/neutre : l'Opsikion, le Péloponnèse et Dyrrachion. Or, seule la dernière solution s'accorde avec les traces de lettres observables sur la dernière ligne. La lecture ne peut être tenue pour parfaitement assurée, mais si elle s'avérait juste Léon serait très probablement l'un des tout premiers titulaires de ce commandement adriatique[70].

16. Michel Avramopoulos, *asèkrètis* et chartulaire du Péloponnèse et de l'Hellade

Date : XIe siècle (tiers central).
Inv. : 78. Ce sceau a été très récemment mis en vente aux enchères[71].
Dia. : 25 mm.
Des. : bon état de conservation ; frappe décentrée ; rogné sur le pourtour ; légèrement échancré aux orifices du canal ; endommagé sur une petite portion du revers.
Inédit.





À l'avers, dans un cercle de grènetis partiellement conservé, saint Michel, de face, débout sur un *suppédion*, les ailes partiellement déployées ; le nimbe semble double ; l'archange tient de la main gauche un globe crucigère et de la droite un long *labarum* ;

70. V. Prigent, Notes sur l'évolution de l'administration byzantine en Adriatique, *MEFRM* 120, 2, 2008, p. 393-417, ici p. 408. Plus généralement, E. Kislinger, Dyrrhachion und die Kösten von Epirus und Dalmatien im frühen Mittelalter : Beobachtungen zur Entwicklung der byzantinischen Oberhoheit, *Millennium* 8, 2011, p. 313-352.

71. Roma Numismatics (Londres), E-Sale 37, lot 644 : *NumisBids*, https://www.numisbids.com/n.php?p=lot&sid=2054&lot=644, page consultée le 23 septembre 2017.

il porte *divitision* et *loros*, le repli de ce vêtement posé dans l'angle du bras. Pas de sigle visible ; inscription invocative circulaire, dont subsiste : ѠCѠΔȣΛ,, [... βοήθει τ]ῷ σῷ δούλ(ῳ) ; le destinataire de l'invocation ne peut être identifié avec certitude : Μιχαὴλ, Ἀρχιστράτηγε, voire simplement un Κύριε stéréotypé.

Au revers, inscription sur sept lignes :

Μ̣ΙΧΑ̣Η̣.|ΑCΗΚΡΙΤ̣.|S⁂ΤЄΛΠЄ|ΛΟΠΟΝΝS|ЄΛΛΑ...|ΑRΡΑΜΟ̣|Π̣ȣ̣Λ̣

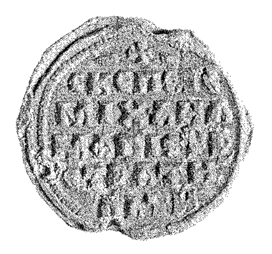
Μιχαὴ[λ] ἀσηκρίτ(ῃ) (καὶ) χ(α)ρτελ(αρίῳ) Πελοποννήσου) (καὶ) Ἑλλά[δ(ος)] [τῷ] Ἀβραμοπούλ(ῳ)

La lecture de la fonction présuppose une correction à la quatrième lettre de la troisième ligne, où il faudra donc plutôt lire ȣ. Le χ initial est en ligature avec le ρ, à la façon d'un chrisme mais sans que la hampe du ρ traverse le χ.

17. Michel, magistre et *stratèlatès*

Date : XIe siècle (1050-1070).
Inv. : 59.
Dia. : 21 mm.
Des. : très bon état de conservation ; légèrement échancré à l'orifice inférieur du canal.
Inédit.





Au droit, dans un cercle de grènetis, buste de saint Théodore tenant la lance de la main droite et le bouclier dans la gauche ; de part et d'autre de l'effigie : ʘ|Θ|Є–Ο|Δ|Ѡ|Ρ⸝, (Ὁ ἅγιος) Θεόδωρ(ος).

Au revers, dans un cercle de grènetis, légende métrique sur cinq lignes précédée d'une ligne portant une croisette flanquée de tirets affectant la forme de feuilles allongées :

-+-|CΚЄΠΟΙC̣|ΜΙΧΑΗΛ|ΜΑΓΙCΤ̣Ρ,|CΤΡΑΤΗ|ΛΑΤΗ

Σκέποις Μιχαὴλ μάγιστρ(ον) στρατηλάτη(ν).

Équivalent grec de la haute fonction de *magister militum*, le titre de stratèlate devint honorifique au cours du VIIe siècle[72]. Le terme réapparut pour désigner les membres d'un nouveau *tagma* central, créé sous Jean Tzimiskès, ainsi que son chef[73]. À l'instar des autres

72. J. Durliat, Magister militum-stratèlatès, dans l'Empire byzantin (VIe-VIIIe siècles), *BZ* 72, 1979, p. 306-320.

73. Oikonomidès, *Listes*, p. 332 et Id., L'évolution de l'organisation administrative (cité n. 23), p. 143.

tagmata, les *stratèlatai* se dédoublèrent rapidement en régiments d'Occident et d'Orient[74]. Le *tagma* disparaît des sources littéraires après le règne de Romain IV, lorsqu'il subit une cuisante défaite devant Hiérapolis face aux forces de l'émir d'Alep[75].

Étant donné sa haute dignité, le possesseur de ce sceau en aura sans doute été l'un des derniers chefs. Il est fort probable qu'il ait été le successeur ou le prédécesseur d'Hervé le Francopoule, dont le sceau porte la légende Ἐρβεβίῳ μαγίστρῳ βέστῃ καὶ στρατηλάτῃ τῆς Ἀνατολῆς τῷ Φραγγοπώλῳ, sans doute peu après 1057[76]. On daterait donc idéalement notre bulle des années 1057-1068. Toutefois, un curieux sceau récemment publié par W. Seibt indique que l'unité survécut à sa défaite devant Hiérapolis et repassa peu après sous le commandement du général normand, sans doute après Mantzikert[77]. On ne peut donc tout à fait exclure que notre Michel ait exercé son commandement dans les années 1070. Le style du sceau plaide toutefois pour une datation plus haute entre 1057 et 1071.

Proposer une identification précise est bien entendu délicat. Toutefois, on connaît le sceau d'un Michel Bourtzès qui exerça la fonction de *stratèlatès* avec les dignités d'*anthypatos* et patrice. En 1056, déjà promu vestarque, il demanda en vain à Michel VI l'accès au magistrat, ce qui le précipita dans la rébellion aux côtés d'Isaac Comnène. Un second sceau, qui le présente comme stratège des Anatoliques, atteste qu'il obtint satisfaction sous le vainqueur[78]. Notre bulle refléterait au mieux un stade intermédiaire de sa carrière, au cours duquel il aurait été promu tout en conservant le commandement des stratèlates. Dans cette hypothèse, il aurait pu le transmettre à Hervé lorsqu'il assuma le commandement des Anatoliques.

La présence de saint Théodore au droit pose toutefois problème puisque les bulles de Michel Bourtzès présentent normalement saint Michel. Néanmoins, l'iconographie des sceaux des Bourtzès, très diversifiée, semble présenter trois phases. Les bulles des premiers membres connus de la famille présentent la croix ou saint Démétrius. Puis

74. Ce qui amène à placer ce sceau dans la section dédiée à l'administration provinciale, même s'il s'agit officiellement d'un corps de l'armée centrale. W. Seibt a également exprimé l'idée que le titre de stratèlate aurait pu être porté simultanément par plusieurs officiers au sein de l'état-major d'une armée en campagne : W. Seibt, Übernahm der französische Normanne Hervé (Erbebios Phrangopolos) nach der Katastrophe von Mantzikert das Kommando über die verbliebene Ostarmee?, *SBS* 10, 2010, p. 89-96, ici p. 93.

75. Michael Attaleiates, *The history*, p. 204.

76. M. Braunlin & J. Nesbitt, Selections from a private collection of Byzantine bullae, *Byz.* 68, 1998, p. 157-182, n° 12. Hervé se souleva contre Michel VI pour obtenir le magistrat et cette bulle est donc postérieure, sans doute à dater du règne d'Isaac Comnène. Sur le personnage, *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/107248, page consultée le 01 juillet 2017.

77. Seibt, Übernahm (cité n. 74), p. 92 : Κύριε βοήθει Ἐρβεβίῳ προέδρῳ στρατηλάτῃ δίκαια ὑπερέχοντι ἀκεφάλης Ἀνατολῆς τῷ Φραγγοπώλῳ. La lecture n'est pas totalement assurée mais il est vrai que l'on peine à trouver une alternative. On notera également qu'une autre situation de crise pourrait également convenir à l'évocation d'un « Orient sans chef » (ἀκεφάλη Ἀνατολή) : lors de sa révolte Roussel de Bailleul attira à lui l'ensemble des contingents francs de l'Empire, ce qui représentait 3 000 hommes. Or, après sa capture et celle du césar Jean Doukas par les Turcs, il y eut également une courte période durant laquelle l'Anatolie fut « privée de tête », puisque le pouvoir de Michel VII y était largement battu en brèche par l'usurpation, même forcée, de son oncle. Hervé aurait très bien pu rejoindre les rangs de Roussel et tenter un temps de se substituer à lui. Voir plus avant notre n° 20.

78. Voir Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, n° 109 et la notice consacrée à ce personnage dans J.-C. Cheynet, La famille Bourtzès, dans Id., *Société*, vol. 2, p. 339-376, ici p. 353-355.

on trouve simultanément saint Michel sur les sceaux des trois membres actifs au milieu du XIe siècle : Michel, Samuel[79] et David Bourtzès[80]. Enfin, dans la seconde moitié du XIe siècle, l'archistratège disparaît, tandis qu'à l'inverse saint Théodore fait son apparition au droit des bulles de la famille, dont il était jusqu'alors absent[81]. On remarquera donc que la famille fait le choix de saint Michel à l'époque où ce saint fédère les membres de la puissante faction du patriarche Cérulaire, laquelle porta Isaac Comnène au pouvoir[82]. Il se pourrait donc que le choix de Michel Bourtzès n'ait pas reflété une dévotion personnelle et qu'il ait opté pour saint Théodore après la chute de l'ambitieux patriarche, ce qui conviendrait au mieux avec la date proposée pour notre sceau et correspond à l'orientation de la famille dans la seconde moitié du siècle[83].

18. Nicétas, juge des Thracésiens

Date : XIe siècle (milieu).
Inv. : 17.
Dia. : 26 mm.
Des. : environ un quart du sceau est perdu ; état de conservation correct de ce qui subsiste : la partie centrale du droit est endommagée le long du canal ; les lettres finales des lignes 3-4 du droit et les lettres initiales des lignes 3-4 du revers sont endommagées.
// : *DOSeals* 3.2.22. Il n'est pas impossible qu'il ne s'agisse pas d'un parallèle strict car les éditeurs voient une perle comme élément de décoration en haut du droit.





79. Pour le choix de saint Michel pour les sceaux des Bourtzès, on signalera qu'au droit du second sceau de Samuel Bourtzès (Cheynet, La famille Bourtzès [cité n. 78], p. 356-357, le personnage à droite du champ, en buste, est l'archange, dont le nom est clairement lisible sur une pièce parallèle conservée au musée de Philadelphie.

80. *Ibid.*, p. 360-361.

81. Voir *ibid.*, p. 358 (les trois bulles du magistre Constantin Bourtzès) ; p. 362-363 (sceau du *topotèrètès* Théodore Bourtzès) ; p. 371-372 (sceau du curopalate Théodore Bourtzès) ; p. 375-376 (sceau de Léon Bourtzès avec les deux saints Théodore). Évidemment, il y a un lien dans deux cas avec le nom du sigillant, mais l'argument peut être retourné puisque Théodore n'est pas porté par les Bourtzès dans la première moitié du Xe siècle et son apparition peut confirmer une nouvelle dévotion au martyr d'Euchaïta.

82. Pour l'impact du développement de cette faction sur l'iconographie des sceaux de l'aristocratie au milieu du XIe siècle, voir J.-C. Cheynet, Par saint Georges, par saint Michel, *TM* 14, 2002 (= *Mélanges Gilbert Dagron*), p. 115-134.

83. Le sceau de stratège des Anatoliques est malheureusement aniconique et ne permet donc pas de trancher. Enfin, on pourrait ajouter avec prudence un argument en quelque sorte *a silentio*, en rappelant qu'aucun des autres grands généraux prénommés Michel bien attestés pour une époque proche (Iasitès, Sarônitès, Kontostephanos, voire Maurix) ne font usage de saint Théodore.

À l'avers, bordure de grènetis ponctuellement conservée dans la section inférieure. Légende métrique sur cinq lignes précédée d'un motif décoratif de quatre perles en losange, probablement flanqué de tirets comme au revers, placé sur une ligne indépendante :

. ∴ .|ΨΗΦꙊϹ̣|.ЄṚẠIѠS|.VP̣ѠΚẠ.|.Ꙋ̣ϹΛ.|ΓꙊϹ̣

Ψήφους [β]εβαιῶ (καὶ) [κ]υρῶ κα[ὶ τ]οὺς λ[ό]γους

Au revers, bordure de grènetis ponctuellement conservée dans la section inférieure. Légende métrique sur cinq lignes précédée d'un motif décoratif de quatre perles en losange, flanqué de tirets, placé sur une ligne indépendante :

– ∴ –|ΔΙΚΑ.|ΠΟΛꙊṆ.|.ΗΤΑΤ..|ΘP̣ΑΚΗ̣..|–ѠΝ

δικα[σ]πόλου Ν[ικ]ήτα τ[ῶν] Θρạκη[σί]ων

L'édition de cette bulle permet de corriger l'édition de la pièce parallèle conservée à Dumbarton Oaks. Le dédicataire du présent volume étant sur le point de publier une étude d'ensemble des juges des Thracèsiens, nous nous contenterons ici d'y renvoyer[84].

19. Nicétas, protospathaire, *épi tou Chrysotriklinou* et juge des Thracèsiens

Date : xie siècle (milieu).
Inv. : 15.
Dia. : 22 mm.
Des. : les deux sections du flan sont décalées et la matrice était d'un diamètre supérieur; frappe décentrée. Mais le relief est bon et la lecture aisée.
Inédit.
// : Laurent, *Orghidan*, n° 243; collection Zarnitz 493 = réf. dans Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2, p. 133, n. 15.




À l'avers, légende sur cinq lignes, précédée et suivie d'une ligne portant un motif décoratif impossible à préciser :

ΚЄR.|.ΘЄΙΤѠ|Ϲ̣ѠΔꙊΛѠ̣|ṆΙΚΗΤΑ|ẠϹΠΑΘ˒

Κ(ύρι)ε β[οή]θει τῷ σῷ δούλῳ Νικήτᾳ (πρωτο)σπαθ(αρίῳ)

Au revers, légende sur cinq lignes, précédée et suivie d'une ligne portant un motif décoratif. La pièce parallèle indique que le motif supérieur était un losange de perles flanqué de tirets. En ce qui concerne le motif inférieur, il en allait sans doute de même mais seuls les tirets sont conservés.

..ΙΤꙊ̣|.Ṭ ΡΙΚ,S|..ỊΤΤѠΝ|.ΡΑΚΗ|Ϲ̣ΙѠΝ

[ἐπ]ὶ τοῦ [Χρ(υσο)]τρικ(λίνου) (καὶ) [κρ]ιτ(ῇ) τῶν [Θ]ρακησίων

84. J.-C. Cheynet, Le profil social des juges des Thracésiens, à paraître dans la *RN* 2018.

20. Oursel (Roussel) de Bailleul, proèdre et stratopédarque

Date : xie siècle (entre 1070/72 et 1078).
Inv. : 7.
Dia. : 26 mm.
Des. : flan rogné sur le pourtour; état de conservation correct du droit et bon au revers; frappe légèrement décentrée, d'où de légères pertes en fin de lignes.
Inédit.




Au droit, bordure de gros grènetis; buste de la Théotokos Nikopoios; les épaules de la Vierge sont décorées de quatre perles; le tracé du nimbe de la Vierge est de grènetis de même que le *clipeus* représentant l'Enfant. Ce dernier est en outre crucigère, ce qui tendrait à indiquer une confusion avec un nimbe ou une mandorle, peut-être sous l'effet de la diffusion à l'époque des modèles de la Blachernitissa et de l'Episkepsis[85], puisque les anciennes représentations de la Nikopoios ne présentent pas ce détail[86]. En effet, sur les modèles iconographiques de la Blachernitissa et de l'Episkepsis, qui célèbrent le mystère de l'Incarnation, le Christ est représenté « dans le sein » de sa mère, dans une mandorle, éventuellement circulaire. Sur notre bulle, on peut être certain qu'il n'en va pas de même puisque les mains qui tiennent le *clipeus* sont bien visibles. On comparera également avec le sceau de haute qualité de Marie Makrembolitissa : les contours du *clipeus* et du nimbe crucigère y sont nettement distingués[87]. De part et d'autre de l'effigie, M̅P̅–Θ̅V̅, Μ(ήτη)ρ Θ(εο)ῦ.

85. W. Seibt, Die Darstellung der Theotokos auf byzantinischen Bleisiegeln, besonders im 11. Jahrhundert, *SBS* 1, 1987, p. 35-56; I. Koltsida-Makri, The iconography of the Virgin through inscriptions on Byzantine lead seals of the Athens Numismatic Museum collections, *SBS* 8, 2003, p. 27-38.

86. La Nikopoios est mise à l'honneur par le patriarche Photios et se diffuse alors sur les bulles des évêques : voir l'exemple très clair de la bulle d'Arsénios de Lemnos publiée dans *DOSeals* 2.50.1a.

87. H. Hunger, Die Makremboliten auf byzantinischen Bleisiegeln und in sonstigen Belegen, *SBS* 5, 1998, p. 1-28, ici n° 9, p. 17-18.

Au revers, bordure de grènetis perdue à droite du flan. Légende sur cinq lignes suivie d'un motif décoratif sur la sixième :

+Θ̅K̅Є̅RO|HΘЄIȢPCЄ|ΛHΠPOЄΔPѠ|SCTPATOΠЄ|ΔAPXH|- • -

+Θ(εοτό)κε βοήθει Οὐρσέλῃ προέδρῳ (καὶ) στρατοπεδάρχῃ

Ce sceau appartient au chevalier picard Roussel de Bailleul, l'un des plus célèbres chefs militaires « francs » entrés au service de l'Empire byzantin, phénomène courant au XIe siècle, avant de se révolter. Roussel arriva dans l'Empire sous Romain IV Diogène, sans doute vers 1070, en provenance d'Italie du Sud, et il y resta jusqu'à sa mort, survenue en 1078[88].

La datation précise de notre sceau nécessite de mentionner une autre bulle attribuée par Gustave Schlumberger au grand capitaine. Celle-ci indiquerait qu'il dût initialement se contenter de la dignité de *vestès*[89] et offrirait a priori un témoignage sur une étape antérieure de sa carrière. La dignité de *vestès* était modeste dans les années 1070, mais la dévaluation fut alors rapide : en 1068, Romain Diogène venait d'être promu magistre lorsqu'il accéda à l'Empire[90]. Elle conviendrait donc bien pour un homme d'expérience entrant au service de l'Empire, sans doute entouré de ses hommes, lors de la grande campagne de recrutement orchestrée par Romain Diogène. La période de crise qui frappait l'Empire était propice aux promotions et, comme l'écrivit G. Schlumberger, « plus tard, Roussel dut faire graver sur son sceau des titres bien autrement importants »[91]. On en trouverait a priori confirmation dans notre bulle.

Toutefois, la lecture du sceau Schlumberger, et donc son attribution, ne nous semble pas pleinement assurée. Jean-Claude Cheynet a en effet publié en 2003 un autre exemplaire, issu de la collection Khoury, sur lequel il lit le nom Koursélios. Schlumberger

88. Sur ce personnage voir J.-C. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, n° 97, p. 78-79 et 405-406; Id., Le rôle des Occidentaux dans l'armée byzantine avant la première croisade, dans *Byzanz und das Abendland im 10. und 11. Jahrhundert*, hrsg. von Ev. Konstantinou, Köln – Wien 1997, p. 111-128; Id., L'implantation des Latins en Asie Mineure avant la première croisade, dans *Migrations et diasporas méditerranéennes (Xe-XVIe siècles) : actes du colloque de Conques, octobre, 1999*, réunis par M. Balard et A. Ducellier (Byzantina Sorbonensia 19), Paris 2002, p. 115-124; J. Shepard, The uses of the Franks in eleventh-century Byzantium, *Anglo-Norman studies* 15, 1993, p. 275-305; Γ. Α. Λεβενιωτησ [G. A. Leveniotis], *Το στασιαστικό κίνημα του Νορμανδού Ουρσελίου (Ursel de Bailleul) στην Μικρά Ασία (1073-1076)* (Εταιρεία Βυζαντινών Ερευνών 19), Θεσσαλονίκη 2004 (nous n'avons pas eu l'occasion de consulter cet ouvrage); voir aussi note suivante.

89. G. Schlumberger, Deux chefs normands des armées byzantines au XIe siècle : sceaux de Hervé et de Roussel de Bailleul, *Revue historique* 16 (6e année), mai-août 1881, p. 289-303, ici p. 296; Id., *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris 1884, p. 660; J.-C. Cheynet, Sceaux de la collection Khoury, *RN* 159, 2003, p. 419-456, ici n° 20, p. 436-437, qui date le sceau « vers 1070-1072 »; voir aussi un sceau de la collection Dumbarton Oaks, qui pourrait se rapporter à notre personnage : Dumbarton Oaks, *Online catalogue of Byzantine seals*, http://www.doaks.org/resources/seals/byzantine-seals/BZS.1958.106.2197, page consultée le 12 juin 2017 : Θεοτόκε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ Ῥ/Μουσελήῳ προέδρῳ. Il faudrait toutefois admettre que Roussel ait délaissé la forme « Ourselè/Ourselios », attestée par les sceaux qui lui appartiennent clairement, pour Rouselios, ce qui est possible mais peu convaincant. Voir la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/5952 (avec mention du sceau Khoury), page consultée le 12 juin 2017.

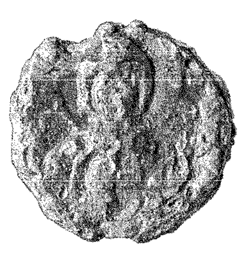
90. Michael Attaleiates, *The history*, p. 182.

91. Schlumberger, Deux chefs normands (cité n. 89), p. 302; voir aussi Cheynet, Le rôle des Occidentaux (cité n. 88), p. 122.

interprétait en effet la première lettre de la seconde ligne comme le λ de δοῦλος, mais la pièce Khoury présente clairement un signe d'abréviation après le δ(οῦ) et les deux photographies montrent bien en début de deuxième ligne un κ ou, plutôt, un χ. Cette dernière solution est d'ailleurs sans doute plus satisfaisante du point de vue phonétique, l'évolution étant dans ce cas la même que celle constatée pour l'Arménien Ochin, transcrit Χοσίνης[92].

20bis

Date : dernier tiers du XIe siècle.
Éd. : Schlumberger, Deux chefs normands (cité n. 89), p. 296 (avec dessin); Id., *Sigillographie* (cité n. 89), p. 660 (avec dessin).
// : Cheynet, Sceaux de la collection Khoury (cité n. 89), n° 20, p. 436-437.





À l'avers, buste de la Théotokos Blachernitissa orante, de face, au nimbe de grènetis, avec, sur la poitrine, le médaillon de l'Enfant au nimbe crucifère; de part et d'autre de l'effigie : .P Θ̣., [M(ήτη)]ρ Θ[(εο)ῦ].

Au revers, légende sur cinq lignes précédée d'une croisette entre tirets :

- +̣.|Θ̣KЄṚ.|TѠCѠΔỤ|XȢPCЄΛI|ṚЄCT,TѠ|Φ̣PẠΓỌ

+Θ(εοτό)κε β(οη)[θ(ει)] τῷ σῷ δού(λῳ) Χουρσελί(ῳ) βέστ(ῃ) τῷ Φρά(γ)γῳ̣

Confrontée à la bulle éditée ici pour la première fois, cette relecture de la bulle publiée par Gustave Schlumberger ouvre la voie à une remise en question de son attribution au grand capitaine en raison des choix différents pour l'iconographie, de la transcription différente du prénom et de la présence d'un patronyme. En effet, la formule τῷ Φράγγῳ occupe la place dévolue, en fin de légende, au nom de famille. La solution d'une éventuelle mention « ethnique » n'est pas pleinement satisfaisante, car elle n'a pas de parallèle[93], et surtout ὁ Φράγγος servit également de patronyme sur le sceau d'un autre individu dont la carrière fut contemporaine de Roussel de Bailleul. Le sceau, passé dans une vente Lanz en 1993, est entré à cette occasion dans la collection Savvas Kofopoulos[94]. En voici l'édition :

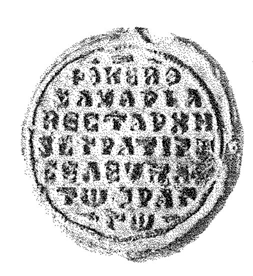
92. Voir plus bas notre n° 40.

93. Sauf erreur de notre part, nous n'avons pas de légende se terminant par une information du type « le Turc », « l'Arménien », « l'Arabe » ou « le Géorgien », par exemple.

94. Lanz, sale 64, 7 juin 1993, n° 1016 : voir *SBS* 6, 1999, p. 141; Y. Nikolaou, Lead seals from the S. Kofopoulos collection, *SBS* 11, 2012, p. 119-123, ici p. 122.

20ter

Date : 1060-1080.

À l'avers, bordure de grènetis ; buste finement gravé de la Théotokos Blachernitissa, flanqué du sigle habituel M̅P̅–Θ̅V̅, Μ(ήτη)ρ Θ(εο)ῦ.

Au revers, bordure de grènetis ; légende sur sept lignes d'une très belle gravure, précédée d'une ligne décorative de trois tirets, le premier servant également de signe d'abréviation pour le premier mot :

-|+ΘK̅Є̅R,Θ,|ZAXAPIA|RЄCTAPXH|SCTPATIΓ,Ṭ|CЄΛЄVK,AÇ|TѠΦPAΓ|-ΓѠ-

+Θ(εοτό)κε β(οή)θ(ει) Ζαχαρίᾳ βεστάρχῃ (καὶ) στρατιγ(ῷ) τ(ῆς) Σελευκ(ί)ας τῷ Φράγγῳ

Le prénom étant très rare[95], le possesseur de cette pièce peut raisonnablement, en vertu de sa date, être identifié avec l'un des officiers d'Alexis Comnène qui trouva la mort face aux Normands de Robert Guiscard à Dyrrachion en 1081[96]. La dignité de vestarque de Zacharie incite à admettre qu'il ait occupé le commandement du thème de Séleucie peu après le prestigieux rejeton des Pahlawouni, Apnelgarib Arsakidès, qui exerça cette fonction avec les dignités d'*anthypatos*, patrice et *vestès*. Ce dernier ayant reçu de Michel VII un grand commandement sur les marches du Taurus, centré sur la Cilicie, après l'élimination de Romain Diogène, on placerait idéalement le mandat de Zacharie au lendemain du transfert d'Apnelgarib, vers 1072-1073[97]. La reconquête de la zone contre le vaincu de Mantzikert devait d'ailleurs beaucoup aux troupes franques de Robert Crispin, dont Roussel de Bailleul avait commandé la garde rapprochée[98]. Zacharie eut en outre très probablement comme successeur direct un autre Franc, le

95. Seulement sept attestations dans la *PBW*.

96. *Annae Comnenae Alexias*, p. 135, l. 62-63 ; *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/156777, page consultée le 14 juin 2017.

97. G. Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, musulmans et croisés : étude sur les pouvoirs arméniens dans le Proche-Orient méditerranéen (1068-1150). 2, De l'Euphrate au Nil : le réseau diasporique* (Bibliothèque arménologique de la fondation Calouste Gulbenkian), Lisbonne 2003, p. 660, 675.

98. Sur Robert Crispin, *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/108212, page consultée le 01 juillet 2017. Lorsqu'il mourut, Roussel hérita du commandement sur les Francs, et Bryennios précise qu'il appartenait auparavant à son « hétairie » : Οὐρσέλιος, τῆς ἑταιρέιας ὢν τοῦ Κρισπίνου καὶ τῆς ἐκείνου κατάρχων φάλαγγος (Bryennios, *Histoire*, p. 147, l. 24 – p. 149, l. 1. On pourrait également comprendre que Crispin commandait une hétairie, au sens d'un régiment de la garde du palais, mais la formule semble plutôt impliquer deux échelons, la « phalange » de Crispin, qui serait le régiment franc, et son hétairie, au sens de garde personnelle.

magistre Guillaume[99]. Cette succession d'Arménien à Francs est fort intéressante au vu des alliances passées peu après entre Arméniens et croisés en Cilicie[100].

On notera, outre le patronyme commun, l'usage de la Vierge Blachernitissa sur les sceaux de Zacharie et de Chourselios, même si cette représentation était assez courante à la fin du XIe siècle, peut-être parce que cette icône accompagnait les expéditions militaires impériales[101]. Zacharie et Chourselios étaient certainement apparentés étant donné l'usage d'un même patronyme, mais doit-on les mettre en relation avec le grand capitaine Roussel de Bailleul ? Et si oui, comment ?

À la première question, on répondra sans doute par l'affirmative car le prénom Oursel semble bien, malgré ses graphies divergentes, être commun au *vestès* et à notre stratopédarque et son extrême rareté incite à admettre un lien entre ces deux porteurs. La présence du patronymique est quelque peu déroutante puisque cet élément se développe généralement à la seconde génération. Or, la carrière de Zacharie est contemporaine de celle de Roussel. Toutefois, le cas d'Hervé le Francopoule offre un parallèle, ce chef, arrivé dans l'Empire au service de Georges Maniakès, mentionnant d'emblée un élément patronymique sur ses bulles[102]. La deuxième question est plus problématique. La solution la plus économique est d'identifier simplement les deux personnages, suivant en cela les précédents éditeurs mais, comme on l'a dit, le changement iconographique, la graphie divergente du nom, l'absence de patronyme sur notre bulle et l'absence de fonction sur le sceau de *vestès* (Roussel n'offrant pas le profil d'un simple dignitaire) n'y incitent pas. On serait donc tenté de faire de Chourselios et Zacharie des parents proches de Roussel qui éprouvèrent le besoin de marquer leur appartenance à sa maison par un élément patronymique superflu pour identifier le grand capitaine lui-même. Nicéphore Bryennios et Michel Attaliatès témoignent du fait que Roussel était venu dans l'Empire avec sa famille, ou y avait fait souche, mais ses enfants étaient apparemment très jeunes lors de sa révolte[103]. Zacharie Phrangos, qui exerça ses commandements à la même époque que Roussel, ne peut donc être identifié à l'un de ses fils, trop jeunes. Il faudrait donc sans doute en faire un jeune frère ou un neveu. Le problème de la bulle de Choursélios est

99. Connu par un sceau à la légende Ὁ ἅγιος Γεώργιος. | Κύριε βοήθει Γηληέλμῳ μαγίστρῳ στρατηγῷ Σελευκείας καὶ ἀνθρώπῳ τοῦ βασιλέως ἡμῶν τοῦ ἁγίου : Seibt, Zarnitz, *Das byzantinische Bleisiegel* (cité n. 21), n° 2.3.2.

100. On rappellera également qu'après que Romain IV a démis de ses fonctions Robert Crispin pour sédition, les hommes de ce dernier s'attaquèrent un temps à la Mésopotamie. On ignore ce qu'il advint d'eux finalement mais il n'est peut-être pas incident que la Mésopotamie ait été le bastion de la famille d'Apnelgarib Arsakidès depuis que Grigor magistros y avait reçu d'immenses domaines de l'empereur Constantin IX Monomaque (Aristakès, *Récit*, 62.17, p. 51 : « Grigor reçut la dignité de magistros, des villages et des villes dans le territoire de la Mésopotamie à titre de lieux de résidence et le droit de les transmettre à perpétuité de génération en génération, qui lui fut confirmé par une bulle à sceau d'or »). Si les rebelles rentrèrent dans le rang, ce qui semble probable, ils auraient pu servir déjà sous le chef Arsakidès et l'accompagner dans le thème de Séleucie.

101. Michael Attaleiates, *The history*, p. 278.

102. Voir les sources sur cet individu, sur lequel nous reviendrons plus bas, dans *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/107248, page consultée le 02 juillet 2017.

103. Ainsi lors de sa révolte, Michel VII tente-t-il d'abord de se le concilier en laissant sa femme et ses enfants le rejoindre : Michael Attaleiates, *The history*, p. 342. Après la capture de Roussel, elle est seule active, ce qui confirme que les enfants étaient en bas âge (*ibid.*, p. 348, 350), de même que le terme τέκνα utilisé ailleurs pour les désigner (*ibid.*, p. 362).

plus complexe car en l'absence de toute fonction, rien n'interdit d'y voir un membre de la famille qui aura reçu très jeune une dignité mineure[104]. La mort de Zacharie confirme en effet que la famille Phrangos entra au service d'Alexis Comnène. Bien entendu, la part d'hypothèse demeure importante, mais précisément pour cette raison, on se gardera d'attribuer sans réserve la bulle éditée par Schlumberger au grand capitaine picard.

Cela ne va pas sans conséquence pour la datation précise de notre bulle. L'attribution de la dignité de proèdre, créée par Nicéphore Phocas et initialement réservée aux eunuques, se répandit au cours du XIe siècle. Titré magistre, *vestès* et stratopédarque d'Orient[105], le futur empereur Isaac Comnène demanda à recevoir du *basileus* Michel VI (1056-1057) τιμῶν καὶ ἀξιωμάτων καὶ τῶν συνήθων δωρεῶν[106]. Il aspirait spécifiquement à la dignité de proèdre[107]. Le refus de l'empereur précipita la rébellion des grands généraux d'Asie Mineure au lendemain de laquelle le poste de stratopédarque revint à Romain Sklèros avec, précisément, le titre de proèdre[108]. C'est encore ce même couple proèdre-stratopédarque que reçu Roussel, mais à une époque à laquelle ce titre était attribué aux jeunes représentants prometteurs des grandes familles[109] ou à des étrangers particulièrement distingués[110].

Si l'on attribue la bulle Schlumberger/Khoury à Roussel de Bailleul, on dispose d'un « point de départ » pour la carrière de Roussel au rang de *vestès*, à partir duquel l'obtention du titre de proèdre marque une progression très nette. En revanche, si l'on écarte la bulle de Choursélios, rien n'interdit a priori de faire dater notre bulle du début de la carrière byzantine du chef picard. Un détail pourrait d'ailleurs plaider en faveur de cette solution. Lors de sa révolte, Roussel tenta de porter au pouvoir le césar Jean Doukas et Attaleiatès nous apprend que pour parer à la menace Michel VII lui proposa le titre de curopalate[111]. L'écart est tel entre le titre de *vestès* et celui proposé que l'on est a priori incité à admettre que Roussel jouissait déjà d'une dignité supérieure. Toutefois, la bulle d'Hervé le Francopoule récemment publiée par W. Seibt indique que ce chef des plus expérimentés, fort d'une carrière au service de l'Empire de plus d'un quart de siècle[112], n'était que proèdre à la même époque, ce qui rend délicat de situer Roussel, qui venait tout

104. Dans ce cas, le choix iconographique commun avec Zacharie et non avec Roussel inciterait à le rattacher au stratège de Séleucie; peut-être était-il un neveu du grand capitaine.

105. Zacos & Veglery, n° 2680; voir aussi J.-C. Cheynet, Par saint Georges (cité n. 82), p. 122; Id., L'iconographie des sceaux des Comnènes, dans *Siegel und Siegler* (cité n. 40), p. 53-67, ici p. 55; *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/2997, page consultée le 12 juin 2017.

106. *Michælis Glycæ Annales*, rec. I. Bekker (CSHB), Bonnae 1836, p. 600, l. 7-8; Michel Psellos, *Chronographie*, vol. 2, p. 84-85.

107. Scylitzes, p. 483; Skylitzès, *Empereurs*, p. 399.

108. Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, n° 113.

109. Comme Alexis Comnène : voir les mentions réunies dans la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/106238, page consultée le 12 juin 2017.

110. Ch. Diehl, De la signification du titre de « proèdre » à Byzance, dans *Mélanges offerts à Gustave Schlumberger. 1*, Paris 1924, p. 105-117. En 1070, Romain IV accorde ce titre à Arishgi, beau-frère d'Alp Arslan, qui, après avoir vaincu Manuel Comnène, passa au service de l'Empire pour échapper au sultan qui se méfiait de sa popularité : Michael Attaleiates, *The history*, p. 258. Voir plus bas également le cas d'Hervé le Francopoule.

111. Michael Attaleiates, *The history*, p. 341.

112. Seibt, Übernahm (cité n. 74), p. 89-96.

juste d'obtenir son premier commandement personnel[113], au même rang hiérarchique[114]. En outre, Roussel, lorsqu'il se lança dans sa révolte, ne commandait qu'à 400 hommes, ce qui interdit de voir en lui le titulaire d'une dignité des plus hautes[115]. On admettra donc que le danger qu'il représentait poussa l'empereur à des concessions extraordinaires et l'on cherchera un épisode ultérieur pour justifier son accession au rang de proèdre.

La rébellion de Roussel commença en 1073 et dura au moins deux ans : le chef franc s'employa à se tailler un domaine autonome centré sur Amasée. Nos sources soulignent l'appui dont il bénéficiait de la part des élites de cette ville-camp[116] et l'on doit également, pour expliquer son succès, tenir compte du fait que les Arméniaques étaient un lieu de cantonnement traditionnel des *tagmata* francs et varangues, troupes qui commençaient à compter des Saxons[117]. C'est d'ailleurs à la tête des Varangues qu'il s'illustra ultérieurement à Athyra[118]. Trahi par ses soutiens et livré au jeune Alexis Comnène, il fut emprisonné puis libéré, apparemment assez rapidement, puisqu'en 1077 Michel VII le fit arrêter à nouveau de peur qu'il ne rejoigne la rébellion naissante de Nicéphore Botaneiatès[119]. L'empereur le relâcha néanmoins très vite afin qu'il combatte, de concert avec Alexis Comnène, un autre révolté, Nicéphore Bryennios. Michel Attaliatès précise que Michel VII dut se résoudre à πολλαῖς ὑποσχέσεσι καὶ δώροις καὶ τιμαῖς καταμαλάξας τὴν τούτου ψυχήν[120]. Cette expression n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle qu'on a vue précédemment employée par Glykas pour Isaac Comnène. Cet épisode fournit sans doute le cadre idéal pour l'accession au rang de proèdre dont témoigne la frappe de notre sceau, puisqu'il est difficile d'envisager que Roussel ait joui de la faveur de l'empereur entre sa première libération et sa seconde, brève, incarcération. Le titre de stratopédarque avait été créé sous Nicéphore II Phocas pour permettre à l'eunuque Pierre, un serviteur de sa maison, de commander les armées de campagne en lieu et place d'un domestique des scholes aux ambitions potentiellement dangereuses[121]. C'est encore par le biais de ce titre que Constantin IX Monomaque confia

113. Il vient de remplacer Robert Crispin, voir ci-dessus n. 98. En 1071, il dirige des Francs mais n'est que τινος ἡγουμένου τούτων : Michael Attaleiates, *The history*, p. 270.

114. En 1071 encore, soit deux ans auparavant, des chefs romains chevronnés comme Joseph Tarchaneiôtès, Nicéphore Bryennios ou Nicéphore Basilakès, duc de Théodosioupolis, n'étaient que magistres (Michael Attaleiates, *The history*, p. 272, 280, 282). Bien entendu, la crise qui porta Michel VII au pouvoir accéléra les carrières mais un chef subalterne comme Roussel n'avait certainement pas la priorité.

115. Michael Attaleiates, *The history*, p. 332. On pourrait objecter que lors de sa propre révolte Hervé n'en mobilisa que 300, mais il ne s'agissait alors que de troupes démobilisées pour l'hiver qu'il rassembla autour de lui et il n'était alors sans doute que vestarque ou *vestès*, puisqu'il avait réclamé de Michel VI le magistrat : Scylitzes, p. 485, l. 53-60.

116. Amaseia était un *aplekton* impérial : *ODB* 1, p. 74, *s.v.* Amaseia.

117. Voir P. Magdalino, The Byzantine army and the land : from *Stratiotikon Ktema* to military *pronoia*, dans *Byzantium at war (9th-12th c.) : διεθνούς συμποσίου, Εθνικό ίδρυμα ερευνών, 28-30 μαρίου, 1996*, Αθήνα 1997, p. 15-36, et, dans ce volume, C. Morrisson, *Anglo-Byzantina* : monnaies et sceaux outre-Manche (IXe-XIIIe siècle), p. 471-486.

118. Michael Attaleiates, *The history*, p. 462.

119. *Ibid.*, p. 460.

120. *Ibid.*

121. J.-C. Cheynet, Les Phocas, dans *Le Traité sur la guérilla (De velitatione) de l'empereur Nicéphore Phocas (963-969)*, texte établi par G. Dagron et H. Mihăescu, trad. et commentaire par G. Dagron (Le monde byzantin), p. 289-315, ici p. 306.

les *tagmata* d'Orient à l'eunuque Nicétas, recteur du palais, pour qu'il fasse campagne contre l'émir marwanide Abul' Aswar de Dvin[122]. Cette fonction cesse toutefois peu de temps après d'échapper aux barbus, comme d'ailleurs plusieurs autres titres au même moment, et se dédouble, sans doute simultanément, en commandements oriental et occidental, si l'on en croit une bulle d'Isaac Comnène le présentant comme magistre, *vestès* et stratopédarque d'Orient[123]. C'est avec cette même fonction de stratopédarque que Michel VII envoya le neveu de ce dernier, le jeune Alexis, combattre Roussel[124]. Ce dernier aura donc pu succéder à son vainqueur lorsqu'il l'accompagna dans l'expédition contre Bryennios. On ignore toutefois à quel titre commanda alors Alexis. Si l'on prend en compte que ce dernier est également titré proèdre à ce stade de sa carrière[125], on peut se demander si Michel VII et ses conseillers n'optèrent pas pour une stricte dyarchie, avec un commandement conjoint des stratopédarques d'Orient et d'Occident. En effet, ce n'est que sous Botaneiatès qu'Alexis accède aux fonctions de domestique d'Occident[126], puis de grand domestique d'Orient et d'Occident[127]. Le passif des deux titulaires pouvait sembler une bonne assurance qu'ils se surveilleraient mutuellement et ne se laisseraient pas tenter par la sédition. La formulation à laquelle recourt Attaleiatès (στρατηγοῦντος τοῦ προέδρου Ἀλεξίου σὺν τῷ Ρουσελίῳ) s'accorde d'ailleurs mieux avec cette hypothèse qu'avec une subordination de Roussel à Alexis[128].

Les deux généraux loyalistes remportèrent une belle victoire à Athyra. Roussel poussa son avantage et obtint un brillant succès au nom de l'empereur en s'emparant du camp de Bryennios à Héraclée de Thrace. En 1078, la fidélité de Roussel atteignit toutefois ses limites puisqu'il interrompit sa campagne contre le frère de Nicéphore Bryennios et se fortifia dans le camp d'Héraclée de Thrace, peut-être pour attendre l'avènement de Nicéphore Botaneiatès, alors sur le point de prendre le pouvoir à Constantinople, donnant ainsi corps aux craintes initiales de Michel VII[129]. Il avait certainement appris à connaître Botaneiatès durant sa propre révolte puisque ce général, alors curopalate et duc de l'Opsikion, s'était alors opposé à lui[130]. Roussel mit à nouveau en déroute les forces du rival occidental de Nicéphore Botaneiatès, lui assurant de fait la victoire finale[131], mais il est peu probable qu'il se soit ouvertement déclaré pour Botaneiatès à ce stade puisque c'est vers son camp, et apparemment de son propre chef, que Nikephoritzès, le *mesazôn*

122. Scylitzes, p. 464, l. 13-19; Jean Skylitzès, *Empereurs*, p. 384.
123. Zacos & Veglery, n° 2680 : Ὁ ἅγιος Γεώργιος. | Κύριε βοήθει Ἰσαακίῳ μαγίστρῳ βέστῃ καὶ στρατπεδάρχῃ τῆς Ἀνατολῆς τῷ Κομνηνῷ.
124. Bryennios, *Histoire*, II.19-20, p. 183, l. 16 – p. 185, l. 1.
125. Michael Attaleiates, *The history*, p. 456; 460.
126. *Ibid.*, p. 526; *Annae Comnenae Alexias*, p. 62, l. 17; voir aussi Michael Attaleiates, *The history*, p. 544. L'auteur emploie « doux de l'Occident », un équivalent de domestique : Oikonomidès, L'évolution (cité n. 23), p. 142.
127. *Annae Comnenae Alexias*, p. 206, l. 91-92.
128. Michael Attaleiates, *The history*, p. 460, 462.
129. *Ibid.*, p. 488.
130. O. Karagiorgou, "ἀπὸ Λάμπης λαμπτῆρα φωσφόρον ἐπιδημῆσαι τοῖς βασιλείοις προεσήμανον" (Attaleiates XII 9-10, p. 175) : on the way to the throne : the career of Nikephoros III Botaneiates before 1078, dans *Hypermachos : Studien zu Byzantinistik, Armenologie und Georgistik : Festschrift für Werner Seibt zum 65. Geburstag*, hrsg. von Ch. Stavrakos, A.-K. Wassiliou, M. K. Krikorian, Wiesbaden 2008, p. 105-132, ici p. 119.
131. Michael Attaleiates, *The history*, p. 462.

de Michel VII, chercha refuge après la chute de Constantinople[132]. Quoi qu'il en soit, Roussel ne put jouir longtemps des fruits de ces succès puisqu'il semble être mort peu après, disparaissant de nos sources.

Sans méconnaître qu'une part d'hypothèse subsiste, on proposera la conclusion suivante : Roussel de Bailleul, qui se révolta alors qu'il n'exerçait pas de commandement particulièrement brillant, n'obtint le proédrat qu'en 1077 à l'occasion de son rappel par Michel VII. Néanmoins, la bulle du *vestès* Chousélios ne devrait pas lui être attribuée : ce personnage serait à identifier avec un membre de la parentèle du grand capitaine que caractériserait l'utilisation du patronyme Phrangos et à laquelle on peut pour l'instant rattacher au moins le stratège Zacharie, mort au service d'Alexis Comnène.

21. Pancrace Boulkasiotès, protospathaire et stratège d'At'akh (?)

Date : xie siècle (milieu).
Inv. : 45.
Dia. : 25 mm.
Des. : état de conservation correct; frappe non centrée; rogné sur le pourtour.
Inédit.





À l'avers, dans un cercle de grènetis, buste de saint Nicolas en costume épiscopal, bénissant de la droite et tenant l'Évangile de la gauche; de part et d'autre de l'effigie, sur deux colonnes : .NI|KOΛ,, [(ὁ ἅγιος)] Νικόλ(αος). Traces d'une légende circulaire : ....ȣΛѠ [.... βοήθει τῷ σῷ δ]ούλῳ. Il est impossible de dire si l'invocation était au nom du saint (Ἅγιε) ou si l'invocation au Seigneur (Κύριε), presque fossilisée, fut utilisée.

Au revers, dans un cercle de grènetis dédoublé par une double frappe, légende sur six lignes, sans doute précédée par un motif décoratif sur une ligne autonome; les lettres de la dernière ligne sont sans doute encadrées de tirets :

.ΠΑΝḲΡẠ|..CΠΑΘẠΡ|...SCTPAT|.Γ,ΑΤΑḲΑΤ|ZORȢΛK| - CIOT.

[+]Πανκρά[τ(ιος) (πρωτο)]σπαθάρ[ιος] (καὶ) στρατ[η]γ(ὸς) Ατακᾶτζ ὁ Βουλκ(α)σιότ(ης)

La forme Πανκράτιος est bien attestée sur d'autres bulles contemporaines[133]. On pourrait hésiter avec Pakourianos mais l'élément droit de la troisième lettre semble bien

132. *Ibid.* p. 494.
133. Voir ici même le commentaire de la bulle d'Ochin Vigénès, n° 40; Ив. Йорданов [I. Jordanov], *Печатите от стратегията в Преслав (971-1088)* (Monumenta Slavico-Byzantina et mediaevalia Europensia 2), София 1993, n°s 399-400.

un trait vertical continu[134] ; de plus, la lettre suivante ne pourrait pas être une ligature en fer à cheval telle qu'attestée sur la cinquième ligne.

Le patronyme ne fait guère de doute. Il est très probablement construit sur un prénom arabe du type Abul' X. Évidemment, par comparaison aves les Apokapès (de Abu Hafs) on attendrait spontanément Ἀπολκασιότης, mais la transformation vers Βουλ est tout à fait acceptable, étant bien attestée notamment dans les deux versions grecques de la chronique arabo-sicilienne dite de Cambridge, qui nomment l'émir Abul' Hassan Βουλχάσεν[135] et Abul' Abbas Βουλαμβές[136].

Les choses se corsent avec l'identification du commandement de notre stratège. La terminaison en -atz évoque une forme arménienne de génitif/datif/ablatif utilisée pour désigner des lieux ou des familles[137]. Si l'on admet que l'antépénultième lettre de la quatrième ligne est un Ƙ quelque peu déformé et non un R[138], on envisagera d'établir un lien avec la forteresse de Sophanène/Haute-Mésopotamie d'al-Hattāh, en arménien At'akh. Sis à une vingtaine de kilomètres au nord de Mayafariqin, les lieux sont déjà fortifiés à la fin de l'Antiquité comme l'atteste la mention par Georges de Chypre du κάστρον Ἀτταχᾶς κλίματος Ἀρζανικῆς[139]. Ce dernier terme pourrait être à rapprocher du canton de l'Archamounik', où une source arménienne place précisément At'akh[140], bien que l'on situe généralement la forteresse dans l'*achkharh* d'Aghdzenik', *gawar* de Mayafiriqin[141].

Avant la reconquête byzantine du xe-début du xie siècle, la place avait relevé des Bagratides du Tarôn et contrôlait une petite section du piémont méridional du Taurus à l'aplomb de la plaine mésopotamienne, au nord de Mayafariqin. Sans doute confiée en son temps à Grigor magistros, la zone est au xie siècle au cœur d'un territoire de peuplement arménien[142], amenant l'installation du catholikos Barsegh en 1106. Elle fut intégrée à l'éphémère État de Philarète Brachamios[143] avant de passer sous le contrôle des potentats arméniens de Sasoun, auxquels l'arrachèrent les émirs artuqides[144]. La place présente donc tout à fait le profil d'un chef-lieu de petit thème en Orient, mais l'identification doit demeurer hypothétique.

134. Cela permet d'écarter aussi le très rare Pazouni.

135. *Sizilianisch-Unteritalienische Chroniken. Chronik 45*, § 31-32, dans P. Schreiner, *Die byzantinischen Kleinchroniken. 1, Einleitung und Text* (CFHB 12, 1), Wien 1975, p. 335.

136. *Ibid.*, § 34, p. 335, et § 36, p. 336.

137. Type Grigor Narekatsi pour Grégoire de Narek. Nous remercions Théo van Lint des informations fournies sur ce point.

138. De fait, dans sa section inférieure le κ de fin de cinquième ligne est plus proche de notre lettre que le β de la même ligne, dont la panse rejoint la hampe gauche plus bas.

139. E. Honigmann, *Byzance et les Arabes. 3, Die Ostgrenze des byzantinischen Reiches : von 363 bis 1071 nach griechischen, arabischen, syrischen und armenischen Quellen* (Corpus Bruxellense Historiae Byzantinae 3), Bruxelles 1935, p. 153.

140. G. Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, musulmans et croisés : étude sur les pouvoirs arméniens dans le Proche-Orient méditerranéen (1068-1150). 1, Aux origines de l'État cilicien : Philarète et les premiers Roubêniens* (Bibliothèque arménologique de la fondation Calouste Gulbenkian), Lisbonne 2003, p. 118, citant l'*Achkharhatsouytz* de Vardan.

141. Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, musulmans et croisés. 2* (cité n. 97), p. 1308-1309.

142. *Ibid.*, p. 1308.

143. Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, musulmans et croisés. 1* (cité n. 140), p. 116.

144. T. A. Sinclair, *Eastern Turkey : an architectural and archaeological survey. 3*, London 1989, p. 391-392.

22. Romain Ismaïl, protokentarque de l'Opsikion

Date : xie siècle (milieu).
Inv. : 26.
Dia. : 24 mm.
Des. : état de conservation correct au droit et bon au revers ; frappe légèrement décentrée.
Inédit.




À l'avers, dans un cercle de grènetis partiellement conservé, buste de saint Nicolas au nimbe de grènetis. Le saint, en costume épiscopal, bénit de la main droite et tient de la gauche les Évangiles. De part et d'autre de l'effigie : ʘ|N.–Ḳ|O|ΛA|Ѻ, (Ὁ ἅγιος) N[ι]κόλαο(ς).

Au revers, dans un cercle de grènetis en partie conservé, légende sur cinq lignes précédée d'une croisette, surmontée d'un losange de perles et suivie par une perle entre deux tirets :

∴|+K̅Є̅R,Θ,|POMAN,Â|STAPX.Ս|OΨIKI,|TOICMAIΛ|– • –

+Κ(ύρι)ε β(οή)θ(ει) Ῥομαν(ῷ) (πρωτο)(κεν)τάρχ(ῳ) [τ]οῦ Ὀψικίου τῷ Ἰσμαίλ

La famille de cet officier, comme bien d'autres après la grande phase de conquêtes en Orient à la fin du xe siècle, était sans doute d'origine arabe[145]. Elle n'était pas encore attestée à notre connaissance.

Le système d'abréviation du titre est audacieux mais la lecture ne fait pas de doute car plusieurs bulles attestent l'existence au xie siècle de la fonction de protokentarque de thème. On connaît ainsi des titulaires de la charge pour les thèmes de la mer Égée[146], des Bucellaires[147], des Thracésiens[148], de Serrès[149]. On y ajoutera à présent l'Opsikion.

La correspondance de Psellos semble attester que la charge était vénale. En effet, il adresse une lettre au juge de Thrace pour lui signaler le cas d'un individu ayant acheté fort cher la charge de protokentarque et tenter d'éviter qu'il n'en soit destitué[150]. L'intervention de Psellos s'éclaire d'un sceau conservé à Dumbarton Oaks qui précise que la fonction de protokentarque n'était pas uniquement liée à celle de stratège[151] mais également de juge

145. J.-C. Cheynet, L'apport arabe à l'aristocratie byzantine des xe-xie siècles, dans *Mélanges V. Vavrinek* (= *Byzantinoslavica* 56, 1995), p. 137-146.

146. *DOSeals* 2.40.24.

147. *DOSeals* 4.1.20.

148. *DOSeals* 3.2.33.

149. *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/106779, page consultée le 15 juin 2017.

150. *Michaelis Pselli Epistulae* (cité n. 63), n° 78, p. 109.

151. Ce qui est attesté par le cas de Basile Teknodotès, ancien titulaire de la fonction auprès du stratège de Serrès : πρωτοκένταρχον γεγονότα τῆς τάξεως τοῦ στρατηγοῦ Σερρῶν (pour la référence, voir *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/106779, page consultée le 15 juin 2017).

(Ὁ ἅγιος Νικόλαος. | Κύριε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ | Ἰωάννῃ πρωτοκεντάρχῳ τοῦ κριτοῦ τῶν Θρᾳκησίων[152]), probablement comme chef du détachement en assurant la protection. L'intérêt de son achat était sans doute lié aux sportules et dons en nature exigibles lors des tournées du juge. Il est notable que toutes les attestations soient concentrées au milieu du XIe siècle et concernent les thèmes les plus proches de la capitale, sans doute très largement dépourvus de troupes à cette époque.

23. Romain Kourkouas, protospathaire et *topotèrètès*

Date : XIe siècle (premier quart).
Inv. : 14.
Dia. : 24 mm.
Des. : flan rogné sur le pourtour ; échancrures aux orifices du canal ; frappe non centrée ; bon état de conservation. Traces d'une première frappe sous-jacente.
Inédit.
// : ANDRIOLLO, Les Kourkouas (cité n. 154), p. 78-79 (sceau Zacos BnF 431). Notre pièce permet de corriger un détail de cette édition qui indique un Є à la place du Η dans le mot *topotèrètès*.




À l'avers, dans un cercle de grènetis mal conservé, buste de saint Nicolas au nimbe de grènetis, dédoublé à droite, en raison d'une frappe maladroite en deux temps. Le saint porte un *omophorion* orné aux épaules de losanges de perles ; il tient de la main gauche le livre des Évangiles orné de grosses perles, tandis qu'il bénit de la droite. Dans le champ, ʘ|N|I–K|O|Λ, (Ὁ ἅγιος) Νικόλ(αος). Au pourtour, inscription très mal conservée et dont la lisibilité a été affectée par la double frappe : +KЄ̣........C.Δ̣Ọ Ṿ.., Κ(ύρι)ε [βοήθει τῷ] σ[ῷ] δού[λῳ].

Au revers, dans un cercle de grènetis partiellement conservé, légende sur cinq lignes, qui, en se basant sur le parallèle, était surmontée d'un losange de perles accosté de tirets qui n'est plus visible :

...|P̣ΩṂẠṆ,|AСΠΑΘ,S|ΤΟΠΟΤΗΡ|Τ,ΤΟΚȣΡ|Κ⁄

Ῥωμαν(ῷ) (πρωτο)σπαθ(αρίῳ) (καὶ) τοποτηρ(η)τ(ῇ) τῷ Κουρκ(ούᾳ)

La ligature OV affecte une forme de transition vers le « fer à cheval » qui se diffuse à partir des années 1030. Les hastes sont déjà verticales, mais le diamètre de la panse est encore supérieur à l'écartement des hastes.

152. *DOSeals* 3.2.33.

Nous avons choisi de placer ce sceau dans la section dédiée à l'administration provinciale, mais Romain pourrait avoir exercé la lieutenance d'un régiment central. Les *tagmata* constantinopolitains sont toutefois en voie d'effacement au cours du XIe siècle[153]. En outre, si en province le titre pouvait se passer de qualificatif, cela n'aurait pas été possible dans la capitale sans créer une certaine confusion.

Une étude récente sur la famille Kourkouas nous dispense de reprendre à nouveaux frais la liste des membres connus[154]. En ce qui concerne notre Romain, ce sceau ferait référence à une phase initiale de sa carrière. Romain Kourkouas avait épousé la fille du dernier tsar bulgare Jean Vladislav. Il fut sans doute compromis dans les intrigues de son beau-frère, le magistre Prousianos, et, suspecté de complot par Constantin VIII, fut aveuglé[155].

24. Théodore, préfet des îles

Date : VIe siècle.
Inv. : 4.
Dia. : 21 mm.
Des. : assez bon état de conservation ; échancré aux orifices du canal ; flan trop petit.
Inédit.
// : KONSTANTOPOULOS, *Μολυβδόβουλλα*, n° 3 ; JORDANOV, *Corpus* 1, n° 37.1 (sans image).




Au droit, dans un cercle de feuillage presque entièrement disparu, légende latine sur trois lignes précédée d'une croisette et suivie par une étoile :

+̣Ϛ̣ḥ|ЄOϿO|RO∗
+ Theodoro

Au revers, dans un cercle de feuillage presque entièrement disparu, continuation de la légende sur trois lignes :

P̣ṚЄ|FЄCƮO|INSUḸˢ
prefecto insul(arum)

153. OIKONOMIDÈS, L'évolution (cité n. 23), p. 144.
154. L. ANDRIOLLO, Les Kourkouas (IXe-XIe siècle), *SBS* 11, 2012, p. 57-87.
155. Scylitzes, p. 372. Voir ANDRIOLLO, Les Kourkouas (cité n. 154), p. 78-79 ; toutefois, *ibid.*, p. 78, n'exclut pas que le propriétaire du parallèle puisse avoir été « un homonyme un peu plus jeune ». Voir aussi la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/108219, page consultée le 14 juin 2017. Voir également sur ce complot, la contribution de Lucile HERMAY dans ce volume, p. 280-281.

La datation pose a priori un problème puisque la légende semble libellée au datif, une évolution intervenant au tournant des VIIe et VIIIe siècle. Toutefois, les fouilles de Iustiniana Prima ont livré plusieurs bulles ainsi libellées conservés dans des couches du VIe siècle, ce qui amène à revoir ce critère de datation[156].

Ce personnage est également connu par d'autres sceaux issus d'un *boullotèrion* différent[157]. La fréquence du prénom ne permet d'ailleurs pas d'écarter l'hypothèse qu'il s'agisse de deux individus distincts. La comparaison avec les exemplaires frappés au même *boullotèrion* que le nôtre indique qu'une croisette, ici disparue, surmonte la légende.

L'expression latine de *præfectus insularum* est l'équivalent du grec ἔπαρχος τῶν νήσων, fonction qu'on a proposé d'identifier avec celle de *quæstor exercitus*[158].

Les dignitaires

25. Alexis Comnène, fils de Nicéphore, sébaste

Date : XIIe siècle (première moitié).
Inv. : 3.
Dia. : 28 mm.
Des. : état de conservation assez bon ; échancré aux orifices du canal ; au revers, à l'intérieur de la première lettre de la légende, le sceau présente une trace de restauration.
Inédit.
// : Schlumberger, *Sigillographie* (cité n. 89), p. 639, n° 3 (sans image) ; V. Laurent, *Les bulles métriques dans la sigillographie byzantine* (AOC 2), Athènes 1932, n° 324, p. 114-115 (sans image) ; И. Йорданов [I. Jordanov], Печати на византийски севасти от територията на България, *Нумизматика и сфрагистика* 2, 1998, n° 2, p. 6-49 ; Id., Печати на императорската фамилия Комнини-Ангели (1081-1203) от територията на днешна България, *Плиска-Преслав* 9, 2003, n° 4, p. 26-59 ; Jordanov, *Corpus* 2, n° 337 (l'éditeur publie deux exemplaires a et b, mais la photographie renvoie à l'exemplaire en plus mauvais état, avec impression incomplète, en dépit de la numérotation de la photo sur les planches finales – 337a – censée renvoyer à la bulle en bon état de conservation ; l'éditeur lit -OIC- sur la septième ligne du sceau, et -Єȣ en fin du prénom Nicéphore) ; I. Jordanov, Byzantine seals from the Kale fortress near present-day Dimitrovgrad, dans *Hypermachos* (cité n. 130), n° 1, p. 90 (même exemplaire que le n° 337 présent en photo dans le préc.) ; Jordanov, *Corpus* 3, 1, n° 620 (ne donne pas

156. Ces bulles ont été présentées par Vujadin Ivanisevič lors du « 11th International symposium of Byzantine sigillography », Istanbul, 8-10 mai 2014.
157. ƬhЄO|ƆORO | PRɑЄ|F^s^INSU|LɑR^s^ : M. Rostovtsew, M. Prou, *Catalogue des plombs de l'Antiquité, du Moyen Âge et des temps modernes conservés au Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale*, Paris 1900, n° 825, p. 280 (planche VIII, n° 1 ; disponible *online* dans *Gallica*, http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3990656, page consultée le 20 juin 2017) ; G. Cantacuzène, Poids inédits trouvés dans la Petite Scythie, *Dacia* 3-4, 1927-1932, p. 602-611, ici p. 611 (découvert à Tomis ; voir corrections dans *SBS* 5, 1998, p. 45 ; disponible *online* dans *Dacia : revue d'archéologie et d'histoire ancienne. Digitalised collection 1924-1948*, http://cimec.ro/Arheologie/dacia.digital/1933-3-4/imagepages/image318.html, page consultée le 20 juin 2017) ; Zacos & Veglery, n° 2928.
158. A. Gkoutzioukostas, Published lead seals concerning *Quæstura exercitus*, dans *Сто години от рождението на д-р Васил Хараланов, 1907-2007 : юбилеен сборник [Mélanges Vassil Kharalanov]*, Шумен 2008, p. 109-118 ; Α. Ε. Γκουτζιουκωστας [A. E. Gkoutzioukostas] & Ξ. Μ. Μονιαρος [X. M. Moniaros], *Η περιφερειακή διοικητική αναδιοργάνωση της Βυζαντινής Αυτοκρατορίας από τον Ιουστινιανό Α΄ (527-565) : η περίπτωση της Quaestura Iustiniana Exercitus* (Εταιρεία βυζαντινών ερευνών 22), Θεσσαλονίκη 2009.

d'image) ; Gerhard Hirsch Nachfolger, enchère 272 (4 mai 2011), lot n° 827 (*Acsearch.info*, https://www.acsearch.info/search.html?id=993674, page consultée le 26 juin 2017[159]) ; Gorny & Mosch, enchère 208 (16-17 octobre 2012), lot n° 2544 (le catalogue est disponible *online* à l'adresse suivante : *Gmcoinart.de*, https://www.gmcoinart.de/templates/images/muenzen/Kataloge/gm_auktion_208_katalog.pdf, page consultée le 26 juin 2017).





À l'avers, dans un cercle de grènetis, buste de la Théotokos Episkepsis portant sur la poitrine l'Enfant dans une mandorle. Celle-ci sert également de nimbe crucigère au Christ ; chaque bras horizontal de la croix est décoré de deux perles ; de part et d'autre de l'effigie : M̅P̅–Θ̅V̅, Μ(ήτη)ρ Θ(εο)ῦ.

Au revers, dans un cercle de grènetis, légende métrique[160] sur six lignes précédée d'une croisette et suivie d'une ligne avec perle entre tirets :

+CẸ.A|ꟼTONAΛЄẒION|ЄḲNIKHΦOṚȣ|ΦVNTAḲOMNH|NOVM̅P̣.ΠAP|.ẸNЄCḲẸΠ̣V|– • –

+Σε[β]αστὸν Ἀλέξιον ἐκ Νικηφόρου φύντα Κομνηνοῦ, Μ(ητ)ρ[ο]πάρ[θ]ενε, σκέπ(οις)

Ce personnage est connu exclusivement par les sources sigillographiques, mais celles-ci sont assez abondantes. Il s'agit du neveu de l'empereur Alexis Ier par son plus jeune frère Nicéphore[161]. La généalogie élaborée par K. Barzos fait naître le sébaste Alexis vers 1087[162]. N. Alekseenko a publié un sceau du même personnage appartenant à une collection privée et acquis à une enchère *online*[163] : il ne s'agit pas au sens strict d'un parallèle du nôtre, car la légende, qui est la même, présente des différences épigraphiques. D'après la photographie, on ne peut être certain des reconstructions proposées en fin de

159. Adresse alternative : *Gerhard Hirsch Nachfolger*, http://www.coinhirsch.de/index.php?p=auction&sub=272, page consultée le 26 juin 2017.
160. A.-K. Wassiliou-Seibt, *Corpus der byzantinischen Siegel mit metrischen Legenden. 2, Siegellegenden von Ny bis inklusive Sphragis*, Wien 2016, n° 1903.
161. Sur notre Alexis Comnène voir la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/5417, page consultée le 15 juin 2017.
162. Cf. Κ. Βαρζος [K. Barzos], *Η γενεαλογία των Κομνηνών. Α΄*, Θεσσαλονίκη 1984, n° 45, p. 272. Pour un aperçu de l'iconographie des bulles des Comnènes, voir Cheynet, L'iconographie des sceaux des Comnènes (cité n. 105).
163. Н. А. Алексеенко [N. A. Alekseenko], Печати рода Комнинов, dans *Byzantium within the context of world culture : proceedings of the conference dedicated to the memory of Alisa Vladimirovna Bank, 1906-1984* (Transactions of the State Hermitage Museum 51), Санкт-Петербург 2010, p. 327-333, ici n° 2, p. 329-330.

quatrième ligne (ligature MH) ou au début de la cinquième (ligature Ȣ), mais le ΠΛ de σκέπ(οις) occupe clairement une septième ligne, là où notre sceau présente des éléments de décoration ; le droit est très mal conservé, mais il semble bien que l'image soit la même que sur notre sceau.

Récemment, une belle bulle du père du sébaste, Nicéphore Comnène[164], est passée aux enchères[165].

25bis

Date : XIIe siècle (début).
Inédit.




À l'avers, dans un cercle presque entièrement effacé, saint Dèmètrios de face, debout sur un *suppédion* ourlé de perles. Le saint, nimbé de grènetis, tient une épée de la main droite, la gauche posée sur le fourreau. De part et d'autre de l'effigie, Θ|Δ|H|M|Ḥ–T|PI|OϹ, (Ὁ ἅγιος) Δημήτριος.

Au revers, dans un cercle de grènetis presque entièrement effacé, légende sur huit lignes :

+KЄṚ,Θ̣|NIKHΦOP.|CЄRA̅CTѠMЄ|.Ạ̅ΛѠΔPȢΓΓA̅P|..ṬȢCTOΛOVΔ̣|..ṾTA̅ΔЄΛΦѠ|.ȢR^A TѠḲ.|.NHNѠ̣

+K(ύρι)ε β(οή)θ(ει) Νικηφόρ[ῳ] σεβαστῷ με[γ]άλῳ δρουγγαρ[ίῳ] τοῦ στόλου δ[ε] [α]ὐταδέλφῳ [τ]οῦ βα(σιλέως) τῷ K[ομ]νηνῷ

Cette bulle semble offrir la seule attestation sigillographique de l'exercice par Nicéphore de la fonction de grand drongaire de la flotte, bien connue par les sources

164. Βαρζος, *Η γενεαλογία των Κομνηνών* (cité n. 162), n° 17, p. 118-120 ; voir la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/107967, page consultée le 15 juin 2017. Voir aussi A.-K. Wassiliou-Seibt, *Corpus der byzantinischen Siegel mit metrischen Legenden. 1, Einleitung, Siegellegenden von Alpha bis inklusive My*, Wien 2011, n° 673.

165. Classical Numismatic Group, eAuction 289 (24 octobre 2012), lot n° 460, https://www.cngcoins.com/Coin.aspx?CoinID=220759#, page consultée le 12 mai 2017. Nous remercions vivement Jean-François Vannier pour nous avoir signalé ce sceau, ainsi que la présence explicite du lien familial de son propriétaire avec l'empereur.

historiographiques[166]. La mention explicite du lien de parenté avec l'empereur Alexis Ier [167] en fait l'une des plus anciennes bulles à légende généalogique, si l'on fait exception des sceaux des potentats arméniens qui popularisèrent apparemment la pratique au sein de l'Empire. Nicéphore Comnène, sébaste et frère d'Alexis Ier, figure également au nombre des membres de la famille commémorés dans le *typikon* liturgique du monastère du Christ Philanthrope, fondé à Constantinople par l'impératrice Irène Doukaina, épouse d'Alexis Ier [168].

On possède de nombreuses bulles de membres de la famille Comnène prénommés Nicéphore qu'il n'est pas aisé de distinguer[169]. Certaines se caractérisent par des légendes métriques assez recherchées, et si l'on voulait les attribuer au jeune frère d'Alexis Ier, on pourrait les mettre en relation avec l'excellente éducation que sa mère s'appliqua tout spécialement à lui fournir, d'après Bryennios[170]. Même si l'on voulait toutes les attribuer à un même individu, ce sceau serait le seul à lui attribuer une fonction.

Le rapport hiérarchique entre le grand drongaire de la flotte et le *mégas doux* n'est pas très clair, comme le souligne Nicolas Oikonomidès, qui considère que les deux juridictions demeurèrent initialement différentes. Le grand drongaire était sans doute à la tête de la flotte constantinopolitaine, tandis que les anciennes unités thématiques obéissaient à un duc/katépan de la flotte[171]. Le *mégas doux* serait quant à lui initialement un chef opérationnel[172].

En 1104, Alexis Ier promut Eustathe Kymineianos grand drongaire de la flotte lorsqu'il l'envoya fortifier Korykos contre Bohémond. Comme ce même personnage est déjà désigné auparavant comme simple drongaire de la flotte en 1093[173], on peut admettre que

166. *Michælis Glycæ Annales* (cité n. 106), p. 618, l. 20 ; Zonaras, XVIII.21.8, p. 732, l. 4 ; *Annae Comnenae Alexias* III.IV.2, p. 96, l. 81.

167. *Michælis Glycæ Annales* (cité n. 106), p. 618, l. 18, qui le mentionne comme l'un des deux αὐτάδελφοι [...] νεώτεροι d'Alexis Ier ; Bryennios, *Histoire*, I.6, p. 87, l. 22-25 ; Zonaras, XVIII.21.8, p. 732, l. 1-2 ; *Annae Comnenae Alexias*, III.IV.2, p. 96, l. 81.

168. M. Kouroupou, J.-F. Vannier, Commémoraisons des Comnènes dans le typikon liturgique du monastère du Christ Philanthrope (*ms. Panaghia Kamariotissa 29*), *REB* 63, 2005, p. 41-69, ici p. 45, n° 30 (avec plan généalogique des personnages cités dans le typikon à la p. 44) ; notice biographique sur le personnage dans *ibid.*, p. 65-66 qu'on lira en complément de celle de Skoulatos, *Personnages*, n° 145, p. 232-233. On retrouve le même choix iconographique (seule la répartition des lettres du vocable change dans le champ droit, étant purement verticale et non en croix) sur un sceau pour lequel une attribution possible au frère d'Alexis Ier a été avancée : Jordanov, *Corpus* 2, n° 347 ; *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/5430, page consultée le 15 juin 2017 ; voir aussi Wassiliou-Seibt, *Corpus der byzantinischen Siegel mit metrischen Legenden. 1* (cité n. 164), n° 673 : Ἐγὼ Κομνηνοῦ τὸ κράτος Νικηφόρου φέρων σπάθην σφάττουσαν, οὓς ἐχθροὺς ἔχει.

169. Une liste des Nicéphore Comnène homonymes pour les XIe-XIIe siècles est donnée par Jordanov, *Corpus* 2, p. 227-228.

170. Bryennios, *Histoire*, p. 87, l. 23-25.

171. Oikonomidès, L'évolution (cité n. 23), p. 146-147. Il faudrait donc rayer le sébaste Landulf de Salerne de la liste des grands drongaires de la flotte puisque le titre de thalassokratôr que lui donne Anne Comnène désigne a priori le duc de la flotte : *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/159982, page consultée le 15 juin 2017. Un sceau lui est attribué avec le plus haut degré de certitude en raison de la présence de saint Matthieu au droit et lui attribue bien les titres de sébaste et duc, voir Jordanov, *Corpus* 2, n° 398.

172. Oikonomidès, L'évolution (cité n. 23), p. 147.

173. *Annae Comnenae Alexias* VI.X.9, p. 191, l. 54.

le nouveau titre fut créé pour lui. En effet, l'affirmation d'Anne Comnène selon laquelle l'empereur le promut grand drongaire de la flotte alors qu'il était *épi tou kanikleiou*[174] n'est pas un obstacle, puisque son sceau nous apprend qu'il exerçait concurremment la garde de l'encrier des paraphes à la pourpre et un commandement sur les navires et les mercenaires étrangers[175]. Si tel est bien le cas, le sceau de Nicéphore Comnène est nécessairement postérieur à 1104. Il se pourrait que le frère cadet de l'empereur ait reçu cette haute fonction lorsqu'Alexis partit combattre Bohémond en 1107. En effet, l'empereur confia alors la capitale conjointement à Eustathe Kymineianos et à Nicéphore Dékanos, mais ne se priva certainement pas de l'appui de l'escadre centrale dans une campagne contre le grand Normand[176]. Le commandement aurait donc pu passer alors d'Eustathe à Nicéphore.

26. Andrea Michiel, protonobélissime impérial

Date: XIe (fin)-XIIe (deux premières décennies).
Inv. : 6.
Dia. : 21 mm.
Des. : flan rogné sur le pourtour, en particulier dans la moitié supérieure; bon état de conservation.
Inédit.
// : Λ. Γ. Каиманов [L. G. Klimanov], *Византийские отражения в сфрагистике : коллекция металлических печатей VII-XX веков Н. П. Лихачева в Западноевропейской секции Архива СПб ФИРИ РАН* (Византийская библиотека. Исследования), Санкт-Петербург 1999, n° 33, p. 235-236, avec solution erronée du A de la première ligne de la légende, interprété comme « adjuva ». Si l'on en croit le dessin donné dans Schlumberger, *Sigillographie* (cité n. 89), p. 549-550, n° 6, la pièce éditée par Klimanov est distincte de celle de la collection Schlumberger, mais les notes de Likhačev identifient bien les deux sceaux.





À l'avers, au sein d'une bordure linéaire partiellement conservée, buste de saint Jean Chrysostome nimbé, barbu et de face, portant un *phélonion* et *omophorion* décoré; le saint bénit de la main droite et tient de la gauche l'Évangile; de part et d'autre de l'effigie, inscription en deux colonnes S̅|I̅|CH|RV|S–SO|STO|MO|S : S(anctus) I(ohannes) Chrussostomos.

174. *Ibid.* XI.X.9, p. 353, l. 5-6.
175. Sceau à la double iconographie de la Vierge et saint Michel et à la légende Τοῦ κανικλείου ἡ σφραγὶς Εὐσταθίου | ἄρχοντος ἐθνῶν καὶ στόλου χελανδίων : Oikonomides, *Dated seals*, n° 106; Id., Ὁ μέγας δρουγγάριος Ευστάθιος Κυμινειανος καί ή σφραγίδα του (1099), *Βυζαντινά* 13, 1985 (= *Δώρημα στον Ι. Καραγιαννόπουλο*), p. 899-907.
176. *Annae Comnenae Alexias* (cité n. 96), XIII.I.1, p. 384, l 8-9.

Au revers, au sein d'une bordure linéaire en partie conservée, légende sur six lignes :
+·A·|MICHAEL|IMP̶.IAL̶|PTONOBI|LISSIM|O
+A(ndreas) Michael imp(er)ial(is) p(ro)tonobilissimo

Le P de début de quatrième ligne est doté d'un appendice horizontal qui marque l'abréviation. Ce signe est distinct du P̶ de troisième ligne. Les deux signes se retrouvent sur la matrice presque identique et certainement produite simultanément (suite à une promotion intervenue au même moment?) de Vitale Marcello[177]. La perle visible au centre de la troisième ligne, légèrement plus bas que le niveau de la ligne, n'appartient peut-être pas à la légende. Les flans vierges présentent fréquemment une sorte de petit bouton en leur centre et il est possible qu'une frappe trop faible ne l'ait pas oblitéré. Deux éléments plaident toutefois à l'encontre de cette hypothèse. Tout d'abord, on aperçoit un second bouton, moins distinct, juste au-dessus à gauche, qui a plus de chances d'être l'ombilic du flanc. Ensuite, la même perle est visible sur la pièce parallèle Klimanov[178]. Sur la dernière ligne, le O est un peu excentré et il semble possible de voir les restes d'une autre lettre à gauche, semblable à un Π. Le décentrage s'explique sans doute par le souci d'aligner la dernière lettre avec la première, l'initiale A, bien à l'aplomb du O. Le Π est sans doute une chimère ou l'indice d'une première frappe sous-jacente.

Le titre de protonobélissime, ancienne épithète impériale devenue l'apanage des membres de la famille impériale avant d'être offert aux plus hauts dignitaires de l'Empire au XIe siècle, subit de plein fouet la fameuse « dévaluation » des dignités bien étudiée par Jean-Claude Cheynet, qui mit en lumière son lien à la dévaluation monétaire[179]. L'attribution de titres auliques byzantins aux doges de Venise est un fait bien connu[180], mais dans un certain nombre de cas, qui semblent avoir été numériquement plutôt limités[181], des titres étaient donnés également à de simples citoyens. Le protonobélissimat honora ainsi au XIIe siècle plusieurs Italiens, et notamment des Vénitiens[182]. L'ajout de l'épithète « imperialis » à ce titre est contraire aux usages byzantins mais typique de l'Italie[183].

177. Dans ce volume, Saint-Guillain & Prigent, *Sigillographia Veneto-Byzantina* : les Vénitiens et Byzance d'après le témoignage des sceaux, n° 3, p. 579-583.
178. Il demeure possible que les deux pièces aient été faiblement frappées mais le beau relief n'incite pas à se rallier à cette position. On ne peut que regretter que le sceau de Vitale Marcello soit percé en cet endroit et ne permette pas de comparaison sur ce point.
179. J.-C. Cheynet, Dévaluation des dignités et dévaluation monétaire dans la seconde moitié du XIe siècle, *Byz.* 53, 1983, p. 453-477.
180. Voir G. Ravegnani, Dignità bizantine dei dogi di Venezia, dans *Studi veneti offerti a Gaetano Cozzi*, Venezia 1992, p. 19-29.
181. V. von Falkenhausen, Venezia e Bisanzio : titoli aulici e sigilli di piombo, dans *Γαληνοτάτη : τιμή στη Χρύσα Μαλτέζου*, επιμ. Γ. Κ. Βαρζελιώτη, Κ. Γ. Τσικνάκης, Αθήνα 2013, p. 821-832, ici p. 825.
182. Mentions réunies dans *ibid.*, p. 827-830 et plus généralement J.-M. Martin, De l'usage des dignités impériales en Italie (fin du VIIIe-début du XIIe siècle), *TM* 16, 2010 (= *Mélanges Cécile Morrisson*), p. 533-548.
183. V. Prigent, Notes sur la tradition sigillographique byzantine dans le royaume normand de Sicile, dans *L'héritage byzantin en Italie (VIIIe-XIIe siècle). 2, Les cadres juridiques et sociaux et les institutions publiques*, études réunies par J.-M. Martin, A. Peters-Custot & V. Prigent (CEFR 461), Rome 2012, p. 605-641, ici p. 623.

Le personnage ainsi titré sur notre bulle, Andrea Michiel[184], est connu par ailleurs. Il est mentionné dans le testament rédigé en 1119 par un homonyme[185], ambassadeur auprès du roi de Hongrie, qui le mentionne comme son *nepos* : *volo ut predicta uxor mea recipiat libras denariorum ducentas quadraginta ab Andrea Michaele et imperiali protonobilissimo nepoti meo in ista prima ventura festivitate Sancti Petri, sicut ille iamdictus Andreas michi obligatus est dare*[186]. Le titre de protonobélissime pourrait se justifier par l'appartenance de notre Andrea à la branche ducale de la famille[187]. En effet, tant Vitale Ier Michiel (1096-1102) que Domenico Michiel (1118-1130) furent élus doges avant la date du testament. Pendant le règne d'Alexis Ier, la dignité de protonobélissime était la plus élevée de celles ouvertes aux fonctionnaires ne faisant pas partie de la famille impériale[188] et l'on pourrait envisager que l'octroi du titre de protosébaste au doge se soit accompagné de collations de dignités à ses proches, peut-être même de façon indirecte, à la façon de ce qui advint sous Michel VII avec Robert Guiscard[189]. Cela contribuerait également à expliquer la production manifestement simultanée du sceau presque identique de Vitale Marcello, également protonobélissime[190]. L'iconographie de saint Jean Chrysostome s'explique par le fait que la famille Michiel possédait des biens dans cette paroisse de la ville de Venise[191], une hypothèse confirmée par la bulle d'un représentant d'une autre famille de ce quartier, Giacomo Baseggio, qui arbore également une effigie de saint Jean Chrysostome[192]. Contrairement à ce qu'avait envisagé Vivien Prigent, le recours à une légende au datif ne serait pas nécessairement une imitation des usages grecs, puisque les documents vénitiens

184. *Ibid.*, p. 625.
185. Un Andrea Michiel, peut-être à identifier avec l'Andrea Michiel testateur (oncle ou grand-père du propriétaire du sceau), a été ambassadeur auprès d'Alexis Ier en 1084, comme le relate la chronique d'Andrea Dandolo : *Qui* [= le doge Vitale Falier], *augusti ortacione, Andream Michaelem, Dominicum Dandulo et Iacobum Aurio legatos Constantinopolim missit, ut iurisdiciones Dalmacie et Choracie* [*sic*], *sibi ab incolis traditas, optineret, quam constantinopolitano imperio pertinere noverat* (*Andreae Danduli ducis Venetiarum Chronica per extensum descripta aa. 46-1280 d.C.*, a cura di E. Pastorello [Rerum Italicarum scriptores 12], Bologna 1938, p. 217). La date de cette ambassade est sujette à caution, voir dans ce volume Saint-Guillain & Prigent, *Sigillographia Veneto-Byzantina*, p. 586-587.
186. M. Pozza, Il testamento di Andrea Michiel ambasciatore veneziano in Ungheria, *Studi veneziani* NS 7, 1983, p. 223-232, ici p. 230. Le latin *nepos* peut être interprété à la fois comme neveu et comme petit-fils : le fait que les deux personnes aient eu le même prénom ferait plutôt penser à un petit-fils qui aurait hérité du prénom du grand-père, usage très répandu à Venise comme à Byzance, mais on ne peut pas en avoir la certitude.
187. Voir *ibid.*, p. 228, n. 20.
188. Cheynet, Dévaluation des dignités (cité n. 179), p. 473-475.
189. H. Bibicou, Une page d'histoire diplomatique de Byzance au xie siècle : Michel VII Doucas, Robert Guiscard et la pension des dignitaires, *Byz.* 29-30, 1959-1960, p. 43-75.
190. Е. В. Степанова [E. V. Stepanova], Образы восточнохристианских святых на печатях Италии XI-XIII веков, dans *Пилигримы : историко-культурная роль паломничества : сборник научных трудов. К XX Международному конгрессу византинистов, Париж, 19-25 августа 2001 года*, Санкт-Петербург 2001, p. 60-69, ici n° 9, p. 62, identifié dans Prigent, Notes sur la tradition sigillographique (cité n. 183), p. 625.
191. Falkenhausen, Venezia e Bisanzio (cité n. 181), p. 830.
192. Voir dans ce volume Saint-Guillain & Prigent, *Sigillographia Veneto-Byzantina*, p. 607-612.

sont susceptibles d'utiliser *protonobellissimo* même au nominatif[193]. Ce sceau fait partie du groupe restreint des plus anciens sceaux vénitiens de style byzantin à présent connus.

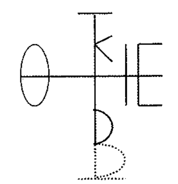
27. Apsimar, *illoustrios* et *komès*

Date : viie siècle (seconde moitié).
Inv. : 18.
Dia. : 21 mm.
Des. : flan rogné sur le pourtour ; échancré aux orifices du canal ; état de conservation correct.
Inédit.





À l'avers, dans un cercle de feuillage stylisé très partiellement conservé, monogramme invocatif cruciforme avec les lettres Θ, Ο, Τ, Κ, Η, Ι, Ε, Β pour Θεοτόκε βοήθει :



Au revers, dans un cercle de grènetis qui a presque entièrement disparu, légende sur cinq lignes précédée par une croisette, épigraphie irrégulière :

+ΑΨΙ.|ΑΡȢΙΛΛ̣|ȢϹΤΡΙȢ|K/ΚΟΜ|.Τ̣ΟϹ̣

+Ἀψι[μ]άρου ἰλλουστρίου κ(αὶ) κόμ[η]τος

Les légendes au génitif tendent à disparaître à partir du début du viiie siècle[194], et il en va de même pour le rang d'*illustris*/*illoustrios* entre les dernières décennies du viie et le début du viiie siècle[195]. L'épigraphie, bien que grossière, correspond pleinement au viie siècle. Le Α doté d'un petit appendice peut-être observé sur certains monogrammes de même époque[196].

La date du sceau amène évidemment à proposer une identification avec le chef militaire qui accéda à l'Empire en 698 sous le nom de Tibère III (698-705)[197]. On ignore presque tout du personnage avant que l'échec de l'expédition envoyée sauver Carthage, tombée

193. Prigent, Notes sur la tradition sigillographique byzantine (cité n. 183), p. 622. Erreur corrigée dans Saint-Guillain & Prigent, *Sigillographia Veneto-Byzantina*, dans ce volume p. 580 et n. 98.
194. J.-C. Cheynet, Introduction à la sigillographie byzantine, dans Id., *Société*, p. 1-82, ici p. 62.
195. L. Brubaker & J. Haldon, *Byzantium in the iconoclast era, c. 680-850. A history*, Cambridge 2011, p. 592-593. Pour des exemples de porteurs du titre entre vie et viiie siècle, voir la *PBE*, http://www.pbe.kcl.ac.uk/data/off/index.htm, entrée *Illoustrios*, page consultée le 14 juin 2017.
196. Voir, par exemple, Zacos & Veglery, pl. 250, n° 548 (sceau 1522).
197. *PmbZ*, n° 8483 ; *PBE*, http://www.pbe.kcl.ac.uk/person/p8274, entrée Tiberios2, page consultée le 14 juin 2017.

aux mains des forces musulmanes, par Léontios (695-698) ne dégénère en révolte des chefs vaincus. Ceux-ci se donnèrent pour tête de file l'officier commandant le contingent de Korykos, l'un des corps de la flotte des Cibyrrhéôtes[198].

Notre bulle refléterait une étape antérieure de la carrière du futur empereur. Le titre d'*illoustrios* constitue a priori une forme tardive du prédicat d'*illustris*, lequel désignait la catégorie supérieure de l'ordre sénatorial et les membres effectifs du sénat depuis la seconde moitié du ve siècle[199]. Il tend à laisser le pas aux termes de *magnificus* et *gloriosus* qui désignent les échelons inférieur et supérieur de la classe des illustres et auxquels on accédait essentiellement via l'exercice de certaines fonctions[200].

L'évolution tardive du titre présente toutefois des particularités marquantes par rapport à celles des autres prédicats sénatoriaux. Tout d'abord, il ne donna pas lieu à la formation d'un équivalent spécifiquement grec (tel *mégaloprépestatos* pour *magnificus* et *endoxotatos* pour *gloriosus*), mais d'un simple décalque du latin *(illoustrios)*. Le phénomène est d'autant plus remarquable qu'il est même, le cas échéant, retranscrit maladroitement en latin, comme l'indique, entre autres, la bulle d'un certain *Romano ellustrio*[201]. Le substantif s'associe en outre aux prédicats classiques dans des formules telles que *mégaloprépestatos* ou *endoxotatos illoustrios*[202] et peut s'articuler à d'autres titres par la conjonction *kai*. Cette évolution vers une « signification fonctionnelle », soulignée notamment par Otto Hornickel[203], est si particulière que Jean Gascou voulut un temps voir dans ce titre un équivalent de la fonction de pagarque, avant d'abandonner ultérieurement cette position[204]. Deuxième

198. Voir C. Zuckerman, Learning from the enemy and more : studies in "Dark centuries" Byzantium, *Millennium* 2, 2005, p. 79-135, ici p. 122-123.

199. A. Laniado, *Recherches sur les notables municipaux dans l'Empire protobyzantin* (MTM 13), Paris 2002, p. 162 ; A. H. M. Jones, *The later Roman Empire*, Oxford 1964, p. 529 et n. 16.

200. P. Garbarino, *Ricerche sulla procedura di ammissione al senato nel tardo impero Romano* (Università di Torino, Memorie dell'Istituto Giuridico 3, 26), Milano 1988, p. 318-323.

201. Zacos & Veglery, n° 2850 ; voir aussi ci-dessous le cas du commerciaire Serge. La forme *ellustrios* est étonnante, mais pour une déformation proche, voir la mention de la maison de l'*euloustrios* dans la *Vie* de Grégoire d'Agrigente : Leontios presbyteros von Rom, *Das Leben des Heiligen Gregorios von Agrigent*, kritische Ausgabe, Übers. und Kommentar von A. Berger (Berliner byzantinistische Arbeiten 60), Berlin 1995, 56, p. 213, l. 8-9.

202. Voir, par exemple, J. Banaji, *Agrarian changes in late antiquity : gold, labour, and aristocratic dominance* (Oxford classical monographs), Oxford 2001, p. 150 ; 161 ; BGU 1.323, l. 2-3 (AD 601-651) : Φλ(αουίῳ) [Σεν]ουθίῳ τῷ εὐκλεεστάτῳ δοῦκ[ι - *ca* 9 -] τοῦ ἐνδοξοτάτου ἰλλουστρίου (*Papyri.info*, http://papyri.info/ddbdp/bgu;1;323, page consultée le 18 juin 2017).

203. O. Hornickel, *Ehren- und Rangprädikate in den Papyrusurkunden : ein Beitrag zum römischen und byzantinischen Titelwesen*, Giessen 1930, p. 17 : « Ist in den Papyri kein adjektivisches Rangprädikat, sondern die Bezeichnung einer Würde wie etwa auch Patricius und Comes. Es ist offenbar eine Titularwürde der Großgrundbesitzer, die auch Frauen verliehen werden kann. Es bezeichnet als solche nur die Illustres Honorarii, die letze Gruppe der Illustres. Die Umwandlung des Rangprädikates Illustris zur Benennung einer Würde vollzog sich nach Koch in den dreißiger Jahren des 6. Jahrhunderts. Ich habe nur für die Endoxotatoi gennanten Illoustrioi die belegte gesammelt. »

204. J. Gascou, La pagarchie collégiale en Égypte byzantine, *Byz.* 42, 1972, p. 60-72, ici p. 69, n. 2 : « Hornickel a pratiquement éludé l'étude de ce curieux *illustrat*. Le mot ἰλλούστριος n'est pas la simple translittération du latin *illustris*. Les diverses classes de l'*illustrat*, comme la "magnificence", la "gloire", se traduisent par les épithètes citées plus haut et existaient longtemps avant l'apparition des ἰλλούστριοι, dont la première et tardive attestation nous est donnée par *PSI* 283 (*ca* 550). Dans les titulatures où ce mot figure, il est associé à des épithètes honorifiques courantes, ce qui en indique bien la signification fonctionnelle. Lorsque les titulatures sont suffisamment explicites, le mot ἰλλούστριος

particularité, l'usage d'*illoustrios* semble perdurer bien plus longtemps que les autres prédicats. Ainsi, au sein de l'imposante collection Zacos, on ne relève, pour les pièces postérieures au règne de Maurice, qu'une attestation de *mégaloprépestatos*, et précisément pour qualifier *illoustrios*[205], et aucune d'*endoxotatos*[206]. En revanche, on possède des dizaines de bulles d'*illoustrios*[207], dont certaines sont nécessairement tardives[208], comme celles libellées au datif[209], celles faisant usage de monogrammes invocatifs cruciformes[210], voire les deux comme dans le cas de Romain évoqué plus haut[211].

Les deux phénomènes sont sans doute liés. Soulignons d'emblée que l'illustrat étant décerné à titre individuel et n'étant pas héréditaire[212], il était davantage à même de constituer durablement un facteur de distinction que les échelons inférieurs de la hiérarchie sénatoriale[213]. Quant aux épithètes supérieures de *mégaloprépestatos* et d'*endoxotatos*, elles étaient essentiellement liées à l'exercice, au moins honorifique, de fonctions spécifiques et ce sont ces fonctions que les titulaires décident de faire figurer sur les bulles : on se dit communément *apo* éparque ou *stratèlatès/magister militum*, non *endoxotatos*, bien que ces fonctions aient donné droit à ce prédicat. Les prédicats, qui font « double emploi », disparaissent. Deux couples de bulles peuvent illustrer cette évolution. Le premier appartint à un fonctionnaire fiscal nommé Léon. Cet individu nous a laissé deux bulles que l'on peut lui attribuer avec assurance, malgré la fréquence du nom, en raison de leur conception unique avec une répétition du nom sur chaque face. Sur la première, Léon, *trakteutès* des îles au revers, se dit *illoustrios* au droit[214]. La seconde bulle reprend

nous apparaît clairement comme synonyme de pagarque. [...] Peut-être était-ce même le nom officiel de la "fonction" pagarchique après les réformes justiniennes. » L'auteur a par la suite retiré cette idée dans la réédition de son article dans Id., *Fiscalité et société en Égypte byzantine* (Bilans de recherche 4), Paris 2008, p. 49. Mais cette hésitation illustre bien les caractéristiques particulières du terme.

205. Zacos & Veglery, n° 131.

206. On laisse ici évidemment de côté les résurgences de ces prédicats au xie-xiie siècle, ainsi que les poids du vie siècle (Zacos & Veglery, n° 3000A et B), le système classique étant alors en usage.

207. 82 recensées rien que pour le bullaire chypriote, mais avec beaucoup de doubles : D. M. Metcalf, *Byzantine lead seals from Cyprus* (Texts and studies of the history of Cyprus 47), Nicosia 2004, p. 242.

208. Konstantopoulos, *Μολυβδόβουλλα*, nos 295 (la combinaison avec le titre d'*anthypatos* est des plus étranges, il convient d'accueillir avec méfiance ce témoignage, en l'absence de photographie) ; 362 (latin) ; 362α (latin), β, γ, δ ; 363 ; 364 ; Zacos & Veglery, n° 789a ; Schlumberger, *Sigillographie* (cité n. 89), p. 519 ; P. Speck, *Byzantinische Bleisiegel in Berlin (West)* (Ποικίλα βυζαντινά 5), Bonn 1986, n° 165 (Plagiôtès) ; Laurent, *Orghidan*, n° 273 ; Metcalf, *Byzantine lead seals from Cyprus* (cité n. 207), nos 9, 19, 50, 62, 187-197, 199, 292, 322-324, 349, 380, 622, 629, 732, 740, 830 ; E. B. Степанова [E. V. Stepanova], *Печати с латинскими и греко-латинскими надписями VI-VIII вв. из собрания Эрмитажа*, Санкт-Петербург 2006, nos 17, 18, 20, 30, 76 ; on y ajoutera un inédit du musée de Syracuse, n° 6896. On rappellera aussi la mention de la maison de l'*euloustrios* dans la *Vie* de Grégoire d'Agrigente, voir n. 201.

209. Zacos & Veglery, n° 971.

210. *Ibid.*, n° 1596.

211. *Ibid.*, n° 2850.

212. Laniado, *Recherches sur les notables municipaux* (cité n. 199), p. 162.

213. Que les héritiers aient continué à jouir de certaines immunités au regard des obligations curiales ne joua sans doute pas un rôle car cela ne concernait que les illustres titulaires de titres supérieurs : *ibid.*, p. 37.

214. Zacos & Veglery, n° 914A.

la même légende de revers mais au droit Léon se définit comme *apo* éparque[215]. Ce titre impliquait l'octroi du prédicat supérieur d'*endoxotatos* mais le *trakteutès* opte pour une mention de la fonction honoraire et non du prédicat. Le second exemple associe une bulle de la collection Zacos à une pièce inédite du musée de Philadelphie. Toutes deux mentionnent un certain Constantin, que l'on identifiera sans hésitation car les deux droits présentent un cheval, choix très rare, et qui plus est dans une même attitude[216]. Sur la première pièce, Constantin mentionne son appartenance aux *illustrioi*. En revanche, sur la seconde, ayant obtenu une promotion, il opte pour la fonction honorifique d'*apo hypatôn* plutôt que pour le prédicat associé. De façon plus générale, aucun des sceaux d'*illoustrios* conservés ne semble associer ce terme avec une quelconque fonction honorifique associée à un prédicat supérieur. Les prédicats supérieurs n'apparaissent donc plus que dans les titulatures développées, comme celles que l'on peut lire dans les actes de concile[217].

Un point essentiel réside sans doute dans le fait qu'*illustris* pouvait être, plus couramment que les autres prédicats supérieurs, détaché de toute fonction. Or, si le latin faisait alors communément usage de la formule *inluster vir* (ou équivalent), l'Orient semble avoir été moins à l'aise avec un décalque direct de cette formule et aura opté pour l'utilisation d'une forme substantivée, sur laquelle pouvaient en outre s'appuyer le cas échéant les prédicats supérieurs lorsqu'un individu obtenait le gloriosat ou le magnificat, sans que cela ne passe par la collation parallèle d'une fonction honoraire[218]. Cette solution ouvrait d'ailleurs d'autres possibilités en permettant de découpler davantage épithètes honorifiques et fonctions, d'où les constructions avec *kai* qui associent l'illustrat à des fonctions qui n'aurait pas impliqué mécaniquement l'accès à ce rang et donc au sénat. Ainsi, au milieu du VIIe siècle, le chef de l'administration civique de l'Arsinoïte pouvait se qualifier d'*endoxotatos illoustrios kai komès*[219]. Les bulles attestent également de l'association d'*illoustrios* avec des fonctions subalternes de *chartoularios* (normalement *péribleptos* encore au milieu du VIIe siècle)[220], de *trakteutès*[221], de *topotèrètès*[222], de commerciaire, voire de simple scholaire[223]. Le point essentiel est que, dans une large mesure, cette solution posait

215. *Ibid.*, n° 909A.

216. Sur la pièce américaine, la partie supérieure est endommagée, ce qui ne permet pas de déterminer si le monogramme *chartoularios* est présent.

217. Par exemple, Παύλου τοῦ ἐνδοξοτάτου ἀπὸ ὑπάτων καὶ διοικητοῦ τῶν ἀνατολικῶν ἐπαρχιῶν mentionné dans les actes du concile de Constantinople III : références dans la *PBE*, http://www.pbe.kcl.ac.uk/person/p6141, entrée Paulos17, page consultée le 14 juin 2017.

218. Sur l'accès au sommet par la collation de dignités honoraires, voir aussi Garbarino, *Ricerche* (cité n. 200), p. 252-259.

219. *CPR* 14.1, l. 6-7 (AD 651 ?) : [Φλ(αουίῳ) Ἰωάνν]ῃ τῷ ἐνδοξοτάτῳ ἰλλουστρίῳ [καὶ παγάρχῳ τ]αύτης τῆς Ἀρσινοιτῶν πόλεως (*Papyri.info*, http://papyri.info/ddbdp/cpr;14;1, page consultée le 17 juin 2017) ; voir aussi *CPR* 22.2 (AD 628-629 ou 643-644) : *Papyri.info*, http://papyri.info/ddbdp/cpr;22;2, page consultée le 17 juin 2017.

220. Zacos & Veglery, n° 1376 ; Laurent, *Orghidan*, n° 273 ; *CPR* 30.17, l. 5 (AD 643-644 env.) : *Papyri.info*, http://papyri.info/ddbdp/cpr;30;17, page consultée le 17 juin 2017.

221. Zacos & Veglery, n° 914A.

222. *Ibid.*, n° 872 : l'éditeur propose *illustris* sur la bulle latine du commerciaire Serge, mais l'exemple de Romain mentionné plus haut (voir p. 736 et n. 201) laisse la question de la résolution de l'abréviation ouverte.

223. *Ibid.*, n° 890. Nous ne nous étendrons pas sur le cas de Théodore *megaloprépestatos illoustrios* et diocète, car l'état de son sceau ne permet pas d'établir avec exactitude sa fonction et donc son importance.

les bases du système mésobyzantin avec sa double échelle honorifique et fonctionnelle sans lien mécanique entre dignités et offices. La chronologie de l'évolution n'est toutefois pas claire, puisque nous ne sommes pas capables de dater avec précision les bulles du VIIe siècle, ni même de les distinguer toujours clairement de celles du siècle précédent. On note toutefois que les papyri du VIe siècle mentionnent des *illoustrioi pagarchoi*[224], tandis que ceux du siècle suivant utilisent *illoustrioi kai pagarchoi*[225].

En l'état, le sceau édité ici confirme qu'avant sa révolte Apsimar était loin d'appartenir à l'élite impériale. Son profil serait donc assez proche de celui d'un Phocas, ce qui peut contribuer à expliquer son souci de se poser en continuateur de la dynastie héraclide, comme tend à l'indiquer le choix du nom de règne Tibère ou son iconographie monétaire militaire, qui perpétuait les choix de Constantin IV[226].

28. Constantin Érôtikos, protospathaire

Date : XIe siècle (premières décennies).
Inv. : 77. Ce sceau a été très récemment mis en vente aux enchères[227].
Dia. : 23 mm.
Des. : bon état de conservation. Matrice légèrement plus petite que le flanc.
Inédit.

224. Voici les résultats d'un sondage réalisé sur http://papyri.info : P.Cair.Masp 3.67325, nos IIIv, l. 9, 13 ; VIIIv, l. 24 (AD 501-600) : http://papyri.info/ddbdp/p.cair.masp;3;67325, page consultée le 20 juin 2017 ; P.Flor. 3.298, l. 13-14, 15, 19-20, 25 (AD 557-560) : http://papyri.info/ddbdp/p.flor;3;298, page consultée le 20 juin 2017 ; P.Strasb. 7.699, l. 26 (recto), 3-4 (verso) (AD 525-560) : http://papyri.info/ddbdp/p.stras;7;699, page consultée le 20 juin 2017 ; avec le gloriosat en sus mais toujours *illoustrios* comme prédicat SB 20.15013, l. 2-3, 6 (AD 552-553) : http://papyri.info/ddbdp/sb;20;15013, page consultée le 20 juin 2017 ; SB 20.15015, l. 3, 8 (AD 550-551) : http://papyri.info/ddbdp/sb;20;15015, page consultée le 20 juin 2017.

225. *BGU* 2.396, l. 4 (AD 641) : *Papyri.info*, http://papyri.info/ddbdp/bgu;2;396, page consultée le 18 juin 2017 ; *CPR* 14.1, l. 6-7 (AD 651-666) : http://papyri.info/ddbdp/cpr;14;1, page consultée le 18 juin 2017 ; *CPR* 22.2, l. 7 (AD 643-644) : http://papyri.info/ddbdp/cpr;22;2, page consultée le 18 juin 2017 ; *CPR* 24.32, l. 7 (AD 651) : http://papyri.info/ddbdp/cpr;24;32, page consultée le 18 juin 2017 ; CPR 30.18, l. 6 (AD 643-644 env.) : http://papyri.info/ddbdp/cpr;30;18, page consultée le 18 juin 2017 ; P.Köln 7.319, l. 5 (AD 600-799) : http://papyri.info/ddbdp/p.koeln;7;319, page consultée le 18 juin 2017 ; Stud.Pal 3.448, l. 1 (AD 708-709) : http://papyri.info/ddbdp/stud.pal;3;448, page consultée le 18 juin 2017. Une exception possible est le PSI 4.283, l. 5-6 (20 décembre 550 : http://papyri.info/ddbdp/psi;4;283, page consultée le 18 juin 2017), mais une lacune empêche d'assurer la lecture du titre ; d'autres exceptions se trouvent dans P.Cair.Masp 3.67325, n°VIIv, l. 25 (AD 501-600) : http://papyri.info/ddbdp/p.cair.masp;3;67325, page consultée le 20 juin 2017 ; P.Flor. 3.298, l. 37, 45, 51, 59 (AD 557-560) : http://papyri.info/ddbdp/p.flor;3;298, page consultée le 20 juin 2017. On remarquera toutefois que de ces six exceptions, une est rendue incertaine par l'état de conservation du support, et quatre autres proviennent d'un même document.

226. *MIB* 3, pl. 32, nos 4-13 et pl. 43, nos 1-7.

227. Numismatik Naumann, enchère 53, lot 958, du 07 mai 2017, https://www.biddr.ch/auctions/numismatiknaumann/browse?a=116&c=2049&l=101690, page consultée le 15 juin 2017. Nous tenons à remercier une nouvelle fois Jean-François Vannier, pour nous avoir signalé la mise en vente de ce sceau et pour nous avoir donné son avis éclairé sur la famille Érôtikos.





À l'avers, dans un cercle de grènetis très partiellement conservé, buste de la Théotokos Nikopoios[228] au nimbe de grènetis. La Vierge porte un *maphorion* décoré de losanges de perles sur les épaules et sur le front, tenant devant sa poitrine le médaillon de l'Enfant au nimbe crucigère. De part et d'autre de l'effigie : .Ρ̣–ΘV̄, [M(ήτη)]ρ Θ(εο)ῦ.

Au revers, dans un cercle de grènetis très partiellement conservé, légende sur cinq lignes précédée d'une croisette :

+ΚѠΝ|CΤΑΝΤ,|Α̅CΠΑΘ,Ο|ЄΡѠΤΙ|ΚΟC

+Κωνσταντ(ῖνος) (πρωτο)σπαθ(άριος) ὁ Ἐρωτικός

Divers témoignages littéraires établissent un lien entre les Érôtikoi et les Comnènes :

Scylitzes, p. 322, l. 98 ; 323, l. 1-7.	Bryennios, *Histoire* I.1, p. 75, l. 1-3, 7-8	*Annae Comnenae Alexias* XI.I.6, p. 324
ἤδη δὲ τῶν κατὰ θάλατταν ἐχόντων καλῶς ὁ παρακοιμώμενος τῶν κατὰ τὴν ἤπειρον ἐτίθετο ἐπιμέλειαν. καὶ δὴ Μανουὴλ πατρίκιον τὸν Ἐρωτικόν, ἐκ γένους τε ἄνδρα καὶ ἐπ' ἀρετῇ διαβόητον καὶ ἀνδρείᾳ, φρουρεῖν ἐκπέμπει τὴν Νίκαιαν[229] [contre Bardas Sklèros en 978].	Μανουὴλ ἐκείνου τοῦ πάνυ, ὃς ἐς Κομνηνοὺς ἀναφέρων τὸ γένος, τῶν μεταξὺ συμβάσεων καὶ σπονδῶν τοῦ τε τηνικαῦτα τὰ Ῥωμαίων σκῆπτρα ἰθύνοντος Βασιλείου καὶ Βάρδα ἐκείνου τοῦ Σκληροῦ [...], Μανουὴλ οὖν τούτου γίνονται παῖδες δύο, ὧν ὁ μὲν πρεσβύτερος Ἰσαάκιος, ὁ δὲ νεώτερος Ἰωάννης ἐκέκλητο.[230]	Μανουὴλ ἐκεῖνος, ὁ τοῦ προβεβασιλευκότος Ἰσαακίου τοῦ Κομνηνοῦ πατὴρ καὶ τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ Ἰωάννου τοῦ πρὸς πατρὸς ἐμοῦ πάππου, στρατηγὸς αὐτοκράτωρ τῆς ἑῴας ἁπάσης παρὰ τοῦ τότε βασιλεύοντος Βασιλείου προὐβέβλητο ἐφ' ᾧ τὴν μετὰ τοῦ Σκληροῦ ἔχθραν διαλῦσαι[231]

Il est bien connu que les origines des Comnènes demeurent mystérieuses[232], tout comme la famille des Érôtikoi elle-même : c'est par le biais des passages qui viennent

228. Le type n'est pas absolument certain mais les zones écrasées ne semblent pas pouvoir avoir comporté les bras en oraison.

229. « Une fois que sa situation fut bonne du côté de la mer, le parakoimomène [Basile] s'occupa de la terre. Il envoya le patrice Manuel Érôtikos, un homme très connu pour sa naissance, sa valeur et sa bravoure, afin de garder Nicée » : Skylitzès, *Empereurs*, p. 270.

230. « Le célèbre Manuel, rejeton de la famille des Comnène, qui fut nommé plénipotentiaire pour conclure conventions et accords entre Basile, qui tenait le sceptre des Romains, et le fameux Bardas Sklèros [...], ce Manuel donc avait deux enfants : l'aîné s'appelait Isaac et le cadet Jean » : Bryennios, *Histoire* I.1, p. 74.

231. « [...] le fameux Manuel, le père du précédent basileus Isaac Comnène et de son frère Jean, mon aïeul paternel, avait été promu stratège autocrator de tout l'Orient par l'empereur d'alors Basile, avec mission de mettre un terme aux hostilités avec Sklèros [...] » : Anne Comnène, *Alexiade* XI.I.6, p. 9-10.

232. Voir, dans ce même volume, Ch. Settipani & J.-F. Vannier, Généalogie et rhétorique à Byzance (xie-xiie siècle), p. 665-667.

d'être cités qu'un lien entre les Érôtikoi et les Comnènes a été proposé – lien qui implique l'identification de Manuel Érôtikos et de Manuel Comnène, un point qui a été récemment remis en question sans apporter toutefois d'arguments pleinement décisifs[233]. Les premières attestations de la famille Érôtikos remontent au xe siècle, Manuel semblant être le premier de sa lignée à s'illustrer réellement : en 978 il défend la cause de l'empereur Basile II contre Bardas Sklèros, et ce même empereur prend soin de l'éducation militaire des deux fils de Manuel, Isaac et Jean, probablement restés orphelins assez tôt[234]. Tant Anne Comnène que Nicéphore Bryennios font de Manuel le père de l'empereur Isaac Ier Comnène et le grand-père de l'empereur Alexis Ier Comnène[235] : Manuel pourrait donc avoir emprunté à sa mère le patronyme Érôtikos, plus prestigieux à l'époque. Il semblerait que de ce même Manuel nous soient parvenus deux sceaux, sur lesquels il figure en tant qu'*anthypatos*, patrice et *vestès*, ayant choisi la protection de saint Georges[236].

Le dossier des Érôtikoi est certes assez limité en termes de quantité, mais il présente aussi une belle variété quand on considère la typologie des sources qui nous ont transmis la mémoire des membres de cette famille : sources littéraires, juridiques, épigraphiques et, bien sûr, sigillographiques. Nous en donnerons ici un très bref aperçu[237].

233. Comme déjà signalé *ibid.*, p. 665-667 et n. 39. Voir E. Koytcheva, The forefather of the Komnenian dynasty : his name and career, dans *Das mittelalterliche Bulgarien, Byzanz und Europa : Festschrift für Vasil Gjuzelev zum 75. Geburstag*, A. Schwarcz *et al.* Hrsg. (Miscellanea Bulgarica 21), Wien 2014, p. 89-99, qui conclut (p. 99) : « the name of the progenitor of the Komnenian dynasty was Manuel Komnenos, not Manuel Erotikos, and this name was preserved with dignity and handed down to the future generations. These considerations do not rule out the possibility that the appellation Manuel Erotikos existed, too, and that its bearer played a certain role in Byzantine history at the turn of the eleventh century. Nevertheless, this does not justify the identification of the two surnames and their progenitors and requires deeper and more detailed research into their family roots. »

234. J.-C. Cheynet, Basil II and Asia Minor, dans *Byzantium in the year 1000*, ed. by P. Magdalino, Leiden – Boston 2003, p. 71-108, ici p. 90 ; voir aussi V. Stanković & A. Berger, The Komnenoi and Constantinople before the building of the Pantokrator complex, dans *The Pantokrator Monastery in Constantinople*, ed. by S. Kotzabassi (Byzantinisches Archiv 27), Berlin – Boston 2013, p. 3-32, ici p. 9-12.

235. Voir Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 218-219 ; Βαρζος, *Η γενεαλογία των Κομνηνών* (cité n. 162), n° 2, p. 38-39 ; *PmbZ*, n° 24885.

236. Schlumberger, *Sigillographie* (cité n. 89), p. 643, n° 20 (sans image) ; Cheynet, L'iconographie des sceaux des Comnènes (cité n. 105), p. 54 et fig. 1 (Inv. Zacos BnF 249).

237. Nous nous abstiendrons de traiter ici le problème très complexe de l'identification ou de l'homonymie de tous les personnages connus de cette famille, en particulier des Nicéphore et des Théophile. On mentionnera que l'on retrouve le nom au génitif – Ἐρωτίκου – dans la Calabre du xe siècle, cité dans un épisode de la *Vie* d'Élie le Spéléote : πολλὰ δὲ παράδοξα σημεῖα πεποίηκεν ὁ κύριος διὰ τούτου [lege : τοῦ or <τοῦ>] ἁγίου λειψάνου τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἡλίου, οὐ μὴν δέ, ἀλλὰ καὶ διὰ τῶν ἀμφίων αὐτοῦ·, ἐξ ὧν ἐκ πολλῶν ὀλίγα ὑδιωτικῶς συν{τ}άξω. Πέτρος εὐλαβέστατος καὶ περιβόητος ἱερεὺς ὁ τῇ ἐπικλήσει Ῥοφὴς [lege : Ῥαφὴς or Ῥοῦφος?] πίστει ἀδιστάκτῳ φερόμενος καὶ τῇ τοῦ ὁσίου ἀγάπῃ ἐκ πάλαι τετρωμένος, λαβὼν τὴν βακτηρίαν αὐτοῦ, ἐν ᾗπερ ἐν ἀσθενείᾳ μικρὸν ἐπεστήρικται ὁ ἅγιος, προσεκόμισεν ὡς παθῶν ἀλεξητήριον·, καὶ ταύτην ἀποπλύνας ὕδατι καθαρῷ, τὸν ὅλως παρειμένον καὶ παραλελυμένον ἅπαν τὸ σῶμα Νικήταν τοῦ Ἐρωτίκου [lege : Ἐρωτικοῦ] υἱὸν ποτίσας, τὴν βακτηρίαν ἐπάνω αὐτοῦ τέθηκεν. θᾶττον οὖν ἡ ῥῶσις ἐπηκολούθησεν τῷ κάμνοντι·, καὶ ἀπήλλακται τῆς χαλεπῆς καὶ δεινῆς ἀρρωστείας ὁ ἄνθρωπος : *Vita Eliae Spelaeotae* (*BHG* 581), § 81, dans *AASS Septembris* 3, p. 881B-C ; Les corrections indiquées entre crochets sont reprises de l'édition en ligne offerte par la Hagiography Database consultable en ligne sur le site de la Dumbarton Oak Research Library and Collection (http://128.103.33.14/saints2/TEXTS/58.html). Voir aussi *PmbZ*, n° 21743, qui souligne qu'une appartenance à la famille qui nous intéresse ici est peu probable. Un document sans

Un nombre important de témoignages concerne le prénom Nicéphore : peu avant Manuel, en 969, on signale le patrice Nicéphore Érôtikos envoyé comme ambassadeur auprès des Bulgares par Nicéphore Phocas[238]. Un patrice Nicéphore – qu'il a été proposé d'identifier avec les précédents – était en charge de l'enseignement de la géométrie dans l'institution fondée par Constantin VII : la *Continuation de Théophane* nous le présente comme Νικηφόρον πατρίκιον τὸν γαμβρὸν Θεοφίλου ἐπάρχου τοῦ Ἐρωτικοῦ[239], mais Syméon Logothète offre une version légèrement différente : Νικηφόρῳ πατρικίῳ τῷ Ἐρωτικῷ, τῷ γαμβρῷ Θεοφίλου ἐπάρχου[240]. Par conséquent, l'appartenance de l'éparque Théophile (personnage assez bien connu, y compris par un certain nombre de sceaux[241]) à la famille Érôtikos n'est pas certaine. Un Nicéphore Érôtikos protospathaire impérial et *épi tôn oikeiakôn* a fondé un monastère sur le mont Tmolos, dont le typikon – qui présente la particularité d'avoir été conservé sous forme d'inscription monumentale – est daté des années 975-1000[242]. À la seconde moitié du xe siècle appartient le sceau mentionnant un Nicéphore Érôtikos, protospathaire impérial et *épi tou Chrysotriklinou*. Toutefois, la lecture du nom de famille n'est pas assurée : les éditeurs de cette bulle signalent par ailleurs l'existence, dans l'ancienne collection Zacos (nos 195-196), de deux sceaux d'un Nicéphore Érôtikos, sans titre ni fonction, issus de *boullôtèria* différents, et datables également à la seconde moitié du xe siècle[243].

Dans la première moitié du xie siècle, on connaît un Théophile Érôtikos, protospathaire impérial, qui exerça les fonctions de stratège[244] et que l'on a été identifié avec le stratège de Chypre qui se révolta en 1042 mais fut capturé par Constantin Chagè. Il subit le triomphe ridicule, habillé en femme, à l'hippodrome de Constantinople, un jour de courses et ses biens lui furent confisqués, mais il fut ensuite libéré[245]. La *Peira* mentionne également un Théophile protospathaire, fils d'un *vestès* Érôtikos[246]. On pourrait vouloir ajouter un autre sceau mentionnant un Léon spathaire (ou protospathaire) et stratège, daté de 1030-1050, mais la lecture du nom est pour le moins incertaine[247]. Enfin, le bullaire des premières décennies du xie siècle s'enrichit de la pièce publiée ici, un Constantin Érôtikos jusque-là inconnu.

Après l'échec de la rébellion chypriote, les Érôtikoi semblent s'être plutôt consacrés aux fonctions civiles[248]. Dans la seconde moitié du xie siècle, on connaît de nombreux sceaux ayant appartenu à Basile Érôtikos. Ils évoquent une assez belle carrière puisqu'après le poste relativement mineur de juge de l'Hellade et du Péloponnèse (cinq bulles datées du troisième quart du xie siècle[249]), ce fonctionnaire obtint avec le titre de patrice la charge du richissime thème des Thracèsiens, pré carré des grandes fortunes aristocratiques et monastiques de Constantinople (deux bulles)[250]. Les Érôtikoi y étaient d'ailleurs peut-être

date mais que son éditeur tend à placer dans la seconde moitié du xie siècle, mentionne à nouveau le patronyme en Calabre : la nonne Komètô, veuve de Jean Érotikès, descendant d'Élie Érotikès, fait une donation au bénéfice de la Théotokos du *kastron* d'Oppido : Σίγνον [χειρὸς] Κομητοῦς μοναχή, γυνὴ Ἰωάννου ἔγγων Ἡλίου τοῦ ἐπιλεγωμένου τοῦ Ἐροτίκη (A. Guillou, *La Théotokos de Hagia-Agathè (Oppido) (1050-1064/1065)* [Corpus des actes grecs d'Italie du sud et de Sicile. Recherches d'histoire et de géographie 3], Città del Vaticano 1972, n° 47, p. 183-184) ; le document est mentionné par Koytcheva, The forefather of the Komnenian dynasty (cité n. 233), p. 94. On rappellera pour bien évaluer ces témoignages que les noms de grandes familles se diffusèrent en Italie du Sud, sans doute par le biais de liens de clientèle avec de puissants personnages.

238. « Il dépêcha donc vers eux comme ambassadeurs le patrice Nicéphore, ayant pour nom Érôtikos [...] » : Léon le Diacre, *Empereurs* V.3, p. 116 ; Leo Diaconus, V.3, p. 79, l. 15-16 ; *PmbZ*, n° 25583.

239. Theophanes continuatus, ed. Bekker VI.14, p. 446, l. 13-14 ; *PmbZ*, n° 25583.

240. A. Markopoulos, Le témoignage du Vaticanus Gr. 163 pour la période entre 945-963, *Βυζαντινά σύμμεικτα* 3, 1979 (http://dx.doi.org/10.12681/byzsym.663), p. 83-119, ici p. 92, § 5, l. 5-6. À ce propos, Cheynet, Basil II (cité n. 234), p. 90, n. 86 écrit : « It is unlikely, though not impossible, that the two men, united by the relation of *gambros* (generally, son- or brother-in-law) had the same family name. We should probably correct one of the manuscripts, perhaps that of Theophanes Continuatus. » Voir aussi Id., *Pouvoir et contestations*, p. 218, qui, concernant l'identification entre le proche de Constantin VII et l'envoyé de Nicéphore Phocas, parle d'identité ou de simple homonymie. Cf. *PmbZ*, n° 25583.

241. Voir *PmbZ*, n° 28154 ; R. Guilland, Études sur l'histoire administrative de l'Empire byzantin. L'Éparque. 1, L'éparque de la ville, *BSl.* 41, 2, 1980, p. 145-180, ici p. 154 ; pour les sceaux voir Zacos 2, nos 328 (ici le commentaire fait de Théophile le beau-fils de Nicéphore, en inversant le propos de la *Continuation de Théophane*), 332, 1088 ; Laurent, *Corpus* 2, nos 1107-1108 ; Braulin & Nesbitt, Selections (cité n. 76), n° 23, p. 179-180.

242. Th. Drew-Bear & J. Koder, Ein byzantinisches Kloster am Berg Tmolos : mit einem Beitrag von J.-P. Sodini, *JÖB* 38, 1988, p. 197-215 ; *Byzantine monastic foundation documents. 1*, ed. by J. Thomas & A. Constantinides Hero (DOS 35), Washington DC 2000, n° 16, p. 310-312 ; *PmbZ*, n° 25632. Les éditeurs du typikon établissent un lien entre ce fondateur et l'homonyme précédemment mentionné : Drew-Bear & Koder, *Ein byzantinisches Kloster* (cité ici), p. 206-207. Or, dans ce cas la datation du document devrait nécessairement être remontée de plusieurs décennies, puisque Nicéphore était déjà patrice sous Constantin VII.

243. Cheynet *et al.*, *Istanbul*, n° 5.161. Si on voulait rapprocher les deux derniers Nicéphore cités, on pourrait envisager que, anciennement dignitaire attaché au *épi tôn oikeiakôn*, Nicéphore ait par la suite accédé au groupe plus prestigieux des dignitaires du Chrysotriklinos.

244. Cheynet *et al.*, *Istanbul*, n° 2.242.

245. Skylitzès, *Empereurs*, p. 356-357 ; *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/108469, page consultée le 16 juin 2017. Sur cette révolte voir Cheynet, *Pouvoir et contestations*, n° 59, p. 56 et p. 410 ; K. A. Μπουρδαρα [K. A. Bourdara], *Καθοσίωσις και τυραννίς κατά τους μέσους Βυζαντινούς χρόνους. Μακεδονική δυναστεία (867-1056)*, Αθήναι 1981, n° 71, p. 119-120 ; Σ. Γ. Γεωργιου [S. G. Georgiou], Το κίνημα του Θεοφίλου Ερωτικού (1042) και το «ἔθνος τῶν Κυπρίων», *Βυζαντινα* 29, 2009, p. 151-162.

246. *Jus graeco-romanum. 1, Practica ex actis Eustathii Romani*, ed. C. E. Zachariae A. Lingenthal, Lipsiae 1856, LIII.2, p. 253 ; *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/157093, page consultée le 16 juin 2017. Selon Cheynet *et al.*, *Istanbul*, p. 239, ce *vestès* Érôtikos serait le Manuel Érôtikos-Comnène partisan de Basile II lors des guerres civiles.

247. V. Chkhaidze, Byzantine lead seals addressed to Matarcha from the sixth to the twelfth century, dans *Byzantine and Rus' seals* (cité n. 34), p. 61-70, ici p. 63 : « In Professor Seibt's opinion, these two lines might be read as TON ЄRO-TIK(ON) = Ἐρωτικῶν. » ; la photo du sceau est publiée dans Id., Моливдовулы адресантов Матархи VI-XII вв., dans *Сфрагистический меридиан : Київ – Корсунь/Χερσών - Κωνσταντινούπολις*, сост. Н. Алексеенко, Kyiv – Sevastopol 2013, p. 40-42, et planche hors texte, ici p. 40-41 et fig. 1.

248. J.-C. Cheynet, Sceaux byzantins du musée de Selçuk, *RN* 154, 1999, p. 317-352, ici p. 332.

249. Réunies dans O. Karagiorgou, Byzantine themes and sigillography, *BSl.* 67, 2009, p. 24-31, ici p. 28-29 (où la date indiquée pour ces sceaux est 1080-1120). La datation au troisième quart du xie siècle est donnée par Wassiliou-Seibt, *Corpus der byzantinischen Siegel mit metrischen Legenden. 1* (cité n. 164), n° 796. Éditions dans : *DOSeals* 2.8.18 ; Ch. Stavrakos, *Die byzantinischen Bleisiegel mit Familiennamen aus der Sammlung des Numismatischen Museums Athen*, Wiesbaden 2000, n° 84 ; *Corinth. 12, The minor objects*, by G. R. Davidson, Princeton 1952, n° 2810, p. 327.

250. Cheynet, Sceaux byzantins du musée de Selçuk (cité n. 248), n° 22, p. 331-332, qui préfère néanmoins l'ordre inverse pour ces postes ; vente aux enchères Münz Zentrum, n° 81, lot 1517 : voir *SBS* 6, 1999, p. 154 ; voir aussi Wassiliou-Seibt, *Corpus der byzantinischen Siegel mit metrischen*

possessionnés puisque c'est près de Philadelphie que le protospathaire Nicéphore avait fondé son monastère.

Enfin, le sceau le plus tardif semble être celui de Bardas, dont la bulle, qui ne mentionne ni dignité ni fonction, a été datée de la fin XIe-début XIIe siècle[251]. Apparemment déclassés, les Érôtikoi ne survécurent pas à la crise qui déboucha sur l'établissement de la dynastie des Comnènes, ce qui est assez paradoxal au vu du lien originel entre les deux familles. Sans pour autant provoquer son élimination, il est néanmoins probable que l'échec de la révolte du stratège de Chypre ait été fatal au statut de la famille dont le sort divergea dès lors de celui de ses anciens alliés.

29. Marie Makrembolitissa, *kouropalatissa*

Date : XIe siècle (années 1070).
Inv. : 11.
Dia. : 27 mm.
Des. : flan rogné sur le pourtour ; légère perte sur l'un des côtés ; au droit, beaucoup de caractéristiques de l'effigie sont perdues ; au revers, état de conservation assez bon.
Inédit.
// : Konstantopoulos, *Μολυβδόβουλλα*, n° 382 = Stavrakos, *Die byzantinischen Bleisiegel* (cité n. 249), n° 153 ; Hunger, Die Makremboliten (cité n. 87), n° 9, p. 17-18 [collection Zacos] = Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, n° 167.





À l'avers, dans un cercle de gros grènetis, buste de la Vierge Nikopoios avec le médaillon de l'Enfant sur la poitrine ; de part et d'autre de l'image : M̅P̅–Θ̅V̅, Μή(τη)ρ Θ(εο)ῦ, chacune des deux parties du sigle étant surmontée par une langue de feu ou une palmette stylisée.

Au revers, dans un cercle de gros grènetis, légende sur six lignes précédée d'une croisette. Sur une première ligne, croisette entre tirets, dont premier sert aussi à marquer

Legenden. 1 (cité n. 164), n° 192. Les bulles sont datées des années 1050-1080, mais le patriciat incite à ne pas trop descendre étant donné l'importance du poste. Pour la même raison, si l'on retenait la datation proposée par Olga Karagiorgou pour la bulle de juge de l'Hellade et du Péloponnèse, il faudrait sans doute distinguer les deux personnages.

251. Stavrakos, *Die byzantinischen Bleisiegel* (cité n. 249), n° 83 ; *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/1718, page consultée le 16 juin 2017.

l'abréviation du premier mot. Nous avons choisi dans l'édition de le redoubler pour maintenir sa double fonction :

-+-|+Θ̅K̅.R,Θ,|MAPIẠKɄP, |ΠΑΛΑṬICCḤ|ꟾMẠKP̣EM|RỌΛ̅I.IC|-CḤ-

+ Θ(εοτό)κ[ε] β(οή)θ(ει) Μαρίᾳ κουρ(ο)παλατίσσῃ τῇ Μακρεμβολι[τ]ίσσῃ.

L'éditeur de la pièce conservée à Athènes préfère κουρ(ο)παλατίσσᾳ mais notre pièce présente des traces d'une lettre verticale d'où le choix du η. La photo du sceau athénien nous semble d'ailleurs également présenter un trait vertical.

Marie Makrembolitissa nous a laissé plusieurs bulles de deux types distincts[252]. Sur le second, plus tardif, l'invocation est plus développée et Maria opta pour une figuration de la *Koimèsis* au droit[253]. Il n'est point assuré que les deux Marie soient une seule et même personne[254], mais le titre de curopalate, bien qu'en passe de se dévaluer, demeurait tout de même élevé et nous serions enclins à les identifier[255].

30. Nicolas Synésios, protonobélissime

Date : XIe siècle (fin)-XIIe siècle (début).
Inv. : 8.
Dia. : 24 mm.
Des. : flan rogné sur le pourtour ; échancré à l'orifice supérieur du canal, ce qui a endommagé les deux premières lignes de la légende et l'effigie ; frappe légèrement décentrée ; non nettoyé.
Inédit.
// : Максимовић, Оловни печати византијског порекла (cité n. 257), n° 805, p. 437-438.





À l'avers, dans un cercle de grènetis très partiellement conservé, buste de saint Nicolas, au nimbe de grènetis, avec cheveux et courte barbe bouclés, en costume épiscopal. Le saint bénit de la main droite et tient de la gauche les Évangiles avec couverture décorée ; de part et d'autre de l'effigie, inscription en colonnes : .|NI|KO–Λ̣|A|OϹ, [(Ὁ ἅγιος)] Νικόλαος.

252. Pour le type présenté ici, voir la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/662, page consultée le 14 juin 2017.

253. Hunger, Die Makremboliten (cité n. 87), n° 10, p. 18 ; В. С. Шандровская [V. S. Šandrovskaya], Византийские печати со сценой Успения, dans *Восточное Средиземноморье и Кавказ IV-XVI вв. : Сборник статей*, Ленинград 1988, p. 82-92, ici p. 90. Voir aussi la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/663, page consultée le 14 juin 2017.

254. Cheynet *et al.*, *Seyrig*, p. 113.

255. Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, n° 167, préfèrent les distinguer.

Au revers, dans un cercle de grènetis très partiellement conservé, légende sur huit lignes :

...|ỌḤϴ̣Є̣IṬ.|Ç̣ѠΔOVΛѠ|ṆỊḲOΛẠѠ|ÂNOREΛΛI|CIMѠṬѠ|Ç̣INЄCI|-ѠP̣

[K(ύρι)ε β]οήθει τ[ῷ] σῷ δούλῳ Νικολ[ά]ῳ (πρωτο)νοβελλισίμῳ τῷ Σινεσίῳ

À un stade antérieur de sa carrière, Nicolas Synésios est attesté comme protoproèdre et déjà fidèle à son homonyme saint Nicolas[256]. Notre personnage a depuis gravi les échelons, car il est ici porteur du protonobélissimat, dignité fort élevée. Notre bulle confirme donc le témoignage d'un troisième sceau du même personnage lui attribuant cette même dignité, retrouvé dans la forteresse serbe de Ras. Datée par son éditeur au XIe-XIIe siècle[257], la la datation de la bulle a été remontée à juste titre par Ivan Jordanov à la fin XIe-début XIIe siècle[258]. Il est probable que notre sceau, à la gravure grossière, ait été frappé avec une matrice réalisée sur place pour remplacer celle qui produisit la belle bulle de légende presque identique passée aux enchères en janvier 2011[259]. W. Seibt a pour sa part proposé d'identifier le personnage avec le Synésios qui, dans l'*Alexiade*, est envoyé auprès des Petchénègues[260], hypothèse accueillie favorablement par I. Jordanov et d'autres[261]. Vu l'étonnante quantité de bulles livrées par la forteresse de Ras[262], on rappellera que celle-ci fut le centre d'un commandement byzantin dès l'époque des guerres bulgares de Basile II si l'on en croit une bulle, actuellement conservée à Dumbarton Oaks, qui mentionne Jean, protospathaire et katépan de Ras[263].

256. I. Jordanov, Byzantine lead seals from the village of Melnitsa (district of Elkhovo, Bulgaria), *SBS* 7, 2002, p. 21-57, ici n° 46 ; voir aussi Id., Byzantine lead seals from the village of Melnitsa (district of Elkhovo, Bulgaria). 2, *SBS* 10, 2010, p. 33-59, ici n° 46 ; Jordanov, *Corpus* 2, n° 687. Les datations proposées par l'éditeur sont le dernier tiers ou le troisième quart du XIe siècle. Voir aussi la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/5712, page consultée le 14 juin 2017.

257. Љ. Максимовић [Lj. Maksimović], Оловни печати византијског порекла, dans М. Поповић [M. Popović], *Тврђава Рас = The fortress of Ras*, Београд 1999, p. 437-438, ici p. 438.

258. Jordanov, *Corpus* 2, p. 394. *Ibid.* mentionne l'existence de deux autres sceaux du protonobélissime Nicolas Synésios, l'un dans la collection Dumbarton Oaks (DO.55.1.3307) et l'autre à l'Hermitage (M-9927), pour lesquels aurait été utilisé le même *boullotèrion* que pour l'exemplaire publié par Maksimović.

259. Seul le début diffère avec la chute de la formule τῷ σῷ δούλῳ. Münz Zentrum, enchère 157, 12-13 janvier 2011, signalé dans Auctions 2007-2011, composed by A. Wassiliou-Seibt, *SBS* 12, 2016, p. 141-197, ici p. 184. On saisira l'occasion pour souligner l'importance pour la discipline du travail de dépouillement effectué par l'auteur et l'en remercier vivement.

260. Cette suggestion se trouve dans un commentaire ajouté à l'édition du sceau dans Jordanov, Byzantine lead seals (2002) [cité n. 256], p. 49. Sur ce personnage de l'*Alexiade*, voir Skoulatos, *Personnages*, n° 193, p. 285-286.

261. Jordanov, *Corpus* 2, p. 394 ; voir aussi V. Ivanišević – B. Krsmanović, Byzantine seals from the Ras Fortress, *ZRVI* 50, 2013, p. 449-460, ici n° 2, p. 453-454.

262. *Ibid.* : 10 bulles, dont 7 lisibles, et parmi elles essentiellement des personnages de premier plan : sceaux de l'empereur Alexis Ier, du protonobélissime Nicolas Synésios, du protonobélissime Eustathe Kamytzès, de Constantin Dalassène Doukas, du protoproèdre et *doux* Constantin Kékauménos.

263. *DOSeals* 1.33.1.

L'Église

31. Athanase (?), évêque de Parnassos

Date : VIIe siècle.
Inv. : 49.
Dia. : 18 mm.
Des. : état de conservation correct ; flan rogné sur le pourtour et légère perte dans la partie inférieure, qui a endommagé le monogramme au droit.
Inédit.





À l'avers, dans un cercle de grènetis partiellement conservé, monogramme cruciforme offrant les lettres suivantes : Θ - Ȣ - N - Ạ. La ligature Ȣ semble bien séparée du bras supérieur de la croix. Par ailleurs, l'empattement de ce bras est nettement plus prononcé à droite et un second empattement, de même orientation, semble présent à la croisée. L'ensemble compose donc un C, ce qui amène à proposer de lire Ἀθανασίου[264].

Au revers, dans un cercle de grènetis partiellement conservé, légende sur trois lignes précédée d'une croisette :

+ΠĀ|PNĀ|CCOỴ

+Παρνασσοῦ

Sis en Cappadoce sur un axe stratégique, l'évêché de Parnassos (actuel Değirmenyolu) relevait de la métropole de Mokissos[265]. Il existait déjà au moins au IVe siècle puisque son titulaire siégea au concile de Nicée[266]. Dans la liste des titulaires de cet évêché de Cappadoce figure un seul Athanase[267], propriétaire d'un sceau daté du XIe siècle[268].

32. Cyriaque, archevêque d'Éphèse et syncelle

Date : XIe siècle (1re moitié, après 1028-1029).
Inv. : 9.
Dia. : 24 mm.

264. On pourrait aussi envisager qu'un sigma rectangulaire ait été lié au v à l'extrémité droite de la barre horizontale, mais l'espace semble insuffisant et cela laisse intact l'interprétation de l'étrange bras supérieur de la croix.

265. Voir par exemple la notice épiscopale 1 : *La géographie ecclésiastique de l'Empire Byzantin. 1, Notitiae episcopatuum ecclesiae Constantinopolitanae*, texte critique, introd. et notes par J. Darrouzès, Paris 1981, p. 212, l. 411.

266. TIB 2, p. 252-253.

267. *Hierarchia ecclesiastica Orientalis. 1, Patriarchatus Constantinopolitanus*, a cura di G. Fedalto, Padova 1988, p. 38.

268. Laurent, *Corpus* 5, 1, n° 618.

Des. : échancré à l'orifice supérieur du canal ; droit en mauvais état de conservation ; revers plutôt bien conservé, avec perte d'une partie du bord inférieur, qui toutefois ne compromet pas la lecture de la légende.
Inédit.





À l'avers, buste de saint flanqué de traces d'épigraphie à gauche ʘ pour (ὁ ἅγιος). Étant donné le siège du titulaire, il est probable qu'il s'agisse de saint Jean l'Évangéliste mais si l'état de conservation ne permet pas d'aller au-delà de l'hypothèse[269].

Au revers, dans un cercle de grènetis très partiellement conservé, légende sur cinq lignes, précédée d'une croisette entre deux tirets, éléments qui étaient sans doute présents également à la fin de la légende, sur une sixième ligne aujourd'hui perdue mais dont l'existence est indiquée par le tracé de la circonférence :

– + –|KVPIA|KѠAPXIЄ|Π,KOΠѠЄ|Φ,ЄK,CVΓ|KЄΛΛѠ

+Κυριακῷ ἀρχιεπ(ισ)κόπῳ Ἐφ(έσου) ἐκ (τῶν) συγκέλλω[ν]

L'établissement de la légende de la quatrième ligne présente une difficulté en raison de la présence apparente de deux signes d'abréviation et d'une abréviation étonnante du toponyme. Deux solutions viennent a priori à l'esprit. Premièrement, déplacer le premier signe d'abréviation pour lire ЄΦЄ(σου) K(αὶ) CVΓKЄΛΛѠ, mais l'abréviation du toponyme serait particulièrement inélégante ; deuxièmement, identifier le second signe d'abréviation avec un défaut du plomb et admettre une erreur de graveur qui aurait interverti les deux lettres de la conjonction ЄΦ(εσου) KЄ CVΓKЄΛΛѠ. Un examen attentif de la pièce amène à admettre que le second signe d'abréviation est bien dû à un choc puisque le tracé continue au-dessus du κ, sous la patine. Une troisième solution permet toutefois de sortir du problème en prenant en compte l'existence de la ligne manquante. On pourrait en effet vouloir y placer une dernière lettre (N) et reconstruire +Κυριακῷ ἀρχιεπ(ισ)κόπῳ Ἐφ(έσου) ἐκ (τῶν) συγκέλλω[ν], leçon qui trouverait une justification précise dans la carrière du titulaire.

En effet, il s'agit très probablement ici de la première attestation sigillographique du métropolite d'Éphèse Cyriaque (attesté de 1027 à 1039), frère du patriarche Alexis Stoudite (1025-1043)[270]. Or, selon Skylitzès et Kédrènos, en 1028-1029, l'un des premiers actes du nouvel empereur Romain III (1028-1034) fut d'attribuer le titre ecclésiastique

269. J. Cotsonis, Saints & cult centers : a geographic & administrative perspective in light of Byzantine lead seals, *SBS* 8, 2003, p. 9-26, ici p. 10-13.

270. Voir la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/107635, page consultée le 14 juin 2017.

de syncelle à trois métropolites, dont Cyriaque. En cette occasion la position de syncelle, apanage d'un seul titulaire depuis le IXe siècle au moins, redevenait « collégiale », ce qui justifierait élégamment la reconstruction proposée ici[271]. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, notre sceau doit être daté postérieurement à 1028-1029, en accord avec les témoignages écrits mentionnant la dignité de syncelle de Cyriaque[272].

33. Jean, évêque de Samos (?)

Date : VIIe siècle (dernier tiers).
Inv. : 47.
Dia. : 25 mm.
Des. : matrice légèrement plus petite que le flan, ce qui a assuré une bonne conservation globale malgré les échancrures aux débouchés du canal ; fort relief des lettres.
Inédit.





À l'avers, dans une bordure de feuillage, légende sur trois lignes précédée d'une croisette sur une ligne autonome. On notera la présence du ι placé au-dessus du χ final :

+|IѠȺN|NOVЄ|ΛȺX̓

+Ἰωάννου ἐλαχί(στου)

Au revers, dans une bordure de feuillage, suite de la légende sur trois lignes précédée d'une croisette sur une ligne autonome :

+|ЄΠIC|K.ȺM|.V

ἐπισκ(όπου) [Σ]άμ[ο]υ

La lecture n'est pas pleinement assurée mais, faute de place avant la bordure, la dernière lettre ne peut être une ligature ου. Il faut donc qu'un ο soit à gauche. Dès lors, la lecture

271. Scylitzes, p. 375, l. 58-60 ; Skylitzès, *Empereurs*, p. 311 et n. 4 ; *Georgius Cedrenus Ioannis Scylitzae ope. 2*, ab I. Bekkero suppletus et emendatus (CSHB), Bonnae 1839, p. 486, l. 11-13. Sur le titre de syncelle, voir aussi Laurent, *Corpus* 5, 1, p. 147-148.

272. G. Ficker, Erlasse des Patriarchen von Konstantinopel Alexios Studites, dans *Festschrift der Universität Kiel zur Feier des Geburtsfestes Seiner Majestät des Kaisers und Königs Wilhelm II.*, Kiel 1911, p. 18, l. 30 (année 1030) ; 42, l. 8 (année 1039). Pas de mention de la dignité dans Rallès & Potlès 5, p. 24 (année 1027) ; 32 (année 1028). Voir aussi *Regestes* 2, nos 833, 835, 839, 846. Sur les métropolites d'Éphèse à cette époque, voir D. Feissel, Les métropolites d'Éphèse au XIe siècle et les inscriptions de l'archevêque Théodôros, dans *Byzantium state and society : in memory of Nikos Oikonomides*, ed. by A. Avramea *et al.*, Athens 2003, p. 231-247, et, en particulier, sur Cyriaque, p. 232, n. 4 ; 245 (avec la liste révisée des évêques d'Éphèse au XIe siècle).

Amisou est exclue, l'espace étant insuffisant. On doit choisir entre les sièges égéen de Samos et isaurien de Lamos. Il nous semble que les traces visibles au milieu de la deuxième ligne s'accordent mieux avec une lettre ronde, d'où le choix de restitution retenu.

34. Nicéphore, moine

Date : XIe siècle (milieu).
Inv. : 27.
Dia. : 23 mm.
Des. : état de conservation moyen au droit, correct au revers ; non nettoyé ; échancré à l'orifice supérieur du canal ; frappe légèrement non centrée.
Inédit.





À l'avers, dans une bordure de grènetis résiduelle, buste de saint militaire dont le bouclier est bien visible. La coiffure bouclée et le visage très rond renvoient a priori à saint Georges. Il ne reste du vocable que le ʘ de (Ὁ ἅγιος) à gauche.

Au revers, dans un cercle de grènetis, légende métrique sur quatre lignes, suivie d'un motif décoratif et sans doute également précédée d'un même motif sur une ligne perdue :

.OTЄP|ΦVΛATЄ|ẬXNIKH|ΦOP,|- • -

[Σ]ότερ φύλατε (μονα)χ(όν) Νικηφόρ(ον)

Ce type d'invocation au Christ au revers est très rare : John Cotsonis n'en relève que quatre attestations au XIe siècle, début XIIe siècle[273]. La formule Σῶτερ φύλαττε se retrouve sur une bulle du Xe siècle conservée en Autriche[274].

35. Nicolas, évêque de Sébastè

Date : XIe siècle (tiers central).
Inv. : 74.
Dia. : 24 mm.
Des. : état de conservation correct ; flan rogné sur le pourtour ; partie droite de l'avers endommagée.
Inédit.

273. J. COTSONIS, To invoke or not to invoke the image of Christ on Byzantine lead seals : that is the question, *REB* 170, 2013, p. 549-582, ici p. 555.
274. WASSILIOU & SEIBT, *Bleisiegel* 2, n° 34.





À l'avers, dans un cercle de grènetis, saint Théodore Stratèlatès debout, tenant une lance de la main droite et un bouclier de la main gauche ; de part et d'autre de l'image : ʘ|ΘЄ|ỌΔ|Ѡ|Ṛ⁄–Ọ|ÇṬP|ẠṬI|ΛẠ|Ṭ⁄, (Ὁ ἅγιος) Θεόδωρ(ος) ὁ Στρατιλάτ(ης).

Au revers, dans un cercle de grènetis, légende métrique sur huit lignes précédée d'une croisette et surmontée d'une autre croisette :

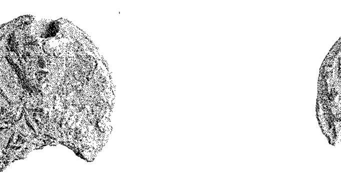
+|+CΦPAΓ,|CЄRACTHC|ΠOIMЄNOC|HIKOΛAȣΘЄ.|ΔѠṚỌVΦ.|.ȣ̣ÇAMAṚ|ṬVPOÇ|.ṾΠ̣Ọ.

+Σφράγ(ις) Σεβαστῆς ποιμένος Νικολάου Θε[ο]δώρου φ[έρ]ουσα μάρτυρος [τ]ύπο[ν]

On pourrait aussi vouloir adopter Σεβάστης, en accord avec l'accentuation du toponyme préconisée par une autre légende métrique d'évêque de ce siège (Γραφὰς σφραγίζω | Λέοντος τῆς Σεβάστις[275]), mais ici le mètre ne l'exige pas. Sise dans la vallée du Méandre, Sebastè (l'actuel Selçikler) relevait de l'éparchie de Phrygie Pakatiane[276]. Elle occupait le dixième rang des suffragants de Laodicée de Phrygie dans la notice 1 du VIIe siècle[277], mais profita apparemment de la crise des cités lors des siècles obscurs puisqu'elle est citée en troisième position dans la notice composée sous Léon VI et Nicolas Mystikos[278]. Si l'on en croit les listes établies par Giorgio Fedalto, Nicolas est le premier titulaire du siège connu après Constantin qui siégea au concile photien de 879[279].

36. Théodose, moine

Date : XIe siècle.
Inv. : 33.
Dia. : 14 mm.
Des. : flan trop petit pour la matrice ; large échancrure du canal dans la section inférieure.
Inédit.





275. *DOSeals* 3.33.1.
276. TIB 7, p. 376-378.
277. *Notitiae episcopatuum* (cité n. 265), p. 211, l. 322. Pour une redatation de cette notice, M. JANKOWIAK, Notitia 1 and the impact of the Arab invasions on Asia Minor, *Millennium* 10, 1, 2013, p. 435-461.
278. *Notitiae episcopatuum* (cité n. 265), p. 280, l. 391.
279. *Hierarchia ecclesiastica Orientalis* (cité n. 267), p. 162-163.

À l'avers, buste de saint imberbe en oraison, nimbe de grènetis, à gauche Θ et à droite C.

Au revers, légende métrique sur cinq lignes :

.ЄΟΔ.|CIꙋMON.|XꙋCΦP.|...ΠЄ|..

[Θ]εοδ[ο]σίου μον[α]χοῦ σφρ[αγὶς] πέ[λω]

Étant donné l'identité du propriétaire et sa vocation, on admettrait volontiers la lecture la plus simple [(Ὁ ἅγιος)] Θ[εοδό]σ[ιος] sans qu'il soit possible de préciser le détail de l'inscription. Saint Théodose est en effet l'un des pères du monachisme oriental. L'iconographie tardive le représente sous les traits classiques du vieil ermite barbu, mais sa vie insiste au contraire sur le fait qu'il embrassa la vie solitaire à un très jeune âge, ce qui pourrait justifier le portrait imberbe présent sur le sceau. Ainsi, la *Vie de Théodose le Cénobiarque* de Cyrille de Scythopolis relate que « [la bienheureuse Hikelia] fit bon accueil à cet adolescent sacré, Théodose, et, ayant découvert ses dons merveilleux de cantor, elle l'inscrivit au nombre du *tagma* des moines sous sa dépendance, qui tous étaient pieux »[280], tandis que Théodore de Pétra écrit : « Après avoir été formé en son premier âge, quant au corps et à l'âme, dans la crainte de Dieu et pieusement élevé [...] il prit la sage résolution de partir pour la sainte ville du Christ, Jérusalem [où il embrasse la vie monastique à peine arrivé] »[281]. Ces indications auraient pu induire une représentation de saint Théodose encore jeune, mais évidemment on ne peut dépasser le stade de l'hypothèse en raison du caractère extrêmement lacunaire du nom présent sur le sceau.

37. *Kathègètès* du monastère de *ta Pikridiou*

Date : XIe siècle (seconde moitié).
Inv. : 23.
Dia. : 18 mm.
Des. : assez bon état de conservation, même s'il faut noter qu'à trois endroits dans la légende au revers certaines lettres ont subi des dégâts et sont effacées.
Inédit.





À l'avers, dans un cercle de grènetis, buste de la Vierge Blachernitissa, au nimbe de grènetis; sur la poitrine, buste de l'Enfant dans une mandorle circulaire et crucigère, chaque bras étant orné d'une perle; de part et d'autre de l'image : M̅P̅–Θ̅V, M(ήτη)ρ Θ(εο)ῦ.

280. Cyrille de Scythopolis, *Vie de saint Théodose*, dans A.-J. Festugière, *Les moines d'Orient. 3, Les moines de Palestine. 3, Cyrille de Scythopolis, Vie des saints Jean l'hésychaste, Kyriakos, Théodose, Théognios, Abraamios; Théodore de Pétra, Vie de saint Théodosios*, Paris 1963, p 58.

281. Théodore de Pétra, *Vie de saint Théodosios, ibid.*, p. 105.

Au revers, dans un cercle de grènetis, légende sur cinq lignes surmontée d'une croisette entre tirets :

-+-|CΦΡΑΓΙ|Τ.ΚΑΘΗΓΗ̣|ΤΟΥ̣Μ̣ΟΝΗC|ΤѠΝΠΙΚ̣ΡΙ|-ΔΙΟ:-

+Σφρὰγι(ς) τ[οῦ] καθηγητοῦ μονὴς τῶν Πικριδίο[υ]

Identifié avec Hasköy, le quartier de τὰ Πικριδίου était situé dans les environs immédiats de Constantinople, par-delà la Corne d'Or[282]. Selon Janin, qui suit ici le pseudo-Codinus, le monastère τῶν Πικριδίου avait été fondé sous l'impératrice Irène (790-802) par Jean Pikridios, dont le nom, originellement attaché à sa fondation, aurait ensuite désigné le quartier dont celle-ci était le centre de gravité[283]. Le processus serait donc inverse de celui, classique, qui amène la désignation des monastères par leur quartier, ce qui tendrait à indiquer que ce quartier n'était pas encore très développé, ou largement abandonné, lorsque Jean Pikridios y établit son monastère. Cette fondation témoignerait ainsi de la reprise urbaine à l'œuvre à Constantinople à partir du règne de Constantin V[284]. Toutefois, la *Vie* de saint Syméon Stylite le Jeune mentionne à la fin du VIe siècle un certain Théodore ὁ ἐνδοξότατος ἔπαρχος τῶν πραιτωρίων, ὁ ἐπίκλην Πικρίδιος auquel on pourrait tout aussi bien attribuer le monastère, en remontant la fondation de deux siècles pour la replacer dans un contexte économique et démographique très différent[285].

Anonyme, ce sceau fait seulement référence à la fonction et pouvait donc être utilisé par différentes personnes occupant la fonction de *kathègètès*, c'est-à-dire de « supérieur » du monastère, ou encore, si l'on rapproche cette pièce des sceaux des Églises, servir lors des vacances entre l'élection de deux supérieurs[286]. Ce type de sceau est également attesté pour le supérieur du monastère de Képhalobounion[287] et du mont Latros[288].

Sceaux patronymiques

38. Constantin Babôskomètès

Date : XIe-XIIe siècle.
Inv. : 10.

282. R. Janin, *Constantinople byzantine : développement urbain et répertoire topographique* (AOC 4), Paris 1950, p. 465-466; Id., *Géographie* 1, 3, p. 417. Sur Jean Pikridios, voir les notices de la *PBE*, http://www.pbe.kcl.ac.uk/person/p3468, entrée Ioannes16, page consultée le 15 juin 2017, et de la *PmbZ*, n° 3110.

283. Voir aussi A. Failler, Retour à Péra par Ta Pikridiou et Diplokionion, *REB* 58, 2000, p. 185-198, ici p. 186-190.

284. Pour le lien entre toponymie urbaine et designation des monastères, citons, par exemple, le cas clair du monastère *ta Stoudiou*. La reprise urbaine sous le grand empereur isaurien est symbolisée par la restauration de l'aqueduc de Valens : Theophanes, p. 440, datée de 765-766.

285. *La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune (521-592). 1, Introduction et texte grec*, publiée par P. Van den Ven (Subsidia hagiographica 32), Bruxelles 1962, chap. 232, l. 4-5, p. 208-209; *ibid. 2, Traduction et commentaire; Vie grecque de sainte Marthe mère de S. Syméon; Indices*, 1970, chap. 232, p. 233. Dans son introduction (p. 162 n. 8) et en note à sa traduction (p. 233 n. 2), Van den Ven propose une identification avec un préfet d'Afrique Théodore, mais le prénom est trop fréquent pour qu'on le suive dans cette voie. Voir également *PLRE* 3, Theodorus *qui et* Picridius 61, p. 1263.

286. N. Oikonomides, The anonymous seal, *SBS* 4, 1995, p. 71-79.

287. *DOSeals* 5.83.1.

288. *DOSeals* 3.22.1.

Dia. : 19 mm.
Des. : bon état de conservation; légères échancrures aux orifices du canal; non nettoyé.
Inédit.




À l'avers, dans un cercle de grènetis, légende sur trois lignes, épigraphie grossière :
ΚѠΝ|CΦΡΑΓΙ|CΜΑ

Κων(σταντίνου) σφράγισμα

Au revers, dans un cercle de grènetis, légende sur trois lignes, épigraphie grossière :
ΒΑ|ΒѠCΚΟ|ΜΙΤΟV|.•.

Βαβωσκομίτου

Le nom de famille Βαβωσκομήτης ne semble pas attesté par ailleurs. Comme tant d'autre au xi[e] siècle[289], il est formé sur un toponyme, ici Βαβωσκόμη. On retrouve des modèles de formation proche avec les familles Pano(u)komètès[290], Laukokomitès[291], Lautokomitès[292] (peut-être deux formes du même nom) ou Laptoukomètès[293]. Nous n'avons pas été en mesure de localiser le toponyme dont était issue la famille de notre Constantin.

39. Basile Pépagoménos

Date : xi[e] siècle (fin) – xii[e] siècle (début).
Inv. : 25.
Dia. : 17 mm.
Des. : frappe non centrée; état de conservation correct.
Inédit.

À l'avers, dans un cercle de fin grènetis qui a presque entièrement disparu, buste du Christ; de part et d'autre de l'image : IC̄–XC̄, Ἰ(ησοῦ)ς Χ(ριστό)ς.

Au revers, dans un cercle très partiellement conservé, légende sur quatre lignes :
.CΦΡΑΓΙC|ΒΑCΙΛΕΙΥ|ΤΟΝΠΕΠ.|ΓΟΜΕΝѠ.

289. J.-C. Cheynet, La perte de l'Asie Mineure au xi[e] siècle a-t-elle laissé des traces dans l'anthroponymie familiale?, *SBS* 12, 2016, p. 1-12.
290. Sceau inédit conserve au musée de Philadelphie, n° d'inventaire 29-226-302 : Nicétas Panokomètès, magistre.
291. Cheynet & Théodoridis, n° 121.
292. Lihačev, *Vostok*, p. 95.
293. W. H. Buckler, Two gateway inscriptions, *BZ* 30, 1, 1929, p. 646-648, ici p. 647.

[+]Σγραφὶς Βασιλείου τὸν Πεπ[α]γομένω[ν]




La représentation du Christ sur les sceaux des dignitaires est très rare et tout spécialement à l'époque de notre bulle (5 % des attestations)[294]. On rapprochera donc ce choix de la légende, également rare, choisie par un autre membre de la famille Pépagoménos : Σφραγὶς δούλου Χριστοῦ | Ἰωάννου τῶν Παγωμένων[295]. Cette légende conforte également notre reconstruction : plutôt qu'à une erreur de cas finale, on admettra un génitif d'origine, « Sceau de Basile, (issu) des Pépagoménoi ». Ce rapprochement est renforcé par les dates similaires d'activité des deux individus.

La famille Pépagoménos est fort bien attestée par les sources littéraires et sigillographiques. Elle apparaît sans doute peu au milieu du xi[e] siècle au sein des services financiers comme en témoignent les sceaux de Jean Pagoménos, protospathaire, *épi tou Chrysotriklinou*, mystolekte et notaire impérial de la sacelle[296], et d'un homonyme spatharocandidat, *asèkrètès* et *antigrapheus*, sans doute le même individu à un stade antérieur de sa carrière[297]. L'un d'entre eux œuvre peut-être au sein de la chambre impériale, position propice à l'avancement des parents[298]. Mais ce n'est qu'à la fin du siècle que cette famille s'affirme réellement, peut-être comme relais de l'influence d'Alexis I[er] au sein de l'Église. Jean Pépagoménos, qualifié d'« homme de l'empereur », formule valant alors titre[299], occupait les hautes fonctions de sébastophore en 1082[300] et intervint dans le procès de Jean Italos. Or, un sceau contemporain mentionne un Léon Pagoménos protosyncelle[301]. Peu après (1094), un autre membre de la famille, l'eunuque Théodore,

294. Cotsonis, To invoke or not to invoke (cité n. 273), p. 565.
295. Konstantopoulos, *Μολυβδόβουλλα*, n° 668; Laurent, *Bulles métriques* (cité au n° 25), n° 574; Stavrakos, *Die byzantinischen Bleisiegel* (cité n. 249), n° 192. Formule alternative : Σφραγὶς Ἰωάννου δούλου Χριστοῦ | τοῦ Πεπαγωμένου : W. de Gray Birch, *Catalogue of the seals in the Department of manuscripts in the British Museum*, London 1898, n° 17883; Stavrakos, *Die byzantinischen Bleisiegel* (cité n. 249), p. 291. Voir aussi ici notre n° 34 (Nicéphore moine).
296. Konstantopoulos, *Μολυβδόβουλλα*, n° 428β; Stavrakos, *Die byzantinischen Bleisiegel* (cité n. 249), n° 193.
297. Konstantopoulos, *Μολυβδόβουλλα*, n° 306; Stavrakos, *Die byzantinischen Bleisiegel* (cité n. 249), n° 205.
298. Constantin, spatharocubiculaire : Konstantopoulos, *Μολυβδόβουλλα*, n° 669; Stavrakos, *Die byzantinischen Bleisiegel* (cité n. 249), n° 206.
299. J.-C. Cheynet, L'« homme » du *basileus*, dans *Puer Apuliae : mélanges offerts à Jean-Marie Martin*, éd. par E. Cuozzo *et al.*, Paris 2008, p. 139-154.
300. Pour les références, voir la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/162135, page consultée le 14 juin 2017.
301. Laurent, *Corpus* 5, 3, n° 1675.

alors recteur, participe au synode des Blachernes[302]. En dépit de la fréquence du prénom, on pourrait attribuer à ce dernier un autre sceau, inédit, daté des mêmes décennies, sur lequel Théodore figure en qualité de chartulaire[303] :

à l'avers, dans un cercle de grènetis partiellement conservé, légende sur quatre lignes :

+̣ḲẸṚΘ̣|ṬΩϹ̣Ω̣Δ̣,|ΘЄΟΔΩ̣|•Ρ̣Ω•

+K(ύρι)ε β(οή)θ(ει) τῷ σῷ δ(ουλῷ) Θεοδώρῳ

Au revers, dans un cercle de grènetis très partiellement conservé, légende sur quatre lignes, vraisemblablement suivie, sur une ligne ultérieure, par un motif décoratif impossible à préciser :

Χ̣Α̣Ρ̣Τ̣Ȣ|Λ̣Α̣Ρ̣Η̣ΩΤΩ̣|Π̣ЄΠ̣Α̣ΓΩ̣|..Ν̣Ω̣|...

χαρτουλαρίῳ τῷ Πεπαγω[μέ]νῳ

La fortune de cette maison se poursuit au siècle suivant mais sur un moindre pied. Sous Manuel Ier, Jean Pépagoménos, fonctionnaire du bureau du grand *logariastès*, est impliqué dans la confirmation d'une donation de parèques au monastère de Patmos[304]. Il est possible qu'il soit à identifier avec l'homonyme juge du Velum titré *protonobelissimohypertatos* à la fin du xiie siècle[305]. Peu avant la chute de Constantinople sont attestés Léon, vestiarite d'Alexis III[306], et Nicéphore, un fonctionnaire du *sékréton* de la mer[307]. Basile, jusqu'ici inconnu, enrichit notre échantillon prosopographique des membres de la famille. Les Pépagoménoi sont également présents à l'époque des Paléologues, en recouvrant notamment des fonctions au sein de l'Église[308].

40. Ochin Vigénès

Date : xie siècle (deuxième moitié).
Inv. : 39.
Dia. : 19 mm.
Des. : très bon état de conservation ; frappe décentrée.
Inédit.
// : I. Jordanov, Zh. Zhekova, *Catalogue of medieval seals at the regional historical museum of Shumen*, Shumen 2007, n° 378 ; Bulgaria (private collection) : Jordanov, *Corpus* 2, nos 103-104.

302. ῥαίκτωρος : voir les références dans la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/108374, page consultée le 14 juin 2017.

303. Collection Thierry, n° 239 : l'état de conservation de ce sceau n'est pas excellent mais la lecture raisonnablement sûre. Il existe un autre sceau au nom de Théodore Pépagoménos, mais en l'absence de toute fonction et dignité, l'identification serait plus que hasardeuse : Koltsida-Makri, *Μολυβδόβουλλα*, n° 316.

304. Voir les références dans la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/120316, page consultée le 14 juin 2017.

305. Voir les références dans la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/143330, page consultée le 14 juin 2017.

306. Voir les références dans la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/157332, page consultée le 14 juin 2017.

307. Voir les références dans la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/person/120445, page consultée le 14 juin 2017.

308. Voir *PLP*, nos 21283-21287, 22341-22371.





À l'avers, dans un cercle de gros grènetis, beau buste de saint Jean Prodome à la longue chevelure, bénissant de la droite et tenant de la gauche le rouleau prophétique[309]. De part et d'autre de l'effigie, inscription en colonne : .|IΩ|O–ΠΡ|Δ, [ὁ ἅγιος] Ἰω(άννης) ὁ Πρ(ό)δ(ρομος).

Au revers, dans un cercle de grènetis, légende sur cinq lignes précédée d'une croisette, avec peut-être une ligne décorative sommitale perdue :

+K̅ЄR,Θ,|TΩCΩΔ.|ΛΩXȢC.|NITORI|KЄNI

+K(ύρι)ε β(οή)θ(ει) τῷ σῷ δ[ου]λῷ Χούσ[ι]νι τὸ Βίκενι

Cette belle bulle appartint à l'un des nombreux Arméniens installés dans l'Empire. Le prénom Ochin, issu de l'arabe, est donné pour la première fois dans nos sources au fondateur de la dynastie Hétoumide, probablement originaire du nord-est de l'Arménie et qui vint s'établir dans l'Empire en profitant de ses liens matrimoniaux avec les Pahlawouni[310]. Bien qu'appartenant sans doute à un milieu proche, le possesseur de notre bulle doit très certainement être distingué de ce grand personnage : le nom de famille, fondé sur le prénom arménien Vigen, indique en effet le représentant d'une seconde génération au moins. On évitera de même de le rattacher au stratège de Sasoun[311] (très certainement liée en revanche au fameux Tornik, puisque le prénom Vigen est bien porté parmi ses descendants[312]) : sa bulle est en effet trop tardive pour fournir un ancêtre à notre Ochin. En revanche, le stratège de Balaneion (Syrie du Nord, entre Laodicée et Tripoli) dont la bulle est conservée à Dumbarton Oaks et qui fut actif plus tôt dans le xie siècle, fournit un bon candidat au titre de fondateur de la famille Vigénès[313]. Rappelons que

309. Nous remercions Sulamith Brodbeck qui a identifié pour nous cet attribut.

310. Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, musulmans et croisés. 2* (cité n. 97), p. 660 et suiv. L'un de ces descendants homonymes, sans doute son petit-fils, nous a laissé une belle bulle métrique : *Byzantine seals from the collection of George Zacos. 2* (Spink, Auction 132), London, Tuesday 25 May 1999 (catalogue de l'enchère), n° 133 (Hetoum, son of Oshin) ; l'image du sceau est publiée également par Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, musulmans et croisés. 2*, fig. 98.

311. Légende : Ο ἅγιος Γεώργιος | Κύριε βοήθει Βῆκεν ἀνθυπάτῳ πατρικίῳ καὶ στρατηγῷ Σασοῦν. Ce sceau de l'ancienne collection de l'Institut archéologique russe de Constantinople a été édité par В. С. Шандровская [V. S. Šandrovskaya], Поправки и дополнения к «Каталогу моливдовулов» Б. А. Панченко, *VV* 38, 1977, p. 102-119, ici n° 20, p. 115 ; voir aussi W. Seibt, c.r. de Шандровская, Поправки (cité ici), *BZ* 71, 1978, p. 289.

312. Sur Vigen Ier Tornikian et sa principauté, voir Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, musulmans et croisés. 2* (cité n. 97) p. 1309, 1315-1319.

313. Ὁ ἅγιος Γεώργιος | Κύριε βοήθει Βεκέν πρωτοσπαθαρίῳ καὶ στρατηγῷ τοῦ Βαλανέως : *DOSeals* 5.15.1.

saint Jean Baptiste est d'ailleurs un choix typique des individus originaires du sud-est de l'Anatolie[314]. La famille se déplaça sans doute vers les Balkans dans les dernières décennies du XIe siècle, puisque deux parallèles de notre sceau ont été trouvés en Bulgarie et que quatre bulles d'un parent, prénommé Pancrace, sont également conservées dans ce pays, dont trois certainement trouvées sur place[315]. En l'absence de mentions de fonctions dans les légendes, on peut sans doute conclure à un transfert effectif de la famille.

Université Paris-Sorbonne
– CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée –
Maison française d'Oxford

314. J.-C. Cheynet, Le culte de saint Jean-Baptiste en Cilicie et en Syrie, dans *Byzance et ses périphéries (mondes grec, balkanique et musulman) : hommage à Alain Ducellier*, études réunies par B. Doumerc & Ch. Picard, Toulouse 2004, p. 57-66.
315. Voir la série de références données dans la notice de la *PBW*, http://db.pbw.kcl.ac.uk/pbw2011/entity/boulloterion/3997, page consultée le 15 juin 2017.

THE BYZANTINE AND POST-BYZANTINE LEAD SEALS AND MINOR OBJECTS FROM THE MONASTERY OF THE DORMITION OF THE VIRGIN (ZERBITSA) AT XEROKAMPI OF LAKONIA

by Christos Stavrakos*

The Monastery of the Dormition of Theotokos Zerbitsa is located in the eastern foothills of the Taygetos mountain range about 20 km south of Sparta, in close proximity to the village of Xerokampi.



Fig. 1 – The *katholikon* of the Monastery of the Dormition of the Virgin (Zerbitsa) from the north.

* I would like to thank Prof. Dr. Pagona Papadopoulou (Aristotle University of Thessalonica) for her notes on numismatics, Dr. Ioannes Chouliaras (Director of the Ephorate of Antiquities of Thesprotia) and Dr. Katerina Kontopanagou (Post-Doc Researcher/University of Ioannina) for their iconographical comments.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 759-776.



Fig. 2 – The *katholikon* of the Monastery of the Dormition of the Virgin (Zerbitsa) from the north-west.

The monastery's *katholikon* is of the Athonite architectural type (figs. 1–2).[1] Externally, it resembles the cross-in-square churches of the middle Byzantine period's school of Greece.[2] According to the donor inscription, its present form was introduced in 1639. The inscription is located within the naos, on the west wall, on the entrance's lintel (fig. 3).

In fact, the donor inscription offers further interesting details regarding the construction and decoration of the *katholikon*.

+ΑΝΗΓΈΡΘΗ ἘΚ ΒΆΘΡΩΝ ΓΗC ὉΘΕΪΟC ΚΑῚ ΠΑΝΝCΕΠΤΟC ΝΑῸC ὙΤΟC ΤΗC ὙΠῈΡΕVΛΟΓΗΜΕΝΗC ἘΝΔΟΞΥ ΔΕCΠΟΊΝΗC ΗΜ, // ΘΚΥ Κ, ΑΕΙΠΑΡΘΈΝΥ Μ.Ρ... ΤΗC ΕΠΟΝΟΜΑΖΟΜΈΝΗC ΖΕΡΜΠΊΤCΗC ΕΝΤΩ ΑΧΛΘ·: ΑΝΙCΤΟΡΊΘΗ ΔῈ Κ, ἘΚΑΛΛΩΠΊCΘΗ ΗΓΟVΜΕ // ΝΕVΟΝΤΟC Τ. Π. . . . . . . ΑΤΟV ΚΑῚ ΑΙΔΕCΙΜΩΤΑΤΟV ΚVΡΊΥ ΚVΡΊΥ ΚῪΡ ΠΑΡΘΕΝΊΟV· ΔΙΑ ΕΞΌΔΥ ΤΟV ΕΝΤΙΜΟΤΑΤΟV // ΚΑῚ ΜΕΓΑΛΟΠΡΕΠΕCΤΑΤΟV ΑΡΧΟΝΤΟC ΚVΡΊΥ ΚVΡΊΥ ΚVΡ ἘΜΜΑΝΟVῊΛ · ΤΟV ὌΝΤΟC ἘΝ ΚΩΝCΤΑΝΤΙΝΟΥΠΌΛ · ΕἸC ΨVΧΙ // ΚΗΝ ἀVΤΟV CΩΤΗΡΙΑΝ ἘΝ ἜΤΕΙ ΤΟV CΡΊΟV ΠΑΘΟVC ΑΧΞΘ·: ΜΗΝῚ ἈΓΟVCΤΩ ΙΖ

1. Β. Δ. Μεσσης [V. D. Messis], *Ναοί Αθωνικού τύπου* (unpublished doctoral thesis), Θεσσαλονίκη 2010, p. 174.

2. Α. Ανδρουλιδακη [A. Androulidaki], Μονὴ Ζερμπίτσας, *Πελοποννησιακὰ* 15, 1982-1984, pp. 161–83, here p. 166; Δ. Χαραλαμπους [D. Charalampous], *Οι τοιχογραφίες του καθολικού της μονής Ζερμπίτσας Λακωνίας (1669) : συμβολή στη μελέτη της μεταβυζαντινής ζωγραφικής της Πελοποννήσου* (unpublished doctoral thesis), Αθήνα 2014, pp. 28–37.



Fig. 3 – The donor inscription.

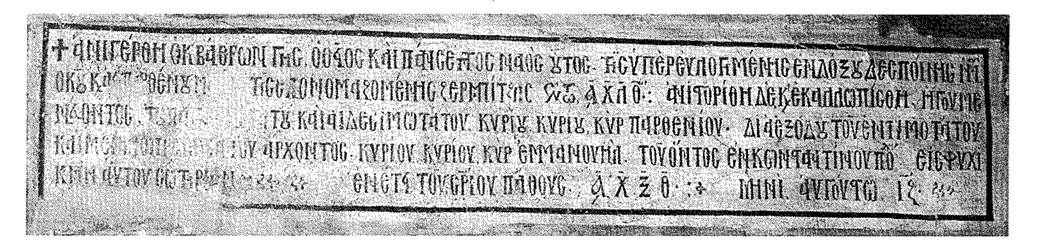


Fig. 4 – The donor inscription.

+ Ἀνηγέρθη ἐκ βάθρων γῆς ὁ θεῖος καὶ πάνσεπτος ναὸς οὗτος τῆς ὑπερευλογημένης ἐνδόξου Δεσποίνης ἡμ(ῶν) // Θ(εοτό)κου κ(αὶ) ἀειπαρθένου Μ[α]ρ[ίας] τῆς ἐπονομαζομένης Ζερμπίτσης ἐν τῷ ΑΧΛΘ·: Ἀνιστορίθη δὲ κ(αὶ) ἐκαλλωπίσθη ἡγουμε- // νεύοντος τ[οῦ] π[ανοσιωτ]άτου καὶ αἰδεσιμωτάτου κυρίου κυρίου κὺρ Παρθενίου·διὰ ἐξόδου τοῦ ἐντιμοτάτου // καὶ μεγαλοπρεπεστάτου ἄρχοντος κυρίου κυρίου κὺρ Ἐμμανουὴλ τοῦ ὄντος ἐν Κωνσταντινουπόλ(ει) εἰς ψυχι- // κὴν αὐτοῦ σωτηρίαν ἐν ἔτει τοῦ σ(ωτη)ρίου πάθους ΑΧΞΘ·: μηνὶ Αὐγούστῳ ιζ.

The church was constructed in 1639 but decorated in 1669 (August 17th). Although the year on the donor inscription is written with Greek numbers, it adheres to the

Christian era and not to the Byzantine chronological system from the creation of the world.[3]

The inscription consists of two parts. The first, which ends in the middle of the second line after the date, describes the church's construction. There is no mention of a donor here, only the year of construction (1639). Besides the donor inscription, an Ottoman document from the year 1639 has been preserved, according to which the monks Kallinikos and Gerasimos obtained permission from the Ottoman authorities to renovate and repair the monastery's *katholikon*, which had, for the most part, collapsed. The document dictates that the building's previous architectural type must be preserved.[4]

The next part of the donor inscription refers to the decoration of the church. This was decorated with frescoes when the monastery's abbot was Parthenios. The work was completed on August 17th, 1669. The funds for the completion of the work were provided in the year 1669 by Emmanuel (no reference to a surname is made), who lived in Constantinople, according to the inscription.[5] In Constantinople during the *Tourkokratia* many Peloponnesians were active and many of them were members of important aristocratic families.[6] At the time, in Constantinople, the rich fur trader Manolakis Kastorianos made lavish donations to various monasteries of Thessalia, Epirus and Macedonia.[7] Also from the same time several philanthropic activities and donations by the rich guild of furriers from Constantinople are attested.[8]

Even though the donor inscription offers us the year 1639 as the year of construction of the *katholikon*, the monastery was definitely already in existence. According to an Ottoman document, the monastery was in existence from at least 1614.[9] This document informs us that the monks of the monastery of Zerbitsa bought the properties of a Christian, who had died without male heir, in the village of Goranoi, which had come into the ownership of the Turkish state, for the amount of 500 piastres.[10] The monastery already owned other properties in the area of Goranoi, because the document clearly mentions that these particular properties neighboured others which belonged to the monastery.

According to the translation of another Ottoman document (1619), four monks from the Zerbitsa Monastery received homes, apiaries, vineyards and olive groves in the village

3. Γ. Βελενης [G. Velenis], Χρονολογικά συστήματα σε επιγραφές και χειρόγραφα Βυζαντινών και Μεταβυζαντινών χρόνων, in *Πρακτικά ς΄ διεθνούς συμποσίου Ελληνικής παλαιογραφίας, Δράμα 21–27 Σεπτεμβρίου 2003*, εκδ. Β. Άτσαλος, Ν. Τσιρώνη, Αθήνα 2008, vol. 2, pp. 659–79.

4. Θ. Ν. Σιμοπουλος [Th. N. Simopoulos], *Ἡ ἱερὰ μονὴ Ζερμπίτσης : ἀνέκδοτα περὶ αὐτῆς ἔγγραφα – κειμήλια*, Αθήνα 1966, p. 36.

5. *Ibid.*, p. 33.

6. Κ. Μαμωνη [K. Mamoni], Πελοποννήσιοι στὴν Κωνσταντινούπολη κατὰ τοὺς χρόνους τῆς Τουρκοκρατίας, in *Πρακτικὰ τοῦ δ΄ διεθνοῦς συνεδρίου Πελοποννησιακῶν σπουδῶν (Κόρινθος, 9–16 Σεπτεμβρίου 1990). 3*, Αθήνα 1992–1993, pp. 507–20.

7. Α. Βακαλοπουλος [A. Vakalopoulos], *Ἱστορία τοῦ Νέου Ἑλληνισμοῦ. 2*, Αθήνα 2008, pp. 312, 314; Κ. Χατζοπουλος [K. Chatzopoulos], *Ελληνικά σχολεία στην περίοδο της Οθωμανικής κυριαρχίας (1453–1821)*, Θεσσαλονίκη, 1991, pp. 133–4.

8. Ἑ. Αγγελοματη-Τσουγκαρακη [E. Angelomatis-Tsougarakis], Ἡ συντεχνία τῶν γουναράδων τῆς Κωνσταντινούπολης, in *Μνήμη Πηνελόπης Στάθη μελέτες ιστορίας καὶ φιλολογίας*, εκδ. Κ. Λάππας, Α. Αναστασόπουλος, Η. Κολοβός, Ηράκλειο 2010, pp. 423–42.

9. *Ibid.*, pp. 36–8.

10. *Ibid.*, p. 39.

of Kydonia. It is possible that the monks Kallinikos and Gerasimos who are mentioned in the 1619 document are the same as those cited in the 1639 document (permission for renovation of the *katholikon*).

From the purchase of 1614, the donations of 1619, in which the names of four monks are mentioned, and also from the renovation of the *katholikon* in 1639, we can easily conclude that the finances of the monastery were quite prosperous in the first half of the 17th century.

In the following years the monastery obtained further properties and certainly even higher income. In a ledger from the year 1700, the monastery of Zerbitsa apparently owns 76 houses or cells, 1,090 olive trees and 1,433 fruit trees. As such its patrimony was richer than that of the monastery of Hagioi Saranta of Sparta in the same period[11].

Besides the *metochia* in the region of Lakonia, the monastery also owned the monastery of Panagia Mavromoliotissa (or Mavrou Molou) in Constantinople[12]. Attested during the entire 17th c., it was demolished in the early 18th c.[13] For this reason, the monastery of Zerbitsa is also mentioned as Mavrou Molou.[14] In the monastery of Zerbitsa, a silver and gold plated wood-carved cross from the year 1615 bears the inscription:

Ὁ σταυρὸς οὗτος ἀφιερώνεται στὴν Παναγία τοῦ Μαύρου Μώλου 1615

Furthermore, an oil lamp from the monastery displays the following inscription:

Ἐτοῦτο τὸ καντήλι τὸ ἀφιέρωσεν ὁ Σότος τοῦ Νίκου καὶ Ζαφίρας στὴ Παναγία στὸ Μαυρόμωλο[15]

According to D. Pallas' report, the monastery must have already existed in the 12th century. Marbles from the previous church were used as building materials in the eastern part of the surviving *katholikon*. Several of these blocks had been painted and were placed in the wall with their painted side facing outward and D. Pallas identified frescoes of the 12th century in these *spolia*.[16] Many sculpted elements inserted into the walls of the *katholikon* are classical, late Roman, early Christian and Byzantine. Most of these *spolia* however are similar to those from Andromonastiro of Messenia and from churches in Karytaina of Arcadia. It is likely they are from an unknown, noteworthy monument.[17] Those frescoes of the *katholikon* which survive today are dated to the year 1669. That year (given as ΑΧΞΘ) is also engraved on the external side of the lintel of the *prosthesis'* double-light window.[18]

11. Δ. Μιχαλαγα [D. Michalaga], *Συμβολή στην εκκλησιαστική ιστορία της Πελοποννήσου κατά τη Β΄ Βενετοκρατία (1685–1715)*, Αθήνα 2008, p. 358.

12. About several *metochia* of Peloponnesian monasteries in Constantinople see: Κ. Μαμωνη [K. Mamoni], Ἕνα μετόχι τοῦ Μ. Σπηλαίου στὴν Ἀντιγόνη τῶν Πριγκιπονήσων Ἅγιος Γεώργιος Καρύπης, in *Πρακτικὰ Β τοῦ Β΄ τοπικοῦ συνεδρίου Ἀχαϊκῶν Σπουδῶν (Καλάβρυτα 24–27 Ἰουνίου 1983)*, Ἀθῆναι 1986, pp. 252–62.

13. See Χαραλαμπους, *Οι τοιχογραφίες* (quoted n. 2), p. 25.

14. Σιμοπουλος, *Ἡ ἱερὰ μονὴ Ζερμπίτσης* (quoted n. 4), pp. 43–6, 68–71; Χαραλαμπους, *Οι τοιχογραφίες* (quoted n. 2), p. 25 with footnote 119.

15. Σιμοπουλος, *Ἡ ἱερὰ μονὴ Ζερμπίτσης* (quoted n. 4), p. 56; Χαραλαμπους, *Οι τοιχογραφίες* (quoted n. 2), p. 25.

16. See Σιμοπουλος, *Ἡ ἱερὰ μονὴ Ζερμπίτσης* (quoted n. 4), p. 40.

17. Ανδρουλιδακη, Μονὴ Ζερμπίτσας (quoted n. 2), pp. 174–5.

18. *Ibid.*, pl. 15, fig. 13.

The confirmation of the date of the *katholikon*'s previous construction phase comes from epigraphic evidence. G. Pallis, in his recent study of inscriptions on marble *templon* screens of the Middle Byzantine period,[19] has published an inscription from the marble slab of the older *katholikon,* generally dated to the 11th-12th c.:

Μνήσθητι Κύριε τοῦ δούλου σου Γλυκερίου ἅμα συμβήω αὐτοῦ· ἀμὴν γένοιτο Κύριε[20]

This slab has been used as as the sill of the *prosthesis*'s window.[21] The name Glykerios is exceptionally rare. In the *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit* mention is made of only one Glykeria, who owned large tracts of land on the island of Skyros.[22]

The monastery's small exhibition room is mostly home to liturgical implements.[23] Among the exhibits, however, are Byzantine and post-Byzantine lead seals, which until now have remained unpublished. For the completion of the present study, I paid a visit to the monastery in August 2010 and had the opportunity to examine all the seals and minor objects being published in the present article.

1. Michael VIII Palaiologos (1261–82)

This lead seal, which had remained unpublished until now, is in very good condition.[24] It is kept in the monastery's museum along with other relics from the modern era. It is not known how or why it entered the monastery's treasure. The present photograph is from the photographic archive of the Ephorate of Antiquities of Lakonia at Sparta.[25]





Fig. 5 – Lead seal of Michael VIII Palaiologos.

19. G. Pallis, Inscriptions on Middle Byzantine marble templon screens, *BZ* 106, 2, 2013, pp. 761–810.
20. *Ibid.*, p. 804.
21. Ανδρουλιδακη, Μονὴ Ζερμπίτσας (quoted n. 2), pl. 18, fig. 29.
22. *PmbZ*, no. 22313.
23. Catalogue of the monastery's relics in Σιμοπουλος, *Ἡ ἱερὰ μονὴ Ζερμπίτσης* (quoted n. 4), pp. 85 and following.
24. Photograph of the seal without reading and commentary: *ibid.*, p. 62.
25. I would like to thank in particular the former director of the 5th Ephorate for Byzantine Antiquities at Sparta, Mrs. Dr. Kalliopi Diamanti and the archaeologist of the same Ephorate Mr. Panagiotis Perdikoulias for their help in accessing these pictures.

An older photograph of this seal, without the necessary commentary, can be found in Th. Simopoulos's book on the history of the monastery of Zerbitsa.[26] This author mistakenly recognized the lead seal as an *argyroboullon* (silver seal) of John Palaiologos. He did not specify, however, which of the emperors of the same name from the Palaiologan dynasty he meant.[27] He also believed that the supposed *argyroboullon* must have arrived at the monastery attached to an imperial document now lost.

However, it is in fact a lead seal of the emperor Michael VIII Palaiologos (1259–82). Numerous lead seals of several sigillographical types of the emperor Michael VIII have been preserved. Parallel pieces of this lead seal can be found in the Zacos collection,[28] at Dumbarton Oaks[29] and in other collections around the world.[30]

Luckily, some seals of the emperor Michael VIII are also known today through indirect tradition; one such example is the golden seal of the emperor, which was attached to a document of the monastery of Hagios Ioannes on the island of Patmos (May 1259) and is described in a later note.[31]

Obverse: Depiction of Christ bearded, standing facing on a well preserved low *suppedion*. As usual he has a nimbus cruciger with pearls, and wears a *chiton* and *himation.* He has the right hand in the *chiton* and in the left he carries a Gospel with bejewelled cover. Border of dots. On the upper left and right field there is the inscription:

IC XC	Ἰ(ησοῦ)ς // Χ(ριστό)ς

Reverse: The emperor Michael VIII Palaiologos standing facing, bearded. He wears *divitision* and *chlamys*, while his crown has pendants. He holds a *labarum* in the right hand and a globus surmounted by a patriarchal cross in the left. In the upper right field of the reverse there is the *Manus Dei*, better preserved in the parallel specimens. Border of dots.

The inscription in two columns:

M.	Μ(ι)[χ](αὴλ)
...	[δεσ-]

26. Σιμοπουλος, *Ἡ ἱερὰ μονὴ Ζερμπίτσης* (quoted n. 4), pp. 62, 87.
27. I found no other comment regarding the identity of the emperor in this volume. I conjecture that the author meant John VII Palaiologos (1425–48) due to his policy of strengthening Mystras, and not John V Palaiologos (1341–7 and 1354–91).
28. Zacos & Veglery, no. 120.
29. *DOSeals* 6.104.1–2.
30. J. Ebersolt, Sceaux byzantins du musée du Constantinople, *RN* 18, 1914, pp. 207–43 et 377–409, here p. 214, no. 160; see too Seibt, *Bleisiegel* 1, p. 114, footnote 11; И. В. Соколова [I. V. Sokolova], *Печати византийских императоров : Каталоги коллекции = Byzantine imperial seals : the catalogue of the collection : the State Hermitage Museum* [in Russian], Санкт-Петербург 2007, p. 95 nos. 183–5; Campagnolo & Cheynet, *Zacos*, p. 19. See also Χ. Κωνσταντινιδη [Ch. Konstantinidi], Η Παναγία των Βλαχερνών ως εχέγγυο της Δικαιοσύνης : η σφραγίδα του Σεκρέτου με τον Μιχαήλ Η′ Παλαιολόγο και ο Μιχαήλ Κακός Σεναχερείμ, *DChAE* 27, 2006, pp. 445–54; Α. Γκουτζιουκωστας [A. Gkoutzioukostas], Το μολυβδόβουλλο του Μιχαήλ Η′ Παλαιολόγου "Τοις Αθετουσι την Δίκην του Σεκρέτου", *Βυζαντινά σύμμεικτα* 22, 2012, pp. 11–30.
31. *Patmos* 1, p. 130, B 1–5; A.-K. Wassiliou, Zur indirekten Überlieferung von Siegeln in byzantinischen Urkunden, *SBS* 7, 2002, pp. 137–60, here p. 139: In the author's note, it is mentioned that this particular golden seal depicts Jesus Christ on a throne on the obverse.

.O	[π]ό-
...	[της]

In the fifth line of the left column, parallel specimens show the noteworthy ligature Ћ.

O.	ὁ [Π-]
A	α-
ΛΕΟ	λεο-
ΛΟ	λό-
ΓΟC	γος

Of palaeographical interest is the omicron in the fifth line of the right column, which is depicted smaller than the other letters and underneath the horizontal line of the Γ (gamma).

Already from the publication of the first Byzantine lead seals in Austria, W. Seibt noted the problems and difficulties in identifying lead seals attributed to the emperors Michael VIII or Michael IX. Most of the seals had been unquestioningly attributed to the emperor Michael VIII. They depict the emperor with a relatively long face and a long, forked beard, while in lead seals Michael IX is depicted with a wider face and a small beard, or sometimes shaven.[32]

In miniature portraits of illuminated manuscripts, Michael VIII is seen bearing a halo and a long beard. In the codex *Monacensis gr.* 442 (14th c.), the emperors Michael VIII and Andronikos II are depicted as standing nimbed figures.[33] Michael VIII is depicted with a long wide beard. He is also depicted nimbed and with a long beard in the codex *Mutinensis gr.* 122, dated to the 15th century.[34] Michael VIII has a similar long beard on a gold seal from the Archivio Vaticano dated April 1277.[35]

In contrast with Michael VIII, Michael IX Palaiologos is depicted with a short, round beard.[36] He always appears as a standing figure along with his father Andronikos II Palaiologos (1282–328) on coins from May 1294 to October 1320.[37]

However, golden seals of Michael IX Palaiologos attached to documents of the monastery of Chilandar on Mount Athos have also been preserved. Two parallel golden seals are connected with two χρυσόβουλλοι λόγοι of Michael IX (March 1319 and October 1319).[38] On the obverse, Jesus Christ is depicted standing with his right hand in benison, while his left holds a Gospel.[39] On the reverse, the emperor is depicted standing with a sceptre in his right hand and an *akakia* in his left. Michael IX is seen with a short beard. Circular inscription: ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ ΟCΡΟΗΑΙѠΝ.

32. Seibt, *Bleisiegel* 1, p. 113.
33. I. Spatharakis, *The portrait in Byzantine illuminated manuscripts*, Leiden 1976, pp. 165–72; figs. 109, 110. The same emperors are depicted nimbed in codex Mb 13 of the University Library at Tübingen, dated in the 16th century (*ibid.*, pp. 170–1, figs. 112a, b).
34. *Ibid.*, pp. 172–83, fig. 119g.
35. *Ibid.*, p. 176, fig. 120d.
36. *Ibid.*, pp. 177, 217, fig. 119i.
37. *DOC* 5, 1, from p. 127.
38. *Actes de Chilandar. 1, Des origines à 1319*, éd. diplomatique par M. Živojinović, V. Kravari, Ch. Giros (Archives de l'Athos 20), Paris 1998, pp. 270–3, 280–3 and pl. LXVIIIa, c.
39. The publishers of the *Actes de Chilandar* mistakenly believe that Jesus Christ is depicted in front of the throne.

Another golden seal is attached to the χρυσόβουλλος λόγος of Michael IX Palaiologos from the monastery of Chilandar on Mount Athos (July 1300).[40] The seal's obverse is similar to those of the seals of Michael VIII Palaiologos (Christ bearded, standing facing on a well-preserved low *suppedion*, the right hand in the *chiton* and the left holding the Gospel). On the reverse, Michael IX is depicted standing, facing, with the *labarum* in the right and the *akakia* in the left hand but his figure is clean-shaven and clearly youthful. This depiction of Michael IX corresponds to his young age in the year 1300 (he was 23 years old).

According to all that precedes, we can exclude the identification of our seal as Michael IX's and connect it with Emperor Michael VIII Palaiologos.

On our lead seal, the style and the iconography of the depiction of the emperor Michael VIII are very close to the ones displayed on the coinage of Nicea. The emperor's clothing and the globus surmounted by a patriarchal cross are elements which exist on coins of Theodoros II Doukas Laskaris (1254–8)[41] but also of Michael VIII as emperor of Nicea (mint of Magnesia).[42]

Regarding the obverse, I have noted significant similarities in the letters and the abbreviation IC XC between our seal and that of Eirene Komnene, first wife of John III Vatatzes and daughter of Theodoros I Laskaris. On Eirene's seal's obverse, Jesus Christ ὁ Ἀντρωτής (= the Redeemer) is depicted standing, facing, wearing *chiton* and *himation* with the right hand held before him in benison and with a Gospel in the left.[43]

Today there are many other lead seals attributed to the emperor Michael VIII. All the seals attributed to him morphologically follow the common type of the imperial seals of the late Byzantine period with the figure of Jesus Christ on the obverse and the emperor on the reverse. However, we can categorize the seals into sigillographical types. These are based on differences observed either in Jesus Christ's iconography (obverse) or in the form and legend of the emperor on the reverse.

All the sigillographical types of Michael VIII have on the obverse Jesus standing, facing, before a low *thokos* wearing a tunic and *himation* and holding the Gospel in the left hand. Among the lead seals of Michael VIII, Seibt identifies as the earliest ones those showing Jesus Christ's right hand inside the *himation*. Corresponding scenes are to be seen on seals of John III.[44]

The emperor Michael VIII is depicted on the reverse in all the sigillographical types bearded, standing facing, wearing the crown and *chlamys*. Differences can be observed, however, in the symbols which the emperor holds in his hands. In the first sigillographical type, the emperor is depicted with a *labarum* in his right hand. In seals of this sigillographical type the emperor holds a globus surmounted by a patriarchal cross in his left hand.[45] In the upper right field of the reverse the *manus Dei* appears. The inscription in two columns to the left and right of the emperor is:

40. *Actes de Chilandar. 1* (quoted n. 33), pp. 178–80; pl. LXVIIb.
41. *DOC* 4, 2, pp. 514–27, pl. XXXVI 10b, 11.
42. *Ibid.*, pp. 528–40, pl. XXXVII 5.
43. Zacos & Veglery, no. 119.
44. Seibt, *Bleisiegel* 1, p. 114.
45. Ebersolt, Sceaux byzantins (quoted n. 30), p. 160, pl. I/1; Zacos & Veglery, no. 120; *DOSeals* 6, p. 194.

X-M-ΔЄC-ΠO-THC// O Π-A-ΛЄO-ΛO-ΓOC

Another group of seals of Emperor Michael VIII[46] depicts him as in the previous sigillographical type, although here the emperor is nimbed,[47] holding a cruciform sceptre in the right hand and the *akakia* in the left. The inscription in two columns to the left and right of the emperor is: MI-XA-HΛ-ΔЄC-ΠOꚌ-C/O-ΠA-ΛAI-OΛO-ΓOC

We find similar nimbed figures of Byzantine emperors on gold seals from the second half of the 14th c. to the early 15th c.[48] Parallel nimbed figures of Serbian leaders are found on their gold seals of the 14th c., in particular one of Stefan Dušan (from the year 1346) and another, possibly of Stefan Uroš (1322–31).[49]

The display of nimbed emperors on coins of the late Byzantine period often appears in the early 14th c., in the reign of Andronikos II Palaiologos (1282–1328) and John V Palaiologos (1341–91). The symbolism of the nimbus on imperial heads seems mainly to be a matter of fashion, and underlined imperial dignity as a reminder of the links between the emperor and his heavenly protectors.[50]

There are similarities between the previous sigillographical type and the following two, which have minor differences in the inscription on the reverse. On the reverse, the emperor is depicted bearded, standing, facing with a *labarum* in the right and an *anexikakia* in the left hand.[51] The differences with the previous sigillographical type are not only the absence of the nimbus around the imperial head, but also the existence of the *manus Dei* in the right upper field of the reverse.

The inscription in two columns to the left and right of the emperor is:

X̄-M-ΔЄ-CΠO-Ꚍ-C// O-ΠA-Λ-ЄO-ΛO-ΓOC[52]

X̄-M-ΔЄ-CΠO-Ꚍ-C// O-ΠA-Λ-ЄO-ΛO-ΓOC[53]

2. Gregory Archbishop of Constantinople, New Rome, and Ecumenical Patriarch (1797–98, 1806–8 and 1818–21)

Post-Byzantine, unpublished patriarchal lead seal, in very good state of preservation.[54]

46. Zacos & Veglery, no. 121.
47. Nimbed emperors are depicted on imperial lead seals of the 6th c., from the reigns of Justin I (518–27), Justininan I (527–65) and Justin II (565–78) (see Seibt, *Bleisiegel* 1, p. 59; *DOSeals* 6.4.1–15, 5.1, 6.1, 7.2). J. Nesbitt rightly observes that in the case of Emperor Justinian I, the nimbed emperor of the seals cannot be safely connected with coins of the same period, and as a result we cannot date the imperial lead seals exactly (*DOSeals* 6, p. 9).
48. P. Sella, *Le bolle d'oro dell'Archivio vaticano. 8*, Città del Vaticano 1934, no. 20 (gold seal of John V Palaiologos from the year 1370); F. Dölger, *Aus den Schatzkammern des Heiligen Berges*, München 1948, p. 119, no. 4 (a gold seal of emperor John VII Palaiologos from the year 1407). For more commentary on this subject, see: Seibt, *Bleisiegel* 1, p. 114.
49. *Ibid.*, pp. 114–5 (with related bibliography).
50. *DOC* 5, p. 67.
51. For the *akakia* in coins, see *ibid.*, p. 73.
52. Zacos & Veglery, no. 121 bis a.
53. Zacos & Veglery, no. 121 bis b.
54. Photograph of the seal without reading and commentary: Σιμοπουλος, *Ἡ ἱερὰ μονὴ Ζερμπίτσης* (quoted n. 4), p. 47.





Fig. 6 – Lead seal of Patriarch Gregory.

On the obverse, a bust of the Theotokos Hodegetria with the inscription MP// ΘV on either side of her head. To the right of Christ's head, there is the inscription IC// XC.

The Theotokos's and Christ's richly folded *chitones* impress, as does the depiction's decor: decorative plants on both sides of the scene, which reach the Theotokos's shoulder, in addition to other decorative elements (common practice for Byzantine seals of the second half of the 11th c.) next to and above the abbreviations of the Theotokos's name.

On the reverse we read:

ΓΡΗΓΟΡΙΟC	Γρηγόριος
ЄΛЄΩΘЄOV	ἐλέῳ Θεοῦ
ΑΡΧΙЄΠΙCΚΟΠΟC	Ἀρχιεπίσκοπος
ΚΩΝSΑΝΤΙΝȢΠΟΛЄΩ	Κωνσταντινουπόλεω[ς]
ΝЄΑCΡΩΜΗCΚΑΙΟΙ	Νέας Ῥώμης καὶ Οἰ-
ΚΟVΜЄΝΙΚΟC	κουμενικὸς
ΠΑΤΡιΑΡΧΗS	Πατριάρχης
ΑΨϤΖ	ΑΨϘΖ

Even though at first glance it appears to be a well-made inscription, there are certain problems, namely lack of a uniform letter font: simultaneous usage of the abbreviation Ȣ and its extended form OV, lack of final C at the end of the fourth line and rendering of the final sigma either as C (first, third, fifth and sixth line) or as S (seventh line). The date, while in Christian era (1797), is written with Greek numbers, which is not unusual for the post-Byzantine period.[55]

It is the seal of the patriarch Gregory V of Constantinople, who was hanged in April of 1821 in front of the entrance to the Ecumenical Patriarchate of Constantinople, by order of Sultan Mahmud II.

The presence of Gregory V's lead seal is most likely explained by the various documents the patriarch addressed to the monastery of Zerbitsa.[56]

55. Βελενης, Χρονολογικά συστήματα (cited. n. 3).
56. Σιμοπουλος, *Ἡ ἱερὰ μονὴ Ζερμπίτσης* (quoted n. 4), pp. 68–71, figs. 3, 5, 6 and 9. See also: Δ. Κατσαφανας [D. Katsafanas], *Ζερμπίτσα : το ἱερὸν καὶ σεβάσμιον μοναστήριον*, Ἀθήνα 1990, pp. 151–4.

3. Metal stamp of the Monastery of the Dormition of the Virgin of Zerbitsa (*terminus post quem*: 1639 / very probably 17th c.)

Stamp of the monastery for sealing objects, documents or products. In the centre, a depiction of the Dormition of the Virgin.



Fig. 7 – The stamp of the monastery (scale 1/1).

The circular inscription reads as follows:
+HBȢΛATHCΘEωTωKȢTHCEΠωNOMAZOMENHCZEPMΠHTZHC
ἡ βούλα τῆς Θεωτώκου τῆς ἐπωνομαζόμενης Ζερμπήτζης

This stamp cannot be dated with certainty. However, we can estimate a date based on comparisons with the iconography of wall paintings. Christ's austere frontality, the way in which he holds his mother's soul on the right, the positions of the Apostles on either side and in the centre of the bed (this last figure could, however, also be Iephonias) and the type of stylized candle holders in monumental art point to a dating in the mid-18th century.[57]

The depiction of the Dormition of the Virgin of our stamp is very similar to the iconography of imprints of the same stamp on documents of two monasteries in Epirus:

57. We also find similar iconographical details in monuments of Epirus (Hagios Georgios of Negades in Zagori [1795], The Monastery of Avel in Vissani of Pogoni [1770], the Monastery of the Dormition in Mikrokastro of Kozani [1797], the chapel of Hagia Skepe of the Chilandar Monastery on Mount Athos [1740]: K. Κοντοπαναγου [K. Kontopanagou], *Ο ναός του Αγίου Γεωργίου Νεγάδων στην Ήπειρο (1795) και το έργο των Καπεσοβιτών ζωγράφων Ιωάννου και Αναστασίου Αναγνώστου* (unpublished thesis), Ιωάννινα 2010, pp. 210–213; I. Χουλιαρασ [I. Chouliaras], *Η εντοίχια θρησκευτική ζωγραφική του 16ου και 17ου αιώνα στο Δυτικό Ζαγόρι*, Αθήνα 2009, pp. 398–9; see also G. Millet, *Monuments de l'Athos. 1, Les peintures*, Paris 1927, pl. 132.1; A. Stavropoulou–Makri, *Les peintures murales de l'église de la Transfiguration à Veltsista (1568) en Épire et l'atelier des peintres Kondaris*, Ιωάννινα 2001, pp. 93–4, fig. 33a.

the Dormition of the Virgin in the village Loggades[58] (not in Kastritsa as V. Tchentsova supposes) and the Pateron-Monastery of Zitsa[59] dated in 1652 and 1689.[60]

The stamp's inscription exhibits linguistic similarities with the section of the donor inscription dated to the year 1639 (Θεοτόκου τῆς ἐπωνομαζομένης Ζερμπίτσης). I consider that the year 1639 is a *terminus post quem* for the stamp's dating. However, based on the aforementioned iconographical and epigraphical observations, I believe it is most likely dated in the time between 1639 and the mid-18th century (most probably in the 17th century).

4. Unidentified minor objects

These are two round metal objects.

I am not aware of anything similar from the Byzantine period. They are quite probably dated to the post-Byzantine or modern periods.

They could be bread stamps, however the second one at least does not have letters engraved on its surface according to the rules of the mirror's image.



Fig. 8 – First metal object (scale 1/1).



Fig. 9 – Second metal object (scale 1/1).

Both objects have only one engraved side, while the other is blank. A cross dominates the whole side of the surface and splits it into four quadrants. Within each quadrant there is one letter: the first:
I/N/B/I
Ἰ(ησοῦς) Ν(αζωραῖος) Β(ασιλεὺς) Ἰ(ουδαίων)

58. The monasery of Kastritsa is dedicated to John Prodromos and has wall paintings dated in the first half or the middle of the 17th century (see Χουλιαρασ, *Η εντοίχια* [quoted n. 57], p. 515; Ει. Καλογιαννη [E. Kalogianni], A. Ζωγακη [A. Zogaki], Η Μονή Αγίου Ιωάννη Προδρόμου στην Καστρίτσα, in *Μνημεία των Ιωαννίνων. Πόλη, Νησί, Λεκανοπέδιο [Υπουργείο Πολιτισμού -8η Εφορεία Βυζαντινών Αρχαιοτήτων]*, Ιωάννινα 2009, pp. 170–3). The only known monastery in the wider area of Ioannina dedicated to the Dormition of the Virgin is this in the village Loggades, dated in the year 1624–5 with wall paintings from the year 1655 (see Χουλιαρασ, *Η εντοίχια*, p. 513; Ει. Καλογιαννη, A. Ζωγακη, Ο ναός Κοίμησης Θεοτόκου στους Λογγάδες in *Μνημεία των Ιωαννίνων*, pp. 179–80).

59. See A. Καραμπεριδη [A. Karamperidi], *Η μονή Πατέρων και η ζωγραφική του 16ου και 17ου αιώνα στην περιοχή της Ζίτσας Ιωαννίνων*, Ιωάννινα 2009.

60. See V. Tchentsova, A corpus of post-Byzantine seals : research cataloguing project, in *Byzantine and Rus' seals : proceedings of the international colloquium on Rus'-Byzantine sigillography (Kyiv, Ukraine, 13–16 September 2013)*, ed. by H. Ivakin, N. Khrapunov, W. Seibt, Kyiv 2015, pp. 263–79, here pp. 275–7 (with fig. 11 [1, 2]).

The second remains without reading or further identification.[61]

The cultural and historical context of the finds

Of the minor objects presented here, the most important is unquestionably the seal of Michael VIII Palaiologos, because it is dated to a period for which we have no information or archaeological evidence for the monastery.

Here I must reiterate that lead seals, unlike coins, because they accompanied documents or shipments of valuable items, followed a clear course from the sender exclusively to the recipient. This "journey," always with a specific aim (conferral of privileges, donation of precious items, official or personal correspondence) constitutes proof of communication.[62]

In such cases, it is necessary firstly to definitively ascertain the place of residence, both of the sender and of the recipient.

We have, therefore, the following principal information/data:

- The lead seal in question was certainly sent by the imperial bureau.
- The recipient is very possibly the Monastery of the Dormition at Zerbitsa.
- The inscription from the marble slab of the *templum* of the older *katholikon*, which is generally dated to the 11th–12th c., constitutes a convincing testimony for the monastery's existence already from the 11th–12th c.[63]

However, we cannot definitively exclude the possibility that the recipient was one of the monastery's *metochia* (Gola, Kastri, Hagios Georgios at Gytheion, *metochion* of Koumari or Koumpari and Ierax). It is less likely but not completely improbable that the recipient was one of the region's other monasteries. Here we have an imperial seal accompanying a dispatch from Constantinople and in fact, from the emperor himself to one of the monasteries of Eastern Taygetos. However, I could not find information on whether this lead seal was at the monastery from the beginning or if it arrived from one of its *metochia* in Lakonia.[64]

Recent studies on Byzantine lead seals from Byzantine Lakedaimon and relating to the movement of lead seals in regions of Greece have shown that, in their majority, they were sent by secular or religious officials of the wider region. Fewer are the cases of lead seals which arrived in Lakedaimon from distant regions.[65] The one in question acquires greater historical value due to being the only Byzantine imperial lead seal found in the region. The lead seal of Michael VIII Palaiologos in Zerbitsa is the only authentic imperial sigillographical piece of evidence from the Byzantine period and has special significance due to this fact.[66]

61. Dr. Vivien Prigent reads the letters C, Y, Z, C and proposes the readings Σωτήρ, Ὑψώνεται ὁ Ζωοποιὸς Σταυρός or in "direct order" since it is not engraved as a mirror image σύμβολον ζωῆς ὑψώσας σωτηρίου (a perfect dodecasyllabos) or the cruder σύμβολον ζωῆς ὑψώσας σταυρῷ. I thank him for his proposal.

62. For the circulation of Byzantine seals in Greece see Ch. Stavrakos, Δύο αδημοσίευτα μολυβδόβουλλα από τη Σπάρτη : παρατηρήσεις σχετικές με τη διακίνηση των βυζαντινών μολυβδοβούλλων στη Μεσαιωνική Λακεδαίμονα (8ος–12ος αιώνας), in *Zwischen Polis, Provinz und Peripherie : Beiträge zur byzantinischen Geschichte und Kultur*, hrsg. von I. M. Hoffmann unter Mitarb. von A. Monchizaden, Wiesbaden 2005, pp. 349–70; I. Koltsida-Makre, Μολυβδόβουλλα από ανασκαφές και γενικότερα γνωστής προέλευσης στον ελλαδικό χώρο, in *Ἠπειρόνδε : proceedings of the 10th international symposium of Byzantine sigillography*, ed. by Ch. Stavrakos and B. Papadopoulou, Wiesbaden 2011, pp. 237–55.

63. Pallis, Inscriptions (quoted n. 19), p. 804.

64. Σιμοπουλος, *Ἡ ἱερὰ μονὴ Ζερμπίτσης* (quoted n. 4), pp. 107–56.

65. Stavrakos, Δύο αδημοσίευτα μολυβδόβουλλα (quoted n. 62).

The question thus arises: is there other evidence for Emperor Michael VIII's activity in the region? This particular lead seal is the only surviving archaeological element which denotes direct involvement, political or otherwise and direct contact of Michael VIII with Byzantine Lakedaimon. Furthermore, the only known numismatic find from Michael VIII's reign in the Peloponnese is a billon trachy (1261–82) from the mint of Thessalonica, excavated in Corinth.[67]

However, there are indirect references to the emperor in monuments of the region. These are the donor inscriptions of the church of Hagioi Theodoroi in Kaphiona of Mani (1263–71)[68] and the church of Hagios Georgios in Dourianika of Kythera.[69]

According to the donor inscription in Kaphiona, the church was decorated with the donation of θεοφιλεστάτου Γεωργίου ἀρχιερέως Βελιγοστῆς and another, most likely religious, official whose title, σύγκελλος, is the only information available. The name of the emperor Michael VIII is not extant in the inscription due to extensive damage. However, the inscription itself preserves a reference to the emperor's brother,[70] Konstantinos Palaiologos σεβαστοκράτωρ.[71] The researchers were thus able to fill in the gap preceding Konstantinos Palaiologos σεβαστοκράτωρ with the phrase "... τῶν εὐσεβε[στ]άτων βασιλέω<ν> Μιχ(αὴλ) κ(αὶ) Θεοδώρας τῶν Παλε[ο]λόγω(ν)...,"[72] which allows the dating of the inscription between the years 1262 and 1270. S. Kalopisi-Verti rightly suggests the years 1263–4.

66. Very interesting and well documented about the policy of Michael VIII: I.-A. Tudorie, *Autoritatea imperială în criză : Mihail al VIII-lea Paleologul (1258–1282) și raporturile Statului bizantin cu Biserica [Imperial authority in crisis : Michael VIII Palaiologos (1258–1282) and the relations between the Byzantine state and the church]*, Brăila 2016.

67. J. Baker, A. Stahl, Coinage and money in the Morea after the Fourth Crusade, in *Viewing the Morea : land and people in the late medieval Peloponnese*, ed. by S. E. J. Gerstel, Washington DC 2013, pp. 153–84 (fig. 4).

68. S. Kalopisi-Verti, *Dedicatory inscriptions and donor portraits in thirteenth-century churches of Greece* (VTIB 5), Wien 1992, p. 66; V. Foskolou, "In the reign of the emperor of Rome..." : donor inscriptions and political ideology in the time of Michael VIII Paleologos, *DChAE* 27, 2006, pp. 455–62, here pp. 455–7; A. Gkoutzioukostas, Puzzling inscriptions from the basilica of Saint Demetrios in Thessaloniki : new remarks and a reconsideration of recent interpretations, in *Inscriptions in the Byzantine and post-Byzantine history and history of art*, ed. by Ch. Stavrakos, Wiesbaden 2016, pp. 371–88; P. Katsafados, New epigraphic evidence from Mani : the Kaphiona epigrams, *DChAE*, series 4, 38, 2017, pp. 287–310.

69. Foskolou, "In the reign of the emperor of Rome..." (quoted n. 68), pp. 457–61.

70. Kalopisi-Verti, *Dedicatory inscriptions* (quoted n. 68), p. 66, no. 18,3-4: ...ἡγεμονεύ]οντος τῆς [Πολιπο]νίσου Κωνσταντ[ί]νου [σε]βα[στοκ]ρά[τ](ορος)...

71. *PLP* 9, no. 21498.

72. N. Drandakis, Les peintures murales des Saints-Théodores à Kaphiona (Magne du Péloponnèse), *CArch* 32, 1984, pp. 163–75; Id., *Βυζαντινές τοιχογραφίες της Μέσα Μάνης*, Αθήνα 1995, pp. 74–7. Kalopisi-Verti, *Dedicatory inscriptions* (quoted n. 68), pp. 66–7; Foskolou, "In the reign of the emperor of Rome..." (quoted n. 68), p. 456.

The donor inscription at Dourianika on the island of Kythera preserves the date 1275.[73] There is no direct reference to the emperor Michael VIII Palaiologos, but the phrase βα[σι]λεύοντος εἰς Ῥώμ(ην) ἄνακτος is extant.[74] V. Foskolou claims that this particular Ῥώμης ἄναξ is none other than Michael VIII Palaiologos.[75] She connects the reference to the emperor in the inscription with the activities of Paul Notaras σεβαστός from Monemvasia who in 1275 brought Kythera under Byzantine control. In fact, she explains these actions of Paul Notaras σεβαστός within the context of Michael VIII's policy of reclaiming the Southern Greek territories from the Latins.[76]

The emperor Michael VIII Palaiologos, after recapturing Constantinople, made numerous donations and funded renovations of churches and monasteries in Constantinople (Hagia Sophia, Palaces, the walls etc.),[77] and also the provinces he conquered. His effigy which is depicted together with that of the emperor Alexios I Komnenos in the church of Panagia Mavriotissa in Kastoria testifies not only to the emperor's policy in the newly re-conquered provinces but also underlines Michael VIII's attempt to connect himself with the founder of the Komnenian dynasty and to legitimize himself on the throne.[78] The family portrait of the emperor in the church of the Virgin in Apollonia[79] and his portrait in the rock-cut church of Saint Erasmus in Ochrid[80] show his support of these important provinces and his policy of restoring the ecumenical character of the Byzantine Empire.[81]

While prisoner in Constantinople, William of Villehardouin bought his freedom by ceding the castles of Mystras, Monemvasia, Geraki and Mani to the emperor Michael VIII in 1261. At the same time, mutual declarations of alliance and peace were made. This agreement was ratified with a baptismal ceremony, during which William became the surrogate of one of the emperor's sons and was offered the title of μέγας δομέστικος. At this time, Michael VIII's brother, Konstantinos σεβαστοκράτωρ, who fought battles for the reconquering of the Peloponnese, arrived in Lakedaimon. Sources and researchers

73. M. Chatzidakis & I. Bitha, *Corpus of the Byzantine wall-paintings of Greece. The island of Kythera*, Athens 2003, pp. 140–1, 134 figs. 12–6; Foskolou, "In the reign of the emperor of Rome..." (quoted n. 68), pp. 457–9.

74. *Ibid.*, p. 457.

75. A. Gkoutzioukostas proves in his very recent article that this phrase in not used only for Michael VIII Palaiologos but in the case of the inscriptions of Saint Demetrios in Thessalonica for the emperor Michael IX: Gkoutziokostas, Puzzling inscriptions (quoted n. 68).

76. Foskolou, "In the reign of the emperor of Rome..." (quoted n. 68), p. 457 and n. 21.

77. A.-M. Talbot, The restoration of Constantinople under Michael VIII, *DOP* 47, 1993, pp. 243–61. Very interesting the recent article A. Rhoby, "Tower stablished by God, God is protecting you" : inscriptions on Byzantine fortifications : their function and their display, in *Inscriptions in the Byzantine and post-Byzantine history* (quoted n. 68), pp. 341–69.

78. Τ. Παπαμαστορακης [T. Papamastorakis], Ένα εικαστικό εγκώμιο του Μιχαήλ Η΄ Παλαιολόγου : οι εξωτερικές τοιχογραφίες στο καθολικό της μονής της Μαυριώτισσας στην Καστοριά, *DChAE* 15, 1989–1990, pp. 221–240.

79. H. und H. Buschhausen, *Die Marienkirche von Apollonia in Albanien : Byzantiner, Normannen und Serben im Kampf um die Via Egnatia*, Wien 1976, pp. 143 and following; figs. 16–9.

80. P. Miljkovic-Pepek, Le portrait de l'empereur byzantin Michel VIII à l'église rupestre de Saint-Érasme près d'Ochrid, *CArch* 45, 1997, pp. 169–77.

81. S. Kalopisi-Verti, Patronage and artistic production in Byzantium during the Palaiologan period, in *Byzantium : faith and power (1261–1557) : perspectives on late Byzantine art and culture*, ed. by S. T. Brooks, New York 2007, pp. 76–79.

agree that Konstantinos had a twofold mission: to subjugate, by violent means if necessary, the Latin-held areas of the Peloponnese and to use any and every political means to win the trust of the local populations (which explains the ἡγεμονεύοντος of the inscription in Kaphiona of Mani). In early 1263 Genoese ships transported a Byzantine army, comprised of Turkish mercenaries, to Monemvasia. At the same time the Byzantine fleet, after sacking Paros, Naxos, Kos, Karystos and Oreoi, conquered the southern coastline of Lakonia.[82]

Then, Konstantinos achieved through successful diplomacy the devotion and cooperation of the Slavic populations of Taygetos[83] and built fortifications in strategic passes through the mountain range.[84]

In the case of the donor inscription in Kaphiona of Mani, we have two religious officials who recognize and propagandize the authority of the Byzantine emperor in the region, but also do the same for his brother.

We can conjecture the following regarding the imperial lead seal found in Zerbitsa:

- It may be connected with a document of Michael VIII which came from the imperial secretariat and arrived at the monastery of Zerbitsa.
- It may be from a document which was kept in another, neighbouring monastery, which was later destroyed or abandoned. This document, or a part of it, arrived during the modern era at the monastery of the Dormition of the Virgin (Theotokos Zerbitsa).

In both cases, we have yet another piece of evidence connected to the policy of offering privileges, donations or renovations of religious foundations in the newly conquered provinces by Michael VIII. The monastery of the Dormition of the Virgin (Theotokos Zerbitsa) or a neighbouring monastery must have been the recipient of an imperial donation.

It is not mere chance that in Zerbitsa, Kaphiona and in Dourianika of Kythera a religious establishment is used as the base for the imperial policy of spreading imperial propaganda.

Especially in the case of Zerbitsa, I also consider something else likely: that it is not unrelated to the emperor's brother Konstantinos's policy regarding the Slavs of Taygetos.

82. K. Γιαννακοπουλος [D. J. Geanakoplos], *Ὁ αὐτοκράτωρ Μιχαὴλ Παλαιολόγος καὶ ἡ Δύσις*, Αθήνα 1969, pp. 122–5. See also J. Wilksman, The conflict between the Angevins and the Byzantines in Morea in 1267–89 : a late Byzantine endemic war, *Βυζαντινά σύμμεικτα* 22, 2012, pp. 31–70 (with further bibliography).

83. See D. Georgakas, The medieval names Millingi and Ezeritae of Slavic groups in the Peloponnesus, *BZ* 43, 1950, pp. 301–33; H. Ahrweiler, Une inscription méconnue sur les Mélingues du Taygète, *BCH* 86, 1962, pp. 1–10; P. Magdalino, A neglected authority for the history of the Peloponnese in the early thirteenth century : Demetrios Chomatianos, Archbishop of Bulgaria, *BZ* 70, 1977, pp. 316–23; A. Αβραμεα [A. Avramea], O "Τζάσης τῶν Μεληγγῶν" : νέα ἀνάγνωσις ἐπιγραφῶν ἐξ Οἰτύλου, *Παρνασὸς* 16, 1974, p. 288; Ead., Ιστορικές μαρτυρίες και αρχαιολογικά τεκμήρια από το Οίτυλο της Μάνης, *Λακωνικαί σπουδαί* 7, 1983, pp. 3–22, here pp. 6 and following; A. Σαββιδης [A. Sabbidis], Ἡ προέλευση και ὁ ρόλος τῶν Τουρκόφωνων μισθοφόρων στὸν Μορέα κατὰ τὸν βυζαντινοφραγκικὸ πόλεμο τοῦ 1263–64, in *Πρακτικὰ τοῦ Δ΄ διεθνοῦς συνεδρίου Πελοποννησιακῶν Σπουδῶν* (quoted n. 6), vol. 1, pp. 169–70.

84. Γιαννακοπουλος, *Ὁ αὐτοκράτωρ Μιχαὴλ Παλαιολόγος* (quoted n. 82), p. 125; D. Jacoby, The encounter of two societies : Western conquerors and Byzantines in the Peloponnesus after the fourth Crusade, *The American historical review* 78, 4, 1973, pp. 873–906, here p. 902.

If it is a lead seal which arrived from a different monastery, we cannot exclude the possibility that it was related to concessions and privileges granted to the Slavs of Taygetos.

In conclusion, I would like to attempt a more exact dating of the lead seal and also of the activities relating to it. The findings regarding the emperor Michael VIII in Lakedaimon are connected with his brother's activities in the region. These are dated to the years 1263–4. This is in agreement with the dating hypothesis of Kaphiona to the years 1263–4. It is therefore reasonable to place the sending of the lead seal along with a document/donation or privileges by Michael VIII during these years, which see the beginnings of his brother's activities in the region. Consequently, this particular sigillographical type, which resembles the coins of the kingdom of Nicea, must be placed in the early years of Michael VIII Palaiologos's reign.

This imperial lead seal is, however, certainly linked with Byzantine diplomacy and propaganda of Michael VIII with the objective of solidifying imperial authority in the region of late Byzantine Lakedaimon through the concession of privileges and other gifts.[85]

University of Ioannina

85. For similar cases in late Byzantine Peloponnese see H. Saradi, The Frankish Morea : evidence provided by acts of private transactions, in *Viewing the Morea* (quoted n. 67), pp. 186–211, here pp. 195–6.

LE BULLAIRE DE L'ÉGLISE DE LA NÉA*

par Elena Stepanova

La Nouvelle Église est l'un des plus célèbres édifices religieux de Constantinople. Aujourd'hui disparue, elle se dressait au sein du Grand Palais, au sud-est du Chrysotriklinos. De riches descriptions, fort détaillées, nous en ont été transmises dans la *Vita Basilii*, incluse dans les *Chroniques* (« Vies des empereurs byzantins ») de Théophane Continué[1], ainsi que dans le *Voyage* du pèlerin russe Antoine de Novgorod, composé vers 1200[2]. D'autres informations très importantes pour l'histoire de la Nouvelle Église sont contenues dans le *Livre des cérémonies* de Constantin Porphyrogénète, dans le *Traité* de Philothée (899), dans l'*Antapodosis* de Liutprand de Crémone et dans un certain nombre d'autres sources encore[3]. Malgré cette quantité inhabituelle de données, l'histoire de la Nouvelle Église offre bien des zones d'ombre et continue à susciter des débats, tant au sujet de son architecture[4] que de son statut dans la hiérarchie ecclésiastique et aulique[5].

La première pierre de l'église fut posée en 876 sur l'ordre de Basile Ier et l'édifice fut consacré le 1er mai 881 par le patriarche Photios. Les sources littéraires la désignent du

* Cette recherche a bénéficié du soutien de la Fondation russe pour la recherche fondamentale, nº 17-01-00228.

1. Продолжатель Феофана, *Жизнеописания византийских царей*, изд. подг. Я. Н. Любарский [Ja. N. Ljubarskij] (Литературные памятники), Санкт-Петербург 1992, p. 136-137 ; *Vita Basilii*, p. 272-281.

2. Книга Паломник : Сказание мест святых во Цареграде Антония, архиепископа Новгородского, в 1200 г., под ред. Х. М. Лопаревъ [K. M. Loparev], *Православный палестинский сборник* 51, 1899, p. 19-21, 55.

3. *De cer.* 9, p. 118-121 ; Oikonomidès, *Listes*, p. 185 et n. 183 ; 215 et n. 246 ; 217 ; *Liudprands Werke*, dans *Quellen zur Geschichte der sächsischen Kaiserzeit*, unter Benützung der Übersetz. von P. Hirsch *et al.*, neu bearb. von A. Bauer und R. Rau (Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters 8), Darmstadt 1977, p. 256 et suivantes.

4. R. Guilland, Études sur le Palais du Boukoléon, *BSl.* 12, 1951, p. 224-231. Janin, *Géographie* 1, 3, p. 363-364 ; C. Mango, *The art of the Byzantine Empire, 312-1453 : sources and documents*, Englewood Cliffs NJ 1972, p. 192-199 ; R. Ousterhout, Reconstructing ninth-century Constantinople, dans *Byzantium in the ninth century : dead or alive?*, ed. by L. Brubaker, Aldershot 1998, p. 115-130.

5. P. Magdalino, Observations on the Nea Ekklesia of Basil I, *JÖB* 37, 1987, p. 51-64 ; G. Dagron, *Empereur et prêtre : étude sur le « césaropapisme » byzantin* (Gallimard. Bibliothèque des Histoires), Paris 1996, p. 214-225.

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 777-787.

nom de « Nouvelle Église », « Nouvelle Église impériale » ou encore « Grande nouvelle Église », tandis que les sceaux mentionnent Ἡ Νέα Ἐκκλησία ou simplement Ἡ Νέα. Diverses hypothèses ont été avancées pour expliquer le nom de l'église. Raymond Janin y voyait un moyen de la différencier de l'église du Seigneur, ὁ ναὸς τοῦ Κυρίου qui se trouvait elle aussi dans le périmètre du Grand Palais[6]. Selon Paul Magdalino, le nom devait souligner le fait qu'il s'agissait de l'édifice ecclésiastique le plus ambitieux à Constantinople depuis le VIe siècle, c'est-à-dire, depuis l'époque de la construction de Sainte-Sophie ; dans ce contexte, l'empereur Basile Ier se serait voulu un nouveau Justinien[7]. Le rôle spécifique joué par la Nouvelle Église dans la politique religieuse de l'empereur est souligné par Gilbert Dagron et l'on pourrait en effet admettre qu'il ait déterminé le choix de son nom[8].

Le Nouvelle Église impressionnait par la richesse de son décor et les nombreuses reliques, notamment vétérotestamentaires, qu'elle abritait. Voici la description qu'en donne la *Vita Basilii* : « (Basile) bâtit une église de Dieu splendide, où se rejoignirent l'art, la richesse, la foi fervente, la diligence inépuisable et où fut réuni tout ce qu'il y avait de plus beau [...] »[9].

La Nouvelle Église jouait un rôle éminent dans le calendrier cérémonial de la cour. D'après le *Livre des cérémonies* de Constantin Porphyrogénète et le *Traité* de Philothée, la consécration de cette église était fêtée le 1er mai de chaque année. Le cortège s'étendait en cette occasion de l'église de la Théotokos du Phare jusqu'à la Nouvelle Église, où avait lieu la liturgie. Les festivités se concluaient par un festin dans le Chrysotriklinos, en présence de l'empereur et du patriarche[10]. L'église servait aussi de cadre à d'autres cérémonies de cour, notamment la commémoration du saint prophète Élie, le 20 juillet[11].

La Nouvelle Église fut également le théâtre d'événements solennels de la vie de la cour. En 963, on y célébra le mariage de l'empereur Nicéphore II Phocas et de l'*augusta* Théophano, veuve de l'empereur Romain II ; à nouveau, en 1042, un mariage impérial unissait l'impératrice Zoé et Constantin Monomaque. L'église demeura en fonction du temps de l'Empire latin de Constantinople, ainsi que sous les Paléologues. En 1436, s'y tint un Concile présidé par l'empereur Jean VIII Paléologue. La Nouvelle Église aurait finalement été détruite en 1490[12].

L'emplacement exact de l'église est inconnu, aucune trace matérielle ne demeurant pour guider l'enquête topographique. Les bulles de plomb de ses desservants constituent ainsi en définitive le seul petit corpus de sources matérielles liées à la fameuse église. Environ vingt sceaux d'individus liés à différents titres à la Nouvelle Église nous sont parvenus, datant de la fin du IXe siècle au XIe siècle[13]. On peut ainsi citer les sceaux de Paul, diacre et chartulaire de la Nouvelle Église (Xe siècle), de Léon et Théophile (ou Théophylacte), clercs et chantres de la Nouvelle Église (XIe siècle)[14], de Grégoras, prêtre de la Nouvelle Église

6. JANIN, *Géographie* 1, 3, p. 361.
7. MAGDALINO, Observations (cité n. 5), p. 52-55.
8. DAGRON, *Empereur et prêtre* (cité n. 5), p. 219-220.
9. *Vita Basilii*, p. 274.
10. *De cer.*, p. 118-121 ; OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 215.
11. JANIN, *Géographie* 1, 3, p. 364, n. 2.
12. *Ibid.*, p. 361-363.
13. Seul le corpus du personnel de Sainte-Sophie est plus riche.
14. LAURENT, *Corpus* 5, 2, nos 1164 (= *DOSeals* 5.48.3), 1165.

et *protopapas* (1re moitié du Xe siècle), de Basile, clerc et *annonarios* de la Nouvelle Église (1re moitié du XIe siècle), de Léonce, moine, syncelle et kathigoumène de la Nouvelle Église, neveu du *parakoimômènos* (2nde moitié du XIe), de Nicolas, *vestitôr* impérial et chartulaire de l'économe de la Nouvelle Église (1re moitié du Xe siècle)[15], de Pardas, *annonarios* de la Nouvelle Église (IXe-Xe siècle), de Jean Aidésime, premier chartulaire de la Nouvelle Église (XIe siècle), de Georges, primicier, ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος et économe de la Nouvelle Église (XIe siècle), de Michel, *magistros* et économe de la Nouvelle Église (XIe siècle), de Jean, prêtre de la Grande Église et de la Nouvelle Église (XIe siècle)[16], de Jean, protospathaire, juge de l'hippodrome et économe de la Nouvelle Église (Xe-XIe siècle)[17], auxquels on peut maintenant ajouter Michel, *vestarchès* et économe de la Nouvelle Église (XIe siècle)[18], qui pourrait être le même que le précédent Michel, *magistros* et économe à un stade antérieur de sa carrière. Six de ces bulles de plomb appartiennent la collection de l'Ermitage. On en trouvera ici l'édition ; trois d'entre elles sont publiées pour la première fois.

1. Basile, recteur et économe de la Nouvelle Église (xe siècle, fig. 1)

No d'inventaire : M-6349. Diamètre : 24 mm (total), 20 mm (champ). Bulle provenant de la collection de N. P. Likhačev. Inédit. Pièce parallèle : JORDANOV, ZHEKOVA, *Catalogue of medieval seals* (cité n. 22), no 346 = JORDANOV, *Corpus* 3, no 1649 (IXe-Xe siècle). Le lieu de découverte du sceau bulgare est inconnu, mais pourrait se situer aux environs de Plovdiv.





Fig. 1

Au droit, monogramme en étoile à huit rayons, les lettres placées aux extrémités. Solution probable : Κύριε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ

Au revers, légende sur quatre lignes :

+RACIΛ/
PЄKT/PISV
K/NOM/THC
N/ЄKKΛ/

+ Βασιλ(είῳ) ῥέκτ(ο)ρι (καὶ) (ὑ)κ(ο)νόμ(ῳ) τῆς Ν(έας) Ἐκκλ(ησίας)

15. ZACOS 2, nos 156bis, 914, 1004, 1079.
16. *DOSeals* 5.48.1-6.
17. JORDANOV, *Corpus* 3, no 1651.
18. Publié dans ce même volume, voir : V. PRIGENT et A. SOPRACASA, Sceaux byzantins d'une collection privée, no 5, p. 698-699.

2. Théodule, moine, syncelle et économe de la Nouvelle Église (troisième quart du XIe siècle, fig. 2)

N° d'inventaire : M-3869. Diamètre : 23,5 mm. Collection de l'Institut archéologique russe à Constantinople. Éd. : Панченко, Каталог (cité n. 19), n° 339. Pièce parallèle : Йорданов, *Печатите от стратегията в Преслав* (cité n. 20), n° 378 ; Jordanov, *Corpus* 3, n° 1650.




Fig. 2

Au droit, buste de la Vierge Hodègètria, l'Enfant sur le bras gauche. À gauche de la figure, le sigle : M̅P̅.

Au revers, légende sur cinq lignes :

ΘΕΟ
.ΟVΛ'MX
.VΓK'SOI
.ON'THC
NЄAC

Θεο[δ]ούλ(ῳ) μ(ονα)χ(ῷ) [σ]υγκ(έλλῳ) (καὶ) οἰ[κ]ον(όμῳ) τῆς Νέας

Le mauvais état de conservation du sceau avait induit Boris A. Pančenko à lire à tort : Θεοδούλῳ μ(ονα)χ(ῷ) (πρωτο)συγκ(έλλῳ) (καὶ) οἰκέτῃ σκέπ(οις). Il supposait en raison de cette lecture que deux autres sceaux, issus d'un même *boullotèrion* de la collection Schlumberger, pouvaient appartenir à ce même Théodule[19]. Ils présentaient au droit




Fig. 2 bis

19. Б. А. Панченко [B. A. Pančenko], Каталог моливдовулов коллекции Русского археологического института в Константинополе, *IRAIK* 13, 1908, p. 78-151, ici p. 92-93 ; G. Schlumberger, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris 1884, p. 413, n° 4 = Laurent, *Corpus* 5, 1, n° 227. L'un des sceaux est conservé à l'Ermitage d'État sous le numéro M-6685 (ici fig. 2 bis).

une image similaire de la Vierge Hodègètria. La légende de ces sceaux désigne Théodule comme moine et syncelle.

Une lecture correcte de la légende de la bulle de l'Ermitage fut donnée par Ivan Jordanov dans son *Corpus* grâce à l'exemplaire trouvé en Bulgarie au sein de la fameuse archive de Preslav[20]. On notera que dans cette même archive fut trouvé également le sceau de Théodule, moine et syncelle, parallèle des exemplaires de la collection Schlumberger cités plus haut[21]. Cette découverte confirme l'hypothèse de Boris A. Pančenko identifiant le moine et syncelle et le syncelle et économe de la Nouvelle Église. Ivan Jordanov suggère que ces bulles de plomb reflètent deux étapes de la carrière ecclésiastique, mais rien n'interdit de penser que Théodule ait utilisé conjointement les deux *boullotèria*. Cet auteur suppose par ailleurs que les lettres cachetées avec ces sceaux pouvaient être adressées au gouverneur de la ville ou à quelque prélat ou savant résidant à Preslav. La prudence s'impose : la Nouvelle Église pouvait posséder des biens en Bulgarie et les lettres auxquelles furent naguère appendues les bulles avoir revêtu un caractère officiel. En faveur de cette hypothèse témoignent les trouvailles sur le territoire bulgare d'autres sceaux d'économes de la Nouvelle Église : ceux de Basile, recteur (IXe-Xe siècle)[22], et de Jean, protospathaire et juge de l'hippodrome (Xe-XIe siècle, trouvé non loin de Dimitrovgrad)[23].

3. Sôtèrichos, ostiaire et chartulaire de la Nouvelle Église (XIe siècle, fig. 3)

N° d'inventaire : M-6744. Diamètre : 25 mm (total). Ancienne collection de N. P. Likhačev. Inédit.




Fig. 3

Au droit, buste de la Vierge Hodègètria, l'Enfant sur le bras gauche. De part et d'autre de la figure, le sigle surligné : MP ΘV

Au revers, légende sur six lignes :

..KЄR,Θ,
.ѠCѠΔȢ'
.ѠTHPIX,

20. Ив. Йорданов [I. Jordanov], *Печатите от стратегията в Преслав (971-1088)* (Monumenta Slavico-Byzantina et Mediaevalia Europensia 2), София 1993, n° 378. L'auteur découvrit dans la légende la fonction de diacre de la Nouvelle Église.
21. *Ibid.*, n° 379 ; Jordanov, *Corpus* 3, n° 1641.
22. I. Jordanov, Zh. Zhekova, *Catalogue of medieval seals at the regional historical museum of Shumen*, Shumen 2007, n° 346 = Jordanov, *Corpus* 3, n° 1649 (n° 1, parallèle).
23. Jordanov, *Corpus* 3, n° 1651.

.CTIAP,S
.TҰΛ,THC
NЄAC

[+Θ](εοτό)κε β(οή)θ(ει) [τ]ῷ σῷ δού[(λῳ) Σ]ωτηρίχ(ῳ) [ὀ]στιαρ(ίῳ) (καὶ) [χ(α)ρ]τουλ(αρίῳ) τῆς Νέας

4. Théophane, *protospatharios* impérial et chartulaire de la Nouvelle Église (moitié du XIe siècle, fig. 4).

Nº d'inventaire : M-8392. Diamètre : 25 mm. Ancienne collection de G. Schlumberger, puis ancienne collection de N. P. Likhačev. Éd. : Schlumberger, *Sigillographie* (cité n. 19), p. 136; 150, nº 2; Laurent, *Corpus* 5, 2, nº 1167. Pièce parallèle : Cheynet *et al.*, *Istanbul*, nº 6.11; musée de Vienne, nº 85.





Fig. 4

Au droit, légende sur cinq lignes :

....
ΗΘЄΙΤѠ
CѠΔҰΛѠ
ΘЄΟΦΑ
※ΝΗ※

Au revers, légende sur cinq lignes :

.....
.ΑΡΙѠ.
ΧΑΡΤҰΛ
ΡΙѠΤΗC
ΝЄΑC
—·—

[Κ(ύρι)ε βο]ήθει τῷ σῷ δούλῳ Θεοφάνῃ [β(ασιλικῷ) (πρωτο)σπαθ]αρίῳ [(καὶ)] χαρτουλ(α)ρίῳ τῆς Νέας

Gustave Schlumberger, au début de la deuxième ligne, lisait la fonction de sacellaire et datait le sceau du XIIe siècle. La bonne lecture fut proposée par Vitalien Laurent d'après l'exemplaire conservé au musée archéologique d'Istanbul. Il remonta également la date du sceau au XIe siècle. J.-C. Cheynet l'a ultérieurement précisée, plaçant la bulle au milieu de ce siècle.

5. Constantin, primicier de la Nouvelle Église (XIe siècle, fig. 5)

Nº d'inventaire : M-5632. Diamètre : 21,5 mm (total), 15 mm (champ). Ancienne collection de G. Schlumberger, puis ancienne collection de N. P. Likhačev. Éd. : Schlumberger, *Sigillographie* (cité n. 19), p. 137; Laurent, *Corpus* 5, 2, nº 1166.





Fig. 5

Au droit, buste de saint Nicolas, tenant les Évangiles en main gauche et bénissant de la droite. À droite de l'effigie : Κ|Ο|Λ = [ὁ (ἅγιος) Νι]κόλ(αος)

Au revers, légende sur quatre lignes :

ΚѠΝ
CΤΑΝΤ,.
..ΜΙΚ'Ν
ЄΑC

Κωνσταντ(ίνῳ) [πρι]μικ(ηρίῳ) Νέας

Vitalien Laurent a suggéré d'interpréter la fonction de Constantin comme celle de chef des chantres ou des lecteurs de l'église. Les chantres, ou psaltes, sont mentionnés dans la description de l'église par la *Vita Basilii* : « Il y alloua un grand nombre de chantres et leur assigna des revenus considérables, lesquels, dans sa générosité et magnanimité, il ordonna de partager entre les serviteurs de ce sanctuaire [...] »[24]. Antoine de Novgorod dans le récit de son pèlerinage effectué en 1200 parle aussi du chant mélodieux, comparable à celui des anges, des chantres de cette église[25]. Les sceaux des chantres ne sont pas nombreux. L'un mentionne côte à côte deux titulaires de cet ordre mineur : Léon et Théophile (XIe, collection viennoise). Les deux autres appartinrent à Jean, protopsalte de la Grande Église (XIe siècle) et à Basile, psalte de cette même église[26].

6. Nicétas, domestique et clerc impérial de la Nouvelle Église (XIe siècle, fig. 6)

Nº d'inventaire : M-3151. Diamètre : 25 mm (total), 21 mm (champ). Ancienne collection de l'Institut archéologique russe à Constantinople. Inédit.

24. *Vita Basilii*, p. 276.
25. Книга Паломник (cité n. 2), p. 20.
26. *DOSeals* 5.42.43-44.




Fig. 6

Au droit, Vierge Hagiosoritissa en pied, tournée vers la gauche, tendant les bras vers la *Manus Dei* placée dans l'angle supérieur gauche. De part et d'autre de la figure sainte, le sigle : M̅P̅ Θ̅V̅

Au revers, légende sur six lignes :

ΘK̅Є̅R,Θ,
NIKHTA
ΔOMЄCTIK
SR'KΛIPIK,
THCNЄ
AC

Θ(εοτό)κε β(οή)θ(ει) Νικήτᾳ δομεστίκ(ῳ) (καὶ) β(ασιλικῷ) κλιρικ(ῷ) τῆς Νέας

D'après les renseignements fournis par la *Vita Basilii*, la Nouvelle Église fut consacrée au Christ, à la Vierge, à saint Gabriel (ensuite probablement remplacé par saint Michel[27]), au prophète Élie et à saint Nicolas. Bien que le culte de saint Élie ait joué un rôle important sous la dynastie macédonienne, surtout sous Basile Ier, l'image du prophète n'apparaît pas sur les sceaux des fonctionnaires de la Nouvelle Église[28]. Sont absents du corpus également les sceaux représentant l'archange Gabriel. Parmi les saints protecteurs de la Nouvelle Église, sont figurés sur les bulles la Vierge, saint Nicolas et saint Michel. Les représentations de la Vierge adoptent deux modèles iconographiques : la Théotokos Hagiosoritissa, sur le sceau du clerc impérial Nicétas, et la Vierge Hodègètria sur les plombs de Théodule, économe, et de Sôtèrichos, chartulaire. La représentation traditionnelle de saint Nicolas apparaît sur les sceaux de Constantin, primicier (XIe siècle), et de Paul, diacre et chartulaire (Xe siècle). Enfin, saint Michel apparaît en buste et tenant dans la main droite un long sceptre sur le sceau de son homonyme Michel *vestarchès* et économe[29]. On peut supposer, avec un certain degré de probabilité, que les images présentes sur les sceaux copient les icônes vénérées dans la Nouvelle Église.

27. Plus tard, la Néa est connue comme une église dédiée à l'archange saint Michel.
28. L'image du prophète n'apparaît que rarement sur les sceaux byzantins, tout comme les autres saints vétérotestamentaires : J. Cotsonis, The contribution of Byzantine lead seals to the study of the cult of the saints (sixth-twelfth century), *Byz.* 75, 2005, p. 383-497, ici p. 414.
29. Voir dans ce volume : V. Prigent et A. Sopracasa, Sceaux byzantins d'une collection privée, n° 5, p. 698-699.

Plusieurs chercheurs ont affronté le problème du statut de la Nouvelle Église, avec des approches différentes. Albert Vogt et Cyril Mango pensent que cette église fut une église privée destinée aux dévotions de l'empereur et de sa cour et non un édifice public[30]. Une position plus objective, à mon avis, est prise par Paul Magdalino et Gilbert Dagron qui soulignent la complexité et, dans une certaine mesure, l'unicité du statut de l'église. Le problème transparaît clairement dans les légendes des sceaux de la Nouvelle Église.

Paul Magdalino souligne le caractère indépendant, particulier, de la Néa au sein de la structure ecclésiale, mettant en exergue son ambivalence. D'un côté, l'église fut une fondation très particulière, à fort caractère dynastique ; de l'autre, les sources donnent à penser que la Nouvelle Église fut le centre d'un complexe plus vaste d'édifices laïques et ecclésiastiques[31]. Ce double constat témoigne du fait que l'église de la cour fut très ouverte sur le monde extérieur, par-delà les murs du Palais. Ce complexe ressemblait fort à celui centré sur l'église Sainte-Sophie. Gilbert Dagron s'accorde ici avec Paul Magdalino pour souligner que la Nouvelle Église était à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du Palais. Elle n'appartenait pas à la cour, relevant de l'empereur pour son administration[32]. La dualité de sa position et son intégration profonde à la vie de la cour sont mises en évidence par le sceau de Léonce, moine, syncelle et kathigoumène de la Nouvelle Église, neveu du *parakoimômènos* (2nde moitié du XIe siècle). Le propriétaire de ce sceau officiel de l'église souligne sa parenté avec un dignitaire haut placé.

La position particulière de la Nouvelle Église dans la hiérarchie ecclésiastique et aulique transparaît également dans le *Traité* de Philothée (899), lequel offre une liste des hiérarques invités par l'empereur au repas de l'Épiphanie. Aux côtés du patriarche était également présente l'élite de l'Église, dont faisaient partie les métropolites et le syncelle, au nombre de douze, douze prêtres du Grand Palais, vingt-quatre prêtres de la Grande Église, trente-six diacres du Palais, de la Grande Église et de la Néa, trente-six sous-diacres, vingt-quatre lecteurs et vingt-quatre chantres des mêmes institutions[33].

Le *Taktikon* de l'Escurial, liste des hauts titres de l'Empire byzantin en 971-975, mentionne, à côté de l'économe de la Grande Église, celui de la Néa, distant de quelques rangs à peine[34].

Comme nous pouvons le voir, les sources officielles mentionnent uniquement les serviteurs de deux églises : Sainte-Sophie, la « Grande Église », et la Néa, la première ayant toujours la préséance. Jean Darrouzès observe ainsi : « Nous ne savons pas comment étaient disposés les ecclésiastiques par rapport aux dignitaires palatins, mais il suffit de constater qu'à l'intérieur du clergé, prêtres, diacres et ordres mineurs sont classés d'après leur appartenance au Palais ou à la Grande Église ; ceux qui desservent la Néa obtiennent un traitement de faveur par rapport aux autres fondations impériales, mais ne prennent pas le pas sur ceux de Sainte-Sophie. »[35] De la même façon, le lien étroit existant entre

30. Constantin VII Porphyrogénète, *Le livre des cérémonies. Commentaire (Livre I – Chapitres 1-46 [37])*, par A. Vogt, Paris 1935, p. 136 ; C. Mango, *Byzantine architecture*, New York 1976, p. 196-197.
31. Magdalino, Observations (cité n. 5), p. 61-63.
32. Dagron, *Empereur et prêtre* (cité n. 5), p. 216.
33. Oikonomidès, *Listes*, p. 184-185.
34. *Ibid.*, p. 269, l. 31 ; p. 271, l. 7.
35. J. Darrouzès, *Recherches sur les Ὀφφίκια de l'Église byzantine* (AOC 11), Paris 1970, p. 33.

ces deux églises est confirmé par le sceau de Jean, prêtre de la Grande Église et de la Nouvelle Église (XIe siècle).

Si l'on s'intéresse à la composition des desservants, les choses sont bien plus aisées pour Sainte-Sophie que pour la Néa en raison l'existence des Τάξεις – listes des titres et des fonctions de la Grande Église[36]. En effet, les informations sur la composition du personnel desservant la Néa dans les écrits sont fragmentaires. Dans une certaine mesure, les lacunes peuvent être comblées par les sceaux. Les fonctions suivantes sont ainsi mentionnées : chartulaire, chantre, prêtre, *annonarios*, kathigoumène et économe. Trois de ces charges constituent en quelque sorte le pôle « économique » des serviteurs de la Nouvelle Église, et le plus intéressant.

Les sceaux les plus nombreux sont ceux des économes de la Nouvelle Église. On en compte cinq, appartenant à George, primicier, ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος et économe de la Nouvelle Église (XIe siècle), à Michel, *vestarchès* et économe de la Nouvelle Église (XIe siècle), à Michel, *magistros* et économe de la Nouvelle Église (XIe siècle, peut-être à identifier avec le précédent), Basile, recteur et économe de la Nouvelle Église (Xe siècle) et à Théodule, moine, syncelle et économe de la Nouvelle Église (troisième quart du XIe siècle).

L'économe, généralement un clerc, est responsable de la gestion des biens, des recettes et des dépenses d'un établissement ecclésiastique. Il pouvait s'agir également d'un couvent ou d'une église. C'est probablement à l'activité des économes que furent liés les édifices dédiés au stockage et à la trésorerie qui sont mentionnés par la *Vita Basilii* autour de l'édifice de culte[37].

Les chartulaires étaient sans doute les subordonnés de l'économe ; quatre sceaux mentionnent la fonction et notamment celui du « premier chartulaire », Jean Aidésime, qui confirme l'hypothèse que l'économe commandait à un bureau comptant plusieurs chartulaires.

Selon John Nesbitt et Nikolas Oikonomidès, la présence des économes et des chartulaires témoigne de l'importance des revenus que des propriétés importantes assuraient à la Néa[38]. Il s'agissait de dons impériaux et, à en juger d'après un certain nombre de témoignages historiques, de ceux de particuliers, dont certaines personnalités très riches comme la veuve Danièlis qui offrit de gigantesques tapis de laine pour couvrir le plancher de l'église[39]. En outre, si notre hypothèse est correcte, les revenus pouvaient provenir également de terres sises en dehors de la capitale, notamment en Bulgarie.

Il est probable qu'une importante activité économique exigea l'existence de la fonction d'*annonarios* de la Nouvelle Église, une fonction qui n'est pas, à ma connaissance, attestée en relation avec une autre fondation religieuse. À l'évidence, ce fonctionnaire relevait du service de l'économe. Nous connaissons deux sceaux d'*annonarioi* de la Néa : celui de Pardas (IXe/Xe siècle) et celui de Basile, clerc (1re moitié du XIe siècle). John Nesbitt et Nikolas Oikonomidès suggèrent que l'*annonarios* devait être responsable de l'approvisionnement de l'église[40], mais ses fonctions pouvaient aller au-delà.

36. *Ibid.*, Appendice.
37. *Vita Basilii*, p. 280.
38. *DOSeals* 5, p. 107.
39. *Vita Basilii*, p. 260-261.
40. *DOSeals* 5, p. 107.

Il est à noter que, parmi les serviteurs de l'église, assez nombreux furent les laïcs qui remplirent les fonctions d'économe et de chartulaire de la Néa. En témoignent les titres laïques des possesseurs de certains sceaux ou les fonctions laïques qu'ils remplissaient en parallèle à leurs responsabilités au sein de l'appareil de gestion de l'église. On en trouvera des exemples avec les sceaux de Jean, protospathaire, juge de l'hippodrome et économe de la Nouvelle Église, de George, primicier, ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος et économe de la Nouvelle Église (XIe siècle), de Nicolas, *vestitôr* impérial et chartulaire de l'économe de la Nouvelle Église (1re moitié du Xe siècle), de Théophane, protospathaire et chartulaire de la Nouvelle Église (XIe siècle). Cette situation fut mise en exergue par Vitalien Laurent qui enregistra dans son corpus des bulles d'Église, à côté des sceaux du clergé, ceux des fonctionnaires laïques assurant la gestion de la Nouvelle Église[41].

L'exercice par des laïcs de fonctions au sein de l'Église est connu également grâce aux sceaux des serviteurs de Sainte-Sophie, notamment aux sceaux des économes[42]. Dans le *Traité* de Philothée, le titre d'économe de la Grande Église est associé à la dignité d'*anthypatos* et de patrice et dans le *Taktikon* Beneševič à celui de protospathaire[43]. Certains exemples sont donnés par les sources narratives : ainsi, avant de devenir l'empereur, Romain Argyre occupa des fonctions similaires dans l'administration laïque et ecclésiastique. Il fut patrice, juge de l'hippodrome et économe de la Grande Église[44].

À Byzance, l'état laïque n'empêchait aucunement de remplir des fonctions au sein de l'Église, tout comme les ordres ecclésiastiques n'empêchaient pas d'exercer des fonctions laïques, même les plus hautes. Ainsi, Jean, diacre de Sainte-Sophie, connu également comme « papa Ioannakis », fut en 714 logothète du Génikon[45].

L'attribution de fonctions ecclésiastiques aux laïcs était supervisée à très haut niveau au Xe siècle. « L'influence croissante de l'empereur se traduisit par deux tendances au Xe siècle : la nomination par l'empereur des principaux archontes – notamment l'économe et le *skeuophylax* – et le choix fréquent de laïcs au lieu de clercs ; cet intérêt impérial est sans doute dicté par le souci de contrôler la richesse de l'Église. En 1057, Isaac Comnène remit au patriarche le droit de nommer à tous les offices patriarcaux et renonça à toute ingérence dans l'administration des biens ecclésiastiques, décision qui libérait le patrimoine de l'Église et rendait au patriarche la haute main sur son gouvernement. »[46]

Ainsi, les sceaux de la Néa confirment les témoignages littéraires tout en fournissant de nouvelles informations sur l'histoire et l'administration de cette fameuse fondation impériale.

Musée de l'Ermitage

41. LAURENT, *Corpus* 5, 2, p. 89.
42. LAURENT, *Corpus* 5, 1, A, n° 53 ; LAURENT, *Corpus* 5, 3 Supplément, n° 1641.
43. OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 139, l. 27 ; 249, l. 14.
44. J.-F. VANNIER, *Familles byzantines : les Argyroi (IXe-XIIe siècle)* (Publications de la Sorbonne. Byzantina 1), Paris 1975, n° 11. Pour plus d'informations, voir DARROUZÈS, *Recherches sur les Ὀφφίκια* (cité n. 35), p. 35-39.
45. Theophanes, p. 385 : AM 6207. Cité d'après D. J. CONSTANTELOS, Clerics and secular professions in the Byzantine Church, *Βυζαντινά* 13, 1, 1985, p. 373-390, ici p. 382.
46. M.-H. CONGOURDEAU et B. MARTIN-HISARD, Les institutions de l'Église byzantine, dans *Le monde byzantin. 2, L'Empire byzantin (641-1204)*, sous la dir. de J.-C. Cheynet (Nouvelle Clio), Paris 2006, p. 89-124, ici p. 100-101.

FROM *MAGISTER MILITUM* TO *STRATEGOS*: THE EVOLUTION OF THE HIGHEST MILITARY COMMANDS IN EARLY BYZANTIUM (5th-7th C.)*

by Alexandra-Kyriaki Wassiliou-Seibt

Magister militum/στρατηλάτης/στρατηγός

The technical term for a supreme military commander in the early 5th century was *magister militum*. The *Notitia dignitatum*[1] mentions five of them for the Eastern portion of the empire: two *magistri militum in praesenti* (near the emperor, in the capital or its environs) and one *magister militum* for *Oriens*, Thrace, and Illyricum respectively. A *magister militum* for Armenia was added in 528 and another one for Africa in 546.

Scholars have considered στρατηλάτης as the Greek equivalent of *magister militum*, but a closer look at the sources does not fully sustain this assumption. The 5th-early 6th century sources, with rare exceptions, call the *magister militum* στρατηγός.[2] The 6th century Byzantine historians use στρατηγός and στρατηλάτης as equivalent translations of *magister militum*: Prokopios and Agathias prefer στρατηγός, Malalas στρατηλάτης. This

* I would like to thank Constantin Zuckerman for his aid in stylistic editing of the article. Prof. Zuckerman also provided an appendix elucidating the career of Marinos, count of the Opsikion and exarch of Ravenna.

1. C. Neira Faleiro, *La* Notitia dignitatum *: nueva edición crítica y commentario histórico* (Nueva Roma 25), Madrid 2005. The work was begun on behalf of Stilicho in 408, see W. Seibt, Notitia dignitatum, in *Reallexikon zur byzantinischen Kunst. 6, Mandorla-Nubien*, hrsg. von M. Restle, Stuttgart 2005, col. 1030–46.

2. Malchus of Philadelphia, Zosimus, Priscus, Olympiodorus, Philostorgius, Euagrius: I. E. Καραγιαννοπουλος [I. E. Karagianianopoulos], *Πηγαὶ τῆς Βυζαντινῆς ἱστορίας* (Βυζαντινὰ κείμενα καὶ μελέται 2), Θεσσαλονίκη 1970, pp. 121 (no. 62), 119–20 (no. 59), 118–9 (no. 58), 111–2 (no. 44), 112–3 (no. 48), 148 (no. 112). For the exceptions, see e.g. Acts of the Ecumenical Council of Chalcedon (451), where Flavius Antonius is called στρατηλάτης (*scil.* τοῦ πραισέντου) and Flavius Zenon τῆς Ἕω στρατηλάτης (*ACO* 2, i.i, p. 5; i.iii, p. 105); Acts of the Synods of Tyre (518) and Apameia (519), where Vitalianus appears as στρατηλάτης τοῦ πραισέντου (*ACO* 3, pp. 86, l. 22; 103, l. 2); Callinicos, *Vie d'Hypatios*, introd., texte critique, trad. et notes par G. J. M. Bartelink (SC 117), Lyon 1971, p. 105, composed by Hypatios' disciple in 447/450, where Dionysios is mentioned as στρατηλάτης τῆς Ἀνατολῆς for 428–31 (*PLRE* 2, Dionysius 13, p. 366).

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 789-802.

suggests the conclusion that in the 5th and the 6th centuries στρατηγός und στρατηλάτης were near equivalent renderings of *magister militum*. Theophylaktos Simokattes, writing under Herakleios (610–41) but describing the reign of Maurice (582–602), always calls the empire's supreme commanders στρατηγοί, following the usage of his time.

Gradually a hierarchical distinction emerges between a στρατηγός as a commander of a large *magisteria militum* and a στρατηλάτης of a second rank. The main reason for it was the practice of dispatching lower ranking generals to provinces, mostly to suppress local uprisings, as *magistri militum* without geographical circumscription, subordinated to senior *magistri* with a geographically defined sphere of activity.[3] This policy became necessary because the latters' armies were depleted through wars, and the system of border garrisons *(limitanei)* was no longer efficient in the 6th century.[4] This policy culminated during Justinian I's Reconquista[5] and was pursued by his successors in the 6th and 7th centuries.

The armies of the two *magistri militum in praesenti* declined dramatically losing detachments to the peripheral armies (*magisteria*, exarchates). Thus in order to establish the *magisterium militum per Armeniam* (528) units were transferred from the *praesentales* and the *magister militum per Orientem.*[6] Under Maurice (at the latest)[7] there was only one *magister militum in praesenti* left.

The *magistri militum* of second rank, when integrated in the principal *magisteria*, were subordinates of the commander-in-chief. The multiplication of late 6th-7th century seals of στρατηλάται/*magistri militum* without a *provincia* points to the growing number of these lower ranking officers. The *Strategikon* of Maurice, composed between 592 and 610,[8] documents the terminological distinction: στρατηγοί are the supreme commanders only, while στρατηλάται are leaders of the three subdivisions (μέρη) of the army (στρατός); the commander of the central subdivision ranks higher than the two others and serves as deputy (ὑποστράτηγος) of the *strategos.*[9] Some examples of στρατηλάται *vel* ὑποστράτηγοι

3. Examples: 1) Karellos στρατηλάτης sent to Italy in 559 with reinforcements against the Goths (*PLRE* 3, 1, Carellus 1), identical with the homonymous στρατηλάτης in an inscription at Odessa (*Spätgriechische und spätlateinische Inschriften aus Bulgarien*, hrsg. von V. Beševliev, Berlin 1964, no. 87) and the owner of the seals of Καρέλλος *stratelates* (Zacos & Veglery, no. 769) and Carellus *stratelates* (*ibid.*, no. 2867); 2) Markianos στρατηλάτης sent in 563 by Justinian I μετὰ ἐξερκέτου to Africa against the rebellious Maurusians (Malalas, pp. 495–6; *PLRE* 3, 2, Marcianus 7); 3) Kottanas στρατηλάτης sent in 609 to Antioch to suppress the Jewish uprising (Theophanes, p. 292, ll. 21f.; *PLRE* 3, 1, Cottanas).

4. C. Zuckerman, L'armée, in *Le monde byzantin. 1, L'Empire romain d'Orient 330–641*, sous la dir. de C. Morrisson, Paris 2004, pp. 159–63. Id., La haute hiérarchie militaire en Afrique byzantine, *AnTard* 10, 2002, pp. 169–75, here pp. 172–3.

5. E. P. Gluschanin, *Der Militäradel des frühen Byzanz*, Barnaul 1991, p. 213. On the empire's wars after Justinianic conquests till the end of the 7th century see R.-J. Lilie, *Byzanz : das zweite Rom*, Berlin 2003, pp. 69–113.

6. *CJ* I 29.5. Zuckerman, L'armée (quoted n. 4), p. 162.

7. J. F. Haldon, *Byzantine praetorians : an administrative, institutional and social survey of the Opsikion and tagmata, c. 580–900* (Ποικίλα Βυζαντινά 3), Bonn 1984, pp. 175 f; Id., *Byzantium in the seventh century : the transformation of a culture*, Cambridge 1990, p. 211.

8. *Mauricii Strategicon*, pp. 15–6.

9. *Ibid.* I 4, ll. 8–19, p. 88: Πῶς δεῖ τὴν τοῦ στρατοῦ διανομὴν γίνεσθαι καὶ τῶν ἀρχόντων αὐτοῦ: [...] Χρὴ τάγματα γίνεσθαι διάφορα [...] καὶ ἐπιστῆναι αὐτοῖς κόμητας, τοὺς λεγομένους τριβούνους, [...] τὰ δὲ τάγματα διανεμηθῆναι εἰς μοίρας ἤτοι χιλιαρχίας καὶ [...] ἐπιστῆναι αὐταῖς μοιράρχας [...] τοὺς

in the armies of στρατηγοί are: Kastos and Martinos, στρατηλάται of the *magister militum praesentalis* Komentiolos sent to *Thrake* against the Avars in 587[10]; Herakleios (the father of the future emperor), ὑποστράτηγος of Philippikos στρατηγὸς τῆς Ἀνατολῆς *(magister militum per Orientem)* in 585[11]; Salbianos, ὑποστράτηγος of Priskos στρατηγὸς Εὐρώπης *(magister militum per Thracias)* in 593[12]; Gudues, ὑποστράτηγος of Petros στρατηγὸς Θρᾴκης in 602.[13]

This scheme was maintained for the establishment of the supreme military commands in the 7th century, the technical term στρατηγός being reserved for the commanders-in-chief. The *Opsikion* commander, designated κόμης, was the only exception (only as late as the 9th century he is occasionally named στρατηγός). This singularity may be explained by his position of "heir" of the *magister militum in praesenti* commanding the army that escorted the emperor on campaign.[14] The first *strategiai* in the 7th century are *Opsikion*, *Anatolikon*, and *Armeniakon*, followed by the naval command of the *Karabisianoi*, furthermore *Thrake*, *Thrakesion*, *Hellas* and Sicily. In addition there were the exarchates of Ravenna (established in 584 at the latest to face the Langobards in Italy) and of Carthage/Africa (established in 591 at the latest to fight the Berbers), headed by an exarch with military and civil authority. The former was lost to the Langobards in 751, the latter soon after the Arabs had captured Carthage in 698 and gained control of all North Africa except Septem in 709. The Byzantine possessions in Spain belonged to the exarchate of Africa before being lost to the Western Goths in 625.[15] Accordingly, Comentiolus *rector, patricius, magister militum Spaniae*[16] in a Latin inscription of 589/590 cannot be a commander of the highest rank. His position, as well as that of the other

λεγομένους δοῦκας ἤτοι χιλιάρχας [...] Τὰς δὲ μοίρας ταύτας τρία μέρη γενέσθαι ἴσα καὶ ἐπιστῆναι αὐτοῖς μεράρχας, τοὺς λεγομένους στρατηλάτας, φρονίμους, εὐτάκτους καὶ ἐμπείρους, εἰδότας, εἰ δυνατόν, καὶ γράμματα, καὶ μάλιστα τὸν τοῦ μέσου μέρους λεγόμενον ὑποστράτηγον, ὀφείλοντα, εἰ χρεία γένηται, ἐν πᾶσι τὸν τοῦ στρατηγοῦ τόπον ἀναπληροῦν.

10. Theoph. Sim., p. 257.

11. Theoph. Sim., p. 83, ll. 16–17; p. 105, ll. 8–12; Theophanes, pp. 253, l. 26; 256, l. 8.

12. Theoph. Sim., p. 227, ll. 11–12, 20; Theophanes, p. 269, ll. 16–17.

13. Theoph. Sim., p. 293, l. 12; Theophanes, p. 284, ll. 16–17.

14. Costantino Porfirogenito, *De thematibus*, introd., testo critico, commento a cura di A. Pertusi (StT 160), Città del Vaticano 1952, p. 68: Τὸ δὲ θέμα τὸ καλούμενον Ὀψίκιον πᾶσαν ἔχει γνώριμον τὴν προσηγορίαν· ὀψίκιον γάρ ῥωμαϊστὶ λέγεται, ὅπερ σημαίνει τῇ Ἑλλήνων φωνῇ τοὺς προπορευομένους ἔμπροσθεν τοῦ βασιλέως ἐπὶ εὐταξίᾳ καὶ τιμῇ. Ὅθεν οὐδὲ στρατηγὸς χρηματίζει ὁ τοῦ Ὀψικίου ἡγούμενος, ἀλλὰ κόμης καὶ ὀνομασίαν καὶ τὴν προσωνυμίαν προσαγορεύεται.

15. M. Valejo Girvés, Byzantine Spain and the African exarchate : an administrative perspective, *JÖB* 49, 1999, pp. 13–23.

16. *CIL* 2, *Inscriptiones Hispaniae Latinae*, no. 3420: *Comenciolus* [sic] *haec iussit patricius missus a Mauricio Aug(usto) contra hostes barbaros magnus virtute magister mil(itum) Spaniae. Sic semper Hispania tali rectore laetetur.* Valejo Girvés, Byzantine Spain (quoted n. 15), pp. 14f., interprets *magister militum* as title of the *dux*, which cannot be the case because it has a geographical attachment; see also C. Zuckerman, Learning from the enemy and more : studies in "Dark centuries" Byzantium, *Millenium* 2, 2005, pp. 79–135, here p. 119, n. 128. This Comenciolus cannot be the same as the homonymous *magister militum praesentalis* (585) and *magister militum per Orientem* (589–91), as suggested in *PLRE* 3A, p. 323, Comentiolus 1; he can be plausibly identified with Comitiolus *gloriosus*, accused, according to Pope Gregory's letter of 603, by two Spanish bishops, Ianuarius of Malaga and Stephanus (see unknown), of wrongly condemning and expelling them from their sees (MGH. Ep. 1, no. 13.47). *PLRE* 3A, p. 329, Comitiolus 2, mistakenly names him *magister militum per Spanias*.

known commander of Spain, *Caesarius patricius*, who treated for peace with the Gothic king Sisebut (ca. 614/621),[17] must have been that of *dux Spaniae*.

The upgrading of duchies into small *magisteria militum* in the exarchate of Africa is documented for Byzacene and Numidia by seals dating from the last third of the 7th century. The upgrading's exact date remains an open question. Two seals in Latin script from different *boulloteria* and a Greek one mention Ioannes *cubicularius* (κουβικουλάριος), *imperialis spatharius* (β. σπαθάριος) and *magister militum* (στρατηλάτης) *Byzacinis/Vyzazinae*;[18] Latin seals mention Leontios *magister militum Vuzacenae*[19] and *Theoctistus praepositus, baiulus, magister militum per Numidiam*.[20] Such a title cannot be a literary paraphrase for *dux*, because the seal legends use formulae composed of technical terms. The evidence of these *bullae* shows that *magister militum*/στρατηλάτης was in the last third of the 7th century the technical term for military commanders of lower rank with a geographical circumscription. If this reform took place in Africa before the last third of the 7th century, the military commander of Tripolis, last attested in the 650s,[21] may have carried the same title. The title attributed to Petros, στρατηγὸς Νουμιδίας τῆς Ἀφρικῆς in 633 or 634, in Maximos the Confessor's *Relatio motionis* (655) is a rhetorical paraphrase.[22] He was either *dux*[23] or *magister militum Numidiae* (στρατηλάτης Νουμιδίας), surely not an exarch of Africa, as Ch. Diehl[24] had proposed. Constantin Zuckerman prefers calling him a *dux* with the title of *magister militum*.[25] His identification with Petros ἀπὸ ὑπάτων, πατρίκιος καὶ δοὺξ mentioned on a seal with St. Augustine on the obverse[26] is uncertain, because the name is common, the seal carries no geographical indication and we do not know where it was found.

17. MGH, Ep. 3, nos. 3, 5, 6. Cf. Valejo Girvés, Byzantine Spain (quoted n. 15), pp. 14–5 (pleads for *dux*); *PLRE* 3A, pp. 258–9, Caesarius 2 (*magister militum per Spanias* [sic]).

18. *DOSeals* 1.6.1; Zacos & Veglery, no. 2885; Laurent, *Vatican*, no. 91; K. J. Zografopoulos, *Die byzantinischen Bleisiegel aus Karthago*, Wien 2005 (unpublished dissertation), pp. 245–8, nos. 37–38. See the commentary to the lemma "Byzacena" in *DOSeals* 1, p. 34: "Yet one has to note that on their seals the known military governors of Byzacena bear the title of *magister militum*, and not the (inferior) one of *dux* mentioned in the Justinianic legislation. Is this a change that came with time?"

19. *DOSeals* 1.6.2 Zacos & Veglery, no. 2898a,b.

20. K. J. Zografopoulos, Die byzantinischen Bleisiegel aus Karthago, *SBS* 9, 2006, pp. 81–8, here p. 88.

21. Nerseh Kamsarakan, later prince of Armenia (688/689–691/692), is mentioned in the *Armenian geography* of Ananias of Širak, without the exact term for his office, see Zuckerman, La haute hiérarchie militaire en Afrique byzantine (quoted n. 4), pp. 174–5.

22. Zuckerman, Learning from the enemy (quoted n. 16), p. 173, with n. 17. For earlier identifications and correction of mistakes concerning this person see *ibid.*, pp. 173–4.

23. So Laurent, *Vatican*, no. 92 ("duc de Numidie"). The choice of St. Augustine indicates a Western provenience of the seal, but not necessarily Numidian. The saint appears e.g. on a late 7th-century seal of Petronas *patrikios* and *doux Sardenias* (collection Thierry, photo in Vienna). Cf. Y. Duval, Le patrice Pierre, exarque d'Afrique?, *Antiquités africaines* 5, 1971, pp. 209–14 (but στρατηγός is not a "titre honorifique de maître des milices").

24. Ch. Diehl, *L'Afrique byzantine*, Paris 1896, p. 132.

25. Zuckerman, La haute hiérarchie militaire en Afrique byzantine (quoted n. 4), p. 173.

26. Laurent, *Vatican*, p. 87 (commentary to no. 92); Duval, Le patrice Pierre (quoted n. 23); Zuckerman, La haute hiérarchie militaire en Afrique byzantine (quoted n. 4), p. 173.

The supreme military commands in the 7th century

The earliest Byzantine inventory of the supreme military commands survives in the so-called *iussio* of February 687. This letter of Emperor Justinian II to Pope John V, contained in the Acts of the 6th Ecumenical Council, lists all available armies *(exercitus)*: *insuper etiam quosdam de Christo dilectis exercitibus, qui inuenti sunt tam ab deo conseruando imperiali obsequio, quamque ab orientali, Tracisianoque, similiter et ab Armeniaco, etiam ab exercitu Italiae, deinde ex Carabisianis et Septensianis seu de Sardinia atque de Africano exercitu*.[27] Here are named the supreme commands of *Opsikion*, *Anatolikon*, *Thrake*, *Armeniakon*, the exarchate of Ravenna (Italy), the naval command of the *Karabisianoi* and the exarchate of Africa (Carthage). The hierarchical sequence of the first four commands follows exactly the order of the *Notitia dignitatum*, the *Opsikion* commander replacing the *magistri militum in praesenti*. This order shows that *Tracisiano* refers to *Thrake* and not to *Thrakesion*. *Opsikion* was commanded by a κόμης, *Anatolikon*, *Thrake*, *Armeniakon*, and the *Karabisianoi* by a στρατηγός. The two exarchates were under the orders of an exarch with military and civil authority. Septem (opposite Spain), the last Byzantine base near Gibraltar, and Sardinia (under a *dux*), were parts of the exarchate of Africa.[28] The list shows no trace of the *magister militum per Illyricum*, no doubt because by the late 7th century his authority had been taken over by the eparch of Thessaloniki;[29] the latter disappeared at the turn of the 8th/9th century, when the military command of Thessaloniki was established.[30]

Isolated mentions of commanders or deputies belong to an earlier period. The Acts of the 6th Ecumenical Council (680/681) refer to Theodoros ἐνδοξότατος πατρίκιος, ἀπὸ ὑπάτων, κόμης τοῦ Ὀψικίου καὶ ὑποστράτηγος Θρᾴκης[31] and to Philippos στρατηλάτης τοῦ Ὀψικίου (in the period before the council).[32] Wolfram Brandes has proposed multiple explanations for the title στρατηλάτης τοῦ Ὀψικίου: as "untechnischen Sprachgebrauch" for a τουρμάρχης or a πρωτοστράτωρ, or even the κόμης himself (Theodoros' predecessor); this could also be the official title of the *Opsikion* commander before it became κόμης.[33]

27. *ACO, ser. sec.* 2, 2, p. 886.

28. In an inscription from Porto Torres in Sardinia, dated by A. Guillou, *Recueil des inscriptions grecques médiévales d'Italie*, Rome 1996, no. 230, to 645; cf. Zuckerman, Learning from the enemy (quoted n. 16), pp. 118–9, who views the inscription as contemporary with of the *iussio*, and *PmbZ* 3705, dating it to 641/645 or 681/685, with a preference for the former period.

29. Wassiliou & Seibt, *Bleisiegel* 2, p. 148 (no. 136): "Der Eparchos von Thessalonike hat in gewissem Sinne den ehemaligen *praefectus praetorio per Illyricum* beerbt." Cf. A. Σταυριδου-Ζαφρακα [A. Stauridou-Zaphraka], Τα θέματα του Μακεδονικού Χώρου : το θέμα Θεσσαλονίκης ως τις αρχές του 10ου αιώνα, *Βυζαντινά* 19, 1998, pp. 157–70, here p. 165: "ο έπαρχος Θεσσαλονίκης αποτελεί επιβίωση του επάρχου του Ιλλυρικού." About the evolution leading from the prefect of Illyricum to the prefect of Thessaloniki see A. E. Gkoutzioukostas, The prefect of Illyricum and the prefect of Thessaloniki, *Βυζαντιακά* 30, 2012–2013, pp. 45–80.

30. A.-K. Wassiliou-Seibt, Reconstructing the Byzantine frontier on the Balkans (late 8th–10th c.), *REB* 73, 2015, pp. 229–39.

31. *ACO ser. sec.* 2, 2, 14, pp. 20–1.

32. *ACO ser. sec.* 2, 2, 650, p. 13.

33. W. Brandes, Philippos ὁ στρατηλάτης τοῦ βασιλικοῦ Ὀψικίου : Anmerkungen zur Frühgeschichte des Thema Opsikion, in *Novum millennium : studies on Byzantine history and culture dedicated to Paul Speck*, ed. by C. Sode & S. Takács, Aldershot 2001, pp. 21–39, here p. 33. The same author also suggested erroneously that στρατηλάτης could be a term corresponding to the Latin

I see no reason to admit any of these solutions and consider the στρατηλάτης to be the deputy of the κόμης. Theophanes Confessor offers the earliest literary testimony of a στρατηγὸς Ἀρμενιάκων and his deputy (στρατηλάτης) for 667,[34] and for the *Anatolikon* army in 680/681.[35] The *Miracula Sancti Demetrii* offer the earliest reference to the *Karabisianoi* in the early 680's, before Constans II's death in 685.[36] All these references to commands and commanders *ex eventu* provide only the *termini ante quem*.

Many scholars avoided the vexatious problem of the exact date, within the 7th century, of the establishment of the first supreme military commands of *Opsikion*, *Anatolikon*, and *Armeniakon*, because the literary sources offer no direct information. Yet John Haldon has considered their creation accomplished by the mid-640s and proposed for the *Karabisianoi* a date ca. 654, as a reaction to the Arab occupation of Cyprus.[37] Based on the argumentation of Constantin Zuckerman about the creation of a standing Byzantine navy under Constans II as reaction to the new Arab navy created by Muʿawiya[38] and the excellent historical analysis by Marek Jankowiak[39] for the period around and after the first siege of Constantinople by the Arabs (668), we prefer to date the creation of the *Karabisianoi* to the later 7th century, as a counter-measure against the Arab naval raids. The last literary evidence of a *strategos* of the *Karabisianoi* appears in the *Liber pontificalis*: *patrikios* Theophilos met the pope in 711 on the island of Kea.[40] All the seals of the

dux (limitis) or *comes*, and that στρατηλάτης was in the second half of the 7th c. only a title, see W. Brandes, *Finanzverwaltung in Krisenzeiten : Untersuchungen zur byzantinischen Administration im 6.–9. Jahrhundert* (Forschungen zur byzantinischen Rechtsgeschichte 25), Frankfurt am Main 2002, p. 85. The seal of Georgios στρατηλάτης (here a title) and δισκούσσωρ (Zacos & Veglery, no. 836) stems from the last quarter of the 7th c. at the earliest, probably from the early 8th c., surely not from the mid-7th c. as the author preferred to date it (n. 143) in order to conclude: "Dieser Georgios könnte einer der letzten bekannten Beamten der Prätorianerpräfektur sein."

34. Theophanes, pp. 348, l. 29 – 349, l. 1 (Saborios στρατηγὸς Ἀρμενιάκων; Sergios στρατηλάτης). *PmbZ* 4676 (Σαβόριος) and 6534 (Σέργιος).

35. Theophanes, p. 352, l. 14 (erroneously for 669). For the date, see *DOC* 2, 2, pp. 513–4; *MIB* 3, p. 150.

36. In connection with Kuber's assault on Thessaloniki the καραβησιάνοι στρατιῶται under *strategos* Sisinnios' command advanced ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος μερῶν to Thessaloniki, see P. Lemerle, *Les plus anciens recueils des miracles de Saint Démétrius et la pénétration des Slaves dans les Balkans. 1, Le texte*, Paris 1979, pp. 230–1; *ibid. 2, Commentaire*, 1981, pp. 154–60 (commentary); Zuckerman, Learning from the enemy (quoted n. 16), p. 117.

37. Haldon, *Byzantium in the seventh century* (quoted n. 7), p. 216 (primarily based on R.-J. Lilie, *Die byzantinische Reaktion auf die Ausbreitung der Araber : Studien zur Strukturwandlung des byzantinischen Staates im 7. und 8. Jahrhundert*, München 1976, pp. 61–4) and p. 217.

38. Zuckerman, Learning from the enemy (quoted n. 16), p. 117. J. H. Pryor & E. M. Jeffreys, *The age of the Δρομών : the Byzantine navy ca. 500–1204*, Leiden – Boston 2006, p. 25; L. Brubaker and J. Haldon, *Byzantium in the iconoclast era, c. 680–850. A history*, Cambridge 2011, pp. 724–5, with n. 4. For the relationship between the *Questura Iustiniana Exercitus* and the *Karabisianoi* see Α. Ε. Γκουτζιουκωστας & Ξ. Μ. Μονιαρος [A. E. Gkoutzioukostas & X. M. Moniaros], *Η περιφερειακή διοικητική αναδιοργάνωση της Βυζαντινής Αυτοκρατορίας από τον Ιουστινιανό Α΄ (525–567) : η περίπτωση της Questura Iustiniana Exercitus*, Θεσσαλονίκη 2009, pp. 208–11 (very clearly demonstrated by the first author).

39. M. Jankowiak, The first siege of Constantinople, in *Constructing the seventh century*, ed. by C. Zuckerman (= *TM* 17), Paris 2013, pp. 237–320.

40. *LP* 1, p. 390, cited by Zuckerman, Learning from the enemy (quoted n. 16), p. 118, with n. 122.

strategoi (and one *ek prosopou*) of the *Karabisianoi* date ca. 700/730.[41] This unified naval command was disbanded before 632, when the first known *strategos* of the new command of the Kibyrraiotes, Manes, is attested.[42]

To our mind the supreme military commands of *Opsikion*, *Anatolikon*, and *Armeniakon* were organized immediately after Herakleios' final victory over the Persians in 628. A temporary peace with the Avars in 622 made it possible for Emperor Herakleios to transfer troops, including the army of the *magister militum praesentalis*, from *Thrake* to Asia and to on campaign against the Persians, taking with him at least a part of the palace guard *(divinum obsequium)*. He left in charge in the capital Patriarch Sergios and πατρίκιος Bonos,[43] described by Georgios Pisides as τοποτηρητὴς τοῦ βασιλέως, the emperor's deputy.[44] Part of the palace guard probably remained in the capital. On his way the emperor collected the remnants of the former imperial armies and recruited new soldiers (νέα στρατεία). After intensive training and instruction of the whole army he attacked the enemy.[45] This army was now his military retinue (*obsequium*, ὀψίκιον). Part of these troops was sent back in 626 to defend Constantinople against the assault by Avars and Slavs,[46] another part, under the emperor's brother Theodoros, marched off against Sais. Herakleios himself, with the rest of his army, initiated successful contacts

41. N. N. πατρίκιος καὶ στρατηγὸς Καραβησιάνων (Zacos & Veglery, no. 2614; *DOSeals* 2.58.1); Niketas πατρίκιος καὶ στρατηγὸς Καραβησιάνων (Zacos & Veglery, no. 2656, partially erroneous reading); Adrianos β. σπαθάριος καὶ στρατηγὸς Καραβησιάνων (Zacos & Veglery, no. 1981); Apelates πατρίκιος, βασιλικὸς πρωτοσπαθάριος καὶ στρατηγὸς Καραβησιάνων (Lihačev, *Vostok*, p. 144, no. 6, pl. LXVII 6); Theodotos βασιλικὸς σπαθάριος καὶ ἐκ προσώπου εἰς Καραβησιάνους (Zacos & Veglery, no. 2488A a,b; Koltsida-Makri, *Μολυβδόβουλλα*, no. 82 [the owner's name at the top is lost]). In the past some scholars erroneously dated single seals to the second half of the 8th century.

42. Theophanes 410, ll. 6–7. A.-K. Wassiliou, Beamte des Themas der Kibyrraioten, in TIB 8, 1, p. 407, with n. 61; Zuckerman, Learning from the enemy (quoted n. 16), p. 121; Pryor & Jeffreys, *Age of the Δρομών* (quoted n. 38), p. 267.

43. Theophanes, pp. 302, l. 27 – 303, l. 6. Georgios Pisides, *Expeditione Persica* : Giorgio di Pisidia, *Poemi. 1, Panegirici epici*, ed. critica, trad. e commento a cura di A. Pertusi (Studia patristica et Byzantina 7), Ettal 1959, I 154–7, p. 91; II 10, p. 97.

44. Georgios Pisides, *In Bonum patricium* (Greek title: Εἰς Βόνον πατρίκιον καὶ τοποτηρητὴν τοῦ βασιλέως), p. 163, ed. Pertusi (quoted n. 43). Pisides also mentions him (without name) as μάγιστρος τῶν ἐνόπλων ταγμάτων (the chief military commander in Constantinople) against the assault of Avars and Slavs (626) (Georgios Pisides, *Bellum Avaricum* 314, p. 190, ed. Pertusi [quoted n. 43]). Other sources call him πατρίκιος καὶ μάγιστρος or simply μάγιστρος (*PLRE* 3A, pp. 242–3, Bonus 5), which we interpret as the last reference to the *magister officiorum*, like Haldon, *Byzantine praetorians* (quoted n. 7), pp. 444–6 and Α. Γκουτζιουκωστας [A. Gkoutzioukostas], Παρατηρήσεις σχετικά με το πρόσφατο δημοσιευμένο σφραγιστικό υλικό (6ος-7ος αι.) από τη Βουλγαρία (Μυσία Δευτέρα, Αιμίμοντος, Θράκη), *Εγνατία* 14, 2010, pp. 9–18, here p. 11, n. 16. Most scholars argue for *magister militum praesentalis* (*PLRE* 3A, p. 243 and lately Γ. Α. Λεβενιωτης [G. A. Lebeniotes], Obsequentes, privatum obsequium, Obsequium, Obsequion, Opsicion, Οψίκιον : Η εξέλιξη ενός τεχνικού όρου και η πρώιμη περίοδος του "θέματος" Οψικίου, dans *Philotimia : studies in honour of Alkmene Stavridou-Zafraka*, ed. by Th. Korres *et al.*, Θεσσαλονίκη 2011, pp. 361–410, here p. 379, with n. 53).

45. Georgios Pisides, *Expeditione Persica*, II 44–78, pp. 98–100, ed. Pertusi (quoted n. 43). Theophanes, p. 303, ll. 10–28. J. F. Haldon, *Recruitment and conscription in the Byzantine army c. 550-950 : a study on the origins of the Stratiotika Ktemata* (Sitzungsberichte der ÖAW, Phil.-hist. Klasse 357), Wien 1979, pp. 35–7.

46. Theophanes, p. 315, ll. 11–15; Georgios Pisides, *Bellum Avaricum* 280–284, p. 191, ed. Pertusi (quoted n. 43). W. E. Kaegi, *Ηράκλειος. Αυτοκράτορας του Βυζαντίου*, Αθήνα 2007, p. 221;

with the Turks, winning them over as allies against Chosroes. But this division of the army must not be interpreted as the founding act of the military commands of *Opsikion*, *Anatolikon*, and *Armeniakon*.

Κόμης Ὀψικίου

After the final victory against the Persians Herakleios returned to Constantinople with part of his army.[47] To my mind this part and the troops dispatched in 626 to the capital now formed the new military command of *Opsikion*, which became the successor of the old *magisterium praesentale*. The old term ὀψίκιον designating palace guards was now applied to the new supreme military command.[48] The other parts of the army remained in Asia Minor to secure the borders in the north (command of *Armeniakon*) and in the south (command of *Anatolikon*). For 626/627 Theophanes mentions Georgios τουρμάρχης τῶν Ἀρμενιακῶν, who received the order to explore the crossing of the Narbas river, when Herakleios advanced to Ctesiphon. Many scholars have interpreted this to be the earliest mention of the military command (στρατηγία) of *Armeniakon*,[49] thus dating its establishment before the final victory over the Persians, which is probably wrong. Georgios could have been an officer of the former *magisterium militum per Armeniam* who had entered the new army of Herakleios.

Thus the scheme I propose for the creation of the military commands of *Opsikion*, *Anatolikon*, and *Armeniakon* deviates from J. Haldon's proposition concerning *Opsikion*, which became more or less *communis opinio*: an upgrading of the *comes domesticorum*, the commander of the imperial palace guard *(divinum obsequium)* to κόμης Ὀψικίου before 622. The underlying assumption is that the *comes domesticorum*, as the chief of the *divinum obsequium*, used to be also called *comes obsequii*, and that from 622 he accompanied the emperor like a *magister militum praesentalis*.[50] But the proposed early existence of a *comes obsequii*[51] is based on a dubious κόμης τοῦ ὀψαρίου (626) in the

Σ. Κορδωσης [S. Kordoses], *Οι Τούρκοι ανάμεσα στην Κίνα και το Βυζάντιο (552–659 μ. Χ.) : ο ρόλος τους στην ευρασιατική πολιτική, διπλωματία και στρατηγική*, Αθήνα 2012, pp. 197–211.

47. Theophanes, p. 327, ll. 24–27.

48. See also Zuckerman, L'armée (quoted n. 4), p. 168: "En revanche les sources de la deuxième moitié du VIIe siècle révèlent l'existence d'un corps d'élite, ὀψίκιον/*obsequium*, équivalent tardif du *comitatus* car il s'agit de la 'suite' armée d'un empereur en campagne. Ce nom a sans doute été donné au corps monté qui a combattu les Perses avec Héraclius […]. Les optimates et les bucellaires en font partie et peut être les fédérés."

49. B. Βλυσιδου [B. Blysidou] *et al.*, *Η Μικρά Ασία των θεμάτων* (Institute for Byzantine research. Research series 1), Αθήνα 1998, pp. 113–4; E. Κουντουρα-Γαλακη [E. Kountoura-Galake], M. Λεοντσινη [M. Leontsini], *Κωνσταντίνος Δ' (668–685) : ο τελευταίος πρωτοβυζαντινός αυτοκράτορας* (Institute for Byzantine research. Research series 7), Αθήνα 2006, p. 187.

50. First proposed by H. W. Haussig, Die Anfänge der Themenordnung, in F. Altheim & R. Stiehl, *Finanzgeschichte der Spätantike*, Frankfurt am Main 1957, pp. 82–114, especially p. 88; Haldon, *Byzantine praetorians* (quoted n. 7), pp. 174–8; see also Βλυσιδου, *Η Μικρά Ασία* (quoted n. 49), p. 165 (T. Lunges) and at last Λεβενιωτης, Obsequentes (quoted n. 44), pp. 369–70, 374.

51. The imperial palace guards *(divinum obsequium)*, consisting of selected regiments without clear definition *(milites praesentes)*, who were not identical with the *praesentales*, are already mentioned in 398: *Codex Theodosianus* VII 1.17: *Si qui miles ex his, qui praesentes divino obsequio nostrae clementiae deputati sunt et qui in hac esse urbe praesente comitatu concessi sunt quive de aliis numeris vel legionibus*

Chronicon Paschale,[52] which Ch. Diehl wanted to change to κόμης τοῦ ὀψικίου.[53] We do not know any other *comes obsequii*/κόμης ὀψικίου head of the imperial palace guards.

Seals produce the earliest evidence for the military command of *Opsikion*, the majority stemming from Sicily. We date the oldest piece before the middle of the 7th century. The monogram on the obverse consists of letters I, K, O, V, Ψ, to be read as Ὀψικίου. On both sides of the monogram there is the inscription IMP/ER for *imper(ialis)*. On the reverse one reads: *obs-equii*. The editors read the monogram erroneously as Ἀκακίου, interpreting it as name of the chief of the *obsequium* (palace guards).[54] The reverse of a *bulla* found in Sicily, now in Syracuse Museum, is similar in style; it might have carried the same monogram, but the upper part is lost. One reads on the reverse the inscription [σ]παθα/[ρ]ίων, documenting a military unit (σπαθάριοι) as part of the military command of *Opsikion*.[55] The obverse photo is quite poor; V. Prigent, who has published this piece, proposed to identify a standing Theotokos.[56] Two seals struck by the same *boulloterion* in G. Manganaro Collection in Sicily carry the inscription BASILICU (obv.) OPSICIU (rev.).[57] The two latter types date from the time when emperor Constans II resided in Sicily (663–8). All these seals testify to *Opsikion* as a military command, not the palace guards as in former times. The Armenian Mezezios/Mizizios, who revolted in Syracuse after emperor Constans II's assassination in 668, remains the earliest κόμης Ὀψικίου (as military commander) known by name.[58] A seal of Ioannes υἱὸς Μεζεζίου in the museum of Syracuse probably belonged to his son.[59] An early 8th century seal belonging to Marinos, κόμης Ὀψικίου and exarch (of Ravenna), is commented by Constantin Zuckerman in an appendix to this study.

sunt, repertus fuerit vel sibi vacans vel alieno obsequio contentus, nobis ilico nuntietur, ita ut conscii, qui talium praesentiam non praebuerint, viginti libras auri sciant esse se multandos. Sin vero quisquam missus a numero vel a tribuno ad comitatum serenitatis nostrae pervenerit, ilico se viris illustribus comitibus offerre festinet, et causas profectionis exponat, ut et responsum caeleste mereatur et citam remeandi accipiat facultatem. Haldon, *Byzantine praetorians* (quoted n. 7), p. 175: "*milites praesentes*, that is, the *scholae* and the *domestici*. The *comes Obsequii* was simply an officer in charge of the same regiments […] the *comes domesticorum* already occupied such a position in the sixth century. *Comes Obsequii* was thus a less formal title for the count of the domestics."

52. *Chron. Paschale*, II, p. 715, D20.

53. Ch. Diehl, review of H. Gelzer, *Die Genesis der byzantinischen Themenverfassung*, Leipzig 1899, in *BZ* 9, 1900, p. 677. This identification was widely accepted, see Brandes, Philippos (quoted n. 33), pp. 25–6, with n. 28 (all corrections proposed in the past). Λεβενιωτης, Obsequentes (quoted n. 44), pp. 378–80. J.-C. Cheynet, Un aspect du ravitaillement de Constantinople aux xe/xie siècles d'après quelques sceaux d'*hôrreiarioi*, *SBS* 6,1999, pp. 1–26, here p. 4, suggested connecting the κόμης ὀψαρίου with ὀψώνια ("rations militaires").

54. *DOSeals* 5.107.1 (dated to the 6th century); correct reading in V. Prigent, La Sicile de Constant II : l'apport des sources sigillographiques, in *La Sicile de Byzance à Islam*, études réunies par A. Nef et V. Prigent, Paris 2010, pp. 157–87, here pp. 169–70 (dating 650/700).

55. Haldon, *Byzantine praetorians* (quoted n. 7), pp. 182–6.

56. Prigent, La Sicile (quoted n. 54), p. 168; fig. 4 on p. 187.

57. G. Manganaro, Sigilli diplomatici bizantini in Sicilia, *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte* 53–54, 2003–2004, pp. 73–90, here nos. 19–20 (Opsiniu instead of Opsiciu). Corrected in *SBS* 10, 2010, p. 124, nos. 19–20 and Prigent, La Sicile (quoted n. 54), p. 167.

58. *PmbZ* 5163 (wrongly described as chief of the palace guard); Jankowiak, The first siege (quoted n. 39), pp. 309–14.

59. Prigent, La Sicile (quoted n. 54), p. 179.

Κόμης τοῦ Ὀψικίου καὶ ὑποστράτηγος Θρᾴκης

Theodoros ἐνδοξότατος πατρίκιος, ἀπὸ ὑπάτων, κόμης τοῦ Ὀψικίου καὶ ὑποστράτηγος Θρᾴκης (mentioned above) was one of the dignitaries absent during the last sessions of the 6th Ecumenical Council (between March 20 and September 16, 681).[60] Theodoros apparently accompanied Constantine IV in his disastrous campaign against the Bulgars (still north of the Danube): profiting from the emperor's retreat to Mesembria, the Bulgars settled in the early 680's south of the Danube, thus provoking the creation of the military command of *Thrake*.[61] Scholars interpreted Theodoros' simultaneous appointment as the *Opsikion* commander and the deputy commander of *Thrake* as evidence for *Thrake*'s subordination to the κόμης Ὀψικίου,[62] but, like Ioannes Leontiades, we do not share this view.[63] Constantine Porphyrogennetos states that *Thrake* was directly subordinate to the emperor before the Bulgars' annexation of the territory south of the Danube.[64] Thus there had not been a separate military command of *Thrake*, but this region was controlled and defended from the capital. If necessary troops from the *Opsikion* could be used, as was precisely the case on this occasion. Theodoros κόμης τοῦ Ὀψικίου dispatched troops for Thrace and was designated as ὑποστράτηγος Θρᾴκης.[65] During the campaign against the Bulgars, which was commanded by the emperor himself, Theodoros was apparently his deputy. But when the emperor had retreated to Mesembria, Theodoros became στρατηγός, the commander in chief.[66] When Justinian II had regained power (705–11) with the help of Tervel, the khagan of the Bulgars, he entrusted to Barasbakourios († 711, when Justinian was overthrown) first the military command of the *Opsikion*,[67] and later on also that of *Thrake*,[68] because he wanted both commands under someone he trusted.

60. BRANDES, Philippos (quoted n. 33), p. 29.
61. Theophanes, pp. 358, l. 27 – 359, l. 10; Costantino Porfirogenito, *De thematibus* (quoted n. 14), pp. 84, ll. 5–8, 85, ll. 25–31. R. J. LILIE, „Thrake" und „Thrakesion" : zur byzantinischen Provinzorganisation am Ende des 7. Jh., *JÖB* 26, 1977, pp. 7–47, here p. 35; Τ. ΛΟΥΓΓΗΣ [T. LUNGES], Η Θράκη στο πλαίσιο της Βυζαντινής Ιστορίας, *Βυζαντινὸς Δόμος* 10–11, 1999–2000, pp. 15–37, here p. 23 (with earlier literature).
62. HALDON, *Byzantine praetorians* (quoted n. 7), p. 194; BRUBAKER & HALDON, *Byzantium in the iconoclast era* (quoted n. 38), p. 731, with n. 25. TIB 12, p. 99. ΛΕΒΕΝΙΩΤΗΣ, Obsequentes (quoted n. 44), pp. 376–7 (with earlier literature).
63. Ι. Γ. ΛΕΟΝΤΙΑΔΗΣ [I. G. LEONTIADES], Παρατηρήσεις στις διοικητικές δομές της Θράκης (7ος-10ος αι.), in *Πρακτικά 1ου συνεδρίου Ανατολική Ρωμυλία : ιστορία και πολιτισμός*, Π. Αλμπανούδης & Γ. Μηνούδης (εκδ.), Θεσσαλονίκη 2009, pp. 123–40, here p. 127.
64. *De thematibus* (quoted n. 14), pp. 84, l. 23 – p. 85, l. 29: Τὸ δὲ τῆς Θρᾴκης θέμα ὑπὸ τὸν βασιλέα Κωνσταντινουπόλεως ἐτέτακτο καὶ εἰς ὑπουργίαν αὐτοῦ ἐχρημάτιζε, καὶ οὐδέπω τις στρατηγὸς ἦν ἐν αὐτῷ· ἀφ' οὗ δὲ τὸ θεομίσητον τῶν Βουλγάρων ἔθνος ἐπεραιώθη εἰς τὸν Ἴστρον ποταμόν, τότε καὶ αὐτὸς ὁ βασιλεὺς ἠναγκάσθη διὰ τὰς ἐπιδρομὰς τῶν Σκυθῶν καὶ αὐτῶν τῶν Βουλγάρων εἰς θέματος τάξιν ἀγαγεῖν αὐτὸ καὶ στρατηγὸν ἐν αὐτῷ χειροτονῆσαι. ΛΕΟΝΤΙΑΔΗΣ, Παρατηρήσεις (quoted n. 63).
65. In contrast to ΒΑΥΣΙΔΟΥ, *Η Μικρά Ασία* (quoted n. 49), p. 168: Theodoros interpreted as ὑποστράτηγος Θρᾳκησίων (T. LUNGES following LILIE, Thrake [quoted n. 61]).
66. Again misinterpreted by BRANDES, Philippos (quoted n. 33), p. 33.
67. Three seals from one *boulloterion*, ed. LIHAČEV, *Vostok*, pl. LIX 8–9; OIKONOMIDES, *Dated seals*, pp. 40–1, no. 28. Obv.: Cruciform invocative monogram Laurent V (Θεοτόκε βοήθει). In the upper free quarters τῷ δούλῳ σου, in the lower ones Βαρασβακουρίῳ. Rev. +πατρικίῳ (καὶ) κόμιτι τοῦ θεοφυλάκτου βασιλι(κοῦ) Ὀψικίου+.
68. ZACOS & VEGLERY, no. 3081 (the last command is badly conserved); W. SEIBT, Drei Bleisiegel aus Ephesos, in *Litterae numismaticae Vindobonenses R. Goebl dedicatae*, Wien 1979, pp. 145–9;

THRAKESION AND *HELLAS*

The military command of *Thrakesion* got its name from the troops of *Thrake* transferred to southwestern Asia Minor. We must not postulate the existence of a military command of *Thrakesion* from the *iussio* of 687 (see *supra*). A transfer of troops from *Thrake* necessitated a period of peace with the Bulgars settled in the early 670's south of the Danube. In fact, a peace treaty with the Arab Caliphate concluded in 687/688 enabled Justinian II to launch a successful campaign against Bulgars and Slavs, proceeding as far as Thessaloniki, and to strike a peace treaty with the Bulgars, which lasted till 708. Many Slavs were subjugated, part of them were transplanted to Bithynia, and thousands were recruited for the notorious περιούσιος λαός ("possession of the emperor"). With these reinforcements Justinian attacked the caliphate in 692, breaking the peace of 687/688, but suffered a defeat near Sebastopolis in 692/693, because most of the περιούσιος λαός deserted to the Arabs. The Arabs, in their turn, launched offensives against western Anatolia, by land and by sea, till they laid again siege to Constantinople in 717/718.[69] Just as the experience of the Arab offensive and siege in the 670's[70] prompted the creation of the *Karabisianoi* naval command,[71] the creation of *Thrakesion* came to reinforce the defenses of central and western Anatolia against the ongoing (from 695) Arab onslaught.[72] The *Thrakesion* army[73] defended the interior of western Asia Minor, while the *Karabisianoi* were in charge of the coast. The seal of Leon, πατρίκιος καὶ στρατηγὸς τῶν Θρᾳκησίων, proves the existence of this command by the end of the 7th century or at the turn of 7th/8th century at the latest.[74] Accordingly Christophoros τουρμάρχης Θρᾳκησίων,[75] sent to suppress an uprising at Cherson in 711, was not a subordinate of the *strategos* of *Anatolikon*,[76] but of that of *Thrakesion*. Shortly afterwards the emperor marched to Sinope accompanied by the *Opsikion* and a detachment of the *Thrakesion*.[77] Literary sources mention no *strategos* of *Thrakesion* before 746,[78] but a seal of the βασιλικὰ κομμέρκια τῆς στρατηγίας τῶν Θρᾳκησίων dates from 741/742.[79] A seal

H. VOEGTLI, *Die Fundmünzen an der Stadtgrabung von Pergamon*, Berlin – New York 1993, no. 1015. Obv.: Cruciform invocative monogram Laurent V (Θεοτόκε βοήθει) combined with τῷ σῷ δούλῳ. In the upper free quarters Βαρασβακουρίῳ, in the lower ones πατρικίῳ. Rev.: +κόμιτι τοῦ βασιλικοῦ Ὀψικίου καὶ στρατηγῷ Θράκης+. For Barasbakourios see *PmbZ* 743.
69. LILIE, *Die byzantinische Reaktion* (quoted n. 37), pp. 99–113.
70. *Ibid.*, pp. 74–83.
71. See pp. 794–5.
72. LILIE, *Die byzantinische Reaktion* (quoted n. 37), pp. 112–55.
73. ZUCKERMAN, Learning from the enemy (quoted n. 16), p. 192, dates the creation of the military command of *Thrakesion* (and *Hellas*) ca. 695. Nikos Oikonomides preferred a date after 695 for *Thrakesion* (*DOSeals* 3, p. 2).
74. *DOSeals* 3.2.42 (dated to the early 8th century).
75. Theophanes, p. 378, ll. 28–29; *PmbZ* 1093.
76. ΒΑΥΣΙΔΟΥ, *Η Μικρά Ασία* (quoted n. 49), p. 200 (without a clear decision if he was subordinate to the *strategos* of *Anatolikon* or already to the one of *Thrakesion*).
77. Theophanes, p. 380, ll. 4–6. That together with the Opsikion also detachments of the *Thrakesion* escorted the emperor does not mean that the latter planed a second military command strictly confined to him with residence near the capital (so ΒΑΥΣΙΔΟΥ, *Η Μικρά Ασία* [quoted n. 49], p. 202, with n. 8).
78. Theophanes, p. 414, ll. 31–33; Niceph., *Breviarium*, p. 134, ll. 25–27.
79. J.-C. CHEYNET, La mise en place des thèmes d'après les sceaux : les stratèges, *SBS* 10, 2010, pp. 1–14, here pp. 8–10.

of Leon πατρίκιος attests him as a deputy commander of *Thrakesion* (ὑποστράτηγος τῶν Θρᾳκησίων) before the mid-8th century.[80]

The administrative reorganization of *Hellas* (modern central Greece) also started under Justinian II. Leontios could be *Hellas*' first military commander in 695,[81] unless this command had already existed for a short time before. Imprisoned in 692 when he held the function of *strategos* of *Anatolikon*, Leontios was freed in 695 and invested with the office of military commander of *Hellas*. He revolted against Justinian II immediately after his release and became emperor himself (695–8).[82]

The "list of themata" of al-Djarmi

Al-Djarmi's so-called "list of *themata*" names six military commands, including Sicily and Sardinia not named in the *iussio* of 687; Sardinia is only cited in this text. The commanders carry the title *patrikios* (ar. *batrīk*). For the first two commanders listed, of *Anatolikon* and *Opsikion*, al-Djarmi indicates their headquarters: *Ammuria*-Amorion and *Ankira*-Ankyra. They are followed by *Armeniakon (Arminiak)*, *Thrake (Tarakia)*, Sicily *(Sikellia)*, Sardinia *(Sardania)*. *Thrake* is geographically defined as the "hinterland" of Constantinople up to Bulgaria, while Sardinia controls the "islands of the whole sea" (*scil.* Sardinia, Corsica and the Balearic Islands).[83]

Nikos Oikonomides suggested reasons for the emergence of the Sicilian and the Sardinian military commands. These could be bases for preventive measures against: 1) the Arabs in Northern Africa; 2) the exarchate of Ravenna, which tended to side with the pope in his resistance to the imperial authorities, as shown in a series of incidents between 692[84] and 711; 3) the Langobards who threatened the remaining Byzantine possessions in Italy. The Sardinian command secured the farthest Byzantine islands in the western Mediterranean. Oikonomides situated the creation of the Sicilian command between 687 and 695, probably between 692 and 695, and of the Sardinian one between 687 and 695; he was disinclined to date al-Djarmi's list as a whole any later than 695, since it mentions neither *Hellas* nor *Thrakesion*.[85] By contrast, Ralph-Johannes Lilie argued

80. Seibt, Drei Bleisiegel aus Ephesos (quoted n. 68), pp. 148–9, no. 2; J.-C. Cheynet, Les sceaux byzantins du musée de Selçuk, *RN* 1999, pp. 317–52, here pp. 336–7, no. 30. On the obverse an invocative monogram of the type Laurent V with a tetragram.

81. Zuckerman, Learning from the enemy (quoted n. 16), p. 192; Brubaker & Haldon, *Byzantium in the iconoclast era* (quoted n. 38), p. 731 (dating the creation of the military command of *Hellas* between 687 and 695.

82. Niceph., *Breviarium*, p. 94, § 40.1–3; Theophanes, pp. 368, l. 18 – 369, l. 30. *PmbZ* 4547.

83. N. Oikonomidès, Une liste arabe des stratèges byzantins du VIIe siècle et les origines du thème de Sicile, *RSBN* 1, 9, 1964, pp. 121–30, with a French translation of the text, p. 122. Al-Djarmi lived in the middle of the 9th century; his work was integrated in Ibn Khordadhbeh's *Geography*, first published 846/847 (*ibid.*, p. 121, with n. 2).

84. In 691/692, the Byzantine troops in Italy rioted against Zacharias ordered by Justinian II to arrest Pope Sergios I and his adherents because of their resistance to the canons of the Quinisextum. *PmbZ* 8606.

85. Oikonomidès, Une liste arabe (quoted n. 83), pp. 127–8, 130.

convincingly against any narrow dating of the list, considering it neither well-informed nor exhaustive.[86]

When it came to controlling the exarchate of Ravenna (including the duchies of Rome and Naples) and the pope, confronting the Langobards and shielding Byzantine Africa, Sardinia was better positioned than Sicily. The southern regions of Visigothic Spain could be effectively watched from the Baleares. By contrast, Sicily was geographically better suited as a military stronghold facing Muslim North Africa. The military command of Sicily was established after the loss of Carthage in 698 at the latest; before 700, it became the furthermost base for defense and control in the Mediterranean opposite Arab North Africa.[87] The earliest seal of its *strategos* belongs to Theophylaktos, β. κουβικουλάριος, παρακοιμώμενος καὶ στρατηγὸς Σικελίας:[88] promoted exarch of Ravenna during Pope John VI's tenure of office (701–5),[89] he was appointed *strategos* of Sicily in 705 at the latest.[90]

Sardinia's military command "inherited" what was left of the exarchate of Africa controlling the remaining Byzantine possessions west of Italy.[91] It is not sure that a strategos was installed there at any time, as it is solidly attested as a duchy, notably by a late-seventh-century seal of Petronas πατρίκιος καὶ δοὺξ Σαρδηνίας (see our n. 23), and by an early-eighth-century seal of Theodotos ὕπατος καὶ δοὺξ Σαρδηνίας.[92] Another early-eighth-century seal found in Mallorca names perhaps *dux* (?) Sergios,[93] while the bull of Petros ἀπὸ ὑπάτων, πατρίκιος καὶ δούξ[94] lacks geographical designation.

86. Lilie, Thrake (quoted n. 61), pp. 18–20, especially p. 19. E. Kislinger, Byzantinische Kupfermünzen aus Sizilien (7.–9. Jh.) im historischen Kontext (mit einer Tafel), *JÖB* 45, 1995, pp. 25–36, here p. 33, A. 69, who agrees with Lilie additionally pointing to *LP* 1, p. 389, ll. 7–8 for 709/710 *(Theodorus patricius et primi exercitus Siciliae)*. On this Theodoros see also M. Nichanian et V. Prigent, Les stratèges de Sicile : de la naissance du thème au règne de Léon V, *REB* 61, 2003, pp. 97–141, here pp. 101–3, no. 3.

87. Similar also Kislinger, Byzantinische Kupfermünzen (quoted n. 86), p. 33, with n. 69. Haldon, *Byzantium in the seventh century* (quoted n. 7), p. 730, who dates the creation of the military command of Sicily "between 692 and about 700."

88. Laurent, *Vatican*, no. 114 (partially incomplete); Zacos & Veglery, no. 2529a,b; *DOSeals* 1.5.30. Nichanian et Prigent, Les stratèges (quoted n. 86), pp. 99–100, no. 2; see also *PmbZ* 8291.

89. *LP* 1 87, p. 383, ll. 1–7 *(Theophilactus cubicularius, patricius et exarchus Italiae)*.

90. So *PmbZ* 8270, in contrast to Nichanian et Prigent, Les stratèges (quoted n. 86), pp. 99–100, no. 2, "entre 698 et 701."

91. Oikonomides suggested in the above mentioned article (Oikonomidès, Une liste arabe [quoted n. 83], p. 129) a "transfert du commandement militaire de l'Afrique en Sardaigne."

92. Laurent, *Vatican*, no. 112; this piece was dated too late, *DOSeals* 1, p. 36.

93. W. Seibt, Byzantinische Bleisiegel, in L. Ilisch, M. Matzke, W. Seibt, *Die Mittelalterlichen Fundmünzen, Siegel und Gewichte von Santueri, Mallorca*, Tübingen 2005, pp. 28–9, no. 3.

94. P. G. Spanu, R. Zucca, *I sigilli bizantini della Σαρδηνία*, Roma 2004, p. 51, no. 3; no. 4 (legend in Latin). For the latest specimen discovered in Italy see also E. B. Степанова [E. V. Stepanova], *Печати с латинскими и греко-латинскими надписями VI–VIII вв. из собрания Эрмитажа*, Санкт-Петербург 2006, pp. 102–4, no. 136; see also Laurent, *Vatican*, no. 92 (interpretation as "duc de Numidie"). See also our comments on p. 792, with n. 23.

Conclusions

The 5th and early 6th-century Byzantine sources commonly render the Latin term for a supreme military commander, *magister militum*, as στρατηγός, rarely as στρατηλάτης. In the 6th century στρατηγός and στρατηλάτης are used as nearly equivalent, but from the early 7th century at the latest, the *magistri militum* are exclusively designated as στρατηγοί. From this time on στρατηλάται are high commanders subordinate to the commanders-in-chief of the big *magisteria*. *Magister militum*/στρατηλάτης could also be only a rank or title.

The distinction between στρατηγός and στρατηλάτης was maintained when the first new supreme commands were established with a στρατηγός at the top (except for the *Opsikion* commanded by a *comes*/κόμης) and στρατηλάται or ὑποστράτηγοι as their deputies. Their creation was prompted by the collapse of the old system of military commands early in Herakleios' reign under the impact of the Persian assault. After his victory, Herakleios reorganized the Byzantine army. He assembled a large part of it around the capital, creating the *Opsikion*, heir to the *magisterium praesentale*, and entrusting the border defense in the north-east to the commander of the *Armeniakoi*, heir to the *magister militum per Armenias*, and in the south-east to the commander of the *Anatolikoi*, heir to the *m. m. per Orientem*.

Specifically for the exarchate of Africa (Carthage) we can demonstrate an upgrading, in the later 7th century, of former duchies to smaller *magisteria militum* led by a στρατηλάτης/*magister militum*, a subordinate of the exarch. Seals from the last third of the 7th century are explicit proof for Byzacena and Numidia, but this could be the case for other regions of the exarchate as well. The new supreme military commands of *Opsikion*, *Anatolikon*, and *Armeniakon* were created as the result of the division of Herakleios' army in the aftermath of the decisive victory over the Persians in 628. The sources provide no basis for the hypothesis that a *comes obsequii* (as commander of the palace guards) was upgraded to a self-standing army commander before Herakleios' Persian campaign of 622.

The military command of *Thrake* was established in the early 680's; in former times this region was controlled from the capital and in case of necessity defended by the *Opsikion*. The command of *Thrakesion* was created around 694/695 as a preventive measure against Arab seizures of territory in Asia Minor and for defending western Anatolia, whereas the naval command of the *Karabisianoi* became responsible for the coastal regions from the later 7th century. The military command of Sicily was created before 700, the one of *Hellas* in 695 at the latest.

Austrian Academy of Sciences, Division of Byzantine Research

APPENDIX: MARINOS (*PmbZ* 4797), COUNT OF THE OPSIKION AND EXARCH OF ITALY

by Constantin Zuckerman

A seal, originally from George Zacos' collection, was first published with the reading Θεότοκε, βοήθει Μαρίνῳ κόμητ(ι) τοῦ Ὀψικίου τ(ῷ?) Ἔξαρ.. (Zacos & Veglery, no. 2159). The editors suggested that the last group of letters, which they capitalized, "may stand for a family name, such as Ἔξαρχος." This suggestion, for a seal dated to the first half of the eighth century, did not convince the editors of the Dumbarton Oaks collection, in which the seal is currently preserved (DO 55.1.653). John Nesbitt and Nicolas Oikonomides present the second part of the legend as Μαρίνῳ κόμητη τοῦ Ὀψικίου τ[(ῷ) τ(οῦ)] ἐξάρ(χου?) (*DOSeals* 3.39.32, p. 67). In his review of the DO catalogue, Werner Seibt suggested reading at the end Ὀψικ(ίου) υ(ἱ)οῦ τοῦ ἐξάρχ(ου) (*BZ* 92, 1999, p. 540).[1]

On the material level, the main distinction between the first reading and the two last-cited resides in the recognition that in the last line there is a letter before the group of letters εξαρ. The DO editors "see the lower part of a vertical stroke which could be the bottom of a Τ, or Φ or Ψ." The editors opt for reading these traces as a τ, while Seibt reads them as ου. To explain their reading, the DO editors propose a complex scheme. They follow John Haldon in identifying our Marinos as *Marinus imperialis spatharius qui Romanum ducatum tenebat*; sent from Constantinople with the order to murder Pope Gregory II (715–31), he failed in his plot, as described in the *Liber pontificalis* (for references, see *PmbZ*, Marinos 4817, which disregards Haldon's construction). The DO editors further admit Haldon's hypothesis that this Marinos became the count of the Opsikion, a title attested by our seal, after Artavasdos' defeat in 743.[2] They suggest that

1. Cf. W. Seibt, Beinamen, „Spitznamen", Herkunftsnamen, Familiennamen bis ins 10. Jahrhundert : der Beitrag der Sigillographie zu einem prosopographischen Problem, *SBS* 7, 2002, pp. 119–36, on p. 124, quoted in *PmbZ* 4797 Marinos.

2. J. F. Haldon, *Byzantine praetorians : an administrative, institutional and social survey of the Opsikion and tagmata, c. 580–900* (Ποικίλα Βυζαντινά 3), Bonn 1984, p. 360, no. 10. Haldon further suggests that our Marinos "might have been the same as the patrician Marianos, father of the Eustathios

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 803-806.

once back in Constantinople, he was known as "the man (or the son) of the exarch [of Ravenna]" (*DOSeals* 3, p. 67). Seibt's reading is analogous.

More recently, our seal became the object of a special study by Vivien Prigent.[3] The author reaffirms the seal's dating by the first editors in the first half of the eighth century (p. 79) and proposes a reading, which is materially not much different from theirs: Θεότοκε βοήθει Μαρίνῳ κόμητη τοῦ Ὀψικίου τ[(οῦ)] ἐξάρ(χου). However, by replacing the restituted article τ(ῷ) by τ[(οῦ)]—I do not quite grasp the combination of parentheses and square brackets—Prigent obtains a completely different and unexpected meaning: "Marinos serait donc le chef de l'Opsikion de l'exarque" (p. 86). Thus we learn that the exarch of Italy had an *opsikion/obsequium* of his own. An elaborate reasoning comes to support this reading and interpretation.

The main element of the new interpretation is a pertinent parallel drawn by Prigent between the seal's legend and the papal *Liber diurnus*. A few words of introduction regarding the latter text are in order. The *Liber diurnus*, a collection of about 100 formularies employed by the papal chancellery, is preserved in three manuscripts that differ in composition and order. The earliest one, a *Vaticanus* (V), dates from the late eighth–early ninth century; the slightly younger *Claromontanus* (C), formerly in Clermont College in Paris, is set in the first half of the ninth century, and finally the most recent manuscript, an *Ambrosianus* (A), is dated in the ninth or early tenth century. The common numbering of the formularies follows the order of V, for a long time the only manuscript available. Scholars distinguish within the *Liber diurnus* at least two chronological levels, notably V1–V81 composed before 680, and V82–V99 completed under Pope Hadrian I (772–95) at the latest. Jean-Marie Sansterre had argued for placing several formularies of the first group in the early eighth century, but his arguments have been tacitly dismissed in the recent manual by Thomas Frenz.[4] The standard edition, due to Hans Foerster, provides the background on the manuscripts and reproduces each of them separately.[5]

The parallel pointed out by Prigent is found in the very first formulary, which is only available in full in C. The *Liber*'s beginning is missing in A, while in V, also mutilated at the beginning, enough of the text is preserved to provide us with some means of control.[6] The formulary C1 contains the standard headings *(superscriptiones)* and endings *(subscriptiones)* of letters addressed by popes to their most important and frequent correspondents. It starts with a *superscriptio* and a *subscriptio* pertaining to a letter to an emperor *(princeps)*, to an empress *(augusta*, with two variants of *subscriptio)*, to a *patricius* identified as *exarchus*, and then comes a *subscriptio* only of a letter addressed *ad comitem imperiali obsequii & ad exar[cum]*. The mutilated text in V1 is the same: *subscriptio ad co / lis obsequii et ad el*. The text that follows the title is typical of a *subscriptio*: *Incolumen excellentiam vestram gratia superna custodiat domine fili*, "May the superior grace keep your excellence safe, my lord (and) son." I insist on this point because Prigent (pp. 83–4) sees here a major distortion in the formulary claiming that it describes by error as a *subscriptio* what is in fact a *superscriptio*. But there is no error: the phrases of final blessing *(subscriptiones)* are all built on this pattern. The formulary C1 is well preserved except for the omission, no doubt by a scribe, of the *superscriptio*, announced by a title but not developed, of a letter to a Lombard king.

Like Marinos' seal, the subscription of the *Liber diurnus* combines in one phrase the count of the imperial Opsikion and the exarch (of Italy). Prigent's explanation for this striking coincidence is indicated by his reconstructed syntax of the seal. He argues that the exarch of Italy, as we would learn from the seal, had an *opsikion* of his own. What is more, we would learn from the *Liber diurnus* that the exarch's guard carried the lofty name of *imperiale obsequium* and, like the imperial guard, was commanded by a *comes imperialis obsequii*. The assumption that the formulary C1 is badly distorted (above) becomes crucial because, in order to fit into this scheme, the *subscriptio* needs to be thoroughly emended: "Il faut donc, je crois, admettre que la formule initiale renvoyait à un *comes imperialis obsequii exarchi* ou tout autre formule équivalente" (p. 84). Yet, any correction of the kind would violate the text only in order to foster a scenario which is frankly surreal. The degree of *imitatio imperii* ascribed by Prigent to a modest exarch stretches the limits of imagination and of imperial tolerance.

A very simple explanation comes to mind when we abandon corrections and simply follow the text. As observed by Prigent (p. 84), the formula in question is clearly devised for only one addressee *(excellentiam vestram)*, yet seems to name two of them, the count of the Opsikion and the exarch. The obvious solution is that there is indeed only one addressee, an important one (otherwise the pope would not call him, like the imperial couple and the exarch of patrician rank, *dominus* and *filius*), who combines two titles, the count of the Opsikion and the exarch. I might not have dared to propose this solution, if the seal, in its simplest reading, did not indicate exactly the same combination: Θεότοκε βοήθει Μαρίνῳ κόμητη τοῦ Ὀψικίου τ[ῷ] ἐξάρ(χῳ). The missing letter at the beginning of the last line would then be an ω.

If we adhere to the traditional dating of the earlier layer of formularies in the *Liber diurnus*, before 680, there is only a narrow window of opportunity for fitting in Marinos. He must have been appointed sometime after March 1, 666, when Gregory (*PmbZ* 2370) is attested as exarch—the previous decades are solidly booked—and before August 12, 678, when exarch Theodoros (*PmbZ* 7318) is mentioned for the first time. His stint at Ravenna would belong in the late 660's or the early to mid-670's. The late 660's was a troubled time for the empire and the Opsikion in particular, its first known commander, Mizizios, having usurped the throne after Emperor Constans II's assassination at Syracuse. Most importantly, the imperial Opsikion was then based in Italy (the old distinction, maintained in *PmbZ* 5163 Mizizios, between the Opsikion's hypothetical narrow meaning of imperial guard and the broader sense of an army division is unwarranted). Emperor Mizizios could conceivably appoint the officer he chose to replace himself as count of the Opsikion to the position of exarch at Ravenna since he had little use for him in Sicily (the Opsikion being Mizizios' only military force, he may have effectively

executed by the Arabs in 740," and that he possibly "gained the name of exarchos" from his function of *dux* of the Roman duchy.

3. V. Prigent, Une note sur l'administration de l'exarchat de Ravenne, *Νέα Ῥώμη* 2, 2005, pp. 79–88. I refer below to the pages of this study in the text.

4. See Th. Frenz, *Papsturkunden des Mittelalters und der Neuzeit* (Historische Grundwissenschaften in Einzeldarstellungen 2), Stuttgart 2000², pp. 50–1, who quotes J.-M. Sansterre, La date des formules 60-63 du *Liber diurnus*, *Byz.* 48, 1978, pp. 226–43, but does not take his position into account.

5. *Liber diurnus Romanorum Pontificum*, Gesamtausgabe von H. Foerster, Bern 1958.

6. *Ibid.*, pp. 77 (V1), 181–2 (C1). All my references are to these pages.

continued to command it in person). Marinos' seal should then be placed a third of a century earlier than its present dating.

However, the *Liber diurnus*' division into layers and their dating currently appear as a matter of scholarly convention rather than of a clear-cut argument. Thus a turn of the century date is also possible, since the exarchs' *fasti* until 723 are fairly porous. The specificity of Marinos' case among the exarchs and the main justification for a distinct formulary in the *Liber diurnus* reside in the fact that he did not carry the patrician title. Marinos attained the high grade of count of the Opsikion but was not yet promoted *patrikios*. This could be the case of an officer freshly appointed count by an emperor overthrown soon afterwards, such as Justinian II (695), Leontios (698), Tiberios III Apsimar (705), Philippikos Bardanes (713), Anastasios II (715), and Theodosios III (717). The Opsikion commanders of each of these emperors must have lost their position, which required the usurper's full trust, but were not necessarily disgraced. When appointed exarch of Italy, Marinos displayed his highest previous position, hierarchically higher than that of exarch, along with his new function.

These hypothetical scenarios should not distract the reader from my main conclusion. In the late seventh or the early eighth century, a high-ranking imperial officer combined the titles of count of the Opsikion and of exarch of Italy. This is the only plausible understanding of a formulary in the *Liber diurnus* and the most straightforward interpretation of Marinos' seal contemporary with the formularies. Unless there were several cases of the kind, which is unlikely, the *subscriptio* preserved in the *Liber diurnus* was devised personally for Marinos.

École pratique des hautes études – Université Paris Sciences & Lettres

STAYING ON TOP IN BYZANTIUM, 963–1210

by Mark WHITTOW

One of the pleasures of being asked to contribute to this festschrift for Jean-Claude Cheynet has been rereading his seminal book of 1990: *Pouvoir et contestations*.[1] Nearly thirty years later it appears as fresh and full of insight as ever; and in retrospect it seems more obvious even than it did at the time that its publication marked a decisive step towards a more sophisticated treatment of Byzantine politics. For the first time a Byzantinist had discussed the subject at book length in a way that measured up to the treatment of politics by historians of the ancient world or the medieval West. Partly this had been achieved simply by drawing on the full range of available evidence. Too much up to that date that had passed as political history in practice amounted to little more than reworking the narratives found in the literary sources. The result was somewhat akin to ancient history without the epigraphy, or the history of the medieval West before 1200 with no charters. As Cheynet showed, Byzantinists could do much better than that. If we actually used the full range of material—letters, poems, speeches, documents, saints lives, inscriptions, and seals (and that list does not even include whatever genre you think Kekaumenos' *Advices* falls into)—then we were actually better provided than our ancient or western colleagues. Cheynet also showed us how to make the best of this material. This is a book with a methodology, namely prosopography, that could be used by others; and while that does not make it ground breaking in the wider context—after all Sir Lewis Namier and Sir Ronald Syme had been doing something similar before the Second World War—it was the first time such an approach had successfully been applied to Byzantium, certainly on such a scale and with such subtlety and sensitivity. And that last point is worth dwelling upon. Because arguably the most important aspect of what Cheynet had written was its sophisticated sense of what politics was about, namely power: how to gain it, keep it, share it, and deny it to others. In other words, how to stay on top. All this of course, Cheynet explored within a specifically Byzantine political culture, but the fact that his analysis was so grounded in the realities of power made it for the first time really possible to compare Byzantine politics to those of the rest of the medieval world. Thirty years later that is still something we have yet to do. What this paper presents is a small step in that direction.

1. CHEYNET, *Pouvoir et contestations*.

Οὐ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 807-830.

Staying on top was not easy in Byzantium. Between 963 and 1204 there were 28 emperors or regent empresses. Leaving the latter and the minors aside as a special category with particular political problems that are echoed in almost all political systems across the medieval world through this period, that still leaves 22 adult emperors.[2] Twelve were murdered, blinded or consigned to a monastery after reigns none of which exceeded ten years. Taken together the average for the twelve deposed emperors is fewer than four years. Of the nine who died of natural causes, two, Basil II and Constantine VIII, reigned as co-emperors for 49 years, Alexios I Komnenos and Manuel I Komnenos both managed 37, John II Komnenos 25, and Constantine IX Monomachos 13, but with the partial exceptions of Basil II and Constantine VIII after 989, John II after 1118, and Manuel I after 1143, none ever reigned exactly secure. Basil II and Constantine VIII were lucky to survive the tutelage of regent co-emperors before 976, and the civil wars which lasted to 989, Constantine IX faced two major revolts that ended on the battlefield, and Alexios I came close to being murdered or deposed on at least three occasions: 1083, 1094 and 1106–7.[3] Even John II and Manuel I came close to disaster in their early years, and there is the possibility that behind John's death in a hunting accident in 1143 lies a successful murder.[4] Being emperor in Byzantium was a dangerous occupation.

Just how dangerous shows up clearly when the Byzantine record is set against those of other contemporary monarchies. Looking to the western Roman Empire in its German guise, the same period saw only 17 rulers—and that includes two papally backed anti-kings, Rudolf and Hermann, Conrad III who was never actually crowned emperor, Philip of Swabia, who again was never crowned emperor, and Otto IV, who might be considered an anti-emperor in competition with both Philip of Swabia and the young Frederick II. Of these only four reigned for fewer than ten years: the eleventh-century anti-kings Rudolf and Hermann, Otto IV, and Henry VI, who died of natural causes in 1197. For the rest the average reign was over 25 years. Imperial politics in Germany and Italy was not peaceful; a great part of the reigns of all these rulers was taken up with confronting rebellion, but other than the anti-kings, who both died in battle, Philip of Swabia who was assassinated, and Otto IV who was deposed, only one of the generally recognised emperors did not end his reign through natural causes: namely Henry IV who after a reign of 49 years was finally deposed by his son in 1105. It is also worth noting that all those who came to the throne as minors went on to reign for a substantial period as adults: Otto III for 19 years, Henry IV for 49 years, and Frederick II for 53 years.[5]

2. Cheynet, L'expansion byzantine durant la dynastie macédonienne (867–1057), and Id., Byzance entre les Turcs et les croisés (1057–1204), in *Le monde byzantin. 2, L'Empire byzantin (641–1204)*, sous la dir. de J.-C. Cheynet, Paris 2006, pp. 23–65.

3. Basil II and Constantine VIII: C. Holmes, *Basil II and the governance of empire (976–1025)*, Oxford 2005, pp. 448–61; Constantine IX: M. Angold, Belle époque or crisis? (1025–1118), in *The Byzantine Empire, c. 500–1492*, ed. by J. Shepard, Cambridge 2008, pp. 599–600; Alexios I: P. Frankopan, Kinship and the distribution of power in Komnenian Byzantium, *English historical review* 122, 2007, pp. 1–34.

4. P. Magdalino, The empire of the Komnenoi (1118–1204), in *The Byzantine Empire* (quoted n. 3), p. 629, 636; R. Browning, The death of John II Comnenus, *Byz.* 31, 1961, pp. 229–35.

5. *Neue deutsche Biographie (NdB). 1–*, München 1953–: G. Althoff, Otto II., *NdB* 19, pp. 656–60; H. Siebert, Otto II., *NdB* 19, pp. 660–2; K. Görich, Otto III., *NdB* 19, pp. 662–5; H. Appelt, Heinrich II., *NdB* 8, pp. 310–3; Id., Konrad II., *NdB* 12, pp. 492–5; Id., Heinrich III., *NdB* 8, pp. 313–5; T. Schieffer, Heinrich IV., *NdB* 8, pp. 315–20; Id., Heinrich V., *NdB* 8, pp. 320–3; P. Segl, Lothar III., *NdB* 15, pp. 220–5; H. Heimpel, Friedrich I., *NdB* 5, pp. 459–78; H. M. Schaller, Heinrich VI., *NdB* 8, pp. 323–6; B. U. Hucker, Philipp von Schwaben, *NdB* 20, pp. 370–2; Id., Otto IV., *NdB* 19, pp. 665–7; H. M. Schaller, Friedrich II., *NdB* 5, pp. 478–84.

In each case the minorities stoked up political rivalries but none suffered the fate of Manuel I's son, the fourteen-year old emperor Alexios II Komnenos, strangled on the orders of his uncle and successor, Andronikos Komnenos. Ruling the western empire was certainly arduous: even when not actually on campaign it was a life spent almost always on the move, as the record of the imperial itinerary shows, but it was not dangerous in the sense of living under any real fear of murder or deposition. Once crowned, a king or emperor could expect many years of secure rule.[6]

Rulers of the western half of the former Carolingian Empire were even more secure. Between 963 and 1204 there were only nine kings of the Franks, of whom Louis V, the last of the Carolingians, reigned for only a year, and his successor, Hugh Capet, for ten; otherwise the average for the remaining seven was 37 years on the throne. None was deposed, and none died of anything but natural causes. As with the German rulers, kingship was not a relaxing occupation: French kings were almost always on the move, often on campaign, and frequently faced by rebellion—though in each case, not to the extent of their German contemporaries; but like them theirs was not a personally dangerous occupation.[7]

Being king of England was a slightly more risky prospect. England had 17 kings over the same period. One was murdered, possibly two, and two more died on the battlefield: Edward the Martyr was assassinated in 978, Harold was killed at the battle of Hastings in 1066, William II was killed in a hunting accident in 1100 that might have been murder, and Richard I was killed besieging a castle in 1199; few of the rest were secure for long. Leaving aside Cnut and William I, who both conquered their kingdom (and might be expected to have had tense reigns), Aethelred II was lucky to die in his bed, and spent nearly two years in exile in Normandy. His son, Edward the Confessor, became king only after 24 years living in exile, and lasted a further 24 years on the English throne only by virtue of allowing Godwin and his sons to dominate a kingdom and a court waiting tensely for who would succeed this childless monarch. Henry I died of natural causes, but only after thirty-five years of almost relentless danger. This was a king said never to sleep without fear of assassination. Stephen's reign passed in civil war and John only avoided deposition or worse by a timely death. Only Henry II between 1154 and 1173 could be said to have reigned fully secure from any real rival, and that would change after the latter date so that he died in 1189 on the run, a harried and defeated old man. Yet the fact remains the average reign lasted 14 years, and despite two conquests, two civil wars, and numerous rebellions, Henry I's fears seem exaggerated. Only Edward the

6. J. W. Bernhardt, "On the road again": kings, roads and accommodation in high medieval Germany, in *Rulers and elites : every inch a king : comparative studies on kings and kingship in the ancient and medieval worlds*, ed. by L. Mitchell and C. Melville, Leiden 2012, pp. 303–24.

7. *Lexikon des Mittelalters (LM). 1–9*, München – Zürich 1977–98: B. Schneidmüller, Lothar, *LM* 5, cols. 2127–8; Id., Ludwig V., *LM* 5, col. 2181; H.-W. Goetz, Hugo Capet, *LM* 5, cols. 157–8; B. Schneidmüller, Robert II., *LM* 7, cols. 884–6; Id., Heinrich I., *LM* 4, cols. 2054–5; Id., Philipp I., *LM* 6, cols. 2057–8; J. Dufour, Ludwig VI., *LM* 5, cols. 2181–3; B. Schneidmüller, Ludwig VII., *LM* 5, cols. 2183–4; Id., Philipp II., *LM* 6, cols. 2058–60.

Martyr is really known to have been murdered: Richard's death may be better described as the accidental outcome of an excessive interest in siege warfare. At least 13 of the 17 died in their beds.[8]

Rulers of Egypt also fared better than those of Byzantium. Of the 16 sovereign rulers between the Fāṭimid conquest in 969 and 1204, only three seem to have been murdered (al-Hākim in 1021, al-Āmir in 1130, and probably the child caliph al-Tayyib in 1132), and one was deposed, the child sultan al-Mansūr in 1200, who lived out the rest of his life at his uncle's court in Aleppo. The average length of reign was 18 years—a figure that includes al-Mustansir's remarkable 58 years rule from 1036 to 1094, but also two short lived caliphs, al-Zāfir and al-Fā'iz, who both acceded as minors and died young of natural causes.[9]

The same can be said for Song dynasty China. Despite the fact that the 1120s saw the catastrophic fall of the Northern Song and the sack of the imperial capital at the hands of the Jurchens (a disaster that saw the abdication of one emperor and the year-long reign of his successor, both of whom spent the rest of their lives in Jurchen captivity), taking the Northern and Southern Song together still only adds up to 13 emperors with an average reign of just over 19 years each, and the captive Qinzong included, only three emperors ruling for fewer than ten years. The Jurchen disaster aside, only one emperor was forcibly deposed (Guangzong in 1194), and only one emperor may have been murdered—Taizu, together with his son, Zhao Dezhao, at the hands of Taizu's brother and successor, the second Song emperor, Taizong. Otherwise all the Song emperors between 960 and 1204 died in their beds.[10]

8. A. Williams, Edgar (943/4–975), *Oxford dictionary of national biography*, Oxford 2004, online edition. http://www.oxforddnb.com/view/article/8463; C. Hart, Edward [St Edward; *called* Edward the Martyr] (ca. 962–978), http://www.oxforddnb.com/view/article/8515; S. Keynes, Æthelred II (ca. 966/8–1016), *ibid.*, http://www.oxforddnb.com/view/article/8915; M. K. Lawson, Edmund II (d. 1016), http://www.oxforddnb.com/view/article/8502; P. H. Sawyer, Swein (d. 1014), http://www.oxforddnb.com/view/article/26830; M. K. Lawson, Cnut (d. 1035), http://www.oxforddnb.com/view/article/4579; Id., Harold I (d. 1040), http://www.oxforddnb.com/view/article/12359; Id., Harthacnut (ca. 1018–1042), http://www.oxforddnb.com/view/article/12252; F. Barlow, Edward [St Edward; *known as* Edward the Confessor] (1003/5–1066), http://www.oxforddnb.com/view/article/8516; R. Fleming, Harold II (1022/3?–1066), http://www.oxforddnb.com/view/article/12360; D. Bates, William I (1027/8–1087), http://www.oxforddnb.com/view/article/29448; Id., William II (1060–1100), http://www.oxforddnb.com/view/article/29449; C. Warren Hollister, Henry I (1068/9–1135), http://www.oxforddnb.com/view/article/12948; E. King, Stephen (ca. 1092–1154), http://www.oxforddnb.com/view/article/26365; E. K. Keefe, Henry II (1133–1189), http://www.oxforddnb.com/view/article/12949; J. Gillingham, Richard I (1157–1199), http://www.oxforddnb.com/view/article/23498; Id., John (1167–1216), http://www.oxforddnb.com/view/article/14841.

9. *EI*[2] (Online), ed. by P. Bearman *et al.*, Leiden 2012 [http://referenceworks.brillonline.com/browse/encyclopaedia-of-islam-2]: F. Dachraoui, al-Mu'izz li-Dīn Allāh; M. Canard, al-'Azīz bi'llāah; Id., al-Hākim bi-Amr Allāh; Th. Bianquis, al-Zāhir li-I'zāz Dīn Allāh; H. A. R. Gibb, P. Kraus, al-Mustansir; H. A. R. Gibb, al-Musta'lī bi'llāah; S. M. Stern, al-Amīr; A. M. Magued, al-Hāfiz; Th. Bianquis, al-Zāfir bi-A'dā' Allāh; al-Adid; D. S. Richards, Salāh al-Dīn; H. A. R. Gibb, al-'Ādil.

10. Lau N., Huang K., Founding and consolidation of the Sung dynasty under T'ai-tsu (960–976), T'ai-tsung (976–997), and Chen-tsung (997–1022), in *The Cambridge history of China. 5, 1, The Sung dynasty and its precursors, 907–1279*, ed. by D. Twitchett and P. J. Smith, Cambridge 2009, pp. 212–3, 242–5, 257–62, 278; M. McGrath, The reigns of Jen-tsung (1022–1063) and Ying-tsung (1063–1067), *ibid.*, pp. 279–83, 289, 335–40, 346; A. D. Levine, Che'tsung's reign (1085–1100) and the age of faction, *ibid.*, pp. 484–7, 553–5; Id., The reigns of Hui-tsung (1100–1127) and Ch'in-tsung (1126–1127) and the fall of the Northern Sung, *ibid.*, pp. 559–62, 636–7; Tao J., The move to the south and the reign of Kao-tsung (1127–1162), *ibid.*, pp. 644–9, 707–9; Gong Wei A., The reign of Hsiao-tsung (1162–89), *ibid.*, pp. 752–4; R. L. Davis, The reigns of Kuang-tsung (1189–1194) and Ning-tsung (1194–1224), *ibid.*, pp. 756–62, 770–3. A full discussion of the Jurchen disaster from the perspective of Huizong is to be found in P. B. Ebrey, *Emperor Huizong*, Cambridge MA 2014, pp. 395–503.

Byzantium: life at the top

Why in comparison was staying on top in Byzantium so difficult? A number of reasons stand out. Most obvious it reflects the fact that to an exceptionally high degree among contemporary states being emperor brought power worth having, with benefits for the individual on the throne and even more important for their family and clients. Cheynet brings this out well by drawing attention to the account given by the historian Michael Attaleiates that describes the accession of Nikephoros III Botaneiates in 1078.[11] A new emperor, it is implied, was expected to hand out generous largesse to his supporters; but it is also implied that this was normally offset by a round of confiscations and demotions at the expense of the previous emperor's family and clients. Houses and estates could be lost. Victims might find themselves exiled to distant provinces. Most disastrous of all, the losers were likely to lose the titles and offices whose rewards made up the very core of their status and power.

Behind this lay the fact that Byzantium, as the continuing Roman Empire, had preserved much more of the structures of the late antique state than had any of its successors in the West. Most significantly it had preserved the central government's ability to collect regular revenues in gold coin, which in turn was a consequence of the survival of a relatively monetarised economy, where gold coin continued to be minted and widely available, the existence of bureaucratic systems which enabled tax obligations to be assessed and collected, and, perhaps most important, a continuing sense that paying tax in this way was an accepted norm.[12] The riotous refusal of sixth-century Gauls to pay tax, as with the Bulgarian rebellion of 1040–41 that followed an attempt to reimpose taxation in coin on populations to whom this had been unknown for several centuries, are both reminders that such acquiescent behaviour could not be taken for granted.[13] Its survival in Byzantium made the empire a society where the state provided the most reliable access to wealth and status, accessed either though office holding or by means of court titles that carried salaries for their holders.[14]

11. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 200.

12. C. Wickham, *Framing the early Middle Ages : Europe and the Mediterranean, 400–800*, Oxford 2005, pp. 124–9; J. Haldon, *The empire that would not die : the paradox of Eastern Roman survival, 640–740*, Cambridge MA 2016, pp. 249–66; M. Whittow, *The making of orthodox Byzantium, 600–1025*, London 1996, pp. 96–133, especially pp. 104–6; N. Oikonomides, The role of the Byzantine state in the economy, in *EHB*, pp. 980–1048.

13. *Gregorii episcopi Turonensis libri historiarum X*, cur. B. Krusch et W. Levison (MGH. Scriptores rerum Merovingicarum 1, 1), Hannoverae 1951, 5, 28, pp. 233–4 (see the balanced analysis of these events in Wickham, *Framing the early Middle Ages* [quoted n. 2], p. 108); Scylitzes, pp. 411–2.

14. Oikonomides, The role of the Byzantine state (quoted n. 12), pp. 1008–10; P. Lemerle, Roga et rente d'État aux xe-xie siècles, *REB* 25, 1967, pp. 77–100.

Following the financial crises of the later eleventh century, the reward might increasingly come in the form of property in Constantinople or the provinces, but before that, and to a large degree throughout the period, what office and title brought were salaries paid in gold coin. Putting figures to this is not easy. Revenues, salaries and wages are rarely expressed in monetary terms alone. The reference will usually be to so many *nomismata* plus so much goods in kind. It is also often not clear whether a specific figure is an annual salary, a recurring but occasional payment, or a one off grant. However, the broad picture is clear enough. In a world where a copper *follis* would normally buy a pound of bread and ten mackerel, any salary paid in gold *nomismata* (at 288 *folleis* to the *nomisma*) was well worth having.[15] And in a world where good quality farm land in the provinces sold for one *nomisma* a *modios* (where a *modios* approximates to a $1/10^{th}$ hectare) and the same area of vineyard for between four and six *nomismata*, where cows sold for two or three *nomismata*, a good mule for 17, and a slave for 20, then an annual salary of more than 50 pounds of gold (at 72 *nomismata* to the pound), which is what a *strategos* of the *Anatolikon* with the title of *magistros* would have been earning in the tenth century, was wealth indeed.[16] Jairus Banaji makes the convincing case that official salaries paid in gold explain the apparent increasing disparity between rich and poor in the late antique empire, and on a more positive note were the motor for the economic growth so evident at least in the East through the same period. Quite simply in Banaji's view, the dividing line between rich and poor was marked by access to what a later emperor called the golden stream flowing through the imperial palace.[17] Much the same was still true half a millennium or so later in Cheynet's Byzantium. In such a world having your patron as emperor rather than your rival's patron was not a matter that could be treated with equanimity or even stoic patience. Far too much for too many people turned on who was on the throne.

That said, in some respects such a system was also a force for stability. A major factor working against provincial separatism was the reluctance of local elites, even those earning only a few tens of *nomismata* a year, to break with the centre that paid their salary. Who was emperor mattered much less than one was seen to be a loyal servant. As Kekaumenos, every Byzantinist's favourite source of dour good sense, puts it, "No-one has ever dared to create an uprising against the emperor, trying as well to destroy the peace of Romania, who has not been destroyed himself. So, for this reason, I advise you, my beloved children, whom God has given me, to be on the side of the emperor, and in his service. For the emperor who sits in Constantinople always wins."[18] The same view evidently motivated Michael Attaleiates when the outbreak of the Bryennios revolt in

15. C. Morrisson, J.-C. Cheynet, Prices and wages in the Byzantine world, in *EHB*, p. 872.
16. *Ibid.*, pp. 821, 832, 839–40, 847, 860. I am assuming a salary of 40 pounds for the office of *strategos* of the *Anatolikon* and a further 16 pounds for the title of *magistros*, cf. Lemerle, Roga et rente d'État (quoted n. 14), pp. 93–4.
17. J. Banaji, *Agrarian change in late antiquity : gold, labour and aristocratic dominance*, Oxford 2001, pp. 87–8.
18. *Cecaumeni Strategicon et incerti scriptoris De officiis regiis libellus*, ed. B. Wassiliewsky, V. Jernstedt (Записки Историко-филологического факультета Имп. Санкт-Петербургского университета 38), Petropoli 1896 (repr. Amsterdam 1965), pp. 73–4; Kekaumenos, *Consilia et Narrationes*, English transl. by C. Roueché, SAWS online edition 2013 [http://www.ancientwisdoms.ac.uk/folioscope/greekLit%3Atlg3017.Syno298.sawsEng01%3Afront&viewOffsets=32].

1077 found the historian visiting his properties at Raidestos. Despite the fact that he had no love for the Doukas regime, nor they it seems much for him, and this would mean leaving his house in Raidestos and estates in the surrounding country to be pillaged by the rebels' supporters, Attaleiates refused to join the rebellion, and made his way with as many of his household as he could muster and as quickly as possible to Constantinople, where he went at once to the palace to prove what he had done.[19] A year later when Nikephoros Botaneiates seized power, it would be different. Attaleiates had no difficulty in switching sides, and in this case writing what on the face of it is a fulsome panegyric in support of the new regime.[20] But then Nikephoros was in control of the imperial city, and "the emperor who sits in Constantinople always wins."

Neither Kekaumenos nor Attaleiates were anything but rich in Byzantine terms. Kekaumenos is hard to place in the hierarchy, because it is unclear exactly who he was, and it has been suggested that the *Advices* is a compilation made up of writings by various family members; but even allowing for that it is clear that the opinions reflect the views of a world of prosperous provincial landowning and office holding at court and on the frontiers.[21] In Attaleiates case we know exactly who he was: a lawyer, from Attaleia (modern Antalya) on the south coast of Asia Minor, who flourished in Constantinople, entering the senate under Constantine X Doukas, served Romanos IV Diogenes, and managed to keep his rank under the Doukas regime from 1071. He seems to have written his *History* to ingratiate himself with Nikephoros III Botaneiates, and it has been suggested with the incoming Komnenoi too. In any case he died in 1081, the year of Alexios' coup, or shortly afterwards, in receipt of an annual income estimated at about 260 *nomismata*, and able to leave a fortune of somewhere between 100 and 150 pounds of gold to the monastery he had founded, partly with the intention that it should serve as a family trust for his heirs.[22]

Both men were therefore rich, and the combination of landed wealth and public office, private interests and responsibility to a wider circle of family and clients revealed in their writings was, as Cheynet and others have shown, typical of the Byzantine aristocracy as a whole. But neither were they what one might call the super rich of the Byzantine world—exemplified by for example the Phokades, the Skleroi, the Doukai, the Komnenoi, the Dalessenoi, or the Diogenai—and it was at this level that the real pressure for regime change and hence the danger to the current incumbent applied was most strongly felt.[23] To understand the instability of Byzantine politics one has to appreciate that this was a system with differentials that increased sharply towards the top. Most office and title holders did not face ruin at every change, but then most offices and titles brought in

19. D. Krallis, *Michael Attaleiates and the politics of imperial decline in eleventh-century Byzantium*, Tempe AZ 2012, pp. 38–40.
20. *Ibid.*, pp. 41–2.
21. Kekaumenos, *Consilia et Narrationes*, transl. Roueché (quoted n. 18), Introduction IV.
22. Krallis, *Michael Attaleiates* (quoted n. 19), pp. 16–29; 41–2.
23. J.-C. Cheynet, Fortune et puissance des grandes familles (x^{e}-xiie siècle), in *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin. 2, viiie- xve siècle*, éd. par V. Kravari, J. Lefort et C. Morrisson (Réalités byzantines), Paris 1991, pp. 199–213; Id., Aristocratie et héritage (x^{e}-xiiie siècle), in *La transmission du patrimoine : Byzance et l'aire méditerranéenne*, éd. par J. Beaucamp et G. Dagron (MTM 11), Paris 1998, pp. 53–80.

no more than a pound of gold a year or less. Attaleiates had done much better than that and had rather more invested in who was emperor. But even so he was only on the edges of power, and only had tens of family members and clients who relied on his income and influence for support. For the super rich, the numbers were much larger, and so the pressures much greater.[24] Only a small number of central posts, closest to the emperor, and filled by family members or those most committed to the regime, earned the very largest rewards. For families like these, therefore, who was emperor was not just important but of absolutely paramount importance, and even if the particular candidate for the throne might hesitate, and fear the fate that befell so many emperors and would-be emperors, those behind would be pressing on. Byzantium thus combined strong forces in favour of systemic stability with equally powerful forces working for violent instability at the very top.

Comparative politics

To some extent what has just been described is applicable to most if not all political systems. Politics serves to control access to resources, and to varying degrees according to society, system and culture, behind any politician there will be clients invested in that individual's success. But thanks to the operation of an effective system of taxation, and the consequent centralisation of power, the pressures were stronger in Byzantium than in most contemporary states. Much stronger than in tenth- and eleventh-century France, for example, where politics in much of the kingdom were carried on with no role for the king at all. Although recent work has tended to give more agency to the early Capetians than was once recognised, the fact remains that one of the reasons this dynasty survived the eleventh century was that nobody else wanted the job.[25] Yet France was not typical. Even the kingship of tenth-century Italy up to the Ottonian takeover in 960—a throne that appears to rival west Francia for the poor advantages it brought to the incumbent—was the subject of intense competition, and in all the states discussed at the beginning of the paper that was even more the case.[26] How then did these rulers control or deflect the threats that so often toppled Byzantine emperors? What were the features of these states that marked them out as different to Byzantium?

24. Consider Liudprand of Cremona's account of the payments of salaries on Palm Sunday: Liudprand of Cremona, *Antapodosis* 6, 10, in *Die Werke Liudprands von Cremona*, hrsg. von J. Becker (MGH. Scriptores rerum Germanicarum 41), Hannover 1915³, pp. 157–8.

25. D. Barthélemy, *Nouvelle histoire des Capétiens, 987–1214*, Paris 2012, pp. 63–81, 244–65; F. Mazel, *Féodalités, 888–1180* (Histoire de France), Paris 2010, pp. 54–8, 82–92, 576–95, 598–600; J. Dunbabin, *France in the making 843–1180*, Oxford 1985, pp. 133–40; A. W. Lewis, *Royal succession in Capetian France : studies on familial order and the state*, Cambridge MA 1981, pp. 45, 49–77; J.-F. Lemarignier, *Le gouvernement royal aux premiers temps capétiens (987–1108)*, Paris 1965, pp. 111–9, 141–66.

26. G. Sergi, The kingdom of Italy, in *New Cambridge medieval history. 3, c. 900–c. 1024*, ed. by T. Reuter, Cambridge 1999, pp. 346–71; V. Fumagalli, *Il regno italico*, Torino 1986, pp. 181–5, 187–96, 198–9; Ch. Wickham, *Early medieval Italy : central power and local society, 400–1000*, London 1981, pp. 172–80, esp. p. 172: "Civil wars certainly show that kingdoms were still considered worth fighting for […]."

The obvious answers include more devolved power, a more entrenched notion of the throne as hereditary within a single family, a stronger sense that the ruler had been placed there by God or even that the dynasty as a whole was in some sense sacred, a greater role for chief ministers, and a different relationship between the ruler and the men with swords; demonstrably in all these areas Byzantine emperors were at a comparative disadvantage.

Devolution

To begin with devolution, leaving France aside, where the process had progressed so far that territories such as the County of Flanders or the Duchy of Aquitaine could be wholly independent polities, or the duke of Normandy, who was at the same time king of England, could treat with the king of France as an equal sovereign monarch, in the Latin West more generally devolved power was a widespread norm. Nowhere was this more so than in the western empire, and nowhere does the contrast with Byzantium appear more strongly. The last century has seen a gradual emancipation from the idea that the history of medieval Germany was the story of a failed state, a kingdom that was trying to establish central control in the form of regular territorial jurisdiction, only to be diverted by deluding imperial ambition and the snares of Italy.[27] Rather it has become clear that a combination of delegated authority and superior imperial claims not only gave the emperors real power, but the only power that would have been acceptable or practicable. The point about medieval Germany, as Karl Leyser, Gerd Althoff, and Timothy Reuter have led the way in explaining, is not to complain that it was not like Byzantium or even England, but to see it as different form of state.[28] The Ottonians and their Salian successors were formidable rulers because they were a step removed from the constant cycle of aristocratic rivalry that we too easily label revolt. Too distant and ceremonious, and they could be resented; too closely involved and behaving like any other aristocrat—as with Henry IV's actions in Saxony that triggered the Saxon revolts of the 1070s—they could lose charisma and be resisted like any other local rival.[29] But kept close to but above aristocratic concerns, these rulers, described by Gerd Althoff in terms of kingship without state, could be remarkably effective—and secure on their thrones.[30] At its heart though, lay the willingness to entertain delegated authority, or more accurately to consider the autonomous power of the subject as a contributor rather than

27. For a classic exposition of the failed state model, see G. Barraclough, *The origins of modern Germany*, 2nd revised edition, Oxford 1947, pp. 200–4, 462.

28. K. Leyser, Ottonian government, *English historical review* 96, 1981, pp. 721–53; G. Althoff, *Die Ottonen : Königsherrschaft ohne Staat*, Stuttgart 2013 (3rd edition), pp. 243–247; T. Reuter, The making of England and Germany, 850–1050 : points of comparison and difference, in Id., *Medieval polities and modern mentalities*, ed. by J. L. Nelson, Cambridge 2006, pp. 284–99; Id., The medieval German *Sonderweg*? The empire and its rulers in the high Middle Ages, *ibid.*, pp. 388–412. More generally this is the theme of P. H. Wilson, *The Holy Roman Empire : a thousand years of Europe's history*, London 2016, parts III and IV. Cf. D. S. Bachrach, The written word in Carolingian-style fiscal administration under King Henry I, 919–936, *German history* 28, 4, 2010, pp. 399–423.

29. K. Leyser, *Rule and conflict in an early medieval society : Ottonian Saxony*, London 1979, pp. 92–7.

30. Althoff, *Die Ottonen : Königsherrschaft ohne Staat* (quoted n. 28), pp. 7–8.

a rival to the power of the sovereign. The benefits of such a culture come through in the ability of emperors to project power in eastern Europe or Italy, or go on Crusade; the constraints in an episode such as the fall of Henry the Lion in 1180–81, when Frederick Barbarossa had little choice but to act as Henry's enemies wanted.[31] Provided emperors stood back from the fray, acting as accepted arbiters of conflict, there was little danger to their position. It is telling that of the three emperors or quasi-emperors who did run into trouble, namely Henry IV, Otto IV and Philip of Swabia, the former was deposed by a son who had waited too long for power, while the latter two were victims of a period when it was not clear who was the emperor. Henry IV and Otto IV could also be categorised as emperors who did not stand back enough: Henry in Saxony in the 1070s, Otto after 1208 trying too hard to corral the German princes according to imperial will. As Althoff has suggested, perhaps Otto had learnt his political trade too much with his cousins in England. What might work there did not in Germany, as he found to his cost after 1215.[32]

Power in Byzantium was not always wholly single and centralised. Multiple emperorship, more common in the tenth and earlier eleventh centuries than the second half of the period, could be a form of delegation. The survival of the young *autokratores*, Basil and Constantine, under Nikephoros Phokas and John Tzimiskes, the joint rule of the brothers after 976, and the continued imperial rank of Zoe and Theodora up to their deaths in 1050 and 1056 respectively, may have served to keep open alternative routes to power, so adding to the stability of the relevant regimes. In 1081 it seems that Nikephoros Melissenos proposed a power-sharing arrangement with the Komnenoi, whereby they should rule the West, and he the East.[33] A few years later, Alexios appointed Nikephoros Diogenes *doux* of Crete "εἰς ἐνδαίτημα ἴδιον"—which as Cheynet has suggested, seems to mean something more than ordinary authority, and may be explained by the fact this was the son of the emperor Romanos IV, blinded in 1071, and still considered a likely candidate for the imperial throne.[34] Later when the First Crusade was being planned and the future of conquered territories being considered, Alexios was evidently willing to see Latins as autonomous rulers in Antioch and Edessa—a willingness confirmed by the terms of the Treaty of Devol in 1108; and we are told by John Kinnamos that in 1142, when John II was setting out for Antioch, "he had it in mind to give Cilicia and Antioch, together with Attaleia and Cyprus as an inheritance to Manuel."[35] In 1152 he encouraged his widowed brother-in-law, John Roger Dalassenos, to marry Constance, the Norman princess of Antioch, with a similar goal in view.[36] In 1180, as the now aging Manuel looked to make his young son's prospects more secure, he married Alexios' half-sister to Renier, the son of the marquis of Montferrat, with a dowry consisting of what Latin

31. J. B. Freed, *Frederick Barbarossa : the prince and myth*, New Haven CT 2016, pp. xxi–xxii, 428–46.

32. G. Althoff, Otto IV. : woran scheiterte der welfische Traum vom Kaisertum?, *Fruhmittelalterliche Studien* 43, 2009, pp. 199–214.

33. *Annae Comnenae Alexias* II, 8, 2, pp. 75–6.

34. *Annae Comnenae Alexias* IX, 6, 3, p. 271; Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 365.

35. P. Magdalino, *The empire of Manuel I Komnenos, 1143–1180*, Cambridge 1993, pp. 31, 36, 40; Kinnamos, pp. 22–3.

36. Magdalino, *The empire of Manuel I* (quoted n. 35), p. 66.

historians call the honour of Thessalonika.[37] Yet all these were, with the exception of the last, territories on the empire's periphery, in areas that on the eve of Manzikert at least some voices thought should be given up to concentrate on the defence of the core; and in comparative terms Byzantium stands out as a strongly undevolved state.[38] Outside the frontier periphery of new territories acquired in the tenth- and early eleventh-century age of expansion, administration was a monopoly of imperially appointed officials, who at higher levels (such as *strategoi* and theme judges) were carefully chosen so that they would not have any private local ties, and only appointed for short and non-renewable periods of office.[39] Utterly unlike Germany, the levers of power in Byzantium were at the centre.

The idea that power could be devolved without harm to the centre was widespread in the Latin West. Alice Taylor's recent study of Scotland, for example, brings out this as a fundamental aspect of the early Scottish state—but there was a spectrum, with Germany, France, and Scotland before the later twelfth century at one end, and England at the other; and outside Christendom, in Egypt and China, for example, power was centralised in a way very comparable to Byzantium.[40] How then did these states manage to avoid the instability that plagued the empire?

Hereditary succession and dynastic right

One answer is a much stronger sense of dynasty and hereditary right. England was conquered twice in the period but only once—under Swein and Cnut in 1013 and 1016 (treating the events of these years as two stages of a single event)—was no attempt made at claiming to be the legitimate heir.[41] William in 1066 was without doubt a conqueror, but one who went out of his way to base his claim to the throne by reason of being Edward the Confessor's rightful heir.[42] The only other occasion a bid was made for the

37. Magdalino, *The empire of Manuel I* (quoted n. 35), p. 100.

38. Miguel Ataliates, *Historia*, p. 102.

39. Holmes, *Basil II and the governance of empire* (quoted n. 3), pp. 368–72; H. Glykatzi-Ahrweiler, Recherches sur l'administration de l'Empire byzantin aux ixe-xie siècles, *BCH* 84, 1960, pp. 1–111, esp. pp. 44–5.

40. Scotland: A. Taylor, *The shape of the state in medieval Scotland, 1124–1290*, Oxford 2016, pp. 445–6; Egypt: P. A. Sanders, The Fāṭimid state, 969–1171, in *The Cambridge history of Egypt. 1, Islamic Egypt, 640–1517*, ed. by C. F. Petry, Cambridge 1998, pp. 157–61; China: C. Hartman, Sung government and politics, in *The Cambridge history of China. 5, 2, Sung China, 960–1279*, ed. by J. W. Chaffee, D. Twitchett, Cambridge 2015, pp. 103–12; P. J. Golas, The Sung fiscal administration, *ibid.*, pp. 138–42.

41. M. K. Lawson, *Cnut : the Danes in England in the early eleventh century*, London 1993, pp. 82–3, 86–7. Cnut was however conscious of a legitimist threat to the extent that he married the late King Æthelred's widow, and worked hard to neutralise the claims of the late king's sons: see S. Keynes, The æthlings in Normandy, *Anglo-Norman studies* 13, 1991, pp. 181–5. A century later, Cnut's lack of a hereditary claim was felt to be so anomalous that the Anglo-Norman chronicler, Geoffrei Gaimar, felt the need to invent an ancient Danish king, called Dan, whose claim could at least match that of Æthelred's ancestor, Cerdic: Geffrei Gaimar, *Estoire des Engleis*, ed. and transl. by I. Short, Oxford 2009, pp. xliii, 358, 415; H. Bainton, Translating the "English" past : cultural identity in Geffrei Gaimar's *Estoire des Engleis*, in *Language and culture in medieval Britain : the French of England, c. 1100–c. 1500*, ed. by J. Wogan-Browne, Oxford 2009, pp. 179–87, here p. 182, n. 12.

42. G. Garnett, *Conquered England : kingship, succession, and tenure 1066–1166*, Oxford 2007, pp. 4–9.

English throne other than on grounds of hereditary right was by Prince Louis of France in 1215–16. But this is the exception that proves the rule. Invited to be king by the English barons, who had been forced into rebellion by King John, Louis seemed to be heading for success until news broke of John's death. As soon as John's young son could be held up as king by hereditary right, Louis' support fell rapidly away and within a year he was heading back to France where his family were by this date entirely unchallenged as hereditary kings—monarchs whose place could be held by no other family.[43]

In China a similar situation existed. No more than the Capetians who had seized the throne of the Franks from later Carolingians were the Song dynasty anything other than the fortunate beneficiaries of a successful coup, but like their French contemporaries within little more than two generations the Song had come to establish themselves as rulers by hereditary right; so much so that in 1048 Emperor Renzong could dismiss a minister for no more than making a poetic allusion to the event, and on a more positive note, when the emperor Huizong's Jurchen policy ended in utter disaster in the 1120s, the dynasty survived.[44]

Even the German Empire of the West, which used to be described in terms of a hereditary system that failed, appears by Byzantine standards as a political culture almost wholly constructed around notions of dynastic descent. Henry I may have been chosen by his peers in 919, but in fact hereditary succession applied from then until Henry II died childless in 1024, when the princes chose Conrad II. The throne passed from father to son for another century until the last of the Salian dynasty, Henry V, died childless in 1125. Lothar II was then chosen but left no male heir, with the result that he was succeeded by Conrad III, the first of the Hohenstaufen. Right through from the tenth to the thirteenth century, therefore, rather than an elective monarchy, Germany seems much more accurately described as a hereditary system that resorted to other choices when there was no suitable male heir; a conclusion strongly reinforced by the fact that legitimate children were acceptable, hence the minorities of Otto III, Henry IV and Frederick II.[45]

Byzantium by contrast, although a society with a powerful sense that virtue ran in the blood, and hence easily open to the idea that fathers should be succeeded by sons, was very much not a hereditary monarchy. Dynastic claims mattered in the sense that families who had once been imperial, were seen as having throne-worthy qualities that their descendants could claim to have inherited; but this was an aspect to a claim, rather than a determining factor. The examples of Basil and Constantine in 963 and 969, and Zoe and Theodora in 1042 and 1055, might seem to be evidence to the contrary, but paradoxically perhaps, they are nothing of the sort. Had heredity determined all, Nikephoros and John, or even more so, their kinsmen, would not have hesitated to have had the children murdered or castrated, since with the boys out of the way the order of

43. C. Hanley, *Louis : the French prince who invaded England*, New Haven CT, 2016, pp. 243–6.

44. C. Hartman, Sung government and politics (quoted n. 40), p. 28.

45. U. Schmidt, *Königswahl und Thronfolge im 12. Jahrhundert*, Köln 1987, pp. 261–5; J. Gillingham, Elective kingship and the unity of medieval Germany, *German history* 9, 1991, pp. 124–35, here p. 128. Among the older literature the basic argument in favour of Germany as a primarily hereditary monarchy made by F. Rörig, Geblütsrecht und freie Wahl in ihrer Auswirkung auf die deutsche Geschichte, *Abhandlungen der Deutschen Akademie der Wissenschaften zu berlin, 1945/6, Phil.-hist. Kl.* 6, 1948, pp. 1–51, remains essentially valid.

succession would have been clear. But there was no point getting rid of them, because heredity did not determine all. Who reigned was instead decided by a combination of the brute fact of who controlled the imperial palace, and success in convincing enough of the military and civilian elite at any particular moment that their interests would not be irreparably harmed by having any one particular individual on the throne.

Even the famous episode of Michael V's fall is not quite the evidence for the importance of heredity and dynastic legitimacy that it might at first appear. The story is usually told in terms of the devotion shown by the people of Constantinople to (in Psellos' words) "the lawful heir to the imperial throne, whose father was emperor, and whose grandfather was emperor too," or (to quote Skylitzes' account) to "the original and hereditary ruler, our mother Zoe."[46] But although a factor in Zoe's appeal, hereditary claims appear in the five roughly contemporary accounts as only part, and then not obviously the most important part, of what lay behind the course of events. Michael had become emperor because his uncle, Michael IV, had died childless in November 1041, and his nephew, who had already been raised to the rank of *kaisar*, seemed acceptable to a broad coalition of interested parties, personified by the widowed empress Zoe, the late emperor's kinsmen (notably the brothers John the orphanotrophos and the soon to be *nobelissimos* Constantine), and such other military figures as Katakalon Kekaumenos and George Maniakes.[47] However within a few months the coalition had fallen apart and many of those who had backed Michael in November were looking for alternatives by the spring. As with Justinian's enemies in 532, the obvious tactic to use against an emperor who owed his throne simply to being the nephew of the previous emperor, who in turn had had no dynastic claim to power, was to claim to be acting in the name of the hereditary and therefore legitimate heir.[48] The *nobelissimos* Constantine in 1042, like the empress Theodora in 532 (if we are to believe the stories told on either occasion), counselled staying put and facing down the rioters with force.[49] In the event Michael fled and was blinded, and the story was told in terms of an emperor who had attempted to supplant the legitimate heir and been punished accordingly, whereas Justinian fought on, reigned for another 33 years, and his rivals with supposedly more legitimate hereditary claims were never mentioned again.

More striking still as a reminder of how weak dynastic solidarity could be in Byzantium are the series of plots that faced Alexios I Komnenos in the 1090s and again in 1106–7. Like Michael V, Alexios had come to the throne as the candidate of a broad coalition of supporters, some of whom at least seem to have seen in him a more easily managed

46. Michel Psellos, *Chronographie* V, 26, 1, p. 102; Scylitzes, p. 418; J.-C. Cheynet, La colère du peuple à Byzance (x^e^-xiie siècle), *Histoire urbaine* 3, 2001, pp. 25–38.

47. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, pp. 54–5; Michel Psellos, *Chronographie* V, 1–7, 1, pp. 86–9; Scylitzes, pp. 416–9.

48. P. Sarris, *Empires of faith : the fall of Rome to the rise of Islam, 500–700*, Oxford 2011, pp. 149–51; Prokopios, *Wars* I, xxiv, 18–26, in *Procopii Caesariensis opera omnia*, rec. J. Haury, correctior addenda et corrigenda adiecit G. Wirth (Teubner), 3 vols., Leipzig 1962–64, vol. 1, pp. 127–8. I am unpersuaded by arguments that the Nika riot was a spontaneous popular eruption into which the kinsmen of the late emperor Anastasios were innocently dragged: cf. G. Greatrex, The Nika riot : a reappraisal, *JHS* 117, 1997, pp. 76–8.

49. Prokopios, *Wars* (quoted n. 48), I, xxiv, 33–8, vol. 1, pp. 129–30; Michel Psellos, *Chronographie* V, 31, 1, p. 105.

emperor than the alternatives. Prominent among this coalition had certainly been close family members, and they naturally did well in the years that followed, but by the 1090s, many in this group, family included, had lost faith in Alexios' ability to govern. Plotters included the emperor's nephew, John, and apparently the emperor's younger brother, Adrian.[50] For Germany it has been argued that conflict within the dynasty paradoxically served to reinforce the ruler's position because of the implication that only this family was throne-worthy; but this was not the case here.[51] Adrian Komnenos had allied himself together with what Anna Komnene concedes was a large part of the army and the leading civilian office holders to replace his brother with a member of another family altogether, Nikephoros Diogenes. Any outside observers, such as the French crusaders in 1204, who thought this a singularly ruthless political system were not being unreasonable.[52]

Sacral power

Another potential and very ancient protection for rulers was the notion of royal sacrality, operating either in the weaker sense that a ruler or a dynasty chosen by God should not be overthrown by men, or more powerfully when the ruler was seen as occupying a crucial hinge position between humanity and the divine, and as such guaranteeing the stability of the natural order, or even as God's agent on earth, with powers over the fate of individual humans in the world to come.[53]

The biggest claims in this period were made for the Fāṭimid caliphs and the Song emperors of China. The former were treated by their followers as the supreme and infallible religious leader or imam of all Muslims, personally responsible, as the only rightful successor of the prophet Muhammad, for guiding mankind as God intended.[54] In reality the Fāṭimid project, that is to be accepted as the sole caliph-imams of the Muslim world, had stalled with the conquest of Egypt in 969, and even there the majority of the population were either non-Muslim or not committed to the Fāṭimid Ismāʿīlī vision. That said the political elite, in other words those most likely to be a threat to the caliph, were Ismāʿīlī until the fall of the dynasty in 1171, and the fact that the Fāṭimid caliphate was ended by a Sunnī vizir, namely Saladin, sent by the aggressively Sunnī ruler of Muslim Syria, Nūr al-Dīn Zengī, to save Egypt from the Franks, serves to confirm the importance

50. Frankopan, Kinship and the distribution of power (quoted n. 3), pp. 19–29; cf. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, pp. 98–9.
51. Leyser, *Rule and conflict* (quoted n. 29), pp. 29–31.
52. Frankopan, Kinship and the distribution of power (quoted n. 3), pp. 18–9; Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, éd. et trad. par E. Faral, 2e éd. revue et corrigée (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge 19), 2 vols., Paris 1961, vol. 2, chap. 222, pp. 20–2.
53. Fundamental studies remain M. Bloch, *Les rois thaumaturges : étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Strasbourg 1924, pp. 51–79; E. Kantorowicz, *The king's two bodies : a study in mediaeval political theology*, Princeton NJ 1957, pp. 42–86. See too F.-R. Erkens, *Herrschersakralität im Mittelalter : von den Anfängen bis zum Investiturstreit*, Stuttgart 2005, pp. 27–33, 215–25; Leyser, *Rule and conflict* (quoted n. 29), pp. 75, 80–91.
54. "Standing before the imams, who are friends of God [...] is a religious devotion by which one comes nearer to God" (Al-Qāḍī al-Nuʿmān, ob. 974), cited in P. A. Sanders, *Ritual, politics, and the city in Fatimid Cairo*, Albany NY 1994, p. 16.

of the dynasty's sacral claims to its stability up to that point.[55] It is also worth noting that among non-Ismāʿīlī Egyptians, outside the elite but in a city like Cairo still of potential political significance, there seems to have been a general acceptance of the legitimacy of Fāṭimid rule. No doubt this was in part mere acquiescence, but the constant acting out of Fāṭimid sacral claims through buildings and a spectacular round of ceremony and ritual display in the public spaces of the city must have had an effect too.[56]

Song emperors operated in a more polyvalent religious environment than anywhere in western Eurasia, but were similarly accepted as sacral rulers. Heirs to a long established notion that the emperor was the chief religious officer of the realm, in many ways an emperor's primary task was to offer the sacrifices that maintained proper relations with heaven and guaranteed the right order of the natural world. Recent scholarship, particularly Patricia Ebrey's monumental work on the emperor Huizong, has revealed just how much of an emperor's life was taken up by this complex ritual round, leaving comparatively little time, one would have thought, for politics or administration.[57] The fall of the Northern Song to the Jurchen in the 1120s and that of the Southern Song to the Mongols in 1279 has not surprisingly given rise to a long-standing historiography that views the Song as failing in their duty as war leaders, but the survival of the dynasty for so long in the face of enemies like these suggests this is to miss the point. Ritual expertise was not an unfortunate diversion from what really mattered, but an essential component of the regime's stability and success.

No Christian ruler, Byzantium included, could play quite the same role as either the Fāṭimid caliph-imam giving divinely inspired guidance to humanity, or the Song emperor presiding over the sacrifices needed to assure the progression of the seasons. The existence of the church made that impossible. On the face of it the Byzantine emperor might appear to come closest. Constantine Porphyrogenitos' *De Ceremoniis* gives a powerful impression of a ritual and ceremonial cycle quite able to match those of the Fāṭimids and the Song, and Gilbert Dagron has persuasively mapped the Byzantine emperor's ambiguous position on the boundary between priest and king.[58] And yet it was the Latin kings of the West who were genuinely protected by their sacral status, while Byzantium's emperors were not. In Germany, France and England there was a real sense, confirmed in practice, that once anointed and crowned someone's status had been changed irrevocably. First William Rufus' crowning, and then Henry I's, effectively stymied any hope Robert Curthose might have had of gaining the English throne.[59] Similarly Stephen once crowned king always remained such, even after his defeat and capture at Lincoln in 1141. No Byzantine emperor would have been likely to have come out of his rival's hands, as Stephen did ten

55. P. E. Walker, The Ismāʿīlī Daʿwa and the Fāṭimid caliphate, in *The Cambridge history of Egypt. 1* (quoted n. 40), pp. 120–50; P. A. Sanders, The Fāṭimid state (quoted n. 40), pp. 170–4.
56. Sanders, *Ritual, politics, and the city in Fatimid Cairo* (quoted n. 54), pp. 13–37.
57. Hartman, Sung government and politics (quoted n. 40), p. 83; Ebrey, *Emperor Huizong* (quoted n. 10), pp. 343–71.
58. See Constantine Porphyrogennetos, *The Book of Ceremonies*, transl. by A. Moffatt and M. Tall (Byzantina Australiensia 18, 2), Canberra 2012; G. Dagron, *Emperor and priest : the imperial office in Byzantium*, transl. J. Birrell, Cambridge 2003.
59. W. M. Aird, *Robert Curthose, Duke of Normandy (c. 1050–1134)*, Woodbridge 2008, pp. 116, 194–5.

months later, alive, or if alive, with his eye's intact.[60] The complicated efforts needed to achieve Otto IV's deposition in 1215, and the distorting narratives required to spread a veil of legitimacy over what had been done, speaks to the strength of the taboos that under normal circumstances gave protection to western rulers—very different to the position in Byzantium.

Chief ministers

It is a familiar point that although the good ruler in almost all cultures is conceived of as a just judge and a generous patron, fair to all, the reality of power is a hard, even dirty, business.[61] In response some cultures have gone as far as to separate entirely the two roles (the Khazar qaghan and beg and the Japanese emperor and shogun are two medieval examples[62]), but monarchical systems have more typically found it useful to employ a chief minister, who can deal with much of the day to day business of government and at the same time offer the sovereign a degree of distance and deniability: it is not the king who is at fault but the king's ministers, making it possible to change policy or bring in new men without the threatening the throne.

By the early modern period having a chief minister like this had become common place, and well before 1900 it was the norm among hereditary monarchies across the globe.[63] But the phenomenon has an earlier history too, and chief ministers of this type were certainly known in the period discussed here. One explanation commonly given for the notable rise of what the literature tends to call the minister-favourite in sixteenth- and seventeenth-century Europe has been the growing complexity of increasingly bureaucratic states.[64] From this perspective it is not surprising that the clearest examples of similar executive chief ministers in the tenth to thirteenth centuries come from Egypt and China, both states as bureaucratic as anywhere in the world at that date.

In Egypt, after the crisis of the 1070s had forced the aged al-Mustansir to turn to Badr al-Djamālī, the Armenian governor of Acre, the chief minister or vizier came close to rendering the caliph a sacral nonentity. The subsequent dominance of the military viziers (so-called to distinguish them from Badr al-Djamālī's civilian predecessors) was less structural than contingent, being the consequence of continuing uncertainty over the proper succession to the Fātimid imamate, which plagued the dynasty after 1094, and even more so of the fact that after 1149 all the caliphs were minors. But, that said,

60. E. King, *King Stephen*, New Haven CT 2010, pp. 47–9, 154, 161; Garnett, *Conquered England* (quoted n. 42), p. 248.

61. J. Duindam, *Dynasties : a global history of power, 1300–1800*, Cambridge 2016, pp. 53–7.

62. P. Golden, Courts and court culture in the proto-urban and urban developments among the pre-Chinggisid Turkic peoples, in *Turko-Mongol rulers, cities and city life*, ed. by D. Durand-Guédy, Leiden 2013, pp. 21–73, here pp. 53–6; W. H. Mccullough, The Heian court, 794–1070, in *The Cambridge history of Japan. 2, Heian Japan*, ed. by D. H. Shively, W. H. Mccullough, Cambridge 1999, pp. 20–96, here pp. 74–80; J. P. Mass, The Kamakura bakufu, in *The Cambridge history of Japan. 3, Medieval Japan*, ed. by K. Yamamura, Cambridge 1990, pp. 46–88, herre pp. 46–47, 74–80.

63. L. W. B. Brockliss, Concluding remarks : the anatomy of the minister-favourite, in *The world of the favourite*, ed. by J. H. Elliott and L. W. B. Brockliss, New Haven CT 1999, pp. 279–309.

64. J. Berenger, Pour une enquête européenne : le problème du ministériat au xvii[e] siècle, *Annales HSS* 29, 1974, pp. 166–92.

the vizierate, and the separation it allowed between sacral and temporal roles, was plainly a crucial factor in the dynasty's long survival. After 1073 the path to power and wealth in Egypt increasingly lay through replacing the vizier not the caliph, and it is revealing that when the end came, the last Fātimid caliph was not deposed, he was simply not replaced, and that did not happen until more than two years after Saladin had seized power in the form of the vizierate.[65]

In Song China the emperor was more obviously in ultimate charge, partly because of ideology and partly because of the accidents of heredity which produced a succession of long-lasting adult emperors. Nonetheless chief ministers, or grand councillors as they are conventionally called in the English-language literature, undoubtedly crucial figures; responsible for the day to day running of government, as well as for making policy.[66] One of the things that is so striking about the reform debates that dominated Northern Song politics from the 1040s onwards is how much they were associated with specific grand councillors, notably Fan Zhongyan and Wang Anshi. There seems to have been little doubt which councillors and what policies were favoured by the throne, and implementation always depended upon imperial backing, but the policies as such were always those of the councillors concerned, and an attack on the policy was always aimed at the councillor, and never at the emperor. In that sense heated debate and factional division never threatened the emperor, still less the dynasty, and can be seen as actually making a positive contribution to the state's stability.[67]

Even in relatively unbureaucratic western Europe chief ministers were not unknown, particularly during minorities, and the notion of the ruler being in some sense not responsible for actions taken on the advice of evil counsellors was clearly recognised. Stephen Garlande and Abbot Suger, for example, were in effect chief ministers for Louis VI and Louis VII during the first half of the twelfth century, and the temporary fall of Stephen Garlande in 1127 posed no danger to Louis VI's throne.[68] In Germany similar claims could be made for Rainald of Dassel, chancellor for Frederick Barbarossa from 1156 to his death in 1167, or, rather less so, for Christian of Mainz, chancellor from 1167 to 1183.[69] But perhaps more significant as a sign of how a ruler could be protected in this way are the claims regularly made in negotiations between German

65. C. H. Becker, Badr al-Djamālī, in *EI*²; L. S. Al-Imad, *The Fatimid vizierate, 969–1172* (Islamkundliche Untersuchungen 133), Berlin 1990, pp. 163–96 provides a useful synthesis.

66. Hartman, Sung government and politics (quoted n. 40), p. 42; P. Ebrey, China as a contrasting case : bureaucracy and empire in Song China, in *Empires and bureaucracy in world history : from late antiquity to the twentieth century*, ed. by P. Crooks and T. H. Parsons, Cambridge 2016, pp. 31–53; Grand councillors: C. O. Hucker, *A dictionary of official titles in imperial China*, Stanford CA 1985, p. 618.

67. P. J. Smith, Anatomies of reform : the Qingli-Era reforms of Fan Zhongyan and the new policies of Wang Anshi compared, in *State power in China, 900–1325*, ed. by P. B. Ebrey and P. J. Smith, Seattle WA 2016, pp. 153–91.

68. E. Bournazel, *Louis VI le Gros*, Paris 2007, pp. 56, 121, 184–7, 197–8, 214, 247–8; Id., *Le gouvernement capétien au xii[e] siècle, 1108–1180*, Paris 1975, pp. 31, 35–40; J. Dufour, Louis VI, roi de France (1108–1137), à la lumière des actes royaux et des sources narratives, *CRAI* 134, 1990, pp. 456–82.

69. Freed, *Frederick Barbarossa* (quoted n. 31), pp. 197–7; H. Seibert, Rainald von Dassel, *NdB* 21 (quoted n. 5), pp. 119–21; P. Acht, Christian I., *NdB* 3, pp. 226–227; see too, P. Godman, *The archpoet and medieval culture*, Oxford 2014.

emperors and popes that the former had been led astray by evil advice. Henry IV used this excuse to Gregory VII in 1073, and the pope can be found writing to Henry in the same terms a year later. In 1157 Pope Adrian IV was trying to do the same thing, blaming Rainald of Dassel rather than Frederick for their steadily worsening relations.[70] In England too, a similar language can be found. Æthelred II's failings in the late tenth and early eleventh century were famously explained in terms of the poor counsel given by his advisors—hence his moniker, Æthelred "unræd," meaning bad counsel.[71] Similarly in the early thirteenth century Henry III was protected from early political failures by the doctrine that any mistakes had again been the fault of poor advice.[72] Both kings had inherited as minors which caused problems but also won them time before they had to take full responsibility for their actions, but even so in both cases it took a very long time before either king came under direct attack, and in the case of Æthelred that was in large part due only to a deliberate decision to take on personal responsibility for the sins that must have provoked God's evident wrath.[73]

All of which makes the Byzantine case slightly peculiar, because although the empire was a bureaucratic state that certainly knew chief ministers, unlike Egypt and China, and even to some extent unlike the West, such ministers did not act as lightning rods that could protect the throne. Readers of the main narrative accounts of Byzantine history during these centuries, namely those of Michael Psellos, Michael Attaleiates, John Skylitzes, Nikephoros Bryennios, Anna Komnene, John Zonaras and Niketas Choniates, will come across ministers or counsellors who are criticised for exercising a bad influence over particular emperors, but their fall is always incidental. The main weight of political explanation always turns on the deeds and character of the occupant of the throne. Dropping the pilot in Byzantium seems never to save the ship. Michael V's abandonment of his uncle, the eunuch John, did nothing to preserve his rule.[74] Nikephoritzes, chief minister to Michael VII, and Boril and Germanos, key advisors to Nikephoros III are simply treated as evidence for their respective masters' inadequacies, rather than as politicians holding power that could be a legitimate focus for competition.[75]

Why the difference? It must have something to do with the tendency, at least during the tenth and eleventh centuries, for these posts to be occupied by eunuchs, and the apparently increasing expectation that an emperor should give the key positions at court to kinsmen, and hence the concomitant tendency for all to fall together; but however explained, the lack of ministers who could be sacrificed to save the throne, left Byzantine emperors less secure than their counterparts elsewhere.

70. I. S. Robinson, *Henry IV of Germany, 1056–1106*, Cambridge 1999, pp. 127–30; *Die Briefe Heinrichs IV.*, hrsg. von C. Erdmann (Deutsches Mittelalters 1), Leipzig 1937, p. 9, ll. 3–14; Freed, *Frederick Barbarossa* (quoted n. 31), pp. 205; 585, n. 28.
71. Keynes, Æthelred II (quoted n. 8); L. Roach, *Æthelred the unready*, New Haven CT 2016, pp. 6–7, 107–8, 138–9, 209–14, 302, 324.
72. D. A. Carpenter, *The minority of Henry III*, London 1990, pp. 1, 402, 404, 407, 410.
73. Roach, *Æthelred* (quoted n. 71), pp. 133–5, 324.
74. Michel Psellos, *Chronographie* V, 13–4, 1, pp. 93–5; Miguel Ataliates, *Historia*, pp. 9–10. The account in John Skylitzes credits the empress Zoe rather than Michael for John's removal: Scylitzes, p. 416.
75. Zonaras, XVIII, 19, p. 725; Skoulatos, *Personnages*, pp. 47–9, 105–6.

The men with swords

Finally the emperor and the army. To some extent power always rests on force, and whether in Byzantium, Egypt, China, England, France or Germany, a ruler's security ultimately depended on the men with swords, and where their loyalties lay.

In this context legitimation by victory on the battlefield might seem an important factor, and at least in the short term it could be. The rule of William I and his successors was undoubtedly legitimised in many eyes by the Norman victory at Hastings in 1066. The same to some extent had been true of his English predecessors who had conquered the Danelaw through the first half of the tenth century. The Ottonians could point to their triumph over the Magyars at the battle of the Lech in 955, the Fātimids to their conquest of Egypt in 969, and the Song to the victories through the 960s and '70s that had brought them rule of a reunited China. Byzantine emperors similarly had military success to draw upon. The tenth-century age of expansion had reached its crescendo under Nikephoros Phokas, John Tzimiskes, and Basil II; and the latter could point to his decisive victory over his most serious rival, Bardas Phokas, at the battle of Abydos in 989.[76] And yet, what actually stands out in practice, is how little military success paid off in terms of lasting security. Henry I of England, victor at Tinchebrai in 1106 and Brémule in 1118, was among the most successful warrior kings of the period, but almost his entire reign was spent countering rebellion, and the most famous image of the king is not that of the triumphant victor but John of Worcester's depiction of the king in bed, tormented by nightmares of revolting peasants, clergy and knights. By contrast the Capetian kings of France had a dismal record on the battlefield, right down to the beginning of the thirteenth century, and yet, as Abbot Suger pointed out, it was not they but Henry I who lived in fear of assassination.[77] Similarly in Byzantium, Nikephoros Phokas, the period's most successful warrior emperor, only lasted just over six years on the throne before he was murdered in a palace coup that swept the Phokades from power. John Tzimiskes, triumphant conqueror of Bulgaria, avoided assassination, dying of natural causes after a similarly brief period on the throne, but did no better at establishing his family in power. Though Basil II lasted much longer and left the throne to his brother and nieces, it is striking how little impact his victories seem to have had on those who might have recorded them. Neither Psellos nor Skylitzes have much to say about Basil the conqueror, and we would be hard pressed to reconstruct his military career between 989 and his death in 1025, but for Yahya ibn Saʿīd, an Egyptian Christian resident in Antioch and writing in Arabic.[78]

After 1025 Byzantine emperors had to become more accustomed to defeat than victory; but this did not set them apart from most other contemporary rulers. Neither under the Ottonians after 955, or under their Salian and Hohenstaufen successors, was the military record of German emperors anything other than patchy. The Fātimids managed to take over Damascus but got no further, and in the eleventh century signally

76. Whittow, *The making of orthodox Byzantium* (quoted n. 12), pp. 310–27.
77. John of Worcester, *Chronicle*, Corpus Christi College, Oxford, MS 157, pp. 382–3: http://image.ox.ac.uk/show?collection=corpus&manuscript=ms157; Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, éd. et trad. par H. Waquet (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge 11), Paris 1929, chap. 26, p. 190.
78. Holmes, *Basil II and the governance of empire* (quoted n. 3), pp. 38–9.

failed in face of the Seljuk Turks and the Crusaders.[79] After the 980s the Song record was increasingly disastrous, culminating in the loss of the north in 1126–7. All Southern Song attempts at reconquest ended in defeat.[80] The rapid turnover of Byzantine rulers can therefore not be blamed on the political consequences of military failure. Other rulers endured without victories; there was no reason why the emperors of New Rome could not have done so too.

Much more important was keeping control, and here the solutions varied on a spectrum from being a perpetual warrior, always on campaign and in the camp, to preserving a strictly civilian court and culture. Either approach could work. Loyalties built up over many years of shared danger certainly helped to keep any number of rulers safe. As an example among many, most of William the Conqueror's life was spent on campaign, and those who had been there with him made up his closest and most reliable supporters.[81] Such a relationship was bound to be strengthened when ruler and soldiers shared the sort of cultural assumptions exemplified in the western cult of chivalry, but widespread too in the Islamic world.[82] Similarly keeping the military at a distance could work just as well. From the accession of al-Mustansir as a child in 1036, Fātimid caliphs were in effect civilian figures. After the reign of Zhenzong at the beginning of the eleventh century, Song rulers never went on campaign, and civilian control of the military came to be a basic principle of Song government.[83]

Control was also almost inevitably a matter of playing one group off against another: Flemings, Brabanters, and Welsh against each other and against the indigenous baronage in twelfth-century England; urban militias against aristocratic forces in contemporary France; Germans against Italians, and individual urban contingents against each other, whenever German emperors campaigned south of the Alps; a triangulation of Sudanese, Armenians and Turks in Fātimid Egypt.[84] In China one of the lessons of Tang decline from the late

79. Byzantium: Cheynet, L'expansion byzantine and Id., Byzance entre les Turcs et les croisés (quoted n. 2); German emperors: convenient summaries are available in D. P. Franke, Germany. Narrative. 911–1024, M. Völkl, Germany. Narrative. 1024–1125, and J. Knödler, Germany. Narrative. 1125–1250, in *The Oxford encyclopedia of medieval warfare and military technology*, C. J. Rogers ed-in-chief, 3 vols., Oxford 2010, vol. 2, pp. 164–82; for a list of campaigns during the period up to the mid eleventh century see B. Scherf, *Studien zum Heer der Ottonen und der ersten Salier : 919–1056*, Bonn 1985, pp. 262–275; Fātimids: Y. Lev, *State and society in Fatimid Egypt*, Leiden 1991, pp. 23–5, 39–42, 49–54.

80. P. Lorge, *War, politics and society in early modern China, 900–1795*, London 2006, pp. 39–67.

81. D. Bates, *William the Conqueror*, New Haven CT 2016, pp. 44; 63; 72; 93–94; 96–97.

82. Among a vast literature J. Bumke, *Courtly culture : literature and society in the High Middle Ages*, transl. by Th. Dunlap, Berkeley CA 1991, pp. 234–9, 275–325, and G. Koziol, England, France, and the problem of sacrality in twelfth-century ritual, in *Cultures of power : lordship, status, and process in twelfth-century Europe*, ed. by Th. N. Bisson, Philadelphia PA 1995, pp. 124–48, here pp. 133–6, stand out for their clarity on the basic point. On similar cultures in the Islamic world, see P. Cobb, *Usama ibn Munqidh : warrior-poet of the age of the Crusades*, Oxford 2005, pp. 84–7, and S. Al-Sarraf, Mamluk Furūsīyah literature and its antecedents, *Mamluk studies review* 8, 1, 2004, pp. 140–200.

83. Lev, *State and society* (quoted n. 79), pp. 42–3; P. Lorge, *The reunification of China : peace through war under the Song Dynasty*, Cambridge 2015, pp. 283–6; Wang T., A history of the Sung military, in *The Cambridge history of China. 5, 2* (quoted n. 40), pp. 214–49, here pp. 225–6.

84. England: J. Boussard, Les mercenaires au xiie siècle : Henri II Plantegenet et les origines de l'armée de métier, *Bibliothèque de l'École des chartes* 106, 2, 1946, pp. 189–224; J. D. Hosler, Revisiting mercenaries under Henry Fitz Empress, 1167–1188, in *Mercenaries and paid men : the mercenary identity in the Middle Ages*, ed. by J. France, Leiden 2008, pp. 33–42; France: J. F. Verbruggen, *The art of warfare in western Europe during the Middle Ages*, 2nd edition., transl. by S. Willard, Woodbridge 1997, pp. 160–2; Germans and Italians: Freed, *Frederick Barbarossa* (quoted n. 31), pp. 217–25, 276–82, 317; *Constitutiones et acta publica imperatorum et regum. 1*, ed. L. Weiland (MGH. Legum sectio 4), Hannoverae 1893, pp. 239–41; Fātimids: Lev, *State and society* (quoted n. 79), pp. 91–7; 122–30.

eighth century onwards had been the importance of a powerful central army, capable of overawing any provincial rival. But as the first Song emperor, Taizu, knew as well as any—because this had been his route to the throne—such a central army could provide an ideal base from which to seize power. The solution applied with variations through the dynasty's history was a complex system of split commands and rival armies: the Emperor's Guard against the Palace Corps, cavalry against infantry, central armies against those from the provinces. Such complexity may have hampered the effectiveness of the emperor's armies, but no general would do for the Song what Taizu had done to his Zhou masters.[85]

A further variable lay in how the men with swords were recruited. Almost all rulers looked to surround themselves with specially chosen units who might guarantee their security and be devoted to their interests. That however could be achieved in a variety of ways. In the Latin West the norm was a military household, recruited from young aristocrats keen to make their career by catching the monarch's eye.[86] In the Islamic world rulers relied on regiments of imported outsiders, often slaves, who were expected to be loyal to the individual ruler who paid them and gave them whatever status they had. In Song China soldiers were indigenously recruited, in contrast to a much greater Tang use of Turks and Uighurs, with those closest to the emperor chosen either for their quality or their perceived loyalty, and rewarded accordingly.[87]

Byzantine practice involved elements of all these, with different emphases at different times. Nikephoros Phokas, John Tzimiskes and Basil II were soldier emperors to match any of their contemporaries. Basil II in particular spent an extraordinary amount of a very long reign with his army, and, as Catherine Holmes points out, that would seem to have been driven by the need to keep control of the men with swords.[88] Up to the tenth century, Byzantine emperors, like the Song, had kept powerful units in and around the capital to offset the danger of provincial revolt; this seemingly explains the rise of the *tagmata*,

85. C. Lamouroux, The bureaucratization of the military organization in Song China, tenth–early eleventh centuries, in *Serve the power(s), serve the state : America and Eurasia*, ed. by J. C. Garavaglia, M. J. Braddick and C. Lamouroux, Cambridge 2016, pp. 274–315; E. H. Worthy, *The founding of Sung China, 950–1000 : integrative changes in military and political institutions*, PhD thesis, Princeton NJ, 1975, pp. 151–62; J. R. Labadie, *Rulers and soldiers : perception and management of the military in Northern Sung China (960–ca. 1060)*, Ph.D. thesis, University of Washington 1981, p. 155.

86. England: J. O. Prestwich, The military household of the Norman kings, *English historical review* 96, 1981, pp. 1–35; M. Chibnall, Mercenaries and the *familia regis* under Henry I, *History* 62, 1977, pp. 15–23; S. D. Church, *The household knights of King John*, Cambridge 1999, pp. 1–15—though note not all stayed loyal to the end (pp. 100–16); France: Bournazel, *Le gouvernement capétien* (quoted n. 68), pp. 65–83, 176; J. W. Baldwin, *The government of Philip Augustus : foundations of French royal power in the Middle Ages*, Berkeley CA 1986, pp. 31–6, 109–14; Germany: C. Brühl, *Fodrum, gistum, servitium regis : Studien zu den wirtschaftlichen Grundlagen des Königtums im Frankenreich und in den fränkischen Nachfolgestaaten Deutschland, Frankreich und Italien vom 6. bis zur Mitte des 14. Jahrhunderts. 1, Text; 2, Register und Karten*, Köln 1968, 1, pp. 168–72, 526–33.

87. D. A. Graff, *Medieval Chinese warfare 300–900*, London 2002, pp. 209–10; Labadie, *Rulers and soldiers* (quoted n. 85), pp. 144–8, 151–6.

88. Holmes, *Basil II and the governance of Empire* (quoted n. 3), pp. 524, 526–7.

Constantinopolitan guard regiments that since the eighth century had increasingly acted as the emperor's most effective field force. But from the tenth century, hand-in-hand with the progress of the Byzantine reconquista, the *tagmata* were increasingly redeployed to the frontiers, closer to the strategic practice of the Tang than the Song. The only major military unit still based in the capital by the mid-eleventh century was the Varangian guard, and even that could be sent out to the provinces too.[89] This could cause problems, as in 1043 or 1047, when on both occasions Constantine IX had to scrape together an army to save his throne, or again in 1078 when Nikephoros Botaneiates seized power, or 1081 when he lost it.[90] The danger however was offset in ways familiar from other political cultures. Byzantine emperors looked to balance one élite regiment with another recruited from a different source: Latins against Turks, Normans against Germans, and so on.[91] Even more important perhaps was the increasing tendency to set easterners against westerners: Anatolians against Macedonians and Thracians. As Cheynet has shown so clearly, in all the struggles down at least to the 1080s, this was a key division among the empire's military, and one that emperors could usefully exploit.[92]

Like the Song too, in Byzantium the risk of revolts and coups was also mitigated by as much as possible keeping soldiers under civilian supervision, and in both societies one of the attractions of eunuchs was that they could be used to achieve that end.[93] Unlike the Song, but very much like the Fāṭimids (and indeed like the Song's Tang predecessors), the Byzantines avoided where possible arming the indigenous population, and made much use of imported foreigners: Latins, Armenians, Turks, Russians, and even English refugees from the events of 1066. Basil II defeated Bardas Skleros in 978 thanks to the assistance of the Georgian rulers of Iberia, and just over a decade later, defeated Bardas Phokas with the help of allies from Russia.[94] Guard regiments, typically recruited from a particular ethnic group, the most famous example being the emperors' Varangian guard, may be seen as filling some of the roles played by the military households of Latin monarchs. That said, it is tempting to wonder if Alexios I's creation of the *Archontopouloi*, a regiment recruited we are told from the sons of former officers, was a deliberate imitation of Latin practice.[95]

89. J.-C. Cheynet, Du stratège de thème au duc : chronologie de l'évolution au cours du xie siècle, *TM* 9, 1985, pp. 181–94; Glykatzi-Ahrweiler, Recherches sur l'administration (quoted n. 39), pp. 24–32.

90. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, pp. 57–8, 59–60, 84–5, 89–90.

91. N. Oikonomidès, L'évolution de l'organisation administrative de l'Empire byzantin au xie siècle (1025-1118), *TM* 6, 1976, pp. 126–52, here pp. 141–144.

92. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, pp. 211, 219–220.

93. Labadie, *Rulers and soldiers* (quoted n. 85), pp. 174–6, 207–14; D. J. Wyatt, Unsung men of war : acculturated embodiments of the martial ethos in the Song Dynasty, in *Military culture in imperial China*, ed. by N. Di Cosmo, Cambridge MA 2009, pp. 192–218; R. Guilland, Les eunuques dans l'Empire byzantin : étude de titulature et de prosopographie byzantines, *Études byzantines* 1, 1943, pp. 197–238, here pp. 205–14.

94. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 188; Oikonomidès, L'évolution de l'organisation administrative (quoted n. 91), pp. 141–4; Glykatzi-Ahrweiler, Recherches sur l'administration (quoted n. 39), pp. 33–6.

95. *Annae Comnenae Alexias* VII, 7, 1-2, pp. 220–1. The context of later references to the *archontopouloi* in the thirteenth and fourteenth centuries makes them sound very much like Latin household knights: see M. C. Bartusis, *The late Byzantine army : arms and society 1204–1453*, Philadelphia PA 1997, pp. 206–7.

Certainly in the age of the Crusades the Byzantines came to know Latin military culture rather well, and it would be surprising if they were never tempted to imitate this aspect of western practice.

Put like this the relationship between Byzantine rulers and the men with swords appears very much as one of variations on practices that were found elsewhere. But the variations are important, because looked at in more detail they all tended to make Byzantine rulers a little less in control and a little less secure than their contemporaries. Although they employed regiments of imported outsiders much as they did in the Islamic world, none of the ethnic regiments in Byzantium, not even the English Varangians, was as utterly dependent on their particular employer or their employer's dynasty as the Fāṭimids' Turkish and Sudanese slaves for whom desperate loyalty really paid.[96] Similarly Byzantine guards regiments fulfilled some of the functions of a Latin ruler's military household, but nothing like the speech put into the mouth of the leader of Henry I's household knights just before the battle of Bourgtheroulde in 1124, is ever credited to the commander of an emperor's guards.

> *Today on this battle-field the courage and determination of every champion will be manifest to all. If we stand by trembling and allow a king's baron to be carried off without striking a blow, how shall we ever dare to enter the king's presence? We shall deserve to forfeit both our wages and our honour; and, in my opinion, we shall never again be entitled to eat the king's bread.*[97]

Byzantine emperors were also (paradoxically perhaps, given that they are easy to cite as classic examples of a palace-based ruler) less well-protected in terms of walls and towers probably than the Fāṭimids, and certainly than the Ayyubids and the kings of England and France. In the sixth-century Justinian had been able to defy the Nika rioters from behind the walls of the Great Palace, but by the tenth century that was no longer possible. To make himself more secure Nikephoros Phokas built a wall round a section of the southern part of the palace site, roughly equivalent to what had been known as the Boukoleon.[98] The project attracted criticism, marking him out as a tyrant, but it was hardly the citadel fortress that the account used by Skylitzes would have one believe.[99] Nikephoros' successors were no more able to stand siege in the palace than the emperors who had come before. Neither Michael V in 1042 nor Andronikos in 1185 was safe in the Boukoleon, and although Alexios III Angelos was elsewhere in July 1201, it is telling how easily the palace on that occasion fell to the supporters of John the Fat. It is also telling that there was no substantial garrison in the Boukoleon, and the Varangians, who eventually crushed the uprising, were barracked outside its walls.[100] Compared with such real urban fortresses as the Ayyubid citadel in Cairo, the Tower of London, or the Parisian strongholds of the

96. Lev, *State and society* (quoted n. 79), pp. 93–5.

97. Ordericus Vitalis, *Historia ecclesiastica* XII, 39, in *The Ecclesiastical history of Orderic Vitalis*, ed. and transl. with introd. and notes by M. Chibnall, Oxford 1980, vol. 6, p. 347–50.

98. C. Mango, The palace of the Boukoleon, *CArch* 45, 1997, pp. 41–50.

99. Scylitzes, p. 276.

100. Scylitzes, pp. 419–20; *Nicetae Choniatae Historia*, pp. 526–8; Nikolaos Mesarites, *Die Palastrevolution des Johannes Komnenos*, hrsg. von A. Heisenberg, Würzburg 1907, pp. 19–25, 41–9. For the date see Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 137, n. 1.

Capetian kings on the Île de la Cité or at the Louvre, neither Nikephoros' Boukoleon nor the Komnenian palace at Blachernai offered equivalent protection.[101]

Staying on top revisited: the Cheynet legacy

Why in comparison was staying on top in Byzantium so difficult? Two explanations have attracted recent attention: first, the widely held belief that the tenth and eleventh centuries saw what could be called the feudalisation of Byzantium, or, in less loaded terms, the rise of aristocratic families that left the emperor relatively weaker; second, Anthony Kaldellis' view that Byzantium remained in essence the Roman republic where the emperor was never more than a servant of the *politeia*, a term he would translate as republic or citizen community, and as such always liable to be deposed by the latter in case of perceived failure.[102] Both approaches contain important insights, but neither is completely convincing as an explanation. Even allowing that the Byzantine aristocracy did grow more powerful over these centuries, they were hardly more powerful than those in other contemporary European states whose rulers could expect to spend much longer on their respective thrones. If the Feudal Revolution may be used as a shorthand for the rise of local and regional power-holders with whom the state had to contend, then Byzantium might seem to have been relatively unaffected by the process.[103] In any case there is no particular correlation between what used to be called overmighty subjects and short reigns. Similarly although Kaldellis' description of Byzantium as a republic is persuasive, what he describes is not particularly unique. The idea that royal rule was justified by its capacity to advance and defend the interests of the political community as a whole was a commonplace of medieval political thinking that can hardly be used to explain why Byzantine emperors were so exceptionally insecure on their thrones.

Rereading Cheynet's work, which was the inspiration for this paper, suggests a different approach, namely a renewed attention to the detail of political practice. In other words rather than searching for a single macro-explanation we might do better to think in terms of a series of small differences that cumulatively added up to a more unstable system. What we get from Cheynet is neither a new model, nor perhaps even an answer to the question, but a master class in the value of looking as carefully as possible at things as they are.

Corpus Christi College, Oxford

101. Cairo: K. A. C. Creswell, *The Muslim architecture of Egypt*, 2 vols., Oxford 1952-1959, vol. 2, pp. 3–40; London: E. Fernie, *The architecture of Norman England*, Oxford, 2000, pp. 55–61; Paris: P. Lorentz, D. Sandron, *Atlas de Paris au Moyen Âge : espace urbain, habitat, société, religion, lieux de pouvoir*, Paris 2006, pp. 80–9.

102. J. Haldon, Bureaucracies, elites and clans : the case of Byzantium, c. 600–1100, in *Empires and bureaucracy in world history : from late antiquity to the twentieth century*, ed. by P. Crooks and T. H. Parsons, Cambridge 2016, pp. 147–69, here p. 165; P. Stephenson, The rise of the middle Byzantine aristocracy and the decline of the imperial state, in *The Byzantine world*, ed. P. Stephenson, London 2010, p. 22–33; A. Kaldellis, *The Byzantine republic : people and power in New Rome*, Cambridge MA 2015, pp. 7, 40, 61, 114–6.

103. See the discussion in M. Whittow, Byzantium and the Feudal Revolution, in *Social change in town and country in Byzantium in the eleventh century*, ed. by J. Howard-Johnston, forthcoming, Oxford 2018.

ON GENERALS OF ARMENIAN ORIGIN NAMED LEO IN THE EARLY 800's, OR, THE CONTINUER READS THEOPHANES*

by Constantin Zuckerman

Twenty-five years ago David Turner published an important study[1] bearing on major Byzantine figures in the first two decades of the ninth century. Some of his conclusions have gained acceptance, others not, but, inevitably, the intricate set of problems that he had treated as a whole became dispersed in later scholarship into partial single issues. I believe that Turner's setting had logic to it and that it would be profitable to revisit his analysis in the light of new studies and new considerations while keeping to his original outline. My study, like Turner's, is divided into two parts that mostly deal with the same topics as his. In the details, however, where the devil is to be found, there is much divergence. I will argue that major points raised by Turner need to be revised, some of his identifications abandoned or retained on different grounds than those he originally proposed. As is now the custom, I shall systematically relate my findings to the precious recent research tool, the *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit*, with which, however, I occasionally venture to disagree.

Leo the Armenian at the battle of Versinikia

The anonymous Continuer of the *Chronicle* of Theophanes resumes in his preface the ending of this chronicle thus marking the starting point of his own. He states that Theophanes brought his account down to the short reign of the *kouropalates* Michael and to the defeat this emperor suffered from the Bulgars at Versinikia, "betrayed by his own" (καταπροδοθέντος ὑπὸ τῶν ἑαυτοῦ).[2] And yet, the reader who would pass under scrutiny the last pages of Theophanes' *Chronicle* will find no notion of betrayal. The *patrikios* Leo,

* I am most grateful to Dr. Olivier Delouis and Dr. Vivien Prigent for a critical reading of my text, and to Clive Sweeting for its stylistic editing.

1. D. Turner, The origins and accession of Leo V (813–820), *JÖB* 40, 1990, pp. 171–203.
2. Theophanes continuatus, ed. Featherstone & Signes, p. 12, ll. 29–30 (I, proem.).

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet, éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 831-849.

strategos of the Anatolics, branded as traitor to his emperor in later sources, was viewed by Theophanes as "pious, extremely courageous, and fit in every respect to assume the kingship."[3] There is no hint in the *Chronicle* of any treacherous plot.

David Turner was the first to argue that Theophanes, writing probably no more that a year after the battle of Versinikia, was close to the historical reality, while the later accusations against Leo V were born out of iconophile propaganda. Turner erred though in presenting Theophanes' position as isolated.

Turner names the *Scriptor incertus*, writing some ten years after Theophanes, as one of the sources that treat Leo "as a usurper who engineered Michael's fall at Versinicia." Two pages later, however, Turner places the *Scriptor* in a category apart, as the one source that "does not accuse Leo personally of deserting Michael on the field of battle, but does accuse his troops of doing so, thus leaving room for doubt as to Leo's real objectives."[4] A closer look at the *Scriptor*'s account is called for. He does point out that the *thema* of the Anatolics, commanded by Leo, was the first to flee, and claims that its soldiers devised the plot of proclaiming their *strategos* as emperor to escape punishment.[5] This nearly contemporary account of the battle, based without doubt on eyewitness stories,[6] is the best we have and we are in no position to contest it. But the *Scriptor* does not attribute Leo any role in either misdeed. If anything, he rather insinuates that the Byzantine defeat was due to Michael I's staggering incompetence. He describes the emperor twice as πρᾶος, meek or simple-minded, indicating that affairs of state were actually conducted by Empress Prokopia; the emperor himself, once he finds safe refuge behind the walls of Constantinople, ascribes his defeat to his own sins and to God's disfavor for himself and his family.[7] There is a growing recognition in scholarship that the main reason for the debacle resided in the failure of the commander in chief, Michael I, to sound the general

3. Theophanes, p. 502; transl. Mango in *The Chronicle of Theophanes Confessor : Byzantine and Near Eastern history AD 284–813*, transl. with introd. and commentary by C. Mango and R. Scott with the assistance of G. Greatrex, Oxford 1997, p. 685. On the chronicler, not to be confused with the homonymous confessor, see my Theophanes the Confessor and Theophanes the Chronicler, or, A story of square brackets, in *Studies in Theophanes*, ed. by M. Jankowiak and F. Montinaro (= *TM* 19, 2015), pp. 31–52. I leave out of consideration the contemporary rumors on Empress Prokopia's betrayal, studied by J.-M. Sansterre, Les informations parvenues en Occident sur l'avènement de l'empereur Léon V et le siège de Constantinople par les Bulgares en 813, *Byz.* 66, 1996, pp. 373–80; fascinating as they are for the atmosphere of the time, they have no bearing on our subject.

4. Turner, The origins (quoted n. 1), see pp. 188 and 190 for the respective quotes.

5. I use the old CSHB edition by I. Bekker: Scriptor incertus, *Historia de Leone Bardae Armenii filio*, in *Leonis Grammatici Chronographia ; accedit Eustathii De capta Thessalonica liber*, ex rec. I. Bekkeri (CSHB 17), Bonnae 1842, pp. 335–62, revised by R. Browning, Notes on the *Scriptor incertus de Leone Armenio*, *Byz.* 35, 1965, pp. 389–411; the recent edition by Francesca Iadevaia (*Scriptor incertus*, testo critico, trad. e note a cura di F. Iadeiava, Messina 1987), is of little use because of the numerous misprints (the second edition by the same editor, Messina 1994, was not available to me).

6. For the opposite point of view, according to which "the *Scriptor incertus de Leone* made use of well-informed written sources for his description of the war" or "derived [his information] from a written document which elaborated on the eventual battle," see recently P. Sophoulis, *Byzantium and Bulgaria, 775–831* (East Central and Eastern Europe in the Middle Ages, 450–1450 16), Leiden 2012, pp. 33–4, with references. Yet, the author produces no proof of textual borrowings in the *Scriptor* and I have difficulty imagining how this untrained writer could transform multiple sources into his distinctive spoken-style, occasionally asyntactic but perfectly homogenous prose.

7. *Scriptor incertus* (quoted n. 5), pp. 337–40.

charge after the Byzantine vanguard had obtained initial success or when it needed help faced with a Bulgar counter-attack; this inexplicable inaction demoralized the troops and provoked their flight.[8] The *Scriptor*, an ardent iconophile, detests Leo, yet about the only crime he does not accuse him of is treason. If he had any suspicions in this respect, he would not have hesitated to state them openly.

If we retain Dmitry Afinogenov's dating of the *Chronicle* of George the Monk to the mid-840's,[9] this text would be the next, chronologically, on Turner's list of sources containing the "accusation that Leo withheld his troops with the express purpose of causing defeat, Michael's overthrow," etc., an accusation supposedly stemming from the hand of Patriarch Nikephoros. But there is some confusion on this point. The pages of the *Chronicle* quoted by Turner contain no specific mention of the battle of Versinikia, no hint of Leo's treason, and the supposition that any such accusation could go back to Nikephoros is not supported with evidence. George the Monk explains Michael I's failure as emperor by his total lack of aptitude for government (εἰς δὲ τὴν τῶν πραγμάτων διοίκησιν ἀκυβέρνητος παντελῶς ὑπῆρχε), mentioning his "major defeat" and Leo's subsequent promotion in a purely factual manner. In full accordance with Theophanes, whom he read and used, George describes Leo V's first two years in power as a "lawful reign" (δύο ἔτη βασιλεύσας ἐννόμως).[10]

One of Turner's "most important" testimonies to Patriarch Nikephoros' supposed allegations, the *Life of Saint Ioannikios* by the monk Peter, produced only a couple of years after George's *Chronicle*, possibly as early as 847, is equally void as far as accusations go, describing Leo's rise to power as factually as an iconophile polemist can do:

> *After some time the Bulgarian nation rose to war again against the Christians, and it happened that the most vile one, as he was the* strategos *of the* thema *of the Anatolics, went forth to oppose them together with the most blessed and pious and orthodox emperor lord Michael. Thereafter, with God's permission, he drove out the Christ-loving man* [Michael] *from the imperial rule and himself tyrannically seized, as has been said, the diadem of the empire.*[11]

Yet, shortly after the composition of the *Life* by Peter, possibly within less than ten years, another monk, Sabas, was charged with producing a new *Life of Saint Ioannikios*, in which he made wide use of his predecessor's work. Revising the view of Leo V's rise

8. See recently Sophoulis, *Byzantium and Bulgaria* (quoted n. 6), pp. 234–45, whose general analysis I can but endorse.

9. D. Afinogenov, The date of Georgios Monachos reconsidered, *BZ* 92, 1999, pp. 437–47.

10. Turner, The origins (quoted n. 1), p. 192, with n. 108, referring to *Georgii monachi Chronicon*, ed. C. de Boor (Teubner), Lipsiae 1904, vol. 2, pp. 776–7.

11. Βίος τοῦ μακαριωτάτου καὶ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωαννικίου, συγγραφεὶς παρὰ Πέτρου μοναχοῦ, in *AASS Novembris* 2, 1, pp. 384–435, see p. 392: transl. by D. Sullivan in *Byzantine defenders of images : eight saints' Lives in English translation*, ed. by A.-M. Talbot (Byzantine saints' Lives in translation 2), Washington DC 1998, pp. 270–1 (translation adapted), and p. 247 on the date; cf. Turner, The origins (quoted n. 1), p. 192, n. 110. The somewhat earlier *Life of Niketas of Medikion*, equally cited by Turner, contains an even shorter reference to Leo's seizure of power and does not mention the battle at all.

to power was, obviously, not the aim of this literary enterprise,[12] yet this episode was thoroughly amended. Sabas describes in much more detail what happened after Michael I moved his army against the Bulgars. Since the text makes little sense in the editor's punctuation (on the right)[13], I reproduce it (on the left) with some modifications:

Παρεμβολῆς δὲ μεγίστης τῶν μερῶν ἀμφοτέρων γενομένης εἰς δεῖξιν, ὁ τοῦ διαβόλου υἱὸς καὶ ὁμώνυμος Λέων καὶ τῆς Ἀντιχρίστου ὄντως ἀντιθεΐας ἀντίμιμος, τῷ βασιλεῖ Μιχαὴλ ἐπὶ τῶν θείων συμβόλων μὴ τυραννῆσαι ὀμωμοκώς, ταύτην ὠδίνων τὴν νόσον ὁ παραβάτης κατὰ διάνοιαν νῶτα δίδωσιν εὐθὺς μετὰ συμβολὴν πολέμου τοῖς ἐναντίοις, ἐθελοντὶ ἰσχὺν μὲν ἐκείνοις παρέχων ἐν τούτῳ, τοῖς δὲ Ῥωμαίοις ἧτταν, καὶ ἑαυτῷ στολὴν τυραννικὴν πολυσύμφορον χριστιανικοῖς αἵμασι βεβαμμένην ὑφαίνων.	Παρεμβολῆς δὲ μεγίστης τῶν μερῶν ἀμφοτέρων γενομένης εἰς δεῖξιν, ὁ τοῦ διαβόλου υἱὸς καὶ ὁμώνυμος Λέων καὶ τῆς Ἀντιχρίστου ὄντως ἀντιθεΐας ἀντίμιμος τῷ βασιλεῖ Μιχαὴλ ἐπὶ τῶν θείων συμβόλων μὴ τυραννῆσαι ὀμωμοκὼς ταύτην ὠδίνων τὴν νόσον ὁ παραβάτης κατὰ διάνοιαν νῶτα δίδωσιν. [sic!] εὐθὺς μετὰ συμβολὴν πολέμου τοῖς ἐναντίοις ἐθέλοντι [sic!] ἰσχὺν μὲν ἐκείνοις παρέχων ἐν τούτῳ, τοῖς δὲ Ῥωμαίοις ἧτταν καὶ ἑαυτῷ στολὴν τυραννικὴν πολυσύμφορον χριστιανικοῖς αἵμασι βεβαμμένην ὑφαίνων.*

When both sides were drawn up in imposing battle array in view of each other, Leo, the devil's son and namesake, and Antichrist's true imitator in his opposition to God, he who swore on the Holy Gifts to Emperor Michael not to usurp the imperial power, contracted this very sickness, the traitor, and intentionally turned his back to the enemies just after engaging battle, thus willingly procuring them strength and defeat to the Romans, while weaving for himself a usurper's robe of many sufferings tinted with Christian blood.

This allegation of Leo's betrayal on the field of battle is prepared, though not actually stated, in the *Life of Patriarch Nikephoros* by Ignatios the Deacon, probably in the mid-840s. Leo is branded as the "chief agent (πρωτεργάτης) of the defeat for the whole army, when he delivered (ἐμαιεύσατο) the shameful retreat;" he later ensures his own enthronement by corrupting the soldiers with speeches.[14] It was not, in fact, unreasonable to hold Leo, as the commander of the Anatolics, responsible for their flight. Then, the principle of *cui bono* suggests a premeditated betrayal, as formulated by Sabas in his *Life of Saint Ioannikios*.

The version of Leo's betrayal at Versinikia was put into circulation more than thirty years after the battle, at the peak of the iconophile *revanche*. We never find it formulated by the contemporaries of the battle, and this makes it a rare case when the emergence of a propaganda item can be followed step-by-step and dated within a few years. For the Continuer though, writing about a century later, Leo's conscious betrayal provoking the destruction of the Byzantine army at Versinikia as well as the disaster of Khan Krum's

12. On the relation between the two *Lives*, see C. Mango, The two Lives of St. Joannikios and the Bulgarians, in *Okeanos : essays presented to Ihor Ševčenko on his sixtieth birthday by his colleagues and students*, ed. by C. A. Mango and O. Pritsak (= *Harvard Ukrainian studies* 7, 1983), pp. 393–403.

13. Βίος καὶ πολιτεία καὶ θαύματα τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ θαυματουργοῦ Ἰωαννικίου, συγγραφεὶς παρὰ Σάβα μοναχοῦ, in *AASS Novembris* 2, 1, pp. 332–83, see p. 347.

14. For the *Life of Nicephorus*, see *Nicephori Archiepiscopi Constantinopolitani opuscula historica; accedit Ignatii diaconi Vita Nicephori*, ed. C. de Boor (Teubner), Lipsiae 1880, pp. 139–217, on p. 163; transl. by E. A. Fisher, in *Byzantine defenders* (quoted n. 11), pp. 25–142, see p. 71 (modified), cf. p. 33 on the date.

invasion is a firm historical fact. He relates it not only in his account of Leo V's reign,[15] but also—without yet naming the traitor—in resuming the ending of Theophanes' *Chronicle* (quoted above). He would have been sincerely surprised, I wager, if accused of manipulation.

II. Leo nicknamed *tou Sklerou*, the pious *patrikia* Eirene and her husband the *strategos*

a. Two disgraced generals named Leo

Towards the end of his *Chronicle*, Theophanes recounts an unfortunate incident involving Leo, *strategos* of the Armeniacs: on the first Saturday of Lent [March 1st] 811, the Saracens surprised him at Euchaita and captured the pay of his *thema*, 1,300 pounds of gold, along with a great number of soldiers.[16] Theophanes insinuates that the avaricious emperor Nikephoros I was more affected by the loss of money than he was by the loss of soldiers. In the next yearly entry, Theophanes describes the exploit of Leo, *strategos* of the Anatolics, who defeated the Arab general Thebith (Thabit) in summer 812, inflicting heavy casualties on the enemy.[17] Nothing in Theophanes' recital suggests the identity of the two Leos, the latter being the future emperor Leo V. Yet, the Continuer operates this identification in his story of Leo V's reign. While skipping over Leo's victory over Thabit, he attributes to the iconoclast emperor the mishap at Euchaita. He expands several times over Theophanes' dry report by insisting on Leo's negligence and nonchalance, and adds, on whatever authority, that Emperor Nikephoros punished Leo with flogging and exile.[18] Scholars have for the most part adopted this identification, thus assuming that the *strategos* of the Armeniacs had been promoted *strategos* of the Anatolics, despite his professional failure, without Theophanes making any mention. This is notably the position supported by the *PmbZ* (Leon V, 4244/corr.).

David Turner rejected the identification of the two Leos. While admitting that Leo the future emperor had suffered disgrace under Nikephoros I (cf. below), Turner explained this by his being part of the plot hatched by his father in law, the *patrikios* Arsaber, in 808. The identity of Arsaber the conspirator and of the homonymous father of Theodosia, Leo V's (one and only) wife, is not stated in sources but has been generally admitted by scholars (cf. *PmbZ* Arsaber 600). If so, according to Turner, Leo the future emperor, disgraced by Nikephoros in 808, could not be the Armeniacs' commander of the same name, still under Nikephoros, early in 811. Leo the *strategos* of the Armeniacs did not interest Turner, who only suggested that the man might have met his death at Versinikia in 813 (an implausible suggestion that I will leave out of consideration).[19]

15. Theophanes continuatus, ed. Featherstone & Signes, p. 27 (I, 6). The chronicler acknowledges that "there are others who on the contrary relate that Leo preserved his lines and fought vigorously, whereas the imperial divisions let themselves be beaten and betrayed their own ranks, unlike those under Leo," but opts without hesitation for the version of treason.

16. Theophanes, p. 489.

17. *Ibid.*, p. 497.

18. Theophanes continuatus, ed. Featherstone & Signes, pp. 26–7 (I, 6).

19. Turner, The origins (quoted n. 1), pp. 179 and 191–2, n. 105; cf. *PmbZ*, Leon 4413, citing V. Beševliev's considerations regarding the identity of general Leo executed by Khan Krum.

Turner was interested in (what he considered to be) another Leo, mentioned together with Leo the Armenian in *Scriptor incertus*. The passage in question is poorly intelligible as printed, but a brief remark by Paul Lemerle suggests a solution that can be graphically presented to the reader by modifying (on the left) the editors' punctuation (on the right):[20]

καὶ λοιπὸν πάντας ἀνεκαλέσατο εἰς οὕσπερ Νικηφόρος ἐχθρωδῶς διέκειτο καὶ ἐξέβαλε τοῦ παλατίου· [!] τῆς Θεοδότης τοὺς ἀδελφοὺς ὄντας πατρικίους καὶ Λέοντα τὸν ἐπιλεγόμενον τοῦ Σκληροῦ, καὶ ἐποίησεν αὐτὸν στρατηγὸν εἰς Πελοπόννησον.	καὶ λοιπὸν πάντας ἀνεκαλέσατο εἰς οὕσπερ Νικηφόρος ἐχθρωδῶς διέκειτο, [sic!] καὶ ἐξέβαλε τοῦ παλατίου τῆς Θεοδότης τοὺς ἀδελφοὺς ὄντας πατρικίους καὶ Λέοντα τὸν ἐπιλεγόμενον τοῦ Σκληροῦ, καὶ ἐποίησεν αὐτὸν στρατηγὸν εἰς Πελοπόννησον.

καὶ Λέοντα υἱὸν Βάρδα τοῦ Ἀρμενίου πταίσαντα τὸν Νικηφόρον τὸν δαρέντα καὶ κουρευθέντα ὑπ᾽ αὐτοῦ καὶ ἐξορισθέντα οὗτοι ἀνεκαλέσαντο, καὶ ἐποίησαν αὐτὸν πατρίκιον καὶ στρατηγὸν τῶν ἀνατολικῶν.

And he also recalled all those whom Nikephoros had treated in a hostile manner and expelled from the palace: the brothers of Theodotè, patrikioi *as they were, and Leo nicknamed* tou Sklerou, *whom he appointed* strategos *in the Peloponnese. As for the son of Bardas the Armenian, Leo, who had failed Nikephoros and who had been scourged and tonsured by him, and exiled, they (the imperial couple Michael and Prokopia) recalled and made him* patrikios *and* strategos *of the Anatolics.*[21]

With a better punctuation we discover that the writer distinguishes between two categories of dignitaries ill-treated by Emperor Nikephoros. The brothers of Emperor Constantine VI's second wife, Theodotè, were banished from the palace despite their patrician rank (which would normally have given them access to official receptions), probably, through no fault of their own, but as result of Nikephoros' decree annulling their sister's marriage to Constantine VI.[22] Leo nicknamed *tou Sklerou*, also in disgrace at the time of Nikephoros' demise, was also denied access to the palace. Leo, son of Bardas, the future Leo V, was a very different case. Accused of committing a crime against the emperor (πταίσαντα τὸν Νικηφόρον), he had been scourged, exiled, and tonsured, that is, put away in a monastery. Such punishment befits a rebel, not a neglectful general (as the Continuer's identification would make us believe). What is more, the different treatment of the two Leos rules out Turner's idea that they could have been part of the same plot.[23]

20. The punctuation does not differ in the editions by Bekker (quoted n. 5), p. 336, ll. 5–13, and Iadevaia (quoted n. 5), p. 40, ll. 22–32.

21. In a paraphrase of the *Scriptor*'s passage proposed by P. Lemerle, La Chronique improprement dite de Monemvasie : le contexte historique et légendaire, *REB* 21, 1963. pp. 5–49, on p. 18, Michael I "rappela les gens que Nicéphore I avait chassés du palais, et parmi eux τὸν [sic!] Λέοντα τὸν ἐπιλεγόμενον τοῦ Σκληροῦ, qu'il fit stratège dans le Péloponnèse." This rendering suggests removing the comma after διέκειτο. F. Winkelmann, Probleme einer byzantinischen Prosopographie des 8. und 9. Jahrhunderts, in *Studien zum 8. und 9. Jahrhundert in Byzanz*, hrsg. von H. Köpstein und F. Winkelmann (Berliner byzantinistische Arbeiten 51), Berlin 1983, pp. 121–30, on pp. 123–5, adopts Lemerle's interpretation and also argues that the poor syntactic construction of the phrase is due to its "Herkunft aus verschiedenen Quellen," which I doubt.

22. *Ibid.*, p. 125.

23. Turner, The origins (quoted n. 1), p. 184.

Leo nicknamed *tou Sklerou*, "expelled from the palace," was, without doubt, dismissed from command and sidelined, but hardly more than that. This form of disgrace would be appropriate for a commander who, through lack of discipline but no ill will, lost money and men, as was the case with Leo, *strategos* of the Armeniacs. Therefore, *pace* Turner, the most economical array of our prosopographical data would consist in admitting that both these Leos were one and the same person. The forced retirement of Leo *tou Sklerou*, *strategos* of the Armeniacs, only lasted for about ten months, from March to October or November 811.

Appointing a former *strategos* of the Armeniacs as *strategos* in the Peloponnese—where Leo nicknamed *tou Sklerou* had proved himself not many years before (see below)—was not a promotion, but Leo hardly deserved one. This was an occasion for him to resume his career at a senior level of command. The next question to ask is whether he knew how to benefit from this opportunity accorded to him. I must warn the reader that on the evidence available, any statement on my part regarding Leo's subsequent career will remain hypothetical. Yet, in the discussion that follows, some elements are less conjectural than others. I will focus first on the pious lady Eirene, who corresponded intensely with Theodore Studites, with the aim of clarifying her biographical data. Next, I will attempt to do the same for the career of Eirene's husband, a senior *strategos*. I will argue, with Turner, that this man, anonymous in Theodore's letters, was Leo nicknamed *tou Sklerou*, and that Eirene was, accordingly, Leo's wife, even though this identification can no longer be supported with the arguments produced by Turner. In revising his scheme, I hope to gain new insights into some unexpected issues, such as the limits of the theological intransigence of Theodore Studites, or the ways of migration of Armenian nobles to Byzantium and their claims of royal descent.

b. Eirene the patrikia *(PmbZ 1443 + 1446)*

The *PmbZ* dedicates two distinct entries to what it presents as two highborn ladies, both named Eirene, both endowed with the title of *patrikia*, each married to a *strategos*, and both intimate friends of Theodore Studites. The distinction between the two is grounded in a long scholarly tradition retained and developed by Georgios Fatouros in his monumental edition of Theodore Studites' *Letters*.[24] David Turner, whose study appeared at the same time as Fatouros' edition (which he did not use), briefly took a stand identifying both Eirenes.[25] The editors of the *PmbZ* had to arbitrate between the two positions and put their weight behind the traditional view, thus producing two distinct entries. I believe that there was only one Eirene, a point which Turner barely even argued.

We should start with the observation that the two sets of letters, related to two distinct Eirenes, complete each other to perfection.

The series related to Eirene 1443 consists of eight letters, all expressly addressed "to Eirene the *patrikia*." These are mostly "thank-you letters" prompted by Eirene's generous support for Theodore and his fellow-monks. The first in the series, Ep. 55, makes no

24. *Theodori Studitae Epistulae*, rec. G. Fatouros (CFHB 31, 1–2), Berolini – Novi Eboraci 1992, p. 199*, n. 194 and p. 205, n. 213, cf. n. 31 below (on Isaakios).

25. Turner, The origins (quoted n. 1), pp. 181–2.

mention of iconoclastic persecution and dates, therefore, to before 816;[26] it mentions Eirene's sick daughter. The next three letters, Ep. 77, 87 and 156, deliver most lavish praise for Eirene who stays faithful to icons despite her senatorial rank and the hardships that her position involves: Ep. 87 speaks of separation from the capital city and the family, even though one cannot tell whether this exile is voluntary or imposed. We learn from the same letter that Eirene has a widowed daughter who lives with her mother and whose father "in the flesh" visibly does not share his wife's and daughter's religious convictions. In Ep. 372 the tone changes. In this short dry note Theodore acknowledges Eirene's repeated generosity, yet scorns her for having "lapsed" (into communion with the iconoclasts) and, for the future, destines her for a monastery, where she would be able to expiate her sin.

Each new letter announces a new upheaval. From Ep. 412 we learn that Eirene overcame her weakness, reaffirmed her attachment to the icons, was flogged and exiled to an island, this time being separated from her daughter as well: she is celebrated by Theodore as confessor and martyr and his praise for her is stronger than ever. In Ep. 508, she is again reunited with her husband, who is this time the main subject of the letter. Citing Ben Sirach 26, 1: "The husband of a good wife is a fortunate man," Theodore observes that Eirene's goodness brings good fortune to her God-given husband the *patrikios*, who occupies the high position of *strategos*. Apparently, Eirene's husband obtained a promotion. Theodore appeals to Eirene to keep up the good work and guide her spouse to be mild and just, "to take care of orphans and widows in their dire straits, to love monks and the poor," to avoid excessive harshness, and, above all, keep the orthodox faith (πρό γε πάντων, τὸ κατὰ πίστιν ὀρθόδοξον). After this statement that must have sprang from his pen automatically, Theodore produces a fairly contorted reflection on the compatibility between orthodoxy and the position of *strategos*:

εἰ γὰρ καὶ πρὸς τὸ ἔξω ἔστι λέγειν ἀδυνατεῖν κατὰ τὰ φθάσαντα τοῦτο φυλάττειν (ὅπερ οὐδὲ τοῦτο ἀρκοῦν εἰς θεοῦ ἀπολογίαν· τῆς γὰρ αὐτοῦ ἀγάπης οὐδὲν προτιμότερον), ἀλλ' οὖν γε κατὰ τὸν ἔσω ἄνθρωπον δυνατὸν τοῦτο παραφυλάττεσθαι καὶ πολλῶν σωτῆρα χρηματίζειν αὐτὸν καὶ μοναστῶν καὶ λαϊκῶν καὶ ἀρχόντων καὶ ἀρχομένων.	But even if one should admit that he cannot observe this, as previously, externally (which is not enough in itself to obtain God's pardon—nothing should be preferred to His love), then at least in his inner man he can observe this and be a savior of many, monks and laymen, rulers and ruled.

Theodore makes the very trivial observation that venerating the icons "externally," something that previously (before the persecution) was the general case, does not produce the salvation in itself, without genuine love of God. Thus he avoids reminding Eirene that her husband, "a savior of many" as he might be, is doomed for his inevitable communion with the heretics. Such an effort to sound positive is exceptional for Theodore, who was quick to condemn members of the "State" church showing no regard for their "inner man." I quote this letter less for its theology, though, than for its alleged chronological implications. According to Fatouros, "die Tatsache, dass Eirene nicht mehr verfolgt wird

26. I refer to the letters as numbered in G. Fatouros' edition (quoted n. 24). The editor states, p. 199*, that "der Brief bietet keinen Anhaltspunkt zur Datierung," yet quotes (n. 195) the view of A. P. Dobrokolonskij dating the letter between 811 and 815.

[...] und mit ihrem Mann zusammenlebt, weist auf die Zeit Michaels II. hin, so ist unser Brief 821–826 anzusetzen."[27] This reasoning, going back to Dobrokolonskij and retained in *PmbZ* (1443), is hardly binding. In the first place, the years of Thomas' rebellion, late 820–3, are clearly excluded, since any thematic *strategos* had more pressing tasks at that time than attending to monks and widows. What is more, Eirene's husband would not dare an outward expression of his "orthodoxy;" the iconoclastic pressure is as harsh as ever. As for Eirene herself, she could hardly afford not going to the same church and not taking the same communion as her husband. For reasons of his own, Theodore must have chosen not to dwell on this point.

In the last letter addressed to the *patrikia* Eirene, Ep. 526, there is no question of her husband. The lady consulted Theodore on her plan to transform the monastery, in which her deceased daughter had been abbess and which had been abandoned by nuns during the recent civil war, into a men's monastery. The monastery's name, οἱ Λέοντες, would indicate, according to Turner, that the daughter's deceased father was named Leo.[28] Theodore speaks out against Eirene's plan, arguing that the congregation of nuns, once led by her daughter, should stay in the place, where this daughter was buried. The letter is generally dated between 823 (the end of Thomas' rebellion) and 826 (Theodore's death). It is most unlikely, however, that Eirene would have left her daughter's monastery derelict for any significant period of time; what is more, we learn from the letter that the community of nuns did not disperse and waited to be (re)settled. There is every reason, therefore, to place the letter in 823, soon after Thomas' defeated henchmen evacuated the vicinity of Constantinople.

Theodore's pen friend listed in *PmbZ* as Eirene 1446 has only one letter to her credit. Ep. 62 is addressed to the nuns Eirene and Euphrosyne and the advice it contains makes it clear that the two women took the habit only a short while before. This letter is mostly filled with commonplaces. Only Theodore's later letters to Euphrosyne and two epigrams he penned show to which extent he was actually attached to Eirene, now identified as Euphrosyne's mother. Seven out of eight letters addressed to Euphrosyne alone mention her mother (see Ep. 458, 460, 465, 472, 482, 506, 510, Ep. 530 being the only exception). The first letter in the series (Ep. 458), excusing Theodore for being absent for the funeral, delivers a regular eulogy of Eirene and her husband, revealing their patrician rank, his career as a *strategos*, and other details; it will be analyzed below. The following letters, written in close sequence, strive to help Euphrosyne to overcome her grief (Ep. 460, 465, 472) and present her mother as a model in her new role of abbess.

The letters to Euphrosyne deliver no points of reference as to their absolute chronology. Ep. 482, visibly dispatched together with Ep. 483 providing edification to a congregation of nuns for Quadragesima, the first Sunday in Lent, contains a mention of Eirene's recent death but no more condolences. The sad event is (at least) several months in the past. The traditional reasoning retained by Fatouros consisted in dating Ep. 482 and 483 early in 824, before March 7, the first Sunday in Lent, and Eirene's death in 823.[29] Yet, a

27. *Theodori Studitae Epistulae* (quoted n. 24), p. 458*. P. Speck, Γραικία und Ἀρμενία : das Tätigkeitsfeld eines nicht identifizierten Strategen im frühen 9. Jh., *JÖB* 16, 1967, pp. 71–90, see p. 72 and Turner, The origins (quoted n. 1), p. 183 date the letter ca. 818.
28. Turner, The origins (quoted n. 1), pp. 183–4.
29. *Theodori Studitae Epistulae* (quoted n. 24), pp. 422*–3*, 441*.

marginal note to the title of Ep. 458 in the most ancient manuscript of Theodore's letters identifies the addressee, Euphrosyne, as the abbess of Kloubion monastery; whether this gloss should figure in the critical text of the letter or not,[30] there is no reason do doubt its veracity. On this basis, Eirene and Euphrosyne have been identified as the unnamed abbess of Kloubion monastery and her daughter who visited Saint Ioannikios. The saint's earlier *Life*, by Peter (cf. above), reveals that the abbess, unduly influenced by some Studite monks, disobeyed Ioannikios, who then predicted her death (that ensued soon after the visit) and the transfer of the monastery to the daughter's hands.[31] This episode shows that Eirene spent some time as the abbess of a convent which could not have been created before 823 (see below); *pace* Fatouros, I would attribute to this period Theodore's Ep. 536, addressed to Abbess Eirene.[32] On this consideration, I would rather place her death in the middle or the second half of the year 824, which would indicate for Ep. 482 and 483 a date shortly before February 825.

This overview shows the paradox created by separating two Eirenes. Theodore's intimate friend, the *patrikia* Eirene, disappears from his correspondence ca. 823, as she contemplates the fate of a convent once founded by her widowed daughter, now deceased. Abbess Eirene appears about the same time in a single letter, together with her daughter Euphrosyne. Then she dies, and from Theodore's letters to Euphrosyne we learn that she was a *patrikia*, highly cherished by Theodore. If we distinguish two Eirenes, the latter relationship would have left no trace in his letters.

Of the two reasons cited for this distinction, neither can be considered compelling. One Eirene, we are told, lost her daughter, while the other is survived by a daughter and leaves her the monastery. The simple solution is that Eirene had two daughters. One of them, reported very ill in Ep. 55 (before 816), must have died in the mid- to late 810's, shortly after having founded a convent. The other daughter is described in Ep. 412 as θυγατρὸς μονοκλαδούσης, the single branch (that blossoms); this modifier, by no means synonymous with μονογενής, may well describe the only daughter who survives. In 823, Eirene is concerned with the fate of οἱ Λέοντες monastery, while the next year her name is associated with that of Kloubion. This is, I believe, because, Theodore's advice notwithstanding, she went ahead with her plan to get rid of the former, transferring it to a congregation of men, and founded the latter, where she settled with her elder (?) daughter's nuns and with her younger (?) daughter. Since it was Theodore's initial prescription that Eirene should end up her life as a nun (Ep. 372), he could hardly bear a grudge against her for not having obeyed him in every detail.

30. In his edition of the Greek text, Fatouros (*Theodori Studitae Epistulae* [quoted n. 24], p. 651) prints τοῦ Κλουβίου in the title of the letter; in the German résumé, *ibid.*, p. 423*, he only retains as title "An die Abtissin Euphrosyne." The marginal note would rather appear to be a gloss by an informed reader.

31. Βίος τοῦ μακαριωτάτου ... Ἰωαννικίου (quoted n. 11), pp. 421–2, cf. the translation by Sullivan (quoted *ibid.*), pp. 322–5. I note in passing that Fatouros (*Theodori Studitae Epistulae* [quoted n. 24], p. 205*, n. 213), in a total mix-up, transforms Isaakios, Eirene's superintendent mentioned in the *Life* (*PmbZ* 3473), into her husband the general, Euphrosyne's father.

32. Fatouros (*Theodori Studitae Epistulae* [quoted n. 24]) prefers to attribute this single letter to a different, otherwise unmentioned abbess Eirene for reasons that I fail to grasp.

A great degree of confusion regarding Eirene's identity has been introduced by Turner's claim that she was a daughter of the rebellious general Bardanes Tourkos. In a letter to a fellow monk (Ep. 146), Theodore Studites mentions a *patrikia* who extended warm hospitality to him at her estate at Boneta, during his exile in the *thema* of the Anatolics, describing her as τῆς πατρικίας τῆς τοῦ Τύρκου. For no other reason than the patrician rank of the hostess Turner identified her with Eirene.[33] Two objections must be raised to this reasoning. No letter of Theodore to Eirene or Euphrosyne mentions actual contact between Eirene and Theodore; all the letters give the clear impression that throughout Theodore's exile Eirene resided in the capital city or its vicinity. Also, interpreting ἡ πατρικία ἡ τοῦ Τύρκου as Tourkos' daughter is questionable. A woman's patrician status was never determined by her father's rank, only by her husband's. The only possible reading of Theodore's description of his hostess is "Tourkos' wife." *PmbZ* 8535, s.n. Turkos, omits citing Turner's conjecture, but complicates the matter unnecessarily by introducing "ein anonymer Patrikios mit dem Beinamen Turkos," distinct from Bardanes, who would have been the husband of Theodore's hostess. For all we know, Tourkos was Bardanes' personal byname (its use by Theodore and others without any proper name points in this direction), and there is no reason to create a whole patrician clan of Tourkoi. It was then Domnika, the estranged wife of Bardanes Tourkos forced to become a nun after his rebellion in 803, who entertained Theodore at her estate ca. 816. She took little risk in this act given that Emperor Leo V owed his career to her husband.

The family of Bardanes Tourkos, another major aristocratic support of Theodore Studites, deserves a closer look. The *Life of Saint Ioannikios* by Peter, composed ca. 847 (cf. above), mentions "a son of Tourkos, named Bryenes," who was a frequent visitor of the saint ca. 813, shortly before his cousin (ἐξάδελφος, ἀδελφιδός in Sabas' version) Leo became emperor.[34] *PmbZ* 1044, s.n. Bryenes, claims again: "daß B. tatsächlich ein Sohn des Bardanes Turkos gewesen ist, dürfte eher unwahrscheinlich sein," thinking yet once more of a different Tourkos, but Bryenes' filiation has not been contested elsewhere. The adaptation of Peter's *Life* by Sabas describes Bryenes as senator (συγκλητικός).[35] About ten years later, in the early 820's, Theodore Studites writes a consolation letter to Bryenas (*PmbZ* 1042), a *strategos*, on the occasion of his mother's death; Bryenas' brother John (*PmbZ* 3206), a Studite monk, is also mentioned. The letter shows Theodore's deep attachment to the deceased (Ep. 509). Finally, in the last years of reign of the emperor Theophilos, ca. 840, a distinguished nobleman of the capital, soon to be honored with the rank of *patrikios*, named Bryainios (*PmbZ* 1041), receives in his house his wife's relative Sergios, the future Saint Euarestos (*PmbZ* 21752). The editor of the *Life of Saint Euarestos* identified Bryainios with the general of Michael III, whom he presented (as most

33. Turner, The origins (quoted n. 1), pp. 185–6, citing Ep. 146. Turner's construction is admitted by Ch. Settipani, *Continuité des élites à Byzance durant les siècles obscurs : les princes caucasiens et l'Empire du VIe au IXe siècle*, Paris 2006, pp. 233–44. However, it disregards Theodore's explicit testimony (cited below) that Eirene came from Armenia together with her husband, which could not be the case of Bardanes' daughter.

34. Βίος τοῦ μακαριωτάτου ... Ἰωαννικίου (quoted n. 11), p. 392, cf. the translation by Sullivan (quoted *ibid.*), p. 270, who points out, n. 146, that the young man was a son of Bardanes Tourkos.

35. Βίος καὶ πολιτεία καὶ θαύματα τοῦ ... θαυματουργοῦ Ἰωαννικίου (quoted n. 13), p. 347.

scholars before and after him) as Theoktistos Bryennios,[36] but who is actually named in the treatise *De administrando imperio* Theoktistos ὁ τῶν Βρυεννίων (*PmbZ* 8052).[37] The *Life*, though, uses Bryainios as a first name and not as a family appellation. Theoktistos was Bryenes'/Bryainios' son, and we witness here another case of transformation of an ancestor's name into a patronymic.[38]

An episode totally unnoticed by scholars marks the start of Theoktistos' attested career. In describing the military maneuvers that preceded the Arab siege of Amorion in 838, al-Tabari points out that "the king of the Byzantines had accordingly ordered one of his own kinsmen, the son of his maternal uncle, to act as deputy over his army and had himself gone forth with a detachment of his army seeking the whereabouts of al-Afshin."[39] Al-Tabari's great precision leaves no doubt as to the identity of "the deputy": if we discount John the monk, Bryenes was Theophilos' only maternal uncle who could have a son, and his son is, in fact, attested as a general as of the early 840's,[40] or rather as of 838 if we take the new evidence into account. More than to Theoktistos' talents as a general, however, the story in al-Tabari attests to the emperor's trust in his relative, whom he left with the majority of his troops. I should add that two seals from Sicilian collections published recently by Vivien Prigent and plausibly attributed to the same Theoktistos (no patronymic is mentioned), have been related by the editor to the Sicilian expeditions of 838 and 839/40.[41] As V. Prigent kindly points out me, the Sicilian engagement would fit in precisely between Theoktistos' presence at the emperor's side early in 838 and his subsequent activity in the Peloponnese.

The utmost singularity of the name Bryenes and the chronological tightness of evidence allow me to present my genealogical scheme as fairly certain. Bryenes was born to Bardanes Tourkos and Domnika ca. 790-795, a brother to John, a Studite monk, and Thekla, the first wife of Emperor Michael II (deceased before her mother). A devotee of Saint Ioannikios in his youth, he pursued a military career under his brother-in-law Michael II, who no doubt promoted him *strategos*, and under his nephew Theophilos, attaining the rank of *patrikios* in the 840's, during Theodora's regency. The highborn mother of "Bryenas" who died as a nun in the early 820's and whose death Theodore Studites deplored in Ep. 509 was then Domnika; it was she who hosted Theodore at her estate several years earlier. As pointed out by Christian Settipani—whose genealogical reconstruction is tributary to Turner's—Bardanes Tourkos was the ancestor of a great Byzantine aristocratic clan, the Bryennioi.[42]

36. Ch. Van de Vorst, La Vie de S. Évariste higoumène à Constantinople, *AnBoll* 41, 1923, pp. 288–325, see pp. 300–301 (text), and p. 288 (identification).

37. *DAI* 50, p. 232: οὗ τὸ ἐπίκλην ὁ τῶν Βρυεννίων (ll. 10–1).

38. Given the uncertainty regarding Bryenios 1043, possibly a *strategos* of Dalmatia (but the reading of both the name and the position is in doubt), I leave him out of consideration.

39. *The History of al-Ṭabarī. 33, Storm and stress along the Northern frontiers of the 'Abbāsid Caliphate*, transl. by C. E. Bosworth, New York 1991, p. 102 (p. 1239 of the Arabic text).

40. *DAI*, vol. 2, p. 185, on the date of Theoktistos' campaign in the Peloponnese.

41. V. Prigent, Byzantine military forces in Sicily : some sigillographic evidence, dans *Byzantine and Rus' seals : proceedings of the international colloquium on Rus'-Byzantine sigillography (Kyiv, Ukraine, 13–16 September 2013)*, ed. by H. Ivakin *et al.*, Kyiv 2015, pp. 161–76, see pp. 169–72.

42. Settipani, *Continuité des élites* (quoted n. 33), pp. 231–7, cf. p. 537. With regard to Settipani's useful survey of literature on Bardanes' origins, I should point out that the common interpretation of

c. Eirene's husband the patrikios, strategos *of the Anatolics* (PmbZ *1443A + 1446A)*

In separating Eirene the *patrikia* into two personages, the *PmbZ* attributes to each a distinct husband, a *strategos* in each case: one known from Ep. 508 celebrating his promotion (discussed above),[43] and another, who is praised, together with Eirene, for his noble origin and spectacular career in a letter of condolence to Euphrosyne on the occasion of her mother's death (Ep. 458). The description of the deceased's command in this letter is essential for my argument, but it needs to be presented in the context, taking as the starting point the text as punctuated and translated by Paul Speck:[44]

... τῶν ἀφ' ἡλίου ἀνατολῶν τὸ γένος, καὶ κατὰ τόπον, καὶ κατὰ τρόπον· εἴπερ ἡ Ἀρμενία ὅθεν καὶ ἡ ἀρετή. Εἰ δὲ καὶ τὸ αἷμα δεῖ ζητεῖν· ἐκ βασιλικοῦ κράματος στρατηγίαι καὶ δημαγωγίαι, καὶ ἐν Ἀρμενίᾳ καὶ ἐν Γραικίᾳ, τοῦ ὁμοζύγου λέγω, ἐπεὶ καὶ τὴν πρώτην στρατηγίδα εἷλεν ἐνταῦθα, ὥσπερ καὶ τὴν πατρικιότητα ὁ ἀνήρ.	Vom Aufgang der Sonne kam das Geschlecht, und zwar sowohl dem Ort als auch der Art nach, wenn wirklich Armenien das Land ist, woher auch die Tugend stammt. Wenn man aber auch nach dem Blut fragen muss: Von der Verwandschaft mit einem Kaiser rührten die militärischen und zivilen Kommandos her, sowohl in Armenien als auch in Gräzien, des Ehemannes nämlich; denn hier erhielt der Mann sowohl sein erstes Kommando als Stratege als auch den Rang eines Patrikios.

Theodore starts by recalling the Armenian origin of the couple, with the rather unusual praise for Armenia as a source of virtue (cf. below). He provides the same information in one of his iambic poems: πρὸς Ἀρμενίας τοῖν δυοῖν ὡρμημένων.[45] Eirene and her husband were both first-generation Armenian migrants. The next sentence is problematic. Georgios Fatouros cuts it by punctuation in the middle: εἰ δὲ καὶ τὸ αἷμα δεῖ ζητεῖν, ἐκ βασιλικοῦ κράματος· στρατηγίαι καὶ δημαγωγίαι καὶ ἐν Ἀρμενίᾳ καὶ ἐν Γραικίᾳ, τοῦ ὁμοζύγου λέγω (etc.). Thus he attributes "the royal blood" to Eirene[46] and the high commands, to her husband. Following in his footsteps the *Prosopography of the Byzantine Empire*, s.n. Eirene 17, describes Eirene as "of Armenian descent, of royal family." Most scholars, however, and most recently *PmbZ* 1446A (see below), followed Speck. For my part, I may contest his translation in details, but not his construction of the phrase. Speck's rendering gives the wrong impression that the husband's career was due to his family connections rather than to his own merits. What Theodore means to say is different: "and if one needs to look for blood, from a royal alloy (sprang) generalships and high commands both in Armenia and in Greece." The husband's brilliant career springs from his lofty origins.

his byname Tourkos as indicating Khazar ancestry is groundless. Before the ninth-century appearance of the Hungarians, the *ethnikon* Tourkos applied in Byzantium to the Turks.

43. *PmbZ* 1443A errs in stating that this husband is also mentioned in "ep. 526,8f.", where he is praised for changing his way of life ("wird sein Lebenswandel gelobt"). In fact, Theodore speaks in this phrase of Petros, Eirene's relative (συγγενής), who, as a monk, earns praise for his πολιτεία.

44. Speck, Γραικία und Ἀρμενία (quoted n. 27), p. 71.

45. Theodoros Studites, *Jamben auf verschiedene Gegenstände*, Einleitung, kritischer Text, Übers. und Kommentar besorgt von P. Speck (Supplementa Byzantina 1), Berlin 1968, 117, p. 298. In this poem Theodore speaks of Eirene's husband as of ἥρωος ἄλλου τῷ σθένει καὶ τῷ κλέει.

46. See *Theodori Studitae Epistulae* (quoted n. 24), p. 205*, n. 213: "aus einem adligen armenischen Familie königlichen Geblüts stammte" (with references to earlier studies).

In his detailed and insightful analysis of this passage, Paul Speck reached, in 1967, a mistaken conclusion. After having shown that in Theodore's language *Graikia* designated the Greek (Byzantine) Empire, he opted nevertheless, in the text at hand, for the previously proposed explanation of *Graikia* as the *thema* of Hellas, and of *Armenia* as the Armeniac *thema* (while admitting the lack of parallels for the latter usage). Thirty years later Speck modified his appraisal, taking into account the remarks of Georgios Fatouros (*ad loc.*), and identified *Graikia* as Byzantium and *Armenia* as Armenia beyond the imperial frontier. As he pointed out, this was the only way to explain in a satisfactory fashion the adverb ἐνταῦθα, "here," referring to *Graikia*:[47] the promotions took place in imperial territory (as opposed to Armenia), while neither Theodore nor his addressee had any link to Hellas.

In the meanwhile, however, David Turner made use of Speck's analysis, even if only in part. While rejecting the equation of *Armenia* with the *thema* of Armeniacs as unparalleled, he only slightly modified Speck's explanation of *Graikia*, applying this name to the *thema* of Peloponnese instead of Hellas. Thus Turner obtained a perfect parallelism between the military record of Eirene's husband and the career of Leo nicknamed *tou Sklerou*, an Armenian officer appointed by Emperor Michael I as *strategos* in the Peloponnese (above). This edifice falls, however, on the adverb ἐνταῦθα which, according to Turner, "is vague and may simply mean in the area in the vicinity of Constantinople where Theodore was at the time."[48] This explanation is meaningless, and the *PmbZ* rejects Turner's view in favor of Speck's final position (after his change of heart). In fact, I see no alternative to the latter.

The military rank attained by the deceased general, πρώτη στρατηγίς, has never been commented, to my knowledge. And yet its meaning is quite unequivocal. It can be deduced, for instance, from the passage quoted by Speck to attest the meaning of δημαγωγία as generalship: according to the *Life of Patriarch Nikephoros* by Ignatios the Deacon, the future emperor Leo V, before his coup d'état, δημαγωγὸς τοῦ πρώτου καταλόγου τῆς στρατιωτικῆς τῶν λεγομένων θεμάτων καθίστατο φάλαγγας.[49] Leo was the *strategos* of the Anatolics (see Part I above), thus occupying a position featured in all *taktika* as the first in the hierarchy of the thematic commands. Thus we learn that Eirene's husband terminated his career as *strategos* of the Anatolics, a rank regularly carrying the dignity of *patrikios*.

The short period of time when he occupied this position can be calculated with precision. On the one hand, he could not have been in command of the Anatolics much after Thomas the Rebel invaded the imperial territory. As we know, only two Asiatic *strategoi*, Olbianos (*PmbZ* 5646) of the Armeniac *thema* and Katakylas (*PmbZ* 3639) of the Opsikian, were remembered as faithful to the legitimate ruler. Had Eirene's husband survived into the rebellion and counted among the rebels, his family would have lost its property, but this did not happen. On the other hand, during Theodore's exile to the Anatolics the *strategos* of the *thema* was Krateros (*PmbZ* 4158), known from letters and *Lives* of Theodore for his harsh treatment of the Studite monk. The *PmbZ* cites

47. P. Speck, Die vermeintliche Häresie der Athinganoi, *JÖB* 47, 1997, pp. 37–50, on pp. 42–3, n. 17.

48. Turner, The origins (quoted n. 1), p. 182.

49. *Life of Nicephorus*, ed. de Boor (quoted n. 14), p. 163.

the sources attesting him in this position from ca. 816 to February 23, 819, when he supervised, either in person or through an intermediary of a trusted officer, the hundred lashes inflicted on Theodore by the imperial order.[50] Most of Theodore's correspondence with Eirene precedes her husband's promotion celebrated in Ep. 508; thus the latter can only be Krateros' successor, probably appointed to the Anatolics in the spring of 819. As pointed out by Speck citing an epigram of Theodore Studites, Eirene's husband died young (νέος).[51] His untimely death would explain the short duration of his command, terminating by the end of 820 at the latest. It is quite possible that the sudden demise of the most senior *strategos* in the Asiatic part of the empire on the eve of or in the initial stage of Thomas' rebellion contributed to its early success.

The district of Eirene's husband's command—the Anatolics—, and the date of his appointment explain the exuberant tone of Theodore's Ep. 508 as well as its evasive theology. Theodore somewhat abuses the Paulinian notion of "inner man," since he cannot claim that the presumed "inner" orthodoxy of the general offers him a hope of salvation as long as he outwardly remains in communion with the heretics. Yet the Studite's most exceptional effort to sound conciliatory toward an iconoclast had an obvious cause: the hundred lashes still hurt. Every word in Ep. 508 about the duty of the general to be a lover of monks (φιλομόναχος) and mild in punishments should be taken not as common rhetoric but as a concrete and specific instruction, or a request. Theodore's own wellbeing as well as the bodily safety of his fellow monks exiled to the Anatolics depended on the general's good will. Theodore's praise of the general in Ep. 458 to his daughter Euphrosyne proves that he was not disappointed.

d. The Skleroi clan: the Armenian nobles within and outside Byzantine frontiers

Earlier in this chapter I hope to have established two points with reasonable certainty. The first point concerns the "unity" of the couple comprising of the *patrikia* Eirene, a close friend and correspondent of Theodore Studites, and of Eirene's husband the *strategos*, as opposed to the scholarly tradition down to *PmbZ*, which presents two distinct couples mirroring and completing each other to perfection. Eirene's husband died ca. 820, having attained "the first generalship," the rank of *strategos* of the Anatolics. The second point bears on the identity of Leo, nicknamed *tou Sklerou*, a senior military commander who fell in disgrace with Emperor Nikephoros I and was called back into service by Michael I Rangabe, with Leo the *strategos* of the Armeniacs whose negligence provoked Nikephoros' wrath shortly before the emperor's demise. Distinguishing between them would be blatantly uneconomical.

The question is now whether Leo nicknamed *tou Sklerou* can be identified as Eirene's husband. This was David Turner's view, and while his assessment of evidence differs in many respects from mine, I believe this identification to be plausible. Turner's main argument consisted in equating the *Graikia*, where Eirene's husband obtained his promotion according to Theodore Studites, with the *thema* of Peloponnese, where Leo

50. On this episode, see S. Efthymiadis, Notes on the correspondence of Theodore the Studite, *REB* 53, 1995, pp. 141–63, on p. 159.

51. Speck, Γραικία und Ἀρμενία (quoted n. 27), pp. 72–3 (referring to the poem quoted in n. 45 above).

nicknamed *tou Sklerou* was sent as *strategos* by Michael I Rangabe.[52] This equation now definitively abandoned (above), my argument will consist in surveying the evidence for the early history of the Skleroi clan and comparing it with the data provided by Theodore on the origin of Eirene's husband.

In his benchmark study of the Skleroi family, Werner Seibt lists as its first known member—citing the *Chronicle of Monemvasia* and a *scholion* of Arethas of Caesarea who quotes the *Chronicle*—a *strategos* who earned distinction at the Peloponnese ca. 805. Following Paul Lemerle, Seibt distinguishes between this general and the *strategos* Leo Skleros (no. 2 on his list) sent to the Peloponnese by Michael I in 811, whom he describes as possibly a son or nephew of the former.[53] By way of contrast, Friedrich Winkelmann argued for identifying the officers named in both contexts,[54] and this is the view that prevails in the *PmbZ*. The editors ask the question, "ob der Leon Skleros des Jahres 805 mit demjenigen des Jahres 811 identisch ist," and answer it in the affirmative, providing a single entry for Leon Skleros 4409. It is worth pointing out that the question as phrased is misleading, since the *Chronicle of Monemvasia* (or the *scholion*) does not mention the general's first name. The *Chronicle* speaks of a *strategos* "originating from Little Armenia, from the 'fratrie' of the so-called Skleroi" (ὁρμώμενος μὲν ἀπὸ τῆς μικρᾶς Ἀρμενίας, φατριᾶς δὲ τῶν ἐπονομαζομένων Σκληρῶν). Otherwise, I adhere to Winkelmann's arguments that can be usefully completed by that presented above. Leo Skleros is sent back to the Peloponnese, which is obviously not a promotion, after his failure, earlier in 811, in the higher position of *strategos* of the Armeniacs.

The essential gain of the proposed identification resides in the information on Leo Skleros' origins: he came from Little (or Lesser) Armenia. Seibt related this indication to Byzantium's eastern frontier, suggesting that Skleros family had properties "etwa in späteren Thema Sebasteia, das damals noch zum Grossthema Armeniakon gehörte" (p. 20), but this interpretation does not go without saying. The fact that the *Chronicle of Monemvasia* does not refer to a territorial unit of the empire would rather suggest that (Leo) Skleros came from outside its borders, from the part of Lesser Armenia no longer controlled by Byzantium. This appreciation finds confirmation in the data on "the son of Skleros," no. 3 on Seibt's list (*PmbZ* 6822), a warlord in the vicinity of Melitene.

The Continuer of Theophanes (closely followed by Skylitzes) tells the story of the alliance between the Paulician heretics fleeing the empire and Amer or Ambros ('Umar ibn 'Abdallāh ibn Marwān al-Aqta', *PmbZ* 8552/corr.), the emir of Melitene, in the 840s. As this alliance was taking shape, a certain Ales of Tarsos, "dispatched as ruler of some country of the Armenians, ended his life there sooner than he planned together with his ill-suited army; and Amer stood in civil war against his joint ruler (συνάρχων)—who was called the son of Skleros."[55] It would not be unreasonable to surmise that the

52. Turner, The origins (quoted n. 1), p. 182 (cf. above).

53. W. Seibt, *Die Skleroi : eine prosopographisch-sigillographische Studie* (Byzantina Vindobonensia 9), Wien 1976, pp. 19–21; cf. Lemerle, La Chronique (as quoted in n. 21).

54. Winkelmann, Probleme (quoted n. 21), pp. 125–6, with reference to P. Gautier's review of Seibt, *Die Skleroi*, in *REB* 35, 1977, p. 307, who briefly suggested the identity of the two.

55. Theophanes continuatus, ed. Featherstone & Signes, pp. 236–9 (III, 16); I quote the editors' translation. The new edition removes the textual discrepancy (pointed out by Seibt, *PmbZ*, etc.) between the Continuer and Skylitzes in naming the "joint ruler."

failed attempt to set Ales as the ruler of the unnamed Armenian principality was the direct reason for the clash between Amer and "his joint ruler," in which Amer prevailed, according to the Continuer, but only after having suffered heavy losses. Even though our source could not be clearer in distinguishing the Paulicians, Amer's allies, and the son of Skleros, his rival, a recent study makes the Skleroi the "allies of the Paulicians if not Paulicians themselves" and speaks of "the recruitment of the Skleroi from among the Paulicians," adding some equally random suppositions.[56] The actual picture that emerges is rather different. We get a rare glimpse at the process of eviction of the old Armenian aristocracy from Lesser Armenia, where the Armenians seem to have kept a strong position for two centuries after the Arab conquest. The Continuer does not specify that the son of Skleros had to flee the caliphate after his defeat, but this appears more than likely.

My analysis incidentally reveals an important common trait between Leo Skleros and Eirene's husband: both were first-generation Armenian migrants. Leo Skleros probably came to Byzantium not long before he distinguished himself in the Peloponnese in 805: given his family's standing, he did not start his military career at the bottom of the ladder. Eirene's husband died "young" in 819 or 820; since he had two adult daughters, he must have been at least 40 years old.[57] The image of a young scion of a noble Armenian lineage entering the imperial service in the last years of the eighth century applies to both officers, enhancing the case for considering them to be one and the same person. Applying Leo's background data to Eirene's husband would clarify, moreover, Theodore Studites' surprising vision of Armenia as a source of virtue (εἴπερ ἡ Ἀρμενία ὅθεν καὶ ἡ ἀρετή, above): it would fit Lesser Armenia, which was firmly orthodox, rather than the former Armenian Kingdom.

The identification which following Turner I retain has an important implication, unnoticed by this scholar, for the history of the Skleros lineage in Byzantium. If Leo Skleros was none other than Eirene's husband, he could not have been, as is generally assumed, its founder. It is most unlikely that Eirene had other children than the two daughters—they could not avoid being mentioned in the property arrangements described—and if so, this branch of the family became extinct with Euphrosyne becoming a nun.[58] The establishment of the Skleros clan as one of the leading aristocratic families of Byzantium should then be related to a distinct, no doubt later migration of a member or descendant of the "fratrie" τῶν ἐπονομαζομένων Σκληρῶν, the obvious candidate being the "son of Skleros," who must have fled the caliphate in the 840s. He could be the ancestor of Skleros, the acquaintance of Photios, whom the patriarch entrusted, probably during

56. J. E. Cooper, M. J. Decker, *Life and society in Byzantine Cappadocia*, Basingstoke 2012, p. 233. The authors also speculate that (Leo) Skleros' appointment to the Peloponnese in 805 could be a reward for his role in putting down Bardanes Tourkos' revolt in 803, and that our συνάρχων could be his offspring.

57. Speck, Γραικία und Ἀρμενία (quoted n. 27), pp. 72–3.

58. Settipani, *Continuité des élites* (quoted n. 33), p. 245, cf. 236, in reconstructing the genealogical stemma of the Skleroi, solves the problem of continuity by attributing to the couple Leo Skleros and Eirene (whom he, following Turner, wrongly considers to be a daughter of Bardanes Tourkos) a daughter and a son (instead of two daughters whom he mentions p. 234). I find, however, no reference to this son, described as "strategos in 838."

his second term of office (877–86), with delivering letters to the eastern frontier region (Seibt no. 5; *PmbZ* 27132).

The three letters handed over by the patriarch to Skleros for delivery to an unnamed metropolitan never reached their addressee.[59] This personage, however, might have left a more significant trace in history than just as a faulty courier. He might have a role in the last episode in the Skleros saga that I will treat in this study.

Theodore Studites mentions, among other praiseworthy features of Eirene's husband, his being of royal blood (above). The few scholars who refer to this brief indication believe that it points to a family link with a Byzantine emperor, possibly Leo V the Armenian.[60] To my mind, the idea that Theodore Studites could praise anyone for sharing blood with "the beast" Leo V is frankly absurd. More importantly, this appraisal was based on Speck's initial assumption that the husband, like Eirene herself, originated from the Byzantine *thema* of the Armeniacs. Yet, once we admit that the young couple came from Armenia outside the imperial borders, Lesser Armenia in this case, we must also recognize that the royal blood streaming in the husband's veins could only be that of the Armenian kings, the Arsacids.

No other source records a claim by the Skleros family to Arsacid roots. Such claims are practically absent from medieval Armenian literature.[61] In Byzantium, the few possible descendants of the Arsacids princes could only be plausibly traced by Christian Settipani to the middle of the seventh century.[62] This general disaffection for the old Armenian royal dynasty knows, however, one famous exception: the claim to Arsacid ancestry formulated by the former (and future) patriarch Photios on behalf of the emperor Basil I. Several sources describe, with approval or dismay, Photios' great discovery—or ingenious lie—revealing to the emperor his lofty origins and, incidentally, facilitating Photios' return to the patriarchal throne in 877. Many theories have been formulated but no plausible explanation proposed as to why, of all possible ways to flatter the emperor, Photios decided to endow him with Arsacid ancestry.[63] My modest proposal toward the solution of this mystery is easy to guess. Photios' acquaintance with a member of the Skleros clan is attested about the time he came up with his royal genealogy. Could the story of his own family told by Skleros have reminded Photios of the long-extinguished glory of the Arsacid kings?

59. *Epistulae et Amphilochia Photii Patriarchae Constantinopolitani*, rec. B. Laourdas et L. G. Westerink (Teubner), vol. 3, Leipzig 1985, 292, pp. 152–7, see pp. 153 (date) and 155 (Skleros).

60. Speck, Γραικία und Ἀρμενία (quoted n. 27), pp. 85–6, considers identifying the emperor as Leo V yet rejects this idea as "unwahrscheinlich." Turner, The origins (quoted n. 1), p. 183, favors this identification... with a reference to Speck. Cf. *PmbZ* 1446A: "möglicherweise war er verwandt mit Kaiser Leon V."

61. See A. Bozoyan, L'interprétation de la dynastie arsacide dans l'historiographie médiévale arménienne (in print). I am most grateful to Prof. Azat Bozoyan for providing me with an advance copy of his study.

62. Settipani, *Continuité des élites* (quoted n. 33), pp. 106–26.

63. For a survey of sources and theories, see N. Adontz, L'âge et l'origine de l'empereur Basile I (867–886), *Byz.* 8, 1933, pp. 475–500; 9, 1934, pp. 223–60; reprinted in Id., *Études arméno-byzantines*, Lisbonne 1965, pp. 47–109; Settipani, *Continuité des élites* (quoted n. 33), pp. 246–64.

*
* *

In resuming the prosopographical arguments presented in this study I will start with the elements which appear most established. A better understanding of an obscure passage in the *Scriptor incertus* fosters the identification of the *strategos* in the Peloponnese ca. 805, from the "fratrie" τῶν ἐπονομαζομένων Σκληρῶν, as well as of Leo, the *strategos* of the Armeniacs early in 811, and of Leo nicknamed *tou Sklerou*, sent to the Peloponnese with the rank of *strategos* by Michael I later in the year, as one and the same person. To an even greater degree, the distinction between two Armenian couples, each composed of a wife named Eirene and a husband, *patrikios* and *strategos*, becomes obsolete. On the side of deconstruction, Turner's identification of this Eirene as a daughter of Bardanes Tourkos can be shown to be an error. On more than one occasion Theodore Studites indicates that Eirene came from Armenia together with her husband, which could not be the case of a daughter of the most senior Byzantine commander. The mighty Armenian clan binding by family ties Bardanes Tourkos and Leo Skleros,[64] turned out to be Turner's weakest construct. On the positive side, we could shed more light on Bardanes' family and descendants, as well as on the early history of the Skleroi clan. I have also adhered to Turner's identification of Eirene's husband as Leo, nicknamed *tou Sklerou*, supporting it with new arguments. Last but not least, the singular case of leniency on the part of Theodore Studites toward a secular couple in communion with the State Church found a human explanation.

The other topic of this study is the treatment inflicted by the Continuer of Theophanes on both Leo, the *strategos* of the Armeniacs ("son of Skleros"), falsely identified as the future emperor Leo V (son of Bardas), and on the latter Leo, unfairly accused of high treason. The *Chronicle* of the Continuer has been up to now the main support for writing the history of ninth-century Byzantium, but, as I argue elsewhere, this can no longer be the case.[65]

École pratique des hautes études – Université Paris Sciences & Lettres

64. Most recently retained by J. Signes Codoñer, *The emperor Theophilos and the East, 829–842 : court and frontier in Byzantium during the last phase of iconoclasm* (Birmingham Byzantine and Ottoman studies 13), Farnham – Burlington VT 2014, p. 64.

65. See C. Zuckerman, Emperor Theophilos and Theophobos in three tenth-century chronicles : discovering the "common source", *REB* 75, 2017, pp. 101–50.

ABSTRACTS/RÉSUMÉS

Luisa Andriollo, *Le charme du rebelle malheureux : Georges Maniakès dans les sources grecques du XIe siècle* p. 1

This paper investigates the cultural and literary strategies leading to the construction of a shared memory of rebellions and failed usurpations in eleventh-century Byzantium. To do so, the author considers a significant case-study: the actions and personality of George Maniakes, as depicted in eleventh-century Greek literary sources. The analysis of different texts brings out a number of recurrent features in the depiction of Maniakes' character and in the narrative of his adventures. Echoes from the classical and Homeric tradition and from earlier Byzantine literature participate in drawing a consistently positive portrait of the defeated rebel. The possible sources and motives of such literary and ideological choices are examined.

Dominique Barthélemy, *Le sire de Coucy à la bataille de Bouvines (1214-1274)* p. 13

Merits attributed or denied to noble warriors in battle narratives often depend on their later behavior and the narrator's own partiality. This fact can be best illustrated through the example of the sire de Coucy Enguerran III's action as depicted in the narratives of the battle of Bouvines.

Fighting in Philip August' ost, Enguerran III is barely mentioned in the early narratives, a fact that could be explained by his protracted conflict with the cathedral's chapter of Laon (1215–9), if not by his role in the baronial uprising of 1228–30. Conversely, the harsh justice dealt upon his son and homonym, Enguerran IV, by Saint Louis, earned the latter the sympathy and support of France's barons. It led to a posthumous exaltation of Enguerran III's figure in the later narratives of Bouvines, staging in heroic tones his alleged role in the king's war council on the eve of the battle and his doughty deeds during the fight.

Marie-Hélène Blanchet, *L'usage de la censure dans l'exercice du pouvoir impérial à l'époque paléologue : la politique ecclésiastique* p. 21

This article investigates the question of censorship and self-censorship in Byzantium, especially in the context of the emperors' efforts to achieve the union of the Latin and Byzantine Churches. The Latins were widely considered heretics by the leaders of the Byzantine Church because of the introduction of the *Filioque* into the Roman liturgy, but this view was seldom openly expressed. It seems that the emperors expected the Byzantine clergy to avoid voicing the charge of heresy, as exemplified through the speeches of some participants in the council of Florence, for instance Mark of Ephesus.

Béatrice Caseau, *L'exercice de la charité à Byzance d'après les sceaux et les tessères (Ve-XIIe siècle)* p. 31

This article focuses on the social and institutional history of charitable distributions, based on objects that were related to the exercise of charity: charity tesserae and certain seals, especially seals of charitable institutions. The aim is to trace over a long period of time, the evolution of charity

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet,
éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 851-864.

practices on the part of donors rather than beneficiaries. The duty of charity towards the poor, affirmed by Christianity, has in fact led to the establishment of a sharing of resources, especially food, starting with the ancient Church and continuing during the Middle Ages. Modalities for sharing with the poor have changed. While the Church aimed at concentrating the gifts of donors, insisting that it could do a better job to distribute resources, part of these resources were used for its own needs. Lay charitable institutions emerged. Also, the wealthiest wished to benefit from the prayers of the poor in their favor, which they considered necessary for their salvation and they organized charitable distributions in their own name. This article follows this evolution from anonymous gifts to personalized distributions illustrated by the tesserae of the middle Byzantine period.

John Cotsonis, *Choired saints on Byzantine lead seals & their significance (sixth–twelfth centuries): a preliminary study* p. 53

This article traces the phenomenon of seals that bear images of more than one holy figure, here referred to as "choired" saints. The study investigates their chronological frequency within the historical contexts of such trends. In addition, there is discussion concerning the chronological preference for either unilateral or bilateral disposition of the sacred figures. There is also the analysis of the popularity of the holy figures selected for such types of seals and the observation of which saints' images are grouped together on the seals. Furthermore, the paper studies the names and titles/offices of these seal-owners in order to discover which sections of society prefer such sphragistic imagery. The article demonstrates that the study of seals with images of "choired" saints is another valid means of investigating personal piety and the wider devotional practices of Byzantine culture.

Olivier Delouis, *La* Collection canonique *du hiéromoine Macaire retrouvée à Orléans* (olim Mikulov *I 136*, nunc Parisinus Suppl. gr. *1394*) p. 67

The *Canonical collection* of the hieromonk Macarius, formerly preserved in the library of Nikolsburg in Moravia—now Mikulov, Czech Republic—disappeared after the sale of Prince Alexander von Dietrichstein's library in Lucerne in 1933. Discovered by chance in 2012 in France (Orléans), it is studied here thoroughly for the first time. Now dated from 1525/26, the *Collection* offers a new thematic classification of Matthew Blastares's *Syntagma canonum* (14th c.), enriched with various other texts. The study consists of three parts: a codicological description of the manuscript with a detailed analysis of its content, the narrative of its modern history, and an assessment of the importance of Macarius's work compared to similar canonical collections. After this discovery, the manuscript was bought by the Bibliothèque nationale de France, and is now the *Parisinus Suppl. gr.* 1394.

Vincent Déroche, *Des miracles pour la bonne société : la* Vie de saint Sampson *par Syméon Métaphraste* p. 109

The author offers a translation of a little-studied hagiographical text: the *Life of Saint Sampson the xenodochos*. Composed by the famous Symeon Metaphrastes at the end of the 10th century, this text stages various miraculous healings performed by the saint in the sanctuary of Constantinople he had managed in the 4th century. Of particular interest is the social milieu depicted in the *Life* as most of the beneficiaries belong to the palatine aristocracy and especially to a select group of dignitaries whose patron was the *praipositos* Leon, first *droungarios tou stolou* and then *logothetes tou dromou*. As such it offers interesting insights on the tensions and dynamics inside an aristocratic clientele.

Marina Detoraki, *Portraits des saints dans l'hagiographie byzantine : du portrait théologique à l'exaltation de la beauté physique* p. 123

Exploring selected patristic and hagiographical text samples from the 4th c. up to the 10th c., the paper focuses on the evolution of the literary physical descriptions of saints. It points out that Byzantine hagiographical literature progressively took liberties with the theological ideals of sainthood and eschewed the reluctance of the first centuries to delve on the body in favour of a more independent, free and original literary production, which, beginning *ca.* the 10th c., stressed the corporeal beauty of the saints.

Stéphanos Efthymiadès, *Déclassiciser pour édifier ? Remarques et réflexions à propos de la métaphrase de l'*Alexiade *d'Anne Comnène* p. 139

Late Byzantine historiography is known for a number of *metaphraseis*, i.e., "intralingual translations" from higher into lower register Greek, which, by means of linguistic simplification, aimed to make accessible to a wider audience works marked by the use of a highly sophisticated Greek imbued with classicizing allusions. Several texts of prominent historiographers from the twelfth to the fourteenth century were rewritten and adapted to meet this purpose, for example the *Alexias* of Anna Komnene, since long studied by Herbert Hunger. This article shows that, along with making "innocent" interventions, the scholar(s) who undertook this project show a strong tendency to purge the original text from "annoying" mythological metaphors, bringing out instead, when possible, an edifying message. *Metaphraseis* with such an orientation must have been undertaken in the first half of the fourteenth century by literati well-versed in Greek literature and culture but closely affiliated with the values and anti-Latin sentiments of the Byzantine Church.

Bernard Flusin, *Remarques sur la date de rédaction du* De cerimoniis p. 151

The writing of the *De cerimoniis*—most often seen as a scholarly work composed at leisure—is generally dated to the end of the personal reign of its author, Constantine VII (after 956). But one of the arguments put forward does not resist closer examination: Olga's visit to Constantinople, commonly dated 957, actually took place in 946. The other clues in favour of a late date (triumphs, number of augustai...) are re-examined here: only the mention of patriarch Theophylact as departed, at the end of chapter I.37 (= I.28 Bonn), alludes clearly to a date after his death in 956. Yet, this mention appears in a final note and strong arguments lead to date the writing of *De cer.* to the beginning of the personal reign of Constantine VII: the book I was written in 945–6 and the book II completed in 950 or soon after. Consequently, the emperor composed his great treaty on the imperial taxis on the wake of his return to effective power.

Thierry Ganchou, *« La tour d'Irène » (Eirene Kulesi) à Istanbul : le palais de Loukas Notaras ?* p. 169

The article addresses the question of the location of the Constantinopolitan palace of Loukas Notaras, the last *megas doux* of the empire. All available sources, literary, cartographic and archival, are subject to new analyses. The identification of the imperial gate defended in 1453 by Loukas Notaras is addressed, since Doukas claims that after having abandoned his position Notaras managed to reach his home, whose tower protected his family. Ottoman soldiers were already on the scene and the *megas doux* fell into their hands. Even though this version of Notaras' capture is spurious, it demonstrates that Doukas located the *megas doux*'s palace in the vicinity of the imperial Gate (Zindan kapı?) on the Golden Horn. This is confirmed by a Parisian manuscript of Buondelmonti (BnF, *NAL* 2383), whose very accurate depiction of Constantinople shows a palace protected by a tower, along with the legend *palatium chir Luca,* situated precisely near the

Golden Horn. The study then proceeds to scrutinize Albrecht Berger's hypothesis identifying this *palatium chir Luca* with the current Eirene Kulesı, located 500 m from Zindan kapı. Early modern testimonies reveal that the tower, originally part of the palace of Cerrah Mejmed Paşa, was amputated from its upper floors before its integration in the Valide Han during the 1620's-1640's. Dating from the Middle Byzantine period according to its construction techniques, but totally unknown to Byzantine sources, the tower was not built for defensive purposes but no definitive identification with any of the few private palaces mentioned in the area during Byzantine times can be adduced. The denomination "Tower of Eirene" is only provided by the mid-16th century French traveler Pierre Gilles, and the building very probably earned its name on the occasion of the conquest of Constantinople by the Turks. A threnody on the fall of Constantinople, undoubtedly composed by a refugee from the imperial city, evokes the fate of a "Lady Eirene" captured by the Turks in her tower to be enslaved. This story mirrors the fate of Loukas Notaras' wife after the execution of her husband and sons. Kept under guard two weeks in her tower, she was then compelled to join the procession of prisoners following the victorious sultan to Adrianople. Furthermore, a recently discovered Venetian document confirms that the name of the *megas doux*'s wife was indeed Eirene.

Maria GEROLYMATOU, *Vivre avec les pirates aux XIe-XIIIe siècles : l'exemple de Patmos* p. 257

Piracy was a widespread phenomenon in the ancient and medieval world and it is a commonplace that insulars suffered from it. This article takes as a case study the small island of Patmos, in the south-eastern Aegean Sea, where saint Christodoulos founded in 1088 a famous monastery dedicated to Saint John the Theologian. The new foundation had to face many perils, most of which stemming from the activity of pirates, Byzantines as well as foreigners. That the Patmiotes had to sail overseas to provision their community exposed them especially to the dangers of the sea. The testaments of saint Christodoulos († 1093) and abbot Theoctistos († 1157) give us interesting information about the activity of pirates. Exposed to the dangers and deprived of all means of resistance, the monastic community of Patmos developed a variety of strategies in order to protect itself from the danger. These strategies focused on developing a modus vivendi with the pirates. The monks provided them with food as well as essential supplies for repairing their ships. Furthermore, strong evidence exists that they offered anchorage to the pirates' ships and probably shelter for the crews. The same practices, also adopted by other monastic communities of the times (for instance the Athonites), continued well into the 13th century, as illustrated by the testament of abbot Germanos (1272), when pirate aggressions took the form of a real "guerre de course".

Andreas GKOUTZIOUKOSTAS, *Administration of justice in the geographical area of Byzantine Macedonia (10th–11th c.): was there a continuation or survival of the Roman conventus?* p. 267

The paper examines whether the regular judicial circuits (conventus, διοικήσεις) of the Roman governors continued or survived in Byzantium, especially in 10th and 11th centuries in Macedonia, according to the evidence of documents from Athonite monasteries.

Lucile HERMAY, *Les moines révoltés à Byzance (843-1204)* p. 277

From its origins onwards, monasticism was conceived as a way of life advocating a break with the mundane world and its turmoil. However, a prosopographic analysis of the monks active during the middle Byzantine period reveals that the elite of this group maintained ties with the aristocracy. Monks belonged to strong networks of sociability and solidarity entailing reciprocal expectations. These acquaintances between the socio-economic and monastic elites led to the latter's involvement in the aristocratic struggle for legitimacy and political power. As such, between 843 and 1204, monks were involved in various revolts evidentiating that social solidarities trumped the proclaimed ideal of monasticism. A detailed analysis shows that the monks' role in the revolts stemmed less from the desire of rebels in search of legitimacy to secure their religious charisma than from their full integration into the competing aristocratic network, primarily based on family ties.

James HOWARD-JOHNSTON, *Military and provincial reform in the East in the tenth century* p. 285

Expansion forced change on Byzantium in the course of the tenth and early eleventh century, not least in the east where a multitude of distinct localities (*gawark'*) was annexed in the western Armenian uplands, along with the highly urbanised frontier marches of the Caliphate to the south of the Armenian Taurus. The key developments are placed in the aftermath of the capitulation of Melitene in 934, namely (1) a drastic diminution in the size of the theme, (2) appropriation of abandoned lands by the crown (organised into *kouratoriai*), and (3) establishment of a higher-level, co-ordinating military command (headed initially by the Domestic of the Scholai, later divided and headed by dukes/katepans). The rationale of the new system, of which a snapshot in the 970s is given in the *Escorial Taktikon*, is analysed in section I. Its formation and evolution are placed in their proper context, that of incremental gains made by a combination of military action and diplomacy over the following decades, in sections II and III. A final cast-forward (section IV) covers the reign of Basil II (976-1025), showing that there was considerable fluidity in the system of higher command, and that care was taken not to disturb the traditional organisation of localities in the outer zones of Iberia and Vaspurakan. It appears that no effort was made to introduce small themes into either of those new commands, as had been done in western Armenia and the former Arab marches as well as on former Bulgar territory in the Balkans. Sigillographic evidence suggests that civil administration in the new small themes was overseen by six regional judges, save in Antioch and its hinterland where civilian and military authority was combined in the hands of the duke.

Michel KAPLAN, *Pouvoir des fondateurs et pouvoir des higoumènes dans les monastères byzantins, Xe-XIIe siècle* p. 311

During the period taken into consideration, most of the documented founders of religious houses were aristocrats who had no intention of entering their monastery; their main concern was to ensure that the monks of their foundation prayed for them, their families or other persons of their choice, until the "dreadful day of judgment." Consequently, the founder had to find a way both to insure the perennial material stability of the monastery and to protect it from the authority of the bishop, all too often eager to increase the episcopal patrimony. The founder also had to insure that his foundation will benefit from the tutelage of some powerful figure, generally a layman to be chosen inside his family as long as heirs were available. The higoumenes, whose choice was tightly controlled, generally had only as much power as the founder wanted to bestow on them.

Ioanna KOLTSIDA-MAKRE, *Philaretos Brachamios, portrait of a Byzantine official: an unpublished lead seal in the Byzantine museum of Phthiotis (Greece)* p. 325

The seal of Philaretos Brachamios presented here is a donation to the Byzantine Museum of Phthiotis in the city of Hypate, Central Greece. The engraving of the seal shows the peculiarity of an inverted image: its left part is depicted on the right and vice versa. Thus, Saint Theodore, on the obverse, seems to hold his spear in his left hand. The metrical inscription on the reverse identifies Philaretos as domestikos of the East.

Philaretos had a different *boulloterion* engraved whenever he received a new title to point out the change in rank and office. It resulted in a really impressive series of preserved lead seals,

with various iconographic types and inscriptions revealing all stages of his brilliant career in the Byzantine army. He received six different dignities: *protospatharios, magistros, kouropalates, protokouropalates, sebastos, protosebastos,* and seven high military offices: *taxiarches, topoteretes of Cappadocians tagmata, doux, stratopedarches ton Anatolikon* or *of all the East, doux of Antioch, domestikos of the East / domestikos ton Scholon of the East, megas domestikos.* He must have served in the army from his youth, and died some years after 1086. He was appointed to the office of *taxiarches* between the years 1050 and 1060 and became commander of the Cappadocian troops before the reign of Romanos IV Diogenes, i.e. before 1068. At the beginning of this Emperor's reign, he was promoted to the high office of *doux,* that is military commander of a large district. After Romanos IV's enucleation in 1072, he became independent ruler of Tarsos, Antioch, Edessa, Melitene and some other Eastern centres. Finally, after Nicephoros III's accession to the throne in 1078, he made allegiance to the emperor, became *doux* of Antioch and was proclaimed *kouropalates* and *domestikos ton Scholon* of the East; in 1084 he surrendered Antioch to the Turks.

The seal of the Phthiotis Museum enriches the already large number of surviving lead seals of Philaretos, with the added detail of a *boulloterion* with an inverted engraving of the obverse.

Marina LOUKAKI, *Quand l'empereur byzantin nomme son successeur (VIe-XIIe s.) : le discours d'investiture* p. 333

In Byzantium the designation of a successor to the imperial dignity was an official ritual act, attested since the early years of the Empire. This process could take place at the palace in Constantinople or anywhere else the dying or deceased emperor stayed. The latter nominated his successor in public, in front of an assembly representing the people of the whole empire. This speech was held either in person or through a designated spokesman. Original speeches of imperial investiture did not survive; we know their content mainly through historiographical texts. The imperial power always found an appropriate way of expressing its supremacy through ceremonies and the observance of a strict ritual. For this reason, a public imperial speech, when customarily embedded in an official ceremony, had obviously to assume certain stereotypical features. The comparative study of the indirect testimonies on the emperors' speeches on the occasion of their successors' designation (6th-12th centuries) demonstrates the existence of such common elements, allowing to assume that those speeches followed a more or less specific thematic and typology. They have three distinct parts: the first concerns the regnant emperor on the brink of death; the second referred to the choice of the successor and requested approval by the people's assembly; the third was addressed directly to the designated successor.

Paul MAGDALINO, *Deux précisions sur la terminologie juridique relative aux « pauvres » au Xe-XIIe siècle* p. 343

The Byzantines used a variety of terms to refer to social classes, even in official documents, and their usage evolved over time. This article examines two expressions used by Byzantine jurists and tax officials to designate the poor, subordinate peasantry, which modern scholarship has failed to recognise as alternatives for the more familiar terminology of penetes and paroikoi.

1. The prosoikoi penetes of the decision by the judge Samonas (952: Actes de Lavra, no. 4). It is argued that the disputed landholding at issue in this case was originally, as first suggested by Paul Lemerle, imperial property before it passed into private hands. Like the neighbouring estates, therefore, it had always been worked by dependent tenant farmers, and prosoikos was thus no more than an alternative for paroikos.

2. The term tapeinos stichos in the Life of Cyril Phileotes, Manuel I's chrysobull for the Great Church of Constantinople (1153), and Theodore Balsamon's commentary on canon 7 of the Council in Trullo. It is argued that this term, literally meaning "humble entry", referred to

the assessments of peasant smallholdings in the tax registers, and had therefore come to be the standard designation of the 'poor' as opposed to the 'powerful' by the reign of Alexios I (1081-1118). It is suggested that the terminology was introduced by jurists in the period 1050-1078.

Jean-Pierre MAHÉ, *La sainte lance des princes Prochiantz* p. 349

The present article depicts the historical background of the creation in 1268, by order of Prince Hasan Prosh – the ruler of an Armenian district included in the Kingdom of Georgia, which by that time had become dependent of the Mongolic Empire –, of a precious reliquary for the Holy Lance of Christ (Geghard), which he deposited in the Monastery of the Caves (Ayrivank, eventually Geghardavank), his own dynastic necropolis. Although Prosh claims, for his lineage, remote origins, as old as the settling of the Armenians in the Caucasus, his father Vasak did not receive his principality earlier than 1202, when the country was freed from the Seljuks. Thus, the Holy Lance aimed at sacralising a military power. Prosh's original reliquary was destroyed in 1675 during an earthquake and replaced in 1687 with the present one, which has nonetheless preserved the 13th c. inscription. This poetic text of a high theological level is likely to be ascribed to Vardan Areveltsi, Prosh's religious advisor. Accepting the Mongolic yoke, like Prosh and the Kings of Georgia had to do, does not imply any religious obedience. Armenian people would rather regard it as submitting to the divine decree, according which, at the eve of the Doomsday, all the nations of the earth would be ruled by the "Seed of the Archers". Therefore, human weapons would have to withdraw and leave room for supernatural ones. Since the Holy Lance had been quenched in the blood of Christ, it was regarded as the most efficient of all weapons. It had been granted to the Armenians neither by a King nor by an Emperor, but by the Apostle Thaddaeus, an envoy of Providence.

Smilja MARJANOVIĆ-DUŠANIĆ, *Les conceptions du corps dans l'hagiographie serbe* p. 363

The historical evolution of the judgment on the body indicates that, whether despised or glorified, the body never represented a neutral object. The present analysis focuses on the ways the body was conceptualized in Serbian hagiography. Those narratives employ notions of "holy body" or, by contrast, the concept of the "sinner's" corruptible body. After some general considerations on the distinctive features of the saint's portrait in these texts, with emphasis on the charismatic attributes of holy men and the sources of their authority, we present a typology of the body in Serbian hagiography. The main role of a holy body, as these texts clearly show, was to be a "God-granted treasury". It was also seen, as many examples demonstrate, as the "sacred shield of the fatherland". Our analysis treats the body as a social category: the holy body of the ancestor, who enjoyed secular or spiritual authority, is fundamental to the Serbian ideology of kingship. Thus, the Serbian sources speak of the *body triumphant,* the *body invincible* (evidence for the development of a chivalric concept of heroism during the later Middle Ages), the *martyred body,* and the ascetic's *God-loving body.* This study also traces the emergence of an increasingly corporeal notion of sanctity in Serbian hagiography. This notion finds its fullest expression in the concept of the sinful body, the negative "other" represented by the enemy's *corruptible and sinful body,* which receives its just punishment.

Athanasios MARKOPOULOS, *L'assassinat de Nicéphore Phokas et « la mort des persécuteurs » chez Léon le Diacre* p. 375

The author first examines the account of the murder of Nikephoros Phokas by John Tzimiskes and a small group of the latter's followers, found in the *History* of Leo the Deacon. This text offers a uniquely detailed description the event, but it is well-known that the Byzantine historian does not mention his sources, and researchers are confronted with serious difficulties when trying to

pinpoint the origin of the information presented by Leo. The description of the murder of Phokas is followed by a description of the ultimate fate and demise of the murderers of the Byzantine emperor illustrating the well-known literary topos of the *mors persecutorum*.

Jean-Marie MARTIN, *À propos des chrysobulles, argyrobulles et autres usages byzantins dans l'Italie normande* p. 385

The Normans of Italy inherited some Byzantine diplomatic practices, among which the utilization of metal *bullae*. The golden *bulla* (with one possible exception) seems to have been the preserve of the real sovereigns (the Duke of Apulia, the Count, and later King, of Sicily): two of them are known for Roger II (the Duke, then King) and one for King William II. The silver *bulla*, of possible Byzantine origin, manifested a real or usurped quasi-sovereignty.

Bernadette MARTIN-HISARD, *Regards croisés du XIe siècle, byzantin et géorgien, sur Lip'arit' et sa famille* p. 399

A small corpus of various Georgian sources from the second half of the 11th century sheds new light on the information given by the Skylitzes' *Synopsis historiarum* on two members of the Georgian Liparitides family. While confirming its testimony, they offer a more nuanced pictures of these aristocrats, framing Skylitzes' narrative in the larger picture of the empire's north-eastern borders' history, and new insights on the dynamics of Byzantium's expansion in these regions.

Sophie MÉTIVIER, *Michel Maléinos, un saint des Phocas?* p. 451

The Life of Michel Maleinos, founder of the lavra on Mount Kyminas during the reign of Roman I, has been seen as mirroring the privileged relationship between two 10th century great aristocratic families of Central Anatolia, the Phocas and the Maleinoi. Stressing the Maleinoi's links with the Lecapenes, the study proposes another reading of the Life shedding light on the complexity and versatility of aristocratic alliances.

Brigitte MONDRAIN, *Le monogramme d'un certain Abramios dans les manuscrits* p. 459

A monogram drawn in five different Greek manuscripts offers the starting point for the reconstruction of the biographical and intellectual journey of John Abramios, along which he built a rich collection of books. The role of this Greek humanist, who lived between the end of the 15th and in first half of the 16th century, has been hitherto largely ignored. The article constitutes the first part of a broader study and is based on the technical (paleography and codicology) and historical analysis of various manuscripts.

Cécile MORRISSON, Anglo-Byzantina *: monnaies et sceaux outre-Manche (IXe-XIIIe siècle)* p. 471

This paper provides an updated list of the 40 Byzantine coins and 14 seals found in Britain and Scotland and dated between the ninth and the thirteenth century. The peak is reached in the long eleventh century (55% of all coin finds and two-thirds of the seals). It parallels what is known of British-Byzantine relations that were decidedly more active under the Anglo-Saxons kings than after the Norman conquest. The participation to the crusades was more limited than on the continent, while the mercenaries in Byzantine service, highly praised for their trustfulness, had fled the Norman domination and were not coming back to Britain.

John NESBITT, *Blachernites the enthusiast* p. 487

This article is at base a short study of the activities of a deacon of no great consequence, a man named Theodore Blachernites, who in the 1080s happened to run afoul of the Church and Emperor Alexios Komnenos and in the end was condemned as a heretic. It is so rare that historians catch a glimpse of ordinary elites—persons not associated with the imperial court or members of the imperial family—that it would seem a shame to ignore one of them. Theodore belonged to a reasonably prominent family, the Blachernites clan. We suggest that his lineage may have saved him from harsh treatment after his condemnation. Theodore was a clerical figure interested in theological discussion. He was well educated and because of his credentials as a teacher and perhaps because of his birth he was welcomed into the best homes. This study of his career indicates that in the later eleventh century there was keen interest in the study and discussion of theological topics among the laity. It also serves as a cautionary tale. Church officials might well view with suspicion private discussion groups and wonder if heresy might be involved. He was labeled an "enthusiast," leaving one to wonder if he espoused a devotional approach to God which centered on an attempt to communicate in a personal way through intense meditation and prayer with the Divine.

Paolo ODORICO, *Eustathe de Thessalonique et le difficile exercice du pouvoir* p. 493

Today Eustathius of Thessaloniki arouses sympathy: philologists see him as their predecessor, theologians as a holy man of the Church. But from the point of view of the historian, things are not so simple. Although a circle of scholars held him in great admiration during his lifetime, his cult is a very recent phenomenon. Moreover, it seems that his mandate as Archbishop of Thessaloniki aroused hostility, both among the population and among the clergy, especially the monks. Beyond the difficulties of dating his books, reading the *On the capture of Thessalonica* and the *De emendanda vita monachica* tends to show that their writing was conceived in response to the criticisms of the population (mainly the notables) and the monks. These difficulties could hint at a clash between a representative of the central power and a city where a form of autonomy had begun to develop.

Annick PETERS-CUSTOT, *Petite note sur un* revival *aux multiples facettes : le* magister militum *dans les sources latines du XIe siècle* p. 507

This paper aims at providing a global approach for a multi-faceted phenomenon: in the 11th century, a few Latin documents mention the title *magister militum*, a high-level military function that was not in use in the Roman Empire at this time. The first occurrence, in Naples, was a lexical answer to the problem of the Norman *militia*'s integration to the Neapolitan dukedom in the second third of the 11th century, seeking to give a public dimension to the service of the Norman cavalry. In the Latin *Vita* of Symeon of Mantova, Symeon's father, of Armenian origin, is said to be *magister militum*. This affirmation has to be contextualized and put against the desire of the hagiographer to display the aristocratic origins of his hero, a hagiographical stereotype. For a Western author, nothing was more apt to evoke the Byzantine aristocracy than the military function. Symeon's *life* is one of the numerous Byzantine monks' lives written in the 11th century for a Western public. They express a deep and sincere admiration for the Eastern holy man at the very time when the monastic reform put an end to this ancient paradigm. Last, the mention of a Norman *magister militum* among the Hauteville princes' companions during the first crusade may express the mixed military models of a peripheral region, between the feudal system and the Byzantine Empire.

The diversity of contexts and interpretations cannot hide the fact that the *magister militum* reflects, still in the 11th century, the long-lasting Western fascination for the powerful imperial model, under Byzantine guise, and its fabled military prowess.

Brigitte PITARAKIS, *« Et il y eut guerre dans le ciel » (Ap 12,7) : à propos d'une amulette en or paléochrétienne au décor figuré de la collection Schlumberger au Cabinet des médailles* p. 519

A gold amulet from the former Gustave Schlumberger Collection at the Cabinet des Médailles in Paris bears the engraved image of the Three Hebrews in the Fiery Furnace on the front, while an unusual version of a generic image of the Holy Rider and a cross bearing a cryptogram occupy the back. The unusual features in the decoration of the amulet, which dates to the sixth or early seventh century, allow an exploration of the link between the Seal of Solomon and the True Cross within the context of the development of pilgrimages and devotional patterns during the early Byzantine period. This approach sheds new light on Christian interpretations of the image of the Holy Rider attacking the female demon from the perspective of the fight against Satan in the Book of Revelation. It also leads to a better understanding of the link between the two Testaments in transferring symbolically the benefits of the old tradition of medical magic into the sacraments of the church and reveals the church as the sole supplier of true healing through the idea of salvation.

Mihailo St. POPOVIĆ, *The "medieval Serbian oecumene" and its borderzones in Byzantine Macedonia* p. 537

The present article focuses on the Byzantine Empire's frontiers in South-Eastern Europe, namely in Byzantine Macedonia. Far-reaching political changes occurred in the Southern Balkan Peninsula from the end of the 13th until the middle of the 14th century, when the Serbian medieval kingdom, under King Stefan Uroš II Milutin, expanded to the South at the expense of the Byzantine Empire (i.e. the "Byzantine oecumene"), and controlled the area until the death of tsar Stefan Uroš IV Dušan (1355). Although substantial publications exist on the borders, the population as well as migrations in Byzantine Macedonia, there is still an urgent need for further research on the "Byzantine oecumene" and the potential establishment of a "Serbian oecumene" in this very area. Building on a careful analysis of the descriptions of Serbian expansion in the area in medieval Serbian written sources, the study sheds new lights on the acquisition of new territories and their administrative incorporation to the Serbian polity on the macro-level, as well as on the localization and typology of conquered settlements and the impact of this process of integration on local elites at a micro-level.

Antonio RIGO, *Six anathèmes, l'ange Amen et une liste d'hérétiques « manichéens » du Xe siècle* p. 553

The article deals with six anathemas inserted at the end of the formula of abjuration for the Paulicians preserved in the *Euchologion* Paris BnF Coisl 213 (year 1027), and more specifically with the first anathema on the Logos as Angel Amen and the list of names of the heretics contained in the sixth anathema. The anathemas can be dated to the 10th century, and are not related to the Paulicians but to an unknown group that supported archaic conceptions and themes, attested in the ancient Gnosticism and Manichaeism.

Guillaume SAINT-GUILLAIN & Vivien PRIGENT, Sigillographia Veneto-Byzantina : *les Vénitiens et Byzance d'après le témoignage des sceaux* p. 561

Modern historiography traditionally the use of the lead bulla by the Venetians limited to the sole doge. This position leans on the Venetian medieval historical tradition itself, chroniclers identifying the origin of this exception in the delegation of a pontifical privilege in the wake of the mediation offered by the doge on the occasion of the peace of Venice (1177). Nevertheless, this tradition comes up against the conservation of a small corpus of lead bullae which can be attributed to members of seventeen families from the Venetian aristocracy or clergy (Badoer Noel, Baseggio, Dandolo, Doro, Falier, Gradenigo, Magno, Marcello, Maristeno, Martinacio, Michiel, Navigaioso, Nicola, Polani, Querini, Sagredo, Vidulo). This material, dating from the late 11th to the early 13th centuries, is collected and systematically studied here for the first time, highlighting the recurrent links of Venetian users of lead bullae with the Byzantine Empire and the reasons for their iconographic choices. The study also offers an identification of the owner of the famous seal of a Venetian podestà and imperial despot, previously published by Gustave Schlumberger.

Werner SEIBT, *Roman military presence on the Georgian coast from the third to the fifth century: with an appendix on the* Ala Abasgorum p. 637

The *Notita dignitatum*, the most important source for the administrative history of the later Roman Empire, was probably initiated by Stilicho, the *magister peditum* of the Western Roman Empire AD 408, though in some cases there is the possibility that his office was not informed about all recent changes in the Eastern Roman Empire. In the chapter of the *dux Armeniae et Ponti Polemoniaci* are mentioned two Roman garrisons in Abchazia, the *ala prima felix Theodosiana* in Pityus, and the *cohors prima Theodosiana* in Sebastopolis / Suchumi, and the *cohors secunda Valentiana* in Ziganis / Gudava. These troops were drawn up by the emperors Valens resp. Theodosius I. Before this period there was no regular Roman garrisons on the Georgian coast for some time. Concerning the date of the end of the Roman military presence, well attested for the II and first half of the III century, the author prefers a date around 257, when Pityus was conquered by barbarians. The *Notitia dignitatum* mentions also the *ala prima Abasgorum* in Hibis, in the Egyptian *Oasis maior*. She was there already in the early IV century, as papyri document. Perhaps this *ala* was recruited by Successianus, the commander of Pityus, in 256, when he was promoted to *magister militum* after his victory against barbarians coming from Bosporos.

Philippe SÉNAC & Tawfiq IBRAHIM, *Notes sur des sceaux de la conquête omeyyade (première moitié du VIIIe siècle)* p. 645

The paper offers the edition and the commentary of a small series of lead seals of remarkable historical importance found in 2005 in Ruscino near Perpignan. The seals, inscribed with Arabic legends in Kufic script, shed new light on the activity of the Muslim army in France at the beginning of the 8th century as they mirror the partition of the booty made during raids in Gaul. Comparisons are offered with similar material discovered in Umayyad Spain and mentioning the names of emirs, cities or various technical terms relating to taxation and provisioning.

Christian SETTIPANI & Jean-François VANNIER, *Généalogie et rhétorique à Byzance (XIe-XIIe siècle)* p. 657

The claim to be issued from ancestors who would have distinguished themselves by their military feats, their wealth, their authority, their prestige or any other gratifying criterion is a well-established phenomenon in ancient societies. Inherited from Greece and Rome, it flourished in Byzantium from the very start of the Empire. First of all, it relates primarily to the imperial family of the founder Constantin I, then it involves the genealogy of the emperors Anastasius, Maurice, Heraclius and Nicephorus I, before reaching an apogee in the 9th century under the Macedonian dynasty with the brilliant ascent ascribed to Basile I or the judiciously selected ancestors attributed to emperor Nicephorus II Phocas. From the 11th century, the genealogical claim extends to the aristocratic families closest to power, as well as the religious elites or soldiers

as the great civil servant of the State. At the time of the Doukas and the Comnenes, it is processed by polygraph authors for whom the recourse to rhetoric is a mandatory option, made easier by their thorough knowledge of the classical Hellenism. Thus, references to gods and mythological heroes become more and more frequent, at the expense of christian or ancient testament characters. Beside the two golden races of Comnene and Doukas, one will keep in mind the examples of the families Hagiotheodorites, Antiochos, Cerulaire, Serblias, Aristenos and Kourkouas.

Jonathan SHEPARD, *Power-seeking on the imperial fringes in the later 11th century: the uses of seals* p. 675

J.-C. Cheynet's valuable theses and observations include "le principe de territorialité" (co-formulated with C. Morrisson), whereby the find-spots of lead seals are far likelier than not to occur quite near where they had been struck; the probability that a plethora of seals issued over a short time by a powerful individual in the borderlands registers political turbulence or intensive diplomacy; and the ambivalence in border regions of the term archōn, denoting local hereditary dynasts and imperial command-holders alike. These insights have been applied by Cheynet to the power struggles of the later eleventh century, notably the bid of Philaretos for local dominion with imperial endorsement in Byzantium's south-eastern borderlands. Another such struggle is discernible around the same time at the Straits of Kerch, a region of high strategic and economic significance to the empire. The geopolitical situation differed markedly from that of Antioch. But comparable dynamics in pursuit of power and legitimacy in the eyes of local populations may be deduced from the apparent propensity to issue seals of the foremost figures in the contest for control of the lucrative stronghold of Tmutarakan'. These were the Rus prince Oleg-Michael Sviatoslavich and his wife, Theophano Mouzalonissa, along with Ratibor, the governor acting on behalf of Prince Vsevolod Iaroslavich. Lead seals with Greek legends could also be of utility to prospective figures of authority on Byzantium's western approaches in the later eleventh century.

Alessio SOPRACASA & Vivien PRIGENT, *Sceaux byzantins de la collection Sopracasa* p. 691

The authors, who were initiated to sigillography by Jean-Claude Cheynet, offer as a tribute to his teaching the edition and commentary of 40 Byzantine lead seals assembled by one of them. Of particular historical importance are a seal of Apsimar, *illoustrios* and *komes*, probably mirroring an early stage of the career of the future emperor Tiberios III, a seal of the famous Frankish mercenary Roussel of Bailleul who rebelled against the empire, styling himself *proedros* and *stratopedarches*. The commentary includes further seal editions, for instance the bulla of Alexios I's brother, Nikephoros Komnenos, *sebastos* and *megas droungarios* of the Fleet.

Christos STAVRAKOS, *The Byzantine and post-Byzantine lead seals and minor objects from the Monastery of the Dormition of the Virgin (Zerbitsa) at Xerokampi of Lakonia* p. 759

The Monastery of the Dormition of the Virgin (at Xerokampi) is located 20 km south of Sparta. According to the donor inscription, the monastery in its present form is dated in 1639. The monastery, in this period, was owner of properties in the area of Lakedaimon and had intensive relations with the patriarchate, with wealthy Greeks in Constantinople and the local Ottoman authorities of Sparta.

In this paper are presented and discussed lead seals and minor objects from the small exhibition of the Monastery. They are a) an imperial lead seal of Michael VIII Palaiologos; b) a lead seal of Gregory Patriarch of Constantinople (1797–98, 1806–8 and 1818–21); c) Metal stamp of the Monastery of the Dormition of the Virgin of Zerbitsa (very probably 17th c.), and d) two other minor objects, probably bread stamps.

Elena STEPANOVA, *Le bullaire de l'église de la Néa* p. 777

The New Church, one of the most well-known churches of Constantinople, founded in 876 by Emperor Basil I, was located in the precinct of the Great Palace. Literary sources call the building the New Church, the New Imperial Church or the New Great Church, while seals prefer ἡ Νέα Ἐκκλησία or, more often, just ἡ Νέα. No material sources document this monument but the seals, of which more than 20 are known, dating from the end of the 9th century to the 11th century. Their legends confirm the high status of the New Church and allow for various observations on the composition of its clergy, demonstrating its close relationship to the church of Saint Sophia, as well as its tight integration in the secular life of the court. Significant is the number of seals documenting the economic side of its administration. Six bullae from the Hermitage collection, some of which unpublished, are analysed in the article: the seals of Basile, rector and *oikonomos* of the New Church (10th c.); Theodoulos, monk, *synkellos* and *oikonomos* of the New Church (third quarter of the 11th c.); Soterichos, *ostiarios* and *chartularios* of the New Church (11th c.); Theophanes, imperial *protospatharios* and *chartularios* of the New Church (middle of the 11th c.); Constantine, *primikerios* of the New Church (11th c.); and Nicetas, *domesticos* and imperial cleric of the New Church.

Alexandra-Kyriaki WASSILIOU-SEIBT, *From* magister militum *to* strategos*: the evolution of the highest military commands in early Byzantium (5th–7th c.)* p. 789

In the past scholars have interpreted *stratelates* as the Byzantine Greek equivalent of the Latin terminus technicus *magister militum*. But Byzantine sources of the 5th and 6th centuries prefer *strategos* to refer to the highest military commanders of the empire, *stratelates* being rarely used. At the beginning of the 7th century (at the latest), the supreme commanders of the main *magisteria militum* were called exclusively *strategoi*, whereas commanders of second rank in these units were designated as *stratelatai*. This differentiation was maintained when the new highest commands *(strategiai)* were established, as an avatar of the former *magisteria militum*; their commanders were *strategoi*—except for the *Opsikion*, headed by a *komes* to underline his proximity with the emperor. *Stratelatai* resp. *hypostrategoi* were the deputies of the *strategoi*. In the 7th century some former duchies were upgraded to minor *magisteria militum*, e.g. in Africa, where seals mention a *magister militum/stratelates* for Byzacena and for Numidia. The (new) high military commands of *Opsikion*, *Anatolikon* and *Armeniakon* stemmed from the division of Herakleios' field army after his final victory over the Persians (628). *Opsikion* became in some way the heir of the *magisterium praesentale*, with additional responsibilities on the Thracian border; only after the settlement of the Bulgars south of the Danube in the early 680s was an independent military command of Thrake re-established. The *strategia* of *Thrakesion* and the naval command of the *Karabisianoi* were founded to fend off the Arab attacks (670's) and oppose the occupation of territories in Asia Minor (from 695 on). *Sikelia* became a *strategia* before 700, and *Hellas* perhaps even before 695.

Mark WHITTOW, *Staying on top in Byzantium, 963–1210* p. 807

Pouvoir et contestations (1990) brought a new sophistication to Byzantine political history. This paper builds on Cheynet's seminal work to offer an analysis of the challenges of staying on top in Byzantium as compared to five states across contemporary Eurasia, namely Fatimid Egypt, Song China, Norman England, Capetian France, and the Western Empire. The comparison shows that although Byzantium was a remarkably stable political system, the position of emperor was almost uniquely insecure. Examining politics in each of these states through the operations of devolved power, hereditary succession and dynastic right, sacrality, the part played by chief ministers, and the rôle of the military, shows Byzantium standing out as a highly centralised state, where the rewards of sovereign power were as great or greater than anywhere else, but where safeguards and

protection for the sovereign were fewer and less effective. The result was a stable system with extraordinary insecurity at the top. The paper offers an example of what a global approach can bring to Byzantine studies.

Constantin ZUCKERMAN, *Marinos (PmbZ 4797), count of the Opsikion and exarch of Italy* p. 803

A late seventh-early ninth-century formulary in *Liber diurnus* and a seal from the same period attest an exarch of Italy, named Marinos on the seal, who carries the title of *comes of the Opsikion*, corresponding no doubt to his previous appointment.

Constantin ZUCKERMAN, *On generals of Armenian origin named Leo in the early 800's, or, The Continuer reads Theophanes* p. 831

A hitherto obscure passage in the *Scriptor incertus* fosters the identification of the *strategos* in the Peloponnese ca. 805, from the "fratrie" τῶν ἐπονομαζομένων Σκληρῶν, as well as of Leo, the *strategos* of the Armeniacs early in 811, and of Leo nicknamed *tou Sklerou*, sent to the Peloponnese with the rank of *strategos* by Michael I later in the year, as one and the same person. The distinction between two Armenian couples, each composed of a wife named Eirene and a husband, *patrikios* and *strategos*, becomes obsolete. Eirene's proposed filiation as Bardanes Tourkos' daughter is shown to be wrong, but her husband's identification as Leo, nicknamed *tou Sklerou*, appears plausible. Last but not least, the singular case of leniency on the part of Theodore Studites toward this secular couple in communion with the State Church finds a human explanation. This study's other topic is the treatment inflicted by the Continuer of Theophanes on both Leo, the *strategos* of the Armeniacs, falsely identified as the future emperor Leo V, and on the latter Leo, unfairly accused of high treason.

TABLE DES MATIÈRES

Préface, par Hélène AHRWEILER V
Tabula gratulatoria VII
Abréviations XI
Bibliographie de Jean-Claude Cheynet XXI

Luisa ANDRIOLLO, Le charme du rebelle malheureux : Georges Maniakès dans les sources grecques du XIe siècle 1

Dominique BARTHÉLEMY, Le sire de Coucy à la bataille de Bouvines (1214-1274) 13

Marie-Hélène BLANCHET, L'usage de la censure dans l'exercice du pouvoir impérial à l'époque paléologue : la politique ecclésiastique 21

Béatrice CASEAU, L'exercice de la charité à Byzance d'après les sceaux et les tessères (Ve-XIIe siècle) 31

John COTSONIS, Choired saints on Byzantine lead seals & their significance (sixth–twelfth centuries): a preliminary study 53

Olivier DELOUIS, La Collection canonique du hiéromoine Macaire retrouvée à Orléans (*olim Mikulov* I 136, *nunc Parisinus Suppl. gr.* 1394) 67

Vincent DÉROCHE, Des miracles pour la bonne société : la *Vie de saint Sampson* par Syméon Métaphraste 109

Marina DETORAKI, Portraits des saints dans l'hagiographie byzantine : du portrait théologique à l'exaltation de la beauté physique 123

Stéphanos EFTHYMIADÈS, Déclassiciser pour édifier ? Remarques et réflexions à propos de la métaphrase de l'Alexiade d'Anne Comnène 139

Bernard FLUSIN, Remarques sur la date de rédaction du *De cerimoniis* 151

Thierry GANCHOU, « La tour d'Irène » (Eirene Kulesi) à Istanbul : le palais de Loukas Notaras ? 169

Maria GEROLYMATOU, Vivre avec les pirates aux XIIe-XIIIe siècles : l'exemple de Patmos 257

Οὗ δῶρόν εἰμι τὰς γραφὰς βλέπων νόει : mélanges Jean-Claude Cheynet, éd. par B. Caseau, V. Prigent & A. Sopracasa (Travaux et mémoires 21/1), Paris 2017, p. 865-867.

Andreas GKOUTZIOUKOSTAS, Administration of justice in the geographical area of Byzantine Macedonia (10th–11th c.): was there a continuation or survival of the Roman conventus? ... 267

Lucile HERMAY, Les moines révoltés à Byzance (843-1204) ... 277

James HOWARD-JOHNSTON, Military and provincial reform in the East in the tenth century ... 285

Michel KAPLAN, Pouvoir des fondateurs et pouvoir des higoumènes dans les monastères byzantins, xe-xiie siècle ... 311

Ioanna KOLTSIDA-MAKRE, Philaretos Brachamios, portrait of a Byzantine official: an unpublished lead seal in the Byzantine museum of Phthiotis (Greece) ... 325

Marina LOUKAKI, Quand l'empereur byzantin nomme son successeur (vie-xiie s.) : le discours d'investiture ... 333

Paul MAGDALINO, Deux précisions sur la terminologie juridique relative aux « pauvres » au xe-xiie siècle ... 343

Jean-Pierre MAHÉ, La sainte lance des princes Prochiantz ... 349

Smilja MARJANOVIĆ-DUŠANIĆ, Les conceptions du corps dans l'hagiographie serbe ... 363

Athanasios MARKOPOULOS, L'assassinat de Nicéphore Phokas et « la mort des persécuteurs » chez Léon le Diacre ... 375

Jean-Marie MARTIN, À propos des chrysobulles, argyrobulles et autres usages byzantins dans l'Italie normande ... 385

Bernadette MARTIN-HISARD, Regards croisés du xie siècle, byzantin et géorgien, sur Lip'arit' et sa famille ... 399

Sophie MÉTIVIER, Michel Maléinos, un saint des Phocas? ... 451

Brigitte MONDRAIN, Le monogramme d'un certain Abramios dans les manuscrits ... 459

Cécile MORRISSON, *Anglo-Byzantina* : monnaies et sceaux outre-Manche (ixe-xiiie siècle) ... 471

John NESBITT, Blachernites the enthusiast ... 487

Paolo ODORICO, Eustathe de Thessalonique et le difficile exercice du pouvoir ... 493

Annick PETERS-CUSTOT, Petite note sur un revival aux multiples facettes : le *magister militum* dans les sources latines du xie siècle ... 507

Brigitte PITARAKIS, « Et il y eut guerre dans le ciel » (Ap 12,7) : à propos d'une amulette en or paléochrétienne au décor figuré de la collection Schlumberger au Cabinet des médailles ... 519

Mihailo St. POPOVIĆ, The "medieval Serbian oecumene" and its borderzones in Byzantine Macedonia ... 537

Antonio RIGO, Six anathèmes, l'ange Amen et une liste d'hérétiques « manichéens » du xe siècle ... 553

Guillaume SAINT-GUILLAIN & Vivien PRIGENT, *Sigillographia Veneto-Byzantina* : les Vénitiens et Byzance d'après le témoignage des sceaux ... 561

Werner SEIBT, Roman military presence on the Georgian coast from the third to the fifth century: with an appendix on the *Ala Abasgorum* ... 637

Philippe SÉNAC & Tawfiq IBRAHIM, Notes sur des sceaux de la conquête omeyyade (première moitié du viiie siècle) ... 645

Christian SETTIPANI & Jean-François VANNIER, Généalogie et rhétorique à Byzance (xie-xiie siècle) ... 657

Jonathan SHEPARD, Power-seeking on the imperial fringes in the later 11th century: the uses of seals ... 675

Alessio SOPRACASA & Vivien PRIGENT, Sceaux byzantins de la collection Sopracasa ... 691

Christos STAVRAKOS, The Byzantine and post-Byzantine lead seals and minor objects from the Monastery of the Dormition of the Virgin (Zerbitsa) at Xerokampi of Lakonia ... 759

Elena STEPANOVA, Le bullaire de l'église de la Néa ... 777

Alexandra-Kyriaki WASSILIOU-SEIBT, From *magister militum* to *strategos*: the evolution of the highest military commands in early Byzantium (5th–7th c.) ... 789

Appendix: Constantin ZUCKERMAN, Marinos (*PmbZ* 4797), count of the Opsikion and exarch of Italy ... 803

Mark WHITTOW, Staying on top in Byzantium, 963–1210 ... 807

Constantin ZUCKERMAN, On generals of Armenian origin named Leo in the early 800's, or, The Continuer reads Theophanes ... 831

Abstracts/Résumés en anglais ... 851

Table des matières ... 865